ABRÉGÉ

DU

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

ABRÉGÉ

DU

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

D'APRÈS LA DERNIÈRE ÉDITION,

CONTENANT :

TOUS LES MOTS ET DÉFINITIONS DONNÉS PAR L'ACADÉMIE ;
UN CERTAIN NOMBRE DE MOTS NOUVEAUX CONSACRÉS PAR L'USAGE ;
LES ÉTYMOLOGIES ;
LES PRINCIPES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE
EXTRAITS DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

PAR M. P. LORAIN,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON.

TOME SECOND.

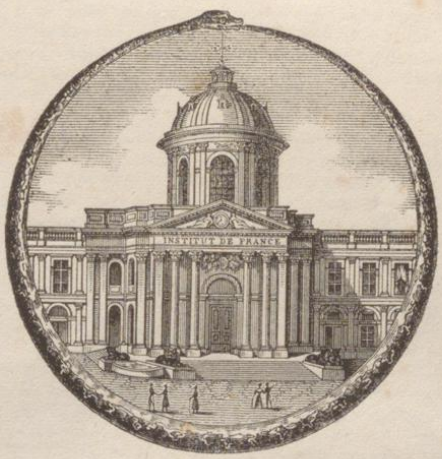

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1847.

HT 017523094

25
plia
03345
l 865
(Bd. 2)
(Ra)

19
slg 5
399

5.026.313.01

Philos. Institut
der Universität
Düsseldorf

68/2798

DICTIONNAIRE

ABRÉGÉ

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

I. s. m. La neuvième lettre de l'alphabet, et La troisième des voyelles *La lettre* I. *Un petit* i, *un grand* I. *Deux* i. *On met un point au-dessus de l'*i, *excepté quand il est majuscule :* Isaac, Italie. *On met un tréma sur l'*i, *pour indiquer que, dans la prononciation, il doit se séparer de la voyelle qui précède ou qui suit :* Achaïe, faïence. *Un* ï *tréma. Un* î *circonflexe. Un* ĭ *long. Un* ĭ *bref.* || I, s'unit avec *a, e, u* et *ou* pour former des diphthongues, comme dans *Mail, meilleur, nuit, oui, etc.* || Il se joint souvent aux voyelles *a, e* et *o* pour représenter des sons très-différents du son qui lui est propre. Ainsi, dans *Faire peine, ai* et *ei* se prononcent *è ;* dans *Aimer, peiner,* ils se prononcent *é.* || On distinguait autrefois deux sortes d'I : l'I voyelle, qui est l'I proprement dit; et l'I consonne, ou J, qui est devenu la dixième lettre de l'alphabet. || Prov. et fig., *Il faut avec cet homme mettre les points sur les* i, Il faut être avec lui d'une exactitude scrupuleuse; Il faut prendre avec lui les plus grandes précautions. || Fam., *Droit comme un* I, Très-droit.

ĬAMBE. s. m. (grec *iambos,* ĭambe.) t. de versification latine. Pied dont la première syllabe est brève, et la dernière longue. || Vers dont le second, le quatrième et le sixième pied sont toujours des ĭambes. || Adj., dans ce dernier sens. *Les vers ĭambes.*

ĬAMBIQUE. adj. Composé d'ĭambes.

IBIDEM. Mot latin, dont on se sert dans les citations, pour signifier que le mot, la phrase, etc., que l'on cite se trouve à l'endroit déjà indiqué dans la citation précédente. On écrit par abrév., *Ibid.* ou *Ib.*

IBIS. s. m. (Mot grec.) (On prononce l'S.) Oiseau qui était fort révéré des Égyptiens, parce que, se nourrissant de serpents, il en détruit une grande quantité.

ICELUI, ICELLE, adj. démonstratif, ou pronom. Vieux mot employé quelquefois encore dans le style de pratique, et dans le langage fam.

ICHNEUMON. s. m. (grec *ichneumôn*, même signif.) (On prononce *Ikneu.*) Quadrupède de la taille d'un chat et de la forme d'une martre, que les Égyptiens révéraient parce qu'il détruit les serpents et les jeunes crocodiles. || Genre d'insectes hyménoptères, qui sont pourvus d'un aiguillon comme les abeilles, et qui déposent leurs œufs dans le corps des chenilles.

ICHNOGRAPHIE. s. f. (grec *ichnographia,* plan.) (On prononce *Ikno.*) t. d'archit. Plan horizontal et géométral d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Ikno.*) Qui appartient à l'ichnographie.

ICHOREUX, EUSE. adj. (grec *ichôr,* pus.) (On prononce *Iko.*) t. de chirur. Il se dit d'Une espèce de sanie ou de pus séreux et âcre qui découle de certains ulcères.

ICHTHYOLITHE. s. m. (grec *ichtys,* poisson, *lithos,* pierre.) (On prononce *Ikty.*) Poisson pétrifié, ou Pierre qui porte l'empreinte d'un poisson.

ICHTHYOLOGIE. s. f. (grec — *logos,* traité.) (On prononce *Ikty.*) Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTHYOLOGIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Ikty.*) Qui appartient, qui a rapport à l'ichthyologie ou aux poissons.

ICHTHYOLOGISTE. s. m. (On prononce *Ikty.*) Qui étudie, qui connaît l'histoire des poissons.

ICHTHYOPHAGE. adj. des 2 genres. (grec —*phagéin,* manger.) (On prononce *Ikty.*) Qui se nourrit principalement de poisson. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un peuple. || Subst., *Les ichthyophages.*

ICI. adv. de lieu. (lat. *hìc,* ici.) En ce lieu-ci. Il est souvent opposé à l'adverbe *Là. Venez ici. Hors d'ici. Il a passé par ici.* Par ellipse, en appelant un chien, *Ici.* || Au commencement d'un membre de période, il marque la différence des lieux, sans aucun rapport au plus ou au moins de distance. Il est ordinairement corrélatif de l'adv. *Là. Ici il y a une forêt, là une montagne.* || Il s'emploie de la même manière dans l'énumération, pour marquer les circonstances *Ici il pardonne, là il punit.* || Ici, Dans ce pays-ci, dans cette ville ci, etc., par opposition à un autre pays, à une autre ville, désignés quelquefois par l'ad-

verbe *Là-bas. On se conduit chez vous plus sagement qu'ici.* || *Ici-bas*, Dans ce bas monde, sur la terre. *Tout périt ici-bas.* || Ici, signifie, Un endroit qu'on désigne dans un discours, dans une narration, dans un livre, etc. *Ici finit tel traité.* || Ici, adv. de temps, Le moment présent. *Cela ne s'était pas vu jusqu'ici.*

ICOGLAN. s. m. Page du Grand Seigneur.

ICONOCLASTE. s. m. (grec *icôn*, image, *clastos*, brisé.) Briseur d'images; celui qui brise, qui détruit les saintes images.

ICONOGRAPHE. s. m. (grec —*graphéin*, décrire.) Celui qui est savant en iconographie, qui s'occupe d'iconographie.

ICONOGRAPHIE. s. f. Description des images, des tableaux, etc. La connaissance des monuments antiques, tels que les bustes, les peintures, etc.

ICONOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLÂTRE. s. m. (grec — *latreuéin*, adorer.) Nom que les iconoclastes donnaient aux catholiques, qu'ils accusaient d'adorer les images.

ICONOLOGIE. s. f. (grec — *logos*, traité.) Interprétation, explication des images, des monuments antiques.

ICONOMAQUE. s. m. (grec — *machè*, combat.) Celui qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE. s. m. (grec *icosi*, vingt, *édra*, base.) t. de géom. Corps solide qui a vingt faces.

ICOSANDRIE. s. f. (grec — *andres*, maris.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont vingt étamines au moins, attachées sur le calice.

ICTÈRE. s. m. (grec *ictéros*, jaunisse.) t. de médec. Maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. Vulgairement *Jaunisse.*

ICTÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des remèdes contre l'ictère ou jaunisse. || Qui tient de l'ictère, ou Qui est affecté d'ictère.

IDE. s. t. de jeu. Au piquet à écrire, Chacun des deux coups que l'on joue pour la décision d'un pari.

IDÉAL, ALE. adj. (grec *idéa*, idée.) Qui existe dans l'idée; qui n'existe ou ne peut exister que dans l'entendement, dans l'imagination. *Un être idéal.* || Dans les arts d'imagination et d'imitation, Qui réunit toutes les perfections, ou qui est plus beau que les modèles offerts par la nature. *Beau idéal. Formes idéales.* Subst., *L'idéal.* || Chimérique. *Pouvoir idéal.*

IDÉE. s. f. Représentation d'une chose dans l'esprit; notion que l'esprit reçoit ou se forme de quelque chose. *L'idée d'une montagne, d'un arbre, du juste et de l'injuste. Idée simple, complexe, innée. L'origine, le développement, la génération des idées.* || Par exagér. et fam., *On n'a pas d'idée de cela*, se dit en parlant D'une chose qui paraît extraordinaire, excessive en son genre. || Idée, Souvenir. *Cela m'en a rappelé l'idée.* || En parlant de Dieu, Les types, les modèles éternels de toutes les choses créées, qui sont dans la pensée de Dieu. *Les idées de toutes choses sont en Dieu.* On dit dans ce sens, *Les idées de Platon.* || Il se dit, par extens., Des pensées, des conceptions de l'esprit, des opinions, des réflexions, etc. *Sublime, belle, noble, grande idée. Idée mère, fondamentale, dominante, première. J'ai changé d'idée. L'idée ne m'en était pas venue. Communiquer ses idées à quelqu'un. Avoir des idées tristes. Mettre ses idées sur le papier. Suivre le fil de ses idées. Cela brouille toutes mes idées.* || *Idée fixe*, Idée dominante, dont l'esprit est sans cesse occupé, obsédé. || Idée, Invention, en parlant D'une production des arts. *L'idée de ce tableau est gracieuse.* Au pluriel, il s'applique également Aux ouvrages d'esprit. *Il n'y a point d'idées dans cet ouvrage, dans ce tableau, etc.* || En littérat. et dans les arts d'imitation, L'esquisse, l'ébauche rapide d'un ouvrage. *Il en a jeté l'idée sur le papier.* En mauvaise part, Un ouvrage trop peu achevé. *Ce n'est qu'une idée informe.* || Idée, Visions chimériques, choses qui ne sauraient avoir lieu, qui ne peuvent se réaliser. *Il veut donner ses idées pour des choses réelles. Il se repaît d'idées.* || Idée, dans le langage fam., La pensée, l'esprit, l'imagination. *J'ai dans l'idée qu'il ne viendra pas. On ne peut lui ôter cela de l'idée. Il n'est riche qu'en idée.*

IDEM. (Mot latin.) Le même. Il s'emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit, principalement dans les comptes, les citations, etc. Par abrév., on écrit, *Id.*

IDENTIFIER. v. a. (lat. *idem*, le même, *facere*, faire.) Comprendre deux choses sous une même idée. *La définition doit toujours être identifiée avec le défini*, ou, pronominalement, *doit s'identifier avec le défini.* N'est usité que dans le didactique. || Il se dit au sens moral, pour exprimer qu'une chose prend le caractère d'une autre, lui devient pareille. Son plus grand usage est avec le pron. pers. *La législation avait fini par s'identifier avec les mœurs.* || Il se dit D'une personne qui se pénètre bien des sentiments d'une autre. *Un poète doit s'identifier avec les personnages qu'il fait agir et parler.* || Identifié, ée. participe.

IDENTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est le même qu'un autre, qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous une même idée. *Ces deux articles de loi sont identiques.*

IDENTIQUEMENT. adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une ou sont comprises sous une même idée. *Identité de raisons, de nature, de pensées.* || Il se dit, en jurisprudence, en parlant de la reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un mort, etc. *Établir l'identité d'un prisonnier.*

IDÉOLOGIE. s. f. (grec *idéa*, idée, *logos*, traité.) Science des idées, des opérations de l'entendement.

IDÉOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE. s. m. Qui s'occupe d'idéologie. On dit aussi, *Idéologiste.*

IDES. s. f. pl. (lat. *idus*, ides.) Le quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre dans le calendrier des anciens Romains, et le treizième des autres mois. || *Le second, le troisième, etc., des ides*, Le second, le troisième jour, etc., avant les ides.

IDIOME. s. m. (grec *idiôma*, idiome.) Langue propre à une nation. || Par ext., Le langage particulier d'une province. *L'idiome gascon, provençal.* Moins usité dans le langage ordin. que dans le didactique.

IDIOPATHIE. s. f. (grec *idiopathia*, idiopathie.) t. de médec. Toute maladie primitive, c'est-à-dire, qui n'est point le symptôme d'une autre maladie, qui n'en dépend pas. || Idiopathie, t. de morale, L'inclination particulière qu'on a pour une chose.

IDIOPATHIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec.

Il se dit D'une affection qui n'est liée à aucune autre, qui n'en dépend pas.

IDIOT, IOTE. adj. (grec *idiôtès*, idiot.) Stupide, imbécile. Subst., *C'est un idiot.*

IDIOTISME. s. m. t. de médec. L'espèce d'aliénation mentale qui rend idiot, stupide. || IDIOTISME. (grec *idios*, propre.) En gramm., Construction, locution contraire aux règles communes et générales, mais propre et particulière à une langue. *Chaque langue a ses idiotismes.*

IDOINE. adj. des 2 genres. (lat. *idoneus*, propre à.) Propre à quelque chose. Il est vieux.

IDOLÂTRE. adj. des 2 genres. (grec *idôlolatria*, idolâtrie.) Qui adore les idoles, et leur rend des honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu. || Il se dit De tous ceux qui rendent un culte divin à des créatures. || Il se dit Du culte même. *Offrir un encens idolâtre.* || Il se dit, figur., D'une personne qui en aime une autre avec excès, ou qui estime trop une chose, qui en raffole. *Cette mère est idolâtre de ses enfants. Cette femme est idolâtre de sa beauté.* || IDOLÂTRE, subst., n'est d'usage qu'en parlant de Ceux qui adorent les idoles ou les autres fausses divinités. *Convertir les idolâtres.*

IDOLÂTRER. v. n. Adorer les idoles. || v. a., fig., Aimer avec trop de passion. *Il idolâtre cette femme.* || Avec le pron. pers., soit comme v. réfléchi, soit comme v. récipr. *C'est un homme qui s'idolâtre. Ces amants s'idolâtrent.* || IDOLÂTRÉ, ÉE participe. Il n'est d'usage qu'au fig.

IDOLÂTRIE. s. f. Adoration des idoles, culte des faux dieux. || Fig., Amour, attachement excessif. *Aimer avec idolâtrie.*

IDOLE. s. f. (grec *idôlon*, image.) Figure, statue représentant une fausse divinité, et exposée à l'adoration. *Adorer, Renverser les idoles.* || Fig. et fam., *C'est une idole, une vraie idole*, se dit D'une belle personne sans grâce, sans maintien, et qui ne paraît point animée. D'une personne stupide. || IDOLE, fig., Une personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries. *Il est l'idole du jour.* || Ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un. *L'avare fait son idole de son argent.*

IDYLLE. s. f. (grec *idyllion*, idylle.) Petit poëme dont le sujet est ordinairement pastoral ou amoureux, et qui tient de l'églogue.

IF. s. m. (allem. *eibe*, if.) Arbre toujours vert, qui a la feuille fort étroite et un peu longue, et qui porte un petit fruit rouge et rond. || Pièce de charpenterie, de forme triangulaire, employée dans les illuminations, et destinée à porter plusieurs lampions dont l'assemblage imite un if taillé en pyramide.

IGNAME. s. f. t. de botan. Genre de plantes grimpantes, et toutes exotiques. L'espèce la plus remarquable est l'*Igname ailée*, plante des Indes orientales, dont la racine, qui pèse quelquefois jusqu'à trente livres, est farineuse et alimentaire.

IGNARE. adj. des 2 genres. (lat. *ignarus*, ignorant.) Qui n'a point étudié, qui n'a point de lettres. N'est usité que fam. *Gens ignares et non lettrés. C'est l'homme du monde le plus ignare.* || Subst., *C'est un ignare.*

IGNÉ, ÉE. adj. (lat. *ignis*, feu.) (On prononce le G dur.) t. didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu. *Substance, nature ignée.* || Qui est produit par l'action du feu. En géologie, *Couche de formation ignée*, par opposition à *Couche de formation aqueuse.*

IGNICOLE. adj. des 2 genres. (lat. —*colere*, adorer.) (On prononce le G dur.) Il se dit Des adorateurs du feu.

IGNITION. s. f. (On prononce le G dur.) t. de chimie. État des corps en combustion. || Il se dit d'Un corps incombustible rougi par l'action du feu.

IGNOBLE. adj. des 2 genres. (lat. *ignobilis*, ignoble.) Qui est bas, sans noblesse, qui marque une âme dépourvue de sentiments nobles. *Langage, maintien ignoble. Physionomie ignoble.* Dans un sens analogue, *Un ignoble réduit.*

IGNOBLEMENT. adv. D'une manière ignoble.

IGNOMINIE. s. f. (lat. *ignominia*, ignominie.) Infamie, grand déshonneur. *Être couvert d'ignominie. Être exposé à l'ignominie, aux affronts.*

IGNOMINIEUSEMENT. adv. Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. *Mort ignominieuse. Supplice, traitement ignominieux.*

IGNORAMMENT. adv. (lat. *ignorare*, ignorer.) Avec ignorance. Peu usité.

IGNORANCE. s. f. Défaut de connaissance, manque de savoir. *Ignorance grossière, excusable, volontaire, affectée. Croupir dans l'ignorance. Laissez-lui son heureuse ignorance.* || Il se dit Des fautes qui marquent une ignorance grossière. *Ce livre est plein d'ignorances impardonnables.* || *Prétendre cause d'ignorance*, t. de pratique, Alléguer son ignorance pour excuse. Fam., Prétendre ignorer quelque chose. Ne se dit que Des choses qu'on veut faire semblant d'ignorer.

IGNORANT, ANTE. adj. Qui est sans lettres, sans étude, qui n'a point de savoir. || Il s'emploie en parlant De celui qui n'est pas instruit de certaines choses, qui ignore certaines choses. *C'est un homme fort ignorant des choses du monde.* T. de palais, *Être ignorant du fait.* || *Un médecin ignorant, un magistrat ignorant, etc.*, Un médecin, un magistrat, etc., qui n'a pas le savoir, l'habileté que sa profession exige. || IGNORANT, subst., dans tous les sens de l'adjectif. *Il fait l'ignorant.*

IGNORANTIN. adj. m. *Les frères ignorantins*, Les frères de la congrégation de Saint-Yon, qui tiennent des écoles élémentaires. *Un frère ignorantin;* et par ellipse, *Un ignorantin.*

* IGNORANTISSIME. adj. des 2 genres. Très-ignorant.

IGNORER. v. a. Ne savoir pas, ne pas connaître. *J'ignore s'il est arrivé. Ignorer les choses les plus nécessaires à savoir.* || Fam. et neutral., *C'est un homme qui n'ignore de rien.* || *Ignorer les hommes*, Ne pas connaître le cœur humain. || Avec le pronom pers., *S'ignorer soi-même*, N'avoir point une juste idée de soi-même, de ses forces, etc. || IGNORER, en poésie et dans le style soutenu, Ne point pratiquer une chose. *J'ignore l'art de flatter.* || IGNORÉ, ÉE. participe. || Inconnu, caché. *Un peuple ignoré. Il vit ignoré du monde.*

IL. Pronom masculin qui désigne la troisième personne. (lat. *ille*, lui.) *Votre frère va venir, il est prêt.* || Il se met avant le verbe dans les phrases affirmatives, sans qu'il y ait rien entre-deux, si ce n'est des particules et des pronoms, comme : *Il nous dit, Il ne veut pas.* || Il se met immédiatement après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. *Que fait-il? Boit-il!* Avec le *t* euphonique : *Qu'a-t-il dit?* || Il se met après le verbe dans certaines phrases affirmatives, telles que les suivantes : *Dût-il s'en fâcher. Aussi est-il vrai.* || Quand une phrase interrogative contient le nom masculin qui est

le sujet du verbe, on n'en met pas moins, ordinairement, le pronom *Il* après le verbe. *Ce fruit est-il bon ?* Cette sorte de pléonasme s'emploie même dans certaines phrases qui expriment une supposition. *Ce projet dût-il échouer, il sera toujours beau de l'avoir conçu.* || Dans certaines phrases, au contraire, le verbe est précédé du pronom *Il*, et suivi du nom masculin auquel ce pronom se rapporte. *Il me fait, le perfide.* || Le pronom *Il* se met avec les verbes impers. ou employés impersonnellem. ; et alors il n'est point relatif à un sujet exprimé. *Il faut que... Il fait mauvais temps.*

ÎLE. s. f. (lat. *insula*, île.) Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. *Île déserte, peuplée, fertile, inaccessible, sablonneuse, flottante.* || Il se dit absol., au plur., Des îles qui forment l'archipel du Mexique. *Il fit un voyage aux Îles.*

ILÉON ou ILÉUM. s. m. (lat. *ilia*, intestins.) (*Iléum* se prononce *Iléome.*) t. d'anat. Le dernier et le plus long des intestins grêles. Adject. *L'intestin iléon.*

ILES. s. m. pl. t. d'anat. Les flancs, les parties latérales et inférieures du bas-ventre. || *Os des iles*, Os larges et plats qui forment les hanches. On dit aussi, *Os iliaques.*

ILÉUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de médec. *Voyez* ILIAQUE.

*ILIADE. s. f. (grec *ilias*, iliade.) Poëme épique d'Homère sur le siége de Troie.

ILIAQUE. adj. des 2 genres. (lat. *ilia*, flancs.) t. d'anat. et de médec. || *Os iliaques*, Os des iles. *Fosses iliaques, crête iliaque*, Les fosses, la crête des os iliaques. || *Muscle iliaque*, Muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin. || *Artères iliaques*, Artères qui sont formées par la bifurcation de l'aorte descendante. || *Passion iliaque*, ou *Iléus* (on prononce l'S), Maladie caractérisée par une douleur profonde dans l'abdomen, une constipation opiniâtre, et le vomissement des matières contenues dans l'estomac et dans l'intestin.

ILION. s. m. t. d'anat. Nom d'un des trois os qui forment les os des hanches ou os iliaques.

ILLÉGAL, ALE. adj. (lat. *in*, non, *legalis*, légal.) (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux L.) Qui est contre la loi. *Convention, assemblée illégale. Mesure illégale.*

ILLÉGALEMENT. adv. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ. s. f. Caractère, vice de ce qui est illégal.

ILLÉGITIMÉ. adj. des 2 genres. (lat. *illegitimus*, illégitime.) Qui n'a pas les conditions, les qualités requises par la loi pour être légitime. *Enfant, mariage illégitime.* || Injuste, déraisonnable. *Désir, prétention illégitime.*

ILLÉGITIMEMENT. adv. Injustement, sans fondement, sans raison.

ILLÉGITIMITÉ. s. f. Défaut de légitimité. *L'illégitimité d'un titre, d'un enfant.*

ILLETTRÉ, ÉE. adj. (lat. *illiteratus*, illettré.) Qui n'a point de connaissances en littérature, ignorant.

ILLICITE. adj. des 2 genres. (lat. *illicitus*, illicite.) Qui est défendu par la morale ou par la loi. *Action, plaisir, amour illicite. Acquérir par des moyens illicites.*

ILLICITEMENT. adv. Contre le droit et la justice.

ILLIMITÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, non, *limitatus*, limité.) Qui n'a point de bornes, de limites, de terme. *Étendue, autorité, liberté illimitée. Congé, espace, pouvoir illimité.*

ILLISIBLE. adj. des 2 genres. (lat. — *legibilis*, lisible.) Qu'on ne saurait lire. *Voyez* INLISIBLE.

ILLUMINATEUR. s. m. (lat. *illuminare*, illuminer.) Celui qui illumine, qui se charge de faire des illuminations.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Qui illumine. T. de dévotion mystique. *La vie illuminative.*

ILLUMINATION. s. f. Action d'illuminer, ou État de ce qui est illuminé. Dans ce sens, il est peu usité. || Une grande quantité de lumières disposées avec symétrie, à l'occasion d'une réjouissance. *Belle, grande illumination.* || ILLUMINATION, fig., t. de dévotion, La lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. *Une illumination divine.*

ILLUMINER. v. a. Éclairer, répandre de la lumière sur quelque chose. *Toute la ville était illuminée par les feux de joie qu'on avait allumés dans les rues.* || Faire des illuminations. *On ordonna d'illuminer.* || ILLUMINER, fig., en matière de religion, Éclairer l'esprit, éclairer l'âme. *Seigneur, illuminez mon âme, mon entendement.* || ILLUMINÉE, ÉE. participe. || Subst., fig., Un visionnaire en matière de religion. *C'est un illuminé.* || Il se dit de Certains hérétiques qui se prétendaient éclairés de Dieu d'une manière particulière. *La secte des illuminés.*

ILLUMINISME. s. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION. s. f. (lat. *illusio*, illusion,) Apparence trompeuse ; erreur des sens ou de l'esprit qui fait voir les choses autrement qu'elles ne sont, ou qui fait prendre l'apparence pour la réalité. *Illusion d'optique, théâtrale. Être dans l'illusion. Se prêter à l'illusion. Cela détruit l'illusion.* || Il s'est dit Des fausses apparences que l'on attribuait au démon ou à la magie. *Illusion diabolique, magique.* || *Se faire illusion à soi-même*, S'abuser soi-même. || ILLUSION, se dit Des pensées et des imaginations chimériques. *Les illusions de l'amour-propre. Être séduit par quelque illusion.* || || De certains songes, de certains fantômes qui flattent ou qui troublent l'imagination. *Le jour vint dissiper les illusions qui avaient troublé mon sommeil.*

ILLUSOIRE. adj. des 2 genres. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Dans le langage didactique. *Proposition, contrat illusoire.* || Dans le langage ord., Qui est sans effet, qui ne se réalise point. *Promesse, espérance, projet illusoire.*

ILLUSOIREMENT. adv. D'une façon illusoire. t. de pratique.

ILLUSTRATION. s. f. (*illustrare*, illustrer.) Action d'illustrer, ou État de ce qui est illustre. *Cette ville leur doit son illustration.* || Il se dit Des marques d'honneur dont une famille est illustrée. *C'est une famille noble et ancienne, mais sans illustration.* || ILLUSTRATIONS, plur., Explications, éclaircissements, commentaires ajoutés à un ouvrage. Il ne s'emploie que parmi les savants. *Cette nouvelle édition de Tite-Live est enrichie des illustrations de tel savant.*

ILLUSTRE. adj. des 2 genres. Éclatant, célèbre par le mérite, par la noblesse, par quelque chose de louable et d'extraordinaire. *Homme, race illustre. Maison, corps, auteur illustre. Une illustre infortune.* || Subst., Une personne qui excelle en quelque chose, et principalement en quelque art. *Ce peintre est un illustre.*

ILLUSTRER. v. a. Rendre illustre. *Les victoires qui ont illustré ce règne. Illustrer son nom.* || Avec le pron. pers. *Il s'est illustré par de grandes actions.* || ILLUSTRÉ, ÉE. participe.

ILLUSTRISSIME. adj. des deux genres. Titre qu'on

donne par honneur à quelques personnes élevées en dignité, et principalement aux ecclésiastiques.

ÎLOT. s. m. (lat. *insula*, île.) Très-petite île.

ILOTE. s. m. (grec *ilôs*, ilote.) Nom que les Spartiates donnaient à leurs esclaves.

ILOTISME. s. m. La condition d'ilote. Par ext., L'état d'abjection et d'ignorance où quelque partie d'un peuple est réduite par ceux qui la dominent.

IMAGE. s. f. (lat. *imago*, image.) Représentation de quelque chose en sculpture, en peinture, en gravure, en dessin, etc. *Cette statue est l'image d'un grand homme. Image ressemblante, fidèle.* || Les images qui sont l'objet d'un culte religieux; absol. au plur. *Briser, abattre, honorer les images.* || Certaines estampes représentant des sujets pieux ou autres, et qui sont ordinairement gravées et coloriées grossièrement. *Un marchand d'images.* Fam. || Fig. et fam., *C'est une belle image*, se dit D'une femme qui est belle, mais froide et sans physionomie. || Prov. et pop., *Il est sage comme une image*, se dit d'un enfant fort retenu et fort posé. || Prov. et par plaisanterie, *Vous avez bien fait, vous aurez une image.* || IMAGE, Ressemblance. *L'homme est l'image de Dieu. Une image vaine, fidèle, etc.* || Il se dit D'un objet qui se répète dans un miroir, dans l'eau, etc. || Il se dit, fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Un roi juste est l'image de Dieu sur la terre. La parole est l'image de la pensée, et l'écriture l'image de la parole.* || IMAGE, La représentation des objets dans l'esprit, dans l'âme. *Les sens transmettent à l'âme l'image des objets. Son image me suit en tous lieux.* || Idée. *Je m'en fais une bien douce image. L'image du péril.* || Fig., Description, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Opposer l'image des combats au tableau de la vie pastorale.* || Métaphore par laquelle on rend une idée plus vive et plus sensible en prêtant à l'objet dont on parle des formes, des apparences, des qualités empruntées à d'autres objets. *Ce sont les images qui donnent du coloris au style. Cela fait image.*

IMAGER, ÈRE. s. Qui vend des images, des estampes. Vieux.

IMAGINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *imaginari*, imaginer.) Qui peut être imaginé, conçu. *Cela est-il imaginable ? Tous les malheurs imaginables lui sont arrivés.*

IMAGINAIRE. adj. des 2 genres. Qui n'est que dans l'imagination, qui n'est point réel. *Des maux, des biens imaginaires. Une dignité imaginaire.* || *Espaces imaginaires*, Espaces créés par l'imagination, hors du monde réel, pour y placer des chimères. || Fig. et fam., *Être, voyager, se perdre dans les espaces imaginaires*, Se former des visions, se repaître d'idées chimériques. || *Malade imaginaire*, se dit d'Une personne qui a l'imagination blessée au point de se croire malade, quoiqu'elle ne le soit pas. || IMAGINAIRE, en algèbre, Impossible. *La racine paire d'une quantité négative est imaginaire.* Subst., *Faire évanouir l'imaginaire.*

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. || *La faculté, la puissance imaginative*, ou subst. et fam., *L'imaginative*, La faculté, la puissance par laquelle on imagine.

IMAGINATION. s. f. Faculté d'imaginer, de se représenter quelque chose dans l'esprit. *Avoir l'imagination vive, ardente, sombre, riante. Une imagination troublée, blessée, malade. Cela m'est venu à l'imagination.* || En littérature et dans les beaux-arts, La faculté d'inventer, de concevoir, jointe au talent de rendre vivement ses conceptions. *Ce poëte, ce peintre a beaucoup d'imagination. Avoir l'imagination fertile, riche, heureuse, forte, hardie, fougueuse. Les écarts, le feu, les arts de l'imagination.* || Il se dit Des ouvrages dont l'auteur a fait preuve d'imagination. *Sa poésie est pleine d'imagination.* || Pensée, conception. Ce sens vieillit. || La croyance, l'opinion qu'on a de quelque chose sans beaucoup de fondement. *C'est une pure imagination.* || Fantaisie bizarre, idée folle et extravagante. *C'est un homme qui a d'étranges imaginations. Se repaître d'imaginations.*

IMAGINER. v. a. Se représenter quelque chose dans l'esprit. *On ne peut rien imaginer de plus surprenant.* || Inventer. *C'est un homme qui a imaginé de fort belles choses.* || IMAGINER, avec le pron. pers. régime indirect, Se représenter quelque chose dans l'esprit; Se figurer quelque chose sans beaucoup de fondement. *Imaginez-vous un homme qui soit riche, savant, etc. Il s'imagine être un grand docteur.* || Croire, se persuader. *Je ne saurais m'imaginer que cela soit comme on le raconte.* || IMAGINÉ, ÉE. participe.

IMAN. s. m. Ministre de la religion mahométane.

IMARET. s. m. Hôpital chez les Turcs.

IMBÉCILE. adj. des 2 genres. (lat. *imbecillis*, imbécile.) Qui est dans l'imbécillité. *Un vieillard imbécile.* || Il se dit, par exagér., D'une personne dépourvue d'esprit, ou qui parle, qui agit sottement. Très-fam. || *Imbécile de corps et d'esprit*, se dit D'une personne à qui l'âge et les indispositions ont ôté les forces du corps et affaibli la raison. || IMBÉCILE, subst. *C'est un imbécile.*

IMBÉCILEMENT. adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ. s. f. (On fait sentir les deux L.) Faiblesse d'esprit qui ôte plus ou moins la faculté de raisonner, de comprendre, etc. *L'imbécillité de l'enfance. L'imbécillité de l'âge. Être, tomber dans l'imbécillité.* || Par exagér., Sottise, niaiserie. *Cet homme est d'une imbécillité rare.* Très-fam.

IMBERBE. adj. des 2 genres. (lat. *imberbis*, imberbe.) Qui est sans barbe. *Menton imberbe.* || Par dénigrement, Très-jeune. *Ces docteurs imberbes veulent tout régenter.*

IMBIBER. v. a. (lat. *imbibere*, imbiber.) Abreuver, pénétrer d'eau ou de quelque autre liquide. *Imbiber une compresse, une éponge.* || Avec le pron. pers., Devenir imbibé d'eau ou de quelque autre liquide. *La terre s'imbibe d'eau.* || IMBIBÉ, ÉE. participe.

IMBIBITION. s. f. L'action d'imbiber, ou L'action, la faculté de s'imbiber.

IMBRIQUÉ, ÉE. adj. (lat. *imbricatus*, même signif.) t. d'hist. nat. Il se dit Des parties qui se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit. *Les écailles des poissons, les plumes des oiseaux, sont imbriquées. Le calice de cette fleur est formé d'écailles imbriquées.*

IMBROGLIO. s. m. (Mot italien qui se prononce *Imbroillo* à l'italienne, ou *Imbroille* à la française, sans faire sentir l'*i*, et en mouillant les *l*.) Embrouillement, confusion. || Pièce de théâtre dont l'intrigue est fort compliquée. *Les imbroglios italiens.*

IMBU, UE. participe passé de l'ancien verbe *Imboire*. (lat. *imbutus*, imbu.) Ne se dit qu'au fig. Rempli, pénétré. On l'applique Aux opinions, aux doctrines, aux préjugés, aux principes. *Imbu de bons, de mauvais principes, de sages, de fausses doctrines.*

IMITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *imitari*, imiter.) Qui peut être imité, qui doit être imité. *Cela n'est pas imitable.*

IMITATEUR, TRICE. adj. Qui imite, qui s'atta-

che à imiter. *Un esprit imitateur. Le peuple est imitateur.* || Subst., Une personne qui règle sa conduite, ses actions sur celles d'une autre. *Tous les chrétiens doivent être les imitateurs de* Jésus-Christ. || Un écrivain ou un artiste qui imite le style, la manière, le genre d'un autre. *Cet écrivain, cet artiste a eu beaucoup d'imitateurs.*

IMITATIF, IVE. adj. Qui imite. *Harmonie imitative.*

IMITATION. s. f. Action d'imiter, de quelque manière que ce soit; ou Le résultat de cette action. *Avoir l'instinct, le goût, la manie de l'imitation. Les arts d'imitation. Servile imitation. L'imitation ne saurait aller plus loin.* || *Cela est au-dessus de toute imitation*, se dit D'une chose qu'il est impossible de bien imiter. || Imitation, se dit, en littérature et dans les beaux-arts, Des ouvrages où l'on s'est proposé d'en imiter d'autres. *C'est plutôt une imitation qu'une traduction.* || *Cet ouvrage est une imitation de l'allemand, de l'anglais, etc.*, Est l'imitation d'un ouvrage écrit en allemand, en anglais, etc. || Imitation, par ellipse, l'*Imitation de* Jésus-Christ, livre de piété très-estimé. || A l'imitation de. loc. prépositive. A l'exemple de, sur le modèle, etc.

IMITER. v. a. Faire ou s'efforcer de faire exactement la même chose que fait une personne, un animal; contrefaire, copier. *Le singe imite l'homme. Imiter les manières, la voix de quelqu'un, le chant du rossignol, l'écriture, la signature d'une personne.* || Prendre la conduite, les actions d'une personne pour modèle. *Imiter les grands hommes. Imiter ses ancêtres. Imitez leur prudence. Imitons la nature.* || Dans les beaux-arts, Faire l'image, la ressemblance d'une chose. *Ce peintre, ce sculpteur s'attache à bien imiter la nature. La musique imite le bruit du tonnerre, les gémissements, les cris, etc.* || Il se dit D'un écrivain, d'un artiste qui s'efforce de prendre, dans ses compositions, le style, le genre, la manière d'un autre, ou qui fait un ouvrage dont l'idée principale, le plan, etc., lui ont été suggérés par l'ouvrage d'un autre. *Imiter les anciens. Ce tableau est imité de Raphaël.* || *Cet ouvrage est imité de l'anglais, de l'allemand, etc.*, Est imité d'un ouvrage écrit en anglais, en allemand, etc. || Imiter, en parlant Des choses, Ressembler. *Cette composition imite bien le diamant. Ce papier peint imite le velours.* || Imité, ée. participe.

IMMACULÉ, ÉE. adj. (lat. *immaculatus*, sans tache.) (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux M, et l'I conserve le son qui lui est naturel.) Qui est sans tache de péché. *L'immaculée conception de la Vierge*, ou simplement, *La conception immaculée.*

IMMANENT, ENTE. adj. (lat. *immanere*, être dedans.) t. de philosophie scolastique. Qui est continu, constant. *Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires.*

IMMANGEABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *manducare*, manger.) Qui ne peut pas se manger.

IMMANQUABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*mancus*, défectueux.) Qui ne peut manquer d'être, qui ne peut manquer d'arriver, de réussir. *C'est une affaire immanquable. Cela est immanquable.*

IMMANQUABLEMENT. adv. Infailliblement, sans manquer.

IMMARCESCIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *immarcescibilis*, même signif.) t. didactique. Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *materialis*, matériel.) Qualité, état, manière d'être de ce qui est immatériel.

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est sans aucun mélange de matière.

IMMATÉRIELLEMENT. adv. D'une manière immatérielle, en esprit.

IMMATRICULATION. s. f. (lat. *in*, sur, *matricula*, matricule.) Action d'immatriculer, ou État de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE. s. f. Enregistrement. Il s'est dit, autrefois, en parlant Des rentes sur l'hôtel de ville. || Il ne se dit aujourd'hui que de L'inscription d'un huissier parmi ceux qui ont le droit d'instrumenter près d'un tribunal, et de La patente qui lui confère ce droit.

IMMATRICULER. v. a. Mettre dans la matricule, insérer dans le registre. || Immatriculé, ée. participe.

IMMÉDIAT, ATE. adj. (lat. *in*, sans, *mediatio*, entremise.) Qui agit, qui est produit sans intermédiaire. *Cause, action immédiate. Pouvoir, effet immédiat.* || Qui suit ou précède sans intermédiaire. *Successeur, prédécesseur immédiat.* On a dit de même: *Vassal, seigneur immédiat.*

IMMÉDIATEMENT. adv. D'une manière immédiate. || *Immédiatement après*, Aussitôt après, incontinent après.

IMMÉMORIAL, ALE. adj. (lat. *immemorabilis*, immémorial.) Qui est si ancien qu'on n'en sait pas l'origine, qu'il n'en reste aucune mémoire. *Cela est d'un usage immémorial.*

IMMENSE. adj. des 2 genres. (lat. *immensus*, immense.) Qui est sans bornes, sans mesure; dont l'étendue, la grandeur est infinie. En ce sens, il ne se dit que De Dieu. || Qui est d'une très-grande étendue; et, par extens., Qui est très-considérable en son genre. *Une grandeur immense. Un océan, un désert, un commerce immense.* || Il se dit Des choses morales. *La bonté de Dieu est immense. Gloire, pouvoir, savoir immense.*

IMMENSÉMENT. adv. D'une manière immense.

IMMENSITÉ. s. f. Grandeur infinie, sans bornes. Il ne se dit proprement que De Dieu. || Une très-vaste étendue. *L'immensité de l'univers, des cieux.* || Il se dit, par extens., Des choses physiques ou morales, qui sont très-considérables dans leur genre. *L'immensité de ses richesses, de sa fortune. L'immensité de la miséricorde de Dieu.*

*Immérité, ée. adj. (lat. *immeritus*, immérité.) Que l'on n'a pas mérité.

IMMERSION. s. f. (lat. *immersio*, immersion.) Action par laquelle on plonge dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Dans les premiers siècles du christianisme, on baptisait par immersion.* || Immersion, en t. d'astron., L'entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète. *L'immersion de la lune dans l'ombre de la terre.*

IMMEUBLE. adj. des 2 genres. (lat. *immobilis*, immobile.) t. de jurispr. Qui ne peut être transporté d'un lieu à un autre. Il se dit Des biens-fonds, et de certaines autres choses qui leur sont assimilées par une fiction de la loi. *Les fonds de terre et les bâtiments sont immeubles par leur nature. Les animaux attachés à la culture, les instruments aratoires, etc., sont immeubles par leur destination. Obliger tous ses biens meubles et immeubles.* || Subst. *La vente d'un immeuble.* || *Immeuble fictif*, Toute chose que l'on considère comme immeuble, quoiqu'elle ne le soit pas de sa nature.

IMMINENCE. s. f. (lat. *imminens*, imminent.) Qualité de ce qui est imminent.

IMMINENT, ENTE. adj. Qui est près de tomber sur quelqu'un, sur quelque chose. Fig., *Ruine, disgrâce imminente. Péril imminent.*

IMMISCER (S'). v. pron. (lat. *immiscere*, mêler.) t. de jurispr. Se mêler. Il se dit De celui qui est appelé à une succession, et qui jouit des biens qui la composent comme propriétaire. || Dans le langage ordinaire, S'ingérer mal à propos dans quelque affaire, se mêler de quelque chose sans en avoir l'autorisation, le droit. *Il s'est immiscé dans cette querelle.* On dit quelquefois, surtout au barreau, *S'immiscer de faire quelque chose.*

IMMIXTION. s. f. t. de jurispr. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE. adj. des 2 genres. (lat. *immobilis*, immobile.) Qui ne se meut pas. *Demeurer immobile comme une statue.* || Fig., au sens moral, Ferme, inébranlable. *A cette nouvelle, il est resté calme et immobile.*

IMMOBILIER, IÈRE. adj. t. de jurispr. Immeuble, ou composé de biens immeubles. *Succession immobilière. Droit, fonds immobilier.* || Qui concerne, qui a pour objet un immeuble, des immeubles. *Vente, saisie, action immobilière.* Autrefois, *Héritier immobilier*, Celui qui héritait des immeubles d'une succession. || IMMOBILIER, subst., Les biens immeubles. A vieilli.

IMMOBILISATION. s. f. t. de jurispr. Action d'immobiliser, ou Le résultat de cette action.

IMMOBILISER. v. a. t. de jurispr. Donner à un effet mobilier la qualité d'immeuble, le convertir fictivement en immeuble. || IMMOBILISÉ, ÉE. participe.

IMMOBILITÉ. s. f. L'état d'une chose qui ne se meut point. *Il est dans un état d'immobilité complète.* || L'état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien.

IMMODÉRÉ, ÉE. adj. (lat. *immoderatus*, immodéré.) Excessif, violent. *Chaleur, ardeur, passion immodérée. Ris, luxe, désir, zèle immodéré.*

IMMODÉRÉMENT. adv. Sans modération, avec excès.

IMMODESTE. adj. des 2 genres. (lat. *immodestus*, immodeste.) Qui manque à la modestie, à la pudeur, aux bienséances. || Il se dit Des choses qui sont contraires à la modestie, à la pudeur. *Discours, regard, posture, action immodeste.*

IMMODESTEMENT. adv. D'une manière immodeste.

IMMODESTIE. s. f. Manque de modestie, de bienséance. || Manque de pudeur. *L'immodestie dans les discours, dans les regards.*

IMMOLATION. s. f. (lat. *immolare*, immoler.) Action d'immoler. Il ne se dit qu'au propre.

IMMOLER. v. a. Offrir en sacrifice. Il se dit Des victimes qu'on tuait chez le peuple juif, pour les offrir en sacrifice à Dieu, et De celles que les païens offraient aux idoles. || Il se dit, dans la religion chrétienne, Du sacrifice sanglant et du sacrifice non sanglant de JÉSUS-CHRIST. On l'emploie avec le pron. pers. *Sur cet autel où* JÉSUS-CHRIST *s'est tant de fois immolé pour nous.* || Fig., *Immoler quelqu'un à sa rage, à sa fureur, etc.*, Le tuer dans un transport de rage, de fureur, etc. || IMMOLER, dans le style poétique, Tuer, massacrer, égorger. *On les immola tous.* || IMMOLER, fig., Ruiner, perdre quelqu'un, ou détruire une chose, y renoncer, s'en priver, pour satisfaire quelque passion, pour obéir à quelque nécessité, à quelque devoir, etc. *Immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition, à sa gloire. Immoler ses intérêts au bien de l'État.* || Fig. et fam., *Immoler quelqu'un*, Le railler, le tourner en ridicule. || IMMOLER, avec le pron. pers., Exposer, sacrifier sa fortune, son bien-être ou sa vie pour quelqu'un, pour quelque chose. *S'immoler pour quelqu'un, pour la patrie. S'immoler au bien de l'État.* || Fig. et en plaisantant, *Je m'immole*, Je surmonte ma répugnance, je fais ce qu'on veut, et que je ne voulais pas faire. Dans un autre sens, *Il s'est immolé de bonne grâce*, Il s'est laissé railler, il a entendu raillerie. || IMMOLÉ, ÉE. participe.

IMMONDE. adj. des 2 genres. (lat. *immundus*, immonde.) Sale, impur. En parlant Des choses que certains législateurs ont déclarées impures. *Un animal immonde. Devenir immonde.* || Dans l'Écriture sainte, *L'esprit immonde, les esprits immondes*, Le démon, les diables.

IMMONDICE. s. f. Ordure, boue, saletés entassées dans les maisons, dans les rues. Il ne se dit guère qu'au plur. *Emporter, enlever, nettoyer les immondices.* || En t. de l'Écriture, *Immondice légale*, L'impureté légale dans laquelle les Juifs tombaient, lorsqu'il leur était arrivé de toucher quelque chose d'immonde.

IMMORAL, ALE. adj. (lat. *in*, non, *moralis*, moral.) Qui est sans principes de morale, sans mœurs. || Il se dit aussi Des choses contraires à la morale.

IMMORALITÉ. s. f. Opposition aux principes de la morale, absence de ces principes.

IMMORTALISER. v. a. (lat. *immortalis*, immortel.) Rendre immortel dans la mémoire des hommes. *Immortaliser son nom, sa mémoire.* || Avec le pron. pers. *S'immortaliser par ses ouvrages.* || IMMORTALISÉ, ÉE. participe.

IMMORTALITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est immortel. *L'immortalité de l'âme, des esprits.* || Vie perpétuelle dans le souvenir des hommes. *Un auteur qui travaille pour l'immortalité. Aspirer, aller à l'immortalité.*

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui n'est point sujet à la mort. *Dieu est immortel. L'âme est immortelle.* || Il se dit, dans le style poétique, Des choses qui ne peuvent point périr. *Le trône immortel de Dieu. L'éclat immortel qui l'environne.* || Il se dit, fig., De ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. *Haine, inimitié immortelle.* || Des choses dont on suppose que la mémoire doit toujours durer. *Il a fait des ouvrages immortels. Sa mémoire sera immortelle.* || IMMORTEL, substantiv., en parlant Des divinités du paganisme. *L'Olympe, séjour des immortels.*

IMMORTELLE. s. f. Plante de la famille des Composées, qui est ainsi nommée parce que ses fleurs ne se fanent jamais. || Dans le langage ordinaire, Les fleurs mêmes de cette plante.

IMMORTIFICATION. s. f. (lat. *in*, sans, *mortuum facere*, rendre mort.) État d'une personne qui n'est pas mortifiée. Il n'est que du style ascétique.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'est point mortifié. Il n'est que du style ascétique.

IMMUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *immutabilis*, immuable.) Qui n'est point sujet à changer. *Une immuable volonté.*

IMMUABLEMENT. adv. D'une manière immuable.

IMMUNITÉ. s. f. (lat. *immunitas*, exemption.) Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. *Les immunités de l'Église.* || *Immunités ecclésiastiques*, Les exemptions et les priviléges dont les ecclésiastiques jouissent.

IMMUTABILITÉ. s. f. (lat. *immutabilitas*, même signif.) État, qualité de ce qui est immuable.

IMPAIR, AIRE. adj. (lat. *impar*, impair.) t. d'a-

rithm., opposé à *Pair*. Il se dit Des nombres entiers qui ne sont pas composés de couples complets d'unités. *Trois, cinq, sept, etc. Tout nombre est pair ou impair.* || *Années impaires,* Celles qui sont exprimées par un nombre impair. || Impaire, fém., en botan., La foliole terminale de certaines feuilles pinnées. *Feuille ailée avec, sans impaire.*

IMPALPABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *palpabilis,* palpable.) Il se dit De ce qui est si ténu, si fin, si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher.

IMPANATION. s. f. (lat. *in,* dans, *panis,* pain.) t. dogmatique et de théologie. En parlant De l'opinion des luthériens, qui croient que la substance du pain n'est pas détruite dans le sacrement de l'eucharistie, et que le corps de Jésus-Christ y est avec le pain.

IMPARDONNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *per,* beaucoup, *donare,* accorder.) Qui ne mérite point de pardon, qui ne doit pas être pardonné. *Faute, outrage, affront impardonnable.*

IMPARFAIT, AITE. adj. (lat. *imperfectus,* imparfait.) Qui n'est pas achevé. || À qui il manque quelque chose pour être parfait. *Guérison, joie imparfaite.* || *Livre imparfait,* Livre imprimé où il manque quelque feuille. || *Prétérit* ou *passé imparfait,* ou subst. et plus ordinairement, *Imparfait,* Temps du verbe qui sert principalement à indiquer une action considérée comme présente par rapport à un temps passé; et qu'on emploie quelquefois aussi, dans les suppositions, par rapport à un temps présent ou même à un temps futur. *L'imparfait de l'indicatif, du subjonctif.*

IMPARFAITEMENT. adv. D'une manière imparfaite.

IMPARISYLLABIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *impar,* impair; grec *syllabè,* syllabe.) (S se prononce fortement, comme dans *Syllabe.*) t. de gramm. grecque. Il se dit Des noms qui ont, au génitif sing., une syllabe de plus qu'au nominatif.

IMPARTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *partibilis,* partageable.) t. de palais. Qui ne peut être partagé. A vieilli.

IMPARTAGEABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être partagé, qui n'est pas susceptible de partage. Peu usité.

IMPARTIAL, ALE. adj. (lat. *in,* sans, *partes,* parti.) Exempt de partialité, qui ne sacrifie point la justice ou la vérité à des préventions, à des affections, à des considérations particulières. *Juge, historien impartial.* Dans un sens analogue : *Jugement impartial.*

IMPARTIALEMENT. adv. Sans partialité.

IMPARTIALITÉ. s. f. Qualité, caractère de celui qui est impartial.

IMPASSE. s. f. (lat. *in,* négat., *passus,* pas.) Cul-de-sac, petite rue qui n'a point d'issue.

IMPASSIBILITÉ. s. f. (lat. *impassibilis,* impassible.) Qualité de ce qui est impassible. *Impassibilité stoïque.*

IMPASSIBLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas susceptible de souffrance. || Il se dit, par extens., De celui qui, par la force de son caractère, s'est mis au-dessus de la douleur. *Ils se montrèrent impassibles au milieu des plus cruels tourments.* || Fig., De celui qui ne se laisse déterminer dans ses jugements par aucune considération particulière. *Un juge impassible.*

IMPASTATION. s. f. (ital. *impastare,* pétrir.) t. de maçonn. Composition faite de substances broyées et mises en pâte.

IMPATIEMMENT. adv. (lat. *impatiens,* impatient.) Avec impatience, avec inquiétude d'esprit, avec chagrin. *Il supporte fort impatiemment ce revers. Il attend impatiemment.*

IMPATIENCE. s. f. Manque de patience; sentiment d'inquiétude que l'on éprouve, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente de quelque bien. *L'impatience dans les maux, dans les douleurs. Attendre avec impatience. Il a une grande impatience de vous voir.* || Il se dit, au plur., de L'espèce d'irritation nerveuse que cause l'impatience. *Avoir des impatiences.* Fam.

IMPATIENT, ENTE. adj. Qui manque de patience, soit dans la souffrance de quelque mal, soit dans l'attente de quelque bien. *Un malade impatient. Il est d'un naturel impatient. Il est impatient de partir, de combattre, etc.* || En poésie, *Impatient du joug, impatient du frein, etc.,* Qui ne peut supporter, souffrir le joug, le frein, etc.

IMPATIENTANT, ANTE. adj. Qui impatiente. Fam.

IMPATIENTER. v. a. Faire perdre patience. *Vous m'impatientez par vos discours. Rien n'impatiente plus que d'attendre.* || Avec le pron. pers., Perdre patience. *S'impatienter.* || Impatienté, ée. participe.

IMPATRONISER (S'). v. pron. (lat. *in,* dans, *patrocinium,* patronage.) Acquérir tant de crédit, tant d'autorité dans une maison, qu'on y gouverne tout. Fam., et se prend en mauvaise part. || Impatronisé, ée. participe.

IMPAYABLE. adj. des 2 genres. (ital. *impagato,* impayable.) Qui ne se peut trop payer. || Il se dit, fig., De ce qui est extraordinaire, très-bizarre, très-plaisant. *Le trait, l'aventure est impayable.* Fam.

IMPECCABILITÉ. s. f. (lat. *impeccabilis,* impeccable.) t. de théologie. État de celui qui est incapable de pécher. *L'impeccabilité par nature n'appartient qu'à Dieu seul.*

IMPECCABLE. adj. des 2 genres. t. de théologie. Incapable de pécher. *Il n'y a point d'homme impeccable.* || Dans le langage ordinaire, Incapable de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ. s. f. (lat. *impenetrabilis,* impénétrable.) État de ce qui est impénétrable. *L'impénétrabilité des corps.* || Fig., *L'impénétrabilité des conseils de Dieu, des secrets de la nature.*

IMPÉNÉTRABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être pénétré; au travers duquel on ne peut passer, pénétrer. *Un cuir impénétrable à l'eau. Un bois, une forêt impénétrable.* || Il se dit, en parlant De cette propriété qui fait que deux corps ne peuvent jamais occuper ensemble le même espace. *La matière est impénétrable.* || Impénétrable, se dit, fig., De ce que l'on ne peut connaître, expliquer. *Un mystère, un secret impénétrable.* || D'une personne qui cache soigneusement ses opinions, ses sentiments, ses desseins. *C'est un homme impénétrable.*

IMPÉNÉTRABLEMENT. adv. D'une manière impénétrable. Peu usité.

IMPÉNITENCE. s. f. (lat. *in,* non, *pœnitentia,* pénitence.) État d'un homme impénitent, endurcissement dans le péché. || *Impénitence finale,* L'impénitence dans laquelle on meurt.

IMPÉNITENT, ENTE. adj. Qui est endurci dans le péché, et n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu. Subst. *Les impénitents.* || *Mourir impénitent,* se dit D'un homme qui, après avoir mené une vie scandaleuse, meurt sans donner aucune marque de repentir et de pénitence.

IMPENSES. s. f. pl. (lat. *impensa,* dépense.) t. de jurispr. Dépenses qu'on fait pour entretenir une mai-

son, une terre, un héritage, ou pour les mettre en meilleur état.

IMPÉRATIF, IVE. adj. (lat. *imperativus*, impératif.) Impérieux. *Ton, air impératif.* Fam. || En jurispr., *Loi, disposition impérative*, Celle qui exprime un ordre absolu. || Impératif, en gramm., Mode des verbes qui exprime commandement, exhortation, défense, etc. *Le mode impératif. Forme, phrase impérative.* || Subst. *Un verbe à l'impératif. Les formes de l'impératif.*

IMPÉRATIVEMENT. adv. D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE. s. f. (lat. *imperatorius*, impérial.) t. de botan. Plante ombellifère, ainsi nommée à cause des grandes vertus qu'on attribuait à la racine de l'espèce appelée vulgairement *Angélique française.*

IMPÉRATRICE. s. f. (lat. *imperatrix*, impératrice.) La femme d'un empereur; ou La princesse qui, de son chef, possède un empire.

IMPERCEPTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *imperceptus*, inaperçu.) Qui ne peut être aperçu. *Animalcule, changement, nuance imperceptible.* || Il se dit aussi De ce qui a rapport à d'autres sens que la vue. *Une odeur si légère et si délicate, qu'elle est presque imperceptible. Le frémissement d'une cloche devient comme imperceptible sur la fin.* || Des choses que l'esprit ne peut apercevoir, qui échappent à l'attention. *Les transitions sont d'autant plus heureuses dans cet ouvrage, qu'elles y sont imperceptibles.*

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une manière imperceptible, peu à peu, insensiblement.

IMPERDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *perdere*, perdre.) Qu'on ne saurait perdre, dont le gain est sûr. Fam. *Procès, cause, partie imperdable.*

IMPERFECTION. s. f. (lat. *imperfectio*, imperfection.) État de ce qui n'est point achevé, parfait. *L'imperfection de notre nature.* || Défaut, ce qui fait qu'une personne ou une chose n'est point parfaite. *Imperfection du corps. Imperfection d'esprit. Corriger une imperfection.* || Imperfections, en librairie, se dit de Toutes les feuilles imprimées qui ne suffisent pas pour faire un volume parfait, et que, par cette raison, on met au rebut. A vieilli : on dit maintenant, *Défets.*

IMPERFORATION. s. f. (lat. *in*, non, *perforatus*, perforé.) t. de médec. Vice de conformation qui consiste en ce qu'une partie qui devrait être ouverte ne l'est pas.

IMPERFORÉ, ÉE. adj. t. de médec. Qui n'est pas ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, ALE. adj. (lat. *imperialis*, impérial.) Qui appartient à un empereur ou à un empire. *Couronne, dignité, armée impériale. Manteau impérial.* || *Villes impériales*, Les villes libres qui composaient le troisième collége du corps de l'empire d'Allemagne. || En t. d'armoiries, *Aigle impériale*, Les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes. || *Eau impériale*, Eau-de-vie distillée. || *Couronne impériale*, ou simplement, *Impériale*, Espèce de fritillaire panachée qui fleurit au printemps. || *Prune impériale*, ou simplement, *Impériale*, Grosse prune longue. || *Serge impériale*, ou simplement, *Impériale*, Serge faite de laine fine. || Impériaux, plur., substantiv., Les troupes de l'empereur d'Allemagne. *Les Impériaux campèrent sur une hauteur.* || Il se dit Des ministres de l'empereur d'Allemagne, dans une assemblée. *Les Impériaux proposèrent, à telle assemblée, de...*

IMPÉRIALE. s. f. Jeu de cartes qui tient du piquet et de la triomphe, et où l'on nomme également *Impériale*, Une certaine séquence de cartes.

IMPÉRIALE. s. f. Le dessus d'un carrosse. *Monter sur l'impériale.* Dans un sens analogue, *L'impériale d'un lit*, en parlant Des lits à l'ancienne mode.

IMPÉRIEUSEMENT. adv. (lat. *imperiosus*, impérieux.) Avec orgueil, avec hauteur, superbement. *Parler impérieusement. Traiter quelqu'un impérieusement.*

IMPÉRIEUX, EUSE. adj. Altier, hautain, qui commande avec orgueil. *Avoir la mine impérieuse, le geste, l'air, le ton impérieux.* || Il se dit, poétiquement, Des animaux, et même Des choses. *L'aigle impérieux. Les flots impérieux.* || Il se dit fig. Des choses pressantes, des choses auxquelles on ne peut résister. *Nécessité impérieuse. Besoin impérieux.*

IMPÉRISSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *perire*, périr.) Qui ne saurait périr. || Il se dit, par extens., Des choses qu'on suppose devoir durer très-long-temps. *Monument, souvenir, gloire impérissable.*

IMPÉRITIE. s. f. (lat. *imperitia*, impéritie.) (T se prononce comme C.) Incapacité, inhabileté; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession. *L'impéritie d'un chirurgien.*

IMPERMÉABILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *permeabilis*, perméable.) t. de physique. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE. adj. des 2 genres. t. de physique. Il se dit Des corps qui ne se laissent point traverser par certains autres corps. *Le verre est imperméable à l'eau. Cette étoffe est imperméable à la pluie.* || Il se dit absol. D'un cuir, d'une étoffe, etc., apprêtés de manière que l'eau ne saurait les traverser. *Drap, cuir imperméable.*

IMPERSONNEL, ELLE. adj. (lat. *impersonalis*, impersonnel.) t. de gramm. Il se dit Des verbes qui sont employés à la troisième personne du singulier, sans relation à un sujet déterminé. *Certains verbes personnels deviennent quelquefois impersonnels, comme,* Être, avoir, convenir, etc. Substantiv., *Un impersonnel,* seulement en parlant Des verbes impersonnels de leur nature. || Il se dit Des modes du verbe qui ne reçoivent pas d'inflexions indiquant les personnes. *L'infinitif et le participe sont des modes impersonnels. Les formes impersonnelles du verbe.*

IMPERSONNELLEMENT. adv. t. de gramm. D'une manière impersonnelle. Il se dit Des verbes personnels qui deviennent accidentellement impersonnels.

IMPERTINEMMENT. adv. (lat. *in*, non, *pertinere*, convenir.) Avec impertinence.

IMPERTINENCE. s. f. Caractère d'une personne ou d'une chose impertinente. || Il se dit Des paroles et des actions qui sont contre la bienséance, ou contre le bon sens. *Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'impertinences.* || Des paroles et des actions offensantes. *Il m'a fait cent impertinences. Il m'a écrit une lettre remplie d'impertinences.*

IMPERTINENT, ENTE. adj. Qui parle ou qui agit contre la bienséance, ou contre le bon sens. || Qui parle ou qui agit d'une manière offensante pour quelqu'un. *Je vous trouve bien impertinent d'oser....* || Il se dit Des actions, des discours contraires à la bienséance, à la raison. *Discours impertinent. Action impertinente.* || Offensant, insolent. *Réponse, mine impertinente.* || En t. de pratique, *Fait, article impertinent,* Fait, article qui n'a rien de commun avec la chose dont il s'agit. Vieux. || Impertinent, comme

substantif, en parlant Des personnes. *C'est un impertinent.*

IMPERTURBABILITÉ. s. f. (lat. *imperturbabilis*, imperturbable.) État de ce qui est imperturbable. *L'imperturbabilité de son âme, de sa mémoire.*

IMPERTURBABLE. adj. des 2 genres. Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir. *Il est imperturbable dans les résolutions qu'il a prises. Mémoire, sang-froid imperturbable.*

IMPERTURBABLEMENT. adv. D'une manière imperturbable.

IMPÉTRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *impetrare*, obtenir.) t. de droit. Qu'on peut impétrer. || *Bénéfice impétrable*, Bénéfice vacant par mort, ou qu'on peut obtenir par dévolu.

IMPÉTRANT, ANTE. s. t. de droit. Qui a obtenu des lettres du prince, ou quelque bénéfice.

IMPÉTRATION. s. f. t. de droit. Obtention. Il ne se dit que de L'action par laquelle on obtient des lettres du prince, ou quelque bénéfice.

IMPÉTRER. v. a. t. de droit. Obtenir en vertu d'une supplique, d'une requête. *Impétrer des lettres du prince. Impétrer un bénéfice.* || IMPÉTRÉ, ÉE. participe.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. (lat. *impetuosus*, impétueux.) Avec impétuosité. *Parler, agir impétueusement.*

IMPÉTUEUX, EUSE. adj. Violent, véhément, rapide. *Vent, torrent impétueux.* || Fig., Qui ne sait point se contenir, vif, bouillant, fougueux. *Homme, caractère impétueux. Éloquence impétueuse.*

IMPÉTUOSITÉ. s. f. Action, qualité de ce qui est impétueux. *L'impétuosité des flots, du vent, de la tempête, d'une attaque.* || Fig., Extrême vivacité dans l'esprit, dans le caractère, dans les manières. *L'impétuosité française. L'impétuosité de son humeur. Parler, agir avec impétuosité.*

IMPIE. adj. des 2 genres. (lat. *impius*, impie.) Qui n'a point de religion, qui a du mépris pour les choses de la religion. On le dit, dans le style poétique ou soutenu, De ce qui appartient aux personnes impies. *Leur bouche impie a vomi ce blasphème. Il osa porter sur eux ses mains impies.* || Il se dit De tout ce qui est contraire à la religion. *Sentiments, pensées, paroles impies. Actions impies.* || IMPIE, subst. *C'est un impie.*

IMPIÉTÉ. s. f. Mépris pour les choses de la religion. *Il affiche l'impiété.* || Il s'applique Aux actions et aux discours impies. *L'impiété de cette action révolte. Des discours pleins d'impiété.* || Action, parole, sentiment contraire à la religion. *Commettre, dire des impiétés. Cet ouvrage renferme des impiétés.*

IMPITOYABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, sans, *pietas*, pitié.) Qui est insensible à la pitié, qui est sans pitié, qui ne fait aucune grâce. *Homme, âme, cœur, juge, censeur impitoyable.*

IMPITOYABLEMENT. adv. D'une manière impitoyable, sans aucune pitié.

IMPLACABLE. adj. des 2 genres. (lat. *implacabilis*, implacable.) Qui ne peut être apaisé. *Homme, ennemi, colère, haine implacable.*

IMPLANTATION. s. f. (lat. *in*, dans, *plantare*, planter.) Action d'implanter, ou de s'implanter.

IMPLANTER. v. a. Insérer dans, ficher, planter une chose dans une autre. Peu usité. || Avec le pron. pers., il se dit Des corps qui adhèrent spontanément à un autre corps sans en faire essentiellement partie, comme des excroissances et des boutures naturelles, des cheveux de l'homme, du poil des animaux. *Les longues branches de quelques arbres retombent, et s'implantent dans la terre par leur extrémité. Le gui s'implante sur le chêne. Le lichen s'implante jusque dans les pores du rocher.* || IMPLANTÉ, ÉE. participe.

IMPLEXE. adj. des 2 genres. (lat. *implexus*, entortillé.) Il se dit Des ouvrages dramatiques où il y a reconnaissance ou péripétie, ou l'un et l'autre; et s'emploie surtout en parlant Du théâtre des anciens.

IMPLICATION. s. f. (lat. *implicare*, impliquer.) t. de jurispr. Action d'impliquer, état d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. || En t. d'école, Contradiction, en parlant Des propositions contradictoires. *Il y a implication dans ces deux propositions.*

IMPLICITÉ. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui s'en tire naturellement par induction, par conséquence. Il se dit par opposition à Explicite. || *Volonté implicite*, Celle qui se manifeste moins par des paroles que par certaines actions, par certains faits. || *Foi implicite*, Celle d'un homme qui, sans être instruit en détail de tout ce que l'Église a décidé, se soumet à tout ce qu'elle croit. Il se dit, par extens., d'Une confiance absolue dans l'opinion, dans les paroles de quelqu'un.

IMPLICITEMENT. adv. t. didactique. D'une manière implicite.

IMPLIQUER. v. a. Envelopper, engager, embarrasser. Il se dit en parlant De crime ou de quelque affaire fâcheuse. *On l'a impliqué dans cette accusation.* || Des choses qui en font supposer d'autres, qui les renferment, les comprennent implicitement. *L'idée d'homme implique les idées d'intelligence et de volonté.* || *Cela implique contradiction*, se dit Des propositions, des discours où il y a contradiction. On dit absol., en t. d'école, *Cela implique. Il implique de dire que...* || IMPLIQUÉ, ÉE. participe.

IMPLORER. v. a. (lat. *implorare*, implorer.) Demander humblement et avec instance quelque secours, quelque faveur, quelque grâce. *Implorer l'assistance de Dieu, la clémence du vainqueur, la protection d'un grand prince.* || *Implorer le bras séculier*, Recourir à la justice séculière, à la puissance temporelle, pour faire mettre à exécution les sentences de la justice ecclésiastique. || IMPLORÉ, ÉE. participe.

IMPOLI, IE. adj. (lat. *impolitus*, impoli.) Qui est sans politesse. Il se dit Des personnes et des choses. *Homme impoli. Réponse impolie.* || Substantiv. *Vous êtes un impoli.*

IMPOLIMENT. adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE. s. f. Manque de politesse, ignorance ou mépris des règles de la politesse. *L'école du monde corrige l'impolitesse.* || Il s'applique Aux actions et aux paroles d'une personne impolie. *L'impolitesse de ce procédé, de cette réponse.* || Action, procédé contraire à la politesse. *Je n'ai reçu de lui que des impolitesses.*

IMPOLITIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, grec *politicos*, politique.) Qui est contraire à la bonne, à la saine politique. *Mesure, conduite impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT. adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*ponderare*, peser.) t. de physique. Il sert à qualifier Diverses substances dont la matérialité est constatée, mais dont le poids spécifique échappe à nos déter-

minations, de sorte qu'on ne peut affirmer que ces substances obéissent à l'action de la pesanteur.

IMPOPULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. —*popularis*, populaire.) Qui n'est pas conforme aux désirs du peuple. *Acte, loi impopulaire.* || En parlant Des personnes, Qui déplaît au peuple, qui n'a pas l'affection du peuple. *Prince, ministre impopulaire.*

IMPOPULARITÉ. s. f. Défaut de popularité, défaut de l'affection du peuple.

IMPORTANCE. s. f. (lat. *importare*, importer.) Ce qui fait qu'une chose est d'un grand intérêt, est considérable par elle-même, ou par les circonstances qui l'accompagnent, ou par les suites qu'elle peut avoir. *L'importance d'une question, d'une affaire. En toutes choses, il est d'une grande importance de bien commencer.* || *Mettre, attacher de l'importance à une chose*, La considérer comme ayant beaucoup d'importance. || IMPORTANCE, Autorité, crédit, influence. *C'est un homme d'importance.* || Il se dit en mauvaise part, et s'applique À ceux qui montrent de l'orgueil, de la vanité, qui veulent paraître plus considérables qu'ils ne le sont réellement. *Faire l'homme d'importance. Prendre un ton d'importance.* || D'IMPORTANCE. loc. adv. Très-fort, extrêmement. Il ne se dit guère que Des mauvais traitements. *Nous les avons étrillés d'importance.*

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable, d'un grand intérêt. *Service important. Parole, question, affaire importante. Cela n'est pas fort important.* || Il se dit Des personnes qui jouissent d'une certaine autorité, d'un grand crédit, d'une grande influence. *C'est un homme, un personnage important.* || IMPORTANT, substantiv., La chose importante, l'essentiel. *En toute affaire, l'important est de savoir ce qu'on veut.* || Homme vain qui cherche à donner aux autres et qui a souvent lui-même une opinion exagérée de sa qualité, de son mérite, de son crédit. *Faire l'important.*

IMPORTATION. s. f. terme de commerce. Action d'importer. *Permettre l'importation des blés étrangers. Brevet d'importation.* || Il se dit Des marchandises importées. *Les importations ont été beaucoup moins considérables que les exportations.*

IMPORTER. v. a. t. de commerce. Apporter, introduire dans un pays des productions étrangères, une industrie créée à l'étranger, etc. || IMPORTÉ, ÉE. participe.

IMPORTER. v. n. (Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes.) Être d'importance, de conséquence. *Cela ne lui importe en rien. Que vous importe cela ? Qu'importent ses menaces ?* || Il se prend comme verbe impers. *Il importe pour la sûreté publique, à la sûreté publique. Il m'importait que vous fussiez présent.* || Il s'emploie dans un grand nombre de phrases, la plupart négatives ou interrogatives, qui servent à marquer L'indifférence que l'on a ou que l'on doit avoir pour quelque chose, le peu de cas que l'on en fait ou que l'on en doit faire. *Qu'importe la puissance, la gloire, si elle ne rend point heureux ? N'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel, etc. Peu importe sur qui tombera le sort. J'y périrai, n'importe.*

IMPORTUN, UNE. adj. (lat. *importunus*, importun.) Fâcheux, incommode, qui déplaît, qui ennuie, qui fatigue par ses assiduités, par ses discours, par ses demandes, etc. *Une foule importune de courtisans, de flatteurs.* || Substantiv. *C'est un importun.* || IMPORTUN, se dit également, tant au sens physique qu'au sens moral, Des choses qui deviennent incommodes par leur continuité, leur fréquence, etc. *Un vent, un bâbil importun. Les cloches, les mouches sont importunes. Visites, demandes importunes. Une idée importune.*

IMPORTUNÉMENT. adv. D'une manière importune. Peu usité.

IMPORTUNER. v. a. Incommoder, fatiguer par ses assiduités, par ses demandes, par ses questions, etc. *Je crains de vous importuner. Je suis honteux de vous importuner de tant de sollicitations.* || Fig. et poétiq., *Importuner les dieux, le ciel de ses prières, de ses vœux*, Implorer souvent et mal à propos la Divinité. || IMPORTUNER, se dit, tant au sens physique qu'au sens moral, Des choses qui incommodent, qui lassent, qui causent de l'ennui. *Ce souvenir l'importunait. Il est importuné de demandes, de visites.* || IMPORTUNÉ, ÉE. participe.

IMPORTUNITÉ. s. f. Action d'importuner. *Il fallut céder à l'importunité de leurs demandes.*

IMPOSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *impositio*, imposition.) Qui doit, qui peut être imposé; qui est sujet aux impositions, aux droits.

IMPOSANT, ANTE. adj. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. *Ton, regard imposant. Figure, attitude imposante.* || Il se dit Des choses qui élèvent l'âme et qui la remplissent d'une admiration mêlée de respect. *Un spectacle imposant. Une cérémonie imposante.* || *Force imposante, forces imposantes*, Forces militaires considérables.

IMPOSER. v. a. Mettre dessus. En ce sens, il ne se dit guère au propre que dans cette phrase, *Imposer les mains.* || Fig., *Imposer un nom*, Donner un nom, donner une dénomination. || IMPOSER, fig., Charger quelqu'un d'une chose incommode, pénible ou difficile; prescrire, infliger. *Imposer un joug insupportable, des conditions très-dures. S'imposer une tâche. Imposer des peines, une pénitence.* || *Imposer silence*, Ordonner qu'on se taise, faire qu'on se taise. || Fig., *Imposer silence aux passions*, Les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme, qu'elles ne l'agitent. || Fig., *Imposer silence aux médisants, à la calomnie, au mensonge, etc.*, Les réduire au silence, faire que les médisances, que les calomnies, etc., ne trouvent plus de crédit, et que ceux qui les répandent soient par là forcés de se taire. || IMPOSER, se dit particulièrement en parlant Des tributs dont on charge les peuples, des droits, des contributions que le gouvernement exige des particuliers dans l'intérêt commun. *Imposer un tribut sur une province conquise. Imposer de nouvelles contributions, de nouvelles charges. Imposer un pays, une commune.* On dit dans le même sens, *Imposer quelqu'un à tant;* et avec le pron. pers. régime direct, *S'imposer.* || Faire une espèce de violence à quelqu'un pour qu'il accueille une personne, pour qu'il accepte une chose. *Il voulait nous imposer ses créatures.* || *Imposer du respect*, Inspirer du respect. || Absol., *Imposer*, Inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte. || *En imposer*, a été pris souvent dans le sens précédent; mais il signifie plus exactement, Tromper, abuser, surprendre, en faire accroire. || IMPOSER, Imputer à tort. A vieilli. || IMPOSER, en t. d'imprim., Ranger, disposer les pages qui doivent composer une forme, de telle sorte qu'elles se trouvent dans l'ordre convenable sur la feuille imprimée et pliée. *Imposer une feuille.* || IMPOSÉ, ÉE. participe.

IMPOSITION. s. f. Action d'imposer. Il n'est d'usage au propre que dans cette phrase, *L'imposition des mains.* || Il se dit, fig., Des noms qu'on donne. *La première imposition des noms a été faite par Adam.* || Fig., de L'action d'imposer quelque chose de pénible, d'onéreux, comme une peine, un tribut, un droit, des contributions. *L'imposition d'une peine, d'une pénitence, de la contribution foncière.* || Absol., Droit, contribution imposée sur les choses ou sur les personnes. *Lever, faire payer les impositions.* || IMPOSITION, en t. d'imprim., Action ou manière d'imposer les pages d'une forme.

IMPOSSIBILITÉ. s. f. (lat. *impossibilis*, impossible.) Défaut de possibilité. *Impossibilité absolue, relative.* || *Impossibilité métaphysique*, se dit De ce qui implique contradiction. *Il y a impossibilité métaphysique qu'une chose soit et ne soit pas.* || *Impossibilité physique*, se dit D'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature. *Il y a impossibilité physique qu'un fleuve remonte vers sa source.* || *Impossibilité morale*, se dit D'une chose qui est vraisemblablement impossible. *Il y a impossibilité morale qu'un homme de bien fasse une mauvaise action.*

IMPOSSIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. *Il n'y a rien d'impossible à Dieu. Cela est moralement, physiquement impossible.* || Par extens., Qui est très-difficile. *Il lui est impossible de rester longtemps chez lui.* || Subst. *Entreprendre, tenter l'impossible.* || Par exagérat., *Je ferais l'impossible pour vous, pour lui, etc.*, Il n'y a rien que je ne fisse pour vous obliger, etc. || *Réduire quelqu'un à l'impossible*, En exiger ce qu'il ne peut faire; ou, en termes de logique, Le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction. || Prov., *A l'impossible nul n'est tenu.* || Fig. et fam., *Gagner l'impossible, perdre l'impossible, etc.*, Gagner beaucoup, perdre beaucoup, etc. || PAR IMPOSSIBLE. Formule dont on se sert, dans le discours, lorsqu'on suppose une chose qu'on sait bien être impossible. *Si, par impossible, on redevenait jeune.*

IMPOSTE. s. f. (lat. *impositus*, imposé.) t. d'archit. La dernière pierre du pié droit d'une porte ou d'une arcade, faisant saillie sur les autres pierres, ayant ordinairement quelques moulures, et sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade.

IMPOSTEUR. s. m. (lat. *impostor*, imposteur.) Celui qui en impose, qui trompe. || Un calomniateur qui impute faussement à quelqu'un quelque chose de préjudiciable et d'odieux. || Celui qui invente, qui débite une fausse doctrine pour séduire les hommes, pour faire secte. || Celui qui tâche de tromper, soit par de fausses apparences de piété, de sagesse, de probité, soit en voulant se faire passer pour un autre homme qu'il n'est. *Démasquer les imposteurs.* || Adj. *Un éloge imposteur.*

IMPOSTURE. s. f. Action de tromper, d'en imposer. || Calomnie, ce que l'on impute faussement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. || Hypocrisie, déguisement, tromperie dans ses mœurs, dans sa conduite. || Il se dit fig. Des choses qui font illusion, qui causent des illusions. *Les arts séduisent par une imposture agréable.*

IMPÔT. s. m. (lat. *impositus*, imposé.) Charge publique, droit imposé sur certaines choses. *Impôt territorial, foncier, sur les personnes, sur les vins, sur les fers, etc. Asseoir, lever, percevoir les impôts. Augmenter, diminuer les impôts.* || Absol., en législation, Les impôts en général, La manière de les établir. *Le vote, l'assiette de l'impôt.* || Fig., Ce que l'on paye pour des besoins imaginaires, pour des plaisirs. *Le luxe est un impôt que la vanité paye à l'industrie.*

IMPOTENCE. s. f. (lat. *impotens*, faible.) t. de médec. État de celui qui est impotent.

IMPOTENT, ENTE. adj. Estropié, qui est privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, etc., soit par vice de nature, soit par accident. *Il est impotent d'un bras. Un bras impotent, une jambe impotente, etc.* || Substantiv. *Un impotent.*

IMPRATICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non; grec *prattéin*, faire.) Qui ne peut se faire, s'exécuter. *Ce projet est impraticable.* || Il se dit Des lieux où l'on ne peut passer, où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté. *Les chemins sont impraticables.* || D'une maison, d'un appartement, d'une chambre qui a des inconvénients tels, qu'on ne peut l'habiter. *La fumée rend cette chambre impraticable.* || Fig., Insociable, très-difficile à vivre. *Caractère, esprit, humeur impraticable.*

IMPRÉCATION. s. f. (lat. *imprecatio*, imprécation.) Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un. *Faire, vomir des imprécations contre quelqu'un, le charger d'imprécations.* || En rhétor., Figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle.

IMPRÉGNER. v. a. (lat. *in*, dans, *prægnans*, rempli.) Il se dit D'un corps solide ou fluide dans lequel pénètrent et se répandent les particules d'une substance. *Imprégner une liqueur de sels, une étoffe d'une matière colorante. Vos habits sont imprégnés de cette odeur.* || Il s'emploie, figur., en parlant Des opinions, des principes, etc., inculqués dans l'esprit. *Dès sa jeunesse, il a été imprégné de ces doctrines.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Les balles de coton s'imprègnent quelquefois de miasmes pestilentiels. Les préjugés dont leur esprit s'était imprégné.* || IMPRÉGNÉ, ÉE. participe.

IMPRENABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *prehendere*, prendre.) Qui ne peut être pris. Se dit De villes et de places de guerre. *Il n'y a guère de places imprenables.* || Très-difficile à prendre.

IMPRESCRIPTIBILITÉ. s. f. (lat. —*præscriptio*, prescription.) t. de droit. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE. adj. des 2 genres. t. de droit. Qui n'est pas susceptible de prescription. || Dans le langage ordin. *Les droits de la nature sont imprescriptibles.*

IMPRESSES. adj. *Voyez* INTENTIONNELLES.

IMPRESSION. s. f. (lat. *impressio*, impression.) Action par laquelle une chose appliquée à une autre y laisse une empreinte, des traits, etc.; ou Le résultat de cette action. *L'impression d'un cachet sur la cire. Ses pas étaient si légers, que le sable en recevait à peine l'impression.* || En t. d'anat., *Impressions digitales*, Légères dépressions qu'on observe à la face interne des os du crâne, et qu'on dirait faites par l'impression des doigts. || IMPRESSION, L'action ou la manière de tirer des empreintes d'une surface où il y a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur qui, par compression, se reporte sur une autre surface. *L'impression de cette étoffe a été manquée.* || L'action d'imprimer un livre, etc., ou Le résultat de cette action. *Diriger, surveiller l'impression d'un ouvrage. Livrer, envoyer un mémoire à l'impression.* || Édition. *Les anciennes impressions sont aujourd'hui fort recherchées.* || IMPRESSION, L'effet que l'action d'une chose quelconque produit sur un corps. *Il*

est sensible aux moindres impressions de l'air. L'impression que les objets font sur nos sens. Les impressions de la douleur, du plaisir. || Ce qui reste de l'action qu'une chose a exercée sur un corps. *L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées. Cette colique m'a laissé quelque impression de douleur.* || IMPRESSION, fig., L'effet qu'une cause quelconque produit dans le cœur ou dans l'esprit. *Les premières impressions sont ordinairement les plus durables. Affaiblir, détruire, effacer l'impression qu'une personne a reçue de quelque chose. La peine, le châtiment, les caresses ne font aucune impression sur ces âmes-là.* || IMPRESSION, t. de peint., La couleur qui se met sur la toile ou sur un panneau, soit à l'huile, soit en détrempe, et qui sert de première couche à l'ouvrage. || *Peinture d'impression*, La peinture à couches plates que font les peintres en bâtiments.

* IMPRESSIONNABLE. adj. des 2 genres. Facile à émouvoir.

* IMPRESSIONNER. v. a. Causer une impression, une sensation ; émouvoir.

IMPRÉVOYANCE. s. f. (lat. *improvidentia*, même signif.) Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, UE. adj. Qu'on n'a pas prévu, et qui arrive lorsque l'on y pense le moins. *Retour, accident imprévu. Mort imprévue.*

IMPRIMER. v. a. (lat. *imprimere*, imprimer.) Faire ou laisser une empreinte sur quelque chose, y marquer des traits, une figure. *Imprimer un sceau sur de la cire.* Avec le pron. pers. *Leurs pas s'imprimaient sur la neige.* || Il se dit de L'impression, à l'encre noire ou en couleur, qui se fait par l'application et la pression d'une surface sur une autre. *Imprimer des lithographies, des toiles, des indiennes, etc.* || Marquer, empreindre des lettres sur du papier ou sur quelque autre chose semblable, avec des caractères fondus ou gravés, que l'on a chargés d'encre ; et, par ext., Faire tous les travaux nécessaires pour la confection d'un livre, etc. *Imprimer un livre, un mémoire, une affiche. Imprimer* in-folio, in-quarto, in-octavo, etc. || Faire imprimer, publier par la voie de l'impression. *Il n'a encore rien imprimé.* || *Se faire imprimer*, Mettre au jour quelque ouvrage. || IMPRIMER, fig., *Il imprime à tous ses ouvrages un cachet original. Cette action imprime à sa mémoire une honte éternelle.* || Il se dit Des sentiments, des images, etc., qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. *Ce spectacle lui imprima une grande terreur. Il faut imprimer de bonne heure les sentiments de la vertu dans le cœur des jeunes gens. La présence du souverain imprime du respect.* Avec le pron. pers. *Ce qu'on apprend, quand on est jeune, s'imprime mieux dans l'esprit, dans la mémoire.* || IMPRIMER, se dit Du mouvement, de la vitesse, etc., qu'un corps communique à un autre corps. *Le mouvement, la force, la vitesse qu'un corps imprime à un autre.* || Fig., *Cette découverte imprimait aux idées une direction nouvelle.* || IMPRIMER, en peint., Donner à une toile ou à un panneau la préparation nécessaire pour y peindre un tableau || Parmi les peintres en bâtiments, Enduire d'une ou de plusieurs couches de couleur des ouvrages de serrurerie, de menuiserie, etc. || IMPRIMÉ, ÉE. participe. || Subst., en parlant de Petites brochures ou de feuilles volantes. *Distribuer des imprimés.*

IMPRIMERIE. s. f. L'art d'imprimer des livres, etc. || Collect., Les caractères, les presses, et tout ce qui sert à l'impression des ouvrages. *Les ustensiles, le matériel d'une imprimerie.* || Un établissement où l'on imprime des livres, etc. *L'imprimerie royale.* || *Imprimerie en taille-douce, imprimerie lithographique*, Établissement, lieu où l'on imprime des gravures en taille douce, des lithographies.

IMPRIMEUR. s. m. Celui qui fait imprimer des livres, etc., par des ouvriers qu'il paye et qu'il dirige. *Imprimeur du roi, de l'Institut. Maître imprimeur. Imprimeur-libraire.* || *Imprimeur en taille-douce, imprimeur lithographe*, Celui qui a un établissement dans lequel on imprime des gravures, des lithographies. || IMPRIMEUR, L'ouvrier qui travaille à la presse, qui tire les feuilles d'un ouvrage, ou des gravures, des lithographies, etc. *Compagnon imprimeur.* || Par extens., Tout ouvrier qui travaille dans une imprimerie.

IMPROBABLE. adj. des 2 genres. (lat. *improbabilis*, improbable.) Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE. adj. (lat. *improbatio*, improbation.) Qui désapprouve, qui marque improbation. *Geste, coup d'œil improbateur.* || Substant., *C'est un improbateur décidé de tout ce que font les autres.*

IMPROBATION. s. f. Action d'improuver. *Murmure improbateur.*

IMPROBITÉ. s. f. (lat. *improbitas*, improbité.) Défaut de probité, mépris de la justice et de l'honnêteté.

IMPRODUCTIF, IVE. adj. (lat. *in*, non, *producere*, produire.) Qui ne produit point, qui ne rapporte point. *Capitaux improductifs. Terre improductive.*

IMPROMPTU. s. m. (Terme latin.) Ce qui se fait sur-le-champ, sans avoir été prémédité, préparé. *Ce concert était un impromptu.* Adj., *Dîner, bal, concert impromptu.* || Épigramme, madrigal, ou autre petite pièce de poésie faite sur-le-champ. *Il fait des impromptu sur tout.* Quelques-uns lui donnent un *s* au pluriel. *Faire des impromptus.* || *Un impromptu fait à loisir*, se dit, par plaisanterie, d'Une petite pièce de poésie, d'un bon mot, etc., qui a été préparé d'avance, et que l'auteur donne comme fait, comme trouvé sur-le-champ.

IMPROPRE. adj. des 2 genres. (lat. *improprius*, impropre.) Qui ne convient pas, qui n'est pas juste, exact. En parlant Du langage, *Mot, expression impropre.*

IMPROPREMENT. adv. D'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste, exacte. En parlant Du langage, *C'est parler improprement que de s'exprimer ainsi.*

IMPROPRIÉTÉ. s. f. Qualité de ce qui est impropre. En parlant Du langage, *L'impropriété de ses expressions rend son style obscur.*

IMPROUVER. v. a. (lat. *improbare*, improuver.) Désapprouver, blâmer. || IMPROUVÉ, ÉE. participe.

IMPROVISATEUR, TRICE. s. (lat. *improvisus*, imprévu.) Qui improvise, qui a le talent d'improviser.

IMPROVISATION. s. f. Action d'improviser des vers, un discours, de la musique. || Vers, discours, musique qu'on improvise.

IMPROVISER. v. n. Faire, sans préparation et sur le-champ, des vers sur une matière donnée. || Il se di d'un musicien qui compose et exécute sur-le-champ un morceau de musique. || Parler d'abondance. || V. a. Se dit De toute chose faite sans préparation et sur-le-champ. *Improviser des vers, un discours, des variations sur un air, une fête, un bal, etc.* Quand il ne s'applique point à Des vers, à un discours ou à

de la musique, il est fam. || Improvisé, ée. participe.

IMPROVISTE (A L'). loc. adv. Subitement, lorsqu'on y pense le moins.

IMPRUDEMMENT. adv. (lat. *imprudentia*, imprudence.) Avec imprudence. *Agir, parler, répondre imprudemment.*

IMPRUDENCE. s. f. Défaut, manque de prudence. *Il l'a fait par imprudence. Il y a bien de l'imprudence à se conduire ainsi.* || Action contraire à la prudence. *Il fait souvent des imprudences.*

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui manque de prudence. || Il se dit Des actions et des discours. *Conduite, action imprudente. Discours, zèle imprudent.*

IMPUBÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *impubis*, même signif.) T. de droit romain. Il se dit De celui ou celle qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté. || Subst., *Les impubères ne peuvent tester.*

IMPUDEMMENT. adv. (lat. *impudentia*, impudence.) Effrontément, avec impudence. *Parler, répondre, mentir impudemment.*

IMPUDENCE. s. f. Effronterie, manque de pudeur. || Il se dit Des actions et des paroles impudentes. *Il mérite d'être châtié pour ses impudences.*

IMPUDENT, ENTE. adj. Insolent, effronté, qui n'a point de pudeur. *C'est une impudente créature. C'est un impudent menteur.* || Il se dit Des actions et des paroles qui blessent la pudeur, ou qui sont trop libres, trop hardies. *Action impudente. Discours impudent.* || Subst., il ne se dit que Des personnes. *C'est un impudent.*

IMPUDEUR. s. f. Défaut, manque de pudeur. *Il y a de l'impudeur dans son geste, dans son attitude.* || Défaut, manque de cette honnête retenue que doit imposer à tout homme le sentiment de sa dignité personnelle. *Gorgés de biens, ils osent, avec impudeur, demander de nouveaux dons.*

IMPUDICITÉ. s. f. (lat. *impudicus*, impudique.) Vice contraire à la chasteté. *L'impudicité perd le corps et l'âme.* || Il se dit Des actions impudiques. *Les révoltantes impudicités de Néron.*

IMPUDIQUE. adj. des 2 genres. Qui fait des actions contraires à la chasteté. || Il se dit De tout ce qui blesse la chasteté dans les actions ou dans les discours. *Désirs, regards, gestes impudiques. Paroles, chansons impudiques.* || Subst., ne se dit que Des personnes. *C'est un impudique.*

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique.

IMPUGNER. v. a. (lat. *impugnare*, attaquer.) Attaquer, combattre une proposition, un point de doctrine, un droit. Vieux. || Impugné, ée. participe.

IMPUISSANCE. s. f. (lat. *impotentia*, impuissance.) Manque de pouvoir, de moyens pour faire quelque chose. *Je suis dans l'impuissance de vous servir. Mettre quelqu'un dans l'impuissance d'agir.* || L'incapacité d'avoir des enfants, causée ou par un vice de conformation, ou par quelque accident. En parlant D'un homme. *L'impuissance ne peut être alléguée pour désavouer un enfant.*

IMPUISSANT, ANTE. adj. Qui a peu ou point de pouvoir. || En parlant Des choses, Incapable de produire aucun effet. *Haine, colère impuissante. Efforts impuissants.* || Impuissant, se dit De celui qui, par vice de conformation ou par quelque faiblesse naturelle ou accidentelle, est incapable d'engendrer. || Subst., dans cette dernière acception. *Épouser un impuissant.*

IMPULSIF, IVE. adj. (lat. *impulsio*, impulsion.) Qui agit par impulsion.

IMPULSION. s. f. Action de pousser; mouvement ou tendance à se mouvoir qu'un corps donne à un autre par le choc. *Force d'impulsion. Un corps qui résiste à l'impulsion d'un autre.* || Fig., au sens moral, L'action d'exciter, d'encourager, de pousser quelqu'un à faire une chose. *Obéir, céder aux impulsions d'une volonté étrangère. Suivre l'impulsion de son cœur.*

IMPUNÉMENT. adv. (*impunitas*, impunité.) Avec impunité, sans subir aucune punition. *C'est un homme qu'on n'offense point impunément.* || Il s'applique À des actions qui ne sont ni des crimes, ni des fautes, mais desquelles il peut résulter quelque préjudice, quelque désagrément ou inconvénient pour celui qui les fait. *Cet homme ne saurait faire impunément le moindre excès,* Il ne peut faire le moindre excès sans en être incommodé.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition. En parlant Des offenses, des fautes, des crimes. *Cette faute ne demeurera pas impunie.* || Il se dit Des personnes. *Le coupable ne restera pas impuni.*

IMPUNITÉ. s. f. Manque de punition, exemption d'une peine méritée. *L'impunité enhardit au crime.*

IMPUR, URE. adj. (lat. *impurus*, impur.) Qui n'est pas pur, qui est altéré ou corrompu par quelque mélange, qui est souillé. *Des eaux impures.* || Fig., *Être né d'un sang impur,* Être né de parents flétris, connus pour de malhonnêtes gens. Dans un sens analogue, *Une race impure.* || Impur, fig., Impudique. Ne se dit guère Des personnes. *Pensées, mœurs impures.*

IMPURETÉ. s. f. Ce qu'il y a dans une chose d'impur, de grossier et d'étranger, qui l'altère ou la gâte. *L'impureté de l'air, des métaux, des humeurs.* || *Impureté légale,* La souillure que l'on contractait en faisant certaines choses défendues par la loi des Juifs. || Impureté, fig., Impudicité. *Vivre dans l'impureté. Le démon de l'impureté.* || Au plur., Obscénités. *Ce livre est rempli d'impuretés.*

IMPUTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *imputare*, imputer.) Qui peut, qui doit être attribué à. || Il se dit, en t. de fin. et de jurispr., D'une somme, d'une valeur qui doit être imputée sur une autre.

IMPUTATION. s. f. Action d'attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. Il se dit Des accusations faites sans preuve. *Voilà une imputation faite bien légèrement. Imputation fausse, calomnieuse.* || Imputation, t. de fin. et de jurispr., Compensation d'une somme avec une autre; déduction d'une somme, d'une valeur sur une autre. || Imputation, t. de théol., L'application des mérites de Jésus-Christ.

IMPUTER. v. a. Attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme. *On lui impute une mauvaise action. Vous ne pouvez l'imputer qu'à vous-même. On ne doit imputer cela qu'au hasard.* || *Imputer à crime, à faute, à blâme, à déshonneur,* Trouver, dans une action qui paraît indifférente ou même louable, de quoi blâmer celui qui l'a faite, et lui en faire un reproche, un crime. || *Imputer à négligence, à oubli, etc.,* Attribuer à négligence, à oubli, etc. || Imputer, t. de fin. et de jurispr., Appliquer un payement à une certaine dette; déduire une somme, une valeur sur une autre, l'en rabattre. || Imputer, t. de théol., se dit De l'application des mérites de Jésus-Christ. || Imputé, ée. participe.

IN. (Mot latin.) Particule qui entre, avec deux sens différents, dans la composition de beaucoup de mots : 1° comme *In* en latin, elle signifie *Dans*, 2° comme *In* et *Non* en latin, et comme l'A privatif

en grec, elle emporte une idée négative ou privative. || Elle a le premier sens dans les mots *Imbu, incorporer, etc.* || Elle conserve ce même sens, avec la prononciation latine ou italienne, dans plusieurs expressions empruntées du latin et de l'italien, comme *In manus, In naturalibus, In petto, etc.* Voyez MANUS (IN), NATURALIBUS (IN), ETC. || En t. d'impr. et de libr., *In-folio, in-quarto, in-octavo, etc.*, pour dire que La feuille de papier est pliée en deux, en quatre, etc.; et, dans ces expressions, *In* prend le son nasal; mais il le perd dans *In-octavo*, qui se dit de la feuille pliée en huit : on prononce *I-noctavo*, à cause de la voyelle initiale du second mot. || Dans un très-grand nombre de mots français, la particule *In* donne au mot composé un sens contraire à celui du mot simple. Elle est alors négative ou privative. *Docile, indocile; patient, impatient; etc.* || On trouvera dans le Dictionnaire les mots ainsi composés que l'usage a autorisés. Il y en a beaucoup d'autres que des écrivains ont faits et employés, mais qui ne sont pas généralement admis. || Dans les mots composés dont le simple commence par L, M, ou R, l'*I* garde le son qui lui est propre, et l'*n* s'assimile à la consonne dont elle est suivie : *Illettré, immédiat, irréligieux.* || Quand le simple commence par une des labiales B ou P, l'*n* se change en *m*, et l'on prononce *Ain. Imbu, importer* (*Ainbu, ainporter*). || Partout ailleurs, *In* reste tel qu'il est; et il prend toujours le son nasal devant les consonnes, à moins que le simple ne commence par N : *Inattendu, inutile* (prononcez, *I-nattendu, i-nutile*); *Indocile, injuste* (prononcez, *Ain-docile, ain-juste*); *Inné, innombrable* (prononcez, *I-nné, i-nombrable*). Par exception, on dit, *Ignoble, Ignare, etc.*, au lieu de *Innoble, ingnare, etc.*

INABORDABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut aborder. || Il se dit, par ext., D'un endroit dont on ne peut approcher. *Les bureaux de la comédie sont inabordables, tant la foule est grande.* || Fig., D'une personne de difficile accès. *Ce ministre est inabordable.* Dans ces deux derniers sens, il est fam.

INACCEPTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *acceptare*, accepter.) Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter.

INACCESSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *inaccessibilis*, inaccessible.) Dont on ne peut approcher, dont l'accès est impossible. *Château, rocher, plage inaccessible.* || Il se dit fig., au sens moral. *Les hauteurs inaccessibles de la science.* || Fig., Des personnes auprès de qui on ne peut trouver d'accès, à qui il est très-difficile de parler. *Depuis qu'il est en place, il est devenu inaccessible.* || Fig., D'une personne qui n'est point touchée de certaines choses, qui n'éprouve point certains mouvements de l'âme, certaines passions. *Il est inaccessible aux prières, à la flatterie, à la peur, etc.*

INACCOMMODABLE. adj. des 2 genres. (lat *in*, non, *accommodare*, accommoder.) Qui ne se peut accommoder. Peu usité.

INACCORDABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut mettre d'accord. || Qu'on ne peut accorder, octroyer.

INACCOSTABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut accoster. Fam. et peu usité.

INACCOUTUMÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver. || *Des cérémonies inaccoutumées. Des honneurs inaccoutumés.*

INACHEVÉ, ÉE. adj. Qui n'a point été achevé.

INACTIF, IVE. adj. (lat. *in*, non, *activus*, actif.) Qui n'a point d'activité.

INACTION. s. f. Cessation de toute action. *Être dans l'inaction. Tirer une personne de son inaction.*

INACTIVITÉ. s. f. Manque, défaut d'activité.

INADMISSIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *admissio*, admission.) Qualité de ce qui ne peut être admis.

INADMISSIBLE. adj. des 2 genres. Qui n'est point recevable, qui ne saurait être admis. *Preuve, proposition, demande inadmissible.*

INADVERTANCE. s. f. (lat. *in*, non, *advertere*, réfléchir.) Défaut d'attention à quelque chose. || Action, faute que l'on fait par inadvertance. *Commettre des inadvertances.*

INALIÉNABILITÉ. s. f. (lat. *inalienatus*, inaliéné.) Qualité de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut s'aliéner. *Les biens dotaux sont inaliénables.*

INALLIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *alligare*, allier.) En parlant Des métaux qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre. || Fig., *Les intérêts de Dieu et ceux du monde sont inalliables.*

INALTÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*alterare*, altérer.) Qui ne peut être altéré. || Fig., surtout au sens moral. *Tranquillité, gaieté, douceur inaltérable. Bonheur inaltérable.*

INAMISSIBILITÉ. s. f. (lat. *inamissibilis*, inamissible.) Qualité de ce qui est inamissible. Loc. du langage théologique, *L'inamissibilité de la justice.*

INAMISSIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut perdre. Loc. du langage théologique, *Grâce inamissible.*

INAMOVIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *amovere*, déplacer.) Qualité de ce qui est inamovible.

INAMOVIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être ôté d'un poste, qui ne peut être destitué de sa place arbitrairement. *Magistrat inamovible.* || Il se dit Des emplois à vie. *Emploi, dignité, magistrature inamovible.*

INANIMÉ, ÉE. adj. (lat. *inanimatus*, inanimé.) Qui n'est point animé, ou qui a cessé de l'être. *Créatures inanimées. Ce n'est plus qu'un corps froid et inanimé.* || Fig., Qui manque de mouvement, de vivacité, d'expression. *Une figure inanimée. Un chant inanimé.*

INANITÉ. s. f. (lat. *inanis*, vide.) Le vide d'une chose. Fig., En parlant des choses vaines, inutiles.

INANITION. s. f. Faiblesse, manque de force causé par défaut de nourriture. *Il tombe d'inanition.*

INAPERCEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *percipere*, apercevoir.) Qui ne peut être aperçu. Peu usité.

INAPERÇU, UE. adj. Qui n'est point aperçu.

INAPPÉTENCE. s. f. (lat. —*appetentia*, appétit.) t. de médec. Défaut d'appétit, de goût pour les aliments.

INAPPLICABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*applicare*, appliquer.) Qui ne peut être appliqué.

INAPPLICATION. s. f. Inattention; défaut, manque d'application.

INAPPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'application, d'attention.

INAPPRÉCIABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*appretiare*, apprécier.) Qui ne peut être apprécié, déterminé. *Quantité, différence inappréciable.* || Qui est d'un grand prix, qu'on ne saurait trop apprécier, estimer. *Talent, mérite inappréciable.*

INAPTITUDE. s. f. (lat. —*aptitudo*, aptitude.) Défaut d'aptitude à quelque chose.

INARTICULÉ, ÉE. adj (lat. — *articulus*, articulation.) Qui n'est point articulé, ou qui ne l'est qu'imparfaitement. *Sons, mots inarticulés.*

INATTAQUABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut attaquer. || Fig., *Droit, titre inattaquable.*

INATTENDU, UE. adj. Qu'on n'attendait pas, qu'on n'avait pas lieu d'attendre. *Visite inattendue. Malheur inattendu.*

INATTENTIF, IVE. adj. (lat. — *attentio*, attention.) Qui n'a point d'attention.

INATTENTION. s. f. Défaut d'attention.

INAUGURAL, ALE. adj. (lat. *inaugurare*, inaugurer. Qui a rapport à l'inauguration.

INAUGURATION. s. f. Cérémonie religieuse qui se pratique au sacre, au couronnement des souverains. Plus ordin., *Sacre* ou *Couronnement*. || Par extens., Consécration, dédicace. *L'inauguration d'un temple, d'un monument.* || *Discours d'inauguration*, Discours inaugural d'un professeur.

INAUGURER. v. a. Faire l'inauguration d'un temple, d'un monument. || INAUGURÉ, ÉE. participe.

INCAGUER. v. a. Défier quelqu'un, le braver, en lui témoignant beaucoup de mépris. Fam., a vieilli. || INCAGUÉ, ÉE. participe.

INCALCULABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *calculare*, calculer.) Qui ne peut se calculer. || Par ext., Très-nombreux, ou très-considérable, très-grave. *Les maux qu'entraîne la guerre sont incalculables. C'est une perte incalculable.*

INCAMÉRATION. s. f. (lat. *in*, dans, *camera*, chambre.) t. de chancellerie de la cour de Rome. Union de quelque terre au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCAMÉRER. v. a. t. de chancellerie de la cour de Rome. Unir une terre au domaine de la chambre ecclésiastique. || INCAMÉRÉ, ÉE. participe.

INCANDESCENCE. s. f. (lat. *incandescere*, s'embraser.) État d'un corps qui est échauffé et pénétré de feu jusqu'à devenir blanc.

INCANDESCENT, ENTE. adj. Qui est en incandescence.

INCANTATION. s. f. (lat. *incantatio*, enchantement.) Action de faire des enchantements pour opérer un charme, un sortilége; cérémonies, pratiques des prétendus magiciens.

INCAPABLE. adj. des deux genres. (lat. *incapax*, incapable.) Qui n'est pas capable, qui n'est pas en état de faire une chose. *Il est incapable de se tenir debout. Cet enfant, ce cheval est incapable de porter un si grand fardeau.* || Qui n'a pas la capacité, le talent, l'aptitude nécessaire pour certaines choses. *Il est incapable d'exercer son emploi.* || Il se dit, absol., D'une personne qui est sans capacité, malhabile. *C'est un homme incapable.* || Qui est dans une disposition, dans une situation qui ne lui permet pas certaines choses. *Dans ses accès de colère, il est incapable de raison.* || Il se dit, dans un sens favorable, D'un homme tellement fortifié dans une bonne habitude, qu'il ne peut rien faire qui y soit contraire. *Il est incapable de bassesse, de lâcheté.* || INCAPABLE, se dit, en jurisprudence, De celui que la loi prive de certains droits ou qu'elle exclut de certaines fonctions. *Un mineur est incapable de disposer de son bien entre-vifs.* Absol. et substantiv. *Toute disposition au profit d'un incapable est nulle.* || INCAPABLE, se dit De ce qui n'a pas les conditions nécessaires pour quelque chose. *Son estomac est incapable de digérer les aliments les plus légers.*

INCAPACITÉ. s. f. Défaut de capacité. En parlant Des personnes. *Il a laissé voir toute son incapacité.* || En jurisprud., L'état d'une personne que la loi prive de certains droits. *Être frappé d'incapacité.*

INCARCÉRATION. s. f. (lat. *incarcerare*, incarcérer.) t. de jurispr. Action d'incarcérer, ou État de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER. v. a. t. de jurispr. Mettre en prison. || INCARCÉRÉ, ÉE. participe.

INCARNADIN, INE. adj. (lat. *incarnatus*, incarnat.) Il se dit d'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire. *Moire, anémone incarnadine.* || Subst. masc. *Ce ruban est d'un bel incarnadin.*

INCARNAT, ATE. adj. Couleur entre le couleur de cerise et le couleur de rose. || Subst. masc. *L'incarnat de son teint.*

INCARNATION. s. f. (*incarnatio*, incarnation.) Action de la Divinité qui s'incarne, ou Le résultat de cette action. *L'incarnation de* JÉSUS-CHRIST. || Absol. L'incarnation de JÉSUS-CHRIST. *Le mystère de l'Incarnation.*

INCARNER (S'). v. pron. Il se dit De la Divinité qui prend un corps de chair, qui se fait homme. || INCARNÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *C'est un diable incarné, un démon incarné*, se dit D'une personne très-méchante. || INCARNÉ, se joint adjectivement À certains noms abstraits pour exprimer que la qualité, le défaut, le vice qu'ils désignent domine chez une personne. *C'est la vertu, la prudence, la malice incarnée que cet homme-là.* Ces façons de parler sont fam.

INCARTADE. s. f. Insulte qu'une personne fait brusquement et inconsidérément à une autre. || Au plur., Extravagances, folies que fait une personne. *Il a fait mille incartades.*

INCENDIAIRE. s. des 2 genres (lat. *incendium*, incendie.) Auteur volontaire d'un incendie. || Séditieux; *C'est un incendiaire.* Il peut s'employer comme adjectif. *C'est un écrivain incendiaire.* || Il se dit Des choses, mais toujours adjectivement. *Propos, écrit incendiaire.*

INCENDIE. s. m. Grand embrasement. *Éteindre, apaiser, arrêter l'incendie.* || Il se dit, fig., Des troubles que les factions excitent dans un État, des grandes guerres, etc. *Leur politique sut prévenir l'incendie qui était près d'éclater.* || Prov., au propre et au figuré, *Il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie.*

INCENDIER. v. a. Brûler, consumer par le feu. Il ne se dit que D'un grand embrasement. *L'ennemi incendia tous les villages.* || INCENDIÉ, ÉE. participe. || Subst., Les personnes dont l'habitation a été brûlée. *On fit une quête pour les incendiés.*

INCERTAIN, AINE. (lat. *incertus*, incertain.) Douteux, qui n'est pas assuré. *L'avenir est incertain. Nouvelle incertaine.* || Variable, mal assuré. *Le temps est bien incertain.* || Qui n'est pas fixé, qui n'est pas déterminé. *L'heure de la mort est incertaine. A une époque incertaine.* || En parlant Des personnes, il exprime L'incertitude qui ne dépend pas de nous : *Je suis incertain de ce qui doit m'arriver;* L'irrésolution : *Je suis incertain de ce que je dois faire.* || INCERTAIN, subst., Ce qui est douteux, peu certain. *Quitter le certain pour l'incertain.*

INCERTAINEMENT. adv. Avec doute et incertitude. Peu usité.

INCERTITUDE. s. f. État d'une personne irrésolue sur ce qu'elle doit faire, ou incertaine de ce qui doit arriver. *Il est dans l'incertitude du parti qu'il doit prendre. L'incertitude où l'on est du succès, tient*

les esprits en suspens. || Il s'applique Au caractère, à l'esprit, aux opinions d'une personne irrésolue. *L'incertitude de son caractère, de ses opinions.* || Il se dit De tout ce qui est susceptible de doute. *L'incertitude des jugements humains, des doctrines philosophiques.* || *L'incertitude du temps,* L'état incertain du temps.

INCESSAMMENT. adv. (lat. *in*, non, *cessare*, s'arrêter.) Sans délai, au plus tôt. Dans ce sens, il ne s'emploie que par rapport au temps futur. *On l'attend incessamment.* || Continuellement, sans cesse. *Il travaille incessamment.*

*INCESSANT, E. adj. Qui ne cesse pas, sans fin.

INCESSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. — *cedere*, céder.) t. de jurispr. Qui ne peut être cédé.

INCESTE. s. m. (lat. *incestum*, inceste.) Conjonction illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois. || *Inceste spirituel,* Conjonction illicite entre les personnes alliées par une affinité spirituelle, comme entre le parrain et la filleule. Commerce criminel entre le confesseur et sa pénitente. || INCESTE, Une personne coupable d'inceste. *Autrefois les incestes étaient punis de mort.* Dans ce sens, on l'a quelquefois employé comme adj., surtout en poésie.

INCESTUEUSEMENT. adv. Avec inceste, dans l'inceste.

INCESTUEUX, EUSE. adj. Coupable d'inceste. En poésie : *Des mains incestueuses. Un œil incestueux. Etc.* || Il se dit Des choses où il y a inceste. *Amour, commerce incestueux. Union incestueuse.* || Subst., en parlant Des personnes. *C'est un incestueux.*

INCHOATIF, IVE. adj. (lat. *inchoativus*, inchoactif.) (On prononce *inkoatif.*) t. de gramm. Qui commence. Il se dit Des verbes qui expriment le commencement d'une action. *Suivant quelques grammairiens,* Vieillir, s'endormir, verdir, *sont des verbes inchoatifs,* ou substantivement, *sont des inchoatifs.*

INCIDEMMENT. adv. (lat. *incidere*, arriver.) Par incident, ou Par occasion.

INCIDENCE. s. f. t. de géom. La rencontre d'une ligne ou d'une surface avec une autre ligne ou une autre surface. La rencontre des corps par les rayons lumineux : alors Le point où la rencontre a lieu est appelé *Point d'incidence ; Angle d'incidence,* L'angle formé par le rayon incident avec la surface rencontrée.

INCIDENT. s. m. Événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. *Un heureux incident le tira d'affaire. Un incident a rompu la partie que nous avions faite.* || En parlant D'un poëme dramatique, d'un roman, etc., Événement plus ou moins important qui survient dans le cours de l'action principale. *Cet incident est bien amené, manque de vraisemblance.* || En Matière de procès, Difficulté, contestation accessoire qui naît, qui survient pendant l'instruction de la cause principale. *Faire juger l'incident.* || Il se dit, dans le langage ord., Des mauvaises difficultés qu'une personne élève dans une dispute, au jeu, etc. *Au lieu de répondre à la question, il élève des incidents.*

INCIDENT, ENTE. adj. Il se dit De certains cas qui surviennent dans les affaires, et s'emploie principalement dans le style de pratique. *Demande, requête, question incidente.* || En gramm., *Proposition, phrase incidente,* Celle qui est insérée dans une proposition principale dont elle fait partie. || INCIDENT, en. t. d'optique, sert pour qualifier Les rayons lumineux dans l'acte de leur rencontre avec les surfaces des corps. *Rayon incident.*

INCIDENTAIRE. s. m. Qui forme des incidents, chicaneur. Peu usité.

INCIDENTER. v. n. t. de procéd. Faire naître, élever un incident, des incidents dans le cours d'un procès. || Dans le langage ord., Chicaner, faire des objections peu importantes, élever de mauvaises difficultés. *Il incidente sur tout.*

INCINÉRATION. s. f. (lat. *in*, en, *cineres*, cendres.) t. de chimie. Action de réduire en cendres, ou État de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER. v. a. t. de chimie. Réduire en cendres. || INCINÉRÉ, ÉE. participe.

INCIRCONCIS, ISE. adj. (lat. *in*, non, *circumcisus*, circoncis.) Qui n'est point circoncis. || Il se disait, chez les Juifs, de Ceux qui n'étaient pas de leur nation ; et il est ord. subst. *Les incirconcis.* || Fig., dans le style de l'Écriture, Immortifié. *Incirconcis de lèvres, de cœur, d'oreilles.*

INCIRCONCISION. s. f. État de celui qui est incirconcis. Il ne se dit qu'au fig. *L'incirconcision du cœur.*

INCISE. s. f. (lat. *incisum*, incise.) t. de gramm. Petite phrase qui forme un sens partiel, et qui entre dans le sens total de la période ou d'un membre de la période.

INCISER. v. a. (lat. *incidere*, couper.) Faire une fente avec quelque chose de tranchant. Il se dit principalement De cette opération de chirurgie qui consiste à faire des taillades sur la chair. *Le chirurgien lui a incisé le bras.* || Il se dit Des taillades qu'on fait à des arbres en certaines occasions. *Inciser l'écorce d'un arbre, pour le greffer. Inciser un pin, pour en tirer la résine.* || INCISER, autrefois, en médecine, Dissoudre, diviser, en parlant Du suc gastrique et de certains médicaments. *Remèdes propres à inciser les humeurs.* || INCISÉ, ÉE. participe. || Il se dit adject., en botan., Des parties dont le limbe ou les bords sont divisés comme avec un instrument tranchant.

INCISIF, IVE. adj. t. de médec. Il se disait autrefois Des remèdes que l'on croyait propres à diviser, à atténuer les humeurs grossières. *Remèdes incisifs.* Subst. masc. *Les incisifs.* || En termes d'anat., *Dents incisives,* ou substantivement, *Incisives,* Les dents de devant, qui sont faites pour couper les aliments. *Muscles incisifs,* ou subst., *Incisifs,* Les muscles de la lèvre supérieure.

INCISION. s. f. Fente, taillade, ouverture faite avec un instrument tranchant. *Faire une incision dans les chairs, à l'écorce d'un arbre.* || En chirur., *Incision cruciale,* Double incision dont les taillades se croisent.

INCITANT, ANTE. adj. (lat. *incitare*, inciter.) t. de médec. Qui donne du ton. *Remèdes incitants.* Subst. masc. *Les incitants.*

INCITATION. s. f. Instigation, impulsion. *Incitation au crime, à la débauche, à la vertu.* || En médecine, Action de donner du ton aux organes.

INCITER. v. a. Pousser, déterminer, induire à faire quelque chose. *Inciter à bien faire. Inciter au mal.* || INCITÉ, ÉE. participe.

INCIVIL, ILE. adj. (lat. *Incivilis*, incivil.) Qui manque de civilité. || Il se dit Des manières, des actions, des paroles, etc., qui sont contraires à la politesse, à la bienséance. *Manières inciviles. Procédé incivil. Réponse, demande incivile.* || En jurisprud., *Clause incivile,* Clause faite contre la disposition des lois civiles. Cette locution a vieilli.

INCIVILEMENT. adv. D'une manière incivile.

INCIVILITÉ. s. f. Manque de civilité. || Action ou

parole contraire à la civilité. *Il m'a fait toutes sortes d'incivilités.*

INCIVIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *civicus*, civique.) Qui n'est point civique. Il ne se dit que Des choses. *Conduite, proposition incivique.*

INCIVISME. s. m. Défaut de civisme.

INCLÉMENCE. s. f. (lat. *inclementia*, inclémence.) Rigueur. Il ne s'emploie guère au propre que dans cette phrase poétique, *L'inclémence des dieux.* || Fig., en parlant Du temps, de la saison. *L'inclémence de l'air, du temps, de la saison.*

INCLÉMENT, ENTE. adj. Qui n'a pas de clémence, rigoureux. *Des dieux incléments.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie. || Fig., *Un ciel inclément*, se dit d'Un temps ou d'un climat rigoureux.

INCLINAISON. s. f. (lat. *inclinare*, incliner.) Dans le langage ordinaire, L'obliquité des lignes droites ou des surfaces planes sur le plan de l'horizon. *L'inclinaison du terrain facilite l'écoulement des eaux.* || INCLINAISON, dans les sciences mathématiques, La relation d'obliquité. *L'inclinaison de deux plans l'un sur l'autre. Angle d'inclinaison.*

INCLINANT. adj. m. t. de gnomonique. Il se dit Des cadrans solaires tracés sur un plan qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. On les appelle aussi *Inclinés.*

INCLINATION. s. f. Action de pencher. L'action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Il fit une légère inclination de tête.* || En chimie, *Verser par inclination*, Verser quelque liqueur en penchant doucement le vaisseau. || INCLINATION, fig., Disposition et pente naturelle à quelque chose; on ne l'applique ordinairement qu'aux personnes. *Inclinations naturelles, vertueuses, vicieuses, basses. Gêner, combattre les inclinations d'une personne. Faire une chose contre son inclination.* || Affection, amour. *Avoir, se sentir de l'inclination pour quelqu'un. Mariage d'inclination.* Fam., *Avoir une inclination. Changer d'inclination.* || Fam., La personne qu'on aime. *Cette demoiselle est l'inclination d'un tel.* || Au pluriel, *Boire aux inclinations de quelqu'un*, Boire à la personne qu'il aime. || INCLINATION, La chose pour laquelle on a du penchant. *La chasse est son inclination.*

INCLINER. v. a. Mettre dans une situation oblique, pencher. On le dit par rapport au plan de l'horizon. *Incliner une surface plane.* || Baisser, courber. *Incliner le corps, la tête.* || Avec le pron. pers., se dit, dans les sciences mathématiques, De ce qui est dans une situation oblique par rapport à une ligne, à une surface quelconque. *Un plan qui s'incline sur un autre.* || Se baisser, se courber. *S'incliner respectueusement devant quelqu'un. L'arbre plie et s'incline, battu par les vents.* || Absol., dans le style élevé, Se prosterner par respect, par crainte. *L'univers s'incline devant son créateur.* || INCLINER, verbe neutre, Être incliné, penché. *Cette balance incline plus d'un côté que de l'autre.* || Fig., Avoir du penchant, de la prédilection pour quelque chose, être porté à quelque chose. *Incliner à la miséricorde, à la pitié, à la paix, à un avis. J'incline à prendre ce parti.* || *La victoire incline de ce côté*, se dit en parlant De l'armée qui commence à obtenir l'avantage dans une bataille. || INCLINÉ, ÉE. participe.

INCLUS, USE. participe du verbe *Inclure*, qui n'est plus usité. (lat. *inclusus*, inclus.) Enfermé, enveloppé. *Le paquet ci-inclus. La lettre ci-incluse.* || Absol. et substantiv., *L'incluse*, La lettre enfermée dans un paquet. || Dans certaines élections, *Demeurer inclus*, se dit De ceux sur qui l'élection peut encore tomber, lorsqu'une partie des prétendants ont été rejetés.

INCLUSIVEMENT. adv. Opposé à *Exclusivement*, En y comprenant, y compris. *Depuis le six janvier jusqu'au trente inclusivement. Depuis tel lieu jusqu'à tel autre inclusivement.*

INCOERCIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *coercere*, contraindre.) t. de physique. Qui n'est pas coercible.

INCOGNITO. adv. (On mouille GN.) Terme emprunté de l'italien. Sans être connu. Il se dit Des personnes de qualité, qui, en pays étranger, ne voulant pas être connues, ou traitées selon leur dignité, n'ont pas leur train ordinaire ou leurs autres marques distinctives, et qui le plus souvent prennent un autre nom, un autre titre que le leur. || De toute personne qui ne veut pas être connue dans la ville, dans le pays où elle se trouve, ou qui veut laisser ignorer qu'elle y est. *Je suis à Paris incognito, et je n'y vois personne.* || Substantiv. *Garder l'incognito.*

INCOHÉRENCE. s. f. (lat. *in*, non, *cohærens*, cohérent.) Qualité de ce qui est incohérent. || Fig., *L'incohérence des idées.*

INCOHÉRENT, ENTE. adj. Qui manque de liaison. || Fig. *Ces idées, ces images sont incohérentes.*

INCOLORE. adj. des 2 genres. (lat. —*color*, couleur.) t. didact. Qui n'est pas coloré.

INCOMBUSTIBILITÉ. s. f. (lat. —*comburere*, brûler.) Qualité de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être brûlé, qui ne se consume point au feu. *Corps, mèche incombustible.*

INCOMMENSURABILITÉ. s. f. (lat. —*cum*, avec, *mensurare*, mesurer.) t. de géom. État, caractère de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE. adj. des 2 genres. t. de géom. Il se dit De deux quantités qui n'ont point de commune mesure. *Le côté d'un carré et sa diagonale sont incommensurables.*

INCOMMODE. adj. des 2 genres. (lat. *incommodus*, incommode.) Qui n'est pas commode, dont on ne se sert pas facilement. *Outil, maison incommode.* || Il se dit De ce qui cause du malaise, qui fatigue, qui ennuie. *Chaleur, situation, bruit incommode.* || Des personnes qui sont importunes et à charge, et Des animaux dont on est importuné. *Homme, voisin incommode. Il n'y a rien de plus incommode que les cousins, que les mouches.*

INCOMMODÉMENT. adv. Avec incommodité.

INCOMMODER. v. a. Apporter, causer quelque sorte d'incommodité, de gêne, de malaise. *La moindre chose l'incommode. J'ai peur de vous incommoder. Cet homme a un asthme, une toux qui l'incommode beaucoup.* || Mettre à la gêne, mettre dans l'embarras relativement à la fortune. *Cette dépense l'incommodera.* Avec le pron. pers. *Il s'est beaucoup incommodé par cette dépense.* || Il se dit Des choses, surtout dans le premier sens. *C'est une servitude qui incommode beaucoup sa maison.* || INCOMMODER, Rendre un peu malade; on l'emploie souvent au passif. *Ce petit excès m'a incommodé.* || INCOMMODÉ, ÉE. participe. || En t. de marine, *Un bâtiment incommodé*, Un bâtiment qui a perdu quelqu'un de ses mâts, ou qui a souffert quelque autre dommage. || *Être incommodé d'un bras, d'une jambe*, N'avoir pas l'usage d'un bras, d'une jambe.

INCOMMODITÉ. s. f. La peine, la gêne, le malaise que cause une chose incommode. *C'est une grande*

incommodité que d'être mal logé. L'incommodité du vent, du soleil, des chemins. || Ce qui met dans l'embarras relativement à la fortune. *La perte de son procès lui causera de l'incommodité.* Peu usité. || Indisposition ou maladie. *Les incommodités de l'âge, de la vieillesse. Il a de grandes incommodités.* || En t. de marine, *Signal d'incommodité*, Signal par lequel un bâtiment fait connaître qu'il a besoin d'être secouru. Plus communément, *Signal de détresse.*

INCOMMUNICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *communicare*, communiquer.) Qui ne se peut communiquer, dont on ne peut faire part. *C'est un bien incommunicable.*

INCOMMUTABILITÉ. s. f. (lat. *incommutabilis*, même signif.) t. de jurispr., en parlant D'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé.

INCOMMUTABLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. *Propriétaire, possesseur incommutable*, Propriétaire, possesseur qui ne peut être légitimement dépossédé. *Propriété, possession incommutable.*

INCOMMUTABLEMENT. adv. t. de jurispr. En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement. Peu usité.

INCOMPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *incomparabilis*, même signif.) À qui ou à quoi rien ne peut être comparé. *C'est un homme d'une valeur, d'une sagesse, d'une modestie incomparable. C'est un orateur incomparable.* || Fam., *Il est incomparable*, se dit par ironie, et pour témoigner la surprise qu'on a de ce qu'un homme fait ou dit.

INCOMPARABLEMENT. adv. Sans comparaison. Il ne s'emploie jamais sans être suivi de quelque autre adverbe de comparaison, comme *plus, moins, mieux. Il se porte incomparablement mieux.*

INCOMPATIBILITÉ. s. f. (lat. *incompassibilis*, même signif.) Contrariété, opposition qui fait que deux personnes, que deux choses ne peuvent s'accorder, exister ensemble. Il se dit principalement de L'antipathie des caractères, des esprits. || L'impossibilité qu'il y a, selon les lois, que deux places soient remplies en même temps par la même personne. *Il n'y a point incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles de député.* Dans un sens analogue, *Il y a incompatibilité que le père et le fils, que les deux frères, que l'oncle et le neveu, soient juges dans un même tribunal.*

INCOMPATIBLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas compatible. *Ces deux caractères, ces deux emplois sont incompatibles.*

INCOMPÉTEMMENT. adv. (lat. *incompetens*, incompétent.) t. de jurispr. Sans compétence, par un juge incompétent.

INCOMPÉTENCE. s. f. t. de jurispr. Défaut, manque de compétence. *L'incompétence d'un juge, d'un tribunal.*

INCOMPÉTENT, ENTE. adj. t. de jurispr. Qui n'est pas compétent. *Juge, tribunal incompétent.* || Dans le langage ordinaire. *C'est un juge incompétent en littérature.*

INCOMPLET, ÈTE. adj. (lat. *incompletus*, incomplet.) Qui n'est pas complet. || En botan., *Fleur incomplète*, Fleur qui manque de calice ou de corolle.

INCOMPLEXE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *complexus*, complexe.) Qui est simple, qui n'est pas complexe.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. s. f. (lat. *incomprehensibilis*, même signif.) État de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être compris. *Dieu est incompréhensible.* || Il se dit D'une chose très-difficile à expliquer, à concevoir. *Cela est vraiment incompréhensible.* || D'une personne dont on ne peut expliquer les inégalités, la conduite, les procédés. *C'est un caractère incompréhensible.*

INCOMPRESSIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *compressus*, comprimé.) t. de physique. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui ne peut être comprimé.

INCONCEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. —, *conceptus*, conçu.) Qui n'est pas concevable, explicable; dont on ne peut aisément se rendre raison. *Cette conduite est inconcevable.* || Il se dit, par exagérat., Des choses qui sont surprenantes, extraordinaires dans leur genre. *Il est d'une patience inconcevable. Une hardiesse inconcevable.*

INCONCILIABLE. adj. des 2 genres. (lat. —, *conciliare*, concilier.) Il se dit Des choses qui ne peuvent se concilier, qui s'excluent mutuellement. *Voilà des faits inconciliables.* || Il se dit Des personnes. *Ces deux plaideurs sont inconciliables.*

INCONDUITE. s. f. (lat. —*conducere*, conduire.) Défaut de conduite. *Voilà où mène l'inconduite.*

INCONGRU, UE. adj. (lat. *incongruus*, incongru.) Il se dit D'une locution, d'une phrase qui pèche contre les règles de la syntaxe. || Fam., De ce qui n'est convenable ni aux personnes, ni aux circonstances. *Réponse, question incongrue.* || Fig., et par plaisanterie, D'une personne qui est sujette à manquer aux bienséances du monde.

INCONGRUITÉ. s. f. Faute contre la syntaxe, contre les règles de la construction. || Fam., Fautes contre le bon sens et contre la bienséance, soit dans le discours, soit dans les actions et dans la conduite. *Conduite pleine d'incongruités.* || Une de ces choses sales qu'on rougirait de faire et même de nommer en bonne compagnie.

INCONGRÛMENT. adv. D'une manière incongrue.

INCONNU, UE. adj. (lat. *incognitus*, inconnu.) Qui n'est point connu. *Vivre inconnu. Agir par des moyens inconnus. Les voies inconnues de la Providence.* || En mathém., *Quantité inconnue*, ou substantiv., *Inconnue*, La quantité que l'on cherche pour la solution d'un problème. *Dégager l'inconnue*, La faire sortir des relations algébriques où elle est engagée. || Inconnu, Qu'on n'a point encore éprouvé, ressenti. *Éprouver des sensations inconnues, un trouble inconnu.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *Cet avis lui a été donné par un inconnu.* || Une personne qui n'est guère connue, ou qu'on regarde comme peu digne de l'être. *Elle s'est entêtée d'un inconnu.* || Il se dit, absol., Des choses que l'on ignore, par opposition à celles que l'on connaît. *Aller du connu à l'inconnu.*

INCONSÉQUENCE. s. f. (lat. *inconsequens*, inconséquent.) Défaut de conséquence dans les idées, dans les discours, dans les actions. || Il se dit aussi Des choses que l'on fait, que l'on dit par inconséquence ou d'une manière irréfléchie. *Sa conduite est pleine d'inconséquences.*

INCONSÉQUENT, ENTE. adj. Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes. *Il est aussi inconséquent dans sa conduite que dans ses propos.* On le dit Des choses. *Raisonnement, propos inconséquent. Conduite inconséquente.* || Fam., *Cette*

femme est bien inconséquente, Cette femme a de la légèreté dans sa conduite, elle oublie ce qu'exigent les bienséances. || INCONSÉQUENT, substantiv., en parlant Des personnes. *Ce jeune homme est un inconséquent.*

INCONSIDÉRATION. s. f. (lat. *inconsiderans*, inconsidéré.) Légère imprudence, ou dans le discours, ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, ÉE. adj. Étourdi, imprudent, qui fait les choses sans attention, sans considération. || Il se dit Des choses, dans un sens analogue. *Action inconsidérée. Discours inconsidéré.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *C'est un inconsidéré.*

INCONSIDÉRÉMENT. adv. Étourdiment, d'une manière inconsidérée.

INCONSOLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inconsolabilis*, inconsolable.) Qui ne peut se consoler, qu'on ne peut consoler.

INCONSOLABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSTAMMENT. adv. (lat. *inconstans*, inconstant.) Avec inconstance et légèreté.

INCONSTANCE. s. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de passion, de conduite, de sentiment. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *Son inconstance lui a fait perdre des amis. L'inconstance d'un amant.* || L'action de changer. *Cette femme n'a plus voulu se fier à lui après son inconstance.* || Il se dit Des choses sujettes à changer. *L'inconstance du temps, de la fortune, des choses humaines.*

INCONSTANT, ANTE. adj. Volage, qui est sujet à changer. *Homme inconstant dans ses desseins, dans ses amitiés.* || Il se dit Des choses qui ne demeurent pas longtemps en même état. *Toutes les choses d'ici-bas sont inconstantes.*

INCONSTITUTIONNEL, ELLE. adj. (lat. *in*, non, *constitutio*, constitution.) Qui n'est pas constitutionnel, qui est en opposition avec la loi constitutionnelle de l'État.

INCONTESTABLE. adj. des 2 genres. (lat. —, *contestari*, contester.) Qui est certain, qui ne peut être contesté. *Principe, fait incontestable. Droit incontestable.*

INCONTESTABLEMENT. adv. Certainement, sans difficulté, d'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, ÉE. adj. Qui n'est point contesté.

INCONTINENCE. s. f. (lat. *incontinentia*, incontinence.) Vice opposé à la vertu de continence, à la chasteté. *Il a ruiné sa santé par son incontinence.* || En médec., *Incontinence d'urine*, Écoulement involontaire de l'urine.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui n'est pas chaste.

INCONTINENT. adv. de temps. Aussitôt, au même instant, sur-le-champ. Il commence à vieillir.

*INCONVENANCE. s. f. (lat. *inconveniens*, qui ne convient pas.) Défaut de bienséance.

INCONVENANT, ANTE. adj. Qui ne convient pas, qui blesse les convenances.

INCONVÉNIENT. s. m. Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire, ce qui résulte de fâcheux d'un parti qu'on prend. *Vous n'avez nul inconvénient à craindre. Cela ne peut se faire sans inconvénient.* || Désavantages attachés à une chose, résultats fâcheux qu'elle doit nécessairement produire. *Ce système offre beaucoup d'inconvénients. Remédier aux inconvénients.*

INCORPORALITÉ. s. f. (lat. *incorporalitas*, incorporalité.) t. dogmatique. Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION. s. f. (lat. *incorporatio*, incorporation.) Action d'incorporer, de s'incorporer; ou Etat des choses incorporées. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Il faut pétrir ces drogues jusqu'à ce que l'incorporation soit parfaite. On a ordonné l'incorporation de ces conscrits dans tel régiment. Une propriété acquise par incorporation.*

INCORPOREL, ELLE. adj. (lat. *incorporalis*, incorporel.) Qui n'a point de corps. || Il se dit, en jurispr., Des choses qui ne tombent pas sous nos sens, et qui n'ont qu'une existence morale. *Tous les droits sont incorporels.*

INCORPORER. v. a. (lat. *incorporare*, incorporer.) Mêler, unir ensemble certaines matières, et en faire un corps qui ait quelque consistance. *Incorporer une substance avec une autre.* || Fig. *Plusieurs des lois anciennes furent incorporées dans le nouveau code.* || En parlant Des corps politiques, ou ecclésiastiques, ou militaires. *Incorporer un peuple avec un autre. Incorporer les nouvelles levées.* || En parlant De pays, de terres, de propriétés. *Incorporer une province au royaume. Incorporer une terre au domaine.* || Dans ses divers sens, avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *La cire s'incorpore facilement avec la gomme. Les deux peuples s'incorporèrent lentement.* || INCORPORÉ, ÉE. participe.

INCORRECT, ECTE. adj. (lat. *incorrectus*, incorrect.) Qui n'est pas correct. *Style, dessin incorrect.* || Il se dit D'un écrivain dont le style n'est pas correct, d'un artiste dont la manière est incorrecte. *Écrivain, peintre incorrect.*

INCORRECTION. s. f. Défaut de correction. *Incorrection de style. Il y a beaucoup d'incorrection dans le dessin de ce tableau.* || Endroits incorrects d'un ouvrage d'esprit ou d'art. *Plusieurs incorrections déparent cet ouvrage.*

INCORRIGIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *corrigere*, corriger.) Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut corriger. Il se dit surtout Des personnes et de leurs défauts. *Esprit, enfant incorrigible.*

INCORRUPTIBILITÉ. s. f. (lat. *incorruptibilis*, incorruptible.) Qualité de ce qui est incorruptible. || Fig., L'intégrité d'un homme incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir.

INCORRUPTIBLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas sujet à corruption. *Il n'y a que les substances spirituelles qui soient incorruptibles.* || Fig., Qui est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. *Juge, magistrat, probité, fidélité incorruptible.*

INCRASSANT, ANTE. adj. (lat. *incrassatus*, épaissi.) t. de médec. Qui épaissit. Il s'est dit De certains remèdes que l'on croyait propres à épaissir le sang ou les humeurs. Subst. masc. *Administrer des incrassants.*

INCRÉDIBILITÉ. s. f. (lat. *incredibilitas*, même signif.) t. dogmatique. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

INCRÉDULE. adj. des 2 genres. (lat. *incredulus*, incrédule.) Qui ne croit que difficilement, qu'on a peine à persuader. *C'est un esprit incrédule.* || INCRÉDULE, à l'égard des choses de foi, Qui ne croit point et ne veut point croire aux mystères. Subst. *Convaincre les incrédules.*

INCRÉDULITÉ. s. f. Opposition, répugnance à croire ce qui est pourtant croyable. || Manque de foi. *L'incrédulité des Juifs.*

INCRÉÉ, ÉE. adj. (lat. *increatus*, incréé.) Qui existe sans avoir été créé. *Dieu seul est un être incréé.* || Chez les Chrétiens, *La sagesse incréée*, se dit Du Fils de Dieu.

INCRIMINER. v. a. (lat. *in*, sur, *criminari*, accuser.) Accuser quelqu'un de crime, imputer une chose à crime. || INCRIMINÉ, ÉE. participe.

INCROYABLE. adj. des 2 genres. (lat. *incredibilis*, incroyable.) Qui ne peut être cru, ou qui est difficile à croire. Il ne se dit que Des choses. *Une merveille incroyable.* || *Il est incroyable*, se dit, impersonnellement, pour On ne saurait croire, concevoir. Fam. || INCROYABLE, par exagérat., Excessif, extraordinaire, qui passe la croyance. *Activité, joie, plaisir, peine incroyable.* || Substantiv. et absol. *Il leur faut de l'incroyable.*

INCROYABLEMENT. adv. D'une manière incroyable, excessivement. Fam.

INCRUSTATION. s. f. (lat. *incrustare*, incruster.) Action d'incruster, ou Le résultat de cette action. *Les ouvrages de marqueterie sont des incrustations.* || INCRUSTATION, La croûte ou l'enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps lorsqu'ils séjournent dans des eaux.

INCRUSTER. v. a. Appliquer à la surface d'une chose, soit au moyen d'un mortier ou d'un mastic, soit par la pression, des lames ou des plaques de matières plus ou moins précieuses, pour l'orner, pour y former des dessins, etc. *Incruster de marbre, de jaspe, une colonne, un pilastre, un portique, etc.* ou simplement, *Incruster un pilastre, etc. Incruster d'or une tabatière d'écaille.* || Il a quelquefois pour régime le nom des choses mêmes qu'on applique de cette manière. *Incruster une mosaïque dans le pavé d'un temple.* || Avec le pron. pers., il se dit Des choses qui adhèrent fortement à la surface d'une autre, qui font corps avec elle. *Cela s'est incrusté dans la pierre.* || INCRUSTÉ, ÉE. participe.

INCUBATION. s. f. (lat. *incubatio*, incubation.) Action des volatiles qui couvent des œufs.

INCUBE. s. m. (lat. *incubare*, se coucher sur.) Démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes. Il est opposé à *Succube.*

INCULPATION. s. f. (lat. *inculpare*, inculper.) Action d'attribuer une faute à quelqu'un, accusation. *Se justifier d'une inculpation. Inculpation hasardée.*

INCULPER. v. a. Accuser quelqu'un d'une faute. || INCULPÉ, ÉE. participe. Substantiv., en matière criminelle, *L'inculpé*, Celui qui est soupçonné d'un crime ou d'un délit.

INCULQUER. v. a. (lat. *inculcare*, inculquer.) Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter. *Il faut lui inculquer cette maxime.* || Avec le pron. pers. *Les proverbes s'inculquent facilement dans la mémoire.* || INCULQUÉ, ÉE. participe.

INCULTE. adj. des 2 genres. (lat. *incultus*, inculte.) Qui n'est point cultivé. *Lieux incultes.* || Fig. *Esprit, naturel inculte.*

INCULTURE. s. f. État de ce qui est inculte. Peu usité.

INCURABILITÉ. s. f. (lat. *incuratus*, non soigné.) État de ce qui est incurable.

INCURABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être guéri. *Maladie incurable.* || Fig. *Passion incurable.* || Subst. en parlant Des malades incurables qui habitent un hôpital. *C'est un incurable.* || Par extens., au plur., Un hôpital d'incurables. *Aller aux Incurables.*

INCURIE. s. f. (lat. *incuria*, négligence.) Défaut de soin, négligence.

INCURIOSITÉ. s. f. Insouciance, négligence d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION. s. f. (lat. *incursio*, incursion.) Course de gens de guerre en pays ennemi. || Par extens., Courses, voyages que l'on fait dans un pays par curiosité. *Les incursions de nos savants dans cette contrée ont eu d'importants résultats.* || Fig., au sens moral, *Ce savant a fait quelques incursions dans le domaine de la poésie*, Il s'est quelquefois occupé de poésie.

INCUSE. adj. f. (lat. *incusus*, frappé.) Il se dit Des médailles dont la fabrication a été manquée, de manière que l'un des côtés, ou même les deux, sont gravés en creux, au lieu de l'être en relief. *Médaille incuse.* Subst., *Une incuse.*

INDE. s. m. (lat. *India*, Inde.) Couleur bleue que l'on tire de l'indigo. En peint., *Employer de l'inde, du bleu d'inde.*

INDÉBROUILLABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être débrouillé. Fam.

INDÉCEMMENT. adv. (lat. *indecentia*, indécence.) Contre la décence, contre les bienséances. *Il agit, il se comporte indécemment.*

INDÉCENCE. s. f. Vice de ce qui est contraire à la décence, à l'honnêteté, aux bienséances. || Action, propos indécent. *Dire, commettre une indécence.*

INDÉCENT, ENTE. adj. Qui est contre la décence, contre l'honnêteté, contre les bienséances. *Parole, action, posture indécente. Tableau, habit indécent.*

INDÉCHIFFRABLE. adj. des 2 genres. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. || Il se dit, par extens., D'une écriture mal formée, et qui est difficile à lire. || Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. || Il se dit, fig. et fam., D'une personne dont on ne saurait pénétrer les desseins, les vues. *Cet homme est indéchiffrable. Sa conduite est indéchiffrable.*

INDÉCIS, ISE. adj. (lat. *in*, non, *decisus*, décidé.) Qui n'est pas décidé. *Point indécis. Question indécise.* || Douteux, incertain. *La victoire fut longtemps indécise.* || Il se dit D'une personne irrésolue, qui a peine à se déterminer, qui ne s'est pas déterminée. *C'est un homme indécis.* || Au propre et au fig., Vague, difficile à distinguer, à reconnaître, à déterminer. *Les traits de cette figure sont indécis. La lumière indécise du crépuscule. Les formes de son style sont vagues et indécises.*

INDÉCISION. s. f. Indétermination, caractère, état d'un homme indécis.

INDÉCLINABILITÉ. s. f. (lat. *indeclinabilis*, indéclinable.) t. de gramm. Qualité des mots indéclinables.

INDÉCLINABLE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Qui ne peut être décliné, qui ne se décline point. || Il se dit Des mots qui ne reçoivent pas les signes du genre et du nombre. *Participe, mot, particule indéclinable.* On dit mieux, *Invariable.*

INDÉCOMPOSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *de*, de, *componere*, composer.) Qui ne peut être décomposé.

INDÉCROTTABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut décrotter. Fig. et pop., *Homme indécrottable, animal indécrottable*, en plaisantant et par dénigrement, Homme d'un caractère très-difficile. *Quel homme, quel animal indécrottable!*

INDÉFECTIBILITÉ. s. f. (lat. *indefectus*, absolu.) t. dogmatique. Qualité de ce qui est indéfectible.

INDÉFECTIBLE. adj. des 2 genres. t. dogmatique.

Qui ne peut défaillir, cesser d'être Il n'est guère usité que dans cette phrase, *L'Église est indéfectible.*

INDÉFINI, IE. adj. (lat. *indefinitus*, indéfini.) Dont la fin, les bornes ne sont ou ne peuvent point être déterminées. *Temps, nombre, espace indéfini.* || Il se dit, en gramm., De ce qui exprime une idée vague ou générale qu'on n'applique point à un objet particulier et déterminé. *Sens, mot, pronom, article indéfini.* || *Prétérit* ou *passé indéfini*, Temps de l'indicatif du verbe, qui indique l'action comme passée, mais sans relation nécessaire à une époque déterminée.

INDÉFINIMENT. adv. D'une manière indéfinie. || En gramm., Dans un sens indéfini. *Un mot pris indéfiniment.*

INDÉFINISSABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne saurait définir. || Il se dit, fig., Des choses qu'on ne peut s'expliquer. *Une sensation, un trouble indéfinissable.* || Il se dit Des personnes. *C'est un homme indéfinissable.*

INDÉLÉBILE. adj. des 2 genres. (lat. *indelebilis*, indélébile.) Qui ne peut être effacé. Il se dit au propre et au fig. *Encre, couleur, tache indélébile. Le baptême imprime un caractère indélébile.*

INDÉLIBÉRÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, non, *deliberatus*, délibéré.) Il se dit D'une action ou d'un mouvement sur lequel on n'a point délibéré, point réfléchi. *Acte involontaire et indélibéré.*

INDÉLICAT, ATE. adj. (lat. —*delicatus*, délicat.) Qui manque de délicatesse dans les sentiments. || Il se dit Des choses. *Ce procédé me semble fort indélicat.*

INDÉLICATESSE. s. f. Manque de délicatesse dans les sentiments; ou Procédé indélicat.

INDEMNE. adj. des 2 genres. (lat. *indemnis*, indemne.) (EM se prononcent dans ce mot comme dans *Jérusalem.*) t. de jurispr. Indemnisé, dédommagé. *Rendre quelqu'un indemne. Sortir indemne d'une affaire.*

INDEMNISER. v. a. (On prononce *Indamniser.*) Dédommager; payer à quelqu'un le dommage qu'il souffre ou qu'il a souffert. *Vous serez condamné à l'indemniser.* || Avec le pron. pers. *Vous pourrez vous indemniser là-dessus.* || INDEMNISÉ, ÉE. participe.

INDEMNITÉ. s. f. (On prononce *Indamnité.*) Dédommagement. || Acte par lequel on promet d'indemniser. || Il s'est dit, en jurispr. féodale, Du droit que les gens de mainmorte devaient au seigneur, pour le dédommager des droits qui lui auraient été dus aux mutations.

INDÉPENDAMMENT. adv. (lat. *in*, non, *dependere*, dépendre.) Sans dépendance, d'une manière indépendante. || Sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. *Indépendamment de tout ce qui pourra en arriver.* || Outre, par-dessus.

INDÉPENDANCE. s. f. État d'une personne indépendante. *Il est, il vit dans l'indépendance. Une grande indépendance d'opinions, de caractère.* || Il se dit Des nations, des corps politiques. *Proclamer l'indépendance d'une nation.* || Le goût de l'indépendance. *Un esprit d'indépendance.*

INDÉPENDANT, ANTE. adj. Qui ne dépend point de telle personne ou de telle chose, qui ne lui est point subordonné. *Son zèle fut toujours indépendant des circonstances.* || Il se dit Des choses qui n'ont point de rapport, de relation avec une autre. *Ce point est indépendant de la question.* || Absol., Qui est libre de toute dépendance. *Peuple indépendant.* || Qui aime à ne dépendre de personne, qui ne se laisse pas dominer par la volonté d'autrui. *Esprit, caractère indépendant.* || Subst., Une secte qui ne reconnaissait point d'autorité ecclésiastique. *La secte des indépendants.*

INDESTRUCTIBILITÉ. s. f. (lat. —*destructibilis*, destructible.) Qualité ou état de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être détruit.

INDÉTERMINATION. s. f. (lat. *indeterminatus*, indéterminé.) Irrésolution.

INDÉTERMINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas déterminé, fixé. *Espace, temps, nombre, sens indéterminé.* || Irrésolu, indécis. A vieilli. || En mathém., *Problèmes indéterminés*, Ceux qui ont un nombre illimité de solutions. *Quantités indéterminées*, Celles que l'on introduit dans le calcul sans leur assigner actuellement une valeur déterminée.

INDÉTERMINÉMENT. adv. D'une manière indéterminée, vague; sans rien spécifier. *Un mot employé, pris indéterminément.*

INDÉVOT, OTE. adj. (lat. *indevotus*, indévot.) Qui n'a point de dévotion, qui ne respecte pas les pratiques religieuses. || Il se dit Du ton, des manières, etc. *Ton, discours indévot.* || Subst., en parlant Des personnes. *C'est un indévot.*

INDÉVOTEMENT. adv. D'une manière indévote.

INDÉVOTION. s. f. Manque de dévotion, manque de respect pour les pratiques religieuses.

INDEX. s. m. (Mot latin.) (L'X se prononce fortement.) La table d'un livre. Il est principalement d'usage en parlant de La table d'un livre latin. || INDEX, Catalogue des livres défendus à Rome. *Ce livre est à l'index.* || *Index expurgatoire*, Catalogue des livres dont la publication et la vente sont défendues jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés : en quoi ils diffèrent de ceux qui sont définitivement prohibés. || Fig., *Mettre une chose à l'index*, L'interdire, en défendre l'usage. Il se dit plus particulièrement De la défense que fait une autorité quelconque de publier, d'exposer en vente un livre, une gravure, etc. || INDEX, Doigt le plus proche du pouce, parce que c'est de celui-là qu'on se sert ordinairement pour indiquer, pour montrer quelque chose. Adjectiv., *Le doigt index.* || Aiguille portée par un pivot, et dont l'extrémité parcourt un limbe divisé.

INDICATEUR. s. et adj. m. (lat. *indicare*, indiquer.) Celui qui fait connaître, qui dénonce un coupable. Ce sens a vieilli. || INDICATEUR, en t. d'anat., signifie, L'index. On dit adjectiv., *Le doigt indicateur.*

INDICATIF, IVE. adj. t. didactique. Qui indique.

INDICATIF. s. m. t. de gramm. On appelle ainsi Le mode des verbes qui exprime l'état ou l'action d'une manière positive, certaine et absolue. Adjectiv., *Le mode indicatif.*

INDICATION. s. f. Action par laquelle on indique. || Renseignement, désignation. *Cela peut fournir d'utiles indications.* || Ce qui indique, ce qui donne à connaître quelque chose, et qui est une espèce de signe. Dans ce sens, il s'emploie souvent en t. de médec. *C'en est une indication infaillible.* || Il se dit également, en médec., Du moyen, du mode de traitement que les symptômes de la maladie indiquent au médecin.

INDICE. s. m. Signe apparent et probable qu'une chose est, existe. *Les indices d'un crime. Cette action est l'indice d'une belle âme.* || INDICE, se dit de L'index ou du catalogue imprimé des livres défendus à Rome par la congrégation chargée d'exercer la censure. Dans ce sens, il est moins usité qu'*Index.*

INDICIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *dicere*, dire.) Qu'on ne saurait exprimer. *Joie, douleur,*

plaisir indicible. N'est guère usité que dans ces sortes de locutions.

INDICTION. s. f. (lat. *indicere*, annoncer.) Convocation d'une grande assemblée à certain jour. Il ne se dit guère qu'en parlant de La convocation d'un concile ou d'un synode. || INDICTION, en t. de chronologie, se dit d'Une période de quinze années. Il n'est plus en usage que dans les bulles du pape, et dans certaines cours ecclésiastiques. || *Indiction première, indiction seconde, etc.*, La première année, la seconde année, etc., de chaque indiction.

INDICULE. s. m. diminutif. (lat. *indicium*, indice.) Petit indice; Ce qui montre, ce qui enseigne, annonce quelque chose. Peu usité.

INDIENNE. s. f. (lat. *India*, Inde.) Il se dit d'Une étoffe de coton peinte qui se fait aux Indes; et, par extension, Des étoffes du même genre fabriquées en Europe.

INDIFFÉREMMENT. adv. (lat. *indifferentia*, indifférence.) Avec indifférence, avec froideur. || Sans distinction, sans faire de différence. *Il mange de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE. s. f. L'état d'une personne indifférente. || *Liberté d'indifférence*, État d'une âme libre de choisir entre deux partis, parce qu'aucun motif ne la fait pencher vers l'un plutôt que vers l'autre. || INDIFFÉRENCE, se dit particulièrement en parlant D'une personne qui n'est point sensible à l'amour. *Vaincre l'indifférence d'une maîtresse.*

INDIFFÉRENT, ENTE. adj. Qui ne présente en soi aucune cause de détermination, aucun motif de préférence. *Il m'est indifférent d'aller là ou ailleurs.* || *Actions indifférentes*, Les actions qui, d'elles-mêmes, ne sont ni bonnes ni mauvaises. || INDIFFÉRENT, Qui touche peu, dont on ne se soucie point; et ce sens est plus ou moins étendu selon la qualité des choses dont on parle. *Tout cela m'est indifférent.* || Qui est de peu d'intérêt, qui n'est d'aucune importance, d'aucune conséquence. *Nous ne parlions que de choses indifférentes.* || Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre, pour un parti que pour un autre. *Il n'est plus temps de demeurer indifférent.* || En t. de philosophie, *La matière est d'elle-même indifférente au repos ou au mouvement*, Elle n'a d'elle-même ni l'une ni l'autre de ces qualités, et elle est également susceptible de l'une ou de l'autre. || INDIFFÉRENT, Qui n'est point touché de quelque chose, qui ne prend point d'intérêt à quelqu'un ou à quelque chose. *Il reste indifférent à tout ce qui se passe.* || Absol., Qui n'a d'attachement à rien, qui n'est touché de rien. *Il est d'une humeur indifférente.* || Il se dit, particulièrement, D'une personne qui n'est point sensible à l'amour. *Une femme indifférente.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *Il fait l'indifférent.* On dit en plaisantant, *Une aimable, une belle indifférente;* et ironiq., *Un bel indifférent.*

INDIGENCE. s. f. (lat. *indigentia*, indigence.) Grande pauvreté, privation du nécessaire. || Il se dit absol. Des indigents en général. *Secourir l'indigence.* || Fig., au sens moral. *Indigence d'idées, d'esprit.*

INDIGÈNE. adj. des 2 genres. (lat. *indigena*, indigène.) Qui est du pays, qui en est originaire. || Il se dit, particulièrement, Des peuples établis de tout temps dans un pays. *Peuples indigènes.* Dans ce sens, il est souvent employé subst. *Les indigènes de l'Amérique.*

INDIGENT, ENTE. adj. (lat. *indigens*, indigent.) Nécessiteux, extrêmement pauvre. || Substantiv. *On doit secourir l'indigent, les indigents.*

INDIGESTE. adj. des 2 genres. (lat. *indigestus*, indigeste.) Qui est difficile à digérer. || Qui n'est pas digéré. *Il rend les viandes crues et indigestes.* || Fig., Qui est embrouillé, confus, mal ordonné, surtout en parlant Des ouvrages d'esprit. *Compilation indigeste.*

INDIGESTION. s. f. Mauvaise digestion; coction imparfaite des aliments dans l'estomac. *Avoir une indigestion.*

INDIGÈTE. adj. des 2 genres. (lat. *indigetes*, indigètes.) Nom que les anciens donnaient aux héros divinisés, aux demi-dieux particuliers d'un pays.

INDIGNATION. s. f. (lat. *indignatio*, indignation.) Sentiment de colère et de mépris, qu'excite un outrage, une injustice criante, une action honteuse, etc. *Être rempli d'indignation. Il n'est plus maître de son indignation.*

INDIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *indignus*, indigne.) Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas. *Puisque vous le jugez indigne de votre confiance.* || Il s'applique également Aux choses. *Un crime indigne de pardon.* || Il se dit particulièrement, en jurispr., De ceux qui, pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers une personne, de son vivant ou après sa mort, sont privés de sa succession. Subst. *Les enfants de l'indigne.* || INDIGNE, est quelquefois Un titre que l'on se donne par humilité. *Signé: Un tel, prêtre indigne.* || INDIGNE, Qui n'est pas séant, convenable. *Ces paroles sont indignes de vous.* || Méchant, odieux, très-condamnable; et alors il s'emploie absolument. *Action indigne. Cela est indigne.* || *Communion indigne*, Communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises. || INDIGNE, se dit, substantiv., d'Une personne vile, méprisable. Ce sens est fam.

INDIGNEMENT. adv. D'une manière indigne. *S'acquitter indignement de ses devoirs.*

INDIGNER. v. a. (lat. *indignari*, s'indigner.) Exciter l'indignation. || *Être indigné*, Éprouver de l'indignation. *Je suis indigné de sa conduite.* || INDIGNER, avec le pron. pers., Être indigné, courroucé. *Ils s'indignèrent de ce joug honteux.* || INDIGNÉ, ÉE. participe.

INDIGNITÉ. s. f. (lat. *indignitas*, indignité.) Qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'une grâce, d'un emploi, d'un héritage, etc. *Intenter contre quelqu'un une action en indignité.* || Méchanceté, noirceur, énormité. *L'indignité de cette action souleva tout le monde contre lui.* || Action indigne, odieuse. *Commettre des indignités.* || Particulièrement, Outrage, affront. *Souffrir des indignités.*

INDIGO. s. m. (lat. *India*, Inde.) Matière colorante qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire, par la fermentation ou autrement, des feuilles et des tiges de certaines plantes légumineuses des régions équatoriales. || Il se dit, quelquefois, Des plantes mêmes qui fournissent l'indigo, et qu'on nomme plus ordinairement *Indigotiers.* || Il se dit, par extens., de Toute couleur semblable à celle de l'indigo.

INDIGOTERIE. s. f. Lieu où l'on prépare, où l'on fait l'indigo.

INDIGOTIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes légumineuses, qui croissent la plupart dans la zone équatoriale, et dont quelques espèces fournissent la matière colorante qu'on nomme Indigo.

INDIQUER. v. a. (lat. *indicare*, indiquer.) Montrer, désigner une personne ou une chose. *Allez à la place que je vous indique.* || Faire connaître, enseigner à quelqu'un une chose ou une personne qu'il cherche ou qui lui peut être utile. *Indiquez-moi le lieu où je pourrai le trouver. La table de ce livre n'indique point les pages.* En médec., *La force du pouls indique la*

saignée, Elle avertit qu'il faut saigner le malade. || Déterminer, assigner. *Indiquer les causes d'un phénomène.* || *Indiquer une assemblée, une session, etc.*, Fixer le jour, l'époque où elle aura lieu. || INDIQUER, se dit également De ce qui fait connaître l'existence d'une chose. *Ces monuments indiquent une civilisation fort avancée.* || INDIQUER, dans les arts du dessin, Marquer, représenter quelque objet, sans trop s'attacher aux détails. *N'indiquer que les masses dans un tableau.* || Il se dit fig., dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Les caractères, etc., sont à peine indiqués dans cette pièce.* || INDIQUÉ, ÉE. participe.

INDIRECT, ECTE. adj. (lat. *indirectus*, irrégulier.) Qui n'est pas direct. || Il s'emploie plus ordinairement au fig. *Louanges indirectes. Cette nouvelle m'est parvenue par une voie indirecte.* || En gramm., *Régime indirect*, Celui sur lequel ne tombe pas directement l'action du verbe. On dit dans le même sens, *Complément indirect.* || En jurispr., *Avantage indirect*, Avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi, au moyen d'une personne interposée ou de quelque acte simulé. *Ligne indirecte* ou *collatérale*, se dit par opposition à *Ligne directe.* || *Contributions indirectes*, Les impôts établis sur les objets de commerce et de consommation, ou sur certaines choses dont le besoin est éventuel : tels sont les droits d'octroi, de douanes, de timbre, d'enregistrement, etc.

INDIRECTEMENT. adv. D'une manière indirecte. Il ne s'emploie qu'au fig. *Je n'ai appris son arrivée qu'indirectement.*

INDISCIPLINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *indisciplinatio*, indiscipline.) Indocile, qui n'est pas capable de discipline.

INDISCIPLINE. s. f. Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas discipliné, qui manque à la discipline.

INDISCRET, ÈTE. adj. (lat. *indiscretus*, confus.) Qui manque de discrétion, de retenue, de prudence. || Il se dit aussi Des choses contraires à la retenue que les égards, les bienséances, la prudence, etc., nous imposent. *Zèle indiscret. Rapports indiscrets.* || INDISCRET, Qui ne sait point garder le secret. *La plupart des enfants sont indiscrets.* || Il se dit également Des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire, cacher. *Des regards indiscrets.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *Écarter les indiscrets.*

INDISCRÈTEMENT. adv. D'une manière indiscrète, imprudemment, étourdiment. *Il parle indiscrètement.*

INDISCRÉTION. s. f. Manque de discrétion. *Son indiscrétion le perdra.* || Action indiscrète. *Faire une indiscrétion.*

INDISPENSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *dispensare*, dispenser.) Dont on ne peut se dispenser. || Il se dit aussi Des choses qui sont très-nécessaires, dont on ne peut se passer. *Ces objets me sont indispensables.*

INDISPENSABLEMENT. adv. Nécessairement, par un devoir indispensable.

INDISPONIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *—disponere*, disposer.) t. de jurispr. Il se dit Des biens dont les lois ne permettent pas de disposer à titre gratuit.

INDISPOSÉ, ÉE. adj. Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé.

INDISPOSER. v. a. Aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable. || INDISPOSÉ, ÉE. participe.

INDISPOSITION. s. f. Incommodité légère, légère altération dans la santé.

INDISSOLUBILITÉ. s. f. (lat. *indissolubilis*, indissoluble.) t. didactique. Qualité de ce qui est indissoluble. Il se dit surtout en chimie. || Fig. *L'indissolubilité d'un lien, d'un contrat.*

INDISSOLUBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être dissous. || Fig. *Le mariage est indissoluble parmi les catholiques.*

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, INCTE. adj. (lat. *indistinctus*, indistinct.) Qui n'est pas bien distinct. Il se dit plus ordinairement en parlant Des sons et des idées. *On n'entendait que des voix confuses et indistinctes. Notions indistinctes.*

INDISTINCTEMENT. adv. D'une manière indistincte. || Sans distinction, sans mettre de différence entre une personne et une autre, entre une chose et une autre. *On embarqua indistinctement les Français et les étrangers.*

INDIVIDU. s. m. (lat. *individuus*, indivisible.) t. didactique. Il se dit de Chaque être organisé, soit animal, soit végétal, par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. || Il se dit particulièrement des personnes. *Tous les individus qui composent une nation.* Ce sens n'est guère usité qu'en termes de législation, d'administration et de statistique. || Il se dit quelquefois d'Un homme que l'on ne connaît pas, qu'on ne veut pas nommer, dont on parle en plaisantant ou avec mépris. *Un individu s'est présenté chez moi ce matin.* || Fam. et par plaisanterie, *Avoir soin de son individu; conserver, soigner son individu*, Avoir grand soin de sa personne, de sa santé, etc.

INDIVIDUALISER. v. a. t. de philosophie. Considérer, présenter une chose quelconque isolément, individuellement; ou Faire qu'elle ait un caractère propre et qui la distingue de toutes les autres choses de son espèce. || INDIVIDUALISÉ, ÉE. participe.

INDIVIDUALITÉ. s. f. t. de philosophie. Ce qui constitue l'individu; ce qui fait qu'il est tel être, et qu'il a une existence distincte de celle des autres êtres. *Tout être pensant connaît son individualité.*

INDIVIDUEL, ELLE. adj. (U EL font deux syllabes dans ce mot et dans le suivant.) t. didactique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. *Qualité individuelle.* || Qui concerne chaque personne, ou une seule personne. *Traité des garanties individuelles.*

INDIVIDUELLEMENT. adv. t. didactique. D'une manière individuelle, isolément. || Chacun en particulier, chacun pour ce qui le concerne. *Les membres de l'assemblée prêtèrent individuellement le serment.*

INDIVIS, ISE. adj. (lat. *indivisus*, indivis.) t. de pratique. Qui n'est point divisé. || *Propriétaires indivis*, Ceux qui possèdent une chose par indivis. || PAR INDIVIS. loc. adv. Sans être divisé.

INDIVISÉMENT. adv. t. de pratique. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ. s. f. (lat. *indivisibilis*, indivisible.) Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION. s. f. t. de pratique. État d'une chose possédée par indivis, ou des personnes qui possèdent une chose par indivis.

IN-DIX-HUIT. adj. et s. m. t. d'impr. et de libr. Il se dit Du format où la feuille est pliée en dix-huit

feuillets ; et Des livres, des volumes qui ont ce format.

INDOCILE. adj. des 2 genres. (lat. *indocilis*, indocile.) Qui n'est pas docile, qui est très-difficile à instruire, à gouverner. *Un cheval indocile. Un peuple indocile.*

INDOCILITÉ. s. f. Caractère de celui qui est indocile.

INDOLENCE. s. f. (lat. *indolentia*, indolence.) Nonchalance. || Le caractère, l'état d'une personne peu sensible à la plupart des choses qui touchent ordinairement les autres hommes. *L'indolence est un grand obstacle à la fortune.* Ce sens a vieilli.

INDOLENT, ENTE. adj. Nonchalant. || Indifférent, sur qui rien ne fait impression. *Avoir l'air indolent.* || Il est subst., dans les deux sens. || INDOLENT, en t. de médecine, Qui ne cause point de douleur. *Gonflement indolent.*

INDOMPTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *indomitus*, indomptable.) (Dans ce mot et dans le suivant, on ne fait pas sentir le P, et OM se prononce comme ON.) Qu'on ne peut dompter, qu'on ne peut soumettre à l'obéissance. || Fig., Qu'on ne peut maîtriser, réprimer. *Un courage indomptable.*

INDOMPTÉ, ÉE. adj. Qui n'est pas dompté, ou Qui n'a pu encore être dompté. || Furieux, fougueux, sauvage. || Il signifie fig., Qui ne peut être contenu, réprimé. *Un orgueil indompté.*

IN-DOUZE. adj. et s. m. t. d'impr. et de libr. Il se dit Du format où la feuille est pliée en douze feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format.

INDU, UE. adj. (lat. *indebitus*, indu.) Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la règle, contre l'usage. *A heure indue. Indue vexation.* N'est guère usité que dans ces phrases.

INDUBITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *indubitabilis*, indubitable.) Dont on ne peut douter, certain, assuré. *Le succès de cette affaire est indubitable.*

INDUBITABLEMENT. adv. Sans doute, certainement, assurément.

INDUCTION. s. f. (lat. *inducere*, induire.) Instigation, impulsion, suggestion. Peu usité en ce sens. || Plus ordinairement, Manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre, à reconnaître, à établir qu'une chose doit ou peut être, puisqu'une ou plusieurs autres sont ou pourraient être. || Il se dit également d'Une conséquence que l'on tire par induction. *Tirer une induction d'une proposition.*

INDUIRE. v. a. Porter, pousser à faire quelque chose. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *Induire à mal faire.* || *Induire à erreur*, Être la cause volontaire ou involontaire de l'erreur où tombe une personne. On dit également, *Induire en erreur*, mais toujours dans le sens de Tromper à dessein. *Il voulait m'induire en erreur.* || Dans l'Oraison dominicale, *Ne nous induisez point en tentation*, Ne permettez pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. || INDUIRE, Inférer, tirer une conséquence. *Qu'induisez-vous de là ?* || INDUIT, ITE. participe.

INDULGENCE. s. f. (lat. *indulgentia*, indulgence.) Qualité opposée à la sévérité; facilité à excuser et à pardonner les fautes, les défauts. *User d'indulgence. Réclamer l'indulgence de ses auditeurs.* || Chez les catholiques, La rémission des peines que les péchés méritent, accordée par l'Église sous de certaines conditions. Dans ce sens, on l'emploie souvent au pluriel. *Gagner des indulgences, etc.* || Fig. et fam., *Gagner, mériter des indulgences*, se dit, en plaisantant, d'Une personne qui fait une chose pénible, difficile, désagréable.

INDULGENT, ENTE. adj. Qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément les fautes, les défauts. *Être indulgent à soi-même.* || On dit de même : *Religion, morale indulgente.*

INDULT. s. m. (lat. *indultum*, indult.) (On fait sentir le T.) Privilége accordé, par lettres du pape, à quelque corps, ou à quelque personne, de pouvoir nommer à de certains bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du droit commun. || Il se disait communément, autrefois, Du droit particulier qu'avaient le chancelier de France et les officiers du parlement de Paris, de requérir sur un évêché ou sur une abbaye, le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre, après y avoir été autorisés par lettres du prince. || INDULT, Le droit que le roi d'Espagne lève sur l'argent et sur les marchandises qui arrivent d'Amérique.

INDULTAIRE. s. m. Celui qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDÛMENT. adv. (lat. *indebitè*, indûment.) t. de pratique. D'une manière indue.

INDUSTRIE. s. f. (lat. *industria*, industrie.) Dextérité, adresse à faire quelque chose. *C'est un homme de beaucoup d'industrie.* || Il se dit quelquefois d'Une profession mécanique ou mercantile, d'un art, d'un métier que l'on exerce pour vivre. *Exercer quelque industrie.* || *Vivre d'industrie*, Trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire. Il ne se dit qu'en mauvaise part. || Fig. et fam., *Chevalier d'industrie*, Homme qui vit d'adresse, d'expédients. On le prend toujours en mauvaise part. || INDUSTRIE, se dit aussi Des arts mécaniques et des manufactures en général, ordinairement par opposition à l'agriculture. *Les progrès de l'industrie.*

INDUSTRIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'industrie. || Il signifie aussi, Qui provient de l'industrie. *Les produits industriels.* || INDUSTRIEL, se dit quelquefois, substantivement, d'Une personne qui se livre à l'industrie. *Un industriel.*

INDUSTRIEUSEMENT. adv. Avec industrie, avec art.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse. *Homme industrieux.*

INDUTS. s. m. pl. (lat. *indutus*, vêtu.) Terme qui s'emploie dans plusieurs églises, et par lequel on désigne Les ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques, pour servir le diacre et le sous-diacre.

INÉBRANLABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être ébranlé. || Fig., Constant, ferme, qui ne se laisse point abattre. *Un cœur inébranlable.* || Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion, etc. *Mon parti est pris, je suis inébranlable.* || Il se dit également Des choses morales. *Sa résolution est inébranlable.*

INÉBRANLABLEMENT. adv. Fermement, d'une manière inébranlable. Il s'emploie surtout au figuré. *C'est un homme inébranlablement attaché à son devoir.*

INÉDIT, ITE. adj. (lat. *ineditus*, inédit.) Qui n'a point été imprimé, publié.

INEFFABILITÉ. s. f. (lat. *ineffabilis*, ineffable.) Impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles. Il n'est usité que dans ces phrases : *L'ineffabilité des mystères, des grandeurs de Dieu.*

INEFFABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être exprimé par des paroles. *D'ineffables voluptés.* || Il se dit, particulièrement, en parlant de Dieu et des mystères de la religion. *La grandeur ineffable de Dieu.*

INEFFAÇABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non,

ex, de, *facies*, figure.) Qui ne peut être effacé. *Une empreinte ineffaçable.* || Fig., au sens moral. *Un souvenir ineffaçable.*

INEFFICACE. adj. des 2 genres. (lat. *inefficax*, inefficace.) Qui n'a point d'efficacité, qui ne produit point son effet.

INEFFICACITÉ. s. f. Manque d'efficacité.

INÉGAL, ALE. adj. (lat. *inæqualis*, inégal.) Qui n'est point égal; qui n'est pas de même étendue, de même durée, de même valeur, de même intensité, etc. *Surfaces inégales. Forces inégales.* || Il se dit fig., dans le même sens. *Deux personnes de condition inégale.* || INÉGAL, Qui n'est pas uni, qui est raboteux. *Un terrain, un chemin, un plancher inégal. Surface inégale.* || Qui n'est pas réglé, régulier, uniforme. *Marcher d'un pas inégal.* || Fig., dans le même sens. *Conduite inégale.* || Il se dit pareillement des personnes. *Un homme inégal dans sa conduite.*

INÉGALEMENT. adv. D'une manière inégale.

INÉGALITÉ. s. f. Défaut d'égalité. Il se dit dans tous les sens d'*Inégal. L'inégalité des saisons. Inégalité d'âge, de forces, des conditions. L'inégalité d'un chemin. Avoir de l'inégalité dans le caractère.* || Il se dit quelquefois au pluriel, tant au propre qu'au figuré, Des irrégularités, des défectuosités de ce qui est inégal. *Les inégalités d'un terrain. Son style est plein d'inégalités.*

INÉLÉGANCE. s. f. (lat. *inelegans*, inélégant.) Défaut d'élégance.

INÉLÉGANT, ANTE. adj. Qui manque d'élégance.

INÉLIGIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *eligere*, élire.) Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

INÉNARRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inenarrabilis*, inénarrable.) Qui ne peut être raconté.

INEPTE. adj. des 2 genres. (lat. *ineptus*, inepte.) Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. || Sot, impertinent, absurbe; et, dans cette acception, il se dit Des personnes et Des choses. *L'homme du monde le plus inepte.*

INEPTIE. s. f. (On prononce *Inepcie.*) Caractère de ce qui est inepte, absurde. || Il se dit également Des actions, des paroles absurdes, impertinentes. *Il ne débite que des inepties.*

INÉPUISABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *ex*, de, *puteus*, puits.) Qu'on ne peut épuiser, tarir, mettre à sec. || Il se dit, par extension, De certaines choses autres que les sources, etc. *Cette mine est inépuisable.* || Fig., *Cet homme a un fond de science, de savoir inépuisable.*

INERME. adj. des 2 genres. (lat. *inermis*, sans armes.) t. de botan. Qui n'a ni aiguillons ni épines.

INERTE. adj. des 2 genres. (lat. *inertia*, inertie.) Qui est sans ressort et sans activité. || Fig., *Un esprit inerte.*

INERTIE. s. f. (On prononce *Inercie.*) t. didactique. État de ce qui est inerte. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Force d'inertie*, La propriété qu'ont les corps de rester dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause etrangère les en tire. || Fig., *Force d'inertie*, Résistance passive, qui consiste principalement à ne pas obéir. || INERTIE, figurém., au sens moral, Manque absolu d'activité ou d'énergie. *Rester dans une complète inertie.*

INESPÉRÉ, ÉE. adj. (lat. *insperatus*, inespéré.) Imprévu, à quoi on ne s'attendait pas. Il ne se dit qu'en bonne part.

INESPÉRÉMENT. adv. Contre toute espérance, lorsqu'on s'y attendait le moins. On ne le dit que Des événements heureux. Peu usité.

INESTIMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inæstimabilis*, inestimable.) Qu'on ne peut assez estimer, assez priser. Il ne se dit que Des choses.

INÉVITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inevitabilis*, inévitable.) Qu'on ne peut éviter.

INÉVITABLEMENT. adv. Nécessairement, sans qu'on puisse l'éviter.

INEXACT, ACTE. adj. (lat. *in*, non, *exactus*, achevé.) Qui manque d'exactitude. *Calcul inexact.* || Il se dit aussi Des personnes. *Copiste inexact.*

INEXACTEMENT. adv. D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE. s. f. Défaut d'exactitude. || Il se dit aussi Des fautes, des erreurs commises par inexactitude. *On a remarqué beaucoup d'inexactitudes dans cet ouvrage.*

INEXCUSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inexcusabilis*, inexcusable.) Qui ne peut être excusé. || Il se dit aussi Des personnes. *Vous êtes inexcusable d'en avoir usé ainsi.*

INEXÉCUTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *exsequi*, exécuter.) Qui ne peut être exécuté.

INEXÉCUTION. s. f. Manque d'exécution. *L'inexécution d'un contrat.*

INEXERCÉ, ÉE. adj. (lat. *inexercitatus*, inexercé.) Qui n'est point exercé.

INEXIGIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *exigere*, exiger.) Qui n'est point encore exigible, qui ne peut être exigé.

INEXORABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inexorabilis*, inexorable.) Qui ne peut être fléchi, apaisé. *Une inexorable sévérité.*

INEXORABLEMENT. adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE. s. f. (lat. *inexperientia*, inexpérience.) Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inexpiabilis*, inexpiable.) Qui ne peut être expié.

INEXPLICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inexplicabilis*, inexplicable.) Qui ne peut être expliqué par aucun discours. *L'homme est une énigme inexplicable à lui-même.* || Incompréhensible, bizarre, étrange; et alors il se dit Des personnes et des choses. *C'est un caractère inexplicable.*

INEXPRIMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *exprimere*, exprimer.) Qu'on ne peut exprimer par des paroles. *Douleur inexprimable.*

INEXPUGNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inexpugnabilis*, inexpugnable.) (Le G se prononce fortement.) Qui ne peut être forcé, pris d'assaut. *Ville inexpugnable.*

INEXTINGUIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *inextinguibilis*, même sign.) (GUI fait diphthongue.) Qui ne peut s'éteindre. *Un feu inextinguible.* || Il s'emploie figur. dans certaines locutions. Ainsi on dit: *Une soif inextinguible*, Une soif que rien ne peut apaiser. *Un rire inextinguible*, Un rire éclatant et prolongé.

IN EXTREMIS. *Voyez* EXTREMIS (IN).

INEXTRICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inextricabilis*, inextricable.) Qui ne peut être démêlé.

INFAILLIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *fallere*, tromper.) Qualité de ce qui est infaillible. || Il se dit particulièrement de L'impossibilité de se tromper, d'errer. *L'infaillibilité de l'Eglise.*

INFAILLIBLE. adj. des 2 genres. Qui est certain et immanquable. *Moyen infaillible.* || Qui ne peut ni

tromper, ni errer. *Dieu est infaillible dans ses promesses.*

INFAILLIBLEMENT. adv. Immanquablement, assurément, sans aucun doute. *Je m'y trouverai infailliblement.*

INFAISABLE. adj. des 2 genres. (lat. — *facere*, faire.) (On prononce *Infesable.*) Qui ne peut être fait.

INFAMANT, ANTE. adj. (lat. *infamia*, infamie.) Qui porte infamie. *Peine infamante.* Voy. AFFLICTIF.

INFAMATION. s. f. t. d'ancienne jurispr. criminelle. Note d'infamie.

INFÂME. adj. des 2 genres. Qui est diffamé, noté, flétri par les lois, par l'opinion publique. || Qui est indigne, honteux, avilissant. *Action infâme. Lieu infâme*, Maison de prostitution. || INFÂME, subst., Celui qui est flétri par la loi, ou qui a fait des choses déshonorantes. *Ne me parlez point de lui, c'est un infâme.*

INFAMIE. s. f. Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la loi, soit par l'opinion publique. *Couvrir quelqu'un d'infamie.* || Il se dit quelquefois en parlant d'une chose infâme, déshonorante. *Je dévoilerai l'infamie de sa conduite.* || Action vile, honteuse, indigne d'un honnête homme. *C'est une infamie de manquer à sa parole.* || Parole injurieuse à l'honneur, à la réputation. Dans ce sens, on ne l'emploie qu'au pluriel. *Il lui a dit mille infamies.*

INFANT, ANTE. s. (lat. *infans*, enfant.) Titre qu'on donne aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE. s. f. Il se dit Des gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied.

INFANTICIDE. s. m. (lat. *infanticidium*, infanticide.) Meurtre d'un enfant. Il se dit surtout, dans la législation criminelle, en parlant D'un enfant nouveau-né. || Meurtrier d'un enfant, ou de son propre enfant. Dans ce sens, il est des deux genres, et on l'emploie souvent comme adjectif. *Une mère infanticide.*

INFATIGABLE. adj. des 2 genres. (lat. *infatigabilis*, infatigable.) Qui ne peut être lassé par le travail, par la peine, par la fatigue. *Un esprit infatigable. Zèle infatigable.*

INFATIGABLEMENT. adv. Sans se lasser.

INFATUATION. s. f. (lat. *in*, sur, *fatuus*, fat.) Prévention excessive et ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFATUER. v. a. Prévenir, préoccuper tellement quelqu'un en faveur d'une personne, d'une chose qui ne le mérite pas, qu'il n'y ait presque pas moyen de l'en désabuser. *Qui vous a infatué de cet homme-là ?* || Avec le pronom pers., *S'infatuer de quelqu'un.* || INFATUÉ, ÉE. participe.

INFÉCOND, ONDE. adj. (lat. *infecundus*, stérile.) Stérile. Il se dit surtout en parlant Des terres qui ne produisent point ou qui produisent peu. Lorsqu'on parle Des animaux ou Des plantes, il ne se dit guère qu'en poésie. *Une vache inféconde.* || Fig., *Esprit infécond. Veine inféconde.*

INFÉCONDITÉ. s. f. Manque de fécondité, stérilité. Il se dit surtout en parlant Des terres.

INFECT, ECTE. adj. (lat. *infectus*, infecté.) Puant, gâté, corrompu, qui est infecté, ou qui infecte.

INFECTER. v. a. Gâter, corrompre, incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux, ou de venimeux. *Ce marais infecte l'air.* || Il se dit fig., au sens moral. *Il infecta le pays de cette hérésie.* || INFECTÉ, ÉE. participe.

INFECTION. s. f. Grande puanteur. || Corruption, altération produite dans un corps par les substances ou miasmes délétères qui s'y introduisent. On le dit principalement de l'air et de l'économie animale. *L'infection de l'air.*

INFÉODATION. s. f. t. de jurispr. féodale. Acte par lequel le seigneur aliénait une terre, et la donnait pour être tenue de lui en fief.

INFÉODER. v. a. t. de jurispr. féodale. Donner une terre pour être tenue en fief. || INFÉODÉ, ÉE. participe. || *Dîmes inféodées*, Dîmes aliénées par l'Église et possédées par des laïques.

INFÉRER. v. a. (lat. *inferre*, inférer.) Tirer une conséquence de quelque proposition, de quelque fait, etc. || INFÉRÉ, ÉE. participe.

INFÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *inferior*, inférieur.) Qui est placé au-dessous, en bas. *La région inférieure de l'air. La mâchoire inférieure.* || Il se dit particulièrement, surtout en t. de géographie ancienne, De la partie d'un pays qui est la plus éloignée de la source d'un fleuve, ou la plus voisine de la mer; et alors on ne l'emploie guère qu'au féminin. *Germanie inférieure.* || *Département de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure*, Département de la France où se trouve l'embouchure de la Seine, de la Loire. Ellipt. *La Seine-Inférieure, la Loire-Inférieure.* || INFÉRIEUR, figur., Qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en forces. *Inférieur en mérite.* || Il se dit également Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Ces marchandises sont d'une qualité fort inférieure.* || *Tribunal inférieur*, Celui dont il y a appel. On dit dans le même sens, *Juges inférieurs.* || Dans un collége, *Classes inférieures*, Celles par où commence le cours des études, où l'on enseigne les éléments du latin, etc. || INFÉRIEUR, subst., ne se dit proprement que de Celui qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, et ordinairement avec subordination et dépendance. *Les inférieurs doivent respect aux supérieurs.*

INFÉRIEUREMENT. adv. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ. s. f. Désavantage, inégalité en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc. *Infériorité de talent, de forces.*

INFERNAL, ALE. adj. (lat. *infernalis*, infernal.) Qui appartient à l'enfer. || Il s'emploie très-souvent en poésie, surtout lorsqu'on parle de l'enfer des païens. *La rive infernale.* || INFERNAL, se dit figurément De ce qui annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur, de cruauté. *Complot infernal. Machinations infernales.* || Il se dit aussi, familièrement, D'un grand bruit ou de ce qui fait un grand bruit. *Bruit infernal.* || En chimie, *Pierre infernale*, Nitrate d'argent fondu, pierre factice qui a la propriété de brûler, de consumer les chairs sur lesquelles on l'applique.

INFERTILE. adj. des 2 genres. (*in*, non, *fertilis*, fertile.) Stérile, qui ne produit rien, qui ne rapporte rien, ou qui ne rapporte que fort peu. || Il se dit, figur., De l'esprit, de l'imagination. || *Sujet, matière infertile*, Sujet, matière qui fournit peu de choses à dire.

INFERTILITÉ. s. f. Stérilité.

INFESTER. v. a (lat. *infestare*, infester.) Ravager, désoler, tourmenter par des irruptions, par des courses hostiles, par des actes fréquents de violence et de brigandage. *Les ennemis infestaient le pays par leurs courses.* || Il se dit, par extension, Des animaux nuisibles ou incommodes, des malins esprits, etc. *Les rats infestent cette maison.* || INFESTÉ, ÉE. participe.

INFIBULATION. s. f. (lat. *infibulare*, boucler.) Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un an-

neau, ou même d'une suture, les parties dont la liberté est nécessaire à l'acte de la génération.

INFIBULER. v. Faire l'opération de l'infibulation. || Infibulé, ée. participe.

INFIDÈLE. adj. des 2 genres. (lat. *infidelis*, infidèle.) Qui ne garde point sa foi, qui ne remplit point ses devoirs, ses engagements; qui n'est pas constant dans ses affections. || Il se dit quelquefois particulièrement D'un employé, D'un domestique, etc., qui commet des soustractions. *Commis infidèle.* || Il se dit, figurément, Des choses sur lesquelles on ne peut plus compter. *La mer est un élément infidèle. La fortune lui devint infidèle*, L'abandonna. || Il signifie encore, Qui n'a pas la vraie foi. *Les nations infidèles.* || Infidèle, Qui manque à la vérité, inexact; et il se dit alors Des personnes et des choses. *Traducteur infidèle. Copie infidèle. Miroir infidèle.* || *Mémoire infidèle*, Mémoire faible, qui retient mal, inexactement. *J'ai une mémoire très-infidèle.* || Infidèle, s'emploie subst., et se dit de Celui ou de celle qui manque à la fidélité, à la foi promise. *C'est une infidèle.* || Il se dit également de Celui ou de celle qui n'a pas la vraie foi. *L'infidèle n'a point de part au royaume de Dieu.* Dans ce sens, il est plus souvent d'usage au pluriel. *Prêcher les infidèles.*

INFIDÈLEMENT. adv. D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ. s. f. Manque de fidélité, ou de probité. *L'infidélité d'un amant, d'un domestique.* || Manque d'exactitude, de vérité, se dit Des personnes et des choses. *L'infidélité d'un historien.* || *L'infidélité de la mémoire*, Le défaut de mémoire. || Infidélité, se dit également Des actes d'infidélité. *Il a fait une infidélité à sa maîtresse.* || Il se dit aussi Des simples inexactitudes. *Il y a de grandes infidélités dans cette traduction.* || Infidélité, L'état de ceux qui ne sont pas dans la vraie religion. *Être obstiné dans son infidélité.*

INFILTRATION. s. f. (lat. *in*, dans, *filtratio*, filtration.) Action d'un fluide qui s'insinue dans les pores des parties solides. || Il se dit particulièrement, en médecine, D'un liquide qui pénètre et s'amasse dans un tissu quelconque.

INFILTRER (S'). Verbe pron. Passer comme par un filtre; filtrer, pénétrer à travers les pores, les interstices d'un corps solide. || Il se dit particulièrement, en médecine, D'un liquide qui pénètre et s'amasse dans un tissu quelconque. || Infiltré, ée. participe.

INFIME. adj. des 2 genres. (lat. *infimus*, le plus bas.) Dernier, placé le plus bas. Il ne se dit qu'au figuré.

INFINI, IE. adj. (lat. *infinitus*, infini.) Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans bornes et sans limites. || Il se dit aussi Des attributs de Dieu. *La miséricorde de Dieu est infinie. Etc.* || Il se dit, par extension, De ce dont on ne peut assigner les bornes, le terme, etc. *Un espace infini.* || Il se dit également De ce qui ne doit point avoir de fin. *La gloire infinie des élus.* || Il se dit encore, par exagération, tant au sens physique qu'au sens moral, De tout ce qui est très-considérable en son genre. *Des astres placés à une distance infinie.* || *Je vous en sais un gré infini.* || Particulièrement, Innombrable. *Des peines infinies. Il y avait un monde infini dans cette assemblée.* || Infini, se dit substant., et presque toujours absolument, de Ce que l'on suppose sans limites. *L'homme ne peut bien concevoir l'infini.* || À l'infini. loc. adv. Sans fin, sans bornes, sans mesure. Il se dit principalement De certaines choses auxquelles on peut toujours ajouter, comme le temps, l'espace, l'étendue et le nombre. *Cela irait à l'infini.*

INFINIMENT. adv. Sans bornes et sans mesure. || Extrêmement. *C'est un homme infiniment heureux. Je vous suis infiniment obligé.* || En mathém., *Quantité infiniment petite*, Celle qui est conçue comme moindre qu'aucune quantité assignable. On dit dans un sens analogue, *Le calcul des infiniment petits.*

INFINITÉ. s. f. Qualité de ce qui est infini. || Il signifie quelquefois un très-grand nombre. *Une infinité de personnes.*

INFINITÉSIMAL, ALE. adj. t. de mathém. Il s'emploie principalement dans cette locution, *Calcul infinitésimal*, Le calcul des infiniment petits.

INFINITIF. s. m. (lat. *infinitivus*, infinitif.) t. de gramm. On appelle ainsi, dans les verbes, Le mode qui exprime l'état ou l'action, sans déterminer ni le nombre, ni la personne. Adject. *Le mode infinitif.*

INFIRMATIF, IVE. adj. (lat. *infirmus*, infirme.) t. de palais. Qui infirme, qui rend nul. Il ne se dit guère que dans cette phrase. *Un arrêt infirmatif d'une sentence.*

INFIRME. adj. des 2 genres. Qui a une constitution faible, qui est sujet à des infirmités; ou Qui a actuellement quelque indisposition qui le rend languissant. Subst. *Nous avons plusieurs infirmes.* || Fig., Faible, fragile, qui manque de force pour faire le bien. *Le péché a rendu l'homme infirme, a rendu la volonté infirme.*

INFIRMER. v. a. Affaiblir, diminuer, ôter la force. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Infirmer l'autorité d'un historien.* On l'emploie surtout en termes de palais. || Dans le style didactique, *Infirmer une preuve, un témoignage*, Montrer le faible d'une preuve, d'un témoignage. || En jurispr., *Infirmer un jugement, une sentence*, se dit D'un juge supérieur qui annulle ou réforme la sentence rendue par un juge inférieur. || Infirmé, ée. participe.

INFIRMERIE. s. f. Lieu destiné aux malades et aux infirmes, dans les communautés et maisons religieuses, dans les colléges, etc. || Infirmerie, dans certaines abbayes d'hommes, Office claustral dont le revenu est destiné à l'entretien des religieux malades.

INFIRMIER, ÈRE. s. Celui, celle qui soigne et sert les malades dans une infirmerie, dans un hôpital. || Infirmier, dans certaines abbayes d'hommes, se dit Du religieux qui est revêtu de l'office claustral qu'on appelle *Infirmerie.*

INFIRMITÉ. s. f. Indisposition ou maladie habituelle. || Faiblesse, fragilité pour le bien, imperfection. *L'infirmité humaine.*

INFLAMMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inflammatio*, inflammation.) Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION. s. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme, ou Le résultat de cette action. || Fig., L'âcreté et l'ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées. *Il y a de l'inflammation à cette plaie.*

INFLAMMATOIRE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui cause de l'inflammation, qui tient de l'inflammation. *Fièvre inflammatoire.*

INFLÉCHIR. v. a. t. d'optique. (lat. *inflectere*, fléchir.) Il s'emploie surtout avec le pronom personnel et se dit Des rayons lumineux qui dévient. *Voyez* Inflexion. || Infléchi, ie. participe.

INFLEXIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inflexible. || Fig., au sens moral. *L'inflexibilité d'un juge.*

INFLEXIBLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut fléchir, plier, courber. || Il signifie fig., Qui ne se laisse point émouvoir à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération. On le dit en bien et en mal. *Tyran inflexible. Vertu inflexible.*

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION. s. f. Action de fléchir, de plier, d'incliner. || Il se dit, en termes d'optique, pour exprimer Une espèce particulière de déviation que les rayons lumineux éprouvent lorsqu'ils passent dans les confins de deux milieux dont le pouvoir réfringent est différent. || INFLEXION, se dit aussi Des changements de ton, d'accent dans la voix, soit en chantant, soit en parlant. *Ce chanteur a des inflexions de voix agréables.* || Il se dit quelquefois de La disposition, de la facilité qu'on a à faire ces changements, et à passer d'un ton à un autre. *Cet orateur n'a point d'inflexion de voix.* || INFLEXION, en t. de gramm., La manière de décliner ou de conjuguer. *L'inflexion des noms.* || Il se dit plus ordinairement Des différentes formes que prend un nom quand on le décline, un verbe quand on le conjugue.

INFLIGER. v. a. (lat. *infligere*, infliger.) Prononcer une peine contre quelqu'un, lui imposer une peine pour quelque transgression, quelque crime, quelque faute. *Infliger un châtiment. S'infliger des privations.* || INFLIGÉ, ÉE. participe.

INFLORESCENCE. s. f. (lat. *inflorescere*, fleurir.) t. de botan. Disposition particulière des fleurs d'une plante.

INFLUENCE. s. f. (lat. *influere*, influer.) Action d'une chose qui influe sur une autre. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *L'influence de la chaleur sur les corps. L'influence de l'opinion publique.* || Particulièrement, Autorité, crédit, ascendant. *C'est un homme sans influence dans le gouvernement.*

INFLUENCER. v. a. Exercer une influence, un ascendant. *Influencer les esprits.* || INFLUENCÉ, ÉE. participe.

INFLUENT, ENTE. adj. Qui a de l'influence, du crédit. *C'est un personnage influent.*

INFLUER. v. n. Faire impression sur une chose, exercer sur elle une action qui tend à la modifier. Il se dit principalement Des choses qui agissent par une vertu secrète, non apparente ou peu sensible. *Le climat influe sur les mœurs.* || Fig., *La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme influe sur tout le reste de sa vie.* Dans cette acception, il se dit quelquefois Des personnes. *Un tel influa beaucoup dans la détermination que l'on prit.* || INFLUÉ, ÉE. partic.

IN-FOLIO. adj. et s. (lat. *in*, sur, *folium*, feuille.) t. d'impr. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en deux; et D'un livre, d'un volume qui a ce format. *Format in-folio.*

INFORMATION. s. f. (lat. *informare*, former.) t. de jurispr. Acte judiciaire où l'on rédige les dépositions des témoins sur un fait, en matière criminelle. C'est ce qu'on nomme *Enquête* en matière civile. || *Convertir les informations en enquête*, signifiait autrefois, Civiliser un procès criminel. || *Information de commodo et incommodo*, Enquête administrative qui se fait pour connaître les avantages et les inconvénients de quelque mesure projetée, d'un établissement, etc. || INFORMATION, se dit aussi, dans le langage ordinaire, Des recherches que l'on fait pour s'assurer de la vérité d'une chose, pour connaître la conduite, les mœurs d'une personne, etc.; et il s'emploie ordinairement au plur. *Aller aux informations.*

INFORME. adj. des 2 genres. (lat. *informis*, informe.) Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. Il se dit au propre et au fig. *Une masse informe. Des essais informes.* || Il signifie particulièrement, Qui ne fait pas foi, qui n'est pas revêtu des formes prescrites. *Cet acte est informe.* || En astron., *Étoiles informes*, se dit Des groupes d'étoiles qui, en raison de leur petitesse ou de leur peu d'éclat, n'ont pas été compris dans les constellations désignées par des noms particuliers.

INFORMER. v. a. (lat. *informare*, former.) Avertir, instruire. *A cet égard, je suis bien informé.* || Avec le pron. pers., S'enquérir. *S'informer de la santé de quelqu'un.* || INFORMER, neutr., en jurispr. criminelle, Faire une information, une instruction. *Informer contre quelqu'un.* Dans ce sens, on dit mieux maintenant, *Instruire.* || INFORMÉ, ÉE. participe. On disait autrefois, et l'on dit encore aujourd'hui, substantiv., en matière criminelle, *Un plus amplement informé*, ou *Un plus ample informé*, Une nouvelle et plus ample instruction de l'affaire, l'audition de nouveaux témoins, la production ou la recherche de pièces, de documents nouveaux.

INFORTUNE. s. f. (lat. *infortunium*, infortune.) La mauvaise fortune, l'adversité. Il s'emploie surtout dans le style soutenu. *Tomber dans l'infortune.* || Revers de fortune, désastre, disgrâce. *De grandes infortunes.*

INFORTUNÉ, ÉE. adj. Malheureux. || Subst., dans le style soutenu. *C'est un infortuné.*

INFRACTEUR. s. m. (lat. *infractio*, infraction.) Transgresseur, celui qui viole une loi, un ordre, un traité, etc. *Infracteur des traités.*

INFRACTION. s. f. Transgression, contravention, violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. *C'est une infraction à la loi.* || *Infraction du ban*, Action d'une personne condamnée au bannissement, qui revient dans le pays, dans les lieux d'où elle est bannie.

*INFRÉQUENTÉ, ÉE. adj. (lat. *infrequens*, même signif.) Qu'on ne fréquente pas.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. (lat. *infructuosus*, infructueux.) Sans profit, sans utilité.

INFRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte fort peu. || Fig., Qui n'apporte aucun profit, aucune utilité, qui ne donne aucun résultat. *Travail infructueux. Recherches infructueuses.*

INFUS, USE. adj. (lat. *infusio*, infusion.) Il se dit Des connaissances ou des vertus que l'on possède pour ainsi dire naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir. *Science infuse.* On l'emploie rarement au masc. || Fam., *Il croit avoir la science infuse*, se dit, par raillerie, D'un homme qui se croit savant sans avoir étudié.

INFUSER. v. a. Mettre et laisser plus ou moins de temps une plante ou une drogue dans quelque liquide, afin que le liquide en tire le suc. || Avec le pron. pers., dans un sens analogue. *Faites infuser deux gros de séné.* Il y a ellipse du pronom. || INFUSÉ, ÉE. participe.

INFUSIBLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut fondre, qui n'est pas susceptible de fusion.

INFUSION. s. f. Action d'infuser, opération qui consiste à laisser séjourner des substances dans une liqueur. || La liqueur dans laquelle les substances ont séjourné. *Une infusion de camomille.* || INFUSION, La manière dont certaines facultés surnaturelles sont infuses dans l'âme.

INFUSOIRES. s. m. pl. t. d'hist. nat. Animalcules qui vivent dans les liquides, et que l'on y découvre à l'aide du microscope. Adjectiv., *Vers, animalcules infusoires.*

INGAMBE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, sur, *gamba*, jambe.) Léger, dispos, alerte. Fam.

INGÉNIER (S'). v. pron. (lat. *ingenium*, genie.)

Chercher, tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir. Fam.

INGÉNIEUR. s. m. Celui qui invente, qui trace et qui conduit des travaux et des ouvrages, pour attaquer, défendre, ou fortifier les places. || Celui qui conduit quelques autres ouvrages ou travaux publics, tels que la construction et l'entretien des routes, l'exploitation des mines, etc. || *Ingénieur-géographe*, Celui qui dresse des cartes de géographie. || *Ingénieur pour les instruments de mathématique*, Celui qui fait des instruments de mathématique. *Ingénieur-opticien*, Celui qui fait des instruments d'optique.

INGÉNIEUSEMENT. adv. D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Plein d'esprit, plein d'invention et d'adresse. || Il se dit également Des choses qui marquent de l'adresse, de l'esprit, de la sagacité dans celui qui en est l'auteur. *Machine fort ingénieuse. Répartie ingénieuse.* || Qui met de l'application et de l'adresse à faire quelque chose. *Être ingénieux à faire le bien.* On le prend quelquefois dans un sens défavorable. *Un homme ingénieux à se tourmenter.*

INGÉNU, UE. adj. (lat. *ingenuus*, naïf.) Naïf, simple, franc, qui est sans déguisement, sans finesse. Il se dit Des personnes et des choses. || Subst. *Faire l'ingénu.* || Au théâtre, *Jouer les ingénues*, Jouer les rôles de jeunes filles naïves. On dit de même, *L'emploi des ingénues.* || INGÉNU, substantiv., dans le droit romain, L'homme né libre, et qui n'a jamais été dans une légitime servitude. Ce mot s'emploie par opposition à *Affranchi*, comme le mot *Libre* par opposition à *Esclave.*

INGÉNUITÉ. s. f. Naïveté, simplicité, franchise. *Elle est d'une grande ingénuité.* || INGÉNUITÉS, au plur., se dit, au théâtre, Des rôles de jeunes filles naïves. *Jouer les ingénuités.* On dit aussi, *Jouer les ingénues.*

INGÉNUMENT. adv. D'une manière ingénue et naïve. || Franchement, sincèrement. *Pour vous parler ingénument.*

INGÉRER (S'). v. pron. (lat. *ingerere (se)*, se mêler.) Se mêler de quelque chose sans en avoir le droit, l'autorisation, ou sans en être requis. *Il s'ingère de donner des avis.*

INGRAT, ATE. adj. (lat. *ingratus*, ingrat.) Qui n'a point de reconnaissance, qui ne tient point de compte des bienfaits qu'il a reçus. *Cœur ingrat. La patrie ne fut point ingrate envers lui.* || Subst., dans le même sens. *C'est un ingrat. Vous n'obligerez pas un ingrat.* || INGRAT, fig., Stérile, infructueux, qui ne dédommage point des dépenses qu'on fait, ou des peines qu'on se donne. *Sol ingrat. Affaire ingrate.* || *Étude ingrate, travail ingrat, etc.*, se disent d'Une étude, d'un travail où aucune sorte d'agrément, de plaisir, de profit ne dédommage des peines que l'on se donne. || INGRAT, se dit encore fig., en littérature, et même quelquefois dans les beaux-arts, D'un sujet qui n'est pas favorable au développement du talent, qui fournit peu d'idées. *Vous avez choisi une matière fort ingrate.*

INGRATITUDE. s. f. Vice des ingrats; manque de reconnaissance pour un bienfait reçu.

INGRÉDIENT. s. m. (lat. *ingrediens*, qui entre.) Il se dit Des choses qui entrent dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mets, ou de quelque autre mélange.

INGUÉRISSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *curare*, guérir.) Qui ne peut être guéri. Il se dit surtout Des personnes.

INGUINAL, ALE. adj. (lat. *inguinalis*, inguinal.) (L'U se prononce.) t. d'anat. et de chirur. Qui appartient ou qui a rapport à l'aine.

INHABILE. adj. des 2 genres. (lat *inhabilis*, inhabile.) Qui manque d'habileté, d'aptitude. || Il signifie, en jurispr., Qui n'a pas les qualités requises pour faire une chose. *Être inhabile à contracter.*

INHABILETÉ. s. f. Manque d'habileté.

INHABILITÉ. s. f. t. de jurispr. Incapacité.

INHABITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inhabitabilis*, inhabitable.) Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point habité.

INHÉRENCE. s. f. (lat. *inhærens*, inhérent.) t. de philosophie. Il se dit de L'union des choses inséparables par leur nature, ou qui ne peuvent être séparées que mentalement et par abstraction.

INHÉRENT, ENTE. adj. Qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet. *La pesanteur est inhérente à la matière. Vice inhérent au sujet d'un ouvrage.*

INHIBER. v. a. (lat. *inhibitio*, défense.) t. de pratique et de chancellerie. Défendre, prohiber. Il vieillit. || INHIBÉ, ÉE. participe.

INHIBITION. s. f. t. de jurispr. Défense, prohibition. Il se joint presque toujours avec le mot *Défense*, et il est plus usité au plur. qu'au sing.

INHOSPITALIER, IÈRE. adj. (lat. *inhospitalis*, inhospitalier.) Qui n'exerce point l'hospitalité, inhumain envers les étrangers. || Il se dit quelquefois D'un lieu où les étrangers sont mal accueillis, qui n'offre point un refuge assuré. *Terre inhospitalière.*

INHOSPITALITÉ. s. f. Refus de recevoir les étrangers, inhumanité envers eux.

INHUMAIN, AINE. adj. (lat. *inhumanus*, cruel.) Cruel, sans pitié, sans humanité. Il se dit Des personnes et des choses. || INHUMAINE, au fém., s'est dit particulièrement, dans le langage des amants et des poëtes, D'une femme qui ne répond pas à la passion de celui dont elle est aimée. On ne le dit plus guère qu'en plaisantant. || Subst., dans le même sens. *Belle inhumaine. C'est une inhumaine.*

INHUMAINEMENT. adv. Cruellement.

INHUMANITÉ. s. f. Cruauté, barbarie. || Il se dit aussi Des actes d'inhumanité. *Exercer de grandes inhumanités.*

INHUMATION. s. f. (lat. *inhumare*, inhumer.) Action d'inhumer.

INHUMER. v. a. Enterrer. Il ne se dit qu'en parlant Des corps humains. *Inhumer les morts.* || INHUMÉ, ÉE. participe.

INIMAGINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *imaginari*, imaginer.) Qu'on ne peut imaginer.

INIMITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inimitabilis*, inimitable.) Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

INIMITIÉ. s. f. (lat. *inimicitia*, inimitié.) Haine, malveillance, aversion qu'on a pour quelqu'un, et qui ordinairement dure longtemps. || Il se dit, par extens., de L'antipathie naturelle qui existe entre certains animaux. *Il y a de l'inimitié, une inimitié naturelle entre le chien et le chat.*

ININTELLIGIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *intelligibilis*, intelligible.) Qui n'est pas intelligible, qu'on ne peut comprendre.

INIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *iniquus*, injuste.) Injuste à l'excès, qui blesse grièvement l'équité. Il se dit Des personnes et des choses.

INIQUEMENT. adv. D'une manière inique.

INIQUITÉ. s. f. Vice de ce qui est inique; injustice excessive, criante, manifeste. *C'est le comble de l'iniquité. Un mystère d'iniquité.* || Il se dit d'Un acte d'injustice. *Commettre une iniquité.* || INIQUITÉ, signifie plus généralement, Le péché, la corruption des mœurs, le débordement des vices. *L'iniquité du siècle. Enfant d'iniquité.* || Il se dit également, surtout au plur., Des péchés, des actes contraires à la religion, à la morale. *Cet homme a comblé la mesure de ses iniquités.* Fig., en t. de l'Écriture, *Boire l'iniquité comme l'eau.*

INITIAL, ALE. adj. (lat. *initium*, commencement.) (On prononce *Inicial.*) Il se dit Des lettres, des syllabes qui commencent un mot. En t. de calligraphie et d'impr., on appelle plus particulièrement *Lettre initiale*, La lettre qui commence un livre, un chapitre: elle est ordinairement plus grande que les majuscules du texte, et quelquefois accompagnée d'ornements. || Il s'emploie substantiv., au fém., pour Lettre initiale. *Dans ce manuscrit, les initiales sont en rouge.*

INITIATION. s. f. (On prononce *Iniciation.*) Admission à la connaissance de certaines choses secrètes. Il se dit particulièrement de La cérémonie par laquelle on était initié à la connaissance et à la participation de certains mystères, chez les païens.

INITIATIVE. s. f. (On prononce *Iniciative.*) Action de celui qui propose le premier quelque chose. *Prendre l'initiative.* || Il se dit également Du droit de faire le premier certaines propositions. On dit dans le même sens, *Droit d'initiative.*

INITIER. v. a. (On prononce *Inicier.*) Il se dit proprement en parlant De la religion des anciens païens, et signifie, Recevoir au nombre de ceux qui font profession de quelque culte particulier, admettre à la connaissance et à la participation de certaines cérémonies secrètes qui regardaient le culte particulier de quelque divinité. || Il se dit, par extens., en parlant De quelque religion que ce soit. || *Initier quelqu'un dans une compagnie, dans une société*, L'admettre, le recevoir au nombre des membres qui la composent. *Il n'est pas encore initié parmi eux.* || INITIER, fig., Donner la connaissance d'une chose, mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc. *La nature semblait l'avoir initié à ses secrets.* || INITIÉ, ÉE. participe. On l'emploie subst., surtout en parlant De l'initiation à certains mystères. *Un initié.*

INJECTER. v. a. (lat. *injectio*, injection.) t. de médec. Introduire, par le moyen d'une seringue ou de tout autre instrument, un liquide émollient, ou détersif, ou stimulant, etc., dans une cavité du corps, dans une plaie. || Il prend aussi pour régime le nom des parties et surtout des plaies dans lesquelles on injecte une liqueur. *On a injecté plusieurs fois sa plaie.* || INJECTER, en t. d'anat., Introduire une matière colorée, ou du mercure, dans les vaisseaux d'un cadavre, soit pour le conserver, soit pour rendre ces parties plus apparentes et pour en faciliter la dissection. *Injecter un cadavre.* || INJECTÉ, ÉE. participe.

INJECTION. s. f. t. de médec. Action par laquelle on injecte une liqueur dans quelque cavité du corps ou dans une plaie. || Il se dit Du liquide que l'on injecte. *L'injection était trop chaude.* || INJECTION, en t. d'anat., L'action d'injecter un cadavre, ainsi que La matière liquide ou liquéfiée dont on se sert pour cette opération. *L'injection d'un cadavre.* || Il se dit encore Des pièces anatomiques préparées au moyen de l'injection.

INJONCTION. s. f. (lat. *injunctio*, injonction.) Commandement exprès. *Faire une injonction à quelqu'un. Injonction formelle.*

INJURE. s. f. (lat. *injuria*, injure.) Insulte, outrage, ou de fait, ou de parole, ou par écrit. *Injure atroce, sanglante. Laver une injure dans le sang. Il tient cela à injure.* || Il se prend, particulièrement, pour Une parole offensante, outrageuse. *Charger quelqu'un d'injures.* || Pop., *Se chanter mille injures;* et fam., *Dire* ou *se dire de grosses injures.* || Fig., *L'injure du temps, les injures du temps, de l'air, des saisons*, Les intempéries de l'air ou des saisons, comme le vent, la pluie, la grêle, le brouillard, considérés par rapport aux incommodités ou aux dommages qu'elles causent. *Être exposé à l'injure du temps.* || *L'injure du temps, l'injure des temps*, signifie aussi, La dégradation, la ruine, la perte de certaines choses par l'effet de la durée, du laps de temps. *L'injure des temps a presque anéanti ces beaux ouvrages.* || Fig., *Les injures du sort*, Les revers, les malheurs extraordinaires et non mérités.

INJURIER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles injurieuses. On l'emploie aussi comme verbe réciproque. *S'injurier l'un l'autre.* || INJURIÉ, ÉE. participe.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une manière injurieuse, outrageante.

INJURIEUX, EUSE. adj. Outrageux, offensant. *Un écrit injurieux. Procédé injurieux.* || Il se dit quelquefois, fig. et poétiq., pour Injuste ou nuisible. *Le sort injurieux.*

INJUSTE. adj. des 2 genres. (lat. *injustus*, injuste.) Qui n'a point de justice, qui agit contre les règles de la justice. *Cet homme est bien injuste.* || Il se dit également De ce qui est contraire à la justice, à l'équité; et même De ce qui est déraisonnable, mal fondé. *Une sentence injuste. Des prétentions injustes.* || Il se dit substantiv., et absol., de Ce qui est injuste. *La distinction du juste et de l'injuste.*

INJUSTEMENT. adv. D'une manière injuste.

INJUSTICE. s. f. Manque de justice, d'équité. || Il se dit d'Un acte d'injustice. *Commettre des injustices. Réparer une injustice. Se plaindre d'une injustice.*

INLISIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *legibilis*, lisible.) Qu'on ne peut lire, ou qu'on ne lit que très-difficilement. Plusieurs disent et écrivent, *Illisible.* || Il se dit fig. D'un écrit dont la lecture n'est pas supportable. *Cet ouvrage est inlisible.*

IN MANUS. *Voyez* MANUS (IN).

IN NATURALIBUS. *Voyez* NATURALIBUS (IN).

INNAVIGABLE. adj. des 2 genres. (lat. *innavigabilis*, même signif.) Où l'on ne peut naviguer.

INNÉ, ÉE. adj. (lat. *innatus*, inné.) (On prononce les deux N.) t. didactique. Qui est né avec nous, que nous apportons en naissant. || Il s'emploie aussi dans le langage ordinaire. *Le désir inné du bien-être.*

INNOCEMMENT. adv. (lat. *innocens*, innocent.) (On prononce *Inoçaman.*) Avec innocence, sans dessein de mal faire, sans fraude ni tromperie. *Le plus innocemment du monde.* Cette phrase est familière. || Sottement, niaisement. *Il vint innocemment raconter la sottise qu'il avait faite.*

INNOCENCE. s. f. (On prononce *Inoçance.*) État de celui qui n'est point coupable. *On a reconnu son innocence.* || L'état, la qualité de celui qui ne commet point le mal sciemment, qui est pur et candide. *Abuser de l'innocence d'une jeune fille.* On le dit également en parlant Des animaux qui ne sont point malfaisants. *L'innocence d'un agneau.* || *L'âge d'innocence*, L'enfance. Fig., en style de dévotion, *La robe d'inno-*

cence, L'état d'innocence. || INNOCENCE, Trop grande simplicité. *Admirez l'innocence de cet homme.*

INNOCENT, ENTE. adj. (On prononce *Inoçant.*) Qui n'est point coupable. || Subst., dans ce premier sens. *Protéger les innocents.* || Il se dit également De ce qui ne vient point d'une mauvaise intention. *Propos innocent.* || INNOCENT, Exempt de toute malice, de tout vice, pur et candide. *Elle a l'air bien innocente.* On l'emploie, dans ce sens, comme subst. *Faire l'innocent. Une jeune innocente.* || Il se dit, dans un sens analogue, De la conduite, des actions, des paroles, etc. *Plaisirs innocents.* || *Jeux innocents*, Petits jeux de société, où l'on impose des pénitences à ceux qui se trompent. || INNOCENT, Qui ne nuit point, qui n'est point malfaisant, dangereux. *L'agneau est un animal fort innocent.* || Simple, crédule. *Vous êtes bien innocent de croire à de pareils contes.* || Il s'emploie subst., en parlant Des enfants au-dessous de l'âge de sept à huit ans. *Un pauvre petit innocent.* Fam. || *Les Innocents, les saints Innocents*, Les petits enfants que le roi Hérode fit égorger. || INNOCENT, subst., se dit quelquefois d'Un homme qui a l'esprit faible, borné. *Vous faites l'innocent.* || Prov. et fig., *C'est un innocent fourré de malice*, se dit D'un homme qui est malicieux, et qui feint d'être simple et bon. || INNOCENTS, au plur., se dit aussi de Pigeons nouveau-nés qu'on sert à table.

INNOCENTER. v. a. (On prononce *Inoçanter.*) Absoudre, déclarer innocent. || INNOCENTÉ, ÉE. participe.

INNOCUITÉ. s. f. (On prononce les deux N.) t. didactique. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible. Peu usité.

INNOMBRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *innumerabilis*, même signif.) (On ne prononce qu'une N dans ce mot et dans le suivant.) Qui ne se peut nombrer. Il s'emploie quelquefois par exagération. *Des troupes innombrables. D'innombrables bienfaits.*

INNOMBRABLEMENT. adv. D'une manière innombrable. Peu usité.

INNOMÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, non, *nominatus*, nommé.) (On prononce les deux N.) Qui n'a pas encore reçu de nom. Il se dit particulièrement, en droit romain, Des contrats qui n'ont point de dénomination particulière, tels que ceux où l'un promet de faire, et l'autre de donner, etc.

INNOMINÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux N.) t. d'anat. Sans nom, qui n'a pas reçu de nom particulier. On a donné cette épithète à divers organes : *Os innominés*, Les deux os qui, s'unissant entre eux antérieurement, et avec l'os *sacrum* postérieurement, forment ce qu'on appelle le bassin. *Artère innominée*, Une des grandes artères du corps. *Etc.*

INNOVATEUR. s. m. (lat. *innovare*, innover.) (On prononce les deux N, dans ce mot et dans les deux qui suivent.) Celui qui innove, qui fait des innovations. En parlant De religion, on dit mieux, *Novateur.*

INNOVATION. s. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, dans les lois, dans un acte, dans une croyance, un usage, une science, etc.

INNOVER. v. n. Faire une innovation, des innovations. *Ils veulent innover en tout.* On le prend activement dans cette phrase : *Il ne faut rien innover.* || INNOVÉ, ÉE. participe.

INOBSERVATION. s. f. (lat. *inobservantia*, même signif.) Manque d'obéissance aux lois, aux règlements, etc.; inexécution des promesses qu'on a faites, des engagements qu'on a contractés.

INOCCUPÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, non, *occupatus*, occupé.) Qui est sans occupation.

IN-OCTAVO. adj. et s. (lat. *in*, en, *octavus*, huitième.) t. d'impr. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en huit feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format.

INOCULATEUR, TRICE. s. f. (lat. *inoculare*, greffer.) t. de médec. Celui, celle qui fait l'opération de l'inoculation. *Un habile inoculateur.* Le féminin ne se dit guère que Des femmes grecques qui apportèrent ou renouvelèrent la pratique de l'inoculation à Constantinople.

INOCULATION. s. f. t. de médec. Action de communiquer artificiellement une maladie contagieuse, en introduisant le virus dans le corps. || Absol., L'inoculation de la petite vérole.

INOCULER. v. a. Communiquer une maladie, transmettre un virus par inoculation. || Absol., Inoculer la petite vérole. || *Inoculer une personne*, Lui communiquer la petite vérole par inoculation. || INOCULER, s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de Se communiquer, et se dit Des maladies qui se communiquent par la transmission d'un virus. *L'endroit du corps où le mal s'est inoculé.* || INOCULÉ, ÉE. participe.

INOCULISTE. s. m. Partisan de l'inoculation. On a dit, dans le sens contraire, *Anti-inoculiste.* Ces mots sont maintenant peu usités.

INODORE. adj. des 2 genres. (lat. *inodorus*, inodore.) Sans odeur.

INOFFENSIF, IVE. adj. (lat. *inoffensus*, inoffensif.) Qui n'est pas capable d'offenser, de nuire; qui ne fait de mal, d'offense à personne.

INOFFICIEUX, EUSE. adj. (lat. *inofficiosus*, inofficieux.) t. de jurispr. Il ne s'applique guère qu'Aux testaments et aux donations. *Testament inofficieux*, Celui où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur. *Donation inofficieuse*, Celle par laquelle un des enfants est avantagé aux dépens de la légitime des autres.

INOFFICIOSITÉ. s. f. t. de jurispr. Qualité d'un acte inofficieux. || *Action d'inofficiosité*, Action intentée, plainte faite contre un testament inofficieux, une donation inofficieuse, etc.

INONDATION. s. f. (lat. *inundare*, inonder.) Débordement d'eaux qui inondent un pays. || *Faire des inondations autour d'une place*, Lâcher les eaux autour d'une place, pour empêcher les approches de l'ennemi. || INONDATION, se dit également Des eaux débordées. || Il se dit, fig., d'Une grande multitude de peuples qui envahit un pays : *Une grande inondation de barbares;* et par dénigrement d'Une grande quantité de certaines choses : *Une inondation de pamphlets.*

INONDER. v. a. Submerger un terrain, un pays par un débordement d'eaux. || Par exagérat., Mouiller beaucoup. *Les pleurs inondaient son visage.* Dans ce sens, il est souvent familier. || Il se dit, fig., Des nations, des grandes armées qui envahissent un pays, ou D'une grande multitude qui se porte vers un même lieu. *Quand les Goths inondèrent l'Italie. La foule inondait les lieux voisins du désastre.* || Il se dit aussi, et presque toujours par dénigrement, De certaines choses répandues, multipliées avec une extrême profusion. *Le public est inondé de mauvais écrits.* || INONDÉ, ÉE. participe.

INOPINÉ, ÉE. adj. (lat. *inopinatus*, inopiné.) Imprévu, à quoi on ne s'attendait point. Il ne se dit proprement que Des événements qui surviennent tout

d'un coup, et sans qu'on y eût songé auparavant.

INOPINÉMENT. adv. D'une manière inopinée. Il se dit Des personnes et des choses. *Tomber inopinément sur l'ennemi.*

INOPPORTUN, UNE. adj. (lat. *inopportunus*, inopportun.) Qui n'est pas opportun, à propos.

INOPPORTUNITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'est pas opportun, à propos.

INORGANIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, grec *organicos*, organique.) t. d'hist. nat. Il se dit Des corps qui ne sont point organisés, et qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INOUÏ, ÏE. adj. (lat. *inauditus*, inouï.) Dont on n'a jamais ouï parler. || Il se dit, particulièrement, De ce qui est tel, que jusque-là on n'avait ouï parler de rien de semblable. *Des cruautés inouïes.*

IN PACE. *Voyez* PACE (IN).

IN PARTIBUS. *Voyez* PARTIBUS (IN).

IN PETTO. *Voyez* PETTO (IN).

IN-PLANO. adj. et s. (Mots latins.) t. d'impr. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille imprimée ne contient qu'une page de chaque côté. *Le format in-plano.*

IN-PROMPTU. *Voyez* IMPROMPTU.

INQUART. s. m. (lat. *in*, dans, *quartus*, quatrième.) t. de chimie. Action de joindre trois parties d'argent contre une d'or, pour en faire le départ. On dit aussi, *Quartation.*

IN-QUARTO. adj. et s. t. d'impr. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en quatre feuillets ; et Des livres, des volumes qui ont ce format.

INQUIET, ÈTE. adj. (lat. *inquietus*, inquiet.) Qui est dans quelque trouble, dans quelque agitation d'esprit, soit par crainte, soit par irrésolution et incertitude. *Elle est inquiète de ne point recevoir de nouvelles.* || Il se dit aussi Des passions et des mouvements de l'âme. *Une inquiète curiosité.* || Il se dit également De ce qui marque de l'inquiétude. *Des regards inquiets.* || INQUIET, Qui ne peut se tenir en repos, qui n'est jamais content de la situation, de l'état où il se trouve, et qui désire toujours quelque changement. *Il a l'humeur inquiète.* || Il s'applique également, dans ce sens, Aux passions, aux mouvements de l'âme. *Une inquiète activité.* || Il se dit encore, particulièrement, D'une personne que la souffrance met dans une agitation continuelle. *Le malade a été fort inquiet toute la nuit.* || *Sommeil inquiet*, Sommeil qui est souvent interrompu, qui est troublé par quelque peine d'esprit, ou par la mauvaise disposition physique où se trouve celui qui dort.

INQUIÉTANT, ANTE. adj. Qui cause de l'inquiétude.

INQUIÉTER. v. a. Rendre inquiet. Dans ce sens, il ne se dit qu'en parlant De l'âme. *Cette nouvelle m'inquiète.* || Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. *Il inquiétait les assiégeants par de continuelles sorties.* || Particulièrement, Troubler quelqu'un dans la possession d'une chose, lui faire un procès, lui chercher querelle. *On ne m'a jamais inquiété dans la possession de cette maison.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le premier sens. *S'inquiéter d'un rien.* || INQUIÉTÉ, ÉE. participe.

INQUIÉTUDE. s. f. Trouble, souci, agitation d'esprit, impatience causée par quelque passion. *Inquiétude mortelle. Je l'ai tiré d'inquiétude.* || Inconstance d'humeur, amour du changement qui fait que l'on est toujours mécontent de l'état où l'on se trouve. *L'inquiétude naturelle à l'homme.* || Agitation de corps causée par quelque malaise. *Ce malade a passé la nuit dans de grandes inquiétudes.* || INQUIÉTUDES, au pluriel, se dit de Certaines petites douleurs qui donnent de l'agitation et de l'impatience, et qui se font sentir ordinairement aux jambes. *Il a des inquiétudes dans les jambes.*

INQUISITEUR. s. m. (lat. *inquisitio*, recherche.) Juge de l'inquisition. *Inquisiteur de la foi.* || *Inquisiteur d'État*, Magistrat de la république de Venise, qui était chargé de découvrir et de prévenir les complots formés contre le gouvernement.

INQUISITION. s. f. Recherche, enquête. On ne le dit guère, dans ce premier sens, que d'Une recherche, d'une perquisition rigoureuse où il se mêle de l'arbitraire. *C'est une véritable inquisition.* || Il se dit plus ordinairement d'Un tribunal établi en certains pays pour rechercher et punir ceux qui ont des sentiments contraires à la foi catholique. *Les familiers de l'inquisition.* On nomme quelquefois ce tribunal *Le saint-office.*

INQUISITORIAL, ALE. adj. Il se dit De tout pouvoir ombrageux, trop sévère, de tout acte, de toute recherche arbitraire, et se prend toujours en mauvaise part.

INSAISISSABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être saisi. Il se dit particulièrement, en jurisprudence, Des choses qu'on ne peut saisir valablement. *Des biens insaisissables.* || Il se dit, fig., De ce qui ne peut être perçu, compris. *J'avoue que, pour moi, cette différence est tout à fait insaisissable.*

INSALUBRE. adj. des 2 genres. (lat. *insalubris*, insalubre.) Malsain, qui nuit à la santé.

INSALUBRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est nuisible à la santé. *L'insalubrité d'un pays.*

INSATIABILITÉ. s. f. (lat. *insatiabilis*, insatiable.) Avidité de manger qui ne se peut rassasier. || Fig. *Insatiabilité de gloire.*

INSATIABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être rassasié. *Avidité insatiable.* || Fig. *Avarice insatiable. Insatiable de gloire.*

INSATIABLEMENT. adv. D'une manière insatiable.

INSCRIPTION. s. f. (lat. *inscribere*, inscrire.) Caractères gravés ou fixés sur le cuivre, sur le marbre, sur la pierre, etc., soit pour conserver la mémoire d'une personne ou d'un événement, soit pour indiquer la destination d'un édifice, etc. || Courte indication, avis écrit, imprimé, peint, etc., qu'on place dans un lieu apparent, pour servir d'instruction, de renseignement. *On a mis en cet endroit une inscription, pour avertir les gens de n'y point passer.* || INSCRIPTION, L'action d'inscrire une personne ou une chose sur un registre, une liste, etc. ; et Le résultat de cette action. *Il a requis son inscription sur la liste des jurés.* || Particulièrement, L'inscription d'un étudiant sur le registre de la faculté dans laquelle il étudie pour prendre ses grades. *Prendre ses inscriptions.* || *Inscription maritime*, Enregistrement, au bureau des classes, de ceux qui peuvent être requis pour le service de la marine de l'État. || En t. de finances, *Inscription sur le grand-livre de la dette publique*, Titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor. || En t. de jurispr., *Inscription hypothécaire*, Mention que le conservateur des hypothèques fait, sur ses registres, de l'hypothèque ou privilége qu'une personne déclare et justifie avoir sur les biens d'une autre. || En t. de pratique, *Inscription de faux*, Acte par lequel on soutient en justice qu'une pièce est fausse ou falsifiée.

INSCRIRE. v. a. Écrire le nom de quelqu'un, ou prendre note, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *On l'inscrivit sur la liste des souscripteurs.* || Mettre une inscription. *Inscrire une maxime sur un monument.* || Il s'emploie aussi dans certaines phrases figurées. *Inscrire son nom au temple de mémoire, dans les fastes de la gloire,* Se rendre célèbre par ses écrits, par des exploits guerriers. || En mathém., *Inscrire une figure dans une autre,* Tracer, dans l'intérieur d'une figure géométrique, une autre figure qui en touche le contour intérieurement. || INSCRIRE, avec le pron. pers., Inscrire ou faire inscrire son nom dans un registre, sur une liste, etc. *S'inscrire sur une liste d'abonnés.* || En t. de pratique, *S'inscrire en faux,* Soutenir en justice qu'une pièce que la partie adverse produit, est fausse. Par extens., dans le langage ordinaire, Nier quelque proposition qu'une personne allègue. || INSCRIT, ITE. participe.

INSCRUTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inscrutabilis,* même signif.) Impénétrable, qui ne peut être conçu, qui ne peut être compris par l'esprit humain. Il n'est guère usité qu'en style de l'Écriture.

INSÇU (À L'). *Voyez* INSU.

INSECTE. s. m. (lat. *insectum,* insecte.) Petit animal sans vertèbres, dont le corps est divisé par étranglements ou par anneaux.

IN-SEIZE. adj. et s. (lat. *in,* en, *sexdecim,* seize.) t. d'imprim. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en seize feuillets; et Des volumes, des livres qui ont ce format.

INSENSÉ, ÉE. adj. (lat. *insanus,* insensé.) Fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné. || Il se dit, par exagérat., D'une personne dont les actions ou les discours ne sont pas raisonnables. || Il se dit également Des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens. *Discours insensé. Entreprise insensée.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *Courir comme un insensé.*

INSENSIBILITÉ. s. f. (lat. *insensibilis,* insensible.) Manque, défaut de sensibilité. || Il se dit également au sens moral. *L'insensibilité aux reproches est moins la marque de l'innocence que celle de l'endurcissement.*

INSENSIBLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut point éprouver de sensations. || Plus ordinairement, Qui ne sent point, qui ne reçoit point l'impression que l'objet doit faire sur les sens. *Être insensible au froid.* || Il s'emploie également au sens moral. *Insensible à nos maux.* || Il se prend substantiv., dans ce dernier sens; et alors il se dit plus ordinairement d'Une personne qui n'est point sensible à l'amour. *C'est un insensible.* || INSENSIBLE, Imperceptible, qu'on n'aperçoit, qui n'est connu que difficilement par les sens, ou même dont on ne peut s'apercevoir. *Le mouvement de l'aiguille d'une horloge est insensible.*

INSENSIBLEMENT. adv. Peu à peu, d'une manière peu sensible, qui se connaît difficilement par les sens ou par l'esprit. *Le temps passe insensiblement.*

INSÉPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *inseparabilis,* inséparable.) Qui ne peut être séparé. *La chaleur est inséparable du feu.* || Il se dit aussi Des personnes qui ne se quittent presque jamais, ou qui sont très-souvent ensemble. *Deux amis inséparables.* || Substantiv., dans ce dernier sens. *Ce sont deux inséparables.* Cette acception est familière.

INSÉPARABLEMENT. adv. De manière à ne pouvoir être séparé.

INSÉRER. v. a. (lat. *inserere,* insérer.) Mettre parmi, ajouter, faire entrer, introduire. *Insérer un feuillet dans un livre.* || Il se dit, par extens., en parlant Des ouvrages d'esprit, des actes, tels que contrats, etc., et de certaines publications. *Il faut insérer cette anecdote dans votre histoire.* || INSÉRÉ, ÉE. participe.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insère, ou État de la chose insérée. *L'insertion d'une annonce dans un journal.* || Il se dit, en t. d'anat., de L'attache d'une partie sur une autre. *L'insertion d'un tendon.* On dit de même, en botan., *L'insertion des étamines, de la corolle, etc.*

INSIDIEUSEMENT. adv. (lat. *insidiosus,* insidieux.) D'une manière insidieuse et qui tend à surprendre.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Qui tend ou qui cherche à surprendre quelqu'un.

INSIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *insignis,* insigne.) Signalé, remarquable. Il se dit Des personnes et des choses. *Une faveur insigne. C'est une insigne fausseté.* || Il se dit, particulièrement, De quelques églises cathédrales. *L'insigne église de...*

INSIGNE. s. m. Marque distinctive. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes ou des grades, des dignités, etc., et s'emploie le plus souvent au pluriel.

INSIGNIFIANCE. s. f. (lat. *insignificativus,* indéterminé.) Qualité de ce qui est insignifiant. *C'est un homme d'une grande insignifiance.*

INSIGNIFIANT, ANTE. adj. Qui ne signifie rien. Il ne s'emploie qu'au figuré, et se dit De ce qui est sans importance, de ce qui est sans caractère, insipide. *Phrase insignifiante.* || Il se dit également Des personnes. *C'est un homme tout à fait insignifiant.*

INSINUANT, ANTE. adj. (lat. *insinuare,* insinuer.) Qui a l'adresse et le talent de s'insinuer, d'insinuer quelque chose. || Il se dit également Des manières, des discours, etc. *Manières insinuantes.*

INSINUATION. s. f. Adresse dans le style, dans le langage, par laquelle on insinue quelque chose. Il désigne particulièrement, en rhétorique, Ce que dit un orateur pour s'insinuer dans la bienveillance de son auditoire. || Il se dit également de Tout discours par lequel, sans énoncer positivement une chose, on la donne à entendre, ou on prépare l'esprit à la recevoir. *Une insinuation adroite.*

INSINUER. v. a. Introduire doucement et adroitement quelque chose. || Fig., Faire entendre adroitement, faire entrer dans l'esprit. *Insinuez-lui cela doucement.* || En t. d'ancienne pratique, *Insinuer, faire insinuer une donation, un testament,* Faire enregistrer une donation, un testament à un certain greffe destiné pour cet effet. || INSINUER, avec le pron. pers., Pénétrer, tant au propre qu'au figuré. *L'air s'insinue dans les corps. L'espoir s'insinuait peu à peu dans mon âme.* || Il signifie également, en parlant Des personnes, Se faire admettre quelque part, s'y introduire avec adresse. *S'insinuer dans une société.* || *S'insinuer dans l'esprit de quelqu'un, dans ses bonnes grâces, dans sa bienveillance,* Se mettre bien dans son esprit, gagner adroitement ses bonnes grâces, sa bienveillance. || INSINUÉ, ÉE. participe.

INSIPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *insipidus,* insipide.) Qui n'a nulle saveur, nul goût. || Il se dit figurément Des choses qui n'ont aucun agrément, qui n'ont rien qui touche et qui pique. *Discours, poème insipide.* || Il se dit dans le même sens Des personnes. *Un harangueur insipide.*

INSIPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est insipide. || Fig. *L'insipidité de ce poëme.*

INSISTANCE. s. f. (lat. *insistere*, insister.) Action d'insister.

INSISTER. v. n. Faire instance, persévérer à demander, à vouloir une chose. *N'insistez pas davantage sur cette prétention.* || Appuyer sur quelque chose, s'y arrêter avec force. *Il insista beaucoup sur cette preuve.*

INSOCIABILITÉ. s. f. (lat. *insociabilis*, insociable.) Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE. adj. des 2 genres. Fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut avoir de société, avec qui l'on ne peut vivre. *Un homme insociable.*

INSOLATION. s. f. (lat. *in*, vers, *sol*, soleil.) t. didactique. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose à la chaleur du soleil.

INSOLEMMENT. adv. (lat. *insolentia*, insolence.) Avec insolence. *Parler insolemment.*

INSOLENCE. s. f. Hardiesse excessive, effronterie, manque de respect. *Cela va jusqu'à l'insolence. Cela est de la dernière insolence.* || Orgueil offensant. *L'insolence d'un parvenu.* || Il se dit aussi Des paroles et des actions où il y a de l'insolence. *Il a dit, il a fait mille insolences.*

INSOLENT, ENTE. adj. Effronté, qui perd le respect. || Il se dit également De l'air, des manières, des discours, etc. *Il a le ton bien insolent.* || Il se dit quelquefois De celui qui offense la modestie, la pudeur. *Il est insolent avec les femmes.* || Orgueilleux, qui en use avec orgueil, avec dureté. *La prospérité l'a rendu insolent.* || Il se dit également, en ce dernier sens, De l'air, des discours, etc. *Cet ordre insolent les irrita.* || Il s'emploie subst., en parlant Des personnes, surtout dans le premier sens. *C'est un insolent.*

INSOLITE. adj. des 2 genres. (lat. *insolitus*, insolite.) Qui n'est point d'usage, qui est contraire à l'usage, aux règles. *Procédé bizarre et insolite.*

INSOLUBILITÉ. s. f. (lat. *insolubilis*, insoluble.) t. didactique. Qualité des substances qui ne peuvent se dissoudre. || L'impossibilité de résoudre un problème, une question, etc. *L'insolubilité d'un problème.*

INSOLUBLE. adj. des 2 genres. t. de chimie. Qui ne peut se dissoudre. *La résine est insoluble dans l'eau.* || Il signifie fig., dans le langage ordinaire, Qu'on ne peut résoudre, expliquer. *Question insoluble.*

INSOLVABILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *solvere*, payer.) Impuissance de payer.

INSOLVABLE. adj. des 2 genres. Qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE. s. f. (lat. *insomnia*, insomnie.) (On prononce l'M.) Privation de sommeil causée par quelque indisposition, quelque chagrin, quelque inquiétude. *Il est travaillé d'une cruelle insomnie.*

INSOUCIANCE. s f. (lat. *in*, non, *sollicitudo*, souci.) État ou caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, ANTE. adj. Qui n'a aucun souci d'une chose, ou qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUMIS, ISE. adj. des 2 genres. (lat. —*submissus*, soumis.) Non soumis.

INSOUTENABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*sustinere*, soutenir.) Qu'on ne peut soutenir, défendre, justifier. Il ne se dit que Des choses. || Qu'on ne peut supporter, qui choque extrêmement. Dans ce sens, il se dit Des personnes et des choses. *Vanité insoutenable.*

INSPECTER. v. a. (lat. *inspectare*, examiner.) Examiner avec autorité, ou avec une mission spéciale d'une autorité compétente. || INSPECTÉ, ÉE. participe.

INSPECTEUR. s. m. Celui dont la fonction est d'inspecter, de surveiller quelque chose.

INSPECTION. s. f. Action par laquelle on regarde, on considère, on examine quelque chose. *A la première inspection l'on connaît que cet acte est faux.* || La fonction et le soin d'examiner quelque chose, de le surveiller. *On lui donna l'inspection du matériel.* || Il se dit également d'Une place, d'un emploi d'inspecteur. *Il obtint une inspection dans les ponts-et-chaussées.*

INSPIRATEUR, TRICE. adj. (lat. *inspirare*, inspirer.) Qui inspire. || En t. d'anat., *Muscles inspirateurs*, se dit Des muscles qui contribuent à l'inspiration.

INSPIRATION. s. f. Action d'inspirer quelqu'un, de le conseiller, de lui suggérer quelque chose. || Il se dit aussi de La chose inspirée. *Il n'écoute que les inspirations de sa fureur.* || Il se dit particulièrement Des sentiments, des pensées, des desseins qui semblent naître spontanément dans le cœur, dans l'esprit, et que l'on regarde souvent comme inspirés par le génie, par l'enthousiasme, ou même par la Divinité. *Inspiration du ciel. Les inspirations du génie.* || Il se dit absolument de L'enthousiasme, dans la poésie, dans les beaux-arts, etc. *Ce vers a été fait d'inspiration.* || INSPIRATION, en t. de physiol., Action par laquelle l'air entre dans le poumon; mouvement opposé à l'expiration.

INSPIRER. v. a. Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement, quelque dessein, quelque pensée. *Inspirer un mauvais dessein. Sa belle conduite m'inspirait le désir de le connaître. Il m'inspire beaucoup d'estime.* || Il s'emploie aussi avec le nom de la personne pour complément direct, et signifie alors, Conseiller, diriger, animer. *La fureur qui l'inspire.* || Il se dit, particulièrement, en parlant De ceux qui reçoivent de la Divinité des lumières surnaturelles, qui sont pleins d'une fureur divine, ou qui sont animés de quelque enthousiasme. *Ce poëte a été mieux inspiré, lorsqu'il a traité tel sujet.* || Fam., *Je fus bien inspiré quand je fis telle chose*, Je fus bien avisé, j'eus une bonne idée lorsque, etc. || En médec., *Inspirer de l'air dans les poumons d'un noyé, d'un enfant nouveau-né*, Y souffler de l'air. *Voyez* INSUFFLER. || INSPIRÉ, ÉE. participe. || Il se dit substantivement d'Une personne qui est ou que l'on suppose inspirée de la Divinité. *Un inspiré. Une inspirée.*

INSTABILITÉ. s. f. (*instabilitas*, instabilité.) Défaut de stabilité. Il ne se dit guère qu'au figuré. *L'instabilité de la fortune.*

INSTALLATION. s. f. (lat. *in*, dans, grec *stelléin*, envoyer.) Action par laquelle on est installé. *L'installation du président d'un tribunal.*

INSTALLER. v. a. Mettre solennellement en possession d'une place, d'un emploi, d'une dignité. *Installer le président d'un tribunal.* || Placer, établir quelqu'un en quelque endroit. *Installer un commis à son bureau.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans ce dernier sens; et alors il est souvent familier. *S'installer dans un fauteuil.* || INSTALLÉ, ÉE. participe.

INSTAMMENT. adv. (lat. *instantia*, instance.) Avec instance, d'une manière pressante. *Il vous en prie instamment.*

INSTANCE. s. f. Sollicitation pressante. Dans ce

sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Faire de vives instances auprès de quelqu'un.* || Demande, poursuite en justice. *Former une instance.* || *Première instance*, Poursuite d'une action devant le premier juge. || *Tribunal de première instance*, Tribunal inférieur qui connaît de toutes les contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme. On dit de même, *Juge de première instance.* || INSTANCE, en t. de l'école, signifie, Un nouvel argument qui a pour objet de détruire la réponse faite au premier.

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. || Imminent, urgent. *Le péril est instant.*

INSTANT. s. m. Moment très-court, le plus petit espace de temps. *Il fit cela en un instant.* || Elliptiq. et fam., *Un instant*, Attendez, arrêtez un instant. || À CHAQUE INSTANT, À TOUT INSTANT. loc. adverb. Continuellement, sans cesse. || À L'INSTANT, DANS L'INSTANT. loc. adverb. Aussitôt, à l'heure même, tout à l'heure. *Il partit à l'instant même.*

INSTANTANÉ, ÉE. adj. Qui ne dure qu'un instant.

INSTAR (À L'). loc. prépositive, empruntée du latin. À la manière, à l'exemple de, de même que.

INSTAURATION. s. f. (lat. *instauratio*, instauration.) Rétablissement.

INSTIGATEUR, TRICE. s. (lat. *instigare*, exciter.) Celui, celle qui incite, qui pousse à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il a été l'instigateur de ce mauvais dessein.*

INSTIGATION. s. f. Incitation, suggestion, sollicitation pressante par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il a fait cela à l'instigation d'un tel.*

INSTIGUER. v. a. Exciter, pousser quelqu'un à faire quelque action. Peu usité. || INSTIGUÉ, ÉE. participe.

INSTILLATION. s. f. (lat. *instillare*, instiller.) (On prononce les L sans les mouiller.) Action d'instiller.

INSTILLER. v. a. (On prononce les L sans les mouiller.) Faire couler, verser goutte à goutte. || INSTILLÉ, ÉE. participe.

INSTINCT. s. m. (lat. *instinctus*, instinct.) Sentiment, mouvement intérieur qui est naturel aux animaux, et qui les fait agir sans le secours de la réflexion. || Il se dit, en parlant De l'homme, Du mouvement intérieur et involontaire auquel on attribue les actes non réfléchis, les sentiments indélibérés; et, quelquefois, d'Une très-grande aptitude, d'une propension irrésistible à quelque chose. *Il a fait cela plutôt par instinct que par raison. Avoir l'instinct du crime.*

INSTINCTIF, IVE. adj. Qui appartient à l'instinct, qui naît de l'instinct.

INSTINCTIVEMENT. adv. Par instinct.

INSTITUER. v. a. (lat. *institutio*, institution.) Établir quelque chose de nouveau, donner commencement à quelque chose. *Instituer des jeux solennels.* || En jurisprudence, *Instituer un héritier, instituer héritier*, Nommer, faire quelqu'un son héritier par testament. || INSTITUER, se dit aussi en parlant De ceux qu'on établit en charge, en fonction. || INSTITUÉ, ÉE. participe.

INSTITUT. s. m. Constitution d'un ordre religieux, règle de vie qui est prescrite à cet ordre au temps de son établissement. *Cela est de leur institut.* || Il se dit quelquefois de L'ordre même. *Le chef d'un institut religieux.* || INSTITUT, est aussi le titre de plusieurs sociétés savantes. *L'institut de Bologne.* || *L'Institut royal de France*, ou simplement, *L'Institut.* Nom de la première société savante de France, établie à Paris, et composée de cinq Académies; savoir : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, et l'Académie des sciences morales et politiques. Lieu où se tiennent les séances de l'Institut. *Aller à l'Institut.* || INSTITUTS, au plur., est quelquefois employé comme synonyme d'*Institutes.*

INSTITUTES. s. f. pl. t. de droit. Ouvrage élémentaire qui renferme les principes du droit romain. Quelques-uns disent *Instituts*, et le font masculin. || Il se dit absolument Des Institutes de Justinien. || Il s'applique, par extension, à Certains autres ouvrages élémentaires de jurisprudence. *Les Institutes du droit français.*

INSTITUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui institue, qui établit. || Il se dit aussi d'Une personne chargée de l'éducation et de l'instruction d'un ou de plusieurs enfants. *L'instituteur d'un jeune prince.* || Il se dit particulièrement, dans ce dernier sens, de Celui ou de celle qui tient une pension, une maison d'éducation, une école.

INSTITUTION. s. f. Action par laquelle on institue, on établit. *Tout ce qui est d'institution humaine est sujet au changement.* || Il se prend pour La chose instituée. *C'est une louable institution.* || En jurispr., *Institution d'héritier*, Nomination d'un héritier. || INSTITUTION, se prend quelquefois pour Éducation. || Il se dit d'Une maison d'éducation. *Tenir une institution.*

INSTRUCTEUR. s. m. (lat. *instructio*, instruction.) Celui qui instruit. Peu usité dans ce sens. || Particulièrement, Celui qui est chargé d'enseigner aux jeunes soldats l'exercice et le maniement des armes. *Manuel de l'instructeur.* Adj. *Capitaine instructeur.* || Au palais, *Juge instructeur*, signifie la même chose que Juge d'instruction. *Voyez* INSTRUCTION.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui instruit. Il ne se dit que Des choses. *Ce livre est fort instructif.*

INSTRUCTION. s. f. Éducation, enseignement. *Travailler à l'instruction de quelqu'un.* || Connaissances, savoir, notions acquises. *Avoir de l'instruction.* || Leçon, précepte qu'on donne pour instruire. *On puise dans cet ouvrage d'utiles instructions.* || *Instruction pastorale*, Mandement d'évêque sur quelque point de doctrine. || INSTRUCTION, Connaissance qu'on donne à quelqu'un de certains faits, de certains usages qu'il ignore. *Je vous demande cela pour mon instruction.* || Il se dit également Des ordres, des explications, des avis qu'une personne donne à une autre pour la conduite de quelque affaire, de quelque entreprise; et, dans ce cas, il s'emploie surtout au pluriel. *Donnez-lui vos instructions là-dessus.* || Il se dit particulièrement Des ordres, des explications écrites ou verbales qu'un prince ou un gouvernement donne à son ambassadeur, à son envoyé, à son délégué, sur la manière de se conduire dans la mission dont il le charge. *Ce que vous me demandez est contre mes instructions. Instructions secrètes.* || INSTRUCTION, se dit encore, dans les tribunaux, de Toutes les formalités nécessaires pour mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. *Travailler à l'instruction d'un procès.* || *Juge d'instruction*, Magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices, et faire arrêter et interroger les prévenus, les inculpés.

INSTRUIRE. v. a. Enseigner quelqu'un, lui apprendre quelque chose, lui donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, etc.

Instruire la jeunesse. Absol., *C'est un homme qui instruit fort bien.* || Il se dit figurém., avec un nom de chose pour sujet. *Il fut instruit par l'expérience.* || Il se dit, par extension, en parlant Des bêtes. *Instruire un cheval.* || Informer, avertir, donner connaissance de quelque chose. *J'instruirai sa famille de la conduite qu'il tient.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les sens qui précèdent, soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Aimer à s'instruire.* || INSTRUIRE, dans les tribunaux, Mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. *L'affaire est suffisamment instruite.* || *Instruire le procès de quelqu'un,* Lui faire son procès, en matière criminelle. *Son affaire s'instruit à l'heure qu'il est.* Absol., *Instruire contre quelqu'un.* || INSTRUIT, ITE. participe. || Absol., Qui a beaucoup de connaissances, de savoir. *C'est un homme instruit.*

INSTRUMENT. s. m. (lat. *instrumentum,* instrument.) Nom générique de la plupart des outils, machines, ou appareils, qui servent, dans un art ou dans une science, à exécuter quelque chose, à faire quelque opération. || Il se dit particulièrement Des instruments de musique. || Prov., *C'est un bel instrument que la langue,* Il est plus aisé de parler que d'exécuter. || INSTRUMENT, se dit, par extens., de Tout ce dont on se sert pour faire une chose quelconque, une action bonne ou mauvaise. *Il portait encore sur lui l'instrument de son crime.* || Il se dit, figur., Des personnes ou des choses qui servent à produire quelque effet, à parvenir à quelque fin. *Nous ne sommes que les instruments de la Providence.*

INSTRUMENTAIRE. adj. m. t. de jurispr. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Témoin instrumentaire,* Celui qui assiste un notaire ou quelque autre officier public dans les actes pour la validité desquels la présence de témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. || Il signifie, en t. de musique, Qui s'exécute, qui doit être exécuté par des instruments. *Musique instrumentale.*

INSTRUMENTATION. s. f. t. de musiq. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER. v. n. t. de pratique. Faire des contrats, des procès-verbaux, des exploits, et autres actes publics.

INSU. s. m. (lat. *inscius,* qui ne sait pas.) Ignorance de quelque fait, de quelque chose. Il ne s'emploie que dans la locution prépositive, *A l'insu de,* et dans les locutions analogues, *A mon insu, à votre insu, à leur insu, etc.*

INSUBORDINATION. s. f. (lat. *in,* non, *sub,* sous, *ordinatus,* ordonné.) Défaut de subordination, manquement à la subordination. *Esprit d'insubordination.*

INSUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a l'esprit d'insubordination, qui manque fréquemment à la subordination.

INSUFFISAMMENT. adv. (lat. *insufficiens,* insuffisant.) D'une manière insuffisante.

INSUFFISANCE. s. f. Incapacité, manque de suffisance. *Je reconnais toute mon insuffisance.*

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas.

INSUFFLATION. s. f. (lat. *insufflare,* insuffler.) t. de médec. Action d'insuffler.

INSUFFLER. v. a. t. de médec. Souffler, introduire à l'aide du souffle un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps. || INSUFFLÉ, ÉE. participe.

INSULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *insularis,* insulaire.) Qui habite une île. || Subst., *Un insulaire.*

INSULTANT, ANTE. adj. (lat. *insultare,* insulter.) Qui insulte. Il ne se dit que Des choses. *Discours insultant.*

INSULTE. s. f. Injure, outrage, mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessein prémédité d'offenser. *Faire insulte à quelqu'un.* Autrefois ce mot était masculin. || En t. de guerre, Coup de main, attaque brusque et vive. *Cette place est hors d'insulte.*

INSULTER. v. a. Maltraiter, outrager quelqu'un de fait ou de parole, de propos délibéré. *Insulter quelqu'un.* || Manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses. Dans ce sens, il s'emploie avec la préposition *à. Insulter aux misérables.* Figur.: *Leur faste insulte à la détresse publique. Etc.* || Attaquer vivement et à découvert. Se dit surtout en parlant D'une place de guerre et des fortifications. *Insulter une place.* || INSULTÉ, ÉE. participe.

INSUPPORTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *supportare,* porter.) Qui ne peut être supporté, souffert; ou Qui est extrêmement fâcheux, désagréable. Il se dit Des personnes et des choses. *Cet homme est insupportable.*

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière insupportable.

INSURGENTS. s. m. pl. (lat. *insurgere,* s'élever.) Nom qu'on donnait autrefois à certains corps de troupes hongroises levées extraordinairement pour le service de l'État. || Il se dit aussi Des Américains qui se soulevèrent pour la cause de l'indépendance, dans les colonies anglaises.

INSURGER (S'). v. pron. Se Soulever, se révolter. Avec ellipse du pronom, *Faire insurger un peuple, etc.* || INSURGÉ, ÉE. participe. || Subst., *Les insurgés se portèrent vers telle ville.*

INSURMONTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *super,* sur, *mons,* montagne.) Qui ne peut être surmonté. *Obstacle insurmontable.*

INSURRECTION. s. f. (lat. *insurgere,* s'élever.) Soulèvement contre le gouvernement. Ceux qui emploient ce mot y attachent ordinairement une idée de droit et de justice.

INSURRECTIONNEL, ELLE. adj. Qui tient de l'insurrection.

INTACT, ACTE. adj. (lat. *intactus,* intact.) (On prononce le C et le T.) A quoi l'on n'a point touché, dont on n'a rien retranché. || Par extens., Sain, entier, qui n'a point souffert d'altération. *Ce monument est resté presque intact.* || Il s'emploie figur., surtout dans les locutions suivantes: *Réputation intacte,* Réputation qui n'a jamais été attaquée, ou sur laquelle la calomnie n'a pu attirer aucun soupçon; *Vertu, probité intacte,* Vertu, probité qui est à l'abri de toute espèce de reproche; *Honneur intact,* Honneur qui n'a souffert aucune atteinte, que rien n'a terni. || *C'est un homme intact,* C'est un homme à qui l'on ne peut rien reprocher de contraire à la probité.

INTACTILE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qu'on ne peut toucher, qui échappe au sens du tact.

INTARISSABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut tarir, être tari, épuisé. *Source intarissable.* || Fig. *Une imagination intarissable. Une érudition intarissable.*

INTÉGRAL, ALE. adj. (lat. *integer,* entier.) Total. *Payement intégral.* || En mathém., *Calcul intégral,* Le calcul par lequel on remonte des incréments infiniment petits aux quantités finies dont ils dérivent. On dit substant., *L'intégrale d'une quantité différentielle,* La quantité finie dont cette différentielle est l'incrément infiniment petit.

INTÉGRALEMENT. adv. En totalité.

INTÉGRANT, ANTE. adj. Il ne se dit que dans cette locution, *Partie intégrante*, Chacune des parties qui contribuent à l'intégrité d'un tout, à la différence Des parties qui en constituent l'essence. *Faire partie intégrante de...*

INTÉGRATION. s. f. t. de mathém. Action d'intégrer.

INTÈGRE. adj. des 2 genres. Qui est d'une probité incorruptible. *Juge, vertu intègre.*

INTÉGRER. v. a. t. de mathémat. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle. || INTÉGRÉ, ÉE. participe.

INTÉGRITÉ. s. f. L'état d'un tout, d'une chose qui a toutes ses parties. *Il a remis le dépôt dans toute son intégrité.* || Fig., *Défendre l'intégrité de ses droits.* || Il signifie, par extens., L'état d'une chose saine et sans altération. || Fig., Vertu, qualité d'une personne intègre. *L'intégrité des mœurs.*

INTELLECT. s. m. (lat. *intelligere*, comprendre.) (On prononce le C. et le T.; on fait sentir les deux L dans ce mot et dans tous les mots suivants qui sont de la même famille.) t. didactique. La faculté de l'âme qu'on nomme aussi l'*Entendement.*

INTELLECTIF, IVE. adj. Appartenant à l'intellect. Il n'est guère usité qu'au féminin et dans ces locutions, *La faculté, la puissance intellective.*

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intellect, qui est dans l'entendement. || Spirituel, par opposition à Matériel. *L'âme est une substance intellectuelle.*

INTELLIGENCE. s. f. Faculté intellective, capacité d'entendre, de concevoir, de comprendre; ou L'esprit, en tant qu'il conçoit. *Cet enfant est plein d'intelligence.* On le dit quelquefois Des animaux. *L'éléphant a beaucoup d'intelligence.* || Connaissance approfondie, compréhension nette et facile. *L'intelligence des affaires.* || Il se dit, particulièrement, en t. de peint., de L'entente de certains effets, et Du talent, du goût avec lequel l'artiste sait les produire. *L'intelligence du clair-obscur.* || Adresse, habileté, s'applique surtout Au choix des moyens employés pour obtenir un certain résultat. *Il s'est acquitté de sa mission avec beaucoup d'intelligence.* || Amitié réciproque, accord, union de sentiments. *Ils sont en bonne intelligence.* || Correspondance, communication entre deux personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. *Ils sont d'intelligence pour vous surprendre.* || *Avoir une double intelligence*, Avoir des intelligences dans les deux partis, dans les deux armées. || INTELLIGENCE, se dit quelquefois d'une substance purement spirituelle. *Dieu est la souveraine Intelligence.*

INTELLIGENT, ENTE. adj. Pourvu de la faculté intellective, capable de concevoir et de raisonner. *L'homme est un être intelligent.* || Qui a beaucoup d'intelligence, qui conçoit facilement. *Cet enfant est fort intelligent.* On le dit quelquefois Des animaux. *Ce chien est très-intelligent.* || Il signifie particulièrement, Qui a beaucoup d'habileté, d'adresse. *C'est un homme intelligent.*

INTELLIGIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être ouï facilement et distinctement. *Parler à voix haute et intelligible.* || Il signifie aussi, Qui est aisé à comprendre. *Ce passage est fort intelligible.* || INTELLIGIBLE, en t. d'École, se dit De ce qui ne subsiste que dans l'entendement, comme les êtres de raison; et, dans ce sens, il est opposé à *Réel.*

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une manière intelligible.

INTEMPÉRANCE. s. f. (lat. *intemperantia*, intempérance.) Vice opposé à la tempérance, à la sobriété. || Il s'étend quelquefois à Toute espèce d'excès *Intempérance de travail.* || *Intempérance de langue*, Trop grande liberté qu'on se donne de parler.

INTEMPÉRANT, ANTE. Qui a le vice de l'intempérance. || Subst. *L'intempérant abrége ses jours.*

INTEMPÉRÉ, ÉE. adj. Déréglé dans ses passions et dans ses appétits. Peu usité.

INTEMPÉRIE. s. f. Déréglement. Il ne se dit plus guère que De l'air, des saisons, etc. *On souffre beaucoup de l'intempérie de l'air.*

INTEMPESTIF, IVE. adj. (lat *intempestivus*, intempestif.) Qui n'est pas fait à propos, ou qu'il n'est pas à propos de faire pour le moment.

INTEMPESTIVEMENT. adv. D'une manière intempestive.

INTENDANCE. s. f. (lat. *intendere*, diriger.) Direction, administration d'affaires importantes. || Il se dit particulièrement de Certaines charges, de certaines fonctions publiques ou autres, dont quelques-unes sont maintenant abolies. *L'intendance des bâtiments.* || Il signifie, par extension, Le temps que dure l'administration d'un intendant. *Pendant son intendance on en usait ainsi.* || Il se disait également, autrefois, Du district où s'étendait le pouvoir d'un intendant de province. *Cela n'est pas de son intendance.* || Il signifie aussi, La maison où demeure un intendant, où il a ses bureaux. *Aller à l'intendance.*

INTENDANT. s. m. Celui qui est chargé de régir les biens, de conduire et de surveiller la maison d'un prince, d'un grand seigneur, d'un riche particulier. *L'intendant de la maison d'un prince.* || Il se dit également de Certains fonctionnaires qui surveillent et dirigent un service public ou un grand établissement. *Intendant militaire.* || Il se disait pareillement, autrefois, de Ceux qui étaient à la tête de l'administration des provinces, ou qui avaient des attributions relatives aux finances du royaume. *Intendant des finances.*

INTENDANTE. s. f. Il se disait autrefois de La femme d'un intendant de province. *Madame l'intendante.*

INTENSE. adj. des 2 genres. (lat. *intensus*, intense.) t. didactique. Grand, fort, vif.

INTENSITÉ. s. f. t. didactique. Degré de force ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance.

INTENTER. v. a. (lat. *intentare*, intenter.) t. de jurispr. Il n'est usité que dans ces phrases, *Intenter une action, un procès contre quelqu'un*, Faire un procès à quelqu'un, former une accusation contre quelqu'un. On dit aussi, *Intenter un procès à quelqu'un.* || INTENTÉ, ÉE. participe.

INTENTION. s. f. (latin *intentio*, intention.) Dessein, vue; mouvement de l'âme par lequel on tend à quelque fin. *Il faut regarder l'intention. Je l'ai fait à bonne intention. Je rends justice à ses intentions.* || Il s'emploie quelquefois dans le sens de Volonté. *L'intention de votre père est que vous partiez.* || *Faire une chose à l'intention de quelqu'un*, Pour lui, à sa considération. || *Faire des prières, donner des aumônes, dire la messe, etc., à l'intention de quelqu'un*, Faire ces choses dans le dessein qu'elles lui servent devant Dieu. || En t. de dévotion, *Diriger* ou *dresser son intention*, Rapporter ses actions, ses vues à une fin déterminée, et ordinairement à une bonne fin. On dit dans un sens analogue, *Direction d'intention* ou *de l'intention.* || *Direction d'intention*, s'emploie plus ordinairement en parlant De ceux qui, pour sau-

ver ce qu'il y a de mauvais dans un discours, dans une action, allèguent l'innocence de leur motif, de leur intention.

INTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a certaine intention. Il ne s'emploie guère qu'avec *bien, mal,* ou *mieux.*

INTENTIONNEL, ELLE. Qui appartient à l'intention. || *Espèces intentionnelles.* Les anciens nommaient ainsi Les images qu'ils supposaient sortir des corps pour frapper les sens. Ils les nommaient aussi *Espèces impresses.*

INTERCADENCE. s. f. (lat. *intercidere,* tomber entre.) t. de médec., qui se dit en parlant Du pouls, lorsqu'il offre par intervalles une pulsation surnuméraire.

INTERCADENT, ENTE. adj. t. de médec., qui se dit Du pouls, lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *intercalare,* intercaler.) Qui est ajouté et inséré. Il se dit proprement Du jour que l'on ajoute au mois de février dans l'année bissextile. || *Lune intercalaire,* La treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. || INTERCALAIRE, se dit aussi De vers qu'on répète plusieurs fois dans les petits poëmes, tels que les chants royaux, les ballades les virelais, etc.

INTERCALATION. s. f. Action d'intercaler, ou Le résultat de cette action. Il se dit proprement, de L'addition d'un jour dans le mois de février, aux années bissextiles. || Il se dit, par extension, en parlant D'écrits. *L'intercalation d'un mot dans un acte.*

INTERCALER. v. a. Insérer. Il se dit, proprement, en parlant Du jour qu'on ajoute, de quatre ans en quatre ans, dans le mois de février, afin que la manière de compter cadre plus exactement avec le cours du soleil. || Il se dit, par extension, en parlant D'écrits auxquels on ajoute quelque chose après coup. *Intercaler un mot dans un acte.* INTERCALÉ, ÉE. participe.

INTERCÉDER. v. n. (lat. *intercedere,* intercéder.) Prier, solliciter pour quelqu'un, afin de lui procurer quelque bien ou de le garantir de quelque mal.

INTERCEPTER. v. a. (lat. *intercipere,* intercepter.) Arrêter, interrompre le cours direct de quelque chose. *Intercepter les communications.* || Particulièrement, S'emparer par surprise de ce qui est adressé, envoyé à quelqu'un. *On intercepta une lettre, un convoi.* INTERCEPTÉ, ÉE. participe.

INTERCEPTION. s. f. t. didactique. Il se dit en parlant De quelque chose dont le cours direct est interrompu.

INTERCESSEUR. s. m. (lat. *intercessio,* intercession.) Celui qui intercède. *Puissant intercesseur.*

INTERCESSION. s. f. Prière, action d'intercéder. *Faible, puissante intercession.*

INTERCOSTAL, ALE. adj. (lat. *inter,* entre, *costa,* côte.) t. d'anat. Il se dit De ce qui est entre les côtes.

INTERCURRENTE. adj. (lat. *intercurrere,* survenir.) t. de méd. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Maladies intercurrentes,* Celles qui surviennent en différents temps de l'année.

INTERDICTION. s. f. (lat. *interdicere,* interdire.) Défense, prohibition. || Particulièrement, Défense perpétuelle ou temporaire, de continuer l'exercice de certaines fonctions, faite par sentence ou arrêt, par décision d'une autorité supérieure. *Cet huissier a été puni d'interdiction.* || En jurispr. criminelle, *Interdiction des droits civiques, civils et de famille,* Privation, déchéance totale ou partielle des droits civiques, etc., prononcée contre celui qui a été reconnu coupable. || INTERDICTION, se dit également, en jurispr. civile, De l'action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens; et même de sa personne, quand on reconnaît qu'il est en état d'imbécillité, de démence, ou de fureur. *Provoquer l'interdiction d'une personne.*

INTERDIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Dire,* excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, qui fait, *Vous interdisez.*) Défendre quelque chose à quelqu'un. *On lui a interdit l'entrée de la ville. Interdire le barreau à un avocat. Cela vous est interdit.* || Il se dit quelquefois figurément, en parlant Des choses à l'égard desquelles on se trouve dans une sorte d'impossibilité. *Cet espoir m'est interdit.* || Il se dit, particulièrement, D'une sentence par laquelle on défend à un ecclésiastique l'exercice des ordres sacrés, ou à tout ecclésiastique la célébration des sacrements et du service divin dans les lieux marqués par la sentence. *L'évêque a interdit ce prêtre. On a interdit cette église.* || Défendre à quelqu'un, temporairement ou pour toujours, de continuer l'exercice de ses fonctions. *On l'a interdit de ses fonctions.* || En jurispr., Ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens, et même de sa personne. *Faire interdire une personne en démence.* || Étonner, troubler quelqu'un, en sorte qu'il ne sache ce qu'il dit ni ce qu'il fait; et alors on l'emploie principalement dans les temps composés. *La peur l'avait interdit.* || *Interdire le feu et l'eau.* Formule usitée, chez les Romains, dans les sentences de bannissement. || INTERDIT, ITE. participe. || Il signifie souvent, Étonné, troublé, qui ne peut répondre, ou qui ne sait ce qu'il fait, ce qu'il dit. *Il demeura tout interdit.* || Il se dit substantivement, en jurisprudence, de Celui contre lequel une interdiction a été prononcée. *L'interdit est assimilé au mineur pour sa personne et pour ses biens.*

INTERDIT. s. m. Sentence ecclésiastique, qui défend à un ecclésiastique en particulier l'exercice des ordres sacrés, ou à tout ecclésiastique la célébration des sacrements et du service divin dans les lieux marqués par la sentence. *Mettre un royaume en interdit.*

INTÉRESSANT, ANTE. adj. (lat. *interesse,* importer.) Qui intéresse. *Sujet intéressant.*

INTÉRESSER. v. a. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès. *On l'a intéressé dans cette affaire.* || Donner quelque chose à quelqu'un, pour le rendre favorable à une affaire, à une entreprise. *Cette affaire ne saurait se faire sans lui, il faut l'intéresser.* || Être de quelque importance pour quelqu'un. *En quoi cela vous intéresse-t-il?* || Il s'emploie également en parlant Des choses. *Cela intéresse mon honneur.* || Fig, en t. de chir., Atteindre, blesser. || Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion, etc. *Ce jeune homme m'intéresse beaucoup.* || Fixer l'attention, captiver l'esprit, toucher, émouvoir. *Son récit commençait à m'intéresser.* || Il s'emploie souvent absolument, dans les deux sens qui précèdent. *Cela doit intéresser en sa faveur.* || *Intéresser le jeu,* Le rendre plus attachant par l'appât du gain. || INTÉRESSER, avec le pron. pers., Prendre part dans une affaire. *Il s'est intéressé dans cette entreprise.* || Plus ordinairement, Entrer dans les intérêts de quelqu'un, prendre intérêt à quelque chose. *Je m'intéresse à cette affaire comme si c'était la mienne propre.* || INTÉRESSÉ, ÉE. participe. || *Être intéressé à une chose, à faire une chose,* Y avoir intérêt, y être obligé, y être engagé par le motif de son intérêt. *Tous les citoyens sont intéressés au*

bonheur de l'État. || INTÉRESSÉ, adjectiv., Qui est trop attaché à ses intérêts, qui a son profit particulier en vue dans tout ce qu'il fait. *Il ne fera rien pour rien, il est fort intéressé.* || Il se dit aussi Des sentiments et des actions. *Vues intéressées.* || Il s'emploie subst., surtout au pluriel, et se dit de Ceux qui ont intérêt à quelque chose. *Je suis un des intéressés dans cette affaire.*

INTÉRÊT. s. m. Ce qui importe, ce qui convient, en quelque manière que ce soit, à l'honneur, ou à l'utilité de quelqu'un. *Intérêt public, pécuniaire. Cela est d'un haut intérêt. L'intérêt de l'humanité. Il a un grand intérêt à empêcher cela. Intérêt sordide. Mince intérêt. Veiller aux intérêts de quelqu'un. Cela ne blesse point vos intérêts. Ne voir que son intérêt. Je parle sans intérêt.* || *Mettre quelqu'un hors d'intérêt,* Faire qu'il ne reçoive aucun préjudice. || *Avoir un intérêt dans une société, une entreprise, etc.,* Y avoir part. || INTÉRÊT, absol., Sentiment qui nous attache à nos intérêts, qui nous fait rechercher l'agréable ou l'utile, le bien-être, le profit. *L'intérêt ne lui fera jamais rien faire de malhonnête.* || INTÉRÊT, Profit qu'on retire de l'argent prêté ou dû. *Intérêt à cinq pour cent. Prêter de l'argent à intérêt. Cet argent porte intérêt. L'intérêt court depuis le jour de la demande, du protêt.* || En jurispr., *Dommages et intérêts,* ou *Dommages-intérêts,* L'indemnité qui est due à quelqu'un pour le préjudice qu'on lui a causé. || *Intérêts civils,* Le dédommagement que l'on adjuge, en matière criminelle, à celui qui a été lésé en sa personne ou dans ses biens par le crime ou le délit, et qui s'est constitué partie civile contre l'accusé. || INTÉRÊT, Sentiment qui nous fait prendre part à ce qui regarde une personne, à ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux. *Prendre intérêt à quelqu'un. Témoignages d'intérêt.* || *Prendre intérêt à une affaire,* Désirer qu'elle réussisse, travailler à la faire réussir. || INTÉRÊT, se dit de L'attention, de la curiosité, en tant qu'elle est ou peut être excitée, captivée. *Captiver l'intérêt. Faire naître l'intérêt dans l'âme du spectateur.* || Cette qualité de certaines choses, qui les rend propres à captiver l'attention, à charmer l'esprit, ou à toucher le cœur. *Cette histoire est pleine d'intérêt. Cela détruit tout l'intérêt.*

INTERFOLIER. v. a. (lat. *inter,* entre, *folium,* feuille.) Brocher ou relier un livre, manuscrit ou imprimé, en insérant des feuillets blancs entre les feuillets qui portent l'écriture ou l'impression. || INTERFOLIÉ, ÉE. participe.

INTÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *interior,* intérieur.) Qui est au dedans, ou Qui a rapport au dedans. Il est opposé à Extérieur. *Il sent un feu intérieur qui le consume. Le commerce intérieur.* || Il se dit, particulièrement, en parlant De l'âme. *Un mouvement intérieur. Le for intérieur.* || *Mer intérieure,* Celle qui se trouve au milieu d'une grande contrée, ou entre des continents. || En t. de dévot., *L'homme intérieur,* L'homme spirituel, qui est opposé à L'homme charnel. On dit aussi, *La vie intérieure.* || INTÉRIEUR, subst. masc., La partie de dedans, le dedans. *L'intérieur d'un temple. S'enfoncer dans l'intérieur des terres.* || Absol., L'intérieur du pays, surtout en t. de commerce et d'administration. *Tous ces produits se consomment à l'intérieur.* || En t. de peint., *Tableau d'intérieur,* ou simplement, *Intérieur,* Tableau de genre qui a pour objet principal la représentation de l'architecture et des effets de lumière à l'intérieur des édifices. Tableau qui représente quelque scène de la vie domestique, dans l'intérieur d'une maison. || *L'intérieur d'une personne,* signifie quelquefois, L'intérieur de sa maison, sa vie domestique. *Il est fort malheureux dans son intérieur.* On dit, *L'intérieur d'un ménage, d'une famille.* || INTÉRIEUR, se dit, fig., de Ce qu'il y a de plus caché dans une chose, et s'applique particulièrement Aux secrets de la vie privée. || Il se dit également, surtout en t. de dévot., Des pensées les plus secrètes, des mouvements les plus intimes de l'âme.

INTÉRIEUREMENT. adv. Au dedans. || Il se dit, particulièrement, en parlant De la conscience et de l'état de l'âme. *Il se sentit intérieurement touché.*

INTÉRIM. s. m. (Mot. latin.) (On prononce l'M.) L'entre-temps. *Administrer par intérim.* || L'action de gouverner, d'administrer par intérim. *Le préfet est absent; tel conseiller est chargé de l'intérim.* || Il se dit, dans l'histoire ecclésiastique, d'Un formulaire que Charles-Quint avait fait dresser, en trente-six articles, sur les matières de foi, pour pacifier les troubles de la religion en Allemagne, et dont l'autorité ne devait durer que jusqu'à la décision d'un concile général sur les mêmes matières.

*INTÉRIMAIRE. s. m. Qui exerce des fonctions par intérim.

*INTERJECTIF, IVE. adj. (lat. *interjectio,* interjection.) Qui exprime, exige l'interjection.

INTERJECTION. s. f. Partie d'oraison qui sert à exprimer les passions, comme la douleur, la colère, la joie, l'admiration, etc. || En t. de prat., *Interjection d'appel,* Action d'interjeter un appel.

INTERJETER. v. a. (lat. *interjicere,* interjeter.) t. de jurispr. Il n'est usité que dans cette phrase, *Interjeter appel,* Appeler d'un jugement. || INTERJETÉ, ÉE. participe.

INTERLIGNE. s. m. (lat. *inter,* entre, *linea,* ligne.) L'espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. || INTERLIGNE, en t. d'imprim., se dit Des lames de métal qui servent principalement à séparer les lignes et à les maintenir. Dans ce sens, il est fém.

INTERLIGNER. v. a. t. d'impr. Séparer par des interlignes. || INTERLIGNÉ, ÉE. participe.

INTERLINÉAIRE. adj. des 2 genres. Qui est écrit dans l'interligne, dans les interlignes.

INTERLOCUTEUR, TRICE. s. (lat. *interlocutio,* interlocution.) Il se dit proprement Des personnages qu'on introduit dans un dialogue. || Il se dit, par extens., de Toute personne qui converse avec une autre. *Vous aviez un ennuyeux interlocuteur.*

INTERLOCUTION. s. f. t. de prat. Jugement par lequel on prononce un interlocutoire. Peu usité.

INTERLOCUTOIRE. adj. des 2 genres. t. de prat. Jugement qui ordonne une preuve, une instruction préalable, à l'effet de parvenir au jugement définitif, mais qui préjuge le fond. || Il se dit quelquefois De la preuve ordonnée. *Enquête interlocutoire.* || Il est employé comme subst. masc. *Ordonner un interlocutoire.*

INTERLOPE. s. m. Navire marchand qui trafique en fraude dans les pays de la concession d'une compagnie de commerce, ou dans les colonies d'une autre nation que la sienne. || Il se prend aussi adjectiv.; et alors il est des 2 genres.

INTERLOQUER. v. a. (lat. *interloqui,* même signif.) t. d'ancienne prat. Ordonner un interlocutoire. Absol. *Les juges ont interloqué.* || INTERLOQUER, dans le langage fam., Embarrasser, étourdir, interdire. || INTERLOQUÉ, ÉE. participe.

INTERMÈDE. s. m. (lat. *intermedius,* qui est entre deux.) Sorte de représentation et de divertissement, comme ballet, danse, chœur, etc., entre les actes d'une pièce de théâtre. || INTERMÈDE, en chimie, se dit en parlant D'une substance au moyen de laquelle deux

autres substances peuvent s'unir ou se décomposer.

INTERMÉDIAIRE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui est entre deux. *Espace intermédiaire. Idées intermédiaires.* || *Gages intermédiaires*, se disait autrefois Des gages d'un office échus pendant la vacance. || INTERMÉDIAIRE, s'emploie comme subst. masc. *Adoucir par un intermédiaire deux couleurs tranchantes.* || Particulièrement, Entremise, moyen, voie, et quelquefois La personne entremise, interposée, etc. *Vous nous servirez d'intermédiaire.*

INTERMÉDIAT, ATE. adj. Il se dit D'un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes. *Le temps intermédiat;* plus ordinairement, *Le temps intermédiaire.*

INTERMINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *interminabilis*, même signif.) Qui ne saurait être terminé, qui dure très-longtemps.

INTERMISSION. s. f. (lat. *intermissio*, interruption.) Interruption, discontinuation. On l'emploie surtout en t. de médecine.

INTERMITTENCE. s. f. Caractère, qualité de ce qui est intermittent. Il ne se dit guère que dans cette locution, *L'intermittence du pouls, de la fièvre.* || Il signifie quelquefois la même chose qu'Intermission. *Sans intermittence.*

INTERMITTENT, ENTE. adj. Qui discontinue, et reprend par intervalles. En médec., *Pouls intermittent*, Pouls dont les battements cessent par des intervalles inégaux. *Fièvre intermittente*, Fièvre qui cesse et qui reprend à des intervalles réglés. || *Fontaine, source intermittente*, Fontaine, source qui coule et qui s'arrête alternativement.

INTERMUSCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *inter*, entre, *musculus*, muscle.) t. d'anat. Qui est placé entre les muscles.

*INTERNAT. s. m. (lat. *internus*, interne.) Pension où les élèves sont à demeure; l'opposé d'Externat ou Pension d'externes.

INTERNE. adj. des 2 genres. Qui est au dedans, qui appartient au dedans. *Douleur interne. Les angles internes d'un polygone.* || Dans les colléges, *Élève interne*, ou simplement, *Interne*, Élève qui habite dans le collége.

INTERNONCE. s. m. (lat. *internuntius*, internonce.) Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un nonce. || *Internonce autrichien*, Ministre chargé des affaires de l'Autriche auprès du Grand Seigneur, en l'absence de l'ambassadeur autrichien.

INTEROSSEUX, EUSE. adj. (lat. *inter*, entre, *os*, os.) t. d'anat. Qui est placé entre les os.

INTERPELLATION. s. f. (lat. *interpellare*, interpeller.) (On prononce les deux L dans ce mot et le suivant.) t. de palais. Sommation, demande, interrogation. *Il ne répondit point à l'interpellation.* || Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire. *Cette brusque interpellation me troubla.*

INTERPELLER. v. a. t. de palais. Requérir, sommer. || Il se dit, particulièrement, De la sommation de répondre, de s'expliquer sur la vérité ou la fausseté d'un fait. *Je vous interpelle de dire la vérité.* || Il s'emploie quelquefois, en ce dernier sens, dans le langage ordinaire. *Il m'interpella d'une manière assez incivile.* || INTERPELLÉ, ÉE. participe.

INTERPOLATEUR. s. m. (lat. *interpolare*, interpoler.) Celui qui interpole.

INTERPOLATION. s. f. Action d'interpoler; Le résultat de cette action.

INTERPOLER. v. a. Insérer par ignorance ou par fraude un mot, une phrase dans le texte d'un acte, d'un manuscrit. || INTERPOLÉ, ÉE. participe.

INTERPOSER. v. a. (lat. *interponere*, interposer.) Mettre une chose entre deux autres. Il n'est guère usité au propre que dans le langage didactique, et avec le pron. pers. *Quand la lune vient à s'interposer entre le soleil et la terre, etc.* || Fig. *Interposer son autorité. Interposer l'autorité de quelqu'un.* || Avec le pron. pers., Intervenir comme médiateur. *Des amis communs se sont interposés pour les réconcilier.* || INTERPOSÉ, ÉE. participe. || *Négocier par personnes interposées*, Se servir de la médiation, de l'entremise de quelques personnes, pour la négociation d'une affaire. || En jurispr., *Personne interposée*, Donataire qu'on suppose n'avoir reçu une libéralité que pour la transmettre à une personne à laquelle le donateur n'aurait pu faire directement cet avantage.

INTERPOSITION. s. f. État, situation d'un corps interposé entre deux autres. || Intervention, surtout en parlant D'une autorité supérieure. *L'interposition de l'autorité du roi.* || En jurispr., *Interposition de personne*, se dit en parlant D'une libéralité faite à une personne interposée.

INTERPRÉTATIF, IVE. adj. (lat. *interpretari*, interpréter.) Qui interprète, qui explique.

INTERPRÉTATION. s. f. Explication d'une chose. Il prend tous les sens du verbe *Interpréter. Interprétation littérale. L'interprétation des lois, des songes. Cela est sujet à interprétation.*

INTERPRÈTE. s. des 2 genres. Traducteur, celui qui rend les mots, les phrases d'une langue par les mots, par les phrases d'une autre langue. || Particulièrement, Truchement, celui qui traduit à une personne, dans la langue qu'elle parle, ce qui a été dit ou écrit par une autre dans une langue différente. *Ils se parlent par interprète.* || Celui qui éclaircit le sens d'un auteur, d'un discours. *Cela n'a pas besoin d'interprète.* || Celui qui a charge de déclarer, de faire connaître les intentions, les volontés d'un autre. *Les interprètes des dieux.* || Celui qui explique ce que présage quelque chose. *Interprète des songes.* || Fig., *Les yeux sont les interprètes de l'âme*, Les yeux servent à faire connaître les sentiments, les mouvements de l'âme.

INTERPRÉTER. v. a. Traduire d'une langue en une autre. || Expliquer ce qu'il y a d'obscur et d'ambigu dans un écrit, dans une loi, dans un acte, etc. || Dans une acception plus étendue, Expliquer, deviner une chose par induction, ou Tirer d'une chose quelque induction, quelque présage, etc. *Est-ce à vous à interpréter ma pensée?* || En législation, *Interpréter une loi*, En expliquer, en déterminer le sens par une loi supplémentaire. On disait de même, en t. de pratique ancienne, *Interpréter un arrêt*, L'expliquer par un second arrêt. || INTERPRÉTER, Prendre un discours ou une action en bonne ou en mauvaise part. *Cette action peut s'interpréter en mauvaise part.* || INTERPRÉTÉ, ÉE. participe.

INTERRÈGNE. s. m. (lat. *interregnum*, interrègne.) (On prononce les deux R.) C'est, dans un royaume, soit héréditaire, soit électif, Un intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de roi. || Il se dit aussi en parlant Des États gouvernés par d'autres que par des rois.

INTERROGANT. adj. (lat. *interrogare*, interroger.) (L'E est ouvert, et on ne prononce qu'un R dans ce mot et les suivants.) t. de gramm. Il n'est usité que dans cette locution, *Point interrogant*, Point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation,

et que l'on figure ainsi (?). On dit plus ordinairement, *Point d'interrogation.*

INTERROGATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui interroge. On ne l'emploie guère que comme synonyme d'Examinateur.

INTERROGATIF, IVE. adj. t. de gramm. Qui sert à interroger, qui marque interrogation.

INTERROGATION. s. f. Question, demande qu'on fait à quelqu'un. || Figure de rhétorique par laquelle on interroge. || En gramm., *Point d'interrogation*, Point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation, et que l'on figure ainsi (?).

INTERROGATOIRE. s. m. t. de pratique. Il se dit Des questions que fait un juge sur des faits civils ou criminels, et Des réponses que fait celui qui est interrogé. *Cet interrogatoire a duré deux heures.* || Procès-verbal qui contient les interrogations du juge et les réponses de l'accusé. *J'ai lu l'interrogatoire de cet accusé.*

INTERROGER. v. a. Faire une question ou des questions à quelqu'un. *Il le fit interroger sur faits et articles.* || Particulièrement, Faire des questions à quelqu'un, pour s'assurer qu'il a bien appris certaines choses, qu'il possède certaines connaissances. *Interroger un candidat.* || Fig., en parlant Des choses, Consulter, examiner. *Interroger la nature.* || INTERROGER, avec le pron. pers., S'examiner, se consulter. *Je me suis interrogé moi-même, et ne me suis point trouvé coupable.* || Comme verbe récipr., Se faire mutuellement des questions. *Nous nous interrogions l'un l'autre sur ce qui était arrivé à chacun de nous pendant cette séparation.* || INTERROGÉ, ÉE. participe.

INTERROMPRE. v. a. (lat. *interrumpere*, interrompre.) Couper, rompre la continuité d'une chose; Arrêter, empêcher, suspendre la continuation d'une chose. || Fig. *Interrompre un discours. Les négociations furent soudainement interrompues.* || Il peut avoir pour régime un nom de personne. *Écouter quelqu'un sans l'interrompre.* || Fam., *Sans vous interrompre*, se dit Pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on interrompt le discours de quelqu'un. || En jurispr., *Interrompre la possession, la prescription*, Empêcher qu'une possession, une prescription ne continue. || INTERROMPRE, avec le pron. pers., Cesser de faire une chose. Il se dit surtout D'une personne qui s'arrête au milieu d'un discours, d'une lecture, etc. *L'orateur s'interrompit tout à coup.* || INTERROMPU, UE. participe. || *Propos interrompu*, Discours, conversation sans suite, sans liaison. Il y a un jeu de société auquel on donne aussi ce nom. *Jouer au propos interrompu.* || En botan., *Épi interrompu*, Épi qui est entrecoupé d'un ou de plusieurs espaces sans fleurs.

INTERRUPTEUR. s. m. Celui qui interrompt une personne qui parle.

INTERRUPTION. s. f. Action d'interrompre, ou État de ce qui est interrompu. *Travailler sans interruption.* || Particulièrement, L'action d'interrompre une personne qui parle. *Bruyante interruption.* || L'action d'interrompre le fil de son discours, pour se livrer à d'autres idées.

INTERSECTION. s. f. (lat. *intersectio*, intersection.) t. de géom. Point où deux lignes, deux plans, etc., se coupent l'un l'autre. *Le centre d'un cercle est situé à l'intersection de deux diamètres. Point d'intersection. L'intersection de deux plans.*

INTERSTICE. s. m. (lat. *interstitium*, interstice.) Intervalle de temps, déterminé par quelque loi, par quelque usage, etc. Il se dit en parlant Du temps que L'Église fait observer entre la réception de deux ordres sacrés. || Il se dit, en physique, De petits intervalles que les parties d'un corps laissent entre elles. *Remplir les interstices.*

INTERVALLE. s. m. (lat. *intervallum*, intervalle.) Distance d'un lieu ou d'un temps à un autre. *Franchir un intervalle. Un intervalle de temps. Cette comète ne reparaît qu'à de longs intervalles. Cet homme a des intervalles lucides.* || Particulièrement, en t. de musique, La distance qu'il y a d'un son à un autre, en allant de l'aigu au grave ou du grave à l'aigu.

INTERVENANT, ANTE. adj. (lat. *intervenire*, intervenir.) t. de pratique. Qui intervient. || Il est aussi subst.

INTERVENIR. v. n. Prendre part à une chose, entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. || En t. de pratique, Demander d'être reçu dans une instance, dans un procès. *Intervenir dans un procès.* || Se rendre médiateur dans une affaire. *Le pape intervint dans le différend de ces deux princes.* || Interposer son autorité, etc. *Faire intervenir la force armée.* || INTERVENIR, se dit Des jugements qui se rendent dans un procès, et de toutes les choses qui arrivent pendant la durée d'une affaire, etc. *Il intervint plusieurs arrêts.* || INTERVENU, UE. participe.

INTERVENTION. s. f. Action par laquelle on intervient dans un acte, dans une affaire controversée, dans un procès, etc. *Ils sollicitèrent l'intervention de la France.* || En jurispr. commerciale, *Intervention à protêt*, Action d'un tiers qui intervient pour accepter une lettre de change, lorsqu'elle est protestée faute d'acceptation.

INTERVERSION. s. f. (lat. *intervertere*, intervertir.) Renversement, dérangement d'ordre.

INTERVERTIR. v. a. Déranger, renverser. *Intervertir l'ordre des droits.* || INTERVERTI, IE. participe.

INTESTAT. (lat. *intestatus*, intestat.) t. de jurispr. *Mourir, décéder intestat*, Mourir sans avoir fait de testament. *Hériter ab intestat*, Hériter d'une personne qui n'a point fait de testament.

INTESTIN, INE. adj. (lat. *intestinus*, intestin.) Qui est interne, qui est dans le corps. *Chaleur intestine.* || Fig., surtout en parlant De guerres civiles. *Guerre intestine.*

INTESTIN. s. m. Boyau.

INTESTINAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui appartient aux intestins.

INTIMATION. s. f. (lat. *intimatio*, intimation.) Action d'intimer; et, particulièrement, L'acte de procédure par lequel on intime.

INTIME. adj. des 2 genres. (lat. *intimus*, intime.) Intérieur et profond. Il se dit surtout De ce qui fait l'essence d'une chose, ou De ce qui lie étroitement certaines choses entre elles. *Connaître la nature intime d'une chose. La liaison intime de toutes les parties.* || Il se dit fig. en parlant D'amitié, d'attachement, de confiance réciproque. *Liaison intime.* || Il signifie, Qui a et pour qui l'on a une affection très-forte. *C'est mon ami intime.* || Il s'emploie substantiv., dans ce dernier sens; et alors il est familier. *C'est son intime.* || INTIME, se dit encore, au sens moral, De ce qui existe au fond de l'âme. *J'en ai l'intime conviction. Le sens intime.*

INTIMEMENT. adv. Étroitement, fortement. || Fig., Avec une affection très-particulière et très-étroite. *Ils sont unis intimement.* || *Intimement persuadé*, Intérieurement et profondément persuadé, convaincu.

INTIMER. v. a. (lat. *intimare*, intimer.) Déclarer, faire savoir, signifier avec autorité. *On lui intima*

l'ordre de partir. || Il se dit particulièrement, dans la pratique, en parlant D'une signification légale. *Il lui a fait intimer la vente de ses meubles.* || Appeler en justice; alors il se dit principalement en parlant D'une assignation pour procéder sur un appel. *Il l'a intimé en son propre et privé nom.* || *Intimer un concile,* Assigner le lieu et le temps auxquels un concile doit se tenir. || INTIMÉ, ÉE. participe. || Subst., Défendeur en cause d'appel. *L'intimé.*

INTIMIDER. v. a. (lat. *in,* dans, *timidus,* timide.) Donner de la crainte, de l'appréhension à quelqu'un. *C'est un homme qui ne se laisse point intimider.* On l'emploie quelquefois avec le pron. pers. *Il commence à s'intimider.* || INTIMIDÉ, ÉE. participe.

INTIMITÉ. s. f. (lat. *intimus,* intime.) Qualité de ce qui est intime. || Particulièrement, Liaison intime. *Ces personnes vivent ensemble dans la plus grande intimité.*

INTITULER. v. a. (lat. *in,* sur, *titulus,* titre.) Donner un titre à un livre, à une comédie, à quelque ouvrage d'esprit. || Il se dit particulièrement, en jurispr., De la formule que l'on met en tête d'une loi, d'une ordonnance, d'un jugement, etc. *Intituler un acte.* || Avec le pron. pers., Se donner un titre. *Il s'intitule prince de...* Ce sens familier ne s'emploie guère que par dénigrement. || INTITULÉ, ÉE. participe. || Subst. en t. de pratique, *L'intitulé d'un acte, d'un jugement,* La formule usitée qui se met en tête d'un acte, d'un jugement.

INTOLÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *intolerabilis,* intolérable.) Qu'on ne peut souffrir, supporter patiemment. *Des douleurs intolérables.* || Plus ordinairement, Qu'on ne peut tolérer. *Cela est intolérable.*

INTOLÉRANCE. s. f. Défaut de tolérance, disposition à violenter, à persécuter ceux avec lesquels on diffère d'opinions.

INTOLÉRANT, ANTE. adj. Qui manque de tolérance, qui ne veut souffrir aucune autre opinion que la sienne. Il se dit surtout en matière de religion. On le dit également Des choses. *Religion intolérante.* || Il s'emploie substantiv., surtout au pluriel.

INTOLÉRANTISME. s. m. Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre religion que la leur.

INTONATION. s. f. (lat. *intonare,* rendre un son.) t. de musique. Action, manière d'attaquer une note, un son. || L'action de mettre un chant sur le ton dans lequel il doit être. *Faire l'intonation d'un chant.* || Il se dit, par extens., Des divers tons que l'on prend en parlant ou en lisant. *Varier ses intonations.*

INTRADOS. s. m. (lat. *intrà,* intérieurement, *dorsum,* dos.) t. d'archit. La partie intérieure et concave d'une voûte. On l'appelle aussi *Douelle intérieure.*

INTRADUISIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *traducere,* traduire.) Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *intractabilis,* même signif.) Rude, d'un commerce difficile, avec qui on ne peut traiter. *Il est d'une humeur intraitable.* || À qui on ne peut faire entendre raison sur quelque chose. *Il est intraitable sur ce point.*

INTRANSITIF, IVE. adj. (lat. *intransitivus,* même signif.) (On prononce *Intranzitif.*) t. de gramm. Il se dit Des verbes neutres, lesquels expriment des actions qui ne passent point hors du sujet.

INTRANT. s. m. (lat. *intrare,* entrer.) Nom que l'on donnait autrefois, dans l'université de Paris, à Celui qui était choisi par l'une des quatre nations pour élire le recteur.

IN-TRENTE-DEUX. adj. et s. t. d'imprim. et de librairie. Il se dit Du format où la feuille est pliée en trente-deux feuillets; et Des livres, des volumes qui ont ce format.

INTRÉPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *intrepidus,* intrépide.) Qui ne craint point le péril. Il se dit Des personnes et de ce qui leur est propre. || Il se dit quelquefois D'une personne qui s'obstine à quelque chose, qui n'est point rebutée par les désagréments, par les obstacles. *Un solliciteur intrépide.* Ce sens est familier.

INTRÉPIDEMENT. adv. D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ. s. f. Courage, fermeté inébranlable dans le péril. *Il a fait preuve d'intrépidité.*

INTRIGANT, ANTE. adj. (lat. *intricare,* intriguer.) Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. || Subst. *C'est un intrigant.*

INTRIGUE. s. f. Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir ou pour faire manquer une affaire. *Démêler une intrigue. Esprit d'intrigue.* || Il signifie, dans la littérature dramatique, Les différents incidents qui forment le nœud d'une pièce. *Le dénoûment de l'intrigue.* || *Comédie d'intrigue,* Celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser, par une action fortement intriguée, et par la multiplicité et la variété des incidents. || INTRIGUE, Embarras, incident fâcheux. *Me voilà hors d'intrigue.* || Commerce secret de galanterie. *Cette femme a eu plusieurs intrigues.*

INTRIGUER. v. a. Embarrasser, donner à penser. *Cela m'intrigue beaucoup.* || Avec le pron. pers., Se donner beaucoup de peine et de soin, mettre divers moyens en usage pour faire réussir une affaire. || *S'intriguer partout,* Se fourrer partout, chercher à se donner de l'accès partout où l'on peut. || INTRIGUER, s'emploie neutral., dans le sens de Faire une intrigue, des intrigues. *Ils intriguèrent pour le perdre.* || INTRIGUÉ, ÉE. participe. || *Cette pièce de théâtre est bien intriguée,* Elle est remplie d'événements qui embarrassent les personnages intéressés, et qui amusent le spectateur.

INTRINSÈQUE. adj. des 2 genres. (lat. *intrinsecùs,* intérieurement.) Qui est intérieur et au dedans de quelque chose, qui lui est propre et essentiel. *Propriétés intrinsèques.* || *Valeur intrinsèque,* La valeur qu'ont les objets indépendamment de toute convention. Particulièrement, La valeur des pièces de monnaie par rapport à leur poids.

INTRINSÈQUEMENT. adv. D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE. s. (lat. *introducere,* introduire.) Qui introduit. || *Introducteur des ambassadeurs,* Celui dont la fonction est de conduire les ambassadeurs et les princes étrangers à l'audience du roi.

INTRODUCTIF, IVE. adj. t. de procédure. Il se dit De ce qui sert de commencement à une procédure.

INTRODUCTION. s. f. Action d'introduire quelqu'un. || Il se dit, fig., de Ce qui sert comme d'entrée, d'acheminement, de préparation à une science, à une étude, etc. *Introduction à une science.* || Particulièrement, Espèce de discours préliminaire qu'on met à la tête d'un ouvrage. *L'ouvrage est précédé d'une introduction.* || INTRODUCTION, L'action d'introduire, de faire entrer une chose dans une autre. *On reconnut, par l'introduction de la sonde, qu'il avait la pierre. L'introduction de marchandises.* || Il se dit

aussi fig., dans ce dernier sens. *L'introduction d'une coutume nouvelle.* || En t. de procéd., *L'introduction d'une instance*, Le commencement d'une procédure à quelque tribunal.

INTRODUIRE. v. a. Faire entrer, conduire quelqu'un dans un lieu. *Nous fûmes aussitôt introduits.* || Particulièrement, Faire admettre dans un lieu, dans une société, auprès de quelqu'un, etc. *Il vous a introduit à la cour.* || Faire paraître, faire figurer un personnage dans un dialogue, dans une pièce de théâtre, etc. *Il a introduit dans sa pièce un nouveau personnage.* || INTRODUIRE, Faire entrer une chose dans une autre. *Introduire une sonde dans une plaie. Introduire des marchandises dans un pays.* || Il s'emploie fig., et se dit surtout en parlant Des choses qu'on établit, qu'on fait adopter, auxquelles on donne cours, ou De celles qui sont amenées par certaines circonstances. *Introduire un usage chez un peuple.* || INTRODUIRE, s'emploie avec le pron. pers. dans presque toutes ses acceptions. *Cet homme s'introduit partout. L'air qui s'introduit dans les poumons. Beaucoup d'abus s'étaient introduits.* || INTRODUIT, ITE. participe.

INTROÏT. s. m. (lat. *introire*, entrer.) (On prononce le T final.) Prières que le prêtre dit à la messe quand il est monté à l'autel, et qui sont chantées par le chœur au commencement des grandes messes.

INTROMISSION. s. f. (lat. *intromissio*, introduction.) t. de physique. Action par laquelle un corps, soit solide, soit fluide, s'introduit ou est introduit dans un autre.

INTRONISATION. s. f. (lat. *in*, sur, grec *thronos*, siége.) Action par laquelle on intronise.

INTRONISER. v. a. Il n'est d'usage qu'en parlant De la cérémonie qui se fait en plaçant un évêque sur son siége épiscopal, lorsqu'il prend posssession de son église. || INTRONISÉ, ÉE. participe.

INTROUVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, ital. *trovare*, trouver.) Qu'on ne peut trouver. Fam.

INTRUS, USE. participe du verbe *Intrure*, qui n'est point en usage. (lat. *intrudere*, introduire.) Introduit, établi par force, par ruse, ou contre le droit, et sans titre, dans quelque dignité ecclésiastique. || Il se dit, par extens., D'une personne qui, sans droit, et sans être légitimement appelée, s'est introduite dans quelque charge, dans quelque emploi, etc. || Adj. *Un évêque intrus.* || Subst. *C'est un intrus.* || Fam., Celui qui s'introduit quelque part, sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION. s. f. Action par laquelle on s'introduit, contre le droit ou la forme, dans quelque dignité ecclésiastique; par extens., dans quelque charge, dans quelque compagnie, etc.

INTUITIF, IVE. adj. (lat. *intuitus*, intuition.) t. de théol. Il se dit De la vision, de la connaissance claire et certaine d'une chose.

INTUITION. s. f. t. de théol. Vision intuitive. Il se dit proprement de La vision de Dieu telle que les bienheureux l'ont dans le ciel. || Dans le langage philosophique, *Vérité d'intuition*, Vérité frappante et qui se manifeste d'elle-même à l'intelligence, à la raison.

INTUITIVEMENT. adv. t. de théol. D'une vision intuitive.

INTUMESCENCE. s. f. (lat. *intumescere*, s'enfler.) t. didact. Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUSSUSCEPTION. s. f. (lat. *intùs*, dedans, *suscipere*, recevoir.) (On prononce les deux S.) t. didactique. Introduction d'une matière quelconque dans un corps organisé.

INUSITÉ, ÉE. adj. (lat. *inusitatus*, inusité.) Qui n'est point usité. *Une façon de parler inusitée.*

INUTILE. adj. des 2 genres. (lat. *inutilis*, inutile.) Qui n'apporte aucun profit, aucun avantage; qui n'est ou ne peut être d'aucune utilité, qui ne sert à rien. *Faire des pas inutiles. Précautions inutiles.* || Dont on ne se sert pas. *Meuble inutile.*

INUTILEMENT. adv. Sans utilité, en vain.

INUTILITÉ. s. f. Manque d'utilité. *Il s'est retiré, voyant l'inutilité de ses soins.* || Défaut d'emploi, ou d'occasion de servir. *C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité.* || Chose inutile, chose superflue, et, dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel. *Un discours rempli d'inutilités.*

INVAINCU, UE. adj. (lat. *invictus*, même signif.) Qui n'a jamais été vaincu. Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu.

INVALIDE. adj. des 2 genres. (lat. *invalidus*, invalide.) Infirme, qui ne saurait travailler ni gagner sa vie. || Il se dit, particulièrement, Des gens de guerre que l'âge ou leurs blessures ont rendus incapables de servir. || Subst. *C'est un invalide.* || Il se dit souvent au pluriel de L'hôtel des Invalides. *Aller aux Invalides.* || INVALIDE, fig., Qui n'a point les conditions requises par les lois pour produire son effet.

INVALIDEMENT. adv. D'une manière invalide, nulle, sans force, sans effet. *Un homme interdit ne peut contracter qu'invalidement.*

INVALIDER. v. a. t. de jurispr. Rendre nul; déclarer, rendre invalide. *Qu'avez-vous à dire pour invalider cet acte?* c'est-à-dire, Pour prouver qu'il est invalide, etc. || INVALIDÉ, ÉE. participe.

INVALIDITÉ. s. f. t. de jurispr. Manque de validité.

INVARIABILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *variabilis*, variable.) Qualité de ce qui est invariable. *L'invariabilité de ses principes.*

INVARIABLE. adj. des 2 genres. Qui ne change point. *L'ordre invariable des saisons. Règle invariable.* || Il se dit particulièrement, en grammaire, Des mots dont la terminaison n'éprouve jamais de changement. *Les adverbes sont invariables.*

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière invariable.

INVASION. s. f. (lat. *invasio*, invasion.) Irruption faite dans le dessein de piller un pays, ou de s'en emparer. *Guerre d'invasion.* || Fig. *L'invasion des fausses doctrines, du mauvais goût.* || Il se dit aussi, en médecine, Du début de la maladie, des symptômes par lesquels elle se déclare. *L'invasion de la maladie.*

INVECTIVE. s. f. (lat. *invectivæ*, invectives.) Discours amer et violent, expression injurieuse contre quelque personne ou contre quelque chose. *Se répandre en invectives.*

INVECTIVER. v. n. Dire des invectives.

INVENDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *vendere*, vendre.) Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, UE. adj. Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE. s. m. (lat. *inventarium*, inventaire.) t. de jurisprudence, de commerce, etc. Rôle, mémoire, état, catalogue dans lequel sont énumérés et décrits, article par article, les biens, meubles, titres, papiers d'une personne, d'une maison. *Dresser l'inventaire des biens de quelqu'un. Remplir un inventaire.* || *Bénéfice d'inventaire*, La faculté accordée à un héritier de ne payer les dettes de la succession que jusqu'à concurrence de ce qui est porté dans l'inventaire. || INVENTAIRE, par extens., Vente de

meubles inventoriés par un officier ministériel. Ce sens vieillit : on dit, *Encan.*

INVENTER. v. a. (lat. *inventio*, invention.) Trouver quelque chose de nouveau, d'ingénieux, par la force de son esprit, de son imagination. *Cela n'a pas été inventé tout d'un coup.* || Supposer, controuver. *C'est un menteur, il a inventé cela.* || Prov. et fig., *Il n'a pas inventé la poudre*, se dit D'un homme sans esprit. || INVENTÉ, ÉE. participe.

INVENTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a inventé.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a le génie, le talent d'inventer.

INVENTION. s. f. Faculté d'inventer, disposition de l'esprit à inventer. || L'action d'inventer, ou La chose inventée. *Cela est de son invention. La nécessité est la mère de l'invention.* || Particulièrement, en rhétorique, La recherche et le choix des arguments que l'on doit employer, des idées que le sujet fournit, dont on peut faire usage. || *Brevet d'invention*, Brevet que le gouvernement délivre à un inventeur, à l'auteur d'une nouvelle découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive, pendant un certain nombre d'années. *Par brevet d'invention.* || INVENTION, se dit de La découverte de certaines reliques; et, par extens., de La fête que l'Eglise célèbre en mémoire de cette découverte. *L'invention de la sainte croix, etc.*

INVENTORIER. v. a. (lat. *inventarium*, inventaire.) Dresser l'inventaire de certaines choses, ou Mettre dans un inventaire. *Inventorier les meubles d'une maison.* || INVENTORIÉ, ÉE. participe.

INVERSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *versare*, verser.) Qui ne peut verser.

INVERSE. adj. des 2 genres. (lat. *inversus*, opposé.) Opposé, renversé, par rapport à l'ordre, au sens, à la direction actuelle ou naturelle des choses. *Tourner en sens inverse.* || Substantiv., *Faire l'inverse*, Reprendre une opération, une action accomplie, mais dans l'ordre, dans le sens, dans la direction inverse. Fam., Faire le contraire de ce qu'on attendait, de ce qui était prescrit. || INVERSE, se dit particulièrement, en logique et en mathématique, D'une proposition, d'un théorème, d'un problème dont les termes sont dans un ordre inverse par rapport à ceux d'une autre proposition, etc. On l'emploie substantiv., au fém. || Il se dit, en physique, pour exprimer L'état actuel ou la loi de variation d'une chose qui augmente ou qui diminue, à mesure qu'une autre dont elle dépendait, qui lui est comparée, diminue ou augmente. *L'intensité de la lumière est en raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux*, c'est-à-dire qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.

INVERSION. s. f. t. de gramm. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours. || INVERSION, dans la théorie militaire, Formation en bataille par les principes contraires aux principes généraux.

INVERTÉBRÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, sans, *vertebra*, vertèbre.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, tels que les insectes, les mollusques, les vers, etc. || Subst., au masc. *La classe des invertébrés.*

INVESTIGATEUR, TRICE. s. (lat. *investigatio*, recherche.) Qui fait des recherches suivies sur quelque objet. || Il s'emploie comme adjectif; et alors il se dit De toute sorte d'examen, de recherche faite avec ardeur et persévérance. *Des regards investigateurs.*

INVESTIGATION. s. f. Recherche suivie sur quelque objet. *Poursuivre ses investigations.* || En gramm., *L'investigation du thème*, La recherche analytique du radical d'un verbe.

INVESTIR. v. a. (lat. *investire*, investir.) Donner ou ratifier, avec de certaines formalités, avec de certaines cérémonies, le titre d'un fief ou d'une dignité ecclésiastique et la faculté de le posséder. || Par extens., Revêtir, mettre en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque. *Il l'investit de toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter ces mesures.* || INVESTIR, Cerner, entourer avec des troupes une citadelle, une place de guerre, etc.; environner de gardes une maison, de manière à empêcher l'entrée et la sortie. || INVESTI, IE. participe.

INVESTISSEMENT. s. m. Action d'investir une place, une ville, etc.

INVESTITURE. s. f. Acte par lequel on investit quelqu'un d'un fief, ou d'une dignité ecclésiastique. *Lettres d'investiture.*

INVÉTÉRER (S'). v. pron. (lat. *inveterascere*, vieillir.) Devenir ancien. Il ne se dit que Des maladies, des mauvaises coutumes, des préjugés, des haines, etc., qui persistent, que l'on garde longtemps. *Le mal s'est invétéré.* Quand il est précédé immédiatement du verbe *Laisser*, on sous-entend presque toujours le pronom. *Il ne faut pas laisser invétérer les maladies.* || INVÉTÉRÉ, ÉE. participe.

INVINCIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *invictus*, même signif.) Qu'on ne saurait vaincre. || Il se dit fig. De ce qu'on ne peut surmonter, faire céder, et De ce qui est irrésistible, plus fort que la volonté. *Dégoût, attrait invincible.* || *Argument invincible, raison invincible, raisonnement invincible*, Argument, raison, raisonnement auquel il n'y a point de bonne réplique. || *Ignorance invincible*, L'ignorance des choses dont il est impossible qu'une personne ait eu connaissance.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ. s. f. (lat. *inviolabilis*, inviolable.) Qualité de ce qui est inviolable.

INVIOLABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne doit jamais violer, auquel on ne doit jamais attenter. *Un asile inviolable.* || Qu'on ne viole point, qu'on n'enfreint jamais. *C'est une loi inviolable parmi ces peuples.*

INVIOLABLEMENT. adv. D'une manière inviolable. *Ce qu'il a une fois promis, il le tient inviolablement.*

INVISIBILITÉ. s. f. (lat. *invisibilis*, invisible.) État de ce qui est invisible.

INVISIBLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut voir, qui échappe à la vue par sa nature, par sa position. *La distance rend ces étoiles presque invisibles. Mû par des ressorts invisibles.* || Fig., Qui ne se laisse point voir, qui se cache, ou que l'on ne saurait trouver. *Cet homme est invisible, on ne le trouve jamais chez lui.* || *Devenir invisible*, Disparaître subitement, sans que personne s'en aperçoive.

INVISIBLEMENT. adv. D'une manière invisible

INVITATION. s. f. (lat. *invitare*, inviter.) Action d'inviter. *Il a reçu l'invitation de se rendre à tel endroit.*

INVITATOIRE. s. m. Il se dit, dans la liturgie catholique, de L'antienne qui se chante avec le *Venite exultemus.*

INVITER. v. a. Convier, prier de se rendre quelque part, d'assister à. *Il ne se trouva pas à l'assem-*

blée, parce qu'on ne l'avait pas invité. || Dans une acception plus générale, Exciter à quelque chose, porter à. *On l'invita à s'expliquer.* || Il se dit fig. Des choses. *Le beau temps nous invite à la promenade.* || Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit, familièrement, D'une personne qui vient d'elle-même quelque part, sans y avoir été conviée. *C'est lui-même qui s'est invité.* || Il s'emploie comme verbe réciproque. *Ils s'invitent tour à tour à de petites réunions de famille.* || INVITÉ, ÉE participe. || Substant., *Quel est le nombre des invités ?*

INVOCATION. s. f. (lat. *invocatio,* invocation.) Action d'invoquer. || *Cette église est sous l'invocation de la sainte Vierge, etc.,* Est dédiée à la sainte Vierge, etc. || INVOCATION, particulièrement, en poésie, La prière que le poëte adresse à une Muse, à quelque divinité, pour lui demander son secours.

INVOLONTAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *involuntarius,* involontaire.) Qui se fait sans le concours, sans le consentement de la volonté.

INVOLONTAIREMENT. adv. Sans le vouloir.

INVOLUCRE. s. m. (lat. *involucrum,* enveloppe.) t. de botan. Assemblage de bractées ou de feuilles florales qui entourent la base commune de plusieurs pédoncules, ou qui enveloppent plusieurs fleurs comme une sorte de calice.

INVOLUTION. s. f. (lat. *involutio,* involution.) t. de palais. Assemblage d'embarras, de difficultés.

INVOQUER. v. a. (lat. *invocare,* invoquer.) Appeler à son secours, à son aide. Il se dit surtout en parlant De la Divinité, ou de quelque autre puissance surnaturelle. *Invoquer les saints.* On dit dans un sens analogue : *Invoquer le secours, l'aide, etc., de quelqu'un.* || En t. de l'Écriture sainte, *Invoquer le nom de Dieu,* L'adorer et faire un acte de religion. || INVOQUER, fig., Citer en sa faveur, en appeler à. *Invoquer une loi.* || INVOQUÉ, ÉE. participe.

INVRAISEMBLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in,* non, *verisimilis,* vraisemblable.) (S se prononce fortement dans ce mot et dans le suivant.) Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLANCE. s. f. Défaut de vraisemblance. || Il se dit aussi Des choses invraisemblables que contient une pièce de théâtre, un roman, etc. *Cette tragédie est pleine d'invraisemblances.*

INVULNÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *invulnerabilis,* même signific.) Qui ne peut être blessé. || Fig., *Être invulnérable aux traits de la médisance.*

IODE. s. m. t. de chim. Substance simple, lamelleuse, d'un gris bleuâtre et d'un éclat métallique, volatile à une température un peu élevée, et qui, lorsqu'on la chauffe, répand une vapeur violette.

IONIEN, ENNE. adj. (grec *Iónicos,* Ionien.) On ne le met point ici comme nom de nation, mais seulement parce qu'il est quelquefois synonyme d'Ionique. *Le dialecte ionien,* ou subst., *L'ionien.*

IONIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui est particulier à l'ancienne Ionie; ou Qui est imité des Ioniens. *Vers ionique. L'ordre ionique.*

IOTA. s. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure est la plus simple de toutes. Ce mot n'est mis ici qu'à cause de son emploi figuré dans certaines phrases familières, où il signifie, Pas la moindre chose, rien. *Je n'oublierai pas un seul iota.*

IOTACISME. s. m. (grec *iôtakismos,* même signif.) t. de gramm. Emploi fréquent du son *i* dans les mots d'une langue.

IPÉCACUANA. s. m. t. de botan. et de pharm. Nom d'une petite racine brune ou grise, noueuse, inodore, d'une saveur âcre et nauséabonde, qui nous est apportée d'Amérique, et qu'on emploie en médecine.

IPSO FACTO. Expression adverb. empruntée du latin, qui se dit de tout ce qui suit infailliblement et immédiatement de quelque fait.

IRASCIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *irascibilis,* irascible.) Qui s'emporte facilement, qui est prompt à se mettre en colère. || IRASCIBLE, est un terme de philosophie scolastique, *La faculté irascible,* La faculté par laquelle l'âme se porte à surmonter les difficultés qu'elle rencontre dans la poursuite du bien ou dans la fuite du mal.

IRATO (AB). loc. lat. Par un homme en colère.

IRE. s. f. (lat. *ira,* colère.) Courroux, colère. Il est vieux et n'est plus usité que dans la poésie familière.

IRIS. s. m. (grec *iris,* iris.) (On prononce l'S.) Météore qu'on appelle vulgairement l'Arc-en-ciel. || Il se dit, par extens., Des couleurs qui paraissent autour des objets quand on les regarde avec une lunette. || *Pierre d'iris,* ou simplement *Iris,* Pierre dans laquelle on voit les couleurs de l'arc-en-ciel. || IRIS, en t. d'anat., Cette partie colorée de l'œil, qui environne la prunelle, et qui présente quelquefois des nuances circulaires et concentriques. || IRIS, en t. de botanique, Genre fort nombreux de plantes monocotylédones. || *Vert d'iris,* ou simplement *Iris,* Couleur qui sert pour la miniature et pour la gouache, et qui est faite avec de la chaux et des pétales d'iris d'Allemagne. || *Poudre d'iris,* ou simplement *Iris,* Poudre de senteur faite de la racine d'iris.

IRISÉ, ÉE. adj. t. d'hist. nat. Qui présente les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRONIE. s. f. (grec *ironía,* ironie.) Figure de rhétorique, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE. adj. des 2 genres. Où il y a de l'ironie.

IRONIQUEMENT. adv. D'une manière ironique, par ironie.

IROQUOIS. s. m. On ne met point ici ce mot comme nom de nation, mais parce qu'il se dit quelquefois, fig. et fam., pour désigner Une personne dont les actions et la conduite sont bizarres, contraires au bon sens et aux usages.

IRRACHETABLE. adj. des 2 genres. (Dans ce mot et dans les suivants, on prononce les deux R.) Qu'on ne peut racheter.

IRRADIATION. s. f. (lat. *in,* sur, *radiare,* rayonner.) t. didactique. Émission des rayons d'un corps lumineux. Proprement, L'espèce d'effusion que l'on suppose opérée dans les images des corps lumineux, et par laquelle leur diamètre apparent se trouve agrandi au delà de la réalité. || Tout mouvement qui se fait de l'intérieur à l'extérieur, dans un corps organisé.

IRRADIER. v. n. t. de phys. et de médec. Diverger, se développer, s'étendre de l'intérieur à l'extérieur, ou d'un point quelconque vers les parties environnantes. Peu usité.

IRRAISONNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *irrationabilis,* même signif.) Qui n'est point doué de raison. *Animal irraisonnable.* Il ne s'emploie guère que dans le langage didactique.

IRRATIONNEL, ELLE. adj. (lat. *irrationalis,* même signif.) t. de géom. Il se dit Des quantités qui n'ont aucune commune mesure avec l'unité, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées ni par des nombres entiers, ni par des fractions.

IRRÉCONCILIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *reconciliare*, réconcilier.) Qu'on ne peut réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT. adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCUSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *irrecusabilis*, même signif.) Qui ne peut être récusé.

IRRÉDUCTIBILITÉ. s. f. (lat. *in*, non, *reducere*, réduire.) t. didactique. Qualité de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE. adj. des 2 genres. t. de chim. Il se dit D'un oxyde métallique qu'on ne peut ramener à l'état de métal. || Il se dit aussi, en chir., des luxations, des fractures, des hernies qui ne peuvent être réduites. || Il se dit, en algèbre, De ce qui ne peut être réduit sous une autre forme plus simple.

IRRÉFLÉCHI, IE. adj. (lat. —*reflexio*, réflexion.) Qui n'est pas réfléchi, qui est dit ou fait sans réflexion.

IRRÉFLEXION. s. f. Défaut, manque de réflexion.

IRRÉFORMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *irreformabilis*, même signif.) t. de palais. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *refragari*, contredire.) Qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut récuser. *Témoignage irréfragable.* N'est guère usité que dans l'École.

IRRÉGULARITÉ. s. f. (lat. —*regularis*, régulier.) Manque de régularité. *L'irrégularité d'un bâtiment, d'un poëme.* || L'état où est un clerc, un prêtre irrégulier. *Encourir l'irrégularité.*

IRRÉGULIER, IÈRE. adj. Qui n'est point selon les règles, qui ne suit point les règles. || Il se dit également De ce qui n'est pas symétrique ou uniforme. *Un corps irrégulier.* || *Vers irréguliers* ou *libres*, Ceux où l'on ne s'assujettit point à une marche régulière, soit pour la mesure des vers, soit pour la disposition des rimes. || En botan., *Fleur, corolle irrégulière*, Celle dont les divisions ou les pétales ne sont point semblables. || IRRÉGULIER, signifie quelquefois, au sens moral, Qui ne sait ou qui ne peut s'assujettir aux règles. *Génie irrégulier.* || Il se dit, en t. de droit canon, De celui qui, après avoir reçu les ordres ecclésiastiques, devient incapable d'en exercer les fonctions, pour avoir encouru les censures.

IRRÉGULIÈREMENT. adv. D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT. adv. (lat. *irreligio*, irréligion.) Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE. adj. Qui ne respecte pas la religion, qui l'offense par sa conduite, par ses discours, par ses écrits. || Il se dit plus ordinairement Des choses qui blessent le respect dû à la religion. *Discours irréligieux.*

IRRÉLIGION. s. f. Manque de religion. *On l'accuse d'irréligion.*

IRREMÉDIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, sans, *remedium*, remède.) À quoi on ne peut remédier. || Il se dit figur. *Une faute irremédiable.*

IRRÉMISSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *irremissibilis*, même signif.) Qui n'est pas pardonnable, qui ne mérite point de pardon, de rémission.

IRRÉMISSIBLEMENT. adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *irreparabilis*, irréparable.) Qui ne peut être réparé *La perte du temps est irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT. adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *irreprehensibilis*, même signif.) Qu'on ne saurait blâmer, reprendre. *Il mène une vie irréprehensible.*

IRRÉPROCHABLE. adj. des 2 genres. (lat. *in*, non, *reprobare*, réprouver.) Qui ne mérite point de reproche, à qui on n'en peut faire aucun. *C'est un homme irréprochable.* || En t. de palais, *Témoin irréprochable*, Témoin contre lequel on ne peut alléguer aucune cause de récusation.

IRRÉPROCHABLEMENT. adv. D'une manière irréprochable. Peu usité.

IRRÉSISTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. —*resistere*, résister.) À quoi on ne peut résister. *Charme irrésistible.*

IRRÉSISTIBLEMENT. adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, UE. adj. (lat. —*resolutus*, résolu.) Qui a peine à se résoudre, à se déterminer.

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une manière irrésolue, incertaine.

IRRÉSOLUTION. s. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu, qui ne prend point de résolution. *Il est toujours dans l'irrésolution.*

IRRESPECTUEUX, EUSE. adj. (lat. *in*, non, *respectus*, considération.) Qui manque au respect, ou Qui blesse le respect. *Propos irrespectueux.*

IRRÉVÉREMMENT. adv. (lat. *irreverentia*, irrévérence.) Avec irrévérence. Peu usité.

IRRÉVÉRENCE. s. f. Manque de respect, de révérence. || Il se dit Des actions, des paroles irrévérentes. *Commettre des irrévérences.*

IRRÉVÉRENT, ENTE. adj. Qui est contre le respect, contre la révérence qu'on doit. Il ne se dit guère qu'en parlant De religion, et de choses saintes.

IRRÉVOCABILITÉ. s. f. (lat. *irrevocabilis*, irrévocable.) Qualité de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE. adj. des 2 genres. Qui ne peut être révoqué.

IRRÉVOCABLEMENT. adv. D'une manière irrévocable.

IRRIGATION. s. f. (lat. *irrigatio*, irrigation.) Arrosement des prés, des terres, par des rigoles ou saignées qui amènent l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, etc.

IRRITABILITÉ. s. f. (lat. *irritare*, irriter.) Qualité de ce qui est irritable.

IRRITABLE. adj. des 2 genres. t. de physiologie. Susceptible d'irritation, de contraction. || Il se dit en parlant De la disposition à éprouver très-vivement les impressions qu'on reçoit. *Il est d'un tempérament fort irritable.* || Particulièrement, Susceptible, qui se pique, s'irrite facilement. *C'est un homme très-irritable.*

IRRITANT, ANTE. adj. t. de jurispr. Qui casse, qui annulle. *Clause irritante*, Clause tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte serait nul, si elle n'était pas remplie. || *Décret irritant.* On appelle ainsi Les clauses, insérées dans les bulles de la cour de Rome, dont l'inexécution fait perdre la grâce et emporte nullité.

IRRITANT, ANTE. adj. t. de médec. Il se dit Des médicaments qui déterminent une irritation en quelque partie du corps. || Subst., au masc. *Faire usage des irritants.*

IRRITATION. s. f. Action de ce qui irrite les membranes, les organes, les nerfs, etc.; ou L'état qui résulte de cette action. || Fig., Agitation, effervescence violente de l'esprit. *Calmer l'irritation des esprits.*

IRRITER. v. a. Mettre en colère. *Un rien suffit*

pour l'irriter. || Fig., Augmenter, exciter, rendre plus fort, plus violent. *Les obstacles irritaient son courage.* || Il se dit, en médec., De ce qui détermine de la douleur, de la chaleur et de la tension dans un organe, dans un tissu quelconque. *Cette membrane est fort irritée.* || Il se dit, quelquefois, en parlant D'une simple excitation des membranes, des nerfs, etc. *Cela m'irrite les nerfs.* || IRRITER, s'emploie avec le pron. pers., dans ses divers sens. || Fig., *La mer s'irrite, commence à s'irriter,* La mer s'agite, commence à s'agiter. || IRRITÉ, ÉE. participe. || Il se dit, figur. et poétiq., dans le sens de Courroucé, en parlant Des choses inanimées, telles que les flots, les vents, etc. *Une mer irritée.*

IRRORATION. s. f. (lat. *irrorare,* arroser.) t. didact. Action d'exposer à la rosée, ou à un arrosement.

IRRUPTION. s. f. (lat. *irruptio,* irruption.) Entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays, ordinairement accompagnée de dégât et de ravage. *L'irruption des barbares dans l'empire romain.* || Par extension, Débordement, envahissement de la mer, d'un fleuve, sur les terres. *L'irruption des eaux fut soudaine.*

ISABELLE. adj. des 2 genres. Qui est de couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune, mais dans lequel le jaune domine. Il se dit surtout du poil Des chevaux. || Subst., au masc. *Voilà un bel isabelle.*

ISCHION. s. m. (grec *ischion,* hanche.) (CH a le son de K dans ce mot et dans les deux suivants.) t. d'anat. Nom qu'on donne à un des trois os qui forment les os innominés.

ISCHURÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ischouria,* ischurie.) t. de médec. Il se dit Des remèdes propres à guérir l'ischurie.

ISCHURIE. s. f. t. de médec. Rétention d'urine complète.

ISIAQUE. adj. (grec *Isiacos,* Isiaque.) Qui appartient à Isis, divinité égyptienne. Il ne se dit qu'en parlant D'un célèbre monument de l'antiquité, sur lequel sont gravés les mystères d'Isis.

ISLAMISME. s. m. Nom que l'on donne quelquefois au mahométisme. || Il se dit aussi relativement Aux pays mahométans, dans le même sens que *Chrétienté* par rapport aux pays chrétiens.

ISOCÈLE. adj. des 2 genres. (grec *isoskelès,* isocèle.) t. de géom. Il se dit D'un triangle qui a deux côtés égaux entre eux.

ISOCHRONE. adj. des 2 genres. (grec *isos,* égal, *chronos,* temps.) (CH se prononce K dans ce mot et dans le suivant.) t. de mécan. Il se dit Des mouvements qui se font en temps égaux.

ISOCHRONISME. s. m. t. de mécan. Égalité de durée dans les mouvements d'un corps.

ISOLATION. s. f. (lat. *solus,* seul.) t. de phys. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser.

ISOLEMENT. s. m. État d'une personne qui vit isolée. || ISOLEMENT, en archit., La distance entre deux parties de construction qui ne se touchent pas. || ISOLEMENT, t. de phys., employé dans l'exposition des phénomènes de l'électricité, pour exprimer La séparation opérée par des milieux non conducteurs entre un corps qu'on électrise, et les corps environnants qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLÉMENT. adv. D'une manière isolée, séparément, à part.

ISOLER. v. a. Faire qu'un corps ne tienne à aucun autre. || Particulièrement, en t. de phys., Faire en sorte que le corps que l'on veut électriser ne soit en contact avec aucun de ceux qui pourraient lui enlever son électricité. || Fig., *On l'isola de ceux qui auraient pu l'éclairer sur sa position.* || Avec le pronom personnel, il se dit principalement au figuré, et signifie, Se séparer de la société. *Vous vous isolez trop.* || ISOLÉ, ÉE. participe. || *Colonne isolée, statue isolée,* Colonne, statue qui ne tient point au mur de l'édifice. || ISOLÉ, adjectiv., Lieu solitaire. *Un endroit isolé.* || Fig., Qui vit sans relations de parenté, d'affection ou de société, qui ne tient à rien; ou À qui personne ne s'intéresse. *Elle se trouva bien isolée après la perte de son fils.* || Dans l'administration militaire, *Homme isolé,* Celui qui se trouve n'appartenir momentanément à aucun corps.

ISOLOIR. s. m. t. de physiq. Appareil formé de substances non conductrices de l'électricité, et sur lequel on pose les corps que l'on veut électriser, afin de les isoler des corps environnants. Plus particul., Espèce de tabouret ou support garni de pieds de verre, qui sert ordinairement à cet usage.

ISRAÉLITE. s. m. On ne met pas ici ce mot comme nom de nation, mais parce qu'il entre dans cette phrase, *C'est un bon Israélite,* C'est un homme simple et plein de candeur. || Il s'emploie adjectiv. en parlant De certaines choses qui appartiennent aux juifs. *Culte israélite.*

ISSU, UE. participe du verbe *Issir,* qui n'est plus en usage. (lat. *exire,* sortir.) On ne s'en sert que pour signifier, Venu, descendu d'une personne ou d'une race. || *Cousins issus de germain,* Les enfants de deux cousins germains. *Il est son cousin issu de germain.* Absol., *Ils sont issus de germain.*

ISSUE. s. f. Sortie, lieu par où l'on sort. || Passage, ouverture par laquelle une chose peut sortir. *Donner issue à la fumée.* || *Les issues d'une ville, d'une maison,* Les dehors et les environs. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'au pluriel. || Adverb., *A l'issue du conseil, du sermon, etc.,* À la sortie du conseil, du sermon, etc. || ISSUE, fig., Succès, événement final. *On attendait l'issue du combat.* || Moyen, expédient pour sortir d'une affaire. *Je ne vois point d'issue à cette affaire.* || ISSUE, signifie encore, Les extrémités et les entrailles de quelques animaux, comme les pieds, la tête et la queue, le cœur, le foie, le poumon, la rate, etc. *Une issue d'agneau.* || Il signifie également, surtout au pluriel, Ce qui reste des moutures après la farine, comme le son, la recoupe, etc. *Des issues de blé.*

ISTHME. s. m. (grec *isthmos,* isthme.) t. de géogr. Langue de terre entre deux mers ou deux golfes, qui joint une terre à une autre. || Il se dit, en t. d'anat., de Certaines parties qui ont quelque ressemblance de forme avec un isthme.

ITALIANISME. s. m. (lat. *italicus,* italien.) t. de gramm. Manière de parler propre à la langue italienne.

ITALIQUE. adj. des 2 genres. t. d'impr. Caractère différent du caractère romain, et un peu incliné de droite à gauche, comme l'écriture. || Subst., au masc., *Voilà un bel italique.*

ITEM. adv. (Mot latin.) De même. On s'en sert dans les comptes, dans les états que l'on fait.

ITÉRATIF, IVE. adj. (lat. *iteratio,* réitération.) t. de pratique. Fait une seconde, une troisième ou quatrième fois.

ITÉRATIVEMENT. adv. t. de pratique. Pour la seconde, troisième ou quatrième fois.

ITINÉRAIRE. s. m. (lat. *itinerarium,* itinéraire.) Chemin à suivre pour aller d'un lieu à un autre. || Par extens., Mémoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays à un autre, et quelquefois

aussi des choses qui sont arrivées à ceux qui en ont fait le chemin.‖Il se dit de Certaines prières marquées dans les livres d'église pour ceux qui voyagent. ‖ Adjectiv., *Mesures itinéraires,* Celles dont on fait usage pour mesurer et indiquer la longueur de chemin d'un lieu à un autre.

IULE. s. m. t. d'entomol. Genre d'insectes sans ailes, qui appartient à la même famille que les scolopendres. *Voyez* MILLE-PIEDS.

IVE ou IVETTE. s. f. t. de botan. Espèce de germandrée ou de bugle, dont les feuilles, légèrement amères et aromatiques, sont employées en médecine.

IVOIRE. s. m. (lat. *ebur,* ivoire.) Nom que l'on donne à la matière des dents d'éléphant, surtout lorsqu'elles ont été détachées de la mâchoire de l'animal pour être mises en œuvre. ‖ Il s'emploie quelquefois, en parlant Des dents ou défenses de certains autres animaux, tels que l'hippopotame, le narval, etc. ‖ Poétiq., *Un cou d'ivoire,* Un cou bien fait et très-blanc. ‖ *Noir d'ivoire,* Poudre noire très-fine faite d'ivoire calciné et pulvérisé.

IVRAIE. s. f. Espèce de mauvaise herbe à graine noire, qui croît parmi le froment, et qui est de la famille des Graminées. ‖ Fig., *Séparer l'ivraie d'avec le bon grain,* Séparer la mauvaise doctrine d'avec la bonne, ou les méchants d'avec les bons.

IVRE. adj. des 2 genres. (lat. *ebrius,* ivre.) Qui a le cerveau troublé par les fumées et par les vapeurs du vin ou de quelque autre boisson. ‖ *Être ivre mort,* Être ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. Popul. dans le même sens, *Être ivre comme une soupe.* ‖ Fig., *Ivre de sang,* Qui s'est plu à répandre le sang, qui a commis beaucoup de meurtres. Dans un sens analogue, *Ivre de carnage.* ‖ IVRE, se dit figur. de L'espèce de transport, de délire, d'égarement qu'une passion produit dans l'âme. *Être ivre de joie, d'orgueil.*

IVRESSE. s. f. État d'une personne ivre. ‖ Fig. *L'ivresse des passions, du plaisir, des sens.* Il se dit quelquefois, particulièrement, de L'enthousiasme poétique.

IVROGNE. adj. Qui est sujet à s'enivrer ou à boire avec excès. ‖ Subst. *Un grand ivrogne.*

IVROGNER. v. n. Boire avec excès et souvent. Pop.

IVROGNERIE. s. f. Habitude de s'enivrer. ‖ Il se dit au pluriel de L'action même de s'enivrer. *Cette femme a beaucoup à souffrir des ivrogneries de son mari.*

IVROGNESSE. s. f. Femme sujette à s'enivrer. Pop.

IXIA. s. f. (mot grec.) t. de botan. Genre de plantes bulbeuses, dont presque toutes les espèces sont cultivées dans les jardins, à cause de leurs fleurs.

JAB

J. s. m. Lettre consonne, la dixième de l'alphabet, qu'on nomme *Ji*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Je*, suivant la méthode moderne. On a long-temps appelé cette lettre *I* consonne, parce que sa forme était anciennement la même que celle de l'I, auquel on donnait, par opposition, le nom d'*I* voyelle.

JÀ. adverbe (lat. *jam,* déjà.) Vieux.

JABLE. s. m. t. de tonnellerie. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux, pour arrêter les pièces du fond.

JABLER. v a. t. de tonnellerie. Faire le jable des douves. ‖ JABLÉ, ÉE. participe.

JABOT. s. m. Espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle la nourriture qu'ils prennent est d'abord reçue, et séjourne quelque temps avant de passer dans l'estomac. ‖ Figur. et populair., *Remplir son jabot, se remplir le jabot,* Manger beaucoup, faire un bon repas. ‖ JABOT, La mousseline, la dentelle, etc., qu'on attache par ornement à l'ouverture d'une chemise, au devant de l'estomac. ‖ Fig., *Faire jabot,* Tirer en dehors le jabot de sa chemise pour en faire parade.‖Fig., Se rengorger, se donner des airs avantageux.

JABOTER. v. n. Caqueter, parler sans cesse, dire des bagatelles. Très-familier.

JACASSER. v. n. Crier. Il ne se dit que De la pie.

JACÉE. s. f. t. de botan. Genre de plantes de la famille des Composées, dont quelques espèces sont cultivées dans les jardins, à cause de la beauté de leur fleur.

JACENT, ENTE. adj. (lat. *jacens,* délaissé.) t. de palais. Il se dit Des biens qui n'ont point de propriétaire connu, d'une succession dont l'héritier n'apparaît point.

JACHÈRE. s. f. t. d'agricult. État d'une terre labourable qu'on laisse reposer. ‖ La terre même quand elle repose. *C'est une jachère.*

JACHÉRER. v. a. t. d'agricult. Labourer des jachères, donner le premier labour à une terre qu'on a laissée reposer.‖JACHÉRÉ, ÉE. participe.

JACINTHE. s. f. (grec *hyacinthos,* jacinthe.) t. de botan. Genre de plantes liliacées, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins.

JACOBÉE. s. f. t. de botan. Plante à fleurs radiées, espèce de seneçon qu'on nomme aussi *Herbe de Saint-Jacques.*

JACOBIN, INE. s. Nom qu'on donnait autrefois, en France, aux religieux et religieuses qui suivent la règle de Saint-Dominique. Dans le style grave, on disait, *Dominicains,* et *Filles de Saint-Dominique.*

JACONAS. s. m. Espèce de mousseline.

JACTANCE. s. f. (lat. *jactantia,* jactance.) Vanterie. *Des discours pleins de jactance.*

JACULATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *jaculatorius,* jaculatoire.) Il ne s'emploie que dans cette locution, *Oraison jaculatoire,* Prière courte et fervente.

JADE. s. m. Pierre d'une couleur verdâtre ou olivâtre, fort dure.

JADIS. adv. (lat. *jam diù,* jadis.) Autrefois, au temps passé, il y a longtemps. ‖ Il s'emploie adject. avec le mot *temps. Cela était bon au temps jadis.* Cet emploi est familier.

JAGUAR. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède du genre des Chats, dont la peau est mouchetée comme celle des léopards et des panthères.

JAÏET. s. m. *Voyez* JAIS.

JAILLIR. v. n. (lat. *jaculari,* lancer.) Saillir, sortir impétueusement. Il se dit surtout De l'eau, ou de quelque autre chose de fluide. *Une vive lumière jaillit tout à coup à nos yeux.* ‖ Figur. *Les traits brillants qui jaillissent de la veine de ce poète.*

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui jaillit.

JAILLISSEMENT. s. m. Action de jaillir.

JAIS. s. m. (grec *gagatès,* jais.) Substance bitumineuse, solide, et d'un noir luisant, qu'on taille pour en faire divers petits ouvrages, comme des colliers, des boutons de deuil, etc. ‖ Il se dit de Certain verre qu'on teint de différentes couleurs, et dont on fait divers ouvrages.

JALAGE. s. m. Nom d'un droit seigneurial qui se levait sur le vin vendu en détail.

JALAP. s. m. (On prononce le P.) Plante dont la fleur ressemble à celle du liseron, et dont la racine, qu'on appelle également *Jalap*, est un purgatif violent. On nomme aussi cette plante *Belle-de-nuit*.

JALE. s. f. Espèce de grande jatte ou de baquet.

JALET. s. m. Petit caillou rond. Vieux.

JALON. s. m. (lat. *jaculum*, javelot.) Perche ou grand bâton qu'on plante en terre pour prendre des alignements. || Il s'emploie dans certaines phrases figurées, surtout en parlant Des idées préliminaires ou principales qui servent à diriger dans une étude, dans un travail, etc.

JALONNER. v. n. Planter des jalons de distance en distance. Act. *Jalonner une allée pour la dresser.* || Dans la théorie militaire, *Jalonner une ligne, une direction*, ou simplement, *Jalonner*, Placer des jalonneurs, ou se placer en jalonneur, pour déterminer une direction, un alignement. || JALONNER, s'emploie figur. *Ces savants jalonnèrent la route pour ceux qui viendraient après eux.* || JALONNÉ, ÉE. part.

JALONNEUR. s. m. t. de théorie militaire. Homme qu'on place, ou qui se place, en guise de jalon, pour déterminer une direction, un alignement.

JALOUSER. v. a. (grec *zèlôsis*, jalousie.) Avoir de la jalousie contre quelqu'un. || Avec le pronom pers., comme verbe réciproque. *On ne voit que trop souvent les gens du même métier se jalouser entre eux.* || JALOUSÉ, ÉE. participe.

JALOUSIE. s. f. Chagrin, dépit qu'on a de ne pas obtenir ou posséder ce qu'un autre obtient ou possède. *Je suis l'objet de sa jalousie. Jalousie de métier.* On le dit quelquefois Des animaux. *Ce chien témoigne beaucoup de jalousie lorsqu'il en voit caresser un autre.* || Il s'emploie particulièrement en parlant De l'amour, et se dit surtout de La crainte que la personne aimée n'éprouve un sentiment de préférence pour quelque autre, ne soit infidèle. || Il se dit, quelquefois, de La crainte, de l'inquiétude, de l'ombrage qu'un prince, qu'un État donne à d'autres par sa puissance, par ses forces. || JALOUSIE, Treillis de bois ou de fer au travers duquel on voit sans être vu. Espèce de contrevent formé de planchettes minces assemblées parallèlement, de manière qu'on peut les remonter et les baisser à volonté au moyen d'un cordon, et qui servent à garantir de l'action trop vive du soleil ou de la lumière. || En t. de fleuriste, *Fleur de jalousie*, ou simplement, *Jalousie*, Fleur que l'on cultive dans les jardins, et que les botanistes nomment *Amarante tricolore*.

JALOUX, OUSE. adj. Qui a de la jalousie, en vieux. On l'emploie dans ce sens, subst. *Votre sort fait bien des jaloux.* || Il se dit particulièrement en parlant de la jalousie que cause l'amour. *Il est jaloux de tous ceux qui parlent à sa maîtresse.* On l'emploie également, dans ce sens, comme substantif. *C'est un jaloux.* || Prov., *Il ne dort non plus qu'un jaloux*, Il ne saurait dormir. || JALOUX, se dit figur. et poétiquement, De ce qui fait obstacle aux désirs. *Un voile jaloux dérobait ses charmes.* || Qui tient beaucoup, qui est fort attaché à quelque chose. *Être jaloux de sa réputation.* || Qui a à cœur, Qui est très-désireux de. *Je suis jaloux de conserver votre estime.* || Dans l'Écriture sainte, Dieu s'appelle *Le Dieu jaloux*, Pour faire entendre aux hommes qu'il doit être seul adoré. || JALOUX, en termes de marine, mais seulement dans la Méditerranée, Petit bâtiment, barque, etc., qui incline facilement, qui roule et se tourmente beaucoup. || Il se dit également Des berlines et autres voitures semblables, quand elles sont sujettes à pencher d'un côté ou de l'autre.

JAMAIS. adv. de temps. (ital. *giammai*, jamais.) En aucun temps. On sous-entend quelquefois la négation et le verbe. *Elle m'est plus chère que jamais.* || Il se dit aussi quelquefois sans être négatif, comme dans ces phrases : *C'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort. La puissance des Normands était une puissance exterminatrice, s'il en fut jamais.* || *A jamais*, Toujours. || *Pour jamais*, Pour toujours. || JAMAIS, substant., signifie, Un temps sans fin. *A tout jamais.* Ce sens est familier.

JAMBAGE. s. m. (lat. *gamba*, jambe.) Chaîne de pierre de taille ou de maçonnerie, qui soutient l'édifice, et sur laquelle on pose les grosses poutres. || *Jambage de cheminée*, Assises de pierres qui soutiennent le manteau d'une cheminée. On dit de même, *Le jambage d'une porte.* || JAMBAGE, parmi les maîtres d'écriture, se dit Des lignes droites de l'*m*, de l'*n*, et de l'*u*.

JAMBE. s. f. Cette partie du corps humain qui s'étend depuis le genou jusqu'au pied. *Être haut sur jambes. C'est à peine s'il peut se tenir sur ses jambes.* En t. de manége : *La science du cavalier consiste dans l'accord de la main et des jambes.* || La partie du corps de certains animaux qui répond à la jambe dans l'homme. *Les jambes d'un cheval, d'une autruche.* || *Jambe de cerf*, La partie du pied d'un cerf comprise entre le talon et les ergots qu'on appelle *Les os.* || *Jambe de bois*, Morceau de bois taillé pour tenir lieu de jambe. Il se dit quelquefois, par extens., de Celui qui porte une jambe de bois. || Fam., *Avoir de bonnes jambes, les jambes bonnes*, Être en état de bien marcher, de marcher longtemps. Fig., *N'avoir plus de jambes*, N'avoir plus la force de marcher. || *Aller, courir à toutes jambes*, Aller, courir fort vite, soit à pied, soit à cheval. || Par menace et par exagérat., *Je lui romprai bras et jambes*, Je le maltraiterai, je le roueraï de coups. || Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un*, Lui retrancher beaucoup de ses prétentions, de ce qu'il regarde comme ses droits. Plus ordinairement, Ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins, de réussir. *La perte de son protecteur lui a coupé bras et jambes.* Frapper d'étonnement, de stupeur. *Cette nouvelle me coupa bras et jambes.* || Fig. et pop., *Prendre ses jambes à son cou*, Partir sur l'heure, s'enfuir. On dit quelquefois, dans le même sens, *Jouer des jambes.* || Fig. et fam., *Avoir ses jambes de quinze ans*, se dit D'une personne âgée qui est encore ferme sur ses jambes. || Prov. et fig., *Cela ne lui rend pas la jambe mieux faite*, ou par ironie, *Cela lui fait une belle jambe*, se dit De ce qui n'apporte aucun avantage à quelqu'un, de ce dont il ne retire que peu ou point d'utilité. || Prov. et fig., *Jeter un chat aux jambes à quelqu'un*, Rejeter la faute sur lui, ou Lui susciter malignement un embarras. || Prov. et fig., *Jouer quelqu'un par-dessous la jambe*, Déranger avec facilité les projets de quelqu'un, et, par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener aux vues que l'on a soi-même. || Prov. et pop., *Il a la jambe tout d'une venue*, se dit D'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué. || JAMBE, se dit, par analogie, Des deux branches d'un compas, des deux règles mobiles d'un compas de proportion, etc. || *Jambes de force*, se dit de Deux grosses pièces de bois qui, étant posées sur les extrémités de la poutre du dernier étage d'un bâtiment, vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. || *Jambe sous poutre*, La chaîne de pierre de taille mise dans un mur pour porter la poutre.

JAMBÉ, ÉE. adj. Qui a la jambe bien faite. Il ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *bien*. Très-fam.

JAMBETTE. s. f. Petit couteau de poche dont la lame se replie dans le manche.

JAMBIER, IÈRE. adj. t. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport à la jambe. || Il se dit, substantiv., Des muscles jambiers. *Le jambier antérieur.*

JAMBON. s. m. La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée.

JAMBONNEAU. s. m. diminutif. Petit jambon.

JAN. s. m. t. du jeu de trictrac, qui désigne Les deux tables de jeu : celle dans laquelle on range la pile des dames en commençant la partie, est le *Petit jan ;* l'autre est le *Grand jan.* || *Faire son petit jan, faire son grand jan,* Remplir toutes les cases dans l'une de ces deux parties. || *Jan de retour,* se dit Lorsque, après avoir passé toutes ses dames dans le jeu de l'adversaire, on revient dans son propre jeu.

JANISSAIRE. s. m. Soldat de l'infanterie turque, qui servait à la garde du Grand Seigneur.

JANSÉNISME. s. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination.

JANSÉNISTE. adj. et s. des 2 genres. Partisan du jansénisme.

JANTE. s. f. (grec *canthos,* jante.) Pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carrosse, d'un chariot, d'une charrette, etc.

JANVIER. s. m. (lat. *januarius,* janvier.) Le premier mois de l'année, suivant l'usage actuel.

JAPON. s. m. Nom que l'on donne à la porcelaine apportée du Japon.

JAPPEMENT. s. m. (*onomatopée.*) Action de japper. Il ne se dit que Des petits chiens.

JAPPER. v. n. Aboyer. Il se dit plus ordinairement Du cri des petits chiens.

JAQUE. s. f. (allem. *jack,* même signif.) Vieux mot qui signifiait, Un habillement court et serré. Il n'est plus usité que dans la locution suivante : *Jaque de mailles,* Armure faite de mailles ou annelets de fer qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux cuisses.

JAQUEMART. s. m. Figure de fer, de plomb ou de fonte, qui représente un homme armé, et qu'on met quelquefois sur le haut d'une tour pour frapper les heures avec un marteau sur la cloche de l'horloge. || Prov. et par dérision, *Être arme comme un jaquemart,* se dit D'un homme armé de cuirasse, et embarrassé de ses armes.

JAQUETTE. s. f. Sorte d'habillement qui descend jusqu'aux genoux ou plus bas, et qui était anciennement à l'usage des paysans et des hommes du peuple. || Il se dit encore de La robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne la culotte. || Pop., *Trousser la jaquette à un enfant,* Le fouetter.

JAQUIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes monoïques, dont l'espèce la plus connue est l'*Arbre à pain,* ainsi nommé parce que son fruit contient une pulpe blanche et farineuse qui a le goût de la mie de pain frais : cet arbre croît naturellement dans les îles de la mer du Sud, dans les Moluques, etc.

JARDIN. s. m. (ital. *giardino,* jardin.) Lieu découvert, ordinairement fermé de murailles, de fossés, de haies, et joignant les maisons, dans lequel on cultive des légumes, des fleurs, des arbres, etc. || Prov. et fam., *Faire d'une chose comme des choux de son jardin,* En disposer comme si on en était le maître, le possesseur. || Prov. et fig., *Jeter une pierre, des pierres dans le jardin de quelqu'un,* Mêler dans un discours des paroles qui attaquent quelqu'un indirectement. || JARDIN, se dit quelquefois, figurément, d'Un pays fertile et dont la culture est très-variée.

JARDINAGE. s. m. L'art de cultiver les jardins, ou Le travail que l'on fait aux jardins. || Il s'emploie comme nom collectif, et se dit Des parties d'un terrain qui sont cultivées en jardins. || Il se dit quelquefois Des plantes potagères que le jardin produit. *Une voiture de jardinage.*

JARDINER. v. n. Travailler au jardin. Il ne se dit guère que D'une personne pour laquelle ce genre de travail est un amusement, un passe-temps. Fam.

JARDINET. s. m. diminutif. Petit jardin.

JARDINEUSE. adj. f. t. de joaillerie. Il se dit Des émeraudes qui ont quelque chose de sombre et de peu net.

JARDINIER, IÈRE. s. Celui, celle dont le métier est de travailler aux jardins, ou qui cultive un jardin pour en vendre les produits. || JARDINIÈRE, féminin, Meuble d'ornement qui supporte une caisse dans laquelle on cultive des fleurs. || JARDINIÈRE, en t. de cuisine, Mets composé de diverses sortes de légumes, principalement de navets et de carottes. || JARDINIÈRE, en t. de couture, Petite broderie de fil, étroite et légère, faite au bord d'une manchette de chemise, ou de quelque autre vêtement semblable.

JARDONS. s. m. pl. t. d'art vétérinaire. Tumeurs calleuses qui viennent aux jambes d'un cheval, et qui sont placées en dehors du jarret, au lieu que l'éparvin est en dedans.

JARGON. s. m. Langage corrompu. || Il se dit, abusivement et par mépris, Des langues étrangères qu'on n'entend pas. || Il signifie, Le langage particulier que certaines gens adoptent. *Les filous ont leur jargon particulier. Le jargon des petits-maîtres.* || Ce mot est fam. dans toutes ses acceptions.

JARGON. s. m. (ital. *gergone,* même signif.) t. de joaillerie. Espèce de diamant jaune.

JARGONNER. v. n. Parler un langage barbare, corrompu, non intelligible. || Activ. *Qu'est-ce qu'ils jargonnent ?* Fam. dans les deux sens. || JARGONNÉ, ÉE. participe.

JARRE. s. f. Grand vaisseau de terre vernissé dans lequel on met de l'eau, pour la conserver, particulièrement sur les navires. || Il se dit également Des fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

JARRET. s. m. (ital. *garetto,* jarret.) La partie du corps humain qui est derrière le genou, et qui lui est opposée. *Tendre le jarret.* || L'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds. || Fig. et fam., *Être ferme sur ses jarrets,* Faire bonne contenance. || JARRET, en archit., Espèce de saillie ou de bosse qui est une défectuosité.

JARRETÉ, ÉE. adj. Il se dit De tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans, et si peu ouvertes, que les deux jarrets se touchent presque en marchant. || Il se dit, en archit., D'une surface qui a un jarret. *Pilastre jarreté.*

*JARRETER. v. n. Mettre ses jarretières. *Jarreter sur le genou.* JARRETÉ, ÉE. participe.

JARRETIÈRE. s. f. Sorte de ruban, de courroie, de tissu dont on lie ses bas au-dessus ou au-dessous du genou. || Fig. et fam., *Il ne lui va pas à la jarretière,* Il a bien moins de mérite, de capacité, de science que lui.

JARS. s. m. Le mâle de l'oie. || Fig. et pop., *Il entend le jars,* Il est fin, on ne lui en fait pas accroire aisément.

JAS. s. m. t. de marine. Assemblage de deux pièces de bois qui sont ajustées par le milieu à l'extrémité de la verge d'une ancre, et qui servent, lorsqu'on jette

l'ancre, à la tenir placée de manière qu'une de ses pattes ou becs morde sur le fond. On dit aussi, *Jouail.*

JASER. v. n. Causer, babiller. || Fam., Dire et révéler quelque chose qu'on devait tenir secret. *Dans son interrogatoire, on le fit jaser.* || Il se dit, par extens., Des geais et de quelques autres oiseaux, particulièrement des pies, des perroquets, des merles qui parlent. || Prov., *Jaser comme une pie, comme une pie borgne,* Parler beaucoup, babiller.

JASERIE. s. f. Babil, caquet. *Jaserie continuelle.* Fam.

JASEUR, EUSE. s. Causeur, babillard. || Il se dit de Celui qui est sujet à redire ce qu'il entend. *Défiez-vous de lui, c'est un jaseur.* Fam. dans les deux sens.

JASMIN. s. m. (ital. *gelsomino,* jasmin.) Arbuste sarmenteux, dont on connaît plusieurs espèces, et qui produit des fleurs odoriférantes. || Il se prend souvent pour Les fleurs de cette plante. *Cueillir du jasmin.*

JASPE. s. m. (grec *iaspis,* jaspe.) Pierre dure et opaque, de la nature de l'agate.

JASPER. v. a. Bigarrer de diverses couleurs, en imitant le jaspe. || Jaspé, ée. participe. Peint et bigarré, naturellement ou par art, d'une manière qui imite le jaspe. *Marbre bien jaspé.*

JASPURE. s. f. Action de jasper, ou Le résultat de cette action. *La jaspure d'un livre.*

JATTE. s. f. (lat. *gabata,* jatte.) Espèce de vase, de bois de faïence, de porcelaine, etc., qui est rond, tout d'une pièce, et sans rebord. || Fig. et fam., *Cul-de-jatte,* se dit d'Une personne estropiée qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses pour marcher.

JATTÉE. s. f. Plein une jatte.

JAUGE. s. f. La juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir quelque liqueur ou du grain. || Cette verge de bois ou de fer avec laquelle on mesure la capacité des futailles. || Futaille qui sert d'échantillon, d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. *Cela est échantillonné, étalonné à la jauge et fût de Paris.* || Boîte percée de plusieurs trous, qui sert aux fontainiers à mesurer la quantité d'eau fournie par une source. || Il se dit pareillement, dans quelques autres arts, de Divers instruments qui servent à prendre des mesures. *Jauge de charpentier.*

JAUGEAGE. s. m. Action de jauger. || Le droit que prennent les jaugeurs. *Il y a tant pour le jaugeage et courtage.*

JAUGER. v. a. Mesurer une futaille, et en général un vase quelconque, pour voir s'il est de la mesure dont il doit être. || Mesurer un navire pour en connaître la capacité. || Jaugé, ée. participe.

JAUGEUR. s. m. Celui dont l'emploi est de jauger.

JAUNÂTRE. adj. des 2 genres. Qui tire sur le jaune.

JAUNE. adj. des 2 genres. Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. || Fam., *Être jaune comme un coing, comme souci, comme safran,* Avoir le teint fort jaune. || Prov. et fig., *Montrer à quelqu'un son bec jaune.* Voyez Bec. || En médec., *Fièvre jaune,* ou *Typhus d'Amérique,* Affection aiguë très-grave, dans le cours de laquelle la peau et les tissus blancs se teignent ordinairement en jaune. || Jaune, subst. masc., La couleur jaune. || Il se dit également de Certaines matières qui ont une couleur jaune, et qui servent à teindre ou à colorer en jaune. || *Jaune d'œuf,* Cette partie de l'intérieur de l'œuf qui est jaune.

JAUNIR. v. a. Rendre jaune, peindre ou teindre en jaune. || Jaunir, neutre, Devenir jaune. *Les blés jaunissent.* || Jauni, ie. participe.

JAUNISSANT, ANTE. adj. Qui jaunit. On ne l'emploie guère que dans le style poétique. *Des moissons jaunissantes.*

JAUNISSE. s. f. Maladie qui jaunit la peau, et qu'on peut attribuer à la présence de la bile dans le sang. Les médecins la nomment *Ictère.*

JAVART. s. m. t. d'art vétérinaire. Tumeur dure et douloureuse qui vient au bas de la jambe des chevaux, et qui est analogue à celle que, dans l'homme, on appelle *Clou* ou *Furoncle.*

JAVEAU. s. m. t. d'eaux et forêts. Nom qu'on donne à une île formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELER. v. a. (lat. *jacere,* être étendu.) t. d'agricult. Mettre les blés par petites poignées, et les laisser couchés sur les sillons, afin que le grain sèche et jaunisse. || Il est verbe neutre; et dans ce sens on dit : *Le blé javelle.* || Javelé, ée. participe. || *Avoines javelées,* Celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées tandis qu'elles étaient en javelle.

JAVELEUR. s. m. t. d'agricult. Celui qui javelle.

JAVELINE. s. f. (lat. *jaculum,* javelot.) Espèce de dard long et menu.

JAVELLE. s. f. (lat. *jacere,* être étendu.) t. d'agricult. Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. || Il se dit aussi Des petits faisceaux de sarment.

JAVELOT. s. m. (lat. *jaculum,* javelot.) Espèce de dard, arme de trait.

JE. (lat. *ego,* je.) Pronom de la première personne du sing., et des 2 genres. *Voy.* Nous. || Il est toujours le sujet de la proposition, ou, comme on parle en gramm., le nominatif du verbe. Quand le verbe commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on élide l'*e*. *Je dis. J'écrirai.* || Il est quelquefois séparé du verbe, dans certaines formules, par l'énonciation des qualités de celui qui parle; comme, *Je soussigné, conservateur des hypothèques, certifie que...* || Il se met après le verbe, soit dans les façons de parler interrogatives ou admiratives, comme : *Que ferai-je? Où suis-je?* soit quand le verbe se trouve enfermé dans une espèce de parenthèse, comme : *Vous remarquerez, lui dis-je, que...* soit quand on l'emploie par manière de souhait, comme : *Puissé-je vous voir aussi heureux que vous le méritez!* soit dans ces phrases et autres semblables : *Dussé-je en périr!* Quand je devrais en périr; soit quand on s'en sert pour exprimer le doute, comme : *Peut-être irai je;* soit enfin quand il est précédé de la conjonction *Aussi,* ou de certains adverbes semblables, comme : *Aussi puis-je vous assurer; Inutilement voudrais-je m'y opposer.* Lorsqu'il est ainsi placé après le verbe, c'est toujours immédiatement, sans qu'on puisse rien mettre entre deux. || Fam., *Je ne sais quoi,* ou substantiv., *Un je ne sais quoi,* se dit d'Une qualité, d'un sentiment indéfinissable. *Je ne sais quoi, ce je ne sais quoi qui charme.*

JECTISSES. adj. f. pl. (lat. *jactare,* jeter.) Il se dit Des terres qui ont été remuées ou rapportées. || En t. de maçonnerie, *Pierres jectisses,* se dit Des pierres qui peuvent se poser à la main, dans toutes sortes de constructions.

JÉHOVAH. s. m. Nom de Dieu en hébreu. || L'assemblage de caractères qui représente ce nom. *On a gravé un Jéhovah au-dessus de l'autel.*

JEJUNUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Jéjunome.*) t. d'anat. Le second intestin grêle, ainsi nommé parce qu'on le trouve souvent vide.

JÉRÉMIADE. s. f. Il se dit, par allusion aux *La-*

mentations de Jérémie, d'Une plainte fréquente et importune. Fam.

JÉSUITE. s. m. Nom des membres de l'ordre religieux appelé *Compagnie* ou *Société de Jésus.* || *Jésuite de robe courte*, Laïque affilié à l'ordre des jésuites.

JÉSUITIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui est propre aux jésuites. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Morale, doctrine jésuitique.*

JÉSUITISME. s. m. Système de conduite des jésuites ou de leurs adhérents; caractère de ce qui est propre aux jésuites ou conforme à leur doctrine.

JÉSUS. s. m. t. de papeterie. On appelle *Papier nom de Jésus*, ou simplement, *Papier jésus*, Une sorte de papier de grand format, qui s'emploie principalement dans l'imprimerie, et dont la marque portait autrefois le nom de Jésus (I. H. S.).

JET. s. m. (lat. *jactus*, jet.) Action de jeter, ou Mouvement qu'on imprime à un corps en le jetant. || *Le jet des bombes*, L'art de lancer les bombes. || *Arme de jet*, Toute arme propre à lancer des corps avec force, comme une arbalète, une fronde, etc. || *Jet de pierre*, se dit d'Autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre qu'un homme jette de toute sa force. || *Jet de marchandises*, se dit, à la mer, Quand on est forcé de jeter, pour alléger le navire, une partie des marchandises dont il est chargé. || En t. de pêche, *Le jet d'un filet*, se dit en parlant D'un filet qu'on jette pour prendre du poisson. *Acheter le jet du filet*, Acheter tout le poisson qui sera pris par le coup de filet. || En t. de peint., *Le jet d'une draperie*, La manière plus ou moins naturelle dont les mouvements, les plis d'une draperie sont rendus dans un tableau. *Des draperies d'un beau jet.* || Jet, en t. de fonderie, Action d'introduire, de faire couler la matière dans le moule, lorsqu'elle est en fusion. On ne l'emploie guère que dans cette locution adverbiale, *D'un seul jet*, qui se dit en parlant D'une pièce dont toutes les parties sont fondues à la fois dans un seul moule. || Fig., *D'un seul jet*, se dit, en littérature et dans les arts, en parlant D'une composition faite avec rapidité et sans y revenir à plusieurs fois. *Cette pièce de vers a été faite d'un seul jet.* On dit aussi, *Ce n'est qu'un premier jet*, en parlant De ce qui n'est qu'ébauché, des idées que l'on s'est hâté de fixer sur la toile ou sur le papier, dans un moment d'inspiration. || Jet, se dit, en t. de fonderie, Des ouvertures ménagées pour donner passage à la matière en fusion, et la distribuer dans toutes les parties du moule. || Jet, se dit d'Un liquide qui jaillit avec force en filet, en colonne, etc. *Un jet de sang.* On dit de même, *Un jet de vapeur.* || *Jet d'eau*, se dit surtout de L'eau qui s'élance d'une fontaine jaillissante, et qui s'élève. || *Jet de lumière*, Rayon de lumière qui paraît subitement. || *Jet d'abeilles*, Nouvel essaim qui sort de la ruche. || Jet, se dit en outre Des bourgeons, des scions que poussent les arbres, les vignes. || *Cette canne est d'un seul jet*, Elle n'a point de nœuds, elle n'est point entée. Absol., *Un jet*, Canne d'un seul jet. || Jet, en t. de fauconnerie, Menue courroie qu'on met autour de la jambe de l'oiseau.

JETÉ. s. m. Un des pas de la danse.

JETÉE. s. f. Amas de pierres, de sable, de cailloux et d'autres matériaux jetés à côté du canal qui forme l'entrée d'un port, liés fortement, et ordinairement soutenus de pilotis, pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. || Il se dit aussi Des amas de pierres, de sable et de cailloux jetés dans la longueur d'un mauvais chemin pour le rendre plus praticable.

JETER. v. a. (*Je jette. Je jetais. J'ai jeté. Je jetterai. Jetant.*) Lancer avec la main ou de quelque autre manière. *Jeter quelque chose à la tête, au feu. Jeter de l'eau bénite.* || *Jeter un châle, une mante, un manteau, etc., sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un*, Mettre avec quelque promptitude un châle, etc., sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un. *Ce vêtement, cette draperie, etc., est jetée avec grâce, avec élégance*, en parlant D'un vêtement, d'une draperie disposés avec une négligence qui a de la grâce, etc. || En t. de peint., *Jeter une draperie*, Donner une certaine disposition aux plis de la draperie dont on revêt une figure. || En t. de marine, *Jeter l'ancre*, La faire tomber dans la mer, pour arrêter le navire. *Jeter le plomb, la sonde*, Laisser tomber la sonde pour connaître la hauteur de l'eau ou la qualité du fond. || Aux jeux de cartes, *Jeter ses cartes*, Les jouer. || *Jeter les fondements d'un édifice*, Les asseoir, les établir. Fig., *Jeter les fondements d'un empire, d'une république, etc.*, Fonder un empire, etc. || *Jeter un pont sur une rivière*, Construire, établir un pont sur une rivière. Cela se dit surtout en parlant Des ponts que l'on fait à la hâte pour le passage des troupes, des armées. || Prov. et fig., *Jeter de l'huile sur le feu*, Exciter une passion déjà très-vive; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris. || Prov. et fig., *Jeter son bien, jeter tout par les fenêtres*, Dissiper son bien en folles dépenses. || Fig. et fam., *Jeter une marchandise à la tête*, L'offrir à vil prix. || Fig. et fam., *Jeter une chose à la tête de quelqu'un*, La lui offrir sans qu'il la demande. De même, avec le pron. pers., *Se jeter à la tête de quelqu'un*, et absol., *Se jeter à la tête*, S'offrir à lui avec empressement, et sans être recherché. *Il ne faut pas se jeter à la tête des gens.* || Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Éblouir, surprendre par de faux brillants, par des raisons spécieuses, etc. || Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties*, Renoncer à la profession monacale; et, par extens., Renoncer à l'état ecclésiastique. On le dit aussi De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit. || Fig. et fam., *Jeter le grappin sur quelqu'un*, Se rendre maître de son esprit. || Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Abandonner une affaire, par chagrin, par découragement. || Prov. et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, Braver les bienséances, l'opinion publique. || Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. || Fig., *Jeter un voile sur quelque chose*, Le passer sous silence. || Fig., *Jeter quelqu'un dans un cachot, dans les fers*, Le mettre ou le faire mettre au cachot, en prison. || Fig., en t. de guerre, *Jeter des hommes, de l'infanterie, des munitions, etc., dans une place*, Les y faire entrer promptement dans le besoin. || En t. de fauconnerie, *Jeter le faucon*, Le laisser partir pour le vol. En parlant De l'autour, on dit, *Lâcher.* || Jeter, fig., tant au sens physique qu'au sens moral, Mettre, placer, diriger, envoyer, etc., et souvent avec l'idée d'une certaine violence, de quelque soudaineté ou rapidité dans l'action. *Il prétendait qu'on avait jeté un sort sur son troupeau. Jeter ses idées sur le papier, un coup d'œil sur quelqu'un. Jeter l'effroi dans le camp, etc. Jeter des semences de vertu dans le cœur d'un jeune homme. Jeter quelqu'un dans le péril, dans l'inquiétude.* || *Jeter les yeux sur quelqu'un*, signifie quelquefois, Avoir sur quelqu'un des vues particulières. || *Jeter des soupçons contre quelqu'un*, Faire soupçonner quelqu'un. || *Jeter au sort*, Décider quelque chose par la voie du sort. || *Le sort en est jeté*, Le parti en est pris. On dit dans le même sens, *Le dé en est jeté.* || Fig. et fam., *Jeter son dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose*, Arrêter ses vues, fixer son choix sur quel-

qu'un, sur quelque chose. || En t. d'impr., *Jeter un blanc*, Ménager, laisser un blanc. On dit à peu près de même, *Jeter une espace, une interligne.* || JETER, se dit quelquefois dans le sens de Pousser avec violence, tant au propre qu'au fig. *Les vents nous jetèrent sur un écueil. La tourmente politique les avait jetés loin de leur patrie.* || Fig. et fam., *Jeter une maison, un mur, etc, par terre*, Démolir, abattre une maison, etc. On dit dans le même sens, *Jeter bas.* || En t. de marine, *Jeter son navire à la côte*, ou *Se jeter à la côte*, S'y échouer exprès, afin d'éviter un danger plus grand. || JETER, Pousser, envoyer, lancer hors de soi. *Un animal qui jette son venin. Cette fontaine jette beaucoup d'eau.* || *Jeter un soupir, un cri*, Faire un soupir, un cri. Fig. et fam., *Jeter les hauts cris*, Se récrier, se plaindre hautement. || Fig. et fam., *Cet homme jette un vilain coton*, Il perd son crédit, sa réputation. Ironiq., dans le même sens, *Il jette un beau coton.* On dit aussi D'un homme atteint d'une maladie qui le fait dépérir, *Il jette un mauvais coton.* || Fig. et fam., *Il a jeté tout son venin*, Dans l'emportement de la colère, il a dit tout ce qu'il avait sur le cœur contre un tel. || Fig. et fam., *Jeter son feu, tout son feu*, Faire et dire tout ce qu'inspire la colère, de manière que l'on en est plus tôt apaisé. *Jeter feu et flamme*, Se livrer à de grands emportements de colère. || *Jeter son feu*, Faire d'abord preuve de talent, de génie, et ne pas réaliser ensuite les espérances que l'on avait données de soi. || JETER, se dit particulièrement Des ulcères, des abcès, etc. *Cet abcès jette du pus.* Absol.: *Sa plaie commence à jeter.* || Il se dit également Des chevaux. *Ce cheval jette sa gourme.* Absol., *Ce cheval jette.* || JETER, se dit en outre Des mouches à miel qui produisent et mettent dehors un nouvel essaim. || Il se dit encore Des arbres et des plantes qui produisent des bourgeons ou des scions. *Cette vigne a bien jeté du bois.* || Absol. *Cette vigne a bien jeté.* || *Jeter de profondes racines*, S'enraciner profondément. Il se dit au propre et au fig. || En t. de vénerie, *Ce cerf jette sa tête*, Il quitte son bois. || JETER, en t. de fonderie, Faire couler du métal fondu dans quelque moule, afin d'en tirer une figure. || Fig. et fam., *Cela ne se jette pas en moule*, Cet ouvrage ne peut se faire qu'avec beaucoup de soin et de temps. || JETER, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig., Se lancer, se précipiter, se porter impétueusement dans, contre, vers quelqu'un ou quelque chose. *Se jeter par la fenêtre. Il s'est jeté dans mes bras. Un animal qui se jette sur sa proie. Il s'y jette à corps perdu. Se jeter dans la dévotion.* || *Ce fleuve, cette rivière se jette dans telle autre, se jette dans la mer, dans un lac, etc.*, Ce fleuve, cette rivière se rend, va se perdre dans telle autre, etc. || *Se jeter sur quelque chose*, signifie quelquefois, S'y porter avidement. *On servit une pyramide de fruits, tout le monde se jeta dessus.* || JETER, avec le pron. pers., signifie quelquefois particulièrement, Entrer, se réfugier précipitamment en quelque endroit. *Il se jeta dans le plus épais du bois.* || Fig., *Se jeter dans un couvent*, S'y retirer. || JETÉ, ÉE. participe.

JETON. s. m. Pièce de métal, d'ivoire, etc., plate et ordinairement ronde, dont on se servait autrefois pour calculer des sommes, et dont on se sert encore pour marquer et payer au jeu. || *Jeton de présence*, Jeton de métal que l'on donne, dans certaines sociétés ou compagnies, à chacun des membres qui sont présents à une séance, à une assemblée.

JEU. s. m. (lat. *jocus*, jeu.) Divertissement, récréation, tout ce qui se fait par esprit de gaieté et par pur amusement. *Jeu d'enfant. Jeux de société. Jouer à de petits jeux. Ce n'est qu'un jeu.* || *Jeux d'esprit*, Certains petits jeux qui demandent quelque facilité, quelque agrément d'esprit. On appelle, figur., *Jeux d'esprit*, Certaines productions d'esprit qui n'ont aucune solidité, comme les anagrammes, les énigmes, les bouts-rimés, etc. || *Jeux de main*, Jeux où l'on se frappe légèrement les uns les autres. On appelle aussi *Jeux de main*, L'action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. || Prov., *Jeux de main, jeux de vilain*, ou au singulier, *Jeu de main, jeu de vilain*, Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés. || *C'est un rude jeu*, se dit D'un jeu qui va à fâcher ou à blesser quelqu'un. Proverb., dans le même sens, *Ce sont jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*; ou absol., *Ce sont jeux de prince.* || Fig. et fam., *C'est un jeu à se rompre le cou, les jambes, etc.*, se dit D'une action qui expose à se tuer, à se rompre les jambes, etc. || Fig. et fam., *Le jeu lui plaît*, se dit en parlant D'une personne qui veut recommencer à faire une chose qui lui plaît. || Fig. et fam., *Ce n'est pas un jeu d'enfant*, se dit D'une affaire grave et sérieuse, ou d'un engagement dont on ne peut se dédire. || *Cela passe le jeu*, Cela passe la raillerie. || Fam., *Ce n'est qu'un jeu*, se dit D'une chose qu'on fait facilement. *Les plus grandes difficultés ne sont qu'un jeu pour lui.* || *Se faire un jeu de quelque chose*, Y mettre son plaisir. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Il se faisait un jeu de l'affliger.* || *Jeu de mots*, se dit d'Une certaine allusion fondée sur la ressemblance des mots. *C'est un froid jeu de mots.* || Fig., *Jeu de la nature*, se dit de L'action de la nature qui produit une chose bizarre, extraordinaire; ou de La chose même qui est ainsi produite. || Poétiquement, *Les jeux de la scène*, Les représentations théâtrales. || Poétiq. et figur., *Les jeux sanglants de Mars*, La guerre, les combats. || Fig., *C'est un jeu du hasard*, se dit De ce qui n'est qu'un effet du hasard. || Fig., *Le jeu, les jeux de la fortune*, Les vicissitudes de la fortune. || JEUX, au pluriel, se dit quelquefois, en poésie, de Certaines divinités allégoriques qui sont censées présider à la gaieté, à la joie. *Les Jeux, les Ris et les Grâces. Etc.* || JEU, se prend particulièrement pour Un exercice de récréation qui a de certaines règles, et auquel on hasarde ordinairement de l'argent. *Jeux de hasard, de calcul, d'adresse.* Les phrases suivantes et d'autres semblables s'appliquent surtout Aux jeux de commerce ou de hasard, comme les cartes et les dés. *Être adonné au jeu. Être âpre, ardent au jeu. Vivre du jeu. Se mettre au jeu.* || Par extens., *Jeu de bourse*, se dit de Toute espèce d'agiotage sur les fonds publics. || *Académies de jeux*, ou *Jeux publics*, Lieux où l'on donne à jouer à toutes sortes de jeux. *Maison de jeu*, Lieu où l'on ne joue habituellement qu'à des jeux de hasard. || *La ferme des jeux*, La ferme des maisons de jeu publiques. || *Il y a grand jeu dans cette maison*, Il s'y rassemble beaucoup de joueurs. || *Tenir un jeu*, Donner à jouer chez soi ou en public. || *Tenir le jeu de quelqu'un*, Jouer pour quelqu'un. || *Mettre au jeu*, Donner, déposer son enjeu. || *L'argent qui est sur le jeu, sur jeu*, La somme des enjeux, ce que les joueurs ont mis au jeu. *Il y avait cent francs sur jeu.* || *Tenir jeu*, Continuer à jouer avec une personne qui perd. *Couper jeu*, Se retirer avec gain, et ne vouloir pas tenir jeu. || Aux jeux de renvi, *Ouvrir le jeu*, Faire la première vade. *Fermer le jeu*, Tenir la dernière vade, et ne point faire de renvi. || *Entrer en jeu*, se dit, à certains jeux de cartes, De celui qui, ayant levé une

main, est en état de jouer comme il lui plaît. Fig. et famil., Entrer dans une affaire, dans une discussion, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, etc. || *D'entrée de jeu*, Dès le commencement du jeu. Fig. et fam., D'abord. *D'entrée de jeu il fit voir son extravagance.* || *Se piquer au jeu*, S'opiniâtrer à jouer, malgré la perte. On dit, fig. et fam., *Se piquer, être piqué au jeu*, en parlant D'une personne qui veut venir à bout de quelque chose, malgré les obstacles qu'elle y trouve. || *Jouer bon jeu, bon argent*, Jouer sérieusement et avec l'intention de payer sur-le-champ. On dit dans un sens analogue, *Jouer de franc jeu.* || Fig. et fam, *Bon jeu, bon argent*, Tout de bon, sérieusement. || Prov. et fig., *Le jeu n'en vaut pas la chandelle*, La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en jeu*, Le citer sans sa participation, le mêler à son insu dans une affaire. *Mettre une chose en jeu*, La faire agir, l'employer. || Jeu, se prend aussi pour Les règles du jeu, la manière dont il convient de jouer, ou dont une personne joue. *C'est le jeu.* || Fig. et fam., *C'est son jeu*, se dit en parlant De celui qui fait précisément ce qui convient le plus à ses intérêts, ce qu'il doit faire pour réussir. || Jeu, L'assemblage des cartes qui viennent à chacun des joueurs, et dont il doit se servir; Les points qu'on amène aux dés; ou, en général, La situation dans laquelle on se trouve par rapport à son adversaire, à quelque jeu que ce soit. *Regarder son jeu. Il lui est venu bien du jeu. Cachez votre jeu. Avoir jeu sûr.* || *Donner beau jeu*, Donner des cartes qui font un jeu favorable. || Fig. et fam., *Donner beau jeu, faire beau jeu à quelqu'un*, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. || *Perdre à beau jeu*, Perdre quoiqu'on ait un beau jeu; figur. et fam., Échouer dans une tentative dont le succès paraissait assuré. || Prov. et fig., *A beau jeu beau retour*, se dit Pour faire entendre qu'on saura bien rendre la pareille, ou même qu'on l'a déjà rendue. || Prov. et fig., *Si on le fâche, on verra beau jeu*, se dit Pour donner à entendre qu'on ne peut s'attaquer à quelqu'un sans éprouver les effets de son ressentiment. || Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement et cacher le mécontentement qu'on éprouve, ou le mauvais état où l'on est. || Fig. et fam., *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire. || Fig. et fam., *Jouer bien son jeu*, Se comporter adroitement en quelque affaire, savoir bien dissimuler pour arriver à ses fins. || Figur. et famil., *Cacher son jeu*, Dissimuler son habileté en feignant de ne pas savoir bien jouer. Dans une acception plus figurée, *Cacher, couvrir son jeu*, Cacher ses desseins, ses vues, etc., ou les moyens qu'on met en œuvre pour réussir. On dit dans le même sens, *Le jeu de cet homme est fort caché, fort couvert.* || Aux jeux de cartes, *Avoir le jeu serré*, Ne jouer qu'à beau jeu, et ne point se hasarder. Figur., Agir avec beaucoup de prudence, de réserve, de manière à ne pas donner prise sur soi. Aux échecs, *Avoir le jeu serré*, se dit D'un joueur qui n'étend pas assez son jeu. Au trictrac, *Le jeu de ce joueur est serré, est pressé*, Les cases les plus éloignées sont faites, et s'il amène des cinq ou des six, il ne pourra les jouer utilement. || Jeu, Ce que l'on met au jeu. *Jouer gros jeu. Faire le jeu.* || *J'y vais du jeu, Je suis du jeu*, et par abréviation, *J'en suis*, Expressions qu'on emploie, au jeu du brelan, et aux autres jeux de renvi, Pour avertir que l'on joue une somme pareille à celle qui est sur le jeu. || Fig. et fam., *Jouer gros jeu, jouer un jeu à se perdre*, S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie. || Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu*, Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. Particulièrement, Retirer à temps les avances qu'on avait faites dans une affaire qui devient mauvaise. || Jeu, se dit encore, au jeu de paume, de Chacune des divisions de la partie. *Jouer en six jeux.* || Fig. et fam., *Être à deux de jeu*, se dit De deux personnes qui ont, l'une à l'égard de l'autre, un avantage ou un désavantage égal. On le dit aussi De deux personnes qui se sont rendu réciproquement de mauvais offices. On le dit encore De deux personnes qui ont été également maltraitées dans quelque affaire. || Jeu, par extension, Lieu où l'on joue à certains jeux. *Un jeu de paume, de boule.* || Il se dit également de Ce qui sert à jouer à certains jeux. *Un jeu d'échecs. Un jeu de cartes.* || En t. de marine, *Un jeu de voiles*, L'assortiment complet de toutes les voiles d'un bâtiment. *Un jeu d'avirons*, Le nombre d'avirons nécessaires pour un canot. || Jeux, au pluriel, se dit Des spectacles publics des anciens, comme les courses, les luttes, les combats de gladiateurs, etc.; *Les jeux Olympiques. Les jeux séculaires. Jeux funèbres. Ouvrir les jeux.* || *Jeux de prix*, se dit, en parlant des anciens ou des modernes, Des jeux, des exercices qui exigent de la force, de l'agilité ou de l'adresse, et dans lesquels un prix est destiné au vainqueur. || *Jeux floraux*, Assemblée qui se tient chaque année à Toulouse, pour la distribution de divers prix qui représentent des fleurs d'or et d'argent, et qu'on donne à ceux qui ont le mieux réussi dans certains genres de poésie, ou dans un discours d'éloquence. *Académie des Jeux floraux*, Corps littéraire qui tient cette assemblée et qui décerne ces prix. || Il se dit de La façon d'escrimer, de faire des armes. *Je sais son jeu, etc.* || Fig. et fam., *Savoir le jeu de quelqu'un*, Connaître sa manière d'agir. || Jeu, se dit de La manière de jouer d'un instrument de musique. *Avoir le jeu beau, hardi.* || *Jeu d'orgues*, se dit de L'instrument qu'on appelle aussi simplement Orgues. *Le jeu de voix humaine, de flûtes, de trompettes*, se dit Des registres qui servent, dans les orgues, à imiter le son de la voix humaine, celui des flûtes douces, celui des trompettes, etc. On dit aussi, *Le plein jeu*, en parlant de Ce qui sert, dans le même instrument, à produire des sons plus forts. || Jeu, se dit de La manière dont un comédien remplit ses rôles. *Ce comédien a le jeu brillant, pathétique.* || *Jeu de théâtre*, se dit de Certains effets de scène qu'on produit surtout par les gestes et par les expressions du visage. || Prov., *C'est un jeu joué*, se dit D'une feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes. || Jeu, en parlant De certains ouvrages d'art, se dit de L'aisance, de la facilité du mouvement qu'ils doivent avoir. *Il faut donner, laisser plus de jeu à ce ressort.* || En peint., *Il y a du jeu dans cette composition*, se dit D'un tableau où il y a du mouvement, une variété d'aspects, où les objets ne sont point entassés, et laissent entre eux l'espace nécessaire à la facilité de leur mouvement. || Jeu, se dit de L'action d'un ressort : *Le jeu d'un ressort;* et de L'action régulière et combinée des diverses parties d'une machine : *Le jeu d'une machine.* || Il s'emploie figur., dans le sens qui précède. *Le jeu des passions humaines, de la machine politique.* || En archit. hydraulique, *Jeu d'eau*, se dit de La diversité des formes que l'on fait prendre aux jets d'eau en variant celle des ajutages.

JEUDI. s. m. (lat. *Jovis dies*, jour de Jupiter.) Le cinquième jour de la semaine. || Prov. et pop., *La semaine des trois jeudis, trois jours après jamais*, ou simplement, *La semaine des trois jeudis*, Jamais. || *Jeudi gras*, Le jeudi qui précède le mardi gras. *Jeudi saint*, ou *Jeudi absolu*, ou *Jeudi de l'absoute*, Le jeudi de la semaine sainte.

JEUN (À). loc. adv. (lat. *jejunus*, à jeun.) On l'emploie en parlant D'une personne qui n'a rien mangé de la journée. *Il est encore à jeun.*

JEUNE. adj. des 2 genres. (lat. *juvenis*, jeune.) Qui n'est guère avancé en âge. *Il fait le jeune homme.* || Il se dit quelquefois par rapport Aux emplois, aux dignités qu'on ne donne ordinairement qu'à des hommes faits ou à des personnes déjà avancées en âge. *Il fut maréchal de France très-jeune.* || *Jeunes de langue*, Jeunes gens que quelques gouvernements entretiennent pour apprendre les langues orientales, et devenir capables de servir de drogmans. || JEUNE, se dit surtout au sens moral et dans le sens élevé, De ce qui appartient, de ce qui est propre à une personne jeune. *Cette pensée enflammait son jeune courage.* || *Le jeune âge*, L'âge, le temps où l'on est jeune. *Dès son plus jeune âge.* On dit de même, surtout en poésie, *Jeunes ans, jeune saison.* On dit encore, familièrement, *Dans son jeune temps, etc.* || Fig. et fam., *Une jeune barbe*, Un jeune homme. || Fig. et fam., *Il a la barbe trop jeune*, se dit D'un jeune homme, quand il veut faire des choses qui demandent plus de maturité, plus d'expérience qu'on n'en peut avoir à son âge. || *Cette couleur est jeune*, Elle ne convient qu'à des personnes jeunes. || JEUNE, se dit particulièrement pour Cadet, par opposition à Aîné. || Il se dit aussi, par opposition à Ancien, pour distinguer certains personnages historiques. *Pline le jeune.* || JEUNE, se dit, par extension, De celui qui a encore quelque chose de l'ardeur, de la vivacité et de l'agrément de la jeunesse. *Il ne vieillit point, il est toujours jeune.* On le dit, dans le même sens, De ce qui appartient aux personnes. *Avoir la voix jeune, le cœur jeune.* || *Avoir encore le goût jeune*, se dit D'une personne avancée en âge qui conserve les inclinations de la jeunesse. || JEUNE, signifie quelquefois, Étourdi, évaporé; qui n'a point encore l'esprit mûr. *Mon Dieu, qu'il est jeune !* || JEUNE, se dit également Des animaux, par rapport à l'âge qu'ils vivent ordinairement. *Un jeune chien.* || Prov., *Il est fou comme un jeune chien*, se dit D'un jeune garçon étourdi et folâtre. || Prov., *Jeune chair et vieux poisson*, La viande des jeunes bêtes est la plus délicate, et les plus grands poissons sont ordinairement les meilleurs. || JEUNE, se dit pareillement Des arbres et des plantes. *Un jeune chêne. Un jeune bois.* || Il se dit particulièrement, dans l'administration forestière, Des baliveaux de l'âge du taillis, par opposition aux *baliveaux modernes*, qui ont deux ou trois âges, et aux *baliveaux anciens*, qui ont plus de trois âges.

JEÛNE. s. m. (lat. *jejunium*, jeûne.) Pratique religieuse, acte de dévotion, qui consiste à s'abstenir d'aliments par esprit de mortification. || Il se dit particulièrement Du jeûne des catholiques, qui consiste à s'abstenir de viande en ne faisant qu'un repas dans toute la journée, soit à dîner avec une légère collation à souper, soit à souper avec une légère collation à dîner. || JEÛNE, se dit, dans une signification générale, de Toute abstinence d'aliments. *Un trop long jeûne ruine la santé.* || Il se dit quelquefois, fig. et fam., de Toute autre espèce d'abstinence ou de privation.

JEUNEMENT. adv. (*juveniliter*, jeunement.) Nouvellement. T. de chasse, qui n'est usité que dans cette phrase, *Cerf de dix cors jeunement*, Cerf qui a pris depuis peu un cors de dix andouillers de chaque côté.

JEÛNER. v. n. (lat. *jejunare*, jeûner.) S'abstenir d'aliments, ou de certains aliments, par esprit de dévotion, de mortification. || Manger peu, manger moins qu'il ne faut, ou même ne point manger du tout, soit par une abstinence volontaire, soit par une abstinence forcée et faute d'aliments. || Quelquefois, fig. et fam., S'abstenir ou être privé de certaines jouissances, etc.

JEUNESSE. s. f. (lat. *juventus*, jeunesse.) Cette partie de la vie de l'homme, qui est entre l'enfance et l'âge viril; ou L'état d'une personne jeune. *Dans sa première jeunesse. Passer sa jeunesse dans les plaisirs. Il a bien employé sa jeunesse.* || Adverbial. et fam., *De jeunesse*, Dès la jeunesse. || Prov. et fig., *Jeunesse est difficile à passer*, Dans la jeunesse on a bien de la peine à modérer ses passions. *Il faut que jeunesse se passe*, On doit avoir de l'indulgence pour les fautes que la vivacité et l'inexpérience de la jeunesse font commettre. || *Avoir un air de jeunesse*, Paraître encore jeune, quoique l'on soit déjà d'un certain âge. || JEUNESSE, signifie, collectivement, Ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse, et même Ceux qui sont encore dans l'enfance. *Avoir de l'indulgence pour la jeunesse.* || JEUNESSE, signifie, collectivement, Ceux qui sont de l'âge de vingt ans à trente-cinq ou environ. || Il s'entend quelquefois, dans ce dernier sens, Du sexe masculin seulement. || Il se dit quelquefois, popul., d'Une personne jeune, et surtout d'Une jeune fille. *C'est une jeunesse.* || JEUNESSE, se dit aussi, dans un sens analogue au premier, en parlant Des animaux et même des arbres.

JEUNET, ETTE. adj. diminutif. Qui est extrêmement jeune. Fam. Ne s'emploie guère qu'au féminin.

JEÛNEUR, EUSE. s. (lat. *jejunare*, jeûner.) Celui, celle qui jeûne. Il n'est guère usité qu'avec l'adjectif *Grand*. Fam.

JOAILLERIE. s. f. Art, métier, commerce de joaillier. || Il se dit aussi Des marchandises qui consistent en joyaux, en pierreries, etc.

JOAILLIER, IÈRE. s. Celui, celle qui travaille en joyaux, en pierreries, ou dont la profession est d'en vendre.

JOCKEY. s. m. (Mot anglais.) Très-jeune domestique principalement chargé de conduire la voiture en postillon.

JOCKO. s. m. t. d'hist. nat. Espèce de singe, qu'on nomme aussi *Pongo*.

JOCRISSE. s. m. T. injurieux. Benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des soins les plus bas du ménage. Popul. || Valet niais et maladroit.

JOIE. s. f. (latin *jocus*, gaieté.) Mouvement vif et agréable que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel, ou imaginaire. *Nager dans la joie. J'en ai bien de la joie.* || *Feu de joie*, Feu qu'on allume dans les rues, dans les places publiques, en signe de réjouissance. || Fam., *Être à la joie de son cœur*, et mieux, *Être dans la joie de son cœur*, Être transporté de joie. || *Faire la joie, être la joie de quelqu'un*, Être pour lui un grand sujet de joie, faire son bonheur. || Prov., *Se donner au cœur joie*, ou mieux, *à cœur joie de quelque chose*, En jouir pleinement, abondamment, s'en rassasier. On dit dans le même sens, *S'en donner à cœur joie.* || JOIE, se prend quelquefois pour Gaieté, humeur gaie. *La joie d'un festin.* || Il se dit aussi quelquefois, au pluriel, pour Plaisirs, jouissances. *Les joies d'une mère.* || *Une fille de joie*, Une prostituée.

JOIGNANT, ANTE. adj. (lat. *jungere*, joindre.) Qui est contigu. Il ne se dit que Des maisons, des jardins, et autres possessions en terres. || Il est quelquefois préposition; et alors il signifie, Tout proche, sans qu'il y ait rien entre-deux.

JOINDRE. v. a. (*Je joins, nous joignons. Je joignais. Je joignis. J'ai joint. Je joindrai. Je joindrais. Joins. Que je joigne. Que je joignisse. Joignant.*) Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se touchent ou qu'elles se tiennent. || *Joindre les mains*, Approcher les deux mains en sorte qu'elles se touchent en dedans. || Prov. et fig., *Avoir de la peine à joindre les deux bouts de l'année*, ou simplement, *à joindre les deux bouts*, Fournir difficilement à sa dépense annuelle. || JOINDRE, Ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout, ou que l'une soit le complément de l'autre. *On est tenu de joindre à sa réclamation les pièces qui constatent, etc.* || En t. de procéd. : *Joindre deux instances, deux causes. Joindre le profit du défaut, etc.* || En gramm., *Joindre un mot à un autre, avec un autre.* || JOINDRE, Unir, allier. *Joindre l'utile à l'agréable. Joindre ses prières à celles d'un autre. Ils joignirent leurs efforts.* || Se réunir à. *L'armée de... a joint l'armée de...* || Atteindre, attraper. *Quoiqu'il fût parti avant moi, je le joignis bientôt.* || *Joindre quelqu'un*, signifie aussi, Se rencontrer avec lui, parvenir à le trouver et à lui parler. || JOINDRE, s'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *A ces premières difficultés vint se joindre une difficulté plus grave encore. Quand la douceur se joint à une grande fermeté. Ils se joignirent en tel endroit.* || Il est quelquefois neutre, mais seulement dans le premier sens. || JOINT, OINTE. participe. || *Ci-joint*, Ici joint, ou joint à ceci. Il ne se dit que D'un écrit, d'une pièce que l'on joint à une lettre, à un mémoire, etc. *Les papiers ci-joints.* Il reste invariable quand le substantif qui suit est employé sans article, ou lorsque, précédant un substantif qui a l'article, il commence la phrase. *Ci-joint quittance.* || JOINT QUE. loc. conjonctive. Ajoutez que, outre que. On dit plus ordinairement, *Joint à ce que, joint à cela que.*

JOINT. s. m. Articulation, l'endroit où deux os se joignent. || Il se dit aussi en parlant De quelques autres choses, comme des pierres, des pièces de menuiserie. *Remplir les joints des pierres.* || Fig. et fam., *Trouver le joint*, Trouver la meilleure façon de prendre une affaire.

JOINTÉ, ÉE. adj. t. d'art vétérinaire, qui s'emploie surtout avec les mots *Court* et *Long*, pris adverbialement. *Cheval court-jointé, cheval long-jointé*, Cheval qui a le paturon trop court et disproportionné, ou qui a cette partie trop longue.

JOINTÉE. s. f. Autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir.

JOINTIF, IVE. adj. t. d'archit. et de menuiserie. Qui est joint.

JOINTOYER. v. a. t. de maçonnerie. Remplir les joints des pierres avec du mortier ou du plâtre. || JOINTOYÉ, ÉE. participe.

JOINTURE. s. f. Joint. Il est moins usité que *Joint*, lorsqu'on parle d'autre chose que des os.

JOLI, IE. adj. (lat. *jocaliter*, agréablement.) Gentil, agréable. Il ne se dit guère que De ce qui est petit en son espèce, et qui plaît plutôt par la gentillesse que par la beauté. *Elle a un joli minois. Dire de jolies choses.* || Fig., *C'est un joli sujet*, se dit D'un jeune homme qui se distingue et se fait estimer par sa bonne conduite, par son mérite. On a dit, dans le même sens, *Il est joli garçon.* || Ironiq. et pop., *Il est joli garçon*, se dit D'un homme qui s'est enivré, qui a été battu, qui est en mauvais état. Cela se dit également De celui qui a mis ses affaires en désordre par la débauche, par sa mauvaise conduite. On dit, dans une acception analogue au premier sens, *Il est dans un joli état.* || Fam., *Le tour est joli*, Le tour est plaisant. On dit de même, *Il lui a joué un joli tour.* || JOLI, se dit familièrement De ce qui est avantageux. *On lui donne cent mille francs de dot ; cela est fort joli.* || JOLI, se dit souvent, par ironie et familièrement, D'une personne ou d'une chose déplaisante, ridicule, etc. *Cela est joli de se faire attendre.* || JOLI, est quelquefois substantif, dans le premier sens. *Cela passe le joli.* || Fam., *Le joli de l'affaire est que...* Le plaisant, le plus piquant de l'affaire est que...

JOLIET, ETTE. adj. Diminutif de *Joli*. Il n'est guère d'usage qu'au féminin, et dans le langage familier.

JOLIMENT. adv. D'une manière jolie, bien. *Il écrit joliment.* || Il se dit quelquefois par ironie, dans le langage familier. *J'ai joliment arrangé le drôle.* || Il se dit encore, dans un langage très-familier, pour Beaucoup, extrêmement. *Elle l'a joliment tancé.*

JOLIVETÉ. s. f. Il se dit Des babioles, des bijoux, et de certains petits ouvrages qui n'ont pas ou qui ont peu d'utilité. On ne l'emploie guère qu'au pluriel. || Il se dit aussi Des gentillesses d'un enfant. Il est vieux.

JONC. s. m. (lat. *juncus*, jonc.) Genre de plantes, à tige droite et flexible, qui croissent ordinairement le long des eaux, ou même dans l'eau, et dont plusieurs espèces servent à faire des liens, des nattes, des cannes, etc. || Il se dit aussi de Quelques autres plantes qui ne sont pas de véritables joncs, telles que le *Jonc marin*, le *Jonc fleuri*, le *Jonc odorant*, etc. || Absol., Canne de jonc. || Fam., *Être droit comme un jonc*, Avoir la taille bien droite. || JONC, Espèce de bague dont le cercle est égal partout.

JONCHÉE. s. f. Toutes sortes d'herbes, de fleurs et de branchages dont on jonche les rues, les églises, etc., un jour de cérémonie. || JONCHÉE, Petit fromage de crème ou de lait caillé, fait dans une espèce de panier ou de clisse de jonc.

JONCHER. v. a. Parsemer de jonc, de feuillages, de fleurs, de branchages verts, pour une cérémonie. || Il se dit aussi, fig., en parlant D'une grande quantité d'objets que l'on épand, ou qui sont épars çà et là. *Les débris dont l'ouragan avait jonché le sol. La terre était jonchée de cadavres.* || JONCHÉ, ÉE. participe.

JONCHETS. s. m. pl. Certains petits bâtons fort menus, que l'on jette confusément les uns sur les autres pour jouer à qui en retirera le plus avec un crochet, sans en faire remuer d'autres que celui qu'on cherche à dégager. Quelques-uns disent, *Honchets.*

JONCTION. s. f. (lat. *junctio*, jonction.) Action de joindre; union, réunion. *La jonction de deux armées, des deux mers.*

JONGLERIE. s. f. (lat. *joculari*, badiner.) Charlatanerie, tour de passe-passe. || Fig. et fam., Toute fausse apparence par laquelle une personne cherche à en imposer. *Je ne suis pas la dupe de ses jongleries.*

JONGLEUR. s. m. Il se disait autrefois d'Une espèce de ménétrier qui allait, chantant des chansons, dans les cours des princes et dans les maisons des

grands seigneurs. Il signifie maintenant, Joueur de tours de passe-passe, bateleur, charlatan. || Il se dit, fig. et fam., de Tout homme qui cherche à en imposer par de fausses apparences.

JONQUE. s. f. Sorte de vaisseau fort en usage dans les Indes et à la Chine.

JONQUILLE. s. f. (lat. *juncus*, jonc.) Plante du genre des Narcisses, que l'on cultive dans les jardins. On le dit également de La fleur de cette plante.

JOSEPH. adj. t. de papet. Nom que l'on donne à une sorte de papier mince et transparent.

JOUAIL. s. m. t. de marine. *Voyez* JAS.

JOUAILLER. v. n. (lat. *jocari*, jouer.) Jouer petit jeu, et seulement pour s'amuser. Fam.

JOUBARBE. s. f. (lat. *Jovis barba*, joubarbe.) t. de botan. Plante grasse et toujours verte, dont l'espèce la plus commune croît ordinairement sur les toits et sur les murs.

JOUE. s. f. La partie du visage de l'homme qui est au-dessous des tempes et des yeux, et qui s'étend jusqu'au menton. || Fig. et fam., *Avoir les joues cousues*, Avoir les joues creuses, le visage extrêmement maigre. || Fam., *Donner sur la joue, couvrir la joue à quelqu'un*, Lui donner un soufflet. || *Tendre la joue*, Présenter la joue. || *Coucher, mettre en joue*, Ajuster son fusil et viser, pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. Elliptiq., dans les commandements militaires, *En joue, feu.* || Fig. et fam., *Coucher en joue*, Observer, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. || JOUE, se dit aussi de Cette partie de la tête du cheval qui répond à la joue dans l'homme. || JOUE, en t. de marine, Cette partie arrondie de la coque d'un navire, qui est comprise entre le mât de misaine et l'étrave.

JOUÉE. s. f. t. d'archit. Épaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'un soupirail.

JOUER. v. n. (lat. *jocari*, jouer.) Se récréer, se divertir, s'ébattre, folâtrer. || Fig., *Jouer avec sa vie, avec sa santé, etc.*, N'user d'aucun ménagement pour conserver sa vie, sa santé, etc. *Jouer avec la vie*, Ne point la regarder comme une chose sérieuse, et agir en conséquence. || *Ce cheval joue avec son mors*, se dit D'un cheval qui mâche son mors avec action. || *Jouer sur le mot, sur les mots*, Faire des allusions, des équivoques sur les mots. || JOUER, s'emploie avec le pron. pers., dans le même sens. *Des oiseaux qui se jouent dans le feuillage.* Il se dit quelquefois, poétiquement, Des choses. *Un ruisseau qui se joue dans la prairie.* || *Faire quelque chose en se jouant*, Faire quelque chose en s'amusant, en badinant, sans application et sans peine. || *Se jouer de quelque chose*, Surmonter, braver sans peine, et comme en se jouant, ce qui, pour d'autres, semble difficile, dangereux, etc. *Il se joue de toutes les difficultés.* || Fig., *Se jouer de quelque chose*, S'en moquer, le traiter d'une manière frivole ou dérisoire, témoigner qu'on n'en fait point de cas. Disposer de quelque chose arbitrairement et selon son caprice. *Se jouer de la vie des hommes.* || Fig., *Se jouer de quelqu'un*, Se moquer de lui, le railler adroitement. On dit dans un sens analogue, *Ce chat se joue de la souris qu'il a prise, etc.*, lorsqu'il feint à plusieurs reprises de la laisser échapper, pour la ressaisir aussitôt. || *Se jouer de quelqu'un*, Le décevoir, tromper ses projets, ses conjectures, etc. *La fortune se joue des hommes.* || *Se jouer de quelqu'un*, Le tromper en lui donnant de belles paroles. || Fig. et fam., *Se jouer à quelqu'un*, L'attaquer inconsidérément. On dit aussi, *Ne vous jouez pas à cela, ne vous y jouez pas*, Ne soyez pas assez fou, assez téméraire pour faire cela, vous vous en repentiriez. || JOUER, signifie quelquefois, au figuré, Se mettre en danger de; et, dans cette acception, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Vous jouez à vous casser le cou.* || JOUER, Se divertir, s'occuper à un jeu quelconque. *Il joue de son reste. Il joue de malheur. Jouer à quitte ou double.* || Il se dit absol. en parlant De l'habitude de jouer à des jeux de commerce ou de hasard, et se prend ordinairement dans un sens défavorable. *C'est un homme qui joue.* || À certains jeux de cartes, *Faire jouer*, Nommer la couleur dans laquelle le coup doit être joué. *Jouer sans prendre*, ou simplement *Jouer*, et *Faire jouer sans prendre*, ou simplement *Faire jouer*, Jouer, obliger l'adversaire à jouer sans écarter et sans prendre de nouvelles cartes. || Au quadrille et au tri, *Jouer sans prendre*, Jouer sans demander le roi. || Fam. et en plaisantant, *Ne jouer que pour l'honneur*, ou activement, *Ne jouer que l'honneur*, Jouer sans intéresser le jeu. || Fig. et fam., *Jouer au plus sûr*, Choisir de deux expédients celui où il y a le moins de risque. *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire. || Fig. et fam., *Jouer au fin, au plus fin*, Employer l'adresse, la finesse pour venir à bout de ses desseins. || Fig. et fam., *Jouer de bonheur*, Réussir dans une affaire où l'on avait à craindre d'échouer. Dans le sens contraire, *Jouer de malheur.* || Fig. et fam., *Jouer à quitte ou double*, ou *Jouer quitte ou double*, Risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire. || Fig. et fam., *Jouer à qui perd gagne*, se dit Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel. || Fig. et fam., *Jouer de son reste*, Prendre un moyen extrême après lequel on n'a plus de ressource. Achever de consumer son bien. Cela se dit encore en parlant Du dernier parti, des dernières ressources qu'on tire de sa place, de sa situation, etc. *Ce ministre joue de son reste.* || JOUER, s'emploie quelquefois avec le nom de l'espèce de monnaie qu'on met au jeu. *Jouer aux écus.* || Il s'emploie aussi, à certains jeux de cartes, avec le nom de la couleur dans laquelle on joue. *Jouer en carreau, etc.* || JOUER, Se servir de l'instrument qui est nécessaire pour jouer à tel ou tel jeu. *Jouer du battoir. Jouer de queue.* || *Jouer des gobelets*, Faire des tours de passe-passe avec des gobelets. On le dit, fig. et fam., D'un fourbe, d'une personne qui cherche à tromper ceux avec qui elle traite. || *Jouer des mains*, Badiner avec les mains, se donner des coups l'un à l'autre avec les mains. || *Jouer de l'espadon, jouer du bâton à deux bouts, etc.*, Les manier avec adresse. On dit dans un sens analogue, *Jouer du drapeau.* || Fig. et pop., *Jouer des jambes*, Courir. On le dit surtout D'une personne qui s'enfuit. || Fig. et fam., *Jouer de la prunelle*, Jeter des œillades, faire quelques signes des yeux. Il se dit ordinairement en parlant Des signes qu'un homme et une femme se font l'un à l'autre, quand ils sont d'intelligence. || Fig. et pop., *Jouer des couteaux*, Se battre à l'épée. || Fig. et pop., *Jouer de la poche*, Tirer de l'argent de sa poche pour payer. *Jouer du pouce*, Compter de l'argent pour payer. || JOUER, par extens., Se servir d'un instrument de musique, en tirer des sons. *Jouer du violon. Faites jouer les violons.* || JOUER, Se mouvoir, agir d'une certaine façon. En ce sens, il se dit surtout Des ressorts, des machines, etc. || Avoir l'aisance et la faculté du mouvement. *Cette serrure ne joue pas bien.* || Fig., *Faire jouer toutes sortes de ressorts*, Employer tout son pou-

voir, tous les moyens dont on peut disposer. || JOUER, se dit aussi Des cascades, des jets d'eau, etc., qu'on lâche pour les faire couler ou jaillir. *On fit jouer les eaux.* || Il se dit encore D'une mine que l'on fait sauter, d'une pièce d'artillerie, d'un artifice que l'on fait partir, en y mettant le feu. On dit dans un sens analogue, *Faire jouer une pompe, des pompes,* Les faire aller. || JOUER, verbe actif, Faire, en parlant D'un jeu ou d'une partie de jeu, d'un coup au jeu, etc. *Jouer un jeu.* || À la paume, *Jouer une balle,* Pousser une balle. || *Jouer une carte,* Jeter une carte. || Au piquet, *Jouer bien les cartes,* Tirer tout le parti possible de ses cartes. || *Jouer le jeu,* Jouer suivant les règles du jeu. || Fig. et fam., *Jouer bien son jeu,* Se comporter adroitement en quelque affaire, savoir bien dissimuler pour arriver à ses fins. || *Jouer un jeu,* Le savoir bien jouer, le jouer par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le jouer. || JOUER, actif, se dit aussi en parlant De ce que l'on hasarde au jeu. *Jouer un jeu d'enfer. Dès qu'il a quelque chose, il va le jouer.* || Fam., *Il jouerait jusqu'à sa chemise,* Il jouerait tout ce qu'il a. || Fig. et fam., *Jouer gros jeu,* S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie. || Fig., *Jouer sa vie,* S'exposer témérairement. || Fig. et fam., *Jouer quelqu'un par-dessous jambe, par-dessous la jambe,* Déranger avec facilité les projets de quelqu'un, et, par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener aux vues que l'on a soi même. || Fig., *Jouer quelqu'un,* Le tromper, l'abuser. || Prov. et fig., *Jouer une pièce, un tour à quelqu'un,* Lui faire un tour ou malin ou méchant. On dit neutral., dans le même sens, *Jouer d'un tour à quelqu'un, lui en jouer d'une, lui en jouer d'une bonne.* || JOUER, actif, Exécuter un air, un morceau de musique sur un instrument, avec des instruments. *Jouer un air.* || Représenter, en parlant soit De la pièce de théâtre qu'on représente, soit Du personnage qu'on est chargé d'y représenter. *Jouer une comédie. Jouer les amoureux.* Absol. *Ce comédien joue fort bien. Etc.* || *Jouer la comédie,* Exercer la profession de comédien. || Par extens. *Jouer la comédie, etc.* Faire des actions plaisantes pour exciter à rire; fig., Feindre des sentiments qu'on n'a pas, chercher à paraître ce qu'on n'est pas réellement. || Fig., *Jouer la douleur, l'affligé,* etc. Feindre d'être affligé, etc. || Par extens., *Jouer tel rôle,* Figurer dans quelque affaire en telle ou telle qualité, ordinairement pour faire ou pour faciliter quelque tromperie. || Fig., *Jouer un rôle,* Figurer dans quelque affaire, dans certains événements, y prendre part, soit à son avantage, soit d'une manière fâcheuse, avilissante, etc. *Il joua un grand rôle dans ces événements.* On le dit quelquefois De choses personnifiées. *Le rôle que joue la mémoire dans les opérations de l'entendement.* On dit aussi, mais seulement en parlant Des personnes, *Jouer un mauvais personnage, un sot personnage, etc.* || *Jouer un grand rôle,* signifie quelquefois, plus particulièrement, Faire une grande figure, occuper une grande place dans l'État. || JOUER, Railler quelqu'un, le tourner en ridicule sur le théâtre. *C'est un tel qu'on a joué dans cette pièce.* || JOUER, se dit encore D'une chose qui en imite une autre, qui en a l'apparence. *Ce papier joue le velours.* || JOUÉ, ÉE. participe. || Au jeu de dames, de trictrac, *Dame touchée, dame jouée,* Lorsqu'on a touché une dame, on est obligé de la jouer. || Prov., *C'est un jeu joué,* se dit D'une feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes.

JOUEREAU. s. m. (On prononce *Joüreau.*) Celui qui ne joue pas bien à quelque jeu, ou qui joue petit jeu. Il est familier et peu usité.

JOUET. s. m. Il se dit Des bagatelles qu'on donne aux enfants pour les amuser, et avec lesquelles ils jouent. || Il se dit, par extens., Des choses avec lesquels jouent les animaux. || Il se dit figurément d'Une personne dont on se joue, dont on se moque. *Pensez-vous qu'il veuille être votre jouet?* || Il se dit quelquefois au figuré, surtout dans le style poétique, De ce qui est abandonné à l'action impétueuse des éléments. *Un vaisseau qui est le jouet des vents, des flots.* || Il se dit plus souvent au sens moral, dans une acception analogue. *Être le jouet de la fortune, de ses passions.* || JOUET, t. de manége, Petite chaînette suspendue à la brisure du canon qui forme l'embouchure.

JOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue, qui folâtre avec quelqu'un. || Fig. et fam., *C'est un rude joueur,* C'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer. || JOUEUR, plus ordinairement, Celui qui joue à quelque jeu où il y a des règles. *Combien sont-ils de joueurs?* || Prov. et fig., *La balle cherche le joueur, va au joueur,* se dit Quand l'occasion de faire quelque chose se présente à celui qui est le plus capable de s'en bien acquitter. Elliptiq., dans le même sens, *Au bon joueur la balle,* et *La balle au joueur.* || *Beau joueur,* ou *Bon joueur,* se dit D'un homme qui joue franchement, et qui est d'une humeur égale, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. On dit, dans le sens contraire, *Mauvais joueur.* || JOUEUR, absol., Celui qui a la passion du jeu, qui fait en quelque sorte métier de jouer. || *Joueur d'instrument,* Celui qui joue de quelque instrument de musique. Il ne se dit guère aujourd'hui que Des musiciens de bas étage. || *Joueur de farces, de gobelets, de marionnettes,* se dit de Ceux qui divertissent le public par des farces, etc.

JOUFFLU, UE. adject. Qui a de grosses joues. || Substantiv., *Gros joufflu. Grosse joufflue.* Ce mot est fam.

JOUG. s. m. (lat. *jugum,* joug.) (On fait sentir un peu, et comme *gue,* le G final, même devant une consonne.) Pièce de bois qu'on met par-dessus la tête des bœufs, et avec laquelle ils sont attelés pour tirer, pour labourer. || Figur., Servitude, sujétion. *Mettre sous le joug. Le joug de l'étiquette.* || *Le joug du mariage,* Le lien du mariage. || JOUG, dans l'histoire romaine, Pique attachée en travers au bout de deux autres piques fichées en terre, et sous laquelle on faisait passer des ennemis vaincus.

JOUIR. v. n. (lat. *gaudere,* se réjouir.) Avoir l'usage, la possession actuelle de quelque chose, et en tirer tous les fruits, tous les émoluments, tous les avantages, etc. *Jouir des droits civils, de son bien.* Absol., *Qui vous empêche de jouir?* || Il se dit, dans une acception plus étendue, en parlant de toute chose qui procure du bien-être, de l'avantage, de l'agrément, etc. *Jouir d'une honnête aisance, d'une grande réputation.* On le dit quelquefois Des animaux et des choses. *Les animaux qui jouissent de la faculté de... La réputation dont cet ouvrage a si longtemps joui.* || Profiter d'une chose qu'on a, qu'on possède, en goûter le plaisir, l'agrément, etc. *Il sait jouir de la vie. Jouir des plaisirs du monde.* Dans ce sens, on le dit quelquefois absol., surtout lorsqu'il s'agit Des biens de la fortune ou des plaisirs. || *Jouir de l'embarras de quelqu'un, de son affliction, de sa détresse, etc.,* Éprouver du plaisir à le savoir embarrassé, affligé, malheureux, etc. || *Jouir de quelqu'un,* Avoir la liberté, le temps de conférer avec lui, de l'entre-

tenir, d'en tirer quelque service, quelque plaisir. || *Jouir d'une femme*, Avoir commerce avec elle.

JOUISSANCE. s. f. Usage et possession de quelque chose. *Jouissance paisible. Entrer en jouissance.* || En t. de finances, *Jouissance de telle époque*, se dit en parlant De l'époque de l'année où le Trésor public paye les intérêts d'une rente inscrite au grand-livre. Jouissance du vingt-deux mars, du vingt-deux juin, etc. || JOUISSANCE, Plaisir, volupté. *Il trouve une sorte de jouissance à remplir ce devoir.*

JOUISSANT, ANTE. adj. t. de jurisprud. Qui jouit.

JOUJOU. s. m. (lat. *jocari*, jouer.) Jouet d'enfant. Fam.

JOUR. s. m. (lat. *diurnus*, du jour.) Clarté, lumière que le soleil répand lorsqu'il est sur l'horizon, ou qu'il en est proche. *Il faisait à peine petit jour. Le jour baisse. Jour bas. Il faut travailler à cela le jour. Cette beauté peut soutenir le grand jour.* Poétiq., *L'astre du jour, le flambeau du jour, l'astre qui donne le jour, etc.* || Prov., *Elle est belle comme le jour*, se dit D'une belle personne. || Fig., *Clair comme le jour*, se dit De ce qui est facile à comprendre, de ce qui est sans obscurité. || Fig. et fam., *C'est le jour et la nuit*, ou *C'est la nuit et le jour*, se dit De deux choses ou même de deux personnes qui diffèrent beaucoup entre elles. || Fig. et fam., *Brûler le jour*, se dit Quand on allume des flambeaux pendant qu'il fait encore jour. || Fig. et fam., *Il est jour chez lui, chez elle*, se dit en parlant D'une personne qui vient de se lever et chez laquelle on peut entrer. *Je crois qu'il n'est pas encore jour chez un tel. Il est petit jour chez lui, chez elle*, en parlant D'une personne qui ne fait que de s'éveiller. || *Demi-jour*, Clarté faible. || *Percé à jour*, Percé de part en part, en sorte qu'on voie le jour au travers. Dans un sens analogue, *Broderie à jour*, et *Points à jour.* || *Cet édifice, cette maison est à jour, tout à jour*, se dit D'un édifice, d'une maison dont les portes et les fenêtres ne sont pas encore placées, ou n'existent plus. || Poétiq., *Voir le jour*, Être né, vivre. *Depuis que je vois le jour. Mettre au jour*, Donner la naissance. *Perdre le jour*, Mourir. *Etc.* || *Voir le jour*, se dit aussi, figurément, Des choses qu'on expose au jour, qu'on retire du lieu où elles étaient cachées, enfouies. *Il y a bien des années que ce meuble n'a pas vu le jour.* On le dit quelquefois en parlant De la publication des ouvrages d'esprit. *Ce livre n'a vu le jour qu'après la mort de son auteur.* || Fig., *Mettre un livre, un ouvrage au jour*, Le faire imprimer, le rendre public. || Fig., *Mettre une chose au jour, au grand jour*, La divulguer, la rendre publique. On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Le grand jour de la publicité, le grand jour de l'impression.* || JOUR, se dit quelquefois de Toute autre clarté que celle du jour. *Le jour artificiel que donnent les bougies.* || Fig., *Rien n'est plus propre à jeter du jour sur ces questions.* || JOUR, se dit particulièrement de La manière dont un objet est frappé par la lumière. *Mettre une chose à un jour convenable.* || *Faux jour*, Lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. || *Mettre quelque chose dans son jour*, Le placer à un jour convenable, de manière qu'on puisse le bien voir. || JOUR, s'emploie fig., dans le sens qui précède. || *Une chose qui s'offre sous un jour favorable.* || JOUR, en peinture, se dit de L'imitation de la lumière qui se répand sur les objets représentés dans un tableau. *Dans ce tableau le jour vient d'en haut.* || *Placer, mettre un tableau à son jour*, Le placer de manière que le jour de l'endroit où on l'expose vienne du même côté que le jour par lequel les objets représentés par le tableau paraissent éclairés. || JOUR, se dit également, en peint., surtout au plur., Des touches les plus claires d'un tableau. *Les jours sont bien entendus et bien ménagés dans ce tableau.* || JOUR, se dit encore Des fenêtres, des ouvertures qu'on fait aux bâtiments, pour qu'ils puissent recevoir le jour. *Des jours bien ménagés.* || *Tirer du jour d'un certain côté*, Pratiquer de ce côté une fenêtre, une ouverture. || En jurispr., *Jour de coutume*, Jour, fenêtre que le propriétaire d'une maison fait ouvrir dans un mur non mitoyen. *Jour de servitude*, Ouverture ou fenêtre faite dans un mur, en vertu d'un titre, d'une convention particulière. *Jour de souffrance*, Ouverture ou fenêtre donnant sur la propriété d'un voisin qui le souffre ou qui l'a permis. || JOUR, se dit pareillement de Certaines ouvertures par où le jour, l'air peut passer. *Ces planches ne sont pas bien jointes, il y a du jour entre-deux.* || *Se faire jour*, Se faire ouverture et passage. *Il s'est fait jour au travers des ennemis.* Fig., *Tôt ou tard la vérité se fait jour.* || JOUR, figur., Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. *Si je vois jour à cette affaire.* || JOUR, Certain espace de temps par lequel on divise les mois et les années. Proprement, L'espace de vingt-quatre heures, que l'on appelle *Jour civil*, et qui se prend, parmi nous, d'un minuit à l'autre; mais on le dit souvent aussi Du temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil, et que l'on nomme par opposition *Jour naturel.* || *Le saint du jour. Les nouvelles du jour. Jour ouvrable, maigre. Le jour de ses noces. Un jour de marché. Il vient ici tous les jours. Tous les deux jours. Mettre un habit à tous les jours. Il n'a plus que quelques jours à vivre. Prendre un jour. A jour préfix. Je l'attends de jour en jour. D'un jour à l'autre. Il est mort un an après sa femme jour pour jour. Souhaiter le bon jour à quelqu'un.* On écrit plus ordinairement *Bonjour*, en un seul mot. *Voyez* BONJOUR. || Il se dit quelquefois par rapport à la saison, à l'état de l'atmosphère, de la température. *Un jour de printemps.* || *Jour astronomique*, L'espace de vingt-quatre heures solaires moyennes, compté d'un midi à l'autre. || *Jours complémentaires*, s'est dit, dans le calendrier républicain, Des cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année, pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou de trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours. || *Les beaux jours*, Les premiers jours du printemps. || Fig., *Les beaux jours*, Le temps de la première jeunesse, ou Les temps les plus heureux de la vie. || *Les jours gras*, signifie particulièrement, Les derniers jours du carnaval, qui sont le jeudi, le dimanche, le lundi et le mardi. || *Un bon jour*, Un jour de grande fête. || Prov., *Bon jour, bonne œuvre*, se dit en parlant d'Une bonne action faite en un jour solennel. On le dit plus ordinairement par ironie. || Pop., *Faire son bon jour*, Faire ses dévotions, recevoir la communion. || Fam., *C'est aujourd'hui son mauvais jour*, Il a aujourd'hui un accès de la maladie, de la mauvaise humeur, ou de la mélancolie, etc., à laquelle il est sujet. On dit de même : *C'est son jour de fièvre, de mélancolie, de bonne humeur, etc. Avoir de bons et de mauvais jours.* || *Jours de barbe*, Les jours où l'on a l'habitude de se faire la barbe. *Jour de médecine*, Le jour où une personne malade prend médecine. *Etc.* || *Jour critique*, Jour où il arrive ordinairement quelque crise, dans certaines maladies. On

le dit aussi Des jours où les femmes ont leurs règles. || *Prendre le jour de quelqu'un*, Prendre le temps, le moment qui lui convient. || Fam., *Gagner sa vie au jour la journée, vivre au jour le jour*, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail. || Prov. et fig., *Vivre au jour le jour, au jour la journée*, S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance. || Fig., *Faire du jour la nuit et de la nuit le jour*, Dormir le jour et veiller la nuit. || Fig. et fam., *Le saint du jour*, se dit d'Un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Fig., *Le goût du jour*, Le goût qui règne présentement. On dit dans un sens analogue : *Un homme du jour. La curiosité du jour. Etc.* || *Être à son dernier jour*, Être au jour, au moment où l'on doit mourir. On dit dans le même sens : *Jusqu'à mon dernier jour. Son dernier jour approche. Etc.* || En t. de comm., *Se mettre à jour*, Mettre toute sa correspondance, tous ses comptes en règle. On dit aussi, *Être à jour.* || *Tous les jours*, signifie quelquefois, De jour en jour. *Il devient tous les jours plus intraitable.* || Adverb., *Un jour*, se dit d'Une époque indéterminée dans le passé ou dans l'avenir. *Un jour que je me promenais.* || Fam., *Un beau jour*, Un certain jour. || En t. de comm., *Jours de faveur*, ou *Jours de grâce*, Dix jours de délai qu'on accordait autrefois à celui sur lequel une lettre de change était tirée. || En style de l'Écriture sainte, *L'ancien des jours*, Dieu. *Mourir plein de jours*, Mourir très-vieux. || Jour, se dit quelquefois, figur., d'Un temps plus ou moins long, pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'écoule ou s'est écoulé. *Ce bonheur n'a duré qu'un jour.* || Jours, au pluriel, se dit quelquefois d'Une certaine durée, d'une certaine époque, par rapport à ce qui s'y passe, aux événements qui la remplissent. *Aux premiers jours du monde. Les jours de notre enfance.* || Il signifie plus particulièrement, La vie, l'existence. *A la fin de nos jours. Je tremblais pour vos jours. Nous ne verrons point cela de nos jours.*

JOURNAL. adj. m. Qui est relatif à chaque jour. Il ne se dit guère que dans cette locut., *Livre journal*, Registre où l'on écrit, jour par jour et de suite, ce qu'on a reçu ou payé, acheté ou vendu, etc. || Journal, substant., Relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque endroit, en quelque affaire, etc. *Journal d'un voyage.* || Particulièrement, Ouvrage quotidien ou périodique qui se publie par feuilles, par numéros, et qui fait connaître, soit par de simples annonces, soit par des articles raisonnés, les nouvelles politiques, scientifiques et littéraires, les ouvrages nouveaux, etc. || Journal, Ancienne mesure de terre, en usage encore dans certains départements.

JOURNALIER, IÈRE. adj. Qui se fait chaque jour. || *Occupation journalière.* || Inégal, qui est sujet à changer. || Journalier, subst., Homme qui travaille à la journée.

* Journalisme. s. m. Fonction, influence des journalistes.

JOURNALISTE. s. m. Celui qui fait, qui rédige un journal, qui travaille, comme rédacteur, à un journal.

JOURNÉE. s. f. L'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève, jusqu'à l'heure où l'on se couche. *Il a bien employé la journée.* || Famil., *Vivre au jour la journée*, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail. Prov. et fig., S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance. || Journée, Travail d'un ouvrier pendant un jour. *Un homme de journée.* || Fig. et fam., *Mentir à la journée*, Avoir l'habitude de mentir. || Journée, Le salaire qu'on donne à un ouvrier pour le payer du travail qu'il a fait pendant un ou plusieurs jours. *Il a bien gagné sa journée.* || Le chemin qu'on fait d'un lieu à un autre, dans l'espace d'une journée. *Il marchait à grandes journées.* || Journée, Un jour de bataille, ou La bataille même. *Ce fut une grande journée. La journée mémorable de Fontenoy, de Marengo, etc.*

JOURNELLEMENT. adv. Tous les jours, chaque jour.

JOUTE. s. f. (lat. *juxtà*, contre.) Combat à cheval d'homme à homme avec la lance. || *Joute sur l'eau*, Espèce de divertissement dans lequel deux hommes, placés chacun sur l'avant d'un batelet, tâchent de se faire tomber dans l'eau, en se poussant l'un l'autre avec de grosses lances, au moment où les bateaux s'approchent. || Joute, se dit aussi en parlant de certains animaux qu'on fait combattre les uns contre les autres.

JOUTER. v. n. Combattre avec des lances l'un contre l'autre. || *Faire jouter des coqs, des cailles*, Les faire combattre. || Jouter, fig., Discuter.

JOUTEUR. s. m. Celui qui joute. || Fam., *C'est un rude jouteur*, C'est un homme avec lequel il ne fait pas bon se mesurer. On le dit au propre et au figuré.

JOUVENCE. s. f. (lat. *juventus*, jeunesse.) Jeunesse. Il n'est usité que dans cette locution, *La fontaine de Jouvence*, Fontaine fabuleuse qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir.

JOUVENCEAU. s. m. Jeune homme qui est encore dans l'adolescence. On ne le dit que par plaisanterie.

JOUVENCELLE. s. f. Jeune fille. *Une aimable jouvencelle.* Il est vieux, mais on l'emploie quelquefois encore dans le style badin.

JOUXTE. préposition. (lat. *juxtà*, proche.) Vieux mot qui signifie, Proche, et Conformément à.

JOVIAL, ALE. adj. (lat. *jocaliter*, gaiement.) Gai, joyeux. Il est fam. et n'a point de pluriel au masculin.

JOYAU. s. m. Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, qui sert à la parure des femmes. || En jurispr., *Bagues et joyaux*, Les pierreries, perles et autres semblables objets de prix qui appartiennent à une mariée, et que son contrat de mariage lui donne le droit de reprendre après la mort de son mari. || *Les joyaux de la couronne*, Les joyaux qui appartiennent à la couronne.

JOYEUSEMENT. adv. (lat. *jocus*, gaieté.) Avec joie.

JOYEUSETÉ. s. f. Plaisanterie, mot pour rire. On ne le dit guère que par raillerie. Fam.

JOYEUX, EUSE. adj. Qui a de la joie, qui est rempli de joie. || *Mener une vie joyeuse, mener joyeuse vie*, Vivre dans les plaisirs, se livrer au plaisir. || Fam., *Bande joyeuse*, Compagnie de gens qui ne cherchent qu'à se réjouir. || Joyeux, Qui exprime la joie. *Des chants joyeux.* || Qui donne, qui inspire de la joie. *Une joyeuse nouvelle.* || *Le droit de joyeux avénement*, se disait d'Un impôt qu'on payait autrefois au roi de France lors de son avénement au trône.

JUBÉ. s. m. (lat. *jube*, ordonne.) Espèce de tribune, lieu élevé dans une église en forme de galerie, et qui est ordinairement entre la nef et le chœur. || Prov. et fig. *Venir à jubé*, Se soumettre après résistance.

JUBILAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *jubila*, cris

de joie.) Qui appartient au jubilé. || Il est quelquefois synonyme de *Jubilé*, adj. *Docteur jubilaire*. Voyez ci-après JUBILÉ.

JUBILATION. s. f. Réjouissance. *Avoir un air de jubilation*. Fam.

JUBILÉ. s. m. C'était, chez les Juifs, dans la loi de Moïse, Une solennité publique qui se célébrait de cinquante ans en cinquante ans, et lors de laquelle toutes sortes de dettes étaient remises, tous les héritages restitués aux anciens propriétaires, et tous les esclaves rendus à la liberté. || Il signifie, dans la religion catholique, Une indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions. || *Faire son jubilé*, Faire toutes les pratiques de dévotion ordonnées par la bulle du jubilé. || JUBILÉ, adj., se dit D'un religieux, d'un chanoine, d'un docteur qui a cinquante ans de profession, de service, de doctorat.

JUCHER. v. n. (lat. *jugum*, bâton transversal.) Il se dit Des poules, et de quelques autres oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche pour dormir. || Il s'emploie, dans le même sens, avec le pronom personn. *Quand les poules se juchent*. || Il se dit, fig. et popul., D'une personne logée très-haut, ou placée dans un lieu élevé et peu convenable. *Où est-il allé se jucher?* || JUCHÉ, ÉE. participe. || En t. d'art vétérinaire, *Cheval juché*, Cheval dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche et repose sur la pince. On dit plutôt *Bouleté*, lorsqu'il s'agit des pieds de devant.

JUCHOIR. s. m. L'endroit où juchent les poules.

JUDAÏQUE. adj. des 2 genres. (lat. *judaicus*, judaïque.) Qui appartient aux Juifs. || En t. d'hist. nat., *Pierres judaïques*, Pierres que l'on trouve en Judée, en Palestine, en Silésie, etc., et qui ressemblent à des olives.

JUDAÏSER. v. n. Suivre et pratiquer en quelques points les cérémonies de la loi judaïque.

JUDAÏSME. s. m. La religion des juifs.

JUDAS. s. m. On ne le met point ici comme nom propre du disciple qui trahit JÉSUS-CHRIST, mais seulement à cause de son emploi dans le sens de Traître. Fam. || Prov. et fig., *Baiser de Judas*, Le baiser d'un traître. || JUDAS, fig., Petite ouverture pratiquée à un plancher, pour voir ce qui se passe au-dessous.

JUDELLE. s. f. t. d'hist. nat. Sorte d'oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI. Expression latine, dont on se sert au palais dans cette locution, *Caution* judicatum solvi, La caution qu'on peut obliger un étranger à fournir lorsqu'il veut intenter une action devant les tribunaux de France contre un Français.

JUDICATURE. s. f. (lat. *judicare*, juger.) État, condition, profession du juge, de toute personne employée à l'administration de la justice.

JUDICIAIRE. adj. des 2 genres. Qui est relatif à la justice, à l'administration de la justice. || Qui se fait en justice, par autorité de justice. *Acte judiciaire*. || *Témoin judiciaire*, se dit de Toute personne appelée à déposer en justice. || *Combat judiciaire*, Manière de procéder en justice, qui consistait à soutenir son droit en se battant contre son adversaire. || En rhétorique, *Genre judiciaire*, Celui des trois genres d'éloquence par lequel on accuse ou l'on défend. || *Astrologie judiciaire*, L'art prétendu de connaître l'avenir par l'observation des astres.

JUDICIAIRE. s. f. La faculté de juger. Fam.

JUDICIAIREMENT. adv. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT. adv. Avec jugement, d'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE. adj. Qui a le jugement bon. || Fait avec jugement. *Réflexion judicieuse*.

JUGE. s. m. Celui qui juge, qui a le droit et l'autorité de juger. *Le juge suprême. Les juges d'un concours*. || Particulièrement, Homme préposé par autorité publique pour juger, pour rendre la justice aux particuliers. *Procéder par-devant tel juge. Personne n'est bon juge dans sa propre cause*. || Il se dit quelquefois, collectiv. et absol., pour Tribunal. *Renvoyer devant le juge*. || *Juges de rigueur*, Les juges qui doivent prononcer selon la rigueur de la loi; à la différence Des arbitres, qui peuvent se décider d'après l'équité naturelle. || *Juges naturels*, Ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, suivant leur qualité et l'espèce de la cause. || *Juge délégué*, Celui qui était commis pour connaître d'une affaire particulière. Il se disait par opposition à *Juge permanent*. || *Juge-commissaire*, Juge désigné par le tribunal dont il fait partie pour procéder à certaines opérations, et en faire son rapport, s'il y a lieu. || *Juge d'instruction*, Magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices, et faire arrêter et interroger les prévenus. || *Juge de paix*, Magistrat principalement chargé de juger sommairement, sans frais, et sans ministère d'avoués, les contestations de peu d'importance, et de concilier, s'il se peut, les différends dont le jugement est réservé aux tribunaux civils ordinaires. || *Grand juge*. Titre qu'on donnait, sous l'empire, au ministre de la justice. || JUGE, se dit de Toute personne choisie pour prononcer sur un différend, ou au jugement, à l'opinion de laquelle on s'en rapporte sur quelque chose. *Il vous a reconnu pour juge. Je vous en fais juge*. || Il se dit, par extens., de Celui qui est capable de juger d'une chose. *Vous n'êtes pas bon juge en poésie, etc.* || *Se faire, s'établir, se constituer juge de quelqu'un, de quelque chose*, Prétendre avoir le droit de juger, se croire capable de juger. || Prov., *De fou juge brève sentence*, Les ignorants décident sans examiner. || JUGE, se dit fig., dans un sens analogue à celui qui précède, en parlant Des sens, de la conscience, etc. *La conscience est juge de la moralité des actions*. || JUGE, se dit de Certains magistrats suprêmes qui gouvernèrent le peuple juif, durant la période qui commence à la mort de Josué et qui finit à la naissance de Samuel. || *Le livre des Juges*, ou simplement, *Les Juges*, Le septième livre de l'Ancien Testament, qui contient l'histoire des Juifs pendant la domination des juges.

JUGEMENT. s. m. Action de juger, de prononcer une décision; ou La décision prononcée. On l'emploie surtout en t. de jurispr. *Assister au jugement d'un procès. Subir un jugement. Faire signifier un jugement*. En parlant Des cours supérieures, on dit, *Arrêt*. || *Mettre quelqu'un en jugement*, Lui faire un procès criminel. *Ester en jugement*, Être partie dans un procès. || *Jugement de Dieu*, Dessein, décret de la justice, de la providence, de la miséricorde divine. *Par un jugement de Dieu*. || *Jugement de Dieu*, se dit particulièrement de Preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, du fer chaud, etc., auxquelles on recourait anciennement pour décider certaines contestations. || *Le jugement dernier*, Le jugement par lequel Dieu jugera les vivants et les morts, à la fin du monde. On dit dans le même sens, *Le jugement universel, le grand jugement, le jugement final*; et absol., *Le jugement*, surtout dans ces locutions, *Le jour du jugement, la trompette du jugement, etc.* || *Juge-*

ment particulier, Celui par lequel Dieu juge les âmes aussitôt après la mort. || JUGEMENT, Acte de l'entendement par lequel on décide qu'il y a ou qu'il n'y a pas convenance entre deux idées. || Avis, sentiment, opinion. *Je me rends à votre jugement. Asseoir son jugement sur...* || Approbation ou condamnation de quelque action morale. *Jugement téméraire. Un jugement favorable.* || La faculté de l'entendement qui compare et qui juge. *C'est un homme de bon jugement. Sa passion lui ôte le jugement. Il a perdu le jugement.*

JUGER. v. a. Décider une affaire, un différend en qualité de juge. *Juger contre droit et raison.* || Prov. et fig., *Juger sur l'étiquette du sac*, ou absol., *sur l'étiquette*, Porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné les pièces, les raisons. || *Juger une personne*, Juger son procès. *Je serai jugé demain.* || JUGER, Décider comme arbitre, et comme étant choisi par ceux qui sont en différend. *Un coup difficile à juger.* On l'emploie, dans le même sens, avec la préposition *de*. *Regardez-nous jouer, vous jugerez des coups.* || Absol., Reconnaître la convenance ou la disconvenance de deux idées. *Dès que l'enfant est en état de raisonner et de juger.* || Se former, avoir, énoncer un avis, une opinion sur une personne ou sur une chose. *Vous jugez cet homme trop sévèrement. Juger sainement.* On l'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Ce poëte s'est jugé lui-même dans sa préface.* || Il s'emploie souvent aussi, dans le sens qui précède, avec la préposition *de*, ou un équivalent. *Juger des gens sur l'apparence. Je ne pouvais pas bien juger de la distance.* On dit dans un sens analogue : *L'œil juge des couleurs. Etc.* || Particulièrement, Décider du défaut ou de la perfection de quelque chose. *Il juge mal de ces sortes de choses.* || Décider en bien ou en mal du mérite d'autrui, de ses pensées, de ses sentiments, du motif de ses actions. *Juger mal de son prochain. Vous en jugez légèrement.* Absol. : *Ne jugez point, si vous ne voulez être jugé.* || *Juger d'autrui par soi-même*, Estimer les sentiments d'autrui par les siens. || JUGER, Conjecturer. *Je jugeai, à son air, qu'il était fort inquiet.* || Au jeu de paume, *Juger la balle*, Prévoir où la balle doit tomber; et, fig. et fam., Prévoir quel tour une affaire prendra. || JUGER, Croire, estimer que, être d'avis, d'opinion que, etc. *Si vous jugez qu'il puisse remplir cette mission.* On l'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. || Se figurer, s'imaginer. *Jugez combien je fus surpris.* || JUGÉ, ÉE. participe. || En jurispr., *La chose jugée*, se dit d'Un point de contestation qui a été jugé par les tribunaux. *Le respect dû à la chose jugée.* || *Jugement passé en force de chose jugée*, Décision qui ne peut plus être réformée par aucune voie légale, attendu que la partie condamnée ne s'est pas pourvue dans le délai fixé. || *Bien jugé, mal appelé; mal jugé, bien appelé.* Formules employées dans les arrêts, quand un juge supérieur confirme ou casse la sentence d'un juge subalterne. On dit substantiv., dans le même sens, *Le bien jugé.*

JUGULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *jugulum*, gorge.) t. d'anat. Qui appartient à la gorge. || Il se prend quelquefois subst. au fém., et se dit Des veines jugulaires. *Les jugulaires.* || JUGULAIRE, subst., se dit aussi, dans le langage ordinaire, Des mentonnières d'un shako, d'un casque, etc., qui sont de cuir, et recouvertes de lames de métal.

*JUGULER. v. a. (lat. *jugulare*, juguler.) Étrangler.

JUIF, IVE. adj. et s. (lat. *judæus*, juif.) Qui professe la religion judaïque. || Prov., *Être riche comme un juif*, Être fort riche. || *Le Juif errant*, Personnage imaginaire que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde. || Fig. et fam., *C'est le Juif errant*, se dit D'un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse. || JUIF, se dit, fig. et fam., de Celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher, et en général de Quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens injustes et sordides.

JUILLET. s. m. (lat. *julius*, juillet.) (On mouille les L.) Le septième mois de l'année.

JUIN. s. m. (lat. *junius*, juin.) Le sixième mois de l'année.

JUIVERIE. s. f. (lat. *judæus*, juif.) Quartier d'une ville habité par les juifs. || JUIVERIE, se dit, fam., d'Un marché usuraire. *C'est une vraie juiverie.*

JUJUBE. s. f. Le fruit du jujubier, qui consiste en un noyau à deux loges renfermé dans une enveloppe pulpeuse, et qui s'emploie fréquemment en médecine comme pectoral et adoucissant.

JUJUBIER. s. m. t. de botan. Arbre de la même famille que le houx et le fusain, dont le bois tortueux est armé de fortes épines.

JULE. s. m. t. d'entomologie. *Voyez* IULE.

JULE. s. m. Nom d'une monnaie qui a cours en Italie, et surtout à Rome.

JULEP. s. m. (On prononce le P.) t. de médec. Potion adoucissante que l'on administre particulièrement la nuit.

JULIENNE. adj. f. (lat. *julianus*, même signif.) t. de chronologie. Il se dit De l'année commune de trois cent soixante-cinq jours, ou bissextile de trois cent soixante-six, ainsi que De la correction qui a introduit les années bissextiles, suivant le calendrier de Jules César. || *Période Julienne*, Espace de temps qui renferme sept mille neuf cent quatre-vingts ans, et qui résulte de la multiplication des trois cycles ordinaires, c'est-à-dire, le cycle solaire, le cycle lunaire, et l'indiction.

JULIENNE. s. f. t. de botan. Genre de plantes crucifères, qui se rapprochent beaucoup des giroflées, et dont plusieurs espèces sont employées en médecine, ou cultivées dans les jardins d'agrément.

JULIENNE. s. f. t. de cuisine. Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMART. s. m. (lat. *jumentum*, bête de somme.) Animal qu'on supposait engendré soit d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une vache, soit d'un cheval et d'une vache, ou d'un taureau et d'une jument.

JUMEAU, ELLE. adj. (lat. *gemellus*, jumeau.) Il se dit De deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement. On le dit quelquefois en parlant Des animaux. *Deux chiens jumeaux.* || Il est souvent subst. *Elle accoucha de deux jumeaux.* || JUMEAU, se dit aussi Des fruits quand il s'en trouve deux joints ensemble; et alors il ne s'emploie jamais que comme adj. *Une pomme jumelle.* || *Lits jumeaux*, Deux lits de même forme et de même dimension, placés parallèlement dans la même pièce. || En t. d'anat., *Muscles jumeaux*, ou substantiv., *Jumeaux*, se dit de Deux petits muscles qui concourent au mouvement de la jambe; et, *Artères, veines jumelles, nerfs jumeaux*, de Certaines artères, etc., qui aboutissent, qui se perdent dans les muscles jumeaux.

JUMELÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit D'un sautoir, d'un chevron, de toute pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES. s. f. pl. t. de charpenterie. Il se dit de Deux pièces de bois montantes qui entrent dans la

composition d'un pressoir. || Il se dit en général, dans presque tous les arts, de Deux pièces de bois ou de métal qui sont semblables, et qui entrent dans la composition d'une machine ou d'un outil. || JUMELLES, en t. de blason, se dit de Deux petites fasces, bandes, barres, etc., parallèles, qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire. || JUMELLES, Espèce de double lorgnette, dont on se sert principalement au spectacle.

JUMENT. s. f. (lat. *jumentum*, bête de somme.) Cavale, la femelle du cheval.

JUNON. s. f. (lat. *Juno*, Junon.) t. d'astron. Planète qui est entre Vesta et Cérès, et qui fait sa révolution autour du soleil en mille cinq cent quatre-vingt-onze jours.

JUNTE. s. f. Nom qu'on donne à différents conseils, en Espagne et en Portugal.

JUPE. s. f. La partie de l'habillement des femmes qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds.

JUPITER. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'R.) t. d'astron. Planète qui est entre Pallas et Saturne, et qui fait sa révolution autour du soleil en quatre mille trois cent trente-trois jours. || JUPITER, est aussi Le nom de l'étain, en t. d'alchimie.

JUPON. s. m. Courte jupe que les femmes mettent sous les autres jupes.

JURANDE. s. f. (lat. *jurare*, jurer.) La charge de juré d'un métier, ou Le temps pendant lequel on l'exerçait. || Le corps des jurés. *La jurande était assemblée.*

JURAT. s. m. Nom que l'on donnait aux consuls ou échevins de Bordeaux.

JURATOIRE. adj. t. de jurispr. Il n'est usité que dans cette locution, *Caution juratoire*, Serment que fait quelqu'un en justice de représenter sa personne, ou de rapporter quelque chose dont il est chargé.

JURÉ, ÉE. adj. Il se disait autrefois, dans les corporations, De celui qui avait fait les serments requis pour la maîtrise. *Chirurgien juré.* || Il se disait aussi, dans les corps d'artisans, Des hommes qui étaient préposés pour faire observer les statuts et règlements à ceux de leur métier. *Les maîtres jurés.* Dans ce sens, il s'employait quelquefois substantiv. *La visite des jurés.* || JURÉ, se dit aujourd'hui, substantiv., de Chacun des citoyens appelés à prononcer sur l'existence d'un délit, d'un crime, et sur la part que l'accusé y a prise.

JUREMENT. s. m. Serment qu'on fait en vain, sans nécessité et sans obligation. || Plus ordinairement, Blasphème, imprécation, exécration. *Il fit d'horribles jurements.*

JURER. v. a. Affirmer par serment, en prenant Dieu, ou quelqu'un, ou quelque chose à témoin. *Jurer sa foi.* || Assurer, certifier une chose. *Je vous jure qu'il n'en est rien.* || Blasphémer. *Il ne fait que jurer le nom de Dieu.* || JURER, Confirmer, ratifier une chose par serment; ou S'engager par serment à quelque chose. *Jurer la paix. Jurer fidélité.* || Promettre fortement, quand même ce serait sans jurer. *Ils se sont juré une amitié éternelle.* || Résoudre fermement une chose. *Jurer la mort de quelqu'un.* || JURER, s'emploie neutr. dans le sens d'Affirmer ou de s'engager par serment. *En voudriez-vous bien jurer?* || Prov., *Il ne faut jurer de rien*, Il ne faut jamais répondre de ce qu'on fera, ni de ce qui peut arriver. || JURER, neutre, signifie aussi, Faire des serments sans nécessité, par emportement, ou par une mauvaise habitude. *Il jure à tout propos.* || Blasphémer. *Jurer comme un païen, comme un charretier.* || JURER, neutre, se dit encore fig. De deux choses dont l'union est choquante. *Le vert jure avec le bleu.* || Il se dit aussi D'un violon ou de quelque autre instrument, lorsqu'il rend un son aigre. *Un violon qui jure sous l'archet.* || JURÉ, ÉE. participe. || *Ennemi juré*, Ennemi irréconciliable et déclaré.

JUREUR. s. m. Celui qui jure beaucoup par mauvaise habitude ou par emportement.

JURI. s. m. *Voyez* JURY.

JURIDICTION. s. f. (lat. *jurisdictio*, juridiction.) Pouvoir du juge, de celui qui a droit de juger. *Usurper la juridiction. Décliner la juridiction.* || *Degré de juridiction*, Chacun des tribunaux devant lesquels une même affaire peut être successivement portée. *Cette affaire a passé par les deux degrés de juridiction.* || JURIDICTION, Le ressort, l'étendue du lieu où le juge a pouvoir de juger. *La juridiction de cette cour est fort étendue.* || Fig. et fam., *Cela n'est point de votre juridiction*, se dit À quelqu'un qui se mêle d'une chose qu'il n'entend pas. || JURIDICTION, se dit aussi, quelquefois, Des corps mêmes de judicature. *Ce juge appartient à telle juridiction.*

JURIDICTIONNEL, ELLE. adj. Qui est relatif à la juridiction.

JURIDIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *juridicus*, juridique.) Qui se fait en justice, qui est conforme à la manière de procéder en justice.

JURIDIQUEMENT. adv. D'une manière juridique.

JURISCONSULTE. s. m. (lat. *jurisconsultus*, jurisconsulte.) Celui qui est versé dans la science du droit et des lois, et qui fait profession de donner son avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE. s. f. (lat. *jurisprudentia*, jurisprudence.) La science du droit et des lois. || Particulièrement, L'ensemble des principes de droit qu'on suit dans chaque pays ou dans chaque matière. *La jurisprudence romaine. La jurisprudence commerciale.* || Il se dit de La manière dont un tribunal juge habituellement telle ou telle question. *La jurisprudence de la cour n'a jamais varié sur ce point.*

JURISTE. s. m. Celui qui écrit, qui a écrit sur les matières de droit.

JURON. s. m. (lat. *jurare*, jurer.) Certaine façon de jurer dont une personne se sert habituellement. || Toute espèce de jurement. *Lâcher un juron.* Fam. dans les deux sens.

JURY. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Juri.*) t. de jurispr. criminelle. Le corps, la réunion des jurés. Il se dit, soit de Tous les citoyens qui peuvent être jurés, soit de Tous les jurés désignés pour une session, ou seulement Des douze jurés auxquels une affaire est soumise. || *Jury d'accusation*, Jury qui décide s'il y a lieu d'admettre une accusation. *Jury de jugement*, Jury qui décide si l'accusé est coupable des faits qui lui sont imputés. *Nous n'avons en France que le jury de jugement.* || JURY, se dit de Certaines commissions chargées d'un examen particulier. *Le jury de l'exposition des produits de l'industrie.*

JUS. s. m. (lat. *jus*, jus.) Suc, liqueur que l'on tire de quelque chose, soit par pression, soit par coction, soit par préparation. *Le jus d'un gigot de mouton.* || Prov., *Le jus de la vigne, le jus de la treille*, Le vin. || *Jus de réglisse*, Le suc de la racine de réglisse préparé, soit en blanc, soit en noir.

JUSANT. s. m. t. de marine. Reflux de la marée. On dit, *Flot et jusant*, pour Flux et reflux.

JUSQUE. Préposition qui marque un certain terme au delà duquel on ne passe pas, qu'on n'excède point. (lat. *usque*, jusque.) *De Paris jusqu'à Rome. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Jusqu'à la mort.*

Ils en vinrent jusque-là qu'on crut qu'ils s'allaient battre. Jusque sur le trône. Jusqu'au revoir. On écrit quelquefois, *Jusques*, avec une *s* à la fin, quand une voyelle suit; et l'on fait sentir la liaison. *Jusques au ciel. Jusques à quand ?* || Fam., *Jusqu'à tant que*, se dit quelquefois pour Jusqu'à ce que. || Jusque, marque aussi quelque excès, quelque chose qui va au delà de l'ordinaire, soit en bien, soit en mal. *Il aime jusqu'à ses ennemis.*

JUSQUIAME. s. f. (grec *uoscuamos*, jusquiame.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Solanées, dont l'espèce commune, la *Jusquiame noire*, ou *Hanebane*, est vénéneuse, narcotique, d'une odeur désagréable, et s'emploie en médecine comme calmant.

JUSSION. s. f. (lat. *jussio*, commandement.) Commandement. Il se disait autrefois de Lettres scellées, adressées par le prince aux juges d'une compagnie supérieure, ou d'une autre, pour leur enjoindre de faire quelque chose qu'ils avaient refusé de faire.

JUSTAUCORPS. s. m. (lat *justus*, juste, *ad corpus*, au corps.) Espèce de vêtement à manches qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE. adj. des 2 genres. Équitable, qui est conforme au droit, à la raison et à la justice. Substantiv., au masc. *La science du juste et de l'injuste.* || Fondé, légitime. *Une juste colère. Un juste orgueil.* || Il se dit également Des personnes qui jugent ou qui agissent selon l'équité. *Un prince juste.* || Par exclamation, *Juste Dieu ! Juste ciel !* || Juste, Qui observe exactement les devoirs de la religion, qui unit la piété à la vertu. *Il était juste et craignant Dieu.* Dans ce sens, on l'emploie souvent comme subst. *Dieu est le protecteur du juste.* || *Le séjour, la demeure des justes,* Le paradis, le ciel. || Juste, signifie aussi, Qui est exact, ou qui s'ajuste bien, qui convient bien, qui est tel qu'il doit être. *Balance juste. La juste mesure. Comparaison juste.* || *Cette montre, cette pendule, etc., est juste,* Elle marque exactement l'heure. || Prov., *Cela est juste comme l'or,* se dit De ce qui a précisément le poids, la qualité, etc., qu'il doit avoir. || Juste, signifie quelquefois particulièrement, Qui a le caractère de la justesse et du bon sens. *Cette pensée est plus brillante que juste.* || Il signifie également, Qui apprécie bien, qui juge des choses avec exactitude. *Avoir l'oreille juste.* || Juste, Qui est plus court, plus étroit, etc., qu'il ne faut. Dans ce sens, il se dit surtout Des vêtements, et on ne l'emploie guère qu'avec les adverbes *bien, trop, etc. Ce tailleur m'a fait mon habit bien juste.* On dit adverb., *Être chaussé trop juste,* Avoir des souliers trop étroits. || Juste, se dit aussi D'une arme de jet qui porte droit au but. *Cette arbalète est juste.* || Juste, est quelquefois adverbe, et signifie, Dans la juste proportion, ou Exactement, comme il faut. *Peser juste. Il raisonne juste. Il tire juste.* || Il a la signification de Précisément. *Voilà tout juste l'homme qu'il nous faut.* || Au juste, loc. adv. Justement et précisément. Il se dit Du prix, du nombre, du poids et de la mesure. *Je vous dirai au juste ce que cela coûte.*

JUSTE. s. m. Habillement de paysanne.

JUSTEMENT. adv. Avec justice. || Dans la juste proportion, ni plus ni moins qu'il ne faut, précisément. *Vous arrivez justement à l'heure qu'il faut.*

JUSTESSE. s. f. Qualité de ce qui est juste, exact, convenable, tel qu'il doit être. *Cette balance est d'une grande justesse. La justesse d'une idée.* || La qualité qui fait apprécier les choses d'une manière exacte. *La justesse du coup d'œil.* || La manière de faire une chose avec exactitude, avec précision, sans faute ni écart. *Il chante avec justesse. Répondre avec justesse.*

JUSTICE. s. f. Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient, que l'on respecte tous les droits d'autrui. *Chacun le sien, c'est justice.* || *Justice commutative*, Celle qui regarde le commerce, les ventes, etc., et qui, dans l'échange d'une chose contre une autre, oblige à rendre autant qu'on reçoit. || *Justice distributive*, Celle par laquelle on adjuge à chacun ce qui lui appartient, on distribue les récompenses et les peines || Justice, Bon droit, raison. *Ne comptez pas tant sur la justice de votre cause.* || Le pouvoir de faire droit à chacun, de récompenser et de punir; ou L'exercice de ce pouvoir. *La justice divine. La justice aura son cours.* || *Déni de justice*, Le refus qu'un juge fait de juger. || *Faire justice de quelqu'un*, Punir, châtier, traiter quelqu'un comme il le mérite. Il se dit au propre et au figuré. *On a fait justice de ces brigands.* On dit de même, *L'opinion publique a fait bonne justice de ces impostures.* || Justice, particulièrement, L'action de reconnaître le droit de quelqu'un à quelque chose, d'accueillir sa plainte, etc.; et, dans une acception plus étendue, L'action d'accorder à une personne ce qu'elle demande et qu'il est juste qu'elle obtienne. *Faire justice à quelqu'un.* On dit à peu près dans le même sens : *Il n'y a plus de justice en ce pays.* || *Se faire justice à soi-même*, Se venger soi-même, se payer par ses mains, etc., sans avoir recours aux voies ordinaires de la justice. || Absol., *Se faire justice*, Se condamner quand on a tort. || *Rendre justice à quelqu'un, lui rendre la justice qui lui est due, etc.*, Apprécier ses bonnes qualités, sa conduite, etc. *Je lui rends justice, il a fait tout ce qu'il pouvait faire. On lui doit cette justice. Rendre justice au mérite de quelqu'un, etc.* || Justice, désigne aussi Les tribunaux, les officiers et magistrats qui sont chargés d'administrer la justice. *Un homme de justice. Appeler en justice.* Sous le nom de *Gens de justice*, sont compris quelquefois les officiers inférieurs. || Fam., *Se brouiller avec la justice*, S'exposer aux poursuites de la justice par quelque méfait. || Justice, se prend pour Juridiction. *Justice civile.* || Justice, La rectitude que Dieu met dans l'âme par sa grâce. || Il se prend, dans le style de l'Écriture, pour L'observation exacte des devoirs de la religion. *Marcher dans les voies de la justice.*

JUSTICIABLE. adj. des 2 genres. Qui doit répondre devant certains juges. || Subst. *Je ne suis pas votre justiciable.*

JUSTICIER. v. a. (Il est de quatre syllabes.) Punir quelqu'un d'une peine corporelle, en exécution de sentence ou d'arrêt. || Justicié, ée. participe.

JUSTICIER. s. m. (Il n'est que de trois syllabes.) Celui qui aime à rendre, à faire justice. || Il signifie aussi, tant adjectivement que substantivement, Celui qui a droit de justice en quelque lieu.

JUSTIFIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *justificare*, justifier.) Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, ANTE. adj. t. de théologie. Qui rend juste intérieurement.

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Qui tend, qui sert à justifier quelqu'un, ou à prouver ce qu'on avance, ce qu'on allègue.

JUSTIFICATION. s. f. Action de justifier quelqu'un, de se justifier; ou Les preuves qui servent à justifier. *Je veux travailler à ma justification.* || La preuve que l'on fait de quelque chose par titres, par

témoins, etc. *La justification d'un fait.* || En termes de l'Écriture sainte, L'action et l'effet de la grâce pour rendre les hommes justes. *La justification des hommes.* || JUSTIFICATION, en t. d'impr., La longueur des lignes.

JUSTIFIER. v. a. Montrer, prouver, déclarer que quelqu'un est innocent, qu'il ne mérite point de châtiment, de blâme. *Il a été justifié de ce crime.* On le dit également en parlant Des actions, des paroles, etc. *Je dois justifier ma conduite.* Avec le pron. pers. *Je me justifierai de ce reproche.* || Faire qu'une chose soit juste, légitime. *Il justifie, par sa conduite, la sévérité qu'on a déployée contre lui.* || Particulièrement, Prouver, faire voir qu'une chose n'était point fausse, erronée, mal fondée. *Il a justifié ma confiance.* || Montrer la vérité de ce qu'on avance, de ce qu'on allègue. *Justifier un fait.* On dit aussi, *Justifier de quelque chose*, mais seulement en termes de jurisprudence. *Il devra justifier de sa qualité.* || Donner la justice intérieure. *Dieu l'a justifié par sa miséricorde.* || JUSTIFIER, en t. d'impr., Donner à une ligne la longueur qu'elle doit avoir. *Justifier une ligne.* Absol., *Cet ouvrier justifie avec exactitude.* || JUSTIFIÉ, ÉE. participe.

JUTEUX, EUSE. adj. (lat. *jus*, jus.) Qui a beaucoup de jus.

JUXTAPOSER (SE). v. pron. (lat. *juxtà*, auprès, *ponere*, placer.) t. de physique. Il se dit Des molécules matérielles qui viennent se joindre successivement à d'autres déjà réunies en une masse sensible. || JUXTAPOSÉ, ÉE. participe.

JUXTAPOSITION. s. f. t. de physique. Action des molécules qui se juxtaposent.

KAL

K. s. m. Lettre consonne, la onzième de l'alphabet. On la nomme *Ka* suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ke* suivant la méthode moderne. || Cette lettre ne s'emploie guère que dans quelques noms propres, comme *Stockholm*, *Locke*, *etc.*, et dans quelques mots tirés du grec ou des langues étrangères.

KABAK. s. m. t. de relation. Nom que les Moscovites donnent à une espèce d'estaminet où l'on vend du vin, de la bière, de l'eau-de-vie, des cartes, etc.

KABIN. s. m. t. de relation. Mariage en usage chez les mahométans, par lequel un homme épouse une femme pour un temps limité.

KAHOUANNE. s. f. Espèce de tortue dont l'écaille s'emploie dans les ouvrages de marqueterie.

KAKATOËS. s. m. (On prononce *Kakatoua*. Quelques personnes disent, par corruption, *Katakoua*.) t. d'hist. nat. Sorte de perroquet remarquable par une huppe formée de longues plumes, jaunes ou rouges, qui se couchent et se redressent au gré de l'oiseau.

*KALÉIDOSCOPE. s. m. (grec *kalos*, beau, *eidos*, forme, *scopëin*, voir.) Cylindre opaque dans la longueur duquel trois verres sont disposés en prisme, de manière à varier à l'infini l'aspect de ce qu'on met dans l'objectif.

KALI. s. m. t. de botan. Nom que les Arabes donnent a la soude. Il se dit particulièrement, en français, d'Une espèce de soude à feuilles épineuses qui croît abondamment sans culture sur les bords de la mer, dans les parties méridionales de l'Europe.

KAMICHI. s. m. t. d'hist. nat. Grand oiseau nom de l'ordre des Échassiers, dont la tête est ornée d'une espèce de casque, et dont les ailes sont armées d'éperons.

KAN. s. m. t. de relation. Prince, commandant chez les Tartares, les Persans, etc. || KAN, Lieu où les caravanes se reposent. *Nous atteignîmes le kan avant la nuit.*

KANDJAR. s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent, *Kangiar*.) Sorte de poignard à lame très-large, dont se servent les Asiatiques et les Africains.

KANGUROO. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède de la Nouvelle-Hollande, remarquable par le volume de sa queue, sur laquelle il s'appuie en sautant, et par l'extrême longueur de ses membres postérieurs.

KAOLIN. s. m. Nom chinois d'une terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KARABÉ. s. m. *Voyez* CARABÉ.

KARAT. s. m. *Voyez* CARAT.

KARATA. s. m. Espèce d'aloès qui croît en Amérique, et dont les sauvages tirent une sorte de fil qui leur sert à faire de la toile, des filets, etc. || Autre espèce d'aloès fort commune aux Antilles et à la Jamaïque, dont le fruit, assez semblable à une prune, est d'un goût aigre-doux fort agréable.

KARMESSE. s. f. *Voyez* KERMESSE.

KATAKOUA. s. m. *Voyez* KAKATOËS.

KÉRATOPHYTE. s. m. (grec *kéras*, corne, *phyton*, plante.) Nom donné par les anciens naturalistes à toute production polypeuse dont la substance est transparente comme la corne.

KERMÈS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'hist. nat. Espèce de cochenille qui vit sur un petit chêne vert, et qui donne une belle teinture écarlate. Par opposition au sens qui suit, on dit, *Kermès animal.* || KERMÈS, Préparation rouge d'antimoine, qui est souvent employée en médecine comme expectorante, et qu'on nomme vulgairement *Poudre des chartreux.* Par opposition au sens qui précède, on dit, *Kermès minéral.*

KERMESSE ou KARMESSE. s. f. Nom qu'on donne, en Hollande et dans les Pays-Bas, à des foires annuelles qui se célèbrent avec des processions, et avec des mascarades, des danses et autres divertissements.

KILOGRAMME. s. m. (grec —, *gramma*, gramme) Poids de mille grammes, équivalant à un peu plus de deux livres de l'ancien poids de marc. On dit souvent par abréviation, dans le commerce, *Kilo.*

KILOLITRE. s. m. (grec —, *litron*, livre.) Mesure de capacité, qui contient mille litres.

KILOMÈTRE. s. m. (grec —, *métron*, mesure.) Mesure itinéraire de mille mètres, qui vaut environ cinq cents toises, ou un quart de lieue ancienne.

KING. s. m. Il se dit Des livres sacrés des Chinois, contenant la doctrine et la morale de Confucius.

KININE. s. f. *Voyez* QUININE.

KINO. s. m. Substance dure, opaque et d'un rouge foncé, qui s'emploie souvent en médecine comme tonique, et qui est fournie par un arbuste de la même famille que le caféier et le quinquina.

KIOSQUE. s. m. (Mot turc.) Il se dit de Certains pavillons dont on décore les jardins, les parcs, et qui sont dans le goût oriental.

KIRSCH-WASSER. s. m. (Mot allemand.) Espèce d'eau-de-vie obtenue par distillation du suc

des cerises sauvages. On dit souvent, par abréviation, *Kirsch*.

KLEPHTE. s. m. *Voyez* CLEPHTE.

KNOUT. s. m. (On prononce le T.) Supplice usité en Russie, qui consiste à frapper le dos du patient avec un fouet dont les coups emportent la chair. || Il se dit Du fouet même.

KOPECK. s. m. Monnaie de cuivre, en usage dans la Russie, et qui vaut à peu près quatre centimes de France.

KORAN. s. m. *Voyez* CORAN.

KOUAN. s. m. t. de botan. Plante dont la graine sert à faire du carmin.

KREUTZER. s. m. Monnaie d'Allemagne, qui est la soixantième partie du florin.

KURTCHIS. s. m. pl. t. de relation. Il se dit, chez les Persans, d'Un corps de cavalerie composé de l'ancienne noblesse.

KYNANCIE. s. f. t. de médec. *Voyez* CYNANCIE.

KYRIELLE. s. f. Litanie. Peu usité dans ce sens. || Fig. et fam., Longue suite de choses ennuyeuses ou fâcheuses. *Une kyrielle d'invectives.*

KYSTE. s. m. (grec *kystis*, vessie.) t. de chirur. Membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs ou autres matières contre nature.

KYSTIQUE. adj. des 2 genres. t. de chir Qui appartient, qui a rapport au kyste.

KYSTOTOME. s. m. *Voyez* CYSTOTOME.

KYSTOTOMIE. s. f. *Voyez* CYSTOTOMIE.

LA

L. s. f. et m. Consonne, la douzième lettre de l'alphabet. || On la nomme *Elle*, fémin. suivant la méthode ancienne et usuelle, et *Le*, masc. suivant la méthode nouvelle. || Cette lettre se prononce mouillée, quand elle est double, et qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, comme dans ces mots, *Travailler, veiller, fouiller;* Dans quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme dans ceux-ci, *Fille, briller,* et dans plusieurs autres qui seront indiqués en leur lieu. Dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *ueil* et *ouil*, comme *Travail, réveil, cercueil, œil, fenouil;* et dans quelques autres qui fininissent par *il*, comme *Péril, mil,* lorsqu'il signifie *millet.* || Dans quelques mots, comme *Vil, subtil, puéril, etc.*, on fait sonner l'*l;* on ne la fait point sonner dans quelques autres, tels que *Sourcil, outil, baril.*

LA. (ital. *la*, même signif.) article des noms féminins. *Voy.* LE.

LA. pronom relatif. *Voy.* LE.

LÀ. adv. démonstr. Il se dit d'un lieu qu'on désigne d'une manière expresse. *C'est là qu'il demeure. Halte là!* || Il se dit aussi d'Un lieu considéré comme différent de celui où l'on est; et, dans ce sens, il est opposé à *Ici. D'ici là, nous comptons deux lieues.* || Il se dit de même en parlant Du temps. *Revenez demain; d'ici là, j'aurai arrangé votre affaire.* || Il se joint à quelques adverbes de lieu, et il les précède toujours. *Là-haut. Là-bas.* || *Çà et là*, De côté et d'autre. *Les fuyards erraient çà et là.* || LÀ, se met souvent à la suite des pronoms démonstratifs et des noms, pour leur donner une désignation plus précise. *Celui-ci, celui-là. En ce temps-là. Cet homme-là?* || LÀ, n'est employé quelquefois que par une espèce de rédondance, et pour donner plus de force au discours. *Que dites-vous là?* || LÀ, dans le style familier, s'emploie explétivement, pour insister sur quelque circonstance. *Il viendra me demander, peut-être, un grand homme sec, là, qui me sert de témoin.* || LÀ, à la suite de certains verbes, À ce point, à ce parti, à cette chose. *S'en tenir là. En venir là, etc.* Voyez les verbes TENIR, VENIR, etc. || LÀ, se joint quelquefois aux prépositions *De, par* et *jusque.* || *De là.* || De ce lieu-là, de ce point-là. *Ôtez-vous de là. A quelques pas de là.* — En parlant du temps, de la durée. *A quelques jours de là.* — *De là*, au sens moral, signifie, De cette cause-là, de cette chose-là. *De là sont venues les guerres civiles. Que voulez-vous inférer de là?* || *De-là* ou *Delà*. préposit. *Voyez* DELÀ. || *Par là*, Par ce lieu là, par ce point là. *Allez par là. Vous arriverez par là.* || *Par là*, au sens moral, Par ce parti par ce moyen, par ces paroles. *Il faut en passer par là. Par là vous êtes sûr de réussir. Qu'entendez-vous par là?* || *Par-ci, par là*, En divers endroits indéterminément. *L'impression de ce livre est assez soignée; il y a pourtant des fautes par-ci par-là.* || *Jusque-là*, Jusqu'à ce lieu. *Reculez jusque-là.* — *Jusque-là*, Jusqu'à ce temps. *Vous différerez jusque-là.* — Au sens moral. *Quoi! il a pu vous insulter jusque-là!*

LA LÀ. fam., espèce d'interjection, qu'on emploie tantôt pour apaiser, pour consoler, tantôt pour réprimer, pour menacer. *La la, rassurez-vous, il n'y a rien à craindre. La la, monsieur, nous nous retrouverons.*

LA. s. m. (A est long.) t. de musique. La sixième note de la gamme; le nom du signe qui représente cette note. || *Donner le la*, Faire sonner le *la* sur son instrument, afin qu'un autre musicien puisse mettre le sien à l'unisson. Dans un sens analogue, *Prendre le la.* || LA, La troisième corde de quelques instruments. *Remettez un la à ce violon.*

LABARUM. s. m. (lat. *labarum*, même signif.) (On prononce *Labarome.*) L'étendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de J. C.

*LABBE. s. m. Labe *ou* stercoraire, Oiseau aquatique, espèce de mouette.

LABEUR. s. m. (lat. *labor*, travail.) Travail pénible et suivi. *Vivre de son labeur.* Il n'est guère usité que dans la poésie et dans le style soutenu. || LABEUR, t. d'impr., Ouvrage considérable et tiré à grand nombre.

* LABEURER. v. n. Opérer. *En peu d'heures Dieu labeure :* proverbe.

LABIAL, ALE. adj. (lat. *labia*, lèvres.) Qui a rapport aux lèvres. *Articulation labiale.* || *Lettre labiale*, substantivement, *Labiale*, Lettre qui se prononce avec les lèvres. *B, P, F, V, M, sont des consonnes labiales, sont des labiales.*

* LABIATION. s. f. État d'une fleur labiée.

LABIÉ, ÉE. adj. t. de botan. Il se dit de Certaines plantes dont la fleur est découpée en forme de lèvres, et De la fleur même de ces plantes. *Plante labiée. Fleur labiée. Calice labié.* || Il s'emploie très-souvent comme subst., au fém. *La famille des labiées.*

LABILE. adj. des 2 genres. (lat. *labilis*, sujet à tomber.) Sujet à manquer. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Il a la mémoire labile.*

LABORATOIRE. s. m. (lat. *laborare*, travailler.) Local disposé pour y exécuter les opérations de la chimie. || Atelier, où les distillateurs, confiseurs, limonadiers, etc., font leurs préparations.

LABORIEUSEMENT. adv. Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE. adj. Qui travaille beaucoup,

qui aime le travail. *Un esprit laborieux.* || Pénible, qui coûte beaucoup de travail, de fatigues, d'efforts. *Longues et laborieuses recherches. Accouchement laborieux.*

LABOUR. s. m. Façon qu'on donne aux terres en les labourant. *Labour superficiel, léger, profond. Chevaux de labour.*

LABOURABLE. adj. des 2 genres. Propre à être labouré. *Terres labourables.*

LABOURAGE, s. m. L'action de labourer la terre. *Instruments de labourage.*

LABOURER. v. a. Remuer, retourner la terre avec la charrue, la bêche ou la houe, etc. *Labourer un champ.* || Il s'emploie aussi absolument. *Labourer avec des bœufs.* || LABOURER, se dit, par analogie, De certains animaux et des choses qui font sur la superficie de la terre à peu près le même effet. *Les taupes ont labouré tout mon jardin. Le canon a labouré ce champ.* || LABOURER, fig. et fam., Avoir beaucoup à souffrir. *Il aura bien à labourer avant de parvenir à son but.* || LABOURÉ, ÉE, participe. *Champ labouré. Terres labourées.*

LABOUREUR. s. m. Celui dont l'état est de labourer la terre.

* LABRE. s. m. Genre de poissons thoraciques.

LABYRINTHE. s. m. (grec *labyrinthos*, labyrinthe.) t. d'antiq. Édifice composé d'un grand nombre de chambres et de galeries dont la disposition était telle, que ceux qui s'y engageaient parvenaient difficilement à en trouver l'issue. || LABYRINTHE, t. de jardin., Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées, qu'on s'y peut égarer facilement. || Fig., Un grand embarras. *Il est engagé dans un labyrinthe fâcheux.* || LABYRINTHE, t. d'anat., La cavité intérieure de l'oreille.

LAC. s. m. (lat. *lacus*, lac.) Grande étendue d'eau environnée par les terres.

LACER. v. a. (lat. *laqueus*, lacs.) Serrer avec un lacet. *Lacer un corset. Lacer une femme.* || LACÉ, ÉE, participe.

LACÉRATION. s. f. (lat. *lacerare*, mettre en pièces.) t. de jurispr., Action de lacérer un écrit, un livre.

LACÉRER, v. a. Déchirer. Il ne se dit guère qu'en parlant du papier. *Ce livre fut lacéré et brûlé par arrêt du parlement.* || LACÉRÉ, ÉE, participe.

LACERNE. s. f. (lat. *lacerna*, même signif.) t. d'antiq. rom. Habit grossier qui ne fut d'abord en usage que pour la campagne, et dont ensuite on se servit à la ville pour se garantir de la pluie.

LACERON. s. m. *Voy.* LAITERON.

* LACERT. s. m. (lat. *lacertus*, lézard.) Poisson de mer.

LACET. s. m. (lat. *laqueus*, lacs.) Cordon plat ou rond, ferré par un bout ou par les deux bouts, qu'on passe dans des œillets pour serrer une partie de vêtement quelconque et principalement les corsets des femmes. *Coupez-lui son lacet.* || Lacs avec lequel on prend les perdrix, les lièvres, etc. *Tendre un lacet.* || Fig. au plur., il signifie, Piéges, embûches. *Je me suis laissé prendre aux lacets de cet intrigant.*

LÂCHE. adj. des 2 genres. (lat. *laxus*, lâche.) Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré. *Une corde un peu lâche.* || *Ventre lâche*, Ventre trop libre. || *Temps lâche*, Temps mou. || Fig., *Style lâche*, Style qui manque de concision. || LÂCHE, fig., Qui manque de vigueur et d'activité. *Vie lâche et efféminée.* || Qui manque de courage. *Ce soldat est lâche. Il a fait une action bien lâche.* || LÂCHE, substantiv., Poltron. *C'est un lâche.* || Fam., *C'est un grand lâche*, C'est un homme très-mou, très-paresseux.

LÂCHEMENT. adv. Mollement. *Il travaille bien lâchement.* || LÂCHEMENT, Sans cœur et honteusement. *Trahir lâchement son ami.*

LÂCHER. v. a. Détendre, desserrer quelque chose. *Cette corde est trop tendue, lâchez-la un peu. Les pruneaux lâchent le ventre.* || t. de manége, *Lâcher la bride, la main à un cheval*, Lui tenir la bride moins courte. || Fig. et fam., *Lâcher la main, la gourmette à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. *Lâcher la bride à ses passions.* || A certains Jeux de cartes, *Lâcher la main*, La laisser aller à un autre, quoiqu'on ait de quoi la lever. || Fig. et famil., *Lâcher la main*, Diminuer du prix qu'on demandait d'une chose. || *Lâcher pied*, Reculer. || Fig., *Lâcher pied*, Céder, montrer de la faiblesse. || LÂCHER, Laisser échapper. *Lâcher un prisonnier. Lâcher un oiseau. Lâcher sa proie. Lâcher un âne dans un pré.* Fig., *Il a lâché une parole qu'il voudrait bien avoir retenue.* || *Lâcher prise*, Laisser aller ce qu'on tenait avec force. Fig., Cesser une dispute. || *Lâcher les chiens*, Les laisser courre après la bête. || Fig. et fam., *Lâcher une personne après une autre*, La mettre à sa poursuite. *Lâcher les huissiers après un débiteur.* || *Lâcher une écluse. Lâcher les eaux.* || *Lâcher le robinet d'une fontaine*, Le tourner de manière que l'eau s'échappe. || *Ce malade lâche tout sous lui*, Il ne peut retenir ses excréments. || Fam., *Lâcher de l'eau*, Uriner. *Lâcher un vent*, Laisser échapper un vent par en bas. || *Lâcher un coup de fusil, de pistolet, de canon*, Faire partir ces armes, en tirer un coup. || Pop., *Lâcher un coup*, Donner un coup. *Il lui lâcha un soufflet.* || LÂCHER, avec le pronom personnel, Se détendre. *Un ressort qui se lâche.* || Fig., Tenir des propos indiscrets. *Il se repentit de s'être tant lâché devant eux.* || LÂCHER, neutre, S'échapper, se détendre. *Prenez garde que la corde ne lâche.* || LÂCHÉ, ÉE, participe.

LÂCHETÉ. s. f. Défaut de courage. || Action basse. En ce sens, il se dit aussi au pluriel. *Il a fait mille lâchetés.*

LACINIÉ, ÉE. adj. t. de botan. (lat. *laciniatus*, laciniié.) Il se dit Des feuilles découpées de manière à figurer d'autres feuilles étroites et longues. *La tige de l'artichaut a ses feuilles laciniées.*

LACIS. s. m. (lat. *laqueus*, lacs.) Espèce de réseau de fil ou de soie. || t. d'anat. Réseau formé de vaisseaux ou de nerfs.

* LACK (prononcez *Lak*). Monnaie indienne et russe.

LACONIQUE. adj. des 2 genres. (gr. *Lacôn*, Lacédémonien.) Concis à la manière des habitants de la Laconie, des Lacédémoniens. *Style laconique. Il est laconique dans ses réponses.*

LACONIQUEMENT. adv. En peu de mots, d'une manière laconique. *Il parle laconiquement. Il lui répondit laconiquement.*

LACONISME. s. m. Il se dit, en général, de La grande concision du langage ou du style. *Il se pique de laconisme.*

LACRYMAL, ALE. adj. (lat. *lachryma*, larme.) t. d'anat. Qui a rapport aux larmes. *Glande lacrymale.* || En chir., *Fistule lacrymale*, Ulcère à l'angle interne de l'œil, avec perforation du conduit des larmes.

LACRYMATOIRE. s. m. t. d'antiq. rom. Petits vases de terre cuite ou de verre, déposés dans des tombeaux, et qui contenaient les huiles odorantes dont on parfumait le bûcher avant de l'allumer. || Il s'emploie aussi adjectivement, et alors il est des deux genres. *Urne, vase lacrymatoire.*

LACS. s. m. (lat. *laqueus*, lacs.) (On ne prononce pas le C). Cordon délié. || Il se dit aussi d'Un nœud

coulant qui sert à prendre des oiseaux, des lièvres, et autre gibier. *Un lacs de crin, tendre des lacs.* || Fig., Piége. *Il est tombé dans le lacs. Elle le retient dans ses lacs.*

LACTATION. s. f. (lat. *lac*, lait.) t. de méd. Action d'allaiter un enfant, de le nourrir avec du lait.

LACTÉ, ÉE. adj. Qui a rapport au lait, ou qui est de la couleur du lait. Il n'est usité que dans les expressions suivantes: en médecine, *Diète lactée*, Régime dans lequel les malades font du lait leur principal aliment. En anatomie, *Vaisseaux lactés, veines lactées*, Petits conduits dispersés dans le mésentère. En astronomie, *Voie lactée*, Blancheur irrégulière qui entoure le ciel en forme de ceinture, et dans laquelle on observe un nombre infini de petites étoiles.

* LACTIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *lac*, lait, *ferre*, porter.) Qui porte du lait.

* LACTIQUE. adj. des 2 genres. Se dit de l'acide du lait aigri.

LACUNE, s. f. (lat. *lacuna*, vide.) Vide dans le texte d'un auteur, dans le corps d'un ouvrage, etc. *Il y a une grande lacune dans cette décade de Tite-Live.*

* LACUSTRAL, E. adj. (lat. *lacus*, lac.) Se dit des plantes qui croissent dans les lacs ou dans leur voisinage.

LADRE. adj. des 2 genres. (grec *lathræos*, qui se cache). Lépreux. || Fam. et fig., Insensible. *Il est ladre, il ne sent pas les coups. Il faudrait être ladre pour ne pas sentir cette injure.* || Excessivement avare. *Un homme très-ladre.* || LADRE, substant. Lépreux ou Avare, alors il fait au féminin *Ladresse. C'est un ladre. C'est une ladresse.*

LADRERIE, s. f. Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles. || Fig. et fam. Avarice sordide. *Quelle ladrerie!* || LADRERIE, Hôpital destiné aux lépreux.

LADY. s. f. (On prononce *Lédi.*) (angl. *lady*, dame de distinction.) Titre qui appartient en Angleterre aux femmes des lords et des chevaliers.

* LAGOMYS. s. m. (grec *lagós*, lièvre, *mys*, rat.) Petit quadrupède du nord de l'ancien continent.

* LAGOPÈDE, *ou mieux* Lagopode. s. m. (grec *lagós*, lièvre, *pous*, pied.) Oiseau dont les pieds ont quelque rapport avec ceux du lièvre.

LAGOPHTHALMIE. s. f. (grec *lagós*, lièvre, *ophthalmos*, œil.) t. de médec. Maladie des paupières, qui sont tellement retirées, que l'œil reste ouvert pendant le sommeil, comme chez les lièvres.

* LAGUE. s. f. t. de marine. Sillage.

LAGUNE. s. f. (lat. *lacus*, lac.) Espèce de petit lac ou de flaque d'eau, dans des lieux marécageux. Il ne se dit guère qu'au pluriel. *Les lagunes de Venise.*

* LAGUNÉE. s. f. Plante, genre de malvacées.

LAI, AIE. adj. (grec *laïcos*, du peuple.) Laïque. || *Frère lai, moine lai*, Frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. || LAI, s'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Les clercs et les lais.*

LAI. s. m. C'était jadis le nom particulier d'une espèce de petit poëme.

LAÏC. *Voy.* LAÏQUE.

LAÎCHE. s. f. Genre de plante vivace, appelée autrement *Carex*, qui croît dans les lieux humides.

LAID, LAIDE. adj. (grec *laidros*, difforme.) Qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, dans les formes, dans les couleurs ou dans les conditions qui constituent pour nous l'idée du beau physique ou moral. *Elle est laide à faire peur, laide comme le péché, laide comme un démon. Il est laid comme une chenille, etc.* || *Le temps est bien laid.* || Au sens moral et fam. *Ce que vous faites là, ce que vous dites-là est bien laid.* || Prov., *Il n'y a point de laides amours*, On trouve toujours belle la personne qu'on aime. || LAID, substantiv. *Fi! le laid! Fi! la laide!* || Au masculin, en parlant Des choses. *La satiété au beau nous fait aimer et préférer le laid.*

* LAIDASSE. s. f. Grosse femme très-laide.

* LAIDEMENT. adv. D'une manière laide.

LAIDERON. s. f. Jeune fille ou jeune femme laide. *C'est une laideron.* Il est familier.

LAIDEUR. s. f. Difformité, défaut remarquable dans les proportions, dans les formes, dans les couleurs ou dans les conditions qui constituent l'idée du beau. *Laideurs qui ne sont pas désagréables.* || Au sens moral, *La laideur du vice.*

LAIE. s. f. La femelle du sanglier.

LAIE. s. f. t. d'eaux et forêts. Route étroite percée dans une forêt.

LAINAGE. s. m. (lat. *lana*, laine.) Marchandise de laine. *Faire commerce de lainage.* || La toison des moutons. *Cette brebis a un beau lainage.* || LAINAGE, La façon qu'on donne aux draps en les tirant avec des chardons, pour en faire ressortir le poil.

LAINE. s. f. Poil épais et frisé qui croît sur la peau des moutons, et de quelques autres animaux. *Laine de mouton, de mérinos, de métis, de vigogne. Mère laine. Laine crue. Basse laine. Laine grasse. Écheveau, flocon, pelote de laine. Échauder, carder, filer, fouler de la laine. Cardeur de laine.* || *Bêtes à laine*, Béliers, moutons, brebis et agneaux. || Prov. et fig., *Se laisser manger la laine sur le dos*, Souffrir tout, ne pas savoir se défendre. || *Laine de Moscovie*, Le duvet que l'on tire adroitement de la peau des castors, sans offenser le grand poil. || LAINE, Cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER. v. a. Faire l'opération du lainage. *Lainer du drap.* || LAINÉ, ÉE, participe.

LAINERIE. s. f. collectif. Toute sorte de marchandises de laine. *La lainerie s'est bien vendue à cette foire.*

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine. *Les moutons y sont plus laineux qu'ailleurs. Une étoffe très-laineuse.* || En botan., se dit Des plantes ou parties de plantes qui sont couvertes de poils imitant la laine. *Tige laineuse.*

LAINIER. s. m. Un ouvrier en laine.

LAÏQUE. adj. des 2 genres. (gr. *laïcos*, du peuple.) (Plusieurs écrivent *Laïc*, au masculin). Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux, ni du clergé séculier, ni du clergé régulier. *De condition laïque. Habit laïque.* || Subst. *Un laïque.*

LAIS. s. m. t. d'eaux et forêts. Jeune baliveau de l'âge du bois qu'on laisse, quand on coupe le taillis, afin qu'il vienne en haute futaie. || LAIS, t. de jurispr., Alluvion. *Lais et relais de la mer.*

LAISSE. s. f. (ital. *lasciare*, laisser.) Corde, cordon ou ruban dont on se sert pour mener des chiens attachés. *Des chiens de chasse qui vont en laisse.* || *Mener son chien en laisse.* || Fig. et fam., *Mener quelqu'un en laisse*, Lui faire faire tout ce qu'on veut.

LAISSÉES. s. f. plur. t. de vénerie. La fiente du loup et des autres bêtes noires.

LAISSER. v. a. Quitter; se séparer d'une personne ou d'une chose. *J'ai laissé votre père en bonne santé. Laisser une place de guerre bien pourvue.* || *Laisser quelqu'un loin de soi, loin derrière soi*, Le devancer beaucoup. Au propre et au figuré. || Ne pas emmener, ne pas emporter avec soi. *Laissez-nous votre enfant jusqu'à ce soir. Laissez ici votre manteau.* || Oublier

de prendre avec soi. *Il a laissé sa canne chez moi.* || Confier. *Je vous laisse cela en garde.* || *Laisser une chose au soin, à la discrétion, à la prudence, etc., de quelqu'un.* On dit dans le même sens, *Je vous en laisse le soin.* || Donner une chose à quelqu'un pour qu'il la remette à un autre. *J'ai laissé ma carte de visite chez son portier.* || Ne pas retirer de quelque endroit une chose ou une personne. *Il laisse son enfant en nourrice.* || *Laissez cela, n'y touchez point.* || Par extension, Ne pas changer l'état où se trouve une chose. *Laisser un champ en friche; un ouvrage imparfait.* || Fig., *Laisser quelqu'un dans l'embarras. Laisser quelqu'un en paix, en repos, le laisser tranquille.* On dit dans le même sens : *Laissez-moi donc.* || *Laisser quelqu'un maître d'une chose*, La laisser entièrement à sa disposition. || *Laisser à l'abandon*, Ne prendre aucun soin de. *Vous laissez ce jardin à l'abandon.* || *Laisser en blanc*, Réserver, dans un écrit, une place qu'on remplira plus tard. *Laisser un nom en blanc.* || T. de manége, *Laisser la bride sur le cou à un cheval*, Le laisser aller de lui-même. || Fig. et fam., *Laisser la bride sur le cou à quelqu'un*, L'abandonner à lui-même, à ses caprices, à ses volontés. || Ne pas prendre, ne pas détruire ce qu'on pourrait prendre, détruire, etc. *Les brigands ne lui ont rien laissé que sa chemise. Ils ont tout mangé, ils n'ont rien laissé. Laisser de la marge.* || *Ne laisser que les quatre murailles*, Tout emporter, tout enlever d'une maison ou d'un appartement. || Abandonner. *Cette rivière a laissé son ancien lit.* || *Laisser un chemin, une maison, etc., à droite, à gauche*, Prendre sur la gauche, sur la droite, en sorte que le chemin, la maison, etc., soit sur la droite, sur la gauche. || *Laisser là quelqu'un, quelque chose.* || *Laisser quelqu'un pour mort*, S'en éloigner avec la conviction qu'il est mort. || Fam., *Laissez-le pour ce qu'il est*, N'ayez aucun égard aux insultes d'un pareil homme. || Fam., *Cette marchandise est à prendre ou à laisser*, Il faut en donner le prix demandé, ou on ne l'aura pas. || *Il y a à prendre et à laisser*, Il s'y trouve du bon et du mauvais, et il faut savoir choisir. || *Je vous laisse à penser, je vous laisse à juger*, C'est à vous à penser si; je vous donne à juger si, etc. *Cela laisse beaucoup à penser*, Cela donne matière à bien des réflexions. || *Laisser à désirer*, N'être pas entièrement satisfaisant. || *Ne pas laisser de, ne pas laisser que de*, Faire, etc., faire néanmoins, etc. *Il n'a pas laissé que de lui écrire*, Il lui a écrit néanmoins. *Il est pauvre, mais il ne laisse pas d'être* (il est néanmoins) *honnête homme. Cela ne laisse pas d'être embarrassant*, Cela est néanmoins embarrassant. || Fam., *Laissez que*, Permettez, souffrez que. || *Laissez donc*, Finissez. *Laissez*, C'est assez, ne continuez pas. || Fig., *Laisser la vie*, et pop., *Laisser ses os en quelque occasion*, Y mourir. || *Laisser des poils, des plumes en quelque endroit*, se dit d'Un animal, d'un oiseau, dont il est resté des poils, des plumes, dans l'endroit par où il a passé. On dit de même, *Laisser des traces, des vestiges, etc.* || Fig. et fam., *Laisser des plumes*, Faire quelque perte, et particulièrement une perte d'argent. *Il a laissé de ses plumes au jeu.* || Passer sous silence. *Laissons cela*, Ne parlons plus de cela. || Céder. *Je lui en laisse l'honneur.* || *Laisser une chose à un certain prix, à bon compte*, Consentir à la vendre pour un certain prix, etc. *Il m'a laissé ce drap à trente francs l'aune.* || *Laisser le champ libre à quelqu'un*, Ne pas vouloir se mettre en concurrence avec quelqu'un. || Laisser, Léguer. *Il a laissé une somme considérable à l'hôpital de la ville.* || Quitter avec la vie. *Il laisse une femme et des enfants. Laisser de grands biens. Cet homme a laissé ses affaires en bon, en mauvais état.* || Dans un sens analogue, en parlant Du souvenir qui reste de quelqu'un lorsqu'il est mort, ou seulement lorsqu'il a quitté le lieu où il était. *Il a laissé une bonne, une mauvaise réputation, un grand regret de sa perte, etc.* || Il se dit pareillement, en parlant De l'impression qui reste de quelque chose. *Cette liqueur laisse un bon goût. Ce voyage m'a laissé des souvenirs agréables.* || Laisser, suivi d'un infinitif, Ne pas empêcher de. *Laissez-moi parler. Je les ai laissés aller. Laisser tomber ce qu'on a dans les mains. Se laisser dire des injures.* || *Laisser faire, laisser dire quelqu'un*, Ne se pas soucier, ne se pas mettre en peine de ce que fait ou dit quelqu'un. || Fam., *Je me suis laissé dire telle chose*, J'ai ouï dire telle chose, mais sans y ajouter grande foi. || *Laisser tout aller sous soi*, N'avoir pas la force de retenir ses excréments. || Fig. et fam., *Laisser tout aller*, Négliger entièrement ses affaires. || Laisser, s'emploie souvent avec le pronom personnel, dans un sens analogue au précédent; et alors il est toujours suivi d'un verbe neutre. *Se laisser tomber.* || *Se laisser aller*, Suivre sans réflexion son inclination du moment. || Fam., *Avoir du laisser aller*, Avoir une sorte de négligence, d'abandon. *Laisser aller* est pris ici substantivement. || Fam., *Se laisser mourir*, Mourir. || Fig. et fam., *Ce livre se laisse lire*, On le lit sans fatigue, sans ennui. *Cela se laisse manger*, On le mange sans déplaisir. || *Se laisser pénétrer*, Ne pas cacher avec assez de soin ses intentions, ses projets. || *Se laisser gouverner, conduire, mener*, et fig. et fam., *Se laisser mener par le nez*, Laisser prendre de l'empire sur soi. || Laissé, ée, participe.

LAIT. s. m. (lat. *lac*, lait.) Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles de la femme pour la nourriture de son enfant, et dans celles des animaux mammifères femelles pour la nourriture de leurs petits. *Cette nourrice a nourri d'un seul lait, d'un même lait deux enfants l'un après l'autre. Cet enfant a été nourri de deux laits. Être au lait. Lait doux, aigre, caillé.* || *Jeune lait*, Lait d'une femme accouchée depuis peu. *Lait d'un an*, Lait d'une femme accouchée depuis un an. *Vieux lait*, Lait d'une femme accouchée il y a longtemps. || *Fièvre de lait*, Fièvre qui vient aux femmes dans les premiers jours de leurs couches. || *Lait répandu*, se dit de Certaines maladies auxquelles sont exposées les femmes qui n'allaitent pas, ou qui cessent d'allaiter. || *Frères de lait, sœurs de lait*, L'enfant de la nourrice et le nourrisson qui a sucé le même lait. || *Dents de lait*, Les premières dents qui viennent aux enfants. Il se dit aussi en parlant Des animaux. || *Vache à lait*, Vache à laquelle on a enlevé son veau, et dont le lait est employé pour les besoins de l'homme. || Fig. et fam., *Vache à lait*, se dit d'Une personne, et par extension d'Une chose dont on tire un profit continuel. *Cette affaire est une vache à lait pour ce procureur.* || *Veau de lait, cochon de lait*, Veau, cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait. || *Petit-lait* ou *Lait clair*, La sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. || *Lait de beurre*, Espèce de petit-lait qui reste dans la baratte, après qu'on a fait le beurre. || Fig., *Sucer avec le lait une doctrine, une opinion, un sentiment*, Recevoir, dès l'enfance, une doctrine, une opinion, un sentiment. || Prov. et fig., *Le vin est le lait des vieillards.* || Prov., *Il avale cela doux comme lait*, se dit d'Un homme qui, par lâcheté, par dissimulation, passe doucement sur les choses qu'on lui dit pour le piquer. || Fam., *S'emporter comme une soupe au lait*, S'abandonner facilement et

promptement à la colère. || Prov. et par exagération, *Il est si jeune, que, si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait*, se dit d'Un très-jeune homme qui vient se mêler de choses au-dessus de son âge et de sa capacité. || *Soupe de lait*, s'applique adjectivement Aux animaux qui sont d'un blanc tirant sur l'isabelle. || LAIT, Liqueur blanche qui est dans les œufs frais, quand ils sont cuits à point pour être mangés à la coque. || Suc blanc qui sort de quelques plantes et de quelques fruits. *Lait de figuier. Lait de coco.* || Certaines liqueurs artificielles qui ont une ressemblance de couleur avec le lait. *Lait d'amande. Lait virginal. Lait de chaux.* || *Lait de poule*, Jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude, avec du sucre.

LAITAGE. s. m. collect. Le lait, et ce qui se fait avec le lait. *Il ne vit que de laitage.*

LAITANCE ou LAITE. s. f. Sperme des poissons mâles, substance blanche et molle, ressemblant à du lait caillé.

LAITÉ, ÉE. adj. Il se dit Des poissons qui ont de la laite, de la laitance.

LAITERIE. s. f. Lieu où l'on serre le lait.

LAITERON. s. m. Plante laiteuse. *Des lapins nourris de laiterons.* On dit aussi, vulgairement, *Laceron.*

LAITEUX, EUSE. adj. Qui semble contenir du lait. *Plante laiteuse, liqueur laiteuse. Cette opale est laiteuse*, Le blanc en est trouble.

LAITIER. s. m. t. de fond. Sorte de matière vitrifiée qui nage au-dessus de quelques métaux en fusion. || Qui vend du lait.

LAITIÈRE. s. f. Femme qui fait métier de vendre du lait. || Fam., *Cette nourrice est une bonne laitière.* || *Vache laitière*, Vache à lait.

LAITON. s. m. Cuivre rendu jaune par le mélange du zinc. *Fil de laiton.*

LAITUE. s. f. (lat. *lactuca*, laitue.) Herbe potagère du genre des plantes laiteuses. *Petite laitue. Laitue pommée.*

LAIZE. s. f. t. de manuf. Différence, en plus ou en moins, de la largeur réelle d'une étoffe à sa largeur légale ou convenue. *Drap quatre tiers, grande* ou *petite laize*, c'est-à-dire, qui a un peu plus ou un peu moins de quatre tiers. || Il se dit aussi quelquefois de La largeur même. *Ce châle cinq quarts a bien sa laize.*

LAMA. s. m. Nom des prêtres de Bouddha, au Thibet et chez les Mongols. *Le grand lama.*

LAMA ou LLAMA. (On mouille les deux L.) s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède ruminant du Pérou, semblable à un petit chameau, mais sans bosse.

LAMANAGE. s. m. t. de marine. Travail, profession des pilotes lamaneurs.

LAMANEUR. s. m. Pilote qui connaît particulièrement l'entrée d'un port, et qui y réside pour conduire les navires étrangers à l'entrée et à la sortie. On dit aussi, *Locman.* || Il s'emploie quelquefois adjectivement. *Pilote lamaneur.*

LAMANTIN. s. m. *Voyez* LAMENTIN.

LAMBEAU. s. m. Morceau d'une étoffe déchirée. *Son habit s'en va en lambeaux.* || Il se dit aussi Des morceaux de chair déchirée. *Sa chair tombait par lambeaux.* || Fig., *Plusieurs états se formèrent des lambeaux de l'empire romain.*

LAMBEL. s. m. t. de blason. Certaine brisure dont les puînés chargent en chef les armes de leur maison.

LAMBIN, INE, subst. Celui, celle qui agit habituellement avec lenteur. Il est familier.

LAMBINER. v. n. Agir lentement. Il est familier.

LAMBOURDE. s. f. t. de charpent. Pièce de bois de charpente qui sert à soutenir un parquet, des ais ou des solives. || LAMBOURDE, se dit aussi, en maçonn., d'Une espèce de pierre tendre et calcaire.

LAMBREQUINS. s. m. plur. t. de blason. Ornements qui pendent du casque, et entourent l'écu.

LAMBRIS. s. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murailles ou même les solives d'une salle, d'une chambre, etc. || *Lambris d'appui*, Lambris de deux à trois pieds de haut qui règne autour d'une pièce. || Par extension et poétiq. *Des lambris dorés, de riches lambris, etc.*, se dit de La décoration intérieure d'une maison magnifique. *Le bonheur se trouve rarement sous les lambris dorés.*

LAMBRISSAGE. s. m. Ouvrage de celui qui a lambrissé.

LAMBRISSER. v. a. Revêtir de lambris. || LAMBRISSÉ, ÉE. participe. || *Chambre lambrissée*, se dit particulièrement d'Une chambre sous le toit, dont l'intérieur est revêtu d'un enduit de plâtre.

LAMBRUCHE ou LAMBRUSQUE. s. f. (lat. *labrusca*, vigne sauvage.) Espèce de vigne sauvage.

LAME. s. f. (lat. *lamina*, lame.) Morceau de métal plat, de peu d'épaisseur, et ordinairement plus long que large. || LAME, se dit, surtout au pluriel, de L'or ou de l'argent battu, ou aplati entre deux cylindres, qu'on fait entrer dans la fabrication de quelques étoffes, broderies ou galons, pour les rendre plus riches et plus brillants. *Mousseline brodée de lames.* || Par analogie, en termes d'histoire naturelle, Des espèces de feuillets qui garnissent ou composent certaines productions naturelles. || LAME, signifie aussi, Le fer de l'épée, de plusieurs autres armes, et de beaucoup d'instruments propres à percer, tailler, couper, trancher, raser, gratter, etc. *Lame de sabre, de fleuret, de couteau, de canif, de rasoir. Lame de Damas. Lame vidée. Lame de bonne trempe. Lame tranchante. Lame damasquinée.* || Fig. et fam., *C'est une bonne lame*, se dit d'Un homme qui manie bien l'épée; et, *C'est une fine lame*, d'Une femme fine et rusée. || Prov. et fig., *La lame use le fourreau*, se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit nuit à la santé. || LAME, en termes de marine, Une vague de la mer. *Il vint une lame qui couvrit le vaisseau.*

LAMÉ, ÉE. adj. Il ne se dit que Des étoffes enrichies de lames d'or ou d'argent. *Étoffe lamée d'or.*

LAMELLÉ, ÉE, et plus souvent LAMELLEUX, EUSE. adj. (On fait sentir les deux L.) t. d'hist. nat. Qui est garni de lames ou feuillets.

* LAMELLICORNES. s. m. pl. (lat. *lamina*, lame, *cornu*, corne.) Famille d'insectes coléoptères.

LAMENTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *lamentari*, se lamenter.) Qui mérite d'être pleuré. *Une mort lamentable.* || Il signifie aussi quelquefois, Qui porte à la pitié. *Des cris lamentables.*

LAMENTABLEMENT. adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION. s. f. Plainte accompagnée de gémissements et de cris. *On n'entendit que lamentations.* || *Les Lamentations de Jérémie*, Sorte de poëme que ce prophète a fait sur la ruine de Jérusalem.

LAMENTER. v. a. Déplorer. Dans le sens actif, il n'est guère usité qu'en poésie. || Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Vous vous lamentez en vain.* || LAMENTÉ, ÉE. participe.

LAMENTIN. s. m. (Quelques-uns écrivent *Lamantin.*) Animal vivipare marin dont les mamelles sont sous la poitrine.

LAMIE. s. f. (grec *lamia*, spectre.) Espèce de requin, de squale d'une grandeur extraordinaire. || Il se dit aussi de Certains êtres fabuleux qui passaient

chez les anciens, pour dévorer les enfants, et qu'on représentait ordinairement avec une tête de femme et un corps de serpent.

* LAMIER. s. m. Plante, genre de labiées.

LAMINAGE. s. m. (lat. *lamina*, lame.) Action de laminer.

LAMINER. v. a. Réduire un métal en lames. || LAMINÉ, ÉE. participe.

* LAMINEUR. s. m. Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINOIR. s. m. Machine composée de deux cylindres d'acier, entre lesquels on fait passer le métal qu'on veut réduire en lames.

LAMPADAIRE. s. m. (grec *lampas*, lampe.) t. d'hist. ancienne. Nom d'un officier qui portait des flambeaux devant l'empereur, l'impératrice, et devant quelques autres personnes considérables. || LAMPADAIRE, Espèce de lustre ou de candélabre propre à soutenir des lampes.

LAMPADISTE. s. m. t. d'antiq. On appelait ainsi, chez les Grecs, Ceux qui disputaient le prix à la course des flambeaux.

LAMPADOPHORE. s. m. t. d'antiq. On nommait ainsi, chez les Grecs, Ceux qui portaient les lumières dans les cérémonies religieuses. || Il se dit aussi dans le même sens que *Lampadiste*.

LAMPAS. s. m. Étoffe de soie qu'on tirait originairement de la Chine, et qui est en général à grands dessins d'une couleur différente de celle du fond.

LAMPAS. s. m. t. d'art vétérinaire. Engorgement ou allongement de la membrane qui tapisse le palais du cheval près des dents incisives.

* LAMPASSÉ, ÉE. adj. t. de blason. Lion lampassé de gueules, ou représenté la langue sortant de la gueule.

LAMPE. s. f. Vase où l'on met une mèche et de l'huile pour éclairer. *Lampe astrale.* || Fig. et fam. *Il n'y a plus d'huile dans la lampe*, se dit d'Une personne qui se meurt d'épuisement. || Prov. et fig. *Il ne faut pas mettre la lampe allumée sous le boisseau*, Il ne faut ni ôter ni refuser à autrui les moyens de s'instruire. || En architecture, *Cul-de-lampe*, Certain ornement de lambris ou de voûte, qui est fait comme le dessous d'une lampe d'église. || En imprimerie, *Cul-de-lampe*, Ornement qui servait principalement à remplir le blanc de la page où finissait un livre, un chapitre, etc.

LAMPÉE. s. f. (*onomatopée.*) Grand verre de vin. *Il en avala cinq ou six lampées*, Il est populaire.

LAMPER. v. a. Boire avidement de grands verres de vin. *En un instant il eut lampé cinq ou six verres de vin.* On peut l'employer absolument. *Il aime à lamper.* Il est populaire. || LAMPÉ, ÉE, participe.

LAMPERON. s. m. (grec *lampas*, lampe.) Petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe.

LAMPION. s. m. Petit vaisseau dans lequel on met du suif ou de l'huile avec une mèche, pour faire des illuminations.

LAMPISTE. s. m. Ouvrier qui fait et vend des lampes. Domestique chargé du soin des lampes.

* LAMPOURDE. s. f. Plante du genre des urticées.

LAMPROIE. s. f. Poisson de mer, de forme cylindrique et allongée, qui a, de chaque côté, sept trous pour la respiration.

LAMPROYON ou LAMPRILLON. s. m. Espèce de petite lamproie.

* LAMPSANE. s. f. (grec *lampsanè*, sorte de légume.) Plante chicoracée.

* LAMPYRE. s. m. (grec *lampô*, briller, *pyr*, feu.) Ver luisant, insecte coléoptère.

LANCE. s. f. (lat. *lancea*, lance.) Arme à long bois, qui est terminée par un fer pointu. *La poignée, le tronçon de la lance. Le bois, le fer de la lance. Tenir la lance en arrêt. Un beau coup de lance.* || *Lance brisée*, Lance dont on se servait dans les joutes, et qui était à demi sciée près du bout, en sorte qu'elle pouvait facilement se briser. || Fig. et fam., *Baisser la lance*, Mollir, se relâcher. *Baisser la lance devant quelqu'un*, Lui céder, reconnaître sa supériorité. || Prov. et fig., *Rompre une lance, rompre des lances pour quelqu'un*, Le défendre contre ceux qui l'attaquent. *Avec quelqu'un, contre quelqu'un*, Disputer avec lui. || Prov. et fig., *Le royaume de France ne peut tomber de lance en quenouille*, Les femmes ne peuvent hériter du trône de France. || *Lance de drapeau, d'étendard*, Bâton surmonté d'un fer de lance, et auquel est attaché le drapeau, l'étendard. || LANCE, se dit aussi d'Un long bâton garni d'un tampon, pour jouter sur l'eau. || *Lance à feu*, Fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice. || LANCE, se dit encore d'Un météore igné dont la forme est à peu près celle d'une lance. || LANCE, se dit en outre de Deux instruments de chirurgie.

LANCÉOLÉ, ÉE. adj. t. de botan. Qui a la forme d'un fer de lance.

LANCER. v. a. Jeter en avant avec force. *Lancer un javelot, une grêle de pierres, une balle contre un mur.* Poétiquement et dans le style soutenu : *Dieu lance le tonnerre, lance la foudre.* || Figurément. *Lancer un regard de colère, une épigramme contre quelqu'un ; une bulle, un interdit, un anathème, une satire, un pamphlet contre quelqu'un.* || En termes de vénerie, *Lancer la bête, le cerf, le sanglier, le loup, le lièvre, etc.*, Les faire sortir de l'endroit où ils sont, pour leur donner les chiens. || En termes de marine, *Lancer un vaisseau à la mer, dans un fleuve, etc.*, Le faire descendre du chantier à la mer, dans un fleuve, en le laissant glisser sur un plan incliné. || En termes de manége, *Lancer un cheval*, Le faire partir très-vite, au galop. || LANCER, avec le pronom personnel, Se jeter avec impétuosité. *Ils se sont lancés l'un sur l'autre.* || Fig. et fam., *Se lancer*, se produire dans le monde. || LANCÉ, ÉE. participe.

LANCETTE. s. f. Instrument de chirurgie. *Donner un coup de lancette.*

* LANCETTIER. s. m. Étui à lancettes.

LANCIER. s. m. Cavalier dont l'arme principale est une lance.

LANCINANT, ANTE. adj. t. de médecine. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Douleur lancinante*, Douleur qui se fait sentir par élancements.

LANDAMMAN. s. m. (Prononcez *Landamane.*) Premier magistrat dans quelques républiques de la Suisse.

LANDAU ou LANDAW. s. m. (*Landau*, ville de Bavière.) Sorte de voiture à quatre roues, dont le dessus est formé de deux soufflets, qui se replient à volonté. *Des landaus.*

LANDE. s. f. (allem. *land*, terre.) Grande étendue de terre inculte et stérile.

LANDGRAVE. s. m. (allem. *land*, pays, *graf*, comte.) Titre, dignité de quelques princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT. s. m. État, pays soumis à un landgrave.

LANDIER. s. m. Gros chenet de fer servant à la cuisine.

* LANDIT ou LANDI. s. m. Nom d'une foire qui se tenait à Saint-Denis. Jour de congé célèbre autrefois dans l'Université. Rétribution payée par les écoliers à leur maître.

LANDWEHR. s. f. (allem. *land*, pays, *wehr*, rempart.) Nom donné, en Prusse, et dans d'autres États de l'Allemagne, à une partie de la population qui est armée pour servir d'auxiliaire aux troupes de ligne.

LANERET. s. m. Oiseau de proie, le mâle du lanier.

LANGAGE. s. m. (lat. *lingua*, langue.) Emploi que l'homme fait des sons et des articulations de la voix, pour exprimer ses pensées et ses sentiments. || Il se dit, par extension, Des cris, du chant, etc., dont les animaux se servent pour se faire entendre. || LANGAGE, se dit, figur., de Tout ce qui sert à exprimer des idées et des sensations. *Langage du geste, des yeux. Langage d'action. En Turquie, on forme avec les fleurs un langage symbolique. La pantomime est un langage.* || LANGAGE, se dit aussi de L'idiome d'une nation. *C'est un langage barbare.* || Style, manière de s'exprimer. *Langage naïf, figuré, fleuri. Cela est écrit en vieux langage. Les beautés, les agréments, les vices du langage.* || LANGAGE, signifie encore, La manière dont on parle de quelque chose, eu égard au sens plutôt qu'à la diction. *Vous me tenez là un étrange langage. Je vous ferai bien changer de langage. Ce n'est pas là le langage d'un homme de bien. Vous tenez là le langage de la peur.*

LANGE. s. m. Morceau d'étoffe ou de toile, dont on enveloppe les enfants au berceau. *Des langes fins. Un lange de futaine, de molleton, de piqué.*

LANGOUREUSEMENT. adv. (lat. *languere*, languir.) D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE. adj. Qui est en langueur. *Il a été longtemps malade, il est encore tout langoureux.* Il est peu usité en ce sens. || Par dérision, *Faire le langoureux auprès d'une femme*, Lui faire la cour d'une manière doucereuse et fade. || LANGOUREUX, signifie aussi, Qui marque de la langueur. *Il a un air langoureux. Il parle d'un ton langoureux. Un regard langoureux. Des vers langoureux.*

LANGOUSTE. s. f. Sorte d'écrevisse de mer, à corselet épineux.

LANGUE. s. f. (lat. *lingua*, langue.) Cette partie charnue et mobile qui est dans la bouche, et qui est le principal organe du goût et de la parole. *La langue d'un homme, d'un oiseau, d'un cheval, d'un poisson. Le bout de la langue. Le filet* ou *le frein de la langue. Avoir la langue sèche, rude, chargée, pâteuse. Remuer, tirer, montrer la langue. Tirer la langue par dérision. Se mordre la langue. Les serpents dardent leur langue. Un ragoût de langues. Langues fumées, fourrées, farcies.* || En t. de chasse et de man., *Donner de la langue*, Appeler, exciter le chien, le cheval, par un bruit qui se fait en appuyant fortement la langue contre le palais et en la retirant vivement. || Prov., *Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau*, se dit en parlant d'Une personne dont on n'a nulle compassion. || Fam., *Ennuyeux à avaler sa langue*, se dit De ce qu'on ne peut voir, entendre ou lire, sans éprouver un excessif ennui. || Fam., *Avoir la langue bien pendue*, Avoir une grande facilité de parler. || Fig. et fam., *Avoir la langue bien affilée*, Avoir beaucoup de babil. || *Avoir une grande volubilité de langue*, Parler avec une grande rapidité. || Fig., *Dénouer, délier la langue à quelqu'un*, Faire rompre le silence à quelqu'un qui voulait le garder. || Fam., *Il a la langue bien longue, il ne saurait tenir sa langue*, Il parle beaucoup, il dit tout ce qu'il sait, il ne saurait garder un secret. || Par exclamation, *Quelle langue!* Quel bavard! quelle bavarde! || Fig. et fam., *Il a la langue dorée, c'est une langue dorée*, se dit De quelqu'un qui tient des discours propres à séduire. || Fig. et fam., *N'avoir point de langue*, Parler très-peu. *Vous ne dites rien, est-ce que vous n'avez pas de langue?* || *Être maître, n'être pas maître de sa langue*, Savoir, ne pas savoir se taire. || *Mal gouverner sa langue*, Dire des choses qu'il faudrait taire. || Fam., *Avoir un mot sur la langue, sur le bout de la langue*, Croire qu'on est près de trouver un mot qu'on cherche dans sa mémoire. || Fig., *C'est une mauvaise langue, une méchante langue, une langue dangereuse, une langue de serpent, une langue de vipère*, se dit d'Une personne qui aime à médire, à déchirer la réputation d'autrui. || Fig. et fam., *Coup de langue*, Médisance. *Donner un coup de langue.* || Fig. et fam., *Se mordre la langue d'avoir parlé*, S'en repentir. *Je n'ai pas eu plutôt lâché cette parole, que je m'en suis mordu la langue.* || Prov., *Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler*, Il faut, avant de parler, mûrement réfléchir. || Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. || *Prendre langue*, S'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, du caractère, des dispositions de ceux avec qui l'on doit traiter. || LANGUE, signifie aussi, L'idiome d'une nation. *La langue grecque, la langue latine, la langue française, etc. Les langues orientales. Une langue riche, harmonieuse. Une langue pauvre, rude. Cette langue a cours dans tout l'Orient. Enrichir, polir, perfectionner une langue. Le génie, les dialectes d'une langue. Il écrit bien sa langue. Il parle plusieurs langues. Les apôtres avaient le don des langues. Enseigner les langues. Langue corrompue, dégénérée.* || Prov., *On ne s'entend pas, c'est la confusion des langues*, se dit d'Une conversation où tout le monde parle à la fois. || *Langue primitive*, Celle qu'on suppose que les hommes ont parlée la première. || Se dit aussi de Celle qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre. || *Langue mère*, Celle qui, n'étant formée d'aucune autre langue connue, a servi à en former d'autres. Et, par opposition, *Langue dérivée*, Celle qui est formée d'une autre. || *Langue morte*, Celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'existe plus que dans les livres. Et, par opposition, *Langue vivante*, Celle qu'un peuple parle actuellement. || *Langue naturelle* ou *maternelle*, Celle du pays où l'on est né, par opposition à *Langue étrangère*, Celle d'un autre pays. || *Langue philosophique*, Langue où l'on suppose que la génération des mots suivrait exactement celle des pensées, etc. || *Maître de langue*, Celui qui enseigne une langue vivante. || *Enfants de langue, jeunes de langue*, Jeunes gens que quelques gouvernements entretiennent pour apprendre les langues orientales. || LANGUE, signifie quelquefois, Langage, manière de parler, abstraction faite de l'idiome dont on se sert. *La poésie est la langue des dieux. Personne n'a mieux parlé que lui la langue du sentiment.* || LANGUE, se dit, par similitude, de Certaines choses qui ont la forme d'une langue. *Le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres en langues de feu.* || *Langue de terre*, Espace de terre plus long que large, qui ne tient que par un bout aux autres terres, et qui est environné d'eau de tous les autres côtés. *Langue-de-chien. Voy.* CYNOGLOSSE.

LANGUETTE. s. f. Ce qui est découpé, en forme de petite langue. || Il signifie aussi, Une petite pièce mobile de métal, qui, en s'élevant ou s'abaissant, ouvre ou ferme les trous faits à un instrument à vent. *La languette d'un hautbois, d'une clarinette.* || LANGUETTE, Petite pièce de fer d'une balance, qui

sert à marquer l'équilibre. || LANGUETTE, Séparation, en maçonnerie, dans l'intérieur des cheminées, etc.

LANGUEUR. s. f. (lat. *languor*, langueur.) Abattement, état d'une personne faible et malade. *Langueur mortelle. Tomber en langueur. Maladie de langueur. Il est mort de langueur.* || LANGUEUR, se dit aussi d'Une sorte d'abattement moral et physique, causé par les fatigues de l'esprit, par les peines de l'âme, et principalement par celles qui viennent de l'amour. *Des yeux pleins d'une amoureuse langueur.* || *Langueur d'estomac*, État d'un estomac affaibli. || Fig., *Il y a de la langueur dans cet ouvrage*, Cet ouvrage manque de chaleur et de mouvement.

LANGUEYER. v. a. (lat. *lingua*, langue.) Visiter la langue d'un porc, pour voir s'il est sain. *Langueyer un porc.* || LANGUEYÉ, ÉE. participe.

LANGUEYEUR. s. m. Celui qui est commis pour langueyer les porcs.

*LANGUIDE. adj. des 2 genres. (lat. *languidus*, languissant.) Faible.

LANGUIER. s. m. (lat. *lingua*, langue.) La langue et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées.

LANGUIR. v. n. (lat. *languere*, languir.) Être dans un état d'abattement et de faiblesse, dans une attente pénible. || *Tuez tout de suite cet animal, ne le faites pas languir. Languir de faim, de soif, de misère. Languir dans les fers.* || Fig., *Languir d'ennui. Languir d'amour.* || LANGUIR, se dit aussi, fig., Des végétaux. *Ces fleurs languissent faute d'eau.* || *La nature languit, toutes choses languissent pendant l'hiver.* || LANGUIR, se dit encore, fig., Des ouvrages d'esprit qui manquent de force, de chaleur, de vivacité. Et dans des sens analogues : *La conversation languissait*, On la laissait tomber. *Les affaires languissent*, On n'en fait guère.

LANGUISSAMMENT. adv. D'une manière languissante. *Il laissait tomber languissamment ses paroles.*

LANGUISSANT, ANTE. adj. Qui languit. *Cet enfant est tout languissant.* || Il se dit aussi Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Santé languissante. Le commerce est languissant. Ces vers sont froids et languissants.*

LANICE. adj. f. (lat. *lana*, laine.) Il n'est usité que dans cette expression *Bourre lanice*, bourre qui provient de la laine.

LANIER. s. m. femelle du laneret.

LANIÈRE. s. f. (lat. *laniare*, couper.) Sorte de courroie longue et étroite.

LANIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *lana*, laine, *ferre*, porter.) Qui porte de la laine. Il se dit Des animaux et des plantes qui produisent une matière laineuse ou cotonneuse.

LANISTE. s. m. (lat. *lanista*, même signif.) t. d'ant. Celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs.

LANSQUENET. s. m. (allem. *land*, pays, *knecht*, serviteur.) On appelait autrefois ainsi Un fantassin allemand. || Sorte de jeu de hasard que l'on joue avec des cartes.

LANTERNE. s. f. (lat. *laterna*, lanterne.) Ustensile de verre, de corne, de toile, ou d'autre matière transparente, dans lequel on enferme une lumière. *Porter une lanterne. Éteindre une lanterne.* || *Lanterne sourde*, Sorte de lanterne faite de manière que celui qui la porte voit sans être vu, et qu'il en cache entièrement la lumière à volonté. || Prov. et fig., *Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes*, Il veut faire croire des choses absurdes et bizarres. || *Lanterne magique*, Instrument d'optique qui fait voir différents objets sur une toile ou sur une muraille blanche. || LANTERNE, t. d'archit., Sorte de tourelle ouverte par les côtés, posée sur le comble d'un édifice. || Espèce de cage garnie de vitraux, et placée au-dessus d'un édifice pour en éclairer l'intérieur par en haut. || Espèces de loges ou de cabinets placés dans quelques salles d'assemblées publiques, et d'où, sans être vu, on peut voir et écouter. || En méc., Une petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. || LANTERNES, au pl., se dit, fig. et fam., de Fadaises, de contes absurdes, ridicules. *Conter des lanternes.*

LANTERNER. v. n. Être irrésolu en affaire, perdre le temps à des riens. || Activement, Remettre quelqu'un de jour en jour, l'amuser par de vaines paroles. || Familier dans toutes ses acceptions. || LANTERNÉ, ÉE. participe.

LANTERNERIE. s. f. Irrésolution. Familier. || Fadaise, discours frivole et ridicule.

LANTERNIER. s. m. Il se dit, fam., d'Un homme irrésolu, avec qui l'on ne peut rien conclure. || Diseur de fadaises.

LANTIPONNAGE. s. m. Action de lantiponner, discours frivole et importun. *Point de lantiponnage.* Il est populaire.

LANTIPONNER. v. n. Tenir des discours frivoles, inutiles et importuns. *Il ne fait que lantiponner, au lieu de venir au fait.* Il est populaire. || LANTIPONNÉ, ÉE. participe.

LANTURLU ou LANTURELU. Mot qui n'a aucun sens propre, mais qui sert quelquefois à exprimer une réponse évasive. *On lui a répondu lanturlu.*

LANUGINEUX, EUSE. adj. (lat. *lana*, laine.) t. de botan. Il se dit De toutes les parties des plantes, feuilles, fruits, tiges, etc., qui sont couvertes d'une espèce de duvet semblable à la laine ou au coton.

LAPER. v. n. et act. (*onomatopée.*) Boire en tirant avec la langue. Il se dit De quelques quadrupèdes, et particulièrement du chien. || LAPÉ, ÉE. participe.

LAPEREAU. s. m. (lat. *lepus*, lièvre.) Jeune lapin de trois ou quatre mois ou au-dessous.

LAPIDAIRE. s. m. (lat. *lapis*, pierre.) Ouvrier qui taille les pierres précieuses.

LAPIDAIRE. adj. des 2 genres. Il n'est guère usité que dans cette expression, *Style lapidaire*, Style des inscriptions, etc.

LAPIDATION. s. f. Supplice de ceux qu'on faisait mourir à coups de pierres.

LAPIDER. v. a. Attaquer, poursuivre, quelquefois tuer à coups de pierres. || LAPIDÉ, ÉE. participe.

LAPIDIFIER. v. a. Donner à une substance la dureté de la pierre. || LAPIDIFIÉ, ÉE. participe.

LAPIDIFIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit des substances propres à former les pierres.

LAPIN, INE. s. (lat. *lepus*, lièvre.) Petit animal quadrupède de l'ordre des Rongeurs, qui creuse sous terre pour se loger, et dont la conformation a beaucoup de rapport avec celle du lièvre. *Lapin de garenne, de clapier. Lapin blanc. Fourrure de lapin. Marchand de peaux de lapin. Gants de poil de lapin. Gibelotte de lapin.* || *Il court comme un lapin*, se dit D'un homme qui court ou qui marche avec vitesse.

LAPIS. s. m. (On prononce l'S.) (lat. *lapis*, pierre.) Sorte de pierre dure et opaque, d'un bleu plus ou moins foncé, et ordinairement parsemée de petites veines de pyrite semblables à de l'or. *Lapis-lazuli.*

LAPS. s. m. (On prononce le P et l'S.) (lat. *lapsus*, écoulement.) Il n'est d'usage qu'au singulier, et dans cette locution, *Laps de temps*, Espace de temps.

LAQUAIS. s. m. Valet de livrée, destiné principalement à suivre son maître ou sa maîtresse. || Prov. et fam., *Mentir comme un laquais,* Mentir avec impudence.

LAQUE. s. f. Sorte de gomme-résine, d'un rouge jaunâtre, que certains insectes déposent sur plusieurs espèces d'arbres des Indes orientales. *Couleur de laque.* On dit quelquefois adjectivement, *Gomme laque.* || Il se dit aussi d'Une terre alumineuse, teinte d'un suc colorant, qu'on emploie dans la peinture. *Laque de Venise.* || Se dit encore Du beau vernis de la Chine. En ce sens, il est masculin.

*LAQUÉAIRE. s. m. (lat. *laqueus*, lacet.) t. d'antiq. Athlète qui d'une main avait un lacet, et de l'autre un poignard.

LAQUETON. s. m. Diminut. de laquais. Famil. et vieux.

LAQUEUX, EUSE. adj. De la nature ou de la couleur de la laque.

LARAIRE. s. m. (lat. *lares*, dieux lares.) t. d'ant. Sorte de chapelle domestique où l'on plaçait les dieux lares.

LARCIN. s. m. (lat. *latrocinium*, même signif.) Action de celui qui prend furtivement et sans violence. *Faire, commettre un larcin.* || La chose dérobée. || Au figuré, Plagiat.

LARD. s. m. (lat. *laridum*, lard.) Couche de graisse qui se trouve entre la peau et la chair du porc. *Omelette au lard.* || Prov. et pop., *Faire du lard,* Conserver ou augmenter son embonpoint, en dormant la grasse matinée. *Être gras à lard,* Être fort gras. || LARD, se dit aussi de Cette partie grasse qui est entre la peau et la chair de la baleine, du marsouin, et d'autres gros poissons de même espèce.

LARDER. v. a. Mettre des lardons dans la viande. || Absolument. *Un rôtisseur qui larde proprement.* || Fig. et fam., *Larder quelqu'un de coups d'épée. Larder quelqu'un d'épigrammes, etc. Larder ses discours de mots grecs ou latins, etc.* || LARDÉ, ÉE. participe.

LARDOIRE. s. f. Sorte de brochette pointue par un des bouts, pour larder la viande.

LARDON. s. m. Petit morceau de lard coupé en long, qu'on introduit dans la viande avec une lardoire. || LARDON, se dit fig. et fam., d'Un brocard, d'un sarcasme, d'une raillerie piquante contre quelqu'un.

LARE. s. et adj. m. (lat. *lares*, dieux lares.) Nom que les anciens Romains donnaient à leurs dieux domestiques. || Poétiq., *Les lares,* La maison, la demeure.

*LARENIER. s. m. Pièce de bois qui avance au bas d'un châssis, pour empêcher l'eau de couler dans l'intérieur d'un bâtiment.

LARGE. adj. des 2 genres. (lat. *largus*, large.) Il se dit d'Un corps considéré dans l'extension qu'il a d'un de ses côtés à l'autre, et par opposition à Long ou à Étroit. *Plus long que large.* || *Une large blessure,* Une grande blessure. || Fam., *Avoir la conscience large,* Être peu scrupuleux sur la probité. || LARGE, s'emploie quelquefois au figuré. *Je vous fais une large concession.* || LARGE, dans les Arts du dessin, signifie, Qui est fait par masses et à grands traits. *Une touche, une manière large.* || LARGE, au figuré, pour généreux, libéral. || LARGE, s'emploie aussi subst., au masc., pour Largeur. *De la toile qui a une demi-aune de large.* || LARGE, subst., en t. de mar., La haute mer. *Gagner le large.* || Fig. et fam., *Prendre le large, gagner le large,* S'enfuir. || AU LARGE. loc. adv. Spacieusement. *Il est logé bien au large.* || *Au large!* pour Éloignez-vous; Cri de la sentinelle aux passants qui s'approchent trop près d'elle. || EN LONG ET EN LARGE. loc. adv. En longueur et en largeur alternativement. *Se promener, aller en long et en large.* Dans le même sens, *De long en large.*

LARGEMENT. adv. Abondamment. *User largement de son pouvoir.* || *Peindre, dessiner, composer largement,* D'une manière large.

LARGESSE. s. f. Libéralité.

LARGEUR. s. f. Étendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre, par opposition à Longueur.

*LARGHETTO. adv. (mot italien.) Moins lentement que largo.

LARGO. adv. t. de mus. emprunté de l'italien. Ce mot, placé en tête d'un morceau, indique qu'on doit le jouer d'un mouvement très-lent.

LARGUE. adj. m. t. de mar. *Vent largue,* Qui s'écarte au moins d'un quart de vent de la route que l'on tient.

LARGUER. v. a. t. de mar. Lâcher une manœuvre. || LARGUÉ, ÉE. participe.

LARIGOT. s. m. Espèce de flûte ou de petit flageolet, qui n'est plus en usage. || Prov. et pop., *Boire à tire-larigot,* Boire excessivement.

LARIX. s. m. *Voyez* MÉLÈZE.

LARME. s. f. (lat. *lachryma*, larme.) Goutte d'humeur limpide qui sort de l'œil, par l'effet d'une impression vive, soit physique, soit morale. *Le visage baigné, mouillé de larmes. Des yeux noyés de larmes. Renfoncer ses larmes. Être touché jusqu'aux larmes. Un ruisseau, un torrent de larmes. Rire aux larmes. Son retour m'a fait verser de douces larmes.* || Fig., *Pleurer à chaudes larmes, être tout en larmes, fondre en larmes,* Pleurer abondamment. || *Sécher, essuyer ses larmes,* Se consoler. *Essuyer les larmes de quelqu'un,* Le consoler. *Mêler ses larmes à celles de quelqu'un,* S'affliger avec lui. || Fam., *Avoir toujours la larme à l'œil,* Affecter une grande sensibilité. || *Avoir le don des larmes,* Pleurer à volonté. || LARME, se dit aussi d'Un ornement, figurant à peu près une larme, qu'on fait entrer dans la décoration des catafalques, des mausolées, etc. *Un drap mortuaire semé de larmes.* || LARME, se dit, par similitude et familièrement, d'Une goutte, d'une petite quantité de liqueur. *Il n'a pris qu'une larme de vin.* || Il se dit également, surtout au plur., Du suc qui coule de plusieurs arbres ou plantes. *Les larmes de la vigne, du sapin.*

LARMIER. s. m. t. d'archit. Partie saillante au haut d'un ouvrage de maçonnerie, destinée à faire tomber l'eau de pluie en gouttes à une distance convenable du pied de l'édifice, etc. || Il se dit aussi d'Une pièce de bois mise en saillie au bas d'un châssis de croisée, de porte, pour empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur.

LARMIÈRES. s. f. pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf, et d'où sort une liqueur jaune qu'on nomme *Larmes de cerf.* Quelques-uns disent, *Larmiers.*

LARMIERS. s. m. pl. t. de méd. vétérinaire. Parties qui, dans le cheval, répondent aux tempes de l'homme.

LARMOIEMENT. s. m. Écoulement de larmes involontaire et continuel.

LARMOYANT, ANTE. adj. Qui fond en larmes. || Il signifie aussi, Qui est propre à faire verser des larmes.

LARMOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer.*) Pleurer. Il est familier.

LARRON, ONNESSE. s. (lat. *latro*, voleur.) Celui,

celle qui prend furtivement quelque chose. || Prov. et fig., *L'occasion fait le larron*, Souvent l'occasion fait faire des choses répréhensibles, auxquelles on n'aurait pas songé. || Prov., *Ils s'entendent comme larrons en foire*, Ils sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable. || LARRON, se dit particulièrement Des deux voleurs qui furent mis en croix avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Le bon larron. Le mauvais larron.* || LARRON, en t. d'impr., Pli qui se trouve dans une feuille de papier mise sous la presse. || En t. de libr., Le pli d'un feuillet qui n'a pas été rogné, quand on a relié le livre.

LARRONNEAU. s. m. Petit larron, qui ne dérobe que des choses de peu de valeur. Il est familier.

LARVE. s. f. (lat. *larva*, masque.) t. d'entomologie. L'insecte dans l'état où il est en sortant de l'œuf, et où il passe un temps plus ou moins long avant ses métamorphoses.

LARVES. s. f. pl. t. d'antiq. Nom que les poëtes donnaient aux génies malfaisants, aux âmes des méchants, qui revenaient, sous des figures hideuses, pour tourmenter les vivants.

LARYNGÉ, ÉE. adj. (grec *larynx*, gosier.) t. d'anat. Qui appartient au larynx.

LARYNGIEN, ENNE. adj. t. d'anat. Même signif.

LARYNGOTOMIE. s. f. *Voyez* BRONCHOTOMIE.

LARYNX. s. m. t. d'anat. Partie supérieure de la trachée-artère.

LAS. interj. plaintive. Il est du style naïf et familier.

LAS, ASSE. adj. (lat. *lassus*, las.) Fatigué. || Ennuyé à l'excès de quelque chose que ce soit. || *De guerre lasse*, Après avoir longtemps résisté.

LASCIF, IVE. adj. (lat. *lascivus*, lascif.) Fort enclin à la luxure. || Se dit aussi Des choses qui portent à la luxure.

LASCIVEMENT. adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ. s. f. Forte inclination à la luxure. || Ce qui porte à la luxure.

LASSANT, ANTE. adj. (lat. *lassare*, lasser.) Qui fatigue.

LASSER. v. a. Fatiguer. *Il les a tous lassés l'un après l'autre.* || Absol. *Cette danse lasse beaucoup.* || Au sens moral. *Il a lassé ma patience.* || Ennuyer. *Il lasse tout le monde par ses importunités.* || LASSER, avec le pronom personnel. *Il ne se lasse point, il est infatigable.* || LASSÉ, ÉE. participe.

LASSITUDE. s. f. Abattement où l'on se trouve après un travail excessif de corps ou d'esprit. *Tomber de lassitude.* || Un état, une sensation semblable causés par une mauvaise disposition de santé. *Sentir de grandes lassitudes dans tout le corps.* || Ennui, dégoût.

LAST ou LASTE. s. m. (allem. *last*, charge.) t. de comm. mar. Certain poids, certaine mesure qui est ordinairement de deux tonneaux ou quatre milliers.

LATANIER. s. m. Espèce de palmier dont les feuilles sont en éventail.

LATENT, ENTE. adj. (lat. *latens*, caché.) Caché. En t. de phys., *Chaleur latente.* Qui n'est point sensible au thermomètre. || En t. de méd. vétér., *Vices latents, maladies latentes*, Certaines maladies des chevaux, dont les symptômes peuvent rester longtemps cachés.

LATÉRAL, ALE. adj. (lat. *latus*, côté.) Qui appartient au côté de quelque chose. *Porte latérale.*

LATERALEMENT. adv. Sur le côté.

LATERE (À). *Voy.* LÉGAT.

LATICLAVE. s. m. (lat. *latus*, large, *clavus*, clou.) t. d'antiq. Tunique bordée par devant d'une large bande de pourpre, et garnie de nœuds ou boutons de pourpre ou d'or, imitant des têtes de clous.

LATIN, INE. adj. (lat. *latinus*, latin.) *La langue latine*, La langue des anciens Romains. *Un discours latin, une harangue latine*, Un discours, une harangue en langue latine. || Fig., *Le pays latin*, Le quartier de Paris où sont la plupart des colléges. || Fam., *Cela sent le pays latin*, se dit De tout ce qui retient un certain air de collége. || *L'Église latine*, Toute l'Église d'Occident, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient. *Les Pères de l'Église latine. Le rit latin*, Le rit de l'Église romaine. Subst. *Latins*, Ceux qui sont de l'Église latine. *Les Latins et les Grecs diffèrent de croyance en plusieurs points.* || En t. de mar. *Voile latine*, Voile faite en forme de triangle || LATIN, subst., au masc., signifie, La langue latine. *Enseigner, apprendre le latin. Parler latin.* || Prov. et pop., *Du latin de cuisine*, De fort mauvais latin. || Fig. et fam., *Il est au bout de son latin*, se dit d'Un homme qui ne sait plus que dire, que faire. *Il y a perdu son latin*, se dit d'Un homme qui a travaillé inutilement à quelque chose.

LATINISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion latine à un mot d'une autre langue. || LATINISÉ, ÉE. participe. || En mat. de controv., *Un Grec latinisé*, Qui adopte les sentiments de l'Église latine.

LATINISME. s. m. Tour de phrase propre à la langue latine.

LATINISTE. s. m. Celui qui entend et parle la langue latine. *Bon latiniste.*

LATINITÉ. s. f. Langage latin. *Bonne latinité. Sa latinité n'est pas pure.* || *La basse latinité*, Le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs du dernier temps où le peuple parlait encore la langue latine.

LATITUDE. s. f. (lat. *latitudo*, largeur.) t. de géogr. Distance d'un lieu à l'équateur, mesurée en degrés sur le méridien. *Latitude nord, sud.* || LATITUDE, en t. d'astron., L'angle que fait, avec un plan parallèle à l'écliptique, la ligne droite qui passe par un astre et par un centre donné sur ce plan. || Par extension, Différents climats, considérés par rapport à leur température. *L'homme peut vivre sous les latitudes les plus opposées.* || LATITUDE, fig., au moral, Étendue, extension. *Laisser beaucoup de latitude aux agents chargés d'une mission.*

LATOMIE. s. f. (grec *latomia*, carrière.) t. d'hist. anc. Carrière où l'on renfermait des prisonniers.

LATRIE. s. f. (grec *latreia*, adoration.) *Culte de latrie*, Culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul; par opposition à *Culte de dulie*, Culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints.

LATRINES. s. f. pl. (lat. *latere*, se cacher.) Lieu où l'on satisfait les besoins naturels.

LATTE. s. f. (lat. *latus*, large.) Morceau de bois refendu selon son fil, long, mince, étroit. *Une botte de lattes.*

LATTER. v. a. Garnir de lattes. || Absol. *La charpente du toit est faite, il ne reste plus qu'à latter.* || LATTÉ, ÉE. participe.

LATTIS. s. m. Ouvrage de lattes. *Faire un lattis.*

LAUDANUM. s. m. (On prononce *Laudanome.*) t. de pharm. Extrait d'opium, liquide ou solide.

LAUDATIF, IVE. adj. (lat. *laudare*, louer.) Qui loue. Il ne se dit que Des écrits et des discours. *Genre laudatif. Discours laudatif. Phrase laudative.* Peu usité.

LAUDES. s. f. pl. (lat. *laudes*, louanges.) t. de la liturg. cathol. La seconde partie de l'office divin, qui se dit immédiatement après matines. *Chanter laudes.*

* LAURÉ, E. adj. Tête laurée, couronnée de lauriers.

LAURÉAT. adj. m. (lat. *laurus*, laurier.) Il se dit Des poëtes qui ont reçu solennellement une couronne de laurier. *Pétrarque est un poëte lauréat.* || Par extension, Ceux qui ont remporté un prix dans un concours académique; et, dans ce sens, on l'emploie quelquefois substantivement. *Un jeune lauréat.*

LAURÉOLE. s. f. Genre de plantes à suc corrosif, dont la feuille ressemble par sa forme à celle du laurier.

LAURIER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte une petite graine noire et amère. *On donnait des couronnes de laurier aux vainqueurs, aux poëtes.* || Fig., *Cueillir, moissonner des lauriers*, Remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers*, Souiller sa gloire. *Être chargé de lauriers*, Avoir acquis beaucoup de gloire. *S'endormir sur ses lauriers*, Ne point poursuivre une carrière glorieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers*, Jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. || *Laurier-rose*, Arbuste toujours vert, qui porte des fleurs de couleur rose. || *Laurier-tin*, Arbuste du genre des Viornes. || *Laurier-cerise*, Arbuste toujours vert, qui porte un petit fruit rouge, et qui appartient au genre des Cerisiers.

LAVABO. s. m. (lat. *lavare*, laver.) t. du culte cathol. La prière que le prêtre dit en lavant ses doigts durant la messe. *La messe en est au lavabo.* || Par extension, Le petit linge dont le prêtre qui dit la messe se sert pour essuyer ses doigts. || LAVABO, Meuble de toilette, qui porte un pot à l'eau et sa cuvette.

LAVAGE. s. m. Action de laver. || Une trop grande quantité d'eau répandue pour laver. || Plus ordinairement, Aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait. *Cette soupe n'est qu'un mauvais lavage.* || LAVAGE, Eau ou quelque autre breuvage pris en trop grande quantité. *Vous vous trouverez mal de tout ce lavage.* || *Médecine en lavage*, Médecine étendue dans beaucoup d'eau. || LAVAGE, en t. de métall., Opération qui consiste à laver le minerai, pour séparer de la partie terrestre et pierreuse, la partie propre à être fondue. *Le lavage des métaux.*

LAVANCHE ou LAVANGE. s. f. *Voyez* AVALANCHE.

LAVANDE. s. f. Plante aromatique, labiée, portant de petites fleurs bleues qui viennent par épi. || *Eau-de-vie de lavande.*

LAVANDIER. s. m. Nom qu'on donnait, dans la maison du roi, à ceux qui avaient la charge de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE. s. f. Femme qui lave le linge. Peu usité.

LAVARET. s. m. Poisson de la famille des Truites, mais sans grandes dents, qui se trouve dans les lacs.

LAVASSE. s. f. Fam., *Cette soupe ne vaut rien du tout; ce n'est que de la lavasse*, Il y a trop d'eau dans cette soupe; elle est fade, insipide.

* LAVATÈRE. s. f. Plante, genre de Malvacées.

LAVE. s. f. Matière fondue et enflammée, que les volcans vomissent dans le temps de leur éruption. *Des torrents de lave. Villes ensevelies sous la lave.*

LAVEMENT. s. m. Action de laver. N'est guère usité que dans ces locutions : *Le lavement des pieds. Le lavement des mains. Le lavement des autels.* || LAVEMENT, Clystère, remède liquide qu'on introduit par l'anus dans les intestins. *Lavement rafraîchissant, purgatif, laxatif. Préparer, donner, prendre, garder, rendre un lavement.*

LAVER. v. a. Nettoyer avec de l'eau, ou avec quelque autre liquide. *Laver du linge. Laver la lessive. Laver la vaisselle. La pluie a bien lavé les rues.* || *Pierre à laver*, Pierre sur laquelle on lave la vaisselle, les formes d'imprimerie, etc. *Il n'y a point de pierre à laver dans cette cuisine.* || Fig. et fam., *Laver la tête à quelqu'un*, Lui faire une sévère réprimande. || Fig. et fam., *Je m'en lave les mains*, Pour faire entendre qu'on n'a point pris de part à une affaire. || Fig., *Laver une tache, laver quelqu'un d'une tache*, se dit en parlant De choses qui flétrissent l'honneur. *Rien ne peut laver cette tache. C'est une tache dont il ne se lavera jamais.* || *Se laver d'un crime*, s'en justifier. || Fig., *Laver une injure dans le sang de quelqu'un*, Se venger de quelque insulte flétrissante, en tuant ou blessant celui de qui on l'a reçue. || *Ce fleuve lave les murs de telle ville*, Il passe au pied des murs de telle ville. || *Laver les feuillets d'un livre*, Les tremper dans une eau chargée d'acide muriatique, pour en ôter les taches. || *Laver du papier*, Le tremper dans une eau chargée d'alun, pour l'empêcher de boire. || En t. de dessin., *Laver un dessin*, Ombrer, colorier un dessin en étendant, sur ses différentes parties, une ou plusieurs teintes d'encre de Chine, de bistre ou d'autre couleur délayée dans de l'eau de gomme. *Laver un dessin. Laver un plan.* || LAVÉ, ÉE. participe. || Adj. en parlant De certaines couleurs peu vives et peu chargées. *Cheval de poil bai lavé*, Cheval de poil bai clair.

LAVETTE. s. f. Petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lave.

LAVIS. s. m. t. de dessinat. Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine, du bistre, de la sépia ou quelque autre substance colorante. *Dessin au lavis.*

LAVOIR. s. m. Lieu destiné à laver. Un réservoir d'eau où on lave le linge. *Il y a un beau lavoir dans ce village.* || LAVOIR, dans les communautés et dans les sacristies, Lieu où on se lave les mains. Dans les manuf., Certains appareils destinés à laver les substances qu'on y emploie; dans les mines, La machine dont on se sert pour laver le minerai.

LAVURE. s. f. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Lavure de vaisselle*, Eau qui a servi à laver la vaisselle. || Fam. et par exagérat., *Lavure de vaisselle*, Un bouillon où il y a trop d'eau. || LAVURE, L'action de laver un livre avant de le relier. || LAVURE, en t. d'orfév. et de monn., Opération par laquelle on retire l'or ou l'argent des cendres, des terres auxquelles il est mêlé, ou des creusets dans lesquels on l'a fondu. || Au plur., Parcelles d'or ou d'argent qui proviennent de cette opération.

LAXATIF, IVE. adj. (lat. *laxare*, relâcher.) t. de médec., Qui a la propriété de lâcher le ventre. *Remède laxatif.*

LAYER. v. a. t. d'eaux et forêts. (Il se conjugue comme *Payer*.) Tracer une laie dans une forêt. *Layer un bois. Voyez* LAIE. || LAYÉ, ÉE. participe.

LAYETIER. s. m. Celui qui fait des layettes, des caisses de bois blanc.

LAYETTE. s. f. || Coffret de bois. Peu usité. || LAYETTE, Le linge et les effets destinés pour un enfant nouveau-né. *Donner une layette.*

LAYEUR. s. m. t. d'eaux et forêts. Celui qui trace des laies dans une forêt.

* LAZAGNES, s. f. pl. (ital. *lasagna*, même signif.) Pâte de semoule en ruban.

LAZARET. s. m. Lieu préparé dans quelques ports pour y faire passer la quarantaine aux personnes, aux effets et aux marchandises, qui viennent des pays soupçonnés d'être infectés d'une maladie contagieuse. *Entrer au lazaret.*

LAZULI. *Voyez* LAPIS.

* LAZULITE. s. f. Pierre remarquable par sa couleur de bleu d'azur, et qui fournit l'outremer.

LAZZI. s. m. (mot ital. même signif.) Geste bouffon dans la représentation des comédies. *Les lazzi d'Arlequin.* || Par extension, Bouffonneries faites ailleurs qu'au théâtre. *Il s'en est tiré par des lazzi.* Quelques-uns écrivent au pluriel, *Lazzis.*

LE, LA, LES. (ital. *il, la, le*, même signif.) Le premier est l'article du nom masc., au sing. : *Le jour.* Le second, du nom fém., au sing. : *La nuit.* Le troisième est l'article du plur., et il est commun aux deux genres : *Les jours. Les nuits.* || Si les prépositions *de* ou *à* se trouvent devant l'art. masc. sing., et que le nom suivant commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au* : *Du mois. Au mois. Du héros. Au héros.* Si le nom commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, la prépos. et l'art. n'éprouvent aucun changement; mais l'art., soit masc., soit fém., s'élide : *De l'enfant. A l'enfant. De l'honneur. A l'honneur.* || Quant à l'art. du plur., la même contraction a lieu, quelle que soit la lettre qui commence le mot suivant. Pour *de les*, on dit *des*, et pour *à les*, on dit *aux* : *Des héros. Aux héros.*

LE, LA, LES. Pron. relatifs, dont le premier est pour le genre masc., le second pour le fém., le troisième pour les deux genres au plur. Ils accompagnent toujours un verbe, et ils remplacent un subst. déjà exprimé. *Voilà un bon livre, je vous engage à le lire. Dès que ma sœur sera arrivée, j'irai la voir. Il avait mille francs, et il les a dépensés. Le voici.* Dans cette phrase, *le voici* est l'équivalent de *vous le voyez.* || LE, tient quelquefois la place, soit d'un adj., soit d'un verbe, ou plutôt d'une proposition; alors il signifie *Cela*, et il est invariable. *Ils ne sont pas encore habiles, mais ils le deviendront.* || LE et LA, toutes les fois qu'ils sont devant un verbe qui commence par une voyelle, s'élident dans l'écriture et dans la prononciation : *Je le vis, je l'aimai.* Quand *Le* est après le verbe, s'il est suivi d'une voyelle, il ne s'élide point en écrivant, mais il s'élide en prononçant : *Voyez-le à son retour.* (On prononce *Voyez-l' à son retour.*) Dans le même cas, *La* ne souffre pas d'élision : *Ramenez-la à son devoir.*

LÉ, s. m. Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. *Cette robe a cinq lés de tour.* || *Demi-lé*, la moitié de la largeur d'un lé.

* LÉ. s. m. Espace de 8 mètres le long des rivières pour le tirage.

LÈCHE. s. f. (gr. *leichô*, lécher.) Tranche fort mince de quelque chose qui se mange. Fam.

LÈCHEFRITE. s. f. Ustensile de cuisine, ordinairement de fer, qu'on met sous la broche pour recevoir la graisse et le jus de la viande que l'on fait rôtir.

LÉCHER, v. a. Passer la langue sur quelque chose. *Quand les chats ont mangé quelque chose qu'ils trouvent bon, ils s'en lèchent les barbes.* Avec le pron. pers. *Un chat qui se lèche.* || Fam., *On s'en lèche les doigts, c'est à s'en lécher les doigts*, Cela est excellent à manger. || LÉCHER, t. de peint., fig., Finir son ouvrage avec un soin excessif et minutieux. *Ce tableau est trop léché.* || Il se dit en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cet ouvrage est trop léché.* Fam. || À LÈCHE-DOIGTS. loc. adv. et fam. En parlant De choses qui se mangent, et qui sont données en trop petite quantité. *Il nous a fait servir d'assez bonnes choses, mais il n'y en avait qu'à lèche doigts.* || LÉCHÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Un ours mal léché*, Un homme mal fait, difforme, ou mal élevé, grossier.

LEÇON. s. f. (lat. *lectio*, lecture.) Instruction qu'on donne à ceux qui veulent apprendre quelque science, quelque art, quelque langue. *Ce professeur a repris ses leçons. Suivre les leçons d'un professeur.* || LEÇON, par extension, Instructions, conseils donnés à une personne relativement à sa conduite. *Je lui ai bien fait sa leçon.* || *Faire à quelqu'un sa leçon*, Faire une réprimande. Dans le même sens, *Donner une leçon, une bonne leçon à quelqu'un.* || LEÇON, Avertissement utile que l'on reçoit des choses. *Cet événement a été pour moi une excellente leçon.* || LEÇON, Ce que le maître donne à l'écolier à apprendre par cœur. *Cet écolier apprend, étudie, récite sa leçon.* || LEÇON, se dit Du texte d'un auteur, par comparaison à une ou plusieurs autres copies du même texte. *Voici la bonne leçon.* || Fig. et fam., Un récit qui diffère d'un autre relatif au même fait. *Vous racontez ainsi l'aventure; mais il y a une autre leçon.* || LEÇON, dans la liturg. cathol., Certains petits chapitres de l'Écriture ou des Pères, qui font partie du bréviaire, et que l'on récite ou que l'on chante à matines.

LECTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui lit à haute voix et devant d'autres personnes. || Celui, celle dont la fonction est de lire. *Lecteur du roi. Lectrice de la reine.* || LECTEUR, se dit, particulièrement, de Celui qui lit seul et des yeux quelque ouvrage; et, en ce sens, il n'est guère usité qu'au masculin. *L'essentiel pour un écrivain est de plaire à son lecteur. Cet ouvrage a peu de lecteurs.* || *Avis au lecteur*, Espèce de petite préface. || Prov. et fig., *Avis au lecteur, c'est un avis au lecteur*, se dit d'Un conseil ou d'un reproche, exprimé d'une manière indirecte et générale, avec dessein que telle personne s'en fasse l'application. *Vous entendez bien ce qu'il vient de dire, c'est un avis au lecteur.* Il se dit aussi d'Un événement qui peut servir d'instruction à quelqu'un. *Plusieurs s'y sont ruinés, c'est un avis au lecteur.* || *Lecteurs royaux*, Les professeurs du collége royal de France. || LECTEUR, dans l'Église romaine, un des quatre ordres qu'on appelle *Les quatre mineurs.*

* LECTISTERNES. s. m. pl. (lat. *lectus*, lit, *sternere*, dresser.) Festins à Rome, dans lesquels les statues des dieux étaient posées sur des lits autour d'une table.

LECTURE. s. f. Action d'une personne qui lit. *On fit la lecture du contrat de mariage en présence de tous les parents.* || *Il aime beaucoup la lecture. La lecture forme l'esprit.* || Il s'emploie quelquefois au plur. *Il a bien profité de ses lectures.* || *C'est un homme qui n'a aucune lecture, qui a beaucoup de lecture.* || Quelquefois, L'art de lire. *Il enseigne la lecture et l'écriture aux enfants.* || LECTURE, se dit souvent par opposition à Représentation, en parlant d'Une pièce de théâtre. *Cette pièce a réussi à la représentation, mais je doute qu'elle se soutienne à la lecture.* || *Comité de lecture, jury de lecture*, Assemblée devant laquelle on lit les ouvrages destinés à un théâtre, et qui juge s'ils méritent d'être représentés. || *Cabinet de lecture*, Lieu où, moyennant une rétribution, on lit des journaux ou des livres.

LÉGAL, ALE. adj. (lat. *lex*, loi.) Qui est selon la loi. *Formes légales. Voie légale. Intérêt légal.* || *Médecine légale*, Application des connaissances médicales à différentes questions de droit. || LÉGAL, se dit, par-

ticulièrement, De ce qui concerne la loi de Dieu donnée par Moïse. *Les viandes légales.*

LÉGALEMENT. adv. D'une manière légale. *Procéder légalement.*

LÉGALISATION. s. f. Attestation par laquelle un fonctionnaire public compétent certifie qu'un acte est authentique et que foi doit y être ajoutée. || Action de légaliser.

LÉGALISER. v. a. Certifier l'authenticité d'un acte public. *Faire légaliser un acte de naissance.* || LÉGALISÉ, ÉE. participe.

LÉGALITÉ. s. f. Caractère de ce qui est légal. *La légalité d'un acte.*

LÉGAT. s. m. (lat. *legatus*, envoyé.) Cardinal préposé par le pape pour gouverner quelque province de l'État ecclésiastique. *Légat de Bologne. Légat de Ferrare.* || *Légat à latere* (on prononce *latere*), ou simplement *Légat*, Cardinal envoyé avec des pouvoirs extraordinaires, par le pape, auprès de quelqu'un des princes chrétiens, à un concile, etc. || *Légat-né du saint-siége*, Qualité que prennent quelques prélats.

LÉGATAIRE. s. des deux genres (lat. *legare*, confier.) t. de jurispr. Celui ou celle à qui on fait un legs. *Légataire particulier. Légataire universel.*

LÉGATION. s. f. Charge de légat. || L'étendue du gouvernement d'un légat dans l'État ecclésiastique. En ce sens, on n'applique guère ce mot qu'au Bolonais et au Ferrarais. *Dans les deux légations.* || Le temps que durent les fonctions d'un légat. *Cela se passa pendant sa légation.* || LÉGATION, en t. de diplomat., Commission que quelques puissances donnent à une ou plusieurs personnes, pour aller négocier auprès d'une puissance étrangère. || Collectivement, non seulement L'ambassadeur, l'envoyé ou le ministre plénipotentiaire, mais encore les conseillers, les secrétaires employés sous lui et payés par le gouvernement. *La légation anglaise.* || L'hôtel que ces personnes habitent. *Je suis allé à la légation anglaise.*

LÉGATOIRE. adj. t. d'hist. anc. *Province légatoire*, Province gouvernée par un lieutenant, sous les empereurs romains.

LÉGE. adj. des 2 genres. (lat. *levis*, léger.) t. de mar. Bâtiment qui n'a pas sa charge complète, et dont la carène n'entre pas assez dans l'eau. *Ce vaisseau est lége.* || *Bâtiment qui fait son retour lége*, Bâtiment qui revient à vide.

LÉGENDAIRE. s. m. (lat. *legere*, lire.) Auteur de légendes.

LÉGENDE. s. f. Ouvrage contenant le récit de la vie des saints. *Une vieille légende. Ce saint-là n'est pas dans la légende.* || *Légende dorée*, Compilation de vies des saints, composée vers la fin du treizième siècle. || LÉGENDE, Un écrit long et ennuyeux par ses détails, une longue suite de choses fastidieuses. || LÉGENDE, Inscription gravée circulairement près des bords et quelquefois sur la tranche d'une pièce de monnaie, d'un jeton, d'une médaille.

LÉGER, ÈRE. adj. (lat. *levis*, léger.) Qui ne pèse guère. *L'air est plus léger que l'eau. Léger comme une plume. Une étoffe légère. Une armure légère. Une voiture légère.* || *Pièce de monnaie légère*, Pièce qui ne pèse pas ce qu'elle doit peser. || *Terre légère*, Terre meuble, qu'on remue aisément. || *Troupes légères*, Troupes qu'on emploie hors de ligne pour reconnaître, harceler, poursuivre l'ennemi. *Cavalerie légère*, se dit par opposition à La cavalerie pesamment armée. *Infanterie légère*, Les corps de chasseurs à pied. *Artillerie légère*, Celle dont les canonniers sont à cheval. || En t. de man., *Ce cheval est léger à la main*, Il a la bouche bonne, il ne s'appuie pas sur le mors. || *Avoir la main légère*, se dit d'Un cavalier qui se sert bien des aides de la main; D'un chirurgien qui opère facilement et adroitement; D'un joueur d'instruments qui exécute avec aisance et prestesse; D'une personne qui met de la liberté et de la rapidité dans son écriture. *Voy.* MAIN. || PROV., *Être léger d'argent*, N'en avoir guère. || Fig., *Avoir le sommeil léger*, Se réveiller au moindre bruit. || LÉGER, en parlant Des aliments, signifie, Facile à digérer. *Il y a des viandes plus légères que d'autres à l'estomac.* || Il s'applique À certaines boissons qui ont peu de force. *Un vin léger. Du thé fort léger.* || LÉGER, Dispos et agile. *Marcher d'un pas léger. Plus léger que le vent.* || Fam., *Je suis allé là de mon pied léger*, J'y suis allé à pied. || LÉGER, dans les Arts du dessin, se dit De ce qui est l'opposé de Lourd, de massif. *Tableau léger de touche. Pinceau léger. Ornements légers. Cette broderie est d'un dessin léger.* || LÉGER, par opposition à Grossier, opaque. *Une vapeur légère.* || En peinture, *Couleur légère*, Couleur aérienne et transparente. || LÉGER, fig., Peu important. *Un sujet bien léger. Une faute légère. Une légère blessure.* || Au moral, Superficiel. *Prendre une légère teinture de quelque science.* || LÉGER, fig., Volage, inconstant. *Un esprit léger. C'est un homme léger.* || *Cet homme a la tête légère, c'est une tête légère*, Il est peu sage, peu sensé. || LÉGER, fig., Inconsidéré. *Cette femme est bien légère dans sa conduite.* || LÉGER, en parlant du style, Agréable et facile. || *Poésie légère*, Poésie dont les sujets sont peu importants, et dont le principal caractère est la facilité. *Il a réussi dans la poésie légère.* Au plur., Pièces de vers qui appartiennent à ce genre de poésie. || À LA LÉGÈRE. loc. adv. Au propre, en parlant Des armes et des habits qui pèsent peu. *Être armé, vêtu à la légère.* || Au figuré, Inconsidérément. *Entreprendre quelque chose à la légère.*

LÉGÈREMENT. adv. D'une manière légère. *Être vêtu légèrement. Sauter légèrement.* || Peu. *Blessé légèrement. Il a été puni bien légèrement.* || Inconsidérément. *Il se conduit légèrement. Il ne faut pas croire si légèrement.* || Avec facilité et délicatesse. *Ce dessin est légèrement fait.*

LÉGÈRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est léger. || Agilité, vitesse. *La légèreté d'un danseur. La légèreté de sa marche.* || *Il a une grande légèreté de main*, se dit D'un homme qui écrit avec aisance et célérité, et D'un joueur d'instruments dont le jeu est facile et brillant. *Il a une grande légèreté de pinceau*, se dit D'un peintre dont la touche est légère. *Il a beaucoup de légèreté dans la voix*, se dit D'un chanteur qui fait aisément les passages difficiles. || LÉGÈRETÉ, fig., Inconstance. *Il a dans le caractère une légèreté qui l'empêche de se fixer à aucun parti.* || Imprudence. *La légèreté de sa conduite lui a causé beaucoup de désagréments.* || Faute peu grave. *Cette légèreté ne méritait pas une si grande punition.*

LÉGION. s. f. (lat. *legio*, légion.) t. d'ant. rom. Corps de gens de guerre composé d'infanterie et de cavalerie. *La légion fulminante. La légion thébaine. Les légions romaines. Le tribun d'une légion.* || Il s'est dit autrefois, en France, de Certains corps d'infanterie, et il se disait encore récemment Des régiments d'infanterie de ligne. || Il se dit encore Des régiments de garde nationale, de ceux de la gendarmerie, etc. *Le colonel d'une légion.* || *Légion d'honneur*, Ordre institué en France pour récompenser les services et les talents distingués. *Grand chancelier*,

officier, chevalier, membre de la Légion d'honneur. Il porte la décoration de la Légion d'honneur. || Légion, fig. et fam., Un grand nombre de personnes. *Ils étaient une légion.* Dans le style de l'Écriture : *Des légions d'anges, de démons.*

LÉGIONNAIRE. s. m. Soldat dans une légion romaine. || Membre de la Légion d'honneur. || Légionnaire, adj. *Soldat légionnaire.* || *Épées légionnaires,* Épées qui étaient à l'usage des légions romaines.

LÉGISLATEUR, TRICE. s. (lat. *legislator,* même signif.) Celui, celle qui donne des lois à un peuple. *Lycurgue et Solon sont des législateurs célèbres.* || En parlant Des lois religieuses. Jésus-Christ, *notre divin législateur.* || Par extension, Celui, celle qui établit les principes d'un art, d'une science. *Boileau est le législateur du Parnasse français.* || Législateur, adj. *Un roi législateur.*

LÉGISLATIF, IVE. adj. Qui fait les lois. *Pouvoir législatif. Corps législatif.* || Qui est de la nature des lois. *Acte législatif.*

LÉGISLATION. s. f. Droit de faire des lois. *Dans les gouvernements absolus, la législation n'appartient qu'au monarque.* || Corps même des lois. *Bonne législation. Réformer la législation.* || La science des lois. *Un cours de législation.*

LÉGISLATURE. s. f. Les trois pouvoirs qui concourent à la confection des lois. || Assemblée législative. *Législature nombreuse.* || La période de temps qui s'écoule depuis l'installation d'une assemblée législative, jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs. *Pendant la première législature.*

LÉGISTE. s. m. (lat. *lex,* loi.) Celui qui connaît ou qui étudie les lois. *Tous les légistes sont du même avis sur cette question. Un jeune légiste.*

LÉGITIMAIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui appartient à la légitime. *Héritiers légitimaires.*

LÉGITIMATION. s. f. Changement d'état d'un enfant naturel que ses père et mère reconnaissent par mariage subséquent, et qui acquiert par là les droits des enfants nés en légitime mariage. || Reconnaissance authentique et juridique des pouvoirs d'un envoyé, d'un député, etc.

LÉGITIME. adj. des 2 genres. Qui a les conditions requises par la loi. *Autorité légitime. Mariage légitime.* || *Enfant légitime.* Enfant né durant le mariage, ou après la mort du père, dans le délai que fixe la loi. || Légitime, Juste, équitable. *Ses vœux sont légitimes. Sa douleur est légitime. Son droit est très-légitime.*

LÉGITIME. s. f. t. de jurispr. La portion assurée par la loi à certains héritiers sur la part héréditaire qu'ils auraient eue en entier, si le défunt n'en avait disposé, totalement ou partiellement, par donations entre-vifs ou testamentaires. *Son père lui a donné sa légitime.*

LÉGITIMEMENT. adv. Conformément à la loi, à l'équité, à la raison. *Un bien légitimement acquis.*

LÉGITIMER. v. a. Donner à un enfant naturel les droits des enfants nés en légitime mariage. || Faire reconnaître son titre, son pouvoir, pour authentique et juridique. *Il a fait légitimer ses pouvoirs.* || Justifier, rendre excusable. *L'ivresse ne légitime aucune mauvaise action.* || Légitimé, ée. participe.

LÉGITIMITÉ. s. f. La qualité de ce qui est conforme à la loi, à la justice, à la raison. *On attaqua la légitimité de son mariage.*

LEGS. s. m. (Le G ne se prononce pas.) (lat. *legare,* confier.) Don fait par testament ou par autre acte de dernière volonté. *Legs universel, particulier. Legs pieux. Un legs caduc.*

LÉGUER. v. a. Donner par testament ou par autre acte de dernière volonté. *Il lui a légué dix mille écus.* || Fig., Transmettre. *Il a légué son courage à son fils.* || Légué, ée. participe.

LÉGUME. s. m. (lat. *legumen,* légume.) Certaines graines qui viennent dans des gousses, comme les pois, les fèves, etc. *Légumes nourrissants, savoureux. Légumes verts. Légumes secs.* || Généralement, Toute sorte d'herbes potagères, de plantes, de racines bonnes à manger. || En t. de botan., Gousse. *Le fruit de cette plante est un légume.*

LÉGUMINEUX, EUSE. adj. t. de botan. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, et se dit De certaines plantes dont le fruit est une gousse, comme le pois, l'acacia, etc. || Subst., *La famille des légumineuses comprend un grand nombre de genres.*

*Leiche. s. f. Herbe des prés qui, mêlée avec le foin, blesse la langue des animaux.

LEMME. s. m. (grec *lemma,* proposition.) t. de mathém. Proposition dont la démonstration est nécessaire pour une autre proposition qui doit la suivre.

LÉMURES. s. f. pl. *Voy.* Larves.

LENDEMAIN. s. m. (ital. *domane,* demain.) Le jour qui a suivi ou qui suivra celui dont on parle. *Ils partirent le lendemain. Le lendemain de ses noces. Il ne faut jamais remettre une bonne action au lendemain. Personne n'est assuré du lendemain.* || Prov., *Il n'y a pas de fête sans lendemain,* Lorsque, après s'être diverti un jour, on propose de se divertir encore le jour suivant.

LENDORE. s. des 2 genres. (lat. *lentus,* lent.) Personne lente et paresseuse, qui semble toujours assoupie. *C'est un lendore.* Popul.

LÉNIFIER. v. a. (lat. *lenis,* doux.) t. de méd. Adoucir au moyen d'un lénitif. || Lénifié, ée. participe.

LÉNITIF, IVE. adj. t. de méd. Qui calme les douleurs, ou Qui purge doucement. *Remède lénitif. Électuaire lénitif.* || Subst., au masculin. *Un bon lénitif.*

LENT, ENTE. adj. (lat. *lentus,* lent.) Tardif, qui n'agit pas avec promptitude. *Il est lent dans tout ce qu'il fait. Il est lent à punir. C'est un esprit lent.* || *Avoir le pouls lent. Un poison lent. Une fièvre lente Des remèdes lents. Une démarche lente. Sa convalescence est bien lente. Avoir la parole lente.*

LENTE. s. f. (lat. *lens,* même signif.) Œuf de pou. *Avoir des lentes dans les cheveux.*

LENTEMENT. adv. (lat. *lentus,* lent.) Avec lenteur. *Il faut se hâter lentement.*

LENTEUR. s. f. Manque d'activité et de célérité dans le mouvement et dans l'action. *La lenteur de la tortue. Agir, parler avec lenteur. Les lenteurs de la procédure.* || Fig., *Avoir une grande lenteur d'imagination,* Imaginer difficilement et avec peine.

LENTICULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *lenticula,* lentille.) Qui a la forme d'une lentille. *Verre lenticulaire. Pierre lenticulaire.* T. d'anat. et de méd., même sens que Lenticulaire.

LENTICULÉ, ÉE, et LENTIFORME. adj. Même signif.

LENTILLE. s. f. Plante légumineuse dont la graine, petite, plate, ronde, amincie par les bords, et de couleur roussâtre, est employée comme aliment. || Graine de lentille. *Une purée de lentilles. Gros comme une lentille.* || *Lentille d'eau* ou *Lentille de marais,* Plante qui flotte sur les eaux stagnantes, et dont la feuille a la forme d'une lentille. || Lentille,

au plur., Certaines taches rousses qui viennent sur la peau, ordinairement au visage et aux mains, et qui ressemblent aux lentilles. Ces taches se nomment vulgairement *Taches de rousseur. Visage plein de lentilles.* || LENTILLE, en t. de dioptr., Un verre taillé en forme de lentille. *Le foyer d'une lentille.* || En horlog., *Lentille de pendule*, Poids de cuivre, de forme lenticulaire, qui est attaché à l'extrémité du pendule ou balancier.

LENTISQUE. s. m. Pistachier que l'on cultive dans l'Orient pour en tirer la résine connue sous le nom de *Mastic.*

LÉONIN, INE. adj. (lat. *leo*, lion.) Qui est propre au lion. *Société léonine*, Société où tous les avantages sont pour un ou pour quelques-uns des associés, au détriment des autres. *Un partage léonin.*

LÉONIN, INE. adj. Se dit De vers latins dont les deux hémistiches riment ensemble.

LÉOPARD. s. m. (lat. *leo*, lion, *pardus*, panthère.) Quadrupède carnassier qui a la peau tachetée. || Fig., dans le style élevé, *Le léopard*, L'Angleterre, par allusion aux léopards qui figurent dans ses armoiries.

LÉPAS. s. m. (grec *lepas*, même signif.) (On prononce l'S.) t. d'hist. nat. Coquillage univalve.

LÉPIDOPTÈRE. s. m. (grec *lepis*, écaille, *pteron*, aile.) t. d'hist. nat. Insectes qui ont quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, et une trompe roulée en spirale. *Les papillons sont des lépidoptères.* || Adj., *Insectes lépidoptères.*

LÈPRE. s. f. (grec *lepra*, même signif.) Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles. *Il est tout couvert de lèpre. Il fut frappé de la lèpre.* || Fig., *La lèpre du péché.*

LÉPREUX, EUSE. adj. Qui a la lèpre. *Une femme lépreuse.* || Subst., *Les lépreux.*

LÉPROSERIE. s. f. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE. (lat. *qualis*, quel.) Adj. relatif et conj., composé de l'art. *Le, la*, et de l'adj *Quel, quelle.* Il est synonyme de *Qui. Duquel, de laquelle; auquel, à laquelle.* Plur., *Lesquels, lesquelles; desquels, desquelles; auxquels, auxquelles.* || En parlant Des personnes et des choses, et presque toujours avec *du, de la, des, au, à la, aux. C'est un homme duquel je vous réponds. Vous avez des habitudes auxquelles il faut renoncer.* || Quelquefois sujet de la proposition qu'il joint à son antécédent, lorsque l'emploi de *Qui* pourrait produire une équivoque. *Il y a une édition de ce livre, laquelle se vend fort bon marché.* || En style de prat. et d'admin., *On a entendu trois témoins, lesquels ont dit...* || LEQUEL, LAQUELLE, signifie quelquefois, Quel est celui, quelle est celle qui, que, dont, etc. *Lequel vous plaît le plus? Auquel avez-vous parlé? Choisissez entre nous lequel vous voulez pour compagnon.*

LÉROT. s. m. Petit loir gris, à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille.

LES. Pl. des art. *Le* et *La. Voy.* LE.

LÈSE. (lat. *læsus*, même signif.) Blessé, violé. *Crime de lèse-majesté.* || *Crime de lèse-humanité.*

LÉSER. v. a. Faire tort à. *Je craindrais de vous léser.* || En t. de chir., Blesser. *La poitrine a été profondément lésée.* || LÉSÉ, ÉE. participe. *Il n'y a personne de lésé dans cette affaire.*

LÉSINE. s. f. (ital. *lesina*, même signif.) Épargne sordide. *Sa lésine s'exerce sur les moindres objets de sa dépense.*

LÉSINER. v. n. User de lésine. *Il lésine sur tout.*

LÉSINERIE. s. f. Acte de lésine. *Faire des lésineries.* || Le vice de caractère qui porte à lésiner. *Cet homme est d'une lésinerie incroyable.*

LÉSION. s. f. (lat. *læsio*, même signif.) Dommage, préjudice souffert dans quelque transaction. || T. de chir., Blessure. *Ce coup de feu lui a fait une lésion profonde aux intestins.* || *Lésion organique du cœur, du poumon*, Altération du cœur, du poumon, produite par quelque cause interne.

LESSE. s. f. *Voy.* LAISSE.

LESSIVE. s. f. (lat. *lixivia*, lessive.) Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, qui est entassé dans un cuvier, et sur lequel on a mis un lit de soude ou de cendre de bois neuf. *Mettre du linge à la lessive. Couler la lessive.* || Action de couler la lessive. *Faire la lessive. Du linge blanc de lessive.* || Linge qui doit être mis à la lessive. *J'ai donné ma lessive à laver.* || LESSIVE, Toute sorte d'eau détersive, rendue telle par de la cendre, ou par quelque autre matière convenable. *Lessive pour dégraisser les cheveux.* || LESSIVE, t. de chim., Opération qui consiste à verser plusieurs fois de l'eau chaude ou froide sur des matières terreuses ou autres, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent.

LESSIVER. v. a. Nettoyer au moyen de la lessive. *Il faut lessiver deux fois les draps de lit.* || T. de chim., Verser à plusieurs reprises de l'eau chaude ou froide sur des matières terreuses ou autres, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent. || LESSIVÉ, ÉE. participe.

LEST. s. m. (allem. *last*, charge.) (Le T se prononce.) t. de mar. Matières pesantes, dont on charge le fond d'un bâtiment, pour lui faire prendre la quantité d'eau convenable. || *Le navire est parti sur son lest*, Il est parti sans prendre de chargement.

LESTAGE. s. m. t. de mar. Action de lester un bâtiment.

LESTE. adj. des 2 genres. (ital. *lesto*, même signif.) Qui a de la légèreté dans ses mouvements. *Ce vieillard est encore fort leste.* || Équipé de manière à exécuter avec facilité tous ses mouvements. *Tout son cortége était leste et brillant.* || *Équipage leste*, Voiture attelée de chevaux vifs et légers. || LESTE, se dit aussi Des vêtements légers qui laissent aux mouvements leur liberté. *Un habillement leste. Cet uniforme est plus leste que l'ancien.* || Il se dit, fig. et en mauvaise part, D'une personne légère, peu scrupuleuse sur les principes, les convenances. *C'est un homme leste dans ses propos. Cette femme est fort leste dans ses discours.* || En parlant Des choses, Léger, inconvenant. *Un propos leste. Une réponse leste.*

LESTEMENT. adv. D'une manière leste. *Lestement vêtu.* || Avec dextérité et promptitude. *Il s'est lestement tiré de cette affaire.* || Avec une légèreté répréhensible. *Cette femme se conduit bien lestement.*

LESTER. v. a. (allem. *last*, charge.) t. de mar. Mettre du lest dans un bâtiment. *Lester un navire.* || Fig. et fam., *Se lester l'estomac*, ou, absol., *Se lester*, Prendre de la nourriture. || LESTÉ, ÉE. participe.

LESTEUR. s. m. t. de mar. Bateau qui sert à transporter le lest. || Adj., *Bateau lesteur.*

LÉTHARGIE. s. f. (grec *lèthè*, oubli, *argos*, lent.) Sommeil profond, et maladif, qui ôte l'usage de tous les sens. *Être en léthargie. Tomber en léthargie.* || Fig., Grande insensibilité, *Sortir d'une profonde léthargie.*

LÉTHARGIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de

la léthargie. || Au fig., Nonchalant, insensible. *Indolence léthargique.*

*Lethé. s. m. t. de mythol. Fleuve d'oubli.

LÉTHIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *lethum*, mort, *ferre*, porter.) Qui cause la mort.

LETTRE. s. f. (lat. *littera*, lettre.) Chaque caractère de l'alphabet. *Un enfant qui commence à connaître ses lettres, à assembler ses lettres. Lettre hébraïque, grecque, arabe.* || *En toutes lettres*, Sans abréviation. *Écrire un nombre en toutes lettres*, L'écrire, non en chiffres, mais avec des mots. || Fig. et fam., *Dire, écrire une chose en toutes lettres*, La dire, l'écrire sans rien taire, sans rien dissimuler. || Fig. et fam., *Cela devrait être gravé en lettres d'or*, se dit D'une belle sentence, d'une parole remarquable, etc. || Fig., *Ses actions sont écrites en lettres de sang dans l'histoire*, se dit D'un personnage cruel et sanguinaire. || Fig. et fam., *C'est un sot en trois lettres*, Il est extrêmement sot. || *Lettres numérales*, Les lettres dont les Romains se servaient pour représenter les nombres, et que nous avons prises d'eux. *Il y a sept lettres numérales*, C, D, I, L, M, V, X. || *Lettre dominicale*, La lettre qui marque le dimanche dans l'almanach perpétuel. || *Estampe, gravure avant la lettre*, Épreuve tirée avant qu'on ait gravé au bas de la planche l'inscription qui en indique le sujet. *Estampe avec la lettre grise*, Épreuve tirée lorsque l'inscription n'est encore gravée qu'au trait. *Estampe après la lettre*, Épreuve tirée avec l'inscription au bas. || Lettre, Chaque caractère de l'alphabet sous le rapport de sa forme dans les diverses écritures. *Grande lettre. Lettre tremblée. Lettre menue, maigre. Le plein, le délié, les jambages, le corps, la queue d'une lettre. Bien former, mal former ses lettres.* || Lettre, en t. d'impr., Caractère de fonte représentant en relief une des lettres de l'alphabet. *Lettre capitale. Lettre du bas de casse. L'œil de cette lettre est trop petit.* || *Lever la lettre*, Prendre les lettres les unes après les autres dans les cassetins, et les arranger sur le composteur. || *Lettre grise* ou *historiée*, Grande lettre capitale ornée de certaines figures. || *Lettre moulée*, Lettre imprimée. *Cet écrivain imite parfaitement la lettre moulée.* || *Lettre initiale*, Lettre qui commence un mot ou un nom propre. || Lettre, absol., dans le même art, L'ensemble des caractères dont on se sert pour la composition d'un ouvrage. *La lettre manque.* || Lettre, Le son que chaque caractère de l'alphabet représente. *On divise les lettres en voyelles et en consonnes. Lettre sifflante, liquide, mouillée. Lettre linguale, labiale, gutturale, dentale, nasale, palatale. Lettres euphoniques.* || Lettre, en parlant D'un texte, se dit Du sens littéral, par opposition Au sens figuré ou extensif. *La lettre tue, mais l'esprit vivifie.* || *A la lettre, au pied de la lettre*, Selon le sens littéral des paroles. *Il ne faut pas prendre cette expression à la lettre.* || Fig., *A la lettre*, Exactement. *Cela est vrai à la lettre. Exécuter un ordre à la lettre.* || *Aider à la lettre*, Suppléer à ce qui manque à quelque passage obscur ou défectueux. || Fig., *Aider à la lettre*, Entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit, en expliquant ce qu'il a dit ou écrit d'une manière obscure. || Lettre, Épître, missive, dépêche. *Le dessus, l'enveloppe, la suscription d'une lettre. Que disait sa lettre? Écrire une lettre. Porter des lettres. Entretenir un commerce de lettres avec quelqu'un. Cacheter, décacheter une lettre. Dicter, signer, contre-signer une lettre. Intercepter des lettres. Violer le secret des lettres. Lettres d'affaires, de galanterie, d'amour, de compliment, de condoléance. Lettre anonyme. Lettre de recommandation, d'avis. Un bout, un mot de lettre.* || *Lettre en chiffres*, Lettre écrite en caractères de convention, dont la valeur n'est connue que des correspondants. || *Lettre circulaire*, se dit de Plusieurs lettres écrites dans les mêmes termes, et adressées à différentes personnes pour le même sujet. *Le ministre a envoyé une lettre circulaire à tous les préfets.* || *Lettre de change*, en t. de comm., se dit D'Une traite faite de place en place, par laquelle un banquier ou un négociant tire sur son correspondant une somme d'argent au profit ou à l'ordre d'un tiers, qui en a fourni la valeur par lui-même ou par un autre. *Tirer, négocier, endosser, accepter, faire protester, acquitter, payer une lettre de change.* || *Lettre de marque*, Commission dont tout capitaine ou patron d'un navire armé en course doit être pourvu. || *Lettre de voiture*, Lettre qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé. || *Lettre close*, Lettre du roi, contre-signée par un secrétaire d'État, et cachetée du sceau de Sa Majesté. Autrefois les lettres closes s'appelaient aussi *Lettres de cachet. Obtenir une lettre de cachet.* || Fig. et fam., *Lettres closes*, se dit D'Un secret qu'on ne peut ou qu'on ne doit pas pénétrer. *Je n'y comprends rien, c'est pour moi lettres closes.* || *Lettre de service*, Lettre par laquelle le ministre de la guerre annonce à un officier qu'il est appelé à exercer les fonctions de son grade. Quelquefois au pluriel, quoiqu'il n'y en ait qu'une. *Ce lieutenant général a reçu ses lettres de service.* || *Lettre de passe*, Lettre en vertu de laquelle un militaire passe d'un corps à un autre. || *Lettre de créance*, Lettre qui porte qu'on doit donner confiance à celui qui la remet. || *Lettre de créance*, qu'un banquier ou un négociant donne à un voyageur, comme lettre de change, pour toucher de l'argent quand il en aura besoin. || *Lettre de récréance*, Lettre qu'un prince envoie à son ambassadeur ou ministre, pour la présenter au prince d'auprès duquel il le rappelle; ou Lettre qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui, pour la remettre au prince qui le rappelle. || Lettres, au plur., Certains actes expédiés en chancellerie au nom du prince, et dont plusieurs sont abolis par nos lois nouvelles. *Lettres patentes. Lettres de grâce, de grande naturalisation, de noblesse, etc. Sceller des lettres. Lettres subreptices, obreptices.* Ces lettres de chancellerie s'appelaient généralement *Lettres royaux.* || Certains actes qui s'expédient sous le sceau de quelque autorité, ou de quelque communauté ou compagnie ecclésiastique ou séculière. *Lettres de tonsure, de prêtrise, etc.* || *Lettres apostoliques*, Lettres des papes, telles que *Rescrits, Brefs, etc.* || Lettres, au pluriel, Connaissances que procure l'étude en général, et, en particulier, celle de la littérature proprement dite. *Un homme de lettres. Les gens de lettres. La république des lettres. Ce prince aime, cultive, fait fleurir les lettres.* || *Les belles-lettres*, La grammaire, l'éloquence et la poésie.

LETTRÉ, ÉE. adj. Qui a du savoir. *Un homme lettré. Une femme lettrée.* || Subst., en parlant D'une classe d'hommes qui, à la Chine, cultivent les lettres et exercent les emplois publics. *Les lettrés de la Chine.*

LETTRINE. s. f. t. d'impr. Petite lettre qui se met au-dessus ou à côté d'un mot, pour renvoyer le lecteur à des notes placées soit à la marge, soit au bas des pages. || Lettres majuscules qui se mettent au haut des colonnes ou des pages d'un dictionnaire, pour indiquer les initiales des mots qui s'y trouvent. || Lettres qui se mettent dans les pages, dans les colonnes mêmes,

pour indiquer le changement de la syllabe initiale.

LEUCORRHÉE. s. f. (grec *leucos*, blanc, *réô*, couler.) t. de méd. Catarrhe utérin, maladie de femmes.

LEUDE. s. m. Nom que, dans les premiers temps de la monarchie, on donnait à de grands vassaux qui suivaient volontairement leur roi à la guerre.

LEUR. (ital. *loro*, même signific.) Pron. pers. pl. des 2 genres, qui signifie, À eux, à elles. Il se place immédiatement devant le verbe. *Il aime ses enfants, il ne leur refuse rien.* || *Ces orangers vont périr, si on ne leur donne de l'eau.*

LEUR. adj. posses. des 2 genres. Il fait au plur. *Leurs*, et signifie, D'eux, d'elles. *Les hommes sensés préfèrent leur devoir à leurs plaisirs.* || *Mes orangers ont perdu toutes leurs feuilles.* || LEUR, précédé de l'art. *le, la, les*, s'emploie pronominalement. *Les gens sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs.* || LEUR, subs. Ce qui est à eux, à elles. *Qu'ils gardent ce qu'ils ont, je ne veux rien du leur.* || LEURS, au pl., quelquefois subs., Leurs parents, leurs amis. *Je m'intéresse à eux et aux leurs.*

LEURRE. s. m. (lat. *lorum*, morceau de cuir.) t. de fauconnerie. Morceau de cuir façonné en forme d'oiseau, dont les fauconniers se servent pour rappeler les oiseaux de fauconnerie, lorsqu'ils ne revenaient pas au réclame. || LEURRE, fig., Chose dont on se sert artificieusement pour attirer quelqu'un et le tromper. *La loterie est un leurre funeste à bien des gens.*

LEURRER. v. a. t. de fauc. Dresser un oiseau au leurre. || Fig., Attirer par quelque espérance trompeuse. *On l'a leurré de cet espoir. Il s'est laissé leurrer.* Quelquefois, dans cette acception, avec le pronom pers. *Il s'est longtemps leurré de cette espérance.* || LEURRÉ, ÉE. participe.

LEVAIN. s. m. (lat. *levare*, lever.) Substance propre à exciter un gonflement, une fermentation interne dans le corps avec lequel on la mêle. *Levain de bière.* || Morceau de pâte aigrie qui, étant mêlée avec la pâte dont on veut faire le pain, sert à la faire lever. *Faire du levain. Ce levain est trop vieux. Pain sans levain.* || LEVAIN, fig., se dit Des mauvaises impressions que le péché laisse dans l'âme. *Le vieux levain du péché.* || Des restes et, quelquefois, des germes de certaines passions violentes. *Levain de haine, de discorde. Il y a chez ce peuple un levain de sédition.*

LEVANT. adj. m. Qui se lève. Il n'est usité que dans l'expression, *Soleil levant.* || Prov. et fig., *Adorer le soleil levant*, Faire sa cour à la puissance nouvelle.

LEVANT. s. m. L'orient, relativement au lieu où l'on est. || *Le levant d'été*, Le point où le soleil se lève sur notre horizon au solstice d'été; et, *Le levant d'hiver*, Celui où il se lève au solstice d'hiver. || LEVANT, se dit, particulièrement, Des régions qui sont, à notre égard, du côté où le soleil se lève, comme la Turquie, la Perse, l'Asie Mineure, la Syrie, etc. *Les peuples du Levant. Trafiquer dans le Levant. Le commerce du Levant. Les échelles du Levant.*

LEVANTIN, INE. adj. Natif des pays du Levant. || Subst. *Les Levantins.*

LEVANTINE. s. f. Étoffe de soie tout unie. *Robe de levantine.*

LÈVE. s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche, dont on se sert au jeu de mail.

LEVÉE. s. f. Action de recueillir des fruits, et principalement des graines; Récolte. *La levée des fruits lui appartient.* || En parlant Des droits, des impôts, etc., Collecte, perception. *La levée des impôts.* || Soldats, troupes qu'on enrôle. *Une levée de troupes.* || *La levée du scellé*, L'action par laquelle l'officier de justice lève un scellé. || *Faire la levée d'un corps, d'un cadavre*, Enlever, par autorité publique, un cadavre, un corps mort. || En chir., *La levée de l'appareil*, L'action d'ôter l'appareil mis sur une blessure. || *Levée de boucliers*, Démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général. || Fig., *Levée de boucliers*, Opposition ou attaque faite avec éclat. || LEVÉE, L'action de celui qui lève la lance, pour enfiler la bague. *Il a fait une belle levée.* || LEVÉE, en t. de jeu de cartes, Une main qu'on a levée. *Il n'a pas fait une levée.* || LEVÉE, Élévation de terre ou de maçonnerie, en forme de digue, pour contenir les eaux, etc. *La levée de la Loire.* || LEVÉE, L'heure à laquelle une assemblée se lève pour finir la séance. *Trouvez-vous à la levée de la séance.* || LEVÉE, L'opération des agents de la poste, lorsqu'ils viennent retirer de la boîte les lettres qui y ont été jetées. *Première, seconde levée.* || Collectivement, Lettres qu'on retire de la boîte à chaque levée. *La levée de deux heures n'a pas été considérable.*

LEVER. v. a. (Au futur, *Je lèverai*, et au condit., *Je lèverais.*) Hausser, faire qu'une chose soit plus haute qu'elle n'était. *Lever la bonde d'un étang, la pale d'un moulin. Lever la crémaillère d'un cran. Lever les glaces d'une voiture. Levez le pied de ce cheval. Lever la visière d'un casque. Une femme qui lève son voile. A la messe, le prêtre lève l'hostie. Lever la tête. Lever les épaules. Lever les mains au ciel. Quand on prête serment devant un juge, il faut lever la main.* || *Lever la toile, le rideau*, Qui cache le théâtre aux spectateurs. || *Lever les yeux au ciel*, Tourner les yeux vers le ciel *Lever les yeux sur quelqu'un*, Le regarder. || Fig., *Il n'ose pas lever les yeux*, se dit D'un homme qui, ayant quelque reproche à se faire, craint de voir et d'être vu. || Famil., *J'en lèverais la main*, J'en ferais serment. || *Lever la main, lever le bâton, lever le sabre sur quelqu'un*, Se mettre en état de le frapper. || Fam., *Lever le pied*, S'enfuir subitement et secrètement, pour cause de mauvaises affaires. || Fam., *Lever les épaules*, Témoigner, en levant les épaules, du mécontentement ou du mépris. || Fig. et fam., *Lever la crête*, S'enorgueillir. *Il commence à lever la crête*, Se montrer avec plus de hardiesse. Comme aussi, *Lever la tête.* || Fig., *Lever l'étendard*, Se déclarer chef d'un parti. *Lever l'étendard de la révolte.* || LEVER, *Dresser un malade sur son séant. Lever le pont-levis d'un château.* || *Lever quelqu'un*, L'aider à se lever et à s'habiller. || *Faire lever un lièvre, faire lever des perdrix*, Faire partir un lièvre, faire partir des perdrix. Ici, *Lever* est neutre. || Fig. et fam., *Lever le lièvre*, Faire le premier une proposition dont les autres ne s'étaient point avisés. || LEVER, signifie encore, Ôter, enlever, retirer, écarter. *Le chirurgien a levé le premier appareil. Lever le scellé.* || En t. de jard. *Lever une plante en motte*, Arracher une plante avec la portion de terre qui tient à sa racine, afin de la transplanter. || Fig., *Lever le masque*, Agir enfin ouvertement et sans se contraindre. En mauvaise part. || En t. de mar. *Lever l'ancre*, Retirer l'ancre qu'on avait jetée à la mer pour arrêter le vaisseau. *Toute la flotte leva l'ancre, et mit à la voile.* || En t. d'impr. *Lever la lettre. Voy.* LETTRE. || Fig., *Lever une difficulté, un obstacle, des doutes, un scrupule*, Faire cesser une difficulté, écarter un obstacle, dissiper des doutes, un scrupule. || Fig., *Lever les défenses; lever l'interdit, l'excommunication; lever une opposition; lever la consigne, etc.*, Révoquer des défenses, un interdit, une excommunication, une opposition, une consigne, etc. || *Lever le siége d'une place*, Retirer les troupes qui la tenaient

assiégée. || *Cette armée a levé le camp*, Elle a décampé. || *Lever la garde*, Retirer des soldats qui sont de garde. || *Lever la séance*, Déclarer que la séance est terminée. *La séance est levée.* || LEVER, au Trictrac, Quand le joueur a passé toutes ses dames dans le jan de retour, et qu'il les lève ensuite sur la bande. *Je lève deux dames à chaque coup.* Absol., *J'aurai levé avant vous.* || Au jeu de cartes, *Lever les cartes* ou *Lever la main*, Faire la main, enlever les cartes jouées, celle que l'on avait étant supérieure. || LEVER, Couper une partie sur un tout. En parlant Des étoffes. *Lever deux aunes de drap pour faire un habit.* || En parlant Des animaux qui servent à la nourriture, et dont on coupe quelque partie. *Lever un aloyau, un gigot de mouton, une aile de perdrix.* || LEVER, Percevoir, ramasser, emporter. *Lever les fruits d'une terre. Lever les impôts, des impôts.* Autrefois, *Lever la dîme.* || *Lever des troupes, une armée*, Mettre des troupes, mettre une armée sur pied. || *Lever un corps*, Faire emporter un corps mort : lorsqu'on procède à l'enlèvement par autorité publique. || *Lever un acte chez un notaire*, S'en faire délivrer une expédition. || *Lever le plan d'une place*, Tracer ce plan. || LEVER, neutre, Pousser, sortir de terre. *Les blés commencent à lever.* || Il se dit aussi De la pâte qui fermente. *La pâte commence à lever.* || LEVER, avec le pronom personnel, Se mettre debout sur ses pieds. *Se lever de son siége.* || *Se lever de table*, Quitter la table. || *Se lever pour, contre une proposition*, Se lever, dans une assemblée délibérante, pour l'admission ou pour le rejet d'une proposition. || Absol., *Se lever*, Sortir du lit. *Il se lève de bon matin.* || Prov. et fig., *Il faut se lever bien matin pour l'attraper*, Il est très-fin, très-difficile à tromper. || En parlant Du soleil et des astres qui commencent à paraître sur l'horizon. *Le soleil est levé. La lune se lèvera bientôt.* || *Le vent se lève*, Il commence à souffler. || LEVÉ, ÉE. participe. || *Aller partout la tête levée, le front levé*, Aller partout sans rien craindre. || Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au pied levé*, Prendre quelqu'un au mot, sans lui donner le temps de la réflexion. || *Voter par assis et levé*, Manifester son vote, dans une assemblée délibérante, en se levant, ou en restant assis. || *Être levé*, Être sorti du lit. *Il n'est pas encore levé.* || LEVÉ, en t. de mus., substantif, Le temps de la mesure où on lève le pied ou la main.

LEVER. s. m. Le temps auquel on se lève. *Il était au lever du roi.* || *Le lever* tout court, en parlant Du moment où le roi reçoit dans sa chambre, après qu'il est levé. *Le grand, le petit lever.* || *Le lever du soleil*, L'instant où le soleil commence à paraître sur l'horizon. *Le lever de l'aurore.* || *Le lever de la toile, le lever du rideau*, L'instant où on lève la toile, le rideau.

LEVER-DIEU. s. m. Le temps de la messe où le prêtre élève l'hostie. Invariable.

* LEVIATHAN. s. m. Animal marin dont il est question dans Job, et qu'on croit être un cétacé.

LEVIER. s. m. Barre de fer ou de quelque autre matière solide, propre à soulever des fardeaux. || Fig., *L'éloquence est un puissant levier pour remuer la multitude.*

LEVIS. adj. Il n'est usité que dans *Pont-levis*, Pont qui se baisse et se lève pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé.

LEVITE. s. m. (lat. *levita*, même signific.) Israélite de la tribu de Lévi.

LÉVITE. s. f. Sorte de vêtement.

LÉVITIQUE. s. m. Nom du troisième livre du Pentateuque.

LEVRAUDER. v. a. (lat. *lepus*, lièvre.) Harceler quelqu'un comme un lièvre. Il ne s'emploie qu'au figuré. || LEVRAUDÉ, ÉE. participe.

LEVRAUT. s. m. Jeune lièvre.

LÈVRE. s. f. (lat. *labrum*, lèvre.) Partie extérieure et charnue qui borde la bouche. *La lèvre supérieure. La lèvre inférieure. Grosse lèvre. Les lèvres minces, épaisses, fraîches, vermeilles. Lèvres de corail. Avoir les lèvres gercées, pâles, livides, fendues, pendantes. Se mordre la lèvre, les lèvres. Remuer les lèvres. Une grande colère rend les lèvres tremblantes. Prononcer du bout des lèvres.* || *N'honorer Dieu que des lèvres*, se dit Des hypocrites qui ne prient Dieu que de bouche. || *Rire du bout des lèvres*, Rire à contre-cœur. Dans le même sens, *Son rire ne passe pas les lèvres.* || *Je l'avais sur le bord des lèvres*, se dit Lorsque, au moment de dire quelque chose, on ne s'en souvient plus. || Fig., *Avoir le cœur sur les lèvres*, Être franc et sincère. || Fig., *Se mordre les lèvres de quelque chose*, S'en repentir. || En t. de manége, *Ce cheval s'arme de la lèvre, il se défend des lèvres*, Il a les lèvres si épaisses, qu'elles lui ôtent le sentiment des barres. || LÈVRE, en chir. Bord d'une plaie. *Les lèvres de sa plaie commencent à se rapprocher.* || En anat. Bord extérieur ou intérieur de la vulve. || Il se dit, en botan., de Certaines découpures en forme de lèvres, qui caractérisent les fleurs des plantes nommées, par cette raison, *Plantes labiées.*

LEVRETTE. s. f. (lat. *lepus*, lièvre.) La femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, ÉE. adj. Qui a la taille mince comme un lévrier.

LÉVRIER. s. m. Sorte de chien haut monté sur jambes, qui a la tête longue et menue, le corps fort délié. *Le lévrier chasse à vue. Lâcher les lévriers après le lièvre. Il court comme un lévrier.*

LEVRON. s. m. Diminutif. Lévrier au-dessous de six mois ou environ. || Lévrier de fort petite taille. *Voilà un beau levron.*

LEVÛRE. s. f. (lat. *levare*, lever.) Écume que fait la bière quand elle bout, et dont les boulangers et les pâtissiers se servent quelquefois au lieu d'autre levain.

LEXICOGRAPHE. s. m. (gr. *lexis*, locution, *graphô*, écrire.) Auteur d'un lexique. Celui qui s'occupe de travaux lexicographiques.

LEXICOGRAPHIE. s. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la lexicographie.

* LEXICOLOGIE. s. f. (gr. *logos*, discours.) Science qui embrasse tout ce qui concerne les langues ; science des mots ; traité sur les mots.

* LEXICOLOGIQUE. adj. des 2 genres. De la lexicologie.

LEXIQUE. s. m. Dictionnaire. Il se dit particulièrement Des dictionnaires grecs. || Adjectiv., *Manuel lexique*, Petit dictionnaire.

LEZ. adv. Proche de. Ancienne façon de parler, qui n'est plus usitée que dans quelques noms de lieux. *Le Plessis-lez-Tours*, etc.

LÉZARD, s. m. (lat. *lacertus*, lézard.) Quadrupède ovipare, et à longue queue. *Un lézard vert. Un lézard gris.*

LÉZARDE. s. f. Crevasse qui se fait dans un ouvrage de maçonnerie.

LÉZARDÉ, ÉE. adj. Qui a une ou plusieurs lézardes.

* LÉZARDER (se). v. pers. Cette maison se lézarde, se couvre de lézardes.

LIAIS. s. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très-fin. *Pierre de liais.*

LIAISON. s. f. (lat. *ligare*, lier.) Union de plu-

sieurs corps ensemble. *La liaison des pierres. La soudure est une espèce de liaison.* || En calligraphie, Traits déliés qui joignent les unes aux autres les lettres, ou les parties d'une même lettre. || En mus., Un trait recourbé dont on couvre les notes qui doivent être liées. || LIAISON, t. de cuis., Jaunes d'œufs délayés, et autres matières propres à épaissir une sauce. || En maç., Le mortier, le plâtre qui sert à jointoyer les pierres. || *Maçonnerie en liaison*, Celle qui est faite de manière que le milieu d'une pierre est posé sur le joint de deux autres. || LIAISON, fig., Ce qui lie les parties d'un discours les unes aux autres. *Liaison des idées.* || *La liaison des scènes est bien observée dans cette tragédie.* || LIAISON, fig., La connexion que des affaires ont les unes avec les autres. *Il n'y a pas de liaison entre ces deux affaires.* || Fig., L'union qui existe entre les personnes. *Liaison étroite. Liaison de parenté, d'amitié, d'intérêt, de commerce, d'affaires, de plaisir, de convenance. Former, rompre une liaison.* || Au plur., Sociétés, accointances. *Cet homme a des liaisons qui me sont suspectes.*

LIAISONNER. v. a. t. de maçon. Arranger les pierres d'un édifice de façon que le milieu des unes porte sur les joints des autres. || LIAISONNÉ, ÉE. participe.

LIANE. s. f. Nom donné à diverses plantes grimpantes de l'Amérique.

LIANT, ANTE. adj. Souple, qui a un mouvement facile et doux. *Cette voiture a des ressorts bien liants.* || Fig., Doux, complaisant. *Caractère liant. Homme liant.* || Subst., au masc., Douceur, esprit de conciliation. *Il a beaucoup de liant dans le caractère.*

LIARD. s. m. Petite monnaie de cuivre valant trois deniers. || Fam., *N'avoir pas un liard*, Être sans argent. || Fam., *Je n'en donnerais pas un liard*, se dit en parlant D'une chose dont on ne fait aucun cas. || Par exagération, *Il se ferait fesser pour un liard, il couperait un liard en deux*, Il est excessivement avare.

LIARDER. v. n. || Lésiner, payer liard à liard. Fam.

* LIARDEUR. s. m. Avare, qui lésine. Fam.

LIASSE. s. f. (lat. *ligare*, lier.) Amas de papiers liés ensemble. *Liasse de lettres.*

LIBAGE. s. m. Quartier de pierre, ou gros moellon dur, qu'on emploie dans les fondements d'un édifice.

LIBATION. s. f. (lat. *libare*, épancher.) Effusion, soit de vin, soit d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur d'une divinité. *Les païens faisaient des libations en l'honneur de leurs dieux.* || Fam. et par allusion, *Faire des libations*, Boire du vin largement. *Nous avons fait à ce dîner d'amples libations.*

LIBELLE. s. m. (lat. *libellus*, même signif.) Écrit, ordinairement de peu d'étendue, diffamatoire. *C'est un faiseur de libelles.*

LIBELLER. v. a. t. de prat. (On prononce les deux L.) Rédiger une demande judiciaire. *Libeller un exploit.* || En matière de Finance, *Libeller une ordonnance*, Spécifier la destination de la somme qui y est portée. || LIBELLÉ, ÉE. participe.

LIBELLISTE. s. m. (On fait sentir légèrement les deux L.) Faiseur de libelles.

LIBER. s. m. (lat. *liber*, même signif.) (On fait sentir l'R.) t. de botan. Mot emprunté du latin. Pellicule qui existe entre l'écorce et le bois de certains arbres.

LIBERA. s. m. (On prononce *Libéra.*) Mot emprunté du latin. Dans la Liturg. cathol., La prière pour les morts. *Chanter un libera.*

LIBÉRAL, ALE. adj. (lat. *liber*, libre.) Qui aime à donner. *Généreux et libéral. La nature lui a été libérale de ses dons.* || *Éducation libérale*, Éducation propre à former l'esprit et le cœur. || *Arts libéraux*, par opposition aux *Arts mécaniques*, Ceux qui appartiennent plus particulièrement à l'esprit. *La peinture, la sculpture sont des arts libéraux.* || LIBÉRAL, Favorable à la liberté civile et politique. *Principes libéraux.*

LIBÉRALEMENT. adv. D'une manière libérale.

* LIBÉRALISME. s. m. Système, ensemble, adoption des idées libérales; conduite dirigée d'après des principes qui tendent au progrès de la raison publique.

LIBÉRALITÉ. s. f. Penchant à donner avec discernement. *Fausse libéralité. Exercer sa libéralité envers quelqu'un.* || Le don même que fait une personne libérale. *Faire des libéralités.*

LIBÉRATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui a délivré d'un grand mal. *Voilà mon libérateur. Le libérateur de la patrie.*

LIBÉRATION. s. f. t. de jurispr. Décharge d'une dette ou d'une servitude. || *La libération de l'État*, L'amortissement de la dette publique.

LIBÉRER. v. a. t. de jurispr. Délivrer de quelque chose qui incommode. || Avec le pronom personnel. *J'ai transigé avec lui pour me libérer de ses poursuites.* || S'acquitter. *Ce débiteur s'est enfin libéré.* || LIBÉRÉ, ÉE. participe. || *Forçat libéré*, Forçat mis en liberté après avoir subi sa peine.

LIBERTÉ. s. f. Le pouvoir d'exercer sa volonté, en agissant ou n'agissant pas. *Liberté entière, absolue, illimitée.* || En métaphys., Libre arbitre, faculté donnée à l'âme de choisir entre diverses choses. || *Liberté naturelle*, Pouvoir que l'homme a naturellement d'employer ses facultés à faire ce qu'il regarde comme devant lui être utile ou agréable. || *Liberté civile*, Pouvoir de faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois. || *Liberté politique*, ou simplement *Liberté*, Jouissance des droits politiques que la constitution de certains pays accorde à chaque citoyen. || *Liberté de conscience*, Droit que tout homme a d'adopter les opinions religieuses qu'il croit conformes à la vérité. || *Liberté des cultes*, Droit que les sectateurs des diverses religions ont d'exercer leur culte, et d'enseigner leur doctrine. || *Liberté de la presse*, Droit de manifester sa pensée par la voie de l'impression. || *Liberté individuelle*, Droit que chaque citoyen a de n'être privé de la liberté de sa personne que dans les cas prévus et selon les formes déterminées par la loi. || *Liberté du commerce*, Faculté que les commerçants ont d'acheter et de vendre. || *Liberté des mers*, Droit que toutes les nations ont de naviguer librement sur les mers. || LIBERTÉ, par opposition à Servitude, L'état d'une personne de condition libre. *Vendre, engager, recouvrer, racheter sa liberté. Donner la liberté à un esclave.* || Par opposition à Captivité. *On a mis ce prisonnier en liberté. Donner la liberté à un oiseau.* || Par opposition à Contrainte. *On jouit d'une grande liberté dans cette maison.* || L'état d'un cœur exempt de passion. *Cette femme lui a fait perdre sa liberté.* || *Liberté d'esprit*, État d'un homme qui a l'esprit dégagé de toute préoccupation. *Je n'ai pas la liberté d'esprit nécessaire pour m'en occuper.* || Franchise, hardiesse. *Il a parlé au prince avec une grande liberté.* || LIBERTÉ, Manière d'agir libre, familière, hardie. En bien et en mal, et souvent au plur. *Je n'aime pas cette liberté. Prendre des libertés. Prendre*

des libertés avec une femme. || Par politesse, *Je prends la liberté de faire telle chose*, pour dire, Je fais telle chose. *J'ai pris la liberté de vous écrire.* || *Demander la liberté*, Demander la permission. *Je vous demande la liberté de vous écrire.* || LIBERTÉ, Facilité, aisance dans les mouvements, etc. *Une douleur de rhumatisme lui ôte la liberté de ses membres, de ses mouvements. Ce ressort ne joue pas avec assez de liberté.* || *Liberté de ventre*, Facilité avec laquelle le ventre fait ses fonctions. || En t. de man. *Liberté de langue*, Espèce d'arcade pratiquée dans le canon du mors, à l'effet de loger la langue du cheval. || LIBERTÉS, au plur., Franchises. *Les libertés des communes.* || *Les libertés de l'Église gallicane*, La conservation, par l'Église de France, de l'ancien droit commun de toutes les Églises. || EN LIBERTÉ. loc. adv. Librement. *Parler, agir en liberté, en toute liberté, en pleine liberté.* || En t. de man., *Sauteur en liberté*, Cheval dressé à faire des sauts pour accoutumer le cavalier à se tenir ferme en selle.

* LIBERTICIDE. adj. (lat. *libertas*, liberté, *cædere*, tuer.) Destructeur de la liberté.

LIBERTIN, INE. adj. Déréglé dans ses mœurs. *Ce jeune homme est devenu fort libertin.* Substantif. *C'est un franc libertin.* || *Des contes libertins*, Des contes licencieux. *Il est d'une humeur bien libertine*, Il hait toute espèce de sujétion. || *Imagination libertine*, Imagination vagabonde. || LIBERTIN, substantivement, Qui fait profession de ne point s'assujettir aux lois de la religion. *Les libertins et les esprits forts.* Il a vieilli.

LIBERTINAGE. s. m. Déréglement dans les mœurs, dans la conduite. *Vivre dans le libertinage.* || Licence des opinions en matière de religion. *Cela sent le libertinage.* Il a vieilli. || *Libertinage d'esprit, d'imagination*, Légèreté, inconstance dans les idées.

LIBERTINER. v. n. Faire le libertin. || Quelquefois avec le pronom personnel. *Il commence à se libertiner.* Fam.

LIBIDINEUX, EUSE. adj. (lat. *libido*, passion.) Lascif. *Appétits libidineux.* Peu usité.

LIBRAIRE. s. m. (lat. *liber*, livre.) Marchand de livres. *Cet écrivain s'est mis aux gages d'un libraire.* || *Imprimeur-libraire.* || En parlant d'Une femme qui fait le commerce de livres, *Marchande-libraire.*

LIBRAIRIE. s. f. La profession de libraire. *Un fonds de librairie. Il s'est enrichi dans la librairie.* || Magasin, boutique de librairie. *Établir une librairie.* || LIBRAIRIE, signifiait autrefois, Bibliothèque. *La librairie du Roi.*

LIBRATION. s. f. (lat. *librare*, balancer.) t. d'astron. Mouvement par lequel la lune nous cache et nous découvre alternativement une partie de sa surface.

LIBRE. adj. des 2 genres. (lat. *liber*, libre.) Qui a le pouvoir d'agir ou de n'agir pas. *L'homme est né libre. La volonté est libre.* || Prov., *Les volontés sont libres*, Pour exprimer qu'on laisse à quelqu'un la liberté de faire ou de ne pas faire telle chose. || *L'homme a son libre arbitre*, Il est maître de choisir entre le bien et le mal. || LIBRE, par opposition à Esclave, servile. *Un homme de condition libre.* || Par opposition à Captif : Indépendant. *Libre comme l'air.* || Quelquefois, Qui n'est pas marié. || En parlant Des États où le peuple participe à la puissance législative, et où les droits civils et politiques sont garantis par la constitution. *Un État libre. Un peuple libre.* || *Villes libres*, en Allemagne, Villes qui, n'étant soumises à aucun prince, sont gouvernées par leurs propres magistrats. *Les villes hanséatiques sont des villes libres.* || LIBRE, Qui n'éprouve aucune contrainte. *On est fort libre dans cette maison.* || Licencieux. *Il tient des propos bien libres. Il est trop libre dans ses paroles. Des chansons un peu libres.* || *Le commerce est libre dans ce pays*, Il n'y est point entravé par des lois prohibitives. || *La presse est libre dans ce pays*, Les écrits destinés à l'impression n'y sont point soumis à une censure préalable. || *Les mers sont libres*, On peut y naviguer, sans aucune crainte des corsaires ou des ennemis. || *Les passages, les chemins sont libres*, On peut y aller sans rencontrer aucun embarras, aucun danger. *La campagne est libre*, Les ennemis ne l'occupent plus. || *Espace libre*, Espace qui n'est point occupé. *Cette place est libre*, Personne ne l'occupe. || *Avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, Avoir la facilité d'entrer à toute heure chez lui. Dans le même sens, *Avoir un libre accès auprès de quelqu'un.* || Fig., *Avoir le champ libre*, Avoir la liberté de faire une chose. || Fig., *Laisser à quelqu'un le champ libre*, Ne point s'opposer à ses prétentions. || *Avoir son temps libre*, N'avoir point d'occupation obligée. || *Avoir le cœur libre*, N'être pas amoureux. || *N'avoir pas l'esprit libre*, Être tellement préoccupé, qu'on est incapable de s'appliquer. || *Vers libres*, Ceux où l'on admet différentes mesures, et qui ne sont pas soumis au retour d'un rhythme régulier. || *Traduction libre*, Traduction qui n'est pas littérale. || *Papier libre*, par opposition à Papier timbré. || *Libre de*, devant un substantif, Exempt de. *Libre de soins, d'inquiétude, de toute sorte d'engagement.* || *Libre de*, devant un verbe, Qui a la liberté de. *Vous êtes libre d'accepter ou de refuser. Il vous est libre d'accepter ou de refuser. Libre à vous de sortir ou de rester. Etc.* || LIBRE, Qui n'est point gêné dans ses mouvements. *Il a les mouvements libres. Le mouvement de ce pendule n'est pas libre.* || *Avoir le ventre libre*, N'être pas constipé.

LIBREMENT. adv. Avec liberté. *J'en use librement avec vous. C'est un homme qui parle librement de tout le monde.*

LICE. s. f. (ital. *lizza*, même signif.) Lieu préparé pour les courses, les tournois, les combats, et autres exercices. *Entrer en lice. Ouvrir, fermer la lice.* || LICE, au fig., en parlant De contestations publiques. *Il n'a point osé entrer en lice avec un orateur si éloquent.* || Se dit aussi Des lieux où se passent les discussions. *Le barreau est une lice ouverte au talent oratoire.*

LICE. s. f. t. de manufact. *Voyez* LISSE.

LICE. s. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICENCE. s. f. (lat. *licentia*, permission.) Permission spéciale, accordée par le gouvernement, pour exporter ou pour vendre certaines marchandises. *Licence pour le débit du tabac en détail.* || Dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine, Degré entre celui de bachelier et celui de docteur. || LICENCE, Liberté trop grande. *C'est un homme qui se donne de grandes licences. Prendre bien des licences avec quelqu'un.* || *C'est ouvrir la porte à la licence. La licence n'a plus de frein. La licence détruit la liberté.* || LICENCE, en poésie, Toute liberté que le poëte se donne, dans ses vers, contre la règle ordinaire. *Licence poétique. Une heureuse licence.*

LICENCIEMENT. s. m. Action de licencier, de congédier. En parlant Des troupes. *Licenciement de l'armée.*

LICENCIER. v. a. Congédier. *Licencier des troupes.* || LICENCIER, avec le pronom personnel, Sortir

des bornes du devoir, de la modestie. *Il s'était licencié jusqu'à leur manquer de respect.* Il a vieilli. || LICENCIÉ, ÉE. participe. || Subst. masc., Qui a pris ses degrés de licence. *Licencié ès lettres, licencié en droit. Un licencié.*

LICENCIEUSEMENT. adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE. adj. Déréglé, contraire à la pudeur. *Une vie licencieuse. Tenir des discours licencieux. Écrits licencieux.*

LICET. s. m. (On prononce le T.) Permission.

LICHEN. s. m. (On prononce *Likène.*) t. de botan. Genre de plante de la famille des Algues, ordinairement en forme de croûte, qui croît sur les troncs d'arbres, sur les rochers, sur les murs, etc. *Lichen d'Islande.*

LICITATION. s. f. (lat. *licet*, il est permis.) t. de jurispr. Vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un bien qui appartient en commun à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires. *Licitation volontaire. Licitation entre majeurs.*

LICITE. adj. des 2 genres. Permis par la loi. *Des gains honnêtes et licites.*

LICITEMENT. adv. D'une manière licite.

LICITER. v. a. t. de jurispr. Mettre à l'enchère un bien, etc., qui appartient à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires. || LICITÉ, ÉE. participe.

LICOL. s. m. *Voyez* LICOU.

LICORNE. s. f. (lat. *cornu*, corne.) Quadrupède qui, selon quelques relations, aurait une corne au milieu du front, et du reste serait assez semblable à un petit cheval. *La licorne est un animal fabuleux.* || *Licorne de mer*, Cétacé, nommé autrement *Narval*, qui porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une dent en forme de corne.

LICOU ou LICOL. s. m. (franç. *lie-col.*) Lien qu'on met autour de la tête des bêtes de somme, pour les attacher au râtelier, à l'auge, etc. *Licou à une longe, à deux longes. Licol* n'est plus usité qu'en poésie, devant une voyelle. En prose, on dit et on écrit toujours, *Licou.*

LICTEUR. s. m. (lat. *lictor*, même signif.) Officier public qui marchait devant les premiers magistrats de Rome, et qui portait une hache placée dans un faisceau de verges.

LIE. s. f. (lat. *limus*, limon.) Ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur, et qui va au fond. *Lie de vin. Du vin sur sa lie. Boire jusqu'à la lie.* Absol., *de la lie*, De la lie de vin. || Fig., *Boire le calice jusqu'à la lie*, Souffrir un malheur dans toute son étendue. || Fig., *La lie du peuple*, La plus vile et la plus basse populace; *La lie du genre humain*, Les hommes les plus corrompus.

LIE. adj. (lat. *lætus*, même signif.) Vieux mot. Gai, joyeux.

LIÉGE. s. m. Espèce de chêne vert, dont l'écorce est spongieuse et fort légère. || Ordinairement, L'écorce de cet arbre. *Le liége nage sur l'eau. Semelles de liége. Bouchons de liége.*

*LIÉGEUX, EUSE. adj. t. de bot. Qui ressemble au liége.

LIEN. s. m. (lat. *ligare*, lier.) (On prononce *Li-èn.*) Ce qui sert à lier. *Un lien de paille, de jonc, d'osier.* || La corde ou la chaîne avec laquelle un prisonnier est attaché. En ce sens, il se met ordinairement au pluriel. *Briser, rompre ses liens.* || LIEN, fig., Esclavage. *Il trouve auprès d'elle ses liens bien doux.* || En matière crimin., *Être dans les liens d'un mandat d'arrêt*, se dit D'une personne contre laquelle un mandat a été décerné. || *Lien religieux*, Engagement contracté par ceux qui sont dans les ordres, ou qui ont fait des vœux. || LIEN, fig., Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble. *Le lien conjugal. Un lien sacré, indissoluble. Le lien de la reconnaissance. Les liens du sang et de la nature.* || En jurispr., *Double lien*, Parenté entre enfants d'un même père et d'une même mère, c'est-à-dire, entre frères et sœurs germains. *Lien simple*, Parenté entre frères et sœurs qui ne sont pas nés du même père ou de la même mère.

LIENTERIE. s. f. (grec *leienteria*, même signif.) (On prononce *Lianterie.*) t. de méd. Espèce de dévoiement. Il vieillit.

LIENTÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. de méd. Qui tient de la lienterie.

LIER. v. a. (lat. *ligare*, même signif.) Serrer avec un lien ou avec quelque autre chose que ce soit. *Lier un fagot, une botte de foin, une gerbe de blé. Il faut le lier plus serré, plus étroitement. Lier les mains derrière le dos. Lier les pieds. Lier les cheveux, Lier un furieux, un fou.* || Par exag., *C'est un fou à lier*, C'est un extravagant. || Fig., *Lier les mains à quelqu'un. Voy.* MAIN. || Fig., *Lier la langue*, Empêcher de parler. *Le respect m'a lié la langue.* || LIER, Faire un nœud. *Lier les cordons de ses souliers.* || LIER, Joindre ensemble différentes parties par quelque substance qui s'incorpore dans les unes et dans les autres. *La chaux et le ciment lient les pierres.* || *Lier une sauce*, Lui donner de la consistance. *La farine sert à lier les sauces.* || *Lier les lettres*, Les joindre l'une à l'autre par certains petits traits. || En mus., *Lier des notes*, Exécuter deux ou plusieurs notes du même coup. || Fig., *Lier les parties d'un discours, etc.*, Les enchaîner les unes aux autres. *Il faut une idée intermédiaire pour lier ces deux périodes.* || Fig., *Lier une partie de promenade*, Projeter une partie de promenade, et prendre jour pour la faire. || Fig., *Lier amitié avec quelqu'un*, Contracter amitié avec quelqu'un. || Fig., *Lier conversation, commerce, société avec quelqu'un*, Entrer en conversation, en commerce, faire société avec lui. || LIER, fig., en parlant Des personnes, Unir ensemble. *Ils sont liés d'une étroite amitié. Ma fortune est liée à la vôtre.* || Astreindre, obliger. *Je suis lié par ma promesse.* || Dans le langage de l'Église, *Lier et délier*, Refuser ou donner l'absolution. || LIER, avec le pronom personnel: *Ces ingrédients ne peuvent pas se lier*, Ils ne peuvent pas s'incorporer ensemble. *Il faut remuer cette sauce jusqu'à ce qu'elle se lie*, Jusqu'à ce qu'elle s'épaississe. Fig., *Les scènes de cette pièce se lient mal*, Elles ne sont point amenées les unes par les autres. *Le fait que vous racontez se lie à une aventure dont j'ai connaissance*, Il a du rapport avec cette aventure. || *Se lier par un serment, etc.*, S'astreindre à quelque obligation par un serment, etc. || *Nous nous sommes liés d'amitié.* || LIÉ, ÉE. participe. *On l'a mené pieds et poings liés. Une sauce bien liée. Ces pensées ne sont point liées.* || *Jouer en parties liées*, Jouer avec la condition que l'enjeu appartiendra à celui qui aura gagné le plus de parties, sur un nombre déterminé.

LIERRE. s. m. Plante toujours verte qui rampe à terre ou qui grimpe le long des murailles et autour des arbres. *Petit lierre.* || *Lierre terrestre*, Plante labiée dont on fait usage en médecine.

LIESSE. s. f. (lat. *lætitia*, même signif.) Joie. Vieux mot qui n'est guère usité. *Notre-Dame de liesse.*

LIEU. s. m. (lat. *locus*, même signif.) L'espace

qu'un corps occupe. || Un espace pris absol., et vu sous le rapport de la dimension, de la situation, ou de quelque autre circonstance qui le distingue. *Lieu élevé, humide, marécageux, malsain. Lieu désert, solitaire. C'est un lieu de délices. Changer de lieu. En quelque lieu qu'il aille.* || Lieu, par rapport à la destination. *Lieu public. Quel est le lieu du rendez-vous? Mettre chaque chose en son lieu, en lieu de sureté.* || *Le lieu saint, le saint lieu,* l'église, le temple. || *Les saints lieux,* Les lieux de la terre sainte qui sont célèbres par les mystères de notre rédemption. *Visiter les saints lieux.* || *Lieu de plaisance,* Maison de campagne uniquement destinée à l'agrément. || *Mauvais lieu,* Maison de débauche. || *Lieux d'aisances,* ou simplement *Lieux,* Les latrines. *Aller aux lieux.* || Lieu, Endroit indiqué; souvent au pluriel. *Quand je serai sur le lieu. Se transporter sur les lieux.* || Lieu, surtout au plur., Les appartements et les différentes pièces d'une habitation, etc. *État de lieux.* || Prov., *N'avoir ni feu ni lieu,* Être sans demeure assurée. || Lieu, en géom., Ligne droite ou courbe, dont tous les points servent à résoudre un problème qui a une infinité de solutions. || Lieu, en astron., Le point du ciel auquel répond une planète, une comète. || Lieu, Place, rang. *Il tient le premier lieu.* Il a vieilli. *Chaque créancier viendra en son lieu.* || En t. de prat., *Être au lieu et place de quelqu'un,* Avoir la cession de ses droits et actions. || *En premier lieu, en second lieu, etc.,* Premièrement, secondement, etc. || *Tenir lieu de,* Remplacer. *Il vous a tenu lieu de père.* || Lieu, quelquefois Maison ou famille, *Cette personne est de bon lieu,* Elle est de bonne famille. || *Bas lieu,* Basse extraction. *Il est sorti de bas lieu.* || *Je tiens cela de bon lieu,* De personnes bien instruites et dignes de foi. || Fam., *On a parlé de vous en bon lieu,* On a parlé de vous en bonne compagnie. || Lieu, L'endroit, le temps convenable pour quelque chose. *Ce n'est pas ici le lieu de parler de cela. Nous en parlerons en temps et lieu.* || Lieu, fig., Sujet, occasion. *Il n'y a pas lieu de craindre. J'ai lieu de me plaindre.* || *Avoir lieu,* se dit en parlant De l'époque d'un événement. *Cet événement eut lieu l'an dernier.* || Lieu, Endroit ou passage d'un livre. *Aristote dit dans plus d'un lieu...* || En t. de rhét., *Lieux communs, lieux oratoires,* ou simplement *Lieux,* Sources générales d'où un orateur peut tirer ses moyens. || *Lieux communs,* Certains traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout. *Un recueil de lieux communs.* || *Lieux communs,* Idées rebattues. *Il ne dit que des lieux communs.* || Au lieu de, locut. prépos., En place de. *Cet officier servira au lieu de tel autre.* || Au lieu de, marque opposition. *Au lieu d'étudier, il ne fait que se divertir.*

LIEUE. s. f. (lat. *leuca,* même signif.) Mesure itinéraire, dont l'étendue varie selon les pays. *Grande lieue. Petite lieue. Lieue d'Allemagne. Une lieue de chemin. Une bonne lieue. Une bonne grande lieue. Un quart, un demi-quart de lieue. Une demi-lieue. Une lieue et demie.* || *Lieue de poste,* Lieue de deux mille toises. || *Lieue de pays,* Lieue qui diffère de la lieue commune, et dont la longueur est déterminée par l'usage particulier de telle ou de telle contrée. || *Lieue marine,* Lieue de vingt au degré. || *Lieue carrée,* Espace carré qui a une lieue de chaque côté. || Adverb., *Une lieue à la ronde,* Dans l'étendue d'une lieue en tous sens. || Prov. et fig., *Être à cent lieues, à mille lieues d'une chose, n'en pas approcher de cent lieues, de mille lieues,* En être fort éloigné. || Fig. et fam., *Il n'écoute pas, il est à mille lieues d'ici,* se dit D'un homme distrait, qui ne fait pas attention à ce qu'on lui dit. || Fig. et fam., *Sentir quelqu'un d'une lieue,* Deviner son arrivée. En parlant Des choses. *J'ai senti d'une lieue la proposition qu'il vient de nous faire.* || Fig. et fam., *Il sent son fripon d'une lieue,* On juge aisément à ses manières, à son air, que c'est un fripon.

LIEUR. s. m. (lat. *ligare,* lier.) Celui qui lie des bottes de foin, des gerbes de blé, etc.

LIEUTENANCE. s. f. (franç. *lieu, tenir.*) Charge, grade de lieutenant.

LIEUTENANT. s. m. Officier immédiatement au-dessous d'un chef, qu'il supplée dans certains cas. *Lieutenant-colonel. Lieutenant d'une compagnie. Lieutenant en premier. Lieutenant en second. Sous-lieutenant. Etc.* || *Lieutenant général des armées du roi,* ou simplement *Lieutenant général,* Officier qui occupe le second grade dans les armées. || *Lieutenant de roi* ou *Commandant d'armes,* Celui qui commande en l'absence du gouverneur, dans une place de guerre. || *Lieutenant général de police,* Magistrat qui avait à Paris la direction de la police. || Lieutenant, se dit aussi, en général, de Ceux à qui le souverain, ou le chef d'une armée, délègue, dans certains cas, une portion de son autorité. *Le roi nomma son frère lieutenant général du royaume.*

LIEUTENANTE. s. f. Se disait de La femme de certains lieutenants. *Madame la lieutenante criminelle.*

LIÈVRE. s. m. (lat. *lepus,* lièvre.) Quadrupède sauvage, à longues oreilles, à courte queue, et un peu plus grand que le lapin. *Un lièvre au gîte. Courir, faire lever, lancer le lièvre. Un râble de lièvre.* || Fam., *Être peureux comme un lièvre,* Être fort peureux. || *Avoir un bec de lièvre, être bec de lièvre,* Avoir, naturellement, la lèvre supérieure fendue. || Fig. et fam., *Lever le lièvre,* Être le premier à proposer quelque chose dont les autres ne s'étaient point avisés. *Il ne fallait pas lever ce lièvre-là.* || Prov., *Il a une mémoire de lièvre,* Il a peu de mémoire. || Prov. et fig., *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois,* Quand on poursuit deux affaires à la fois, on s'expose à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre. || En astron., *Le Lièvre,* nom d'Une constellation de l'hémisphère austral.

LIGAMENT. s. m. (lat. *ligare,* lier.) t. d'anat. Partie blanche et fibreuse qui sert à attacher des os ou des viscères.

LIGAMENTEUX, EUSE. adj. t. d'anat. De la nature des ligaments. || Ligamenteux, t. de bot., se dit Des plantes dont les racines ou les tiges sont grosses et tortillées en forme de cordage.

LIGATURE. s. f. t. de chirur. Lien avec lequel on serre un vaisseau pour empêcher l'écoulement du sang; L'action, la manière de placer ce lien. *La ligature d'une artère.* || Petit cordon dont on serre la base de certaines tumeurs pour les faire tomber en mortification. || Bande avec laquelle on serre la partie supérieure du bras, du pied, pour faire l'opération de la saignée. || Ligature, en t. d'écrit. et d'impr., se dit de Plusieurs lettres liées ensemble. *Ligatures grecques.*

LIGE. adj. des 2 genres. t. de féodalité. Vassal tenant une certaine sorte de fief qui le liait d'une obligation plus étroite que les autres, envers son seigneur dominant. *Homme lige.* || *Terre lige,* Terre possédée sous la charge de l'*hommage lige.*

LIGNAGE. s. m. collectif. (lat. *linea,* ligne.) Race, famille. *Un homme de haut lignage.* Vieux.

LIGNAGER. s. m. t. de jurispr. Qui est du même lignage.

LIGNE, s. f. Trait simple, considéré comme n'ayant ni largeur ni profondeur. *Ligne droite. Ligne courbe. Ligne brisée. Mener, tirer une ligne parallèle à une autre. Ligne perpendiculaire, verticale, horizontale, oblique, circulaire, elliptique. Deux lignes qui se coupent. Une ligne spirale. Tracer des lignes.* || *Ligne équinoxiale*, ou simplement *Ligne*, Le cercle de la sphère qui est également distant des deux pôles du monde, et qu'on appelle autrement l'*Équateur. Les peuples qui sont sous la ligne. Passer la ligne*, Passer d'un hémisphère à l'autre. || *Ligne méridienne*, Ligne droite tirée du nord au sud dans le plan du méridien. *Voyez* MÉRIDIEN, ENNE. || *Ligne de foi*, Ligne tracée sur l'alidade mobile d'un instrument de mathématique. || En t. de mar., *Lignes d'eau*, Coupes horizontales de la partie submergée de la carène du vaisseau. || *Ligne de démarcation*, Ligne tracée pour marquer la division de deux territoires, de deux propriétés. Fig., *Il n'est pas facile de tracer une ligne de démarcation entre l'erreur et la vérité.* || *Aller en droite ligne*, Aller sans faire de détours. || Fig., *C'est un homme qui a toujours marché sur la même ligne, qui s'est tracé une ligne dont il ne s'est jamais écarté*, Il s'est fait des règles de conduite qu'il a constamment suivies. || Fig., *Suivre la ligne du devoir, de l'honneur*, Tenir une conduite conforme au devoir, à l'honneur. || Fig., *Être, marcher sur la même ligne*, Avoir le même rang. *Ces deux artistes sont sur la même ligne*, Ils sont égaux en mérite, en réputation. || Fig., *Être en première ligne, mettre en première ligne*, Être au premier rang, placer au premier rang. || Fig., *Être hors de ligne*, Être d'un ordre supérieur. *C'est un homme hors de ligne. Cet ouvrage est hors de ligne.* || LIGNE, se dit Des traits ou plis du dedans de la main, dont le principal s'appelle vulgairement *La ligne de vie.* || LIGNE, en t. de man., L'espace droit ou circulaire que parcourt le cheval. || LIGNE, en peint., en sculpt., en architect., se dit de L'effet général produit par la réunion et la combinaison des diverses parties d'une composition. *Ce groupe, ce monument, ce paysage offre de belles lignes.* || LIGNE, en t. d'écrit. et d'impr., Les caractères rangés sur une ligne droite dans une page. *Il faut que le compositeur redresse cette ligne.* || Ce qui est écrit dans une ligne. *A chaque ligne de cet écrit, on trouve des termes impropres.* || Fam., *Deux lignes*, Une courte missive. *Je vous écrirai deux lignes à mon arrivée.* || *Écrire à la ligne*, Commencer un nouvel alinéa. || *Hors ligne*, A la marge. || *Mettre en ligne de compte*, Comprendre dans un compte; fig., Compter pour quelque chose. *Je ne mets pas en ligne de compte ce que j'ai fait pour vous.* || LIGNE, Cordeau dont beaucoup d'ouvriers se servent pour dresser leurs ouvrages. || Les fils de crin au bout desquels est attaché un hameçon, et dont les pêcheurs se servent pour prendre du poisson. *Pêcher à la ligne. Jeter, retirer sa ligne.* || *Ligne dormante*, Ligne fixée dans l'eau, sans qu'on la tienne. || LIGNE, Petit cordage d'une ligne à une ligne et demie de diamètre, qui sert à un grand nombre d'usages dans la marine. *Ligne de sonde, etc.* || LIGNE, en t. de guerre, La direction générale de la position des troupes. || *Se porter sur la ligne*, Se diriger vers la position qu'on doit occuper dans la ligne. || *Entrer, rentrer en ligne, se mettre, être en ligne*, Se placer, se replacer, ou être placé dans la direction générale de la ligne. || *Rompre la ligne*, Se porter trop en avant, ou rester trop en arrière de la direction générale de la ligne. || *Ligne de direction*, Ligne qu'un corps militaire doit suivre pour se porter, de sa position actuelle, à celle qu'on veut lui faire occuper. || *Ligne d'opération*, Ligne qu'une armée ou plusieurs corps destinés à la même opération, doivent suivre constamment. || LIGNE, Rang d'une armée en ordre de bataille ou de campement. *L'armée marchait sur deux lignes.* || *Marcher en ligne*, se dit D'une armée qui, en marchant, conserve l'alignement général et partiel. || *Par peloton* ou *par section en ligne*, Commandement par lequel on ordonne à une troupe qui est en marche par le flanc, de se partager et de se former en pelotons ou en sections. || *Troupe de ligne*, Troupe destinée à combattre en ligne. *Régiment de ligne.* || Absol. et collectiv., *La ligne*, Les corps composant la troupe de ligne. *Il a servi dans la ligne.* || LIGNE, dans la tactique navale, Toute réunion de bâtiments de guerre qui gouvernent sur un même rumb de vent. *Ligne de convoi.* || *Vaisseau de ligne*, Grand vaisseau de guerre, ayant au moins cinquante pièces de canon, et pouvant se mettre en ligne. || LIGNE, en t. de fortific., Retranchement. D'ordinaire au pluriel. *Forcer des lignes.* || Une suite d'ouvrages de fortification. *Les lignes de Weissembourg.* || *Lignes de circonvallation*, Retranchements continus ou à intervalles, dont une armée couvre son camp, pour empêcher que l'ennemi ne jette du secours dans la place qu'elle assiége. || *Lignes de contrevallation*, Retranchements qu'on élève du côté de la place qu'on assiége, quand la garnison en est forte, et que l'on craint les sorties. || *Ligne de défense*, ou *Ligne de frontière*, Ligne que, dans le système défensif d'un État, occupent ou doivent occuper les places fortes, les camps retranchés et les lignes. || *Ligne de douanes*, Bureaux de douane placés le long d'une frontière, d'une limite. De même, à l'armée: *Ligne de sentinelles avancées.* || *Ligne télégraphique*, Suite de télégraphes qui correspondent entre eux. || LIGNE, La douzième partie d'un pouce. || *Ligne d'eau*, La cent quarante-quatrième partie d'un pouce d'eau. || LIGNE, en t. de généal., La suite des descendants d'une famille. *Ligne directe, collatérale, masculine, féminine.*

LIGNÉE. s. f. Race, descendance. *Nombreuse lignée.* Il vieillit.

LIGNETTE. s. f. Ficelle de médiocre grosseur, pour faire des filets.

LIGNEUL. s. m. Fil enduit de poix, dont se servent les cordonniers.

LIGNEUX, EUSE. adj. (lat. *lignum*, bois.) t. de bot. De la nature ou de la consistance du bois. *Fibres ligneuses.*

LIGUE. s. f. (lat. *ligare*, lier.) Union de plusieurs États, pour se défendre ou pour attaquer. *Ligue défensive. Ligue offensive. Former une ligue. Tel prince est entré dans la ligue, s'est détaché de la ligue.* || Absol., L'union qui s'était formée en France, vers la fin du seizième siècle, sous prétexte de défendre la religion catholique contre les huguenots. *Du temps de la Ligue.* || LIGUE, Complot que plusieurs particuliers font ensemble pour réussir dans quelque projet; presque toujours en mauvaise part.

LIGUER. v. a. Unir dans une même ligue. || Avec le pronom personnel. *Toute l'Italie se ligua pour la défense de sa liberté.* || LIGUÉ, ÉE. participe.

LIGUEUR, EUSE. s. Il se dit seulement Des personnes qui étaient de la Ligue, du temps de Henri III et de Henri IV.

LILAS. s. m. (ital. *lilà*, même signif.) Arbrisseau

qui fleurit au printemps, et qui porte de petites fleurs par bouquets très-odorants et très-nombreux. *Lilas blanc. Lilas de Perse.* || Lilas, adjectiv., Bleu mêlé de rouge. *Une robe lilas.*

LILIACÉE. adj. f. (lat. *lilium*, lis.) t. de bot. Il se dit Des plantes analogues au lis. *Plante liliacée.* || Substantif. *La famille des liliacées.*

LIMACE. s. f. ou LIMAS. s. m. (lat. *limax*, même signif.) Mollusque rampant, sans coquille, de forme allongée. || Limace, t. de mécan. Voyez *Vis d'Archimède.*

LIMAÇON. s. m. Mollusque rampant habitant une coquille. *Cet homme vit retiré chez lui comme un limaçon dans sa coquille.* || Limaçon, en t. d'anat., La partie osseuse du labyrinthe de l'oreille. || En archit., *Escalier en limaçon*, Escalier qui tourne autour d'un noyau.

LIMAILLE. s. f. (lat. *lima*, lime.) Les petites parties de métal que la lime fait tomber. *La limaille de fer est un remède.*

LIMANDE. s. f. (ital. *lima*, même signif.) Poisson de mer fort plat, à peau rude.

LIMAS. s. m. *Voyez* Limace.

LIMBE. s. m. (lat. *limbus*, bord.) t. de mathém., d'astron. et de botan. Bord.

LIMBES. s. m. pl. Lieu où, selon quelques théologiens, étaient les âmes de ceux qui étaient morts dans la grâce de Dieu, avant la venue de Notre-Seigneur, et où vont celles des enfants morts sans baptême.

LIME. s. f. (lat. *lima*, lime.) Outil de fer ou d'acier, d'une forme plate, ronde ou triangulaire, dont la surface est couverte d'entailles qui se croisent, et qui sert à dégrossir, à couper, à polir des métaux et du bois. *Les dents de cette lime sont usées. Cette lime ne mord pas.* || *Lime douce*, Qui polit le métal en le limant. || *Lime sourde*, Qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. *Couper des barreaux de fer avec une lime sourde.* || Lime, fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. Ainsi on dit, *Repasser la lime sur un ouvrage*, Le corriger, le perfectionner; et dans un sens analogue : *Donner le dernier coup de lime.*

LIME. s. f. (ital. *limone*, même signif.) Sorte de petit citron qui a une eau fort douce, et que, par cette raison, l'on appelle *Lime douce.*

LIMER. v. a. (lat. *lima*, lime.) Couper, polir avec la lime. || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit, Corriger, perfectionner. || Limé, ée, participe.

LIMIER. s. m. Gros chien de chasse avec lequel le veneur quête et détourne la bête, pour la lancer quand on veut la courir. || Fig. et fam., *Limier de police*, Espion.

* Liminaire. adj. Préliminaire. v. m.

LIMITATIF, IVE. adj. (lat. *limes*, limite.) Qui limite dans des bornes certaines. || En jurispr., *Assignat limitatif*, Assignat, dont l'objet est tellement déterminé, que le légataire n'a rien à demander sur le surplus des biens du testateur.

LIMITATION. s. f. Fixation, détermination.

LIMITE. s. f. Ce qui sert à séparer un territoire, un terrain, d'un territoire, d'un terrain contigu ou voisin. || Plus ordinairement au pluriel. *Étendre, reculer, resserrer, rapprocher, régler des limites. Sortir de ses limites. Rentrer dans ses limites. Fixer les limites d'un État.* || Au sens moral. *Son ambition est sans limites, ne connaît pas de limites. Il a excédé les limites de son pouvoir.*

LIMITER. v. a. Donner des limites. *Ces deux princes ont limité leurs États par une convention amicale.* || Fig., *Dans certaines villes on limite le prix du pain. On a limité le nombre des avoués. On ne lui a point limité le temps de son voyage.* || Au sens moral. *Il ne peut souffrir qu'on limite son pouvoir.* || Limité, ée, participe. *Congé limité. Pour un temps limité.*

LIMITROPHE. adj. des 2 genres. Qui est sur les limites. *Cette province est limitrophe de l'Allemagne.*

LIMON. s. m. (lat. *limus*, même signif.) Boue, terre détrempée. || Fig., au sens moral, Extraction, origine. *Nous sommes tous formés du même limon.*

LIMON. s. m. (franç. *timon.*) L'une des deux branches de la limonière d'une voiture. *Les limons d'une charrette. Mettre un cheval en limons.* || Limon (lat. *limus*, oblique.) en archit., Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMON. s. m. (ital. *limone*, citron.) Sorte de citron qui a beaucoup de jus. *Sirop de limon.*

LIMONADE. s. f. Boisson qui se fait avec du jus de limon ou de citron, de l'eau et du sucre. *Boire un verre de limonade. Limonade cuite.*

LIMONADIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend de la limonade, de l'orgeat, des liqueurs, du café, du chocolat, des glaces, etc.

LIMONEUX, EUSE. adj. (lat. *limus*, limon.) Bourbeux, plein de limon.

LIMONIER. s. m. (franç. *timon.*) Cheval qu'on met aux limons.

LIMONIER. s. m. (ital. *limone*, citron.) Arbre qui porte les limons.

LIMONIÈRE. s. f. (franç. *timon.*) Espèce de brancard formé par les deux limons adaptés au devant d'une voiture. || Voiture à quatre roues, ayant, au lieu d'un timon, un brancard formé par deux limons.

LIMOSINAGE. s. m. Ouvrage de maçonnerie fait avec des moellons et du mortier.

* Limousin. s. m. Maçon qui fait des murailles avec du moellon et du mortier.

LIMPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *limpidus*, même signif.) Clair, transparent. *Eau, source limpide.*

LIMPIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE. s. f. (lat. *lima*, lime.) Action de limer. || État d'une chose limée. *La limure de ces pistolets est très-fine.* || Quelquefois, dans le sens de Limaille.

LIN. s. m. (lat. *linum*, lin.) Plante dont la graine est employée à beaucoup d'usages, et dont la tige fournit un fil qui sert à fabriquer des toiles fines et des dentelles. *Cueillir du lin. Graine de lin. Farine de graine de lin. Huile de lin. Fil de lin. Filer du lin. Toile de lin. De fin lin. Du lin moelleux.* || Lin, absol., La toile faite de lin. *Être vêtu de lin.* || *Gris de lin*, Couleur qui ressemble à celle de la fleur de lin. *Le gris de lin est une couleur fort douce.* Adject. *Couleur gris de lin.*

LINAIRE. s. f. Plante ainsi nommée parce que ses feuilles ont de la ressemblance avec celles du lin.

LINCEUL. s. m. (lat. *linteolum*, pièce de linge.) Drap de toile dont on se sert pour ensevelir un mort.

LINÉAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *linea*, ligne.) t. didact., Qui se fait par des lignes. *Dessin linéaire.* || En botan. *Feuille linéaire*, Feuille très-étroite dans toute sa longueur.

LINÉAL, ALE. adj. t. de jurispr. Qui est dans l'ordre d'une ligne. *Succession linéale.*

LINÉAMENT. s. m. Ligne délicate, premier rudiment d'un être, d'un objet. *Les linéaments du visage. On aperçoit dans l'œuf les premiers linéaments du*

poulet. || Au sens moral. *Il n'a encore tracé que les premiers linéaments de son ouvrage.*

LINGE. s. m. (lat. *linteus*, de toile.) Toile mise en œuvre selon les différents usages auxquels on veut l'employer. *Beau linge. Linge fin. Linge uni, ouvré, damassé. Linge sale. Blanchir, empeser, savonner, repasser, faire sécher du linge. Accoupler le linge. Changer de linge. Mettre du linge. Mettre des serviettes au linge sale. Donner son linge à la blanchisseuse. Compter son linge. Cette blanchisseuse ne ménage pas le linge. Blanchisseuse de linge fin*, ou simplement, *Blanchisseuse de fin. Ouvrière en linge. Marquer du linge. Linge de corps*, Chemises, mouchoirs, etc. *Linge de table*, Nappes, serviettes, etc. *Linge de lit*, Draps, taies d'oreillers, etc. *Linge de cuisine*, Tabliers, torchons, etc. || Morceau de linge. *Un linge à barbe.*

LINGER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait commerce de linge, qui travaille en linge. *Marchand linger. Marchande lingère.*

LINGERIE. s. f. Commerce de linge. || Dans les hôpitaux, dans les colléges, dans les grandes maisons, etc., Lieu où l'on serre le linge.

LINGOT. s. m. Barre ou morceau de métal fondu, qui n'est ni monnayé ni ouvragé. *Lingot d'or, d'argent.*

LINGOTIÈRE. s. f. Morceau de fer creux et long, destiné à recevoir le métal en fusion qui doit former le lingot.

LINGUAL, ALE. adj. (lat. *lingua*, langue.) (On prononce *Lingoual.*) Qui a rapport à la langue. En anat., *Artère linguale.* || Lingual, en gramm., se dit Des consonnes formées par les différents mouvements de la langue. *D, T, L, N, B sont des consonnes linguales.* Quelquefois il s'emploie subst., au fém. *Une linguale.*

LINGUISTE. s. m. (Dans ce mot et dans le suivant, on prononce UI diphthongue.) Celui qui étudie spécialement les principes et les rapports des langues.

LINGUISTIQUE. s. f. Science de la grammaire générale appliquée aux diverses langues.

LINIÈRE. s. f. (lat. *linum*, lin.) t. d'agric. Terre semée en lin.

LINIMENT. s. m. (lat. *linire*, frotter.) t. de méd. Médicament qui s'emploie en friction, propre à adoucir, amollir et résoudre.

LINON. s. m. (lat. *linum*, lin.) Sorte de toile de lin, très-claire et très-déliée. *Du linon.*

LINOT, NOTTE. s. Petit oiseau de plumage gris, à bec conique, dont le chant est très-agréable. Le nom de la femelle s'emploie communément, même en parlant du mâle. *Linotte de vigne.* || Fig. et fam., *C'est une tête de linotte*, Il a peu de jugement.

LINTEAU. s. m. Pièce de bois, de pierre, ou de fer, qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. || En serrur., Un bout de fer placé au haut d'une porte ou d'une grille, pour recevoir les tourillons.

LION, ONNE. s. (grec *léôn*, lion.) Quadrupède carnivore, d'un poil tirant sur le roux, très-fort, très-courageux : le mâle a le cou entouré d'une crinière. *Le lion est le roi des animaux. La gueule, les ongles d'un lion. Le rugissement d'un lion.* || Fig., *Se défendre comme un lion*, Se défendre avec un très-grand courage. || Fig., *Elle est comme une lionne*, se dit D'une femme en fureur. || Fig. et fam., *C'est l'âne couvert de la peau du lion*, se dit D'un faux brave qui prend un ton menaçant. || Prov. et fig. *Partage du lion*, Partage où le plus fort s'empare de tout. || *Lion marin*, Quadrupède du genre des Phoques, qui porte une crinière. || En astron. *Le Lion*, Le cinquième signe du zodiaque. *Le signe du Lion.*

LIONCEAU, s. m. Diminutif. Le petit d'un lion.

LIPOGRAMMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *lipó*, je laisse, *gramma*, lettre.) Il se dit Des ouvrages d'où l'on affecte d'exclure une ou plusieurs lettres de l'alphabet.

LIPOTHYMIE. s. f. (grec *-thymos*, cœur.) t. de médec. Privation momentanée du sentiment.

LIPPE. s. f. (angl. *lip*, lèvre.) La lèvre d'en bas, lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée. Fam. || *Faire sa lippe, une vilaine lippe*, Faire la moue.

LIPPÉE. s. f. Bouchée. *Deux ou trois bonnes lippées.* Fam. et vieux. || Quelquefois, Repas, avec l'épithète de *franche. Il a eu là une franche lippée*, Il a fait un bon repas qui ne lui a rien coûté.

LIPPITUDE. s. f. (lat. *lippus*, chassieux.) t. de méd. Écoulement trop abondant de la chassie.

LIPPU, UE. adj. (angl. *lip*, lèvre.) Qui a une grosse lèvre. Fam. || Plus ordinairement subst. *C'est un gros lippu.*

LIQUATION. s. f. (lat. *liquare*, faire fondre.) (On prononce *Licouation.*) Opération de métallurgie, qui consiste à séparer, par une douce chaleur, un métal très-fusible d'un autre beaucoup moins fusible, avec lequel il est allié. || *Pièces de liquation*, Gâteaux de cuivre allié au plomb.

LIQUÉFACTION. s. f. (lat. *liquor*, liqueur, *facere*, faire.) (On fait sentir l'U dans la prononciation.) Changement d'état d'une substance qui, par l'effet de la chaleur, passe de l'état solide à l'état liquide.

LIQUÉFIER. v. a. (On prononce *Likéfier.*) Rendre liquide. || Avec le pronom personnel. *La cire se liquéfie par la chaleur.* || Liquéfié, ée. participe.

LIQUEUR. s. f. Substance liquide. || Certaines boissons qu'on obtient par la distillation, et d'autres boissons dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin. *Liqueur spiritueuse. Liqueur forte. L'abus des liqueurs est contraire à la santé.* || En Poésie, *La liqueur bachique*, Le vin. || *Vins de liqueur*, Certains vins qu'on boit en petite quantité, à l'entremets et au dessert.

LIQUIDATEUR. adj. Chargé de travailler à une liquidation. || Quelquefois substant. *Le liquidateur de ce compte.*

LIQUIDATION. s. f. t. de jurispr., de finance et de comm. Action par laquelle on règle, on fixe ce qui était indéterminé, en toute espèce de comptes. *Liquidation de fruits. Il travaille à la liquidation de ses dettes.*

LIQUIDE. adj. des 2 genres. Qui coule ou qui est susceptible de couler. *Les corps liquides.* || En Poésie, *La plaine liquide*, La mer; *Le liquide élément*, L'eau. || En Grammaire, *Consonnes liquides*, ou simplement et substant. *Liquides*, Les quatre lettres, L, M, N, R. || Liquide, fig., en parlant De bien et d'argent, Net et clair, qui n'est point sujet à contestation. *Il lui reste dix mille écus de bien clair et liquide.* || Liquide, substant. dans le premier sens. *Les liquides et les solides.* || Boissons spiritueuses, acides ou fermentées. *Droits sur les liquides.* || En Méd. Quelques autres boissons, ou aliments liquides, tels que le lait, le bouillon, les consommés, etc. *Cet homme a la fièvre, il ne doit vivre que de liquides.*

LIQUIDER. v. a. t. de jurispr., de finance et de comm. Régler ce qui était indéterminé. *Liquider une succession.* || Liquider, avec le pronom personnel, Éteindre ses dettes. *Je ne lui dois plus rien, je me suis liquidé avec lui.* || Liquidé, ée. participe.

LIQUIDITÉ. s. f. Qualité des substances liquides.

LIQUOREUX, EUSE. adj. Qui est comme de la liqueur. Tels sont les vins muscats et quelques autres. *Des vins liquoreux.*

LIQUORISTE. s. des 2 genres. Celui, celle qui vend des liqueurs.

LIRE. v. a. (lat. *legere*, lire.) (*Je lis, tu lis, il lit; nous lisons, etc. Je lisais. Je lus, vous lûtes, ils lurent. Je lirai. Lis. Que je lise. Que je lusse. Lisant.*) Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, avec la connaissance de la valeur des lettres, soit qu'on profère les mots, soit qu'on ne les profère pas. *Apprendre à lire, Lire tout bas, à haute voix. Lire couramment. Lire avec des lunettes. Lire à rebours. Une écriture malaisée à lire. Lire toute sorte d'écritures.* || Prononcer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé. *Il lit distinctement.* || Fig., *Un ouvrage qu'on ne peut lire*, Un ouvrage ennuyeux ou licencieux. || Fig. et fam., *Ce livre se laisse lire*, On le lit sans ennui. || *Lire la musique*, Parcourir des yeux une musique notée, avec la connaissance des sons que les notes figurent, et des diverses modifications que ces sons doivent recevoir. || Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Il ne parle pas l'anglais, mais il le lit avec facilité.* || LIRE, fig., Pénétrer quelque chose de caché. *Lire dans la pensée, dans le cœur, dans les yeux de quelqu'un. Lire dans les astres, dans l'avenir.* || LU, UE. participe.

LIRON. s. m. *Voyez* LÉROT.

LIS. s. m. (lat. *lilium*, même signific.) (On prononce l'S. Plante bulbeuse qui porte, sur une haute tige, des fleurs à six pétales. *Oignon de lis. Lis blanc. Lis jaune. Lis bleu. Lis orangé.* || Plus souvent, La fleur du lis blanc. *La blancheur des lis. Blanc comme un lis. Le lis est le symbole de l'innocence.* || Fig., *Teint de lis, teint de lis et de rose*, Teint extrêmement blanc, teint blanc et vermeil. Poétiquement, *Les lis de son teint.* || En Armoiries, Figure imitant trois fleurs de lis. *Fleur de lis d'or, d'argent, de gueules, etc. Semé de fleurs de lis.* Dans ces exemples, l'*s* du mot *lis* ne se prononce point.

LISÉRÉ. s. m. Ruban fort étroit dont on borde un habit, un gilet, etc. || Raie plus ou moins étroite qui borde un ruban, un mouchoir, etc., et qui est d'une couleur différente de celle du fond. *Un ruban blanc avec un liséré rose.*

LISERON ou LISET. s. m. Plante à fleurs en entonnoir, dont plusieurs espèces sont grimpantes.

LISEUR, EUSE. s. (lat., *legere*, lire.) Celui, celle qui a l'habitude de lire beaucoup. *C'est une grande liseuse de romans.* Familier.

LISIBLE. adj. des 2 genres. Qui est aisé à lire. *Son écriture est lisible.* || Fig., *Cela n'est pas lisible*, se dit D'un ouvrage ennuyeux.

LISIBLEMENT. adv. D'une manière lisible.

LISIÈRE. s. f. Ce qui termine des deux côtés la largeur d'une étoffe. *Lisière d'or, d'argent. Fortes lisières.* || Par extension, Bandes d'étoffe, cordons, attachés par derrière aux robes des petits enfants, et servant à les soutenir quand ils marchent. *Tenir un enfant par la lisière. Cet enfant commence à marcher sans lisières.* || Prov. et fig., *Il sera toujours à la lisière*, se dit D'un homme qui se laisse gouverner. || LISIÈRE, fig., Les extrémités d'une province, d'un pays. *Les villages qui sont sur la lisière de cette province. La lisière, les lisières d'un bois.*

LISSE. adj. des 2 genres. (grec *lissos*, poli.) Uni et poli. *Étoffe lisse. Papier lisse. Ecorce lisse. Menton lisse.*

LISSE. s. f. t. de manuf. Fils verticaux à mailles d'un métier à tisser, dans chacun desquels sont passés un ou plusieurs des fils horizontaux de la chaîne. *Fil à lisses.* || *Tapisserie de haute lisse*, ou simplement, *Haute lisse*, Sorte de tapisserie dont la chaîne est tendue verticalement sur le métier. *Basse lisse*, Celle dont la chaîne est tendue horizontalement.

LISSE. s. f. t. de marine. *Voyez* PRÉCEINTE.

LISSER. v. a. Rendre lisse. *Lisser du papier.* || LISSÉ, ÉE. participe.

LISSOIR. s. m. Instrument de verre, de marbre, d'ivoire, ou d'autre matière dure, avec lequel on lisse. *Passer le lissoir sur le linge.*

*LISSURE. s. f. Polissure faite avec un lissoir.

LISTE. s. f. (ital. *lista*, même signific.) Catalogue de plusieurs noms. *On a formé la liste des jurés. Je me suis écrit sur la liste chez le portier.* || *La liste de la loterie.* || *Liste civile*, Somme votée par le corps législatif pour les dépenses de la couronne, dans les monarchies constitutionnelles.

LISTEL. s. m. t. d'archit. Petite moulure carrée et unie. Il fait au pluriel LISTEAUX.

LISTON. s. m. t. de blason. Petite bande qui porte la devise.

LIT. s. m. (lat. *lectus*, même signific.) Meuble sur lequel on se couche. Tout ce qui compose ce meuble : le bois de lit, le tour de lit, le ciel de lit, la paillasse ou le sommier, les matelas, le lit de plume, le chevet ou le traversin, les draps, la couverture, la courtepointe, etc. *Un lit bien garni. Dresser un lit. Le chevet, la ruelle du lit. Draps de lit. Se mettre au lit. Sortir du lit. Sauter du lit. Se jeter sur son lit, à bas de son lit. Je l'ai pris au saut du lit. Je l'ai trouvé encore au lit. Fonder un lit dans un hôpital.* || *Ils font lit à part*, se dit D'un mari et d'une femme qui ne couchent point ensemble; et, *Ils ne font qu'un lit*, D'un mari et d'une femme qui couchent ensemble. Fam., *Aller du lit à la table et de la table au lit*, Ne faire que manger et dormir. || *Garder le lit*, Demeurer au lit à cause de quelque incommodité. || Fig., *Être au lit de la mort*, Être à l'extrémité. *A son lit de mort*, Avant de mourir, en mourant. || Fig., *Lit de misère*, Lit où l'on place une femme pour l'accoucher. || Fig., *Lit de douleur*, Lit dans lequel est couchée une personne gravement malade. || *Lit nuptial*. Le lit où les nouveaux mariés couchent la première nuit de leurs noces. || *Lit de parade*, Lit tendu dans une chambre pour l'ornement. || *Lit de parade*, Un lit où l'on expose, durant quelques jours, les princes ou grands seigneurs après leur mort, avant de les inhumer. || *Lit de repos*, Petit lit bas où l'on se repose pendant le jour. || *Lit de sangle*, Lit fait de sangles; morceau de coutil attaché à deux longues pièces de bois, soutenues par des pieds qui se croisent. || *Lit de camp*, Espèce de couchette formée de planches inclinées, qui sert de lit dans un corps de garde. || LIT, le bois et le fond du lit : *Un lit de noyer, d'acajou. Monter, démonter un lit, Un lit de fer.* || Les matelas et le lit de plume sur lesquels on se couche. *Un bon lit, un lit bien mollet.* || *Faire le lit, faire un lit*, Le mettre en tel état que l'on puisse y coucher. *Bassiner un lit.* || Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche*, Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par sa conduite. || *Lit de plume*, Toile ou coutil rempli de plume, et de la grandeur du lit. || LIT, par extension, Tout lieu où l'on peut se coucher. *Un lit de gazon, de verdure.* || *Lit de justice*, Trône sur lequel le roi s'asseyait dans le parlement de Paris, lorsqu'il y tenait une séance solennelle. La séance même. *Le roi tint ce jour-là son lit de justice.* || *Mourir au lit d'honneur*, Mourir dans

un combat. Fig., Mourir dans l'exercice d'une profession honorable. || Lit, quelquefois fig., Mariage. *Les enfants du premier lit, du second lit.* || Lit, par analogie, Canal dans lequel coule une rivière. *Le lit de ce fleuve est peu profond.* On dit aussi, *Le lit de la mer.* || En t. de mar., *Le lit du vent, d'un courant,* La direction du vent, d'un courant. || *Le lit d'un banc de pierre dans la carrière, d'une assise dans une construction en pierres,* Le dessus et le dessous d'un banc de pierre, d'une assise. || Lit, fig., Couche d'une chose quelconque qui est étendue sur une autre. *Lit de terre, un lit d'argile, un lit de sable. Lit de pierre, lit de moellon. Lit sur lit.*

LITANIES. s. f. pl. (grec *litaneia*, prière.) Prière en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints, en les invoquant les uns après les autres. *Réciter, chanter les litanies.* || Litanie, au sing., fig., Longue et ennuyeuse énumération. *Il nous a fait une longue litanie de ses chagrins.*

LITEAU. s. m. Raie colorée qui traverse, d'une lisière à l'autre, certaines nappes et serviettes de linge uni. *Des serviettes à liteaux.* || Tringle de bois qui sert à border une table.

LITEAU. s. m. t. de chasse. Lieu où le loup se repose pendant le jour.

LITÉE. s. f. t. de chasse. Réunion de plusieurs animaux dans le même gîte, dans le même repaire.

LITHARGE. s. f. (grec *litharguros*, même signific.) Oxyde de plomb fondu et cristallisé en lames.

LITHARGÉ, ÉE, ou LITHARGIRÉ, ÉE, adj. Altéré avec de la litharge.

LITHIASIE. s. f. (grec *lithos*, pierre.) t. de méd. Formation de la pierre dans le corps humain. || Maladie des paupières, laquelle consiste en de petites tumeurs dures et comme pétrifiées, qui se forment sur leurs bords.

*Lithochromie. s. f. (grec *lithos*, pierre, *chróma*, couleur.) Art de lithographier avec des couleurs à l'huile.

LITHOCOLLE. s. f. (grec *-colla*, colle.) Ciment dont les lapidaires se servent pour attacher et assujettir les pierres précieuses.

LITHOGRAPHE. s. m. (grec *-graphó*, écrire.) Celui qui imprime par les procédés de la lithographie. *Imprimeur lithographe.*

LITHOGRAPHIE. s. f. Procédé par lequel on obtient sur du papier, au moyen de la presse, l'empreinte de ce qui a été dessiné ou écrit sur une pierre d'une espèce particulière. || Feuille imprimée par ce procédé. *Collection de lithographies.* || Par extension, L'atelier d'un lithographe. *Établir une lithographie.*

LITHOGRAPHIER. v. a. Imprimer par les procédés de la lithographie. || Lithographié, ée. participe. *Portraits lithographiés.*

LITHOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la lithographie. *Pierre lithographique.*

LITHOLOGIE. s. f. (grec *-logos*, discours.) Partie de l'histoire naturelle, qui a les pierres pour objet.

LITHOLOGUE. s. m. Celui qui s'occupe de lithologie.

LITHONTRIPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *-tribó*, broyer.) t. de méd. Il se dit Des médicaments qu'on a crus propres à dissoudre la pierre dans la vessie. || Substantif, masculin. *On n'a point encore trouvé de véritables lithontriptiques.*

LITHOPHAGE. adj. des 2 genres. (grec *-phagó*, manger.) t. d'hist. nat. Qui mange la pierre. Se dit De certains coquillages qui s'introduisent dans les rochers et s'y creusent des demeures. Quelquefois on l'emploie substantivement.

LITHOPHYTE. s. m. (grec *-phyton*, plante.) t. d'hist. nat. Production marine qui tient de la pierre par sa dureté, et de la plante par sa forme.

LITHOTOME. s. m. (grec *-temnó*, couper.) Instrument de chirurgie avec lequel on fait une ouverture à la vessie, pour en tirer la pierre.

LITHOTOMIE. s. f. t. de chirurg. Taille ou opération par laquelle on tire une pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE. s. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille.

LITHOTRITEUR. s. m. (grec *lithos*, pierre, lat. *tritus*, broyé.) t. de chirurg. Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE. s. f. t. de chirurg. Opération par laquelle on broie la pierre dans la vessie.

LITIÈRE. s. f. (lat. *lectus*, lit.) Paille ou autre espèce de fourrage, qu'on répand dans les écuries, dans les étables, sous des bestiaux, etc., afin qu'ils se couchent dessus. *Litière fraîche. Faire la litière aux chevaux.* || *Ce cheval est sur la litière,* Il est malade à ne pouvoir sortir de l'écurie. || Prov. et fig., *Être sur la litière,* Être malade au lit. *Tous ses gens sont sur la litière.* || Prov. et fig., *Faire litière d'une chose,* La prodiguer, la répandre avec profusion.

LITIÈRE. s. f. Sorte de voiture ou de chaise portée sur deux brancards. *Il se fait porter en litière.*

LITIGANT, ANTE. adj. (lat. *lis*, procès.) t. de jurispr. Qui plaide. Il est vieux.

LITIGE. s. m. t. de jurispr. Contestation en justice. *Cette terre est en litige.* || Litige, style ord. Toute sorte de contestations. *Cette prétention est en litige.*

LITIGIEUX, EUSE. adj. En litige. *Droit litigieux.* || Qui se plaît dans les contestations. *Humeur litigieuse.*

LITISPENDANCE. s. f. t. de jurispr. Le temps durant lequel un procès est pendant en justice. Il a vieilli.

LITORNE. s. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE. s. f. (grec *litotès*, petitesse.) Figure de rhétorique qui dit le moins pour faire entendre le plus.

LITRE. s. f. Grande bande noire, qu'aux obsèques d'un prince, d'un grand, on tend autour de l'église ou de la chapelle, et sur laquelle sont appliquées ou peintes les armoiries du défunt.

LITRE. s. m. (grec *litra*, poids de 12 onces.) Nouvelle mesure de capacité, d'un décimètre cube.

LITRON. s. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait la seizième partie d'un boisseau, etc. *Un demi-litron.*

LITTÉRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *littera*, lettre.) Qui appartient aux belles-lettres. *Société littéraire. Dispute littéraire. La critique littéraire. Travaux littéraires.* || *Le monde littéraire,* Ceux qui cultivent les lettres. *Le monde littéraire est partagé sur cette question.*

LITTÉRAIREMENT, adv. Sous le rapport littéraire.

LITTÉRAL, ALE. adj. Conforme à la lettre. *Le sens littéral de ce passage de l'Écriture sainte est très différent du sens allégorique.* || *Sa traduction manque d'élégance, elle est trop littérale.* || Fam., *Cet homme est trop littéral,* Il prend trop les choses au pied de la lettre. || En algèbre, *Grandeurs littérales,* Grandeurs qui sont exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT. adv. À la lettre. *Traduire littéralement.*

LITTÉRALITÉ. s. f. Attachement scrupuleux à la lettre, dans une traduction.

LITTÉRATEUR. s. m. Celui qui est versé dans la littérature.

LITTÉRATURE. s. f. La science qui comprend la grammaire, l'éloquence et la poésie, et qu'on appelle autrement *Belles-lettres. L'étude de la littérature a beaucoup d'attrait. Cours de littérature.* || La connaissance des règles, des ouvrages littéraires. *Avoir une littérature variée.* || L'ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque. *Les temps les plus florissants de la littérature française. Cet homme connaît bien les littératures étrangères.*

LITTORAL, ALE. adj. (lat. *littus*, rivage.) Qui appartient aux bords de la mer, aux côtes. *La partie littorale de ce département.* || *Oiseaux littoraux*, Oiseaux qui fréquentent les côtes. *Plantes littorales*, Plantes qui croissent sur les bords de la mer. || LITTORAL, s'emploie aussi comme subst. masc., et se dit Des côtes qui bordent une mer. *Le littoral de la Baltique, de l'Adriatique.*

LITURGIE. s. f. (grec *liturgia*, même signific.) L'espèce et l'ordre des cérémonies et des prières qui constituent le service divin. *L'ancienne liturgie. Livres de liturgie.*

LITURGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la liturgie.

LITURGISTE. s. m. Celui qui fait une étude spéciale de la liturgie.

LIURE. s. f. (lat. *ligare*, lier.) Câble d'une charrette, qui sert à lier les fardeaux dont on la charge. || En t. de mar., surtout au pluriel, Plusieurs tours de corde qui lient deux objets ensemble. *Les liures du beaupré.*

LIVIDE. adj. des 2 genres. (lat. *lividus*, même signific.) Qui est de couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir. *Teint livide. Lèvres livides. Encore tout meurtri et tout livide des coups qu'il a reçus. Taches livides sur la peau.*

LIVIDITÉ. s. f. État de ce qui est livide.

LIVRAISON. s. f. (lat. *liberare*, délivrer.) t. de commerce. Action de livrer de la marchandise qu'on a vendue. *Il a reçu livraison de tant de pièces d'étoffe.* || LIVRAISON, en t. de libr., Chaque partie d'un ouvrage qu'on publie par volumes ou par cahiers, à différentes époques. *Publier un ouvrage par livraisons. Il me manque une livraison de cet ouvrage.*

LIVRE. s. m. (lat. *liber*, livre.) Assemblage de plusieurs feuilles de papier, de vélin, ou de parchemin, imprimées ou écrites à la main, cousues ensemble, et formant un volume. *Livre manuscrit. Livre imprimé. Livre stéréotypé. Livre broché, relié, bien battu. Livre doré sur tranche. Un ballot de livres. Catalogue de livres. Les marges d'un livre. Les feuilles, les feuillets, les pages, la couverture, la tranche, le dos, la tranche-file, le signet, les coins d'un livre.* || *Livre in-folio*, Livre dont les feuilles sont pliées seulement en deux; *Livre in-quarto*, Celui dont les feuilles sont pliées en quatre; *Livre in-octavo*, Celui dont les feuilles sont pliées en huit. On dit de même, *Livre in-douze, in-seize, in-trente-deux, etc.*, Livre dont les feuilles sont pliées en douze, en seize, etc. || *Livre en feuilles*, Les feuilles imprimées d'un livre qui n'est encore ni broché ni relié. || *Livre dépareillé*, Volume séparé des autres volumes d'un même ouvrage, par la perte ou par la destruction de ceux-ci. || LIVRE, Registre sur lequel on inscrit ce qu'on reçoit et ce qu'on dépense, ce qu'on achète et ce qu'on vend, ses dettes actives et ses dettes passives, etc. *Livre de compte. Livre de dépense. Livres de commerce. Livre de caisse. Livre de magasin, etc. La tenue des livres. Un bon teneur de livres. Il tient ses livres en partie double. Livres paraphés. Exhiber ses livres en justice.* || *Être porté sur le livre d'un marchand*, Y être inscrit pour marchandise achetée. || *Livre journal*, Registre où l'on écrit jour par jour ce qu'on a reçu ou payé, acheté ou vendu, etc. || *Livre de raison, livre d'extrait, grand livre*, Registre où les négociants portent tous leurs comptes par *doit* et *avoir*. || Absol., *Le grand-livre*, La liste générale des créanciers de l'État. || *Le livre d'or*, Le registre où étaient inscrits les noms des nobles, dans quelques républiques. || LIVRE, Ouvrage d'esprit, d'assez grande étendue pour faire au moins un volume. *Livre bien écrit. Livre instructif, futile. Livre prohibé, vendu sous le manteau, mis à l'index. Livre anonyme, pseudonyme. Le titre, l'index, la table d'un livre. Composer un livre. Mettre un livre au jour. Publier, faire paraître un livre. Dédier un livre à quelqu'un. Lire, feuilleter, parcourir un livre. Livre de fonds.* || *Mauvais livre*, Livre dangereux, condamnable. || *Livres élémentaires*, Ceux qui contiennent les éléments de quelque science. || *Livres classiques*, Ceux dont le temps et une approbation universelle ont consacré le mérite, et qui font autorité. Ceux qui servent dans les classes à l'instruction de la jeunesse. || *Livres d'église, livres de prières*, Qui servent pour célébrer l'office divin, pour suivre les prières qui se récitent ou se chantent à l'église. *Livres de dévotion*, Qui servent aux exercices de dévotion. || Prov. et fam., *N'avoir jamais mis le nez dans un livre*, Être fort ignorant. *Dévorer un livre*, Le lire avec une extrême avidité. *Sécher, pâlir sur les livres*, Lire avec assiduité. || Fam., *Parler comme un livre*, Parler avec facilité. || Prov. et fig., *J'y brûlerai mes livres*, Je mettrai tout en œuvre pour le succès de cette affaire. || Fig., *Le livre, le grand livre de la nature*, La nature observée dans les effets et dans les causes. || Fig., *Cela était écrit dans le livre du destin*, se dit D'un événement où l'on croit voir quelque fatalité. || LIVRE, Une des principales parties qui forment la division de certains ouvrages. *Les vingt-quatre livres de l'Iliade.* || *Livres sacrés, livres canoniques*, Les livres de l'Écriture sainte qui sont reçus de toute l'Église. *Livres apocryphes*, Ceux que l'Église ne reconnaît pas pour authentiques. || *Livres sapientiaux*, Les livres de la Bible qui sont plus particulièrement destinés à l'instruction morale des hommes. || À LIVRE OUVERT, loc. adv. *Lire la musique, chanter, accompagner à livre ouvert*, Sans avoir besoin de préparation. *Traduire un auteur à livre ouvert*, Le traduire facilement à la première lecture.

LIVRE. s. f. (lat. *libra*, livre.) Poids contenant un certain nombre d'onces, plus ou moins, selon les différents usages des lieux et des temps. *Dans la plus grande partie de la France, la livre était de seize onces. Vendre, acheter à la livre. Une demi-livre. Une livre et demie. Il porterait cent livres pesant.* Dans le dernier exemple on peut dire : *Cent pesant.*

LIVRE. s. f. Monnaie de compte valant vingt sous. *Compter par livres, sous et deniers.* || Il s'emploie encore, en parlant D'un revenu annuel. *Avoir dix mille livres de rente.* || *Livre sterling. Voyez* STERLING.

LIVRÉE. s. f. Habits dont l'étoffe et les galons rappellent, par les dessins et par les couleurs, les armoiries du maître qui en revêt ses gens. *Riche livrée. Changer sa livrée. Laquais en grande, en petite livrée.* || Tous les gens portant une même livrée. *Toute la livrée du prince accourut au bruit.* || *Gens de li-*

vrée, Domestiques portant livrée. || Fig., *La livrée de la misère*, Les marques extérieures auxquelles on peut reconnaître la misère. *Il porte la livrée de la misère.* || Livrée, en t. de vénerie, se dit Du poil de certains animaux, marqueté jusqu'à un certain âge.

LIVRER. v. a. (lat. *liberare*, délivrer.) Mettre une personne ou une chose en la possession de quelqu'un, selon les conventions faites avec lui. *Livrer de la marchandise.* || *Livrer un coupable à la justice.* || Livrer par trahison. *Livrer une ville. Judas livra Notre-Seigneur aux Juifs.* || *Livrer une bataille, un combat, un assaut*, Donner une bataille, un combat, un assaut. On dit aussi, *Livrer bataille.* || Fig. et fam., *Je vous livre cet homme-là pieds et poings liés*, Je vous réponds qu'il fera ce que vous voudrez. || Fam. *Je vous livre cet homme-là marié avant qu'il soit peu, je vous le livre ruiné dans un an, etc.*, Je vous assure qu'il sera marié dans peu, qu'il sera ruiné dans un an. || Livrer, exposer à. *Livrer une ville au pillage.* || Fig. *Livrer son âme à la douleur, à l'espérance.* || En t. de chasse, *Livrer le cerf aux chiens*, Mettre les chiens après le cerf. || Livrer, avec le pronom personnel, S'abandonner à. *Se livrer à la joie, à la douleur, au désespoir, à ses goûts, à la dissipation, etc.* || *Se livrer à quelqu'un*, Se confier à lui. *Vous vous êtes trop livré à lui.* || Absol. *C'est un homme qui ne se livre pas*, C'est un homme très-circonspect. || Livrer, avec le pronom personnel, signifie, à plusieurs Jeux, Donner imprudemment quelque avantage à son adversaire. *Je me livre toujours.* || Livré, ée, participe.

LIVRET. s. m. (lat. *liber*, livre.) Diminutif. Petit livre. Particulièrement, Un petit livre dans lequel les ouvriers et les domestiques sont tenus de faire inscrire les époques où ils sont entrés chez leurs différents maîtres, celles où ils en sont sortis, etc. || Livret, en arithm., Une table qui contient tous les produits possibles des neuf premiers chiffres. || Livret, au Pharaon et à la Bassette, Les treize cartes qu'on donne à chacun des pontes.

LIXIVIATION. s. f. (lat. *lixivia*, lessive.) Opération chimique qui consiste à laver les cendres ou autres matières, pour en tirer les parties solubles qu'elles contiennent.

LIXIVIEL, ELLE. adj. t. de chim. Il s'est dit Des sels alcalis obtenus par la lixiviation ou le lavage des cendres.

LLAMA. s. m. (On mouille les L.) *Voyez* Lama.

LOBE. s. m. (gr. *lobos*, même signif.) t. d'anat. Division d'une partie du corps formée par des sillons ou des échancrures. *Les lobes du cerveau.* || Le bout inférieur de l'oreille. || Divisions larges et arrondies de certaines feuilles. || *Lobes séminaux*, ou simplement *Lobes*, Les deux corps charnus qui sortent de la semence des dicotylédones lorsqu'elle germe.

LOBÉ, ÉE. adj. t. de bot. Partagé en lobes.

LOBULE. s. m. t. d'anat. Petit lobe.

LOCAL, ALE. adj. (lat. *locus*, lieu.) Qui a rapport à un lieu. *Les autorités locales.* || *Mémoire locale*, qui retient particulièrement la disposition des lieux. || *Couleur locale*, en parlant De quelques ouvrages de littérature où l'auteur a bien conservé le caractère des lieux dont il parle. || Local, s. m. Lieu considéré par rapport à sa disposition et à son état. *Vaste local. Je connais le local.*

LOCAL. s. m. Lieu considéré par rapport à sa disposition et à son état.

* Localement. adv. Relativement au local, d'une manière locale.

* Localiser. v. a. Rendre local; adapter, approprier au local.

LOCALITÉ. s. f. Particularité locale. Il s'emploie surtout au plur. || Les lieux mêmes, quant à ce qu'ils ont de particulier. *Connaître les localités. Il y a telle localité où...*

LOCATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *locare*, louer.) Celui, celle qui tient une maison ou une portion de maison à loyer. *Il n'a qu'un locataire. Cette femme est ma locataire.* || *Principal locataire*, La personne qui loue du propriétaire une maison, pour la sous-louer.

LOCATIF, IVE. adj. *Réparations locatives*, Qui sont à la charge du locataire. *Valeur locative*, Ce qu'un immeuble peut rapporter quand on le donne à loyer.

LOCATION. s. f. Action par laquelle le propriétaire d'une chose la donne à quelqu'un à titre de louage ou de bail. || *Location de loges*, action de louer des loges au spectacle.

LOCATIS. s. m. (L'S se prononce.) Mauvais cheval de louage. Fam.

LOCH. s. m. (L'H ne se prononce pas.) t. de mar. Petite pièce de bois plate et triangulaire, qui, attachée à une corde ou à une ligne, et jetée dans la mer, sert à mesurer la vitesse du sillage d'un bâtiment. *Ligne de loch.*

LOCHE. s. f. Sorte de petit poisson qui se trouve dans des ruisseaux et dans de petites rivières.

LOCHER. v. n. Branler. Il ne se dit que D'un fer de cheval.

LOCHIES. s. f. pl. (gr. *locheia*, accouchement.) t. de méd. Évacuation utérine qui a lieu après l'accouchement.

LOCMAN. s. m. *Voyez* Lamaneur.

LOCOMOTEUR, TRICE. adj. (lat. *locus*, lieu, *movere*, mouvoir.) Qui opère la locomotion. *Muscles locomoteurs.*

LOCOMOTIF, IVE. adj. Qui a rapport à la locomotion. *Faculté locomotive*, Faculté de changer de lieu par un acte de sa volonté.

LOCOMOTION. s. f. Changement de lieu.

LOCUTION. s. f. (lat. *loqui*, parler.) Façon de parler particulière. *Locution nouvelle, élégante. Mauvaise locution. Locution basse, impropre, elliptique.*

LODS. s. m. pl. (ital. *lodo*, arbitrage.) t. de jurispr. Il n'est usité que dans l'expression, *Lods et ventes*, Redevance qu'un seigneur avait droit de prendre sur le prix d'un héritage vendu dans sa mouvance.

LOF. s. m. t. de mar. Le côté que le navire présente au vent. *Aller au lof, venir au lof*, Aller au plus près du vent. *Virer lof pour lof*, Virer vent arrière.

LOFER. v. n. t. de mar. Venir au lof.

LOGARITHME. s. m. (gr. *logos*, proportion, *arithmos*, nombre.) t. de mathémat. Nombre pris dans une progression arithmétique, et répondant à un autre nombre pris dans une progression géométrique. *Tables de logarithmes.*

LOGARITHMIQUE. adj. des 2 genres. t. de mathémat. Qui a rapport aux logarithmes. || Substantiv., il est fém. *La logarithmique.*

LOGE. s. f. (lat. *locare*, loger.) Petite hutte. || Petit logement pratiqué ordinairement au rez-de-chaussée, destiné à l'habitation du portier. || Galerie, portique en avant-corps, pratiqué à l'un des étages d'un édifice, pour jouir de la vue du dehors et de la fraîcheur de l'air. *Les loges du Vatican.* || Loge, se dit encore Des petites boutiques que certains marchands occupent durant la tenue des foires. || Petits cabinets rangés par étages au pourtour d'une salle de spectacle, et ayant vue sur le théâtre. || *La loge du*

roi. Loges grillées. Louer, retenir une loge. Cette salle a trois rangs de loges. Ouvreuse de loges. Louer une moitié, un quart de loge. || *Coupons de loges,* Billets que se partagent entre elles les personnes qui ont loué ensemble une loge. || Prov. et fig., *Être aux premières loges,* Se trouver dans la position la plus favorable pour être témoin de quelque chose. || Loge, Cabinets où les acteurs s'habillent. *Aller voir un acteur dans sa loge.* || Loge, fig. Réunion de francs-maçons. *Aller en loge. Être en loge.* || Loge, dans quelques maisons destinées aux aliénés, Cellules où l'on enferme les fous. || Dans les ménageries, Petites chambres où l'on enferme les bêtes féroces. || Loge, dans un buffet d'orgues, Le lieu où sont les soufflets. || Loge, en bot., Cellules dans lesquelles sont renfermés les pepins de certains fruits.

LOGEABLE. adj. des 2 genres. Où l'on peut loger commodément. *Maison fort logeable.*

LOGEMENT. s. m. En général, Le lieu où on loge. *Avoir son logement au rez de chaussée, au premier, au second, etc.* || *Logement garni,* Celui qui se loue meublé. || *Il y a beaucoup de logement dans cette maison,* Il y a place pour loger beaucoup de monde. || Logement, en parlant Des troupes qui sont en marche et qu'on loge chez les particuliers. *Billet de logement.* || En t. de guerre, *Les assiégeants ont fait un logement sur la contrescarpe, etc.,* Ils s'y sont retranchés.

LOGER. v. n. Demeurer dans une maison. *Loger chez soi, en hôtel garni.* || Prov. et fig., *Loger à la belle étoile,* Coucher en plein air. || Loger, fig., au sens moral. *L'amour et la raison ne logent guère ensemble.* || Loger, actif, Donner le couvert à quelqu'un dans un logis. *Où logerez-vous tout ce monde-là?* || Fig., au sens moral. *Toutes les folies qu'un cerveau humain peut loger sont rassemblées dans sa tête.* || Loger, avec le pron. pers., Prendre un logement. *Il s'est logé bien à l'étroit.* Disposer un logement pour l'occuper. *Dépenser beaucoup d'argent pour se loger.* || En t. de guerre, *Se loger sur la contrescarpe, etc.,* S'y établir, s'y retrancher. Il ne se dit que Des assiégeants. || En chirurg., *La balle s'est logée dans telle partie,* La balle qui l'a frappé lui est restée dans telle partie du corps. || Logé, ée. participe. || Fig. et fam., *Il en est logé là,* Il en est réduit à ce point de simplicité, ou d'obstination, ou de misère.

LOGETTE. s. f. Diminutif. Petite loge. Peu usité.

LOGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN. s. m. (gr. *logos,* raison.) Qui possède bien la logique. *Bon, puissant logicien.*

LOGIQUE. s. f. Science qui enseigne à raisonner juste. *Les règles de la logique.* Ouvrage sur l'art de raisonner. *La Logique de Port-Royal.* || Logique, Sens droit. *Il a de la logique. Il manque de logique.* || Raisonnement, suite dans les idées. *Il y a ici un défaut de logique.* || Fig., *La logique du cœur, des passions.* || Logique, adj. des 2 genres. Conforme aux règles de la logique. *Ce raisonnement n'est pas logique.*

LOGIQUEMENT. adv. D'une manière conforme à la logique.

LOGIS. s. m. (lat. *locare,* loger.) Habitation. *Ne bouger du logis. Garder le logis. Changer de logis. La dame, le maître du logis.* || *Corps de logis,* Partie d'un bâtiment. *Il occupe un petit corps de logis sur le devant.* || Logis, Hôtellerie. Bon logis à pied et à cheval. || Logis, La maison de celui qui parle. *On m'attend au logis.* Fam. || *Maréchal des logis,* Sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service, d'une compagnie, et notamment de ce qui concerne le logement. *Maréchal des logis chef.* Anciennement le titre de *Maréchal des logis* était donné Aux officiers chargés de faire la distribution des logements pour la cour, dans ses voyages.

LOGOGRIPHE. s. m. (gr. *logos,* sens, *griphos,* énigme.) Sorte d'énigme consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner.

LOGOMACHIE. s. f. (grec *-machè,* combat.) t. didactique. Dispute de mots. *Cette question est une pure logomachie.*

LOI. s. f. (lat. *lex,* loi.) Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend. *Faire, porter une loi. Proposer, discuter, amender, voter, sanctionner, promulguer, publier une loi. Se soumettre aux lois. Restreindre, modifier, changer une loi. Abroger, rapporter une loi. Citer, alléguer, interpréter une loi. Les articles, les dispositions, le texte d'une loi. Loi en vigueur. Loi tombée en désuétude. La majesté, la sainteté des lois. Cela a passé en loi, a force de loi. Étudier les lois.* || *Les lois de la nature,* dans le sens physique, Les lois constantes qui règlent l'ordre du monde physique. || Au sens moral, et, plus ordinairement, *La loi naturelle,* Les sentiments et les principes de justice que l'auteur de la nature a imprimés dans le cœur de tous les hommes. *La loi naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.* On dit quelquefois en ce sens, *La loi de nature. Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.* || *La loi divine,* quelquefois, La loi naturelle; plus souvent, Les préceptes positifs donnés par la révélation. || Absol., dans le langage de l'Écriture, *La loi,* La loi de Moïse. *Voilà la loi et les prophètes.* || *La loi nouvelle* ou *La loi de grâce,* La loi de Jésus-Christ. || *Les lois humaines,* Les lois établies par les hommes. || *La loi des nations,* Le droit des gens. || *Les lois de la guerre,* Les maximes que les nations sont convenues d'observer entre elles pendant la guerre. || *La loi fondamentale d'un État,* Celle qui règle la nature, l'étendue et l'exercice des pouvoirs du gouvernement. || *La loi de l'État,* ou simplement *La loi,* Toute règle qui est reçue dans l'État, et qui y a force de loi. *Observer, exécuter la loi. Enfreindre, violer, transgresser, éluder la loi. Faire respecter la loi. Invoquer la loi.* || *Lois politiques,* Celles qui ont pour objet la conservation de l'État. || *Lois civiles,* Qui règlent les droits et les devoirs des citoyens entre eux. || *Lois criminelles,* Qui déterminent les délits et les peines. || *Loi agraire,* Loi qui, chez les Romains, réglait le partage ou l'administration des terres conquises. || *Loi municipale,* Loi qui règle l'administration des communes. || *Loi d'exception,* Loi qui déroge momentanément à quelque autre loi générale. || *La loi du talion,* Celle qui veut qu'on traite un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres. || *Homme de loi,* Celui qui fait profession d'interpréter les lois. || Fig., *Faire loi,* Avoir la force d'une loi. *Dans les langues l'usage fait loi.* || Fig., *Se faire une loi de quelque chose,* S'en imposer à soi-même l'obligation. || Fig., *Faire la loi,* Ordonner avec autorité. || *N'avoir ni foi ni loi,* Être sans religion et sans morale. || Prov., *Nécessité n'a point de loi,* Un extrême péril, un extrême besoin peuvent rendre excusables des actions répréhensibles en elles-mêmes. || Loi, Puissance, autorité. *Alexandre rangea toute l'Asie sous sa loi. La loi du plus fort.* || *Subir, recevoir la loi de quelqu'un,* Se soumettre à sa volonté. || Loi, par extension, Certaines obligations de la vie civile;

surtout au plur. *Les lois de l'honneur, du devoir, de la bienséance, etc.* || *Les lois de la grammaire, de la syntaxe,* Les règles établies, en matière de langage, par la grammaire, par la syntaxe.

LOI. s. f. t. de monnay. Titre auquel les monnaies doivent être alliées et fabriquées.

LOIN. adv. de lieu. (lat. *longè*, loin.) A une grande distance. || Fig. *Cette affaire ira plus loin qu'on ne pense. Pourquoi rejeter si loin ce que je vous propose? Pousser loin sa haine, son ressentiment. Cet homme voit loin dans l'avenir.* || *Aller loin,* Faire fortune, s'élever à de hauts emplois. *Ce jeune homme ira loin.* De même, *Cet emploi peut le mener loin.* || *Il est malade, il n'ira pas loin,* Il mourra bientôt. *Avec la dépense qu'il fait, cet homme n'ira pas loin,* Il sera bientôt ruiné. || Prov., *Pas à pas on va loin,* Quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer beaucoup, quoiqu'on aille lentement. Au propre et au figuré. || Fig. et fam., *Ne pas voir plus loin que le bout de son nez,* Avoir peu de lumières, peu de prévoyance. || Fig. et fam., *Il ne le portera pas loin,* se dit D'un homme par qui on a été offensé, et signifie qu'on se vengera de lui avant peu. || De loin. loc. adv. D'une grande distance. || Prov., *A beau mentir qui vient de loin,* Celui qui revient d'un pays fort éloigné peut raconter tout ce qu'il veut, sans craindre qu'on le démente. || Fig., *Voir de loin,* Avoir beaucoup de prévoyance. Fig. et fam., *Voir venir quelqu'un de loin,* Voir où il en veut venir malgré ses détours. || Fig. et fam., *Revenir de loin, de bien loin,* Réchapper d'une maladie très-grave, ou de quelque grand danger. || Fig. et fam., *Ne connaître quelqu'un ni de près ni de loin,* Ne pas le connaître du tout. || *Nous sommes parents, mais de loin,* Nous sommes parents à un degré éloigné. || Locut. adverb. de temps. *C'est se souvenir de loin.* || Du plus loin, d'aussi loin que. locut. conjonct. de lieu et de temps, De la plus grande distance possible. *Du plus loin que je l'ai aperçu. D'aussi loin qu'il me vit.* || Fam., *C'est du plus loin qu'il me souvienne,* se dit D'une chose dont le souvenir est presque effacé. || Au loin. loc. adv. de lieu et de temps, À une grande distance. *Voyager au loin.* || Au plus loin. loc. adv. de lieu et de temps, À la plus grande distance possible. || Loin à loin, de loin à loin, de loin en loin, loc. adv. de lieu et de temps, À de grandes distances, à de longs intervalles. || Loin de, loc. prépos., À une grande distance de. *Loin d'ici. Loin de la ville. Non loin de là.* || Fig. *Il est encore loin de la perfection. Loin de moi une semblable pensée, etc.* || *Être loin de son compte,* Se tromper dans son calcul. || *Ils sont bien loin de compte,* se dit de Deux personnes qui ont une convention à faire, et qui ne peuvent tomber d'accord. || *Être loin, bien loin de faire une chose,* Être dans des dispositions toutes contraires à celles qui pourraient porter à faire une chose. *Je suis loin de penser ainsi.* || *Bien loin de,* ou simplement *Loin de,* suivis d'un verbe à l'infinitif, ou *Loin que, bien loin que,* suivis d'un verbe au subjonctif, Au lieu de. *Loin de me remercier, Loin qu'il m'ait remercié, il m'a dit des injures.*

LOINTAIN, AINE. adj. Qui est fort loin du lieu où l'on est ou dont on parle. *Des régions lointaines.* || Lointain, subst. masc., Éloignement. *Apercevoir dans le lointain.* || En t. de peint., *Le lointain d'un tableau,* Ce qui paraît le plus reculé à la vue, dans le fond d'un tableau. *Ce lointain est fort beau.*

LOIR. s. m. Petit animal semblable à un rat, à queue velue, et qui dort tout l'hiver. *Il dort comme un loir.*

LOISIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *licet*, il est permis.) Permis. *Il vous est loisible de penser ainsi.*

LOISIR. s. m. Temps dont on peut disposer sans manquer à ses devoirs. *Avoir du loisir. Jouir d'un doux loisir, d'un honnête loisir. A votre loisir. Charmer ses loisirs.* || Fam., *Il faut qu'il ait bien du loisir de reste,* se dit D'un homme qui s'amuse à des bagatelles. || Loisir, espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément. *Donnez-moi le loisir de faire ce que vous désirez.* || À loisir. loc. adv. Sans se presser. *Vous ferez cela à loisir.*

LOK. s. m. t. de méd. *Voyez* Looch.

LOMBAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *lumbus*, rein.) t. d'anat. Qui appartient aux lombes. *La région lombaire.*

LOMBARD. s. m. (lat. *longobardus*, lombard.) Nom d'un établissement autorisé, dans plusieurs villes, pour faire des prêts sur gages.

LOMBES. s. m. pl. (lat. *lumbus*, rein.) t. d'anat. Partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres et des chairs qui y sont attachées.

LONDRIN. s. m. (angl. *London*, Londres.) Drap léger fait à l'imitation de quelques draps de Londres.

LONG, ONGUE. adj. (lat. *longus*, long.) Il se dit Des objets considérés dans leur étendue, d'une extrémité à l'autre, et par opposition à Court. *Un bâton long de tant de pieds. Une barbe longue. Un long chemin.* || *Lunette de longue vue,* ou simplement *Longue-vue,* Lunette avec laquelle on voit les objets éloignés. || Prov. et fig., *Avoir les dents bien longues,* Être affamé. || Fig. et fam., *Il a les bras longs,* Son pouvoir s'étend bien loin. || Elliptiq., *Prendre le plus long, son plus long,* Aller en quelque lieu par le plus long chemin. || Fig., *Prendre le plus long,* Se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris. || Long, Une surface considérée dans sa plus grande dimension, et par opposition à Large. *Ce jardin est plus long que large.* || Long, Qui dure plus ou moins longtemps. *En été les jours sont longs. Son absence a été longue. Un long règne. Cela serait trop long à vous raconter. Boire à longs traits.* || *Bail à long terme,* Bail dont la durée s'étend au delà du nombre d'années des baux ordinaires. || *Ouvrage de longue haleine,* Ouvrage qui demande beaucoup de temps. || *Voyage de long cours,* Voyage par mer dont le terme est fort éloigné. || Fam. et elliptiq., *Il ne la fera pas longue,* Il ne vivra pas longtemps. || *Syllabe longue, voyelle longue,* Syllabe, voyelle dont la prononciation doit avoir plus de durée que celle d'une syllabe, d'une voyelle brève. A *est long dans* pâte. || Long, se dit particulièrement des ouvrages d'esprit, soit que l'on en considère l'étendue, soit qu'on ait égard au temps nécessaire pour les lire, les réciter, les entendre. *Un long poème. Un long discours.* || Long, Lent, tardif. *Il est long à tout ce qu'il fait. Ces arbres sont longs à pousser.* || Long, masc. subst., Longueur. *Ces rideaux ont deux aunes de long.* || *S'étendre de son long, tout de son long.* || *Scieur de long,* Ouvrier qui scie des pièces de bois en long, pour faire des planches. || Fam., *Il nous en a dit bien long,* Il nous a dit beaucoup de choses sur tel sujet. *En savoir long,* Être fin, habile. *Long* est pris ici adverbial. || Longue, fém., substantiv. Une syllabe longue. || De long, en long. loc. adverb. En longueur. *Fendre en long.* || *En long et en large,* En longueur et en largeur alternativement. *Se promener, aller en long et en large.* Dans le même sens, *De long en large.* || Au long, tout au long. loc. adv. Amplement. *Je vous écrirai plus au*

long. || De longue main. loc. adv. Depuis longtemps. *Je le connais de longue main.* || Le long, tout le long, tout du long, au long de. loc. préposit. En côtoyant. || Fig. et prov., *Il en a eu tout du long de l'aune*, se dit D'un homme qui a été fort malmené, fort maltraité. || Tout le long, Pendant toute la durée de. *Il travaille tout le long de la semaine.* || À la longue. loc. adv. Avec le temps. *Tout s'use à la longue.*

LONGANIMITÉ. s. f. (lat. *longus*, long, *animus*, esprit.) Patience avec laquelle on endure les fautes, les insultes qu'on pourrait punir. || Patience, courage dans le malheur.

LONGE. s. f. t. de cuis. La moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas de l'épaule jusqu'à la queue. || Longe, t. de man. Corde ou morceau de cuir coupé en long, qui sert à attacher un cheval ou à le conduire quand on ne le monte pas. *Mener un cheval par la longe.*

LONGER. v. a. Marcher le long de. *L'armée longea la rivière.* || S'étendre le long de: en ce sens, il se dit Des choses. *Un bois qui longe la route.* || Longé, ée. participe.

LONGÉVITÉ. s. f. (lat. *longus*, long, *ævum*, âge.) Longue durée de la vie.

LONGIMÉTRIE. s. f. (lat. *longus*, long. gr. *metron*, mesure.) t. de géom. Art de mesurer les longueurs.

LONGITUDE. s. f. t. de géogr. Distance en degrés d'un lieu quelconque à un premier méridien. || Longitude, t. d'astron. La distance, en degrés, qui existe entre un astre rapporté à l'écliptique, et le point équinoxial du printemps.

LONGITUDINAL, ALE. adj. t. didact. Qui est étendu en long.

LONGITUDINALEMENT. adv. En longueur.

LONG-JOINTÉ, ÉE. adj. t. de man. Se dit D'un cheval dont les articulations inférieures sont trop longues.

LONGTEMPS. adv. (lat. *longus*, long, *tempus*, temps.) Pendant un long espace de temps. *Cela dure longtemps, trop longtemps.*

*Longue. s. f. Syllabe longue. *A la longue*, Avec le temps.

LONGUEMENT. adv. Durant un long temps. *Vivre longuement. Parler longuement.*

LONGUET, ETTE. adj. Diminutif de *Long*. Qui est un peu long. Fam.

LONGUEUR. s. f. Dans le sens où Long est opposé à Court, L'étendue d'un objet considéré d'un bout, d'une extrémité à l'autre. || Longueur, L'étendue d'une surface considérée dans sa plus grande dimension, par opposition à Largeur. *Cette cour a vingt mètres de longueur, sur dix de largeur.* || Longueur, La durée du temps. *La longueur d'un siége, d'une maladie.* || Longueur, se dit en parlant Des ouvrages d'esprit considérés sous le rapport de l'étendue, ou sous celui du temps qu'on met à les lire, à les réciter, à les entendre. *Ce poëme est d'une longueur assommante.* || Ce qui est superflu. *Il y a des longueurs dans cette tragédie.* || Longueur, signifie encore, Lenteur dans les affaires. *Je suis ennuyé de ses longueurs.* || En longueur, loc. adv. Dans le sens de la longueur. || Fig., Pour marquer de longs délais. *Cette affaire traîne en longueur.*

LOOCH. s. m. t. de méd., emprunté de l'arabe. (On prononce, et quelques-uns écrivent, *Lok*.) Potion médicinale adoucissante et calmante. *Looch blanc.*

LOPIN. s. m. (grec *lobion*, petit morceau.) Morceau de quelque chose qui se mange, et principalement de viande. Popul. || Par extension, Une portion de quelque chose qui était à partager. *Il en a eu son lopin.*

LOQUACE. adj. des 2 genres. (On prononce *Locouace*.) (lat. *loquax*, babillard.) Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ. s. f. (On prononce *Locouacité*.) Habitude de parler beaucoup.

LOQUE. s. f. Pièce, morceau d'une étoffe usée et déchirée. *Cet habit tombe en loques.* Famil.

LOQUÈLE. s. f. (On prononce *Locuèle*.) (lat. *loquela*, même signific.) Facilité à parler en termes communs. Fam.

LOQUET. s. m. (anglais *lock*, serrure.) Sorte de fermeture très-simple que l'on met quelquefois aux portes. *Levez le loquet.*

LOQUETEAU. s. m. Petit loquet qu'on met ordinairement aux volets d'en haut d'une fenêtre.

LOQUETTE. s. f. Diminutif de *Loque*. Petite pièce. Popul.

LORD. s. m. Titre d'honneur usité en Angleterre. Il signifie *Seigneur. La chambre des lords.*

*Lorgnade. s. f. Action de lorgner, coup d'œil à la dérobée.

LORGNER. v. a. Regarder en tournant les yeux de côté, et comme à la dérobée. *Lorgner quelqu'un.* Fam. || Regarder avec une lorgnette. *Au spectacle, il lorgne toutes les femmes.* || Fig., *Lorgner une femme*, La regarder de manière à faire croire qu'on a du goût pour elle. || Fig., *Lorgner une charge, une place, un héritage*, Avoir des vues sur une charge, sur une place, sur un héritage. || Lorgné, ée. participe.

LORGNERIE. s. f. Action de lorgner.

LORGNETTE. s. f. Petite lunette d'approche. *Lorgnette de spectacle.*

LORGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui lorgne. Fam.

LORGNON. s. m. Petite lunette à un seul verre, qu'on porte ordinairement suspendue à un cordon.

LORIOT. s. m. Oiseau de l'ordre des Passereaux, à peu près de la grosseur d'un merle.

LORS. adv. de temps. (ital. *allora*, même signific.) Alors. || *Pour lors*, En ce temps-là. || *Dès lors*, Dès ce temps-là. || *Dès lors*, De là. *Cet accusé s'enfuit; dès lors il devint suspect.* || Lors de. loc. prépos. Au moment de. *Lors de son mariage.*

LORSQUE. conjonct. (l'E s'élide ordinairement devant les pronoms *Il, elle, on*, et devant *Un, une*.) Quand. || Quelquefois *Lors* est séparé de *que* par un autre mot. *C'est un homme qui a le secret de plaire, lors même qu'il contredit.*

LOS. s. m. (lat. *laus*, même signific.) Louange. Vieux.

LOSANGE. s. f. Figure quadrilatère, formée de deux angles aigus et de deux angles obtus.

LOT. s. m. (ital. *lotto*, lot.) Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs personnes. *Égaliser les lots. Le lot qui lui est échu.* || Ce qui échoit dans une loterie à chacun des billets gagnants. *Le gros lot.* || Au sens moral, Destinée, partage. *Mon lot est d'être persécuté.*

LOTERIE. s. f. Sorte de jeu de hasard où l'on fait des mises, pour lesquelles on reçoit des billets portant des numéros: celui ou ceux de ces numéros qui sortent, lorsque le tirage a lieu, donnent droit à un lot, à la propriété d'un objet. *Mettre une terre en loterie. Tirer une loterie.* || Il se dit plus particulièrement d'Une espèce de banque établie par quelques gouvernements, dans laquelle les particuliers font des mises, et courent la chance de perdre leur argent ou de gagner des sommes plus ou moins considérables. *Bureau de loterie. Mettre à la loterie. Billet de loterie. Tirer la loterie. Le tirage de la loterie. Numéros sortis à la loterie. Gagner à la loterie. Les loteries sont des pièges tendus*

à la cupidité. || Fig. et fam., *C'est une loterie,* C'est une affaire de hasard. || Loterie, Un jeu de cartes, dont les règles et les termes sont analogues à ceux de la loterie proprement dite.

LOTIER. s. m. Plante odorante de la famille des Légumineuses.

LOTION. s. f. (lat. *lotio,* même signific.) L'action de laver des terres, des cendres, ou autres matières, pour en extraire les parties solubles qu'elles contiennent. || L'action de laver un médicament. || Lotion, en méd., L'action de laver quelque partie du corps, pour l'adoucir, la rafraîchir, etc. || La liqueur quelconque employée à cet usage. || Ablution, bain.

LOTIR. v. a. (ital. *lotto,* lot.) Faire des lots. *Lotir une succession.* || Loti, ie. participe. || Fam., *Bien loti,* Qui a été bien partagé ou favorisé par le sort. || Fam., *Le voilà bien loti,* se dit par ironie De quelqu'un qui est trompé dans ses espérances.

LOTISSAGE. s. m. Opération de docimastique, qui consiste à former un tas avec le minéral pulvérisé, et à y prendre de quoi en faire l'essai.

LOTISSEMENT. s. m. Action de faire des lots. Principalement en parlant De marchandises.

LOTO. s. m. (ital. *lotto,* lot.) Jeu ressemblant à une loterie, et qu'on joue avec des numéros, dont les uns sont sur des boules qu'on tire au hasard, les autres sur des tableaux distribués aux joueurs. *Jouer au loto.* || Il se dit aussi Des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu. *Acheter un loto.* || *Loto-dauphin,* Sorte de loto moins simple que le loto ordinaire.

LOTTE. s. f. Poisson de rivière à plusieurs barbillons.

LOTUS ou LOTOS. s. m. (grec *lôtos,* même signif.) (On fait sentir l'S.) Plante aquatique du genre Nénuphar, qui croît dans les Indes et en Égypte.

LOUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *laudabilis,* même signific.) Digne de louange. *Une conduite louable.* || Ne s'emploie, en parlant Des personnes, qu'avec la préposition *de* suivie d'un verbe à l'infinitif. *Vous êtes louable de vous être conduit ainsi.* || Louable, en méd., Qui est de la qualité requise. *Des matières louables.*

LOUABLEMENT. adv. D'une manière louable. Peu usité.

LOUAGE. s. m. (lat. *locatio,* même signific.) Cession de l'usage de quelque chose, faite par le propriétaire pour un certain temps, moyennant un certain prix. *Un cheval de louage.*

LOUANGE. s. f. (lat. *laudatio,* même signific.) Discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose. *Louange excessive, fine, délicate, indirecte, détournée, adroite, ingénieuse. Mériter, s'attirer des louanges. Digne de louanges. Donner des louanges. Accabler de louanges. Être sobre de louanges. Publier, célébrer les louanges de quelqu'un. On l'a comblé de louanges. Avide de louanges. Sensible à la louange. S'étendre, ne pas tarir sur les louanges de quelqu'un. Cela tourne à sa louange. On peut dire à sa louange que...* || Fam., *Chanter les louanges de quelqu'un,* Le louer.

LOUANGER. v. a. Louer, donner des louanges. Il ne se dit qu'en plaisantant. *C'est un homme qui aime à être louangé.* || Louangé, ée. participe.

LOUANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de donner des louanges sans discernement. || Adjectiv. *Discours louangeur.*

LOUCHE. adj. des 2 genres. (lat. *luscus,* même signific.) Dont les yeux ont une différente direction. || Il se dit aussi Des yeux mêmes et du regard. *Avoir les yeux louches, le regard louche.* || Louche, fig., Qui n'est pas clair, transparent. *Ce vin est louche.* || Fig., au sens moral. *Cette action est louche,* L'intention en est équivoque. || Substant., masc., dans le sens qui précède. *Il y a du louche dans sa conduite.*

LOUCHER. v. n. Avoir des yeux dont l'un n'a pas la même direction que l'autre.

*Loucherie. s. f. Défaut de ceux qui louchent.

LOUCHET. s. m. Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

LOUER. v. a. (lat. *locare,* même signific.) Donner à louage. *Maison à louer.* || Prendre à louage. *Louer un cabriolet, un cheval.* || Avec le pron. pers. Se donner à louage. *Il se loue à la journée.* || En parlant Des choses qu'on prend à loyer. *Les appartements se louent fort cher.* || Loué, ée. participe.

LOUER. v. a. (lat. *laudare,* même signific.) Honorer et relever le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose, par des termes qui témoignent l'estime qu'on en fait. *Louer hautement, dignement. Louer Dieu. Louer quelqu'un en face. On l'a fort loué de son procédé.* || Absol. *Il ne sait pas louer.* || Avec le pron. pers. Se donner des louanges. *Il est malséant de se louer soi-même.* || *Se louer de quelqu'un, de quelque chose,* Témoigner qu'on en est satisfait. *J'ai sujet de me louer de lui, il en a fort bien usé avec moi.* || Loué, ée. participe. || *Dieu soit loué!* Sorte d'exclamation par laquelle on témoigne son contentement de quelque chose.

LOUEUR, EUSE. s. (lat. *locare,* louer.) Celui, celle qui fait métier de donner quelque chose à louage. *Un loueur de chevaux. Loueuse de chaises.*

LOUEUR, EUSE. s. (lat. *laudare,* louer.) Celui, celle qui donne des louanges. Il vieillit.

LOUGRE. s. m. t. de mar. Espèce de bâtiment marchand.

LOUIS. s. m. Monnaie d'or, ainsi appelée, depuis Louis XIII, du nom des rois qui l'ont fait frapper. Quand on dit absolument, *Un louis,* on entend ordinairement Un louis d'or de vingt-quatre livres. *Un double louis.*

LOUP. s. m. (lat. *lupus,* loup.) Quadrupède sauvage et carnassier, qui ressemble à un grand chien. || Fam., *Il fait un froid de loup,* Le temps est très-rigoureux. || Fam., *Être enrhumé comme un loup,* Être fort enrhumé. || Fam., *Manger comme un loup,* Manger beaucoup. || *Marcher à pas de loup,* Marcher sans bruit et à dessein de surprendre. || Fig. et fam., *Être connu comme le loup blanc,* Être extrêmement connu. || Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois,* La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, beaucoup de choses pour se procurer de quoi vivre. || Prov., fig. et pop., *Quand on parle du loup on en voit la queue,* se dit Lorsqu'un homme survient au moment où l'on parle de lui. || Fig. et fam., *Il a vu le loup,* il est aguerri. || Prov. et fig., *Qui se fait brebis, le loup le mange,* Ceux qui ont trop de bonté, de douceur, encouragent les méchants à leur nuire. || Prov. et fig., *Les loups ne se mangent pas,* Les méchants s'épargnent entre eux. || Fig. et fam., *Entre chien et loup,* Le moment du crépuscule pendant lequel on entrevoit les objets, sans pouvoir les distinguer. || Fig. et fam., *Se mettre à la gueule du loup,* S'exposer à un péril évident qu'on pouvait éviter. || Fig. et fam., *Donner la brebis à garder au loup,* Donner à garder quelque chose à une personne dont on devrait se méfier. || Fig. et fam., *Enfermer le loup dans la bergerie,* Mettre, laisser quelqu'un dans un lieu, dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal. || *Saut de loup,* Fossé assez large qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne. || *Loup marin,*

Espèce de phoque. Il se dit d'Un certain poisson de mer à grosses dents coniques. || *Broderie à dents de loup*, Broderie qui forme une suite d'angles aigus. || En astron., *Le Loup*, Constellation de l'hémisphère austral.

LOUP-CERVIER. s. m. Quadrupède carnassier ressemblant à un grand chat, mais à queue courte, et avec des pinceaux de poils aux oreilles.

LOUPE. s. f. (espagn. *lupia*, même signif.). t. de méd. Tumeur enkystée qui vient sous la peau, et augmente quelquefois jusqu'à une grosseur prodigieuse. *Extirper une loupe.* || En bot., excroissance ligneuse qui vient à quelques arbres. || Loupe, Verre convexe des deux côtés, qui grossit les objets à la vue.

LOUPEUX, EUSE. adj. Qui a des loupes. Peu usité.

LOUP-GAROU. s. m. (lat. *lupus*, loup.) Homme que des gens superstitieux accusent de courir, la nuit, transformé en loup. || Fig. et fam., Un homme d'une humeur farouche. *C'est un vrai loup-garou.*

LOURD, OURDE. adj. (ital. *lordo*, vilain.) Pesant, difficile à remuer, à porter. En ce sens, il est opposé à Léger. *Un lourd fardeau.* || Fig., *Avoir une maison bien lourde*, Avoir une maison, un ménage très-coûteux. || Fig. et fam., *Une lourde tâche, une lourde besogne, etc.*, une besogne difficile. || Lourd, Qui se remue avec peine. *Les chevaux de Flandre sont lourds. Cet homme est devenu bien lourd.* || *Faire une lourde chute*, Tomber de tout son poids. || Fig., *Une lourde faute, une lourde bévue*, Une faute, une bévue grossière. || Lourd, fig., en parlant De l'esprit, Qui manque de finesse, de grâce. *C'est un esprit lourd.* || *Style lourd. Plaisanterie lourde.* || Dans une acception analogue, en peinture, en sculpture, etc. *Ses ciels sont lourds. Lourd de dessin.*

LOURDAUD, AUDE. s. Grossier et maladroit. *C'est un lourdaud.* Fam.

LOURDEMENT. adv. Pesamment. *Tomber lourdement.* || Fig. Gauchement. *Plaisanter lourdement.* || Grossièrement. *Vous vous trompez lourdement.*

LOURDERIE. s. f. Faute grossière contre le bon sens, la bienséance. Fam., peu usité.

LOURDEUR. s. f. Pesanteur. Il ne se dit guère qu'au figuré, principalement dans les arts du dessin.

LOURDISE. s. f. Sa signification est la même que celle de *Lourderie*. Il vieillit.

LOURE. s. f. t. de mus. Sorte de danse grave dont l'air, qui porte le même nom, se bat à deux temps.

LOURER. v. a. t. de mus. Lier les notes en appuyant sur la première de chaque temps. || Louré, ée. participe.

LOUTRE. s. f. (lat. *lutra*, loutre.) Quadrupède carnassier, grand à peu près comme un renard, mais plus bas de jambes, et à tête plate et obtuse : il vit au bord des rivières.

LOUVE. s. f. (lat. *lupa*, louve.) La femelle du loup.

LOUVE. s. f. Outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre, et qui sert à l'enlever.

LOUVER. v. a. Faire un trou dans une pierre, pour y mettre la louve. Louvé, ée. participe.

LOUVET, ETTE. adj. (lat. *lupus*, loup.) En parlant D'un cheval de la couleur du poil du loup. *Cheval louvet.*

LOUVETEAU. s. m. Petit loup qui est encore sous la mère.

LOUVETER. v. n. Il se dit D'une louve qui fait ses petits.

LOUVETERIE. s. f. Équipage pour la chasse du loup. || Lieu destiné, dans quelques maisons royales, à loger cet équipage.

LOUVETIER. s. m. Autrefois, *Grand louvetier*, Officier de la maison du roi qui commande l'équipage pour la chasse du loup. || Maintenant, Propriétaire qui s'est engagé à entretenir un équipage pour chasser le loup.

LOUVIERS. s. m. Sorte de drap fabriqué dans la ville de Louviers.

LOUVOYER. v. n. t. de mar. (Il se conjugue comme *Employer*.) Faire plusieurs routes en zigzag au plus près du vent, en lui présentant tantôt un côté du bâtiment, tantôt l'autre. || Fig., Prendre des détours pour arriver à un but où l'on ne peut aller directement.

LOUVRE. s. m. Il se dit Des maisons superbes et magnifiques, par allusion au palais qui porte ce nom à Paris. *Ce n'est pas la maison d'un particulier, c'est un Louvre.*

LOXODROMIE. s. f. (gr. *loxos*, oblique, *dromos*, course.) t. de mar. Chemin qu'un bâtiment fait sur mer, en suivant toujours le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE. adj. des 2 genres. t. de mar. Qui a rapport à la loxodromie.

LOYAL, ALE. adj. (lat. *legalis*, légal.) Sans fraude. || En t. de palais, *Loyaux coûts*, Les frais légitimement faits. || Loyal, fig. Fidèle, sincère, plein d'honneur et de probité. *Un homme loyal. Un procédé franc et loyal. De bons et loyaux services.*

LOYALEMENT. adv. Avec fidélité, franchise, bonne foi.

LOYAUTÉ. s. f. Fidélité, probité.

LOYER. s. m. (lat. *locare*, louer.) Le prix du louage d'une maison. *Prendre une maison à loyer. Payer son loyer.* || Loyer, Salaire qui est dû à un serviteur. Peu usité. || Récompense. Il a vieilli.

LOZANGE. s. f. *Voyez* Losange.

LUBIE. s. f. (lat. *lubido*, fantaisie.) Caprice extravagant. *Il a des lubies.* Fam.

LUBRICITÉ. s. f. (lat. *lubricus*, glissant.) Lasciveté excessive.

LUBRIFIER. v. a. t. didactique. Rendre glissant. || Lubrifié, ée. participe.

LUBRIQUE. adj. des 2 genres. Qui a ou qui exprime, qui inspire de la lubricité.

LUBRIQUEMENT. adv. D'une manière lubrique. Peu usité.

LUCARNE. s. f. (lat. *lux*, lumière.) Petite fenêtre pratiquée au toit d'une maison, pour donner du jour aux greniers.

LUCIDE. adj. des 2 genres. Clair, lumineux. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *Un esprit lucide.* || *Avoir des intervalles lucides*, se dit D'une personne dont la tête est dérangée, et à qui la raison revient par intervalles.

LUCIDITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est lucide.

LUCIFER. s. m. (lat. *lux*, lumière, *ferre*, porter.) Chez les païens, L'étoile de Vénus. Chez les chrétiens, Le chef des démons.

* Lucifuges. s. m. pl. (lat. *-fugere*, fuir.) Qui fuit la lumière. Famille d'insectes coléoptères.

LUCRATIF, IVE. adj. (lat. *lucrum*, gain.) Qui apporte du gain. *Un commerce lucratif.*

LUCRE. s. m. Gain, profit.

* Luctueux, euse. adj. (lat. *luctus*, deuil.) Plaintif. méd.

LUCUBRATION. s. f. *Voyez* Élucubration.

* Lucuma. s. m. Arbre du Pérou.

LUETTE. s. f. Partie charnue, saillante, au milieu du voile du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR. s. f. (lat. *lux*, lumière.) Lumière faible ou affaiblie. *Lueur blafarde. Faible lueur. Lueur passagère. La lueur des flambeaux, de la lampe. Lire à la*

lueur du feu. || Fig. Légère apparence. *Il y a quelque lueur de raison dans ce qu'il dit. Avoir quelque lueur d'espérance.*

LUGUBRE. adj. des 2 genres. (lat. *lugubris*, même signif.) Qui marque, qui inspire une sombre tristesse. *Cris lugubres. Plainte lugubre. Son lugubre. Appareil lugubre. Pensées lugubres.*

LUGUBREMENT. adv. D'une manière lugubre.

LUI. pronom de la troisième personne. Du nombre sing., et presque toujours du genre masc. Cependant, quand la préposition *à* est sous-entendue, comme dans cette phrase, *Vous lui parlerez*, il est commun aux deux genres, mais dans deux cas seulement. Le premier, lorsqu'il précède le verbe : *J'ai rencontré votre sœur, et je lui ai parlé.* Le second, quand le verbe est à l'impératif : *Si vous voyez ma mère, remettez-lui ce livre.* Hors de là, il n'appartient qu'au genre masc.

LUIRE. v. n. (lat. *lucere*, même signif.) (*Je luis, tu luis, il luit ; nous luisons, etc. Je luisais. Je luirai. Je luirais. Que je luise. Luisant. Lui.*) Éclairer. *La clarté qui nous luit.* || Prov., *Le soleil luit pour tout le monde*, Il est des avantages dont chacun a le droit de jouir. || Luire, se dit aussi Des corps polis qui réfléchissent la lumière. *On voyait luire de loin les épées.* || Luire, fig. au sens moral, Briller. *Voilà un rayon d'espérance qui nous luit.*

LUISANT, ANTE. adj. Qui luit, qui jette quelque lumière. *Un ver luisant. De l'encre luisante.* || Luisant, subst. masc. *Le luisant d'une étoffe.* || Luisante, substantiv., en astron., désigne Certaines étoiles qui brillent d'un éclat particulier. *La luisante de la Lyre.*

LUITES. s. f. pl. t. de vénerie. Les testicules d'un sanglier. *Voyez* Suites.

LUMACHELLE. s. f. Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO. s. m. (lat. *lumbago*, même signif.) (On prononce *Lombago.*) t. de médec. Rhumatisme dans les reins.

LUMIÈRE. s. f. (lat. *lumen*, même signif.) Ce qui éclaire, et qui rend les objets visibles. *Lumière éclatante, vive, pure, éblouissante, douce, faible, pâle, blafarde. Lumière directe, réfléchie. Un rayon de lumière. Cela rend, cela jette beaucoup de lumière. La lumière du soleil, du jour, des cieux.* || Absol. Bougie, chandelle, lampe allumée. *Apportez-nous de la lumière.* || Dans le style de l'Écriture, *Anges de lumière, enfants de lumière*, se dit par opposition à *Anges de ténèbres, enfants de ténèbres* || Poétiq., *Commencer à voir la lumière du jour*, Naître. *Jouir de la lumière*, Vivre. *Être privé de la lumière*, Être mort. || Fig., *Mettre une vérité en lumière*, La démontrer et la répandre. || Lumière, en peint., Effets de la lumière imités dans un tableau. *Un bel effet de lumière.* || Lumière, Le petit trou par où l'on met le feu à un canon, à un fusil, etc. *La lumière de ce canon, de ce fusil, est bouchée.* || En t. de fact. d'org., L'ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau. || En t. de mar., *Lumière de la pompe*, Ouverture pratiquée au corps de pompe. || Lumière, fig., Publicité. *Les fourbes craignent la lumière.* || Intelligence, connaissance, et en général tout ce qui éclaire et guide l'esprit. *Défaut de lumières. Je soumets cette question à vos lumières. La lumière de la foi. Le progrès des lumières.* || Éclaircissement, indice sur quelque sujet. *Je n'ai aucune lumière sur cette affaire. La géographie et l'histoire se prêtent mutuellement des lumières.* || Lumière, fig., Un homme d'un mérite transcendant. *Cet écrivain a été la lumière de son siècle.*

LUMIGNON. s. m. Bout de la mèche d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe allumée. || Ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler.

LUMINAIRE. s. m. Corps naturel qui éclaire. Dans cette phrase de l'Écriture : *Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, et l'autre pour présider à la nuit.* || Luminaire, collectiv. Les torches et les cierges dont on se sert à l'église pour le service divin. *Le luminaire d'un enterrement.*

* Lumineusement. adv. D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE. adj. Qui a, qui jette de la lumière. *Corps lumineux.* || Lumineux, se dit fig. De l'esprit et des productions de l'esprit. *Esprit lumineux. Une idée lumineuse.*

LUNAIRE. adj. (lat. *luna*, lune.) Qui appartient à la lune. *Un mois, une année lunaire.*

LUNAIRE. s. f. t. de bot. Plante de la famille des Crucifères.

LUNAISON. s. f. Le temps qui s'écoule depuis le commencement de la nouvelle lune, jusqu'à la fin du dernier quartier.

LUNATIQUE. adj. des 2 genres. Qui est soumis aux influences de la lune. || Fig. et fam., Fantasque et capricieux. *Elle est un peu lunatique.* || Substantiv., soit au propre, soit au fig. *C'est un lunatique.*

LUNDI. s. m. (lat. *luna*, lune, *dies*, jour.) Le second jour de la semaine. || *Lundi gras*, Le lundi de la semaine où le carnaval finit. *Lundi saint*, Le lundi de la semaine sainte. || Pop., *Faire le lundi*, Continuer, le lundi, la dissipation du dimanche.

LUNE. s. f. Planète, plus petite que la terre, autour de laquelle elle tourne à peu près en vingt-sept jours. *L'orbite, le cercle, le disque, les phases, les quartiers, les taches de la lune. Le croissant de la lune*, ou simplement *Le croissant. La lune dans son décours. La lune est dans son plein. L'âge de la lune. Pleine lune. Nouvelle lune. Le premier, le dernier quartier de la lune. Clair de lune. Une éclipse de lune. La lune de mars, d'avril, etc.* || *Lune rousse*, La lune d'avril. *On craint la lune rousse, à cause des vents froids et secs dont elle est ordinairement accompagnée, et qui font tort aux fruits.* || Fig. et fam., *Aboyer à la lune*, Crier contre une personne à qui l'on ne peut faire de mal. || Prov. et fig., *Vouloir prendre la lune avec les dents*, Vouloir faire une chose impossible. || Fam., *C'est une lune*, se dit D'une personne qui a le visage plein et large. || Fig. et pop., *Avoir des lunes*, Être sujet à des caprices. || Fig. et fam., *Prendre quelqu'un dans sa bonne, dans sa mauvaise lune*, Avoir affaire à lui quand il est de bonne, de mauvaise humeur. || Prov. et fig., *Faire un trou à la lune*, S'en aller furtivement, sans payer ses créanciers. || Lune, s'est dit aussi, poétiquement, pour Mois. *Depuis quatre lunes.* || Fig., *La lune de miel*, Le premier mois du mariage.

LUNETTE. s. f. Instrument composé d'un ou de plusieurs verres, taillés de manière à faire voir les objets plus grands qu'à l'œil nu, ou à rendre la vue plus nette et plus distincte. || *Lunette d'approche, lunette de longue vue* ou *à longue vue*, ou simplement *Lunette*, Lunette qui grossit ou qui rapproche les objets. *Monter une lunette.* || Lunettes, au plur., se dit de Deux verres de lunette assemblés dans une même enchâssure, de manière à pouvoir être placés au devant des deux yeux. *Une paire de lunettes. Des lunettes bien nettes. Lunettes vertes, bleues. Lunettes à branches. Étui à lunettes. Prendre, porter des lunettes. Se servir de lunettes. Mettre des lunettes sur son nez.*

Mettre ses lunettes. Lire sans lunettes. || Fig. et fam., *Il a mis ses lunettes de travers*, Il ne voit pas juste dans cette affaire. || LUNETTES, au plur., petits ronds de feutre qu'on met, dans les manéges, à côté des yeux des chevaux ombrageux, pour les monter plus facilement. || Au jeu des Échecs, *Donner une lunette.* || LUNETTE, en archit., Petit jour réservé dans le berceau d'une voûte. || LUNETTE, en t. de fortif., Petite demi-lune. *Voyez* TENAILLON. || LUNETTE, en horlog., la partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le verre. || LUNETTE, L'ouverture ronde du siége d'un privé, ou d'une chaise percée. || LUNETTE, Cet os fourchu qui est au haut de l'estomac d'un poulet, d'une perdrix, etc.

LUNETTIER. s. m. Faiseur de lunettes, marchand de lunettes.

LUNI-SOLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *luna*, lune, *sol*, soleil.) t. d'astron. Ce qui est composé de la révolution du soleil et de celle de la lune.

LUNULE. s. f. t. de géom. Figure qui a la forme d'un croissant.

* LUNULÉ, ÉE. adj. t. de bot. En forme de croissant.

LUPERCALES. s. f. pl. (lat. *lupercalia*, même signif.) Fêtes annuelles chez les Romains, en l'honneur de Pan.

LUPIN. s. m. Plante légumineuse, à feuilles disposées en éventail.

* LUPULINE. s. f. Trèfle noir.

LURON, ONNE. s. Homme joyeux et sans-souci, vigoureux et déterminé. Femme réjouie, décidée. *Un bon luron. Quelle luronne !* Pop.

LUSTRAL, ALE. adj. (lat. *lustrum*, lustre.) t. d'antiq. *Eau lustrale*, Eau dont les païens se servaient pour faire des lustrations ou des ablutions. *Jour lustral*, Jour où, chez les païens, un enfant nouveau-né recevait son nom.

LUSTRATION. s. f. t. d'antiq. Cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une ville, un champ, une armée, ou les personnes souillées, soit par quelque crime, soit par quelque impureté. || La cérémonie qui, chez les Romains, consistait à asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

LUSTRE. s. m. L'éclat que l'on donne à un objet, en le polissant, ou en faisant usage de quelque eau, de quelque composition. *Cette étoffe a perdu son lustre.* || LUSTRE, fig., L'éclat que donne la parure, la beauté, le mérite, la dignité, etc. *Elle parut au bal dans tout son lustre. La vertu emprunte de la modestie son plus beau lustre.* || Dans toutes les acceptions qui précèdent, *Lustre* n'a point de pluriel. || LUSTRE, Chandelier de cristal ou de bronze, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer. *Le lustre de l'Opéra.*

LUSTRE. s. m. Espace de cinq ans. Surtout en poésie. *Après trois lustres*, Après quinze ans.

LUSTRER. v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, à un chapeau, etc. || LUSTRÉ, ÉE. participe. *Étoffe lustrée.*

* LUSTREUR. s. m. Qui lustre une étoffe, etc.

LUSTRINE. s. f. Étoffe, espèce de droguet de soie.

LUT. s. m. (lat. *lutum*, boue.) (On prononce le T.) Matière molle que l'on applique sur les bouchons des vases, pour mieux fermer ceux-ci. *Lut de terre grasse.*

LUTER. v. a. Fermer avec du lut. *Il faut luter cette cornue.* || LUTÉ, ÉE. participe.

LUTH. s. m. (allem. *laute*, luth.) (On prononce le T.) Instrument de musique à cordes, qui n'est plus en usage. || LUTH, dans certaines phrases figurées, désigne L'inspiration poétique. *Chanter sur son luth. Un luth harmonieux.*

LUTHÉRANISME. s. m. Doctrine de Luther, religion des luthériens.

* LUTHERIE. s. f. (allem. *laute*, luth.) Profession, ouvrages, commerce de luthier.

LUTHÉRIEN, IENNE. adj. Conforme à la doctrine de Luther. || Subst. Sectateur de Luther.

LUTHIER. s. m. (allem. *laute*, luth.) Ouvrier qui fait des instruments de musique à cordes.

LUTIN. s. m. (lat. *ludere*, folâtrer.) Suivant l'opinion populaire et superstitieuse, Espèce de démon ou d'esprit follet qui vient la nuit tourmenter les vivants. || Fig. et fam., *C'est un lutin, c'est un vrai lutin*, il est très-vif, très-pétulant. || LUTIN, adj. Éveillé, agaçant; il fait au féminin *Lutine. Un air lutin. Une figure lutine.*

LUTINER. v. a. Tourmenter quelqu'un comme le ferait un lutin. *Il nous a lutinés toute la nuit.* Fam. || LUTINER, neutre, Faire le lutin. || LUTINÉ, ÉE. participe.

LUTRIN. s. m. Pupitre élevé dans le chœur d'une église, sur lequel on met les livres dont on se sert pour chanter l'office. *Chanter au lutrin.* || Collectivement, Ceux qui chantent au lutrin. *C'est lui qui dirige le lutrin.*

LUTTE, s. f. (lat. *luctari*, lutter.) Sorte de combat, où deux hommes se prennent corps à corps, et cherchent à se terrasser l'un l'autre. || Fig., Guerre, dispute. *Lutte sanglante qui existe entre deux nations.* || Fig. et fam., *Emporter quelque chose de haute lutte*, Venir à bout de quelque chose par autorité, par force.

LUTTER. v. n. Se prendre corps à corps avec quelqu'un, pour le terrasser. || Fig., en parlant De toute espèce de combat. || Fig., *Lutter contre la tempête, contre les obstacles, contre la destinée, etc.*

LUTTEUR. s. m. Celui qui combat à la lutte.

LUXATION. s. f. (lat. *luxare*, luxer.) t. de chir. Déboîtement des os.

LUXE. s. m. (lat. *luxus*, luxe.) Somptuosité, etc. *Le luxe des habits, de la table, etc. Un luxe ruineux, scandaleux. Étaler un grand luxe.* || Fig., Profusion. *Il y a dans ce poëme un grand luxe de figures.* || Parure, richesse. *Un grand luxe typographique.*

LUXER. v. a. (lat. *luxare*, même signif.) t. de chir. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement. Avec le pronom personnel. *Il y a des os sujets à se luxer.* || LUXÉ, ÉE. participe.

LUXURE. s. f. (lat. *luxuria*, luxe.) Incontinence, lubricité, dans le style de la morale chrétienne.

* LUXURIANT, E. adj. abondant à l'excès.

LUXURIEUSEMENT. adv. Avec luxure. Peu usité.

LUXURIEUX, EUSE. adj. Qui est adonné à la luxure; qui peut exciter à la luxure.

LUZERNE. s. f. Plante légumineuse à feuilles en trèfle et à gousses en spirale, qui est employée comme fourrage.

LUZERNIÈRE. s. f. Champ de luzerne.

LYCANTHROPE. s. m. (grec *lycos*, loup, *anthrôpos*, homme.) Homme atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE. s. f. Maladie mentale de celui qui se croit métamorphosé en loup, ou en quelque autre animal.

LYCÉE. s. m. (grec *lyceion*, même signif.) Lieu public où les Grecs s'assemblaient pour les exercices

du corps. || Fig., L'école d'Aristote. || Certains établissements où l'on s'occupe de littérature et de sciences.

* LYCHNIDE. s. f. (grec *lychnis*, même signif.) Plante, genre de Caryophyllées, à fleurs brillantes.

LYCOPODE. s. m. (grec *lycos*, loup, *pous*, pied.) t. de bot. Plante cryptogame, de la famille des Mousses.

LYMPHATIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *lympha*, eau.) t. de méd. Qui a rapport à la lymphe, où domine la lymphe. *Tempérament lymphatique.*

LYMPHE. s. f. t. de méd. Humeur transparente qui circule dans des vaisseaux qui lui sont propres. *Avoir la lymphe épaissie.* || LYMPHE, en bot., Humeur aqueuse qui circule dans les plantes.

LYNX. s. m. (grec *lygx*, lynx.) Quadrupède carnassier auquel les anciens poëtes attribuaient une vue perçante, que les naturalistes croient être l'animal appelé *Loup-cervier.* || Fam., *Avoir des yeux de lynx*, Avoir la vue très-perçante.

LYRE. s. f. (grec *lyra*, lyre.) Instrument de musique à cordes, en usage parmi les anciens. || Dans certaines phrases il désigne, Le talent du poëte, l'action de faire des vers, etc. *Prendre, accorder sa lyre*, Se disposer à faire des vers. *Quitter, déposer, suspendre sa lyre*, Cesser d'en faire. || *Les maîtres de la lyre*, Les grands poëtes. || En astron., *La Lyre*, Constellation.

* LYRÉE. adj. f. Se dit D'une feuille dont la partie supérieure du disque est entière, tandis que l'inférieure se divise en lobes qui vont en décroissant.

LYRIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit De la poésie et des vers qui se chantaient autrefois sur la lyre. *Poésie lyrique. Genre lyrique.* || Par analogie, Ouvrages en vers propres à être mis en musique. *Drame lyrique.* || Par extension, Odes. || *Poëte, auteur lyrique*, Celui qui compose des poésies propres à être mises en musique. || LYRIQUE, subst. masc., Auteur lyrique.

* LYSIMACHIE. s. f. Plante, genre de Convolvulacées.

MA

M. s. f. et m. Consonne, la treizième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Emme*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est fém. *Une* M (*emme*). Lorsqu'on l'appelle *Me*, suivant la méthode moderne, ce nom est masc. *Un* M (*me*) *majuscule.* || Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle ne rend qu'un son nasal. Ainsi on prononce, *Nom*, comme s'il y avait, *Non*. Mais dans la plupart des mots étrangers, *Abraham, etc.*, elle se prononce comme si elle était suivie d'un *e* muet. *Adam* est une des exceptions. || M, se prononce comme *n*, quand elle est au milieu d'un mot devant *b* ou *p*. Ainsi on prononce, *Emblème, impatience*, comme s'il y avait, *Enblème, inpatience.* || Dans certains mots, où cette lettre est suivie de l'*n*, comme *Amnistie, etc.*, on la prononce pleinement, tandis qu'on ne la prononce point dans les mots *Damner, automne.* || Lorsque cette lettre est redoublée dans les mots composés de la prép. *En*, la première *m* se prononce comme *n*. Ainsi on prononce, *Emmener, etc.*, comme si on écrivait, *Enmener*. Hors de là, elle retient sa prononciation ordinaire, comme dans *Immédiatement.*

MA. adj. possessif fém. dont le masc. est *Mon*. Devant les mots fém. qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, on dit, par euphonie, *Mon*, et non pas *Ma. Mon âme. Mon haleine. Voyez* MON.

MACAQUE. s. m. t. d'hist. natur. Genre de singes à tête plate et à queue courte.

MACARON. s. m. Sorte de pâtisserie friande, dans laquelle il entre principalement des amandes et du sucre.

MACARONÉE. s. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI. s. m. (ital. *maccheroni*, même signif.) Pâte faite de farine très-fine, qui est en forme de petits cylindres creux, et qu'on assaisonne de différentes manières.

MACARONIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit D'une sorte de poésie burlesque, où l'on faisait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire, auxquels on donnait une terminaison latine. *Vers macaroniques.*

MACÉDOINE. s. f. Mets composé d'un mélange de différents légumes, ou de différents fruits. || Fig. et fam., Ouvrage de littérature, où sont mêlées des pièces de différents genres. || MACÉDOINE, t. de jeu de cartes, Suite de parties dans laquelle chacun des joueurs, lorsqu'il tient les cartes, prescrit l'espèce de jeu qu'on va jouer.

MACER. v. a. *Voyez* MASSER.

MACÉRATION. s. f. (lat. *macerare*, amollir.) Opération chimique qui consiste à laisser séjourner dans un liquide, à la température de l'atmosphère, quelque substance dont on veut extraire les principes solubles. || Fig., Dans le langage ascétique, Mortification par jeûnes, disciplines et autres austérités.

MACÉRER. v. a. t. de méd. et de chim. Faire infuser à froid une substance qui doit déposer ses principes solubles. || MACÉRER, fig., dans le langage ascétique, Affliger son corps par diverses austérités. || Avec le pronom dans le dernier sens. *Se macérer par les jeûnes, etc.* || MACÉRÉ, ÉE. participe.

MACHABÉES. s. m. pl. (On prononce *Makabées*.) On nomme ainsi Les deux derniers livres de l'Ancien Testament.

MÂCHE. s. f. (lat. *masticatus*, mâché.) Doucette, herbe potagère qu'on mange en salade.

MÂCHECOULIS ou MÂCHICOULIS. s. m. t. de fortific. Galeries établies à la partie supérieure des fortifications anciennes.

MÂCHEFER. s. m. Scorie qui sort du fer à la forge, et lorsqu'on le bat sur l'enclume.

MÂCHELIÈRE. adj. f. Il se dit Des grosses dents qui sont aux deux côtés de la bouche. On les appelle aussi *Molaires.* || Subst. *Les mâchelières.*

MÂCHER. v. a. Broyer avec les dents. *Mâcher du pain, de la viande.* || Fig. et fam., *Mâcher à vide*, Se repaître de fausses espérances. || Prov. et fig., *Il faut tout lui mâcher*, Il a besoin qu'on lui explique les choses les plus simples. || Fig. et fam., *Mâcher à quelqu'un sa besogne*, La préparer de façon qu'il puisse l'achever sans travail et sans peine. || Fig. et fam, *Je ne le lui ai point mâché*, Je le lui ai dit avec une pleine franchise. || *Ce cheval mâche son frein*, se dit D'un cheval qui joue avec son mors et qui le ronge. || MÂCHÉ, ÉE. participe.

MÂCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui mâche. *Mâcheur de tabac.*

MACHIAVÉLIQUE. adj. des 2 genres. Conforme aux principes politiques de Machiavel. *Système machiavélique.* || Par extension, Actions étrangères à la politique, où il entre de la mauvaise foi.

MACHIAVÉLISME. s. m. Système politique de Machiavel. || Principes et actions conformes au système

politique de Machiavel. || Par extension, en parlant Des affaires privées. *Sa conduite a été d'un machiavélisme révoltant.*

MACHIAVÉLISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui adopte les maximes de Machiavel.

MÂCHICATOIRE. s. m. (lat. *masticatus*, mâché.) Tabac ou autre drogue qu'on mâche sans l'avaler.

MÂCHICOULIS. s. m. *Voyez* MÂCHECOULIS.

MACHINAL, ALE. adj. (lat. *machina*, machine.) Qui est semblable au jeu d'une machine, qui est produit par le seul jeu des organes, sans intention ni réflexion. *Mouvement machinal.* Le pluriel *Machinaux* est peu usité.

MACHINALEMENT. adv. D'une manière machinale.

MACHINATEUR. s. m. Celui qui fait quelque machination. || Absolum., *C'est un grand machinateur*, C'est un homme habile à former des intrigues, à tramer des complots.

MACHINATION. s. f. Intrigue secrète pour faire réussir quelque mauvais dessein. *Machination sourde, infernale.*

MACHINE. s. f. Engin, instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose, ou à mettre en jeu quelque agent naturel, comme le feu, l'air, l'eau, etc. *Machine ingénieuse. Inventer une machine. Faire jouer une machine. Cette machine fonctionne bien.* || *Machine simple*, Celle qui consiste en un seul moyen d'augmenter l'action des forces mouvantes. *Le levier est une machine simple.* || *Machine composée*, Celle qui est formée de plusieurs machines simples. || *Machine de compression*, Machine destinée à comprimer l'air. || *Machine électrique*, Machine destinée à produire et à démontrer les différents phénomènes de l'électricité. || *Machines de guerre*, Instruments servant à lancer des traits, des pierres, etc., à battre les murs en ruine et à faire brèche, etc. || *Machine hydraulique* ou *à eau*, Machine qui sert à conduire ou à élever l'eau. || *Machine pneumatique*, Pompe destinée à raréfier l'air contenu dans un récipient. || *Machine pyrique*, Assemblage de pièces d'artifice disposées pour diriger la communication des feux. || *Machine à vapeur*, Machine dont la pompe est mue par la dilatation et la condensation alternative de l'eau bouillante. || *Machine de vingt, de trente chevaux*, Machine dont la force équivaut à celle de vingt, de trente chevaux, etc. || *Machine infernale*, Combinaison de pièces d'artifice et d'artillerie, destinée à produire une explosion meurtrière. || Poétiq., *La machine ronde*, L'univers, ou seulement La terre. || Prov. et fig., *C'est une pure machine*, C'est une personne sans esprit, sans énergie. || MACHINE, fig., Invention, intrigue, ruse dont on se sert dans quelque affaire. *Il a remué toute sorte de machines pour parvenir à ses fins.*

MACHINER. v. a. Tramer en secret quelque mauvais dessein contre quelqu'un. *Machiner une trahison.* || MACHINÉ, ÉE. participe.

MACHINISTE. s. m. Celui qui invente, construit, ou conduit des machines.

MÂCHOIRE. s. f. (lat. *maxilla*, mâchoire.) Partie de la bouche dans laquelle les dents sont enchâssées. *La mâchoire inférieure, supérieure. Avoir la mâchoire démise. Il lui cassa la mâchoire.* || Fig. et fam., *Avoir la mâchoire pesante*, S'exprimer lourdement et sans grâce. || Fig. et pop., *C'est une mâchoire*, C'est un homme d'un d'esprit lourd. || MÂCHOIRE, par analogie, dans plusieurs Arts, Deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour assujettir un objet, le tenir ferme et fixe. || La partie du chien du fusil qui porte la pierre.

MÂCHONNER. v. a. Mâcher avec difficulté ou avec négligence. Famil. || Fig., *Ne faire que mâchonner ses paroles*, N'articuler qu'à moitié. || MÂCHONNÉ, ÉE. participe.

* MÂCHURE. s. f. Partie où le poil du drap est mâché, quand les forces ne coupent pas net.

MÂCHURER. v. a. Barbouiller de noir. *Mâchurer du papier, etc.* Famil. || MÂCHURER, en t. d'imprim., Ne pas tirer sa feuille nette. || MÂCHURÉ, ÉE. participe.

MACIS. s. m. (lat. *macis*, même signific.) Écorce intérieure de la noix muscade.

MACLE ou MACRE. s. f. Fruit de la grosseur et presque de la forme d'une châtaigne, qui croît dans les marais, et qui flotte sur l'eau. || MACLE, Pierre cristallisée, disposée en croix.

MAÇON. s. m. (angl. *mason*, même signific.) Ouvrier qui travaille à tous les genres d'ouvrages pour lesquels on emploie principalement de la pierre, de la brique, du mortier, du plâtre. *Un compagnon maçon. Avoir les maçons chez soi.* || *Maître maçon*, Artisan qui dirige les maçons, surveille leurs travaux et répond de leur ouvrage. *Le mémoire du maître maçon.* || *Aide maçon*, Manœuvre qui sert et aide le maçon, qui bat et gâche le plâtre, et qui apporte les matériaux. || Prov. et fig., *C'est un maçon, un vrai maçon*, se dit D'un ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats. || MAÇON, se dit quelquefois pour Franc-Maçon. *Voyez* FRANC-MAÇON.

MAÇONNAGE. s. m. Travail du maçon.

MAÇONNER. v. a. Travailler à un bâtiment, employant de la pierre, de la brique, du mortier, du plâtre, etc. || Fig. et famil., Travailler d'une façon grossière. || MAÇONNÉ, ÉE. participe.

MAÇONNERIE. s. f. Ouvrage du maçon. *Maçonnerie de blocage, de moellons, de limosinage. Maçonnerie en liaison.* || MAÇONNERIE, se dit aussi, quelquefois, pour Franc-Maçonnerie. *Voyez* FRANC-MAÇONNERIE.

MAÇONNIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la franc-maçonnerie. *Société maçonnique. Emblèmes maçonniques.*

MACRE. s. f. *Voyez* MACLE.

MACREUSE. s. f. (grec *macros*, long.) Oiseau aquatique qui ressemble à un canard, et qui a la chair noire.

* MACROCÉPHALE. s. (grec *—cephalè*, tête.) Qui a une longue tête. Anat. Genre d'insectes coléoptères.

* MACROPTÈRE. adj. (grec *—ptéron*, aile.) Se dit Des oiseaux à ailes très-longues.

* MACROURE. s. f. (grec *—oura*, queue.) Famille de Crustacés décapodes à longue queue.

* MACULATION. s. f. Action de maculer, t. d'impr.

MACULATURE. s. f. (lat. *macula*, tache.) t. d'impr. Feuille de papier gâtée ou tachée, dont on ne se sert que pour faire des enveloppes. || Toute feuille imprimée qui ne sert que d'enveloppe. || Par extension, *Maculature grise*, Feuille de gros papier gris qui sert d'enveloppe.

MACULE. s. f. Tache, souillure. || MACULE, en astron., se dit d'Une tache obscure qu'on observe sur le disque du soleil.

MACULER. v. a. Tacher, en parlant Des feuilles imprimées et des estampes. || Quelquefois neutral., *Des feuilles nouvellement imprimées maculent.* || MACULÉ, ÉE. participe.

MADAME. s. f. (ital. *madama*, même signific.) Titre d'honneur qu'on ne donnait autrefois qu'aux femmes de qualité, et que l'on donne aujourd'hui communément aux femmes mariées. Plur., *Mesdames.* || En par-

lant des reines, on ne dit pas, *Madame la reine;* on dit seulement, *La reine;* et on ne se sert du titre de *Madame* qu'en leur parlant ou en leur écrivant. *Madame, si Votre Majesté...* || MADAME, Titre qu'on donne à toutes les filles de maison souveraine, lors même qu'elles ne sont pas mariées. *Madame Élisabeth. Mesdames de France.* || MADAME, absol., autrefois La fille aînée du roi ou du dauphin, ou La femme de Monsieur, frère du roi. || Quoique le mot de *Madame* ne doive point recevoir d'article, on dit fam., *Elle fait la madame*, Elle se donne des airs. || Pop., *C'est une grosse madame*, C'est une femme riche. || Prov. et fam., *Madame vaut bien monsieur, monsieur vaut bien madame*, Le mari et la femme sont dignes l'un de l'autre. Le plus souvent dans un sens ironique. || *Jouer à la madame*, se dit Des petites filles qui s'amusent ensemble à contrefaire les dames.

*MADAPOLAME. s. f. Espèce de percale pour chemises.

MADÉFACTION. s. f. (lat. *madefacere*, humecter.) t. de pharm. Action de rendre humide.

MADÉFIER. v. a. t. de pharm. Humecter une substance. || MADÉFIÉ, ÉE, participe.

MADEMOISELLE. s. f. Titre qu'on donne ordinairement aux filles. Plur., *Mesdemoiselles.* || MADEMOISELLE, Titre qu'on donnait autrefois à toute femme mariée qui n'était pas noble. || MADEMOISELLE, absol., autrefois La fille aînée de Monsieur, frère du roi, ou La première princesse du sang, tant qu'elle était fille.

MADONE. s. f. (ital. *madonna*, Notre-Dame.) Représentation de la Vierge. *L'Italie est pleine de madones.*

MADRAGUE. s. f. t. de pêche. Enceinte faite de câbles et de filets pour prendre des thons et autres poissons.

MADRAS. s. m. Étoffe dont la chaîne est de soie et la trame de coton, et qui est ainsi nommée parce qu'elle a été fabriquée d'abord à Madras, ville de l'Inde.

MADRÉ, ÉE. adj. Tacheté, marqué de diverses couleurs. *Porcelaine madrée.* On appelle *Bois madré*, Celui qui a de petites taches brunes. Il n'est guère d'usage au propre. || Fig. et famil., Rusé. *Il est madré.* Subst. *C'est un madré.*

MADRÉPORE. s. m. Genre de polypiers pierreux, dont les cellules ont une forme rayonnée ou étoilée.

MADRIER. s. m. Planche de chêne fort épaisse. *Le plancher de ce pont de bateaux est formé de madriers.*

MADRIGAL. s. m. (ital. *madrigale*, même signific.) Pièce de poésie qui renferme, dans un petit nombre de vers, une pensée ingénieuse et galante. || Par extension, Paroles de galanterie qu'on adresse aux femmes.

*MADRURE. s. f. Tache, marque sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAESTRAL. s. m. *Voyez* MISTRAL.

*MAESTRALISER. v. n. Tourner à l'ouest, en parlant de la boussole.

MAFFLÉ, ÉE. adj. Qui a de grosses joues. *Visage mafflé.* Subst. *C'est une grosse mafflée.* On dit aussi, *Maffla, ue.* Famil. et peu usité.

MAGASIN. s. m. (ital. *magazzino*, même signific.) Lieu où l'on garde, où l'on serre un amas de marchandises. || Établissement de commerce plus ou moins considérable, où l'on vend certaines marchandises. || *Marchand en magasin*, Celui qui vend ses marchandises en gros. On dit dans un sens analogue, *Vendre en magasin.* || *Garçon de magasin*, Celui qui sert dans un magasin. || MAGASIN, Lieu où sont déposées des munitions de guerre et de bouche, soit dans les places fortes, soit dans les pays occupés par une armée. *Magasin d'armes, de poudre, etc. Magasins de vivres, de fourrages.* Absolum., dans le même sens, surtout au plur. *Le général avait ses magasins à tel endroit. Garde-magasin.* || MAGASIN, par extension, Provisions de ménage un peu considérables, amas d'objets. *Cette bonne ménagère a fait un magasin de fruits pour l'hiver.* || Prov., *Il en veut faire magasin*, se dit D'un homme qui achète un grand nombre d'objets de même nature. || MAGASIN, Nom qu'on donne à certains recueils de morceaux concernant la littérature ou les sciences.

MAGASINAGE. s. m. t. de comm. Dépôt et séjour d'une marchandise dans un magasin. *Droit de magasinage.*

MAGASINIER. s. m. Celui qui est chargé de la garde des objets renfermés dans un magasin.

MAGDALÉON. s. m. (grec *magdalia*, mie de pain pour se nettoyer les mains.) t. de pharm. Toute composition pharmaceutique, à laquelle on a donné la forme cylindrique.

MAGE. s. m. (grec *magos*, même signific.) Prêtre de la religion des anciens Perses. || *Les trois mages*, ou simplement *Les mages*, Les trois personnages qui vinrent de l'Orient à Bethléem, pour adorer JÉSUS-CHRIST. *L'adoration des mages.*

MAGE ou MAJE. adj. m. *Juge mage*, Titre qu'on donnait, dans plusieurs provinces, au lieutenant du sénéchal.

MAGICIEN, ENNE. s. Celui, celle qui fait profession de la magie, ou qui passe pour en faire usage. || Par extension, Celui qui, dans un art, a le talent de produire beaucoup de surprise. *Ce faiseur de tours, ce peintre, ce poëte est un vrai magicien.*

MAGIE. s. f. Art prétendu auquel on attribue le pouvoir d'opérer, par des moyens surnaturels, des effets surprenants et merveilleux. *Opération de magie.* || *Magie naturelle*, ou *Magie blanche*, Celle qui, par des moyens naturels, mais inconnus au vulgaire, produit des effets qui semblent surnaturels et merveilleux; par opposition à *Magie noire*, Celle qui est censée opérer des effets vraiment surnaturels, avec le secours des êtres infernaux, et qui est la *Magie* proprement dite. || Prov. et fig., *C'est la magie noire*, se dit D'une chose où l'on ne comprend rien. || MAGIE, fig., Pouvoir qu'exercent sur les sens et sur l'âme les beaux-arts, la poésie, l'éloquence, les passions, les affections vives. *La magie du chant, de la musique. Cet auteur séduit par la magie de son style.*

MAGIQUE. adj. des 2 genres. Appartenant à la magie. *Vertu magique.* || *Baguette magique*, Baguette dont les prétendus magiciens se servent dans leurs opérations. *Cercle magique*, Cercle qu'ils tracent sur la terre avec leur baguette. || *Lanterne magique*, Instrument d'optique qui, au moyen de lentilles et de verres peints, fait voir différents objets sur une toile ou sur une muraille blanche. || *Tableau magique*, Tableau de verre, garni d'une feuille d'étain, dont on se sert pour donner la commotion électrique. || *Carré magique*, Carré formé de plusieurs cases, dans lesquelles on place des nombres, dont la somme, prise en tous sens, est la même. || MAGIQUE, par extension et fig., se dit De ce qui étonne, enchante, fait illusion. *Cela produit un effet magique.*

*MAGISME. s. m. Ancienne religion des mages perses.

MAGISTER. s. m. (lat. *magister*, maître.) (On fait sonner l'R finale.) Maître d'école de village. Il n'est plus en usage.

MAGISTÈRE. s. m. La dignité du grand maître de l'ordre de Malte. || Le temps du gouvernement d'un grand maître.

MAGISTÈRE. s. m. t. de chimie et de pharm. Préparation médicale, à laquelle on attribuait une grande vertu.

MAGISTRAL, ALE. adj. Qui convient à un maître. Il ne se dit que D'une personne qui parle comme ayant droit d'enseigner. *Il s'exprime d'un ton magistral.* || Dans l'ordre de Malte, *Commanderies magistrales*, Celles qui étaient annexées à la dignité de grand maître. || *Ligne magistrale*, La ligne principale d'un plan. || En pharm., *Compositions magistrales*, Médicaments composés sur-le-champ d'apres l'ordonnance du médecin; par opposition à Ceux que l'on tient tout préparés, et qu'on nomme *Compositions officinales.*

MAGISTRALEMENT. adv. D'un ton, d'un air magistral.

MAGISTRAT. s. m. (lat. *magistratus*, même signific.) Officier civil revêtu d'une autorité administrative ou judiciaire. Ce mot s'emploie plus particulièrement pour désigner Les membres des cours de justice. *Magistrat intègre.* || *Magistrat de sûreté*, Magistrat chargé de la poursuite des délits. || MAGISTRAT, absolum. et collectiv., dans quelques villes, Le corps des officiers municipaux.

MAGISTRATURE. s. f. La dignité, la charge de magistrat. || Se dit Du corps entier des magistrats. || Temps durant lequel un magistrat exerce ses fonctions. *Durant sa magistrature.*

*MAGNANIER. s. m. Chef des ateliers où l'on élève des vers à soie.

*MAGNANIÈRES. s. f. pl. Emplacements pour élever les vers à soie.

MAGNANIME. adj. des 2 genres. (lat. *magnanimus*, même signific.) Qui a l'âme grande, qui a des sentiments élevés, généreux. *Cœur magnanime.*

MAGNANIMEMENT. adv. D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ. s. f. Vertu de celui qui est magnanime, grandeur d'âme.

MAGNAT. s. m. (lat. *magnates*, les grands.) Mot usité autrefois en Pologne, et encore aujourd'hui en Hongrie, pour désigner Un grand du royaume. Il se dit principalement au pluriel.

MAGNÉSIE. s. f. (grec *magnès*, aimant.) t. de chimie. Terre absorbante, blanche, insipide, insoluble dans l'eau, mais soluble dans les acides, et qu'on extrait, par la potasse ou la soude, d'un sulfate appelé *Sulfate de magnésie.*

MAGNÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de physiq. Qui est doué des propriétés de l'aimant. *Vertu, attraction magnétique.*

MAGNÉTISER. v. a. Employer sur une personne les procédés indiqués par les adeptes de la doctrine appelée *Magnétisme.* || MAGNÉTISÉ, ÉE. participe.

MAGNÉTISEUR. s. m. Celui qui pratique les procédés du magnétisme.

MAGNÉTISME. s. m. t. de physiq. Nom générique, qui se dit Des propriétés de l'aimant. *Les effets du magnétisme.* || *Magnétisme animal*, ou simplement *Magnétisme*, Doctrine dont les partisans croient qu'on peut produire sur le corps humain, par des attouchements ou par certains mouvements, des impressions propres à guérir les maladies.

MAGNIFICAT. s. m. (On prononce le G et le T.) t. de la liturg. cathol. Cantique de la Vierge qui commence par le mot *Magnificat. Entonner le* Magnificat.

MAGNIFICENCE. s. f. (lat. *magnificus*, magnifique.) Qualité de celui qui est magnifique. *Cet homme est d'une grande magnificence.* || En parlant Des choses, Éclat, richesse extraordinaire. *La magnificence d'un temple, d'un palais.* || Fig., au sens moral. *La magnificence du style, des idées, des images.* || MAGNIFICENCES, plur., Objets magnifiques ou dépenses éclatantes. *Voilà bien des magnificences.*

MAGNIFIER. v. a. Exalter, élever la grandeur de. Il ne se dit guère qu'en parlant De Dieu. *Mon âme magnifie le Seigneur.* Vieux. || MAGNIFIÉ, ÉE. participe.

MAGNIFIQUE. adj. des 2 genres. Splendide, qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, principalement pour le public. *Prince magnifique.* || Il se dit aussi Des choses dans lesquelles la magnificence éclate. *Temple, bâtiment magnifique.* || Fam., *Un temps magnifique*, Un très-beau temps. *Le temps est magnifique.* || MAGNIFIQUE, fig., au sens moral *Des titres magnifiques*, Des titres pompeux, éclatants. *Un style magnifique*, Un style pompeux, brillant, élevé. *Des promesses magnifiques*, Des promesses qui font espérer de grandes choses. || *Magnifiques seigneurs*, Titre donné au conseil souverain de quelques républiques suisses. || MAGNIFIQUE, subst., dans le premier sens. *Ce que le libéral fait par générosité, le magnifique ne le fait souvent que par ostentation.*

MAGNIFIQUEMENT. adv. Avec magnificence. *Il vit magnifiquement chez lui.*

MAGNOLIER. s. m. Arbre d'Amérique, remarquable par la beauté de ses fleurs.

MAGOT. s. m. Gros singe sans queue, du genre des Macaques. || Fig. et fam., *C'est un magot, un vilain magot*, se dit d'Un homme fort laid ou gauche et grossier dans ses manières. || MAGOT, Figure grotesque de porcelaine, etc. *Magot de la Chine.* || MAGOT, fam., Amas d'argent caché. *Il a un magot, un bon magot.*

MAHALEB. s. m. *Voyez* BOIS DE SAINTE-LUCIE.

*MAHOGON. s. m. Bel arbre de Saint-Domingue, vulgairement l'acajou à meubles.

MAHOMÉTAN, ANE. s. Celui, celle qui professe la religion de Mahomet. *Les mahométans.* || Adj. *Les peuples mahométans.*

MAHOMÉTISME. s. m. La religion de Mahomet.

MAI. s. m. (lat. *maius*, même signific.) Le cinquième mois de l'année. || *Champ de mai*, Assemblée que les principaux de la nation française tenaient au mois de mai. || MAI, Arbre qu'on a coupé et qu'on plante, le premier jour de mai, devant la porte de quelqu'un, en signe d'honneur. *Planter le mai.*

MAIDAN. s. m. t. de relation. Nom qu'on donne, dans l'Orient, aux places où se tiennent les marchés.

MAIEUR. s. m. (lat. *major*, majeur.) Titre qui, dans quelques villes, répondait à celui de *Maire.*

MAIGRE. adj. des 2 genres. (lat. *macer*, maigre.) Qui est sec et décharné. *Cet homme est fort maigre.* || Pop., *Maigre échine*, Une personne très-maigre. || Prov., *Courir comme un chat maigre*, Marcher fort vite. || *Jours maigres*, Jours auxquels l'Église défend de manger de la viande. || *Repas maigre*, Repas où l'on ne sert point de viande. *Soupe maigre*, Soupe où il n'entre pas de jus de viande. || Fig., *Maigre chère*, Mauvaise chère. *Il nous a fait faire maigre chère.* On dit dans le même sens, *Un maigre repas.* || MAIGRE, se dit par anal., D'un terroir aride qui rapporte peu. || MAIGRE, fig. || Fam., *Un maigre sujet*, Une cause bien légère. || *Un sujet maigre*, Un sujet stérile, qui fournit peu à l'écrivain. || *Un style maigre*, Un style sans agrément, sans ornement. || Fam., *Une maigre réception*, Une froide réception. || T. de peint. *Pinceau, crayon, trait maigre; couleur, touche maigre, etc.*

Dans ces locutions, *Maigre* est l'opposé de Moelleux, de large, de nourri. || T. d'archit., *Colonne, moulure maigre, etc.*, Colonne dont le fût est trop allongé, moulure trop menue, etc. || T. de maître à écrire, *Lettre, caractère, écriture maigre*, Lettre, caractère, écriture grêle, dont les pleins ne sont pas assez prononcés. T. d'impr., *Lettre, caractère maigre. Filet maigre*, Filet très-étroit et sans ornement. || MAIGRE, subs., masc., La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. || Aliments maigres, où il n'entre ni viande, ni graisse, ni jus de viande. *Le maigre me fait mal.* || *Faire maigre, manger maigre*, S'abstenir de manger de la chair.

MAIGRE. s. m. Grand poisson de mer.

MAIGRELET, ETTE. adj. Diminutif de Maigre. Il se dit seulement Des enfants et des jeunes personnes. Famil.

MAIGREMENT. adv. dérivé de Maigre. Il n'est guère usité au propre. Fam., fig., chétivement. *Il nous a traités fort maigrement.*

MAIGRET, ETTE. adj. Diminutif de Maigre. Fam., et peu usité.

MAIGREUR. s. f. L'état du corps des personnes et des animaux maigres. *Je ne vis jamais une si grande maigreur.* || Fig., dans les Arts du dessin et en Littérature. *La maigreur d'une colonne. Maigreur de touche. Maigreur du style.*

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. *Il maigrit à vue d'œil.* || MAIGRI, IE. participe.

MAIL. s. m. (lat. *malleus*, marteau.) Espèce de petite masse cylindrique de bois, dont on se sert pour jouer en poussant une boule de buis. || Jeu où l'on fait usage du mail. *Jouer au mail.* || Lieu, allée où l'on joue au mail. *Un beau mail.* C'est aussi, dans quelques villes, Le nom de la promenade publique, où l'on jouait autrefois au mail. || *Boule de mail*, La boule avec laquelle on joue au mail.

MAILLE. s. f. (lat. *macula*, même signif.) Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc., dans des tissus. *Il y a une maille rompue à votre bas. Reprendre, relever une maille. Les mailles d'un filet.* || Ouverture que les nœuds laissent entre eux. *Les mailles de ce filet sont trop larges.* || Petits annelets de fer dont on formait des armures, en les entrelaçant les uns dans les autres. *Une cotte de mailles.* || MAILLE, t. de tisserand, Ouverture pratiquée dans les lisses du métier à tisser, et qui sert à recevoir les fils de la chaine. || MAILLE, Taches qui paraissent sur les plumes du perdreau, lorsqu'il devient fort. || Certaine tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil, et qui gêne la vue. || MAILLE, Ancienne monnaie de billon, au-dessous du denier, dont le nom sert encore, dans plusieurs phrases familières, à exprimer Une chose de très-petite valeur. *Il n'a ni sou ni maille.* || Fig., *Ils ont toujours maille à partir ensemble*, Ils ont toujours quelque différend sur peu de chose.

MAILLER. v. n. t. de chasse. Se dit Des perdreaux à qui les mailles viennent. || Avec le pron. pers., *Les perdreaux commencent à se mailler.* || MAILLÉ, ÉE. participe. || *Fer maillé*, Treillis de fer qui se met à une fenêtre.

MAILLET. s. m. (lat. *malleus*, marteau.) Espèce de marteau à deux têtes, ordinairement de bois.

MAILLOCHE. s. f. Gros maillet de bois.

*MAILLON. s. m. Petit anneau d'émail; chaine flexible du tissu de gaze.

MAILLOT. s. m. Morceau d'étoffe dans lequel on laçait un petit enfant pour le coucher. || Par extension, Langes et bandes dont on enveloppe un enfant au berceau. *Un enfant en maillot.*

*MAILLOTIN. s. m. Pressoir à olives. || Masse de fer pour enfoncer les casques. || *Maillotins*, s. pl. Factieux armés de maillets et de maillotins sous Charles VI.

MAILLURE. s. f. (lat. *macula*, tache.) t. de fauconnerie. Taches ou mouchetures qui forment des espèces de mailles sur les plumes d'un oiseau de proie.

MAIN. s. f. (lat. *manus*, main.) Partie du corps humain, qui est à l'extrémité du bras, qui s'étend depuis le poignet jusqu'au bout des doigts. *La main droite. La main gauche. Le creux, le dedans, la paume, le plat de la main. Le dessus de la main. Les doigts de la main. Les lignes de la main. Le mouvement de la main. Main grasse, décharnée, potelée. Main pote. Main gourde. Main estropiée. Avoir les mains de glace. Prendre, serrer, baiser la main à quelqu'un. Prendre, tenir, mener quelqu'un par la main. Tenir à la main. Ouvrir, fermer la main. Joindre les mains. Lever les mains au ciel. Mettre la main à quelque chose. Mettre la main sur la hanche, sur la garde de son épée. Un signe, un geste de la main.* || *Lever la main sur quelqu'un*, être prêt à le frapper. || *Toucher dans la main à quelqu'un*, Mettre sa main dans la sienne, en signe d'amitié, de réconciliation, d'accord. || *Changer de main*, Après s'être servi d'une main, se servir de l'autre. || *Battre des mains*, Applaudir; rapprocher et frapper l'une par l'autre les deux mains, en signe de satisfaction. || *Imposition des mains*, Cérémonie que font les évêques, les mains étendues sur la tête de celui qui reçoit la consécration, l'ordination. *Imposer les mains.* || Par exagérat., *Grand comme la main*, se dit D'une chose fort petite en son genre. || Par exagérat., *J'en mettrais ma main au feu*, J'assure que la chose est ainsi. || Fig. et fam., *Main morte*, Main qu'on laisse aller au gré d'une personne qui l'agite. *Faites main morte.* || *N'y pas aller de main morte*, Frapper rudement, avec violence. || *Main chaude*, Jeu où une personne, ayant les yeux bouchés, reçoit des coups dans une de ses mains qu'elle tend derrière elle, et doit deviner qui l'a touchée. || *Main de justice*, Espèce de sceptre que le roi portait le jour de son sacre, et au haut duquel était la figure d'une main, emblème de la puissance. || Fig. et fam., *L'argent lui fond dans les mains*, Il dépense sans nécessité. || Par exagérat., *Les mains m'en sont tombées*, J'en ai éprouvé une grande surprise. || Prov. et fig., *Il n'y a que la main*, se dit Pour exprimer le rapport étroit qui existe entre les personnes dont on parle. *De larron à larron il n'y a que la main.* || À LA MAIN, Avec la main. *Prendre des poissons à la main.* || *Acheter de la viande à la main*, L'acheter en jugeant de son poids avec la main. || Fig. et fam., *Une chose faite à la main*, Une chose arrangée d'avance. || À LA MAIN, Dans la main. *Avoir son chapeau à la main.* || *Avoir sans cesse l'argent à la main*, Dépenser, payer continuellement. || *Mettre l'épée à la main*, Tirer l'épée pour s'en servir. || *Terminer une affaire le verre à la main*, En buvant ensemble. || *Cela est bien à la main*, se dit D'une chose faite de manière qu'on peut s'en servir aisément. *Cette raquette est bien à la main.* || Fig., *Mettre à quelqu'un le marché à la main*, Lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. || Fig., *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, Être la première cause de sa fortune. || À LA MAIN, Sous la main, proche, à portée. *Vous avez là toutes choses à la main.* || *A deux mains*, Avec les deux mains. *Tenir son verre à*

deux mains. || *A pleines mains,* Abondamment, libéralement. *Répandre l'argent à pleines mains.* || Fig. et fam., *A belles mains,* se dit à peu près dans le même sens. *Il en a pris à belles mains,* Autant qu'il en a voulu. || *A main armée,* Les armes à la main. || *A main droite, à main gauche,* Du côté droit, du côté gauche. Plus ordinair., *A droite, à gauche.* || *En venir aux mains,* Commencer un combat. || Fig., *Mettre aux mains deux ou plusieurs personnes,* Les engager dans quelque dispute, dans quelque discussion. || Fig., *Coup de main,* t. de guerre, Expédition, attaque faite à l'improviste. *Ce fort a été emporté par un coup de main.* || Fig., *Coup de main,* Entreprise hardie, dont l'exécution est prompte. || Fig., *Jeu de main,* Jeu de société, où l'on se frappe légèrement les uns les autres. *La main chaude est un jeu de main.* On appelle aussi *Jeux de main,* L'action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. || Prov., *Jeux de main, jeux de vilain,* ou, au singulier, *Jeu de main, jeu de vilain,* Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés. || *Revers de main,* Coup donné avec le revers de la main. || Fam., *En un tour de main,* En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. || *Une chose faite de main de maître,* Une chose bien faite, faite par un homme habile. || *Une chose faite de main d'homme,* se dit par opposition à Ce qui est l'ouvrage de la nature. *Cette caverne est faite de main d'homme.* || *De main en main,* De la main d'une personne à celle d'une autre, et de celle-ci à d'autres successivement. || *De main en main,* s'emploie fig. *Cette tradition est arrivée jusqu'à nous de main en main.* || Fig., *De longue main,* Depuis longtemps. || De la main, Avec la main. *Parer un coup de la main.* || Fig. et fam., *Gagner quelqu'un de la main,* Le prévenir dans quelque affaire. || De la main, fig., De la part. *Je reçois avec confiance tout ce qui vient de votre main.* || *De la main à la main,* Sans formalité, sans écrit. *Donner de l'argent de la main à la main.* || *De la première main,* De la main de celui qui a le premier recueilli, fabriqué ou mis en vente la chose dont il s'agit. *Acheter les choses de la première main.* On dit de même, *De la seconde main, de la troisième main, etc.* || Fig., *Tenir une nouvelle de la première main,* La savoir de source. On dit aussi, *Ne tenir une nouvelle que de la seconde main,* Ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. *La tenir de bonne main,* D'un bon garant. || *De toutes mains,* Des mains de tout le monde. *Il prend de toutes mains.* Cela ne se dit qu'en mauvaise part. || Dans la main, dans les mains, se dit fig., D'une chose dont on confie le soin à quelqu'un. *Cette somme sera déposée dans les mains d'un tiers.* On dit aussi, *Entre les mains.* || En main, Dans la main. *Il avait son sceptre en main.* || En t. de manége, *Bride en main,* se dit Quand on tient le cheval ferme dans la main. || Fig. et fam., *Aller bride en main dans une affaire,* S'y conduire avec retenue et circonspection. || Fig., *Prendre en main les intérêts de quelqu'un,* Soutenir ses intérêts. || *Avoir preuve en main,* Avoir la preuve matérielle de ce qu'on avance. || Au billard, *Être en main,* Avoir sa bille dans la main et non sur le tapis. || Fig., *En bonne main, en bonnes mains,* Dans les mains d'une personne sûre, capable. *Votre affaire, votre secret est en bonne main.* On dit dans le même sens, *Être en main sûre, en mains sûres;* et dans le sens contraire, *Tomber, être en mauvaise main, en mauvaises mains.* || *En main tierce,* Dans la main d'un tiers. || *En main propre,* Dans la main même de la personne intéressée. || Par les mains, Dans les mains. *Tous les livres de cette bibliothèque m'ont passé par les mains.* Fig., *Il dirige seul cette négociation; tout lui passe par les mains.* || Par menace, *Cet homme passera par mes mains,* Je me vengerai de lui. || Sous la main, Proche, à portée. *Avoir quelque chose sous la main.* Fig., Sous l'autorité, sous la dépendance. *J'ai cet homme sous la main.* On dit par menace, *Qu'il ne me tombe jamais sous la main.* || *Être sous la main de l'autorité, sous la main de la justice,* se dit D'une personne qui est arrêtée, dont on va instruire ou dont on instruit le procès. || Fig., *Sous main,* Secrètement, en cachette. || Main, s'emploie dans une foule d'autres locutions particulières, tant propres que fig. || En musique, *Avoir de la main,* Avoir une exécution facile. || Fig., *Avoir la main heureuse,* Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. || *Avoir la main heureuse,* se dit D'un joueur qui gagne souvent. Dans un autre sens, à quelques Jeux de cartes, *Ce joueur a la main heureuse,* Il est avantageux de lui donner à couper. || *Avoir la main malheureuse. Voy.* Malheureux. || Par extension et fam., *Avoir la main légère,* Être prompt à frapper. || *Avoir la main légère,* se dit encore D'un filou qui dérobe adroitement. On dit dans le même sens: *Il a la main crochue. Il n'oublie jamais ses mains. Il faut plutôt regarder à ses mains qu'à ses pieds. Il n'a pas toujours les mains dans ses poches.* || *Avoir la main sûre,* Avoir une main ferme, qui ne tremble point. || Fig. et fam., *Avoir les mains nettes,* Se conduire avec probité, ne faire aucun profit illégitime. *Dieu merci, j'en ai les mains nettes. J'ai les mains nettes de cette affaire.* || Fig. et fam., *Avoir le cœur sur la main,* Être franc, sans dissimulation. || Fig., en musique, *Avoir un passage, un morceau dans la main,* Le savoir, être en état de le bien exécuter. || Fig. et fam., *Baiser les mains à quelqu'un,* Lui faire ses compliments. On dit en plaisantant, *Oh! pour cela, je vous baise les mains,* Je ne suis pas de votre avis. || *Changer de main,* en parlant Des choses, Passer d'un propriétaire à un autre. *Cette maison a souvent changé de main.* || Fig., *Donner les mains à quelque chose,* Y consentir, y condescendre. || En t. de guerre, *Faire main basse,* N'épargner personne, passer tout au fil de l'épée. || *Faire main basse,* signifie par extension, Piller. *Les voleurs ont fait main basse sur tous les effets qu'ils ont pu trouver.* || Fig. et fam., *Faire sa main,* Faire des profits illicites. || Fig., *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un,* Apaiser sa colère. || Fig., *Forcer la main à quelqu'un,* Le contraindre à faire quelque chose. || *Avoir les mains liées,* Être empêché d'agir dans une affaire. || Fig. et fam., *Manger dans la main,* Avoir des manières familières. || *Mettre la main sur quelque chose,* S'en saisir, ou simplement, La trouver. || *Mettre à quelqu'un la main sur le collet,* L'arrêter pour le conduire en prison. || Fig., *Mettre la main à quelque chose,* S'en mêler. || Fig. et fam., *Mettre la main à la plume,* Commencer à écrire. || *Mettre la main à l'œuvre, à l'ouvrage,* Commencer à s'occuper de quelque chose, au propre et au fig. || Fig., *Mettre la dernière main à un ouvrage,* Le terminer. || Fig. et fam., *Mettre la main à la pâte,* Travailler soi-même à quelque chose. On dit aussi, proverb. et fig., *Quand on a les mains à la pâte, il en reste toujours quelque chose aux doigts,* Les gens qui ont un grand maniement d'argent, en retiennent toujours quelque peu. || Fig., *Mettre la main sur la conscience,* Examiner de bonne foi si l'on a commis quelque injustice. || Fig., *Prêter la main à quel-*

que chose, Aider à le faire, y participer. || Fig., *S'arracher des mains quelqu'un*, Se disputer le plaisir d'avoir telle personne. || Fig. et fam., *Se laver les mains de quelque chose*, Déclarer qu'on en est innocent, qu'on n'y a point participé. || Fig., *Se tenir par la main*, Être d'intelligence. *Ils se tiennent tous par la main.* On dit aussi, dans un sens analogue, *Se donner la main.* || *Tendre la main*, Demander l'aumône. Par extension, Mendier des places, des grâces. || Fig., *Tendre la main à quelqu'un*, Le secourir. || Fig., *Tenir la main à quelque chose*, Veiller de près à ce qu'on l'exécute. || MAIN, t. d'équitation. || *Cheval de main*, Cheval mené par un valet monté sur un autre cheval. || *Main de la lance*, La main droite du cavalier. *Main de la bride*, La main gauche. || *Changer de main*, Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche. || *Tenir la main à un cheval*, Hausser la main de la bride, pour le conduire à sa volonté. || Fig., *Tenir la main haute à quelqu'un*, Le traiter avec sévérité, sans lui rien passer. *Tenir la main haute dans une affaire*, Se rendre difficile sur les conditions. || *Lâcher, rendre la main à un cheval*, Lui lâcher la bride. || Fig., *Lâcher la main à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. *Lâcher la main dans une affaire*, Céder de ses prétentions, rabattre du prix qu'on demandait. || *Mener un cheval haut la main*, Tenir la main des rènes haute, pour le soutenir. || Fig. et adv., *Haut la main*, Avec autorité, avec promptitude. || MAIN, en jurisprudence. || *Lever la main*, Lever la main vers le ciel, pour jurer et affirmer par serment. || *Saisir entre les mains de quelqu'un*, S'opposer à la délivrance des deniers qui sont entre ses mains. || Fig., *Donner d'une main et retenir de l'autre*, Faire donation de quelque chose, sans néanmoins s'en dessaisir. || *Se payer par ses mains*, S'indemniser sur ce qu'on a en sa possession, et qui appartient à un débiteur. || *Vider ses mains*, Se dessaisir de l'argent qu'on a entre les mains, et le payer à qui il est ordonné par la justice. || MAIN, à certains Jeux de cartes. || *Avoir la main*, Être le premier à jouer. || *Donner la main*, Céder à son adversaire l'avantage de cette primauté. || *Perdre la main*, Perdre cet avantage, pour avoir mal donné les cartes. || *Avoir la main, faire la main*, Donner les cartes. || *Faire une main*, Faire une levée, prendre une carte de son adversaire avec une carte supérieure. || MAIN, fig., Écriture d'une personne. *Avoir une belle main, une bonne main.* || MAIN, en parlant De mariage, *Proposer, donner sa main à quelqu'un*, Lui proposer de l'épouser, l'épouser. *Accepter, refuser la main de quelqu'un.* || MAIN, fig., Action, puissance. *La main de Dieu se fait reconnaître ici. Ma vie est entre vos mains.* || *Avoir une main de fer*, Avoir une autorité dure et despotique. || *Avoir la haute main*, Avoir, en quelque chose, l'autorité supérieure. || *Tenir quelqu'un, quelque chose dans sa main*, Les tenir en sa puissance, en disposer souverainement. || MAIN, se dit aussi Des extrémités des animaux, quand il y a un pouce distinct des quatre autres doigts. || Il se dit même Des pieds de quelques oiseaux, comme les perroquets et les oiseaux de fauconnerie. || Par analogie, en botan., Filaments en forme de vrille par lesquels les plantes sarmenteuses et grimpantes s'attachent aux corps voisins. || MAIN, Pelle de tôle, à manche de bois très-court, dont on se sert pour prendre de la braise, de la cendre, etc. || Anneau de fer à ressort, qui est au bout de la corde d'un puits, et dans lequel on passe l'anse du seau. || Morceau de galon plat attaché au dedans d'un carrosse, et qu'on tient à la main pour se soutenir. || MAIN. Assemblage de vingt-cinq feuilles de papier. || *Main courante*, dans la tenue des livres, Registre appelé autrement *Brouillard.*

*MAIN-CHAUDE. s. f. Sorte de jeu.

MAIN-D'ŒUVRE. s. f. (lat. — *opus*, œuvre.) Façon, travail de l'ouvrier. *La main-d'œuvre de cette rampe a coûté beaucoup.*

MAIN-FORTE. s. f. (lat. — *fortis*, ferme.) Assistance qu'on donne à quelqu'un pour exécuter quelque chose. *Donner, prêter main-forte à l'exécution des lois.*

MAINLEVÉE. s. f. (lat. — *levare*, lever.) t. de jurispr. Acte judiciaire ou volontaire qui lève l'empêchement résultant d'une saisie, d'une opposition, d'une inscription. *Demander, obtenir, accorder mainlevée d'une saisie.*

MAINMISE. s. f. (lat. — *mittere*, jeter.) t. de jurispr. féod. Saisie.

MAINMORTABLE. adj. des 2 genres. (lat. — *mors*, mort.) t. de jurispr. Qui est sujet au droit de mainmorte.

MAINMORTE. s. f. t. de jurispr. État des vassaux qui, en vertu d'anciens droits féodaux, étaient attachés à la glèbe, et privés de la faculté de disposer de leurs biens.

MAINT, AINTE. adj. collectif. (angl. *many*, même signif.) Plusieurs. *Maint homme. Mainte femme.* Dans quelques locutions, indifféremment sing. ou plur. *Mainte fois. Maintes fois.* Souvent il se répète. *Par maints et maints travaux.* Fam.

MAINTENANT. adv. de temps. (lat. *manus*, main, *tenere*, tenir.) A cette heure, au temps où nous sommes. || MAINTENANT QUE. loc. conjonctive. *Maintenant que nous sommes seuls.*

MAINTENIR. v. a. Tenir ferme et fixe. || Plus ordinair., au sens moral, Conserver dans le même état. *Maintenir les lois, l'exécution des lois. Maintenir quelqu'un dans les bonnes grâces d'un autre.* || MAINTENIR, Affirmer, soutenir. *Je vous maintiens que cela est vrai.* || MAINTENIR, avec le pron. pers., Demeurer dans le même état. *Ce vieillard se maintiendra long-temps.* || Au sens moral. *Les lois se maintiennent en vigueur dans ce royaume.* || MAINTENU, UE. participe.

MAINTENUE. s. f. t. de jurispr. Confirmation, par jugement, dans la possession d'un droit litigieux. || *Maintenue provisoire*, ou *Récréance*, par opposition à *Pleine maintenue*, ou *Maintenue définitive.*

MAINTIEN. s. m. Conservation. *Le maintien de l'ordre.* || MAINTIEN, Contenance, air du visage. *Grave, noble maintien.* || *N'avoir point de maintien*, Avoir l'air gauche et embarrassé.

MAIRAIN. s. m. *Voy.* MERRAIN.

MAIRE. s. m. (lat. *major*, plus grand.) Le premier officier municipal d'une commune. || *Adjoint du maire*, Officier municipal qui assiste le maire dans ses fonctions. || *Maire du palais*, Le principal officier qui avait l'administration des affaires de l'État, sous les rois de la première race.

MAIRIE. s. f. Office de maire. || Temps durant lequel on exerce cette fonction. *Pendant sa mairie.* || Bâtiment où se tient l'administration municipale. *Aller à la mairie.* || *Mairie du palais.* Dignité de maire du palais.

MAIS. conjonct. adversative. (ital. *ma*, mais.) Il sert à marquer Opposition. *Il est riche, mais avare.* || Il s'emploie aussi pour rendre raison de quelque

chose dont on veut s'excuser. *Je l'ai maltraité, mais j'en avais sujet.* || Il sert encore à marquer L'augmentation ou la diminution. *Non-seulement il est bon, mais encore il est généreux.* || Mais, dans la conversation, au commencement d'une phrase qui a quelque rapport à ce qui a précédé. *Mais, ne cesserez-vous jamais de parler de ces choses-là?* || Il sert quelquefois de transition pour revenir à un sujet qu'on avait laissé. *Mais revenons à notre propos.* || Il est quelquefois adv., dans le langage fam., et se joint au verbe *pouvoir* par une négation, ou par une interrogation. *Je n'en puis mais*, Ce n'est pas ma faute. *Si cela est arrivé, en puis-je mais?* || Mais, subst., Objection. *Il y a toujours avec lui des si et des mais.*

MAÏS. s. m. Voyez *Blé de Turquie.*

MAISON. s. f. (lat. *mansio*, demeure.) Bâtiment servant d'habitation, de demeure. *Maison commode, bien logeable. Maison à porte cochère. Maison basse. Maison exhaussée. Maison entre cour et jardin. Maison sur la rue. Maison de campagne, de plaisance, de ville. Sa maison est ouverte à tous venants.* || Fam., *Garder la maison*, Rester chez soi, ne pas sortir. || Prov., *Il est fait comme un brûleur de maisons*, se dit D'un homme mal habillé et tout en désordre. || Prov. et fig., *Charbonnier est maître dans sa maison*, Chacun vit chez soi comme il lui plaît. || Prov. et fig., *Par-dessus les maisons*, se dit en parlant De choses exagérées. *Il a des prétentions par-dessus les maisons.* || *Maison royale*, Qui appartient au roi. || *Maison garnie*, Où on loue des chambres, des appartements meublés. || *Maison d'éducation*, Où l'on prend en pension des enfants, pour les instruire. || *Maison de santé*, Où l'on prend en pension des malades ou des valétudinaires, pour les traiter. || *Maison de jeu*, Où l'on joue à des jeux de hasard. || *Maison de prêt*, Où l'on prête de l'argent, sur des effets déposés en nantissement. || *Maison de commerce*, Où l'on fait le trafic de marchandises. *Il vient d'ouvrir une maison de commerce.* En ce sens, on dit quelquefois simplement *Maison. Maison de banque*, lorsqu'il s'agit Du trafic de l'argent. || *Maison de ville*, L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux. || *Maison d'arrêt, maison de détention, maison de force, maison de correction*, Lieux légalement et publiquement désignés pour recevoir ceux qu'on vient d'arrêter, ou ceux qui ont été condamnés à la détention. || *Maison de charité*, Où l'on donne des secours à la classe indigente. || *La maison de Dieu*, L'église. || *Petites-Maisons.* Nom donné, autrefois, à un hôpital de Paris, où l'on renfermait des aliénés. || Prov., *Il est à mettre aux Petites-Maisons*, C'est un homme sans raison. || Fig., t. d'astrol., *Les douze maisons du soleil*, Les douze signes du zodiaque. || Maison, par extension, Le ménage, tout ce qui a rapport aux affaires domestiques. *C'est elle qui tient la maison.* || *Avoir un grand état de maison*, Avoir un grand luxe dans sa maison. || *Faire bien les honneurs de sa maison*, Bien recevoir ceux qu'on invite. || *Faire une bonne maison*, Amasser beaucoup de bien. || Maison, Ceux qui demeurent et vivent ensemble dans une maison. *Il est l'ami de la maison.* || Quelquefois, Les gens attachés au service d'une maison. *Un valet et deux servantes composent toute sa maison.* || Fam., *Faire maison nette*, Renvoyer à la fois tous ses domestiques. || *Les gens de la maison*, Les domestiques attachés au service d'une maison en particulier. || *Maison du roi*, Les officiers attachés au service personnel du roi. || *Maison militaire du roi, maison du roi*, Les troupes destinées à la garde de la personne du roi. || Maison, fig., Race, famille. Il ne se dit que Des familles nobles et illustres. *Maison ancienne. Grande maison.* || *La maison royale*, Les princes du sang. || *Cette maison est éteinte*, Le dernier de la race est mort. || *Un homme de bonne maison*, De noble et ancienne race.

MAISONNÉE. s. f. collect. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. Pop.

MAISONNETTE. s. f. Diminutif de maison. Maison basse et petite.

MAÎTRE. s. m. (lat. *magister*, maître.) Celui qui a des sujets, des domestiques, des esclaves. *Bon maître. Mauvais maître.* || Fam., *Avoir bon maître*, Être au service d'un homme puissant. || Fig. et fam., *Chercher maître*, Ne pas savoir encore de quel parti on se rangera, soit en politique, soit en religion, etc. || Prov., *Nul ne peut servir deux maîtres*, Il n'en faut avoir qu'un, et lui rester fidèle. || Prov., *Tel maître, tel valet*, Les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || *Le roi mon maître, l'empereur mon maître, etc.* Expressions qu'emploient les ambassadeurs ou agents d'un souverain, en pays étranger, lorsqu'ils parlent de lui. || Maître, Celui qui commande, qui domine. *Dieu est le maître de l'univers. Il resta maître du champ de bataille. Agir, parler en maître. Chacun est maître chez soi. Maître de maison.* || *Frapper en maître*, Frapper à la porte d'une maison plusieurs coups de suite, ou seulement un coup très-fort. || *Se rendre maître d'une place, d'une province, d'un poste*, S'en emparer par la force. || *Se rendre maître de la conversation*, Y jouer le principal rôle. || *Se rendre maître du feu*, Arrêter les progrès d'un incendie. || *Être maître de ses passions*, Les dompter, les vaincre. *Être maître de soi*, Se posséder. || *Cet écrivain, cet orateur, ce poëte est maître de son sujet, est maître de sa matière*, Il la possède, et il est en état de la bien traiter. || *Ce chanteur est maître de sa voix*, Il la dirige avec facilité. || *Être le maître, être maître de faire quelque chose*, Avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. || Absol., *Vous êtes bien le maître.* || Prov., *Trouver son maître*, Avoir affaire à quelqu'un de plus fort, de plus habile que soi. *C'était un querelleur, mais il a trouvé son maître.* || *Vous êtes mon maître*, se dit À celui par qui l'on a été vaincu, à un jeu, dans quelque exercice. *En musique, les Italiens sont nos maîtres.* || Maître, Propriétaire. *Il est maître de cette terre, de ce château.* || Prov., *L'œil du maître*, La surveillance du propriétaire. *Il n'y a rien de tel que l'œil du maître.* || Prov., *L'argent n'a point de maître*, Rien ne fait connaître à qui appartient une pièce de monnaie perdue. || Maître, Celui qui enseigne quelque art ou quelque science. *Maître de langue. Maître à danser. Maître de violon, etc. Maître d'escrime*, ou *Maître d'armes.* || *Maître de pension*, Celui qui prend les enfants en pension pour les instruire. || *Maître d'école*, Celui dont l'école est destinée à donner aux enfants les connaissances les plus élémentaires. On dit aujourd'hui, *Instituteur primaire.* || *Maître d'étude*, Celui qui, dans un collége, surveille les élèves. || Fig., *Le temps est un grand maître*, Avec le temps on apprend beaucoup de choses qu'on ignore. || Prov., *Jurer sur la parole du maître*, Adopter aveuglément les opinions d'un homme. Maître, se dit Des artisans qui emploient ou dirigent plusieurs ouvriers. *Le devis du maître maçon.* || Fig. et fam., *Il est passé maître en fourberie*, C'est un grand fripon, un grand fourbe. || *Maître clerc*, Celui qui est le premier clerc dans une

étude. || En t. de mar., *Maître d'équipage*, ou simplement *Maître*, Le premier sous-officier de manœuvre, qui a autorité sur toutes les personnes de l'équipage. Dans des sens analogues, *Maître canonnier*, etc. || *Maître des hautes œuvres*, Le bourreau. || MAÎTRE, se joint, par exagération et fam., à certains termes d'injure. *Maître sot. Maître fripon.* || Fam., *Un maître homme.* Un homme habile. || MAÎTRE, Savant, expert en quelque art. *Coup de maître. Main de maître.* || Les grands peintres. *Les maîtres de l'école française. Ce tableau est d'un grand maître.* || MAÎTRE, t. de pal. et de prat., Titre qu'on donne aux avocats, aux avoués et aux notaires. *Maître N., n'avez-vous rien de plus à dire pour la défense de l'accusé?* || Pop., *Maître aliboron*, Homme ignorant, stupide. || Fig. et fam., *Maître Jacques*, Homme qui réunit plusieurs emplois dans une maison. || Fam. *Petit-maître*, Jeune homme qui se fait remarquer par une élégance recherchée dans sa parure. || MAÎTRE, Titre des personnes revêtues de certaines charges. *Maître des requêtes. Maître des cérémonies. Maître d'hôtel.* On dit aussi : *Grand-maître des cérémonies.* || *Maître du sacré palais*, Religieux dominicain, qui demeure dans le palais du pape, et qui a la principale autorité pour examiner les livres, et pour donner la permission d'imprimer. || *Maître de chapelle*, Celui qui est chargé de diriger le chant dans une église, et de former les enfants de chœur. || MAÎTRE, Titre qu'on donne aux chefs des ordres militaires, des ordres de chevalerie. *Grand maître de l'ordre de Malte.* || *Grand maître de l'université de France*, Titre donné, à diverses époques, au chef de l'université de France. || MAÎTRE, se prend quelquefois pour premier ou principal. *Le maître autel.*

* MAÎTRE-À-DANSER. s. m. Compas dont les jambes se croisent et dont les pointes sont tournées en dehors.

MAÎTRESSE. s. f. Ce mot a presque toutes les acceptions de celui de *Maître. La maîtresse du logis. Elle est dame et maîtresse. Maîtresse de piano, de chant, de dessin, etc. Maîtresse de pension. Maîtresse d'école. Maîtresse couturière. La maîtresse branche d'un arbre.* || Fam., *Une maîtresse femme*, Une femme habile. || *Petite-maîtresse*, Femme qui est d'une élégance recherchée. || MAÎTRESSE, Fille, veuve recherchée ou promise en mariage. || Femme ou fille qui vit avec un homme dans un commerce de galanterie.

MAÎTRISE. s. f. Qualité de maître. Il se disait autrefois en parlant Des métiers. || MAÎTRISE, Certaines charges ou dignités. *La grande maîtrise de Malte.*

MAÎTRISER. v. a. Gouverner en maître. || Fig., *Maîtriser ses passions, ses sentiments, son cœur*, les vaincre, s'en rendre le maître. Dans le même sens, avec le pron. pers., *Se maîtriser.* || Fig., *Maîtriser la fortune*, Faire tourner les événements à son avantage, par la force de son caractère ou par l'habileté de sa conduite. || MAÎTRISÉ, ÉE. participe.

MAJESTÉ. s. f. (lat. *majestas*, même signif.) Grandeur suprême, caractère auguste qui imprime le respect. *La majesté divine. La majesté royale.* || Par extension, en parlant Des personnes et des choses qui ont un air de grandeur propre à inspirer du respect. *Elle a dans toute sa personne un air de majesté.* || MAJESTÉ, Titre particulier qu'on donne aux empereurs, aux rois, et à leurs épouses. On dit, en leur parlant, *Votre Majesté, Vos Majestés;* et en parlant d'eux, *Sa Majesté, Leurs Majestés.* Par abréviation, V. M., VV. MM., S. M., LL. MM. || *Sa Majesté impériale*, L'empereur d'Autriche, que l'on qualifie aussi de *Sacrée Majesté*, mais seulement quand on lui parle. *Sa Majesté Très-Chrétienne*, Le roi de France. *Sa Majesté Catholique*, Le roi d'Espagne. *Sa Majesté Très-Fidèle*, Le roi de Portugal. *Sa Majesté Britannique, Sa Majesté Suédoise, Sa Majesté Danoise*, Le roi d'Angleterre, le roi de Suède, le roi de Danemark : on dit aussi, *Sa Majesté le roi d'Angleterre, Sa Majesté le roi de Suède, etc.*

MAJESTUEUSEMENT. adv. Avec majesté.

MAJESTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la majesté. *Un port, un air majestueux. Une taille, une démarche majestueuse.*

MAJEUR, EURE. adj. comparatif. (lat. *major*, plus grand.) Qui est plus grand, plus considérable. || En matière ecclésiastique, *Ordres majeurs*, La prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat, par opposition Aux quatre ordres mineurs. || En mus., *Tierce majeure*, Tierce composée de deux tons. *Sixte majeure*, Intervalle tel que celui de *sol* à *mi*, et *Septième majeure*, Intervalle tel que celui d'*ut* à *si*. On appelle aussi *Ton* ou *mode majeur*, Celui où la tierce et la sixte au-dessus de la tonique sont majeures. *Ton d'ut, mode majeur.* On dit dans le même sens : *Un air en majeur; passer du majeur au mineur, du mineur au majeur;* et alors *Majeur* est subst. || Au Piquet, *Tierce majeure*, L'as, le roi et la dame de la même couleur. *Quarte majeure* ou *quatrième majeure, quinte majeure*, Les quatre, les cinq cartes de suite, à commencer par l'as. || MAJEUR, Grand, important, considérable, absol. *Une affaire majeure.* || *Force majeure*, Force à laquelle on ne peut résister, dont on n'est pas responsable. *Il y a force majeure.* || MAJEUR, en jurispr., Qui a atteint l'âge prescrit par les lois, pour user et jouir de ses droits.

MAJEURE. s. f. t. de logiq. La proposition d'un syllogisme, qui contient l'attribut de la conclusion. *Je vous accorde la majeure.*

MAJOR. s. m. Officier supérieur qui dirige l'administration et la comptabilité d'un régiment. || *Major général*, Officier général chargé de remplir ces mêmes fonctions pour toute une armée : il a sous ses ordres des maréchaux de camp qui prennent la qualification d'*Aides-majors généraux.* || MAJOR, Officier supérieur qui, dans une place de guerre, est spécialement chargé des détails du service, sous l'autorité du commandant. || *État-major*, Officiers et sous-officiers sans troupes. Il se dit aussi Des officiers supérieurs d'un corps de troupes. *État-major général*, Le corps des officiers généraux de l'armée. || *État-major de l'artillerie, du génie*, Officiers d'artillerie, du génie, qui ne sont point attachés aux régiments de l'arme. || *État-major des places*, Corps des officiers, sous-officiers et caporaux ou brigadiers employés au commandement et au service des places de guerre. || *Corps de l'état-major*, Corps d'officiers destinés à remplir les fonctions de chefs d'état-major, d'aides-majors généraux et d'aides de camp, ou à seconder les officiers de ces divers grades. || *État-major*, Lieu où sont les bureaux de l'état-major. || *Adjudant-major*, Officier chargé de commander et de surveiller le service dans un régiment. || *Chirurgien-major*, Le premier chirurgien d'un régiment. *Aide-major*, Chirurgien adjoint au chirurgien major || *Tambour-major*, Celui qui commande et dirige les tambours d'un régiment. On dit dans un sens analogue, *Trompette-major.* || *Sergent-major*, Le premier des sous-officiers d'une compagnie. || *Ronde-major*, Celle que fait le major.

MAJORAT. s. m. Immeuble inaliénable attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui passe avec ce titre à l'héritier naturel ou adoptif du titulaire. *Constituer, fonder un majorat.*

MAJORDOME. s. m. (ital. *maggiordomo*, même signif.) Maître d'hôtel. Officiers qui servent en cette qualité à la cour de Rome, dans les autres cours d'Italie, et en Espagne.

MAJORITÉ. s. f. (lat. *major*, plus grand.) La pluralité des suffrages dans une assemblée délibérante; des individus dans une nation. *Les questions se décident par la majorité des suffrages. La majorité des Français.* || *Majorité absolue*, Celle qui se compose de la moitié des voix, plus une; *Majorité relative*, Celle qui se forme simplement de la supériorité du nombre des voix obtenues par un des concurrents. || MAJORITÉ, absol., Le parti qui, dans une assemblée, réunit ordinairement le plus grand nombre de suffrages. *Ce député est un membre de la majorité.* || MAJORITÉ, en jurispr., État de celui qui est majeur. *Il a atteint sa majorité.* || MAJORITÉ, La place de major. Vieux.

MAJUSCULE. adj. des 2 genres. t. d'écrit. et d'imprim. *Lettre majuscule*, Grande lettre, lettre capitale. || Quelquefois subst. fém. *La première lettre d'un nom propre doit être une majuscule.*

MAKI. s. m. Animal de l'ordre des Quadrumanes, qui ressemble au singe par le corps, les jambes et les pieds, et qui a le museau allongé comme le renard.

MAL. s. m. (lat. *malum*, mal.) Ce qui est contraire au bien, ce qui est mauvais, nuisible, désavantageux, préjudiciable, etc. *Mal physique. Mal moral. Rendre le bien pour le mal. Il m'en veut mal de mort. Cela ne fait ni bien ni mal. Dieu vous garde de mal. Il a eu plus de peur que de mal.* || Prov., *Mal d'autrui n'est que songe*, On est peu touché du malheur des autres. || MAL, Ce qui est contraire à la vertu. *Il faut éviter le mal et faire le bien. Quel mal y a-t-il à cela? La science du bien et du mal.* || *Induire quelqu'un à mal*, Le porter à mal faire. || *Penser à mal*, Avoir quelque intention mauvaise. *J'ai dit cela sans penser à mal.* || MAL, Douleur physique, maladie. *Je sens bien du mal. Vous me faites mal. Avoir mal à la tête. Mal grave, invétéré, incurable, contagieux, héréditaire. Chacun sent son mal. Le remède est pire que le mal.* || *Mal vénérien*, Mal contracté dans un commerce impur. Pop., *Donner, gagner du mal.* || *Mal d'enfant*, Les douleurs d'une femme qui accouche. *Être en mal d'enfant.* || *Mal caduc, haut mal*, L'épilepsie. || *Mal d'aventure*, Mal qui vient au bout des doigts, avec inflammation et abcès. || *Mal de mer*, Indisposition à laquelle beaucoup de personnes sont sujettes lorsqu'elles vont sur mer. || *Mal de cœur*, Envies de vomir, nausées. || Prov., *Aux grands maux les grands remèdes.* Au propre et au fig. || Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal*, Après un malheur en éprouver un plus grand. || MAL, Peine, travail. *Il a eu bien du mal à l'armée.* || Au sens moral, *Avoir du mal à faire une chose*, La faire avec répugnance. || MAL, Dommage. *La gelée a tout perdu, il y a plus de mal qu'on ne croit.* || Inconvénient. *C'est un mal que vous n'ayez pas écrit plus tôt.* || MAL, Discours désavantageux tenu sur quelqu'un, ou Interprétation défavorable et fausse donnée à quelque chose. *Dire du mal de son prochain. C'est un homme qui prend tout en mal.* || MAL, adv., autrement qu'il ne convient. *Cette affaire va mal. Il se tient mal à cheval. Ses affaires vont de mal en pis. Mal à propos.* || *Prendre mal une chose*, S'en offenser. || *Se trouver mal*, Tomber en faiblesse, en défaillance. Éprouver du malaise. || *Se trouver mal d'une chose*, En éprouver du dommage, de l'inconvénient. || *Être mal avec quelqu'un*, Être brouillé avec lui. || *Être mal*, Être sérieusement malade. *Fort mal*, En grand danger de mourir. *Au plus mal*, Dans un état désespéré.

MALACHITE. s. f. (gr. *malacos*, tendre.) (On prononce *Malakite*.) Pierre opaque, mamelonnée et d'un beau vert, qui est susceptible de poli.

MALACIE. s. f. t. de médec. Désir de certains aliments inusités. *Maladie des femmes grosses.*

MALACTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Médicaments émollients. Subst., au masc.

MALADE. adj. des 2 genres. (ital. *ammalato*, même signif.) Qui éprouve quelque altération dans sa santé. *Légèrement, dangereusement malade, malade à la mort. Malade d'imagination.* || Il se dit aussi Des parties du corps. *Ne touchez pas son bras malade.* || Par extension, De plusieurs choses inanimées. *Ces plantes sont malades.* || Fig. *Un État est bien malade, quand les citoyens ne s'intéressent plus à la chose publique. Cet homme a l'esprit, le cœur malade.* || Ironiq. et fam., *Vous voilà bien malade*, Vous vous plaignez injustement. || MALADE, subst. *C'est un bon, un mauvais malade. Il fait le malade.*

MALADIE. s. f. Altération dans la santé. *Maladie légère, mortelle, compliquée, contagieuse, chronique, aiguë, interne, externe, héréditaire, cutanée, honteuse. J'ai appris sa mort avant sa maladie. Il relevait de maladie. Il couve quelque maladie. Il a gagné une bonne maladie.* || Absol., quand on parle D'une épidémie. *La maladie est en tel lieu.* || *Maladie du pays*, Mélancolie profonde causée par le regret d'être éloigné de son pays. || Par extension, en parlant Des plantes et de plusieurs autres objets inanimés. *Les plantes ont leurs maladies.* || Fig., au sens moral. *Les passions violentes sont les maladies de l'ame.* || Affection excessive pour quelque chose. *Il aime les tableaux, c'est sa maladie.*

MALADIF, IVE. adj. Qui est sujet à être malade. *Complexion maladive.*

MALADRERIE. s. f. Hôpital affecté aux personnes malades de la lèpre.

MALADRESSE. s. f. Défaut d'adresse. || Au sens moral. *Il a mis bien de la maladresse dans cette démarche.*

MALADROIT, OITE. adj. Qui manque d'adresse. *Avoir la main maladroite.* || Au sens moral. *C'est un homme maladroit en affaires.* || Subst., au propre et fig. *C'est un maladroit.*

MALADROITEMENT. adv. D'une manière maladroite.

MALAGUETTE. s. f. Espèce de poivre qu'on nomme aussi *Graine de paradis.*

MALAI. s. m. Nom d'une langue très-répandue dans les îles de l'Inde orientale. Plusieurs écrivent *Malais*, et quelques-uns, *La langue malaise.*

MALAISE. s. m. État incommode du corps, dans lequel les fonctions ne s'exécutent pas avec une pleine liberté. *Sentir un grand malaise.*

MALAISÉ, ÉE, adj. Difficile. *Cela n'est pas si malaisé que vous croyez.* || Incommode. *Instrument, escalier, chemin malaisé.* || Qui est à l'étroit dans sa fortune. *Riche malaisé.*

MALAISÉMENT. adv. Difficilement.

MALANDRE. s. f. t. de méd. vétérinaire. Crevasse aux plis du genou d'un cheval, d'où découle une humeur fétide. || MALANDRE, t. de charp., Nœuds pourris dans les bois de construction.

MALANDREUX, EUSE. adj. *Bois malandreux*, Bois de construction où il y a des nœuds pourris.

* MALANDRIN. s. m. Lépreux. || Brigands en France sous Jean et Charles V.

MAL-APPRIS. adj. et s. masc. *Voyez le participe d'*APPRENDRE.

MALART. s. m. Le mâle des canes sauvages.

MALAVISÉ, ÉE. adj. Qui parle ou agit mal à propos, et sans y prendre garde. *C'est un homme malavisé.* || Subst. *C'est un malavisé.*

MALAXER. v. a. (grec *malassô*, amollir.) t. de pharm. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles. || MALAXÉ, ÉE. participe.

MALBÂTI, IE. adj. Mal fait, mal tourné. Subst. *Un grand malbâti.* Fam.

MALCONTENT, ENTE. adj. Qui n'est pas satisfait. Vieux.

MALDISANT, ANTE. adj. Qui aime à dire du mal des autres. Peu usité.

MÂLE. s. m. (lat. *mas*, mâle.) Mot qui désigne le sexe de l'homme dans notre espèce, et le sexe masculin dans toutes les espèces d'animaux : il est corrélatif de Femelle. || MÂLE, adj. des 2 genres. *Enfant mâle.* || En bot., *Fleurs mâles*, Celles qui n'ont que des étamines, sans pistil. || *Encens mâle. Voy.* OLIBAN. || MÂLE, par extension, Fort. *Une figure mâle. Une voix mâle.* || Au sens moral. *Résolution mâle. Vertu, esprit, style mâle.* || Dans le langage de l'art, ce qui est énergique, grave, imposant. *Un trait mâle. Une composition mâle.*

MALEBÊTE. s. f. (lat. *mala*, méchante, *bestia*, bête.) Une personne dangereuse. Fam. et peu usité.

MALÉDICTION. s. f. (lat. *maledicere*, médire.) Imprécation, vœu pour qu'il arrive du mal à quelqu'un. *Ce père a donné sa malédiction à son fils.* || Fam., *La malédiction est sur cette maison*, Le malheur paraît attaché à cette maison.

MALEFAIM. s. f. (lat. *mala*, mauvaise, *fames*, faim.) Faim cruelle. Vieux.

MALÉFICE. s. m. (lat. *malè facere*, faire mal.) Action par laquelle on est censé causer du mal, en employant des moyens cachés et surnaturels. *Il fut accusé de maléfice.*

MALÉFICIÉ, ÉE. adj. Maltraité par l'effet de quelque maléfice. Fam.

MALÉFIQUE. adj. des 2 genres. t. d'astrol. jud. Se dit Des planètes et des étoiles auxquelles l'ignorance et la superstition attribuent de malignes influences.

* À LA MALEHEURE. adv. Malheureusement. *Va-t'en à la maleheure*, Imprécation pop. Vieux.

MALEMORT. s. f. (lat. *mala mors*, mauvaise mort.) Mort funeste. Vieux.

MALENCONTRE. s. f. Mauvaise rencontre, accident. Fam.

MALENCONTREUSEMENT. adv. Par malencontre. Fam.

MALENCONTREUX, EUSE. adj. Qui est sujet à éprouver des accidents. *Il est malencontreux dans toutes ses entreprises.* || Qui annonce ou qui cause du malheur. *Présage malencontreux.* Fam.

MAL-EN-POINT. adv. Dans une situation critique ou périlleuse. Fam. et peu usité.

MALENTENDU. s. m. Paroles ou actions prises dans un autre sens que celui où elles ont été dites ou faites. *Ils se sont brouillés par un malentendu.*

MALEPESTE. (lat. *mala pestis*, mauvaise peste.) Espèce d'interjection qui exprime la surprise. Fam.

MAL-ÊTRE. s. m. Indisposition vague. *Sentir du mal-être.*

MALÉVOLE. adj. des 2 genres. (lat. *malevolus*, même signif.) Malveillant. Fam. et peu usité.

MALFAÇON. s. f. (lat. *malè facere*, mal faire.) Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage. *Il y a de la malfaçon à cet habit-là, dans cette charpente.* || Fig. Supercherie, mauvaise façon d'agir. *Il y a dans cette affaire quelque malfaçon.* Fam. et peu usité.

MALFAIRE. v. n. Faire de méchantes actions. Il n'est usité qu'à l'infinitif.

MALFAISANCE. s. f. Disposition à faire du mal à autrui. Peu usité.

MALFAISANT, ANTE. adj. Qui se plaît à faire du mal aux autres. *Esprit malfaisant. Humeur malfaisante.* || Il se dit aussi Des choses nuisibles à la santé. *Ce ragoût est malfaisant.*

MALFAITEUR. s. m. Qui commet des crimes. *Il faut punir les malfaiteurs.*

MALFAMÉ, ÉE. adj. (lat. *mala fama*, mauvaise réputation.) On écrit aussi, *Mal famé*, en deux mots. *Voyez* FAMÉ.

MALGRACIEUSEMENT. adv. (lat. *mala gratia*, mauvaise grâce.) De mauvaise grâce. Fam. et vieux.

MALGRACIEUX, EUSE. adj. Rude, incivil. Vieux.

MALGRÉ. préposition. Contre le gré de. *Il a fait ce mariage malgré père et mère.* || Par rapport Aux choses, Nonobstant. *Je l'ai reconnu malgre l'obscurité.* || *Malgré tout*, Quoi qu'il arrive. || Adv. *Bon gré, mal gré*, De gré ou de force. On écrit, *Mal gré* en deux mots. || MALGRÉ QUE. loc. conjonctive. Quoique. On ne l'emploie qu'avec le verbe *Avoir*, et dans ces phrases, *Malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait, etc.*, En dépit de moi, en dépit de lui, etc.

MALHABILE. adj. des 2 genres. (lat. *malè habilis*, qui s'ajuste mal.) Qui manque de capacité.

MALHABILEMENT. adv. D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ. s. f. Manque d'habileté.

MALHEUR. s. m. Mauvaise fortune. *Le malheur lui en veut. Le malheur le poursuit, l'accable. Avoir du malheur. Connaître le malheur. Supporter le malheur avec constance. Précipiter quelqu'un dans le malheur, dans un abîme de malheur. Pour surcroît de malheur.* || *Jouer de malheur*, Jouer malheureusement; fig., Éprouver plusieurs fois une contrariété qui résulte du hasard. || *Être en malheur*, Avoir une mauvaise veine, au jeu ou en toute autre chose. || *Porter malheur*, se dit D'une personne ou d'une chose dont l'influence est censée causer du malheur à une autre. *Cet homme m'a porté malheur. Rien ne porte malheur comme de payer ses dettes.* || Prov., *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde*, Tout y dépend des circonstances. || MALHEUR, Infortune, accident fâcheux. *Étrange malheur. Malheur affreux, inouï. Il vous arrivera malheur. Il est accablé de malheurs. Ne vous affligez pas de cela, c'est un petit malheur.* || Prov., *Un malheur ne vient jamais seul.* || Prov., *A quelque chose malheur est bon*, Quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus. || MALHEUR, s'emploie quelquefois avec la préposition *à*, par imprécation. *Malheur aux impies!* Avec la préposition *sur*. *Malheur sur eux et sur leurs enfants!* || *Malheur aux vaincus!* Les vaincus doivent subir la loi du vainqueur. || PAR MALHEUR. loc. adv. Par l'effet d'un hasard malheureux. *Par malheur, il rencontra son ennemi.*

MALHEUREUSEMENT. adv. D'une manière malheureuse. || Par malheur. *Il est arrivé malheureusement que...*

MALHEUREUX, EUSE. adj. Qui n'est pas heureux. *Il est né malheureux. Il est malheureux en tout.* || Prov., *Malheureux comme les pierres*, Extrêmement malheureux. || MALHEUREUX, se dit également Des choses, Misérable, digne de pitié. *Il est dans une situa-*

tion malheureuse. || *Passion malheureuse,* Passion dont l'objet ne répond pas aux désirs de celui qui l'éprouve. || MALHEUREUX, En parlant Des choses, Funeste, désastreux, préjudiciable. *Événement malheureux. Entreprise malheureuse. Temps, règne malheureux. Guerre malheureuse. Il a la malheureuse habitude de jouer.* || *Faire une fin malheureuse,* Finir sa vie d'une manière cruelle ou déshonorante. || MALHEUREUX, Qui porte malheur, qui annonce ou qui cause du malheur. *Il est né sous une malheureuse étoile. Cet homme a la physionomie malheureuse.* || *Ce joueur a la main malheureuse,* On perd presque toujours après qu'il a donné les cartes ou qu'il les a coupées. || *Avoir la main malheureuse,* Ne pouvoir toucher à rien sans le casser. || Fig., *Avoir la main malheureuse,* Réussir mal dans ce qu'on entreprend. || *Avoir la main malheureuse,* se dit aussi D'un homme qui dans des duels a souvent tué son adversaire. || MALHEUREUX, par exagération, Mauvais, méprisable dans son genre. *Un malheureux écrivain.* || *Mémoire malheureuse,* Mémoire qui retient difficilement. *Facilité malheureuse,* Facilité qui ne produit que de mauvais ouvrages. || MALHEUREUX, exprime quelquefois la grande infériorité de la personne ou de la chose qu'il qualifie, à l'égard d'une autre personne ou d'une autre chose. *Un procès qu'il a eu pour un malheureux arpent de terre l'a ruiné totalement.* || MALHEUREUX, subst., Un homme misérable. *Secourir les malheureux.* || Un méchant homme. *Ce malheureux fera une mauvaise fin.* || MALHEUREUSE, fém. subst., Ne se dit guère que d'Une femme méprisable. *C'est une malheureuse.*

MALHONNÊTE. adj. des 2 genres. (lat. *malè honestus,* même signif.) Qui manque à l'honneur, à la probité. Il se dit Des personnes et des choses. *Malhonnête homme. Procédé malhonnête.* || Incivil. *Un homme malhonnête.* Dans ce sens, il suit toujours les noms de personnes; dans le premier, il les précède toujours.

MALHONNÊTEMENT. adv. D'une manière contraire à la probité, à l'honneur. || Avec incivilité.

MALHONNÊTETÉ. s. f. Incivilité, manque de bienséance. *Il est d'une malhonnêteté choquante.* || *Il m'a fait une grande malhonnêteté.*

MALICE. s. f. (lat. *malitia,* même signif.) Inclination à mal faire, à causer de la peine. *Il a un fonds de malice. C'est pure malice. Il n'a pas plus de malice qu'un enfant.* || Fam., *Ne pas entendre malice à quelque chose,* Faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. || Prov. et fig., *Un innocent fourré de malice,* Celui qui est malicieux et qui feint d'être simple et bon. || MALICE, Action faite avec malice. *C'est une malice noire.* || MALICE, dans un sens qui n'a rien d'odieux, Simple disposition à la gaieté et à la plaisanterie. *Son esprit est plein de malice.* || Action faite, parole dite dans la seule intention de badiner, de se divertir. *C'est une petite malice qu'on vous a faite. Il nous a dit mille malices fort spirituelles.* || *Entendre malice à quelque chose,* Y donner un sens malin.

MALICIEUSEMENT. adv. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui a de la malice, où il y a de la malice. *Il est malicieux comme un vieux singe.* || Dans le sens de Gai, de plaisant. *Enfant malicieux.* || *Cheval malicieux,* Cheval qui rue de côté, qui use d'adresse contre celui qui le monte ou qui l'approche.

MALIGNEMENT. adv. (lat. *malignus,* malin.) Avec malignité.

MALIGNITÉ. s. f. Inclination à faire, à penser, à dire du mal. *La malignité du siècle, du cœur humain.* || Fig. *La malignité du sort, des astres.* || MALIGNITÉ, au sens physique, Qualité nuisible, dangereuse. *La malignité des humeurs, de l'air.*

MALIN, IGNE. adj. Qui prend plaisir à nuire, à faire ou à dire du mal. *C'est un esprit malin. C'est une maligne bête.* || Dans un sens qui n'a rien d'odieux, Qui se plaît à faire ou à dire des choses malicieuses, seulement pour s'amuser, se divertir. *Il a l'esprit aussi malin qu'il a le cœur bon.* || Dans les deux sens, en parlant des choses. *Discours malin. Interprétation maligne.* || *Maligne joie,* Joie que l'on a du mal d'autrui, et qu'on voudrait cacher. || Fam., *Malin vouloir,* Intention de nuire. || *L'esprit malin, le malin esprit,* ou absol. *Le malin,* Le diable. || MALIN, Fin, rusé. *Il est trop malin pour se laisser attraper.* || Subst. *C'est un malin.* || MALIN, au sens phys., Qui a quelque qualité nuisible. *Un suc malin.* || *Ulcère malin,* Ulcère qui ne guérit point par les moyens curatifs ordinaires. || *Fièvre maligne,* Fièvre accompagnée d'accidents graves, qui surviennent inopinément.

MALINE. s. f. t. de marine. Il se dit Des grandes marées qui ont lieu à la nouvelle et à la pleine lune, et dont les plus considérables arrivent aux équinoxes. On l'emploie au plur. *A l'époque des grandes malines.*

MALINES. s. f. Dentelle très-fine fabriquée originairement dans la ville de Malines.

MALINGRE. adj. des 2 genres. Qui est d'une complexion faible et sujette à se déranger. Famil.

MALINTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises intentions. || Subst. *Un malintentionné.*

MALITORNE. adj. des 2 genres. (lat. *malè tornatus,* mal tourné.) Grossier, maladroit. Ordinair. subst. *Ce valet n'est qu'un malitorne.* Voy. MARITORNE.

MAL-JUGÉ. s. m. Jugement défectueux, mais sans prévarication.

MALLE. s. f. (angl. *mail,* même signific.) Coffre de bois couvert de peau, fermant à clef, et servant à renfermer les effets qu'on porte en voyage. || *Faire sa malle,* Mettre dans sa malle ce qu'on veut emporter pour son voyage. *Défaire sa malle,* En tirer les effets qu'elle contient. || *Malle-poste,* ou simplement *Malle,* Voiture par laquelle l'administration des postes envoie les lettres aux bureaux de destination. *La malle est arrivée.* || *Courrier de la malle,* Préposé de l'administration des postes chargé d'accompagner les lettres, et de les remettre aux différents bureaux de la route qu'il parcourt. || MALLE, Panier dans lequel les petits merciers portent leurs marchandises.

MALLÉABILITÉ. s. f. (lat. *malleus,* marteau.) (On fait sentir les deux L dans ce mot et dans le suivant.) Qualité de ce qui est malléable.

MALLÉABLE. adj. des 2 genres. Qui est dur et ductile, qu'on peut battre, forger et étendre à coups de marteau.

*MALLÉOLAIRE. adj. t. d'anat. Qui a rapport aux malléoles.

MALLÉOLE. s. f. (On fait sentir les deux L.) t. d'anat. Partie saillante du bas des os de la jambe, appelée autrement La cheville du pied.

MALLETTE. s. f. (espagn. *maleta,* même signific.) Diminutif de Malle. Petite malle.

MALLIER. s. m. Le cheval qu'on met dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER. v. a. Maltraiter de paroles ou d'actions. *Il l'a bien malmené.* || Faire essuyer un grand échec. *L'ennemi a bien malmené leur avant-garde.* || MALMENÉ, ÉE. participe.

MALOTRU, UE. s. Personne maussade, mal faite, malbâtie. *C'est un malotru, un franc malotru.*

MALPEIGNÉ. s. m. Homme malpropre et mal vêtu. *C'est un malpeigné.*

MALPLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, fâcheux. Il vieillit.

MALPROPRE. adj. des 2 genres. Qui manque de propreté, qui est sale.

MALPROPREMENT. adv. Salement, avec malpropreté. *Il mange malproprement.* || *Travailler malproprement*, Travailler grossièrement.

MALPROPRETÉ. s. f. Défaut de propreté.

MALSAIN, AINE. adj. Qui n'est pas sain, qui a en soi le principe de quelque maladie. *Cet homme est malsain.* || En parlant Des choses, Qui est contraire à la santé. *Cet air est malsain.*

MALSÉANT, ANTE. adj. Contraire à la bienséance. *Cela est malséant.*

MALSONNANT, ANTE. adj. t. de théologie. Qui semble contraire à la véritable doctrine. || *Cela est malsonnant*, se dit, par extension, D'un discours contraire à la morale, à la bienséance.

MALT. s. m. (On prononce l'L et le T.) Drèche, orge préparée pour faire de la bière.

MALTÔTE. s. f. (lat. *malè tollere*, enlever à tort.) Exaction, perception d'un droit qui n'est pas légal. Il a vieilli.

MALTÔTIER. s. m. Celui qui exige des droits qui ne sont pas imposés légalement. Vieux.

MALTRAITER. v. a. Traiter durement en actions ou en paroles. || Faire préjudice à quelqu'un, ne pas le traiter favorablement. *Cet homme a bien maltraité son fils dans son testament.* || MALTRAITÉ, ÉE. participe.

MALVACÉE. adj. f. (lat. *malva*, mauve.) t. de bot. Plantes qui appartiennent à la famille des Mauves. || Subst. *C'est une malvacée.*

MALVEILLANCE. s. f. (lat. *malevolus*, malveillant.) Mauvaise volonté pour les hommes en général, ou pour quelqu'un en particulier. *Cet homme a un caractère enclin à la malveillance.*

MALVEILLANT, ANTE. adj. Qui a de la malveillance, où il y a de la malveillance. || Subst., masc., Celui qui veut du mal à quelqu'un, qui est malintentionné pour quelque chose. *Les malveillants ont fait courir de fausses nouvelles.*

MALVERSATION. s. f. (lat. *malè versare*, mal gérer.) Faute grave dans l'exercice d'un emploi, dans l'exécution d'un mandat. *Commettre des malversations.*

MALVERSER. v. n. Commettre une ou plusieurs malversations.

MALVOISIE. s. f. Vin grec, fort doux. || Vin muscat, cuit.

MALVOULU, UE. adj. (lat. *malevolus*, malveillant.) À qui l'on veut du mal. On écrit aussi, *Mal voulu*. Peu usité.

MAMAN. s. f. (grec *mamma*, même signific.) Terme dont les enfants, et ceux qui leur parlent, se servent au lieu du mot de *Mère*. *Il dit déjà papa et maman.* || *Grand'maman, bonne maman*, Grand'mère. || Fam., *Une grosse maman*, Une femme qui a de l'embonpoint.

MAMELLE. s. f. (lat. *mamma*, même signif.) Téton, la partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, où se forme le lait. *Sucer la mamelle.* || Fig., Le premier âge. *L'éducation des enfants doit commencer à la mamelle.* || MAMELLE, Partie charnue qui, dans les hommes, est placée au même endroit que la mamelle des femmes. || Organes qui, dans les animaux femelles, servent à l'allaitement. *Les mamelles d'une vache, d'une jument, d'une baleine, etc.*

MAMELON. s. m. Le bout de la mamelle. || Fig., Toute éminence arrondie. *Mamelon d'une montagne.*

MAMELONNÉ, ÉE. adj. t. d'hist. nat. Qui a des proéminences approchant de la forme d'un mamelon. *Dent mamelonnée.*

MAMELU, UE. adj. Qui a de grosses mamelles. *Femme mamelue. Homme mamelu.* || Subst. *C'est une grosse mamelue.* Popul.

MAMELUK. s. m. (Prononcez *Mam-louk.*) Homme faisant partie, en Égypte, d'une milice à cheval, composée de soldats achetés dans leur enfance.

MAMILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *mamma*, mamelle.) (On fait sentir les deux L.) t. d'anat. Qui a la forme d'un mamelon.

MAMMAIRE. adj. des 2 genres. (On fait sentir les deux M.) t. d'anat. Qui a rapport aux mamelles. *Glande mammaire.*

MAMMIFÈRE. adj. des 2 genres. (On fait sentir les deux M.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des mamelles. Plus commun. subst. masc. *C'est un mammifère.*

*MAMMIFORME. adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MAMMOUTH. s. m. (allem. *mammouth*, même signific.) Animal du genre de l'éléphant, dont l'espèce a disparu, et dont on retrouve les ossements en terre. || Autre animal fossile, à dents mamelonnées, autrement nommé *Mastodonte.*

*M'AMOUR. s. m. t. de tendresse, de mignardise. Abrév. pour Mon amour.

MANANT. s. m. (lat. *manere*, demeurer.) t. d'ancienne pratiq. Habitant d'un bourg ou d'un village. || Absol., dans le langage ordin., Paysan. || Par extension, Homme grossier, mal élevé. *C'est un manant.*

MANCENILLIER. s. m. Arbre du genre des Tithymales, qui croît aux Antilles, et dont le fruit et le suc sont des poisons très-subtils.

MANCHE. s. m. (lat. *manus*, main.) La partie d'un instrument, d'un outil, par laquelle on le tient pour en faire usage. *Le manche d'une cognée, d'un couteau, d'une étrille. Cette cognée branle dans le manche. Manche à balai.* || *Le manche de la charrue*, La partie de la charrue que tient le laboureur. || *Le manche d'un gigot*, La partie par où on le prend pour le découper. || *Le manche d'une basse, d'une contrebasse, d'un violon, d'une guitare, etc.*, La partie où l'on pose les doigts de la main gauche, pour former les tons différents. *Connaître son manche*, Savoir toucher les cordes avec justesse. || Prov. et fig., *Branler dans le manche*, Être menacé de perdre sa fortune ou sa place. || Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée*, Abandonner une affaire, une entreprise par découragement. || En hist. nat., *Manche de couteau*, Espèce de coquillage bivalve.

MANCHE. s. f. (lat. *manica*, manche.) Partie du vêtement dans laquelle on met le bras. *La manche d'une robe, d'un habit, d'une chemise. Un gilet à manches.* || Prov. et fig., *Avoir une personne dans sa manche*, En disposer à son gré. || Prov. et fig., *Il a la manche large*, se dit d'un casuiste, d'un directeur relâché. || Fig. et fam., *Il ne se fera pas tirer par la manche*, Il fera volontiers telle chose. || Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches*, C'est une autre affaire. *Voici bien une autre paire de manches*, Voici bien une autre affaire. || MANCHE, en t. de marine, Tuyau de cuir, drap, toile, ou autre étoffe rendue autant qu'il est possible imperméable, servant à conduire des liquides ou des gaz d'un lieu dans un autre. || *Manches à vent*, Manches qui font l'office de ventilateurs, et qui conduisent l'air extérieur dans les entre-ponts, à travers les sabords, les écoutilles, etc. || MANCHE, en géogra-

phie, Canal, espace étroit de mer renfermé entre deux terres. *La manche de Bristol, etc* || Particul. Canal compris entre les côtes de France et celles d'Angleterre, et qu'on nomme autrement Pas de Calais.

*Mancherons. s. m. pl. Poignée de la charrue.

MANCHETTE. s. f. Ornement fait de mousseline, de batiste, de dentelle, qui s'attache au poignet de la chemise. || Prov. et fig., *Vous m'avez fait la de belles manchettes*, Vous avez fait une équipée, une étourderie qui me met dans l'embarras.

MANCHON. s. m. Espèce de sac, ouvert par les deux bouts, ordinairement recouvert d'une fourrure, quelquefois d'une étoffe, et ouaté intérieurement, dans lequel on met les deux mains pour les garantir du froid.

MANCHOT, OTE. adj. (lat. *mancus*, manchot.) Estropié ou privé de la main ou du bras. || Subst. *C'est un manchot fort adroit.* || Prov. et fig., *Cet homme n'est pas manchot*, Il a de la dextérité.

MANCHOT. s. m. t. d'hist. nat. Nom de certains oiseaux des mers australes, qui ont des ailes très-petites, et qui volent difficilement.

MANDANT. s. m. (lat. *mandare*, mander.) Celui qui, par un mandat, donne pouvoir à un autre d'agir en son nom.

MANDARIN. s. m. Titre que l'on donne à tous les gens en place de la Chine, mais qui est étranger à la langue chinoise. *Mandarins lettrés, mandarins militaires.*

*Mandarinat. s. m. Charge, dignité de mandarin.

MANDAT. s. m. (lat. *mandare*, mander.) t. de jurispr. Acte par lequel on commet le soin d'une affaire à quelqu'un qui s'en charge gratuitement. || Mandat. t. de commerce, Écrit portant l'ordre de payer une certaine somme à la personne qui y est dénommée. || En style de justice et de police, *Mandat de comparution*, Ordonnance par laquelle le juge d'instruction enjoint à une personne de comparaître devant lui pour être interrogée. || *Mandat d'amener*, Ordre de faire comparaître quelqu'un devant un tribunal, un magistrat. *Mandat d'arrêt*, Ordre d'arrêter, d'emprisonner. *Mandat de dépôt*, Ordonnance en vertu de laquelle un prévenu, contre qui il a été décerné un mandat d'amener, est retenu dans la maison d'arrêt. || Mandat, Instructions spéciales que, dans quelques gouvernements, les électeurs donnaient aux députés qu'ils envoyaient à l'assemblée représentative.

MANDATAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'une mission pour agir au nom d'un autre. || Mandataire, Celui en faveur de qui le pape avait expédié un mandat.

*Mandater. v. a. Délivrer un mandat. || Mandaté, ée. participe.

MANDEMENT. s. m. Ordre par écrit et rendu public, de la part d'une personne qui a autorité et juridiction; ordonnance d'un supérieur, d'un juge, etc. || *Si donnons en mandement.* Formule que contenaient les lettres patentes du roi. Les lois se terminent encore aujourd'hui par une injonction analogue. || Mandement, Écrit qu'un évêque fait publier dans l'étendue de son diocèse, et par lequel il donne aux fidèles des instructions ou des ordres relatifs à la religion. || Lettre, billet qu'on donne à quelqu'un, portant ordre à un receveur ou fermier de payer quelque somme. Il vieillit.

MANDER. v. a. Envoyer dire, faire savoir, par lettre, ou par message. *Je lui ai mandé cette nouvelle.* || *Mandons et ordonnons.* Premiers mots du mandement qui termine les actes publics faits ou rendus au nom du roi. || Prov., *Je ne le lui ai point mandé, je le lui ai dit en face*, Je le lui ai dit sans crainte, hardiment. || *Mander quelqu'un*, Lui donner avis ou ordre de venir. || *Il a mandé ses équipages, ses carrosses, ses chevaux, etc.*, Il a donné ordre qu'on les lui envoyât. || Mandé, ée. participe.

MANDIBULE. s. f. (lat. *mandibulum*, même signific.) t. d'anat. Mâchoire. Il se dit surtout de La mâchoire inférieure. || Mandibule, en histoire naturelle, Chacune des deux parties qui forment le bec des oiseaux. || Parties saillantes de la bouche des insectes, situées au-dessus des mâchoires.

MANDILLE. s. f. (lat. *mantile*, couverture.) (On mouille les LL.) Casaque que les laquais portaient autrefois.

MANDOLINE. s. f. (ital. *mandolina*, même signific.) Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec une plume. *Jouer de la mandoline.*

MANDORE. s. f. (ital. *mandola*, même signific.) Instrument de musique à cordes et à manche, dont on joue avec les doigts.

MANDRAGORE. s. f. (grec *mandragoras*, même signific.) Plante de la famille des Solanées, d'une odeur et d'une saveur désagréables.

*Mandril. s. m. Singe de Guinée.

MANDRIN. s. m. Poinçon dont les serruriers se servent pour percer le fer à chaud. || Pièce sur laquelle les tourneurs et les tabletiers assujettissent les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes.

MANDUCATION. s. f. (lat. *manducare*, manger.) Action de manger. Part., en parlant De l'eucharistie.

MANÉAGE. s. m. (lat. *manu agere*, agir de la main.) t. de mar. Travail gratuit que les matelots sont obligés de faire pour charger ou pour décharger les planches, le merrain, le poisson, etc.

MANÉGE. s. m. (ital. *maneggio*, même signific.) Exercice qu'on fait faire à un cheval pour le dresser. || Lieu où l'on exerce les chevaux pour les dresser, et où l'on donne des leçons d'équitation. || Manége, fig., Certaines manières d'agir adroites et artificieuses. *Je connais le manége de ces gens-là.*

*Manégé, ée. adj. *Cheval manégé*, dressé au manége.

MÂNES. s. m. pl. (lat. *manes*, même signific.) Nom que les anciens donnaient à l'ombre, à l'âme des morts. *Mânes plaintifs. Apaiser les mânes irrités.* On l'emploie poétiq. et dans le style élevé.

MANGANÈSE. s. m. Métal cassant, très-oxydable, qui ne se trouve, pour ainsi dire, qu'à l'état d'oxyde dans la nature.

MANGEABLE. adj. des 2 genres. (lat. *manducare*, manger.) Qui peut se manger sans dégoût.

MANGEAILLE. s. f. Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques. || Fam., Ce que mangent les hommes. *Cet homme se crève de mangeaille.*

MANGEANT, ANTE. adj. Qui mange. Fam.

MANGEOIRE. s. f. L'auge où mangent les chevaux, les bêtes de somme. || Prov. et fig., *Tourner le dos à la mangeoire*, Faire tout le contraire de ce qu'il faudrait pour arriver au but qu'on se propose.

MANGER. v. a. Mâcher et avaler quelque aliment. *Manger du pain, de la viande.* || Absol. et sans régime. *Il n'a ni bu ni mangé. Manger chaud. Manger froid.* || Pop., *Manger comme un chancre*, Manger excessivement. On dit dans le même sens, *Manger comme quatre.* || Manger, Prendre ses repas. *Il ne mange jamais chez lui. Salle à manger.* || *On mange bien chez cette personne, chez ce restaurateur*, On y fait, on y prend de bons repas. || *Donner à manger*, Tenir une maison où les gens viennent prendre leurs repas en payant. On le dit aussi D'un particulier qui reçoit

à sa table ses amis, ses connaissances. *Il donne fort bien à manger.* || MANGER, fig., Consumer, dissiper en débauches ou en folles dépenses. *S'il continue ses prodigalités, il mangera tout son bien. Il a mangé plus d'or qu'il n'est gros.* || Fig., *Ses valets le mangent, ses chevaux et ses chiens le mangent, les femmes le mangent, etc.*, Le ruinent, l'entraînent à d'excessives dépenses. || MANGER, par ext., se dit De choses inanimées qui en consument, en rongent, en détruisent d'autres. *Cette forge mange bien du charbon. Un ulcère lui mange la jambe. La rouille mange le fer. Les arbres mangent le suc de la terre.* || En grammaire, *Cette voyelle finale se mange*, se dit D'une voyelle finale qui s'élide, qui ne se prononce pas, à cause de la rencontre d'une voyelle qui commence le mot suivant. *En français, l'E muet se mange devant une voyelle.* || Fam., *Manger ses mots, la moitié de ses mots*, se dit D'une personne qui ne prononce pas bien toutes les lettres ou toutes les syllabes des mots. || MANGER, s'emploie dans un grand nombre de phrases figurées et proverbiales. || *L'appétit vient en mangeant*, Le désir de s'enrichir ou de s'élever augmente à mesure qu'on acquiert de la fortune ou des honneurs. || *Qui se fait brebis, le loup le mange*, Qui a trop de bonté, trouve bientôt des gens qui en abusent. || *Il a mangé son pain blanc le premier*, Il a été dans un état heureux, agréable, et il n'y est plus. || *Les loups ne se mangent pas*, Les méchants s'épargnent entre eux. || *Manger dans la main*, Avoir des manières trop familières. || *Il a mangé son blé en vert, son blé en herbe*, se dit De celui qui a dépensé d'avance son revenu, qui a mangé d'avance une succession. || *Manger de la vache enragée*, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues. || *Je n'ai garde de lui en parler, il me mangerait le blanc des yeux, il me mangerait*, Il se courroucerait, il me querellerait. || *Manger quelqu'un, quelque chose des yeux*, Regarder avidement quelqu'un, quelque chose. || *Manger quelqu'un de caresses*, Lui faire de grandes caresses. || *Il y a à boire et à manger*, se dit D'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais. || Par menace, *Je le mangerais à la croque au sel*, se dit D'un homme à qui l'on se croit très-supérieur en force. || MANGÉ, ÉE. participe.

MANGER. s. m. Ce qu'on mange, ce dont on se nourrit. *Un friand, un délicieux manger. C'est un manger de roi.* || Fam., *Il en perd le boire et le manger*, se dit De celui qui est entièrement absorbé par une occupation, par une passion. || *Blanc-manger. Voyez* BLANC.

MANGERIE. s. f. Action de manger, de manger beaucoup. || Fig. Frais de chicane, exactions. Pop.

MANGE-TOUT. s. m. Celui qui consume son bien en folles dépenses.

MANGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de manger beaucoup. Il s'emploie ordinairement avec une épithète. || Fig. et fam., *Un mangeur*, Un prodigue, un dissipateur. || Fig. et pop., *Un mangeur de chrétiens*, Un homme de chicane, un homme qui vexe, qui tourmente le peuple. || Fig. et pop., *Un mangeur de charrettes ferrées, un mangeur de petits enfants*, Un fanfaron. || Fig., *Un mangeur de viandes apprêtées, de soupe apprêtée*, Un fainéant qui aimerait à bien vivre, sans se donner la peine de gagner sa vie. || Fig. et fam., *Un mangeur de crucifix, un mangeur d'images, un mangeur de saints*. Un bigot, un faux dévot.

MANGEURE. s. f. (On prononce *Manjûre.*) Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc. *Mangeure de vers.*

MANGOUSTE. s. f. *voy.* ICHNEUMON.

MANGUE. s. f. Le fruit du manguier.

MANGUIER. s. m. Grand arbre à cime étalée, que l'on cultive aux Indes et au Brésil, et dont les fruits, verdâtres, jaunes, rouges ou noirs, sont savoureux et d'une odeur agréable.

MANIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *manus*, main.) Qui est aisé à manier, qui se prête à l'action de la main. *Ce drap est doux et maniable. Ce marteau n'est pas maniable.* || Qui est aisé à mettre en œuvre. *Ce fer, ce cuir est doux et maniable.* || Fig., Traitable. *Cet homme est maniable.*

MANIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *mania*, folie.) Possédé de quelque manie. || Subst. *C'est un maniaque.*

MANICHÉEN, ENNE. s. Celui, celle qui adopte la doctrine de Manès, qui admet deux premiers principes, un bon et un mauvais.

MANICHÉISME. s. m. Doctrine des manichéens.

MANICHORDION. s. m. (lat. *manus*, main, *chorda*, corde.) (On prononce *Manicordion.*) Sorte de clavecin, instrument de musique à clavier. *Jouer du manichordion.*

MANICLE. s. f. *Voyez* MANIQUE.

MANIE. s. f. (grec *mania*, folie.) Folie qui n'est pas complète comme la démence, et qui se manifeste par des accès intermittents. || Folie dans laquelle l'imagination est constamment frappée d'une idée particulière. *Voyez* MONOMANIE. || Par extension, Habitude bizarre, contraire à la raison. || Par extension, Goût porté jusqu'à l'excès. *Il a la manie des vers.*

MANIEMENT. s. m. (lat. *manus*, main.) (On prononce *Maniment.*) Action de manier. || *Le maniement des armes*, L'exercice de pied ferme qu'on fait faire aux soldats, pour leur apprendre à bien manier l'arme. || MANIEMENT, fig. Administration, gestion. *Le maniement des deniers publics.*

MANIER. v. a. Prendre, tâter, toucher avec la main. *Manier une étoffe, des livres.* || Prov., *Je ne l'ai vu ni manié*, Cela ne m'est tombé ni sous les yeux, ni sous les mains; je ne sais où cela est. || Manier, Se servir de quelque outil, de quelque instrument, de quelque arme. *Il manie bien le ciseau, le burin, la plume, l'épée.* || Employer la matière propre à quelque ouvrage. *Ce serrurier manie bien le fer. Ce peintre manie bien la couleur.* || Fig., dans les deux sens qui précèdent, en parlant Des productions de l'esprit. *Cet écrivain manie bien la plume. Il manie finement l'ironie, la louange.* || *Manier un esprit, un caractère, une personne*, Les tourner, les gouverner à son gré. || En t. de manége, *Manier un cheval*, Le faire aller, le mener. || MANIER, Avoir en sa disposition, administrer, gérer. *Je n'ai pas encore manié un denier de cette recette.* || *Manier une affaire*, La diriger, la conduire. || Fam., *Cela ne se manie pas ainsi, cela n'est pas si aisé à manier*, se dit À une personne qui, dans une affaire, s'avise de mauvais expédients. || MANIÉ, ÉE. participe. || AU MANIER. loc. adv. En maniant.

MANIÈRE. s. f. Façon, sorte. *De toute manière, de quelque manière que cela soit, de manière ou d'autre. Se vêtir d'une manière décente. C'est sa manière d'être. Chacun vit à sa manière.* || MANIÈRE, absol., Façon d'agir habituelle. *Chacun a sa manière.* || *Manière de parler*, Expression, locution. *Cette*

manière de parler est neuve, correcte, incorrecte, fort usitée. || Prov., *Manière de parler,* Chose dite sans conséquence, ou avec exagération. || *De la bonne manière, de la belle manière,* s'emploie ironiquement et dans un sens défavorable. *Il a été étrillé de la bonne manière, de la belle manière,* Il a été battu outrageusement. || Prov., *Faire quelque chose par manière d'acquit,* Négligemment, et parce qu'on ne peut guère s'en dispenser. || *Par manière de dire, par manière d'entretien, de conversation,* Sans avoir eu aucun dessein formé d'en parler; sans y mettre d'importance. || Manière, Espèce, apparence. Fam. || Manière, en peint., Façon de composer et de peindre qui est propre à un artiste, à une école. *La manière de ce peintre est grande, large, maigre.* || Se dit, par ext., Des ouvrages de littérature. *Cet écrivain a changé sa manière.* || Manière, Affectation, recherche, exagération. *Il y a de la manière dans ce discours, dans ce tableau, dans la pose de cette statue.* || Manières, plur. Façon d'être ou d'agir dans le commerce de la vie. *Il a des manières agréables, aisées, obligeantes.* || Ironiq., *Avoir les belles manières,* Affecter les manières d'un état au-dessus du sien. || De Manière que. loc. conjonctive. De sorte que. || De manière à. loc. prépos. De façon à.

MANIÉRÉ, ÉE. adj. Qui est remarquable par quelque affectation dans son maintien, dans ses manières. *Acteur, danseur maniéré.* On dit, dans un sens analogue, *Air maniéré, contenance maniérée, etc.* || En littér., en peint., en sculpt., etc., Qui a de la manière, où il y a de la manière. *Auteur, style, pinceau maniéré.*

MANIEUR. s. m. Celui qui manie beaucoup. Fam.

MANIFESTATION. s. f. (lat. *manifestus,* manifeste.) Action par laquelle on manifeste quelque chose. || Particul. dans les matières de religion. *Manifestation de la puissance de Dieu.*

MANIFESTE. adj. des 2 genres. Notoire, évident, connu de tout le monde. *Erreur, crime manifeste.*

MANIFESTE. s. m. Écrit public par lequel un prince, un État, un parti, une personne de grande considération, rend raison de sa conduite dans quelque affaire importante. *Ce prince, avant de déclarer la guerre, fit publier un manifeste.*

MANIFESTEMENT. adv. Évidemment.

MANIFESTER. v. a. Faire connaître, découvrir, mettre au grand jour. *Manifester son génie, son talent.* || Avec le pron. pers. *Quand ce secret viendra à se manifester.* || Manifesté, ée. participe.

MANIGANCE. s. f. (lat. *manu agere,* agir de la main.) Manœuvre secrète, procédé artificieux, petite intrigue. Fam.

MANIGANCER. v. a. Tramer secrètement quelque petite intrigue. Fam. || Manigancé, ée. participe.

MANILLE. s. f. t. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri. C'est, en noir, Le deux, et, en rouge, Le sept de la couleur dans laquelle on joue. *La manille est la seconde triomphe, c'est un matador.*

MANIOC. s. m. Arbrisseau d'Amérique, dont la racine sert à faire une sorte de pain qu'on nomme *Cassave.*

MANIPULAIRE. s. m. (lat. *manipulus,* compagnie.) t. d'ant. rom. Chef d'une des compagnies dont la cohorte romaine était composée. || Adj. des 2 genres, Qui appartient au manipule. *Soldat manipulaire.*

MANIPULATEUR. s. m. t. de chimie et de pharm. Celui qui manipule.

MANIPULATION. s. f. t. de chimie et de pharmacie. Action de manipuler.

MANIPULE. s. m. Ornement que le prêtre catholique porte au bras gauche lorsqu'il célèbre la messe, et que le diacre et le sous-diacre portent aussi quand ils servent à l'autel. || Manipule, Chacune des compagnies dont était composée la cohorte, dans l'ancienne milice romaine. || Manipule, t. de pharm., Ustensile qui sert à retirer un vase du feu. || Poignée d'herbes, de fleurs, de graines, ou d'autres choses semblables.

MANIPULER. v. a. t. de chimie et de pharmacie. Opérer avec la main sur des substances qu'on extrait, qu'on décompose, qu'on mêle, etc. || Absol. *Ce chimiste manipule fort bien.* || Manipulé, ée. participe.

MANIQUE. s. f. (lat. *manica,* gant.) Espèce de gant ou demi-gant que certains ouvriers se mettent à la main, pour qu'elle puisse résister au travail. Le peuple dit D'un savetier, *Il est de la manique.*

* Manitou. s. m. Dieu ou fétiche des sauvages de l'Amérique septentrionale.

MANIVEAU. s. m. (lat. *manus,* poignée.) Petit plateau d'osier sur lequel on range certains comestibles pour les vendre.

MANIVELLE. s. f. (lat. *manu pellere,* pousser de la main.) Pièce de fer ou de bois qui se replie deux fois à angle droit, et qui, placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu, sert à le faire tourner.

MANNE. s. f. (lat. *manna,* même signif.) (On prononce *Mâne.*) Espèce de suc concret, qui découle naturellement, ou par incision, de certains végétaux. *Manne en sorte, en larmes.* || Manne, dans l'Écriture sainte, Nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les enfants d'Israël dans le désert. || Fig., *C'est une bonne manne, une vraie manne,* se dit D'un aliment qui est très-abondant, et est très-utile pour la nourriture du peuple. || Fig. et en style de dévotion, *La manne céleste,* La parole de Dieu.

MANNE. s. f. (L'A est bref.) Panier d'osier plus long que large, qui a une anse à chaque extrémité, et où l'on met du linge, de la vaisselle, et d'autres objets.

MANNEQUIN. s. m. Panier long et étroit, dans lequel on apporte des fruits ou de la marée au marché. || Panier d'osier dans lequel on élève des arbres destinés à regarnir un jardin. || Mannequin, Figure imitant le corps humain, dont tous les membres ont des jointures brisées qui imitent le jeu des articulations, et sur laquelle les peintres et les sculpteurs ajustent des draperies, après lui avoir donné l'attitude de la figure qu'ils veulent représenter. || *Cette figure sent le mannequin,* Elle manque de naturel. || Fig. et fam., *C'est un vrai mannequin,* C'est un homme nul, sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut. || Mannequin, Figures imitant le corps humain, sur lesquelles les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages et à la manœuvre des accouchements.

MANNEQUINÉ, ÉE. adj. t. de peint. Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation.

MANOEUVRE. s. f. (lat. *manus,* main, *opus,* œuvre.) Action ou opération de la main. Il signifie principalement, en t. de mar., L'action de gouverner, de conduire un vaisseau, de régler ses mouvements, de lui faire faire toutes les évolutions nécessaires. *Bonne, mauvaise manœuvre. Manœuvre délicate, hardie.* || Manœuvres, plur. Cordages destinés à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau. On appelle *Manœuvres courantes,* Les cordages mobiles qui servent à tout moment pour manœuvrer le vais-

seau; et *Manœuvres dormantes*, Les cordages fixes dont on ne fait usage que rarement. On dit, au sing., *Amarrer une manœuvre, etc.* || MANOEUVRE, Mouvement qu'on fait exécuter à des troupes. *Une manœuvre hardie. Savantes manœuvres.* || Fig., Moyens qu'on emploie pour arriver à ses fins; se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il est parvenu, à force de manœuvres, à supplanter ses concurrents.*

MANOEUVRE. s. m. Celui qui travaille de ses mains. On ne l'emploie guère qu'en parlant De ceux qui servent sous les maçons, les couvreurs, etc. || Fig. et par mépris, Homme qui exécute grossièrement et par routine un ouvrage d'art. || Fig. et en mauvaise part, Homme subtil, rusé, disposé à tromper. || Fig., *Travail de manœuvre*, se dit Des ouvrages d'art ou de littérature, qui n'exigent que du temps et de la patience.

MANOEUVRER. v. n. t. de mar. Faire la manœuvre. *L'équipage a bien manœuvré.* On dit activement, *Manœuvrer les voiles.* || *Ce vaisseau manœuvre bien,* Il exécute bien ses mouvements. || MANOEUVRER, en parlant Des mouvements que des troupes exécutent. *Ces troupes ont bien manœuvré.* || Dans un sens plus étendu, L'art qu'un général déploie pour réussir dans ses projets. *Notre général manœuvra si habilement, qu'il força les ennemis d'en venir aux mains.* || MANOEUVRER, fig., Prendre des mesures pour faire réussir une affaire. Il s'emploie ordinairement en mauvaise part. *Il a manœuvré sourdement.* || MANOEUVRÉ, ÉE. participe.

MANOEUVRIER. s. m. Celui qui entend bien la manœuvre des vaisseaux. || Il se dit aussi De la manœuvre des troupes de terre. *Cet officier est bon manœuvrier.*

MANOIR. s. m. (lat. *manere*, demeurer.) Demeure, maison. *On est venu me visiter dans mon manoir.* Il est surtout en usage au Palais. *Le principal manoir.* || En poésie. *Le manoir de Pluton.*

MANOUVRIER. s. m. (lat. *manus*, main, *operarius*, ouvrier.) Ouvrier qui travaille de ses mains, et à la journée.

MANQUE. s. m. (lat. *mancus*, imparfait.) Défaut, absence, privation. *Manque de foi. Manque de parole.* || *Trouver quelque chose de manque*, Le trouver de moins où il devrait être. || MANQUE, en forme de prép., Faute. *Ce n'est pas manque de soin s'il ne réussit pas.* || Au billard, *Un manque-à-toucher*, se dit Lorsque le joueur n'atteint pas la bille sur laquelle il joue. *Manque*, dans cette expression, ne prend pas la marque du pluriel. *Il a fait dix manque-à-toucher.*

MANQUEMENT. s. m. Faute d'omission. || Défaut, manque. Moins usité que *Manque.*

MANQUER. v. n. Faillir, tomber en faute. *Tous les hommes peuvent manquer.* || Il se dit, dans le même sens, Des armes à feu, lorsqu'on veut tirer et que le coup ne part pas. *Son fusil manqua.* || MANQUER, Tomber, périr. *Cette maison manque par les fondements.* || En parlant Des choses, Se dérober, s'affaisser. *La terre manqua sous leurs pieds.* || *Le pied lui a manqué,* Le pied lui a glissé. || MANQUER, fig., Faillir, faire banqueroute. *Ce négociant a manqué.* || Défaillir. *Les jambes lui manquent.* || Faire faute. *L'argent lui manque. Le courage lui a manqué. Le talent, la bonne volonté lui manque. Tout lui manque à la fois.* || MANQUER, en parlant D'une personne ou d'une chose, signifie qu'Elle est de moins là où elle devrait se trouver. *Il manque deux cents hommes dans ce régiment.* || MANQUER, suivi de la préposition *de*, Avoir faute de. *Manquer d'argent, de vivres, de munitions. Il manque de tout.* || *Manquer de parole, manquer de foi*, Ne pas tenir sa parole, n'avoir pas de bonne foi. || *Il ne manque pas d'esprit, d'ambition, de bonne volonté, etc.*, Il a de l'esprit, de l'ambition, de la bonne volonté. || MANQUER, avec *de* et un verbe à l'infinitif, Omettre, oublier de faire quelque chose. *Ne manquez pas de vous trouver au rendez-vous.* || Courir quelque risque, être sur le point d'éprouver quelque accident. Fam. || MANQUER, suivi de la préposition *à*, signifie, Ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. *Manquer à son devoir, à ses amis.* || *Manquer à quelqu'un*, Manquer aux égards, au respect qu'on lui doit. || *Se manquer à soi-même*, Compromettre son honneur. || Au billard, *Manquer à toucher*, Ne pas atteindre la bille sur laquelle on joue. || MANQUER, actif, Ne pas réussir dans ce qu'on a entrepris, ne pas rencontrer ce qu'on cherchait, laisser échapper ce qu'on poursuivait, etc. *J'ai manqué cet homme. Il a manqué son coup. J'ai manqué mon affaire.* || *Manquer une pièce de gibier*, La tirer et ne pas la tuer. || Par menace, *S'il me manque, je ne le manquerai pas*, Il peut compter sur les effets de mon ressentiment. || *Les chasseurs ont manqué le cerf*, Ils ne l'ont pas pris. *La gendarmerie a manqué les voleurs*, Elle ne les a pas attrapés. || Fam., *L'avoir manqué belle*, Avoir échappé à un grand danger. || MANQUÉ, ÉE. participe. *Un ouvrage manqué*, Défectueux. *Un projet manqué*, Avorté. || Fam., *Un poète, un peintre, un avocat manqué*, Qui manque de talent.

MANSARDE. s. f. (de l'architecte Mansard.) t. d'archit. Fenêtre pratiquée dans la partie presque verticale d'un comble brisé. *Le voleur s'est introduit par la mansarde.* On dit aussi, *Fenêtre en mansarde.* || Chambre pratiquée sous un comble brisé. *Il habite une mansarde.* || *Étage en mansarde*, Étage dont les chambres sont des mansardes. || *Comble, toit en mansarde*, Comble, toit brisé.

MANSE. s. f. *Voyez* MENSE.

MANSUÉTUDE. s. f. (lat. *mansuetudo*, même signif.) Débonnaireté, douceur d'âme, bénignité, patience. N'est usité que dans le langage de la dévotion.

MANTE. s. f. (lat. *mantele*, couverture de toile.) Espèce de vêtement de femme, ample et sans manches, qui se porte par-dessus les autres vêtements, dans les temps froids. || Vêtement semblable, que les dames de la cour portent dans les deuils. || Habit que portent quelques religieuses.

MANTEAU. s. m. Vêtement ample et sans manches qui se met par-dessus l'habit, et qui prend ordinairement depuis les épaules jusqu'au-dessous des genoux. *S'envelopper de son manteau.* || Fig., *S'envelopper de son manteau*, Se résigner, attendre son sort avec calme au milieu des dangers. || Fig., *Vendre, débiter sous le manteau*, Vendre clandestinement des livres défendus. On le dit aussi De toutes les choses défendues. || Fig. et fam., *Garder les manteaux*, Faire le guet, ou demeurer à ne rien faire, pendant que ceux avec qui l'on est venu se divertissent, ou commettent quelque délit. || *Rôles à manteau*, Rôles de certains personnages de comédie, pour lesquels le manteau était un vêtement d'usage. On dit dans le même sens, *Jouer les manteaux.* || *Manteau long*, Espèce de manteau étroit que les ecclésiastiques portent avec la soutane. On appelle par opposition *Manteau court*, Une espèce de petit manteau que les ecclésiastiques mettent avec l'habit court, lorsqu'ils vont dans le monde. || *Manteau de deuil*,

Long manteau noir que portent aux enterrements les plus proches parents du défunt. || *Manteau de cérémonie*, Long manteau fourré ou doublé, et traînant, que les rois, les princes et les grands dignitaires portent dans certaines cérémonies. || *Manteau de cour*, Espèce de robe sans corsage, ouverte par devant et à queue traînante, que portent les dames de la cour, les jours de présentation et de cercle. || *Manteau de nuit*, ou, plus ordinairement, *Manteau de lit*, Espèce de manteau fort court, ayant des manches, et dont on se sert dans la chambre et au lit. || MANTEAU, fig., Apparence, prétexte dont on se couvre. *Sous le manteau de la dévotion, de la religion, on cache souvent de mauvais desseins.* || MANTEAU, t. de blas., Fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu. || MANTEAU, t. de fauconn., Couleur des plumes d'un oiseau de proie. || *Manteau de cheminée*, La partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre, au-dessus de l'âtre, au-dessus du foyer.

MANTELET. s. m. Espèce de petit manteau. || MANTELET, Grande pièce de cuir qui s'abat sur le devant et sur les côtés des calèches. *Lever, abattre les mantelets.* || MANTELET, t. de guerre, Machine composée de plusieurs madriers, que l'on poussait devant soi, dans l'attaque des places, pour se mettre à couvert des coups de fusil.

* MANTELINE. s. f. Manteau des campagnardes.

MANTELURE. s. f. Le poil du dos d'un chien, lorsqu'il n'est pas de la même couleur que celui des autres parties du corps.

MANTILLE. s. f. Petit manteau qui servait autrefois à l'habillement des femmes.

* MANUBIAIRE. adj. (lat. *manubiæ*, dépouilles.) Se dit D'une colonne représentant des trophées.

MANUEL, ELLE. adj. (lat. *manus*, main.) Qui se fait avec la main. *Ouvrage, travail manuel.* || *Distribution manuelle*, Ce que les chanoines reçoivent pour leur assistance à certains offices ou services particuliers. || MANUEL, subst. masc., Titre de certains livres ou abrégés, pour annoncer qu'on doit en faire un fréquent usage, et les avoir, pour ainsi dire, toujours à la main. *Manuel du cavalier, de l'artilleur. Manuel lexique.*

MANUELLEMENT. adv. Avec la main, de la main à la main.

MANUFACTURE. s. f. (lat. *—facere*, faire.) La fabrication de certains produits de l'industrie. Il vieillit; on dit plus ordin., *Fabrication.* || Bâtiment où l'on fabrique, et souvent Tout ce qui est nécessaire pour garnir les ateliers. *Élever, monter, établir une manufacture.* || Ouvriers de la manufacture. *Toute la manufacture vint au-devant de nous.* || Fig., *Il a établi chez lui une manufacture de libelles.*

MANUFACTURER. v. a. Fabriquer des ouvrages dans une manufacture. On dit plus ordinair., *Fabriquer.* || MANUFACTURÉ, ÉE. participe.

MANUFACTURIER. s. m. Entrepreneur, propriétaire d'une manufacture. || Ouvrier qui travaille dans une manufacture.

* MANULUVE. s. m. (lat. *—lavare*, laver.) Bain où les mains seules sont plongées.

MANUMISSION. s. f. (lat. *—mittere*, renvoyer.) Action d'affranchir les esclaves et autres personnes de condition serve.

MANUS (IN). (On prononce *Ine manuce.*) Expression latine qui s'emploie dans cette phrase, *Dire son in manus*, Recommander son âme à Dieu, au moment de mourir.

MANUSCRIT, ITE. adj. (lat. *—scriptus*, écrit.) Qui est écrit à la main, par opposition à ce qui est imprimé. || Subst. masc., *J'ai vu ce manuscrit.* || Certains écrits précieux par leur ancienneté, ou par leur objet, ou par leur matière et leur rareté. *Il a plusieurs beaux manuscrits. Des manuscrits anciens.*

MANUTENTION. s. f. (lat. *—tenere*, tenir.) Administration, gestion. || En parlant Des choses morales, Maintien, conservation. *La manutention des lois, des arrêts.* Peu usité. || MANUTENTION, Établissement où se fabrique le pain pour la troupe.

* MANUTENTIONNER. v. a. NÉ, NÉE. p. Exercer la manutention sur...

MAPPEMONDE. s. f. (lat. *mappa mundi*, même signif.) Carte, à la fois hydrographique et géographique, représentant toutes les parties du globe terrestre divisé en deux hémisphères par un grand cercle.

MAQUEREAU. s. m. Poisson de mer à plusieurs petites nageoires sur la queue, qui vient en grandes troupes dans la Manche, au commencement de l'été. || MAQUEREAU, Certaines taches qui viennent aux jambes, quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUEREAU, ELLE. s. Celui, celle qui fait métier de débaucher et de prostituer des femmes ou des filles. On ne se sert pas de ce terme en bonne compagnie.

MAQUERELLAGE. s. m. Le métier, l'action de débaucher et de prostituer des femmes ou des filles. Terme déshonnête.

MAQUETTE. s. f. t. de sculpture. Modèle, informe et en petit, d'un ouvrage de ronde bosse.

MAQUIGNON. s. m. (lat. *machinari*, chercher à tromper.) Marchand de chevaux. Ce mot étant devenu une sorte d'injure, on dit maintenant, *Marchand de chevaux.* || Par extension, Homme qui, sans faire par état le commerce des chevaux, se mêle d'en revendre, d'en troquer, en les raccommodant, ne corrigeant ou en faisant disparaître leurs défauts. || Fig. et fam. Celui qui s'intrigue pour ménager des marchés de charges, pour faire des mariages.

MAQUIGNONNAGE. s. m. Métier de maquignon; moyens que les maquignons emploient pour raccommoder leurs chevaux, pour les faire paraître meilleurs qu'ils ne sont. || Fig. et Fam. Certains commerces secrets, illicites, certains moyens frauduleux qui servent à intriguer dans les affaires.

MAQUIGNONNER. v. a. Raccommoder un cheval, corriger ou cacher ses défauts. || Fig. et fam., S'intriguer pour faciliter quelque marché, quelque mariage, etc. || MAQUIGNONNÉ, ÉE. participe.

MARABOUT. s. m. Nom donné, dans quelques contrées de l'Afrique, à un prêtre mahométan attaché au service d'une mosquée. || Fig. et pop., Homme laid, malbâti. || MARABOUT, Cafetière de cuivre battu et étamé, qui a le ventre très-large, qu'on nomme autrement *Cafetière du Levant.* || MARABOUT, Oiseau dont la queue fournit des plumes, auxquelles on donne le même nom, et qui servent d'ornement à diverses coiffures de femmes.

MARAÎCHER. s. m. Jardinier qui cultive ces terrains qu'à Paris on appelle Marais.

MARAIS. s. m. (lat. *mare*, mer.) Terrain couvert, abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement. *Dessécher un marais.* || Prov. et fig., *Se sauver par les marais, à travers les marais*, Se tirer d'embarras par de mauvaises raisons. || *Marais salant*, Espace de terre, entouré d'une digue, situé sur le bord de la mer, qui le couvre dans les hautes marées, et y laisse, en se retirant, une eau qui s'évapore, et dépose le sel

dont elle était chargée. || MARAIS, Terrain bas où l'on fait venir des herbages, des légumes, etc.

MARASME. s. m. (grec *marasmos*, même signif.) Maigreur extrême, consomption. *Tomber dans le marasme.*

MARASQUIN. s. m. Liqueur spiritueuse qui se fait avec une espèce de cerise appelée Marasca. *Marasquin de Zara.*

MARÂTRE. s. f. (lat. *mater*, mère.) Belle-mère. Dans un sens restreint: Femme qui maltraite les enfants que son mari a eus d'un autre lit. || Par extension, Mère qui n'a point de tendresse pour ses enfants, qui les traite durement. On dit, dans un sens analogue, *La nature a été marâtre envers cet homme.*

MARAUD, AUDE. s. t. d'injure et de mépris. Vil et impudent coquin.

MARAUDE. s. f. t. de guerre. Vol commis par des gens de guerre dans les environs du camp, ou en s'écartant de l'armée. || Par extension, Écoliers qui vont à la picorée.

MARAUDER. v. n. Aller à la maraude. || MARAUDÉ, ÉE. participe. *Village maraudé*, Village pillé par les maraudeurs.

MARAUDEUR. s. m. Celui qui va en maraude.

MARAVÉDIS. s. m. Petite monnaie de cuivre, qui sert en Espagne, et qui vaut environ un centime et demi de France.

MARBRE. s. m. (lat. *marmor*, marbre.) Sorte de pierre calcaire, dure et solide, qui reçoit le poli, et sert principalement aux ouvrages de sculpture et d'architecture. *Scier, polir, travailler le marbre. Cela est dur, froid comme un marbre. Un bloc de marbre. Une carrière de marbre. Marbre antique.* || *Marbre statuaire*, Marbre propre à faire des statues, qui est sans tache ni veine, à la différence de celui qu'on emploie aux ouvrages d'architecture. || MARBRE, Morceau de marbre taillé et poli. *On a gravé cette inscription sur un marbre.* || MARBRES, pl. Ouvrages de marbre, échantillons de différents marbres. || *Les marbres d'Arundel* ou *d'Oxford*, Tables de marbre trouvées à Paros, sur lesquelles est gravée une ancienne chronique athénienne, et que l'on conserve dans le collége d'Oxford. || MARBRE, en imprimerie, pierre sur laquelle on pose les pages, pour les imposer, et les formes, pour les corriger. || Partie de la presse sur laquelle on place la forme. || MARBRE, Pierre qui sert à broyer les drogues et les couleurs. || Au palais, *Table de marbre*, s'est dit de Chacune des juridictions de la connétablie, de l'amirauté, et des eaux et forêts. || Fig. et fam., *Être froid comme un marbre, être comme un marbre*, Être extrêmement calme ou réservé, paraître ne s'émouvoir de rien. Dans le même sens, *Il est de marbre, c'est un marbre.* Par exagération, *Pour entendre ces propos de sang-froid, il faudrait être de marbre.*

MARBRER. v. a. Imiter par la peinture la disposition des différentes couleurs qui se trouvent dans certains marbres. || Il se dit aussi, Du papier sur lequel on imite le marbre, De la tranche et de la couverture des livres, que l'on tachète. || MARBRÉ, ÉE. participe. || *Étoffes marbrées*, Étoffes de soie ou de laine de différentes couleurs mêlées ensemble. || *Truffes marbrées*, Truffes qui sont grises et blanches en dedans.

MARBRERIE. s. f. Métier de scier et de polir le marbre; Emploi du marbre à des ouvrages communs, tels que chambranles de cheminée, marches d'escalier, etc.

MARBREUR. s. m. Artisan qui marbre du papier, ou des tranches, des couvertures de livres.

MARBRIER. s. m. Artisan qui travaille à scier, à polir le marbre, ou qui fait en marbre de ces ouvrages communs appelés *Ouvrages de marbrerie.* || Celui qui fait le commerce du marbre.

MARBRIÈRE. s. f. Carrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE. s. f. L'imitation du marbre sur du papier, ou sur la tranche, sur la couverture d'un livre. || Peinture que l'on met sur les boiseries, lorsqu'elle imite le marbre.

MARC. s. m. (allem. *mark*, même signif.) (Le C ne se prononce point.) Demi-livre, poids qui contient huit onces. || *Poids de marc*, Huit onces, ou la moitié de la livre de Paris, telle qu'elle existait avant le système décimal. || *Au marc la livre*, Manière de répartir ce qui doit être reçu ou payé par chacun, en proportion de sa créance, ou de son intérêt dans une affaire. Depuis l'établissement du système décimal, on dit, *Au marc le franc.* || *Marc d'or*, Certaine finance que le titulaire d'un office payait au roi avant d'en obtenir les provisions.

MARC. s. m. (lat. *marcor*, pourriture.) (Le C ne se prononce point.) Ce qui reste de plus grossier de quelque substance dont on a extrait le suc par expression, filtration, ébullition ou autrement. *Marc de raisins, d'olives, de pommes.* || Ce que l'on pressure à la fois de raisins, de pommes, d'olives, etc.

MARCASSIN. s. m. Petit sanglier au-dessous d'un an, qui suit encore sa mère.

MARCASSITE. s. f. Pyrite d'un bel éclat, qui se taille, et qui est susceptible de poli. *Voyez* PYRITE.

* MARCESCENCE. s. f. Propriété des calices de fleurs qui se sèchent sans tomber.

* MARCESCENT, E. adj. Se dit D'une feuille qui sèche sur la tige.

MARCHAND, ANDE. s. (lat. *mercator*, marchand.) Celui, celle qui fait profession d'acheter et de vendre. *Bon et loyal marchand. Marchand en gros, en détail, en magasin, en boutique.* || *Marchand forain*, Celui qui parcourt avec ses marchandises les villes, les campagnes, les foires, les marchés. || Prov. et fig., *N'est pas marchand qui toujours gagne*, On doit s'attendre à des contrariétés, à des vicissitudes, dans les affaires de la vie. || Prov. et fig., *Être mauvais marchand, se trouver mauvais marchand, n'être pas bon marchand d'une chose*, S'en trouver mal. || MARCHAND, Celui qui achète pour son usage, *Attirer les marchands.* || Aux ventes publiques, lorsque le crieur annonce telle marchandise *à tant*, on répond, *Il y a marchand*, Je la prends à ce taux. || MARCHAND, adj. Qui est de bonne qualité, qui a les qualités requises pour être vendu. || *Prix marchand*, Le prix auquel les marchands vendent entre eux. || *Le sel est marchand*, Il est permis à tout le monde d'en faire le commerce. *Le sel n'est pas marchand*, Il se vend au compte de l'État. || *Place marchande*, Place commode pour vendre de la marchandise. || *Quartier marchand*, Quartier habité par un grand nombre de marchands. || *Ville marchande*, Ville où il y a un grand mouvement commercial. || *Rivière marchande*, Rivière navigable, lorsque les eaux ne sont ni trop hautes ni trop basses pour le transport des marchandises. || *Navire, bâtiment marchand*, Navire, bâtiment qui n'est destiné qu'à porter des marchandises. || *Marine marchande*, Les bâtiments et les équipages employés par le commerce, par opposition à *Marine militaire*, qui signifie, La marine

de l'État. On dit, dans le même sens, *Flotte marchande.*

MARCHANDER. v. a. Demander le prix de quelque chose : plus souvent, Contester sur ce prix. *Il a marchandé ce drap.* || Abs. *Il a marchandé sou à sou.* || Au sens moral. *Marchander la paix.* || Fig., *Ne pas marchander sa vie*, Ne pas hésiter à l'exposer, à en faire le sacrifice. || Fig. et fam., *Ne pas marchander quelqu'un*, Ne point l'épargner, l'attaquer brusquement, soit de fait, soit de paroles. || MARCHANDER, fig. et fam., Hésiter, balancer. Il est neutre. || MARCHANDÉ, ÉE. participe.

MARCHANDISE. s. f. Ce qui se vend, se débite, soit en gros, soit en détail, dans les boutiques, magasins, foires, marchés, etc. *Marchandise du pays. Marchandise étrangère. Étaler sa marchandise.* || *Marchandises de contrebande*, Celles qu'on fait entrer dans un pays ou qu'on en fait sortir en fraude. || *Faire valoir sa marchandise*, La vanter, en faire remarquer les qualités : fig. et fam., Louer ce qu'on dit, ce qu'on fait, ce qu'on possède; chercher à donner une haute idée de son mérite. || Prov. et fig., *Bien débiter sa marchandise*, Faire valoir ce qu'on dit par la manière dont on le dit. || Fig. et fam., *Marchandise mêlée*, Assemblage de bon et de mauvais. || MARCHANDISE, Trafic. *Faire marchandise.* || Fig., *Faire métier et marchandise d'une chose*, Être accoutumé à la faire. Faire habituellement quelque chose dans des vues intéressées, en faire une espèce de trafic. || *Le pavillon couvre la marchandise*, En temps de guerre, on ne doit pas visiter un vaisseau qui porte un pavillon neutre, sous prétexte qu'il s'y trouve des marchandises de l'ennemi. || *Vaisseau équipé moitié guerre, moitié marchandise*, Vaisseau chargé de marchandises, qui est armé et en état de se défendre. || Prov. et fig., *Moitié guerre, moitié marchandise*, Procédé, conduite équivoque et douteuse. Il signifie aussi, Moitié de gré, moitié de force.

MARCHE. s. f. (allem. *mark*, même signif.) Frontière militaire d'un État. Il n'est plus usité que dans le nom de certains pays, comme *La Marche Trévisane, la Marche d'Ancône, la Marche de Brandebourg.*

MARCHE. s. f. Action, mouvement de celui qui marche. *Ralentir, accélérer sa marche.* || L'action de marcher, sous le rapport de la distance ou de la durée. *Ils ont fait une grande, une longue marche.* || Il se dit, principal., en parlant Des troupes, des armées. *L'armée est en marche. Ordre de marche. Cacher, couvrir sa marche.* || *Marche forcée*, par opposition à *Marche ordinaire.* || *Fausse marche*, Le mouvement que fait une armée qui feint de marcher sur un point, et qui se porte sur un autre. || *Sonner, battre la marche*, Donner aux troupes, par le son des trompettes ou des tambours, le signal pour se mettre en marche. || En t. de mar., *Ordre de marche*, Certains ordres ou arrangements dans lesquels les bâtiments de guerre se placent pour éviter les abordages en faisant route. || MARCHE, Processions et cérémonies solennelles. *Marche triomphale.* || *La marche d'un bâtiment*, Le degré de sa vitesse. || *La marche des astres, des corps célestes*, Leur mouvement réel ou apparent. || MARCHE, au jeu des échecs, Mouvement auquel chaque pièce est assujettie. || Dans un sens analogue, au jeu de dames et à quelques autres jeux. || MARCHE, fig., Conduite, manière d'agir, de procéder. *La marche de la nature. La marche du cœur humain. Étudier la marche des passions, la marche des affaires.* || *La marche d'un poëme, d'un ouvrage, etc.*, Le progrès de l'action dans un poëme, la progression des idées dans un ouvrage. || MARCHE, Air de musique composé pour régler la marche des troupes. || Air de musique qui a le mouvement d'un air militaire.

MARCHE. s. f. Degré, partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou pour descendre. || Fig., *Être sur les marches du trône, être assis, être placé sur les marches du trône*, se dit D'un prince appelé par sa naissance à remplacer celui qui règne. || MARCHE, Pièces de bois sur lesquelles les tourneurs, etc., posent les pieds pour faire mouvoir leurs métiers.

MARCHÉ. s. m. (lat. *mercator*, marchand.) Lieu public où l'on vend les choses nécessaires pour la subsistance et pour les différents besoins de la vie. *Aller au marché. Revenir du marché.* || *Marché franc*, Marché où l'on ne paye pas de droit pour vendre. || MARCHÉ, Réunion de ceux qui vendent et qui achètent dans le marché. *Il y a marché dans cette ville deux fois la semaine.* || MARCHÉ, Vente de ce qui se débite dans le marché. *Le marché a été bon.* || MARCHÉ, Ce qu'on a acheté. *Montrez-moi votre marché.* || MARCHÉ, Convention verbale ou écrite, renfermant les conditions d'une vente. *Conclure un marché. Faire un marché avantageux, un mauvais marché.* || *Aller, courir sur le marché d'un autre*, Enchérir sur les offres d'un acheteur; fig., Faire des démarches pour obtenir une place, un avantage qu'un autre sollicite. || Prov. et fig., *Mettre à quelqu'un le marché à la main*, Lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. || Fam., *C'est un marché d'or*, C'est un marché très-avantageux. || En t. de bourse, *Marché à prime. Voyez* PRIME. || MARCHÉ, Prix de la chose qu'on achète ou qu'on vend; s'emploie avec les mots *Bon, grand, meilleur*, pour exprimer Un prix peu élevé, ou un prix inférieur à un autre. *Le bon marché m'a tenté. Je l'ai eu à meilleur marché.* || *Vivre à bon marché*, Vivre sans qu'il en coûte beaucoup d'argent. || Prov., *Les bons marchés ruinent*, On dépense trop d'argent lorsque, tenté par le bon marché, on achète des choses dont on n'a pas besoin. || Fig. et fam., *En être quitte, en sortir à bon marché*, Sortir d'un danger avec moins de perte, de dommage qu'on n'en avait à craindre. || *A bon marché*, fig., À peu de frais, sans beaucoup de peine. *Ne donner que son superflu, c'est être généreux à bon marché.* || Fig. et fam., *Faire bon marché d'une chose*, La prodiguer, ne pas l'épargner. || Fig. et fam., *Avoir bon marché de quelqu'un*, Avoir facilement sur lui l'avantage. || Prov., *A grand marché faire*, À mettre les choses au plus bas. || Fam. *Par-dessus le marché*, En outre, de plus.

MARCHEPIED. s. m. Degrés plus ou moins nombreux qui conduisent à une estrade. || Petit meuble à deux ou trois degrés, dont on se sert pour atteindre à quelque chose. || *Marchepied d'une voiture*, Degrés qui servent à monter dans une voiture. || MARCHEPIED, fig., Moyen de parvenir à un poste plus élevé. || MARCHEPIED, Petit chemin sur le bord d'une rivière pour le halage des bateaux.

MARCHER. v. n. (ital. *marciare*, même signif.) Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds. Il se dit Des hommes et des animaux. *Marcher en avant, en arrière, à reculons.* || Fam., *Marcher comme un Basque, comme un chat maigre*, Marcher fort vite. || Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher sur les mains et sur les pieds, à peu près à la manière des quadrupèdes. || Fig. et fam. *Marcher à pas de loup*, Marcher avec précaution et sans faire

de bruit; *Marcher à pas de tortue*, Marcher avec une excessive lenteur; et, *Marcher à pas de géant*, Marcher en faisant de grandes enjambées. *Marcher à pas de géant*, se dit encore figurément, pour exprimer un progrès rapide. || *Marcher sur quelque chose*, Mettre le pied dessus en marchant, ou simplement, Poser le pied dessus. || Fig., *Marcher sur les pas, sur les traces de quelqu'un*, Imiter ses actions, suivre ses exemples. || Fig. et fam., *Marcher sur les talons de quelqu'un*, Le suivre de très-près. || Fam., *Il marche, il est toujours sur mes talons*, Il me suit partout. || *Marcher sur les talons de quelqu'un*, dans un sens plus fig., Suivre quelqu'un de près pour l'âge, ou la fortune. || Fig., *Marcher sur des épines*, Être dans une conjoncture difficile. *Marcher sur des charbons ardents*, Passer vite sur un sujet délicat ou dangereux. || Fig. et fam., *Il ne faut pas lui marcher sur le pied*, se dit D'un homme susceptible qu'il est dangereux de choquer. || Prov. et fam., on dit D'un homme qui est de mauvaise humeur, sans qu'on sache pourquoi, *Sur quelle herbe a-t-il marché aujourd'hui?* || MARCHER, S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, ou autrement. *Cet homme marche toujours bien accompagné.* || Il se dit Des troupes, des armées. *L'armée marchait en ordre de bataille, marchait sur trois colonnes.* || *Ce régiment, ce corps marche*, Il fait la campagne. || MARCHER, Tenir un certain rang dans les cérémonies. || MARCHER, se dit Des choses inanimées qui se meuvent ou que l'on met en mouvement. *Ce vaisseau, cette montre marche bien.* || MARCHER, fig., en parlant Des personnes, exprime une idée de Progrès. *Il marche hardiment à son but.* || *Marcher droit*, Être irréprochable dans sa conduite, franc dans ses procédés. *Je le ferai marcher droit*, Je l'empêcherai de s'écarter de son devoir. || MARCHER, se dit fig. Des choses. *Le temps marche avec rapidité. L'esprit humain marche sans cesse.* || *Ce discours, ce poème marche bien*, L'ordre en est bon, l'intérêt se soutient, il n'y a pas de longueurs. || *L'action de ce drame ne marche pas, marche lentement*, Elle n'avance pas, ou n'avance pas assez vite vers le dénoûment. || *Ces vers marchent bien*, Le mouvement en est facile. || En t. de chapelier, *Marcher l'étoffe d'un chapeau*, La fouler, la comprimer, soit à froid, soit à chaud. Dans cette phrase, *Marcher* est actif.

MARCHER. s. m. La manière dont on marche. *Je le reconnais à son marcher.* || L'endroit où l'on marche. *Un chemin pavé de cailloux est un marcher bien rude.*

MARCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui peut marcher beaucoup sans se fatiguer. On l'emploie le plus souvent avec une épithète. *Un bon, un mauvais marcheur.* Fam.

MARCOTTE. s. f. t. d'agric. Branche que l'on couche en terre, sans la détacher de la plante, et qu'on détache lorsqu'elle a des racines.

MARCOTTER. v. a. t. d'agric. Coucher des branches ou des rejetons en terre, pour leur faire prendre racine. || MARCOTTÉ, ÉE. participe.

MARDELLE. s. f. *Voyez* MARGELLE.

MARDI. s. m. (lat. *Mars*, Mars, *dies*, jour.) Le troisième jour de la semaine. || *Mardi gras*, Le dernier jour du carnaval.

MARE. s. f. (lat. *mare*, mer.) (On prononce *Mâre*.) Petit amas d'eau dormante, qui se forme naturellement par l'abaissement du sol, ou qu'on se procure artificiellement dans les villages et dans les fermes, pour des usages communs ou domestiques.

MARÉCAGE. s. m. Grande étendue de terrain humide et bourbeux, comme le sont les marais.

MARÉCAGEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du marécage. || *Air marécageux*, Air qui s'élève ordinairement des marécages, ou Toute autre émanation de la même espèce. || *Goût marécageux*, Le goût du gibier ou des poissons qui sentent le marécage.

MARÉCHAL. s. m. (all. *marschall*, maréchal.) Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, et de les traiter quand ils sont malades. *Maréchal expert. Maréchal ferrant. Maréchal vétérinaire.* || MARÉCHAL, Grades, titres, plus ou moins élevés, selon les compléments qu'on ajoute à ce mot. || *Maréchal des logis*, Sous-officier des troupes à cheval, chargé des détails du service, de la discipline intérieure d'une compagnie, et de tout ce qui concerne le logement. *Maréchal des logis chef.* || *Maréchal de camp*, Officier général dont le grade est immédiatement au-dessus de celui de colonel. Ce titre répond à celui de *Général de brigade.* || *Maréchal de France*, Celui qui occupe le grade militaire le plus élevé, et dont la fonction est de commander en chef les armées. *On lui a donné le bâton de maréchal*, ou simplement *le bâton.* || MARÉCHAL, Certains grands officiers, en divers royaumes. *Grand maréchal du palais. Grand maréchal de l'Empire. Maréchal de la diète.*

MARÉCHALERIE. s. f. L'art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE. s. f. Corps de gens à cheval, établi pour la sûreté publique, qu'on a remplacé par la gendarmerie.

MARÉE. s. f. (lat. *mare*, mer.) Le flux et le reflux; mouvement périodique des eaux de la mer, par lequel ces eaux s'élèvent et s'abaissent deux fois le jour. *Haute, basse, pleine, morte marée.* || *Prendre la marée*, Prendre le temps où la marée est favorable. || Fig. et fam., *Avoir vent et marée*, Avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. *Aller contre vent et marée*, Poursuivre obstinément ses projets, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent. || MARÉE, Poisson de mer qui n'est pas salé. *Marée fraîche.* || Prov. et popul., *Arriver comme marée en carême*, Arriver à propos.

MARELLE. s. f. (On disait autrefois *Mérelle.*) Jeu d'enfants et d'écoliers, qui consiste en une sorte d'échelle tracée sur le pavé, dans laquelle on saute à cloche-pied, en poussant avec le bout du pied une espèce de palet. *Jouer à la marelle.*

*MAREYEUR. s. m. Marchand de marée.

MARGAY. s. m. t. d'hist. nat. Espèce de chat sauvage.

MARGE. s. f. (lat. *margo*, bord.) Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou écrite; et principalement Le blanc qui est à droite du recto, à gauche du verso, et au bas des pages. *Grande, belle, petite marge.* || Fig. et fam., *Avoir de la marge*, Avoir plus de temps ou plus de moyens qu'il n'en faut pour exécuter quelque chose. On dit, dans le même sens, *Donner, laisser de la marge à quelqu'un.*

MARGELLE. s. f. La pierre percée ou l'assise de pierres qui forme le rebord d'un puits. *La margelle d'un puits.*

MARGER. v. a. t. d'imprim. Compasser les marges d'une feuille à imprimer, pour les mettre en rapport avec la forme. || MARGÉ, ÉE. participe.

MARGINAL, ALE. adj. Qui est à la marge. *Note marginale.*

MARGINER. v. a. Écrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé. || MARGINÉ, ÉE. participe.

* MARGOT. s. m. Oiseau de mer, oiseau de proie. ||

Sing. fém. Pie. || Fig. et fam., Femme bavarde, trop libre.

MARGOUILLIS. s. m. Gâchis plein d'ordures. Fam. || Fig. et pop. *Mettre* ou *laisser quelqu'un dans le margouillis*, Le mettre ou le laisser dans l'embarras, dans une mauvaise affaire.

MARGRAVE. s. m. (allem. *Mark graf*, comte des Marches.) Titre de quelques princes souverains, en Allemagne.

MARGRAVIAT. s. m. État, dignité, seigneurie d'un margrave.

MARGUERITE. s. f. (lat. *margarita*, perle.) Petite fleur blanche, ou rouge, ou blanche et rouge, qui vient au commencement du printemps. || Plante qui porte cette fleur. || *Reine marguerite*, Plante du genre des Asters, qui nous a été apportée de la Chine. || MARGUERITE, Perle, dans cette phrase de l'Écriture sainte, *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux*, Il ne faut pas publier devant les profanes les mystères des choses sacrées. Ce proverbe signifie aussi, Il ne faut pas dire des choses élevées devant ceux qui ne sont pas en état de les comprendre.

MARGUILLERIE. s. f. Charge de marguillier.

MARGUILLIER. s. m. Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse, ou les affaires d'une confrérie.

MARI. s. m. (lat. *maritus*, mari.) Époux, celui qui est uni à une femme par le lien conjugal. || *Mari commode*, Mari qui, par intérêt ou par quelque autre cause, laisse vivre sa femme peu régulièrement.

MARIABLE. adj. des 2 genres. Qui est en état d'être marié ou mariée. Fam.

MARIAGE. s. m. Union d'un homme et d'une femme, par le lien conjugal. *Le sacrement de mariage. Mariage sortable. Mariage clandestin, inégal. Mariage illégal. Mariage d'inclination, de convenance. Déclaration, promesse, contrat de mariage. Célébrer un mariage. Contracter mariage. Casser, dissoudre, rompre un mariage. Consommer le mariage. Garder, rompre, violer la foi du mariage.* || *Mariage de conscience*, Mariage entre personnes qui ont eu ensemble un commerce illicite. || Fig. et fam., *Mariage sous la cheminée*, Union secrète contractée entre un homme et une femme, sans que les formalités légales aient été remplies. || *Mariage in extremis*, Union conjugale contractée dans un temps où l'une des parties est en danger de mort. || Fig. et fam. *Mariage en détrempe*, Commerce illicite sous quelque apparence de mariage. On dit proverbialement, dans le même sens, *Mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement, *Mariage de Jean des Vignes.* || *Mariage de la main gauche*, Mariage qu'un prince ou seigneur contracte avec une femme d'un état inférieur, en lui donnant, dans la cérémonie nuptiale, la main gauche au lieu de la main droite. Les enfants qui naissent de ce mariage n'héritent pas de la dignité et du pouvoir de leur père. || MARIAGE, Célébration des noces. *Être invité à un mariage.* || Bien que les parents donnent à leurs enfants en les mariant, et qu'on appelle *Dot* pour les filles. || Prov., *Un bon mariage payera tout*, se dit en parlant D'un homme qui a l'espoir de rétablir ses affaires par un mariage avantageux.

MARIER. v. a. Unir un homme et une femme par le lien conjugal, selon les lois de l'État, ou leur administrer le sacrement de mariage. Il se dit De l'officier de l'état civil ou du prêtre qui remplit l'une ou l'autre de ces fonctions, de Ceux qui font ou qui procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. *Son père l'a marié avantageusement.* || *Cette fille est bonne à marier*, Elle est en âge d'être mariée. || MARIER, joint au pron. pers., lorsqu'on parle D'un homme, Prendre une femme, et lorsqu'on parle D'une femme, Prendre un mari. || Il s'emploie aussi dans le sens réciproque. *Quand nous marierons-nous ?* || MARIER, fig., Allier deux choses ensemble, les joindre l'une avec l'autre. *Marier la vigne avec l'ormeau, à l'ormeau.* || *Marier les couleurs*, Les assortir. || MARIÉ, ÉE. participe. || Subst., *Un nouveau marié.* || Absol., La personne, homme ou femme, qui se marie ou qui s'est mariée. *Où est le marié ? Voilà la mariée.* || Prov. et fig., *Se plaindre que la mariée est trop belle*, Se plaindre d'une chose dont on devrait se louer.

MARIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à s'entremettre pour procurer des mariages. Fam.

MARIN, INE. adj. (lat. *mare*, mer.) Qui est de mer. *Monstre marin. Plante marine. Sel marin.* || En mythologie, *Les dieux marins*, Les dieux de la mer. || MARIN, Qui est spécialement destiné à la marine. || *Lieue marine*, Lieue de vingt au degré. || *Bâtiment, canot marin*, Bâtiment, canot qui ont les qualités nécessaires pour bien naviguer. || *Trompette marine*, Instrument de musique qui n'avait qu'une seule corde. || *Aigue-marine*, Pierre précieuse du même genre que l'émeraude, mais d'une couleur bleuâtre presque semblable à celle de l'eau de mer. || *Avoir le pied marin*, Savoir marcher sans difficulté à bord d'un vaisseau agité par le mouvement de la mer; fig. et fam., Ne pas se déconcerter dans une circonstance difficile. || MARIN, subst. masc., Homme de mer, celui dont la profession est de servir à bord des bâtiments de mer. *Bon, grand, habile marin.* || Fam., *Marin d'eau douce*, se dit, par mépris, d'Un homme qui a navigué seulement sur les rivières, ou qui a peu navigué sur mer.

MARINADE. s. f. Viande marinée, enveloppée de pâte et frite à la poêle.

MARINE. s. f. Ce qui concerne la navigation sur mer; la science de la navigation. *Il entend bien la marine.* || Service de mer. *Le corps de la marine.* || Puissance navale d'une nation, le matériel et le personnel du service de mer. *Marine puissante, formidable.* || *Marine marchande*, Les bâtiments et les équipages employés par le commerce; par opposition à *Marine militaire*, La marine de l'État. || MARINE, Goût, odeur de la mer. *Cela sent la marine.* || *Garde-marine*, *Voyez* GARDE. || MARINE, t. de peinture, Tableau représentant un port de mer, ou quelque vue de la mer. *Un peintre de marines.*

MARINER. v. a. Faire cuire du poisson, et l'assaisonner de telle sorte, qu'il puisse se conserver très-longtemps. || Assaisonner certaines viandes d'une manière qui les rend mangeables plus promptement. || Laisser tremper de la viande dans du vinaigre assaisonné d'oignons, d'ail, de thym, etc., afin de l'attendrir et de lui donner du goût. || MARINÉ, ÉE, participe. || *Marchandises marinées*, Marchandises altérées par l'eau ou par l'air de la mer.

MARINGOUIN. s. m. Nom donné par les voyageurs à des insectes qui paraissent appartenir au genre des Cousins.

MARINIER. s. m. (lat. *marinus*, de mer.) Batelier, celui dont la profession est de conduire les bâtiments sur les rivières et les canaux navigables. || *Officiers mariniers*, Bas officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau; maintenant, *Sous-officiers de marine.*

MARIONNETTE. s. f. Petites figures de bois ou de carton, qui représentent des hommes ou des femmes, que l'on fait mouvoir par des fils, par des ressorts, quelquefois simplement avec la main. *Il fait jouer les marionnettes.* || Prov. et fig., *Il a fait jouer les grandes marionnettes*, Il a employé de grands moyens pour réussir. || Fig. et fam., *C'est une marionnette, une vraie marionnette, ce n'est qu'une marionnette*, C'est une personne légère, frivole, sans caractère, qui cède facilement aux impulsions étrangères.

MARITAL, ALE. adj. (lat. *maritus*, mari.) t. de palais. Qui appartient au mari.

MARITALEMENT. adv. En mari, comme doit faire un mari. || Dans le langage ordinaire, Comme on vit en mariage, comme on doit vivre en mariage. *Ils vivent maritalement.*

MARITIME. adj. des 2 genres. (lat. *maritimus*, de mer.) Qui est proche de la mer. || Qui est adonné à la navigation sur mer. *Les puissances maritimes.* || Qui est relatif à la mer, à la navigation sur mer. *Le service maritime.* || *Les forces maritimes*, Les forces navales ou de mer. || *Législation maritime, code maritime*, Le recueil des lois, ordonnances et règlements relatifs aux diverses branches du service de la marine.

MARITORNE. s. f. (lat. *malè tornata*, mal tournée.) Fille hommasse, laide, malpropre; ainsi nommée par allusion à la Maritorne de Don Quichotte.

MARIVAUDAGE. s. m. Manière d'écrire, qui a été reprochée à Marivaux, et qui consiste dans des raffinements d'idées et d'expressions. *C'est du marivaudage.*

MARJOLAINE. s. f. Plante aromatique.

MARJOLET. s. m. Petit homme qui fait le galant, qui fait l'entendu. Il a vieilli.

MARLI. s. m. Espèce de gaze de fil à claire-voie, qui sert à des ouvrages de mode et à des ajustements.

MARMAILLE. s. f. (ital. *marmaglia*, même signif.) collectif. Nombre de petits enfants. Fam.

MARMELADE. s. f. (espagn. *mermelada*, même signif.) Confiture de fruits presque réduits en bouillie. || Fam., *Cela est en marmelade*, se dit D'une chose trop cuite et presque en bouillie; fig., De ce qui est fracassé, broyé.

MARMENTEAU. adj. t. d'eaux et forêts. Il se dit Des bois de haute futaie mis en réserve, qu'on ne coupe point, et qui servent à la décoration d'une terre. Subst. *Les marmenteaux.*

MARMITE. s. f. (espagn. *marmita*, même signif.) Vase de terre ou de métal, à trois pieds, où l'on fait ordinairement cuire les viandes dont le bouillon sert à faire le potage. *Écumer la marmite.* || Il se dit aussi De ce que la marmite contient. *Une marmite de soupe, de pois.* || Prov., *La marmite bout, la marmite est bonne dans cette maison*, On y fait bonne chère. || Prov. et fig., *La marmite est renversée dans cette maison*, Le maître de cette maison n'invite plus à dîner. || Fam., *Cela fait bouillir, fait aller, aide à faire bouillir la marmite*, se dit De ce qui contribue particulièrement à faire subsister une maison. || Fam., *Avoir le nez en pied de marmite*, Avoir le nez large par en bas et retroussé. || Fig. et fam., *Un écumeur de marmites*, Un parasite. || *Marmite de Papin*, Vase de métal très-épais, dont le couvercle ferme hermétiquement, et dans lequel on peut porter l'eau à la plus haute température.

MARMITEUX, EUSE. adj. Piteux, qui est mal sous le rapport de la fortune ou de la santé. Fam. et très-peu usité. || Subst. *Il fait le marmiteux.*

MARMITON. s. m. Celui qui est chargé du plus bas emploi dans une cuisine. *Sale comme un marmiton.*

MARMONNER. v. a. (*onomatopée.*) Murmurer sourdement. *Marmonner entre ses dents.* Pop. || MARMONNÉ, ÉE. participe.

MARMOT. s. m. (grec *mormô*, figure hideuse.) Singe qui a une barbe et une longue queue. *Laid comme un marmot.* || MARMOT, Petite figure grotesque, de pierre, de bois, etc. || Fig. et fam., Petit garçon : on en forme le subst. fém. *Marmotte*, Petite fille. || Fig. et fam., *Croquer le marmot*, Attendre longtemps.

MARMOTTE. s. f. Quadrupède qui vit dans les montagnes, et qui est en léthargie pendant l'hiver. *Dormir comme une marmotte.*

MARMOTTER. v. a. Parler confusément et entre ses dents. Fam. || MARMOTTÉ, ÉE. participe.

MARMOUSET. s. m. Petite figure grotesque. || Par dérision, *Marmouset, visage de marmouset*, Petit garçon, petit homme mal fait. || MARMOUSET, Chenet de fonte, en forme de prisme triangulaire, dont une extrémité est ornée d'une figure quelconque.

MARNAGE. s. m. (lat. *marga*, marne.) t. d'agric. Action d'employer la marne comme engrais.

MARNE. s. f. Espèce de terre calcaire, mêlée d'argile, dont on se sert pour amender certains terrains.

MARNER. v. a. t. d'agric. Répandre de la marne sur un champ. || MARNÉ, ÉE. participe.

MARNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la marne. *Terrain marneux.*

MARNIÈRE. s. f. Espèce de carrière d'où l'on tire de la marne. *Ouvrir une marnière.*

MARONITE. adj. et subst. des 2 genres. Catholiques du rit syrien, dont la principale demeure est au mont Liban.

MAROQUIN. s. m. Cuir de bouc ou de chèvre, apprêté avec de la noix de galle ou du sumac. || *Papier maroquin*, Papier de couleur, apprêté de manière à ressembler au maroquin.

MAROQUINER. v. a. Apprêter des peaux de veau ou de mouton, comme on apprête des peaux de bouc ou de chèvre, pour en faire du maroquin. On dit aussi, *Maroquiner du papier.* || MAROQUINÉ, ÉE. participe.

MAROQUINERIE. s. f. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER. s. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est imité du langage de Clément Marot.

MAROTTE. s. f. Espèce de sceptre qui est surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré de différentes couleurs, et garnie de grelots. || *Il devrait porter la marotte*, C'est un extravagant. || MAROTTE, fig. et fam., L'objet de quelque affection folle et déréglée. *Chacun a sa marotte.*

MAROUFLE. s. m. t. de mépris, qui se dit D'un malhonnête homme, d'un homme grossier.

MAROUFLE. s. f. t. de peinture. Espèce de colle très-forte et très-tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER. v. a. t. de peinture. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile, pour la renforcer, ou sur un panneau de bois, sur une muraille, etc., pour l'y fixer. || MAROUFLÉ, ÉE. participe.

MARQUANT, ANTE. adj. verbal. Qui marque, qui se fait remarquer. On le dit Des personnes et des choses. *Une personne, une idée, une couleur marquante.* || *Cartes marquantes*, à l'Impériale et à quel-

ques autres jeux, Cartes qui valent des points à celui qui les a.

MARQUE. s. f. (allem. *mark*, borne.) Empreinte, signe mis sur un objet pour le reconnaître, pour le distinguer d'un autre. || Dans le commerce, Chiffre, caractère appliqué sur différentes sortes de marchandises, pour désigner le lieu où elles ont été fabriquées, le fabricant qui les a faites, ou le marchand qui les vend; pour attester qu'elles ont été visitées par les préposés chargés de leur faire acquitter les droits. || *Droit de marque*, Droit qu'on perçoit sur certaines marchandises qui doivent être marquées. || Marque, Flétrissure imprimée, avec un fer chaud, sur l'épaule d'une personne condamnée à cette peine. || Marque, Instrument avec lequel on fait une empreinte sur de la vaisselle, etc. || Marque, Chiffre secret dont les marchands se servent pour indiquer sur leurs marchandises le prix qu'elles leur ont coûté. || Croix, signe par lequel un homme qui ne sait point écrire supplée au défaut de signature. || Marque, Trace que laisse sur le corps une contusion, une blessure, une brûlure, ou une éruption à la peau. *Il a été blessé au front, la marque y est encore.* || Fam., *Faire porter ses marques à quelqu'un*, Le maltraiter de telle sorte, que les marques lui en restent. || Marque, Trace qu'un corps laisse sur un autre à l'endroit où il l'a touché. *Une voiture vient de passer ici, la marque des roues est toute fraîche.* || Marque, Tache ou signe qu'une personne ou un animal apporte en naissant. *Ce cheval a une marque au front.* || Marque, Signe de dignité. || *Marques d'honneur*, Marques de distinction accordées par le souverain. *La décoration de la Légion d'honneur, la croix de Saint-Louis, le cordon de Saint-Michel.* On dit dans ce sens, *Porter les marques d'un ordre.* || En armoiries, *Marques d'honneur*, Les pièces qu'on met hors de l'écu, comme le bâton de maréchal de France, etc. || Marque, Distinction. *Un homme de marque.* || Marque, Ce qu'on emploie pour se souvenir de quelque chose. *J'avais mis une marque dans ce livre.* || A certains jeux, Jetons qui servent à marquer les points et les parties qu'on gagne. En ce sens, on dit ironiquement D'un homme qui est sujet à marquer plus qu'il ne faut, *Il est heureux à la marque.* || Jetons, fiches, et autres signes que l'on met au jeu, au lieu d'argent. || Marque, Indice. *C'est une marque de bonheur, de malheur.* || Présage. *Le ciel rouge le soir est une marque de beau temps pour le lendemain.* || Témoignage, preuve. *Donner à quelqu'un des marques d'estime, d'amitié.* || *Lettre de marque*, Commission dont tout capitaine ou patron d'un navire armé en course doit être pourvu, sous peine d'être réputé pirate ou forban.

MARQUER. v. a. Mettre une marque à une chose pour la distinguer d'une autre. || Imprimer, avec un fer chaud, un signe flétrissant sur l'épaule de l'homme qui est condamné à cette peine. || Marquer, Faire une marque, une impression sur quelque partie du corps, par contusion, blessure, brûlure, etc. || Marquer, Laisser des traces, des vestiges. *Le torrent a marqué son passage par un grand dégât.* || Au sens moral, dans cette dernière acception. *Le commencement de son règne fut marqué par des proscriptions.* || Marquer, Mettre une marque pour se souvenir. *Marquer dans un livre l'endroit où l'on a cessé de lire.* || *Marquer quelqu'un au piquet, au trictrac, etc.*, Avoir sur lui l'avantage d'un nombre quelconque de points. Absol. *Marquer.* || Marquer, au sens moral, Fixer, déterminer, assigner. *Dieu avait marqué le jour de leur chute.* || Marquer, Indiquer, donner lieu de connaître. *Sa taille, sa bonne mine marquent bien ce qu'il est.* || Marquer, Mander, indiquer, faire connaître, soit de bouche, soit par écrit. *Marquer à quelqu'un ce qu'il doit faire.* || Marquer, Témoigner, donner des marques. *Marquer à quelqu'un son estime, son affection.* || Marquer, neutral. dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit : *Cette nouvelle allée commence à marquer*, Les arbres commencent à grandir. || *Ce cheval marque encore*, Les creux de ses dents paraissent encore, et font connaître qu'il n'a pas plus de huit ans. *Il ne marque plus*, Les creux de ses dents ont cessé de paraître. || *Ce cadran solaire marque encore, ne marque plus*, Le soleil y donne encore, n'y donne plus. || *Cet homme ne marque point*, Il ne se fait pas remarquer. *On ne trouve rien qui marque dans cet ouvrage*, Rien n'y attire particulièrement l'attention. || Marqué, ée. participe. || *Papier marqué, parchemin marqué*, Papier, parchemin qui est marqué avec un timbre, pour servir aux actes qui font foi en justice. || *Être marqué au front, à la joue, etc.*, Avoir quelque marque sur ces parties du corps. On dit aussi, *Être marqué de petite vérole*, Avoir sur le corps, et principalement au visage, des marques de petite vérole. || *Son fruit en sera marqué*, se dit en parlant D'une femme qui désire avec ardeur une chose qu'elle ne saurait avoir. || Fig., *Ouvrage marqué au bon coin*, Ouvrage bien fait. || Fig. et fam., *Il est marqué au B*, Borgne, boiteux, bigle, bossu. || *Fouetté-marqué*, Condamné qui a subi la peine de la marque. || Fig., *Être marqué sur le livre rouge*, Être noté pour quelque faute. || Au piquet, etc., *Être marqué*, Avoir perdu l'avantage des points dans un des paris qui composent la partie. Subst., dans un sens analogue, *Un marqué.* || *Avoir les traits marqués*, Avoir les traits du visage prononcés. || Marqué, au sens moral, Évident, remarquable. *Avoir pour quelqu'un des attentions marquées.*

MARQUETER. v. a. Marquer de plusieurs taches. Marqueté, ée. participe. || Adj. *Les faons de biche sont marquetés.*

MARQUETERIE. s. f. Ouvrage de bois de diverses couleurs, appliqués par feuilles minces sur la menuiserie, de manière à former des compartiments. || *Marqueterie de marbre*, Ouvrage de marbre de diverses couleurs, formé de lames minces appliquées sur une dalle de pierre. || Marqueterie, fig., Ouvrages d'esprit composés de morceaux qui n'ont pas entre eux de véritable liaison. *Ce discours est une marqueterie.*

MARQUETTE. s. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR. s. m. Celui qui marque. || Au jeu de paume, au billard, à la balle, au ballon, Celui qui compte et marque les points de chaque joueur.

MARQUIS. s. m. Autrefois seigneur préposé à la garde des frontières d'un État; et c'est de là que vient le titre de *Marquis de Brandebourg.* || Marquis, plus récemment Titre de dignité qu'on donnait à celui qui possédait une terre érigée en marquisat par lettres patentes. Aujourd'hui Simple titre de noblesse confirmé ou conféré par le roi. || Marquis, Nom donné par dérision aux jeunes gens qui prennent des airs avantageux. *Il fait le marquis.* || Fig. et fam., *C'est un marquis de Carabas*, Homme qui possède, ou qui se vante de posséder un grand nombre de terres.

MARQUISAT. s. m. Titre de dignité attaché à une terre dont la seigneurie s'étendait sur un certain

nombre de paroisses. || La terre même qui avait ce titre.

MARQUISE. s. f. Titre que l'on donne à la femme d'un marquis.

MARQUISE. s. f. Tente de toile dressée au-dessus d'une tente d'officier, de manière à l'entourer et à la rendre moins accessible aux injures de l'air. || Toiles tendues sur le pont d'arrière d'un vaisseau, ou dans un jardin, etc.

* MARQUOIR. s. m. Instrument de tailleur. || Canevas pour apprendre à marquer.

MARRAINE. s. f. (lat. *mater*, mère.) Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

MARRI, IE. adj. Fâché, repentant. Vieux.

MARRON. s. m. Fruit de l'espèce de châtaignier appelé Marronnier. || *Marron d'Inde*, Fruit du marronnier d'Inde. || *Marrons glacés*, Marrons confits et couverts de caramel. || Prov. et fig., *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, Se servir adroitement d'un autre pour faire une chose dangereuse, dont on espère de l'utilité, et qu'on n'ose faire soi-même. || *Couleur marron*, Couleur approchant de celle du marron. *Un habit de couleur marron.* On dit aussi, *Un habit marron. Marron* est employé adject. || MARRON, t. d'artificier, pétard, de forme cubique, fait d'un fort carton entouré d'une ficelle enduite de goudron. || MARRON, t. de guerre, Pièce de cuivre ou petit anneau de fer que les rondes déposent, à chaque poste, dans une boîte destinée à cet usage.

MARRON, ONNE. adj. Dans plusieurs colonies, Nègre qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté. Animaux qui, de domestiques, sont devenus sauvages. || Celui qui exerce sans titre, l'état d'agent de change, de courtier. || Substantif. *C'est un marron.*

MARRONNAGE. s. m. État d'un esclave fugitif.

MARRONNER. v. a. Friser les cheveux en grosses boucles. Il a vieilli. || MARRONNÉ, ÉE. participe.

MARRONNIER. s. m. Espèce de châtaignier cultivé, dont les fruits sont gros et bons à manger. || *Marronnier d'Inde*, Grand et bel arbre qui a été apporté en France de Constantinople, dont les fleurs sont en bouquets pyramidaux, et dont le fruit est âcre et amer.

MARRUBE. s. m. (lat. *marrubium*, même signif.) Plante labiée dont on distingue plusieurs sortes. *Le marrube noir est appelé aussi Ballotte.*

MARS. s. m. (lat. *Mars*, même signif.) (Prononcez l'S.) Nom du dieu de la guerre, chez les païens. *La guerre*, dans quelques phrases poétiques. *Les travaux de Mars.* || *Champ de Mars*, Lieu consacré à des exercices militaires.

MARS. s. m. Une des planètes. || MARS, dans l'ancienne nomenclature chim., Le fer. On donnait le nom de *Mars* à tous les médicaments dans lequel il entre du fer. || MARS, Troisième mois de l'année. *Les giboulées de mars. Bière de mars.* || Prov., *Cela vient comme mars en carême*, se dit D'une chose qui ne manque jamais d'arriver à une certaine époque. || *Champ de mars*, Assemblée que les principaux de la nation française tenaient au mois de mars, pour régler les affaires de l'État. || MARS, par extension, plur., Menus grains qu'on sème au mois de mars, tels que les orges, les avoines, les millets, etc.

* MARSEILLAISE. s. f. Chant patriotique composé pendant la révolution de 1789.

MARSOUIN. s. m. (lat. *marinus sus*, porc de mer.) Cétacé du genre des Dauphins, mais à museau obtus. || Pop. et par injure, *Gros, vilain marsouin*, Homme laid, malbâti et malpropre.

MARSUPIAUX. s. m. pl. (lat. *marsupium*, bourse.) t. d'hist. nat. Quadrupèdes ainsi nommés, parce que, dans la plupart des espèces, les femelles ont sous le ventre un sac ou grand repli de la peau, qui renferme les mamelles, et où les petits sont réunis après leur naissance.

MARTAGON. s. m. Espèce de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE. s. f. *Voyez* MARTRE.

MARTEAU. s. m. (ital. *martello*, même signif.) Outil de fer qui a un manche ordinairement de bois, et qui est propre à battre, à forger, à cogner. || Dans l'administr. forestière, Marteau de fer dont le gros bout porte une marque en relief, que l'on imprime sur des arbres en les frappant. || *Marteau d'armes*, Sorte d'arme offensive qui était faite à peu près comme un marteau. || Prov. et fig., *Être entre l'enclume et le marteau*, Se trouver froissé entre deux partis, entre deux personnes qui ont des intérêts contraires. || Prov. et fig., *Il faut être enclume ou marteau*, se dit dans des circonstances où il est presque inévitable de souffrir du mal ou d'en faire. || *Marteau d'horloge*, Marteau qui, dans une horloge, frappe sur le timbre pour annoncer les heures. || *Marteau de porte*, Espèce d'anneau ou de battant de fer qui est attaché au milieu d'une porte à l'extérieur, et avec lequel on frappe pour se faire ouvrir. || Fig. et fam., *Graisser le marteau*, Donner de l'argent au portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée. || Fig. et fam., *Avoir un coup de marteau, un petit coup de marteau*, Avoir quelque manie, quelque bizarrerie. || Fig. et fam., *Perruque à trois marteaux*, Perruque qui avait une longue boucle entre deux nœuds. || MARTEAU, t. de facteur d'instruments, Tringles de bois que l'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano, et dont une extrémité, garnie de peau, sert à frapper les cordes de l'instrument. || MARTEAU, t. d'anat., Nom d'un des quatre osselets de l'oreille.

MARTEL. s. m. Marteau. N'est plus en usage que dans cette locution figurée, *Martel en tête*, Inquiétude, ombrage, souci.

MARTELAGE. s. m. t. d'administration forestière. Marque que les agents des eaux et forêts font avec leur marteau aux arbres qu'on veut réserver dans les triages mis en vente.

MARTELER. v. a. Battre à coups de marteau. *Marteler sur l'enclume.* || Fig., Faire avec effort un travail d'esprit. *Il martèle ses vers.* || Donner de l'inquiétude, du souci. *Cette affaire me martèle le cerveau*, ou simplement, *me martèle.* || MARTELÉ, ÉE. participe. || *Médaille martelée*, Celle dont on a effacé le revers, qui était commun, pour frapper à la place un revers rare. || En musique, *Trille martelé*, Trille bien frappé, et dans lequel les deux sons se font entendre distinctement. || En littérature, *Vers martelés*, Vers péniblement travaillés.

MARTELET. s. m. Petit marteau dont quelques ouvriers se servent pour des ouvrages délicats.

MARTELEUR. s. m. Celui qui, dans une forge, est chargé de faire travailler le marteau.

MARTIAL, ALE. adj. (lat. *Mars*, Mars.) Guerrier. || *Cour martiale*, Sorte de tribunal militaire. || *Loi martiale*, Loi qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, et en observant certaines formalités. || MARTIAL, en chimie et en pharmacie, Substances

dans lesquelles il entre du fer. Synonyme de *Ferrugineux*. Subst., *Les martiaux*.

MARTIN-PÊCHEUR. s. m. Oiseau de l'ordre des Passereaux, qui a le plumage bleu, et qui se plaît dans les eaux.

MARTINET. s. m. Espèce d'hirondelle à très-longues ailes.

MARTINET. s. m. Espèce de petit chandelier plat qui a un manche.

MARTINET. s. m. Marteau qui est mû ordinairement par la force de l'eau, et qui sert dans les forges, dans les moulins à papier, à tan, à foulon, etc.

MARTINET. s. m. Espèce de fouet qui est formé de plusieurs brins de corde attachés au bout d'un manche, et dont les maîtres d'école se servaient pour corriger les enfants.

MARTINGALE. s. f. t. de manége. Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et par l'autre à la muserolle, pour empêcher qu'il ne porte au vent et ne donne de la tête. || MARTINGALE, t. de jeu, Manière de jouer qui consiste à ponter, à chaque coup, le double de ce qu'on a perdu sur le coup précédent. *Jouer à la martingale.* || Par extension, Diverses manières de jouer son argent, que certains joueurs imaginent, et qu'ils suivent avec plus ou moins de persévérance.

MARTINISME. s. m. Croyance particulière des Martinistes.

MARTINISTE. s. des 2 genres. Certains illuminés qui prétendent être en commerce avec les intelligences célestes.

MARTRE. s. f. Quadrupède carnassier qui a le poil roux, qui se trouve dans les pays septentrionaux. On dit aussi, *Marte.* || Peau de cet animal, employée en fourrure. *Un manchon de martre.* || Prov. et fig., *Prendre martre pour renard*, Se méprendre, se tromper, prendre une chose pour une autre, d'après une sorte de ressemblance.

MARTYR, TYRE. s. (grec *martyr*, témoin.) Celui, celle qui a souffert la mort pour attester la vérité de la religion chrétienne. || *Ère des martyrs*, Ère qui commence à l'avénement de Dioclétien. || MARTYR, par extension, Celui qui a souffert des tourments ou la mort, soit pour une fausse religion, soit pour une doctrine quelconque. || Prov. et fig., *Être du commun des martyrs*, Ne se faire distinguer par aucun talent, par aucune qualité. || MARTYR, Personne qui souffre beaucoup. *Il est martyr de la goutte.* || *Être le martyr de quelqu'un*, Souffrir beaucoup de ses mauvais traitements, de sa tyrannie, de ses caprices. Dans un sens analogue, *Faire de quelqu'un son martyr.* || *Être le martyr de son ambition, de ses opinions, du bien public, etc.*, S'exposer à beaucoup d'inconvénients, de dangers, pour satisfaire son ambition, pour soutenir ses opinions, pour servir le bien public, etc.

MARTYRE. s. m. La mort ou les tourments endurés pour la religion chrétienne. *La couronne, la palme du martyre.* || Fig. et par exagération, Toute sorte de peines de corps et d'esprit. *Ce petit mal me fait souffrir le martyre.* || Dans le langage poét., Peines que l'amour fait souffrir aux amants. *La beauté qui cause mon martyre.* On dit encore en plaisantant, *Il lui a conté son martyre.*

MARTYRISER. v. a. Faire souffrir le martyre. || Fig. et par exagération, Faire souffrir de grands douleurs, de grands tourments. *La goutte le martyrise.* || MARTYRISÉ, ÉE. participe.

MARTYROLOGE. s. m. (grec —*logos*, discours.) Catalogue où furent inscrits d'abord les noms des martyrs, et dans lequel on a inséré depuis les noms des autres saints dont l'Église fait commémoration.

MARUM. s. m. (On prononce *Marome.*) Plante aromatique, dont l'odeur est très-forte, et qui plaît extrêmement aux chats. On l'appelle aussi *Germandrée maritime*, et vulgairement *Herbe aux chats.*

MASCARADE. s. f. (ital. *maschera*, masque.) Déguisement d'une personne qui se masque pour quelque divertissement. || Troupe de gens déguisés et masqués. || Danse exécutée par une troupe de gens masqués. || Chansons composées pour les comédies-ballets où l'on dansait sous le masque. || MASCARADE, fig., *Ce monde-ci n'est qu'une mascarade.*

MASCARET. s. m. On appelle ainsi, sur la Gironde, Un flux violent de la mer. C'est ce qu'on nomme *Barre*, à l'embouchure de la Seine. *Voy.* BARRE.

MASCARON. s. m. t. d'archit. Tête ou masque fait de caprice, qu'on met pour ornement à la clef des arcades, aux fontaines, etc.

MASCULIN, INE. adj. (lat. *masculinus*, même signif.) Qui appartient, qui a rapport au mâle. *Le sexe masculin.* || En jurisprudence féodale, *Fief masculin*, Fief que les mâles seuls étaient capables de posséder. || En gramm., *Noms masculins*, Noms subst. ou adj. qui désignent ou qualifient les êtres masculins et ceux qu'on leur assimile, quant au genre, dans le langage. Homme, livre, *sont des subst. masc.* Grand, vertueux, *sont des adj. masc.* On appelle *Genre masc.*, Le genre de ces noms. On dit dans le même sens : Le *est l'a t. masculin ;* Il *est le pron. masc.* || *Terminaison masculine*, La terminaison d'un mot dont l'*e* muet ne forme pas à lui seul la dernière syllabe, ou ne concourt pas à la former de manière à s'y faire sentir. *Main* et *Maison* ont la terminaison masc., quoique ces mots soient du genre fém. *Homme* a la terminaison fém., quoiqu'il soit du genre masc. || En versification, *Rimes masculines*, Rimes qui ont une terminaison masc., comme *Yeux, cieux;* et, *Vers masculins*, Ceux dont les rimes sont masc. || MASCULIN, en gramm., subst. *Le masculin et le féminin*, Le genre masc. et le genre fém.

MASCULINITÉ. s. f. Caractère, qualité de mâle.

MASQUE. s. f. (ital. *maschera*, masque.) Faux visage de carton ou d'autre matière, dont on se couvre la figure pour se déguiser. *Masque à barbe. Masque hideux, grotesque, difforme. Arracher le masque à quelqu'un.* || Fig., *Avoir un bon masque*, se dit D'un acteur comique, dont la physionomie a beaucoup d'expression et de jeu. || Prov. et figur., *Faire de quelque chose un masque à quelqu'un*, Lui en couvrir le visage. || MASQUE, Faux visage de velours noir doublé, que les dames se mettaient autrefois sur la figure pour se garantir du hâle ou du froid. *Ôter son masque.* || MASQUE, Personne qui porte un masque pour se déguiser pendant le carnaval. *Une compagnie, une troupe de masques.* || MASQUE, fig., Apparence trompeuse sous laquelle on se cache, *Se couvrir du masque de la piété.* || Absol., dans la même signification. *C'est un masque qu'il a pris.* || *Arracher, ôter le masque à quelqu'un*, Faire connaître sa fausseté, sa perfidie, etc. || MASQUE, Terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un, pour en prendre le moule. || MASQUE, Visage d'homme ou de femme sculpté, qui sert d'ornement en architecture. || MASQUE, Terme d'injure, pour reprocher à une femme sa laideur ou sa malice. *La masque!* Pop.

MASQUER. v. a. Mettre un masque sur le visage de quelqu'un pour le déguiser; et, dans une acception plus étendue, Déguiser quelqu'un, en lui met-

tant, outre le masque, des habits qui ne soient pas les siens. || Il s'emploie avec le pron. pers. *Nous nous masquâmes pour aller au bal.* || MASQUER, sans régime, Aller en masque. Vieux. || MASQUER, fig., Cacher quelque chose sous de fausses apparences. *Masquer ses desseins.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Un hypocrite qui se masque sous les dehors de la dévotion.* || MASQUER, par extension, Couvrir, cacher une chose de manière à en ôter la vue. *Un mur masque ma maison.* || T. de guerre, *Masquer une batterie*, Placer des troupes ou élever un ouvrage devant une batterie, pour que l'ennemi ne l'aperçoive pas. || MASQUÉ, ÉE. participe. || Fig., *Être toujours masqué*, Avoir l'habitude de se contrefaire, de dissimuler. || *Bal masqué*, Bal où l'on va en masque et sous un déguisement.

MASSACRANTE. adj. f. N'est usité que dans cette locution fam. *Humeur massacrante*, Humeur bourrue, menaçante.

MASSACRE. s. m. Tuerie, carnage. Il se dit ordinairement Des hommes qu'on tue sans qu'ils se défendent. || Grande tuerie de bêtes. *Ils firent un grand massacre de sangliers.* || Fig. et fam., *C'est un massacre*, Quelque chose de rare, de précieux, qui a été gâté par mégarde ou autrement. || MASSACRE, Homme qui travaille mal, qui exécute mal ce qu'il a à faire. || MASSACRE, t. de vénerie. Tête du cerf, du daim, du chevreuil, mise debout sur la peau de la bête, ou sur une nappe étendue par terre, lorsqu'on fait faire curée aux chiens.

MASSACRER. v. a. Tuer, égorger des hommes qui ne se défendent point. || Par exagérat., *Il a été massacré*, Il a reçu un grand nombre de blessures. || Il se dit Des animaux. *Ce chasseur massacra tous les faisans du parc.* || MASSACRER, fig. et fam., Gâter, mettre en mauvais état, défigurer. *Massacrer des meubles, des tableaux, des statues.* || Il se dit D'un homme qui fait très-mal ce qu'il a à faire. *Il massacre tout ce qu'il fait.* || MASSACRÉ, ÉE. participe.

MASSACREUR. s. m. Celui qui massacre. Peu usité.

MASSAGE. s. m (lat. *massa*, masse.) Action de masser les membres du corps pour les assouplir.

MASSE. s. f. (l'A est bref.) Amas de plusieurs parties de même ou de différente nature, qui font corps ensemble. *La masse de l'univers.* || Corps compacte. *Une masse de plomb.* || Corps informe. *L'ours, en naissant, paraît n'être qu'une masse.* || Fam., *C'est une masse de chair*, Une personne qui a le corps et l'esprit lourds, ou seulement dont le corps est très-gros, très-pesant. || MASSE, en phys., Quantité de matière d'un corps, par opposition à Volume. *On juge de la masse des corps par leur poids.* || MASSE, Totalité d'une chose dont les parties sont de même nature. Ainsi on dit : *La masse de l'air*, Tout l'air qui pèse sur la terre; *La masse du sang*, Tout le sang qui est dans le corps. || Au sens moral. *La masse des lumières.* || *La masse des créanciers*, Tous les créanciers d'un failli. || MASSE, Ensemble d'un ouvrage d'architecture considéré sous le rapport des proportions. *Cet édifice présente une belle masse.* || MASSE, en peinture, Réunion de plusieurs parties considérées comme faisant un tout. *Masse d'ombre. Masse de lumières.* || Fig. et au sens moral. *Il faut moins considérer les détails que les masses.* || MASSE, Lits de pierre d'une carrière. || MASSE, t. de comm., Certaine quantité de marchandises semblables, dont le nombre ou le poids est fixé par l'usage. *Une masse de plumes.* || MASSE, Fonds d'argent d'une succession, d'une société. || T. d'administr. milit., Somme formée par les retenues faites sur la paye de chaque soldat, cavalier, etc., ou allouée, par abonnement, pour une dépense spéciale. *Masse d'habillement, de chaussure, de ferrage.* || MASSE, Gros marteau de fer qui est carré des deux côtés, et emmanché de bois. || *Masse d'armes*, ou simplement *Masse*, Ancienne arme, faite de fer, fort pesante par un bout, qui ne pouvait ni percer ni trancher, mais avec laquelle on assommait. || MASSE, Bâton à tête d'or, d'argent, etc., qu'on porte en certaines cérémonies. || MASSE, Instrument dont on se sert pour jouer au billard, et, par extension, Le gros bout d'une queue ordinaire. *Jouer de masse, de la masse, avec la masse.* || *Masse d'eau. Voyez* MASSETTE. || EN MASSE, loc. adv. Tous ensemble, en totalité. *Aller, se porter, se lever en masse.*

MÂSSE. s. f. Ce qu'on met au jeu, lorsqu'on joue aux dés, et à quelques autres jeux de hasard. Il vieillit.

MASSEPAIN. s. m. (lat. —*panis*, pain.) Sorte de pâtisserie faite avec des amandes pilées et du sucre.

MASSER. v. a. (l'A est bref.) t. de peint. Disposer les masses d'un tableau. || Absol. *Ce peintre masse bien.* || MASSÉ, ÉE. participe.

MASSER. v. a. (L'A est bref.) Pétrir avec les mains les différentes parties du corps d'une personne qui sort du bain, de manière à rendre les articulations plus souples et la circulation des humeurs plus facile. || MASSÉ, ÉE. participe.

MÂSSER. v. a. t. de jeu. Faire une mâsse. Il vieillit. || *Mâsse tout, mâsse à qui dit, mâsse la poste*, Je mâsse tout, je mâsse à qui répondra, je mâsse autant qu'il y a déjà au jeu. || MÂSSÉ, ÉE. participe.

MASSETTE. s. f. Plante qui croît dans les rivières, les marais, les étangs, etc., et dont les fleurs sont réunies au haut de la tige en un chaton cylindrique et allongé. On nomme aussi la grande espèce *Masse d'eau.*

MASSICOT. s. m. Plomb uni à l'oxygène, oxyde de plomb d'un jaune plus ou moins vif.

MASSIER. s. m. Officier qui porte une masse dans certaines cérémonies.

MASSIF, IVE. adj. Qui est ou qui paraît épais et pesant. *Ce bâtiment est trop massif.* || Fig., Grossier, lourd. *Cet homme a l'esprit aussi massif que le corps.* || MASSIF, Certains ouvrages d'orfévrerie qui ne sont ni creux en dedans, ni fourrés. || Bois précieux qui sont employés pleins, et non en placage. || MASSIF, subst. masc., Ouvrage de maçonnerie destiné à porter un piédestal, un perron, etc., ou à recevoir un revêtement. *Ce massif est recouvert de marbre, de stuc, de plâtre.* || T. de jardinage, Plein bois ou bosquet qui ne laisse point de passage à la vue. *Massif de verdure.*

MASSIVEMENT. adv. D'une manière massive. *Cet édifice est trop massivement bâti.*

MASSORAH ou MASSORE. s. f. Examen critique du texte de l'Écriture sainte, fait par des docteurs juifs qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des versets, etc.

MASSORÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la Massore.

MASSORÈTES. s. m. pl. ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSUE. s. f. (lat. *massa*, masse.) Sorte de bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre, et dont on se sert comme d'arme offensive. *La massue d'Hercule.* || Fig., *Il a eu un coup de massue sur la tête, c'est un coup de massue pour lui*,

se dit en parlant D'un événement fâcheux et imprévu qui est arrivé à quelqu'un.

MASTIC. s. m. (grec *mastichè*, même signif.) Résine en larmes ou en grains jaunâtres, qui découle d'une espèce de pistachier appelé Lentisque. || Composition ou ciment formé de cire, de résine et de poudre de briques, dont on se sert pour différents usages. || Composition formée de blanc de céruse et d'huile, dont les vitriers se servent pour fixer les vitres aux croisées, et empêcher le passage de l'air.

MASTICATION. s. f. (lat. *masticatio*, même signif.) t. de méd. Action de mâcher.

MASTICATOIRE. s. m. t. de méd. Sorte de médicament simple ou composé, que l'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive. Adj. des 2 genres. *Remède masticatoire.*

MASTIGADOUR. s. m. t. d'art vétérin. Espèce de mors garni d'anneaux et de patenôtres, qu'on met dans la bouche des chevaux pour exciter la salivation.

MASTIQUER. v. a. (grec *mastichè*, mastic.) Joindre, coller avec du mastic. || MASTIQUÉ, ÉE. participe.

MASTODONTES. s. m. pl. (grec *mastos*, mamelle, *odous*, dent.) Il se dit d'Un genre de grands quadrupèdes, à dents mamelonnées, qui ont beaucoup de rapport avec l'éléphant, et qu'on ne connaît que par leurs ossements trouvés en terre.

MASTOÏDE. adj. f. t. d'anat. Apophyse ou éminence en forme de mamelon, qui est placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal.

MASTOÏDIEN, ENNE. adj. t. d'anat. Qui a rapport, qui appartient à l'apophyse mastoïde. *Muscle mastoïdien.*

MASTURBATION. s. f. (lat. *masturbatio*, même signif.) Genre de pollution qui trompe le vœu de la nature, et qui a ordinairement les suites les plus funestes.

MASTURBER (SE). v. pron. Faire l'acte contre nature appelé Masturbation.

MASULIPATAN. s. m. Nom d'une toile de coton des Indes, qui s'emploie ordinairement en mouchoirs.

MASURE. s. f. (lat. *mansura*, ce qui doit rester.) Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. || Fig., Méchante habitation qui semble menacer ruine. *Il habite une masure.*

MAT, ATE. adj. (allem. *matt*. faible.) (Le T se prononce.) Qui n'a point d'éclat. Il ne se dit guère que Des métaux qu'on met en œuvre, sans y donner le poli. *Or, argent mat.* || En peinture, *Coloris mat, couleur mate*, Coloris, couleur qui n'a point d'éclat. || MAT, Lourd, compacte. *Ce gâteau, ce biscuit est un peu mat.* || *Broderie mate*, Broderie d'or ou d'argent qui est très-chargée.

MAT. s. m. (espagn. *mate*, mat.) (Le T se prononce.) Il se dit, aux échecs, Du coup qui fait gagner la partie, en réduisant le roi auquel l'échec est donné, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre de nouveau en prise. || *Être échec et mat*, ou simplement, *Être mat*, se dit Du joueur qui a perdu. *Le voilà mat. Mat* est adj. || Fig. et fam., *Donner échec et mat à quelqu'un, faire quelqu'un échec et mat*, Emporter sur lui un avantage complet.

MÂT. s. m. (lat. *malus*, mât.) Pièce de bois longue, ronde et droite, dressée sur un bâtiment, presque toujours perpendiculairement à la quille, et destinée à porter les voiles. *Le grand mât. Le mât d'avant, d'arrière, de misaine, d'artimon. Mât de hune. Vaisseau à trois mâts. Mât de rechange.* || *Mât de beaupré*, Mât placé obliquement sur la proue du vaisseau, du navire. || *Caler les mâts*, Abaisser les mâts; et, *Guinder les mâts*, Les remettre à leur hauteur. || *Mât de cocagne*, Espece de mât rond et lisse, planté en terre, au haut duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller détacher, en grimpant sans aucun secours.

MATADOR. s. m. Terme emprunté de l'espagnol. Celui qui, dans les combats de taureaux, doit mettre l'animal à mort.

MATADOR. s. m. t. du jeu de l'hombre. Il se dit Des cartes supérieures. || MATADOR, fig. et fam., Homme considérable dans son état, dans son corps.

MATAMORE. s. m. Faux brave.

MATASSINS. s. m. pl. Nom d'une ancienne danse bouffonne. || Il se disait aussi Des danseurs.

MATELAS. s. m. (ital. *materasso*, même signif.) Une des principales pièces de la garniture d'un lit; espèce de grand coussin, piqué d'espace en espace, qui couvre toute l'étendue d'un lit, et qui est rempli de laine, ou de bourre, ou de crin, etc. *Faire, piquer, rebattre, refaire un matelas.* || MATELAS, Petits coussins piqués qu'on met aux deux côtés d'un carrosse.

MATELASSER. v. a. Garnir de coussins rembourrés et piqués, en façon de matelas. || MATELASSÉ, ÉE. participe.

MATELASSIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait et qui rebat des matelas.

MATELOT. s. m. Tout homme qui fait partie de l'équipage manœuvrier d'un bâtiment de mer. *Enrôler, classer des matelots.* || Marin qui, par ses services, son âge et son aptitude comme homme de mer, a obtenu une certaine solde déterminée par les règlements. *Cet homme reçoit la paye de matelot.* || MATELOT, par analogie, dans la tactique navale, Chacun des vaisseaux d'une ligne considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit immédiatement. *Matelot d'avant. Matelot d'arrière.* || Adj. dans l'acception qui précède. *Vaisseau matelot.*

MATELOTE. s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons apprêtés à la manière dont on prétend que les matelots les accommodent || À LA MATELOTE. loc. adv. À la mode, à la façon des matelots.

MATER. v. a. (espagn. *matare*, tuer.) (L'A est bref.) t. du jeu des échecs. Réduire le roi, par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre de nouveau en échec. || MATER, fig., Mortifier, affaiblir. *Mater son corps, sa chair.* || Humilier, abattre. *Mater quelqu'un.* || MATÉ, ÉE. participe.

MÂTER. v. a. (lat. *malus*, mât.) Garnir un navire de ses mâts. *Mâter un vaisseau.* || MÂTÉ, ÉE. participe.

MÂTEREAU. s. m. t. de mar. Petit mât.

MATÉRIALISER. v. a. (lat. *materia*, matière.) Supposer matériel, considérer comme matériel. *Quelques philosophes matérialisent l'âme, l'esprit.* || MATÉRIALISÉ, ÉE. participe.

MATÉRIALISME. s. m. Système de ceux qui pensent que tout est matière.

MATÉRIALISTE. s. des 2 genres. Celui, celle qui n'admet que la matière. || Adj. *Opinions, doctrines matérialistes.*

MATÉRIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX. s. m. pl. Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. || Fig., Ce qu'une personne qui se dispose à écrire l'histoire ou à composer

quelque autre ouvrage d'esprit, rassemble de faits, d'idées, de réflexions, etc.

MATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est formé de matière. *Les substances matérielles.* || Qui a rapport à la matière, qui tient de la matière. || MATÉRIEL, Grossier, qui a ou qui paraît avoir beaucoup de matière. *Ouvrage matériel.* || Fig., *Il est matériel, fort matériel, c'est un esprit bien matériel,* se dit D'un homme qui a l'esprit lourd, pesant. || MATÉRIEL, dans l'ancienne philosophie scolastique, Qui est opposé à Formel. *La cause matérielle doit être distinguée de la cause formelle.* Subst. *Distinguer le matériel du formel.* || En jurispr., *Faux matériel,* Celui qui est commis innocemment, et sans intention coupable; par opposition à *Faux formel,* Celui que l'on commet sciemment et à mauvaise intention. || MATÉRIEL, subst., Objets de toute nature employés à quelque service public; par opposition à Personnel, qui s'entend de Toutes les personnes attachées à ce même service. *Le matériel de la guerre.* || *Le matériel d'une armée,* Les bagages, les munitions, les pièces d'artillerie, etc., par opposition Aux troupes qui composent l'armée. *Matériel de siége.* On dit dans un sens analogue, *Le matériel d'une imprimerie, d'une fabrique, etc.*

MATÉRIELLEMENT. adv. t. de l'ancienne philosophie scolastique, Par rapport à la matière, opposé à Formellement. || Dans le langage ord., Grossièrement.

MATERNEL, ELLE. adj. (lat. *maternus,* même signif.) Qui est propre à la mère, qui est naturel à une mère. || *Côté maternel, ligne maternelle,* La ligne de parenté du côté de la mère. *Parents maternels, biens maternels,* Les parents, les biens du côté de la mère. || *Langue maternelle,* La langue du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT. adv. D'une manière maternelle.

MATERNITÉ. s. f. L'état, la qualité de mère.

MATHÉMATICIEN. s. m. (grec *mathèma,* science.) Celui qui fait son étude principale des mathématiques, qui s'occupe d'ouvrages ou de travaux relatifs à cette science.

MATHÉMATIQUE. s. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable. Plus usité au pl. On ne l'emploie jamais, au sing., avec l'art. *Étudier en mathématique. Cours de mathématiques.* || *Étui de mathématique,* Étui dans lequel sont renfermés les instruments nécessaires aux mathématiciens. || *Mathématiques pures,* Celles qui considèrent les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite; et, *Mathématiques mixtes,* Celles qui les considèrent dans certains corps ou sujets particuliers.

MATHÉMATIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux mathématiques, ou Qui résulte des procédés de cette science. *Vérité mathématique.* || *Point mathématique,* Le point considéré abstractivement, comme n'ayant aucune étendue.

MATHÉMATIQUEMENT. adv. Selon les règles des mathématiques.

MATIÈRE. s. f. (lat. *materia,* matière.) Ce dont une chose est faite. *Le bois, la pierre, etc., sont la matière dont on fait les bâtiments. Le lin et le chanvre sont la matière dont on fait les toiles.* || *Matières d'or et d'argent,* Les espèces fondues, les lingots et les barres employés pour la fabrication des monnaies. || Dans les manufactures, *Matières premières,* Les matières avant qu'elles soient mises en œuvre. || MATIÈRE, t. de philos., Substance étendue, divisible, impénétrable, et susceptible de toute sorte de formes et de mouvements. || MATIÈRE, en physique, Nom donné à la cause inconnue de plusieurs espèces de phénomènes. *Matière électrique. Matière magnétique.* || *Matière animale, végétale, minérale,* substance appartenant au règne animal, végétal, minéral. || MATIÈRE, par opposition à Esprit. *S'élever au-dessus de la matière.* || Fam., *Être enfoncé dans la matière, avoir la forme enfoncée dans la matière,* Avoir l'esprit grossier. || MATIÈRE, t. de méd., Substances évacuées par haut ou par bas. *La matière des vomissements. Matière fécale.* || *La matière de la transpiration,* La sueur. || *Matière purulente,* ou simplement *Matière,* Le pus qui sort d'une plaie. || *Matière médicale,* Connaissance des substances employées en médecine, et de la manière de les préparer et de les administrer. *Traité de matière médicale.* || MATIÈRE, au sens moral, Sujet sur lequel on écrit, on parle. *Belle, ample, riche matière à traiter. Matière sèche, stérile. Approfondir, épuiser une matière. Posséder sa matière. Entrer en matière.* || Cause, sujet, occasion. S'emploie sans article. *Il n'y a pas matière à se fâcher.* || En jurispr., *Matière civile,* Ce qui donne action au civil. *Matière criminelle,* Ce qui donne action au criminel. *La matière d'un crime, d'un délit,* Ce qui constitue un crime, un délit. || MATIÈRE, en parlant de Quelques-unes des parties qui composent la science du droit. *Matière féodale, bénéficiale, commerciale.* Le plus souvent au pluriel. *Les matières commerciales lui sont très-familières.* || EN MATIÈRE DE, loc. prépositive. En fait de, quand il s'agit de.

MÂTIN. s. m. (ital. *mastino,* même signif.) Espèce de chien servant ordinairement à garder une cour, et à d'autres usages domestiques. || MÂTIN, terme d'injure pop.

MATIN. s. m. (lat. *matutinus,* du matin.) (L'A est bref.) La première partie, les premières heures du jour. *Il se lève de bon matin. Dès le matin.* || Adv. *Il s'est levé matin. Matin et soir.* On dit, *Demain au matin,* et plus ordin., *Demain matin.* || Fam., *Un de ces matins, un beau matin,* se dit d'Un jour, d'un temps qui n'est pas déterminé. || Fig. et poétiq., *Les portes du matin,* L'aurore ou le levant. || Fig. et poétiq., *Le matin de la vie,* Les premières années de la vie. On dit, dans le même sens, *Être dans son matin.* || Prov. et fig., *Il faudrait se lever bien matin pour le surprendre,* Il est fin et précautionné. || Prov., *Qui a bon voisin, a bon matin,* Lorsqu'on a un bon voisin, on jouit de plus de sécurité et d'agrément. || Prov., *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin,* Le ciel rouge le soir et blanc le matin, présage un beau temps. || MATIN, Le temps qui s'écoule depuis le moment où on se lève, jusqu'à l'heure du dîner. *Il travaille tout le matin.* || Le temps qui s'écoule depuis minuit jusqu'à midi. *Une heure du matin,* et ainsi de suite, jusqu'à *onze heures du matin.*

MATINAL, ALE. adj. Qui s'est levé matin.

MÂTINEAU. s. m. (ital. *mastino,* mâtin.) Petit mâtin.

MATINÉE. s. f. (lat. *matutinus,* du matin.) La partie du matin qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi. *Une belle, une longue matinée.* || Fam., *Dormir la grasse matinée,* Dormir bien avant dans le jour.

MÂTINER. v. a. (ital. *mastino,* mâtin.) Il se dit D'un mâtin, et par extension, de tous les chiens qui couvrent une chienne d'une espèce plus belle que la leur. || Fig. et pop., Gourmander, maltraiter de

paroles. *Il le mâtina furieusement.* || MÂTINÉ, ÉE. participe.

MATINES. s. f. pl. (lat. *matutinus*, du matin.) t. de liturgie cathol. La première partie de l'office divin, contenant un certain nombre de psaumes et de leçons qui se disent ordinairement la nuit. || Prov., *Être étourdi comme le premier coup des matines*, Être fort étourdi. || Prov. et fig., *Le retour est pire, est pis que les matines, que matines*, Pour exprimer que la suite d'une mauvaise affaire est pire encore que le commencement. On dit dans un sens analogue, et en menaçant, *Le retour vaudra bien matines ;* et dans un sens contraire, *Le retour vaut mieux que matines.*

MATINEUX, EUSE. adj. Qui est dans l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE. adj. Qui appartient au matin. *L'étoile matinière.*

MATIR. v. a. Rendre mat de l'or ou de l'argent, sans le polir, ni le brunir. || MATI, IE. participe.

MATOIS, OISE. adj. Rusé. Fam. || Subst. *C'est un matois, un fin matois.*

MATOISERIE. s. f. Qualité du matois. || Tromperie, fourberie. Fam.

MATOU. s. m. Chat mâle et entier. || Fig. et pop., Homme désagréable par la figure et le caractère. *C'est un matou.*

MATRAS. s. m. Vase de verre à long cou, dont se servent les chimistes et les pharmaciens.

MATRICAIRE. s. f. t. de bot. Plante radiée, dont les fleurs sont en corymbe.

MATRICE. s. f. (grec *mètra*, même signif.) t. d'anat. Viscère de la femme, dans lequel le fœtus se nourrit et s'accroît jusqu'au terme de la gestation. *Le col, les ligaments, l'orifice de la matrice.* || Il se dit aussi Des animaux. *La matrice d'une jument, d'une chienne.* || MATRICE, en minéralogie, Lieu, substance où se forment certains minéraux. || MATRICE, t. d'imprim., Pièce qui a reçu en creux l'empreinte de la lettre gravée sur un poinçon d'acier, et qui s'ajuste au fond du moule dans lequel on fond les caractères. || Carré d'une médaille ou d'une monnaie gravée avec le poinçon. || Originaux ou étalons des poids et mesures. || MATRICE, Registre original d'après lequel sont établis les rôles de contributions. || MATRICE, s'emploie adj. *Église matrice*, Celle qui est comme la mère de quelques autres Églises. || *Langue matrice*, Celle dont quelques autres sont dérivées. || *Couleurs matrices*, Les couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

MATRICULE. s. f. Le registre, le rôle sur lequel on écrit le nom des personnes qui entrent dans certaines sociétés, dans certaines compagnies. Il a vieilli. || Inscription sur la matricule. || Extrait de la matricule, délivré à la personne inscrite, afin qu'elle puisse prouver son inscription.

MATRIMONIAL, ALE. adj. (lat. *matrimonium*, mariage.) t. de jurispr. Qui appartient au mariage.

MATRONE. s. f. (lat. *matrona*, dame.) Nom donné par les tribunaux aux sages-femmes qu'ils nomment, dans certains procès, pour visiter des femmes. || MATRONE, Dame romaine. || Par plaisanterie, Femme d'un certain âge, d'une certaine gravité. *Respectable matrone.*

MATTE. s. f. t. de métallurgie. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte, et qui n'est pas encore dans un état suffisant de pureté.

MATURATIF, IVE. adj. (lat. *maturus*, mûr.) t. de méd. Qui hâte la formation de la matière purulente dans les tumeurs, dans les plaies. || Subst., au masc. *Un bon maturatif.*

MATURATION. s. f. Progrès successif des fruits vers la maturité. || Il se dit, dans un sens analogue, Des tumeurs purulentes.

MÂTURE. s. f. (lat. *malus*, mât.) collectif. Tous les mâts d'un bâtiment. || Bois propre à faire des mâts. || L'art de mâter les bâtiments. || Machine destinée dans les ports à mâter les bâtiments. || Atelier et magasins établis pour confectionner, réparer, conserver les mâts et les bois de mâture.

MATURITÉ. s. f. (lat. *maturus*, mûr.) L'état où sont les fruits, les grains, les légumes, quand ils sont mûrs. || Se dit, dans un sens analogue, Des abcès et de la matière qu'ils contiennent. || *La maturité de l'âge*, L'état de développement complet de force intellectuelle et physique, où l'homme est communément vers le milieu de la durée ordinaire de la vie. || *Maturité d'esprit*, L'état d'un esprit mûr, formé, solide, etc. On dit aussi, *Maturité de jugement, de réflexion.* || Fig., *Avec maturité*, Avec circonspection et jugement. || MATURITÉ, en parlant Du style, Justesse d'expression, solidité de raisonnement.

MATUTINAL, ALE. adj. (lat. *matutinus*, du matin.) Qui appartient au matin. Peu usité.

MAUDIRE. v. a. (lat. *maledicere*, même signif.) (*Je maudis, tu maudis, il maudit ; nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Je maudissais. Qu'il maudisse. Maudissant.* Dans tout le reste, il se conjugue comme *Dire.*) Faire des imprécations contre quelqu'un. || MAUDIRE, quand il exprime une volonté de Dieu, Condamner, réprouver, abandonner. *Caïn a été maudit de Dieu.* || MAUDIRE, Détester une chose, exprimer l'horreur qu'on en a. *Maudire sa destinée.* || MAUDIT, ITE. participe. || Adj., Très-mauvais. *Un maudit chemin.* || Il se dit Des personnes et des choses, pour s'en plaindre avec impatience ou colère. *Ce maudit enfant a gâté mon habit.* || Par imprécation : *Maudit soit le butor, le maladroit! Maudit soit le jour où je suis né! Etc.* || MAUDIT, subst., Dans cette phrase de l'Évangile, *Allez, maudits, au feu éternel.*

MAUDISSON. s. m. Malédiction. Fam.

MAUGRÉER. v. n. Pester, jurer. Peu usité.

MAUPITEUX, EUSE. adj. Vieux mot qui signifiait, Cruel, impitoyable.

MAURE. *Voyez* MORE.

MAURESQUE. *Voyez* MORESQUE.

MAURICAUD. *Voyez* MORICAUD.

MAUSOLÉE. s. m. Grand et riche monument funéraire ; par allusion à celui que la reine Artémise fit élever à Mausole, son mari. || Improp., Simulacre de tombeau qu'on élève dans les églises pour les services funèbres des princes et autres personnes considérables. *Voyez* CATAFALQUE.

MAUSSADE. adj. des 2 genres. Désagréable, de mauvaise grâce. *Caractère, humeur, société, travail maussade.* || *Le temps est maussade aujourd'hui*, Le temps est sombre, couvert ; il ne fait pas beau. || MAUSSADE, se dit De quelque ouvrage mal fait, mal construit. || Des productions de l'esprit qui causent de l'ennui, du dégoût. *Il a publié un livre assez maussade.*

MAUSSADEMENT. adv. D'une manière maussade.

MAUSSADERIE. s. f. Mauvaise grâce, manières désagréables.

MAUVAIS, AISE. adj. (lat. *malus*, mauvais.) Le contraire de Bon. Il se dit Des choses, tant physiques que morales, qui ont quelque vice ou quelque défaut essentiel. *Mauvais pain. Mauvais vin. Mauvaise eau. Mauvais repas. Mauvaise parole. Mauvaise action. Mauvaise façon de parler. Mauvais raisonne-*

ment. || *Mauvais livre,* Livre dangereux. || *Mauvais lieu,* Lieu de prostitution. || *Femme de mauvaise vie,* Prostituée. || *Les temps sont mauvais,* se dit Des temps de trouble, de disette, d'oppression. || *Avoir mauvais visage, mauvaise mine,* Avoir le visage défait. *Je lui trouve bien mauvais visage.* On dit, dans une acception différente, *Faire mauvais visage, mauvaise mine à quelqu'un,* Le recevoir, le traiter froidement, sèchement, etc. || *Trouver une chose mauvaise,* au sens physique et au sens moral, La trouver désagréable, la désapprouver. || *Prendre, interpréter, expliquer une chose en mauvaise part,* La prendre en mal, lui donner un sens malin, s'en fâcher. || *Mauvais bruit,* Bruit, propos désavantageux, défavorable. || MAUVAIS, Nuisible, incommode, qui cause du mal. *L'excès d'application est mauvais à la santé.* || Sinistre, malheureux, funeste, qui fait craindre quelque mal. *Mauvais augure. Mauvaise physionomie.* || MAUVAIS, Dangereux, enclin à faire du mal. *C'est un mauvais homme.* || *Le mauvais ange,* Le diable, le démon. || Pop., *Mauvaise bête,* Homme ou femme qui se plaît à dire ou à faire des méchancetés. || Fam., *Faire le mauvais,* Menacer de battre, de faire du désordre. *Mauvais* est pris substant. || MAUVAIS, Qui n'a pas les qualités qu'il doit avoir. *Mauvais parent.* || *Mauvaise tête,* Personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers, soit dans sa conduite, soit dans ses opinions. *C'est une mauvaise tête.* On dit dans le même sens, *Avoir une mauvaise tête.* || *Mauvais garnement, mauvais sujet,* homme d'une mauvaise conduite, déréglé dans ses mœurs. || MAUVAIS, Malicieux, malin. *Vous êtes bien mauvais.* Subst., par forme de plainte légère et amicale, *Oh! le mauvais!* || MAUVAIS, avec la négative, Assez bon, ou même Fort bon, selon le ton qu'on y donne. *Ce n'est pas un mauvais écrivain, un mauvais poëte.* || MAUVAIS, subst. masc., Ce qu'il y a de mauvais dans la chose ou dans la personne dont il s'agit. *Il y a du bon et du mauvais dans cet homme.* || MAUVAIS, adv. *Sentir mauvais,* Rendre, exhaler une mauvaise odeur. || *Il fait mauvais marcher,* On risque de tomber. || *Il fait mauvais,* Il fait vilain temps. || *Trouver mauvais,* Désapprouver.

MAUVE. s. f. (lat. *malva,* mauve.) Plante qui a donné son nom à la famille des Malvacées, et qui est fréquemment employée en médecine, comme émolliente, relâchante et adoucissante. *Une infusion de fleurs de mauve.*

MAUVIETTE. s. f. Espèce d'alouette grasse. *Pâté de mauviettes.* || Fig. et fam., *C'est une mauviette,* se dit D'une personne grêle, d'une chétive complexion, d'une faible apparence.

MAUVIS. s. m. Petite espèce de grive très-bonne à manger.

MAXILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *maxilla,* mâchoire.) (On prononce les deux L, mais sans les mouiller.) t. d'anat. Qui appartient aux mâchoires, qui a rapport aux mâchoires.

MAXIME. s. f. (lat. *maximus,* très-important.) Proposition générale qui sert de principe, de fondement, de règle dans un art, dans une science, et particulièrement en matière de politique et de morale. *Maxime générale, fondamentale. Bonne, mauvaise, fausse, dangereuse maxime.* || MAXIME, t. de musique, Note qui vaut elle seule quatre mesures.

MAXIMUM. s. m. (On prononce *Maximome.*) t. de mathém., emprunté du latin. L'état le plus grand auquel une quantité variable puisse parvenir. || Dans le langage ordin., La somme la plus forte dans l'ordre de celles dont il est question. *Il a obtenu le maximum des pensions.* || Par extension, La plus forte des peines prononcées par la loi contre un crime ou un délit. || Taux au-dessus duquel, à certaines époques, il a été défendu de vendre une denrée, une marchandise. || Au sens moral, Le plus haut point où une chose puisse être portée.

MAZETTE. s. f. Mauvais petit cheval. || Fig. et fam., Celui qui manque de force ou d'ardeur. || Personne inhabile à quelque jeu qui demande de la combinaison ou de l'adresse. *C'est une mazette.*

ME. (lat. *me,* me.) Pronom personnel des 2 genres, signifie la même chose que *Je* et *Moi,* mais s'emploie seulement comme régime du verbe. Tantôt il est régime direct : *Vous me soupçonnez mal à propos;* tantôt il est régime indirect, et À signifie, moi : *Vous me donnez un sage conseil.* || Il s'élide quand le verbe suivant commence par une voyelle. *Vous m'aimez.* || Il s'élide aussi devant les particules *y* et *en. Ne m'en parlez plus.* || Le pronom *Me* se place devant le verbe. Cette règle n'a d'exception que lorsqu'il se trouve tout à la fois, 1° que le verbe est à l'impératif, 2° que la phrase est affirmative, 3° que la particule *en* suit immédiatement le pronom. *J'ai besoin de sages conseils, donnez-m'en.* || La particule *y,* unie au pronom *Me,* ne se met jamais après le verbe. *Vous m'y attendrez.* On ne dit pas, *Attendez-m'y.* Grammaticalement, il ne serait pas incorrect de dire, *Attendez-y-moi;* mais on évite ces façons de parler bizarres.

* MEÂ CULPÂ. s. m. (mots latins, par ma faute.) Fam. Dire son meâ culpâ.

MÉANDRE. s. m. Il se dit, en poésie, par allusion au fleuve de ce nom, Des sinuosités d'un fleuve, d'une rivière; et, métaphoriquement, de Ce qui a du rapport avec ces sinuosités.

MÉAT s. m. (lat. *meatus,* conduit.) t. d'anat. Conduit. *Le méat auditif. Le méat urinaire.*

MÉCANICIEN. s. m. (grec *méchanè,* machine.) Celui qui possède la science appelée Mécanique. || Celui qui invente ou qui construit des machines.

MÉCANIQUE. s. f. La partie des mathématiques qui a pour objet la connaissance et l'application des lois du mouvement, de celles de l'équilibre, des forces mouvantes, etc. *Mécanique spéculative, pratique, analytique.* || Structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose. *La mécanique du corps humain.* || *La mécanique céleste,* La science du mouvement des astres. || MÉCANIQUE, Machine. *Voilà une belle mécanique.*

MÉCANIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des arts qui ont principalement besoin du travail de la main. *On divise les arts en Arts libéraux et en Arts mécaniques.* || Qui a rapport à la mécanique, qui est conforme aux lois de la mécanique. *Puissances, lois, principes mécaniques.* || Fig., *Actions mécaniques,* Celles que l'habitude a rendues très-familières et auxquelles l'intelligence n'a, pour ainsi dire, point de part. || MÉCANIQUE, fig., La partie la moins relevée et purement pratique d'un art libéral.

MÉCANIQUEMENT. adv. D'une façon mécanique.

MÉCANISME. s. m. La structure d'un corps et l'action combinée de ses parties. *Le mécanisme de l'univers.* || Fig., *Le mécanisme du langage,* La structure matérielle des éléments de la parole, l'arrangement des mots et des phrases. || Fig., *Le mécanisme des vers* ou *de la prose,* La composition des parties du vers ou de la phrase, suivant le rhythme qui est

propre à l'un ou à l'autre. || Fig., *Le mécanisme de la peinture, de la sculpture, etc.*, La partie mécanique et pratique de ces arts.

MÉCÈNE. s. m. Nom propre devenu appellatif, et servant à désigner Un homme qui encourage les sciences, les lettres et les arts, en donnant des récompenses et des marques d'estime à ceux qui les cultivent.

MÉCHAMMENT. adv. Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ. s. f. Penchant à faire du mal. || Fam., Opiniâtreté des enfants. *Voyez la méchanceté de cet enfant.* || Action méchante. *Il a fait, il a commis une horrible méchanceté.* || Parole médisante, parole dite dans l'intention de nuire, d'offenser.

MÉCHANT, ANTE. adj. En parlant Des choses, tant physiques que morales, il signifie, Mauvais, qui ne vaut rien dans son genre. *Méchante terre. Méchant bois.* On l'applique aussi Aux animaux. *Un méchant cheval. Une méchante monture.* Il vieillit, dans ce premier sens. || Contraire à la probité, à la justice. *Une méchante action. Un méchant dessein.* || Chétif, insuffisant. *Nous n'avions à souper qu'un méchant poulet.* || MÉCHANT, Qui manque de bonté, qui est porté à faire du mal. *Méchant homme.* || Fam., *Méchante langue*, Homme ou femme qui se plaît à médire. || Fam., *Trouver plus méchant que soi*, Trouver plus fort, plus fier, plus puissant que soi. || MÉCHANT, Qui manque de mérite, de capacité, qui n'a pas les qualités qu'exige son état. *Un méchant poëte.* || MÉCHANT, par forme de plainte légère et obligeante, Celui qui a fait quelque petite malice, ou qui est coupable de quelque petite négligence. *Vous êtes bien méchant de m'avoir laissé si longtemps en peine.* || Le sens de *Méchant* varie, quelquefois, selon qu'il précède ou qu'il suit le substantif. Ainsi, *Une méchante épigramme, de méchants vers*, signifient, Une épigramme mal tournée, des vers mal faits, et *Une épigramme méchante, des vers méchants*, Une épigramme, des vers où il y a beaucoup de malignité. *Méchant homme*, se dit plus particulièrement d'Un homme qui fait de mauvaises actions, et *Homme méchant*, d'Un homme qui tient de mauvais discours. || MÉCHANT, subst., Homme de mauvais caractère, homme vicieux. *C'est un méchant. Hanter les méchants.* || Fam., *Faire le méchant*, S'emporter en menaces.

MÈCHE. s. f. (espagn. *mecha*, même signif.) Assemblage de fils de coton, de chanvre, etc., qu'on met dans les lampes avec de l'huile, ou dont on fait des chandelles, des bougies, en les couvrant de suif ou de cire. || Matière préparée pour prendre facilement feu, comme linge demi-brûlé, éponge, amadou, etc. || Corde d'étoupe broyée et sèche, dont les canonniers se servent pour mettre le feu au canon, et les mineurs à une mine. *Ils sortirent tambour battant, mèche allumée.* || En t. de génie milit. et d'art., *Découvrir, éventer la mèche*, Découvrir, au moyen d'une contre-mine, l'endroit où une mine a été pratiquée, et enlever la mèche qui devait la faire jouer. || Fig. et fam., *Découvrir, éventer la mèche*, Découvrir le secret d'un complot. || MÈCHE, Bout de ficelle attaché à l'extrémité d'un fouet. || *Mèche de cheveux*, Bouquet de cheveux séparé, en forme de mèche, du reste de la chevelure. || MÈCHE, Spirale de fer ou d'acier d'un tire-bouchon; La partie d'un vilebrequin, d'une vrille, et d'autres outils semblables, qui sert à percer.

MÉCHEF. s. m. (angl. *mischief*, même signif.) Malheur, fâcheuse aventure. Il a vieilli.

MÉCHER. v. a. (espagn. *mecha*, mèche.) t. de marchand de vin. Faire entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant, au moyen d'une mèche. || MÉCHÉ, ÉE. participe.

MÉCOMPTE. s. m. Erreur dans un compte, dans une supputation. || Par extension, Espérance trompée, idée fausse ou exagérée qu'on s'est faite d'une chose. *Cet auteur se flattait de réussir, mais il a trouvé du mécompte.*

MÉCOMPTER (SE). v. pron. Se tromper dans un calcul, dans un compte. || Par extension, se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère.

MÉCONIUM. s. m. (On prononce *Méconiome.*) t. de méd., emprunté du latin. Excrément que rend l'enfant peu de temps après la naissance, et qui s'était accumulé dans les gros intestins.

MÉCONNAISSABLE. adj. des 2 genres. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine. *Sa maladie l'a rendu méconnaissable.*

MÉCONNAISSANCE. s. f. Manque de reconnaissance, de gratitude.

MÉCONNAISSANT, ANTE. adj. Qui manque de reconnaissance.

MÉCONNAÎTRE. v. a. Ne pas reconnaître. || Par extension, Désavouer quelqu'un, affecter de ne pas le connaître. || Au sens moral, Ne pas rendre justice à une personne; ne pas apprécier une qualité, une chose, comme elle le mérite. *On a méconnu ses talents, ses vertus, ses services, ses bienfaits.* || MÉCONNAÎTRE, avec le pron. pers., Oublier ce qu'on a été ou ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres. *Les parvenus se méconnaissent aisément.* || MÉCONNU, UE. participe.

MÉCONTENT, ENTE. adj. Qui n'est pas satisfait de quelqu'un, qui croit avoir sujet de s'en plaindre. *Il est mécontent de vous.* || Il se dit Des choses. *Il est mécontent de sa santé.* || Subst. *Souvent pour obliger une seule personne, on fait plusieurs mécontents.* || Ceux qui ne sont pas satisfaits du gouvernement, de l'administration des affaires publiques. *Le parti des mécontents.*

MÉCONTENTEMENT. s. m. Déplaisir, manque de satisfaction. *Il a donné du mécontentement à ses parents.*

MÉCONTENTER. v. a. Rendre mécontent, donner sujet d'être mécontent. || MÉCONTENTÉ, ÉE. participe.

MÉCRÉANT. s. m. Ce terme, qu'on employait autrefois en parlant De tous les peuples qui ne sont pas de la religion chrétienne, et principalement Des mahométans, ne se dit plus guère que par dénigrement, en parlant d'Un chrétien qui ne croit point les dogmes de sa religion, et qu'on regarde comme un impie. *C'est un mécréant.*

MÉCROIRE. v. n. Refuser de croire, ne pas croire. Il ne se dit plus guère que dans cette phrase proverbiale, *Il est dangereux de croire et de mécroire.*

MÉDAILLE. s. f. (grec *metallon*, métal.) Pièce de métal fabriquée en l'honneur d'une personne illustre, ou pour conserver le souvenir d'une action mémorable, d'un événement, d'une entreprise. On comprend sous le nom de *Médailles* les anciennes monnaies des Grecs, des Romains, etc. *Médaille d'or, d'argent, de cuivre, de bronze. Médaille antique. Médaille de bas or. Le module, la légende, le champ, l'exergue, l'inscription d'une médaille. Battre, frapper une médaille. La face, la tête, le revers d'une médaille.* || *Médaille fausse*, Celle qui est contrefaite, et qu'on veut faire passer pour antique. *Médaille*

saucée, Celle qui, ayant été battue en cuivre, a été ensuite argentée ou couverte d'une feuille d'étain. *Médaille fruste*, Celle qui est presque entièrement effacée. *Médaille incuse*, Celle qui n'a été frappée que d'un côté. *Médaille fourrée*, Celle dont l'extérieur seulement est d'or ou d'argent *Médaille martelée*, Celle dont on a effacé le revers, qui était commun, pour frapper à la place un revers rare. *Médaille restituée : voyez* RESTITUTION. || Fig. et fam., *Le revers de la médaille*, Le mauvais côté, les mauvaises qualités d'une personne ou d'une chose. On dit dans un sens analogue, *Tournez la médaille*. || Prov. et fig., *Chaque médaille a son revers*, Chaque chose a deux faces, chaque chose a un bon côté et un mauvais. || Prov. et fig., *C'est une tête de médaille*, se dit D'une personne dont les traits sont grands et fort marqués. *C'est une vieille médaille*, se dit D'une vieille femme. || MÉDAILLE, Pièce d'or, d'argent, ou de cuivre, qui représente un sujet de dévotion, et que le pape a bénite. || MÉDAILLE, Prix qu'on donne aux poëtes, aux orateurs, aux artistes, aux manufacturiers qui ont obtenu les premiers rangs dans les concours ouverts par les académies ou par le gouvernement. *Il a obtenu une médaille d'or, d'argent, de bronze.* || MÉDAILLE, en archit., Bas-relief de forme ronde, sur lequel est représentée la tête de quelque personne illustre, ou quelque action mémorable.

MÉDAILLIER. s. m. Meuble composé de plusieurs tablettes à tiroir, dans lesquelles il y a de petites enfonçures de forme ronde et de différentes grandeurs, propres à recevoir des médailles. || Collection de médailles.

MÉDAILLISTE. s. m. Celui qui est curieux de médailles, qui s'y connaît, qui en a traité par écrit.

MÉDAILLON. s. m. Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. || MÉDAILLON, en t. d'archit., a la même signification que Médaille. || MÉDAILLON, Bijou, d'un cadre de forme circulaire ou ovale, dans lequel on enferme un portrait, des cheveux, etc.

MÉDECIN. s. m. (lat. *medicus*, médecin.) Celui qui exerce la médecine. *Bon, excellent, grand, savant, jeune, vieux médecin.* Adject., *Docteur médecin.* || Prov., *La robe ne fait pas le médecin*, Le titre ne suppose pas toujours la science. || Prov. et fig., *Médecin d'eau douce*, Médecin peu habile, ou qui n'ordonne que des remèdes fort communs et sans efficacité. || Prov. et fig., *Médecin, guéris-toi toi-même*, se dit À un homme qui se mêle de donner des conseils, et qui aurait besoin d'en recevoir. || Prov. et fig., *Après la mort le médecin*, se dit D'un secours qui vient lorsqu'on n'est plus en état d'en profiter. || MÉDECIN, fig., Ce qui est propre à rendre ou à conserver la santé. || MÉDECIN, fig. en parlant Des afflictions, des maladies morales. *Le temps est un grand médecin.*

MÉDECINE. s. f. L'art qui enseigne les moyens de conserver la santé, et de traiter les maladies. *Docteur, étudiant en médecine. Exercer la médecine.* || Système médical. *La médecine d'Hippocrate.* || *Médecine agissante*, Celle qui fait usage tout de suite des moyens qui tendent à guérir; par opposition à *Médecine expectante*, Celle des médecins qui ont pour principe d'attendre les opérations successives de la nature avant de se décider. || *Médecine clinique*, Celle qui se pratique auprès du lit des malades. || *Médecine mentale*, Celle qui s'occupe des maladies de l'esprit. || *Médecine légale*, Science de la médecine appliquée à différentes questions de droit, pour les éclaircir et servir à les résoudre. || *Médecine vétérinaire*, Celle qui a pour objet la santé des animaux domestiques. || MÉDECINE, Remède, sous forme liquide ou solide, qu'on prend pour se purger || *Médecine en lavage*, Médecine étendue dans beaucoup d'eau. || *Médecine douce*, Médecine préparée de sorte qu'elle opère doucement. || Fam., *Médecine de cheval, médecine comme pour un cheval*, Médecine trop forte. || *Médecine universelle*, Médicament auquel on attribue la vertu de guérir toute sorte de maladies. || *Cela sent la médecine*, se dit Des choses qui ont un goût de drogue. || Fig. et fam., *Avaler la médecine*, Prendre son parti, se résigner malgré ses dégoûts. || Prov. et fig., *Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres*, Il faut faire sur-le-champ et d'un seul coup, une chose désagréable dont on ne peut se dispenser.

MÉDECINER. v. a. Donner des breuvages purgatifs et autres remèdes. Fam., ne se dit guère qu'en mauvaise part. || S'emploie avec le pron. pers. *Cet homme s'est usé le corps à force de se médeciner.* || MÉDECINÉ, ÉE. participe.

MÉDIAN, ANE. adj. (lat. *medium*, milieu.) t. d'anat. Qui est placé au milieu. *Ligne médiane*, Ligne verticale qu'on suppose partager longitudinalement le corps en deux parties égales; *Veines médianes*, Veines, au nombre de trois, qui sont à la superficie de l'avant-bras.

MÉDIANOCHE. s. m. t. emprunté de l'espagnol. Repas en gras qui se fait après minuit sonné, particulièrement dans le passage d'un jour maigre à un jour gras.

MÉDIANTE. s. f. t. de musiq. La tierce au-dessus de la note tonique ou principale. *Dans le mode majeur d'*ut, mi *est la médiante. Dans le mode mineur de* la, ut *est la médiante.*

MÉDIASTIN. s. m. t. d'anat. Cloison membraneuse formée par l'adossement des deux plèvres, et qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT, ATE. adj. Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que moyennant une autre qui est entre deux. Il est opposé à Immédiat. *Autorité médiate; héritier médiat.*

MÉDIATEMENT. adv. D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui s'entremet pour opérer un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes, entre différents partis. Adj. *Puissances médiatrices.* || MÉDIATEUR, Sorte de jeu de quadrille.

MÉDIATION. s. f. Entremise.

MÉDIATISER. v. a. Faire qu'un prince, un pays, en Allemagne, ne relève plus immédiatement de l'Empire. || MÉDIATISÉ, ÉE. participe.

MÉDICAL, ALE. adj. (lat. *medicus*, médecin.) Qui appartient à la médecine. *Instruction médicale.* || Il signifie quelquefois, Propre à guérir. *Les propriétés médicales d'une plante.* || *Matière médicale*, Connaissance des substances employées en médecine, et de la manière de les préparer et de les administrer. *Traité de matière médicale.*

MÉDICAMENT. s. m. Remède qu'on introduit dans l'intérieur du corps, ou qu'on applique extérieurement.

MÉDICAMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui traite des médicaments.

MÉDICAMENTER. v. a. Donner des médicaments à un malade, appliquer des médicaments. || On dit aussi, *Médicamenter un cheval, etc.* || Est quelquefois

employé avec le pron. pers. *Cet homme aime à se médicamenter.* || MÉDICAMENTÉ, ÉE. participe.

MÉDICAMENTEUX, EUSE. adj. Qui a la vertu d'un médicament.

MÉDICINAL, ALE. adj. Qui sert de remède. *Herbe, plante, potion médicinale.*

MÉDIMNE. s. m. (grec *medimna*, mesure.) t. d'antiq. Mesure grecque, pour les choses sèches, qui valait près de quatre de nos boisseaux ou cinquante et un litres soixante-dix-neuf centilitres.

MÉDIOCRE. adj. des 2 genres. (lat. *mediocris*, médiocre.) Qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais. *Esprit, fortune médiocre. Écrivain médiocre.* || *Un homme médiocre*, Un homme de peu d'esprit, de peu de talent, de peu de capacité, relativement à la place qu'il occupe, aux succès qu'il obtient, aux prétentions qu'il annonce. || MÉDIOCRE, précédé de l'un des adverbes *Bien, fort, etc.*, se dit De ce qui est moins que médiocre. *Esprit bien médiocre.* || Subst. masc. *Cet ouvrage est au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT. adv. D'une façon médiocre. *Il est médiocrement riche.* || Il signifie quelquefois, Peu. *Je suis médiocrement satisfait de ce que vous me dites.*

MÉDIOCRITÉ. s. f. État, qualité de ce qui est médiocre. || Absol., État de fortune qui tient le milieu entre l'opulence et la pauvreté, entre l'élévation et la bassesse. *Vivre dans une heureuse médiocrité.* || Insuffisance du côté de l'esprit, du mérite. || Il se dit, dans le même sens, Des ouvrages d'esprit. *La médiocrité en poésie est rebutante.* || Il signifie quelquefois, Modération, juste milieu. Il vieillit en ce sens, on dit, *Juste milieu.*

MÉDIRE. v. n. (lat. *maledicere*, dire du mal.) On dit à l'indicatif, seconde personne du pluriel, *Vous médisez;* et à l'impératif, *Médisez.* Quant au reste, il se conjugue comme *Dire.* Dire du mal de quelqu'un, soit par imprudence, soit par malignité. *Médire de son prochain.*

MÉDISANCE. s. f. Discours au désavantage de quelqu'un, tenu par imprudence ou par malignité. *Horrible médisance.* || *C'est une pure médisance*, se dit D'une imputation avancée sans preuve. || MÉDISANCE, Les gens médisants. *Faire taire la médisance.*

MÉDISANT, ANTE. adj. Qui médit. || Quelquefois subst. *Vous êtes un médisant.*

MÉDITATIF, IVE. adj. (lat. *meditari*, méditer.) Qui est porté, livré à la méditation. *Esprit méditatif.* || Il se prend quelquefois subst. *Les méditatifs sont ordinairement distraits.*

MÉDITATION. s. f. Opération que fait l'esprit lorsqu'il veut approfondir un sujet, lorsqu'il s'applique fortement à la recherche de quelque vérité. *Cette question exige une longue et profonde méditation.* || Certains écrits composés sur des sujets de dévotion ou de philosophie. || Oraison mentale. *Les religieux font la méditation.*

MÉDITER. v. a. Réfléchir sur quelque chose, l'examiner mûrement, de manière à l'approfondir. *Méditer un sujet, une idée, une question, une difficulté.* || Il s'emploie quelquefois sans régime. *Ce philosophe passe sa vie à méditer.* || Neutral., avec la prép. *Sur. Méditer sur une question, sur une difficulté.* Dans certains cas, il est indispensable que le verbe *Méditer* soit suivi de cette prép. *Méditer sur Dieu, sur l'âme.* || MÉDITER, Projeter, penser à faire une chose, réfléchir aux moyens de l'exécuter. *Méditer un projet.* || Neutr., dans ce sens, avec plusieurs prép., pron., adv., conj. *Méditer de réparer une faute. Je méditais qui je choisirais, comment, à qui, à quoi.... Méditer où on ira, si on acceptera telle proposition.* || MÉDITER, sans régime, Faire une méditation pieuse. || MÉDITÉ, ÉE. participe.

MÉDITERRANÉ, ÉE. adj. (lat. *medius*, au milieu, *terra*, la terre.) Qui est au milieu des terres, enfermé dans les terres. || Absol., *La mer Méditerranée*, ou subst. La Méditerranée, La mer qui est entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar.

MÉDIUM. s. m. (On prononce *Médiome.*) t. emprunté du latin. Moyen propre à concilier des prétentions opposées, à rapprocher des esprits divisés. Fam. || MÉDIUM, t. de mus., Sons de la voix qui tiennent le milieu entre le grave et l'aigu.

* MÉDIUS. s. m. Doigt du milieu.

MÉDULLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *medulla*, moelle.) (On prononce les deux L.) Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature.

MÉFAIRE. v. n. Faire le mal, faire une mauvaise action. || Fam. et peu usité.

MÉFAIT. s. m. Mauvaise action. Fam.

MÉFIANCE. s. f. Disposition à soupçonner le mal, crainte habituelle d'être trompé. *Prov. : Méfiance est mère de sûreté.*

MÉFIANT, ANTE. adj. Qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux. Subst. *Le méfiant se croit toujours entouré de piéges.*

MÉFIER (SE). v. pron. Ne pas se fier à quelqu'un, à ce qu'il dit, à ce qu'il fait paraître, parce qu'on le soupçonne de peu de fidélité, de peu de sincérité.

* MÉGACÉPHALE. s. f. (grec *mégas*, grand, *képhalè*, tête.) Genre d'insectes coléoptères.

MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE. s. f. (gr. *mégas*, grand, *anthropos*, homme, *genesis*, naissance.) Art prétendu de procréer des enfants de génie, des grands hommes.

MÉGARDE (PAR). loc. adv. Faute d'attention, faute de prendre garde.

MÉGÈRE. s. f. (grec *megairô*, je porte envie.) Nom propre d'une des Furies, devenu nom commun dans le discours ord., Femme méchante et emportée. *C'est une mégère.*

MÉGIE. s. f. (grec *mageiros*, boucher.) Art de préparer en blanc les peaux de mouton et autres peaux délicates, et de les rendre propres à divers usages.

MÉGISSERIE. s. f. Le métier et le trafic du mégissier.

MÉGISSIER. s. m. Artisan dont le métier est d'apprêter les peaux de mouton, de veau, etc., pour les rendre propres à différents usages autres que ceux qui concernent le métier de corroyeur et celui de pelletier.

MEILLEUR, EURE. adj. (lat. *melior*, meilleur.) comparatif de Bon. Qui est au-dessus du bon, qui a un plus haut degré de bonté que la personne ou la chose à laquelle on le compare. *Il n'y a rien de meilleur.* || MEILLEUR, précédé de l'article *le*, superl., Qui est au-dessus de tout dans son genre, pour la bonté, l'utilité. *C'est le meilleur homme du monde.* || Il se prend subst. *Le meilleur de l'affaire, le meilleur du conte.* || Fam., *Boire du meilleur, tirer du meilleur*, Du meilleur vin qu'il y ait ou qu'on ait. || Prov., *Le meilleur n'en vaut rien*, se dit De deux ou de plusieurs personnes presque également méchantes ou vicieuses.

MEISTRE ou MESTRE. s. m. (ital. *maestro*, maître.) t. de marine, usité dans la Méditerranée. *Mât,*

arbre de meistre, Le grand mat des bâtiments à voiles latines.

MÉLANCOLIE. s. f. (grec *melas*, noir, *cholos*, bile.) t. de méd. La bile noire; l'humeur sécrétée par le foie, lorsqu'elle devient épaisse et noire. || Disposition triste qu'on attribue à un excès de bile noire, ou qui provient de quelque cause morale. *Grande, profonde, sombre mélancolie.* || Prov., *Il n'engendre point la mélancolie, de mélancolie*, se dit D'un homme qui vit sans souci, qui est extrêmement gai. || MÉLANCOLIE, Disposition de l'âme, qui, se refusant aux vives impressions du plaisir ou de la joie, se plaît dans la rêverie, dans une méditation vague, et trouve du charme à s'occuper d'idées attendrissantes.

MÉLANCOLIQUE. adj. des 2 genres. En qui domine la mélancolie. || Triste, chagrin. || Il se dit Des choses qui inspirent ou qui annoncent la mélancolie. *Lieu, entretien, musique mélancolique.* || Subst. *Laissons là ce mélancolique.*

MÉLANCOLIQUEMENT. adv. D'une manière triste et mélancolique.

MÉLANGE. s. m. (ital. *mescalanza*, mélange.) Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. || *Un bonheur sans mélange*, Un bonheur qui n'est troublé, interrompu par aucun événement fâcheux. || MÉLANGE, Croisement des races, accouplement de deux êtres animés d'espèces différentes. || *Mélange des couleurs*, Union de plusieurs couleurs dont se forment les teintes qui sont nécessaires au peintre. || MÉLANGES, plur., titre de Certains recueils composés de pièces de prose ou de poésie, de petits ouvrages sur différents sujets. *Mélanges de littérature.* || MÉLANGES, titre qu'on donne, dans les ouvrages périodiques, à Une réunion d'articles sur des objets variés. On donne ce même titre, dans les catalogues de livres, à La partie qui comprend les ouvrages qu'on n'a pas pu classer dans les autres divisions.

MÉLANGER. v. a. Faire un mélange d'une chose avec une autre, ou de plusieurs choses ensemble. On l'emploie avec le pron. pers. *Ces deux liquides ne peuvent pas se mélanger.* || MÉLANGÉ, ÉE. participe. || *Drap mélangé*, Drap dont la trame et la chaîne sont de laine de différentes couleurs.

MÉLASSE. s. f. (lat. *mel*, miel.) Résidu du sucre après son extraction et sa cristallisation.

MÊLÉE. s. f. (ital. *mescolar*, mêler.) Combat opiniâtre, où deux troupes de gens de guerre s'attaquent corps à corps et se mêlent. *Sanglante mêlée.* || Batterie entre plusieurs individus. *Il a perdu son chapeau dans la mêlée.* || Fig. et fam., Contestation vive entre plusieurs personnes. *Je me tirai de la mêlée.*

MÊLER. v. a. Mettre ensemble deux ou plusieurs choses, et les confondre. *Mêler des drogues, des couleurs.* || *Mêler le vin*, Mettre ensemble des vins de diverses sortes. || *Mêler du fil, un écheveau, des écheveaux*, Les brouiller de telle sorte qu'on ne puisse pas aisément les dévider ou les séparer. On dit de même, *Mêler des cheveux, etc.* || En t. de jeu, *Mêler les cartes*, ou simplement *Mêler*, Battre les cartes. || Fig. et fam., *Mêler les cartes*, Embrouiller les affaires. *Il a bien mêlé les cartes.* || Fig., *Mêler quelqu'un dans une accusation*, L'y comprendre. *Être mêlé dans une mauvaise affaire*, Y être impliqué. *Mêler quelqu'un dans des discours, dans des propos*, Parler de lui de manière à le compromettre ou à lui déplaire. || Fig., *Mêler ses larmes à celles de quelqu'un*, Pleurer avec lui, partager son affliction. || MÊLER, fig., en parlant Des choses morales, Joindre, unir une chose avec une autre. *Mêler les affaires aux plaisirs.* || MÊLER, se joint au pron. pers., réfléchi ou réciproque. *L'huile ne se mêle pas avec l'eau. Les deux troupes se sont mêlées.* || *Se mêler d'une chose*, En prendre soin. *Mêlez-vous de vos affaires.* || Prov. et fig., *Cette affaire se fera, à moins que le diable ne s'en mêle, si le diable ne s'en mêle*, Cette affaire se fera malgré tous les obstacles. *Cette affaire ne se fera pas, à moins, etc.*, Il est presque impossible que cette affaire réussisse. || *Se mêler d'une chose*, S'occuper d'une chose étrangère à sa profession, à ses habitudes, à ses talents, à ses affaires. *Il est médecin, et il se mêle d'astronomie.* || *Se mêler d'une chose*, S'entremettre, s'ingérer mal à propos. *Il se mêle de ce qui ne le regarde pas. Il se mêle de tout.* || MÊLÉ, ÉE. participe. || *Compagnie mêlée*, Compagnie moitié bonne, moitié mauvaise. || Fig. et fam., *C'est marchandise mêlée*, Compagnie composée de personnes de différents états, de différents caractères. Personne en qui l'on trouve autant de mauvaises qualités que de bonnes.

MÉLÈZE. s. m. Arbre de la famille des Conifères et de forme pyramidale, dont les feuilles étroites, et groupées en bouquet, tombent pendant l'hiver. On le nomme aussi *Larix*.

MÉLILOT. s. m. Plante de la famille des Légumineuses, qui a beaucoup de rapport avec le trèfle.

MÉLISSE. s. f. (grec *melissa*, abeille.) Plante aromatique de la famille des Labiées, dont on fait une eau spiritueuse, appelée *Eau de mélisse* ou *des carmes*, parce que ce sont des religieux carmes qui en ont fait les premiers.

MELLIFÈRES. s. m. pl. (lat. *mel*, miel, *ferre*, porter.) t. d'hist. nat. Famille d'insectes qui ramassent avec leurs pieds la poussière des étamines.

MÉLODIE. s. f. (grec *melos*, poëme, *ôdê*, chant.) Suite de sons d'où résulte un chant agréable et régulier. || Dans un sens plus technique, Arrangement de sons, exécutés, entendus successivement dans un même air, par opposition à L'harmonie, qui consiste dans l'accord de plusieurs parties exécutées, entendues simultanément. *Les règles de la mélodie.* || MÉLODIE, par extension, en parlant De poésie ou de prose, Choix et suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille. *La mélodie du style.*

MÉLODIEUSEMENT. adv. D'une manière mélodieuse.

MÉLODIEUX, EUSE. adj. Rempli de mélodie. *Chant, air, son mélodieux.*

* MÉLODRAMATURGE. s. des 2 genres. (grec —*drama*, drame, *ergon*, ouvrage.) Auteur de mélodrames.

MÉLODRAME. s. m. Sorte de drame où le dialogue est coupé par une musique instrumentale.

MÉLOMANE. s. (grec —*mania*, folie.) Celui, celle qui aime la musique à l'excès, avec passion.

MÉLOMANIE. s. f. Amour excessif de la musique.

MELON. s. m. (ital. *mellone*, melon.) Sorte de fruit d'un goût agréable, provenant d'une plante du même nom, qui est de la famille des Cucurbitacées, et dont la tige rampe sur terre. *Melon de marais, à côtes, sucré, vineux, brodé, sur couche, sous la cloche. Une tranche, une côte de melon.* || *Melon d'eau*, Sorte de melon fort rafraîchissant, dont la chair est rouge, verdâtre ou blanche. On le nomme aussi *Pastèque.*

MÉLONGENE ou MELONGÈNE. s. f. *Voyez* AUBERGINE.

MELONNIÈRE. s. f. Endroit où l'on cultive des melons.

MÉLOPÉE. s. f. (grec *melos*, chant, *poieó*, faire.) t. de mus. L'art, les règles de la composition du chant. On ne l'emploie qu'en parlant De la musique des anciens. || Il se dit aussi de La déclamation notée des anciens.

MÉLOPLASTE. s. m. (grec —*plastos*, formé.) Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

MÉMARCHURE. s. f. t. d'art vétérinaire. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas.

MEMBRANE. s. f. (lat. *membrana*, même signif.) t. d'anat. Tissu mince et large du corps de l'animal, servant à former, à envelopper ou à tapisser des organes. *Les fibres d'une membrane.*

MEMBRANEUX, EUSE. adj. t. d'anat. Qui participe de la membrane.

MEMBRE. s. m. (lat. *membrum*, membre.) Partie extérieure du corps de l'animal, distinguée de toutes les autres par quelque fonction particulière. Il se dit principalement Des bras et des jambes; il ne se dit jamais de la tête. *Membres forts, vigoureux, robustes, souples. Membre gangrené, amputé, paralysé.* || *Membre viril,* La partie de l'homme qui sert à la génération. || MEMBRE, fig., Chacune des parties d'un corps politique. || Chacune des personnes qui composent un corps constitué dans l'État, une société littéraire ou savante, etc. || Fig., *Membre pourri, gâté, gangrené,* se dit d'Une personne qui fait honte à la compagnie, au corps dont elle fait partie. || MEMBRE, fig. Chaque partie d'une période ou d'une phrase. || MEMBRE, Chacune des parties grandes ou petites qui entrent dans la composition d'un ouvrage d'architecture. || T. de mar., *Membres d'un bâtiment,* Les grosses pièces de bois qui forment les côtes ou les couples d'un bâtiment. || En algèbre, *Membre d'une équation,* Chacune des deux quantités qui sont séparées par le signe d'égalité.

MEMBRÉ, ÉE. adj. Il ne s'emploie guère qu'avec l'adv. *Bien,* Qui a des membres bien faits, bien proportionnés.

MEMBRU, UE. adj. Qui a les membres fort gros. Subst. *Un gros membru.* Fam.

MEMBRURE. s. f. t. de menuiserie. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux. || MEMBRURE, t. de mar., La totalité des membres ou couples d'un bâtiment. || MEMBRURE, Mesure dans laquelle les voies de bois à brûler sont mesurées, sur le port et dans les chantiers.

MÊME. adj. des 2 genres. (ital. *medesimo*, même.) Qui n'est pas autre, qui n'est point différent. Il est ordinairement précédé de l'article *Le, la, les,* ou du nom de nombre *Un, une. C'est le même homme, la même personne.* || *Cela revient au même,* C'est la même chose. *Même* est subst. || MÊME, sans article, immédiatement après les noms ou les pronoms, marque plus expressément la personne ou la chose dont on parle. *Moi-même.* || *Être soi-même,* Ne pas démentir son caractère. || *Faire une chose de soi-même,* De son propre mouvement. *Il a fait cela de lui-même.* || MÊME, après les subst. qui désignent quelques qualités, exprime qu'elles sont au plus haut degré dans la personne dont on parle. *Dieu est la sagesse même.* || MÊME, Semblable, pareil. *Du même vin.* || MÊME, adv., De plus, aussi, encore. *Je vous dirai même.* || Il entre quelquefois dans les phrases adversatives pour les fortifier. *Tant s'en faut qu'il l'ait voulu, que même il l'a défendu.* || À MÊME. loc. adv., qui s'emploie avec les verbes *Être, mettre, laisser, etc.* || *Être à même,* Être en état, être à portée, avoir la facilité de se procurer, de faire quelque chose qu'on désire. Souvent, *Être à même,* est suivi d'un complément. *Vous êtes à même de vous procurer des plaisirs.* || *Mettre quelqu'un à même de faire quelque chose,* Lui en procurer les moyens. || DE MÊME, TOUT DE MÊME. loc. adv., De même manière, de même sorte, s'emploient avec ou sans complément. *Si vous en usez bien, il en usera de même, tout de même.* Lorsqu'on emploie *De même que,* au commencement du premier membre d'une comparaison, on met assez souvent *De même* au commencement du second. *De même que la cire molle reçoit aisément toute sorte d'empreintes, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.*

MÊMEMENT. adv. Même, de même. Vieux.

MÉMENTO. s. m. t. emprunté du latin. Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. Fam. || Dans la liturgie catholique, *Le mémento des vivants, le mémento des morts,* Deux prières du canon de la messe.

MÉMOIRE. s. f. (lat. *memoria*, mémoire.) Faculté par laquelle l'âme conserve et réveille en elle-même des souvenirs. *Bonne, grande, heureuse mémoire. Mettez, imprimez, gravez, gardez cela dans votre mémoire. Exercer, cultiver, enrichir sa mémoire.* || Fam., *Cet homme a une mémoire de lièvre, il la perd en courant,* Il n'a point de mémoire; une chose lui en fait aisément oublier une autre. || *Mémoire locale,* Celle qui retient particulièrement la disposition et l'état des lieux et des choses. *Il a la mémoire locale.* || *Mémoire artificielle,* Mnémonique, méthode destinée à aider la mémoire naturelle. || MÉMOIRE, Souvenir, action de la mémoire, effet de la mémoire. *Je n'ai point de mémoire, pas de mémoire de cela. Il vivra dans la mémoire de tous les siècles. Des actions d'éternelle mémoire. Consacrer la mémoire de quelqu'un.* || *De mémoire d'homme on n'avait point vu pareille chose,* On n'a aucun souvenir d'une chose semblable. || *En mémoire de,* Pour transmettre et perpétuer le souvenir de. || En t. de comptabilité, *Pour mémoire.* On écrit ces mots à côté de certains articles qui sont mentionnés, sans être portés en ligne de compte. || *L'Église fait aujourd'hui mémoire de tel saint,* Elle en fait commémoration dans l'office du jour. || MÉMOIRE, Réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort. *La mémoire des bienfaiteurs de l'humanité doit être éternelle. La mémoire des tyrans est odieuse. Cette action ternit, souille sa mémoire.* || En jurispr., *Réhabiliter, purger la mémoire d'un défunt,* Faire annuler, par voie de révision, le jugement qui l'a condamné. || *A la mémoire, à l'heureuse mémoire, à l'immortelle mémoire de.* Formules qu'on met quelquefois à la tête des inscriptions et des épitaphes, etc. || *Tel prince d'heureuse mémoire, de vertueuse mémoire, de bienfaisante mémoire, de glorieuse mémoire, de triomphante mémoire.* Formule employée dans certaines occasions, en parlant D'un prince, d'un souverain qui s'est illustré par ses vertus ou par ses victoires. || Poétiq., *Les Filles de Mémoire,* Les muses. || *Le Temple de Mémoire,* Le temple où, suivant les poëtes, les noms des grands hommes sont conservés.

MÉMOIRE. s. m. Écrit sommaire qu'on remet à quelqu'un pour le faire ressouvenir de quelque chose, ou pour lui donner des instructions sur quelque affaire. || Factum ouvrage imprimé contenant les faits

et les moyens d'une cause qui doit être jugée. || Mémoire, État des sommes dues à un homme de justice pour ses vacations, ses écritures et ses déboursés. || État de ce qui est dû à un marchand pour ses fournitures, à un artisan pour son ouvrage, à un domestique pour les emplettes faites au compte de son maître. || Fig. et fam., *Mémoire d'apothicaire*, Mémoire dont les articles sont portés à un taux exagéré. || Mémoire, Dissertation sur quelque objet de science, d'érudition, de littérature, etc. || Plur., Recueil des dissertations lues dans une société savante ou littéraire. || Plur., Relations écrites par ceux qui ont eu part aux affaires publiques, ou qui en ont été les témoins oculaires. || Divers documents d'après lesquels on écrit l'histoire. || Fig. et fam., *Il a eu de bons, de mauvais mémoires*, se dit D'un homme qui sait bien ou qui sait mal un fait qu'il raconte.

MÉMORABLE. adj. des 2 genres. Digne de mémoire, qui mérite d'être conservé dans la mémoire, remarquable. *Paroles mémorables.*

* Mémorablement. adv. D'une manière mémorable.

MÉMORATIF, IVE. adj. Qui se souvient, qui a mémoire de quelque chose. Fam.

MÉMORIAL. s. m. Mémoire, placet. Mémoires particuliers qui servent à instruire d'une affaire : son principal usage est en parlant De la cour de Rome, de celle d'Espagne, etc. || Mémorial, Livre-journal sur lequel les banquiers et les commerçants sont tenus d'inscrire leurs affaires journellement et à mesure qu'elles se font.

MENAÇANT, ANTE. adj. (lat. *minari*, menacer.) Qui menace. *Visage, œil menaçant. Paroles menaçantes. Gestes, cris menaçants.* || Il se dit, par ext., Des choses qui pronostiquent, qui font craindre quelque malheur. *Un présage, un avenir menaçant.*

MENACE. s. f. Parole ou geste dont on se sert pour marquer à quelqu'un sa colère, son ressentiment, pour lui faire craindre le mal qu'on lui prépare. *Grande, terrible, horrible, furieuse menace. Vaine menace. Menace impuissante. Je brave vos menaces.* || Fig. et fam., *Menaces en l'air*, Menaces qui ne sont suivies d'aucun effet.

MENACER. v. a. Faire des menaces. *Menacer quelqu'un de l'œil, de la main, avec la canne.* Absol. *Tel menace qui a grand'peur.* || Menacer, par extension, Pronostiquer, faire craindre quelque malheur, quelque accident peu éloigné. *De nombreuses embûches menaçaient sa vie.* || *Être menacé de fièvre, d'apoplexie, de phthisie, etc.*, Avoir à craindre d'être atteint prochainement par une de ces maladies. On dit, dans un sens analogue, *Être menacé d'une disgrâce, d'une banqueroute, etc.* || *Menacer ruine*, se dit D'un bâtiment qui est près de tomber. Fig. *Cet établissement, cet empire menace ruine.* || Fig. et poét., *Menacer le ciel, les cieux*, se dit De certains objets fort élevés. || Menacer, par antiphrase, dans le discours fam., Faire espérer. *Il nous menace d'un excellent, d'un grand repas.* || Menacé, ée. participe.

MÉNADE. s. f. (grec *mainas*, ménade.) Bacchante; femme qui, chez les anciens, célébrait les fêtes de Bacchus, et se livrait à un délire qui allait jusqu'à la fureur.

MÉNAGE. s. m. (ital. *maneggio*, maniement.) Gouvernement domestique, et tout ce qui concerne la dépense et l'entretien d'une famille. *Il a un gros ménage sur les bras. Être dans son ménage. Ménage de ville, de campagne, de garçon.* || *Toile de ménage*, Toile dont le fil est fait dans les maisons particulières, et qui a plus de corps que celle que les marchands vendent ordinairement. || *Pain de ménage*, Pain que l'on cuit dans les maisons particulières, et qui est ordinairement d'une farine moins fine, d'une pâte moins légère et d'une plus grande dimension que le pain de boulanger. || *Liqueurs de ménage*, Liqueurs qu'on fait chez soi et pour son usage particulier. || Ménage, Meubles et ustensiles nécessaires à un ménage. || Soin qu'on donne à l'arrangement et à la propreté des meubles d'un appartement. || *Femme de ménage*, Femme qui vient du dehors pour prendre soin des choses du ménage. On dit, dans un sens analogue, *Faire des ménages.* || Ménage, Épargne, économie, conduite que l'on tient dans l'administration de son bien. || *Vivre de ménage*, Vivre avec économie. Cela se dit aussi quelquefois, en plaisantant, D'une personne qui vend ses meubles pour vivre. *Il vit de ménage.* || Prov. et fig., *Ménage de bouts de chandelles*, Épargne sordide dans de petites choses. || Ménage, Les personnes dont une famille est composée. *Il y a trois ménages dans cette maison.* || Association d'un homme et d'une femme mariés ensemble. *Troubler un ménage.* || *Ils font bon ménage, mauvais ménage*, se dit D'un mari et d'une femme qui vivent en bonne, en mauvaise intelligence. || Prov., *Il n'y a qu'un ménage de gâté*, se dit en parlant De deux personnes aussi déraisonnables l'une que l'autre, et qui sont mariées ensemble.

MÉNAGEMENT. s. m. Circonspection, égard, précaution. *On l'a traité sans ménagement.* || *Le ménagement des esprits, des affaires*, L'art de les manier, de les conduire. A vieilli.

MÉNAGER. v. a. User d'économie, dépenser avec circonspection, avec prudence. *Il ménage bien son revenu.* || Abs. *Il ménage pour l'avenir.* || Fig. *Ménager ses paroles*, Parler peu. *Ménager les termes, les expressions*, Parler avec une grande circonspection. || *Ménager le temps, ménager son temps*, Ne pas le perdre, en faire un bon emploi. || *Ménager ses pas*, Éviter de faire des démarches, en faire le moins qu'on peut. || *Ménager un terrain, une étoffe*, Les employer si bien, qu'on en fasse tout ce qu'on en veut faire, et qu'il n'y ait rien de perdu. || *Ménager sa santé, ses forces, son crédit*, En user avec prudence, avec circonspection. || *Ménager des troupes*, Prendre garde de les fatiguer inutilement, de les exposer mal à propos. || *Ménager un cheval*, Être attentif à ne point le fatiguer. || Prov. et fig., *Qui veut aller loin ménage sa monture*, Il faut éviter les excès; il faut user avec ménagement des choses dont on veut se servir longtemps. || Ménager, fig., Manier, conduire, préparer avec ménagement, avec adresse. *Ménager une trêve, une entrevue.* || *Ménager l'occasion, les occasions*, Préparer le moment, la circonstance favorable pour faire quelque chose. || *Ménager les intérêts de quelqu'un*, Avoir soin de les conserver, de ne pas les compromettre. || *N'avoir rien à ménager avec quelqu'un*, N'avoir plus de mesures à garder avec lui. || *Ce chanteur ménage bien sa voix*, Il la conduit bien, il en tire tout le parti qu'il en peut tirer. || *Ce poëte a bien ménagé les incidents de son épopée, de sa tragédie, de sa comédie*, Il les a disposés avec art. || *Ce peintre a bien ménagé l'ombre et la lumière dans son tableau*, Il les a distribuées habilement. || *Ménager un escalier dans un bâtiment, un cabinet dans un appartement, etc.*, Faire en sorte qu'il s'y trouve de la place pour un escalier, pour un cabinet, etc., sans gâter le dessin principal. || *Ménager une chose à quelqu'un*, La lui procurer, la lui réserver. *Je lui ai*

ménagé une place, une pension. || MÉNAGER, fig., en parlant Des personnes, Traiter avec ménagement, avec égard, de manière à ne point offenser, à ne point déplaire. || Prov. et fig., *Ménager la chèvre et le chou,* User d'adresse pour se conduire entre deux partis, entre deux adversaires, de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre. || *Ménager quelqu'un,* L'épargner, user modérément de la supériorité, de l'avantage qu'on a sur lui. || MÉNAGER, avec le pronom pers., Avoir soin de sa personne, de sa santé. *Cet homme se ménage beaucoup.* || Au sens moral, Se conduire avec adresse, avec circonspection. || MÉNAGÉ, ÉE. participe.

MÉNAGER, ÈRE. adj. Qui entend le ménage, l'épargne, l'économie. || Subst., *Un mauvais, un grand ménager.* || Fig. *Il est bon ménager de sa santé.* || MÉNAGÈRE, subst. fém., servante qui a soin du ménage de quelqu'un. Parmi le peuple des campagnes, un mari appelle quelquefois sa femme *Notre ménagère.*

MÉNAGERIE. s. f. Lieu bâti auprès d'une maison de campagne pour y engraisser, y élever des bestiaux, des volailles, etc. Vieux. || MÉNAGERIE, Lieu où l'on rassemble des animaux étrangers et rares.

MENDIANT, ANTE. s. (lat. *mendicus*, mendiant.) Celui, celle qui fait profession de mendier. || *Religieux mendiants,* Ceux qui vivent de quête, d'aumône. Dans cette locution, il est adj. || *Les quatre mendiants,* Les jacobins, les franciscains, les augustins et les carmes. || Fig., *Les quatre mendiants,* Quatre sortes de fruits secs, qui sont les figues, les avelines, les raisins et les amandes, et dont on fait des assiettes de dessert. *Une assiette de quatre mendiants,* ou simplement, *Une assiette de mendiants.*

MENDICITÉ, s. f. État d'indigence où l'on est réduit à mendier. || Profession de mendiant, Les mendiants pris collectiv. *Dépôt de mendicité.*

MENDIER. v. a. Demander l'aumône. || Absol. *Être réduit à mendier.* || Par extension, Rechercher avec empressement, et avec quelque sorte de bassesse. *Mendier des louanges.* || MENDIÉ, ÉE. participe.

MENEAU. s. m. t. d'archit. Montants et traverses qui partagent l'ouverture d'une croisée.

MENÉE. s. f. Pratique secrète et artificieuse dont on se sert pour faire réussir quelque dessein. *Menée sourde, dangereuse.* || T. de vénerie, *Suivre la menée, être à la menée d'un cerf,* Prendre la route d'un cerf qui fuit.

MENER. v. a. Conduire, guider. *Vous savez le chemin, menez-nous.* || Par extension, *Ce chemin mène à tel endroit,* On va, par ce chemin, à tel endroit. || Prov., *Tout chemin mène à Rome,* On peut arriver à un but par différents moyens. || Fig. et pop., *Je le mènerai par un chemin où il n'y aura pas de pierres,* Je le poursuivrai vivement, je ne lui ferai point de quartier. || Prov. et fig., *C'est un aveugle qui mène l'autre,* se dit Lorsqu'un homme de peu d'esprit et de sens entreprend de conduire un autre homme qui n'en a pas plus que lui. || MENER, Conduire par force en quelque endroit. *Mener en prison.* || Prov. et fig., *Mener quelqu'un à la baguette,* Le traiter avec hauteur, lui faire faire par autorité ce qu'on veut. || MENER, Introduire, donner accès. *Menez-moi chez ce ministre.* || MENER, se dit De ceux qui ont la conduite d'une troupe, qui la font marcher et agir. *Le capitaine mène sa compagnie.* || Fig., *Mener des troupes à la boucherie,* Les exposer à une mort presque certaine. || *Mener le deuil,* dans une cérémonie funèbre, Être à la tête des parents, de toutes les personnes qui forment le cortége. || *Mener la danse,* Être à la tête de ceux qui dansent. Dans le même sens, *Mener le branle.* || Fam., *Mener la bande,* Être le chef d'une association. Dans le même sens, *C'est lui qui mène les autres.* || MENER, en parlant Des animaux, Les conduire. *Mener les bêtes aux champs.* || *Mener de front trois chevaux, quatre chevaux,* Guider trois chevaux, quatre chevaux attelés sur une même ligne. || Fig., *Mener de front plusieurs affaires,* Les conduire à la fois. *Mener de front plusieurs sciences,* Les cultiver en même temps. On dit, dans un sens analogue, *Il mène de front les affaires et les plaisirs.* || MENER, en parlant Des voitures de terre et d'eau. *Mener une charrette, un bateau.* Absol. *Un cocher qui mène bien.* || Prov. et fig., *Mener bien sa barque,* Conduire bien ses affaires. || MENER, Voiturer. *Mener du blé au marché.* || MENER, Se faire accompagner de ou par. *Il mène bien des gens à sa suite.* || Forcer à suivre. *Ce voleur a mené loin les gendarmes qui le poursuivaient.* || MENER, fig., Gouverner quelqu'un. || Prov. et fig., *Mener quelqu'un par la lisière, à la lisière,* Le conduire, le gouverner comme un enfant. || Prov. et fig., *Mener quelqu'un par le nez,* Abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un, pour lui faire faire tout ce qu'on veut. *C'est un homme à mener par le nez,* C'est un homme faible, crédule, sans caractère. || *Mener doucement quelqu'un,* Le conduire avec ménagement, l'épargner, éviter de le fâcher, de le révolter. || *Mener les ennemis battant,* Les obliger à se retirer avec précipitation, et les poursuivre dans leur fuite. || Fig. et fam., *Mener quelqu'un battant, tambour battant, le mener bien vite, le mener bon train, beau train, grand train, le mener rudement,* Remporter l'avantage sur lui en peu de temps, le forcer à faire ce qu'on veut. || *Mener loin quelqu'un, le mener comme il faut, le mener rudement,* Lui donner bien de la peine, lui susciter bien des affaires. || Par extension, *Cette médecine l'a mené doucement* ou *rudement,* Elle l'a peu ou beaucoup tourmenté. || MENER, fig., Amuser et entretenir de paroles, d'espérances. *Il le menait avec de belles paroles.* || MENER, en parlant Des choses, Diriger, conduire. *Mener la maison, le négoce.* || Fam., *Mener rondement une affaire,* La traiter avec activité, sans trop s'attacher aux détails. || *Mener une vie sainte, une vie honnête, une vie scandaleuse,* Vivre saintement, honnêtement, scandaleusement, etc. || *Mener un train, un grand train, grand train,* Faire beaucoup de dépense, vivre avec faste. || Fam., *Mener beau bruit, grand bruit,* Faire grand fracas. || MENER, se dit fig. De ce qui dirige, de ce qui détermine les hommes. *L'ambition, l'intérêt le mène.* || *Cela ne mène à rien,* On n'en saurait espérer aucun avantage. || *Mener loin quelqu'un,* lorsqu'il s'agit De choses qui se dépensent ou se consomment, Fournir longtemps du secours à quelqu'un, lui durer longtemps. Il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Cet argent ne le mènera pas loin.* || MENÉ, ÉE. participe.

MÉNESTREL. s. m. (angl. *minstrel,* même signif.) Nom de ces anciens poëtes et musiciens qui allaient, de châteaux en châteaux, chantant des vers et récitant des fabliaux.

MÉNÉTRIER. s. m. Homme qui joue du violon pour faire danser. Il s'emploie le plus souvent par dénigrement, par raillerie.

MENEUR. s. m. Celui qui mène, qui conduit une femme par la main, dans certaines cérémonies. || *Meneur d'ours,* Celui qui mène un ours dans les rues, et qui gagne sa vie à lui faire faire des tours

pour le plaisir des passants. || MENEUR, Celui qui amène les nourrices aux bureaux des gens qui se chargent de leur procurer des nourrissons. Fém. : *Meneuse.* || MENEUR, fig. et fam., Celui qui, dans les affaires, prend de l'ascendant sur les autres, et leur fait faire sa volonté.

MÉNIANE. s. f. t. d'archit. Petite terrasse ou balcon en avant-corps, ménagé pour jouir de la vue du dehors, et ordinairement fermé de jalousies. Il n'est guère usité qu'en parlant Des édifices d'Italie.

MÉNIANTHE. s. m. (grec *mènanthos*, même sign.) Plante à fleurs en bouquets et à feuilles semblables à celles du trèfle, qui croît dans les marais, et dont on fait usage en médecine. On la nomme aussi *Trèfle d'eau.*

MENIN. s. m. Chacun des six gentilshommes qui étaient attachés particulièrement à la personne du Dauphin.

MÉNINGE. s. f. (grec *mèninx*, même signif.) t. d'anat. Nom donné spécialement aux membranes qui enveloppent le cerveau. *Il y a trois méninges : la Dure-mère, la Pie-mère, et l'Arachnoïde.*

MÉNISQUE. s. m. (grec *mèniscos*, croissant.) t. d'optiq. Verre convexe d'un côté, et concave de l'autre.

MÉNOLOGE. s. m. (grec *mèn*, mois, *logos*, calcul.) Martyrologe, ou calendrier de l'Église grecque, divisé en douze parties, pour les douze mois de l'année.

MENON. s. m. Nom donné, dans le Levant, à l'espèce de chèvre dont la peau sert à faire le maroquin.

MENOTTE. s. f. (lat. *manus*, main.) Diminutif. Il se dit Des mains d'un enfant. Fam.

MENOTTES. s. f. plur. Lien de fer ou de corde qu'on met aux poignets d'un prisonnier, d'un malfaiteur, pour lui ôter l'usage des mains. || Fig. et fam., *Mettre des menottes à quelqu'un*, Le mettre dans l'impossibilité de se mêler d'une affaire, de nuire.

MENSE. s. f. (lat. *mensa*, table.) Revenu d'une abbaye. *Mense abbatiale*, Le revenu qui est dans le partage de l'abbé; *Mense conventuelle*, Celui qui est dans le partage des religieux; et, *Mense commune*, Celui dont l'abbé et les religieux jouissent en commun.

MENSONGE. s. m. (lat. *mentiri*, mentir.) Discours contraire à la vérité, tenu avec dessein de tromper. *Débiter des mensonges. Réfuter, combattre un mensonge.* || *Mensonge innocent*, Mensonge sans conséquence, qui ne peut nuire à personne. || *Mensonge officieux*, Mensonge fait dans l'intention d'être utile ou agréable à quelqu'un. || Fig. et fam., *Un mensonge puant, un puant mensonge*, Un mensonge évident et grossier. || Dans le langage de l'Écriture, *L'esprit du mensonge, le père du mensonge*, Le diable. || MENSONGE, poét., Fable, fiction. *La poésie vit de mensonges.* || MENSONGE, fig., Erreur, vanité, illusion. *Le monde n'est que mensonge.*

MENSONGER, ÈRE. adj. Faux, trompeur. Ne se dit que Des choses. *Discours mensonger. Plaisirs mensongers.*

MENSTRUE. s. m. (lat. *menstruus*, de chaque mois,) t. de chimie. Liqueur propre à dissoudre les corps solides. Il vieillit.

MENSTRUEL, ELLE. adj. t. de méd. Qui arrive tous les mois, qui a rapport aux menstrues des femmes.

MENSTRUES. s. f. plur. t. de méd. L'écoulement de sang auquel les femmes qui ne sont point grosses sont sujettes tous les mois, depuis l'âge de la puberté jusqu'à celui où elles cessent ordinairement d'avoir des enfants.

MENSUEL, ELLE. adj. (lat. *mensis*, mois.) t. d'admin. Qui se fait tous les mois.

MENTAL, ALE. adj. (lat. *mens*, intelligence.) Qui se fait, qui s'exécute dans l'esprit, dans l'entendement. *Oraison mentale*, Oraison qui se fait sans proférer aucune parole. *Restriction mentale*, Réserve tacite qu'on fait d'une partie de ce qu'on pense, pour induire en erreur ceux a qui on parle. || Qui a rapport à l'entendement. *Aliénation mentale*, Folie, démence. *Maladies mentales*, Celles qui dérangent les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT. adv. D'une manière mentale. *Prier, pécher mentalement.*

MENTERIE. s. f. (lat. *mentiri*, mentir.) Discours par lequel on donne pour vrai ce qu'on sait être faux. Plus fam. que *Mensonge*, et s'applique à des choses moins graves.

MENTEUR, EUSE. adj. Qui dit une chose fausse, et dont il connaît la fausseté. || Prov., *Il est menteur comme un arracheur de dents, comme un laquais*, Il ment souvent et effrontément. || T. de l'Écriture, *Tout homme est menteur*, Tout homme est sujet à se tromper. || MENTEUR, se dit Des choses dont les apparences sont trompeuses. *Mine, physionomie menteuse.* || Subst., Celui, celle qui ment, qui a l'habitude de mentir. *C'est un menteur fieffé.*

MENTHE. s. f. (grec *mintha*, menthe.) Plante de la famille des Labiées, qui est odoriférante, et qui sert à différents usages.

MENTION. s. f. (lat. *mentio*, même signif.) Commémoration, témoignage, rapport fait de vive voix ou par écrit. *Faire mention de quelqu'un.* || *Mention honorable*, ou simplement *Mention*, Distinction accordée à un ouvrage de concours, qui n'a obtenu ni le prix ni l'accessit.

MENTIONNER. v. a. Faire mention. || *Mentionner honorablement*, ou simplement *Mentionner*, Accorder à un ouvrage de concours l'espèce de distinction appelée Mention. || MENTIONNÉ, ÉE. participe.

MENTIR. v. n. (lat. *mentiri*, mentir.) Dire, affirmer pour vrai ce qu'on sait être faux. *Il ment impudemment, effrontément. Mentir à sa conscience.* || *Mentir à Dieu, mentir au Saint-Esprit.* Phrases tirées de l'Écriture. *Ananias et Saphira mentirent au Saint-Esprit.* || *Il en a menti*, Il a menti sur la chose dont il s'agit. Pour rendre cette injure plus atroce, on disait, *Il en a menti par sa gorge.* Vieux. || Adv., *Sans mentir, à ne point mentir*, En vérité, à dire vrai. || Fam., *Il n'enrage pas pour mentir*, Il est dans l'habitude de mentir. || *Faire mentir le proverbe*, Faire une chose qui est contraire à l'opinion établie par quelque adage très-répandu. || Prov., *On sait mentir sans parler*, On peut vouloir induire en erreur par sa contenance, par ses gestes. || Prov., *A beau mentir qui vient de loin*, Un homme qui vient d'un pays éloigné peut facilement en imposer. || Prov. et fig., *Bon sang ne peut mentir*, Les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point.

MENTON. s. m. (lat. *mentum*, menton.) La partie du visage qui est au-dessous de la bouche. *Menton pointu, fourchu, long, court, rond, plat.* || Fig. et fam., *Avoir deux mentons, double, triple menton*, se dit D'une personne replète qui a le dessous du menton fort gras. *Avoir un menton à double, à triple étage.* || Fam., *Être assis à table jusqu'au menton*, Y être assis fort bas. || MENTON, Le dessous de la mâ-

choire inférieure, dans certains animaux. *Le menton d'un cheval, d'une chèvre, d'un bouc.*

MENTONNIÈRE. s. f. Bande de toile ou d'étoffe qui tenait autrefois aux masques, et dont on se couvrait le menton. || MENTONNIÈRE, Bande de toile dont on enveloppe son menton dans les cas de blessure ou de fluxion.

MENTOR. s. m. (On prononce *Mentor.*) Nom propre du gouverneur de Télémaque; devenu appellatif, il signifie Gouverneur, guide de quelqu'un.

MENU, UE. adj. (lat. *minutus*, diminué.) Délié, qui a peu de volume, peu de grosseur, peu de circonférence. *Homme menu. Menu bois.* || *Menu plomb*, Celui dont on se sert pour tirer aux petits oiseaux. || *Menu rôt*, Les cailles, perdreaux, bécassines, ortolans, etc. || *Menu gibier*, par opposition à Gros gibier, Lièvres, perdrix, bécasses, etc.; par opposition à Gibier ordinaire, Cailles, grives, mauviettes, et autres petits oiseaux. || *Menu bétail*, Brebis, moutons, etc., par opposition à *Gros bétail*, Bœufs, vaches, etc. || *Menus droits*, Les issues ou extrémités d'un animal, dont on fait de certains ragoûts. || *Menus grains*, Les pois, les lentilles, la vesce, le millet, etc. || *Menues dîmes*, Les dîmes qui se prenaient sur les menus grains. || MENU, fig., Qui est de peu de conséquence. *Menus frais. Menus propos.* || *Menus plaisirs*, Dépenses d'amusement et de fantaisie. || *Menus Plaisirs* ou *Hôtel des Menus Plaisirs*, Lieu où sont les bureaux, les magasins et ateliers des objets relatifs aux cérémonies, spectacles de la cour, etc. || *Menus suffrages*, Petits profits attachés à une charge, etc. Il a vieilli. || *Menue monnaie*, La monnaie de cuivre et de billon. || *Menu peuple*, Les dernières classes du peuple. || MENU, subst. *Compter par le menu*, Avec un grand détail. *Vous saurez tout par le menu.* || *Le menu d'un repas*, La note de ce qui doit y entrer. || MENU, subst., Menu linge. || MENU, adv., En fort petits morceaux. || Prov. et par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.* || *Écrire menu*, Écrire en lettres fort petites. || MENU, se joint avec *Dru*, pris aussi adverb. *Il pleuvait dru et menu.* Fam. *Marcher, trotter dru et menu*, Marcher vite et à petits pas.

MENUAILLE. s. f. Quantité de petites monnaies. || Quantité de petits poissons. || Généralement, Toute sorte de petites choses qu'on met au rebut. || Fam. dans toutes ses acceptions.

MENUET. s. m. Air à danser, dont la mesure se bat à trois temps, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures, et qui est composé de deux reprises. || Danse caractérisée par cet air.

MENUISER. v. a. et n. Travailler en menuiserie. || MENUISÉ, ÉE. participe.

MENUISERIE. s. f. L'art du menuisier. || Ouvrages que fait un menuisier.

MENUISIER. s. m. Artisan qui travaille en bois, et qui fait des ouvrages nécessaires dans l'intérieur des maisons, tels que portes, croisées, armoires, etc.

MÉPHITIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *mephiticus*, même signif.) Il se dit Des exhalaisons gazeuses qui produisent des effets plus ou moins nuisibles. Dans l'usage ordinaire, il emporte toujours une idée de puanteur. *Vapeur méphitique.*

MÉPHITISME. s. m. Exhalaison incommode, et souvent pernicieuse.

MÉPLAT. s. m. t. de peinture. L'indication des différents plans d'un objet. *Lorsqu'on peint une tête, il faut faire sentir les méplats*, Il faut, par les masses de clairs et d'ombres, faire sentir les plans dans lesquels sont disposés les os qui forment la charpente de la tête. || Adj., *Lignes méplates*, Lignes qui établissent le passage d'un plan à un autre. *Formes méplates.*

MÉPRENDRE (SE). v. pron., qui se conjugue comme *Prendre.* Se tromper, se mécompter, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Vous vous êtes mépris. Il ne faut pas s'y méprendre.* || Fig., à une personne qui semble s'oublier et manquer de respect. *Vous vous méprenez.*

MÉPRIS. s. m. Sentiment par lequel on juge une personne, ou une chose, indigne d'estime, d'égard, d'attention. *Mépris outrageant, injurieux, insupportable. Profond mépris. Geste de mépris. Braver le mépris public.* || *Tomber dans le mépris*, Tomber dans un état où on est méprisé. || *Le mépris de la vie, le mépris de la mort*, Le sentiment par lequel on s'élève au-dessus de l'amour de la vie, de la crainte de la mort. *Le mépris des richesses, des grandeurs.* || Prov., *La familiarité engendre le mépris.* || MÉPRIS, pl., Paroles ou actes de mépris. *Je ne suis pas fait pour endurer vos mépris.* || AU MÉPRIS DE. loc. prépos. Au préjudice de, sans avoir égard à. || EN MÉPRIS DE. loc. prépos. Par un sentiment de mépris pour. Beaucoup moins usitée que la précédente.

MÉPRISABLE. adj. des 2 genres. Digne de mépris.

MÉPRISANT, ANTE. adj. Qui marque du mépris. *Des manières méprisantes.*

MÉPRISE. s. f. Inadvertance, erreur, faute de celui qui se méprend. *Grande, lourde méprise.*

MÉPRISER. v. a. Avoir du mépris pour une personne, pour une chose, n'en point faire de cas. *Il ne faut mépriser personne.* Avec le pron. pers., dans le sens réciproque. *Ils se méprisaient l'un l'autre.* || MÉPRISER, S'élever au-dessus de l'amour qu'on a ordinairement pour une chose, ou de la crainte qu'elle inspire. *Mépriser les richesses, la mort, la calomnie.* || MÉPRISÉ, ÉE. participe.

MER. s. f. (lat. *mare*, mer.) Vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. On donne aussi le nom de *Mer* à Chacune des grandes portions de cette masse d'eau, et on les distingue les unes des autres par des qualifications tirées ordinairement de quelque circonstance locale. *Le flux et reflux. Le rivage, l'eau, les sables, le sein, les gouffres de la mer. Mer orageuse, houleuse, calme. Mettre un vaisseau en mer, à la mer. Nettoyer, purger la mer de pirates. Couvrir la mer de vaisseaux.* || *Pleine mer* ou *Haute mer*, La partie de la mer qui est éloignée des rivages. || *Bras de mer*, Partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. || *Port de mer*, Ville ou endroit situé sur le bord de la mer et ayant un port. || *Écumeur de mer*, Pirate, corsaire. || *Homme de mer*, Homme dont la profession est de naviguer sur mer. Pilote ou officier de marine qui entend bien la navigation. || *Coup de mer*, Tempête de peu de durée. Il se dit aussi d'Une vague. *Un coup de mer emporta notre gouvernail.* || *Armée de mer*, Flotte composée de vaisseaux armés en guerre. || Absol., *Mettre en mer, mettre à la mer*, Mettre à la voile, quitter le port. || *Tenir la mer*, Naviguer, courir en haute mer, loin des ports et des rades. || *La mer est basse en cet endroit*, Il n'y a pas beaucoup d'eau. *La mer est basse à cette côte*, On n'y trouve que deux ou trois brasses d'eau. || *Il est basse mer*, La mer est vers la fin de son reflux. || Fam., *Cette viande, cette soupe, cette sauce est salée comme mer*, Elle est trop salée. || Prov. et fig., *C'est la mer*

à boire, se dit D'un travail difficile, immense, dont on ne prévoit pas la fin. Pour exprimer le contraire, *Ce n'est pas la mer à boire.* || Par exagérat., *C'est un homme qui avalerait la mer et les poissons*, se dit D'un homme qui a une soif ou un appétit désordonné; fig., D'un homme très-cupide. || Prov. et fig., *C'est porter l'eau à la mer*, C'est porter une chose là où elle abonde. || Prov. et fig., *C'est une goutte d'eau dans la mer*, se dit en parlant D'une petite chose mise et comme perdue dans une grande, d'un faible secours porte où il en faudrait un très-considérable. || Fig. et fam., *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, Le chercher en plusieurs lieux avec soin et empressement. || MER, par exagération, Grande étendue d'eau non salée. *La rivière débordée couvrait la campagne, c'était une mer.* || MER, Jarre, ou autre vase de terre dans lequel est une certaine quantité de vin, qu'on remplace, qu'on renouvelle à mesure qu'on y puise.

MERCANTILE. adj. des 2 genres. (lat. *mercari*, commercer.) Qui concerne le commerce. *Esprit mercantile*, En mauvaise part.

MERCANTILLE. s. f. (On mouille les deux L.) Négoce de peu de valeur. Peu usité.

MERCENAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *mercenarius*, même signif.) Qui se fait seulement pour le gain, pour le salaire. *Labeur, travail mercenaire.* || Au sens moral et en mauvaise part. *Des louanges mercenaires.* || Il se dit Des personnes, qui se laissent aisément corrompre par l'intérêt, à qui l'on fait faire tout ce qu'on veut pour de l'argent. *Cet homme est mercenaire.* || *Troupes mercenaires*, Troupes étrangères dont on achète le service. || MERCENAIRE, subst., Ouvrier, artisan, homme de journée, qui travaille pour de l'argent. Il vieillit. || Plur., Étrangers qui servent dans une armée pour de l'argent.

MERCENAIREMENT. adv. D'une façon mercenaire. *Agir mercenairement.*

MERCERIE. s. f. (lat. *merx*, marchandise.) Les diverses marchandises dont les merciers font trafic.

MERCI. s. f. qui n'a point de pluriel. Miséricorde. *Crier, demander merci.* Il vieillit. Fam., *Je vous crie merci*, Je vous demande grâce. || Dans les vieux romans de chevalerie, *Le don d'amoureuse merci*, Les faveurs d'une femme. || *Être, se mettre à la merci de quelqu'un*, Être, se mettre à sa discrétion. *Être à la merci du vainqueur. Ce berger a laissé son troupeau à la merci des loups.* || *Merci de ma vie!* Exclamation populaire qui annonce l'impatience, la colère. || MERCI, Remercîment; il est masc. et fam. || *Merci, grand merci*, Je vous rends grâce. || *Grand merci*, subst. dans le même sens. *Cela vaut bien un grand merci.* || *Voilà le grand merci que j'en ai*, Voilà la reconnaissance qu'on me témoigne pour les services que j'ai rendus. Se dit par manière de plainte. || Adv. *Dieu merci*, Grâce à Dieu.

MERCIER, IÈRE. s. (lat. *merx*, marchandise.) Marchand, marchande qui vend en gros ou en détail diverses marchandises qui, en général, servent pour l'habillement et la parure, comme le fil, les aiguilles, les épingles, les rubans, etc. || MERCIER, Porteballe qui va par les villes et par les villages, pour y vendre toute sorte de menues marchandises. || Prov. et fig., *Petit mercier, petit panier*, ou *A petit mercier, petit panier*, Il faut que ceux qui ont peu de bien proportionnent leur dépense à leur revenu; et plus particulièrement, lorsqu'il s'agit de commerce, Il ne faut pas faire des spéculations, des entreprises au-dessus de ses forces.

MERCREDI. s. m. (lat. *Mercurii dies*, jour de Mercure.) Le quatrième jour de la semaine.

MERCURE. s. m. (lat. *Mercurius*, Mercure.) Dieu de la Fable, qui présidait à l'éloquence, au commerce, etc., et qui était le messager des autres dieux. Nom appellatif, pour désigner Un homme qui se charge de procurer ou de faciliter à un autre quelque commerce de galanterie. || Titre de divers écrits périodiques traitant de politique, de littérature, et contenant des annonces, des nouvelles.

MERCURE. s. m. Planète la plus voisine du soleil, et qui met le moins de temps à faire sa révolution autour de cet astre. || MERCURE, Substance métallique toujours fluide à notre température, communément Vif-argent. *Mobile comme le mercure.* || *Fixer le mercure*, L'unir avec quelque autre corps, de telle sorte qu'il ne puisse redevenir coulant.

MERCURIALE. s. f. Plante dioïque de la famille des Tithymales, dont une espèce est une mauvaise herbe très-commune dans les jardins et les terrains cultivés. *Les feuilles de la mercuriale, en se décomposant, donnent un bleu que l'on n'est point encore parvenu à fixer.* On tire du suc de cette plante une espèce de miel, qu'on appelle *Miel mercurial.*

MERCURIALE. s. f. Assemblée des cours souveraines qui se tenait toujours un mercredi, et dans laquelle le premier président, ou le procureur général, ou l'un des avocats généraux, parlait contre les abus qui pouvaient s'être introduits dans l'administration de la justice. || Discours qui étaient prononcés dans ces occasions; par extension, Ceux que les officiers du ministère public prononcent à la rentrée des cours et des tribunaux. || Fig., Réprimande qu'on fait à quelqu'un. *On lui a fait une sévère mercuriale.* || MERCURIALE, L'état du prix des grains, des fourrages, etc., qui ont été vendus au marché.

MERCURIEL, ELLE. adj. Qui contient du mercure. || *Frictions mercurielles*, Frictions faites avec un onguent qui contient du mercure.

MERDE. s. f. (lat. *merda*, même signif.) Excrément, matière fécale de l'homme et de quelques uns des animaux, tels que le chien, le chat, etc. On évite d'employer ce mot dans la conversation. || Prov., fig. et bassem., *Plus on remue la merde, plus elle pue*, Plus on approfondit une mauvaise affaire, plus ou déshonore ceux qui y ont participé. || Prov., fig. et bassem., *Il y a de la merde au bâton, au bout du bâton*, se dit D'une affaire où il y a quelque chose de honteux. || *Couleur merde d'oie*, Couleur entre le vert et le jaune.

MERDEUX, EUSE, adj. Souillé, gâté de merde. *Un lange merdeux.* || Prov, fig. et bassem., *Il sent son cas merdeux*, se dit D'un homme qui se sent coupable de quelque chose. || Fig. et fam., *C'est un bâton merdeux, on ne sait par quel bout le prendre*, se dit D'un homme difficultueux, peu traitable.

MÈRE. s. f. (grec *mètèr*, mère.) Femme qui a mis un enfant au monde. *Mère tendre.* || Il se dit Des femelles des animaux, lorsqu'elles ont des petits. || *Mère de famille*, Femme mariée qui a des enfants. || *Notre première mère*, Ève, la femme d'Adam. || *Mère nourrice*, La femme qui donne à téter à un enfant, au lieu de la véritable mère. || *Grand'mère*, Aïeule. Pop., *Mère-grand*. || *Belle-mère.* Terme relatif. C'est, à l'égard des enfants, La femme que leur père a épousée après la mort de leur mère; à l'égard d'un gendre, La mère de sa femme; et, à l'égard d'une bru, La mère de son mari. || Fig., *Notre mère commune*, La terre. || Fig., *L'Église est la mère des fidèles.* ||

|| Fig., *Cette femme est la mère des pauvres*, Elle fait de grandes charités; elle donne des soins aux pauvres. || Prov. et fig., *Contes de ma mère l'oie*, Contes dont on amuse les enfants. *Faire des contes de ma mère l'oie*, Dire des choses où il n'y a nulle apparence de raison et de vérité. || Fig. et fam., *La mère une telle*, se dit d'Une femme du peuple un peu âgée. || MÈRE, Qualification qu'on donne à une religieuse professe. || MÈRE, fig., Cause. *L'oisiveté est mère de tous vices.* || Lieux, établissements où une chose a commencé et s'est perfectionnée. *La Grèce a été la mère des beaux-arts.* || MÈRE, adj. *La reine mère*, La reine douairière. || *La mère patrie*, L'État, le pays qui a fondé une colonie, et qui la gouverne. || *Langue mère*, Langue qui ne paraît dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées. || *L'idée mère d'un ouvrage*, La principale idée d'un ouvrage, l'idée dont il est le développement. || *Mère branche*, Grosse branche d'où sortent plusieurs autres branches. || *Mère perle*, Grosse coquille qui renferme quelquefois un grand nombre de perles. || En chimie, *Eau mère*, Eau saline d'où se sont déposés des cristaux, quelquefois assez épaisse pour ne plus en fournir. || En anat., *Dure-mère* et *Pie-mère*, Deux des membranes qui enveloppent le cerveau. *Voyez* MÉNINGE.

MÈRE. adj. f. (lat. *merus*, pur.) Pure. *Mère goutte*, Le vin qui coule de la cuve ou du pressoir, sans que l'on ait pressuré le raisin; *Mère laine*, La laine la plus fine qui se tond sur une brebis.

MÉRELLE. s. f. Jeu d'enfants. *Voyez* MARELLE.

MÉRIDIEN. s. m. (lat. *meridies*, midi.) t. de géogr. astron., Grand cercle de la sphère, qui passe par le zénith et le nadir et par les pôles du monde, et qui divise le globe terrestre en deux hémisphères, l'un oriental, l'autre occidental. *Chaque lieu a son méridien. Le méridien de Paris, de Stockholm.* || *Méridien terrestre*, La section du plan du méridien sur le plan de l'horizon. C'est ce qu'on appelle aussi *Méridienne.*

MÉRIDIENNE. adj. f. t. de géogr. astron. Qui a rapport au méridien. || *Ombre méridienne*, Celle que projettent les objets saillants, au moment de midi. || *Hauteur méridienne du soleil* ou *d'une étoile*, Leur hauteur au-dessus de l'horizon, au moment où ils sont dans le méridien du lieu où on les observe. || *Ligne méridienne*, ou simplement *Méridienne*, Ligne droite tirée du nord au sud dans le plan du méridien. Ligne tirée depuis l'extrémité la plus méridionale d'un pays, jusqu'à son extremité la plus septentrionale. || MÉRIDIENNE, subst. Ligne qui est la section du plan du méridien sur un autre plan quelconque, horizontal, vertical ou incliné.

MÉRIDIENNE. s. f. Le sommeil auquel les habitants des pays chauds se livrent ordinairement vers l'heure de midi.

MÉRIDIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du midi. || *Distance méridionale*, La différence de longitude entre le méridien sous lequel un vaisseau se trouve, et celui d'où il est parti. || *Cadran méridional*, Celui qui est dans le plan qui va du levant au couchant, et qui est directement tourné vers le midi.

MERINGUE. s. f. Pâtisserie fort délicate faite avec des blancs d'œufs et du sucre en poudre, et que l'on garnit de crème fouettée ou de confitures.

MÉRINOS. s. m. (esp. *mérino*, troupeaux errants.) Mouton de race espagnole, dont la laine est très-fine. Adj., *Bélier, brebis mérinos.* || Étoffe faite avec de la laine de mérinos.

MERISE. s. f. Fruit du merisier.

MERISIER. s. m. Cerisier sauvage.

MÉRITANT, ANTE. adj. verbal. (lat. *meritum*, mérite.) Qui a du mérite.

MÉRITE. s. m. Ce qui rend une personne digne d'estime. *Mérite supérieur, éminent, distingué, faux, superficiel, personnel.* || MÉRITE, en parlant Des choses, Ce qu'elles ont de bon et d'estimable. *Le temps seul décide du mérite des ouvrages.* || MÉRITE, s'emploie au sing., dans un sens collectif; mais, dans un sens distributif, il peut avoir un plur. *César et Pompée avaient chacun leur mérite, mais c'étaient des mérites différents.* || MÉRITE, Ce qui rend digne de récompense ou de punition; le plur. est aussi usité que le sing. *Dieu nous traitera suivant nos mérites.* Cette locution a passé dans la conversation, où elle se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Il sera traité selon ses mérites.* || *Les mérites de la passion de* JÉSUS-CHRIST, Ses souffrances et sa mort, en tant qu'elles ont satisfait pour nous à la justice divine. *Les mérites des saints*, Les bonnes œuvres des saints. || Par dérision, *Faire valoir tous ses mérites*, Exagérer ses services. || *Se faire un mérite de quelque chose*, Tirer gloire, tirer avantage d'avoir fait quelque chose. *Se donner le mérite d'une chose auprès de quelqu'un.*

MÉRITER. v. a. Être digne, se rendre digne de. *Il mérite sa grâce, son pardon. Il mérite des louanges.* || En mauvaise part, Encourir, attirer sur soi. *Il mérite punition, châtiment.* || *Bien mériter de son prince, de l'État, de sa patrie, des lettres, etc.*, Rendre de grands services à son prince, à l'État, à sa patrie, aux lettres. || Absolum., *Mériter beaucoup*, Être digne de récompense par ses talents, par ses services. || MÉRITER, se dit Des choses, en bonne et mauvaise part. *Cette action mérite récompense, mérite punition.* || *Cette nouvelle mérite confirmation*, Elle n'est pas sûre, elle a besoin d'être confirmée. || *Mériter quelque faveur à quelqu'un*, se dit De ce qui fait obtenir une faveur à quelqu'un, de ce qui est cause qu'on la lui accorde. || MÉRITÉ, ÉE. participe.

MÉRITOIRE. adj. des 2 genres. Qui mérite. En parlant Des bonnes œuvres que Dieu récompense dans le ciel. || Il s'applique Aux actions qui n'ont point de motif religieux, mais qui sont louables, dignes d'estime ou de reconnaissance. *Il a fait preuve d'une modération bien méritoire.*

MÉRITOIREMENT. adv. D'une manière méritoire. Peu usité.

MERLAN. s. m. Poisson de mer du genre des Gades, dont la chair est extrêmement légère.

MERLE. s. m. (lat. *merula*, merle.) Oiseau de l'ordre des Passereaux, à bec comprimé et échancré, dont l'espèce la plus commune en France a le plumage noir et le bec jaune. || Fig. et fam., *C'est un fin merle*, C'est un homme fin et rusé. *Jaser comme un merle*, Parler beaucoup. || Prov., fig. et pop., *C'est un dénicheur de merles*, se dit D'un homme fort appliqué à rechercher et à découvrir tout ce qui peut lui être agréable ou utile, et fort adroit à en profiter. *A d'autres, dénicheur de merles*, se dit À une personne à qui l'on ne se fie pas. || Prov., fig. et pop., *Si vous faites cela, je vous donnerai un merle blanc*, se dit Pour défier quelqu'un de faire une chose qu'on regarde comme impossible.

MERLETTE. s. f. t. de blason. Petit oiseau représenté sans pieds, ni bec.

MERLIN. s. m. Long marteau ou massue dont les bouchers se servent pour assommer les bœufs. || Hache à fendre le bois.

MERLON. s. m. t. de fortific. La partie du parapet qui est entre deux embrasures.

MERLUCHE. s. f. Nom qu'on donne, en général, aux poissons du genre Gade, après qu'ils ont été desséchés au soleil; et particulièrement à La morue sèche.

MERRAIN. s. m. Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des panneaux, des douves de tonneaux, et d'autres ouvrages. || MERRAIN, t. de vénerie, La matière de la perche et du bois du cerf.

MERVEILLE. s. f. (lat. *mirabilis*, merveilleux.) Chose qui cause de l'admiration. *Grande, rare merveille. Les merveilles de la nature. Une merveille de l'art.* || Il se dit Des personnes. *Cet enfant est vraiment une merveille.* || *Les sept merveilles du monde*, Les murailles et les jardins de Babylone, ouvrages de Sémiramis; les pyramides d'Égypte; le phare d'Alexandrie; le tombeau qu'Artémise fit élever pour Mausole, son mari; le temple de Diane à Éphèse; celui de Jupiter Olympien à Pise, en Élide; et le colosse de Rhodes. || Prov. et par exagérat., *C'est une des sept merveilles du monde*, se dit D'un superbe édifice, ou de quelque autre chose semblable, étonnante en son genre. On dit de même, *C'est la huitième merveille du monde.* || Fam., *Ce n'est pas grande merveille*, ou, par ironie, *Voilà une belle merveille*, se dit Pour rabaisser une chose, une action que quelqu'un veut faire passer pour admirable. || Fam., *C'est une merveille, c'est merveille de vous voir, c'est une merveille que de vous voir*, se dit Pour faire un reproche d'amitié à quelqu'un qu'on avait coutume de voir, et qu'on ne voit plus que rarement. || Fam., *Faire merveilles, faire des merveilles*, Se distinguer dans quelque circonstance par un zèle, un courage, une adresse, un talent extraordinaires. || Prov. et fig., *Promettre monts et merveilles*, Faire de très grandes promesses, des promesses exagérées. || À MERVEILLE. loc. adv. Très-bien, parfaitement. || PAS TANT QUE DE MERVEILLE. loc. adv. et fam. Pas beaucoup. A vieilli.

MERVEILLEUSEMENT. adv. D'une façon merveilleuse, à merveille.

MERVEILLEUX, EUSE. adj. Admirable, surprenant, étonnant, qui est digne d'admiration, qui cause de l'admiration. *Esprit, homme merveilleux.* || Excellent en son espèce. || Fam. et par ironie, *Vous êtes un merveilleux homme*, Vous êtes un homme étrange, extraordinaire par vos sentiments, par vos manières. || MERVEILLEUX, subst., Intervention des êtres surnaturels dans un poëme épique ou dramatique. *Le merveilleux de la mythologie.* || Ce qui, dans un événement, dans un récit, s'éloigne de l'ordre naturel et du cours ordinaire des choses. *Voilà le merveilleux de l'aventure.* || MERVEILLEUX, subst. fam., Personne qui affecte de belles manières, et qui a beaucoup de prétentions.

MES. plur. de l'adj. possessif *Mon, Ma. Voyez* ces mots.

MÉSAIR ou MÉZAIR. s. m. t. de manége. Allure d'un cheval, qui tient le milieu entre le terre à terre et les courbettes.

MÉSAISE. s. m. Malaise. Peu usité.

MÉSALLIANCE. s. f. Alliance, mariage avec une personne d'une condition fort inférieure à celle de la personne qui l'épouse.

MÉSALLIER. v. a. Marier à une personne d'une naissance ou d'un rang fort inférieur. || Avec le pron. pers. *Je n'ai pas voulu me mésallier.* || Fig. et fam., S'abaisser, déroger. || MÉSALLIÉ, ÉE. participe.

MÉSANGE. s. f. Peit oiseau de l'ordre des Passereaux, qui est remarquable par sa forme élégante et son plumage varié.

MÉSARRIVER. v. n. impers. Il se dit D'un accident fâcheux amené par quelque imprévoyance, *S'il vous mésarrive, n'en accusez que vous.*

MÉSAVENIR. v. n. Même sens que Mésarriver. Peu usité.

MÉSAVENTURE. s. f. Accident, événement fâcheux.

MÉSENTÈRE. s. m. (grec *mésentéron*, même sign.) t. d'anat. Membrane qui est un repli du péritoine, et à laquelle le canal intestinal est suspendu.

MÉSENTÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient au mésentère.

MÉSESTIMER. v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un, n'avoir point d'estime pour lui. || Apprécier une chose au-dessous de sa valeur, la dépriser. || MÉSESTIMÉ, ÉE. participe.

MÉSINTELLIGENCE. s. f. Mauvaise intelligence, défaut d'accord, brouillerie, dissension entre personnes qui ont été ou qui devraient être bien ensemble. *Entretenir, fomenter la mésintelligence.*

MESMÉRISME. s. m. Doctrine de Mesmer sur le magnétisme animal.

MÉSOFFRIR. v. n. Offrir d'une marchandise beaucoup moins qu'elle ne vaut. Peu usité.

MESQUIN, INE. adj. (ital. *meschino*, même sign.) Chiche, qui fait une dépense fort au-dessous de sa fortune et de sa condition. || Il se dit Des choses dans lesquelles on met plus de parcimonie qu'il ne convient, eu égard à sa fortune et à son état. *Il fait une dépense bien mesquine.* || *Avoir l'air mesquin, la mine mesquine*, Avoir l'air pauvre, la mine chétive. || MESQUIN, se dit Des choses morales qui n'ont point les qualités qu'elles doivent avoir dans leur genre. *Idée mesquine.* || MESQUIN, dans les arts du dessin, Maigre, pauvre, de mauvais goût.

MESQUINEMENT. adv. D'une façon mesquine. *Il vit mesquinement.*

MESQUINERIE. s. f. Économie poussée trop loin. *Mesquinerie odieuse, ridicule.* || Il se dit aussi Des choses faites avec une excessive économie. *La mesquinerie de ce spectacle, de ces décorations.*

MESSAGE. s. m. (lat. *missus*, envoyé.) Charge, commission de dire ou de porter quelque chose. *Vous vous êtes chargé d'un mauvais message.* || La chose que le messager est chargé de dire ou de porter. *J'ai reçu votre message.*

MESSAGER, ÈRE. s. Toute personne qui fait un message, qui vient annoncer quelque chose. *Messager fidèle.* || *Messager d'État*, Fonctionnaire chargé de porter les messages d'un des grands pouvoirs de l'État, d'une assemblée politique. || Poëtiq., *Le messager des dieux*, Mercure. || Prov., *Messager de malheur*, Celui qui apporte, ou qui est dans l'habitude d'apporter de mauvaises nouvelles. || MESSAGER, fig., dans le style élevé, Annonce, avant-coureur. *Les hirondelles sont les messagères du printemps.* || MESSAGER, Celui qui est établi pour porter ordinairement les paquets et les hardes d'une ville à une autre.

MESSAGERIE. s. f. Établissement où l'on fait partir, à jour et à heure fixes, pour une ou plusieurs villes, des voitures dont on loue les places à des voyageurs. || Lieu où la messagerie a son bureau. || Les voitures établies pour ce service. Plur. *Passer aux messageries.*

MESSALINE. s. f. Nom propre employé par allusion à la femme de l'empereur Claude, Femme extrêmement dissolue.

MESSE. s. f. (lat. *missa est*, elle est envoyée.) Dans le langage de l'Église, Le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait par le ministere du prêtre à l'autel, suivant le rit prescrit. *Messe paroissiale. Dire, célébrer, entendre la messe. Faire dire, fonder une messe pour quelqu'un.* || *Messe basse* ou *Petite messe*, Celle qui se dit sans chant, et où les prières sont seulement récitées. *Messe haute*, ou *Grande messe*, ou *Grand'messe*, Celle qui est chantée par des choristes, et que l'on célèbre quelquefois avec diacre et sous-diacre. || *La première messe*, Celle qui se dit au point du jour. || *La première messe d'un prêtre*, La première qu'il dit, après son ordination. || *Messe ambrosienne*, Messe suivant le rit de l'Église de Milan. || *Messe grecque*, Messe suivant le rit grec et en langue grecque. || *Messe votive*, Messe pour quelque dévotion particulière, et qui n'est point de l'office du jour. || *Messe rouge*, Messe que les cours souveraines de justice faisaient célébrer après les vacances pour leur rentrée, et à laquelle elles assistaient en robes rouges. || Fam., *Il a chanté messe tel jour*, Il a dit sa première messe tel jour. || Fam., *Voilà une messe qui sort de la sacristie*, Voilà un prêtre qui sort de la sacristie pour aller dire la messe. || Fam., *Voilà une messe qui sonne*, Voilà qu'on sonne une messe. || Fam., *Ce prêtre vit de ses messes, il n'a que ses messes pour vivre*, Il vit des rétributions qu'il reçoit pour célébrer la messe. || Prov., *Il ne faut pas se fier à un homme qui entend deux messes*, Il faut se défier des hypocrites. || Prov., *Il ne va ni à messe ni à prêche*, Il n'a point de religion. || Messe, Musique composée pour une grand'messe.

MESSÉANCE. s. f. Manque de bienséance, le contraire de la bienséance.

MESSÉANT, ANTE. adj. Malséant, qui est contraire à la bienséance.

MESSEOIR. v. n. N'être pas convenable, n'être pas séant. N'est plus en usage à l'infinitif. Il s'emploie dans les mêmes temps que *Seoir* (voyez Seoir, dans le sens d'Être convenable).

MESSER. s. m. (L'R se fait sentir.) Vieux mot qui signifie *Messire*, et qui n'a guère été d'usage que dans la poésie marotique. *Messer Gaster*, L'estomac.

MESSIDOR. s. m. (lat. *messis*, moisson.) Le dixième mois du calendrier républicain.

MESSIE. s. m. (lat. *missus*, envoyé.) Le Christ promis de Dieu dans l'Ancien Testament. || Fig. et fam., *Il est attendu comme le Messie, on l'attend comme les Juifs attendent le Messie*, On l'attend avec une grande impatience.

MESSIER. s. m. (lat. *messis*, moisson.) Homme commis pour garder les fruits de la terre, avant qu'on en fasse la récolte.

MESSIEURS. plur. de *Monsieur*. Voyez ce mot.

MESSIRE. s. m. Titre d'honneur qui se donnait anciennement, dans les actes, à des personnes distinguées, mais qui depuis ne s'est plus donné qu'au chancelier de France. || *Poire de Messire Jean*, Poire de couleur rousse, qui est cassante et fort sucrée, et qui est mûre en octobre ou en novembre.

MESTRE. s. m. T. de marine. *Voyez* Meistre.

MESTRE DE CAMP. s. m. (ital. *maestro*, maître.) (On prononce l'S.) Ce mot signifiait autrefois, Commandant en chef d'un régiment.

MESURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *mensura*, mesure.) Qui se peut mesurer.

MESURAGE. s. m. Action de mesurer. || Mesurage, parmi les Arpenteurs, Procès verbal de l'arpenteur, auquel est ordinairement annexé le plan figuré de l'arpentage.

MESURE. s. f. Ce qui sert de règle pour déterminer la durée du temps, ou l'étendue de l'espace, ou la quantité de la matière. *Le mouvement sert à la mesure du temps. Mesures linéaires, itinéraires, agraires, géodésiques. Mesures de longueur, de capacité, de solidité. Mesures pour le bois.* || Longue bande de papier, de parchemin, avec laquelle les tailleurs, les couturières, déterminent toutes les longueurs et les largeurs du vêtement qu'ils ont à faire || Fig., *Avoir deux poids et deux mesures*, Juger des mêmes choses par des règles différentes et avec partialité. *Changer de poids et de mesure.* || Prov. et fig., *De la mesure dont nous mesurons les autres, nous serons mesurés*, Nous serons traités comme nous aurons traité les autres. || Fig., *Il a comblé la mesure, la mesure est comble*, se dit en parlant De celui qui, par ses crimes ou par ses fautes réitérées, s'est rendu coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon. || Fig. et fam., *Faire tout avec poids et mesure*, Agir avec une extrême circonspection. || Mesure, Quantité que peut contenir le vaisseau qui sert de mesure pour vendre en détail certaines denrées. *Une mesure de sel, d'avoine.* || Mesure, Dimension. *Prendre les mesures d'une colonne, d'un bâtiment.* || Mesure, en géomét. et en arithmét., Quantité qu'on prend pour unité, et dont on exprime les rapports avec d'autres quantités homogènes. || Mesure, en versification, Nombre et arrangement de pieds, ou seulement de syllabes, propres à chaque espèce de vers. || Mesure, t. de mus., Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière plus ou moins sensible dans l'exécution. *Battre la mesure.* || Chacune des parties égales d'un air, qui sont indiquées ordinairement, dans la musique écrite, par des lignes verticales. *Chaque mesure se divise en deux, trois ou quatre temps.* || *Chanter, danser, jouer en mesure, de mesure*, Observer exactement la mesure dans le chant, dans la danse, ou en jouant de quelque instrument. *Aller en mesure; presser, ralentir, manquer, perdre la mesure.* || T. de manége, *La mesure, la cadence d'un cheval*, se dit Des allures d'un cheval. *Ce cheval fournit son air avec toute la mesure et la précision possible.* || Mesure, t. d'escrime, Distance convenable pour parer ou pour porter un coup de fleuret ou d'épée. || *Rompre la mesure*, Se mettre hors de portée de recevoir un coup de fleuret ou d'épée. || *Serrer la mesure*, Avancer sur son adversaire. *Lâcher la mesure*, Reculer devant lui. || Fig. et fam., *Serrer la mesure*, Presser vivement son adversaire dans la discussion. || Fig., *Être en mesure de faire une chose*, Avoir les facilités, les moyens nécessaires pour faire une chose, se trouver dans les circonstances convenables pour l'entreprendre, pour y réussir. || Fig., *Être hors de mesure*, N'être plus à portée de faire une chose, n'en avoir plus les moyens. || Fig., *Mettre quelqu'un hors de mesure*, Le déconcerter, déranger ses projets. || Mesure, fig., Précaution, moyen qu'on prend pour arriver au but qu'on se propose. *Le gouvernement a pris une sage mesure pour prévenir, pour réprimer cet abus.* || *Rompre les mesures de quelqu'un*, Traverser les desseins de quelqu'un, et empêcher qu'ils ne réussissent. || Mesure, fig., Bornes, limites, capacité. *Régler ses pensées selon la mesure de la raison.* || Modération, retenue, sentiment et observation des bienséances. *Avoir de la mesure. Manquer de mesure.* || À mesure que, loc. conjonctive. Selon que, suivant que, à proportion et en même temps que. *On vous payera à mesure que vous travaillerez.* ||

Absol. sans *que*, il se met toujours à la fin des phrases. *Vous n'avez qu'à travailler, et on vous payera à mesure.* || Il s'emploie avec *de*, comme loc. prépositive. *Vous serez payé à mesure de votre travail.* || À FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE. t. de prat. et d'administ., conjonct., préposit. ou adv. À mesure que, à mesure de, à mesure. || OUTRE MESURE, SANS MESURE. loc. adverbiales. Avec excès.

MESURER. v. a. Chercher à connaître, ou déterminer une quantité par le moyen d'une mesure. *Mesurer un espace, un lieu, un champ.* || *Mesurer des yeux*, Juger, à la simple vue, de la distance ou de la grandeur d'un objet. || Fig., *Mesurer quelqu'un des yeux*, Le regarder de la tête aux pieds, par manière de menace ou de provocation. Avec le pron. récipr. *Ils se sont d'abord mesurés des yeux.* || Fig., *Mesurer son épée avec quelqu'un, avec celle de quelqu'un*, Se battre en duel contre lui. || Fig., *Mesurer ses forces contre quelqu'un*, Faire épreuve de ses forces contre celles d'une autre personne. || Avec le pron. réfléchi, *Se mesurer avec quelqu'un*, Lutter contre lui; se comparer à lui, vouloir s'égaler à lui. || Prov. et fig., *Mesurer les autres à son aune*, Juger des sentiments d'autrui par les siens. Plus ordin. en mal qu'en bien. || Prov. et fig., *A brebis tondue Dieu mesure le vent*, Dieu proportionne à notre faiblesse les maux qu'il nous envoie. || MESURER, fig., Proportionner. *Mesurer sa dépense à son revenu.* || Fig., Régler avec sagesse, avec circonspection. *Il n'entreprend rien sans avoir bien mesuré toutes choses.* || MESURÉ, ÉE. participe.

MESUREUR. s. m. Officier public qui a droit, dans quelques marchés, de mesurer certaines marchandises.

MÉSUSER. v. n. Mal user, abuser.

MÉTABOLE. s. f. (grec *métabolè*, même signif.) Figure de rhétorique, qui consiste à accumuler plusieurs expressions synonymes pour peindre une même idée.

MÉTACARPE. s. m. (grec *métacarpion*, même signif.) t. d'anat. La partie de la main qui est entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACHRONISME. s. m. (grec *métachronios*, postérieur.) Anachronisme qui consiste à placer un événement dans un temps antérieur à celui où il est arrivé.

MÉTAIRIE. s. f. Bien-fonds affermé sous la condition que le colon retiendra pour ses travaux la moitié des fruits, ou telle autre portion qui est réglée entre les contractants. || MÉTAIRIE, Petite ferme, terre de médiocre étendue, dont le fermier paye une redevance annuelle déterminée, en argent ou en fruits.

MÉTAL. s. m. (grec *métallon*, métal.) Corps simple, brillant, tantôt ductile et malléable, comme le fer et l'argent, tantôt cassant, comme l'antimoine : on le trouve dans les entrailles de la terre, quelquefois pur, mais le plus souvent uni à d'autres substances, avec lesquelles il forme des oxydes, des sulfures, des sels. || *Métal natif* ou *vierge*, Celui qui se présente à l'état pur, dans la mine. || MÉTAL, t. de blas., L'or et l'argent, qu'on représente par le jaune et le blanc.

MÉTALEPSE. s. f. (grec *métalepsis*, même signif.) Figure de rhétorique, par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent. *Il a vécu*, pour dire, *Il est mort :* c'est l'antécédent pour le conséquent. *Nous le pleurons*, pour dire, *Il est mort :* c'est le conséquent pour l'antécédent.

MÉTALLIQUE. adj. des 2 genres. (grec *métallon*, métal.) (On prononce les deux L.) Qui est de métal, qui concerne le métal. || Subst., fém., dans le sens de Métallurgie. *Traité de métallique.* Il a vieilli. || MÉTALLIQUE, adj. Qui concerne les médailles. || *Histoire métallique*, Histoire où les événements sont constatés par une suite de médailles.

MÉTALLISATION. s. f. t. de chimie. Opération par laquelle un oxyde passe à l'état de métal.

MÉTALLISER. v. a. t. de chimie. Faire prendre l'état métallique à un oxyde. || MÉTALLISÉ, ÉE. participe.

MÉTALLOGRAPHIE. s. f. (grec *—graphó*, je décris.) Description des métaux. || Science, connaissance des métaux.

MÉTALLURGIE. s. f. (grec *—ergon*, ouvrage.) Art qui a pour objet l'extraction et la purification des métaux.

MÉTALLURGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE. s. m. Celui qui s'occupe de la métallurgie.

MÉTAMORPHOSE. s. f. (grec *métamorphósis*, même signific.) Transformation, changement d'une forme en une autre. Au propre, il ne se dit que Des changements de cette nature que les païens croyaient avoir été faits par les dieux. || En hist. nat., Changements de forme qu'on observe dans le plus grand nombre des insectes, et dans quelques autres animaux. || Par ext., Changement dans la forme extérieure ou dans l'habillement d'une personne. || Fig., Changement extraordinaire dans la fortune, dans l'état, dans le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER. v. a. Transformer, changer une forme en une autre. || Fig., Changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un. *Le mariage l'a métamorphosé.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Il s'est métamorphosé.* || MÉTAMORPHOSÉ, ÉE. participe.

MÉTAPHORE. s. f. (grec *métaphorè*, même signif.) Figure de rhétorique : espèce de comparaison abrégée, par laquelle on transporte un mot du sens propre au sens figuré. *Métaphore heureuse, juste, hardie, outrée.*

MÉTAPHORIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de la métaphore, qui appartient à la métaphore. || Qui abonde en métaphores.

MÉTAPHORIQUEMENT. adv. D'une manière métaphorique.

MÉTAPHYSICIEN. s. m. (grec *méta*, après, *physica*, les choses physiques.) Celui qui fait son étude de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE. s. f. Science qui traite des facultés de l'entendement humain, des premiers principes de nos connaissances, et des idées universelles. *La métaphysique des langues, du langage.* || En mauvaise part, Abus des abstractions. *Il y a bien de la métaphysique dans ce traité.* || MÉTAPHYSIQUE, adj. des 2 genres. Qui appartient à la métaphysique. || Trop abstrait. || *Certitude métaphysique*, Celle qui est fondée sur l'évidence.

MÉTAPHYSIQUEMENT. adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER. v. n. Parler, écrire sur un sujet d'une manière trop abstraite. Fam.

MÉTAPLASME. s. m. (grec *métaplasmos*, même signif.) t. de grammaire. Changement qui se fait dans un mot, en retranchant, ajoutant ou changeant une lettre ou une syllabe.

MÉTASTASE. s. f. (grec *métastasis*, même signif.) t. de médec. Transport ou passage d'une maladie, d'une partie du corps dans une autre partie.

MÉTATARSE. s. m. (grec *méta*, après, *tarsos*, le

tarse.) t. d'anat. La partie du pied qui est entre les orteils et le tarse ou le cou-de-pied.

MÉTATHÈSE. s. f. (grec *métathésis*, même signif.) Figure de grammaire, qui consiste dans la transposition d'une lettre.

MÉTAYER, ÈRE. s. Celui, celle qui fait valoir une métairie.

MÉTEIL. s. m. Froment et seigle mêlés ensemble. Adj., *Blé méteil.* || *Passe-méteil*, Blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.

MÉTEMPSYCOSE. s. f. (grec *métempsychósis*, même signif.) t. de philosophie. Passage d'une âme dans un corps autre que celui qu'elle animait.

MÉTÉORE. s. m. (grec *météoros*, élevé.) Phénomène atmosphérique. *Le tonnerre, les éclairs, la pluie, l'arc-en-ciel. Météore aérien, aqueux, lumineux, igné.* || Fig., Personnes qui ont une renommée éclatante, mais passagère; Choses qui font une impression vive, mais peu durable.

MÉTÉORIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au météore.

MÉTÉORISÉ, ÉE. adj. t. de médec. *Ventre météorisé*, Ventre enflé et tendu par des flatuosités, par des gaz.

MÉTÉOROLOGIE. s. f. (grec *—logos*, discours.) Partie de la physique qui traite des météores, et des variations de l'atmosphère.

MÉTÉOROLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne les météores et les variations de l'atmosphère. *Observations météorologiques*, Observations que font les physiciens sur tous les changements qui s'opèrent dans l'atmosphère pendant un temps déterminé. *Tables météorologiques*, Tables où ces observations sont inscrites. *Instruments météorologiques*, Instruments destinés à ces observations.

MÉTHODE. s. f. (grec *méthodos*, même signif.) Manière de dire ou de faire quelque chose suivant certains principes et avec un certain ordre. *Méthode facile, courte, mauvaise, analytique, synthétique.* || Méthode, en parlant Des productions de l'esprit, Disposition des matières et des pensées dans l'ordre le plus conforme à la raison et le plus propre à faciliter l'intelligence de l'ouvrage. || Méthode, en hist. nat., Distribution des êtres de même nature en plusieurs divisions servant à les faire reconnaître avec plus de facilité. || *Méthode naturelle*, Celle qui se fonde sur l'ensemble des rapports que les êtres ont entre eux. *Méthode artificielle*, Celle qui n'est établie que d'après quelques caractères particuliers et convenus. || Méthode, Titre de certains livres élémentaires, et particulièrement de ceux qui concernent l'étude des langues. || Méthode, Usage, coutume, habitude, manière d'être. *Chacun a sa méthode.*

MÉTHODIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de la règle et de la méthode. || En mauvaise part, Homme trop compassé, qui n'agit que par poids et par mesure. || Qui est fait avec méthode, avec règle, où il y a de la méthode. || *Médecins méthodiques*, Médecins qui s'attachaient exactement à la méthode prescrite par les règles de la médecine; par opposition à *Médecins empiriques*, Ceux qui ne s'attachaient qu'à l'expérience.

MÉTHODIQUEMENT. adv. Avec méthode.

MÉTHODISME. s. m. Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE. s. des 2 genres. Nom des partisans d'une secte religieuse qui prétend à une grande rigidité de principes.

MÉTICULEUX, EUSE. adj. (lat. *meticulosus*, même signif.) Susceptible de petites craintes, de petits scrupules. *Caractère, esprit méticuleux.*

MÉTIER. s. m. (lat. *magisterium*, maîtrise.) Profession d'un art mécanique. *Apprendre, savoir, exercer un métier. Gens de métier.* || *Arts et métiers*, L'ensemble des métiers, des arts mécaniques. || Métier, s'emploie par opposition au mot Art. *C'est faire d'un art un métier.* || Métier, par ext., Profession non mécanique. *Le métier des armes.* || Métier, fig., Ce qu'on a coutume de faire; ordin. en mauvaise part. *Il fait le métier de délateur, d'espion, etc.* || *Jalousie de métier*, Jalousie qu'une rivalité d'intérêt ou de réputation fait naître entre personnes qui exercent la même profession, qui suivent la même carrière. || *Faire métier et marchandise d'une chose*, La faire habituellement. Faire habituellement quelque chose dans des vues intéressées, en faire une espèce de trafic. || *Avoir cœur, le cœur au métier*, Travailler avec zèle, avec ardeur; affectionner ce qu'on fait, ce qu'on doit faire. || Prov., *Gâter le métier*, se dit D'un marchand ou d'un ouvrier qui donne sa marchandise ou sa peine à un prix que les autres marchands ou les autres ouvriers trouvent trop modique. Fig. *C'est un mari trop complaisant; il gâte le métier.* || Prov., *C'est un homme de tous métiers*, C'est un homme intrigant et capable de se prêter à tout, selon les conjonctures. || Prov. et fig., *Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées*, Toutes choses sont bien réglées, quand chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire. || Prov., *Donner, servir un plat de son métier*, Faire ou dire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a ou de la profession qu'on exerce. || Prov., *Jouer un tour de son métier*, se dit dans un sens analogue au précédent. || Métier, Machine qui sert à certaines fabrications, à certains ouvrages. *Un métier de brodeur, de tisserand, etc.* || Il se dit, fig. et fam., Des productions de l'esprit. *Il a une tragédie sur le métier.*

MÉTIS, ISSE. adj. (On prononce l'S de *Métis.*) Qui est né d'un blanc et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une blanche. Quelques-uns disent *Métif*, fém. *Métive.* || Il se dit De certains animaux engendrés de deux espèces. || Des fleurs et des fruits nés du mélange de deux espèces. || Il s'emploie substant. en parlant Des hommes et des animaux. *C'est un métis. Troupeau de métis.*

MÉTONOMASIE. s. f. (grec *mètonomasia*, même signif.) t. didact. Changement de nom propre par la voie de la traduction, comme *Mélanchton*, fait de deux mots grecs, pour *Schwarzerd*, qui, en allemand, signifie, Terre noire; *Ramus*, mot latin, pour *La Ramée; Métastase*, fait aussi de deux mots grecs, pour *Trapassi.*

MÉTONYMIE. s. f. (grec *métonymia*, même signif.) Figure de rhétorique, par laquelle on met la cause pour l'effet, le sujet pour l'attribut, le contenant pour le contenu, etc. *Il vit de son travail*, Il vit de ce qu'il gagne en travaillant. *La flotte était de cent voiles*, De cent vaisseaux.

MÉTOPE. s. f. (grec *métôpon*, façade.) t. d'archit. Intervalle carré qui est entre les triglyphes de la frise dorique, et dans lequel on met ordinairement des ornements. || *Demi-métope*, Portion de métope qui termine une frise.

MÉTOPOSCOPIE. s. f. (grec *métôpon*, front, *scopéô*, j'examine.) Art de conjecturer, par l'inspection des traits du visage, ce qui doit arriver à quelqu'un.

MÉTOPOSCOPIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la métoposcopie.

MÈTRE. s. m. (grec *métron*, mesure.) Dans la versification grecque et dans la versification latine, Pied déterminé par la quantité, comme le dactyle, le spon-

dée, etc. || Nature et nombre de pieds nécessaires à la formation de chaque genre de vers. || MÈTRE, Unité fondamentale des nouvelles mesures, laquelle est égale à la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur, et à peu près équivalente à trois pieds onze lignes et demie des anciennes mesures. *Mètre carré. Mètre cube.*

MÉTRÈTE. s. f. Mesure des anciens pour les liquides : c'était, chez les Romains, la même mesure que l'amphore.

MÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Composé de mètres. || MÉTRIQUE, Qui a rapport à la nouvelle mesure appelée Mètre. || MÉTRIQUE, en philol., subst. fém., La connaissance de la quantité, et celle des différentes espèces de vers, dans les langues prosodiques.

MÉTROMANE. s. des 2 genres. (grec —*mania*, folie.) Celui, celle qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE. s. f. La manie de faire des vers.

MÉTROPOLE. s. f. (grec *mètèr*, mère, *polis*, ville.) Primitivement La ville principale d'une province, maintenant Ville avec siége archiépiscopal. || *Église métropole*, Église métropolitaine ou archiépiscopale. *Métropole* est adj. || MÉTROPOLE, État considéré relativement aux colonies qu'il possède.

MÉTROPOLITAIN, AINE. adj. Archiépiscopal. || Subst. masc. Archevêque.

*MÉTROSIDÉROS. s. m. (grec *metron*, mesure, *sidéros*, fer.) Plante de la famille des Myrtes.

METS. s. m. Chacun des aliments apprêtés qu'on sert pour les repas. || *Mets délicat, simple, recherché.*

METTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *mittere*, jeter.) Qu'on peut mettre. Il ne se dit guère que Des vêtements. *Cet habit, ce linge, ce manteau n'est pas mettable, n'est plus mettable*, On ne peut pas le mettre, parce qu'il est mal fait, parce qu'il est trop vieux, parce qu'il est hors de mode. Dans le sens opposé, *Cet habit, etc., est encore mettable.*

METTEUR. s. m. || *Metteur en œuvre*, Ouvrier dont la profession est de monter des pierres fausses. Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Metteur en œuvre des idées d'autrui.* || En imprim., *Metteur en pages*, Ouvrier chargé de rassembler les différents paquets de composition, pour en former des pages et des feuilles.

METTRE. v. a. (*Je mets, tu mets, il met ; nous mettons, vous mettez, ils mettent. Je mettais. Je mis. Je mettrai. Mets. Que je misse. Mettant. Mis.*) Placer une personne, ou un animal, ou une chose dans un lieu déterminé. *Mettre chaque chose à sa place.* Par ext. : *Mettre de l'eau dans du vin. Etc.* || *Mettre le pied dans une maison*, Y entrer. || METTRE, Placer dans un certain rapport de position, un être animé avec un autre, ou une chose avec une autre, ou un être animé avec une chose. *On m'a mis à côté de lui à table. Mettre la main à la plume. Mettre pied à terre.* || *Il ne saurait mettre un pied devant l'autre*, Il est si faible, si languissant, qu'il ne saurait marcher. || METTRE, s'emploie au sens moral dans les deux significations précédentes. *Mettre un homme dans l'embarras. Mettre des obstacles, des bornes à quelque chose.* || Il s'emploie aussi, dans les mêmes significations, en un grand nombre de phrases fig. et prov. *Mettre la main à l'œuvre, à la pâte. J'en mettrais ma main au feu. Vous avez mis le doigt sur la plaie. Mettre l'honneur sous ses pieds. Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un. Mettre les fers au feu. Mettre quelqu'un hors de combat, hors des gonds. Mettre la charrue devant les bœufs. Etc.* Voir, pour l'explication, les mots MAIN, DOIGT, PIED, FEU, etc. || METTRE, Envoyer, conduire en un lieu, y faire entrer, y établir. *Mettre un enfant en pension.* || Par extension, *Mettre un enfant en nourrice, en apprentissage, en métier.* || Fig., *Mettre un prince sur le trône*, L'y établir. *Mettre quelqu'un dans un poste*, Lui conférer un emploi. *Mettre quelqu'un dans le monde*, L'introduire dans la société. *Mettre au monde un enfant*, Lui donner la naissance. || METTRE, se dit De certaines peines qu'on inflige. *Mettre un homme en prison.* || *Mettre un prince, une ville au ban de l'Empire*, Déclarer qu'ils ont encouru les peines de confiscation ou autres, prononcées par les lois de l'Empire. || METTRE, Réduire. *Mettre un homme à la besace, à sec, à bout.* || Il s'emploie, dans le même sens, en parlant Des choses. *Mettre une fontaine à sec.* || METTRE, en parlant De ce qui sert à l'habillement, à la parure, Le revêtir, le mettre sur soi. *Mettre sa chemise, etc.* || Porter habituellement sur soi. *Il ne met pas de manchettes.* || *Mettre sur soi tout ce qu'on gagne*, Le dépenser en parures. || METTRE, en parlant Des choses qui se mangent, Les accommoder, les apprêter d'une certaine façon. *Mettre une carpe à l'étuvée.* || METTRE, en parlant De l'argent qu'on possède, Le placer, l'employer d'une certaine manière. *Mettre son argent en fonds de terre, en rentes.* || *Mettre de l'argent à la grosse aventure*, Placer de l'argent sur un navire marchand, au risque de le perdre, si ce navire périt. || Absol., *Mettre au jeu*, Déposer son enjeu. *Mettre à la loterie*, Prendre un billet de loterie. || METTRE, en parlant Des terres, Les ensemencer, les employer d'une certaine manière. *Mettre une terre en blé.* || METTRE, se dit, au sens physique et au sens moral, De certaines choses dont on change la forme, qu'on fait passer d'un état à un autre. *Mettre une chose en morceaux, en poudre. Mettre une armée en bataille. Mettre des paroles en musique.* || METTRE, Ajouter à quelque chose une partie qui y manque. *Mettre un manche à un balai, un pied à une table.* || METTRE, en parlant De qualités et de dispositions morales, Les employer, les manifester dans ses actions, dans ses discours, dans ses ouvrages. *Mettre de la bonne foi, de la réserve, de la modération, du mystère, de la discrétion dans sa conduite. Mettre de l'âme, de l'expression dans son chant, dans son langage.* || METTRE, dans quelques phrases, a pour complément direct un substantif non précédé de l'article. *Mettre fin à une affaire.* || METTRE, suivi des prépositions *en* ou *à*, s'emploie, tant au propre qu'au fig., en parlant Des personnes ou des choses, dans un nombre considérable de phrases faites, où il a un sens plus ou moins rapproché, plus ou moins éloigné de sa signification primitive. || METTRE, avec *en*. *Mettre quelqu'un en colère, en fureur, en peine, en gaieté, en joie, en bonne* ou *en mauvaise humeur. Mettre quelqu'un* ou *quelque chose en danger.* On dit, aux Échecs, *Mettre une pièce en prise.* Voir, pour l'explication, les mots COLÈRE, FUREUR, PEINE, GAIETÉ, JOIE, HUMEUR, DANGER, etc. || METTRE, avec *à*. *Mettre une affaire à jour. Mettre une ville à contribution. Mettre une chose à profit, à exécution. Mettre quelqu'un à bien, à mal, etc.* Voir, pour l'explication, les mots JOUR, CONTRIBUTION, PROFIT, EXÉCUTION, BIEN, MAL, etc. || METTRE, avec *à*, suivi de l'article. *Mettre un homme à la raison, à l'épreuve. Mettre quelque chose au hasard.* Voir, pour l'explication, les mots RAISON, ÉPREUVE, HASARD. || METTRE, avec *à*, suivi d'un verbe à l'infinitif, Faire consister. *Mettre sa gloire, son bonheur à faire quelque chose.* || *Mettre*

quelqu'un au pis, au pis faire, Le défier de faire tout le mal qu'il a le pouvoir ou l'intention de faire. *Mettre quelqu'un à pis faire*, Le défier de faire plus mal qu'il n'a déjà fait. || METTRE, se construit quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe, sans que cet infinitif soit précédé d'aucune préposition. *Mettre sécher du linge, etc.*, Mettre du linge en un lieu pour qu'il sèche, etc. || METTRE, se construit aussi avec certains adverbes, de manière à former un sens particulier. *Je les ai mis bien ensemble*, Je les ai réconciliés. *La jalousie les a mis mal ensemble*, Les a brouillés. *Cette chienne a mis bas*, Elle a fait des petits. *Ce cerf a mis bas, a mis sa tête bas*, Il s'est dépouillé de son bois, son bois est tombé. *Mettre habit bas*, Ôter son habit. *Mettre ses habits bas*, Se déshabiller. *Mettre bas son chapeau*, ou *Mettre chapeau bas*, Ôter son chapeau. *Mettre pavillon bas*, Baisser le pavillon pour annoncer qu'on se rend. *Il a mis bas son orgueil*, Il a déposé son orgueil, il s'est humilié. || METTRE, s'emploie quelquefois sans complément direct. *Mettre sur table*, Poser les plats sur la table. *Mettre de côté*, Épargner son revenu, amasser de l'argent. || Prov., *Je n'y prends, ni n'y mets*, La chose dont il s'agit m'est indifférente; ou bien, Je ne retranche ni n'ajoute rien à l'histoire que je raconte, mais je n'en garantis pas la vérité. || METTRE, s'emploie dans plusieurs phrases affectées à la marine. *Mettre un vaisseau en mer, à flot, à la cape, en panne. Etc.* Voir, pour l'explication, les mots MER, FLOT, CAPE, PANNE, ETC. || Absol., *Mettre en mer, à la mer. Mettre à la voile.* || METTRE, s'emploie avec le pron. pers., dans la plupart des acceptions où il a pour sujet un nom de personne. *Se mettre dans une baignoire. Se mettre à table. Se mettre en mer. Je me mettrais au feu, je me mettrais en quatre pour lui. Se mettre en évidence, en sûreté, à l'abri, à couvert. Se mettre à portée, en état de faire une chose. Etc.* || *Se mettre à quelque chose*, S'en occuper. || *Se mettre à tout*, Se rendre utile en toute occasion, ne se refuser à rien. || *Se mettre au régime, se mettre au lait, au petit-lait*, Commencer à user de régime, à faire usage du lait, du petit-lait, etc. || *Se mettre à*, suivi d'un infinitif, marque ordinairement le commencement d'une action. *Tout le monde se mit à rire, à crier.* || METTRE, avec le pron. pers. et absol., S'habiller. *Cet homme se met singulièrement.* || MIS, MISE, participe.

MEUBLANT, ANTE. adj. verbal. (lat. *mobilis*, mobile.) Qui est propre à meubler, qui s'emploie en tenture, en garniture de meubles. || En Jurispr., *Meubles meublants*, Ce qui sert à garnir, à orner une maison, une chambre, sans en faire partie.

MEUBLE. adj. des 2 genres. Qui est aisé à remuer. Il s'emploie surtout dans les deux locutions suivantes: || *Terre meuble*, Terre légère, ou Terre brisée et divisée par les labours. || En Jurispr., *Biens meubles*, Les choses qui peuvent être facilement transportées d'un lieu dans un autre, sans détérioration. || MEUBLE, subst. masc., Objets qui servent à garnir, à orner un appartement, une chambre, sans en faire partie. *Il a de beaux meubles, des meubles superbes, magnifiques.* || *Se mettre dans ses meubles*, Acheter des meubles pour garnir la chambre, l'appartement qu'on veut occuper. On dit de même, *Être dans ses meubles.* || *Mettre une femme dans ses meubles*, L'entretenir, lui donner des meubles pour garnir son appartement. || MEUBLE, sing., dans un sens collectif, Toute la garniture d'un appartement, d'une chambre, d'un cabinet, etc., comme tapisseries, lits, siéges, etc., principalement lorsqu'elle est assortie pour les formes et pour les couleurs. *Il a un beau meuble dans son salon.* || MEUBLE, par extension, Certains ustensiles qu'on peut porter sur soi. *Ce couteau est un meuble fort commode.* On dit dans ce sens, *Meuble de voyage.* || MEUBLE, en t. de Jurispr., Bien meuble. *Les meubles suivent la personne.*

MEUBLER. v. a. Garnir de meubles. || *Meubler une ferme*, La garnir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir. || Absol., *Cette étoffe meuble bien*, Elle fait bon effet employée en tenture, en garniture de meubles. || Fig. *Meubler sa tête, sa mémoire*, L'orner, l'enrichir de connaissances utiles ou agréables. || MEUBLÉ, ÉE. participe. || Fam. et par extension, *Une cave bien meublée*, Une cave garnie de beaucoup de vins de différentes espèces. || Fig. et fam., *Avoir la bouche bien meublée*, Avoir les dents belles. || Fig., *Avoir la tête bien meublée*, Avoir beaucoup de connaissances.

MEUGLEMENT. s. m. *Voy.* BEUGLEMENT.

MEUGLER. v. n. *Voy.* BEUGLER.

MEULE. s. f. (grec *mulè*, meule.) Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer. *Meule de moulin.* || MEULE, Roue de grès, de fer ou d'acier, de bois, etc., dont on se sert dans plusieurs professions pour aiguiser, user, polir, etc. || *Meule de fromage*, Masse de fromage, de la forme d'une meule.

MEULE. s. f. Monceau, pile de foin, d'épis, de gerbes, etc., qu'on fait dans les prés, dans les champs, et à laquelle on donne une forme conique, afin que la pluie glisse dessus plus facilement. || MEULE, en t. de vénerie, La racine dure et raboteuse du bois des cerfs.

MEULIÈRE, s. f. Pierre rocailleuse dont on fait des meules de moulin, et qu'on emploie aussi comme moellon pour construire. On dit quelquefois, *Pierre de meulière.* || Carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres. || Adj. *Une pierre meulière.*

MEUNIER. s. m. (lat. *molina*, moulin.) Celui qui conduit, qui gouverne un moulin à blé. || Prov. et fig., *Il s'est fait d'évêque meunier, il est devenu d'évêque meunier*, se dit D'un homme qui passe d'une condition avantageuse à une moindre condition.

MEUNIÈRE. s. f. La femme d'un meunier, ou Celle qui gouverne un moulin à blé.

MEURTRE. s. m. (allem. *mord*, meurtre.) Homicide commis avec violence. *Commettre un meurtre.* || Fig. et fam., *Crier au meurtre*, Se plaindre hautement de quelque dommage qu'on prétend avoir reçu. || Fig. et fam., *C'est un meurtre*, C'est grand dommage.

MEURTRIER. s. m. Celui qui a commis un meurtre.

MEURTRIER, IÈRE. adj. Qui cause la mort à beaucoup de personnes. *Guerre meurtrière. Maladie meurtrière.* Poétiq.: *Le glaive meurtrier. Etc.* || *Cette place est meurtrière*, On ne peut l'assiéger, la prendre, sans perdre beaucoup de monde.

MEURTRIÈRE. s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification, et par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR. v. a. Faire une meurtrissure. *On l'a tout meurtri de coups.* || Il se dit aussi en parlant Des fruits. *La grêle a meurtri ces pêches.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Il s'est meurtri.* || MEURTRI, IE. participe. || MEURTRI, poét. Tué, ancienne signification du verbe Meurtrir. Vieux.

MEURTRISSURE. s. f. Contusion avec tache livide. || Tache sur les fruits, causée par leur chute ou par leur froissement.

MEUTE. s. f. collectif. (lat. *motus*, excité.) t. de chasse. Nombre de chiens courants dressés pour la chasse du lièvre, du cerf, du loup, etc. || *Clefs de meute*, Les meilleurs chiens d'une meute, qui servent à conduire les autres, et à les redresser. || Fig. et fam., *Clef de meute*, Homme qui a beaucoup de crédit dans son parti. On dit plus ordinairement, *Chef de meute*.

MÉVENDRE. v. a. t. de commerce. Vendre une chose moins qu'elle ne vaut. Absol. *Il y a des temps où les marchands sont obligés de mévendre.* Il a vieilli. || MÉVENDU, UE. participe.

MÉVENTE. s. f. Vente à trop bas prix. Il a vieilli. || Dans le commerce, Non-vente, interruption, cessation de vente.

MÉZAIR. s. m. t. de manége. *Voyez* MÉSAIR.

MEZZANINE. s. f. (ital. *mezzo*, milieu.) t. d'archit. Petit étage pratiqué entre deux grands. || Petite fenêtre carrée, qu'on pratique aux entre-sols. *Fenêtre mezzanine.*

MEZZO-TERMINE. s. m. (La dernière syllabe se prononce *né.*) (mot ital., même signif.) Parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées.

MEZZO-TINTO. s. m. (mot ital., même signif.) Genre de gravure appelé plus ordinairement *Gravure à la manière noire.*

MI. (lat. *medius*, milieu.) Mot invariable, qui ne s'emploie jamais seul, qui se joint à plusieurs autres mots, et qui sert à marquer, soit le partage d'une chose en deux portions égales, soit l'endroit où la chose peut être partagée de la sorte. || Il sert à marquer le partage d'une chose en deux portions égales, lorsqu'il se joint au mot Parti : *Mi-parti.* Ainsi on dit : *Les avis ont été mi-partis*, Il y en a eu autant d'un côté que de l'autre. *Cette robe est mi-partie de blanc et de rouge*, Tout un côté de cette robe par dehors est blanc, et tout l'autre côté, aussi par dehors, est rouge. || Il sert à marquer l'endroit où une chose peut être partagée en deux portions égales, lorsqu'il se joint à des noms substantifs. *Mi-chemin, mi-côte, mi-corps.* || Quand il se joint aux mots *Corps, jambe, chemin, mur, terme, sucre* et *côte*, on ne l'emploie qu'adverb., avec la prép. *à*, sans article. Ainsi on dit : *A mi-corps, à mi-jambes, à mi-terme ;* ou bien, *Jusqu'à mi-corps, jusqu'à mi-jambes, jusqu'à mi-terme. A mi-mur, à mi-chemin, à mi-côte, à mi-sucre.* || Lorsque *Mi* est joint au mot *Carême* ou aux noms de mois, ces mots reçoivent l'article, et l'article fém., quoique tous soient masc. *Vers la mi-août. Vers la mi-carême.* Le mot de *Mai* se dit cependant sans article, dans ce proverbe, *Mi-mai, queue d'hiver.* || *La mi-carême*, Le jeudi de la troisième semaine du carême, qui est à peu près la moitié du carême.

MI. s. m. t. de musiq. Troisième note de la gamme. Le nom du signe qui représente cette note.

MIASME. s. m. (grec *miasma*, souillure.) t. de médec. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel, et signifie, Émanations contagieuses, morbifiques. || Exhalaisons que répandent les matières animales ou végétales en décomposition, etc.

MIAULEMENT. s. m. (*onomatopée.*) Cri du chat.

MIAULER. v. n. Il se dit Du chat, lorsqu'il fait le cri qui est propre à son espèce.

MICA. s. m. (lat. *mica*, miette.) t. de minéralogie. Pierre composée de feuillets minces, élastiques, flexibles et d'un éclat métallique.

MICACÉ, ÉE. adj. t. de minéralogie. Qui est de la nature du mica, qui contient du mica.

MICHE. s. f. Pain d'une grosseur médiocre, pesant au moins une livre, et quelquefois deux. || Par extension, Pains ronds d'un poids plus considérable.

MICMAC. s. m. Manigance, pratique secrète dont le but est blâmable. Fam.

MICOCOULIER. s. m. Arbre qui a du rapport avec l'orme, et dont le bois compacte, presque incorruptible, est employé par les ébénistes.

MICROCOSME. s. m. (grec *micros*, petit, *cosmos*, monde.) Petit monde, monde en abrégé. Peu usité.

MICROGRAPHIE. s f. (grec *micros*, petit, *graphô*, je décris.) Description des objets qui sont si petits, qu'on ne peut les voir sans le secours du microscope.

MICROMÈTRE. s. m. (grec *micros*, petit, *métron*, mesure.) Instrument d'astronomie, sorte d'appareil qui s'applique aux lunettes, et qui sert à mesurer, dans les cieux, avec une très-grande précision, de petites distances et de petites grandeurs.

MICROSCOPE. s. m. (grec *micros*, petit, *scopéô*, j'examine.) Instrument d'optique dont on se sert pour grossir à la vue les petits objets. || *Microscope solaire*, Sorte de microscope qui fait voir, en grand, dans une chambre obscure, les images de très-petits objets, vivement éclairés par le soleil. || Fig., *Il voit tout avec un microscope*, Son imagination lui grossit tous les objets, il s'exagère tout.

MICROSCOPIQUE. adj. des 2 genres. Qui se fait avec le secours du microscope. || Qui ne peut être vu qu'avec le microscope.

MIDI. s. m. (lat. *medius dies*, le milieu du jour.) Le milieu du jour, le point qui partage le jour également entre le soleil levant et le soleil couchant ; et, dans l'usage ordinaire, La douzième heure depuis minuit. *A l'heure de midi. A midi sonnant.* || Par exagérat., *En plein midi*, En plein jour, publiquement. || Fam., *C'est ne voir pas clair en plein midi, c'est dire qu'il n'est pas jour en plein midi*, se dit À une personne qui doute d'une chose certaine, évidente, ou qui la nie. || Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures*, Chercher des difficultés où il n'y en a point ; allonger inutilement ce qu'on peut faire ou dire d'une manière plus courte ; vouloir expliquer d'une manière détournée quelque chose de fort clair. || Poétiq., *Le midi de la vie*, L'époque de la vie qui est entre l'enfance et la vieillesse. On dit dans le même sens, *Être dans son midi, à son midi.* || MIDI, t. d'astron., Le moment où le centre du soleil se trouve dans le méridien, et où commence le jour astronomique. || *Midi vrai*, Le temps où le soleil est réellement au méridien. || *Midi moyen*, Le temps où il serait midi, si le soleil avait un mouvement uniforme dans l'équateur, et que l'écliptique et l'équateur coïncidassent. || MIDI, Un des quatre points cardinaux du monde, qu'on nomme autrement Le sud. || Par extension, Pays méridionaux. *Les peuples du Midi.* || Exposition qui, étant en face du soleil à midi, reçoit toute la chaleur de ses rayons.

MIE. s. f. (lat. *mica*, miette.) Toute la partie du pain qui est entre les deux croûtes. *De la mie de pain.*

MIE. Particule explétive. Pas, point. Elle n'est presque plus usitée.

MIE. s. f. (lat. *amica*, amie.) Abréviation d'Amie, souvent employée dans le vieux langage. *Sa douce mie.* Les enfants donnent quelquefois ce nom à leur gouvernante. *Cet enfant appelle sa mie.* Ils disent plus ordinairement, *Ma bonne.*

MIEL. s. m. (grec *méli*, miel.) Substance liquide et sucrée que les abeilles composent avec ce qu'elles

recueillent dans les fleurs et sur les feuilles des plantes. *Un rayon de miel.* || *Miel violat, rosat, etc.*, Compositions pharmaceutiques dont le miel est la base. || Prov. et fig., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur. || Prov. et fig., *La lune de miel*, Le premier mois du mariage. *Ils sont encore dans la lune de miel*, Ils ne connaissent du mariage que les plaisirs. || Fig. et fam., *Être doux comme miel, Être tout sucre et tout miel*, Être doucereux, faire le doucereux. || Fig., *Cet orateur a toujours le miel sur les lèvres, le miel découle de ses lèvres*, Ses paroles sont douces et flatteuses.

MIELLEUX, EUSE. adj. Qui tient du miel. Il se dit ordin. en mauvaise part, Fade, doucereux. *Ce vin, cette liqueur a un goût mielleux.* || Il s'emploie fig., *Un homme mielleux.*

MIEN, IENNE. (ital. *mio*, même signif.) Adj. possessif et relatif de la première personne. *Quand vous m'aurez dit votre sentiment, je vous dirai le mien.* Dans ce sens, *Mien* et *Mienne* ne se mettent jamais sans l'article, et ne se joignent à aucun subst. || MIEN, dans le style fam., joint avec *un*, se met devant un subst. *Un mien frère.* || Sans être accompagné de l'article ni du mot *un*, il se met toujours après le subst. avec lequel il se construit: *Ce livre que vous tenez est mien.* || MIEN, subst. masc., Le bien qui m'appartient. *Je ne demande que le mien.* || Ce qui vient de moi. *Je n'y mets rien du mien.* || *Le tien et le mien*, La propriété. *Le tien et le mien engendrent beaucoup de procès.* || *Les miens*, plur., Mes proches, mes alliés, ceux qui m'appartiennent en quelque façon. || Fam., *J'ai bien fait des miennes dans ma jeunesse*, J'ai fait bien des folies quand j'étais jeune.

MIETTE. s. f. (lat. *mica*, miette.) Il se dit proprement de Toutes les petites parties qui tombent du pain quand on le coupe, ou qui restent quand on a mangé. || Très-petit morceau de quelque chose à manger. Fam.

MIEUX. adv. (lat. *melius*, mieux.) Comparatif de Bien. D'une manière plus accomplie, d'une façon plus avantageuse. *Personne n'écrit mieux, ne parle mieux que lui. Tant mieux. Voyez* TANT. || Il signifie quelquefois, Plus. *J'aime mieux cette étoffe que l'autre.* || Il est quelquefois superlatif, et alors il prend l'article. *C'est l'homme du monde le mieux fait.* || *Il vaut mieux, mieux vaut*, Il est plus à propos, plus expédient. || Absolum., *Être mieux*, Être en meilleure santé, en meilleur état. *Il est mieux.* || Être d'une figure, d'un extérieur plus agréable. *Cette femme est mieux que sa sœur.* || Être d'une meilleure conduite, d'un meilleur caractère. *Ce jeune homme est beaucoup mieux qu'il n'était avant ses voyages.* || *Mieux que tout cela*, Il y a quelque chose de mieux à dire, à faire, que ce qu'on a proposé. || MIEUX, s'emploie substant., avec ou sans article. *Le mieux est de n'en point parler.* || *Aller de mieux en mieux*, Faire toujours quelque progrès vers le bien, vers un état meilleur. || Fam., *A qui mieux mieux*, À l'envi l'un de l'autre. || *Faute de mieux*, À défaut d'une chose meilleure, plus convenable. || Prov., *Le mieux est l'ennemi du bien*, On peut gâter une bonne chose en voulant la rendre meilleure. || *Il y a du mieux dans son état, il y a un mieux sensible, le mieux se soutient*, se dit D'un malade qui commence à se mieux porter. || Fig., *Cette personne chante des mieux*, Elle chante aussi bien que celles qui chantent le mieux. || MIEUX, adj., Meilleur, plus convenable, plus propre à la chose dont il s'agit. *Il n'y a rien de mieux.* || LE MIEUX DU MONDE, AU MIEUX, TOUT AU MIEUX. loc. adverb. Très-bien. || DU MIEUX, LE MIEUX, TOUT DU MIEUX, TOUT LE MIEUX QUE. loc. conjonct. Aussi bien qu'il est possible dans telle circonstance; aussi bien qu'il est possible à telle personne. *Il a fait du mieux, le mieux qu'il a pu.* On dit même : *Il fera de son mieux.*

MIÈVRE. adj. des 2 genres. Il se dit proprement D'un enfant vif, remuant, et un peu malicieux. Fam. || Subst. *C'est un petit mièvre.*

MIÈVRERIE. s. f. Qualité de la personne qui est mièvre. || Petite malice. Fam. dans les deux acceptions.

MIÈVRETÉ. s. f. synonyme de Mièvrerie. Vieux.

MIGNARD, ARDE. adj. (ital. *miniare*, peindre en miniature.) Gracieux, délicat. Dans ce sens, il a vieilli. || Il se dit plus ordinairement Des choses où l'on remarque un mélange de gentillesse et d'afféterie. *Manières mignardes.*

MIGNARDEMENT. adv. Avec délicatesse. Peu usité en ce sens. || Il signifie plus ordinairement, D'une manière mignarde, avec une gentillesse mêlée d'afféterie. Fam.

MIGNARDER. v. a. Traiter délicatement. Fam., et se prend en mauvaise part. || Affecter de la délicatesse, de la grâce. *Mignarder son style, son langage.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le premier sens. *Cette femme se mignarde.* || MIGNARDÉ, ÉE. participe.

MIGNARDISE. s. f. Délicatesse. || Affectation de gentillesse, de délicatesse. *Mettre de la mignardise dans ses manières, dans son langage.* || Plur., Manières gracieuses et caressantes. *Il s'est laissé prendre aux mignardises de cette femme.* || MIGNARDISE, sing., Petits œillets dont on garnit les plates-bandes des jardins.

MIGNON, ONNE. adj. Délicat, joli, gentil. *Visage mignon. Bouche mignonne.* || Fam., *Argent mignon*, Argent qu'on a mis en réserve, et qu'on peut, sans se gêner, employer en dépenses superflues. || Fam., *Péché mignon*, Péché qu'on se plaît à commettre, et dont on ne veut pas se corriger. || MIGNON, subst., Terme de flatterie dont on se sert en parlant À un enfant. *Mon mignon. Ma mignonne.* || *Vous êtes un joli mignon, un plaisant mignon*, se dit ironiquement À quelqu'un qui a fait ou dit une sottise. || MIGNON, subst. masc. fam., Favori. *De ces deux enfants-là, il y en a un qui est le mignon de sa mère.* || Il se prend quelquefois dans un sens obscène. *Les mignons de Henri III.*

MIGNONNE. s. f. Petit caractère d'imprimerie qui est entre la nonpareille et le petit-texte. Cette dénomination commence à vieillir. || MIGNONNE, Nom d'une espèce de poire fort belle et d'un rouge foncé, qu'on appelle aussi *Grosse mignonne.*

MIGNONNEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate. Fam.

MIGNONNETTE. s. f. Sorte de petite dentelle. || MIGNONNETTE, Espèce de petits œillets, appelés autrement *Mignardise.* || MIGNONNETTE, poivre concassé.

MIGNOTER. v. a. Traiter délicatement, dorloter, caresser. On l'emploie aussi avec le pron. pers. *Cette femme se mignote trop.* Fam. || MIGNOTÉ, ÉE. participe.

MIGNOTISE. s. f. Flatterie, caresse. Familier et vieux.

MIGRAINE. s. f. (grec *hémicrania*, même signif.)

Douleur qui occupe la moitié ou une moindre partie de la tête.

MIGRATION. s. f. (lat. *migrare*, émigrer.) Transport, action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit qu'en parlant D'une quantité considérable de peuple. || Voyages que font certaines espèces d'animaux, soit périodiquement, soit à des époques irrégulières.

MIJAURÉE. s. f. Fille ou femme qui montre des prétentions, par de petites manières affectées et ridicules. Fam.

MIJOTER. v. a. t. de cuisine. Faire cuire doucement et lentement. || MIJOTER, fam., Mignoter. On l'emploie avec le pron. pers. *Il aime à se mijoter.* Peu usité. || MIJOTÉ, ÉE. participe.

MIL. adj. numéral. *Voyez* MILLE.

MIL. s. m. (Il faut mouiller l'L.) (lat. *milium*, mil.) Plante graminée qui porte une graine fort petite, à laquelle on a donné le même nom. Plus ordin., *Millet.*

MILAN. s. m. (lat. *milvus*, milan.) Oiseau de proie à queue fourchue.

MILIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *milium*, mil.) t. d'anat. et de méd. Qui ressemble à des grains de mil. *Glandes miliaires.* || *Éruption miliaire*, Éruption de très-petits boutons. *Fièvre miliaire*, Fièvre accompagnée d'une éruption miliaire.

MILICE. s. f. (lat. *militia*, service militaire.) L'art et l'exercice de la guerre. Dans ce sens il a vieilli, et ne se dit qu'en parlant Des anciens. *La milice des Romains.* || Fig. et en t. de l'Écriture sainte. *La vie de l'homme est une milice continuelle.* || MILICE, collectif, Corps de troupes, armée. En ce sens, il ne s'emploie guère que dans le style soutenu. *Une si vaillante milice lui promettait la victoire.* || Il s'est dit Des levées de bourgeois et de paysans, faites par la voie du sort. En ce sens, il est opposé à *Troupes réglées*, et s'emploie souvent au plur. || Fig. et fam., *Soldat de la milice*, Homme qui n'a aucun avancement dans sa condition. || Fig. et poét., *Les milices célestes*, Les anges.

MILICIEN. s. m. Soldat de milice.

MILIEU. s. m. (mi-lieu.) Le centre d'un lieu, l'endroit qui est également distant de la circonférence, des extrémités. || *Le point milieu*, Le point du milieu. Dans cette expression, *Milieu* est adj. || MILIEU, dans une acception moins rigoureuse, Tout endroit qui est éloigné de la circonférence, des extrémités. *Cette ville est au milieu de la France.* || Fam. et par exagér., *Au beau milieu*, Tout au milieu. || *Cette langue de terre s'avance au milieu de la mer*, Elle entre bien avant dans la mer. *Ce bras de mer s'avance au milieu des terres*, Il entre bien avant dans les terres. *L'aigle s'élève au milieu des airs*, Il s'élève à une distance considérable de la terre. Etc. || Fig., *Au milieu des hommes*, Dans le monde, dans la société de nos semblables. || MILIEU, Point qui est également éloigné des deux termes d'un espace de temps. *Vers le milieu de la nuit.* || *Être au milieu de l'été, de l'hiver, etc.*, Être dans un temps à peu près également éloigné du commencement et de la fin de l'été, de l'hiver, etc. || Poétiq., *Le soleil était au milieu de son cours, la nuit était au milieu de sa course*, Il était à peu près midi, à peu près minuit. || MILIEU, se dit aussi Des ouvrages prononcés ou écrits, par rapport à leur commencement et à leur fin. *Ce passage se trouve au milieu du livre.* || Il se dit également Des choses morales; mais il ne s'emploie guère qu'avec l'article *au*, Dans, parmi. *Il vit au milieu des plaisirs.* || Fam., *Au milieu de tout cela*, Parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. || MILIEU, en morale, Ce qui est également éloigné des extrémités vicieuses. *La vertu se trouve dans un juste milieu.* || MILIEU, fig., Tempérament qu'on prend dans les affaires pour accommoder des intérêts différents, pour concilier des esprits opposés. || *Il n'y a point de milieu*, ou seulement, *Point de milieu*, Il faut absolument prendre un des deux partis qui sont proposés, il n'y a point de terme moyen à chercher. || MILIEU, t. de phys. Corps, soit solide, soit fluide, qui peut être traversé par la lumière ou par un autre corps. *Milieu rare. Milieu dense.* || Fluide qui environne les corps. *L'air est le milieu dans lequel nous vivons.*

MILITAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *militaris*, même signif.) Qui concerne la guerre, qui est relatif ou propre à la guerre. *L'art militaire.* || *Justice militaire*, Celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant des lois spéciales, suivant le *code militaire.* || *Exécution militaire*, La peine de mort infligée aux soldats pour délit militaire. Violences qu'on exerce militairement dans un pays, pour punir les habitants de leur résistance, ou pour les contraindre à quelque chose. || *Architecture militaire*, L'art de fortifier les places. || *Testament militaire*, Testament fait à l'armée, et dans lequel on est dispensé d'observer la plupart des formalités ordinaires. || MILITAIRE, s'emploie quelquefois par opposition à Civil. *Les autorités civiles et les autorités militaires.* || *Les ordres religieux et militaires*, Les ordres religieux dont les membres font vœu de combattre les infidèles. || MILITAIRE, subst. masc., Homme de guerre. *C'est un bon militaire.* || La totalité des gens de guerre. *L'esprit du militaire est généralement bon.*

MILITAIREMENT. adv. D'une manière militaire.

MILITANTE. adj. f. t. de théol. Qui combat. Il ne s'emploie que fig. et dans cette locution, *L'Église militante*, L'assemblée des fidèles sur la terre; par opposition à *L'Église triomphante*, L'assemblée des fideles dans le ciel.

MILITER. v. n. Combattre. Il ne s'emploie que fig., et n'est guère usité que dans les débats judiciaires, où l'on dit, par exemple, *Cette raison milite pour moi*, Cette raison est en ma faveur.

MILLE. adj. numéral des 2 genres. (lat. *mille*, mille.) Il ne prend point la marque du plur. (Les deux L ne se mouillent pas dans ce mot, ni dans ses dérivés.) Dix fois cent. Dans la date ordinaire des années, quand *Mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on met ordinairement *Mil.* Ainsi on écrit, *L'an mil sept cent*, pour *L'an mille sept cent, etc.* || MILLE, Nombre incertain, mais fort grand. *Mille personnes l'ont vu.* || Quelquefois subst. *Mille multiplié par vingt donne tant.* On dit aussi quelquefois: *Le nombre mille. Numéro mille.*

MILLE. s. m. Mesure itinéraire, dont l'étendue diffère selon les pays, et dont on se sert principalement en Angleterre et en Italie.

MILLE-FEUILLE. s. f. (lat. —*folium*, feuille.) Plante de la famille des Radiées, ainsi nommée parce que ses feuilles sont découpées très-menu. On l'appelle aussi vulgairement *Herbe à la coupure*, *Herbe au charpentier*, ou *Herbe militaire*, parce qu'elle est vulnéraire, et propre à arrêter le sang qui coule d'une blessure.

MILLE-FLEURS. (lat. —*flos*, fleur.) Subst. qui ne s'emploie que dans ces locutions: *Rossolis de mille-fleurs*, Sorte de rossolis, dans la composition duquel il entre quantité de fleurs distillées. *Eau de mille-fleurs*, Urine de vache reçue dans un vase pour être prise en remède. *Eau de mille-fleurs, huile de mille-fleurs*, Eau, huile extraite de la bouse de vache, par distillation.

MILLÉNAIRE. adj. des 2 genres. (Les deux L se font sentir, et ne se mouillent pas.) Qui contient mille. || Subst., masc., t. de chronol., Dix siècles ou mille ans. *Dans le premier millénaire. Le premier, le second millénaire.* || MILLÉNAIRE, subst., Sectaires chrétiens qui croyaient qu'après le jugement universel, les élus demeureraient mille ans sur la terre à jouir de toute sorte de plaisirs.

MILLE-PERTUIS. s. m. Plante ainsi nommée parce que, en la regardant au soleil, on voit sur ses feuilles quantité de petits points transparents qui paraissent autant de trous.

MILLE-PIEDS. s. m. (lat. —*pes*, pied.) Insecte ainsi nommé de la multitude de ses pieds, et qu'on appelle autrement *Iule, Scolopendre, etc.*

MILLÉPORE. s. m. (lat. —*porus*, conduit.) t. d'hist. nat. Genre de polypiers pierreux, dont la surface est creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME. s. m. (On fait sentir les deux L.) L'ensemble des chiffres qui marquent l'année sur les médailles, monnaies et monuments, depuis que les années de l'ère vulgaire sont arrivées au nombre de mille. || Il se dit, par extension, Des médailles frappées avant l'an mille. *Le millésime de cette médaille fait connaître qu'elle fut frappée l'année du couronnement de Charlemagne.*

MILLET. s. m. (On mouille les L.) Il est synonyme de Mil.

MILLIAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des bornes, etc., placées de distance en distance, sur les grands chemins, pour indiquer les milles, les lieues, etc. || Il s'emploie subst., au masc. *Le premier milliaire est à tel endroit.* || *Milliaire doré*, Colonne qu'Auguste fit élever au milieu de Rome, et d'où l'on commençait à compter les milles pour tous les grands chemins de l'empire.

MILLIARD. s. m. Mille fois un million, ou dix fois cent millions. || Absol., t. de finance, Un milliard de livres ou de francs. *La dette de cet État est de plusieurs milliards.*

MILLIASSE. s. f. t. de dénigrement, qui signifie, Un fort grand nombre. Fam.

MILLIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal qui complète le nombre de mille. || Une des parties d'un tout que l'on suppose composé de mille parties. En ce sens, il s'emploie souvent par exagération. *Si j'avais la millième partie de son bien, je serais assez riche.* || Subst. masc., La millième partie.

MILLIER. s. m. Nom de nombre collectif contenant mille. *Un millier d'épingles, de tuiles, de fagots, de clous, d'échalas, d'arbres à planter, d'écus.* || *Un millier de foin, de paille*, Un millier de bottes de foin, de paille. || MILLIER, Mille livres pesant. *Cette cloche pèse dix milliers.* || MILLIER, Un nombre indéterminé, mais considérable. *Je connais un millier de gens qui pensent ainsi.* || À MILLIERS, PAR MILLIERS. loc. adv. En très-grand nombre.

MILLIMÈTRE. s. m. (lat. *mille*, mille, grec *métron*, mesure.) Nouvelle mesure de longueur, la millième partie du mètre.

MILLION. s. m. Mille fois mille, ou dix fois cent mille. || Absol., t. de fin., Un million de livres ou de francs. || Fam., *Être riche à millions*, Être extrêmement riche. On dit de même, *Cet homme est si riche, qu'il ne compte que par millions.* || MILLION, Un nombre indéterminé, mais fort considérable; il se dit ordinairement par exagération. *Je vous rends un million de grâces.*

MILLIONIÈME. adj. numéral des 2 genres. Nombre ordinal qui complète le nombre d'un million. || Il se dit aussi Des parties d'un tout que l'on suppose composé d'un million de parties. *La millionième partie.* || Subst. masc. *Un millionième.*

MILLIONNAIRE. adj. des 2 genres. Qui possède des millions, qui est extrêmement riche. || Subst. *C'est un millionnaire.*

MILORD. s. m. *Voyez* LORD. On dit, fig. et pop., D'un homme riche, *C'est un milord.*

MIME. s. m. (grec *mimos*, mime.) Espèce de comédie, chez les Romains : le sujet et l'action en étaient, le plus souvent, bouffons et libres jusqu'à l'obscénité. || Acteurs qui représentaient ces pièces. || *C'est un bon mime*, se dit D'un homme qui a le talent d'imiter, de contrefaire d'une manière plaisante, l'air, l'action, le langage d'autres personnes. On dit aussi, adject., *Il est mime.*

MIMIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne les mimes. Subst., *Un mimique*, Un auteur de mimes. || Qui imite, qui exprime par le geste. *Action mimique. Langage mimique.*

MIMIQUE. s. f. Art d'imiter, de peindre par le geste.

MIMOSA. s. f. Nom donné à la Sensitive, et qui est devenu celui d'un genre nombreux de plantes légumineuses qui donnent des signes évidents d'irritabilité.

* MINABLE. adj. des 2 genres. Pitoyable, qui fait pitié. *Air, costume minable.* Popul.

MINAGE. s. m. (lat. *mina*, ancienne mesure.) Droit que l'on prenait sur les grains qui se vendaient au marché.

MINARET. s. m. Tour élevée auprès d'une mosquée et faite en forme de clocher, du haut de laquelle on appelle le peuple à la prière, et d'où l'on annonce les heures.

MIDAUDER. v. n. Faire certaines mines, affecter certaines manières pour plaire et paraître plus agréable.

MINAUDERIE. s. f. Action de minauder, défaut d'une personne qui minaude. *Elle fait sa principale occupation de la minauderie. Elle est d'une minauderie insupportable.* || Mines et manières affectées. En ce sens, il s'emploie au plur. *Je n'aime point toutes ces minauderies.*

MINAUDIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est dans l'habitude de faire de petites mines affectées. Il se dit principalement Des femmes. || Il est aussi adject. *Une femme minaudière. Figure minaudière.*

MINCE. adj. des 2 genres. (lat. *minutus*, diminué.) Qui a fort peu d'épaisseur. *Étoffe mince. Cette doublure est bien mince. Cette lame d'argent est fort mince. Couper des tranches de pain trop minces.* || Prov., *Mince comme la langue d'un chat*, Extrêmement mince. || MINCE, fig., Faible, peu considérable, médiocre. *Revenu, mérite, esprit, savoir, noblesse mince. Rien de si mince que sa personne.* || *Cet homme a la mine bien mince*, Il a l'air d'un homme de peu de considération, de peu de mérite. On dit, dans un sens analogue, *C'est un homme bien mince, un homme de mince étoffe.* || T. de tactique, *L'ordre mince*, par opposition à *L'ordre profond.* Voyez ORDRE.

MINE. s. f. L'air qui résulte de la conformation extérieure de la personne, et principalement du visage. *Mine fière, ignoble, fausse, trompeuse. Il a la mine guerrière, la mine d'un homme de guerre, la mine patibulaire, toute la mine d'un pendard.* || *Homme, femme de bonne mine*, Homme, femme d'une figure agréable, d'un extérieur avantageux. || *Homme de mau-*

vaise mine, Homme mal vêtu, dont l'habillement et l'extérieur peuvent exciter des inquiétudes. || Fam., *Payer de mine*, Avoir un bel extérieur, mais peu de mérite. *Il paye de mine, mais au fond c'est un sot.* Il se dit quelquefois D'une personne qui est malade, mais qui conserve l'apparence de la santé. *Je paye de mine, mais, au fond, je ne me porte pas bien.* || *Avoir une bonne mine, une mauvaise mine, bonne mine, mauvaise mine*, Avoir l'apparence d'une bonne, d'une mauvaise santé. || Fam., *Avoir la mine d'être riche, d'être un peu fou, etc., en avoir toute la mine*, Paraître tel. || Fam., *Avoir la mine d'avoir fait, de vouloir faire une chose*, Avoir un air, un maintien qui le fait conjecturer. On le dit fig. Lorsque, par la connaissance qu'on a des habitudes, du caractère, de l'esprit d'un homme, on juge qu'il a fait ou qu'il fera telle chose. || Fam., *Porter la mine de*, Avoir l'air de. Cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. || MINE, Contenance que l'on prend, air qu'on se donne, dans une intention quelconque. *Faire bonne mine, mauvaise mine.* || *Faire mine de quelque chose*, En faire semblant. || *Faire bonne mine, mauvaise mine à quelqu'un*, Lui faire un bon, un mauvais accueil. || Fam., *Faire triste mine, grise mine, froide mine à quelqu'un*, Lui faire mauvais visage, le recevoir froidement. || Fam., *Faire la mine à quelqu'un*, Lui témoigner qu'on est mécontent de lui. || Fam., *Il fait une laide mine*, Il fait une vilaine grimace. || Fam. et absol., *Faire la mine*, Faire la grimace. || Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement, et cacher le mécontentement qu'on a, le mauvais état où l'on est. || MINE, fam., Certains mouvements du visage, certains gestes qui ne sont pas naturels; et alors on l'emploie surtout au plur. *Cette femme fait bien des mines.* || *Faire des mines à quelqu'un*, Lui faire des signes pour lui faire entendre une chose qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas lui dire autrement. || *Faire des mines à quelqu'un*, L'agacer par des regards affectés, par des mouvements de visage particuliers. || MINE, Bonne ou mauvaise apparence de quelque chose. *Mets qui a bonne mine.*

MINE. s. f. Lieu souterrain où gisent, et d'où l'on peut extraire en grand, des métaux, des minéraux, et certaines pierres précieuses. *Une mine d'or, d'argent.* || Cavité souterraine pratiquée pour extraire ce qu'une mine contient. || Métaux et minéraux encore mêlés avec la terre, avec la pierre de la mine. || *Mine de plomb*, ou *Plombagine*, La pierre dont on fait les crayons de couleur de plomb. *Dessiner à la mine de plomb.* || MINE, se dit fig., au sens moral. *Ce sujet est une mine féconde de beautés poétiques.* || *C'est une mine de savoir, d'érudition*, C'est un homme très-savant, très-érudit. || MINE, Cavité souterraine pratiquée sous un bastion, sous un rempart, dans un roc, etc., pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon. || *Le puits de la mine*, L'ouverture qu'on fait en terre à la profondeur de l'entrée des galeries de mine qu'on veut pratiquer. *La chambre* ou *le fourneau de la mine*, Le lieu destiné à recevoir la charge de la mine. *Le saucisson de la mine*, Le rouleau de toile rempli de poudre, dont on se sert pour mettre le feu à la charge de la mine. *L'entonnoir de la mine*, Le trou que forme la mine quand elle saute. || *Éventer la mine*, Découvrir le lieu où elle est pratiquée, et en empêcher l'effet. || Fig. et fam., *Éventer la mine*, Pénétrer un dessein secret, et empêcher par là qu'il ne réussisse.

MINE. s. f. (lat. *mina*, même signif.) Ancienne mesure contenant la moitié d'un setier. || Ce qui est contenu dans la mine.

MINE. s. f. (grec *mna*, mine.) t. d'antiquité. Monnaie qui valait cent drachmes chez les Athéniens, et deux cent quarante chez les Hébreux.

MINER. v. a. Faire, pratiquer une mine sous un ouvrage de fortification, dans un roc, etc. *Miner un bastion.* || Creuser, caver lentement. || Fig., Consumer, détruire, ruiner peu à peu. || MINÉ, ÉE. participe.

MINERAI. s. m. Il est synonyme de *Mine*, dans le sens de Métal tel qu'on le retire de la mine. Cependant on ne dit point, *Un minerai d'or, un minerai de cuivre;* il faut dire, *Une mine d'or, une mine de cuivre.* || En chim., Espèces métalliques qui résultent de la combinaison d'un métal avec un minéralisateur.

MINÉRAL. s. m. Corps non vivants et non organisés qui se trouvent dans l'intérieur de la terre ou à sa surface, tels que les pierres, les métaux, les substances inflammables, les sels et les pétrifications.

MINÉRAL, ALE. adj. Qui appartient aux minéraux, qui tient des minéraux. || *Le règne minéral*, L'ensemble des objets compris sous le nom de Minéraux. || *Eau minérale*, Eau dans laquelle un ou plusieurs minéraux sont en dissolution.

MINÉRALISATEUR. s. m. t. de chimie et de minéralogie. Substances qui, par leur combinaison avec les matières métalliques, en changent les caractères extérieurs.

MINÉRALISATION. s. f. t. de chimie et de minéralogie. Action, opération par laquelle les métaux se combinent avec les diverses substances qu'on nomme Minéralisateurs.

MINÉRALISER. v. a. t. de chimie et de minéralogie. Il se dit Des substances qui, se combinant avec les matières métalliques, en changent les caractères extérieurs. || MINÉRALISÉ, ÉE. participe.

MINÉRALOGIE. s. f. (grec — *logos*, traité.) Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE. s. m. Celui qui possède la science des minéraux.

MINERVE. s. f. (lat. *Minerva*, Miverne.) Nom propre devenu nom commun. Tête, cervelle. Fam.

MINET, ETTE. s. Petit chat, petite chatte. Fam.

MINEUR. s. m. Celui qui fouille la mine pour en tirer la matière minérale. || Celui qui est employé aux travaux des mines pratiquées pour l'attaque ou la défense des places.

MINEUR, EURE. adj. comparatif. (lat. *minor*, moindre.) Moindre, plus petit. || En géographie, *L'Asie mineure.* || En matière ecclésiastique, *Les quatre ordres mineurs*, ou substantivement, *Les quatre mineurs*, Les quatre petits ordres. *Excommunication mineure;* par opposition à *Excommunication majeure.* || *Frères mineurs*, Religieux nommés autrement *Cordeliers.* || En musique, *Tierce mineure*, Tierce composée d'un ton et d'un semi-ton. *Ré fa. Sixte mineure*, Intervalle tel que celui de *mi* à *ut*, et *Septième mineure*, Intervalle tel que celui de *mi* à *ré*. *Ton* ou *mode mineur*, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures. *Ton de la, mode mineur.* On dit dans le même sens, *Un air en mineur; passer du mineur au majeur, du majeur au mineur:* alors *Mineur* est subst. || MINEUR, en jurispr., Qui n'a point atteint l'âge prescrit par les lois pour disposer de sa personne, de son bien. *Enfant mineur.* || Il est subst. dans le même sens. *Un mineur.*

MINEURE. s. f. t. de logique. La seconde proposition d'un syllogisme.

MINIATURE. s. f. (ital. *miniatura*, même signif.)

(On prononce ordinairement *Mignature.*) Sorte de peinture délicate qui se fait à petits points ou à petits traits, avec des couleurs très-fines délayées à l'eau gommée. || Il se dit, fig., Des ouvrages de littérature faits dans de petites proportions. *C'est une histoire en miniature.* || MINIATURE, Tableau, portrait peint en miniature. || Fig., Objet d'art de petite dimension, et travaillé avec délicatesse. || Personne petite et délicate. *C'est une miniature.*

MINIATURISTE. s. m. Peintre en miniature.

MINIÈRE. s. f. La terre, le sable ou la pierre dans lesquels on trouve et d'où l'on tire un métal ou un minéral. *Minière d'or.*

MINIME. adj. des 2 genres. (lat. *minimus*, très-petit.) Très-petit, très-peu considérable.

MINIME. s. f. Dans l'ancienne musique, Note qu'on appelle aujourd'hui *Blanche.*

MINIME. s. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule. *Couvent de minimes.*

MINIMUM. s. m. (On prononce *Minimome.*) t. de mathém. Le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite. || Dans le langage ordinaire, et par opposition à *Maximum*, La plus petite somme dans l'ordre des sommes dont il s'agit. || La moindre des peines que la loi inflige pour un crime, pour un délit.

MINISTÈRE. s. m. (lat. *minister*, ministre.) L'emploi, la charge qu'on exerce. || *Le ministère des autels*, Le sacerdoce, les fonctions de prêtre. || Par extension, *Le ministère de la parole, de l'éloquence*, Les fonctions qui exigent le talent de l'orateur, telles que celles d'avocat, de prédicateur, etc. || *Ministère public*, Magistrature établie près de chaque tribunal, pour y veiller au maintien de l'ordre public, et y requérir l'exécution et l'application des lois. || MINISTÈRE, Entremise de quelqu'un dans une affaire, Service qu'il rend à une autre personne dans quelque emploi, dans quelque fonction. || MINISTÈRE, Fonction d'un ministre ayant un département, et Ce département même. *Le ministère des finances.* || Temps pendant lequel la personne dont on parle a été ministre. || Par extension, Lieu où sont établis les bureaux d'un ministère, l'hôtel destiné à l'habitation d'un ministre. || Collectiv., Corps des ministres ayant département. *Entrer au ministère.*

MINISTÉRIEL, ELLE. adj. Qui appartient, qui a rapport au ministère, qui est propre à un ministre. || Partisan du ministère, dévoué au ministère. Dans cette acception, il est quelquefois subst. *C'est un ministériel.* || Au palais, *Officiers ministériels*, Officiers publics ayant qualité pour faire certains actes, tels que les notaires, les avoués, les huissiers, etc.

MINISTÉRIELLEMENT. adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE. s. m. Celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose. Il n'est guère usité qu'au sens moral. *Être le ministre des passions d'autrui.* || MINISTRE, Ceux dont le prince a fait choix pour les charger des principales affaires de l'État, et pour en délibérer avec eux. || *Ministres d'État, ministres sans portefeuille*, Ministres qui n'ont pas de département, et qui ne sont appelés que pour le conseil. || MINISTRE, Ambassadeurs, hauts agents diplomatiques, envoyés par les princes dans les cours étrangères. || *Ministre plénipotentiaire*, Celui qui a plein pouvoir pour traiter quelque affaire importante. || *Les ministres de Dieu*, Les prêtres en général. || Parmi les Luthériens et les Calvinistes, Celui qui fait le prêche.

MINIUM. s. m. (lat. *minium*, même signif.) (On prononce *Miniome.*) t. de chimie. Plomb uni à l'oxygène, oxyde rouge de plomb.

MINOIS. s. m. Visage d'une jeune personne plus jolie que belle. Fam.

MINON. s. m. Nom que les femmes et les enfants donnent quelquefois aux chats, quand ils les appellent.

MINORATIF. s. m. (lat. *minor*, moindre.) t. de médec. et de pharm. Remède qui purge doucement. || Adj. *Remède minoratif.*

MINORITÉ. s. f. Le petit nombre, par opposition à Majorité. || *Minorité d'une assemblée*, La partie la moins nombreuse, qui combat certaines opinions, certaines mesures préférées par la partie la plus nombreuse. || MINORITÉ, État d'une personne mineure. || Temps pendant lequel on est mineur. || Absol., *Durant la dernière minorité.*

MINOT. s. m. (lat. *mina*, mine.) Ancienne mesure de capacité, qui contenait la moitié d'une mine. || Ce qui est contenu dans le minot. || Prov. et pop., *Nous ne mangerons pas un minot de sel ensemble*, Nous ne serons pas longtemps unis.

*MINOTAURE. s. m. (lat. *Minotaurus*, même signif.) Monstre fabuleux, moitié homme, moitié taureau.

MINUIT. s. m. (lat. *medium*, milieu, *nox*, nuit.) Le milieu de la nuit.

MINUSCULE. adj. des 2 genres. (lat. *minusculus*, même signif.) Il n'est usité que dans ces expressions, *Lettre minuscule, caractère minuscule*, Petite lettre. || Subst. fém., Petites capitales, par opposition à Majuscules ou grandes capitales.

MINUTE. s. f. (lat. *minutus*, diminué.) Petite portion de temps, qui forme la soixantième partie d'une heure. || MINUTE, dans la conversation, Court espace de temps, qui n'est pas déterminé d'une manière précise. *Je reviens dans une minute.* || Fam., *C'est un homme à la minute, il est à la minute*, Il est d'une grande exactitude. || *Côtelettes à la minute*, Côtelettes grillées promptement et servies sur-le-champ. || MINUTE, t. d'astron. et de géogr., La soixantième partie de chaque degré d'un cercle.

MINUTE. s. f. Lettre, écriture extrêmement petite. *Écrire en minute.* || Original, brouillon de ce qu'on écrit d'abord pour en faire ensuite une copie, et le mettre plus au net. || Original des actes, qui demeure chez les notaires, et sur lequel s'expédient les copies qu'on appelle Grosses et Expéditions. || Original des sentences, des arrêts, des procès-verbaux qui demeurent au greffe.

MINUTER. v. a. Faire la minute d'un écrit qu'on se propose de mettre au net. || Fig. et fam., Projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt. Peu usité. || MINUTÉ, ÉE. participe.

MINUTIE. s. f. (On prononce *Minucie.*) Bagatelle, chose frivole, et de peu de conséquence.

MINUTIEUSEMENT. adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE. adj. Qui s'attache aux minuties, qui s'en occupe, et y donne trop d'attention. *Esprit minutieux.* || Il se dit aussi Des choses. *Recherches minutieuses. Soins minutieux.*

MI-PARTI, IE. adj. (lat. *medium*, moitié, *partitus*, partagé.) Composé de deux parties égales, mais dissemblables. T. de blas., *Écu mi-parti.* || MI-PARTI, au sens moral, Partagé en deux moitiés égales ou à peu près égales.

MIQUELET. s. m. Autrefois Bandits espagnols qui vivaient dans les Pyrénées, principalement sur les frontières de la Catalogne et de l'Aragon. || Aujourd'hui, Soldats qui forment la garde particulière des

capitaines généraux, ou gouverneurs de province, en Espagne.

MIRABELLE. s. f. (ital. *mira bella*, bel objet.) Espèce de petite prune ronde, de couleur jaune.

MIRACLE. s. m. (lat. *miraculum*, miracle.) Acte de la puissance divine, contraire aux lois connues de la nature. *Vrai, faux miracle.* || Par exagération, Chose extraordinaire, qui devait naturellement arriver, et qui cependant n'est pas arrivée. *C'est un miracle qu'il n'ait pas été tué.* || Tout ce qui fait naître l'admiration. *Cette machine est un miracle de l'art.* || Fam., *C'est un miracle de vous voir*, se dit à une personne qu'on n'avait pas vue depuis longtemps. || Fam., *Il faut crier miracle*, se dit Quand quelqu'un fait une chose qu'il n'a pas coutume de faire, qui est opposée à ses habitudes, à son caractère. || Fam., *Voilà un beau miracle*, se dit ironiquement À quelqu'un qui se vante d'une chose fort ordinaire; et, *Vous avez fait là un beau miracle*, À celui qui a fait une action maladroite. || Fam., *Faire des miracles en quelque occasion*, Se signaler, se distinguer en quelque occasion. || Fam., *Cela se peut sans miracle*, Cela est très-aisé. On dit aussi À une personne qui se vante après avoir fait une chose fort aisée, *Il n'y a pas là de quoi crier miracle.* || À MIRACLE. loc. adv. Parfaitement bien.

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une manière miraculeuse, d'une manière surprenante, d'une manière admirable.

MIRACULEUX, EUSE. adj. Qui s'est fait par miracle, qui tient du miracle. || Surprenant, merveilleux, admirable. || Il s'applique quelquefois Aux personnes, dans les deux sens.

MIRAGE. s. m. (lat. *miror*, admirer.) Phénomène qui est l'effet de la réfraction, et qui fait paraître au-dessus de l'horizon les objets qui n'y sont pas.

MIRE. s. f. (ital. *mira*, même signif.) Espèce de bouton placé vers le bout d'un fusil, d'un canon, et qui sert à mirer. *La mire d'un canon, d'un fusil.* || *Ce canonnier prend sa mire*, Il pointe le canon, et prend sa visée pour faire que le coup porte où il veut. || *Point de mire*, L'endroit où l'on veut que le coup porte. || Fig., *Point de mire*, But auquel on tend. || *Coins de mire*, Morceaux de bois qui servent à hausser ou à baisser un canon, un mortier.

MIRÉ. adj. m. t. de chasse. *Sanglier miré*, vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

MIRER. v. a. Viser, regarder avec attention l'endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu, d'une arbalète, etc. || Absol. *Après avoir bien miré.* || *Mirer des œufs*, Les regarder, en les plaçant entre son œil et le jour, pour s'assurer qu'ils sont frais. || Fig. et fam., *Mirer une place, un emploi*, Y aspirer. || MIRER, avec le pron. pers., Se regarder dans un miroir ou dans quelque autre chose qui renvoie l'image des objets qu'on lui présente. || Par exagérat., *On se mirerait dans ce parquet*, Il est fort uni et fort luisant. *On se mire dans cette vaisselle*, Elle est très-nette et très-claire. || Fig. et fam., *Se mirer dans son ouvrage*, Regarder son ouvrage avec complaisance. || Prov. et fig., *Se mirer dans ses plumes*, Faire paraître une grande complaisance pour sa beauté et pour sa parure. || MIRÉ, ÉE. participe.

MIRLIFLORE. s. m. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux. Fam.

MIRLIROT. s. m. *Voy.* MÉLILOT.

MIRLITON. s. m. Espèce de flûte très-simple, formée d'un roseau bouché par les deux bouts, avec une pelure d'oignon ou avec un morceau de baudruche.

MIRMIDON. s. m. (grec *myrmèdón*, fourmi.) (Quelques-uns, pour se conformer à l'étymologie, écrivent, *Myrmidon.*) Nom de peuple devenu nom appellatif, par lequel on désigne avec mépris, avec raillerie, Un jeune homme de très-petite taille. || Fig., Ceux qui ont des prétentions exagérées et ridicules, qui font de vains efforts pour paraître supérieurs aux autres et à eux-mêmes. Fam. dans ses deux acceptions.

MIROIR. s. m. (lat. *miror*, admirer.) Glace de verre ou de cristal, qui, étant enduite par derrière avec une feuille d'étain et du mercure, réfléchit l'image des objets qu'on lui présente. *Miroir de toilette, de poche.* || Tout corps poli qui, ne donnant point passage à la lumière, la réfléchit, et renvoie l'image des objets. *Cette rivière lui offrait le miroir de ses eaux.* || MIROIR, fig. et au sens moral, Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux. *Cet homme est un miroir de vertu. Les yeux sont le miroir de l'âme.* || *Miroir ardent*, Sorte de miroir, qui, étant exposé au soleil, en rassemble tellement les rayons dans un point appelé le foyer, qu'il brûle, presque en un moment, ce qui lui est présenté. || T. de catoptrique, *Miroir convexe, concave, prismatique, pyramidal, parabolique, conique, à facettes, etc.*, Miroir dont les formes diverses sont indiquées par leurs noms mêmes, et qui altèrent différemment la forme apparente des objets. || *Œufs au miroir*, Œufs qu'on fait cuire sur un plat enduit de beurre, sans les brouiller, et qu'on nomme aussi *Œufs sur le plat.* || MIROIR, t. de chasse, Instrument monté sur un pivot et garni de petits morceaux de miroir, qui tourne au moyen d'un ressort, et qu'on expose au soleil, pour attirer par son éclat des alouettes et d'autres petits oiseaux. || MIROIR, t. de mar., Cadre placé à l'arrière du vaisseau, et chargé des armes du roi, quelquefois aussi de la figure qui donne son nom au vaisseau. Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Tableau.* || MIROIR, t. d'eaux et forêts, Places entaillées sur le tronc d'un arbre, et marquées avec le marteau.

MIROITÉ, ÉE. adj. Il se dit D'un cheval dont le poil véritablement bai présente des marques plus brunes ou plus claires qui rendent sa croupe en quelque façon pommelée, et qui la différencient du fond de la robe. On dit aussi, *Bai à miroir.*

MIROITERIE. s. f. Commerce de miroirs.

MIROITIER. s. m. Marchand qui fait, répare et vend des miroirs.

MIROTON. s. m. t. de cuisine. Mets composé de tranches de bœuf déjà cuites, qu'on assaisonne de différentes manières.

MISAINE. s. f. t. de mar. Mât d'avant, qui est près du mât de beaupré; Objets qui en dépendent. *La voile, la vergue, la hune de misaine.*

MISANTHROPE. s. m. (grec *miseó*, haïr, *anthrópos*, homme.) Celui qui hait les hommes. || Homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes. || Il s'emploie adj. *Esprit misanthrope.*

MISANTHROPIE. s. f. Haine des hommes, et, plus particulièrement, Caractère d'un homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes.

MISANTHROPIQUE. adj. des 2 genres. Qui naît de la misanthropie, qui en a le caractère. *Humeur misanthropique.*

MISCELLANÉES. s. m. pl. (lat. *miscellaneus*, mélangé.) Recueil de différents ouvrages de science, de littérature, qui n'ont quelquefois aucun rapport entre

eux. Plus ordinairement, *Miscellanea* ou *Mélanges*.

MISCIBILITÉ. s. f. (lat. *misceo*, mêler.) t. didact. Qualité de ce qui peut se mêler, s'allier.

MISCIBLE. adj. des 2 genres. t. didact. Qui a la propriété de se mêler avec quelque chose.

MISE. s. f. (lat. *missio*, envoi.) Ce qu'on met, soit dans une société de commerce, soit au jeu. || Enchère. *La dernière mise est à tant.* || Emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé, État que l'on en dresse dans un compte. Vieux. || Mise, Débit, cours de la monnaie. *Monnaie, argent de mise.* || *Ces espèces-là ne sont plus de mise*, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit. || Fig. et fam., *Cet homme est de mise*, Il est fait pour la bonne compagnie, on peut le présenter partout. || Fig. et fam., *Cette raison, cette excuse n'est pas de mise*, Cette raison n'est pas valable, cette excuse n'est pas recevable. *Cette étoffe n'est pas de mise, n'est plus de mise*, Elle n'est plus de mode; ou bien, La saison de la porter est passée. || Mise, Manière de se mettre, de se vêtir. *Avoir une mise décente, négligée.* || En jurisprud., *Mise en possession*, Formalité juridique par laquelle on est mis en possession d'un bien. || *Mise en accusation, en jugement*, Décision par laquelle on met un prévenu en accusation, un accusé en jugement. || *Mise en liberté*, Décision par laquelle le prévenu ou l'accusé est mis en liberté. || *Mise en scène*, Les préparatifs qu'exige la représentation d'une pièce de théâtre. || || *Mise en vente*, L'action de mettre quelque chose en vente. || T. de commerce, *Mise hors*, Argent déboursé pour les frais d'une entreprise. || *Mise en œuvre*, L'action de mettre en œuvre une matière quelconque. || En imprim., *Mise en pages*, L'action de rassembler les paquets de composition pour en faire des pages et des feuilles. *Mise en train*, L'action de tout disposer pour le tirage d'une forme.

MISÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *miserabilis*, même signif.) Malheureux, qui est dans la misère, dans la souffrance. *Cet homme est bien misérable.* || *Faire une fin misérable*, Mourir dans la misère, ou Périr d'une manière très-fâcheuse. || Misérable, Méchant. *Il faut être bien misérable pour faire une telle action.* || Fort mauvais dans son genre. *Livre, auteur, santé misérable.* || Il s'emploie comme terme de mépris. *Il n'a qu'un misérable cheval.* || Misérable, subst., Celui qui est dans la misère. *Assister, secourir les misérables.* || Par injure, *C'est un misérable, ce n'est qu'un misérable*, C'est un homme de néant, ou C'est un très-malhonnête homme. Dans ce dernier sens, on dit, *C'est un grand misérable.* On dit aussi D'un enfant, d'un jeune homme vicieux, *C'est un petit misérable;* et D'une femme décriée pour sa mauvaise conduite, *C'est une misérable.*

MISÉRABLEMENT. adv. D'une manière misérable. *Vivre misérablement.*

MISÈRE. s. f. (lat. *miseria*, même signif.) État malheureux, condition malheureuse, extrême indigence, privation des choses nécessaires à la vie. *Il est tombé, plongé dans la misère.* || Il sert particulièrement à exprimer La faiblesse et le néant de l'homme. *Ce qui nous paraît de plus grand dans le monde n'est que misère et que vanité.* || Misère, Peine, difficulté, gêne. *C'est une grande misère que les procès.* || Fig. et fam., *Collier de misère*, Travail pénible, qu'on ne peut interrompre que pour le reprendre bientôt. || *La misère du temps, des temps*, Le mauvais état des affaires. || Misère, Bagatelle, chose de peu d'importance et de valeur. *On ne lui reproche que des misères.*

MISÉRÉRÉ. s. m. t. de lit. cathol. Le psaume cinquantième, qui commence en latin par ces mots, *Miserere mei, Deus* (Ayez pitié de moi, Seigneur). || Miséréré, vulg., Colique très-violente et très-dangereuse, dans laquelle on rend les excréments par la bouche.

MISÉRICORDE. s. f. (lat. *misericordia*, même signif.) Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, et à les soulager. *Pratiquer la miséricorde.* || Grâce, pardon accordé à ceux qu'on pourrait punir. *Demander miséricorde.* || *La miséricorde de Dieu, la miséricorde divine*, Bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. On dit de même: *C'est une grande miséricorde que Dieu nous a faite.* || *Préférant miséricorde à justice.* Formule usitée dans les lettres de rémission, et dans celles d'abolition. || Prov., *A tout péché miséricorde*, signifie tantôt, Il faut avoir de l'indulgence; tantôt, Espérez votre pardon. || *Être à la miséricorde de quelqu'un*, Dépendre absolument de la pitié de quelqu'un, dans une circonstance où l'on a besoin qu'il fasse grâce. || *Se remettre, s'abandonner à la miséricorde de quelqu'un*, Se remettre, s'abandonner à sa merci, à sa discrétion. || Miséricorde, se dit, par exclamation, et pour marquer une extrême surprise. *Miséricorde! il va se tuer.* On crie, *A l'aide, miséricorde!* quand on est battu, outragé, et qu'on demande du secours. || Fam., *Crier miséricorde*, se dit De quelqu'un qui souffre de violentes douleurs, et qui pousse de grands cris. || Miséricorde, saillie de bois attachée sous le siége d'une stalle, et sur laquelle on peut être en quelque manière assis, lorsque le siége est levé.

MISÉRICORDIEUSEMENT. adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE. adj. Qui a de la miséricorde, qui est enclin à la miséricorde. *Dieu est miséricordieux. L'Évangile dit: Bienheureux les miséricordieux.*

MISSEL. s. m. Livre qui contient les prières, le canon et les cérémonies de la messe.

MISSION. s. f. (lat. *missio*, envoi.) Charge, pouvoir qu'on donne à quelqu'un d'aller faire quelque chose. *Il a reçu sa mission.* || Il s'emploie particulièrement en parlant Des choses qui regardent la religion, la prédication de l'Évangile, et la discipline ecclésiastique. *La mission des apôtres vient de* Jésus-Christ *même.* || Prov. et fig., *Prêcher sans mission*, N'être pas autorisé à dire ou à faire ce qu'on dit ou ce qu'on fait. || Mission, collectiv., Prêtres, séculiers ou réguliers, employés dans quelques pays, soit pour la conversion des infidèles, soit pour l'instruction des chrétiens. || Suite de prédications, de catéchismes et de conférences que les missionnaires font en quelque endroit. || *Pères de la Mission*, Congrégation de prêtres réguliers qui vivent en communauté sous un supérieur général, et dont l'institution a principalement pour objet la prédication dans les campagnes. On les appelle autrement Lazaristes. || Mission, Maison où demeuraient les Pères de la Mission. || *Prêtres des Missions étrangères*, Prêtres séculiers qui vivent en communauté sous un supérieur général, et dont l'institution est d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. On appelle, à Paris, *Séminaire des Missions étrangères*, ou simplement, *Missions étrangères*, La maison où ces prêtres demeurent.

MISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est employé aux missions pour la conversion ou pour l'instruction des peuples. || Il se disait plus particulièrement autrefois Des Pères de la Mission.

MISSIVE. adj. f. Destinée à être envoyée. *Lettre missive.* || Il s'emploie plus ordinairement comme subst. Famil.

MISTRAL. s. m. Nom que, dans les provinces de France voisines de la Méditerranée, on donne au vent de nord-ouest. Quelques-uns disent et écrivent, *Maëstral.*

MITAINE. s. f. Sorte de gant de laine, de soie ou de peau, où la main entre tout entière, sans qu'il y ait de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce. || Petits gants de femme, qui ne couvrent que le dessus des doigts. || Fig. et fam., plur., Précautions, soins, ménagements. *Cela ne se prend pas sans mitaines.* || Fig. et pop., *Onguent miton mitaine*, Remède qui ne fait ni bien ni mal. Expédient inutile que l'on propose dans quelque affaire que ce soit. On dit dans le même sens, *Ce sont là des mitaines à quatre pouces.*

MITE. s. f. Petit insecte sans ailes et à huit pattes, dont une espèce, presque imperceptible, s'engendre dans le fromage.

MITHRIDATE. s. m. Drogue composée, que l'on dit être de l'invention de Mithridate, et à laquelle on attribue des vertus antivénéneuses. *Prendre du mithridate.* || *Vendeur de mithridate*, Charlatan; et, fig. et fam., Homme qui parle avec jactance, qui promet beaucoup et ne tient rien.

MITIGATION. s. f. (lat. *mitigare*, adoucir.) Adoucissement.

MITIGER. v. a. Adoucir, rendre plus aisé à supporter, à subir, à pratiquer. || *Mitiger une assertion, une proposition*, La rendre moins absolue, y apporter quelque modification. || MITIGÉ, ÉE. participe. || *Morale mitigée*, Morale relâchée. || *Ordres mitigés*, Ceux qui vivent sous une règle moins austère et moins pénible que celle de leur première institution.

MITON. s. m. Sorte de gant sans main ni doigt qui ne sert qu'aux femmes, et ne leur couvre que l'avant-bras. || *Onguent miton mitaine. Voyez* MITAINE.

MITONNER. v. n. Il se dit Du pain qu'on laisse tremper longtemps dans le bouillon sur le feu, avant de servir le potage. *Le potage mitonne.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le même sens. *La soupe se mitonne.* || MITONNER, act., fam., Dorloter, prendre un grand soin de tout ce qui regarde la santé et les aises d'une personne. || Il s'emploie avec le pron. pers. *C'est un homme qui aime à se mitonner.* || Fig. et fam., *Mitonner quelqu'un*, Ménager adroitement son esprit, dans des vues intéressées. On dit aussi, *Je vous ai mitonné cette ressource, ce protecteur*, Je vous les ai ménagés par mes soins. || Fig. et fam., *Mitonner une affaire*, La disposer et la préparer doucement, pour la faire réussir quand il en sera temps. || MITONNÉ, ÉE. participe.

MITOYEN, ENNE. adj. (lat. *medius*, même signif.) Qui est au milieu, qui tient le milieu, qui est entre deux choses. || *Mur mitoyen*, Mur qui appartient aux deux propriétés contiguës dont il forme la séparation. On dit de même, *Fossé mitoyen, haie mitoyenne.* || *Puits mitoyen*, Puits pratiqué sur la limite commune de deux propriétés contiguës, et qui est à l'usage de l'une et de l'autre. || *Cloison mitoyenne*, Cloison qui est commune à deux chambres, et qui les sépare. || *Dents mitoyennes d'un cheval*, Celles qui sont entre les pinces et les coins. || MITOYEN, au sens moral, Qui est placé entre deux choses extrêmes ou opposées, et qui tient un peu de l'une et de l'autre.

MITOYENNETÉ. s. f. Qualité de ce qui est mitoyen; Droit de copropriété de deux voisins sur le mur, la haie, le fossé qui les sépare.

MITRAILLADE. s. f. (lat. *metallum*, métal.) Décharge de plusieurs canons chargés à mitraille, sur une masse de personnes. Peu usité.

MITRAILLE. s. f. collectif. Toute sorte de vieille quincaillerie, de vieux morceaux de cuivre. Il a vieilli. || Fam., La basse monnaie. || Toute sorte de vieux clous, de vieux fers, etc., dont anciennement on chargeait quelquefois le canon; et, par extension, Les balles de fer ou biscaïens, ordinairement mêlés de ferraille, dont on fait des cartouches pour l'artillerie.

MITRAILLER. v. n. Tirer le canon à mitraille. *On a mitraillé pendant une heure.* || Il est aussi actif. *On a mitraillé l'ennemi.* || MITRAILLÉ, ÉE. participe.

MITRE. s. f. (grec *mitra*, même signif.) Coiffure que portent les évêques en habits pontificaux. || MITRE, t. d'antiquités, Coiffure en usage chez les femmes romaines, et qui venait originairement des Perses. || MITRE, Tuiles, planches de plâtre qu'on dispose en forme de mitre au-dessus d'une cheminée, pour l'empêcher de fumer.

MITRÉ, ÉE. adj. Qui porte la mitre.

MITRON. s. m. Garçon boulanger.

MIXTE. adj. des 2 genres. (lat. *mixtus*, mélangé.) Qui est mélangé, qui est composé de plusieurs choses de différente nature, et qui participe de la nature des unes et des autres. *Corps mixte.* || Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Il s'est fait en politique une opinion mixte.* || *Commission mixte*, Commission composée d'hommes pris dans deux ou plusieurs compagnies, dans deux ou plusieurs nations. || En jurispr., *Causes, actions mixtes*, Causes, actions qui sont à la fois personnelles et réelles. || *Causes mixtes*, Causes qui étaient de la compétence du juge séculier et du juge ecclésiastique en même temps. || MIXTE, subst. masc. Un corps mixte.

MIXTILIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *—linea*, ligne.) t. de géom. Il se dit Des figures terminées en partie par des lignes droites, et en partie par des lignes courbes.

MIXTION. s. f. t. de pharm. Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament.

MIXTIONNER. v. a. Mélanger, mêler quelque drogue dans une liqueur, et faire qu'elle s'y incorpore. Il indique ordinairement un mélange mauvais, dangereux. || MIXTIONNÉ, ÉE. participe. || *Vin mixtionné*, Vin qui n'est pas naturel, qui est mélangé, frelaté.

MIXTURE. s. f. t. de pharm. Médicament liquide qui résulte du mélange de substances diverses.

MNÉMONIQUE. s. f. (grec *mnèmonicos*, qui aide la mémoire.) Art de faciliter les opérations de la mémoire; Méthode au moyen de laquelle on se forme une mémoire artificielle. || Adj. des 2 genres. *Art mnémonique.*

MNÉMOTECHNIE. s. f. (grec *mnèmè*, mémoire, *technè*, art.) Synonyme de Mnémonique.

MOBILE. adj. des 2 genres. (lat. *mobilis*, même signif.) Qui se meut, ou qui peut être mû. || T. d'impr., *Caractères mobiles*, Caracteres séparés qu'on place les uns après les autres pour en former des mots; par opposition aux planches gravées en bois, stéréotypées, etc. || *Fêtes mobiles*, Certaines fêtes de l'année, ainsi nommées parce que le jour de leur célébration change tous les ans, selon la différence des lunai-

sons. || Au sens moral, *Caractère mobile*, Caractère changeant. *Imagination, esprit mobile*, Imagination, esprit qui reçoit aisément des impressions différentes. || En administration milit., *Troupes mobiles*, par opposition à Troupes, à corps sédentaires. *Garde nationale mobile.* || MOBILE, subst. masc., Le corps qui est mû. || En horlog., Roue ou autre pièce du mouvement d'une montre ou d'une pendule, qui tourne sur son pivot. || MOBILE, subst., Force mouvante. || *Le premier mobile*, Le ciel que les anciens astronomes supposaient envelopper et faire mouvoir tous les autres cieux. || Fig., *Premier mobile*, se dit d'Une personne qui donne le mouvement à une affaire, à une association. || MOBILE, subst., fig., Ce qui porte à faire quelque chose. *L'argent est son unique mobile.*

MOBILIAIRE. adj. f. Qui consiste en meubles, ou qui concerne cette nature de biens. *Propriété, richesse mobiliaire.*

MOBILIER, ÈRE. adj. t. de jurispr. Qui est de la nature du meuble. || *Succession mobilière*, Succession ou portion de succession qui consiste en meubles. *Héritier mobilier*, Celui qui hérite des meubles. || MOBILIER, subst. collectif. Meubles, ce qui sert à garnir et à orner une maison, sans en faire partie.

MOBILISATION. s. f. t. de jurispr. et d'administr. milit. Action de mobiliser.

MOBILISER. v. a. t. de jurispr. Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble réel ou réputé tel, est considéré comme meuble. On dit aussi, *Ameublir.* || MOBILISER, t. d'administr. milit., Envoyer en expédition, mettre en campagne un corps ordinairement sédentaire. || MOBILISÉ, ÉE. participe.

MOBILITÉ. s. f. t. didact. Facilité à être mû. *La mobilité des corps sphériques.* || Au sens moral, *Mobilité de caractère, d'esprit, d'imagination*, Facilité à passer promptement d'une disposition à une autre, d'un objet à un autre. *La mobilité des choses humaines, la mobilité des opinions*, Leur incertitude, leur passage continuel d'un état à un autre.

MODALITÉ. s. f. (lat. *modus*, mode.) t. de logique. Mode, qualité, manière d'être.

MODE. s. f. Usage passager qui dépend du goût et du caprice. *Nouvelle mode. Vieille mode. Mode ridicule, extravagante. Être esclave de la mode.* || Fam., *Cet homme, cette femme est fort à la mode*, Cet homme est fort recherché, cette femme est beaucoup fêtée. || *Bœuf à la mode*, Ragoût fait d'une pièce de bœuf piquée de gros lard. || MODES, plur., Ajustements, parures à la mode; ne se dit qu'en parlant De ce qui sert à l'habillement des dames. *Magasin de modes.* || MODE, Manière, fantaisie. *Chacun vit à sa mode.* || *A la mode d'Italie, d'Espagne, etc.*, Suivant les usages d'Italie, d'Espagne, etc. || *Oncle, tante à la mode de Bretagne*, Cousin germain, cousine germaine du père ou de la mère. || *Neveu, nièce à la mode de Bretagne*, Fils, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

MODE. s. m. t. de philosophie. Manière d'être. || Dans le langage ord., Forme, méthode. || MODE, en grammaire, Inflexions générales du verbe, qui forment la conjugaison, et qui servent à exprimer les différents points de vue sous lesquels on considère l'existence ou l'action. || MODE, en musique, Caractère affecté au ton. || *Mode majeur*, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont majeures; et, *Mode mineur*, Celui où la tierce et la sixte, au-dessus de la tonique, sont mineures. *Ton d'ut, mode majeur. Le ton de la, mode mineur.* || Dans le Plain-chant, *Mode authentique*, Celui où la quinte de la tonique est au grave, et la quarte à l'aigu; et, *Mode plagal*, Celui où la quinte est au grave, et la quarte à l'aigu.

MODELAGE. s. m. (lat. *modulus*, mesure.) t. de sculpture. Opération de celui qui modèle.

MODÈLE. s. m. Exemplaire, patron. || T. de peint. et de sculpt., Personne d'après laquelle les artistes dessinent, peignent, modèlent, sculptent, etc. || *Poser le modèle*, Mettre le modèle dans l'attitude qu'on veut représenter. || *Être fait comme un modèle*, Être très-bien fait, avoir toutes les parties du corps dans des proportions régulières et élégantes. || MODÈLE, en sculpture, Représentation en terre ou en cire d'un ouvrage qu'on se propose d'exécuter en marbre ou en quelque autre matière. || Dans plusieurs autres arts, Représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand. || MODÈLE, se dit, fig., Des ouvrages d'esprit, et Des actions morales. *Homère et Virgile sont de beaux modèles.* || *C'est un modèle*, se dit D'une personne qui a de grandes vertus, de grandes qualités.

MODELER. v. a. t. de sculpture. Former le modèle d'un ouvrage qu'on veut exécuter. *Modeler une statue.* Absol., *Ce sculpteur modèle bien.* || MODELER, fig., au sens moral, dans le langage ordinaire, Régler, conformer. *Il a modelé sa conduite sur celle de ses aïeux.* || Il se joint avec le pron. pers. *On doit se modeler sur les gens de bien.* || MODELÉ, ÉE. participe. || Subst. masc. t. de peint. et de sculpt., La représentation, l'imitation des formes. *Un beau modelé.*

MODÉNATURE. s. f. t. d'architect. Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRATEUR, TRICE. s. (lat. *moderari*, modérer.) Celui, celle qui modère, qui dirige, qui règle. N'est usité que dans le style soutenu. *Le souverain modérateur.* || Celui qui cherche à tempérer des opinions exaltées, à rapprocher des sentiments extrêmes. *Il est le modérateur de son parti.*

MODÉRATION. s. f. Retenue, vertu qui porte à garder une sage mesure en toutes choses. *Esprit de modération.* || MODÉRATION, Retranchement, diminution d'un prix ou d'une taxe. || Adoucissement, mitigation.

MODÉRÉMENT. adv. Sans excès, avec modération. *Boire, manger modérément.*

MODÉRER. v. a. Diminuer, adoucir, tempérer, rendre moins violent. *Modérer le feu, la course d'un cheval, l'action d'une machine, sa dépense.* || Il s'emploie aussi en parlant De choses morales. *Modérer sa colère, ses passions.* || Avec le pronom personn., *Le froid, le chaud commence à se modérer*, Il y a du relâchement, de la diminution dans le froid, dans le chaud. || Au sens moral, Se posséder, se contenir. *Peu de gens savent se modérer.* || MODÉRÉ, ÉE. participe. || Adj., se dit Des choses qui sont éloignées de toute sorte d'excès. *Un feu modéré.* || Au sens moral, Qui est sage et retenu, qui n'est point emporté. *Un esprit modéré.*

MODERNE. adj. des 2 genres. (ital. *moderno*, même signif.) Nouveau, récent, qui est des derniers temps. Il est opposé à Ancien et à Antique. *Les auteurs, les philosophes, les peintres modernes.* || *Architecture moderne*, se dit de Tous les genres d'architecture qui ont été en usage dans l'Europe depuis le commencement du moyen âge, même de l'architecture gothique. Cependant, lorsqu'on dit, *Un bâtiment, un édifice moderne*, on entend ordinairement Un bâtiment, un édifice fait suivant la manière de bâtir la plus récente.

‖ Moderne, subst. masc., se dit Des auteurs, des savants, des artistes qui ont paru depuis la renaissance des lettres et des arts. ‖ À la moderne. loc. adv. Suivant la manière la plus récente.

MODERNER. v. a. t. d'architecture. Restaurer, pour de nouveaux usages et dans un goût moderne, un ancien édifice. ‖ Moderné, ée. participe.

MODESTE. adj. des 2 genres. (lat. *modestus*, modeste.) Qui a de la modestie. *C'est un homme modeste.* Subst., *Faire le modeste.* ‖ Modeste, Qui a de la retenue, de la modération, qui ne donne dans aucun excès. *Former des vœux modestes.* ‖ En parlant Des choses, Médiocre, simple, sans éclat. *Avoir un train modeste.* ‖ *Couleur modeste*, Couleur qui n'est pas éclatante. *Le gris est une couleur modeste.* Cette locution ne s'emploie qu'en parlant Des vêtements. ‖ Modeste, Qui a de la pudeur, de la décence. *Il faut qu'une fille soit modeste.*

MODESTEMENT. adv. D'une manière modeste, avec modestie, avec modération.

MODESTIE. s. f. Retenue dans la manière de penser et de parler de soi. *Grande, véritable modestie. Modestie sincère.* ‖ Modération. *Vivre avec modestie.* ‖ Pudeur, décence. *La modestie est le plus bel ornement d'une fille.*

MODICITÉ. s. f. (lat. *modicus*, modique.) Petite quantité. Il ne se dit qu'en parlant De bien, d'argent. *La modicité de son revenu, de sa fortune.*

MODIFICATIF, IVE. adj. (lat. *modificare*, modifier.) Qui modifie. ‖ Subst. masc., en grammaire, se dit Des mots qui déterminent le sens des autres. *Les adverbes sont ordinairement des modificatifs.*

MODIFICATION. s. f. Modération, restriction, adoucissement d'une proposition, d'une convention, etc. ‖ Modification, en style didactique, Changement qui s'opère dans la manière d'être d'une substance.

MODIFIER. v. a. Modérer, adoucir, restreindre. *Modifier une peine, une amende.* ‖ Corriger, changer une chose dans quelqu'une de ses parties. ‖ Modifier, en style didactique, Opérer un changement dans la manière d'être d'une substance. ‖ Il s'emploie avec le pron. pers. *Leur opinion s'est beaucoup modifiée.* ‖ Modifié, ée. participe.

MODILLON. s. m. t. d'archit. Ornement propre aux ordres ionique, corinthien et composite, placé sous le larmier de la corniche, et figurant l'extrémité des chevrons du comble.

MODIQUE. adj. des deux genres. (lat. *modicus*, modique.) Qui est peu considérable, de peu de valeur. *Une somme, une taxe modique.*

MODIQUEMENT. adv. Avec modicité.

MODISTE. s. des 2 genres. (lat. *modus*, mode.) Ouvrier, ouvrière en modes; marchand, marchande de modes. *Voyez* Mode.

MODULATION. s. f. (lat *modulatio*, même sign.) t. de musiq. Passage d'un ton, d'un mode à un autre, dans le chant ou dans l'harmonie. ‖ Action de moduler le chant ou l'harmonie, Effet qui en résulte.

MODULE. s. m. (lat. *modulus*, mesure.) t. d'archit. Mesure arbitraire servant à établir les rapports de proportion entre toutes les parties d'un ouvrage d'architecture. ‖ Module, par extension, Tout ce qui sert à mesurer. ‖ Module, Diamètre d'une médaille.

MODULER. v. n. t. de mus. Faire passer le chant ou l'harmonie dans des tons ou des modes différents. ‖ Act. *Il a bien modulé cet air-là.* ‖ Modulé, ée. participe.

MOELLE. s. f. (grec *muelos*, moelle.) Substance molle et grasse qui remplit la cavité des os. ‖ *Moelle épinière, moelle de l'épine*, Partie du système nerveux qui se trouve dans la cavité des vertèbres. ‖ Moelle, par analogie, en bot., Substance molle et spongieuse qui se trouve au dedans de certains arbres, de certaines plantes. ‖ Substance que contient un bâton de casse. ‖ Fig. et fam., *Il lui tire jusqu'à la moelle des os, il le suce jusqu'à la moelle des os*, se dit D'un homme qui en ruine un autre, en tirant de lui peu à peu tout ce qu'il en peut tirer. ‖ Moelle, fig., en parlant Des ouvrages d'esprit, Ce qu'il y a de plus essentiel, de plus instructif.

MOELLEUSEMENT. adv. D'une manière moelleuse. Il ne s'emploie qu'au figuré.

MOELLEUX, EUSE. adj. Rempli de moelle. *Un bois moelleux.* ‖ Fig., *Vin moelleux*, Vin qui joint la douceur à la force, et qui flatte agréablement le goût. ‖ Fig., *Étoffe moelleuse*, Étoffe qui a du corps et qui est souple, douce à la main. ‖ Fig., *Voix moelleuse*, Voix pleine, douce, et qui n'a rien d'aigre ni de dur. ‖ Moelleux, fig., en t. de peint. *Pinceau moelleux*, Pinceau dont les touches sont larges, grasses et bien fondues. On dit, dans le même sens, *Touche moelleuse.* ‖ *Contours moelleux*, Contours souples et gracieux. ‖ Subst., *Avoir du moelleux dans la touche, dans la couleur.*

MOELLON. s. m. (lat. *mollis*, mou.) t. de maçonnerie. Pierre de petite dimension qui s'emploie dans les massifs de construction, et qu'on recouvre ordinairement de plâtre ou de mortier. ‖ *Moellon d'appareil*, Celui qui est équarri pour être employé en parement. ‖ *Moellon piqué*, Moellon travaillé avec la pointe, et servant aux puits, aux voûtes, aux fossés, etc.

MŒUF. s. m. t. de grammaire, synonyme de mode. Il est vieux. *Voyez* Mode.

MŒURS. s. f. pl. (lat. *mores*, mœurs.) Habitudes naturelles ou acquises, pour le bien ou pour le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la vie. *Mœurs pures, corrompues. Régler ses mœurs. Réformer ses mœurs.* On dit, suivant une formule reçue : *Un certificat de vie et de mœurs.* ‖ *Avoir des mœurs*, Avoir de bonnes mœurs. *N'avoir point de mœurs*, En avoir de mauvaises. On dit, dans le même sens, *Un homme, une femme sans mœurs.* ‖ Prov., *Les honneurs changent les mœurs*, On s'oublie dans la prospérité. ‖ Mœurs, Manière de vivre, inclinations, habitudes, coutumes particulières de chaque nation. *Les mœurs d'une nation, d'un peuple, d'un pays. Mœurs barbares, civilisées. Autres temps, autres mœurs.* ‖ Il s'emploie, dans le même sens, en parlant d'une personne ou de quelques personnes. *Cet homme a des mœurs douces, des mœurs sévères.* ‖ *Cela est, n'est pas dans les mœurs de telle nation*, Cela est, n'est pas conforme aux usages de telle nation ‖ *Les mœurs des animaux*, Les habitudes naturelles des différentes espèces d'animaux, les habitudes qui résultent de leur instinct. ‖ Mœurs, en t. de poét., Ce qui concerne les habitudes morales du pays et du temps dont il est question dans un poème, dans une pièce de théâtre, ce qui est conforme au caractère des personnages qui y sont introduits. *Ce poète peint bien les mœurs.* ‖ En peinture, Costume, usages des différents temps, des différents lieux. *Les mœurs sont bien observées dans ce tableau.* ‖ Mœurs, en t. de rhétorique, Partie morale de l'éloquence, qui a pour objet de gagner la confiance des auditeurs.

MOFETTE. s. f. Exhalaison pernicieuse qui s'élève dans les lieux souterrains, et principalement dans les

mines. || En général, Toute exhalaison dangereuse.

MOHATRA. adj. m. *Contrat mohatra*, Marché usuraire, par lequel un marchand vend très-cher, à crédit, ce qu'il rachète à très-vil prix, mais argent comptant. Vieux.

MOI. (grec *moi*, à moi.) Pron. sing. de la première personne, des 2 genres, dont *Nous* est le plur. Synonyme réel de *Je* et de *Me;* mais non synonyme grammatical, puisqu'il s'emploie différemment, et que, dans aucun cas, il ne peut être remplacé ni par *Je* ni par *Me.* || Moi, employé seul comme réponse, peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui veut aller avec lui? Moi*, Je veux bien aller avec lui : il est sujet. *Qui a-t-on voulu désigner? Moi*, On a voulu me désigner : il est régime direct. Il est aussi régime direct après *ne que*, mis pour *seulement. Je ne plains que moi.* || Il est encore régime direct dans les phrases où il est ajouté à d'autres mots qui sont régimes directs. *Il a renvoyé son frère et moi.* || Il entre aussi dans le sujet lorsqu'il est joint à d'autres mots qui forment le sujet. *Sa mère et moi, le lui avons défendu.* || Moi, se joint à *Je*, par apposition et réduplication, pour donner plus d'énergie à la phrase, soit qu'il vienne après le verbe, *Je dis, moi;* soit qu'il précède *Je* et le verbe, *Moi, je dis.* || Par ellipse, *Moi, trahir le meilleur de mes amis!* Moi, je pourrais trahir le meilleur de mes amis! || Moi, se met de même par apposition devant ou après *Me. Voudriez-vous me perdre, moi votre allié?* || Il se met aussi par apposition avec *Nous* et *Vous*, lorsqu'il est accompagné d'un nom ou d'un autre pron. *Vous et moi nous sommes contents de notre sort. Moi* et le nom ou pron. qui lui est joint, sont tout ensemble l'apposition et l'explication de *Nous.* || Moi, joint à un nom ou à un autre pron., ne doit, d'après les convenances de notre politesse, être placé qu'en second, *Vous et moi, un tel et moi;* à moins que le nom auquel il est joint ne soit celui d'une personne très-inférieure : ainsi un père dira, *Moi et mon fils;* un maître, *Moi et mon domestique.* || Moi, se construit encore avec les pron. *Ce* et *Il. C'est moi qui vous en réponds. Il n'y eut que lui et moi de cet avis.* || Après une préposition, il n'y a que le pron. *Moi* qui puisse exprimer la première personne. *Il a parlé de moi.* || Il en est de même après une conjonction. *Mon frère et moi.* || *De moi*, après un nom de personne ou un pronom personn. également précédé de la préposition *de*, se met quelquefois pour Le mien, etc. *C'est le sentiment de mon frère et de moi.* || Quand le verbe est à l'impératif, et que le pron. qu'il régit n'est point suivi du mot *en*, c'est *Moi* qu'il faut employer après le verbe, soit comme régime simple, *Louez-moi*, soit comme régime indirect, où la préposition *à* est sous-entendue, *Rendez-moi compte;* et alors *Moi* se joint au verbe par un tiret. || Quelquefois, mais dans le discours fam. seulement, il se met par rédondance, et pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Faites-moi taire ces gens-là.* || Dans le même cas, le pron. *Moi* se met après l'adv. de lieu *y*, soit comme régime direct, soit comme régime indirect. *Vous allez à l'Opéra, menez-y-moi.* (*Voyez* Me.) Au contraire, l'adv. *y*, dans le même sens, se met après le pron. *Nous. Menez-nous-y.* || *A moi.* Sorte d'exclamation, pour faire venir promptement quelqu'un auprès de soi. *A moi, à moi, soldats!* || *De vous à moi.* Façon de parler dont on se sert pour témoigner à une personne qu'on lui parle avec sincérité, mais qu'on lui demande le secret. On dit dans le même sens, *Ceci est de vous à moi.* || *Quant à moi, pour moi*, Autres façons de parler dont on se sert pour marquer plus particulièrement ce qu'on pense. *Vous en direz ce qu'il vous plaira; quant à moi, pour moi, je sais bien ce qui en est.* || *Quant-à-moi*, subst. et comme un seul mot, Air fier ou réservé. *Garder son quant-à-moi.* Fam. || Moi, subst., Attachement de quelqu'un à ce qui lui est personnel. *Le moi choque l'amour-propre des autres.* || En philos., Individualité métaphysique d'une personne. *Malgré le changement de l'individu physique, le même moi subsiste.*

MOIGNON. s. m. (lat. *mancus*, manchot.) Ce qui reste d'un bras, d'une jambe, d'une cuisse coupés. || Par analogie, Ce qui reste d'une grosse branche d'arbre coupée ou rompue.

MOINAILLE. s. f. (grec *monos*, solitaire.) t. de mépris dont on se sert pour désigner Les moines. Fam.

MOINDRE. adj. comparatif des 2 genres. (lat. *minor*, moindre.) Plus petit en étendue ou en quantité. *Cette colonne est moindre que l'autre en hauteur et en grosseur.* || Plus petit dans son genre, suivant les différents subst. auxquels il se joint. *Votre douleur en sera moindre.* || Moins considérable. *Une étoffe de moindre valeur qu'une autre.* || Qui n'est pas si bon, ou qui est plus mauvais. *Ce vin-là est moindre que l'autre.* || Moindre, avec l'article, espèce de superl., Le moins considérable, le moins important, le plus petit, etc. *C'est une chose que le moindre ouvrier peut faire.* Fam., par une sorte d'exagération : *Au moindre petit bruit.* || Moindre, avec l'article, et précédé d'une négation, Aucun. *Je n'en ai pas la moindre appréhension.* || Absolum., *Les quatre moindres*, Les quatre ordres inférieurs ou mineurs. *Voyez* Mineur.

MOINE. s. m. (grec *monos*, solitaire.) Religieux faisant partie d'un ordre dont les membres vivent sous une règle commune, et séparés du monde. || Prov., *Gras comme un moine*, Fort gras. || Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine*, On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors. || Prov., *Attendre quelqu'un comme les moines font l'abbé*, Ne pas l'attendre pour dîner, quoiqu'il doive venir. || Prov. et fig., *Pour un moine l'abbaye ne faut pas*, ou *Pour un moine on ne laisse pas de faire un abbé*, L'absence d'une personne n'empêche pas, ne doit pas empêcher qu'une affaire ne se conclue, qu'une partie ne se fasse. || *Moine lai*, Laïque, ordinairement homme de guerre invalide, que le roi plaçait dans une abbaye de nomination royale, pour y être entretenu. || *Moine bourru*, Prétendu fantôme que l'ignorance faisait craindre dans les campagnes. Fam., Homme de mauvaise humeur. || Moine, Meuble de bois où l'on suspend une sorte de réchaud plein de braise pour chauffer le lit; Cylindre de bois creusé, doublé de tôle, dans lequel on introduit un fer chaud pour ce même usage.

MOINEAU. s. m. Passereau, petit oiseau de plumage gris, qui aime à faire son nid dans des trous de muraille. || *Pot à moineau*, Pot de terre qu'on attache en dehors d'une fenêtre, afin que les moineaux y viennent faire leurs nids. || Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Employer pour des bagatelles son crédit, ses amis, son argent, dont on aurait pu se servir plus utilement. || Moineau, t. de fortific., Petit bastion obtus, que l'on met au milieu d'une courtine, pour compléter le flanquement.

MOINERIE. s. f. collectif. Les moines en général. || L'esprit et l'humeur des moines. Ne se dit que par mépris.

MOINESSE. s. f. Religieuse. Peu usité.

MOINILLON. s. m. Petit moine sans considération. Se dit par mépris.

MOINS. adv. de comparaison. (lat. *minus*, moins.) Qui est opposé à Plus, et qui sert à marquer l'infériorité d'une personne ou d'une chose comparée à une autre ou à elle-même, sous quelque rapport de qualité, de quantité, d'action, etc. *Elle est moins jolie que sa sœur. Il n'en sera ni plus ni moins. Soyez moins en colère.* || *Il ne le menace pas de moins que de lui rompre bras et jambes*, Il porte ses menaces jusqu'à dire qu'il lui rompra bras et jambes. || *C'est moins que rien*, se dit D'une chose de nulle considération, et aussi D'une personne qu'on méprise. || Moins, s'emploie subst. dans plusieurs phrases différentes. *Le moins que vous puissiez faire*, La moindre chose que vous puissiez faire. *Ils en sont sur le plus et sur le moins*, Il n'y a plus entre eux de débat que sur la quantité. *Il faut qu'il y ait du plus ou du moins*, Il faut qu'on ait supposé des circonstances qui ne sont pas vraies, ou qu'on en ait omis qui le sont. || Prov., *Qui peut le plus, peut le moins.* || Moins, subst., t. d'algèbre, Trait horizontal qui est le signe de la soustraction. || T. d'imprim., Tiret long qui ordinairement sert à séparer des phrases, ou à remplacer des mots qu'on juge inutile de répéter. || Sur et tant moins. loc. prépositive. En déduction. Vieux. || À moins de. loc. prépositive. À un prix au-dessous de. || Sans une certaine condition. || Absol., *Vous ne l'aurez pas à moins*, Pour une moindre somme. *On rirait à moins*, Pour une moindre cause. || À moins que. loc. conjonctive qui régit le subjonctif avec une négation. Si ce n'est que. *À moins que vous ne lui parliez.* || Il se construit, dans le même sens, avec l'infinitif et la préposition *de*, sans négation. *À moins que de le quereller.* On peut aussi supprimer le *que*. À *moins d'être fou.* || Au moins, du moins. loc. conjonctives qui servent à marquer quelque restriction dans les choses dont on parle. *Si vous ne voulez pas être pour lui, au moins ne soyez pas contre.* On dit à peu près de même, *Tout au moins, tout du moins, pour le moins. Donnez-lui tout au moins de quoi vivre.* || Au moins, Sur toutes choses, sert à avertir celui à qui l'on parle de se souvenir particulièrement de ce qu'on lui dit. *Au moins prenez-y garde.* || De moins. loc. adv. De manque. || Il sert aussi à exprimer quelque diminution, quelque rabais. *On vous demande cinq francs de ce volume, vous l'aurez pour quelque chose de moins.* || En moins de, dans moins de. loc. prépositives. Dans un moindre espace de temps. || En moins de rien. loc. adv. Très-promptement, et en fort peu de temps. || Rien moins, précédé du verbe *Être*, et suivi d'un adjectif, a le sens de la négation. *Il n'est rien moins que sage*, Il n'est point sage. — Suivi d'un substantif, il peut avoir le sens positif ou négatif, selon la circonstance. *Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur*, Il est votre bienfaiteur. *Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur*, Il n'est pas votre bienfaiteur. || Rien moins, ou plutôt Rien de moins, avec un verbe impers., a aussi un sens nég. *Il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle*, Cette nouvelle n'est pas vraie. — Avec un verbe actif ou neutre, le sens de *Rien moins* serait équivoque, s'il n'était déterminé par ce qui précède. *Vous le croyez votre concurrent; il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, Il n'est point votre concurrent. *Vous ne le regardez pas comme votre concurrent; cependant il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, Il est votre concurrent. Dans le premier sens, *Il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, veut dire, Vous supplanter est la chose à laquelle il aspire le moins; et dans le second sens, *Il n'aspire à rien moins qu'à vous supplanter*, veut dire, Il n'aspire pas à moins qu'à vous supplanter. — Au reste, il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'equivoque qu'elle entraîne.

MOIRE. s. f. Apprêt que reçoivent, à la calandre ou au cylindre, par l'écrasement de leur grain, certaines étoffes de soie, de laine, de coton ou de lin, et qui leur communique un éclat changeant, une apparence ondée et chatoyante. || Étoffe qui a reçu ce genre d'apprêt.

MOIRER. v. a. Donner à une étoffe, par la pression de la calandre ou du cylindre, un éclat changeant, une apparence ondée et chatoyante. || Moiré, ée. participe. || Subst., *Moiré métallique*, Fer-blanc auquel on a donné une apparence cristalline et chatoyante.

MOIS. s. m. (ital. *mese*, même signif.) Une des douze parties de l'année. || En général, Espace de trente jours consécutifs, de quelque jour que l'on commence à compter. *Il y a un mois qu'il est parti.* || T. de palais, *Les parties viendront au mois*, Il a été ordonné qu'elles viendraient plaider dans un mois. || Mois, Prix convenu pour un mois d'allaitement, de location, de leçons, de travail, etc. || Il se dit absol. Des mois de grossesse d'une femme. *Cette femme est dans son septième mois.* || En astronom., *Mois solaire*, L'espace de temps que le soleil met à parcourir un des signes du zodiaque. *Mois lunaire*, L'espace de temps qui s'écoule d'une nouvelle lune à une autre. || Fig., *Mois romains*, L'imposition qu'on levait sur les États de l'Empire dans les besoins extraordinaires. || Prov., *On a tous les ans douze mois*, On vieillit malgré qu'on en ait, ou On vieillit sans s'en apercevoir. || Mois, plur., Écoulement périodique des femmes.

MOISE. s. f. t. de charpent. Il se dit de Certaines pièces de bois plates assemblées deux à deux avec des boulons, et servant à maintenir la charpente.

MOISER. v. a. t. de charpent. Mettre des moises. || Moisé, ée. participe.

MOISIR. v. a. (lat. *mucere*, même signif.) Faire qu'une matière se couvre d'une certaine mousse qui marque un commencement de corruption. || Il s'emploie plus ordinairement avec le pron. pers. *Un fromage qui se moisit.* || Il s'emploie aussi comme neutre. *Ce pâté commence à moisir.* || Moisi, ie. participe. || Subst. masc., Ce qui est moisi. || Moisissure. *Cela sent le moisi.*

MOISISSURE. s. f. Espèce de végétation qui naît sur les corps où se trouve une matière végétale unie à une certaine quantité d'eau, et qui se développe surtout quand cette matière commence à entrer en putréfaction. || Endroit moisi, le moisi.

MOISSINE. s. f. Faisceau de branches de vigne où les grappes sont encore attachées.

MOISSON. s. f. (lat. *messis*, même signif.) Récolte des blés et autres grains. *Riche, abondante moisson.* || Temps de la moisson. *La moisson approche.* || Prov. et fig., *Il ne faut pas mettre la faucille dans la moisson d'autrui*, Il ne faut point empiéter sur les attributions, sur les droits d'autrui. || Moisson, s'emploie fig. dans plusieurs phrases. *Ce savant a fait une riche moisson dans les archives*, Il y a recueilli des matériaux précieux. *Cette quêteuse a fait une abondante moisson*, Sa quête a produit beaucoup d'argent. || Fig. et poét., *Une moisson de lauriers*, Beaucoup de succès, un grand nombre de victoires. On dit dans le même sens,

Une moisson de gloire. || Moisson, dans le langage de l'Écriture, La conversion des âmes. *Ce missionnaire a fait une grande moisson.*

MOISSONNER. v. a. Faire la récolte des blés et autres grains. || *Moissonner un champ*, Faire la moisson des grains qu'il a produits. || Moissonner, s'emploie absol. *On a moissonné ici.* || Fig. et poét. *Moissonner des palmes, des lauriers*, Avoir de nombreux succès, remporter beaucoup de victoires. || Prov., d'après la Bible, *Celui qui sème le vent moissonnera la tempête*, Celui qui veut exciter des troubles, sera lui-même victime de troubles plus grands encore. || Moissonner, fig, Détruire, faire périr. *La mort a moissonné un grand nombre d'hommes.* || Moissonné, ée. participe.

MOISSONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui moissonne, qui coupe les blés et autres grains.

MOITE. adj. des 2 genres. (lat. *mador*, humidité.) Qui a quelque humidité, qui est un peu mouillé.

MOITEUR. s. f. Légère humidité, qualité de ce qui est moite.

MOITIÉ. s. f. (lat. *medium*, même signif.) L'une des parties d'un tout divisé, partagé également en deux. || Portion, part qui est à peu près de la moitié. *La moitié d'un pain, d'un poulet.* || *Couper, partager une chose par la moitié*, La couper, la partager en deux moitiés. || *Partager un différend, le différend par la moitié*, en parlant D'un marché, Se relâcher des deux côtés sur ce qui empêche de conclure. || *Partager quelque chose par moitié*, Prendre chacun la moitié d'une chose. || *Offrir la moitié de son lit à quelqu'un*, Offrir place dans son lit à quelqu'un. On dit, dans un sens analogue, *Prendre la moitié du lit de quelqu'un.* || *À moitié*, se dit en parlant De terres et d'affaires commerciales, pour signifier que le produit doit être partagé par moitié. || *À moitié chemin*, À la moitié du chemin. || *À moitié prix*, Pour la moitié du prix ordinaire. || *Être de moitié, se mettre de moitié avec quelqu'un*, Faire une société dans laquelle la perte et le gain se partagent par moitié. || Prov. et fig., *En rabattre de moitié* ou *de la moitié*, en parlant D'une personne, L'estimer bien moins qu'on ne faisait. On dit aussi, pour donner à entendre qu'un récit, un éloge, une plainte sont exagérés, *Il en faut rabattre la moitié.* || Moitié, fig. et fam., Une femme à l'égard de son mari. *Il a perdu sa moitié.* || Moitié, adv., À demi. *Du pain moitié seigle, moitié froment.* || *Vaisseau moitié guerre, moitié marchandise*, Vaisseau chargé de marchandises, qui est armé et en état de se défendre. || Prov. et fig., *Moitié guerre, moitié marchandise*, se dit D'un procédé équivoque et douteux. Il signifie aussi, Moitié de force, moitié de gré. || Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin*, Partie à contre-cœur, partie de bonne volonté; Partie bien, partie mal; Moitié sérieusement, moitié en plaisantant; etc. || Fig. et fam., *Cet homme est moitié chair, moitié poisson*, On a peine à dire de quelles mœurs, de quel naturel il est, ce qu'il aime, ce qu'il hait, ce qu'il veut, ce qu'il ne veut pas. || À moitié. loc. adv. En partie, à demi. || De moitié. loc. adv., *Il a été trop long de moitié dans son discours; etc.*, Il a été beaucoup plus long qu'il ne fallait; etc.

MOKA. s. m. Le café qui vient de Moka.

MOL, OLLE. adj. *Voyez* Mou.

MOLAIRE. adj. f. (lat. *molaris*, même signif.) Il se dit Des grosses dents qui servent à broyer les aliments, et qu'on appelle autrement Mâchelières. || Subst. *Les molaires.*

MÔLE. s. f. (lat. *moles*, masse.) Masse informe et inanimée, dont les femmes accouchent quelquefois.

MÔLE. s. m. Jetée de pierres fondée dans la mer, à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues, et pour mettre les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport aux molécules.

MOLÉCULE. s. f. Petite partie d'un corps.

MOLÈNE. s. f. t. de botan. Genre de plantes laineuses.

MOLESTER. v. a. (lat. *molestare*, même signif.) Vexer, tourmenter de quelque manière que ce soit, inquiéter par des embarras suscités mal à propos. || Molesté, ée. participe.

MOLETTE. s. f. (lat. *mola*, meule.) Partie de l'éperon qui sert à piquer le cheval. || Molette. (lat. *mollis*, mou.) Maladie des chevaux, qui consiste en une tumeur molle à la jambe. || Molette. (lat. *mola*, meule.) Morceau de marbre, de verre, etc., dont la base sert à broyer des couleurs ou d'autres corps, sur le marbre, le verre, etc.

MOLINISME. s. m. Sentiment, opinion de Molina et de ses sectateurs sur la grâce.

MOLINISTE. s. et adj. des 2 genres. Qui suit l'opinion de Molina.

MOLLAH. s. m. (On fait sentir les deux L.) Prêtre musulman qui fait, à certaines heures, la prière sur le toit de la mosquée.

MOLLASSE. adj. des 2 genres. (lat. *mollis*, mou.) Qui est désagréablement mou au toucher. || Étoffe qui n'a pas assez de consistance.

MOLLEMENT. adv. D'une manière molle. *Être couché mollement, être assis mollement*, Être couché dans un bon lit, être assis sur un siége bien mollet. || Mollement, fig., Avec un abandon gracieux. || Faiblement, lâchement, sans vigueur. *Agir, travailler mollement.* || D'une manière molle et efféminée.

MOLLESSE. s. f. Qualité de ce qui est mou. Son plus grand usage, au propre, est dans le style didactique. *La mollesse des chairs.* || En parlant Du climat, température douce et molle. || Il se dit aussi De la complexion, du tempérament des personnes. || T. de peint. et de sculpt., *La mollesse des chairs*, L'imitation vraie de la flexibilité, de la morbidesse des chairs. *La mollesse du pinceau*, Le défaut de fermeté dans le maniement du pinceau. || Mollesse, fig., Manque de vigueur et de fermeté dans le caractère, dans la conduite, dans les mœurs. *Il agit avec mollesse.* || Excès d'indulgence. || Délicatesse d'une vie efféminée. || Mollesse, en littérature, Abandon gracieux, douceur de pensées et de style.

MOLLET, ETTE. adj. Diminutif de Mou. Qui a une mollesse agréable et douce au toucher. *Un lit mollet.* || *Pain mollet*, Sorte de petit pain blanc qui est léger et délicat. || *Œufs mollets*, Œufs à la coque, œufs cuits de manière que le blanc et le jaune restent liquides. || Fam., *Avoir les pieds mollets*, se dit D'une personne qui marche encore avec peine après une attaque de goutte.

MOLLET. s. m. Le gras de la jambe.

MOLLETON. s. m. Étoffe de laine, de coton ou de soie, tirée à poil, d'un seul côté ou des deux côtés, douce, chaude et mollette.

MOLLIFIER. v. a. (lat. —*facere*, faire.) t. de médec. Rendre mou et fluide. *Mollifier les humeurs.* || Mollifié, ée. participe.

MOLLIR. v. n. Devenir mou. || Manquer de force, faiblir, fléchir. *Ce cheval commence à mollir.* || Au sens moral, Céder trop aisément dans une occasion

où il faudrait avoir de la fermeté. *Vous mollissez.*

MOLLUSQUE. s. m. t. d'hist. nat. Nom donné aux animaux sans vertèbres, dont le corps est mou, et qui ont un cœur et des vaisseaux.

MOLY. s. m. Plante dont parle Homère, et à laquelle il attribue des vertus merveilleuses.

MOLYBDÈNE. s. m. (grec *molybdæna*, plomb.) t. de chimie. Sorte de métal cassant, d'une couleur semblable à celle du plomb, et très-difficile à fondre.

MOMENT. s. m. (lat. *momentum*, même signif.) Instant, petite partie du temps, temps fort court. *Le moment de la mort. Le dernier moment. Cet acteur a des moments admirables.* || *Un bon moment*, Un instant favorable pour faire ce qu'on désire. On dit dans le sens contraire, *Un mauvais moment.* || *Avoir de bons moments*, se dit D'une personne dont l'esprit est égaré, mais qui a quelques bons intervalles. On le dit aussi D'une personne qui, ayant quelque défaut habituel de caractère ou d'humeur, cesse parfois de le manifester. || *Un bon moment, un mauvais moment*, se disent encore d'Une inspiration subite et passagère pour faire le bien ou le mal. || Fam. et par ellipse, *Un moment*, Attendez un moment. || MOMENT, t. de mécan., Produit d'une puissance par le bras du levier, suivant lequel elle agit. || AU MOMENT DE. loc. prépositive. Sur le point de. *Au moment de partir.* || AU MOMENT OÙ, AU MOMENT QUE, DANS LE MOMENT QUE, DANS LE MOMENT OÙ. loc. conjonctives. Lorsque. || DU MOMENT QUE. loc. conjonctive. Dès que, depuis que. On dit de même, *Dès ce moment, de ce moment*, Depuis ce moment. || Il signifie aussi, Puisque. || À TOUT MOMENT, À TOUS MOMENTS. loc. adv. Sans cesse, à toute heure. || DANS LE MOMENT. loc. adv. Bientôt, dans très-peu de temps. *Je reviens dans le moment.* || EN CE MOMENT. loc. adv. Présentement, à l'heure qu'il est.

MOMENTANÉ, ÉE. adj. Qui ne dure qu'un moment. *Un effort momentané.*

MOMENTANÉMENT. adv. Passagèrement, pour un moment, pendant un moment.

MOMERIE. s. f. (grec *mômos*, moquerie.) Mascarade. Vieux. || Au fig., L'affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas. *Cet héritier se montre fort affligé; mais c'est une momerie.* || Chose concertée pour faire rire, jeu joué pour tromper quelqu'un par plaisanterie. Vieux. || Cérémonie bizarre, ridicule. || Fam. dans ses diverses acceptions.

MOMIE. s. f. Corps embaumé par les anciens Égyptiens. || Par extension, Corps de ceux qui ont été enterrés sous les sables mouvants que les vents élèvent dans les déserts de l'Arabie et de l'Égypte, et qu'on retrouve ensuite desséchés par les ardeurs du soleil. || Fig. et fam., *C'est une momie, une vraie momie*, se dit D'une personne sèche et noire. || MOMIE, Couleur brune tirée des bitumes dont les momies ont été enduites.

MON. adj. possessif masc., qui répond au pron. pers. Moi, je. *Mon livre.* || Fém., Ma. *Ma mère.* Mais lorsque le subst. ou l'adj. fém., devant lequel il est placé, commence par une voyelle ou par *h* sans aspiration, au lieu de Ma, on dit, par euphonie, Mon. *Mon âme. Mon heure.* Devant une *h* aspirée, on dit *Ma*, au fém. *Ma honte.* || *Mes*, au plur. masc. et fém. *Mes amis. Mes affaires.*

MONACAL, ALE. adj. (grec *monachos*, moine.) Appartenant à l'état de moine.

MONACALEMENT. adv. D'une manière monacale.

MONACHISME. s. m. Il se dit Des institutions monastiques en général, et il marque ordinairement une sorte de mépris.

MONADE. s. f. (grec *monas*, même signif.) Être simple et sans parties, dont les Leibnitziens croient que tous les autres êtres sont composés. || MONADE, en hist. nat., Animal tellement petit, qu'au plus fort microscope il ne paraît que comme un point.

MONADELPHIE. s. f. (grec *monos*, seul, *adelphos*, frère.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en un seul corps ou faisceau.

MONANDRIE. s. f. (grec *—anèr*, homme.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à une seule étamine.

MONARCHIE. s. f. (grec *monarchia*, même signif.) Gouvernement d'un État régi par un seul chef. *Monarchie héréditaire, élective.* || *Monarchie constitutionnelle*, Celle où la balance et l'exercice des pouvoirs sont réglés par des lois fondamentales. || MONARCHIE, État gouverné par un monarque. *Une vaste monarchie.*

MONARCHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la monarchie.

MONARCHIQUEMENT. adv. D'une manière monarchique.

MONARQUE. s. m. Chef d'une monarchie.

MONASTÈRE. s. m. (grec *monastèrion*, même signif.) Couvent, lieu habité par des moines ou par des religieuses.

MONASTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux moines.

MONAUT. adj. m. (grec *monôtos*, même signif.) Qui n'a qu'une oreille.

MONCEAU. s. m. Tas, amas fait en forme de petit mont. *Monceau de blé, d'avoine.* || Fam., *Avoir des monceaux d'une chose*, En avoir beaucoup.

MONDAIN, AINE. adj. (lat. *mundus*, monde.) Qui aime les vanités du monde. || Qui se ressent des vanités du monde. *Plaisirs, honneurs mondains.* Il ne s'emploie guère hors des sermons et des livres de dévotion. || *C'est un sage mondain*, se dit D'un homme sage, mais peu dévot. Il a vieilli. || MONDAIN, subst., Celui qui est attaché aux choses vaines et passagères du monde.

MONDAINEMENT. adv. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ. s. f. Vanité mondaine. Style de dévotion.

MONDE. s. m. L'univers, le ciel et la terre, et tout ce qui y est compris. || Fam., *Depuis que le monde est monde*, De tout temps. || *L'an du monde deux mille*, La deux millième année depuis la création du monde. || *Le monde physique*, Le monde considéré dans ce qu'il a de sensible; par opposition à *Monde moral* ou *intellectuel*, Le monde considéré sous les rapports qui ne peuvent être saisis que par l'intelligence, ou qui appartiennent à la morale. || *Le monde idéal*, L'idée archétype du monde qui est en Dieu de toute éternité, suivant la philosophie de Platon. || MONDE, La terre. *Les cinq parties du monde.* || *Venir au monde*, Naître; et, *Être au monde, cesser d'être au monde, n'être plus au monde*, Exister, ne plus exister. Cela ne se dit que Des personnes. *Mettre un enfant au monde*, Donner la naissance à un enfant. || *Le monde ancien* ou *Le monde des anciens*, Ce que les anciens connaissaient du globe terrestre. || *Le nouveau monde*, Le continent de l'Amérique. *L'ancien et le nouveau monde*, ou *Les deux mondes*, Les deux continents. ||

Hyperboliq. et fam., *Il est allé loger, il est logé au bout du monde*, Dans un quartier fort éloigné. || Fig. et fam., *C'est le bout du monde, c'est tout le bout du monde*, se dit Lorsqu'on estime quelque chose à son plus haut prix, à sa plus grande valeur. || En style de l'Écriture, *La figure de ce monde passe*, Tout ce qui est dans le monde n'a rien de solide ni de permanent. || MONDE, Planètes qu'on suppose habitées; on ne l'emploie qu'au plur. *Dieu a semé les mondes dans l'espace.* || Hyperboliq., Lieu vaste et très-peuplé. || MONDE, par extension, La totalité des hommes, le genre humain. || *Le monde chrétien*, La totalité des hommes qui professent le christianisme. || MONDE, Les hommes en général, la plupart des hommes. *Il est connu de tout le monde.* || Indéfiniment, Gens, personnes. *Vous vous moquez du monde.* Fam. || Certain nombre de personnes. *Il s'assembla quantité de monde autour de lui.* || *Peu de monde, vas grand monde*, Peu de personnes. || Hyperboliq., *Un monde*, Une grande quantité de personnes. || MONDE, quelquefois Une seule personne. *Il y a du monde avec lui.* || MONDE, avec l'adj. possessif, se dit Des domestiques de quelqu'un. *Il a congédié tout son monde.* || Des gens qui sont sous les ordres de quelqu'un. *Ce capitaine n'avait que la moitié de son monde.* || D'un certain nombre de personnes que l'on attend. *Dès que votre monde sera venu.* || MONDE, La société des hommes, ou Une partie de cette société. *Fréquenter, aimer le monde. Étudier le monde. Se retirer du monde.* || *Homme du monde*, Homme qui vit dans le grand monde. Plur., *Les gens du monde.* || Fam., *Le grand monde*, La société distinguée par les richesses, par les dignités de ceux qui la composent. Une société nombreuse. *Le grand monde l'étourdit.* || Fam., *Le petit monde*, Les gens du commun. Le peuple dit, *Il ne faut pas tant mépriser le petit monde.* || Fam., *Le beau monde*, La société la plus brillante. Par extension, *Beaucoup de beau monde*, Beaucoup de personnes bien mises, élégantes. || *Le monde savant, le monde lettré*, Les hommes qui s'occupent particulièrement des sciences, des lettres. || *Savoir bien le monde, son monde*, Savoir bien la manière de vivre dans la société. Dans le même sens, *Il a du monde, l'esprit du monde.* || *Connaître le monde*, Connaître les hommes. *Connaître bien son monde*, Savoir bien démêler le caractère des gens à qui l'on a affaire. || *N'être plus du monde*, n'être plus dans le commerce du monde. *Quitter le monde.* || Prov., *Ainsi va le monde*, C'est ainsi que les hommes agissent, se conduisent. || Prov. et fig., *C'est le monde renversé*, se dit D'une chose qui se fait contre l'usage et l'ordre commun. || *Monde idéal*, Monde imaginaire, meilleur que le monde où nous existons. || Prov., *Devoir à Dieu et au monde*, Être extrêmement endetté. || MONDE, en langage de dévotion, Les hommes qui ont les mœurs corrompues du siècle. *Renoncer au monde.* || MONDE, Vie séculière, par opposition à La vie monastique. || MONDE, terme augmentatif, soit qu'on affirme, soit qu'on nie. *Je donnerais tout au monde pour l'avoir.* || *Cela est, cela va le mieux du monde*, Cela est, cela va très-bien. *Nous sommes le mieux du monde ensemble*, Nous sommes parfaitement d'accord, nous sommes très-bien l'un avec l'autre. || Par exagérat., *Le meilleur homme, le plus méchant homme du monde*, Un homme très-bon, très-méchant. || *L'autre monde*, La vie future. || Pop., *Il est allé dans l'autre monde*, Il est mort. || Fig. et fam., *C'est un homme de l'autre monde*, se dit D'un homme dont les façons paraissent opposées à celles de la société commune des autres hommes. || Fig. et fam., *Dire des choses de l'autre monde*, Dire des choses étranges, incroyables.

MONDE. adj. des 2 genres. (lat. *mundus*, net.) Pur, net. Style de l'Écriture sainte, pour qualifier Les animaux dont la loi des Juifs permettait l'usage. Il est opposé à Immonde.

MONDER. v. a. Nettoyer. *Monder de l'orge*, Le dégager de sa pellicule; *Monder de la casse*, Tirer la casse de son bâton, et la préparer, après en avoir ôté les semences. || MONDÉ, ÉE. participe. || *Prendre de l'orge mondé*, Boire de l'eau dans laquelle on a fait bouillir de l'orge mondé.

MONDIFIER. v. a. t. de médec. Nettoyer, déterger. || MONDIFIÉ, ÉE. participe.

MONÉTAIRE. s. m. (lat. *moneta*, monnaie.) Il se dit Des officiers publics qui présidaient à la fabrication des monnaies et des médailles. || MONÉTAIRE, adj. des 2 genres. Qui a rapport aux monnaies.

MONITEUR. s. m. (lat. *monitor*, même signif.) Celui qui donne des avis, des conseils. || MONITEUR, dans les Écoles d'enseignement mutuel, Élève chargé d'instruire un certain nombre de ses condisciples. || MONITEUR, Titre de certains journaux.

MONITION. s. f. (lat. *monitio*, même signif.) t. de juridiction ecclés. Avertissement juridique qui se fait en de certains cas par l'autorité de l'évêque, avant de procéder à l'excommunication.

MONITOIRE. s. m. t. de juridiction ecclés. Lettres d'un official pour obliger, sous des peines ecclésiastiques, tous ceux qui ont quelque connaissance d'un crime ou de quelque autre fait dont on cherche l'éclaircissement, à venir révéler ce qu'ils savent. Adj. *Lettres monitoires; Monitoire* est fém.

MONITORIAL, ALE. adj. *Lettres monitoriales*, Lettres en forme de monitoire.

MONNAIE. s. f. (lat. *moneta*, monnaie.) Toute sorte de pièces de métal, servant au commerce, frappées par autorité souveraine, et marquées au coin d'un prince ou d'un État souverain. *Battre, faire battre monnaie. Refondre les monnaies.* || *Monnaie de compte*, ou *Monnaie imaginaire*, Monnaie qui n'a jamais existé, ou qui n'existe plus en espèces réelles, mais qui a été inventée ou retenue pour faciliter les comptes, en les établissant toujours sur un pied certain et non variable; par opposition à *Monnaie réelle* ou *effective*, Monnaie dont il existe des pièces ayant cours dans le commerce. *Livre tournois.* || *Papier-monnaie*, Papier créé par le gouvernement pour faire office de monnaie. || *Monnaie obsidionale*, Monnaie frappée dans une ville assiégée, où on lui donne cours pendant le siége, pour une valeur ordinairement beaucoup plus forte que sa valeur intrinsèque. || *Payer en monnaie forte*, Payer en espèces évaluées sur un pied avantageux à celui qui reçoit. || Fig. et fam., *Battre monnaie*, Se procurer de l'argent. || Fam., *Être décrié comme de la fausse monnaie, comme la fausse monnaie, comme fausse monnaie*, Avoir une très-mauvaise réputation. || MONNAIE, Petites espèces d'argent ou de billon. || Valeur d'une pièce monnayée, en plusieurs pièces moindres. || *Donner à quelqu'un de belle monnaie*, Lui donner des pièces d'or ou d'argent, au lieu de pièces de cuivre ou de billon. || Prov. et fig., *Rendre, donner à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, Se venger, user de représailles. || Prov. et fig., *Payer quelqu'un en monnaie de singe*, Le payer en gambades, se moquer de lui, au lieu de le satisfaire. || Prov. et fig., *Il l'a payé en même mon-*

naie, se dit D'un homme qui, ayant reçu d'un autre ou quelque service ou quelque déplaisir, lui a rendu ensuite la pareille. || Monnaie, fig., et au sens moral, Paroles dont il se fait une espèce d'échange dans la société. || Monnaie, Lieu où l'on bat monnaie. Autrement, *Hôtel de la monnaie, des monnaies.* || *La monnaie des médailles,* Le lieu où l'on frappe les médailles les jetons. || *Cour des monnaies*, Cour supérieure qui était établie pour juger souverainement tout ce qui concernait les monnaies.

MONNAYAGE. s. m. Fabrication de la monnaie.

MONNAYER. v. a. Convertir un métal en monnaie. || Donner l'empreinte à la monnaie. || Absol., *L'art de monnayer.* || Monnayé, ée. participe. || *Argent monnayé,* par opposition à Argent ouvragé ou brut.

MONNAYEUR. s. m. Celui qui travaille à la monnaie de l'État. || *Faux monnayeur*, Celui qui fait de la fausse monnaie.

MONOCHROME. adj. des 2 genres. (grec *monos,* seul, *chróma*, couleur.) Qui est d'une seule couleur. || Subst. masc. *Un monochrome.*

MONOCLE. s. m. (grec *monos*, seul, lat. *oculus*, œil.) Petite lunette qui ne sert que pour un œil. *Voy.* Lorgnon.

MONOCORDE. s. m. (grec —*chordè*, corde.) Instrument de bois, de cuivre, etc., sur lequel il y a une seule corde tendue, et divisée selon certaines proportions pour faire connaître les différents intervalles des sons.

MONOCOTYLÉDONE. adj. des 2 genres. (grec —*cotylèdon*, emboîture.) t. de botan. Il se dit Des plantes dont les semences n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon. Subst. fém. *Une monocotylédone.*

MONOECIE. s. f. (grec —*œcia*, maison.) t. de bot. Classe du système de Linné, dans laquelle on range les plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs mâles et des fleurs femelles.

*Monogamie. s. f. (grec —*gamos*, noces.) Classe de plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par leurs anthères.

MONOGRAMME. s. m. (grec —*gramma*, lettre.) Chiffre ou caractère composé des principales lettres d'un nom, et quelquefois de toutes.

MONOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphô*, décrire.) t. d'hist. nat. Description d'un seul genre ou d'une seule espèce d'animaux, de végétaux, etc.

*Monogynie. s. f. (grec —*gynè*, femme.) Classe de plantes dont les fleurs n'ont qu'un style ou stigmate.

MONOÏQUE. adj. des 2 genres. (grec —*oicos*, maison.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs mâles et des fleurs femelles.

MONOLITHE. adj. des 2 genres. (grec —*lithos*, pierre.) Qui est d'une seule pierre. || Subst. masc. *Des monolithes.*

MONOLOGUE. s. m. (grec —*logos*, discours.) Scène d'une pièce de théâtre où un personnage est seul et se parle à lui-même.

MONOMANE. adj. et s. des 2 genres. (grec —, *mania*, folie.) Qui est atteint de quelque monomanie. *Il est monomane, c'est un monomane.*

MONOMANIE. s. f. Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence.

MONÔME. s. m. (grec *monoó*, laisser seul.) t. d'algèbre. Grandeur exprimée sans que celles qui la composent soient jointes par les signes *plus* ou *moins.*

MONOPÉTALE. adj. des 2 genres. (grec *monos*, seul, *pétalon*, feuille.) t. de bot. Il se dit Des fleurs dont la corolle est d'un seul pétale, d'une seule pièce.

MONOPHYLLE. adj. m. (grec —*phyllon*, feuille.) t. de bot. Il se dit D'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPOLE. s. m. (grec —*pôlein*, vendre.) Trafic exclusif, fait en vertu d'un privilége. || Fig., *Cet écrivain semble s'être réservé le monopole de l'injure et de la calomnie.*

MONOPOLEUR. s. m. Celui qui exerce un monopole.

MONOPTÈRE. adj. des 2 genres. (grec —*ptéron*, aile.) t. d'architecture. Il se dit D'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes; et surtout D'un édifice rond formé d'une simple colonnade, sans mur.

MONOSTIQUE. s. m. (grec —*stichos*, vers.) Épigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE. s. m. (L'S se prononce fortement.) (grec—*syllabè*, syllabe.) t. de gramm. Mot d'une seule syllabe. || Adj. des 2 genres. *Ce mot est monosyllabe.*

MONOSYLLABIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des vers dont tous les mots sont des monosyllabes. || Des vers d'une seule syllabe.

MONOTONE. adj. des 2 genres. (grec —*tonos*, ton.) Qui est presque toujours sur le même ton, qui n'est pas assez varié dans ses intonations ou dans ses inflexions. *Chant, déclamation monotone. Bruit monotone.* || Par ext., *Acteur, orateur monotone*, Acteur, orateur dont le débit a de la monotonie. || Monotone, se dit, fig., Des choses qui sont trop uniformes. *Vie, style monotone.*

MONOTONIE. s. f. Uniformité, égalité ennuyeuse de ton dans la conversation; dans les discours prononcés en public; dans la musique. || Fig., Trop grande uniformité dans le style. || Par ext., Manière de vivre qui est toujours la même.

MONS. s. m. (On prononce l'S.) Abréviation du mot Monsieur. Elle est méprisante. *Mons un tel.*

MONSEIGNEUR. s. m. Titre d'honneur que l'on donne en parlant ou en écrivant à certaines personnes distinguées par leur naissance ou par leur dignité. On écrit souvent, par abréviation, *Mgr.* || Messeigneurs. Plur. de Monseigneur, dont on se sert, soit en parlant, soit en écrivant collectivement à plusieurs des personnes qui ont droit au titre de Monseigneur. || Nosseigneurs. Autre plur. de Monseigneur, dont on se servait principalement dans les requêtes présentées au conseil du roi, aux cours de parlement, et autres cours souveraines.

MONSEIGNEURISER. v. a. Donner le titre de monseigneur. S'emploie par plaisanterie. || Monseigneurisé, ée. participe.

MONSIEUR. s. m. (On ne fait sentir ni l'N ni l'R.) Qualité, titre que l'on donne par civilité, par bienséance, aux personnes à qui on parle, à qui on écrit. || Plur., Messieurs. On écrit souvent, par abréviation, au singulier *Mr* ou *M.*, et au pluriel *Mrs* ou *MM.* || Monsieur, se dit, par les domestiques d'une maison, Du maître de cette maison. *Monsieur est sorti.* || Prov., *Monsieur vaut bien madame*, Le mari vaut bien la femme. Se dit le plus souvent par ironie. || Monsieur, Homme dont le langage et les manières annoncent quelque éducation. *Appelez ce monsieur.* || Pop., *Il fait le monsieur, il fait bien le monsieur*, Il fait l'homme de conséquence. *Il est devenu gros monsieur,* Il a fait fortune. *C'est un beau monsieur*, Il est élégamment vêtu. || Fam., *C'est un vilain monsieur*, C'est un homme difficile à vivre, d'humeur

maussade. Par mépris : *Mon petit monsieur.* || Monsieur, se joint quelquefois à un terme d'injure. *Monsieur le sot.* || Monsieur, absol., L'aîné des frères du roi. || *Prune de Monsieur*, Prune ronde, d'un beau violet. Une nuance de la couleur violette.

MONSTRE. s. m. (lat. *monstrum*, monstre.) Animal qui a une conformation contre nature. *Monstre horrible, effroyable, à deux têtes.* || Il se dit Des végétaux. *Les fleurs doubles sont des monstres.* || Monstre, par exagérat., Qui est extrêmement laid. *Un monstre de laideur.* || Fig., Personne cruelle et dénaturée. *Néron était un monstre.* Pop., *Un monstre de nature.* || *C'est un monstre d'ingratitude, un monstre d'avarice, etc.*, se dit D'une personne qui montre une noire ingratitude, qui est d'une sordide avarice, etc. || Poétiq., *Les monstres des forêts*, Les bêtes féroces qui habitent les forêts. || *Monstres marins*, Les grands cétacés. || Fig., *Se faire un monstre de quelque chose*, S'imaginer qu'une chose est très-pénible, très-difficile.

MONSTRUEUSEMENT. adv. Prodigieusement, excessivement. *C'est un homme monstrueusement gros, monstrueusement gras.*

MONSTRUEUX, EUSE. adj. Qui a une conformation contre nature. || Qui est contraire aux lois de la nature. *Accouplement monstrueux.* || Au sens moral. *Union, association monstrueuse d'idées, d'expressions.* || Prodigieux, excessif dans son genre. *Tête monstrueuse.* || En parlant Des choses morales. *Fortune monstrueuse.*

MONSTRUOSITÉ. s. f. Caractère, vice de ce qui est monstrueux. Au propre et au fig., s'emploie plus ordin. pour désigner La chose monstrueuse. *Son action est une monstruosité.*

MONT. s. m. (lat. *mons*, montagne.) Grande masse de terre ou de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne. Ne s'emploie guère en prose qu'avec un nom propre. *Le mont Etna.* Il n'est jamais suivi de la préposition *de*, quand il sert à désigner Une certaine montagne; au lieu que le mot *Montagne* est toujours suivi de cette préposition. *Le mont Sinaï, la montagne de Sinaï.* || Monts, plur., absol., Les Alpes. *Passer, repasser les monts.* || Poétiq., *Le double mont*, Le Parnasse. || Fig. et fam., *Promettre des monts d'or à quelqu'un*, Lui promettre de grandes richesses, de grands avantages. *Promettre monts et merveilles.* || Par exag. et fam., *Cela lui coûte des monts d'or*, Cela lui coûte excessivement. || Adverb., *Par monts et par vaux*, En toute sorte d'endroits, de tous côtés. || *Mont-de-piété*, Établissement où l'on prête sur nantissement et à intérêt.

MONTAGE. s. m. Action de transporter quelque chose de bas en haut.

MONTAGNARD, ARDE. adj. Qui habite les montagnes. || Subst. *Un montagnard.*

MONTAGNE. s. f. Mont, grande masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du terrain qui l'environne. *Montagne rude, escarpée. Le sommet, la cime, le mamelon, le penchant, la croupe, les flancs, le revers, le pied d'une montagne. Gravir une montagne.* || *Une chaîne de montagnes*, Une suite de montagnes qui tiennent l'une à l'autre. || Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, se dit Lorsque de grands projets n'aboutissent à rien. || *Montagnes de glace*, Amas considérables de glaces qu'on rencontre principalement dans les mers polaires.

MONTAGNEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de montagnes. *Pays montagneux.*

MONTANT. s. m. Pièce de bois, de pierre ou de fer posée verticalement et à plomb dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. || *Les montants d'une raquette*, Les cordes qui vont du haut en bas. || Montant, Total d'un compte, d'une recette, d'une dépense, etc. || Montant, Goût relevé de certaines choses, vapeur qui sort de certaines substances. *Ce vin, ce tabac a du montant.*

MONTANT, ANTE. adj. Il se dit De tout ce qui monte. || En maçonnerie, *Joint montant*, Le joint vertical de deux pierres. || T. de guerre, *Garde montante*, Celle qu'on place dans un poste, par opposition à Celle qu'on relève, et qu'on appelle *Garde descendante.*

MONTE. s. f. L'accouplement des chevaux et des cavales. || Temps de cet accouplement.

MONTÉE. s. f. Endroit par où l'on monte à une montagne, à un coteau, à une éminence, etc. || Rampe douce au devant d'un édifice. || Action de monter. || Montée, Petit escalier, dans une maison de pauvres gens. *Montée roide, aisée.* || Pop., Chacune des marches d'un escalier, d'un degré. || Pop., *Faire sauter les montées à quelqu'un*, Le chasser honteusement de chez soi, et avec violence. || Montée, en archit., La hauteur d'une voûte.

MONTER. v. n. Se transporter dans un lieu plus haut que celui où l'on était. Il se dit Des hommes et des animaux. *Monter sur un arbre, en voiture. Monter à cheval.* || Fig., *Monter à cheval*, Manier un cheval, lui faire le manége. || *Monter en croupe*, Se placer à cheval derrière quelqu'un. || *Monter à l'assaut*, Attaquer une place afin de l'emporter de vive force. *Monter à la brèche*, Faire tous ses efforts pour entrer par la brèche dans une place assiégée. || *Monter sur un vaisseau, monter sur mer*, S'embarquer sur un vaisseau. || *Monter en chaire*, Prêcher. || *Monter sur le théâtre, sur les planches*, Se faire comédien; et, *Monter sur les tréteaux*, Se faire bateleur. || *Monter dans les carrosses du roi*, ou simplement, *Monter dans les carrosses*, Être admis à l'honneur de monter dans les carrosses du roi. || Fig., *Monter au faîte des honneurs*, Parvenir aux plus grandes dignités. *Monter au trône, sur le trône*, Devenir roi ou reine. || Fig., *Monter sur le Parnasse*, Composer des vers, se livrer à la poésie. || Prov. et fig., *Monter sur ses grands chevaux*, Prendre les choses avec hauteur, montrer de la fierté, de la sévérité dans ses paroles. || Prov., fig. et pop., *Monter sur ses ergots*, Élever sa voix et son geste avec chaleur et audace. || Prov. et fig., *Monter aux nues*, Se mettre en colère. || Monter, fig., Passer à un poste, à un degré au-dessus de celui qu'on occupait. *Cet officier est monté en grade.* || Monter, S'élever. *Il n'y a point d'oiseau qui monte si haut que l'aigle.* Il se dit plus ordin. De certains corps, tels que l'eau, le feu, les vapeurs, le son, etc. *Ce vin monte à la tête. Le feu, le sang, la rougeur me montent au visage.* || Fig., *Les prières du juste montent au ciel.* || *Le soleil, les astres montent sur l'horizon*, Ils s'élèvent ou paraissent s'élever sur l'horizon. || *Le soleil monte tous les jours*, se dit Lorsque le soleil s'approche tous les jours de plus en plus de notre zénith. || *Le baromètre monte*, Le mercure qui est dans le tube du baromètre monte. *Le thermomètre monte.* || *Cette plante monte en graine*, Elle n'est plus bonne à manger, et dans peu elle produira de la graine. || Fig. et fam., *Cette fille monte en graine*, Elle avance en âge, et ne trouvera bientôt plus à se marier. || *Cet arbre monte trop haut*, On le laisse trop croître. *Ce mur monte trop haut*, Il a trop d'élévation. *Ce collet d'habit, cette robe montent trop haut*, Ils ont trop de hauteur. Dans le sens contraire,

Cet arbre, ce mur, ce collet, etc., ne montent pas assez haut. || MONTER, Croître, s'accroître. *La rivière monta de plusieurs pouces.* || Il est plus usité au sens moral. *Le luxe est monté au plus haut degré.* || MONTER, Hausser de prix, croître en valeur. *Le blé est monté jusqu'à trente francs l'hectolitre.* || MONTER, se dit D'un total composé de plusieurs sommes, de plusieurs nombres. *Toutes ces sommes montent à cent mille francs.* Dans la supputation d'un compte : *Le tout montant à tant.* || Avec le pron. pers. *Toutes ces sommes se montent à cent mille francs.* || *Ce mémoire monte bien haut,* Il en coûtera beaucoup pour l'acquitter. *Cette dépense n'a pas monté haut,* Elle a peu coûté. || MONTER, act., Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on était. *Monter une montagne.* || *Monter un cheval,* Être monté sur un cheval. || *Monter un cheval,* S'en servir habituellement. Instruire, dresser un cheval. || *Monter un vaisseau,* Le commander. || MONTER, act., Fournir un établissement ou une personne de tout ce qui lui est nécessaire. *Monter une maison, son ménage.* Avec le pron. pers. *Je me suis monté en linge.* || *Monter un cavalier,* Lui fournir le cheval et l'équipement. || *Monter un ouvrage d'orfévrerie, de serrurerie, de menuiserie, etc.,* En assembler les pièces les unes avec les autres. || Fig., *Monter une cabale,* Préparer une cabale. || *Monter un diamant,* Le mettre en œuvre. || *Monter une estampe,* La mettre sous verre, dans un cadre. || *Monter un métier,* Accommoder et tendre sur le métier l'étoffe, la toile, etc., pour travailler. || *Monter un violon, une harpe, une guitare, un piano,* Y mettre des cordes, y remettre de nouvelles cordes. *Ce violon est bien, est mal monté,* Les cordes en sont bonnes, en sont mauvaises. || Poétiq., *Monter sa lyre,* Se disposer à faire des vers. || *Monter une horloge, une montre, etc.,* En bander les ressorts, ou en rehausser les contre-poids. || *Monter la garde,* se dit D'une troupe de gens de guerre qui vont faire la garde en quelque endroit. De chaque soldat qui est de service dans un poste pour un temps déterminé. || Fig. et fam., *Monter une garde à quelqu'un,* Lui faire une vive réprimande. || *Monter la tranchée,* Monter la garde dans la tranchée. || MONTER, act., Élever, accroître. *Monter sa dépense.* || *Monter un instrument de musique,* En hausser le ton. *Monter une corde de violon, etc.* || Fig. et fam., *Monter la tête à quelqu'un,* Lui inspirer quelque idée qui s'empare de lui jusqu'à l'exalter. || MONTER, act., Porter, transporter quelque chose en haut, ou l'y élever. *Monter du foin au grenier.* || Avec le pron. pers., fig. *Il s'est monté au ton de la plus haute éloquence.* || Absol., S'exalter, s'échauffer, s'irriter. || MONTÉ, ÉE, participe. || *Être bien monté, mal monté,* Être monté sur un bon, sur un mauvais cheval. Être bien, être mal monté en chevaux. || Prov., *Être monté comme un saint George,* Être monté sur un cheval fort beau ou fort bon. || *Ce vaisseau est percé pour cinquante canons, et monté de trente,* Il peut porter cinquante canons, mais il n'en a que trente effectifs. || *Monté sur le ton de,* En usage de. || Fig. et fam., *Il est monté sur un ton plaisant, sur un ton singulier,* se dit D'un homme qui plaisante ou qui affecte de dire des choses extraordinaires. || Fam., *Vous êtes aujourd'hui bien monté, mal monté, singulièrement monté,* Vous êtes bien, mal, singulièrement disposé. || *Cheval monté haut* ou *haut monté,* Cheval dont les jambes sont trop hautes, et ne sont point proportionnées.

MONTEUR. s. m. Ouvrier qui monte des pierres fines, des pièces d'orfévrerie, etc.

MONTGOLFIÈRE. s. f. Aérostat inventé par Montgolfier, et qui s'élève au moyen de la raréfaction opérée, par le feu, dans l'air que contient son enveloppe.

MONTICULE. s. m. (lat. *mons,* montagne.) Diminutif de Mont. Petite montagne, simple élévation de terrain.

MONT-JOIE. s. f. (lat. —*Jovis,* de Jupiter.) Autrefois Monceau de pierres jetées confusément les unes sur les autres, soit pour marquer les chemins, soit en signe de quelque victoire ou de quelque autre événement important. || MONT-JOIE, Cri de guerre usité autrefois parmi les Français dans les batailles. *Mont-joie Saint-Denis!*

MONTOIR. s. m. Grosse pierre ou gros billot de bois, dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. || *Le côté du montoir,* Le côté gauche du cheval, ainsi appelé parce que c'est de ce côté-là qu'on monte d'ordinaire à cheval. On nomme l'autre côté, *Le côté hors montoir.* || *Ce cheval est difficile, est rude au montoir,* Il se tourmente, il est inquiet quand on veut monter dessus. Dans un sens opposé, *Ce cheval est aisé, doux au montoir.*

MONTRE. s. f. (lat. *monstrare,* montrer.) Échantillon, portion, partie, morceau de quelque chose qui est à vendre, et dont on veut faire voir la qualité. || *Acheter du blé, de l'orge, de l'avoine sur montre,* D'après l'échantillon que le vendeur a apporté au marché. || *Ne point faire de montre,* Faire voir d'abord ce qu'on a de plus beau, de meilleur, sans commencer par étaler les marchandises de moindre qualité. || MONTRE, Ce que les marchands exposent au devant de leur boutique, pour montrer quelles sortes de marchandises ils ont à vendre. || MONTRE, Boîte dans laquelle les orfévres, bijoutiers, etc., mettent leurs marchandises, afin qu'on les voie, sans pouvoir y toucher. || *Montre d'orgues,* Les tuyaux d'orgues qui paraissent au dehors. || MONTRE, Lieu que les marchands de chevaux ont choisi pour y faire voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. || Manière dont ils essayent et conduisent ces mêmes chevaux. || MONTRE, fig. et au sens moral, Parade, étalage. *Faire montre de son esprit.* || MONTRE, Apparence. *La montre des blés est belle,* Ils annoncent une abondante moisson. || Fam., *N'être que pour la montre,* se dit De certaines choses qui ne sont que pour l'apparence et dont on ne se sert point. || Prov. et fig., *Belle montre, peu de rapport,* signifie que la personne ou la chose dont on parle, a de belles apparences auxquelles ne répond nullement la réalité. || Fam., *Cela peut passer à la montre,* se dit D'une chose qui, sans être tout à fait de la qualité de celles auxquelles on la joint, peut cependant être reçue sur le même pied, et passer dans la quantité.

MONTRE. s. f. Petite horloge qui se porte ordinairement dans une poche destinée à cet usage. *Montre d'or, d'argent, à sonnerie, à réveil, à répétition.* || *Montre marine,* Montre faite avec une extrême précision, pour donner les longitudes en mer.

MONTRER. v. a. Faire voir, exposer aux regards. *Il m'a montré sa maison.* || Fig. et pop., *Montrer son nez quelque part,* Se faire voir en quelque endroit, lorsqu'on y paraît pour peu de temps. On le dit aussi De ceux qui vont mal à propos en quelque endroit. || Fig. et pop., *Montrer les dents à quelqu'un,* Lui faire voir qu'on ne le craint point, et qu'on est en état de se bien défendre. || Fig. et pop., *Montrer les talons,* S'enfuir, se retirer de quelque lieu. || Fam., *Cet habit montre la corde,* Il est si usé, qu'on en voit la trame. || Fig. et fam., *Cet homme montre la corde* Il fait voir qu'il en est aux expédients, à ses dernières res-

sources. || Fig. et fam., *Cela montre la corde*, C'est une finesse grossière et facile à découvrir. || Fig. et fam., *Montrer à quelqu'un son béjaune*, Lui faire voir sa sottise, son ineptie. || MONTRER, Indiquer. *Montrez-moi l'homme dont vous parlez.* || Fig., *Montrer le chemin aux autres*, Faire quelque chose que les autres font ensuite, ou Faire quelque chose à dessein que d'autres le fassent. || Fig., *Montrer quelqu'un au doigt*, S'en moquer publiquement, comme d'une personne décriée ou ridicule. || Fam., *Montrer la porte à quelqu'un*, Faire signe à quelqu'un dont on est mécontent, qu'il ait à sortir. || MONTRER, Faire voir une affection, un sentiment réel ou simulé. *Montrer de la douleur, etc. Montrer un visage gai.* || Donner des marques, des preuves de quelque qualité bonne ou mauvaise. *Montrer du courage, de la faiblesse.* || MONTRER, Faire connaître, prouver. *Je lui montrerai qu'il a tort.* || MONTRER, Enseigner. *Montrer la grammaire. Montrer une langue. Montrer à vivre.* Ce dernier est familier, surtout quand on dit par menace, *Je lui montrerai bien à vivre.* || Absol. *Ce maître montre fort bien.* || MONTRER, avec le pron. pers., Paraître, se faire voir. *Il n'a fait que se montrer.* || *Il n'oserait se montrer*, se dit De celui que la crainte d'être maltraité, ou la honte, soit de quelque affront qu'il a reçu, soit de quelque mauvaise action qu'il a faite, oblige à se tenir caché. *Il est bien hardi de se montrer.* || Fig., *Se montrer homme de courage, se montrer humain, libéral, bon ami, etc.*, Faire voir par les effets qu'on est tel. *Se montrer digne de sa fortune.* || *Se montrer tel qu'on est*, Ne rien affecter, ne rien dissimuler. || Fig., *Se bien montrer, se montrer mal*, Faire bonne, mauvaise contenance dans les occasions qui exigent de la résolution et de la fermeté. || MONTRÉ, ÉE. participe. || *Avoir été bien montré, mal montré*, Avoir eu un bon ou un mauvais maître, en quelque genre de science, d'art ou d'exercice que ce soit.

MONTUEUX, EUSE. adj. (lat. *mons*, montagne.) Il se dit D'un terrain extrêmement inégal, et coupé d'espace en espace par des montagnes, des collines, etc.

MONTURE. s. f. Bête de charge qui sert à porter l'homme. || Prov. et fig., *Qui veut aller loin ménage sa monture*, Il faut éviter les excès, si l'on veut prolonger ses jours; il faut user avec ménagement de toutes les choses dont on veut se servir long-temps. || MONTURE, t. d'arts et métiers, Ce qui sert à assembler, à supporter, à fixer la partie ou les parties principales d'un objet, d'un outil. || *La monture d'un fusil, d'un pistolet*, Le bois sur lequel le canon et la platine sont montés. || *La monture d'un éventail*, L'assemblage des morceaux de bois ou d'autre matière, qui servent à soutenir le papier ou l'étoffe d'un éventail. || *Monture de bride*, Ce qui porte et soutient la partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. || MONTURE, Métal employé pour assembler, réunir, encadrer les différentes pièces dont se forment une tabatière, un bijou quelconque. || Travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage.

MONUMENT. s. m. (lat. *monumentum*, monument.) Ouvrage d'architecture ou de sculpture, fait pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre, ou de quelque événement important. *Dresser, ériger, élever, consacrer un monument.* || Édifices publics ou particuliers, qui imposent par leur grandeur ou par leur ancienneté. *Les monuments d'une ville.* || Tombeau. Il n'est usité que dans le discours soutenu. *Descendre au monument. Monument funéraire*, dans le langage ordin. || Fig., Certains grands objets de la nature. *Les cavernes, les précipices, sont autant de monuments des révolutions du globe.* || Ouvrages durables de littérature, de sciences et d'arts. *Cette médaille est un monument précieux.* || Au sens moral, Actions, écrits qui constatent quelque grande qualité, quelque grande vertu, quelque grand vice. *Cette action est un monument de générosité.*

MONUMENTAL, ALE. adj. Qui a rapport, qui est propre aux monuments, qui est de la nature des monuments. On n'emploie guère le plur. masc. *Monumentaux.*

*MOQUABLE. adj. des 2 genres. (grec *mócos*, moquerie.) Dont on peut, dont on doit se moquer.

MOQUER (SE). v. pron. Se railler de quelqu'un ou de quelque chose, en rire, en faire un sujet de plaisanterie ou de dérision. || Mépriser, braver, témoigner par ses actions, par ses paroles, qu'on ne fait nul cas de quelque chose, qu'on ne s'en inquiète point. *C'est un homme qui se moque de tout.* || Absol., Ne pas parler, ne pas agir sérieusement. *Quand je dis cela, vous voyez bien que je me moque.* || Par civilité, *Vous vous moquez de moi, vous vous moquez*, Vous me traitez avec trop de cérémonie, vous poussez trop loin la politesse. || Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon*, se dit Lorsqu'une personne se moque d'une autre qui aurait autant de sujet de se moquer d'elle. || Prov. et fig., *Il ne faut pas se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village*, Il faut se mettre à l'abri du danger avant de se vanter qu'on le méprise. || MOQUER, s'emploie avec le verbe Faire. *Vous vous ferez moquer de vous.* Absol., *Vous vous ferez moquer.* || Au participe avec le verbe Être. *Il fut moqué de tout le monde.* || Ce verbe est fam. dans toutes ses acceptions. || MOQUÉ, ÉE. participe.

MOQUERIE. s. f. Paroles ou actions par lesquelles on se moque. || Chose absurde, impertinente. *C'est une moquerie que de soutenir une telle proposition.*

MOQUETTE. s. f. Étoffe à chaîne et à trame de fil, veloutée en laine, dont on fait des tapis ou dont on couvre des siéges.

MOQUEUR, EUSE. adj. Qui se moque, qui raille, qui a l'habitude de se moquer. || Subst., Une personne qui ne parle pas sérieusement. Fam.

MORAILLES. s. f. pl. (lat. *mordere*, mordre.) Instrument de maréchal, avec lequel on pince le nez d'un cheval impatient, pour le ferrer ou lui faire subir quelque opération.

MORAILLON. s. m. Pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre, garnie d'un anneau qui entre dans la serrure, et dans lequel passe le pêne.

MORAL, ALE. adj. (lat. *mores*, mœurs.) Qui concerne les mœurs. || *Vertus morales*, Celles qui ont pour principe les seules lumières de la raison. || *Ce livre, ce discours est fort moral*, Il renferme une morale fort saine. || MORAL, Qui a des mœurs, qui a des principes et une conduite conformes à la morale. || MORAL, Ce qui ne tombe point sous les sens, ce qui est uniquement du ressort de l'intelligence. Il est opposé à Physique. *Le monde moral. Qualités morales.* || *Certitude morale*, Certitude fondée sur de fortes probabilités, telle qu'on peut l'avoir dans les choses ordinaires de la vie. Il est opposé à Certitude physique. || MORAL, subst., masc., L'ensemble de nos facultés morales. *Le physique influe beaucoup sur le moral.*

MORALE. s. f. Doctrine relative aux mœurs. *Bonne, mauvaise morale. Morale dépravée, dangereuse, relâchée, austère, exagérée, commode.* || Traité de morale. *La Morale d'Aristote.* On dit aussi, *Les Morales d'Aristote*, parce qu'il a fait plusieurs traités sous ce

titre. || Réprimande. *Son père lui a fait une morale, une bonne morale.* || *La morale d'un ouvrage*, La leçon de morale qui en résulte.

MORALEMENT. adv. Suivant les règles de la morale. *Action moralement bonne.* || *Moralement parlant*, Vraisemblablement, et selon les règles de la certitude morale. *Cela est vrai moralement parlant. Cela est moralement impossible.*

MORALISER. v. n. Faire des réflexions, des dissertations, des leçons morales. || Activ. et fam., *Moraliser quelqu'un*, Lui faire de la morale, ou une morale. || MORALISÉ, ÉE. participe.

MORALISEUR. s. m. Celui qui affecte de parler morale. Se dit en plaisanterie.

MORALISTE. s. m. Écrivain qui traite des mœurs.

MORALITÉ. s. f. Réflexion morale. || *Moralités chrétiennes*, Réflexions conformes aux principes et à l'esprit de la religion. || MORALITÉ, Le sens moral que renferme un discours fabuleux ou allégorique. || MORALITÉ, Conscience, discernement moral. || *La moralité des actions humaines*, Le rapport de ces actions avec la morale. || MORALITÉ, Principes, mœurs d'une personne.

MORBIDE. adj. des 2 genres. (lat. *morbus*, maladie.) t. de peint. et de sculpt. Il se dit Des chairs mollement et délicatement exprimées. || MORBIDE, t. de méd., Qui a rapport à la maladie.

MORBIDESSE. s. f. (ital. *morbidezza*, même sign.) t. de peint. et de sculpt., Mollesse et délicatesse des chairs.

MORBIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *morbificus*, même signif.) t. de médec. Qui cause la maladie.

* MORBLEU. interjection qui indique un sentiment de colère.

MORCEAU. s. m. (lat. *morsus*, morsure.) Partie séparée d'un corps solide et continu. *Un morceau d'étoffe, de bois, etc.* || Absol., Portion séparée d'une chose solide qui peut être mangée. || Fam., *Manger un morceau*, Faire un repas fort léger. || *Aimer les bons morceaux*, Aimer la bonne chère. || Fig. et fam., *Doubler les morceaux, doubler ses morceaux, mettre les morceaux doubles, en double*, Se hâter de manger. || Fam., *Le morceau honteux*, Le morceau qui reste le dernier sur le plat. || Fig. et fam., *S'ôter le morceau, les morceaux de la bouche*, Se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un. || Fig. et fam., *Tailler les morceaux à quelqu'un*, Régler, prescrire la dépense qu'il doit faire. || Fig. et fam., *Tailler les morceaux bien courts à quelqu'un*, Lui faire sa part bien petite. || Fig. et fam., *Il a ses morceaux taillés, ses morceaux sont taillés*, Il n'a précisément que ce qu'il lui faut. || Fig. et fam., *Il a ses morceaux taillés*, On lui a prescrit tout ce qu'il doit faire. || Fig. et fam., *Rogner les morceaux à quelqu'un*, Diminuer ses profits, ses revenus; et, *Compter les morceaux à quelqu'un*, Ne lui donner que le juste nécessaire. || Prov. et fig., *Morceau avalé n'a plus de goût*, On fait peu de cas des plaisirs passés. || MORCEAU, Portion, partie non séparée, mais distincte et considérée à part, d'un corps solide et continu. *Morceau de terre.* || Fam., *Il a attrapé un bon morceau de cette succession*, Il en a eu une bonne partie. || Il se dit Des parties, des fragments d'un ouvrage d'esprit. *Il y a de beaux morceaux dans ce panégyrique.* || MORCEAU, se dit d'Un objet entier, d'un tout. *Le Panthéon est un beau morceau d'architecture.* || Fig. et fam., *C'est un morceau trop cher*, ou *C'est un morceau de prince*, se dit D'une chose qui est d'un prix trop élevé. Dans le même sens, *Il ne tâtera pas de ce morceau-là.* || Fig. et fam., *C'est un friand morceau, un morceau de roi*, se dit D'une jolie personne. || En musiq., *Morceau d'ensemble*, Morceau à diverses parties, chanté par plusieurs voix.

MORCELER. v. a. Diviser par morceaux. || MORCELÉ, ÉE. participe.

MORCELLEMENT. s. m. L'action de morceler.

MORDACITÉ. s. f. (lat. *mordere*, mordre.) t. didact. Qualité corrosive, par laquelle un corps agit sur un autre, et le dissout en tout ou en partie. *La mordacité de l'eau-forte.* || Fig., Médisance aigre et piquante. *Dans ses épigrammes, il y a une grande mordacité.*

MORDANT, ANTE. adj. Qui mord. T. de chasse, *Bêtes mordantes.* || Fig., Qui a une qualité corrosive. || Au sens moral, Qui censure, qui critique avec malignité.

MORDANT. s. m. Vernis qui sert à fixer l'or en feuilles que l'on applique sur du cuivre, du bronze, etc. || MORDANT, en teinture, Substances au moyen desquelles on parvient à fixer les couleurs sur la laine, la soie, le coton, etc. || Fig., *Cette voix a du mordant*, Le timbre en est sonore et pénétrant. || Fig., *Avoir du mordant dans l'esprit*, Avoir de la force, du piquant, de l'originalité dans l'esprit.

MORDICANT, ANTE. adj. t. didact. Âcre, picotant, corrosif. *Sel, suc mordicant.* || Fig. et famil., Qui aime à médire, à railler amèrement, à critiquer.

MORDICUS. adv. (lat. *mordicus*, même sign.) (On fait sentir l'S.) Avec ténacité. Fig. et fam., *Soutenir son opinion mordicus*, La soutenir avec obstination.

MORDIENNE. s. f. adv. et pop., *A la grosse mordienne*, Sans façon, sans finesse, avec sincérité.

MORDILLER. v. a. (lat. *mordere*, mordre.) (Les L sont mouillées.) Mordre légèrement et à plusieurs reprises. Abs. *Les jeunes chiens aiment à mordiller.* || MORDILLÉ, ÉE. participe.

MORDORÉ, ÉE. adj. Qui est d'une couleur brune mêlée de rouge. || Subst. masc. *Le mordoré.*

MORDRE. v. a. (lat. *mordere*, mordre.) (*Je mords, tu mords, il mord; nous mordons. Je mordais. Je mordis. Je mordrai. Mords. Que je morde. Que je mordisse. Mordant. Mordu.*) Serrer avec les dents. || Absol. *Ce chien mord, mord bien serré.* || Prov. et fig., *Se mordre la langue*, S'arrêter au moment de dire ce qu'on ne doit ou qu'on ne veut pas exprimer. *Se mordre la langue d'avoir parlé*, S'en repentir. || Prov. et fig., *S'en mordre les doigts, s'en mordre les pouces*, Se repentir d'une chose qu'on a faite. || Prov. et fig., *Chien qui aboie ne mord pas*, Ceux qui font beaucoup de bruit ne sont pas les plus à craindre. || Prov. et fig., *Mordre à l'hameçon*, se dit D'une personne qui se laisse séduire par une proposition qu'on lui a faite pour la surprendre. || Fig. et fam., *Mordre à la grappe*, Saisir avidement une proposition, croire aveuglément à une promesse. || Poétiq. *Mordre la poussière*, Être tué dans un combat. || Fig. et fam., *Il n'y saurait mordre*, se dit D'un homme qui aspire à une chose à laquelle il ne saurait parvenir. De celui qui ne peut comprendre une chose, ou qui n'a pas de goût pour l'étudier. Dans le sens contraire, *Cet enfant commence à mordre au latin.* || MORDRE, se dit Des oiseaux, de quelques insectes, et de la vermine. || Fig. De plusieurs choses inanimées qui rongent, qui creusent ou qui percent. *L'eau-forte mord sur les métaux.* || T. de gravure, *Mordre une planche*, ou *Faire mordre une planche*, Lui faire éprouver l'effet de l'eau-forte, après avoir découvert en différents endroits, à l'aide d'une pointe à graver, le vernis dont

elle est enduite. || T. d'imprim., *La frisquette mord*, se dit Lorsqu'un ou plusieurs des bords de la frisquette couvrent quelques portions de page, et les empêchent de recevoir l'impression. *La vignette mord* sur les lettres, Elle avance sur les lettres. || T. de couturière et de tailleur, *Il faut mordre plus avant dans l'étoffe*, Il faut faire la couture un peu plus loin de bord de l'étoffe, pour qu'elle ne se défasse pas. || *Les dents de cette roue ne mordent pas assez sur les ailes du pignon*, Elles n'engrènent pas assez. || MORDRE, fig., Médire, reprendre, critiquer, censurer avec malignité. || MORDU, UE, participe.

MORE. s. m. (lat. *maurus*, noir.) Nom de peuple qui entre dans diverses phrases. || Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More, en user avec lui de Turc à More*, Le traiter avec une extrême dureté. || Prov. et fig., *A laver la tête d'un More on perd sa lessive*, Inutilement on se donne beaucoup de peine pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible.

MOREAU. adj. m. Il se dit D'un cheval qui est extrêmement noir. Vieux.

MORELLE. s. f. Plante vénéneuse de la famille des Solanées.

MORESQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux coutumes, aux usages, au goût des Mores. *Le genre moresque.* || Subst. fém., Danse à la manière des Mores. || *Peinture moresque, à la moresque*, absol., *Moresque*, peinture de caprice, représentant pour l'ordinaire des branchages, des feuillages qui n'ont rien de naturel.

MORFIL. s. m. (lat. *mortuus*, mort, *filum*, fil.) Certaines petites parties d'acier presque imperceptibles, qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, etc., lorqu'on les a passés sur la meule, et qu'il faut achever d'emporter pour se servir utilement ou du couteau ou du rasoir. || MORFIL, Dents d'éléphant séparées du corps de l'animal, et qui ne sont pas encore travaillées.

MORFONDRE. v. a. (lat. *—fundere*, verser.) Refroidir, causer un froid qui incommode, qui pénètre. || Avec le pron. pers. *Vous vous morfondez dans ce jardin.* || Fig. et fam., avec le pron. pers., Perdre bien du temps dans l'attente d'une personne qui n'arrive pas, d'un succès qu'on n'obtient point. || Fig., t. de boulang., *La pâte se morfond*, Elle perd la force de fermentation qu'elle doit avoir pour faire de bon pain. || MORFONDU, UE, participe.

MORFONDURE. s. f. t. d'art vétérinaire. Maladie qui vient aux chevaux lorsqu'ils ont été saisis de froid après avoir eu chaud.

MORGELINE. s. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, autrement Alsine.

MORGUE. s. f. Mine, contenance grave et sérieuse, où il paraît quelque fierté, quelque orgueil. || Par ext., Excès de suffisance, orgueil. *Affecter de la morgue.*

MORGUE. s. f. Endroit à l'entrée d'une prison, où l'on tient quelque temps ceux que l'on écroue, afin que les guichetiers puissent les reconnaître ensuite. || Endroit où l'on expose les corps des personnes trouvées mortes hors de leur domicile, afin qu'elles puissent être reconnues.

MORGUER. v. a. Braver quelqu'un en le regardant d'un air fier et menaçant. Vieux. || MORGUÉ, ÉE, participe.

* MORGUIENNE. Sorte de jurement.

MORIBOND, ONDE. (lat. *moribundus*, même signif.) Qui va mourir. Subst. *Un moribond.* || *Être tout moribond*, Être dans un état de langueur, comme si l'on allait mourir.

MORICAUD, AUDE. adj. (grec *mauros*, obscur.) Qui a le visage de couleur brune. Subst. *Un moricaud.* Fam.

MORIGÉNER. v. a. (lat. *mores*, mœurs, *genero*, former.) Former les mœurs de quelqu'un, l'instruire aux bonnes mœurs. Il a vieilli. || Corriger, remettre dans l'ordre et dans le devoir. Fam. || MORIGÉNÉ, ÉE, part.

MORILLE. s. f. (On mouille les L.) sorte de champignon qui vient au printemps, et dont le chapeau a de petites cavités comme une éponge ou comme un rayon de miel.

MORILLON. s. m. Sorte de raisin noir.

MORILLONS. s. m. pl. t. de joaillerie. Émeraudes brutes qui se vendent à l'once.

MORION. s. m. (ital. *morione*, morion.) Sorte d'armure de tête plus légère que le casque. En parlant des anciens chevaliers.

MORNE. adj. des 2 genres. (angl. *mourn*, pleurer.) Triste, sombre et abattu. *Visage, air, œil morne.* || Fig., *Temps morne*, Temps obscurs et couvert. || Fig., *Couleur morne*, Couleur sombre, obscure, qui n'a ni vivacité ni éclat.

MORNE. s. m. En Amérique, petites montagnes. *Le morne au Bœuf.*

MORNÉ, ÉE. adj. Il s'est dit, dans les tournois, Des armes dont le fer était émoussé, et qu'on appelait aussi Armes courtoises.

MORNIFLE. s. f. Coup de la main sur le visage. Pop.

MOROSE. adj. des 2 genres. (lat. *morosus*, même signif.) Chagrin, difficile, bizarre. *Humeur morose.*

MOROSITÉ. s. f. Caractère morose.

MORPHINE. s. f. t. de chimie et de pharm. Alcali végétal qui donne à l'opium sa vertu soporifique et calmante.

MORPION. s. m. (lat. *mordere*, mordre, *pilus*, poil.) Espèce de pou qui s'attache d'ordinaire aux endroits du corps où l'on a du poil, et qui adhère à la peau avec tant de force, qu'on a de la peine à l'en séparer. On doit éviter de se servir de ce mot.

MORS. s. m. (lat. *mordere*, mordre.) Assortiment de toutes les pièces de fer qui servent à brider un cheval, comme les branches, la gourmette, etc. || La pièce qui se place dans la bouche du cheval pour le gouverner. *Mors rude, doux. Mors à bossettes.* || *Prendre les mors aux dents*, se dit D'un cheval dont la bouche est tellement échauffée, qu'elle devient absolument insensible, et qu'il s'emporte, sans que le cavalier ou le cocher puisse le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres, que si le cheval le tenait serré entre les dents. || Fig. et fam., *Prendre le mors aux dents*, se dit D'un homme qui, n'écoutant plus les avis ni les remontrances de ceux qui dirigeaient sa conduite, se livre tout entier à ses passions. D'une personne qui se met en colère subitement. D'une personne qui, ayant été quelque temps dans l'indolence, dans l'inaction, change tout à coup, et se livre au travail avec ardeur.

MORSURE. s. f. Action de mordre; Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant. || MORSURE, fig. et au sens moral, Effets de la médisance, de la calomnie.

MORT. s. f. (lat. *mors*, mort.) Fin, cessation de la vie. *Mort naturelle, violente, prématurée. Souhaiter, braver la mort.* En poésie et dans le style soutenu, la *mort* est souvent personnifiée. *La mort est sourde à nos vœux, à nos cris.* || Fam., *Mourir de sa*

belle mort, Mourir de mort naturelle. || *Être à l'article de la mort*, Être à l'agonie. || *Être entre la vie et la mort*, Être dans un fort grand péril, par maladie ou par accident. || *Être malade à la mort*, ou simplement, *Être à la mort*, Être fort malade et près de mourir. || Fig., *Être au lit de la mort, au lit de mort*, Être à l'extrémité. *A son lit de mort*, Avant de mourir, en mourant. || Prov. et fig., *Avoir la mort entre les dents*, Être fort vieux ou fort malade, n'avoir pas longtemps à vivre. || Fig., *Avoir la mort sur les lèvres*, Être près de mourir, ou Avoir la figure d'un mourant. || Prov. et fig., *Après la mort le médecin*, se dit en parlant D'un remède, d'un secours tardif. || Prov., *Dieu ne veut pas la mort du pécheur*, Il faut être indulgent pour la faiblesse humaine. || *Par la mort!* s'emploie par forme de serment et de menace. || Pop., *Il serait bon à aller querir, à aller chercher la Mort*, se dit D'une personne qui est lente à revenir des endroits où on l'envoie. || MORT, Peine capitale qui consiste dans la perte de la vie. *Condamner un homme à la mort.* || *Cette affaire va à la mort*, Elle doit finir par un arrêt de mort. || *Sentence, arrêt de mort*, Condamnation qui porte la peine de mort. || *Testament de mort*, Déclaration dernière que fait un condamné avant son supplice. || Fig. et par extens., *Testament de mort*, Écrit qui atteste les derniers sentiments d'une personne. || *Mort civile*, Cessation de toute participation aux droits civils. || *La mort éternelle*, La condamnation des pécheurs aux peines de l'enfer. || MORT, par exagér., Grandes douleurs. *Il souffre mort et passion.* || Grands chagrins. *Ce fils dénaturé lui donne la mort.* || Fam., *Souffrir mort et passion*, Être contrarié, embarrassé, tourmenté. || Fam., *C'est une mort que d'avoir affaire à un pareil homme, que de poursuivre une telle affaire*, C'est une grande peine, une grande misère. || Fig. et fam., *C'est ma mort*, C'est la chose la plus désagréable pour moi. || MORT, fig., Cause de destruction. *Le monopole est la mort de l'industrie.* || Fam., *Mort aux rats*, Drogue dont on se sert pour faire mourir les rats. || Fam., en t. de jeu, *Jouer à la mort de telle somme*, Jouer jusqu'à ce que telle somme soit perdue. || À MORT. loc. adv. De manière qu'on en meure. *Blesser à mort.* || Fig., *Être frappé à mort*, Être attaqué d'une maladie dont les symptômes annoncent une mort certaine. || *Condamner, juger à mort*, Condamner quelqu'un à la peine de mort. *Mettre à mort*, Faire mourir. || *Combat à mort*, Combat qui ne doit se terminer que par la mort d'un des combattants. || À LA MORT. loc. adv. Extrêmement, excessivement. *Haïr à la mort.* Dans le même sens, *Il me veut mal de mort, un mal de mort.* || À LA VIE ET À LA MORT. loc. adv. Pour toujours. || *Entre nous, c'est à la vie et à la mort*, Notre amitié durera toujours. *Il ne me pardonnera ni à la vie ni à la mort*, Il ne me pardonnera jamais.

MORTADELLE. s. f. Gros saucisson qui vient d'Italie.

MORTAILLABLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. féod. Il se disait De ceux qui étaient serfs de leur seigneur, et dont celui-ci héritait.

MORTAISE. s. f. t. d'arts. Trou, entaillure faite dans une pièce de bois ou de métal, pour y recevoir le tenon d'une autre pièce, quand on veut les assembler.

MORTALITÉ. s. f. (lat. *mortalitas*, même signif.) Condition de ce qui est sujet à la mort. || Mort d'une quantité plus ou moins considérable d'hommes ou d'animaux qui sont emportés en peu de temps par la même maladie. || La quantité d'individus de l'espèce humaine qui meurent annuellement sur un certain nombre de vivants. || *Tables de mortalité*, Listes qui, sur un nombre donné de naissances, indiquent le nombre des survivants à la fin de chaque année.

MORT-BOIS. s. m. *Voyez* BOIS.

MORTE-EAU. s. f. t. de mar. Il se dit Des marées les plus faibles, qui ont lieu entre la nouvelle et la pleine lune; et de L'époque de ces marées.

MORTEL, ELLE. adj. (lat. *mortalis*, mortel.) Qui cause la mort, ou qui paraît devoir la causer. || *Péché mortel*, Péché qui fait perdre la grâce de Dieu, et qui donne une espèce de mort à l'âme. || MORTEL, Extrême, excessif dans son genre; il ne se dit qu'en mal. *Haine, douleur mortelle.* || *Il y a dix mortelles lieues de cette ville à telle autre*, Dix lieues longues et ennuyeuses. *J'ai attendu deux mortelles heures. Etc.* || *Être l'ennemi mortel de quelqu'un*, Le haïr profondément. || MORTEL, Qui est sujet à la mort. || Dans le style soutenu, *Quitter sa dépouille mortelle*, Mourir. || MORTEL, subst., Homme. *C'est un heureux mortel.* || Absol., *Les mortels*, L'espèce humaine. || MORTELLE, subst. fém., est moins usité.

MORTELLEMENT. adv. À mort. || *Pécher mortellement*, Commettre un péché mortel. || Excessivement. *Haïr mortellement.*

MORTE-PAYE. s. f. *Voyez* PAYE.

MORTE-SAISON. s. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire.

MORT-GAGE. s. m. t. de jurispr. Gage dont on laisse jouir le créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputés sur la dette.

MORTIER. s. m. (lat. *mortarium*, même signif.) Mélange de chaux et de sable, de ciment ou de pouzzolane, détrempé avec de l'eau, et servant à lier les pierres ou les moellons d'une construction. || Fig. et fam., *Cette soupe est du mortier, n'est que du mortier*, Elle est trop épaisse. || MORTIER, Vase de métal, de pierre, etc., dont on se sert pour y piler certaines choses. || MORTIER, t. d'artill., Bouche à feu, qui est faite à peu près comme un mortier à piler, et dont on se sert pour lancer des bombes, pour jeter des carcasses pleines de pierres ou de matières inflammables. || MORTIER, Bonnet rond de velours noir, bordé de galon d'or, que les présidents de parlement portaient dans l'exercice de leurs fonctions, et qui est encore aujourd'hui la coiffure des présidents des cours de justice.

MORTIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *mors*, mort, *ferre*, porter.) t. de méd. Qui cause la mort.

MORTIFIANT, ANTE. adj. (lat. *—facere*, faire.) Qui mortifie, qui humilie l'amour-propre, et cause de la confusion. *Un refus mortifiant.*

MORTIFICATION. s. f. t. de médec. et de chir. État du corps ou d'une partie du corps, dans lequel les fluides naturels, dont la circulation est arrêtée, s'altèrent et se corrompent de manière à détruire le tissu des chairs. || MORTIFICATION, par ext., dans le style ascétique, Action par laquelle on mortifie son corps, ses passions. || Fig., Chagrin, affliction qu'on donne à une personne par quelque réprimande ou par quelque procédé dur et fâcheux. || Dans le style de la chaire, Accidents fâcheux qui arrivent dans la vie.

MORTIFIER. v. a. Faire que la viande devienne plus tendre. || MORTIFIER, fig., Affliger son corps par des macérations, des jeûnes, des austérités. || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre

sens. || *Mortifier ses sens, ses passions,* Les réprimer dans la vue de plaire à Dieu. || MORTIFIER, fig., Humilier quelqu'un, lui faire de la peine par quelque réprimande ou par quelque procédé dur et fâcheux. || MORTIFIÉ, ÉE. participe. || Fig., *Être mortifié d'une chose,* En éprouver du chagrin.

* MORT-IVRE OU IVRE-MORT. adj. *Voyez* IVRE.

MORT-NÉ. adj. *Voyez* NÉ, *au mot* NAÎTRE.

MORTUAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *mortuarius,* même signif.) Appartenant au service, à la pompe funèbre. || *Registre mortuaire,* Registre où l'on inscrit les noms des personnes décédées. || *Extrait mortuaire,* Extrait tiré de ce registre. || *Droits mortuaires,* Droits perçus pour les cérémonies funèbres.

MORUE. s. f. (ital. *mollua,* morue.) Poisson de mer du genre des Gades, dont la plus grande pêche se fait au banc de Terre-Neuve. || *Une poignée de morues,* Deux morues jointes ensemble.

MORVE. s. f. (lat. *morbus,* maladie.) Humeur visqueuse qui découle des narines. || MORVE, t. d'art vétérin., Maladie à laquelle les chevaux sont sujets, regardée par certains vétérinaires comme contagieuse.

MORVEAU. s. m. Morve épaisse et recuite. Mot désagréable dont on évite de se servir.

MORVEUX, EUSE. adj. Qui a la morve au bout du nez. || T. d'art vétérin., *Cheval morveux,* Cheval qui a la maladie appelée Morve. || Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez,* Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand. || Prov. et fig., *Qui se sent morveux se mouche,* Que ceux qui reconnaissent en eux le défaut, le tort contre lequel on parle, s'appliquent ce qu'on en dit, si bon leur semble. || MORVEUX, subst., fam. et par mépris, Un enfant. || *Traiter quelqu'un comme un morveux,* Le traiter avec un mépris humiliant.

MOSAÏQUE. adj. des 2 genres. Qui vient de Moïse. *La loi mosaïque.*

MOSAÏQUE. s. f. (grec *muséion,* mosaïque.) Ouvrage de rapport composé de petites pierres dures, ou de petits morceaux d'émail de différentes couleurs, liés par un mastic et assemblés de manière à former des figures, etc. || L'art dont ces ouvrages sont le produit. || Fig., *C'est un ouvrage en mosaïque, c'est une mosaïque,* se dit D'un ouvrage d'esprit composé de morceaux séparés, dont les sujets sont différents.

MOSARABE. adj. *Voy.* MOZARABE.

MOSCOUADE. s. f. Nom qu'on donne au sucre brut.

MOSQUÉE. s. f. (ital. *moschea,* même signif.) Temple du culte mahométan, édifice où les mahométans s'assemblent pour faire leurs prières.

MOT. s. m. (ital. *motto,* mot.) Une ou plusieurs syllabes réunies, qui expriment une idée. *Mot barbare. Vieux mot. Mot nouveau, usité, inusité, simple, composé.* || *Mot propre,* Mot qui exprime avec plus de justesse et d'exactitude que tout autre, l'idée qu'on veut faire entendre. Par opposition, *Mot impropre.* || *Mot faible,* Celui qui n'exprime qu'imparfaitement l'idée. || *Mot à deux ententes, à double entente,* Mot qui a deux sens, qui est susceptible de deux interprétations. *Mot équivoque* ou *ambigu.* || *Jeu de mots,* Allusion tirée de la ressemblance des mots. || *Mot factice,* Mot qui est dérivé d'un autre mot suivant l'analogie ordinaire, mais dont l'usage n'est pas établi. || *Mot forgé,* Mot créé par plaisanterie, et formé d'une manière bizarre. *Dans Molière, Désamphitryonner, Dessosier, et Tartufiée.* || *Mot hybride,* Mot composé d'autres mots qui appartiennent à des langues différentes. *Choléra-morbus.* || *Mot artificiel,* Mot dont on se sert pour aider la mémoire par l'arrangement des lettres, comme en logique, *Barbara, Celarent, etc.* || *Mots consacrés,* Mots qui sont tellement propres et usités pour signifier certaines choses, qu'on ne peut pas se servir d'un autre mot sans parler improprement, comme en théologie, les mots *Consubstantiel* et *Transsubstantiation,* en physique, les mots *Gravitation, Raréfaction, Condensation, etc.* || *Mots sacramentels* ou *sacramentaux,* Mots qui appartiennent à un sacrement; par ext., Ceux qui sont essentiels à la validité d'un acte, d'une convention. || Fig. et fam., *Gros mots,* Jurements, menaces, paroles offensantes. || Fig., *Grands mots,* Expressions exagérées. || *Le mot d'une énigme, d'un logogriphe, d'une charade,* Le nom qu'on propose à deviner dans une énigme, dans un logogriphe, dans une charade. || Fig. et fam., *Traîner ses mots,* Parler très-lentement. *Compter ses mots,* Parler avec lenteur et avec affectation. *Manger ses mots, la moitié de ses mots,* Ne pas prononcer nettement toutes les lettres ou toutes les syllabes des mots. || Prov., *Dire les mots et les paroles,* Dire crûment une chose qui aurait besoin d'être adoucie par l'expression. || Prov., *Il n'y a qu'un mot qui serve,* signifie tantôt, Décidez-vous, dites-moi votre mot; tantôt, Ce que je vous dis est mon dernier mot. || Fam., *Ce sont des mots, ce ne sont que des mots,* Ces paroles sont vides de sens, Ces paroles ne seront suivies d'aucun effet. || MOT, Ce qu'on dit ou ce qu'on écrit brièvement à quelqu'un. *Il lui a dit un mot à l'oreille. Faites-moi un mot de réponse. Je vous expliquerai cela en un mot, en deux mots, en trois mots, en quatre mots :* l'usage ne va pas plus loin; on ne dit pas, *en cinq mots.* || *Entendre à demi-mot,* Comprendre facilement ce qu'un autre veut dire, sans qu'il se soit entièrement expliqué. || *Ne dire mot, ne répondre mot,* Ne point parler, ne point répondre. || Fam., *S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins,* se dit D'un homme qui parle peu, et signifie, Il a plus d'esprit, plus de sentiment qu'il ne paraît en avoir. || Prov., *Qui ne dit mot consent,* En certains cas, se taire, c'est consentir. || Fam., *Ne sonner mot,* Ne rien dire. Dans le même sens, *Ne pas souffler mot, le mot.* || *Un mot, deux mots, s'il vous plaît.* Façons de parler fam. lorsqu'on appelle quelqu'un pour lui parler. || Par forme de menace, *Nous en dirons deux mots quand vous voudrez,* Nous viderons notre querelle quand il vous plaira. *J'ai à me plaindre de lui, je lui en dirai deux mots.* || *Bon mot,* Trait ingénieux, vif et plaisant. || *Mot fin,* Expression d'une simplicité apparente, dont la force ne paraît qu'après qu'on y a réfléchi, et qui fait penser plus qu'elle ne semble dire. || Fig. et fam., *Je n'entends pas le fin mot de tout cela,* Je ne comprends pas ce qu'on veut, à quoi tendent tous ces discours et cette conduite singulière. || Fig. et fam., *Dire le fin mot,* Manifester entièrement son projet, ses vues. || *Trancher le mot,* Donner une réponse décisive. Parler net, dire sa pensée sans ménagement. || Fam., *Le grand mot est lâché,* Le mot qu'on retenait est enfin échappé. || Fam., *Mot pour rire,* Ce que l'on dit en plaisantant pour amuser les autres. || *Il n'y a pas là le mot pour rire,* se dit Lorsque la chose dont on parle est trop sérieuse ou trop piquante pour être tournée en plaisanterie. Lorsqu'un homme veut

être plaisant et qu'il manque son but. || *Vous dites là le mot*, Ce que vous dites éclaircit la difficulté, est décisif. || Mot, Sentence, apophthegme, dit notable, parole mémorable. || Il se dit de Pensées moins importantes. *Il lui échappe des mots fort heureux.* || Mot, Prix que l'on demande ou que l'on offre de quelque chose. *C'est mon dernier mot. Au dernier mot, qu'en voulez-vous ?* || *Lâcher le mot. Voyez* Lâcher. || *Prendre quelqu'un au mot*, Se hâter d'accepter une offre. Cela se dit surtout quand il s'agit du prix d'un achat ou d'une vente. || Mot, Billet portant assurance ou déclaration de quelque chose. *Donnez-moi un mot de votre main.* || Mot, parmi les gens de guerre, se dit Du mot ou plutôt des deux mots qu'un chef donne à ceux qui sont sous ses ordres, pour qu'ils puissent se reconnaître entre eux. Le premier s'appelle *Mot d'ordre*, et le second *Mot de ralliement*. On comprend quelquefois sous la dénomination de *Mot d'ordre*, l'un et l'autre de ces deux mots. Autrefois, *Le mot du guet.* || Prov. et fig., *Avoir le mot*, Être averti de ce qu'il convient de dire ou de faire dans une certaine circonstance. || Prov. et fig., *Ces gens-là se sont donné le mot, le mot du guet*, Ils sont de concert et d'intelligence ensemble. || Mot, dans une devise, Les paroles de la devise. || Mot ou phrase courte que quelques maisons illustres placent dans leurs armoiries. || En un mot. loc. adv. Bref, enfin, en peu de mots. || *En un mot, je n'en ferai rien*, Pour répondre en un mot à toutes vos raisons, je dis que je n'en ferai rien. || *Autant en un mot qu'en cent, qu'en mille ; en un mot comme en cent, en un mot comme en mille.* Façons de parler fam., par lesquelles on marque sa dernière résolution. || Mot à mot, mot pour mot. loc. adv. Sans aucun changement ni dans les mots, ni dans leur ordre. || *Cette phrase est mot pour mot dans Montaigne, dans Voltaire, etc.*, Elle s'y trouve entièrement et dans les mêmes termes. || *Dicter mot à mot*, Dicter un mot après l'autre, ne dicter qu'un mot à la fois. || Mot à mot, subst., Traduction littérale. || À ces mots. loc. adv. usitée dans la narration. Après avoir ainsi parlé.

MOTET. s. m. Psaume ou autres paroles latines mises en musique pour être chantées à l'église, et qui ne font point partie de l'office divin.

MOTEUR. s. m. (lat. *motus*, mouvement.) Celui qui donne le mouvement. || Au sens moral. *Il fut le principal moteur de cette entreprise.* || Moteur, t. de méc., Mobile, ce qui imprime le mouvement. || Moteur, t. d'anat., Muscles qui font mouvoir un membre.

MOTEUR, TRICE. adj. Qui fait mouvoir, qui donne le mouvement.

MOTIF. s. m. Ce qui meut et porte à faire quelque chose, à adopter un avis. *Bon, mauvais, puissant, faible motif. Motif secret, apparent, louable, honnête.* || *Motif de crédibilité*, Ce qui peut raisonnablement porter à croire une chose, indépendamment des preuves démonstratives. Il se dit surtout Des preuves qui établissent la vérité de la religion. || Motif, en mus., Phrase de chant, idée qui domine dans tout le morceau.

MOTION. s. f. t. didactique. Mouvement, action de mouvoir. || Motion, Proposition faite dans une assemblée délibérante, par un de ses membres. *Rejeter, appuyer la motion.* || *Motion d'ordre*, Motion qui a pour objet particulier l'ordre de la discussion.

MOTIVER. v. a. Alléguer, rapporter les motifs d'un avis, d'un arrêt, d'une déclaration quelconque. || Servir de motif à. || *Motiver les entrées et les sorties dans une pièce de théâtre*, Faire que les entrées et les sorties des personnages paraissent naturelles et raisonnables. || Motivé, ée. participe.

MOTTE. s. f. Petit morceau de terre détaché avec la charrue, avec la bêche, ou autrement. || Butte, éminence isolée, faite de main d'homme ou par la nature. || Portion de terre qui tient aux racines des plantes, quand on les arrache. || *Motte à brûler*, Petite masse plate et ronde, qui est faite ordinairement avec le tan qu'on ne peut plus employer à préparer les cuirs, et qui sert à faire du feu.

MOTTER (SE). v. pron. t. de chasse. Il se dit Des perdrix, lorsqu'elles se cachent derrière des mottes de terre.

MOTUS. (On prononce l'S.) t. fam. par lequel on avertit quelqu'un de ne rien dire.

MOU, MOLLE. adj. (lat. *mollis*, mou.) Qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l'impression des autres corps. Il est opposé à Dur. || On dit *Mol*, au masc., en poésie et dans le style soutenu, quand le mot qui suit commence par une voyelle. *Un mol abandon.* || En phys., *Corps mous*, Ceux qui ne tendent pas à reprendre la figure que le choc ou la compression leur a fait perdre. || Par ext., *Le temps, le vent est mou*, Le temps est relâché, le vent est chaud et humide. || Mou, fig., Qui a peu de vigueur. *Cet homme est mou au travail.* || Indolent, inactif, qui manque de résolution, d'application. *Un esprit mou.* || Affaibli, énervé par les plaisirs. || Mou, se dit, au sens moral, Des choses qui annoncent ou qui causent la mollesse de l'âme. *Une éducation molle.* || *Style mou*, Style qui manque de vigueur. || T. de peint., *Touche molle, manière molle*, Faiblesse d'expression dans le mécanisme de l'art. *Pinceau mou.*

MOU. s. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux.

MOUCHARD. s. m. (lat. *musca*, mouche.) Espion de police.

MOUCHE. s. f. Insecte à deux ailes, dont une espèce est fort commune. On appelle de même Tous les insectes dont les ailes sont transparentes. *Mouche à miel. Mouche-guêpe.* || Insectes coléoptères, dont les ailes extérieures ne sont pas transparentes. *Mouche cantharide.* || Prov. et fig., *Être tendre aux mouches*, Être sensible aux moindres incommodités, ou S'offenser de peu de chose. || Prov., fig. et pop., *Gober des mouches*, Perdre le temps à attendre, à ne rien faire. || Prov. et fig., *Prendre la mouche*, Se piquer, se fâcher mal à propos. || Prov. et fig., *Quelle mouche le pique ? quelle mouche l'a piqué ?* se dit en parlant D'un homme qui s'emporte, sans qu'on sache qu'il en ait aucun sujet. || Prov., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur. || Prov. et fig., *Faire la mouche du coche*, Faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué. || Prov. et fig., *Faire d'une mouche un éléphant*, Exagérer extrêmement une petite chose. || Fig. et fam., *Pieds de mouches*, Mauvaise écriture dont le caractère est menu, mal formé, et n'est point lié. || Adv. et fam., *Dru comme mouches*, En grande quantité, en abondance. || Mouche, Petit morceau de taffetas noir préparé, que les femmes se mettaient autrefois sur le visage, ou pour cacher quelques élevures, ou pour faire paraître leur teint plus blanc. || Mouches, plur., Premières et légères douleurs de l'enfantement. || Mouche, fig. et fam., Celui ou celle que la police met à la suite de quelqu'un pour épier

ses démarches et en rendre compte. || Fam., *C'est une fine mouche*, C'est une personne très-fine et très-rusée. || Mouche, Jeu de cartes qui se joue à plusieurs personnes. || En astron., *La mouche*, Constellation de l'hémisphère austral.

MOUCHER. v. a. (lat. *mucus*, morve.) Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. || Avec le pron. pers. *Mouchez-vous*. || Absol., dans le même sens que s'il était accompagné du pron. *Le tabac fait moucher*. || *Moucher du sang*, Rendre du sang par le nez, en se mouchant. || Prov. et fig., *Qui se sent morveux se mouche*. *Voyez* Morveux. || Prov. et pop., *C'est un homme qui ne se mouche pas du pied, ce n'est pas un homme qui se mouche du pied*, C'est un homme habile, intelligent, ferme. || Moucher, Une chandelle, une bougie, une lampe, un flambeau, Ôter le bout du lumignon, lorsqu'il empêche la chandelle, la bougie, la lampe, le flambeau de bien éclairer. || Mouché, ée. participe.

MOUCHER. v. a. Espionner. Fam. || Mouché, ée, participe.

MOUCHEROLLE. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau à bec très-aplati, qui se nourrit de mouches.

MOUCHERON. s. m. Il se dit de Toute espèce de petite mouche.

MOUCHERON. s. m. Le bout de la mèche d'une chandelle, d'une bougie qui brûle.

MOUCHETER. v. a. Marquer une étoffe de petites taches rondes placées symétriquement. || *Moucheter de l'hermine*, Y coudre de distance en distance de petits morceaux de fourrure noire. || Moucheté, ée. participe. || Adj., Tacheté, en parlant De certains animaux. *Tigre, papillon moucheté*. || *Blé moucheté*, Blé malade qui a une poussière noire dans les poils placés à l'une des extrémités du grain. || T. d'escrime, *Sabre moucheté, épée mouchetée*, Sabre, épée dont on a garni la pointe de manière à pouvoir les employer sans danger pour s'exercer à l'escrime.

MOUCHETTES. s. f. pl. Instrument à deux branches, avec lequel on mouche les chandelles, les bougies.

MOUCHETURE. s. f. Taches naturelles qui se trouvent sur la peau de certains quadrupèdes, sur le plumage de plusieurs espèces d'oiseaux, sur les ailes de divers papillons, etc. || Moucheture, par analogie, Ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant. || *Moucheture d'hermine*, Les petits morceaux de fourrure noire qu'on met çà et là sur de l'hermine. || Moucheture, t. de chir., scarification superficielle.

MOUCHEUR. s. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles.

MOUCHOIR. s. m. Morceau carré de toile de fil ou de coton, et quelquefois de tissu de soie, dont on se sert pour se moucher. || *Mouchoir de cou*, Morceau de toile de fil ou de coton, ou d'étoffe de soie, de la forme d'un mouchoir, dont les femmes se couvrent le cou et la gorge. || Prov. et fig., *Jeter le mouchoir*, Choisir à son gré, entre plusieurs femmes, celle qu'on préfère; par allusion à la manière dont on prétend qu'en usé, chez les Turcs, le maître d'un harem, qui déclare la favorite en lui jetant un mouchoir. *Briguer, refuser le mouchoir*.

MOUCHURE. s. f. Bout du lumignon d'une chandelle, lorsqu'on l'a mouchée.

MOUÇON. s. f. *Voyez* Mousson.

MOUDRE. v. a. (lat. *molere*, moudre.) (*Je mouds, tu mouds, il moud; nous moulons. Je moulais. Je moulus. Je moudrai. Que je moule. Que je moulusse. Moulant. Moulu.*) (Broyer, mettre en poudre par le moyen du moulin. || Absol. *Ce moulin moud trop gros.* || Fig., *Moudre un homme de coups*, Le battre violemment. || Prov. et fig., *Il n'est que d'être à son blé moudre*, Il n'y a rien de tel, pour qu'une affaire réussisse, que de la suivre, de la surveiller soi-même. || Moulu, ue. participe. || *Or moulu*, Or réduit en très-petites parties, dont on se sert pour dorer des métaux. || Fig., *Avoir le corps tout moulu, être tout moulu*, Sentir des douleurs par tout le corps, pour avoir enduré quelque fatigue.

MOUE. s. f. (*onomatopée.*) Grimace que l'on fait, en rapprochant et en allongeant les lèvres, en signe de dérision ou de mécontentement. || Fig. et fam., *Faire la moue*, Bouder, témoigner de la mauvaise humeur par son silence et par son air.

MOUÉE. s. f. (lat. *movere*, remuer.) t. de vénerie. Mélange de sang de cerf, de lait et de pain coupé, qu'on donne aux chiens à la curée.

MOUETTE. s. f. Oiseau de mer de l'ordre des Palmipèdes, et à longues ailes.

MOUFETTE. s. f. *Voyez* Mofette.

MOUFLARD, ARDE. s. Celui, celle qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE. s. f. Machine, formée d'un assemblage de plusieurs poulies, qui sert à élever et à descendre des poids considérables. || Moufle, Mitaine, gros gant de cuir ou de laine, où il n'y a pas de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce.

MOUFLE. s. m. (ital. *muffola*, moufle.) t. de chimie. Vaisseau de terre, dont on se sert pour exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement.

MOUFLÉ, ÉE. adj. *Poulie mouflée*, Poulie qui agit avec une ou plusieurs autres.

MOUFLON. s. m. Quadrupède ruminant, espèce de bélier sauvage, que quelques-uns croient être la souche des nombreuses variétés du mouton domestique.

MOUILLAGE. s. m. (lat. *mollire*, amollir.) Lieu de la mer propre à y jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE. s. f. Poire fondante qui mûrit dans les mois de juillet et d'août.

MOUILLER. v. a. Tremper, humecter, rendre moite et humide. *Mouiller un linge dans l'eau, une compresse dans du vin. Je suis mouillé comme un canard. Il tombe une petite pluie qui mouille fort.* Avec le pron. pers. *Il a peur de se mouiller.* || T. de gramm., *Mouiller les L, les deux L*, Les prononcer, non tout à fait selon leur valeur ordinaire, comme dans les mots *Ville, Achille, etc.*, mais avec une sorte de mollesse, comme dans *Fille, grille, etc.* La double LL est presque toujours précédée d'un I; quand cette voyelle est seule, elle se prononce à l'ordinaire. Mais quand l'I se trouve précédé de quelque autre voyelle ou de quelque diphthongue, il se fait peu sentir, n'étant mis là que pour faire mouiller la double LL; *Bataille, etc.* || *Mouiller l'ancre*, ou simplement *Mouiller*, Jeter l'ancre en quelque endroit de la mer, pour arrêter le bâtiment. || Mouillé, ée. participe. || Fig. et fam., *Poule mouillée*, se dit d'Une personne qui manque de résolution et de courage. || *Jouer au doigt mouillé*, Jouer au jeu qui consiste à mouiller un de ses doigts secrètement, et à donner ensuite à deviner lequel est mouillé. || *Tirer au doigt mouillé à qui fera telle chose*, Le décider par le doigt mouillé.

MOUILLETTE. s. f. Morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLOIR. s. m. Petit vase dont les fileuses se servent pour y mouiller le bout de leurs doigts.

MOUILLURE. s. f. Action de mouiller; État de ce qui est mouillé.

MOULAGE. s. m. (lat. *modulus*, moule.) Action de mouler des ouvrages de sculpture. || MOULAGE, Action de mesurer du bois.

MOULE. s. f. Mollusque bivalve, dont la coquille est de forme oblongue.

MOULE. s. m. Tout objet qui a un vide, un creux taillé ou façonné de telle sorte, que la matière en fusion, liquéfiée, molle ou détrempée, qu'on y introduit, reçoit une forme déterminée. *Faire le moule d'une statue. Jeter en moule. Rompre le moule.* || Fig., *Le moule en est rompu, en est perdu*, se dit De quelques personnes rares et uniques en leur genre. || Fig., et fam., *Ces deux personnes ont été jetées dans le même moule*, Elles ont des rapports surprenants de figure, de taille, de caractère, d'humeur, etc. || *Moule de bouton*, Petit morceau de bois ou d'os, plat, rond, et percé au centre, qu'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton d'habit. || MOULE, Ancienne mesure de bois à brûler, dont on a conservé le nom pour désigner Du bois choisi et de la meilleure qualité.

MOULER. v. a. Jeter en moule, faire au moule. *Mouler une figure, des médailles.* Quand il s'agit De métaux, on dit mieux, *Fondre* ou *Couler*. || *Mouler un bas-relief, une statue, etc.*, Y appliquer une matière propre à en recevoir l'empreinte en creux et à servir de moule pour les reproduire exactement. *Mouler une chose sur une autre*, La former sur une autre, faire qu'elle en reçoive l'empreinte en creux. || Fig. et fam., *Se mouler sur quelqu'un*, Se former sur lui, le prendre pour modèle. || *Mouler du bois*, Mesurer une certaine quantité de bois, en la rangeant entre deux traverses qui doivent la contenir. Plus ordin., *Corder du bois.* || MOULÉ, ÉE. participe. || *Lettre moulée*, Lettre imprimée. Écriture à la main, dont les caractères sont de la même forme que ceux des livres imprimés. || Prov., *Croire tout ce qui est moulé*, Déférer à l'autorité de quelque livre que ce soit. || MOULÉ, se dit subst. et absol., Des caractères imprimés. *Lire le moulé, dans le moulé.* Pop.

MOULEUR. s. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture.

MOULIN. s. m. (lat. *mola*, meule.) Machine à moudre du grain, etc. *Moulin à vent, à eau, à vapeur.* || Plusieurs autres machines du même genre, qui servent à divers usages. *Moulin à foulon, à huile, à papier.* || *Moulin à café*, Petit moulin à moudre du café. || Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin*, Procurer du profit par son industrie, ou à soi, ou aux siens. || Prov. et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, Braver les bienséances. || Prov., *Cette personne, cette chose ressemble à telle autre comme à un moulin à vent*, se dit Lorsqu'on veut se moquer de la ressemblance que quelqu'un trouve entre deux personnes qui ne se ressemblent point, entre deux choses qui n'ont point de rapport. || Prov. et fig., *Se battre contre les moulins à vent*, Se forger des chimères, se créer des fantômes pour les combattre. || Prov. et fig., *C'est un moulin à paroles*, se dit D'une personne fort babillarde.

MOULINAGE. s. m. Action de tordre ou de filer la soie avec une espèce de moulin garni de bobines et de fuseaux.

MOULINER. v. a. Faire subir à la soie les opérations du moulinage. || MOULINER, se dit Des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière. || MOULINÉ, ÉE. participe.

MOULINET. s. m. Espèce de tourniquet dont on se sert pour enlever ou pour tirer des fardeaux. || Machine dont on se servait pour travailler à la monnaie. || *Faire le moulinet avec une épée, avec un bâton à deux bouts, etc.*, Se servir d'une épée, d'un bâton à deux bouts, ou d'une autre arme de même sorte, en les maniant en rond autour de soi avec tant de vitesse, qu'on puisse parer les coups qui seraient portés en même temps par plusieurs personnes.

MOULINEUR ou MOULINIER. s. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT. adv. (lat. *multum*, même signif.) Beaucoup. Vieux.

MOULURE. s. f. (lat. *modulus*, même signif.) Nom générique des diverses parties d'un profil, qui servent d'ornement dans un ouvrage d'architecture. || Il se dit Des ouvrages de menuiserie et autres.

MOURANT, ANTE. adj. (lat. *mori*, mourir.) Qui se meurt. || Fig., *Des yeux mourants*, Des yeux languissants et pleins de passion. *Voix mourante*, Voix langoureuse et traînante. || MOURANT, est subst. *Les plaintes des blessés et des mourants.*

MOURIR. v. n. (*Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je mourrai. Meurs. Que je meure. Je mourrais. Que je mourusse. Mourant. Mort.*) Cesser de vivre. Il se dit Des hommes et Des animaux. *Mourir d'une mort naturelle, de mort violente, de vieillesse, de maladie, subitement.* || Fam., *Mourir de sa belle mort*, Mourir de mort naturelle. || *Mourir au champ d'honneur, au lit d'honneur*, Être tué à la guerre en faisant son devoir. || Ironiq. et famil., *Mourir dans les formes*, Mourir en se faisant traiter suivant les règles de la médecine. || *Faire mourir quelqu'un*, Le mettre à mort en exécution d'une condamnation. || *Mourir tout en vie*, Mourir d'une maladie vive et prompte; être emporté par la violence du mal, lorsqu'on a encore toute la vigueur que l'on avait en santé. || *Mourir martyr*, Mourir en souffrant de grandes douleurs. || Pop., *Mourir comme un chien*, Mourir sans témoigner le repentir de ses fautes. || Fam., *Cet homme mourra dans sa peau*, Il ne changera jamais ses mauvaises habitudes. *Il mourra dans la peau d'un insolent, etc.* || Par menace, *Il ne mourra que de ma main*, Je le tuerai. || Par forme de serment, *Je veux mourir, si ce que je vous dis n'est pas vrai.* || *Je viendrai à bout de mon dessein, ou je mourrai à la peine*, Je ne veux point démordre de ce que j'ai entrepris. || Prov., *On ne sait qui meurt, ni qui vit*, se dit, dans certaines occasions, Pour marquer l'incertitude de la vie. || Prov., *Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.* || *Nous mourons tous les jours*, Chaque jour nous faisons un pas vers la mort. || Prov. et fig., *Un lièvre va toujours mourir au gîte*, Après avoir beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner dans son pays. || *En France, le roi ne meurt pas*, D'après le principe de successibilité établi, un roi de France qui meurt a immédiatement pour successeur son héritier présomptif. || *Être mort civilement*, se dit D'un homme condamné au bannissement perpétuel ou aux travaux forcés à perpétuité, et qui par là est privé à jamais des droits et des avantages de la société. || *Être mort au monde*, se dit D'une personne qui a quitté le monde pour vivre dans la retraite et dans les exercices de piété. Dans le même sens, *Mourir au péché, au vice, à ses passions.* || *Être mort pour quelqu'un*, Ne pouvoir lui être d'aucune utilité, ne conserver aucune relation avec lui. *Être mort pour quelque chose*, Ne pouvoir plus y être sensible, en être privé pour toujours. || MOURIR, par exagér. *Mourir de chaud, de*

froid, d'impatience. || Fig., *Mourir de faim,* N'avoir pas les moyens d'exister. Subst., et par dénigrement, *Un meurt-de-faim,* Un homme qui n'a pas de quoi vivre. || Prov., *Vous me faites mourir,* Vous m'affligez beaucoup; Vous m'impatientez extrêmement. || Fig., *Faire mourir quelqu'un à petit feu,* Le faire languir en prolongeant des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qu'on pourrait lui épargner ou lui abréger. || MOURIR, se dit Des arbres et des plantes. *Le froid a fait mourir ces fleurs.* || Des États, des institutions, des établissements. *Les États, les empires meurent comme les hommes.* MOURIR, se dit Des choses morales, des passions, des productions de l'esprit, des ouvrages de l'art. *Sa mémoire ne mourra jamais. Faire mourir ses passions.* || Il se dit fig., De certaines choses dont l'activité, le mouvement finit peu à peu. *Laisser mourir le feu.* || De choses qui finissent par une dégradation insensible, comme les sons, les couleurs, etc. *Sa voix meurt à la fin de chaque phrase.* || *Les paroles lui meurent dans la bouche,* Il laisse tomber sa voix, et traîne ses paroles. || MOURIR, avec le pron. pers., Être sur le point de mourir; mais il ne se dit qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif. *Il se meurt. Il se mourait.* || Par exagérat., *Il se meurt d'amour, etc.* || MORT, ORTE. participe. *Mort-né:* voyez le participe du verbe NAÎTRE. || Adj. *Un homme mort.* || *C'est un homme mort,* se dit D'un homme qui est ou qui paraît être dans un grand danger. || *Avoir le teint mort, les yeux morts, les lèvres mortes,* Avoir le teint décoloré, les lèvres pâles, les yeux éteints. || *Chair morte,* Chair insensible, qui est dans les escarres des plaies. || Fig. et pop., *Il a la gueule morte,* se dit D'un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur qui se trouve réduit au silence. || Fam., *N'y pas aller de main morte,* Frapper rudement. Fig., Mettre de la rudesse, de la violence dans une discussion verbale ou par écrit. || Prov. et fig., *Morte la bête, mort le venin,* Un ennemi, un méchant qui est mort, ne peut plus nuire. || *Balle morte,* Balle qui a perdu la plus grande partie de l'impulsion qu'elle avait reçue. || *Eau morte,* Eau qui ne coule point, telle que celle des étangs. || *Morte eau,* Les marées les plus faibles, et L'époque de ces marées, par opposition au *Vif de l'eau,* qui se dit Des plus fortes marées, et Du temps où elles ont lieu. || *Langue morte,* Celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'existe plus que dans les livres. || *Argent mort,* Argent qu'on ne fait pas valoir. || *Papier mort,* se dit par opposition à *Papier timbré.* || *Pays mort,* Pays où il n'y a ni commerce, ni industrie. || *Saison morte,* Certain temps de l'année où le commerce, les affaires, n'ont pas la même activité que dans un autre temps. Plus commun., *Morte saison.* || En peint., *Nature morte,* se dit Des animaux morts, des objets inanimés, dont l'imitation exclusive forme un genre particulier. || T. d'eaux et forêts, *Mort-bois,* Les épines, les ronces et le bois blanc, qui ne peuvent servir à aucun ouvrage. *Bois mort,* Tout le bois qui est effectivement séché sur pied. || MORT, subst. *Un mort. Une morte.* || *Tête de mort,* Tête dont il ne reste que la partie osseuse. || *Faire le mort,* Retenir ses mouvements et sa respiration de manière à faire croire qu'on est privé de la vie. Fig., Ne pas répondre aux personnes par lesquelles on est questionné, interpellé par écrit. || Prov., *Les morts ont toujours tort,* Les morts ne pouvant se défendre, on excuse souvent les vivants à leurs dépens. || En jurispr., *Le mort saisit le vif,* Une personne en mourant transmet son bien à son héritier, sans qu'il soit besoin d'un acte de mise en possession

MOURON. s. m. Petite plante à fleurs bleues ou rouges, de la famille des Primevères, autrement Anagallis. || *Mouron des oiseaux,* Petite plante à fleurs blanches, du genre Morgeline, qui sert principalement à la nourriture des petits oiseaux.

MOURRE. s. f. Jeu que deux personnes jouent ensemble en se montrant rapidement les doigts, les uns élevés et les autres fermés, afin de donner à deviner le nombre des premiers.

MOUSQUET. s. m. (ital. *moschetto,* mousquet.) Arme à feu en usage avant le fusil, et qu'on faisait partir au moyen d'une mèche allumée. || *Porter le mousquet,* Être soldat dans l'infanterie. || Prov., *Crever comme un vieux mousquet,* Mourir de trop boire, de trop manger, ou en général d'excès et de débauche.

MOUSQUETADE. s. f. Coup de mousquet. || Plusieurs coups de mousquet tirés à la fois ou continûment par un corps de gens armés. Vieux dans les deux sens.

MOUSQUETAIRE. s. m. Originairement, Un soldat à pied armé du mousquet; aujourd'hui, *Fusilier.* || Ensuite, Certains cavaliers qui formaient, dans la maison du roi, deux compagnies distinguées l'une de l'autre par la couleur de leurs chevaux.

MOUSQUETERIE. s. f. coll. Décharge de plusieurs mousquets, de plusieurs fusils tirés en même temps. On dit aussi, *Une décharge de mousqueterie.*

MOUSQUETON. s. m. Fusil dont le canon est plus court que celui du fusil ordinaire, et dont le calibre est égal à celui du mousquet. C'était autrefois le nom qu'on donnait au fusil court des cavaliers.

MOUSSE. adj. des 2 genres. (ital. *mozzo,* tronqué.) Il se dit Des instruments de fer dont la pointe ou le tranchant est usé. Il vieillit.

MOUSSE. s. m. Jeune apprenti matelot.

MOUSSE. s. f. (lat. *muscus,* même signif.) Plantes cryptogames menues, herbacées, dont le fruit, en forme d'urne, est porté par un filet, et qui naissent sur les pierres, sur les troncs d'arbres, à la surface des marais, etc., où elles forment d'ordinaire une sorte de gazon ou de duvet serré. || Moisissure qui vient sur la tête des vieilles carpes. || *Mousse de Corse,* Fucus menu et rougeâtre qu'on emploie en médecine comme vermifuge. || Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse pas de mousse,* Un homme qui change souvent d'état, de profession, ne s'enrichit pas. || MOUSSE, par analogie, Écume qui se forme sur l'eau et sur quelques liqueurs, comme la bière, etc., quand on les bat ou qu'on les verse de haut. || Chez les pâtissiers, Crème fouettée dans laquelle on mêle du chocolat, de la vanille, etc.

MOUSSELINE. s. f. Toile de coton très-claire, et ordinairement très-fine.

MOUSSER. v. n. Il se dit Des liquides sur lesquels il se fait de la mousse. || Fig. et fam., *Faire mousser un succès, un petit avantage,* le présenter, le raconter de manière à le faire croire plus considérable, plus glorieux qu'il n'est en effet. || MOUSSÉ, ÉE. participe.

MOUSSERON. s. m. Nom vulg. de plusieurs agarics d'une odeur et d'une saveur agréables, qui naissent ordinairement sous la mousse.

MOUSSEUX, EUSE. adj. Qui mousse, qui fait beaucoup de mousse. || *Rose mousseuse,* se dit abusivement, pour *Rose moussue,* Rose dont le calice et la tige sont garnis d'une espèce de mousse.

MOUSSOIR. s. m. Ustensile pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON. s. m. Vents réglés et périodiques de la mer des Indes, qui soufflent six mois du même

côté, et les autres six mois du côté opposé. || La saison de ces vents.

MOUSSU, UE. adj. (lat. *muscus*, mousse.) Qui est couvert de mousse.

MOUSTACHE. s. f. (grec *mustax*, moustache.) Partie de barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre d'en haut. || Fig. et fam., *Vieille moustache*, Soldat qui a vieilli dans le service. || Famil., *Brûler la moustache à quelqu'un*, Lui tirer un coup de pistolet à bout portant. || Fig. et fam., *Enlever quelque chose à quelqu'un sur la moustache, jusque sur la moustache*, Enlever quelque chose à quelqu'un en sa présence et malgré lui. || Fig. et pop., *Donner sur la moustache à quelqu'un*, Frapper quelqu'un au visage. || MOUSTACHE, par analogie, Longs poils que les chats, les lions, et d'autres animaux, ont autour de la gueule.

MOUSTIQUAIRE. s. f. Rideau de gaze et de mousseline très-claire, dont on entoure les lits dans les pays où l'on a besoin de se préserver de la piqûre des moustiques, des maringouins, etc. Quelques-uns le nomment *Moustillier*.

MOUSTIQUE. s. m. Petit insecte d'Afrique et d'Amérique, dont la piqûre est très-douloureuse, et laisse sur la peau une tache semblable à celles du pourpre.

MOÛT. s. m. (lat. *mustum*, même signif.) Vin qui vient d'être fait, et qui n'a point encore fermenté.

MOUTARDE. s. f. (lat. —*ardere*, brûler.) Composition faite de graine de sénevé broyée avec du moût, du vinaigre, ou quelque autre liquide. || Graine de sénevé, et quelquefois Cette plante même. || Prov. et fig., *S'amuser à la moutarde*, S'arrêter à des choses inutiles. || Prov. et fig., *La moutarde lui monte au nez*, Il commence à s'impatienter de ce qu'on lui dit ou de ce qu'on lui fait. || Prov. et fig., *C'est de la moutarde après dîner*, Cela vient lorsqu'on n'en a plus besoin.

MOUTARDIER. s. m. Petit vase servant à mettre la moutarde. || MOUTARDIER, Celui qui fait et vend de la moutarde. || Fig. et fam., *Il se croit le premier moutardier du pape*, se dit D'un homme médiocre qui a une grande opinion de lui-même.

MOUTIER. s. m. Vieux mot, Monastère. || Prov. et fig., *Il faut laisser le moutier où il est*, Il ne faut rien changer aux usages reçus.

MOUTON. s. m. Bélier châtré que l'on engraisse. *Gros mouton. Mouton gras.* || Viande de mouton. || MOUTON, dans un sens plus général, Béliers, brebis et agneaux, quand ils sont en troupes. || Fig. et fam., *C'est un mouton, il est doux comme un mouton*, Il est d'une humeur fort douce, fort traitable. || Prov. et pop., *Il ressemble aux moutons de Berry, il est marqué sur le nez*, se dit D'un homme qui a quelque marque sur le visage. || Prov., *Le peuple fait comme les moutons*, Il fait ce qu'il voit faire au premier venu, de même que les moutons passent tous où ils voient qu'un autre mouton a passé. || Prov. et fig., *Revenons à nos moutons*, Revenons à notre sujet. || MOUTON, Peau de mouton préparée. || MOUTON, fig. et fam., dans les prisons, Homme aposté pour gagner la confiance d'un prisonnier, découvrir son secret et le révéler. || MOUTON, Masse de fer, ou grosse pièce de bois armée de fer, qu'on élève, et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer en terre. || MOUTON, Pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche. || MOUTONS, pl. fam. et par analogie, Vagues blanchissantes qui s'élèvent sur la mer et sur les grandes rivières, lorsqu'elles commencent à être agitées.

MOUTONNER. v. a. Rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Il n'est guère d'usage qu'au participe. || MOUTONNER, verbe neutre, se dit fam., De la mer, d'un lac, d'une rivière dont les eaux commencent à s'agiter et à blanchir. || MOUTONNÉ, ÉE. participe.

MOUTONNIER, IÈRE. adj. Il se dit Des personnes qui, à la manière des moutons, font ce qu'elles voient faire, suivent aveuglément l'exemple des autres. Fam.

MOUTURE. s. f. (lat. *molere*, moudre.) Action de moudre du blé. || Salaire du meunier. || Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire. || MOUTURE, Mélange du froment, du seigle et de l'orge, par tiers.

MOUVANCE. s. f. (lat. *movere*, mouvoir.) t. de jurispr. féodale. La supériorité d'un fief à l'égard d'un domaine qui en relevait, et la dépendance de ce domaine à l'égard du fief.

MOUVANT, ANTE. adj. Qui a la puissance de mouvoir. *Force mouvante*, La force qui produit un mouvement actuel. *Ce savant a fait un traité des forces mouvantes.* || MOUVANT, se dit D'un sol où l'on enfonce aisément, des sables et des terres dont le fond n'est pas stable, solide. || Fig., *La cour est un terrain mouvant*, Il est difficile de s'y tenir longtemps dans une même situation. || *Tableau mouvant*, Tableau où il y a des figures qui se meuvent par une mécanique cachée. || Fig., Point de vue animé par un passage fréquent d'hommes, de chevaux, de voitures. || MOUVANT, t. de jurisprud. féodale, Fiefs, terres qui relevaient d'un autre fief.

MOUVEMENT. s. m. Transport d'un corps ou de quelqu'une de ses parties, d'un lieu, d'une place dans une autre. *Mouvement lent, rapide, doux, violent, égal, inégal, continu, progressif, périodique.* || Au propre et fig., *Se donner bien du mouvement, bien des mouvements dans une affaire*, Agir avec beaucoup d'ardeur pour la faire réussir. On dit D'un homme actif et intrigant, *C'est un homme qui se donne bien du mouvement.* || *Mouvement de terres*, Transport de terres végétales d'un lieu dans un autre. || MOUVEMENT, dans un sens plus didactique, Changement par lequel un corps est successivement présent en différentes parties de l'espace. *Mouvement local, absolu, relatif, propre, impropre.* || Fig. et fam., *Mouvement perpétuel*, se dit d'Une personne qui a une excessive activité de corps. || Fig., *Chercher le mouvement perpétuel*, Chercher la solution d'une question insoluble. || MOUVEMENT, en astron., Révolution, marche, réelle ou apparente, des corps célestes. *Mouvement des astres.* || MOUVEMENT, t. de médec., Fonction animale qui change la situation, la figure, la grandeur de quelque partie intérieure ou extérieure du corps. *La respiration, la circulation du sang, etc., sont des mouvements animaux.* || MOUVEMENT, Marches, évolutions, manœuvres d'une armée, d'une troupe. || *Mouvement en avant, en arrière*, Celui qu'on fait en avant ou en arrière de la première ligne de bataille. *Mouvement en avant*, signifie aussi, Le mouvement qu'on fait pour s'approcher de l'ennemi; par opposition à *Mouvement rétrograde*, Celui qu'on fait pour s'en éloigner. || MOUVEMENT, Variations qui arrivent dans certains établissements publics, dans certains corps, par les changements de situation des personnes qui en font partie. *Le mouvement de la population d'une ville; le mouvement d'un port*, en parlant Des navires qui entrent, qui partent, etc. || Changements qui arrivent dans un corps militaire ou

civil, et qui y donnent lieu à des promotions. || Mouvement, Variations de prix qui ont lieu dans le commerce. || Mouvement, en musique, Degré de vitesse ou de lenteur que le caractère de l'air doit donner à la mesure. || *Presser, ralentir le mouvement,* Battre la mesure plus ou moins vite. || *Air de mouvement,* Air dont la mesure est très-marquée. || *Chanter, jouer de mouvement,* Bien observer, bien marquer la mesure. || Mouvement, en musique, Marche ou progrès des sons du grave à l'aigu et de l'aigu au grave, entre des parties qui concertent ensemble. || Mouvement, en peint., Expression des mouvements du corps et des affections de l'âme. || Dans le même art, lorsqu'il s'agit De paysages, Variété, diversité agréable. || *Le mouvement, les mouvements du terrain,* La succession et la diversité des plans d'un terrain. Dans le langage ordinaire. *Ce jardinier a tiré un grand parti des mouvements du terrain.* || Mouvement, en littérature, Ce qui anime le style, ce qui rend le discours propre à émouvoir les auditeurs. *Mouvement du style. Les mouvements oratoires.* || Mouvement, Différentes impulsions, passions et affections de l'âme. *Mouvement naturel, volontaire, involontaire, impétueux.* || Mouvement, Agitation, fermentation dans les esprits, petite émeute qui annonce une disposition au trouble, à la révolte. || Agitation naturelle des corps et des esprits. || Mouvement, t. d'horlog., Assemblage des parties qui font aller une horloge, une pendule, une montre. || *Mouvement en blanc,* Le mouvement d'une montre, lorsqu'il n'est qu'ébauché.

MOUVER. v. a. t. de jardinage. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse, à la surface, y donner une espèce de labour. || Mouvé, ée. participe.

MOUVOIR. v. a. (*Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais. Je mus. Je mouvrai. Meus. Que je meuve. Que nous mouvions. Je mouvrais. Que je musse. Mouvant. Mû.* Plusieurs de ces temps ne sont en usage que dans le style didactique.) Remuer, faire aller d'un lieu à un autre, faire changer de place. || Il se dit Des facultés de l'âme et des choses morales. Exciter, donner quelque impulsion, faire agir. *C'est la passion qui le meut.* || T. de palais, *Tous procès mus et à mouvoir,* Tous procès présents et futurs. || Mouvoir, avec le pron. pers. *Le pauvre homme ne saurait se mouvoir.* || Elliptiq., *Faire mouvoir,* Mettre une chose en mouvement, faire qu'elle se meuve. Au sens physique et au sens moral. || Mû, ue. participe.

MOXA. s. m. t. de chirurgie. Espèce de cautérisation qui consiste à appliquer sur quelque partie du corps un cône de coton, d'étoupe, etc., auquel on met le feu.

MOYE. s. f. t. de maçonnerie. Couche tendre dans la pierre, qui la fait déliter; surface tendre d'une pierre dure.

MOYEN, ENNE. adj. (lat. *medius,* moyen.) Qui tient le milieu entre deux extrémités. || *Des médailles de moyen bronze,* absol., *Du moyen bronze,* Des médailles de bronze d'une médiocre grandeur. || *Être de moyen âge,* N'être ni jeune ni vieux. || *Moyen âge,* Le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. || *Auteurs de la moyenne latinité,* Auteurs qui ont écrit depuis le temps de Sévère, ou environ, jusqu'à la décadence de l'empire. || Fam., *Femme de moyenne vertu,* Femme d'une conduite suspecte, d'une réputation équivoque. || *Moyenne justice. Voyez* Justice. || *La moyenne région de l'air,* La région de l'air qui est entre la haute et la basse. || En logique, *Moyen terme,* La partie d'un syllogisme qui sert à unir les deux autres, à en prouver la convenance ou la disconvenance. *Moyen,* subst. *Termes moyens,* ou *Moyens,* dans une proportion, Les deux termes du milieu. || Fig. et fam., *Moyen terme,* Parti moyen qu'on prend pour terminer une affaire embarrassante, pour concilier des prétentions opposées. || *Temps moyen,* Le temps calculé dans la supposition qu'au bout de toutes les vingt-quatre heures le soleil se retrouve exactement au méridien où il était le jour précédent; par opposition à *Temps vrai,* Le temps calculé suivant l'heure où le soleil doit se trouver réellement au méridien, un peu plus de vingt-quatre heures avant, ou un peu plus de vingt-quatre heures après l'instant où il y était la veille. || En mathémat., *Moyenne proportionnelle géométrique,* Quantité moyenne entre deux autres, en ce sens qu'elle a avec la première le même rapport géométrique que la seconde a avec elle. || *Moyenne proportionnelle arithmétique,* Quantité moyenne entre deux autres, qui excède autant la plus petite qu'elle est surpassée par la plus grande. Simplement, *Moyenne proportionnelle,* ou même *Moyenne.* || *Verbe moyen,* Verbe qui participe de l'actif et du passif, soit pour le sens, soit pour les terminaisons. *Voix moyenne,* et *Aoriste moyen, parfait moyen.* || *Écrire en moyen,* Employer une écriture qui n'est ni grosse ni fine.

MOYEN. s. m. Ce qui sert pour parvenir à quelque fin. *Bon, mauvais moyen. Moyen légitime, aisé, difficile, infaillible, naturel, surnaturel.* || Pouvoir, faculté de faire quelque chose. *Je vous prie de faire cela, si vous en avez le moyen.* || *Il n'y a pas moyen de faire cela, il n'y a pas moyen,* La chose dont il s'agit ne se peut faire. Par manière d'interrogation, *Le moyen?* ou *Quel moyen?* || Moyen, Entremise, aide, assistance, secours. *Il a obtenu cet emploi par le moyen d'un tel.* || Moyens, plur., Richesses, facultés pécuniaires. *Je ne connais pas ses moyens.* || Il se dit Des facultés naturelles, morales ou physiques. *Cet enfant a peu de moyens.* || Moyen, t. de palais, Raisons qu'on apporte pour établir les conclusions que l'on a prises. *Présenter, produire ses moyens.* || En style de législation et de finance, *Voies et moyens,* Les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses. || Au moyen de. loc. prépositive. En conséquence de, avec, par.

MOYENNANT. prép. Au moyen de.

MOYENNEMENT. adv. Médiocrement. Il vieillit.

MOYENNER. v. a. Procurer quelque chose par son entremise. Vieux. || Moyenné, ée. participe.

MOYEU. s. m. Milieu de la roue d'une voiture; gros morceau de bois tourné, où s'emboîtent les rais, et dans le creux duquel entre l'essieu.

MOYEU. s. m. Le jaune d'un œuf. Il a vieilli; on dit, *Jaune d'œuf.*

MOYEU. s. m. Espèce de prune confite.

MOZARABE. s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens d'Espagne venus des Mores et des Sarrasins. || Adj. Ce qui appartient à leur culte. On dit aussi, *Mozarabique.*

MUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *mutabilis,* muable.) Inconstant, sujet au changement. Peu usité.

MUANCE. s. f. t. de musiq. Changement d'une note en une autre, pour aller au delà des six anciennes notes.

MUCHE-POT (À). *Voy.* Musser.

MUCILAGE. s. m. (lat. *mucus,* mucosité.) Substance de nature visqueuse et nourrissante, qui est

répandue dans presque tous les végétaux, et qui se trouve en plus grande quantité dans les racines et dans les semences que dans les autres parties.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. Qui contient du mucilage. || En anat., *Glandes mucilagineuses*, Glandes destinées à filtrer des humeurs visqueuses.

MUCOSITÉ. s. f. Fluide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent, en plus ou moins grande quantité, dans leur état naturel et dans leur état d'irritation. || Suc qui n'est ni tout à fait fluide, ni tout à fait visqueux, que contiennent certaines plantes.

MUE. s. f. (lat. *mutare*, changer.) Changement de poil, de plumes, de peau, de cornes, etc., qui arrive aux animaux, ou tous les ans, ou à certaines époques de leur vie. || Temps où ces changements se font. || *Autour de trois mues*, Autour qui a mué trois fois, qui a trois ans. || MUE, Dépouille d'un animal qui a mué. *Mue du cerf*, Le bois que le cerf a mis bas; *Mue du serpent*, La peau que le serpent a laissée. || MUE, en fauconnerie, Grande cage où l'on met un oiseau quand il mue. || Lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER. v. n. Changer. Il se dit Des animaux quand ils changent de poil, de plumes, de peau, etc. || Des jeunes gens parvenus à l'âge où la voix change et devient plus grave.

MUÉ, ÉE. adj. Qui a mué.

MUET, ETTE. adj. (lat. *mutus*, muet.) Qui est privé de l'usage de la parole. || Fam., *N'être pas muet*, se dit D'une personne qui parle hardiment, ou qui parle beaucoup. || MUET, se dit Des personnes que la peur, la honte, l'étonnement, ou d'autres causes morales, empêchent momentanément de parler. *La frayeur le rendit muet.* On dit de même, *Sa bouche resta muette.* || MUET, se dit Des choses morales, Qui se tait. *Sa douleur était muette.* || Des choses inanimées qui ont un genre d'expression, de signification. *La peinture est un langage muet.* || Au théâtre, *Jeu muet*, La partie du jeu d'un acteur, par laquelle il exprime, sans parler, les sentiments dont il doit paraître affecté. *Scène muette*, Action d'un ou de plusieurs personnages qui ne parlent pas, mais qui expriment leurs sentiments par le geste, le maintien, l'air du visage, etc. || En gramm., *H muette*, Celle qui n'est point aspirée, comme dans ce mot, *Honneur; E muet*, L'E féminin, tel qu'il se prononce dans les mots *Boire, etc...* || MUET, subst. *Un muet.* || MUETS, plur., Gens attachés au service des sultans, et qui, sans être privés de l'usage de la parole, ne s'expriment que par des signes.

MUETTE. s. f. Primitivement Petite maison bâtie, soit pour y garder les mues de cerfs, soit pour y mettre les oiseaux de fauconnerie, au temps de la mue. Depuis, Pavillons, et même édifices considérables, servant de rendez-vous de chasse.

MUFLE. s. m. Extrémité du museau de certains animaux, comme le bœuf, le taureau, et de certaines bêtes féroces, comme le lion, le tigre. || Ornements de sculpture qui représentent des mufles d'animaux. || Il se dit, par dérision, Du visage d'un homme qu'on veut injurier. || *Mufle de veau.* Voyez l'article suivant.

MUFLIER. s. m. Plante de la famille des Personnées. Vulg. *Mufle de veau.*

MUFTI. s. m. Le chef de la religion mahométane.

MUGE. s. m. Poisson de mer à tête obtuse et à deux petites nageoires sur le dos. On le nomme aussi *Mulet.* || *Muge volant*, ou *Exocet*, Poisson approchant de la forme d'un muge, mais à très-longues nageoires pectorales qui le soutiennent en l'air comme des ailes.

MUGIR. v. n. (lat. *mugire*, mugir.) Il se dit proprement Du cri du taureau, des bœufs et des vaches. || Fig., De la voix humaine, quand on la force, et qu'elle approche du mugissement. || Fig., Du bruit que font les flots de la mer, les vents, les torrents, etc., quand ils sont violemment agités.

MUGISSANT, ANTE. adj. Qui mugit. Au propre et au fig.

MUGISSEMENT. s. m. Cri que font les bœufs, les taureaux et les vaches. || Fig., Les sons et les bruits analogues à ce cri. *Le mugissement de la mer.*

MUGUET. s. m. Plante qui fleurit au printemps, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable, qu'on appelle du même nom.

MUGUET. s. m. Celui qui affecte de se parer avec soin, et d'être galant auprès des dames. Famil. et peu usité.

MUGUETER. v. a. Faire le galant auprès des dames. S'emploie aussi neutralement. Fam. et peu usité. || MUGUETÉ, ÉE. participe.

MUID. s. m. (lat. *modius*, mesure.) (Le D ne se prononce point.) Mesure dont on se servait autrefois pour les liquides, pour les grains, et pour plusieurs autres matières. || Vaisseau, futaille qui contient la mesure d'un muid de vin ou de quelque autre liqueur. || Fam., *Cet homme est gros comme un muid*, Il est fort gros.

MULÂTRE. adj. des 2 genres. Qui est né d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse. Subst. *Un mulâtre.* Quelques-uns disent au fém., *Mulâtresse.*

MULCTER. v. a. (lat. *mulcta*, amende.) t. de jurispr. Condamner à quelque peine, punir. || Par ext., Maltraiter, vexer. || MULCTÉ, ÉE. participe.

MULE. s. f. (ital. *mula*, mule.) Nom qu'on donnait autrefois aux pantoufles des hommes, et à une chaussure sans quartier dont les femmes se servaient. Il n'est plus guère usité que lorsqu'il s'agit de La pantoufle du pape, sur laquelle il y a une croix.

MULE. s. f. (lat. *mulus*, mulet.) Femelle de même nature que le mulet. || Fam., *Être fantasque, être têtu comme une mule*, Avoir beaucoup de caprices, beaucoup d'entêtement, d'obstination. || Prov. et fig., *Ferrer la mule*, Profiter sur un achat qu'on fait pour autrui.

MULES. s. f. pl. Sorte d'engelures qui viennent aux talons dans les grands froids. || T. d'art vétér., *Mules traversières* ou *traversines*, Fentes ou crevasses qui se montrent sur le derrière du boulet du cheval, et d'où suinte une sérosité fétide.

MULET. s. m. Quadrupède engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse, et qui n'engendre point. || Fam., *Être chargé comme un mulet*, Être chargé d'un fardeau très-lourd. || Fam., *Être têtu comme un mulet*, Être fort opiniâtre. || MULET, en général, Animal provenu de deux animaux de différente espèce, et qui n'engendre point. || Par ext., en bot., Plante qui est le produit d'une semence fécondée par la poussière d'une plante d'une autre espèce.

MULET. s. m. Poisson de mer, autrement *Muge.*

MULETIER. s. m. Conducteur de mulets; valet qui panse les mulets, et qui a soin de les charger et de les conduire.

MULOT. s. m. (lat. *mus*, souris.) Souris des champs, de couleur rousse. Campagnol, autre souris des champs, brune et à queue courte.

MULTIFLORE. adj. des 2 genres. (lat. *multi*, plusieurs, *flos*, fleur.) t. de botan. Qui a plusieurs fleurs.

MULTIFORME. adj. des 2 genres. (lat. —*forma*, forme.) Qui a plusieurs formes ou figures. Peu usité.

MULTINÔME. s. m. (lat. —, grec *nomè*, part.) t. d'algèbre. Grandeur exprimée par plusieurs termes que joignent les signes *plus* ou *moins*. Peu usité : on dit mieux, *Polynôme*.

MULTIPLE. adj. des 2 genres. (lat. *multiplex*, multiple.) t. d'arithmétique. Il se dit D'un nombre qui en contient un autre un certain nombre de fois exactement. *Neuf est multiple de trois.* || Il s'emploie, dans la conversation, par opposition à Simple, à Unique. *La question est multiple.* || Subst. masc. *Neuf est un des multiples de trois.*

MULTIPLIABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE. s. m. t. d'arithmétique. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR. s. m. t. d'arithmétique. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION. s. f. Augmentation en nombre. *Multiplication des êtres.* || Opération d'arithmétique par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

MULTIPLICITÉ. s. f. Nombre considérable et indéfini.

MULTIPLIER. v. a. Augmenter le nombre, la quantité d'une chose. *Il a l'art de multiplier chez lui les plaisirs.* || Avec le pron. pers. *Les plantes se multiplient par les semences, les marcottes et les boutures.* || Par exagérat., *Il se multiplie, il a le don de se multiplier*, se dit D'un homme fort actif, qui semble être en plusieurs lieux à la fois. || MULTIPLIER, t. d'arithm., Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné. || MULTIPLIER, n., Augmenter en nombre par voie de génération. *Dieu dit : Croissez et multipliez.* || MULTIPLIÉ, ÉE. participe.

MULTITUDE. s. f. (lat. *multitudo*, multitude.) Grand nombre. || MULTITUDE, absol., Un grand nombre d'hommes. *Les flots de la multitude.* || Le peuple, le vulgaire.

MULTIVALVE. adj. des 2 genres. (lat. *multi*, plusieurs, *valvulus*, valve.) t. d'hist. nat. Il se dit Des coquilles composées de plusieurs pièces ou valves. Subst. fém. *Les multivalves.*

MUNICIPAL, ALE. adj. (lat. *municipium*, ville municipale.) Qui appartient, qui a rapport à une communauté d'habitants formant une municipalité. || Il se dit Des magistrats, des fonctionnaires qui administrent une commune, une ville ou une portion de ville. *Corps municipal.* Subst. *Les municipaux.*

MUNICIPALITÉ. s. f. Le corps des officiers municipaux. || Commune, territoire administré par des magistrats municipaux. || Maison où les officiers municipaux tiennent leurs séances et ont leurs bureaux.

MUNICIPE. s. m. Titre que portaient les villes du Latium et de l'Italie, dont les habitants participaient au droit de bourgeoisie romaine, sans qu'elles cessassent de former des cités à part.

MUNIFICENCE. s. f. (lat. *munificentia*, même signif.) Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR. v. a. (lat. *munire*, munir.) Garnir, pourvoir des choses nécessaires pour la défense ou pour la nourriture. *Munir une ville de vivres, d'armes, etc.* || Avec le pron. pers., Se pourvoir des choses nécessaires. *Se munir d'argent.* || Fig., *Se munir de patience, de résolution, de courage*, Se préparer à soutenir avec patience, avec courage, tout ce qui peut arriver. || MUNI, IE. participe.

MUNITION. s. f. Provision des choses nécessaires dans une armée ou dans une place de guerre. Il s'emploie surtout au plur. *Munitions de guerre.* || *Pain de munition*, Le pain que l'on distribue aux soldats pour leur nourriture. || *Fusil de munition*, Fusil de gros calibre, qui est l'arme ordinaire des soldats d'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette.

MUNITIONNAIRE. s. m. Celui qui est chargé de fournir les munitions nécessaires à la subsistance des troupes.

MUPHTI. s. m. *Voy.* MUFTI.

MUQUEUX, EUSE. adj. (lat. *mucosus*, muqueux.) t. d'anat., de méd., etc. Qui a ou qui produit de la mucosité. *Sinus, ligaments muqueux.* || *Membrane muqueuse*, Nom des membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain. Par abrév., *La muqueuse de l'estomac, des intestins, etc.* || *Fièvre muqueuse*, Celle dont la cause est l'irritation des membranes muqueuses, qui sécrètent en abondance un fluide visqueux.

MUR. s. m. (lat. *murus*, mur.) Ouvrage de maçonnerie, qui sert à enclore quelque espace, à le séparer d'un autre, ou à le diviser. *Mur de pierre de taille, de moellon, de brique, de terre, de pisé. Le pied, le chaperon d'un mur. Mur mitoyen. Crépir, reprendre un mur, le reprendre sous œuvre.* || *Les gros murs d'un bâtiment*, Ceux qui en forment l'enceinte, et qui portent les combles, les voûtes, etc. || *Mur de face*, Gros mur qui forme l'une des principales faces d'un bâtiment. Par opposition, *Mur latéral*, Celui qui forme l'un des côtés. || *Mur de pignon*, Mur qui s'élève jusqu'au-dessous du toit, le supporte et en a la forme. || *Mur de refend*, Celui qu'on élève entre les gros murs, pour diviser l'intérieur du bâtiment. || *Mur de parpaing*, Mur formé de pierres qui en traversent l'épaisseur. || *Mur de clôture*, Mur qui enferme extérieurement une cour, un jardin, un parc, etc. || *Mur d'appui*, Mur qui n'est qu'à hauteur d'appui, qui n'est élevé que d'un mètre environ. || *Murs d'un jardin, d'un parc*, Les murs qui enferment un jardin, un parc. || *Mur de terrasse*, Mur qui retient les terres d'une plate-forme, d'une terrasse, d'un jardin, d'un boulevart, etc. || *Murs d'une ville*, Les murs qui entourent une ville. *Murs*, absol. Il se prend quelquefois pour Ville. *Vous voilà donc dans nos murs!* || Prov. et fig., *C'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur*, C'est tenter une entreprise dans laquelle il n'est pas possible de réussir. || Prov. et par exagér., *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur*, se dit en parlant D'un homme dur, dont on ne peut rien obtenir. || Prov. et fig., *Cet homme tirerait de l'huile d'un mur*, Par son adresse et son industrie, il tirerait de l'argent, des secours, d'où les autres n'en pourraient jamais tirer. || Prov. et fig., *Les murs ont des oreilles*, Quand on s'entretient de quelque chose de secret, il faut parler avec beaucoup de circonspection, de peur d'être écouté. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un au pied du mur*, Le mettre hors d'état de reculer, et le forcer à prendre un parti; Le mettre dans l'impossibilité de répliquer. || Fig., *Mur de séparation, mur d'airain*, se dit Des causes qui divisent deux personnes, et empêchent qu'elles ne puissent se rapprocher, se réunir. MUR, dans les mines, Partie inférieure, par opposition à La partie supérieure, *Le toit.*

MÛR, ÛRE. adj. (lat. *maturus*, mûr.) Il se dit Des fruits de la terre, et signifie, Qui est arrivé à un certain point de développement, qui le rend propre à être cueilli ou mangé. *Blés mûrs.* || Il se dit Du vin, quand il n'a plus de verdeur, et qu'il est bon à boire. || Fig., *Cet abcès est mûr*, Il est près de percer, ou Il est temps de l'ouvrir. || Fig. et famil., *Cet habit est mûr, est bien mûr*, Il est vieux, usé, facile à déchirer. || Fig., *Cette affaire est mûre, n'est pas encore mûre*, Il est temps, il n'est pas encore temps de s'en occuper. || Fig. et par plaisanterie, *Cette fille est mûre*, Il y a longtemps qu'elle est en âge d'être mariée. || Fig., *C'était un fruit mûr pour le ciel*, se dit, dans le langage mystique, D'une personne pieuse qui est morte jeune. *Être mûr pour l'éternité.* || Fig., *Âge mûr*, Âge qui suit la jeunesse. *Homme mûr, esprit mûr*, Homme, esprit sage, posé, réfléchi. *Mûre délibération*, Délibération où tout a été examiné avec beaucoup d'attention. || Prov. et fig., *Il faut attendre à cueillir la poire qu'elle soit mûre*, Il ne faut point précipiter une affaire, et l'on doit attendre qu'elle soit en état d'être conclue, etc. || Prov. et fig., *La poire est mûre, la poire n'est pas mûre*, L'affaire dont il s'agit est arrivée, n'est pas arrivée au moment précis où il convient qu'on s'en occupe.

MURAILLE. s. f. (lat. *murus*, mur.) Mur. Il se dit surtout Des murs épais et d'une certaine élévation. *Muraille de pierre, de brique, à pierre sèche. Un pan de muraille.* || Constructions qui servent de clôture, de défense, de rempart à une ville, à un château, ou même à un pays. *Saper une muraille. Escalader les murailles.* || *Cette muraille pousse*, Elle bombe et menace ruine. || Fam., *Enfermer quelqu'un entre quatre murailles*, Le mettre en prison. || *Il n'y a que les quatre murailles*, se dit D'une maison, d'un appartement, où il n'y a point de meubles. || Fig., *Être comme une muraille devant l'ennemi*, se dit D'une troupe en bataille que l'ennemi ne peut ni entamer, ni faire reculer. || MURAILLES, plur., dans le style soutenu, Ville. *Ce fleuve serpente autour de nos murailles.*

MURAL, ALE. adj. || *Couronne murale*, Couronne qu'on donnait, chez les Romains, à ceux qui dans un assaut avaient monté les premiers sur les murs de la ville assiégée. || *Cercle mural*, Instrument astronomique qui est fixé à un mur. || *Plantes murales*, Plantes qui croissent sur les murs.

MÛRE. s. f. (grec *moron*, mûre.) Le fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, Le fruit de la ronce, qui ressemble à celui du mûrier.

MÛREMENT. adv. (lat. *maturè*, mûrement.) Fig., Avec beaucoup de réflexion, d'attention.

MURÈNE. s. f. (grec *muraina*, murène.) Poisson de mer visqueux, qui ressemble beaucoup à l'anguille, mais qui n'a point de nageoires pectorales.

MURER. v. a. (lat. *murus*, mur.) Entourer de murailles. || Boucher une porte ou une fenêtre avec de la maçonnerie. || MURÉ, ÉE. participe.

MUREX. s. m. (lat. *murex*, coquillage.) Différentes espèces de coquilles univalves, hérissées de pointes.

MURIATE. s. m. t. de chimie. Nom générique des sels neutres formés par la combinaison de l'acide muriatique avec une base alcaline, terreuse ou métallique. || *Muriate de soude*, Le sel commun.

MURIATIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit D'un acide connu autrefois sous le nom *d'Acide marin*, et qui entre dans la composition du sel commun.

MÛRIER. s. m. (grec *morea*, mûrier.) Arbre dont le fruit, appelé *Mûre*, est la réunion d'un assez grand nombre de petites baies charnues. *Mûriers noirs*, Les mûriers qui portent des mûres noires; *Mûriers blancs*, Ceux qui portent des mûres blanches.

MÛRIR. v. n. (lat. *maturescere*, mûrir.) Devenir mûr. || Act., Rendre mûr. *Le soleil mûrit les fruits.* || Il se dit fig. Des choses et des personnes, tant au neutre qu'à l'actif. *L'âge et l'expérience lui ont mûri la tête. Cet homme ne mûrira jamais.* || MÛRI, IE. participe.

MURMURE. s. m. (grec *mormurô*, murmurer.) Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, ou qui font entendre des sons inarticulés en signe d'improbation ou d'approbation. || Bruit et plaintes que font des personnes mécontentes. Il s'emploie surtout au plur. *Le nouvel impôt a excité de grands murmures.* || Plainte sourde d'une seule personne. *Il apprit sa disgrâce sans se permettre le moindre murmure.* || Fig., *Le murmure du cœur, le murmure des passions*, Le mouvement secret des passions contraintes ou contrariées. *Les murmures du sang, les murmures de la vanité.* Ces expressions appartiennent au style soutenu. || MURMURE, Bruit que font les eaux en coulant, ou les vents quand ils agitent doucement les feuilles des arbres, etc.

MURMURER. v. n. Faire du bruit en se plaignant sourdement, sans éclater. *Il murmure contre ses parents.* || Act. *Que murmurez-vous là ?* || Il se dit Du bruit sourd qui court de quelque affaire, de quelque nouvelle. Fam. || *Cette nouvelle se murmure, se murmure à l'oreille*, On commence à se la communiquer en secret. || MURMURER, se dit Des eaux, des vents, etc. *Un ruisseau qui murmure.* || MURMURÉ, ÉE. participe.

MURRHIN, INE. adj. (grec *murrha*, myrrhe.) t. d'antiquités. En parlant De certains vases fort estimés des anciens, et dont la matière est encore pour les savants un objet de discussion.

MUSAGÈTE. adj. m. (grec *mousa*, muse, *agéin*, conduire.) t. de mythologie. *Apollon musagète*, Qui conduit les Muses.

MUSARAIGNE. s. f. (lat. *mus*, souris, *aranea*, araignée.) Petit animal sauvage, à peu près de la grosseur d'une souris, et dont le museau est fort pointu.

MUSARD, ARDE. adj. Qui perd son temps à s'occuper de petites choses. Fam. || Subst. *Un musard.*

MUSC. s. m. (lat. *muscus*, musc.) Quadrupède ruminant de la taille d'un chevreuil, et qui a près du nombril une poche pleine d'une matière dont l'odeur est fort pénétrante. || Matière odorante qui sort de cet animal. || *Couleur de musc*, Espèce de couleur brune. || *Peau de musc*, Peau parfumée de musc.

MUSCADE. s. f. Graine très-odorante, de la forme d'une noisette, et qu'on met au nombre des épices. On l'appelle aussi *Noix muscade. Muscade* est adj. || *Rose muscade*, Espèce de rose, ainsi nommée à cause de son odeur particulière. *Muscade* est adj. || MUSCADE, Nom que les escamoteurs donnent aux petites boules de la grosseur d'une muscade, dont ils se servent dans leurs tours de gibecière.

MUSCADET. s. m. Sorte de vin qui a quelque goût de vin muscat.

MUSCADIER. s. m. Arbre de la famille des Lauriers, qui porte la muscade.

MUSCADIN. s. m. Petite pastille à manger, où il entre du musc.

MUSCAT. adj. m. Il se dit De certains raisins parfumés, et des vins qu'on en tire. || Subst. *Du muscat.* || MUSCAT, subst. Nom de plusieurs espèces de poires.

MUSCLE. s. m. (lat. *musculus*, muscle.) t. d'anat. Organe charnu, fibreux, irritable, dont les contrac-

tions produisent tous les mouvements des animaux. *La tête, la queue, le ventre d'un muscle.*

MUSCLÉ, ÉE. adj. Qui a des muscles bien marqués. Principalement en t. de peint. et de sculpt.

MUSCULAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a rapport aux muscles, ou qui est propre aux muscles. *Force musculaire.*

MUSCULE. s. m. t. d'antiq. Nom d'une machine de guerre des anciens, qui servait à couvrir les assiégeants.

MUSCULEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de muscles. || Qui a les muscles très-apparents et très-forts.

MUSE. s. f. (grec *mousa*, muse.) Chacune des neuf déesses qui, suivant les anciens, présidaient aux arts libéraux, et principalement à l'éloquence et à la poésie. || Fig., *Les nourrissons, les favoris, les amants des Muses*, Les poëtes. || Muses, plur., fig., Les belles-lettres, et principalement La poésie. || Fig., *Les muses grecques, les muses latines, les muses françaises, etc.*, La poésie grecque, latine, française, etc. *Muse* se dit quelquefois au sing. || Muse, absol. et fig., L'inspiration poétique. *Ceux à qui la muse accorde ses faveurs.* || Fig., Génie de chaque poëte, caractère de sa poésie. *Une muse enjouée, sévère.* || Personne ou sentiment qui inspire un poëte. *La vérité a été sa muse.*

MUSE. s. f. t. de vénerie. Le commencement du rut des cerfs.

MUSEAU. s. m. La partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et le nez. Surtout lorsque cette partie est pointue. || Il se dit, pop., Des personnes, mais seulement par mépris ou par plaisanterie. *On lui a donné sur le museau.* || Ironiq. et pop., *Voilà encore un beau museau, un plaisant museau*, se dit D'un homme qui fait l'agréable.

MUSÉE. s. m. (grec *mouséion*, musée.) Lieu destiné, soit à l'étude des lettres, des sciences et des beaux-arts, soit à rassembler les productions, les monuments qui y sont relatifs.

MUSELER. v. a. Mettre une muselière à un animal. || Fig., Empêcher de parler. || Muselé, ée. participe.

MUSELIÈRE. s. f. Ce qu'on met à la gueule, à la bouche de quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître, etc.

MUSER. v. n. (lat. *musinari*, même signif.) S'amuser et perdre son temps à des riens. Fam. || Prov., *Qui refuse, muse*, Souvent celui qui refuse une offre, perd une occasion qu'il ne retrouvera plus. || Muser, t. de vénerie, se dit Du cerf qui est près d'entrer en rut.

MUSEROLLE. s. f. La partie de la bride d'un cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE. s. f. (lat. *musa*, muse.) Instrument de musique champêtre, auquel on donne le vent avec un soufflet qui se hausse et se baisse par le mouvement du bras. || Air fait pour la musette, ou dont le caractère convient à cet instrument.

MUSÉUM. s. m. (On prononce *Muséome*.) Il a le même sens que *Musée;* cependant on l'emploie plus particulièrement pour certains pays.

MUSICAL, ALE. adj. (grec *mousicè*, musique.) Qui appartient, qui a rapport à la musique.

MUSICALEMENT. adv. Relativement, conformément aux règles de la musique.

MUSICIEN, IENNE. s. Celui, celle qui sait l'art de la musique. Adj. *Bon musicien.* || Celui, celle qui fait profession de composer ou d'exécuter de la musique.

MUSICO. s. m. Dans les Pays-Bas, et surtout en Hollande, Lieu où le bas peuple et les matelots vont boire, fumer, entendre de la musique, etc. Il vieillit.

MUSIQUE. s. f. L'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille; La théorie de cet art, ou la science des sons considérés sous le rapport de la mélodie, du rhythme et de l'harmonie. || Il se dit Des productions de cet art. *Musique vocale, instrumentale. Composer, écrire, copier, lire de la musique.* || *Instrument de musique*, Instrument avec lequel on exécute de la musique. || *Notes de musique*, Les signes ou caractères dont on se sert pour indiquer les divers tons de la musique; et, *Livre, cahier, papier de musique*, Livre, cahier, papier où il y a des airs de musique écrits avec ces sortes de notes. || Prov., *Être réglé comme un papier de musique*, Être exact et ponctuel dans tout ce qu'on fait. || *Apprendre la musique*, Apprendre, soit à composer, soit à exécuter de la musique, ou l'un et l'autre à la fois. *Savoir, enseigner la musique, etc.* || Musique, Exécution de la musique, soit avec la voix, soit avec les instruments. *Nous ferons de la musique.* || Prov. et fig., *Musique enragée, musique de chiens et de chats*, Musique discordante, qui déchire l'oreille. Pop., Bruit confus de plusieurs personnes qui se querellent. || Musique, Compagnie de musiciens de profession qui ont coutume d'exécuter de la musique ensemble. || Musique, fig., Sons agréables ou désagréables. *La voix de cette femme est une musique délicieuse.* Ironiq. et fam., *Cet enfant nous fait là une belle musique.*

MUSQUER. v. a. (lat. *muscus*, musc.) Parfumer avec du musc. Avec le pron. pers., *Se musquer.* || Musqué, ée. participe. || Il se dit De certaines choses dont l'odeur a quelque rapport avec celle du musc. *Poire musquée.* || Fig. et fam., *Écrivain, orateur, poëte musqué*, Écrivain, orateur, poëte qui a trop d'apprêt, de recherche, qui affecte les ornements futiles. *Style musqué, phrases musquées. Comédie musquée*, Comédie dont le dialogue manque de naturel, tombe dans l'affectation, est semé de petits traits d'un esprit maniéré. || Fig. et fam., *Paroles musquées*, Paroles obligeantes et flatteuses. || Fig. et fam., *Messe musquée*, La dernière messe, où assistent ordinairement les gens du grand monde.

MUSSER (SE). v. pron. (lat. *mussare*, se cacher.) Se cacher. Vieux. || Fam., *A musse-pot*, et, par corruption, *A muche-pot*, En cachette. || Mussé, ée. participe.

*Mussitation. s. f. (lat. *mussito*, parler bas.) Dans les fièvres ataxiques, mouvement des lèvres du malade qui semble parler à voix basse.

MUSULMAN, ANE. s. Titre par lequel les mahométans se distinguent des autres hommes, et qui signifie dans leur langue, Vrai fidèle, vrai croyant. || Adj. Qui concerne la religion des mahométans.

MUSURGIE. s. f. (grec *mousa*, muse, *ergon*, ouvrage.) t. de musique. Art d'employer à propos les consonnances et les dissonances.

MUTABILITÉ. s. f. (lat. *mutare*, changer.) Qualité de ce qui est muable, de ce qui est sujet à changer.

MUTATION. s. f. Changement, remplacement d'une personne par une autre. || Révolution. Il ne s'emploie guère qu'au plur. *Les fréquentes mutations qui arrivent dans l'atmosphère causent des maladies.*

*Muter. v. a. Soufrer le vin, etc.

MUTILATION. s. f. (lat. *mutilare*, mutiler.) Retranchement d'un membre ou de quelque autre partie extérieure du corps. || Il se dit Des statues, des tableaux, des édifices, et même des productions littéraires. *Réparer les mutilations d'une statue.*

MUTILER. v. a. Retrancher, couper. Principalem. Lorsqu'on parle du retranchement d'un membre ou de quelque autre partie extérieure du corps humain, ou de quelque partie d'une statue. || MUTILER, absol., Châtrer. Avec le pron. pers. *Origène se mutila dans un accès de pieuse frénésie.* || MUTILER, par ext., en parlant De tableaux, d'édifices, etc., Défigurer, briser. *Ce tableau a été mutilé.* || Il se dit fig. Des ouvrages d'esprit. *La censure a cruellement mutilé cet ouvrage.* || MUTILÉ, ÉE. participe.

MUTIN, INE. adj. Obstiné, têtu, querelleur. *Esprit, caractère mutin.* || Séditieux. *Ces peuples sont mutins.* || Subst. *C'est un mutin. Chef des mutins.* || *Un visage, un air mutin*, Un visage, un air vif, éveillé, piquant. *Des yeux mutins.*

MUTINER (SE). v. pron. Se porter à la sédition, à la révolte. *Le peuple se mutinait.* || Il se dit D'un enfant qui se dépite. *Il se mutine à chaque instant.* || MUTINÉ, ÉE. participe. || Poét. et fig., *Les flots, les vents mutinés*, Les flots agités, les vents impétueux.

MUTINERIE. s. f. Tumulte de gens mécontents, sédition. || Obstination d'un enfant qui se dépite.

MUTISME. s. m. (lat. *mutus*, muet.) État de celui qui est muet.

MUTUEL, ELLE. adj. (lat. *mutuus*, réciproque.) Réciproque entre deux ou plusieurs personnes, entre deux ou plusieurs choses. *Amour mutuel. Société de secours mutuels. Enseignement mutuel.*

MUTUELLEMENT. adv. Réciproquement.

MUTULE. s. f. (lat. *mutulus*, même signif.) t. d'archit. Ornement propre à la corniche de l'ordre dorique, et qui représente, au-dessous du larmier, l'extrémité des chevrons. *Modillon*, dans les autres ordres.

MYOGRAPHIE. s. f. (grec *mys*, muscle, *graphè*, description.) Représentation des muscles. Il s'emploie pour Myologie.

MYOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'anatomie, qui traite des muscles.

MYOPE. s. (grec *muô*, fermer, *ops*, œil.) Qui a la vue fort courte, et qui ne peut voir les objets éloignés sans le secours d'un verre concave. || Adj. *Il est myope.*

MYOPE. s. m. t. d'entomologie. Genre d'insectes à deux ailes, qui vivent sur les fleurs, et qui sont très-communs en Europe.

MYOPIE. s. f. État de ceux qui ont la vue courte.

MYOSOTIS. s. m. (grec *myosôtis*, même signif.) (On fait sentir l'S finale.) Plante que l'on nomme aussi *Oreille de souris*. Voyez OREILLE.

MYOTOMIE. s. f. (grec *mus*, muscle, *tomê*, dissection.) Partie de l'anatomie, qui a pour objet la dissection des muscles.

MYRIADE. s. f. (grec *myrioi*, dix mille.) t. d'antiq. Nombre de dix mille. || Dans le langage ord., Quantité indéfinie et innombrable.

MYRIAMÈTRE. s. m. (grec —*métron*, mesure.) Mesure itinéraire qui vaut dix mille mètres, ou environ deux lieues de poste.

MYRIAPODE. s. m. t. d'entomologie. *Voyez* MILLE-PIEDS.

MYRMIDON. s. m. *Voyez* MIRMIDON.

MYROBOLAN. s. m. (grec *muron*, essence, *balanos*, gland.) Plusieurs espèces de fruits desséchés qui sont apportés de l'Amérique et de l'Inde, et qui entrent dans quelques compositions pharmaceutiques.

MYRRHE. s. f. (grec *myrrha*, myrrhe.) Gomme odorante, médicinale, qui vient de l'Arabie Heureuse.

MYRRHIS. s. m. (On fait sentir les deux R et l'S.) Plante ombellifère et médicinale, dont les feuilles sont assez semblables à celles de la ciguë. On la nomme aussi *Cerfeuil musqué*, et *Cicutaire odorante.*

MYRTE. s. m. (grec *myrtos*, myrte.) Arbrisseau toujours vert, dont les feuilles sont menues, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable.

MYRTIFORME. adj. des 2 genres. (grec —*morphè*, forme.) t. d'anat. Qui a la forme d'une feuille de myrte.

MYSTAGOGUE. s. m. (grec *mustès*, initié, *agô*, conduire.) t. d'antiq. grecque Prêtre qui initiait aux mystères de la religion.

MYSTÈRE. s. m. (grec *mystèrion*, mystère.) Secret. En matière de religion, Ce qu'une religion a de plus caché. *Toutes les religions ont leurs mystères.* || Dans la religion chrétienne, Tout ce qui est proposé pour être l'objet de la foi des fidèles. *Mystère sacré, adorable, ineffable, incompréhensible.* || *Les saints mystères*, Le sacrifice de la messe. || MYSTÈRE, fig., Opérations secrètes de la nature, mouvements cachés du cœur humain, moyens les moins vulgaires employés par les beaux-arts. *Étudier les mystères de la nature, du cœur humain. Tous les arts ont leurs mystères.* || MYSTÈRE, fig., Ce qu'il y a de caché, de secret dans les affaires humaines. *Les mystères de la politique.* || Soins, précautions que l'on prend pour n'être point entendu, pour n'être point observé. *Ils sont sortis en grand mystère.* || Difficulté que l'on fait touchant quelque chose, importance qu'on y attache. Ordinairement en mauvaise part. *Voilà un beau mystère.* || *Faire mystère, un mystère d'une chose*, La tenir secrète, la cacher avec soin. *Mettre du mystère à quelque chose.* Prov., *Il est tout cousu de petits mystères, il est tout mystère de la tête aux pieds.* || MYSTÈRE, Nom que nos pères donnaient à certaines pièces de théâtre dont le sujet était tiré de la Bible, et où ils faisaient intervenir Dieu, les anges, les diables, etc.

MYSTÉRIEUSEMENT. adv. D'une façon mystérieuse. || D'une manière cachée, secrète.

MYSTÉRIEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque mystère, quelque secret, quelque sens caché. En matière de religion. || Il se dit Des affaires humaines, et en mauvaise part. *Cette affaire est toute mystérieuse.* || En parlant des personnes, Qui fait mystère de beaucoup de choses qui n'en valent pas la peine.

*MYSTICISME. s. m. Système, amour de la mysticité.

MYSTICITÉ. s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité, raffinement de dévotion. *Donner dans la mysticité.*

MYSTIFICATEUR. s. m. (grec—lat. *facere*, faire.) Celui qui a le goût, l'habitude de mystifier; celui qui en fait métier.

MYSTIFICATION. s. f. Action de mystifier.

MYSTIFIER. v. a. Abuser de la crédulité de quelqu'un, s'amuser à ses dépens. || MYSTIFIÉ, ÉE. part.

MYSTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *mysticos*, mystique.) Figure allégorique. Il ne se dit que Des choses de la religion. *Le sens mystique de l'Écriture.* || Qui raffine sur les matières de dévotion, et sur la spiritualité. || Subst. *Les vrais, les faux mystiques.*

MYSTIQUEMENT. adv. Selon le sens mystique.

MYSTRE. s. m. (grec *mystros*, mystre.) t. d'antiq. Mesure dont les Grecs se servaient pour les liqueurs.

MYTHE. s. m. (grec *mythos*, fable.) Trait, particularité de la fable, de l'histoire héroïque ou des temps fabuleux.

MYTHOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, discours.) Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité. || Science, explication des mystères et des fables du paganisme.

MYTHOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGUE. s. m. Celui qui traite de la science appelée Mythologie. Quelques-uns disent *Mythologiste.*

MYURE. adj. m. (grec *mys*, rat, *oura*, queue.) t. de médec. *Pouls myure*, Pouls dont les pulsations s'affaiblissent peu à peu.

NAG

N. s. f. et m. Consonne, la quatorzième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Enne*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est fém. *Une N (enne).* Lorsqu'on l'appelle *Ne*, suivant la méthode moderne, ce nom est masc. *Un N (ne) majuscule.* || Cette lettre, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, change quelquefois la prononciation de la voyelle qui la précède, et produit un son nasal, comme dans les mots *Ban, bon, etc.* Quelquefois elle se prononce fortement, comme dans les mots *Hymen, amen, etc.* || N. majuscule suivie d'un point, se met à la place d'un nom propre qu'on ignore, ou qu'on ne veut pas faire connaître; elle sert encore à une désignation générale et indéterminée de personne.

NABAB. s. m. Mot arabe, Lieutenant, titre des princes de l'Inde musulmane. || Il se dit, par dérision, Des Anglais qui ont rempli de grands emplois ou fait le commerce dans l'Inde, et qui en sont revenus avec des richesses considérables.

NABABIE. s. f. Dignité de nabab. || Territoire soumis à la puissance d'un nabab.

NABOT, OTE. s. t. de mépris. Une personne d'une très-petite taille. Fam.

NACARAT. adj. invariable. Qui est d'un rouge clair entre le cerise et le rose. || Subst. masc., La couleur nacarat. *Un beau nacarat.*

NACELLE. s. f. (lat. *navicella*, même signif.) Petit bateau qui n'a ni mât ni voile. || Fig., *La nacelle de saint Pierre*, L'Église catholique romaine. || NACELLE, t. d'archit., Moulure en demi-ovale.

NACRE. s. f. Matière blanche et brillante qui réfracte la lumière de manière à produire un mélange agréable de couleurs, et qui forme l'intérieur de beaucoup de coquilles. *Nacre de perles.*

NACRÉ, ÉE. adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre.

NADIR. s. m. t. d'astron. Le point du ciel qui est directement sous nos pieds, et auquel aboutirait une ligne verticale tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre.

NAFFE. s. f. (grec *naphtha*, naphte.) *Eau de naffe*, Eau de senteur, dont la fleur d'orange est la base.

NAGE. s. f. (lat. *natare*, nager.) || *A la nage*, En nageant. || *Se jeter à la nage*, Se jeter à l'eau pour nager. || Fig. et fam., *Être en nage, tout en nage*, Être tout trempé, tout mouillé de sueur.

*NAGEANT, E. adj. t. de bot. Étendu sur l'eau.

NAGÉE. s. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion qu'on donne à son corps, par le mouvement simultané de ses bras et de ses jambes. Peu usité.

NAGEOIRE. s. f. Organe extérieur des poissons, des animaux marins, qui leur sert à nager. || Ce qu'on met sous ses bras pour se soutenir sur l'eau, quand on apprend à nager.

NAGER. v. n. Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. Il se dit De l'homme et des animaux. || Fig. et fam., *Nager en grande eau*, Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires. || Fig., *Nager dans l'opulence*, Jouir de grandes richesses. *Nager dans la joie*, Être rempli de joie. *Nager dans les plaisirs*, Vivre au milieu des plaisirs, s'y abandonner. || Fig. et fam., *Nager entre deux eaux*, se dit D'une personne qui, entre deux factions, entre deux partis, se conduit de manière à les ménager l'un et l'autre. || NAGER, Ramer pour voguer sur l'eau. *Allons, bateliers, nagez.* Act. *Nager la chaloupe à bord*, La faire avancer vers le bord, l'y conduire. || NAGER, Flotter sur l'eau, ne point aller à fond. Il se dit Des corps légers qui n'enfoncent pas dans l'eau. || NAGER, par ext., Être dans un liquide quelconque. *Ces pois nagent dans la sauce.* || Par exagér., *Nager dans son sang*, Être tout couvert de son sang.

NAGEUR, EUSE. s. Qui nage, qui sait nager. || Batelier qui rame.

NAGUÈRE ou NAGUÈRES. adv. Il y a peu de temps, il n'y a pas longtemps. Usité dans la poésie et dans le style soutenu.

NAÏADE. s. f. (grec *naïas*, naïade.) Chacune des divinités qui, suivant la Fable, présidaient aux fontaines et aux rivières.

NAÏF, ÏVE. adj. (lat. *nativus*, naturel.) Naturel, ingénu, sans fard, sans apprêt, sans artifice. *Ton naïf. Pensée naïve.* || Qui retrace simplement la vérité, qui imite la nature sans laisser paraître d'artifice, ni d'effort. *Description, relation, peinture naïve.* || NAÏF, en parlant Des personnes, Qui dit sa pensée sans détour, ingénument. || En mauvaise part, Qui dit, par un excès de simplicité, ce qu'il aurait intérêt à cacher. || En parlant Des choses, *Un amour-propre naïf.* || NAÏF, subst., Le genre naïf dans les arts et en littérature. *Le naïf, en peinture, en littérature, n'est pas le bas et le trivial.*

NAIN, AINE. s. (grec *nanos*, nain.) Qui est d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. || NAIN, adj., se dit Des choses. *Arbres nains*, Arbres qu'on ne laisse croître que jusqu'à une hauteur médiocre; *Buis nain*, Buis qui ne devient jamais aussi grand que le buis ordinaire. || *OEuf nain*, OEuf de poule qui ne contient point de jaune.

NAÏRE. s. m. Nom que les Indiens du Malabar donnent à leurs nobles, surtout aux militaires.

NAISSANCE. s. f. (lat. *nasci*, naître.) Sortie de l'enfant hors du ventre de la mère. *Heureuse naissance. Naissance désirée, attendue. Acte de naissance.* || Il se dit Des animaux. *Deux jours avant la naissance de ce poulain, de ce veau.* || NAISSANCE, Extraction. *Être de grande, d'illustre naissance, d'une naissance obscure.* || Absol., Noblesse. *C'était un homme sans naissance.* || NAISSANCE, Bonnes et mauvaises qualités avec lesquelles on est né. Il a vieilli; on dit, *Naturel.* || NAISSANCE, fig., Origine, commencement. *La naissance du monde, d'un État, d'une ville.* || *Naissance de la verdure, des fleurs*, Le moment où la verdure, les fleurs commencent à pousser. || NAISSANCE, Point, endroit où commence, d'où part, d'où s'élève une chose qui se prolonge ensuite dans une certaine direction. *La naissance d'une tige, d'un rameau.* || En archit., *La naissance d'une colonne*, Le commencement du fût. *La naissance d'une voûte*, Le commencement de sa courbure.

NAISSANT, ANTE. adj. Qui naît, qui commence à paraître. *Enfant, jour naissant. Passion naissante.* || *Cheveux naissants*, Cheveux qui flottent en liberté comme ceux des enfants, ou qui sont frisés en long,

comme l'étaient autrefois ceux des magistrats. *Perruque naissante*, Perruque qui imite les cheveux naissants. *Tête naissante*, Tête nouvellement rasée, dont les cheveux commencent à repousser.

NAÎTRE. v. n. (*Je nais, tu nais, il naît; nous naissons, vous naissez, ils naissent. Je naissais. Je naquis. Je naîtrai. Que je naisse. Je naîtrais. Que je naquisse. Naissant. Né.*) Sortir du ventre de la mère, venir au monde. *Il est né sous une heureuse étoile. Il est né de parents illustres, obscurs, riches, pauvres.* || *Être né poëte, peintre, etc.*, Avoir des dispositions naturelles à être poëte, peintre, etc. || *Être né pour une chose*, Avoir un talent naturel, une grande disposition pour une chose. || Fam., *Être innocent d'une chose comme l'enfant qui est à naître, comme l'enfant qui vient de naître*, En être tout à fait innocent, n'y avoir aucune part. || NAÎTRE, se dit, en théologie, Du fils de Dieu. *Le Verbe est né avant tous les temps.* || NAÎTRE, se dit Des animaux. *Un poulain, un agneau qui vient de naître.* || Des végétaux qui sortent de terre, qui commencent à pousser. || Fig., Prendre son origine, être produit. *Ce ruisseau naît à deux lieues d'ici.* || Au sens moral, *Nos plus grands plaisirs naissent de nos besoins.* || Naître, fig., et au sens moral, Commencer. *J'ai vu naître la fortune de cet homme.* Absol., *Je l'ai vu naître*, J'ai vu le commencement de sa fortune. || NÉ, ÉE. participe. *Né coiffé. Voyez* COIFFÉ. || NÉ, s'emploie adjectiv., en parlant De certains droits attachés à quelques dignités. || Fig., *Il est l'ennemi-né des talents*, Il a pour les gens de talent une aversion si générale et si constante, qu'elle semble lui être naturelle. *Il est le protecteur-né des sciences et des arts*, Il protége en toute occasion les hommes qui cultivent les sciences, les arts : cela peut signifier aussi que sa place, ses fonctions lui font un devoir de les encourager. || BIEN NÉ, ÉE. adj. Né d'une famille honnête, honorable. || Qui a de bonnes inclinations. || MAL NÉ, ÉE. adj. Qui a de mauvaises inclinations. || MORT-NÉ, ÉE. adj. Mort avant que de naître. || Il se dit, fig., Des ouvrages d'esprit qui n'ont aucun succès. || NOUVEAU-NÉ, ÉE. adj. Qui vient de naître. Dans cet adj. composé, *Nouveau* est adv. || Subst., mais seulement au masc. *Le nouveau-né.* || PREMIER-NÉ. adj. m. t. de l'Écriture sainte. Le premier enfant mâle. || Subst. *L'ange extermina les premiers-nés des Égyptiens.* || Il se dit quelquefois Des animaux.

NAÏVEMENT. adv. (lat. *nativus*, naturel.) Avec naïveté.

NAÏVETÉ. s. f. Ingénuité, simplicité d'une personne qui manifeste naturellement ses opinions et ses sentiments. || Simplicité naturelle et gracieuse avec laquelle une chose est exprimée ou représentée, selon la vérité ou la vraisemblance. *Il y a beaucoup de naïveté dans ses expressions.* || Simplicité niaise, ou défaut de retenue dans l'expression de sentiments qu'on aurait intérêt à cacher. || Propos, expressions qui échappent par ignorance.

NANAN. s. m. Mot dont les enfants se servent, et dont on se sert en leur parlant. Friandises, sucreries.

NANKIN. s. m. Toile de coton qui est ordinairement d'un jaune approchant de la couleur du chamois.

NANTIR. v. a. (lat. *nancisci*, trouver.) Donner des gages pour assurance d'une dette. || Avec le pron. pers. Se nantir. || T. de palais, *Se nantir des effets d'une succession*, S'en saisir comme y ayant droit, s'en emparer, sauf à rapporter. || NANTIR, avec le pron. pers., fam., Se garnir, se pourvoir de quelque chose par précaution. || Absol., Faire des profits dans un emploi, dans une place, et les mettre en réserve. *Il a perdu sa place, mais il est bien nanti, il s'est bien nanti.* || NANTI, IE. participe.

NANTISSEMENT. s. m. Gage, ce qu'on donne à un créancier pour sûreté de ce qui lui est dû. || *Pays de nantissement*, Les lieux où la coutume voulait que, pour avoir privilége sur les biens d'un débiteur, on fît inscrire sa créance sur le registre public.

NAPÉE. s. f. (grec *napè*, forêt.) Chacune des nymphes qui, suivant la Fable, présidaient aux forêts et aux montagnes.

NAPEL. s. m. Espèce d'aconit.

NAPHTE. s. m. (grec *naphtha*, naphte.) Bitume transparent, léger, et très-inflammable.

NAPOLÉON. (Analogue de *Louis.*) s. m. Pièce de vingt ou de quarante francs à l'effigie de Napoléon. Il se dit plus ordin. Des pièces de vingt francs.

NAPPE. s. f. (lat. *mappa*, nappe.) Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. || Fig. et fam., *La nappe est toujours mise dans cette maison*, On y trouve à boire et à manger à quelque heure qu'on y vienne. || À l'église, *Nappe d'autel*, Le linge dont on couvre l'autel. *Nappe de communion*, Le linge placé devant les communiants. || *Nappe d'eau*, Espèce de cascade dont l'eau tombe en forme de nappe. Grande étendue d'eau tranquille, comme celle d'un lac, d'un étang. || NAPPE, t. de chasse, La peau du cerf qu'on étend par terre, quand on veut donner la curée aux chiens. || Filet de bon fil, qui sert à prendre des cailles, des alouettes, des ortolans.

NAPPERON. s. m. Petite nappe ou serviette qu'on étend sur la nappe pour la garantir des taches, et qu'on enlève au dessert.

NARCISSE. s. m. (grec *narcissos*, narcisse.) Plante bulbeuse, dont les espèces sont nombreuses et presque toutes très-odoriférantes.

NARCISSE. s. m. Nom propre devenu appellatif, Homme amoureux de sa figure.

NARCOTINE. s. f. (grec *narkè*, engourdissement.) t. de chimie. Nom donné à un principe cristallisable, que l'on tire de l'opium.

NARCOTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui assoupit. || Subst. *Les narcotiques.* || Fig. et fam., *Ce livre est un bon, un vrai narcotique*, Il est assoupissant, ennuyeux.

*NARCOTISME. s. m. t. de médec. Assoupissement produit par les narcotiques.

NARD. s. m. (lat. *nardus*, nard.) Nom que l'on donne à une espèce de lavande très-odoriférante, à un genre de graminées, à la racine de l'asaret, etc. || NARD, Parfum que les anciens tiraient de certaines racines odoriférantes.

NARGUE. Subst. *Dire nargue d'une chose*, Exprimer le peu de cas qu'on fait d'une chose. *Faire nargue à quelqu'un*, Le braver avec mépris. *Nos vins font nargue aux vôtres*, Nos vins sont très-supérieurs aux vôtres. || NARGUE, forme d'interj. *Nargue du chagrin!* Fam. dans les deux emplois.

NARGUER. v. a. Faire nargue, braver avec mépris. Fam. || NARGUÉ, ÉE. participe.

NARINE. s. f. (lat. *nares*, narines.) Chacune des deux cavités, des deux ouvertures du nez, par lesquelles l'homme respire et flaire. || Il se dit D'un grand nombre d'animaux. *Les narines d'un cheval, d'un taureau.*

NARQUOIS, OISE. s. (grec *narkè*, engourdissement.) Homme fin subtil, rusé, qui se plaît à trom

per les autres, ou à s'en moquer. Fam. et peu usité. || Fam., *Parler narquois*, Parler un jargon qui n'est entendu que de ceux qui sont d'intelligence ensemble pour tromper quelqu'un.

NARRATEUR. s. m. (lat. *narrare*, raconter.) (On fait sentir les deux R dans ce mot et dans les suivants.) Celui qui narre, qui raconte quelque chose.

NARRATIF, IVE. adj. Qui appartient à la narration. *Style narratif. Poésie narrative.* || Avec la prép. *de*, Qui expose en détail. *Procès-verbal narratif du fait.*

NARRATION. s. f. Récit historique, oratoire ou poétique. *Narration simple, pompeuse, éloquente, obscure, diffuse, sèche.* || Simple récit fait en conversation.

NARRÉ. s. m. Discours par lequel on narre, on raconte quelque chose.

NARRER. v. a. Raconter. || NARRÉ, ÉE. participe.

NARVAL. s. m. t. d'hist. nat. Cétacé, autrement *Licorne de mer*, qui porte à l'extrémité de sa mâchoire supérieure une dent en forme de corne, droite, et longue quelquefois de quinze ou seize pieds.

NASAL, ALE. adj. (lat. *nasus*, nez.) Il se dit, en gramm., D'un son modifié par le nez, comme celui des premières syllabes d'*Embrasser*, *tinter*; et celui des dernières d'*Océan*, *parfum*. || Il se dit, subst., Des voyelles dont la prononciation est nasale. *Nos quatre nasales sont* an, *comme dans la première syllabe du mot* Anchois; en, *dans la dernière de* Bien, *de* Frein, *dans la première d'*Ainsi, *d'*Ingrat, *etc.*; on, *dans la première de* Onze; *et* un, *dans la dernière de* Commun, *de* Parfum. || NASAL, en anat., Ce qui appartient au nez.

NASALEMENT. adv. t. de gramm. Avec un son nasal.

NASALITÉ. s. f. t. de gramm. Qualité d'une voyelle ou d'une consonne nasale.

NASARD. s. m. Un des jeux de l'orgue, qui imite la voix d'un homme qui chante du nez.

NASARDE. s. f. Chiquenaude sur le nez. || Fig. et fam., *Donner une nasarde, des nasardes à quelqu'un*, Se moquer de lui, le censurer d'une manière mortifiante. || Fig. et fam., *Homme à nasardes*, Homme fait pour être moqué impunément.

NASARDER. v. a. Donner des nasardes. || Fig. et fam., Se moquer de quelqu'un avec des marques de mépris. || NASARDÉ, ÉE. participe.

NASEAU. s. m. Une des ouvertures du nez par lesquelles l'animal respire et flaire. Il se dit surtout Du cheval. || Prov. et fig., *Fendeur de naseaux*, Bravache, fanfaron.

NASI. s. m. Président du sanhédrin, chez les Juifs.

NASILLARD, ARDE. adj. Il se dit Du son de voix de celui qui parle du nez || Subst., Qui nasille. *C'est un nasillard.*

NASILLER. v. n. Parler du nez.

NASILLEUR, EUSE. s. Qui parle du nez.

NASILLONNER. v. n. Diminutif de Nasiller.

*NASONNER. v. n. Parler du nez en bégayant.

NASSE. s. f. (lat. *nassa*, nasse.) Instrument d'osier servant à prendre du poisson. || Fig. et fam., *Être dans la nasse*; Être engagé dans une affaire fâcheuse dont on ne peut se tirer.

NATAL, ALE. adj. dont le masc. n'a point de plur. (lat. *natalis*, natal.) Il se dit Du lieu et De l'époque de la naissance. *Pays, air, jour natal.*

*NATANTE. adj. (lat. *natare*, nager.) t. de bot. se dit Des feuilles des plantes qui nagent sur la surface de l'eau.

NATATION. s. f. L'art de nager. || Action de nager.

NATIF, IVE. adj. (lat. *nativus*, natif.) Il se dit Des personnes, en parlant De la ville, du lieu où elles ont pris naissance, et suppose ordinairement l'établissement fixe des parents, l'éducation, etc.; à la différence de *Né*, qui peut supposer seulement la naissance accidentelle. *Il est natif de Paris, de Lyon.* || Subst. *Les natifs d'un pays*, Les naturels, les habitants originaires d'un pays. || NATIF, t. de minéral., se dit D'un métal qui se trouve dans la terre sous la forme métallique, sans être minéralisé par sa combinaison avec d'autres substances. || Fig. et au sens moral, Naturel. *Il a toute sa pudeur native.*

NATION. s. f. coll. (lat. *natio*, nation.) La totalité des personnes nées ou naturalisées dans un pays, et vivant sous un même gouvernement. *Nation puissante, belliqueuse, civilisée, barbare, riche, pauvre, commerçante.* || Il se dit Des habitants d'un même pays, encore qu'ils ne vivent pas sous le même gouvernement. Ainsi, quoique l'Italie et l'Allemagne soient partagées en divers États et en divers gouvernements, on ne laisse pas de dire, *La nation italienne, la nation allemande.* || Il se dit Des personnes d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger. || NATIONS, plur., t. de l'Écriture sainte, Les peuples infidèles et idolâtres. || NATION, se disait autrefois, dans la faculté des arts de l'université de Paris, pour classer ceux qui la composaient. On distinguait quatre nations: celle de France, celle de Picardie, celle de Normandie, et celle d'Allemagne.

NATIONAL, ALE. adj. Qui concerne toute une nation, qui appartient à une nation. *Esprit, caractère, préjugé, honneur national.* || *Troupes nationales*, Les troupes levées dans l'État même qu'elles servent; par opposition à *Troupes étrangères*, Celles qu'un État tire d'un pays étranger, et qu'il tient à sa solde. || *Garde nationale*, Troupe non soldée, composée de citoyens, qui sert au maintien du bon ordre, ainsi qu'à la défense intérieure du royaume. *Garde nationale mobile, sédentaire.* || *Garde national*, Celui qui fait partie de la garde nationale. || *Concile national*, Assemblée des évêques de toutes les métropoles d'une nation. || *Cardinal national*, à Rome, Cardinal attaché à quelqu'une des couronnes, par sa naissance, ou par un engagement personnel et connu. || NATIONAUX, plur., subst. La totalité de ceux qui composent une nation; par opposition à *Étrangers*, Ceux qui appartiennent aux autres nations.

NATIONALEMENT. adv. D'une manière nationale.

NATIONALITÉ. s. f. État, condition d'une réunion d'hommes formant une nation distincte des autres.

NATIVITÉ. s. f. (lat. *nativitas*, naissance.) Naissance. Il ne s'emploie guère qu'en parlant de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de quelques saints. || NATIVITÉ, absol., La naissance de JÉSUS-CHRIST, ou la fête de Noël. || NATIVITÉ, t. d'astrol., État et disposition du ciel, des astres, au moment de la naissance de quelqu'un.

NATRON ou NATRUM. s. m. (Le second de ces mots se prononce *Natrome*.) Carbonate de soude, solide et naturel, ordinairement mêlé à du sel marin et à du sulfate de soude.

NATTE. s. f. (lat. *matta*, natte.) Tissu de paille, de jonc, de roseau, etc., fait de trois brins ou cor-

dons entrelacés, et servant ordinairement à couvrir les planchers et à revêtir les murailles des chambres. || NATTE, seul, ordinairem. Natte de paille. || NATTE, Toute sorte de tresses de fil, de soie, etc., lorsqu'elles sont faites de trois brins ou cordons. || *Natte de cheveux*, Cheveux tressés en natte.

NATTER. v. a. Couvrir de natte. || *Natter de la paille, du jonc, des cheveux, les crins d'un cheval, etc.*, Les tresser en natte. Dans le même sens, *Natter un cheval.* || NATTÉ, ÉE. participe.

NATTIER. s. m. Celui qui fait et vend de la natte, des nattes.

NATURALIBUS (IN). (Expression latine.) Dans l'état de nudité. *Il m'a surpris in naturalibus. Puris in naturalibus.* Fam.

NATURALISATION. s. f. (lat. *naturalis*, naturel.) Action de naturaliser; Effet des lettres de naturalité.

NATURALISER. v. a. Accorder à un étranger les droits et les priviléges dont jouissent les naturels du pays. || Il se dit Des animaux et des plantes que l'on apporte dans un pays, et qui y réussissent. || Au sens moral, Des sciences, des arts, des inventions, des institutions qu'on apporte dans un pays, et qui y prospèrent. || Des mots et des phrases que l'on transporte d'une langue dans une autre. Déficit *est un mot naturalisé.* || NATURALISÉ, ÉE. participe.

NATURALISME. s. m. t. didactique. Qualité de ce qui est produit par une cause naturelle. || Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe.

NATURALISTE. s. m. Celui qui s'applique particulièrement à l'hist. nat., qui s'attache à la connaissance des plantes, des minéraux, des animaux, etc.

NATURALITÉ. s. f. État de celui qui est naturel d'un pays, ou qui s'y est fait naturaliser. *Droit de naturalité*, Le droit dont jouissent les habitants naturels d'un pays, à l'exclusion des étrangers; *Lettres de naturalité*, Lettres par lesquelles le gouvernement accorde le droit de naturalité aux étrangers.

NATURE. s. f. (lat. *natura*, nature.) L'universalité des choses créées. || Par exagér., *Il n'y a rien de meilleur, de plus mauvais, de plus beau, de plus laid dans la nature, dans toute la nature*, se dit D'une personne ou D'une chose très-bonne, très-mauvaise, etc. || NATURE, Ordre établi dans l'univers. *Les lois, les mystères, les merveilles de la nature.* || Par une sorte de personnification, Puissance, force active qui a établi cet ordre, et qui le conserve suivant de certaines lois. *La nature ne fait rien en vain.* || *Payer le tribut à la nature*, Mourir. || NATURE, Ce qui constitue tout être en général, soit incréé, soit créé. *La nature divine, humaine.* || *La nature humaine*, Le genre humain. || NATURE, Essence d'un être, avec les attributs qui lui sont propres. *La nature de Dieu est d'être bon.* || En parlant Des êtres animés, Organisation particulière de chacun d'eux, mouvement qui le porte vers les choses nécessaires à sa conservation. *Chaque animal a sa nature particulière.* || *Forcer nature*, Vouloir faire plus qu'on ne peut. || Prov., *Nourriture passe nature*, L'éducation a plus de pouvoir sur nous que la nature même. Pour marquer le pouvoir de l'habitude, *L'habitude est une autre nature, une seconde nature.* || *L'état de nature, de pure nature*, L'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation. || Fam., *Être dans l'état de pure nature*, Être tout nu. || NATURE, Constitution du corps humain, principe de vie qui l'anime et le soutient. *La nature commence à s'affaiblir en lui.* || Complexion, tempérament de chaque individu. *Il est bilieux, mélancolique de sa nature.* || NATURE, au sens moral, Lumière née avec l'homme, qui le rend capable de discerner le bien et le mal. *Ce sentiment est conforme, est contraire à la nature.* || Affections naturelles de l'homme, celles qui ont pour objet les personnes auxquelles on est uni par les liens du sang. *Le cri, la voix, les sentiments de la nature.* || Certaine disposition ou inclination de l'âme. *Une nature heureuse, perverse.* || Partie morale de l'instinct des animaux. *Le singe est imitateur de sa nature.* || NATURE, en théol., L'état naturel de l'homme, par opposition à L'état de grâce. || *La loi de nature*, par opposition à L'ancienne loi, et à La loi de grâce. || NATURE, Opérations, productions de la nature, par opposition à Celles de l'art. *L'art perfectionne la nature.* || La nature, soit physique, soit morale, considérée comme modèle des arts d'imitation. *Il faut, dans les arts, prendre la nature pour guide.* || En peinture et en sculpt., L'objet naturel que le peintre ou le sculpteur a sous les yeux pour l'imiter. *Peindre, modeler d'après nature.* || *Figures plus grandes, plus petites que nature*, Figures qui ont des proportions plus grandes, plus petites que les proportions naturelles. *Figures de demi-nature*, Figures qui n'ont que la moitié des proportions naturelles. || NATURE, Parties qui servent à la génération, surtout dans les femelles des animaux. || NATURE, Certaines choses considérées telles qu'elles sont matériellement, par opposition à l'Argent qu'elles peuvent valoir. *On lui a laissé le choix de recevoir sa nourriture en argent ou en nature.* || *Payer en nature*, Payer avec les productions naturelles du sol. || NATURE, Sorte, espèce. *Je n'ai point vu d'arbres de cette nature.*

NATUREL, ELLE. adj. Qui appartient à la nature, qui est conforme à l'ordre, au cours ordinaire de la nature. *Les lumières naturelles.* || *Philosophie naturelle*, Celle qui a pour objet l'étude des lois et des causes des phénomènes naturels. || *Histoire naturelle*, Science qui a pour objet la description et la classification des animaux, des végétaux et des minéraux. Ouvrages qui traitent de cette science. || *Enfant naturel*, Enfant qui n'est pas né en légitime mariage. *Fils naturel, fille naturelle.* || *Enfant légitime et naturel*, Celui qui est né d'un mariage légitime, par opposition à L'enfant illégitime et à L'enfant adoptif. || *Parties naturelles*, Les parties destinées à la génération. || NATUREL, Conforme à la nature particulière de chaque individu. *La raison est un attribut naturel de l'homme.* || Il se dit Des choses. *L'Océan est sorti de ses bornes naturelles.* || NATUREL, Qui vient de la nature seule, par opposition à Ce qui est artificiel, factice, acquis, cultivé. *Il a de l'esprit naturel.* || En parlant Des choses. *Les eaux minérales naturelles.* || *Vin naturel*, Vin qui n'a pas été frelaté, où l'on n'a rien mêlé d'étranger. || NATUREL, Conforme aux lois de la nature, par opposition à Surnaturel. *La résurrection d'un mort n'est pas un effet naturel.* || Conforme à la raison ou à l'usage commun. *Il est naturel de se confier à ses amis.* || *Cela n'est pas naturel, ce n'est pas une chose naturelle*, se dit D'une chose où l'on soupçonne quelque tromperie. || *Juges naturels*, Ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, suivant leur qualité et l'espèce de la cause. || *Juges naturels*, par ext. *Les gens de goût sont les juges naturels des productions littéraires.* || NATUREL, Ce que nous faisons en conséquence de nos habitudes. *Il était naturel à Ovide d'écrire en vers.* || NATUREL,

Qui s'offre naturellement à l'esprit. *Vous n'avez pas pris cette phrase dans son sens naturel.* || Sans affectation, sans contrainte, sans effort. *Elle a des grâces naturelles.* || Il se dit De l'esprit et de ses productions. *Esprit, langage, style naturel.* || NATUREL, subst., Habitant originaire d'un pays. || Propriété inhérente à la nature de l'être animé ou inanimé dont on parle. *C'est le naturel du feu de tendre en haut.* || Inclination, humeur naturelle. *Bon, mauvais, méchant naturel.* || Sentiments que la nature inspire aux pères et aux mères pour leurs enfants, et aux enfants pour leurs pères et pour leurs mères. || Sentiments d'humanité et de compassion qu'on doit avoir pour tous les hommes. *Il faut être sans naturel pour ne pas soulager un malheureux.* || NATUREL, subst., Facilité, aisance naturelle avec laquelle on fait une chose, avec laquelle une chose est faite. Il est l'opposé d'Art, d'affectation. *Il y a beaucoup d'art dans tout ce qu'il écrit, mais point de naturel.* || Forme naturelle et extérieure de chaque chose. *Cela est peint au naturel.* || T. de peint. et de sculpt., Modèle qu'on a sous les yeux pour l'imiter. || *Statue plus grande que le naturel*, Statue qui excède les proportions naturelles. || AU NATUREL. loc. adv. D'après nature, selon la nature. || Au sens moral. *Je lui ai représenté, retracé au naturel l'injustice de son procédé.* Vieillit. || AU NATUREL, Manière la plus simple d'apprêter certaines viandes.

NATURELLEMENT. adv. Par un principe naturel, par une impulsion, une propriété naturelle. *Tout retourne naturellement à son principe.* || Par le seul secours, par les seules forces de la nature. || NATURELLEMENT, D'une manière naturelle, simple, facile. *Cela s'explique naturellement.* || D'une manière naïve, propre à imiter exactement la nature. || Sans affectation, sans recherche, sans effort. || Sans déguisement, avec franchise. || *Naturellement parlant*, En parlant sans figure. Par opposition à Surnaturellement.

NAUFRAGE. s. m. (lat. *naufragium*, naufrage.) Perte d'un vaisseau, causée par quelqu'un des accidents qu'on éprouve sur mer. *Les débris, les restes d'un naufrage.* || Il se dit, par ext., Des autres bâtiments de mer, et même des barques, etc., qui vont sur les fleuves, les rivières et les lacs. *La barque a fait naufrage.* || Fig., *Faire naufrage au port*, Voir tous ses projets ruinés, renversés au moment où l'on était près de réussir. || NAUFRAGE, fig., Toute sorte de pertes, de ruines et de malheurs. *Le naufrage de son honneur, de sa fortune.*

NAUFRAGÉ, ÉE. adj. Il se dit De ce qui a péri, et de ce qui a été submergé, par l'effet d'un naufrage. En parlant Des personnes, subst. *Les naufragés.*

NAULAGE. s. m. (grec *naulon*, naulage.) t. de marine. Fret, louage d'un navire, d'une barque pour le transport, par mer, de personnes ou de marchandises. On dit aussi, *Nolis.*

NAUMACHIE. s. f. (grec *naus*, navire, *machè*, combat.) Spectacle d'un combat naval qu'on donnait au peuple de l'ancienne Rome. || Lieu où se donnait ce spectacle.

NAUSÉABOND, ONDE. adj. (grec *nausia*, nausée.) Qui cause des nausées. || Il se dit, fig., Des ouvrages littéraires qui déplaisent, rebutent, excitent le dégoût.

NAUSÉE. s. f. Envie de vomir. || Fig., Dégoût qu'inspirent les discours et les ouvrages littéraires qui sont rebutants, fastidieux, insipides.

NAUTILE. s. m. (grec *nautilos*, nautile.) Mollusque testacé à coquille divisée en plusieurs cellules. || *Nautile papyracé*, ou *Argonaute*, Mollusque de la famille des Seiches, qui conduit sa coquille comme une barque, en s'aidant de ses pieds, dont deux sont élargis et servent de voiles.

NAUTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *naus*, vaisseau.) Qui appartient à la navigation.

NAUTONIER, IÈRE. s. Celui, celle qui conduit un navire, une barque. Poét. *Le nautonier des sombres bords*, Caron.

NAVAL, ALE. adj. Qui regarde, qui concerne les vaisseaux de guerre. Il n'a point de plur. au masc.

NAVÉE. s. f. Charge d'un bateau.

NAVET. s. m. (lat. *napus*, navet.) Plante crucifère que l'on cultive dans les jardins, dans les champs, et dont la racine sert à la nourriture des hommes et des bestiaux.

NAVETTE. s. f. Navet sauvage dont la graine donne une huile qui est bonne à brûler et qu'on emploie aussi à d'autres usages.

NAVETTE. s. f. Petit vase fait en forme de navire, et où l'on met l'encens qu'on brûle à l'église dans les encensoirs. || NAVETTE, Instrument de tisserand, qui sert à porter et à faire courir le fil, la soie, la laine entre les fils de la chaîne. || Fig. et fam., *Faire la navette, faire faire la navette*, Faire beaucoup d'allées et de venues, en faire faire à d'autres. On le dit Des choses, dans un sens analogue.

NAVICULAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a la forme d'une nacelle.

NAVIGABLE. adj. des 2 genres. (lat. *navigare*, naviguer.) Où l'on peut naviguer. *Ce fleuve est navigable.*

NAVIGATEUR. s. m. Celui qui a fait sur mer des voyages de long cours. || Adj., *Peuple navigateur*, Peuple adonné particulièrement à la navigation. || NAVIGATEUR, Marin, homme qui entend la conduite d'un vaisseau.

NAVIGATION. s. f. Voyage sur mer ou sur les grandes rivières. || Art, métier du navigateur. || *Canal de navigation*, Canal qui porte des bateaux; par opposition à *Canal d'irrigation*, Canal qui ne sert qu'à distribuer des eaux.

NAVIGUER. v. n. Aller sur mer ou sur les grandes rivières. || NAVIGUER, se dit De la manœuvre qu'un pilote fait faire à un vaisseau, et De la manière dont un vaisseau va sur mer. *Ce pilote, ce vaisseau navigue bien.*

NAVILLE. s. f. Petit canal qui sert à conduire des eaux pour arroser les terres. Il se dit principalement Des canaux d'irrigation de la Lombardie.

NAVIRE. s. m. Bâtiment pour aller sur mer. *Navire de cinq cents, de douze cents tonneaux. Bâtir, construire, mâter, fréter un navire.* En parlant De vaisseaux de guerre, on dit plus ordin. *Vaisseau.* || En astron., *Le Navire Argo*, Constellation de l'hémisphère austral.

NAVRANT, ANTE. adj. Qui navre, qui cause une vive et profonde affliction.

NAVRER. v. a. Blesser, faire une grande plaie. Vieux. || Fig., Causer une grande peine, une extrême affliction. *J'en ai le cœur navré.* || NAVRÉ, ÉE. participe.

NE. Mot qui rend une proposition négative, et qui précède toujours le verbe. On l'accompagne souvent de *Pas* ou *Point*, ce qui donne lieu de placer ici diverses observations. || On peut indifféremment mettre *Pas* et *Point* devant ou après le verbe, s'il est à l'infinitif. *Pour ne point souffrir, pour ne souffrir pas.*

Toutefois la première façon de parler est la plus usitée. Dans les temps simples du verbe, *Pas* et *Point* doivent toujours suivre le verbe. *Il ne souffre point. Il ne chante pas.* Dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe. *Il n'a point souffert. Il n'a pas chanté.* || *Point* nie plus fortement que *Pas*. On dira également : *Il n'a pas d'esprit ; il n'a point d'esprit ;* et on pourra dire, *Il n'a pas d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras ;* mais quand on dit, *Il n'a point d'esprit,* on ne peut rien ajouter. Ainsi, *Point,* suivi de la particule *de,* forme une négation absolue; *Pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver. || Par cette raison, *Pas* vaut mieux que *Point,* devant *Plus, moins, si, autant,* et autres termes comparatifs. *Cicéron n'est pas moins véhément que Démosthène.* || *Pas* est préférable devant les noms de nombre. *Il n'y a pas dix ans.* || *Pas* convient mieux à quelque chose de passager et d'accidentel; *Point* à quelque chose de permanent et d'habituel. *Il ne lit pas,* Il ne lit pas dans ce moment. *Il ne lit point,* Il ne lit jamais. || *Point* se met au lieu de *Non,* soit pour terminer une phrase elliptique, *Je le croyais mon ami, mais point;* soit pour répondre à une interrogation, *Lirez-vous ces vers? Point.* On ne pourrait employer *Pas* qu'en disant la phrase entière : *Je ne les lirai pas.* || Quand *Pas* et *Point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira, *N'avez-vous point été là?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là?* || On peut supprimer *Pas* et *Point* après les verbes *Cesser, oser* et *pouvoir. On n'ose l'aborder.* On peut aussi dire, *Ne bougez,* mais dans la conversation seulement. || On peut les supprimer avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle ne médise? etc.* || Après le verbe *Douter,* précédé d'une négation et suivi de la conjonction *que,* la phrase amenée par cette conjonction demande ordinairement qu'on répète *ne,* mais tout seul. *Je ne doute pas que cela ne soit.* || Après *Prendre garde,* quand il signifie, Éviter, on met le subjonctif, et l'on supprime *Pas* et *Point ;* et au contraire, quand il signifie, Faire réflexion, il faut mettre l'indicatif, et ajouter *Pas* ou *Point. Prenez garde qu'on ne vous séduise. Prenez garde que l'auteur ne dit pas ce que vous pensez.* || Après *Savoir,* dans le sens de Pouvoir, on doit toujours les supprimer. *Je ne saurais en venir à bout.* Après ce même verbe précédé de la négation, et signifiant, Être incertain, le mieux est de les supprimer. *Je ne sais où le prendre.* Mais il faut employer *Pas* ou *Point,* quand *Savoir* est pris dans son vrai sens. *Je ne sais pas l'anglais.* || On supprime *Pas* et *Point,* quand l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes qui la restreignent : *Je ne soupe guère ;* ou par d'autres termes qui excluent toute restriction : *Je ne soupe jamais;* ou enfin par des termes qui désignent les moindres parties d'un tout, et qui se mettent sans article : *Je ne dis mot.* || Après toutes ces phrases, si la conjonction *que,* ou les relatifs *qui* et *dont* amènent une autre phrase qui soit négative, on y supprime *Pas* et *Point. Je ne vois personne qui ne vous loue.* || Si un nom de nombre est joint à *Mot,* il faut employer *Pas. Il ne dit pas un mot qui ne soit à propos.* || Il faut encore employer *Pas* avant la préposition *de,* équivalant à Aucun, nul. *Il ne fait pas de démarche inutile.* || On supprime *Pas* et *Point* après la conjonction *que,* mise à la suite d'un terme comparatif, ou de quelque équivalent. *Vous écrivez mieux que vous ne parlez.* || On les supprime, lorsque *Ne* et *que,* construits ensemble, signifient Seulement. *Je ne demande que le nécessaire.* || On les supprime, quand le mot *que* signifie Pourquoi, au commencement d'une phrase : *Que n'êtes-vous arrivé plus tôt?* ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation : *Que ne m'est-il permis.....* || Après *Depuis que,* ou *Il y a,* suivi d'un mot qui indique une certaine quantité de temps, on supprime *Pas* et *Point,* quand le verbe est au prétérit. *Depuis que je ne l'ai vu.* Mais il faut l'un ou l'autre, si le verbe est au présent; ce qui forme un sens tout différent. *Depuis que nous ne nous voyons pas.* || Après les conjonctions *À moins que,* et *Si,* dans le sens d'À moins que, on les supprime. *Je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau.* || On les supprime encore lorsque deux négations sont jointes par *ni,* comme, *Je ne l'estime ni ne l'aime ;* et quand cette conjonction *ni* est redoublée, soit dans le sujet, *Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé,* soit dans l'attribut : *Heureux qui n'a ni dettes ni procès!* || Après le verbe *Craindre,* suivi de la conjonction *que,* on supprime *Pas* et *Point,* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas. *Je crains que vous ne perdiez votre procès.* Au contraire, il faut *Pas* ou *Point,* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire. *Je crains que ce fripon ne soit pas puni.* La même règle est à observer après ces manières de parler, *De crainte que, de peur que.* Ainsi lorsqu'on dit, *De crainte qu'il ne perde son procès,* on souhaite qu'il le gagne; et, *De crainte qu'il ne soit pas puni,* on souhaite qu'il le soit. || Après les verbes *Nier, disconvenir,* on peut indifféremment supprimer le *Ne,* ou l'employer. *Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit, que cela soit.* || Dans cette phrase, *Je crains que mon ami ne meure,* et autres semblables, ce mot *Ne* n'exprime point une négation; c'est le Ne ou le Quin des Latins, qui a passé dans notre langue. || On dit quelquefois dans le style fam., *N'était* pour *Si ce n'était.* || L'*e* de *Ne* s'élide devant une voyelle ou une H non aspirée. *Il n'aime rien. Il n'héritera pas de son parent.*

NÉANMOINS. adv. Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT. s. m. (ital. *niente,* néant.) Rien, ce qui n'est point, ce qui ne se conçoit que par une négation. *Dieu a tiré toutes choses du néant.* || T. de palais, *Mettre une appellation au néant,* Déclarer que la partie qui a appelé d'une sentence est déboutée de son appel. *Mettre l'appellation et ce dont est appel au néant,* Annuler et l'appel et la sentence dont il a été appelé. || Néant, par exag., Le peu de valeur d'une chose, ou Le manque de naissance et de mérite dans une personne. *Le néant des grandeurs humaines. C'est un homme de néant.* || Néant, Rien, s'emploie sans article. *On n'a pas mis cet homme en prison pour néant.* Vieux. || Néant, fam., Non. *Je vous accorde votre première demande ; mais, quant à l'autre, néant.*

NÉBULEUX, EUSE. adj. (lat. *nebulosus,* nébuleux.) Obscurci par les nuages. *Temps, ciel nébuleux.* || Fig., *L'horizon est nébuleux,* On est menacé de troubles, d'événements tristes, funestes. || Fig., *Visage, front nébuleux,* Visage, front sur lequel se peint le souci, l'inquiétude. *Avoir l'air nébuleux, tout nébuleux.* || *Étoiles nébuleuses,* Étoiles qui sont beaucoup moins brillantes que les autres, et dont la lumière est faible, terne. Subst. *Une nébuleuse.*

NÉCESSAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *necessitas,* nécessité.) Dont on ne peut se passer, dont on a absolument besoin pour quelque fin. *La respiration est*

nécessaire à la vie. || *Cet homme s'est rendu nécessaire dans cette maison*, Il s'y est rendu si utile ou si agréable, qu'il est malaisé qu'on puisse se passer de ses conseils, de ses soins, de sa société. || *Il fait le nécessaire*, Il fait l'empressé, il se mêle de tout, comme si l'on ne pouvait se passer de lui. *Nécessaire* est subst. || *C'est un mal nécessaire*, se dit De certaines choses qui ont de grands inconvénients, mais qui sont ou indispensables ou inévitables. || En philos., *Lois nécessaires*, Lois sans lesquelles l'univers ne saurait exister. *Causes nécessaires, agents nécessaires*, Les causes et les agents qui n'agissent pas librement, et qui produisent infailliblement leur effet. || *Effet nécessaire*, L'effet qui suit infailliblement de la cause destinée à le produire. *La lumière est un effet nécessaire du soleil. Tirer une conséquence, une induction nécessaire.* || *Il est nécessaire*, Il faut. || NÉCESSAIRE, subst. masc. Ce qui est essentiel pour les besoins de la vie. Il est opposé à Superflu, et ne se dit point au plur. *Il a le nécessaire.* || Ce qui est essentiel, ce qui est indispensable. *Il faut s'occuper du nécessaire avant de songer à l'agréable.* || T. de l'Écriture, *Le salut, l'affaire du salut est l'unique nécessaire.* || NÉCESSAIRE, subst. Boîte, étui qui renferme différents petits meubles et ustensiles nécessaires ou commodes. || Les choses contenues dans la boîte.

NÉCESSAIREMENT. adv. Par un besoin absolu. *J'en ai nécessairement affaire.* || Infailliblement. *Lorsque le soleil luit, nécessairement il est jour.*

NÉCESSITANTE. adj. f. fam. *De nécessité nécessitante*, De nécessité absolue et indispensable. En langage théologique, *Grâce nécessitante*, Grâce qui contraint et qui ôte la liberté.

NÉCESSITÉ. s. f. Tout ce qui est absolument nécessaire et indispensable; il se prend dans une signification plus ou moins étroite, suivant les choses dont on parle. *C'est une nécessité de mourir*, La mort est inévitable. *A Paris, quand on a beaucoup d'affaires, c'est une nécessité de prendre des voitures*, Il est très-incommode de n'en point prendre. *Nécessité absolue, fâcheuse.* || NÉCESSITÉ, absol., Tout ce à quoi il est impossible de se soustraire, de résister. *Il faut se soumettre à la nécessité.* || NÉCESSITÉ, Ce qui contraint dans quelque circonstance déterminée. *Ne me réduisez pas à la nécessité de vous dire des choses désagréables.* || Besoin pressant. *C'est une nécessité que j'y mette ordre.* || Indigence, dénûment. *Être réduit à la dernière nécessité.* || *Une chose de première nécessité*, Une chose dont il est impossible ou très-difficile qu'on se passe pour exister. || Prov., *Faire de nécessité vertu*, Faire de bonne grâce une chose qui déplaît, mais qu'on est obligé de faire. || Prov., *Nécessité n'a point de loi*, Un extrême péril, un extrême besoin, peuvent rendre excusables des actions blâmables en elles-mêmes. || NÉCESSITÉS, plur. Besoins de la vie, choses nécessaires à la vie. || Besoins d'argent qu'éprouve un pays, un gouvernement, une corporation. || *Les nécessités de la nature*, Les besoins auxquels la nature de l'homme est assujettie, comme, boire, manger, dormir, etc. || *Aller à ses nécessités*, Aller aux commodités, à la chaise percée. || DE NÉCESSITÉ. loc. adv. Nécessairement. || PAR NÉCESSITÉ. loc. adv. À cause d'un besoin pressant.

NÉCESSITER. v. a. Contraindre, réduire à la nécessité de faire quelque chose. || Plus ordin., Rendre nécessaire. || NÉCESSITÉ, ÉE. participe.

NÉCESSITEUX, EUSE. adj. Indigent, pauvre, qui manque des choses nécessaires à la vie.

NEC PLUS ULTRA. *Voyez* NON PLUS ULTRA.

NÉCROLOGE. s. m. (grec *nécros*, mort, *logos*, livre.) Livre, registre sur lequel on inscrit les noms des morts. || Ouvrages consacrés à la mémoire des hommes célèbres morts récemment.

NÉCROLOGIE. s. f. Petits écrits consacrés à la mémoire des personnes considérables mortes depuis peu de temps.

NÉCROLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la nécrologie.

NÉCROMANCE ou NÉCROMANCIE. s. f. (grec *—mantia*, divination.) L'art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connaissance de l'avenir, ou de quelque autre chose de caché. *Nécromancie* est plus usité. Magie en général.

NÉCROMANCIEN, NÉGROMANCIEN, IENNE. s. Qui se mêle de nécromancie. || Magicien.

NÉCROMANT ou NÉGROMANT. s. m. Autrefois Celui qui exerçait la nécromance.

NÉCROSE. s. f. t. de médec. Mortification des os.

NECTAIRE. s. m. (grec *nectar*, nectar.) t. de botan. Partie de certaines fleurs qui contient le suc dont les abeilles composent leur miel.

NECTAR. s. m. Le breuvage des dieux, suivant la Fable. || Fig., Vin excellent, ou Liqueur agréable.

NEF. s. f. (lat. *navis*, navire.) (On prononce l'F.) Navire. N'est d'usage qu'en poésie. || *Moulin à nef*, Moulin à eau construit sur un bateau. || NEF, Partie d'une église comprise entre les bas côtés, et qui s'étend depuis la porte principale jusqu'au chœur. || *Nefs latérales*, Les bas côtés d'une église. *Église à trois nefs, à cinq nefs*, Église qui a une nef principale et deux ou quatre nefs latérales.

NÉFASTE. adj. des 2 genres. (lat. *nefastus*, néfaste.) t. d'antiq. Dans le calendrier romain, Jours consacrés au repos, et où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques. *Jours néfastes* est synonyme de *Jours défendus.* || Jours de fêtes solennelles accompagnées de sacrifices ou de spectacles; et, plus ordinairement, Jours de deuil et de tristesse destinés à l'inaction et regardés comme funestes, en mémoire de quelque disgrâce éclatante du peuple romain.

NÈFLE. s. f. (lat. *mespilum*, nèfle.) Fruit qui a plusieurs noyaux, dont la peau est de couleur grisâtre, et qui n'est bon à manger que quand il est amolli par le temps. || Prov. et fig., *Avec le temps et la paille les nèfles mûrissent*, On vient à bout de bien des choses avec du soin et de la patience.

NÉFLIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte les nèfles.

NÉGATIF, IVE. adj. (lat. *negare*, nier.) t. didactique. Qui exprime une négation. || *Argument négatif, preuves négatives*, par opposition à *Argument positif, à preuves positives.* || En algèbre, *Grandeurs* ou *Quantités négatives*, Celles qui sont l'opposé des grandeurs ou des quantités positives, et qu'on fait précéder du signe de la soustraction. || NÉGATIVE, subst., Proposition qui nie. || Refus. *Il est fort sur la négative*, Il est accoutumé à refuser ce qu'on lui demande. || T. de gramm., Mot qui sert à nier, comme *Non, ni, ne.* Plus ordin., *Négation.*

NÉGATION. s. f. t. didactique. Action de nier. Il est opposé à Affirmation. || En gramm., Mots qui servent à nier, comme *Ne, pas, etc.*

NÉGATIVEMENT. adv. D'une manière négative.

NÉGLIGEMENT. s. m. (lat. *negligere*, négliger.) Action de négliger avec dessein. N'est usité que dans les arts. *Négligement de pinceau.*

NÉGLIGEMMENT. adv. (On prononce *Néglija-man.*) Avec négligence.

NÉGLIGENCE. s. f. Défaut de soin, d'exactitude,

d'application. || *Négligence de style*, ou simplement, *Négligence*, Fautes légères que fait un auteur, lorsqu'il n'apporte pas assez de soin à corriger son style. || NÉGLIGENCES, plur., se dit en bien dans quelques acceptions. *Négligences heureuses.*

NÉGLIGENT, ENTE. adj. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir. || Subst. *C'est un négligent.*

NÉGLIGER. v. a. N'avoir pas soin de quelque chose comme on le devrait, ne pas s'en occuper. *Négliger son salut, sa fortune.* || Ne pas mettre en usage. *Il n'a rien négligé de ce qui pouvait apaiser son ennemi.* || *Négliger quelqu'un*, N'avoir pas soin de le voir assidûment, ou aussi souvent que l'exigeraient les devoirs de société. || *Cet homme néglige sa femme*, Il n'a pas pour elle les soins, les attentions qu'il devrait avoir; il ne lui donne pas les marques d'affection qu'elle a droit d'attendre de lui. || *Négliger une occasion*, La laisser échapper. || NÉGLIGER, se dit De quantités fort petites qu'on omet dans un calcul, parce qu'elles ne peuvent influer sensiblement sur le résultat, sur le total. || NÉGLIGER, avec le pron. pers., N'avoir pas soin de sa personne pour la propreté, pour l'ajustement. *Il commence à se négliger.* || S'occuper moins exactement qu'à l'ordinaire de son devoir, de sa profession, de son travail, etc. *Cet auteur se néglige.* || NÉGLIGÉ, ÉE. participe. || Subst. masc., État où est une femme quand elle n'est point parée. En peinture, *Un beau négligé.*

NÉGOCE. s. m. (lat. *negotium*, trafic.) Trafic, commerce. On dit *Commerce*, et non pas *Négoce*, en parlant D'un État, d'une nation, d'un peuple. || NÉGOCE, fig., Certaines industries auxquelles il est honteux, messéant, dangereux de se livrer. *L'usure est un infâme négoce.*

NÉGOCIABLE. adj. des 2 genres. Qui peut se négocier. Il ne se dit guère que Des effets publics, des lettres de change, des billets, etc.

NÉGOCIANT. s. m. Celui qui fait le négoce. *Gros, bon, riche, habile négociant.* Le mot *Négociant* a un sens plus relevé que celui de *Marchand:* le négociant fait le commerce en grand.

NÉGOCIATEUR. s. m. Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un prince, d'un État. || Personnes qui négocient quelque affaire particulière. Il prend une terminaison féminine lorsqu'on parle d'une femme. *Négociatrice.*

NÉGOCIATION. s. f. L'art, l'action de négocier les grandes affaires, les affaires publiques. *Sa négociation a été heureuse.* || L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie. *Négociation importante.* || NÉGOCIATION, se dit Des affaires particulières. *Il est en négociation pour acheter une étude de notaire.* || T. de comm., *La négociation d'un billet, d'une lettre de change, etc.*, Le trafic qui se fait de ces sortes d'effets par les agents de change, les banquiers, les marchands, etc.

NÉGOCIER. v. n. Faire négoce, faire trafic. || Act. en parlant Des effets publics, des lettres de change, des billets, etc., Les transporter, les céder à un autre qui en donne la valeur, en retenant ordinairement l'intérêt de la somme. || NÉGOCIER, Traiter une affaire avec quelqu'un. Il est act. *C'est lui qui a négocié cette affaire.* || Absol. *C'est un homme qui négocie avec adresse.* || NÉGOCIER, avec le pron. pers., dans un sens passif. *Le papier sur Londres se négocie au pair.* || NÉGOCIÉ, ÉE. participe.

NÈGRE. s. m. (lat. *niger*, noir.) Nom qu'on donne en général à la race des noirs, et spécialement aux habitants de certaines contrées de l'Afrique. || Esclaves noirs employés aux travaux des colonies. || Fam., *Traiter quelqu'un comme un nègre*, Le traiter avec beaucoup de dureté et de mépris. || Fam., *Faire travailler quelqu'un comme un nègre*, Exiger de lui un travail pénible, le faire travailler sans relâche.

NÉGRESSE. s. f. Féminin de Nègre.

NÉGRERIE. s. f. Lieu où l'on renferme les nègres dont on fait le commerce.

NÉGRIER. adj. m. *Vaisseau* ou *bâtiment négrier*, ou simplement, *Négrier*, Bâtiment qui sert à la traite des nègres; *Capitaine négrier*, Capitaine d'un bâtiment qui a cette destination.

NÉGRILLON, ONNE. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROMANCIEN, NÉGROMANT. s. m. *Voyez* NÉCROMANCIEN, NÉCROMANT.

NEIGE. s. f. (lat. *nix*, neige.) Eau, vapeur congelée qui tombe des nues sur la terre, en flocons blancs et légers. *Se battre à coups de pelotes de neige. Boire à la neige. Blanc comme neige.* || Prov. et fig., *C'est une pelote de neige qui grossit; cela grossit comme une pelote de neige; cela fait la pelote, la boule de neige*, se dit Des séditions qui croissent progressivement, des sommes qui grossissent par l'accumulation des intérêts, etc. || *Œufs à la neige*, Blancs d'œufs battus de manière qu'ils forment une mousse semblable à de la neige.

NEIGER. v. n. N'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du singulier. Il se dit De la neige qui tombe. *Il neige à gros flocons.* || Fig. et fam., *Il a neigé sur sa tête*, Il a les cheveux blancs.

NEIGEUX, EUSE. adj. Chargé, couvert de neige; où il y a beaucoup de neige.

NÉMÉENS. adj. m. pl. (grec *nemeæos*, néméen.) t. d'antiq. *Jeux Néméens*, Jeux établis par les Argiens, près de Némée.

NÉNIES. s. f. pl. (lat. *nenia*, nénies.) t. d'antiq. Chants funèbres en usage aux funérailles, dans l'ancienne Rome.

NENNI. Mot dont on se sert pour répondre négativement à une interrogation expresse ou sous-entendue. Fam. || *Il n'y a point de nenni*, C'est une chose forcée, nécessaire. || *Un doux nenni*, Un refus engageant. *Nenni* est subst.

NÉNUFAR. s. m. Plante aquatique qui a de larges feuilles rondes, et de grandes fleurs en forme de roses.

NÉOCORE. s. m. (grec *néôcoros*, néocore.) t. d'ant. Officier préposé à la garde et à l'entretien des temples. || Villes et provinces qui avaient fait bâtir des temples en l'honneur de Rome et des empereurs.

NÉOGRAPHE. adj. des 2 genres. (grec *néos*, nouveau, *graphéin*, écrire.) Qui veut introduire ou qui admet une orthographe nouvelle et contraire à l'usage. || Subst. masc. *Les néographes.*

NÉOGRAPHISME. s. m. Manière d'orthographier, contraire à l'usage.

NÉOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, discours.) Invention, emploi de termes nouveaux. Par ext., Emploi des mots usuels, dans un sens nouveau, ou différent de la signification ordinaire.

NÉOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la néologie ou au néologisme. Se prend en mauvaise part.

NÉOLOGISME. s. m. Habitude d'employer des termes nouveaux, ou de donner aux mots reçus des significations différentes de celles qui sont en usage. Se prend en mauvaise part.

NÉOLOGUE. s. m. Celui qui fait un usage fréquent de termes nouveaux, ou détournés de leur véritable sens. Se prend en mauvaise part.

NÉOMÉNIE. s. f. (grec —*mènè*, lune.) t. d'astron. anc. Nouvelle lune. || NÉOMÉNIE, Fête qui se célébrait chez les anciens à chaque renouvellement de lune.

NÉOPHYTE. s. des 2 genres. (grec —*phyton*, rejeton.) Une personne nouvellement convertie, nouvellement baptisée.

NÉPHRÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *néphros*, reins.) t. de médec. Qui appartient aux reins. *Colique néphrétique*, ou simplement, *La néphrétique*, Sorte de colique causée par le gravier qui se détache des reins, et qui cause de grandes douleurs en passant par les uretères. || Subst. masc. Celui qui est affligé de la colique néphrétique. || NÉPHRÉTIQUE, tant adj. que subst., Remèdes propres aux maladies des reins, et en particulier à la colique néphrétique.

NÉPOTISME. s. m. (lat. *nepos*, neveu.) Autorité que les neveux d'un pape ont eue quelquefois dans l'administration des affaires, durant le pontificat de leur oncle. || Par ext., Faiblesse qu'un homme en place a d'avancer ses parents.

NÉRÉIDE. s. f. (grec *Nèrèïs*, néréide.) Chacune des nymphes qui, suivant la Fable, habitaient dans la mer.

NERF. s. m. (lat. *nervus*, nerf.) (On prononce l'F au singulier.) Petits filaments blanchâtres qui, distribués dans les diverses parties du corps, transmettent au cerveau les sensations occasionnées par les objets extérieurs, et portent aux muscles les ordres de la volonté. *Le cerveau est le principe des nerfs.* || Il se dit vulg. Des tendons des muscles. *Un nerf foulé.* || *Nerf de bœuf*, Le membre génital du bœuf, arraché et desséché. (On prononce *Nér.*) *Donner des coups de nerf de bœuf.* — *Nerf*, se dit aussi Du membre du cerf. || NERF, fig., au sens moral, Force, vigueur. *Cet homme, ce style a du nerf.* || Prov., *L'argent est le nerf de la guerre*, On ne soutient la guerre qu'avec beaucoup d'argent. || NERF, t. de relieur, Cordelettes qui sont attachées au dos du livre, et sur lesquelles les cahiers sont cousus.

NERF-FÉRURE. s. f. (lat. —*ferire*, frapper.) t. d'art vét. Coup qu'un cheval a reçu du pied d'un autre cheval, sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe.

NÉRITE. s. f. (grec *nèritès*, même signif.) Coquillage univalve, operculé et de forme à peu près sphérique, dont il existe plusieurs espèces.

NÉROLI. s. m. Essence tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN. s. m. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir, dont on se sert en médecine et dans la teinture.

NERVER. v. a. (lat. *nervus*, nerf.) Garnir et couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus, après les avoir battus et comme réduits en filasse. || T. de relieur, *Nerver un livre*, Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre, et les fortifier avec de la colle forte et de la toile ou du parchemin. || NERVÉ, ÉE. participe.

NERVEUX, EUSE. adj. Qui appartient aux nerfs. *Affection, toux nerveuse.* || *Etre nerveux*, Avoir les nerfs irritables. || *Le genre nerveux, le système nerveux*, Les nerfs du corps humain, pris collectivement. || NERVEUX, dans le langage ord., Qui a de bons nerfs, qui a beaucoup de force dans les muscles. || Fig., *Ce style, ce discours est nerveux*, Il a de la fermeté, de la vigueur. || NERVEUX, Plein de nerfs et de muscles.

NERVIN. adj. et s. m. t. de médec. Il se dit Des remèdes propres à fortifier les nerfs. Subst. et plus commun., *Les nervins.*

NERVURE. s. f. t. de relieur. Parties saillantes formées sur le dos d'un livre par les nerfs ou cordes qui servent à relier. || NERVURE, en archit., Moulures saillantes et rondes placées sur les arêtes d'une voûte, sur les côtés des cannelures, etc. || NERVURE, en bot., Filets saillants qui parcourent la surface des feuilles de certaines plantes et des pétales de certaines fleurs.

NESCIO VOS. (lat. *nescio vos*, je ne vous connais pas.) Formule fam. de refus. (On prononce *Vosse.*) *Je vous ai accordé votre première demande; mais pour celle-ci, nescio vos.*

NESTOR. s. m. Nom propre devenu appellatif, par allusion au Nestor d'Homère. Le vieillard le plus respectable.

NESTORIANISME. s. m. Hérésie des sectateurs de Nestorius.

NESTORIEN, ENNE. adj. et s. Partisan de la doctrine de Nestorius.

NET, ETTE. adj. (lat. *nitidus*, propre.) Propre, qui est sans ordure, sans souillure. *Une chambre nette.* || Prov., *Net comme une perle*, Très-net, très-propre. Prov. et pop., *Net comme un denier.* || *Un enfant net*, Un enfant qui ne laisse plus rien aller sous lui. || *Un cheval sain et net*, Un cheval qui n'a aucun des défauts, aucune des maladies qu'il est d'usage de garantir. || NET, Pur, sans mélange. *Ce froment est net*, Il n'y a ni seigle, ni orge, ni ivraie, etc. *Ce vin est net*, On n'y a mêlé ni liqueurs étrangères, ni drogues. *Ce café est net*, On en a ôté tous les corps étrangers qui pouvaient s'y trouver. || Clair, transparent. *Ce vin est bien net.* || Uni, poli, sans tache. *Teint, diamant net.* || NET, Qui n'est point confus, qui est distinct, facile à discerner. || *Cette écriture, cette impression est bien nette.* || *Voix nette*, Voix qui a le son clair et fort égal. *Cet instrument, cette corde rend un son fort net.* || *Avoir la vue nette*, Avoir des yeux qui distinguent bien les objets. Pop., *Avoir la visière nette.* || NET, Vide. *Faire place nette.* || Au jeu, *Faire tapis net*, Gagner tout l'argent qui est sur le tapis. || Fig. et fam., *Faire maison nette*, Chasser tous ses domestiques. || NET, fig., en parlant Du bien, du revenu, Clair, liquide, quitte de dettes, aisé à recevoir. *Son revenu est clair et net.* || *Produit net*, Ce qu'on retire d'un bien, d'un héritage, tous frais faits et toutes charges déduites. T. de comm., *Prix net, bénéfice net.* En parlant D'un reliquat de compte, *Il reste tant de net.* || *Poids net*, Le poids d'une chose, sans ce qui la contient ou l'enveloppe. || NET, fig., en parlant Des opérations et des productions de l'esprit, Clair, pur, aisé. *Pensée, expression nette.* || *Avoir la conception nette, l'esprit net*, Concevoir clairement les sujets auxquels on s'applique; avoir de la clarté, de la méthode dans l'esprit. || NET, fig., Sans difficulté, sans embarras, sans ambiguïté. *Cela est clair et net.* || Fig., en parlant Des personnes et des choses, Franc, sans supercherie, qui ne donne lieu à aucun doute, à aucun soupçon. *Sa conduite est nette.* || Fam., *Son cas n'est pas net*, Il n'est pas sans reproche dans cette affaire. || *Il a l'âme nette, la conscience nette*, Sa conscience ne lui reproche rien. || Fig., *Avoir les mains nettes*, Se conduire avec probité, administrer fidèlement, ne faire aucun profit illégitime. *Avoir les mains nettes de quelque chose*, Ne s'en être pas mêlé, n'y avoir pris aucune part. || Prov. et fig., *Je veux en avoir le cœur net*, Je veux savoir ce qui en est, je veux me délivrer de mes doutes sur ce fait. || *Patente nette*, Attestation légale qui constate qu'un bâtiment est sorti d'un pays exempt de maladies contagieuses. || NET, subst., *Mettre au net un écrit, un dessin, un plan,*

etc., En faire une copie correcte sur l'original qui est brouillé, qui a des ratures. || NET, adv., Uniment et tout d'un coup. *Cela s'est cassé net.* || Adv., au fig. *Trancher net la difficulté.*

NETTEMENT. adv. Avec netteté, avec propreté. *Se tenir nettement.* || Fig., D'une manière claire, distincte. *Cette lunette fait voir nettement les objets.* || Franchement et sans rien déguiser. *Je lui ai dit nettement la vérité.*

NETTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est net. Il se dit au propre et au fig. dans les mêmes acceptions que l'adj. Net.

NETTOIEMENT ou NETTOYAGE. s. m. Action de nettoyer.

NETTOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Envoyer.*) Rendre net. Avec le pron. pers. *Nettoyez-vous.* || Fig. et fam., *Nettoyer une maison, une chambre,* Prendre et emporter tout ce qui s'y trouve. || Fig., *Nettoyer la mer de corsaires, les chemins de voleurs,* Rendre la mer, les chemins libres; en chasser les corsaires, les voleurs. || Fig., *Nettoyer la tranchée,* En chasser les assiégeants. || Fig., *Nettoyer les affaires, le bien d'une personne, d'une famille,* En acquitter les dettes, et en terminer les procès. || Fig., au jeu, *Nettoyer le tapis,* Gagner tout l'argent qui est sur le jeu. || En peinture, *Nettoyer des contours,* Les rendre plus purs et plus corrects. || NETTOYÉ, ÉE. participe.

NEUF. nom de nombre des 2 genres. (lat. *novem*, neuf.) Nombre impair qui suit immédiatement le nombre de huit. *Le nombre neuf. Numéro neuf. Le chiffre neuf.* || L'F ne se prononce point dans le mot *Neuf,* quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne: *Neu cavaliers.* Quand il est suivi d'un subst. qui commence par une voyelle, l'usage ordinaire est de prononcer l'F comme un V, *Neuv-écus.* Mais quand *Neuf* n'est suivi d'aucun mot, ou qu'il n'est suivi ni d'un adj. ni d'un subst., l'F se prononce. || NEUF, nombre ordinal. *En l'an neuf.* || Fam., *Cette femme est, entre dans le neuf, dans son neuf,* Dans le neuvième mois de sa grossesse. On dit aussi D'un malade qui est, qui entre dans le neuvième jour de sa maladie, *Il est, il entre dans son neuf.* || NEUF, subst. masc. *Faire un neuf.* || Au jeu de cartes, *Un neuf de cœur, un neuf de carreau, etc.*, Une carte qui est marquée de neuf points de cœur, de carreau, etc.

NEUF, EUVE. adj. (lat. *novus*, nouveau.) Qui est fait depuis peu. *Maison neuve. Habit neuf.* || Qui n'a point encore servi. *Voilà un habit neuf que je garde depuis deux ans.* || Qui a peu servi. || Pop., *Tout battant neuf,* Tout neuf. || Prov. et fig., *Faire balai neuf,* se dit Des domestiques qui servent bien dans les premiers jours de leur entrée en maison. *C'est un balai neuf. Il n'est rien tel que balai neuf.* || Prov. et fig., *Faire maison neuve,* Renvoyer tous ses domestiques, et en prendre d'autres. || *Terre neuve,* Terre qui n'a point encore été défrichée, ou qui était demeurée longtemps inculte, ou qui n'est mise en valeur que depuis peu. Terre rapportée qui n'a point encore servi à la végétation. || *Bois neuf,* Bois qui est venu par voiture ou par bateau; par opposition à *Bois flotté,* Celui qui est venu en train ou à flot perdu. || NEUF, se dit Des chevaux qui n'ont point encore servi, ou qui ont peu servi, et principalement des chevaux de carrosse. || NEUF, se dit De certaines choses à l'égard d'autres. *La vieille ville et la ville neuve.* || NEUF, en parlant Des personnes, Novice, qui n'a point encore d'expérience en quelque chose. *Il est tout neuf dans ce métier-là.* || *Avoir un cœur tout neuf, une âme toute neuve,* Avoir un cœur, une âme que les passions n'aient pas agitée. *Avoir des sens tout neufs.* || NEUF, en parlant Des pensées et des ouvrages d'esprit, Qui n'a pas encore été dit, traité, produit, employé. *Pensée, image, tournure neuve.* || NEUF, subst. *Donnez-nous du neuf.* || À NEUF. loc. adv. En parlant De choses qu'on raccommode, et qu'on renouvelle en quelque sorte. *Refaire un bâtiment à neuf.* || DE NEUF. loc. adv. *Habiller de neuf, tout de neuf,* c'est-à-dire, Avec des habits neufs.

NEUTRALEMENT. adv. (lat. *neuter*, neutre.) t. de gramm. D'une manière neutre.

NEUTRALISATION. s. f. t. de chimie. Action de neutraliser. || NEUTRALISATION, Action de rendre neutre un territoire, une ville, un vaisseau.

NEUTRALISER. v. a. t. de chimie. Rendre neutre un sel, par une opération chimique. || NEUTRALISER, au sens moral, dans le langage ord., Diminuer, réduire à rien, à presque rien. *Neutraliser un projet en le modifiant.* || Avec le pron. pers., dans le sens réciproque. *Ces deux effets se neutralisent mutuellement.* || NEUTRALISÉ, ÉE. participe.

NEUTRALITÉ. s. f. État d'une puissance qui ne prend point parti entre deux ou plusieurs autres puissances qui sont en guerre. *Garder, observer, violer la neutralité.* || *Neutralité armée,* Neutralité dans laquelle la puissance qui reste neutre tient sur pied des troupes suffisantes pour faire respecter son territoire, son commerce, ses droits. || NEUTRALITÉ, se dit, par ext., De ceux qui ne prennent point de parti dans des disputes, dans des différends.

NEUTRE. adj. des 2 genres. Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes qui ont des opinions, des sentiments, des intérêts opposés. || Substantiv., au plur. masc. *Protéger la navigation des neutres.* || *Droit des neutres,* Droit reconnu par les puissances belligérantes aux États qui ne prennent point de part à la guerre. Cela s'applique surtout au droit maritime. || *Lieu, territoire neutre,* Lieu, territoire appartenant à un État neutre, ou dans lequel les puissances belligérantes conviennent d'établir la neutralité. || *Pavillon neutre,* Pavillon d'une puissance qui ne prend point part à la guerre. || NEUTRE, en gramm., se dit Des noms latins et des noms de quelques autres langues, qui ne sont ni du genre masc., ni du genre fém. *Nom, subst., adj. neutre.* On le dit aussi Du genre de ces noms. *Le genre neutre.* || Subst. *Cet adj. latin est au neutre.* || *Verbe neutre,* Verbe qui ne peut point avoir de régime direct, comme *Aller, venir, marcher, etc.* || En chimie, *Sel neutre,* Sel qui n'est ni acide, ni alcalin. || En botan., *Fleur neutre,* Fleur qui ne contient point d'étamines ni de pistils.

NEUVAINE. s. f. (lat. *novem*, neuf.) L'espace de neuf jours consécutifs, pendant lesquels on fait quelque acte de dévotion en l'honneur d'un saint, pour implorer son secours.

NEUVIÈME. adj. ordinal des 2 genres. Qui suit immédiatement le huitième. || Subst. *Il est le neuvième de sa classe.* || NEUVIÈME, subst., La neuvième partie d'un tout; il est toujours masc. *Il a un neuvième dans cette affaire.*

NEUVIÈMEMENT. adv. En neuvième lieu.

NEVEU. s. m. (lat. *nepos*, neveu.) Fils du frère ou de la sœur. || *Petit-neveu,* Le fils du neveu ou de la nièce. || *Neveu à la mode de Bretagne,* Le fils du cousin germain ou de la cousine germaine. || *Cardinal neveu,* Cardinal qui est le neveu du pape vivant. || Dans le style soutenu et en poésie, *Nos neveux, nos*

derniers neveux, La postérité, ceux qui viendront après nous.

NÉVRALGIE. s. f. (grec *nevron*, nerf, *algos*, douleur.) t. de médec. Douleur des nerfs. *Névralgie frontale, maxillaire, etc.*

NÉVRITIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des médicaments propres aux maladies des nerfs.

NÉVROGRAPHIE. s. f. (grec —*graphéin*, décrire.) t. d'anat. Description des nerfs.

NÉVROLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NÉVROPTÈRE. adj. et s. m. (grec —*ptéron*, aile.) t. d'hist. nat. Nom générique des insectes dont les ailes sont transparentes, et traversées de veines croisées en réseau.

NÉVROSE. s. f. t. de médec. Affection nerveuse, maladie des nerfs en général.

NÉVROTOMIE. s. f. (grec —*tomè*, dissection.) t. de chirurg. Dissection des nerfs. || Opération qui consiste à couper un nerf.

NEWTONIANISME. s. m. (La première syllabe se prononce *Neu.*) La philosophie naturelle de Newton.

NEWTONIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à la doctrine de Newton. || Qui a adopté cette doctrine. Subst. *Un newtonien.*

NEZ. s. m. (lat. *nasus*, nez.) Partie saillante du visage qui est entre le front et la bouche, et qui est l'organe de l'odorat. || Il se dit De quelques animaux. *Le nez d'un chien. Ce cheval porte le nez au vent.* || *Parler, chanter du nez*, Parler, chanter d'une manière désagréable, comme si le nez était bouché. || Les phrases fig. et prov. qui suivent sont toutes du style fam. || Fig., *Saigner du nez*, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. || Fig., *Ne pas voir plus loin que son nez, que le bout de son nez*, Avoir peu de lumières, peu de prévoyance. || Fig., *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, Tirer de lui un secret en le questionnant adroitement. || Fig., *Jeter à quelqu'un une chose au nez*, La lui reprocher. || Fig., *Mettre son nez, mettre le nez, fourrer son nez où l'on n'a que faire*, Se mêler indiscrètement de quelque chose. *Mettre son nez partout.* || Fig., *Mettre le nez dans une affaire*, Commencer à l'examiner. || Fig., *Mettre le nez dans les livres*, Commencer à étudier. *Il n'a jamais mis le nez dans un livre*, Il n'a jamais lu. || Fig., *Avoir toujours le nez sur quelque chose*, Y être toujours appliqué. *Ne pas lever le nez de dessus quelque chose.* || Fig., *Mener quelqu'un par le nez, par le bout du nez*, Abuser de l'ascendant qu'on a sur quelqu'un pour lui faire faire tout ce qu'on veut. || Fig., *Donner du nez en terre*, Échouer dans quelque entreprise. Dans le même sens, *Se casser le nez.* || Prov. et fig., *Se couper, s'arracher le nez pour faire dépit à son visage*, Faire par dépit contre quelqu'un une chose dont on souffre le premier. || Prov. et fig., *Avoir un pied de nez*, Avoir la honte de ne pas obtenir un succès dont on s'était flatté. *Faire un pied de nez à quelqu'un*, Se moquer de lui. || Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux, que de lui arracher le nez. Voyez* MORVEUX. || Prov. et par exagér., *Il est si jeune, que, si on lui tordait le nez, il en sortirait encore du lait*, se dit D'un très-jeune homme qui se veut mêler de choses au-dessus de son âge. || Prov., *Cela paraît comme le nez au milieu du visage*; et, par ironie, *Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage*, se dit D'une chose qui paraît et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || Prov. et pop., *Ce n'est pas pour son nez*, La chose dont il s'agit ne lui est pas destinée. Ironiquement, *Vraiment c'est pour son nez.* || NEZ, fam., Tout le visage. *Regarder quelqu'un sous le nez.* || Fig., *Donner sur le nez à quelqu'un*, Lui faire éprouver quelque mortification. || Fam., *Au nez de quelqu'un*, En sa présence et en le bravant. || Fam., *Rire au nez de quelqu'un*, Se moquer de lui en face. || NEZ, Le sens de l'odorat. *Il a bon nez, il sent de loin.* || Fig. et fam., *Avoir bon nez*, Avoir de la sagacité, prévoir les choses de loin. *Avoir le nez fin, avoir du nez.* || NEZ, fig., t. de mar., L'éperon, l'avant, la proue d'un vaisseau. *Ce vaisseau est trop sur le nez*, Il penche trop en avant.

NI. (lat. *nec*, ni.) Particule conjonctive et négative. *Il n'est ni bon ni mauvais.*

NIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *negare*, nier.) Qui peut être nié.

NIAIS, AISE. adj. (lat. *nidus*, nid.) Il s'est dit au propre Des oiseaux de fauconnerie que l'on prenait dans le nid, et qui n'en étaient pas encore sortis. || NIAIS, fig., Simple, qui n'a encore aucun usage du monde. *C'est un garçon bien niais.* || Il se dit De l'air, des manières, du ton, etc. || Au sens moral, Des choses qui annoncent la sottise ou l'inexpérience. *Un écrit, un conte niais.* || Subst., en parlant Des personnes. *C'est un niais.* || *Faire, contrefaire le niais*, se dit D'un homme fin et adroit qui fait semblant d'être simple. || Prov. et fig., *C'est un niais de Sologne, il est de ces niais de Sologne qui ne se trompent qu'à leur profit*, se dit D'un homme adroit et alerte sur ce qui regarde son intérêt, et qui contrefait le simple. || Prov., fig. et pop., *C'est de la graine de niais*, C'est une chose qui ne peut tromper que les plus simples.

NIAISEMENT. adv. D'une façon niaise.

NIAISER. v. n. (grec *neanizein*, être jeune.) Badiner, s'amuser à des choses de rien. Fam.

NIAISERIE. s. f. Bagatelle, chose frivole. || Caractère de celui qui est niais.

NICE. adj. des 2 genres. (lat. *nescius*, ignorant.) Simple, niais. Il est vieux.

NICHE. s. f. (lat. *nidus*, nid.) Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue, un buste, un vase, un poêle, etc. || Petit réduit pratiqué dans un appartement pour y mettre un lit, ou dans un jardin pour s'y retirer en particulier. || Petit meuble portatif dans lequel se retire et couche un chien d'appartement, un chat favori.

NICHE. s. f. Malice, espièglerie que l'on fait à quelqu'un. Fam.

NICHÉE. s. f. coll. Petits oiseaux d'une même couvée, qui sont encore dans le nid. On dit aussi, *Une nichée de souris.* || Fam. et par mépris, Plusieurs personnes de mauvaise vie, de mauvaise conduite, rassemblées en un même lieu.

NICHER. v. n. Il se dit D'un oiseau qui fait son nid. || NICHER, v. a. Placer en quelque endroit. Ne se dit qu'en plaisanterie. *Qui vous a niché en cet endroit?* Avec le pron. pers. *Ce chat s'est niché dans l'armoire.* || Fig., *Cet homme s'est niché dans une bonne maison*, Il a trouvé une bonne retraite, un bon établissement. || NICHER, avec le pron. pers., s'applique fig. À des idées métaphysiques. *Où la vertu va-t-elle se nicher? Où l'orgueil va-t-il se nicher?* Ces phrases expriment la surprise de trouver la vertu ou l'orgueil dans telle personne, dans telle condition. || NICHÉ, ÉE. participe.

NICHET. s. m. Œuf qu'on met dans les nids préparés pour la ponte des poules.

NICHOIR. s. m. Cage propre à mettre couver des serins.

NICKEL. s. m. t. de chimie. Métal, qui a, comme le fer, la propriété magnétique, mais à un moindre degré.

NICODÈME. s. m. (grec *nikân*, vaincre, *dèmos*, peuple.) Nom propre devenu nom commun, Un homme simple et borné, un niais. Pop.

NICOTIANE. s. f. *Voyez* TABAC.

NID. s. m. (lat. *nidus*, nid.) (Le D ne se prononce point.) Berceau, logement que les oiseaux construisent pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits. On appelle *Aire*, Le nid de l'aigle et des autres grands oiseaux de proie. || Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, se dit par plaisanterie D'un homme qui s'imagine avoir fait quelque découverte importante. || Prov. et fig., *Il n'y a plus que le nid, on n'a plus trouvé que le nid*, se dit Lorsqu'on est allé chercher quelqu'un chez lui pour l'arrêter, et qu'on ne l'y a pas trouvé. || Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, On fait peu à peu sa fortune, sa maison. || Prov. et fig., *A chaque oiseau son nid est beau*, Chacun trouve sa maison, sa propriété belle. || Fig. et fam., *Un bon nid*, Un bon établissement où l'on est à son aise. || Fig. et fam., *C'est un nid à rats, un vrai nid à rats*, se dit D'une méchante petite maison, d'une méchante petite chambre. || *Nid d'oiseau*, Nids que certains oiseaux de mer, semblables à des hirondelles, forment avec du frai de poisson, et qui passent pour un mets friand, à la Chine et dans les Indes.

NIDOREUX, EUSE. adj. (lat. *nidorosus*, même signif.) Qui a une odeur et un goût de pourri, de brûlé, d'œufs couvis. Style médical.

NIÈCE. s. f. (lat. *nepos*, nièce.) Fille du frère ou de la sœur. || *Petite-nièce*, La fille du neveu ou de la nièce. || *Nièce à la mode de Bretagne*, La fille du cousin germain, de la cousine germaine.

NIELLE. s. f. (lat. *nigellus*, noirâtre.) Plante qui croît dans les blés, et dont la semence est noire. || NIELLE, Maladie des grains, dont l'effet est de convertir la substance farineuse en une poussière noire.

NIELLE. s. m. t. d'orfévrerie. Ornements ou figures que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfévrerie, et dont les traits sont remplis d'une sorte d'émail noir, fait d'un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfiés.

NIELLER. v. a. Orner de nielles. || NIELLÉ, ÉE. participe.

NIELLER. v. a. Gâter par la nielle. || NIELLÉ, ÉE. participe.

NIER. v. a. (lat. *negare*, nier.) Dire qu'une chose n'est pas vraie, soutenir qu'une chose n'est pas. || *Nier une dette, un dépôt*, Nier qu'on ait une dette à payer, qu'on ait reçu un dépôt. || NIER, t. d'argumentation, Ne pas demeurer d'accord d'une proposition. || Absol. *Toutes les fois que j'affirme, vous niez.* || NIÉ, ÉE. participe.

NIGAUD, AUDE. adj. Sot et niais. Fam. || Subst. *Un nigaud.*

NIGAUD. s. m. Oiseau, petit cormoran.

NIGAUDER. v. n. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des choses de rien.

NIGAUDERIE. s. f. Action de nigaud. || Caractère du nigaud.

* NIGELLE. s. f. (lat. *nigellus*, noirâtre.) Genre de renonculacées du midi de l'Europe.

* NIL-GAUT. s. m. Quadrupède ruminant, espèce d'antilope des Indes.

NILOMÈTRE. s. m. (grec *Neilos*, Nil, *métron*, mesure.) Colonnes divisées dans leur longueur en coudées et en parties de coudée, qui, placées en différents lieux de l'Égypte, servent à mesurer la crue des eaux du Nil dans ses débordements périodiques.

NIMBE. s. m. (lat. *nimbus*, nuage.) t. didactique. Cercle de lumière que les peintres et les sculpteurs mettent autour de la tête des saints. || En numismatique, Cercle que, sur certaines médailles, et particulièrement sur les médailles du Bas-Empire, on remarque autour de la tête de quelques empereurs.

NIPPE. s. f. Vêtements, meubles, et tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Le plus ordin. au plur. *Il a de belles, de bonnes nippes.* || Fig. et fam., *Il en a eu, il en a tiré de bonnes nippes*, se dit D'un homme qui a tiré beaucoup d'utilité, beaucoup d'avantage de quelque liaison, de quelque commerce, de quelque emploi.

NIPPER. v. a. Fournir de nippes. || Avec le pron. pers. *Il s'est fort bien nippé.* || NIPPÉ, ÉE. participe.

NIQUE. s. f. Signe de mépris ou de moquerie. *Faire la nique*, Se moquer de quelqu'un, de quelque chose, comme ne s'en souciant point. Fam.

NITÉE. s. f. *Voyez* NICHÉE.

NITOUCHE. s. f. Fam., *Sainte nitouche*, Une personne qui contrefait la sagesse ou la dévotion, qui affecte des airs d'innocence, de simplicité.

NITRATE. s. m. (grec *nitron*, nitre.) t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitrique et des bases salifiables.

NITRE. s. m. t. de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique et de la potasse jusqu'au point de la saturation.

NITREUX, EUSE. adj. t. de chimie. Qui tient du nitre. *Gaz nitreux.*

NITRIÈRE. s. f. Lieu où se forme le nitre, et d'où on le tire.

NITRIQUE. adj. des 2 genres. t. de chimie. Qui a rapport au nitre.

NIVEAU. s. m. Instrument par le moyen duquel on connaît si un plan, un terrain est uni et horizontal, et l'on détermine de combien un point de la surface de la terre est plus haut ou plus bas qu'un autre. *Niveau d'eau.* || État d'un plan horizontal, ou de plusieurs points qui sont dans le même plan horizontal. || *Niveau de pente*, Surface d'un terrain qui a une pente réglée par le niveau. || DE NIVEAU, AU NIVEAU. loc. adv. ou prépos. Selon le niveau. On le dit Des choses dont la surface est unie, égale, horizontale. || DE NIVEAU, AU NIVEAU, fig., De pair, à la même hauteur. *Son caractère était au niveau de son génie.* || *A son niveau, à leur niveau, à votre niveau, etc.*, De pair avec lui, avec eux, avec vous, etc.

NIVELER. v. a. Mesurer avec le niveau, au niveau. *Niveler une avenue, une allée.* || Rendre un plan uni et horizontal. || Au sens moral, Rendre égal. || NIVELÉ, ÉE. participe.

NIVELEUR. s. m. Celui qui nivelle, qui fait profession de niveler.

NIVELLEMENT. s. m. Action de mesurer avec le niveau. || Action de rendre un plan uni et horizontal.

NIVET. s. m. Bénéfice illicite et caché qu'un agent, un mandataire obtient sur un marché qu'il fait pour autrui. Pop.

NIVÔSE. s. m. (lat. *nivosus*, neigeux.) Le quatrième mois du calendrier républicain.

NOBILIAIRE. s. m. (lat. *nobilis*, noble.) Catalogue détaillé des familles nobles d'un pays.

NOBILIAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la noblesse. On l'emploie souvent par une sorte de dénigrement.

NOBILISSIME. t. d'antiq. adj. Titre d'honneur accordé, dans le Bas-Empire, aux césars et à leurs femmes. || Subst., Nom d'une dignité créée par Constantin, laquelle donnait le droit de porter la pourpre.

NOBLE. adj. des 2 genres. Qui, par droit de naissance ou par lettres du prince, fait partie d'une classe distinguée dans l'État. || Prov., *Être noble comme le roi*, Être d'une extraction fort noble, que personne ne conteste. || Prov., *Il est fou, ou le roi n'est pas noble*, Il est fou incontestablement. || Noble, subst. *Nouveau noble. Faux noble. Petit noble de campagne.* || Noble, adj. fig., Qui a ou qui annonce de la grandeur, de l'élévation, de la supériorité. *Ame, cœur, style noble.* || En physiol., *Les parties nobles*, Le cœur, le foie, le cerveau, etc. || Noble, subst. masc., Ce qui est grand, élevé. *Son goût était pour le noble.*

NOBLEMENT. adv. D'une manière noble, avec noblesse. || *Vivre noblement*, autrefois Vivre sur sa terre, ou à la ville, sans exercer aucune profession, ou sans en avoir d'autre que celle des armes.

NOBLESSE. s. f. Qualité par laquelle un homme est noble. *Ancienne, nouvelle noblesse.* || *Noblesse d'extraction*, Celle dont l'origine est inconnue. || *Noblesse de la cloche*, Celle qui venait de mairie ou d'échevinage. *Voyez* Cloche. || Dans un sens particulier, *Ancienne noblesse*, Celle qui existait avant la révolution de 1789; et, *Nouvelle noblesse*, Celle qui a été créée depuis. || Prov., *Noblesse vient de vertu*, Un homme n'est proprement au-dessus d'un autre que par la vertu et par le mérite. || Prov., *Noblesse oblige*, Quiconque prétend être noble, doit se conduire noblement. || Noblesse, collect. Tout le corps des hommes qualifiés nobles, ou Une partie de ce corps. *Brave, généreuse, vaillante noblesse.* || *Haute noblesse*, La partie de la noblesse qui a le plus d'ancienneté ou d'illustration; par opposition à *Petite noblesse*, Celle qui en a le moins. || *Assemblée de noblesse*, Assemblée particulière de gentilshommes. || Noblesse, fig., Grandeur, élévation, dignité. *Noblesse de cœur, d'expression, de pensées.* || En peint. et en sculpt., Caractère élevé de la composition, des airs de tête, des formes, et généralement du système d'imitation.

NOCE. s. f. (lat. *nuptiæ*, noces.) Mariage. En ce sens, il ne se dit qu'au plur. *Il épousa une telle en premières noces. Convoler en secondes noces.* || Festin, danse et autres réjouissances qui accompagnent le mariage. Il se dit au sing. aussi bien qu'au plur. *Les noces de tel prince. Une noce de village. C'est un des garçons de la noce. Qui est-ce qui fera la noce?* Qui fera la dépense du festin? Dans ces deux phrases, *Noce* ne se dit qu'au sing. || Toute l'assemblée, toute la compagnie qui s'est trouvée à la noce. || Prov., fig. et pop., *Il ne fut jamais, il n'a jamais été à telles noces, à pareilles noces*, Il n'a jamais reçu un pareil traitement (cela ne se dit qu'en mauvaise part); ou Il n'a jamais couru un pareil danger. || Prov., fig. et pop., *N'être pas à la noce*, Être dans une situation pénible, inquiétante.

NOCHER. s. m. (grec *nauclèros*, nocher.) Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau, une barque. N'est usité qu'en poésie. *Le nocher du Styx*, Caron.

NOCTAMBULE. adj. et s. des 2 genres. (lat. *noctu ambulare*, se promener la nuit.) Qui marche la nuit en dormant.

NOCTAMBULISME. s. m. État de ceux qui marchent la nuit en dormant.

NOCTURNE. adj. des 2 genres. (lat. *nocturnus*, nocturne.) Qui a lieu, qui arrive durant la nuit. || Il se dit, en hist. nat., Des animaux qui veillent la nuit, et des végétaux dont les fleurs ne s'ouvrent que dans l'obscurité. || Nocturne, subst. masc., Partie de l'office de la nuit, composée d'un certain nombre de psaumes et de leçons. || Morceau de musique à plusieurs instruments, qui est d'un caractère tendre et plaintif.

NODOSITÉ. s. f. (lat. *nodositas*, même signif.) t. de chir. et de bot. État de ce qui a des nœuds. Les nœuds mêmes.

NODUS. s. m. (lat. *nodus*, nœud.) (On prononce l'S.) t. de chir., Tumeur dure et indolente qui vient sur les os, les tendons et les ligaments du corps humain.

NOËL. s. m. (lat. *natalis*, de la naissance.) Fête de la nativité de Notre-Seigneur. *A la fête de Noël*, ou elliptiquement, *A la Noël, à Noël. Les fêtes de Noël.* || *Bûche de Noël*, Grosse bûche qu'on met au feu la veille de Noël au soir, afin qu'elle entretienne le feu pendant toute la nuit. || Noël, Cantique spirituel fait à l'honneur de la nativité de Notre-Seigneur. || Airs sur lesquels ces cantiques ont été faits.

NŒUD. s. m. (lat. *nodus*, nœud.) (Le D ne se prononce point.) Enlacement fait de quelque chose de flexible, comme ruban, soie, fil, corde, etc., dont on passe les bouts l'un dans l'autre en les serrant. *Nœud simple, double, de tisserand, de chirurgien.* || *Nœud coulant*, Nœud d'une forme particulière qui le rend facile à dénouer. || Fig., *Nœud gordien*, Difficulté qu'on ne peut résoudre. || *Nœud d'épée*, Rosette de ruban dont on orne la poignée d'une épée. || Noeud, Certaines choses qui sont disposées en forme de nœuds de ruban, et qui servent à la parure des femmes. || Noeud, fig., Difficulté, point essentiel d'une affaire, d'une question. || Dans les pièces de théâtre, L'obstacle qui donne lieu à l'intrigue d'une action dramatique. || Noeud, fig., Attachement, liaison entre des personnes. *Nœud de parenté, d'alliance. Le nœud sacré du mariage.* || Noeud, Bosses ou saillies qui viennent à l'extérieur d'un arbre, d'un arbrisseau. || Certaine partie, fort serrée et fort dure, qui se trouve quelquefois dans l'intérieur de l'arbre. || Endroits où la tige des graminées et de quelques autres plantes, telles que la vigne, le fenouil, etc., est renflée et comme articulée. || Article, jointure des doigts de la main; et, par analogie, Cette partie du gosier ou de la gorge qu'on nomme autrement Le larynx. || Fam., *Ce ris ne passe pas le nœud de la gorge*, Il n'est pas naturel, il est forcé. || Noeud, Os qui forment la queue du cheval, du chien, du chat, etc. || En chir., Tumeurs dures qu'on nomme autrement *Nodus*. || Noeud, en astron., Chacun des deux points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste. || Noeud, t. de marine, Nœuds de la ligne de loch, formés à la distance d'environ cinquante pieds les uns des autres, et par le moyen desquels on estime le nombre des lieues que le navire a parcourues.

NOIR, OIRE. adj. (lat. *niger*, noir.) Qui est de la couleur la plus obscure, et la plus opposée au blanc. || *Cheval noir mal teint*, Cheval dont la couleur noire tire sur le roux. || T. de grav., *Manière noire*, Manière de graver en taille-douce, qui consiste à couvrir d'abord entièrement le cuivre de points uniformes, et à rétablir ensuite le poli de la planche plus ou moins, selon qu'on veut avoir des tons plus ou moins clairs. || Noir, se dit De certaines choses qui approchent de la couleur noire. *Du pain noir. Des yeux noirs.* || *Bêtes noires*, Certaines bêtes, comme

le sanglier, à la différence de celles qu'on appelle *fauves*, comme le cerf, etc. || *Viandes noires*, Certains animaux dont la chair tire un peu sur le noir, comme le lièvre, la bécassine, etc., à la différence des autres viandes qui sont blanches, comme le veau, le poulet, etc. || *Blé noir*, Sorte de blé qu'on nomme autrement *Blé sarrasin*. || Noir, Livide, meurtri. || Obscur. *Nuit noire*. || *Froid noir*, Le froid qu'il fait quand le temps est fort couvert. || *Chambre noire* ou *obscure*, Chambre dans laquelle on intercepte toute lumière extérieure, pour y introduire ensuite des rayons solaires, directs ou réfléchis, qu'on soumet à diverses analyses. Instruments d'optique de formes très-variées, à l'aide desquels on voit, sur un papier blanc ou sur un verre dépoli, une peinture exacte, mobile, et pour ainsi dire animée de tous les objets extérieurs. || Noir, Sale, crasseux. Il se dit surtout Du linge et des mains. || Noir, fig., Triste, morne, mélancolique. || *Il voit tout noir, il voit en noir, il voit noir, il voit bien noir*, Il est sujet à prendre les choses du côté fâcheux, à prévoir des événements tristes et funestes. *Noir* est adj. dans la première phrase, et adv. dans les trois autres. || Noir, se dit fig. Des crimes, des mauvaises actions, et Des personnes qui les commettent. *Un noir attentat. Avoir l'âme noire.* || *Rendre noir*, Diffamer, faire passer quelqu'un pour méchant, pour criminel. || Prov., *Il n'est pas si diable qu'il est noir*, Il n'est pas si méchant qu'il le paraît. || Prov., *Cet homme est ma bête noire*, Il est pour moi l'objet d'une aversion particulière. || Poétiq., *L'onde noire*, Le Styx. *Il a passé l'onde noire*, Il est mort. || Noir, subst., La couleur noire, ce qui est de couleur noire. *Un beau noir.* || Fig. et fam., *Passer du blanc au noir, aller du blanc au noir*, Passer d'une opinion à l'opinion contraire, passer d'une extrémité à l'autre. || Prov. et par exagérat., *Si vous lui dites blanc, il répondra noir*, Il se plaît à contredire. || Fam., *Mettre du noir sur du blanc*, Écrire, composer. || Fig. et fam., *Faire du noir, broyer du noir*, Se livrer à des réflexions tristes, à des pensées mélancoliques, sombres. On dit également, *S'enfoncer dans le noir, dans son noir.*

NOIR. s. m. Nègre. Par opposition à Blanc.

NOIRÂTRE. adj. des 2 genres. Qui tire sur le noir, qui approche du noir.

NOIRAUD, AUDE. adj. Qui a les cheveux noirs et le teint brun. Le plus souvent subst. *Un gros noiraud.* Fam.

NOIRCEUR. s. f. Qualité qui fait qu'un corps est noir, paraît noir. || Tache noire. || Noircеur, fig., Atrocité d'une action, d'un caractère. *La noirceur de son crime.* || Fig., Action faite ou parole dite dans l'intention de nuire. *C'est une noirceur.*

NOIRCIR. v. a. Rendre noir. || Fig., *Noircir l'esprit*, Y faire naître des pensées tristes, sombres. || Fig et fam., *Noircir du papier*, Écrire. || Noircir, fig. et au sens moral, Diffamer, faire passer pour méchant, pour infâme. || Noircir, n. Devenir noir. || Avec le pron. pers. *Cela s'est noirci à la fumée.* || *Le temps se noircit, le ciel se noircit*, Le temps devient obscur, le ciel se couvre de nuages épais. || Noircir, avec le pron. pers., fig., Se rendre odieux, infâme par quelque mauvaise action. *Voudrait-il se noircir d'un tel crime ?* || Noirci, ie. participe.

NOIRCISSURE. s. f. Tache de noir.

NOIRE. s. f. t. de musiq. Note qui vaut pour la durée le double d'une croche, la moitié d'une blanche.

NOISE. s. f. (angl. *noise*, bruit.) Querelle, dispute. *Chercher noise.* Fam.

NOISETIER. s. m. Arbre qui porte les noisettes, autrement Coudrier.

NOISETTE. s. f. Petite noix ou amande que porte le coudrier. || Prov., fig. et pop., *Donner des noisettes à ceux qui n'ont plus de dents*, Donner à quelqu'un des choses dont il n'est plus en état de se servir. || *Couleur de noisette*, ou *Couleur noisette*, Gris roussâtre qui approche de la couleur de la noisette.

NOIX. s. f. (lat. *nux*, noix.) Fruit ayant une coque dure et ligneuse, couverte d'une écale verte. *Écale, coquille, zeste, cuisse, huile de noix.* || Noix, se dit D'autres fruits qui ont quelque ressemblance avec la noix. *Noix muscade, d'Inde, vomique, de coco, d'acajou.* || *Noix de galle*, ou *Galle*, Excroissance produite sur le chêne et sur d'autres arbres, par la piqûre de certains insectes. || Noix, Petite glande qui se trouve dans une épaule de veau, proche la jointure des deux os. || La rotule, ou os qui est sur l'articulation de la cuisse avec la jambe. || Noix, Partie du ressort d'une arbalète, où la corde est arrêtée quand elle est tendue. || Partie du ressort d'un fusil, d'un pistolet, etc., qui est garnie de deux crans, dont l'un sert pour le repos et l'autre pour la détente, et qui s'engrènent dans la mâchoire de la gâchette. || Roue dentelée qui fait partie d'un moulin à café, à poivre, etc., et qui sert à broyer la graine.

NOLI ME TANGERE. s. m. (On prononce *mé tangéré*.) Expression latine, *Ne me touchez pas*, s'emploie pour désigner Certaines plantes que le moindre attouchement flétrit, ou qui sont armées de fortes épines, ou dont les semences, s'élançant avec roideur quand on les touche, causent une espèce de surprise et une légère douleur. || Ulcère incurable, qu'on aggrave quand on y touche.

NOLIS. s. m. (grec *naulos*, même signif.) t. de marine, Fret ou louage d'un navire, d'une barque, etc. On dit aussi, *Naulage*.

NOLISER. v. a. t. de marine, Affréter. || Nolisé, ée. participe.

NOLISSEMENT. s. m. t. de marine. Action de noliser, de faire un nolis.

NOM. s. m. (lat. *nomen*, nom.) Terme dont on a coutume de se servir pour désigner une personne ou une chose, une agrégation de personnes ou de choses. *Nom propre. Nom de baptême, de famille, patronymique. Signaler, déshonorer, immortaliser son nom.* || *Nom de guerre*, Nom que chaque soldat prenait autrefois en entrant au service. Nom supposé que l'on prend dans certains états, dans certaines situations où l'on ne veut pas être connu sous son nom de famille. Sobriquet sous lequel une personne est connue. || Fig. et fam., *Décliner son nom*, Dire qui l'on est, afin de se faire connaître. || Prov., *On ne saurait lui dire pis que son nom*, Son nom est si décrié, si diffamé, que c'est la plus grande injure qu'on lui saurait dire. || Prov., *C'est un homme à qui il ne faut pas dire plus haut que son nom*, C'est un homme qui s'offense aisément. || Prov., *Nommer les choses par leur nom*, Donner, sans aucun ménagement, aux choses et aux personnes les noms qu'elles méritent. || *Nommer les choses par leur nom*, Employer dans la conversation des termes que la bienséance en a bannis. || Prov., *J'y réussirai ou j'y perdrai mon nom*, Je suis décidé à ne rien ménager, à tout sacrifier pour réussir dans cette affaire. || Nom, en style de pratique, Titre, qualité en vertu de laquelle on agit. || *Céder ses droits, noms, raisons et actions*, Transporter les droits et titres en vertu desquels on prétend quelque chose. || *Répondre d'une*

chose en son propre et privé nom, En être personnellement responsable. *Être attaqué, poursuivi en son propre et privé nom*, Être attaqué, poursuivi directement et personnellement. || T. de comm., *Nom social*, Nom que des associés doivent signer pour représenter la raison de leur commerce. || Nom, Réputation. || *La gloire de son nom*, Sa gloire, sa renommée. || *Cet homme est sans nom, c'est un homme sans nom*, On ne le connaît point dans le monde, il est sans crédit, sans autorité, sans réputation. || Nom, Naissance, noblesse. || *C'est un nom qui s'éteint*, se dit D'une famille dont le nom ne peut plus se continuer, faute d'héritiers mâles. || Nom, Épithète, qualification morale. *Ce prince a mérité le nom de grand.* || *Le nom chrétien, le nom romain, le nom français, etc.*, Tous les chrétiens, le christianisme; tous les Romains, l'empire romain; tous les Français, la monarchie française, etc. || *Le nom de père, le nom d'époux, etc.*, Le titre, la qualité de père, d'époux, etc. || Nom, en gramm., Mot qui sert à désigner une personne ou une chose, les personnes ou les choses. *Nom substantif, propre, commun, collectif, partitif, diminutif, masculin, féminin, neutre.* || Au nom de. loc. prép. De la part de. *En mon nom, etc.* || Au nom de, En considération de. *Au nom du ciel.* || De nom. loc. adverb., par opposition à Réellement et de fait. *Il n'était roi que de nom.*

NOMADE. adj. des 2 genres. (grec *nomades*, errants.) Errant, qui n'a point d'habitation fixe. Il se dit surtout Des nations, des tribus, des peuplades. || Subst. *C'est un peuple de nomades.*

NOMARQUE. s. m. (grec *nomos*, préfecture, *archê*, gouvernement.) t. d'antiq. Gouverneur d'un nome dans l'ancienne Égypte.

NOMBRANT. adj. m. (lat. *numerus*, nombre.) Qui nombre. *Nombre nombrant.* Voyez Nombre.

NOMBRE. s. m. L'unité, collection d'unités, parties de l'unité. *Le nombre se considère comme nombre abstrait, ou comme nombre concret.* || Nombre abstrait, Nombre considéré en lui-même, sans application à rien de déterminé. On dit aussi, mais plus rarement, *Nombre nombrant.* — *Nombre pair, impair.* || *Nombre cardinal*, Nombre qui sert à marquer la quantité, comme, Un, deux, etc. *Nombre d'ordre* ou *ordinal*, Nombre qui sert à marquer l'ordre, comme, Premier, second, etc. *Nombre collectif*, Nombre qui exprime l'assemblage de plusieurs nombres, comme, Une dizaine, etc. || *Nombre entier*, Celui qui contient l'unité un certain nombre de fois exactement, comme, Un, deux, etc.; et, *Nombre rompu* ou *fractionnaire*, Celui qui ne contient que des parties de l'unité, comme, Un demi, etc. : on l'appelle autrement *Fraction.* || *Nombre premier*, Nombre qui ne peut être divisé exactement et sans reste par aucun autre nombre que par l'unité, comme, Trois, cinq, etc. || *Nombre carré*, Nombre qui vient de la multiplication d'un nombre par lui-même, comme, Quatre, qui vient de la multiplication de deux par deux, etc. || *Nombre cube* ou *cubique*, Le produit d'un nombre multiplié deux fois par lui-même. Ainsi, Huit est un nombre cube, dans lequel quatre, qui est le nombre carré, est multiplié par sa racine, qui est deux. || *Nombre décimal*, Nombre de parties de l'unité divisée en dix. || Dans la Numération, *Nombre, dizaine, etc.*, Unité, dizaine, etc. || Nombre concret, se dit de L'application du nombre abstrait à quelque sujet que ce soit. On dit aussi, mais beaucoup plus rarement, *Nombre nombré.* — *Un petit nombre. Un grand nombre.* || *N'être là que pour faire nombre*, se dit D'une personne qui n'est de nulle considération dans la compagnie dont elle est membre. || *Le livre des Nombres* ou *Les Nombres*, quatrième des livres de Moïse, ainsi appelé, parce qu'il contient le dénombrement du peuple hébreu. || En astron. et en chronol., *Nombre d'or*, Le nombre dont on se sert pour marquer chaque année du cycle lunaire, qui est une révolution de dix-neuf années. || Nombre, Quantité, multitude. || Nombre, t. de gramm., se dit Des noms et des verbes, selon qu'ils s'appliquent à une chose ou à plusieurs. *Nombre sing., plur.* || Nombre, Harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans la prose et dans les vers. *Cette période, ce style a du nombre.* || Dans le nombre. loc. adverb. Parmi plusieurs, entre plusieurs. S'emploie relativement à des personnes ou à des choses dont on vient de parler. || Au nombre de, du nombre de. loc. prépos. Parmi, au rang. || Du nombre. adverb. *Plusieurs s'y rendaient, je me suis mis du nombre.* || Sans nombre. loc. adverb. qui se dit D'une grande multitude, d'une quantité que l'on suppose innombrable.

NOMBRER. v. a. Supputer combien il y a d'unités dans une quantité. Il s'emploie surtout dans un sens négatif, et relativement à des choses qui ne sont pas de nature à être comptées. || Nombré, ée. participe.

NOMBREUX, EUSE. adj. Qui est en grand nombre. *Un peuple nombreux.* || En parlant Du style, Harmonieux, qui flatte l'oreille par un heureux choix et une habile disposition des mots.

NOMBRIL. s. m. (lat. *umbilicus*, nombril.) (On prononce *Nombri*.) Partie qui est au milieu du ventre de l'homme et des quadrupèdes, et qui est la cicatrice du cordon ombilical, par lequel le fœtus reçoit sa nourriture. || Nombril, en bot., Cavités qu'on aperçoit à la partie des fruits qui est opposée à la queue, et auxquelles les jardiniers donnent le nom d'*Œil.*

NOME. s. m. (grec *nomos*, loi.) t. d'antiq. Loi. Lorsqu'on parle de la poésie, Sorte de poëmes qui se chantaient en l'honneur d'Apollon, comme les dithyrambes se chantaient en l'honneur de Bacchus. Lorsqu'on parle de la musique, Chant ou air assujetti à une certaine cadence, à laquelle il n'était pas permis de manquer, en changeant à son gré le ton de la voix, ou celui des cordes de l'instrument. || Nome, Préfecture, gouvernement. Il se dit surtout Des différentes parties de l'Égypte, suivant une ancienne division du pays.

NOMENCLATEUR. s. m. (lat. *nomenclator*, même signif.) Esclave dont les Romains qui briguaient les magistratures se faisaient accompagner, afin qu'il leur dît le nom des citoyens qu'ils rencontraient, et qu'ils avaient intérêt de saluer. || Nomenclateur, parmi nous, Celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

NOMENCLATURE. s. f. Collection des mots employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art. || Ensemble des mots qui composent un dictionnaire.

NOMINAL, ALE. adj. (lat. *nomen*, nom.) Qui dénomme, ou Qui est dénommé. || *Appel nominal*, Action d'appeler successivement par leur nom les membres d'une assemblée. || *Valeur nominale*, Valeur exprimée sur un papier-monnaie, sur un effet de commerce, etc., et qui est ordinairement au-dessus de la valeur réelle.

NOMINATAIRE. s. m. t. de matière bénéficiale. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR. s. m. t. de matière bénéficiale. Celui qui nomme, qui a droit de nommer.

NOMINATIF. s. m. t. de gramm. Nom tel qu'il est avant d'être décliné, dans les langues qui ont des cas,

Le nominatif d'un nom, d'un adj., d'un pron. || NOMINATIF, lorsqu'il s'agit de notre langue, Mot qui, dans l'ordre direct, précède le verbe, et qu'on appelle en logique Le sujet de la proposition; parce que, dans les langues qui ont des cas, ce mot est toujours au nominatif. Dans cette phrase, *Le père aime le fils*, c'est *le père* qui est le nominatif; et dans cette autre, *Le fils aime le père*, c'est *le fils* qui est le nominatif.

NOMINATIF, IVE. adj. Qui dénomme, qui contient des noms.

NOMINATION. s. f. Action de nommer à quelque emploi, à quelque charge, à quelque dignité, etc. || Droit de nommer à un emploi, à une charge, à une dignité, etc. || Dans le sens passif, Celui qui a été nommé à un emploi, à une charge, à une dignité, etc. *Je ne l'ai point encore vu depuis sa nomination au ministère*, Depuis qu'il a été nommé ministre.

NOMINATIVEMENT. adv. Par son nom.

NOMINAUX. s. m. pl. On a donné ce nom à ceux des scolastiques qui étaient opposés aux réalistes.

NOMMÉMENT. adv. Avec désignation par le nom. Ce terme est principalement en usage lorsque, après avoir parlé de plusieurs personnes ou de plusieurs choses en général, on vient à en désigner quelques-unes par leur nom.

NOMMER. v. a. Donner, imposer un nom. || Il se dit aussi De certaines épithètes, de certaines qualifications qu'on joint quelquefois aux noms propres, soit des personnes, soit des villes. *Charles V a été nommé le Sage.* || NOMMER, Dire le nom d'une personne, d'une chose; dire comment une personne, une chose s'appelle. || *Nommer ses complices*, Les déclarer, les faire connaître. || *Nommer quelqu'un son protecteur, son libérateur, son bienfaiteur*, L'appeler son protecteur, son libérateur, son bienfaiteur. || *Nommer quelqu'un à un emploi, à une charge, à une dignité*, Choisir, constituer quelqu'un pour posséder un emploi, une charge; l'élever à une dignité. *Le roi l'a nommé ambassadeur.* || *Nommer quelqu'un son héritier*, L'instituer son héritier. || *Nommer d'office*, se dit Du juge qui, d'après la loi, choisit et nomme des experts, des arbitres, des défenseurs, etc. || NOMMER, avec le pron. pers., Déclarer son nom. || Avec le pron. pers. dans une signification passive. *Comment se nomme-t-il?* Comment est-il nommé? quel est son nom? || NOMMÉ, ÉE. participe. || Fam., *Être bien nommé, mal nommé*, se dit D'une personne dont le nom propre est un nom significatif qui lui convient ou ne lui convient pas. || *Évêque nommé*, Évêque qui a été nommé par le roi, mais qui n'a pas encore reçu ses bulles du pape. || NOMMÉ, subst. *Un nommé Pierre.* Cette manière de parler emporte l'idée d'infériorité dans celui qu'on désigne. || À POINT NOMMÉ. loc. adv. Précisément, au temps qu'il faut, fort à propos. || À JOUR NOMMÉ. loc. adv. Au jour qui avait été marqué, dont on était convenu.

NON. (lat. *non*, non.) Particule négative, directement opposée à la particule affirmative Oui. || Il se joint souvent avec la particule Pas. *Prendrai-je cela? Non pas, s'il vous plaît.* || NON, s'emploie aussi d'une manière simplement négative, sans opposition directe à Oui. *Il en est fâché, non sans cause.* || Au commencement d'une phrase négative, il en annonce le caractère, et fortifie l'expression de la pensée. *Non, je n'en ferai rien.* On le redouble même quelquefois, pour s'exprimer plus énergiquement. *Non, non, cent fois non.* || Il se joint aux adv. *Certes, certainement, vraiment, etc.*, qui rendent la négation plus formelle. || À des noms adj. ou subst., et à des verbes. *Tous les gens non intéressés, non préoccupés. Non-prix :* voyez PRIX. *Fin de non-recevoir :* voyez FIN. || NON, subst. *Le oui et le non.* || NON-SEULEMENT. loc. adverb., ordinairement suivie de la conjonction adversative Mais. *Non-seulement il n'est pas savant, mais il est très-ignorant.* || NON PLUS. loc. adv. Pas plus. || Pareillement; mais il n'a cette acception que dans une phrase négative. *Vous ne le voulez pas, ni moi non plus.*

NONAGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *nonagenarius*, même signif.) Qui a quatre-vingt-dix ans. En parlant de l'espèce humaine.

NONAGÉSIME. adj. m. (lat. *nonagesimus*, quatre-vingt-dixième.) En astron., *Le nonagésime degré*, ou simplement, *Le nonagésime*, Le point de l'écliptique qui est éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

NONANTE. adj. Nom de nombre cardinal composé de neuf dizaines. Il a vieilli; on dit, *Quatre-vingt-dix.*

NONANTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal qui répond à l'adjectif numéral Nonante. Il a vieilli; on dit, *Quatre-vingt-dixième.*

NONCE. s. m. (lat. *nuncius*, envoyé.) Prélat que le pape envoie en ambassade.

NONCHALAMMENT. adv. (lat. *non calere*, être sans chaleur.) Avec nonchalance. || Mollement, avec abandon.

NONCHALANCE. s. f. Négligence, manque de soin. || Mollesse, abandon.

NONCHALANT, ANTE. adj. Qui, par insouciance, par mollesse, par négligence, ne se donne pas les soins qu'il devrait. *Vous êtes bien nonchalant. Humeur nonchalante.* || Subst. *Un nonchalant.*

NONCIATURE. s. f. (lat. *nunciare*, annoncer.) L'emploi, la charge de nonce. || Temps pendant lequel on exerce cet emploi.

NON-CONFORMISTE. s. et adj. des 2 genres. (lat. *non conformis*, qui n'est pas conforme.) Terme générique par lequel on désigne, en Angleterre, Tous ceux qui s'écartent de la religion anglicane.

NONE. s. f. (lat. *nonus*, neuvième.) t. de liturgie cathol. Celle des sept heures canoniales qui se chante ou qui se récite après sexte.

NONES. s. f. pl. Chez les Romains, Le cinquième jour dans quelques mois, le septième dans d'autres, et toujours le huitième avant les ides.

NONIDI. s. m. (lat. *—dies*, jour.) Le neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

NONIUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Échelle de certains instruments de mathématique, formée de très-petites parties, et qui sert à déterminer avec une grande précision les quantités que l'on mesure.

NON-JOUISSANCE. s. f. t. de palais. Privation de jouissance.

NONNE ou NONNAIN. s. f. Religieuse. Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.

NONNETTE. s. f. Jeune nonnain. || NONNETTE, Nom qu'on donne à de petits pains d'épice de forme ronde et d'un goût délicat, que des religieuses ont fabriqués les premières.

NONOBSTANT. préposition. (lat. *non obstante*, même signif.) Malgré, sans avoir égard à. Au palais, *Nonobstant opposition ou appellation quelconque.*

NON-PAIR, NON-PAIRE. adj. (lat. *non par*, même signif.) Signifie la même chose qu'*Impair*. Est moins usité.

NONPAREIL, EILLE. adj. Qui excelle par-dessus tous les autres, qui est sans pareil, sans égal. Peu usité.

NONPAREILLE. s. f. Dans plusieurs arts, Ce qu'il y a de plus petit. || En mercerie, Ruban fort étroit. ||

Chez les confiseurs, Dragée fort menue. || T. d'impr., Un des plus petits caractères, que l'on fond maintenant sur un corps de six points. On appelle par opposition *Grosse nonpareille*, Le plus gros caractère, celui qui est au-dessus du triple canon.

NON-PAYEMENT. s. m. t. de finance. Défaut de payement.

NON-PLUS-ULTRÀ, NEC-PLUS-ULTRÀ. (mots latins, même signif.) Loc. qu'on emploie fam. comme subst. masc., pour signifier, Le terme qu'on ne saurait passer.

NON-PRIX. s. m. *Voyez* PRIX.

NON-RÉSIDENCE. s. f. (lat. *non residere*, ne pas résider.) Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-SENS. s. m. (lat. *non sensus*, même signif.) Défaut de sens, de signification.

NONUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *nonus*, neuvième.) Qui contient neuf fois. Peu usité.

NONUPLER. v. a. Répéter neuf fois. Peu usité. || NONUPLÉ, ÉE. participe.

NON-USAGE. s. m. (lat. *non usus*, même signif.) Cessation d'usage.

NON-VALEUR. s. f. (lat. *non valere*, ne valoir pas.) Manque de produit dans une terre, dans une maison. || NON-VALEUR, t. de fin. et de comm., Certaines parties d'impositions qu'on n'a pu lever, certaines créances qu'on n'a pu recouvrer.

NON-VUE. s. f. (lat. *non visus*, même signif.) t. de marine. L'effet de la brume, quand elle est si épaisse, qu'on ne peut avoir connaissance du parage où l'on se trouve. Il a vieilli.

NOPAL. s. m. Nom qu'on donne, en Amérique, à tous les cactiers qui ont les tiges aplaties et articulées, principalement à celui sur lequel se trouve la cochenille.

NORD. s. m. (allem. *nord*, nord.) Septentrion, la partie du monde qui est opposée au midi. || Celui des pôles du monde qui répond à l'étoile polaire arctique, et qui est opposé au sud. Adj., *Le pôle nord.* || En géogr., *Degrés de latitude nord*, Ceux qui vont de l'équateur au pôle septentrional. || T. de mar., *Faire le nord*, Faire route au nord. || NORD, absol., Le vent du nord. Plus ordinair., *Le vent du nord.* Adj., *Le vent est nord.* || Il se dit Des pays septentrionaux, considérés absol. ou relativ. *Les peuples, les rois du Nord.*

NORD-EST. s. m. (allem. *nord ost*, même signif.) La partie du monde qui est entre le nord et l'est. || Le vent qui souffle entre le nord et l'est. Adj., *Le vent est nord-est.*

NORD-OUEST. s. m. (allem. *nord west*, même signif.) La partie du monde qui est entre le nord et l'ouest. || Le vent qui souffle entre le nord et l'ouest. Adj., *Le vent est nord-ouest.*

NORMAL, ALE. adj. (lat. *norma*, règle.) Qui sert de règle. Il se dit principalement Des écoles destinées à former des maîtres pour l'enseignement public. || *Établissement normal*, Établissement qui sert de modèle pour en former d'autres du même genre. || *État normal*, État d'un être organisé ou d'un organe qui n'a éprouvé aucune altération; état ordinaire et régulier. Surtout en anat. || NORMALE, fém., subst., en géomét. et en phys., Ligne verticale ou perpendiculaire.

NORMAND, ANDE. adj. (allem. *nordman*, homme du Nord.) Nom de peuple usité dans quelques phrases fam. *Répondre en Normand*, Ne répondre ni oui, ni non. *C'est un fin Normand*, C'est un homme adroit, et à qui il ne faut pas se fier. *Réponse normande*, Réponse ambiguë. *Réconciliation normande*, Réconciliation simulée.

NOS. (lat. *nostri*, même signif.) plur. de l'adj. possessif *Notre.* Voyez ce mot.

NOSOGRAPHIE. s. f. (grec *nosos*, maladie, *graphè*, description.) Classification et description des maladies.

NOSOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de la pathologie qui traite des maladies en général.

NOSTALGIE. s. f. (grec *nostos*, retour, *algos*, douleur.) Maladie causée par un désir violent de retourner dans sa patrie. Vulg., *La maladie, le mal du pays.*

NOSTOC. s. m. Plante de la famille des Algues, qui ressemble à une espèce de gelée gluante, membraneuse, et d'un vert brun.

NOTA. Mot lat., *Remarquez.* On dit aussi, *Nota benè.* Fam. || Subst. masc., Remarque, note que l'on met à la marge d'un écrit, d'un livre. Il n'a point de plur.

*NOTABILITÉ. s. f. (lat. *notabilis*, notable.) État de ce qui est notable. || Plur. Les personnes les plus notables.

NOTABLE. adj. des 2 genres. Remarquable, considérable. *Dits, faits notables.* || Subst., Les principaux et les plus considérables citoyens d'une ville, d'une province, d'un État.

NOTABLEMENT. adv. Grandement, considérablement, beaucoup.

NOTAIRE. s. m. (lat. *notarius*, notaire.) Officier public qui reçoit et qui passe les contrats, les obligations, les transactions, et les autres actes volontaires. *Notaire royal. Notaire public.* || *Notaire en second*, Celui des deux notaires qui ne retient pas la minute de l'acte qu'ils signent tous deux. || Prov., *C'est comme si le notaire y avait passé*, se dit D'une chose sur laquelle on peut compter, sur laquelle il n'y a pas à revenir. || *Notaire apostolique*, Officier établi pour les expéditions en cour de Rome, et affaires ecclésiastiques.

NOTAMMENT. adv. (lat. *notabiliter*, même sign.) Spécialement.

NOTARIAT. s. m. (lat. *notarius*, notaire.) Charge, fonction de notaire.

NOTARIÉ, ÉE. adj. *Acte notarié*, Acte passé devant notaire.

NOTATION. s. f. (lat. *notatio*, même signif.) Action, manière d'indiquer, de représenter par des signes convenus. *Notation musicale, prosodique.*

NOTE. s. f. (lat. *nota*, note.) Marque que l'on fait, avec une plume ou un crayon, en quelque endroit d'un livre, d'un écrit. || Remarque, commentaire sur quelque passage d'un écrit, d'un livre. *Notes marginales.* || Observations qu'on fait sur un mot, sur une phrase. *Il faut mettre ce mot dans ce dictionnaire, avec la note.* Il est vieux, il est bas, etc. || NOTE, Extrait sommaire, exposé succinct. *J'ai pris note de ce que j'ai à payer,* || Mémoire. *J'ai dit au marchand de me remettre la note de ce que je lui dois.* || NOTE, en diplom., Communication entre des agents diplomatiques. || NOTE, Déshonneur qui résulte d'une action blâmable ou de l'exercice d'une profession honteuse. || *Note d'infamie*, ou *Note infamante*, Note imprimée juridiquement pour quelque cause grave. || NOTE, Caractères dont on se sert pour écrire la musique. || Noms qu'on donne à ces différents caractères. || Sons représentés par ces caractères, selon leurs divers degrés du grave à l'aigu, et selon leurs différentes durées. || *Note tonique*, La note principale ou fonda-

mentale d'un ton ou d'un mode. || *Note sensible*, La note qui est d'un demi-ton au-dessous de la tonique. || *Notes de goût*, Celles qui, appartenant à la mélodie et non à l'harmonie, entrent dans la mesure et n'entrent pas dans l'accord. Petites notes qui n'entrent ni dans la mélodie ni dans l'harmonie, et dont la durée très-rapide se prend sur la note qui précède ou sur celle qui suit. || *Chanter la note*, Solfier. *Ce musicien chante la note*, Il chante juste, mais sans expression. || *Bien attaquer la note*, Faire une intonation juste et nette. || Prov. et fig., *Ne savoir qu'une note, chanter toujours sur la même note*, Dire toujours la même chose, proposer toujours le même expédient. || Prov. et fig., *Changer de note, chanter sur une autre note*, Changer de façon d'agir ou de parler. || Prov. et fig., *Cela change la note*, Cela change l'état des choses.

NOTER. v. a. Faire une note sur quelque chose. || Fig., Remarquer. *Notez bien cela.* || NOTER, fig., Marquer d'une manière défavorable. *Ce trait le note mal dans mon esprit.* || *Noter d'infamie*, Couvrir de honte, d'opprobre. || NOTER, Écrire de la musique avec les caractères destinés à cet usage. || NOTÉ, ÉE. participe. || *Homme noté*, Homme qui a une mauvaise réputation, méritée par quelques fautes qui ont fait de l'éclat.

NOTEUR. s. m. Copiste de musique.

NOTICE. s. f. (lat. *notitia*, notice.) Livre, traité où l'on donne une connaissance particulière des dignités, des charges, des lieux, des chemins d'un royaume, d'une province, d'un pays. || Indication ou extrait raisonné qui se met à la tête d'un manuscrit, pour faire connaître l'auteur, le temps où il a vécu, et pour donner une idée générale de l'ouvrage. || Par ext., Compte succinct que l'on rend d'un ouvrage quelconque. || *Notice historique, biographique*, Écrit de peu d'étendue contenant les principales circonstances de la vie d'un écrivain, d'un savant, d'un artiste, etc. *Notice nécrologique*, Celle qui a pour sujet un personnage mort depuis peu de temps. || NOTICE, en librairie, Liste imprimée des livres d'un cabinet, quand elle n'est pas assez étendue pour s'appeler Catalogue.

NOTIFICATION. s. f. (lat. *notificare*, notifier.) Action de notifier. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER. v. a. Faire savoir dans les formes légales, dans les formes usitées. || NOTIFIÉ, ÉE. participe.

NOTION. s. f. (lat. *notio*, notion.) Connaissance, idée qu'on a d'une chose. *Notion claire, précise, exacte, vague, parfaite.*

NOTOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *notorius*, notoire.) Connu généralement. *Le fait est notoire.* On disait autrefois, en style d'ordonnance et de palais, *Soit notoire à tous que...*

NOTOIREMENT. adv. Évidemment, manifestement. *Cela est notoirement vrai.*

NOTORIÉTÉ. s. f. Connaissance générale, publique, d'une chose de fait. || *Acte de notoriété*, Acte par lequel les officiers d'un tribunal attestaient un usage établi dans ce tribunal, et faisant jurisprudence. Acte passé devant notaires, par lequel des témoins suppléent à des preuves par écrit.

NOTRE. adj. possessif des 2 genres. (lat. *noster*, notre.) Qui est à nous, qui nous appartient, qui est relatif à nous. Il précède toujours le subst., *Nos* au plur. *Notre père. Nos amis.* || NOTRE, parmi le peuple, est quelquefois synonyme de *Mon*. Ainsi un artisan dit : *Notre femme, notre ménagère;* une servante, *Notre maître, etc.* || Il est également employé au lieu de *Mon*, par le roi, par les évêques, etc., dans les mêmes cas où ils emploient *Nous* pour *Je* ou *Moi*. *Voyez* NOUS.

NÔTRE. Pron. possessif des 2 genres, qui a un sens analogue à celui de *Notre* adj., et qui se dit par rapport à une personne ou à une chose dont on a déjà parlé. Il est ordinairement précédé de l'article, *Les nôtres*. On supprime quelquefois l'article dans le langage familier. *Nous pouvons compter sur lui, il est nôtre*, Il est de notre parti, il nous est dévoué. *Ces effets sont nôtres*, Ils nous appartiennent. || NÔTRE, subst. masc., Ce qui est à nous, ce qui nous appartient, soit bien, soit réputation, etc. *Nous défendons le nôtre.* || Ce qui vient de nous. *Ne mettons rien du nôtre.* || NÔTRES, plur. subst., Ceux qui sont de notre famille, nos parents. || Ceux qui sont de notre pays, de notre parti, de notre compagnie. || Fam., *Nous avons bien fait des nôtres*, Nous avons fait beaucoup de folies, de bons tours, nous nous sommes bien divertis.

NOTRE-DAME. s. f. Fête de la sainte Vierge. || Église consacrée à la sainte Vierge. || Images de la Vierge qui sont l'objet d'une vénération particulière.

NOUE. s. f. Endroit où se rencontrent les surfaces inclinées de deux combles. || Lame de plomb ou de cuivre placée dans la noue. || Tuile creuse servant à l'écoulement des eaux. || NOUE, Terre grasse et humide, qui est une espèce de pré servant à la pâture des bestiaux.

NOUEMENT. s. m. (lat. *nodus*, nœud.) Action de nouer. Pop. *Nouement de l'aiguillette.*

NOUER. v. a. Lier en faisant un nœud, faire un nœud à quelque chose. || Pop. et fig., *Nouer l'aiguillette*, Faire un prétendu maléfice pour empêcher la consommation du mariage. || Fig., *Nouer une partie*, Faire une partie, lier une partie. *Nouer une intrigue*, Former une intrigue. *Nouer amitié*, Lier amitié. Cette dernière locution vieillit. || NOUER, fig., en parlant Des pièces de théâtre, Former le nœud, l'obstacle qui donne lieu à l'intrigue. || NOUER, Envelopper dans quelque chose, en faisant un nœud. *Nouer de l'argent dans le coin d'un mouchoir.* || NOUER, avec le pronom pers., en parlant Des arbres à fruit, Passer de l'état de fleur à celui de fruit. || Neutre, *Les fruits nouent.* || *Cet enfant se noue*, Il devient rachitique. || *La goutte se noue, elle est nouée*, se dit Lorsque l'humeur qui cause la goutte s'épaissit, se durcit dans les jointures. || *Les intestins se nouent dans la colique de miserére*, Ils rentrent en eux-mêmes. || NOUÉ, ÉE. participe. || *Cet enfant est noué*, Les nœuds qui se sont formés dans ses articulations, l'empêchent de croître. *Voyez* RACHITIS.

NOUET. s. m. Linge noué, dans lequel on a mis quelque substance pour la faire infuser ou bouillir.

NOUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de nœuds. Il ne se dit guère que Du bois.

NOUGAT. s. m. Gâteau fait d'amandes ou de noix au caramel.

NOUILLES. s. f. pl. Pâte d'Allemagne, faite avec de la farine et des œufs, qui ressemble au vermicelle.

NOULET. s. m. Canal pour l'écoulement des eaux, fait avec des noues, c'est-à-dire avec des tuiles creuses, des lames de cuivre ou de plomb courbées, etc. || Petits chevrons qui forment le fond de la noue entre deux combles.

NOURRAIN. s. m. (lat. *nutrire*, nourrir.) Le fretin, le petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler. Il est synonyme d'*Alevin*.

NOURRICE. s. f. Femme qui allaite l'enfant d'une

autre. *Sa mère nourrice.* || Mère qui allaite son propre enfant. || *Mettre un enfant en nourrice*, Le donner à une nourrice hors de chez soi. *Retirer un enfant de nourrice*, Le retirer de chez la nourrice. || *Cet enfant a été changé en nourrice*, La nourrice l'a substitué à celui qu'elle avait reçu des parents. On le dit aussi De l'enfant qui a été remplacé. || Prov., *Il faut qu'il ait été changé en nourrice*, se dit D'un enfant qui ne ressemble point à ses parents, pour les traits, pour le caractère. Dans le sens opposé, *Il n'a pas été changé en nourrice.* || Prov. et fig., *Battre sa nourrice*, Attaquer les choses ou les personnes auxquelles on est redevable de son éducation, de sa fortune. || NOURRICE, fig., Province qui fournit à une ville, à un pays de quoi subsister.

NOURRICIER. s. m. est aussi adj. Le mari d'une nourrice. || Fig. et fam., *C'est son père nourricier*, se dit D'un homme qui en fait subsister un autre.

NOURRICIER, IÈRE. adj. Qui opère la nutrition, qui sert à la nutrition, qui se répand dans un corps pour en augmenter la substance. *Le suc nourricier.*

NOURRIR. v. a. Sustenter, servir d'aliment. || Absol. *Il y a des aliments qui nourrissent trop.* || Fig., au sens moral. *Nourrir son imagination de chimères.* || NOURRIR, se dit D'une femme qui donne à téter à un enfant. || *Cette femme ne saurait nourrir d'enfants*, Elle a le malheur de perdre tous ses enfants, dès leur bas âge. || NOURRIR, Entretenir d'aliments. || Fig., *N'être pas nourri*, N'être pas suffisamment nourri, être mal nourri. || NOURRIR, fig., Instruire, élever. *Il a été nourri dans l'amour de la vertu, dans la mollesse.* || Prov. et fig., *Il nourrit un serpent dans son sein*, Il élève, il protége, il assiste un ingrat, un méchant qui le perdra, qui le ruinera quelque jour. || NOURRIR, se dit D'un pays qui en fournit un autre de vivres; d'une terre, d'un héritage qui donne au propriétaire de quoi le faire subsister; d'une profession qui procure de quoi vivre à celui qui l'exerce. || Prov., *Il n'y a si petit métier qui ne nourrisse son maître*, On peut, en travaillant, gagner de quoi vivre, quelque peu lucrative que soit l'industrie qu'on exerce. || NOURRIR, Produire, porter, renfermer. *L'Afrique nourrit beaucoup d'animaux féroces.* || NOURRIR, fig., Entretenir, faire subsister, faire durer. *Nourrir la haine, la défiance dans son cœur.* || *Nourrir une action*, Fournir un supplément de finance au capital d'une action. || *Nourrir un numéro à la loterie*, Mettre sur le même numéro à chaque tirage, en augmentant toujours la mise. || NOURRIR, se dit De certaines choses qui en entretiennent d'autres, qui les font profiter. *La bonne terre nourrit les plantes.* || Au sens moral, *L'espérance nourrit l'amour.* || En peint., *Nourrir un tableau de couleurs*, Mettre les couleurs avec une certaine abondance. *Nourrir le trait*, Éviter la maigreur et la sécheresse. || En mus., *Nourrir les sons*, Faire qu'ils soient pleins et retentissants, et les soutenir exactement pendant leur durée. || NOURRIR, avec le pron. pers. dans plusieurs acceptions, tant propres que fig. *L'homme se nourrit de pain, etc. Cet homme se nourrit bien.* Au sens moral : *Se nourrir de la lecture des bons livres.* || *Cet enfant, cet animal se nourrit bien, se nourrit mal*, Les aliments lui profitent bien, ne lui profitent pas. || *Cet arbre n'a pas de quoi se nourrir*, Il est planté dans une mauvaise terre, où il ne trouve pas un suc convenable et suffisant. || NOURRI, IE. participe. || Par plaisanterie, *Cet homme est bien nourri*, Il a beaucoup d'embonpoint. || *Ce blé, ce grain est bien nourri*, Il est bien plein, bien rempli. || Fig., *Un style nourri*, Un style riche, plein, abondant. *Un ouvrage nourri de pensées, de réflexions*, Un ouvrage où les pensées justes, où les réflexions judicieuses abondent. *Un écrivain nourri des bons auteurs*, Un écrivain qui fait preuve d'une grande connaissance des bons auteurs. || En calligraphie, *Cette lettre est bien nourrie*, Les traits qui la forment ont beaucoup de corps; et, *Elle n'est pas bien nourrie*, Elle est plus déliée qu'il ne faut. || En peinture, *Une couleur nourrie*, Une couleur bien empâtée. *Un trait nourri*, Un trait qui n'est pas trop fin.

NOURRISSAGE. s. m. t. d'économie rurale. *Le nourrissage des bestiaux*, Le soin et la manière de nourrir et d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, ANTE. adj. Qui sustente, qui nourrit beaucoup.

NOURRISSEUR. s. m. Celui qui nourrit des vaches dans l'étable, pour faire commerce de leur lait.

NOURRISSON. s. m. Enfant qui est en nourrice. || Fig., Élève, dans le style soutenu. *Les nourrissons des Muses*, Les poëtes.

NOURRITURE. s. f. Aliment; subsistance des hommes et des animaux au moyen des aliments. *Bonne, mauvaise nourriture.* || *Stipuler par contrat de mariage tant d'années de nourriture*, Faire insérer dans le contrat que les conjoints seront nourris durant tant d'années par les parents de l'un d'eux. || NOURRITURE, Certaines humeurs, certains sucs qui servent au développement et à l'entretien des corps animés et des végétaux. *Sa main ne prend plus de nourriture. Cet arbre prend nourriture.* || NOURRITURE, fig. et au sens moral. *L'esprit a besoin de nourriture aussi bien que le corps.* || NOURRITURE, Allaitement, action de nourrir un enfant de son lait. *Cette femme a fait une belle nourriture.* || Prov., *Nourriture passe nature*, La bonne éducation peut corriger les défauts d'un mauvais naturel.

NOUS. (lat. *nos*, nous.) Pron. de la première personne, plur. de *Je* ou *Moi*, est des 2 genres. || Il peut être ou sujet, ou régime direct, ou régime indirect. *Nous partons. On nous observe. On nous parle.* || NOUS, sujet, se place avant le verbe. *Nous partons.* Il faut excepter les phrases interrogatives, dans lesquelles il se place après le verbe. *Partons-nous ?* || Quelquefois, par une répétition qui donne de l'énergie à la phrase, on place *Nous*, sujet, avant et après le verbe. *Nous voulons, nous, que telle chose se fasse.* || NOUS, régime direct ou indirect, se place avant le verbe. *Il nous regarde.* Il faut excepter les phrases impératives sans négation, dans lesquelles il se place après le verbe. *Regardez-nous.* || NOUS, régime, quand il est précédé d'une préposition, se met toujours après le verbe, l'adj. ou l'adv. dont il est le complément. *Il parle de nous.* Mais on dit fam., *Entre nous soit dit.* || Fam., *Nous autres*, Ce que nous sommes de personnes du même côté, du même avis, du même rang. *Vous allez jouer, nous autres nous allons à la promenade.* || NOUS, s'emploie au lieu du sing. *Je* ou *Moi*, par le roi dans les lois, dans les ordonnances, etc. : *Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit;* par les évêques dans leurs mandements, et en général par les personnes qui ont caractère et autorité : *Nous N., certifions.* Un auteur, un orateur, le dit quelquefois en parlant De lui-même. || Il s'emploie quelquefois fam., au lieu du pron. pers. *Il* ou *Elle. On l'a fait apercevoir de sa faute, mais nous sommes opiniâtre.*

NOUVEAU ou NOUVEL, NOUVELLE. adj. (lat. *novus*, nouveau.) Qui commence d'être ou de paraître, qui n'existe ou qui n'est connu que depuis

peu de temps. *Nouveau* se met devant un nom masc. qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, et *Nouvel* devant un nom masc. qui commence par une voyelle ou une *h* muette. *Nouveau livre. Nouvel ouvrage. Nouveau harnais. Nouvel hommage.* Prov., *Tout ce qui est nouveau paraît beau.* || *Mots nouveaux,* Mots qui commencent à se répandre, mais que l'usage n'a pas encore autorisés. || *Un habit nouveau,* Un habit d'une nouvelle mode. *Un nouvel habit,* Un habit différent de celui qu'on avait auparavant. || *Le nouvel an,* et *L'an nouveau,* Le commencement de l'année. *La saison nouvelle,* Le printemps. *La nouvelle lune,* La lune qui commence. *Le nouveau monde,* Cette partie du monde qui a été découverte à la fin du quinzième siècle, et à laquelle on a donné le nom d'Amérique. *Le nouveau style,* La manière de compter dans le calendrier, depuis qu'il a été réformé par Grégoire XIII. || *Nouveau Testament,* Le livre des Évangiles, avec les Actes des apôtres, les Épîtres de saint Paul, les autres Épîtres canoniques, et l'Apocalypse; par opposition à l'*Ancien Testament,* Les livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ. || T. de pratique, *Passer titre nouvel. Nouvel* ne s'emploie après le subst. que dans ce seul exemple. Dans le même style, *Articuler faits nouveaux.* || Nouveau, Novice, inexpérimenté. *Cet homme est tout nouveau dans les affaires.* || *Un homme nouveau,* Celui qui a fait fortune, qui n'a pas de naissance; le premier de sa race qui se fasse remarquer. *Cicéron était un homme nouveau.* || *Nouvel homme,* et *Homme nouveau,* Le chrétien régénéré par la grâce. || *Un nouveau visage,* Une personne qu'on n'a pas encore vue. || Nouveau, se dit D'une personne ou d'une chose qui a de la ressemblance, de la conformité avec une autre personne ou avec une autre chose. *C'est un nouveau César.* || Nouveau, subst. *Voici du nouveau.* || Adverb., Nouvellement. *Du beurre nouveau battu.* On ne l'emploie pas en ce sens avec un subst. fém., excepté dans la loc. *Une fille nouveau-née:* voyez le participe de Naître. || Dans le même sens, avec quelques autres participes qui deviennent des subst.; alors il est adj. variable. *Un nouveau marié. De nouveaux mariés.* || De nouveau. loc. adv. Derechef, encore une fois. || À nouveau. loc. adv. à l'usage de la banque, du commerce. Sur un nouveau compte. *Créditer, débiter, porter à nouveau.*

NOUVEAUTÉ. s. f. Qualité de ce qui est nouveau, ce qu'il y a de nouveau dans une chose. || Chose nouvelle. *C'est une nouveauté pour moi.* || Fam., *C'est nouveauté, c'est une nouveauté que de vous voir,* se dit À une personne qu'on avait coutume de voir souvent, et qu'il y a longtemps qu'on n'a vue. || Nouveauté, en parlant De religion, de politique, Innovation, introduction de quelque doctrine, de quelque pratique nouvelle. *Toute nouveauté trouve des partisans.* || Nouveauté, Les étoffes les plus nouvelles et les plus à la mode. *Cette femme se ruine en nouveautés.* || Livre qui vient de paraître. *Ce libraire a toujours quelque nouveauté.* || *Marchand de nouveautés,* Celui qui fait particulièrement métier de vendre des étoffes nouvelles, ou des livres nouveaux. || *Magasin de nouveautés,* Magasin où l'on vend toute sorte d'objets de fantaisie, en mercerie, etc. || Nouveauté, Spectacle, pièce nouvelle qui a une certaine vogue. || Légumes, fruits qui sont dans leur primeur. || Nouveauté, Temps pendant lequel une chose est nouvelle.

NOUVEL. adj. *Voyez* Nouveau.

NOUVELLE. s. f. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. *Bonne, mauvaise, fâcheuse, vieille nouvelle. Nouvelle importante, toute fraîche. Faire courir, semer, forger des nouvelles.* || *Être à la source des nouvelles,* Être au lieu où se passent les choses les plus importantes, et où l'on est le plus tôt instruit des événements. || Par menace, *Vous aurez, vous entendrez de mes nouvelles,* Je me vengerai de vous. || En plaisantant, *Je sais de vos nouvelles,* Je sais de vos aventures secrètes, je sais des particularités que vous m'aviez cachées. || Fam., *Vous en pouvez dire des nouvelles,* Vous êtes mieux instruit de cela que personne. *Je puis en dire des nouvelles,* Je le sais pertinemment. || *Envoyer savoir des nouvelles de quelqu'un,* Envoyer demander quel est l'état de sa santé. *Mandez-moi de vos nouvelles,* Écrivez-moi, faites-moi savoir l'état où vous vous trouverez, ce que vous ferez. *Recevoir des nouvelles de quelqu'un,* Recevoir de ses lettres. || Terme de guerre, *Envoyer aux nouvelles,* Envoyer quelqu'un pour s'instruire de la position, de la force des ennemis. || Fam., *N'avoir ni vent ni nouvelles d'une personne,* N'en point entendre parler, et ne savoir ce qu'elle est devenue. || *Il y a bien des nouvelles, voici bien des nouvelles, on dit de grandes nouvelles,* Il est arrivé quelque chose de fort surprenant, de fort extraordinaire, de fort important. || Prov. et absol., *Point de nouvelles,* se dit Lorsqu'on ne peut obtenir un résultat qu'on attend, la décision d'une affaire, l'exécution d'une promesse, etc. *On a beau heurter à sa porte, point de nouvelles,* Personne n'ouvre. || Prov., *Point de nouvelles, bonnes nouvelles,* Quand on ne reçoit pas de nouvelles d'une personne, on doit présumer qu'il ne lui est point arrivé de mal. || Nouvelle, Roman très-court, récit d'aventures intéressantes ou amusantes. *Une jolie nouvelle.*

NOUVELLEMENT. adv. Depuis peu.

NOUVELLETÉ. s. f. t. de jurispr. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage, trouble dans la possession.

NOUVELLISTE. s. m. Celui qui est curieux de savoir des nouvelles, et qui aime à en débiter. || *Nouvelliste à la main,* Rédacteur de nouvelles à la main.

NOUURE. s. f. (lat. *nodus,* nœud.) Rachitisme.

NOVALE. s. f. (lat. *novale,* novale.) Terre nouvellement défrichée et mise en valeur. || Novales, plur., La dîme que les curés levaient sur les novales. || Adj., *Terre novale. Dîmes novales.*

NOVATEUR. s. m. (lat. *novator,* novateur.) Celui qui fait ou qui tente de faire des innovations.

NOVATION. s. f. (lat. *novatio,* novation.) t. de jurispr. Changement d'une obligation en une autre.

NOVELLES. s. f. pl. (lat. *novellæ,* novelles.) t. de jurispr. Constitutions de l'empereur Justinien, qui forment la quatrième et dernière partie du corps du droit romain. Quand on cite une de ces constitutions, on dit au sing., *La novelle X, la novelle XII, etc.*

NOVEMBRE. s. m. (lat. *november,* novembre.) Le neuvième mois de l'année, lorsque l'année commençait en mars, et le onzième mois selon notre manière actuelle de compter.

NOVICE. s. des 2 genres. (lat. *novus,* nouveau.) Homme, femme qui a pris nouvellement l'habit de religion dans un couvent, pour y passer un temps d'épreuve avant de faire profession. || Fig. et fam., *Ferveur de novice,* L'empressement, l'ardeur qu'on met à remplir les obligations d'un nouvel état. || Novice, adj., Qui est nouveau et peu exercé, peu habile en quelque métier, en quelque profession. || Qui n'a point encore la connaissance du monde. || *N'être pas*

novice, Avoir une habileté, une finesse, une expérience portées trop loin. || Novice, se dit, par ext., Des choses prises pour la personne. *Une main novice.*

NOVICIAT. s. m. L'état des novices avant qu'ils fassent profession; Le temps pendant lequel ils sont dans cet état. || Noviciat, Maison ou partie d'une maison religieuse que les novices habitent, et où ils font leurs exercices pendant leur année de probation. || Noviciat, fig., Apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession.

NOVISSIMÉ. adv. Mot latin. Tout récemment. Fam.

NOYALE. s. f. (Quelques-uns écrivent *Noyalle.*) Toile de chanvre écru, très-forte et très-serrée, dont on fait des voiles.

NOYAU. s. m. (lat. *nucleus*, noyau.) Substance dure et ligneuse enfermée au milieu de certains fruits et qui contient une amande. || *Eau de noyau*, Liqueur dans la préparation de laquelle entrent des noyaux. || Prov. et fig., *Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande*, Il faut prendre de la peine avant de retirer de l'utilité, du profit de quelque chose. || Noyau, en archit., Partie plus ou moins brute et massive, enveloppée d'un revêtement. || *Noyau d'escalier*, La partie d'un escalier à vis qui est au centre, et sur laquelle porte l'extrémité des marches. || Noyau, t. de fonderie, Masse de terre à potier, ou autre matière, qui remplit l'intérieur d'un moule, et qui est destinée à soutenir la cire que doit remplacer le métal en fusion. || En minéral., Substance qui s'est moulée et durcie dans l'intérieur d'une coquille pétrifiée. || La partie la plus dure qui se trouve au centre de certains cailloux. || La partie centrale d'un cristal, dont la forme diffère souvent beaucoup de celle du cristal lui-même. || En astron., *Le noyau d'une comète*, La partie la plus lumineuse de la comète. || Noyau, fig., Origine, fonds, commencement d'une société politique ou civile, d'une compagnie littéraire ou scientifique, d'un corps militaire, ou d'un rassemblement d'hommes.

NOYER. s. m. (lat. *nux*, noix.) Arbre qui porte les noix. || Par abréviat., *Une table de noyer, un lit de noyer*, De bois de noyer.

NOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Faire périr, causer une suffocation dans l'eau ou dans quelque autre liquide. || Prov. et fig., *Qui veut noyer son chien, dit qu'il a la gale*, ou *l'accuse de la rage*, On ne manque point de prétexte quand on veut quereller ou perdre quelqu'un. || Fig., *Noyer sa pensée dans un déluge de mots, de paroles*, L'exprimer avec diffusion, l'affaiblir en prodiguant inutilement les mots. *Il y a dans cet ouvrage des traits ingénieux; mais tout cela est noyé dans un déluge de phrases.* || Fig. et fam., *Noyer son chagrin dans le vin*, Perdre le souvenir de son chagrin en buvant. *Noyer sa raison dans le vin*, Perdre la raison à force de boire. || Noyer, Inonder. || *Noyer son vin d'eau*, Mettre trop d'eau dans son vin. || Au jeu de boule, *Noyer une boule*, La pousser de manière qu'elle passe une certaine ligne qui est au delà du but. || En peint., *Noyer les couleurs*, En mêler les extrémités avec celles des couleurs voisines, de manière qu'elles se fondent insensiblement les unes dans les autres. || Noyer, avec le pron. pers., Mourir, suffoquer dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Il s'est noyé dans la rivière.* || Fig., *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs, dans le vin*, Faire excès de débauche, de plaisirs, de vin. *Se noyer dans les larmes*, Pleurer excessivement. *Se noyer dans le sang*, Commettre d'horribles cruautés. || Prov. et par exagér., *Il se noierait dans son crachat, dans un crachat*, se dit D'un homme malheureux et malhabile. || Noyer, avec le pron. pers., au jeu de boule, Pousser sa boule plus loin que la ligne qui est marquée au delà du but. || Noyé, ée. participe. || *Des yeux noyés de larmes*, Des yeux pleins de larmes. || Fig., *Un homme noyé de dettes*, Un homme qui doit plus qu'il n'a de bien. Fam., *Un homme noyé*, Un homme dont les affaires sont en mauvais état, qui n'a plus de ressources, ou qui a perdu toute espérance de s'avancer. || Noyé, subst., en parlant des personnes. *Secours pour les noyés.*

NOYON. s. m. (On prononce populair. *Néyon.*) t. du jeu de boule. Ligne qui borne le jeu, et au delà de laquelle la boule est noyée.

NU, NUE. adj. (lat. *nudus*, nu.) Qui n'est point vêtu, qui n'est couvert d'aucun vêtement. Il ne se dit proprement que de l'espèce humaine. || Nu, est invariable, lorsqu'il précède le subst. *Il était nu-tête, nu-jambes.* || Fig. et fam., *Un va-nu-pieds*, Un gueux, un misérable. || Par exagér., *Être tout nu*, Avoir de méchants habits tout déchirés, ou N'être pas vêtu comme l'exigerait la saison ou la bienséance. || Prov., *S'enfuir un pied chaussé, l'autre nu*, S'enfuir en toute hâte, sans avoir le temps de s'habiller. || En astron., en physiq., *Observer quelque chose à l'œil nu*, L'examiner, l'observer sans lunette, sans microscope. || En chimie, *Feu nu*, Celui dont l'action est dirigée immédiatement vers le corps sur lequel on travaille. || Nu, se dit D'un cheval, lorsqu'on le vend ou qu'on l'achète sans selle ni bride. || Nu, s'applique par ext. À certaines choses qui n'ont pas l'enveloppe, la couverture, l'ornement qu'elles ont d'ordinaire. *Une épée nue*, Une épée hors de son fourreau. *Une muraille nue*, Une muraille sans boiserie, ni tenture. *Une maison nue*, Une maison dégarnie de meubles. *Les arbres sont nus en hiver*, Ils sont dépouillés de leur feuillage. || Il signifie aussi, Qui manque des ornements convenables. || *Pays nu*, Pays qui est sans arbres, sans verdure. || Nu, fig. et au sens moral. *Une morale nue cause de l'ennui. Ce style est trop nu.* || Qui est sans fard, sans déguisement. *C'est la vérité toute nue.* || En jurispr., *Nue propriété*, Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. || Nu, subst., t. de peint. et de sculpt. Les figures, les parties des figures qui ne sont pas drapées. *Le nu de cette figure n'est pas correct.* On dit Des parties des figures que les draperies recouvrent, mais sans empêcher de voir les formes : *Ces figures sont bien dessinées, la draperie suit bien le nu.* || En archit., Absence d'ornements. || *Le nu du mur*, La partie du mur qui est plane, où il n'y a point de ressaut, d'ornements qui excèdent. || Nus, au plur., en langage de dévotion, subst. *Vêtir les nus*, Donner des habits aux pauvres. || A nu. loc. adv. À découvert. || *Monter un cheval à nu* ou *à dos nu*, Monter dessus sans selle. || Fig., *Découvrir, faire voir son cœur à nu*, Ne rien cacher de ce qu'on a dans le cœur.

NUAGE. s. m. (lat. *nubes*, nuage.) Amas de vapeurs élevées dans l'air, et qui se résolvent ordinairement en pluie. || Fig., *Se perdre dans les nuages*, Rendre avec emphase des idées vagues, obscures, inintelligibles. || Nuage, fig., Ce qui offusque la vue, et qui empêche de voir distinctement les objets. *Un nuage de poussière, de fumée.* || Fig. et au sens moral, Difficultés qui répandent le doute, l'incertitude dans notre esprit, et qui obscurcissent pour nous la vérité. *La vérité dissipe les nuages de l'erreur.* || Chagrin,

tristesse, mauvaise humeur. *Ne boudez plus, chassez ce nuage.* || Soupçons qui s'élèvent sur la conduite de quelqu'un, incertitudes répandues sur sa réputation, sur son amitié, etc., commencement ou reste de brouillerie. *Tous les jours de leur union ont été des jours sans nuage.* || NUAGE, en médec., Substance légère et blanchâtre qui nage quelquefois dans l'urine.

NUAGEUX, EUSE. adj. Où il y a des nuages. || T. de joaillerie, *Pierre nuageuse*, Pierre précieuse dont la transparence est terne en quelques endroits.

NUAISON. s. f. t. de mar. Tout le temps que dure un vent fait et soutenu.

NUANCE. s. f. Degrés différents par lesquels peut passer une couleur, en conservant le nom qui la distingue des autres. || Mélange et assortiment de plusieurs couleurs qui vont bien ou mal ensemble. *Nuance douce, rude.* || Fig., Différence délicate et presque insensible qui se trouve entre deux choses de même genre. *Les nuances qui distinguent l'astuce de la finesse.*

NUANCER. v. a. Assortir, disposer des couleurs de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant soit du clair à l'obscur, soit de l'obscur au clair. || Fig. *Cet auteur sait bien nuancer les caractères.* || NUANCÉ, ÉE. participe.

NUBÉCULE. s. f. (lat. *nubecula*, nubécule.) t. de médec. Maladie de l'œil qui fait voir les objets comme à travers un nuage ou un brouillard.

NUBILE. adj. des 2 genres. (lat. *nubilis*, nubile.) Qui est en âge d'être marié. Il se dit principalement Des jeunes filles, ainsi que le mot suivant. || *Âge nubile*, L'âge auquel on est en état de se marier.

NUBILITÉ. s. f. État d'une personne nubile; Âge nubile.

NUDITÉ. s. f. (lat. *nuditas*, nudité.) État d'une personne qui est nue. || Il se dit Des parties que la pudeur oblige de cacher. *Couvrir, cacher sa nudité.* || NUDITÉ, t. de peint., Figure nue, s'emploie communément au plur. *Ce peintre se plaît à faire des nudités.*

NUE. s. f. (lat. *nubes*, nue.) Nuage. *Nue lumineuse, épaisse.* || Fig., *Porter, élever une personne, une action aux nues, jusqu'aux nues*, La louer excessivement. || Prov. et fig., *Tomber des nues*, Être extrêmement surpris. || Fig. et fam., *Il semble tomber des nues*, se dit D'un homme qui est embarrassé, décontenancé, qui ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. || Fig. et fam., *Il est tombé des nues*, Il n'est connu ni avoué de personne. || Fig., *Se perdre dans les nues*, S'élever dans ses discours, dans ses raisonnements, de manière à faire perdre aux autres et à perdre soi-même de vue le sujet qu'on traite, ou la chose qu'on a entrepris de prouver.

NUÉE. s. f. Nuage étendu, épais, sombre. || Fig., Entreprise, complot, conspiration, punition, vengeance, etc., qui se prépare et qui est près d'éclater. *La nuée se forme.* || NUÉE, fig., Multitude de personnes, d'oiseaux, d'animaux venus par troupes. Par exagér. *Il s'est fait une nuée d'ennemis. Etc.*

NUEMENT. adv. *Voyez* NÛMENT.

NUER. v. a. Assortir, disposer des couleurs, dans des ouvrages de laine ou de soie, etc., de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en allant du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. || Absol. *Cet ouvrier sait bien nuer.* || NUÉ, ÉE. participe.

NUIRE. v. n. (lat. *nocere*, nuire.) (UI forme une diphthongue dans ce mot et les suivants. Cette diphthongue ne compte, dans les vers, que pour une syllabe.) *Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent. Je nuisais. Je nuirai. Nuis. Que je nuise. Que je nuisisse. Nuisant. Nui.* Faire tort, porter dommage, faire obstacle, empêcher, incommoder. || *Ne pas nuire*, Aider, servir, être utile. *Je ne lui ai pas nui.* Impersonn., *Il ne nuit pas d'avoir étudié.* || Prov., *Abondance de bien* ou *de biens ne nuit pas. Surabondance de droit ne nuit pas.* || NUIRE, s'emploie avec le pron. pers., régime indirect, dans le sens réfléchi et dans le sens réciproque. *Il s'est nui dans mon esprit. Ils se nuisent l'un à l'autre.*

NUISIBLE. adj. des 2 genres. Dommageable, qui nuit.

NUIT. s. f. (grec *nux*, nuit.) L'espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon. *Nuit obscure, claire, calme, profonde. Nuit close. Nuit fermée. A nuit tombante. Faire de la nuit le jour, et du jour la nuit.* || *Bonnet de nuit*, Bonnet dont on se couvre la tête pour dormir. *Chemise de nuit*, Chemise que l'on met le soir en se couchant, et que l'on quitte le jour, pour en prendre une autre. *Table de nuit*, Table que l'on place la nuit à côté de son lit pour divers besoins. *Sac de nuit*, Sac dans lequel on emporte ce qui est nécessaire dans un voyage, surtout pour la nuit. || *Nuit blanche*, Nuit qu'on passe sans dormir. || *Bon soir et bonne nuit*, ou *Je vous souhaite une bonne nuit*, se dit en prenant congé, le soir, des personnes avec qui l'on vit. Fam. || *Passer la nuit à étudier, à jouer, etc.*, Étudier, jouer, etc., pendant toute la nuit. || *Passer une bonne nuit*, Bien dormir dans son lit; et, *Passer une mauvaise nuit*, Être agité ou souffrant dans son lit, et ne point dormir ou peu dormir. *Bien passer, mal passer la nuit.* On dit D'un malade : *Comment a-t-il passé la nuit?* || *Passer la nuit*, absol., Veiller hors de son lit. || *Ce malade ne passera pas la nuit*, Il mourra dans la nuit. || Prov., *La nuit porte conseil*, Il faut se donner le temps de réfléchir, il est bon de remettre au lendemain pour prendre un parti dans une affaire grave. || Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris*, La nuit, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle; dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne. || Poét., *Les feux de la nuit*, Les étoiles. *L'astre des nuits*, La lune. *Les voiles de la nuit*, L'obscurité de la nuit. || Poétiq. et fig., *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, La mort. || Fig., *La nuit des temps*, Les temps reculés dont les traditions sont effacées. || En peint., *Effet de nuit*, Tableau représentant une scène de nuit, éclairée par une lumière artificielle ou seulement par la faible lueur que l'atmosphère conserve durant la nuit. || DE NUIT. loc. adv. Pendant la nuit. || NUIT ET JOUR, ou JOUR ET NUIT. loc. adv. Sans cesse. || NI JOUR NI NUIT. loc. adv. Jamais.

NUITAMMENT. adv. De nuit. En parlant D'un vol, ou de quelque autre mauvaise action faite de nuit, particulièrement en style de palais. *Vol commis nuitamment.*

NUITÉE. s. f. L'espace d'une nuit. Il se dit De l'ouvrage, du travail fait pendant une nuit; et De ce qu'on paye par nuit en certains endroits pour le gîte et pour la dépense. Pop.

NUL, NULLE. adj. (lat. *nullus*, aucun.) Aucun, pas un. *Nul homme. En nulle façon.* || NUL, masc., absol. et comme sujet de la phrase, Nul homme, personne. *Nul n'est exempt de mourir.* || NUL, Qui

est sans valeur, sans effet, qui se réduit à rien. *Votre observation est nulle.* || Il se dit Des actes qui, étant contraires aux lois, pour le fond ou dans la forme, sont comme s'ils n'étaient pas, et ne peuvent avoir leur effet. || *Son crédit est nul, son talent est nul,* Il n'a point de crédit, point de talent. || Fig., *C'est un homme nul,* C'est un homme sans mérite, qui n'est propre à rien.

NULLE. s. f. Caractère qui ne signifie rien, et qu'on emploie dans les lettres en chiffre pour les rendre plus difficiles à déchiffrer. *Les nulles d'un chiffre.*

NULLEMENT. adv. En aucune manière.

NULLITÉ. s. f. t. de jurispr. Vice, défaut qui rend un acte nul, de nul effet, de nulle valeur. *Moyens de nullité. Nullité dans la forme, au fond, de droit.* || Fig., *Cet homme est d'une parfaite nullité,* Il est absolument nul, il est sans aucun mérite.

NÛMENT. adv. (lat. *nudè*, nûment.) Sans déguisement.

NUMÉRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *numerare*, compter.) Il ne se dit que De la valeur légale des espèces qui ont cours. || Subst. et absol., masc., l'Argent monnayé.

NUMÉRAL, ALE. adj. Qui désigne un nombre. *Adjectif numéral.* || *Vers numéraux* ou *chronologiques*, Vers dont toutes les lettres numérales marquent le millésime de quelque événement.

NUMÉRATEUR. s. m. t. d'arithmétique. Le nombre qui indique, dans une fraction, combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATION. s. f. Art de nombrer, de compter. || En style de notaire, Action de compter. *La numération a eu lieu en présence des notaires.*

NUMÉRIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *numerus*, nombre.) Qui appartient aux nombres. *Rapport, unité numérique.* || *Calcul numérique*, Calcul qui se fait avec des nombres, et qu'on appelle Arithmétique; à la différence du *Calcul littéral*, qui se fait avec des lettres, et qu'on appelle Algèbre.

NUMÉRIQUEMENT. adv. En nombre exact.

NUMÉRO. s. m. Le nombre, la cote qu'on met sur quelque chose, et qui sert à la reconnaître. *Dites-moi le numéro de la page.* || Marque particulière qu'un marchand met sur ses étoffes ou autres marchandises, marque qui n'est connue que de lui, et qui est destinée à le faire souvenir du prix auquel il a acheté et de celui auquel il peut vendre. || Prov., fig. et pop., *Cet homme entend le numéro*, Il est habile dans le commerce dont il se mêle, et son habileté lui est profitable. || Numéro, dans le commerce, Grosseur, longueur, largeur, qualité de certaines marchandises. *Donnez-moi du ruban, du fil de tel numéro.* || Fig. et fam., *Cette marchandise, cette denrée est du bon numéro*, Elle est de bonne qualité. || Numéro, Partie d'un ouvrage publié par cahiers ou par feuilles numérotées. *Un numéro du* Spectateur.

NUMÉROTAGE. s. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER. v. a. Mettre un numéro, une cote, distinguer par des numéros. || Numéroté, ée. participe.

NUMISMATE. s. m. (grec *nomisma*, monnaie.) Qui étudie les médailles, qui est versé dans la numismatique.

NUMISMATIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux médailles antiques. || Subst., fém., La science des médailles.

NUMISMATOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) Description des médailles antiques.

NUMMULAIRE. s. f. (lat. *nummulus*, petite pièce de monnaie.) Plante dont les feuilles ont la forme ronde d'une pièce de monnaie. || Nummulaire, Petite coquille pétrifiée, en forme de lentille, qui compose souvent des roches entières.

NUNCUPATIF. adj. m. (lat. *nuncupare*, dicter.) t. de jurispr. Il se dit D'un testament dicté par le testateur avec les formalités prescrites par la loi.

NUNDINALES. adj. f. pl. (lat. *nundinalis*, nundinal.) t. d'antiq. Il se disait, chez les Romains, Des huit premières lettres de l'alphabet, qui s'appliquaient de suite à tous les jours de l'année, de même que nos lettres dominicales. || *Jour nundinal*, Jour de marché indiqué par une de ces lettres.

NUPTIAL, ALE. adj. (lat. *nuptialis*, nuptial.) Qui concerne la cérémonie des noces, qui appartient au mariage. *Anneau nuptial. Robe nuptiale. Lit nuptial. Souiller la couche nuptiale.* Il ne s'emploie guère que dans le style soutenu. || En jurispr., *Gains nuptiaux* ou *de survie.* Voyez Gain.

NUQUE. s. f. (allem. *nakken*, nuque.) Le derrière du cou, et surtout sa partie creuse, immédiatement sous l'occiput.

NUTATION. s. f. (lat. *nutatio*, balancement.) t. d'astron. Balancement. *Nutation de l'axe de la terre*, Balancement de cet axe pour s'approcher et s'éloigner alternativement de quelques secondes du plan de l'écliptique. || En bot., *Nutation des plantes*, L'habitude qu'elles ont de pencher leurs fleurs, leurs feuilles, ou de les redresser, dans certains moments de la journée.

NUTRITIF, IVE. adj. (lat. *nutrire*, nourrir.) Qui nourrit, qui sert d'aliment. *Ce remède est nutritif.* || *Faculté nutritive*, Propriété par laquelle l'aliment se convertit en la substance de l'animal.

NUTRITION. s. f. Fonction naturelle par laquelle le chyle est converti en la substance de l'animal; ou L'effet qui en résulte. || Il se dit Des végétaux.

NYCTALOPE. s. des 2 genres. (grec *nyctalóps*, même signif.) Qui voit mieux de nuit que de jour.

NYCTALOPIE. s. f. Maladie des yeux, qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

NYMPHE. s. f. (grec *nymphè*, nymphe.) Chacune des divinités subalternes de la Fable, qui, selon les païens, habitaient les fleuves, les fontaines, les bois, les montagnes et les prairies. || En poés., Jeune fille belle et bien faite. || *Elle a une taille de nymphe*, se dit D'une jeune personne dont la taille est élégante et légère. || Nymphe, en hist. nat., L'insecte au premier degré de ses métamorphoses. || Nymphes, en anat., Les deux productions membraneuses des parties génitales de la femme, placées en dedans des grandes lèvres.

NYMPHÉE. s. f. t. d'archit. Lieu où il y a de l'eau, et qui est orné de statues, de vases, de bassins et de fontaines.

NYMPHOMANIE. s. f. (grec —*mania*, fureur.) t. de médec. Fureur utérine.

O

O. s. m. La quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles. *Un grand* O. *Un petit* o. || Prov. et fig., *C'est un* o *en chiffre*, se dit D'un homme qu'on regarde comme inutile, qui n'est propre à rien. || Ô, avec l'accent circonflexe, interj. qui marque diverses passions, divers mouvements de l'âme, etc. *Ô temps! ô mœurs!* || Il marque aussi le vocatif, l'apostrophe. *Ô mon fils! Ô mon Dieu!* | *les O de Noël*, Neuf antiennes qui commencent chacune par la particule latine *O*, et que l'Église chante successivement dans les neuf jours qui précèdent Noël.

OASIS. s. f. (grec *oasis*, même signif.) (On prononce l'S finale.) Lieu, espace qui, dans les déserts de l'Afrique ou de l'Asie, offre de la végétation.

OBÉDIENCE. s. f. (lat. *obedire*, obéir.) Obéissance. En parlant Des religieux. || L'ordre, la permission par écrit qu'un supérieur donne à un religieux ou à une religieuse pour aller en quelque endroit, pour passer d'un couvent à un autre. || Emploi particulier qu'un religieux ou une religieuse a dans son couvent. || *Ambassadeur d'obédience*, Ambassadeur que le roi envoie vers le pape, pour l'assurer de son obéissance filiale. *L'ambassadeur fut reçu à l'obédience*, Il fut reçu par le pape en plein consistoire, avec les cérémonies accoutumées. || *Pays d'obédience*, Pays dans lequel le pape nomme aux bénéfices qui viennent à vaquer dans certains mois de l'année. || Obédience, dans les temps de schisme, où il y avait deux papes à la fois, désignait Les différents pays qui reconnaissaient l'un ou l'autre pape.

OBÉDIENCIER. s. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE. adj. Qui appartient, qui est relatif à l'obédience.

OBÉIR. v. n. Se soumettre à la volonté, aux ordres de quelqu'un, et les exécuter. *Obéir à Dieu, aux lois, au prince. Il veut être obéi. Obéi* est participe passif, comme si *Obéir* était verbe actif. || Fig., *Obéir à la force, obéir à la nécessité*, Faire ce que la force, ce que la nécessité contraint de faire. || Fig., *Il faut que les passions obéissent à la raison*, Il faut que les passions soient soumises, soient assujetties à la raison. || Fig., *Les corps obéissent à la loi de l'attraction, de la gravitation, etc.*, Ils suivent les mouvements qui leur sont imprimés par celles de leurs propriétés naturelles qu'on nomme Attraction, Gravitation, etc. || Fig., *Ce cheval obéit bien à l'éperon, à la main, aux aides*, Il se laisse gouverner, manier aisément. || Obéir, se dit Des peuples, des provinces, des villes soumises à l'autorité d'un prince, d'un État. *Les provinces qui obéissent au roi.* || Obéir, fig., en parlant De choses inanimées, Céder, plier. *L'osier obéit.* || Obéi, ie. participe.

OBÉISSANCE. s. f. Action de celui qui obéit. || *Prêter obéissance à un prince*, Se soumettre solennellement à sa domination. || Obéissance, Disposition à obéir, habitude d'obéir, soumission d'esprit aux ordres des supérieurs. *Obéissance aveugle, servile, passive.* || Prov., en t. de dévotion, *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, Rien ne plaît à Dieu autant qu'une entière soumission à ses volontés. || Obéissance, en parlant Des princes, Domination, autorité. *Vivre sous l'obéissance d'un prince.* || *Être sous l'obéissance de père et de mère*, Être soumis à l'autorité légale de son père et de sa mère.

OBÉISSANT, ANTE. adj. Qui obéit. On dit, par formule de civilité, en terminant une lettre, *Votre très-humble et très-obéissant serviteur.* || Obéissant, fig. et au sens moral, Soumis, docile. *Rendre ses passions obéissantes à la raison.* || Il se dit, fig., De certaines choses inanimées, Souple, maniable, qui cède, qui se plie facilement. *Du cuir, du bois obéissant.*

OBÉLISQUE. s. m. (grec *obeliscos*, obélisque.) Monument quadrangulaire, en forme d'aiguille, élevé sur un piédestal, et ordinairement monolithe.

OBÉRER. v. a. (lat. *obæratus*, obéré.) Endetter. Avec le pron. pers. *S'obérer.* || Obéré, ée. participe.

OBÉSITÉ. s. f. (lat. *obesitas*, même signif.) Excès d'embonpoint.

OBIER. s. m. (Quelques-uns écrivent *Aubier.*) Arbrisseau fort dur qui ressemble un peu au cornouiller, et qui porte de petites baies rouges.

OBIT. s. m. (lat. *obitus*, mort.) (On fait sentir le T.) t. de liturg. cathol. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort, et qui doit être célébré à des époques déterminées.

OBITUAIRE. adj. m. *Registre obituaire*, Le registre qu'on tient, dans une église, des obits qui y sont fondés. Subst. *l'Obituaire.* || Obituaire, subst., Celui qui était pourvu en cour de Rome, d'un bénéfice vacant par mort, *Per obitum*, t. de daterie.

OBJECTER. v. a. (lat. *objicere*, même signif.) Opposer une difficulté à une proposition, à une demande; opposer quelque chose à ce qu'une personne dit ou prétend. *On lui objecta sa jeunesse.* || Reprocher. *On lui a objecté la corruption de ses mœurs.* || Objecté, ée. participe.

OBJECTIF, IVE. adj. (lat. *objectus*, mis devant.) t. didactique. En t. d'optique, *Verre objectif*, Le verre d'une lunette, destiné à être tourné du côté de l'objet qu'on veut voir; à la différence du *Verre oculaire*, Celui qui est destiné à être placé du côté de l'œil. || Subst. *L'objectif de cette lunette est défectueux.* || Objectif, t. de philos., Qui a rapport à l'objet. || En théol., *Dieu est notre béatitude objective*, Dieu est le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

OBJECTION. s. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition, à une demande. *Objection fondée, sans réplique, spécieuse, insoluble, faible. Résoudre, repousser, réfuter une objection.*

OBJET. s. m. Tout ce qui s'offre, tout ce qui est présenté à la vue. *Cet objet a frappé mes yeux.* || Fig. et au sens moral, Tout ce qui se présente à l'esprit, tout ce qui l'occupe. *Il a la tête remplie de mille objets.* || Objet, dans le style philos., Ce qui touche, ce qui affecte les sens. || Dans le même style, Ce qui meut, occupe les facultés de l'âme. *Le vrai est l'objet de l'entendement.* || Prov., *L'objet meut, émeut la puissance*, La présence de l'objet excite le désir. || Objet, Ce qui sert de matière à une science, à un art. *Chaque science a son objet.* || Ce qui est la cause, le sujet, le motif d'un sentiment, d'une passion, d'une action. *Objet de pitié, de tristesse.* || But, fin qu'on se propose. *Cet homme n'a pour objet que la gloire, que sa fortune.* || Objet, Chose, dans un sens indéterminé. *Objet de peu de valeur.*

OBJURGATION. s. f. (lat. *objurgatio*, même signif.) Reproche violent, réprimande vive. C'est un terme didactique par lequel on désigne Les reproches animés qui entrent dans un discours.

OBLAT. s. m. (lat. *oblatus*, offert.) Soldat invalide, qui était logé, nourri et entretenu dans une abbaye ou dans un prieuré de nomination royale. On disait autrement, *Moine lai.*

OBLATION. s. f. t. consacré en religion. Offrande, action par laquelle on offre quelque chose à Dieu. || La chose offerte à Dieu.

OBLIGATION. s. f. (lat. *obligare*, lier.) Lien, engagement qui impose quelque devoir concernant la religion, la morale, ou la vie civile. *Satisfaire aux obligations de son état.* || En jurispr., Lien de droit, qui oblige à donner, à faire, ou à ne pas faire une chose. *Obligation solidaire, conditionnelle, divisible, indivisible, éteinte, prescrite.* || Obligation, Acte, fait par-devant notaire ou sous seing privé, par lequel on s'oblige à payer une certaine somme, à donner ou à faire telle chose dans un temps fixé. *Obligation par corps. Il lui en a passé obligation devant notaire.*

Sceller une obligation. || *Faire honneur à ses obligations*, Payer ses dettes, acquitter ses engagements. || Obligation, Lien de reconnaissance envers les personnes qui nous ont rendu des services plus ou moins importants, ou qui nous ont fait quelque plaisir. *Il vous a obligation de la vie.* || Il s'emploie dans des occasions de peu d'importance. *Il m'a cédé son billet de spectacle; je lui ai bien de l'obligation.*

OBLIGATOIRE. adj. des 2 genres. Qui a la force d'obliger suivant la loi.

OBLIGEAMMENT. adv. D'une manière obligeante. *Il m'a reçu obligeamment.*

OBLIGEANCE. s. f. Disposition, penchant à obliger.

OBLIGEANT, ANTE. adj. Officieux, qui aime à obliger, à faire plaisir. *Un air, un accueil, un sourire obligeant. Une parole obligeante.*

OBLIGER. v. a. Imposer l'obligation de dire ou de faire quelque chose. *Votre devoir vous y oblige.* || Porter, exciter, engager à faire quelque chose. *L'envie de parvenir l'a obligé d'étudier.* || Obliger, Lier quelqu'un par un acte, en vertu duquel on puisse l'appeler en justice, s'il n'exécute pas la chose à laquelle il s'est engagé. *Son contrat l'oblige à cela.* || Il se dit Des biens. *Il a obligé tous ses biens.* || Avec le pron. pers. *S'obliger corps et biens.* || *S'obliger pour quelqu'un*, Lui servir de caution, répondre des pertes ou des dommages qui peuvent arriver par sa faute, des engagements qu'il ne remplirait pas. || Obliger, avec le pron. pers., Se lier par une simple promesse. *Prêtez-moi ce livre, je m'oblige à vous le rendre dans deux jours.* || Obliger, Contraindre, forcer. *La crainte l'oblige à se taire.* || Obliger, Rendre service, faire plaisir. *Il oblige de bonne grâce.* || *Obliger un apprenti*, L'engager chez un maître pour y apprendre pendant un certain temps le métier de ce maître. || Obligé, ée. participe. || *Je vous suis fort obligé de votre attention, de la peine que vous avez prise*, Je vous suis fort redevable. Par forme de remerciment, *Je vous suis bien obligé*, ou, par ellipse, *Bien obligé.* || *Je suis votre obligé, votre obligée*, se dit À quelqu'un dont on a reçu un service. *Obligé* est subst. || Substantiv., *Le principal obligé*, Le principal débiteur, pour le distinguer de la caution. || Obligé, subst. masc., Acte passé entre un maître et un apprenti. || Obligé, adj., Qui est d'usage, dont on ne peut guère se dispenser. *C'est le compliment obligé.* || En mus., *Partie obligée*, Partie qu'on ne pourrait retrancher sans gâter l'harmonie ou le chant. *Récitatif obligé*, Récitatif accompagné et coupé par les instruments.

OBLIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *obliquus*, oblique.) Qui est de biais, ou incliné. || *Sphère oblique*, Celle où l'équateur n'est ni parallèle ni perpendiculaire à l'horizon. || Oblique, fig., Qui manque de droiture, de franchise. *Sa conduite est oblique.* || Indirect, détourné. Peu usité. || En gramm., et dans les langues où les noms se déclinent, *Cas obliques*, Tous les cas, hors le nomin. sing. || En gramm., *Modes obliques*, Ceux qui ne peuvent servir qu'à énoncer une proposition subordonnée, tels que le subj. et le condit. || T. de tactique, *Ordre oblique*, Disposition d'après laquelle une armée engage le combat par une de ses ailes, en refusant l'autre aile à l'ennemi. *Pas oblique*, Celui d'une troupe qui marche sur une ligne diagonale, de manière que le front reste toujours parallèle à lui-même. *Feux obliques*, Feux dirigés à droite ou à gauche, au lieu d'être directs.

OBLIQUEMENT. adv. De biais, d'une manière oblique. || Fig., D'une manière insidieuse, contraire à la droiture, à la franchise, à la probité. *Il agit toujours obliquement.* || Indirectement. Peu usité.

OBLIQUITÉ. s. f. t. de mathém. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre. || En astron., *L'obliquité de l'écliptique*, L'angle que l'écliptique fait avec l'équateur, et qui est d'environ vingt-trois degrés vingt-huit minutes. || Fig., *L'obliquité de sa conduite, de ses démarches*, Ce qu'il y a de contraire à la droiture, à la franchise dans sa conduite, dans ses démarches.

OBLITÉRATION. s. f. (lat. *obliterare*, oblitérer.) Action d'oblitérer; État de ce qui est oblitéré.

OBLITÉRER. v. a. Effacer insensiblement et de manière à laisser des traces. Il se dit De ce qui a souffert du laps de temps, ou de quelque autre cause naturelle. *Le temps a oblitéré cette inscription.* || Avec le pron. pers. *Ces caractères se sont oblitérés.* || Au sens moral. *Cette coutume s'est oblitérée avec le temps.* Peu usité. || Il se dit, en anat., D'un canal qui se ferme peu à peu, et dont les parois finissent par adhérer l'une à l'autre, en sorte que sa cavité ne paraît presque plus. || Oblitéré, ée. participe.

OBLONG, ONGUE. adj. (lat. *oblongus*, oblong.) Qui est beaucoup plus long que large. || Il se dit, en librairie, Des livres qui ont moins de hauteur que de largeur.

OBOLE. s. f. (grec *obolos*, obole.) Ancienne petite monnaie de cuivre valant la moitié d'un denier tournois. Proverb., *Je n'en donnerais pas une obole*, Je ne fais aucun cas de cela, je n'en donnerais pas le moindre prix. || Petite monnaie d'Athènes, qui faisait la sixième partie d'une drachme. || Petit poids qui pesait douze grains.

OBOMBRER. v. a. (lat. *obumbrare*, même signif.) Couvrir de son ombre. Dans le sens mystique. *Les anges l'obombraient de leurs ailes.* || Obombré, ée. participe.

OBREPTICE. adj. des 2 genres. (lat. *obreptio*, obreption.) t. de chancellerie. Il se dit Des grâces obtenues en taisant une vérité qu'on aurait dû exprimer pour qu'elles fussent valables; à la différence des *subreptices*, qui sont Celles qu'on a obtenues sur l'exposé d'un fait faux.

OBREPTICEMENT. adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION. s. f. t. de chancellerie. Réticence d'un fait vrai qui aurait dû être exposé, et dont l'omission rend les lettres obreptices.

OBSCÈNE. adj. des 2 genres. (lat. *obscenus*, obscène.) Qui blesse la pudeur.

OBSCÉNITÉ. s. f. Parole, image, action qui blesse la pudeur.

OBSCUR, URE. adj. (lat. *obscurus*, obscur.) Sombre, ténébreux, qui n'est pas éclairé. *Lieu obscur. Nuit obscure.* || *Il fait obscur*, Le jour est sombre, le temps est bas. *Il fait obscur dans cet endroit*, Ce lieu n'est pas bien éclairé, on n'y voit pas bien clair. || *Chambre obscure.* Voyez, au mot Noir, *Chambre noire.* || Obscur, en parlant De couleurs, Qui est moins clair, moins vif, moins éclatant, plus brun, plus chargé. || En peint., *Clair-obscur*, L'imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. *Le clair-obscur est la principale source de l'illusion que produit la peinture.* Ce qui est peint sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur, comme les camaïeux. *Des dessins de clair-obscur.* || Obscur, fig., Qui n'est pas bien clair, bien intelligible, qui ne se fait pas comprendre, ou se fait difficilement comprendre. *Les oracles étaient obscurs.* || Obscur, Peu connu, caché. *Mérite obscur. Vertu obscure.* || *Cet*

homme est d'une naissance, d'une famille obscure, est né de parents obscurs, Il n'est pas né dans une classe distinguée.

OBSCURCIR. v. a. Rendre obscur. *Les nuages obscurcissent le jour.* || Avec le pronom pers., Devenir obscur, perdre sa clarté. *Le temps s'obscurcit.* || *La vue s'obscurcit dans la vieillesse,* Dans la vieillesse, la vue diminue, s'affaiblit. || Obscurcir, fig. *Cela a beaucoup obscurci sa gloire.* Avec le pronom pers. *Quand la raison vient à s'obscurcir.* || Obscurci, ie. participe.

OBSCURCISSEMENT. s. m. Affaiblissement de lumière. || Fig. *Sa gloire en reçoit un grand obscurcissement.* Peu usité.

OBSCURÉMENT. adv. Avec obscurité. Au propre et au fig. *Il parle, il écrit obscurément.*

OBSCURITÉ. s. f. Privation de lumière. *Grande, profonde obscurité.* || Fig., *L'obscurité des temps, l'obscurité de l'avenir,* Le peu de connaissance qu'on a des temps éloignés, l'ignorance où l'on est de l'avenir. || Obscurité, fig., Défaut de clarté dans les idées, dans les expressions. *Son discours est plein d'obscurité.* || Obscurité, fig., Privation de célébrité, d'éclat. *L'obscurité de sa naissance, de sa condition.*

OBSÉCRATION. s. f. (lat. *obsecratio,* obsécration.) Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou de quelque personne. || Obsécrations, au plur., Prières publiques que, chez les Romains, on ordonnait pour apaiser les dieux, lorsque la république était affligée de quelque calamité.

OBSÉDER. v. a. (lat. *obsidere,* même signif.) Être assidûment autour de quelqu'un, pour empêcher que d'autres n'en approchent, et pour se rendre maître de son esprit. *Ses héritiers l'obsèdent.* Il se prend en mauvaise part. || Importuner quelqu'un par ses assiduités, par ses démarches. *Cet homme m'obsède.* || Il se dit D'une personne qu'on suppose tourmentée par des illusions du malin esprit. *Il y a un malin esprit qui l'obsède.* Absol., au passif. *Cet homme est obsédé.* || Obsédé, ée. participe.

OBSÈQUES. s. f. pl. (lat. *obsequiæ,* obsèques.) Funérailles accompagnées de pompe et de cérémonies.

OBSÉQUIEUSEMENT. adv. (lat. *obsequiosus,* obséquieux.) D'une manière obséquieuse.

OBSEQUIEUX, EUSE. adj. Qui porte à l'excès le respect, les égards, la complaisance, les attentions.

OBSERVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *observare,* observer.) t. didactique. Qui peut être observé.

OBSERVANCE. s. f. Pratique d'une règle, exécution de ce que prescrit une règle, une loi. En matière de religion. || La règle, la loi même. *Manquer aux observances.* || *Observances légales,* Certaines pratiques ou cérémonies que prescrivait la loi de Moïse.

OBSERVANTIN. adj. et s. m. Religieux de l'observance de saint François.

OBSERVATEUR, TRICE. s. Qui accomplit ce que prescrit quelque loi, ou quelque règle. Il ne s'emploie guère sans épithète. *Fidèle observateur de sa parole.* || Qui s'applique à observer les phénomènes de la nature, les événements du monde, les mœurs et les actions des hommes. *Observateur de la nature.* || Il se dit par opposition à Celui qui agit. *J'étais là comme observateur.* || Adject. *Médecin, esprit observateur.*

OBSERVATION. s. f. Action par laquelle on observe ce qui est prescrit par quelque loi, ce que l'on a promis à quelqu'un. || Action de considérer avec attention, avec étude les choses physiques ou les choses morales. || Le résultat de l'observation. || *Avoir l'esprit d'observation,* Savoir remarquer les causes et les effets des phénomènes, des événements, des actions des hommes. || Observation, Remarque sur des écrits de quelque auteur. Il s'emploie ordinairem. au plur. *Observations sur la Rhétorique d'Aristote.* || Dans le langage de la conversation, de la discussion, Réflexion, considération. *Je demande à faire une observation.* || *Armée, corps d'observation,* Armée, corps d'armée dont la destination est d'observer, de surveiller les mouvements d'une armée étrangère. || *Être en observation, se tenir en observation,* Être, se tenir dans un lieu d'où l'on observe, d'où l'on surveille, d'où l'on épie l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose.

OBSERVATOIRE. s. m. Édifice destiné aux observations astronomiques.

OBSERVER. v. a. Accomplir, suivre ce qui est prescrit par quelque loi, par quelque règle. *Observer les lois.* || Prov. et fig., *Observer les longues et les brèves,* Être très-cérémonieux, être extrêmement exact dans les plus petites choses. *Observer les points et les virgules.* || T. de manége : *Ce cheval observe parfaitement les hanches, sa ligne, etc. Ce cavalier observe bien son terrain.* || Observer, Regarder, considérer avec application, avec étude, les choses physiques ou les choses morales. *Observer le cours des astres, les mœurs des différentes nations.* || Absol. *Ce savant a beaucoup observé.* || Remarquer, faire attention. *J'ai observé qu'il n'adressait la parole qu'à vous.* || Épier, remarquer les actions, les discours, les gestes d'une personne. *Un bon général doit observer tous les mouvements des ennemis.* || Observer, avec le pronom pers., Être fort circonspect dans ses actions, dans ses paroles. *C'est un homme qui s'observe.* || Lorsque le pronom est employé comme réciproque, Se regarder l'un l'autre avec attention. *Ces deux champions s'observent.* || Observé, ée. participe.

OBSESSION. s. f. (lat. *obsessio,* même signif.) Etat des personnes qu'on croit obsédées du malin esprit. *On distingue l'obsession de la possession.* || Action de celui qui obsède quelqu'un, qui est tellement assidu auprès de lui, que d'autres ne peuvent en approcher. *On n'a jamais vu une pareille obsession.* || État de celui qui est obsédé. *Cet homme me tient en obsession.*

OBSIDIANE ou OBSIDIENNE. s. f. (lat. *obsidianus,* même signif.) Pierre noire, qui est un verre volcanique, et qui prend un très-beau poli.

OBSIDIONAL, ALE. adj. (lat. *obsidio,* siége.) Qui concerne les siéges. *Couronne obsidionale,* Couronne d'herbes que les Romains donnaient à celui qui avait fait lever le siége d'une ville; *Monnaie obsidionale,* Monnaie qu'on frappe dans une place assiégée, pour suppléer au défaut ou à la rareté du numéraire, et à laquelle on donne ordinairement cours, durant le siége, pour une valeur beaucoup plus forte que sa valeur intrinsèque.

OBSTACLE. s. m. (lat. *obstaculum,* obstacle.) Empêchement, opposition, ce qui empêche qu'une personne n'arrive à son but, ne parvienne à ses fins, qu'une chose ne se fasse, ne réussisse. *Grand obstacle. Obstacle invincible. Lever, vaincre, franchir, renverser, forcer un obstacle. Triompher d'un obstacle.*

OBSTINATION. s. f. (lat. *obstinatio,* entêtement.) Entêtement, opiniâtreté.

OBSTINÉMENT. adv. Avec obstination.

OBSTINER. v. a. Rendre opiniâtre, faire qu'une personne mette de l'obstination à quelque chose. Fam. || Avec le pron. pers., S'opiniâtrer, s'attacher opiniâtrément à quelque chose. *Plus on le prie, plus il s'obstine.* || OBSTINÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui s'obstine. *Un enfant obstiné.* || Il se dit D'un mal qu'on ne peut faire cesser. *Rhume obstiné.* || Subst. *C'est un obstiné.*

OBSTRUCTIF, IVE. adj. (lat. *obstruere*, obstruer.) t. de médec. Qui cause obstruction. *Aliment obstructif.*

OBSTRUCTION. s. f. t. de médec. Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux par lesquels les liqueurs se portent dans tout le corps de l'animal, et qui en arrête le passage, ou le rend moins libre. *Obstruction au foie, au pylore.*

OBSTRUER. v. a. Interposer un obstacle. *Vous obstruez le passage.* || Former, causer une obstruction, un engorgement. *Cela peut obstruer les vaisseaux.* || OBSTRUÉ, ÉE. participe.

OBTEMPÉRER. v. n. (lat. *obtemperare*, obéir.) Obéir. Style de palais.

OBTENIR. v. a. (lat. *obtinere*, obtenir.) Parvenir à se faire accorder ce qu'on demande. *Obtenir une place, un emploi.* || T. de palais, *Obtenir un arrêt*, Parvenir à avoir un arrêt qu'on poursuivait. *Obtenir ses fins et conclusions*, Obtenir en justice ce qu'on demande par sa requête, par ses conclusions. || OBTENIR, t. de science, et particul. de chimie, Parvenir à un effet, à un résultat. *Par ce procédé chimique, j'ai obtenu tel résidu.* || OBTENU, UE. participe.

OBTENTION. s. f. Impétration, action d'obtenir. Style de chancellerie et de palais.

OBTURATEUR. s. m. (lat. *obturare*, boucher.) t. de chir. Plaque d'or ou d'argent, destinée à boucher un trou contre nature à la voûte du palais, aux os du crâne, etc. || OBTURATEUR, en chimie, Plaque de verre que l'on met sous les cloches remplies de gaz ou de liquide, pour les boucher, et pour pouvoir les transporter d'un lieu à un autre.

OBTURATEUR, TRICE. adj. t. de chirur. Il se dit De certaines parties destinées à boucher le trou ovale de l'os des îles. *Muscle, nerf, ligament obturateur.*

OBTURATION. s. f. t. de chirur. La manière dont on bouche les trous qui se font, contre l'ordre naturel, à la voûte du palais, aux os du crâne, etc.

OBTUS, USE. adj. (lat. *obtusus*, obtus.) t. de géom. Il se dit D'un angle plus grand, plus ouvert qu'un angle droit. || Fig., *Esprit obtus*, Esprit peu pénétrant, qui a de la peine à concevoir. || Fig., *Sens obtus*, Sens dont les perceptions manquent de vivacité, de netteté. || OBTUS, en hist. nat., Ce qui est comme écrasé, arrondi, émoussé, au lieu d'être anguleux ou pointu. *Poisson à tête obtuse.*

OBTUSANGLE. adj. des 2 genres. (lat. —*angulus*, angle.) t. de géom. Il se dit principalement D'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS. s. m. (allem. *haubitze*, obus.) (On prononce *Obuze*.) t. d'artill. Petite bombe sans anse, que l'on jette au moyen d'un obusier.

OBUSIER. s. m. t. d'artill. Mortier monté sur un affût à roues, qui se tire sous un degré peu élevé, et dont on se sert pour lancer les petites bombes appelées Obus.

OBVENTION. s. f. (lat. *obventio*, obvention.) t. de droit can. Impôt ecclésiastique.

OBVIER. v. n. (lat. *obviare*, obvier.) Prendre les précautions, les mesures nécessaires pour prévenir, pour empêcher un mal, un accident fâcheux.

OCA. s. m. Racine longue dont on fait une espèce de pâte, appelée *Cavi*, qui tient lieu de pain dans quelques contrées de l'Amérique.

OCCASE. adj. f. t. d'Astron. (lat. *occasus*, coucher.) *Amplitude occase*, L'arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai, qui est l'intersection de l'horizon et de l'équateur. *Voy.* ORTIVE.

OCCASION. s. f. (lat. *occasio*, occasion.) Rencontre, conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose. *Occasion favorable, importante. Chercher, saisir, fuir l'occasion.* || Prov. et fig., *L'occasion fait le larron*, Souvent l'occasion fait faire des choses auxquelles on n'aurait pas songé. || Les anciens représentaient l'Occasion sous la figure d'une femme qui a un toupet de cheveux au-dessus du front, et qui est chauve par derrière; prov. et fig. : *Il faut prendre l'occasion aux cheveux, au toupet*, Dès que l'occasion se présente, il faut la saisir et en profiter; *L'occasion est chauve*, Elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir. || OCCASION, Combat et rencontre de guerre. Il a vieilli. || OCCASION, Sujet, ce qui donne lieu à quelque chose. *Cela est arrivé à l'occasion de la guerre.* || D'OCCASION. loc. adv. Par occasion en parlant De choses que l'on achète à bon marché, soit parce qu'elles ont déjà servi, soit parce que le marchand est pressé de s'en défaire, etc. *J'ai eu ce livre d'occasion. Marchandise d'occasion.*

OCCASIONNEL, ELLE. adj. t. didact. Qui occasionne, qui sert d'occasion.

OCCASIONNELLEMENT. adv. Par occasion.

OCCASIONNER. v. a. Donner lieu à, être cause de. || OCCASIONNÉ, ÉE. participe.

OCCIDENT. s. m. (lat. *occidens*, occident.) Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche. || OCCIDENT, Partie de notre hémisphère qui est au couchant par rapport aux Orientaux. *Les régions, l'empire d'Occident.*

OCCIDENTAL, ALE. adj. Qui est à l'occident. || Subst., *Les Occidentaux*, Les Européens.

OCCIPITAL, ALE. adj. (lat. *occiput*, occiput.) t. d'anat. Qui appartient à l'occiput.

OCCIPUT. s. m. (mot latin.) (On prononce le T.) t. d'anat. Le derrière de la tête.

OCCIRE. v. a. (lat. *occidere*, tuer.) Tuer. Vieux. OCCIS, ISE. participe.

OCCISEUR. s. m. Tueur. Vieux.

OCCISION. s. f. Tuerie. Vieux.

OCCLUSION. s. f. (lat. *occludere*, fermer.) t. de médec. État des intestins, lorsque la cavité en est bouchée ou rétrécie, oblitérée en quelque endroit.

OCCULTATION. s. f. (lat. *occultare*, cacher.) t. d'astron. Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune.

OCCULTE. adj. des 2 genres. Caché. *Vertus, qualités, causes, sciences occultes.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de locutions.

OCCUPANT, ANTE. adj. (lat. *occupare*, occuper.) Qui occupe, qui est en possession. || Il se dit D'un avoué qui occupe pour une partie dans un procès. Subst., *Premier occupant*, Celui qui s'empare, qui se saisit le premier.

OCCUPATION. s. f. Emploi, affaire à laquelle on est occupé. *Sérieuse, pénible, frivole occupation. Être surchargé, écrasé d'occupation.* || Fam. et par ext., *Donner de l'occupation à quelqu'un*, Lui sus-

citer des affaires, de l'embarras. || Occupation, t. de droit, Habitation. *Il a été forcé de payer les loyers, à proportion de l'occupation qu'il a faite.* || Action d'occuper, de s'emparer d'un lieu, d'un bien. || Occupation, t. de guerre, Action de s'emparer, de se rendre maître d'un pays, d'une place, d'en prendre possession militairement. *On a fortement réclamé contre l'occupation de ces provinces.* || *Armée d'occupation*, Armée destinée à contenir un pays nouvellement conquis ou envahi.

OCCUPER. v. a. Tenir, remplir un espace de lieu ou de temps. *Ce meuble occupe trop de place.* || Occuper, Habiter. *Occuper un logement.* || Occuper, Se rendre maître, demeurer maître d'un pays, d'une place forte, d'un poste militaire. *Nos troupes occupèrent les hauteurs.* || T. de jurispr., S'emparer, se saisir, se rendre possesseur d'un bien. *On peut occuper sans devenir propriétaire.* || Occuper, fig., Remplir, posséder. *Occuper un emploi.* || Occuper, Donner de l'occupation, employer. *Il faut occuper les jeunes gens.* || Il se dit Des choses qui sont l'objet d'un travail du corps ou d'une application de l'esprit. *Son métier l'occupe beaucoup. Cette étude occupe l'esprit.* || Occuper, avec le pron. personn., reçoit deux significations différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à*. || *S'occuper de quelque chose*, Y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir. *Il s'occupe beaucoup de ses affaires.* || *S'occuper à quelque chose*, Y travailler. *Il s'occupe à lire.* || Absol., *Aimer à s'occuper*, Aimer le travail. || Occuper, t. de palais, se dit neutr. D'un avoué qui est chargé d'une affaire en justice. || Occupé, ée. participe. || Adj., Qui a de l'occupation.

OCCURRENCE. s. f. (lat. *occurrere*, rencontrer.) Rencontre, événement fortuit, occasion. *Favorable, fâcheuse occurrence.*

OCCURRENT, ENTE. adj. Il se dit Des choses, des circonstances qui surviennent. Peu usité.

OCÉAN. s. m. (lat. *Oceanus*, Océan.) La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. || Quelques-unes des grandes portions de l'Océan. *L'océan Atlantique*, ou absol., *L'Océan. L'océan Pacifique.* || Fig., Une grande quantité, une grande étendue. *Un océan de lumière.*

OCÉANE. adj. f. Locut. qui vieillit. *La mer océane*, L'Océan.

OCHLOCRATIE. s. f. (grec *ochlos*, multitude, *cratos*, pouvoir.) Gouvernement où le pouvoir est dans les mains de la multitude turbulente, du bas peuple.

OCRE. s. f. (grec *ôchros*, jaune.) Terre ferrugineuse dont on fait une couleur jaune.

OCREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'ocre.

OCTAÈDRE. s. m. (grec *octô*, huit, *édra*, base.) t. de géom. Corps solide à huit faces. || L'octaèdre régulier, dont les faces font huit triangles équilatéraux.

OCTAÉTÉRIDE. s. f. (grec *—etos*, année.) t. d'astron. et de chronol. Espace, durée de huit ans.

OCTANDRIE. s. f. (grec *—anèr*, homme.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont huit étamines.

OCTANT. s. m. (lat. *octans*, huitième partie.) t. d'astron. Instrument ou secteur qui contient la huitième partie du cercle, c'est-à-dire, quarante-cinq degrés, et dont on se sert pour mesurer les angles. || Distance de quarante-cinq degrés entre deux astres. *La lune est dans les octants*, Elle est à quarante-cinq degrés du soleil.

OCTANTE. adj. numéral des 2 genres. Quatre-vingts. Vieux.

OCTANTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal qui répond à l'adjectif numéral Octante. Vieux : on dit maintenant, *Quatre-vingtième.*

OCTAVE. s. f. (lat. *octavus*, huitième.) Huitaine, espace de huit jours consacré, dans l'Église romaine, à solenniser quelque grande fête. || Le dernier jour de l'octave, qui répond au jour de la fête qu'on célèbre. || Octave, t. de mus., Ton éloigné d'un autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. *Chanter à l'octave.* || Consonnance que font deux tons éloignés l'un de l'autre de huit degrés, les deux extrémités comprises. || Les huit degrés pris ensemble. *Parcourir toute l'octave.* || *Double octave*, L'octave de l'octave. || Octave, Stances de huit vers, employées dans la poésie italienne, espagnole et portugaise.

OCTAVIN. s. m. Instrument de musique à vent, petite flûte dont on tire des sons très-aigus.

OCTAVO. *Voyez* In-octavo.

OCTAVON, ONNE. s. Celui, celle qui provient d'un quarteron et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une quarteronne.

OCTIDI. s. m. (lat. *—dies*, jour.) Le huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTIL. adj. m. (lat. *octo*, huit.) t. d'astron. Peu usité. *Aspect octil*, La position de deux planètes qui sont éloignées l'une de l'autre de la huitième partie du zodiaque, ou de quarante-cinq degrés.

OCTOBRE. s. m. (lat. *october*, même signif.) Le mois qui était le huitième de l'année, quand elle commençait au mois de mars, et qui est maintenant le dixième.

OCTOGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *octogenarius*, même signif.) Qui a quatre-vingts ans. En parlant De l'espèce humaine. || Subst. *Un octogénaire.*

OCTOGONE. adj. des 2 genres. (grec *octô*, huit, *gônia*, angle.) t. de géom. Qui a huit angles et huit côtés. || Subst. masc. *Un octogone.*

OCTOSTYLE. adj. des 2 genres. (grec *—stylos*, colonne.) t. d'architect. Qui a huit colonnes.

OCTROI. s. m. Concession. T. de chancellerie. *Lettres d'octroi.* || Octroi, Certains droits que les villes sont autorisées à lever sur les denrées qui entrent dans leur enceinte, et dont elles appliquent le produit à leurs différents besoins.

OCTROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Concéder, accorder. Style de chancellerie. || Octroyé, ée. participe.

OCTUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *octuplus*, octuple.) Qui contient huit fois. Peu usité.

OCTUPLER. v. a. Répéter huit fois. Peu usité. || Octuplé, ée. participe.

OCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *oculus*, œil.) En anat., Qui appartient à l'œil. || En optique, *Verre oculaire*, ou subst., *Oculaire*, Verre d'une lunette d'approche destiné à être placé du côté de l'œil. || *Témoin oculaire*, Celui qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux.

OCULAIREMENT. adv. Par le secours de ses propres yeux. Peu usité.

OCULISTE. s. m. Celui qui fait profession de connaître les différentes maladies de l'œil, et de les traiter. || Adj. *Médecin, chirurgien oculiste.*

ODALISQUE. s. f. Femme du sérail destinée aux plaisirs du sultan.

ODE. s. f. (grec *ôdè*, chant.) Chez les anciens, Poëme fait pour être chanté. Chez les modernes, Poëme divisé en strophes, semblables entre elles par le nombre et la mesure des vers. *Ode héroïque*, Celle dont le sujet et le style sont nobles, élevés; *Ode anacréontique*, Celle dont le sujet et le style sont légers, gracieux. *Ode bachique*.

ODÉUM ou ODÉON. s. m. (grec *ôdéïon*, odéon.) Édifice destiné, chez les anciens, à la répétition de la musique qui devait être chantée sur le théâtre. || On a donné le nom d'Odéon à l'un des théâtres de Paris.

ODEUR. s. f. (lat. *odor*, odeur.) Sensation que produisent sur l'odorat les émanations des corps. *Bonne, mauvaise odeur. Odeur forte, douce, suave.* || ODEURS, plur. Parfums, toute sorte de bonnes odeurs. *Cet homme craint les odeurs*, Il craint même celles qui seraient agréables pour d'autres que lui. || Fig. et fam., *Être en bonne odeur, en mauvaise odeur*, Avoir une bonne réputation, une mauvaise réputation. || Fig., *Mourir en odeur de sainteté*, se dit D'une personne qui, ayant vécu saintement, meurt de même. || Prov. et fig., *N'être pas en odeur de sainteté auprès de quelqu'un*, N'être pas bien dans son esprit, être soupçonné par lui de mauvaise conduite.

ODIEUSEMENT. adv. (lat. *odiosus*, odieux.) D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE. adj. Haïssable, qui excite l'aversion, la haine, l'indignation. *La vie lui est devenue odieuse.* || Prov., *Toute comparaison est odieuse*, se dit en parlant Des comparaisons que quelqu'un fait d'une personne avec une autre, parce qu'ordinairement une de ces deux personnes, et quelquefois toutes deux, croient avoir à s'en plaindre.

ODOMÈTRE. s. m. (grec *odos*, chemin, *métron*, mesure.) Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait, soit à pied, soit en voiture, et qui s'appelle autrement *Compte-pas*.

ODONTALGIE. s. f. (grec *odous*, dent, *algos*, douleur.) t. de chirur. Douleur des dents.

ODONTALGIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des remèdes propres à calmer la douleur des dents. Subst. masc. *Un bon odontalgique*.

ODONTOÏDE. adj. (grec —*eidos*, forme.) t. d'anat. Qui a la forme d'une dent. Il se dit De l'apophyse de la seconde vertèbre du cou.

ODONTOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, ANTE. adj. (lat. *odor*, odeur.) Qui répand une bonne odeur.

ODORAT. s. m. Le sens qui perçoit les odeurs. *Odorat excellent, subtil, fin.*

*ODORATION. s. f. Perception des odeurs.

ODORIFÉRANT, ANTE. adj. (lat. —*ferre*, porter.) Il signifie la même chose qu'Odorant.

ODYSSÉE. s. f. (grec *Odysseus*, Ulysse.) Poëme épique d'Homère, qui contient le récit des aventures d'Ulysse, et dont on applique le nom, par plaisanterie, à Tout voyage semé d'aventures variées et singulières.

ŒCUMÉNICITÉ. s. f. (grec *œcoumenicos*, œcuménique.) (Œ se prononce É dans ce mot et dans les deux suivants.) Qualité de ce qui est œcuménique.

ŒCUMÉNIQUE. adj. des 2 genres. Universel, de toute la terre habitable. *Concile œcuménique*, Concile de l'Église universelle.

ŒCUMÉNIQUEMENT. adv. D'une manière œcuménique.

ŒDÉMATEUX, EUSE. adj. (grec *oidèma*, tumeur.) (Œ se prononce É dans ce mot et dans les deux suivants.) t. de chirurg. Qui est attaqué d'œdème; Qui est de la nature de l'œdème.

ŒDÈME. s. m. t. de chirurg. Tumeur molle, non douloureuse, cédant à l'impression du doigt, et la retenant quelque temps.

ŒDIPE. s. m. (grec *Oidipous*, Œdipe.) Nom propre devenu nom commun, pour désigner Un homme qui trouve facilement le mot des énigmes, des logogriphes, ou la solution de questions obscures. Fam.

ŒIL. s. m. (lat. *oculus*, œil.) (On prononce *Euil*.) L'organe de la vue. Plur. *Yeux. Le globe, le fond, le coin, la prunelle, le blanc de l'œil. Faire signe de l'œil. Cligner les yeux. Regarder du coin de l'œil. Avoir l'œil vif, perçant, brillant.* || Par exagérat., *Les yeux lui sortent de la tête*, se dit en parlant D'une personne qui a de fort gros yeux, ou dont les yeux sont enflammés de fureur. || *Ce cheval a l'œil vairon*, Il a un œil dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre; ou Il a un œil d'une façon, et un d'une autre. || *Ce poisson a deux pieds entre œil et bat*, Il a deux pieds entre les yeux et la queue. || *OEil de verre*, Œil artificiel de verre ou d'émail, qu'on met à la place d'un œil naturel. || Fig., *Un bel œil, de beaux yeux, deux beaux yeux*, Une belle femme. || ŒIL, L'organe de la vue, considéré comme l'indice des qualités et des défauts de l'esprit ou du caractère, des passions et des sentiments. *Avoir l'œil spirituel, malin, doux, stupide, dur, etc. Elle a l'œil fripon, éveillé, agaçant.* Au plur.: *Avoir les yeux spirituels, etc.* || ŒIL, tant au sing. qu'au plur., Action de la vue, regard. *Arrêter, fixer, jeter, porter ses yeux sur quelqu'un, sur quelque chose.* || *Je n'ai fait que jeter les yeux sur cette brochure*, Je n'ai fait que la parcourir superficiellement. || En langage de dévotion, *L'œil de Dieu voit tout, pénètre tout, perce le fond des abîmes, etc.*, Il n'y a rien de caché à Dieu. || *Coup d'œil*, Regard prompt et de peu de durée. *Un coup d'œil expressif, dédaigneux, furieux, menaçant.* Fig. *Jetons un coup d'œil sur les événements remarquables de cette période.* || Fig., *Avoir le coup d'œil excellent*, Voir promptement le parti qu'on doit prendre dans une circonstance inopinée; et, en général, discerner rapidement ce qu'il y a d'important, d'intéressant dans les affaires. *Avoir le coup d'œil juste, pénétrant, sûr.* Absol., *Avoir du coup d'œil.* || *Coup d'œil*, Vue d'un paysage, aspect d'un édifice, d'une assemblée, etc. *Le coup d'œil en est beau.* || *Le premier coup d'œil*, Ce qu'on voit d'abord, ce qui s'offre d'abord à la vue. *Au premier coup d'œil, sa figure déplaît.* || *Clin d'œil*, Mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève au même instant. *Faire un clin d'œil.* || *En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil*, En un moment, en fort peu de temps. || Fam., *C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela fut fait d'un clin d'œil*, se dit D'une chose qui doit se faire ou qui a été faite très-promptement. || YEUX, plur., fig. et fam., Lunettes. *Il porte ses yeux dans sa poche.* || ŒIL, signifiant, L'organe de la vue et l'action de la vue, le regard, s'emploie dans un grand nombre de manières de parler propres ou fig. || *Aimer quelqu'un comme ses yeux, plus que ses yeux*, L'aimer beaucoup, l'aimer tendrement. || Fig. et fam., *Avoir des yeux*, Ne pas être dupe, s'apercevoir de ce qui se passe. || *Avoir de bons yeux*, Voir promptement et distinctement de certaines choses qui échapperaient aux autres. Fig. et au sens moral. *Les défauts de cet homme ne lui ont point échappé, il a de bons yeux.* || Fig., *Avoir des yeux d'aigle*, Avoir les yeux vifs et perçants; et, au sens moral, Avoir une grande pénétration d'esprit. || Fig., *Avoir des yeux de lynx*, Voir,

découvrir les objets de loin; et, au sens moral, Voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres. || Fig. et fam., *Avoir des yeux d'Argus*, Être fort vigilant, observer tout avec soin, exercer une active surveillance. || Fig., *Avoir des yeux au bout des doigts*, Avoir le tact très-fin, faire avec habileté des ouvrages de la main très-délicats. || Fig. et fam., *Avoir des yeux de bœuf*, Avoir de gros yeux. *Avoir des yeux de chat*, Avoir des yeux entre gris et roux. || Fig. et fam., *Avoir les yeux malades, les yeux bouchés, les yeux de travers*, Ne pas voir les choses telles qu'elles sont et qu'elles paraissent à ceux qui ont de bons yeux. On dit À une personne à qui l'on reproche de n'avoir pas aperçu ce qui devait la frapper: *Où aviez-vous donc les yeux?* || Fig. et pop., *Avoir les yeux pochés, les yeux au beurre noir, les yeux en compote*, Les avoir livides et meurtris de quelque coup, rouges et malades de quelque fluxion. || Fig., *Avoir l'œil à quelque chose, sur quelque chose*, En avoir soin, y veiller, y prendre garde. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, Prendre garde à sa conduite. || Fig., *Avoir les yeux sur quelqu'un*, Le regarder, l'observer attentivement. Il se dit au sens physique et au sens moral. || Fig., *Avoir l'œil exercé*, Avoir acquis, par l'habitude de regarder attentivement, la faculté de voir bien et promptement. Il se dit au sens physique et au sens moral. || Fig. et fam., *Avoir l'œil au guet*, Prendre garde à tout ce qui se passe, afin d'en profiter ou de s'en garantir suivant l'occurrence. || Prov. et fig., *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, Prendre garde à tout, être attentif à tout. || Fig. et fam., *Avoir bon pied, bon œil*, Être vigoureux, se porter bien. Il ne se dit guère que D'une personne qui commence à n'être plus jeune. Être vigilant, se tenir sur ses gardes. Par ellipse, *Bon pied, bon œil*, Prenez garde à vous. || Fig. et fam., *Avoir le compas dans l'œil*, Mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on pourrait le faire avec un compas. || Fig., *Avoir un bandeau sur les yeux*, Être préoccupé de quelque passion, de quelque prévention qui empêche de juger sainement des choses. || Fig. et au sens moral, *Blesser les yeux*, Déplaire, causer du chagrin, de la jalousie, etc. || Fam., *Conserver une chose comme la prunelle de l'œil, comme la prunelle de ses yeux*, La conserver soigneusement, précieusement. || Fig. et fam., *Couver des yeux une personne, une chose*, Regarder cette personne, cette chose avec intérêt, avec complaisance. || Fig. et fam., *Crever les yeux*, se dit D'une chose tellement en vue, qu'il soit en quelque façon impossible de ne pas la voir. Au sens moral. *La chose est évidente, elle crève les yeux.* || Fig., *Dessiller les yeux à quelqu'un*, Le désabuser, le détromper, lui faire voir clair sur quelque chose. || Fig. et au sens moral, *Donner dans les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, L'éblouir, le tenter, le séduire par un certain éclat. || Fig. et fam., *Donner dans l'œil à quelqu'un*, Faire une impression vive sur lui par des agréments extérieurs. || Fig. et fam., *Être près de s'arracher les yeux*, se dit De deux personnes qui ont ensemble une altercation violente. *Se manger les yeux, le blanc des yeux. Se sauter aux yeux.* || Fig. et fam., *Faire les doux yeux, les yeux doux à une personne*, Lui témoigner de l'amour par ses regards. || Fig., *Fasciner les yeux*, Les éblouir par des tours de subtilité. Tromper par un faux éclat, par une fausse apparence. || Fig., *Fermer les yeux sur quelque chose*, Faire semblant de ne pas s'en apercevoir. Se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est prouvé. || Fig., *Fermer les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, L'assister à ses derniers moments. || Fig., *Fermer les yeux*, Mourir. || Fig., *Frapper les yeux*, Être fort visible. Au sens moral, Être évident. || Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Éblouir, surprendre par quelque éclat extérieur, par quelque apparence trompeuse. || Fig., *Jeter les yeux sur quelqu'un pour quelque chose*, Songer à lui par rapport à cette chose. || Fig., *La chronologie et la géographie sont les yeux de l'histoire*, La connaissance des dates et des lieux est d'un secours indispensable pour l'étude de l'histoire. || Prov. et fig., *Les yeux fermés, les yeux clos*, Sans avoir besoin du secours de la vue. On le dit au sens moral, Lorsque, par confiance en quelqu'un, ou par déférence, on fait ce qu'il désire, sans vouloir rien examiner après lui. || Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval*, Quand un maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Fig., Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux. || Prov., *Loin des yeux, loin du cœur*, Ordinairement l'absence détruit ou refroidit les affections. || Fig. et fam., *Manger, dévorer quelqu'un des yeux*, Attacher sur lui, avec plaisir, des regards attentifs et en quelque sorte avides. *Manger, dévorer quelque chose des yeux.* || Fig., *Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un*, La soumettre à son examen, à sa décision. || Fig., *N'avoir des yeux que pour une personne*, N'avoir d'affection que pour elle, lui accorder une préférence exclusive. || Fig., *Ne pouvoir fermer l'œil, n'avoir pas fermé l'œil, les yeux, de toute la nuit*, Ne pouvoir dormir, n'avoir pu reposer de toute la nuit. || Fig., *Ne rien voir que par les yeux d'autrui*, Ne connaître les choses, n'en juger que par le rapport d'autrui; ne trouver rien de bien ou de mal que suivant le jugement qu'en fait la personne pour qui on est prévenu. || Fig., *Ouvrir les yeux*, Regarder. Au sens moral, Découvrir des choses que la prévention avait empêché de voir. || Fig., *Ouvrir les yeux, faire ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, Lui donner sur cette chose des connaissances qu'il n'avait pas. || Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux*, Être très-étonné. || Fig. et fam., *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, Pour lui, en vue de lui faire plaisir. Gratuitement. || Fig., *Sauter aux yeux*, Être évident, manifeste. || Fig. et pop., *Se battre l'œil de quelque chose, de quelqu'un*, S'en soucier peu, s'en moquer, n'en faire aucun cas. || Fig., *Suivre quelqu'un de l'œil*, Faire attention à sa conduite, à ses démarches. || Fig., *Voir une personne, une chose de bon œil, de mauvais œil*, La voir avec satisfaction ou avec déplaisir, avec affection ou avec inimitié. || Fig., *Voir une personne, une chose d'un œil indifférent, jaloux, etc.*, Voir cette personne, cette chose avec indifférence, avec des sentiments de jalousie, etc. Au plur., *Voir avec des yeux indifférents, jaloux, etc. Regarder d'un œil indifférent, jaloux*, ou *avec des yeux indifférents, jaloux, etc.* || Fig., *Voir une chose d'un œil sec*, Voir sans s'affliger une chose qui est propre à causer de l'affliction. || Fig., *Voir les choses d'un autre œil, avec d'autres yeux qu'auparavant*, Les voir avec des sentiments différents de ceux qu'on avait. || Fig., *Voir une chose par les yeux de l'esprit, des yeux de l'esprit*, L'examiner par la raison; et, *La voir par les yeux de la foi*, La considérer avec les dispositions, les sentiments que donne la foi. Cette dernière phrase se dit, par ext. et ironiq., Pour donner à entendre qu'on ne veut pas contester une chose, mais qu'on ne la conçoit pas. || Fig., *Voir tout par ses yeux*, Ne s'en rapporter qu'à soi pour voir les choses et pour en juger. || Prov. et fig., *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien*, S'apercevoir aisé-

ment des défauts d'autrui, quelque légers qu'ils puissent être; et ne pas voir les siens, quelque grands qu'ils soient. || OEIL, Ouverture pratiquée dans quelques outils ou instruments. *L'œil d'un marteau, d'une meule, etc.* || *L'œil d'une grue, d'une chèvre, d'un engin,* Le trou par où passent les câbles. || En architect., *OEil-de-bœuf,* Fenêtre ronde ou ovale. Plur., *Des œils-de-bœuf.* || Absol., *L'OEil-de-bœuf,* Autrefois, à Versailles, L'antichambre du grand appartement, qui était éclairée par un œil-de-bœuf, et où les courtisans se rassemblaient avant d'entrer chez le roi. || En architect., *OEil de dôme,* Ouverture ronde qui est au haut de la coupole d'un dôme. *L'œil de la volute,* Le milieu de la volute du chapiteau ionique. || YEUX, plur., Vides, trous qui se trouvent dans la mie du pain et dans plusieurs espèces de fromages. || Marques de graisse qu'on aperçoit dans le bouillon. || OEIL, t. de jard. et de bot., Bouton, excroissance qui paraît sur une tige ou sur une branche d'arbre, et qui annonce une feuille, une branche, un fruit. L'endroit par où sort le petit bourgeon de la vigne et des arbres fruitiers. || *Tailler à deux yeux, à trois yeux,* Laisser sur la branche que l'on coupe, deux, trois boutons à fruit. || *Enter à œil poussant, à œil dormant,* Greffer en écusson, à la première, à la seconde sève. || OEIL, fig., Lustre des étoffes, éclat des pierreries, nuance d'une couleur: il n'est d'usage qu'au sing. *Ces perles n'ont pas un bel œil.* || *Ce vin a un œil louche,* Il a une couleur un peu trouble. || Fig. et fam., *Cette affaire a un œil louche,* Elle a quelque chose de suspect, une apparence peu satisfaisante. || *Un œil de poudre,* Une légère teinte de poudre mise sur les cheveux. || OEIL, t. d'imprim., Relief de la lettre, partie de la lettre qui laisse son empreinte sur le papier, et qui, dans les caractères de même corps, varie souvent de dimension. *Cicéro gros œil, petit œil. OEil moyen.* || Dans le même art, Ensemble que présentent à la vue les caractères imprimés. *L'œil de ce caractère est trop gros.* || OEIL, entre dans les dénominations vulg. de diverses productions naturelles. *OEil-de-bouc* (coquillage). *OEil-de-chèvre* (plante). *OEil-d'or* (poisson). Etc. || En joaillerie, *OEil-de-chat,* Sorte de pierre précieuse chatoyante. *OEil-de-serpent,* Petite pierre de peu de valeur, qu'on monte en bague, et qui a quelque ressemblance avec un œil de serpent. || *Vin couleur d'œil de perdrix,* ou simplement, *Vin œil de perdrix,* Vin qui a une légère teinte de rouge. || À L'OEIL. loc. adv. Avec l'œil, à la vue. *Cette chose se voit à l'œil, on en juge à l'œil,* Il suffit de la regarder pour la connaître, pour en juger. || T. d'optique, *A l'œil nu,* Avec l'œil seulement, sans le secours d'une lunette, d'un microscope. || Fig. et fam., *Faire toucher une chose au doigt et à l'œil,* La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles de la vue et du toucher. || Fam. et par plaisanterie, *Cette montre va au doigt et à l'œil,* Elle est fort mauvaise, et il faut toucher souvent à l'aiguille pour la mettre sur l'heure. || À VUE D'OEIL. loc. adv. Autant qu'on en peut juger par la vue seule. Visiblement, et se dit, par exag., Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement qui est imperceptible aux yeux pendant qu'il s'opère, mais qui ne laisse pas d'être sensible au bout d'un temps très-court. *Cet enfant croît à vue d'œil.* || AUX YEUX, SOUS LES YEUX. loc. prépositives. Sous les regards, en présence. *Cela s'est passé aux yeux, sous les yeux de toute la ville.* || AUX YEUX, fig. et au sens moral, Suivant la manière de voir, selon le sentiment. *Aux yeux du monde, la vertu est quelquefois ridicule.* || ENTRE DEUX YEUX, ENTRE LES DEUX YEUX. loc. adverbiales. Fixement. Fam., *Regarder quelqu'un entre deux yeux, entre les deux yeux,* Avoir les yeux fixés sur les siens. || ENTRE QUATRE YEUX. loc. adv. (On prononce ordinairement, par euphonie, *Entre quatre-z-yeux.*) Tête à tête. Fam. || PAR-DESSUS LES YEUX. loc. adv. et fig. Plus qu'on n'en peut faire ou supporter. Fam. || NON PLUS OU PAS PLUS QUE DANS MON OEIL. loc. adv. Point du tout. On dit aussi, *Ce qu'il en tiendrait dans l'œil,* Une très-petite quantité. Pop.

OEILLADE. s. f. Regard, coup d'œil jeté comme furtivement, à dessein et avec une expression marquée, en signe de tendresse ou de bienveillance. *Jeter une œillade.*

OEILLÈRE. adj. f. *Dents œillères,* Dents de la mâchoire supérieure, qui sont entre les incisives et les molaires: on les nomme plus exactement *Dents canines.* || Subst. *On lui a arraché une œillère.*

OEILLÈRE. s. f. Chacune des deux petites pièces de cuir que l'on attache à la têtière d'un cheval, pour l'empêcher de voir de côté, l'assujettir à regarder devant lui, et lui garantir les yeux des coups de fouet. || OEILLÈRE, Petit bassin ovale dont on se sert pour se baigner les yeux.

OEILLET. s. m. Petit trou entouré de fil, de soie, etc., qu'on fait à du linge, à des habits, pour passer un lacet, etc.

OEILLET. s. m. Fleur odoriférante. || La plante même. *Planter, marcotter des œillets.* || *OEillets d'Espagne,* Petits œillets qui sont d'un rouge fort vif. *OEillets de poëte,* Autre sorte d'œillets, encore plus petits, qui viennent dans les bois. || *OEillet d'Inde,* Fleur dont la corolle veloutée tire sur l'orangé, et qui a une odeur forte et peu agréable.

OEILLETON. s. m. Rejeton d'œillet, marcotte d'œillets. || Bourgeons que poussent les racines de certaines plantes, telles que les artichauts, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

* OEILLETONNER. v. a. Ôter les œilletons.

OEILLETTE. s. f. Pavot cultivé, dont on tire de l'huile.

OENOLOGIE. s. f. (grec *oinos,* vin, *logos,* traité.) Art de faire le vin; Traité sur cette matière.

OENOMANCIE. s. f. (grec *—mantia,* divination.) t. d'antiq. Divination qui se faisait avec le vin destiné aux libations.

OENOMÈTRE. s. m. (grec *—métron,* mesure.) Instrument pour mesurer le degré de force du vin.

OENOPHORE. s. m. (grec *—phéréin,* porter.) t. d'antiq. Grand vase où les anciens mettaient du vin. || L'officier qui portait le vin.

OESOPHAGE. s. m. (grec *oisophagos,* œsophage.) t. d'anat. Canal membraneux qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, dans lequel il conduit les aliments.

* OESOPHAGIEN. adj. m. Qui concerne l'œsophage.

OESTRE. s. m. (grec *oistros,* fureur.) Fureur, enthousiasme. Peu usité.

OEUF. s. m. (lat. *ovum,* œuf.) Dans ce mot on ne prononce l'*F* qu'au singulier.) Corps qui se forme dans la femelle de plusieurs classes d'animaux, et qui, sous une enveloppe dure ou molle, renferme des fluides où se développe le germe d'un animal de la même espèce, qui s'y nourrit jusqu'à ce qu'il éclose. *OEuf de poule, etc., de carpe, etc., de couleuvre, etc. Coque, coquille, jaune, moyeu, blanc, germe d'œuf. OEuf stérile. OEuf fécondé.* || OEUF, sans déterminatif, s'entend Des œufs de poule, qui sont d'un grand usage dans l'économie domestique, surtout comme aliment. *OEuf frais, vieux, couvi. Une cou-*

ple d'œufs. || *OEufs rouges, œufs de Pâques*, OEufs durcis dans de l'eau bouillante, dont la coque est teinte en rouge, et qu'il est d'usage de vendre vers le temps de Pâques. || Fig. et fam., *Donner à quelqu'un ses œufs de Pâques*, Lui faire quelque petit présent dans le temps de Pâques. || Prov., *Plein comme un œuf*, Tout à fait plein. || Prov. et par exagér., *Il tondrait sur un œuf*, se dit D'un homme fort avare, qui cherche à faire du profit sur les moindres choses. || Prov. et fig., *Pondre sur ses œufs*, Être riche dans son état, et jouir tranquillement de son bien. || Prov. et fig., *Mettre tous ses œufs dans un panier*, Placer tous ses fonds dans une même affaire. Faire dépendre d'une seule chose son sort, sa fortune, son bonheur, etc. || Prov. et fig., *Marcher sur des œufs*, Se conduire dans des circonstances délicates, avec une extrême circonspection. || Fam., *Se ressembler comme deux œufs*, se dit De deux choses qui sont parfaitement semblables. *Cela est égal comme deux œufs*, se dit D'une chose indifférente.

OEUVÉ, ÉE. adj. Il se dit Des poissons qui ont des œufs.

OEUVRE. s. f. (lat. *opus*, ouvrage.) Ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent, et qui subsiste après l'action. *Les œuvres de Dieu, de la nature.* Dans le style soutenu, il est quelquefois masc., au sing. *Un œuvre de génie.* || Prov., *À l'œuvre on connaît l'ouvrier*, C'est par le mérite de l'ouvrage qu'on juge du mérite de celui qui l'a fait. || Prov., *La fin couronne l'œuvre*, Ce n'est pas assez de bien commencer, il faut bien finir. Il se dit De quelqu'un qui, ayant bien ou mal commencé, finit encore mieux ou plus mal. || Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne faire rien du tout. || Fam. et ironiq., *Voilà de vos œuvres*, se dit À quelqu'un qui a gâté ou brisé quelque chose. || *L'œuvre de la chair*, ou *L'œuvre de chair*, La conjonction charnelle de l'homme et de la femme. Dans la traduction vulgaire des commandements de Dieu, on dit, *OEuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.* || T. de palais, *Cette femme est enceinte des œuvres d'un tel*, Elle est grosse du fait d'un tel. || *Mettre en œuvre*, Employer à quelque usage. Fig. *Mettre tout en œuvre pour réussir.* Il se dit Des personnes. *Il est excellent ouvrier, c'est dommage qu'on ne le mette pas en œuvre.* || *Mettre à l'œuvre*, Faire commencer un travail à quelqu'un, le mettre à un travail. *Se mettre à l'œuvre*, et *Être à l'œuvre, en œuvre.* || *Main-d'œuvre.* Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre M. || *Maître des hautes-œuvres*, Le bourreau, l'exécuteur de la haute justice. || T. de mar., *OEuvres de marée*, Radoub, carénage que l'on donne aux vaisseaux quand la mer est retirée. *OEuvres mortes*, Les parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau; par opposion à *OEuvres vives*, Les parties qui sont dans l'eau. || OEuvre, t. de joaillerie, Enchâssure d'une pierre, chaton dans lequel une pierre est enchâssée. *Mettre un diamant en œuvre.* || *Un diamant qui est hors d'œuvre, hors de l'œuvre*, Un diamant qui n'est pas encore monté, ou qui est sorti de sa sertissure. || OEuvre, Fabrique d'une paroisse, revenu affecté à la construction et à la réparation des bâtiments, à l'achat et à l'entretien des choses nécessaires au service divin. || Banc particulier que les marguilliers d'une paroisse occupent dans la nef de l'église. || OEuvre, Productions de l'esprit, ouvrages en prose ou en vers, considérés relativement à celui qui en est l'auteur; il n'est d'usage qu'au plur., si ce n'est en poésie. *OEuvres poétiques, morales, philosophiques, mêlées, posthumes, inédites.* || *Chef-d'œuvre.* Voyez ce mot composé à son rang alphabétique, dans la lettre C. || OEuvre, Toute sorte d'actions morales, et particulièrement celles qui ont rapport au salut. *OEuvre de miséricorde, de charité.* || Prov. et pop., *Bon jour, bonne œuvre*, se dit en parlant D'une bonne action faite le jour d'une grande fête. Par ironie. *Il a volé le jour de Pâques: bon jour, bonne œuvre.* || *OEuvre pie*, OEuvre de charité faite dans la vue de Dieu. || *OEuvres de surérogation*, Les bonnes œuvres qu'on fait sans y être obligé. Tout ce qu'on fait au delà du devoir, ou au delà de ce qui est nécessaire pour l'affaire dont il s'agit. || OEuvre, masc., Recueil de toutes les estampes d'un même graveur. || Ouvrages des musiciens. || OEuvre, en métallurgie, Plomb qui contient de l'argent. || T. d'alchimie, *Le grand œuvre*, La pierre philosophale. || Dans oeuvre, hors d'oeuvre. loc. adv. t. d'architect. Dans le corps du bâtiment, hors du corps du bâtiment. *Ce cabinet est dans œuvre.* On l'a ménagé dans le corps du bâtiment. *Il est hors d'œuvre*, Il est en saillie, hors du bâtiment, hors de l'aplomb des gros murs. || Dans oeuvre, hors d'oeuvre, se disent Des bâtiments et parties de bâtiments que l'on mesure en comprenant l'épaisseur des murs, ou en ne la comprenant pas. *Cette chambre, cette salle a tant de pieds dans œuvre*, Elle a tant de pieds du dedans d'un mur au dedans de l'autre. *Cette maison a tant de pieds hors d'œuvre*, Elle a tant de pieds du dehors d'un mur au dehors du mur opposé. || Hors d'oeuvre, se dit fig., dans le langage ordinaire, Des choses qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, ne font point partie essentielle du sujet, qu'on semble avoir ajoutées après coup, et qu'on pourrait retrancher sans nuire à l'ensemble. *Cette description est hors d'œuvre.* || Hors-d'oeuvre, subst., tant au propre qu'au fig. *Cet épisode est un hors-d'œuvre.* || Hors-d'oeuvre, subst. Mets qu'on sert avec le potage. || Sous oeuvre. loc. adv. t. d'archit., *Reprendre sous œuvre*, ou *en sous-œuvre, un bâtiment, un mur*, En réparer les fondations sans l'abattre, et en le soutenant. || Fig. et fam., *Reprendre sous œuvre*, se dit Des ouvrages d'esprit. *Il a vu que sa tragédie pêchait par le plan, il l'a reprise sous œuvre.* || À pied d'oeuvre. loc. adv. t. de maçonnerie. À la proximité du bâtiment que l'on construit. *Il tire la pierre à pied d'œuvre.*

OFFENSANT, ANTE. adj. (lat. *offensare*, offenser.) Qui offense, qui est injurieux.

OFFENSE. s. f. Injure de fait ou de parole. *Offense mortelle, légère, irréparable. Souffrir, mépriser, venger, expier une offense.* || En style de dévotion, Faute, péché.

OFFENSER. v. a. Faire une offense. *Il l'a mortellement, grièvement offensé.* || Prov., *Il n'y a que la vérité qui offense*, Les reproches les plus sensibles sont ceux que l'on mérite, et dont on sent soi-même la justice. || *Offenser Dieu*, Pécher. || Offenser, Blesser. *Le nerf, le muscle a été offensé.* || Fig., Blesser, choquer. *Cela offense ma délicatesse.* || Offenser, avec le pronom pers., Se piquer, se fâcher. *Il s'offense de rien, d'un rien.* || Offensé, ée. participe. || Subst. *C'est moi qui suis l'offensé.*

OFFENSEUR. s. m. Celui qui offense ou qui a offensé.

OFFENSIF, IVE. adj. Qui attaque, qui sert à attaquer. Il est corrélatif de *Défensif.* || *Traité offensif, ligue offensive*, Traité par lequel deux princes ou deux États s'obligent d'entrer conjointement en guerre contre un autre prince ou contre un autre

État. || *Traité offensif et défensif, ligue offensive et défensive*, Traité par lequel deux princes ou deux États conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. || *Guerre offensive*, Guerre dans laquelle on attaque l'ennemi; par opposition à *Guerre défensive*, Celle où l'on ne fait que se défendre. || *Armes offensives*, Les armes dont on se sert pour attaquer; par opposition à *Armes défensives*, Celles qui ne sont propres qu'à la défense. || OFFENSIVE, subst., Attaque. *Prendre l'offensive.*

OFFENSIVEMENT. adv. D'une manière offensive.

OFFERTE. s. f., ou OFFERTOIRE. s. m. (lat. *offerre*, offrir.) t. de liturg. cathol. La prière qui dans la messe précède immédiatement l'oblation du pain et du vin. || La partie de la messe dans laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin avant de les consacrer.

OFFICE. s. m. (lat. *officium*, office.) Devoir de la vie humaine, de la société civile. *L'office d'un magistrat, d'un bon citoyen, d'un père, d'un ami, est de...* || T. de palais, *Le juge a informé d'office*, Il a informé sans en être requis, et par le seul devoir de sa charge. *Avocat, expert nommé d'office*, Avocat, expert nommé par le juge. || Fig., *Faire quelque chose d'office*, Faire quelque chose de son propre mouvement, sans en être requis. || OFFICE, Protection, assistance, service. *C'est un office d'ami que vous lui avez rendu.* Dans le sens opposé, *Rendre de mauvais offices à quelqu'un*, Le desservir, lui nuire. || OFFICE, Service de l'église, prières publiques et cérémonies qu'on y fait. *L'office divin. Dire l'office.* || La manière particulière de dire l'office de chaque jour, en raison du mystère ou du saint dont l'Église fait commémoration. *L'office du jour.* || *Le petit office*, Office abrégé de la Vierge. || *L'office des morts*, Certaines prières que l'Église a réglées en commémoration des morts. || OFFICE, Partie du bréviaire que tout ecclésiastique dans les ordres sacrés, est obligé de dire chaque jour; il se joint ordinairement avec l'adj. possessif. *Dire son office.* || *Livre d'office*, Livre qui contient les prières chantées ou récitées au service divin. || OFFICE, autrefois Certains emplois, certaines charges avec juridiction. || *Le saint office*, La congrégation de l'inquisition établie à Rome; Le tribunal de l'inquisition. *Familier du saint office*, || OFFICE, Fonction. *Mon estomac fait fort bien son office.* || OFFICE, L'art de faire, de préparer ce qu'on met sur la table pour le dessert. || La classe de domestiques qui mange à l'office dans une maison.

OFFICE. s. f. Lieu, dans une maison, où l'on fait, où l'on prépare tout ce qui se met sur la table pour le dessert, et dans lequel on garde le linge et la vaisselle. || OFFICES, plur., Tous les lieux où l'on prépare, où l'on garde les diverses choses nécessaires pour le service de la table.

OFFICIAL. s. m. Se dit D'un juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse.

OFFICIALITÉ. s. f. Juridiction de l'official. || Lieu où l'official rend la justice.

OFFICIANT. adj. m. Qui officie à l'église. *Le prêtre officiant.* || Subst. *L'officiant encensa l'autel.* || OFFICIANTE, subst. fém., dans les monastères de filles, La religieuse qui est de semaine au chœur.

OFFICIEL, ELLE. adj. en style de négociations, Qui est déclaré, dit, proposé en vertu d'une commission expresse, d'une autorité reconnue. || En style d'administration publique, Qui émane du gouvernement, qui est déclaré, publié par lui.

OFFICIELLEMENT. adv. D'une manière officielle.

OFFICIER. v. n. (Il est de quatre syllabes.) Faire l'office divin à l'église. || Il se dit De celui qui célèbre une grand'messe, ou qui préside à l'office divin. *C'était l'évêque qui officiait à cette cérémonie.* || Fig. et fam., *Cet homme officie bien*, Il mange et boit bien à table.

OFFICIER. s. m. (Il n'est que de trois syllabes). Celui qui a un office, une charge, un emploi, qui est à la tête de quelque compagnie. *Officier de justice, de police. Officiers municipaux.* || Homme de guerre qui a quelque commandement. *Officier d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, de marine, de la garde nationale, d'état-major.* || *Officiers généraux*, Ceux dont le commandement n'est pas restreint à une seule compagnie, à un seul régiment, mais qui ont sous leurs ordres un corps de troupes composé de plusieurs régiments: tels sont les maréchaux de France, les lieutenants généraux, et les maréchaux de camp. || OFFICIER, Domestique d'une grande maison, qui a soin de l'office, qui prépare le fruit, et qui garde le linge, la vaisselle, etc. || OFFICIERS, plur., L'officier proprement dit, le cuisinier et le maître d'hôtel. *Il a de bons officiers.*

OFFICIEUSEMENT. adv. (lat. *officiosus*, officieux.) D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE. adj. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable. || Subst., dans un sens ironique. *Il fait l'officieux.* || *Mensonge officieux*, Mensonge qu'on se permet pour faire plaisir à quelqu'un, ou pour lui rendre service, sans nuire à personne.

OFFICINAL, ALE. adj. (lat. *officina*, boutique.) t. de pharmacie. *Plantes officinales*, Celles qui entrent dans des préparations utiles ou agréables, et qu'on trouve dans les boutiques d'herboristes, etc. *Compositions officinales*, Préparations pharmaceutiques qui se trouvent toutes composées chez les apothicaires; à la différence des *Compositions magistrales*, qui sont composées immédiatement, et conformément à l'ordonnance du médecin.

OFFICINE. s. f. Chez les pharmaciens, Laboratoire.

OFFRANDE. s. f. (lat. *offerre*, offrir.) Don que l'on offre à Dieu, à ses saints, ou à ses ministres. || Cérémonie qui se pratique aux messes, dans lesquelles le prêtre, tourné vers le peuple, présente la patène à baiser, et reçoit les offrandes des fidèles. || OFFRANDE, Ce qu'on offre à quelqu'un pour lui marquer son respect, son dévouement, son zèle. *Veuillez bien agréer l'offrande de mes vœux.*

OFFRANT. adj. m. Celui qui offre. T. de prat., *Au plus offrant*, À celui qui offre le plus haut prix de la chose mise à l'enchère.

OFFRE. s. f. Action d'offrir. *Offre de service.* || Ce que l'on offre. *Des offres avantageuses, magnifiques. Accepter, refuser des offres.* || En jurispr., Acte par lequel on propose de payer ce qu'on doit, ou de faire quelque autre chose, afin de prévenir une action judiciaire ou d'arrêter des poursuites. *Offres réelles, par écrit, verbales.*

OFFRIR. v. a. (*J'offre, tu offres, il offre; nous offrons, vous offrez, ils offrent. J'offrais. J'offris. J'offrirai. J'offrirais. Offre, offrez. Que j'offre. Que j'offrisse. Offert.*) Présenter ou proposer quelque chose à quelqu'un, afin qu'il l'accepte. *Offrir un présent.* || *Offrir ses amis à quelqu'un*, Lui offrir d'employer,

pour le servir, le crédit de ses amis. || *Offrir le combat*, Présenter la bataille, défier son ennemi. || *Offrir le choix des armes à son ennemi*, Lui en donner, lui en laisser le choix. || *Offrir son épée à quelqu'un*, Lui témoigner qu'on est prêt à tirer l'épée pour sa querelle. || *Offrir la main à une dame*, Lui présenter la main pour l'aider à marcher, ou par civilité. || *Offrir l'hommage de son respect, de ses respects à quelqu'un*, est une formule de civilité dont on se sert à l'égard de personnes pour lesquelles on a beaucoup de considération. || OFFRIR, en matière de religion. *Offrir un sacrifice.* || Fig., *Offrir à Dieu ses maux, ses douleurs, ses maladies, ses pertes, etc.*, Les présenter à Dieu, en expiation de ses péchés. || OFFRIR, se dit De ce qu'on propose de donner ou de faire à telle ou telle condition. *Il offre tant de ma ferme.* || OFFRIR, se dit Des personnes et des choses, en parlant De ce qu'elles montrent, de ce qu'elles présentent, soit à la vue, soit à l'esprit. *Cette ville offre beaucoup de ressources. Ce poème offre de nombreuses beautés.* || OFFRIR, avec le pron. pers. *Il s'est offert de lui-même à me servir. Il a pris le premier emploi qui s'est offert.* || OFFERT, ERTE. participe.

OFFUSQUER. v. a. (lat. *offuscare*, même signif.) Empêcher d'être vu : *Les nuées offusquent le soleil.* Empêcher de voir : *Vous m'offusquez la vue.* Empêcher de voir et d'être vu : *Ces arbres offusquent la maison*, Ils empêchent qu'on ne voie la maison, et que de la maison on ne voie les environs. || Fig., *Les vapeurs du vin offusquent le cerveau, les passions offusquent la raison, etc.*, Les vapeurs du vin troublent le cerveau, les passions troublent la raison, etc. || OFFUSQUER, Empêcher de voir en éblouissant, éblouir. *Une trop grande clarté offusque.* || OFFUSQUER, fig., Choquer, déplaire, donner de l'ombrage. *Qu'est-ce qui vous offusque en cela ?* || OFFUSQUÉ, ÉE. participe.

OGIVE. s. f. t. d'archit. Nervures ou arêtes saillantes qui forment un angle au sommet d'une voûte. || Adj. des 2 genres. Arcade, voûte, etc., qui, étant plus élevée que le plein cintre, se termine en pointe, en angle. *Porte, fenêtre, arcade ogive.* On dit aussi, *Voûte, fenêtre en ogive.*

OGRE. s. m. Personnage des contes de fées, espèce de monstre, de géant, d'homme sauvage, qu'on suppose se nourrir de chair humaine. || Fam., *Manger comme un ogre*, Manger excessivement.

OGRESSE. s. f. C'est le féminin d'Ogre.

OH. Interjection qui marque la surprise. *Oh ! quelle chute !* || Elle sert aussi à donner au sens plus de force. *Oh ! je me vengerai.*

OIE. s. f. (ital. *oca*, oie.) Espèce d'oiseau aquatique, plus gros et plus grand qu'une cane. *Plume d'oie.* || *Tirer l'oie*, se dit D'une sorte d'exercice qui consiste à suspendre une oie vivante à un pieu, et à lancer horizontalement des bâtons contre cette espèce de but, jusqu'à ce que le cou de l'animal ait été rompu et détaché par des atteintes répétées. || *Jeu de l'oie*, Jeu que l'on joue avec deux dés, sur un carton où il y a des figures d'oies placées dans un certain ordre. || Fig. et fam., *C'est une oie*, se dit D'une personne fort sotte, fort niaise. || Fam., *Contes de ma mère l'oie*, Contes dont on amuse les enfants. || *Merde d'oie*, Couleur verdâtre, mêlée de jaune. || *Patte-d'oie*, Le point de réunion de plusieurs routes, de plusieurs allées divergentes, d'où on les aperçoit d'un coup d'œil. || *Petite oie*, collectivement Le cou, les ailerons, et ce qu'on retranche d'une oie ou d'une autre volaille qu'on prépare pour la faire cuire. || Fig. et fam., *Petite oie*, dans le langage de la galanterie, Les faveurs qui précèdent la dernière.

OIGNON. s. m. (lat. *unio*, oignon.) (L'I ne se prononce point, mais il sert à mouiller le G. Quelques-uns écrivent, *Ognon.*) Nom générique que l'on donne à Cette partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme renflée, et dont la base produit des racines fibreuses. || Plante potagère qui a une racine bulbeuse de figure ronde, communément un peu aplatie, de saveur et d'odeur fortes, composée de plusieurs tuniques ou pellicules qui s'enveloppent les unes les autres. Cette racine est ce que, dans l'usage ordinaire, on appelle Oignon. || *Chapelet d'oignons*, Une grande quantité d'oignons attachés ensemble. || Fam., *Être vêtu comm un oignon*, Être fort couvert de vêtements. || Prov. et fig., *Regretter les oignons d'Égypte*, Regretter son ancien état, quoiqu'on soit dans un état meilleur. || Prov. et pop., *Marchand d'oignons se connaît en ciboules*, On est difficilement trompé sur les choses de son métier. || OIGNON, Callosité douloureuse qui vient aux pieds. || Grosseur de la sole du cheval, qui se manifeste plus souvent en dedans qu'en dehors, et qui ne vient presque jamais aux pieds de derrière. || EN RANG D'OIGNON. Loc. adverb. et fam. en parlant De plusieurs personnes qui sont rangées sur une même ligne. || *Se mettre en rang d'oignon*, Prendre place dans une réunion où l'on n'est pas invité, dans une assemblée à laquelle on n'a pas le droit d'assister. D'Oignon était le nom d'un maître des cérémonies.

OIGNONET. s. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE. s. f. Terre semée d'oignons.

OILLE. s. f. (espagn. *olla*, pot au feu.) (L'I ne se prononce point, mais il mouille les deux L.) Potage dans lequel il entre plusieurs racines et plusieurs viandes différentes.

OINDRE. v. a. (lat. *ungere*, oindre.) (*J'oins, tu oins, il oint; nous oignons. J'oignais. J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. Que j'oigne. Que j'oignisse. Oignant.*) Frotter d'huile ou de quelque matière grasse. *Oindre une tumeur avec de l'onguent.* || Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra*, En faisant du bien à un malhonnête homme, on n'en reçoit que du déplaisir; et au contraire, en le gourmandant, on en tire ce qu'on veut. || OINDRE, se dit en parlant De l'huile consacrée dont on se sert dans quelques cérémonies religieuses, et dans l'administration de quelques sacrements. *Oindre un malade avec les saintes huiles.* || OINT, OINTE. participe. || Subst. T. de l'Écriture sainte : *Les rois sont les oints du Seigneur.*

OING. s. m. (On ne prononce pas le G.) *Vieux oing*, Vieille graisse de porc fondue, dont on se sert pour frotter les essieux des voitures et pour d'autres usages.

OISEAU. s. m. Animal ovipare à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. *Oiseau de proie, domestique, de nuit, aquatique, de passage. L'oiseau-mouche. L'oiseau de paradis.* || Poétiq., *L'oiseau de Jupiter*, L'aigle. *L'oiseau de Junon*, Le paon. *L'oiseau de Minerve*, La chouette. *L'oiseau de Vénus*, Le pigeon ou la colombe. || Fig. et pop., *L'oiseau de saint Luc*, Le bœuf. *Léger comme l'oiseau de saint Luc.* || Par extension, *Oiseau de paradis*, Plumes de l'oiseau *de paradis*, parure que des femmes mettent dans leur coiffure. || Fig. et pop., *Oiseau de bon augure, de mauvais augure*, se dit d'Un homme dont l'arrivée fait prévoir quelque bonne ou mauvaise nouvelle. || Prov., *Être comme l'oiseau sur la branche*, Être dans un état incertain, et sans

savoir ce qu'on deviendra. || Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, On fait peu à peu sa fortune, sa maison. || Prov. et fig., *À chaque oiseau son nid est beau*, Chacun trouve sa maison, sa propriété belle. || Prov. et fig., *L'oiseau n'y est plus*, ou *L'oiseau s'est envolé*, se dit D'un homme qui s'est évadé, qui n'est plus où l'on va le chercher. *Les oiseaux sont dénichés.* || Prov. et fig., *Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux*, Il a eu bien de la peine, et un autre a eu le profit. || Prov. et pop., *Ne voilà-t-il pas encore un bel oiseau?* se dit Pour se moquer d'un homme laid qui se pavane, ou d'un sot qui fait l'important. || Oiseau, en fauconnerie, Oiseau de proie. *Un oiseau dressé pour la chasse. Oiseau niais, hagard.* || *Oiseau branchier*, Celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. *Oiseau dépiteux*, Celui qui ne revient pas quand il a perdu sa proie. || *Oiseaux de leurre*, Les faucons, les gerfauts, et en général tous ceux qui servent à la haute volerie ou à la fauconnerie proprement dite, et qui sont dressés à revenir au leurre; à la différence des *Oiseaux de poing*, qui sont dressés à revenir sur le poing, tels que les autours et les éperviers. || Prov. et fig., *Ce n'est pas viande pour vos oiseaux*, Cela est trop cher pour vous; Cela est au-dessus de votre intelligence. || Prov. et fig., *Être battu de l'oiseau*, Être découragé, rebuté par une suite de mauvais succès, de traverses. || En astron., *Oiseau de paradis*, Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans les latitudes de l'Europe. || À vol d'oiseau. loc. adv. En ligne droite. || À vue d'oiseau. loc. adv. t. de dessin, de peint. De la manière dont un oiseau verrait l'objet dont il s'agit, s'il planait au-dessus. *Il a dessiné cette ville à vue d'oiseau.*

OISEAU. s. m. Instrument dont les manœuvres se servent pour porter le mortier sur leurs épaules. *Cet architecte si riche a commencé par porter l'oiseau.*

OISELER. v. a. t. de fauconnerie. Dresser un oiseau pour le vol. || Oiseler, t. de chasse, Tendre des filets, des gluaux, etc., pour prendre des oiseaux. Neutre. || Oiselé, ée. participe.

*Oiselet. s. m. Petit oiseau.

OISELEUR. s. m. Celui qui fait métier de prendre des oiseaux à la pipée, aux filets, ou autrement.

OISELIER. s. m. Celui dont le métier est d'élever et de vendre des oiseaux.

OISELLERIE. s. f. Art de prendre et d'élever des oiseaux. *Il entend bien l'oisellerie.*

OISEUX, EUSE. adj. (lat. *otiosus*, oisif.) Qui, par goût ou par habitude, ne fait rien, ou ne fait que des riens. || Il se dit Des choses, Inutile, vain, qui n'est bon à rien, ne sert à rien. *Goûts oiseux. Paroles oiseuses.*

OISIF, IVE. adj. Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation. || *Vie oisive*, La vie d'une personne oisive. || Subst. masc. *Les oisifs sont à charge à eux-mêmes et aux autres.* || Oisif, se dit De certaines choses, pour marquer qu'on n'en fait point d'usage. *La valeur est oisive pendant la paix.* || *Laisser son argent oisif*, Laisser son argent sans le faire profiter.

OISILLON. s. m. Diminutif. Petit oiseau. Fam.

OISIVEMENT. adv. (lat. *otium*, oisiveté.) D'une manière oisive.

OISIVETÉ. s. f. État, habitude d'une personne oisive. *Demeurer, croupir, languir dans l'oisiveté.* Prov., *L'oisiveté est la mère de tous les vices, est mère de tous vices.*

OISON. s. m. Le petit d'une oie. || *Oison bridé*, Celui à qui l'on a placé une plume dans les ouvertures de la partie supérieure du bec, afin de l'empêcher d'entrer dans les lieux fermés de haies. || Fig. et fam., *Cet homme est un oison, un oison bridé, il se laisse mener comme un oison*, C'est un imbécile, un esprit borné, à qui l'on fait croire ou faire tout ce qu'on veut.

OLÉAGINEUX, EUSE. adj. (lat. *oleaginus*, même signif.) Dont on peut tirer de l'huile. Style didactique. *Fruits, bois oléagineux. Substance oléagineuse.*

OLÉANDRE. s. m. Voyez *Laurier-rose.*

OLFACTIF, IVE. adj. (lat. *olfacere*, flairer.) t. d'anat. Qui appartient, qui est relatif à l'odorat.

OLIBAN. s. m. t. de pharmacie. Le premier encens qui découle de l'arbre, en grosses larmes nettes, de couleur jaunâtre. Il est aussi appelé *Encens mâle.*

OLIBRIUS. s. m. (On prononce l'S.) Étourdi qui fait le brave ou l'entendu, qui se donne des airs avantageux. Fam.

OLIGARCHIE. s. f. (grec *oligoi*, un petit nombre, *archè*, pouvoir.) Gouvernement politique où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes.

OLIGARCHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIM. Mot latin. Autrefois. On s'en servait comme d'un subst. plur., pour désigner Les anciens registres du parlement de Paris.

OLINDE. s. f. Sorte de lame d'épée.

OLIVAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *oliva*, olive.) t. d'anat. et de chirur. Qui ressemble à une olive.

OLIVAISON. s. f. Saison où l'on fait la récolte des olives. || La récolte même.

OLIVÂTRE. adj. des 2 genres. Qui est couleur d'olive. *Teint, peau, visage olivâtre*, Teint, peau, visage jaune et basané.

OLIVE. s. f. Sorte de fruit à noyau, dont on tire de l'huile, et qui est bon à manger après une certaine préparation. *Olive mûre, verte, charnue. Huile d'olive.* || *Baril d'olives, plat d'olives*, Baril, plat d'olives vertes confites dans la saumure. || *Couleur d'olive*, ou *Couleur olive*, Couleur verdâtre qui tire un peu sur le jaune. || *Boutons faits en olive*, ou *Boutons en olive*, ou simplement *Olives*, Boutons qui ont la forme d'une olive. || Olive, Olivier. *Le jardin des Olives.* || Poétiq. et fig., *Joindre l'olive aux lauriers*, Faire la paix après des victoires. || Olive, en archit., Ornements en forme d'olives, qu'on taille sur les baguettes et les astragales, ou dans les cannelures.

OLIVÈTE. s. f. Plante qui porte sa graine en tête comme le pavot: on tire de cette graine une huile bonne à manger.

OLIVETTES. s. f. pl. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives.

OLIVIER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte les olives. *Olivier franc, sauvage.*

OLLAIRE. adj. f. (lat. *ollaris*, ollaire.) Il se dit D'une pierre tendre et facile à tailler, qui sert à faire des pots.

OLOGRAPHE. adj. m. (grec *olos*, tout entier, *graphéin*, écrire.) t. de jurispr. *Testament olographe*, Testament écrit tout entier de la main du testateur.

OLYMPE. s. m. (grec *Olympos*, Olympe.) Montagne de Thessalie. En poésie, Le séjour des divinités du paganisme ancien.

OLYMPIADE. s. f. t. d'antiq. Espace de quatre ans, qui s'écoulait d'une célébration des jeux Olympiques à une autre.

OLYMPIEN, IENNE. adj. Il se dit Des douze divinités de l'Olympe, savoir : Jupiter, Mars, Neptune, Pluton, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, et Vénus. || OLYMPIEN, Un des surnoms de Jupiter et de Junon.

OLYMPIQUE. adj. des 2 genres. t. d'antiq. grecque. *Jeux Olympiques*, Jeux publics, ainsi nommés, parce qu'on les célébrait auprès d'Olympie, en Élide ; *Couronne olympique*, La couronne qu'on décernait aux vainqueurs, dans ces jeux.

OMBELLE. s. f. t. de botan. (lat. *umbella*, parasol.) Réunion de pédoncules ou de petits rameaux sans feuilles, qui, partant de l'extrémité d'une tige, divergent comme les rayons d'un parasol, et portent les fleurs et les semences.

*OMBELLÉ, ÉE. adj. t. de bot. En ombelle.

OMBELLIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. —*ferre*, porter.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui portent des ombelles. Subst. fém. *Une ombellifère.*

OMBILIC. s. m. (lat. *umbilicus*, nombril.) t. d'anat. synonyme de Nombril. || OMBILIC, en bot. Enfoncement qui se trouve à l'une ou à l'autre extrémité de certains fruits, et quelquefois à toutes les deux.

OMBILICAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic.

OMBILIQUÉ, ÉE. adj. t. de botan. Pourvu d'un ombilic. || *Feuille ombiliquée*, Feuille attachée au pétiole par le milieu de sa surface, qui est un peu enfoncé, et d'où les nervures divergent comme d'un centre commun.

OMBRAGE. s. m. (lat. *umbra*, ombre.) L'ensemble, la réunion des branches et des feuilles des arbres, qui produit de l'ombre. || Poétiq., *Les ombrages verts*, L'ombrage que font les arbres quand ils sont bien garnis de leurs feuilles. || OMBRAGE, fig., Défiance, soupçon. *Donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGER. v. a. Faire de l'ombre, donner de l'ombre. || Poétiq., *Un panache ombrageait sa tête, son front*, Il avait un panache sur sa tête. || Fig. et poétiq., *Les lauriers ombragent sa tête, son front*, se dit D'un capitaine qui a remporté plusieurs victoires, d'un poëte qui a obtenu de grands succès. || OMBRAGÉ, ÉE. participe.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. Il se dit au propre Des chevaux, des mulets, etc., qui sont sujets à avoir peur, et à s'arrêter, ou à se jeter subitement de côté, quand ils voient leur ombre, ou quelque objet qui les surprend. *Ce cheval est ombrageux.* || Fig., Des personnes qui prennent trop légèrement des soupçons, de l'ombrage sur des choses qui les regardent, qui les intéressent. *Esprit ombrageux.*

OMBRE. s. f. Obscurité que cause un corps opaque en interceptant la lumière. *Se mettre, se promener à l'ombre. Le soleil chasse, dissipe les ombres.* || Prov., *Il le suit comme l'ombre fait le corps*, se dit D'un homme qui en suit un autre partout. *Il ne le quitte pas plus que son ombre.* On appelait *Ombres*, chez les anciens Romains, Les personnes que les convives invités amenaient avec eux. || Prov. et fig., *C'est l'ombre et le corps*, se dit De deux personnes qui ne se quittent pas, qui sont inséparables. || Prov. et par exagér., *Il a peur de son ombre*, se dit D'un homme qui s'effraye et s'alarme trop légèrement. || Fig., *Courir après une ombre*, Se livrer à une espérance chimérique. || Fig., *Tout lui fait ombre*, Il se défie de tout. || Fig., *Faire ombre à quelqu'un*, Obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un par un mérite plus éclatant, par un plus grand crédit. || Fig., *Passer comme l'ombre, comme une ombre*, se dit Des choses passagères, de courte durée. || Fig. et pop., *Mettre un homme à l'ombre*, Le mettre en prison, ou Le tuer. || Poetiq., *Les ombres de la nuit*, L'obscurité causée par l'absence du soleil. || Fig., *Les ombres du mystère*, L'obscurité qui couvre les choses secrètes. *Les ombres de la mort, l'ombre du tombeau*, La mort, le tombeau. || OMBRE, Légère apparence. *Il n'y a pas ombre de doute. Il n'a pas l'ombre de bon sens.* || OMBRE, en poésie et dans le langage des anciens païens, L'âme après qu'elle a quitté le corps, Apparence, simulacre du corps, après que l'âme en a été séparée par la mort. *L'ombre de César. Les pâles ombres. Les ombres vaines. Le royaume des ombres.* || Fig., Une personne ou un établissement qui a perdu les qualités, les avantages qui faisaient sa force, sa grandeur, son éclat. *Ce beau génie n'est plus que l'ombre de lui-même.* || OMBRE, t. de peint., Couleurs obscures qu'on emploie dans un tableau, pour représenter les parties des objets les moins éclairées, et qui servent à donner du relief aux autres. || *Ombre portée*, Toute ombre qu'un corps projette sur une surface ; et L'imitation qu'on en fait dans un dessin, dans un tableau. || Fig., *C'est une ombre au tableau*, se dit D'un léger défaut qui n'efface point, ou même qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne. || *Terre d'ombre*, ou simplement, *Ombre*, Terre brune et noirâtre qu'on emploie dans la peinture. || SOUS L'OMBRE DE, SOUS OMBRE DE. loc. prépositives et fig. Sous apparence, sous prétexte de. *Il a attrapé bien des gens sous l'ombre de la dévotion, sous ombre de dévotion.* || À L'OMBRE DE. loc. prépositive et fig. Sous la protection, à la faveur. *L'industrie ne se plaît qu'à l'ombre de la paix.*

OMBRE. s. m. Jeu. *Voyez* HOMBRE.

OMBRELLE. s. f. (lat. *umbella*, ombrelle.) Petit parasol dont se servent les dames.

OMBRER. v. a. t. de peint. Distinguer, par le moyen du crayon ou du pinceau, ce qui dans la nature n'est pas frappé de la lumière, d'avec ce qui en est frappé. || OMBRÉ, ÉE. participe.

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. || Couvert d'ombre. On ne l'emploie guère qu'en poésie.

OMÉGA. s. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. || Fig., *L'alpha et l'oméga*, Le commencement et la fin ; La première chose et la dernière, en parlant de choses rangées dans un certain ordre.

OMELETTE. s. f. (lat. *ova mista*, œufs mêlés.) OEufs battus ensemble, et cuits dans la poêle avec du beurre, du lard ou de l'huile.

OMETTRE. v. a. (lat. *omittere*, omettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Manquer à faire ou à dire ce qu'on pouvait, ce qu'on devait faire ou dire. *Il a omis une formalité nécessaire. J'ai omis de vous dire.* || OMIS, ISE. participe.

OMISSION. s. f. Action d'omettre, ou La chose omise. *Omission volontaire et coupable. Suppléer aux omissions.* || En théologie, *Péché d'omission*, Péché qui consiste à ne pas faire ce qui est commandé ; par opposition à *Péché de commission*, Celui qui consiste à faire ce qui est défendu.

OMNIBUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Mot latin, *Pour tous*, Voitures fort grandes qui parcourent la ville dans des directions déterminées, et où chacun peut monter moyennant une rétribution assez modique. *Aller en omnibus.* Adj., *Une voiture omnibus.*

OMNIPOTENCE. s. f. (lat. *omnis potentia*, même signif.) Toute-puissance. || Faculté de décider souve-

rainement en certaines matières. *Omnipotence parlementaire.*

OMNISCIENCE. s. f. (lat. *—scientia*, science.) t. de théol. La science infinie de Dieu.

OMNIVORE. adj. des 2 genres. (lat. *—vorare*, dévorer.) Il se dit Des animaux qui se nourrissent également de chair et de végétaux.

OMOPLATE. s. f. (grec *ómos*, épaule, *platus*, large.) Os large, mince et triangulaire, qui forme la partie postérieure de l'épaule, et auquel s'articule l'os du bras. || Fam., Le plat de l'épaule.

ON. Pron. pers. indéfini, et des 2 genres, qui indique d'une manière générale une ou plusieurs personnes, et qui ne se joint jamais qu'avec la troisième personne du verbe au singulier. *On dit.* || Quoique ce pron. soit ordin. suivi d'un masc., *On n'est pas toujours heureux*, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors *On* est suivi d'un fém. *On n'est pas toujours jeune et belle.* Il s'emploie avec le plur. *des* et un nom. *On n'est point des esclaves.* || Quelquefois, pour la douceur de la prononciation, on met avant ce pronom l'article *le*, dont l'*e* s'élide. *Si l'on nous entendait.* || Prov., *Se moquer du qu'en dira-t-on, être au-dessus du qu'en dira-t-on, braver le qu'en dira-t-on*, Mépriser tout ce que les gens pourront dire. *Il est sensible au qu'en dira-t-on.* || Fam., *Croire sur un on dit, sur des on dit; condamner quelqu'un sur un on dit, sur des on dit*, Croire quelque chose, condamner quelqu'un sur un simple rapport, sur des bruits vagues. || Prov., On *est un sot*, Un rapport vague et sans autorité, qui n'est appuyé que sur des on dit, ne mérite aucune croyance, et peut être regardé comme une sottise.

ONAGRE. s. m. (grec *onos*, âne, *agrios*, sauvage.) Âne sauvage. || Onagre, Ancienne machine de guerre qui servait à lancer des pierres.

ONANISME. s. m. *Voyez* Masturbation.

ONC ou ONQUES. adv. de temps. (lat. *unquam*, jamais.) Jamais. Vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.

ONCE. s. f. (lat. *uncia*, once.) Ancien poids qui forme la huitième partie du marc, ou la seizième partie de la livre de Paris. || Fig. et fam., *N'avoir pas une once de jugement, une once de sens commun, une once de bon sens*, N'en avoir point du tout. || Once, Nom de différentes monnaies dont on se sert en Espagne, en Sicile, etc.

ONCE. s. f. Quadrupède carnivore dont la peau est tachetée comme celle du léopard, mais plus irrégulièrement.

ONCIALE. adj. f. t. d'antiq. Grandes lettres dont on se servait anciennement pour les inscriptions et les épitaphes, et même pour les manuscrits.

ONCLE. s. m. (lat. *avunculus*, oncle.) Le frère du père ou de la mère. *Oncle paternel, maternel.* || *Grand-oncle*, Le frère du grand-père ou de la grand'mère. || *Oncle à la mode de Bretagne*, Le cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION. s. f. (lat. *ungere*, oindre.) Action d'oindre. En médec., Action de frotter doucement quelque partie du corps avec une substance grasse, huileuse. || Action d'oindre qui entre dans l'administration de quelques sacrements, et dans plusieurs cérémonies de l'Église. || *Extrême-onction*, Un des sept sacrements, celui qu'on administre aux malades qui sont en danger de mort. || Onction, fig., Mouvements de la grâce, consolations du Saint-Esprit. || Ce qui, dans un discours, dans un écrit, touche le cœur et porte à la dévotion ou à une sorte d'attendrissement.

ONCTUEUSEMENT. adv. Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui est d'une substance grasse et huileuse. *Bois onctueux. Terre onctueuse.* || Fig., Qui a de l'onction; il se dit Des choses et des personnes. *Sermon, prédicateur onctueux.*

ONCTUOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est onctueux. T. didactique.

ONDE. s. f. (lat. *unda*, eau.) Flot, soulèvement de l'eau agitée. Il ne s'emploie guère qu'au plur. || En poésie, L'eau en général. *Le cristal d'une onde pure.* || La mer. *Sur la terre et sur l'onde. L'onde amère.* || Poét., *L'onde noire*, Le Styx, le Cocyte. *Passer l'onde noire*, Mourir. || Ondes, plur., fig. Ce qui ressemble à des ondes. *Les ondes d'une moire, d'un camelot.*

ONDÉ, ÉE. adj. Qui offre des dessins, des lignes, etc., en forme d'ondes.

ONDÉE. s. f. Grosse pluie qui vient tout à coup, et qui ne dure pas longtemps.

ONDIN, INE. s. Nom que les cabalistes donnent aux prétendus génies élémentaires qu'ils supposent habiter les eaux.

ONDOIEMENT. s. m. Baptême où l'on n'observe que l'essentiel du sacrement, en se réservant de suppléer ensuite les cérémonies qui ont été omises.

ONDOYANT, ANTE. adj. Qui ondoie, qui a un mouvement par ondes. *Vagues, moissons, plaines, flammes ondoyantes.* || Il se dit, en peint., Des lignes, des contours, des draperies. *Trait ondoyant. Draperie ondoyante.*

ONDOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer*.) Flotter par ondes. Il ne se dit guère qu'au fig. *Les flammes ondoient.* || Ondoyer, v. actif, Répandre de l'eau sur la tête d'un enfant, au nom des trois personnes de la Trinité, sans observer les cérémonies ordinaires du baptême. || Ondoyé, ée. participe.

ONDULATION. s. f. Mouvement dans un fluide dont les parties s'élèvent et s'abaissent alternativement. T. de phys. *Ondulation de l'air.* || Par ext., Tout mouvement qui imite celui des ondes. *Les ondulations d'un champ de blé agité par le vent.* || En peint., en parlant Des lignes, des contours, des draperies. *Ce peintre excelle à rendre les ondulations.*

ONDULATOIRE. adj. des 2 genres. t. de phys. *Mouvement ondulatoire*, Mouvement d'ondulation.

ONDULER. v. n. Avoir un mouvement d'ondulation lent, mais sensible. *L'eau commençait à onduler.*

ONDULÉ, ÉE. adj. Dont la surface présente ou semble présenter des ondulations.

ONDULEUX, EUSE. adj. Qui forme des ondulations, des sinuosités.

ONÉRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *onerarius*, même signif.) t. de jurispr. Qui a le soin et la charge d'une chose. Il est opposé à *Honoraire. Tuteur, syndic, marguillier onéraire.*

ONÉREUX, EUSE. adj. (lat. *onerosus*, même signif.) Qui est à charge, qui est incommode. *Condition, succession, tutelle onéreuse.* || En jurispr., *Titre onéreux*, Celui par lequel on acquiert une chose à prix d'argent, ou sous la condition d'acquitter certaines charges. Il est opposé à *Titre gratuit.*

ONGLE. s. m. (lat. *unguis*, ongle.) Partie ferme et cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. *Arracher un ongle. Rogner, couper, ronger ses ongles. Il souffre jusqu'au bout des ongles.* || Prov. et fig., *Rogner les ongles à quelqu'un, les lui rogner*

de bien près, Lui retrancher de ses profits ou de son pouvoir. || Prov. et fig., *Avoir bec et ongles*, Avoir de l'esprit et du courage pour se bien défendre. || Fig. et fam., *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, En avoir beaucoup. || ONGLE, Griffes de plusieurs animaux. *Les ongles des lions, des tigres, des ours, des chats.* On dit plus ordinairement *Serres*, pour les oiseaux de proie. || Prov. et fig., *A l'ongle on connaît le lion*, On reconnaît aux moindres traits un homme d'un grand talent, d'un grand caractère. || Prov. et fig., *C'est l'ongle du lion*, se dit en parlant D'un trait qui décèle un grand talent, un grand caractère. || ONGLE, Sabot d'un cheval. || ONGLE, t. d'oculiste, Pellicule qui commence en forme d'ongle ou de croissant vers l'angle interne de l'œil, et qui s'étend peu à peu jusque sur la prunelle. || Amas de pus entre l'iris et la cornée, qui forme une tache de la figure d'un croissant.

* ONGLÉ, ÉE. adj. t. de blas. Armé d'ongles.

ONGLÉE. s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid. || ONGLÉE, t. d'art vétér. Excroissance membraneuse que les oculistes appellent *Ongle*.

ONGLET. s. m. Bande de papier ou de parchemin que l'on coud au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des estampes, des cartes, etc. || T. d'impr., Carton de deux pages. *Il y a trois fautes dans ces deux pages, il faudra faire un onglet.* || ONGLET, Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui, au lieu d'être terminée à angle droit, forme un angle de quarante-cinq degrés. *Couper, tailler d'onglet.* || Échancrure sur le plat d'une règle de fer ou de bois. || Burin plat dont se servent les serruriers, et les graveurs sur métaux en creux et en relief. Dans ce sens et dans celui qui précède, on dit aussi, *Ongkette.* || ONGLET, en bot., Partie inférieure du pétale, par laquelle il s'insère au réceptacle.

ONGLETTE. s. f. *Voyez* ONGLET.

ONGUENT. s. m. (lat. *unguentum*, onguent.) Médicament d'une consistance plus molle que dure, qu'on étend sur du linge, sur du papier, etc., et qu'on applique ensuite extérieurement pour guérir les plaies, les tumeurs, etc. || Fig. et pop., *Onguent miton mitaine*, Remède qui ne fait ni bien ni mal; Expédient inutile que l'on propose dans quelque affaire que ce soit. || Prov. et fig., *Dans les petites boîtes sont les bons onguents.* Flatterie populaire envers les personnes de petite taille, pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres. || ONGUENT, Drogue aromatique et essence dont on se parfumait, et dont on embaumait les corps.

ONGUICULÉ, ÉE. adj. (lat. *unguis*, ongle.) (On prononce UI diphthongue.) Il se dit, en hist. nat., Des animaux qui ont un ongle à chaque doigt. || En botan., Des pétales pourvus d'onglets très-apparents.

ONGULÉ, ÉE. adj. (lat. *ungula*, sabot.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties.

ONIROCRITIE. s. f. (grec *onîros*, songe, *critès*, juge.) (On prononce *Onirocricie.*) Explication des songes.

ONIROMANCE ou ONIROMANCIE. s. f. (grec *—mantia*, divination.) Divination par les songes.

ONOCROTALE. s. m. (grec *onos*, âne, *crotos*, bruit.) *Voyez* PÉLICAN.

ONOMATOPÉE. s. f. (grec *onoma*, nom, *poiéin*, faire.) t. de gramm. Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. *Les mots* Tric-trac, glouglou, coucou, cliquetis, *sont formés par onomatopée.* || Les mots imitatifs eux-mêmes.

ONTOLOGIE. s. f. (grec *onta*, êtres, *logos*, traité.) t. didactique. Science de l'être en général. || Traité sur cette matière.

ONTOLOGIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui a rapport à l'ontologie.

ONYX. s. m. (grec *onyx*, onyx.) Agate très-fine, qui présente des couches parallèles de différentes couleurs. Adj., *Une agate onyx.*

ONZE. adj. numéral des 2 genres. (lat. *undecim*, onze.) Nombre qui contient dix et un. || Quoique ce mot commence par une voyelle, il arrive quelquefois, et surtout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit sans élision l'article, la préposition, ou la particule qui le précède. *De onze enfants qu'ils étaient, il en est mort dix. De vingt, il n'en est resté que onze.* On dit aussi, fam., *Il n'en est resté qu'onze.* || Quand *Onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avait une aspiration. *Vers les onze heures.* || ONZE, subst. *Onze multiplié par deux.* || Le nombre d'ordre qu'il forme. *Le onze du mois.* Adj., *Page onze, etc.*

ONZIÈME. adj. des 2 genres. (La première syllabe est ordinairement aspirée.) Nombre d'ordre qui suit immédiatement le dixième. *La onzième page.* Elliptiq., *Il est le dixième sur la liste, et vous le onzième.* Quelques uns disent encore, *L'onzième.* || Subst., La onzième partie d'un tout.

ONZIÈMEMENT. adv. En onzième lieu.

OOLITHE. s. m. (grec *óon*, œuf, *lithos*, pierre.) Pierre composée de petites coquilles pétrifiées, qui ressemblent à des œufs de poisson.

OPACITÉ. s. f. (lat. *opacitas*, opacité.) t. didactique. Qualité de ce qui est opaque, impénétrable aux rayons de la lumière. Par opposition à Diaphanéité, transparence.

OPALE. s. f. (grec *opalios*, opale.) Pierre précieuse, dont le fond est de couleur laiteuse, mais qui, par différents changements de position, présente des couleurs très-vives, très-variées, et assez semblables à celles de la nacre de perle.

OPAQUE. adj. des 2 genres. (lat. *opacus*, opaque.) t. didactique. Qui n'est point transparent, qui ne laisse point passer la lumière.

OPÉRA. s. m. (lat. *opera*, ouvrage.) Poëme dramatique, fait pour être mis en musique, et chanté sur le théâtre, avec des accompagnements, des danses et des changements de décorations. || Genre de spectacle que constituent les poëmes dramatiques mis en musique; Théâtre destiné à leur représentation. || En Italie, *Opéra sérieux*, Opéra dont les personnages sont ceux de la tragédie, par opposition à *Opéra bouffon*, Celui dont les personnages appartiennent à la comédie. || En France, *Opéra-comique*, Drame mixte qui tient de la comédie par l'intrigue et les personnages, et de l'opéra par les paroles chantées qui entrecoupent le dialogue. Genre de spectacle que constitue cette espèce de drame; Théâtre où il se représente. || Fig. et fam., *C'est un opéra*, se dit D'une affaire qui entraîne beaucoup d'embarras.

OPÉRATEUR. s. (lat. *operatio*, opération.) Celui qui fait certaines opérations de chirurgie. || Celui qui débite ses remèdes, et qui vend ses drogues en place publique. Fém., *Opératrice.*

OPÉRATION. s. f. L'action d'une puissance, d'une faculté qui agit, selon sa nature, pour produire un effet. *Les opérations de Dieu, de la nature.* || T. de

dévotion : *L'opération du Saint-Esprit. Les opérations de la grâce.* || T. de philos., *Les opérations de l'esprit, de l'entendement.* || Opération, Action, effet d'un remède, d'une médecine. Peu usité. || Operation, Action méthodique de la main sur le corps de l'homme ou de l'animal, pour réunir ce qui est divisé, diviser ce qui est uni contre nature, extraire ce qui est étranger, couper, amputer, cautériser, etc. || *Opérations de chimie* ou *chimiques*, Tous les moyens particuliers employés pour faire réagir les corps, pour connaître leur nature, la proportion de leurs principes, leurs propriétés. || *Opérations d'arithmétique*, Les supputations, les calculs qu'on fait par l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. || Opération, t. de guerre, de politique, d'administr., de finance, de commerce, etc., Desseins qui sont ou qui doivent être mis à exécution. *Méditer, différer, tenter, manquer une opération.* || Fam. et par ironie, *Vous avez fait là une belle opération, voilà une belle opération,* Vous n'avez rien fait qui vaille.

OPERCULE. s. m. (lat. *operculum*, couvercle.) t. d'hist. nat. Couvercle. Pièces osseuses et mobiles qui ferment les ouïes d'un grand nombre de poissons; Pièce testacée ou cartilagineuse, ou même membraneuse, qui ferme en tout ou en partie l'ouverture de quelques coquilles univalves; Autres organes analogues, soit dans les animaux, soit dans les végétaux.

OPERCULÉ, ÉE. adj. t. d'hist. nat. Muni d'un opercule.

OPÉRER. v. a. (lat. *operari*, opérer.) Faire, produire quelque effet. *C'est Dieu qui a opéré ces miracles.* || Absol. *La grâce opéra dans son âme.* || Prov. et par ironie, *Il a bien opéré*, Il n'a rien fait qui vaille. || Opérer, se dit De l'effet que produit une médecine, un remède. *Cette médecine a bien opéré.* || Avec le pron. pers. *Il s'est opéré en lui un grand changement.* || Opérer, se dit De quelques arts ou sciences qui demandent une certaine pratique, comme la chirurgie, la chimie, l'arithmétique. *Ce chirurgien, cet arithméticien opère avec facilité.* || *Être opéré, se faire opérer*, Subir une opération. || Opéré, ée. participe.

OPES. s. m. pl. (grec *opè*, trou.) t. d'archit. Trous qui reçoivent les poutres, les solives, les chevrons, les boulins, etc.

OPHICLÉIDE. s. m. Serpent à clefs, instrument de basse dans la musique militaire.

OPHITE. s. m. Porphyre antique, ainsi nommé, parce qu'il rappelle, par son fond vert tacheté de blanc, la peau bigarrée des serpents. On dit aussi, *Du marbre ophite. Ophite* est alors adj.

OPHTHALMIE. s. f. (grec *ophthalmos*, œil.) t. de médec. Maladie des yeux, qui consiste dans l'inflammation de la conjonctive. *Ophthalmie humide*, Celle où il y a écoulement de larmes. *Ophthalmie sèche*, Celle où cet écoulement n'existe point.

OPHTHALMIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de médec. Qui a rapport ou qui appartient aux yeux; Qui est propre aux maladies des yeux.

OPHTHALMOGRAPHIE. s. f. (grec *—graphè*, description.) Partie de l'anatomie, qui traite de la composition de l'œil, et de l'usage des différentes parties dont il est composé.

OPIACÉ, ÉE adj. (grec *opion*. opium.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qui contiennent de l'opium.

OPIAT. s. m. (Le T se prononce.) t. de médec. Électuaire d'une consistance un peu molle, composé de diverses substances. Quelques-uns disaient, *Opiate*, subst. fem. *Voyez* Électuaire. || Opiat, Pâte dont on se sert pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE. adj. (lat. *oppilare*, obstruer.) t. de médec. Qui a pour effet de boucher les passages, les conduits intérieurs du corps.

OPILATION. s. f. t. de médec. Obstruction.

OPILER. v. a. t. de médec. Boucher, obstruer les vaisseaux, les conduits intérieurs du corps. || Opilé, ée. participe.

OPIMES. adj. f. pl. (lat. *opimus*, même signif.) t. d'antiq. *Dépouilles opimes*, Celles que remportait, chez les Romains, un général d'armée qui avait tué de sa main le général de l'armée ennemie.

OPINANT. s. m. (lat. *opinari*, opiner.) Celui qui opine dans une délibération.

OPINER. v. n. Dire son avis dans une assemblée, dans une compagnie, sur un sujet qui a été mis en délibération. || Prov. et fig., *Opiner du bonnet*, Être de l'avis des autres, sans y rien ajouter ni en rien retrancher.

OPINIÂTRE. adj. des 2 genres. Obstiné, entêté, qui est trop fortement attaché à son opinion, à sa volonté. || Subst. *C'est un opiniâtre.* || Opiniâtre, se dit Des choses où l'on met de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement. *Combat, travail, silence, haine opiniâtre.* || *Un mal opiniâtre, une fièvre, un rhume opiniâtre, etc.*, Un mal, une fièvre, un rhume, etc., qui dure longtemps, qui résiste aux remèdes.

OPINIÂTRÉMENT. adv. Avec opiniâtreté. || Avec fermeté, avec constance.

OPINIÂTRER. v. a. Contredire, contrarier quelqu'un, de manière à le rendre opiniâtre. || Soutenir une chose avec obstination. Il a vieilli dans ces deux acceptions. || Avec le pron. pers., S'obstiner fortement. *Ne vous opiniâtrez point à cela.* || Opiniâtré, ée. participe.

OPINIÂTRETÉ. s. f. Obstination forte, trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. || Fermeté, constance. *Nos troupes lassèrent l'ennemi par l'opiniâtreté de leur défense.*

OPINION. s. f. (lat. *opinio*, opinion.) Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération. *Aller aux opinions. Recueillir, résumer les opinions.* || Sentiment particulier qu'on se forme d'une chose en la considérant en soi-même. *Les opinions sont libres. Attaquer, combattre l'opinion de quelqu'un. Défendre, abandonner son opinion. Avoir une opinion d'emprunt. Opinions philosophiques, religieuses.* || *C'est une affaire d'opinion*, C'est une chose sur laquelle chacun peut penser comme il lui plaît. || *C'est une opinion*, C'est une assertion qui n'est pas sûre. || *Un mal d'opinion*, Un mal imaginaire. || *L'opinion publique*, ou simplement, *L'opinion*, Ce que le public pense sur quelque chose, sur quelqu'un. Prov., *L'opinion est la reine du monde.* || Opinion, Jugement qu'on porte d'une personne ou d'une chose. *Il a bonne opinion de lui-même.* || Absol., *Avoir opinion de quelqu'un, de quelque chose*, En bien augurer. || Opinion, t. de logique, Croyance probable. A vieilli.

OPIUM. s. m. (grec *opion*, opium.) (On prononce *Opiome*.) Suc épaissi et concret des capsules de pavot blanc, qui a une qualité narcotique et soporative.

OPLOMACHIE. s. f. (grec *oplon*, arme, *machè*, combat.) t. d'antiq. Escrime, combat de gladiateurs armés d'épées ou de poignards.

OPPORTUN, UNE. adj. (lat. *opportunus*, opportun.) Qui est à propos, selon le temps et le lieu.

OPPORTUNITÉ. s. f. Qualité de ce qui est opportun. || Absol., Occasion propre, favorable.

OPPOSANT, ANTE. adj. (lat. *opponere*, opposer.) t. de jurispr. Qui s'oppose suivant les formes judiciaires à une sentence, à un arrêt, à un payement, à une vente, etc. || Subst. *Il y a un nouvel opposant.* || Dans le langage ordinaire, tant adj. que subst., Quiconque s'oppose à une mesure, combat une opinion, etc. *Le parti opposant.*

OPPOSER. v. a. Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre. *Opposer une batterie à une autre.* || Il se dit Des personnes. *On leur opposa des troupes fraîches.* || Il se dit, fig., Des choses et des personnes dont on se sert pour résister à d'autres, pour les combattre, pour les vaincre. *Opposer la force à la force.* || Opposer, Mettre une chose vis-à-vis d'une autre, ou en placer plusieurs de manière à faire contraste. *Opposer une porte feinte à la porte d'entrée.* || Mettre en comparaison, en parallèle. *Quel orateur avons-nous qu'on puisse opposer à Cicéron?* || Opposer, avec le pron. pers., Être contraire, se rendre contraire. *Je m'oppose à cela.* || T. de jurispr. Déclarer suivant les formes judiciaires qu'on met empêchement à l'exécution de quelque acte, de quelque arrêt, de quelque formalité de justice. *S'opposer à l'exécution d'un arrêt.* || Opposé, ée. participe. || Opposé. adj. Contraire, de différente nature. Il se dit Des caractères, des esprits, des humeurs, des intérêts, etc. *Ce sont deux caractères, deux esprits opposés.* || En dialectique, D'un terme relatif ou contraire à un autre terme. Ainsi le mot de *Fils*, qui est relatif, est opposé à celui de *Père;* et le terme de *Chaud* est opposé à celui de *Froid*, qui est son contraire. || Dans le même langage, *Tous les contraires sont opposés, mais tous les opposés ne sont pas contraires.* Dans le second membre, *Opposé* est subst. || Opposé. subst. *Cette proposition est l'opposé de telle autre*, Elle lui est contraire. *Cette personne est tout l'opposé de telle autre*, Elle est d'un caractère tout différent.

OPPOSITE. s. des 2 genres. Ce mot, qui signifie Opposé, originairement adj., ne s'emploie plus que substantiv., et il est peu usité. *Ce caractère est l'opposite de l'autre.* || À l'opposite de. loc. prépositive, et À l'opposite. loc. adverb. Vis-à-vis.

OPPOSITION. s. f. Empêchement, obstacle qu'une personne met à quelque chose. *Cela éprouvera de l'opposition. Esprit d'opposition.* || En jurispr., L'action de se rendre opposant. *Faire, lever une opposition. Voyez* Saisie et Tiers. || Opposition, Contrariété, différence considérable dans la manière d'être, de sentir, de penser, d'agir de deux ou de plusieurs personnes. *Ces deux savants sont toujours en opposition.* || Il se dit Des choses. *Il y a une grande opposition entre ces deux systèmes.* || *Le parti de l'opposition*, ou simplement *L'opposition*, La partie d'une assemblée législative qui contrarie et s'efforce de balancer l'opinion de la partie dominante. *Il est de l'opposition.* Par extension, Le parti qui s'attache à la minorité opposante d'une assemblée, et qui en professe les opinions. *Écrivain, journaliste de l'opposition. Journal, écrit de l'opposition.* || Opposition, t. de rhét., Figure par laquelle on réunit deux idées qui paraissent contradictoires : *Une folle sagesse. Un avare fastueux.* || Opposition, t. d'astron., L'aspect d'un corps céleste qui est à cent quatre-vingts degrés d'un autre.

OPPRESSER. v. a. (lat. *opprimere*, presser.) Presser fortement. Il se dit De certaines affections corporelles, dans lesquelles il semble qu'on ait une espèce de poids sur l'estomac, sur la poitrine, etc. *Je me sens tout oppressé.* || Des affections morales qui produisent le même effet. *Il est oppressé par un violent chagrin.* || Oppressé, ée. participe.

OPPRESSEUR. s. m. Celui qui opprime.

OPPRESSIF, IVE. adj. Qui tend à opprimer, qui sert à opprimer.

OPPRESSION. s. f. État de ce qui est oppressé. *Oppression de poitrine.* || Fig., L'action d'opprimer, état de ce qui est opprimé. *Le peuple est dans l'oppression.*

OPPRIMER. v. a. Accabler par violence, par autorité. *Opprimer l'innocence.* || Absol. *Malheur à ceux qui oppriment!* || Opprimé, ée. participe. || Subst. *Il prend la défense des opprimés.*

OPPROBRE. s. m. (lat. *opprobrium*, opprobre.) Ignominie, honte, affront. || *Être l'opprobre de sa famille, de sa nation, du genre humain*, Faire honte à sa famille, à sa nation, au genre humain.

OPTATIF, IVE. adj. (lat. *optare*, souhaiter.) Qui exprime le souhait. || En gramm., *Mode optatif*, ou simplement et plus ordinairement, *Optatif*, Mode qui, dans certaines langues, sert à exprimer le souhait, et qui est distingué du subjonctif.

OPTER. v. n. Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble, entre deux ou plusieurs partis pour l'un desquels il faut se déterminer.

OPTICIEN. s. m. (grec *opticos*, optique.) Celui qui sait, qui enseigne l'optique, qui est versé dans l'optique. *Habile opticien.* || Celui qui fait, qui vend des instruments d'optique.

OPTIMÈ. Mot latin, *Très-bien.* S'emploie pour marquer son approbation de ce qu'une personne a dit ou a fait. Fam.

OPTIMISME. s. m. t. didactique. Système des philosophes qui soutiennent que tout ce qui existe est le mieux possible.

OPTIMISTE. s. et adj. des 2 genres. Celui ou celle qui admet l'optimisme. || Par ext., Quiconque, sans avoir fait de l'optimisme un système, est disposé naturellement à croire que tout est bien, à être content de tout.

OPTION. s. f. (lat. *optare*, opter.) Pouvoir, faculté, action d'opter. *Avoir l'option.*

OPTIQUE. s. f. (grec *opticos*, optique.) Partie des mathématiques mixtes qui traite de la lumière et des lois de la vision. *Instruments d'optique.* || Optique, Perspective, aspect des objets vus dans l'éloignement. *Les illusions de l'optique.* || *Optique du théâtre*, se dit, fig., Des ouvrages dramatiques. *L'optique du théâtre exige que les caractères soient peints à grands traits.* || Optique, Boîte dans laquelle on regarde, à travers une grosse lentille, des estampes enluminées qui, placées horizontalement au fond de la boîte, sont représentées comme perpendiculaires par un miroir incliné à quarante-cinq degrés.

OPTIQUE. adj. des 2 genres. Qui sert à la vue, qui a rapport à la vision. *Le nerf optique. Verres optiques.*

OPULEMMENT. adv. (lat. *opulentia*, opulence.) Avec opulence. Peu usité.

OPULENCE. s. f. Grande richesse, abondance de biens. *Il vit dans l'opulence.*

OPULENT, ENTE. adj. Très-riche, qui est dans l'opulence.

OPUNTIA. s. f. Plante de la famille des Cactiers, dont la tige, dépourvue de feuilles, est articulée, aplatie, et s'élargit, entre les articulations, en forme de raquette. Vulg. *Raquette* et *Figuier d'Inde.*

OPUSCULE. s. m. (lat. *opusculum*, même signif.) Petit ouvrage de science ou de littérature. *Opuscule posthume.*

OR. (ital. *ora*, or.) Particule dont on se sert pour

lier un discours à un autre, une proposition à une autre, comme la mineure d'un argument à la majeure. || Fam., pour exhorter, pour inviter. *Or dites-nous...*

OR. s. m. (lat. *aurum*, or.) Métal d'un jaune brillant, très-ductile, très-pesant, mou, inaltérable à l'air, insoluble dans les acides, et dont on fait les monnaies de la plus haute valeur, les ouvrages de bijouterie les plus précieux. *Bon, vrai, faux or. Or pur, fin, natif, en lingot, monnayé.* || *Or de Manheim*, Composition de cuivre et de zinc qui a l'apparence de l'or. || Abusivement, *Or blanc*, Le platine. Il vieillit. || Or, se dit au plur., Des différentes couleurs qu'on peut donner à l'or. *Une boîte de deux ors.* || Or, La monnaie d'or, les espèces d'or, par opposition à Celles qui sont d'argent ou d'autre métal. *Il m'a payé tout en or.* || Or, se dit Du fil d'argent doré dont on fait des passements, des galons, des franges, des cordons, des étoffes, des broderies, etc. *Dentelles, frange, toile, drap d'or.* || Or, fig., Richesse, opulence. *La soif de l'or.* || Fig. et fam., *Je ne ferais cela ni pour or ni pour argent, je ne ferais pas cela pour tout l'or du monde*, Aucun avantage ne pourrait me déterminer à le faire. || Fig. et fam., *Un marché d'or, une affaire d'or*, Un marché très-avantageux, une affaire très-avantageuse. || Fig., *Acheter, vendre quelque chose au poids de l'or*, L'acheter, le vendre fort cher. || Fig., *Marcher sur l'or et sur l'argent*, Être dans une grande opulence. *Avoir des monceaux d'or, être tout cousu d'or.* || Fig. et fam., *C'est de l'or en barre*, se dit D'un effet, d'un billet, d'une marchandise dont on aura de l'argent comptant quand on voudra. || Fig. et fam., *Il vaut son pesant d'or*, se dit D'un homme qui réunit beaucoup de qualités. || Fig. et fam., *C'est un cœur d'or*, C'est un excellent cœur. || Fig., *C'est un livre d'or*, se dit D'un livre excellent. || Fig. et fam., *Il dit d'or, il parle d'or*, Il dit ce qu'il y a de mieux à dire. || Fig. et pop., *Saint Jean bouche d'or*, Homme qui dit toujours sa pensée avec franchise et sans ménagement. || Prov. et fig., *Tout ce qui reluit n'est pas or*, Tout ce qui a l'apparence de la richesse, du mérite, n'en a pas toujours la réalité. || Prov. et fig., *Promettre des monts d'or*, Faire de grandes promesses; promettre de grands avantages, de grands biens, de grandes richesses. || Prov. et fig., *Faire un pont d'or à l'ennemi*, Lui faciliter la retraite, même par quelque sacrifice. *Faire un pont d'or à quelqu'un*, Lui faire de grands avantages pour le déterminer à se désister de quelque prétention, à quitter une place, un emploi. || Prov., fig. et pop., *Adorer le veau d'or*, Faire sa cour à un homme riche, pour en tirer quelque avantage. || Or, fig. et poét., Certaines choses qui sont jaunes et brillantes. *L'or de sa chevelure. L'or des moissons.* || *L'âge d'or, le siècle d'or*, Les premiers temps du monde, où l'on suppose que les hommes vivaient dans l'innocence et le bonheur. || Fig., *C'est un homme de l'âge d'or*, C'est un homme qui rappelle l'âge d'or par sa vertu, par sa probité, par l'innocence de ses mœurs. *Il a les mœurs de l'âge d'or.* || Poétiq. et fig., *Des jours filés d'or et de soie*, Des jours heureux. || Or, Un des métaux du blason, que dans les armoiries peintes on représente avec de l'or ou avec du jaune, et que dans les armoiries gravées on distingue par des points. || *Or fulminant*, Poudre jaunâtre, qui s'obtient en ajoutant de l'ammoniaque à la dissolution de l'or, et qui détone par la chaleur ou par la pression. || *Or potable*, Liqueur que les anciens chimistes disaient être de l'or dissous radicalement, et qu'ils prétendaient être très-efficace pour la santé. || En astron. et en chronol., *Nombre d'or*. Voyez Nombre.

ORACLE. s. m. (lat. *oraculum*, oracle.) Réponse que les païens s'imaginaient recevoir de leurs dieux. || *Les oracles des sibylles, les oracles sibyllins*, Les prédictions attribuées aux sibylles. || Oracle, La divinité même qui rendait des oracles. || Fam., *Parler comme un oracle*, Très-bien parler. || Fam., *Parler d'un ton d'oracle, avoir un ton d'oracle*, Affecter un ton confiant, imposant, qui commande la croyance. || Fam., *S'exprimer en style d'oracle*, S'exprimer d'une manière ambiguë, obscure. || Oracle, fig., Les vérités énoncées dans l'Écriture sainte, ou déclarées par l'Église. *Les oracles de la sainte Écriture.* || *Les oracles de la justice*, Les arrêts, les sentences, les décisions des tribunaux. || Oracle, fig., Décisions données par des personnes d'autorité ou de savoir. *Ses discours sont des oracles.* || Fig., Les personnes mêmes qui donnent ces sortes de décisions. *Un tel est un oracle.*

ORAGE. s. m. Tempête, vent impétueux; grosse pluie ordinairement de peu de durée, et quelquefois accompagnée de vent, de grêle, d'éclairs et de tonnerre. *Un vaisseau battu de l'orage. Lutter contre l'orage. Céder, résister à l'orage.* || Fig., Malheurs dont on est menacé, disgrâces qui surviennent tout à coup, soit dans les affaires publiques, soit dans la fortune des particuliers. *Il a détourné, conjuré, dissipé l'orage par sa prudence.* || Reproches et emportements que l'on essuie de la part de ses supérieurs. *Votre père est fort en colère, vous allez essuyer un grand orage.* || Tumulte de la société, agitations du cœur humain. *Se dérober aux orages du monde. Les orages des passions.*

ORAGEUX, EUSE. adj. Qui cause de l'orage, qui menace d'orage. *Vent orageux.* || Sujet aux orages. *Mer orageuse.* || Troublé par l'orage. *Nuit orageuse.* || Orageux, se dit fig. dans les mêmes acceptions qu'au propre, De la vie, de la société, des États, des assemblées, de l'âme, de la santé.

ORAISON. s. f. (lat. *oratio*, discours.) t. de gramm. Discours, assemblage de mots qui forment un sens complet, et qui sont construits suivant les règles grammaticales. || Oraison, Ouvrage d'éloquence composé pour être prononcé en public. Il ne s'emploie que dans la didactique, ou en parlant Des discours des anciens orateurs. Pour les ouvrages modernes, Discours prononcés à la louange des morts, et qu'on nomme *Oraisons funèbres.* || Oraison, Prière adressée à Dieu ou aux saints. *Oraison vocale, mentale.*

ORAL, ORALE. adj. (lat. *oris*, de la bouche.) Qui passe de bouche en bouche. *Loi orale, tradition orale*, Loi, tradition non écrite, mais transmise de bouche en bouche. || Qui est dit de vive voix, par opposition à Écrit. *Enseignement oral.*

ORANGE. s. f. (ital. *arantia*, orange.) Fruit à pepin, de forme ronde, de couleur jaune doré, d'odeur agréable, et qui a beaucoup de jus. || *Couleur d'orange, couleur orange*, Couleur approchant de celle de l'orange. *Du taffetas couleur d'orange, couleur orange.* On dit de même, *Du taffetas, un ruban orange.*

ORANGÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur d'orange. || Subst. *L'orangé est une des couleurs primitives.*

ORANGEADE. s. f. Boisson qui se fait avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau.

ORANGEAT. s. m. Confiture sèche faite de petits morceaux d'écorce d'orange. || Dragées faites d'écorce d'orange.

ORANGER. s. m. Arbre toujours vert, qui porte les oranges.

ORANGER, ÈRE. s. Qui vend des oranges. Il se joint ordinairement au mot *Fruitier*. *Un fruitier oranger.*

ORANGERIE. s. f. Lieu fermé, où l'on met, pendant l'hiver, des orangers en caisse et d'autres plantes frileuses. || La partie d'un jardin où les orangers sont placés pendant la belle saison.

ORANG-OUTANG. s. m. Singe sans queue, dont la taille et la conformation se rapprochent de celles de l'homme.

ORATEUR. s. m. (lat. *orator*, orateur.) Celui qui compose, qui prononce des discours, des ouvrages d'éloquence. || Par antonomase, *L'Orateur romain*, Cicéron. || *Orateur sacré*, Auteur de sermons, d'oraisons funèbres. *Orateur évangélique, orateur de la chaire.* || *Orateur du barreau*, Avocat plaidant. || En Angleterre, *L'orateur*, Le président de la chambre des communes.

ORATOIRE. adj. des 2 genres. Appartenant à l'orateur.

ORATOIRE. s. m. (lat. *oratè*, prier.) Petite pièce qui, dans une maison, est destinée aux actes de dévotion. || ORATOIRE, Maison et église de la congrégation de l'Oratoire.

ORATOIREMENT. adv. D'une manière oratoire.

ORATORIEN. s. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire. Adj., *Les oratoriens.*

ORATORIO. s. m. t. italien. Drame en latin ou en langue vulgaire, divisé par scènes à l'imitation des pièces de théâtre, dont le sujet est toujours religieux, et qu'on met en musique pour l'exécuter ordinairement dans une église, pendant le carême ou en d'autres temps.

ORBE. s. m. (lat. *orbis*, cercle.) t. d'astron. Cercle. Espace que parcourt une planète dans toute l'étendue de son cours. || *Le grand orbe de la terre*, Le chemin que la terre fait tous les ans autour du soleil. || ORBE, en poésie, Globe, en parlant Des corps célestes.

ORBE. adj. des 2 genres. t. de chirur. *Coup orbe*, Coup qui n'entame pas la chair, mais qui fait une forte contusion, une grande meurtrissure.

ORBICULAIRE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui est rond, qui va en rond.

ORBICULAIREMENT. adv. En rond.

*ORBICULÉ, ÉE. adj. t. de bot. Plat et rond.

ORBITAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a rapport à l'orbite de l'œil.

ORBITE. s. f. (Quelques-uns le font masculin.) t. didactique. La route, le chemin que décrit une planète par son mouvement propre. || En anat., *L'orbite de l'œil*, La cavité dans laquelle l'œil est placé.

*ORBITÉ. s. f. (lat. *orbitas*, même signif.) État des époux qui n'ont point d'enfants.

ORCANÈTE. s. f. (grec *orcanè*, filet.) Plante de la famille des Bourraches, dont la racine sert à teindre en rouge.

ORCHESTIQUE. adj. m. (On prononce *Orkestique*.) (grec *orcheisthai*, danser.) t. d'antiq. *Genre orchestique*, Celui des deux genres principaux de la gymnastique ancienne, qui embrassait tout ce qui avait rapport à la danse et à l'exercice de la paume.

ORCHESTRE. s. m. (On prononce *Orkestre*.) Dans le théâtre des Grecs, Lieu où l'on dansait. Dans le théâtre des Romains, Lieu où se plaçaient les sénateurs et les vestales. Parmi nous, Lieu où l'on place les musiciens. || La réunion de tous les musiciens d'un théâtre, d'un concert, d'un bal. || ORCHESTRE, Rang de banquettes destinées à des spectateurs, et placées entre l'orchestre des musiciens et le parterre.

ORCHIS. s. m. (grec *orchis*, orchis.) (On prononce *Orkisse*.) t. de botan. Plante herbacée qui a sous ses racines deux tubercules ovales, et dont les fleurs en épi ont leur corolle divisée en six pétales et prolongée à sa base en éperon.

ORD, ORDE. adj. (lat. *sordidus*, sale.) Vilain, sale. Vieux.

ORDALIE. s. f. Épreuves usitées dans le moyen âge sous le nom de Jugement de Dieu.

ORDINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *ordinarius*, ordinaire.) Qui est dans l'ordre commun, qui a coutume de se faire, qui arrive communément, dont on se sert communément. *L'état ordinaire des choses. Le cours ordinaire de la nature. Le train ordinaire de la vie, des choses.* || Dans l'art milit., *Pas ordinaire*, Le pas le plus lent de ceux qui sont réglés pour les troupes : elles doivent toujours le prendre lorsque celui qui commande n'en indique pas un autre. || En jurispr. crimin., *Question ordinaire*, Premiers degrés de la torture qu'on faisait subir à un accusé. || ORDINAIRE, se dit Des officiers de la maison du roi, qui remplissent leurs fonctions toute l'année, par opposition à ceux qui servent par quartier. || Conseillers d'État, Maîtres des requêtes *en service ordinaire*, par opposition à d'autres *en service extraordinaire* : ces derniers sont ceux auxquels le roi confie des fonctions qui les empêchent d'assister au conseil. || ORDINAIRE, se dit Des ambassadeurs qu'on envoie résider dans une cour, à la différence de ceux qui sont envoyés pour un objet particulier. || ORDINAIRE, subst. masc., Ce qu'on a coutume de servir pour le repas. *Bon, petit, mince ordinaire. Ordinaire bourgeois.* || Portion d'aliments que, dans les auberges, chez les traiteurs, on donne à une personne pour un repas. || Mesure de vin qu'on donne par chaque repas aux domestiques : *Il a eu son ordinaire;* Mesure d'avoine qu'on donne le soir et le matin aux chevaux : *Mon cheval a-t-il eu son ordinaire?* || *Vin d'ordinaire*, Le vin de qualité ordinaire qu'on boit dans le cours du repas chez les gens riches, à la différence des vins plus fins, qu'on boit à l'entremets et au dessert. || ORDINAIRE, Ce qu'on a coutume de faire, ce qui a coutume d'être. *Ne vous en étonnez pas, c'est son ordinaire.* || En jurispr., *Régler un procès, une affaire à l'ordinaire*, Ordonner qu'un procès intenté au criminel ne pourra être poursuivi qu'au civil. *Recevoir les parties à l'ordinaire.* || *Ordinaire de la messe*, Les prières qui se disent tous les jours à la messe. || ORDINAIRE, en matière ecclésiastique, L'évêque diocésain, où L'autorité diocésaine, le siége épiscopal vacant. || ORDINAIRE, Courrier de la poste, qui part et qui arrive à certains jours précis. Il vieillit; on dit plus souvent, *Courrier*. || Le jour où ce courrier part ou arrive. || ORDINAIRES, plur., Purgations menstruelles des femmes. || À L'ORDINAIRE. loc. adv. Suivant la manière accoutumée. || D'ORDINAIRE, POUR L'ORDINAIRE. loc. adverbiales. Le plus souvent.

ORDINAIREMENT. adv. Le plus souvent.

ORDINAL. adj. m. (lat. *ordo*, ordre.) Qui regarde l'ordre dans lequel les choses sont rangées. *Premier, dixième, etc.* || En gramm., *Adj. ordinal, adv. ordinal*, Adj., adv. qui sert à indiquer l'ordre dans lequel sont rangées les choses. *Premier, second ou deuxième, etc. Premièrement, secondement ou deuxièmement, etc. Nom de nombre ordinal.*

ORDINAND. s. m. Celui qui se présente à l'évêque pour être promu aux ordres sacrés.

ORDINANT. s. m. Évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION. s. f. Action de conférer les ordres de l'Église.

ORDO. s. m. Mot latin. Livret qui s'imprime tous les ans, pour indiquer aux ecclésiastiques la manière dont ils doivent faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE. s. f. Disposition, arrangement. *L'ordonnance d'une bataille, d'un poëme, d'un tableau, d'un festin.* || ORDONNANCE, Règlement fait par une ou plusieurs personnes qui ont droit et pouvoir de le faire. *Faire, rendre, publier, afficher une ordonnance.* || *Ordonnances du Louvre,* Le recueil des ordonnances imprimées à l'imprimerie royale. || ORDONNANCE, Règlements et actes faits par le roi, pour l'exécution des lois ou pour des objets d'administration qui ne doivent pas être la matière d'une loi. *Il a été nommé par ordonnance du roi,* ou simplement *par ordonnance.* || ORDONNANCE, sing. collec., Toutes les ordonnances en général. *Cela est contraire à l'ordonnance.* || *Habit d'ordonnance,* L'habillement uniforme que les officiers et les soldats doivent avoir dans chaque corps militaire, ou dans une certaine compagnie du corps. || ORDONNANCE, Militaire placé près d'un officier supérieur ou d'un fonctionnaire public, pour porter ses ordres et ses messages. *Officier d'ordonnance.* || ORDONNANCE, t. de finance, Mandement à un trésorier de payer une certaine somme. || T. de palais, *Une ordonnance de dernière volonté,* Un testament. Vieux. || ORDONNANCE, Ce que prescrit le médecin, soit pour le régime à suivre, soit pour les remèdes à faire. Écrit par lequel le médecin ordonne quelque chose.

ORDONNANCER. v. a. t. de finance. Écrire au bas d'un état, d'un mémoire, l'ordre d'en payer le montant. || ORDONNANCÉ, ÉE. participe.

ORDONNATEUR. s. m. Celui qui ordonne, qui dispose. *Dieu est l'ordonnateur de l'univers. C'est lui qui est l'ordonnateur de la fête.* Fém. *Ordonnatrice de la fête.* || Celui qui ordonne des payements.

ORDONNER. v. a. Ranger, disposer, mettre en ordre. *Ordonner une fête, un festin, un ouvrage.* || ORDONNER, Commander, prescrire. *Il est plus aise d'ordonner que d'exécuter.* || *Ordonner de quelque chose,* En disposer. *La destinée en a ordonné autrement. Ordonner* est neutre. || ORDONNER, t. de finance, Donner à un trésorier l'ordre de payer une certaine somme à quelqu'un. Il a vieilli; voyez ORDONNANCER. || ORDONNER, en matière ecclésiastique, Conférer les ordres de l'Église. || Absol. *Un évêque ne peut ordonner dans le diocèse d'un autre sans sa permission.* || ORDONNÉ, ÉE. participe. || PROV., *Charité bien ordonnée commence par soi-même,* Il est naturel de songer à ses propres besoins, avant de s'occuper de ceux des autres. || *Une tête bien ordonnée,* Un esprit juste et méthodique, une tête dans laquelle les idées sont nettes et bien classées. Dans le sens contraire, *Une tête mal ordonnée.* || *Une maison bien ordonnée,* Une maison tenue avec beaucoup d'ordre. || ORDONNÉE, se dit substantivement, en géométrie, D'une ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à son axe.

ORDRE. s. m. Arrangement, disposition des choses mises en leur rang, à leur place. *Ordre naturel. Ordre nécessaire. Parler, écrire avec ordre. Aimer, renverser, troubler, intervertir, établir, maintenir l'ordre. Ordre chronologique. Ordre alphabétique. Ordre des matières.* || *Marcher en ordre de bataille,* se dit Des troupes, lorsqu'elles marchent dans le même ordre où elles combattraient, et gardent les rangs et les intervalles comme en un jour de combat. || T. de tactique, *Ordre mince,* Disposition suivant laquelle une troupe est rangée sur un front très-étendu, avec très-peu de profondeur. *Ordre profond,* Disposition suivant laquelle une troupe est rangée sur une grande profondeur. || *Ordre oblique,* Disposition d'après laquelle une armée ou un corps de troupes engage le combat par une de ses ailes, en refusant l'autre aile à l'ennemi. || T. de procédure, *Ordre des créanciers,* État qu'on dresse de tous les créanciers d'une personne, d'une succession, pour les payer suivant la date de leur hypothèque. *Il est le premier créancier en ordre. Ouvrir l'ordre.* || ORDRE, en parlant D'un État, d'une province, d'une ville, d'une armée, Tranquillité, police, discipline, subordination. *L'ordre public. Contenir les peuples, faire rentrer les mutins dans l'ordre.* || En parlant Des finances d'un État, de la fortune, des affaires d'un particulier, Régularité, exactitude, économie. *Ce ministre a établi, a rétabli l'ordre dans les finances du royaume. Cet homme a mis, a remis de l'ordre dans ses affaires. C'est un homme d'ordre.* || En parlant D'une maison, d'un appartement, d'un jardin, etc., L'arrangement, l'état des choses qu'ils contiennent. *Sa maison, son jardin est bien en ordre.* || ORDRE, Loi, règle établie par la nature, par l'autorité, par les bienséances, par l'usage, etc. *Ce que vous faites là est dans l'ordre. C'est un ordre établi, un ordre invariable.* || *L'ordre social,* Les règles qui constituent la société. || *Ordre de choses,* Système, régime, ensemble des choses. Système de gouvernement, d'administration. || *Ordre d'idées,* Système, ensemble d'idées, classe particulière d'idées relatives à un objet déterminé. || *Ordre du jour,* dans les assemblées délibérantes, Travail dont l'assemblée doit s'occuper dans le jour. || *Grand ordre du jour,* Les affaires qui ont le plus d'importance. *Petit ordre du jour,* Celles qui ont le moins d'importance et qu'on traite les premières. || *Mettre ordre, donner ordre, apporter ordre,* Pourvoir. *Quel ordre y pouvez-vous apporter? Donnez ordre à cette maladie. J'y mettrai bon ordre.* || ORDRE, Les différentes classes subordonnées entre elles qui composent un État, une corporation. || Dans l'Église, *L'ordre hiérarchique,* Les différents degrés de dignité, d'autorité, de juridiction. Il se dit, par ext., De tous les établissements où l'on reconnaît divers degrés d'autorité et de pouvoir subordonnés les uns aux autres. || *L'ordre des avocats,* La compagnie des avocats exerçant près d'une juridiction et inscrits sur le tableau. || ORDRE, Les neuf classes, appelées autrement *Chœurs,* dans lesquelles on suppose que les anges sont distribués. || ORDRE, fig., Rang qu'occupent entre eux les esprits, les talents, les ouvrages. *Esprit, talent, ouvrage du premier ordre.* || ORDRE, Compagnie dont les membres font vœu ou s'obligent par serment de vivre sous de certaines règles, avec quelque marque extérieure qui les distingue. *Ordre religieux. Ordre militaire.* || ORDRE, Compagnies de chevalerie que des souverains ont instituées, et dans lesquelles on est admis en raison de sa naissance, de ses services, de son mérite, ou de la faveur du prince. *L'ordre du Saint-Esprit, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc.* || ORDRE, par ext., Collier, ruban ou autre marque d'un ordre de chevalerie. *Être décoré de plusieurs ordres.* || ORDRE, Commandement d'un supérieur. *Ordre par écrit. Ordre verbal. De l'ordre du roi. Les ordres du ciel. Recevoir, exécuter l'ordre de quelqu'un.* || ORDRE, Mot que l'on donne tous les jours aux gens de guerre pour distinguer les amis d'avec les ennemis. *Aller à l'ordre. Prendre l'ordre. Le mot de l'ordre,* et plus ordin., *Le mot d'ordre :* voyez MOT. || Le mo-

ment de la journée où le général distribue ses ordres à son armée. *Cette nouvelle s'est débitée à l'ordre.* || Publications qui se font par ordre du général. *Cette défense a été mise à l'ordre.* || ORDRE, t. de banque, de commerce, d'affaires, Endossement ou écrit succinct que le propriétaire d'un billet ou d'une lettre de change, met au dos de cet effet pour en faire le transport à une autre personne qui en devra recevoir le montant. || *Billet à ordre*, Billet payable à la personne qui y est dénommée, ou à telle autre personne qu'il lui conviendra de substituer à sa place. *Je payerai à un tel ou à son ordre*, est la formule d'un billet à ordre. || ORDRE, Sacrement de l'Église, par lequel celui à qui l'évêque le confère, reçoit le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques. *Prendre, recevoir, donner, conférer les ordres.* || *Les quatre moindres ordres*, ou *Les quatre mineurs*, Les ordres de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte. || ORDRE, en hist. nat., Une des principales divisions admises dans la classification des animaux, des végétaux, etc. *Les ordres sont en général des subdivisions de classes.* || ORDRE, t. d'archit., Proportions et ornements qui distinguent la colonne et l'entablement, dans les diverses manières de construire les édifices. || EN SOUS-ORDRE, loc. adv. Subordonnément. *Voyez* SOUS-ORDRE.

ORDURE. s. f. (lat. *sordes*, ordure.) Excréments et autres impuretés du corps. || Tout ce qui rend un appartement, une cour, etc., sale et malpropre. *Le panier aux ordures. Jeter quelque chose aux ordures*, Parmi les ordures. || Poussière, duvet, paille, et toutes les petites choses malpropres qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. || ORDURE, fig., Turpitude dans les actions, corruption honteuse dans les mœurs. *Ne parlez point de cela, il ne faut point remuer cette ordure.* || Fig. et fam., Paroles, discours, écrits obscènes. *C'est un homme qui se plaît à dire des ordures.*

ORDURIER, ÈRE. adj. Qui se plaît à dire ou à écrire des ordures, des choses sales et déshonnêtes. Subst. *C'est un ordurier.* || ORDURIER, en parlant Des choses, Qui contient des ordures, des choses obscènes. *Un conte ordurier.*

ORÉADE. s. f. (lat. *oros*, montagne.) t. de myth. Nymphe ou divinité des montagnes.

ORÉE. s. f. (lat. *ora*, bord.) Le bord, la lisière d'un bois. Vieux.

OREILLARD, ARDE. adj. (lat. *auris*, oreille.) Il se dit D'un cheval, d'une jument dont les oreilles sont longues, basses, pendantes ou mal plantées, et qui les remue ordinairement en marchant. On dit aussi, *Orillard.*

OREILLE. s. f. Organe de l'ouïe, placé de chaque côté de la tête. *Le tympan, le trou de l'oreille. Se boucher les oreilles. Les oreilles me cornent.* T. d'anat., *Oreille externe*, La partie de l'oreille qui est en dehors de la tête; et, *Oreille interne*, Celle qui est au dedans. || L'ouïe, sens qui a la perception des sons. *Avoir l'oreille bonne, fine, dure, fausse, juste, délicate.* || OREILLE, L'oreille externe, partie cartilagineuse qui est au dehors et autour du trou de l'oreille. *Petite oreille. Grandes oreilles. Oreilles plates, rebordées, ourlées, pointues. Oreilles de satyre. Tirer les oreilles à quelqu'un.* || OREILLE, dans les trois significations d'Organe de l'ouïe, d'Action de cet organe, et de Cartilage extérieur, s'emploie dans un grand nombre d'expressions propres, fig. et prov. || Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse*, Être humilié, mortifié par quelque perte, par quelque mauvais succès. *Baisser l'oreille.* || Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse*, Être fatigué, abattu par le travail, par quelque excès, par quelque maladie. Dans le même sens, *En avoir sur l'oreille.* Par extension, *Avoir sur l'oreille*, en parlant Des arbres fruitiers, des blés, des fleurs, etc., qui sont endommagés par la gelée, par les mauvais temps. || Fig., *Avoir les oreilles délicates*, Se fâcher aisément, se choquer des moindres choses. || Fig., *Avoir les oreilles chastes*, Craindre les paroles qui blessent tant soit peu la pudeur. || Fam., *Avoir les oreilles battues, rebattues d'une chose*, En avoir souvent entendu parler, en être ennuyé. || Fig., *Avoir l'oreille de quelqu'un*, Avoir un libre accès auprès de lui, en être écouté favorablement. || Fig. et fam., *Avoir la puce à l'oreille*, Être inquiet, occupé de quelque chose au point d'en perdre le sommeil, ou de se réveiller plus matin qu'à l'ordinaire. || Prov. et fig., *Cela lui entre par une oreille et lui sort par l'autre*, se dit D'une personne qui oublie facilement les conseils qu'on lui donne, les remontrances qu'on lui fait, ou en général qui ne fait aucune attention à ce qu'on lui dit. || Fig. et fam., *Corner aux oreilles de quelqu'un*, Parler continuellement d'une chose à quelqu'un, dans le dessein de la lui persuader. || Fam., *Dire un mot à l'oreille de quelqu'un*, Parler à quelqu'un de fort près, et de manière à n'être entendu que de lui seul. *Parler à l'oreille de quelqu'un.* || Fig. et fam., *Donner sur les oreilles à quelqu'un*, Le frapper, le maltraiter. *Il a eu sur les oreilles.* || Fig. et fam., *Dormir sur les deux oreilles, sur l'une et l'autre oreille*, Être parfaitement tranquille. || Fig. et fam., *Échauffer les oreilles à quelqu'un*, Le mettre en colère par quelque discours. || Fam., *Étourdir, rompre les oreilles à quelqu'un*, Lui tenir des discours qui l'importunent, qui le fatiguent. || Fam., *Faire la sourde oreille*, Faire semblant de ne pas entendre ce qu'on nous dit, et n'y avoir point d'égard. || Fig. et fam., *Frotter les oreilles à quelqu'un*, Le battre. Par exag. et par menace, *Je lui couperai les oreilles.* || Prov. et fig., *Les murailles, les murs ont des oreilles*, se dit Lorsqu'on parle dans un lieu où l'on peut craindre d'être entendu. || Fig. et fam., *Les oreilles ont bien dû vous corner*, Nous avons beaucoup parlé de vous, nous avons souvent parlé de vous en votre absence. || Fig., *Ouvrir l'oreille*, Écouter très-attentivement. || Fig., *Ouvrir les oreilles*, Écouter favorablement une proposition par quelque motif d'intérêt. || *Prêter l'oreille*, Être attentif, ou, fig., Écouter favorablement. || Fig. et fam., *Secouer les oreilles*, Ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. Il se dit D'une personne à qui il est arrivé quelque accident, quelque maladie, quelque affront, et qui témoigne ne s'en pas soucier. || Fig. et fam. *Se faire tirer l'oreille*, Avoir de la peine à consentir à quelque chose. || Fig. et fam., *Se gratter l'oreille*, Avoir quelque souci; Avoir de la peine à se souvenir de quelque chose. || Fam., *Souffler quelque chose aux oreilles de quelqu'un*, Lui dire quelque chose secrètement. || Prov. et fig., *Tenir le loup par les oreilles*, Être dans une situation difficile et pressante, et ne savoir comment en sortir. || *Venir aux oreilles*, se dit Des choses dont on entend parler. || Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, Un homme pressé par la faim, n'entend point les représentations qu'on lui fait. || Fig. et fam., *Y laisser ses oreilles*, Être maltraité, ne pas revenir sain et sauf de quelque occasion périlleuse. Dans le sens opposé, *Il sera bien heureux, s'il en rapporte ses oreilles.* || OREILLE, se dit, fig., De plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille, ou qui sont dou-

bles comme les oreilles. *Les oreilles d'un soulier, d'une écuelle, d'une charrue.* || Pli qu'on fait à un feuillet de livre, au coin d'en haut ou d'en bas, pour marquer l'endroit où l'on a interrompu sa lecture, ou quelque passage qu'on veut pouvoir retrouver facilement. || Partie de toile d'emballage qu'on laisse aux quatre coins d'un ballot pour le saisir, le remuer plus facilement. || Chacune des deux dents d'un peigne qui sont placées aux extrémités, et qui, étant plus fortes que les autres, servent à les maintenir et à les préserver. || OREILLE, t. de bot. Appendices qui se trouvent à la base de certaines feuilles, et de quelques pétales. On les appelle aussi *Oreillons* ou *Oreillettes.* || *Oreille-d'ours*, ou *Cortuse*, Petite plante printanière, à fleur monopétale, qui sert à l'ornement des jardins. *Oreille-de-souris*, ou *Myosotis*, Petite plante à fleurs bleues et quelquefois blanches, dont une espèce, à feuilles velues, croît au bord des eaux et dans les lieux humides. || JUSQU'AUX OREILLES. loc. adv. Des pieds à la tête. || Fig., Bien avant. Fam. dans les deux acceptions. || PAR-DESSUS LES OREILLES. loc. adv. fig. Plus qu'on ne peut endurer, supporter. Fam.

OREILLER. s. m. Coussin carré qui sert à soutenir la tête, quand on est couché. || Prov. et fig., *Une conscience pure est un bon oreiller*, Quand on n'a rien à se reprocher, on dort en repos.

OREILLETTE. s. f. t. d'anat. Les deux cavités du cœur, qui reçoivent le sang des veines, et dont chacune est au-dessus de l'un des deux ventricules.

OREILLONS. s. m. pl. Tumeurs des parotides, qui sont des glandes voisines de l'oreille. On dit aussi, *Orillons.*

ORÉMUS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) Mot latin. Prière, oraison. Fam.

ORÉOGRAPHIE. s. f. (grec *oros*, montagne, *graphè*, description.) Description par écrit des montagnes, de quelque montagne.

ORFÉVRE. s. m. (lat. *aurum*, or, *faber*, ouvrier.) Ouvrier et marchand qui fait et qui vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent. || *Orfévre-bijoutier*, Celui qui fabrique et vend des bijoux d'or. *Orfévre-joaillier*, Celui qui met en œuvre et vend des diamants, des pierres précieuses, des perles.

ORFÉVRERIE. s. f. L'art des orfévres. Ouvrages faits par l'orfévre.

ORFÉVRI, IE. adj. Il se dit De l'or et de l'argent travaillé par l'orfévre.

ORFRAIE. s. f. Oiseau de proie, autrement *Aigle de mer.*

ORFROI. s. m. Nom qu'on donnait autrefois aux étoffes tissues d'or, et qui s'est conservé dans l'Église, pour signifier, Les parements d'une chape, d'une chasuble.

ORGANDI. s. m. Mousseline ou toile de coton fort claire.

ORGANE. s. m. (grec *organon*, organe.) Partie du corps organisé, laquelle remplit quelque fonction nécessaire ou utile à la vie. *L'organe de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, de la voix. Les organes des sens.* || La voix. *Il n'a pas d'organe.* || ORGANE, fig. La personne dont on se sert pour déclarer ses volontés, par l'entremise et par le moyen de laquelle on fait quelque chose. *Il est l'organe du prince.* Dans le même sens, *Sa bouche est l'organe de la vérité.*

ORGANEAU. s. m. t. de marine. Anneau de fer où l'on attache un câble. On a dit aussi, *Arganeau.*

ORGANIQUE. adj. des 2 genres. t. de physiq. *Corps organique*, Le corps de l'animal, en tant qu'il agit par le moyen des organes; *Partie organique*, Partie qui sert d'organe, d'instrument pour quelque action; *Molécules organiques*, Particules qui, selon certains philosophes, sont les premiers éléments des corps organisés. || En méd., *Lésion, maladie organique*, Maladie qui attaque un des organes nécessaires à la vie. || En législation, *Loi organique*, Celle qui a pour objet de régler le mode et l'action d'une institution, d'un établissement dont le principe a été consacré par une loi précédente.

ORGANIQUE. s. f. t. d'antiq. La partie de la musique qui s'exécute avec les instruments.

ORGANISATION. s. f. La manière dont un corps est organisé. || Il se dit, fig., Des États, des établissements publics ou particuliers. *L'organisation du corps politique.*

ORGANISER. v. a. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. || Fig., Donner à un établissement quelconque une forme fixe et déterminée, en régler le mouvement intérieur. *Organiser une armée, un tribunal, un ministère.* || Avec le pron. pers. *Un corps, une armée, qui commence à s'organiser.* || ORGANISER, Joindre, unir un petit orgue à un forte-piano ou à quelque autre instrument semblable, de sorte qu'en abaissant les touches de cet instrument, on fasse jouer l'orgue en même temps. || ORGANISÉ, ÉE, participe. || Fig., *Une tête bien organisée*, Une personne dont l'esprit a de la justesse et de la netteté, de la force et de l'étendue.

ORGANISME. s. m. t. de physiologie. L'ensemble des fonctions qu'exécutent les organes.

ORGANISTE. s. Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue.

ORGANSIN. s. m. t. de manuf. Fil de soie très-fin composé de plusieurs brins de soie grége, déjà apprêtés isolément par une première opération qui les tord à droite, et qu'on retord une seconde fois ensemble à gauche sur le moulin à organsiner.

ORGANSINAGE. s. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin. || ORGANSINÉ, ÉE. participe.

ORGASME. s. m. t. de méd. État de gonflement et d'excitation des organes.

ORGE. s. f. (lat. *hordeum*, orge.) Sorte de grain, du nombre de ceux qu'on appelle *Menus grains*, et qui se sèment ordinairement en mars. La plante qui porte ce grain. || Fig. et fam., *Être grossier comme du pain d'orge*, Être fort grossier. || Prov., fig. et pop., *Faire ses orges, faire bien ses orges*, Faire son profit, faire bien ses affaires. Se prend en mauvaise part. || *Sucre d'orge*, Pâte jaunâtre, transparente et solide, faite avec du sucre fondu dans une légère décoction d'orge. || *Grain d'orge*, ou *Toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge*, Toile semée de points ressemblants à des grains d'orge. *Futaine, broderie à grain d'orge.* || ORGE, est masc., seulement dans ces deux expressions: *Orge mondé*, Grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés; et, *Orge perlé*, Orge réduite en petits grains dépouillés de leur son.

ORGEAT. s. m. Boisson rafraîchissante, faite avec de l'eau, du sucre, des amandes, et de la graine pilée des quatre semences froides. || Fam., *Il est froid comme une carafe d'orgeat*, C'est un homme extrêmement froid, que rien ne touche, n'émeut. Un écrivain, un comédien qui manque absolument de chaleur.

ORGELET. s. m. Maladie des paupières, qui con-

siste en une petite tumeur du volume et de la forme d'un grain d'orge.

ORGIES. s. f. pl. (grec *orgia*, orgie.) t. d'antiq. Fêtes consacrées à Bacchus. || Débauche de table; en ce sens il a un singulier.

ORGUE. s. m. ORGUES, au pluriel. s. f. (grec *organon*, instrument.) Instrument de musique à vent et à touches, composé de tuyaux de différentes grandeurs, d'un ou de plusieurs claviers, et de soufflets qui fournissent du vent. *Buffet, clavier, tuyaux, montre d'orgue.* || Lieu élevé où les orgues sont placées dans une église. || *Orgue de Barbarie*, Instrument fabriqué à l'instar de l'orgue, dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir avec une manivelle. || En mus., *Point d'orgue*, Trait que la partie chantante exécute *ad libitum*, et pendant lequel l'accompagnement est suspendu. || ORGUE, Herse avec laquelle on ferme les portes d'une ville attaquée, et qui diffère de la herse ordinaire, en ce qu'elle est composée de plusieurs grosses pièces de bois détachées l'une de l'autre, qui tombent d'en haut séparément. || En hist. nat., *Orgue de mer*, Madrépore qui offre un assemblage de petits tuyaux rangés par étages les uns contre les autres.

ORGUEIL. s. m. (grec *orgè*, orgueil.) (La finale se prononce comme celle de *Deuil.*) Présomption, opinion trop avantageuse de soi-même. *Être enflé, bouffi, plein d'orgueil. Je rabaisserai, je rabattrai bien son orgueil. Il crève d'orgueil.* On l'emploie quelquefois d'une manière elliptique, *L'orgueil de sa naissance*, L'orgueil que lui inspire sa naissance. || ORGUEIL, en bonne part, Sentiment noble et élevé, qui donne une raisonnable confiance en son propre mérite, qui porte à faire de grandes choses, et qui éloigne de toute sorte de bassesse. *Un noble, un légitime orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT. adv. D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil. || Il se dit Des choses que l'orgueil inspire, ou dans lesquelles l'orgueil se montre. *C'est une entreprise orgueilleuse.* || Subst. en parlant Des personnes. *C'est un orgueilleux.* || Il se dit, fig. et poét., De certaines choses inanimées, comme les flots de la mer, les montagnes. *Les flots orgueilleux.*

ORIENT. s. m. (lat. *oriens*, orient.) La partie, le point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. || *Ce pays est à l'orient de tel autre*, Il est situé, à son égard, du côté de l'orient. || ORIENT, Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. || Il se dit Des États et des provinces de l'Asie orientale; à la différence Des États et des provinces de l'Asie occidentale. *Les peuples, les princes d'Orient.* || *Commerce d'Orient*, Le commerce qui se fait dans l'Asie orientale par l'Océan; à la différence du *Commerce du Levant*, qui se fait dans l'Asie occidentale par la Méditerranée. || *L'empire d'Orient*, L'empire romain, lorsqu'il eut été transféré à Byzance. || *L'orient d'une carte de géographie*, Le côté qui est à notre droite, lorsque la carte est étendue sous nos yeux dans son sens naturel. || *L'orient d'une perle*, Son eau, sa couleur.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui est du côté de l'orient, qui appartient à l'Orient. || *Indes orientales*, La partie de l'Asie qui est entre la Perse et la Chine, et qu'on nomme ainsi pour la distinguer de l'Amérique, à laquelle on donne souvent le nom d'*Indes occidentales.* || *Langues orientales*, Les langues ou mortes ou vivantes de l'Asie. || *Style oriental*, Le style métaphorique et hyperbolique dont les peuples de l'Asie font usage. || *Luxe oriental, pompe orientale*, Luxe, pompe digne de l'Orient. || ORIENTAL, Qui croît en Orient, qui vient d'Orient. || ORIENTAUX, plur., subst., Les peuples de l'Asie les plus voisins de nous.

ORIENTALISTE. s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales.

ORIENTER. v. a. Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux. *Orienter avec la boussole.* || En archit., etc., *Orienter un plan, un dessin, etc.*, Y placer la rose des vents, pour indiquer comment sont ou devront être orientés, dans la nature, les objets que le plan, le dessin représente. || T. de mar., *Orienter les voiles*, Les disposer de manière qu'elles reçoivent le plus avantageusement possible l'impulsion du vent. || ORIENTER, avec le pron. pers., Reconnaître l'orient et les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est. || Fig., Reconnaître de quoi il s'agit dans une affaire, en considérer les différentes faces, et examiner comment on doit s'y prendre pour réussir. || ORIENTÉ, ÉE. participe. || *Maison bien orientée, mal orientée*, Maison qui est dans une bonne ou dans une mauvaise exposition, à l'égard de l'orient et des autres points cardinaux.

ORIFICE. s. m. (lat. *orificium*, orifice.) Ouverture qui sert comme d'entrée et de sortie à certaines cavités du corps de l'animal. || En chim., en hydraulique, etc., Entrée, ouverture plus ou moins étroite de certains objets.

ORIFLAMME. s. f. (lat. *aurea flamma*, flamme d'or.) Étendard que les anciens rois de France faisaient porter devant eux quand ils allaient à la guerre.

ORIGAN. s. m. (grec *origanos*, origan.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Labiées.

ORIGINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *origo*, origine.) Il se dit Des personnes, des familles et des peuples, lorsqu'on désigne les lieux d'où ils tirent leur origine. || Des animaux et des plantes, en parlant des espèces.

ORIGINAIREMENT. adv. Primitivement, dans le commencement, dans l'origine.

ORIGINAL, ALE. adj. Qui n'a pas été fait d'après un modèle de même nature, et qui sert de modèle pour des copies ou des imitations. *Tableau, titre, acte original.* || Par ext., Copie qui, à défaut de l'exemplaire primitif, perdu ou détruit, sert elle-même d'exemplaire, comme étant la copie la plus authentique. || *Le texte original de la Bible*, Le texte hébreu qui représente le manuscrit de Moïse. || ORIGINAL, par ext., Qui paraît inventé, imaginé sans aucun souvenir qui précède. *Pensée, expression originale.* || Il se dit Des auteurs et des artistes qui écrivent, qui travaillent d'une manière neuve, non empruntée, non imitée. *Écrivain, peintre, esprit original.* || *Avoir un caractère original*, Avoir une manière de penser et d'agir qui ne ressemble point à celle des autres. || ORIGINAL, subst., Minute, manuscrit primitif des contrats, traités, actes, chartes, et autres écritures. *Voilà l'original du contrat, du traité.* || Il se dit Des ouvrages d'esprit, par opposition à Version, à Traduction. *La traduction s'éloigne de l'original.* || *L'original hébreu*, Le texte hébreu de la Bible. || Des peintures, etc., qui sont réellement du peintre, etc., à qui on les attribue. *Ce tableau est un original.* || Des personnes dont on a fait le portrait, et des choses d'après lesquelles on copie. *Je ne puis juger de la ressemblance de ce portrait, je n'ai pas vu l'original.* || Fig. D'un auteur qui excelle en quelque genre, sans s'être formé sur aucun modèle. *La Fontaine est un original inimitable.* || Fam., *C'est un original, un vrai original, un franc original, un*

grand original, un original sans copie, se dit, par raillerie, D'un homme qui porte la singularité jusqu'à se rendre plus ou moins ridicule. || En original. loc. adv. *Les actes doivent rester en original chez le notaire.* || Fam., *En propre original*, En personne. || D'original. Locution adverbiale peu usitée. *Savoir une chose d'original*, L'avoir apprise de ceux qui en doivent être les mieux informés.

ORIGINALEMENT. adv. D'une manière originale. Peu usité.

ORIGINALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est original; caractère de ce qui est neuf, sans modèle de même nature, digne de servir de modèle. *L'originalité d'une pensée, d'une expression.* || Singularité, bizarrerie. *L'originalité de son caractère le rend ridicule.*

ORIGINE. s. f. Principe ou commencement de quelque chose. *Chercher, découvrir, révéler l'origine d'une chose.* || Extraction d'une personne, d'une race, d'une nation. *Il était de basse, de noble origine. L'origine de ce peuple se perd dans la nuit des temps.* || Étymologie. *L'origine d'un mot.* || Dans l'origine. loc. adv. Originairement, dans le principe. || Dès l'origine. loc. adv. Dès le commencement, dès le principe.

ORIGINEL, ELLE. adj. Qui vient de l'origine, qui remonte jusqu'à l'origine. *Elle a conservé sa candeur originelle.* || En théol., *Justice originelle, grâce originelle*, L'état d'innocence où Adam a été créé. *Péché originel*, Le péché que tous les hommes ont contracté en la personne d'Adam.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès l'origine, dans l'origine. T. théologique.

ORIGNAL. s. m. Nom que l'on donne à l'élan, dans le Canada.

ORILLARD, ARDE. adj. *Voyez* Oreillard.

ORILLON. s. m. (lat. *auris*, oreille.) (On mouille les L.) Petite oreille. Fig., *Les orillons d'une charrue*, Les pièces de bois qui accompagnent le soc de la charrue pour verser hors du sillon la terre enlevée par le soc; *Écuelle à orillons*, Écuelle à oreilles. T. de fortif., *Bastion à orillons*, Bastion aux côtés duquel il y a des avances, des épaulements de figure ronde ou carrée, pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré.

ORILLONS. s. m. pl. *Voyez* Oreillons.

ORIN. s. m. t. de marine. Câble qui tient par un bout à l'ancre, et par l'autre à la bouée.

ORION. s. m. (grec *ôrion*, orion.) t. d'astron. Nom d'une constellation de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU. s. m. (lat. *auri paulum*, peu d'or.) Lame de cuivre très-mince, polie et brillante, qui de loin a l'éclat de l'or. || Toute étoffe, toute broderie qui est de faux or ou de faux argent. || Par ext. et fam., Ancienne étoffe ou vieux vêtement dont l'or est passé. *Que faites-vous de tous ces oripeaux?* || Il se dit, fig. et fam., Des ouvrages d'esprit où il y a de faux brillants. *Tout n'est pas or pur dans ce poëme, il y a bien de l'oripeau.*

ORLE. s. m. t. d'archit. Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau. || T. de blason. Pièce honorable en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'écu.

ORMAIE ou ORMOIE. s. f. (lat. *ulmus*, orme.) Lieu planté d'ormes.

ORME. s. m. Arbre fort connu, qui sert ordinairement à border des routes, des avenues. *Orme mâle ou à petite feuille, femelle ou à large feuille, pyramidal.* || Prov., fig. et ironiq., *Attendez-moi sous l'orme*, se dit en parlant D'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une promesse sur laquelle il ne faut pas compter.

ORMEAU. s. m. Jeune orme. || Orme, en général.

ORMILLE. s. f. coll. (Les L sont mouillées.) Plant de petits ormes.

ORMIN. s. m. (grec *orminon*, ormin.) t. de botan. Plante du genre des Sauges.

ORNE. s. m. (lat. *ornus*, orne.) Arbre qui ressemble beaucoup au frêne ordinaire, et qui donne la manne. On le nomme aussi *Frêne à fleurs.*

ORNEMANISTE. s. m. (lat. *ornamentum*, ornement.) t. d'archit. et de sculpt. Artiste, ouvrier qui ne fait que des ornements.

ORNEMENT. s. m. Parure, embellissement, ce qui orne, ce qui sert à orner. *Ornement de bon goût, superflu.* || Au sens moral, Ce qui sert à faire honneur, à donner du lustre à un pays, à un siècle, à une famille, etc. *Il est l'ornement de son pays, de sa famille.* || En rhét. et en poésie, Figures, formes de style dont on se sert pour embellir le discours. *Ornements naturels, recherchés, ambitieux.* || Ornement, Figures de caprice que différents arts ou métiers emploient comme embellissements. *La peinture, la sculpture d'ornement.* || En archit. et en menuis., Sculptures, moulures, etc., qui servent à décorer les différentes parties d'un bâtiment ou d'une boiserie. *Cette façade est trop chargée d'ornements.* || *Ornement courant*, Tout ornement qui se continue, qui se répète dans une frise ou une moulure. || Ornement, Peinture faite dans une galerie, pour servir d'accompagnement au sujet principal, et qui n'en fait point partie. *Peintre d'ornements.* || Ornement, Les habits sacerdotaux, et autres, dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique. Il se met toujours au plur., et comprend plusieurs pièces différentes, comme la chasuble, l'étole, etc. || Au sing., Plusieurs pièces d'une même couleur ou d'une même parure, faisant un assortiment entier, dans lequel les habits sacerdotaux et les devants d'autel sont compris. *Un ornement blanc, rouge.* Plur., Plusieurs assortiments de cette nature.

ORNER. v. a. Parer, embellir une chose, y en ajouter, y en joindre d'autres qui lui donnent plus d'éclat, plus d'agrément. *Orner une église, une chapelle, un autel.* || Au sens moral. *Les vertus ornent l'âme. Orner son style.* || Orné, ée. participe.

ORNIÈRE. s. f. Trace profonde que les roues d'une voiture font dans les chemins. || Ornière, se dit fig., au sens moral, Des habitudes auxquelles on ne peut renoncer aisément, des opinions adoptées et suivies sans examen. *L'ornière des préjugés, de l'habitude, de la routine.*

ORNITHOGALE. s. m. (grec *ornis*, oiseau, *gala*, lait.) t. de botan. Genre de plantes bulbeuses, dont les fleurs sont d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE. s. f. (grec. —*logos*, traité.) La partie de l'histoire naturelle qui concerne les oiseaux. || Ouvrage, traité fait sur cette matière.

ORNITHOLOGISTE ou ORNITHOLOGUE. s. m. Qui s'applique à la connaissance des oiseaux.

ORNITHOMANCE ou ORNITHOMANCIE. s. f. (grec —*mantia*, divination.) Divination par le vol ou par le chant des oiseaux.

OROBANCHE. s. f. (grec *orobagchè*, orobanche.) t. de botan. Plante parasite qui a une tige charnue garnie d'écailles au lieu de feuilles, et dont l'espèce commune croît principalement sur les racines des plantes légumineuses.

OROBE. s. f. (grec *orobos*, même signif.) t. de botan. Plante légumineuse, assez semblable aux pois, et dont l'espèce commune porte, à sa racine, des tubercules bons à manger.

ORONGE. s. f. (grec *orogenès*, né sur la frontière.) Champignon qui croît dans le midi de la France, et qui est très-bon à manger. || Oronge, Nom scientifique de tous les champignons qui sont bulbeux à leur base.

ORPAILLEUR. s. m. Homme qui s'occupe à recueillir, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable de certaines rivières.

ORPHELIN, INE. s. (grec *orphanos*, orphelin.) Enfant en bas âge, qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux. *Opprimer, protéger l'orphelin.* Dans l'usage ordinaire, on se sert peu du mot d'*Orphelin*, en parlant D'un enfant à qui il reste son père.

*Orphelinage. s. m. État d'orphelin.

ORPHIQUE. adj. des 2 genres. (grec *orphicos*, orphique.) t. d'antiq. Il se dit Des dogmes, des mystères et des principes de morale qu'Orphée passait pour avoir inventés ou établis. *Vie orphique*, Vie sage et réglée par l'amour de la vertu. || Il se dit, subst., de Certains philosophes pythagoriciens qui prétendaient avoir reçu d'Orphée les dogmes et la morale qu'ils professaient. || Orphiques. plur., subst. fém. Orgies ou fêtes de Bacchus, parce qu'Orphée avait péri dans une de ces solennités, ou, suivant d'autres, parce qu'il les avait instituées.

ORPIMENT. s. m. (lat. *auri pigmentum*, même signif.) Combinaison d'arsenic et de soufre, qui se sublime dans les fissures des matières volcaniques, et dont on se sert pour peindre en jaune. On le nomme aussi *Orpin*.

ORPIN. s. m. t. de botan. Plante à feuilles charnues, à fleurs à cinq pétales, qui croît sur les toits, sur les murs. || Orpin, se dit aussi de L'orpiment.

ORQUE. s. f. *Voyez* Épaulard.

ORSEILLE. s. f. Lichen qui, préparé avec de la chaux et de l'urine, donne une belle couleur bleue tirant sur le violet, dont les teinturiers se servent.

ORT. adj. invariable. t. de commerce. *Peser ort*, Peser avec l'emballage.

ORTEIL. s. m. (lat. *articulus*, doigt.) Doigt du pied. || Particul. Le gros doigt du pied.

ORTHODOXE. adj. des 2 genres. (grec *orthos*, droit, *doxa*, opinion.) Conforme à la droite et saine opinion en matière de religion. *Doctrine orthodoxe.* || Subst. *Les orthodoxes.* || Orthodoxe, se dit, par ext., Des doctrines morales ou littéraires. *Il n'est pas orthodoxe en matière de littérature, de goût.*

ORTHODOXIE. s. f. Conformité à la saine et droite opinion en matière de religion. || Il se dit, par ext., Des doctrines morales ou littéraires.

ORTHODROMIE. s. f. (grec —*dromos*, course.) t. de marine. Route qu'un vaisseau fait en droite ligne vers l'un des quatre points cardinaux. Peu usité.

ORTHOGONAL, ALE. adj. (grec —*gônia*, angle.) t. de géom. Perpendiculaire, à angles droits.

ORTHOGRAPHE. s. f. (grec —*graphein*, écrire.) L'art et la manière d'écrire les mots d'une langue correctement, selon l'usage établi. *Enseigner, apprendre, savoir l'orthographe.* || Manière quelconque d'écrire les mots; et alors le sens est déterminé par une épithète. *Bonne, mauvaise orthographe.* || Changements que différents écrivains ont essayé, avec plus ou moins de succès, d'introduire dans la manière d'écrire ordinaire. *L'orthographe de Dumarsais, de Duclos, de Voltaire.* || Fig. et fam., *Faire une faute d'orthographe*, Avoir un tort de conduite.

ORTHOGRAPHIE. s. f. t. d'archit. Dessin représentant sans perspective la façade d'un bâtiment; élévation géométrale. || Profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER. v. a. Écrire les mots suivant l'orthographe. || Absol. *Il orthographie bien.* || Orthographié, ée. participe.

ORTHOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'orthographe. || Qui appartient à l'orthographie.

ORTHOPÉDIE. s. f. (grec —*pædia*, éducation.) t. de médec. Art de corriger ou de prévenir, dans les enfants, les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'orthopédie.

*Orthopédiste. s. m. Médecin qui écrit sur les déviations de la colonne vertébrale, qui les soigne.

ORTHOPNÉE. s. f. (grec —*pneô*, je respire.) t. de médec. Oppression qui ne permet de respirer que debout ou assis, ou en élevant les épaules.

ORTIE. s. f. (lat. *urtica*, ortie.) Plante sauvage et fort commune, dont la tige et les feuilles sont piquantes. *Ortie brûlante. Ortie grièche.* || *Ortie blanche, ortie jaune, ortie puante*, Plantes labiées, qui ne sont point du même genre que l'ortie, mais qui ont avec elle une certaine ressemblance. || Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties*, Renoncer à la profession monacale. Par ext., Renoncer à l'état ecclésiastique. Il se dit De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit. || Ortie, t. d'art vétér. Morceau de cuir ou mèche qu'on insinue, par le moyen d'une incision, entre le cuir et la chair d'un cheval, pour dégorger la partie malade.

ORTIVE. adj. f. (lat. *ortivus*, même signif.) t. d'astron. *Amplitude ortive*, L'arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur.

ORTOLAN. s. m. Petit oiseau de passage, d'un goût délicat.

ORVALE. s. f. t. de botan. Espèce de sauge nommée autrement *Toute-bonne*.

*Orvet. s. m. Genre de serpent non venimeux : l'anguille de haie.

ORVIÉTAN. s. m. Drogue composée, espèce de thériaque qui avait autrefois beaucoup de vogue. || *Marchand d'orviétan*, aujourd'hui Charlatan qui débite des drogues en public. || Fig. et fam., *Marchand d'orviétan*, Homme qui débite beaucoup de paroles pompeuses, qui fait beaucoup de promesses magnifiques pour tromper le monde.

ORYCTOGRAPHIE. s. f. (grec *oryctos*, fossile, *graphè*, description.) Description des fossiles.

ORYCTOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'histoire naturelle qui traite des fossiles.

OS. s. m. (lat. *os*, os.) Partie du corps de l'homme ou de l'animal, dure et solide, qui sert à attacher, à soutenir toutes les autres parties. *La jointure, l'emboîture, la moelle des os. Avoir l'os cassé, carié.* || *Os de seiche*, Partie dure et friable qui soutient le dos de la seiche. || Fam., *Il n'a que la peau et les os, il a la peau collée sur les os, les os lui percent la peau*, Il est fort maigre. || Fam. et par exag., *Il est percé jusqu'aux os*, Il est extrêmement mouillé de la pluie ou de l'eau qui est tombée sur lui. || Fam. et par exagér., *Casser, rompre, briser les os à quelqu'un*, Le battre cruellement. || Fam., *Cet homme ne fera pas de vieux os*, Il mourra jeune, ou Il mourra bientôt. || Fam., *Il y laissera ses os*, se dit D'un homme qui va ou qui est allé dans un pays d'où l'on croit qu'il ne reviendra pas. *Il est allé porter là ses os.* || Fig. et fam., *Donner un os à ronger à quelqu'un*, Lui proposer une difficulté

qui l'embarrasse; Lui susciter une affaire qui l'empêche de s'occuper d'autre chose. Dans un sens analogue, *C'est un os bien dur à ronger.* || *Donner un os à ronger à quelqu'un*, Lui donner quelque occupation qui l'aide à vivre, ou Lui faire quelque légère grâce, afin de se délivrer de ses importunités. || *Jusqu'à la moelle des os*, Profondément. || *Jusque dans la moelle des os*, fig. et fam., au sens moral. *Il est avare, chicaneur jusque dans la moelle des os.* || Os. t. de vénerie. Ergots du cerf, sur lesquels cet animal ne porte que lorsqu'il court.

OSCILLATION. s. f. (lat. *oscillare*, osciller.) (On prononce les L sans les mouiller, dans ce mot et dans les deux suivants.) t. de mécan. Mouvement d'un pendule qui va et vient alternativement en deux sens contraires. || Balancement de certains corps naturels ou artificiels. *Les oscillations d'un vaisseau, d'une cloche.* || Fig., au sens moral, Fluctuation. *Les oscillations de l'opinion publique.*

OSCILLATOIRE. adj. des 2 genres. t. de mécan. Qui est de la nature de l'oscillation.

OSCILLER. v. n. t. de mécan. Se mouvoir alternativement en deux sens contraires. Il se dit particulièrement D'un pendule.

* OSCITATION. s. f. (lat. *oscitare*, bâiller.) t. de méd. Bâillement.

OSEILLE. s. f. (grec *oxalis*, oseille.) Plante potagère d'un goût acide.

OSER. v. a. (lat. *audere*, oser.) Avoir la hardiesse, l'audace de dire, de faire quelque chose; Entreprendre hardiment. *C'est un homme à tout oser.* || Abs., *Je n'ose.* || Par forme de défi, de menace, *Vous n'oseriez.* || *Si j'ose le dire, si j'ose m'exprimer ainsi.* Formule dont on se sert pour faire passer une idée ou une expression qui pourrait paraître hasardée. || OSER, avec la négation, Ne pas vouloir, par circonspection, faire ou dire certaines choses. *Personne n'ose lui annoncer cette fâcheuse nouvelle.* || OSÉ, ÉE. participe. || Adj., Hardi, audacieux. *Serez-vous assez osé pour dire...*

OSERAIE. s. f. (grec *oisya*, osier.) Lieu planté d'osiers.

OSIER. s. m. Petit saule, dont les jets ou scions sont fort pliants, et propres à faire des liens, des paniers. || Jets ou scions de cet arbrisseau. || Fam., *Être pliant comme de l'osier*, Avoir l'esprit souple et accommodant. *Être franc comme l'osier*, Être sincère, sans finesse et sans dissimulation.

OSMAZÔME. s. f. (grec *osmè*, odeur, *zômos*, bouillon.) t. de chimie. Principe qui se trouve surtout dans la chair du bœuf, et qui donne le parfum au bouillon.

OSMONDE. s. f. t. de bot. Plante de la famille des Fougères, dont la fructification est en forme de bouquet. On nomme l'espèce commune *Osmonde royale*, et abusivement *Fougère à fleurs.*

OSSELET. s. m. (lat. *ossiculum*, petit os.) Petit os. || OSSELETS, pl., Petits os avec lesquels les enfants jouent, et qui sont tirés de la jointure d'un gigot de mouton. || Autrefois Instrument de torture. || OSSELET, t. d'art vétér., Tumeur osseuse placée sur la partie inférieure de la jambe d'un cheval, à côté du boulet.

OSSEMENTS. s. m. pl. (lat. *os*, os.) Os décharnés des personnes qui sont mortes. || En parlant Des animaux. *Les ossements fossiles.*

OSSEUX, EUSE. adj. t. didactique. Qui est de nature d'os.

* OSSIANIQUE. adj. t. de néol. À la manière d'Ossian, poëme de Macpherson. *Style ossianique.*

OSSIFICATION. s. f. (lat. *os facere*, rendre os.) Formation des os, changement insensible des parties membraneuses et cartilagineuses en os.

OSSIFIER. v. a. Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses. || Avec le pron. pers. *Les membranes s'ossifient.* || OSSIFIÉ, ÉE. participe.

OSSUAIRE. s. m. *Ossuaire de Morat*, Monument que les Suisses formèrent avec les ossements des Bourguignons tués à la bataille de Morat.

OSTENSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *ostendere*, montrer.) Qui peut être montré, qui est fait pour être montré. *Faites-moi une réponse ostensible.*

OSTENSIBLEMENT. adv. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR ou OSTENSOIRE. s. m. Pièce d'orfévrerie dans laquelle les catholiques romains exposent la sainte hostie ou des reliques, qu'on y voit à travers une glace.

* OSTENTATEUR, s. m. Superbe.

OSTENTATION. s. f. Affectation de montrer quelque qualité ou quelque avantage dont on veut faire parade. *Faire ostentation de ses richesses, de sa fortune.*

OSTÉOCOLLE. s. f. (grec *ostéon*, os, *colla*, colle.) Concrétion calcaire en forme de tube, que l'on croyait autrefois propre à accélérer la consolidation des os.

OSTÉOCOPE. s. f. (lat. *—coptein*, briser.) t. de médec. Maladie des os, douleur semblable à celle qu'éprouverait celui dont on briserait les os.

OSTÉOGRAPHIE. s. f. (grec *—graphè*, description.) t. d'anat. Description des os.

OSTÉOLITHE. s. m. (grec *—lithos*, pierre.) t. d'hist. nat. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE. s. f. (grec *—logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui enseigne les noms, la situation, les usages, la nature, et la figure des os.

OSTÉOTOMIE. s. f. (grec *—tomè*, dissection.) t. d'anat. Dissection des os.

OSTRACÉ, ÉE. adj. (grec *ostracon*, coquille.) t. d'hist. nat. Qui est de la nature de l'huître. Subst. *Les ostracés.* Peu usité.

OSTRACISME. s. m. t. d'antiq. Jugement par lequel les Athéniens bannissaient pour dix ans les citoyens que leur puissance, leur mérite trop éclatant, ou leurs services rendaient suspects à la jalousie républicaine.

OSTRACITE. s. f. t. d'hist. nat. Coquille d'huître pétrifiée.

OSTROGOT. s. m. Nom donné aux habitants des parties orientales de la Gothie, et qui a passé dans notre langue, où il signifie, fam., Un homme qui ignore les usages, les coutumes, les bienséances, tel que serait un barbare venu d'un pays lointain. Adj. *Cela est d'un goût ostrogot.*

OTAGE. s. m. La personne qu'un général, un prince, un gouverneur de place, etc., remet à ceux avec qui il traite, ou qu'il exige qu'on lui remette, pour la sûreté de l'exécution d'un traité, d'une convention. En parlant D'affaires d'État. *On donna six officiers en otage. Servir d'otage.* || Places qu'on donne à ceux d'un parti ennemi, pour garantie d'un traité de paix, d'un armistice.

OTALGIE. s. f. (grec *ous*, oreille, *algos*, douleur.) t. de méd. Douleur d'oreille.

OTER. v. a. Tirer une chose de la place où elle est. Il se dit Des personnes et des animaux. *Ôtez cette table de là. Ôtez les chevaux de la voiture. Ôtez cet*

enfant d'auprès du feu. || Avec le pron. pers. *Ôtez-vous de ma place.* || Fig., au sens moral, *Ôter à quelqu'un quelque chose de l'esprit, de la tête, de la fantaisie,* Faire en sorte qu'il n'y songe plus, qu'il ne soit plus attaché à la pensée, à l'opinion, au dessein qu'il avait. || Fig., au sens moral, *Ôter quelqu'un de peine, d'inquiétude,* Le tirer de peine, le délivrer d'inquiétude. *Ôter de doute, d'un doute, d'incertitude.* || Ôter, en parlant Des différentes parties du vêtement, Quitter, déposer, se dépouiller de. *Ôter sa chemise, son habit.* || *Ôter son chapeau à quelqu'un,* Le saluer en se découvrant la tête. || Ôter, Ravir, enlever, prendre quelque chose à quelqu'un, l'en priver. Au sens physique et au sens moral. *On lui a ôté son bien. L'amour lui a ôté la raison.* || Prov. et fig., *Ôter le pain de la main à quelqu'un,* Lui ôter le moyen de subsister. || *Ôter l'honneur à quelqu'un,* Le diffamer par des médisances, par des calomnies. || *Ôter l'honneur à une femme,* La séduire et en abuser. || *Cet objet ôte la vue de tel autre,* Il empêche qu'on ne puisse le voir. || Ôter, Retrancher. Au sens physique et au sens moral. *Ôtez la santé et la paix de l'âme, vous ôtez tous les plaisirs de la vie.* || Ôter, Faire cesser, faire passer; délivrer quelqu'un de quelque chose qui l'incommode. Au sens physique et au sens moral. *Ôtez-moi mon mal. Ôtez-moi cette inquiétude.* || Ôté, ée. participe. || Préposition, Excepté, hormis.

OTTOMANE. s. f. Grand siége sans dossier, où plusieurs personnes peuvent être assises à la fois.

OU. Conjonction alternative. *Oui ou non. Vaincre ou mourir.* || Autrement, en d'autres termes. *Son beau-frère, ou le mari de sa sœur.* || Il se joint souvent dans les deux sens avec l'adverbe *Bien. Il payera, ou bien il ira en prison. Byzance, ou bien Constantinople.*

OÙ. adv. de lieu. (lat. *ubi*, où.) En quel lieu, en quel endroit. *Où allez-vous? Où demeurez-vous?* || *Où que,* En quelque lieu que, en quelque endroit que. || Où, dans un sens moral, À quoi. *Où tend ce discours?* || Joint avec la préposition *De,* Il marque le lieu, ou La cause. *D'où venez-vous? D'où vient que vous faites cela?* Par ellipse, *D'où vient faites-vous cela?* || Joint à la préposition *Par,* Par quel endroit ou Par quel moyen. *Voilà par où j'ai passé. Par où réussira-t-il?* || Où, en place des pronoms relatifs Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, précédés des prépositions *Dans, à, vers, etc.* Ne se dit que Des choses. *Le lieu où je suis. Le but où il tend. Le piége où il s'est laissé prendre.*

OUAICHE. s. m. t. de marine. Sillage d'un vaisseau. Vieux. Il s'employait dans certaines occasions où l'on n'eût pas dit Sillage. *Tirer un vaisseau en ouaiche,* Le remorquer avec un autre vaisseau. *Traîner un pavillon ennemi en ouaiche,* Le traîner pendant à fleur d'eau à l'arrière d'un vaisseau.

OUAILLE. s. f. (lat. *ovis*, brebis.) Brebis. Vieux au propre. Fig., Un chrétien par rapport à son pasteur, à son supérieur spirituel, à son évêque. *Un bon pasteur a soin de ses ouailles.* Il ne s'emploie guère qu'au plur.

OUAIS. Interjection fam. qui marque de la surprise. (grec *οὲ*, même signif.) *Ouais! cet homme-là fait bien le fier.*

OUATE. s. f. (On prononce *Ouète.*) Coton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire, et qui sert à garnir un vêtement, une couverture, etc., entre la doublure et le dessus. *Acheter de la ouate.* Quelques-uns écrivent, *De l'ouate.* || *Ouate de soie,* Soie effilée et cardée qu'on emploie aux mêmes usages que la ouate de coton. *Ouate de laine, de chanvre, etc.*

OUATER. v. a. (On prononce *Ouéter.*) Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure. || Ouaté, ée. participe.

OUBLI. s. m. (lat. *oblivisci*, oublier.) Manque de souvenir. *Profond, long, éternel oubli. Ensevelir dans l'oubli. Tirer de l'oubli.* || *L'oubli des injures,* L'action d'oublier les injures, les offenses, de les pardonner, de n'en garder aucun ressentiment. || *L'oubli de ses devoirs,* L'action de manquer à ses devoirs. || *L'oubli de soi-même,* L'abnégation de ses droits, de ses intérêts, de ses affections. || *Le fleuve d'oubli,* Le fleuve qui, suivant les anciens, coulait dans les enfers, et dont les eaux, disaient-ils, faisaient perdre la mémoire à ceux qui en buvaient. Autrement *Le Léthé.*

OUBLIANCE. s. f. Oubli, faute de mémoire. Il est vieux.

OUBLIE. s. f. Pâtisserie fort mince, de figure ronde, que l'on cuit entre deux fers. *Mince comme une oublie.*

OUBLIER. v. a. Perdre le souvenir de quelque chose. *Oublier sa leçon.* || *Oublier l'heure,* Laisser passer l'heure où l'on avait quelque chose à faire. || *Oublier à chanter, à danser, etc.,* En perdre l'usage, l'habitude. Il vieillit. || Prov., *Il a oublié la commission,* Il a négligé de la faire, et a gardé l'argent. || Oublier, Laisser quelque chose en quelque endroit. *Il a oublié ses gants, etc.* || Omettre, manquer à faire mention de quelque chose dans un écrit, dans un discours. *Vous avez oublié son nom sur votre liste.* || Négliger. *Oublier le soin de sa fortune.* || Manquer à quelque obligation. *Oublier ses devoirs.* || Ne point conserver de reconnaissance. *Il a oublié tout ce que j'ai fait pour lui.* || Ne point garder de ressentiment. *Oublier une injure, une offense.* || Oublier, en parlant Des personnes, Négliger quelqu'un, ne pas songer à lui, manquer à lui faire du bien dans une occasion qui se présente. *Il oublie ses parents, ses amis.* || *Oublier qui l'on est,* Se méconnaître, vouloir s'élever par orgueil au-dessus de sa condition. *Vous oubliez qui vous êtes. Vous oubliez qui je suis,* Vous n'avez pas pour moi le respect, les égards que vous me devez. Ces manières de parler vieillissent. || Oublier, avec le pron. pers., Manquer à ce qu'on doit aux autres ou à soi-même. *Vous vous oubliez, lorsque vous osez me parler si impoliment.* || Devenir vain, orgueilleux, insolent dans la prospérité. *Les parvenus s'oublient aisément.* || Négliger ses intérêts, ne pas se servir de l'occasion, n'en pas profiter. *Il ne s'est pas oublié.* Prov., *Est bien fou qui s'oublie.* || Oublié, ée. participe. || Prov. et fig., *Mettre une personne, une chose au rang des péchés oubliés,* N'y plus songer.

OUBLIETTES. s. f. pl. Cachot où l'on renfermait ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle; et, suivant une tradition populaire, Espèce de fosse couverte d'une fausse trappe, dans laquelle on faisait tomber ceux dont on voulait se défaire secrètement.

OUBLIEUR. s. m. (On prononce *Oublieux.*) Garçon pâtissier qui allait le soir par les rues crier des oublies.

OUBLIEUX, EUSE. adj. Sujet à oublier. Fam.

OUEST. s. m. (allem. *west*, ouest.) La partie de l'horizon qui est au soleil couchant. *Un vent d'ouest.* || La partie d'un pays située du côté de l'ouest. *Les provinces de l'Ouest.* || *Le vent est à l'ouest, il est ouest,* Il vient du couchant.

OUF. Interjection qui annonce une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression.

OUI. particule d'affirmation, opposée à Non. *Avez-vous fait cela ? Oui.* || Fam., *Il ne dit ni oui ni non*, Il ne veut pas s'expliquer sur la chose dont il s'agit. *Il ne m'a répondu ni oui ni non.* || Oui, d'une manière simplement affirmative, sans opposition directe à *Non*, ne se met guère qu'au commencement d'un discours, d'une phrase. *Oui, je veux que tout le monde sache ce que j'en pense.* Il se redouble quelquefois pour marquer davantage l'affirmation. *Oui, oui ; je le ferai.* || Oui, subst., se prononce comme s'il était aspiré. *Le oui et le non. Se quereller pour un oui ou pour un non.* || *Je veux savoir le oui ou le non de la proposition que je vous ai faite*, Je veux savoir positivement si vous l'acceptez ou si vous la refusez. || Prov., *Dire le grand oui*, Se marier. || Oui, marque la surprise, et signifie, Quoi, cela est vrai ? *Il a dit telle chose ; oui ?* On le prononce en l'allongeant, et il est toujours suivi d'un point d'interrogation. || Oui, se joint avec les adverbes *Certes, vraiment, certainement, sans doute, etc.*, pour affirmer davantage. *Oui certes. Oui vraiment, vraiment oui. Eh mais oui.* Ces deux derniers sont fam. || Fam., *Oui-da*, De bon cœur, volontiers, oui.

OUÏCOU. s. m. Boisson faite de manioc, de patates, de bananes, et de cannes de sucre, dont se servent les sauvages de l'Amérique, et même les Européens quand le vin manque.

OUÏ-DIRE. s. m. invariable. (lat. *audire dicere*, ouïr dire.) Ce qu'on n'a ni vu ni entendu soi-même, et qu'on ne sait que par le rapport d'une autre personne ou par le bruit public. *Ce n'est qu'un ouï-dire.*

OUÏE. s. f. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. Il ne se dit qu'au singulier. *Avoir l'ouïe fine, dure.*

OUÏES. s. f. pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau qui est entrée dans leur bouche pour la respiration. || Branchies, ou organes en forme de peignes, qui sont renfermés dans les ouïes, et qui opèrent la respiration. || Ouïes, t. de luthier, Ouvertures pratiquées dans la table supérieure de certains instruments de musique, tels que le violon, la harpe, etc., et par lesquelles sort le son harmonieux.

OUÏR. v. a. (*J'ois, tu ois, il oit ; nous oyons, vous oyez, ils oient. J'oyais. J'ouïs. J'oirai. J'oirais. Que j'oie* ou *que j'oye. Que j'ouïsse. Oyant. Ouï.* On ne se sert aujourd'hui presque jamais de ce verbe qu'à l'infinitif, et aux temps formés du participe *Ouï* et du verbe *Avoir*.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille. *Avez-vous ouï ce grand bruit ? Ouïr la messe*, Assister à la messe. || Donner audience, écouter, prêter attention. *Un juge doit ouïr les deux parties.* || Écouter favorablement, exaucer. *Seigneur, daignez ouïr nos vœux.* Il vieillit dans toutes ces acceptions. || T. de procéd., *Ouïr des témoins*, Recevoir leurs dépositions. || Ouï, ouïe. participe. || T. de procédure : *Ouï le rapport d'un tel.*

OUISTITI. s. m. Singe qui vient d'Amérique.

OURAGAN. s. m. Tempête violente, causée par le choc de plusieurs vents qui forment des tourbillons.

OURDIR. v. a. (lat. *ordiri*, tramer.) Préparer ou disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe, d'une toile, etc., pour mettre cette chaîne en état d'être montée sur le métier, où l'on doit la tisser, en faisant passer au travers, avec la navette, le fil de la trame. *Ourdir de la toile.* || Fig., *Ourdir une trame*, Former un complot. *Ourdir un complot, ourdir une trahison.* || Ourdi, ie. participe. || Prov. et fig., *A toile ourdie Dieu envoie le fil*, La Providence fournit les moyens d'achever l'ouvrage qu'on a commencé.

OURDISSAGE. s. m. Action de l'ouvrier, de l'ouvrière qui ourdit ; Façon de l'ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE. s. Qui ourdit.

OURDISSOIR. s. m. Pièce de bois sur laquelle les tisserands, les rubaniers, les fabricants de draps mettent le fil, la soie, la laine, quand ils ourdissent.

OURLER. v. a. Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe. || Ourlé, ée. participe.

OURLET. s. m. Repli qu'on assujettit, en le cousant, au bord d'une toile ou d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile.

OURS. s. m. (lat. *ursus*, ours.) Quadrupède carnassier très-velu, à pattes larges, armées d'ongles courbés. *Faire danser l'ours.* || Fig. et fam., *C'est un ours*, C'est un homme qui fuit la société. || Fig. et fam., *Un ours mal léché*, Un homme difforme et mal fait, ou Un homme rustre, brutal, mal élevé. || Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'on l'ait pris, avant qu'on l'ait mis par terre*, Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder ; il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain.

OURSE. s. f. La femelle de l'ours. || Ourse, en astron., Nom de deux constellations situées près du pôle arctique. *La grande, la petite Ourse.* || Ourse, en poésie, Le septentrion, parce que l'étoile polaire se trouve dans la petite Ourse. *Du midi jusqu'à l'Ourse.*

OURSIN. s. m. t. d'hist. nat. Nom d'un genre de zoophytes à coquille calcaire, hérissée d'épines mobiles.

OURSON. s. m. Le petit d'un ours.

OURVARI. s. m. t. de vénerie. *Voyez* Hourvari.

OUTARDE. s. f. (lat. *avis tarda*, oiseau lent.) Gros oiseau à jambes hautes, dont les pieds n'ont que trois doigts, et qui vit dans les grandes plaines.

OUTARDEAU. s. m. Le petit d'une outarde.

OUTIL. s. m. (lat. *utile*, chose utile.) (On ne prononce pas l'L.) Tout instrument dont les artisans, les laboureurs, les jardiniers, etc., se servent pour leur travail. || Prov., *Méchant ouvrier ne saurait trouver de bons outils ;* et, *Un bon ouvrier se sert de toute sorte d'outils.*

OUTILLER. v. a. Garnir, fournir d'outils. Fam. || Outillé, ée. participe. || Adj. avec les adv. *Bien* ou *Mal. Outillé tant bien que mal.* || Il se dit, fig. et pop., D'un homme bien ou mal pourvu de ce qui lui serait nécessaire pour ce qu'il entreprend. *Vous n'êtes pas assez bien outillé pour réussir.*

OUTRAGE. s. m. (lat. *ultrà*, au delà.) Injure grave de fait ou de parole. *Recevoir, souffrir un outrage. Se venger d'un outrage.* || Fig., *Faire outrage à la raison, à la morale publique*, Faire ou dire quelque chose qui y soit fort contraire. *Faire outrage au bon sens, à la grammaire*, Dire ou écrire quelque chose qui offense grossièrement le bon sens, la gramm. || Poétiq., *L'outrage des ans, les outrages du temps*, Le dommage que la durée du temps cause à la solidité, à la beauté de certaines choses.

OUTRAGEANT, ANTE. adj. Qui outrage. Il ne se dit que Des choses. *Paroles outrageantes. Procédé outrageant.*

OUTRAGER. v. a. Offenser cruellement, faire outrage. *On l'a outragé de paroles.* || Il se dit De cer-

taines choses morales. *Outrager la pudeur, le bon sens.* || OUTRAGÉ, ÉE. participe.

OUTRAGEUSEMENT. adv. Avec outrage, d'une manière outrageuse. || Avec excès, à outrance.

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui fait outrage. *Paroles outrageuses.*

OUTRANCE. s. f. Il n'est usité que dans ces loc. adv., *À outrance, à toute outrance,* Jusqu'à l'excès. || *Combat à outrance,* Duel qui ne devait se terminer que par la mort d'un des combattants.

OUTRE. s. f. (lat. *uter,* outre.) Peau de bouc préparée pour recevoir des liquides, comme du vin, de l'huile, etc.

OUTRE. préposition de lieu. (lat. *ultrà,* outre.) Au delà. Il n'est en usage, comme préposition de lieu, que dans certains mots composés, tels que *Outre-Meuse, outre-Rhin, outre-mer.* || Adv., s'emploie tant au propre qu'au fig. *Les juges ont passé outre sur l'instruction,* et mieux *à l'instruction de son procès.* || OUTRE. préposition. Par-dessus. *On lui donna cent écus, et outre cela on lui promit...* || En jurispr., *Lésion d'outre moitié,* Lésion de plus de la moitié. || OUTRE MESURE. loc. adv. Avec excès, déraisonnablement. || D'OUTRE EN OUTRE. loc. adv. De part en part. || EN OUTRE. loc. adv. De plus, davantage. || OUTRE QUE. loc. conjonctive. *Outre qu'elle est riche, elle est belle et sage.*

OUTRECUIDANCE. s. f. Présomption, témérité. Vieux, et ne se dit que par plaisanterie.

OUTRECUIDANT, ANTE. adj. Présomptueux, téméraire. Vieux.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Présomptueux, téméraire. Vieux.

OUTRÉMENT. adv. D'une manière outrée. Peu usité.

OUTREMER. s. m. Couleur bleue extraite du lapis pulvérisé.

OUTRE-PASSE. s. f. t. d'eaux et forêts. Abatis que l'adjudicataire d'une coupe de bois fait au delà des limites qui lui ont été marquées.

OUTRE-PASSER. v. a. Aller au delà de. Il se dit au propre et au fig. *Outre-passer les ordres qu'on a reçus.* || OUTRE-PASSÉ, ÉE. participe.

OUTRER. v. a. (lat. *ultrà,* au delà.) Porter les choses au delà de la juste raison. *Outrer une pensée.* || Absol. *Il ne faut jamais outrer.* || OUTRER, Accabler, surcharger de travail. Il a vieilli. || S'employait, en ce sens, avec le pron. pers. *Il ne faut pas s'outrer.* || *Outrer un cheval,* Le pousser au delà de ses forces. || OUTRER, Offenser quelqu'un grièvement, pousser sa patience à bout. || OUTRÉ, ÉE. participe. || *Outré de douleur, de dépit, de colère, etc.,* Pénétré, transporté de douleur, de dépit, de colère, etc. || *Il est outré de vos refus, de vos injures, etc.,* Vos refus, vos injures l'irritent, le révoltent. Absol. : *Il est outré.* || OUTRÉ, adj., se dit Des choses exagérées, excessives, qui passent les bornes prescrites par la raison. *Pensée, flatterie, morale outrée.* Il se dit Des personnes. *Cet homme est outré.*

OUVERTEMENT. adv. (lat. *apertè,* même signif.) Hautement, franchement, sans déguisement.

OUVERTURE. s. f. Fente, trou, espace vide, dans ce qui d'ailleurs est continu. *Grande, petite, large ouverture.* || Il se dit, en archit., Des portes, des arcades, des croisées d'un édifice. || *Cette porte, cette fenêtre n'a pas assez d'ouverture, a trop d'ouverture,* La baie de cette porte, de cette fenêtre est trop petite, est trop grande. || OUVERTURE, L'action par laquelle on ouvre. *L'ouverture d'un coffre, d'un corps.* || *À l'ouverture du livre,* En ouvrant le livre au hasard. || T. de guerre, *L'ouverture de la tranchée,* Le premier travail que l'on fait pour pratiquer, pour creuser la tranchée. || OUVERTURE, fig., Le commencement de certaines choses. *L'ouverture de l'assemblée.* || Symphonie par laquelle commence un opéra. || OUVERTURE, fig., Premières propositions relatives à une affaire, à une négociation, à un traité, etc. *Faire des ouvertures de paix.* || Expédient, voie, occasion. *Je profiterai de l'ouverture.* || Aveu, confidence. *Ouvertures indiscrètes.* || Fig., *Ouverture de cœur,* Franchise, sincérité, épanchement amical. || Fig., *Ouverture d'esprit,* La facilité de comprendre, de saisir. Absol., *Il a beaucoup d'ouverture pour les sciences, etc.* || En jurispr., *Il y a ouverture à la substitution,* La substitution commence d'avoir lieu en faveur de quelqu'un. || *L'ouverture d'une succession,* Le moment où les biens d'un défunt sont dévolus à ses héritiers. || *Il y a ouverture à cassation, à requête civile, à la requête civile,* Il y a lieu de se pourvoir par cassation, par requête civile. || OUVERTURE, t. de dioptrique, La surface plus ou moins grande que les verres des lunettes présentent aux rayons de la lumière. || En géom., *L'ouverture d'un angle,* L'écartement plus ou moins grand de deux lignes droites qui, se rencontrant en un point, forment un angle. *L'ouverture d'un compas,* L'écartement plus ou moins grand de ses deux branches.

OUVRABLE. adj. m. (lat. *opera,* travail.) Consacré au travail. *Jour ouvrable,* Jour où il est permis de travailler et d'ouvrir les boutiques.

OUVRAGE. s. m. Œuvre, ce qui est produit par l'ouvrier, ce qui résulte d'un travail. *Ouvrage merveilleux, accompli. Commencer, continuer, achever, négliger, interrompre, embellir, enrichir un ouvrage.* || Fig., au sens moral. *Ce succès fut l'ouvrage du hasard.* || Prov. et fig., *C'est l'ouvrage de Pénélope,* se dit D'une chose commencée cent fois, que l'on défait à mesure, et qui ne finit jamais. || Fam., *C'est un ouvrage de patience,* C'est un ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance. || OUVRAGE, Façon, travail que l'on emploie à faire quelque ouvrage. *L'ouvrage l'emporte sur la matière.* || OUVRAGE, absol., Travail, action de travailler. *Se mettre à l'ouvrage.* || Fam., *Avoir cœur à l'ouvrage,* Travailler de bon cœur, avec ardeur. || OUVRAGE, se dit Des productions de l'esprit. *Ouvrage instructif, d'agrément, d'imagination, etc. Ouvrage en prose, en vers, anonyme, pseudonyme, posthume, didactique, classique. Polir, corriger, critiquer, blâmer, déchirer, ébaucher, esquisser un ouvrage.* || Il se dit Des lois, des institutions. *Cet établissement est son ouvrage.* || OUVRAGE, t. de fortification, Travaux avancés au dehors d'une place, et destinés à la fortifier. || T. de maçonnerie, *Les gros ouvrages,* Les murs de fondation, de face, de refend, les contre-murs; et *Les menus ouvrages,* Les cheminées, les plafonds, etc.

OUVRAGÉ, ÉE. participe du verbe *Ouvrager,* qui n'est point en usage. Il ne se dit proprement que De certains ouvrages qui demandent beaucoup de travail de la main, comme les ouvrages de damasquinerie, de filigrane et de broderie.

OUVRANT, ANTE. adj. (lat. *aperire,* ouvrir.) *À porte ouvrante, à la porte ouvrante, à portes ouvrantes,* À l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. La seconde de ces locutions a vieilli. On dit quelquefois, *À jour ouvrant,* Dès que le jour commence à paraître.

OUVREAUX. s. m. pl. Ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRER. v. n. (lat. *operari*, travailler.) Travailler. Vieux. || T. de monnayeur, *Ouvrer la monnaie*, Fabriquer, façonner des espèces. *Ouvrer* est act. || Ouvré, ée. participe. || *Du fer ouvré, du cuivre ouvré*, Du fer, du cuivre façonné en ouvrages; à la différence Du fer en barres, du cuivre en lames. || Ouvré, se dit D'une sorte de linge façonné de manière à représenter des figures, des fleurs, des compartiments.

OUVREUR, EUSE. s. (lat. *aperire*, ouvrir.) Qui ouvre. Les personnes commises pour ouvrir les loges dans les spectacles. On dit aussi *Ouvreuse d'huîtres*.

OUVRIER, IÈRE. s. (lat. *operarius*, ouvrier.) Qui travaille habituellement de la main, et qui fait quelque ouvrage pour gagner sa vie. *Habile ouvrier. Excellente, mauvaise ouvrière.* Prov., *A l'œuvre on connaît l'ouvrier.* || Dans le langage de l'écriture sainte, *Les ouvriers d'iniquité*, les méchants.

OUVRIER, IÈRE. adj. *La classe ouvrière*, La partie de la population qui se compose des ouvriers, des artisans; *Jour ouvrier*, ou autrement, *Jour ouvrable*, Jour qui n'est pas férié, où il est permis de travailler et d'ouvrir les boutiques; et, *Cheville ouvrière*, Grosse cheville de fer, qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche ou avec les brancards. || Fig. et fam., *Cheville ouvrière*, Le principal mobile, le principal agent d'une affaire.

OUVRIR. v. a. (lat. *aperire*, ouvrir.) (*J'ouvre, tu ouvres, il ouvre; nous ouvrons, etc. J'ouvrais. J'ouvris. J'ouvrirai. J'ouvrirais. Ouvre; ouvrez. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. Ouvert.*) Faire que ce qui était clos, fermé, ne le soit plus. Il se dit De ce qu'on ouvre, et de ce qui sert à ouvrir. *Ouvrir une lettre, une porte, une fenêtre, une serrure, un cadenas, sa boutique.* || Absol., *Les marchands n'ouvrent pas les jours de fête.* || Fig., *Ouvrir sa maison à quelqu'un*, L'accueillir, le recevoir chez soi. || Fig., *Ouvrir sa bourse à quelqu'un*, Lui offrir de l'argent. || Fig., *Ouvrir la porte aux abus, aux désordres, etc.*, Donner lieu, donner occasion aux abus, aux désordres. || Fig., *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, Lui confier ses plus secrets sentiments. || Fig., *Ouvrir les oreilles*, Écouter attentivement. || Au sens moral, Écouter favorablement une proposition par quelque motif d'intérêt. || Fig. et fam., *Ouvrir de grandes oreilles*, Entendre, écouter avec étonnement, avec curiosité. || Fig., *Ouvrir l'esprit*, Le rendre plus capable de connaître, de comprendre, de penser. || Fig., *Ce mets ouvre l'appétit*, Il donne de l'appétit, il excite l'appétit. || Ouvrir, absol., Ouvrir la porte. *Qui est là? Ouvrez, c'est un tel.* || Ouvrir, Pratiquer une ouverture, une percée. *On a ouvert une porte dans ce mur. On a ouvert beaucoup de chemins dans cette forêt. Ouvrir un mur, une forêt.* || Entamer, fendre, couper, percer quelque chose. *Ouvrir un pâté, un abcès.* || *Ouvrir quelqu'un*, Ouvrir son corps après sa mort. *Sa famille l'a fait ouvrir.* || T. de maréchalerie, *Ouvrir les talons d'un cheval*, Percer le pied d'un cheval. || Ouvrir, Commencer à creuser, à fouiller. *Ouvrir la tranchée, un canal.* || Diviser une chose, séparer les parties jointes ou contiguës dont elle est formée. *Ouvrir des noix, un livre.* || Fig., *Ouvrir la bouche*, Parler. || *Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés*, se dit en parlant De la cérémonie que le pape fait pour donner aux cardinaux le droit de parler dans les consistoires. || Fig., *Ouvrir les yeux*, Regarder. Au sens moral, Voir, découvrir des choses qu'on n'avait pas remarquées auparavant. || Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux*, Voir, regarder avec surprise, avec curiosité. || Fig. et au sens moral, *Ouvrir les yeux, faire ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, Lui donner sur cette chose des connaissances, des lumières qui lui manquaient. || Ouvrir, Séparer, écarter. *Ouvrir les rangs d'un bataillon. Ouvrir les bras.* || Fig., *Ouvrir les bras à quelqu'un*, L'accueillir avec empressement. || Ouvrir, tant au propre qu'au fig., Rendre une chose libre, en rendre facile l'abord, le passage, l'occupation. *Ouvrir les ports, les mers, les chemins.* || Ouvrir, fig., Commencer. *Ouvrir la campagne, une session, un cours, le bal, la foire.* || *Ouvrir la lice*, Entrer le premier dans la lice. Il se dit au propre et au fig. || *Ouvrir la chasse*, Déterminer l'époque où il sera permis de chasser. || Fig., *Ouvrir boutique*, Commencer à tenir boutique. || Fig., *Ouvrir une école*, Commencer à tenir une école. *Ouvrir une auberge, un café, etc.* || Fig., *Ouvrir sa maison*, Commencer ou recommencer à tenir table ouverte, à tenir des cercles, des assemblées. || *Ouvrir un avis*, Être le premier à proposer un avis. || T. de comm., *Ouvrir un compte avec quelqu'un*, Porter sur ses livres le nom d'une personne avec qui on entre en relation d'affaires. || *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, L'autoriser à prendre à une caisse jusqu'à concurrence d'une certaine somme, ou même tout l'argent dont il aura besoin. *Avoir un crédit ouvert.* || Au brelan et aux autres jeux de renvi, *Ouvrir le jeu*, Faire la première vade. || Ouvrir, neutre. *Cette porte n'ouvre jamais.* || *Cette porte ouvre sur le jardin, sur la cour*, Elle donne accès dans le jardin, dans la cour. || Ouvrir, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Les fleurs s'ouvrent au soleil. Son cœur s'ouvre à la joie. Après qu'on a passé le détroit, la mer s'ouvre, s'étend et s'élargit. Quand on a passé les monts, le pays s'ouvre.* || Fig., *S'ouvrir à quelqu'un*, Lui confier, lui déclarer ce qu'on pense sur quelque chose. || Ouvert, erte. participe. || *Tenir table ouverte*, Tenir une table où l'on reçoit beaucoup de personnes, même celles qui n'ont pas été priées. || *Ce port est ouvert à tous les étrangers*, Ils peuvent y venir commercer librement et avec sûreté. || Prov. et fig. *Un enfonceur de portes ouvertes*, Un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas. || *Le pari est ouvert, les paris sont ouverts*, Chacun est reçu à parier, l'on est prêt à parier contre qui voudra. Cela se dit D'une affaire incertaine, sur laquelle il y a des opinions contraires, et qui doit bientôt se décider. || *Ce pays est ouvert*, Il n'y a ni rivières, ni montagnes, ni places fortes, qui empêchent l'ennemi d'y entrer. || *Cette ville est ouverte*, Elle n'est point fortifiée. || *Ce cheval est bien ouvert*, Il est bien traversé, il a les jambes, particulièrement celles de devant, éloignées comme il faut l'une de l'autre. || En jurispr., *La succession, la substitution est ouverte; elle est ouverte à un tel*, et mieux *au profit d'un tel*, La personne dont il s'agit est dans le cas de recueillir la succession, d'entrer en jouissance de la chose substituée. || T. de comm., *Compte ouvert*, Celui qui n'est point arrêté, et auquel on ajoute journellement des articles. || *Guerre ouverte*, Guerre déclarée. || Ouvert, adj., Franc, sincère. || À force ouverte. loc. adv. Les armes à la main. || À cœur ouvert. loc. adv. Sans déguisement. *Il m'a parlé à cœur ouvert.* || À bras ouverts. loc. adv. Avec empressement, avec cordialité. || À livre ouvert. loc. adv. Sans préparation,

sans étude préalable. || À BUREAU OUVERT. loc. adv. de finance et de comm. Dès qu'on se présente.

OUVROIR. s. m. (lat. *operari*, travailler.) Lieu où plusieurs ouvriers travaillent ensemble. Dans les communautés de filles, Lieu où elles s'assemblent à des heures réglées pour travailler à différents ouvrages.

OVAIRE. s. m. (lat. *ovum*, œuf.) t. d'anat. L'organe où sont renfermés les œufs dans la femelle des animaux ovipares. || En parlant De la femme et des femelles de mammifères, Chacun des deux corps glanduleux placés près des reins, au-dessus de la matrice, et que l'on suppose remplir les mêmes fonctions. || Par anal., en bot., La partie inférieure du pistil, où sont attachées les semences.

OVALAIRE. adj. des 2 genres. Qui est de forme ovale. En anat., Le trou dont est percé l'os ischion.

OVALE. adj. des 2 genres. Qui est de figure ronde et oblongue, à peu près semblable à celle d'un œuf. || Subst. masc., Figure ronde et oblongue.

OVATION. s. f. (lat. *ovatio*, triomphe.) Espèce de triomphe, chez les Romains, où le triomphateur entrait dans la ville à pied ou à cheval, et sacrifiait une brebis; à la différence du grand triomphe, où le triomphateur était sur un char, et sacrifiait un taureau. || Par ext. et fam., Honneurs que plusieurs personnes assemblées rendent à une autre, en lui faisant cortége, en la saluant par des acclamations, en la portant dans leurs bras, etc.

OVE. s. m. (lat. *ovum*, œuf.) t. d'archit., d'orfév., etc. Ornement taillé en forme d'œuf.

* OVÉ, ÉE. adj. t. de bot. En forme d'œuf.

* OVIFORME. adj. (lat. *—forma*, forme.) Se dit De l'humeur aqueuse de l'œil.

OVIPARE. adj. des 2 genres. (lat. *—parere*, produire.) Il se dit Des animaux qui se reproduisent par des œufs. Subst. masc. *Les ovipares.*

OVOÏDE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui est en forme d'œuf, qui a la forme d'un œuf.

* OVULE. s. m. t. de bot. Rudiment de la graine dans l'ovaire. Mollusque céphale.

OXYCRAT. s. m. (grec *oxycraton*, oxycrat.) Boisson qui se fait avec de l'eau, du vinaigre et du sucre.

OXYDABLE. adj. des 2 genres. (grec *oxys*, acide.) t. de chimie. Qui peut s'oxyder.

OXYDATION. s. f. t. de chimie. Action d'oxyder; État de ce qui est oxydé.

OXYDE. s. m. t. de chimie. Résultat de la combinaison de l'oxygène avec quelque autre substance.

OXYDER. v. a. t. de chimie. Réduire à l'état d'oxyde. *L'air oxyde le fer.* Avec le pron. pers. *Le fer s'oxyde à l'air.* || OXYDÉ, ÉE. participe.

* OXYDULÉ, ÉE. adj. t. de chimie. Légèrement oxydé.

OXYGÉNATION. s. f. (grec *oxys*, acide, *ginomai*, devenir.) t. de chimie. Action d'oxygéner; État de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE. s. m. t. de chimie. L'un des principes de l'air atmosphérique, qui entretient la respiration et la combustion, et qui, combiné avec différentes substances, forme les oxydes et les acides.

OXYGÉNER. v. a. t. de chimie. Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène. On dit *Oxyder*, quand il s'agit De métaux. || OXYGÉNÉ, ÉE. participe.

OXYGONE. adj. des 2 genres. (grec *oxys*, aigu, *gónia*, angle.) t. de géométrie. *Triangle oxygone*, Triangle dont tous les angles sont aigus.

OXYMEL. s. m. (grec *oxys*, acide, *meli*, miel.) Boisson qui se fait avec de l'eau, du miel et du vinaigre.

OYANT, ANTE. adj. verbal employé substant. (lat. *audire*, entendre.) t. de prat. Celui, celle à qui on rend un compte en justice.

PAC

P. s. m. Lettre consonne, la seizième de l'alphabet. On la nomme *Pé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Pe*, suivant la méthode moderne. *Le* p *est une consonne labiale. Il y a beaucoup de mots où le* p *ne se prononce pas, comme* Temps, etc. || Quand le P est suivi de la lettre H, ces deux consonnes se prononcent comme F. Ainsi on prononce *Philosophe*, comme s'il y avait *Filosofe, etc.*

PACAGE. s. m. (lat. *pasci*, paître.) Lieu où l'herbe est abondante, et où l'on mène paître les bestiaux. || *Droit de pacage*, Droit d'envoyer son bétail paître dans certains pâturages.

PACAGER. v. n. t. de coutume. Faire paître, faire pâturer.

PACANT. s. m. t. de mépris. Manant, homme grossier. Pop. et vieux.

PACE (IN). (On prononce *Ine pacé.*) Expression latine usitée autrefois dans les monastères, pour désigner La prison où l'on enfermait pour leur vie ceux qui avaient commis quelque grande faute. *Mettre un religieux in pace.* Subst. *Mettre un religieux dans l'in pace.*

PACHA. s. m. Titre d'honneur qui se donne en Turquie à des personnes considérables, même sans gouvernement. Anciennement on disait, *Bacha.*

PACHALIK. s. m. Étendue de pays soumise au gouvernement d'un pacha.

PACHYDERME. s. et adj. m. (grec *pachys*, épais, *derma*, peau.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux mammifères qui ont la peau très-épaisse, et les pieds terminés par plus de deux sabots.

PACIFICATEUR. s. m. (lat. *pacificare*, pacifier.) Celui qui pacifie, qui apaise les troubles d'un État, les dissensions d'une ville, d'une famille, les différends des particuliers. || Adj. *Un pouvoir pacificateur.*

PACIFICATION. s. f. Le rétablissement de la paix dans un État agité par des dissensions intestines. || Il se dit Du soin qu'on prend pour apaiser les dissensions domestiques, les différends entre particuliers.

PACIFIER. v. a. Apaiser, calmer en rétablissant la paix. *Pacifier un État.* || PACIFIÉ, ÉE. participe.

PACIFIQUE. adj. des 2 genres. Qui aime la paix, qui est favorable à la paix. || Paisible, tranquille, exempt de guerre. *Règne pacifique. Vie pacifique.* || *Mer Pacifique*, La mer qui est au couchant de l'Amérique, autrement Mer du Sud.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une manière pacifique.

PACOTILLE. s. f. (allem. *pak*, paquet.) (On mouille les deux L.) Certaine quantité de marchandises, qu'il est permis à ceux qui s'embarquent sur un vaisseau, d'emporter avec eux, afin d'en faire commerce pour leur propre compte. *Voyez Port permis.* || *Marchandises de pacotille*, Marchandises de qualité inférieure, qu'on ne pourrait débiter dans les marchés de l'Europe, et qu'on envoie ordinairement dans les colonies. || PACOTILLE, fig. et fam., Une certaine quantité d'objets quelconques. *Vous avez une belle pacotille de livres.*

PACTA CONVENTA. s. m. pl. (On prononce *convainta.*) (Expression latine.) Les conventions que le roi de Pologne, nouvellement élu, et la république,

s'obligeaient mutuellement d'observer et de maintenir.

PACTE. s. m. (lat. *pactum*, pacte.) Convention. *Pacte illicite, secret. Faire pacte avec le diable. Rompre un pacte. Renoncer à un pacte.* || *Pacte de famille*, Accord fait entre les membres d'une famille souveraine occupant des trônes différents.

PACTISER. v. n. Faire un pacte. || Fig., au sens moral, Composer, transiger. *Pactiser avec sa conscience, avec le crime.*

PADOU. s. m. Ruban tissu moitié de fil et moitié de soie.

PADOUANE. s. f. t. d'antiq. Nom donné à certaines médailles qui ont été parfaitement contrefaites d'après l'antique, par deux graveurs de Padoue.

PAGAIE. s. f. Rame dont se servent les Indiens.

PAGANISME. s. m. (lat. *paganitas*, paganisme.) Religion des païens. *Les ténèbres, les superstitions du paganisme. La chute du paganisme.*

PAGE. s. f. (lat. *pagina*, page.) Un des côtés d'un feuillet de papier, de parchemin, de vélin, etc. *Remplir la page. Le haut, le bas de la page.* || L'écriture ou l'impression contenue dans la page même. *Il y a trente lignes à la page. Une page à deux colonnes. Il est payé à tant la page.* || En imprim., *Mettre en pages*, Rassembler plusieurs paquets de composition, pour en former des pages d'une longueur déterminée. *Metteur en pages*, Le compositeur chargé de cette opération. || Page, Le contenu de la page. || Fig., *C'est la plus belle page de son histoire*, C'est l'action qui lui fait le plus d'honneur.

PAGE. s. m. (grec *païs*, jeune garçon.) Jeune homme servant auprès d'un roi, etc., dont il porte la livrée. *Page de la reine. Le gouverneur des pages.* || Fam., *Un tour de page*, Un tour d'espiègle. || Prov., *Être effronté comme un page*, Être hardi jusqu'à l'impudence.

PAGINATION. s. f. (lat. *pagina*, page.) t. d'impr. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER. v. a. Numéroter les pages d'un livre. || Paginé, ée. participe.

PAGNE. s. m. (lat. *pannus*, même signif.) Morceau de toile de coton, dont les nègres et les Indiens qui vont nus, se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

PAGNON. s. m. Drap noir très fin, fabriqué à Sedan. Adj. *Du drap pagnon.*

PAGNOTE. s. m. Poltron. Il a vieilli.

PAGNOTERIE. s. f. Action de pagnote.

PAGODE. s. f. (lat. *paganus*, païen.) Nom que l'on donne aux temples païens de certains peuples de l'Asie. *Une pagode chinoise.* || L'idole qu'on adore dans un temple de ce genre. || Pagode, par extens., Petite figure, ordinairement de porcelaine, qui souvent a la tête mobile. || Pagode, Nom d'une monnaie d'or en usage dans l'Inde. *La valeur moyenne des pagodes est de 9 fr. 50 c.*

PAIEMENT. s. m. *Voyez* Payement.

PAÏEN, ENNE. adj. Adorateur des faux dieux, par opposition à Chrétien, et en parlant Des anciens peuples, comme les Égyptiens, les Grecs, les Romains, qui demeurèrent idolâtres après la publication de l'Évangile. *Les philosophes païens.* || Peuples modernes qui adorent des idoles. || Qui est relatif au culte des faux dieux. *La religion païenne.* || Subst., en parlant Des personnes. *Un païen.* || Prov., *Jurer comme un païen*, Faire beaucoup de jurements, faire des jurements horribles.

PAILLARD, ARDE. adj. Luxurieux, adonné aux plaisirs charnels. *Avoir les yeux paillards, la mine paillarde, etc.* Ce mot est libre, ainsi que les dérivés. || Subst. *C'est un paillard.*

PAILLARDER. v. n. Faire des actes d'impudicité. Vieux.

PAILLARDISE. s. f. Goût, habitude de l'impudicité. || Plur., Actions que ce goût, cette habitude fait commettre.

PAILLASSE. s. f. (lat. *palea*, paille.) Amas de paille enfermé dans de la toile, qu'on étend sur un lit entre le bois ou le fond sanglé et les matelas. *Coucher sur une paillasse.* || La toile où la paille est enfermée. *Il faut vider cette paillasse.*

PAILLASSE. s. m. Bateleur dont le rôle est d'imiter gauchement les tours de force ou d'adresse de ses camarades.

PAILLASSON. s. m. Paillasse plate, et piquée entre deux coutils, qu'on met au devant des fenêtres, pour garantir une chambre du soleil, du bruit. || T. de jardinage, Claie faite avec de la paille longue, étendue et attachée sur des perches, qui sert à garantir de la gelée les couches et les espaliers. || Natte de paille ou de roseau qu'on met à l'entrée d'un appartement pour servir à essuyer les pieds.

PAILLE. s. f. Le tuyau et l'épi du blé, du seigle, de l'orge, etc., quand le grain en a été séparé. *Paille fraîche, vieille. Coucher sur la paille. Chapeau de paille.* || *Un cent, un millier de paille*, Un cent, un millier de bottes de paille. || *Une paille*, Un fétu, un très-petit brin de paille. || Prov. et fig., dans le langage de l'Évangile, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien*, Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, et ne pas voir les siens propres, quelque grands qu'ils soient. || Fig. et fam., *Homme de paille*, Homme de néant, de nulle considération. Homme qu'on fait intervenir dans une affaire, quoiqu'il n'y ait point de véritable intérêt. || Fig. et fam., *Feu de paille*, Passion qui commence avec ardeur, et qui est de peu de durée. Troubles passagers. *La sédition n'était qu'un feu de paille.* || Prov. et fig., *Cela lève, emporte la paille*, se dit De certaines choses excellentes en leur genre. || Prov. et fig., *Rompre la paille*, Annuler un accord, un marché. || Prov. et fig., *Rompre la paille avec quelqu'un*, Déclarer ouvertement qu'on cesse tout commerce avec lui. || *Tirer à la courte paille*, Tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. || Prov. et fig., *Tout y va, la paille et le blé*, se dit en parlant D'une dépense ruineuse pour celui qui la fait. || Par exagérat., *Coucher sur la paille, être à la paille*, Être dans une grande misère. *Mettre quelqu'un à la paille*, Le réduire à la misère, le ruiner. *Il mourra sur la paille*, se dit D'un homme qui se ruine. || *Paille d'avoine*, La balle du grain, que l'on en sépare par le van ou par le crible. || *Vin de paille*, Vin fait avec du raisin qu'on a laissé quelque temps sur la paille après la récolte. || En hist. nat., *Paille-en-cu* ou *Paille-en-queue*, Oiseau de mer dont la queue a deux longues plumes étroites. || Paille, Défaut de liaison dans la fusion des métaux. *Cette lame est fine, mais il y a quelques pailles.* || Défaut qui se trouve dans les pierreries, principalement dans les diamants, et qui en diminue l'éclat. *Ce diamant a une paille.*

PAILLER. s. m. La cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains. *Chapon de pailler.* Adj. *Chapon pailler.* || Prov. et fig., *Être sur son pailler*, Être en lieu où l'on est le plus fort, comme dans sa maison, dans son quartier. *C'est un coq sur son pailler.*

PAILLET. adj. m. Il ne se dit que Du vin rouge peu chargé de couleur.

PAILLETTE. s. f. Petit morceau d'une lame d'or, d'argent, de cuivre, ou d'acier, mince, percé au milieu, ordinairement rond, et qu'on applique sur quelque étoffe pour l'orner. *Un habit à paillettes.* || Petites parcelles d'or, qu'on trouve dans le sable de quelques rivières.

PAILLEUR, EUSE. s. Qui vend ou qui voiture de la paille.

PAILLEUX. adj. m. Il se dit Du fer et des autres métaux qui ont des pailles.

PAILLON. s m. Grosse paillette. || Lames de cuivre battu, très-minces, colorées d'un côté, dont les joailliers mettent de petits morceaux au fond des chatons des pierres précieuses et des cristaux. || T. d'orfévrerie, Petit morceau de soudure.

PAIN. s. m. (lat. *panis*, pain.) Aliment fait de farine pétrie et cuite. *Pain bis, blanc, bis-blanc, noir, tendre, rassis, sans levain, de ménage, au lait. Manger son pain sec.* || Prov. et fig., *Manger son pain dans sa poche*, Manger seul ce qu'on a, n'en faire part à personne. || Fam., *Manger du pain d'un autre*, Être domestique. || Prov. et pop., *Pain coupé n'a point de maître*, se dit Lorsqu'à table on prend le pain d'un autre. || Prov., *Il sait son pain manger*, se dit D'un homme habile et intelligent. || Fam., *Il ne vaut pas le pain qu'il mange*, se dit D'un homme qui n'est bon à rien. || Prov. et fig., *Il a mangé son pain blanc le premier*, Il a été dans un état heureux, agréable, et n'y est plus. || Prov. et fig., *Du pain cuit, du pain de cuit*, se dit D'un ouvrage, d'un travail qui ne sert pas au moment où il vient d'être fait, mais qui servira plus tard. De plusieurs autres choses qui se font par esprit de précaution, et en vue de l'avenir. || Fig. et fam., *Avoir son pain cuit*, Avoir sa subsistance assurée, avoir de quoi vivre en repos. || Prov. et fig., *C'est du pain bien dur*, se dit D'une condition fâcheuse où le besoin contraint à rester. || Fig. et en style de dévotion, *Tremper son pain de ses larmes*, Vivre dans une componction continuelle. || Prov. et fig., *Donner une chose pour un morceau de pain*, La vendre à fort bas prix. || Fig. et pop., *Il y a là un bon morceau de pain à manger*, C'est une entreprise profitable. || Fig., *Mettre à quelqu'un le pain à la main*, Être le premier artisan de sa fortune, de son bien-être. *Ôter le pain de la main de quelqu'un*, Lui ôter les moyens de subsister. || Prov., *Il est bon comme le bon pain, comme du bon pain*, C'est un homme extrêmement bon et doux. || Prov. et fig., *Manger son pain à la fumée du rôt*, ou simplement *à la fumée*, Être témoin, spectateur des plaisirs d'autrui, sans y avoir part. || Prov. et fig., *Promettre plus de beurre que de pain*, Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. || Pop., *Faire passer, faire perdre le goût du pain à quelqu'un*, Le faire mourir. || *Pain de munition*, Pain qu'on fabrique pour les soldats. || En style de procéd. ecclés., *Être condamné au pain de douleur*, Être condamné à vivre de pain et d'eau. || *Pain d'épice*, Pain fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, des épices, etc. || *Pain aux champignons, aux mousserons, à la crème, etc.*, Mets fait avec la croûte d'un pain, des champignons, des mousserons, de la crème, etc. || *Pain bénit*, Pain qui est béni avec les cérémonies de l'Église, et que l'on distribue à la grand'messe, dans les églises paroissiales. || Prov. et fig., *C'est pain bénit*, se dit Quand il arrive quelque petit mal à une personne qui l'a bien mérité. || *Pain à cacheter*, Petit pain sans levain et très-mince, dont on se sert pour cacheter des lettres. || *Pain à chanter*, Pain sans levain, coupé en rond, portant l'empreinte de la figure ou de quelque symbole de Jésus-Christ, et que le prêtre consacre pendant la messe. || Fig., *Le pain des anges, le pain céleste*, L'eucharistie. Fig., *La parole de Dieu est le pain des fidèles. Le pain de la parole de Dieu*, ou simplement, *Le pain de la parole.* || T. de l'Écriture sainte, *Il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfants*, Il ne faut pas communiquer les choses saintes aux personnes profanes. || Dans l'Ancien Testament, *Pains de proposition*, Les douze pains qu'on offrait tous les jours de sabbat, dans le tabernacle ou dans le temple, qui demeuraient exposés durant sept jours sur la table, et dont les seuls prêtres avaient droit de manger. || *Pain azyme*, Le pain sans levain, que les Juifs mangent en faisant la pâque. || *Pain quotidien*, Expression employée dans l'oraison dominicale : La nourriture de chaque jour, ou Les besoins journaliers. || Pain, La nourriture, la subsistance. *Gagner son pain à la sueur de son corps. Il n'a pas de pain.* || Pain, Certaines substances mises en masse. *Pain de sucre, de cire, de chènevis, de beurre.* || *Pain de noix, d'olives, de roses, etc.*, Masse formée du résidu des noix, des olives, des roses, etc., quand on en a extrait l'huile, l'arome. || *Arbre à pain*, Nom vulgaire du Jaquier. || *Pain-de-coucou*, Plante. *Voyez* Alleluia. || *Pain-de-pourceau*, Plante. *Voyez* Cyclamen. || *Pain-de-singe*, Fruit. *Voyez* Baobab.

PAIR. adj. m. (lat. *par*, égal.) Égal, semblable, pareil. *Il est pair et compagnon avec lui.* || En arithmétique, *Nombre pair*, Nombre qui peut se diviser exactement par le nombre deux. || *Pair ou non*, Sorte de jeu dans lequel on donne à deviner si le nombre de plusieurs jetons, ou d'autres choses que l'on tient dans la main, est pair ou impair. || *Pair et impair*, Sorte de jeu qui se joue avec trois dés, comme le passe-dix. || Pair. subst. masc. *Vivre avec ses pairs.* || Il se dit Du mâle ou de la femelle de certains oiseaux, et particulièrement de la tourterelle, en parlant de l'un par rapport à l'autre. || *Le pair*, t. de commerce. L'égalité de change qui résulte de la comparaison du prix d'une espèce dans un pays, avec le prix de la même espèce dans un autre pays. *Le change est au pair*, Il n'y a rien à gagner ni à perdre dans les traites et dans les remises d'argent de tel pays à tel autre. || *La rente est au pair*, Elle ne perd rien sur la place; elle se vend et s'achète au prix de sa création. On le dit Des autres effets publics. || Fig., *Être au pair*, N'avoir point de travail en arrière. || De pair. loc. adv. D'égal, d'une manière égale. *Il va de pair avec les plus savants.* || *Traiter quelqu'un de pair à compagnon*, Le traiter comme si on était son égal. Cela se dit plus ordin. D'un inférieur qui vit trop familièrement avec une personne qui est au-dessus de lui. || Hors du pair, hors de pair. loc. adverbiales. Au-dessus de ses égaux.

PAIR. s. m. Titre de dignité. Autrefois Les grands vassaux du roi. Plus tard Ceux qui possédaient des terres érigées en pairies, et qui avaient droit de séance au parlement de Paris. || Aujourd'hui Les membres de la chambre qui exerce la puissance législative, avec le roi et la chambre des députés. *La chambre des pairs.*

PAIRE. s. f. (lat. *par*, couple.) Couple d'animaux de la même espèce, mâle et femelle. En parlant De certains volatiles. || *Une paire de bœufs, de chevaux*, Deux bœufs destinés à être attachés au même joug, deux chevaux destinés à être attelés à la même voiture. || Fam., *Une paire d'amis*, Deux amis. || Paire, Deux

choses de même espèce, qui vont nécessairement ou ordinairement ensemble. *Une paire de gants, de pistolets.* Fam., *Une paire d'oreilles.* || T. d'anat., *Paire de nerfs*, ou simplement *Paire*, Chaque division de nerfs semblables qui ont une origine commune. || PAIRE, Une chose unique, mais composée essentiellement de deux pièces. *Une paire de lunettes.* || Fam., *Les deux font la paire*, se dit De deux personnes, de deux ouvrages qui ont les mêmes défauts. || Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches*, C'est une autre affaire.

PAIREMENT. adv. (lat. *par*, pair.) t. d'arithmét. *Nombre pairement pair*, Nombre pair, dont la moitié est aussi un nombre pair, ou qui peut se diviser en quatre parties égales.

PAIRESSE. s. f. Femme qui, en Angleterre, possède une pairie femelle. Femme de pair.

PAIRIE. s. f. Dignité de pair qui était attachée à un grand fief relevant immédiatement de la couronne. || Fief, domaine auquel cette dignité était attachée. || PAIRIE, La dignité de membre de la chambre qui concourt avec le roi et avec la chambre des députés à la confection des lois.

PAISIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *pax*, paix.) Qui est doux et pacifique. || Il se dit Des animaux. *Le cheval, le mouton est un animal paisible.* || Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien. || En parlant Des choses, Qui n'est point troublé, point agité, qui est calme et tranquille. *Vie, sommeil, ruisseau paisible.* || En parlant des lieux, Où l'on est en paix, où il n'y a point de bruit. *Une retraite, une habitation paisible. Séjour, forêt paisible.*

PAISIBLEMENT. adv. D'une manière paisible, sans trouble. *Vivre, discuter paisiblement.*

*PAISSEAU. s. m. (On prononce *Pèço.*) Échalas.

PAISSON. s. f. (lat. *pasci*, paître.) Nom collectif que l'on donne à tout ce que les bestiaux et les bêtes fauves paissent et broutent.

PAÎTRE. v. a. (*Je pais, tu pais, il paît; nous paissons, etc. Je paissais. Je paîtrai. Je paîtrais. Paissez. Que je paisse. Paissant:* les autres temps ne sont pas en usage.) Il se dit Des animaux qui broutent l'herbe, qui la mangent sur la racine, ou qui se nourrissent de certains fruits tombés par terre. || Neutr. *Mener paître des moutons.* || Fig. et pop., *Envoyer paître quelqu'un*, Le renvoyer avec mépris. || PAÎTRE, act., Faire paître, mener paître. Dans cette acception, il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu. || T. de fauconnerie, *Paître un oiseau*, Lui donner à manger. || PAÎTRE, avec le pron. pers., Se repaître, se nourrir, se dit Des oiseaux carnassiers. || Fig., *Se paître de vent*, Aimer les louanges; et, *Se paître de chimères*, Se livrer à de vaines imaginations. On dit plus ordin., *Se repaître.* || PU. participe. Il n'est usité qu'en termes de fauconnerie. *Un faucon qui a pu.*

PAIX. s. f. (lat. *pax*, paix.) Situation tranquille d'un État qui n'a point d'ennemis à combattre. *Faire, troubler la paix. Ce prince est en paix avec tous ses voisins. En temps de paix. La déesse de la paix*, ou simplement, *La Paix.* || PAIX, absol., Traité de paix. *Préliminaires, conditions de la paix. Conclure, signer, garder, rompre la paix. La paix est ratifiée.* || *La paix de Westphalie, de Nimègue, etc.*, Le traité de paix conclu en Westphalie, à Nimègue, etc. || Fig. et fam., *Paix plâtrée*, Paix faite de mauvaise foi par les deux parties. || *Les arts de la paix*, Les arts auxquels la paix est favorable, qui fleurissent pendant la paix; par opposition aux *Arts de la guerre*, Ceux que la guerre enfante, et qui servent à la guerre. || PAIX, Concorde, tranquillité intérieure qui règne dans les États, dans les familles, dans les sociétés particulières. *Le royaume jouit de la paix la plus profonde. Ayez soin d'entretenir la paix dans votre famille. Vivre en paix. Cet homme est ami de la paix.* || Il se dit Des animaux. *Les chiens et les chats ne sauraient vivre en paix.* || Fig., *Faire la paix*, se dit De deux personnes qui étaient brouillées ensemble, et qui se réconcilient. || Fig., *Il a fait sa paix*, Il est rentré dans les bonnes grâces de son maître, de son protecteur. || *Juge de paix.* Voyez JUGE. || *Paix du roi.* Expression dont on se sert, en Angleterre, pour désigner la tranquillité intérieure. Les vingt-quatre heures de trêve que, dans quelques guerres civiles, les deux partis s'imposaient le jour de la fête du roi. || PAIX, Tranquillité de l'âme. *La paix de l'âme. Être en paix avec soi même.* || Dans l'Écriture sainte, *L'ange de paix*, JÉSUS-CHRIST. || Fig., *C'est un ange de paix*, se dit D'une personne qui porte toujours les esprits à l'union. || *Baiser de paix*, La cérémonie qui se fait à la grand'messe, lorsque le célébrant et ses ministres s'embrassent. || Fam., *Ils se sont donné le baiser de paix*, Ils se sont réconciliés. || Fig., *Ne donner ni paix ni trêve à quelqu'un*, Ne lui donner aucun relâche. || *Laisser quelqu'un en paix*, Ne plus l'importuner. || Prov. et fig., *Il faut laisser les morts en paix*, Il ne faut point parler mal d'eux. || PAIX, Calme, repos, silence, éloignement du bruit ou des affaires. *On vit ici dans une paix profonde. Jouir en paix du fruit de ses travaux. La paix des forêts, des tombeaux.* || Poétiq., *Le séjour de l'éternelle paix*, Le lieu où vont les âmes des justes après leur mort. || *Dieu lui fasse paix.* Souhait pieux en faveur de l'âme d'une personne morte. || PAIX. Interjection dont on se sert pour faire faire silence. *Paix-là!* || PAIX, La patène que le prêtre donne à baiser quand on va à l'offrande; La plaque que l'acolyte, après l'*Agnus Dei*, porte à baiser aux principales personnes du chœur.

PAL. s. m. (lat. *palus*, pieu.) Pièce de bois longue et aiguisée par un bout. || Il est principalement usité dans le blason. Son plur. est *Paux* ou *Pals.*

PALADIN. s. m. Dans les vieux romans, Quelques-uns des principaux seigneurs qui suivaient Charlemagne à la guerre. Par ext., Les chevaliers qui couraient le monde en cherchant des aventures. || Fig. et fam., *C'est un vrai paladin*, Il a beaucoup de prétention à la bravoure et à la galanterie.

PALAIS. s. m. (lat. *palatium*, palais.) Maison vaste et somptueuse destinée à loger un grand personnage. *Superbe, grand, magnifique palais.* || *Révolution de palais*, Révolte qui a lieu dans l'intérieur du palais d'un souverain, et qui a pour but de lui ôter la vie ou de le détrôner. || *Maire du palais.* Voyez MAIRE. || PALAIS, par exagér., Maison magnifique. *Sa maison est un palais.* || Maisons considérables de la plupart des villes d'Italie. *Le palais Pitti, Farnèse. Etc.* || *Le palais de justice*, ou absol., *Le palais*, Lieu où les tribunaux rendent la justice. || *Jours de palais*, Les jours où l'on plaide au palais. || *Gens de palais*, Les juges, avocats, avoués, huissiers, etc. || *Style, termes de palais*, Les formules, les termes de pratique dont on se sert dans les actes judiciaires, dans les plaidoiries. || PALAIS, collect., Les officiers et les gens du palais. || Fig., La profession d'avocat. *Suivre le palais.*

PALAIS. s. m. (lat. *palatum*, palais.) La partie supérieure du dedans de la bouche. || Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Un ragoût de palais de mouton, de bœuf.* || Fig., Le sens du goût. *Il a le palais fin.* || PALAIS, t. de bot., La partie supérieure du fond de la corolle, dans les labiées et les personnées.

PALAN. s. m. t. de marine. Assemblage de poulies et de cordages, dont on se sert sur les bâtiments.

PALANÇONS. s. m. pl. t. de maçonnerie. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANQUE. s. f. t. de fortification. Retranchement formé de pièces de bois jointives et plantées verticalement.

PALANQUIN. s. m. Chaise, litière, que des hommes portent sur leurs épaules, et dont les personnes considérables se servent, dans l'Inde et à la Chine, pour se faire transporter d'un lieu à un autre.

PALASTRE. s. m. t. de serrurerie. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et où sont montées toutes les pièces qui servent à la faire agir.

PALATALE. adj. et s. f. (lat. *palatum*, palais.) Il se dit Des consonnes produites par les mouvements de la langue qui va toucher le palais.

PALATIN. adj. m. (lat. *palatinus*, du palais.) Titre de dignité qu'on donnait jadis à tous ceux qui avaient quelque office ou charge dans le palais d'un prince. || Il se dit encore, subst., Du vice-roi de Hongrie, et de Chaque gouverneur de province en Pologne. Adj., *Un seigneur palatin.*

PALATIN, INE. adj. t. d'anat. Qui a rapport au palais.

PALATINAT. s. m. La dignité de palatin. || Pays qui était sous la domination de l'électeur palatin. || PALATINAT, Nom de chaque province de la Pologne.

PALATINE. adj. f. *Maison palatine*, Maison, famille de l'électeur palatin. *Princesse palatine*, ou simplement, *Palatine*, Femme d'un palatin, ou Princesse de la maison palatine.

PALATINE. s. f. Fourrure que les femmes portent sur le cou en hiver.

PALE. s. f. (L'A se prononce bref.) Petite vanne qui sert à ouvrir et à fermer le biez d'un moulin, la chaussée d'un étang, selon qu'on veut lâcher les eaux ou les retenir. || PALE, La partie d'un aviron, qui est plate, et qui entre dans l'eau. || PALE, à l'Église, Carton carré garni ordinairement de toile blanche, et servant à couvrir le calice quand on dit la messe.

PÂLE. adj. des 2 genres. (lat. *pallidus*, pâle.) Blême, décoloré par une teinte de blanc sans vivacité, sans éclat. Il ne se dit guère que Des personnes. *Il est pâle comme la mort. Être pâle de colère.* || Poétiq., *Les pâles ombres*, Les âmes des morts. || PÂLE, se dit Des corps lumineux, quand ils ne répandent qu'une lumière faible, blafarde. *Cette lampe ne jette qu'une lumière pâle.* || Des couleurs qui sont déchargées, qui ne sont pas vives. *Un bleu pâle.* || *Pâles couleurs* ou *Chlorose*, Maladie qui se montre surtout chez les jeunes filles, et qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le visage pâle. || PÂLE, se dit fig., Du style, quand il manque d'éclat, de couleur. *Cet ouvrage est trop pâle.*

PALÉE. s. f. (lat. *palus*, pieu.) Rang de pieux enfoncés en terre à refus de mouton, pour former une digue, soutenir des terres, etc.

PALEFRENIER. s. m. (ital. *palafreniere*, même signif.) Valet qui panse des chevaux.

PALEFROI. s. m. Cheval de parade, sur lequel les rois et les grands seigneurs faisaient leur entrée dans les villes. Chevaux qui servaient ordinairement aux dames, avant qu'on eût l'usage des carrosses.

PALÉOGRAPHIE. s. f. (grec *palæos*, ancien, *graphè*, écriture.) Science des écritures anciennes, art de les déchiffrer.

PALERON. s. m. Partie de l'épaule qui est plate et charnue. Il n'est usité qu'en parlant De certains animaux.

PALESTINE. s. f. Caractère d'imprimerie entre le gros parangon et le petit canon, dont le corps est aujourd'hui de vingt-deux points.

PALESTRE. s. f. (grec *palæstra*, même signif.) t. d'antiq. Nom que les Grecs et les Romains donnaient aux lieux publics où les jeunes gens se formaient aux différents exercices du corps. || Les exercices mêmes.

PALESTRIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des exercices qui se faisaient dans les palestres, et n'est guère usité. || Subst. fém. *La palestrique.*

PALET. s. m. (grec *pallô*, balancer dans ses mains.) Pierre plate et ronde, morceau de métal de la même forme, avec lequel on joue en le jetant le plus près qu'on peut du but qui a été marqué. *Jouer au petit palet.*

PALETTE. s. f. (ital. *paletta*, même signif.) Instrument de bois plat, qui a un manche, et avec lequel les enfants jouent quelquefois au volant. || PALETTE, Petite planche fort mince, sur laquelle les peintres placent leurs couleurs, et qu'ils tiennent de la main gauche. *Charger sa palette*, Y mettre les couleurs. || *Il a une palette brillante*, se dit D'un peintre qui est bon coloriste. Fig., D'un poëte dont le style a de l'éclat. || PALETTE, en chir., Petite écuelle de métal, d'une capacité déterminée, dans laquelle on reçoit le sang de ceux à qui on ouvre la veine. || Fig., La quantité de sang qu'on tire par la saignée.

PALÉTUVIER. s. m. t. de botan. Arbre des Indes, dont la semence commence à germer dans l'intérieur du fruit aussitôt qu'elle est parvenue à sa maturité.

PÂLEUR. s. f. (lat. *pallor*, pâleur.) Couleur de ce qui est pâle. En parlant Des personnes. *Une pâleur mortelle.*

PÂLI. s. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan et de la presqu'île au delà du Gange. Adj., *La langue pâli.*

PALIER. s. m. Espace ou plate-forme servant de repos dans un escalier, dans un perron, dans une rampe douce, ou dans les gradins d'un théâtre. || *Palier de communication*, Celui qui est entre des appartements de plain-pied, et qui leur est commun. *Demeurer sur le même palier.*

PALIFICATION. s. f. (lat. *palus*, pieu, *facere*, faire.) t. d'archit. hydraulique. Action de fortifier un sol avec des pilotis.

PALIMPSESTE. s. m. (grec *palimpsèstos*, palimpseste.) Manuscrit dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau. Adj., *Un manuscrit palimpseste.*

PALINGÉNÉSIE. s. f. (grec *palin*, de nouveau, *génésis*, naissance.) t. didactique. Régénération, renaissance.

PALINOD. s. m. (grec *palinôdia*, chant sur un nouvel air.) On appelait ainsi autrefois Un poëme en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge.

PALINODIE. s. f. Rétractation de ce qu'on a dit. || Fig. et fam., *Chanter la palinodie*, Se rétracter, dire du bien d'une personne ou d'une chose dont on avait dit du mal précédemment.

PÂLIR. v. n. (lat. *pallere*, pâlir.) Devenir pâle. *Il pâlit de colère. Le soleil pâlit.* || Fig., *Son étoile pâlit*, se dit De quelqu'un dont la prospérité diminue. || PÂLIR, act., Rendre pâle. *La fièvre l'a pâli.* || PÂLI, IE. participe.

PALIS. s. m. (lat. *palus*, pieu.) Petit pieu pointu par un bout, dont plusieurs, enfoncés en terre et rangés à la suite les uns des autres, forment une clôture. || Lieu entouré de palis.

PALISSADE. s. f. Barrière faite avec des pieux, ou même avec des planches, fichés en terre. On l'emploie

surtout en t. de fortif. *Rompre une palissade.* || Chacun des pieux qui forment la palissade. || PALISSADE, t. de jardin. Mur de verdure; suite d'arbres plantés à la ligne, dont les branches, qu'on laisse croître dès le pied, forment une espèce de haie. *Tondre une palissade. Palissades à hauteur d'appui.*

PALISSADER. v. a. Entourer une fortification de palissades. || Dresser, établir des palissades autour des murailles d'un jardin, d'un parc. || PALISSADÉ, ÉE. participe.

PALISSAGE. s. m. t. de jardin. Action de palisser un arbre.

PALISSANDRE ou PALIXANDRE. s. m. Bois violet propre aux ouvrages de tour et de marqueterie.

PÂLISSANT, ANTE. adj. (lat. *pallens*, pâlissant.) Qui pâlit, qui devient pâle.

PÂLISSER. v. a. (lat. *palus*, pieu.) t. de jardin. Étendre et fixer contre une muraille ou un treillage les branches d'un arbre dont on veut faire un espalier. || PALISSÉ, ÉE. participe.

PALLADIUM. s. m. (On prononce *Palladiome.*) (Mot latin.) Nom d'une statue de Pallas, qui passait pour être le gage de la conservation de Troie. || Fig., Tout ce qui est le garant de la conservation d'une chose. *La loi civile est un palladium de la propriété.*

PALLADIUM. s. m. t. de chimie. Métal blanc, extrêmement difficile à fondre.

PALLAS. s. f. (On prononce l'S.) t. d'astron. Planète découverte par Olbers.

PALLIATIF, IVE. adj. (lat. *pallium*, manteau.) (On prononce les deux L dans ce mot et dans les suivants.) Qui pallie. *Remède palliatif, cure palliative*, Remède qui ne guérit pas à fond, cure qui ne soulage que pour peu de temps. || PALLIATIF, subst., au propre et au fig. *Un palliatif.*

PALLIATION. s. f. Déguisement, action de pallier. Il a vieilli. || T. de méd., Adoucissement, modération de la douleur et des symptômes les plus violents.

PALLIER. v. a. Déguiser, couvrir une chose qui est mauvaise, l'excuser en y donnant quelque couleur favorable. *Pallier sa faute.* || En méd., *Pallier le mal*, Ne le guérir qu'en apparence. || *Pallier le mal*, se dit fig. et au sens moral. || PALLIÉ, ÉE. participe.

PALLIUM. s. m. (On prononce *Palliome.*) (Mot latin.) Ornement fait de laine blanche, semé de croix noires, et béni par le pape, qui l'envoie aux archevêques, pour marque de leur dignité.

PALMA-CHRISTI. s. m. *Voyez* RICIN.

PALME. s. f. (lat. *palma*, palmier.) Branche de palmier. || Le palmier même. *Du vin de palme.* || Fig. et poét., *Remporter la palme*, Remporter la victoire, dans quelque lutte que ce soit. || *La palme du martyre*, La gloire éternelle qui est le prix de la mort soufferte par les martyrs pour la confession de la foi.

PALMÉ. s. m. (lat. *palma*, paume de la main.) Espèce de mesure commune en Italie, et qui est de l'étendue de la main. || PALME, Mesure en usage chez les anciens.

PALMÉ, ÉE. adj. t. de bot. Divisé profondément en plusieurs lanières allongées, de manière à ressembler à une main ouverte. || En zoologie, Les pieds des oiseaux dont les doigts sont unis par une membrane.

PALMETTE. s. f. (lat. *palma*, palmier.) Ornement en forme de feuille de palmier, qu'on taille ou qu'on applique sur des moulures, qu'on peint ou qu'on brode sur des étoffes, etc.

PALMIER. s. m. (lat. *palma*, palmier.) Arbre portant des fruits qu'on nomme Dattes, qui ne vient guère que dans les pays chauds. Les naturalistes appellent du nom général de *Palmiers*, Une famille d'arbres monocotylédones, dont la plupart croissent entre les tropiques.

PALMIPÈDE. s. et adj. m. (lat. *palmipes*, même signif.) t. d'hist. nat. Il se dit Des oiseaux nageurs qui ont des pieds dont les doigts sont unis par une membrane.

PALMISTE. s. m. (lat. *palma*, palmier.) Nom générique et vulgaire des palmiers dont la cime porte une espèce de chou, appelé *Chou-palmiste.*

PALMITE. s. m. Moelle des palmiers.

PALOMBE. s. f. (lat. *palumbes*, même signif.) Espèce de pigeon ramier des provinces voisines des Pyrénées.

PALONNIER. s. m. (lat. *palus*, pieu.) Pièce qui fait partie du train d'une voiture, et à laquelle les traits des chevaux sont attachés.

PALOT. s. m. t. de mépris. Un villageois fort grossier. Pop.

PÂLOT, OTTE. adj. (lat. *pallidus*, pâle.) Un peu pâle. Fam.

PALPABLE. adj. des 2 genres. (lat. *palpare*, toucher.) Qui se fait sentir au toucher. || Fig., Fort évident, fort clair. *La raison en est palpable.*

PALPABLEMENT. adv. D'une manière palpable. Peu usité.

PALPE. s. f. t. d'entomol. Petites antennes articulées, sensibles et mobiles, qui sont placées à la partie inférieure de la bouche d'un insecte.

PALPÉBRAL, ALE. adj. (lat. *palpebræ*, paupières.) t. d'anat. Qui appartient aux paupières.

PALPER. v. a. (lat. *palpare*, toucher.) Toucher avec la main doucement, à plusieurs reprises, et en pressant légèrement. *Son médecin l'a palpé.* || Fig. et fam., *Palper de l'argent*, Le toucher, le recevoir. || PALPÉ, ÉE. participe.

PALPITANT, ANTE. adj. (lat. *palpitare*, palpiter.) Qui palpite. *Des chairs palpitantes. Il était tout palpitant d'amour.*

PALPITATION. s. f. Agitation convulsive de quelque partie du corps. || Les battements du cœur, lorsqu'ils deviennent plus forts, plus sensibles qu'à l'ordinaire. *Il a de violentes palpitations.*

PALPITER. v. n. Avoir des palpitations. *Ce souvenir fait palpiter son cœur.* Par ext., *Il palpite d'amour, d'espérance.* || Il se dit Des mouvements réglés du cœur, du sein, etc. *Son sein, son cœur palpite.*

* PALSAMBLEU, PALSANGUIENNE. Style burlesq. Sorte de jurement.

PALTOQUET. s. m. t. de mépris. Un homme épais et grossier. Pop.

PALUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) t. de géogr. Marais. Il n'est plus guère usité que dans le nom ancien de la mer d'Azof ou de Zabache : *Le Palus Méotide, ou les Palus Méotides.*

PÂMER. v. n., ou SE PÂMER. v. pron. (grec *spasma*, spasme.) Tomber en pâmoison, en défaillance. *Pâmer de douleur, de plaisir.* || Fam. et par exagérat., *Pâmer de rire*, ou *Rire à pâmer, à se pâmer*, Rire bien fort. *Pâmer, se pâmer de joie*, Se laisser aller au transport de la joie. || PÂMÉ, ÉE. participe.

PÂMOISON. s. f. Défaillance, évanouissement.

PAMPE. s. f. La feuille du blé, de l'orge, etc. Il n'est point usité en bot.

PAMPHLET. s. m. (grec *pamphlectos*, incendiaire.)

Mot emprunté de l'anglais. Brochure. Il se prend souvent en mauvaise part.

PAMPHLÉTAIRE. s. m. Auteur de pamphlets. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

PAMPLEMOUSSE. s. f. Oranger dont le fruit est très-bon à manger.

PAMPRE. s. m. (lat. *pampinus*, pampre.) Branche de vigne avec ses feuilles. || Ornement d'architecture imitant une branche de vigne.

PAN. s. m. (lat. *pannus*, pan.) Partie considérable d'un vêtement, comme d'une robe, d'un manteau. On dit aussi, *Un pan de tapisserie.* || PAN, Partie d'un mur. || Un des côtés, une des faces d'un ouvrage de maçonnerie, de menuiserie, d'orfévrerie, etc., qui a plusieurs angles. || *Pan de comble*, Un des côtés de la couverture d'un comble. Le côté le plus long s'appelle *Long pan.* || *Pan coupé*, Surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. || *Pan de bois*, Assemblage de charpente dont on remplit les vides de maçonnerie, et qu'on recouvre d'un enduit sur lattes.

PANACÉE. s. f. (grec *pan acéomai*, guérir tout.) Remède universel. On a aussi donné ce nom à Quelques préparations pharmaceutiques.

PANACHE. s. m. (ital. *pennacchio*, panache.) Assemblage de plumes flottantes, qui sert d'ornement. || *Panache de mer.* Nom donné à divers animaux aquatiques dont quelques parties ont des formes de plumes. || PANACHE, La partie supérieure d'une lampe d'église. || PANACHE, t. d'archit., La surface triangulaire de cette partie de voûte qu'on appelle Pendentif, et qui supporte un dôme ou un plafond en coupole.

PANACHER. v. n., ou SE PANACHER. v. pron. Il se dit Des plantes dont les fleurs, les feuilles ou les fruits sont rayés ou bigarrés de couleurs qui tranchent avec la couleur naturelle. || PANACHÉ, ÉE. participe. || Il se dit De certains oiseaux. *Poule panachée. Serin panaché.* || *Glace panachée*, Glace formée de deux ou de plusieurs sortes de glaces, ordinairement de différentes couleurs.

PANACHURE. s. f. Veines, taches blanchâtres ou de diverses couleurs qui se mêlent à la couleur principale d'une fleur, d'une feuille ou d'un fruit.

PANADE. s. f. (lat. *panis*, pain.) Soupe faite avec de l'eau, du sel, du beurre, un jaune d'œuf, et de la croûte de pain, qu'on laisse longtemps mitonner.

PANADER (SE). v. pron. (lat. *pavo*, paon.) Il se dit D'une personne qui marche avec un air d'ostentation et de complaisance, à peu près comme un paon quand il fait la roue. Fam., peu usité.

PANAGE. s. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour avoir la permission d'y mettre des porcs qui s'y nourrissent de gland, de faine, etc.

PANAIS. s. m. (lat. *pastinaca*, panais.) Plante potagère, dont la racine est d'un blanc jaunâtre, et d'une saveur doucereuse.

PANARD. adj. m. t. de manége. Il se dit D'un cheval dont les deux pieds de devant sont tournés en dehors.

PANARIS. s. m. (grec *parónykia*, panaris.) Inflammation flegmoneuse qui vient au bout des doigts ou à la racine des ongles, et qui fait éprouver de vifs élancements.

PANATHÉNÉES. s. f. pl. (grec *panathènaia*, même signif.) t. d'antiq. Fêtes solennelles qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS. s. m. Variété du chou frisé, qui tire son nom de la ville de Pancaliers, en Piémont. || Adj. *Des choux pancaliers.*

PANCARTE. s. f. (grec *pas*, tout, *chartè*, papier.) Placard affiché pour avertir le public de quelque chose.

PANCRACE. s. m. (grec —*cratos*, force.) t. d'ant. Exercice qui faisait partie de la gymnastique, et qui consistait dans la réunion de la lutte et du pugilat.

PANCRATIASTE. s. m. (On prononce *Pancraciaste.*) t. d'antiq. Celui qui avait remporté le prix à la lutte et au pugilat.

PANCRÉAS. s. m. (grec —*créas*, chair.) (On fait sentir l'S.) t. d'anat. Corps glanduleux situé dans l'abdomen, et qui verse dans l'intestin une liqueur analogue à la salive.

PANCRÉATIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de médec. Qui appartient, qui a rapport au pancréas. || *Suc pancréatique*, La liqueur qui sort du pancréas.

PANDECTES. s. f. pl. (grec *pandectai*, pandectes.) Recueil des décisions données par les anciens jurisconsultes romains, auxquelles Justinien donna force de loi. On nomme aussi ce recueil *Le Digeste.* || *Pandectes florentines*, L'édition des Pandectes faite sur le manuscrit de Florence.

PANDÉMONIUM. s. m. (grec *pas*, tout, *daimôn*, démon.) (On prononce *Pandémoniome.*) Lieu imaginaire que l'on suppose être la capitale des enfers, et où Satan convoque le conseil des démons.

PANDICULATION. s. f. (lat. *pandiculari*, s'étendre.) t. de médec. Action automatique et souvent forcée, par laquelle on porte les bras en haut, en renversant la tête et le tronc en arrière, et en allongeant les jambes.

PANDOUR ou PANDOURE. s. m. (allem. *pandur*, même signif.) Soldat hongrois.

PANÉGYRIQUE. s. m. (grec *panègyris*, même signif.) Discours public fait à la louange de quelqu'un. || Par ext. et fam., Tout ce qu'on dit à la louange de quelqu'un. *Elle est bonne et belle, voilà son panégyrique en deux mots.* || Ironiq., Discours médisants, malins. *Vous lui faites là un beau panégyrique.*

PANÉGYRISTE. s. m. Celui qui fait un panégyrique; par ext., Celui qui fait l'éloge de quelqu'un. Dans cette seconde acception, il se prend ordin. en mauvaise part.

PANER. v. a. (lat. *panis*, pain.) Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller ou rôtir. || PANÉ, ÉE. participe. || *Eau panée*, Eau où l'on a fait tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité, et pour la rendre plus nourrissante.

PANERÉE. s. f. Le contenu d'un panier entièrement rempli. En parlant Des fruits.

PANETERIE. s. f. Le lieu où se fait la distribution du pain dans les grandes maisons, les communautés, etc. || Absol. La paneterie du roi. || Collect., Les officiers qui servaient à la paneterie.

PANETIER. s. m. Celui qui est chargé, dans les communautés, etc., de garder et de distribuer le pain. || *Grand panetier*, Grand officier de la couronne, qui avait autrefois la charge de faire distribuer le pain dans toute la maison du roi, et qui avait autorité sur tous les boulangers du royaume.

PANETIÈRE. s. f. Petit sac dans lequel les bergers, les bergères portent du pain en allant garder les moutons.

PANICULE. s. f. (lat. *panicula*, panicule.) t. de bot. Disposition de fleurs ou de fruits dont les pédoncules, divisés plusieurs fois et de différentes manières, s'élèvent inégalement.

PANICULÉ, ÉE. adj. Il se dit Des tiges dont les rameaux, se divisant et se subdivisant diversement, forment une panicule.

PANIER. s. m. (lat. *panarium*, panier.) Ustensile d'osier, de jonc, etc., qui sert à contenir des marchandises, des provisions, etc., et particulièrement celles qu'on veut transporter. *Panier à anse, à claire-voie.* || *Panier d'un coche*, Grande caisse d'osier, qui se mettait par devant ou par derrière le coche, et dans laquelle on plaçait des marchandises, quelquefois des voyageurs. || *Panier de marée*, Panier dans lequel on apporte d'ordinaire la marée à la halle. || *Panier à ouvrage*, Petite corbeille où les femmes mettent leurs ouvrages d'aiguille. || En archit., *Voûte, arcade à anse de panier*, Voûte, arcade surbaissée, qui n'a pas son cintre parfait. || Prov. et fig., *Faire danser l'anse du panier*, se dit D'une servante qui fait payer à ses maîtres ce qu'elle achète, plus cher qu'on ne le lui a vendu. || Prov. et fig., *Petit mercier, petit panier*, Les personnes qui ont peu de bien doivent proportionner leur dépense à leur revenu. || Fig. et fam., *C'est un panier percé*, se dit D'une personne qui dépense tout son argent, qui n'en saurait garder. || Prov. et fig., *Mettre tous ses œufs dans un panier. Voyez* ŒUF. || Prov., *Adieu paniers, vendanges sont faites*, se dit Lorsque les vendanges sont passées ou qu'il est arrivé malheur aux vignes. Fig., De toutes les affaires manquées sans ressource, et quelquefois de celles qui sont entièrement terminées. || PANIER, Panerée, contenu d'un panier. *Un panier de raisins, etc.* || *Le dessus du panier*, Ce qu'il y a de plus beau et de meilleur, et qu'on place ordinairement en évidence pour faire valoir le reste. *Le fond du panier*, Le rebut, ce qu'il y a de moins beau et de moins bon. *Prendre le dessus du panier. Il n'y a plus que le fond du panier.* L'un et l'autre s'emploient fig., dans le langage fam. || PANIER, Ruche d'abeilles faite en osier ou en paille. || PANIER, Jupon, garni de verges de baleine, qui soutenait et étendait les jupes et la robe des femmes à droite et à gauche jusqu'à une largeur d'un demi-pied au moins de chaque côté.

PANIFICATION. s. f. (lat. *panificium*, même signif.) Conversion des matières farineuses en pain.

PANIQUE. adj. des 2 genres. (grec *panicos*, panique.) *Terreur panique*, Frayeur subite et sans fondement.

PANNE. s. f. (grec *pènè*, toile.) Étoffe fabriquée à peu près comme le velours, mais dont les poils sont plus longs et moins serrés. *Panne de soie, de fil, etc.* Sans complément, La panne de soie.

PANNE. s. f. Graisse dont la peau du cochon et de quelques autres animaux se trouve garnie au dedans, et principalement au ventre.

PANNE. s. f. t. de marine. *Mettre en panne*, Suspendre ou ralentir la marche d'un vaisseau, en disposant les voiles de manière que moitié de leur effort tende à le faire avancer, et que l'autre moitié tende à le faire reculer. || Fig. et fam., *Se tenir en panne*, Suspendre toute action en attendant l'événement ou un temps plus favorable.

PANNE. s. f. t. de charpent. Pièce de bois placée horizontalement sur la charpente d'un comble pour porter les chevrons. || PANNE, chez les ouvriers, La partie du marteau opposée au gros bout.

PANNEAU. s. m. (lat. *pannus*, pan.) Petit pan. En archit., Chacune des faces d'une pierre taillée. || Par ext., Plaque qui sert à tracer les différentes faces d'une pierre. || PANNEAU, Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., qui offre un champ, une surface de médiocre grandeur encadrée, ou ornée de moulures. || *Panneau de sculpture*, se dit Des ornements sculptés dans un panneau. || *Panneau de glace*, Celui pour lequel on emploie une glace, au lieu de bois. || PANNEAU, Filet pour prendre des lièvres, des lapins, etc. || Fig. et fam., *Tendre un panneau à quelqu'un*, Lui tendre un piége pour le faire tomber dans quelque faute, pour lui causer quelque désagrément. *Donner dans le panneau*, Se laisser attraper. || PANNEAU, t. de sellier, Chacune des deux garnitures rembourrées de crin, qu'on met aux côtés d'une selle, sous les arçons, pour empêcher que le cheval ne se blesse.

PANNEAUTER. v. n. t. de chasse. Tendre des panneaux pour prendre des lapins ou d'autres animaux.

PANNETON. s. m. La partie d'une clef qui entre dans la serrure. || *Panneton d'espagnolette*, Partie saillante sur le corps de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux volets de la fenêtre, en entrant dans l'agrafe posée sur l'un, et en appuyant sur l'autre.

PANONCEAU. s. m. (ital. *pannoncello*, même signif.) Écusson d'armoiries mis sur une affiche, pour y donner plus d'autorité; ou sur un poteau, pour marque de juridiction. || Il se dit Des écussons placés à la porte des notaires.

PANORAMA. s. m. (grec *pan*, tout, *orama*, vue.) Grand tableau circulaire et continu, disposé de manière que le spectateur qui est au centre voit les objets représentés, comme si, placé sur une hauteur, il découvrait tout l'horizon dont il serait environné.

PANSAGE. s. m. (ital. *pancia*, panse.) Action de panser de la main un cheval, un mulet, etc. Il est particulièrement usité dans la cavalerie. *Voyez* PANSEMENT.

PANSE. s. f. Ventre. Fam. || Prov. et fig., *Avoir les yeux plus grands que la panse*, Après avoir annoncé un appétit vorace, se trouver bientôt rassasié. || Prov. et pop., *Après la panse, vient la danse*, Lorsqu'on a fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. || PANSE, Le premier estomac des animaux ruminants. || PANSE, t. de maître d'écriture, La partie arrondie d'un petit *a*.

PANSEMENT. s. m. L'action de panser une plaie, une blessure. || Il se dit Des soins qu'on donne et des remèdes qu'on emploie pour panser une blessure. *Il est dû beaucoup au chirurgien pour ses pansements.* || PANSEMENT, L'action de panser les chevaux en santé.

PANSER. v. a. Lever l'appareil d'une plaie, appliquer sur une plaie les remèdes nécessaires à sa guérison. || PANSER, en parlant D'un cheval, L'étriller, le nettoyer, et lui donner tout ce qui lui est nécessaire; ce qu'on appelle quelquefois, *Panser de la main*, pour distinguer cette acception de la précédente. || PANSÉ, ÉE. participe.

PANSU, UE. adj. Qui a une grosse panse. Fam et peu usité. || Subst. *C'est un gros pansu.*

PANTALON. s. m. Espèce de culotte longue qui descend jusque sur le cou-de-pied. || *Pantalon à pieds*, Pantalon qui a des pieds comme les bas. || PANTALON, Personnage de la comédie italienne, qui porte une culotte longue, une espèce de robe de palais, un masque à barbe, et qui représente les vieillards. || PANTALON, fig. et fam., Homme qui prend toute sorte de figures, et qui joue toute sorte de rôles pour arriver à ses fins.

PANTALONNADE. s. f. Bouffonneries et postures comiques, semblables à celles d'un pantalon. || Par

ext., Subterfuge ridicule pour sortir d'embarras. || Fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance. Fam. dans toutes ses acceptions.

PANTELANT, ANTE. adj. (lat. *anhelans*, haletant.) Qui halète, qui respire avec peine, par secousse. || *Chair pantelante*, La chair d'un animal récemment tué, lorsqu'elle palpite encore.

PANTELER. v. n. Haleter, avoir la respiration embarrassée et pressée.

PANTHÉE. adj. f. (grec *pas*, tout, *theos*, Dieu.) t. d'antiq. *Figure panthée*, Statue qui réunissait les symboles ou les attributs de différentes divinités.

PANTHÉISME. s. m. Système de ceux qui n'admettent d'autre Dieu que le grand tout, l'universalité des êtres.

PANTHÉON. s. m. On donnait ce nom aux temples consacrés à tous les dieux à la fois. || PANTHÉON, Nom donné, en France, au monument national où l'on dépose les restes de ceux qui ont rendu de grands services à la patrie, qui l'ont illustrée. || PANTHÉON, Figures panthées, petites statues qui portaient les symboles de plusieurs divinités.

PANTHÈRE. s. f. (lat. *panthera*, panthère.) Bête féroce du genre des Chats, dont la peau est semée de taches noires en forme de roses.

PANTIÈRE. s. f. t. de chasse. Espèce de filet qu'on tend verticalement pour prendre certains oiseaux.

PANTIN. s. m. Petite figure de carton mince et colorié, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. || Fig. et fam., Homme qui gesticule sans motif et ridiculement.

PANTOGRAPHE. s. m. (grec *pan*, tout, *graphè*, description.) Instrument au moyen duquel on copie des dessins, des gravures, mécaniquement et sans aucune connaissance de l'art. On l'appelle aussi *Singe*.

PANTOIEMENT. s. m. t. de fauconnerie. Asthme dont les oiseaux sont attaqués.

PANTOIS. adj. m. Haletant, hors d'haleine. A vieilli. || Fig. et fam., Stupéfait, interdit.

PANTOMÈTRE. s. m. (grec *pan*, tout, *métron*, mesure.) t. de géométrie. Instrument pour mesurer toute sorte d'angles, de longueurs et de hauteurs.

PANTOMIME. s. m. (grec —*mimia*, imitation.) Acteur qui exprime les passions, et même les idées, par des gestes, sans proférer aucune parole.

PANTOMIME. s. f. Art ou action d'exprimer les passions, les idées par des gestes, sans le secours de la parole. || Drame où les acteurs suppléent à la parole par le geste. *Exécuter une pantomime.* || Adj. *Danse, ballet pantomime.*

PANTOUFLE. s. f. (ital. *pantufola*, pantoufle.) Chaussure dont on se sert dans la chambre, et qui ne s'attache pas comme le soulier. || *Mettre ses souliers en pantoufle*, Mettre le quartier de ses souliers sous ses talons, au lieu de le relever. || Prov. et fig., *Raisonner comme une pantoufle*, Parler au hasard, battre la campagne. || *Fer à pantoufle*, ou simplement, *Pantoufle*, Fer de cheval forgé de façon qu'il a plus d'épaisseur en dedans qu'en dehors, et qu'il s'amincit en talus du côté où il s'applique à la corne. || EN PANTOUFLES. loc. adv. et prov. A son aise, avec toute sorte de commodité.

PAON. s. m. (lat. *pavo*, paon.) (On prononce *Pan*.) Grand oiseau domestique dont le cri est fort aigre, qui a un beau plumage, une petite aigrette sur la tête, et dont la queue se compose de longues plumes couvertes de marques de différentes couleurs en forme d'yeux. *Un paon qui fait la roue.* || Fig. et fam., *Être glorieux comme un paon*, Être fort glorieux, fort vain. || Prov. et fig., *C'est le geai paré des plumes du paon*, se dit, par allusion à une fable bien connue, D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas. || En astron., *Le Paon*, Constellation de l'hémisphère austral. || PAON, Plusieurs espèces de papillons qui ont sur leurs ailes des yeux chatoyants, à peu près semblables à ceux de la queue du paon.

PAONNE. s. f. (On prononce *Pane*.) La femelle du paon.

PAONNEAU. s. m. (On prononce *Paneau*.) Jeune paon.

PAPA. s. m. (grec *pappas*, papa.) Terme dont les petits enfants et ceux qui leur parlent ont coutume de se servir, au lieu du mot Père. || Fam., *C'est un gros papa*, se dit D'un homme d'un certain âge, qui a de l'embonpoint et de la fraîcheur.

PAPABLE. adj. m. Propre à être élu pape. En parlant Des prélats, et surtout des cardinaux, qu'on regarde comme pouvant parvenir quelque jour à la papauté.

PAPAL, ALE. adj. Qui appartient au pape. || *Terres papales*, Les terres de la domination du pape.

PAPAS. s. m. Nom que les peuples chrétiens du Levant donnent à leurs prêtres.

PAPAUTÉ. s. f. Dignité de pape. || Temps pendant lequel un pape a occupé le saint Siége.

PAPAYER. s. m. Arbre des deux Indes, dont le fruit est d'une saveur douce et d'une odeur aromatique.

PAPE. s. m. L'évêque de Rome, chef de l'Église catholique romaine. || PAPE, Oiseau de trois couleurs, gros comme un serin, qu'on trouve à la Caroline et au Canada.

PAPEGAI. s. m. (espagn. *papagayo*, perroquet.) Oiseau de carton ou de bois peint, que l'on place au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui s'exercent à tirer de l'arc, de l'arbalète, ou de l'arquebuse.

PAPELARD. s. m. Faux dévot. Fam. || Adj. *Voix papelarde.*

PAPELARDISE. s. f. Fausse dévotion. Fam.

PAPELINE. s. f. *Voyez* POPELINE.

PAPERASSE. s. f. (grec *papyros*, papier.) Papier écrit qui ne sert plus de rien. Fam.

PAPERASSER. v. n. Remuer, feuilleter, arranger des papiers. Fam. || Faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER. s. m. Homme qui aime à ramasser, à conserver des papiers inutiles. Fam.

PAPESSE. s. f. (grec *pappas*, papa.) *Papesse Jeanne*, Personnage féminin, imaginaire, que quelques-uns ont prétendu avoir occupé le trône pontifical.

PAPETERIE. s. f. (grec *papyros*, papier.) Manufacture de papier. || L'art de fabriquer le papier, Le commerce de papiers.

PAPETIER. s. m. Celui qui fait le papier, Celui qui le vend.

PAPIER. s. m. Composition faite de vieux linge détrempé dans l'eau, et réduit en pâte, ensuite étendu par feuilles, que l'on fait sécher, et qu'on met en presse, pour servir à écrire, à imprimer, etc. *Papier à lettres. Papier qui boit. Papier blanc. Papier écrit.* || *Papier de Chine*, Papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce de bambou, réduite en pâte. || *Papier timbré* ou *marqué*, Papier marqué d'un timbre, dont on est obligé de se servir pour les écritures judiciaires, et pour les actes publics ou privés, dans les cas déterminés par la loi. || *Papier libre* ou *mort*, Le papier non timbré. || *Papier réglé*, Papier où sont tracées d'avance les lignes sur lesquelles on place les notes de musique. || *Jeter ses idées sur le papier*, Les mettre par écrit. || Fam., *Cela est beau sur*

le papier, se dit D'un projet qui paraît beau en théorie, mais dont l'exécution serait impossible, ou inutile, ou dangereuse. || Prov., *Le papier souffre tout,* On écrit sur le papier tout ce qu'on veut, et il ne faut pas conclure qu'une chose soit vraie, de cela seul qu'elle est écrite. || Prov. et fig., *Figure de papier mâché,* Visage blême, qui annonce un manque de force ou de santé. || Papier, se dit de Plusieurs sortes de papiers qui ne servent ni pour l'écriture, ni pour l'impression, mais qu'on emploie à beaucoup d'autres usages. *Papier brouillard. Papier à sucre. Etc.* || *Papier peint,* ou *Papier-tenture,* Papiers de différentes espèces et de toutes sortes de couleurs et de dessins, que l'on emploie en guise de tapisserie. *Papier velouté. Papier-granit. Papier uni.* || Papier, Titre, document, mémoire et autres écritures. *Perdre un papier de conséquence.* || Fig., *Être sur les papiers de quelqu'un,* se dit D'une personne contre laquelle il a été donné quelque renseignement à celui qui a droit d'inspection et de juridiction. *Il est sur les papiers du préfet de police.* || Fig. et fam., *Être bien dans les papiers de quelqu'un,* Être bien dans son esprit. || Fig. et fam., *Rayez cela de vos papiers,* Ne comptez pas là-dessus. || *Papier volant,* Feuille détachée sur laquelle on a écrit quelque chose. || Papiers, au plur., Passe-port, livret, et différents actes qui certifient la qualité, la profession, l'état civil d'une personne. *Ses papiers étaient en règle.* || Papier, Lettres de change, billets payables au porteur, et autres effets de cette nature, qui représentent l'argent comptant. || *Bon papier, mauvais papier,* Papier dont le signataire est solvable ou n'est pas solvable, qui perd peu ou qui perd beaucoup sur la place. || *Le papier d'un négociant,* Les lettres de change et billets souscrits par lui. || Papier, Les effets publics, les valeurs en papier données par le gouvernement. || *Papiers publics, papiers-nouvelles,* Les journaux, les gazettes. || *Papier-monnaie,* Papier créé par le gouvernement pour avoir valeur et cours d'argent monnayé.

PAPILIONACÉ, ÉE, ou PAPILLONACÉ, ÉE. adj. (lat. *papilio,* papillon.) t. de botan. Il se dit Des fleurs dont les corolles, formées de cinq pétales inégaux, ont quelque ressemblance avec un papillon qui vole. || Il se dit subst., au fém., Des plantes à fleurs papilionacées.

PAPILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *papilla,* mamelon.) (On fait sentir les deux L.) t. d'anat. Qui a des papilles, des mamelons, ou qui est en forme de mamelon.

PAPILLE. s. f. (On fait sentir les deux L.) t. d'anat. Petites éminences semblables à des mamelons, qui sont répandues sur la surface du corps, et particulièrement sur la langue.

PAPILLON. s. m. (lat. *papilio,* papillon.) Insecte volant, à quatre ailes, couvertes d'écailles fines comme de la poussière. || Prov. et fig., *Il va se brûler à la chandelle comme un papillon,* se dit D'un homme qui, se laissant tromper par des apparences agréables, est près de donner dans un piége. || Prov. et fig., *C'est un papillon,* se dit D'un esprit léger, qui voltige d'objets en objets. || Prov. et fig., *Courir après les papillons,* S'amuser à des bagatelles.

PAPILLONNER. v. n. Voltiger d'objets en objets, sans s'arrêter à aucun. On ne l'emploie qu'au fig. Fam.

PAPILLOTAGE. s. m. Mouvement incertain et involontaire des yeux, qui les empêche de se fixer sur les objets. || Fig., Effet d'un tableau qui éblouit et fatigue les yeux par des lumières également brillantes et des couleurs également vives. Par ext., Écrit dont le style est semé d'un trop grand nombre d'expressions brillantes. || Papillotage, t. d'imprim., La feuille imprimée, lorsque le caractère a marqué double, ou a laissé certaines petites taches noires aux extrémités des pages et des lignes.

PAPILLOTE. s. f. (grec *papyros,* papier.) Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux que l'on met en boucles, pour les faire tenir frisés. || *Être en papillotes,* Avoir les cheveux sous des papillotes. || Prov., *Cela n'est bon qu'à faire des papillotes,* se dit D'un papier sans valeur. || *Côtelette de veau en papillote,* Côtelette de veau panée, que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire. || Papillote, t. de confiseur, Dragée de sucre ou de chocolat enveloppée dans un morceau de papier.

PAPILLOTER. v. n. Il se dit Des yeux, lorsqu'un mouvement incertain et involontaire les empêche de se fixer sur les objets. || Papilloter, se dit fig. D'un tableau qui fatigue les yeux, par des lumières également brillantes et des couleurs également vives. || Par ext., Du style, lorsque les expressions brillantes y ont été répandues avec trop de profusion. || Papiloter, t. d'impr., se dit De la feuille imprimée, lorsque le caractère a marqué double, ou a laissé de petites taches noires aux extrémités des pages et des lignes.

PAPISME. s. m. (grec *pappas,* papa.) Terme dont quelques communions chrétiennes se servent pour désigner l'Église catholique romaine.

PAPISTE. s. et adj. des 2 genres. Terme dont quelques communions chrétiennes se servent pour désigner les catholiques romains.

*Papules. s. f. pl. (lat. *papula,* même signif.) Petits boutons cutanés sans pus.

PAPYRACÉ, ÉE. adj. (grec *papyros,* papier.) t. d'hist. nat. Qui est mince et sec comme du papier. *Membrane papyracée. Nautile papyracé.*

PAPYRUS. s. m. (On fait sentir l'S.) Plante qui croît en Égypte le long du Nil, et dont la tige est triangulaire.

PÂQUE. s. f. (lat. *Pascha,* Pâque.) Fête solennelle que les Juifs célèbrent tous les ans, le quatorzième jour de la lune après l'équinoxe du printemps, en mémoire de leur sortie d'Égypte. || T. de l'Écriture sainte, *Manger la pâque,* se dit De l'agneau que la loi de Moïse prescrit d'immoler et de manger pour célébrer la pâque. || Pâque, et plus ordin. Pâques, Fête que les chrétiens solennisent tous les ans en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, et qu'on célèbre toujours le premier dimanche qui suit immédiatement la pleine lune de l'équinoxe du printemps. Il est masc. *Je vous payerai au terme de Pâques.* || *La quinzaine de Pâques,* Tout le temps qui est entre le dimanche des Rameaux et celui de Quasimodo inclusivement. *La semaine de Pâques,* Le temps qui est entre la fête de Pâques et le dimanche de Quasimodo aussi inclusivement. || *Pâques fleuries,* Le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques. *Pâques closes,* Le dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques. *Faire ses pâques,* Communier un des jours de la quinzaine de Pâques. Dans ces expressions, *Pâques* est fém., et ne se dit qu'au plur. || *OEufs de Pâques,* OEufs teints en rouge, qu'il est d'usage de vendre dans le temps de Pâques; fig., Les petits présents qu'on fait vers le temps de Pâques. || Prov. et fig., *Se faire brave comme un jour de Pâques,* Se parer comme en un jour de fête.

PAQUEBOT. s. m. (angl. *packet-boat,* paquebot.)

Petit bâtiment de mer, qui va et vient d'un pays à un autre, pour transporter des lettres et des passagers.

PÂQUERETTE. s. f. (lat. *Pascha,* Pâque.) Marguerite blanche, qui vient vers le temps de Pâques.

PAQUET. s. m. (allem. *pak,* paquet.) Assemblage de plusieurs choses attachées ou enveloppées ensemble. || Prov. et pop., *Faire son paquet,* S'en aller de la maison où l'on demeurait. || Fig. et fam., *Faire ses paquets pour l'autre monde,* ou *Plier son paquet,* Mourir. || PAQUET, Toutes les lettres et les dépêches que porte un courrier. *Le paquet d'Angleterre, d'Espagne.* || PAQUET, fig. et fam., Une personne qui a pris beaucoup d'embonpoint, et qui se remue difficilement; Une personne qui n'apporte aucun agrément dans la société, qui y cause plutôt de la gêne. *Cette femme est devenue bien paquet.* || Prov. et fig., *Donner à quelqu'un son paquet,* Lui faire une réponse vive et ingénieuse qui le réduit au silence. || Prov. et fig., *Risquer le paquet,* S'engager dans une affaire douteuse. || PAQUET, t. d'imprim., Certaine quantité de lignes de composition, à peu près de l'étendue d'une page ordinaire, mais sans folio ni titre courant, et liée avec une ficelle.

PAQUETIER. s. m. t. d'imprim. Compositeur qui travaille en paquet, qui fait des paquets.

PAR. (lat. *per.*) Préposition de lieu, qui sert à marquer le mouvement et le passage. *Il court par monts et par vaux. Il est toujours par voies et par chemins.* || PAR, En, dans. *Il se promène par la ville.* || Fam., *De par le monde,* Dans le monde. || PAR, t. de mar., À. *Nous étions par trente degrés de latitude.* || PAR, sert à désigner l'endroit, la partie d'une chose ou d'une personne qu'on saisit, qu'on tient. *Prenez-le par le bras.* || PAR, sert à désigner la cause, l'agent, le motif, le moyen, l'instrument, la manière. *Il a fait cela par crainte, par le moyen d'un tel. Cela est dit par ironie, par manière d'acquit. Il ne va que par sauts et par bonds. Ce paquet est venu par la poste. Couper par morceaux. J'ai fini par lui pardonner.* || *Par le roi.* Formule du contre-seing des lois et ordonnances. || *De par,* Par l'ordre, par le commandement de. Cette locution s'emploie dans la formule *De par le roi,* qui se met au commencement de divers actes publics. On met en tête des jugements qui autorisent la saisie ou la vente des biens meubles et immeubles, *De par le roi, la loi et justice.* || PAR, s'emploie pour affirmer, jurer, conjurer. *Il en jure par sa foi.* || PAR, préposition de temps, Durant. *Où allez-vous par cette pluie-là?* || PAR, se joint à plusieurs prépositions et adv. de lieu, sans modifier beaucoup leur signification. *Par delà les mers. Pardevant notaire. Sauter par-dessus les murailles. Retenir des papiers par-devers soi. Voyez* DEÇÀ, DELÀ, DEDANS, DEHORS, ETC. || Prov. et fig.: *Par-dessus les maisons, les moulins, l'épaule. Etc. Voyez* MAISON, MOULIN, ÉPAULE, ETC. || PAR ICI. loc. adv. Par cet endroit-ci, vers cet endroit-ci. *Passez par ici.* En parlant Du lieu où l'on est. || PAR LÀ. loc. adv. Par ce lieu-là, par ce point-là. *Allez par là.* En parlant D'un lieu où l'on n'est pas. || PAR LÀ, fig., Par ce parti, par ce moyen, par ces paroles. *Il a été forcé d'en passer par là. Qu'entendez-vous par là?* || Prov. et fig., *Il faut passer par là ou par la fenêtre,* C'est le seul parti qui reste à prendre. || PAR-CI PAR-LÀ. loc. adv. En divers endroits, de côté et d'autre. *Il n'a que ce qu'il peut attraper par-ci par-là.* || De fois à autre. *Je vais le voir par-ci par-là.* || PAR TROP. loc. adv. Beaucoup trop. *Il est par trop importun.* Fam. || PAR CONSÉQUENT. loc. adv. En conséquence, donc. || PARCE QUE. conjonction qui sert à marquer le motif de ce qu'on a fait, la cause d'un événement. D'autant que, à cause que. *Je le veux, parce que cela est juste.*

PARA. s. m. Monnaie turque qui vaut un peu plus de huit centimes de France.

PARABOLAIN. s. m. (grec *parabolos,* hardi.) Nom qu'on donnait aux plus hardis des gladiateurs, et qu'on donna dans la suite à des clercs qui affrontaient les plus grands dangers pour secourir les malades, et surtout les pestiférés.

PARABOLE. s. f. (grec *parabolè,* parabole.) Allégorie qui renferme quelque vérité importante. En parlant Des allégories employées dans l'Écriture sainte. *Parler en paraboles.* Les Proverbes de Salomon sont aussi appelés *Les Paraboles de Salomon.* || PARABOLE, en géomét., Ligne courbe qui résulte de la section d'un cône quand il est coupé par un plan parallèle à un de ses côtés.

PARABOLIQUE. adj. des 2 genres. t. de géom. Qui est courbé en parabole.

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole, par paraboles. || En décrivant une parabole.

PARACHÈVEMENT. s. m. Fin, perfection d'un ouvrage. Vieux.

PARACHEVER. v. a. Achever, terminer, finir. Vieux. || PARACHEVÉ, ÉE. participe.

PARACHRONISME. s. m. (grec *para,* à côté, *chronos,* temps.) Anachronisme qui consiste à placer un fait dans un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé. Il est opposé à *Prochronisme.*

PARACHUTE. s. m. Machine destinée à ralentir la chute des corps, en offrant, par son déploiement, une résistance à l'air: La machine de ce genre qu'emploient certains aéronautes, pour descendre en abandonnant leur ballon.

PARACLET. s. m. (grec *paracaléin,* consoler.) Consolateur. Nom qui est affecté particulièrement au Saint-Esprit.

PARADE. s. f. (lat. *paratus,* appareil.) Étalage de quelque chose. *Cela est mis là pour parade.* || Tout ce qui est moins pour l'usage ordinaire, que pour l'ornement. *Un carrosse, un habit de parade.* || *Lit de parade,* Un grand lit sur lequel on expose après leur mort les rois, les princes, les évêques, et autres personnages de grande distinction. || Fig. et au sens moral, *Faire parade d'une chose,* En faire ostentation, en tirer vanité. || PARADE, Scènes burlesques que les bateleurs donnent au peuple à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. || Par ext., Imitation ridicule, étalage plein de fausseté. *Cette cérémonie ne fut qu'une parade.* || PARADE, Lieu où ceux qui vendent des chevaux viennent habituellement les montrer aux acheteurs. *Voyez* MONTRE. || PARADE, t. de guerre, Revue que l'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde. || PARADE, t. d'escrime, L'action par laquelle on pare un coup. || Fig. et fam., *Il n'est pas heureux à la parade,* se dit De celui qui ne sait pas écarter une plaisanterie, un reproche. || PARADE, t. de manége, L'arrêt d'un cheval qu'on manie.

PARADER. v. n. t. de manége. *Faire parader un cheval,* Faire manœuvrer un cheval sur la parade ou la montre. || PARADER, t. de mar., Croiser, aller et venir en paraissant se disposer à l'attaque.

PARADIGME. s. m. (grec *paradigma,* modèle.) t. de gramm. Exemple, modèle.

PARADIS. s. m. (grec *paradisos,* paradis.) Jardin délicieux. *Le paradis terrestre,* Le jardin où Dieu mit

Adam aussitôt qu'il l'eut créé. || Fig. et fam., Séjour délicieux, orné par la nature ou par l'art. *Cette campagne est un paradis terrestre.* || PARADIS, Séjour des bienheureux, lieu de délices où les âmes des justes voient Dieu et jouissent d'un bonheur éternel. || Prov. et fig., *Être dans le paradis*, Être dans une extrême joie; ou Se trouver délivré de quelque grande douleur, de quelque grande peine d'esprit. || Prov. et fig., *C'est le chemin du paradis*, se dit D'un chemin étroit, montant et difficile. || Prov. et fig., *Se recommander à tous les saints du paradis*, Implorer la protection de tout le monde. || Prov., *Faire son paradis en ce monde*, Se livrer à toute sorte de plaisirs. || *Le paradis de Mahomet*, Lieu où Mahomet a fait espérer aux sectateurs de sa loi, qu'après leur mort ils jouiront de tous les plaisirs des sens. || PARADIS, fig. et au sens moral, L'état le plus heureux dont on puisse jouir, Lieu où l'on en jouit. *Paris est le paradis des femmes.* || PARADIS, dans les théâtres, Amphithéâtre placé au plus haut rang des loges. || *Oiseau de paradis*, Oiseau des Indes, dont les flancs ont des faisceaux de longues plumes effilées. Les plumes de cet oiseau, que des femmes portent dans leur coiffure. || *Pommier de paradis*, ou simplement, *Paradis*, Pommier nain. || *Pomme de paradis*, Pomme rouge qui se mange en été.

PARADOXAL, ALE. adj. (grec *paradoxos*, étrange.) Qui tient du paradoxe. || Qui aime le paradoxe.

PARADOXE. s. m. Proposition contraire à l'opinion commune. Il se prend quelquefois en mauvaise part.

PARADOXISME. s. m. Figure de rhétorique, qui consiste à réunir sur un même sujet des attributs qui semblent inconciliables.

PARAFE ou PARAPHE. s. m. Marque faite d'un ou de plusieurs traits de plume, qu'on met ordinairement après sa signature; et qui, en certains cas, se met pour la signature même.

PARAFER ou PARAPHER. v. a. Mettre un parafe à quelque acte. || T. de palais, *Parafer ne varietur*, se dit D'un officier public qui met son parafe sur un papier, afin que ce papier ne puisse être changé. || PARAFÉ ou PARAPHÉ, ÉE. participe.

PARAGE. s. m. (lat. *parere*, enfanter.) (Vieux mot.) Extraction, qualité. *De haut parage*, De grande naissance, de haut rang.

PARAGE. s. m. (grec *para*, vers.) t. de marine. Espace de mer, partie des côtes, accessible à la navigation. || Par ext. et fam., Lieu, sur terre, où des personnes se rencontrent. *Que venez-vous faire dans nos parages?*

PARAGOGE. s. f. (grec *paragógè*, même signif.) t. de gramm. Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot.

PARAGOGIQUE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Il se dit De la lettre ou de la syllabe ajoutée à la fin d'un mot.

PARAGRAPHE. s. m. (grec *paragraphè*, paragraphe.) Section d'un discours, d'un chapitre, etc. Principalement en parlant Des livres de droit. || Il se dit Des ouvrages de littérature, de science, etc. *Ce paragraphe se lie mal au paragraphe précédent.* || En imprim., Signe figuré de cette manière §, que l'on met en tête d'un paragraphe.

PARAGUANTE. s. f. (espagn. *paraguante*, don.) (On prononce *Paragouante*.) Présent fait en reconnaissance de quelque service. Il a vieilli.

PARAÎTRE. v. n. (lat. *parere*, paraître.) Être exposé à la vue, se faire ou se laisser voir, se manifester. *Les boutons paraissent aux arbres. Paraître en public. Il n'a fait que paraître et disparaître. Son innocence a paru dans tout son jour.* Impers. *Il paraît une comète.* || Impers., *Il y paraît*, On le voit bien, il en reste des marques. *Elle a eu la petite vérole, mais il n'y paraît plus. Sans qu'il y paraisse, c'est un homme fort instruit.* || PARAÎTRE, se dit D'un livre qui est ou qui doit être publié. *Quand votre ouvrage paraîtra-t-il?* || PARAÎTRE, Éclater, briller, se faire remarquer. *Les jeunes gens veulent quelque chose qui paraisse.* || PARAÎTRE, Sembler, avoir l'apparence. *Cela me paraît ainsi. Il paraît savant. Il ne paraît pas ce qu'il est. Être et paraître sont deux.* Impers. *Il paraît que vous avez tort.*

PARALIPOMÈNES. s. m. pl. (grec *paralipomena*, omis.) Titre d'une partie de la Bible, qui forme un supplément aux livres des Rois.

PARALIPSE. s. f. (grec *paralipsis*, prétérition.) Figure de rhétorique, qui consiste à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLACTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *parallaxis*, différence.) t. d'astron. *Angle parallactique. Machine parallactique.*

PARALLAXE. s. f. t. d'astron. L'angle formé au centre d'un astre par deux lignes droites menées de ce point, l'une au centre de la terre, l'autre au point de la surface terrestre où se fait une observation. || *Parallaxe annuelle*, L'angle formé par deux lignes droites qui seraient ainsi menées aux extrémités d'un même diamètre de l'orbe de la terre.

PARALLÈLE. adj. des 2 genres. (grec *parallèlos*, parallèle.) t. de géom. Il se dit D'une ligne ou d'une surface également distante d'une autre ligne ou d'une autre surface dans toute son étendue. || Subst. fém. *Une parallèle*, Une ligne parallèle à une autre. || PARALLÈLE, dans la sphère, se dit Des cercles parallèles à l'équateur, tirés par tous les degrés du méridien terrestre. Il est subst. masc. || PARALLÈLE, t. de fortif. Tranchée bordée d'un parapet avec banquette, et tracée parallèlement au côté de la place de guerre qu'on assiége.

PARALLÈLE. s. m. Comparaison au moyen de laquelle on examine, on explique les rapports et les différences que deux choses ou deux personnes ont entre elles. *Établir un parallèle.*

PARALLÈLEMENT. adv. D'une manière parallèle.

PARALLÉLIPIPÈDE. s. m. (grec *parallèlos*, parallèle, *épi*, sur, *pédion*, surface.) t. de géom. Corps solide terminé par six parallélogrammes dont les opposés sont parallèles entre eux.

PARALLÉLISME. s. m. (grec *parallèlos*, parallèle.) État de deux lignes, de deux plans parallèles. || En astron., *Le parallélisme de l'axe de la terre*, La propriété que l'axe de la terre a de rester sensiblement parallèle à lui-même, dans tous les points de la courbe que la terre décrit annuellement autour du soleil.

PARALLÉLOGRAMME. s. m. (grec —*grammè*, ligne.) t. de géom. Figure plane dont les côtés opposés sont parallèles.

PARALOGISME. s. m. (grec *paralogismos*, même signif.) Raisonnement qui porte à faux. Style didactique.

PARALYSER. v. a. (grec *paralysis*, paralysie.) Frapper de paralysie. || Fig., Frapper d'inertie, neutraliser. *La frayeur paralysait toutes ses facultés.* || PARALYSÉ, ÉE. participe.

PARALYSIE. s. f. Maladie qui consiste dans une privation ou dans une diminution du sentiment, et du mouvement volontaire, ou de l'un des deux.

PARALYTIQUE. adj. des 2 genres. Atteint de paralysie. || Subst. *Un paralytique.*

PARAMÈTRE. s. m. (grec *para*, vers, *métron*, mesure.) t. de géom. Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une courbe.

PARANGON. s. m. (ital. *paragone*, comparaison.) Modèle, patron. || Comparaison. Il est vieux. || Adj. des 2 genres. *Diamant, perle parangon*, Diamant, perle qui n'a aucun défaut. Subst. *Un parangon.* || PARANGON, t. d'imprim. Caractère qui est entre le gros-romain et la palestine.

PARANGONNAGE. s. m. t. d'imprim. Action de parangonner.

PARANGONNER. v. a. Comparer, mettre en égalité d'estime. Vieux. || PARANGONNER. t. d'imprim. Faire qu'un caractère qui n'est pas du même corps que celui dont on se sert, s'aligne bien avec lui. || PARANGONNÉ, ÉE. participe.

PARANT, ANTE. adj. (lat. *parare*, préparer.) Qui orne, qui pare.

PARANYMPHE. s. m. (grec *paranymphos*, même signif.) t. d'antiq. Nom que les Grecs donnaient à une espèce d'officier qui présidait aux mariages. || Chez les anciens Romains, Chacun des trois jeunes garçons qui conduisaient la mariée à la maison de son époux. || PARANYMPHE, Discours solennel qui se prononçait, dans la faculté de théologie et dans celle de médecine, à la fin de chaque licence.

PARAPET. s. m. (grec *parapétasma*, abri.) Massif de terre ou de maçonnerie, qui borde un ouvrage de fortification. || PARAPET, Muraille à hauteur d'appui, élevée sur le bord d'une terrasse, d'un pont, etc., pour servir de garde-fou.

PARAPHERNAL. adj. m. (grec *parapherna*, même signif.) t. de jurispr. *Biens paraphernaux*, Les biens de la femme qui n'ont pas été constitués en dot, et dont elle conserve l'administration et la jouissance. || Subst. *Les paraphernaux.*

PARAPHIMOSIS. s. m. (grec *paraphimósis*, même signif.) (On prononce l'S finale.) t. de chirurg. Maladie dans laquelle le prépuce est tellement renversé et gonflé, qu'on ne peut le rabattre sur le gland.

PARAPHRASE. s. f. (grec *paraphrasis*, même signif.) Explication plus étendue que le texte. || Fam., Interprétations malignes que l'on donne à des choses indifférentes. || Fam., Discours, écrits verbeux et diffus. *Dites-nous la chose sans tant de paraphrases.*

PARAPHRASER. v. a. Faire une paraphrase. || Étendre, amplifier dans le récit. || Absol. *Il ne faut pas ainsi paraphraser.* || PARAPHRASÉ, ÉE. participe.

PARAPHRASEUR, EUSE. s. Qui amplifie les choses en les rapportant. Fam., et dans un sens de blâme.

PARAPHRASTE. s. m. Auteur de paraphrases.

PARAPLUIE. s. m. (grec *para*, contre, lat. *pluvia*, pluie.) Petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour se garantir de la pluie.

PARASANGE. s. f. (grec *parasaggès*, même signif.) t. d'antiq. Mesure itinéraire chez les anciens Perses.

PARASÉLÈNE. s. f. (grec *para*, vers, *sélènè*, la lune.) (On prononce *Paracélène.*) Image de la lune réfléchie dans un nuage.

PARASITE. s. m. (grec *parasitos*, parasite.) Qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. || Adj., *Plantes parasites*, Celles qui végètent sur d'autres plantes, et qui se nourrissent de leur substance. *Insectes parasites*, Qui vivent sur d'autres animaux aux dépens de leur substance. || Adj. et fig., *Mots, ornements parasites*, Mots, ornements superflus.

PARASOL. s. m. (grec, *para*, contre, lat. *sol*, soleil.) (On prononce *Paraçol.*) Petit pavillon portatif, qu'on étend au-dessus de la tête pour être à couvert du soleil. || *Plante en parasol*, Plante ombellifère. *Voyez* OMBELLIFÈRE.

PARATITLAIRE. s. m. (grec *paratitla*, paratitles.) Auteur de paratitles.

PARATITLES. s. m. pl. Explication abrégée de quelques titres ou livres de jurisprudence civile ou canonique.

PARATONNERRE. s. m. (grec *para*, contre, lat. *tonitru*, tonnerre.) Verge de fer terminée en pointe, que l'on dresse sur la partie la plus élevée d'un édifice. Appareil destiné à garantir du tonnerre.

PARAVENT. s. m. (grec —, lat. *ventus*, vent.) Meuble dont on se sert dans les chambres pour se garantir du vent. *Paravent à quatre feuilles, etc.*

*PARBLEU. Sorte de jurement. Fam.

PARC. s. m. (angl. *park*, parc.) Grande étendue de terre entourée de murs, de fossés ou de haies. *Clore un parc. Il a enfermé ce bois dans son parc.* || PARC, Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs pour les engraisser. || Clôture faite de claies, où l'on enferme les moutons en été, quand ils couchent dans les champs. || PARC, t. de chasse. Enceinte de toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires. || Par anal., t. de pêche. Clôture que l'on fait pour prendre ou pour conserver du poisson. Lieu préparé pour y mettre des huîtres. || PARC, t. de guerre. Endroit où l'on place l'artillerie, ou les vivres. *Le parc d'artillerie. Le parc des vivres.* || Par ext., La réunion des voitures qui traînent à la suite d'une armée le matériel. *Faire marcher un parc.*

PARCAGE. s. m. Le séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLAIRE. adj. m. (lat. *particula*, parcelle.) *Cadastre parcellaire*, Cadastre fait par pièces de terre. || Subst. *Le parcellaire.*

PARCELLE. s. f. Petite partie de quelque chose.

PARCE QUE. loc. conjonctive. *Voyez* PAR.

PARCHEMIN. s. m. (allem. *pergament*, parchemin.) Peau de brebis ou de mouton préparée pour écrire dessus, ou pour d'autres usages. *Contrat sur parchemin. Livre relié en parchemin.* || *Parchemin vierge*, La peau préparée des petits chevreaux ou agneaux mort-nés. || Fig. et fam., *Allonger le parchemin*, Multiplier des écritures sans nécessité. || Fig. et pop., *Un visage de parchemin*, Un visage couvert d'une peau sèche et jaune. || PARCHEMINS, fig. et fam., au plur., Titres de noblesse. *Il est fier de ses parchemins.*

PARCHEMINERIE. s. f. Lieu où l'on prépare le parchemin. || L'art de préparer le parchemin. Le négoce qui s'en fait.

PARCHEMINIER. s. m. Celui qui prépare le parchemin, et qui le vend.

PARCIMONIE. s. f. (lat. *parcimonia*, parcimonie.) Épargne minutieuse. *Il est d'une excessive parcimonie.*

PARCIMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de la parcimonie.

PARCOURIR. v. a. (lat. *percurrere*, parcourir.) (Il se conjugue comme *Courir.*) Aller d'un bout à l'autre; Courir çà et là. *Ce cheval a parcouru la carrière en cinq minutes. Il a parcouru toutes les mers.* || Fig., *Parcourir des yeux*, ou simplement, *Parcourir*, Examiner rapidement. *Il a parcouru des yeux l'assemblée. J'ai parcouru ce livre en un quart d'heure. De cette hauteur, l'œil parcourt tout l'horizon.* || PARCOURU, UE. participe.

PARCOURS. s. m. Droit de mener paître, en un certain temps de l'année, ses troupeaux sur le terrain d'autrui ou sur un terrain commun.

PARDON. s. m. (ital. *perdono*, pardon.) Rémission

d'une faute, d'une offense. *Le pardon des injures.* || *Je vous demande pardon.* Formule de civilité dont on se sert dans le langage familier, lorsqu'on veut interrompre quelqu'un, ou qu'on est d'un avis différent du sien. Simplement et par abrév. : *Pardon. Mille pardons.* || *Lettres de pardon*, Lettres que le prince accordait en petite chancellerie, pour remettre la peine de certains délits. || PARDONS. plur. Indulgences que l'Église catholique accorde aux fidèles.

PARDONNABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite d'être pardonné. Il ne se dit guère que Des choses. *Faute, erreur pardonnable.*

PARDONNER. v. a. Accorder le pardon d'une faute commise. Il régit la chose directement, et la personne avec la préposition *à*. *Pardonner les offenses. Pardonner à quelqu'un.* || Faire grâce. *Le roi lui pardonna.* || Absol. *Celui qui offense pardonne rarement.* || *Dieu me pardonne.* Façon de parler qui s'emploie dans le discours fam., comme une espèce d'excuse et d'adoucissement. || PARDONNER, Excuser, tolérer. *Je lui pardonne la négligence de son style. Pardonnez mes soupçons. Il faut se pardonner mutuellement beaucoup de choses.* || Voir sans chagrin, sans dépit, sans jalousie. *Il ne lui pardonne pas son mérite.* || PARDONNER, régit quelquefois les choses avec la préposition *à*, comme si elles étaient personnifiées. *Pardonnez à mon amitié les reproches que je vous fais.* || PARDONNER, s'emploie comme t. de civilité. *Pardonnez si je vous contredis.* On dit quelquefois simplement, et sans rien ajouter, *Pardonnez-moi, vous me pardonnerez*, pour exprimer honnêtement qu'on n'est pas d'accord de ce qu'un autre dit. || PARDONNER, Excepter, épargner. Il ne s'emploie guère qu'avec la particule négative *ne*, et avec la préposition *à*. *La mort ne pardonne à personne.* || PARDONNÉ, ÉE. participe. || Prov., *Péché caché est à demi pardonné*, Quand le scandale n'est pas joint au péché, le péché en est beaucoup moindre. || *Vous êtes tout pardonné.* Hors ce seul cas, le participe *Pardonné* ne s'applique point aux personnes.

PARÉAGE ou PARIAGE. s. m. (lat. *pariatio*, égalisation.) t. de jurispr. féodale. Égalité de droit et de possession que deux seigneurs avaient par indivis dans une même terre.

PARÉATIS. s. m. (On prononce l'S.) Mot latin. Il se disait De certaines lettres qu'on obtenait en chancellerie, afin de pouvoir mettre un arrêt à exécution ailleurs que dans le ressort du tribunal par lequel il avait été rendu.

PARÉGORIQUE. adj. des 2 genres. (grec *parègoricos*, adoucissant.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui calment, apaisent les douleurs. Peu usité : on dit ordin., *Anodin, ine.*

PAREIL, EILLE. adj. (lat. *par*, égal.) Égal, semblable. *On n'a rien vu de pareil. Que feriez-vous en cas pareil ? A pareil jour, telle chose m'est arrivée.* || *Sans pareil*, Supérieur dans son genre. *C'est un homme d'un sang-froid sans pareil.* || *C'est un homme sans pareil*, C'est un homme d'un très-grand mérite. Il se dit plus souvent, en mauvaise part, D'un homme extraordinaire dans ses manières. || PAREIL, Tel, de cette nature, de cette espèce. *Un pareil ouvrage annonce du génie. Comment pouvez-vous vous trouver avec de pareilles gens ?* || PAREIL. subst. *C'est un homme qui n'a pas son pareil.* || PAREILS. plur. précédé des adj. possessifs *Mes, tes, ses, nos, etc.*, Les gens de l'état, de la naissance, du caractère de la personne dont il s'agit. *Il en use mal avec ses pareils.* || Subst., *La pareille*, Le même traitement qu'on a reçu ou qu'on a fait. *Je vous rendrai la pareille.*

PAREILLEMENT. adv. De la même manière. || Aussi. *Vous le désirez, et moi pareillement.*

PARÉLIE. s. m. *Voyez* PARHÉLIE.

PARELLE. s. f. Plante. *Voyez* PATIENCE.

PAREMENT. s. m. (lat. *parare*, orner.) Ce qui orne, ce qui pare. Il se dit Des étoffes dont on pare le devant d'un autel. || Certaines étoffes riches ou voyantes, que les hommes portaient autrefois sur les manches de leurs habits, et les femmes sur le devant de leurs robes; et que les militaires portent encore sur les manches de leurs uniformes. || L'espèce de retroussis qui est au bout des manches d'un habit. || *Les parements d'un fagot*, Les plus gros bâtons d'un fagot, que le bûcheron met en dessus pour parer sa marchandise. || PAREMENT. t. de maçonn., de menuis., etc., La surface apparente d'un ouvrage. || *Le parement d'une pierre*, Le côté d'une pierre qui doit paraître en dehors du mur. || PAREMENT. t. de pavage. Les gros quartiers de pierre ou de grès qui bordent un chemin pavé.

PARENCHYME. s. m. (grec *paregchyma*, même signif.) t. de médec. et d'anat. Nom que l'on donne à la substance propre de chaque viscère. || En bot., Le tissu tendre et spongieux des feuilles, des tiges et des fruits.

PARÉNÈSE. s. f. (grec *parœnésis*, exhortation.) t. didactique. Discours moral. Peu usité.

PARÉNÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui a rapport à la parénèse, à la morale. Peu usité.

PARENT, ENTE. s. (lat. *parentes*, parents.) Qui est de même famille, qui touche par consanguinité à quelqu'un. *Parent paternel, maternel. Proches parents. Parents éloignés.* || Prov. et fam., *Nous sommes tous parents en Adam.* || PARENT, Ceux de qui on descend. *Il est né de parents illustres.* || Le père et la mère. *Un enfant doit obéir à ses parents.* En ce sens, on ne l'emploie jamais au singulier. || *Nos premiers parents*, Adam et Ève. || PARENT, par ext., Ceux qui sont simplement alliés. *Il est devenu mon parent en épousant ma cousine.* || Fam., *Les grands parents*, Les plus considérables d'entre les proches parents.

PARENTAGE. s. m. Parenté. Il a vieilli.

PARENTÉ. s. f. Consanguinité. *Degré de parenté.* || Collect., Tous les parents et alliés d'une même personne.

PARENTÈLE. s. f. coll. Les parents. Vieux.

PARENTHÈSE. s. f. (grec *parenthésis*, parenthèse.) Phrase formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elle est insérée. *Cela soit dit par parenthèse.* || Marques dont on se sert pour enfermer les mots d'une parenthèse, et qui sont ainsi figurées ( ). *Ouvrir, fermer la parenthèse.* || PAR PARENTHÈSE. Loc. adv. dont on se sert lorsque dans la conversation on interrompt le discours, pour dire quelque chose qui n'y a pas un rapport direct.

PARER. v. a. (lat. *parare*, orner.) Orner, embellir. *Parer une église, un enfant.* || Fig. et au sens moral, *Il a paré son discours des plus brillantes couleurs de l'imagination.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Au printemps, la terre se pare de mille couleurs.* || Prov. et fig., *Se parer des plumes du paon, des plumes d'autrui*, S'approprier ce qui appartient à un autre, pour en tirer vanité. Il se dit principalement D'un plagiaire. || PARER, avec le pron. pers., Faire parade. *Il se pare d'un vain titre.* || PARER, Apprêter certaines choses de manière à leur donner meilleure apparence, à les rendre plus commodes. *Parer sa marchandise. Parer les allées d'un jardin.* || *Parer le*

pied d'un cheval, Ôter de la corne du pied d'un cheval, pour le ferrer. || *Parer du cidre, du poiré*, Le faire fermenter, pour lui ôter le goût douceâtre qu'il a naturellement. || *Parer un agneau*, Lever la graisse qui est sur la panse, et l'étendre sur le quartier de derrière. || *Parer un câble, une ancre, une barrique*, Préparer un câble, une ancre, etc. || PARER, t. de man., S'arrêter. *Ce cheval pare bien sur les hanches.* En ce sens il est neutre. || PARER, Empêcher, éviter un coup. *Parer un coup. Parer la balle.* Neutral. *Parer et porter en même temps.* || PARER, avec les prépositions *de* et *contre*, Mettre à couvert, défendre contre quelque attaque, quelque incommodité. *Cela vous parera du soleil, de la pluie.* || Il s'emploie, en ce sens, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Porter un manteau pour se parer de la pluie.* || Neutral., avec la préposition *à*. *On ne saurait parer à tout.* || T. de mar., *Parer un cap*, Le doubler, le laisser à côté en passant au delà. || PARÉ, ÉE. participe. || Fam., *Elle est parée comme une châsse*, se dit D'une femme qui est excessivement parée. || T. de procéd., *Ce titre est paré*, Sans qu'il soit besoin de jugement, on peut, en vertu de ce titre, contraindre le débiteur au payement.

PARÈRE. s. m. Sentiment de négociants sur des questions de commerce.

PARESSE. s. f. (grec *parésis*, relâchement.) Nonchalance, négligence des choses qui sont d'obligation. || Prov., *Relever quelqu'un du péché de paresse*, L'obliger, par des reproches, par des ordres pressants, à travailler, à mieux remplir ses devoirs. || PARESSE, fam., Faiblesse de tempérament, qui porte à se dispenser de faire tout ce qui demande un peu d'action. *C'est par paresse qu'il ne va jamais se promener.* || Amour du repos, du loisir, tranquillité du corps et de l'esprit. *La paresse a ses douceurs.* || *Paresse d'esprit*, Certaine lenteur, certaine nonchalance d'esprit, qui empêche de concevoir promptement ou de s'appliquer avec persévérance.

PARESSER. v. n. Se laisser aller à la paresse. Fam.

PARESSEUX, EUSE. adj. Qui aime à éviter l'action, le travail, la peine. *Il est paresseux à écrire.* || Subst. *C'est un paresseux.* || En médec., *Estomac, ventre paresseux*, Estomac, ventre qui fait lentement ses fonctions. || PARESSEUX, en hist. nat., Quadrupède commun entre les tropiques, qui se meut avec une extrême lenteur.

*PAREUR. s. m. (lat. *parare*, orner.) Ouvrier qui finit, qui perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE. v. a. (lat. *perficere*, achever.) Achever quelque chose en sorte qu'il n'y manque rien. Peu usité dans le langage ordinaire. || T. de procéd. crim., *Parfaire le procès de quelqu'un*, Conduire ce procès jusqu'au jugement définitif. Cette locution vieillit. || T. de finance, *Parfaire un payement, une somme*, Ajouter à un payement, à une somme, ce qui y manquait. || PARFAIT, AITE. participe. *Fait et parfait*, Entièrement terminé.

PARFAIT, AITE. adj. Qui réunit toutes les qualités, sans nul mélange de défauts. *Il n'y a rien de parfait sur la terre.* || Qui a beaucoup de qualités, qui paraît accompli dans son genre. *C'est un homme parfait. Accord parfait. Un parfait imbécile.* || Complet, total. *Solitude parfaite. Repos parfait.* || En mus., *Accord parfait*, L'accord fondamental, qui ne se compose que d'intervalles consonnants. *Consonnance parfaite, cadence parfaite.* || En gramm., *Prétérit parfait*, ou substantiv., *Parfait*, Le prétérit qui marque une chose arrivée dans un temps qui n'est ni précis ni déterminé; *Prétérit plus-que-parfait*, ou substantiv., *Plus-que-parfait*, Le prétérit qui marque une chose faite ou arrivée dans un temps plus éloigné que le temps marqué par le prétérit parfait. || En arithm., *Nombre parfait*, Celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. Peu usité.

PARFAITEMENT. adv. D'une manière parfaite. || D'une manière complète, totale. *Il est parfaitement guéri.*

PARFILAGE. s. m. (lat. *filum*, fil.) Action de parfiler. || Ce qui résulte du parfilage. *Une botte de parfilage.*

PARFILER. v. a. Défaire fil à fil le tissu d'un morceau d'étoffe ou de galon, et séparer de la soie l'or ou l'argent qui la recouvre. || Absol. *Cette femme passe son temps à parfiler.* || PARFILÉ, ÉE. participe.

PARFOIS. adv. de temps et de nombre. Quelquefois.

PARFONDRE. v. a. (lat. *perfundere*, mêler.) t. de peintre en émail. Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail, et les faire fondre également. || PARFONDU, UE. participe.

PARFOURNIR. v. a. Fournir en entier, achever de fournir. Peu usité. || PARFOURNI, IE. participe.

PARFUM. s. m. (ital. *profumo*, parfum.) Odeur aromatique, agréable, qui s'exhale d'une substance quelconque, et particulièrement des fleurs. *Des parfums exquis.* || Fig., *Le parfum des louanges*, Le plaisir qu'on a de s'entendre louer. || Fig., *Il y a dans ce livre un parfum d'antiquité*, On sent, à la lecture de ce livre, que l'auteur s'est pénétré du génie des auteurs anciens. || PARFUM, Les choses mêmes dont il s'exhale une odeur agréable. || Compositions minérales ou végétales d'une odeur forte, dont on se servait dans les lazarets pour purifier les personnes et les effets regardés comme suspects.

PARFUMER. v. a. Répandre une bonne odeur sur quelque chose, ou sur quelqu'un. *Les fleurs parfument l'air. Parfumer des gants.* || *Parfumer une maison, un navire*, En chasser le mauvais air, en y brûlant quelque chose d'une odeur forte. *Parfumer une lettre*, Exposer au feu de soufre et tremper dans le vinaigre une lettre qui vient d'un pays où règne une maladie contagieuse. || PARFUMER, avec le pron. pers., Remplir ses habits de bonnes odeurs; embaumer sa peau avec des eaux ou des pommades odorantes. *Il se parfume trop.* || PARFUMÉ, ÉE. participe.

PARFUMEUR, EUSE. s. Qui fait et qui vend des parfums.

PARHÉLIE ou PARÉLIE. s. m. (grec *para*, contre, *hèlios*, soleil.) Image du soleil réfléchie dans une nuée.

PARI. s. m. (lat. *paritas*, parité.) Promesse réciproque, par laquelle deux ou plusieurs personnes qui soutiennent des choses contraires, s'engagent de payer une certaine somme à celui qui se trouvera avoir raison. *J'en fais le pari.* || *Tenir le pari*, L'accepter, parier contre la personne qui le propose. || *Les paris sont ouverts*, Tout le monde est reçu à parier. Il se dit fig., D'une affaire incertaine, sur laquelle il y a des opinions contraires, et qui doit bientôt se décider. || *Il est hors de pari*, se dit De celui qui, dans un pari fait entre plusieurs personnes, a perdu, et n'a plus de droit aux enjeux que les autres se disputent encore. || PARI, La somme pariée. || Au jeu, La somme, indépendante de l'enjeu ordinaire, que des personnes parient entre elles, et dont le sort est dé-

cidé par celui de la partie. || Pari, au jeu du piquet à écrire, Le résultat des deux coups qui forment l'ide.

PARIA. s. m. Homme de la dernière caste des Indiens qui suivent la loi de Brama.

PARIADE. s. f. (lat. *par*, paire.) t. de chasse. État des perdrix, lorsqu'elles cessent d'aller par compagnies, pour s'apparier. || La saison où les perdrix s'apparient. || Les perdrix appariées. *Il y a cinq ou six pariades dans ce champ.*

PARIER. v. a. (lat. *paritas*, parité.) Faire une gageure. *Je parie cent contre un que cela est.* || Fam., *Il y a à parier, tout à parier que*, Il y a de fortes raisons de croire que. || Au jeu, *Parier pour quelqu'un*, ou simplement, *Parier*, Gager que celui des deux joueurs qu'on désigne gagnera la partie. || *Parier à coup sûr*, Parier avec la certitude qu'on gagnera le pari. || Parié, ée. participe.

PARIÉTAIRE. s. f. (lat. *paries*, mur.) t. de botan. Plante ainsi nommée parce qu'elle croît ordinairement sur les murailles.

PARIÉTAL. adj. m. t. d'anat. Il se dit De deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne. Subst., *Les pariétaux.*

PARIEUR. s. m. (lat. *paritas*, parité.) Celui qui parie.

PARISIENNE. s. f. Caractère d'imprimerie, immédiatement au-dessous de la nonpareille, et dont le corps a cinq points. On le nomme aussi *Sédanoise.*

PARISIS. adj. des 2 genres. (On prononce l'S finale.) On le disait De la monnaie qui se frappait à Paris, et qui était plus forte d'un quart que celle qui se frappait à Tours.

PARISYLLABIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *par*, pareil, *syllaba*, syllabe.) t. de gramm. grecque. Il se dit Des déclinaisons qui ont à tous les cas le même nombre de syllabes.

PARITÉ. s. f. (lat. *paritas*, parité.) Similitude entre des objets de même qualité, de même nature. Il ne se dit guère Des personnes, et il appartient surtout au style didactique. || Comparaison que l'on emploie pour prouver une chose par une autre semblable. *Je nie la parité*, Je nie que le cas allégué soit pareil à celui dont il s'agit.

PARJURE. s. m. (lat. *perjurium*, parjure.) Faux serment; Violation de serment.

PARJURE. adj. des 2 genres. Qui fait un faux serment, qui viole son serment. *Un amant parjure.* || Subst. *C'est un parjure.*

PARJURER (SE). v. pron. Violer son serment. || Faire un faux serment en justice. *Il s'est parjuré devant le juge.*

PARLAGE. s. m. (ital. *parlare*, parler.) Abondance de paroles inutiles ou dépourvues de sens. Fam.

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. Dans les pièces de théâtre, *Personnages parlants*; par opposition à *Personnages muets.* || *Cet homme est parlant*, Il parle volontiers. || Par ext., *Regards, gestes parlants*, Regards, gestes expressifs. || *Trompette parlante*, Porte-voix. || Parlant, fig., Fort ressemblant. *Ce portrait est parlant.* || T. de blason, *Armes parlantes*, Armes dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent.

PARLEMENT. s. m. Du temps de nos premiers rois, Assemblée des grands du royaume, qui était convoquée pour traiter des affaires importantes. || Parlement, Cour souveraine de justice connaissant directement des affaires qui lui étaient attribuées, et, par appel, des jugements des bailliages, et autres juridictions inférieures de son ressort. || Le ressort, l'étendue de la juridiction d'un parlement. || La durée du parlement, depuis le jour de son ouverture jusqu'aux vacances. || *L'ouverture du parlement*, La première assemblée du parlement, qui se tenait après la Saint-Martin. || Parlement, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, se dit collectiv. Des deux chambres qui exercent, avec le roi, le pouvoir législatif. *La chambre haute, la chambre basse du parlement.* || Collect., Les trois parties du pouvoir législatif.

PARLEMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient au parlement. En parlant Des deux chambres qui, en France, font partie de l'autorité législative. *Usages, formes parlementaires.* || Parlementaire, se dit De ceux qui, pendant les divisions de l'Angleterre, et, en France, pendant les troubles de la Fronde, tenaient le parti du parlement. *L'armée parlementaire.* Subst. *Le parti des parlementaires.* || *Vaisseau parlementaire*, ou subst., *Parlementaire*, Vaisseau qu'on envoie porter des paroles à une flotte, ou dans un port de la nation avec laquelle on est en guerre. || Parlementaire, subst., Une personne que des assiégeants ou des assiégés envoient les uns aux autres pour porter quelque proposition, ou pour y répondre.

PARLEMENTER. v. n. Faire et écouter des propositions pour rendre une place. || Fig., en parlant D'affaires, Entrer en voie d'accommodement. *Nous en viendrons à bout, il parlemente.* || Prov. et fig., *Ville qui parlemente est à demi rendue*, Celui qui écoute les propositions qu'on lui fait pour l'amener à quelque composition, est à peu près décidé à les accepter.

PARLER. v. n. Proférer, articuler des mots. *Parler du nez. Parler à l'oreille de quelqu'un. Parler entre ses dents. Parler gras.* || Il se dit De certains oiseaux qui imitent le langage de l'homme. *Apprendre à parler à un perroquet.* || Parler, Discourir, s'énoncer par le discours. *Parler comme un ange, comme un oracle, à tort et à travers, par oüi-dire, tête à tête, en public. Parler sans rien dire. Parler de confiance.* || *Parler bien*, Parler avec élégance et pureté; dans le sens contraire, *Parler mal*, ou *Ne savoir pas parler.* || *Parler juste*, Raisonner et s'exprimer avec justesse. || Fam., *Parler d'or*, Parler de la manière la plus convenable dans la circonstance, ou la plus satisfaisante pour celui à qui on parle. || *Parler avec passion*, Dire des choses que la passion suggère. || *Parler bien, parler mal d'une personne*, En dire du bien, en dire du mal. || *Parler pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un*, Intercéder pour lui auprès d'un autre. *Parler contre quelqu'un*, Parler de quelqu'un à dessein de lui nuire. || T. de palais, *Cet avocat, cet avoué parle pour un tel*, Il plaide pour un tel. || Prov., *Parler de la pluie et du beau temps*, S'entretenir de choses indifférentes. || Prov., *Parler d'une affaire à bâtons rompus*, En parler à diverses reprises, et sans suite. || Prov., *Parler en l'air*, Parler sans attacher la moindre importance à ce qu'on dit. || Fam., *Parler en l'air*, Parler sans être bien instruit. || *Parler au hasard*, Parler sans réflexion de ce qu'on ne sait pas bien. || *Parler légèrement*, Parler sans être suffisamment informé. || Fam., *Parler pour parler*, Parler sans avoir rien à dire. || Prov., *Parler comme un perroquet*, Parler sans savoir ce qu'on dit, ou Parler d'après autrui. || Fam., *Parler comme un livre*, Parler avec facilité, mais en termes trop recherchés pour la conversation. En bonne part, S'exprimer heureusement sur toute sorte de sujets. ||

Parler à cœur ouvert, Parler avec une entière franchise. || *Parler d'abondance de cœur*, Parler avec épanchement, avec une pleine confiance; *Parler d'abondance*, Parler sans préparation, ou du moins sans réciter de mémoire. || *Parler au cœur, à l'imagination, aux passions*, Parler de manière à intéresser le cœur, à plaire à l'imagination, à exciter les passions. || Fig., *Parler à un mur, aux rochers*, Parler à des gens qui ne sont point touchés de ce qu'on leur dit, des représentations qu'on leur fait. || Fig. et fam., *Parler à un sourd*, Parler à un homme qui est résolu de ne rien accorder. || Fig. et fam., *Parler à cheval à quelqu'un*, Lui parler avec hauteur et dureté. || Fig., *Parler haut*, Parler sans ménagement, et quelquefois avec insolence. || Prov., *Il en parle bien à son aise*, se dit D'un homme qui donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre, ou qui parle avec sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas. || Par menace, *Je vous apprendrai à parler*, Je saurai vous contraindre à parler avec plus de retenue. || Fam., *Trouver à qui parler*, Trouver de l'opposition, trouver des gens qui vous tiennent tête. || *Je n'ai pu trouver à qui parler dans cette société*, Je n'y ai pas vu une personne de connaissance. || Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit*, Un grand parleur s'attire souvent de méchantes affaires. || *On en parle fort dans le monde*, se dit D'une chose qui fait le sujet de l'entretien du public. || Prov., *Il faut laisser parler le monde*, ou simplement, *Il faut laisser parler*, Il ne faut pas se mettre en peine de ce que le monde dit mal à propos. || *Cela ne vaut pas la peine d'en parler*, se dit D'une chose peu importante, ou à laquelle on veut paraître attacher peu d'importance. Il se dit, ironiquement, Pour relever l'importance de la chose dont on parle. || *Ne m'en parlez pas*, Ne me mettez pas sur ce chapitre. *Votre affaire marche-t-elle ? Oh ! ne m'en parlez pas.* || *Parlez-moi de cela !* se dit en signe d'approbation ou de consentement. *Parlez-moi de cet homme-là !* || *Faire parler de soi*, Faire des choses qui viennent à la connaissance de tout le monde, dont tout le monde s'entretient : cela se dit en bien et en mal. || *Cette femme n'a jamais fait parler d'elle*, N'a jamais donné prise à la médisance. *Femme dont on a parlé*, Femme dont la réputation n'est pas intacte. || *On en entendra parler*, Cela doit faire du bruit dans le monde. || *Il faut que quelqu'un ait parlé*, Il faut que quelqu'un ait divulgué ce secret. || Prov. et fig., *Parler à son bonnet*, Se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne. || Fig., *Faire parler quelqu'un*, Ajouter aux paroles de quelqu'un, y donner un mauvais sens. Prêter à quelqu'un un discours qu'il n'a pas tenu. || Par forme de menace, *Ne me faites point parler*, Craignez que je ne dise des choses qui ne seraient pas à votre avantage. || Fam., *Parlez donc*. Sorte d'interpellation dont on se sert lorsqu'on se dispose à demander compte de quelque chose à quelqu'un. || Parler, Expliquer ses sentiments, sa pensée, déclarer son intention, sa volonté. *Parler au nom de quelqu'un, de son chef. Il parle de se marier.* || Fam., *Voilà ce qui s'appelle parler, Voilà parler ; C'est parler, cela*, se dit Lorsque quelqu'un fait des propositions plus avantageuses qu'on ne s'y attendait. Pour louer quelqu'un qui a dit, sur une question longtemps agitée, des choses claires, péremptoires. || *Parler en maître*, Parler comme un homme dont le sentiment fait autorité. || *Dieu parle au cœur des pécheurs*, Il leur envoie de saintes inspirations, il leur donne de bons mouvements. || Parler, fig., Manifester ses sentiments, ses pensées par un autre moyen que celui de la parole. *Ils se parlent des yeux.* || Il se dit, fig., Des choses morales ou inanimées qui ont ou qui semblent avoir une sorte de langage. *La peinture parle aux yeux. La nature a parlé, quand il a revu son fils repentant.* || *Les murailles parlent*, Il se trouve souvent des témoins des choses même les plus cachées. || *Cela parle tout seul, parle de soi*, Cela se comprend sans qu'il soit besoin d'explication. *La chose parle d'elle-même.* || *Son mérite parle en sa faveur*, Son mérite le rend recommandable, rend ses prétentions légitimes. || *Tout parle pour lui*, Le bon droit, l'équité et la raison sont de son côté. || *Il n'a rien qui parle pour lui*, Il n'est recommandable sous aucun rapport. || En matière d'affaires et de procès, *Cette pièce parle contre lui*, Elle est contraire à ses prétentions, elle les détruit. || *La vérité parle par sa bouche*, Ce qu'il dit est rempli de vérité. || Parler, Expliquer sa pensée par écrit. *Il ne me parle point de cela dans sa lettre.* || *Parler dans un contrat*, Déclarer sa volonté dans un contrat, s'obliger par le contrat. || Parler, se dit Des écrits, dans un sens analogue. *Le contrat ne parle point de cette clause.* || Parler, act. *Parler une langue. Ce poëte dramatique fait parler à chacun son langage.* || Fig., *Parler français*, S'exprimer clairement. || Fig. et fam., *Parler grec, bas-breton, haut-allemand*, S'exprimer d'une manière inintelligible, comme si l'on parlait une langue inconnue. || *Parler raison*, Parler sagement, raisonnablement. Se mettre à la raison. *C'est parler raison, cela.* || *Parler affaires*, S'entretenir d'affaires. *Parler géométrie, musique, peinture, politique, etc.* En discourir. || Parler, se dit activ. par rapport à la manière de prononcer une langue. *Parler gascon*, Parler français avec un accent gascon. || Parler, avec le pron. pers., dans le sens passif. *La langue française se parle dans toute l'Europe.* || Généralement parlant, loc. adv. À prendre la chose en général. || Sans parler de, loc. prépositive. Indépendamment de. || Parlé, ée, participe.

PARLER. s. m. Langage, manière de parler. *Il a le parler bref.* || Fam., *Avoir son franc parler*, S'être mis sur le pied de dire tout ce qu'on pense. || Prov. et fig., *Jamais beau parler n'écorche la langue*, Il est toujours bon de parler honnêtement. || Parler, Jargon, accent particulier à certaines contrées de la France. *Le parler picard.*

PARLERIE. s. f. Babil. Fam. et peu usité.

PARLEUR, EUSE. s. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Un parleur éternel.* || *Cet homme est beau parleur*, Il s'énonce facilement.

PARLOIR. s. m. Lieu destiné pour recevoir les étrangers. Peu usité en ce sens. || Dans les communautés, les hospices, etc., Lieu où les religieux, les malades, etc., viennent parler aux personnes du dehors.

PARMESAN. s. m. Fromage qui tire son nom du duché de Parme.

PARMI. préposition. (lat. *per*, entre.) Entre, dans le nombre de, etc. Il ne se met qu'avec un plur. indéfini, qui signifie plus de deux ou trois, ou avec un sing. collect. *Parmi les honnêtes gens.*

PARNASSE. s. m. (grec *Parnassos*, Parnasse.) Montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses, dont le nom s'emploie fig. en poésie. *Les nourrissons du Parnasse*, Les poëtes. *Monter sur le Parnasse*, Composer des vers, s'adonner à la poésie. *Le Parnasse français*, La poésie française, les poëtes français.

PARODIE. s. f. (grec *parôdia*, parodie.) Ouvrage en vers, fait sur une pièce de poésie sérieuse, que l'on rend comique au moyen de quelques changements, et que l'on détourne à un autre sujet dont on veut plaisanter ou se moquer. || Pièce de théâtre d'un genre gai ou burlesque, faite pour travestir, pour tourner en ridicule une autre pièce de théâtre d'un genre noble ou pathétique. || Vers faits sur un air de musique donné.

PARODIER. v. a. Faire une parodie. || *Parodier quelqu'un*, Contrefaire ses manières, son langage. || PARODIÉ, ÉE. participe.

PARODISTE. s. m. Auteur d'une parodie.

PAROI. s. f. (lat. *paries*, mur.) Muraille. Cloison de maçonnerie, qui sépare une chambre ou quelque autre pièce d'un appartement d'avec une autre. Vieux en ce sens. || PAROI, en anat., Les parties qui forment la clôture, les limites des diverses cavités du corps, et principalement de Leurs faces internes. || En physiq., Les côtés intérieurs d'un vase, d'un tube, etc.

PAROISSE. s. f. (lat. *parochia*, paroisse.) Arrondissement dans lequel un curé exerce ses fonctions, et dirige, pour le spirituel, les habitants qui sont de sa communion. *Cette maison est sur telle paroisse.* || L'église de la paroisse. *Le clocher de la paroisse.* || Tous les habitants d'une paroisse. *On assembla la paroisse.* || Fig. et fam., *Coq de paroisse*, Celui qui est le plus riche et le plus considéré dans une paroisse de campagne.

PAROISSIAL, ALE. adj. Appartenant à la paroisse.

PAROISSIEN, IENNE. s. Habitant d'une paroisse. || PAROISSIEN, Livre de prières dont on se sert principalement pour suivre l'office qui se dit à l'église.

PAROLE. s. f. (ital. *parola*, parole.) Mot prononcé. *Parole bien articulée, mal articulée. Il faut lui arracher les paroles. Il traîne ses paroles.* || PAROLE, La faculté naturelle de parler. *Dieu a donné la parole à l'homme.* || *Avoir le don de la parole, manier bien la parole;* et fam., *Avoir la parole en main*, Bien parler, parler facilement. || Fig., *Perdre la parole*, Ne plus pouvoir parler. Devenir muet de surprise, de crainte, etc. || *Il ne lui manque que la parole*, se dit D'un portrait fort ressemblant, d'une statue bien faite. || PAROLE, Le ton de la voix. *Il a la parole rude, douce, brève, lente, nette, embarrassée.* || Fig., *Avoir la parole haute*, Parler avec autorité, avec arrogance. || PAROLE, Beau sentiment, mot notable. *Parole mémorable.* || PAROLE, Mot ou discours considéré sous le rapport des qualités que lui donne l'idée ou le sentiment qu'il exprime. Il s'emploie ordin. au plur. *Paroles significatives, doucereuses, flatteuses, oiseuses. Libre, réservé en paroles. Il l'a maltraité de paroles. Flux, déluge de paroles.* || Ironiq., *De belles paroles*, De grandes promesses qu'on n'a pas dessein de tenir. || *De bonnes paroles*, Des discours qui annoncent des intentions favorables. Dans le sens contraire, *Il m'a donné de mauvaises paroles.* || Fig., *Paroles emmiellées*, Paroles flatteuses et d'une douceur affectée. || *Porter la parole*, Parler au nom d'une autorité, d'un corps, au nom de plusieurs personnes. || *Avoir la parole*, Avoir le droit de parler, en vertu de sa charge, de son emploi. || Dans les assemblées politiques, *Avoir la parole*, Avoir la permission de parler, conformément au règlement. || *Demander la parole*, Demander à être entendu. *Accorder, refuser, ôter la parole.* || *Prendre la parole*, Commencer à parler, à faire un discours dans une assemblée. || *Adresser la parole à quelqu'un*, Parler directement à quelqu'un. || *Couper la parole à quelqu'un*, L'interrompre dans son discours. || *Faire passer la parole de main en main*, Faire passer d'une personne à une autre un avis, un ordre, jusqu'à celles qui sont les plus éloignées. || T. de guerre, *Passe parole*, absol., Faites passer l'avis, l'ordre, le commandement. Il se dit, à certains jeux de renvi, Quand celui qui doit parler ne veut pas couvrir le jeu pour le moment. || Fig. et adv. *Paroles couvertes*, Termes qui insinuent quelque chose qu'on ne veut pas dire ouvertement. On dit plus souvent, *A mots couverts.* || PAROLE, Les termes, les expressions considérées relativement à l'art de parler ou d'écrire. *La parole doit répondre exactement à la pensée.* || Éloquence, diction. *Le talent de la parole. Il domine par la parole.* || PAROLE, Promesse verbale par laquelle on s'engage à faire certaines choses. *Parole solennelle, expresse. Tenir, dégager sa parole. Manquer de parole. Prisonnier sur sa parole.* || *Être homme de parole*, Tenir tout ce qu'on promet. || *Ma parole, ma parole d'honneur*, se dit quelquefois, dans la conversation, Pour affirmer fortement. On dit, *Votre parole ?* à quelqu'un qui vient de faire une promesse ou d'avancer un fait, afin de s'assurer davantage de sa sincérité. || *Jouer, perdre sur parole*, Jouer, perdre à crédit et sur sa bonne foi. || *Cet homme a deux paroles*, Il parle tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; il n'y a pas de fond à faire sur ce qu'il dit. || En fait de commerce, de conventions, *N'avoir qu'une parole*, Ne point surfaire, dire tout d'un coup les conditions auxquelles on veut traiter. || T. de guerre, *Se parler sur parole*, se dit De deux personnes de partis contraires qui se voient, se parlent, sur la parole de ne rien entreprendre l'une contre l'autre. || PAROLE, Proposition que l'on fait de la part d'un autre. *Parole de paix. Je suis le porteur de paroles.* || PAROLES, plur., Discours piquants, offensants. *Ils ont eu quelques paroles ensemble. Ils en sont venus aux grosses paroles.* || Fig. et fam., *Je lui ferai rentrer les paroles dans le corps*, Je saurai bien le faire taire. Je lui ferai rétracter les paroles qu'il a dites. || PAROLES, plur., Promesses vaines et vagues, par opposition à Effets. *Moins de paroles, plus d'effets. Des paroles vagues, en l'air.* || *La parole de Dieu, la parole divine*, ou simplement, *La parole*, L'Écriture sainte et les sermons qui se font pour l'expliquer. *Écouter la parole de Dieu.* Fig., *Distribuer le pain de la parole.* || *La parole écrite*, L'Écriture sainte; à la différence de *La parole non écrite*, La tradition. || *Paroles sacramentales*, absol., *Paroles*, Les mots que le prêtre prononce dans la consécration. || Fig. et fam., *Paroles sacramentelles, mots sacramentaux*, Les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité. || *Paroles magiques*, Les paroles dont le peuple croit que les magiciens se servent pour des opérations de magie. || *Charmer, guérir avec des paroles*, Faire un charme, guérir en prononçant certaines paroles. || PAROLES, Les mots d'un air, d'une chanson, d'un motet, etc. *Je me souviens de l'air, mais j'ai oublié les paroles.* || SUR PAROLE. loc. adv. D'après le témoignage d'autrui. *Estimer quelqu'un sur parole.*

PAROLI. s. m. (lat. *par*, pareil.) t. employé dans certains jeux. Le double de ce qu'on a joué la première fois. || Fig. et fam., *Faire paroli, rendre le paroli à quelqu'un*, L'égaler ou enchérir sur lui en ce qu'il a dit, en ce qu'il a fait de bien ou de mal. || PAROLI, La corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double. || *Paroli de campagne*, Paroli qu'un

joueur fait par friponnerie avant que sa carte soit venue, comme s'il avait déjà gagné.

PARONOMASE. s. f. (grec *paronomasia*, même signif.) Figure de diction, qui consiste à employer, dans une même phrase, des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent.

PARONOMASIE. s. f. t. didactique. Ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

PARONYME. s. m. (grec *para*, vers, *onoma*, nom.) t. de gramm. Mot qui a du rapport avec un autre par son étymologie, ou seulement par sa forme.

PAROTIDE. s. f. (grec *parôtis*, parotide.) t. d'anat. Il se dit Des deux grosses glandes salivaires qui sont situées chacune derrière une oreille, près de l'angle de la mâchoire inférieure. || Gonflement douloureux, et souvent inflammatoire, qui survient à ces glandes.

PAROXYSME. s. m. (grec *paroxysmos*, même signif.) t. de médec. Accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie.

* PARPAILLOT. s. m. Épithète injurieuse donnée aux calvinistes. Impie. Fam.

PARPAING. s. m. t. de maçonn. Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur, et qui a deux faces ou parements, l'un en dehors, l'autre en dedans. Dans le même sens, *Une pierre parpaigne.* || PARPAING, Pierres placées sous un pan de bois, pour l'isoler du sol et de l'humidité.

PARQUE. s. f. (lat. *Parcæ*, Parques.) Chacune des trois déesses, qui, selon les anciens païens, filaient, dévidaient, et coupaient le fil de la vie des hommes.

PARQUER. v. a. (angl. *park*, même signif.) Mettre dans une enceinte. *Parquer des bœufs, des moutons, des huîtres.* || Il se dit Des munitions de guerre et de bouche, à l'armée. Avec le pron. pers. *Nos artilleurs se parquèrent du côté de la rivière.* || Neutr. *Les moutons ne parquent pas encore.* || PARQUÉ, ÉE. part.

PARQUET. s. m. L'espace qui est enfermé par les siéges des juges, et par le barreau où sont les avocats. || Lieu où les officiers du ministère public tiennent leur séance, pour recevoir les communications qui les concernent. || *Tenir le parquet*, Tenir séance au parquet. || Par ext., Les officiers du ministère public, lorsqu'ils tiennent le parquet. *Les membres du parquet.* || *Le parquet des huissiers*, Le lieu où les huissiers se tiennent pendant la séance des juges. || *Le parquet des agents de change*, L'enceinte où se réunissent les agents de change pour constater le cours de la bourse. || PARQUET, La partie d'une salle de spectacle, qui est entre l'orchestre des musiciens et le parterre. Aujourd'hui Orchestre. || PARQUET, Assemblage à compartiments, fait de pièces de bois minces clouées sur des lambourdes, et qui forme le plancher d'en bas d'une salle, d'une chambre, etc. || *Parquet en feuilles*, Celui qui se compose de plusieurs assemblages pareils d'environ trois pieds carrés. On dit en ce sens, *Du parquet en point de Hongrie.* || PARQUET, L'assemblage de bois sur lequel les glaces sont appliquées et fixées, au moyen d'une bordure d'encadrement.

PARQUETAGE. s. m. Ouvrage de parquet.

PARQUETER. v. a. Mettre du parquet dans un lieu. || PARQUETÉ, ÉE. participe.

PARQUETERIE. s. f. Art de faire du parquet.

PARQUETEUR. s. m. Ouvrier qui fait du parquet.

PARRAIN. s. m. (lat. *pater*, père.) Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême. || Celui qui est choisi pour assister à la cérémonie de la bénédiction d'une cloche, et pour lui donner un nom. || PARRAIN, autrefois, dans les combats singuliers, Celui que chaque combattant choisissait pour l'accompagner, et pour lui servir de témoin. || PARRAIN, dans les ordres militaires, Le chevalier qui présente le novice à sa réception. || PARRAIN, Celui qu'un soldat qui doit être passé par les armes, choisit pour lui bander les yeux.

PARRICIDE. s. m. (lat. *parricida*, parricide.) Celui qui tue son père ou sa mère, ou quelque autre de ses ascendants. Celui qui attente à la personne du roi, ou qui porte les armes contre sa patrie. On étend cette dénomination à ceux qui ôtent la vie à leurs très-proches parents, comme frères, enfants, etc.; et enfin à Tous ceux qui se rendent coupables d'un crime énorme et dénaturé. || PARRICIDE, Le crime que commet le parricide. *Commettre un parricide.* || Adj. des 2 genres. *Dessein, main parricide.*

PARSEMER. v. a. (lat. *per*, parmi, *seminare*, semer.) Semer, jeter çà et là. En parlant Des choses qu'on répand pour orner, pour embellir. *Parsemer un chemin de fleurs. Le ciel est parsemé d'étoiles.* || PARSEMÉ, ÉE. participe.

PARSI. s. m. *Voyez* GUÈBRE.

PART. s. m. (lat. *partus*, enfantement.) (Le T. final se prononce.) t. de jurispr. L'enfant dont une femme vient d'accoucher. Il n'a point de plur., *Supposition, suppression de part.*

PART. s. f. (lat. *pars*, partie.) Portion de quelque chose qui se divise entre plusieurs personnes. *Faire la part de quelqu'un. Régler les parts. Il en a eu tant pour sa part. J'en retiens part. Être de part avec quelqu'un. Quote part.* Voyez QUOTE. || T. de mar., *Être à la part, naviguer à la part*, se dit Lorsque chacun de ceux qui composent un équipage a sa part dans les bénéfices de la campagne. || Fig. et fam., *Avoir part au gâteau*, Avoir part aux profits qui reviennent d'une affaire. || Prov., fig. et pop., *Il n'en jetterait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose. *Il compte bien en avoir sa bonne part.* | Prov. et fig. *La part du lion*, se dit Lorsqu'un homme abuse de son autorité, de sa force pour s'attribuer la totalité d'une chose qu'il devrait partager avec d'autres. || PART, se dit Des choses qui, sans être divisées, peuvent se communiquer à plusieurs personnes. *Avoir part aux bonnes grâces du prince.* || *Avoir part à quelque chose*, Y contribuer, y concourir. *Il a eu la principale part à cet ouvrage.* Lorsque le verbe *Avoir* est précédé de la négation, l'usage assez ordinaire est d'employer la préposition *de*. *Je n'ai point de part à ce fait-là.* || *Prendre part à quelque chose*, Y participer. || *Prendre part à quelque chose*, Y prendre intérêt. *Je prends part à votre douleur, à votre joie.* || *Faire part de quelque chose à quelqu'un*, Partager avec lui quelque chose, l'y faire participer. || *Faire part de quelque chose à quelqu'un*, Lui communiquer quelque chose, l'en informer. *Faites-moi part de vos sentiments là-dessus.* En diplomatie, *Donner part d'un événement.* || *Billets de faire part*, ou elliptiquement *Billets de part*, Billets circulaires par lesquels on fait part d'un mariage, d'une naissance, d'un décès, qui intéresse celui qui écrit. || Dans une affaire, dans une entreprise, *Faire la part des accidents*, Prévoir et mettre comme en ligne de compte tout ce que les accidents pourront apporter d'obstacles et causer de préjudice. || *Faire la part de la critique*, Mêler quelques critiques aux éloges qu'on donne. || Fig. et fam., *Faire la part du diable*, Ne pas juger avec trop de rigueur la conduite d'une per-

sonne, et tenir compte de la faiblesse humaine. || PART, Lieu, endroit, côté. *Je vais quelque part. J'ai lu cela quelque part,* Dans quelque écrit. || Fig., *Prendre en bonne part, en mauvaise part,* Interpréter en bien ou en mal. || PART, se dit De la personne d'où vient quelque chose. *Dites-lui cela de ma part. Je le sais de bonne part.* || Fam., *Je prends cela de la part d'où il vient,* Je ne fais nul cas de tout ce que cet homme a pu dire d'offensant pour moi, je ne l'estime pas assez pour m'en fâcher. || *Pour ma part, pour sa part,* Quant à moi, quant à lui. *Il y a fait, pour sa part, tout ce qu'il a pu.* || DE PART ET D'AUTRE, DE TOUTE PART, DE TOUTES PARTS. loc. adverb. De côté et d'autre, de tout côté. *De toute part, la nature offre des merveilles et des énigmes.* || *De part et d'autre, des deux parts, d'une part, d'autre part,* se disent en parlant Des personnes, pour marquer Relation, réciprocité, opposition, concours. *Ils se sont bien traités de part et d'autre. Sottise des deux parts.* || *D'une part, d'autre part, de toute part,* se disent en parlant Des choses que l'on considère sous deux rapports, ou sous un grand nombre de rapports. *D'une part, il considérait que... D'autre part, il envisageait...* || Dans les contrats, dans les procès, *D'une part, d'autre part,* servent à désigner Les parties contractantes ou plaidantes. || Dans les mémoires, dans les livres de compte, etc., *En l'autre part, de l'autre part,* De l'autre côté de la feuille. || DE PART EN PART. loc. adv. D'un côté à l'autre, d'une superficie à l'autre. *Un coup d'épée qui le perce de part en part.* || À PART. loc. adv. Séparément. *Mettez cela à part. Faire bande à part. C'est un fait à part.* || *Raillerie à part,* Sans raillerie, en mettant la raillerie de côté. || *C'est un homme, un esprit à part,* C'est un homme que ses qualités distinguent de tous les autres. || À PART, au commencement de la phrase, Excepté. *A part quelques auteurs favoris, j'ai renoncé à tous les livres.* || À PART, dans les pièces de théâtre, se dit De quelques mots ou de quelques phrases que les personnages qui sont en scène prononcent assez haut pour être entendus des spectateurs, mais que d'autres personnages, qui sont en scène avec eux, sont censés ne point entendre. *Voyez* APARTÉ. || À PART MOI, À PART SOI. loc. adv. et fam. En moi-même, en soi-même, tacitement. || LA PLUSPART. *Voyez* PLUPART (LA).

PARTAGE. s. m. Division de quelque chose en plusieurs portions. *Procéder à un partage.* || Portion de la chose partagée, assignée à chaque partageant. *Cette ferme m'est échue en partage.* || L'acte, l'instrument qui contient la division d'une succession. *Il faut produire votre partage.* || PARTAGE, se dit fig. Des biens et des maux, des qualités bonnes ou mauvaises que l'on tient de la nature ou de la fortune. *Les princes de cette maison ont la valeur en partage.* || Fig., *Posséder un cœur sans partage,* Posséder seul toute la tendresse, toute l'affection de quelqu'un. || PARTAGE, se dit Des opinions, des suffrages d'une compagnie délibérante, lorsqu'il y en a autant d'un côté que de l'autre. *En cas de partage, on recommencera le scrutin.* || T. d'hydraulique, *Point de partage,* Point entre deux vallées, assez haut pour que les eaux qui s'y rendent, puissent couler indifféremment dans l'une ou dans l'autre; et, lorsqu'il s'agit d'un canal ou des branches d'un canal, Le point où l'on place le réservoir supérieur qui doit les alimenter.

PARTAGEABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être aisément partagé.

PARTAGEANT. s. m. t. de jurispr. Celui qui reçoit une part de quelque chose, qui est intéressé dans un partage.

PARTAGER. v. a. Diviser une chose en plusieurs parties séparées, pour en faire la distribution. *Partager des profits.* || Prov. et fig., *Partager le gâteau,* Partager quelque profit. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. || T. de manége, *Partager les rênes,* Prendre une rêne dans chaque main, et conduire ainsi son cheval. || PARTAGER, neutr., Avoir part, avoir droit à une part. *Il partage dans cette succession.* || *Partager en frères,* Partager également et amiablement. || *Partager le différend par la moitié,* ou simplement, *Partager le différend,* Se relâcher chacun de la moitié sur la différence qui existe entre le prix que l'un demande et celui que l'autre veut donner. || PARTAGER, Diviser, former dans un tout des parties distinctes, mais non séparées les unes des autres. *Ce fleuve partage la province.* || PARTAGER, fig. et au sens moral, Donner, prendre, avoir une part égale ou à peu près égale. *Il partage sa vie entre l'étude et le plaisir.* || S'intéresser à. *Je partage votre joie, vos regrets, etc.* || *Partager l'opinion de quelqu'un,* Être de son opinion. *Partager les soupçons, les craintes de quelqu'un.* || PARTAGER, Donner en partage à quelqu'un; il régit directement la personne. *On vous a bien partagé.* || Il se dit Des dons de la nature ou de la fortune. *Il est bien partagé du sort.* || PARTAGER, Séparer en partis opposés. *La chambre était partagée.* || PARTAGER, avec le pron. pers., au propre et au fig. *Les avis se partagèrent.* || PARTAGÉ, ÉE. participe. || *Un amour partagé,* Un amour réciproque.

PARTANCE. s. f. t. de marine. Départ d'une flotte ou d'un bâtiment. *Tirer le coup de partance.* Fam.

PARTANT. adv. Par conséquent. Style de pratique et de comptabilité. || Il s'emploie aussi dans le style fam. *Il n'avait plus de fortune, partant plus d'amis.*

PARTENAIRE. s. des 2 genres. (angl. *partner,* même signif.) Terme dont on se sert à plusieurs jeux, pour désigner L'associé avec lequel on joue. Quelques-uns écrivent, *Partner.* || La personne qui figure avec une autre dans un bal. *Choisir son partenaire.*

PARTERRE. s. m. Jardin, ou partie d'un jardin, qu'on orne de compartiments de gazon ou de buis, de plates-bandes garnies de fleurs, etc. || *Parterre d'eau,* Canaux découverts qui ornent un jardin, et qui forment des compartiments à peu près semblables à ceux des parterres ordinaires. || PARTERRE, La partie d'une salle de spectacle qui, plus basse que le théâtre, forme un espace au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et l'amphithéâtre. || Collect., Les spectateurs qui sont placés au parterre.

PARTHÉNON. s. m. (grec *parthénôn*, même sign.) t. d'ant. Le temple de Minerve à Athènes.

PARTI. s. m. (lat. *pars*, part.) Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt, une opinion contraire. *Se ranger du parti de quelqu'un. Se faire chef de parti. Le choc des partis.* || *Homme de parti,* Celui qui se montre crédule ou passionné en tout ce qui intéresse son parti. || *Esprit de parti,* Disposition morale d'un homme tellement attaché à son parti, qu'il est aveugle ou même injuste en tout ce qui regarde ce parti et le parti contraire. || Fig., *Prendre le parti de quelqu'un,* Se déclarer pour lui, le protéger. *Il a pris mon parti envers et contre tous. Prendre parti pour quelqu'un;* dans le sens opposé, *Prendre parti contre quelqu'un,* Se tourner contre lui,

l'attaquer. || Fig., *Se ranger du parti de quelqu'un, de quelque chose,* Favoriser, préférer quelqu'un, quelque chose. *Il faut être toujours du parti de la vérité.* || Fig., *Avoir un parti,* Avoir dans ses intérêts un certain nombre de personnes par qui l'on est soutenu. Dans le sens opposé, *Il a un nombreux parti contre lui.* || PARTI, Résolution, détermination. *Il a pris un grand parti.* || Absol., *Prendre son parti,* Prendre une dernière et ferme résolution. *C'est un parti pris.* Prov., *A parti pris point de conseil.* || *Prendre son parti,* Se résigner à ce qui doit arriver. || PARTI, Expédient. *C'est le plus court parti.* || PARTI, Condition, traitement qu'on fait à quelqu'un. *On lui fera un bon parti.* || Avantage, utilité, profit. *Il tire parti de tout.* || Fig., *Tirer parti de la vie,* En faire un bon et agréable usage. || *Faire un mauvais parti à quelqu'un,* Lui faire essuyer quelque mauvais traitement, ou même Attenter à sa vie. || PARTI, Profession, genre de vie, emploi. *Il a pris le parti des armes.* || T. de guerre, *Prendre parti,* S'enrôler. || PARTI, Troupe de gens de guerre, que l'on détache pour battre la campagne, reconnaître l'ennemi, faire des prisonniers, etc. || PARTI, Une personne à marier, considérée par rapport à son bien ou à sa naissance. *Cette fille-là est un bon parti.*

PARTIAIRE. adj. m. (On prononce *Parciaire.*) t. de jurispr. *Colon partiaire,* Cultivateur qui rend au propriétaire une portion convenue des récoltes et des autres produits de sa ferme.

PARTIAL, ALE. adj. (On prononce *Parcial.*) Qui s'affectionne de préférence, et par esprit de prévention, à une personne, à une opinion, à un parti. Le plur. *Partiaux* est inusité. || PARTIAL, dans le style didactique, Partiel. *Éclipse partiale.*

PARTIALEMENT. adv. Avec partialité.

PARTIALITÉ. s. f. Attachement de préférence et passionné à un parti, à une personne, à une opinion. *Il est d'une partialité révoltante.* Le plur. est peu usité.

PARTIBUS (IN). (On sous-entend *Infidelium.*) Phrase latine qu'on emploie en parlant De celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles.

PARTICIPANT, ANTE. adj. (lat. *participare,* participer.) Qui participe à quelque chose. || *Protonotaires participants, camériers participants,* Les protonotaires, les camériers en charge à la cour de Rome.

PARTICIPATION. s. f. L'action de participer à quelque chose. *La participation aux sacrements.* || La connaissance qu'on nous a donnée d'une affaire, et la part que nous y avons prise. *Cela s'est fait sans ma participation.* || Parmi les religieux, *Lettres de participation,* Lettres qu'un ordre religieux donne à une personne séculière, et en vertu desquelles elle participe aux prières et aux bonnes œuvres de l'ordre.

PARTICIPE. s. m. t. de gramm. Partie du discours qui est une des modifications du verbe. On l'appelle *Participe* parce que c'est un mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle du nom. || On distingue les participes en *Participes présents* ou *actifs,* et en *Participes passés* ou *passifs.* — Les premiers, qui se terminent toujours en *ant,* expriment en général une action, et sont employés avec ou sans régime direct, selon que le verbe auquel ils appartiennent est actif ou neutre. — Les seconds, qui prennent différentes terminaisons, comme *Aimé, suivi, lu, souffert, etc.,* expriment, soit l'état passif; dans ce cas, ils se joignent à l'auxiliaire *Être,* sans jamais avoir de régime direct; soit une idée de temps écoulé; alors on les joint avec l'auxiliaire *Avoir,* quand le verbe auquel ils appartiennent marque l'action, ou avec l'auxiliaire *Être,* quand ce verbe est pronominal ou indique un état, et on peut leur donner un régime direct, si le verbe lui-même est de nature à en recevoir un. Les expressions que le participe passé ou passif forme ainsi avec les auxiliaires *Être* et *Avoir* sont ce que l'on nomme les *temps composés* des verbes. || PARTICIPE, t. de finance, s'est dit de Celui qui avait part dans un traité, dans une affaire de finance. || PARTICIPE, en jurispr. crimin., Celui qui prend part à un crime. Il a vieilli.

PARTICIPER. v. n. Avoir part. En ce sens, il s'emploie avec la préposition *à. On l'accusa d'avoir participé à la conjuration.* En langage de dévotion, *Participer aux prières des fidèles, aux sacrements.* || Prendre part, s'intéresser. *Il participe à mes peines.* || Tenir de la nature de quelque chose. Il s'emploie avec la préposition *de. L'enthousiasme de cet homme participe de la folie.*

PARTICULARISER. v. a. (lat. *particularis,* particulier.) Faire connaître le détail d'une affaire, d'un événement. *Particulariser un fait.* || Rendre particulier, par opposition à Généraliser. || En jurispr. crimin., *Particulariser une affaire,* Poursuivre la vindicte d'un crime commun à plusieurs, contre un seul de ceux qui y ont eu part. || PARTICULARISÉ, ÉE. participe.

PARTICULARITÉ. s. f. Circonstance particulière. *Raconter les particularités d'un voyage.*

PARTICULE. s. f. (lat. *particula,* particule.) Petite partie. *Les particules dont les corps sont composés.* Style didactique || PARTICULE, en gramm., Certaines petites parties du discours, qui sont invariables et ordinairement d'une seule syllabe. || Petits mots qui ne peuvent point être employés seuls, et qui s'unissent à un radical, pour le modifier, et former un seul mot avec lui, comme *très* (très-bon), *ex* (ex-député).

PARTICULIER, IÈRE. adj. (lat. *particularis,* particulier.) Qui appartient, proprement et singulièrement, à certaines choses ou à certaines personnes; qui n'est point commun à d'autres personnes, à d'autres choses de même espèce. *Un motif particulier. Cet homme a une façon de penser toute particulière.* || Par opposition à Général. *L'intérêt particulier doit céder à l'intérêt général.* || Par opposition à Public. *Il aime mieux être reçu en audience particulière qu'en audience publique.* || Particularisé, circonstancié. *Il m'a fait un détail particulier de cette affaire.* || Qui est séparé, distinct d'une autre chose de même nature. *Il a une habitation particulière.* || Singulier, extraordinaire, peu commun. *Le cas est fort particulier. Il a un talent tout particulier.* || *Un homme particulier,* Un homme qui n'aime pas à voir le monde, qui se communique à peu de gens. || *Un esprit particulier,* Une sorte d'esprit qui ne s'accommode pas avec le reste du monde. || *Il y a quelque chose de particulier entre ces deux personnes,* Elles ont ensemble quelque affaire qu'elles ne veulent pas qu'on pénètre. || PARTICULIER. subst. Ce qui est particulier. *Il ne faut jamais conclure du particulier au général.* || PARTICULIER. subst. Une personne privée, par opposition, soit à Une société, soit à Une personne publique ou d'un rang très-élevé. *Cela est bon entre particuliers.* || Pop., *Un particulier,* Un homme, un inconnu, un quidam. || DANS LE PARTICULIER. loc. adv. Dans la société particulière. || EN PARTICULIER. loc. adv. À part, séparément des autres. || *En mon particulier,* Pour ce qui est de moi. Fam. et par une espèce de modestie, *En mon petit particulier.* || *Être en son particulier,* Être retiré dans sa chambre, dans son cabinet. || *Vivre en son particulier, se mettre en son particulier,* Faire ordinaire chez soi.

PARTICULIÈREMENT. adv. Singulièrement. || Spécialement. || En détail.

PARTIE. s. f. (lat. *pars*, partie.) Portion d'un tout. Il se dit au sens physique et au sens moral. *J'en ai la meilleure partie. Cette maison fait partie de son bien. La plus saine partie de cette assemblée. Le jugement est une partie essentielle du génie.* || Partie, Certaines parties du corps, considérées comme saines ou comme malades. *Partie saine, affectée.* || *Parties naturelles*, ou *Parties honteuses*, ou simplement, *Parties*, Les parties qui servent à la génération. *Parties nobles*, Les viscères, les parties absolument nécessaires à la vie, comme le cœur, le poumon, le foie, le cerveau. || Fig., *Il est la partie honteuse de ce corps*, Il fait déshonneur au corps dont il est membre. || En gramm., *Parties d'oraison*, Les mots dont le discours est composé, comme l'article, le nom, etc. *Faire les parties d'un discours, etc.*, Analyser un discours, etc., en marquant sous quelle partie d'oraison chaque terme doit être rangé. || Partie, Bonnes qualités naturelles ou acquises. Il vieillit. || Partie, en mus., Chacune des mélodies séparées, dont la réunion forme l'harmonie ou le concert. *Ce morceau est à deux, à trois parties. Les parties en sont très-bien écrites. Composer à plusieurs parties.* || *Partie récitante*, Celle qui exécute le sujet principal, dont les autres font l'accompagnement. || *Parties concertantes*, ou *Parties de chœur*, Celles qui s'exécutent par plusieurs personnes chantant ou jouant à l'unisson, et dont la réunion forme un ensemble que l'on nomme Chœur. || *Chanter en partie, faire sa partie*, Exécuter une partie dans un concert. || Fig. et fam., *Tenir bien sa partie*, Se bien acquitter de ce qu'il convient de faire dans la société où l'on est. || Partie, Papier sur lequel est écrite la partie séparée de chaque musicien. || Partie, Quantité plus ou moins considérable de marchandises qu'on vend ou qu'on achète. *Il a acheté une partie considérable de café. Acheter, vendre une partie de rente.* || Partie, en matière de comptabilité, Article de compte. Il vieillit. || T. de banque et de commerce, *Tenue des livres en partie simple* ou *à partie simple*, Manière de tenir les livres, qui consiste à ne mentionner, dans chaque article, que celui qui doit, ou celui à qui l'on doit. Par opposition, *Tenue des livres en partie double* ou *à partie double*, Celle qui consiste à reconnaître à la fois un débiteur et un créancier, dans la rédaction d'un article quelconque, soit de recette, soit de dépense. || *Les parties casuelles*, Les droits et revenus éventuels qui étaient perçus au profit de l'État. || Parties. plur. Les articles d'un mémoire, ce qui a été fourni par un marchand, un ouvrier, etc. Il vieillit. || Partie, au jeu, La totalité de ce qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu, suivant les règles de chaque sorte de jeu. *Il fait tous les jours sa petite partie. Jouer en parties liées.* || *La partie d'honneur*, La troisième partie que l'on joue, lorsque chacun des deux joueurs en a gagné une. || *Coup de partie*, Coup qui décide le gain ou la perte de la partie. || Fig., *Coup de partie*, Ce qui décide du succès d'une affaire. || *La partie est inégale*, Elle est faite entre des joueurs de force inégale. || Fig. et fam., *Il fait bien ses parties*, C'est un homme qui sait prendre ses avantages. || Fig., *La partie n'est pas égale*, se dit Lorsque, dans une contestation, un jeu, etc., il y a d'un des deux côtés une grande supériorité. Dans un sens analogue, *La partie n'est pas tenable.* || Fig., *C'est une partie perdue*, se dit Lorsqu'on désespère de réussir dans ce qu'on a entrepris. || *Quitter la partie*, Convenir que celui contre qui l'on joue a gagné. || Fig., *Quitter la partie*, Se désister de quelque chose, y renoncer. || Prov. et fig., *Qui quitte la partie, la perd*, Celui qui cesse de suivre une affaire, qui se décourage, ne peut réussir. || Prov. et fig., *Peloter en attendant partie*, Faire quelque chose de peu de conséquence, en attendant mieux; Faire par manière d'exercice ce qu'on fera plus sérieusement dans la suite. || Partie, Projet formé entre plusieurs personnes. *Nous avons fait la partie d'aller voir un tel.* || Projet de divertissement. *Faire, rompre, renouer une partie de plaisir.* || Le divertissement même. *Cette partie a été très-agréable.* || *Partie carrée*, Partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes. || *Partie fine*, Partie de plaisir où l'on met quelque mystère. || Prov. et fig., *Il ne faut pas remettre la partie au lendemain*, Il ne faut point différer ce qu'on peut faire dans le moment. || Partie, Celui qui plaide contre quelqu'un. *Il est juge et partie. Vous avez affaire à forte partie.* || Relativement aux avocats et aux avoués, Ceux dont ils défendent le droit ou les prétentions. *Il défend bien le droit de sa partie.* || En matière crimin., *Partie civile*, Celui qui agit en son nom contre un accusé, pour des intérêts civils. *Il s'est constitué partie civile.* || *Partie publique*, Le procureur général ou ses substituts. || *Prendre quelqu'un à partie*, Attaquer en justice un homme qui n'était pas d'abord notre adversaire. *Prise à partie*, Acte par lequel on prend son juge à partie. || Fig., *Prendre quelqu'un à partie*, Lui imputer le mal qui est arrivé, s'en prendre à lui. || Fig., *Avoir affaire à forte partie*, Avoir un adversaire redoutable. || Fig., *Il n'est pas partie capable*, Il n'a pas les qualités, les ressources qu'il lui faudrait pour réussir dans son entreprise. || Prov., *Qui n'entend qu'une partie n'entend rien*, Il faut écouter les deux parties pour se mettre en état de bien juger. || Parties. plur. Les personnes qui contractent ensemble. *Toutes les parties intéressées en sont d'accord.* || *Parties belligérantes*, Les puissances qui sont en guerre les unes contre les autres. || *Parties prenantes*, Créanciers de l'État, dont le payement a été assigné sur un fonds particulier. Ceux qui participent à une distribution de vivres, d'habits, etc., faite par le gouvernement. Tous les créanciers qui viennent en ordre utile dans une distribution de fonds provenants de leur débiteur. || En partie. loc. adv. Non en totalité, non entièrement. *Il n'est propriétaire de cette terre qu'en partie.* Quand cette locution est répétée, elle a ordinairement le sens de *Moitié*, adv. On omet quelquefois la préposition *En*. *Partie bien, partie mal.*

PARTIEL, ELLE. adj. (On prononce *Parciel.*) Qui fait partie d'un tout. || Qui n'existe ou qui n'a lieu qu'en partie. *Éclipse partielle.*

PARTIELLEMENT. adv. Par parties.

PARTIR. v. a. (lat. *partiri*, partager.) Diviser en plusieurs parts. Il est vieux. Prov. et fig., *Avoir maille à partir avec quelqu'un*, Avoir avec lui quelque démêlé. || Parti, ie. participe. t. de blason. Divisé perpendiculairement en parties égales. Il se dit De l'écu, d'un aigle a deux têtes. *Voyez* Mi-parti.

PARTIR. v. n. (*Je pars, tu pars, il part; nous partons. Je partais. Je partis. Je suis* ou *J'ai parti. Pars. Partez. Etc.*) Se mettre en chemin, commencer un voyage. *Il vient de partir pour Rome. Ce navire partira bientôt.* || Se mettre à courir; et, en parlant Des animaux, des oiseaux, Prendre sa course, son vol. *Au moindre signe, il part comme l'éclair. Le chien a fait partir la perdrix.* || T. de manége, *Ce cheval part bien de la main*, Dès qu'on lui baisse la main, il prend bien le galop. || Fig., *Partir d'un grand éclat de rire*,

Rire tout à coup avec éclat. || Fig., *Partir d'un principe*, Poser un principe, et raisonner en conséquence. *Dans cette discussion, il est parti d'un faux principe. Partir d'une donnée. Partons de là.* || PARTIR, en parlant Des choses, Sortir avec impétuosité. *J'ai vu partir le coup.* || Il se dit Des armes à feu dont le coup part, d'un ressort qui se détend brusquement, etc. || Au sens moral. *Ce mot est parti plus vite qu'il n'aurait voulu.* || PARTIR, en parlant Des choses physiques, Tirer son origine, avoir son commencement. *Toutes les artères partent du cœur. C'est de cette montagne que part la source du fleuve.* || Des choses morales, Émaner. *Cela part d'un bon cœur, d'un mauvais principe.* Fig. et pop., *Cela part de sa boutique*, Cela vient de lui; s'emploie toujours en mauvaise part. || PARTIR. subst. t. de manége. *Le partir du cheval.* || À PARTIR DE. loc. prépositive. À dater de; En commençant à. *À partir d'aujourd'hui, soyez plus exact.* || *À partir de là*, En supposant telle chose. || PARTI, IE. participe.

PARTISAN. s. m. (lat. *pars*, parti.) Celui qui est attaché à la fortune d'une personne ou d'un parti, qui en épouse les intérêts, qui en prend la défense. *Chacun a ses partisans.* || En parlant Des choses. *Il est grand partisan de cette invention.* || PARTISAN, autrefois Celui qui avait fait un traité avec le roi, pour des affaires de finances, qui avait pris à ferme les revenus de l'État, les impôts, etc. || PARTISAN, Officier de troupes légères ou irrégulières, détachées pour faire une guerre de surprises ou d'avant-postes. *Faire la guerre en partisan.* || Troupes qui font cette espèce de guerre. *Un corps de partisans.*

PARTITIF, IVE. adj. (lat. *partiri*, partager.) t. de gramm. Qui désigne une partie d'un tout.

PARTITION. s. f. L'ensemble de toutes les parties d'une composition musicale, rangées les unes au-dessous des autres, selon la nature de leur diapason, et de manière à se correspondre exactement. || *Les Partitions oratoires*, Ouvrage de Cicéron, qui traite des parties de la rhétorique.

PARTNER. s. *Voyez* PARTENAIRE.

PARTOUT. adv. En tous lieux. || Prov., *On ne peut être partout*, On ne saurait être en même temps en deux endroits, on ne peut vaquer à plusieurs affaires à la fois. || Fam., *Fourrer son nez partout*, S'introduire dans toutes les maisons, s'ingérer dans toute sorte d'affaires. || Au domino, *Six partout, as partout, etc.*, se dit Pour annoncer que le nombre indiqué se trouve aux deux extrémités du jeu. || PARTOUT, En quelque lieu que ce puisse être. *On se moque de lui partout où il va.*

PARURE. s. f. (lat. *parare*, orner.) Ornement, ajustement, ce qui sert à parer. *Les fleurs sont la parure d'un jardin.* || Fig., au sens moral. *La modestie est la plus belle parure d'une jeune fille.* || *Parure de diamants, parure de rubis, etc.*, Garniture de diamants, de rubis, pour servir de parure. || PARURE, Ressemblance, convenance entre deux ou plusieurs choses. *Chevaux, meubles de même parure.* || Fig., *Tout est de même parure*, se dit D'un homme, d'un ouvrage dans lequel tout se ressemble, tout est d'accord. Peu usité, ne se dit qu'en mauvaise part. || PARURE, dans plusieurs arts, Ce qui a été retranché avec un outil. *La parure du pied d'un cheval, d'une peau de veau.*

PARVENIR. v. n. (lat. *pervenire*, parvenir.) Arriver à un terme qu'on s'est proposé, y arriver avec difficulté. *Il ne put jamais parvenir au haut de la montagne.* || En parlant Des choses, Arriver. *Ce bruit est parvenu jusqu'à moi.* || Fig., au sens moral. *Parvenir aux honneurs, au pouvoir, à une extrême vieillesse. Je suis parvenu à le décider.* || PARVENIR, absol., S'élever en dignité, faire fortune. *C'est un homme qui ne peut pas manquer de parvenir.* || PARVENU, UE. participe. || Subst. en parlant D'un homme qui, ne dans un état très-obscur, a fait une grande fortune. Se dit en mauvaise part. *Il a toute l'insolence d'un parvenu.*

PARVIS. s. m. Place devant la grande porte d'une église, et principalement d'une église cathédrale. || PARVIS, en parlant De l'ancien temple de Jérusalem, L'espace qui était autour du tabernacle. || PARVIS, plur., Poétiq. Vestibule, enceinte. *Les célestes parvis*, Le ciel.

PAS. s. m. (lat. *passus*, pas.) Le mouvement que fait une personne ou un animal en mettant un pied devant l'autre pour marcher. *Hâter, ralentir, forcer le pas. Nous irons bon pas. Marcher sur les pas de quelqu'un. Faire un pas, faire des pas en arrière.* || *Retourner sur ses pas*, Retourner au lieu d'où l'on vient. || Fig., *Suivre les pas de quelqu'un, marcher sur les pas de quelqu'un*, L'imiter, le prendre pour modèle. || Fig., *S'attacher aux pas de quelqu'un*, Le suivre partout. || Prov. et fig., *Vous devriez baiser la trace de ses pas*, Il vous a rendu de très-grands services, vous lui devez beaucoup de reconnaissance. || Prov. et fig., *Il n'y a que le premier pas qui coûte*, En toute affaire, ce qu'il y a de plus difficile est de commencer; ou bien, Quand on a fait une première faute, on en commet d'autres plus aisément. || Prov. et fig., *Tout dépend du premier pas*, Le succès d'une affaire dépend ordinairement de la manière dont elle a été commencée, entamée. || Fig., *Faire les premiers pas*, Faire les avances, les premières démarches pour une affaire, pour une réconciliation. || Fig. et pop., *Faire aller quelqu'un plus vite que le pas*, Lui donner de l'exercice en lui suscitant des embarras. || Fig., *Faire des pas, de grands pas*, Faire des progrès. *Il a fait faire de grands pas à la science.* || *Faire un faux pas*, Glisser ou chanceler en marchant, faute d'avoir bien assuré son pied. || Fig. et fam., *Faire un faux pas*, Faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. || Fig. et fam., *Pas de clerc*, Faute commise par imprudence dans une affaire. || Fig., *Marcher à pas comptés*, Marcher avec une extrême lenteur. || Fig., *Aller à pas mesurés*, Procéder dans une affaire avec beaucoup de circonspection. || Prov., *Aller à pas de loup*, Marcher si doucement qu'on ne soit point entendu, dans le dessein de surprendre ou de tromper quelqu'un. || Fig., *Aller à grands pas aux dignités*, Franchir avec rapidité les degrés qui conduisent aux dignités, être sur le point d'y parvenir. || Fig., *Aller à pas de géant dans une entreprise*, Y faire de grands progrès en peu de temps. | PAS, t. de danse, Les différentes manières de conduire ses pas en marchant, en sautant ou en pirouettant. || *Un pas de deux, un pas de trois*, Une entrée de ballet dansée par deux ou par trois personnes. || PAS, t. d'art milit., Les différentes manières de marcher qui ont été réglées pour les troupes. *Pas ordinaire, accéléré, redoublé. Marcher au pas. N'être plus au pas.* || *Changer de pas*, Quitter un pas pour en prendre un autre; et, *Changer le pas*, Rapporter le pied qui est derrière à côté de celui qui est devant, pour repartir de ce dernier pied. || *Marquer le pas*, Simuler le pas, en rapportant les talons à côté l'un de l'autre, sans avancer, et en observant la cadence du pas. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un au pas*, Le mettre à la raison, l'obliger à faire son devoir. || PAS, t. de

manége, L'une des allures naturelles du cheval. *Mener un cheval au petit pas.* || *Ce cheval a le pas relevé,* Quand il marche, il relève bien les jambes de devant. || Pas, Démarches que l'on fait pour quelque affaire, peines qu'on prend pour y réussir. *Il n'a pas épargné ses pas dans cette circonstance.* || *Je ne ferai pas un pas de plus,* Je ne ferai aucune démarche, je ne ferai pas une démarche de plus pour cette affaire. || *Regretter ses pas,* Regretter les peines que l'on s'est données. || *Plaindre ses pas,* Ne pas aimer à prendre de la peine pour autrui. || Pas, Vestige, marque qu'imprime le pied d'une personne ou d'un animal, en marchant. *Ce n'est pas là le pas d'un homme, c'est celui d'un enfant.* || Fig. et fam., *Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval,* se dit D'une chose difficile à trouver, et principalement d'une somme considérable. || *Pas-d'âne,* ou *Tussilage,* Plante médicinale qui croît dans les lieux humides, et dont la fleur est jaune. || *Pas-d'âne,* Mors de cheval. || *Pas-d'âne,* Instrument avec lequel les maréchaux tiennent la bouche d'un cheval ouverte, pour la considérer intérieurement. || Pas, L'espace qui se trouve d'un pied à l'autre, quand on marche. *Avancer, reculer d'un pas.* || *Pas géométrique,* Mesure précise de terrain, qui est longue de cinq pieds, ou un mètre soixante-deux centimètres. Peu usité. || *Il ne veut pas s'éloigner d'un pas,* Il veut rester où il est. *Il ne faut pas le quitter d'un pas,* Il faut toujours être avec lui. || Par exagér., *Il n'y a qu'un pas,* Il n'y a que très-peu de chemin à faire. *Il demeure à deux pas, à quatre pas d'ici.* || Fig., au sens moral. *Il n'y a qu'un pas de la vie à la mort, du plaisir à la douleur.* || Pas, fig., Préséance, droit de marcher le premier. *Disputer le pas à quelqu'un.* || Pas, Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. || *Le pas de Calais,* Le détroit entre Calais et Douvres. || *Un mauvais pas,* Un endroit par où il est difficile ou dangereux de passer, comme un bourbier, un précipice. || Fig., *Se tirer d'un mauvais pas,* Se tirer d'une affaire difficile, embarrassante. || Fig., *C'est un pas glissant,* C'est une occasion où il est difficile de se bien conduire. || Fig. et pop., *Il a passé le pas,* Il est mort. Il se dit plus ordinairement De ceux qui ont été exécutés par l'ordre de la justice. || Fig. et fam., *Il lui a fallu passer le pas,* se dit D'une personne qu'on a forcée à faire quelque chose. || Fig. et fam., *Franchir le pas,* Se décider à faire une chose, après avoir longtemps hésité. *Sauter le pas.* || Pas, Seuil. *Il est sur le pas de la porte.* || Marches qui sont au devant d'une entrée. *Prenez garde, il y a ici un pas.* || *Pas de vis,* L'espace compris entre deux filets d'une vis. || En horlog., *Pas d'une fusée,* Chacun des tours de l'espèce de rainure en spirale qui est taillée autour de la fusée. || Pas à pas. loc. adv. Un pas après l'autre, et doucement. || Prov., *Pas à pas on va bien loin,* Quand on va toujours, on ne laisse pas d'avancer beaucoup, quoiqu'on aille lentement. Au propre et au fig. || De ce pas, tout de ce pas. loc. adv. A l'heure même.

PAS. Adv. de négation, toujours précédé ou censé précédé de l'une des négatives *Ne* ou *Non.* Point, nullement. *Il est trop fier, pour ne pas dire impertinent. Avez-vous de l'argent? Pas trop:* quelquefois, *Point trop;* jamais, *Point beaucoup.* Voyez la différence de *Pas* et de *Point* au mot Ne. || Pas, joint avec le mot *Un, une,* Nul, nulle, aucun, aucune. *Pas une expérience ne lui a réussi.* || Pour les autres emplois de l'adv. *Pas,* voyez Ne.

PASCAL, ALE. adj. (lat. *paschalis,* pascal.) Qui appartient à la pâque des Juifs, ou à la fête de Pâques des chrétiens. Le plur. masc. *Pascaux* n'est point usité.

PASIGRAPHIE. s. f. (grec *pas,* tout, *graphéin,* écrire.) Écriture universelle.

PASQUIN. s. m. (ital. *Pasquino,* même signif.) Nom moderne d'une vieille statue mutilée, qui est à Rome, et à laquelle on a coutume d'attacher de petits écrits satiriques. || Un méchant diseur de bons mots, un satirique dans le genre bas et bouffon.

PASQUINADE. s. f. Placards satiriques qu'on attache à la statue de Pasquin à Rome; par ext., Railleries bouffonnes et triviales.

PASSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *passus,* pas.) Qui peut être admis, comme n'étant pas mauvais dans son espèce. *Ces vers sont passables.*

PASSABLEMENT. adv. D'une manière supportable, de telle sorte qu'on peut s'en contenter.

PASSACAILLE. s. f. Espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. || Danse qu'on exécutait sur l'air d'une passacaille.

PASSADE. s. f. Passage d'un homme dans un lieu où il fait peu de séjour. || Passade, dans le langage de la galanterie, Commerce avec une femme qu'on quitte aussitôt après qu'on l'a possédée. || Passade, Aumône demandée par des gens qui ne font que passer, et qui n'ont pas coutume de mendier. Il a vieilli. || Passade, t. de manége, La course d'un cheval qu'on fait passer et repasser plusieurs fois sur une même longueur de terrain.

PASSAGE. s. m. Action de passer. Il se dit activ. De la personne qui passe, et passiv. Du lieu qui est traversé, par lequel on passe. *Le passage de l'armée. Le passage du pont est interdit.* || Fam., *Cette route, cette ville est d'un grand passage,* Cette route est parcourue, cette ville est traversée par un grand nombre de personnes. || Passage, se dit Des oiseaux et des poissons qui changent de lieu dans certaines saisons. *Le passage des cailles, etc., des harengs, etc.* || *Oiseaux de passage,* Les oiseaux qui en certaine saison passent d'un pays dans un autre. || Fig. et fam., *C'est un oiseau de passage,* se dit D'une personne qui n'est en quelque lieu que pour peu de temps. || Passage, Le moment de passer. *On guetta son passage.* || Passage, fig., Transition. *Le passage du jour à la nuit.* || Au sens moral, Changement d'une situation, d'une disposition d'âme en une autre. *Le passage d'un amour violent à une haine implacable n'est pas une chose très-rare.* || Fig., *La vie n'est qu'un passage,* Elle est courte. || Passage, Le lieu par où l'on passe. *Il l'attendit au passage. Otez-vous de mon passage.* || Dans quelques grandes villes, Certaines issues ordinairement couvertes, où ne passent que les piétons, et qui servent comme de dégagement aux rues voisines. || Passage, t. de jurispr., Droit général ou particulier de passer sur la propriété d'autrui, par prescription ou par convention. *Passage de souffrance, de servitude.* || Voyage au delà des mers; La somme qu'on paye pour faire transporter par mer sa personne, ses effets, sa pacotille. *J'ai payé mon passage sur le bateau à vapeur.* || Droit qu'on paye pour traverser une rivière dans un bac ou dans un bateau, pour passer sous un pont, sur un pont, par une écluse, etc. || Passage, fig., Endroit d'un auteur, d'un ouvrage, que l'on cite, que l'on indique. || Passage, t. de mus., Ornement qu'on ajoute à un trait de chant. || Passage, t. d'astron., Le moment où un astre est interposé entre l'œil d'un observateur et d'autres corps fixes ou mobiles auxquels il rapporte sa position. || Passage, t. de manége. Action mesurée

et cadencée du cheval dans son allure, qui dès lors est ou doit être soutenue.

PASSAGER. v. a. t. de manége. *Passager un cheval*, Le conduire et le tenir dans l'action du passage. || Il se dit neut. Du cheval qui est dans cette action. *Ce cheval passage bien.* || PASSAGÉ, ÉE. participe.

PASSAGER, ÈRE. adj. Qui ne s'arrête point dans un lieu, qui ne fait que passer. || Fig., Qui est de peu de durée. *Goût, succès passager.*

PASSAGER, ÈRE. s. Qui s'embarque sur un bâtiment pour ne faire que passer en quelque lieu. || Qui ne fait que passer dans un lieu, qui n'y a point de demeure fixe.

PASSAGÈREMENT. adv. En passant, pour peu de temps.

PASSANT, ANTE. adj. *Chemin passant, rue passante*, Chemin, rue par lesquels il passe beaucoup de monde. *Chemin passant*, se dit aussi D'un chemin public où tout le monde a droit de passer.

PASSANT. s. m. Celui qui passe par une rue, par un chemin, etc. On l'a souvent employé dans les épitaphes : *Arrête, passant*, Arrête, toi qui passes ici.

PASSATION. s. f. t. de pratique. Action de passer un contrat.

PASSAVANT. s. m. t. de marine. Passage établi de chaque côté d'un grand vaisseau de guerre, pour servir de communication entre les deux gaillards.

PASSAVANT. s. m. t. de douanes et de contributions indirectes. Acte qui autorise à transporter d'un lieu à un autre une quantité de denrées ou marchandises, de moindre valeur que celles qui sont assujetties à l'acquit à caution.

PASSE. s. f. La petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnaie, pour achever un compte. || La petite somme qui ramène à leur valeur primitive les pièces de monnaie que le gouvernement a réduites à leur valeur intrinsèque. || *La passe du sac*, Ce qu'on paye pour le prix du sac où est renfermée la somme qu'on reçoit. || PASSE, dans certains jeux de commerce, La mise que chacun doit faire de quelques jetons ou fiches, à chaque nouveau coup. *Mettez votre passe.* || T. d'impr., *Main de passe*, ou *Chaperon*, Main de papier qu'on délivre à l'ouvrier imprimeur en sus de chaque rame, pour servir à la mise en train, et pour suppléer aux feuilles qui seraient gâtées ou qui manqueraient dans la rame. || PASSE, t. d'escrime, L'action par laquelle on avance sur l'adversaire, en faisant passer le pied gauche devant le pied droit. || PASSE, t. de danse, Mouvement du corps particulier à quelques figures. || PASSE, au billard et au jeu du mail, La petite arcade de fer, par laquelle il faut que la bille ou la boule passe, selon les règles du jeu. || Au jeu du mail, *Être, se mettre, venir en passe*, Être, se mettre, venir vis-à-vis de la passe. || Au jeu de billard, *Être en passe, venir en passe, etc.*, Être dans un lieu du billard, d'où l'on peut sans bricole, et en traversant la passe, toucher la bille opposée. || Fig. et fam., *Être en passe d'avoir quelque emploi, etc.*, Être dans une position favorable pour l'obtenir. || PASSE, t. de marine, Sorte de canal de mer entre deux bancs, par où les bâtiments peuvent passer sans échouer. || *Lettres de passe*, Lettres accordées pour passer d'un emploi à un autre. || PASSE, La partie d'un chapeau de femme, qui est attachée à la forme, et qui abrite le visage.

PASSE-CARREAU. s. m. Morceau de bois long sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer.

PASSE-CHEVAL. s. m. Espèce de petit bac destiné à passer un cheval d'un bord de la rivière à l'autre.

PASSE-DEBOUT. s. m. t. de finances. Permission donnée à un négociant ou à un voiturier, de faire entrer, sans payer l'octroi, des marchandises dans une ville, où elles ne pourront être vendues, ni même déchargées, et qu'elles ne feront que traverser pour être conduites à leur destination.

PASSE-DIX. s. m. Sorte de jeu qui se joue avec trois dés, et dans lequel un des joueurs parie amener plus de dix.

PASSE-DROIT. s. m. Grâce qu'on accorde à quelqu'un contre le droit et contre l'usage ordinaire, sans tirer à conséquence. || Injustice qu'on fait à quelqu'un, en lui préférant une personne qui a moins de titres que lui.

PASSÉE. s. f. t. de chasse. Le moment du soir où les bécasses se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR. s. f. Sorte de plante et de fleur, qu'ordinairement on appelle *Anémone*.

PASSÉGER. v. n. t. de manége. *Voyez* PASSAGER.

PASSEMENT. s. m. (ital. *passamano*, passement.) Tissu plat et un peu large, de fil d'or, de soie, de laine, etc., qu'on met pour ornement sur des habits, sur des meubles.

PASSEMENTER. v. a. Chamarrer de passements. || PASSEMENTÉ, ÉE. participe.

PASSEMENTERIE. s. f. Art et commerce du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE. s. Qui fait, qui vend des passements d'or, d'argent, de soie, etc.

PASSE-MÉTEIL. s. m. Blé où il y a deux tiers de froment sur un tiers de seigle.

PASSE-PAROLE. s. m. t. de guerre. Commandement donné à la tête d'une troupe, et qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.

PASSE-PARTOUT. s. m. Clef faite de façon qu'elle puisse ouvrir plusieurs serrures différentes dans une même maison. || Clefs qui, étant pareilles, servent à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. || Fig. et prov., *L'argent est un bon passe-partout*, L'argent donne entrée partout. || PASSE-PARTOUT, t. de gravure, Planche gravée dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre planche gravée exprès, à laquelle la première sert de bordure et d'ornement. || PASSE-PARTOUT, t. de dessinateur, Cadre avec glace, dont le fond s'ouvre à volonté, pour recevoir les différents dessins qu'on voudra successivement y placer. || Encadrement de papier, orné de filets et de teintes variées, dans lequel on place un dessin. || PASSE-PARTOUT, t. d'impr., Ornement de bois ou de fonte, dont le milieu est percé, et peut recevoir telle lettre qu'on veut y placer.

PASSE-PASSE. s. m. *Tours de passe-passe*, Tours d'adresse, de subtilité, que font les joueurs de gobelets, les charlatans. || Fig. et fam., *Faire des tours de passe-passe*, Tromper, fourber adroitement.

PASSE-PIED. s. m. Espèce de danse sur un air à trois temps, dont le mouvement est fort vite. || L'air sur lequel on danse le passe-pied.

PASSE-PIERRE. s. f. Plante qui croît naturellement sur les bords de la mer, et qui sort des fentes des rochers. On la nomme aussi *Bacile, Perce-pierre*, et *Fenouil marin*.

PASSE-POIL. s. m. Liséré de soie, de drap, etc., qui borde certaines parties d'un habit, d'un gilet, etc., ou qui règne le long d'une couture.

PASSE-PORT. s. m. Ordre donné par les autorités compétentes, pour la liberté et la sûreté du passage des personnes, des effets, des marchandises,

etc. || PASSE-PORT, fig., Choses qui en font passer, qui en font supporter d'autres. *L'allégorie sert de passe-port aux vérités les plus hardies.*

PASSER. v. n. Aller d'un lieu à un autre, traverser l'espace qui est entre deux; ou simplement, Traverser un lieu, une chose. *Passez de ce côté-ci. Il est passé de l'autre côté de l'eau. Passer par la porte, sur un pont. Il résolut de passer outre, malgré tous les obstacles. Laisser passer les plus pressés. Le boulet lui a passé bien près de la tête. La rivière passe par là. La route ne passe pas loin du village. Faire passer quelque chose de main en main, sous les yeux de quelqu'un.* || Fig., *Passer de l'amour à la haine, etc. Les affaires doivent passer avant les plaisirs. Votre affaire ne passera* (ne sera examinée) *qu'après telle autre. Faire passer ses idées dans l'esprit de quelqu'un.* T. de mus., *Passer d'un ton, d'un mode à un autre.* || *Passer debout*, se dit Des marchandises qui, pour être transportées à leur destination au delà d'une ville, la traversent sans pouvoir y être vendues ni même déchargées. || T. de guerre, *Passez au large!* Cri par lequel les sentinelles avertissent, pendant la nuit, de passer à quelque distance de l'endroit où elles sont posées. || Fam., *Passer chez quelqu'un*, Aller chez quelqu'un dont la demeure se trouve sur la route que l'on a prise pour se rendre quelque autre part. *Je passerai chez vous en allant au spectacle.* || *Passer à l'ennemi*, Déserter et se mettre du parti ennemi. || Fig., *Passer de cette vie en l'autre*, absol., *Passer*, Mourir, expirer. || Prov. et fig., *Passer du blanc au noir*, Aller d'un extrême à l'autre; changer brusquement de conduite, de langage. || *Passer au conseil de recrutement*, Être examiné par le conseil de recrutement. *Passer à un conseil de guerre*, Être jugé par un conseil de guerre. || *Ce régiment a passé en revue*, On en a fait la revue. || Fig. et fam., *Cet homme a passé par l'étamine*, Il a été examiné sévèrement. || Fig., *Passer par de rudes épreuves, par de grandes tribulations*, Avoir beaucoup à souffrir en certaines occasions. Fam., *J'ai passé par là, je sais ce qui en est.* || Fig., *Passer par les emplois*, S'élever des moindres dignités aux plus grandes, et y parvenir par degrés. *Passer par tous les grades militaires.* || Fam., *Le notaire y a passé*, se dit D'une chose constatée par un acte en forme. || Fig. et fam., *Cela lui a passé par la tête, par l'esprit*, Il lui est arrivé d'y penser, il s'en est occupé; et, *Cela lui a passé de la tête*, Il a cessé d'y penser. || Fig., *Passer par-dessus toutes sortes de considérations*, N'avoir égard à rien de ce qui pourrait déterminer à faire ou à ne pas faire quelque chose. *Passer par-dessus toutes les difficultés*, N'être point arrêté par les difficultés. || Fig., *Passer par-dessus les plus beaux endroits d'un livre, par-dessus les défauts d'un ouvrage*, Ne point s'y arrêter, ne point les remarquer. || Fig., *Passer sur les défauts d'une personne, d'un ouvrage*, Les voir avec indulgence, ne pas les faire remarquer. || T. d'escrime, *Passer sur quelqu'un*, Avancer sur lui en portant le pied gauche devant le pied droit. || Prov. et fig., *Passer sur le ventre à quelqu'un*, Le renverser, parvenir malgré lui à ce qu'on veut. || Fig., *Passer outre, passer plus avant*, Ajouter encore à ce qu'on a dit, à ce qu'on a fait. || T. de procéd., *Passer outre*, Commencer ou continuer d'exécuter, nonobstant une opposition. || Fig. et fam., *Cette affaire a passé par ses mains*, Il s'en est mêlé, il en a une connaissance particulière. *Tout lui passe par les mains.* || Fig., *Il est fâcheux d'avoir à passer par ses mains*, se dit en parlant D'un homme sévère, épineux, ou peu expéditif. || Fig. et fam., par manière de menace, *C'est un homme qui passera par mes mains*, C'est un homme dont j'aurai occasion de me venger. || Fig. et par plaisanterie, *Passer par les mains d'un médecin*, Être traité par lui. || Fig., *Passer par la main du bourreau*, Être puni corporellement par ordre de justice. *Passer par les verges, par les armes.* || Fig., *Laisser passer une proposition, une parole, une action*, Ne pas la reprendre, ne pas la blâmer. || Fig., *Laisser passer une faute*, Ne pas la remarquer, ne pas l'apercevoir. || Fig., *Il faut passer là-dessus*, Il faut pardonner, oublier cette faute. || *En passer par*, Se résigner, se soumettre à. *J'en passerai par où il vous plaira.* Prov., *Il faut passer par là ou par la fenêtre.* || Fig. et fam., *La chose a passé à fleur de corde*, Il s'en est peu fallu qu'elle ne manquât. || T. de palais, *Cette affaire a passé à l'avis du rapporteur*, Elle a été jugée suivant l'avis du rapporteur. *Elle a passé tout d'une voix*, Tous les juges ont été du même avis. || *La loi a passé*, La loi est portée, est rendue. || Fam., *Passe*, Soit, j'y consens. *Passe encore de bâtir.* || *Passe pour celui-là, mais n'y revenez plus*, se dit Quand une personne a fait quelque chose de mal, et qu'on lui pardonne pour cette fois-là. || PASSER, en parlant Des transitions qui se font d'un point ou d'une matière à l'autre. *Passons à autre chose*, ou absolum., *Passons :* ce dernier s'emploie surtout pour exprimer qu'on n'insiste point. || PASSER, se dit Des choses qui changent de main, qui sont transmises de l'un à l'autre. *Sa place doit passer à son fils.* || *Cette nouvelle a passé jusqu'à lui*, Elle est parvenue jusqu'à lui. || PASSER, en parlant Des choses, S'introduire, se glisser. *Ce mot a passé dans notre langue.* || PASSER, S'écouler, ne pas demeurer dans un état permanent. *Le temps passe et la mort vient. Cette couleur passe bien vite.* || Finir, cesser. *Il est en colère, mais cela passera. La faim lui a passé.* || PASSER, Suffire pendant quelque temps. *Ce manteau me passera cet hiver.* || PASSER, Être admis, être reçu. *Cette monnaie ne passe plus. Cette chose a passé, est passée en proverbe.* || *Passer à la montre.* Voyez MONTRE. || PASSER, Être supportable. *Ce vin peut passer.* || PASSER, aux jeux de billard et du mail, Faire passer la boule ou la bille par la passe. || PASSER, au jeu d'hombre, etc., Ne point faire jouer; au jeu de brelan, etc., Ne point ouvrir le jeu, ou ne point tenir la vade que fait un autre joueur. || Au jeu de piquet, *Voulez-vous passer de point?* ou simplement, *Passe de point*, Voulez-vous que réciproquement nous n'accusions pas notre point? || À différents jeux de cartes, *La carte, la main passe*, Aucun des joueurs ne la coupe. *La main passe*, signifie aussi qu'un joueur perd sa donne. || PASSER, suivi de la préposition *pour*, Être réputé. *Il passe pour un homme de bien. Cela passe pour constant.*

PASSER. v. a. Traverser. *Passer la rivière. Passer la Ligne.* || Fig. et fam., *Passer son chemin*, Continuer son chemin sans s'arrêter. || *Passez votre chemin*, se dit À un importun pour le renvoyer. On le dit aussi Pour exhorter quelqu'un à ne pas s'inquiéter. || Absol. et adverb., *En passant*, se dit fig. en parlant De tout ce que l'on fait avec quelque sorte de précipitation, et sans y avoir donné le temps nécessaire. Lorsqu'on interrompt un discours, une conversation, pour parler succinctement de quelque chose qui se présente à l'esprit. *Vous remarquerez en passant.* || *Passer le pas*, Mourir. Surtout en parlant D'une mort forcée. *Si on l'attrape une fois, il passera le pas.* On dit aussi D'un

homme qu'on a contraint à faire quelque chose, *On lui a fait passer le pas.* || Passer, Transporter d'un lieu à un autre. *On a passé le canon dans des bateaux.* || Faire passer. *Il lui a passé son épée au travers du corps.* || *Passer son habit, sa robe, etc.*, Mettre son habit, sa robe, etc. || *Passer une pièce de monnaie douteuse, légère, etc.*, L'employer, la faire recevoir. || Passer, Faire couler des substances liquides au travers d'un tamis, d'un linge, etc. *Passer un bouillon à travers une étamine.* || Il se dit De certaines substances qui ne sont pas liquides. *Passer de la farine au tamis.* || Fig. et fam., *Passer une chose au gros sas*, Ne l'examiner que superficiellement. || Passer, Transmettre. *Passez-moi ce volume.* || T. de commerce, *Passer un billet à l'ordre de quelqu'un*, Lui en transmettre la propriété par un endossement. || Passer, tant au sens physique qu'au sens moral, Aller au delà, excéder. *La boule a passé le but. Ne passez pas ce prix-là. Ceci passe la permission. Ce rire ne passe pas les lèvres.* || Absol., *Qui passe perd*, se dit, à certains jeux, Lorsqu'on excède le nombre de points nécessaire pour gagner. || *Il ne passera pas l'année, la nuit, etc.*, Il ne vivra pas jusqu'à la fin de l'année, de la nuit, etc. || Fam., *Que cela ne nous passe pas*, Que cela demeure secret entre nous. || Passer, Devancer. *Ce lévrier passe tous les autres à la course.* || Surmonter en mérite, valoir mieux, de quelque manière que ce soit. *Elle passait toutes ses compagnes en beauté.* Prov., *Contentement passe richesse.* || Être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit. *Cela passe mes forces. Cela passe l'imagination.* || *Cela me passe*, Je n'y entends rien, je ne le conçois pas. || Passer, Faire mouvoir, faire glisser une chose sur une autre. *Passer sa main sur son visage. Passer la lime sur un ouvrage.* || Fig., *Ne faire que passer les yeux sur une chose*, Ne la regarder qu'à la hâte, ne l'examiner que superficiellement. || Passer, Exposer, soumettre à l'action de. *Passer du papier au feu.* || T. de couturière et de tailleur, *Passer des coutures au fer*, Les rabattre avec un fer, avec le carreau. || *Passer un soldat par les armes*, Le fusiller, par jugement d'un conseil de guerre. || *Passer au fil de l'épée*, Tuer en passant l'épée au travers du corps. En parlant De gens massacrés de cette manière dans une ville, dans une place qui vient d'être prise. || *Passer des troupes en revue*, En faire la revue. De même, *Passer en revue les actions d'une personne, etc. Passer une revue*, Faire une revue de troupes. || *Passer un examen*, Le subir. || Passer, Préparer, apprêter certaines choses. *Passer une étoffe en couleur.* || Passer, fig., Mentionner adroitement une chose dans le discours, sans l'approfondir, sans s'y arrêter. || Omettre quelque chose, ou n'en point parler. *Vous avez passé deux mots dans votre copie.* || Passer, fig., en parlant Des actes que l'on fait par-devant notaires. *Passer un contrat.* || Passer, Approuver, allouer. *Passer une somme en compte.* || Fig., *Passer condamnation*, Avouer qu'on a tort. || *Passer quelqu'un maître*, Le recevoir à la maîtrise. Neutr. : *Il a passé maître ès arts.* Fig., *Il est maître passé*, ou *Il est passé maître en friponnerie, en fourberie*, Il y est fort habile. || Passer, Pardonner. *Passer une faute à quelqu'un.* || Passer, en parlant Du temps, Consumer, employer. *Passer le temps. Passer sa vie dans l'oisiveté.* || *Passer le temps*, Se divertir. || Fig., *Passer mal son temps, le temps*, Souffrir, ou être maltraité. || *Passer son envie d'une chose*, Satisfaire le désir qu'on a de quelque chose. || Passer, avec le pron. pers., S'écouler. Il se dit proprement Du temps. *Le temps se passe insensiblement.* || Prov., *Il faut que jeunesse se passe*, On doit avoir de l'indulgence pour les fautes que la vivacité et l'inexpérience de la jeunesse font commettre. || Passer, avec le pron. pers., se dit Des choses qui perdent leur beauté, leur éclat, leur force, etc. *Les fleurs se passent en un jour. Cette femme, ce vin, cette mode se passe.* || Arriver, avoir lieu. *Depuis votre départ, il s'est passé bien des choses. Comment s'est passé votre voyage?* Que vous est-il arrivé dans votre voyage? || Il se dit de même au sens moral. *Je ne saurais dire ce qui se passait en moi.* || Savoir se priver, s'abstenir. *Il ne saurait se passer de vin.* || Prov., *Il ne peut non plus s'en passer que de chemise*, se dit D'un homme qui a peine à s'abstenir d'une chose à laquelle il est accoutumé, et qui souffre quand il en est privé. || Passé, ée. participe. || Adj., Qui a été autrefois et qui n'est plus. *Le temps passé.* || Subst., Le temps passé. *Le passé, le présent et l'avenir.* || Ce que l'on a fait ou dit autrefois. *J'ai oublié tout le passé.* || Préposition. Après. *Passé cette époque, il ne sera plus temps.* || Passé, en gramm., Le prétérit, l'inflexion du verbe, par laquelle on marque un temps passé. || *Participe passé.* Voyez Participe.

PASSERAGE. s. f. Plante crucifère, qui est antiscorbutique, et que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU. s. m. (lat. *passer*, moineau.) Petit oiseau de plumage gris, qui fait son nid dans les trous des murailles. Plus commun., *Moineau.* || Passereaux. plur. En hist. nat., L'ordre d'oiseaux auquel le passereau commun appartient.

PASSERELLE. s. f. Sorte de pont étroit, qui ne sert qu'aux piétons.

PASSE-ROSE. s. f. Nom vulgaire de l'Alcée rose, appelée aussi *Rose trémière.*

PASSE-TEMPS. s. m. Occupation légère et agréable.

PASSEUR. s. m. Celui qui conduit un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS. s. m. Nom vulgaire de l'Amarante.

PASSE-VOLANT. s. m. Homme qui, sans être enrôlé, se présentait dans une revue pour faire paraître une compagnie plus nombreuse, et pour toucher la paye au profit du capitaine. || Fig. et fam., Homme qui s'introduit dans une partie de plaisir, sans payer sa part de la dépense comme les autres, ou qui entre au spectacle sans payer, quoiqu'il n'en ait ni le droit ni la permission. || Fig. et fam., Celui qui n'est dans une société que passagèrement, et sans y être invité.

PASSIBILITÉ. s. f. (lat. *pati*, souffrir.) t. dogmatique. Qualité des corps qui peuvent éprouver des sensations, le plaisir, la douleur.

PASSIBLE. adj. des 2 genres. t. dogmatique. Capable d'éprouver des sensations. || T. de législation et de jurispr. Qui doit subir, qui a mérité de subir une peine.

PASSIF, IVE. adj. t. didactique. Qui souffre, qui reçoit l'action, l'impression. Il est l'opposé d'Actif. || Par ext., dans le langage ordinaire, Qui n'agit point. *Un personnage purement passif.* || *Obéissance passive*, Obéissance d'un homme qui exécute sans examen ce qu'on lui ordonne. || T. de comptabilité et de jurispr. *Dette passive*, Celle qu'on est tenu d'acquitter; par opposition à *Dette active*, Celle dont on peut exiger le payement. Subst. *Passif*, La totalité des dettes passives d'une personne. *Comparer l'actif et le passif.* || Passif. t. de gramm., se dit Des verbes et des participes qui présentent le sujet comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet. *Voyez* Participe. || *Signification passive*, Celle des verbes ou des adjectifs verbaux qui servent à marquer l'action reçue

par le sujet; par opposition à *Signification active*, Celle des verbes ou des adjectifs verbaux qui servent à marquer l'action. || Passif, en ce sens, s'emploie substantiv. *Ce verbe n'a point de passif.*

PASSION. s. f. Souffrance. Il ne se dit guère que Des souffrances de Jésus-Christ, pour la rédemption du genre humain. || *La semaine de la Passion*, Celle qui précède la semaine sainte, et dans laquelle l'Église commence à faire l'office de la passion de Notre-Seigneur. *Le dimanche de la Passion*, Le dimanche qui ouvre cette semaine. || Passion, par ext., Le sermon qu'on prêche le vendredi saint sur le même mystère. || La partie de l'Évangile où est racontée la passion de Notre-Seigneur. || Fig. et fam., *Souffrir mort et passion*, Éprouver de grandes douleurs, ou Être fort impatienté. || Passion, autrefois, en médec., Certaines maladies très-douloureuses. *Passion hystérique, hypocondriaque, etc.*

PASSION. s. f. Mouvement de l'âme, sentiment, agitation qu'elle éprouve. *Passion déréglée, aveugle. Être maître, être esclave de ses passions. Le tumulte, le choc, le silence des passions. C'est la passion qui parle.* || Fig., *Lâcher la bride à ses passions*, S'y abandonner entièrement. || Passion, particul. La passion de l'amour. *Cette femme est l'objet de sa passion*, ou simplement, *est sa passion.* || Fam., *Aimer à la passion*, Aimer extrêmement. || *Cette femme a causé de grandes passions*, Elle a été éperdument aimée. || Passion, L'affection très-vive qu'on a pour quelque chose que ce soit. *Il a la passion de la gloire, du jeu.* || L'objet de cette affection. *L'étude est sa passion.* || Passion, Prévention forte pour ou contre quelqu'un, pour ou contre quelque chose. *Il n'agit ainsi que par passion.* || Passion, L'expression, la représentation vive des passions que l'on traite dans une pièce de théâtre, ou dans quelque autre ouvrage d'esprit. *Cet auteur sait bien toucher la passion.* || *Cet orateur, cet acteur, etc., entre bien dans la passion*, Il se pénètre bien du sentiment qu'il doit exprimer. || Passion, se dit aussi en parlant De la musique et de la peinture. *Il y a beaucoup de passion dans cet air, dans ce tableau.* || Passion, t. de philosophie. L'impression reçue par un sujet. Il est opposé à Action. || De passion, loc. adv. Passionnément.

PASSIONNÉMENT. adv. Avec beaucoup de passion. Il ne se dit que De l'amour et du désir.

PASSIONNER. v. a. Donner un caractère animé, et qui marque de la passion. || Avec le pron. pers., Se préoccuper par l'effet de quelque passion, prendre un extrême intérêt à quelque chose. *Il se passionne fort pour cette affaire.* || Devenir amoureux. *Il se passionne pour toutes les femmes.* || Passionné, ée. participe. || Adj., Rempli de passion, d'affection pour une personne ou pour une chose. *Amant passionné. Il est passionné pour la gloire.* || Rempli d'une forte prévention, d'une chaleur immodérée pour ou contre quelqu'un ou quelque chose. *Écrivain passionné.*

PASSIVEMENT. adv. D'une manière passive.

*Passiveté. s. f. État de l'âme passive.

PASSOIRE. s. f. Vaisseau de terre ou de métal percé d'un grand nombre de petits trous, et dans lequel on écrase des pois, des lentilles, etc., pour en tirer la purée; des groseilles et d'autres fruits, pour en tirer le jus.

PASTEL. s. m. (lat. *pastillus*, pastille.) Sorte de crayon fait de couleurs pulvérisées, mêlées, soit avec du blanc de plomb, soit avec du talc, et incorporées avec une eau de gomme. || Ce qui est peint au pastel.

PASTEL. s. m. Plante dont on tire une fécule qui remplace l'indigo pour quelques usages. On l'appelle aussi *Guède.* || *Orangé-pastel*, Sorte de couleur orangée, qui tire un peu plus sur le brun que l'orangé ordinaire.

PASTENADE. s. f. *Voyez* Panais.

PASTÈQUE. s. f. Plante qu'on appelle aussi *Melon d'eau*, et dont le fruit, de même nom, ne mûrit que dans nos provinces méridionales.

PASTEUR. s. m. (lat. *pastor*, pasteur.) Celui qui possède ou qui garde des troupeaux. Dans cette acception, il ne se dit guère qu'en parlant Des peuples anciens. || Adj. *Les rois pasteurs.* || Pasteur, fig., Celui qui exerce une autorité paternelle sur un peuple, sur une réunion d'hommes. On l'applique surtout à Jésus-Christ, et aux évêques, aux curés. || Pasteur, Titre des ministres protestants.

PASTICHE. s. m. (ital. *pasticcio*, même signif.) Tableau où un peintre a imité la manière d'un autre, son coloris, ses formes favorites. || L'imitation mélangée de la manière et du style de différents maîtres. *C'est un pastiche des anciens maîtres.* || Pastiche, en littérature, Un ouvrage où l'on a imité les idées et le style de quelque écrivain célèbre. || Pastiche, en musiq., Un opéra dont la partition est composée de morceaux de différents maîtres.

PASTILLE. s. f. (lat. *pastillus*, même signif.) Petits pains de diverses formes, et composés de différentes substances odorantes, dont on se sert ordinairement pour parfumer l'air d'une chambre, en les brûlant. || *Pastilles du sérail*, Pastilles qui viennent de Constantinople, qui répandent une odeur agréable, et dont on fait différents bijoux. || Pastille, Petits pains ronds faits avec du sucre, des aromates, des sucs de plantes, des jus de fruits, etc., et que l'on mange comme agréables au goût, ou utiles à la santé.

PASTORAL, ALE. adj. (lat. *pastor*, berger.) Champêtre, qui appartient aux pasteurs ou bergers, et en général aux personnes des champs. || Ce qui retrace la vie, les mœurs pastorales. *Roman pastoral.* || Les choses qui appartiennent aux pasteurs spirituels. *Lettre pastorale.* Le plur. *Pastoraux* n'est point usité.

PASTORALE. s. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers et des bergères.

PASTORALEMENT. adv. En bon pasteur. Il n'est d'usage qu'au fig. *C'est un saint évêque qui prêche pastoralement.*

PASTOUREAU, ELLE. s. Petit pasteur, petite bergère. Usité dans les chansonnettes.

PAT. s. invariable. (Le T se prononce.) Terme du jeu des échecs, qui se dit Lorsqu'un des deux joueurs, n'ayant pas son roi en échec, ne peut plus jouer sans le mettre en prise.

PATACHE. s. f. (ital. *patascia*, même signif.) Autrefois Bâtiment léger, employé au service des grands navires, pour aller à la découverte, et pour envoyer des nouvelles en diligence. || Aujourd'hui Bâtiments de la douane et du fisc en général. || En quelques villes, Petits bâtiments ancrés dans des fleuves ou des rivières, pour la perception des droits sur les marchandises qui y entrent par eau. || Barques qui portent des lettres ou des passagers, sur quelques fleuves, sur quelques rivières. || Par ext., Voitures publiques, non suspendues, par lesquelles on voyage à peu de frais.

PATAGON. s. m. (espagn. *patacon*, même signif.) Monnaie d'argent fabriquée au coin du roi d'Espagne, et valant à peu près trois livres tournois.

*Pataqui-Pataquès. s. m. Prononciation vicieuse, par laquelle on met des *s* et des *t* finals à la place

l'un de l'autre, ou sans nécessité. || Sobriquet donné aux personnes qui tombent souvent dans cette faute.

PATARAFFE. s. f. (*onomatopée.*) Traits informes, lettres confuses et brouillées ou mal formées. Fam.

PATARD. s. m. Petite monnaie ancienne. Fam., *Je n'en donnerais pas un patard.* Vieux.

PATATE. s. f. (angl. *potatoe*, patate.) Plante du genre des Liserons, qui a de grosses racines tuberculeuses semblables à des pommes de terre. Il se dit aussi de ces racines mêmes.

PATATRAS. (On ne prononce pas l'S.) Onomatopée dont on se sert, fam., pour exprimer le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD. s. m. Jeune chien qui a de grosses pattes.

PATAUD, AUDE. adj. Il se dit D'une personne grossièrement faite. *Cet homme est bien pataud.* Subst. *Quel gros pataud!* Fam.

PATAUGER. v. n. (espagn. *patullar*, même signif.) Marcher dans une eau bourbeuse. *Pataugер dans la boue.* Fam. || Fig., S'embarrasser dans son raisonnement, dans ses opérations d'affaires.

PATE. s. f. *Voyez* PATTE.

PÂTE. s. f. (ital. *pasta*, pâte.) Farine détrempée et pétrie, pour faire du pain, ou quelque autre chose de semblable bon à manger. *Faire lever la pâte.* || Prov. et fig., *Mettre la main à la pâte*, Ne pas s'en remettre à d'autres du soin de faire quelque chose, y travailler soi-même. *Avoir la main à la pâte.* || *Mettre de la viande en pâte*, La mettre dans la pâte préparée pour la faire cuire au four. || Prov., *Être comme un coq en pâte*, Être dans son lit bien chaudement et bien couvert, de sorte que la tête seule paraisse. Être dans une situation très-commode, très-agréable. || *Pâtes d'Italie*, Pâtes faites de farine, auxquelles on donne différentes formes, et dont on fait des potages et des ragoûts. || PÂTE, Plusieurs autres choses qui sont mises en une masse, et comme pétries ensemble. *Pâte d'amandes, de guimauve, d'abricots, de coings.* || *Pâte de reliques*, Pâte où il entre quelques particules de reliques. || PÂTE, fig. et fam., Constitution, complexion. *Il est de bonne pâte.* || Fig. et au sens moral, *C'est une bonne pâte d'homme*, C'est un bon homme, un homme doux, accommodant. || PÂTE, Certaines matières broyées, et mêlées dans les proportions convenables, et qu'on emploie à différents usages dans les arts. *Pâte de porcelaine, d'argile, de stuc, de carton.* || T. d'impr., *Cette forme est tombée en pâte*, Elle s'est rompue par accident, les caractères en sont tombés et se sont brouillés.

PÂTÉ. s. m. Sorte de pâtisserie qui renferme de la chair ou du poisson. *Croûte de pâté. Ouvrir, entamer un pâté.* || Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux. || Prov., *C'est un prix fait comme celui des petits pâtés*, se dit en parlant D'une chose dont le prix est réglé, et connu de tout le monde. || *Pâté en terrine*, ou simplement, *Terrine*, Viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc., et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide. || *Pâté d'ermite*, Figue sèche dans laquelle on a enfermé une noix, une noisette ou une amande. || Prov. et fig., *Un gros pâté*, Un gros enfant potelé. || PÂTÉ, fig. et fam., Goutte d'encre tombée sur du papier. || *Faire le pâté*, dans les académies de jeu, Arranger les cartes par tricherie, pour se donner beau jeu. || PÂTÉ, t. d'archit. milit., Ouvrage avancé, placé dans un terrain inondé ou entouré d'eau. || En archit. civile, Assemblage de maisons, ou bien encore un seul édifice, isolé, et ayant une forme arrondie ou carrée, comme les pâtés. || PÂTÉ, t. d'impr., Certaine quantité de caractères mêlés et confondus sans aucun ordre; ce qui arrive quand une forme se rompt par quelque accident.

PÂTÉE. s. f. Sorte de pâte faite avec de la farine et des herbes, dont on nourrit les jeunes dindons et quelques autres oiseaux. || Mélange de pain émietté et de petits morceaux de viande, qu'on donne à manger aux animaux domestiques.

PATELIN. s. m. Nom d'un personnage d'une vieille comédie, devenu nom commun. Un homme souple et artificieux, qui, par des manières flatteuses et insinuantes, tâche de faire venir les autres à ses fins. Fam., ainsi que ses dérivés. || Adj., se dit surtout Du ton, des manières, etc. Fém. *Pateline. Air patelin. Voix pateline.*

PATELINAGE. s. m. Manière insinuante et artificieuse d'un patelin.

PATELINER. v. n. Agir en patelin. || Act., Ménager adroitement l'esprit d'une personne dans la vue de quelque intérêt. || *Pateliner une affaire*, La manier avec adresse pour la faire réussir comme on souhaite. Peu usité. || PATELINÉ, ÉE. participe.

PATELINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui tâche de faire venir les autres à ses fins par des manières souples et artificieuses.

PATELLE. s. f. t. d'hist. nat. *Voyez* LÉPAS.

PATÈNE. s. f. (grec *patanè*, plat.) t. du culte cathol. Vase sacré fait en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie, et qu'on donne à baiser aux personnes qui vont à l'offrande.

PATENÔTRE. s. f. (lat. *pater noster*, notre père.) L'oraison dominicale, ou le *Pater noster*. On comprend aussi sous ce nom l'*Avé*, et les autres premières prières qu'on apprend aux enfants. Pop. || Toute sorte d'autres prières chrétiennes. Fam., ne se dit qu'en plaisantant. || Prov. et fig., *Il dit la patenôtre de singe*, Il murmure entre ses dents. || PATENÔTRES. plur. Pop., Les grains d'un chapelet, Un chapelet tout entier. || Ornement composé de petits grains ronds ou ovales qu'on taille sur les baguettes, dans les profils d'architecture.

PATENÔTRIER. s. m. Fabricant, marchand de chapelets, de boutons, etc. Il a vieilli.

PATENT, ENTE. adj. (lat. *patens*, évident.) Évident, manifeste. || T. de chancellerie et de finance, *Acquit-patent*, se disait d'Un brevet du roi, scellé du grand sceau, portant gratification de quelque somme d'argent, et servant d'acquit et de décharge à celui qui devait en faire le payement. || T. de chancellerie, *Lettres patentes*, était le nom de Toutes les lettres du roi en parchemin, scellées du grand sceau. Il se dit encore aujourd'hui de Certains actes de l'autorité royale. *Obtenir des lettres patentes pour...* || PATENTE, subst., Lettres, diplômes accordés, ou par le roi, ou par des corps, des universités, etc. *Exercer sans patente.* Il a vieilli. || Contribution annuelle et proportionnelle imposée sur ceux qui font un commerce, ou qui exercent une industrie sujette à ce droit. *L'impôt des patentes.* || La quittance de cette contribution. *Prendre, payer une patente.* || Passe-ports et certificats de santé qui se délivrent dans les ports de mer aux vaisseaux qui partent. *Patente nette*, Celle qui atteste que le vaisseau est parti d'un pays non infecté. *Patente brute*, Celle qui atteste le contraire.

PATENTÉ, ÉE. adj. Qui a une patente.

*PATENTER. v. a. Soumettre à la patente.

PATER. s. m. (On prononce l'R.) Mot qui commence l'oraison dominicale en latin, et dont on se sert pour nommer cette prière. || Fam., *Savoir une chose*

comme son Pater, Le savoir très-bien par cœur. || Fig. et fam., *Il ne sait pas son Pater*, Il est fort ignorant. || PATER, Les gros grains d'un chapelet, sur lesquels on dit le *Pater*.

PATÈRE. s. f. (lat. *patera*, coupe.) t. d'antiq. Soucoupe de bronze ou d'argile, munie quelquefois d'un manche, dont les anciens faisaient usage dans les sacrifices. || Ornement de cuivre doré, à peu près de la forme d'une patère antique, dont on se sert pour tenir écartés et drapés les rideaux d'un lit ou d'une fenêtre. || En archit., Ornement de forme circulaire imitant une patère antique.

PATERNE. adj. des 2 genres. (lat. *paternus*, paternel.) Paternel, qui appartient à un père. Il est vieux.

PATERNEL, ELLE. adj. Du père, qui appartient au père. || Qui vient du père, qui est du côté du père. *Succession, ligne paternelle.* || Qui est tel qu'il convient à un père, tel qu'il appartient à l'état, à la qualité de père. *Entrailles paternelles. Correction paternelle.* || Il se dit, dans ce dernier sens, en parlant D'un souverain, d'un maître, d'un supérieur, etc. *Il a des soins paternels pour ses domestiques.*

PATERNELLEMENT. adv. En père, comme un père doit faire.

PATERNITÉ. s. f. La qualité de père.

PÂTEUX, EUSE. adj. (ital. *pasta*, pâte.) Il se dit Du pain qui n'est pas assez cuit. || Des choses qui font dans la bouche le même effet que ferait de la pâte. *Ces poires sont pâteuses.* || *Cette liqueur est pâteuse*, Il y a dans cette liqueur des matières non fondues, qui empêchent son entière liquidité. *Cette liqueur a un œil pâteux.* || *Ce diamant, cette agate a un œil pâteux*, Ce diamant n'est pas parfaitement clair, cette agate a quelque chose de trouble. || *Avoir la bouche, la langue pâteuse*, Avoir la bouche, la langue comme empâtée d'une certaine salive épaisse. || *Chemin pâteux*, Chemin dont la terre est grasse, molle et à demi détrempée.

PATHÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *pathètikos*, pathétique.) Qui émeut les passions. *Discours, voix, accent pathétique.* || Subst. masc. *Il ne faut pas confondre la déclamation avec le pathétique.*

PATHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *pathognômicos*, même signif.) t. de méd. Il se dit Des signes ou symptômes qui sont propres à la santé et à chaque maladie, et qui en sont inséparables.

PATHOLOGIE. s. f. (grec *pathologein*, traiter des maladies.) t. didactique. Partie de la médecine qui traite de la nature, des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui appartient à la pathologie.

PATHOS. s. m. (grec *pathos*, passion.) (On fait sentir l'S.) Passion. Il s'emploie en mauvaise part, Chaleur, emphase affectée et déplacée dans un ouvrage littéraire. *Tout cela n'est que du pathos.* Fam. || Les rhéteurs donnent ce nom Aux figures propres à toucher fortement l'âme des auditeurs; ils opposent le *Pathos* à *l'Ithos*.

PATIBULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *patibulum*, gibet.) Qui appartient au gibet, qui est destiné à servir de gibet. || Fam., *Avoir la mine patibulaire*, Avoir la mine d'un homme qui mérite d'être pendu.

PATIEMMENT. adv. (lat. *patientia*, patience.) Avec patience. *Il a attendu patiemment.*

PATIENCE. s. f. Vertu qui fait supporter les adversités, les injures, les incommodités, etc., avec modération et sans murmurer. *Il faut avoir une patience d'ange, la patience d'un saint. On a mis sa patience à une rude épreuve. Il faut s'armer de patience.* || *Prendre son mal en patience*, Le supporter avec patience, avec résignation. || PATIENCE, La tranquillité, le calme, le sang-froid avec lequel on attend ce qui tarde à venir ou à se faire. *Il viendra dans un moment, prenez patience.* || Constance, persévérance à faire une chose, à poursuivre un dessein. *La patience vient à bout des travaux les plus longs et les plus pénibles.* || *Ouvrage de patience*, Ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance. || PATIENCE, absol. et adv. *Eh bien, patience.* || Fam. *Patience, s'il vous plaît*, Ne m'interrompez point, laissez-moi dire. *Un moment de patience.* Par menace, *Patience, j'aurai mon tour.*

PATIENCE. s. f. Genre de plantes dont l'espèce commune, appelée aussi *Parelle*, a des feuilles semblables à celles de l'oseille, mais plus longues. *Racine de patience.*

PATIENT, ENTE. adj. Qui souffre avec modération et sans murmurer, les adversités, les mauvais traitements, etc. || Qui supporte, qui tolère avec douceur les défauts, les importunités de ses inférieurs. *Ce père a été fort patient à l'égard de son fils.* || Dans le langage de l'Écriture, *Dieu est patient et miséricordieux*, Il supporte nos fautes, pour nous donner le temps de nous corriger. *La charité est patiente.* || PATIENT, Qui attend et qui persévère avec tranquillité. *Quand on a quelque affaire à conduire, il faut être patient.* || PATIENT, dans le style didactique, Qui reçoit l'impression d'un agent physique. || Subst., *L'agent et le patient*, Le sujet qui agit, et celui sur lequel il agit. || PATIENT, subst., Un individu condamné à la peine capitale, et livré à l'exécuteur. || Par ext., Celui qui est entre les mains des chirurgiens, et qui subit une opération douloureuse.

PATIENTER. v. n. Prendre patience, attendre avec patience.

PATIN. s. m. (ital. *pattino*, patin.) Sorte de soulier dont la semelle était fort épaisse, et que les femmes portaient autrefois pour se grandir. || Chaussure, garnie de fer par-dessous, dont on se sert pour glisser sur la glace. || PATIN, t. de charpent., Pièce de bois qu'on pose de niveau sous la charpente d'un escalier, pour la porter et lui servir de base. || T. de maréchal., *Fer à patin*, Fer qu'on met au pied d'un cheval, dans certains cas, pour le forcer à s'appuyer sur le pied opposé.

PATINE. s. f. Oxyde vert de bronze; vert-de-gris noirâtre qui se forme sur les statues et les médailles de bronze de l'antiquité, et qui leur sert en quelque sorte de vernis.

PATINER. v. a. Manier indiscrètement. || Prendre et manier les mains et les bras d'une femme. Libre et vieux. || PATINÉ, ÉE. participe.

PATINER. v. n. (ital. *pattino*, patin.) Glisser sur la glace avec des patins.

PATINEUR. s. m. Celui qui prend et manie les mains et les bras d'une femme. Libre et vieux.

PATINEUR. s. m. Celui qui glisse sur la glace avec des patins.

PÂTIR. v. n. (lat. *pati*, souffrir.) Souffrir, avoir du mal, être dans la misère. *Il faut qu'un soldat sache pâtir.* || *Pâtir de quelque chose*, En être puni, en souffrir du dommage. *Les petits ont pâti des sottises des grands.* || *Pâtir pour quelqu'un*, Souffrir d'une faute qu'il a faite, d'un tort qu'il a eu. *Souvent les bons pâtissent pour les méchants.* || PÂTIR,

en parlant Des choses, Souffrir du déchet, diminuer de profit. *Ce champ, cet arbre a pâti.*

PÂTIS. s. m. (lat. *pasci*, paître.) t. d'économie rurale. Lande ou friche, dans laquelle on met paître des bestiaux.

PÂTISSER. v. n. (ital. *pasticcio*, pâté.) Faire de la pâtisserie. || PÂTISSÉ, ÉE. participe.

PÂTISSERIE. s. f. Pâte préparée et assaisonnée, qu'on fait cuire ordinairement dans le four. || L'art de faire la pâtisserie. *Il travaille bien en pâtisserie.*

PÂTISSIER, IÈRE. s. Qui fait des pâtés et autres pièces de four.

PÂTISSOIRE. s. f. Table avec des rebords, sur laquelle on pâtisse.

PATOIS. s. m. Le langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province. || Par ext., Certaines façons de parler qui échappent aux gens de province.

PÂTON. s. m. (ital. *pasta*, pâte.) Morceaux de pâte dont on engraisse les chapons, les poulardes, etc.

PATRAQUE. s. f. Machine usée ou mal faite, et de peu de valeur. *Cette montre n'est qu'une patraque.* || Fig. et fam., Une personne faible et usée. *Je suis une patraque.* Adj. *Il devient patraque.*

PÂTRE. s. m. (lat. *pastor*, pâtre.) Celui qui garde, qui fait paître des troupeaux.

PATRES (AD). (On prononce *Patrèsse.*) (Expression latine.) *Aller ad patres*, Mourir; *Envoyer ad patres*, Faire mourir.

PATRIARCAL, ALE. adj. (lat. *patriarcha*, patriarche.) Qui appartient à la dignité de patriarche. || Qui a rapport aux anciens patriarches; par ext., Qui rappelle la simplicité de leurs mœurs. *Le gouvernement patriarcal. Des mœurs patriarcales.*

PATRIARCAT. s. m. Dignité de patriarche. || L'étendue de territoire soumise à la juridiction d'un patriarche. || Temps pendant lequel un patriarche a occupé son siége.

PATRIARCHE. s. m. Nom donné à plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament. || Fig., *Il a l'air d'un patriarche*, se dit D'un vieillard qui a une figure vénérable. || Fig., *C'est un patriarche*, se dit D'un vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse. || PATRIARCHE, Titre de dignité dans l'Église, qui se donnait autrefois aux évêques des premiers siéges épiscopaux. On donne encore ce titre à quelques évêques. *Le patriarche de Lisbonne, d'Aquilée.* || PATRIARCHE, Titre des chefs de l'Église grecque, et de quelques autres communions regardées comme schismatiques par l'Église romaine. || Le premier instituteur de certains ordres religieux, comme saint Basile, saint Benoît, etc.

PATRICE. s. m. (lat. *patricius*, patricien.) Titre d'une dignité instituée dans l'empire romain, par Constantin.

PATRICIAT. s. m. Dignité de patrice. || L'ordre des nobles dans les gouvernements où ils sont appelés Les patriciens.

PATRICIEN, IENNE. adj. Il se dit De ceux qui, parmi les Romains, étaient issus des premiers sénateurs institués par Romulus. || Dans plusieurs États, *Les familles patriciennes*, Les familles nobles. || PATRICIEN, subst. *Les anciens, les nouveaux patriciens.*

PATRIE. s. f. (lat. *patria*, patrie.) Le pays où l'on a pris naissance. || La province, la ville où l'on est né. *Marseille est sa patrie.* || Fig., La nation dont on fait partie, la société politique dont on est membre. *Se dévouer pour sa patrie. Porter les armes contre sa patrie.* || PATRIE, par ext., Climat, contrée propre à certains animaux, ou même à certains végétaux. *La Laponie est la patrie du renne.* || Fig., *Athènes fut la patrie des philosophes*, Beaucoup de philosophes célèbres habitèrent cette ville, y donnèrent leurs leçons. *La France est la patrie des sciences et des arts*, Les sciences et les arts y fleurissent. || *La céleste patrie*, Le ciel considéré comme le séjour des bienheureux.

PATRIMOINE. s. m. (lat. *patrimonium*, patrimoine.) Le bien qui vient du père et de la mère, qu'on a hérité de son père et de sa mère. || PATRIMOINE, Biens de famille, pour les distinguer des acquêts. || PATRIMOINE, fig., Une chose qui est le revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes. *L'industrie est son patrimoine.* || *Le patrimoine de Saint-Pierre*, et *La province du Patrimoine*, Une partie du domaine que le pape possède en Italie, et dont Viterbe est la capitale.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui est de patrimoine.

PATRIOTE. s. (lat. *patria*, patrie.) Celui, celle qui aime sa patrie, et qui cherche à lui être utile. || Adj. *Ministre patriote.*

PATRIOTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au patriote. || *Don patriotique*, Don fait à la patrie.

PATRIOTIQUEMENT. adv. En patriote.

PATRIOTISME. s. m. Amour de la patrie.

PATROCINER. v. n. (lat. *patrocinari*, plaider.) Parler longuement et jusqu'à l'importunité, pour persuader. Il se joint ordinairement avec le verbe Prêcher. Vieux, ne s'emploie que par badinage.

PATRON, ONNE. s. (lat. *patronus*, patron.) Protecteur. Saint dont on porte le nom, celui sous l'invocation de qui une église est dédiée, qu'un pays, une communauté réclame comme son protecteur. || PATRON, Homme puissant sous la protection de qui l'on se met pour faire sa fortune, pour avoir de l'appui; Homme dont on obtient le secours dans une affaire, dans une circonstance difficile. || Fam., Le maître d'une maison. || PATRON, Celui qui commande aux matelots d'un très-petit bâtiment. || Adj., *Galère patronne*, ou simplement *Patronne*, La seconde des galères du roi, que montait ordinairement le lieutenant général des galères. || PATRON, chez les Romains, Le maître à l'égard de son affranchi. || Dans le Levant, Le maître à l'égard de l'esclave. || PATRON, autrefois Le prélat ou seigneur laïque qui avait droit de nommer à un bénéfice. || Adj., *Cardinal patron*, s'est dit, à la cour de Rome, Du cardinal qui gouvernait comme premier ministre. || PATRON, se dit, par manière de qualification amicale, à un homme d'un rang inférieur. *Bonjour, patron.*

PATRON. s. m. Modèle sur lequel travaillent certains artisans. || *Dentelle d'un beau patron*, Dentelle faite sur un beau patron. || PATRON, Morceau de papier, de carte, que les tailleurs, les lingères, etc., découpent de manière à figurer les différentes parties de leurs ouvrages, et sur lequel ils taillent l'étoffe. || Fig. et fam., *Cet homme s'est formé sur un bon patron*, Il s'est formé sur un bon modèle. || PATRON, t. de luthier, Pièces de bois qui ont la forme des différentes parties d'un instrument, et d'après lesquelles on taille le bois dont ces instruments doivent être faits. || PATRON, Papier ou carton découpé, qu'on applique sur une surface quelconque, pour peindre les parties que ces découpures laissent à découvert.

PATRONAGE. s. m. Le droit qu'un prélat ou un seigneur laïque avait de nommer à un bénéfice. || La

protection qu'un homme puissant accorde à un homme inférieur.

PATRONAL, ALE. adj. Qui appartient au patron, au saint du lieu.

PATRONNER. v. n. t. de cartier. Enduire de couleur, en se servant d'un patron évidé aux endroits où la couleur doit paraître.

PATRONYMIQUE. adj. (grec *patèr*, père, *onoma*, nom.) *Nom patronymique*, Nom commun à tous les descendants d'une race, et tiré du nom de celui qui en est le père. || *Nom patronymique*, Nom de famille; par opposition aux noms de terre ou de fief, et aux surnoms.

PATROUILLAGE. s. m. (espagn. *patullar*, patauger.) Malpropreté qu'on fait en patrouillant. Pop.

PATROUILLE. s. f. (ital. *pattuglia*, patrouille.) t. de guerre. Marche qu'une partie des troupes de garde dans une ville fait, pendant la nuit, pour la sûreté des habitants; Toute marche que fait un détachement de soldats, soit pour prévenir les désordres et arrêter les malfaiteurs, soit pour empêcher les surprises de la part de l'ennemi. || Le détachement même qui fait la patrouille.

PATROUILLER. v. n. t. de guerre. Faire la patrouille, aller en patrouille. Fam.

PATROUILLER. v. n. (espagn. *patullar*, patauger.) Remuer de l'eau sale avec les mains, ou autrement. || Manier malproprement les choses auxquelles on touche, les gâter, les déranger en les maniant : il est actif, dans cette acception. Pop. dans les deux acceptions. || PATROUILLÉ, ÉE. participe.

PATROUILLIS. s. m. Patrouillage. || Bourbier. Pop. dans les deux acceptions.

PATTE. s. f. (espagn. *pata*, patte.) Pied des animaux quadrupèdes qui ont des doigts, des ongles ou des griffes; Celui de tous les oiseaux, à l'exception des oiseaux de proie. || Pieds de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse, le homard, etc., et de certains insectes, comme l'araignée, la mouche, etc. || Fig. et fam., *Ce chat fait patte de velours*, Il retire ses griffes en donnant la patte. || Fig. et au sens moral, *Faire patte de velours*, Cacher sous des dehors caressants le pouvoir ou le dessein qu'on a de nuire. || PATTE, fig. et fam., La main de l'homme. *Ôtez vos pattes de là.* || Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher sur les pieds et sur les mains. || Prov. et fam., *Il ne remue ni pied ni patte*, Il est sans mouvement. || Fam., *Mettre la patte sur quelqu'un*, Le battre, le maltraiter. || Fam., *Tomber sous la patte de quelqu'un*, Courir le risque d'en être maltraité, en être maltraité. *S'il passe jamais sous ma patte, il n'en sera pas quitte à bon marché.* || Fam., *Être entre les pattes de quelqu'un*, Être soumis à l'examen d'un homme dont on a sujet de craindre la sévérité. || Fam., *Se tirer des pattes de quelqu'un*, N'avoir plus rien à redouter de lui. || Fam., *Tenir quelqu'un sous sa patte*, Être en état de lui causer du déplaisir. || Fig. et fam., *Donner un coup de patte à quelqu'un*, Lâcher avec finesse quelque trait vif et malin contre quelqu'un. || Fig. et fam., *Graisser la patte à quelqu'un*, Le gagner par argent. || PATTE, Le pied d'un verre, d'une coupe, et d'autres objets semblables. || T. de marine, *Les pattes d'une ancre*, Les pièces triangulaires qui terminent à ses deux extrémités la partie courbe d'une ancre, et qui la font mordre sur le fond. || PATTE, Morceau de fer pointu d'un bout, et plat de l'autre : par le bout pointu il se fiche dans du bois, ou se scelle dans du plâtre; et par l'autre bout, il sert à fixer un lambris, un chambranle de porte, un châssis de croisée, etc. || PATTE, Instrument qui sert à régler du papier de musique, en traçant à la fois les cinq lignes parallèles qui forment une portée. || PATTE, t. de tailleur, Petite bande d'étoffe qui est attachée par un de ses bouts à quelque partie d'un vêtement, et dont l'autre bout porte soit un bouton, soit une boutonnière. || Petite bande d'étoffe de couleur tranchante qui fait partie du parement d'un habit uniforme. || PATTE, t. de botan., Racine de certaines plantes, qui a quelque ressemblance avec la patte d'un animal. C'est ce qu'on nomme autrement *Griffe*.

PATTE-D'OIE. s. f. Point de réunion de plusieurs routes, d'où on les aperçoit d'un coup d'œil. || Fam., Rides divergentes que les personnes qui commencent à vieillir ont à l'angle extérieur de chaque œil.

PATTE-PELU. s. m. Homme qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté. *Patte-pelue*, au fém., même en parlant d'un homme.

PATTU, UE. adj. Qui a ou qui semble avoir de grosses pattes. En parlant De certains oiseaux d'une espèce particulière, qui ont de la plume jusque sur les pieds. *Pigeons, coqs pattus.*

PÂTURAGE. s. m. (lat. *pasci*, paître.) Lieu où les bestiaux pâturent. || L'usage du pâturage. *Avoir droit de pâturage sur une terre.*

PÂTURE. s. f. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, et même des poissons. *Nos corps deviendront la pâture des vers.* || L'herbe et la paille qu'on donne aux bestiaux pour leur nourriture. || Le lieu où croît la nourriture des animaux qui paissent. || *Mettre, envoyer des chevaux en pâture*, Les mettre paître, les envoyer paître dans un pré. || *Vaine pâture*, Terres dont la pâture est libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; Toutes les terres où il n'y a ni semences ni fruits. *Droit de parcours et de vaine pâture*, Droit de mener ses bestiaux dans les terres qui sont en cet état. || PÂTURE, fam., La nourriture de l'homme. || PÂTURE, fig., au sens moral. *La parole de Dieu est la pâture de l'âme.*

* PÂTUREAU. s. m. t. de coutume. Lieu de pâture.

PÂTURER. v. n. Prendre la pâture.

PÂTUREUR. s. m. Ce mot n'est guère usité qu'à la guerre, où il se dit Des cavaliers et des valets qui mènent les chevaux à l'herbe.

PATURON. s. m. t. d'art vétér. La partie du bas de la jambe d'un cheval, entre le boulet et la couronne.

* PAUCITÉ. s. f. (lat. *pauci*, peu.) Petite quantité, le petit nombre.

PAULETTE. s. f. Droit que la plupart des officiers de justice et de finance payaient tous les ans au roi, afin de pouvoir disposer de leurs charges, et pour que le prix en demeurât à leurs héritiers, s'ils venaient à mourir dans le cours de l'année.

PAULO-POST-FUTUR. s. m. Terme de gramm., composé de deux mots pris du latin et d'un mot français, et signifiant, Futur très-prochain. C'est le nom d'un temps propre à la langue grecque, dans les verbes passifs seulement.

PAUME. s. f. (lat. *palma*, paume.) Le dedans de la main entre le poignet et les doigts. || Pop., *Siffler en paume*, Appeler en faisant du creux de la main une espèce de sifflet.

PAUME. s. f. Sorte de jeu auquel jouent plusieurs personnes qui se renvoient une balle avec une raquette ou un battoir, dans un lieu préparé exprès. || PAUME, absol., Le jeu de la paume. *J'ai perdu*

six francs à la paume. || *Longue paume*, Celle à laquelle on joue dans un long espace de terrain ouvert de tous côtés et disposé exprès. || *Courte paume*, Celle à laquelle on joue dans un carré long enfermé de murailles, et pavé de dalles de pierre. || *Jeu de paume*, simplement, Le lieu où l'on joue à la courte paume. || *Jeu de paume carré*, ou simplement, *Un carré. Jeu de paume à dedans*, ou simplement, *Un dedans.* Voyez CARRÉ et DEDANS.

PAUMELLE. s. f. Espèce d'orge très-commune dans quelques provinces.

PAUMER. v. a. Très-pop., *Paumer la gueule*, Donner un coup de poing sur le visage. || PAUMÉ, ÉE. participe.

PAUMIER. s. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUMURE. s. f. t. de vénerie. *Voyez* EMPAUMURE.

PAUPIÈRE. s. f. (lat. *palpebra*, paupière.) La peau mobile qui sert à couvrir le globe de l'œil, quand elle s'abaisse, et qui est bordée de petits poils appelés Cils. || Fig., *Fermer la paupière*, Dormir. Mourir. || Fig., *Fermer les paupières à quelqu'un*, L'assister jusqu'à la mort, lui rendre le dernier service. || Fig., *Ouvrir la paupière*, S'éveiller. || PAUPIÈRE, Le poil de la paupière, les cils. *De longues paupières.*

PAUSE. s. f. (grec *pausis*, pause.) Interruption momentanée d'une action. *Le cortége fit une pause en tel endroit.* || PAUSE, t. de musiq., Silence, intervalle de temps pendant lequel un ou plusieurs musiciens, ou même tous les concertants, demeurent sans chanter, sans jouer. || Silence de la durée d'une mesure pleine. || *Demi-pause*, Silence de la valeur d'une blanche, quelle que soit la mesure.

PAUSER. v. n. t. de mus. Appuyer sur une syllabe en chantant. Il a vieilli.

PAUVRE. adj. des 2 genres. (lat. *pauper*, pauvre.) Qui n'a pas le nécessaire, ou qui l'a trop strictement. *Il est pauvre comme Job.* || Il se dit, par ext., D'une personne qui n'a pas de quoi subsister honorablement selon sa condition. || *Cet homme fait le pauvre*, Il feint de n'avoir pas le nécessaire relatif à son état. *Pauvre* est subst. || PAUVRE, se dit Des pays stériles ou dont les habitants sont misérables, et Des associations, des établissements qui ont des revenus très-modiques ou insuffisants. *Ce royaume, cet hospice est pauvre.* || De certaines choses dans lesquelles on ne trouve pas l'abondance qu'on y pourrait désirer. *Mine pauvre*, Celle d'où l'on n'extrait que peu de métal. *Langue pauvre*, Celle qui n'a pas tous les termes et tous les tours nécessaires pour bien exprimer les pensées. *Sujet, matière pauvre*, Sujet, matière stérile, qui fournit peu à l'écrivain. || PAUVRE, se dit par sentiment de compassion. *Le pauvre homme!* || Par tendresse et fam. *Mon pauvre ami.* || Il se dit De diverses choses, par manière de plainte. *Voilà mon pauvre habit tout gâté.* || Par mépris, Chétif, mauvais dans son genre. *C'est un pauvre esprit. De pauvre vin. Cet habit a pauvre mine.* || *Il ne m'a pas dit un pauvre mot*, Pas un seul mot d'honnêteté, de consolation. || Prov., *Un pauvre sire*, Un homme sans considération, sans mérite. *Un pauvre hère, un pauvre diable*, Un homme qui est dans la misère. || *Un pauvre homme*, Celui qui manque d'industrie, de cœur pour ses affaires. *Vous êtes un pauvre homme de vous laisser mener ainsi.* || PAUVRE, subst., Mendiant, homme qui est véritablement dans le besoin. *Donnez l'aumône aux pauvres.* || *Pauvres honteux*, Personnes qui sont dans l'indigence, et qui n'osent demander publiquement l'aumône. *Pauvres de la paroisse, de la commune*, Ceux qui sont à l'aumône de la paroisse, de la commune. || T. de l'Écriture, *Pauvres d'esprit*, Ceux qui ont le cœur et l'esprit entièrement détachés des biens de la terre. || Fam., *Pauvre d'esprit*, Une personne de peu d'esprit.

PAUVREMENT. adv. Dans l'indigence, dans la pauvreté. || *Être vêtu pauvrement*, Être mal habillé, être habillé comme quelqu'un qui est dans la misère.

PAUVRESSE. s. f. Femme pauvre qui mendie. Fam.

PAUVRET, ETTE. s. Diminutif de Pauvre : terme de commisération, d'affection. Fam.

PAUVRETÉ. s. f. Manque de biens, manque des choses nécessaires à la vie. *Cette province est d'une grande pauvreté.* || Prov., *Pauvreté n'est pas vice*, Pour être pauvre, on n'est pas malhonnête homme. || T. de dévotion, *Pauvreté évangélique*, La renonciation volontaire aux biens temporels, suivant le conseil de l'Évangile. *Pauvreté d'esprit*, Le détachement entier des biens de la terre. || Fig., *La pauvreté de la langue*, se dit dans un sens analogue à celui de *Langue pauvre.* || PAUVRETÉ, fig. et fam., Certaines choses basses et méprisables qu'on dit ou qu'on fait. *Il ne m'a écrit que des pauvretés.* || Ce qui est commun, plat, mauvais, dans les ouvrages de l'art. *Il y a bien des pauvretés dans cet ouvrage.*

PAVAGE. s. m. (lat. *pavire*, paver.) Ouvrage fait avec du pavé. || Travail du paveur, matériaux fournis par lui. *Un mémoire de pavage.*

PAVANE. s. f. (lat. *pavo*, paon.) Ancienne danse grave et sérieuse.

PAVANER (SE). v. pron. Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ. s. m. (lat. *pavire*, paver.) Morceau de grès, de pierre dure, de marbre, etc., dont on se sert pour paver. Lorsqu'on ne désigne pas de quelle espèce sont les pavés dont on parle, on entend ordinairement Des pavés de grès ou de caillou, servant à paver les rues, les cours, etc. || *Gros pavé*, Celui dont on se sert pour les rues et les grands chemins. *Petit pavé*, Celui que l'on emploie pour paver les cours, les cuisines, les écuries. || *Pavé refendu*, Pavé qui n'a que la moitié de l'épaisseur du pavé ordinaire, et dont on se sert pour les lieux où les voitures ne circulent pas. || PAVÉ, L'assemblage de pavés qui couvre une aire, une surface. *Pavé de mosaïque. Le pavé d'une cour, d'une antichambre.* || Il se dit en parlant D'un chemin, d'une rue, etc. *Suivez le pavé. Entretenir le pavé. Le pavé est glissant.* || Fam., *Se promener sur le pavé de Paris*, Se promener dans les rues de Paris. || Prov., *Être sur le pavé*, se dit D'une personne qui n'a point de domicile, qui ne trouve pas où loger. Être sans place, sans emploi. || *On l'a mis sur le pavé*, On l'a fait sortir de son logement, sans qu'il sache où en trouver un autre. || Prov. et fig., *Être sur le pavé du roi*, Être sur la voie publique, dans un lieu où l'on a droit d'être comme tout le monde, et d'où l'on ne peut être exclu par personne. || *Bride en main sur le pavé*, Il est dangereux de galoper sur le pavé. || Fam., *Battre le pavé*, Courir par la ville sans aucune affaire et pour perdre le temps. || Fam., *Batteur de pavé*, Fainéant qui passe son temps à courir les rues. || *Le haut du pavé*, La partie du pavé qui est du côté des murailles. || Fig. et fam., *Tenir le haut du pavé*, Jouir d'une grande considération dans une ville, dans une compagnie. || Fig. et fam., *Faire quitter le pavé à quelqu'un*, Le faire retirer, faire qu'il n'ose plus paraître. || Fig. et fam., *Brûler le pavé*, Aller très-vite à che-

val ou en voiture. || Fig. et fam., *Tâter le pavé*, Agir avec circonspection.

PAVEMENT. s. m. L'action de paver, Les matériaux qu'on emploie pour cet effet. || Ouvrages de luxe et de goût qui forment les pavages intérieurs. *Le pavement de mosaïque d'une église.*

PAVER. v. a. Couvrir le sol d'un chemin, d'une cour, etc., avec du grès, du caillou, etc., pour le rendre plus solide et plus uni, pour y marcher, ou y faire passer des voitures plus commodément. || Absol., *Chacun fut obligé de faire paver devant sa porte.* || PAVÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Les rues en sont pavées*, se dit en parlant De choses dont il y a une grande abondance dans une ville, De certaines gens dont il y a une multitude. || Fig. et fam., *Il a le gosier pavé*, se dit D'un homme qui mange ou boit extrêmement chaud, ou qui fait un grand usage soit d'épices, soit de liqueurs fortes.

PAVESADE. s. f. (ital. *pavese*, pavois.) t. de marine. Toile ou étoffe qu'on tendait en dehors autour des bords d'une galère, le jour d'un combat, pour dérober aux ennemis la vue de ce qui se passait sur le pont.

PAVEUR. s. m. (lat. *pavire*, paver.) Celui dont le métier est de paver des rues, des chemins, des cours.

PAVIE. s. m. (On prononce *Pavi*.) Pêche dont la chair est adhérente au noyau.

PAVILLON. s. m. (ital. *pavese*, pavois.) Espèce de logement portatif qui servait jadis au campement des gens de guerre. *Tendre un pavillon.* || PAVILLON, t. de tapissier, Tour de lit plissé par en haut, et suspendu au plancher, ou attaché à un petit mât vers le chevet. Aujourd'hui, *Couronne.* || PAVILLON, Tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle, dans quelques églises. || Tour d'étoffe qu'on met sur le saint ciboire. || PAVILLON, en archit., Corps de bâtiment ordinairement carré, appelé ainsi, à cause de la ressemblance de sa forme avec celle des pavillons d'armée. || PAVILLON, L'extrémité évasée d'une trompette, d'un cor, d'un porte-voix, etc. || T. d'anat., *Le pavillon de l'oreille*, Le cartilage de l'oreille. || PAVILLON, t. de marine, Bannière ou étendard dont le principal usage est de faire connaître à quelle nation appartient le bâtiment sur lequel il est arboré. Quand il a cet usage, on le place au mât de l'arrière : placé à d'autres mâts, il sert à indiquer le rang de l'officier général de mer qui commande. || *Amener le pavillon*, Le baisser par déférence ou par force. || *Assurer son pavillon*, Tirer un coup de canon, en arborant le pavillon de sa nation. || *Mettre le pavillon en berne*, Le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau, pour rappeler ceux de l'équipage qui sont à terre, ou pour demander du secours. || Fig. et fam., *Baisser le pavillon*, *Baisser pavillon*, *Mettre pavillon bas*, Se reconnaître inférieur à la personne à qui l'on se trouve comparé, avec qui l'on est en concurrence, en contestation. || Fig., *Se ranger sous le pavillon de quelqu'un*, Se mettre sous sa protection. || PAVILLON, fig., Les vaisseaux, l'armée navale, la puissance maritime d'une nation. *Le pavillon anglais domine sur ces mers.* || *Le pavillon couvre la marchandise*, Le commerce des neutres doit être respecté par les puissances belligérantes. || *Trafiquer sous pavillon neutre*, Employer, en temps de guerre, des bâtiments neutres pour le transport de ses marchandises. || PAVILLON, au jeu de trictrac, Marque façonnée en étendard, qui annonce qu'on a la bredouille.

PAVOIS. s. m. Grand bouclier. On n'emploie ce mot qu'en parlant De nos anciens usages, ou dans la poésie. || PAVOIS, t. de marine, Tenture de toile ou de drap qu'on étend sur le bord d'un bâtiment, les jours de solennité ou de réjouissance.

PAVOISER. v. a. t. de marine. Garnir un bâtiment de ses pavois et de ses pavillons. || PAVOISÉ, ÉE. participe.

PAVOT. s. m. (lat. *papaver*, pavot.) Plante qui porte de grandes fleurs à quatre pétales, et dont le suc a la vertu d'assoupir. || Poétiq., *Les pavots du sommeil, de Morphée*, Le sommeil.

PAYABLE. adj. des 2 genres. (ital. *pagare*, payer.) Qui doit être payé à certains termes ou à certaines personnes. *Ce billet n'est payable qu'à Noël. Un billet payable au porteur, à volonté.*

PAYANT, ANTE. adj. Qui paye. || *Billet payant*, Billet que l'on achète pour voir un spectacle, pour aller à un bal, etc.; par opposition à *Billet gratis.* || Chez les restaurateurs, *Carte payante*, Le compte de la dépense que l'on y a faite.

PAYE. s. f. Ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur solde. *Donner la paye aux troupes.* || *Haute paye*, Solde plus forte que la solde ordinaire. *Il est à la haute paye.* Il se dit aussi de Celui qui reçoit la haute paye; et, en ce sens, il s'emploie principalement au plur. *Les hautes payes du régiment.* || PAYE, Salaire des ouvriers. || L'action de donner la paye. *C'est aujourd'hui jour de paye.* || PAYE, Celui qui paye. *C'est une bonne paye*, Il paye bien. || *Mortepaye*, par ext., Vieux domestique, ou autre homme qu'on entretient dans une maison, sans qu'il y rende aucun service. Au plur., Ceux qui ne peuvent pas payer la contribution à laquelle ils sont imposés.

PAYEMENT. s. m. (L'usage autorise aussi à écrire *Paiement* et *Paîment*.) Ce qui se donne pour acquitter une dette. *Prendre des effets en payement. Cet ouvrier demande son payement.* || L'action de payer. *Faire un payement.*

PAYEN, ENNE. adj. et s. *Voyez* PAÏEN, ENNE.

PAYER. v. a. (*Je paye, tu payes, il paye*, ou *il paie; nous payons, vous payez, ils payent*, ou *ils paient. Je payais; nous payions, vous payiez, ils payaient. Je payai. J'ai payé. Je payerai*, ou *je paierai* ou *paîrai. Je payerais*, ou *je paierais* ou *paîrais. Paye, payez. Que je paye; que nous payions, que vous payiez, qu'ils payent. Que je payasse. Payant.*) Acquitter une dette. *Je lui ai payé une forte somme.* || En parlant De celui à qui on doit. *Payer ses créanciers. Je l'ai payé en or.* || *Se faire bien payer*, Vendre cher ses services, son travail. || *Se faire payer*, Vendre ses services, tirer un profit de fonctions qui doivent être gratuites. || PAYER, en parlant De la chose pour laquelle on doit. *Payer des marchandises. Payer l'écot, sa bienvenue.* || Pop., *Payer chopine, bouteille à quelqu'un*, Mener quelqu'un boire au cabaret, et payer pour lui. || *Payer une obligation, etc.*, Payer la somme portée dans une obligation, etc. || Fig., *Payer le tribut à la nature*, Mourir. *Payer le tribut à la faiblesse humaine*, Avoir quelqu'une des imperfections auxquelles l'espèce humaine est sujette. || Fig. et fam., *Payer les violons*, Faire les frais d'une affaire dont un autre tire tout le profit. || Prov. et fig., *Il en payera les pots cassés*, On en fera retomber sur lui le dommage, la perte. || Prov., *Les battus payent l'amende*, Souvent ceux qui auraient droit à une réparation, sont réprimandés, maltraités de nouveau. || Fig. et par menace, *Il le payera*, se dit Pour exprimer qu'on trouvera moyen de se venger du déplaisir qu'on a reçu

de quelqu'un. Fam., *Il le payera plus cher qu'au marché.* || PAYER, absol., *J'ai été obligé de payer.* || *Se payer par ses mains,* S'indemniser sur ce qu'on a en sa possession, et qui appartient au débiteur. || *Cela est à payer, cela ne se peut payer,* se dit De ce qui est excellent dans son genre, très-agréable, ou très-curieux. || Fig., *Payer pour les autres,* Être seul puni d'une faute commune à plusieurs. || Prov. et fig., *Payer en monnaie de singe, en gambades,* Se moquer de celui à qui on doit, et ne le point payer. || Prov. et fig., *Payer en même monnaie,* Rendre la pareille. || Prov., *Qui répond paye,* On est obligé de payer pour celui dont on s'est rendu caution. Au propre et au fig. || PAYER, se dit Des personnes ou des choses qui sont sujettes à quelque impôt, qui doivent quelque droit. *Ce marchand paye cent francs de patente. L'hectolitre de vin paye tant d'entrée.* || PAYER, fig., Récompenser, reconnaître. *On a bien payé ses services. Je suis assez payé par le plaisir de vous avoir obligé.* || Dédommager. *Ce moment de bonheur l'a payé de toutes ses peines.* || Obtenir, acquérir quelque chose par un sacrifice. *La gloire lui a fait payer bien cher ses faveurs.* || Punir. *Il a été payé de tous ses crimes.* || Fam., *Il a été bien payé de l'injure qu'il a dite,* Il en a été bien puni; absol., *Il a été payé,* Il a reçu son fait, il a reçu ce qu'il méritait. || PAYER, Expier. *Il a payé de sa tête un si grand forfait.* || PAYER, fig., avec la préposition *De. Payer de belles paroles,* Ne donner satisfaction qu'en paroles. *Payer de mots.* || *Payer d'ingratitude,* Manquer de reconnaissance pour un bienfait reçu. || *Payer quelqu'un de retour,* Reconnaître ses procédés ou ses sentiments par des procédés ou des sentiments pareils. || *Payer de raisons,* Donner de bonnes raisons sur les choses dont il s'agit. En sens contraire, *Payer de mauvaises raisons.* || *Se payer de raisons,* Se rendre aux raisons qu'un autre allégue. || *Payer d'effronterie,* Soutenir effrontément un mensonge, se tirer d'un mauvais pas par effronterie. || *Payer d'audace,* Faire si bonne contenance, que par là on arrête ses ennemis. || *Payer de sa personne,* S'exposer dans une occasion dangereuse, et y bien faire son devoir. Agir par soi-même dans les occasions qui le demandent. || PAYÉ, ÉE. participe. || *Cela est bien payé, n'est pas payé,* se dit D'une chose, d'une marchandise dont on donne tout ce qu'elle vaut, ou dont on n'offre pas la valeur. || Prov., *Je suis payé pour cela,* J'ai fait, à mes dépens, l'expérience de ce que telle chose a de dangereux, de désagréable. *Il n'est pas payé pour aimer cet homme.*

PAYEUR, EUSE. s. m. Qui paye. || PAYEUR, Homme chargé par son emploi, de payer des dépenses, des rentes. *Il était payeur de l'armée.*

PAYS. s. m. (lat. *pagus,* pays.) Région, contrée. *Je lui ferai vider le pays. Il a bien vu du pays. Courir le pays. Il a fait cette carte à vue de pays. Haut pays. Bas pays.* || Les habitants mêmes du pays. *Chaque pays a ses usages, ses mœurs.* || *Pays plat, pays de plaines,* par opposition à *Pays montueux;* et *Plat pays,* La campagne, par opposition aux lieux fortifiés. || *Pays d'états,* se disait Des provinces de France où les impositions étaient consenties et réparties par l'assemblée des états; *Pays d'élection,* de Celles où il y avait des généralités et des élections établies; et, *Pays d'obédience,* de Celles où le pape nommait à certains bénéfices. || *Pays coutumier,* Pays où l'on suivait une coutume provinciale ou locale; *Pays de droit écrit,* Pays où l'on suivait le droit romain. || À Paris, *Le pays latin,* Le quartier où sont la plupart des colléges. || *Les Pays-Bas,* La Belgique et la Hollande. || Prov. et fig., *Pays de cocagne,* Pays où tout abonde, où l'on fait bonne chère à bon marché. || *Vin de pays,* Vin recueilli dans le canton: Vin qui n'est pas de la première qualité, qui n'est pas d'un vignoble fameux. || *Gagner pays,* Avancer, faire du chemin. || T. de guerre, *Battre le pays,* Explorer, reconnaître le pays. || *Battre du pays,* Voir, parcourir beaucoup de lieux différents; prov. et fig., Traiter beaucoup de sujets différents. || Prov. et fig., *Faire voir du pays à une personne,* Lui donner bien de l'exercice, lui susciter beaucoup d'embarras. || Prov., *Être en pays de connaissance,* Se trouver parmi des gens de sa connaissance. Il s'applique aussi en général à toutes les choses que l'on connaît. || Prov. et fig., *Parler, juger à vue de pays,* Parler, juger d'après un premier aperçu, et avant d'avoir approfondi les choses. || Prov., *De quel pays venez-vous?* se dit À une personne qui ignore quelque chose que tout le monde sait. || Fig., *Pays perdu,* Lieu où il y a peu de ressources; Quartier éloigné du centre des affaires et de la société. || PAYS, Patrie, lieu de naissance. Quelquefois Tout l'État dans lequel on est né; quelquefois La province, la contrée, la ville où l'on a pris naissance. *Quitter son pays.* || PAYS, dans l'acception qui précède, s'emploie quelquefois sans adj. possessif. *Écrire au pays.* Pop. Fam., *Avoir la maladie du pays,* Être abattu, malade, parce qu'on est éloigné de son pays, et qu'on désire vivement d'y retourner. || Prov. et fig., *Nul n'est prophète en son pays,* Un homme de mérite est ordinairement moins considéré dans son pays qu'ailleurs. || Prov. et fig., *Cet homme est bien de son pays,* Il est bien simple, bien crédule. || PAYS, s'emploie fig. *Il faut renvoyer cela au pays des chimères.* || PAYS, pop., Compatriote; fém., *Payse. C'est un de mes pays.*

PAYSAGE. s. m. Étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect. || Tableau qui représente un paysage. || Genre de peinture qui a pour objet la représentation des paysages. *Il étudie le paysage.*

PAYSAGISTE. s. m. Peintre qui fait des paysages.

PAYSAN, ANNE. s. Homme, femme de campagne. || *C'est un paysan, il a l'air d'un franc paysan,* C'est un homme rustre, grossier dans ses manières et dans son langage. || À LA PAYSANNE. loc. adv. À la manière des paysans.

PAYSANNERIE. s. f. Condition, mœurs des paysans. Peu usité.

PÉAGE. s. m. (ital. *pagare,* payer.) Droit qui se lève sur les personnes, les animaux, les marchandises, pour leur passage sur un chemin, sur un pont, sur une rivière, etc. || Lieu où l'on paye le droit de passage.

PÉAGER. s. m. Celui qui reçoit le péage.

PEAU. s. f. (lat. *pellis,* peau.) Membrane qui enveloppe et couvre extérieurement toutes les parties du corps de l'homme et des animaux. *Ce coup n'a fait qu'effleurer la peau. Sa peau est comme un crible. Cette boisson porte légèrement à la peau.* || Fam., Les parties de la peau qui sont flasques et pendantes. || *Maladies de la peau,* Celles qui altèrent la peau. || Prov. et fig., *Les os lui percent la peau, il n'a que la peau et les os,* se dit D'un homme ou d'un animal fort maigre. || Fam., *Il est gras à pleine peau,* se dit D'un homme ou d'un animal extrêmement gras. || Fig. et fam., *Il crève dans sa peau,* Il est gras à ne plus tenir dans ses habits. Cela se dit aussi D'un homme qui a quelque grand dépit qu'il s'efforce de renfermer en lui-même. || Fig. et fam., *Il ne saurait durer dans*

sa peau, se dit D'un homme inquiet, tourmenté par quelque désir. || Fig. et fam., *Il mourra dans sa peau*, Il ne changera point de mœurs, il ne se corrigera point. || Fig. et fam., *Je ne voudrais pas être dans sa peau*, Je ne voudrais pas être à sa place, dans la position fâcheuse ou périlleuse où il se trouve. || Prov. et fig., *La peau lui démange*, se dit D'une personne qui, sans aucune nécessité, s'expose à se faire battre. || Peau, L'épiderme, la première peau. *Cette maladie lui a fait faire peau neuve.* || Peau, fig. et fam., La personne dont on parle. *Faire bon marché de sa peau*, Prodiguer sa vie, s'exposer au danger, aux coups, sans nécessité. *Craindre pour sa peau, ménager sa peau*, Craindre les coups, le danger, éviter de s'y exposer. *Avoir soin de sa peau*, Se dorloter, avoir soin de sa personne. *Vendre bien cher sa peau*, Se bien défendre contre ceux par qui l'on est attaqué. || Peau, La dépouille de l'animal, sa peau séparée de son corps. *Corroyer, maroquiner une peau. Peau musquée.* || *Peau de vélin*, Peau de veau préparée pour la reliure ou pour l'impression. || *Peau crue* ou *verte*, Peau qui n'a point encore reçu de préparation. || *Peau de bon apprêt*, Peau facile à préparer. || Prov. et fig., *Coudre la peau du renard avec celle du lion*, Joindre la finesse à la force. || Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre*, Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder. || *Contes de Peau d'âne*, par allusion à un vieux conte dont l'héroïne s'appelle *Peau d'âne*, Petits contes inventés pour l'amusement des enfants. || Peau, t. de palais, Parchemin. || Peau, Parties tendineuses et coriaces qui se trouvent dans la viande. *Ce bouilli ne vaut rien, il n'y a que des peaux.* || Peau, L'enveloppe qui couvre les fruits, les amandes des noyaux, les oignons, etc. *Confire des abricots sans peau.* || Peau, Croûte plus ou moins déliée qui se forme sur les substances liquides ou onctueuses, par l'épaississement qui résulte de l'évaporation. *Il se forme une peau sur le lait bouilli, sur l'encre, etc.*

PEAUSSERIE. s. f. Commerce, marchandise de peaux.

PEAUSSIER. s. m. Artisan qui prépare les peaux, pour en faire des cuirs propres à certains usages. || T. d'anat., *Muscle peaussier*, Muscle qui adhère à la peau, et qui, dans plusieurs animaux, sert à la remuer. *Peaussier* est ici adj.

PEAUTRE. s. m. (lat. *pastor*, pâtre.) Vieux mot pop., *Envoyer quelqu'un au peautre* ou *aux peautres*, Le brusquer pour le congédier.

PEC. adj. m. *Hareng pec*, Hareng en caque fraîchement salé.

PECCABLE. adj. des 2 genres. (lat. *peccare*, pécher.) (On prononce les deux C dans ce mot et dans les suivants.) Qui est capable de pécher. *Tout homme est peccable.*

PECCADILLE. s. f. Petit péché, faute légère. Il se dit en plaisanterie.

PECCANT, ANTE. adj. Qui pèche. T. de médecine. *Humeur peccante*, Humeur qui pèche en quantité ou en qualité.

PECCATA. s. m. Terme pop., Un âne, dans les combats publics d'animaux. || Fig., Homme stupide, sot.

PECCAVI. s. m. (lat. *peccavi*, j'ai péché.) L'aveu qu'un pécheur fait de sa faute devant Dieu, et le regret qu'il en a. Fam., *Un bon peccavi*, Un véritable repentir de ses péchés.

PÊCHE. s. f. (ital. *pesca*, pêche.) Gros fruit à noyau, qui est d'un goût excellent. *Pêche vineuse, cotonneuse. Pêche de vigne. Le duvet de la pêche.* || Prov., fig. et pop., *Un matelas rembourré de noyaux de pêches*, Un matelas fort dur.

PÊCHE. s. f. (lat. *piscari*, pêcher.) Art, action de pêcher. *Faire une heureuse pêche. Vivre de sa pêche.* || Droit de pêcher, *Avoir la pêche d'une rivière*, Avoir seul le droit d'y pêcher; et, *Affermer la pêche d'une rivière*, Affermer le droit d'y pêcher. || Le poisson qu'on a pêché, ou même Celui qu'on pêchera. || Pêche, se dit Des perles et du corail, qu'on prend dans certaines mers. || Des marchandises qu'on retire de l'eau, lorsqu'un navire a fait naufrage.

PÉCHÉ. s. m. (lat. *peccare*, pécher.) Trangression volontaire de la loi divine ou religieuse. *Tomber en péché. Mourir dans son péché. Pleurer ses péchés. Les sept péchés capitaux.* || Fig. et fam., *Ils se sont dit les sept péchés mortels*, Ils se sont dit l'un à l'autre les plus grandes injures. *Il a dit de cette femme les sept péchés mortels*, Il en a dit tout le mal possible. || Fam., *Péché mignon*, Mauvaise habitude à laquelle on est sujet, et dont on ne veut pas se défaire. || Prov., *Péché caché est à demi pardonné*, Quand on a soin d'éviter le scandale, le mal en est moindre. || Prov., *Mettre quelqu'un, quelque chose au rang des péchés oubliés*, Ne plus s'en soucier, ne vouloir plus y songer. || Prov., *A tout péché miséricorde*, signifie tantôt, Il faut avoir de l'indulgence; tantôt, Espérez votre pardon. || Fig. et fam., *Rechercher les vieux péchés de quelqu'un*, Rechercher sa vie passée, à dessein de lui nuire.

PÉCHER. v. n. Transgresser la loi divine ou religieuse. || Prov., *Qui perd pèche*, Celui qui éprouve quelque dommage, est exposé à passer les bornes de la justice et de la modération. || Pécher, Faillir contre quelque règle de morale. *Pécher contre les bonnes mœurs, contre la bienséance.* || Par ext., Faillir contre quelque autre règle que ce soit. *Pécher contre le bon sens, contre la vraisemblance. Cet acte pèche par la forme.* || Mal user d'une bonne qualité ou d'une bonne intention, la porter trop loin. *Il a péché par trop de précaution.* || Fam., *Ce n'est pas par là qu'il pèche*, Ce n'est pas là son défaut. || *Ce vin pèche en couleur, par la couleur*, Il n'a pas la couleur qu'il devrait avoir naturellement, ou Il est naturellement un peu louche.

PÊCHER. s. m. Arbre qui porte la pêche. || *Couleur de fleur de pêcher*, Couleur de chair, à peu près semblable à celle des fleurs de pêcher.

PÊCHER. v. a. (lat. *piscari*, pêcher.) Prendre du poisson avec des filets, ou autrement. || *Pêcher un étang*, Pêcher tout le poisson d'un étang. || Prov. et fig., *Pêcher en eau trouble*, Se prévaloir du désordre des affaires publiques ou particulières, pour en tirer son profit, son avantage. || Fig., fam. et par une espèce de mépris, *Où avez-vous pêché cela?* Où avez-vous pris cela? *Où êtes-vous allé pêcher cet homme-là?* Qui vous a suggéré un pareil choix? || Fig. et pop., *Pêcher au plat*, Prendre dans le plat ce qu'on veut. || Pêcher, se dit De tout ce qu'on tire de l'eau. *Pêcher du bois qui est emporté par le courant de l'eau.* || Pêché, ée. participe.

PÊCHERIE. s. f. Lieu où l'on a coutume de pêcher, ou qui est préparé pour une pêche.

PÉCHEUR, CHERESSE. s. (lat. *peccare*, pécher.) Qui commet des péchés, qui est enclin au péché, qui est dans l'habitude du péché. *Pécheur endurci, repentant. La pécheresse*, ou adj., *La femme pécheresse de l'Évangile.* || Fam., *Vieux pécheur*, Vieux

débauché. || Prov. et fig., *Dieu ne veut pas la mort du pécheur*, Il ne faut pas être inexorable.

PÊCHEUR. s. m. (lat. *piscari*, pêcher.) Celui qui fait métier et profession de pêcher, ou qui a le goût et l'habitude de la pêche. || *L'anneau du pêcheur*, Le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. || *Martin-pêcheur*, *martinet-pêcheur*, Oiseau qui se tient ordinairement le long des rivières, et qui y plonge pour prendre de petits poissons.

PÉCORE. s. f. (lat. *pecus*, animal.) Un animal, une bête. Peu usité. || Fig., terme injurieux, Une personne stupide. *C'est une grosse pécore.* Fam.

PECQUE. s. f. t. injurieux. Femme sotte et impertinente, qui fait l'entendue. Fam. et peu usité.

PECTORAL, ALE. adj. (lat. *pectus*, poitrine.) Qui concerne la poitrine. Il se dit particulièrement Des remèdes propres aux maladies de la poitrine, des poumons. || Qui est bon pour la poitrine. || *Croix pectorale*, Celle que les évêques portent sur la poitrine, pour marque de leurs fonctions. || T. d'anat., *Les muscles pectoraux*, Muscles qui s'attachent à la poitrine. Subst., *Le grand*, *le petit pectoral.*

PECTORAL. s. m. Ornement garni de pierres précieuses que le grand-prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

PÉCULAT. s. m. (lat. *peculatus*, péculat.) Vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement et l'administration.

PÉCULE. s. m. (lat. *peculium*, pécule.) Ce qu'une personne en puissance d'autrui acquiert par son industrie et par son épargne, et dont il lui est permis de disposer. *Il avait un petit pécule.*

PÉCUNE. s. f. (lat. *pecunia*, argent.) Argent comptant. Vieux.

PÉCUNIAIRE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à l'argent, qui consiste en argent. *Peine pécuniaire*, Somme d'argent à laquelle une personne est condamnée par justice. *Intérêt pécuniaire*, Intérêt, profit d'argent.

PÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'argent comptant. Fam.

PÉDAGOGIE. s. f. (grec *pædagogos*, pédagogue.) t. didactique. Éducation des enfants. || En certains pays, Établissement public d'éducation. Peu usité.

PÉDAGOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à l'éducation des enfants.

PÉDAGOGUE. s. m. Celui qui enseigne des enfants, et qui a soin de leur éducation. Ne se dit plus que par dérision. || Par ext., Celui qui, sans en avoir le droit, censure les actions et les discours des autres. *Il s'érige en pédagogue du genre humain.*

PÉDALE. s. f. (lat. *pes*, pied.) Gros tuyau d'orgue, qu'on fait jouer avec le pied. || *Clavier de pédales*, La rangée des touches que l'organiste abaisse avec les pieds pour faire parler le jeu de pédales. || *Pédales de harpe*, Touches de fer placées au bas du corps de la harpe, et qui, étant abaissées avec le pied, servent à faire les dièses et les bémols. || *Pédales de piano*, Touches de bois qui sont placées sous l'instrument, et qu'on abaisse avec le pied pour modifier le son de différentes manières. || PÉDALE, dans l'art de la composition musicale, La tenue d'un même son pendant plusieurs mesures, dans une partie, tandis que les autres parties, sans cesser de chanter, continuent leur marche.

PÉDANÉ. adj. m. *Juges pédanés*, Les juges d'une petite justice subalterne, qui jugeaient debout, n'ayant point de siége d'audience particulier.

PÉDANT. s. m. (grec *pædia*, instruction.) Terme injurieux dont on se sert pour désigner Ceux qui enseignent les enfants. || Celui qui affecte mal à propos de paraître savant, qui parle avec un ton, avec un air trop décisif. *C'est un vrai pédant.* || Celui qui affecte trop d'exactitude, trop de sévérité dans des bagatelles, et qui veut assujettir les autres à ses règles. || Adj. *Cet homme est bien pédant.* || Il se dit De l'air, du ton, des manières. *Manières pédantes. Quel air pédant!*

PÉDANTER. v. n. t. de mépris. Faire mal le métier de régent dans les colléges, dans les classes.

PÉDANTERIE. s. f. t. de mépris. Profession de ceux qui enseignent dans les classes. Peu usité. || Air pédant, affectation d'exactitude, de sévérité dans les choses peu importantes. *Ce discours sent la pédanterie.* || Érudition pédante. *Ce n'est pas là du savoir, c'est de la pédanterie.*

PÉDANTESQUE. adj. des 2 genres. Qui tient du pédant, qui sent le pédant. *Air, discours pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT. adv. D'un air, d'une manière qui sent le pédant.

PÉDANTISER. v. n. Faire le pédant. Fam.

PÉDANTISME. s. m. Pédanterie; air, caractère, manière de pédant.

PÉDÉRASTE. s. m. (grec *pais*, enfant, *érôs*, amour.) Celui qui est adonné à la pédérastie.

PÉDÉRASTIE. s. f. Vice contre nature.

PÉDESTRE. adj. des 2 genres. (lat. *pedestris*, pédestre.) *Statue pédestre*, Celle qui représente un homme à pied; par opposition à *Statue équestre.* || Qui se fait à pied. *Exercice pédestre.* Peu usité.

PÉDESTREMENT. adv. Fam., *Aller pédestrement*, Aller à pied.

PÉDICELLE. s. m. (lat. *pes*, pied.) t. de botan. Petit pédoncule, le pédoncule propre de chaque fleur.

PÉDICULAIRE. adj. (lat. *pediculus*, pou.) *Maladie pédiculaire*, Sorte de maladie dans laquelle il s'engendre une grande quantité de poux.

PÉDICULAIRE. s. f. t. de bot. Plante qui croît dans les prés, les marais et autres lieux humides. On la nomme aussi *Herbe aux poux.*

PÉDICULE. s. m. t. de botan. Queue propre à certaines parties des plantes.

PÉDICULÉ, ÉE. adj. t. de botan. Qui a un pédicule.

PÉDICURE. adj. m. (lat. *pes*, pied, *curare*, soigner.) *Chirurgien pédicure*, Celui qui extirpe ou réduit les cors et les durillons des pieds. || Subst., *C'est un habile pédicure.*

PÉDILUVE. s. m. (lat. —*lavare*, laver.) t. de méd. Bain de pieds.

PÉDIMANE. s. m. (lat. —*manus*, main.) t. d'hist. nat. Il se dit Des mammifères carnassiers qui ont le pouce des pieds de derrière écarté des autres doigts, comme il l'est dans les singes. Adj. *Le sarigue est pédimane.*

PÉDOMÈTRE. s. m. *Voyez* ODOMÈTRE.

PÉDON. s. m. (lat. *pes*, pied.) Courrier à pied, dans certains pays méridionaux.

PÉDONCULE. s. m. (lat. *pediculus*, même sign.) t. de botan. La queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, ÉE. adj. t. de botan. Porté par un pédoncule.

PÉGASE. s. m. (lat. *Pegasus*, Pégase.) Cheval fabuleux, auquel les anciens poëtes ont donné des ailes. Ce nom s'emploie fig. dans plusieurs phrases poétiques ou relatives à la poésie. *Monter sur Pégase,*

Faire des vers. *Pégase est rétif pour lui*, C'est un mauvais poëte. || Pégase, en astron., Constellation de l'hémisphère boréal.

PEIGNE. s. m. (lat. *pecten*, peigne.) Instrument de buis, d'ivoire, etc., taillé en forme de dents, et qui sert à démêler les cheveux et à nettoyer la tête. *Le dos, les dents d'un peigne. Se donner deux ou trois coups de peigne.* || Fam., *Être sale comme un peigne*, se dit D'une personne extrêmement sale. || Fig. et pop., *Donner un coup de peigne à quelqu'un*, Le maltraiter. || Peigne, Peigne courbe et à longues dents, dont les femmes se servent pour retrousser leurs cheveux, ou seulement pour les orner. || Instrument de fer dont se servent les cardeurs et les tisserands pour apprêter la laine, le chanvre et le lin. || Peigne, en hist. nat., Genre de mollusques acéphales à coquille bivalve, qui étaient fort estimés des anciens, et que l'on mange encore sur nos côtes.

PEIGNER. v. a. Démêler, arranger les cheveux, les poils, etc., avec un peigne. Avec le pronom pers. *Il se peigne tous les matins.* || Il se dit Du lin, du chanvre, etc. || Peigner, fig. et pop., Maltraiter, battre. *Il a été bien peigné.* Avec le pron. pers. *Ces deux femmes se sont bien peignées.* || Peigné, ée, participe. || Fam., *Il est peigné à la diable*, se dit D'un homme qui a les cheveux ou la perruque en désordre. || Fig. et fam., *Un mal peigné*, Un homme malpropre et mal vêtu. *Peigné* est subst. || Fig., *Ce jardin est bien peigné*, Il est bien tenu, bien soigné. || Fig., *Ce style est trop peigné*, Le soin s'y fait trop remarquer, l'exactitude y paraît trop affectée.

PEIGNIER. s. m. Celui qui fait et qui vend des peignes.

PEIGNOIR. s. m. Manteau de toile ou de mousseline, que l'on met sur ses épaules quand on se peigne. || Manteau de toile, à peu près semblable, dont on se couvre dans le bain, ou quand on en sort.

PEIGNURES. s. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEINDRE. v. a. (lat. *pingere*, peindre.) Représenter une personne, une chose, par des lignes et par des couleurs. *Vous voilà peint trait pour trait. Peindre quelqu'un en beau, en laid.* Absol., *Peindre d'après nature, d'idée, sur toile, à l'huile, etc.* || *Peindre l'histoire*, Représenter des sujets historiques. *Peindre le portrait, le paysage, etc.* || *Peindre une galerie, une chambre, un plafond*, Les embellir par diverses représentations de figures. || *Cet homme est fait à peindre*, Il est très-bien fait. *Cet habit est fait à peindre, il va à peindre*, Il est bien fait et sied bien. || Peindre, Couvrir simplement avec des couleurs, sans qu'elles représentent aucune figure. *Peindre une galerie, une chambre, etc., à l'huile, à la colle.* || *Ce vieillard se peint la barbe et les cheveux*, Il se les teint d'une couleur propre à le faire paraître plus jeune. || Peindre, fig., Décrire, représenter vivement quelque chose par le discours. *Il a peint admirablement les combats dans son poëme. Il nous a peint sa détresse.* || Peindre, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Les objets se peignent sur la glace d'un miroir. La douleur se peignait dans ses regards.* || *Cet auteur se peint dans ses ouvrages*, Ses pensées, son style font connaître son caractère et ses inclinations. || Prov., *S'achever de peindre*, se dit D'un homme qui se conduit de manière à compléter sa ruine, son déshonneur; D'un homme qui, après avoir beaucoup bu, recommence à boire. || Peindre, Écrire, former les lettres, les caractères. || Peint, einte. participe. || *Toiles peintes*, Toiles où sont empreintes différentes figures, et qui servent à l'habillement des femmes, aux tentures et aux meubles.

PEINE. s. f. (lat. *pœna*, peine.) Châtiment, punition. *Peine corporelle, capitale. Subir une peine. Cela est défendu sous peine d'amende.* || En jurispr., *Sous les peines de droit*, Sous les peines portées par la loi. || *Peine arbitraire*, Peine dont l'application est laissée à l'arbitrage du juge. Peines qu'on fait subir par un abus d'autorité, sans qu'elles soient prononcées par la loi. || En théol., *La peine du sens*, Les douleurs que les damnés souffrent par les tourments de l'enfer. *La peine du dam*, Ce que la privation de la vue de Dieu leur fait souffrir. || Peine, Douleur, souffrance, sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. *Les peines du corps, de l'esprit. Il m'a fait bien de la peine. Cela fait peine.* || *Être dans la peine*, Être dans le besoin. || Peine, Inquiétude d'esprit. *J'étais fort en peine de ce qu'il était devenu. Me voilà hors de peine.* || Fam., *Il est comme une âme en peine*, se dit D'un homme fort inquiet. || Peine, Travail, fatigue. || Prov.: *Nul bien sans peine. Quequefois la peine passe le plaisir.* || *Mourir à la peine*, Mourir sans avoir exécuté, sans avoir obtenu une chose pour laquelle on s'était donné beaucoup de peine. || *Perdre sa peine, ses peines;* et prov., *Perdre son temps, aussi sa peine*, Travailler inutilement à quelque chose. || Fam., *Il compte pour rien la peine, il ne plaint pas sa peine*, se dit D'un homme obligeant et actif. || Par politesse, *Prenez la peine, donnez-vous la peine de faire cela*, Je vous prie de faire cela. *Il a pris la peine de venir me voir*, Il est venu me voir. || Fam., *La chose en vaut bien la peine*, La chose mérite qu'on ne néglige rien afin d'y réussir. Dans le sens contraire: *Cela n'en vaut pas la peine.* || Fam., *Cela ne vaut pas la peine d'en parler*, se dit D'une chose qui est peu importante, ou à laquelle on veut paraître attacher peu d'importance. Se dit aussi ironiq., Pour relever l'importance de la chose dont on parle. || *Un homme de peine, des gens de peine*, Celui, ceux qui gagnent leur vie par un travail pénible de corps. || Peine, Salaire du travail d'un artisan. *Payer à un ouvrier sa peine.* || Peine, Difficultés, obstacles que l'on trouve à quelque chose. *Il aura beaucoup de peine à gagner ce procès-là. Je n'ai pas de peine à vous croire.* || *Avoir de la peine à parler*, Avoir de la difficulté à parler par quelque empêchement naturel. Fig. *Répondez donc; vous avez bien de la peine à parler.* || *Avoir de la peine à marcher*, Se servir difficilement de ses jambes. Fig. *Cette affaire a bien de la peine à marcher.* || Peine, Répugnance d'esprit qu'on a à dire ou à faire quelque chose. *J'ai de la peine à lui annoncer une si fâcheuse nouvelle.* || *Faire une chose sans peine*, La faire de bon cœur, sans nulle contrainte. || À peine. Loc. adv. qui a différentes significations. On s'en sert quelquefois pour marquer Le peu de temps qui s'est écoulé, depuis que la chose dont on parle est arrivée. *À peine sommes-nous entrés*, Il n'y a qu'un moment que nous sommes entrés. On met quelquefois *que* au commencement du second membre de la phrase. *À peine le soleil était-il levé, qu'on aperçut l'ennemi.* || On s'en sert aussi dans la signification de Presque pas. *À peine est-il jour*, Il n'est presque pas encore jour. || À peine, Difficilement. *À peine voit-on à se conduire.* || *À grand'peine*, Malaisément, difficilement.

PEINER. v. a. Faire de la peine, causer du chagrin, de l'inquiétude. *Votre situation me peine extrêmement.* || Donner de la peine, fatiguer. *Ce travail vous peinera trop.* || Peiner, neut., Répugner à. *On voit qu'il peine à punir.* || Faire des efforts pour, se fatiguer

à. *Je peinais à entendre cet homme.* || *Cette poutre peine trop*, Elle est chargée d'un faix trop pesant. || PEINER, avec le pron. pers., Se donner de la peine. || PEINÉ, ÉE. participe. || Il se dit Des ouvrages de l'esprit ou de la main, dans lesquels la peine, le travail se fait beaucoup sentir. *Style peiné. Écriture peinée.* Peu usité.

PEINTRE. s. m. (lat. *pingere*, peindre.) Celui qui exerce l'art de peindre. *Peintre en miniature. Peintre de genre.* || Celui dont le métier est de mettre en couleur des murailles, des lambris, etc. *Un peintre en bâtiments.* || Fam., *Être gueux comme un peintre*, Être fort mal dans ses affaires. || PEINTRE, se dit, fig., de Ceux qui représentent vivement les choses dont ils parlent, dont ils traitent. *Les peintres du cœur humain.*

PEINTURAGE. s. m. Action de peinturer, et L'effet qui en résulte.

PEINTURE. s. f. L'art de peindre. || Toute sorte d'ouvrages de peinture. *Il y a de belles peintures dans ce palais.* || Pop., *Cela est fait comme une peinture*, se dit D'une chose bien faite, d'un ouvrage exécuté avec soin. || PEINTURE, Toute couleur appliquée sur une surface. || PEINTURE, fig., Description vive et naturelle. *Il en a fait une peinture si vive, qu'on croit voir la chose même.* || EN PEINTURE. loc. adv. et fig. En apparence, sans réalité. *Il n'était roi qu'en peinture.* Fam. || *Je ne voudrais pas y être, même en peinture*, se dit en parlant D'un endroit où l'on aurait beaucoup de répugnance à se trouver.

PEINTURER. v. a. Enduire d'une seule couleur. Peu usité. || PEINTURÉ, ÉE. participe.

PEINTUREUR. s. m. Celui qui peinture. Plus ordin. *Barbouilleur.*

PÉKIN. s. m. Étoffe de soie faite à la Chine, ou fabriquée en Europe à l'imitation de celle de la Chine.

PELADE. s. f. (lat. *pilus*, poil.) Sorte de maladie qui fait tomber les poils et les cheveux. Autrement *Alopécie.*

PELAGE. s. m. La couleur principale du poil de certains animaux.

PELAMIDE. s. f. (grec *pèlamys*, pelamide.) t. d'hist. nat. Poisson de mer, dont la forme approche de celle du maquereau.

PELARD. adj. m. (lat. *pilare*, peler.) *Bois pelard*, Bois dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÊLE. s. m. t. de serrurerie. *Voyez* PÈNE.

PÊLE-MÊLE. adv. Confusément. || Subst. masc. *C'est un pêle-mêle où il est impossible de se reconnaître.* En style d'étiquette de cour, *Pour éviter les disputes de préséance, le prince ordonna le pêle-mêle.*

PELER. v. a. (lat. *pilare*, peler.) Ôter le poil. Avec le pron. pers. *Ce velours se pèle promptement.* || PELER, Ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre, et en général la surface des choses qui ont une espèce de peau. *Peler une poire, du fromage.* || *Peler la terre*, En enlever du gazon. || PELER, neutr. en parlant Du corps de l'homme et des animaux, quand la première superficie de la peau s'en détache d'elle-même. *Tout mon corps a pelé.* || PELÉ, ÉE. participe. || Fig., *Roc, montagne pelée*, Roc, montagne où il n'y a ni arbre ni verdure. || PELÉ, subst. et fam., en parlant Des personnes. *Un vieux pelé.* || Pop. et par mépris. *Il y avait quatre pelés et un tondu*, se dit en parlant D'une assemblée de peu de personnes et de gens de très-peu de considération.

PÈLERIN, INE. s. (lat. *peregrinus*, étranger.) Celui, celle qui par piété fait un voyage à un lieu de dévotion. || *Les pèlerins d'Emmaüs*, Les deux disciples qui allaient à Emmaüs, après la résurrection de JÉSUS-CHRIST. || PÈLERIN, Voyageur, dans quelques phrases prov. *Rouge soir et blanc matin, c'est la journée du pèlerin*, Le ciel rouge au soir et blanc au matin, présage un beau temps. || PÈLERIN, INE, fig. et fam., Homme, femme qui a de la finesse, de l'adresse, de la dissimulation. *Vous ne connaissez pas le pèlerin. C'est une adroite pèlerine.*

PÈLERINAGE. s. m. Le voyage que fait un pèlerin. || Fig., *Cette vie n'est qu'un pèlerinage*, N'est qu'un voyage, qu'un passage à une autre vie. || PÈLERINAGE, Lieu où un pèlerin va en dévotion.

PÈLERINE. s. f. Ajustement de femme, fait en forme de grand collet rabattu, qui couvre la poitrine et les épaules.

PÉLICAN. s. m. (lat. *pelicanus*, pélican.) Oiseau aquatique, dont l'œsophage se dilate de manière à former une espèce de sac, où il met en réserve des aliments pour lui et pour ses petits. || PÉLICAN, en t. de chim., Alambic de verre d'une seule pièce, avec un chapiteau tubulé d'où sortent deux becs opposés et recourbés qui font anse et qui se rendent à la cucurbite, de manière à y rapporter les vapeurs condensées dans le chapiteau. || PÉLICAN, Instrument de chirurgie recourbé en manière de crochet, qui sert à arracher les dents.

PELISSE. s. f. (lat. *pellis*, peau.) Robe, manteau ou mantelet doublé ou garni de fourrure.

PELLE. s. f. (lat. *peltere*, pousser.) (On prononce *Pèle.*) Instrument de fer ou de bois, large et plat, qui a un long manche, et qui sert à divers usages. *Pelle à feu. Remuer le blé avec une pelle.* || Fig. et fam., *Remuer l'argent à la pelle*, Avoir beaucoup d'argent. || Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon*, se dit en parlant D'une personne qui a les mêmes défauts que celle dont elle veut se moquer.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE. s. f. Autant qu'il en peut tenir sur une pelle.

PELLETERIE. s. f. (lat. *pellis*, peau.) Art d'accommoder les peaux garnies de leur poil, pour en faire des fourrures: Commerce de fourrures. *Il entend bien la pelleterie.* || Peaux dont on fait les fourrures. *La traite de la pelleterie.*

PELLETIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait, qui vend des fourrures.

PELLICULE. s. f. (On prononce les L.) Diminutif. Petite peau, peau extrêmement mince et déliée.

PELOTE. s. f. Espèce de boule que l'on forme avec du fil, de la laine, etc., en les roulant sur eux-mêmes. On appelle plus ordinairement cette sorte de boule *Un peloton.* || PELOTE, Petit coussinet dont les femmes se servent pour y ficher des épingles et des aiguilles. || *Pelote de neige*, Boule que l'on fait avec de la neige pressée. || *La troupe se grossit comme une pelote de neige*, se dit D'une troupe de gens qui augmente à chaque instant, qui va toujours se grossissant. Absol., *La pelote se grossit.* Prov. et fig., en parlant De torts, de profits, d'intérêts d'argent qui s'accumulent. || Fig. et fam., *Cela fait une pelote au bout de quelque temps*, se dit De petits profits qui, ajoutés les uns aux autres, finissent par former une certaine somme. || Fig. et fam., *Faire sa pelote*, Amasser les profits qu'on fait, de manière à s'en composer une fortune. *Cette cuisinière a fait sa pelote.* || PELOTE, La marque blanche qui se trouve sur le front de quelques chevaux, et que l'on nomme autrement *Étoile.*

PELOTER. v. n. Jouer à la paume, sans que ce soit une partie réglée. || Prov. et fig., *Peloter en attendant partie*, Faire quelque chose de peu de conséquence, en attendant mieux. || PELOTER. v. a. signifie, Battre, maltraiter de coups ou de paroles. Fam. || *Il a été bien*

peloté dans cette dispute, On a eu sur lui un grand avantage. || Avec le pron. pers., *Ces deux hommes se sont bien pelotés*, Ils se sont bien battus, ou Ils ont bien disputé. || PELOTÉ, ÉE. participe.

PELOTON. s. m. Espèce de boule que l'on forme avec du fil, de la laine, etc., en les roulant sur eux-mêmes. || Fig., *Ce n'est qu'un peloton de graisse*, se dit D'un petit oiseau extrêmement gras. Il se dit aussi D'un enfant fort gras. || PELOTON, Balle à jouer à la paume, lorsqu'elle n'est point encore couverte de drap. || PELOTON, fig., Petit nombre de personnes réunies en groupe. *Ils étaient dans cette place par pelotons.* || Particulièrement, en termes de guerre, Petit corps de troupes. *Quelques pelotons d'infanterie.* || Plus exactement, dans les exercices, dans les manœuvres, Compagnie d'infanterie, ou demi-compagnie de cavalerie. *Feu de peloton. École de peloton.* || *Un peloton de mouches à miel, de chenilles*, Une grande quantité de mouches à miel, de chenilles, qui sont toutes ensemble en un tas. || *Se mettre en peloton*, Rassembler ses membres de manière que le corps forme une espèce de boule.

PELOTONNER. v. a. Mettre en peloton. || Il s'emploie fig., avec le pron. pers., et se dit De plusieurs personnes ou de plusieurs animaux qui se mettent en peloton. *Les abeilles se pelotonnent.* || Réunir ses membres, se ramasser. *Le hérisson se pelotonne.* || PELOTONNÉ, ÉE. participe.

PELOUSE. s. f. Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte.

PELTASTE. s. m. (grec *peltastès*, peltaste.) t. d'antiq. Soldat qui était armé de l'espèce de bouclier appelé *Pelte*.

PELTE. s. f. (grec *peltè*, pelte.) t. d'antiq. Petit bouclier d'une forme particulière, que portaient certaines troupes légères.

PELU, UE. adj. (lat. *pilus*, poil.) Garni de poil. Il n'est guère usité que dans cette locution figurée et familière, *Patte-pelu*, ou *Patte-pelue*, Personne qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté.

PELUCHE. s. f. Étoffe de laine, de soie, de fil, de poil de chèvre ou de coton, dont le poil est très-long d'un côté. Plusieurs écrivent, *Pluche*.

PELUCHER. v. n. Il se dit D'une étoffe qui, par l'usage ou par le frottement, a le défaut de se couvrir de poils qui se dégagent du tissu.

PELUCHÉ, ÉE. adj. Il se dit Des étoffes et de quelques plantes qui sont velues. *Bas peluchés.*

PELURE. s. f. (lat. *pellis*, peau.) Peau ou enveloppe de certains fruits, de certains légumes, et d'autres choses qu'on a coutume de peler. *Pelure de poire, d'oignon.*

PELVIEN, IENNE. adj. (lat. *pelvis*, vase.) t. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport au bassin.

PENAILLON. s. m. (lat. *pannulus*, lambeau.) Haillon. Fam. et peu usité. || PENAILLON, se dit quelquefois par mépris, pour désigner Un moine.

PÉNAL, ALE. adj. (lat. *pœna*, peine.) Qui assujettit à quelque peine, à des peines.

PÉNALITÉ. s. f. Système des peines établies par les lois. *Traité de la pénalité.* Il n'a pas de pluriel.

PENARD. s. m. (lat. *penis*, membre.) Terme de raillerie qui n'est guère employé que dans cette locution familière, *Vieux penard*, Vieillard rusé; et, dans un autre sens, Vieux libertin.

PÉNATES. adj. m. pl. (lat. *penates*, pénates.) Il se dit Des dieux domestiques des anciens païens. || Subst. *Emporter ses pénates.* || Fig. comme subst., L'habitation, la demeure de quelqu'un. *Il a visité mes pénates.*

PENAUD, AUDE. adj. (lat. *penis*, queue.) Qui est embarrassé, honteux, interdit. *Quand on lui dit cela, il demeura tout penaud.* Fam.

* PENCE. s. m. Monnaie anglaise qui vaut 10 centimes. On dit aussi *Penny*.

PENCHANT, ANTE. adj. (lat. *pendere*, pendre.) Qui est incliné. *Un mur penchant.* || Fig., Qui est dans le déclin, qui est sur son déclin.

PENCHANT. s. m. Terrain qui va en baissant. *Le penchant d'une montagne.* || Fig., *Se retenir sur le penchant du précipice*, se dit D'une personne qui, sur le point de prendre un mauvais parti, a la prudence et la force de s'arrêter. || Fig., *Être sur le penchant de sa ruine*, Être sur le point d'être ruiné, d'être détruit. || Fig., *La fortune de cet homme est sur son penchant*, Elle est sur le déclin. || Fig., *Le penchant de l'âge*, Le déclin de l'âge. || PENCHANT, fig., Propension, inclination naturelle de l'âme. *Il a du penchant pour tous les plaisirs. Céder à son penchant.*

PENCHEMENT. s. m. Action d'une personne qui se penche; État d'un corps qui penche.

PENCHER. v. a. Baisser quelque chose de quelque côté, mettre quelque chose hors de son aplomb. *Pencher la tête. Pencher un vase.* || Avec le pron. pers. *Se pencher sur le bord d'une fontaine.* || Il est aussi neutre, et se dit De tout ce qui est hors de son aplomb, hors de la ligne perpendiculaire; De tout ce qui n'est pas de niveau, qui va en descendant. *Le mur penche un peu de ce côté-là.* || Fig., *Cet empire penche vers sa chute*, Il est sur le point d'être détruit. || PENCHER, neutre, signifie fig., Être porté à quelque chose. *La plupart des juges penchaient à le renvoyer absous.* || PENCHÉ, ÉE. participe. || Fam., *Airs penchés*, Mouvements affectés de la tête ou du corps, que l'on fait dans le dessein de plaire.

PENDABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite d'être pendu. || *Cas pendable*, Action dont l'auteur mérite de subir une peine capitale. || Fam., *Jouer à quelqu'un un tour pendable*, Lui faire quelque méchanceté insigne.

PENDAISON. s. f. Action d'attacher au gibet, exécution de pendu. Fam.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend. *Avoir les bras pendants.* || En t. de pratique, *Les fruits pendants par les racines*, ou simplement, *par racines*, Les blés, les fruits qui sont sur la terre, et dont on n'a point encore fait la récolte. || *Ce procès est pendant à tel tribunal*, C'est tel tribunal qui en est saisi. On dit dans le même sens, *L'instance, la cause est pendante.* || PENDANT. subst. *Pendant de baudrier* ou *de ceinturon*, La partie d'en bas du baudrier ou du ceinturon, au travers de laquelle on passe l'épée; *Pendants d'oreilles*, Les parures de pierreries, de perles, etc., que les femmes attachent à leurs boucles d'oreilles. || PENDANTS, en peint., gravure, sculpture, Deux tableaux, deux estampes, deux groupes de sculpture, d'égale grandeur, représentant des objets à peu près semblables, et destinés à figurer ensemble, à se correspondre. || Il se dit, fig. et fam., Des personnes ou des choses qui ont entre elles beaucoup de rapports, qui sont à peu près pareilles. *Cet homme est le pendant de l'autre. Voici le pendant de votre histoire.* || *Le pendant des eaux*, se dit, dans quelques traités de paix ou de partage, de Toutes les terres adjacentes aux eaux qui coulent d'un certain côté.

PENDANT. Préposition servant à marquer la durée du temps. *Pendant l'hiver.* || PENDANT QUE. loc. con-

jonctive. Tandis que, dans le temps que. *Pendant qu'ils étaient assemblés.*

PENDARD, ARDE. s. Vaurien, fripon. *C'est un grand pendard.* Fam.

PENDELOQUE. s. f. Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. || Morceaux de cristal ou de verre taillés, qui sont attachés aux lustres. || Fig. et pop., Lambeaux d'étoffe qui pendent au bas des habits déchirés.

PENDENTIF. s. m. t. d'archit. Portion de voûte sphérique placée entre les quatre grands arcs qui supportent un dôme, une coupole. *Voyez* PANACHE.

PENDILLER. v. n. Être suspendu en l'air et agité par le vent. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses de peu de valeur. Fam.

PENDRE. v. a. Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche point en bas. *Pendre de la viande au croc. Pendre des raisins au plancher.* || Il se dit aussi Des personnes et des animaux. *Pendre un homme par les aisselles. Pendre un lièvre par les pattes de derrière.* Avec le pron. pers. *Se pendre par les mains à un arbre.* || Fig. et fam., *Pendre son épée au croc*, Renoncer à la guerre. || *Cet enfant est toujours pendu au cou de sa mère*, Il l'embrasse continuellement. || Fig. et fam., *Être toujours pendu aux oreilles de quelqu'un*, Affecter de lui parler souvent. *Être toujours pendu aux côtés ou à la ceinture de quelqu'un*, L'accompagner, le suivre partout. || PENDRE signifie particul., Attacher quelqu'un à la potence, pour l'étrangler. || Avec le pron. pers., Se donner la mort en se suspendant. || *Il y a de quoi se pendre*, se dit par exagération, en parlant D'un événement désespérant. || Prov. et par forme de serment, *Je veux être pendu si je consens à ce qu'on exige de moi.* || Fam., *Dire pis que pendre d'un homme*, Dire de lui toute sorte de mal. || PENDRE, neutre, Être suspendu. *Un grand sabre pendait à sa ceinture.* || Prov. et fig., *Autant lui en pend à l'œil, à l'oreille, au nez*, Il pourra bien lui en arriver autant. || PENDRE, neutre, Tomber trop, descendre trop bas. *Votre robe pend d'un côté.* || *Les joues lui pendent*, Ses joues sont flasques et tombantes. || PENDU, UE. participe. || Prov., *Avoir la langue bien pendue*, Avoir une grande facilité de parler. || PENDU. subst. *Il a l'air d'un pendu.* || Prov., *Être sec comme un pendu d'été*, ou simplement *comme un pendu*, Être extrêmement maigre.

PENDULE. s. m. Poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement, il fasse, en allant et venant, des oscillations régulières. *L'oscillation du pendule.*

PENDULE. s. f. Horloge à poids ou à ressort, à laquelle on joint un pendule, dont les oscillations servent à en régler le mouvement, et à la rendre plus juste. || *Pendule de bronze doré.* Pendule dont la boîte est de bronze doré.

PÊNE. s. m. Cette partie d'une serrure qu'on fait aller et venir avec la clef, et qui entre dans la gâche de manière à fermer la porte, l'armoire, etc., à laquelle est adaptée la serrure. || *Pêne à demi-tour* ou *à ressort*, L'espèce de pêne dont le bout est taillé en biseau, et qu'on peut faire aller et venir sans le secours de la clef. On l'appelle quelquefois simplement *Pêne.* || *Pêne dormant*, Le pêne ordinaire, c'est-à-dire, celui qui ne se meut qu'avec le secours de la clef.

PÉNÉTRABILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *penetrare*, pénétrer.) Qu'on peut pénétrer, où l'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. Qui pénètre. *Liqueur, odeur pénétrante.* || Fig., *Être pénétrant, avoir l'esprit pénétrant*, Approfondir promptement les choses difficiles. || Fig., *Avoir le coup d'œil, le regard pénétrant*, Lire dans le cœur, dans l'esprit des personnes qu'on regarde.

PÉNÉTRATIF, IVE. adj. t. didactique. Qui pénètre aisément.

PÉNÉTRATION. s. f. t. didactique. La propriété et L'action de pénétrer. || Fig. La sagacité de l'esprit, la facilité à pénétrer dans la connaissance des choses. *C'est un homme qui a une grande pénétration d'esprit.*

PÉNÉTRER. v. a. Passer à travers. *La lumière pénètre le verre.* On l'emploie avec le pron. pers., dans le sens réciproque. *Ces substances se pénètrent intimement.* || Entrer bien avant. *Le grand froid pénètre la terre.* || Prov., *Courte prière pénètre les cieux*, Ce n'est pas la longueur, c'est la ferveur qui rend les prières efficaces. || PÉNÉTRER, fig., Parvenir à connaître, avoir une profonde connaissance de quelque chose. *Pénétrer les desseins de quelqu'un. J'ai pénétré sa pensée. Pénétrer les secrets de la nature.* || *Pénétrer quelqu'un*, Découvrir ses secrètes pensées, ses desseins cachés. || PÉNÉTRER, fig., Toucher profondément. *Son état m'a pénétré.* || PÉNÉTRER, avec le pron. pers., pris dans le sens réfléchi, Remplir son esprit de quelque pensée, de quelque sentiment. *Il faut bien vous pénétrer de cette vérité.* || PÉNÉTRER, s'emploie comme verbe neutre dans la plupart de ses acceptions. *Le coup pénètre jusqu'à l'os. Pénétrer dans les rangs ennemis. Ce voyageur n'a pas pénétré dans l'intérieur du pays. Pénétrer dans la confiance de quelqu'un. Pénétrer dans l'avenir.* || PÉNÉTRÉ, ÉE. participe. || *Avoir l'air pénétré*, Paraître très-affecté de ce qu'on dit ou de ce qu'on entend.

PÉNIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *pœna*, peine.) Qui se fait avec peine, qui donne de la peine, de la fatigue. *C'est un travail pénible.* || Au sens moral, Qui fait de la peine, qui affecte désagréablement l'âme, l'esprit. *Situation pénible. Doute pénible. Un aveu pénible à faire.*

PÉNIBLEMENT. adv. Avec peine. *Il marche péniblement. Il travaille péniblement.*

PÉNICHE. s. f. t. de marine. Petite embarcation de guerre.

PÉNICILLÉ, ÉE. adj. (lat. *penicillus*, pinceau.) (On fait sentir les deux L.) t. d'hist. nat. Qui est en forme de pinceau.

PÉNIL. s. m. (lat. *penis*, pénis.) t. d'anat. Partie antérieure de l'os pubis qui est autour des parties naturelles, et où croît le poil qui est la marque de la puberté.

PÉNINSULE. s. f. (lat. *peninsula*, péninsule.) Portion de terre environnée d'eau, excepté d'un seul côté. || Il s'emploie absol. pour désigner L'Espagne et le Portugal, qu'on nomme La péninsule ibérique.

* PÉNIS. s. m. (Mot lat.) Partie sexuelle du mâle.

PÉNITENCE. s. f. (lat. *pœnitentia*, repentir.) Regret d'avoir offensé Dieu. || *Sacrement de pénitence*, Celui des sept sacrements de l'Église, par lequel le prêtre remet les péchés à ceux qui s'en confessent à lui. || *Le tribunal de la pénitence*, se dit Du prêtre qui confesse, et Du lieu où il confesse. || *Les Psaumes de la pénitence. Voyez* PSAUME. || PÉNITENCE, Tout ce que le prêtre ordonne en satisfaction des péchés qu'on lui a confessés. || PÉNITENCE, se dit également Des jeûnes, des prières, et généralement de toutes les austérités qu'on s'impose volontairement pour l'expiation de ses péchés. *Faire pénitence de ses pé-*

chés. || Fig., *Faire pénitence de ses excès, de sa mauvaise conduite,* En être puni par quelque infirmité, par quelque malheur. *Il fait pénitence du passé.* || Fig. et fam., *Faire pénitence,* Faire mauvaise chère. *Si vous voulez demeurer à dîner avec nous, vous ferez pénitence.* || PÉNITENCE, Punition imposée pour quelque faute. *Mettre un enfant en pénitence.* || PÉNITENCE, à certains petits jeux, La peine qu'on impose à ceux qui ont manqué aux règles, aux conventions. || POUR PÉNITENCE, EN PÉNITENCE DE CELA, loc. adv. En punition, pour peine.

PÉNITENCERIE. s. f. Charge, dignité de pénitencier. || *Ce sont des affaires qui regardent la pénitencerie,* se dit De certaines affaires qui se jugent à Rome par le tribunal de la pénitencerie.

PÉNITENCIER. s. m. Prêtre commis par l'évêque, pour absoudre des cas réservés. || *Sous-pénitencier,* Prêtre subordonné au pénitencier, et commis pour le suppléer dans ses fonctions.

PÉNITENT, ENTE. adj. Qui a regret d'avoir offensé Dieu, qui est dans la pratique des exercices de la pénitence. || Il est plus ordinairement subst., et signifie, Celui, celle qui confesse ses péchés au prêtre. || Fam., *Avoir l'air d'un pénitent,* Avoir l'air contrit, humilié, ou affecter cet air par hypocrisie. || PÉNITENT, est la qualification de Ceux qui sont engagés dans certaines confréries où l'on fait une profession particulière de quelques exercices de pénitence. On les appelle *Pénitents blancs, bleus, etc.,* selon les différentes couleurs des sacs dont ils se couvrent en de certains jours.

PÉNITENTIAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des moyens employés pour l'amélioration morale des condamnés. *Système pénitentiaire.*

PÉNITENTIAUX, ELLES. adj. (Il n'a point de singulier.) Qui appartient à la pénitence. *OEuvres pénitentielles.* || *Canons pénitentiaux,* Canons de la primitive Église concernant les pénitences publiques.

PÉNITENTIEL. s. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE. s. m. (lat. *penna,* plume.) t. de fauconn. Plumage des oiseaux de proie, qui se renouvelle à différents âges. || Les plumes des ailes de tout oiseau.

PENNE. s. f. t. de fauconn. Il se dit Des grosses plumes des oiseaux de proie qui muent chaque année.

* PENNÉ, ÉE. adj. Se dit des feuilles dont les folioles sont disposées en barbe de plume.

PENNON. s. m. Sorte de bannière, à longue queue, qu'un chevalier qui avait sous lui vingt hommes d'armes, était en droit de porter.

PÉNOMBRE. s. f. (lat. *penè umbra,* même sign.) t. d'astron. Demi-obscurité des parties de l'espace qui ne sont ni totalement dans l'ombre d'un corps opaque, ni complétement éclairées par le corps lumineux.

PENON. s. m. (lat. *penna,* plume.) t. de marine. Assemblage de petites plumes montées sur des morceaux de liége traversés d'un fil, qu'on laisse flotter au gré du vent pour en connaître la direction.

PENSANT, ANTE. adj. (lat. *pensare,* penser.) Qui pense, qui est capable de penser. *Un être pensant.* || *Bien pensant, mal pensant,* se dit De celui qui a de bons ou de mauvais sentiments. *C'est un homme bien pensant.* || *Mal pensant,* Qui juge désavantageusement de son prochain. *Vous êtes trop mal pensant.*

PENSÉE. s. f. Opération de l'intelligence. *On ne peut distinguer cela que par la pensée. On ne peut enchaîner la pensée.* || L'acte particulier de l'esprit, ce que l'esprit a pensé ou pense actuellement. *Pensée neuve, basse, triviale. Une grande pensée. Telle est la pensée qui domine dans son ouvrage.* || Prov., *Il n'est pas tourmenté par ses pensées,* Il a peu d'esprit, peu d'intelligence. || *Avoir de mauvaises pensées,* Penser à des choses déshonnêtes, criminelles, etc. || *Livre écrit par pensées détachées,* Livre composé de plusieurs réflexions qui ne sont point liées les unes aux autres. On donne quelquefois le titre de *Pensées* aux livres composés de cette manière, et à ceux qui sont formés de réflexions extraites des ouvrages d'un auteur. || *Ce traducteur est bien entré dans la pensée de son auteur,* Il a bien pénétré le sens de son auteur. On dit de même, *Il a affaibli, altéré, dénaturé la pensée de son auteur.* || PENSÉE, Méditation, rêverie; en ce sens, il ne s'emploie guère qu'au plur. *Il est enfoncé dans ses pensées.* || PENSÉE, Façon de penser, opinion, ce qu'on croit. *Sa pensée était qu'il valait mieux tout risquer. Parler contre sa pensée.* || *Entrer dans la pensée de quelqu'un,* Comprendre et approuver les motifs qui le font penser de telle manière. || PENSÉE, Dessein, projet. *La peur lui inspira la pensée de s'éloigner. Il a eu là une bonne pensée.* || En style de dévotion, *N'avoir aucune pensée de Dieu, aucune pensée de son salut,* N'y faire aucune attention, aucune réflexion. || PENSÉE, La faculté de penser, l'esprit. *En voyageant, il exerce à la fois son corps et sa pensée.* || *Il y a de la pensée dans cet ouvrage,* Il annonce un écrivain qui pense. || *Cela m'est venu dans la pensée,* Cela m'est venu dans l'esprit. *Cela n'est jamais entré dans ma pensée,* Je n'ai jamais eu telle intention. || *Lire dans la pensée de quelqu'un,* Découvrir ce qui se passe dans son esprit. On dit de même, *Pénétrer la pensée de quelqu'un.* || PENSÉE, en t. de littér., de peint., d'archit., de sculpt., etc., La première idée, l'esquisse, le plan qui n'est pas encore fini.

PENSÉE. s. f. Petite fleur qui n'a que cinq pétales nués de violet et de jaune. || *Couleur de pensée,* Certain violet brun, tel que celui des fleurs de pensée.

* PENSEMENT. s. m. Pensée.

PENSER. v. n. Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. || *Penser finement, noblement, singulièrement, etc.,* Avoir des pensées fines, nobles, singulières, etc. || *Bien penser, mal penser,* Avoir en politique, en religion, en morale, des opinions, des sentiments conformes ou contraires aux véritables principes. || PENSER, Raisonner. *Cet homme pense avec justesse.* || Réfléchir. *Avant de parler, il faut penser. Cela donne à penser.* || Songer à quelque chose, se souvenir de quelque chose. *Je pense souvent à vous, pensez quelquefois à moi.* || Avoir une chose en vue, former quelque dessein. *A quoi pensez-vous de faire cela? Je pensais à vous aller voir.* || *Penser à mal,* Avoir quelque mauvaise intention. || PENSER, Prendre garde. *C'est un homme qui se perdra, s'il ne pense à lui.* || Être sur le point de. *J'ai pensé mourir.* || PENSER, verbe actif, Avoir dans l'esprit. *Il pense beaucoup de choses qu'il ne dit pas.* || *Penser tout haut,* Faire connaître avec franchise, sans détour, sans réserve, ce qu'on a dans l'esprit. || PENSER, actif. Imaginer. *Savez-vous ce que j'ai pensé pour faire réussir votre entreprise?* || Croire, juger. *Que pensez-vous de cet homme? Je ne sais qu'en penser. Cela n'est pas si aisé qu'on le pense.* Absol. *Cela est plus vrai qu'on ne pense.* || Il est souvent neutre dans la même acception. *Il pense être plus habile homme qu'il n'est.* || *A ce que je pense,* Suivant mon idée, suivant ma conjecture. || *Façon de penser,* Opinion, jugement sur quelque chose. *Voilà ma façon*

de penser. || Prov., *Honni soit qui mal y pense*, Il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent. || Pensé, ée. participe. Imaginé. *Cela n'est pas trop mal pensé.* || *Ouvrage bien pensé*, Ouvrage bien conçu, dont les idées sont justes et ordonnées convenablement.

PENSER. s. m. Pensée. Il n'est guère usité qu'en poésie.

PENSEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de réfléchir, qui réfléchit profondément.

PENSIF, IVE. adj. Occupé d'une pensée qui attache fortement. *Ce discours l'a rendu pensif.*

PENSION. s. f. (lat. *pensio*, pension.) Somme d'argent que l'on donne pour être logé, nourri. || Lieu où l'on est nourri et logé pour un certain prix. *Se mettre en pension.* On dit de même, *Mettre des chevaux en pension.* || Particulièrement, Maison où des enfants sont logés, nourris et instruits, moyennant une certaine somme qui se paye par quartier. || La réunion des enfants que renferme une pension. *Une pension nombreuse.* || *Demi-pension*, Ce que donne celui qui ne fait que dîner au lieu où il est en pension. *Il est en demi-pension.* Maison où l'on reçoit des demi-pensionnaires. *Il tient pension et demi-pension.* || Pension, Ce qu'un souverain, un État, un particulier, etc., donne annuellement à quelqu'un, pour récompense de ses services, ou par munificence. *Pension sur l'État. Pension viagère. Pension de retraite.* || *Pension alimentaire*, Celle qu'on donne à une personne pour assurer sa subsistance. || Pension, en matière bénéficiale, Certaine portion à prendre, chaque année, sur les fruits d'un bénéfice.

PENSIONNAIRE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui paye pension. || Celui ou celle qui, moyennant un prix convenu, loge dans une maison d'éducation pour y être instruit. || *Demi-pensionnaire*, Celui ou celle qui est à demi-pension. || Pensionnaire, Celui ou celle qui reçoit une pension d'un souverain, d'un État, d'un particulier, etc. || *Comédien pensionnaire*, ou simplement, *Pensionnaire*, Comédien qui ne participe point aux bénéfices de la société, et qui reçoit une pension fixe. || Pensionnaire, en matière bénéficiale, Celui qui jouit d'une pension sur un bénéfice. || Pensionnaire, Titre qu'on donnait, en Hollande, au premier ministre des États, ainsi qu'au ministre de la régence de chaque ville.

PENSIONNAT. s. m. Lieu où logent les pensionnaires dans un collége, ou dans quelque autre maison. || Plus ordinairement, Établissement particulier où l'on prend en pension des enfants de l'un et de l'autre sexe, pour les instruire.

PENSIONNER. v. a. Faire une pension à quelqu'un. || Pensionné, ée. participe.

PENSUM. s. m. (lat. *pensum*, tâche.) (On prononce *Pènsome*; autrefois, on prononçait *Pènson*.) Surcroît de travail qu'on exige d'un écolier, pour le punir.

PENTACORDE. s. m. (grec *penté*, cinq, *chordè*, corde.) (On prononce *Pènt* dans ce mot et les sept suivants, venus pareillement du grec.) Lyre des anciens, ainsi nommée parce qu'elle avait cinq cordes.

PENTAGONE. adj. des 2 genres. (grec *—gônia*, angle.) t. de géom. Qui a cinq angles et cinq côtés. || Subst. masc., Figure pentagone. *Un pentagone régulier.*

* Pentagonique. adj. des 2 genres. Qui a la forme pentagone.

PENTAMÈTRE. adj. m. (grec *—métron*, mesure.) Il ne s'emploie que dans cette expression, *Vers pentamètre*, Sorte de vers en usage chez les Grecs et les Latins, composé de cinq pieds ou mesures. Subst., *Un pentamètre.*

PENTANDRIE. s. f. (grec *—anèr*, homme.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a cinq étamines.

PENTAPOLE. s. f. (grec *—polis*, ville.) t. de géographie ancienne. Territoire qui comprenait cinq villes principales.

PENTATEUQUE. s. m. (grec *—teuchos*, livre.) Nom collectif qu'on donne aux cinq premiers livres de la Bible.

PENTATHLE. s. m. (grec *—athlos*, combat.) t. d'antiq. Nom collectif qui désigne La réunion de cinq espèces de jeux ou combats, auxquels les athlètes s'exerçaient dans les gymnases.

PENTE. s. f. (lat. *pendere*, pencher.) Penchant d'un terrain, d'un plan, d'une surface quelconque. *Pente douce, insensible, roide. Le terrain va en pente. Donner de la pente à un pavé pour l'écoulement des eaux.* || Pente, fig., Inclination, propension. *Il se laisse aller à sa pente naturelle.* || Pente, en t. de tapissier, Bande qui pend autour d'un ciel de lit, sur le haut des rideaux. *Les pentes du lit.* || Pente, Bandes d'étoffe qui, dans les bibliothèques, s'attachent aux tablettes, pour garantir les livres de la poussière.

PENTECÔTE. s. f. (grec *pentécostè*, cinquantième.) Fête que l'Église célèbre le cinquantième jour après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTIÈRE. s. f. t. de chasse. *Voyez* Pantière.

PENTURE. s. f. (lat. *pendere*, pendre.) Bande de fer clouée transversalement sur une porte, sur une fenêtre, pour la soutenir sur le gond.

PÉNULTIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *penultimus*, pénultième.) Avant-dernier, qui précède immédiatement le dernier.

PÉNURIE. s. f. (lat. *penuria*, pénurie.) Extrême disette. || Absol., Disette d'argent, pauvreté, misère. *Cet homme est dans une pénurie absolue.*

PÉOTTE. s. f. Espèce de grande gondole qui est fort en usage sur la mer Adriatique.

PÉPERIN. s. m. Pierre volcanique employée dans les édifices anciens et modernes de Rome.

PEPIE. s. f. (espagn. *pepita*, pepie.) Petite peau blanche qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, particulièrement des poules, et qui les empêche de boire et de faire leur cri ordinaire.

PEPIN. s. m. (espagn. *pepita*, pepin.) Semence qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE. s. f. Plant de petits arbres rangés sur une ou plusieurs lignes, et qu'on élève jusqu'à ce qu'ils puissent être transplantés. || Fig., Collection, réunion de jeunes gens, de personnes destinées ou propres à un état, à une profession. *Cette province est une pépinière de bons soldats.*

PÉPINIÉRISTE. s. m. Jardinier qui cultive des pépinières. Il s'emploie quelquefois adjectiv.

PÉPLUM (grec *péplos*, voile.) (On prononce *Péplome*) ou PÉPLON. s. m. t. d'antiq. Robe, manteau, ou voile brodé, à l'usage des femmes.

PERCALE. s. f. Toile de coton, d'un tissu fin et serré, qui ne se fabriquait originairement que dans les Indes orientales, et qu'on imite maintenant dans toute l'Europe.

PERCALINE. s. f. Toile de coton légère et lustrée, qui sert principalement à faire des doublures.

PERÇANT, ANTE. adj. (angl. *pierce*, percer.) Qui perce, qui pénètre. || *Un froid perçant, un vent per-*

çant, Un froid, un vent qui pénètre. *Des cris perçants,* Des cris fort aigus. *Des yeux perçants,* Des yeux vifs et pénétrants. || Fig., *Avoir l'esprit perçant,* Avoir beaucoup de pénétration d'esprit.

PERCÉ. s. m. *Voyez* PERCÉE.

PERCE (EN). loc. adv., dont on ne se sert qu'en parlant Des pièces de vin ou d'autre sorte de boisson, auxquelles on fait une ouverture pour en tirer la liqueur. *Mettre du vin en perce.*

PERCE-BOIS. s. m. Nom de plusieurs sortes d'insectes qui attaquent le bois.

PERCÉE. s. f. Ouverture qui se trouve naturellement dans un bois, ou qu'on y pratique. On dit dans le même sens, *Un percé.* || Fig., *Faire une percée,* Pénétrer en voyageant.

PERCE-FEUILLE. s. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère appelée *Buplèvre.*

PERCE-FORÊT. s. m. Un chasseur déterminé. Fam. et peu usité.

PERCEMENT. s. m. Action de percer. *Le percement d'une rue, d'un puits artésien.*

PERCE-NEIGE. s. f. Petite plante à fleurs blanches, ainsi nommée parce qu'elle fleurit en hiver.

PERCE-OREILLE. s. m. Sorte d'insecte dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenaille.

PERCE-PIERRE. s. f. *Voy.* PASSE-PIERRE.

PERCEPTEUR. s. m. (lat. *percipere*, percevoir.) Celui qui est commis pour la recette, pour le recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, d'impositions.

PERCEPTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut être perçu. || Qualité de ce qui peut être aperçu.

PERCEPTIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être perçu. || Qui peut être aperçu; et, dans ce sens, il ne s'emploie guère qu'avec la négation. *Cela n'est point perceptible aux yeux.* Il s'étend quelquefois aux autres sens, et aux choses de l'esprit. *Cela n'est point perceptible au goût.*

PERCEPTIF, IVE. adj. Qui a la faculté de percevoir.

PERCEPTION. s. f. Recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, d'impositions. *Il est commis à la perception de tels droits.* || Emploi de percepteur. *Il a fait avoir une perception à son fils.* || PERCEPTION, en philosophie, L'acte par lequel l'âme connaît, aperçoit les objets qui ont fait impression sur les sens. *Perception distincte, confuse.*

PERCER. v. a. (angl. *pierce*, percer.) Faire une ouverture. *Percer une planche. Percer de part en part, d'outre en outre. Ce vaisseau était percé à jour.* || *Les os lui percent la peau,* se dit, par exagération, D'une personne ou d'un animal fort maigre. || *Percer un tonneau, etc.,* Y faire une ouverture pour en tirer le vin. || Absol., *Percer du vin,* Percer une pièce de vin. || *Percer une croisée, une porte dans un mur,* Faire l'ouverture d'une croisée, d'une porte dans un mur. || *Percer une rue,* Faire une rue en abattant les constructions qui se trouvent dans sa direction. On dit de même, *Percer une allée, une route dans un bois. Percer une forêt, un bois,* Y ouvrir des routes. || Fig., *Cela perce le cœur, perce l'âme,* se dit en parlant Des choses qui font éprouver une vive affliction. || Fig., *Il s'est percé de ses propres traits,* En voulant nuire à un autre, il a fait, il a dit telle chose qui a tourné contre lui-même. Dans cette phrase, *Percer* est employé pronominalement. || PERCER, Pénétrer, passer à travers. *Son manteau fut tout percé de l'orage.* || *Cette étoffe, ce cuir ne perce point,* La pluie ne les pénètre point. Dans cette phrase, peu usitée, *Percer* s'emploie neutralement et passivement. || *Il a été percé jusqu'aux os,* se dit, par exagération, D'un homme qui a été extrêmement mouillé de la pluie, ou de l'eau qu'on a jetée sur lui. || *Percer les buissons, les halliers, les forêts, les forts,* Passer au travers des buissons, des halliers, etc. || *Percer la foule, percer un bataillon, etc.,* Se faire passage à travers la foule, à travers un bataillon, etc. On dit aussi absol., *Percer,* dans le même sens. *Il faut tâcher de percer.* || *Le soleil perce le nuage,* Les rayons du soleil passent à travers le nuage. || *La lumière perce les ténèbres,* Elle se fait apercevoir à travers les ténèbres; elle les écarte, elle les dissipe. Fig., *La vérité a percé les ténèbres de l'idolâtrie.* || *Ses cris percent l'air, percent la nue,* Ses cris se font entendre au loin. || Fig., *Percer l'avenir,* Prévoir l'avenir. || PERCER, neutral., Se faire ouverture. *Cet abcès a percé de lui-même. Le jour perce à travers les rideaux.* || *Cette maison perce dans deux rues,* Elle a issue dans deux rues différentes. || *Le coup perce dans les chairs,* Il entre dans les chairs. || En vénerie, *Le cerf perce,* Il tire de long. || PERCER, fig. comme v. neut., Pénétrer. *Percer dans l'avenir.* || Se déceler, se manifester, se faire jour. *Son intention perce à travers son silence. Rien ne perce encore.* || Avancer dans une profession, dans le monde, acquérir de la réputation. *Cet homme a percé par son mérite.* || PERCÉ, ÉE. participe. || *Une maison bien percée,* Une maison qui a beaucoup, de belles et grandes croisées, de grandes fenêtres bien placées, avec symétrie. || *Une forêt bien percée,* Une forêt traversée par de grandes et belles routes. || En peinture, *Un paysage bien percé,* Un paysage dont les premiers plans sont disposés de manière à laisser voir les lointains. || Prov. et fig., *Un homme bas percé,* Un homme qui n'a plus guère de bien, et dont les affaires sont en désordre. || Fig. et fam., *C'est un panier percé,* C'est un homme qui dépense tout ce qu'il a, qui ne saurait garder d'argent. || Substantiv., *Un percé.* Voyez PERCÉE.

PERCEVOIR. v. a. (lat. *percipere*, percevoir.) (Il se conjugue comme *Recevoir.*) Recevoir, recueillir. Il ne se dit qu'en parlant De certaines choses, comme revenus d'une propriété, droits, impôts, etc. *C'est lui qui perçoit les revenus de cette propriété.* || PERCEVOIR, en t. de philosophie, Recevoir l'impression des objets, et en concevoir l'idée. || PERÇU, UE. participe.

PERCHE. s. f. (grec *percè*, perche.) Poisson d'eau douce, dont la chair est blanche et ferme.

PERCHE. s. f. (lat. *pertica*, perche.) Ancienne mesure, qui avait communément dix-huit, vingt, vingt-deux pieds de roi, selon les différents pays. || La chose qui a l'étendue d'une perche carrée en superficie. *Une perche de vigne.* || PERCHE, Brin de bois long de dix à douze pieds, et de la grosseur du bras ou environ. *Un treillage de perches.* || Fig. et fam., *C'est une grande perche,* se dit D'une personne dont la taille est grande et toute d'une venue. || En fauconnerie, *Se battre à la perche,* se dit D'un oiseau de proie, lorsque étant sur la perche il se débat continuellement, et étend les ailes comme pour voler. || PERCHE, en vénerie, Le bois du cerf, du daim, du chevreuil, qui porte plusieurs andouillers.

PERCHER. v. n., SE PERCHER. v. pron. Se mettre sur une perche, sur une branche d'arbre, sur une baguette, etc. Il se dit proprement Des oiseaux. *Quantité d'oiseaux vinrent se percher sur ces arbres.* || Il se dit, absol., Des oiseaux qui ont l'habitude de

se percher ; à la difference De ceux qui ne l'ont pas. *Les cailles, les alouettes ne perchent pas.* || PERCHER, avec le pron. pers., se dit, fig. et fam., D'une personne qui se met sur quelque endroit élevé, pour mieux voir ou pour mieux entendre. *Comment s'est-il allé percher là ?* || PERCHÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Être toujours perché sur sa grandeur, sur ses aïeux,* Être entêté de sa noblesse, de son rang. || *Tirer les faisans au perché,* Les tirer lorsqu'ils sont perchés. Dans cette phrase, *Perché* est pris substantivement.

PERCHOIR. s. m. Le lieu où l'on met percher les volailles d'une basse-cour.

PERCLUS, USE. adj. (lat. *perclusus,* fermé.) Paralytique, impotent de tout le corps, ou d'une partie du corps. *Il est perclus de tous ses membres.* || Fig. et fam., *Avoir le cerveau, l'esprit perclus,* Manquer de jugement, d'esprit.

PERÇOIR. s. m. (angl. *pierce,* percer.) Sorte de foret pour percer des pièces de vin ou d'autre liqueur.

PERCUSSION. s. f. (lat. *percussio,* coup.) t. didactique. Coup, action par laquelle un corps en frappe un autre. *Les lois de la percussion des corps,* ou simplement *de la percussion.* || *Instruments de percussion,* Instruments dont on joue en les frappant, tels que le tambourin, les timbales, les cymbales, etc.

PERDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *perdere,* perdre.) Qui peut se perdre.

PERDANT. s. m. Celui qui perd. Il n'est guère usité qu'en parlant D'un homme qui perd au jeu. || Il est aussi adjectif. *Les numéros perdants.*

PERDITION. s. f. Dégât, dissipation. Dans ce sens, il a vieilli. || Il s'emploie surtout dans le langage de la dévotion, et signifie, L'état d'une personne qui est dans une croyance contraire à celle de l'Église, ou qui est dans l'habitude des vices. *Il est dans la voie de perdition.* || Dans l'Écriture sainte, *Le fils de perdition,* Judas; et, *L'enfant de perdition,* L'antechrist.

PERDRE. v. a. (*Je perds, tu perds, il perd; nous perdons, vous perdez, ils perdent. Je perdais. Je perdis. Je perdrai. Je perdrais. Perds. Que je perde. Que je perdisse, etc. Perdant. Perdu.*) Être privé de quelque chose qu'on avait, dont on était en possession. *Perdre son bien, sa place. Perdre son argent au jeu.* || Prov., *Vous ne perdrez rien pour attendre,* Votre payement, pour être retardé, n'en est pas moins assuré. Il se dit, par extension, Pour exprimer que le retard apporté à quelque chose n'est pas un préjudice, et peut même être un avantage. || PERDRE, Être privé, par la mort ou autrement, d'une personne qu'on aimait, qu'on a sujet de regretter. *Ce père a perdu depuis peu trois de ses enfants.* || Être privé de quelque partie de soi, subir la perte ou la diminution sensible de quelque faculté, de quelque avantage physique ou moral que l'on possédait. *Perdre un bras. Perdre du sang, la santé. Perdre connaissance. Perdre la mémoire. Perdre sa réputation.* || *Perdre la vie,* Mourir. || *Perdre la parole, l'usage de la parole,* Ne plus pouvoir parler. *Le malade a perdu la parole depuis vingt-quatre heures.* Il signifie aussi, Devenir muet de surprise, de crainte, etc. || *Perdre haleine, perdre la respiration,* Manquer de respiration. || *Perdre la tête,* Avoir la tête coupée. || Fig., *Perdre la tête,* Devenir fou. Il signifie aussi, Ne savoir plus où l'on en est. Dans un sens analogue, *Ma tête se perd, je m'égare.* || Fam., *Il en perd le boire et le manger,* se dit D'un homme tellement appliqué à quelque travail, qu'il semble négliger toute autre chose. On le dit en général D'une personne fortement et uniquement occupée de quelque objet. || PERDRE, Égarer une chose. *J'ai perdu mon chapeau, aidez-moi à le chercher.* || *Perdre quelqu'un,* Le laisser s'égarer, ou L'égarer, le détourner de sa route. *Ce postillon nous a perdus.* || PERDRE, Cesser d'avoir, n'avoir plus. *La cuisson fait perdre à ces fruits leur âpreté. Ses yeux ont perdu leur éclat. Perdre l'équilibre. Vous perdez le respect.* || *Cette rivière perd son nom dans telle autre,* Cette rivière, en tombant dans telle autre, prend le nom de celle-ci. || PERDRE, Cesser de suivre ou d'occuper, laisser échapper ou laisser prendre. *Perdre son chemin.* || Fig., *Perdre la trace d'une affaire,* N'être plus au courant d'une affaire, ne savoir plus où elle en est. || Fig., *Perdre du terrain,* Reculer dans une affaire, au lieu d'avancer. || *Perdre un objet de vue,* Cesser de le voir, ne le voir plus. *Le vaisseau s'éloigna, et nous le perdîmes de vue en un moment.* || Fig., *Perdre de vue une affaire, un dessein,* Cesser de le suivre, de s'en occuper. *Perdre quelqu'un de vue,* Être longtemps sans en entendre parler. || Fig., *On ne peut le suivre, on le perd de vue,* se dit D'un homme qui se jette dans des discours trop élevés. || Fig., *Cette mère ne perd point sa fille de vue,* Elle la surveille soigneusement. || *Perdre le fil d'un discours,* Ne pouvoir plus suivre le discours qu'on avait commencé, ne pouvoir plus se ressouvenir de ce qu'on avait à dire. On le dit aussi en parlant Du discours d'un autre. *Cet orateur débite avec tant de rapidité, que l'on perd souvent le fil de son discours,* || *Perdre pied, perdre terre,* Ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. Il s'emploie fig., et signifie, Ne savoir plus où l'on en est. || *Perdre terre,* se dit aussi D'un bâtiment qui s'éloigne assez de terre pour la perdre de vue. || En t. de marine, sur la Méditerranée, *Perdre la tramontane,* Ne plus voir l'étoile polaire, à cause des nuages qui couvrent le ciel; ne pouvoir plus s'aider de la boussole, à cause de l'agitation du vaisseau. || Fig. et fam., *Perdre la tramontane,* Être troublé, ne savoir plus où l'on en est, ne savoir plus ce qu'on fait ni ce qu'on dit. || Fig. et fam., *Perdre la carte,* Se troubler, se brouiller, se confondre dans ses idées. || PERDRE, Faire un mauvais emploi, un emploi inutile de quelque chose, manquer à en profiter. *Perdre son temps, ses pas. Il m'a fait perdre toute la matinée.* || Prov. et fig., *A laver la tête d'un âne, d'un More, on perd sa lessive,* On perd les peines qu'on prend pour instruire une personne stupide, indocile, obstinée, ou pour lui faire entendre raison. || Prov. et fig., *Vous y perdez vos pas,* Vous ne réussirez pas à ce que vous entreprenez. || Prov. et fig., *Perdre son latin,* Employer, sans succès, son savoir et sa peine. || PERDRE, Avoir du désavantage contre quelqu'un en quelque chose. *Perdre une gageure. Perdre la partie. Perdre une bataille.* || Prov., *Il joue à tout perdre,* se dit De celui qui expose tout d'un coup au hasard tout ce qu'il a, ou les plus grands intérêts dont il soit chargé. || PERDRE, absol., Ne pas obtenir le gain, le profit, l'avantage qu'on désirait ou qu'on espérait. *Vous n'avez pas perdu au change.* || *Jouer à qui perd gagne,* Jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les lois ordinaires, gagnera la partie. Il se dit, fig. et fam., Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel. || *Ce marchand perd sur sa marchandise,* Il la vend moins cher qu'il ne l'a achetée. *Il perd dans son commerce,* Il y souffre du dommage, du préjudice. || PERDRE, Diminuer de

valeur. *Son papier perd tant pour cent.* || *Cet homme a beaucoup perdu*, On en fait beaucoup moins de cas qu'auparavant. *Sa réputation perd chaque jour*, De jour en jour on diminue quelque chose de l'estime qu'on faisait de lui. || PERDRE, fig., Ruiner, déshonorer, décréditer; causer du préjudice à la fortune de quelqu'un, à sa réputation, à sa santé, etc. *Ses ennemis l'ont perdu dans l'esprit du prince.* || Gâter l'esprit, le jugement; Corrompre les mœurs. *Il a perdu par ses maximes une infinité de jeunes gens.* || Gâter, endommager quelque chose. *La pluie a perdu la robe de cette femme.* || *Une indiscrétion peut tout perdre*, Il suffit d'une indiscrétion pour compromettre le sort de l'entreprise, pour la faire manquer. || PERDRE, avec le pron. pers. || Faire naufrage. *Ce bâtiment s'est perdu contre un rocher. Ils se sont perdus corps et biens.* || Disparaître. *Un ballon qui se perd dans les nues.* || Absol., en termes de billard, Mettre sa propre bille dans la blouse, ou la faire sauter hors du billard. || Fig. et fam., *Se perdre dans les nues*, Rendre avec emphase des idées vagues, inintelligibles. || Fig., *Se perdre dans des digressions*, Se livrer à des digressions qui font oublier le sujet principal. || *L'odeur de cette liqueur s'est perdue*, Elle s'est évaporée. || *Ces couleurs se perdent l'une dans l'autre*, Insensiblement elles viennent à être tellement mêlées, qu'on n'en voit plus la différence. || *Cette rivière se perd dans la terre*, Elle s'enfonce en terre. *Cette rivière va se perdre dans telle autre*, Elle se jette dans telle autre. *Cette rivière se perd dans les sables.* || *Le chemin se perd en tel endroit*, Il cesse d'être frayé dans tel endroit. || *Cet usage se perd de jour en jour*, De jour en jour on cesse de le suivre, on y renonce. On dit dans le même sens, *Ce mot s'est perdu.* || PERDRE, avec le pron., S'égarer, se fourvoyer, ne plus retrouver son chemin. *Nous nous perdîmes dans le bois.* || Fig., *Je m'y perds, on s'y perd, l'esprit s'y perd*, se dit en parlant D'une chose où l'on a peine à rien concevoir. || PERDRE, avec le pron., Se ruiner. *Il se perd par ses dépenses excessives.* || Fig., Se compromettre gravement, ou Se déshonorer, se faire tort dans l'opinion des autres. *Vous vous perdrez d'honneur et de réputation.* || PROV., *Il joue à se perdre*, se dit D'un homme qui s'expose à ruiner sa fortune ou sa réputation. || *Se perdre à plaisir, de gaieté de cœur*, Faire tort à sa fortune, ou à sa santé, ou à sa réputation, par étourderie et faute de suivre les plus simples conseils de la raison. || PERDU, UE. participe. || *Puits perdu*, Puits dont le fond est de sable, et où les eaux se perdent. || *Pays perdu*, Pays écarté, désert, qui n'offre point de ressources. || *Tout est perdu*, Il n'y a plus de ressource, plus d'espérance. || PROV., *Ce qui est différé n'est pas perdu.* || PROV., *Un bienfait n'est jamais perdu*, Une bonne action a sa récompense tôt ou tard. || PROV., *C'est du bien perdu*, se dit De tout ce qui survient d'agréable ou d'utile pour une personne qui ne sait pas ou qui ne peut pas en profiter. || *C'est temps perdu, c'est peine perdue*, se dit en parlant Des choses pour lesquelles on emploie inutilement du temps ou de la peine. || *Tirer à coups perdus*, Tirer au hasard, hors de portée. || Fig., en maçonnerie, *Ouvrage à pierres perdues*, Construction qu'on établit dans l'eau en y jetant de gros quartiers de pierre. || Fig., *Faire flotter du bois à bois perdu, à bûche perdue*, Le jeter dans de petites rivières non navigables, pour le rassembler à leur embouchure dans de plus grandes rivières, et en former des trains. || FAM., *A corps perdu*, Avec impétuosité, sans songer à se ménager. On l'emploie quelquefois au sens moral. *Il se jette à corps perdu dans les entreprises les plus hasardeuses.* || *Mettre de l'argent à fonds perdus*, Placer son argent en viager, c'est-à-dire, à condition d'en recevoir sa vie durant un intérêt convenu, en abandonnant le capital. || Fig., *Salle des pas perdus*, Grande salle qui précède ordinairement la chambre des audiences d'un tribunal, et où le public se promène. || Fig., *Reprise perdue*, Reprise faite de manière qu'on ne l'aperçoive pas, et qu'elle se confonde avec le tissu de l'étoffe. || *Moments perdus*, Moments de loisir d'une personne qui est ordinairement fort occupée. *A vos heures perdues.* || Fig., en termes de guerre, *Sentinelle perdue*, Sentinelle postée dans un lieu extrêmement avancé. *Enfants perdus*, Ceux que l'on charge des expéditions, des missions les plus périlleuses. Par extens., Ceux que l'on pousse à faire les premières et les plus périlleuses démarches dans une affaire de parti, ou qui s'y aventurent d'eux-mêmes. *C'est l'enfant perdu du parti.* || *Être perdu d'honneur, de débauches, de dettes, etc.*, Avoir perdu l'honneur; avoir ruiné sa santé par ses débauches, être accablé de dettes. || *C'est un homme perdu, une femme perdue*, se dit D'un homme, d'une femme sans ressources pour la santé, pour la fortune, pour la réputation, etc. || Fig., *C'est une tête perdue*, se dit D'une personne qui montre de l'égarement dans sa conduite, dans ses discours. || PROV. *Pour un perdu, deux retrouvés*, se dit en parlant Des choses dont on veut faire entendre que la perte est facile à réparer. || PROV., *Courir, crier comme un perdu*, Courir, crier de toute sa force. Dans ces phrases, *Perdu* est employé substantiv.

PERDREAU. s. m. (grec *perdix*, perdrix.) Perdrix de l'année, qui n'est pas encore de la grosseur ordinaire de l'espèce.

PERDRIGON. s. m. Sorte de prune.

PERDRIX. s. f. (grec *perdix*, perdrix.) Oiseau gallinacé, qui est un excellent gibier. || PROV., *A la Saint-Remi tous perdreaux sont perdrix*, c'est-à-dire qu'Ils ne sont plus assez petits, assez jeunes, pour être appelés perdreaux. || *Vin couleur d'œil de perdrix*, ou simplement, *Vin œil de perdrix*, Vin paillet fort vif et fort brillant. || *Linge à œil de perdrix*, Linge de table ouvré, dont la façon représente à peu près des yeux de perdrix.

PÈRE. s. m. (grec *patèr*, père.) Celui qui a un ou plusieurs enfants. *Avoir des entrailles de père.* || *Un père heureux en enfants*, Un père dont les enfants sont bien nés, bien sains, bien portants. *Un père heureux dans ses enfants*, Un père dont les enfants sont bien pourvus, ont réussi dans le monde par leur travail et par leur bonne conduite. || *Père de famille*, Celui qui a femme et enfants, ou seulement des enfants. *Vivre en père de famille.* || *Grand-père paternel*, Le père du père. || *Grand-père maternel*, Le père de la mère. || *Nos pères*, Nos ancêtres, ceux qui ont vécu dans un siècle antérieur au nôtre. || *Père naturel*, Celui qui a eu un enfant d'une femme avec laquelle il n'était pas marié. *Père légitime*, Celui qui a eu un enfant d'un mariage légitime. *Père putatif*, Celui qui est réputé le père d'un enfant, quoiqu'il ne le soit pas en effet. *Père adoptif*, Celui qui a adopté quelqu'un pour son enfant. || Au théâtre, *Père noble*, L'acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et dans la haute comédie. || PÈRE, se dit quelquefois en parlant Des animaux. || PÈRE, Celui qui est le chef d'une longue suite de descendants, soit dans l'ordre de la nature, soit autrement. *Notre premier père*, Adam. *Le père des croyants*, Abraham. || *Père nourricier*,

Le mari de la nourrice d'un enfant. || *Dieu le Père, le Père éternel,* La première personne de la Trinité. Dans l'Écriture sainte, *Le père des miséricordes, le père des lumières,* et dans l'oraison dominicale, *Notre père,* Dieu. || En poésie, *Le père du jour,* Le soleil. || Père, fig., Celui qui a beaucoup fait pour la prospérité, le salut d'une classe nombreuse de personnes, qui agit envers ceux dont il prend soin, comme un père agirait envers ses enfants. *Ce général est le père des soldats.* || Créateur, fondateur, protecteur. *Hérodote est le père de l'histoire.* || *Les pères conscrits,* Les sénateurs de l'ancienne Rome. || Père, Titre qu'on donne aux membres des ordres et des congrégations religieuses. *Les pères capucins. Le père général.* On écrit par abréviation, au singulier *P.*, et au pluriel *PP.* || *Père en Dieu.* Titre qu'on donne quelquefois aux évêques, et même aux cardinaux. || *Le saint père, le père des fidèles,* Le pape. || *Les Pères de l'Église,* ou absolum., *Les Pères,* Les saints docteurs antérieurs au XIIIe siècle, dont l'Église a reçu et approuvé la doctrine et les décisions sur les choses de la foi, ou sur la morale et la discipline chrétienne. || *Les Pères du concile,* Les évêques qui assistent au concile. || *Les Pères du désert,* Les anciens anachorètes, qui se retiraient dans les déserts pour y faire pénitence. || *Père spirituel,* Tout prêtre par rapport à celui ou à celle dont il dirige la conscience. || Dans les Ordres mendiants, *Père temporel,* Le séculier qui a soin de recevoir les aumônes qu'on leur fait. || Père, fig. et fam., Homme d'un rang inférieur, qui est d'un certain âge. || Pop., *Un père la joie,* Un rieur, un homme qui excite les autres à la gaieté. *Un père douillet,* Un homme qui se plaint dès qu'il n'a pas toutes ses aises. *Un père aux écus,* Un homme qui a beaucoup d'argent comptant. || De père en fils. loc. adv. Par transmission successive du père au fils.

PÉRÉGRINATION. s. f. (lat. *peregrinus,* étranger.) Voyage fait dans des pays éloignés. Vieux.

PÉRÉGRINITÉ. s. f. t. de jurispr. État de celui qui est étranger dans un pays. || *Vice de pérégrinité,* Incapacité résultant de la qualité d'étranger.

PÉREMPTION. s. f. (lat. *perimere,* périmer.) t. de procéd. Espèce de prescription qui détruit et annule une procédure civile, lorsqu'il y a eu discontinuation de poursuites pendant un certain temps limité.

PÉREMPTOIRE. adj. des 2 genres. t. de procéd. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Exception péremptoire,* Défenses qui consistent dans la seule allégation de la péremption. || Dans le langage ordinaire, Décisif, contre quoi il n'y a rien à alléguer, à répliquer. *Raisons péremptoires.*

PÉREMPTOIREMENT. adv. D'une manière péremptoire, décisive.

PERFECTIBILITÉ. s. f. (lat. *perficere,* perfectionner.) Qualité constitutive de ce qui est perfectible.

PERFECTIBLE. adj. des 2 genres. Qui est susceptible d'être perfectionné, ou de se perfectionner.

PERFECTION. s. f. Qualité constitutive de ce qui est parfait dans son genre. En ce sens, il n'a point de pluriel. *Il est difficile d'arriver à la perfection.* || En t. de spiritualité, *La perfection chrétienne, la perfection de la vie religieuse,* et absol., *La perfection,* L'état le plus parfait de la vie chrétienne, de la vie religieuse. || Perfection, se dit aussi Des qualités excellentes, soit de l'âme, soit du corps. En ce sens, son plus grand usage est au pluriel. *Être orné de toutes sortes de perfections.* || En t. de spiritualité, *Les perfections divines,* Les qualités qui sont en Dieu. || Perfection, Achèvement. *Il faut encore six mois pour porter ce bâtiment à sa perfection.* || En perfection. loc. adv. Parfaitement. *Cet ouvrier travaille en perfection.*

PERFECTIONNEMENT. s. m. Action de perfectionner; L'effet de cette action.

PERFECTIONNER. v. a. Rendre meilleur, corriger des défauts, faire faire des progrès. *Perfectionner un ouvrage. Perfectionner son jugement, son style par l'étude.* || Avec le pron. pers., S'améliorer, faire des progrès. *Cet ouvrier s'est bien perfectionné dans son art.* || Perfectionné, ée. participe.

PERFIDE. adj. des 2 genres. (lat. *perfidus,* perfide.) Qui manque à sa foi, à sa parole, ou à la confiance qu'on a mise en lui. || Il se dit également Des choses où il y a de la perfidie. *Il lui a fait un tour bien perfide.* || Il est aussi substantif. *C'est un perfide.*

PERFIDEMENT. adv. Avec perfidie.

PERFIDIE. s. f. Manquement de foi, abus de confiance. *Insigne perfidie.*

PERFOLIÉ, ÉE. adj. (lat. *per,* au travers de, *folium,* feuille.) t. de botan. Il se dit Des feuilles qui, au lieu d'être attachées à la plante par une de leurs extrémités, sont traversées et comme enfilées par une branche ou par un pédoncule. Il se dit aussi Des plantes qui ont de semblables feuilles.

PERFORATION. s. f. (lat. *perforare,* perforer.) t. didactique. Action de percer quelque chose.

PERFORER. v. a. Percer. Il n'est guère usité que dans les arts. || Perforé, ée. participe.

PÉRI. s. m. On donne ce nom aux génies qui, dans les contes persans, jouent le même rôle que les fées dans les nôtres.

PÉRIANTHE. s. m. (grec *péri,* autour, *anthos,* fleur.) t. de botan. Enveloppe extérieure de la fleur.

PÉRIBOLE. s. m. (grec *péribolè,* même signif.) Enceinte sacrée autour des temples anciens. || Dans l'architecture moderne, L'espace laissé entre un édifice et la clôture qui est autour.

PÉRICARDE. s. m. (grec *péri,* autour, *cardia,* cœur.) t. d'anat. Sac membraneux dans lequel est logé le cœur.

PÉRICARPE. s. m. (grec —*carpos,* fruit.) t. de botan. Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE. s. m. (grec —*chondros,* cartilage.) (On prononce *Péricondre.*) t. d'anat. Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER. v. n. (lat. *periclitari,* péricliter.) Être en péril. Il ne se dit guère que Des choses. *Cette affaire périclite.*

PÉRICRÂNE. s. m. (grec *péri,* autour, *cranion,* crâne.) t. d'anat. Membrane qui couvre le crâne.

PÉRIDOT. s. m. Sorte de pierre précieuse peu recherchée, qui est d'un vert jaunâtre.

PÉRIDROME. s. m. (grec —*dromos,* course.) t. d'archit. Galerie ou espace couvert, servant de promenoir autour d'un édifice.

PÉRIGÉE. s. m. (grec —*gè,* terre.) t. d'astron. Point de l'orbite d'une planète ou elle est le plus proche de la terre. || Il est aussi adj. des 2 genres.

PÉRIGUEUX. s. m. Pierre noire, fort dure, que les verriers, les émailleurs et les potiers emploient.

PÉRIHÉLIE. s. m. (grec *péri,* autour, *hèlios,* soleil.) t. d'astron. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus près du soleil. || Il est aussi adj. des 2 genres.

PÉRIL. s. m. (lat. *periculum,* danger.) (On mouille l'L.) Danger, état où il y a quelque chose de fâcheux à craindre. *Être en péril. Être hors de péril. Je vous*

servirai au péril de ma vie. || En t. de prat., *Prendre une affaire à ses risques, périls et fortunes,* Se charger de tout ce qui en peut arriver, se charger du bon et du mauvais succès. Fam., on dit dans le même sens, *Faire une chose à ses risques et périls.* || *Il y a péril en la demeure,* Le moindre retardement peut causer du préjudice.

PÉRILLEUSEMENT. adv. Dangereusement, avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE. adj. Dangereux, où il y a du péril. *Poste périlleux.* || *Saut périlleux,* Certain saut difficile et dangereux, que font les danseurs de corde. Il se dit fig. de Résolutions, d'actions violentes et hasardées. *Il a fait le saut périlleux.*

PÉRIMER. v. n. (lat. *perimere,* périmer.) t. de procéd. Il se dit D'une instance qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie pendant un certain temps. || PÉRIMÉ, ÉE. participe.

PÉRIMÈTRE. s. m. (grec *péri,* autour, *métron,* mesure.) t. de géom. Circonférence, contour.

PÉRINÉE. s. m. (grec *périnéion,* périnée.) t. d'anat. L'espace qui est entre l'anus et les parties naturelles.

PÉRIODE. s. f. (grec *périodos,* période.) Révolution qui se renouvelle régulièrement. En astron., Temps qu'une planète met à faire sa révolution; durée de son cours depuis l'instant où elle part d'un certain point du ciel, jusqu'à l'instant où elle y revient. || PÉRIODE, en t. de chronologie, Révolution, circuit d'un certain nombre d'années déterminé, au moyen duquel le temps est mesuré de différentes manières par différentes nations. || *Période Julienne,* Espace de temps qui enferme sept mille neuf cent quatre-vingts ans, par la multiplication du cycle solaire, qui est de vingt-huit ans, du cycle lunaire, qui est de dix-neuf, et de l'indiction, qui est de quinze. || PÉRIODE, en t. de médecine, Chacun des espaces de temps qu'une maladie doit successivement parcourir. || La révolution d'une fièvre qui revient en des temps réglés. *C'est une fièvre qui a ses périodes.* || PÉRIODE, en t. de gramm., Phrase composée de plusieurs membres, dont la réunion forme un sens complet. *Période bien arrondie. Procéder par périodes.* || *Période carrée,* Celle qui est composée de quatre membres; et, par extension, Toute période nombreuse et soignée. || PÉRIODE, se dit, dans un sens analogue, en musiq. || PÉRIODE, est aussi masc.; et alors il se dit Du plus haut point où une chose, une personne puisse arriver, est arrivée. *Il est arrivé au plus haut période de la grandeur.* || Espace de temps indéterminé. *Un long période de temps.*

PÉRIODICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est périodique.

PÉRIODIQUE. adj. des 2 genres. Qui a ses périodes, qui revient à des temps marqués. *Révolution périodique. Fièvre périodique.* || *Écrit périodique,* Celui qui paraît par livraisons successives, dans des temps fixes et réglés. || *Écrivain périodique,* Celui qui compose de ces sortes d'ouvrages. || PÉRIODIQUE, Qui abonde en périodes. *Un style périodique.*

PÉRIODIQUEMENT. adv. D'une manière périodique. *Ce recueil paraît périodiquement.* || *Parler périodiquement,* Parler par périodes. Il ne se dit guère qu'ironiquement et en mauvaise part.

PÉRIŒCIENS. s. m. pl. (grec *peri,* autour, *œcéin,* habiter.) t. de géogr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même parallèle.

PÉRIOSTE. s. m. (grec —*ostéon,* os.) t. d'anat. Membrane fibreuse qui couvre les os.

PÉRIOSTOSE. s. f. t. de médec. Engorgement et tuméfaction du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE. adj. (grec —*patéin,* marcher.) Qui suit la doctrine d'Aristote. || Il est plus souvent subst. *Un péripatéticien.*

*PÉRIPATÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport au péripatétisme.

PÉRIPATÉTISME. s. m. Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE. s. f. (grec *péripétia,* péripétie.) (On prononce *Péripécie.*) Changement subit et imprévu d'une fortune bonne ou mauvaise en une autre contraire. Il n'est usité qu'en parlant Des changements de ce genre qui ont lieu dans les poëmes dramatiques, dans les poëmes épiques, dans les romans; et il se dit surtout Du dernier changement qui fait le dénoûment d'une pièce de théâtre.

PÉRIPHÉRIE. s. f. (grec *péri,* autour, *phéréin,* porter.) t. de géom. Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHRASE. s. f. (grec —*phrasis,* phrase.) Circonlocution, tour dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. *Ne pouvant employer le mot propre, il s'est servi d'une périphrase.*

PÉRIPHRASER. v. n. Parler par périphrases. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

PÉRIPLE. s. m. (grec —*plein,* naviguer.) t. de géogr. ancienne. Navigation autour d'une mer, ou autour des côtes d'un pays, d'une partie du monde, etc.; Récit d'une navigation de ce genre.

PÉRIPNEUMONIE. s. f. (grec —*pneumón,* poumon.) t. de médec. Inflammation du poumon, avec fièvre aiguë, oppression, et souvent crachement de sang.

PÉRIPTÈRE. s. m. (grec —*ptéron,* aile.) t. d'archit. Édifice dont tout le pourtour extérieur est environné de colonnes isolées. || Il s'emploie aussi comme adj. des 2 genres. *La bourse de Paris est périptère.*

PÉRIR. v. n. (lat. *perire,* périr.) Prendre fin. Ordinairement, Faire une fin malheureuse, violente, et il se dit Des personnes et des choses. *Il périrait plutôt que de manquer à sa parole. Périr au port. Les scélérats périssent malheureusement.* || Par exagérat., *Périr d'ennui,* Être excédé d'ennui. || PÉRIR, Dépérir, tomber en décadence; et alors il ne se dit que Des choses. || PÉRIR, fig. *La liberté périt par la licence. Cette branche de commerce a péri.* || PÉRIR, en jurispr., se dit D'une instance qu'on a négligé de poursuivre pendant un certain temps. *Il a laissé périr son appel.* Il a la même signification que *Périmer.* || PÉRI, IE. participe.

PÉRISCIENS. s. m. pl. (grec *péri,* autour, *scia,* ombre.) t. de géogr. On donne ce nom aux habitants des zones froides, pour qui l'ombre fait le tour de l'horizon en certains temps de l'année, où le soleil ne se couche point pour eux, et tourne autour de leurs têtes.

PÉRISSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *perire,* périr.) Qui est sujet à périr.

*PÉRISSOLOGIE. s. f. (grec *périssologia,* même signif.) Répétition vicieuse d'une idée; redondance de mots dans le discours.

PÉRISTALTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *peristalticos,* qui contracte.) t. de médec. Il n'est usité que dans cette locution, *Mouvement péristaltique,* Mouvement par lequel les intestins, se contractant sur eux-mêmes, favorisent l'acte de la digestion. On l'appelle aussi *Mouvement vermiculaire.*

PÉRISTYLE. s. m. (grec *peristylos,* péristyle.) t. d'archit. Galerie à colonnes isolées, construite autour d'une cour ou d'un édifice. || L'ensemble de colonnes isolées qui orne la façade d'un monument. *Le péristyle*

du Panthéon. || Adjectiv., *Temple péristyle,* Celui qui est orné à l'intérieur de colonnes parallèles aux murs, à distance d'un entre-colonnement.

PÉRISYSTOLE. s. f. (grec *péri,* par rapport à, *systolè,* contraction.) t. de médec. Intervalle de temps qui est entre la systole et la diastole, entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères. Il est peu usité.

PÉRITOINE. s. m. (grec *peritonœon,* péritoine.) t. d'anat. Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre.

PERKALE. s. f. *Voyez* PERCALE.

PERKALINE. s. f. *Voyez* PERCALINE.

PERLE. s. f. (ital. *perla,* perle.) Concrétion qui se forme dans les coquilles par une extravasion de la substance appelée Nacre. *Des perles d'une belle eau. Enfiler des perles.* || *Gris de perle,* Couleur approchant de celle des perles. || *Perles fines,* Les véritables perles. *Perles fausses,* Les perles contrefaites. || *Semence de perles,* Les plus petites perles qui se trouvent dans les huîtres ou coquilles de perles. || *Nacre de perles,* La substance intérieure de la coquille des moules à perles. || Fig., *Ses dents sont des perles,* Elle a de très-belles dents. || Prov. et fig., *Nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles,* Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des bagatelles, pour perdre le temps; il faut nous occuper sérieusement. || Prov. et fig., *Jeter des perles devant les pourceaux,* Présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix; Lui dire quelque chose dont il ne sent pas la délicatesse. || Fig. et fam., *C'est la perle des hommes, des femmes,* C'est un homme, une femme des plus estimables, des plus aimables qu'on connaisse. On dit dans un sens analogue, *C'est la perle des maris.* || PERLES, en architect., Suite de petits grains ronds qu'on taille dans les moulures appelées Baguettes. || PERLE, en t. d'impr., Le plus petit de tous les caractères.

PERLÉ, ÉE. adj. Orné de perles. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'en termes de blason. || *Orge perlé,* Grains d'orge entièrement dépouillés de leur enveloppe, et arrondis par la meule. || *Sucre perlé* ou *cuit à perlé,* Sucre auquel les confiseurs ont donné le second degré de cuisson. || *Bouillon perlé,* Bouillon bien fait, bien consommé, sur lequel le suc de la viande paraît comme de la semence de perles. || Fig. et fam., *C'est un ouvrage perlé,* se dit D'un ouvrage de couture ou de broderie, dont les points sont très-égaux et très-bien rangés. || PERLÉ, se dit fig., en t. de musiq., pour qualifier l'exécution, lorsqu'elle est nette, égale, brillante.

*PERLIMPINPIN (poudre de). t. pop. Sans vertu.

PERLURE. s. f. t. de vénerie. Il se dit Des petites inégalités qui se trouvent le long des perches et des andouillers de la tête du cerf, du daim, du chevreuil.

PERMANENCE. s. f. (lat. *permanere,* durer.) Durée constante de quelque chose. || En parlant Des personnes, État de celui qui demeure longtemps dans le même lieu. *Il est en permanence dans son cabinet.* || *L'assemblée s'est déclarée en permanence,* Elle a déclaré qu'elle resterait en séance jusqu'à ce que telle chose fût terminée. || En théologie, *La permanence du corps de* JÉSUS-CHRIST *dans l'eucharistie,* La présence continuée du corps de JÉSUS-CHRIST dans l'eucharistie après la consécration.

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, immuable, qui dure constamment. *Un état permanent n'est pas fait pour l'homme.*

PERMÉABILITÉ. s. f. (lat. *permeabilis,* perméable.) t. de physique. Qualité de ce qui est perméable.

PERMÉABLE. adj. des 2 genres. t. de physique. Il se dit principalement Des corps à travers lesquels la lumière, l'air ou d'autres fluides peuvent passer.

PERMESSE. s. m. Nom d'une rivière de la Béotie, qui a sa source dans le mont Hélicon, et qui était consacrée aux Muses. Il se met ici non comme terme de géographie, mais parce qu'on l'emploie dans quelques phrases figurées et poétiques. *Les nymphes du Permesse,* Les Muses. *Fréquenter les bords du Permesse,* Cultiver la poésie.

PERMETTRE. v. a. (lat. *permittere,* permettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Donner pouvoir de faire, de dire. *Il n'est pas permis de se venger soi-même.* || *Vous me permettrez* ou *Permettez-moi de vous dire, de vous représenter,* Formule de politesse dont on fait usage en disant à quelqu'un une chose contraire au sentiment qu'il vient de manifester. On dit aussi simplement, dans le même cas, *Permettez.* On adresse encore cette formule À une personne qu'on dérange en faisant quelque chose. || *S'il m'est permis de parler ainsi,* se dit Quand on se sert d'un mot, d'une manière de parler qui n'est pas usitée, et qu'on hasarde. || Fam., *Il n'est pas permis à tout le monde de,* Il n'est pas donné à tout le monde, tout le monde n'a pas l'avantage de. || Fam., *Permis à vous,* Vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie point. Il se dit ordinairement par indifférence ou par mépris. On dit à peu près dans le même sens, *Je vous permets d'en penser ce qu'il vous plaira.* || PERMETTRE, Autoriser à faire usage d'une chose. *Les médecins lui ont permis le café.* || PERMETTRE, Tolérer. *Il faut bien permettre ce qu'on ne peut empêcher.* || Tolérer ce qu'on pourrait empêcher. *Dieu permet le mal, mais il n'est jamais auteur du mal.* || *Dieu a permis que,* L'ordre de la providence, de la justice divine a voulu que. || PERMETTRE, se dit aussi Des choses; et alors il signifie, Donner le moyen, la commodité, le loisir, etc. *J'irai vous voir dès que mes affaires me le permettront.* || PERMETTRE, avec le pron. pers., régime indirect, Se donner la licence de faire des choses dont on devrait s'abstenir. *C'est un homme qui se permet tout.* || *Je me permettrai de vous représenter.* Formule de civilité ou d'adoucissement. || PERMIS, ISE. participe.

PERMIS. s. m. Permission écrite. Il se dit particulièrement en matière de Douanes et de Police.

PERMISSION. s. f. Autorisation qui donne le pouvoir, la liberté de faire, de dire, etc. *Par permission des magistrats. User d'une permission.* || Prov., *Abuser de la permission,* se dit De celui à qui l'on peut reprocher de l'excès en quelque chose que ce soit. || *Permission de chasse,* Permission de chasser. || *Avec votre permission.* Formule de civilité. On s'en sert aussi comme d'une espèce d'adoucissement à quelque reproche que l'on veut faire. *Mais, avec votre permission, de quel droit pouvez-vous me parler ainsi?* || *Permission de Dieu,* Ordre de la providence, de la justice divine.

PERMUTANT. s. m. (lat. *permutare,* échanger.) Celui qui permute. Il se dit Des personnes qui changent ensemble d'emploi.

PERMUTATION. s. f. Échange. Il se dit en parlant De l'échange d'un emploi contre un autre. || Transposition de choses qui forment un tout, une série, pour trouver les divers arrangements dont elles sont susceptibles entre elles. || En gramm., Changement d'une lettre en une autre qui appartient au même organe.

PERMUTER. v. a. Échanger. Il se dit en parlant Des emplois. *Il voudrait permuter avec un de ses confrères.* || PERMUTER, avec le pron. pers., se dit quel-

quefois, dans le sens réciproque, en gramm., Des lettres, et surtout des consonnes, qui, appartenant au même organe, peuvent naturellement se substituer les unes aux autres. || PERMUTÉ, ÉE. participe.

PERNICIEUSEMENT. adv. (lat. *perniciosus*, dangereux.) D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE. adj. Mauvais, dangereux, qui peut nuire; qui cause ou qui peut causer quelque grand préjudice. || Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Conseil pernicieux. Dessein pernicieux.* || Fam., *C'est une langue pernicieuse*, C'est une personne fort médisante. || *Fièvre pernicieuse*, Espèce de fièvre maligne fort dangereuse.

PER OBITUM. (On prononce *Obitome.*) Expression latine, Par mort, et qui est surtout usitée en matière bénéficiale.

PÉRONÉ. s. m. (grec *péronè*, péroné.) t. d'anat. L'os extérieur de la jambe, le plus menu des deux os de la jambe.

PÉRONNELLE. s. f. Terme familier dont on se sert par dédain, par mépris, en parlant d'Une femme.

PÉRORAISON. s. f. (lat. *perorare*, discourir.) t. de rhétor. La conclusion d'une harangue, d'un sermon, d'un discours d'apparat.

PÉRORER. v. n. Discourir longuement et avec une sorte d'emphase. *Avez-vous assez péroré?* Fam.

PÉROREUR. s. m. Celui qui a l'habitude, la manie de pérorer. *C'est un fatigant péroreur.*

PÉROT. s. m. t. d'eaux et forêts. Arbre ou baliveau qui a les deux âges de la coupe du bois. Aujourd'hui, les arbres qui ont atteint cinquante ans se nomment plus ordinairement *modernes;* au-dessous de cet âge, ils sont *jeunes.*

PÉROU. s. m. Contrée de l'Amérique méridionale, très-riche en mines d'or et d'argent. On met ici ce nom de pays parce qu'il s'emploie figurément dans les phrases suivantes: || Prov., fig. et pop., *Gagner le Pérou*, Faire une grande fortune. || Prov. et pop., *Ce n'est pas le Pérou*, se dit Des choses qui n'ont pas grande valeur, dont on fait peu de cas.

PEROXYDE. s. m. (lat. *per*, très, grec *oxys*, acide.) (On prononce *Pèroxyde.*) Nom donné par les chimistes modernes aux oxydes qui contiennent la plus grande quantité possible d'oxygène.

PERPENDICULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *perpendicularis*, même signif.) Qui se dirige à angles droits, en formant un angle droit. || Vertical. *Ligne perpendiculaire.* || En géom., subst. *Tirer, élever, abaisser une perpendiculaire*, Tirer, élever, abaisser une ligne perpendiculaire.

PERPENDICULAIREMENT. adv. En situation perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ. s. f. État de ce qui est perpendiculaire.

PERPENDICULE. s. m. t. didactique. Ligne verticale et perpendiculaire qui, tombant à plomb du sommet d'un objet élevé, sert pour en mesurer la hauteur ou pour en régler la verticalité. Peu usité.

PERPÉTRER. v. a. (lat. *perpetrare*, commettre.) Faire, commettre. Il n'est usité qu'en termes de jurisprudence, et en parlant De crimes. Vieux. || PERPÉTRÉ, ÉE. participe.

PERPÉTUATION. s. f. (lat. *perpetuus*, perpétuel.) t. didactique. Action qui perpétue, ou L'effet, le résultat de cette action.

PERPÉTUEL, ELLE. adj. Qui ne cesse point, qui dure toujours. *Il règne dans cette contrée un printemps perpétuel.* || En physique, *Mouvement perpétuel*, Mouvement qui, une fois excité, se continuerait toujours de lui-même, sans altération, et sans jamais exiger un renouvellement de force motrice. || Fig. et fam., *C'est le mouvement perpétuel*, se dit D'une personne qui est toujours en mouvement, qui ne peut rester en place. || Fig. et fam., *Chercher le mouvement perpétuel*, Chercher la solution d'une question insoluble. || PERPÉTUEL, se dit aussi De certaines choses qui durent toute la vie d'un homme. *Être condamné à un bannissement perpétuel.* || Il se dit en ce sens De certaines charges, de certaines dignités dont on est pourvu pour toute la vie. || PERPÉTUEL, Continuel. *Son emploi lui donne un travail perpétuel.* || Fréquent, habituel. *De perpétuelles interruptions.* || En diplomatie, *Alliance perpétuelle*, Alliance dont la durée n'est point déterminée; par opposition à Celle qui est conclue pour un temps fixe.

PERPÉTUELLEMENT. adv. Sans cesse, sans discontinuation; ou, par exagération, Habituellement, fréquemment. *Ils sont perpétuellement en querelle.*

PERPÉTUER. v. a. Rendre perpétuel, faire durer sans cesse ou longtemps. *Perpétuer des querelles. Perpétuer son nom.* || Avec le pronom pers. *C'est une ancienne tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nous.* || *Se perpétuer dans une charge*, Trouver le moyen de se maintenir toujours dans une charge, qu'on ne devait posséder que pour un temps. || PERPÉTUÉ, ÉE. participe.

PERPÉTUITÉ. s. f. Durée sans interruption, sans discontinuation. *La perpétuite de la foi.* || À PERPÉTUITÉ. loc. adv. Pour toujours. *Créer une rente rachetable à perpétuité. Travaux forcés à perpétuité.*

PERPLEXE. adj. des deux genres. (lat. *perplexus*, embarrassé.) Qui est dans une grande inquiétude, dans une irrésolution pénible sur ce qu'il doit faire. *Il a l'esprit perplexe.* || Il se dit aussi De ce qui cause de la perplexité, de l'irrésolution.

PERPLEXITÉ. s. f. Irrésolution fâcheuse, incertitude, embarras où se trouve une personne qui ne sait quel parti prendre. *Il est en grande perplexité.*

PERQUISITION. s. f. (lat. *perquirere*, rechercher.) Recherche exacte que l'on fait de quelque chose, de quelque personne. *On a fait de grandes perquisitions dans son domicile.*

PERRON. s. m. (ital. *verone*, terrasse.) Construction extérieure formée de plusieurs marches et d'une plate-forme, et qui sert à établir une communication directe entre deux sols de différente hauteur.

PERROQUET. s. m. Oiseau des pays chauds, à bec gros et bombé, qui apprend facilement à parler. || *Bâton de perroquet*, Bâton établi sur un plateau de bois, et garni de distance en distance d'échelons sur lesquels cet oiseau monte et descend à sa fantaisie. || Fig. et fam., *Cette maison est un bâton de perroquet*, se dit D'une maison de plusieurs étages, dont chacun n'a qu'une chambre. || Fig. et pop., *De la soupe à perroquet*, Du pain trempé dans du vin. || *Parler comme un perroquet*, Ne parler que de mémoire, et sans savoir ce qu'on dit. Fig., dans le même sens, *C'est un perroquet.* || PERROQUET, en t. de marine, Mât, vergue, voile qui se gréent au-dessus d'un mât de hune.

PERRUCHE. s. f. Petit perroquet à longue queue pointue. || Communément, la femelle du perroquet.

PERRUQUE. s. f. (ital. *parrucca*, perruque.) Coiffure de faux cheveux. *Perruque à trois marteaux. Porter perruque.* || *Tête à perruque*, Tête de bois sur laquelle on pose et l'on accommode des perruques. Fig. et fam., Vieillard de peu d'esprit, et qui tient opiniâtrément à d'anciens préjugés.

PERRUQUIER. s. m. Celui qui fait des perruques, qui coiffe et rase. On appelle *perruquière*, La femme d'un perruquier.

PERS, ERSE. adj. (ital. *perso*, pers.) De couleur entre le vert et le bleu. Vieux.

PER SALTUM. (On prononce *Saltome*.) Expression latine, Par saut. On l'emploie, en Droit canonique, en parlant De ceux qui sont admis à un ordre supérieur sans avoir reçu l'intermédiaire.

PERSE. s. f. Sorte de toile peinte qui vient de Perse.

PERSÉCUTANT, ANTE. adj. (lat. *persequi*, persécuter.) Qui se rend incommode par ses importunités. *Il a des créanciers fort persécutants.*

PERSÉCUTER. v. a. Vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes, par des poursuites violentes. || Fig. et au sens moral. *Ses remords le persécutent.* || Par exagération, Importuner, presser avec importunité, se rendre incommode. *Il a un créancier qui le persécute étrangement.* || PERSÉCUTÉ, ÉE. participe.

PERSÉCUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui persécute. || Par exagération, Homme pressant, incommode, importun. *C'est un persécuteur fâcheux.* || Adj. *Cet homme est animé d'un zèle persécuteur.*

PERSÉCUTION. s. f. Vexation, poursuite injuste et violente. || *La persécution de Néron, de Dioclétien, etc.*, Celle que les chrétiens ont soufferte sous Néron, sous Dioclétien, etc. || PERSÉCUTION, par exagération, Importunité continuelle dont on se trouve fatigué.

PERSÉE. s. m. (lat. *Perseus*, Persée.) t. d'astron. Nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PERSEVÉRAMMENT. adv. (lat. *perseverare*, persévérer.) Avec persévérance. Peu usité.

PERSÉVÉRANCE. s. f. Qualité ou action de celui qui persévère. *Persévérance dans le bien.* || Absol., il signifie presque toujours, Fermeté et constance dans la foi, dans la piété. *Le don de persévérance.*

PERSEVÉRANT, ANTE. adj. Qui persévère. *Un mal persévérant.*

PERSÉVÉRER. v. n. Persister, continuer toujours une même chose, demeurer ferme et constant dans un sentiment. *Persévérer dans une résolution, dans l'endurcissement. Persévérer dans sa déposition.* || PERSÉVÉRER, absol., signifie presque toujours, Persister dans le bien. *Ce n'est pas tout que de bien commencer, il faut persévérer.* || *Je persévère*, signifie quelquefois, Je suis toujours du même avis. || Fig., *Son mal persévère*, Il résiste aux remèdes.

PERSICAIRE. s. f. (ital. *persicaria*, persicaire.) t. de bot. Plante à fleurs roses ou blanches, qui croît ordinairement dans les lieux humides, et qu'on emploie pour l'ornement des jardins.

PERSICOT. s. m. (lat. *persica*, pêcher.) Liqueur spiritueuse faite avec de l'esprit-de-vin, des noyaux de pêche, et autres ingrédients.

PERSIENNE. s. f. (ital. *persiana*, persienne.) Nom qu'on donne à ces sortes de jalousies qui s'ouvrent en dehors des fenêtres; et sur lesquelles sont assemblées à égales distances des tringles de bois plates, disposées en abat-jour, qui rompent la lumière, et donnent entrée à l'air dans l'appartement.

PERSIFLAGE. (lat. *per*, très, *sibilare*, siffler.) Discours de celui qui persifle.

PERSIFLER. v. a. Tourner quelqu'un en ridicule en lui disant d'un air ingénu des choses flatteuses qu'il croit sincères. *Cet homme ne s'aperçut pas qu'on le persiflait.* || Neutral. Parler avec ironie, avec moquerie. *Il ne raisonne pas, il persifle.* || PERSIFLÉ, ÉE. participe.

PERSIFLEUR. s. m. Qui persifle.

PERSIL. s. m. (grec *pétroselinon*, persil.) (On ne fait pas sentir l'L.) Plante potagère qui sert à divers usages pour la cuisine. || Prov. et fig., *Gréler sur le persil*, Exercer son autorité, ses talents, sa critique, etc., contre des gens faibles, ou dans des choses de nulle conséquence.

PERSILLADE. s. f. Sorte de ragoût fait de tranches de bœuf froid avec du persil.

PERSILLÉ, ÉE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Fromage persillé*, Certain fromage dont l'intérieur est parsemé de points ou taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil haché.

PERSIQUE. adj. (lat. *persicus*, persique.) Ordre d'architecture, dans lequel on substitue au fût de la colonne dorique, des figures de captifs qui portent l'entablement.

PERSISTANCE. s. f. (lat. *persistere*, persister.) Qualité de ce qui est persistant; Action de persister.

PERSISTANT, ANTE. adj. t. de botan. Il se dit Du calice qui subsiste lorsque la fleur est flétrie, des feuilles qui ne tombent pas en automne, des stipules qui restent après la chute des feuilles.

PERSISTER. v. n. Demeurer ferme et arrêté dans son sentiment, dans ce qu'on a résolu. *Il persiste à nier. Il persiste dans la rébellion.* || Absol., *Je persiste*, Je suis toujours du même avis.

PERSONNAGE. s. m. (lat. *persona*, personne.) Personne. En ce sens, il se dit principalement Des hommes, et il comprend une certaine idée de grandeur, d'excellence. *Il se croit un grand personnage. Trancher du personnage.* || Comme terme de dénigrement, sa signification est ordinairement déterminée par quelque épithète. *Vous êtes un plaisant personnage. Je connais le personnage.* || PERSONNAGE, se dit encore Des personnes mises en action dans un ouvrage dramatique; et, en ce sens, il s'applique aux femmes comme aux hommes. *Il y a dans cette pièce trop de personnages secondaires.* On dit de même, *Les personnages d'un dialogue.* || Il se dit quelquefois de Ces mêmes personnages, par rapport aux comédiens qui les représentent. *Il fait le premier personnage.* || PERSONNAGE, fig., Manière dont on se conduit, degré de considération qu'on a. *Cet homme-là est destiné à jouer un grand personnage. Il fait un plat personnage.* || *Personnage allégorique*, Être métaphysique ou inanimé que la poésie ou la peinture personnifie. || *Tapisseries à personnages*, Tapisseries où il y a des figures d'hommes et de femmes, et des histoires représentées.

PERSONNALITÉ. s. f. t. didactique. Ce qui appartient essentiellement à la personne, ce qui lui est propre, ce qui fait qu'elle est elle-même, et non pas une autre. || Caractère, qualité de ce qui est personnel. *Dans cette affaire, dépouillons toute personnalité pour juger sainement.* || Le vice d'une personne qui n'est occupée que d'elle-même. *Cet homme est d'une personnalité insupportable.* || Un trait piquant, injurieux et personnel contre quelqu'un. *Il y a dans cette critique beaucoup de personnalités.*

PERSONNAT. s. m. Sorte de bénéfice dans une église cathédrale ou collégiale, qui donnait préséance sur les simples chanoines.

PERSONNE. s. f. Un homme ou une femme. *Une personne de condition, de qualité. Payer tant par personne. Des personnes comme il faut. Les choses et les personnes. Substitution de personne.* || *Acception*

de personnes, Préférence qu'on donne à une personne plutôt qu'à une autre, inclination qu'on a à la favoriser. *Je déciderai entre eux sans acception de personnes.* || PERSONNE, se dit quelquefois Des femmes seulement, dans certaines phrases où cette acception est déterminée par le sens total. *Voilà une belle personne. Un pensionnat de jeunes personnes.* || PERSONNE, se dit d'Un homme ou d'une femme, considérés en eux-mêmes, et abstraction faite de quelque circonstance extérieure. *Ce n'est pas à la personne qu'on en veut, c'est à l'emploi.* || PERSONNE, précédé d'un adjectif possessif, Vie, corps de celui qui parle, à qui l'on parle, ou dont on parle. *J'ai répondu de sa personne. On a attenté à sa personne.* || *Je ne réponds que de ma personne*, Je ne réponds que de moi. || *On s'est assuré de sa personne*, On l'a arrêté, on lui a donné des gardes. || *Payer de sa personne*, S'exposer au péril avec courage; et, en général, S'acquitter parfaitement de son devoir. || *Aimer sa personne*, Aimer ses aises, avoir grand soin de sa santé, de son corps, de son ajustement. On dit dans le même sens, *Avoir soin de sa personne.* || *Être content de sa petite personne*, Être fort satisfait de soi-même. || *Cet homme est bien fait de sa personne*, Il a une belle taille, il est bien proportionné. || *La personne du roi*, Le roi. *La personne du roi est inviolable.* || En théologie, *Les personnes divines, les trois personnes de la Trinité*, Dieu le Père, Dieu le Fils, et le Saint-Esprit. || *En personne, en propre personne*, Moi-même, vous-même, lui-même. Ces expressions, dont on se sert pour donner plus de force à ce que l'on dit, ont toujours rapport au sujet du verbe qu'elles modifient. *J'y étais en personne. Il y vint lui-même en personne.* || *En sa personne, en sa propre personne*, se disent dans le même sens, mais ont toujours rapport au régime du verbe. *C'est l'offenser en sa personne.* || En jurispr., *Parlant à sa personne*, Parlant à lui-même. Il se dit aussi dans le langage ordin. et fam. On dit encore, en t. de procédure : *Signifier à personne ou à domicile. Assigner une commune en la personne ou au domicile du maire, le Trésor royal en la personne ou au bureau de l'agent, etc.* On dit également dans le langage ordin., *Outrager quelqu'un en la personne d'un autre.* || PERSONNE, se dit aussi relativement à la conjugaison des verbes. *La première, la seconde, la troisième personne du singulier, du pluriel.* || PERSONNE, Nul, qui que ce soit. En ce sens, il est toujours masc., toujours précédé ou suivi d'une expression négative, et on ne l'emploie jamais qu'au singulier. *Personne ne sera assez hardi. Il n'y a personne au logis. Il est assez brave pour ne craindre personne. Je n'y suis pour personne. Y a-t-il quelqu'un ici? Il n'y a personne.* || PERSONNE, se prend aussi dans le sens de Quelqu'un. *Si jamais personne est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira. Je doute que personne y réussisse.*

PERSONNÉE. adj. f. t. de botan. Il se dit Des fleurs qui ont quelque ressemblance avec le mufle d'un animal. || Subst. *Les personnées.*

PERSONNEL, ELLE. adj. Qui est propre et particulier à chaque personne. *Venger une injure personnelle.* || Prov., *Les fautes sont personnelles*, On n'est pas responsable des fautes d'autrui. || *Critique personnelle*, Celle où l'on s'attache moins à relever les fautes de l'ouvrage, qu'à censurer la vie, les actions, le caractère de l'auteur. || En jurispr., *Action personnelle*, Action par laquelle on poursuit une personne qui est redevable ou obligée en son propre nom. *Droit personnel*, Droit tellement attaché à la personne, qu'il ne peut être transporté à une autre. Ils sont opposés à *Action réelle* et *Droit réel.* || En t. de finances, *Contribution personnelle*, Celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne, de son logement, etc. || *Entrée personnelle*, Droit d'entrer dans un spectacle, dans une assemblée, etc., qui ne peut se communiquer, se transmettre à d'autres. || En gramm., *Pronom personnel*, Pronom qui marque la personne, comme *Moi, toi, lui, vous, soi.* *Voyez* PRONOM. || PERSONNEL, Qui est égoïste, qui n'est occupé que de soi. *Cet homme est très-personnel.* || PERSONNEL, en t. d'administr., se dit Des personnes attachées à un service public; par opposition à *Matériel*, qui se dit Des effets, des objets affectés à ce même service.

PERSONNELLEMENT. adv. En la personne de celui dont il s'agit. Dans ce sens, il a toujours rapport au régime du verbe qu'il modifie. *Il m'a offensé personnellement.* || En sa propre personne; et, en ce sens, il a toujours rapport au sujet du verbe. *S'obliger personnellement.*

PERSONNIFICATION. s. f. (lat. *persona*, personne, *facere*, faire.) L'action de personnifier; Le résultat de cette action.

PERSONNIFIER. v. a. Attribuer à une chose inanimée ou métaphysique la figure, les sentiments, le langage d'une personne réelle. || PERSONNIFIÉ, ÉE. participe. *C'est la douceur personnifiée.*

PERSPECTIF, IVE. adj. (lat. *perspicere*, voir à travers.) t. de peinture et de dessin. Qui représente un objet en perspective. *Représentation perspective.*

PERSPECTIVE. s. f. Partie de l'optique qui enseigne à représenter les objets selon la différence que l'éloignement et la position y apportent, soit pour la figure, soit pour la couleur. *Les règles de la perspective.* || *Perspective linéaire*, Celle qui se fait par les lignes seules. *Perspective aérienne*, Celle qui se fait par la dégradation des couleurs ou des teintes. || PERSPECTIVE, Peinture qui représente des jardins, des bâtiments, ou autres choses semblables en éloignement, et qu'on met au bout d'une galerie ou d'une allée de jardin, pour tromper agréablement la vue.

PERSPECTIVE, L'aspect que divers objets vus de loin ont, par rapport au lieu d'où on les regarde. *Une perspective riante.* || PERSPECTIVE, s'emploie fig. en parlant Des événements heureux ou malheureux qui se présentent dans l'avenir comme étant presque certains, quoique encore éloignés. *Il a la perspective d'une grande fortune.* || EN PERSPECTIVE. loc. adv. Dans un certain éloignement, mais à la portée de la vue. *Du haut de cette colline on voit Paris en perspective.* || Fig., Dans l'avenir. *Être heureux en perspective.*

PERSPICACE. adj. des 2 genres. Qui a de la perspicacité. Peu usité.

PERSPICACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, qui fait apercevoir avec justesse et profondeur les choses difficiles à connaître. *Il est d'une grande perspicacité.*

PERSPICUITÉ. s. f. t. didactique. Clarté, netteté. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un discours, d'un écrit. Peu usité.

PERSPIRATION. s. f. (lat. *perspirare*, transpirer.) t. de méd. Transpiration insensible.

PERSUADER. v. a. (lat. *persuadere*, persuader.) Porter quelqu'un à croire, le décider à faire quelque chose. *Je suis persuadé que c'est un très-honnête homme.* || Il régit souvent la chose directement, et la personne avec la préposition *à*. *On lui a persuadé de se marier.* || Absol. *Les exemples persuadent mieux que les paroles.* || Avec le pronom pers. régime indi-

rect, Croire, s'imaginer. *Il se persuade que tout le monde l'admire.* || Persuadé, ée. participe. *Soyez bien persuadé que....*

* Persuasible. adj. des 2 genres. Qui peut être persuadé, qui peut se persuader.

PERSUASIF, IVE. adj. Qui a la force, le pouvoir de persuader. *Langage persuasif.* || Qui a l'art, le talent de persuader. *Vous êtes persuasif.*

PERSUASION. s. f. Action de persuader. *Cet orateur a le don de la persuasion.* || Fig., *Avoir la persuasion sur les lèvres.* Être fort persuasif, fort éloquent. || Persuasion, Ferme croyance. *J'ai agi dans la persuasion que vous m'approuveriez.*

PERTE. s. f. (lat. *perdere*, perdre.) Privation de quelque chose d'avantageux, d'agréable ou de commode, qu'on avait. *Perte de biens, de l'honneur, de la vue. Perte de mémoire, d'appétit. Il a fait de grandes pertes au jeu.* || Dans un sens particulier, en parlant Des personnes dont on est privé par la mort. *Vous avez fait une grande perte en perdant votre père.* || *Je prends part à la perte que vous avez faite*, se dit À une personne qui vient de perdre un parent ou un ami, pour lui témoigner que l'on compatit à sa peine, qu'on partage son affliction. || Au jeu, *Être en perte de telle somme*, L'avoir perdue. || *Se retirer sur sa perte*, Quitter le jeu quand on perd; et, fig., Se retirer du commerce du monde ou des affaires, après un mauvais succès. || *Être repoussé avec perte*, se dit au propre D'une troupe qu'on fait reculer en lui tuant du monde; et fig. et fam., D'un homme qui a un désavantage marqué dans une dispute. || *Jurer, résoudre la perte de quelqu'un*, Résoudre, jurer sa mort, sa ruine. || *Perte de sang*, Maladie qui survient quelquefois aux femmes, et qui consiste en un écoulement de sang irrégulier et abondant. Absol., *Pertes.* || Perte, Dommage, diminution de bien, de profit. *Il y aura beaucoup de perte dans la coupe de cet habit, à cause du peu de largeur de l'étoffe.* || Ruine, en ce qui regarde le gouvernement, la fortune, la réputation, les mœurs, etc. *Il pensa causer la perte de l'État. Courir à sa perte.* || En théol., *La perte de l'âme*, La damnation éternelle. || Perte, Mauvais succès, événement désavantageux dans une affaire, etc. *La perte d'une bataille, d'un procès.* || Il signifie aussi, Le mauvais usage ou l'emploi inutile que l'on fait d'une chose. *Voilà une grande perte de temps. La perte d'une occasion si belle ne saurait causer trop de regrets.* || *La perte du Rhône*, Le lieu où le Rhône disparaît sous les rochers. || À perte. loc. adv. Avec perte. *Vendre, donner à perte*, Perdre sur la marchandise que l'on vend. || À perte de vue. loc. adv. dont on se sert en parlant D'une vue si étendue, qu'il est impossible de distinguer les objets qui la terminent. || Fig. et fam., *Raisonner, discourir à perte de vue*, Faire des raisonnements vains et vagues, qui n'aboutissent à rien. || *Courir à perte d'haleine*, Courir jusqu'à perdre la respiration. || En pure perte. loc. adv. Sans utilité, sans effet, sans motif. *Vous vous tourmentez en pure perte.* || *Dans la poursuite du procès qu'il a gagné, il a fait beaucoup de frais en pure perte*, Qui ne lui seront pas remboursés. *Tout ce qu'il a fait dans cette entreprise lui est tourné en pure perte*, Ne lui a causé que du dommage.

PERTINEMMENT. adv. (lat. *pertinens*, convenable.) Ainsi qu'il convient, comme il faut, avec jugement. Il ne se dit que Des discours. *Il en parle pertinemment et en habile homme.*

PERTINENCE. s. f. Qualité de ce qui est pertinent. Il ne se dit qu'en termes de procédure.

PERTINENT, ENTE. adj. Qui est tel qu'il convient. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes: *Raisons pertinentes. Excuses pertinentes.* || En t. de procéd., *Moyens pertinents et admissibles, faits et articles pertinents*, Moyens, faits qui appartiennent au fond de la cause, qui doivent influer sur sa décision.

PERTUIS. s. m. (lat. *pertusus*, percé.) Trou, ouverture. Il ne se dit plus guère que Des ouvertures qu'on pratique à une digue dans certaines rivières, pour laisser passer les bateaux. || Pertuis, en géographie, Certains détroits serrés entre une île et la terre ferme, ou entre deux îles.

PERTUISANE. s. f. Hallebarde dont le fer est plus long, plus large et plus tranchant que celui des autres armes de ce genre.

PERTURBATEUR, TRICE. s. (lat. *perturbare*, troubler.) Celui, celle qui cause du trouble. *Perturbateur du repos public.* || *Médecine perturbatrice*, Méthode de traitement qui consiste à employer des moyens actifs, propres à troubler la marche des maladies. || En mécanique, *Force perturbatrice*, Celle qui trouble la régularité des mouvements.

PERTURBATION. s. f. t. didactique. Trouble, émotion de l'âme à l'occasion de quelque mouvement qui se passe dans le corps. || En astron., Dérangement que les corps célestes souffrent dans leurs mouvements par leur action mutuelle. || En médecine, Trouble causé dans les fonctions animales par quelque maladie; et dans la marche d'une maladie par quelque remède énergique.

PERVENCHE. s. f. Genre de plantes dont l'espèce indigène a la fleur bleue ou blanche, et le feuillage d'un beau vert.

PERVERS, ERSE. (lat. *perversus*, méchant.) Méchant, dépravé. *Un naturel pervers.* || Il s'emploie subst., mais seulement au masculin.

PERVERSION. s. f. Changement de bien en mal, en matière de religion et de morale.

PERVERSITÉ. s. f. Méchanceté, dépravation. *La perversité du siècle.*

PERVERTIR. v. a. Faire changer de bien en mal, dans les choses de religion et de morale. *Le luxe a perverti bien des femmes.* || *Pervertir l'ordre des choses*, Troubler un ordre établi. || Fig. *Pervertir le sens d'un passage*, Le dénaturer, l'altérer; substituer un faux sens à celui qui est reconnu pour le véritable. || Pervertir, s'emploie avec le pron. pers., Devenir pervers. *Ce jeune homme s'est promptement perverti.* || Perverti, ie. participe.

PESADE. s. f. (lat. *pensare*, peser.) t. de manége. Air relevé, dans lequel le cheval s'élève du devant, sans que les pieds de derrière quittent leur place.

PESAMMENT. adv. D'une manière pesante. || *Pesamment armé*, se dit Des soldats de l'antiquité, fantassins ou cavaliers, qui étaient armés de toutes pièces. || Fig., *Parler, écrire pesamment*, Parler, écrire sans facilité, sans grâce.

PESANT, ANTE. adj. Qui pèse, qui est lourd. Il est opposé à Léger. *Charge pesante.* || En t. de manége, *Ce cheval est pesant à la main*, Il porte la tête basse, et il s'appuie sur le mors. *Cheval pesant*, Cheval qui ne s'enlève pas facilement du devant. || *Ce maître d'écriture, ce chirurgien, ce peintre, etc., a la main pesante*, Il écrit, il opère, il peint sans facilité, sans légèreté. || Fig., *Il a la main pesante, il a le bras pesant*, se dit D'un homme fort et robuste, qui donne

de grands coups. On le dit aussi, fig. et fam., D'une personne dont le ressentiment et la vengeance sont à craindre. || *Avoir la tête pesante*, Éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur. || PESANT, Tardif, lent. *Cet homme devient pesant.* || PESANT, fig., en parlant De l'esprit, du discours, du style, etc., Qui manque de vivacité, de légèreté, de grâce. *Il a l'esprit pesant.* || PESANT, dans plusieurs phrases figurées, Onéreux, fâcheux, fatigant, incommode. *Ces peuples portent un joug bien pesant.* || PESANT, Qui est du poids réglé et ordonné par la loi. *Louis d'or pesant.* || Prov. et fig., *Il vaut son pesant d'or*, se dit D'un honnête homme qui est de bonne compagnie, obligeant, officieux, d'un commerce sûr et aisé. Il se dit aussi De plusieurs choses qu'on regarde comme excellentes dans leur genre. || PESANT, s'emploie adv. *Une livre pesant d'or. Un quintal pesant.*

PESANTEUR. s. f. Qualité de ce qui est pesant; tendance des corps vers le centre de la terre. *La pesanteur d'un fardeau, de l'air.* || *Pesanteur universelle*, Tendance de tous les corps planétaires les uns vers les autres. || PESANTEUR, L'impression que fait un corps grave ou agité, quand il frappe sur un autre. *Il fut étourdi de la pesanteur du coup. Il lui a fait sentir la pesanteur de son bras.* || Certaine indisposition qui survient à quelque partie du corps, et qui fait qu'on y sent comme un poids. *Pesanteur de tête, d'estomac. Il sent une grande pesanteur par tout le corps.* || Lenteur, défaut d'activité et de célérité. *Sa marche est d'une pesanteur insupportable.* || PESANTEUR, fig., en parlant De l'esprit, Lenteur, défaut de pénétration, de vivacité, de légèreté, de grâce.

PESÉE. s. f. L'action de peser. || La quantité de ce qui a été pesé en une fois. *Une forte pesée.*

PÈSE-LIQUEUR. s. m. (lat. —*liquor*, liqueur.) Instrument par le moyen duquel on reconnaît, on détermine la pesanteur spécifique des liquides.

PESER. v. a. (Au futur, *Je pèserai*, et au conditionnel, *Je pèserais.*) Examiner la pesanteur d'une chose, la conférer avec un poids certain et connu. || Fig., Examiner attentivement une chose, pour en connaître le fort et le faible. *Peser les conséquences d'une affaire.* || *Peser ses mots, ses paroles*, Examiner, en parlant, la valeur, la conséquence de ce qu'on dit. || *Peser toutes ses paroles, peser tout ce qu'on dit*, Parler avec lenteur et circonspection. || PESER, neutre, Avoir un certain poids. *Ce ballot pèse peu.* || Fam., *Cela ne pèse pas plus qu'une plume*, se dit D'une chose très-légère. || Fig. et fam., *Il ne pèse pas une once*, se dit D'un homme que le contentement rend vif, léger, alerte. || *Cette pièce d'or ne pèse pas*, Elle n'a pas le poids fixé par la loi. || *Cette viande, cette boisson pèse sur l'estomac*, Elle est difficile à digérer. || En t. de manége, *Ce cheval pèse à la main*, Il s'appuie sur le mors de manière à lasser la main du cavalier. || Fig. et fam., *Cette personne lui pèse sur les épaules*, Elle lui est à charge par son importunité. || Fig. et fam., *Cette personne, cette chose lui pèse sur les bras*, Elle lui est à charge par la dépense qu'elle lui occasionne. || Fig., *Cela lui pèse sur le cœur*, Cela lui cause du chagrin, du ressentiment. || Fig., *Un secret lui pèse*, se dit en parlant D'une personne qui n'est pas capable de garder un secret. || PESER, neutre, Appuyer fortement sur une chose. *Peser sur un levier. Peser sur les étriers.* || Fig., Demeurer plus longtemps, insister plus longtemps. *Il faut peser sur cette note.* || Fig., *Peser sur une circonstance*, La faire remarquer. || PESÉ, ÉE, participe.

PESEUR. s. m. Celui qui pèse.

PESON. s. m. Instrument dont on connaît plusieurs espèces ayant des formes différentes, et qui sert à déterminer des pesanteurs ou des forces. *Voyez* ROMAINE.

PESSAIRE. s. m. (lat. *pessarium*, même signif.) t. de chir. Corps solide qui a différentes formes, et dont on se sert pour la guérison de plusieurs maladies auxquelles la matrice est sujette.

PESSIMISTE. s. m. (lat. *pessimè*, très-mal.) Celui qui croit que tout va mal, qui voit tout en noir.

PESTE. s. f. (lat. *pestis*, peste.) Maladie épidémique, qui cause une grande mortalité. *On le fuit comme la peste.* || Prov., *Dire peste et rage de quelqu'un*, En dire tout le mal possible. || PESTE, par ext., Diverses maladies qui font mourir à la fois beaucoup d'hommes ou beaucoup d'animaux. *La clavelée est la peste des moutons.* || PESTE, se dit, fig., de Certaines choses pernicieuses et funestes qui corrompent les cœurs ou les esprits. *La discorde est la peste des États.* || Il se dit aussi Des personnes dont le pouvoir est funeste, dont la fréquentation est pernicieuse. *Peste de cour. Évitez cet homme-là, c'est une peste.* || Fam., *C'est une méchante peste*, se dit D'un méchant petit garçon, d'une jeune fille vive et malicieuse. || PESTE, se dit quelquefois par une espèce d'imprécation. *Peste de l'étourdi!* || PESTE, Espèce d'interjection familière dont on se sert par exclamation. *Peste, que cela est beau!* On dit aussi, *La peste!*

PESTER. v. n. Montrer, par des paroles aigres et emportées, le mécontentement qu'on a de quelqu'un ou de quelque chose. *Tout le monde peste contre lui.* Fam. || Prov., *Pester entre cuir et chair*, Être mécontent sans oser le dire.

PESTIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *pestifer*, même signif.) t. didactique. Qui communique la peste. Peu usité.

PESTIFÉRÉ, ÉE. adj. Infecté de peste. *Il venait d'un lieu pestiféré.* || Subst., en parlant Des personnes, Celui qui est atteint de peste, frappé de peste. *Il alla visiter les pestiférés.* || *On le fuit comme un pestiféré*, se dit en parlant D'un homme dont on évite le commerce.

PESTILENCE. s. f. (lat. *pestilentia*, même sign.) Corruption de l'air, peste répandue dans un pays. Il est vieux en ce sens. || Fig. et en t. de l'Écriture, *Être assis dans la chaire de pestilence*, Professer une mauvaise doctrine.

PESTILENT, ENTE. adj. t. didactique. Qui tient de la peste. Peu usité.

PESTILENTIEL, ELLE. adj. Infecté de peste, contagieux. *Vapeurs pestilentielles.*

PET. s. m. Vent qui sort du corps par en bas avec bruit. On évite de se servir de ce mot. || *Pet de nonne*, Beignet soufflé.

PÉTALE. s. m. (grec *pétalon*, feuille.) t. de botan. Chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur.

PÉTALISME. s. m. t. d'antiq. Espèce de jugement populaire quelque temps en usage à Syracuse, et qui était à peu près la même chose que l'ostracisme chez les Athéniens.

PÉTARADE. s. f. Plusieurs pets de suite. Il ne se dit guère qu'en parlant Des chevaux et d'autres animaux semblables, lorsqu'ils pètent en ruant. || Bruit qu'on fait de la bouche, par mépris pour quelqu'un. || Fig. et fam., *Il m'a répondu par une pétarade.* Il n'a fait aucun cas de ce que je lui ai dit.

PÉTARD. s. m. Sorte de machine de fer ou de

fonte, en forme de cône renversé, qu'on remplit de poudre à canon, et qu'on attache à une porte pour la briser, ou à une muraille pour l'ébranler. || PÉTARD, Pièce d'artifice faite avec de la poudre à canon, et du papier ou du parchemin mis en plusieurs doubles, et extrêmement battu et serré.

PÉTARDER. v. a. Faire jouer le pétard. || PÉTARDÉ, ÉE. participe.

PÉTARDIER. s. m. Celui qui fait les pétards, ou qui les applique.

PÉTASE. s. m. (grec *pétasos*, chapeau.) t. d'antiq. Sorte de chapeau rond, à bords très-étroits, en usage chez les anciens.

PÉTAUD. s. m. (Plusieurs disent *Petaud*.) Terme qui n'est usité que dans cette phrase familière, *La cour du roi Pétaud*, Lieu de confusion, où tout le monde est maître.

PÉTAUDIÈRE. s. f. (Plusieurs disent, *Petaudière*.) Assemblée où il n'y a pas d'ordre, lieu où chacun fait le maître. Fam.

PÉTÉCHIAL, ALE. adj. t. de médec. Qui est accompagné de pétéchies, ou qui est de la nature des pétéchies.

PÉTÉCHIES. s. f. pl. t. de médec. Taches pourprées, semblables à des morsures de puces, qui paraissent sur la peau dans les fièvres graves.

PET-EN-L'AIR. s. m. Espèce de robe de chambre fort courte, qui ne descend que jusqu'au bas des reins.

PÉTER. v. n. (Plusieurs disent, *Peter*.) Faire un pet. || Prov., fig. et bass., *Péter plus haut que le cul*, Entreprendre des choses au-dessus de ses forces; Prendre des airs au-dessus de son état. || PÉTER, se dit fig. de Certaines choses qui font un bruit subit et éclatant. *Le bois de chêne pète dans le feu. Une corde de son violon vient de péter. Ce vin fait péter les bouteilles.* || Fig., *Son fusil lui a pété dans la main*, Son fusil, en faisant explosion, lui a crevé dans la main. || Prov. et fig., *Ne comptez pas sur les promesses de cet homme, il vous pétera dans la main*, Il vous manquera au besoin.

PÉTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui pète, qui a l'habitude de péter. || Prov. et bass., *On l'a chassé comme un péteux*, se dit D'un homme qu'on a chassé honteusement de quelque endroit.

PÉTILLANT, ANTE. adj. (Plusieurs disent, *Pétillant*.) Qui pétille, qui brille avec éclat. *Vin pétillant. Des yeux pétillants d'esprit. Un sang pétillant.*

PÉTILLEMENT. s. m. (Plusieurs disent, *Pétillement*.) Action de pétiller. *Le pétillement du sel dans le feu.*

PÉTILLER. v. n. (Plusieurs disent, *Pétiller*.) Éclater avec un petit bruit réitéré et en sautillant. *Du feu qui pétille. La bière pétille dans le verre.* || Fig., *Le sang lui pétille dans les veines*, Il a le sang vif, il est impatient, impétueux. || Fig., *Pétiller d'ardeur, de joie, d'indignation, etc.*, Manifester par ses regards, par ses gestes, beaucoup d'ardeur, de joie, d'indignation. || Fig. et fam., *Pétiller de faire une chose*, Souhaiter avec ardeur de la faire, en avoir une extrême impatience. || Fig., *Pétiller d'esprit*, Avoir, annoncer un esprit vif et brillant. || Absol., *Ses yeux pétillent*, Ils sont vifs et étincelants.

PÉTIOLE. s. m. (lat. *petiolus*, queue.) t. de botan. (Dans ce mot et dans le suivant, T se prononce comme C.) La partie d'une feuille qui lui sert de support, la queue d'une feuille.

PÉTIOLÉ, ÉE. adj. t. de botan. Porté par un pétiole; par opposition à Sessile.

PETIT, ITE. adj. Qui a peu d'étendue, peu de volume dans son genre, dans son espèce. En ce sens, il est opposé également à Grand et à Gros, selon les différentes choses dont on parle. || *Porter de petits cheveux*, Porter les cheveux courts. *Porter le petit collet*, Être habillé en ecclésiastique. || En t. de rôtisseur, *Petits pieds*, Les grives, cailles, ortolans et autres oiseaux d'un goût délicat. || *Au petit pied.* Voyez PIED. || PETIT, se dit aussi D'une quantité numérique, et il est opposé à Nombreux. *Un petit revenu. Une petite quantité de gens.* || Il se dit généralement De toutes les choses physiques ou morales qui sont moindres que d'autres dans le même genre. *Petite dépense. Petit jeu. Petit moment. Marcher à petit bruit, à petites journées. Aller au petit pas. Brûler à petit feu. Le petit deuil.* Prov., *Petite pluie abat grand vent.* || *C'est un petit esprit*, se dit D'un homme minutieux, qui attache de l'importance à de petites choses. On le dit aussi D'un homme qui a des sentiments peu nobles, peu généreux. || *C'est un petit génie*, se dit D'un homme dont les facultés intellectuelles sont très-bornées. || *Cela est bien petit*, Cela est peu noble, cela est bas. || *Une petite complexion, une petite constitution*, Une complexion, une constitution faible. || *Se faire petit*, Se placer, s'arranger de manière à occuper le moins de place qu'il est possible; et, fig., Éviter l'éclat, ne point chercher à occuper de soi, à attirer sur soi les regards. || Fig., *Se faire petit, être petit devant quelqu'un*, S'abaisser devant lui par respect ou par crainte. *Être petit devant quelqu'un*, Perdre beaucoup à être comparé avec lui; ne paraître rien devant lui. || *En être aux petits soins avec quelqu'un*, Avoir pour lui des attentions recherchées, délicates. || *Le petit peuple*, Le bas peuple, le menu peuple. *De petites gens*, Des gens de basse condition. *Petit marchand*, Marchand en détail, qui a une petite boutique. || Pop., *Le petit monde*, par opposition Au grand monde, aux personnes opulentes et considérables. || *La petite pointe du jour*, La première pointe, la première apparence du jour. || *La petite guerre*, Celle qui se fait par détachements ou par partis, dans le dessein d'observer les démarches de l'ennemi, de l'incommoder, de le harceler. Simulacre de guerre, dans lequel des corps d'une même armée manœuvrent et combattent les uns contre les autres, en tirant seulement à poudre. || Au trictrac, *Petit jan*, Le plein fait dans la partie du tablier où les dames sont en pile au commencement de la partie. || PETIT, En raccourci, en miniature. *Cette ville est un petit Paris.* || *Petit-fils*, Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. On dit, *Petite-fille* au féminin, dans la même signification. *Arrière-petit-fils, arrière-petite-fille*, Le fils, la fille du petit-fils et de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule. || *Petit gris*, Sorte de fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord. || *Petit-lait*, Sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. || *Petites-Maisons.* Voyez MAISON. || *Petit-maître.* Voyez MAÎTRE. || *Petit-neveu*, Le fils du neveu ou de la nièce, par rapport au frère et à la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. On dit, *Petite-nièce* au féminin, dans la même signification. || *Petite-oie.* Voyez OIE. || *Petite vérole*, Maladie dangereuse qui se manifeste par des éruptions à la peau, et dont on se préserve par la vaccine. || En t. d'imprimerie, *Petit canon, petit parangon, petit romain, petit texte.* Voyez CANON, PARANGON, ETC. || PETIT, exprime quelquefois une idée d'affection; c'est ainsi que des époux s'appellent familièrement, *Mon petit homme, ma petite femme*, ou simplement, *Mon petit, ma petite.* || Il se dit substan-

tivement Des enfants, par caresse ou par familiarité. *Mon petit est malade.* || PETIT, se dit subst. Des hommes qui manquent de naissance, de fortune, de crédit, de pouvoir, par opposition à ceux qui jouissent de ces avantages. *La mort n'épargne ni grands ni petits.* Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au masculin. || *Du petit au grand*, Par comparaison des petites choses aux grandes. *Il ne faut pas toujours conclure du petit au grand.* || *Un petit*, Un peu. *Reposons-nous un petit.* Vieux. || EN PETIT. loc. adv. En raccourci. *Peindre en petit.* || PETIT À PETIT. loc. adv. Peu à peu, par degrés peu sensibles. || Prov. et fig., *Petit à petit l'oiseau fait son nid*, On fait peu à peu sa fortune, sa maison.

PETIT. s. m. Il se dit de Certains animaux nouvellement nés, par rapport au père et à la mère. *Cette chienne a fait des petits.*

PETITEMENT. adv. En petite quantité, fort peu. || *Être logé fort petitement*, Être logé fort à l'étroit. || PETITEMENT, Mesquinement. *Il nous a traités bien petitement.* || Avec petitesse, sans élévation. *Il s'est vengé bien petitement.*

PETITESSE. s. f. Peu d'étendue, peu de volume. *La petitesse de sa taille. La petitesse du caractère de cette édition.* || Modicité. En ce sens, il n'est guère usité qu'en parlant De dons, de présents. *La petitesse de ce don sera pour vous un motif de l'accepter.* || Fig., Faiblesse, bassesse. *Il y a dans cette action bien de la petitesse d'âme. Il y a de la petitesse à se formaliser d'une pareille chose, à s'occuper de semblables bagatelles.* || Il se dit quelquefois Des actions qui dénotent la petitesse du cœur, de l'âme, de l'esprit. *C'est un homme plein de petitesses.*

PÉTITION. s. f. (lat. *petere*, demander.) t. didactique. Il n'est usité que dans cette locution, *Pétition de principe*, Raisonnement vicieux qui consiste à poser en fait, en principe la chose même qui est en question. || PÉTITION, dans le langage ordinaire, Demande par écrit adressée à une autorité, pour obtenir une grâce, ou le redressement de quelque grief. || En jurispr., *Plus-pétition*. Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique.

PÉTITIONNAIRE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui fait, qui présente une pétition.

PÉTITOIRE. s. m. t. de jurispr. Il se dit en parlant D'une demande faite en justice, pour être maintenu ou rétabli dans la propriété d'un bien immobilier. || *Gagner son procès au pétitoire*, Être déclaré légitime propriétaire de l'héritage en litige. || PÉTITOIRE, est aussi adjectif féminin, dans cette locution, *Action pétitoire*, Demande au pétitoire.

*PETITISSIME. adj. des 2 genres. Très-petit.

PETON. s. m. (lat. *pes*, pied.) Diminutif de Pied. Un petit pied. *Voila de jolis petons.* Il ne se dit qu'en parlant Des enfants, ou par plaisanterie.

PÉTONCLE. s. f. Nom de plusieurs espèces de coquillages bivalves.

PÉTRÉE. adj. f. (lat. *petreus*, pierreux.) Il n'est usité que dans cette expression, *L'Arabie Pétrée*, Partie de l'Arabie qui est couverte de pierres, de rochers.

PÉTREL. s. m. Oiseau nageur de haute mer, dont la présence annonce ordinairement aux navigateurs l'approche des tempêtes.

PÉTRIFIANT, ANTE. adj. (lat. *petram facere*, changer en pierre.) Qui pétrifie.

PÉTRIFICATION. s. f. Effet naturel par lequel des substances du règne animal ou du règne végétal sont changées en pierre, en conservant toujours leur première forme. || La chose pétrifiée. *Il y a de belles pétrifications dans le cabinet de ce curieux.*

PÉTRIFIER. v. a. Changer en pierre. || Avec le pron. pers. *Le bois se pétrifie promptement dans cette terre.* || Fig., Causer de la stupéfaction, rendre immobile. *Cette nouvelle m'a pétrifié.* || PÉTRIFIÉ, ÉE. participe.

PÉTRIN. s. m. Coffre dans lequel on pétrit et on serre le pain. On l'appelle autrement Huche. || Prov., fig. et pop., *Être, se mettre dans le pétrin*, Être, se mettre dans l'embarras.

PÉTRIR. v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer, et en faire de la pâte. *Ce boulanger pétrit bien sa pâte*, et absol., *pétrit bien.* || Il se dit, par extension, en parlant De certaines choses grasses et onctueuses que l'on presse fortement et en tous sens, avec les mains ou avec les pieds, pour en lier les différentes parties et leur donner de la consistance. *Pétrir de l'argile.* || Fig., *Dieu nous a tous pétris du même limon*, Il nous a donné à tous les mêmes facultés, les mêmes passions. || Fig. et fam., *Il se croit pétri d'un autre limon que le reste des hommes*, Il se croit d'une nature supérieure à celle des autres. || PÉTRI, IE. participe. || Fig. et fam., *C'est un homme tout pétri de salpêtre*, se dit D'un homme colère et impétueux. || Fig. et fam., *Il est pétri de bonté*, se dit D'un homme extrêmement bon. *Cette femme est pétrie de grâces. Etc.* || Fig., *Une âme pétrie de boue*, Une âme vile et corrompue.

PÉTRISSAGE. s. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR. s. m. Celui qui dans une boulangerie pétrit la pâte.

PÉTROLE. s. m. (grec *pétrélaion*, même signif.) Bitume liquide et noir qui se trouve dans le sein de la terre.

PÉTROSILEX. s. m. (lat. *petra*, pierre, *silex*, caillou.) (L'S se prononce comme C.) t. de minéralogie. Pierre siliceuse de la nature du feldspath.

PETTO (IN). (On fait sentir les deux T.) Expression empruntée de l'italien, qui signifie, Dans l'intérieur du cœur, en secret, et qui n'est proprement d'usage qu'en parlant Du pape, lorsqu'il nomme un cardinal, sans le proclamer ni l'instituer. Par extension, dans le langage familier : *Le roi l'a fait pair in petto. Etc.*

PÉTULAMMENT. adv. (lat. *petulans*, pétulant.) D'une manière pétulante. Peu usité.

PÉTULANCE. s. f. Qualité de celui qui est pétulant. *Avoir beaucoup de pétulance.*

PÉTULANT, ANTE. adj. Vif, impétueux et brusque, qui a peine à se contenir. *Il est d'une humeur pétulante.*

PETUN. s. m. Tabac. Il est vieux, et ne s'employait que par une espèce de dénigrement, comme dans cette phrase, *Un preneur de petun.*

PETUNER. v. n. Prendre, fumer du tabac. Il est vieux, et ne se disait que par dénigrement.

PÉTUNSÉ. s. m. Mot emprunté des Chinois, qui appellent ainsi La pierre dont ils se servent pour faire la porcelaine.

PEU. adv. de quantité. (lat. *paulùm*, peu.) Il est opposé à Beaucoup. *Manger, dépenser peu. Parler fort peu. Cela est de peu de conséquence. Peu s'en est fallu qu'il ne se soit tué.* || Prov., *A grands seigneurs peu de paroles*, Il faut leur expliquer en fort peu de mots ce qu'on veut leur faire entendre. || *C'est peu de chose*, se dit D'une chose ou d'une personne dont on ne fait point cas. || *Peu de chose*, se dit aussi d'Un petit ob-

stacle, d'un petit retard. *Cela tient à peu de chose.* || Fig. et fam., *Mettre peu de chose dans le commerce de la vie,* Contribuer faiblement au bien-être commun, ou à la conversation, à l'amusement. || Fam., *C'est peu de chose que de nous,* se dit Pour marquer la faiblesse et la misère de la condition humaine. || Prov., *Peu et bon,* On se contente de peu, pourvu qu'il soit bon. || Fam., *Peu ou point,* Presque point. *Ni peu ni prou,* Point du tout. || Peu. subst. *Le peu qui me reste à vivre. Le peu de plaisir que j'y prends. Son peu de mérite.* || *Excusez du peu,* se dit ironiquement À celui qui se plaint qu'on ne lui donne pas assez, quoiqu'on lui donne beaucoup. Il se dit aussi quelquefois par celui même qui trouve qu'on lui donne trop. || Peu, s'emploie subst., précédé de l'adjectif *Un. Attendez un peu. Donnez-moi un peu de pain.* Dans le langage familier, *Un peu,* est quelquefois explétif. *Voyons un peu comment vous vous y prendrez.* || Peu, subst. sans article, Peu de chose. *Vivre de peu.* || *Un homme de peu,* Un homme de basse condition. || Fam., *Il n'y en a pas pour peu,* Il y en a beaucoup. || Peu à peu. loc. adv. Lentement, par un progrès presque imperceptible. *Les jours augmentent peu à peu.* || Dans peu, sous peu. loc. adv. et elliptiques. Dans peu de temps. *Il arrivera sous peu.* On dit de même, *Avant qu'il soit peu, avant peu vous aurez de mes nouvelles.* || Peu après. loc. adv. Peu de temps après. || Quelque peu. loc. adv. Un peu. || Tant soit peu. loc. adv. Très-peu. || À peu près, à peu de chose près. loc. adv. Presque, environ. || Subst. *L'à peu près suffit dans les choses qui n'exigent pas une grande précision.* || Si peu, aussi peu, trop peu. loc. relatives et comparatives. *Donnez-m'en si peu que rien. Il a trop peu d'intérêt à cela pour s'en mêler.* || Pour peu que. loc. conjonctive, qui est toujours suivie du subjonctif. *Il le fera pour peu que vous lui en parliez,* Si vous lui en parlez le moins du monde.

PEUPLADE. s. f. coll. (lat. *populus,* peuple.) Multitude d'habitants qui passe d'un pays dans un autre pour le peupler. || *Faire une peuplade dans un pays,* Y envoyer, y établir une peuplade, une colonie. || Peuplade, s'emploie aussi comme diminutif de Peuple, et se dit de Certains rassemblements d'hommes fixes ou errants, dans les pays non encore civilisés. *Des peuplades errantes.*

PEUPLE. s. m. coll. Nation, multitude d'hommes d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois. Au pluriel, *Peuples,* se dit quelquefois Des habitants d'un État composé de diverses provinces, dont plusieurs sont régies par des lois, des coutumes particulières. *Ce prince rendit ses peuples heureux.* || *Le peuple-roi,* L'ancien peuple romain. || Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu,* Ordinairement le sentiment général est fondé sur la vérité. || Peuple, Multitude d'hommes qui n'habitent pas le même pays, mais qui ont une même origine, une même religion, etc. *Le peuple juif est dispersé par toute la terre.* || Il se dit aussi Des habitants d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village. *Tout le peuple du village accourut.* Dans ce sens, il est peu usité. || Peuple, se dit d'Une partie de la nation, considérée sous des rapports politiques. *Ce ministre eut contre lui les grands et le peuple.* || La partie la moins notable des habitants d'une même ville, d'un même pays, considérée sous le rapport de l'instruction et de la fortune. *C'est un homme du peuple.* || *Le petit peuple, le menu peuple, le bas peuple, la lie du peuple,* La partie du peuple tout à fait ignorante et pauvre. || Peuple, adj., Vulgaire, commun. *Combien de gens croient pouvoir mépriser le peuple, qui sont peuple eux-mêmes.* || Peuple, par extens., Multitude de personnes considérées sous certains rapports qui leur sont communs. *Le peuple des auteurs.* || Peuple, Petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler. *Il y a peu de poisson dans cet étang, il y faut mettre du peuple.* || Peuple, se dit également Des rejetons qui viennent au pied de certains arbres et de certaines plantes.

PEUPLER. v. a. Établir une multitude d'habitants en quelque pays, en quelque endroit. *Peupler une île déserte.* || Il se dit aussi en parlant Des animaux. *Peupler un pays de gibier.* || Fig., *Peupler un bois, une vigne,* Y mettre du nouveau plant. || Peupler, Remplir un lieu d'habitants par la voie de la génération. *Les premiers hommes qui ont peuplé l'Amérique.* || Il se dit également Des animaux. || Peupler, s'emploie comme verbe neutre, en parlant Des hommes et des animaux, Multiplier par la génération. *Il n'y a point d'animaux qui peuplent tant que les lapins.* || Peupler, avec le pron. pers., Devenir habité, peuplé. *Ces pays se sont peuplés fort promptement.* || Peuplé, ée. participe. || Il est aussi adjectif. *Un pays fort peuplé,* Un pays où il y a beaucoup d'habitants.

PEUPLIER. s. m. (lat. *populus,* peuplier.) Arbre fort haut qui croît dans les lieux humides et marécageux. On dit quelquefois, *Peuple.*

PEUR. s. f. (lat. *pavor,* peur.) Frayeur; mouvement par lequel l'âme est excitée à éviter un objet qui lui paraît nuisible. *Il eut une belle peur. Je lui en ai fait la peur. Mourir de peur. Il en a été quitte pour la peur. Il a eu plus de peur que de mal.* || Prov., *La peur grossit les objets,* On s'exagère ce qu'on craint. || Fig. et par exagérat., *Mourir de peur,* Craindre beaucoup. || Prov. et fig., *N'aille au bois qui a peur des feuilles,* Quand on craint le danger, il ne faut pas aller où il y en a. || Prov., *Il a peur de son ombre,* Les moindres choses lui font peur. || Fam., *Être laid à faire peur,* Être excessivement laid. *Être mis à faire peur,* Être vêtu d'une manière bizarre et ridicule. || Peur, s'emploie par exagér. dans plusieurs autres phrases. *J'ai peur que cela ne vous fasse de la peine. Il n'a osé vous le dire, par la peur de vous déplaire.* || De peur que. loc. conjonctive. Dans la crainte que, pour éviter que. || De peur de. loc. prépositive. Par crainte de. || De peur. loc. adv. Par un sentiment de peur. *Il y a consenti de peur.*

PEUREUX, EUSE. adj. Craintif, qui est susceptible de frayeur, qui est sujet à la peur. *Le lièvre est un animal fort peureux.* || Substantiv. *C'est un petit peureux.*

PEUT-ÊTRE. Adverbe dubitatif. *Vous croyez peut-être qu'il est de vos amis; vous êtes dans l'erreur.* || Subst. *Vous fondez-vous sur un peut-être?* || Fam., *Il n'y a pas de peut-être,* se dit À quelqu'un qui vient de se servir du mot *Peut-être,* pour lui déclarer qu'il a tort de douter, que la chose dont on parle est certaine.

PHAÉTON. s. m. (grec *Phaëthôn,* Phaéton.) Espèce de voiture à quatre roues, haute et légère.

PHAGÉDÉNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *phagédæna,* même signif.) t. de médec. Rongeant. Il se dit Des ulcères malins qui rongent et corrodent les chairs voisines; et Des remèdes qui consument les chairs baveuses et superflues.

PHALANGE. s. f. (grec *phalagx,* phalange.) t. d'antiq. Corps de piquiers pesamment armés qui combattaient sur quatre, huit, douze, seize de hauteur et plus. *Front, corps de la phalange.* || Il se dit poétiquement, et par extension, Des différents corps d'ar-

mée. || PHALANGE, en anat., se dit Des os qui composent les doigts de la main et du pied.

PHALANGITE. s. m. t. d'antiq. Soldat de la phalange. Il est peu usité.

* PHALARIS. s. m. Graine de Canarie. || Plante de l'ordre des Graminées.

PHALÈNE. s. f. (grec *phalæna*, même signif.) Nom que les naturalistes donnent aux papillons nocturnes, pour les distinguer des papillons de jour.

PHALEUCE ou PHALEUQUE. adj. (lat. *phalœcium*, même signif.) t. de versification grecque et latine. Espèce de vers ayant cinq pieds.

PHALLUS. s. m. (grec *phallos*, phallus.) (On fait sentir les deux L et l'S.) t. d'antiq. Représentation du membre viril, que l'on portait dans les fêtes d'Osiris, dans les fêtes de Bacchus, etc.

PHANÉROGAME. adj. des 2 genres. (grec *phanéros*, visible, *gamos*, mariage.) t. de botan. Il est opposé à Cryptogame, et se dit Des plantes pourvues de fleurs, c'est-à-dire, d'organes sexuels apparents. Comme subst. fém. *La classe des phanérogames est plus nombreuse que celle des cryptogames.*

PHANTASMAGORIE. s. f. (grec *phantasma*, fantôme, *agéin*, conduire.) *Voyez* FANTASMAGORIE.

PHANTASMAGORIQUE. adj. *Voyez* FANTASMAGORIQUE.

PHARAON. s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes.

PHARE. s. m. (grec *pharos*, même signif.) Tour construite à l'entrée d'un port ou aux environs, et sur laquelle on tient des feux allumés pendant la nuit, pour guider les vaisseaux qui approchent des côtes. || Le fanal placé sur la tour. || *Phare de Messine*, Le détroit qui est entre l'Italie et la Sicile.

PHARISAÏQUE. adj. des 2 genres. (lat. *pharisæus*, pharisien.) Qui tient du caractère des pharisiens.

PHARISAÏSME. s. m. Caractère des pharisiens. || Il se dit figurément pour Hypocrisie.

PHARISIEN. s. m. Nom d'une secte chez les Juifs. || Ceux qui, chez les chrétiens, n'ont que l'ostentation de la piété.

PHARMACEUTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *pharmacon*, médicament.) Qui appartient à la pharmacie.

PHARMACEUTIQUE. s. f. Partie de la médecine, qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE. s. f. L'art de préparer et de composer les médicaments. || Lieu où l'on prépare, où l'on vend ou distribue des médicaments.

PHARMACIEN. s. m. Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE. s. f. (grec —*poiéin*, faire.) Traité qui enseigne la manière de préparer et de composer les médicaments.

PHARMACOPOLE. s. m. (grec —*pólein*, vendre.) Apothicaire. Il ne s'emploie guère que par plaisanterie. *Un pauvre pharmacopole.*

PHARYNX. s. m. (grec *pharygx*, pharynx.) t. d'anat. Arrière-bouche, gosier, partie supérieure de l'œsophage.

PHASE. s. f. (grec *phasis*, apparition.) t. d'astron. Il se dit Des diverses apparences de la lune et de quelques autres planètes, ou des différentes manières dont elles sont éclairées par le soleil. | Fig., Changements successifs qui se font remarquer dans certaines choses. *Cet auteur décrit dans son ouvrage toutes les phases de la civilisation moderne.*

PHASÉOLE. s. f. *Voyez* FASÉOLE.

PHÉBUS. s. m. (lat. *Phœbus*, Apollon.) (On prononce l'S.) C'est le nom d'Apollon considéré comme dieu de la lumière. On l'emploie dans quelques phrases poétiques où il signifie, Le soleil. *Le blond Phébus. Phébus lançait tous ses rayons.* || PHÉBUS, fig. et fam., Style obscur et ampoulé. *Donner dans le phébus.*

PHÉNICOPTÈRE. s. m. (grec *phoinicos*, rouge, *ptéron*, aile.) t. d'hist. nat. *Voyez* FLAMANT.

PHÉNIX. s. m. (lat. *Phœnix*, Phénix.) Oiseau fabuleux qui, suivant l'opinion de quelques anciens, était unique en son espèce, vivait plusieurs siècles, et renaissait de sa cendre. || Fig., Personne qu'on prétend être unique ou rare dans son espèce, qu'on trouve supérieure à toutes les autres personnes qui suivent la même carrière. *Cet homme est le phénix des beaux esprits.* || En astron., *Le Phénix*, Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est pas visible dans nos climats.

* PHÉNOMÉNAL, E. adj. (grec *phœnomenon*, phénomène.) Qui tient du phénomène.

PHÉNOMÈNE. s. m. t. didactique. Il se dit Des différents effets qu'on remarque dans la nature, de ce qu'on découvre dans le corps à l'aide des sens. *Rendre raison d'un phénomène.* || Particulièrement, Tout ce qui apparaît de nouveau dans l'air, dans le ciel. *Les météores sont des phénomènes.* || Il se dit, fig., de Certaines choses qui surprennent par leur nouveauté ou par leur rareté. Fam., *C'est un phénomène que de vous voir ici.* || Il se dit aussi Des personnes qui surprennent par leurs actions, par leurs vertus, par leurs talents, etc. *C'est un phénomène qu'un enfant aussi instruit.*

PHILANTHROPE. s. m. (grec *philéin*, aimer, *anthrópos*, homme.) Celui qui par bonté naturelle est disposé à aimer tous les hommes. || Particulièrement, Celui qui s'occupe des moyens d'améliorer le sort de ses semblables.

PHILANTHROPIE. s. f. Amour de l'humanité.

PHILANTHROPIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la philanthropie, qui est inspiré par la philanthropie. *Société philanthropique.*

PHILHARMONIQUE. adj. (grec —, *harmonia*, harmonie.) Qui aime l'harmonie. Il ne se dit qu'en parlant De certaines sociétés musicales.

PHILHELLÈNE. s. des 2 genres. (grec —, *Hellen*, Grec.) Ami des Hellènes, des Grecs modernes.

PHILIPPIQUE. s. f. (grec —, *hippos*, cheval.) Terme emprunté des harangues de Démosthène contre Philippe, et dont on se sert, dans le langage familier, pour signifier, Un discours violent et satirique. *Il a fait une philippique contre moi.*

PHILOLOGIE. s. f. (grec —, *logos*, discours.) t. didactique. Science qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et qui en traite principalement sous le rapport de l'érudition, de la critique et de la grammaire.

PHILOLOGIQUE. adj. des deux genres. t. didactique. Qui concerne la philologie.

PHILOLOGUE. s. m. t. didactique. Homme de lettres qui s'attache à la philologie, qui en fait son occupation principale.

PHILOMATIQUE. adj. (grec —, *mathèsis*, science.) Qui aime les sciences. Titre de certaines sociétés, de certaines écoles.

* PHILOMÈLE. s. f. (grec *Philomèlè*, Philomèle.) t. de mythologie. Fille de Pandion, changée en rossignol. || Fig. et poét. Rossignol.

PHILOSOPHALE. adj. f. (grec *philéin*, aimer, *sophia*, sagesse.) Il n'est usité que dans cette locu-

tion, *La pierre philosophale*, La prétendue transmutation des métaux en or. || Fig., *Il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale*, se dit D'un homme qui fait une dépense au-dessus du revenu qu'il paraît avoir. || Fig., *C'est la pierre philosophale*, se dit D'une chose impossible à trouver.

PHILOSOPHE. s. m. Celui qui s'applique à l'étude des sciences, et qui cherche à connaître les effets par leurs causes et par leurs principes. || Particulièrement, Celui qui s'applique à l'étude de l'homme moral et de la société, avec l'intention de répandre des vérités qui rendent ses semblables meilleurs et plus heureux. || Dans une acception particulière, Celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale, et travaille à fortifier son âme contre les coups du sort. *Il vécut et mourut en philosophe.* || Homme qui mène une vie tranquille et retirée, hors de l'embarras des affaires. || Il se disait autrefois dans les colléges, d'Un écolier qui étudiait en philosophie. || PHILOSOPHE, s'emploie quelquefois adject.; et alors il est des deux genres. *Un roi philosophe.*

PHILOSOPHER. v. n. Traiter des matières de philosophie. || Discourir sur diverses matières de morale ou de physique. *Ils s'amusent à philosopher.* || Raisonner trop subtilement, disputer en pure perte. *Il ne faut pas tant philosopher, il faut agir.*

PHILOSOPHIE. s. f. Science qui a pour objet la connaissance des choses physiques et morales par leurs causes et par leurs effets; étude de la nature et de la morale. || Il se dit aussi Des opinions, de la doctrine, du système particulier de chaque secte de philosophes, ou de chaque philosophe faisant secte. *La philosophie d'Aristote. La philosophie scolastique. La philosophie moderne.* || Système de principes que l'on établit ou que l'on suppose pour expliquer un certain ordre d'effets naturels. || Il se dit encore d'Ouvrages composés sur quelque science, sur quelque art en particulier, et qui en renferment les vérités premières, les principes fondamentaux. *La Philosophie de la botanique.* || PHILOSOPHIE, Certaine fermeté et élévation d'esprit, par laquelle on se met au-dessus des accidents de la vie, et des fausses opinions du vulgaire. *Il apprit avec beaucoup de philosophie la nouvelle de la perte de sa fortune.* || *Philosophie chrétienne*, Celle qui est fondée sur les croyances du christianisme; par opposition à *Philosophie païenne* ou *naturelle*, Celle qui n'est soutenue que des seules lumières naturelles. || *Philosophie naturelle*, Certain caractère naturel de raison, de modération et de force d'âme. || PHILOSOPHIE, Système particulier qu'on se fait pour la conduite de la vie. *Sa philosophie consiste à ne se tourmenter de rien.* || PHILOSOPHIE, Science qu'on enseigne sous ce nom dans les colléges. || Cours de philosophie. *Il fait sa seconde année de philosophie.* || PHILOSOPHIE, en t. d'impr., Caractère qui est entre le cicéro et le petit romain, et dont le corps est de dix points ou une ligne deux tiers.

PHILOSOPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la philosophie, qui concerne la philosophie. *Discours philosophique.* || *Esprit philosophique*, Esprit de clarté, de méthode, exempt de préjugés et de passions. *L'esprit philosophique est rare.* || PHILOSOPHIQUE, se dit aussi De certains ouvrages composés dans un dessein et d'une manière philosophique. *Histoire philosophique. Dictionnaire philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. D'une manière philosophique, en philosophe.

PHILOSOPHISME. s. m. Fausse philosophie; Affectation, abus de la philosophie.

PHILOTECHNIQUE. adj. (grec *philein*, aimer, *technè*, art.) Qui a pour objet l'amour des arts.

PHILTRE. s. m. (grec *philtrón*, philtre.) Breuvage, drogue, qu'on suppose propre à donner de l'amour, ou, en général, à provoquer quelque passion.

PHIMOSIS. s. m. (grec *phimósis*, phimosis.) (On fait sentir l'S finale.) t. de médec. Maladie du prépuce.

PHLÉBOTOME. s. m. (grec *phlebs*, veine, *temnéin*, couper.) Instrument dont on se sert, surtout en Allemagne, pour l'opération de la saignée.

PHLÉBOTOMIE. s. f. t. de chirur. Saignée; Art de saigner.

PHLÉBOTOMISER. v. a. t. de chirur. Saigner. || PHLÉBOTOMISÉ, ÉE. participe.

PHLÉBOTOMISTE. s. m. Celui qui pratique la saignée des veines; ou L'anatomiste qui s'occupe spécialement de l'étude des veines du corps humain.

PHLEGMAGOGUE. adj. *Voyez* FLEGMAGOGUE.

PHLEGMASIE. s. f. (grec *phlegmasia*, inflammation.) t. de méd. Inflammation.

PHLEGMATIQUE. adj. *Voyez* FLEGMATIQUE.

PHLEGME. s. m. *Voyez* FLEGME.

PHLEGMON. s. m. *Voyez* FLEGMON.

PHLEGMONEUX. adj. *Voyez* FLEGMONEUX.

PHLOGISTIQUE. s. m. (grec *phlox*, flamme.) t. de l'ancienne chimie. Fluide dont l'existence a été admise par Stahl et ses successeurs, pour expliquer les phénomènes dépendants de la calcination des métaux et de la combustion de tous les corps.

PHLOGOSE. s. f. t. de médec. Inflammation interne ou externe; chaleur contre nature sans tumeur.

PHLYCTÈNE. s. f. (grec *phlyctaina*, pustule.) t. de médec. Il se dit de Pustules ou petites vessies qui s'élèvent sur la superficie de la peau, dans certaines maladies; et il s'emploie surtout au pluriel.

PHOENICURE. s. m. (grec *phoinix*, rouge, *oura*, queue.) t. d'hist. nat. Espèce de fauvette à queue rouge, qui se retire dans les trous des murailles.

PHOLADE. s. f. (grec *pholis*, écaille.) t. d'hist. nat. Mollusque qui creuse dans les roches du bord de la mer des trous où il vit.

PHONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *phónè*, voix.) Qui a rapport à la voix. Il s'emploie surtout en termes de grammaire générale, et se dit Des signes destinés à représenter les sons de la voix.

PHOQUE. s. m. (grec *phôkè*, phoque.) Quadrupède amphibie.

PHOSPHATE. s. m. (grec *phósphoros*, lumineux.) t. de chimie. Genre de sels composés d'une ou de deux bases et d'acide phosphorique.

PHOSPHORE. s. m. Nom donné par les chimistes à un corps simple, lumineux dans l'obscurité, qu'on extrait des os de tous les animaux, et qu'on moule ordinairement en petits cylindres ou bâtons.

PHOSPHORESCENCE. s. f. t. de chimie. Propriété qu'ont certains corps de dégager de la lumière dans l'obscurité, sans chaleur ni combustion sensible.

PHOSPHORESCENT, ENTE. adj. t. de chimie. Qui a la propriété appelée Phosphorescence.

PHOSPHOREUX. adj. m. Il se dit D'un acide formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au phosphore, qui est de la nature du phosphore. *Lumière phosphorique. Poisson phosphorique.* || *Acide phosphorique*, Acide formé par la combustion rapide et complète du phosphore. || *Briquet phosphorique*, Petit flacon rempli de phosphore, dans lequel on plonge une allumette soufrée, afin d'obtenir de la lu-

mière. || *Bougies phosphoriques*, Petits tubes de verre scellés aux deux bouts, et renfermant une petite mèche enduite de phosphore qui s'enflamme lorsqu'on brise le tube.

PHRASE. s. f. (grec *phrasis*, phrase.) Assemblage de mots construits ensemble, et formant un sens. *Phrase bien construite, embarrassée.* || *Phrase faite*, Façon de parler particulière, consacrée par l'usage, et à laquelle il n'est pas permis de rien changer. || Fam., *Faire des phrases*, Parler d'une manière recherchée et affectée. On dit, dans le même sens, *C'est un faiseur de phrases.* || *Phrase musicale*, Suite non interrompue de chant ou d'harmonie, de sons simples ou d'accords, qui forme un sens plus ou moins achevé, et qui se termine sur un repos.

PHRASÉOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, discours.) Construction de phrases particulière à une langue, ou propre à un écrivain.

PHRASER. v. n. t. de mus. Faire des phrases, des suites régulières et complètes de chant ou d'harmonie. || Activ., *Phraser la musique*, Bien marquer chaque phrase d'une pièce de musique, dans la composition ou dans l'exécution. || PHRASÉ, ÉE. participe.

PHRASIER. s. m. Faiseur de phrases, celui qui parle ou qui écrit d'une manière affectée, recherchée, verbeuse et vide. Fam.

PHRÉNÉSIE. s. f. *Voyez* FRÉNÉSIE.

PHRÉNÉTIQUE. adj. *Voyez* FRÉNÉTIQUE.

PHRÉNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *phrénicos*, même signif.) t. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient au diaphragme. || En physiologie, Qui a rapport, ou qui appartient à l'intelligence, à la pensée.

PHTHISIE. s. f. (grec *phthisis*, consomption.) t. de médec. Toute sorte de maigreur et de consomption du corps, de quelque cause qu'elle vienne.

PHTHISIQUE. adj. et s. des 2 genres. t. de méd. Étique, qui est atteint de phthisie.

PHYLACTÈRE. s. m. (grec *phylactèrion*, même signif.) t. d'antiq. Petit morceau de peau ou de parchemin que les Juifs s'attachaient au bras ou au front, et sur lequel étaient écrits différents passages de l'Écriture. || Toute espèce de préservatif ou de talisman que les païens portaient superstitieusement.

PHYLARQUE. s. m. (grec *phylè*, tribu, *archè*, commandement.) t. d'antiquité. Nom d'un magistrat d'Athènes.

PHYLLITHE. s. m. (grec *phyllon*, feuille, *lithos*, pierre.) t. d'hist. nat. Feuille pétrifiée, ou Pierre qui porte des empreintes de feuilles.

* PHYSETÈRE. s. m. Grand cétacé.

PHYSICIEN. s. m. (grec *physicos*, physique.) Celui qui s'occupe de la physique. || Il se disait autrefois, dans les colléges, d'Un écolier qui étudiait en physique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec —*mathèmaticos*, mathématique.) Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques.

PHYSIOGNOMONIE. s. f. (grec *physiognómonia*, même signif.) Science qui enseigne à connaître le caractère des hommes par l'inspection des traits du visage et de toutes les parties du corps. || Il se dit de Certains traités qui ont été faits sur cette matière.

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGRAPHIE. s. f. (grec *physis*, nature, *graphè*, description.) Description des productions de la nature. Peu usité.

PHYSIOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la physiographie. Peu usité.

PHYSIOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes, soit dans les animaux, soit dans les végétaux. || Il se dit aussi de Certains ouvrages qui traitent de cette science.

PHYSIOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE. s. m. Celui qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE. s. f. (grec —*gnómè*, indice.) L'air, les traits du visage. *Le plaisir embellit sa physionomie.* || Absol., Certain air de vivacité et d'agrément répandu habituellement sur le visage, et indépendant de la forme des traits. *Cette femme est belle, mais elle n'a pas de physionomie.* || Fig., Caractères de certains choses, ce qui les distingue des autres choses de même nature. *Chaque peuple a sa physionomie.* || PHYSIONOMIE, L'art de juger, par l'inspection des traits du visage, quelles sont les inclinations d'une personne.

PHYSIONOMISTE. s. m. Celui qui se connaît ou prétend se connaître en physionomie.

PHYSIQUE. s. f. Science qui a pour objet les propriétés accidentelles ou permanentes des corps matériels, lorsqu'on les étudie sans les décomposer chimiquement. || Il se dit aussi de Certains ouvrages qui traitent de cette science. || PHYSIQUE, en t. de collége, La classe où l'on enseigne la physique. || PHYSIQUE, adj. des 2 genres, Naturel, qui appartient à la physique. *Mouvement physique.* || Il s'emploie quelquefois par opposition à Moral. *J'en ai la certitude physique.* || PHYSIQUE, s'emploie comme substantif masc. pour désigner La constitution naturelle de l'homme. *Un bon physique.*

PHYSIQUEMENT. adv. D'une manière réelle et physique.

PHYTOLITHE. s. m. (grec *phyton*, plante, *lithos*, pierre.) t. d'hist. nat. Pierre qui a la figure ou qui porte l'empreinte de quelque plante.

PHYTOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Art de décrire les plantes; Discours, traité sur les plantes.

PIACULAIRE. adj. des deux genres. (lat. *piacularis*, même signif.) Qui a rapport à l'expiation. Peu usité; on dit, *Expiatoire.*

PIAFFE. s. f. Ostentation, vaine somptuosité en habits, en meubles, en équipage, etc. Il a vieilli.

PIAFFER. v. n. Faire piaffe. Vieux. || PIAFFER, en t. de manége, se dit D'un cheval qui, en marchant, lève les jambes de devant fort haut, et les replace presque au même endroit avec précipitation.

PIAFFEUR. adj. m. Qui piaffe. Il ne se dit que Des chevaux.

PIAILLER. v. n. (lat. *pipilare*, même signif.) Il se dit proprement Des enfants, lorsque par dépit ou par malignité ils crient continuellement. || Il se dit, fig., De toute personne qui criaille d'un ton aigre et par mauvaise humeur. *Cette femme piaille continuellement.* Fam. dans les deux acceptions.

PIAILLERIE. s. f. Criaillerie. Fam.

PIAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ne fait que piailler. Fam.

PIAN. s. m. Nom donné en Amérique à une maladie que l'on croit vénérienne.

* PIANE-PIANE. adv. (ital. *piano*, doucement.) Doucement, lentement. Fam.

PIANISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui fait profession de jouer du piano, ou qui, n'étant qu'amateur, joue de cet instrument avec un talent remarquable. *Un bon pianiste.*

PIANO. t. de musique emprunté de l'italien. Doux. — Il se met, dans une pièce de musique, aux endroits où le son doit être adouci.

PIANO-FORTE, ou FORTE-PIANO. s. m. (On prononce *Forti*.) t. de musiq. Espèce de clavecin dont la construction est telle, qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté. Par abrév. et plus ordinairement, *Piano*. *Un piano organisé.* || *Tenir le piano dans un concert, etc.*, Y exécuter la partie du piano. Cela se dit surtout quand celui qui touche du piano, dirige en même temps l'orchestre.

PIASTE. s. m. t. d'hist. moderne. Il se dit Des descendants des anciennes maisons de Pologne, et il est opposé à Étranger. Quelques-uns écrivent *Piast*.

PIASTRE. s. f. (ital. *piastra*, piastre.) Monnaie d'argent, qui vaut environ cinq francs de notre monnaie, et qui se fabrique en Espagne et dans certains États d'Amérique. On l'appelle quelquefois *Piastre forte*, pour la distinguer de la *Demi-piastre*, sa fraction.

PIAULER. v. n. (lat. *pipilare*, même signif.) Il se dit Du cri des petits poulets. || Il se dit, fig. et pop., Des enfants et des gens faibles qui se plaignent en pleurant.

PIC. s. m. (allem. *pikke*, pic.) Instrument de fer dont on se sert pour casser des morceaux de rocher et pour ouvrir la terre.

PIC. s. m. t. du jeu de piquet. Il se dit Lorsque celui qui a la main compte jusqu'à trente, en jouant les cartes, avant que celui contre qui il joue ait pu rien compter; et alors le premier compte soixante points au lieu de trente.

PIC. s. m. t. de géogr. Il se dit de Certaines montagnes très-hautes. || À PIC. loc. adv. Perpendiculairement. *Cette montagne est coupée à pic.*

PIC. s. m. t. d'hist. nat. (lat. *picus*, pic.) Oiseau grimpeur qui perce l'écorce des arbres avec son bec, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture.

PICA. s. m. t. de méd. Appétit dépravé, qui fait manger de la chaux, du plâtre, du charbon, etc.

* PICADOR. plur. —ORES. s. m. (Mot espagnol.) Cavalier qui attaque le taureau avec la pique, après les tauréadores, et avant le matador.

* PICEA, ou PESSE. s. m. (lat. *picea*, même signif.) Espèce de sapin.

PICHOLINE. s. f. (ital. *piccolo*, petit.) Olive d'une petite espèce. Adj. *Olives picholines.*

PICORÉE. s. f. (lat. *pecora*, bétail.) Action de butiner. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des soldats qui vont en maraude, pour enlever des vivres. || Il se dit, par extension, en parlant Des écoliers qui dérobent des fruits dans leurs promenades. || Fig., *Aller à la picorée*, se dit Des abeilles qui vont recueillir sur les fleurs le suc dont elles composent leur miel.

PICORER. v. n. Aller en maraude, pour enlever des vivres. Vieillit. || Il se dit fig. Des abeilles qui sucent les fleurs. || Il se dit, fig. et fam., Des auteurs qui pillent dans les ouvrages d'autrui. *Il va picorant dans tous les vieux poëtes.*

PICOREUR. s. m. Soldat qui va picorer. Vieux. || Fig. et fam., Auteur qui pille dans les ouvrages d'autrui.

PICOT. s. m. (ital. *piccare*, piquer.) Petite pointe qui demeure sur le bois qu'on n'a pas coupé net.

PICOT. s. m. Petite engrêlure qui règne à l'un des bords des dentelles et des passements de fil, d'or, de soie, etc.

PICOTEMENT. s. m Impression incommode et un peu douloureuse, qui se fait sentir sur la peau, sur les membranes. *Éprouver des picotements dans la poitrine.*

PICOTER. v. a. Causer des picotements. *Des sérosités qui picotent la peau.* || Il se dit aussi Des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. *Les oiseaux ont picoté tous les fruits.* || En t. de manége, *Picoter un cheval*, Lui faire sentir légèrement l'éperon à diverses reprises. || PICOTER, fig. et fam., Attaquer souvent quelqu'un par des paroles dites avec malignité; chercher à le fâcher, à l'irriter. || Avec le pronom pers., dans le sens réciproque. *Ils se picotent toujours l'un l'autre.* || PICOTÉ, ÉE. participe. || Fig., *Picoté de petite vérole*, Marqué de petite vérole.

PICOTERIE. s. f. Paroles dites malignement pour picoter quelqu'un. Fam.

PICOTIN. s. m. Petite mesure dont on se sert pour mesurer l'avoine que l'on donne aux chevaux. || L'avoine que contient le picotin. *Ce cheval mange deux picotins d'avoine par jour.*

PIC-VERT. s. m. *Voyez* PIVERT.

PIE. s. f. (lat. *pica*, pie.) Oiseau à longue queue, à plumage blanc et noir, de la famille des corbeaux. Prov., *Larron comme une pie.* || *Fromage à la pie*, Espèce de fromage blanc écrémé. || Prov., *Jaser comme une pie*, Parler beaucoup, babiller. On dit de même, *Bavarde comme une pie.* || Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, se dit par plaisanterie D'un homme qui s'imagine avoir fait quelque découverte importante. || Prov. et fig., *Il donne à manger à la pie*, se dit D'un joueur qui, pendant le jeu, met dans sa poche une partie de son gain, afin que ce qui en reste devant lui paraisse moins considérable. || *Cheval pie*, Cheval blanc et noir. Cheval blanc et alezan, et en général Cheval de deux couleurs, dont l'une est le blanc. || *Pie-grièche*, Oiseau de l'ordre des passereaux, dont le bec a la pointe recourbée, et armée de chaque côté d'une petite dent. || Fig. et fam., *Pie-grièche*, Femme d'humeur aigre et querelleuse.

PIE. adj. (lat. *pius*, pieux.) Pieux. *Œuvre pie*, Œuvre de charité faite en vue de Dieu.

PIÈCE. s. f. (ital. *pezza*, pièce.) Partie, morceau d'un tout. *Mettre un vase en pièces. Un habit fait de pièces et de morceaux.* || Fig., *Pièce de bois*, Morceau de bois d'une grosseur et d'une longueur déterminées, servant à estimer la quantité de bois employée dans un ouvrage de charpenterie. || *Tomber par pièces*, se dit D'une personne attaquée de quelque maladie qui engendre la pourriture. || Fam., *C'est une pièce de chair*, se dit D'une personne lourde, pesante, et qui a peu d'esprit. || *Être armé de toutes pièces*, Être armé de pied en cap. Il se dit, fig., D'un homme qui est prêt sur tous les points d'une discussion, et en état de repousser toutes les attaques. || Fig. et fam., *Habiller un homme de toutes pièces*, Lui faire un mauvais parti, le maltraiter; ou En dire beaucoup de mal. *Dans cette compagnie on l'a habillé de toutes pièces.* || *Tailler une armée en pièces*, La défaire entièrement. || Fig., *Emporter la pièce*, Railler, médire d'une manière cruelle. || *Pièces de rapport*, Les petits morceaux de bois précieux ou de pierres dures qu'on emploie pour faire les ouvrages de marqueterie ou de mosaïque. On dit de même qu'*Une sculpture est faite de pièces de rapport*, Lorsqu'elle est composée de plusieurs pièces, au lieu d'être formée d'un seul bloc, ou coulée d'un seul jet. || Fig., *Ouvrage de pièces de rapport*, Ouvrage d'esprit composé sans plan, et de

morceaux faits à part que l'auteur a rapprochés. || *Pièces d'honneur,* La couronne, le sceptre, l'épée, etc., qui sont portés par les grands dignitaires aux obsèques du roi, et dans d'autres grandes cérémonies. || En t. de blason, *Pièces honorables,* Certaines pièces de l'écu, comme le chef, la bande, le pal, etc. || *Être tout d'une pièce,* se dit Des choses qui sont d'un seul morceau. || Fig. et fam., *Être tout d'une pièce,* Se tenir trop droit, n'avoir rien de libre, de dégagé dans sa taille. Il se dit aussi D'une personne rigide, qui n'a point de souplesse dans l'esprit, ni dans la conduite. || Fig. et fam., *Il a dormi cette nuit tout d'une pièce,* Il a dormi toute la nuit sans interruption. || Pièce, particulièrement Morceau d'étoffe, de toile, de métal, etc., qu'on met, qu'on attache à des choses de même nature, pour les raccommoder, lorsqu'elles sont trouées. || Prov., fig. et pop., *Il met la pièce à côté du trou,* se dit D'un homme qui, voulant remédier à quelque chose, emploie un autre moyen que celui qu'il faudrait. || *Pièce d'estomac,* Pièce de toile ou de flanelle, etc., dont on se couvre l'estomac. || Pièce, se dit de Certaines choses qui font un tout complet. *Une pièce de drap, de ruban, etc.* || *Pièce de four, pièce de pâtisserie,* Ouvrage de pâtisserie. || *Pièce de vin, d'eau-de-vie, d'huile, etc.,* Tonneau de vin, d'eau-de-vie, d'huile, etc. || *Il a fait tant de pièces de vin,* Sa vendange a produit tant de pièces de vin. || Pièce, se dit de Certaines choses considérées comme faisant partie d'une collection, d'un ensemble. *Ce secrétaire est la plus belle pièce de son ameublement. Une pièce de vaisselle.* || *Pièce de cabinet,* Objet rare et curieux, propre à orner un cabinet. || *Pièce d'orfévrerie,* Ouvrage d'orfévrerie. || *Pièce de tapisserie,* Morceau de tapisserie travaillé séparément, qui, avec plusieurs autres morceaux, forme une tenture entière. || *Pièce de charpente,* Morceau de bois taillé, qui entre dans un assemblage de charpente. On appelle les plus grosses *Maîtresses pièces.* || *Pièce de bétail,* Chacun des animaux qui composent un bétail. || *Pièce de volaille.* || *Pièce de gibier.* || Pièce, se dit particulièrement, dans l'acception qui précède, Des différentes parties d'un logement. *Son appartement est composé de tant de pièces.* Dans la maison d'un ambassadeur, on appelle *Pièce d'honneur, pièce du dais,* La pièce où est le dais. || Pièce, se dit de Certaines choses considérées séparément de celles qui sont de même nature. *Pièce de terre,* Certaine étendue de terre toute en un morceau. *Pièce de blé, d'avoine, etc.,* Certaine portion continue de terre couverte de blé, d'avoine, etc. || *Pièce d'eau,* Grande quantité d'eau retenue dans un espace creusé en terre, pour l'embellissement d'un parc, d'un jardin. || *Pièce d'écriture,* Morceau d'écriture ordinairement d'une seule page, dans lequel on s'est attaché à former les lettres avec pureté et avec élégance. || Pièce, se dit, absol., pour désigner Diverses choses que le sens de la phrase indique particulièrement. *Ce chasseur a tué deux belles pièces. Il y avait une belle pièce du milieu au second service de ce dîner.* || *Pièce de résistance,* Pièce considérable de viande, où il y a beaucoup à manger. || Pièce, Chacun, chacune. *Ces chevaux coûtent cinq cents francs pièce.* || *Cet ouvrier travaille à la pièce,* Il est payé, non pas à la journée, mais à proportion de l'ouvrage qu'il fait. || Pièce, se dit encore Des bouches à feu qui appartiennent à l'artillerie. *Une pièce d'artillerie, de canon,* Un canon. *Canonniers, à vos pièces!* || *Pièces de batterie,* et mieux, *Pièces de siége,* Le gros canon dont on se sert pour battre une place. *Pièces de campagne,* L'artillerie qu'une armée fait marcher avec elle, et qu'on n'emploie pas pour les siéges. || *Pièces de huit livres de balle, de vingt-quatre livres de balle,* ou simplement, *de huit, de vingt-quatre,* Pièces de canon qui portent des boulets de huit, de vingt-quatre livres, etc. || Pièce, se dit aussi Des ouvrages d'esprit en vers ou en prose, dont chacun fait un tout complet. *Un recueil de pièces fugitives.* || *Pièce de théâtre,* et absol., *Pièce,* Tragédie, comédie, opéra, opéra-comique, etc. *Je suis sorti entre les deux pièces.* || *La petite pièce,* Pièce comique d'un, de deux ou de trois actes, qu'on joue après une pièce plus longue, appelée alors, par opposition, *La grande pièce.* || Fig. et fam., *La petite pièce,* se dit d'Une chose divertissante, et quelquefois d'Une chose ridicule, qui succède à une autre plus sérieuse et plus digne d'attention. || Fig. et fam., *Jouer une pièce, faire une pièce à quelqu'un;* et, sans article, *Faire pièce à quelqu'un,* Lui faire une malice, lui jouer un tour. *Jouer une pièce cruelle à quelqu'un, lui faire une pièce sanglante,* Lui causer un grand dommage, le commettre d'une manière fâcheuse. *La pièce est plaisante, la pièce est bonne,* Le tour qu'on lui a joué est plaisant. || Pièce, se dit également de Certaines compositions musicales faites pour être exécutées sur des instruments. *Pièce de musique, de clavecin.* || Pièce, se dit quelquefois Des personnes, comme dans ces locutions familières, *Une bonne pièce, une fine pièce, une méchante pièce,* Une personne rusée, dissimulée, malicieuse. || Pièce, en t. de pratique, Toute sorte d'écriture qui sert à quelque procès, tout ce qu'on produit pour établir son droit. On le dit quelquefois, dans un sens analogue, de Notes diplomatiques. || *Pièces justificatives,* Pièces produites à l'appui des faits allégués dans un procès, ou des articles portés dans un compte; pièces ajoutées à un écrit pour servir de preuve à ce qu'on y avance. On dit dans le même sens, *Pièces à l'appui.* || Pièce, se dit aussi en parlant De la monnaie. *Une pièce de cinq sous. Donnez-moi la monnaie de cette pièce.* || Prov. et fig., *Rendre, donner à quelqu'un la monnaie de sa pièce,* Se venger de lui, user de représailles à son égard. On dit de même, *Il a eu la monnaie de sa pièce.* || Prov., *Être près de ses pièces,* Être mal dans ses affaires, avoir peu d'argent. || Absol. et pop., *La pièce,* Une petite somme d'argent donnée en gratification, en récompense. *Il m'a demandé la pièce pour sa peine.* || *Pièce de mariage,* Médaille d'or ou d'argent que le mari donne à sa femme, pendant la célébration du mariage. || Pièce, au jeu des échecs, Tout ce qui n'est pas pion. *Couvrir une pièce. Faire pièce pour pièce.* || Pièce à pièce. loc. adv. Une pièce après l'autre.

PIED. s. m. (lat. *pes,* pied.) La partie du corps de l'homme, qui est jointe à l'extrémité de la jambe, et qui lui sert à se soutenir et à marcher. *Le cou-de-pied. Marcher sur la pointe du pied. Depuis la tête jusqu'aux pieds. De pied en cap. On passe cette rivière à pied sec. Marcher nu-pieds. Sauter un fossé à pieds joints. On l'emmena pieds et poings liés. Fouler aux pieds.* || *Valets de pied,* chez le roi, chez les princes, et chez les ambassadeurs, Les gens de livrée qui suivent à pied dans les cérémonies. || *Gens de pied,* Les soldats qui servent à pied. Il a vieilli. || Fig., *Aller du même pied,* Avoir une marche égale et semblable. Il se dit Des personnes et des choses. || Pop., *Aller de son pied léger, de son pied mignon,* Voyager lestement à pied, et à peu de frais. || Fam., *Arriver les pieds poudreux,* Arriver de loin en mauvais équipage.

|| Fig., *Avoir le pied à l'étrier,* Être prêt à partir. Commencer une carrière, une profession; Être à portée d'avancer, de faire fortune. || Prov., *Avoir bon pied, bon œil,* Se porter bien, être dans toute sa force. Être vigilant, se tenir sur ses gardes. Par ellipse, *Bon pied, bon œil,* Prenez garde à vous. || *Avoir le pied marin,* Savoir marcher sans difficulté à bord d'un vaisseau agité par le mouvement de la mer; fig. et fam., Conserver son sang-froid dans une circonstance difficile. || Fig., *Avoir un pied dans la fosse,* Être décrépit ou extrêmement malade. || Fam., *Avoir toujours un pied en l'air,* Être fort vif, changer sans cesse de place. || Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un,* Le supplanter dans quelque affaire. || Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit,* Aller jusqu'à cet endroit. En parlant D'un endroit peu éloigné. || Fig., *Être en pied,* Être dans l'exercice et jouir du titre d'un emploi, d'une fonction. *Cet officier à demi-solde vient d'être mis en pied.* || *Être sur pied,* N'être point couché, être levé. *Il n'est que quatre heures du matin, et vous êtes déjà sur pied.* Dans le même sens, *Son médecin l'a remis sur pied,* L'a mis en état de se lever, l'a guéri || Fig., *Être sur un bon pied,* Être dans un bon état, dans une situation avantageuse. || Fig., *Être sur un bon pied dans le monde,* Y être en estime, en considération. Dans le sens contraire, *Être dans le monde sur un mauvais pied.* || Fig., *Être, se mettre sur tel pied avec quelqu'un,* Être à son égard dans telle disposition, avoir ou prendre relativement à lui telle conduite, telle manière d'agir. *Sur quel pied êtes-vous ensemble?* || Fig., *Être sur le pied d'un homme de condition,* Passer dans le monde pour homme de condition, en avoir la réputation. || Fig. et fam., *Être encore sur ses pieds,* se dit D'une personne qui, n'ayant point d'engagement formel dans une affaire, peut encore se dédire et faire ce qu'il lui plaira. D'un homme dont la fortune a souffert un échec considérable, mais n'est pas renversée. || *Examiner quelqu'un depuis les pieds jusqu'à la tête,* Le considérer attentivement. || Pop., *Gagner au pied,* S'enfuir. || Prov., *Haut le pied,* Allons, partons; allez, partez; || *Haut-le-pied,* subst., signifie, Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, et qui peut disparaître d'un moment à l'autre. Fam. || *Haut-le-pied,* se dit adv. Des chevaux destinés à remplacer un attelage, *Il a envoyé ses chevaux haut-le-pied.* || *Lâcher pied,* Reculer, s'enfuir. || Fig., *Lâcher pied,* Céder, montrer de la faiblesse. || *Mettre pied à terre,* Descendre de cheval ou de voiture. || *Mettre les pieds dans une maison,* Y aller. || Fig., *Mettre quelqu'un sur un bon pied,* Lui procurer de grands avantages. *Mettre quelqu'un sur le bon pied,* a aussi la même signification, mais plus souvent veut dire, Obliger quelqu'un à faire son devoir, le contraindre à faire ce qu'on souhaite raisonnablement de lui. || *Mettre une armée sur pied,* Lever une armée, des troupes. || Fig., *Mettre une chose sous ses pieds,* La mépriser. || Prov. et fig., *Ne pas se moucher du pied,* Être habile et ferme. || Prov. et fig., *Ne savoir sur quel pied danser,* Ne savoir quelle contenance tenir, quel parti prendre. || Fam., *Ne pouvoir mettre un pied devant l'autre,* Être si faible et si languissant, qu'on ne puisse pas marcher, qu'on ait peine à marcher. || *Peindre quelqu'un en pied,* Faire le portrait de sa personne tout entière, debout ou assise. On dit dans le même sens, *Un portrait en pied.* || *Perdre pied,* Ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. Dans le même sens, *Il y a pied,* On peut se tenir dans l'eau, la tête dehors; *Il n'y a pas pied,* On ne le peut pas. || Fig. et fam., *Perdre pied,* Ne savoir plus où l'on en est. *Il n'y a pas pied,* Il n'y a pas moyen de tenter cette affaire. || Fig., *Prendre pied,* Commencer à s'établir solidement, à gagner confiance. || Prov., *S'enfuir un pied chaussé et l'autre nu,* S'enfuir en toute hâte, sans prendre le temps de s'habiller. || Pop., *Sortir de sa maison les pieds devant,* Être porté en terre. || Fig. et fam., *Sur le pied où sont les choses,* et absolument, *Sur ce pied-là,* Puisque les choses sont en cet état, sont comme vous le dites. — Voyez plus bas l'expression *Sur le pied de.* || Fig., *Tenir à quelqu'un le pied sur la gorge,* Vouloir le contraindre à faire quelque chose. || Prov. et fig., *Tirer à quelqu'un une grande épine du pied,* Le délivrer d'un grand embarras, d'une situation pénible. On dit de même, *Avoir une épine hors du pied;* et dans un sens analogue, *C'est une épine au pied,* C'est un sujet de perplexité, d'embarras. || Fig. et fam., *Tomber sur ses pieds,* Se tirer heureusement d'une occasion fâcheuse, se trouver dans la même situation qu'auparavant. || Prov. et fig., *Trouver chaussure à son pied,* Trouver justement ce qu'il faut, ce qui convient. Il se dit aussi D'une personne qui en trouve une autre capable de lui tenir tête. || Fam., *Venir de son pied en quelque endroit,* Y venir à pied. || *Pied plat,* ou *Plat pied,* Pied large et comme aplati. Cela se dit surtout en parlant Des chevaux qui ont ce vice de conformation. || Fig., fam. et par mépris, *Pied plat,* Homme qui ne mérite aucune espèce de considération. || *Pied bot,* Pied de forme ronde, qui fait qu'on marche avec peine, qu'on boite. *Il a un pied bot.* Il se dit aussi de Celui qui a cette difformité. *C'est un pied bot.* || *Pied poudreux,* Vagabond, homme sans considération, sans état. Dans le même sens, *Un va-nu-pieds.* || *Pied-à-terre,* Logement dans un endroit où l'on ne demeure pas, où l'on ne vient qu'en passant. || *Chambres, pièces de plain-pied,* Chambres, pièces d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau. || *De plain-pied,* adverb., signifie, Sans monter ni descendre. *De la salle à manger on entre de plain-pied dans le jardin.* || Fig. et fam., *Cela va de plain-pied,* Cela va sans dire, sans difficulté. || *Plain-pied,* s'emploie substantiv. *Il y a beaucoup de plain-pied dans cette maison,* Il y a, dans cette maison, beaucoup de pièces de plain-pied. || Pied, se dit aussi en parlant D'un grand nombre d'animaux. *Pied de veau, de mouton. Les sangliers ont le pied fourchu.* || Par extens., La trace de la bête qu'on chasse. *Le veneur a reconnu au pied que c'était une biche.* || En parlant D'un cheval, *Le pied du montoir,* Le pied gauche de devant. *Le pied hors du montoir,* Le pied droit de devant. || *Ce cheval a fait pied neuf,* Après qu'il a été dessolé, il lui est revenu une nouvelle corne. || *Ce cheval galope sur le bon pied,* En galopant, il lève le pied droit de devant le premier. *Il galope sur le mauvais pied,* Il lève le pied gauche de devant le premier. || En t. de rôtisseur, *Petits pieds,* se dit Des grives, des cailles, des ortolans, et autres petits oiseaux d'un goût délicat. || *Pied fourché,* Droit d'entrée imposé, dans les villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu. || Fig. et fam., *Pieds de mouche,* Écriture dont les lettres sont très-menues, et très-mal formées. || Prov. et fig., *Disputer sur un pied de mouche,* Disputer sur des choses de nulle importance, sur des riens. || Prov. et fig., *Faire le pied de grue,* Demeurer longtemps debout à la même place. || *Pied-d'alouette,* Genre de plantes dont une espèce est cultivée, pour l'ornement, dans les jardins.

|| *Pied de-biche*, Instrument de dentiste. Divers autres objets dont l'extrémité ressemble, par sa forme, au pied d'une biche. || *Pied de bœuf*, Certain jeu d'enfants. *Je retiens mon pied de bœuf.* || *Pied-de-chat*, Petite plante du genre des immortelles, qui croît sur les collines sèches. || *Pied-de-chèvre*, Levier de fer, dont une des extrémités est faite en pied de chèvre. || *Pied-de-griffon*, Espèce d'ellébore qui porte des fleurs vertes bordées de pourpre, et qui est regardée comme vermifuge. || *Pied-de-lion*, ou *Alchimille*, Plante de la famille des rosacées, dont l'espèce commune est un excellent fourrage. || *Pied-de-veau*, Plante dont les fleurs naissent sur un chaton très-droit qui sort d'une spathe en forme de cornet. || PIED, en parlant D'un arbre, d'une plante, La partie du tronc ou de la tige qui est le plus près de terre. || *Vendre, acheter une récolte sur pied*, Vendre, acheter du blé avant qu'il soit coupé, du raisin avant qu'il soit cueilli, etc. || Fig., *Sécher sur pied*, se dit D'une personne que l'impatience, l'ennui ou l'inquiétude met dans un état violent, dans un état de souffrance. || PIED, se dit aussi pour Tout l'arbre, toute la plante. *Il y a cinq cents pieds d'arbres dans cette avenue. Un pied d'œillet.* || En termes d'eaux et forêts, *Pied cornier*, L'arbre qu'on laisse à l'extrémité d'un arpentage, d'un héritage, pour servir de marque et d'enseignement. || *Pied cornier*, Longues pièces de bois qui sont aux encoignures des pans de charpente. || PIED, L'endroit le plus bas d'une montagne, d'un édifice, d'un mur, d'une tour, etc. *Le pied des Alpes. Les soldats se logèrent au pied du bastion.* || Au jeu de paume, *Chasse au pied*, La chasse est au pied du mur. || *Raser une maison rez pied, rez terre*, La raser par le pied, la mettre à niveau de terre. || Prov. et fig., *Mettre quelqu'un au pied du mur*, Le mettre hors d'état de répondre, le réduire à ne pouvoir se défendre de faire ce qu'on lui propose. || *A pied d'œuvre*. Voyez OEUVRE, à la fin. || *Au pied de la lettre*, Selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. *Il faut obéir au pied de la lettre.* À proprement parler, à parler véritablement, sans aucune exagération. *Au pied de la lettre, il n'a pas de pain.* || PIED, Talus, pente qu'on donne à certains ouvrages de maçonnerie ou de terre, pour les rendre plus solides. || *Donner du pied à une échelle*, Éloigner de la muraille le bout d'en bas d'une échelle, afin qu'elle soit plus solidement posée. || PIED, se dit en parlant De plusieurs sortes de meubles, d'ustensiles, et signifie, La partie qui sert à les soutenir. *Le pied d'une table. Un verre cassé par le pied.* || *Une table, un bureau à pied de biche*, Une table, un bureau dont les pieds sont figurés comme les pieds d'une biche. || *Le pied du lit*, L'endroit du lit où l'on a ordinairement les pieds lorsqu'on est dans le lit, et qui est opposé au chevet. || PIED, Mesure de longueur qui contient douze pouces, et qui équivaut à trois cent vingt-quatre millimètres. *Pied de roi.* || L'instrument en forme de petite règle, qui est de la longueur de cette mesure, et sur lequel sont gravées les divisions du pied en pouces et en lignes. || *Pied carré*, Surface carrée qui a un pied de côté. *Pied cube*, Cube dont chaque face a un pied carré. || Par exagérat., *Elle a un pied de rouge sur le visage*, se dit D'une femme extrêmement fardée. || Par exagérat., *Il voudrait être à cent pieds sous terre*, Il voudrait pouvoir se cacher à tout le monde, tant il est confus, honteux. Il se dit aussi D'un homme qui a quelque grand sujet de chagrin, qui est dégoûté de la vie. || Par imprécat., *Je voudrais que cet homme fût à cent pieds sous terre*, Je voudrais qu'il fût mort. || Prov. et fig., *Avoir un pied de nez*, Éprouver la mortification de ne point réussir dans une affaire qu'on avait entreprise. || Prov. et fig., *Avoir d'une chose cent pieds par-dessus la tête*, En être extrêmement dégoûté. || Prov. et fig., *Si vous lui donnez un pied, il en prendra quatre*, se dit en parlant D'un homme entreprenant, et qui abuse de l'indulgence qu'on a pour lui. || Prov. et fig., *Prendre pied sur quelque chose*, Se régler sur une chose, en tirer une conséquence pour une autre chose de même nature. || *Au petit pied*, En raccourci, en petit. Fig., *Être réduit au petit pied*, Être réduit à un état de fortune fort au-dessous de celui où l'on était. || *Sur le pied de*, À raison, à proportion de, conformément à. || *Sur le pied de paix, sur le pied de guerre*, Conformément à ce qui a été réglé pour le temps de paix, pour le temps de guerre. || PIED, en t. de poésie métrique, se dit Des parties ou divisions des différentes espèces de vers. || Par extension, Deux syllabes dans les vers français, qui ne sont point métriques. || À PIED. loc. adv. Au moyen de ses pieds, pédestrement. *Voyager à pied.* || Fig., *Être à pied*, N'avoir point de voiture, d'équipage. || Fig. et pop., *Chercher quelqu'un à pied et à cheval*, Le chercher partout. || *Loger à pied et à cheval*, se dit D'un aubergiste qui reçoit les piétons et les cavaliers. Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement, *Bon logis à pied et à cheval.* || PIED À PIED. loc. adv. Pas à pas, graduellement. *Gagner du terrain pied à pied.* || *Défendre un poste pied à pied*, En résistant toujours, en tenant toujours tête à l'ennemi, qui gagne insensiblement du terrain. || Fig., *Avancer pied à pied dans une affaire*, S'en occuper toujours en faisant quelque progrès. || DE PIED FERME. loc. adv. Sans sortir de sa place, sans quitter son poste. *Combattre de pied ferme.* || Dans les manœuvres militaires, *Conversion de pied ferme*, Celle dont le pivot est fixe. || D'ARRACHE-PIED. loc. adv. Sans interruption, sans discontinuation. Fam.

PIED-À-TERRE. s. m. *Voyez l'article précédent.*

PIED-DROIT. s. m. t. d'archit. La partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon.

PIÉDESTAL. s. m. t. d'archit. et de sculpture. Support isolé, avec base et corniche, qui soutient une statue, une colonne, un vase, etc. || *Piédestal continu*, Le soubassement d'une file de colonnes avec base et corniche.

PIED-FORT. s. m. t. de monnaie. Pièce d'or, d'argent, etc., beaucoup plus épaisse que les pièces de monnaie communes, et que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle.

PIÉDOUCHE. s. m. t. de sculpt. et d'archit. Petit piédestal carré ou circulaire, en adoucissement avec moulures, qui sert à porter un buste, une petite figure, un vase, etc.

PIÉGE. s. m. (grec *pagè*, filet.) Machine dont on se sert pour prendre des animaux. *Tendre un piége. Faire donner un animal dans le piége.* || Fig., Embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un. *C'est un piége qu'on vous tend, prenez-y garde. Il est tombé dans le piége.*

PIE-MÈRE. s. f. t. d'anat. La membrane déliée qui enveloppe immédiatement toutes les parties du cerveau.

PIERRAILLE. s. f. (lat. *petra*, pierre.) Amas de petites pierres.

PIERRE. s. f. Corps dur et solide qu'on emploie

dans la construction des édifices. *Pierre de taille. Pont de pierre. On a tellement ruiné cette ville, qu'il n'y est pas demeuré pierre sur pierre.* || *Ouvrage à pierre perdue, à pierres perdues,* Construction qu'on élève dans l'eau, en y jetant de gros quartiers de pierre. || *Pierres sèches,* Pierres posées l'une sur l'autre, sans chaux, sans plâtre, sans mortier. || *Pierres d'attente,* Les pierres qu'on laisse en saillie au côté d'un bâtiment pour former liaison, dans la suite, avec quelque autre construction. || Fig., *Pierre d'attente,* Chose qu'on ne regarde que comme un commencement, et qui doit avoir une continuation. || *Pierre parpaigne.* Voyez PARPAING. || *Pierre d'évier,* Pierre taillée pour servir à l'écoulement des eaux d'une cuisine, d'une cour. || *Pierre à laver,* Pierre plate dont le dessus est légèrement creusé, et sur laquelle on lave la vaisselle, les formes d'imprimerie, etc. || *Pierre angulaire,* La première pierre qui se met à l'angle, à l'encoignure d'un bâtiment. Il n'est guère d'usage au figuré qu'en parlant de JÉSUS-CHRIST, qui est appelé ainsi dans quelques endroits de l'Écriture. || Fig., *Pierre fondamentale,* Ce qu'il y a de principal et de plus important dans les choses de morale, de politique, etc., et qui en est comme le fondement. *La justice est la pierre fondamentale des États.* || *Pierre d'autel,* La pierre sur laquelle le prêtre consacre, et qui a été consacrée auparavant par un évêque. || *Pierre milliaire,* Borne placée dans les grands chemins pour faire connaître les distances. || *Pierre à broyer,* Pierre d'un grain très-fin et très-serré, dont on se sert pour broyer les couleurs. || *Pierres levées,* Monuments très-anciens, formés de pierres brutes, de grande dimension, placées debout sur leur plus petit côté. || *Pierre calcaire,* Toute pierre que l'action du feu réduit en chaux. *Pierre à chaux,* La pierre dont on fait ordinairement la chaux. || *Pierre gypseuse,* Toute pierre que l'action du feu réduit en plâtre. *Pierre à plâtre,* Celle dont on fait ordinairement le plâtre. || *Pierre vitrescible* ou *vitrifiable,* Toute pierre que l'action du feu réduit en verre. || *Pierre de meule,* Sorte de pierre dont on fait des meules de moulin, ou qui sert de moellon pour certaines constructions. || *Pierre lithographique,* Pierre sur laquelle on dessine ou l'on écrit, afin d'obtenir un certain nombre d'exemplaires par l'impression sur le papier. || PIERRE, se dit aussi Des cailloux, et des autres corps solides de même nature. *Se battre à coups de pierres.* || Prov. et fig., *Trouver des pierres dans son chemin,* Trouver des empêchements, des obstacles à ce qu'on a dessein de faire. || Prov. et fig., *Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un,* Faire devant lui des railleries couvertes, des plaintes détournées, avec l'intention qu'il se les applique. || Prov. et fig., *Jeter la pierre à quelqu'un,* Lui adresser un reproche, le condamner, se déchaîner contre lui. *Tout le monde lui jette la pierre.* || Prov. et fig., *Faire d'une pierre deux coups,* Venir à bout de deux choses par un seul moyen, profiter de la même occasion pour terminer deux affaires. || Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse point de mousse,* Celui qui change souvent de condition ou de profession n'acquiert pas de bien. || Prov. et par exagér., *Il gèle à pierre fendre,* Il gèle extrêmement fort. || Fig. et fam., *Pierre d'achoppement,* Toute occasion de faillir; Tout ce qui fait obstacle au succès d'une affaire. || Fig., *Pierre de scandale,* Tout ce qui cause du scandale. || *Pierre de touche,* Espèce de pierre noire très-dure, dont on se sert pour éprouver l'or. Fig. et au sens moral, Ce qui sert à faire connaître d'une manière certaine la qualité d'une chose. *Le malheur est la pierre de touche de la fidélité dans les attachements.* || *Pierre à fusil,* Caillou qu'on frappe avec le fusil, avec le briquet, pour faire du feu; et qu'on met aussi au chien d'une arme à feu. || *Pierre à aiguiser,* Pierre dont on se sert pour rendre les instruments de fer plus tranchants ou plus pointus. || *Pierre à brunir,* Caillou taillé en coude, dont on se sert pour polir l'or. || *Pierre ponce,* Pierre extrêmement sèche, poreuse et légère, vitrifiée par le feu des volcans. || *Pierre d'aigle,* Pierre rougeâtre, au dedans de laquelle il y a une autre pierre qui en est détachée, et qui se fait entendre quand on l'agite. || *Pierre d'aimant,* Pierre qui attire le fer. *Voyez* AIMANT. || *Pierre de bézoard,* Concrétion pierreuse qui se trouve dans le corps de quelques animaux des Indes orientales, et à laquelle on attribuait autrefois beaucoup de vertus. || *Pierre de jade,* Pierre dure et verdâtre, qui se trouve aux Indes orientales, et à laquelle on attribuait la vertu de guérir la colique néphrétique. *Voyez* JADE. || *Pierre de mine,* La pierre qu'on détache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, et dont on tire le métal. || *Pierre noire,* Espèce de crayon noir que les maçons, menuisiers et autres emploient pour tracer leurs ouvrages, et dont on se sert aussi pour dessiner. || *Pierre infernale,* ou *Pierre à cautère,* Nitrate d'argent fondu, pierre factice qu'on applique sur les chairs pour les brûler. || *Pierre à détacher,* Sorte de composition, dont la base est de la glaise, et qui sert à enlever les taches des habits. || *Pierre philosophale,* La prétendue transmutation des métaux en or. *Voyez* PHILOSOPHALE. || *Pierres précieuses,* Les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, etc. *Pierres fines,* Les agates, les onyx, les cornalines, etc. *Pierres fausses,* Celles qui contrefont les pierres précieuses. *Pierres de couleur,* Les rubis, les saphirs, et autres pierres colorées. *Pierre,* absol., se dit quelquefois Du diamant. || *Pierres gravées,* Pierres fines ou compositions imitant les pierres fines, sur lesquelles on a gravé des figures en creux ou en relief. || PIERRE, L'amas de sable et de gravier qui se forme en pierre dans les reins, ou dans quelque autre partie du corps. *On lui a fait l'opération de la pierre.* || Dureté ou espèce de gravier qui se trouve dans quelques fruits.

PIERRÉE. s. f. Conduit fait à pierres sèches, pour l'écoulement ou pour la direction des eaux.

PIERRERIES. s. f. pl. Il ne se dit que Des pierres précieuses.

PIERRETTE. s. f. Diminutif. Petite pierre. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Jouer à la pierrette,* qui se dit D'un jeu d'enfants.

PIERREUX, EUSE. adj. Qui est plein de pierres. || Qui est de la nature de la pierre. *Concrétion pierreuse.* || Il se dit aussi Des fruits dont la chair renferme certaines parties dures, semblables à de petits grains de pierre. *Un fruit pierreux.* || Il se dit, subst., de Ceux qui sont malades de la pierre. *Cette eau soulage les pierreux.*

PIERRIER. s. m. Sorte de petit canon qu'on charge avec des cartouches remplies de pierres, de cailloux, de ferraille, etc.

PIERROT. s. m. Nom vulgaire du moineau franc. || PIERROT, Personnage de parade, qui porte un habit blanc à longues manches, et qui joue des rôles de niais.

PIERRURES. s. f. pl. t. de vénerie. Ce qui entoure la meule ou la racine du bois d'une bête fauve, et qui ressemble à de petites pierres.

PIÉTÉ. s. f. (lat. *pietas,* piété.) Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion. || Il se dit quelquefois de Certains sentiments humains, tels que l'a-

mour pour ses parents, le respect pour les morts, etc. *Il a donné un grand exemple de piété filiale.* || *Mont-de-piété.* Voyez MONT.

PIÉTER. v. n. (lat. *pes*, pied.) Terme dont on se sert en jouant à la boule ou aux quilles, et qui signifie, Tenir le pied à l'endroit qui a été marqué pour cela. || PIÉTER, activ., Disposer quelqu'un à la résistance. Fam. et peu usité. || Avec le pron. pers., Se roidir contre, résister avec force. *Les stoïciens se piétaient contre la douleur.* || PIÉTÉ, ÉE. participe.

PIÉTINEMENT. s. m. Action de piétiner.

PIÉTINER. v. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds. *Piétiner de colère, d'impatience.* Fam.

PIÉTISTE. s. des 2 genres. Membre d'une secte chrétienne qui s'attache à la lettre de l'Évangile.

PIÉTON. s. m. Homme qui va à pied. *Voyez* SAVATE. || *Un bon piéton*, Un homme qui marche longtemps sans se fatiguer. On dit dans le sens contraire, *Un mauvais piéton.* L'un et l'autre s'emploient aussi au fém.

PIÈTRE. adj. des 2 genres. Mesquin, chétif et de nulle valeur dans son genre. *Il a un piètre chapeau.* || Il se dit quelquefois Des personnes. *C'est un piètre sujet.* Fam. dans les deux acceptions.

PIÈTREMENT. adv. D'une manière piètre. Fam.

PIÈTRERIE. s. f. Chose vile et méprisable dans son genre. Peu usité.

PIETTE. s. f. Oiseau aquatique, dont le plumage est en partie blanc et en partie noir. On l'appelle aussi *Nonnette blanche.*

PIEU. s. m. (ital. *piuolo*, pieu.) Pièce de bois qui est pointue par un des bouts, et qu'on emploie à divers usages. *Planter des pieux en terre.*

PIEUSEMENT. adv. (lat. *pius*, pieux.) D'une manière pieuse. || *Croire pieusement une chose*, La croire par principe de dévotion, et sans qu'on y soit obligé par la foi. || Fig. et fam., *Croire pieusement une chose*, Croire, ou faire semblant de croire une chose invraisemblable, par pure déférence pour le témoignage de celui qui l'a dite. || *Croire pieusement une chose*, La croire sans fondement, sans preuve, sans connaissance.

PIEUX, EUSE. adj. Qui a de la piété, qui est fort attaché aux devoirs de la religion. || Il se dit aussi Des choses qui partent d'un esprit touché des sentiments de la religion. *Pensée pieuse.* || *Legs pieux*, Legs que l'on fait pour être employé en œuvres pies. || Fam., et par ironie, *Pieuse croyance*, Opinion peu éclairée. || PIEUX, se dit, par extension, Des choses qui tiennent à la piété filiale et à quelques autres sentiments humains. *Il rendait à son père les plus pieux devoirs.*

PIFFRE, ESSE. s. Terme bas et injurieux, qui se dit Des personnes excessivement grosses et replètes. || Il signifie aussi, Goulu.

PIGEON. s. m. (lat. *pipio*, même signif.) Oiseau domestique qu'on élève dans les colombiers, dans les basses-cours, etc. *Pigeon de volière.* || *Pigeon ramier*, Espèce de pigeon sauvage, qui perche sur les arbres. || *Une paire de pigeons*, Deux pigeons vivants et appariés. *Une couple de pigeons*, Deux pigeons destinés à être mangés. || *Aile de pigeon*, Certaine disposition des cheveux, qui figure une aile à chaque côté de la tête. || *Couleur gorge de pigeon*, Couleur changeante comme celle de la gorge des pigeons. || PIGEON, fig. et fam., Homme qu'on attire par adresse pour le duper. *Il aime le jeu et joue fort mal, c'est un bon pigeon à plumer.*

PIGEONNEAU. s. m. Jeune pigeon. || Fig. et fam., Jeune homme que l'on dupe. *C'est un pigeonneau qu'ils plument à qui mieux mieux*

PIGEONNIER. s. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques.

PIGNE. s. f. (lat. *pignus*, gage.) t. de métallurgie. La masse d'or ou d'argent qui reste après l'évaporation du mercure qu'on avait amalgamé avec la mine, pour en dégager le métal qu'elle contenait.

PIGNOCHER. v. n. Manger négligemment, sans appétit, et en ne prenant que de très-petits morceaux. Fam.

PIGNON. s. m. La partie supérieure d'un mur qui se termine en pointe, et dont le sommet porte le bout du faîtage d'un comble à deux égouts. *Mur de pignon :* voyez MUR. || Prov., *Avoir pignon sur rue*, Avoir une maison à soi; Avoir des biens immeubles, des héritages en propre.

PIGNON. s. m. (lat. *pinus*, pin.) Amande de la pomme de pin.

PIGNON. s. m. t. de mécan. Petite roue dentée, dont les ailes ou dents engrènent dans celles d'une plus grande roue.

PIGNORATIF. adj. m. (lat. *pignus*, gage.) (Le G est dur.) t. de jurispr. Il se dit D'un contrat par lequel on vend un héritage à faculté de rachat à perpétuité, et par lequel l'acquéreur loue ce même héritage à son vendeur pour les intérêts du prix de la vente.

PIGRIÈCHE. s. f. *Voy.* PIE-GRIÈCHE, à l'article PIE.

PILASTRE. s. m. (lat. *pila*, même signif.) Pilier carré, auquel on donne les mêmes proportions et les mêmes ornements qu'aux colonnes, et qui ordinairement est engagé dans le mur : quelquefois il est placé derrière les colonnes.

PILAU. s. m. Riz cuit avec du beurre, ou de la graisse et de la viande.

PILE. s. f. Amas de plusieurs corps placés les uns sur les autres. || *Pile de cuivre*, Plusieurs poids de cuivre en forme de godets, qui se placent les uns dans les autres, et qui, diminuant par degrés de volume, donnent toutes les divisions du poids total jusqu'au demi-gros. || *Pile voltaïque* ou *galvanique*, ou *Pile de Volta*, Appareil de physique composé avec des plaques de métaux hétérogènes, que l'on alterne, suivant certaines lois, entre elles et avec des substances liquides. || Au trictrac, *Pile de malheur* ou *de misère*, se dit Lorsqu'un des joueurs, ne pouvant passer dans le jeu de son adversaire pour faire le jan de retour, est obligé d'entasser toutes ses dames en une seule pile dans le coin de son grand jan. || PILE, se dit Des massifs de forte maçonnerie qui séparent et soutiennent les arches d'un pont.

PILE. s. f. Grosse pierre servant à broyer, à écraser quelque chose.

PILE. s. f. Celui des deux côtés d'une pièce de monnaie, où sont empreintes les armes du souverain. || *Croix ou pile*, Sorte de jeu de hasard, où l'on jette une pièce de monnaie en l'air : un des joueurs nomme, à son choix, un des côtés de la pièce; et il gagne si, lorsqu'elle est tombée, elle présente le côté qu'il a choisi.

PILER. v. a. (lat. *pilum*, pilon.) Écraser quelque chose avec un pilon. *Piler des amandes.* || PILÉ, ÉE. participe.

PILEUR. s. m. Celui qui pile.

PILIER. s. m. (lat. *pila*, même signif.) Sorte de colonne sans proportion et quelquefois sans ornement, qui sert à soutenir un édifice ou quelque partie d'un édifice. *Les piliers des halles à Paris. Les piliers de la grand'salle du palais.* || *Pilier butant*, Corps de maçonnerie élevé pour contenir la poussée d'une voûte. || *Pilier de moulin à vent*, Massif de maçonnerie, ter-

miné en cône, sur lequel tourne la cage d'un moulin à vent. || *Pilier de carrière*, Masse de pierre qu'on laisse d'espace en espace pour soutenir le ciel d'une carrière. || PILIER, se disait autrefois Des poteaux de justice, et des fourches patibulaires. || Il se dit encore Des poteaux qu'on met dans les écuries, pour séparer les places des chevaux les unes des autres. || Il se dit aussi Des poteaux entre lesquels on met un cheval dans un manége, pour commencer à le dresser. || Fig. et fam., *C'est un pilier de palais*, C'est un homme qui ne bouge du palais. Dans un sens analogue, *C'est un pilier de cabaret, de coulisses, etc.* || PILIER, en t. d'horlogerie, Espèce de petite colonne qui, dans les montres et dans les pendules, tient les platines éloignées l'une de l'autre à une égale distance.

PILLAGE. s. m. (lat. *pilare*, piller.) (Dans ce mot, ainsi que dans le verbe *Piller* et ses dérivés, on mouille les deux L.) L'action de piller, ou Le dégât qui en est la suite. *Mettre au pillage.* || *Tout y est au pillage*, se dit en parlant D'une grande maison où il n'y a pas d'ordre, où les domestiques prennent et tirent chacun de leur côté. || PILLAGE, signifiait autrefois, en t. de marine, La dépouille des coffres et hardes de l'ennemi pris, et l'argent qu'il avait sur lui jusqu'à trente livres; le surplus se nommait *Butin*.

PILLARD, ARDE. adj. Qui aime à piller. Fam. || Subst. *C'est un grand pillard.*

PILLER. v. a. Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. *La ville fut emportée d'assaut, et pillée.* || Il se dit aussi De ceux qui commettent des exactions, des concussions, qui font dans leur emploi des gains illicites et scandaleux. *Ce gouverneur abusa de son autorité pour piller la province.* || PILLER, en parlant de littérature et de beaux-arts, Prendre dans les compositions d'autrui des choses qu'on donne comme siennes. *Cet auteur pille partout.* || PILLER, se dit aussi Des chiens qui se jettent sur les animaux ou sur les personnes. *Son chien a pillé le mien.* Peu usité. || En t. de chasse, *Pille*, se dit pour exciter un chien à se jeter sur le gibier. On le dit aussi pour agacer un chien contre d'autres animaux, ou contre des personnes. || PILLER, se dit à de certains Jeux de triomphe, où celui qui fait a le droit, lorsqu'il tourne un as, de prendre cet as et toutes les cartes de la même couleur qui suivent, et de mettre les siennes à la place. || PILLÉ, ÉE. participe.

PILLERIE. s. f. Extorsion, action de piller. Fam.

PILLEUR. s. m. Celui qui pille, qui aime à piller.

PILON. s. m. (lat. *pilum*, pilon.) Instrument dont on se sert pour piler quelque chose dans un mortier. *Pilon de fer.* || Il se dit Des gros maillets et marteaux qui, dans les moulins à tan, à papier, etc., servent à piler, à briser, à hacher. || *Mettre un livre au pilon*, En déchirer tous les feuillets, de sorte qu'ils ne puissent servir qu'aux cartonniers, qui les pilent pour les réduire en pâte.

PILORI. s. m. Machine qui tournait sur un pivot, et qui servait à la punition des personnes diffamées que la justice exposait à la risée du public.

PILORIER. v. a. Mettre au pilori. || Fig., Diffamer quelqu'un, manifester son infamie. || PILORIÉ, ÉE. participe.

PILORIS. s. m. Rat des Antilles, beaucoup plus grand que nos rats d'Europe, et qui répand une forte odeur de musc.

PILOSELLE. s. f. (lat. *pilosus*, velu.) t. de botan. Plante à fleurs composées, qui croît dans les lieux arides et montagneux, et qui est couverte de poils, d'où lui vient son nom.

PILOTAGE. s. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE. s. m. (ital. *pilota*, pilote.) t. de marine. L'art de conduire un vaisseau; les notions de mathématiques suffisantes pour relever et tracer la marche d'un navire. || L'action de conduire un vaisseau à l'entrée ou à la sortie d'un port, de peur qu'il n'aille donner sur les bancs.

PILOTE. s. m. Celui qui gouverne un bâtiment de mer. || *Pilote côtier*, Celui qui gouverne à la vue des côtes, des ports et des rades dont il a la connaissance.

PILOTER. v. n. Enfoncer des pilotis pour bâtir dessus. || Activem., *Piloter un terrain*, Y enfoncer des pilotis. || PILOTÉ, ÉE. participe.

PILOTER. v. a. t. de marine. Conduire un bâtiment de mer. || PILOTÉ, ÉE. participe.

PILOTIN. s. m. t. de marine. Jeune marin qui étudie le pilotage.

PILOTIS. s. m. Grosse pièce de bois pointue, et ordinairement ferrée par le bout, qu'on fait entrer avec force pour asseoir les fondements d'un édifice, ou de quelque autre ouvrage, lorsqu'on veut bâtir dans l'eau, ou dans quelque lieu dont le fond n'est pas solide.

PILULE. s. f. (lat. *pilula*, pilule.) Composition médicinale qu'on met en petites boules. || Fig. et fam., *Dorer la pilule*, Employer des paroles flatteuses pour déterminer un homme à faire quelque chose qui excite sa répugnance. Consoler d'une disgrâce, d'un refus, en l'accompagnant de promesses et de paroles bienveillantes. *Il sait dorer la pilule.* || Fig. et fam., *Avaler la pilule*, Se déterminer à faire une chose pour laquelle on a beaucoup de répugnance.

PIMBÊCHE. s. f. Terme de mépris, dont on se sert pour désigner Une femme impertinente, qui se donne des airs de hauteur. Fam.

PIMENT. s. m. (lat. *pigmentum*, jus d'herbes.) Plante dont le fruit est extrêmement chaud et piquant, et s'emploie pour assaisonner les viandes.

PIMPANT, ANTE. adj. Élégant et recherché dans sa toilette. Il est fam., et ne s'emploie guère que par plaisanterie.

PIMPESOUÉE. s. f. Femme qui a des manières affectées, ridicules. Fam. A vieilli.

PIMPRENELLE. s. f. (ital. *pimpinella*, même sign.) Herbe aromatique, qui entre quelquefois dans les salades.

PIN. s. m. (lat. *pinus*, pin.) Grand arbre toujours vert, dont on tire la résine.

PINACLE. s. m. La partie la plus élevée d'un édifice. Il n'est d'usage au propre qu'en parlant de L'endroit du temple où Notre-Seigneur fut transporté, lorsqu'il fut tenté par le démon. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sur le pinacle*, Le mettre au-dessus de tous les autres par des louanges. || Fig. et fam., *Être sur le pinacle*, Être dans une grande élévation, dans une grande faveur.

PINASSE. s. f. Bâtiment de charge, à poupe carrée, qui va à voiles et à rames.

PINASTRE. s. m. Espèce de pin sauvage.

PINÇARD. adj. et s. m. (lat. *pinsare*, pincer.) t. de maréchalerie. Il se dit D'un cheval qui en marchant appuie sur la pince, qui use son fer en pince.

PINCE. s. f. L'extrémité antérieure du pied des animaux ongulés. *Les pinces du cerf. Ce cheval a la corne gâtée vers la pince.* || Devant d'un fer de cheval. *On n'étampe jamais en pince les fers de derrière.* || PINCE, se dit surtout au pluriel, Des dents antérieures et centrales de la mâchoire de certains animaux. || *Les pinces d'une écrevisse, d'un homard, etc.*, Cette partie des grosses pattes de l'écrevisse, du homard,

etc., avec laquelle ils pincent quand on veut les saisir. || PINCE, Sorte de longues tenailles dont on se sert pour remuer les grosses bûches dans une cheminée. || Il se dit dans plusieurs arts ou métiers, de Certaines tenailles, les unes grosses, les autres petites, qui servent à différents usages. || PINCE, L'action de pincer, de saisir avec force. *Cet outil n'a pas de pince*, Ne saisit pas bien. Fam., *Cet homme a la pince forte*, Il tient avec vigueur ce qu'il a dans la main. || *Cet argent est sujet à la pince*, Il est sujet à être pris. || PINCE, Barre de fer aplatie par un bout, et dont on sert comme d'un levier. || PINCE, en t. de tailleur et de couturière, Pli qu'on fait à du linge ou à de l'étoffe, et qui se termine en pointe.

PINCEAU. s. m. (lat. *penicillus*, pinceau.) Instrument dont les peintres se servent pour appliquer et étendre les couleurs. *Un trait de pinceau. Donner un coup de pinceau.* || *Donner le dernier coup de pinceau à un tableau*, L'achever entièrement. || Fig. et fam., *On lui a donné un vilain coup de pinceau*, se dit en parlant D'une personne contre qui il a été fait quelque satire. || PINCEAU, fig., La manière de peindre. *On reconnaît dans ce tableau le pinceau du maître.* || Il se dit dans une acception plus figurée, en parlant Des poëtes, des orateurs, des écrivains. *Il y a dans Corneille d'admirables coups de pinceau.*

PINCÉE. s. f. (lat. *pinsare*, pincer.) Ce qu'on peut prendre de certaines choses, en les pinçant entre deux ou trois doigts. *Une pincée de sel.*

PINCELIER. s. m. (lat. *penicillus*, pinceau.) Petit bassin de fer-blanc, séparé en deux parties, dans l'une desquelles les peintres prennent l'huile dont ils ont besoin pour mêler leurs couleurs, et dont l'autre sert à recevoir ce qui sort de leurs pinceaux quand ils les nettoient.

PINCE-MAILLE. s. m. Homme fort attaché à ses intérêts, et qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. Fam.

* PINCEMENT. s. m. Action de pincer. Fam.

PINCER. v. a. (lat. *pinsare*, pincer.) Presser, serrer la superficie de la peau entre les doigts ou autrement. *Pincer quelqu'un fortement.* || Fig. et fam., *Pincer quelqu'un*, Le blâmer, lui reprocher quelque chose avec raillerie. || PINCER, s'emploie absol., tant au propre qu'au figuré. *Il pince en riant.* || Fam. et subst., *Un pince-sans-rire*, Un homme malin et sournois. || PINCER, Serrer fortement avec une pince, avec des tenailles ou autres instruments semblables. || Fig. et fam., *Pincer quelqu'un*, Saisir quelqu'un, le surprendre au moment où il commet quelque faute, où il fait quelque mal. || Fig. et fam., *Se faire pincer*, Être puni de quelque imprudence qu'on a faite. *Il a fait des spéculations de bourse, et il y a été pincé.* || PINCER, Causer de la douleur, faire une sensation vive et désagréable. *Le froid m'a pincé.* || PINCER, en t. de mus., Faire vibrer les cordes d'un instrument en les pinçant avec les doigts. Lorsqu'il s'agit d'instruments dont on ne joue que de cette manière, il est ordinairement neutre, *Pincer de la harpe.* || PINCER, en t. d'agric., Couper avec le bout des doigts ou avec l'ongle les bourgeons ou l'extrémité des jeunes branches d'un arbre à fruit, pour empêcher qu'il ne pousse trop. || PINCER, en t. de manége, Approcher l'éperon du flanc du cheval, sans donner de coup ni appuyer. || PINCÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui a un air d'affèterie. *Un air pincé.*

PINCETTE. s. f., et plus ordinair. PINCETTES, au plur. Ustensile de fer à deux branches égales, dont on se sert pour accommoder le feu. || Instrument de fer dont on se sert pour s'arracher le poil. || Fam., *Baiser quelqu'un à la pincette*, Le baiser en lui prenant doucement les deux joues avec le bout des doigts. || Fam., *On ne le toucherait pas avec des pincettes*, se dit D'un objet fort sale, d'un homme fort malpropre. || PINCETTES, se dit dans plusieurs arts ou métiers, de Petits instruments de fer à deux branches, dont on se sert pour prendre ou pour placer certains objets qu'on ne pourrait ni prendre ni placer facilement avec les doigts.

PINCHINA. s. m. Étoffe de laine, espèce de gros drap. *Un habit de pinchina.*

PINÇON. s. m. (lat. *pinsare*, pincer.) La marque qui reste sur la peau, lorsqu'on a été pincé. || PINÇON, en t. de maréchalerie, Rebord mince, élevé à la pince d'un fer, surtout à celle des fers de derrière, pour mieux les assurer, ou pour garantir la corne.

PINDARIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *Pindarus*, Pindare.) Qui est dans la manière de Pindare.

PINDARISER. v. n. Parler ou écrire avec affectation, avec emphase, se servir de termes recherchés, ampoulés. Fam.

PINDARISEUR. s. m. Celui qui pindarise. Fam. et peu usité.

PINDE. s. m. (lat. *Pindus*, Pinde.) Montagne de la Thessalie, qui était consacrée à Apollon et aux Muses. On l'emploie figurément dans plusieurs phrases poétiques. *Les nourrissons du Pinde, Les maîtres, les héros du Pinde*, Les poëtes. *Les lauriers du Pinde*, La gloire poétique. *Les déesses du Pinde*, Les Muses.

PINÉALE. adj. f. (lat. *pinus*, pin.) t. d'anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Glande pinéale*, Petit corps ovale qui se trouve à peu près au milieu du cerveau, et qui a quelque ressemblance avec une pomme de pin.

PINEAU. s. m. Espèce de raisin noir qui passe pour faire le meilleur vin de Bourgogne.

PINGOUIN ou PINGUIN. s. m. (lat. *pinguis*, gras.) t. d'hist. nat. Oiseau de mer, qui a les ailes si courtes, qu'il ne lui est pas possible de voler.

PINNÉE. adj. f. (lat. *pinna*, plume.) t. de botan. Il n'est usité que dans cette expression, *Feuille pinnée*, Feuille composée de plusieurs folioles rangées des deux côtés d'un pétiole commun.

PINNE MARINE. s. f. Grand coquillage dont les deux valves, en forme d'éventail, sont soudées vers leur sommet, et qui s'attache aux rochers par le moyen d'une touffe de filets soyeux, dont on peut faire des tissus.

PINNULE. s. f. Petite plaque de cuivre, élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'un petit trou ou d'une petite fente pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels.

PINQUE. s. f. t. de marine. Espèce de flûte; bâtiment de charge, qui est rond à l'arrière.

PINSON. s. m. (grec *spinthion*, pinson.) Petit oiseau à bec conique, dont le chant est agréable, et dont le plumage est de diverses couleurs. || Prov., *Être gai comme un pinson*, Être fort gai.

PINTADE. s. f. Oiseau gallinacé dont le plumage gris-bleuâtre est semé de taches blanches plus ou moins arrondies.

PINTE. s. f. Mesure dont on se servait pour mesurer le vin et autres liqueurs en détail, et qui était de différente grandeur selon les différents lieux. || La quantité de liqueur contenue dans une pinte. *Boire pinte.* || Prov., *Je voudrais qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût arrivé* ou *que cela ne*

fût pas arrivé, se dit Pour marquer un extrême désir ou un extrême chagrin de quelque chose.

PINTER. v. n. Faire débauche de vin. Pop.

PIOCHE. s. f. (allem. *pikken*, piocher.) Outil de fer à manche de bois, dont les terrassiers, les carriers et les maçons se servent pour remuer la terre, tirer des pierres, démolir, saper, etc.

PIOCHER. v. a. Fouir, remuer avec une pioche. Neutr. *Il faut piocher dans cet endroit.* || PIOCHER, neutr., au figuré, Travailler avec ardeur, avec assiduité. *J'ai bien pioché aujourd'hui.* Dans cette acception, il est fam. || PIOCHÉ, ÉE. participe.

* PIOCHEUR. s. m. Qui pioche; fort travailleur.

PIOLER. v. n. *Voyez* PIAULER.

PION. s. m. La plus petite pièce du jeu des échecs. || Fig. et fam., *Damer le pion à quelqu'un*, L'emporter sur lui avec une supériorité marquée.

PIONNER. v. n. t. des échecs. Il se dit D'un joueur qui s'attache à prendre beaucoup de pions, qui prend souvent des pions.

PIONNIER. s. m. Travailleur dont on se sert dans une armée pour aplanir les chemins, pour creuser des lignes et des tranchées, et pour remuer la terre dans différentes occasions.

PIOT. s. m. (lat. *potus*, boisson.) Vin. Pop.

PIPE. s. f. Grande futaille pour mettre du vin ou d'autres liqueurs, et qui contient un muid et demi. *Une pipe d'eau-de-vie.* On dit dans quelque pays, *Une pipe de chaux, de blé.*

PIPE. s. f. Petit tuyau dont un des bouts est recourbé et terminé par une espèce de petit vase qu'on appelle Fourneau, et dans lequel on met du tabac en feuille, ou quelque autre substance, qu'on allume pour en aspirer la fumée. *Charger une pipe.* || *Allumer sa pipe*, Allumer le tabac qui est dans le fourneau de la pipe. || *Fumer une pipe.*

PIPEAU. s. m. (lat. *pipare*, glousser.) Flûte champêtre, chalumeau. Il ne s'emploie guère qu'en poésie. || PIPEAU, en t. de chasse, Petit bâton ayant à l'un de ses bouts une fente où l'on met une feuille de quelque plante, et qui sert à contrefaire le cri de différents oiseaux. || Il se dit aussi Des petites branches, ou brins de paille qu'on enduit de glu pour prendre les oiseaux. || Il se dit, fig. et fam., Des petits artifices par lesquels une personne rusée cherche à tromper.

PIPÉE. s. f. Sorte de chasse dans laquelle on contrefait le cri de la chouette, pour attirer les oiseaux dans un arbre dont les branches sont remplies de gluaux où ils se prennent. || *Faire une pipée*, Préparer tout ce qui est nécessaire pour la chasse dont il s'agit.

PIPER. v. a. Prendre à la pipée. || Fig. et fam., Tromper. *Ils l'ont pipé au jeu, et lui ont gagné tout son argent.* || *Piper des dés*, Préparer des dés afin de tromper au jeu. || PIPÉ, ÉE. participe. *Dés pipés.*

PIPERIE. s. f. Tromperie au jeu. || Toute sorte de tromperie, de fourberie. Vieux.

PIPEUR. s. m. Celui qui pipe au jeu.

* PIPI. s. m. t. enfantin. Faire pipi, pisser. || Oiseau sylvain, rapproché de l'alouette.

PIQUANT, ANTE. adj. (allem. *pikken*, piquer.) Qui pique. || Qui fait une impression vive sur l'organe du goût. *Du vin piquant, sauce piquante.* Fig., *Le sel piquant de ses bons mots.* || Il se dit De la température, quand elle est très-froide. *L'air est vif et piquant.* || PIQUANT, fig., Offensant; et il se dit principalement Des discours. *Il lui fit une réponse très-piquante.* || Il se dit, fig., dans une acception différente, De tout ce qui fait une impression vive et agréable sur l'esprit, sur les sens; et, particulièrement, Des discours, des écrits et des ouvrages d'art qui plaisent par quelque chose de fin et de vif. *Nous eûmes un spectacle très-piquant. Il n'y a rien de piquant dans ce qu'il écrit. Le motif de cet air est piquant.* || Il se dit, dans une acception analogue, Des personnes qui plaisent par la vivacité et par l'agrément de leur physionomie plus que par la régularité de leurs traits. *Cette femme est piquante.* || Subst. *Le piquant de l'aventure.*

PIQUANT. s. m. Il se dit Des pointes qui viennent à certaines plantes, à certains arbrisseaux. *Ces chardons sont pleins de piquants.*

PIQUE. s. f. Sorte d'arme formée d'un long bois, dont le bout est garni d'un fer plat et pointu. || *Demi-pique*, Pique plus courte de moitié que les piques ordinaires. || Fig. et fam., *Être à cent piques au-dessus de quelqu'un, de quelque chose*, Lui être fort supérieur. || PIQUE, se disait Des soldats qui portaient la pique dans un régiment. *Il y avait tant de piques dans ce régiment.*

PIQUE. s. m. t. de jeu de cartes. Une des quatre couleurs des cartes.

PIQUE. s. f. Brouillerie, aigreur entre deux ou plusieurs personnes. *Il y a de la pique dans cette affaire-là.* Fam.

PIQUÉ. s. m. Espèce d'étoffe de coton formée de deux tissus, l'un fin, l'autre plus gros, qui sont appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés ordinairement en losange.

PIQUE-NIQUE. s. m. Repas où chacun paye son écot. || À PIQUE-NIQUE, EN PIQUE-NIQUE. loc. adv. *Faire un repas à pique-nique.*

PIQUER. v. a. Percer, entamer légèrement avec quelque chose de fort pointu. *Piquer quelqu'un jusqu'au sang. Piquer un papier*, Y faire de petits trous. || Il se dit aussi Des serpents, de la vermine, des insectes qui mordent, qui entament la peau. *Être piqué par un serpent.* || Prov. et fig., *Quelle mouche le pique*, se dit D'un homme qui se fâche, qui s'est fâché sans sujet. || PIQUER, se dit D'un chirurgien qui avec sa lancette entame la peau pour ouvrir la veine et en tirer du sang. || *Piquer l'artère, le nerf, etc.*, Blesser l'artère, le nerf, etc., en ouvrant ou croyant ouvrir la veine. || En t. de maréchal, *Piquer un cheval*, Lui faire entrer la pointe du clou jusqu'à la chair vive, en le ferrant. || En t. de manége, *Piquer un cheval*, et absol., *Piquer*, Donner des éperons à un cheval, et le pousser au galop. || *Ce cavalier pique bien*, Il pousse vigoureusement son cheval au galop. || *Piquer des deux*, Faire sentir les deux éperons à un cheval, afin d'accélérer sa marche. || Fig. et fam., *Piquer des deux*, Aller très-vite, faire beaucoup de diligence. || Fam., *Piquer la mazette*, Monter un mauvais cheval. || PIQUER, Faire avec du fil ou de la soie, sur deux ou plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre, des points qui les traversent et qui les unissent. || *Piquer un collet d'habit, des poignets de chemise, etc.*, Y faire des points et arrière-points symétriques pour les orner. || *Piquer une pierre, un moellon, une meule, etc.*, Les rendre raboteux, en y faisant de petits enfoncements avec le côté pointu du marteau. || *Piquer de la viande*, La larder avec de petits lardons, et près à près. || *Piquer de gros lard un morceau de bœuf, un levraut, etc.*, Les larder avec de gros lardons. || Au jeu de billard, *Piquer la bille*, La toucher presque perpendiculairement avec la queue. || Fig. et fam. *Piquer l'escabelle*, se dit Des jeunes gens qui travaillent dans les études des notaires ou des

avoués. Il est peu usité. || Fig. et fam., *Piquer l'assiette*, Courir après les dîners en ville. Substant., *Un pique-assiette*, Un parasite. || *Piquer les absents*, dans un chapitre, dans un bureau, dans un atelier, etc., Marquer ceux qui sont absents, afin qu'ils soient privés de la rétribution due à ceux qui sont présents. || Fig., *Piquer des ouvriers*, Veiller à ce qu'ils soient présents, à ce qu'ils ne perdent pas leur temps, et fassent bien leur ouvrage. || PIQUER, se dit aussi Des choses qui affectent le goût de telle sorte que la langue semble en être piquée. *Ce fromage pique.* On dit que *Du poisson pique*, lorsqu'il affecte désagréablement la langue, parce qu'il n'est plus frais. || PIQUER, se dit, fig. et au sens moral, Des choses qui font une impression vive et agréable. *Il n'y a rien dans cet ouvrage qui pique et qui réveille.* || *Piquer la curiosité de quelqu'un*, Rendre plus vif le désir qu'il a de savoir quelque chose. || PIQUER, Fâcher, irriter, mettre en colère. *Ce discours l'a piqué jusqu'au vif.* || *Piquer quelqu'un d'honneur*, Lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose. || PIQUER, avec le pronom personnel, Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. *C'est un homme qui se pique du moindre mot qu'on lui dit.* || Se glorifier de quelque chose, en tirer avantage, en faire profession. *Il se pique de bien écrire. Il est savant, du moins il s'en pique.* || *Se piquer d'honneur*, Montrer dans quelque occasion plus de courage, plus de générosité, etc., qu'on n'a coutume d'en faire paraître. || *Se piquer au jeu*, ou simplement, *Se piquer*, S'opiniâtrer à jouer malgré la perte. *Il se pique aisément au jeu.* || Fig. et fam., *Se piquer au jeu, être piqué au jeu*, se dit D'une personne qui veut venir à bout de quelque chose, malgré les obstacles qu'elle y trouve. || *Ce bois se pique, ces étoffes se piquent*, Les vers s'y mettent. *Ce papier imprimé se pique*, Il commence à se gâter, faute d'avoir été étendu et séché. *Cette boisson se pique*, Cette boisson commence à s'aigrir. || PIQUÉ, ÉE. participe. || En t. de mus., *Notes piquées*, Suite de notes sur chacune desquelles on met un point ou un accent aigu, pour indiquer qu'elles doivent être rendues d'une manière égale par des coups de gosier, de langue ou d'archet secs et détachés.

PIQUET. s. m. Petit pieu qu'on fiche en terre pour tendre et arrêter les cordages des tentes, des pavillons. || En t. de guerre, *Planter le piquet*, Camper, *Lever le piquet*, Décamper. || Fig. et fam., *Aller planter le piquet chez quelqu'un*, S'aller établir chez quelqu'un pour quelque temps. || PIQUET, Pieu plus grand et plus fort, dont on se sert à la guerre pour mettre des chevaux à l'attache, par le moyen des cordes qui y tiennent. || Fam., *Être droit comme un piquet*, Se tenir droit, d'une manière roide et affectée. *Être planté comme un piquet*, Se tenir debout et immobile. || PIQUET, en t. de guerre, Un certain nombre de cavaliers ou de fantassins qui se tiennent prêts à marcher au premier ordre. *Un piquet de cavalerie.* || Sorte de punition militaire qui consistait à passer deux heures debout, un pied sur un piquet. || PIQUET, se dit Des bâtons, des perches qu'on plante en terre d'espace en espace, pour prendre un alignement.

PIQUET. s. m. Jeu fort connu, qu'on joue avec trente-deux cartes. || *Un jeu de piquet*, Les cartes qui servent au piquet, par opposition à Cartes entières. *Un sixain de piquet*, Un paquet de six jeux de cartes propres au piquet.

PIQUETTE. s. f. Boisson que l'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin, quelquefois des prunelles, etc. || Par ext., Mauvais vin, vin sans qualité, sans saveur.

PIQUEUR. s. m. t. de vénerie. Homme de cheval, dont la fonction est de suivre et de diriger une meute de chiens. || PIQUEUR, en t. de manége, Domestique chargé de monter les chevaux pour les dresser, pour les exercer, ou pour les mettre sur la montre. || PIQUEUR, Homme qui a soin de tenir le rôle des maçons, des tailleurs de pierre, manœuvres et autres ouvriers, de marquer quand ils sont absents, et de surveiller leurs travaux. || Dans les chapitres, Celui qui tient note des chanoines absents. || PIQUEUR, en t. de cuisine et de rôtisserie, Celui qui larde les viandes. || Fig. et fam., *Un piqueur de tables, un piqueur d'assiettes*, Un parasite.

PIQUIER. s. m. Soldat armé d'une pique.

PIQÛRE. s. f. Petite blessure que fait une chose ou un animal qui pique. *Une piqûre d'épingle.* || En chir., *Piqûre du nerf, de l'artère, de l'aponévrose, etc.*, La blessure faite avec la lancette à quelqu'une de ces parties. || PIQÛRE, La blessure que le maréchal fait quelquefois, par maladresse, au pied d'un cheval qu'il ferre, en enfonçant un clou jusqu'au vif. || PIQÛRE, se dit Des trous que font des insectes dans les fruits, le bois, les étoffes, le papier, etc. *Piqûres de vers.* || PIQÛRE, se dit encore Des rangs de points et arrière-points qui se font symétriquement, soit pour unir deux ou plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre, soit pour orner certaines parties d'un vêtement. *La piqûre d'une jupe.* || Il se dit Des ornements que l'on fait sur du taffetas, sur du tabis, en les perçant symétriquement avec de petits fers.

PIRATE. s. m. (lat. *pirata*, pirate.) Écumeur de mer, celui qui n'a de commission d'aucune puissance, et qui court les mers pour voler, pour piller. || Il se dit Des corsaires de quelques nations barbaresques, qui ont commission de leur gouvernement pour écumer les mers. || Par ext., Tout homme qui s'enrichit avec impudence aux dépens des autres, qui commet des exactions criantes.

PIRATER. v. n. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE. s. f. Métier de pirate. || Il se dit Des actes de piraterie. || Il se dit, par ext., Des exactions dont on se rend coupable dans quelque place, dans quelque emploi.

PIRE. adj. comparatif des 2 genres. (lat. *pejor*, pire.) De plus mauvaise, de plus méchante qualité dans son espèce; plus dommageable, plus nuisible. *De deux maux, il faut éviter le pire.* PROV., *Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* || *La dernière faute sera pire que la première*, Elle aura des conséquences plus fâcheuses. || PROV., *Le remède est pire que le mal*, se dit en parlant D'un remède qui paraît très-désagréable, ou nuisible. Il se dit aussi fig. || PROV. et fig., *Il n'y a pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier. || PIRE, s'emploie comme superlatif; il est toujours précédé de l'article. *C'est le pire de tous.* || PIRE, subst., au masc., Ce qui est de plus mauvais. *Souvent qui choisit prend le pire.*

*PIRIFORME. adj. (lat. *pirum*, poire, *forma*, forme.) t. d'anat. et de botan. En forme de poire, ou pyramidal.

PIROGUE. s. f. (ital. *piroga*, même signif.) Bateau fait quelquefois d'un seul arbre creusé, et dont se servent les sauvages.

PIROLE. s. f. (lat. *pirus*, poirier.) Plante de la famille des bruyères, qui pousse cinq ou six feuilles à peu près semblables à celles du poirier, d'où lui vient son nom.

PIROUETTE. s. f. Sorte de jouet composé d'un petit morceau de bois plat et rond, traversé dans le milieu par un petit pivot sur lequel on le fait tourner avec les doigts. || PIROUETTE, Tour entier qu'on fait de tout le corps, en se tenant sur la pointe d'un seul pied. *Faire une pirouette.* || Fig. et fam., *Il a répondu par des pirouettes*, se dit D'un homme qui, au lieu de profiter d'un discours sérieux, s'est mis à plaisanter. *Il paye ses créanciers en pirouettes*, se dit D'un homme qui échappe à ses créanciers par des subterfuges. || PIROUETTE, dans les manéges, Espèce de volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place.

PIROUETTER. v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes. || Fig. et fam., *Il n'a fait que pirouetter pendant deux heures*, se dit D'un homme qui, en parlant, n'a fait que répéter les mêmes idées, et tourner sans cesse comme dans un cercle.

PIRRHONIEN, IENNE. adj. *Voyez* PYRRHONIEN.

PIRRHONISME. s. m. *Voyez* PYRRHONISME.

PIS. adv. comparatif. (lat. *pejus*, plus mal.) Plus mal, plus désavantageusement, d'une manière plus fâcheuse. *Ils sont pis que jamais ensemble. Tant pis :* voyez TANT. || Il est aussi adj. comparatif. *Il n'y a rien de pis que cela.* || *Qui pis est*, Ce qu'il y a de pire, de plus désagréable, de plus fâcheux. || PIS, subst., Ce qu'il y a de pire. *Le pis que j'y trouve.* || *Faire du pis qu'on peut*, S'appliquer de dessein formé à faire mal ce que l'on fait. Faire à quelqu'un tout le mal qu'on peut, lui nuire en tout ce qu'on peut. || *Mettre quelqu'un au pis*, Le défier de faire tout le mal qu'il a le pouvoir ou l'intention de faire. *Mettre quelqu'un à pis faire*, Le défier de faire plus mal qu'il n'a déjà fait. || *Mettre les choses au pis*, Les envisager dans le pire état où elles puissent être, et en supposant tout ce qui peut arriver de plus fâcheux. || AU PIS ALLER. loc. adv. En supposant les choses au pire état où elles puissent être. || *Pis aller*, s'emploie substantiv. *C'est votre pis aller*, C'est le pis qui vous puisse arriver. *Être le pis aller de quelqu'un*, Être la personne à qui il s'adresse pour quelque chose que ce soit, lorsqu'il n'a pas trouvé une autre personne de qui il pût l'obtenir. || DE MAL EN PIS, DE PIS EN PIS. loc. adverbiales. De mal ou de plus mal en plus mal.

PIS. s. m. La mamelle d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, etc.

PISCINE. s. f. (lat. *piscina*, piscine.) t. d'antiq. Vivier, réservoir d'eau où l'on nourrissait du poisson. || *Piscine probatique*, ou simplement, *Piscine*, Le réservoir d'eau qui était proche le parvis du temple à Jérusalem, et où on lavait les animaux destinés aux sacrifices. || PISCINE, dans les sacristies, Lieu où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges servant à l'autel, et autres choses semblables.

PISÉ. s. m. Espèce de terre qu'on rend dure et compacte pour en faire des constructions. *Bâtir en pisé.*

PISSASPHALTE. s. m. (grec *pissa*, poix, *asphaltos*, bitume.) Bitume mollasse, de couleur noire, et d'une odeur forte et pénétrante.

PISSAT. s. m. (ital. *pisciar*, pisser.) Urine. Il se dit particulièrement en parlant Des animaux. || Il ne se dit, en parlant De l'homme, que par une espèce de mépris, et quand l'urine est en quelque sorte corrompue.

*PISSE-FROID. s. m. t. pop. Homme qui ne s'émeut de rien.

PISSEMENT. s. m. Il n'est guère usité qu'en médecine et dans les expressions suivantes : *Pissement involontaire*, Écoulement d'urine qui n'est sollicité par aucune sensation irritante; *Pissement de sang, de pus*, Évacuation de sang, de pus par le canal de l'urètre.

PISSENLIT. s. m. Enfant qui pisse au lit. Fam.

PISSENLIT. s. m. Plante à fleurs composées, qui croît aux lieux herbeux et incultes, et dont les feuilles, à peu près semblables à celles de la chicorée, se mangent en salade, quand elles sont jeunes et tendres. On la nomme aussi *Dent-de-lion.*

PISSER. v. n. Uriner, évacuer l'urine. || PISSER, est quelquefois actif, comme dans cette phrase : *Pisser le sang tout clair.* || PISSÉ, ÉE. participe.

PISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui pisse souvent. || Fam., *C'est une pisseuse*, se dit D'une petite fille, par une espèce de dénigrement.

PISSOIR. s. m. Lieu destiné dans quelques endroits publics, pour y aller pisser. || Baquet que l'on place dans quelques endroits pour le même usage.

PISSOTER. v. n. Uriner très-fréquemment et en petite quantité.

PISSOTIÈRE. s. f. On appelle ainsi, par dénigrement, Un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE. s. f. (grec *pistakè*, pistachier.) Petite noix de forme oblongue, qui contient une amande verte et d'une saveur agréable, dont les confiseurs font de petites dragées, et que les pharmaciens emploient dans la préparation du looch vert. || *Pistache de terre*, Petite plante légumineuse, dont les gousses, qui s'enfoncent dans la terre pour y mûrir, contiennent trois ou quatre graines semblables à des avelines.

PISTACHIER. s. m. Arbre dioïque, du Levant, qui porte les pistaches.

PISTE. s. f. (ital. *pesta*, piste.) Trace que laisse l'animal aux endroits où il a marché. *Suivre la bête à la piste.* En parlant Du cerf, on dit, *La voie*, et en parlant Du sanglier, *La trace.* || Il se dit aussi en parlant De l'homme. *On a suivi ces voleurs à la piste.* || PISTE, en t. de manége, se dit Des lignes que le cheval qui travaille trace sur le chemin, soit avec son train de devant, soit avec son train de derrière, soit avec tous les deux à la fois.

PISTIL. s. m. (ital. *pistillo*, pistil.) t. de botan. Organe femelle de la fructification; il est ordinairement placé au centre de la fleur, et composé de trois parties : l'ovaire, le style, et le stigmate.

PISTOLE. s. f. (allem. *pistole*, pistole.) Monnaie d'or étrangère. || Prov., *La pistole volante*, Pistole qu'on suppose toujours revenir à celui qui l'emploie. || Prov. et fig., *Être cousu de pistoles*, Être fort riche. || PISTOLE, La valeur de dix francs, en quelque monnaie que ce soit.

PISTOLET. s. m. (ital. *pistola*, pistolet.) Arme à feu, beaucoup plus courte que toutes les autres, et qu'on porte ordinairement à l'arçon de la selle, et quelquefois à la ceinture. *Faire le coup de pistolet.* || *Pistolet de poche*, Très-petit pistolet, qu'on porte dans sa poche. || Fig. et fam., *S'en aller après avoir tiré son coup de pistolet*, Sortir aussitôt après avoir dit quelque chose de vif, de piquant. || Prov., *Si ses yeux étaient des pistolets, il le tuerait*, se dit en parlant D'un homme qui lance à un autre des regards menaçants. || En physique, *Pistolet de Volta*, Petite bouteille de métal, dans laquelle on introduit un mélange d'air atmosphérique et de gaz hydrogène, qui,

enflammé par l'étincelle électrique, détone et fait sauter le bouchon.

PISTON. s. m. Cylindre de bois, de fer ou de cuivre, ordinairement garni de cuir ou de feutre par le bout, et qui entre dans le corps d'une pompe, pour servir à élever l'eau, à la comprimer et à la refouler. On dit dans un sens analogue: *Le piston d'une seringue, d'une machine pneumatique.* || *Fusil à piston,* Fusil dont le chien, fait en forme de marteau, frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge.

PITANCE. s. f. (ital. *pietanza,* pitance.) La portion de pain, de vin, de viande, etc., qu'on donne à chaque repas, dans les communautés. Fam. || Pop., *Aller à la pitance,* Aller acheter les provisions nécessaires pour la subsistance d'un ménage.

PITAUD, AUDE. s. t. de mépris. Il se dit d'Un paysan lourd et grossier. *C'est un gros pitaud.* Pop.

PITE. s. f. Petite monnaie de cuivre qui valait le quart d'un denier, et qui n'a plus cours depuis longtemps.

PITE. s. f. Espèce d'aloès qui croît dans les îles d'Amérique, où elle tient lieu de chanvre et de lin.

PITEUSEMENT. adv. (lat. *pietas,* pitié.) De manière à exciter la pitié. *Il se lamentait piteusement.* Fam., ne se prend guère sérieusement.

PITEUX, EUSE. adj. Digne de pitié, de compassion; propre à exciter la pitié, la compassion. Fam. || *Faire piteuse mine,* Faire une mine rechignée. *Faire piteuse chère,* Faire mauvaise chère. || *Faire le piteux,* Se lamenter, sans en avoir autant de sujet qu'on voudrait le faire croire.

PITIÉ. s. f. Compassion, sentiment de douleur, de commisération pour les souffrances, pour les peines d'autrui. *C'est un homme dur et sans pitié. Il n'a pitié de personne. On a pris pitié de sa peine.* || Prov., *Il vaut mieux faire envie que pitié.* || Prov., *C'est grand' pitié que de nous,* La condition humaine est sujette à beaucoup de misères. || Fam., *C'est grande pitié,* C'est une chose très-digne de pitié. || Pitié, s'emploie quelquefois dans un sens qui marque plutôt du mépris que de la compassion. *Il raisonne à faire pitié,* Il raisonne de travers. *Il chante à faire pitié,* Il chante mal. *Vos menaces me font pitié.* || *Regarder quelqu'un en pitié, avec des yeux de pitié,* Ne faire aucun cas de lui, le mépriser. || *Regarder quelqu'un en pitié,* signifie quelquefois, Éprouver pour quelqu'un des sentiments de compassion. On dit dans le même sens, *Prendre en pitié,* Faire grâce. || *Regarder, traiter avec une pitié offensante, insultante,* Avec une apparence de pitié mêlée à des marques de mépris.

PITON. s. m. Sorte de clou dont la tête est en forme d'anneau. || Piton, en t. de géographie, Pic, pointe d'une montagne élevée.

PITOYABLE. adj. des 2 genres. (lat. *pietas,* compassion.) Qui est naturellement enclin à la pitié. Peu usité en ce sens. || Plus communément, Qui excite la pitié. *Il est dans un état pitoyable. Il jetait des cris pitoyables.* || Méprisable, mauvais dans son genre. *Style pitoyable. Excuse pitoyable. Poëte pitoyable, etc.* || En style d'anciennes ordonnances, *Lieux pitoyables,* Les hôpitaux, maladreries, etc., où l'on exerce l'hospitalité, la charité.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable, d'une manière qui excite la compassion. Peu usité en ce sens. || Plus ordinairement, D'une manière qui excite le mépris. *Il écrit pitoyablement.*

PITTORESQUE. adj. des 2 genres. (lat. *pictura,* peinture.) Qui concerne la peinture, qui appartient à la peinture. || Qui produit un grand effet en peinture, dans un tableau. *Cette composition est fort pittoresque.* || Qui est propre à être peint, qui peut fournir un sujet de tableau. *Ce site est pittoresque.* || Pittoresque, se dit, par extension, De tout ce qui peint à l'esprit. *Un récit pittoresque. Expression pittoresque.*

PITTORESQUEMENT. adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *pituita,* pituite.) t. d'anat. Qui a rapport à la pituite.

PITUITE. s. f. Humeur aqueuse et filante que sécrètent divers organes du corps. Il désigne plus spécialement La mucosité des membranes du nez et celle des poumons et de l'estomac. *Un débordement de pituite.*

PITUITEUX, EUSE. adj. Qui abonde en pituite, en qui la pituite domine. *Tempérament pituiteux.* || *Maladies pituiteuses,* Celles qui sont accompagnées d'une excrétion abondante de pituite.

PIVERT. s. m. (lat. *picus,* pivert.) Oiseau du genre des pics, dont le plumage est jaunâtre et vert.

PIVOINE. s. f. Plante que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs, qui sont blanches, ou rouges, ou panachées.

PIVOINE. s. m. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre, et dont le chant est fort agréable.

PIVOT. s. m. Morceau de fer ou d'autre métal, arrondi par le bout, qui soutient un corps solide, et qui sert à le faire tourner. || Par analogie, dans les conversions qu'une troupe exécute, L'aile sur laquelle on tourne, ou Le point autour duquel se fait la conversion. *Les hommes du pivot.* || Fig., Qui sert d'appui, de soutien. *Il est le pivot de cette administration.* || Pivot, La racine principale de certains arbres, de certaines plantes, qui s'enfonce perpendiculairement en terre. || Pivots, en t. de vén., Les deux os saillants qui sont situés sur l'os frontal du cerf, du daim, du chevreuil, et qui portent le bois de ces animaux.

PIVOTANT, ANTE. adj. t. de botan. et d'agricult. Qui pivote, qui s'enfonce perpendiculairement en terre. *Arbre pivotant.*

PIVOTER. v. n. Tourner sur un pivot, ou comme sur un pivot. *Cette machine ne pivote pas bien.* || Il se dit aussi Des arbres, des plantes dont la principale racine s'enfonce perpendiculairement en terre. *Le chêne pivote.*

PIZZICATO. s. m. t. de musique, emprunté de l'italien. Il se dit Des passages que l'on exécute en pinçant un instrument dont on joue ordinairement avec un archet. *Les basses seules feront le pizzicato.* || Adverb. *Les basses joueront pizzicato.*

PLACAGE. s. m. (grec *plax,* plaque.) Ouvrage de menuiserie ou d'ébénisterie, fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées sur d'autre bois de moindre prix. || Il se dit, fig. et fam., Des ouvrages d'esprit composés de morceaux pris çà et là, ou Des parties d'ouvrages qui semblent avoir été faites à part et non d'après un dessein général.

PLACARD. s. m. Assemblage de menuiserie, qui s'élève au-dessus d'une porte, et va ordinairement jusqu'au plafond. || Placard, se dit aussi Des armoires pratiquées dans les enfoncements de mur.

PLACARD. s. m. Écrit ou imprimé qu'on affiche

dans les places, dans les carrefours, pour informer le public de quelque chose. || Écrit injurieux ou séditieux, qu'on rend public en l'appliquant au coin des rues, ou en le semant parmi le peuple. || En t. d'impr., *Épreuve en placard*, ou simplement, *Placard*, Épreuve imprimée d'un seul côté de la feuille, et sans que la composition ait été divisée en pages.

PLACARDER. v. a. Afficher un placard. || *Placarder quelqu'un*, Afficher contre lui un placard injurieux; et, par extension, Distribuer contre lui des écrits diffamatoires. || PLACARDÉ, ÉE. participe. *Ce mur est tout placardé*, Tout couvert de placards.

PLACE. s. f. (lat. *platea*, place.) Endroit, espace qu'occupe ou que peut occuper une personne, une chose. *Ranger chaque chose à sa place. Il ne saurait durer en place. Ce n'est pas là votre place. Il tient bien sa place à table.* || *Place marchande*, Place commode pour vendre de la marchandise. || *Quitter la place à quelqu'un*, Se retirer devant lui, le laisser à la place qu'on occupait. || *Faire place nette*, Vider le logement qu'on occupait dans une maison, en ôter tous les meubles. || *La place n'est pas tenable*, On ne saurait y demeurer sans y souffrir beaucoup. || *Se faire place, se faire faire place*, Pénétrer, arriver, se mettre où on veut être. || *Faire place à quelqu'un*, Se ranger afin qu'il passe, qu'il aille se mettre à sa place. Lui donner une place auprès de soi. Céder sa place à un autre, quitter sa place. || Fig., *L'amour, dans son cœur, a fait place à la haine*, La haine y a remplacé l'amour. De même, *Le mépris a pris la place de l'estime.* || *Place, place.* Façon de parler dont on se sert pour faire ranger ceux qui empêchent de passer, pour demander, pour ordonner de s'écarter, de faire place. || *Sur la place, au milieu de la place*, À terre, par terre. || *Être tué sur la place*, Être tué sur-le-champ, sur le lieu même. En parlant D'une bataille, on dit, *Il est demeuré mille hommes, etc., sur la place*, Mille hommes, etc., ont été tués sur le champ de bataille. || *Ce mot n'est pas à sa place*, Il ne convient pas à l'endroit où on l'a mis. Dans le même sens, *Cette pensée, ce discours n'est pas à sa place.* || *Cela n'est pas tout à fait à sa place*, se dit, par adoucissement, D'une action, d'une parole qui manque de convenance. || Fig., *Se tenir à sa place*, Observer les bienséances qu'exige sa condition, son état. *Cet homme est, n'est pas à sa place*, Il est, il n'est pas dans la situation, dans l'emploi qui lui convient. || *Avoir place dans l'histoire*, Être mentionné, être célébré dans l'histoire. *Cette action mérite d'avoir place dans l'histoire.* On dit à peu près dans le même sens, *Il tiendra sa place parmi les grands hommes.* || *Cette réflexion, ce trait trouvera sa place dans l'ouvrage*, Il y en sera fait mention. || *Obtenir une place dans le cœur de quelqu'un, dans son estime*, Être aimé, estimé de lui. || Fig., *Se mettre en la place*, et plus ordinairement *à la place de quelqu'un*, Se supposer dans l'état, dans la situation où il est. *Mettez-vous à ma place.* Elliptiq., *À ma place, que feriez-vous?* En t. de prat., *Subroger quelqu'un en son lieu et place.* || *Je ne voudrais pas être à sa place*, se dit en parlant D'une personne qui est dans une situation pénible, embarrassante, ou qui est menacée de quelque événement fâcheux. || PLACE, fig., La dignité, la charge l'emploi qu'une personne occupe dans le monde. *On n'en voulait pas à sa personne, on n'en voulait qu'à sa place.* || Absol., *Être en place*, Être dans un emploi, dans une charge qui donne de l'autorité, de la considération. || *Un homme en place*, Un homme revêtu d'un emploi honorable. || PLACE, dans les colléges, signifie, Le rang qu'un écolier obtient par sa composition. || PLACE, Espace, lieu public découvert et environné de bâtiments, soit pour l'embellissement d'une ville, soit pour la commodité du commerce. || *Place de fiacres, de cabriolets*, Endroit où doivent stationner les fiacres et les cabriolets à l'usage du public, quand ils ne sont pas employés. *La tête, la fin de la place.* C'est par allusion à ce sens qu'on dit, *Une voiture, un cabriolet de place.* || PLACE, absol., Le lieu du change, de la banque; le lieu où les banquiers, les négociants s'assemblent dans une ville, pour y traiter des affaires de leur commerce, de leur négoce. *Négocier un billet sur la place.* || *Jour de place*, Un des jours où les négociants d'une ville ont coutume de s'assembler. || PLACE, quelquefois Tout le corps des négociants, des banquiers d'une ville. || PLACE, Ville de guerre, forteresse. *Emporter une place d'assaut. Démanteler une place.* || *Place d'armes*, Lieu spacieux, destiné à des revues, à des exercices militaires. || *Place d'armes*, La partie des tranchées dans laquelle on réunit, pendant un siége, les troupes destinées à repousser les sorties. || *Place d'armes*, La ville frontière où est le dépôt principal des vivres, des munitions de l'armée, et sous laquelle les troupes peuvent se retirer en cas de besoin.

PLACEMENT. s. m. Action de placer de l'argent. Il se dit aussi de L'argent placé. *Il cherche à faire un placement.* || *Bureau de placement*, Établissement dans lequel on procure diverses places d'employés, de domestiques, à ceux qui en ont besoin; et des employés, des domestiques, aux personnes qui en manquent.

PLACENTA. s. m. (lat. *placenta*, gâteau des sacrifices.) t. d'anat. Masse charnue et spongieuse, qui est à l'extrémité du cordon ombilical, et par laquelle le fœtus s'attache à la matrice et reçoit la nourriture que lui fournit le corps de sa mère. || Par analogie, en botan., Cette partie intérieure du fruit à laquelle les semences ou graines sont immédiatement attachées.

PLACER. v. a. (lat. *platea*, place.) Situer, mettre dans un lieu. *Où placerez-vous tout ce monde-là?* On l'emploie souvent avec le pron. pers. *Placez-vous où vous pourrez.* || Il se dit quelquefois, absol., en parlant De celui qui est chargé de donner, d'indiquer les places, dans une cérémonie, dans une assemblée. *Il fut chargé de placer.* || Au jeu de paume, *Placer la balle*, La pousser de manière qu'elle aille frapper où l'on veut. || En t. de manége, *Placer un homme à cheval*, Le mettre à cheval dans la position où il doit être. *Placer un cheval*, Le maintenir en équilibre dans tous les mouvements qu'on lui fait exécuter; ou simplement, Le mettre dans une certaine position pour le faire voir. || *Placer un propos, un mot, etc.*, Le dire en une certaine occasion et pour un certain effet. *Placer un mot à propos.* || *Placer bien ses charités, ses aumônes*, Faire ses charités, ses aumônes avec discernement. On dit de même, *Placer bien ses grâces, ses faveurs*, Choisir des personnes de mérite pour leur faire du bien. || *Placer bien son affection, sa confiance*, Donner son affection, sa confiance à des personnes qui en sont dignes. || *Placer de l'argent*, Mettre de l'argent à intérêt, le faire profiter. *Placer son argent dans une entreprise.* || *Placer une personne*, Lui procurer un emploi, une condition. Avec le pron. pers., *Se placer*, Entrer dans une maison pour quelque travail, pour quelque service. *Il cherche à se placer.* || PLACER, s'emploie fig. et au

sens moral. *Ses vertus le placent parmi les hommes les plus estimés de son pays.* Avec le pron. pers. *Il s'est placé par ses exploits au rang des plus fameux héros.* || PLACÉ, ÉE. participe. *Avoir la poitrine, les épaules bien placées,* Les avoir dans la position où il convient. || Fig., *Avoir le cœur bien placé,* Avoir de l'honneur, de la vertu, n'avoir que des sentiments d'honnête homme. On dit dans le sens contraire, *Avoir le cœur mal placé.* || *C'est un homme qui serait bien placé partout,* C'est un homme fait pour être bien reçu dans les sociétés les plus distinguées; c'est un homme qu'on pourrait appeler aux emplois qui exigent le plus de talent.

PLACET. s. m. Petit siége, sans bras et sans dossier. On dit aujourd'hui, *Tabouret.*

PLACET. s. m. (lat. *placeat,* qu'il plaise.) Demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur, etc. *On présente des placets aux tribunaux pour obtenir audience.* Excepté dans cette phrase, il a vieilli: on dit, *Pétition.*

PLAFOND. s. m. t. d'archit. Surface plane et horizontale qui forme, dans une construction, la partie supérieure d'un lieu couvert. || Plus ordinairement La surface, plate ou même cintrée, de plâtre ou de menuiserie, qui forme le haut d'une salle, d'une chambre, etc. || *Plafond de corniche,* Le dessous du larmier.

PLAFONNAGE. s. m. Action de plafonner, travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER. v. a. Couvrir le dessous d'un plancher; garnir de plâtre ou de menuiserie le haut d'une salle, d'une chambre, etc. || PLAFONNÉ, ÉE. participe.

PLAFONNEUR. s. m. Celui qui plafonne, qui fait des plafonds de plâtre.

PLAGAL. adj. m. t. de musique. *Voyez* MODE.

PLAGE. s. f. (lat. *plaga,* rivage.) Rivage de mer plat et découvert. || PLAGE, poétiquement, Contrée, climat.

PLAGIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *plagiarius,* même signif.) Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui. || Plus ordinairement comme subst. masc. *C'est un plagiaire.*

PLAGIAT. s. m. Action du plagiaire. *Il dissimule adroitement ses plagiats.*

PLAID. s. m. (lat. *placitum,* arrêt.) Ce que dit un avocat pour la défense d'une cause. En ce sens, il n'est guère usité que dans la loc. proverb., *Peu de chose, peu de plaid,* Il ne faut pas de longs discours pour vider une affaire de peu de conséquence; ou bien, La chose dont on parle ne vaut pas la peine d'être contestée.

PLAID. s. m. Manteau écossais.

PLAIDANT, ANTE. adj. Qui plaide. || *Avocat plaidant,* Avocat qui fait profession de plaider; par opposition à *Avocat consultant,* Celui qui ne fait que donner des consultations.

PLAIDER. v. n. Contester quelque chose en justice. *Il s'est ruiné à plaider.* || Défendre, soutenir de vive voix la cause, le droit d'une partie devant les juges. || PLAIDER, est aussi actif. *Cet avocat a bien plaidé votre cause.* || *Plaider une cause,* se dit, fig. et en général, De celui qui prend la défense de quelqu'un, ou qui appuie de raisons l'opinion qu'il soutient. *Il plaide fort bien sa cause.* || *Plaider quelqu'un,* Lui faire un procès, l'appeler en jugement. *Si vous ne me satisfaites pas, je serai contraint de vous plaider.* || En t. de palais, *Plaider un fait, un moyen,* Avancer un fait, faire valoir un moyen en plaidant. || *On a plaidé que,* On a avancé en plaidant que. || Prov. et fam., *Plaider le faux pour savoir le vrai,* Dire à quelqu'un une chose qu'on sait être fausse, pour tirer de lui le secret de la vérité. || PLAIDÉ, ÉE. participe.

PLAIDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plaide, qui est en procès. *La condition des plaideurs est malheureuse.* || Celui, celle qui aime à plaider, à chicaner. *C'est un plaideur fieffé.*

PLAIDOIRIE. s. f. L'art de plaider une cause; La profession et l'exercice qu'on en fait. *Il excelle dans la plaidoirie.* || L'action de plaider. *Les plaidoiries cessent à la fin d'août, et recommencent en novembre.*

PLAIDOYABLE. adj. m. t. de palais. Il se dit Des jours d'audience, des jours où l'on peut plaider. Vieux.

PLAIDOYER. s. m. Discours prononcé à l'audience pour défendre le droit d'une partie.

PLAIE. s. f. (lat. *plaga,* plaie.) Solution de continuité, ordinairement sanglante, faite aux parties molles du corps par quelque accident, par quelque blessure, ou par la corruption des humeurs. *Tout son corps n'est qu'une plaie. Il est couvert de plaies.* || *Les plaies de Notre-Seigneur,* ou *Les cinq plaies,* Les blessures qui furent faites à JÉSUS-CHRIST le jour de sa passion. || Prov., *Ne demander que plaie et bosse,* Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité. || Prov. et fig., *Plaie d'argent peut se guérir,* ou *Plaie d'argent n'est pas mortelle,* se dit en parlant D'une dépense imprévue et fâcheuse, mais qui ne ruine pas, d'une perte d'argent qui peut se réparer, qu'on peut supporter. || Fig., *Les plaies des arbres,* Les ouvertures qui se font, qui sont faites à l'écorce des arbres. || PLAIE, se dit quelquefois, fig., Des cicatrices. *Il montrait ses plaies pour rappeler les combats où il s'était trouvé.* || PLAIE, fig., Ce qui est très-préjudiciable à un État, à une famille, à un particulier. *Cicatriser les plaies de l'État. Sa plaie saigne encore.* || Prov., *Mettre le doigt sur la plaie,* Indiquer nettement ce qui met dans une situation fâcheuse un peuple, une famille, un individu. || Dans le style de l'Écriture, *Les plaies d'Égypte,* Les fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de Pharaon. *Frapper d'une plaie, de plaies,* Accabler d'un ou de plusieurs fléaux.

PLAIGNANT, ANTE. adj. (lat. *plangere,* se plaindre.) t. de palais et de police. Qui se plaint en justice de quelque tort qu'on lui a fait. || Subst. *Ledit plaignant.*

PLAIN, AINE. adj. (lat. *planus,* uni.) Qui est uni, plat, sans inégalités. *La bataille s'est donnée en plaine campagne.* || *Pièces de plain-pied,* Pièces d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau. || *Plain-pied.* subst. *Il y a beaucoup de plain-pied dans cette maison,* Il y a, dans cette maison, plusieurs appartements composés d'un grand nombre de pièces de plain-pied. Dans le même sens, *Un plain-pied, un beau plain-pied.* || *De plain-pied,* adverb., Sans monter ni descendre. *De la salle on entre de plain-pied dans le jardin.* || Fig. et fam., *Cela va de plain pied,* Cela va sans dire, cela va sans difficulté. || *Velours plain, satin plain,* Velours, satin uni, et où il n'y a nulle façon. *Linge plain,* Le linge uni, à la différence du *Linge ouvré* et du *Linge damassé,* dont on se sert pour la table. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Velours, satin, linge uni.* || *Plain-chant,* Le chant ordinaire de l'église. || En t. de fauconnerie, *Cet oiseau va de plain,* Il plane, il se soutient en l'air sans mouvement apparent des ailes.

PLAINDRE. v. a. (lat. *plangere,* se lamenter.) Être touché des maux des autres, ressentir de la pitié; Témoigner la compassion qu'on éprouve pour les peines

d'autrui. *Il est fort à plaindre.* || PLAINDRE, Employer, donner avec répugnance, d'une manière insuffisante. *Il plaint le pain que ses gens mangent.* || *Ne point plaindre la dépense*, Dépenser volontiers. || PLAINDRE, avec le pron. pers., Se lamenter. *Il aime à se plaindre et à être plaint. Se plaindre de sa pauvreté.* || Témoigner son mécontentement de quelque chose, du mécontentement contre quelqu'un. *Quel sujet avez-vous de vous en plaindre ? J'ai fort à me plaindre de vous.* || En t. de palais et de police, Rendre plainte. *Se plaindre en justice.* || PLAINT, AINTE, participe.

PLAINE. s. f. (lat. *planus*, uni.) Plate campagne, grande étendue de terre dans un pays uni. *Cette place domine sur toute la plaine.* || *Plaine d'eau*, Grande étendue d'eau, calme et unie. || Poétiq., *La plaine liquide*, La mer.

PLAINTE. s. f. (lat. *planctus*, plainte.) Gémissement, lamentation. *La douleur ne lui arracha pas une seule plainte.* || Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour faire connaître le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un. *Former des plaintes contre quelqu'un. Il en porta ses plaintes au ministre. Il s'est répandu en plaintes à ce sujet.* || L'exposé qu'on fait en justice du sujet qu'on a de se plaindre. *Rendre plainte en justice.*

PLAINTIF, IVE. adj. Qui a l'accent de la plainte. || Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui se plaint souvent, à tout propos, qui fatigue les autres par ses plaintes. *Il est toujours chagrin, toujours plaintif.* Poétiq. : *Mânes plaintifs. Ombres plaintives. La plaintive tourterelle.*

PLAINTIVEMENT. adv. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive.

PLAIRE. v. n. (lat. *placere*, plaire.) Agréer, être agréable, causer à quelqu'un un sentiment ou une sensation qu'il aime à éprouver. *Cet homme-là me plaît beaucoup. Elle a le secret de plaire. Cet ouvrage plaît à ma raison. Le vert plaît aux yeux.* || *Cela vous plaît à dire.* Loc. fam. servant à faire connaître qu'on ne convient pas de ce qui vient d'être dit, ou à énoncer un refus. *Vous prétendez que c'est un bonhomme ; cela vous plaît à dire.* || PLAIRE, avec le pron. pers. régime indirect, Prendre plaisir à quelque chose. *Il se plaît à lire. Il ne se plaît qu'à faire du mal* || Aimer à être dans un lieu, s'y trouver bien. *Il se plaît à la campagne.* || Il se dit, en ce sens, Des animaux. *Le gibier se plaît dans les taillis.* || Il se dit aussi, fig., Des plantes. *Le sapin se plaît sur les montagnes.* || *Se plaire à soi-même*, Être satisfait de soi. || PLAIRE, s'emploie impersonnellement, en parlant D'une chose qu'on veut, qu'on a pour agréable. *Je ferai ce qu'il vous plaira. Il en fait tout ce qu'il lui plaît.* || *Nous voulons et nous plaît ce qui suit.* Formule autrefois employée dans les édits et déclarations du roi. || *S'il vous plaît*, employé absolument, est souvent un simple terme de civilité. *Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de m'écouter.* C'est aussi une façon de parler qui ajoute quelque énergie à ce qu'on dit. || Prov., *Cela va comme il plaît à Dieu*, se dit D'une affaire dont la conduite est abandonnée, négligée. || Prov., *Il est devant lui, à plaît-il maître*, se dit D'un homme qui a une complaisance servile pour un autre. || Dans le style familier, une personne qu'on appelle répond quelquefois, *Plaît-il ?* c'est-à-dire, Que vous plaît-il ? que demandez-vous de moi ? Quelquefois aussi on emploie cette phrase pour faire répéter ce qu'on n'a pas bien entendu. || *Plaise à Dieu, plût à Dieu que..!* Façons de parler dont on se sert pour marquer qu'on souhaite quelque chose. Absol., *Plût à Dieu !* || *A Dieu ne plaise, ce qu'à Dieu ne plaise..!* Façons de parler dont on se sert pour témoigner l'éloignement ou l'aversion que l'on a pour quelque chose. *A Dieu ne plaise que j'y consente jamais!*

PLAISAMMENT. adv. D'une manière plaisante, d'une manière agréable. *Il a raconté fort plaisamment cette aventure.* || Il se prend souvent en mauvaise part, et signifie, Ridiculement. *Vous voilà plaisamment ajusté.* || *C'est plaisamment répondre ; c'est plaisamment reconnaître vos services*, C'est répondre mal ; c'est reconnaître mal les services qu'on a reçus de vous.

PLAISANCE. s. f. Il n'est usité que dans ces locutions, *Lieu, maison de plaisance*, Maison de campagne destinée à l'agrément.

PLAISANT, ANTE. adj. Agréable, qui plaît. *Il n'est pas plaisant d'avoir affaire à des gens de chicane.* Peu usité en ce sens, et ne s'emploie que dans des phrases négatives. || Plus ordinairement, Qui divertit, qui fait rire. *Il nous a fait un conte plaisant. Je ne trouve rien de plaisant dans ce conte.* || PLAISANT, par une sorte de mépris, Impertinent, ridicule. En ce sens, il précède toujours le substantif. *C'est un plaisant personnage.* || PLAISANT, subst., Celui qui cherche à faire rire par ses actions, par ses propos. *Il fait le plaisant. Mauvais plaisant.* || Ce qui fait rire. *Il y a souvent une grande différence entre le plaisant et le comique.* || Fam., *Le plaisant*, La chose plaisante, le côté plaisant. *Le plaisant de l'aventure fut que...*

PLAISANTER. v. n. Railler, badiner, dire ou faire quelque chose pour amuser, pour faire rire les autres. *Ce que je dis n'est que pour plaisanter.* || Activ. *Ils l'ont tant plaisanté, qu'il n'a pu y tenir.* || Fam., *C'est un homme qui ne plaisante pas, avec qui il ne faut pas plaisanter*, C'est un homme exact, sévère, dur, susceptible. || Fam., *Il ne plaisante pas là-dessus*, Il est sévère sur ce chapitre, il veut qu'on soit exact. On le dit aussi dans le sens de : Il prend cette chose, ce discours au sérieux.

PLAISANTERIE. s. f. Raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour réjouir, pour amuser. *C'est un homme qui tourne tout en plaisanterie. Se prêter à la plaisanterie. Faire assaut de plaisanteries avec quelqu'un.* || *Plaisanterie à part*, Sérieusement. || *Entendre bien la plaisanterie*, Prendre bien les choses dites en plaisantant, ne point s'en offenser. *Il n'entend pas la plaisanterie. — Il entend bien la plaisanterie*, Il sait plaisanter finement, sans offenser. Pour éviter toute équivoque, on dit mieux, *Il manie bien la plaisanterie. — Il n'entend pas plaisanterie*, Il est susceptible ; et plus souvent, il est sévère, il veut qu'on soit exact. || PLAISANTERIE, Dérision insultante. *Ceci a l'air d'une plaisanterie.*

PLAISIR. s. m. Joie, contentement, mouvement et sentiment agréable excité dans l'âme par la présence ou par l'image d'un bien. *Les plaisirs des sens. Rien ne lui fait plaisir. C'est un plaisir de vous voir si bien portant. Vous me faites plaisir de parler ainsi.* || PLAISIR, Divertissement. *C'est un homme qui donne tout à son plaisir. Parcourir un cercle de plaisirs. Se faire un plaisir de son devoir. Son plaisir est d'obliger.* || *Jouer pour son plaisir*, Ne point jouer d'argent ; jouer seulement par divertissement et pour voir qui gagnera la partie. || PLAISIRS, au pluriel, se dit absolument de Tous les divertissements de la vie. *La jeunesse aime les plaisirs.* Poétiq., dans le même sens, *Les jeux, les ris, et les plaisirs.* || *Les plaisirs du roi*, Toute l'étendue de pays qui était dans une capitainerie royale, où la chasse était réservée pour le roi. || *Menus plaisirs*, Les petites dépenses que l'on fait pour son divertissement. || *Menus plaisirs*, Nom qu'on donnait à

certaines dépenses du roi, qui sont réglées par une administration particulière, et qui ont pour objet les cérémonies, les fêtes, les spectacles de la cour, etc. *Intendant, trésorier des menus plaisirs*, ou simplement, *des menus. Menus Plaisirs* ou *Hôtel des Menus Plaisirs*, Le lieu où étaient les bureaux, les magasins et les ateliers de cette administration. || PLAISIR, Volonté, consentement. *Si c'est votre plaisir, j'irai là. Sous votre bon plaisir, je ferai telle chose.* || *Arrêter, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un*, La régler de manière qu'il n'y ait rien de fait, s'il n'y consent. || *Car tel est notre plaisir, notre bon plaisir*, Formule de lettres de chancellerie, par laquelle le roi marquait sa volonté dans les déclarations, dans les édits, etc. || PLAISIR, Grâce, faveur, bon office. *Il m'a fait un grand plaisir. Faites-moi un plaisir.* || PLAISIR, en t. de pâtisserie, Espèce d'oublie roulée en cornet. || À PLAISIR. loc. adv. Avec plaisir, ou Avec soin, de manière à faire plaisir. *Un meuble fait à plaisir.* || *Conte fait à plaisir*, Conte fait exprès pour divertir, conte purement d'invention. || *Se tourmenter à plaisir*, Sans sujet, comme si l'on y trouvait une sorte de plaisir. || PAR PLAISIR. loc. adv. Par divertissement. || Pour essayer, pour éprouver, pour voir si. *Goûtez par plaisir ce vin.* Fam.

PLAMÉE. s. f. Chaux dont les tanneurs se sont servis pour enlever le poil des cuirs, et qu'on emploie quelquefois au lieu de plâtre pour bâtir en moellons.

PLAN, ANE. adj. (lat. *planus*, uni.) t. de mathématiques. Il n'est guère usité que dans ces locutions : || *Surface plane, angle plan, figure plane*, Surface sur laquelle une ligne droite peut s'appliquer complétement dans toutes les directions; angle tracé sur une surface plane; figure plate et unie. || *Carte plane*, Carte géographique dans laquelle une portion plus ou moins étendue de la terre est figurée comme si la surface terrestre était plane. On dit aussi, *Carte plate*. || En t. d'optique, *Miroir plan, verre plan*, Miroir, verre dont la surface est plane; par opposition à *Miroir, verre concave* ou *convexe*. || PLAN, subst., Surface plane, superficie plate. En ce sens, il n'est guère usité que dans les mathématiques. *Tracer une ligne sur un plan.* || La délinéation, le dessin d'une ville, d'un bâtiment, etc., tracé sur le papier, et représentant la position et la proportion relative de ses différentes parties. || *Plan géométral*, Celui qui donne la position, la proportion et la forme exacte des différentes parties d'un ouvrage. || *Plan perspectif*, Celui qui, après avoir été tracé géométralement, est mis en perspective. || *Plan à vue d'oiseau*, Plan d'un objet, d'un ouvrage vu de haut en bas. || *Plan en relief*, Plan géométral sur lequel on place le modèle en bois ou en plâtre de chaque objet. || *Lever un plan*, Prendre les mesures de toutes les dimensions d'un objet, d'un ouvrage, pour en tracer un plan. || *Faire l'élévation d'un plan*, Après que la représentation du trait fondamental d'un édifice a été tracée sur le papier, représenter tous les dehors du même édifice en élévation. || PLAN, en peint., se dit Des divers points plus ou moins enfoncés, sur lesquels sont placés les objets qui entrent dans la composition d'un tableau. *J'aime cette figure qui est sur le premier plan.* || *La dégradation des plans*, La différente diminution des objets, selon qu'ils sont représentés, dans un tableau, comme plus ou moins éloignés. || *Les plans de cette figure, de cette tête sont bien sentis*, Toutes les formes, tous les passages d'un détail à l'autre y sont bien exprimés et bien à leur place. || PLAN, fig., Le dessein, le projet d'un ouvrage. *J'ai arrêté mon plan. Méditer son plan.* || Par extens., Tout projet qu'on fait pour quelque chose que ce soit. *Le plan d'une négociation. Plan de campagne.*

PLANCHE. s. f. (lat. *planca*, planche.) Morceau de bois refendu, ayant peu d'épaisseur, et plus long que large, dont on se sert principalement dans les ouvrages de menuiserie. || *Planches de bateau*, Planches de chêne ou de sapin, qu'on tire des débris de bateaux, et dont on fait des cloisons légères. || Fig. et fam., *Faire la planche aux autres*, Être le premier à tenter, à faire quelque chose qui présente ou paraît présenter des difficultés, des dangers. *C'est lui qui fait la planche aux autres;* et absol., *C'est lui qui fait la planche.* || Fig. et fam., *Faire planche*, se dit aussi D'une chose qu'on fait pour la première fois, et qui pourra être imitée à l'avenir. || En natation, *Faire la planche*, Nager étendu sur le dos, sans mouvement apparent. || Fig., *C'est une planche dans le naufrage*, se dit D'une dernière ressource que quelqu'un trouve dans son désastre, d'un dernier moyen qu'il a d'échapper à une ruine totale. || Fig., *C'est une planche qu'il a sauvée de son naufrage*, C'est un faible débris qu'il a conservé de sa fortune. || Fig., parmi les théologiens, *C'est la seconde planche après le naufrage*, se dit Du sacrement de pénitence. || *Monter sur les planches*, Jouer la comédie sur un théâtre public. || PLANCHE, Feuille de métal préparée pour la gravure, et plus ordinairement Plaque de cuivre, ou Morceau de bois plat, sur lesquels on a exécuté quelque ouvrage de gravure, pour en tirer des estampes. *On n'a tiré qu'une centaine d'estampes, et l'on a rompu la planche.* || L'estampe tirée sur une planche gravée. On ne le dit guère, en ce sens, que Des estampes jointes à un ouvrage pour en faciliter l'intelligence. *Il y a plusieurs planches dans ce livre.* || PLANCHE, en t. de jardinage, Petit espace de terre plus long que large, que l'on cultive avec soin. *Une planche de tulipes.* || PLANCHE, Fer de forme particulière que l'on ajuste au pied des mulets.

PLANCHÉIER. v. a. Garnir de planches le plancher d'en bas d'un appartement, d'une chambre. || PLANCHÉIÉ, ÉE. participe.

PLANCHER. s. m. Ouvrage de charpente fait d'un assemblage de solives, recouvert de planches, et formant une séparation horizontale entre deux étages d'un bâtiment. Ouvrage de charpente semblable établi sur l'aire d'un rez de chaussée. — Un appartement étant toujours compris entre deux planchers, la personne qui parle désigne tantôt Le plancher d'en bas sur lequel on marche, comme dans ces phrases : *Plancher parqueté. Plancher carrelé;* tantôt, au contraire, Le plancher supérieur : *Les planchers de cet appartement sont plafonnés. Sauter jusqu'au plancher. Suspendre quelque chose au plancher.* || Fig. et pop., *Il n'est rien tel que le plancher des vaches*, Il y a bien moins de danger à voyager par terre que par mer. || Prov., *Vous me feriez sauter au plancher*, Vous me poussez à bout, vous soutenez des choses absurdes.

PLANCHETTE. s. f. Diminutif. Petite planche. || Instrument de mathématique propre à lever des plans, et qui consiste en une planche unie sur laquelle on pose une règle que l'on dirige successivement vers les objets que l'on veut relever.

PLANÇON ou PLANTARD. s. m. (lat. *planta*, plante.) t. d'agricult. Branche de saule, de peuplier, d'osier, etc., qu'on sépare du tronc pour la planter en terre et en former une bouture.

PLANE. s. m. Arbre. *Voyez* PLATANE.

PLANE. s. f. (lat. *planus*, uni.) Outil tranchant et à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers,

etc., se servent pour aplanir, pour rendre unis et lisses les bois qu'ils emploient.

PLANER. v. n. Il se dit proprement D'un oiseau, lorsqu'il se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer. || Fig., Considérer de haut. *De cette hauteur on plane au loin sur la campagne.* || Fig. et au sens moral, en parlant D'une vue élevée et générale de l'esprit. *Son génie plane sur tous les siècles. Planer sur les difficultés.*

PLANER. v. a. Polir avec la plane ou avec le marteau. || PLANÉ, ÉE. participe.

PLANÉTAIRE. adj. des 2 genres. (grec *planètès*, errant.) t. d'astron. Qui appartient aux planètes, qui concerne les planètes. || *Année planétaire*, Le temps qu'une planète emploie à faire sa révolution autour du soleil. || PLANÉTAIRE, subst. masc. Machine à rouages qui offre la représentation du système des planètes.

PLANÈTE. s. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du soleil, autour duquel il se meut dans une orbite presque circulaire. *Le cours des planètes.* || Prov. et fig., *Il est né sous une heureuse planète*, se dit D'un homme extrêmement heureux.

PLANEUR. s. m. (lat. *planus*, uni.) Ouvrier qui plane la vaisselle d'argent. || *Planeur en cuivre*, Artisan qui plane, dresse et polit les planches de cuivre destinées à la gravure.

PLANIMÉTRIE. s. f. (lat. *planus*, plat, grec *métron*, mesure.) t. de géom. La science ou l'art de mesurer les surfaces planes terminées par des lignes droites ou courbes.

PLANISPHÈRE. s. m. (lat. —*sphæra*, sphère.) Carte où les deux moitiés du globe céleste sont représentées sur une surface plane, et où les constellations sont marquées. Carte qui représente de même les deux moitiés du globe terrestre.

PLANT. s. m. (lat. *planta*, plante.) t. d'agricult. Il se dit Des jeunes tiges nouvellement plantées ou propres à l'être. *Plant de vigne. Élever du plant.* || Certaine quantité de jeunes arbres, etc., plantés dans un même terrain. *Un plant d'ormes.* || *Jeune plant, nouveau plant*, Les vignes qui ne font que commencer à produire, les arbres fruitiers nouvellement plantés, le bois jusqu'à l'âge de vingt ou trente ans.

PLANTAGE. s. m. On appelle ainsi, en Amérique, Les plants de cannes à sucre, de tabac, etc. *Les plantages ont été ruinés par les ouragans.*

PLANTAIN. s. m. Plante fort commune, qui croît dans les lieux herbeux, et dont les tiges portent un épi chargé d'une multitude de petites semences. || *Plantain aquatique*, Espèce de plante aquatique, autrement nommée *Flûteau.*

PLANTARD. s. m. *Voyez* PLANÇON.

PLANTATION. s. f. t. d'agricult. Action de planter. *Ce n'est pas le temps de la plantation.* || Certaine quantité d'arbres plantés dans un même terrain. *Il a fait de belles plantations dans sa propriété.* || PLANTATION, en Amérique, se dit Des établissements que les colons forment dans les terres qu'ils défrichent. *Les créoles vivent sur leurs plantations.*

PLANTE. s. f. Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux, comme les arbres, les arbrisseaux et les herbes. *Plante exotique, indigène.* || Il se prend souvent dans une signification plus restreinte, et se dit Des herbes, des plantes non ligneuses, par opposition à celles qui le sont. *Le tabac est une belle plante. Plantes vivaces, parasites, grasses, grimpantes, tinctoriales, aromatiques.* || Absol., Plante médicinale. *La connaissance des plantes est nécessaire à un médecin.* || *Jardin des plantes*, Jardin où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique. || PLANTE, particulièrement Jeune vigne, vigne nouvelle. *Du vin d'une nouvelle plante.* || PLANTE, se dit aussi dans cette locution, *La plante du pied, des pieds*, Le dessous des pieds de l'homme, la partie des pieds qui pose à terre, et sur laquelle tout le corps porte quand on est debout. || *La plante des pieds*, plus particulièrement, L'endroit du dessous des pieds qui est entre les doigts des pieds et le talon.

PLANTER. v. a. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine et qu'elle croisse. *Planter un arbre.* || *Planter un bois, une avenue*, Planter des arbres de manière qu'ils forment un bois, une avenue. || PLANTER, se dit aussi en parlant Des noyaux, des noix, et généralement de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, au lieu de les semer confusément. || Prov. et fig., *Il est allé planter ses choux*, se dit D'un homme qui se retire à la campagne après avoir vécu dans le monde, après avoir exercé des emplois. *On l'a envoyé planter des choux*, On lui a ôté son emploi, il n'a plus qu'à vivre dans la retraite. || PLANTER, se dit absol. *Il aime beaucoup à planter.* || Pop. et fig., *Vienne qui plante, arrive qui plante*, se dit en parlant De quelque chose qu'on veut faire, au hasard de tout ce qui peut en arriver. || PLANTER, se dit encore De certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse paraître une partie en dehors. *Planter un poteau, une croix.* || Fig. et fam., *Planter le piquet en quelque lieu, en quelque maison*, S'y établir pour y demeurer quelque temps. || *Planter un étendard*, L'arborer sur les remparts d'une ville prise d'assaut, au moment où l'on y entre. || Fig., *Planter l'étendard de la croix, planter la foi dans un pays*, Y introduire la religion chrétienne. || *Planter des échelles à une muraille*, Y appliquer des échelles pour monter à l'assaut. || En archit., *Planter un édifice*, Faire les premiers travaux pour la construction d'un édifice. || Fig. et fam., *Être planté quelque part*, Être à poste fixe dans quelque lieu sans en bouger ou s'en éloigner. *J'étais planté là à vous attendre. Planter une personne en quelque endroit*, L'y aposter, l'y mettre en observation. || Fig. et fam., *Planter là quelqu'un*, Le quitter, se séparer de lui, ne vouloir plus avoir affaire à lui. *Comme j'ai vu qu'il n'y avait pas moyen de leur faire entendre raison, je les ai plantés là.* On le dit aussi en parlant Des choses. *Il a planté là les vers, etc.* || Prov., fig. et pop., *Planter là quelqu'un pour reverdir*, Le laisser en quelque endroit sans le venir reprendre, quoiqu'on le lui ait promis. || Fig. et fam., *Se planter devant quelqu'un*, Se mettre au devant de lui, se poster devant lui. || Fig. et pop., *Planter un soufflet sur la joue de quelqu'un*, Lui donner un soufflet. || PLANTÉ, ÉE. participe. || *Une terre bien plantée*, Une terre où il y a beaucoup de belles avenues d'arbres. || Fig., *Une maison bien plantée*, Une maison bâtie dans une situation agréable. || Fig., *Des cheveux bien plantés*, Des cheveux bien placés sur le front. || Fig., *Être bien planté sur ses pieds, sur ses jambes*, se dit D'une personne qui se tient de bonne grâce. || En t. de maréchalerie, *Poil planté*, Poil hérissé et lavé.

PLANTEUR. s. m. Celui qui plante des arbres, etc. || Fig. et fam., *Un planteur de choux*, Un homme qui vit retiré à la campagne. || PLANTEUR, se dit, dans un sens particulier, Des colons d'Amérique qui possèdent et cultivent des plantations.

PLANTOIR. s. m. Outil de bois, pointu et quelquefois ferré par le bout, dont les jardiniers se ser-

vent pour faire dans la terre les trous où ils veulent mettre des plantes ou des graines.

PLANTULE. s. f. t. de botan. Rudiment de la tige, qui, lors de la germination, sort des lobes séminaux.

PLANTUREUSEMENT. adv. (lat. *plenitudo*, plénitude.) Copieusement, abondamment. Fam. et vieux.

PLANTUREUX, EUSE. adj. Copieux, abondant. Vieux.

PLANURE. s. f. (lat. *planus*, uni.) Bois qu'on retranche des pièces que l'on plane.

PLAQUE. s. f. (grec *plax*, plaque.) Feuille plus ou moins épaisse de quelque métal que ce soit. || *Plaque de feu, plaque de cheminée*, Grande plaque de fer ou de fonte qu'on applique au fond d'une cheminée. || PLAQUE, Espèce de chandelier qu'on applique à une muraille, et qui consiste en une plaque de métal dont la partie inférieure, courbée à angle droit, porte une bobèche. || PLAQUE. La décoration que les principaux chevaliers des différents ordres portent sur la partie de leurs habits qui couvre la partie gauche ou droite de leur poitrine.

PLAQUEMINIER. s. m. On désigne par ce nom Plusieurs espèces d'arbres et d'arbrisseaux du sud de l'Europe et des deux Indes, dont le fruit sert à faire une boisson.

PLAQUER. v. a. (grec *plax*, plaque.) Appliquer une chose plate sur une autre. || *Plaquer des bijoux, de la vaisselle*, Recouvrir d'or ou d'argent laminé des bijoux, de la vaisselle de cuivre ou de quelque autre métal peu précieux. || *Plaquer du plâtre, du mortier*, L'appliquer fortement avec la main sur le mur qu'on veut enduire, sur la cloison qu'on veut hourder ou gobeter. || *Plaquer du gazon*, Appliquer des tranches de gazon sur un terrain préparé, et les y affermir avec la batte. || PLAQUÉ, ÉE. participe. || *Vaisselle plaquée*, Vaisselle de cuivre recouverte d'argent laminé. On dit aussi substantivement, *Du plaqué*.

PLAQUETTE. s. f. Nom d'une monnaie de billon dans plusieurs pays. || Prov., *Cela ne vaut pas une plaquette*, Cela n'est d'aucune valeur. || PLAQUETTE, Petit volume relié, qui a fort peu d'épaisseur relativement à son format.

PLAQUEUR. s. m. Artisan qui fait des placages, ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *plasticos*, plastique.) Il se dit, en termes de philosophie scolastique, De ce qui a la puissance de former. *Force plastique.* || *Art plastique*, L'art de modeler toutes sortes de figures et d'ornements en plâtre, en terre, en stuc, etc. Substantiv., dans le même sens, *La plastique.*

PLASTRON. s. m. (grec *plastos*, modelé.) La pièce de devant de la cuirasse que certains cavaliers portent à la guerre. || Pièce de cuir, rembourrée et matelassée, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac, lorsqu'ils donnent leçon à leurs écoliers. || Fig. et fam., Homme qui est en butte aux railleries ou aux importunités d'un autre. *Je ne veux pas être son plastron.* || PLASTRON, Morceau de bois garni d'une plaque de fer percée de plusieurs trous à moitié épaisseur, que certains artisans appliquent sur leur estomac, et où ils fixent la tête de leur foret, pour le faire tourner par le moyen de l'archet.

PLASTRONNER. v. a. Garnir d'un plastron ou de quelque chose qui en tient lieu. Il s'emploie principalement avec le pron. pers. || PLASTRONNÉ, ÉE. participe.

PLAT, ATE. adj. (grec *platus*, plat.) Qui a la superficie unie, et dont les parties ne sont pas ou ne sont guère plus élevées les unes que les autres. *Plat comme un ais. Terrain plat.* || *Pays plat*, Pays de plaines; par opposition aux pays de montagnes. || *Plat pays.* On l'emploie quelquefois dans le sens de *Pays plat;* mais ordinairement il signifie, La campagne, les villages, les bourgades; par opposition aux villes, aux places fortes. *Les habitants du plat pays.* || *Vaisseau plat, bateau plat*, Vaisseau, bateau dont le fond est plus ou moins plat. || *Visage plat*, Visage dont la forme est moins relevée qu'il ne faut, visage un peu écrasé. On dit de même, *Nez plat, joue plate.* || *Cheveux plats*, Cheveux qui ne sont ni frisés ni bouclés. || *Pied plat*, ou *Plat pied.* Voyez PIED. || Fam., *Avoir le ventre plat*, N'avoir pas mangé depuis longtemps. || Fam., *Sa bourse est bien plate*, se dit en parlant D'un homme qui n'a guère d'argent. || Fam., *Cette armée a été battue à plate couture*, Elle a été complétement défaite. || *Plate peinture*, Les ouvrages de peinture qui se font sur des superficies plates; par opposition aux figures de relief. *Broderie plate*, Broderie qui n'est point relevée. || *Vaisselle plate*, Vaisselle qui est d'une seule pièce, sans soudure; par opposition à Vaisselle montée. Il se dit particulièrement Des plats et des assiettes d'argent. *On nous servit en vaisselle plate.* || Fig., *Vers à rimes plates*, Les vers dont les rimes se suivent deux à deux, sans être entremêlées. || *Chevaux plats*, Chevaux dont les côtes sont serrées, plates et avalées. || *Calme plat*, L'état de la mer, lorsqu'il ne souffle pas le moindre vent, et que rien n'agite sa surface. Il se dit fig. en parlant Des affaires qui ne font aucun progrès, qui n'avancent ni ne reculent. || PLAT, se dit fig. Des objets de la sensation du goût, et signifie, Dénué de saveur et de force. *Un vin plat.* || Il se dit, fig. et au sens moral, Des pensées, des productions de l'esprit, et signifie, Qui n'est ni élégant, ni élevé, ni vif, ni piquant. *Un style plat. Il n'y a rien de plus plat que cet ouvrage.* || *Physionomie plate*, Physionomie sans caractère, et qui n'exprime rien. || *C'est un plat personnage*, se dit D'une personne dépourvue de toute espèce de mérite. || PLAT, substant., se dit de La partie plate de certaines choses. *Il lui donna des coups de plat de sabre.* || Fig. et fam., *Donner du plat de la langue*, Faire de belles promesses qu'on n'a pas dessein d'exécuter. || Fam., *Se mettre, se coucher à plat ventre*, Se mettre, se coucher sur le ventre. || Fig., *Être à plat ventre devant quelqu'un*, Lui faire bassement la cour. || À PLAT, TOUT À PLAT. loc. adverbiales. Entièrement, tout à fait. *La pièce est tombée à plat. Cela est couché tout plat dans mon registre.* || À PLATE TERRE. loc. adv. À terre, sur le pavé, sur le plancher. *Il est tombé à plate terre.*

PLAT. s. m. Sorte de vaisselle plus ou moins creuse, destinée à contenir les mets qu'on sert sur la table. *Bords d'un plat. Le fond d'un plat.* || Ce qui est contenu dans le plat. *Un plat d'asperges.* || *Plat d'entrée, de rôti, d'entremets*, Entrée, rôti, entremets servi dans un plat. || *OEufs sur le plat*, OEufs qu'on casse sur un plat, et qu'on fait cuire avec du beurre sans les brouiller. || *Servir plat à plat*, Ne servir qu'un seul plat à la fois, afin que les mets soient mangés plus à propos. || Pop., *Il ne chasse, il ne pêche qu'au plat*, se dit D'un homme qui aime fort le gibier, le poisson, mais qui ne prend la peine ni de chasser, ni de pêcher. || Prov. et fig., *Donner, servir un plat de son métier*, Faire ou dire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a ou de la profession qu'on exerce. *Ce menteur nous a servi un plat de son métier.* || Prov.

et fig., *Voilà un bon plat*, se dit De plusieurs personnes de méchant caractère ou de mauvaise conduite, qui se trouvent rassemblées en un même lieu. || Fig. et fam., *Il ne le sert pas à plats couverts*, se dit D'un homme qui nuit ouvertement à un autre. || *Plat de verre*, Grande pièce de verre, plate et ronde, telle qu'elle sort des verreries, et que les vitriers coupent en plusieurs morceaux, pour en faire des carreaux. || *Plat de balance*, Chacun des deux bassins d'une balance.

PLATANE. s. m. (lat. *platanus*, platane.) Grand arbre dont les branches s'étendent beaucoup, et dont les feuilles sont fort larges. On le nomme aussi *Plane*.

PLATANISTE. s. m. t. d'antiq. grecque. Lieu ombragé de platanes, qui servait aux exercices gymnastiques de la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD. s. m. t. de marine. Œuvre morte des côtés du bâtiment. Plus spécialement La tablette horizontale qui termine l'œuvre morte sur le pourtour du bâtiment.

PLATEAU. s. m. (grec *platus*, plat.) Le fond de bois des grosses balances dont on se sert pour peser les lourds fardeaux. || Certains petits plats sur lesquels on sert ordinairement le thé, le café, le chocolat, les rafraîchissements. || Sorte de table à pieds fort bas, ou grand plat qu'on met au milieu d'une table à manger, et sur lequel on range différents ornements. || En physique, *Plateau électrique*, Pièce de verre, plate et circulaire, que l'on rend électrique en la faisant tourner entre deux coussins, au moyen d'une manivelle fixée à l'extrémité de l'axe qui la traverse. || PLATEAU, en t. de stratégie, Terrain élevé, mais plat et uni, sur lequel on peut placer un corps de troupes ou une batterie de canons. || Tout terrain élevé, et qui s'étend en plaine. *Le grand plateau de la Tartarie.* || PLATEAUX, en t. de chasse, Les fumées des bêtes fauves, lorsqu'elles sont plates et rondes.

PLATE-BANDE. s. f. Espace de terre étroit qui borde les compartiments d'un jardin, et qui est ordinairement garni de fleurs, d'arbustes, etc. || PLATE-BANDE, en t. d'archit., Moulure plate et unie qui a plus de largeur que de saillie. || Pierre dont chaque extrémité porte sur une colonne, un pilier ou un pied-droit. || *Plate-bande de baie*, La pierre qui sert de linteau à une porte, à une fenêtre; ou L'assemblage de claveaux qui tient lieu d'une seule pierre. || *Plate-bande de fer*, Barre de fer placée sous les claveaux d'une plate-bande de pierre, pour en soulager la portée. || *Plate-bande de pavé*, Dalle de pierre ou de marbre qui sert d'encadrement dans un compartiment de pavé.

PLATÉE. s. f. Plat de nourriture chargé abondamment. Pop., et se dit en raillant.

PLATÉE. s. f. t. d'archit. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue du bâtiment.

PLATE-FORME. s. f. Couverture d'un bâtiment sans comble, faite en terrasse avec des dalles de pierre, des lames de plomb, etc. *La plate-forme d'un observatoire.* || PLATE-FORME, en t. de charpenterie, Pièce de bois qui reçoit le pied des chevrons du comble. || *Plate-forme de fondation*, Assemblage de charpente qu'on place quelquefois sous des fondations. || PLATE-FORME, en t. de guerre, Ouvrage de terre élevé et uni par le haut, sur lequel on met du canon en batterie. || *Plate-forme de batterie*, Assemblage de solives et de madriers, sur lequel on met du canon en batterie à l'attaque d'une place.

PLATE-LONGE. s. f. Longe plate et longue qui sert à maintenir les chevaux difficiles, quand on les ferre, ou quand on leur fait subir quelque opération. || Longe faite d'un cuir très-large et d'une seule pièce, ou refendu en deux, que l'on ajoute au harnais sur la croupe des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer. || La corde ou courroie avec laquelle un écuyer qui est à pied fait trotter un cheval en rond.

PLATEMENT. adv. D'une manière plate. || Fam., *Tout platement*, Sans circonlocution, sans détour.

PLATEURE. s. f. t. de métallurgie. Couche ou filon qui, après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, prend la direction horizontale.

PLATINE. s. f. Sorte d'ustensile de ménage, consistant en un grand rond de cuivre jaune, un peu convexe, monté sur des pieds de fer, et dont on se sert pour sécher et pour repasser du linge. || PLATINE, La pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu || PLATINE, en t. d'horlogerie, Chacune des deux plaques qui servent à soutenir toutes les pièces du mouvement d'une montre ou d'une pendule. || PLATINE, en t. d'impr., La partie de la presse qui foule sur le tympan. || PLATINE, en t. de serrurerie, Plaque de fer qui est attachée à une porte au devant de la serrure, et qui est percée de manière à donner passage à la clef. || *Verrou à platine*, Verrou monté sur une plaque de fer.

PLATINE. s. m. Substance métallique un peu moins blanche que l'argent, inaltérable à l'air, très-fixe au feu, et plus pesante que l'or.

PLATITUDE. s. f. Qualité de ce qui est plat, soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation, soit dans les sentiments et dans les procédés. || Ce qui est plat. *Il y a bien des platitudes dans ce discours.* || Il se dit quelquefois Des objets de la sensation du goût. *Ce vin est d'une platitude extrême.* Fam. dans les trois acceptions.

PLATONICIEN, IENNE. adj. (grec *Platôn*, Platon.) Qui suit la philosophie de Platon; Qui a rapport à la philosophie de Platon. || Substant. *Un platonicien.*

PLATONIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport au système, à la philosophie de Platon. *Amour platonique*, Affection mutuelle, morale, et dégagée des désirs physiques, entre deux personnes de différent sexe; et, *Année platonique*, Révolution à la fin de laquelle on suppose que tous les corps célestes seront dans le même lieu où ils étaient au commencement de cette révolution.

PLATONISME. s. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE. s. m. (grec *plastès*, potier.) Ouvrage fait de plâtre.

PLÂTRAS. s. m. Débris d'ouvrages de plâtre. || Fam., *Cette maison n'est bâtie que de plâtras*, Elle est construite avec de mauvais matériaux.

PLÂTRE. s. m. Sorte de pierre cuite au fourneau, qu'on réduit en poudre, et qu'on emploie délayée avec de l'eau pour cimenter les pierres ou les moellons, pour faire des enduits, pour mouler des statues, des ornements d'architecture, etc. || *Plâtre cru*, Pierre à plâtre propre à cuire. *Plâtre éventé*, Plâtre qui a perdu de sa qualité par l'air, le soleil ou l'humidité. *Plâtre noyé*, Plâtre gâché avec beaucoup d'eau. *Plâtre au panier*, Plâtre qui a été criblé au travers d'un panier. *Plâtre au sas*, Plâtre qui a été passé au travers d'un tamis. || Prov., *Battre quelqu'un comme plâtre*, Le battre excessivement. || Fig., *Cette femme a deux doigts de plâtre sur le visage*, Elle a mis beaucoup

de blanc. || Plâtre, Tout ouvrage moulé en plâtre. *Les plâtres de la frise*, Les ornements de plâtre de la frise. *Un plâtre antique*, Une figure, un bas-relief de plâtre, moulé d'après l'antique. *Le plâtre d'une personne*, Le masque de plâtre avec lequel on a pris l'empreinte de son visage. || Plâtres, au pluriel et absol., se dit, en archit., Des légers ouvrages de plâtre, tels que ravalements, scellements, etc.

PLÂTRER. v. a. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. || En agricult., *Plâtrer une prairie artificielle*, Y répandre du plâtre comme engrais. || Fig., *Cette femme se plâtre*, Elle se farde, elle met du blanc. || Plâtrer, fig. et fam., au sens moral, Couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences qui ne peuvent subsister longtemps. *On a plâtré cela du mieux qu'on a pu.* || Plâtré, ée. participe. || Fig., *Réconciliation plâtrée*, Réconciliation qui n'est pas sincère, et qui ne saurait être durable.

* Plâtrerie. s. f. Métier et commerce de plâtrier.

PLÂTREUX, EUSE. adj. Il ne se dit guère que D'un terrain mêlé d'une espèce de craie rouge.

PLÂTRIER. s. m. Celui qui prépare le plâtre, et Celui qui le vend.

PLÂTRIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on tire de la pierre à plâtre. || L'endroit où l'on cuit et où l'on prépare le plâtre qu'on vend aux maçons. *Le fourneau d'une plâtrière.*

PLAUSIBILITÉ. s. f. (lat. *plausibilis*, plausible.) t. didact. Qualité de ce qui est plausible. Peu usité.

PLAUSIBLE. adj. des 2 genres. Qui a une apparence spécieuse. *Il prit un prétexte plausible.*

PLAUSIBLEMENT. adv. D'une manière plausible. Peu usité.

PLÉBÉIEN, IENNE. s. (lat. *plebs*, peuple.) Il se dit de Ceux qui étaient de l'ordre du peuple, chez les anciens Romains. || Par allusion, Ceux qui, dans les États modernes, ne font point partie de la noblesse. || Adj. *Magistrat plébéien.*

PLÉBISCITE. s. m. (lat. *plebiscitum*, plébiscite.) t. d'antiq. Décret émané du peuple romain convoqué par tribus.

* Plectrum. s. m. (grec *plectron*, plectrum.) Espèce d'archet des anciens.

PLÉIADES. s. f. pl. (grec *pleiades*, pléiades.) t. d'astron. Groupe de six étoiles qui sont dans la constellation du Taureau, et qu'on disait autrefois être au nombre de sept. Collectivement au singulier, *La pléiade céleste.* || *Pléiade poétique*, s'est dit de Sept illustres poëtes grecs qui florissaient sous le règne de Ptolémée Philadelphe; et, par imitation, de Sept poëtes français qui vivaient sous les derniers rois de France de la branche des Valois.

PLEIGE. s. m. t. de jurispr. Celui qui sert de caution. Vieux.

PLEIGER. v. a. Cautionner en justice. Vieux. || Pleigé, ée. participe.

PLEIN, EINE. adj. (lat. *plenus*, plein.) Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir. Il est opposé à Vide. *Acheter un panier plein de fruits. Un plein pot de confitures.* Lorsque *Plein* est mis avant le substantif, comme dans cette dernière phrase, il sert à donner quelque sorte d'énergie à ce qu'on veut dire. || Prov., *Quand le vase est trop plein, il faut bien qu'il déborde*, Une extrême douleur, un long ressentiment qu'on s'est efforcé de contenir, éclate à la fin, malgré qu'on en ait. || Fam., *Plein comme un œuf*, Extrêmement plein. || Fig., *Un ouvrage plein*, Un ouvrage d'esprit où l'on trouve tout ce qu'il doit contenir. *Style plein et nourri*, Style ferme, abondant, et qui fait naître beaucoup d'idées. || Plein, par exagér., Qui contient une grande quantité. *La salle est pleine de monde. Parler la bouche pleine.* || *Cet homme est plein de vin*, Il est ivre. || Fam., *Avoir le ventre plein*, Être repu abondamment. Pop., dans le même sens, *Il est plein.* || Pop., *Elle a toujours le ventre plein*, se dit D'une femme qui est souvent grosse. || *Bête pleine*, Bête qui porte des petits. || Plein, Qui abonde en quelque chose que ce soit. *Une rivière pleine de poisson. Un habit plein de taches.* || Fig. dans la même signification. *Un livre plein d'érudition. Un homme plein d'esprit. Il est plein de santé. Cette femme est pleine de grâce. Ses yeux sont pleins de douceur.* || *Un homme plein de difficultés*, Un homme difficultueux. *Un homme plein d'expédients*, Un homme qui trouve des expédients pour tout. || *Un homme plein de lui-même*, Un homme qui a trop bonne opinion de sa personne. || *Être plein d'une chose*, En avoir l'imagination tout occupée. || *Avoir le cœur plein*, Avoir des sujets de mécontentement ou de satisfaction, de tristesse ou de joie, qu'on éprouve le besoin de déclarer, de confier à d'autres. *J'ai le cœur trop plein, il faut enfin que je m'ouvre à vous.* || En style de l'Écriture, *Mourir plein de jours*, Mourir dans un âge fort avancé. || Plein, Entier, complet. *Un jour plein*, Les vingt-quatre heures tant du jour que de la nuit. *Pleine lune*, La lune lorsqu'elle nous paraît entièrement éclairée, et qu'elle est en opposition avec le soleil. *Nous aurons pleine lune tel jour.* — *Pleine lune*, Tout l'espace qui est depuis le quatorzième jour jusqu'au vingt et unième de la lune. *Nous sommes dans la pleine lune.* || Fig. et fam., *C'est une pleine lune*, se dit D'une personne qui a le visage large et plein. *Visage de pleine lune.* || *Pleine vendange, pleine récolte*, Une vendange, une récolte abondante. || *Plein rapport*, État d'une propriété, d'une terre qui rapporte autant qu'on peut le désirer. || En t. de blason, *Armes pleines*, Celles qu'on porte telles qu'elles sont, sans aucune écartelure ni brisure. || En t. de marine, *Plein bois*, La partie du navire qui est au-dessus de l'eau. || En t. de billard, *Prendre une bille pleine*, La viser et l'atteindre avec la sienne de centre à centre. || Plein, fig., Entier, complet, absolu. *Il a une pleine connaissance de l'affaire. Il a pleine liberté d'aller où il voudra. Il a plein pouvoir de son maître.* || *De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale.* Formule dont le roi se servait dans ses édits et dans ses déclarations. || Plein, Gras, replet, rebondi. *Cet homme a le visage plein.* || En t. de manége, *Jarrets pleins*, Jarrets gras. *Flancs pleins*, Flancs qui ne sont ni creux, ni retroussés, ni coupés. || *Bois plein*, Bois compacte dont le tissu est serré. || *Une voix pleine*, Une voix dont le son a de la rondeur, du volume. || Plein, construit avec la préposition *en*, sert à former différentes locutions adverbiales de lieu et de temps, qui signifient, Au milieu de, mais qui ne servent véritablement qu'à donner plus de force et d'expression à ce qu'on dit. *Cela fut dit en pleine assemblée. Ils ont été volés en plein midi. Il a passé la nuit en plein air.* || *Un arbre en plein vent*, Un arbre exposé au vent de tous côtés, qui n'est à l'abri d'aucune muraille. *Un arbre en pleine terre*, Un arbre qui n'est point renfermé dans une caisse. Dans le même sens, *Un arbre de plein vent, un arbre de pleine terre.* || *En pleine marée*, Quand le flux est le plus haut. *En pleine mer*, Loin des côtes. *En plein champ*, Au milieu des champs. *En pleine campagne*, Dans les champs, loin des ha-

bitations. || *L'armée est en pleine marche*, La plus grande partie des troupes qui la composent est en marche. *L'ennemi est en pleine retraite, en pleine déroute*, La retraite de l'ennemi est décidée, sa déroute est complète. *Cette province est en pleine révolte, en pleine insurrection*, Elle est tout à fait révoltée, l'insurrection y est générale. || *Tailler en plein drap*, Tailler dans une pièce de drap, y prendre tout ce qu'il faut pour faire un habit, sans être gêné par l'aunage; et, fig. et fam., Avoir amplement tout ce qu'il faut pour l'exécution d'un dessein. || PLEIN, se construit aussi avec les prépositions *à* et *de*, et sert à former plusieurs locutions adverbiales, qui marquent l'intensité, l'abondance, le haut degré de la chose dont il s'agit. *Voguer à pleines voiles. Boire à plein verre. Une femme grosse à pleine ceinture. Il a fait cela de plein gré.* || Fig., *A pleine main*, ou *A pleines mains*, Abondamment, libéralement. || Fam., *Cette étoffe est à pleine main*, Elle est fort épaisse, moelleuse, bien fournie. || En t. de manége, *Ce cheval a un appui, une bouche à pleine main*, Il a la bouche bonne. || PLEIN, préposition de quantité; signifie, Autant que la chose dont on parle peut en contenir. *Avoir du vin plein sa cave.* || PLEIN, est aussi employé comme substantif. En philosophie scolastique, *Le plein*, L'espace que l'on suppose entièrement rempli de matière; par opposition au *Vide*, L'espace où l'on suppose qu'il n'y a aucune matière, aucun corps, pas même de l'air. || *La lune est dans son plein*, Elle nous paraît éclairée en entier. || *Le plein d'un mur*, Le massif d'un mur, la partie où il n'y a ni portes ni fenêtres. || *Une étoffe brodée tant plein que vide*, Une étoffe dont une partie est brodée, et dont l'autre ne l'est pas. || *Mettre dans le plein*, Mettre sa flèche, sa balle de fusil ou de pistolet, etc., au milieu du but que l'on vise. || Au jeu de biribi, *Mettre en plein*, Mettre l'argent qu'on joue au milieu d'un chiffre : lorsque ce chiffre arrive, on retire soixante-quatre fois autant qu'on a mis au jeu, et cela s'appelle *Gagner un plein.* || Au jeu de trictrac, *Faire son plein*, Couvrir de deux dames chaque case d'une des tables ou jans du trictrac. *Conserver son plein. Tenir son plein. Rompre son plein.* || PLEIN, subst., en t. de calligraphie, Partie d'une lettre, d'un caractère d'écriture ou d'imprimerie, qui est formée d'un trait plus gros, plus large que le reste. Il est opposé à Délié. || EN PLEIN, loc. adv. Pleinement, complétement. *Le soleil donnait en plein sur nous.* || À PUR ET À PLEIN, loc. adv. Tout à fait, entièrement. *Absous à pur et à plein. Soldé à pur et à plein.* || TOUT PLEIN, sert quelquefois d'adverbe de quantité; et alors il signifie, Beaucoup. *On trouve tout plein de gens qui pensent....* Très-fam.

PLEINEMENT. adv. Entièrement, absolument, tout à fait.

PLÉNIÈRE. adj. f. *Cour plénière*, Assemblée solennelle que nos rois tenaient le jour de quelque grande fête, ou lorsqu'ils voulaient faire un magnifique tournoi; et, *Indulgence plénière*, Rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE. s. m. (lat. *plena potentia*, plein pouvoir.) Ministre chargé de pleins pouvoirs d'un souverain. Il se dit particulièrement Des agents diplomatiques du second rang. || Adj. *Ministre plénipotentiaire.*

PLÉNITUDE. s. f. (lat. *plenitudo*, plénitude.) Abondance excessive. Il n'est guère d'usage au propre qu'en parlant Des humeurs. *Il n'est malade que de plénitude.* || Il se dit fig. en parlant De certaines choses, pour signifier qu'elles sont absolues, entières, complètes. *Il a conservé la plénitude de sa puissance.* || *La plénitude du cœur*, L'abondance des sentiments dont le cœur est rempli.

PLÉONASME. s. m. (grec *pléonazein*, abonder.) Figure par laquelle on emploie des mots qui sont inutiles pour le sens, mais qui peuvent donner à la phrase plus de force ou de grâce. || Ordinairement en mauvaise part, Rédondance vicieuse de paroles.

PLÉTHORE. s. f. (grec *plèthôra*, plénitude.) t. de méd. Abondance de sang et d'humeurs.

PLETHORIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Abondant en humeurs.

PLEURANT, ANTE. adj. (lat. *plorare*, pleurer.) Qui pleure.

PLEURARD. s. m. Terme familier par lequel on désigne Un enfant qui pleure souvent et sans sujet.

PLEURE. s. f. t. d'anat. *Voyez* PLÈVRE.

PLEURER. v. n. Répandre des larmes. *Pleurer à chaudes larmes.* || *Pleurer sur quelqu'un*, Déplorer ses fautes, ses égarements, ses malheurs. *Il pleure sur son fils coupable et malheureux.* || Fam., *Pleurer comme un veau*, Pleurer immodérément. || Prov. et fig., *On dirait qu'il a pleuré pour avoir un habit, un chapeau, etc.*, se dit D'un homme qui a un habit écourté, un petit chapeau, etc. || Prov. et fig., *Il pleure d'un œil et rit de l'autre*, se dit De quelqu'un qui rit et pleure tout à la fois, et comme incertain entre deux sentiments opposés. || *Ses yeux pleurent*, se dit en parlant D'une personne qui a quelque sérosité qui lui coule des yeux. || *La vigne pleure*, se dit Lorsqu'il dégoutte de l'eau de son bois, après qu'elle a été fraîchement taillée. || PLEURER, act., *Pleurer la perte de ses amis.* || *Pleurer quelqu'un*, Pleurer sa perte, sa mort. *Pleurer son père.* || *Pleurer ses péchés, pleurer sur ses péchés*, Avoir un grand regret, une grande douleur des péchés qu'on a commis. || *Ce malheur devrait être pleuré avec des larmes de sang*, On ne saurait trop le pleurer, ni en avoir une trop vive douleur. || Fig. et fam., *On ne l'a pleuré que d'un œil*, Il n'a été regretté qu'en apparence et pour la forme. || PLEURÉ, ÉE. participe.

PLEURÉSIE. s. f. (grec *pleuritis*, pleurésie.) t. de médec. Douleur de côté fort vive, causée par l'inflammation de la plèvre, et souvent de la partie externe du poumon. || *Fausse pleurésie*, Douleur du côté, qui n'est point causée par une inflammation de la plèvre, mais seulement par une inflammation légère des muscles intercostaux.

PLEUREUR, EUSE. s. (lat. *plorare*, pleurer.) Celui, celle qui a l'habitude de pleurer. || PLEUREUSE, se dit Des femmes que, chez les anciens Grecs et les anciens Romains, on louait pour assister aux funérailles du mort, et pour pleurer sa perte. || Adj., *Saule pleureur, frêne pleureur*, Espèce de saule, espèce de frêne, dont les branches frêles et longues pendent vers la terre.

PLEUREUSES. s. f. pl. Bandes de batiste, qu'on mettait autrefois sur les revers de la manche d'un habit, dans les premiers temps d'un grand deuil.

PLEUREUX, EUSE. adj. Qui annonce une personne affligée et prête à pleurer, ou une personne qui a pleuré. Peu usité.

PLEURNICHER. v. n. Répandre des larmes feintes, faire semblant de pleurer, essayer de pleurer, comme les enfants qui veulent qu'on s'attendrisse et qu'on leur cède. Fam.

PLEURNICHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui pleurniche. Fam.

PLEURONECTE. s. m. (grec *pleura*, côté, *nèkomai*, nager.) t. d'hist. nat. Genre de poissons plats qui nagent sur un des côtés du corps, et ont les yeux du même côté de la tête.

PLEUROPNEUMONIE. s. f. (grec —*pneumôn*, poumon.) t. de médec. Pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.

PLEURS. s. m. pl. (lat. *ploratus*, pleurs.) Larmes. || Il se dit quelquefois au sing., dans le style élevé. || Fig., *Essuyer ses pleurs*, Se consoler. *Essuyer les pleurs de quelqu'un*, Calmer son affliction, le consoler. || Par exagér., *Être tout en pleurs; être noyé dans les pleurs; fondre en pleurs*, Pleurer abondamment. || *Pleurs de terre*, Les eaux de pluie qui filtrent entre les terres. || *Les pleurs de la vigne*, L'eau qui s'en échappe quand elle a été taillée. || Poétiq., *Les pleurs de l'aurore*, La rosée.

PLEUTRE. s. m. t. de mépris, pour désigner Un homme sans courage, un homme qui ne mérite aucune considération. Très-fam.

PLEUVOIR. v. n. (lat. *pluere*, pleuvoir.) (*Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût.*) Il se dit De l'eau qui tombe du ciel. *Il pleut à verse, à seaux.* || Fam., *Il y pleut comme dans la rue*, se dit en parlant D'une maison où la pluie perce les planchers. || Pop., *Comme s'il en pleuvait*, Beaucoup, en grande quantité. || Prov. et fig., *C'est un écoute s'il pleut*, se dit D'un homme faible, qui se laisse arrêter par les moindres obstacles. D'une promesse illusoire. || PLEUVOIR, se dit De plusieurs choses qui tombent ou semblent tomber du ciel comme la pluie. *Dieu fit pleuvoir le feu et le soufre sur Sodome et sur Gomorrhe.* || Prov. et par exagérat., *Quand il pleuvrait des hallebardes*, Quelque mauvais temps qu'il puisse faire. Il se dit ordinair. Pour marquer qu'on est dans la nécessité de sortir, et qu'il n'y a aucune considération de mauvais temps qui en puisse empêcher. || PLEUVOIR, se dit, fig., De plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité. *On fit pleuvoir sur lui une grêle de coups.* || Fig., *Il pleut des brochures, de mauvais vers, etc.*, Il s'en publie chaque jour une grande quantité. *Les sarcasmes pleuvent sur lui de tous côtés*, Il est l'objet de mille sarcarmes. || Fig. et fam., *Il pleut des mauvais plaisants, etc.*, Quelque part qu'on aille, on rencontre beaucoup de mauvais plaisants, etc. || Fig., *Les biens, les dignités pleuvent sur lui*, Il lui arrive de grands avantages coup sur coup; on lui prodigue les dignités, les honneurs.

PLEVRE. s. f. (grec *plevra*, côté.) t. d'anat. La membrane qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEXUS. s. m. (lat. *plectere*, entrelacer.) (On fait sentir l'S.) t. d'anat. Lacis, réseau formé par plusieurs filets de nerfs, ou par plusieurs petits vaisseaux entrelacés les uns avec les autres.

PLEYON. s. m. (lat. *plicare*, plier.) Petit brin d'osier qui sert à lier la vigne.

PLI. s. m. Ce qu'on fait à une étoffe, à du linge, à du papier, etc., lorsqu'on les met en un ou en plusieurs doubles, avec ou sans arrangement. *Les plis de sa robe, de son manteau.* || *Remettre une étoffe dans ses plis*, La replier de la même manière qu'elle avait été pliée par le fabricant. || *Cet habit ne fait pas un pli*, Il est juste à la taille. || Prov. et fig., *C'est une affaire qui ne fera pas un pli*, se dit D'une affaire aisée, et qui ne peut pas souffrir de difficulté. || *Sous ce pli*, Dans cette lettre. *Je vous envoie sous ce pli le papier que vous me demandez.* || Fig., *Fouiller dans tous les plis et replis du cœur*, Chercher à découvrir ce qu'il y a de plus secret dans le cœur. || PLI, La marque qui reste à une étoffe, à du linge, à du papier, etc., pour avoir été plié. *Cet habit fait un mauvais pli.* || *Cet habit a pris son pli*, Les plis qui y sont y demeureront toujours. || Prov. et fig., *Il a pris son pli*, se dit D'un homme qui n'est pas d'âge ou d'humeur à se corriger facilement, à changer d'habitude. Dans le même sens, *Le pli est pris, vous n'en viendrez pas à bout.* || Fig., *Ce jeune homme a pris un bon pli, un mauvais pli*, Il est déjà tout formé aux habitudes du bien ou du mal. || Fig., *Donner un bon pli à une affaire*, La présenter de telle sorte, qu'elle puisse être bien entendue, et favorablement jugée. || En t. de man., *Mettre un cheval dans un beau pli. Voyez* PLIER. || PLI, Ce qui ressemble à un pli d'une étoffe, etc. *Avoir des plis au front, au visage*, Avoir des rides. || *Le pli du bras, du jarret*, L'endroit où le bras, où le jarret se plie. || En t. de manége, *Le pli de l'embouchure*, L'endroit de la brisure du mors de bride. || En t. de marine, *Pli de câble*, La longueur de la roue du câble tel qu'il est roué. *Mouiller un pli de câble*, Ne filer que très-peu de câble, en mouillant l'ancre. || PLI, en t. de peint. et de sculpt., se dit Des sinuosités d'une draperie. *Il faut que le nu se fasse sentir sous les plis.*

PLIABLE. adj. des 2 genres. Pliant, flexible. || Fig., Docile, disposé à se laisser conduire, gouverner. Peu usité.

PLIAGE. s. m. Action, manière de plier, ou L'effet de cette action. *Le pliage des feuilles imprimées varie suivant les formats.*

PLIANT, ANTE. adj. Souple, facile à plier. || Fig., Docile, accommodant, disposé à faire ce que les autres veulent, ou ce que les circonstances demandent. || *Siége pliant*, et subst., *Pliant*, Siége qui se plie en deux, et qui n'a ni bras ni dossier.

PLICA. s. m. t. de méd. *Voyez* PLIQUE.

PLICATILE. adj. des 2 genres. t. de botan. Qui se plisse. *La corolle du liseron est plicatile.*

PLIE. s. f. Poisson plat, du même genre que la limande et le carrelet, et dont la chair est estimée.

PLIÉ. s. m. t. de danse. Mouvement des genoux quand on les plie.

PLIER. v. a. Mettre en un ou plusieurs doubles, et avec un certain ordre. En ce sens, il ne se dit proprement qu'en parlant Du linge, des étoffes et du papier. *Plier du linge. Plier une lettre.* || Fig. et fam., *Plier la toilette*, Voler, emporter toutes les hardes d'une personne. Il se dit principalement D'un valet qui emporte les hardes de son maître. || *Plier bagage*, se dit D'une armée qui décampe, qui se retire devant une autre. *L'armée a plié bagage.* || Fig. et fam., *Plier bagage*, S'en aller furtivement. Cette locution signifie aussi quelquefois, Mourir. Dans ce dernier sens, on dit aussi, popul., *Plier son paquet.* || PLIER, Courber, fléchir. *Plier les genoux.* Dans ce sens avec le pron. pers. *L'endroit où la jambe se plie.* || Fig., *Plier les genoux devant le veau d'or*, Faire servilement la cour à un homme riche, à une personne puissante; faire des bassesses pour acquérir des honneurs, de la fortune. || PLIER, fig., Assujettir, soumettre, faire céder, accoutumer. *Plier son esprit aux désirs d'autrui.* || Dans le même sens avec le pron. pers. *Se plier à la volonté de quelqu'un.* || PLIER, Devenir courbe. *La planche pliait sous lui.* || Fig., *Plier sous le poids des affaires, sous le poids des années*, Être surchargé d'affaires, être accablé par l'âge. || Prov. et fig., *C'est un roseau qui plie à tout vent*, se dit D'une personne qui n'a point de fermeté, qui cède à toutes les

impulsions qu'on veut lui donner. || Prov. et fig., *Il vaut mieux plier que rompre*, Il vaut mieux céder que de se perdre en résistant; il est souvent plus avantageux de céder, que de résister trop opiniâtrément. || Plier, neutr. au fig., Céder, se soumettre. *Plier sous l'autorité de quelqu'un.* || Fig., Reculer; en ce sens, il se dit proprement Des troupes qui reculent dans un combat. *Les ennemis plièrent à la première charge.* || En t. de manége, *Plier un cheval*, Lui amener la tête en dedans ou en dehors, afin de lui rendre l'encolure souple, et de lui donner de la facilité dans les épaules. || Plié, ée. participe.

PLIEUR, EUSE. s. Celui, celle qui plie.

PLINTHE. s. f. (grec *plinthos*, plinthe.) Membre d'architecture ayant la forme d'une petite table carrée, qui se nomme aussi *Socle* dans les bases, et *Tailloir* dans les chapiteaux des colonnes. || Bande ou saillie plate qui règne au pied d'un bâtiment, au bas d'un mur d'appartement, d'un lambris. || *Plinthe de mur*, Espèce de plate-bande qui indique la ligne des planchers sur la façade d'un bâtiment, ou qui règne au sommet d'un mur de clôture.

PLIOIR. s. m. (lat. *plicare*, plier.) Petit instrument dont on se sert pour plier et pour couper du papier.

PLIQUE. s. f., ou PLICA. s. m. (grec *plékein*, entrelacer.) t. de médec. Maladie dans laquelle les cheveux sont entrelacés et collés ensemble, de manière qu'on ne peut les démêler, et qu'on ne peut les couper ou les rompre, sans qu'il en coule du sang.

PLISSEMENT. s. m. (lat. *plicare*, plisser.) Action de plisser.

PLISSER. v. a. Faire des plis. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des plis que les tailleurs ou les ouvrières en linge ou les blanchisseuses et repasseuses de linge font à certaines sortes d'habits ou d'ouvrages. || Neutr. *Cette étoffe plisse*, Il s'y fait plusieurs plis. || Avec le pron. pers. *Cette étoffe se plisse bien.* || Plissé, ée. participe. || Adj., surtout en botan. *Peau plissée.*

PLISSURE. s. f. Manière de faire des plis. || L'assemblage de plusieurs plis.

PLOC. s. m. (grec *plokè*, tissu.) t. de marine. Composition de poil de vache et de verre pilé, qu'on met entre le doublage et le bordage d'un navire.

PLOMB. s. m. (lat. *plumbum*, plomb.) (On prononce *Plon*.) Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou, et l'un des plus pesants après l'or et le platine. || *Les plombs de Venise*, La toiture de plomb du palais de Saint-Marc, à Venise, sous laquelle étaient des prisons où les détenus souffraient cruellement de la chaleur. || *Mine de plomb*, Sorte de crayon, qu'on nomme aussi *Plombagine*. || *Blanc de plomb*, Plomb oxydé par la vapeur du vinaigre, et qui produit une couleur blanche dont les peintres font usage. || *Colique de plomb* ou *des peintres*, Colique violente produite par l'action du plomb. || Prov., *Il est fin comme une dague de plomb*, se dit D'un homme simple et grossier. || Prov. et fig., *Il lui faudrait un peu de plomb dans la tête*, se dit en parlant D'un homme qui a la tête légère, d'un étourdi. || Fig. et fam., *Cul de plomb*, Un homme laborieux et sédentaire. || En t. d'imprim., *Lire sur le plomb*, Lire un passage sur la composition même. || Plomb, se dit Des balles, des lingots et des petits grains de plomb qu'on emploie pour charger les armes à feu. *Charger un fusil de menu plomb.* || Fig. et fam., *Il n'a ni poudre ni plomb*, se dit D'un homme dépourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour son travail ou pour sa dépense. || Fam., *Mettre du plomb dans la tête de quelqu'un*, Lui casser la tête d'un coup de fusil ou de pistolet. || Plomb, Petit sceau de plomb que, dans les manufactures, on attache aux étoffes pour en certifier la qualité ou l'aunage, et que, dans les douanes, on attache aux ballots, coffres, etc., pour attester qu'ils ont payé les droits, et pour empêcher qu'ils ne soient ouverts avant d'être arrivés au lieu de leur destination. || Plomb, Instrument qui consiste en un morceau de plomb, ou d'autre métal, suspendu à une ficelle, et dont les maçons, les charpentiers, etc., se servent pour élever leurs ouvrages perpendiculairement à l'horizon. || *Mettre, dresser à plomb une muraille, une charpente*, La rendre verticale. On dit dans le même sens, *Cette muraille est à plomb.* || Plomb, se dit Des morceaux de plomb aplatis que les femmes mettaient autrefois à leurs manchettes pendantes, pour les faire bien tenir. || *Plomb de sonde*, ou simplement, *Plomb*, Morceau de plomb fait en cône, et attaché à une corde nommée Ligne, avec lequel on sonde la mer, pour savoir combien il y a de brasses d'eau, et de quelle qualité est le fond. || Prov. et fig., *Jeter son plomb sur quelque chose*, Former un dessein pour parvenir à quelque chose. || Plomb, se dit de Ces cuvettes, ordinairement en plomb, qu'on établit aux différents étages d'une maison, pour y jeter les eaux sales, qui s'écoulent ensuite par les tuyaux de descente. || Plomb, L'hydrogène sulfuré qui se dégage des fosses d'aisances et des puits. || L'espèce d'asphyxie qui saisit quelquefois les vidangeurs, lorsqu'ils viennent à respirer ce gaz. || À plomb. loc. adv. Perpendiculairement. *Le soleil donne à plomb sur les habitants de la zone torride.* || Fig. *Cette observation tombe à plomb sur lui.* || À plomb, s'emploie subst., et ne forme qu'un seul mot. *Perdre son aplomb.* || Fig., au sens moral, Situation fixe d'esprit ou de fortune; tenue, suite dans les idées ou dans les actions, assurance dans les manières. *Ce jeune homme a de l'aplomb.* || Aplomb, en peint., Pondération des figures. *Ses figures manquent d'aplomb.* Dans un sens analogue, en t. d'équitation, *Les aplombs d'un cheval.*

PLOMBAGE. s. m. Action de garnir de plomb, de marquer avec un plomb. *Le plombage d'un faite.*

PLOMBAGINE. s. f. Substance minérale noirâtre, qui est plus connue sous le nom de *Mine de plomb*, et dont on fait des crayons.

PLOMBER. v. a. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose, en quelque lieu. || *Plomber de la vaisselle de terre*, La vernir avec du plomb. || En t. de dentiste, *Plomber une dent*, Remplir de plomb en feuille une dent creuse, afin de la conserver. || Plomber, en t. de douanes et de manufactures, Appliquer un petit sceau de plomb, soit sur des ballots, coffres, etc., pour marquer qu'ils ont payé les droits, et pour empêcher qu'ils ne soient ouverts dans les autres bureaux où ils passent; soit sur des étoffes pour marquer qu'elles viennent de telle fabrique, ou qu'elles ont tel aunage et telle qualité. || Plomber, en t. de terrassier et de jardinier, Presser, battre, fouler des terres pour les affermir et afin qu'elles s'affaissent moins. || Plomber, en t. de maçon, de charpentier, etc., Juger de la position verticale d'un ouvrage, à l'aide d'un plomb. || Plombé, ée. participe. || Adj., Livide, couleur de plomb. *Cet homme a le visage plombé.*

PLOMBERIE. s. f. Art de fondre et de travailler le plomb. || Lieu où l'on coule et où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR. s. m. Celui qui plombe les marchandises, les étoffes.

PLOMBIER. s. m. Ouvrier qui fond le plomb, le

façonne, le vend façonné, ou le met en œuvre dans les bâtiments, les fontaines, etc.

PLONGEANT, ANTE. adj. Dont la direction est de haut en bas. *Vue plongeante.*

PLONGÉE. s. f. t. de fortificat. Il n'est usité que dans cette locution, *La plongée du parapet*, La ligne qui, dans le profil d'un parapet, est comprise entre le talus intérieur et le talus extérieur.

PLONGEON. s. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent dans l'eau. || *Faire le plongeon*, se dit D'une personne qui plonge. || Fig. et fam., *Faire le plongeon*, se dit D'un homme qui baisse la tête quand il entend tirer. Il se dit aussi D'une personne qui tâche de s'échapper, principalement pour se dérober aux reproches, aux railleries. || *Faire le plongeon*, se dit encore, au sens moral, D'une personne qui, après avoir voulu soutenir quelque chose, se relâche tout d'un coup par faiblesse, ou n'allègue que faiblement de mauvaises raisons.

PLONGER. v. a. Enfoncer quelque chose dans l'eau, ou dans quelque autre corps liquide, pour l'en retirer ensuite. *Plonger quelqu'un dans la mer.* || Fig., *Plonger un poignard dans le sein de quelqu'un*, Lui enfoncer un poignard dans le sein; et, au sens moral, Lui causer un chagrin profond, violent. || PLONGER, fig., se dit De la chose ou de la personne qu'on regarde comme la cause du malheur, du chagrin, de la disposition d'âme ou d'esprit dont on parle. *Cette mort plongea notre famille dans un abîme de maux.* || Fig., avec le pron. pers., *Se plonger dans la douleur, dans la débauche, etc.*, S'abandonner entièrement à la douleur, à la débauche, etc. || Fig., *Se plonger dans le sang de quelqu'un*, L'égorger. || PLONGER, neutre; signifie, S'enfoncer entièrement dans l'eau, en sorte que l'eau passe par-dessus la tête. *Il plonge comme un canard.* || Avoir une direction de haut en bas. *Du haut de cette montagne, la vue plonge sur une magnifique vallée. Le canon de la place ne pouvait plonger assez pour les incommoder.* || PLONGÉ, ÉE. participe. || *Chandelle plongée*, Celle qui se fait en plongeant la mèche dans le suif; par opposition à *Chandelle moulée.*

PLONGEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de plonger dans la mer pour pêcher des perles ou autres choses, ou dans les rivières, pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

PLOQUER. v. a. (grec *plokè*, tissu.) t. de marine. Garnir de ploc la carène d'un bâtiment. || PLOQUÉ, ÉE. participe.

PLOYER. v. a. (lat. *plicare*, ployer.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Fléchir, courber. || Arranger une chose, en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. *Ployez votre marchandise.* || PLOYER, s'emploie comme actif, comme neutre, et avec le pron. pers., dans presque toutes les acceptions du verbe *Plier*, mais seulement en poésie et dans le style élevé. Dans le langage ordinaire, on se sert de *Plier.* Voyez PLIER.

PLUCHE. s. f. *Voyez* PELUCHE.

PLUIE. s. f. (lat. *pluvia*, pluie.) L'eau qui tombe de l'atmosphère. *Pluie d'orage. Il a eu la pluie sur le corps pendant deux heures.* || Prov. et fig., *Parler de la pluie et du beau temps*, S'entretenir de choses indifférentes. || Prov. et fig., *Faire la pluie et le beau temps*, Disposer de tout, régler tout par son influence. || Prov. et fig., *Après la pluie, le beau temps*, Souvent après un temps fâcheux, il en vient un meilleur. || Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Ordinairement le vent s'apaise lorsqu'il vient à pleuvoir. Fig., Il faut quelquefois peu de chose pour faire cesser une grande querelle. || Prov. et fig., *Se cacher dans l'eau de peur de la pluie*, Pour éviter un inconvénient, se jeter dans un inconvénient encore plus grand. || PLUIE, se dit De certaines choses qui tombent ou qui semblent tomber du ciel comme la pluie. *Les pluies de pierres ont passé longtemps pour fabuleuses.* || Fig., *Une pluie d'or*, De grandes largesses répandues sur quelqu'un. || En t. d'artificier, *Pluie de feu*, Chute d'un grand nombre d'étincelles de feu produites par une certaine composition de matières inflammables.

PLUMAGE. s. m. coll. (lat. *pluma*, plume.) Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau.

*PLUMAIL. s. m. Houssoir de plumes.

PLUMASSEAU. s. m. Il se dit de Petits bouts de plumes dont on se sert pour emplumer des clavecins et des flèches. || Balai de plumes. || PLUMASSEAU, en chir., Tampon de charpie aplati qu'on met sur les plaies et les ulcères, quand on les panse. || PLUMASSEAU, se dit Des plumes que les maréchaux introduisent par les barbes dans les naseaux d'un cheval, à l'effet d'exciter un flux abondant de l'humeur qui est sécrétée par les glandes de la membrane pituitaire.

PLUMASSERIE. s. f. Métier et commerce de plumassier.

PLUMASSIER. s. m. Marchand qui prépare et qui vend des plumes d'autruche, des aigrettes, et autres choses de même nature.

PLUME. s. f. Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. || Collectivement, Assemblage, amas de plumes. *Cette oiseau mue, toute sa plume tombe. Un lit de plume.* || Prov. et fig., *Laisser des plumes*, se dit D'un homme qui fait quelque perte, et particulièrement une perte d'argent. || Fig. et fam., *Avoir des plumes de quelqu'un*, Lui gagner de l'argent au jeu. || Fig. et fam., *Arracher à quelqu'un une plume de l'aile*, Lui ôter quelque chose de considérable, le priver de quelque emploi, etc. || Prov. et fig., *Passer la plume par le bec à quelqu'un*, Le frustrer des espérances qu'on lui a données. || Prov. et fig., *C'est le geai qui se pare des plumes du paon*, se dit D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas. || *Ce chien est dressé au poil et à la plume*, ou simplement, *Ce chien est au poil et à la plume*, Il est dressé à chasser toute sorte de gibier. En fauconn., cela se disait D'un oiseau qui était dressé également pour le lièvre et pour la perdrix. || PLUME, se dit particulièrement, et absolument, Des plumes préparées qu'on emploie comme ornement, comme parure. *Un bouquet de plumes.* || PLUME, se dit aussi, absol., Des gros tuyaux de plumes de toute sorte d'oiseaux, et principalement de Ces gros tuyaux de l'aile des oies ou des cygnes, dont on se sert pour écrire. *Un paquet de plumes. Un trait de plume.* || *Plume d'or, d'argent, de platine, etc.*, Certains tuyaux d'or, d'argent, de platine, etc., taillés comme les plumes, et dont on se sert pour écrire. || *Plumes hollandées*, Celles dont on a passé le tuyau dans de la cendre chaude ou dans une lessive, pour en ôter la graisse et l'humidité. || *Prendre la plume, mettre la main à la plume*, Commencer à écrire une lettre, un ouvrage. On dit de même, *Poser la plume*, Cesser d'écrire. || Fig. et fam., *Ce mot est resté au bout de ma plume*, J'ai oublié d'écrire ce mot. On dit aussi, *Ce mot s'est présenté au bout de ma plume*, Il s'est offert naturellement à mon esprit, et je l'ai écrit sur-le-champ. || *C'est lui qui tient la plume*, se dit De celui qui est chargé d'écrire les résolutions, les délibérations qui se prennent dans une compagnie, dans une assemblée, etc. || *Homme de plume, gens de plume*, Les gens d'affaires, dont le travail consiste

principalement à faire des écritures. || PLUME, s'emploie dans plusieurs phrases fig., en parlant De la composition des ouvrages d'esprit; et Du génie, du style, de la manière d'écrire d'un auteur. *Tout ce qui part de sa plume est excellent. Il vit de sa plume.* || *Guerre de plume,* Dispute par écrit entre des écrivains. || PLUME, fig., L'auteur même, mais plus ordinairement un prosateur qu'un poëte. *C'est une excellente plume.*

PLUMEAU. s. m. Espèce de balai fait avec de fortes plumes de dindon, de coq, etc., qui sert à ôter la poussière de dessus les meubles. || Ustensile de bureau, dans lequel on met ses plumes, son canif, son grattoir, etc.

PLUMÉE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Plumée d'encre,* Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume pour écrire.

PLUMER. v. a. Arracher les plumes d'un oiseau. *Plumer de la volaille.* || Prov. et fig., *Plumer la poule sans la faire crier,* Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes. || Fig. et fam., *Plumer quelqu'un,* se dit De ceux qui tirent de l'argent de quelqu'un. *C'est un jeune homme qui se laisse plumer.* || PLUMÉ, ÉE. participe.

PLUMET. s. m. Plume d'autruche, préparée et mise autour du chapeau. || Ordinairement Bouquet de plumes que les militaires portent à leur chapeau, à leur casque, etc. || En t. de marine, *Plumets de pilote.* Voyez PENON.

PLUMETIS. s. m. Il n'est usité que dans cette locution, *Broder au plumetis,* qui se dit D'une certaine manière de broder de la mousseline, de la percale, etc., avec du coton.

PLUMEUX, EUSE. adj. t. de botan. Garni longitudinalement de deux rangs opposés de poils longs, ou Composé de parties grêles et garnies de poils semblables aux barbes des plumes.

PLUMITIF. s. m. Le papier original et primitif sur lequel on écrit les sommaires des arrêts et des sentences qui se donnent à l'audience, et des délibérations d'une compagnie. || *Tenir le plumitif,* Etre chargé de prendre note des délibérations d'une compagnie.

PLUMULE. s. f. t. de botan. Partie du germe qui est destinée à former la tige, et que l'on nomme ainsi parce qu'elle ressemble ordinairement à une petite plume.

PLUPART (LA). (On écrivait autrefois, *La pluspart.*) La plus grande partie, le plus grand nombre. *La plupart des hommes.* || Lorsque *La plupart* est suivi d'un verbe, d'un participe, d'un adjectif ou d'un pronom qui s'y rapporte, ce verbe, ce participe, cet adjectif ou ce pronom ne s'accorde point en nombre et en genre avec *La plupart;* il s'accorde avec le substantif auquel il est joint par la préposition *De. La plupart de ses amis l'abandonnèrent.* || Lorsque *La plupart* se dit absol., il veut toujours le verbe au pluriel, quel que soit le nombre du substantif auquel il se rapporte. *Le sénat fut partagé, la plupart voulaient que...* || LA PLUPART, absol. et sans relation à aucun substantif qui précède, Le plus grand nombre des hommes. *La plupart écrivent ce nom de telle manière.* || POUR LA PLUPART. loc. adv. Quant à la plus grande partie. *Les gens de ce pays-là sont pour la plupart fort paresseux.* || Il s'emploie absol., sans la préposition *Pour. Les hommes sont la plupart intéressés.* || LA PLUPART DU TEMPS. loc. adv. Le plus souvent, le plus ordinairement.

PLURALITÉ. s. f. comparatif. (lat. *plures,* plusieurs.) Plus grande quantité, plus grand nombre. *La pluralité des suffrages.* || Absol., Le plus grand nombre de voix, de suffrages. *La pluralité est douteuse.* || *Pluralité absolue,* Celle qui se forme de plus de la moitié de la totalité des suffrages; et, *Pluralité relative,* Celle qui ne se forme que de la supériorité du nombre des voix qu'obtient un concurrent relativement aux autres concurrents. || PLURALITÉ, au positif, signifie, Multiplicité. *Le système de la pluralité des mondes.* || *Pluralité des bénéfices,* Possession de plusieurs bénéfices par une même personne.

PLURIEL, ELLE. adj. (Quelques-uns écrivent *Plurier,* et la plupart prononcent *Plurié.*) Terme de gramm., qui sert à marquer, dans les noms et dans les verbes, Pluralité de personnes ou de choses. || PLURIEL, subst., Nombre pluriel; il se dit également des noms et des verbes. *Ce substantif n'a point de pluriel.* || Mot qui est au pluriel. *La poésie emploie volontiers les pluriels à la place des singuliers.*

PLUS. adv. de comparaison. (lat. *plus,* plus.) Davantage. *Personne n'y a plus d'intérêt que lui. Je vous dirai quelque chose de plus. Il n'est pas plus heureux que vous.* || PLUS, s'emploie souvent avec la négation, sans tenir lieu de comparatif; et alors il sert à marquer cessation de quelque action, de quelque état, ou absence de quelque chose qu'on avait auparavant. *Je n'en veux plus entendre parler. Il n'y a plus rien à dire après cela. Je n'y retournerai plus. Il n'est plus,* Il a cessé d'exister. || Absol., et sans que la négation soit exprimée, *Plus de larmes, plus de soupirs, etc.,* Désormais il ne faut plus verser de larmes, il ne faut plus pousser de soupirs. || PLUS, précédé de l'article *Le,* devient superlatif relatif. *C'est celui de tous ses enfants qu'elle aime le plus. L'astronomie est une des sciences qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.* || PLUS, absol., Outre cela; espèce de formule dont on se sert dans les inventaires, dans les états de compte, de recette. *Plus, la somme de cent francs.* || PLUS, subst. *Le plus que je puis faire, que je puisse faire.* || Fam., *Il faut qu'il y ait du plus ou du moins à cela,* Il n'y pas d'apparence que la chose soit précisément comme on le dit. || *Il ne s'agit entre eux que du plus ou du moins, la différence ne va que du plus au moins,* se dit Lorsque deux personnes sont d'accord ensemble d'un marché, d'un traité, et qu'il n'est plus question que d'une différence en plus ou en moins dans le prix, dans quelqu'une des conditions. || PLUS, précédé de l'article, et joint à un autre mot, devient avec celui-ci un seul et même substantif. *La plus-value.* || PLUS, en algèbre, Le signe de l'addition : c'est une croix (+) qui, placée entre deux grandeurs, signifie qu'il faut les ajouter l'une à l'autre. || LA PLUSPART. *Voyez* PLUPART (LA). || DE PLUS EN PLUS. loc. adv. qui marque du progrès en bien ou en mal. *Il s'enrichit de plus en plus.* || AU PLUS, TOUT AU PLUS. loc. adv. dont on se sert pour marquer le plus haut point où une chose ait atteint, puisse atteindre. *Il a tout au plus trente ans.* || TANT ET PLUS. loc. adv. Beaucoup, abondamment. *Je m'y suis ennuyé tant et plus.* || IL Y A PLUS, BIEN PLUS, QUI PLUS EST, DE PLUS. loc. adv. Outre ce qui a été déjà dit, allégué, rapporté. Ces locutions s'emploient surtout quand on va dire quelque chose de plus fort que ce qu'on vient de dire. *Il ne m'a pas obligé; bien plus, il m'a desservi.* || NON PLUS QUE. loc. comparative. Pas plus que. *Je ne me fie pas à lui, non plus qu'à son frère.* || NI PLUS NI MOINS QUE. loc. compar. Tout de même que. Fam. || Absol. *Vous avez beau dire, il n'en sera ni plus ni moins.* || PLUS OU MOINS, loc. adv. À peu près. À différents degrés. *Il souffre tous les jours plus ou moins.* On dit dans un sens analogue, *Plus ou moins grand, plus ou moins gros, etc.* || QUI PLUS, QUI MOINS. loc. adv. Les uns plus, les

autres moins. Fam. || SANS PLUS. loc. adv. qui se construit avec le verbe à l'infinitif : *Sans plus différer ;* ou avec un nom substantif et la préposition *de : Sans plus de façon.* || SANS PLUS, absol., Sans rien ajouter. *Je jouerai encore une partie, sans plus.* || PLUS, PLUS; PLUS, MOINS. *Plus on est élevé en dignité, plus on doit être modeste. Plus vous lui en direz, moins il en fera.* || D'AUTANT PLUS, s'emploie pour relever l'importance d'un motif de penser ou d'agir. *Vous avez d'autant plus sujet de le craindre, qu'il a beaucoup de crédit.* || Il est toujours suivi de *que*, si ce n'est lorsqu'il est précédé du pronom relatif *en. Il en est d'autant plus à craindre.* || PLUS TÔT, PLUS TARD, PLUS LOIN, PLUS PRÈS. loc. adv. de temps et de lieu, qui se construisent tantôt sans article, et tantôt avec l'article, selon qu'elles jouent le rôle de comparatif, ou celui de superlatif. *Arriver plus tôt que plus tard. Aller plus loin. Il viendra dans deux jours au plus tard. C'est le plus loin qu'on puisse aller.* || Subst., *Le plus tôt, le plus tard, le plus près, le plus loin sera le mieux.* || Absol., *Au plus tôt,* Dans le plus court délai. || PLUTÔT, en un seul mot, avec retranchement de l'S, marque préférence. *Plutôt mourir que de faire une lâcheté.* || Absol. *Je ne le souffrirai point, je mourrai plutôt.* || *Il n'eut pas plutôt dit telle chose, qu'il s'en repentit,* À peine eut-il dit telle chose, qu'il s'en repentit.

PLUS-PÉTITION. s. f. t. de pratique. Demande qui excède le droit de celui qui la forme.

PLUS-QUE-PARFAIT. adj. et s. m. *Voyez* PARFAIT.

PLUSIEURS. adj. pl. des 2 genres. (lat. *plures*, plusieurs.) Nombre indéfini, sans rapport à un autre nombre. *Il est arrivé plusieurs bâtiments.* || PLUSIEURS, Nombre plus ou moins considérable, faisant partie d'un autre nombre plus grand. *Plusieurs d'entre eux prétendaient...* || PLUSIEURS, absolument, sans substantif ni relatif, signifie toujours, Plusieurs personnes; et alors il est subst. *Plusieurs ont cru autrefois...*

PLUS-VALUE. s. f. *Voyez* VALUE.

PLUTÔT. adv. *Voyez* PLUS, *à la fin.*

PLUVIAL. s. m. (lat. *pluvialis*, pluvial.) t. du rituel catholique. Grande chape que portent, à la messe et aux vêpres, le chantre, le sous-diacre, et l'officiant, quand il encense.

PLUVIALE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Eau pluviale*, Eau de pluie.

PLUVIER. s. m. Oiseau de rivage qui n'a que trois doigts, et qui est bon à manger.

PLUVIEUX, EUSE. adj. Il se dit Du temps et de la saison, et signifie, Abondant en pluie. *Un temps pluvieux.* || Qui amène la pluie. *Un vent pluvieux.*

PLUVIÔSE. s. m. Le cinquième mois du calendrier républicain.

PNEUMATIQUE. s. f. (grec *pneuma*, air.) Science qui a pour objet les propriétés physiques de l'air, c'est-à-dire, sa matérialité, sa pesanteur, son élasticité, etc. || Il s'applique, par extension, à L'étude des propriétés analogues que possèdent les autres gaz permanents différents de l'air.

PNEUMATIQUE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui est relatif à l'air. Il s'emploie particulièrement dans cette expression, *Machine pneumatique*, Machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient. || *Physique, chimie pneumatique*, La partie de la physique, de la chimie qui traite de l'air et des différentes espèces de gaz. || *Briquet pneumatique*, Petit cylindre de métal ou de verre, dans lequel on allume de l'amadou, en y comprimant l'air subitement.

PNEUMATOCÈLE. s. f. (grec —*cèlè*, tumeur.) t. de chirurg. Fausse hernie du scrotum, causée par des gaz qui le gonflent.

PNEUMATOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) t. didactique. Traité des substances spirituelles.

PNEUMONIE. s. f. (grec *pneumôn*, poumon.) t. de médec. Inflammation du parenchyme des poumons.

PNEUMONIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des remèdes propres aux maladies du poumon. || Subst., au masc. *Le tussilage est un bon pneumonique.*

PNYX. s. m. t. d'antiq. C'était, dans quelques villes de la Grèce, et principalement à Athènes, Une place demi-circulaire où se tenait quelquefois l'assemblée générale du peuple.

POCHADE. s. f. t. de peinture. Espèce de croquis; dessin au lavis, exécuté rapidement, et où l'on se contente d'indiquer les masses.

POCHE. s. f. (angl. *poke*, poche.) Petit sac attaché à un habit, à un gilet, à un tablier, etc., pour y mettre ce qu'on veut porter ordinairement sur soi. *Avoir les poches pleines. Avoir de l'argent en poche. Un mouchoir, un pistolet de poche.* || Fig. et fam., *Mettre en poche*, Mettre en réserve et appliquer à son profit un argent qu'on a reçu pour une autre destination. || *Cette terre vaut dix mille francs dans la poche*, Le produit net est de dix mille francs. || *Payer de sa poche*, Payer de ses propres deniers. Payer avec l'argent qu'on destine à ses menues dépenses personnelles. *L'argent de la poche.* La partie de la solde militaire dont le soldat a la libre disposition. || Prov. et pop., *Jouer de la poche*, Débourser de l'argent, donner de l'argent. || Prov. et fig., *Manger son pain dans sa poche*, Manger seul ce qu'on a, sans en faire part à personne. || Prov. et fig., *Acheter chat en poche*, Conclure un marché sans connaître l'objet qu'on achète. *Vendre chat en poche*, Vendre une chose sans l'avoir montrée. || Prov. et fig., *Avoir ses mains dans ses poches*, Ne rien faire. || Prov. et fig., *Cet homme n'a pas toujours eu ses mains dans ses poches*, se dit D'un homme qui s'est enrichi du bien d'autrui. || POCHE, Grand sac de toile dont on se sert pour mettre du blé, de l'avoine. || Espèce de filet dont on se sert pour prendre des lapins au furet. || POCHE, Jabot des oiseaux, cette partie dilatée du gosier, où ils reçoivent d'abord leurs aliments. || Sac, sinus qui se fait à un abcès, dans une plaie. || Faux plis que font les habits mal taillés, principalement lorsque ces faux plis sont très-apparents et forment des espèces de sacs vides. || POCHE, Petit violon que les maîtres à danser portent sur eux quand ils vont donner leçon à leurs écoliers, et que l'on appelle ainsi parce qu'il se met dans la poche. Plus ordinairement, *Pochette.*

POCHER. v. a. Faire une meurtrissure avec enflure. Il n'est guère usité que dans ces phrases, *Pocher l'œil, les yeux à quelqu'un*, Les faire devenir enflés et livides par un coup de poing, ou par quelque autre coup. || En t. de cuisine, *Pocher des œufs*, Les faire cuire dans l'eau chaude avec du sel et du vinaigre, ou autrement, sans les mêler, sans les battre ensemble. || POCHÉ, ÉE. participe. || Fig., *Une écriture toute pochée*, Une écriture où les lettres sont mal formées et pleines de taches d'encre.

POCHETER. v. a. Porter pour quelque temps dans sa poche. Il ne se dit proprement qu'en parlant De certaines choses bonnes à manger, qu'on croit rendre meilleures en les portant quelque temps dans la poche. || Neutr. *Laisser pocheter des truffes.* || POCHETÉ, ÉE. participe.

POCHETTE. s. f. dimin. Même chose que *Poche*,

dans le premier sens. || Diminutif de *Poche*, dans le sens de Filet. || POCHETTE, Petit violon appelé autrement *Poche*, que les maîtres à danser et leurs prévôts portent dans leurs poches, et dont ils se servent pour donner leçon.

PODAGRE. s. f. (grec *podagra*, podagre.) t. de médec. Goutte qui attaque les pieds.

PODAGRE. adj. des 2 genres. Qui a la goutte aux pieds. Il se dit en général D'un homme goutteux, en quelque partie du corps qu'il ait la goutte. Fam. || Subst. *Un pauvre podagre.*

PODESTAT. s. m. (lat. *potestas*, puissance.) Titre d'un magistrat, dans plusieurs villes d'Italie.

PODIUM. s. m. (Mot lat.) (On prononce *Podiome.*) t. d'archit. anc. Petit mur formant une espèce de galerie autour de l'arène, dans les amphithéâtres. || L'endroit des amphithéâtres et des cirques, où se plaçaient les sénateurs et les magistrats.

PŒCILE. s. m. (lat. *pœcile*, pœcile.) t. d'antiq. grecque. Portique public orné de peintures.

POÊLE. s. m. Grande pièce d'étoffe noire ou blanche dont on couvre le cercueil pendant les cérémonies funèbres. || POÊLE, Voile qu'on tient sur la tête des mariés, durant une partie de la messe qui se dit pour la bénédiction nuptiale. || *Mettre un enfant sous le poêle*, se dit en parlant D'un enfant né avant le mariage, qu'on a reconnu et légitimé, et sur lequel on étend le poêle à la cérémonie du mariage. || POÊLE, Dais sous lequel on porte le saint sacrement aux malades et dans les processions ; et Celui qu'on présente au roi, aux princes, etc., lorsqu'ils font leur entrée dans une ville. On dit plus ordinairement *Dais.*

POÊLE. s. f. Ustensile de cuisine, fait de tôle ou de fer battu, avec une queue aussi de fer, et dont on se sert pour frire, pour fricasser. || Prov. et fig., *Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle*, La personne chargée du soin principal d'une affaire, est toujours celle qui a le plus de peine et d'embarras. || Prov. et fig., *Tomber de la poêle dans la braise*, ou *de la poêle dans le feu*, Tomber d'un fâcheux état dans un pire. || *Poêle à confitures*, Poêle de cuivre sans queue, avec deux mains ou anses de fer, qu'on met sur un fourneau pour faire des confitures. On la nomme autrement, *Bassine.*

POÊLE ou POILE. s. m. Sorte de fourneau de terre ou de fonte, par le moyen duquel on échauffe des chambres, des escaliers, des serres, etc., et d'où la fumée s'échappe par un tuyau. *On a trop poussé ce poêle.* || *Poêle de construction*, Poêle que l'on construit avec des carreaux de faïence ou de terre non vernissée, sur la place même qu'il doit occuper. || POÊLE, se dit surtout en Allemagne, D'une chambre commune où est le poêle. *Entrer dans le poêle.*

POÊLIER. s. m. Artisan qui fait des poêles et qui les pose.

POÊLON. s. m. Espèce de petite poêle, ordinairement de cuivre jaune, et qui est plus profonde que la poêle.

POÊLONNÉE. s. f. Autant qu'un poêlon peut tenir.

POËME. s. m. (lat. *poëma*, poëme.) (Dans ce mot et ses dérivés, O et E, ou E, forment deux syllabes en vers et dans le discours soutenu.) Ouvrage en vers. Il ne se dit proprement que Des ouvrages d'une certaine étendue. *Poëme épique. Poëme burlesque.*

POÉSIE. s. f. (lat. *poësis*, poésie.) L'art de faire des ouvrages en vers. || Il se dit dans un sens particulier, déterminé par quelque épithète, Des différents genres de poëmes. *Poésie lyrique, érotique, pastorale.* || Il se dit aussi Des différentes matières que l'on traite en vers, et des différents styles qu'on y emploie. *Poésie morale, familière.* || Il se dit encore, absol., Des qualités qui caractérisent les bons vers. *Il y a beaucoup de poésie dans cette ode.* || Il se dit quelquefois, dans ce sens, en parlant D'un ouvrage en prose qui tient de la hardiesse et de l'élévation poétiques. *Platon est plein de poésie.* || *La poésie du style*, Une hardiesse, une liberté, une richesse particulière aux pensées, aux expressions, aux tours que l'on emploie dans la poésie. || POÉSIE, se dit quelquefois seulement de L'art de faire des vers, de la simple versification. *Poésie douce et facile.* || La manière de faire des vers qui est particulière à une nation, à un poëte. *La poésie grecque et la poésie latine.* || POÉSIES, au plur., Ouvrages en vers : il ne se dit guère que Des ouvrages de peu d'étendue, et s'emploie surtout en parlant des modernes. *Recueil de poésies satiriques, de poésies fugitives.*

POËTE. s. m. (lat. *poëta*, poëte.) Celui qui s'adonne à la poésie, qui fait des vers. Il se dit quelquefois en parlant D'une femme. *Cette femme est poëte.* || Fam., *Poëte crotté*, Mauvais poëte. || *Cet homme est poëte*, Il a du talent pour la poésie. Dans le sens contraire, *Cet homme n'est pas poëte.*

POÉTEREAU. s. m. t. de mépris, qui se dit d'un fort mauvais poëte. Fam.

POËTESSE. s. f. Femme poëte. Peu usité.

POÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne la poésie, qui appartient à la poésie, qui est propre et particulier à la poésie. *Style poétique. Terme poétique. Génie poétique.* || *Licence poétique*, se dit De certaines libertés que les poëtes se donnent dans leurs vers contre les règles ordinaires de la langue ou de la versification, et qui ne seraient par reçues dans la prose. || Fig. et fam., *Licence poétique*, Altération de la vérité. || En t. d'imprim., *Caractère poétique*, Espèce de caractère romain plus étroit et plus allongé que le caractère ordinaire, qui est particulièrement employée à l'impression des ouvrages en grands vers.

POÉTIQUE. s. f. Traité de l'art de la poésie. || Par ext., *La poétique des beaux-arts, de la musique, etc.* L'exposition, l'explication de ce qu'il y a d'élevé, d'idéal dans les beaux-arts, dans la musique, etc.

POÉTIQUEMENT. adv. D'une manière poétique.

POÉTISER. v. n. Versifier. Fam. et peu usité.

POIDS. s. m. (lat. *pondus*, poids.) Pesanteur, qualité de ce qui est pesant. *Ce métal a perdu de son poids par la fusion.* || La pesanteur déterminée et fixe de certaines choses. *Le poids de la pièce de cinq francs est de tant de décagrammes d'argent.* || *Cette monnaie est de poids*, Elle a la pesanteur qu'elle doit avoir suivant la loi. || POIDS, se dit de Certains morceaux de cuivre, et de certaines masses de fer ou de plomb d'une pesanteur réglée et connue, dont on se sert pour savoir combien une chose pèse. || *Poids de marc*, Le marc avec toutes les subdivisions d'onces et de gros qui y sont comprises. || *Faire bon poids*, Peser ce qu'on vend, de sorte que la marchandise emporte la balance. Dans un sens contraire, *Le poids n'y est pas.* || Fig., *Vendre, acheter une chose au poids de l'or*, La vendre, l'acheter excessivement cher. || Fig. *Avoir deux poids et deux mesures*, Juger différemment d'une même chose, selon les personnes, les circonstances, les intérêts, etc. On dit dans le même sens, *Changer de poids et de mesure.* || Fig. et fam., *Faire toutes choses avec poids et mesure*, Agir en tout avec sagesse et circonspection. L'Écriture dit, en parlant de Dieu, *Il a fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.* || Fig., *Peser une chose au poids du*

sanctuaire, L'examiner avec toute l'exactitude possible, selon les règles de la plus sévère conscience. || Poids, se dit encore Des morceaux de cuivre, de plomb, de fer et de pierre, qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner du mouvement. || Poids, fig., au sens moral, Tout ce qui fatigue, chagrine, embarrasse. *Le poids des affaires l'accable. Vous avez soulagé mon âme d'un grand poids. Le poids des impôts, de la guerre, des remords.* || Poids, fig., Importance, considération, force, solidité. *Cela donne un grand poids à vos raisons. Exemple d'un grand poids.* || *Un homme de poids*, Un homme d'importance, d'autorité, de mérite.

POIGNANT, ANTE. adj. (lat. *pugnus*, poing.) Piquant. Il ne s'emploie que fig., et ne se dit que D'une douleur physique ou morale qui est forte, vive, pénétrante. *Douleur poignante.*

POIGNARD. s. m. Sorte d'arme destinée à frapper de la pointe, et beaucoup plus courte qu'une épée. *Il lui enfonça le poignard dans le sein.* || Fig., *C'est un coup de poignard*, se dit De la surprise et de la douleur que cause un événement extrêmement fâcheux. Il se dit aussi, en général, De tout ce qui peut blesser ou offenser vivement quelqu'un. || Fig., *Avoir le poignard dans le cœur, dans le sein*, Éprouver un déplaisir extrême de quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Enfoncer à quelqu'un le poignard dans le sein.* || Fig., *Tourner à quelqu'un le poignard dans le cœur, dans la plaie*, S'appesantir sur quelque objet qui le blesse ou qui l'afflige vivement. || Fig., *Mettre à quelqu'un le poignard sur la gorge*, Vouloir le contraindre à faire quelque chose.

POIGNARDER. v. a. Blesser, tuer avec un poignard. Avec le pron. pers. *Dans son désespoir, il se poignarda.* || Fig., Causer une extrême douleur, une extrême affliction. || Fig. et fam., *La curiosité, l'avarice le poignarde*, se dit D'un homme très-curieux, très-avare. || Poignardé, ée. participe.

POIGNÉE. s. f. (lat. *pugnus*, poing.) Autant que la main fermée peut contenir de certaines choses dont la quantité n'est pas continue. *Une poignée d'écus.* || Ce qu'on empoigne avec la main. *Une poignée d'herbes.* || Fig., *Une poignée de monde*, Un petit nombre de personnes. *Une poignée de gens, de soldats.* || *Une poignée de verges*, De petits scions de bouleau liés ensemble. || *Une poignée de morues*, Deux morues sèches jointes ensemble. || Poignée, La partie d'un objet par où on le prend, pour le tenir à la main. *La poignée d'une épée.* || Ce qui sert, dans les cuisines, dans les laboratoires, etc., à prendre ou à tenir un ustensile trop chaud pour qu'on puisse y porter la main nue sans se brûler. || À poignée. loc. adv. En abondance, en grande quantité. *Jeter des fleurs à poignée.*

POIGNET. s. m. L'endroit où le bras se joint à la main. *La force du poignet.* || Poignet, Le bord de la manche d'une chemise. *Voilà des chemises qu'il faut remonter de poignets.*

POIL. s. m. (lat. *pilus*, poil.) Ce qui croît en forme de filets déliés sur la peau des animaux, et en plusieurs endroits du corps humain. || Il s'emploie collectivement pour désigner Tous les poils qui sont sur le corps d'un animal. *Un chien à long poil, à poil ras.* || *Monter un cheval à poil*, Monter un cheval tout nu et sans selle. || *Faire le poil à un cheval*, Lui arranger la crinière, lui couper les crins du bas des jambes, lui arracher ou lui brûler les crins qui sont autour des mâchoires. || Fig. et fam., *Un poil ne passe pas l'autre*, se dit en parlant D'un homme fort propre et bien ajusté. || *Ce chien est dressé au poil et à la plume*, Il est dressé à chasser, à arrêter toute sorte de gibier, comme lièvres, perdrix, etc. || Prov. et fig., *Reprendre du poil de la bête*, Chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal. || Poil, La chevelure; mais, dans cette acception, on ne l'emploie guère qu'en parlant Des cheveux dont la couleur passe pour désagréable, ou est altérée par l'âge. *Son poil grisonne.* || Poétiq., *Poil hérissé*, se dit Des cheveux, lorsqu'ils se dressent sur la tête. || Poil, La barbe de l'homme. *Se faire le poil.* || Prov., *Il se laisserait arracher la barbe poil à poil*, se dit D'un poltron. || *Poil follet*, Poil rare et léger qui vient avant la barbe. || Poil, en parlant De certains animaux, et surtout des chevaux, Couleur. *De quel poil est votre cheval?* || Poil, La partie velue du drap et d'autres étoffes, comme le velours, la panne, etc. *Après que le drap a été tondu, on fait revenir le poil. Feutre à long poil. À rebrousse-poil.* || *Velours à trois, à quatre poils*, Velours dont la trame est de trois fils de soie, de quatre fils de soie. || Fig. et par plaisanterie, *C'est un brave à trois poils*, C'est un homme qui fait profession de bravoure. || Poil, en botan., Certains filets très-déliés, ordinairement cylindriques et flexibles, qui naissent sur les diverses parties des plantes. || Poil, Maladie assez ordinaire aux nourrices, et dans laquelle le lait ne sort que difficilement.

POILU, UE. adj. Velu, couvert de poil.

POINCILLADE. s. f. Bel arbrisseau dont les feuilles sont purgatives comme celles du séné.

POINÇON. s. m. (lat. *pungere*, piquer.) Instrument de métal, qui a une pointe pour percer. || Poinçon, Instrument dont on se sert pour marquer la vaisselle d'or et d'argent. || Poinçon, Morceau d'acier gravé en relief, avec lequel on frappe les coins dont on se sert pour l'empreinte des monnaies et des médailles. || En typographie, Morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief, et avec lequel on frappe les matrices qui servent à fondre les caractères d'imprimerie. || Poinçon, en t. de manége, Morceau de bois taillé en pointe, ou armé d'une pointe de fer, dont les académistes se servaient autrefois pour piquer la croupe des sauteurs qu'ils montaient, et pour les exciter à détacher la ruade. || Poinçon, L'arbre vertical sur lequel tourne une machine. || Poinçon, en t. de charpenterie, Pièce de bois placée perpendiculairement au milieu d'une ferme, et dans laquelle s'assemblent les jambes de force.

POINÇON. s. m. Sorte de tonneau servant à mettre du vin ou d'autres liqueurs, qui tient à peu près les deux tiers d'un muid.

POINDRE. v. a. Piquer. Il n'est guère usité que dans les deux phrases suivantes: Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra*, Quand on fait du bien à un malhonnête homme, on n'en reçoit que du déplaisir; et, au contraire, quand on le gourmande, on en tire ce qu'on veut. || Poindre, neutre: n'est guère usité qu'à l'infinitif et au futur, et ne se dit proprement que Du jour qui commence à paraître, et des plantes qui commencent à pousser. *Le jour ne fait que poindre.* || Fam., *Le poil commence à lui poindre au menton*, se dit D'un jeune garçon à qui la barbe commence à venir.

POING. s. m. (lat. *pugnus*, poing.) Main fermée. *Faire le coup de poing avec quelqu'un.* || *Fermer le poing*, Fermer la main, et la tenir serrée. || *Flambeau de poing*, Flambeau de cire qu'on porte à la main. || *Oiseau de poing*, Oiseau de proie, qui, étant réclamé, revient sans leurre sur le poing du faucon-

nier. || *Mener quelqu'un pieds et poings liés,* Le mener après lui avoir lié les bras et les pieds. || Fig. et fam., *Je vous livre cet homme pieds et poings liés,* Je le mets à votre disposition. || Fam., *Il ne vaut pas un coup de poing,* se dit De quelqu'un qui n'a ni force ni santé. || POING, Toute la main jusqu'à l'endroit où elle se joint au bras.

POINT. s. m. (lat. *punctum*, point.) Piqûre qui se fait dans de l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. || Il se dit de Certains ouvrages de broderie ou de tapisserie à l'aiguille, qu'on distingue par des noms différents, selon la manière dont ils sont faits, le pays d'où la mode en a été apportée, et souvent d'après le caprice des ouvriers et ouvrières. *Point d'Angleterre, de Hongrie, etc.* || *Gros point,* Sorte de point de tapisserie où l'aiguille prend deux fils du canevas; à la différence du *Petit point,* Celui où elle n'en prend qu'un. || *Le point de cette tapisserie est beau,* Le travail en est beau. || POINT, Sorte de dentelle de fil, faite à l'aiguille, qui prend diverses dénominations, selon les lieux où se font les différentes espèces de cette dentelle, la manière dont elles sont faites, ou les personnes qui les ont mises en vogue. *Point de Gênes. Point coupé.* || POINT, en géom., La plus petite portion d'étendue qu'il soit possible de concevoir, ou plutôt Ce que l'on conçoit comme n'ayant aucune étendue. || POINT, dans le style didactique, et même dans le langage ordinaire, Endroit fixe et déterminé. *Point milieu. Point d'équilibre. Point de départ.* On dit aussi: *De tous les points de l'horizon. Sur divers points. Etc.* || *Point de section* ou *d'intersection*, L'endroit où deux lignes, deux plans se coupent. || En t. d'astron., *Points équinoxiaux,* Les deux points où le grand cercle de l'écliptique coupe le grand cercle de l'équateur; *Points solsticiaux,* Les deux points de l'écliptique les plus distants du plan de l'équateur; *Point de la plus grande et de la plus petite distance,* Les apsides; *Point culminant,* Le point de l'écliptique situé dans le méridien; *Points cardinaux,* Le septentrion, le midi, l'orient et l'occident; et, *Points verticaux,* Le *zénith,* directement au-dessus de notre tête; et le *nadir,* directement au-dessous de nos pieds. || *Point culminant,* se dit aussi quelquefois, surtout dans les sciences physiques, de La partie la plus élevée de certaines choses. || En t. d'optique, *Point de concours,* Celui où les rayons convergents se rencontrent; *Point d'incidence,* Le point où tombe un rayon sur la surface d'un miroir ou d'un autre corps; *Point de dispersion,* Le point où les rayons commencent à être divergents; *Point de réfraction,* Celui où un rayon se rompt sur la surface d'un verre ou sur toute autre surface réfringente; *Point de réflexion,* Le point d'où un rayon est réfléchi par la surface d'un miroir ou de tout autre corps; et, *Point radieux,* Celui qui renvoie les rayons, d'où partent les rayons. || En t. d'hydraulique, *Point de partage,* Point, entre deux vallées, assez haut pour que les eaux qui s'y rendent puissent couler indifféremment dans l'une ou dans l'autre; et, lorsqu'il s'agit d'un canal ou des branches d'un canal, Le point où l'on place le réservoir supérieur qui doit les alimenter. || En t. de mécanique, *Point d'appui,* Point fixe sur lequel les diverses parties d'une machine s'appuient en exécutant leurs mouvements. || *Point de vue,* Le point sur lequel la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Il se dit également, en t. de perspective, Du point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective, et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. Lieu où il faut se placer pour bien voir un objet; lieu où l'objet doit être mis pour être bien vu. Il s'emploie fig., surtout dans la première acception. *Il a considéré la question sous un point de vue nouveau.* || *Point de vue,* Objet ou assemblage d'objets qui frappe, qui invite à le regarder. *Beau point de vue.* || *Mettre une lunette d'approche à son point de vue, à son point,* Allonger ou raccourcir le tube, de manière qu'il y ait, entre le verre objectif et l'oculaire, la juste distance pour voir distinctement l'objet vers lequel on dirige la lunette. En parlant Des lunettes à lire, *Elles sont, elles ne sont pas à mon point,* La distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux convient ou ne convient pas à ma vue. || En t. d'anat., *Points ciliaires,* Petits trous qu'on observe dans la face interne des paupières, et qui ne sont que les orifices des petits conduits excrétoires des glandes ciliaires. *Points lacrymaux,* Les origines des petits conduits qui vont aboutir au sac lacrymal. || POINT, Petite marque ronde qui se fait sur le papier, et qu'on emploie à différents usages dans l'écriture. || *Deux points* (:), *Point et virgule* (;), Signes qu'on met à la fin d'une proposition dont le sens grammatical est complet, mais qui a une liaison logique et nécessaire avec la suivante. En t. d'impr., on dit plus ordinairement, *Le deux-points, un deux-points.* || *Point d'interrogation* (?), Signe qu'on met après une interrogation, une demande. *Point d'admiration, d'exclamation* (!), Signe qu'on met à la fin des phrases qui expriment l'admiration, ou qui contiennent une exclamation. || En imprim., *Points conducteurs,* ou *Points carrés,* Points qui servent à prolonger une ligne, de manière à mettre en rapport, à faire correspondre des parties qu'une disposition méthodique ou symétrique oblige à séparer. || Prov. et fig., *Il faut avec cet homme mettre les points sur les i,* Il faut être avec lui d'une exactitude scrupuleuse; et, dans un autre sens, Il faut prendre avec lui les plus grandes précautions. || *Points voyelles,* ou absolument, *Points,* Caractères qui servent à marquer les voyelles dans quelques langues orientales. || *Ne paraître que comme un point,* se dit De ce qui est ou de ce qui paraît extrêmement petit, et que l'on aperçoit à peine. || En t. de marine, *Le point d'un bâtiment,* La latitude et la longitude du lieu où il se trouve en mer, à l'heure de midi. *Faire son point,* Déterminer le point du bâtiment. || POINT, en musiq., Point que l'on met après une note, et qui sert à la faire valoir une moitié en sus de sa valeur naturelle. || *Point d'orgue,* Trait que la partie chantante exécute *ad libitum,* et pendant lequel l'accompagnement est suspendu. || POINT, aux jeux de cartes, se dit Du nombre qu'on attribue à chaque carte, et qui varie dans différents jeux. || Au piquet et à quelques autres jeux, Nombre de points que composent ensemble plusieurs cartes de même couleur. *Avoir le point.* Avoir en cartes d'une même couleur un plus grand nombre de points que son adversaire. || Dans la plupart des jeux, Nombre que l'on marque à chaque coup du jeu, et celui dont on est convenu pour le gain de la partie. *Il ne me faut plus qu'un point pour gagner la partie.* || *Donner tant de points à quelqu'un,* Supposer, en commençant la partie, qu'il a déjà gagné ce nombre de points. || Prov. et fig., *Faute d'un point, Martin perdit son âne,* Peu de chose fait quelquefois manquer une affaire. Cette phrase se dit aussi dans les jeux, lorsque, faute d'un point, on perd la partie. || POINT, se dit, dans les colléges, de Certaines marques qui

servent à noter la bonne ou la mauvaise conduite des écoliers, et à évaluer les fautes qu'ils font dans leurs devoirs. *Il a eu tant de bons points cette semaine.* || Point, se dit Des petits trous qu'on fait à des étrivières, à des courroies, à des soupentes de carrosse, etc., pour y passer l'ardillon. || Point, se dit de Certaines marques faites d'espace en espace sur une espèce de règle dont les cordonniers se servent pour prendre la mesure d'un soulier, et les chapeliers celle d'un chapeau. || Fig. et fam., *Faire venir quelqu'un à son point,* L'engager adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce qu'on souhaite. || Point, La douzième partie d'une ligne. || En typographie, Mesure qui vaut deux points ou un sixième de ligne, et qui sert principalement à régler ou à déterminer la force de corps des caractères. *Point typographique.* || *Lettre de deux points,* Grande lettre en forme de capitale, qu'on place au commencement d'un ouvrage ou de chacune de ses principales divisions, et qui a une force de corps double de celle du caractère qu'elle accompagne. || Point, se dit, fig., Des parties qui forment la division de certains discours, de certains ouvrages, et particulièrement des sermons. *Son sermon était divisé en trois points.* || Question, difficulté particulière en quelque genre de connaissance que ce soit. *Discuter un point de théologie. J'insiste sur ce point.* || Ce qu'il y a de principal, d'important dans une question, dans une difficulté. *Le point de la difficulté. Point capital. C'est un grand point que d'avoir obtenu le sursis.* || *Point d'honneur,* Ce qu'on regarde comme touchant à l'honneur, comme intéressant l'honneur. *Il s'en fait un point d'honneur.* || *Prendre tout au point d'honneur,* Étendre trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur. || Point, État, situation. *Il est toujours au même point.* || Point, Degré, période. *Sa réputation est arrivée à un tel point, qu'elle ne peut plus s'accroître. Il est au plus haut point de sa gloire. Son insolence est arrivée au dernier point. J'ignore jusqu'à quel point il est permis d'avoir confiance en lui.* || Point, Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose. *Sur le point de mourir, il déclara...* || *Point du jour,* Le moment où le jour commence à poindre. || Point, Douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps, et particulièrement au côté. *Il a un point de côté.* || De point en point. loc. adv. Exactement, sans rien omettre. *Il m'a tout raconté de point en point.* || De tout point, en tout point. loc. adverb. Totalement, entièrement, parfaitement. *C'est un homme accompli de tout point.* || *Équiper un homme de tout point,* L'équiper de tout ce qui lui est nécessaire. || Prov. et fig., *Équiper quelqu'un de tout point,* Le traiter fort mal, ou de fait, ou de paroles. || Au dernier point. loc. adv. Extrêmement, excessivement. || À point. loc. adv. À propos. *Vous arrivez à point.* || *Cela lui vient à point,* se dit D'un avantage qui arrive à quelqu'un qui en avait extrêmement besoin. || Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre,* Avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout. || *De la viande cuite à point,* De la viande cuite comme il faut, ni trop, ni trop peu. || À point nommé. loc. adv. Au moment déterminé. *Le secours arriva à point nommé.*

POINT. adv. de négation. Pas, nullement. *Il n'a point d'argent.* || Point, ne se dit jamais qu'avec la particule négative, ou exprimée, comme dans la phrase précédente, ou sous-entendue, comme dans ces phrases: *Les gens peu ou point instruits. Point de travail qui le rebute. Etc.* Il y a de plus cette différence entre *Point* et *Pas,* quant à l'usage, que lorsqu'on répond à une interrogation, *Point* peut être employé tout seul; au lieu que *Pas* ne s'emploie jamais de cette manière. *En voulez-vous? Point.* || Il y a encore une différence entre *Point* et *Pas,* quant à la signification. Lorsqu'on dit, par exemple: *N'avez-vous point vu un tel? N'avez-vous point pris ma montre?* l'interrogation n'est qu'une question simple. Mais lorsqu'on dit: *N'avez-vous pas vu un tel? N'avez-vous pas pris ma montre?* on peut marquer par là qu'on croit que la personne qu'on interroge a vu celui dont on parle, qu'elle a pris la montre qu'on lui demande. || Prov. et fig., *Point d'argent, point de Suisse,* Cela se dit Pour marquer qu'on ne fera rien sans être assuré d'une récompense, du payement. || Prov., *Point de nouvelles,* se dit Lorsqu'on ne peut obtenir un résultat qu'on attend, la décision d'une affaire, l'exécution d'une promesse, etc. *Il me dit souvent qu'il me payera; mais pour de l'argent, point de nouvelles.* Voyez Ne et Pas.

POINTAGE. s. m. t. d'artillerie. Action de diriger une pièce d'artillerie vers un but donné. On dit aussi, *Pointement.* || *Vis de pointage,* Vis au moyen de laquelle on pointe les canons de gros calibre. || Pointage, en t. de marine, Action de faire son point, de porter des relèvements sur une carte marine.

POINTAL. s. m. t. de charpent. Pièce de bois posée debout et servant d'étai.

POINTE. s. f. Bout piquant et aigu de quelque chose que ce soit. || Fig. et fam., *Disputer, raisonner, etc., sur la pointe d'une aiguille,* Disputer, raisonner sur des riens. || Fig. et fam., *Emporter une chose à la pointe de l'épée,* L'emporter avec de grands efforts. || Fig., *La pointe de l'esprit,* Ce qu'il y a de plus vif, de plus pénétrant, de plus subtil dans l'esprit. || Pointe, se dit, dans plusieurs arts et métiers, de Certains instruments de fer ou d'acier qui servent à différents usages. || *Pointe sèche,* Pointe dont les graveurs se servent pour former, sur le cuivre nu, des traits fins et délicats. || *Pointe de diamant,* ou simplement, *Diamant,* Petit morceau de diamant taillé en pointe, enchâssé dans du plomb et dans un morceau de bois en forme de rabot, dont les vitriers se servent pour tailler le verre. || Pointe, en t. de gravure, La manière d'opérer avec la pointe. *Pointe délicate, légère, etc.* || Pointe, se dit de Certains petits clous avec ou sans tête, minces et d'une grosseur égale, dont on se sert dans plusieurs métiers. || Pointe, Bout, extrémité des choses qui vont en diminuant. *La pointe des herbes. La pointe de l'île, du pied. Se dresser sur la pointe des pieds.* || En t. de guerre, *Tenir la pointe de l'aile droite, de l'aile gauche,* Être placé à l'extrémité de l'aile droite, de l'aile gauche. || En t. de sellerie, *Pointe de l'arçon,* se dit des parties qui forment le bas de l'arçon d'une selle. || En t. de fortification, *La pointe d'un bastion,* L'angle le plus avancé du côté de la campagne. || *La pointe du jour,* Point du jour, la première apparence du jour. || Pointe, en t. de blason, La partie basse de l'écu. || Pointe, se dit, en t. de couture, d'Un morceau d'étoffe ou de linge, taillé en pointe, que l'on coud sur les côtés d'une robe ou d'une chemise de femme, entre le devant et le derrière, pour donner plus de tour, plus d'ampleur au vêtement. || Pointe, en parlant Du vin ou des sauces, Certaine saveur piquante et agréable. *Il manque à cette sauce une pointe de sel, de vinaigre, etc.* || Fig. et fam., *Être en pointe de vin,* Être en gaieté, pour avoir bu un peu plus qu'à l'ordinaire. || Fig., *Une pointe d'ironie, de raillerie,* Quelque chose d'ironique, de moqueur, qui se fait sentir dans un écrit,

dans un discours. || Pointe, fig., Trait d'esprit recherché, subtil; jeu de mots. || *Pointe d'épigramme*, La fin d'une épigramme terminée par quelque pensée piquante. || Pointe, en t. de chasse, Le vol d'un oiseau qui s'élève vers le ciel. || En t. de guerre, *Faire une pointe*, S'éloigner momentanément de sa ligne d'opération. || Fig. et fam., *Poursuivre, pousser sa pointe*, Suivre son dessein, continuer ce qu'on a entrepris, avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencé. || En pointe. loc. adv. En forme de pointe. *Une montagne qui s'élève en pointe.*

POINTEMENT. s. m. t. d'artillerie. Action de pointer un canon. On dit plus ordinairement, *Pointage.*

POINTER. v. a. Porter un coup avec la pointe d'une épée, d'un sabre. || Pointer, Diriger quelque chose vers un point en mirant. *Pointer le canon contre un bastion.* || Pointer, se dit encore Des oiseaux qui font la pointe, qui s'élèvent vers le ciel; et, en ce sens, il est neutre. || Il se dit, en t. de manége, D'un cheval qui se cabre en tendant les extrémités antérieures en avant, et en s'appuyant sur les extrémités postérieures. || Poindre, il se dit Des herbes, des bourgeons qui commencent à paraître, à pousser. || Pointer, Faire des points avec le pinceau, avec le burin, avec la plume. Dans ce sens, il est tantôt neutre, tantôt actif. *Les miniatures se font ordinairement en pointant.* || Particulièrement, Indiquer sur une feuille, au moyen d'un point ou d'une piqûre d'épingle, les personnes présentes à une réunion, à une assemblée où il est de devoir d'assister, les employés qui sont à leur bureau, les ouvriers qui sont à leur ouvrage, etc. || Quelquefois, au contraire, Indiquer les personnes absentes. || En t. de marine, *Pointer la carte*, Porter le point du bâtiment, porter des relèvements sur une carte marine. || Pointer, en t. d'impr., Placer sur le tympan les feuilles qui sont en retiration, de manière que les pointures entrent exactement dans les trous qu'elles y ont faits, lorsqu'on tirait le premier côté. || Pointé, ée. participe. || En musiq., *Note pointée*, Note suivie d'un point qui lui fait valoir moitié en sus de sa valeur naturelle.

POINTEUR. adj. et s. m. Artilleur qui pointe le canon. || *Chanoine pointeur*, Celui qui pique sur une feuille les chanoines présents à l'office.

POINTILLAGE. s. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature.

*Pointillé. s. m. t. de graveur. Pointillage, genre de gravure.

POINTILLER. v. n. Faire des points avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon, etc. || Fig., Disputer, contrarier sur les moindres choses. *Cet homme ne fait que pointiller.* || Act., Piquer, dire des choses désobligeantes. || Avec le pron. pers., dans le sens réciproque. *Ils ne font que se pointiller l'un l'autre.* || Pointillé, ée. participe. || Substant., au masc., Manière de peindre, de dessiner, de graver à petits points, en pointillant.

POINTILLERIE. s. f. Picoterie, contestation sur des bagatelles. Fam.

POINTILLEUX, EUSE. adj. Qui aime à pointiller, à reprendre, qui élève des difficultés sur les moindres choses; qui est susceptible, exigeant dans la société. *Cet homme est pointilleux.*

POINTU, UE. adj. Qui a une pointe aiguë, qui se termine en pointe. *Cette épée est bien pointue.* || *Chapeau pointu*, Chapeau haut de forme, qui va en diminuant. || Fig. et fam., *Avoir l'esprit pointu*, Chercher à subtiliser sur tout, ou Dire de mauvaises pointes.

POINTURE. s. f. t. d'impr. Il se dit de Deux petites pointes de fer attachées au tympan, lesquelles, perçant d'abord à deux de ses extrémités la feuille de papier qu'on veut imprimer d'un côté, la traversent aux mêmes endroits quand on veut l'imprimer de l'autre côté, et font que les pages opposées se correspondent exactement.

POIRE. s. f. (lat. *pirum*, poire.) Fruit à pepin, bon à manger, ordinairement de figure oblongue, et qui va en diminuant vers la queue. || *Poire molle*, se dit quelquefois d'Une poire qui commence à se gâter. || *Poire d'angoisse*, Sorte de poire fort âpre. || Fig. et fam., *Faire avaler des poires d'angoisse*, Donner quelque chagrin, quelque mortification sensible. || *Perle en poire*, Perle de figure oblongue comme les poires, et plus grosse par en bas que par en haut. || Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif*, Réserver quelque chose pour les besoins à venir. || Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage*, Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. || Poire, se dit Du contre-poids de la balance romaine, parce qu'il a la forme d'une poire. || *Poire à poudre*, Sorte de petite bouteille de cuir bouilli ou de quelque autre matière, dans laquelle on met de la poudre de chasse. || En t. d'éperonnier, *Poires secrètes*, Sorte d'embouchure du mors d'un cheval.

POIRÉ. s. m. Sorte de boisson faite avec des poires.

POIREAU ou PORREAU. s. m. (lat. *porrum*, porreau.) Plante potagère du genre des oignons. || Poireau, Excroissance qui vient sur la peau, particulièrement aux mains. || Il se dit dans le même sens en parlant des chevaux et des chiens. *Un cheval qui a des poireaux aux jambes.*

POIRÉE. s. f. Plante potagère dont les feuilles sont larges, et soutenues d'une côte fort épaisse. On la nomme aussi *Bette.*

POIRIER. s. m. (lat. *pirus*, poirier.) Arbre qui porte des poires.

POIS. s. m. (lat. *pisum*, pois.) Légume qui vient dans une gousse, dans une cosse, et qui est ordinairement de figure ronde. *Petits pois. Pois chiches. Pois de senteur.* || La plante même qui porte ce légume. *Ramer des pois.* || *Pois sans cosse*, ou *Pois goulus*, Pois dont la cosse est tendre et se mange. || Prov. et pop., *Aller et venir comme pois en pot*, Être dans un continuel mouvement, faire beaucoup d'allées et de venues. || Prov., fig. et pop., *Je lui rendrai pois pour fève*, Il me fait de la peine, je lui rendrai la pareille. || Prov. et fig., *Donner un pois pour avoir une fève*, Donner une chose pour en obtenir une autre. || *Pois à cautère*, Petites boules, ordinairement de racine d'iris de Florence, qu'on met dans les cautères pour les empêcher de se fermer, et pour entretenir la suppuration.

POISON. s. m. (lat. *potio*, breuvage.) Toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée de quelque manière que ce soit sur un corps vivant, est capable de détruire ou d'altérer les fonctions vitales. *Poison subtil.* || Il se dit, fig., Des maximes pernicieuses, des écrits et des discours qui corrompent le cœur ou l'esprit. *Le poison de la flatterie.* || Il se dit aussi Des choses qui troublent la raison, qui agitent le cœur, qui nuisent au bonheur de la vie. *L'ennui est le poison de la vie.*

POISSARD, ARDE. adj. Il n'est usité qu'en parlant De certains ouvrages modernes dans lesquels on imite le langage et les mœurs du bas peuple. *Chanson poissarde.*

POISSARDE. s. f. Il se dit Des femmes de la halle; et, par extension, Des femmes qui ont des manières hardies et des expressions grossières.

POISSER. v. a. (lat. *picare*, poisser.) Frotter de poix. || Poisser, Salir, gâter avec quelque chose de gluant. *Il a poissé son habit.* || Poissé, ée. participe.

*Poisseux, euse. adj. Qui poisse.

POISSON. s. m. (lat. *piscis*, poisson.) Animal à sang rouge et froid, qui respire par des branchies, et qui naît et vit dans l'eau, où il se meut à l'aide de nageoires. *Poisson d'eau douce. Poisson frais, salé, mariné.* || *Poisson volant*, Espèce de poisson de mer, qui, au moyen de ses grandes nageoires, s'élève et se soutient quelque temps hors de l'eau. || Par exagérat. et pop., *Il avalerait la mer et les poissons*, se dit D'un homme qui a une grande soif, et D'un homme fort gourmand. || Prov., *Être comme le poisson dans l'eau*, Être à son aise dans quelque lieu. || Prov. et fig., *Rester muet comme un poisson*, se dit D'un homme qui demeure interdit, et qui ne répond pas aux questions qu'on lui fait. || Prov. et fig., *Les gros poissons mangent les petits*, Les puissants oppriment les faibles. || Prov., *Jeune chair et vieux poisson*, Ordinairement la chair des jeunes bêtes et celle des vieux poissons sont les meilleures. || Prov., *La sauce vaut mieux que le poisson*, se dit D'une mauvaise viande bien apprêtée. Il se dit, fig. et fam., dans les cas où l'accessoire vaut mieux que le principal. || Prov. et fig., *Il ne sait à quelle sauce manger le poisson*, se dit D'un homme qui est embarrassé d'un discours qu'on lui tient, d'un procédé qu'on a avec lui. || Prov. et fig., *Donner un poisson d'avril à quelqu'un*, Faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'avril, une fausse nouvelle, ou l'engager à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui. || En astron., *Les Poissons*, Un des signes du zodiaque mobile, celui dans lequel le soleil entre à la fin de février. C'est aussi Le nom d'une constellation du zodiaque fixe. || *Poisson austral*, Constellation de l'hémisphère méridional, située sous l'urne du Verseau. || *Poisson volant*, Constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est point visible dans nos climats.

POISSON. s. m. Sorte de petite mesure, contenant la moitié d'un demi-setier, ou la huitième partie d'une pinte.

POISSONNAILLE. s. f. Petit poisson, fretin. Fam.

POISSONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE. adj. Qui abonde en poisson. *Ce lac est fort poissonneux.*

POISSONNIER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend du poisson. || Prov. et fig., *Se faire poissonnier la veille de Pâques*, Prendre une profession, faire une entreprise à contre-temps, quand il n'y a plus rien à y gagner.

POISSONNIÈRE. s. f. Ustensile de cuisine, de figure oblongue, qui sert à faire cuire du poisson.

POITRAIL. s. m. (lat. *pectus*, poitrine.) La partie de devant du corps du cheval. || La partie du harnais qui se met sur le poitrail du cheval. || Poitrail, en t. de charpenterie, Grosse pièce de bois qui se pose horizontalement sur des pieds-droits de pierre, pour soutenir un mur de face, ou un pan de bois.

POITRINAIRE. adj. des 2 genres. Qui a la poitrine attaquée; phthisique. Substantiv. *Un poitrinaire.*

POITRINE. s. f. Partie du corps depuis le bas du cou jusqu'au diaphragme, contenant les poumons et le cœur. *Poitrine large, étroite.* || Il signifie aussi, en parlant Des animaux qu'on mange, Une partie des côtes, avec la chair qui y tient. *Poitrine de mouton.* || Poitrine, désigne Les parties contenues dans la poitrine, et principalement Les poumons. *Il a une fluxion sur la poitrine. Affection de poitrine. La goutte lui est remontée dans la poitrine.* || *Cet homme n'a point de poitrine*, Il n'a presque pas de voix. *Il a bonne poitrine*, Il a la voix forte.

POIVRADE. s. f. (lat. *piper*, poivre.) Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre. || *Manger des artichauts à la poivrade*, Les manger tout crus, avec du poivre et du sel.

POIVRE. s. m. Sorte d'épicerie des Indes orientales, qui est la graine d'un arbrisseau grimpant. || Prov. et pop., *Cela est cher comme poivre*, se dit D'une chose qui est fort chère. || *Poivre long*, Sorte de poivre qui croît au Bengale et en plusieurs autres endroits. *Poivre de Guinée*, Espèce de poivre qui vient dans une petite gousse rouge. || *Poivre d'Inde.* Voyez Piment.

POIVRER. v. a. Assaisonner de poivre. || Fig. et bassement, Communiquer une maladie honteuse. || Poivré, ée. participe. || *Votre cuisine est trop poivrée*, On met trop de poivre dans les ragoûts qu'on vous sert. || Fig. et pop., *Cette marchandise a été bien poivrée*, Elle a été vendue fort cher.

POIVRIER. s. m. Arbrisseau sarmenteux qui porte le poivre. || Poivrier, Petit vase, petite boîte où l'on met du poivre.

POIVRIÈRE. s. f. Petite boîte à divers compartiments, où l'on met du poivre, de la muscade, etc. || Ordinairement, Ustensile de table de la forme d'une salière, dans lequel on met le poivre; Petit vase en forme de poire, dont l'extrémité est percée d'un petit trou, et que l'on secoue pour saupoudrer de poivre divers aliments.

POIX. s. f. (lat. *pix*, poix.) Matière résineuse qui provient des pins ou des sapins. || *Poix noire*, ou simplement, *Poix*, Matière gluante et noire qui s'obtient en brûlant, dans un four d'une forme particulière, la paille dont on s'est servi pour filtrer la térébenthine. || *Poix-résine, poix de Bourgogne, poix jaune*, Résine ordinaire, ou qui n'a subi qu'une préparation très-simple.

POLACRE ou POLAQUE. s. f. Sorte de bâtiment à voile latine, qui va à rames, et qui est en usage sur la Méditerranée.

POLACRE ou POLAQUE. s. m. Cavalier polonais.

POLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *polus*, pôle.) Qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde.

POLARISATION. s. f. t. de phys. Sorte de disposition particulière que les rayons lumineux acquièrent lorsqu'ils sont réfléchis sous certains angles par des surfaces diaphanes, et lorsqu'ils traversent des corps doués de la double réfraction.

POLARISER. v. a. t. de physiq. Faire prendre aux rayons lumineux la disposition appelée Polarisation. Avec le pron. pers. *Un rayon lumineux qui se polarise.* || Polarisé, ée. participe.

POLARITÉ. s. f. t. de phys. La propriété qu'a l'aimant ou une aiguille aimantée, de se diriger, en chaque lieu, vers un certain point fixe de l'horizon.

POLDER. s. m. Il se dit De vastes plaines des Pays-Bas, qui sont protégées par des digues. *Les polders d'Anvers.*

PÔLE. s. m. (lat. *polus*, pôle.) Chacune des deux extrémités de l'axe immobile autour duquel la sphère céleste paraît tourner en vingt-quatre heures. *Les*

pôles du monde. || Il se dit Des extrémités de l'axe immobile du globe terrestre, qui correspondent aux pôles célestes. || *Pôle arctique* ou *boréal,* Celui qui est du côté du septentrion. *Pôle antarctique* ou *austral,* Celui qui lui est directement opposé. || Pôle, abs., Le pôle septentrional. *L'aiguille aimantée regarde le pôle.* || *Hauteur* ou *élévation du pôle,* L'arc du méridien compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. || Pôle, généralement, Chacune des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne quelque corps sphérique ou quelque cercle que ce soit. *Les pôles de l'équateur.* || *Pôles de l'aimant,* Les points par lesquels l'aimant attire ou repousse le plus énergiquement le fer et l'acier.

POLÉMARQUE. s. m. (grec *polémos,* guerre, *archè,* commandement.) t. d'antiq. C'était, à Athènes, Le nom distinctif du troisième archonte; et chez les Grecs en général, Le titre de tout homme chargé du commandement d'une armée.

POLÉMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *polémicos,* polémique.) Qui appartient à la dispute. Il se dit Des disputes ou guerres par écrit, qui se font en matière de théologie, de politique, de littérature, etc. *Ouvrage polémique.* || Subst. fém., Dispute, querelle de plume. *La polémique littéraire.*

* Polémoine, s. f. ou Valériane grecque, plante.

* Polenta. s. f. Bouillie de farine de châtaigne.

POLI, IE. adj. *Voyez le participe de* Polir.

POLICE. s. f. (grec *polis,* ville.) Règlement établi dans un État, dans une ville, pour tout ce qui regarde la sûreté, la tranquillité et la commodité des citoyens, des habitants. || L'administration qui exerce la police. *Préfet de police de Paris. Être mis sous la surveillance de la haute police.* || *Police correctionnelle,* Tribunal qui connaît des délits qui sont plus graves que les contraventions à la police ordinaire, mais qui ne le sont point assez pour être déférés aux cours d'assises. *Tribunal de police correctionnelle.* || *Tribunal de police,* Tribunal qui connaît des légères infractions aux règlements de police. Cette juridiction est attribuée au juge de paix et au maire, ou au juge de paix seulement, selon les cas. On dit de même : *Juge de police.* || Police, Ordre et règlement établi dans quelque assemblée, dans quelque société que ce soit. *La police d'un camp.* || *Salle de police* ou *de discipline,* Lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour les fautes légères. || *Bonnet de police,* Bonnet de drap, dont les militaires font usage pendant la nuit, et même le jour, quand ils ne sont pas en tenue. || Police, Contrat par lequel on s'engage, moyennant une somme convenue, appelée Prime, à indemniser quelqu'un de certaines pertes ou dommages éventuels. On l'emploie surtout en parlant Des assurances contre les risques de mer et contre les incendies. || Police, en t. d'impr., Évaluation de la quantité relative des lettres dont une fonte doit être composée; ou Ces lettres mêmes.

POLICER. v. a. Adoucir les mœurs; établir dans un pays des règlements pour la sûreté, la tranquillité, la commodité des habitants. || Policé, ée. participe.

POLICHINELLE. s. m. (ital. *pulcinella,* polichinelle.) Nom d'un personnage des farces napolitaines, représentant un paysan balourd, qui dit plaisamment de bonnes vérités. || Marionnette de bois, grotesquement vêtue, bossue par devant et par derrière, qui parle d'une voix burlesque, et qui joue le principal rôle sur les théâtres de fantoccini, et dans les farces dont quelques bateleurs amusent les passants. || Fig., *Le secret de Polichinelle,* Ce que tout le monde sait. || Fig. et fam., *C'est un vrai polichinelle,* se dit D'un ridicule bouffon de société.

POLIMENT. s. m. (lat. *polire,* polir.) Action de polir. || L'état de ce qui est poli. *Donner le poliment à un saphir.* Peu usité dans cette acception.

POLIMENT. adv. D'une manière polie. Il ne s'emploie qu'au figuré, et se dit en parlant De la manière d'agir, d'écrire, de s'exprimer. *Il en a usé très-poliment.*

POLIR. v. a. Rendre uni et luisant, à force de frotter. Il se dit particulièrement en parlant des choses dures. *Polir le fer, l'acier.* Avec le pron. pers. *Un corps qui se polit par le frottement.* || Polir, fig., Cultiver, orner, adoucir l'esprit et les mœurs, rendre plus propre au commerce du monde. *L'étude des belles-lettres polit les esprits.* || Il se dit aussi, fig., De ce qui regarde le style, le discours, les ouvrages d'esprit; et il signifie, Mettre la dernière main, corriger tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté et à l'élégance. *Polir un discours, un écrit.* || *Polir une langue,* Lui donner plus d'élégance et de régularité. || Poli, ie. participe. || Poli, adj., Qui a la superficie unie et luisante. *Les corps polis.* || Fig., Doux, civil, honnête, complaisant, qui observe avec attention toutes les convenances de la société. *C'est un homme extrêmement poli.* || Poli, subst., Le lustre, l'éclat des choses qui ont été polies. *Il faut donner le poli à ce marbre.*

POLISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui polit certains ouvrages.

POLISSOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour polir certaines choses.

POLISSOIRE. s. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON. s. m. t. d'injure. Petit garçon malpropre et vagabond, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. fémin. : *Polissonne.* || Enfant trop dissipé et trop espiègle. Adj., *Il est trop polisson pour son âge.* || Polisson, terme de mépris et d'injure par lequel on désigne Un homme qui n'a de considération, ni par son état, ni par sa personne. *Cet homme n'est qu'un polisson.* || Polisson, Licencieux, libre; il se dit Des personnes et des choses. En parlant Des choses, il ne s'emploie qu'adject.

POLISSONNER. v. n. Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE. s. f. Action, parole, tour de polisson; bouffonnerie, plaisanterie basse; action ou parole indécente, trop libre.

POLISSURE. s. f (lat. *polire,* polir.) Action de polir quelque chose, ou Le résultat de cette action.

POLITESSE. s. f. Certaine manière de vivre, de parler, civile et honnête, acquise par l'usage du monde. *Il est d'une grande politesse.* || Il se dit Des actions conformes à la politesse. *Il s'est confondu en politesses.*

POLITIQUE. adj. des 2 genres. (grec *politicos,* politique.) Qui a rapport au gouvernement d'un État, ou aux relations mutuelles des divers États. *Discours politique. Journal politique et littéraire.* || *Droit politique,* Les lois qui règlent les formes de gouvernement, qui déterminent les rapports entre l'autorité et les citoyens ou les sujets. || *Droits politiques,* Droits en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. *Être déchu de ses droits politiques.* || *Domicile politique,* Celui où l'on exerce ses droits politiques. || *Économie politique,* Science qui traite de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses. || Politique, subst., Celui qui s'applique

à la connaissance des affaires publiques, du gouvernement des États. *C'est un profond politique*, || Politique, tant adject. que subst., Homme fin et adroit, qui s'accommode à l'humeur des personnes qu'il a intérêt de ménager; homme prudent et réservé, qui s'observe dans ses paroles et dans ses actions. En ce sens, il se prend souvent en mauvaise part. || Il se dit aussi adject., dans le même sens, en parlant Des choses. *Sa conduite entre les deux partis a été très-politique.*

POLITIQUE. s. f. L'art de gouverner un État, et de diriger ses relations avec les autres États. *Politique tortueuse. Cela ne vaut rien en politique.* || Politique, La connaissance du droit public, des divers intérêts des princes, de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un État et de diriger ses relations extérieures. *Il ne parle que de politique. Il n'entend rien en politique.* || Il se dit quelquefois Des affaires publiques, des événements politiques. *Parler politique.* || Politique, La manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins. *Avec toute sa politique, il ne m'a pas trompé.*

POLITIQUEMENT. adv. Selon les règles de la politique. || D'une manière fine, adroite, cachée, réservée. *Il agit politiquement en toutes choses.*

POLITIQUER. v. n. Raisonner sur les affaires publiques. Fam.

POLLEN. s. m. (lat. *pollen*, poussière.) (Dans ce mot et les quatre suivants, on fait sentir les deux L.) t. de botan., emprunté du latin. La poussière fécondante renfermée dans la partie de l'étamine des fleurs qui est appelée Anthère.

POLLICITATION. s. f. (lat. *pollicitatio*, promesse.) t. de droit. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté; à la différence du *Pacte*, qui est Une convention entre deux personnes.

* Pollu, ue. adj. (lat. *polluo*, polluer.) Souillé. Famil.

POLLUER. v. a. Profaner. Il n'est guère usité qu'en parlant Des temples, des églises, et de ce qui sert à l'usage des églises. || Polluer, avec le pron. pers., Se souiller d'un certain péché d'impureté. || Pollué, ée. participe.

POLLUTION. s. f. Profanation; état de ce qui est profane. || Pollution, Certain péché d'impureté.

POLTRON, ONNE. adj. (ital. *poltrone*, poltron.) Lâche, pusillanime, qui manque de courage. || Plus ordinairement comme subst. *Il passe pour un poltron.* || En t. de fauconnerie, *Oiseau poltron*, Celui auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière, ou Celui qu'on ne peut parvenir à dresser.

POLTRONNERIE. s. f. Lâcheté, manque de courage. *Sa poltronnerie le fait mépriser.* || Il se dit aussi Des actions qui dénotent la lâcheté, le défaut de courage. *C'est une poltronnerie sans exemple.*

POLYADELPHIE. s. f. (grec *polys*, plusieurs, *adelphos*, frère.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en plus de deux corps ou faisceaux distincts, dans une même fleur hermaphrodite.

POLYANDRIE. s. f. (grec —*anèr*, mari.) t. de bot. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de vingt à cent étamines.

* Polyanthée. adj. (grec —*anthos*, fleur.) Qui a plusieurs fleurs.

POLYCHRESTE. adj. des 2 genres. (grec —*chrèstos*, utile.) t. de pharmacie. Servant à plusieurs usages. Il se dit particulièrement D'un sel purgatif.

* Polycotylédone. adj. (grec —*cotylèdon*, cavité.) Qui a plusieurs cotylédons ou lobes.

POLYÈDRE. s. m. (grec —*édra*, base.) t. de géom. Corps solide à plusieurs faces.

* Polygala. s. m. (grec —*gala*, lait.) Herbe à lait.

POLYGAME. s. des 2 genres. (grec —*gamos*, mariage.) Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou Celle qui est mariée à plusieurs hommes en même temps. || Il se dit adject., en botan., Des plantes qui portent, sur le même pied, des fleurs hermaphrodites et des fleurs les unes mâles, les autres femelles.

POLYGAMIE. s. f. État d'un homme qui est marié à plusieurs femmes, ou d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes en même temps. || Polygamie, en t. de botan., Classe du système de Linné, qui renferme les plantes polygames.

POLYGLOTTE. adj. des 2 genres. (grec —*glôtta*, langue.) Qui est écrit en plusieurs langues. || Il est subst. fém., et se dit d'Une bible polyglotte. *La Polyglotte de Paris.* || Fig., *Cet homme est une polyglotte*, Il possède un grand nombre de langues. On le dit plus souvent, avec ironie, De celui qui affecte ce genre de connaissances.

POLYGONE. adj. des 2 genres. (grec —*gônia*, angle.) t. de géom. Qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. || Il est subst. masc. *Cette figure est un polygone régulier.* || Polygone, en t. de fortific., Figure qui détermine la forme générale du tracé d'une place de guerre. || Polygone, dans les écoles d'artillerie, Endroit où l'on exerce les artilleurs aux manœuvres du canon et des autres armes à feu de grande portée.

POLYGRAPHE. s. m. (grec —*graphéin*, écrire.) Auteur qui a écrit sur plusieurs matières.

POLYGRAPHIE. s. f. Nom donné par les bibliographes à la partie d'une bibliothèque qui comprend les polygraphes.

* Polygynie. s. f. (grec —*gynè*, femme.) Ordre de plantes dont chaque fleur a plusieurs styles.

* Polynésie. s. f. (grec —*nèsos*, île.) Multitude d'îles rapprochées.

POLYNÔME. s. m. (grec —*nomè*, part.) t. d'algèbre. Il se dit de Toute quantité algébrique, composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* (+) ou *moins* (—).

POLYPE. s. m. (grec —*pous*, pied.) Animal aquatique de la classe des Zoophytes, dont le corps gélatineux est de forme conique, et qui a autour de la bouche plusieurs filets mobiles appelés Tentacules. || Polype, en t. de méd., Excroissance ou tumeur de diverse nature, qui vient en certaines parties du corps et particulièrement sur les membranes muqueuses.

POLYPÉTALE. adj. des 2 genres. (grec —*pétalon*, feuille.) t. de botan. Il se dit Des fleurs qui ont plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE. adj. (grec —*pous*, pied.) t. de méd. Qui a rapport au polype, qui est de la nature du polype.

POLYPIER. s. m. t. d'hist. nat. Habitation commune des polypes.

POLYPODE. s. m. t. de botan. Plante de la famille des Fougères, dont les racines s'attachent par une multitude de fibres sur les pierres et les troncs d'arbres, et particulièrement au pied des vieux chênes.

* Polysperme. adj. (grec —*sperma*, semence.) Qui renferme plusieurs graines.

POLYSTYLE. adj. des 2 genres. (grec —*stylos*, colonne.) t. d'architect. Il se dit D'un édifice où il y a beaucoup de colonnes. || *Salle polystyle*, Salle dont le plafond est soutenu par beaucoup de colonnes.

POLYSYLLABE. adj. des 2 genres. (grec —*syllabè*, syllabe.) (L'S se prononce fortement, comme dans *Syllabe.*) t. de gramm. Qui est de plusieurs syllabes. Subst., au masc. *C'est un polysyllabe.*

* POLYSYLLABIQUE. adj. des 2 genres. À plusieurs syllabes.

POLYSYNODIE. s. f. (grec —*synodos*, assemblée.) (L'S se prononce fortement, comme dans *Synode.*) Système d'administration qui consiste à remplacer chaque ministre par un conseil.

POLYTECHNIQUE. adj. (grec —*technè*, art.) Qui concerne, qui embrasse plusieurs arts ou sciences. Il n'est usité que dans cette dénomination, *École polytechnique*, École où l'on forme des élèves destinés à entrer dans les écoles spéciales d'artillerie, du génie, des mines, des constructions navales, des ponts et chaussées, etc.

POLYTHÉISME. s. m. (grec —*théos*, dieu.) Système de religion qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE. s. des 2 genres. Celui, celle qui professe le polythéisme.

POMMADE. s. f. (ital. *pomata*, pommade.) Composition molle et onctueuse, faite avec de la cire, ou avec de la graisse de certains animaux, à laquelle on mêle différents ingrédients, suivant les divers usages qu'on en veut faire. || *Bâton de pommade*, Espèce de petit rouleau fait avec de la pommade plus consistante que la pommade ordinaire. || *Pommade mercurielle*, Onguent composé d'axonge et de mercure.

POMMADE. s. f. t. de manège. Tour qu'on fait en voltigeant et se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle d'un cheval.

POMMADER. v. a. Enduire de pommade. *Pommader une perruque.* || POMMADÉ, ÉE. participe.

POMME. s. f. (lat. *pomum*, pomme.) Sorte de fruit à pepin, de forme ronde, bon à manger. *Pomme de reinette. Pomme tapée.* || *Pomme à cidre*, Pomme qu'on ne mange point, et dont on fait du cidre. || Fig. et pop., *La pomme d'Adam*, La grosseur qui paraît au nœud de la gorge. || Fig., *Pomme de discorde*, Sujet de division entre des personnes qui étaient bien ensemble. || Fig., *Donner la pomme à une femme*, Juger qu'elle l'emporte en beauté sur les autres femmes de la même assemblée, de la même société. || *Pomme de pin*, Le fruit que produit le pin, le sapin (voyez plus bas un autre sens). *Pomme de chêne*, ou *Noix de galle*, Excroissance en forme de boule, produite ordinairement sur les feuilles du chêne par la piqûre d'un insecte. *Pomme d'églantier*, Excroissance velue produite aussi, sur les branches du rosier sauvage, par la piqûre d'un insecte. *Pomme épineuse :* voyez STRAMONIUM. || *Pomme de terre*, Plante du genre des Solanums, dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules bons à manger, auxquels on donne le même nom. || *Pomme d'amour*, Voyez TOMATE. || POMME, se dit aussi Des feuilles des choux et des laitues, lorsqu'elles sont encore compactes et ramassées. *Une pomme de chou.* || POMME, se dit Des divers ornements de bois, de métal, etc., faits en forme de pomme ou de boule. *Des pommes de lit. Une canne à pomme d'or.* || *Pomme de pin*, Ornement de sculpture qu'on place dans les angles des plafonds de corniche, ou au sommet des coupoles, etc. || En t. de marine, *La pomme d'un mât*, Boule de bois, de forme aplatie, qui surmonte chaque mât d'un bâtiment.

* POMMÉ. s. m. Cidre de pommes.

POMMEAU. s. m. Espèce de petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée. *Coup de pommeau d'épée.* || POMMEAU, Éminence qui est au milieu de l'arçon de devant d'une selle, et qui est de forme arrondie. *Pommeau de cuivre.*

POMMELER (SE). v. pron. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains petits nuages blancs et grisâtres, ordinairement arrondis, qui paraissent quelquefois au ciel; et Des marques mêlées de gris et de blanc qui se forment par rouelles sur certains chevaux. || POMMELÉ, ÉE. participe. *Un cheval gris-pommelé.*

POMMELLE. s. f. Table de plomb battue en rond et percée de petits trous, qu'on met à l'ouverture d'un tuyau, pour empêcher les ordures de passer.

POMMER. v. n. Se former en pomme. Il ne se dit guère que Des choux et de certaines laitues. || POMMÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Un fou pommé*, Un fou achevé. *Une sottise pommée*, Une sottise complète.

POMMERAIE. s. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETTE. s. f. Ornement de bois ou de métal, fait en forme de petites pommes ou boules. || POMMETTE, en t. d'anat., La partie la plus saillante de la joue au-dessous de l'œil, en tirant vers l'angle extérieur.

POMMIER. s. m. Arbre qui porte les pommes. || *Chêne-pommier*, Chêne qui, au lieu de s'élever, affecte la forme du pommier. || POMMIER, Ustensile de terre ou de métal, dont on se sert pour faire cuire des pommes devant le feu.

POMPE. s. f. (grec *pompè*, pompe.) Appareil magnifique, somptueux. *La pompe d'une cour. Marcher en grande pompe.* || *Pompe funèbre*, Appareil d'un convoi pour porter un mort en terre, et tout ce qui concerne la cérémonie d'un service solennel. || En langage religieux, *Renoncer au monde et à ses pompes*, Renoncer au monde et à ses vanités, à ses plaisirs faux ou frivoles. De même, *Renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.* || POMPE, fig., en parlant Du discours, du style, Manière de s'exprimer en termes élevés, magnifiques, et qui sonnent bien à l'oreille. *La pompe de son style.*

POMPE. s. f. Machine pour élever de l'eau, ou un liquide quelconque. *Pompe à incendie. Un corps de pompe. Pompe à feu.* || En phys., *Pompe pneumatique*, Machine qui sert à faire le vide sous un récipient, à l'aide d'un piston. Plus ordinairement, *Machine pneumatique.*

POMPER. v. a. Élever, attirer, puiser l'eau ou l'air avec une pompe. *Pomper l'eau d'un vaisseau. Pomper l'air du récipient de la machine pneumatique.* || Neutre, simplement, Faire agir la pompe. *On a pompé toute la nuit pour vider les caves.* || *Pomper l'humidité*, se dit De certaines matières, de certains corps qui attirent à eux l'humidité, et qui s'en imprègnent. On dit dans le même sens, *Le soleil pompe les eaux de la mer.* || POMPÉ, ÉE. participe.

POMPEUSEMENT. adv. Avec pompe. || Fig., *S'exprimer pompeusement*, Employer des expressions nobles; ou, dans un sens défavorable, S'exprimer en termes ampoulés.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui a de la pompe, où il y a de la pompe. *Équipage pompeux.* || Fig., *Style, discours pompeux*, Style, discours remarquable par l'emploi des termes nobles, élevés, magnifiques et harmonieux. On dit de même, *Des termes pompeux, des paroles pompeuses.* Ces expressions se prennent quelquefois en mauvaise part. || *Des éloges pompeux*, De très-grands éloges. || *Pompeux solécisme*, Expression, locution, qui paraît brillante, mais qui est incorrecte et fautive.

POMPIER. s. m. Celui qui fait des pompes. || Ceux

qui sont chargés de porter des secours dans les incendies, et particulièrement d'y faire agir des pompes. *Un corps de garde de pompiers.*

POMPON. s. m. Terme générique qui se dit Des ornements de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures, et en général à leurs ajustements. || Pompon, Houppe de laine que les militaires portent à leurs coiffures.

POMPONNER. v. a. Orner de pompons; et, dans un sens plus étendu, Parer une personne, lui faire sa toilette. Avec le pron. pers. *Cette femme aime à se pomponner.* Fam. || Fig., *Pomponner son style*, Y mettre de la recherche et des ornements affectés. || Pomponné, ée. participe.

PONANT. s. m. (ital. *ponente*, ponant.) Occident, la partie du monde qui est au couchant du soleil. Il a vieilli.

PONCE. s. f. (ital. *pomice*, ponce.) Sorte de pierre extrêmement sèche, poreuse et légère, qui est un produit des volcans. *Ponce vitreuse, Ponce commune.* Cette dernière s'appelle ordinairement *Pierre ponce.*

PONCE. s. f. Petit sachet qui sert à poncer, et qui consiste en un morceau de toile claire qu'on emplit de charbon pilé, si l'on veut poncer sur une surface blanche, ou de craie en poudre, de plâtre fin, si l'on veut poncer sur une surface noire.

PONCEAU. s. m. Petit pont d'une arche, pour passer un ruisseau.

PONCEAU. s. m. (lat. *puniceus*, de pourpre.) Espèce de pavot sauvage d'un rouge fort vif, qui croît parmi les blés, et qu'on appelle plus ordinairement *Coquelicot.* || Rouge très-vif et très-foncé. *Une robe ponceau.* Dans cette dernière phrase, il est adjectif.

PONCER. v. a. (ital. *pomice*, ponce.) Polir, rendre uni, rendre ras avec la pierre ponce. *Poncer du parchemin.* || *Poncer de la vaisselle*, La rendre mate avec de la pierre ponce. || Poncé, ée. participe.

PONCER. v. a. (lat. *pungere*, piquer.) Passer sur un dessin dont on a piqué le trait avec une aiguille un petit sachet rempli de charbon pilé ou de craie en poudre, de plâtre fin, pour contre-tirer ce dessin sur du papier, sur de la toile, du bois, du vélin, etc. || Poncé, ée. participe.

PONCIRE. s. m. Sorte de citron, de limon fort gros et fort odorant, dont on fait ordinairement cette confiture sèche qu'on appelle Écorce de citron.

PONCIS. s. m. (lat. *pungere*, piquer.) Le dessin qui a été piqué, et sur lequel on passe le petit sachet appelé Ponce.

PONCTION. s. f. t. de chirur. Opération par laquelle on évacue les eaux épanchées dans quelque partie du corps, en y faisant une ouverture. Communément, Celle qui se fait au bas-ventre d'un hydropique. || L'ouverture qu'on fait au périnée, pour tirer l'urine hors de la vessie, quand on ne peut pas introduire la sonde dans cet organe.

PONCTUALITÉ. s. f. (lat. *punctum*, point.) Exactitude à faire certaines choses dans de certains temps, comme on se l'est proposé, ou comme on l'a promis. *Ponctualité scrupuleuse.*

PONCTUATION. s. f. L'art de ponctuer. *Il entend bien la ponctuation.* || La manière de ponctuer. *Cet écrivain a une ponctuation singulière.* || Ponctuation, en parlant De la langue hébraïque, et de quelques autres langues orientales, se dit principalement Des points dont on se sert pour suppléer les voyelles.

PONCTUEL, ELLE. adj Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis.

PONCTUELLEMENT. adv. Avec ponctualité. *Se rendre ponctuellement à l'heure.*

PONCTUER. v. a. Mettre des points et des virgules dans un discours écrit, pour distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées. || Absol. *Il ne sait pas ponctuer.* || Ponctué, ée. participe. || Il se dit adj., en t. d'hist. nat., Des animaux et des végétaux qui sont parsemés de taches en forme de points. || *Ligne ponctuée, trait ponctué*, Ligne, trait formés d'une suite de points.

PONDAGE. s. m. (lat. *pondus*, poids.) Droit qu'on lève en Angleterre sur toutes les marchandises à l'entrée et à la sortie, et qui est réglé d'après le poids.

PONDÉRABLE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui a un poids appréciable, qui est susceptible d'être pesé.

PONDÉRATION. s. f. t. de physiq. Relation entre des poids ou des puissances qui s'équilibrent mutuellement. || En peint. et en sculpt., Balancement des masses, équilibre des figures. || Fig., dans le langage ordinaire. *La pondération des pouvoirs.*

PONDÉRER. v. a. Équilibrer. Il ne s'emploie que figur. et en parlant De pouvoirs politiques. || Pondéré, ée.

PONDEUSE. s. f. (lat. *ponere*, déposer.) Femelle d'oiseau qui donne des œufs. || Fig. et pop. *Bonne pondeuse*, Femme qui fait beaucoup d'enfants.

PONDRE. v. a. (*Je ponds, tu ponds, il pond; nous pondons, etc. Je pondais. Je pondis. Je pondrai. Je pondrais. Ponds, pondez. Que je ponde. Que je pondisse, etc.*) Il se dit D'une femelle d'oiseau qui se délivre de ses œufs. || Il se dit aussi De quelques autres animaux, comme la tortue et la couleuvre. || Absolument. *Cette poule pond tous les jours.* || Prov. et fig., *Pondre sur ses œufs*, Être riche ou fort à son aise, et jouir tranquillement de son bien. || Pondu, ue. participe.

PONGO. s. m. t. d'hist. nat. Nom donné à de grands singes.

PONT. s. m. (lat. *pons*, pont.) Construction de pierre, de fer ou de charpente, élevée d'un bord à l'autre sur une rivière, un ruisseau, un fossé, etc., pour les traverser. || En t. de guerre, *Équipage de pont*, L'ensemble de toutes les choses nécessaires pour établir des ponts sur les rivières que l'armée peut être obligée de traverser. || *Pont de bateaux*, Pont fait de plusieurs bateaux attachés ensemble, et recouverts de grosses planches. || *Pont volant*, Sorte de pont composé de deux petits ponts placés l'un sur l'autre, et tellement disposés, que celui de dessus s'avance par des cordages et des poulies attachées à celui de dessous. Il se dit aussi de Deux ou trois bateaux liés ensemble, et recouverts de madriers, qui, étant attachés par une longue corde à un point solide établi au milieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant, en décrivant une portion de cercle dont la corde est le rayon. (Voyez plus bas un autre sens de *Pont volant.*) || *Pont tournant*, Pont construit de manière qu'on peut le retirer à l'un des bords, en le faisant tourner sur un pivot. || *Pont suspendu*, Pont qui ne repose pas sur des piles, et dont le plancher est suspendu au-dessus de l'eau par le moyen de chaînes ou de fils de fer tendus de l'une à l'autre rive. || *Pont-levis*, Sorte de petit pont qui se lève et qui s'abaisse sur un fossé. *Pont dormant*, Celui qui est fixé, et qui ne se hausse point. || En t. de manége, *Ponts-levis*, Sauts de cheval, lorsqu'il se cabre plusieurs fois de suite en se dressant très-haut.

|| En t. de tailleur, *Pont-levis*, ou simplement, *Pont*, Partie du devant de la culotte ou du pantalon, que l'on baisse et relève à volonté. *Culotte à pont-levis. Pantalon à petit pont, à grand pont.* || Prov. et fig., *Laisser passer l'eau sous les ponts*, Ne pas se mettre en peine de ce qui ne dépend pas de nous. || Prov., *Il passera bien de l'eau sous les ponts d'ici à ce temps-là*, se dit D'une chose qu'on croit ne devoir pas arriver sitôt. || Prov. et fig., *La foire n'est pas sur le pont*, Rien ne presse. || Prov. et fig., *Faire un pont d'or à l'ennemi*, Lui faciliter la retraite, afin de ne pas le réduire au désespoir. || *Faire un pont d'or à quelqu'un*, Lui faire de grands avantages pour le déterminer à se désister de quelques prétentions, à quitter un emploi. || Fig. et fam., *C'est le pont aux ânes*, se dit Des réponses triviales dont les plus ignorants ont coutume de se servir, lorsqu'on leur propose quelque difficulté à résoudre. Il se dit aussi Des choses si communes, que tout le monde les sait; des choses si faciles, que tout le monde peut les faire. || Fig., aux jeux de cartes, *Faire le pont*, Courber quelques-unes des cartes, et les arranger de telle sorte, que celui contre qui on joue ne pourra guère couper qu'à l'endroit qu'on veut. || *Ponts et chaussées*, Dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui concerne l'administration publique dans la confection et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, etc. || *École des ponts et chaussées*, Institution spécialement destinée à former des sujets pour les travaux de cette partie. || Pont, en t. de marine, se dit Du tillac et des différents étages d'un bâtiment. Absol., *Le pont*, Le tillac, le pont supérieur. || *Pont volant*, Pont d'un petit bâtiment marchand, qu'on enlève par panneaux pour découvrir la cale au besoin. || *Faux pont*, Pont inférieur d'un vaisseau; plancher en partie volant, non calfaté, sur lequel on établit les cadres des malades et des blessés, entre les deux grandes écoutilles.

PONTE. s. f. (lat. *ponere*, déposer.) L'action de pondre. Il s'emploie principalement en parlant De quelques oiseaux, qui ne pondent qu'en certains temps de l'année. *Voici le temps de la ponte.*

PONTE. s. m. t. du jeu de l'hombre. L'as de cœur, quand on fait jouer en cœur, et L'as de carreau, quand on fait jouer en carreau. || Ponte, au jeu du pharaon, du trente et quarante, etc., Celui ou celle qui joue contre le banquier.

PONTÉ, ÉE. adj. (lat. *pons*, pont.) Il se dit D'un bâtiment de mer qui a un pont.

PONTER. v. n. Être ponte, jouer contre le banquier, au pharaon, au trente et quarante, etc.

PONTET. s. m. t. d'arquebusier. Demi-cercle de fer qui forme la sous-garde d'un fusil, d'un pistolet. || Pontet, en t. de sellier, Partie d'une selle, en forme d'arcade.

PONTIFE. s. m. (lat. *pontifex*, pontife.) Personne revêtue d'un saint ministère, et qui a juridiction et autorité dans les choses de la religion. || Parmi les catholiques, *Le souverain pontife*, Le pape. || Pontife, dans la liturgie catholique, se dit Des évêques, des prélats en général. || Il a aussi la même acception dans le style élevé.

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient à la dignité de pontife, d'évêque. *Dignité pontificale.* || La dignité du souverain pontife. *Le trône pontifical.*

PONTIFICAL. s. m. Livre qui contient les différentes prières et l'ordre des cérémonies que l'évêque doit observer particulièrement dans l'ordination, la confirmation, les sacres, et autres fonctions réservées aux évêques.

PONTIFICALEMENT. adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux.

PONTIFICAT. s. m. Dignité de grand pontife. || Ordinairement, parmi les catholiques, La dignité du pape. || Temps pendant lequel un pontife, un pape a exercé son autorité. *Sous le pontificat de Grégoire le Grand.*

PONT-NEUF. s. m. Chanson populaire sur un air fort connu.

PONTON. s. m. (lat. *pons*, pont.) Machine composée de deux bateaux joints par des poutres, et couverts de planches, dont on se sert pour faire passer une rivière, un ruisseau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à de l'artillerie. || Il se dit principalement de Certains bateaux de cuivre, qu'on porte dans une armée sur des espèces de chariots, et qui servent à jeter des ponts sur les rivières. || Ponton, en t. de marine, Grand bateau plat qui a trois ou quatre pieds de bord, qui porte un seul mât, et qui sert de point d'appui pour le radoub des vaisseaux, pour le chargement et le déchargement des gros fardeaux, et pour le nettoiement des ports. || Vieux vaisseaux rasés, qui servent à plusieurs usages dans les ports.

PONTONAGE. s. m. Droit qui se perçoit en quelques lieux sur les personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.

PONTONNIER. s. m. Celui qui reçoit le droit de pontonage. || Il se dit, en t. de guerre, Des soldats d'artillerie qui sont chargés du service des pontons.

PONTUSEAU. s. m. t. de papeterie. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles on coule le papier. || Il se dit Des raies que ces verges laissent sur le papier.

POPE. s. m. Nom que les Russes donnent à leurs prêtres du rite grec.

POPELINE. s. f. Étoffe dont la chaîne est de soie, et la trame de laine lustrée. On dit aussi, *Papeline.*

POPLITÉ, ÉE. adj. (lat. *poples*, jarret.) t. d'anat. Qui a rapport, qui appartient au jarret. *L'artère poplitée.*

POPULACE. s. f. coll. (lat. *populus*, peuple.) Le bas peuple, le menu peuple.

POPULACIER, ÈRE. adj. Qui appartient, qui est propre à la populace.

POPULAIRE. adj. des 2 genres. Qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple. *Bruit populaire. Émeute populaire. Préjugés populaires.* || *Gouvernement, État populaire*, Forme de gouvernement, État où l'autorité est entre les mains du peuple. || *Éloquence populaire*, Éloquence propre à faire impression sur le peuple. || *Maladies populaires*, Certaines maladies contagieuses qui courent parmi le peuple. || *Cette vérité est devenue populaire*, Elle est répandue jusque dans le peuple. *Rendre une science populaire*, La rendre accessible à tous les esprits. || Populaire, Qui recherche, qui se concilie l'affection du peuple. *Prince populaire.* || Il se dit aussi Des manières, du langage, etc. *Des manières affables et populaires.*

POPULAIREMENT. adv. D'une manière populaire, à la manière du peuple.

POPULARISER. v. a. Rendre populaire ou vulgaire. || Attirer, mériter à quelqu'un la faveur et l'affection du peuple. *Rien ne popularise plus un roi que d'être d'un accès facile.* || Il s'emploie ordinairement, dans ce dernier sens, avec le pronom personnel. *Il*

fait tout ce qu'il peut pour se populariser. || POPULARISÉ, ÉE. participe.

POPULARITÉ. s. f. Caractère d'un homme populaire; conduite propre à gagner la faveur du peuple. || Faveur publique, crédit parmi le peuple. *Il a perdu presque toute sa popularité.*

POPULATION. s. f. coll. Nombre des habitants d'un pays, d'un lieu, relativement à l'étendue de ce pays, de ce lieu. *Le mouvement annuel de la population.* || *Favoriser la population*, Favoriser les moyens d'augmenter le nombre des habitants d'un pays.

POPULÉUM. adj. m. (lat. *populeus*, de peuplier.) (On prononce *Populéome.*) t. de pharmacie. *Onguent populéum*, Onguent fait avec des germes de peuplier noir, de la graisse de porc et des feuilles de pavot, etc.

POPULEUX, EUSE. adj. Où la population est considérable. *Un pays populeux.*

POPULO. s. m. Terme populaire et badin, qui se dit d'Un petit enfant gras et potelé.

PORACÉ, ÉE. adj. (lat. *porrum*, poireau.) t. de médec. Il se dit Des humeurs dont la couleur verdâtre tire sur celle du poireau.

PORC. s. m. (lat. *porcus*, porc.) (Le C final ne se prononce point devant les consonnes.) Cochon, animal domestique qu'on engraisse pour le manger. *Saler un porc.* || *Soie de porc*, Le grand poil qui vient aux porcs sur le haut du cou et sur le dos. || Fig. et fam., *C'est un vrai porc*, se dit D'un homme sale et gourmand. || *Porc marin*, Nom que l'on donne quelquefois au marsouin et au dauphin. || PORC, La chair du porc. *Manger du porc.* || *Porc frais*, Chair de cochon qui n'est pas salée.

PORC-ÉPIC. s. m. Quadrupède de l'ordre des Rongeurs, dont le corps est armé de piquants, qu'il dresse pour se défendre.

PORCELAINE. s. f. Sorte de terre très-fine dont on fait des ustensiles de toutes formes. *Service de porcelaine. Peinture sur porcelaine.* || Il se dit aussi Des vases faits de porcelaine. *Il a de très-belles porcelaines.* || Adj., *Cheval porcelaine*, Celui dont la robe est grise, luisante, et tachée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise. || PORCELAINE, en t. d'hist. nat., Espèce de coquillage univalve, très-poli et tacheté, dont les bords s'arrondissent en dedans, et forment une ouverture longitudinale, étroite, dentelée des deux côtés.

PORCHAISON. s. f. (lat. *porcus*, porc.) t. de chasse. État du sanglier dans la saison où il est le plus gras et le meilleur à manger.

PORCHE. s. m. (lat. *porticus*, portique.) Lieu couvert à l'entrée d'un temple, d'une église, ou même d'un palais. || *Porche en tambour*, Espèce de vestibule de menuiserie placé du côté intérieur de la porte d'une église.

PORCHER, ÈRE. s. (lat. *porcus*, porc.) Celui, celle qui garde les pourceaux. || Fig. et fam., *C'est un porcher*, se dit D'un homme grossier et malpropre.

PORE. s. m. (grec *poros*, ouverture.) Ouverture imperceptible dans la peau de l'animal, par où se fait la transpiration, par où sortent les sueurs. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel. || Petits orifices, petites ouvertures imperceptibles dont les végétaux sont criblés, et qui font à peu près les mêmes fonctions que les pores des animaux. || Vides qui se trouvent entre les particules dont les différents corps sont composés.

POREUX, EUSE. adj. Qui a des pores.

POROSITÉ. s. f. t. didactique. Qualité d'un corps considéré comme poreux.

PORPHYRE. s. m. (grec *porphyra*, pourpre.) Sorte de roche extrêmement dure, dont le fond est communément rouge, et quelquefois vert, marqué de petites taches blanches.

PORPHYRISATION. s. f. Action de porphyriser; État de ce qui est porphyrisé.

PORPHYRISER. v. a. Broyer une substance avec la molette sur une table très-dure et bien unie, ordinairement de porphyre, pour la réduire en une poudre très-fine. || PORPHYRISÉ, ÉE. participe.

PORPHYROGÉNÈTE. s. m. (grec *—génétès*, —né.) t. d'antiq. Nom qu'on donnait aux enfants des empereurs d'Orient, lorsqu'ils étaient nés dans la pourpre, c'est-à-dire pendant le règne de leur père.

PORRACÉ, ÉE. adj. *Voyez* PORACÉ.

PORREAU. s. m. *Voyez* POIREAU.

PORRECTION. s. f. (lat. *porrectio*, même signif.) (On fait sentir les deux R.) t. du rituel cathol. Action de tendre, de présenter une chose. Il ne se dit que De la manière dont on confère les ordres mineurs, et qui consiste à mettre dans la main des ordinands, ou simplement à leur faire toucher les instruments relatifs à leur ministère.

PORT. s. m. (lat. *portus*, port.) Lieu sur une côte, où la mer, s'enfonçant dans les terres, offre aux bâtiments un abri contre les vents et les tempêtes. *Port naturel, artificiel. Ce port a un fond de vase.* || *Port de toute marée*, Celui où les bâtiments peuvent entrer en tout temps, parce qu'il y a toujours assez de fond. || *Port de barre*, Celui dont l'entrée est fermée par un banc de roche ou de sable, et où les bâtiments ne peuvent entrer qu'avec la marée. || *Port franc*, Celui où les marchandises ne payent point de droits, tant qu'elles n'entrent pas dans l'intérieur du pays. Édifice situé près d'un port, et dans lequel on entrepose en franchise les marchandises étrangères destinées à être exportées. || Fig., *Faire naufrage au port*, Échouer dans une entreprise au moment où elle semblait près de réussir. || *Prendre port*, Aborder à terre, soit dans un port, soit ailleurs. Fig., Atteindre au but de ses vœux, réussir dans quelque chose qu'on avait entrepris. || *Fermer un port*, Empêcher qu'il n'en sorte aucun bâtiment. || *Le navire est arrivé à bon port*, Il est arrivé heureusement. De même, *Ces marchandises sont arrivées à bon port.* || Fig. et fam., *Arriver à bon port*, Arriver heureusement et en bonne santé, au lieu où l'on voulait aller. || PORT, se dit Des lieux sur les rivières où les navires, les bateaux abordent, où les bâtiments chargent et déchargent les marchandises. || Il se dit Des villes bâties auprès d'un port, autour d'un port. *Brest est un beau port.* || PORT, fig., Lieu de repos, situation tranquille. *Il s'est assuré un port dans la tempête.* || *Il est arrivé au port*, se dit D'un homme de bien qui est mort, et que l'on croit jouir du bonheur éternel. || Fig., *Port de salut*, Lieu où l'on se retire à l'abri d'une tempête. Généralement, Tout lieu où l'on se retire loin des embarras du monde, où l'on cherche à se mettre à couvert de quelque danger.

PORT. s. m. (lat. *portare*, porter.) La charge d'un bâtiment, le poids qu'il peut porter. *Ce navire est du port de cent tonneaux.* || Prix qu'on paye pour le transport des effets que voiturent les rouliers et les messagers, et pour celui des lettres qu'on reçoit par la voie de la poste. *Je me ruine en ports de lettres. Cela a coûté tant de port.* || *Avoir ses ports francs*, Recevoir ses lettres franches de port. || *Port permis*, se dit, dans la marine marchande, de Ce qu'un capitaine de navire ou un passager peut charger pour

son compte, sans avoir de fret à payer. || *Port d'armes*, L'action ou le droit de porter des armes. || *Port d'armes*, L'attitude du soldat qui porte les armes. *Il est au port d'armes.* || PORT, à certains jeux de cartes, se dit Des cartes qu'on réserve pour les joindre à celles qui doivent rentrer du talon. || PORT, Le maintien d'une personne, la manière dont une personne qui est debout, marche, se présente, etc. *Un port fort majestueux.* || Fam., *Elle a un port de reine*, se dit D'une femme qui a la taille belle et l'air noble. || *Cette personne a un beau port de tête*, Sa tête est bien placée, elle la porte bien. || En bot., *Le port d'une plante*, L'ensemble d'une plante, sa forme distinctive. || En mus., *Port de voix*, Agrément du chant, qui se marque par une petite note, et qui se pratique en montant diatoniquement, par un coup de gosier, d'une note à celle qui la suit.

PORTABLE. adj. des 2 genres. Qu'on peut porter. || En jurispr., *Rente* ou *redevance portable*, Celle qui doit être acquittée dans un lieu désigné par la convention; par opposition à *Rente* ou *redevance requérable.*

PORTAGE. s. m. Action de porter, de transporter. || *Droit de portage*, Droit que chaque officier de marine et chaque matelot ont d'embarquer pour leur compte jusqu'à tant pesant. Peu usité. Voyez *Port permis.* || *Faire portage*, en parlant De certains fleuves, comme celui de Saint-Laurent, où il y a des sauts qu'on ne peut remonter ni descendre en canot. Porter par terre le canot, et tout ce qui est dedans, au delà de la chute d'eau. || PORTAGE, se dit aussi Des endroits d'un fleuve où sont des chutes d'eau, qui obligent à faire portage.

PORTAIL. s. m. (lat. *porta*, porte.) Le frontispice, la façade d'une église où est sa porte principale.

PORTANT, ANTE. adj. (lat. *portare*, porter.) Il ne s'emploie qu'avec les adverbes *Bien* et *Mal. Il est bien portant*, Il est en bonne santé. *Elle est toujours mal portante*, Elle est toujours dans un état de souffrance.

PORTATIF, IVE. adj. Qu'on peut aisément porter. On l'ajoute au titre de quelques livres, pour signifier qu'Ils sont d'un petit volume, et faciles à porter. *Dictionnaire portatif de géographie.*

PORTE. s. f. (lat. *porta*, porte.) Ouverture faite pour entrer dans un lieu fermé, et pour en sortir. *Porte bâtarde, cochère, charretière. Porte dérobée. Le pas d'une porte.* || Il se dit, par ext., Des endroits d'une ville où étaient anciennement les portes de l'enceinte extérieure. || PORTE, Assemblage de bois, et quelquefois de métal, qui tourne sur des gonds, et qui sert à fermer l'entrée d'une maison, d'une chambre, d'un enclos, d'une ville, etc. *Porte à deux battants.* || *Porte vitrée*, Porte partagée dans toute sa hauteur ou seulement à moitié par des croisillons de petit bois, dont les vides sont remplis par des carreaux de verre ou de glace. || *Porte coupée*, Porte à deux ou à quatre vantaux coupés à hauteur d'appui. || *Porte brisée*, Porte dont une moitié se brise et se replie sur l'autre, dans le sens de la hauteur. || *Porte-croisée*, Fenêtre sans appui, qui sert de passage pour aller sur un balcon, sur une terrasse, dans un jardin. || *Porte battante*, Châssis couvert d'étoffe, qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer; et qui se referme de lui-même après qu'on l'a ouvert. || *Porte feinte*, Imitation de porte qui sert à faire symétrie avec une ou plusieurs portes véritables. || *Porte perdue*, Porte à laquelle on a donné le même arasement et la même décoration qu'au lambris où elle est pratiquée, afin de ne pas déranger la symétrie de l'appartement. || *Refuser la porte à quelqu'un*, Ne vouloir pas le laisser entrer en quelque endroit. || *Faire refuser sa porte à quelqu'un*, Ne vouloir pas recevoir sa visite. *Fermer sa porte à quelqu'un*, Ne plus vouloir l'admettre chez soi. || Absol., *Fermer sa porte*, Ne plus recevoir de visites; et, *Ouvrir, rouvrir sa porte*, Commencer, recommencer à recevoir. || *Faire défendre sa porte*, Défendre de laisser entrer personne chez soi. || Fig., *Forcer la porte de quelqu'un*, Entrer chez lui, quoique sa porte soit défendue. || *Être logé à la porte de quelqu'un*, Avoir une maison, une habitation tout auprès de la sienne. Dans le même sens, *Ils sont logés porte à porte*, Ils habitent des maisons fort voisines l'une de l'autre; et dans un sens analogue. *L'ennemi est à nos portes*, L'ennemi est tout près de notre ville. || *Mettre quelqu'un à la porte*, Le chasser de chez soi. *Mettre un domestique à la porte*, Le congédier avec mécontentement. || Fam., *Fermer à quelqu'un la porte au nez*, Fermer une porte avec quelque vivacité, pour empêcher quelqu'un d'entrer. || Fig. et fam., *Prendre la porte*, Se retirer, s'évader à propos d'un lieu où l'on est, et où l'on a quelque chose à craindre. *Prenez-moi la porte, et bien vite.* Dans le même sens, *Enfilez-moi la porte bien vite.* || Fig. et fam., *Mettre la clef sous la porte*, Quitter furtivement sa maison, parce qu'on a de mauvaises affaires. || Fig., *Frapper à toutes les portes*, S'adresser à toutes sortes de personnes, et chercher toutes sortes de moyens pour réussir dans une affaire. *Il a frappé à la bonne porte*, Il s'est adressé où il fallait. || Prov. et fig., *Il est entré, il est sorti par une belle porte*, Il a obtenu, il a perdu ou quitté son emploi d'une manière honorable. || Fig., *Se morfondre à la porte d'un ministre*, Le solliciter longtemps sans rien obtenir. || *Se présenter à la porte de quelqu'un*, Se présenter à sa demeure pour lui rendre visite. || *Se faire écrire à la porte de quelqu'un*, Se faire écrire sur la liste du portier, afin que le maître sache qu'on s'est présenté chez lui. || Fig., *Toutes les portes lui sont ouvertes*, Son crédit, la considération dont il jouit dans le monde, lui rendent toutes les entrées faciles. || *Ouvrir ses portes au vainqueur*, se dit D'une ville qui met quelque empressement à capituler, à recevoir le vainqueur. Dans le sens contraire, *Fermer ses portes.* || Fig., *Porte de derrière*, Faux-fuyant, défaite, échappatoire. || *Porte de secours*, Porte d'une citadelle, donnant sur la campagne, et par laquelle on peut introduire du secours. || Fam., *Écouter aux portes*, Être aux aguets pour surprendre le secret de quelqu'un. || Fig. et fam., *Cela vous apprendra à écouter aux portes*, se dit À une personne qui est punie d'une curiosité indiscrète. || Fig., *Il a écouté aux portes*, se dit De quelqu'un qui paraît avoir deviné un secret. || Fig. et fam., *Enfoncer une porte ouverte*, Faire un effort pour vaincre un obstacle qui n'existe pas. || Fig. et fam. *Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre*, se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser. || Fig., *Cette place est la porte de tel pays*, Sa possession donne le moyen d'entrer facilement dans ce pays. || *Fermer la porte d'un pays à une nation*, Ne pas lui en permettre l'entrée. || Fig., *Être aux portes de la mort*, Être à l'extrémité. || Dans le style de l'Écriture, *Les portes de l'enfer*, Les puissances de l'enfer. || PORTE, fig., Entrée, introduction. *Cet emploi est la porte qui mène aux dignités.* || *La porte des emplois, des grandeurs lui est fermée*, se dit en parlant D'un homme qui n'a pas ou qui n'a

plus les moyens d'obtenir des places, des dignités. || *Ouvrir la porte aux abus, aux désordres, etc.*, Donner occasion ou facilité d'en commettre. || PORTE, Ce qui ferme certains meubles ou certaines constructions servant à divers usages. *Les portes d'une armoire, d'un four.* || *Bateau-porte*, Bateau que l'on coule à fond à la porte d'un bassin pour la fermer. || *La porte d'une agrafe*, Espèce de petit anneau où l'on fait entrer le crochet d'une agrafe, et qui sert à la retenir. || PORTE, La cour de l'empereur des Turcs. *La Porte Ottomane. La Sublime Porte.* || PORTES, au plur., Gorge, défilé. *Les portes de la Cilicie.* || DE PORTE EN PORTE. loc. adv. De maison en maison. *Mendier de porte en porte.* || À PORTE CLOSE. loc. adv. En secret. *Cela s'est fait à porte close.*

PORTE. adj. f. t. d'anat. Il n'est usité que dans cette locution, *Veine porte*, Tronc de veine assez considérable qui reçoit le sang de l'estomac, de la rate, du pancréas, et des intestins, et qui le distribue dans le foie.

PORTE-AIGUILLE. Pour ce mot et tous les autres mots semblables, formés du verbe *Porter*, voyez après PORTER.

PORTÉE. s. f. (lat. *portare*, porter.) Totalité des petits que les femelles des animaux quadrupèdes portent et mettent bas en une fois. *Ces deux chiens sont de la même portée.* || PORTÉE, La distance à laquelle un canon, un fusil, un pistolet, un arc, etc., peut lancer un boulet, une balle, une flèche. *S'avancer à la portée du fusil.* || *Portée de fusil*, Distance peu considérable. *Je vais à une portée de fusil de la ville.* || *Être à la portée de la main*, se dit D'une chose qui est assez près de quelqu'un, pour qu'il y puisse atteindre avec la main. On dit dans le même sens, *Cela est à ma portée, n'est pas à ma portée.* || Fig., *Être à portée de quelque chose*, Être dans une situation convenable pour demander, pour obtenir quelque chose. || PORTÉE, se dit également en parlant De la voix, de la vue, de l'ouïe. *Mettez-vous à la portée de ma voix.* || PORTÉE, fig., au sens moral, L'étendue, la capacité de l'esprit, ce que peut faire, ce que peut concevoir, exécuter l'esprit d'une personne. *Cela passe ma portée. Se mettre à la portée des auditeurs. Esprit d'une haute portée.* || Ce que peut faire une personne par rapport à sa naissance, à sa fortune, à sa position. *Cette place est à sa portée.* || La force, la valeur, l'importance d'un raisonnement, d'une expression, etc. *La portée d'un raisonnement.* || PORTÉE, en t. de chasse, La partie d'un taillis la plus haute où le bois du cerf laisse des traces, en faisant plier les branches. || PORTÉE, en t. d'archit., L'étendue libre, le dessous d'une pierre, d'une pièce de bois, etc., placée horizontalement dans une construction, et soutenue en l'air par un ou plusieurs points d'appui. *Ce plancher a une grande portée.* || La partie d'une pierre ou d'une charpente ainsi placée, qui porte sur le mur, sur un pilier, etc. *Cette poutre n'a pas assez de portée dans le mur.* || PORTÉE, en t. de mus., Les cinq lignes parallèles sur lesquelles ou entre lesquelles on pose les notes.

PORTEMENT. s. m. Action de porter. Il n'est d'usage qu'en parlant Des tableaux où JÉSUS-CHRIST est représenté portant sa croix.

PORTER. s. m. (On prononce *Portèr*.) Mot emprunté de l'anglais. Espèce de bière forte.

PORTER. v. a. (lat. *portare*, porter) Soutenir quelque chose, être chargé de quelque poids. || Fig., *Avoir plus de travail, plus d'affaires qu'on n'en peut porter*, Être chargé de tant de travail, d'une si grande quantité d'affaires, qu'on n'y saurait suffire. *Porter tout le poids des affaires*, En être chargé seul. || Fig., *Il en portera la peine*, Il en sera puni. || Fam. Dans le même sens, *Il en portera la folle enchère.* || Fig. et fam., *Porter les iniquités d'autrui*, Payer les sottises que d'autres ont faites. || Prov. et fig., *Chacun porte sa croix en ce monde*, Il n'y a personne qui n'ait ses afflictions particulières. || Fig., *Porter le joug*, Être dominé par quelqu'un. || Fig. et fam., *Il ne le portera pas loin*, se dit D'un homme par qui on a été offensé, et signifie qu'on se vengera de lui dans peu. || Fig., *Porter quelqu'un dans son cœur*, Le chérir extrêmement. || *Porter la robe, la queue de quelqu'un*, Soutenir la queue de sa robe, afin qu'elle ne traîne point par terre. || En t. de manége, *Porter son cheval*, Le soutenir, en marchant, de la main, des jarrets et des cuisses. || Fig., *L'un portant l'autre*, En compensant l'un avec l'autre, de manière à former une quantité moyenne. || Fig., *Porter quelqu'un*, L'aider de sa faveur, de son crédit, le favoriser. *Il est porté par des personnes puissantes.* Absol. *Il est fort porté.* || Fig., *Porter quelqu'un*, Lui donner sa voix dans une élection. || PORTER, Transporter une chose d'un lieu dans un autre. *Portez cette lettre à la poste. Portez-lui cela de ma part.* || Fig., au sens moral. *Il porta la guerre dans l'Asie. Il a porté le trouble dans cette famille. Porter ses plaintes.* || *Porter quelqu'un en terre*, Le porter pour l'enterrer. || Fig., *Porter une personne, une chose aux nues*, La louer excessivement. || *Porter un article sur un registre, sur un livre de compte*, L'y inscrire. Dans le même sens : *Porter à compte, en recette, en dépense, au débit.* || PORTER, se dit Des chevaux, des bêtes de charge et de voiture, et des objets inanimés qui soutiennent quelque chose de pesant. *Le cheval qui le portait.* || *Cette rivière porte bateau*, Elle est navigable. || *Ce vin porte bien l'eau*, Quoiqu'on y mette de l'eau, on ne laisse pas d'en sentir la force. Dans le sens contraire, *Ce vin ne porte pas l'eau.* || *Porter bien le vin*, Boire beaucoup de vin sans s'enivrer. || En t. de marine, *Ce bâtiment porte bien la voile*, se dit D'un bâtiment qui penche peu, quoiqu'il ait beaucoup de voiles et que le vent souffle avec quelque violence. || PORTER, Avoir sur soi ou tenir à la main, sans égard à la pesanteur de la chose. *Il ne porte jamais d'argent sur lui.* || Aux jeux de cartes où l'on a coutume d'écarter, *Porter beau jeu, vilain jeu*, Avoir beau jeu, vilain jeu aux premières cartes. *Bien porter, mal porter*, Garder ou écarter les cartes que la rentrée favorise. || *Porter une couleur*, se dit en parlant De la couleur dont on a le plus de cartes en main, et dans laquelle on a son jeu fait, ou presque fait. *Il portait une quinte de cœur toute faite.* || PORTER, se dit particulièrement, en parlant De tout ce qu'on met sur soi, pour servir à l'habillement, à la parure, à la défense, ou pour marquer la profession, l'état, la dignité. *Porter des dentelles. Porter le deuil. Porter perruque. Porter une épée. Porter la décoration de la Légion d'honneur.* || *Porter l'épée, la robe, le froc*, Être officier, magistrat, moine. || *Porter le mousquet*, Servir comme soldat. *Porter les armes*, Servir dans une armée, faire la guerre. || *Porter l'arme, les armes*, Faire le mouvement de l'arme, qui consiste, pour les simples soldats, à la placer perpendiculairement contre l'épaule gauche, et à la saisir de la main gauche par-dessous la crosse. || *Porter les armes à quelqu'un*, Lui faire le salut militaire qui consiste à porter l'arme. *Il a porté les chausses*, Il a été page. *Il a porté la livrée*, Il a été laquais. || Fig. et pop.,

Cette femme porte la culotte, Elle est plus maîtresse dans sa maison que son mari. || *Porter le deuil d'une personne*, Être en deuil d'une personne. || *Porter les couleurs d'une dame*, Porter dans son ajustement des couleurs semblables à celle qu'elle affectionne le plus; fig., Se mettre au rang de ses adorateurs. || PORTER, se dit Des différentes manières de tenir son corps, sa tête, ses bras, etc., de tout ce qui regarde la contenance et le geste. *Porter la tête haute. Porter le bras en écharpe.* || Il se dit en ce sens Des animaux, et principalement Des chevaux et des chiens. *Ce chien porte bas l'oreille.* || Fig. et fam., *Cet homme porte le nez au vent*, Il a l'air hautain, orgueilleux. || Fig. et fam., *Cet homme porte la mine d'avoir fait telle chose*, On juge à sa mine, à son air, qu'il a fait telle chose. || PORTER, Pousser, étendre, élever, faire aller, conduire. *Il faut porter ce mur plus loin*, Il faut le démolir et le reconstruire plus loin; ou bien, Il faut le prolonger. *La tempête porta le vaisseau contre un écueil. Porter sa main à sa bouche.* || Fig., dans la même acception. *Porter au loin la terreur de ses armes. C'est porter la vengeance à l'excès. Porter son attention sur un objet.* || *Porter la main à l'épée, au chapeau*, Étendre sa main pour tirer l'épée, ou pour ôter son chapeau. || *Porter la main sur quelqu'un*, Le frapper. || *Porter un coup à quelqu'un*, Donner, ou tenter de donner un coup à quelqu'un. || Fig., *Cette affaire a porté un coup mortel à son crédit*, Elle a ruiné son crédit. Dans le même sens, *Ce malheur a porté un coup mortel à sa santé.* || Fig., *Porter coup*, se dit De certaines choses qui font une grande impression ou qui tirent à conséquence. *Cette démarche a porté coup.* || *Ce fusil porte bien son plomb*, Quand on le tire, le menu plomb qu'il lance ne s'écarte pas trop, et va droit au but. De même, *Ce fusil porte bien la balle.* || *Porter ses regards vers quelque endroit*, Diriger ses regards, les arrêter en quelque endroit. || Fig., *Porter sa vue bien loin*, Prévoir de loin les choses à venir. *Porter ses vues bien haut*, Former de grands desseins. || *Porter ses pas en quelque lieu*, S'y transporter. || *Porter la santé de quelqu'un*, Boire à la santé de quelqu'un, en s'adressant à un autre pour l'inviter à en faire autant. || *Porter amitié, affection à quelqu'un;* et, *Être porté d'amitié*, Avoir de l'amitié, de l'affection pour quelqu'un. || *Porter envie*, Envier. Souhaiter, sans malveillance, un bonheur qu'on voit arriver à une autre personne. || Fam., *Porter bonheur, malheur, guignon à quelqu'un*, se dit D'une personne qui influe ou qui est censée influer sur le bonheur, sur le malheur de quelque autre. On le dit aussi Des choses. || *Porter préjudice*, Nuire. || *Porter la parole*, Parler au nom d'une autorité, d'un corps. || *Porter parole*, Donner assurance, promettre verbalement au nom de quelqu'un. || *Porter à quelqu'un des paroles de paix, de conciliation*, Lui faire de la part d'un autre des propositions pacifiques, conciliantes. || *Porter témoignage*, Témoigner qu'une chose est ou n'est pas. || *Porter un jugement sur quelque chose*, Juger de quelque chose. || PORTER, Avoir telle dimension. *Cette pièce de drap doit porter vingt aunes.* || PORTER, Produire; se dit De la terre, des arbres, etc. *Un arbre qui porte de beaux fruits.* || *Cette somme porte intérêt*, Elle produit intérêt. || Absol., *Ce billet a porté* ou *n'a pas porté*, Il a gagné ou n'a pas gagné. || PORTER, se dit aussi Des femmes et des femelles des animaux. *Porter un enfant à terme.* || PORTER, Supporter, souffrir, endurer. || PORTER, Induire, exciter à quelque chose. *Son inclination le porte à ce genre d'études.* || PORTER, en parlant De l'esprit, du caractère, Manifester, montrer. *Il porte un grand esprit d'attention dans tout ce qu'il veut traiter. Il porte dans la société une humeur douce et facile.* || PORTER, Avoir. *Il porte la tristesse sur son visage. Porter les marques d'un coup. Les monuments de ce peuple portent un caractère de grandeur qui étonne.* || Neutral. dans le même sens, en t. de blason. *Il porte d'azur au lion d'argent.* || *Il porte sa recommandation sur sa figure*, Sa physionomie prévient en sa faveur. || *Cette viande porte sa sauce*, Cette viande est si bonne, qu'elle n'a pas besoin de sauce. || PORTER, en parlant D'actes publics, de lettres et d'autres écrits, Déclarer, dire, exprimer. *L'arrêt porte condamnation. Les lettres d'aujourd'hui portent que tout est dans le même état. Comme le portent vos ordres.* || PORTER, neutre, Poser, être soutenu. *Tout l'édifice porte sur ces colonnes.* || *Porter à fond*, se dit D'une construction élevée à plomb sur son fondement. *Porter à cru*, Porter directement sur le sol. || *Porter à faux*, se dit D'une partie de construction qui est mal posée sur ce qui doit la soutenir, ou qui ne porte pas directement sur sa base, sur son point d'appui. || Fig., *Ce raisonnement porte à faux*, se dit D'un raisonnement qui n'est pas concluant, soit que le défaut vienne du principe, soit qu'on fasse du principe une mauvaise application. || *Ce carrosse porte sur la flèche*, Il touche, il bat sur la flèche quand il est en mouvement. *La selle de ce cheval porte sur le garrot*, Elle touche le cheval sur le garrot. || En parlant D'armes à feu, *Tirer à bout portant*, En appuyant le bout de l'arme sur le corps de quelqu'un, ou au moins de fort près. || Fig. et fam., *Dire quelque chose à bout portant*, Dire en face à une personne quelque chose de très-fâcheux et de très-direct. || En parlant D'un combat, *La perte a porté principalement sur ce corps*, Ce corps a principalement souffert, a perdu le plus de monde. || Fig., *Cette observation, cette critique porte sur telle chose, etc.*, Elle a telle chose pour objet. || En t. de marine, *Porter au sud, au nord, etc.*, Gouverner, faire route au sud, au nord, etc. De même, *Porter au large, à terre.* || PORTER, neutre, Atteindre; en ce sens, il se dit principalement Des armes de jet, et De ce qu'elles servent à lancer. *Le boulet ne porta que jusqu'au pied de la muraille*, || Il se dit également Des coups d'armes à feu et autres. *Tous les coups que l'on tire ne portent pas.* || Toucher au but, l'atteindre. *Le coup a porté juste.* || *Sa vue porte loin*, Il voit de très-loin. || *La tête a porté*, se dit en parlant D'un coup que l'on s'est donné à la tête en tombant. || Au jeu de la paume, *La balle a porté sur le toit, sur les deux toits*, Elle y a touché. *La balle porte au mur*, ou absol., *La balle porte*, lorsque, de son premier bond, elle touche au mur, de façon que le mur la renvoie. || Fig., *Porter à la tête*, se dit D'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit, qui entête. || PORTER, avec le pron. pers., Aller, se transporter. *Ce corps d'armée se porta sur tel point.* || Fam., *On s'y porte*, se dit en parlant D'un lieu où il y a une grande foule. || PORTER, avec le pronom pers., se dit, dans une acception analogue à la précédente, en parlant De certaines choses. *Le sang s'est porté à la tête.* || Il se dit aussi en parlant Des différentes manières d'agir dans certaines occasions. *Il s'y est porté en homme de cœur.* || Il se dit encore en parlant De la disposition de l'esprit, de l'inclination, de la pente qu'on a à faire quelque chose. *Il s'est porté à cela de lui-même.* || *Se porter à la dernière extrémité, à des extrémités contre quelqu'un*, Le

traiter avec la dernière sévérité, exercer sur lui des actes de violence, d'emportement. On dit de même, *Se porter à des excès.* || PORTER, avec le pronom personnel, se dit aussi en parlant De la santé. *Se porter bien. Comment vous portez-vous ?* || En t. de procédure, *Se porter partie contre quelqu'un,* Se rendre partie contre quelqu'un, intervenir contre lui dans un procès. *Se porter pour appelant,* Interjeter appel d'une sentence. *Se porter héritier* ou *pour héritier,* Prendre la qualité d'héritier, se déclarer héritier, et agir en cette qualité. || *Se porter fort pour quelqu'un,* Répondre de son consentement. || PORTÉ, ÉE. participe. || Fam., *Vous voilà tout porté,* se dit À quelqu'un qui n'a point à se déplacer pour faire ce qu'on lui demande. || *Être porté à,* Avoir de l'inclination, de la disposition à. || *Être plus porté pour une chose que pour une autre,* Avoir plus de dispositions pour une chose que pour une autre. || En peint., *Ombre portée,* Toute ombre qu'un corps projette sur une surface.

PORTE-AIGUILLE. s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles, et pour les tenir d'une manière plus fixe. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ARQUEBUSE. s. m. Officier qui portait le fusil du roi ou des princes de la famille royale, quand ils allaient à la chasse. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-BAGUETTE. s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir et contenir la baguette. Il ne prend point le signe du plur.

PORTEBALLE. s. m. Petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. Il prend le signe du pluriel.

PORTE-BARRES. s. m. pl. Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, et qui supportent les barres des chevaux que l'on mène accouplés.

PORTE-BOUGIE. s. m. t. de chir. Canule, ou instrument à l'aide duquel on dirige et l'on conduit des bougies dans l'urètre, afin de le dilater. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-CARABINE. s. m. *Voyez* PORTE-MOUSQUETON.

PORTECHAPE. s. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église. Il prend le signe du pluriel.

PORTECHOUX. s. m. Petit cheval convenable à un jardinier pour porter ses légumes au marché.

PORTE-CLEFS. s. m. Valet de prison qui porte les clefs. || Clavier.

PORTECOLLET. s. m. Pièce de carton ou de baleine, couverte d'étoffe, qui sert à porter le collet ou le rabat. Il prend le signe du pluriel.

PORTECRAYON. s. m. Instrument dans lequel on met un crayon, pour s'en servir plus commodément. Il prend le signe du pluriel.

PORTE-CROIX. s. m. Celui qui porte la croix devant le pape, devant un légat, devant un archevêque. || Il se dit de Ceux qui portent la croix aux processions.

PORTE-CROSSE. s. m. Celui qui porte la crosse devant un évêque. Il ne prend point le signe du plur. || PORTE-CROSSE, Petit fourreau de cuir attaché par une courroie aux selles de cavalerie, vers le flanc droit du cheval, et dans lequel entre le bout de la carabine ou du mousqueton.

PORTE-DIEU. s. m. Le prêtre qui, dans une paroisse, est chargé spécialement de porter le viatique aux malades. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-DRAPEAU. s. m. Celui qui porte le drapeau dans un corps d'infanterie. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ENSEIGNE. s. m. C'est ainsi qu'on appelait autrefois Celui qu'on appelle présentement Porte-drapeau. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ÉPÉE. s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte, pour porter l'épée. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-ÉTENDARD. s. m. Celui qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Il ne prend point le signe du pluriel. || Pièce de cuir attachée à la selle, pour appuyer le bout d'en bas de l'étendard.

PORTE-ÉTRIERS. s. m. pl. Courroies attachées sur le derrière des panneaux de la selle, et servant à trousser ou relever les étriers quand on a mis pied à terre, pour que le cheval ne se prenne pas les pieds dedans en chassant les mouches. On dit aussi, *Trousse-étriers.*

PORTE-ÉTRIVIÈRES. s. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle, le plus près de la pointe de l'arçon qu'il est possible, et dans lesquels passent les étrivières.

PORTEFAIX. s. m. Celui dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FER. s. m. Espèce d'étui placé sur le côté des selles de cavalerie, et destiné à contenir un fer de cheval tout préparé. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTEFEUILLE. s. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, et servant à renfermer des papiers, des dessins, etc. Il se fait aussi des portefeuilles sans carton, de maroquin, d'étoffe, etc. Ce mot prend le signe du pluriel. || PORTEFEUILLE, figur., Titre, fonctions de ministre. || *Ministre à portefeuille,* Celui qui a un département. *Ministre sans portefeuille,* Celui qui n'a pas de département. || PORTEFEUILLE, se dit, en parlant Des effets publics ou commerciaux, par opposition aux biens-fonds. || Il se dit aussi en parlant Des manuscrits, à la différence de ceux qui sont publiés. *Cet auteur a plusieurs ouvrages en portefeuille.* || Collection de dessins ou d'estampes renfermée dans un ou plusieurs portefeuilles. *Le portefeuille d'un peintre.*

PORTE-HACHE. s. m. L'étui d'une hache de sapeur ou de cavalier. Il ne prend point le signe du plur.

PORTE-MALHEUR. s. m. Ce à quoi une crainte superstitieuse fait attacher des idées funestes, et qu'elle fait regarder comme un présage de revers. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTEMANTEAU. s. m. Officier dont la charge était de porter le manteau du roi, ou des princes de la famille royale, quand ils sortaient. *Il y avait autrefois douze portemanteaux servant par quartier.* || PORTEMANTEAU, Sorte de valise de cuir ou d'étoffe. || Morceau de bois attaché à la muraille, et où l'on suspend des habits.

PORTE-MONTRE. s. m. Coussinet plat et enjolivé, contre lequel on suspend une montre. || Petit meuble de bois ou de métal, en forme de pendule, où l'on peut placer une montre de manière que le cadran seul paraisse. Il ne prend point le signe du pluriel. || PORTE-MONTRES, avec une *s*, chez les horlogers, Petite armoire vitrée où ils exposent des montres.

PORTE-MORS. s. m. Il se dit Des parties latérales de la bride qui s'étendent de la têtière au mors, qu'elles soutiennent.

PORTE-MOUCHETTES. s. m. Plateau de métal où l'on met les mouchettes.

PORTE-MOUSQUETON. s. m. Espèce de crochet

ou d'agrafe qui est au bas de la bandoulière d'un cavalier, et qui l'aide à porter son mousqueton. Il ne prend point le signe du pluriel. On dit dans un sens analogue, *Un porte-carabine.* || Petites agrafes faites de la même manière, qui sont aux chaînes et aux cordons de montre, et où sont suspendues la clef et les breloques.

PORTE-PAGE. s. m. t. d'impr. Papier plié en plusieurs doubles, sur lequel on met une page de composition, après l'avoir liée avec un double tour de ficelle. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-PIERRE. s. m. Instrument de chirurgie fait en forme de portecrayon, qui sert à porter la pierre infernale. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-RESPECT. s. m. Il se dit d'Une arme qu'on porte pour sa défense, et qui impose. D'une marque extérieure de dignité. D'une personne grave et sérieuse dont la présence impose, et oblige à une certaine retenue. Fam., ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-TAPISSERIE. s. m. Châssis de bois qu'on élève au haut d'une porte, et sur lequel la tapisserie s'étend pour tenir lieu de portière. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-TRAIT. s. m. Courroie pliée en deux, qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTE-VENT. s. m. t. de musiq. Tuyau de bois qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-VERGE. s. m. Bedeau qui porte une baguette ou une verge devant le curé, devant les marguilliers, dans une paroisse, dans une église. Il ne prend point le signe du pluriel.

PORTE-VIS. s. m. t. d'arquebusier. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. C'est ce que l'on nomme autrement *Contre-platine.*

PORTE-VOIX. s. m. Sorte d'instrument en forme de trompette, pour porter la voix au loin.

PORTEUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau. || *Porteur de chaise*, et simplement, *Porteur*, Un de ces hommes par qui l'on se fait porter dans une chaise. *Chaise à porteurs.* || *Porteur, porteuse d'eau*, Celui, celle qui porte de l'eau dans les rues, dans les maisons. || PORTEUR, Homme chargé de rendre une lettre. *Vous pouvez donner la réponse au porteur.* || *Porteur d'un billet*, Celui qui est chargé d'une lettre de change, d'un billet, pour en recevoir l'argent; plus ordinairement, Celui en faveur de qui le billet a été souscrit ou endossé. || *Billet payable au porteur*, ou simplement, *Billet au porteur*, Billet sur lequel, sans désigner personne en particulier, on promet de payer à celui qui en sera le porteur. De même, *Des effets, des actions au porteur.* || *Porteur de contraintes*, Celui qui notifie aux contribuables en retard les contraintes décernées par le percepteur ou le receveur des contributions. || *Porteur de paroles*, Celui qui est chargé de faire une proposition de la part d'un autre. || PORTEUR, Le cheval sur lequel est monté le postillon qui conduit une voiture à plusieurs chevaux.

PORTIER, ÈRE. s. (lat. *porta*, porte.) Celui, celle qui a le soin d'ouvrir, de fermer et de garder la principale porte d'une maison. || Dans les couvents, *Le frère portier, la sœur* ou *la mère portière*, Le frère convers, la religieuse qui a le soin d'ouvrir et de fermer la porte. || Dans l'église catholique, *L'ordre de portier*, Le moindre des quatre ordres mineurs.

PORTIÈRE. s. f. Ouverture du carrosse, de la voiture, par où l'on monte et l'on descend. || L'espèce de porte qui sert à fermer cette ouverture. *Ouvrir la portière.* || PORTIÈRE, Espèce de rideau qu'on met devant une porte, pour empêcher le vent, ou par ornement. *Des portières de velours.*

PORTIÈRE. adj. f. (lat. *portare*, porter.) Il n'est usité que dans ces locutions, *Vache portière, brebis portière*, Vache, brebis qui est en âge de porter des petits, ou qui en a déjà porté.

PORTION. s. f. (lat. *portio*, portion.) (On prononce *Porcion.*) Partie d'un tout divisé, ou considéré comme tel. *Il ne retint pour lui qu'une faible portion de l'autorité.* || En jurispr. : *Pour sa part et portion. Portion disponible.* — *Portion virile*, Celle qui revient à chaque héritier dans une succession également partagée. || PORTION, Certaine quantité de pain, de viande, etc., qu'on donne, dans les repas, à chacun en particulier. Il se dit surtout en parlant Des communautés religieuses et autres. || *Portion congrue*, La somme que les gros décimateurs étaient obligés de fournir aux curés pour leur subsistance. || *Portion congrue*, fam. et par extens., Traitement, pension, rente peu considérable.

PORTIONCULE. s. f. Petite portion. Peu usité.

PORTIQUE. s. m. (lat. *porticus*, portique.) t. d'archit. Galerie ouverte, dont la voûte ou le plafond est soutenu par des colonnes, par des arcades. || *Le Portique, la doctrine du Portique*, La doctrine du philosophe Zénon, qui donnait ses leçons sous un portique d'Athènes.

PORTOR. s. m. Sorte de marbre noir, marqué de grandes veines jaunes qui imitent l'or.

PORTRAIRE. v. a. (lat. *protrahere*, tirer.) Tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel, avec le pinceau, le crayon, etc. || Fig. *Je vais vous le portraire au naturel.* Vieux. PORTRAIT, AITE. participe. N'est plus usité.

PORTRAIT. s. m. Image d'une personne, faite avec le pinceau, le burin, le crayon, le ciseau, etc. *Portrait en miniature. Ce peintre réussit mieux dans le portrait que dans l'histoire.* || *Portrait en pied*, Portrait qui représente une personne entière, debout ou assise. || *Portrait flatté*, Portrait qui diminue les défauts du modèle. *Portrait chargé*, Portrait qui les exagère en gardant pourtant la ressemblance. *Portrait parlant*, Portrait si ressemblant et si expressif, qu'il semble parler ou prêt à parler. || Fig., *C'est tout son portrait*, se dit D'un fils, d'une fille qui ressemble à son père ou à sa mère, et de toute personne qui ressemble beaucoup à une autre. Il se dit en parlant soit De la ressemblance physique, soit de la ressemblance morale. || PORTRAIT, La description qu'on fait de l'extérieur ou du caractère d'une personne. *Portrait en prose.* || La description de toute sorte d'objets. *Il a tracé un portrait fidèle des mœurs de son siècle.*

PORTRAITURE. s. f. Portrait. Vieux. || En t. de peinture, *Livre de portraiture*, Livre qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.

PORTULAN. s. m. t. de marine. Ancien livre qui contient le gisement et la description des ports de mer et des côtes, qui indique la direction des courants et des marées, les heures de pleine mer, les jours de nouvelle et de pleine lune, etc.

POSAGE. s. m. (lat. *ponere*, placer.) Le travail et la dépense qu'il faut faire pour poser, pour mettre en place certains ouvrages.

POSE. s. f. t. d'archit. Action de poser une pierre, de la mettre en place dans une construction. *La pose des grandes pierres est difficile.* || *La pose de la*

première pierre d'un monument, La cérémonie qui a lieu quand on pose la première pierre d'un monument public. *Le roi a fait la pose de la première pierre de cet édifice.* || Pose, en t. de guerre, Certain nombre de soldats qu'on va mettre en faction. || *Caporal de pose*, Celui qui est chargé de poser et de relever les sentinelles. || Pose, Attitude, en parlant Des pantomimes, des danseurs, et des personnes d'après lesquelles on peint, on sculpte, etc. *J'aime la pose de cette figure.*

POSÉ, ÉE. adj. Rassis, grave. *Il parle d'un ton posé.*

POSÉMENT. adv. Doucement, modérément, sans se presser. *Elle marche posément.*

POSER. v. a. Mettre sur quelque chose. *Il faut prendre garde où l'on pose le pied.* || Dans les exercices militaires à pied, *Poser l'arme à terre*, Mettre son arme à terre devant soi, le bout du canon en avant. || *Poser les armes*, Mettre les armes bas, se rendre. || Fig., *Poser les armes*, Faire la paix ou une trêve. || Poser, Mettre dans le lieu, dans la situation convenable. *Poser un modèle, poser le modèle*, Placer un modèle dans l'attitude la plus convenable pour l'imitation. || Particulièrement, en t. d'archit., Mettre, fixer une pierre, une poutre, une colonne, une statue, etc., à la place qu'elle doit occuper. *Poser une pierre. Poser les fondements d'un édifice.* || *Poser à sec*, Construire sans mortier. *Poser à cru*, Élever sans fondation une charpente, un pilier, un étai. *Poser de champ*, Placer sur la face la plus étroite une pierre, une brique, une pièce de bois, etc.; et dans le sens contraire, *Poser de plat.* || *Poser des sonnettes*, Les attacher, les fixer à un mur, et établir les fils d'archal qui doivent servir à les mettre en mouvement. || En t. de guerre, *Poser des gardes, des sentinelles*, Les placer en quelque endroit. || Poser, fig., Établir. *Poser un principe. Je vous pose en fait que...* || *Poser une question*, La fixer, la préciser. || Poser, se dit en parlant De certaines choses dont on ne demeure pas d'accord, mais que l'on veut bien supposer, afin de pouvoir procéder à la discussion du reste. *Posons la chose comme vous la dites.* || Poser, en arithmét., se dit vulgairement en parlant Des chiffres qu'on met au-dessous de chaque colonne d'unités, de dizaines, de centaines, etc. || Poser, en t. de mus., Attaquer un son avec fermeté et sûreté. || Poser, neutre, Être posé, appuyé sur quelque chose, porter sur quelque chose. *Poser à faux.* || Prendre une certaine attitude pour se faire dessiner, pour se faire peindre. *Il pose bien.* || Fig., *Cette femme pose toujours*, Elle étudie ses attitudes, ses regards, pour produire de l'effet. || Poser, avec le pron. pers. *L'oiseau est venu se poser sur le sommet de l'arbre.* || Posé, ée. participe. || *Écrire à main posée*, Écrire lentement, pour mieux former ses lettres. || *Cela posé, il s'ensuit*, Cela étant accordé, étant supposé, il s'ensuit. *Posé le cas que cela fût*, et par ellipse, *le cas posé, que feriez-vous?* Si cela était, que feriez-vous?

POSEUR. s. m. Celui qui, dans un bâtiment, pose les pierres ou en dirige la pose. || *Poseur de sonnettes*, Celui qui pose des sonnettes.

POSITIF, IVE. adj. (lat. *positivus*, même signif.) Certain, constant, assuré. *On en a des preuves positives.* || *Esprit positif*, Esprit qui aime l'exactitude, qui recherche en tout la certitude et la justesse. *C'est un homme positif*, C'est un homme dont les idées sont positives. || Positif, se dit aussi par opposition à Négatif. *Dans les commandements de Dieu, il y en a de positifs et de négatifs.* || En algèbre, *Quantités positives*, par opposition à *Quantités négatives*, Celles qui sont ou qu'on suppose être précédées du signe de l'addition. || *Les lois positives*, par opposition à La loi naturelle. *Le droit positif*, par opposition Au droit naturel. || En matière de religion, *Cela est de droit positif*, Cela est fondé sur la discipline de l'Église, sur une loi purement ecclésiastique, et non pas sur l'institution divine. || *Théologie positive*, Cette partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, la doctrine des Pères, les décisions des conciles sur les dogmes de la foi et sur la pratique de l'Église. Ordinairement dans le même sens, *La positive.*

POSITIF. s. m. t. de gramm. Le premier degré dans les adjectifs et dans les adverbes qui admettent comparaison.

POSITIF. s. m. t. de mus. Petit buffet d'orgues qui est au devant du grand orgue, et qui en est séparé.

POSITION. s. f. (lat. *positio*, position.) Lieu, point où une chose est placée; manière dont elle est placée, situation. *La position d'une ville.* On le dit aussi Des personnes. *La position du corps.* || En arithmét., *Règle de fausse position*, Règle par laquelle une opération faite sur des nombres supposés, conduit, avec le secours des proportions, à la connaissance du nombre qu'on cherche. || Dans la Versification grecque ou latine, *Syllabe longue par position*, Celle qui, étant brève ordinairement, devient longue parce que la dernière lettre de cette syllabe est une consonne, et que la première lettre de la syllabe suivante est aussi une consonne. || Position, en t. de manége, L'assiette du cavalier, la manière dont il est placé à cheval. *Ce cavalier a une belle position à cheval.* || Position, en t. de danse, se dit Des différentes manières de poser ses pieds, l'un par rapport à l'autre. || Position, en t. de guerre, Terrain choisi pour y placer un corps de troupes destiné à quelque opération militaire. *Prendre position.* || Position, se dit au moral dans le même sens que Situation, pour désigner Les circonstances où l'on se trouve. *Sa position est embarrassante. Je ne suis pas en position de faire ce que vous me demandez.*

POSITIVEMENT. adv. (lat. *positivus*, positif.) D'une manière sûre, certaine. || Précisément. *Voilà positivement ce qu'il m'a dit.*

POSPOLITE. s. f. Nom donné à la noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée.

POSSÉDER. v. a. (lat. *possidere*, posséder.) Avoir entre ses mains, en son pouvoir. || Il se dit, par ext., Des emplois, des honneurs, des bonnes qualités. *Les qualités, les talents qu'il possède.* || En langage religieux, *Les bienheureux possèdent la gloire éternelle, possèdent Dieu*, Ils jouissent de la gloire éternelle, ils jouissent de la vue de Dieu. || Fam., *Posséder quelqu'un*, L'avoir chez soi, dans sa maison, jouir de sa présence. *Nous ne l'avons possédé que peu d'instants.* || Fig., *Posséder l'esprit de quelqu'un*, En être maître, le gouverner à son gré. || *Posséder les bonnes grâces d'une personne*, En être favorisé, en être aimé. *Posséder le cœur d'une personne*, En être fort aimé. *Posséder une femme*, Jouir de ses faveurs. || *Posséder son âme en paix*, Avoir constamment une tranquillité d'esprit due à une bonne conscience. || Posséder, fig., Savoir bien une chose, en avoir une parfaite connaissance. *C'est un homme qui possède bien sa langue. Il possède bien son Homère.* || *Posséder son sujet*, Le connaître à fond et de manière à le traiter dans toute son étendue. || Posséder, se dit aussi Des passions, des sentiments qui maîtrisent l'âme, qui l'agitent et l'égarent. *Quelle rage vous*

possède? || En t. de liturgie cathol., *Le démon le possède*, Le démon s'est emparé de son corps. || Prov., fig. et pop., *Il est possédé du diable*, se dit D'un homme emporté, et qui ne veut point entendre raison. || POSSÉDER, avec le pron. pers., Être maître de son esprit, de ses mouvements, ne point se laisser troubler par les circonstances fâcheuses. *Il ne se possède point, il est toujours hors de lui-même.* || Fam., *Il ne se possède pas de joie*, Il est transporté de joie, une joie excessive le met hors de lui-même. || POSSÉDÉ, ÉE. participe. || Fig., *Être possédé du démon de l'orgueil, de l'avarice*, Porter à l'excès l'orgueil, l'avarice. || POSSÉDÉ, subst., Homme dont le démon s'est emparé. *Exorciser les possédés.* || Prov., *Il se démène comme un possédé*, se dit D'un homme inquiet qui s'agite beaucoup.

POSSESSEUR. s. m. Celui qui possède quelque bien, quelque héritage, etc. *Possesseur de fait.*

POSSESSIF. adj. m. t. de gramm. Il n'est usité que dans ces expressions, *Pronom, adjectif possessif*, Pronom, adjectif qui sert à marquer la possession de la chose dont on parle.

POSSESSION. s. f. Jouissance, faculté actuelle de disposer ou de jouir d'un bien. *Être en paisible possession. Prise de possession.* || En t. de jurispr., *Possession d'état*, Notoriété qui résulte d'une suite non interrompue d'actes faits par la même personne en une même qualité. || POSSESSION, se dit Des terres possédées par un État ou par un particulier. *Les possessions de la France dans les Antilles. Vous avez là une belle possession.* || POSSESSION, absol. et dans un sens particulier, La jouissance de certains plaisirs, de certaines choses qu'on a recherchées avec ardeur. *La possession n'a fait qu'augmenter son amour.* || *Être en possession de faire quelque chose*, En avoir la liberté, l'habitude. *Il est en possession de leur dire les vérités les plus dures.* || *Être en possession de l'estime publique*, La posséder, en jouir. || POSSESSION, en t. de liturgie, L'état d'un homme qu'on dit possédé par le démon.

POSSESSOIRE. s. m. t. de jurisprudence. Il n'est en usage que dans les matières où il s'agit de La possession d'un bien immobilier. || *Adjuger le plein possessoire*, Adjuger la pleine et entière possession d'un bien. || POSSESSOIRE, est adj. fém. dans cette locution, *Action possessoire*, Celle par laquelle on tend à être maintenu ou réintégré dans la possession.

POSSIBILITÉ. s. f. (lat. *possibilis*, possible.) Qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être, ou qui peut se faire. *Cela est dans les choses possibles.* Dans le langage fam. : *Venez le plus tôt possible. Le moins d'erreurs, de fautes possible. Etc.* || Subst., au masc. *Faire son possible pour qu'une chose soit.* Fam.

POSTCOMMUNION. s. f. (lat. *post*, après, *communio*, communion.) Oraison que le prêtre dit à la messe, immédiatement après la prière appelée Communion.

POSTDATE. s. f. (lat. —*data*, donnée.) Date fausse et postérieure à la vraie date d'un acte, d'une lettre, etc. Peu usité.

POSTDATER. v. a. Dater une lettre, un acte, d'un temps postérieur à celui où la lettre a été écrite, où l'acte a été fait. || POSTDATÉ, ÉE. participe.

POSTE. s. f. (lat. *positus*, placé.) Etablissement de chevaux, placé de distance en distance, pour le service des personnes qui veulent voyager avec célérité. *Chaise de poste. Maître de poste.* || La manière de voyager avec des chevaux de poste. *Prendre la poste.* On dit de même, *Courir la poste*, Courir sur des chevaux de poste, ou en chaise avec des chevaux de poste. || Fig. et fam., *Courir la poste, aller un train de poste*, Marcher trop précipitamment, lire ou écrire trop vite, etc. || POSTE, La maison où sont les chevaux qu'on va prendre pour courir la poste. *Vous serez retardé à la première poste.* || POSTE, en France, mesure de chemin fixée communément à deux lieues. *Courir trois postes sur le même cheval.* || *Poste royale*, Poste qui se paye double à l'entrée et à la sortie de certaines villes principales, et des lieux où est la cour. || POSTE, L'exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. *La poste fatigue beaucoup.* || POSTE, Établissement formé et dirigé par le gouvernement pour le transport des lettres d'un pays, d'un lieu à un autre. || Courrier qui porte les lettres. *La poste va partir.* || *Grande poste*, Celle qui porte les lettres dans les provinces et dans les pays étrangers. *Petite poste*, Celle qui porte les lettres dans la ville et dans la banlieue. || *Poste restante*, Mots qu'on écrit sur l'adresse d'une lettre, pour avertir qu'elle doit rester au bureau de l'endroit où on l'envoie, jusqu'à ce que la personne à qui elle est adressée la réclame. || *Malle-poste.* Voyez MALLE. || POSTE, Maison, bureau où l'on porte les lettres qui doivent être envoyées, et où sont distribuées celles qui arrivent. *La poste aux lettres. L'administration des postes.*

POSTE. s. f. Certaines petites balles de plomb dont on charge un fusil, un pistolet, etc. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel.

POSTE. s. f. t. d'archit. *Voyez* POSTES.

POSTE. s. m. t. de guerre. Lieu où un soldat, un officier est placé par son chef; lieu où l'on a placé des troupes, ou qui est propre à en recevoir, pour une opération militaire. *Poste avancé, périlleux. Faire la guerre de postes.* || Particulièrement, Corps de garde. *Le poste de la mairie.* || *Poste d'honneur*, Celui qui est regardé comme le plus périlleux. Celui qui est établi pour garder un personnage éminent, un corps constitué, etc., et lui rendre des honneurs. || POSTE, se dit Des soldats placés ou destinés à être placés dans un poste. *Enlever, replier un poste.* || POSTE, Toute sorte d'emplois et de fonctions. *Il est dans un poste désagréable.* || *Être à poste fixe dans un lieu*, Y être à demeure, y être sédentaire. || *Être à son poste*, Être où le devoir exige que l'on soit.

POSTER. v. a. Placer quelqu'un en quelque endroit. || Particulièrement, en t. de guerre, Placer quelqu'un ou quelque corps dans un lieu, afin qu'il garde le poste où on l'a mis, ou qu'il observe ce qui se passe, ou qu'il puisse combattre avantageusement, etc. || Avec le pron. pers. *Se poster sur un arbre.* || POSTÉ, ÉE. participe. || *Il est bien posté*, se dit D'un homme à qui l'on a donné une place avantageuse. || Fam. et ironiq., *Nous voilà bien postés*, Nous sommes dans un fâcheux embarras.

POSTÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *posterior*, postérieur.) Qui suit, qui est après dans l'ordre des temps. || Il se dit par rapport à la situation, et signifie, Qui est derrière. *La partie postérieure de la tête.* || POSTÉRIEUR, subst., Le derrière, les fesses. Fam.

POSTÉRIEUREMENT. adv. de temps. Après.

POSTERIORI (À). t. de logique, emprunté du latin. De ce qui suit, de ce qui est postérieur. *Raisonner à posteriori*, Prouver la vérité ou la fausseté d'une proposition d'après les conséquences vraies ou fausses qui en sortiraient nécessairement.

POSTÉRIORITÉ. s. f. État d'une chose postérieure à une autre.

POSTERITÉ. s. f. coll. Suite de ceux qui descen-

dent d'une même origine. *Il a laissé une nombreuse postérité.* || Postérité, se dit généralement, de Tous ceux qui viendront ou qui sont venus après une certaine époque. *Transmettre son nom à la postérité la plus reculée.*

POSTES. s. f. pl. Ornement d'architecture, de peu de relief, qu'on place ordinairement sur les plinthes, et qui est une sorte d'enroulements courants.

POSTFACE. s. f. Avertissement placé à la fin d'un livre.

POSTHUME. adj. des deux genres. (lat. *posthumus*, posthume.) Qui est né après la mort de son père. *Un enfant posthume.* Subst. *C'est un posthume.* || Posthume, Ouvrage qui paraît, pour la première fois, après la mort de l'auteur. *Ouvrage posthume.*

POSTICHE. adj. des deux genres. (ital. *posticcio*, postiche.) Fait et ajouté après coup. || *Des dents postiches*, De fausses dents. *Des cheveux postiches*, De faux cheveux. || Postiche, Qui ne convient point au lieu où il est placé. *Cet épisode est postiche.* || Postiche, en t. de guerre, se dit D'un homme qui tient momentanément la place d'un autre. *Caporal postiche*, Simple soldat qui fait les fonctions de caporal.

POSTILLON. s. m. (lat. *ponere*, placer.) Homme attaché au service de la poste aux chevaux, pour conduire les voyageurs. || Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage, qui mène les chevaux attelés à une voiture. || Postillon, au trictrac, au piquet à écrire, Chacun des marqués qu'un joueur fait par delà la moitié du nombre de marqués convenu pour la partie. *Vous avez le postillon.*

POSTSCÉNIUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Postcéniome.*) t. d'ant. La partie du théâtre des anciens située derrière la scène, et où les acteurs attendaient l'instant de paraître.

POST-SCRIPTUM. s. m. (On prononce *Scriptome.*) Mot pris du latin. Ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, et qu'on marque ordinairement par ces deux lettres, *P. S.*

POSTULANT, ANTE. s. (lat. *postulare*, demander.) Celui, celle qui demande, qui recherche avec beaucoup d'instance. || Particulièrement, Celui, celle qui demande à être admis dans une maison religieuse.

POSTULATION. s. f. t. de palais. Action de postuler, d'occuper pour une partie, devant un tribunal. || Postulation, en matière ecclésiastique, se dit, principalement en parlant Des bénéfices d'Allemagne, lorsqu'un chapitre voulant promouvoir à quelque dignité un prélat à l'élection duquel il y a un empêchement canonique, ceux qui ont droit d'élire s'adressent au supérieur ecclésiastique, afin qu'il accorde une dispense.

POSTULER. v. a. Demander avec instance, insister pour obtenir quelque chose. || Postuler, en t. de palais, se dit D'un avoué qui occupe pour une partie, et qui fait tous les actes de procédure nécessaires à l'instruction de l'affaire. En ce sens, il est neutre. || Postuler, se dit aussi en matière ecclésiastique. *Ce chapitre postule un tel pour évêque. Tel évêque a été postulé pour tel archevêché.* Voyez Postulation. || Postulé, ée. participe.

POSTURE. s. f. (lat. *positura*, position.) Situation où se tient le corps; manière dont on tient son corps, sa tête, ses jambes, etc. *Il se mit en posture de le frapper. Il ne sait dans quelle posture se mettre.* || *Danses de postures*, Celles où les danseurs affectent certaines postures bizarres. || Posture, fig. L'état où est quelqu'un par rapport à sa fortune. *Il est en bonne posture auprès de ce prince.*

POT. s. m. (grec *potèrion*, vase.) Vase de terre ou de métal servant à divers usages. || Fam., *Sourd, bête comme un pot*, Extrêmement sourd, extrêmement bête. || Pot, suivi de la préposition *à*, exprime la destination du vase; et suivi de la préposition *de*, il en exprime l'usage actuel. *Pot à l'eau*, Pot à mettre de l'eau. *Pot d'eau*, Pot rempli d'eau. || *Pot à oille*, Pot à faire une espèce de potage où il entre différentes sortes de viandes et de racines. || *Pot de chambre*, Vase dont on se sert pour les besoins naturels. || Pot, Mesure qui contient deux pintes. *Un pot de vin.* || Pot, absol. Pot, marmite où l'on met bouillir la viande. *Mettre le pot au feu. Écumer le pot.* || *Cuiller à pot*, Grande cuiller de bois ou de métal qui sert à prendre du bouillon dans le pot. || *Croûte au pot*, Croûte que l'on fait tremper dans le pot avant de le retirer du feu. || *Pot-au-feu*, La quantité de viande destinée à être mise dans le pot. *Un pot-au-feu de trois livres.* || Fam., *La fortune du pot*, L'ordinaire de la table. || Prov. et fig., *Ils sont ensemble à pot et à rôt*, se dit De deux personnes qui vivent ensemble très-familièrement. || *Pot pourri*, Différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec diverses sortes de légumes. || Fig., *Pot pourri*, Diverses sortes de fleurs et d'herbes odoriférantes mêlées ensemble dans un vase, pour parfumer une chambre. || Fig., *Pot pourri*, Morceau de musique, composé de différents airs connus. Chanson dont les couplets sont sur différents airs. || Fig. et fam., *Pot pourri*, Livre ou autre ouvrage d'esprit, composé de divers morceaux assemblés sans ordre, sans liaison, et le plus souvent sans choix. || Fig. et fam., *Il en a fait un pot pourri*, se dit D'un homme qui, parlant sur quelque matière, a tellement confondu les faits et les circonstances, qu'on n'y a pu rien comprendre. || Prov. et fig. *C'est le pot de terre contre le pot de fer*, se dit D'un homme sans appui, qui a un démêlé avec un homme puissant. || Prov. et fig., *Un pot fêlé dure longtemps*, Une personne, quoique infirme et valétudinaire, ne laisse pas quelquefois de vivre longtemps. || Prov. et fig., *Il en payera les pots cassés*, se dit D'un homme sur qui l'on croit que les frais, le dommage d'une affaire doivent retomber. || Prov. et fig., *Tourner autour du pot*, User de détours inutiles, au lieu d'aller au fait. || Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses*, Découvrir le mystère de quelque affaire secrète, de quelque intrigue. || *Sœurs du pot*, Filles qui vivent en communauté, et qui soignent les malades. || *Pot-de-vin*, Ce qui se donne par manière de présent au delà du prix qui a été convenu pour un marché. || *Pot à feu*, Pièce de feu d'artifice, faite en forme de pot, de vase, et remplie de fusées et d'autres artifices semblables. || *Pot à feu*, Pot de fer rempli d'artifices, et dont on se sert dans les siéges. Gros lampion, falot.

POTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *potare*, boire.) Qui se peut boire, qu'on peut boire sans répugnance. *Du vin qui n'est pas potable.* || *Or potable*, De l'or rendu liquide et qu'on peut boire.

POTAGE. s. m. Aliment fait de bouillon et de tranches de pain, ou de quelque autre substance alimentaire. *Potage au riz, à la purée.* || Pour tout potage. loc. adv. et fig. Pour toute chose. *Il croyait tirer une grosse somme, mais il n'en a eu que cent francs pour tout potage.*

POTAGER. s. m. Jardin destiné pour y semer, planter, cultiver toutes sortes d'herbages, de légumes et de fruits. || Sorte de foyer élevé, pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages, pour les

y faire mitonner, et pour faire les ragoûts. || Pot de terre ou d'étain dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers.

POTAGER, ÈRE. adj. Il n'est usité que dans ces locutions : *Jardin potager*, Jardin destiné à la culture des légumes; *Herbes, racines potagères*, Herbes, etc., dont on se sert pour le potage, et généralement toutes celles que l'on cultive dans un potager.

POTASSE. s. f. (allem. *pottasche*, potasse.) t. de chimie. Matière solide, blanche, très-caustique, qui n'est que l'oxyde de potassium ordinairement uni à l'eau, et que les chimistes emploient comme réactif. || *Potasse du commerce*, ou simplement, *Potasse*, Substance alcaline qui résulte d'un mélange de carbonate de potasse, de sulfate de potasse, et de chlorure de potassium, et que l'on extrait, par lixiviation et évaporation, des cendres de bois ou de plantes non marines.

* POTASSÉ, ÉE. adj. t. de chim. Légèrement combiné avec la potasse.

POTASSIUM. s. m. (On prononce *Potassiome*.) t. de chimie. Substance métallique qui est la base de la potasse pure.

POTE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Main pote*, Main grosse ou enflée, et dont on ne saurait s'aider que malaisément.

POTEAU. s. m. (lat. *positus*, placé.) Pièce de bois de charpente, posée debout. || *Poteau cornier*, Celui qui est à l'encoignure de deux pans de bois. || *Poteau de décharge*, Pièce de bois inclinée dans l'intérieur d'une cloison ou d'un pan de bois, pour soulager la charge. || POTEAU, Grosse et longue pièce de bois posée droit en terre, et servant à divers usages. *Attacher un criminel à un poteau. Poteaux pour marquer les chemins.*

POTÉE. s. f. (grec *potèrion*, pot.) Ce qui est contenu dans un pot. || Fig. et pop., *Une potée d'enfants*, Un grand nombre d'enfants. || Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris*, se dit D'un enfant fort vif, fort remuant et fort gai.

POTÉE. s. f. Oxyde d'étain; étain calciné qui sert à polir. || *Potée d'émeri*, La poudre qui se trouve sur les meules qui ont servi pour tailler les pierreries. || POTÉE, en t. de fondeur, Composition préparée avec de l'argile, de la fiente de cheval et de la bourre, qui sert à former un moule.

POTELÉ, ÉE. adj. Gras et plein. Il n'est guère usité qu'en parlant De la charnure des enfants et des jeunes personnes.

POTELET. s. m. t. de charpent. Il se dit de Petits poteaux qui servent principalement à garnir des pans de bois.

POTENCE. s. f. (ital. *potenza*, potence.) Assemblage de trois pièces de bois ou de fer, dont une est posée verticalement, une autre est mise dessus en travers, et la troisième est entée dans celle qui est verticale, et soutient l'extrémité de celle qui est en travers. || Particulièrement, l'Instrument servant au supplice de ceux que l'on pend. *Mener à la potence.* || Le supplice même. *Il mérite la potence.* || Fig. et pop., *Gibier de potence*, se dit d'Un ou de plusieurs hommes dont les actions semblent mériter d'être punies en justice. || POTENCE, en t. de man., Le morceau de bois où pend la bague. || *Brider la potence*, Donner contre ce morceau de bois, au lieu d'emporter la bague, ou de la toucher. || POTENCE, Mesure qui sert à juger de la hauteur, de la taille des hommes et des chevaux. || POTENCE, Sorte de béquille ou de bâton en forme de T, dont un homme faible ou estropié se sert pour marcher, en le mettant sous son aisselle, et s'appuyant dessus. || En t. de tactique, *L'armée est rangée en potence*, Son front ne fait pas une seule ligne droite, et la direction d'une des ailes fait un angle avec celle du centre. || *Table en potence*, Table longue, vers l'un des bouts de laquelle il y en a une autre qui est en travers.

POTENTAT. s. m. (lat. *potens*, puissant.) Celui qui a la puissance souveraine dans un grand État. Il est du style soutenu. || Fam., *Il tranche du potentat*, Il affecte une importance qui ne lui appartient pas.

POTENTIEL, ELLE. adj. t. de méd. Il se dit Des remèdes qui, quoique très-énergiques, n'agissent que quelque temps après leur application; à la différence Des remèdes actuels, qui produisent leur effet sur-le-champ. || En t. de gramm. grecque, *Particule potentielle*, Nom que l'on donne à la particule ἄν, parce qu'elle sert ordinairement à indiquer que l'action du verbe auquel on la joint est considérée comme possible, douteuse, hypothétique.

* POTENTILLE. s. f. Plante, genre de rosacées.

POTERIE. s. f. (grec *potèrion*, vase.) Toute sorte de vaisselle de terre ou d'étain. || POTERIE, en archit., Ces espèces de pots qu'on emploie quelquefois dans la construction des voûtes et des planchers, etc. || Chausse d'aisance ou descente faite avec des tuyaux de terre cuite ajustés bout à bout.

POTERNE. s. f. t. de fortification. Fausse porte, galerie souterraine, ménagée pour faire des sorties secrètes, et qui communique de l'intérieur d'une place ou d'un ouvrage, dans le fossé de cette place ou de cet ouvrage.

POTIER. s. m. (grec *potèrion*, vase.) Celui qui fait, qui vend des pots et de la vaisselle de terre. || *Potier d'étain*, Celui qui fait, qui vend toute sorte de vaisselle d'étain.

POTIN. s. m. Mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge. Sorte de cuivre formé des lavures que donne la fabrication du laiton, et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain. Le premier se nomme ordinairement *Potin jaune*, et le second *Potin gris.*

POTION. s. f. (lat. *potio*, potion.) (On prononce *Pocion.*) t. de médec. Remède qui s'administre sous forme liquide, et qu'on ne boit ordinairement qu'à petite dose. *Potion calmante, stimulante, etc.*

POTIRON. s. m. Espèce de citrouille ronde.

POTRON-JAQUET ou POTRON-MINET. s. m. Mots populaires qui ne sont usités que dans ces locutions, *Dès le potron-jaquet, dès le potron-minet*, Dès la pointe du jour.

POU. s. m. (lat. *pediculus*, pou.) Insecte parasite qui s'attache à plusieurs espèces d'animaux. || Particulièrement, Insectes de ce genre qui s'attachent au corps de l'homme, et qui se tiennent dans les cheveux, dans les vêtements, etc. || Prov., *Il est laid comme un pou*, se dit D'un homme fort laid. || Prov., fig. et pop., *Chercher à quelqu'un des poux à la tête*, Lui chercher chicane à propos de rien et dans le dessein de s'en débarrasser.

POUACRE. adj. des 2 genres. t. d'injure. Salope, vilain. || Subst. *C'est un pouacre.*

POUAH. Interjection familière qui exprime le dégoût.

POUCE. s. m. (lat. *pollex*, pouce.) Le plus gros et le plus court des doigts de la main. || Fig. et fam., *Serrer les pouces à quelqu'un*, Le contraindre par des menaces à dire ce qu'on veut savoir de lui. || Fig. et fam., *Se mordre les pouces d'une chose*, S'en re-

pentir || Fig. et pop., *Jouer du pouce*, Compter de l'argent pour faire un payement. || Fam., *Il y met les quatre doigts et le pouce*, se dit D'un homme qui prend avidement et malproprement dans un plat ce qui est à sa portée. Cela se dit, par extension, en parlant De tout ce qu'une personne fait sans ménagement et sans délicatesse. || Prov. et fig., *Mettre les pouces*, Se rendre, céder après une résistance plus ou moins longue. || Fam., *J'aimerais autant baiser mon pouce*, se dit en parlant D'une chose qui fait peu de plaisir. || Fam., *Manger sur le pouce*, A la hâte, sans prendre le temps de s'asseoir. || Pouce, Mesure qui fait la douzième partie d'un pied de roi, et qui se divise en douze lignes. || Fig., *N'avoir pas un pouce de terre*, N'avoir aucun bien en fonds. || *Pouce d'eau*, La quantité d'eau qui s'écoule par une ouverture circulaire et verticale, d'un pouce de diamètre, faite à l'un des côtés d'un réservoir, un pouce au-dessous du niveau de l'eau; ce qui produit environ quatorze pintes par minute.

POUCIER. s. m. Morceau de fer-blanc, de corne, ou d'autre matière, dont certains ouvriers se couvrent le pouce pour travailler.

POU-DE-SOIE. s. m. Étoffe de soie, unie et sans lustre, dont le grain est gros comme celui du gros de Naples, et moins serré que celui du gros de Tours. Quelques-uns écrivent, *Pout-de-soie*.

POUDING. s. m. (angl. *pudding*, pouding.) (On prononce *Poudingue*.) Mets composé ordinairement de mie de pain, de moelle de bœuf, de raisin de Corinthe et autres ingrédients.

POUDINGUE. s. m. t. de minéral. Concrétion formée d'un mélange de petits cailloux, réunis ensemble par un ciment pierreux aussi dur que les cailloux mêmes.

POUDRE. s. f. (lat. *pulvis*, poudre.) Poussière, petites particules de terre desséchée, qui s'élèvent en l'air à la moindre agitation, au moindre vent. *Secouer la poudre de dessus ses habits.* || *Ce pain sent la poudre*, se dit Du pain fait avec du blé qui a contracté un goût de poudre. || Fig. et fam., *Jeter de la poudre aux yeux*, Éblouir par ses discours et par ses manières. || Par exagérat., *Mettre en poudre une ville, un château*, Les ruiner, les abattre, les détruire. || Fig., *Mettre en poudre un ouvrage, un raisonnement*, Critiquer un ouvrage, réfuter un raisonnement, de manière à n'en laisser rien subsister. || Fig. et poét., *Faire mordre la poudre à ses ennemis*, Les tuer dans un combat. || Poudre, se dit aussi en parlant Des différents corps, des différentes substances solides qu'on a broyées ou pilées, et réduites en molécules très-petites. *De la poudre de corail. Du sucre en poudre.* || *Poudre impalpable*, Poudre si déliée, qu'on ne la sent presque pas sous le doigt. || *Poudre de diamants*, Poudre faite de diamants broyés, et dont on se sert pour tailler les diamants. Il se dit, par extension, Des Diamants qui sont si petits, qu'à peine les peut-on mettre en œuvre. || *Poudre d'or*, L'or qui est en petites parcelles. || *Poudre de projection*, Celle à laquelle les alchimistes attribuaient la puissance de convertir en or les autres métaux. || Poudre, se dit de Divers médicaments simples ou composés, qui sont sous la forme de poudre. *Poudre médicinale, dentifrice.* || Fig. et pop., *Prendre la poudre d'escampette*, S'évader, s'enfuir. || Fig. et pop., *Poudre de perlimpinpin*, Poudre sans efficacité que les charlatans débitent comme guérissant toute sorte de maux. || Poudre, Ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher, et pour empêcher qu'elle ne s'efface. || Poudre, L'amidon pulvérisé dont on se sert pour les cheveux. || *Un œil de poudre, un petit œil de poudre*, Une teinte légère de poudre. || Poudre, Mélange de salpêtre, de soufre et de charbon, qui s'enflamme aisément, et sert à charger les canons, les fusils, et autres armes à feu. On l'appelle plus particulièrement *Poudre à canon.* || *Poudre à giboyer*, et plus ordinairement, *Poudre à tirer*, La poudre la plus fine, qui sert à la chasse. || *Poudre de mine*, La poudre la plus commune, la moins parfaite, qu'on n'emploie que pour charger les mines. *Poudre de traite*, Poudre fabriquée pour être vendue ou échangée dans les pays où se faisait la traite des nègres. || *Poudre fulminante.* On appelle ainsi Les poudres, autres que la poudre à canon, qui détonent par le frottement, par le choc ou par la chaleur || Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Prendre beaucoup de peine pour une chose qui ne le mérite pas. || Prov., *Il n'a pas inventé la poudre*, se dit D'un homme sans esprit. || Fig. et fam., *Le feu prend aux poudres*, se dit en parlant De quelqu'un qui s'enflamme tout d'un coup, qui entre tout à coup en colère. || Fig., *Mettre le feu aux poudres*, Exciter la discorde, la sédition, par ses discours, par ses conseils. || Prov., *Il est vif comme la poudre*, se dit D'un homme excessivement vif, qui prend feu tout de suite.

POUDRER. v. a. Couvrir légèrement de poudre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des cheveux sur lesquels on met de la poudre. *Poudrer ses cheveux.* Avec le pron. pers., *Se poudrer.* || Poudré, ée. participe. || *Poudré à blanc*, Extrêmement poudré.

POUDRETTE. s. f. Matière fécale desséchée et mise en poudre, dont on se sert pour amender les terres.

POUDREUX, EUSE. adj. Couvert de poudre, de poussière. || *C'est un pied poudreux*, se dit, par mépris, D'un vagabond, d'un homme de rien. Fig., Soldat qui déserte de régiment en régiment.

POUDRIER. s. m. Celui qui fait de la poudre à canon. Peu usité.

POUDRIER. s. m. Petite boîte de métal ou d'autre matière, percée en dessus de plusieurs petits trous, et qu'on emplit de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'efface.

POUDRIÈRE. s. f. Lieu où l'on fabrique de la poudre à canon. || Magasin où l'on conserve de la poudre à canon. || Poudrière, L'ustensile où l'on met de la poudre à sécher l'écriture.

POUF. (*onomatopée.*) Mot dont on se sert pour exprimer Le bruit sourd que fait un corps en tombant.

POUF. adj. invar. des 2 genres. Il se dit Des pierres qui, quand on les travaille, s'égrènent et tombent en poussière.

POUFFER. v. n. Il ne s'emploie que dans cette phrase familière, *Pouffer de rire*, Éclater de rire involontairement.

POUILLÉ. s. m. L'état et le dénombrement de tous les bénéfices qui sont dans une étendue de pays déterminée. *Le pouillé des bénéfices dépendants d'un diocèse.*

POUILLER. v. a. Dire des pouilles à quelqu'un. Popul. || Avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Ils se sont pouillés l'un l'autre.* || Pouillé, ée. participe.

* Pouillerie. s. f. Chambre d'hôpital destinée à mettre les habits des pauvres.

POUILLES. s. f. pl. Reproches vifs et éclatants, mêlés d'injures. Fam.

POUILLEUX, EUSE. adj. (lat. *pediculosus*, même signif.) Qui a des poux, qui est sujet aux poux. || Subst. *C'est un pouilleux.* || Fig. et par injure, Homme de condition basse et misérable. *Ce n'est qu'un pouilleux.*

POULAILLER. s. m. (lat. *pullus*, petit.) Abri construit pour les poules, lieu où les poules se retirent la nuit, où elles pondent, où on les fait couver.

POULAILLER. s. m. Celui qui fait métier de vendre de la volaille. || POULAILLER, se dit D'une petite messagerie conduite par les coquetiers ou marchands d'œufs. || Fig., *C'est un poulailler*, se dit par dérision D'une mauvaise et vieille voiture.

POULAIN. s. m. Nom qu'on donne au cheval depuis sa naissance jusqu'à trois ans. *Voyez* POULICHE.

POULAIN. s. m. Nom vulgaire d'une tumeur des glandes inguinales, ordinairement causée par le virus vénérien, et qui s'appelle, en t. de méd., *Bubon.*

POULAINE. s. f. t. de marine. Assemblage de plusieurs pièces de bois formant une portion de cercle terminée en pointe, et faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

POULAN. s. m. t. des jeux d'hombre, de quadrille, de tri, etc. Ce que celui qui donne les cartes met au jeu de plus que les autres.

POULARDE. s. f. (lat. *pullus*, poulet.) Jeune poule engraissée.

POULE. s. f. Oiseau domestique, la femelle du coq. || Il se dit, par extension, Des femelles de plusieurs espèces de volatiles. *Poule perdrix. Poule pintade.* || *Poule de Barbarie.* Espèce de poule qui nous est venue de Barbarie. || *Poule d'Inde*, La femelle d'un coq d'Inde, appelée autrement *Dinde.* Voyez DINDE. || *Poule d'eau*, Espèce d'oiseau aquatique. || Fig. et fam., *C'est une poule mouillée*, se dit D'un homme qui manque de résolution et de courage. || Fig., *Peau de poule*, Peau qui n'est pas lisse, et qui a des élevures pareilles à celles qui sont sur la peau d'une poule plumée. || Fig. et fam., *Cela fait venir la chair de poule*, Cela fait frissonner. On dit de même, *J'en ai la chair de poule.* || Fig. et fam., *Tuer, plumer la poule sans la faire crier*, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes. || Prov. et fig., *Un bon renard ne mange jamais les poules de son voisin*, Quand on veut faire quelque mal, il ne faut pas que ce soit en lieu où l'on est connu. || Fig. et fam., *Faire le cul de poule*, Faire une espèce de moue, en avançant et pressant les lèvres. || Fig. et fam., *Tuer la poule pour avoir l'œuf*, Se priver de ressources à venir pour un petit intérêt présent. || Prov. et fig., *Ce n'est pas à la poule à chanter devant le coq*, Une femme doit se tenir dans l'infériorité à l'égard de son mari. || *Lait de poule*, Espèce de potion faite avec un jaune d'œuf et du sucre délayés dans de l'eau chaude. || POULE, au jeu du renard, Chacune des pièces du jeu qui servent à enfermer le renard. || POULE, à certains jeux, La quantité d'argent ou de jetons, qui résulte de la mise de chacun des joueurs, et qui appartient à celui qui gagne le coup. || Au billard, au trictrac, et à quelques autres jeux, *Faire une poule*, Faire une partie où tous les joueurs mettent une certaine somme, soit en commençant le jeu, soit en y rentrant, et où la mise totale appartient à celui qui a gagné successivement tous les autres.

POULET. s. m. Le petit d'une poule. || *Poulet de grain*, Petit poulet qui est nourri avec du grain. || POULET, Terme de caresse qu'on emploie en parlant à des enfants. Dans ce sens, il a un féminin : *Poulette.* || POULET, Billet de galanterie. *Écrire un poulet.*

POULETTE. s. f. Jeune poule. *Poulette grasse.* || Fig. et fam., Une jeune fille. *Une jolie poulette.*

POULEVRIN. s. m. (lat. *pulvis*, poudre.) Poudre fine pour amorcer le canon. || La poire qui contient cette poudre. *Voyez* PULVERIN.

POULICHE. s. f. (lat. *pullus*, poulain.) Il se dit Des jeunes cavales jusqu'à trois ans.

POULIE. s. f. Machine en forme de roue, dont la circonférence est creusée en demi-cercle, et sur laquelle passe une corde pour élever ou pour descendre des fardeaux.

POULIN, INE. s. *Voyez* POULAIN *et* POULICHE.

POULINER. v. n. (lat. *pullulare*, mettre bas.) Il se dit D'une cavale qui met bas.

POULINIÈRE. adj. f. Il n'est guère usité que dans l'expression, *Jument poulinière*, Cavale particulièrement destinée à produire des poulains.

POULIOT. s. m. t. de botan. Plante aromatique du genre des Menthes.

POULPE. s. f. t. didactique. *Voyez* PULPE.

POULPE. s. m. (lat. *pulpa*, poulpe.) t. d'hist. nat. Animal marin de la classe des Mollusques.

POULS. s. m. (lat. *pulsus*, battement.) (On ne prononce point l'L ni l'S.) Mouvement des artères qui se fait sentir en plusieurs endroits du corps, et particulièrement vers le poignet. *Pouls intermittent, fréquent, convulsif.* || Fig. et fam., *Le pouls lui bat*, se dit en parlant D'un homme qui a peur. || Fig. et fam., *Tâter le pouls à quelqu'un*, Le pressentir sur quelque chose, sonder ses dispositions; et, *Se tâter le pouls*, Consulter ses forces avant de faire une entreprise.

POUMON. s. m. (lat. *pulmo*, poumon.) Viscère renfermé dans l'intérieur de la poitrine, et qui est le principal organe de la respiration. On le dit très-souvent, surtout en médecine, de Chacune des deux parties qui forment cet organe, et qui sont séparées l'une de l'autre par le médiastin et par le cœur. *S'user le poumon à force de parler.* || *Il a de bons poumons*, se dit D'un homme qui a la voix forte. Dans le même sens, en parlant d'une dispute, *Cet homme l'a emporté par la force de ses poumons.*

POUPARD. s. m. (lat. *pupa*, même signif.) Enfant au maillot. Il n'est d'usage que parmi les enfants et les nourrices, et en parlant le langage ordinaire des nourrices. || Espèce de poupée qui représente un enfant.

POUPART. s. m. Crustacé du genre des Crabes, dont la chair est estimée.

POUPE. s. f. (lat. *puppis*, poupe.) La partie de l'arrière d'un navire. *Avoir le vent en poupe.* || Fig. et fam., *Avoir le vent en poupe*, Être secondé, favorisé par les circonstances.

POUPÉE. s. f. (lat. *pupa*, poupée.) Petite figure humaine faite de bois, de carton, de cire, etc., pour servir de jouet aux enfants. || Fig. et fam., *C'est une vraie poupée*, se dit D'une petite personne fort parée, fort ajustée. *C'est une vieille poupée*, se dit D'une personne âgée qui n'a point la gravité convenable à son âge ou à son état. *C'est un visage de poupée*, se dit D'une jeune personne qui a le visage mignon et coloré, ou dont le visage manque d'expression. || Fig. et fam., *Il en a fait sa poupée*, se dit D'un homme qui fait son amusement d'orner, d'embellir une petite maison, un cabinet ou autre chose semblable. || POUPÉE, La petite figure qui sert de but, dans les lieux où l'on s'exerce à tirer au pistolet. || POUPÉE, t. de fileuse, Le paquet d'étoupe ou de filasse

dont on garnit le fuseau. || Poupée, en t. d'agric., Certaine manière d'enter. *Enter en poupée.*

POUPIN, INE. adj. Qui a une toilette affectée. || Subst. *Faire le poupin.* Fam.

POUPON. s. m. Jeune enfant qui a le visage plein et potelé.

POUPONNE. s. f. (lat. *pupa*, poupée.) Jeune fille qui a le visage plein et potelé. || Fam. en signe d'amitié, et par forme de caresse. *Ma pouponne.*

POUR. (lat. *pro*, pour.) Préposition qui sert à marquer Le motif, ou la cause finale, ou la destination. *Cet homme fait de l'exercice pour sa santé. Ces chevaux sont pour l'écurie du roi. Cette lettre n'est pas pour lui.* || Pour, En considération de, à cause de. *Il fera cela pour vous. Je ne ferais pas cela pour un empire. Il se fâche pour rien.* || Fam., *Et pour cause*, se dit, sans rien ajouter, Quand on ne veut pas exprimer la raison qu'on a de dire ou de ne pas dire, de faire ou de ne pas faire quelque chose. || Fam. et par manière de prière, *Pour Dieu*, Pour l'amour de Dieu, au nom de Dieu. || Pour, Moyennant un certain prix, en échange de. *Il a donné son cheval pour mille francs.* || Pour, Eu égard à, par rapport à. *Il est bien grand pour son âge.* || Pour, précédé des mots *Assez* et *Trop*, s'emploie dans les phrases qui expriment la suffisance ou l'excès. *Cela est assez bon pour lui. Il a trop vécu pour sa gloire.* Quelquefois on peut supprimer l'adverbe *Assez*. *Il y en a pour tout le monde.* || Il s'emploie aussi dans les mêmes phrases, suivi d'un verbe à l'infinitif. *Il est trop franc pour vous tromper.* Voyez plus bas un emploi semblable, avec le subjonctif. || Pour, En la place de, au lieu de. *Il monte la garde pour son frère. Ce mot s'emploie souvent pour tel autre.* || Pour, Comme, de même que, en qualité de. *Ils l'ont laissé pour mort. On m'a pris pour dupe. Je me le tiens pour dit.* || *Être pour beaucoup, pour peu dans quelque chose, n'y être pour rien*, Y avoir beaucoup de part, peu de part, n'y en avoir point du tout. || Pour, Au nom de, en faveur de, pour la défense de. *Je lui parlerai pour vous.* || Pour, Envers, à l'égard de. *Son amour pour la patrie. J'ai du respect pour sa mémoire.* || Contre. *L'aversion qu'il a pour lui.* || Pour, sert à marquer Le rapport entre une chose qui affecte en bien ou en mal, et la personne qui en est ou qui en doit être affectée. *C'est une grande perte pour vous.* || Pour, précédé et suivi du même mot, marque: 1°, Comparaison. *Danger pour danger, il faut choisir celui qui promet de la gloire.* || 2°, Action réciproque. *Rendre amour pour amour.* || 3°, Correspondance exacte entre deux choses. *Traduire mot pour mot.* || Pour, joint à une expression qui marque le temps, signifie, Pendant. *Il y en a pour un siècle avant que ce monument soit achevé. Je n'en ai que pour un moment.* || Il sert à indiquer L'époque à laquelle une chose s'est faite ou se fera. *Ce sera pour demain.* || Pour, au commencement d'une phrase, Quant à. *Pour moi, je n'en ferai jamais rien.* || Pour, joint avec l'infinitif des verbes, Afin de, en vue de, dans le dessein de. *Je manque de termes pour exprimer ce que je sens. Pour ne vous rien déguiser. Pour dire le vrai. On le cherche pour le mettre en prison.* || Quoique, bien que. *Il est bien grand pour être si jeune.* || De quoi. *Il y a ici pour contenter tous les goûts.* || Pour, joint avec le passé de l'infinitif des verbes, A cause que. *Il a été chassé pour avoir trop parlé.* || Pour, suivi de *Que*, se construit avec le subjonctif, et signifie, Afin que. *Pour que cet homme devînt sage, il faudrait...* || Pour, suivi de *Que*, s'emploie dans certaines phrases avec les adverbes *Assez* et *Trop*. *Il m'a négligé trop longtemps, pour que j'espère rien de lui.* || Pour, subst. *Il y a du pour et du contre dans cette affaire.* || Pour, s'emploie avec beaucoup de verbes, et leur fait prendre des significations très-variées, qui sont des idiotismes. *Prendre un homme pour un autre. Passer pour honnête homme. Etc.* Voyez Prendre, Passer, etc. || Pour peu que. loc. conj. Si peu que. *Pour peu que vous lui en parliez, l'affaire réussira.* || Pour lors. loc. adv. Alors.

POURBOIRE. s. m. Petite libéralité en signe de satisfaction. *Un bon pourboire.* Fam.

POURCEAU. s. m. (lat. *porcus*, porc.) Porc, cochon. || Fig. et fam., *C'est une vraie étable à pourceaux*, se dit D'une maison malpropre. *C'est un vrai pourceau*, se dit D'un homme qui met son unique plaisir à manger. || Prov. et fig., *Un pourceau d'Épicure*, Un voluptueux, un homme plongé dans les plaisirs des sens. || Prov. et fig., *Semer des perles devant les pourceaux*, Présenter à quelqu'un des choses dont il ne connaît pas le prix, ou Lui dire quelque chose dont il ne sent pas la délicatesse, la finesse. || *Pourceau de mer*, Nom vulgaire d'une espèce de dauphin appelé *Marsouin.*

POURCHASSER. v. a. Poursuivre, rechercher avec obstination, avec ardeur. Fam. || Pourchassé, ée. participe.

POURFENDEUR. s. m. Celui qui pourfend. Il n'est guère usité que dans cette locution ironique et familière, *Un grand pourfendeur de géants*, Un fanfaron, un faux brave.

POURFENDRE. v. a. Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre, de cimeterre. Fam. || Pourfendu, ue. participe.

POURIR. v. n. et a. *Voyez* Pourrir.

POURISSAGE. s. m. *Voyez* Pourrissage.

POURISSOIR. s. m. *Voyez* Pourrissoir.

POURITURE. s. f. *Voyez* Pourriture.

POURPARLER. s. m. Conférence entre deux ou plusieurs personnes, pour parler d'accommodement, d'affaires. *L'affaire s'accommodera, nous sommes en pourparler.*

POURPIER. s. m. Plante potagère à feuilles épaisses et à tige couchée. || *Pourpier doré*, Pourpier naissant qui se mange en salade. || *Pourpier sauvage*, Pourpier dont les feuilles sont plus petites que celles du pourpier ordinaire, et auquel on attribue des vertus médicinales. || *Pourpier de mer.* Nom vulgaire d'une espèce d'arroche, qui croît sur les bords de la mer, et dont les feuilles, charnues et remplies de suc, comme celles du pourpier, ont un goût salé.

POURPOINT. s. m. La partie de l'ancien habillement français qui couvrait le corps depuis le cou jusque vers la ceinture. || Prov., *Tirer un coup à brûle-pourpoint*, Le tirer à bout portant ou de très-près. || Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint, lui dire quelque chose à brûle-pourpoint*, Lui dire en face quelque chose de dur, de désobligeant. *Il y va à brûle-pourpoint*, Il parle ou il agit sans détours, sans ménagement. || Fig. et fam., *Il y a laissé le moule du pourpoint, de son pourpoint*, se dit D'un homme qui a été tué en quelque occasion.

POURPRE. s. m. (lat. *purpura*, pourpre.) Rouge foncé qui tire sur le violet. || *Le pourpre* est une des couleurs du Blason; il se marque, en gravure, par des traits diagonaux, allant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la base. || Pourpre, fém., Cette teinture précieuse qui se tirait autrefois d'un certain

coquillage testacé, nommé *Pourpre*, dont elle a pris le nom. || Plus particulièrement L'étoffe teinte en pourpre qui était en usage parmi les anciens. *Porter la pourpre.* || La dignité souveraine, dont elle était autrefois la marque. *Être né dans la pourpre.* || Il se dit Des premières magistratures de l'ancienne Rome, et de La dignité des cardinaux.

POURPRE. s. m. Maladie grave, qui se manifeste au dehors par de petites taches rouges qui viennent sur la peau.

POURPRÉ, ÉE. adj. De couleur de pourpre. || *Fièvre pourprée*, Fièvre qui est accompagnée de pourpre.

POURPRIS. s. m. Enceinte, enclos; ce qui enferme un lieu, un espace. Vieux.

POURQUOI. conjonction. Pour quelle chose, pour laquelle chose. *Je ne sais pourquoi vous n'avez pas réussi dans telle affaire.* On dit quelquefois, *La raison pourquoi*, La raison pour laquelle. || Fam., *Vous ferez telle chose ou vous direz pourquoi*, se dit, par manière de commandement et de menace, Pour faire entendre à quelqu'un qu'il ne peut se dispenser de faire la chose dont il s'agit. || Fam., *Demandez-moi pourquoi*, Je ne sais pas pourquoi. || POURQUOI, adv. d'interrogation, Par quelle raison? *Pourquoi ne le ferais-je pas?* || Subst. et fam. *Le pourquoi et le comment.* || Fam., *Vos pourquoi ne finissent pas*, se dit À une personne qui demande coup sur coup la raison, le motif des choses.

POURRIR. v. n. (lat. *putrere*, pourrir.) S'altérer, se corrompre. *Le bois de chêne ne pourrit pas dans l'eau aussi promptement que les autres.* || Fam., *Pourrir dans l'ordure, dans la misère*, Croupir dans l'ordure, dans la misère. || Vulgair., *Ce remède fait pourrir le rhume*, Il le mûrit, et fait que l'on en guérit plus aisément. || Fig., *Faire pourrir un homme en prison*, L'y tenir longtemps. || POURRIR, actif, Altérer, gâter, corrompre. *L'eau pourrit le bois.* Avec le pron. pers. *Ce melon commence à se pourrir.* || POURRI, IE. participe. || *Un homme pourri d'ulcères, de chancres, etc.*, Un homme rongé d'ulcères, de chancres, etc. *Un homme pourri*, Un homme atteint profondément de maux secrets et honteux. || Fig., *C'est un membre pourri*, se dit D'une personne dangereuse pour la société, ou qui déshonore la compagnie, le corps dont elle fait partie. || Fig., *C'est un cœur pourri*, se dit D'un homme bas et corrompu. || Fig. et fam., *C'est une planche pourrie*, se dit D'une personne sur laquelle on ne peut pas compter. || POURRI, subst. *Cela sent le pourri.*

POURRISSAGE. s. m. t. de papeterie. Opération qui consiste à faire macérer les chiffons dans l'eau, pour faciliter leur trituration.

POURRISSOIR. s. m. t. de papeterie. Le lieu où l'on fait pourrir et fermenter les chiffons.

POURRITURE. s. f. Corruption, état de ce qui est pourri. || En médec., *Pourriture d'hôpital*, Espèce de gangrène qui survient quelquefois aux plaies et aux ulcères des malades qu'on traite dans les hôpitaux.

POURSUITE. s. f. (lat. *persequi*, poursuivre.) Action de celui qui poursuit quelqu'un, qui court après quelqu'un pour l'atteindre, pour le prendre. *On s'est mis aussitôt à la poursuite des brigands.* || POURSUITE, fig., Les soins qu'on prend, les diligences qu'on fait pour obtenir quelque chose. *Cette veuve vient de l'épouser, après s'être longtems défendue de ses poursuites. Il l'a chargé de la poursuite de ses affaires.* || POURSUITE, en t. de procédure, Démarches, diligences, procédures qu'on fait pour obtenir le payement d'une créance, le redressement d'un grief, etc.

POURSUIVANT. s. m. Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. || *Poursuivant d'armes*, se disait anciennement D'un gentilhomme qui s'attachait aux hérauts d'armes, et qui aspirait à leur charge. || POURSUIVANT, en t. de proc., Celui qui exerce des poursuites. Il se dit particulièrement en matière de saisies, d'expropriations forcées, de ventes judiciaires, de distributions et d'ordres. Adject., *Créancier poursuivant.* || POURSUIVANT, Celui qui recherche une femme en mariage, qui prétend à sa main. *Cette veuve avait beaucoup de poursuivants.*

POURSUIVRE. v. a. Suivre quelqu'un avec vitesse, courir après quelqu'un dans le dessein de l'atteindre, de le prendre. *Poursuivre chaudement, l'épée dans les reins.* On le dit aussi en parlant Des animaux. || Fig., Persécuter, tourmenter, troubler. *La calomnie le poursuit. Cette idée désespérante me poursuit nuit et jour.* || Employer ses soins, faire ses diligences pour obtenir quelque chose. *Poursuivre une charge, une audience.* || POURSUIVRE, Continuer ce qu'on a commencé. *Poursuivre l'exécution d'un projet.* || Absol., dans la même acception. *Vous avez bien commencé, poursuivez. L'orateur poursuivit en ces termes.* || Fig. et fam., *Poursuivre sa pointe*, Continuer l'entreprise qu'on a faite, avec la même vigueur qu'on l'a commencée. || POURSUIVRE, en t. de procédure, Agir contre quelqu'un par les voies de la justice. *Poursuivre quelqu'un devant les tribunaux.* || *Poursuivre un procès, une expropriation, un arrêt, etc.*, Faire toutes les procédures nécessaires pour faire juger un procès, une affaire, pour obtenir une expropriation, un arrêt, etc. On dit quelquefois absol., *Poursuivre*, dans le même sens. Avec le pron. pers., *Cette affaire se poursuit.* || POURSUIVRE, se construit avec le pron. pers., dans ces phrases du style des notaires, *Acheter, vendre une maison, une terre, ainsi qu'elle se poursuit et comporte*, Sans en faire un plus long détail, une plus longue description. || POURSUIVI, IE. participe.

POURTANT. adv. Néanmoins, cependant. *Voilà pourtant qui est fini.*

POURTOUR. s. m. Le circuit de certains objets.

POURVOI. s. m. (lat. *providere*, pourvoir.) t. de jurispr. Action par laquelle on attaque devant la cour de cassation un jugement rendu en dernier ressort. || Recours à d'autres tribunaux, à d'autres autorités. *Pourvoi en grâce.*

POURVOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Voir*, excepté au prétérit défini de l'indicatif, *Je pourvus, tu pourvus, il pourvut, nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent;* au futur, *Je pourvoirai;* au conditionnel présent, *Je pourvoirais;* à l'imparfait du subjonctif, *Que je pourvusse.*) Donner ordre à quelque chose, fournir ce qui est nécessaire, suppléer à ce qui manque. *Pourvoir à la sûreté publique.* || *Pourvoir à un bénéfice, à un emploi*, Le conférer, y nommer. || POURVOIR, est souvent actif, en parlant De bénéfices, d'offices, d'emplois; et alors il a pour régime la personne à qui le bénéfice, l'office, l'emploi est conféré. *Le roi l'a pourvu de cette magistrature.* || Munir, garnir. *Il est pourvu de tout ce qu'il faut.* || Avec le pron. pers. *Il s'est pourvu de livres pour sa traversée.* || POURVOIR, Orner, douer. *Les grâces dont elle est pourvue.* || Fig., Établir par un mariage, par quelque emploi, par quelque charge. *Ce père a bien pourvu tous ses enfants.* || POURVOIR, avec le pron. pers., en t. de proc., Intenter action

devant un juge, recourir à un tribunal, à une autorité. *Il s'est pourvu par-devant tel juge. Se pourvoir en cassation.* || *Se pourvoir en cour de Rome*, Demander au pape quelque grâce, quelque bénéfice, quelque dispense, etc. || POURVU, UE, participe.

POURVOIRIE. s. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs sont chargés de fournir.

POURVOYEUR. s. m. Celui qui est chargé de fournir à quelqu'un, à quelque maison, la viande, la volaille, le gibier et le poisson.

POURVU. Conjonction conditionnelle qui est toujours suivie médiatement ou immédiatement de *Que*. En cas, à condition. *Pourvu qu'il n'arrive rien de contraire.*

POUSSE. s. f. (lat. *pulsare*, pousser.) Les jets, les petites branches que les arbres, les arbrisseaux poussent au printemps et au mois d'août. *La première pousse*, Les jets qui viennent au mois de mars et d'avril; et, *La seconde pousse*, Ceux qui viennent au mois d'août.

POUSSE. s. f. Maladie des chevaux, qui se manifeste par la gêne de la respiration et par l'irrégularité du mouvement des flancs.

POUSSE. s. f. t. pop., par lequel on désigne collectivement Ceux qui sont ordinairement employés à mettre à exécution les contraintes par corps. Vieux.

POUSSE-CUL. s. m. t. pop., dont on se sert en parlant de Certains agents subalternes qui aident à mener les gens en prison.

POUSSÉE. s. f. Action de pousser, effet de ce qui pousse. Il se dit particulièrement en architect. *Cette voûte a beaucoup de poussée.* || Fig. et pop., *Donner la poussée à quelqu'un*, Poursuivre vivement quelqu'un, lui faire grand'peur, le tourmenter || Fam. et ironiq., *Vous avez fait là une belle poussée*, se dit À un homme qui a fait une entreprise malheureuse ou ridicule.

POUSSE-PIEDS. s. m. Nom vulgaire d'un genre de coquillage multivalve, nommé autrement *Anatife*, parce qu'on a cru longtemps qu'il en pouvait naître des canards.

POUSSER. v. a. Faire effort contre quelqu'un ou contre quelque chose, pour l'ôter de sa place. *Pousser un fauteuil. Pousser quelqu'un dans un précipice.* || *Pousser quelqu'un du coude, du genou*, Le toucher doucement avec le coude, avec le genou, pour l'avertir de quelque chose, pour lui faire prendre garde à quelque chose. || *Pousser les ennemis*, Les faire reculer. || POUSSER, fig., Faire avancer quelqu'un dans le monde, le faire monter en grade, lui faciliter les moyens de faire sa fortune. *C'est un tel qui l'a poussé.* || Avec le pron. pers. *Il s'est poussé dans le monde.* || Fig., *Pousser un écolier, un élève*, Lui faire faire des progrès. *Ce maître ne pousse pas assez ses élèves.* || *Pousser un cheval*, Le faire galoper à toute bride. || Fig. et pop., *Pousser son bidet*, Marcher rapidement vers la fortune. || Prov. et fig., *Pousser le temps avec l'épaule*, Tâcher de gagner du temps. Se désennuyer comme on peut, en attendant le moment que l'on désire. || POUSSER, Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant. *Vous avez poussé votre boule trop fort. Pousser la porte.* || *Pousser la porte au nez de quelqu'un*, Empêcher quelqu'un d'entrer, en fermant la porte brusquement. || En t. d'escrime, *Pousser une botte à quelqu'un*, Lui porter une botte. || Fig. et fam., *Pousser une botte à quelqu'un*, L'attaquer de paroles et le presser vivement. || Fig. et fam., *Pousser sa pointe*, Continuer ce qu'on a entrepris avec la même chaleur qu'on l'a commencé. || *Pousser des cris*, Crier. || En t. de menuiserie et de maçonnerie, *Pousser des moulures*, Former des moulures sur le bois, sur le plâtre, dans la pierre. || En t. de doreur sur cuir et de relieur, *Pousser des filets, des nervures, etc.*, Former sur le cuir ces sortes d'ornements, en y appliquant de l'or en feuilles par le moyen de roulettes ou de fers à dorer. || POUSSER, Porter plus loin, reculer. *Ce prince a poussé jusqu'à tel fleuve les limites de son royaume.* || Prolonger, étendre. *On a poussé la sape jusqu'à cent pas de la contrescarpe.* || Fig. et au sens moral, Porter, étendre. *Pousser la raillerie trop loin. Il pousse la valeur jusqu'à la témérité.* || *Pousser ses succès*, Les augmenter, les continuer. || *Pousser son travail*, S'en occuper avec ardeur, de manière à le faire avancer vers sa fin. On dit de même, *Pousser des travaux, les pousser avec activité.* || *Pousser jusqu'au bout l'aventure*, Suivre jusqu'à son dénoûment une aventure dans laquelle on s'est engagé. || Absol. et fam., *Poussez*, Allez toujours, continuez. || POUSSER, fig., Attaquer, choquer, presser. *Il l'a poussé vivement dans la dispute.* || Fig., *Pousser quelqu'un à bout*, Le mettre en colère, à force d'abuser de sa patience. On dit de même, *Pousser à bout la patience de quelqu'un.* || En parlant D'une discussion, *Pousser à bout quelqu'un*, Le réduire à ne pouvoir répondre. || POUSSER, fig., Engager fortement, inciter. *On l'a poussé à se battre.* || POUSSER, se dit en outre Des arbres et des plantes, dont les racines, les branches, les fleurs, etc., croissent, se développent. *Les arbres commencent à pousser des feuilles.* || POUSSER, verbe neutre. Se dit De tout accroissement qui a lieu dans les arbres et dans les plantes. *Ces fleurs poussent déjà. Les blés ont déjà poussé.* || Il se dit aussi De la barbe, des cheveux, du poil, des ongles, etc. *Ses cheveux ont beaucoup poussé pendant sa maladie.* || Il se dit, en archit., Des terres, des voûtes, etc., qui font effort, par leur poids, contre les constructions destinées à les soutenir. *Les terres ont poussé contre le mur du quai.* || *Ce mur pousse en dehors*, Il se jette en dehors, il fait un ventre, et menace ruine. || Fig. et fam., *Pousser à la roue*, Aider. || *Pousser aux ennemis*, Aller aux ennemis pour les charger. Il est vieux et ne se disait que De la cavalerie. || Fam., *Pousser jusqu'à tel endroit*, Continuer sa route, sa marche jusqu'à tel endroit. || *Ce tableau pousse au noir*, Ses couleurs noircissent. || POUSSER, neutre, se dit Des chevaux qui battent des flancs, lorsqu'ils ont la respiration difficile. *Un cheval qui pousse.* || POUSSÉ, ÉE. participe. || *Vin poussé*, Vin gâté par une chaleur qui le fait fermenter hors de saison.

POUSSETTE. s. f. Jeu d'enfants, qui consiste à mettre deux épingles en croix l'une sur l'autre, chacun poussant la sienne à son tour; celle qui se trouve dessus gagne l'autre.

POUSSIER. s. m. (lat. *pulvis*, poussière.) La poussière de charbon qui demeure au fond d'un bateau ou d'un sac de charbon. Dans un sens analogue, *Du poussier de mottes à brûler.* || La poussière de poudre à canon. || Il se dit, en t. de maçonnerie, De recoupes de pierre passées à la claie, qu'on mêle au plâtre pour carreler, afin d'empêcher que le plâtre ne bouffe.

POUSSIÈRE. s. f. Terre réduite en poudre très-fine. *Des livres pleins de poussière. La pluie a abattu la poussière. Mettre en poussière.* || Poétiq., *Mordre la poussière*, Être tué dans un combat. || Fig., *Tirer*

quelqu'un de la poussière, Le tirer d'un état bas et misérable. || Fig. et par une sorte de mépris, *La poussière du greffe, de l'école,* Le greffe, l'école, etc. || En bot., *Poussière fécondante,* ou *Pollen,* Corpuscules qui sont réunis comme une poussière dans les anthères des étamines, et qui sont le principe de la fécondation.

POUSSIF, IVE. adj. Qui a la pousse. Il ne se dit proprement que des chevaux. || Par extens. et pop., *C'est un gros poussif,* se dit D'un gros homme qui a quelque peine à respirer.

POUSSIN. s. m. (lat. *pullus,* poulet.) Petit poulet nouvellement éclos.

POUSSINIÈRE. s. f. Nom vulgaire de la constellation des Pléiades.

POUSSOIR. s. m. (lat. *pulsare,* pousser.) t. d'horlogerie. Cylindre terminé par un bouton qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

POUSSOLANE. s. f. *Voyez* POUZZOLANE.

POUT-DE-SOIE. s. m. *Voyez* POU-DE-SOIE.

POUTRE. s. f. Grosse pièce de bois équarri, qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher, et qu'on emploie aussi dans la construction des ponts, des navires, etc. || Fig., dans le style de l'Écriture, *Voir une paille dans l'œil de son prochain, et ne pas voir une poutre dans le sien,* Remarquer jusqu'aux moindres défauts d'autrui, et ne pas voir les siens, quelque grands qu'ils soient.

POUTRELLE. s. f. Petite poutre.

POUVOIR. v. n. (lat. *posse,* pouvoir.) (*Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvais. Je pus, tu pus, il put; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. J'ai pu. Je pourrai. Je pourrais. Que je puisse. Que je pusse. Que j'eusse pu. Pouvant.*) Avoir la faculté, être en état de. *Je ne puis vous répondre.* Quand le pronom *je* doit suivre le verbe, on préfère *puis* à *peux :* on dit mieux, *Puis-je vous être utile.* || *Sauve qui peut,* Se tire du péril qui pourra. || Au trictrac, *Jan qui ne peut,* se dit Lorsqu'on bat une dame ou le coin à faux. Lorsqu'une dame ne peut pas être jouée. || *N'en pouvoir plus,* Être dans un accablement causé, soit par la vieillesse, soit par la maladie, la faim, etc. *Je n'en puis plus de soif. Ce cheval n'en peut plus.* || Fam., *Ne pouvoir mais d'une chose,* N'avoir contribué en aucune manière à un malheur, n'en être pas cause. On emploie cette façon de parler à l'affirmative avec interrogation. *Puis-je mais de ce qui vous est arrivé ?* || Prov., *Tel en pâtit qui n'en peut mais,* se dit en parlant D'une personne qui porte la peine d'une faute à laquelle elle n'a point de part. || Prov., *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait!* Si la jeunesse avait de l'expérience, et que la vieillesse eût de la force! || POUVOIR, s'emploie au subjonctif par une manière de vœu, de souhait. *Puisse le ciel vous donner de longs jours!* || POUVOIR, se dit souvent pour marquer la possibilité de quelque événement, de quelque dessein. *Cela pourrait bien être.* || Il s'emploie impersonnellement, dans cette signification. *Il se peut que votre projet réussisse.* || *Peut-être,* Voyez cette expression à son rang alphabétique. || POUVOIR, activ., Avoir l'autorité, le moyen, la faculté, etc., de faire. *Vous pouvez tout sur lui. Je ne puis rien en cela.* || Fam., *Je ne puis qu'y faire,* Je n'ai aucun moyen d'empêcher la chose dont il s'agit.

POUVOIR. s. m. Faculté de faire. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. *Je m'emploierai pour vous de tout mon pouvoir.* On le dit aussi Des choses. *Le feu a le pouvoir de calciner tous les corps.* || *Avoir une personne* ou *une chose en son pouvoir,* L'avoir en sa disposition, pouvoir en disposer à son gré. On dit de même. *Être, tomber au pouvoir de quelqu'un.* || *Avoir une chose en son pouvoir,* La posséder. *La plupart des choses que nous avons en notre pouvoir cessent de nous plaire.* || POUVOIR, Faculté d'agir pour un autre, en vertu du mandement qu'on en a reçu. *Agir en vertu de pouvoir. Il lui a donné un pouvoir fort ample.* || *Être fondé de pouvoir,* Avoir reçu d'une personne l'autorisation de suivre une affaire à sa place. Subst., *Un fondé de pouvoirs.* || POUVOIR, L'acte par lequel on donne pouvoir d'agir, de faire, etc.; et, en ce sens, il se met souvent au pluriel. *J'ai communiqué mon pouvoir. Il a reçu des pleins pouvoirs. Cela excède vos pouvoirs.* || POUVOIR, dans une acception particulière, Autorité, droit de commander. *Parvenir au pouvoir. La lutte des pouvoirs.* || Il se dit quelquefois Des personnes mêmes qui sont investies du pouvoir, de l'autorité politique. *Flatter le pouvoir.* || Crédit, empire, ascendant. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. *Il a beaucoup de pouvoir dans cette maison.* || POUVOIR, en t. de jurispr., Capacité de faire une chose. *Une femme n'a pas pouvoir d'agir en justice sans l'autorisation de son mari.* || POUVOIRS, au pluriel, et en t. de discipline ecclésiastique, Le pouvoir de confesser donné à un prêtre par son évêque. *Ce prêtre a des pouvoirs.*

POUZZOLANE. s. f. (Quelques-uns disent, *Pozzolane.*) Terre volcanique rougeâtre, qu'on mêle avec de la chaux pour en faire un mortier qui se durcit dans l'eau.

PRAGMATIQUE. adj. f. (grec *pragmaticos,* actif.) Il n'est usité que dans cette locution, *Pragmatique sanction,* Règlement fait en matière ecclésiastique. || Absol., *La pragmatique sanction,* L'ordonnance faite à l'assemblée de Bourges en 1438, par le roi Charles VII, pour recevoir ou modifier quelques décrets du concile de Bâle. Dans cette dernière acception, *Pragmatique* s'emploie aussi subst. *La pragmatique ordonne.* || PRAGMATIQUE, se dit en outre substantivement, dans quelques pays, Des actes qui contiennent la disposition que fait le souverain concernant ses États et sa famille.

PRAIRIAL. s. m. (lat. *pratum,* prairie.) Le neuvième mois du calendrier républicain.

PRAIRIE. s. f. Étendue de terre qui produit de l'herbe, du foin. || *Prairies artificielles,* Terres labourables où l'on a semé, pour quelques années, différents genres d'herbes propres à la nourriture des animaux; par opposition à *Prairies naturelles,* Celles qui ne produisent, pendant longues années, que du foin, ou semé, ou venu en quelque sorte de lui-même. || Poét. et fig., *L'émail des prairies,* Les diverses fleurs qui y croissent.

PRALINE. s. f. Amande qu'on fait rissoler dans du sucre.

PRALINER. v. a. Faire rissoler dans le sucre, à la manière des pralines. || PRALINÉ, ÉE. participe.

PRAME. s. f. Sorte de navire de guerre à un seul pont, qui tire peu d'eau, et qui va à rames et à voiles.

* PRASE. s. f. Sorte d'émeraude verdâtre.

PRATICABLE. adj. des 2 genres. (grec *practicos,* pratique.) Qui peut être pratiqué, qui peut être employé, dont on peut se servir. *Si la chose est praticable, on s'en occupera.* || *Ces chemins ne sont pas praticables,* Ils sont très-mauvais, on n'y passe qu'avec peine. || En t. de décoration de théâtre, *Porte, fenêtre praticable,* Porte, fenêtre qui n'est pas seulement

figurée, et par laquelle on peut réellement passer. On appelle, dans un sens plus général, et subst., *Praticables*, Les objets qui, au lieu d'être peints sur une surface plane, sont figurés en bois, en toile et autres matières.

PRATICIEN. s. m. Celui qui entend l'ordre et la manière de procéder en justice. || PRATICIEN, se dit, dans plusieurs arts, de Celui qui a beaucoup d'expérience, qui s'est plus livré à la pratique de son art qu'à la théorie. *Ce médecin est un bon praticien.* || Adj. *Il est plus praticien que théoricien.* || PRATICIEN, dans l'art statuaire, L'ouvrier qui, d'après un modèle, travaille le marbre, et met à point la statue que le maître achève ensuite.

PRATIQUE. s. f. t. didactique. En parlant D'art ou de science, L'application, l'usage des règles et des principes; par opposition à Théorie. || *Une pratique éclairée*, Une exécution dirigée par les principes. *Une pratique aveugle*, Celle qui n'est qu'une routine. || PRATIQUE, simplement, Exécution de ce que l'on a conçu, projeté, imaginé. *Ce projet est beau, mais il sera difficile dans la pratique.* || PRATIQUE, en parlant De vertus, de devoirs, Exercice, accomplissement. *Exact dans la pratique de certains devoirs extérieurs, il néglige celle des vertus essentielles.* || *Mettre en pratique*, Mettre en exécution des préceptes, des projets, des idées, etc. || PRATIQUE, Méthode, manière de faire certaines choses. *Cette pratique n'est pas sans danger.* || Usage, manière d'agir reçue dans un pays, dans une classe particulière de personnes. Dans ce sens, il est peu usité. || PRATIQUE, Expérience, habitude des choses. *C'est un homme qui a la pratique des affaires.* || Routine. || En peint., *Peindre de pratique*, Peindre de mémoire, de routine, sans consulter la nature. || PRATIQUES, au plur., dans un sens particulier, Certains exercices, certains actes extérieurs relatifs au culte. *Pratiques religieuses.* || Menées, intelligences secrètes avec des personnes d'un parti contraire. *Faire de sourdes pratiques.* || PRATIQUE, La chalandise que toutes sortes de marchands, d'artisans et d'ouvriers, ont pour le débit de leurs marchandises, pour ce qui concerne leur profession. *Ce marchand a bien de la pratique.* || L'exercice, l'emploi que les avoués et les médecins ont dans leur profession. || PRATIQUE, se dit, par extens., Des personnes mêmes qui achètent habituellement chez un marchand, qui emploient habituellement un ouvrier, un médecin, etc. *Cet épicier a d'excellentes pratiques.* || *C'est une bonne pratique*, Cette personne achète beaucoup, elle paye bien. Dans le sens contraire, *C'est une mauvaise pratique.* || PRATIQUE, Toute la clientèle de l'étude d'un avoué, d'un notaire. On dit plus ordinairement, *Etude.* || PRATIQUE, La manière de procéder devant les tribunaux, et en général Tout ce qui est relatif aux actes que font les officiers de justice, notamment les avoués et les huissiers. *Cet avoué entend fort bien la pratique.* || PRATIQUE, en t. de marine, Liberté d'aborder et de débarquer. || PRATIQUE, Instrument d'acier ou de fer-blanc, que les joueurs de marionnettes mettent dans leur bouche, pour changer le son de leur voix, quand ils font parler Polichinelle.

PRATIQUE. adj. des 2 genres. Qui ne s'arrête pas à la simple spéculation, qui tend à l'action, qui agit. *Instruction pratique.* || *Un philosophe pratique*, Un homme qui, sans s'occuper particulièrement de philosophie, règle sa vie d'après les principes de la morale et de la raison. || En t. de marine, *Un marin pratique de quelque parage*, ou simplement, *Un pratique*, Un marin qui a appris à connaître un parage pour y avoir plusieurs fois navigué.

PRATIQUEMENT. adv. Dans la pratique.

PRATIQUER. v. a. Mettre en pratique. *Pratiquer la vertu. Cela ne se pratique point en France.* || Absol., *On ne peut acquérir d'habileté qu'à force de pratiquer.* || PRATIQUER, en parlant de Certaines professions, Exercer. *Pratiquer la médecine.* || PRATIQUER, Fréquenter, hanter. || Solliciter, tâcher d'attirer à son parti, suborner. || En matière criminelle, *Pratiquer des témoins*, Les suborner. || *Pratiquer des intelligences*, Se les ménager. || PRATIQUER, en t. d'archit., Trouver, procurer adroitement certaines petites commodités dans un bâtiment, en ménageant le terrain, la place. *On a pratiqué un petit escalier dans l'épaisseur du mur.* || *Pratiquer un trou, une ouverture*, Faire un trou, une ouverture. *Pratiquer un chemin, un sentier*, Frayer un chemin, un sentier. || PRATIQUÉ, ÉE. participe. *Cet homme était pratiqué d'avance*, Il était aposté, suborné par quelqu'un.

PRÉ. s. m. (lat. *pratum*, pré.) Terre où l'on recueille du foin, ou qui sert au pâturage. || *Se rendre sur le pré*, Se trouver au lieu assigné pour un combat singulier.

PRÉADAMITES. s. pl. des 2 genres. (lat. *præ Adamo*, avant Adam.) Sectaires chrétiens qui prétendaient qu'avant Adam il avait existé d'autres hommes.

PRÉALABLE. adj. des 2 genres. Qui doit être dit, être fait, être examiné avant qu'on passe outre. Il est principalement usité dans les discussions d'affaires. *Il n'a pas rempli les conditions préalables. Question préalable.* || Subst. au masc. *C'est un préalable nécessaire.* || *Réclamer la question préalable*, dans le langage des délibérations publiques, Demander qu'on décide s'il y a ou s'il n'y a pas lieu de délibérer sur une proposition qui vient d'être faite; et, dans l'usage ordinaire, Demander qu'on ne délibère pas sur cette proposition. || AU PRÉALABLE. loc. adv. Auparavant, avant toutes choses.

PRÉALABLEMENT. adv. Il signifie la même chose que Au préalable. *Préalablement à toute discussion, il faut s'occuper de...*

PRÉAMBULE. s. m. (lat. *præ ambulare*, marcher devant.) Espèce d'exorde, d'avant-propos. || *Le préambule d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance*, La partie préliminaire d'une loi, d'un édit, etc., dans laquelle le législateur expose l'utilité du nouveau règlement. || PRÉAMBULE, se dit, par extens. et fam., Des discours vagues, qui ne vont point au fait. *Point de préambule, venez au fait.*

PRÉAU. s. m. (lat. *pratum*, pré.) Petit pré. Il ne se dit plus que de Cet espace découvert qui est au milieu du cloître des maisons religieuses, ou de La cour d'une prison.

* PRÉAU. Cour couverte ou en plein air, dans laquelle les enfants d'une école prennent leur récréation.

PRÉBENDE. s. f. (lat. *præbenda*, ce qu'on doit fournir.) Revenu ecclésiastique, attaché ordinairement à une chanoinie. || Il se dit Du canonicat même.

PRÉBENDÉ, ÉE. adj. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER. s. m. Ecclésiastique qui, en certaines fonctions sert au chœur au-dessous des chanoines.

PRÉCAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *precarius*, même signif.) Qui ne s'exerce que par une permission révocable, par emprunt, avec dépendance, avec incertitude. *Autorité précaire.* || Il est subst., en t. de jurispr., et se dit en parlant Des choses dont on ne

jouit que par une concession toujours révocable au gré de celui qui l'a faite.

PRÉCAIREMENT. adv. D'une manière précaire.

PRÉCAUTION. s. f. (lat. *præcautio*, précaution.) Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal. || *Précautions oratoires*, Moyens détournés qu'un orateur emploie pour se concilier la bienveillance de ses auditeurs, ou pour affaiblir des préventions qui seraient contraires à l'objet qu'il se propose. || PRÉCAUTION, Circonspection, ménagement, prudence. *Se conduire avec précaution.*

PRÉCAUTIONNER. v. a. Prémunir quelqu'un par ses conseils contre quelque mal dont il est menacé. || Plus ordinairement avec le pron. pers. Prendre ses précautions. *Se précautionner contre la malice des hommes.* || PRÉCAUTIONNÉ, ÉE. participe || Adj., Prudent, avisé.

PRÉCÉDEMMENT. adv. (lat. *præcedere*, précéder.) Auparavant, ci-devant.

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui précède, qui est immédiatement avant. Il se dit ordinairement par rapport au temps. *Le jour précédent. Sous le règne précédent.* || Il se dit aussi, quelquefois par rapport au rang, à l'ordre. *J'ai traité cette matière dans le chapitre précédent.* || PRÉCÉDENT, subst., dans le langage des assemblées politiques, Fait, exemple antérieur qu'on invoque comme autorité. *Citer un précédent.*

PRÉCÉDER. v. a. Aller devant. *Il les précédait d'une lieue.* || Il se dit aussi par rapport au temps. *Cet accès de fièvre fut précédé d'une grande lassitude. Ceux qui nous ont précédés.* || Il se dit quelquefois par rapport au rang, à l'ordre. *Dans le chapitre qui précède.* || Particulièrement, Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre. *Précéder en dignité.* || PRÉCÉDÉ, ÉE. participe.

PRÉCEINTE. s. m. (lat. *præcingere*, entourer.) t. de marine. Il se dit Des bordages peu élevés qui règnent tout autour d'un bâtiment, et qui en distinguent les étages. C'est ce que l'on nomme autrement *Lisse.*

PRÉCEPTE. s. m. (lat. *præceptum*, précepte.) Règle, enseignement. || PRÉCEPTE, Commandement; en ce sens, il ne se dit guère que Des commandements de Dieu, de l'Église, de ce qui nous est ordonné dans l'Évangile. *Jeûner le carême est un des préceptes de l'Église.*

PRÉCEPTEUR. s. m. Celui qui est chargé de l'instruction et de l'éducation d'un enfant. || Par extens., Tous ceux qui instruisent les autres. *Les philosophes sont les précepteurs du genre humain.*

PRÉCEPTORAL, ALE. adj. Qui appartient au précepteur. Peu usité.

PRÉCEPTORAT. s. m. État, fonction de précepteur.

PRÉCESSION. s. f. (lat. *præcedere*, précéder.) t. d'astron. Il n'est usité que dans cette phrase, *La précession des équinoxes*, Le mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE. s. m. (lat. *prædicare*, prêcher.) Il se dit Des sermons que les ministres de la religion protestante font dans leurs temples. || Lieu où les protestants s'assemblent pour l'exercice de leur religion.

PRÊCHER. v. a. Annoncer la parole de Dieu, instruire le peuple par des sermons. *Prêcher la parole de Dieu.* || *Prêcher l'avent, le carême, une octave*, Prêcher dans une même église durant tout l'avent, durant tout le carême, durant toute une octave. || PRÊCHER, se dit aussi en parlant Des personnes auxquelles on annonce la parole de Dieu. *Prêcher les chrétiens.* || Fig. et fam., *Vous prêchez un converti*, Vous voulez persuader un homme qui est déjà convaincu. || PRÊCHER, absol. *Il a prêché en apôtre.* || Fig., *Prêcher d'exemple*, Pratiquer le premier ce que l'on conseille aux autres de faire. || Fig. et fam., *Prêcher dans le désert*, N'avoir pas d'auditeurs, ou n'être point écouté. || Fig. et fam., *Cet homme ne fait que prêcher*, Il fait des remontrances à tout propos. || Prov. et fig., *Prêcher pour son saint*, Vanter une personne, une chose, par des motifs d'intérêt personnel. || PRÊCHER, par extens., Publier, recommander, répandre, soit de vive voix, soit par écrit. *Prêcher la vertu.* || Fam., *Ne faire que prêcher misère*, Ne parler que pour annoncer quelque chose de fâcheux. Dans une acception pareille, *Prêcher toujours famine.* || Fam., *Prêcher toujours la même chose*, Répéter sans cesse les mêmes propos. || PRÊCHER, fam., Remontrer, faire des remontrances. *On le prêche inutilement là dessus.* || Prov., *On a beau prêcher qui n'a cure de bien faire* (quelques-uns disent *cœur* au lieu de *cure*), C'est inutilement qu'on fait des remontrances à un homme qui ne veut pas se porter au bien. || PRÊCHER, fam., Vanter quelque action, quelque chose. *Il prêche ses exploits à tout le monde.* || PRÊCHÉ, ÉE. participe.

PRÊCHEUR. s. m. Celui qui prêche. Il ne se dit que par ironie, par dérision. || Fam., *C'est un prêcheur éternel*, se dit D'un homme qui se mêle de faire toujours des remontrances sur les moindres choses. On dit quelquefois, *Prêcheuse*, au féminin. || *Prêcheurs*, ou adject., *Frères prêcheurs*, Les religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

PRÉCIEUSE. s. f. (lat. *pretiosus*, précieux.) Femme qui est affectée dans ses manières, et principalement dans son langage. Ce mot, dans l'origine, ne se prenait pas en mauvaise part comme aujourd'hui.

PRÉCIEUSEMENT. adv. Avec grand soin. Il s'emploie le plus souvent avec les verbes *Garder, conserver*, et se dit en parlant Des choses que l'on conserve comme ayant beaucoup de prix, comme étant fort chères à celui qui les possède. *Il a conservé précieusement le souvenir des bienfaits qu'il a reçus.* || En t. de peint., *Un tableau précieusement fait*, Un tableau dont la touche est très-soignée et très-recherchée.

PRÉCIEUX, EUSE. adj. Qui est de grand prix. || *Pierres précieuses*, Les diamants, les émeraudes, les topazes, etc. || PRÉCIEUX, se dit fig., D'un avantage considérable, et des choses dont on peut tirer une grande utilité, un grand profit. *Il a fait une découverte précieuse. Je me reproche de vous avoir dérobé des moments si précieux.* || Communém., *Les moments sont précieux*, Pour faire réussir l'affaire dont il s'agit, il n'y a point de temps à perdre. || PRÉCIEUX, se dit généralement De tout ce qui nous est cher, et dont nous faisons un cas particulier. *Sa vie est précieuse à l'État.* L'Écriture dit à peu près dans le même sens, *La mort des saints est précieuse devant Dieu.* || Il se dit, par respect, Du corps et du sang de Notre-Seigneur, et des reliques des saints. *Le précieux sang de Notre-Seigneur.* || PRÉCIEUX, Affecté, se dit principalement Des manières, du langage, du style. *Style précieux.* || En t. de peinture, *Ce tableau est d'un fini précieux*, Ce tableau est peint avec un soin extrême. Dans un sens analogue, *Ce bijou est d'un travail précieux.* || PRÉCIEUX, subst. *Il est d'un précieux insupportable.*

PRÉCIOSITÉ. s. f. Affectation dans les manières et dans le langage. Peu usité.

PRÉCIPICE. s. m. (lat. *præcipitium*, même signif.)

Lieu très-profond, où l'on ne peut tomber sans péril de sa vie. *Être sur le bord du précipice.* || Fig., Grand malheur, grand danger. *Une seule faute l'a jeté dans le précipice.*

PRÉCIPITAMMENT. adv. Avec précipitation, à la hâte.

PRÉCIPITANT. s. m. t. de chimie. Ce qui opère la précipitation.

PRÉCIPITATION. s. f. Extrême vitesse, grande hâte. || Fig., Trop d'empressement, trop grande vivacité que l'on met, soit à former quelque dessein, soit à dire ou à faire quelque chose. *La précipitation gâte la plupart des affaires.* || PRÉCIPITATION, en t. de chimie, Action par laquelle une matière solide est séparée de son dissolvant, et se réunit au fond du vase. *La précipitation de l'argent.*

PRÉCIPITER. v. a. Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas, jeter dans un lieu profond. Avec le pron. pers. *Le cheval s'est précipité dans un abîme. Ce torrent se précipite avec grand bruit du haut des rochers.* || *Se précipiter sur quelqu'un,* S'élancer sur lui. || *Ils se sont précipités dans les bras l'un de l'autre,* Ils se sont embrassés avec empressement. De même, *Le peuple, la foule se précipitait au-devant de lui,* Se portait au-devant de lui avec ardeur. || PRÉCIPITER, fig., Faire tomber dans un grand malheur, dans un grand danger. *Les vices l'ont précipité dans l'infortune.* || Avec le pron. pers. *Il s'est précipité dans toutes sortes d'excès.* || PRÉCIPITER, fig., Hâter, rendre prompt et rapide. *Cet acteur précipite trop son débit. Il précipitait ses pas. Il a précipité son retour. Les gens sages ne précipitent rien.* || Avec le pron. pers. *Ne vous précipitez pas.* || PRÉCIPITER, en t. de chimie, Séparer, par un réactif, une matière solide d'une liquide où elle était dissoute, et la réunir au fond du vase. Avec le pron. pers. *Du mercure qui se précipite.* Neutral., *Cette matière précipite en blanc, en jaune, etc., par tel réactif.* || PRÉCIPITÉ, ÉE. participe. || PRÉCIPITÉ, subst., en t. de chimie, Matière dissoute, séparée de son dissolvant par le moyen de quelque précipitant, et tombée au fond du vase.

PRÉCIPUT. s. m. (lat. *præcipuus*, particulier.) t. de jurispr. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers par-dessus les autres, avec lesquels néanmoins il partage le reste de l'hérédité. Dans cette acception, il n'est guère d'usage qu'avec la préposition *Par. Son oncle lui avait laissé sa charge par préciput.* || L'avantage stipulé, par contrat de mariage, en faveur de l'époux survivant.

PRÉCIS, ISE. adj. (lat. *præcidere*, abréger.) Déterminé, arrêté. *A cinq heures précises.* || *Faire des demandes précises,* Faire en justice des demandes expresses et formelles. || *Prendre des mesures précises,* Justes, allant bien au but. || *Dire quelque chose de précis,* De formel. || PRÉCIS, en parlant Du discours ou du style, Qui a de la précision, qui dit exactement tout ce qu'il faut, et qui ne dit rien de trop, où il n'y a rien de superflu. *Style précis.* || Il se dit aussi Des personnes. *Un écrivain précis.*

PRÉCIS. s. m. L'abrégé de ce qu'il y a de principal, de plus important dans une affaire, dans un livre, dans une histoire, etc. *Il a écrit un Précis de l'histoire ancienne.*

PRÉCISÉMENT. adv. Exactement, sans manquer à rien. *Répondez précisément à ce qu'on vous demande.* || Dans le langage familier, comme réponse affirmative, Tout juste, c'est cela même.

PRÉCISER. v. a. Fixer, déterminer. || PRÉCISÉ, ÉE. participe.

PRÉCISION. s. f. Exactitude dans les discours, par laquelle on se renferme tellement dans le sujet dont on parle, qu'on ne dit rien de superflu. || Justesse, régularité *Ce cercle mural est divisé avec une parfaite précision.* || PRÉCISION, dans le langage didactique, Distinction exacte et subtile, par laquelle on fait abstraction de tout ce qui paraît étranger au sujet que l'on considère. *Précision métaphysique.* Acception peu usitée.

PRÉCITÉ, ÉE. adj. (lat. *præcitatus*, même sign.) Cité précédemment. *La loi précitée.* Il n'est guère d'usage qu'en style de palais.

PRÉCOCE. adj. des 2 genres. (lat. *præcox*, même signif.) Mûr avant la saison. Il se dit De certains fruits, de certains légumes qui viennent avant les autres de la même espèce. *Fruit précoce.* || Il se dit aussi Des arbres qui portent des fruits précoces. *Un cerisier précoce.* || Fig., *Un enfant précoce,* Un enfant dont l'esprit ou le corps est plus formé que son âge ne le comporte. On dit dans le même sens, *Un esprit précoce;* et fig., *C'est un fruit précoce.*

PRÉCOCITÉ. s. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTER. v. a. (lat. *præcomputare*, même signif.) Compter par avance les sommes qui sont à déduire. || PRÉCOMPTÉ, ÉE. participe

* PRÉCONCEPTION. s. f. (lat. *præconcipio*, préconcevoir.) Au propre et au fig., Première conception, action de concevoir, de comprendre tout de suite.

* PRÉCONCEVOIR. v. a. Au prop. et au fig., Concevoir antérieurement, sans examen.

PRÉCONISATION. s. f. (lat. *præconari*, publier.) Action par laquelle un cardinal, et quelquefois le pape même, déclare en plein consistoire que tel sujet, nommé à un évêché par son souverain, a toutes les qualités requises.

PRÉCONISER. v. a. Donner de grands éloges à quelqu'un. || En médec., *Préconiser un remède,* Vanter l'efficacité d'un remède, et en recommander l'emploi. || PRÉCONISER, se dit particulièrement Quand un cardinal, ou le pape lui-même, déclare en plein consistoire, que tel sujet a été nommé à un évêché, et qu'il a toutes les qualités requises. || PRÉCONISÉ, ÉE. participe.

PRÉCORDIAL, ALE. adj. (lat. *præcordia*, diaphragme) t. d'anat. Qui a rapport au diaphragme.

PRÉCURSEUR. s. m. (lat. *præcurrere*, précéder.) Celui qui vient avant quelqu'un pour en annoncer la venue. Il se dit principalement de saint Jean-Baptiste, que l'on appelle *Le précurseur de* JÉSUS-CHRIST, *du Messie.* || FAM., Homme qui en annonce un autre dont il est suivi. || Homme célèbre qui a paru avant un autre, par lequel il a été surpassé. || Il se dit également de Certaines choses qui pour l'ordinaire en précèdent d'autres. *Signes précurseurs.*

PRÉDÉCÉDER. v. n. (lat. *prædecedere*, même signif.) t. de jurispr. Mourir avant un autre. || PRÉDÉCÉDÉ, ÉE. participe. || Subst. *Le prédécédé n'a point laissé de fortune.*

PRÉDÉCÈS. s. m. t. de jurispr. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre.

PRÉDÉCESSEUR. s. m. Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une charge, dans une dignité, etc. *Il continua ce que son prédécesseur avait entrepris.* || Il se dit, généralement, de Tous ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays; et, en ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Nos prédécesseurs nous ont laissé cet exemple à imiter.*

PRÉDESTINATION. s. f. (lat. *prædestinare*, prédestiner.) t. de théologie. Décret de Dieu, par lequel,

suivant l'opinion de certains docteurs, il a réglé d'avance que tels hommes seront sauvés. || Arrangement immuable d'événements, que l'on suppose arriver nécessairement. *Les musulmans croient à la prédestination.*

PRÉDESTINER. v. a. Destiner de toute éternité au salut. *Dieu a prédestiné les élus.* || Il se dit aussi en parlant Du choix que Dieu, de toute éternité, a fait de quelques personnes pour de grandes choses. *Cet homme semblait être prédestiné à changer la face de la terre.* || Il se dit encore, par extens., en parlant De certaines choses extraordinaires, et qu'il semble qu'on ne pouvait éviter. *Cet homme était prédestiné au malheur.* || PRÉDESTINÉ, ÉE. participe. || Il est adj., et signifie, Que Dieu a destiné à la gloire éternelle. *Des âmes prédestinées.* || Subst. *Être du nombre des prédestinés.*

PRÉDÉTERMINANT, ANTE. adj. (lat. *præ-determinare*, prédéterminer.) t. de théologie. Qui prédétermine.

PRÉDÉTERMINATION. s. f. t. de théologie. Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER. v. a. t. de théologie. Il se dit De l'action, du décret par lequel Dieu meut et détermine la volonté humaine. || PRÉDÉTERMINÉ, ÉE. participe.

PRÉDICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *prædicare*, publier.) t. de logique. Il se dit D'une épithète générale que l'on peut donner à différents sujets. Vieux.

PRÉDICAMENT. s. m. t. de logiq. Ordre, classe où les philosophes de l'école ont coutume de ranger tous les êtres, selon leur genre et leur espèce. Vieux.

PRÉDICANT. s. m. On appelle ainsi Un ministre de la religion protestante, dont la fonction est de prêcher. Il ne s'emploie guère que par dénigrement.

PRÉDICATEUR. s. m. Celui qui prêche en chaire la parole de Dieu, les vérités de l'Évangile. || Par extens., Celui qui publie de vive voix ou par écrit certaines doctrines bonnes ou mauvaises. *Les écrivains qui se sont faits les prédicateurs de la morale.*

PRÉDICATION. s. f. Action de prêcher. || Sermon, discours pour annoncer la parole de Dieu, et pour exciter à la pratique de la vertu. Peu usité en ce sens.

PRÉDICTION. s. f. (lat. *prædictio*, prédiction.) Action de prédire. || La chose qui est prédite. *Sa prédiction est accomplie.*

PRÉDILECTION. s. f. (lat. *præ-dilectio*, même signif.) Préférence d'amitié, d'affection. *Prédilection aveugle, insensée.*

PRÉDIRE. v. a. (lat. *prædicere*, prédire.) (*Je prédis, tu prédis, il prédit; nous prédisons, vous prédisez.* Aux autres temps il se conjugue comme *Dire.*) Annoncer par inspiration divine ce qui doit arriver. || Annoncer par des règles certaines une chose qui doit arriver. *Prédire une éclipse.* || Annoncer par une prétendue divination qu'une chose doit arriver. *Il y a des charlatans qui se mêlent de prédire l'avenir.* || Dire ce qu'on prévoit, par raisonnement et par conjecture, devoir arriver. *Je lui avais prédit tout ce qui lui est arrivé.* || PRÉDIT, ITE. participe.

PRÉDISPOSANTE. adj. f. (lat. *præ-disponere*, prédisposer.) t. de médec. Il ne s'emploie que dans cette locution. *Cause prédisposante*, Tout ce qui dispose par degrés à telle ou telle maladie.

PRÉDISPOSER. v. a. t. de médec. Il se dit De ce qui dispose par degrés à quelque maladie. || PRÉDISPOSÉ, ÉE. participe.

PRÉDISPOSITION. s. f. t. de médec. Disposition de l'économie, qui précède et prépare le développement d'une maladie.

PRÉDOMINANTE. s. f. (lat. *præ-dominari*, prédominer.) t. de médec. Action de ce qui prédomine.

PRÉDOMINANT, ANTE. adj. Qui prédomine.

PRÉDOMINER. v. n. Prévaloir, exceller, s'élever au-dessus. Il se dit Des choses morales ou physiques qui prévalent sur les autres, qui se font les plus remarquer ou sentir. *La justice est la vertu qui doit prédominer dans un prince.*

PRÉÉMINENCE. s. f. (lat. *præeminentia*, supériorité.) Prérogative, supériorité qu'on a sur les autres, en ce qui regarde la dignité et le rang. || Il se dit aussi en parlant Des choses. *La prééminence d'un genre de littérature sur un autre.*

PRÉÉMINENT, ENTE. adj. Qui est au-dessus des autres choses du même genre. Il n'est guère usité qu'en parlant Des choses morales. *Une dignité prééminente.*

PRÉÉTABLIR. v. a. (lat. *præ-stabilire*, même signif.) t. didactique. Établir d'abord. || PRÉÉTABLI, IE. participe. || *L'harmonie préétablie*, Système par lequel les leibnitziens prétendent expliquer l'influence réciproque du physique et du moral de l'homme.

PRÉEXISTANT, ANTE. adj. (lat. *præ-existere*, même signif.) t. de théol. Qui existe avant un autre.

PRÉEXISTENCE. s. f. t. de théol. Existence antérieure.

PRÉEXISTER. v. n. t. de théol. Exister avant.

PRÉFACE. s. f. (lat. *præfatio*, préface.) Discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre, pour donner quelques indications nécessaires au lecteur, ou pour le prévenir favorablement. || Fam., Préambule, petit discours que l'on fait avant que d'entrer en matière. *Laissons là toutes ces préfaces.* || PRÉFACE, Cette partie de la messe qui précède immédiatement le canon.

PRÉFECTURE. s. f. (lat. *præfectura*, préfecture.) Nom de plusieurs charges principales dans l'empire romain. || PRÉFECTURE, dans l'organisation administrative actuelle de la France, L'emploi de l'administrateur appelé Préfet. || La durée des fonctions d'un préfet. || L'étendue de territoire qu'administre un préfet. *Cette ville est le chef lieu de la préfecture.* || La maison, l'hôtel où demeure le préfet et où sont placés ses bureaux. || *Préfecture de police*, L'emploi du préfet de police; L'hôtel où sont les bureaux du préfet de police. || *Préfecture maritime*, Arrondissement maritime administré par un officier général de la marine militaire. || *Sous-préfecture*, Les fonctions de sous-préfet; L'arrondissement administré par un sous-préfet, et La demeure, les bureaux du sous-préfet.

PRÉFÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *præferre*, préférer.) Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT. adv. Par préférence. *Il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.*

PRÉFÉRENCE. s. f. Acte par lequel on préfère une personne, une chose à une autre. *Vous avez certaines préférences que je ne puis approuver.* || PRÉFÉRENCES, au plur., Certaines marques d'affection ou d'honneur plus particulières, qu'on accorde à quelqu'un. *Vous êtes trop accoutumé aux préférences.*

PRÉFÉRER. v. a. Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose plutôt qu'en faveur d'une autre. *Il préféra de se retirer.* Avec le pron. pers. *C'est un égoïste qui se préfère à tout.* || PRÉFÉRÉ, ÉE. participe.

PRÉFET. s. m. (lat. *præfectus*, préfet.) Celui qui occupait une préfecture dans l'empire romain. || Dans plusieurs colléges, Maître qui a une inspection particulière sur les études ou sur la conduite des écoliers. *Préfet des études.* || PRÉFET, dans l'organisation administrative actuelle de la France, Le magistrat chargé de l'administration générale d'un département. || *Le préfet de police*, Le magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. || *Préfet maritime*, Officier général de la marine militaire, investi du commandement supérieur dans un arrondissement maritime. || *Sous-préfet*, Fonctionnaire subordonné au préfet, et qui administre un arrondissement formé de plusieurs communes.

PRÉFINIR. v. a. (lat. *præfinire*, même signif.) t. de palais. Fixer un terme dans lequel une chose doit être faite. Peu usité. || PRÉFINI, IE. participe.

PRÉFIX, IXE. adj. (lat. *præfigere*, fixer d'avance.) t. de palais. Qui est déterminé. Il ne s'emploie que dans les locutions suivantes : *Jour préfix. Temps préfix.* || *Douaire préfix*, Douaire qui consiste en une certaine somme déterminée par les conventions matrimoniales.

PRÉFIXION. s. f. t. de palais. Détermination. Il n'est guère usité qu'en parlant D'un temps, d'un délai qu'on accorde. Il a vieilli.

PRÉJUDICE. s. m. (lat. *præjudicium*, préjudice.) Tort, dommage. *Porter préjudice à quelqu'un.* || *Au préjudice de sa parole, de son honneur, etc.*, Contre sa parole, contre son honneur, etc. || *Sans préjudice de*, Sans faire tort à, sans renoncer à. *Sans préjudice d'autre dette.*

PRÉJUDICIABLE. adj. des 2 genres. Nuisible, qui porte ou qui cause du préjudice, qui fait tort. *Cela est préjudiciable à sa réputation.*

PRÉJUDICIAUX. adj. m. pl. (lat. *præjudicium*, jugement antérieur.) t. de pratique. Il n'est usité que dans cette locution, *Frais préjudiciaux*, Les frais de procédure qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE. adj. t. de jurispr. Il n'est usité que dans ces locutions, *Question préjudicielle*, Question qui doit être jugée avant la contestation principale. *Moyens préjudiciels*, Les moyens par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER. v. n. Nuire, porter préjudice, faire tort, ou faire du tort. *Cela préjudicie beaucoup à mes intérêts.* On dit, en t. de procédure, *Sans que les qualités puissent nuire ni préjudicier.*

PRÉJUGÉ. s. m. (lat. *præjudicare*, préjuger.) Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable ou analogue. *Cet arrêt est un préjugé pour notre cause.* || Il se dit, dans le discours ordinaire, Des circonstances, des apparences favorables ou contraires, qui préparent et annoncent d'avance le bon ou le mauvais succès d'une affaire. *Tous les préjugés sont en sa faveur.* || PRÉJUGÉ, Opinion adoptée sans examen. *C'est un homme plein de préjugés.*

PRÉJUGER. v. a. t. de palais. Rendre un jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après. || Dans le langage ordinaire, *Préjuger une question*, La décider avant de l'avoir approfondie. || PRÉJUGER, Prévoir par conjecture. *Cela arrivera ainsi, autant qu'on le peut préjuger.* || PRÉJUGÉ, ÉE. participe.

PRÉLASSER (SE). v. pron. (lat. *prælatus*, mis à la tête.) Affecter un air de gravité, de morgue.

PRÉLAT. s. m. Celui qui a une dignité considérable dans l'Église, avec juridiction spirituelle. || PRÉLAT, en parlant De la cour de Rome, s'applique à Ceux des ecclésiastiques de la cour du pape, qui ont droit de porter le violet.

PRÉLATION. s. f. Droit établi, pour les enfants, d'avoir par préférence les charges que leurs pères avaient possédées.

PRÉLATURE. s. f. Dignité de prélat. || PRÉLATURE, en parlant De la cour de Rome, Certain nombre de prélats qui ont droit de porter l'habit violet, et qui par leurs charges approchent de plus près la personne du pape, ou qui ont quelque autorité dans les affaires.

PRÊLE. s. f. (lat. *prelum*, presse.) t. de botan. Plante dont les tiges striées et rudes au toucher, servent à plusieurs espèces d'ouvriers pour polir leurs ouvrages.

PRÉLEGS. s. m. (lat. *prælegare*, préléguer.) t. de jurispr. Legs particulier qu'un testateur fait à un de ses légataires, et qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER. v. a. t. de jurispr. Faire un ou plusieurs prélegs. || PRÉLÉGUÉ, ÉE. participe.

PRÉLÈVEMENT. s. m. Action de prélever. *Faire un prélèvement.*

PRÉLEVER. v. a. (lat. *prælevare*, prélever.) Lever préalablement une certaine portion sur le total. *Sur cinquante gerbes, il fallait en prélever cinq pour la dîme.* || PRÉLEVÉ, ÉE. participe.

PRÉLIMINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *præ*, avant, *limen*, seuil.) En parlant De sciences et de littérature, Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir. *Discours préliminaire.* || En matière de négociation, *Articles préliminaires*, Articles généraux qui doivent être réglés avant qu'on entre dans la discussion des intérêts particuliers des puissances contractantes. || PRÉLIMINAIRE, subst. *Les préliminaires de la paix sont signés.* || *Le préliminaire de conciliation*, L'essai de conciliation que la loi prescrit de faire devant le juge de paix avant de commencer un procès.

PRÉLIMINAIREMENT. adv. Préalablement, avant d'entrer en matière.

PRÉLIRE. v. a. (lat. *prælegere*, lire d'avance) t. d'impr. Lire la première épreuve à l'imprimerie, avant de l'envoyer à l'auteur. || PRÉLU, UE. participe.

PRÉLUDE. s. m. (lat. *præludere*, préluder.) t. de musiq. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton, et pour essayer en même temps la portée de sa voix. Ce qu'on joue sur un instrument, tant pour se mettre dans le ton, que pour juger si l'instrument est d'accord. || Il se dit de Certaines compositions musicales que l'artiste improvise. *Un beau prélude.* || PRÉLUDE, fig., Ce qui précède quelque chose, et qui lui sert comme d'entrée et de préparation. *Les fréquents bâillements sont d'ordinaire les préludes de la fièvre.*

PRÉLUDER. v. n. t. de musiq. Essayer sa voix par une suite de tons différents ; Jouer sur un instrument pour se mettre dans le ton, et pour juger si l'instrument est d'accord. || Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc., en se livrant à des inspirations musicales. *Préluder sur tous les tons.* || PRÉLUDER, fig., Se préparer à faire une chose en faisant une autre chose moins difficile. Dans ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Il préludait aux batailles par des escarmouches.*

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. (lat. *præmaturus*, même signif.) Il se dit proprement Des fruits qui mûrissent avant le temps ordinaire. *Ces fruits sont prématurés.* || Il se dit, fig., Des qualités de l'esprit et des passions

qui sont plus développées que l'âge de celui dont on parle ne le comporte. *Un esprit prématuré.* || *Une mort prématurée*, Une mort qui vient avant le temps ordinaire, plus tôt qu'on n'aurait dû l'attendre. On dit dans le même sens, *Une vieillesse prématurée.* || PRÉMATURÉ, se dit, fig., Des choses qu'il n'est pas encore temps d'entreprendre. *Cette affaire est prématurée.*

PRÉMATURÉMENT. adv. Avant le temps convenable.

PRÉMATURITÉ. s. f. Maturité avant le temps ordinaire. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Prématurité d'esprit.*

PRÉMÉDITATION. s. f. (lat. *præmeditari*, préméditer.) Délibération que l'on fait en soi-même sur une chose, avant que de l'exécuter. *Il l'a fait avec préméditation.* || PRÉMÉDITATION, en t. de jurispr. criminelle, Dessein réfléchi qui a précédé l'exécution d'un crime.

PRÉMÉDITER. v. a. Méditer quelque temps sur une chose, avant que de l'exécuter. || PRÉMÉDITÉ, ÉE. participe.

PRÉMICES. s. f. pl. (lat. *primitiæ*, prémices.) Les premiers fruits, les premiers produits de la terre ou du bétail. || PRÉMICES, se dit, fig., Des premières productions de l'esprit, et des premiers mouvements du cœur. *Vous avez eu les prémices de son cœur.* || Il se dit aussi quelquefois Des commencements d'un règne, d'un système de gouvernement, etc. *Il a vu les prémices de ce beau règne.*

PREMIER, IÈRE. adj. (lat. *primus*, premier.) Qui précède tous les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la dignité, etc. *Le premier homme. Les premiers temps du monde. La première chose qu'il faut faire... Le premier étage d'une maison*, ou par ellipse, *Le premier. Les premières loges d'un théâtre*, ou simplement, *Les premières. Cet ouvrier est toujours le premier au travail. Nous avons douté de cette nouvelle, et vous tout le premier. Il faut lui pardonner pour la première fois. Il était dans le premier âge de la vie. J'étais dans mon premier somme. Cet enfant est le premier de sa classe*, ou simplement, *est le premier. C'est un esprit du premier ordre. Le premier prince du sang. En premier lieu, en première ligne, en première instance.* On dit au jeu, *Être premier*, et *Jouer en premier.* || En métaphysique, *La cause première*, Dieu. || En t. de physiq., *La matière première*, La matière en général, faisant abstraction de la forme et des autres accidents qui peuvent la modifier. || En t. de commerce et de manufactures, *Matières premières*, Les productions sur lesquelles s'exerce l'industrie, pour en augmenter l'utilité et la valeur. || Prov., *Il vaut mieux être le premier de sa race que le dernier*, Il vaut mieux n'être pas d'une naissance considérable, et se faire distinguer par son mérite, que d'être d'une haute naissance, sans avoir d'autre mérite que celui de ses ancêtres. || Prov., *Il est étourdi comme le premier coup de matines*, se dit D'un homme fort étourdi. || *Le premier venu*, Celui qui arrive le premier. *Prendre le premier venu, se servir du premier venu*, Employer la première personne qu'on rencontre. || Fig., *Confier son secret au premier venu*, Le confier sans discernement. || PREMIER, Devant, en avant. *Je l'ai fait passer le premier. Il se jeta dans l'eau la tête la première.* || PREMIER, Le plus excellent, le plus considérable. *C'est un des premiers hommes de la magistrature. L'industrie est la première richesse de ce royaume.* || PREMIER, se dit aussi Des choses indispensables, nécessaires avant tout. *Il n'a pas de quoi satisfaire aux premières nécessités de la vie. La première vertu du chrétien est la charité.* || PREMIER, Qui avait été auparavant, qu'on avait déjà eu. *Recouvrer sa première santé.* || PREMIER, se dit Du commencement, de l'ébauche de certaines choses. *Il n'a pas la première teinture des lettres.* || PREMIER, Titre d'honneur attaché à certaines charges, à certaines places. *Premier ministre. Premier médecin.* Dans ce sens, on disait autrefois, *Monsieur le premier*, en parlant du premier écuyer du roi. || En arithmét., *Nombre premier*, Nombre qui ne peut être divisé juste par aucun nombre que par l'unité ou par lui-même. Et, *Nombres premiers entre eux*, Deux nombres qui ne peuvent tous deux être divisés juste par un même nombre plus grand que l'unité. || PREMIER, subst., se dit absol., dans un jeu de paume, de La partie de la galerie qui est la plus proche de la corde de chaque côté. *Chasse au premier.*

PREMIER-NÉ. *Voyez* NÉ, *participe de* NAÎTRE.

PREMIER-PRIS. *Voy.* PRIS, *participe de* PRENDRE.

PREMIÈREMENT. adv. En premier lieu. Il n'est guère d'usage que suivi des termes Secondement, ou en Second lieu, ensuite, etc.

PRÉMISSES. s. f. pl. (lat. *præmissus*, mis en avant.) t. de logique. Les deux premières propositions d'un syllogisme, c'est-à-dire, la majeure et la mineure.

PRÉMONTRÉS. s. m. pl. Nom d'un ordre religieux de chanoines réguliers, dont la principale abbaye était à Prémontré, près de Laon.

PRÉMOTION. s. f. (lat. *præmovere*, mouvoir d'avance.) t. de théologie et de philosophie scolastique. Action de Dieu agissant avec la créature, et la déterminant à agir.

PRÉMUNIR. v. a. (lat. *præmunire*, prémunir.) Munir par précaution, précautionner. || Avec le pron. pers. *Se prémunir contre les erreurs, contre le froid.* || PRÉMUNI, IE. participe.

PRENABLE. adj. des 2 genres. (lat. *prehendere*, prendre.) Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. Il se dit proprement Des villes et des places fortifiées. *Cette place n'est prenable que par famine.* || Fig., *Cet homme n'est prenable ni par or ni par argent*, Les plus belles offres ne peuvent le séduire, le corrompre.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. En termes de finances, *Partie prenante*, Celui qui a droit de recevoir d'un comptable une certaine somme. En t. d'administr. militaire, Celui qui a droit à quelque fourniture. || En t. d'hist. nat., *Queue prenante*, Queue de certains animaux qui peut s'enrouler avec force autour des objets, et dont ces animaux se servent pour s'attacher, pour se suspendre. || *Carême-prenant.* Voyez CARÊME.

PRENDRE. v. a. (*Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenais. Je pris. Je prendrai. Je prendrais. Prends. Prenez. Que je prenne. Que je prisse. Pris.*) Saisir, mettre en sa main. *Prendre un bâton. Prendre un cheval par la bride.* || *Prendre les armes*, S'armer, soit pour se défendre ou pour attaquer, soit pour faire l'exercice, ou pour rendre des honneurs à quelqu'un. || *On ne sait par où le prendre, pour ne pas le faire crier*, se dit D'un malade dont tout le corps est douloureux; et, fig., D'un homme très-susceptible, très irritable. Fig. et dans un sens opposé, *On ne sait par où le prendre*, en parlant D'un homme qui ne paraît sensible à rien, touché de rien. || *Prendre d'une chose à pleine main*, En prendre à poignée autant que la

main peut en contenir. || *Cette étoffe se prend à pleine main*, Elle est moelleuse, bien fournie. || Fig., *Prendre de toutes mains*, se dit Des gens avides qui ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir. || Fig., *Prendre une affaire en main*, S'en charger pour la conduire. Dans le style soutenu, *Prendre en main le timon des affaires, les rênes de l'État, etc.* || Prov. et fig., *Prendre le tison par où il brûle*, Prendre une affaire par l'endroit le plus dangereux ou le plus difficile. || Prov. et ironiq., *Il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser et en prendre*, se dit D'une chose qui paraît aisée, et qui ne l'est point. || Prov., *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre*, Manière de s'excuser d'avoir pris une chose sur laquelle on croit avoir des droits, en disant que le pis aller sera de la rendre. || PRENDRE, Saisir une chose, l'enlever, la tirer à soi autrement qu'avec la main, comme avec les dents, ou avec quelque instrument. *Prendre de l'encre avec une plume. Prendre de l'eau à la rivière.* || Prov., *Il est à prendre* ou *Il n'est pas à prendre avec des pincettes*, Il est extrêmement sale. || Prov. et fig., *C'est vouloir prendre la lune avec les dents*, C'est vouloir faire une chose impossible. || PRENDRE, se dit Des animaux qui saisissent les choses avec leur gueule, leur bec, leurs griffes, etc. || *Prendre le mors aux dents.* Voyez MORS. || PRENDRE, en parlant Des vêtements, Mettre sur soi. *Il a pris son habit de cérémonie.* || *Prendre le deuil*, S'habiller de noir à l'occasion de la mort de quelque personne. || *Prendre l'habit de religieux, de religieuse*, ou simplement, *Prendre l'habit*, Entrer au noviciat, dans un monastère. *Prendre le voile*, se dit, dans le même sens, Des religieuses. Fam., *Prendre le froc*, Se faire moine. || Fam., *Prendre le petit collet*, Entrer dans l'état ecclésiastique. *Prendre la cuirasse. Prendre la livrée.* || *Prendre perruque*, Commencer à porter perruque. || PRENDRE, Emporter avec soi certaines choses par besoin ou par précaution. *Prendre sa canne, son chapeau.* || PRENDRE, Emporter en cachette ou de force, ôter à quelqu'un ce qu'il a. *On lui a pris sa bourse, sa montre. Ils lui ont pris jusqu'à sa chemise.* || Il se dit aussi Des animaux. *Ce chien a pris un poulet sur la table.* || PRENDRE, Se saisir par force d'une chose ou d'une personne. *Il l'a pris au collet, et l'a mené au corps de garde. Prendre quelqu'un au corps.* || *Prendre de force*, ou *par force, une fille, une femme*, Attenter par violence à son honneur. || Fig., *Prendre l'occasion aux cheveux*, Saisir l'occasion, en profiter. || PRENDRE, Arrêter quelqu'un pour le conduire en prison. *Ce voleur s'est enfin laissé prendre.* || Prov. et fig., *Aussitôt pris, aussitôt pendu*, se dit en parlant Des personnes ou des choses sur lesquelles on prend une prompte décision, qu'on emploie aussitôt qu'elles se présentent. || PRENDRE, se dit en parlant De ceux que l'on fait prisonniers à la guerre. *On a pris quinze cents hommes à l'ennemi.* || PRENDRE, se dit en parlant De pêche et de quelques espèces de chasses. *Prendre un sanglier Prendre du poisson à la ligne.* || Il se dit Des animaux qui en poursuivent d'autres et les saisissent. *Mon chien a pris deux lièvres.* || Fig. et fam., *Se laisser prendre au piége, à l'hameçon*, Se laisser tromper. On dit dans le même sens, *Ne vous laissez pas prendre à ses paroles, à sa feinte douceur.* || Fig., *Cette femme l'a pris dans ses filets*, Cette femme l'a séduit, s'est rendue maîtresse de son esprit, de son cœur. || Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au trébuchet*, L'engager par adresse à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avait résolu. || Fig. et fam., *Ce fusil, ce pistolet a pris un rat*, Il n'a pas pris feu. *Prendre un rat*, Manquer son entreprise. || PRENDRE, Attaquer. *Prendre quelqu'un en traître.* || *Prendre quelqu'un par son faible*, Flatter son inclination favorite. || PRENDRE, Surprendre. *Prendre quelqu'un au dépourvu.* || *Prendre quelqu'un sur le fait*, Le surprendre dans le temps même où il fait une action qu'il voulait cacher. Dans le même sens, *Prendre quelqu'un en flagrant délit.* || *Prendre quelqu'un la main dans la poche*, Le surprendre au moment où il commet un vol, ou quelque infidélité en affaire d'intérêt. || Prov. et fig., *Prendre quelqu'un sans vert*, Le prendre au dépourvu. *Voyez* VERT. || Fam., *Prendre quelqu'un au saut du lit*, L'aller trouver dès le matin, afin de ne pas le manquer. || Fig., *L'orage nous prit en chemin*, Nous surprit en chemin. || Fig., *La fièvre l'a pris tel jour*, Tel jour il a été attaqué de la fièvre. On dit de même, *L'accès le prit à telle heure.* Au sens moral, *La frayeur, la peur le prit.* || PRENDRE, en parlant Des aliments, des boissons, des médicaments solides ou liquides, Manger, boire, avaler. *Prendre un bouillon. Je n'ai rien pris de la journée. Prendre médecine. Prendre les eaux.* || Il se dit en parlant De certaines choses autres que les aliments ou les boissons, et dont on fait usage pour sa santé, pour son agrément, etc. *Prendre un bain.* || *Prendre du tabac*, Prendre du tabac en poudre par aspiration. || *Prendre l'air*, Sortir d'un lieu où l'on était enfermé, pour aller dans un endroit découvert; et, par extension, Sortir de la ville pour aller passer quelque temps à la campagne. || *Prendre du repos*, Cesser de travailler, d'agir, se reposer. || Dans les maisons religieuses, *Prendre la discipline*, Se donner la discipline. || PRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des maladies qui se gagnent, dont on est atteint par communication. *Il a pris la fièvre dans cet hôpital.* || Contracter, adopter. *Il prend de mauvaises habitudes. Il prit un ton sévère pour lui parler.* || *Cet homme prend des airs*, Il affecte des manières, un ton qui ne lui conviennent point. || *Prendre une posture, une attitude*, Placer son corps d'une certaine manière. || En parlant D'un cheval, *Prendre le trot, le galop*, Se mettre à trotter, à galoper. *Cette affaire prend un bon, un mauvais tour*, A la marche qu'elle prend, il y a lieu de présumer qu'elle réussira, qu'elle ne réussira pas. De même, *Cela prend une bonne, une mauvaise tournure.* || *Cette étoffe a pris son pli*, Les plis qui y sont y demeureront toujours. || Fig., *Cet homme a pris son pli*, Il a contracté des habitudes difficiles à détruire, il est incorrigible. || *Prendre le sel, son sel*, en parlant Des viandes qu'on sale; Se pénétrer de sel. || PRENDRE, se dit en parlant Du prix qu'on exige pour quelque chose que ce soit. *On m'a pris mille francs pour cette maçonnerie.* || Acheter. *Je prendrai tout à six francs pièce.* || PRENDRE, Recevoir, accepter. *Prenez ceci à compte de ce qui vous revient.* || Prov., *Qui prend s'engage*, ou *Qui prend se vend*, Ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des présents, s'assujettissent à ceux qui les obligent. *Fille qui prend se vend, et fille qui donne s'abandonne.* || *Prendre les choses comme elles viennent*, Les recevoir avec indifférence, sans se mettre en peine des suites qu'elles peuvent avoir. *Prendre les hommes comme ils sont*, S'en accommoder, quelle que soit leur humeur. *Prendre le temps comme il vient*, Ne s'inquiéter de rien. || *Prendre l'ordre*, Recevoir l'ordre de celui qui doit le donner. || Fam., *Prenez que, prenons que*, Supposez, supposons que. || *Prendre congé de quelqu'un*, Lui faire, avant de partir, les

adieux qu'exige la politesse. || *Prendre des leçons*, Recevoir des leçons. || À la paume, *Prendre la balle à la volée, au bond*, La jouer de volée, la jouer au bond. || Fig. et fam., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable. || PRENDRE, Emprunter, tirer de. *Il a pris l'idée de cette tragédie dans un vieux roman. Cette ville a pris son nom du fleuve qui la traverse.* || Fam., *Où avez-vous pris cela?* Qui vous a dit cette nouvelle? qui vous fait avoir cette pensée? || PRENDRE, se dit en parlant Des personnes que l'on engage, ou avec lesquelles on s'engage, sous certaines conditions. *Prendre un laquais.* || *Prendre une femme*, Choisir une femme et l'épouser. || *Prendre femme*, se marier. || PRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des personnes que l'on va joindre en quelque endroit, pour se rendre ailleurs avec elles. *Il est venu me prendre pour aller au spectacle.* || PRENDRE, Ôter, tirer, retrancher une partie d'un tout. *Il a pris mille francs d'avance sur son traitement.* || Fam., *Il a pris sa bonne part de la fête, du plaisir, etc.* Il y a beaucoup participé, il s'est fort amusé. || Neutral., *Prendre sur sa nourriture, sur sa dépense, etc.* Retrancher de sa nourriture, de sa dépense ordinaire, etc., pour subvenir à autre chose. On dit de même, *Prendre sur son sommeil pour travailler, pour étudier.* || PRENDRE, Se charger d'une chose, entrer en jouissance d'une chose à certaines conditions. *Prendre une somme en dépôt. Prendre un logement.* || *Prendre une affaire à ses risques, périls et fortunes*, S'en charger pour son compte, sans garantie, et au hasard même d'y perdre. || *Prendre une affaire à forfait*, La prendre pour un prix convenu, soit qu'il y ait de la perte, soit qu'il y ait du gain. || *Prendre un ouvrage à la tâche*, S'en charger à raison de tant pour telle ou telle mesure, pour telle ou telle quantité. || *Prendre une somme à intérêt*, L'emprunter à condition d'en payer les intérêts. || *Prendre un intérêt dans une affaire*, Contribuer de ses fonds à une affaire, dont on partagera le profit ou la perte. || *Prendre quelqu'un sous sa protection*, Le protéger, le défendre. || *Prendre un engagement*, Contracter un engagement. || PRENDRE, Choisir, adopter de préférence, se décider pour. *Je ne veux point de cette étoffe, je prends celle-ci. Il a pris là un métier fort rude.* || *Prendre le haut bout*, Choisir la place la plus honorable. || *Prendre un expédient*, Choisir un expédient pour terminer une affaire. || *Prendre ses mesures*, Employer des moyens et des expédients pour faire réussir une chose. || *Prendre ses précautions*, Prendre les moyens nécessaires pour ne pas tomber dans un danger, pour ne pas éprouver un dommage. || *Prendre une résolution, une détermination*, Se résoudre, se décider à quelque chose. Dans le même sens, *Prendre un parti.* || *Prendre son parti*, Se résoudre, choisir un moyen dans une affaire difficile et douteuse. Prendre son extrême et dernière résolution. || *Prendre son parti, en prendre son parti*, Se résigner à ce qui doit arriver. || *Prendre le parti de la robe*, Se décider pour la profession du barreau, pour la magistrature. On dit aussi, *Prendre le parti de l'épée, de l'Église.* || *Prendre les ordres sacrés*, Entrer dans les ordres. || PRENDRE, se dit particulièrement De ceux qui voyagent, qui cheminent, et signifie, Choisir une route, un chemin, s'y mettre en marche. *Vous avez pris la route la plus longue, la plus courte.* || *Prendre le plus long* ou *le plus court, son plus long* ou *son plus court*, Prendre le chemin le plus long ou le plus court. || Neutral., *Prendre à droite, à gauche*, Entrer dans le chemin qui est à main droite ou à main gauche. || Neutral., *Prendre à travers champs*, Aller directement, sans suivre de chemin frayé. || *Prendre la voie de la messagerie, du coche*, Aller par la messagerie, par le coche. De même, *Prendre la diligence, la poste.* Dans le même sens, *Prendre un cabriolet, un bateau.* || Fig., *Prendre la bonne voie, la mauvaise voie*, Se porter au bien, se porter au mal. Se servir de bons ou de mauvais moyens pour faire réussir quelque affaire. On dit dans le même sens: *Prendre les voies de la douceur, de la rigueur, etc.* || Fig., *Prendre le chemin de se ruiner, de faire fortune*, Faire ce qu'il faut pour se ruiner, pour s'enrichir. || *Prendre les devants, prendre le devant*, Partir avant quelqu'un; et, fig., Le devancer, le gagner de vitesse dans une affaire. || *Prendre le pas sur quelqu'un*, Passer devant lui pour le précéder; et, *Prendre sa droite*, Se mettre à sa droite. || *Prendre la main*, Prendre le pas, prendre la droite. || PRENDRE, se dit en parlant Des étoffes, pour marquer La façon dont on les coupe, dont on les emploie. *Prendre une étoffe du bon côté.* Il se dit aussi en parlant De certaines viandes. *Vous coupez mal ce bœuf, vous n'avez pas pris le sens.* || Fig., *Prendre une affaire à contre-poil*, La prendre dans un sens contraire à celui qui serait convenable. || Fig., *Prendre bien, prendre mal une affaire*, Lui donner un bon, un mauvais tour, la conduire bien, la conduire mal. *L'affaire n'a pas réussi, parce qu'on ne l'a pas bien prise.* || Fig., *Prendre une chose du bon, du mauvais côté*, La voir, l'entendre, la considérer comme il convient, comme il ne convient pas. || PRENDRE, fig., Entendre, concevoir, interpréter, considérer d'une certaine manière. *Prendre bien le sens d'un auteur. Vous avez mal pris la chose. Vous prenez mal mes paroles.* || *Prendre quelque chose en bonne part, en mauvaise part*, En être content ou mécontent, recevoir bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous fait, le trouver bon ou mauvais. || *Prendre une chose à la lettre, au pied de la lettre*, L'expliquer précisément selon le sens littéral, selon le propre sens des paroles. On dit à peu près dans le même sens, *Prendre les choses à la rigueur*, Trop à la lettre, sans modification. || *Prendre en riant quelque chose*, Ne s'en point fâcher, n'en faire que rire. *Prendre sérieusement une chose*, L'entendre comme si elle avait été dite sérieusement. || PRENDRE, fig., Adopter, soutenir avec chaleur. *Il a pris ma défense.* || *Prendre parti pour quelqu'un*, Se déclarer pour lui; et, dans le sens opposé, *Prendre parti contre quelqu'un.* || *Prendre parti avec quelqu'un*, S'attacher à son service; et, absol., *Prendre parti*, S'enrôler dans les troupes. || En t. de palais, *Prendre le fait et cause de quelqu'un, Prendre fait et cause pour quelqu'un*, Intervenir en cause pour lui. Fig., dans le discours ordinaire, Prendre la défense de quelqu'un. || PRENDRE, se dit aussi en parlant Des sentiments, des affections et des répugnances que l'on éprouve. *Prendre du plaisir à quelque chose. Prendre de l'attachement pour quelqu'un. Il prend de l'intérêt à cet homme. Prendre quelqu'un en amitié.* || Prov., *Chacun prend son plaisir où il le trouve.* || Fam., *Prendre quelqu'un, quelque chose en grippe*, Être prévenu contre quelqu'un, contre quelque chose, sans pouvoir en rendre raison. || *Prendre quelqu'un en pitié*, Avoir pour lui de la compassion ou du dédain, suivant la circonstance. *Prendre le mal d'autrui en pitié*, En être touché. || *Prendre son mal en patience*, Le souffrir patiemment. || Fig., *Prendre quelqu'un par ses propres paroles*, Le convaincre de quelque chose par ce qu'il a dit lui-même, prendre

droit contre lui de ses propres paroles. || Fig., *Prendre quelqu'un au mot*, Se hâter d'accepter une offre. Cela se dit surtout Lorsqu'il s'agit du prix d'un achat ou d'une vente. || *Prendre des renseignements, des informations*, Se faire donner des renseignements sur un fait, sur une personne, etc. On dit à peu près dans le même sens, *Prendre connaissance d'une chose, d'un fait.* || *Prendre du délai, prendre du temps*, Retarder l'exécution de quelque chose. || *Prendre du temps*, se dit aussi Des choses dont l'exécution exige du temps. *Ce travail m'a pris beaucoup de temps.* || *Prendre son temps*, Faire une chose à loisir, ne pas se presser. || *Prendre son temps*, Se servir du moment favorable pour faire réussir quelque chose. || *Prendre le temps de quelqu'un*, Attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. || *Prendre de la peine*, Faire des efforts, travailler avec soin. || *Prendre ses avantages*, Tirer avantage des occasions qui se présentent. *Cet homme prend avantage de tout.* || *Prendre de l'avantage, prendre son avantage pour monter à cheval*, se dit De ceux qui, ne pouvant monter facilement à cheval, s'aident pour cela d'une pierre ou d'un lieu élevé. || *Prendre de l'âge*, Avancer en âge. || *Prendre de l'embonpoint, du corps*, Acquérir de l'embonpoint. On dit de même, *Prendre du ventre.* || *Prendre des inscriptions en médecine, en droit, etc.*, S'inscrire pour faire ses études en médecine, en droit, etc. || *Prendre ses degrés, ses grades*, Obtenir les titres de maître ès arts, de bachelier, de licencié, de docteur, qu'on acquiert dans les universités. || *Prendre un titre, une qualité*, Se donner un titre, une qualité, l'employer en parlant de soi. || *Le prendre sur le haut ton, le prendre très-haut*, Parler avec fierté. On dit de même, *Vous le prenez bien haut.* || *Prendre le dessus*, se dit D'une personne dont la santé, les affaires, etc., commencent à se rétablir. || *Prendre la haute main dans une affaire*, Y prendre la principale autorité, en prendre la direction. || *Prendre la fuite*, S'enfuir. On dit, fig. et fam., dans le même sens, *Prendre la clef des champs ;* et pop., *Prendre la poudre d'escampette.* || *Prendre l'épouvante*, Avoir tout à coup une grande peur. || Fam., *Prendre son élan*, Se donner un certain mouvement du corps en courant, pour s'élancer ensuite avec plus de force. *Il a pris son élan.* Dans un sens analogue, *Prendre son vol, l'essor.* || En t. de chasse, *Prendre le change*, se dit Des chiens, lorsqu'ils quittent la bête qui a été lancée, et qu'on appelle la bête de meute, pour en courir une autre. || Fig, *Prendre le change sur un objet, dans une affaire*, Se tromper sur un objet, dans une affaire. *Faire prendre le change à quelqu'un*, Le tromper, l'induire en erreur. || *Prendre la liberté de faire une chose*, Prendre sur soi de la faire. Il s'emploie ordinairement par civilité. *J'ai pris la liberté de vous écrire.* || *Prendre des libertés*, Agir trop librement, peu décemment avec quelqu'un. Il se dit particulièrement D'actions, de gestes trop libres auprès des femmes. De même, *Prendre des licences.* || *Prendre la mesure, les dimensions d'un objet*, Voir quelles sont les dimensions d'un objet, le mesurer. || *Prendre les avis, les voix*, Recueillir les avis, les voix. || *Prendre la parole*, Commencer à parler dans une assemblée. || *Prendre la parole de quelqu'un*, Recevoir son engagement, sa promesse. On dit de même, *Prendre parole*, Tirer assurance, promesse verbale que telle chose sera faite. || *Prendre sur soi*, Se retenir, se contraindre. || *Prendre trop sur soi*, Se surcharger, vouloir faire plus qu'on ne peut. || *Prendre quelque chose sur soi*, En répondre, s'en charger; Faire quelque chose de son chef, sans y être autorisé. On dit aussi, *Prendre quelque chose sur son compte.* || *Prendre le plaisir de la chasse, de la pêche, de la promenade, etc.*, Aller à la chasse, à la pêche, à la promenade, etc. *Prendre un divertissement*, Se divertir à quelque chose. || *Prendre une chose en considération*, Remarquer une chose, la mettre en quelque sorte à part pour la considérer et en tenir compte. || En parlant d'une narration, *Prendre la chose de plus haut*, Remonter aux choses qui ont précédé celles qu'on raconte ou qu'on vient de raconter. || Prov. et fig., *Prendre la mouche, la chèvre*, Se fâcher, s'irriter tout à coup, pour un léger sujet. || *Ce fleuve prend sa source en tel endroit*, Ce fleuve commence à couler de ce lieu-là. *Cette rivière prend son cours vers le nord*, Elle coule dans la direction du sud au nord. || En t. de marine, *Prendre un chargement, prendre des troupes, des passagers, etc.*, Les mettre, les recevoir à bord. *Prendre le vent sur un bâtiment*, Se mettre entre ce bâtiment et le point d'où le vent souffle. *Prendre la mer*, Commencer un voyage sur mer. *Prendre la haute mer, prendre le large*, S'éloigner du rivage, gagner la haute mer. *Prendre terre, prendre port en quelque terre*, Y aborder, y débarquer. *Prendre la hauteur du soleil*, Observer avec un instrument, principalement à l'heure de midi, l'élévation du soleil au-dessus de l'horizon. Absolument, *Prendre hauteur*, Mesurer la distance d'un astre ou de tout autre objet, à l'horizon. *Prendre des ris*, Raccourcir les voiles par en haut, au moyen des ris. *Etc.* || Fig. et fam., *Prendre le large*, S'enfuir. || Au jeu, *Prendre sa revanche*, Jouer une seconde partie pour se racquitter de ce qu'on a perdu à la première. || Fig., *Prendre sa revanche*, Regagner un avantage qu'on avait perdu, ou l'équivalent. || Au jeu de paume, *Prendre sa bisque*, Compter le quinze qu'on a reçu de celui contre qui l'on joue, et qu'on est en droit de prendre quand on veut. || PRENDRE, se construit avec la préposition *à* dans plusieurs phrases faites. || *Prendre à témoin*, Invoquer le témoignage de quelqu'un, le sommer de déclarer ce qu'il sait. || *Prendre à partie*, Attaquer en justice un homme qui n'était pas d'abord notre adversaire. Par extens., *Prendre quelqu'un à partie*, Lui imputer quelque chose, une chose dont on se plaint, l'en rendre responsable. || *Prendre un juge à partie*, Se plaindre en justice d'un juge, intenter une action contre lui. || *Prendre une chose à cœur*, S'en affecter, y être vivement sensible. || *Prendre une chose à tâche*, Affecter visiblement, saisir chaque occasion, chercher tous les moyens de faire une chose. || PRENDRE, se construit aussi, dans plusieurs phrases faites, avec la préposition *Pour.* || *Prendre une personne pour une autre*, Croire qu'une personne en est une autre. || Fam., *Prendre quelqu'un pour un autre*, En juger autrement qu'il ne faut. En ce sens, on dit, fig. et proverb., *Prendre martre pour renard.* || *Prendre un homme pour une dupe*, Le regarder comme un homme facile à tromper. || *Prendre quelqu'un pour dupe*, Le tromper, le duper. || *Prendre pour bon*, Croire. Il se dit ordinairement dans un sens ironique. || Fig. et fam., *Il a pris ce qu'on lui a dit pour argent comptant*, Il a cru trop facilement ce qu'on lui a dit; il a fait trop de fond sur de simples apparences. || PRENDRE, se construit avec un substantif non précédé de l'article, dans un grand nombre de phrases faites qui équivalent souvent à un seul verbe, et dont la plupart expriment un commencement d'action ou d'état. *Prendre*

racine, feu, forme, position, haleine. Prendre jour et heure. Prendre note, possession, patience, plaisir, soin. Prendre garde. Prendre goût. Je prends intérêt à tout ce qui vous regarde. Prendre part. Voyez RACINE, FEU, FORME, ETC. || Fig., *Prendre langue.* Voyez LANGUE. || PRENDRE, neutre, Prendre racine. *Cet arbrisseau ne prend pas de bouture.* || Fig., *Prendre, ne pas prendre, prendre bien, mal,* se dit D'un ouvrage d'esprit, d'une proposition, d'un compliment, etc., qui a réussi, ou qui n'a pas réussi. *Ces manières-là ne prendront pas avec nous.* Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Ce jeune homme a bien pris dans le monde.* || PRENDRE, neutre, S'attacher, faire son impression, son effet. *L'encre ne prend pas sur le papier huilé. Le feu a pris à cette maison.* || Il se dit De ce qui fait une impression trop forte à la gorge, au nez. *Ce ragoût est trop épicé, il prend à la gorge.* || Il se dit aussi De ce qui se gèle, se glace, se coagule, s'épaissit. *La rivière a pris cette nuit.* || Fig. et fam., *C'est un homme qui prend à tout, qui ne prend à rien,* Que tout intéresse, que rien n'intéresse. || Au jeu de quadrille, *Jouer sans prendre,* se dit De celui qui entreprend de jouer sans appeler une autre carte. || *La fièvre, la goutte lui a pris,* Il a été attaqué de la fièvre, de la goutte. Impersonnell. dans le même sens, *Il lui prit une colique, une faiblesse, etc.;* et au sens moral, *Il lui prit une fantaisie.* || PRENDRE, neutre, se dit De ce qui contribue à un bon ou à un mauvais résultat. *Il lui prendra mal un jour de songer si peu à ses affaires.* Dans cette acception, il s'emploie souvent avec la particule *En. S'il ne se corrige, il lui en prendra mal.* || PRENDRE, avec le pron. pers., S'attacher, s'accrocher. *Il s'est pris à un arbre, etc.* || Fig., *Ne savoir où se prendre,* Ne savoir à quoi s'attacher, à quoi recourir. || *Se prendre à quelqu'un,* Le provoquer, l'attaquer. || *S'en prendre à quelqu'un,* Lui attribuer quelque faute, vouloir l'en rendre responsable. *S'il y a du mal, prenez-vous-en à vous-même.* || *S'y prendre bien, s'y prendre mal,* Mettre plus ou moins d'adresse à ce qu'on fait; Employer de bons ou de mauvais moyens pour réussir dans une affaire. On dit de même : *S'y prendre comme il faut.* || Fig., *Se prendre à,* Commencer, se mettre à. *Elle se prit à rire.* || Fam., *Se prendre de paroles avec quelqu'un,* Avoir un démêlé avec lui. || *Se prendre d'amitié, d'aversion pour quelqu'un,* Concevoir de l'amitié, de l'aversion pour quelqu'un. De même, *Se prendre de belle passion pour quelqu'un.* || *Se prendre de vin,* S'enivrer. || PRENDRE, avec le pron. pers., se dit aussi Des liqueurs qui viennent à se figer. || Il se dit Des mots, des expressions, et signifie, Être employé. *Ce mot se prend dans telle signification.* || À TOUT PRENDRE. loc. adv. En considérant, en compensant le bien et le mal. || AU FAIT ET AU PRENDRE. loc. adv. Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler, etc. || PRIS, ISE. participe. *Un homme pris de vin. C'est un parti pris.* Prov., *A parti pris point de conseil.* || Fam., *Pris par les yeux,* Séduit par la vue. || PRIS, Trompé. *Tout le monde y aurait été pris.* || Prov., *C'est autant de pris sur l'ennemi,* C'est toujours avoir tiré quelque parti d'une mauvaise affaire. || *Une personne bien prise dans sa taille,* Une personne bien faite, bien proportionnée. Dans le même sens, *Avoir la taille bien prise. Ce cheval est bien pris,* Il a le corsage bien fait. || Au jeu du lansquenet, *Il est pris,* Sa carte a été faite.

PRENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui prend, qui a coutume de prendre. Il se dit Des personnes qui sont dans l'habitude de prendre certaines choses par la bouche, par le nez, etc. *Preneur de tabac, de thé, etc.* Il se dit en parlant De quelques chasses. *Preneur d'alouettes.* Fam. || PRENEUR, en style de notaire, Celui qui prend une maison à loyer, une terre à ferme, etc. || En t. de marine, *Bâtiment preneur,* Celui qui fait une prise.

PRÉNOM. s. m. (lat. *prænomen*, prénom.) Le nom qui, chez les anciens Romains, précédait le nom de famille, et qui distinguait chaque particulier. || Il se dit aussi Des noms de baptême.

PRÉNOTION. s. f. (lat. *prænotio*, prénotion.) t. didactique. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose, avant de l'avoir bien examinée, bien étudiée.

PRÉOCCUPATION. (lat. *præoccupare*, préoccuper.) Disposition d'un esprit tellement occupé d'un seul objet, qu'il ne peut faire attention à aucun autre. || Prévention d'esprit.

PRÉOCCUPER. v. a. Occuper fortement l'esprit, l'absorber tout entier. *Cette idée le préoccupe du matin au soir.* || Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque impression défavorable qu'il est difficile de lui ôter. Dans ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Il ne faut pas qu'un juge se laisse préoccuper.* || Avec le pron. pers. *Les esprits faibles se préoccupent aisément.* || PRÉOCCUPÉ, ÉE. participe. || *Avoir l'esprit préoccupé d'un objet, être préoccupé d'un objet,* En avoir l'esprit uniquement occupé. *Il a l'air fort préoccupé.*

PRÉOPINANT. s. m. (lat. *præ opinari*, opiner avant.) Celui qui opine avant un autre.

PRÉOPINER. v. n. Opiner avant quelqu'un. Peu usité.

PRÉPARANT. adj. m. (lat. *præparare*, préparer.) t. d'anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Vaisseaux préparants,* Vaisseaux qui servent à la préparation de la semence; par opposition à *Vaisseaux déférents,* Ceux qui la portent vers l'extérieur.

PRÉPARATIF. s. m. Apprêt. *Les préparatifs d'un siége, d'un repas.* Presque toujours ce mot s'emploie au pluriel.

PRÉPARATION. s. f. Action par laquelle on prépare, on se prépare. *Parler sans préparation.* || *Préparation à la messe, à la communion,* Méditation, prières par lesquelles on se prépare à dire ou à entendre la messe, ou à communier. || PRÉPARATION, dans quelques arts, L'action, la manière de préparer certaines choses pour les employer ou les garder. *La préparation des peaux.* || Particulièrement, La composition des médicaments. || Il se dit Des médicaments préparés. *Les médecines sont des préparations pharmaceutiques.* || *Préparation chimique,* Mélange de plusieurs substances préparées pour une expérience ou une opération de chimie. || *Préparation anatomique,* Pièce d'anatomie préparée de manière à montrer quelques détails d'organisation.

PRÉPARATOIRE. adj. des 2 genres. Qui prépare. || *Jugement préparatoire,* Celui qui n'est qu'une préparation au jugement définitif, qui tend à l'éclaircissement de quelque point particulier, sans préjuger le fond. || En géom., *Propositions préparatoires,* Les propositions qu'on ne démontre que pour arriver à une démonstration principale. || PRÉPARATOIRE, s'emploie comme subst. masc. *Un préparatoire.*

PRÉPARER. v. a. Apprêter, mettre une chose dans l'état convenable à l'usage auquel on la destine. *Préparer un dîner. Tout est préparé pour vous recevoir.*

|| Fig., *Saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies du Seigneur*, Pour annoncer la venue prochaine du Seigneur, pour disposer les Juifs à le recevoir. *Préparer les voies à quelqu'un*, Lui donner des facilités pour faire ce qu'il a entrepris, pour arriver à son but. || PRÉPARER, s'emploie au sens moral. *Cela nous prépare de grands malheurs. Les ennemis avaient préparé une grande résistance.* || *Préparer un discours*, Méditer dans sa mémoire un discours que l'on doit prononcer. || PRÉPARER, Faire précéder une chose de quelques précautions pour en assurer l'effet. *Il faut préparer ce coup de théâtre.* || En parlant Des personnes, Mettre dans une disposition propre à atteindre un but qu'on se propose. *Préparer quelqu'un à soutenir un examen.* || Avec le pron. pers. *Se préparer à quelque chose. Il s'est préparé à la mort.* || Il se dit aussi en parlant Des choses. *Le temps se prépare à être beau.* || PRÉPARÉ, ÉE. participe.

PRÉPONDÉRANCE. s. f. (lat. *præponderare*, avoir plus de poids.) Supériorité d'autorité, de crédit, de considération, etc.

PRÉPONDÉRANT, ANTE. adj. Qui a plus de poids qu'un autre. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes : *Voix prépondérante*, Voix qui l'emporte en cas de partage. || *Raison prépondérante*, Raison qui doit l'emporter dans une discussion, qui doit agir avec force sur les esprits.

PRÉPOSER. v. a. (lat. *præponere*, préposer.) Établir quelqu'un avec pouvoir de faire quelque chose, d'en prendre soin. *On le préposa à la régie de telle ferme.* || PRÉPOSÉ, ÉE. participe. *Commis préposé pour recevoir les droits.* || Subst., surtout en parlant de Commis. *Les préposés de l'octroi.*

PRÉPOSITIF, IVE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Qui a rapport à la préposition. *Particules prépositives*, Certaines prépositions latines qui entrent dans la composition de beaucoup de mots français, et qui en sont inséparables, comme *ad* dans *adjoint*, *per* dans *perforer*, etc. — *Locutions prépositives*, Façons de parler composées de plusieurs mots, et faisant fonction de prépositions, comme *Vis-à-vis de*, etc.

PRÉPOSITION. s. f. t. de gramm. Partie d'oraison invariable qui se place entre deux termes, qu'elle lie ensemble en exprimant un rapport de l'un avec l'autre. || *Préposition inséparable*, Celle qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot.

PRÉPUCE. s. m. (lat. *præputium*, prépuce.) La peau qui couvre l'extrémité du membre viril.

PRÉROGATIVE. s. f. (lat. *prærogativa*, prérogative.) Avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités, etc. || Dans les monarchies constitutionnelles, *La prérogative royale*, ou simplement, *La prérogative*, Les droits et les honneurs assurés au roi par la constitution de l'État. || PRÉROGATIVE, Faculté, avantage dont certains êtres animés jouissent exclusivement. *La raison et la parole sont les plus belles prérogatives de l'homme.*

PRÈS. (lat. *propè*, près.) Préposition qui marque proximité de lieu ou de temps. Proche. *Il n'est pas près de finir.* || Fig., *Cet ouvrage est bien près de la perfection*, Il s'en faut bien peu qu'il ne soit parfait. || Fig. et fam., *Avoir la tête près du bonnet*, Être d'une humeur prompte, et se mettre en colère pour peu de chose. || Prov., *Être près de ses pièces*, N'avoir guère d'argent. || Quoique la préposition *Près* doive régulièrement être suivie de la préposition *De*, cependant il est d'usage de supprimer celle-ci dans plusieurs phrases. *Ambassadeur de France près le saint-siége.* || PRÈS, s'emploie dans la signification de Presque. *Il y a près de vingt ans que cela est arrivé.* || DE PRÈS. loc. adv. qui a un sens analogue à celui de Près. *Combattre de près.* || *Se voir de près*, Se battre en duel. || *Serrer quelqu'un de près*, Le poursuivre vivement. || *Tenir quelqu'un de près*, Le surveiller avec soin, lui laisser peu de liberté, ne lui point donner de relâche. || Fig., *Cette chose le touche de près*, Elle est pour lui d'un grand intérêt. || Fig., *Ils se touchent de près, ils sont parents de fort près*, Ils sont proches parents. || Fig., *Il y regarde de près*, Il fait attention aux moindres objets de dépense ou de profit. Dans le même sens, *Il est bien près regardant.* || À CELA PRÈS, À TELLE CHOSE PRÈS. loc. adv. Excepté cela. *Cette femme est belle, à cela près qu'elle est fort pâle.* || *A peu de chose près*, Presque, peu s'en faut. || *A beaucoup près*, Il s'en faut beaucoup. || À CELA PRÈS, Sans s'arrêter à cela. || Dans le même sens, *Il n'est pas à cela près, il n'en est pas à cela près*, Cela n'empêchera pas qu'il ne fasse ce qu'il a résolu, qu'il ne passe outre. Ces locutions signifient aussi, C'est une dépense peu onéreuse pour lui. || À PEU PRÈS. loc. adv. qu'on emploie indifféremment avant ou après les termes qu'elle sert à modifier. Presque, environ. *Cela s'entend à peu près dans le sens que vous dites.* || Subst. *Dans les choses qui n'exigent pas une grande précision, on se contente de l'à peu près.*

PRÉSAGE. s. m. (lat. *præsagire*, présager.) Signe par lequel on juge de l'avenir. *Cela est d'un heureux présage.* || La conjecture, l'augure bon ou mauvais qu'on tire de ce signe. *Je tire de là un heureux présage.*

PRÉSAGER. v. a. Annoncer une chose à venir. *Cet accident ne nous présage rien de bon.* || Conjecturer ce qui doit arriver à l'avenir. *Cela ne nous fait rien présager d'avantageux.* || PRÉSAGÉ, ÉE. participe.

PRESBYTE. s. des 2 genres. (grec *presbytès*, vieillard.) t. d'optique. Celui ou celle qui voit mieux de loin que de près, à cause de l'aplatissement du cristallin. Il est opposé à Myope. || Adjectiv. *Vue presbyte.*

PRESBYTÉRAL, ALE. adj. (lat. *presbyter*, prêtre.) Qui appartient à l'ordre de prêtrise. || *Maison presbytérale*, La maison du curé, dans une paroisse.

PRESBYTÉRANISME. s. m. *Voyez* PRESBYTÉRIANISME.

PRESBYTÈRE. s. m. Maison presbytérale, maison destinée au curé, dans une paroisse.

PRESBYTÉRIANISME. s. m. Doctrine, secte des presbytériens. On dit aussi, *Presbytéranisme.*

PRESBYTÉRIEN, IENNE. adj. On appelle ainsi, en Angleterre, Les protestants qui ne reconnaissent point l'autorité épiscopale. || Subst. *Les presbytériens sont opposés aux épiscopaux.*

PRESCIENCE. s. f. (lat. *præscientia*, prescience.) t. dogmatique. Connaissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit qu'en parlant de Dieu.

PRESCRIPTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *præscribere*, prescrire.) t. de jurispr. Qui peut être prescrit.

PRESCRIPTION. s. f. t. de jurispr. Manière d'acquérir la propriété d'une chose, par la possession non interrompue pendant un temps que la loi détermine, ou de se libérer d'une dette, quand le créancier a laissé passer un certain temps sans en demander le payement. || PRESCRIPTION, Ordonnance, précepte. Peu usité. || *Prescriptions médicales*, Les ordonnances des médecins.

PRESCRIRE. v. a. Ordonner, marquer précisément ce qu'on veut qui soit fait. || PRESCRIRE, en t. de jurispr., Acquérir par prescription. *On ne prescrit pas contre les mineurs.* || Neutre en ce sens. *On ne prescrit pas contre son titre.* || Figurém., *L'usage ne saurait prescrire contre la vérité, contre la justice, etc.*, L'usage ne saurait anéantir les droits de la vérité, de la justice, etc. || PRESCRIRE, avec le pron. pers., Se perdre par prescription. *Les droits de mineurs ne se prescrivent point.* || PRESCRIT, ITE. participe.

PRÉSÉANCE. s. f. (lat. *præ sedere*, s'asseoir avant.) (On prononce l'S fortement, comme dans *Séance.*) Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder. *Disputer la préséance.*

PRÉSENCE. s. f. (lat. *præsens*, présent.) Existence d'une personne dans un lieu marqué. *Sa présence imposa silence aux factieux. Il n'a pas osé soutenir ma présence.* || En t. de palais, *Tant en présence qu'absence.* || *La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'eucharistie*, ou simplement, *La présence réelle*, Le dogme de foi qui veut que, dans le sacrement de l'eucharistie, le corps, le sang, l'âme et la divinité de JÉSUS-CHRIST, soient réellement présents sous les espèces ou apparences du pain et du vin. || *Droit de présence*, Rétribution qu'on donne aux membres de certaines associations, de certaines compagnies, lorsqu'ils assistent aux assemblées, etc. On dit dans le même sens, *Jetons de présence.* || Fig., *Présence d'esprit*, Vivacité et promptitude de jugement, qui fait faire ou dire sur-le-champ ce qu'il y a de mieux à faire ou à dire. || PRÉSENCE, particulièrement, en jurispr., L'existence d'une personne au lieu de son domicile; et quelquefois, surtout en matière de prescription, La résidence habituelle d'une personne dans le ressort d'une cour royale. || PRÉSENCE, se dit en parlant De Dieu, quoiqu'il ne soit contenu dans aucun espace. *Dieu remplit l'univers par sa présence.* || Dans le langage de la dévotion, *Se mettre, se tenir en la présence de Dieu*, Considérer Dieu comme présent à ce que l'on va faire. || PRÉSENCE, se dit surtout en chimie et en médec., lorsqu'on parle D'une substance qui existe, qui se trouve dans une autre. || EN PRÉSENCE. loc. adv. En face, en vue l'un de l'autre. *Les deux armées étaient en présence.* || Fig., *Les partis sont en présence*, Les partis s'observent l'un l'autre, et se préparent à combattre entre eux.

PRÉSENT, ENTE. adj. Qui est, qui se rencontre dans le lieu dont on parle. En ce sens, il est opposé à Absent. *Il était présent à l'action.* Subst., au plur. *Noter les présents et les absents.* || *Dieu est présent partout*, Il existe dans tous les lieux en même temps. || Par exagér., *Cet homme est présent à tout, il est présent partout*, Il est si actif, qu'il semble être partout en même temps. || *Être tenu présent à une assemblée, à une séance*, Ne pas y assister, et cependant participer aux droits de présence. || Fig. et fam., *Cet homme n'est jamais présent*, Il est toujours distrait, inattentif. || *A tous présents et à venir, salut;* et *A tous ceux qui ces présentes lettres, qui ces présentes verront.* Formules du style de chancellerie. || *Présents tels et tels*, Formule du style de notaire, dans les actes. || *Le présent acte*, L'acte qu'on dresse, qu'on rédige actuellement. || *La présente lettre*, ou subst., *La présente*, La lettre qu'on écrit. On dit de même, *Le présent billet. Le présent porteur*, L'homme qui porte la lettre ou le billet qu'on écrit. || PRÉSENT, se dit, fig. et au sens moral, Des choses auxquelles on songe, dont on se souvient, que l'on croit voir encore. *J'ai toujours ce spectacle présent à l'esprit. Cette histoire ne m'est pas bien présente.* || Fig., *Avoir l'esprit présent*, Avoir l'esprit vif et prompt, et dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de mieux à dire ou à faire. *Comme il a l'esprit présent, il lui fit une repartie vive et juste.* || Fig., *Avoir la mémoire présente*, Se souvenir à propos et sans peine de ce qu'on a vu ou lu. || PRÉSENT, Qui existe actuellement, qui est dans le temps où nous sommes. En ce sens, il est opposé à Passé et à Futur. *La vie présente. Le présent mois.* || PRÉSENT, subst., Le temps présent. *Cet homme ne songe qu'au présent.* || En t. de jurispr., *Épouser par paroles de présent.* Façon de parler dont on se sert lorsque deux personnes déclarent qu'elles se prennent actuellement pour mari et femme. || PRÉSENT, en t. de gramm., Le premier temps de chaque mode d'un verbe, celui qui marque le temps présent. Adjectiv., *Participe présent.* || À PRÉSENT. loc. adv. Maintenant, dans le temps présent. *Jusqu'à présent tel a été l'usage.* || Il est quelquefois locution conjonctive. *A présent que je suis en meilleure santé, j'irai vous voir.* || POUR LE PRÉSENT, loc. adv. et fam. À présent, maintenant. || DE PRÉSENT. loc. adv. Formule de notaire. Maintenant, à présent.

PRÉSENT. s. m. Don, tout ce qu'on donne gratuitement et par pure libéralité. Prov., *Les petits présents entretiennent l'amitié.* || *Présents de noces*, Les présents qu'un homme envoie à la personne qu'il doit épouser, et ceux que des parents ou des amis de la future lui envoient à l'occasion de son mariage. || Fig., *Présent du ciel*, Chose ou personne très-précieuse, qui contribue beaucoup au bonheur de celui qui la possède.

PRÉSENTABLE. adj. des 2 genres. Qu'on peut présenter, qui peut se présenter.

PRÉSENTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui avait le droit de présenter à un bénéfice.

PRÉSENTATION. s. f. Action de présenter. || *La présentation de la Vierge*, Fête que l'Église catholique célèbre en l'honneur de la Vierge, et en mémoire de ce qu'elle fut présentée au temple. || *Présentation à la cour*, La cérémonie de présenter au roi et à sa famille les personnes qui ont droit à cet honneur. || PRÉSENTATION, Droit de présenter à une place, à un bénéfice. *La présentation pour cet emploi appartient au ministre.*

PRÉSENTEMENT. adv. Maintenant. *Maison à louer présentement.*

PRÉSENTER. v. a. Offrir quelque chose à quelqu'un. || *Présenter la main à quelqu'un*, Lui tendre la main pour l'aider à marcher. || *Présenter des lettres de créance*, Les remettre à la personne près de laquelle on est accrédité. *Présenter une lettre de change*, L'exhiber à celui qui doit la payer. || *Présenter un placet, une pétition, etc., à quelqu'un*, Supplier quelqu'un par un placet, par une requête, etc. || *Présenter des lettres au sceau*, Porter des lettres au sceau, afin qu'elles y soient scellées. *Présenter des lettres patentes à la cour royale*, Porter des lettres patentes à la cour royale, afin qu'elles y soient enregistrées. || *Présenter les armes*, Porter le fusil en avant d'une certaine manière, en signe de déférence et d'honneur. || *Présenter une personne à une autre*, L'introduire en sa présence, et la lui faire connaître par son nom. || *Présenter quelqu'un dans une maison*, L'y introduire, lui en procurer l'accès. || *Présenter un enfant au baptême*, Le porter à l'église où il doit être baptisé. On dit de même, *Présenter le corps à la paroisse*,

Porter à la paroisse un mort, avant de le conduire au lieu de la sépulture. || *Présenter à un emploi, à un bénéfice*, Désigner celui à qui un emploi, un bénéfice doit ou peut être donné. De même, *Présenter quelqu'un pour un emploi, etc.* Absol., *C'est le ministre qui présente, et c'est le roi qui nomme.* || *Présenter à quelqu'un ses respects, ses hommages, ses civilités, etc.*, L'assurer de son respect, etc. C'est une formule de politesse. || PRÉSENTER, Mettre sous les yeux. *Ce pays présente un aspect agréable.* || En t. de manége, *Présenter un cheval*, Le mettre sur la montre pour le faire voir à l'acheteur ou à celui qui doit le monter. || PRÉSENTER, fig., Exposer. *Je vous présente les choses telles qu'elles sont.* || Fig., Être susceptible de fournir, de procurer. *Cette affaire présente de grands avantages.* || *Cela présente des difficultés, des inconvénients*, Des difficultés, des inconvénients paraissent s'opposer à cela. || *Ce mot, ce passage présente un double sens*, Il est susceptible de deux interprétations différentes. || PRÉSENTER, Tourner vers, diriger vers. *Présenter son bras à l'opérateur. Présenter le flanc à l'ennemi.* En terme de marine, *Présenter le bout à la lame, au courant.* || Particulièrement, Mettre en avant pour menacer. *Ils présentèrent les baïonnettes à la cavalerie.* || Fig., *Présenter la bataille*, Faire les dispositions et les démonstrations nécessaires pour engager l'ennemi à combattre. || PRÉSENTER, dans quelques arts, Approcher une pièce de bois, de fer, etc., de l'endroit où elle doit être placée, pour voir si elle est juste, si elle va bien, avant de la poser à demeure. || PRÉSENTER, avec le pronom pers., Paraître devant quelqu'un. *Il leur a défendu de se présenter devant lui.* || *Cet homme se présente bien, se présente de bonne grâce*, il a de l'aisance, de la grâce dans le maintien, dans les manières. Dans un sens contraire, *Il se présente gauchement, de travers, etc.* || *Se présenter chez quelqu'un, à la porte de quelqu'un*, et absol., *Se présenter*, Aller chez quelqu'un pour lui faire une visite. || *Se présenter pour une place*, La demander, se proposer pour la remplir. || *Se présenter pour une partie*, se dit, au palais, D'un avoué qui déclare être chargé d'occuper pour telle partie, dans un procès. || PRÉSENTER, avec le pron. pers., se dit Des choses, et signifie, Apparaître. *Un obstacle imprévu se présenta devant nous.* || *Un palais, un jardin qui se présente bien*, Un palais, un jardin dont on juge avantageusement au premier aspect. || Fig., *Une affaire qui se présente bien*, Une affaire dont le succès est vraisemblable. *Cela se présente bien, se présente mal*, se dit en général De toutes les choses éventuelles, suivant qu'elles ont l'air de tourner bien ou mal. || *Une chose qui se présente à l'esprit*, Une chose qui vient à l'esprit, à la pensée. || *Ce nom, cette date, etc., ne se présente pas maintenant à ma mémoire*, Je ne puis me souvenir présentement de ce nom, de cette date, etc. || PRÉSENTER, avec le pron. pers., se dit Des occasions, des affaires, etc., qui surviennent; et, dans cette acception, il s'emploie souvent impersonn. *Dès que l'occasion s'en présentera.* || PRÉSENTÉ, ÉE. participe.

PRÉSERVATEUR, TRICE. adj. (lat. *præservare*, préserver.) Qui préserve.

PRÉSERVATIF, IVE. adj. Qui a la vertu, la faculté de préserver. Il ne se dit guère que Des remèdes. || Plus ordinairement comme subst., au masc., Remède qui a la vertu de préserver. *C'est un puissant préservatif contre plusieurs maladies.* || Fig., au sens moral. *Le travail est le meilleur préservatif contre l'ennui.*

PRÉSERVER. v. a. Garantir quelqu'un d'un mal qui pourrait lui arriver. *Dieu l'a préservé au milieu des périls. M'en préserve le ciel!* || Avec le pronom pers. *Se préserver d'une maladie.* || PRÉSERVÉ, ÉE. participe.

PRÉSIDENCE. s. f. (lat. *præsidere*, présider.) Fonction de président, droit de présider. *La présidence de la chambre des pairs.* || La place de président. || Le temps pendant lequel une personne exerce la présidence.

PRÉSIDENT. s. m. Celui qui préside une compagnie, une assemblée. *Président d'âge.* || Celui qui préside à un acte, à une thèse de philosophie, de théologie, de droit, à un concours, etc.

PRÉSIDENTE. s. f. Celle qui préside une assemblée, une réunion. || La femme d'un président. *Madame la présidente.*

PRÉSIDER. v. a. Occuper la première place dans une assemblée, avoir droit d'y maintenir l'ordre, d'y donner la parole, de recueillir les voix, et de prononcer les décisions qu'elle rend. || Il est verbe neutre dans le même sens. *Il n'a pas l'habitude de présider.* || Avoir le soin, la direction, veiller à. *La providence qui préside à la conduite de l'univers.* || Dans les facultés de droit, de théologie, etc., *Présider à un acte*, En être le modérateur et comme l'arbitre. De même, *Présider à un concours*, ou activ., *Présider un concours.* || PRÉSIDER, se dit, dans le même sens, en parlant Des divinités païennes. *Minerve présidait aux sciences.* || PRÉSIDÉ, ÉE. participe.

PRÉSIDES. s. f. pl. (lat. *præsidium*, poste.) Lieux où le gouvernement espagnol envoie ceux qui sont condamnés aux travaux forcés.

PRÉSIDIAL. s. m. t. de jurispr. Tribunal qui jugeait en dernier ressort dans certains cas et pour certaines sommes; hors ces cas, il y avait lieu à l'appel de ses sentences devant le parlement. || PRÉSIDIAL, adj., Qui concerne un présidial, qui est de la compétence d'un présidial, qui émane d'un présidial : il fait au fém., *Présidiale.*

PRÉSIDIALEMENT. adv. t. de jurispr. Il n'était guère usité que dans cette locution, *Juger présidialement*, qui se disait Lorsqu'un présidial jugeait en dernier ressort et sans appel.

PRESLE. s. f. Plante. *Voyez* PRÊLE.

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. (lat. *præsumptio*, présomption.) Il n'est guère usité que dans cette locution, *Héritier présomptif*, Celui qui est appelé à hériter *ab intestat*, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale. || Se dit, particulièrement, du Prince destiné à régner par l'ordre de sa naissance.

PRÉSOMPTION. s. f. Jugement fondé sur des apparences, sur des indices. *La présomption est en sa faveur.* || PRÉSOMPTION, en jurispr., Ce qui est supposé vrai, par provision, tant que le contraire n'est pas prouvé. || PRÉSOMPTION, Opinion trop avantageuse de soi-même. *Sa présomption est insupportable.*

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. Avec présomption, d'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE. adj. Qui a une trop grande opinion de lui-même. || Il se dit Des choses qui annoncent de la présomption. *Désirs présomptueux.* || Subst. *C'est un présomptueux.*

PRESQUE. adv. À peu près, peu s'en faut. *Il est presque nuit.*

PRESQU'ÎLE. s. f. Partie de terre jointe à une autre

par un isthme étroit, et environnée d'eau de tous les autres côtés. || Par extens., Partie de terre qui s'avance dans la mer, et qui est jointe au reste du continent par une large étendue de terres.

PRESSAMMENT. adv. (lat. *premere*, presser.) Instamment, d'une manière pressante. Peu usité.

PRESSANT, ANTE. adj. Qui presse vivement, qui insiste sans relâche. || Il se dit aussi Des choses. *Une recommandation pressante.* || *Une douleur pressante*, Une douleur aiguë et violente. || PRESSANT, Urgent, qui ne permet pas de différer. *Il s'agit d'une affaire pressante.*

PRESSE. s. f. Multitude de personnes qui se pressent. *Fendre la presse.* || Fam., *Il n'y aura pas grande presse* ou *grand'presse à faire telle chose, à s'en charger*, se dit en parlant D'une chose que l'on n'est pas disposé à faire, et dont on suppose que peu de gens voudront se charger. || Prov., *A la presse vont les fous*, La foule attire les sots curieux. || *La presse y est*, se dit en parlant D'une étoffe ou d'une autre marchandise qui est à la mode, et qui se débite bien. Il se dit aussi en parlant D'un spectacle, d'un cours, etc., extrêmement suivi, qui attire beaucoup de monde. || PRESSE, en Angleterre, L'enrôlement forcé des matelots dans la marine militaire. || PRESSE, Machine de bois, ou de quelque autre matière, qui sert à presser, à tenir quelque chose extrêmement serré. *Mettre du linge, des livres en presse.* || Fig. et fam., *Cet homme est en presse*, Il est dans un état fâcheux, dont il ne sait comment se tirer. || Fig. et fam., *Il s'est tiré de presse*, Il s'est tiré d'un grand embarras. || PRESSE, La machine au moyen de laquelle on imprime, soit les feuilles d'un livre, soit des estampes, etc. || *L'ouvrage est sous presse*, Il s'imprime actuellement. On dit de même, *Mettre un ouvrage sous presse*, Le livrer à l'impression. || Fig., *Faire gémir la presse*, Faire imprimer un ouvrage. Il se prend ordinairement en mauvaise part. || Fig., *Liberté de la presse*, Liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées sur toutes sortes de matières, sans être obligé de les soumettre à une censure. On dit de même : *La presse est libre dans ce pays. Les délits de la presse. Etc.*

PRESSE. s. f. Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau, et qui diffère du pavie en ce qu'elle ne se colore pas.

PRESSENTIMENT. s. m. (lat. *præsentire*, pressentir.) Certain mouvement intérieur, dont la cause n'est pas distincte, et qui fait craindre ou espérer quelque événement futur. || *Avoir un pressentiment de fièvre, de goutte, etc.*, Avoir quelque espèce d'émotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, etc.

PRESSENTIR. v. a. Prévoir confusément quelque chose par un mouvement intérieur, dont on ne connaît pas soi-même la raison. *Je pressens qu'il nous surviendra des obstacles.* || Découvrir, sonder, tâcher de découvrir les dispositions de quelqu'un sur quelque chose. *Il faut le pressentir sur ce mariage.* || PRESSENTI, IE. participe.

PRESSER. v. a. (lat. *premere*, presser.) Serrer avec plus ou moins de force. *Presser quelqu'un dans ses bras. Il m'a pressé la main.* || Fig., *Il ne faut pas trop presser cette maxime.* Il ne faut pas la pousser trop loin, en tirer des conséquences trop rigoureuses. || PRESSER, Approcher une chose ou une personne contre une autre. *Il faut presser un peu vos rangs.* Avec le pron. pers. *La foule se pressait autour de lui.* || Fig., *Presser ses raisonnements, son style*, Raisonner d'une manière serrée, s'exprimer avec concision. || PRESSER, fig., Poursuivre sans relâche, continuer d'attaquer avec ardeur. *Cet avocat presse vivement son adversaire.* || Insister auprès de quelqu'un, pour le porter à quelque chose. *Il m'en a pressé si fort, que je n'ai pu lui refuser ce qu'il me demandait.* || *Presser quelqu'un de questions*, L'interroger vivement et fréquemment. || PRESSER, Précipiter, obliger à se diligenter, ne donner point de relâche. *Presser son départ. Ce n'est pas moi, c'est le temps qui vous presse. Presser le pas des chevaux. Il n'y a rien qui nous presse.* Avec le pron. pers. *Cet homme-là craint toujours de se presser.* || *Presser la mesure*, en t. de musiq., Accélérer le mouvement; et fig., se hâter, suivre une affaire de près, la faire marcher. || *Le besoin, la faim le presse*, Il éprouve un grand besoin, une grande faim. || PRESSER, neutral., se dit Des choses qui sont urgentes, qui ne souffrent aucun délai. *La maladie presse, elle demande un prompt secours. Je viens pour une affaire qui presse.* || *La douleur presse*, Elle est extrêmement aiguë et violente. || PRESSÉ, ÉE. participe. Il signifie quelquefois, Empressé, désireux. *Je suis pressé d'en finir.* || *Être pressé d'argent*, En avoir besoin. || PRESSÉ, adj. Qui a hâte. *Vous êtes donc bien pressé ?* || *Cette lettre est pressée*, Il est nécessaire qu'elle soit rendue promptement. *Cette affaire est pressée*, Il faut s'en occuper sans délai.

PRESSIER. s. m. Ouvrier d'imprimerie qui travaille à la presse.

PRESSION. s. f. t. de physiq. Action de presser. *Machine à vapeur à haute pression.*

PRESSIS. s. m. Jus que l'on fait sortir de la viande en la pressant. Suc que l'on exprime de quelques herbes. Peu usité.

PRESSOIR. s. m. (lat. *pressura*, pressurage.) Grande machine servant à presser du raisin, des pommes, etc., pour faire du vin, du cidre, etc. || Lieu où le pressoir est établi. *Aller au pressoir.*

PRESSURAGE. s. m. Action de pressurer au pressoir. || Le vin qu'on fait sortir du marc à force de pressurer.

PRESSURER. v. a. Presser des raisins ou d'autres fruits, et en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. || Serrer fortement des fruits avec la main pour en faire sortir le jus. || Fig., Épuiser par des impôts, par des taxes. *On a pressuré cette province.* || Fam., Tirer de quelqu'un par force ou par adresse, tout ce qu'on en peut tirer en argent, en présents, etc. || PRESSURÉ, ÉE. participe.

PRESSUREUR. s. m. Ouvrier qui travaille à faire mouvoir un pressoir.

PRESTANCE. s. f. (lat. *præstantia*, excellence.) Maintien imposant. *C'est un homme de belle prestance.* Fam.

PRESTANT. s. m. t. de musiq. Un des principaux jeux de l'orgue, sur lequel s'accordent tous les autres jeux.

PRESTATION. s. f. (lat. *præstatio*, prestation.) Il s'emploie dans ces locutions : *Prestation de serment*, L'action de prêter serment. || *Prestation de foi et hommage*, L'action d'un vassal qui rendait foi et hommage à son seigneur. || *Prestation en nature, en argent*, ou simplement, *Prestation*, Redevance en nature, en argent.

PRESTE. adj. des 2 genres. (lat. *præstò*, sur-le-champ.) Prompt, adroit, agile. *Il a la main bien preste.* || Il se dit au fig., en parlant Des choses qui dépendent de l'esprit. *Il est preste à la réplique.* || PRESTE, adv., Vite, promptement. Fam.

PRESTEMENT. adv. D'une manière preste, prompte.

PRESTESSE. s. f. Vitesse, agilité, subtilité. *La prestesse du coup.* || Il s'emploie au fig., en parlant De l'esprit et des choses qui en dépendent. *La prestesse de son esprit m'étonne toujours.*

* PRESTIDIGITATEUR. s. m. (lat. *—digitus*, doigt.) Escamoteur, qui fait des tours subtils avec ses doigts.

* PRESTIDIGITATION. s. f. Art du prestidigitateur.

PRESTIGE. s. m. (lat. *præstigiæ*, prestige.) Illusion attribuée à la magie, à quelque sortilége; fascination. || Il se dit, par extens., Des illusions qu'on sait être produites par des moyens naturels. *Les prestiges de la fantasmagorie.* || Il se dit fig. Des illusions opérées sur l'âme, sur l'esprit, sur l'imagination, par les productions de la littérature et des arts. *Les prestiges de l'éloquence.*

PRESTIGIEUX, EUSE. adj. Qui opère des prestiges.

PRESTIMONIE. s. f. t. de droit can. Fonds ou revenu affecté à l'entretien d'un ecclésiastique, sans qu'il y ait érection en titre de bénéfice.

PRESTO. adv. t. de musique emprunté de l'italien, pour désigner un mouvement vif et prompt. Au superlatif, *Prestissimo*, Très-vite, très-promptement.

PRESTOLET. s. m. Terme de mépris, pour désigner Un ecclésiastique sans considération.

PRÉSUMABLE. adj. des deux genres. (lat. *præsumere*, présumer.) Qu'on peut conjecturer, présumer.

PRÉSUMER. v. a. Conjecturer, juger par induction. *Il est à présumer qu'il n'en demeurera pas là.* || Avoir bonne opinion. *C'est un homme qui présume beaucoup de lui-même.* || PRÉSUMÉ, ÉE. participe. || Censé, réputé. *Un accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable.*

PRÉSUPPOSER. v. a. (lat. *præ supponere*, même signif.) (On prononce fortement la première S, comme dans *Supposer*.) Supposer préalablement. || PRÉSUPPOSÉ, ÉE. participe. || Absol., *Cela présupposé*, Cela étant présupposé.

PRÉSUPPOSITION. s. f. Supposition préalable.

PRÉSURE. s. f. (lat. *pressura*, présure.) Certain acide animal ou végétal, qui sert à faire prendre, à faire cailler le lait.

PRÊT, ÊTE. adj. (lat. *præstò*, prêt.) Qui est en état de faire, de dire, de recevoir, d'entendre quelque chose; qui est disposé, préparé à quelque chose. *Il est prêt à partir. Le canon était prêt à tirer. Je suis prêt à vous entendre.* || Absol. *Le dîner est prêt.* || *C'est un homme qui n'est jamais prêt*, C'est un homme qui est toujours en retard, qui n'a jamais fait à temps ses préparatifs.

PRÊT. s. m. (lat. *præstare*, fournir.) Action par laquelle on prête de l'argent. Il n'est guère usité qu'en parlant de l'argent qu'on prête par contrat ou par obligation. || Plus souvent La somme prêtée. || *Maison de prêt*, Établissement autorisé par le gouvernement, etc., dans lequel on prête de l'argent sur nantissement. || PRÊT, se dit en parlant D'autres choses que de l'argent. *Je ne vous donne pas ce livre, songez que ce n'est qu'un prêt.* || PRÊT, en t. d'administr. militaire, Somme donnée d'avance aux sous-officiers et aux soldats pour leurs menus besoins.

PRETANTAINE. s. f. Il n'est guère usité que dans cette phrase familière, *Courir la pretantaine*, Aller, venir, courir çà et là, sans sujet, sans dessein. || *Cette femme court la pretantaine*, Elle fait des sorties, des voyages qu'interdit la bienséance.

PRÉTENDANT, ANTE. s. (lat. *præ tendere*, tendre à.) Celui, celle qui prétend, qui aspire à une chose. || PRÉTENDANT, quelquefois, Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. || Particulièrement, Ceux qui aspirent à la main d'une femme.

PRÉTENDRE. v. a. Demander, réclamer comme un droit. *Il prétend marcher avant lui.* || Simplement, Aspirer à une chose; alors il est neutre. *Il n'y a rien de si élevé à quoi il ne puisse prétendre.* || PRÉTENDRE, Soutenir affirmativement, être persuadé. *Je prétends que cela n'est pas vrai.* || Avoir intention, avoir dessein. *Je prétends faire ce voyage en tel temps.* || Vouloir, entendre. *Si je vous fais ce plaisir, je prétends que vous m'en fassiez un autre.* || PRÉTENDU, UE. participe. || Il est adj., et se dit Des choses dont on ne veut pas convenir, des qualités fausses ou douteuses. *Ce prétendu gentilhomme.* || Subst., dans le langage familier, en parlant de Celui, de celle qui doit se marier. *Voilà mon prétendu.*

PRÊTE-NOM. s. m. Celui qui prête son nom dans quelque acte où le véritable contractant ne veut point paraître.

PRÉTENTAINE. s. f. *Voyez* PRETANTAINE.

PRÉTENTIEUX, EUSE. adj. (lat. *præ tendere*, tendre à.) Où il y a de la prétention, de la recherche.

PRÉTENTION. s. f. Droit que l'on a, ou que l'on croit avoir, d'aspirer à une chose; espérance, dessein, vue. *Il a réussi dans ses prétentions. Il a de grandes prétentions.* || Fam., *Avoir des prétentions*, Prétendre à l'esprit, aux talents, à la naissance, à la considération. *Il a des prétentions à l'esprit. Il n'a aucune prétention. C'est un homme à prétentions.* || *Cette femme a encore des prétentions*, Elle se croit encore jeune, jolie, elle veut plaire par des qualités qui ne sont plus de son âge.

PRÊTER. v. a. (lat. *præstare*, fournir.) Donner une chose sous condition que celui qui la reçoit la rendra. || Absol., C'est toujours d'argent qu'il s'agit. *C'est un homme qui n'aime pas à prêter.* || *Prêter à la petite semaine*, Prêter pour un temps très-court et à un intérêt très-élevé. || Prov., *On ne prête qu'aux riches*, On prête plus volontiers à ceux qui sont en fonds pour rendre; et, fig. et par extens., On attribue volontiers de bonnes ou de mauvaises qualités, des traits d'esprit ou des sottises, à certaines personnes, d'après la réputation qu'elles se sont faite. || Fig., *Prêter secours, faveur, etc.*, Secourir, favoriser quelqu'un en quelque chose. || Fig., *Prêter main-forte*, Appuyer par la force l'exécution des ordres de la justice. || Fig., *Prêter la main à quelque chose*, Aider à faire quelque chose, être complice de quelque chose. || Fig., *Prêter la main à quelqu'un*, L'aider à porter quelque chose de pesant, à remuer, à soulever quelque fardeau, ou l'aider à réussir dans une entreprise. On dit dans le même sens, *Prêtez-moi l'épaule.* || Fig., *Prêter l'oreille, attention, silence*, Écouter, donner son attention, faire silence. || *Prêter serment*, Faire serment devant quelqu'un. || *Prêter son nom*, Laisser faire en son nom un acte où l'on n'a point d'intérêt, dont un autre a les avantages et les charges. Il se dit aussi De celui qui en autorise un autre à se servir de son nom en quelque occasion. || *Prêter son crédit, prêter ses amis à quelqu'un*, Lui rendre service, soit par son crédit, soit par le moyen de ses amis. || *Prêter sa voix, prêter son ministère à quelqu'un*, Parler pour lui, s'employer pour lui. || Fig., *Prêter à quelqu'un des discours, des intentions, un ouvrage, une chanson*, Les lui attribuer. Dans le même sens, *Prêter à quelqu'un des torts, un*

travers, etc. || *Prêter le flanc à l'ennemi*, Se poster ou marcher avec si peu de précaution, qu'on puisse être pris en flanc par l'ennemi. || Fig. et fam., *Prêter le flanc*, Donner prise sur soi. On dit à peu près dans le même sens, *Prêter à la censure, au ridicule, etc.* || Fig., *Cette action, cette conduite prête à de fâcheuses interprétations*, Cette conduite est de nature à être interprétée d'une manière défavorable. || PRÊTER, avec le pron. pers., S'adonner, se laisser aller momentanément à quelque chose. *Il faut savoir quelquefois se prêter à l'illusion.* || Consentir par complaisance à quelque chose. *C'est un homme qui se prête à tout.* || Absol., *Il faut savoir se prêter*, Il faut savoir user de complaisance à propos. || PRÊTER, neutre, se dit Du cuir, des étoffes, et autres choses de même nature, qui s'étendent aisément quand on les tire. *Une étoffe qui prête.* || Fig., *C'est un sujet qui prête*, se dit D'un sujet de discours ou d'ouvrage qui peut fournir beaucoup d'idées. || PRÊTER, s'emploie subst. et proverb., dans les deux phrases suivantes : *Ami au prêter, ennemi au rendre*, Quand on veut retirer son argent des mains de celui à qui on l'a prêté, il arrive souvent qu'on s'en fait un ennemi. *C'est un prêter à ne jamais rendre*, se dit D'un prêt d'argent fait à une personne insolvable. || PRÊTÉ, ÉE, participe. || Il s'emploie subst., dans cette phrase proverb., *C'est un prêté rendu*, C'est une juste représaille.

PRÉTÉRIT. s. m. (lat. *præterire*, passer.) (On prononce un peu le T final.) t. de gramm. Il se dit de L'inflexion du verbe par laquelle on marque un temps passé.

PRÉTÉRITION ou PRÉTERMISSION, s. f. Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne vouloir point parler d'une chose dont cependant on parle. || PRÉTÉRITION, en t. de Droit écrit, L'omission que faisait un testateur, dans son testament, d'un de ses fils ou d'un autre héritier nécessaire.

PRÉTERMISSION. s. f. *Voyez* PRÉTÉRITION.

PRÉTEUR. s. m. (lat. *prætor*, préteur.) Chez les Romains, Magistrat qui rendait la justice dans Rome, ou qui gouvernait une province.

PRÊTEUR, EUSE. adj. (lat. *præstare*, donner.) Qui prête à un autre de l'argent ou quelque autre chose d'utile. || PRÊTEUR, s'emploie plus ordinairement comme substantif. *C'est un prêteur sur gages.*

PRÉTEXTE. s. m. (lat. *prætextus*, tissu.) Cause simulée, supposée; raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif d'une action. *Prétexte spécieux, plausible. Il ne demande qu'un prétexte pour rompre.* || *Il n'y a pas de prétexte à cela*, et absol., *Il n'y a pas de prétexte*, Il n'y a pas même de raison apparente pour dire ou pour faire la chose dont il s'agit.

PRÉTEXTE. s. f. (lat. *prætexta*, même signif.) t. d'antiq. romaine. Robe blanche bordée d'une large bande de pourpre, et qui était une marque de dignité. || Robe longue et blanche, bordée par le bas d'une petite bande de pourpre, et que les enfants de familles distinguées portaient jusqu'à l'âge de puberté. Dans l'un et dans l'autre sens, on dit quelquefois adjectiv., *Robe prétexte.*

PRÉTEXTER. v. a. (lat. *prætexere*, même sign.) Prendre pour prétexte. || PRÉTEXTÉ, ÉE. participe.

PRETINTAILLE. s. f. Ornement en découpure qui se mettait sur les robes des femmes.

PRETINTAILLER. v. a. Mettre des pretintailles. || PRÉTINTAILLÉ, ÉE. participe.

PRÉTOIRE. s. m. (lat. *prætor*, préteur.) Chez les Romains, Le lieu où le préteur et quelques autres magistrats rendaient la justice. || *Préfet du prétoire*, Celui qui commandait la garde de l'empereur. *Voyez* PRÉTORIEN. || Dans le Bas-Empire, *Préfets du prétoire*, Les premiers magistrats des quatre grands départements dans lesquels l'empire était divisé.

PRÉTORIEN, JENNE. adj. Qui est propre ou qui appartient au préteur. || *Provinces prétoriennes*, Les provinces où l'on envoyait des gouverneurs avec le titre de Préteur. || PRÉTORIEN, se dit Des soldats, des troupes qui formaient la garde des empereurs romains. *Garde prétorienne.* || Subst. *L'empire fut mis à l'encan par les prétoriens.*

PRÊTRAILLE. s. f. (lat. *presbyter*, prêtre.) t. d'injure et de mépris, employé pour dénigrer les ecclésiastiques.

PRÊTRE. s. m. Celui qui exerce un ministère sacré, et qui préside aux cérémonies d'un culte religieux. En parlant Du culte réformé, on dit ordinairement, *Ministre* ou *Pasteur*. || Particulièrement, dans l'Église catholique, Celui qui a l'ordre du sacerdoce, en vertu duquel il a le pouvoir de dire la messe, et de donner l'absolution des péchés. *Consacrer un prêtre.* || *Il s'est fait prêtre*, Il a reçu l'ordre du sacerdoce. || *Prêtre habitué*, Prêtre attaché au service d'une paroisse. || *Cardinal-prêtre*, Cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise. || Prov. et fig., *Il faut que le prêtre vive de l'autel*, Il faut que chacun trouve des moyens suffisants de subsistance dans la profession qu'il a embrassée. || PRÊTRE, se dit particulièrement Des ministres qui étaient consacrés au service du tabernacle et du temple, dans l'ancienne loi. || En termes de fortification, *Bonnet à prêtre*, ou *Bonnet de prêtre*, Ouvrage extérieur dont le front du côté de la campagne est à redans, et qui se rétrécit du côté de la place.

PRÊTRESSE. s. f. Il n'est usité qu'en parlant Des cultes païens. Femme attachée au service d'une divinité. *La prêtresse d'Apollon.*

PRÊTRISE. s. f. Ordre sacré par lequel un homme est prêtre. *Il a reçu la prêtrise.* Il n'est guère usité qu'en parlant des prêtres de la religion catholique.

PRÉTURE. s. f. (lat. *prætura*, préture.) Charge, office de préteur. || Temps pendant lequel un homme exerçait la préture.

PREUVE. s. f. (lat. *probatio*, preuve.) Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. *La preuve que cela est, c'est que... La preuve en est que...* Famil., par ellipse : *Preuve de cela, c'est que... Pour preuve, je dis que...* || *En venir à la preuve*, Vérifier. || En Jurispr. criminelle, *Preuve muette*, Preuve qui n'est ni littérale ni testimoniale, mais qui résulte de quelque circonstance d'où l'on a lieu de juger qu'un homme est véritablement coupable. || En t. de procéd., *Semi-preuve*, ou *Demi-preuve*, Commencement de preuve qui n'est pas suffisant pour l'éclaircissement entier du fait dont il s'agit, mais dont on tire des indices || *Faire preuve de noblesse*, Justifier par titres qu'on est de noble extraction. Absol., dans le même sens, *Faire ses preuves.* || Fig., *C'est un homme qui a fait ses preuves*, se dit D'un homme qui, dans plusieurs occasions, s'est fait connaître pour un homme de courage, pour un honnête homme, pour un savant, etc. On dit de même, *Faire preuve de courage, de savoir, etc.* || PREUVE, se dit particulièrement Des titres, des pièces que l'on met à la fin d'un ouvrage, pour prouver la vérité des faits qui y sont avancés. || PREUVE, Marque, témoignage. *J'ai reçu de lui une preuve d'amitié.* || PREUVE, en t. d'arithmét.

et d'algèbre, La vérification d'une opération de calcul, qui se fait par l'opération opposée.

PREUX. adj. m. (lat. *probus*, brave.) Brave, vaillant. Il n'est usité que dans ces sortes de phrases : *C'est un preux chevalier, etc.* || Subst. *Un ancien preux.*

PRÉVALOIR. v. n. (lat. *prævalere*, prévaloir.) (Il se conjugue comme *Valoir*, excepté au subjonctif, où il fait, *Que je prévale, qu'il prévale, etc.*) Remporter l'avantage. *La faveur prévaut souvent sur le mérite.* || Avec le pron. pers., Tirer avantage. *Il s'est prévalu de la faiblesse de son adversaire.*

PRÉVARICATEUR. s. m. (lat. *prævaricari*, prévariquer). Celui qui prévarique. *Punir les prévaricateurs.* || Adj. *Un juge prévaricateur.*

PRÉVARICATION. s. f. Action de trahir la cause, l'intérêt des personnes qu'on est obligé de soutenir ; action de manquer par mauvaise foi au devoir de sa charge, aux obligations de son ministère. *Il est accusé de prévarication.*

PRÉVARIQUER. v. n. Se rendre coupable de prévarication. *Prévariquer dans son emploi.*

PRÉVENANCE. s. f. (lat. *prævenire*, prévenir.) Manière obligeante de prévenir. *Il m'a recherché par mille prévenances.*

PRÉVENANT, ANTE. adj. Obligeant, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir. *C'est un homme très-prévenant.* || Agréable, qui dispose en sa faveur. *Cet homme a une physionomie prévenante.* || En t. de théologie, Qui prévient. *C'est par une grâce prévenante de Dieu.*

PRÉVENIR. v. a. Devancer, venir le premier. || Être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire. *Il vous perdra, si vous ne le prévenez.* || *Prévenir quelqu'un par toutes sortes de bons offices*, Lui rendre de soi-même toutes sortes de bons offices, avant d'en avoir reçu de lui. || PRÉVENIR, en t. de droit, Se saisir le premier d'une affaire. || Dans un sens analogue, *Le pape prévient l'ordinaire*, Quand il confère avant l'ordinaire, sa collation prévaut. || PRÉVENIR, en parlant Du temps, Anticiper. *Dans les hommes heureusement nés, la sagesse prévient l'âge.* || PRÉVENIR, Aller au-devant de quelque chose de fâcheux pour le détourner, empêcher par ses précautions qu'il n'arrive. *Prévenir le mal.* || *Prévenir les objections, les difficultés*, Aller au-devant des objections, des difficultés, et y répondre, les résoudre par avance. || *Prévenir les besoins, les désirs de quelqu'un*, Pourvoir à ses besoins, satisfaire ses désirs avant qu'il les ait fait connaître. On dit de même, *Prévenir les ordres, les intentions de quelqu'un.* || PRÉVENIR, Préoccuper l'esprit de quelqu'un. *Il a prévenu l'esprit de ses juges.* || Avec le pronom pers. *Vous vous prévenez aisement.* || PRÉVENIR, Instruire, avertir quelqu'un d'une chose par avance. *Il m'a fait prévenir de son arrivée.* || PRÉVENU, UE. participe. || En t. de palais, *Un homme prévenu de délit, de crime*, ou simplement, *Un prévenu*, Celui contre lequel se fait une procédure d'instruction pour qu'il soit mis en accusation, s'il y a lieu.

PRÉVENTIF, IVE. adj Qui prévient.

PRÉVENTION. s. f. Préoccupation d'esprit, opinion favorable ou contraire avant examen. *Juger des choses sans prévention. Il a en faveur de cet homme des préventions qui ne sont nullement fondées.* || PRÉVENTION, en jurispr. criminelle, L'état d'un homme prévenu de délit, de crime. *La mise en prévention.* || *Prévention en cour de Rome*, Action par laquelle on demandait et l'on obtenait à Rome un bénéfice avant la nomination du collateur.

PRÉVISION. s. f. (lat. *prævidere*, prévoir.) t. dogmatique. Vue des choses futures. || Il se dit, au plur., pour Conjectures. *L'événement a justifié toutes mes prévisions.*

PRÉVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Voir*, excepté au futur de l'indicatif et au conditionnel, où il fait, *Je prévoirai, je prévoirais.*) Juger par avance qu'une chose doit arriver. *Peut-on prévoir tous les inconvénients ?* || *Tout a été prévu*, On a pris toutes les précautions, on a fait tous les préparatifs nécessaires. On dit aussi, *On ne peut tout prévoir.* || PRÉVU, UE. participe.

PRÉVÔT. s. m. (lat. *præpositus*, préposé.) Nom qu'on donnait à certaines personnes qui exerçaient une juridiction, qui étaient préposées pour avoir soin de quelque chose, pour avoir autorité sur quelque chose. || *Prévôt royal*, Premier juge royal, dont les appels ressortissaient aux bailliages ou sénéchaussées. || *Prévôt de l'hôtel*, Officier de la maison du roi, lequel connaissait des cas criminels qui arrivaient à la suite de la cour, et de certaines matières civiles. *Grand prévôt.* || *Prévôt de Paris*, Officier principal, qui était chef de la juridiction du Châtelet. On appelait également *Prévôt*, dans plusieurs petites villes, Un juge royal qui connaissait des causes entre les habitants non privilégiés. || *Prévôt des marchands*, à Paris, à Lyon, et dans quelques autres villes, Celui qui était le chef de l'hôtel de ville, avec une espèce d'autorité sur la bourgeoisie. || *Prévôt des maréchaux*, Officier qui était préposé pour veiller à la sûreté des grands chemins, prendre connaissance des délits qui arrivaient dans l'étendue d'une généralité, et les juger sans appel. On l'appelait aussi *Prévôt de la maréchaussée*, et *Grand prévôt.* || *Prévôt de l'armée, prévôt du régiment*, Officier qui était préposé pour avoir l'inspection sur les délits qui se commettaient dans l'armée, dans un régiment, par les soldats. Le premier s'appelait aussi *Grand prévôt.* || *Prévôt de salle*, Celui qui est sous un maître en fait d'armes, et qui donne leçon aux écoliers. || PRÉVÔT, dans quelques églises cathédrales et collégiales, Le bénéficier qui était le chef du chapitre. Il se disait aussi d'Un bénéficier pourvu d'un bénéfice appelé *Prévôté.* || *Prévôt général.* Titre du supérieur général, dans quelques ordres religieux, tels que les carmes déchaussés.

PRÉVÔTAL, ALE. adj. Qui concerne la juridiction du prévôt. *Cour prévôtale.*

PRÉVÔTALEMENT. adv. Il n'est usité qu'en parlant Des crimes qui étaient de la compétence du prévôt, et qui étaient jugés par lui sans appel.

PRÉVÔTÉ. s. f. Qualité, fonction, juridiction de prévôt ; Territoire où s'exerçait cette sorte de juridiction. *Lieutenant de la prévôté.*

PRÉVOYANCE. s. f. (lat. *prævidere*, prévoir.) Faculté de prévoir. *Rien n'échappe à sa prévoyance.* || L'action de prévoir, et de prendre des précautions pour l'avenir. *Une active prévoyance.*

PRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui juge bien de ce qui doit arriver, et qui prend des mesures pour l'avenir. *Il est bien prévoyant.*

PRIAPÉE. s. f. (lat. *Priapeius*, obscène.) Nom que l'on donne à une pièce de poésie obscène, à une peinture licencieuse. Il n'est guère d'usage qu'au pluriel.

PRIAPISME. s. m. (lat. *priapismus*, même signif.) t. de médec. Maladie qui consiste dans une érection continuelle et douloureuse.

PRIE-DIEU. s. m. (lat. *precari*, prier, *Deus*,

Dieu.) Sorte de pupitre au bas duquel est un marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER. v. a. (On écrit au présent de l'indicatif et à l'impératif, *Prions, priez;* à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *Nous priions, vous priiez.*) Demander par grâce, et avec une sorte de soumission. || Fam., *Je l'en ai prié à mains jointes,* Je l'en ai prié avec toute l'ardeur possible. || *Prier pour quelqu'un,* Intercéder pour quelqu'un. || *Je vous prie,* s'emploie souvent dans le langage ordinaire, absol. et comme formule de civilité. *Dites-moi, je vous prie, ce que vous entendez par là.* Il s'emploie aussi dans quelques phrases, par forme de menace. *Ne recommencez pas, je vous prie.* || Prier, Inviter, convier. *On l'a prié à dîner.* || *Il aime à se faire prier,* se dit D'un homme qui diffère d'accorder une chose facile, qu'on lui demande. || Prier, Pratiquer cet acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu pour lui demander des grâces : alors on dit, *Prier Dieu,* sans rien ajouter de plus, et quelquefois absolument, *Prier.* || *Prier la Vierge, prier les saints,* S'adresser à la Vierge, aux saints, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu. || Fam., *Je prie Dieu que...,* se dit par forme de souhait. *Je prie Dieu qu'il vous amende.* || *Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde,* ou simplement, pour les personnes d'un rang moins élevé, *en sa sainte garde.* Formule par laquelle le roi terminait ses lettres. || Prié, ée. participe. || Fam., *Repas prié,* Repas auquel on est invité avec quelque cérémonie. || Prié, subst., Celui qu'on a convié. *Il est né prié,* Il n'a pas besoin d'être invité chaque fois, il est toujours censé l'être.

PRIÈRE. s. f. Demande faite à titre de grâce et avec une sorte de soumission. *Ne refusez point cela à mes prières.* || Prière, L'acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu. *Faire sa prière.* || *Dans cette maison on fait la prière tous les soirs,* Dans cette maison on fait la prière en commun tous les soirs. || Fam., *Courte prière pénètre les cieux.*

PRIEUR. s. m. (lat. *prior,* premier.) Celui qui a la supériorité et la direction, dans certains monastères de religieux. || *Sous-prieur,* Celui qui a la supériorité, la direction, dans un monastère de religieux, après le prieur. || *Prieur commendataire,* Bénéficier qui jouissait en tout ou en partie des revenus d'un prieuré, et qui en portait le titre, sans avoir aucune autorité sur les religieux. || *Prieur-curé,* Religieux qui possédait une cure, dans l'ordre des chanoines réguliers. || Prieur, Titre de dignité dans quelques sociétés. *Prieur de Sorbonne.* || Dans l'Ordre de Malte, *Grand Prieur,* Chevalier revêtu d'un bénéfice de l'ordre, appelé Grand prieuré. || Dans quelques Abbayes célèbres, *Grand prieur,* Religieux qui avait la première dignité après l'abbé.

PRIEURE. s. f. Religieuse qui a la supériorité, dans un monastère de filles, ou en chef, ou sous une abbesse. || Dans quelques Monastères de filles, *Grande prieure,* La religieuse qui est immédiatement après l'abbesse. || *Sous-prieure,* La religieuse qui a la supériorité dans un monastère de filles, sous la prieure.

PRIEURÉ. s. m. Communauté religieuse d'hommes, sous la conduite d'un prieur; ou de filles, sous la conduite d'une prieure. || *Prieuré-cure,* Prieuré auquel une cure était annexée. *Prieuré simple,* Prieuré dans lequel il n'y avait point de religieux. *Prieuré commendataire,* Bénéfice qu'un prieur séculier tenait en commende. || Prieuré, L'église et la maison d'une communauté religieuse qui était sous la conduite d'un prieur ou d'une prieure. || La maison du prieur.

PRIMAGE. s. m. (lat. *præmium,* récompense.) t. du commerce maritime. Bonification de tant pour cent que l'on accorde quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *primus,* premier.) Qui est au premier degré en commençant. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Assemblée primaire,* Assemblée qui forme le premier degré d'un système d'élection, et où les citoyens sont appelés pour choisir des électeurs. *École primaire,* École où l'on commence l'instruction des enfants : on dit de même, *Instruction, enseignement primaire, instituteur primaire.*

PRIMAT. s. m. Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques. Adj., *Le prince primat.* || Primat, en parlant De la Grèce moderne, se dit Des principaux d'une ville, d'un lieu.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui appartient au primat.

PRIMATIE. s. f. (On prononce *Primacie.*) La dignité de primat. || L'étendue du ressort de la juridiction ecclésiastique du primat, et Le siége de cette juridiction.

PRIMAUTÉ. s. f. Prééminence, premier rang. || Primauté, au jeu de cartes et à celui de dés, L'avantage qu'on a d'être le premier à jouer. || Fig. et fam., *Gagner quelqu'un de primauté,* Le devancer, faire avant lui ce qu'il avait dessein de faire.

PRIME. s. f. t. de liturgie cathol. La première des heures canoniales. *Chanter prime.*

PRIME. s. f. Jeu où l'on ne donne que quatre cartes. || *Avoir prime,* Avoir ses quatre cartes de couleur différente. || Prime, La somme qu'un propriétaire qui veut faire assurer sa propriété, paye à l'assureur pour le prix de l'assurance. || Somme accordée par forme de bénéfice pour encourager quelque opération de finance ou de commerce. || En t. de bourse, *Marché à prime,* Négociation à terme d'effets publics, dans laquelle, moyennant une prime payée par l'acquéreur, il est libre de prendre ou de ne pas prendre, au terme convenu, les effets qu'il a achetés. || Prime, en t. d'escrime, La première position, celle que prend d'abord l'escrimeur après qu'il a tiré ou est censé avoir tiré l'épée du fourreau. || Prime, en t. de joaillier, se dit Des pierres demi-transparentes et légèrement colorées, qui ressemblent plus ou moins aux différentes pierres précieuses. || Prime, La laine de première qualité, la laine la plus fine.

PRIME ABORD (DE). loc. adv. et fam. Du premier abord, au premier abord.

PRIMER. v. n. Tenir la première place. Il ne se dit, au propre, qu'au jeu de la paume, en parlant De celui qui reçoit le service, et de celui qui tient la droite de l'autre côté. || Fig., Devancer, surpasser, se distinguer, avoir de l'avantage sur les autres. *Cet homme prime en tout.* || *Aimer à primer,* Aimer à paraître plus que les autres, à dominer sur eux. || Primer, est actif dans le même sens. *Primer quelqu'un.* || En jurispr., *Primer quelqu'un en hypothèque,* Avoir une hypothèque antérieure à la sienne. || Primé, ée. participe.

PRIME SAUT (DE). loc. adv. et fam. Subitement, tout d'un coup.

PRIME-SAUTIER, IÈRE. adj. Qui se détermine, qui agit, qui parle ou qui écrit du premier mouvement, sans délibération, sans réflexion préalable. Peu usité.

PRIMEVÈRE. s. f. (lat. *primo vere,* au commen-

cement du printemps.) Plante qui est une des premières qu'on voit avant le printemps.

PRIMEVÈRE. s. m. Printemps. Vieux.

PRIMEUR. s. f. (lat. *primoris*, premier.) Première saison des fruits et des légumes. || Il se dit aussi en parlant Du vin. || PRIMEURS, au plur., se dit Des fruits et des légumes précoces.

PRIMICÉRIAT. s. m. (lat. *primiceriatus*, même signif.) Dignité, office de primicier.

PRIMICIER. s. m. Celui qui a la première dignité dans certaines églises, dans certains chapitres. On dit aussi, *Princier*.

PRIMIDI. s. m. (lat. *primus dies*, le premier jour.) Le premier jour de la décade, dans le calendrier républicain.

PRIMIPILAIRE ou PRIMIPILE. s. m. (lat. *primipilus*, même signif.) t. d'antiq. Nom distinctif du premier centurion, chez les Romains, c'est-à-dire, de celui qui commandait la première compagnie de chaque cohorte.

PRIMITIF, IVE. adj. (lat. *primitivus*, même signif.) Qui est le premier, le plus ancien. *La valeur primitive d'une monnaie.* || *L'état primitif d'une chose*, Le premier état dans lequel on sait ou l'on conjecture qu'elle était. On dit de même, *La forme primitive.* || *Le monde primitif*, Le monde tel qu'on suppose qu'il était dans les temps les plus anciens. || *Langue primitive*, Celle qu'on suppose avoir été parlée la première. Langue qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre. || *L'innocence primitive*, L'état de l'âme, antérieur au péché. || *La primitive Eglise*, L'Église des premiers siècles du christianisme. || En matière ecclésiastique, *Curé primitif*, Celui qui est originairement curé, et qui a un vicaire perpétuel qu'on appelle Curé. || PRIMITIF, en t. de gramm., se dit Du mot radical dont se forment les mots qu'on appelle dérivés ou composés. || Subst., *Ce primitif a beaucoup de dérivés.* || En physiq., *Couleurs primitives*, Les sept couleurs principales dans lesquelles la lumière solaire se décompose.

PRIMITIVEMENT. adv. Originairement.

PRIMO. adv. (Mot latin.) Premièrement.

PRIMOGÉNITURE. s. f. (lat. *primus*, premier, *genitus*, né.) t. de jurispr. Ainesse.

PRIMORDIAL, ALE. adj. (lat. *primordialis*, premier.) Primitif, qui est le premier, qui est le plus ancien, le premier en ordre. || En botan., *Feuilles primordiales*, Petites feuilles qui sont déjà visibles dans la graine, et qui font partie de la plumule.

PRIMORDIALEMENT. adv. Primitivement, originairement.

PRINCE. s. m. (lat. *princeps*, prince.) Celui qui possède une souveraineté en titre, ou qui est d'une maison souveraine. || En France, *Princes du sang*, Ceux qui sont sortis de la maison royale par les mâles; et, *Princes étrangers*, Ceux qui viennent d'une maison souveraine étrangère, ou qui en ont le rang. || Prov., *Vivre en prince, avoir un équipage de prince, être vêtu en prince, etc.*, Vivre splendidement, avoir un grand équipage, être magnifiquement vêtu, etc. || Prov. et fig., *Ce sont jeux de prince*, se dit Des amusements et des jeux dans lesquels on se met peu en peine du mal qui peut en résulter pour autrui. || Fig. et fam., *Il est bon prince*, se dit D'un simple particulier qui a un caractère et des manières faciles. || PRINCE, absol. avec l'article défini, se dit ordinairement Du souverain qui commande dans le lieu dont on parle. *Le prince veut être obéi.* || Il se dit quelquefois Du gouvernement, dans les États républicains. || Fam. et ironiq., *L'ami du prince*, L'agent des plaisirs secrets d'un prince ou de quelque personnage puissant. || PRINCE, se dit de Ceux qui, sans être souverains, ni de maison souveraine, possèdent des terres qui ont le titre de Principautés, ou bien à qui un souverain a conféré ce titre. || *Princes de l'Église*, Les cardinaux, les archevêques et les évêques. || *Le prince des apôtres*, Saint Pierre. *Les princes des apôtres*, Saint Pierre et saint Paul. || *Le prince des ténèbres*, Le démon. || PRINCE, Le premier en ordre de mérite, de talent. *Démosthène, le prince des orateurs grecs. Etc.* Il n'est usité, en ce sens, que dans le style élevé. || En hist. romaine, *Le prince du sénat*, Le sénateur que le censeur nommait le premier, en lisant la liste des membres du sénat. *Le prince de la jeunesse*, Le jeune prince de la famille impériale, que l'empereur mettait à la tête des fils de sénateurs, pour la célébration des jeux troyens.

PRINCEPS. Mot latin qu'on emploie adjectivement pour désigner La première édition d'un auteur ancien.

PRINCERIE. s. f. Dignité de princier ou de primicier.

PRINCESSE. s. f. Fille ou femme de prince. || Femme souveraine de quelque État. || Fig. et fam., *Elle fait la princesse*, se dit D'une femme fière et exigeante. De même, *Elle prend des airs de princesse.* || PRINCESSE, Terme de familiarité, et quelquefois de mépris, employé avec des femmes d'une classe inférieure et d'une conduite équivoque. || *Amandes princesses*, Les amandes dont le bois est tendre et facile à briser.

PRINCIER, IÈRE. adj. Il n'est usité que dans ces expressions, *Maison princière, famille princière*, qui se disent de Certaines maisons, de certaines familles d'Allemagne, dont le chef a le titre et les droits de prince; et dans celle-ci, *Droits princiers*, Les droits appartenant à un prince. || PRINCIER, subst., signifie la même chose que *Primicier :* voyez ce mot.

PRINCIPAL, ALE. adj. Qui est le premier, le plus considérable, le plus remarquable en son genre. *L'idée principale d'un ouvrage.* || Substantiv., *Les principaux de la ville, de l'assemblée, etc.*, Les personnes principales de la ville, de l'assemblée. || *Le principal locataire*, La personne qui loue du propriétaire une maison, pour la sous-louer en totalité ou par partie. || *Le principal obligé*, Le principal débiteur, pour le distinguer de La caution. || Prov. et fig., *C'est la principale pièce du sac*, C'est ce qu'il y a de plus nécessaire dans l'affaire dont il s'agit. || PRINCIPAL, subst., Ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. *Vous oubliez le principal.* || Particulièrement, en t. de palais, La première demande, le fonds d'une affaire, d'une contestation. || La somme capitale, le sort principal d'une dette. *Les intérêts excèdent le principal.*

PRINCIPAL. s. m. Celui qui a la direction d'un collége communal.

*PRINCIPALAT. s. m. Dignité, fonctions du principal d'un collége.

PRINCIPALEMENT. adv. Particulièrement, sur toutes choses.

PRINCIPALITÉ. s. f. Emploi d'un principal de collége. Il a vieilli.

PRINCIPAUTÉ. s. f. Dignité de prince. || La terre, la seigneurie qui donne la qualité de prince. *La principauté de Monaco.* || PRINCIPAUTÉS, au plur., est Le nom que l'on donne à un des neuf chœurs des anges.

PRINCIPE. s. m. (lat. *principium*, principe.) Commencement, origine, source, première cause. *Dieu est le souverain principe. Attaquons cette erreur dans son principe.* || *Dès le principe*, Dès le commencement. ||

PRINCIPE, en physiq., Ce qui constitue, ce qui compose les choses matérielles. || Il se dit, en chim., Des corps simples ou indécomposés. On nomme *Principes actifs*, Certains corps qui agissent sur les autres; et *Principes passifs*, Les corps qui sont le sujet de cette action. || *Principes immédiats*, Substances composées au moins de trois éléments : on les retire des animaux et des végétaux, sans altération, par des procédés simples, et en quelque sorte immédiatement. *Les principes immédiats des animaux.* || PRINCIPE, se dit de Toutes les causes naturelles, et particulièrement de celles par lesquelles les corps agissent et se meuvent. *Le principe de la chaleur.* || PRINCIPE, se dit encore Des premiers préceptes d'un art, d'une science. *Les principes de la géométrie.* || PRINCIPE, en philosophie, se dit Des premières et des plus évidentes vérités qui peuvent être connues par la raison. *Partir d'un principe.* || PRINCIPE, Maxime, motif, règle de conduite, etc. *Principe de morale, de politique. Cet homme a de bons principes.* || Absol., au plur., Bons principes de morale, de religion. *Cet homme a des principes.*

PRINCIPION. s. m. (lat. *princeps*, prince.) t. de dérision. Un petit prince, le prince d'un petit État.

PRINTANIER, IÈRE. adj. (lat. *primum tempus*, première saison.) Qui est du printemps. || *Étoffes printanières*, Étoffes légères qu'on porte au printemps.

PRINTEMPS. s. m. La première des quatre saisons de l'année, qui commence lorsque le soleil entre dans le signe du Bélier. || Dans le style poétique ou soutenu, *Elle comptait, elle avait vu quinze printemps*, Elle n'avait que quinze ans. || PRINTEMPS, fig., La jeunesse. *Dans le printemps de sa vie.*

PRIORI (À). Expression latine qui s'emploie en termes de logique. *Démontrer une vérité à priori*, D'après un principe antérieur, évident, d'où elle dérive. || Elle se dit aussi en parlant Des systèmes, des raisonnements créés par l'imagination, avant d'avoir observé et recueilli les faits positifs qui devraient leur servir de bases. *La législation d'un peuple ne doit pas être faite à priori.*

PRIORITÉ. s. f. (lat. *prior*, premier.) Antériorité, primauté en ordre de temps. *Priorité d'hypothèque.* || Il se dit aussi dans quelques phrases de théologie et de philosophie scolastique. *Priorité de nature, d'origine.*

PRISE. s. f. (lat. *prehensio*, même signif.) Action de prendre, de s'emparer. *Faire une prise.* || La chose qui a été prise. *Une riche prise. Conseil des prises.* || Moyen, facilité de prendre, de saisir. *Avoir prise. Il n'y a point de prise.* || Figur., *Le remords n'a aucune prise sur ce cœur endurci.* || Figur., *Avoir prise, trouver prise sur quelqu'un*, Avoir sujet, trouver occasion de le critiquer. On dit dans le même sens, *Donner prise sur soi, donner prise à la critique*, S'exposer à être repris, critiqué. || *Cette chose est en prise*, Elle est exposée à être prise. *Elle est hors de prise*, On ne peut la dérober, ou On ne saurait y atteindre. || Au jeu d'échecs, *Cette pièce est en prise, est hors de prise*, Une autre pièce peut la prendre ou ne peut pas la prendre. Au jeu de billard, *Cette bille est en prise*, Il est aisé de la faire, de la blouser. || *Une chose de bonne prise*, Une chose qui peut être ou qui a été prise justement. Il se dit ordinairement Des bâtiments qui appartiennent à l'ennemi, ou qui sont chargés de marchandises de contrebande. *Ce navire est de bonne prise.* || *Lâcher prise*, Laisser aller ce qu'on tenait avec force. || Fig., *Lâcher prise*, Cesser une poursuite, une dispute, un combat, etc.; ou Rendre malgré soi ce qu'on a pris. || *Prise d'eau*, L'action de détourner d'une rivière, d'un étang, etc., une certaine quantité d'eau, soit pour faire tourner un moulin, soit pour quelque autre usage. La concession qui est faite pour détourner ainsi de l'eau, et quelquefois L'eau même qui est détournée. || En t. de guerre, *Prise d'armes*, L'action de prendre les armes pour quelque service, de se mettre sous les armes. || *Prise d'armes*, L'action de sujets, de citoyens qui prennent les armes contre leur prince, contre leur gouvernement. || *Prise d'habit*, ou *Vêture*, La cérémonie qui se pratique quand on donne l'habit de religieux ou de religieuse. || En t. de droit, *Prise de possession*, L'acte solennel par lequel une personne prend possession d'un bénéfice, d'un emploi, d'un héritage, etc. || En t. d'ancienne jurispr. crim., *Prise de corps*, L'action par laquelle on saisit un homme au corps, en vertu d'un acte du juge. L'arrêt ou la sentence qui ordonne la prise de corps. *Il y a prise de corps contre lui.* || En t. de procéd., *Prise à partie*, Le recours qu'exercent les parties contre leurs juges, dans les cas prévus par la loi. || PRISE, Querelle. *Ces deux hommes se sont brouillés, et ont eu prise ensemble.* || PRISES, au plur., L'action de combattre. On ne l'emploie guère en ce sens que dans les phrases suivantes : || *En venir aux prises*, Se prendre des mains, se saisir mutuellement, se jeter l'un sur l'autre. || *En être aux prises*, Combattre, se battre actuellement. Il se dit aussi De deux ou de plusieurs personnes qui disputent ou qui jouent les unes contre les autres. *La dispute s'échauffe, ils en sont aux prises.* || Fig., *Être aux prises avec la mort*, Être en grand danger de mourir, être à l'agonie; et, *Être aux prises avec la mauvaise fortune*, Être dans le malheur, dans l'adversité. || PRISE, en parlant De médicaments et de drogues, La dose qu'on prend en une fois. *Deux prises de rhubarbe. Une prise de tabac*, Une pincée de tabac. Dans ces deux sens, on dit, *Prendre une prise de...*

PRISÉE. s. f. (lat. *pretium*, prix.) Le prix que met le commissaire-priseur ou l'huissier aux choses qui doivent être vendues en public, au plus offrant et dernier enchérisseur.

PRISER. v. a. Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. *Combien prisez-vous cette étoffe?* || Prov. et fig., *Il prise trop sa marchandise*, se dit D'un homme qui estime trop ce qui lui appartient, et veut trop le faire valoir. || PRISER, Estimer. Avec le pron. pers. *C'est un homme qui se prise beaucoup.* || PRISÉ, ÉE. participe.

PRISEUR. s. m. Il n'est usité que dans cette dénomination, *Huissier-priseur*, ou maintenant, *Commissaire-priseur*, Huissier, commissaire qui met le prix à ce qui se vend en public au plus offrant et dernier enchérisseur.

PRISMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *prisma*, prisme.) Il n'est usité que dans ces expressions : *Corps, figure prismatique*, Corps qui a la figure d'un prisme; et, *Couleurs prismatiques*, Couleurs qu'on aperçoit en regardant à travers un prisme de verre triangulaire.

PRISME. s. m. Polyèdre composé de deux bases égales et parallèles, unies par des parallélogrammes. || Particulièrement, L'instrument d'optique qui sert à décomposer la lumière, et qui est un prisme triangulaire de verre blanc ou de cristal. Dans ce sens, on l'emploie quelquefois absol. *Les effets du prisme.* || Fig., *Voir dans un prisme, regarder à travers un prisme*, Voir les choses, les considérer suivant ses préjugés et ses passions, qui les colorent à leur gré. On dit de même, *Le prisme de l'amour-propre.*

PRISON. s. f. (ital. *prigione*, prison.) Lieu où l'on

enferme les accusés, les criminels, les débiteurs, etc. *Prison d'État* || Fig., *Le corps est la prison de l'âme.* || Fig. et fam., *Cette maison est une prison*, Elle est sombre et triste. || Prov. et pop., *Il est gracieux comme la porte d'une prison*, se dit D'un homme rude et d'un abord repoussant. || Prov., fig. et pop., *Être dans la prison de saint Crépin*, Avoir une chaussure trop étroite, qui fait souffrir. || Prison, Emprisonnement. *Il a été condamné à deux ans de prison.*

PRISONNIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est détenu. *Se constituer prisonnier.* || *Pain des prisonniers*, Le pain que l'État fournit tous les jours aux prisonniers. || *Prisonnier d'État*, Celui qui est arrêté, qui est renfermé pour quelque action contraire à la sûreté de l'État. || *Prisonnier de guerre*, Celui qui a été pris à la guerre. *Prisonnier sur sa parole, sur parole.* Voyez Parole.

PRIVATIF, IVE. adj. (lat. *privare*, priver.) t. de gramm. Qui marque privation. || Privatif, s'emploie quelquefois subst. *Un traité des privatifs.*

PRIVATION. s. f. Perte, absence, manque d'un bien, d'un avantage qu'on avait, ou qu'on devait, qu'on pouvait avoir. *La privation des droits civils.* || Dans le langage de l'ancienne philosophie, Absence d'une forme qu'un sujet peut avoir. || Privation, L'action de se priver volontairement de quelque chose dont on pourrait jouir. *S'imposer des privations.* || *Vivre de privations*, Manquer de beaucoup de choses nécessaires.

PRIVATIVEMENT. adv. Exclusivement, à l'exclusion. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Privativement à tout autre.*

PRIVAUTÉ. s. f. (lat. *privatus*, privé.) Familiarité extrême. || *Prendre, se permettre des privautés*, Prendre de grandes libertés : cela se dit surtout Des libertés prises avec les femmes.

PRIVÉ, ÉE. adj. Qui est simple particulier, qui n'a aucune charge publique. *C'est un homme privé.* || Il se dit aussi Des choses, et il est opposé à Public. *Vertus privées.* || *Autorité privée*, se dit par opposition à Autorité publique, ou à Autorité légitime. *Il a mis cet homme en prison de son autorité privée.* || *Prison privée*, ou, dans le style des anciennes ordonnances, *Chartre privée*, se dit par opposition à Prison publique. *Tenir quelqu'un en chartre privée.* || *Acte sous seing privé*, Acte fait sans l'intervention de l'officier public. || *En son propre et privé nom*, se dit en parlant Des dettes et des obligations personnelles que l'on contracte. *Il s'est obligé dans le contrat en son propre et privé nom.* || *Parler, agir en son propre et privé nom*, Parler, agir de son chef, sans commission de personne. || *Conseil d'État privé*, ou *Conseil privé*, Le conseil où présidait le chancelier, et où se jugeaient les affaires des particuliers dans lesquelles le roi n'avait point d'intérêt. On l'appelait autrement *Conseil des parties.* — Aujourd'hui, Conseil particulier, qui ne s'assemble que d'après une convocation expresse ordonnée par le roi, et faite par le président du conseil des ministres. || *Vie privée*, est Le titre de certains ouvrages où l'on raconte les actions particulières et privées d'un personnage public. || Privé, Qui est apprivoisé. En ce sens, il est opposé à Farouche, sauvage, etc. *Un oiseau privé.* || Privé, Familier. En ce sens, il ne se dit guère que pour marquer un excès de familiarité. Il est peu usité.

PRIVÉ. s. m. Lieux d'aisances.

PRIVÉMENT. adv. Familièrement, d'une manière privée, libre et familière. Il a vieilli.

PRIVER. v. a. (lat. *privare*, priver.) Ôter à quelqu'un ce qu'il a, l'empêcher de jouir de quelque avantage qu'il avait ou pouvait avoir, le dépouiller de quelque chose qui lui appartient. || Avec le pron. pers. *Il s'est privé de sa liberté.* || Priver, avec le pron. pers., S'abstenir. *Il faut savoir se priver des choses qui ne sont pas nécessaires.* || Priver, Apprivoiser, rendre privé. || Privé, ée. participe. *Voyez* Privé, ée. adjectif.

PRIVILÉGE. s. m. (lat. *privilegium*, même signif.) Faculté accordée à un particulier ou à une communauté, de faire quelque chose, ou de jouir de quelque avantage qui n'est pas de droit commun. || L'acte qui contient la concession d'un privilége. *Enregistrer un privilége.* || Privilége, se dit de Toutes sortes de droits, d'avantages attachés aux charges, aux conditions, aux états, etc. *C'est un privilége de sa charge. Privilége de l'âge.* || Privilége, en t. de jurispr., Titre à la préférence, droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers, même hypothécaires. || Privilége, se dit aussi Des dons naturels, soit du corps, soit de l'esprit. *La beauté est un heureux privilége.* || Privilége, Certaines libertés, certaines prérogatives que l'on s'attribue dans la société, ou que les autres vous accordent. *La vieillesse donne des priviléges.*

PRIVILÉGIÉ, ÉE. adj. Qui a un privilége, qui jouit d'un privilége. || En jurispr., *Créancier privilégié*, Celui qui a droit d'être payé préférablement aux autres. On dit de même, *Créance privilégiée.* || En jurispr. can., *Cas privilégié*, Cas dans lequel le juge séculier prenait connaissance des crimes d'un ecclésiastique, et le jugeait conjointement avec le juge ecclésiastique, nonobstant le privilége clérical. || *Autel privilégié*, Autel où l'on peut dire la messe des morts, le jour qu'on ne peut la dire à d'autres autels. || *Lieu privilégié*, Lieu qui n'était pas soumis à la police générale. || *Jour privilégié*, Celui où l'on ne peut arrêter pour dette. || Privilégié, fig., Qui a reçu de la nature quelque don particulier. *C'est un être privilégié.* || Fam., Qui s'attribue ou à qui l'on accorde certaines libertés, certaines prérogatives dans la société. *Il peut tout dire, il est privilégié.* || Privilégié, subst., Celui qui jouit d'un privilége. *Il y avait beaucoup de privilégiés dans le royaume.*

*Privilégier. v. a. Accorder un privilége.

PRIX. s. m. (lat. *pretium*, prix.) Estimation d'une chose, ce qu'elle se vend, ce qu'on l'achète, ce qu'on en paye. *Chaque chose a son prix. Des meubles de prix. Mettre le prix. Je ne regarde point au prix.* || *Juste prix*, Prix convenable, prix modéré. *Vendre à juste prix.* || *Prix fait*, Le prix commun ou le prix convenu d'une chose. Proverb. dans le même sens, *C'est un prix fait comme celui des petits pâtés.* || *Marché à prix fait*, ou simplement, *Prix fait*, Marché à forfait. || *Prix fixe*, Prix fixé d'avance par le marchand, et dont il n'y a rien à rabattre. Maison de commerce où l'on vend les marchandises à un prix déterminé, qui est écrit sur les objets mis en vente. On dit aussi, *Boutique, magasin à prix fixe.* || En t. de commerce, *Vendre à non-prix*, Vendre moins que la chose ne coûte, beaucoup moins qu'elle ne se vend. *Vendre à tout prix*, Vendre une chose à quelque prix qui soit offert. || *Acheter à bon prix*, Acheter à bon marché. || *Une chose hors de prix*, Une chose excessivement chère. || *Une chose qui n'a point de prix, qui est sans prix*, Une chose qui est d'une très-grande valeur, et dont le prix n'est point réglé. || *Les effets publics sont sans prix*, Personne ne demande à en acheter. || Fig., *Cet homme est sans prix*, Il est d'un mérite rare dans

son genre. || *Mettre la tête d'un homme à prix*, Promettre une somme à qui le tuera. || Prov., *Chacun vaut son prix*, Il ne faut pas élever si haut le mérite d'une personne, que celui des autres en soit ravalé. || *Cela vaut toujours son prix*, se dit D'une chose qui conserve sa valeur, dont le prix ne peut baisser. || Prix, fig., Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage. *Il a acheté la victoire au prix de son sang.* || Fig., Le mérite d'une personne, l'excellence d'une chose. *Je connais tout le prix de votre amitié. Il connaît le vrix du temps.* || Prix, fig., Récompense. *Vous recevrez le prix de vos soins.* || Châtiment, expiation. *Il a reçu le prix de ses forfaits.* || *La mort fut le prix de sa sincérité*, Il fut puni de mort pour avoir été sincère. || Prix, Ce qui est proposé pour être donné à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice, dans quelque ouvrage. *Le grand prix de peinture. Le prix d'éloquence. La distribution des prix.* || *Il a manqué le prix de peu de voix*, Il s'en est fallu peu de voix qu'il ne l'obtînt. || *Partager le prix*, Donner le prix aux deux concurrents qui ont le mieux réussi, et dont le succès a été jugé égal. || Fig., *Remporter le prix*, Surpasser les autres en quelque chose. || Prix pour prix. Loc. adverb. qui marque une certaine proportion entre deux choses, d'ailleurs fort différentes l'une de l'autre. || Fig., en parlant Des personnes. *Considérez bien les qualités de ces deux hommes, et vous verrez que, prix pour prix, l'un vaut l'autre.* || Au prix de. loc. prépositive. En comparaison.

PROBABILISME. s. m. (lat. *probabilis*, probable.) t. de théologie. La doctrine de la probabilité ou des opinions probables. *Voyez* Probabilité.

PROBABILITÉ. s. f. Vraisemblance, apparence de vérité. *Il n'y a pas de probabilité à ce que vous dites.* || En théologie, *La doctrine* ou *L'opinion de la probabilité*, Celle qui enseigne qu'en matière de morale, on peut, en sûreté de conscience, suivre une opinion, pourvu qu'elle soit probable, quoiqu'il y en ait d'autres qui soient plus probables. || En mathémat., *Doctrine, théorie, analyse, calcul des probabilités*, L'ensemble des règles d'après lesquelles on peut calculer les chances relatives des événements futurs.

PROBABLE. adj. des 2 genres. Qui a une apparence de vérité, qui paraît fondé en raison. *Cette opinion est beaucoup plus probable que l'autre.* || Qu'il est raisonnable de supposer, de conjecturer. *Les chances probables.* || En théologie, *Opinion probable*, Celle qui est fondée sur des raisons de quelque considération, soutenues par un auteur grave.

PROBABLEMENT. adv. Vraisemblablement.

PROBANTE. adj. f. (lat. *probare*, prouver.) Qui prouve. Il n'est guère usité que dans ces locutions : *Pièce probante*, Pièce qui sert de preuve; *Raison probante*, Raison démonstrative, convaincante; *En forme probante*, En forme authentique.

PROBATION. s. f. Épreuve. On appelle ainsi, dans quelques Ordres religieux, Le temps du noviciat, parce qu'on y éprouve les novices avant que de les recevoir à faire profession. || Le temps d'épreuve qui précède le noviciat.

PROBATIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution de l'Évangile, *Piscine probatique*, La piscine où on lavait les victimes qui devaient être offertes dans le temple de Jérusalem.

PROBATOIRE. adj. des 2 genres. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Acte probatoire*, Acte propre à constater la capacité d'un aspirant à un grade, dans les facultés de l'université. Il a vieilli.

PROBE. adj. des 2 genres. (lat. *probus*, même signif.) Qui a de la probité.

PROBITÉ. s. f. Droiture de cœur qui porte à l'observation stricte et constante des devoirs de la justice, de la morale. *Un homme d'une probité reconnue.*

PROBLÉMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *problèma*, problème.) Dont on peut soutenir l'affirmative ou la négative. || Simplement, Douteux, dont on peut douter. *Cette nouvelle est fort problématique.* || *Conduite problématique*, Conduite équivoque.

PROBLÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME. s. m. t. de mathémat. Question à résoudre, suivant les règles de la science. *Problème de géométrie.* || Problème, Proposition, question dont le pour et le contre peuvent également se soutenir. *Ce fait est encore un problème.* || Problème, en général, Tout ce qui est difficile à concevoir. *L'homme est pour lui-même un grand problème.*

PROBOSCIDE. s. f. (lat. *proboscis*, trompe.) La trompe d'un éléphant, d'un insecte, etc. Il n'est guère employé que dans les anciens traités d'histoire naturelle, et dans le blason.

PROCÉDÉ. s. m. (lat. *procedere*, procéder.) Manière d'agir d'une personne envers une autre. *Il a de bons procédés.* || Absol., au plur., Bons procédés. *Il se pique de procédés.* || Procédé, dans les arts, dans les sciences, La méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération. *Procédé chimique.*

PROCÉDER. v. n. Provenir, tirer son origine. *Tout son mal ne procède que de chagrin. Le Saint Esprit procède du Père et du Fils.* || Procéder, en t. de palais, Agir judiciairement, faire des actes, des poursuites, des instructions dans un procès. *Procéder en justice. Procéder à une adjudication.* || *Procéder criminellement contre quelqu'un*, Poursuivre quelqu'un en justice comme criminel. || *Procéder militairement*, Procéder contre quelqu'un sans observer les formes ordinaires de la justice. || Procéder, Agir en quelque affaire, en quelque chose que ce soit. *Il faut procéder à l'examen de ces titres.* || Procéder, Agir, se comporter d'une certaine manière envers les autres. *Sa manière de procéder est étrange.* || *Cet orateur procède par périodes*, Toutes ses phrases sont périodiques, nombreuses. || Procédé, ée. participe. Il n'est guère usité que dans cette phrase de palais, *Bien jugé et mal procédé*, L'affaire a été bien jugée au fond, mais on n'y a pas gardé toutes les formalités requises.

PROCÉDURE. s. f. Forme, manière de procéder en justice. || L'instruction judiciaire d'un procès. *La procédure est régulière.* || Il se dit Des actes qui ont été faits dans une instance civile ou criminelle. *Toute la procédure est entre les mains d'un tel.*

PROCÈS. s. m. Instance devant un juge, sur un différend entre deux ou plusieurs parties. *Ils sont en procès.* || *Mettre les parties hors de cour et de procès*, Faire cesser le procès, renvoyer les parties, parce que le juge trouve qu'il n'y a pas lieu de prononcer juridiquement sur leurs demandes respectives. || *Le procès est pendant à tel tribunal*, Le procès y est commencé. || *Procès par écrit*, Procès dans lequel les parties étaient appointées à écrire, à produire et contredire, et qui était jugé, non à l'audience, mais en la chambre du conseil, sur le rapport d'un des magistrats commis à cet effet. || *Faire le procès à quelqu'un*, Le poursuivre comme criminel. On dit aussi, *Faire le procès à la mémoire de quelqu'un*, Agir en justice, afin de le faire condamner après sa mort. || Fig. et fam., *Faire le procès à quelqu'un*, L'accuser, le condamner sur

quelque chose qu'il aura dit ou fait. On dit de même, en parlant D'un homme caustique, toujours mécontent des autres, *C'est un misanthrope qui fait le procès au genre humain.* || Fig., *Faire le procès à une chose*, La condamner, soutenir qu'elle est mauvaise. || Prov. et fig., *Bâtir un procès sur la pointe d'une aiguille*, Élever une contestation sur un très-léger motif. || Fig., *Laisser dormir un procès, réveiller un procès*, Suspendre les poursuites, les reprendre. || Fig. et fam., *Pendre un procès au croc*, Cesser de le poursuivre. || Fig., *Il a gagné, il a perdu son procès*, Il a bien ou mal réussi dans telle affaire. || *Cet espion fut pendu sans forme de procès*, Il fut pendu sans être mis en jugement, et seulement par l'ordre du chef militaire. || Prov. et fig., *Sans autre forme de procès*, Sans autre façon. || Procès, se dit de Toutes les pièces produites par l'une et l'autre partie, pour servir à l'instruction et au jugement d'un procès. *Revoir un procès.* On dit plus ordinairement, *Les pièces.* || *Distribuer un procès*, Commettre un juge pour examiner les pièces d'un procès, et en faire ensuite son rapport. || *Procès-verbal*, Narré par écrit, dans lequel un officier de justice, ou autre ayant droit ou qualité, rend témoignage de ce qu'il a fait, vu ou entendu, etc. *Dresser un procès-verbal.*

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime à intenter, à prolonger des procès.

PROCESSION. s. f. Cérémonie religieuse, conduite par des ecclésiastiques, des religieux, etc., qui marchent en ordre, récitant des prières, ou chantant les louanges de Dieu. || Prov. et fig., *On ne peut pas sonner et aller à la procession*, On ne saurait faire à la fois deux choses incompatibles. || Fig. et fam., *C'est une procession*, se dit D'une longue suite de personnes qui marchent comme à la file l'une de l'autre dans une rue, dans un chemin, etc. Dans un sens analogue, *Aller en procession.* || Processions, se dit aussi quelquefois Des marches religieuses des anciens païens. || Procession, dans le sens de Procéder, se dit en t. de théologie, dans cette phrase, *La procession du Saint-Esprit*, La production éternelle du Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils.

PROCESSIONNAL. s. m. (Quelques-uns disent, *Processionnel.*) Livre d'église où sont écrites et notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNELLEMENT. adv. En procession.

PROCÈS-VERBAL. s. m. *Voyez* Procès.

PROCHAIN, AINE. adj. (lat. *proximus*, même signif.) Qui est proche. || Il se dit Des époques et des choses qui sont près d'arriver. *Le mois prochain.* || En t. de dévotion, *Occasion prochaine*, Occasion qui peut porter facilement au péché, ou Occasion de pécher qui est présente. *Éviter les occasions prochaines.* || Prochain. subst. masc. Se dit de Chaque homme en particulier, et de Tous les hommes ensemble. *S'enrichir aux dépens du prochain.* Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au singulier, et dans le langage de la morale chrétienne.

PROCHAINEMENT. adv. de temps. Bientôt, dans un temps fort peu éloigné.

PROCHE. adj. des 2 genres. Voisin, qui est près de quelqu'un, de quelque chose. *Ces deux maisons sont fort proches.* || Il se dit en parlant Du temps, et signifie, Qui est près d'arriver. *Il sentit que sa dernière heure était proche.* || Il se dit encore en parlant De parenté. *Ils ne sauraient être plus proches parents.* || Proche. subst. masc. Parent; alors il n'est d'usage qu'au pluriel. *C'est un de mes proches.* || Proche. préposition. Près, auprès. *Proche de la ville.* || Il est quelquefois adverbe. *C'est ici proche.* || De proche en proche. loc. adv. Il se dit en parlant De plusieurs lieux qui sont peu séparés, et auxquels on va de l'un à l'autre. *Couper les bois de proche en proche.* || Fig., Peu à peu et par degrés. *De proche en proche, il s'emparera de tout votre bien.*

PROCHRONISME. s. m. (grec *pro*, avant, *chronos*, temps.) Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait dans un temps antérieur à celui où il est réellement arrivé. Il est opposé à Parachronisme.

PROCLAMATION. s. f. (lat. *proclamare*, publier.) Publication solennelle, action par laquelle on proclame. || L'écrit qui contient ce que l'on veut publier, faire connaître au public. *Afficher une proclamation.*

PROCLAMER. v. a. Publier à haute voix et avec solennité. *L'armée le proclama empereur.* || Fig., Publier, divulguer. *Il proclama sa honte.* Avec le pron. pers. *Ils se proclamaient les réformateurs du goût.* || Proclamé, ée. participe.

PROCONSUL. s. m. (lat. *proconsul*, même signif.) Celui qui, chez les Romains, gouvernait certaines grandes provinces, avec l'autorité de consul.

PROCONSULAIRE. adj. des 2 genres. Propre ou appartenant au proconsul. || *Province proconsulaire*, Province gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT. s. m. Dignité de proconsul; Durée des fonctions d'un proconsul.

PROCRÉATION. s. f. (lat. *procreare*, engendrer.) Génération.

PROCRÉER. v. a. Engendrer. || Procréé, ée. participe.

PROCURATEUR. s. m. (lat. *pro curare*, soigner pour un autre.) Titre d'une des principales dignités de la république de Venise et de celle de Gênes.

PROCURATION. s. f. Pouvoir donné par quelqu'un à un autre, d'agir en son nom, comme il pourrait faire lui-même. *Il agit par procuration.* || L'acte qui fait foi de cette délégation. *La formule d'une procuration.*

PROCURER. v. a. Faire en sorte par son crédit, par ses bons offices, etc., qu'une personne obtienne quelque grâce, quelque avantage. *C'est vous qui lui avez procuré son emploi.* || Simplement, faire en sorte qu'une personne ait ce dont elle a besoin, ou ce qui lui est agréable. *C'est moi qui lui ai procuré ce domestique.* || Il se dit Des choses, et signifie, Être la cause de. *Cette victoire a procuré la paix.* || Procuré, ée. participe.

PROCUREUR, PROCURATRICE. s. Celui, celle qui a pouvoir d'agir pour autrui. *Il l'a nommé son procureur général et spécial.* || Plus particulièrement, Officier établi pour agir en justice au nom de ceux qui plaident. *Constituer un procureur.* || *Procureur général du roi*, Magistrat chargé du ministère public près d'une cour supérieure. On appelle simplement *Procureur du roi*, Un magistrat qui remplit les mêmes fonctions auprès d'un tribunal inférieur. || *Procureur fiscal*, Officier qui exerçait le ministère public auprès des justices seigneuriales. || Dans les Ordres religieux, *Procureur général*, Le religieux chargé des intérêts de tout l'ordre. On appelle aussi *Procureur*, dans chaque maison religieuse, Le religieux chargé des intérêts temporels de la maison.

PROCUREUSE. s. f. *Voyez* Procureur.

PRODIGALITÉ. s. f. (lat. *prodigalitas*, même signification.) Caractère, habitude de celui ou de celle qui est prodigue. || L'action d'une personne prodigue; alors il s'emploie ordinairement au pluriel. *Ses prodigalités l'ont ruiné en peu de temps.*

PRODIGE. s. m. (lat. *prodigium*, prodige.) Effet surprenant qui arrive contre le cours ordinaire des choses. *Cela tient du prodige.* || Il se dit, par exagérat., en parlant Des personnes et des choses qui excellent dans leur genre. *Cet homme est un prodige de savoir.* || Il se dit quelquefois en mauvaise part. *Ce prince fut un prodige de cruauté.*

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une manière excessive, étonnante.

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Qui tient du prodige, extraordinaire. Il se dit en bien et en mal. *Il a une mémoire prodigieuse.*

PRODIGUE. adj. des deux genres. (lat. *prodigus*, même signif.) Qui dissipe son bien en excessives et folles dépenses. *Cette femme est trop prodigue.* || Fig., *Enfant prodigue*, Jeune homme de famille qui, après des absences et de l'inconduite, retourne dans la maison paternelle. || PRODIGUE, s'emploie fig. au sens moral. *Cet homme est prodigue de serments.* || Il se dit, en bonne part, De celui qui fait de grands sacrifices pour l'utilité d'autrui. *Il est prodigue de son sang pour l'État.* || PRODIGUE, est quelquefois substantif. *C'est un prodigue.*

PRODIGUER. v. a. Donner avec profusion. *Prodiguer ses trésors pour le soulagement des malheureux.* || Fig., tant en bonne qu'en mauvaise part. *Prodiguer ses caresses. Il prodigua les serments et les artifices.* || PRODIGUÉ, ÉE. participe.

PRODITOIREMENT. adv. (lat. *proditor*, traître.) En trahison. Il était d'usage en style de palais, dans les matières criminelles où il s'agissait d'assassinat.

PRODROME. s. m. (grec, *prodromos*, avant-coureur.) Sorte de préface : titre de certains ouvrages qui servent comme d'introduction à quelque étude. On l'emploie surtout en parlant De certains traités d'histoire naturelle. || Il se dit, en médec., pour désigner L'état de malaise qui est l'avant-coureur d'une maladie

PRODUCTEUR. s. m. (lat. *producere*, produire.) t. d'économie politique. Il se dit de Ceux qui créent, par leur travail, les produits agricoles ou industriels; par opposition à Ceux qui s'en servent, qui consomment.

PRODUCTEUR, TRICE. Qui est cause de production.

PRODUCTIF, IVE. adj. Qui produit, qui rapporte.

PRODUCTION, s. f. Action de produire, de donner naissance. || Plus ordinairement, Ouvrage, ce qui est produit; il se dit également Des ouvrages de la nature et de ceux de l'art et de l'esprit. *Toutes les productions de la nature sont admirables.* || Absolument, en t. d'économie politique, Ce que produisent le sol et l'industrie d'un pays. *La production a excédé la consommation.* || PRODUCTION, en t. de procédure, L'action de produire des titres et des écritures, dans un procès. *Production des pièces.* || Il se dit aussi Des titres et des écritures qu'on produit. *Sa production est en état.* || PRODUCTION, en t. d'anat., Prolongement, allongement.

PRODUIRE. v. a. Engendrer, donner naissance. || Il se dit plus ordinairement De la terre, d'un pays, d'un arbre, et signifie, Porter. *Tout ce que la terre produit.* || Fig., *Ce pays, ce siècle a produit beaucoup de grands hommes*, Beaucoup de grands hommes sont nés dans ce pays, dans ce siècle. || PRODUIRE, se dit d'un emploi, d'une somme d'argent, etc., et signifie, Rapporter, donner du profit. *Sa charge lui produit tant par an.* || En parlant Des ouvrages de l'esprit et de l'art, Faire, composer, créer. *L'art n'a jamais rien produit de plus beau.* || Il se dit de même en parlant D'agriculture et d'industrie. *Tout ce que l'industrie et l'agriculture produisent.* || PRODUIRE, Causer, procurer. *La guerre produit de grands maux.* || PRODUIRE, Exposer à la vue, soumettre à la connaissance, à l'examen. *Produire des pièces justificatives.* || *Produire des témoins*, Faire entendre des témoins en justice. || Fig., *Produire des autorités, des raisons*, Alléguer des autorités, mettre en avant des raisons. || PRODUIRE, absol., en t. de procéd., Donner par écrit les moyens qu'on a pour soutenir sa cause, avec les pièces justificatives. || *Les parties ont été appointées à écrire, produire et contredire*, L'affaire n'ayant pu être jugée à l'audience, on a ordonné aux parties de fournir leurs raisons par écrit, et de produire leurs pièces. || PRODUIRE, Introduire, faire connaître. *Produire un homme dans le monde.* || Avec le pron. pers. *Son talent s'est produit avec éclat.* || PRODUIT, ITE. participe. || PRODUIT, subst. masc., Ce que rapporte une charge, une terre, une ferme, une maison, etc., en argent, en denrées, en droits, etc. *Il vit du produit de sa terre, du produit de sa plume.* || *Produit net*, Ce que rapporte un bien, tous frais faits et toutes charges déduites. || PRODUIT, se dit aussi, surtout en économie politique, des productions de l'agriculture et de l'industrie. En ce sens, on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Les produits agricoles.* || PRODUIT, en chim., Ce qui résulte d'une opération artificielle ou naturelle. || PRODUIT, en arithmét., Le nombre qui résulte de deux nombres multipliés l'un par l'autre. || En t. de procéd., *Acte de produit*, Acte qu'on fait signifier pour déclarer qu'on a mis sa production au greffe.

PROÉMINENCE. s. f. (lat. *proeminere*, saillir en avant.) État de ce qui est proéminent.

PROÉMINENT, ENTE. adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne.

PROFANATEUR. s. m. (lat. *profanare*, profaner.) Celui qui profane les choses saintes.

PROFANATION. s. f. Action de profaner les choses saintes; irrévérence commise contre les choses de la religion. || Il se dit, par extension, Du simple abus qu'on fait des choses rares et précieuses. *Employer un si beau talent à un si indigne usage, c'est une profanation.*

PROFANE. adj. des deux genres. Qui est contre le respect qu'on doit aux choses sacrées. || Il se dit, plus ordinairement, Des choses qui n'appartiennent pas à la religion, par opposition À celles qui la concernent. *Les auteurs profanes.* || PROFANE, subst., Celui qui manque de respect pour les choses de la religion. || Il se disait particulièrement, chez les Anciens, de celui qui n'était pas initié à des mystères. || Il se dit, fig. et par manière de plaisanterie, Des ignorants et des gens grossiers, par opposition Aux savants et aux personnes polies. || Fig. et par plaisanterie, Personne qu'on ne veut point admettre dans une société. || PROFANE, se dit substantiv. et absol., Des choses profanes. *Mêler le profane au sacré.*

PROFANER. v. a. Abuser des choses de religion, les traiter avec irrévérence, les employer à des usages profanes. || *Cette église a été profanée*, Il s'y est commis un meurtre, une action criminelle. || PROFANER, simplement, Rendre une chose sacrée à un usage profane. *Le premier coup de marteau profane un calice.* || PROFANER, Faire un mauvais usage de ce qui est rare et précieux, le dégrader, le traiter avec trop peu de respect. *Profaner un monument des arts.* || PROFANÉ, ÉE. participe.

PROFECTIF, IVE. adj. (lat. *profectitius*, profec-

tif.) t. de jurispr. Il se dit Des biens qui viennent à quelqu'un des successions de ses père, mère, ou autres ascendants. Peu usité.

PROFÉRER. v. a. (lat. *proferre*, proférer.) Prononcer, articuler, dire. *On ne doit pas proférer le nom de Dieu en vain.* || PROFÉRÉ, ÉE. participe.

PROFÈS, ESSE. adj. (lat. *profiteri*, professer.) Il se dit De celui ou de celle qui a fait les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux, après que le temps du noviciat est expiré. *Religieux profès.* || Substant. *Un jeune profès.*

PROFESSER. v. a. Avouer publiquement, reconnaître hautement quelque chose. *Professer une doctrine. Il professe le plus grand respect pour vous.* || Exercer. *Il professe la médecine.* || Enseigner publiquement. *Il professe la rhétorique.* Absol. *Il professe dans l'université.* || PROFESSÉ, ÉE. participe.

PROFESSEUR. s. m. Celui qui enseigne quelque science, dans une école publique ou particulière. || Il se dit fig. d'Un auteur, en parlant de sa doctrine; et il se prend ordinairement en mauvaise part. || PROFESSEUR, se dit quelquefois de Celui qui exerce un art et en fait profession; par opposition au simple amateur qui le cultive.

PROFESSION. s. f. Déclaration publique d'un sentiment habituel. *Il fait profession de principes fort sévères.* || Fam., *Faire profession d'une chose*, Y mettre de la prétention, s'en piquer particulièrement. *Il fait profession d'être sincère.* || *Profession de foi*, Déclaration publique de sa foi et des sentiments qu'on tient pour orthodoxes. Il se dit aussi, par extension, en parlant Des sentiments politiques ou autres. *Faire une profession de foi.* || *Faire une profession de religion*, Être d'une religion, l'exercer ouvertement. On dit aussi, *Faire profession d'une doctrine.* || PROFESSION, se dit de Tous les différents états et de tous les différents emplois de la vie civile. *Il est habile dans sa profession.* || *Un dévot de profession*, Un homme qui affecte de passer pour dévot; et, *Un athée de profession*, Un homme qui se dit athée, qui affiche l'athéisme. || *Un joueur, un ivrogne, un libertin de profession*, Un homme qui est dans l'habitude de se livrer au jeu, à l'ivrognerie, au libertinage. || *Un savant, un érudit de profession*, Un homme qui se consacre à l'étude des sciences, à l'érudition. || PROFESSION, L'acte par lequel un religieux ou une religieuse fait les vœux de religion, après que le temps de son noviciat est expiré.

PROFESSO (EX). loc. latine. Avec soin, en homme instruit, en homme qui a étudié son sujet.

PROFESSORAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à la qualité, à la condition de professeur.

PROFESSORAT. s. m. L'emploi, l'état, la condition d'un homme qui professe quelque science.

PROFIL. s. m. (On prononce l'L, mais elle n'est pas mouillée.) t. de peinture. Il se dit proprement Du trait et de la délinéation du visage d'une personne, vu par un de ses côtés, soit en réalité, soit en peinture. En ce sens, il est opposé à Face. *Cette femme a un beau profil.* || L'aspect, la représentation d'une ville, ou de quelque autre objet vu d'un de ses côtés seulement; et en ce sens il est opposé à Plan. || La délinéation d'un bâtiment et généralement toutes sortes d'ouvrages de maçonnerie et d'architecture, représentés dans leur élévation comme coupés par un plan perpendiculaire. *Le profil d'une forteresse.* || Particulièrement, Le contour d'un membre d'architecture. *Le profil d'une corniche donne exactement la forme de toutes les moulures.*

PROFILER. v. a. t. de dessin. Représenter en profil. Il ne s'emploie guère qu'en archit. *Profiler une corniche, un entablement, etc.*, Dessiner la coupe d'une corniche, d'un entablement, etc. || Particulièrement, Donner aux contours d'un ouvrage d'architecture le caractère qui leur convient. || PROFILÉ, ÉE. participe.

PROFIT. s. m. (lat. *proficere*, profiter.) Bénéfice, émolument, avantage, utilité. *Il fait profit de tout. Vous en aurez tout le profit.* || *Mettre une chose à profit*, L'employer utilement: on le dit au propre et au figuré. *C'est un homme qui met tout à profit.* || Fam., *C'est un profit tout clair*, C'est un profit manifeste. Il se dit quelquefois au figuré. On dit quelquefois, *C'est tout profit.* || *Faites-en votre profit*, se dit en parlant D'une chose qu'on abandonne à quelqu'un. Il se dit aussi en parlant D'un avis qu'on donne. || *Une chose faite à profit, à profit de ménage*, Une chose faite de manière à pouvoir longtemps servir, à durer longtemps. || *Faire du profit*, se dit, dans le ménage, Des choses qui ne se consomment pas trop promptement, et qui sont d'un usage économique. *Dans les familles nombreuses, le pain tendre ne fait point de profit.* || PROFITS, au pluriel et employé absol., Les petites gratifications que les domestiques reçoivent, les petits avantages qu'ils se procurent. *Il y a beaucoup de profits dans cette maison.* || En jurispr. féod., *Profits de fiefs*, Les droits de quint, requint, relief, lods, ventes, qui revenaient au seigneur à raison des mutations de vassaux ou de censitaires. || PROFIT, se dit, au sens moral, Du progrès qu'on fait dans les études. Peu usité. || L'instruction qu'on acquiert par ses lectures, par ses études, etc., fruit qu'on en tire.

PROFITABLE. adj. des 2 genres. Utile, avantageux.

PROFITER. v. n. Tirer un émolument, faire un gain. || Tirer de l'avantage de quelque chose que ce soit. *Profiter de l'occasion.* || PROFITER, se dit souvent Des choses, et signifie, Rapporter du profit, procurer du gain. *Ce commerce lui a bien profité.* || Être utile, servir. *Rien ne lui profite.* || PROFITER, Faire du progrès en quelque chose. *Profiter en vertu.* || Il se dit aussi Des personnes et des animaux qui prennent de l'accroissement, qui se fortifient. *Cet enfant profitait à vue d'œil.* || Il se dit Des arbres, des plantes qui viennent bien. *Les arbres profitent dans une terre nouvellement défoncée.*

PROFOND, ONDE. adj. (lat. *profundus*, profond.) Qui a une cavité considérable, dont le fond est éloigné de la superficie, de l'ouverture, du bord, etc. Il se dit plus généralement Des choses qui vont de haut en bas. *Puits profond.* || *Racines profondes*, Racines qui plongent très-avant dans la terre. || *Blessure, plaie profonde*, Blessure, plaie qui pénètre fort avant dans les chairs. || *Profonde révérence, profonde inclination*, Révérence, inclination faite en se courbant extrêmement bas. || *Solitude, retraite profonde*, Solitude, retraite fort éloignée de la fréquentation, du commerce des hommes. || En t. de tactique, *L'ordre profond*, par opposition à *L'ordre mince*. Voyez ORDRE. || PROFOND, fig., au sens moral, Qui est difficile à pénétrer, à connaître. *Une dissimulation profonde. Le plus profond mystère couvre, cache toutes ses opérations.* || Qui pénètre fort avant dans la connaissance des choses. *Un profond savoir. Un écrit profond.* || Il se dit en ce sens Des personnes. *C'est un homme profond.* || *Un profond scélérat*, Un scélérat consommé, qui met beaucoup de réflexion et de

calcul dans ses desseins criminels. || PROFOND, simplement, Grand, extrême dans son genre; et, dans cette acception, il se dit tant Des choses physiques que des choses morales. *Nuit profonde. Profond respect. Profonde ignorance.* || PROFOND, s'emploie substant. *Du profond des enfers.*

PROFONDÉMENT. adv. Bien avant, d'une manière profonde. Il se dit au propre et au figuré. *Creuser la terre trop profondément.*

PROFONDEUR. s. f. L'étendue d'une chose considérée depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond. *La profondeur d'un précipice.* || PROFONDEUR, en géom., La dimension d'un corps considérée de haut en bas. || PROFONDEUR, en t. de tactique, a le même sens qu'Épaisseur ou Hauteur. *Une troupe rangée sur tant d'hommes de profondeur.* || PROFONDEUR, dans le langage ordinaire, Étendue en longueur. *Cette cour a tant de profondeur.* || PROFONDEUR, s'emploie fig. en parlant Des choses difficiles à pénétrer, à comprendre. *La profondeur des mystères.* || Fig., Grande étendue, grande pénétration. *La profondeur de son savoir.*

PROFUSÉMENT. adv. (lat. *profusio*, profusion.) Avec profusion.

PROFUSION. s. f. Excès de libéralité ou de dépense. *Donner avec profusion.* || Fig., *Donner des louanges avec profusion, à profusion,* Les prodiguer, en donner plus qu'il ne convient.

PROGÉNITURE. s. f. (lat. *progenies,* même sign.) Ce qu'un homme, ce qu'un animal a engendré. Il est vieux, et ne se dit guère qu'en plaisantant.

PROGNOSTIC. s. m. t. de médecine. *Voyez* PRONOSTIC.

PROGNOSTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *prognôsticos*, prognostique.) t. de médecine. Qui fournit le pronostic.

PROGRAMME. s. m. (grec *programma*, même signif.) Écrit qu'on affiche ou qu'on distribue pour annoncer quelque exercice, pour proposer quelque prix, etc.

PROGRÈS. s. m. (lat. *progredi*, avancer.) Avancement, mouvement en avant. *Arrêter les progrès du feu.* || Particulièrement, Suite d'avantages remportés à la guerre. *Ce général a fait de grands progrès en peu de temps.* || PROGRÈS, fig., Toute sorte d'avancement, d'augmentation en bien ou en mal. *Empêcher les progrès d'une maladie.*

PROGRESSIF, IVE. adj. Il est particulièrement usité en style didactique et dans cette locution, *Mouvement progressif*, Marche, mouvement en avant. *Le mouvement progressif des animaux.* || Fig., Qui avance, qui fait des progrès. *La marche progressive de l'esprit humain.*

PROGRESSION. s. f. Il est principalement usité en style didactique et dans cette locution, *Mouvement de progression*, Marche, mouvement en avant. || PROGRESSION, fig., Marche, suite non interrompue. *La progression des causes, des effets.* || PROGRESSION, en mathématique, Suite de nombres ou de quantités qui dérivent successivement les unes des autres, suivant une même loi. *Progression arithmétique,* Celle où la différence de chaque terme au terme précédent est constante. *Progression géométrique,* Celle où le rapport de chaque terme au terme précédent est constant. *Progression indéfinie,* Celle qui est indéfiniment continuée.

PROGRESSIVEMENT. adv. D'une manière progressive.

PROHIBER. v. a. (lat. *prohibere*, défendre.) Faire défense. Il n'est guère d'usage qu'en style de législation et de palais. *Les lois prohibent le mariage entre parents en ligne directe.* || PROHIBÉ, ÉE. participe. || *Armes prohibées,* Armes dont la police interdit le port et l'usage. || *Degré prohibé,* Le degré de parenté où la loi défend de se marier.

PROHIBITIF, IVE. adj. Qui défend, qui interdit, qui restreint. *Lois prohibitives.*

PROHIBITION. s. f. Inhibition, défense.

PROIE. s. f. (lat. *præda*, proie.) Ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger. || *Oiseau de proie,* Oiseau qui donne la chasse au gibier, et qui s'en nourrit. || PROIE, fig., Butin fait à la guerre, et en général Toute chose dont on s'empare avec violence, avec une sorte de rapacité, etc. *Sa fortune devint la proie d'avides héritiers. Ce royaume devint la proie du plus fort.* || Fig., en parlant Des personnes qui ont beaucoup à souffrir des vices, des passions des autres, ou de leurs propres passions. *Il est en proie à la calomnie. Être la proie de ses passions.* || Il se dit aussi en parlant Des choses qui détruisent ou ravagent. *Plus de vingt maisons ont été la proie des flammes.*

PROJECTILE. s. m. (lat. *projicere*, jeter en avant.) t. de mécan. Tout corps lancé par une force quelconque. || Particulièrement, en t. d'art militaire, Bombes, boulets, obus, etc. || Il s'emploie quelquefois comme adj. des 2 genres. *Mouvement projectile, force projectile,* Mouvement de projection, force de projection.

PROJECTION. s. f. t. de mécan. Action de jeter, de lancer un corps pesant. *Projection perpendiculaire.* || PROJECTION, en t. de chimie, Opération qui consiste à jeter par cuillerée dans un creuset, mis entre des charbons ardents, quelque matière en poudre qu'on veut calciner. || *Poudre de projection,* Poudre avec laquelle les alchimistes prétendaient changer les métaux en or. || PROJECTION, en t. de géographie et de perspective, Représentation de la sphère ou de tel autre corps, faite sur un plan, d'après certaines règles géométriques.

PROJECTURE. s. f. t. d'archit. Saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture.

PROJET. s. m. Entreprise; arrangement des moyens qu'on croit utiles pour exécuter ce qu'on médite. *Cela dérange mon projet. Il a vu échouer tous ses projets. Ceci n'est encore qu'en projet. Ce projet dort.* || PROJET, La première pensée, la première rédaction de quelque acte, de quelque écrit. *Discuter un projet de loi.*

PROJETER. v. a. Former le dessein de. *Il projette un grand ouvrage.* || Absol. *Perdre son temps à projeter.* || PROJETER, Tracer sur un plan ou sur une surface quelconque la sphère ou tel autre corps, suivant certaines règles géométriques. || Jeter, diriger en avant. *Projeter un corps obliquement.* || PROJETER, avec le pron. pers., Paraître en avant. *Cette figure se projette dans le tableau.* || PROJETÉ, ÉE. participe.

PROLÉGOMÈNES. s. m. pl. (grec *prolégueïn*, dire auparavant.) t. didactique. Longue et ample préface qu'on met à la tête d'un livre, pour donner les notions les plus nécessaires à l'intelligence des matières qui y sont traitées.

PROLEPSE. s. f. (grec *prolepsis*, même signif.) Figure de rhétorique par laquelle on va au-devant des objections de l'adversaire.

PROLEPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *proleptikos*, même signif.) t. de médec. Il se dit D'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE. s. m. (lat. *proletarius*, même sign.) t. d'antiq. romaine. Il se dit de Ceux qui formaient la sixième et dernière classe du peuple, et qui, étant fort pauvres et exempts d'impôts, n'étaient utiles à

la république que par les enfants qu'ils engendraient. || Il se dit, par extension, dans les États modernes, de Ceux qui n'ont ni fortune ni profession suffisamment lucrative.

PROLIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *prolem ferens*, même signif.) t. de bot. Il se dit De certaines fleurs du centre desquelles naissent d'autres fleurs.

PROLIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *—faciens*, même signif.) t. de médec. Qui a la vertu d'engendrer. || *Remèdes prolifiques*, Remèdes auxquels on attribuait la propriété d'accroître les forces génératrices.

PROLIXE. adj. des 2 genres. (lat. *prolixus*, même signif.) Trop étendu, trop long, diffus. Il ne se dit proprement que Des discours, et Des personnes par rapport aux discours. *C'est un homme prolixe dans ses discours.*

PROLIXEMENT. adv. D'une manière prolixe. Peu usité.

PROLIXITÉ. s. f. Longueur inutile et fatigante dans le discours. *Il faut éviter la prolixité.*

PROLOGUE. s. m. (grec *prologos*, prologue.) Préface, avant-propos. || Plus ordinairement, Ouvrage qui sert de prélude à une pièce dramatique.

PROLONGATION. s. f. (lat. *prolongare*, prolonger.) Le temps qu'on ajoute à la durée fixe de quelque chose. *Après la prolongation de la trêve.*

PROLONGE. s. f. t. d'artillerie. Cordage qui sert pour la manœuvre des bouches à feu. *Traîner un canon à la prolonge.* || Voiture d'artillerie que l'on nomme plus exactement *Chariot à munitions.*

PROLONGEMENT. s. m. Extension, continuation de quelque portion d'étendue.

PROLONGER. v. a. Faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée. *Prolonger une affaire. Ne prolongez pas son erreur.* || Étendre, continuer. *Prolonger une galerie.* || Avec le pron. pers. *Les débats se sont prolongés bien avant dans la nuit.* || En t. de marine, *Prolonger un vaisseau*, Se porter parallèlement à ce vaisseau et fort près, se mettre par son travers de long en long et vergue à vergue avec lui. || PROLONGÉ, ÉE. participe.

PROMENADE. s. f. Action de se promener. || Le lieu où l'on se promène. *La promenade de cette ville est fort belle.* || *La promenade est belle aujourd'hui*, Le temps est favorable pour se promener aujourd'hui. || Fam., *Ce n'est qu'une promenade*, se dit en parlant D'un lieu, où l'on se rend en peu de temps, qui est ou que l'on trouve peu éloigné.

PROMENER. v. a. Conduire, faire aller quelqu'un d'un endroit à un autre, de côté et d'autre, soit pour l'amuser, soit pour qu'il fasse de l'exercice. || *Promener les étrangers par la ville, dans la ville*, Leur faire parcourir, la leur faire voir. || *Promener un cheval*, Le faire marcher doucement, soit en le tenant par la bride, soit en le montant. || PROMENER, fig. *Promener ses regards sur une assemblée. Il promène en tous lieux son inquiétude.* || Fig. et fam., *Promener quelqu'un*, L'abuser, le lasser par des délais, par des promesses vaines. || PROMENER, avec le pron. pers., Marcher, aller, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, etc., pour faire de l'exercice, ou pour se divertir. *Se promener de long en large dans sa chambre.* || Fig., en parlant Des choses. *Un ruisseau qui se promène lentement dans la prairie.* || *Son esprit se promène d'un objet à l'autre*, Change à tout moment d'objet. || Prov. et par impatience, par humeur, *Allez vous promener*, se dit À une personne dont on est mécontent, dont on veut se débarrasser. *Je l'ai envoyé promener.* Dans cette phrase, on sous-entend le pronom. Ces expressions sont malhonnêtes et injurieuses. || PROMENÉ, ÉE. participe.

PROMENEUR, EUSE. Celui, celle qui promène quelqu'un. || Celui, celle qui se promène. Dans cette acception, on l'emploie surtout au pluriel et par rapport aux lieux publics destinés à la promenade. *Il y a beaucoup de promeneurs dans cette allée.* || Celui, celle qui aime à se promener. *Je ne suis pas promeneur.*

PROMENOIR. s. m. Lieu particulièrement destiné à la promenade.

PROMESSE. s. f. (lat. *promittere*, promettre.) Assurance qu'on donne de bouche ou par écrit, de faire ou de dire quelque chose. *Manquer à sa promesse. J'ai promesse de lui qu'il s'occupera de votre affaire.* || Fig. et fam., *Se ruiner en promesses*, Faire beaucoup de promesses qu'on ne tient pas. || *Une promesse de mariage*, Un écrit par lequel on s'engage à épouser une personne. || PROMESSE, absol., Billet sous seing privé, par lequel on promet de payer quelque somme d'argent.

PROMETTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui promet légèrement, ou sans intention de tenir sa promesse. Fam.

PROMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Donner parole de quelque chose, s'engager verbalement ou par écrit à faire, à dire, à donner, etc. *Ses parents l'ont promise en mariage à un tel. Il lui a promis fidélité.* || Prov., *Promettre et tenir sont deux*, ou, *Il y a grande différence entre promettre et tenir*, Il y a beaucoup de gens qui ne font pas ce qu'ils ont promis. On dit aussi proverbialement, *Ce n'est pas tout de promettre, il faut tenir.* || Prov., *Promettre monts et merveilles*, Promettre toutes sortes de choses avantageuses. Cela se dit ordinairement De ceux qui, pour engager quelqu'un à faire ce qu'ils désirent, lui promettent beaucoup plus qu'ils ne veulent ou ne peuvent tenir. || Prov., fig. et pop., *Promettre plus de beurre que de pain*, Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. || *Promettant, etc., obligeant, etc., renonçant, etc.* Formule que les notaires emploient par abréviation à la fin de quelques actes. || PROMETTRE, fig., Annoncer, prédire. Il se dit Des personnes et Des choses. *Voilà un ciel qui nous promet du beau temps.* || PROMETTRE, fig. comme verbe neutre, Faire espérer, donner des espérances. Il se dit Des personnes et Des choses. *Ce jeune homme promet beaucoup.* || PROMETTRE, Assurer qu'une chose sera. *Je vous promets qu'il s'en repentira.* Fam. en ce sens. || PROMETTRE, avec le pron. pers. régime indirect, Espérer. *Je m'étais promis plus de plaisir que je n'en ai eu.* || Prendre une ferme résolution. *Je me suis promis de ne jamais le revoir.* || PROMIS, ISE. participe. || *La terre promise*, La terre de Chanaan, que Dieu avait promise au peuple hébreu. || Fig., *C'est la terre promise*, se dit D'un pays riche et fertile. || Prov., *Chose promise, chose due*, On est obligé de faire ce qu'on a promis.

PROMINENCE. s. f. (lat. *prominere*, s'élever au-dessus.) État de ce qui est prominent. Il a vieilli.

PROMINENT, ENTE. adj. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne. Il a vieilli.

PROMINER. v. n. S'élever au-dessus de quelque chose. Il a vieilli.

PROMISCUITÉ. s. f. (lat. *promiscuus*, mélangé.) Mélange confus et désordonné. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes.

PROMISSION. s. f. (lat. *promissio*, promesse.) Il

n'est guère usité que dans cette phrase de l'Écriture, *La terre de promission*, autrement appelée *La terre promise*, La terre de Chanaan, que Dieu avait promise au peuple hébreu. || *C'est une terre de promission*, se dit D'un pays fort abondant, très-fertile.

PROMONTOIRE. s. m. (lat. *promontorium*, même signif.) Pointe de terre élevée et avancée dans la mer. Ce mot n'est guère usité qu'en parlant de la géographie ancienne : dans la géographie moderne, on dit *Cap*.

PROMOTEUR. s. m. (lat. *promovere*, exciter.) Celui qui prend le soin principal d'une affaire. || Celui qui donne la première impulsion pour quelque chose. *Il fut le promoteur de cette querelle.* || PROMOTEUR, Titre du procureur d'office, faisant fonction de partie publique dans une juridiction ecclésiastique, dans une assemblée du clergé, dans un concile, dans un chapitre, etc.

PROMOTION. s. f. Action par laquelle on élève à la fois plusieurs personnes à un même grade, à une même dignité. *Faire des promotions dans l'armée.* || Dans le sens passif, La nomination, l'élévation d'une ou de plusieurs personnes à une dignité, à un emploi supérieur.

PROMOUVOIR. v. a. (On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.) Avancer, élever à quelque dignité. *Ce prince fut promu à l'empire.* || PROMU, UE. participe.

PROMPT, OMPTE. adj. (lat. *promptus*, prompt.) (On ne prononce pas le second P dans ce mot ni dans ses dérivés.) Soudain, qui ne tarde pas. *Il a obtenu un prompt succès. Cet homme a la repartie prompte.* || Qui se passe vite, en un moment. *Cela fut prompt comme l'éclair.* || *Vin prompt à boire*, Vin qui se boit dans la primeur, qui demande à être bu promptement. || PROMPT, se dit Des personnes, et signifie, Vif, actif, diligent, qui ne perd point de temps à ce qu'il fait. *Être prompt à se décider.* || *Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte*, Avoir un esprit qui conçoit, qui comprend aisément. || PROMPT, Colère, qui s'emporte aisément. *Il a l'humeur prompte.* || *Avoir la main prompte*, Être vif, emporté, au point de frapper pour le moindre sujet.

PROMPTEMENT. adv. Avec diligence, en peu de temps.

PROMPTITUDE. s. f. Diligence. *Agir avec une grande promptitude.* || *La promptitude de l'esprit*, La facilité de l'esprit à concevoir, à entendre. || *La promptitude à croire une chose*, La facilité avec laquelle on la croit. || PROMPTITUDE, Trop grande vivacité d'humeur, disposition à se mettre en colère.

PROMULGATION. s. f. (lat. *promulgare*, publier.) Publication des lois, faite avec les formes requises.

PROMULGUER. v. a. Publier une loi avec les formes requises, pour la rendre exécutoire. || PROMULGUÉ, ÉE. participe.

PRONAOS. s. m. (grec *pronaos*, même signif.) (On fait sentir l'S.) t. d'archit. Partie antérieure des temples anciens.

PRONATEUR. adj. m. (lat. *pronus*, qui penche en avant.) t. d'anat. Il se dit De deux muscles de l'avant-bras, qui servent au mouvement de pronation.

PRONATION. s. f. t. d'anat. Il n'est usité que dans cette expression, *Mouvement de pronation*, Celui par lequel on tourne la main, de manière que la paume regarde la terre. Il est opposé à *Supination*.

PRÔNE. s. m. (lat. *præconari*, prêcher.) Instruction chrétienne que le curé ou le vicaire fait tous les dimanches dans la chaire, à la messe paroissiale. || *Recommander quelqu'un au prône*, Le recommander aux prières ou aux charités des fidèles, lorsqu'on est en chaire pour faire le prône. || Prov. et fig., *Recommander quelqu'un au prône*, Faire des plaintes de lui à ses supérieurs, dans le dessein de lui attirer quelque réprimande, quelque châtiment. || PRÔNE, fig. et fam., Remontrance importune qu'une personne fait à une autre.

PRONER. v. a. Faire le prône. Peu usité. || PRÔNER, fig., Vanter, louer avec exagération. *Il a des amis qui le prônent sans cesse.* || Faire de longues et ennuyeuses remontrances; en ce sens, il est ordinairement neutre. *Il ne fait que prôner. Que nous prônez-vous là ?* Dans cette dernière phrase, il est actif. || PRÔNÉ, ÉE. participe.

PRÔNEUR. s. m. Celui qui fait un prône. Peu usité. || PRÔNEUR, fig., Celui, celle qui loue avec excès; et, dans cette acception, il a un féminin : *Prôneuse.* || Un grand parleur qui aime à faire des remontrances. *C'est un prôneur éternel.* Fam. dans les deux dernières acceptions.

PRONOM. s. m. (lat. *pronomen*, pronom.) t. de gramm. Celle des parties d'oraison qui tient ou qui est censée tenir la place du nom substantif.

PRONOMINAL, ALE. adj. t. de gramm. Qui appartient au pronom. || *Verbe pronominal*, Verbe qui se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet : *Il se loue. Vous vous ennuyez d'attendre.* On n'appelle proprement *Verbes pronominaux*, que les verbes toujours employés avec le pronom personnel, comme *Se repentir, s'emparer, s'arroger, etc.* — *Verbe pronominal réfléchi, réciproque.* Voyez RÉFLÉCHI, RÉCIPROQUE.

PRONOMINALEMENT. adv. t. de gramm. Comme verbe pronominal.

PRONONCER. v. a. (lat. *pronuntiare*, proférer.) Articuler les lettres, les syllabes, les mots, en exprimer les sons. || Réciter, débiter. *Prononcer un discours.* || PRONONCER, Déclarer avec autorité, en vertu de son autorité. *Prononcer une décision.* Fig., *L'arrêt que le destin a prononcé.* || Il se dit, particulièrement, Lorsque celui qui préside une juridiction, une assemblée, déclare ce qui a été décidé à la pluralité des voix. || Absol., *Ce président prononce bien*, En prononçant, il a de la dignité, et il fait entendre avec beaucoup d'ordre et de netteté les différents chefs d'un jugement. || *Le greffier a prononcé au criminel son arrêt*, Il lui a lu le jugement rendu contre lui. || Fig., *Cet homme a prononcé lui-même sa condamnation*, Il s'est condamné par ses propres paroles, par son propre témoignage. || PRONONCER, est souvent employé comme verbe neutre, dans les deux sens qui précèdent. *Le législateur a prononcé. Le ciel a prononcé.* || Dans le langage ordinaire, Déclarer son sentiment sur quelque chose, décider, ordonner. *Je n'ose prononcer entre vous et lui.* || PRONONCER, avec le pron. pers., Faire voir, manifester son intention, son caractère en quelque affaire, en quelque occasion. *Il s'est bien prononcé dans cette occasion. Il faut enfin se prononcer.* || PRONONCER, en t. de peinture et de sculpture, Bien marquer, rendre très-sensible quelque partie d'une figure. || PRONONCÉ, ÉE. participe. || En t. de peinture, *Les muscles de ce bras, de cette jambe sont trop prononcés*, Ils sont trop fortement, trop durement marqués. || *Des traits prononcés*, Des traits bien décidés, fortement marqués. || Fig., *Un caractère prononcé*, Un caractère qui n'a rien d'indécis. || PRONONCÉ, s'emploie aussi comme

substantif dans cette phrase, *Le prononcé de l'arrêt, de la sentence, du jugement*, La décision du tribunal telle qu'elle a été prononcée à l'audience.

PRONONCIATION. s. f. Articulation, expression des lettres, des syllabes, des mots. *La prononciation de ces lettres-là est difficile.* || PRONONCIATION, La manière de prononcer, par rapport à l'accentuation, à la prosodie. *Prononciation vicieuse.* || La manière de réciter, de débiter. *La prononciation est une des principales parties de l'art oratoire.* || L'action de prononcer un jugement. *Après la prononciation de la sentence, du jugement, etc.*

PRONOSTIC. s. m. (grec *prognósticon*, pronostic.) Jugement, conjecture sur ce qui doit arriver. Les médecins disent plus ordinairement, *Prognostic.* || Il se dit Des prétendus jugements que les astrologues tiraient de l'inspection des signes célestes. || Il se dit quelquefois Des signes par lesquels on conjecture ce qui doit arriver. *Ce revers fut le pronostic de sa chute.*

PRONOSTIQUER. v. a. Faire un pronostic. || PRONOSTIQUÉ, ÉE. participe.

PRONOSTIQUEUR. s. m. Celui qui pronostique. Fam., et le plus souvent ironique.

PROPAGANDE. s. f. (lat. *propagare*, propager.) La congrégation *De propagandâ fide*, établie à Rome pour les affaires qui regardent la propagation de la foi. || Par extens., Toute association qui a pour but de propager certaines opinions politiques, et d'opérer des révolutions.

PROPAGATEUR. s. m. Celui qui propage. Il ne se dit qu'au figuré. *Un ardent propagateur des idées nouvelles.*

PROPAGATION. s. f. Multiplication par voie de génération, de reproduction. *La propagation du genre humain.* || Fig., Extension, progrès, accroissement, augmentation. *La propagation des lumières.* || PROPAGATION, en t. de physique, La manière dont la lumière et le son se répandent, dont certains mouvements naissent les uns des autres.

PROPAGER. v. a. Multiplier par voie de génération, de reproduction. || Fig., Répandre, étendre, augmenter, faire croître. *La forme de cet instrument a été calculée de manière à propager le son.* || Avec le pron. pers. *Cette mode se propage.* || PROPAGÉ, ÉE. participe.

PROPENSION. s. f. (lat. *propensio*, penchant.) Tendance naturelle d'un corps vers un autre corps, vers un point. || Fig., Penchant, inclination. *Propension au bien.*

PROPHÈTE. s. m. (grec *prophètès*, prophète.) Celui qui prédit l'avenir. En parlant des Hébreux, il se dit de Ceux qui, par inspiration divine, prédisaient l'avenir, ou révélaient quelque vérité cachée aux hommes. || *Le prophète-roi, le prophète royal*, David. *Les quatre grands prophètes*, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel. *Les douze petits prophètes*, Les autres douze prophètes dont on a les prophéties dans l'Ancien Testament. || PROPHÈTE, en parlant Des gentils, se dit de Certains devins adonnés au culte des faux dieux. || PROPHÈTE, Titre que les musulmans donnent à Mahomet. *Déployer l'étendard du prophète.* || Fig. et fam., *Un faux prophète*, Un homme qui se trompe dans les prédictions qu'il fait. || Prov. et fig., *Nul n'est prophète en son pays*, On a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. || Prov. et fig., *Voici la loi et les prophètes*, se dit en parlant Des livres, des écrits qui font autorité dans la question dont il s'agit. || PROPHÈTE, fig. et fam., Celui qui, par conjecture ou par hasard, annonce ce qui doit arriver. *Vous avez été bon prophète.* || *Un prophète de malheur*, Un homme qui prédit des choses désagréables.

PROPHÉTESSE. s. f. Celle qui prédit l'avenir par inspiration divine.

PROPHÉTIE. s. f. (On prononce *Prophécie.*) Prédiction des choses futures par inspiration divine. || *Prophétie d'Isaïe, prophétie d'Ézéchiel, etc.*, Le recueil des prophéties faites par Isaïe, par Ézéchiel, etc. || PROPHÉTIE, par extens., Toute prédiction faite par de prétendus savants, par des gens qui abusent de la crédulité des ignorants. || Fig., L'annonce d'un événement futur, faite par conjecture ou par hasard. *Ma prophétie s'est malheureusement accomplie.*

PROPHÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est de prophète, qui tient du prophète.

PROPHÉTIQUEMENT. adv. En prophète.

PROPHÉTISER. v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. || Fig. et fam., Prévoir et dire d'avance ce qui doit arriver. || PROPHÉTISÉ, ÉE. participe.

PROPHYLACTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *prophylacticos*, même signif.) t. de médec. Il se dit Du régime et des remèdes qui entretiennent la santé, et la préservent de tout ce qui peut lui être nuisible.

PROPICE. adj. des 2 genres. (lat. *propitius*, favorable.) Favorable. Il se dit en parlant De la Divinité, et de toute puissance ou autorité de laquelle dépend notre bonheur ou notre malheur. || Par extens., Favorable, en parlant Du temps, de l'occasion, de la température, du vent, etc. *Avoir l'occasion propice. Un vent propice nous conduisit dans le port.*

PROPITIATION. s. f. (On prononce *Propiciation.*) Il n'est guère usité que dans ces phrases, *Sacrifice de propitiation, victime de propitiation*, Sacrifice, victime offerte à Dieu pour se le rendre propice, et pour apaiser sa colère.

PROPITIATOIRE. adj. des 2 genres. Qui a la vertu de rendre propice. Il n'est guère usité que dans ces expressions, *Sacrifice, victime propitiatoire.* || PROPITIATOIRE, subst. masc. Une table d'or très-pur, qui était posée au-dessus de l'arche, et couverte en partie des ailes des deux chérubins placés aux deux côtés de l'arche.

PROPOLIS. s. f. (grec *pro*, devant, *polis*, ville.) Matière résineuse, d'un brun rougeâtre, dont les mouches à miel se servent pour boucher les fentes et les trous de leurs ruches.

PROPORTION. s. f. (lat. *proportio*, proportion.) (On prononce *Proporcion.*) Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout. *Observer les proportions.* || *Cette colonne et son piédestal ne sont pas en proportion*, ou *Cette colonne n'est pas en proportion avec son piédestal*, La grandeur de l'une ne répond pas à celle de l'autre, d'après les règles établies. || PROPORTIONS, au plur., Dimensions. *Cela sort des proportions ordinaires.* || PROPORTION, au sens moral, La convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres. *Sa place n'est pas en proportion avec son mérite.* || PROPORTION, en mathém., L'égalité de deux ou de plusieurs rapports, par différence ou par quotient. || En arithmét., *Règle de proportion*, ou *Règle de trois*, Celle par laquelle on cherche un nombre qui soit en proportion géométrique continue avec trois nombres donnés. || *Compas de proportion*, Instrument composé de deux règles plates qui s'ouvrent et se ferment comme un compas, et qui sert à diverses opérations de géométrie dépendantes des proportions. || À PROPORTION, EN PROPORTION, PAR PROPORTION. loc. prépositives. Par rapport, eu égard à. *Il sera récompensé en proportion de ses services.*

Absol., *Il n'est pas aussi bien payé que l'autre en proportion. Etc.* || Proportion gardée, toute proportion gardée. loc. adverb. En tenant compte de l'inégalité, de la différence relative des deux personnes, des deux choses dont il s'agit. *Proportion gardée, cette petite fille a plus d'intelligence que sa sœur aînée.*

PROPORTIONNALITÉ. s. f. t. didactique. Condition des quantités qui sont proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. t. de mathém. Qui a rapport à une proportion, qui est en proportion avec des quantités de même genre. *Parties proportionnelles.* || Substantiv., *Les deux proportionnelles.* || *Moyenne proportionnelle*, Quantité moyenne entre deux autres. *Moyenne proportionnelle géométrique*, La racine carrée du produit de deux nombres.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. t. de mathém. Avec proportion.

PROPORTIONNÉMENT. adv. En proportion, à proportion. *Il n'a pas été récompensé proportionnément à son mérite.* Peu usité.

PROPORTIONNER. v. a. Garder la proportion et la convenance nécessaires, établir un juste rapport entre une chose et une autre. *Il faut proportionner les délits et les peines.* || Avec le pron. pers. *Cet homme a le bon esprit de se proportionner à tous*, c'est-à-dire, De se mettre à la portée des autres. *Se proportionner à son sujet*, Donner à son style le degré d'élévation ou de simplicité que comporte le sujet. || Proportionné, ée. participe. || *Un corps bien proportionné*, Un corps dont toutes les parties ont entre elles le rapport qu'elles doivent avoir.

PROPOS. s. m. (lat. *propositum*, chose mise en avant.) Discours qu'on tient dans la conversation. *Propos de table. Revenons à notre propos.* || *Propos interrompu*, Discours, conversation sans suite, sans liaison. || Propos, absol., Vain discours, discours médisant. *Je me moque des propos.* || À propos. loc. adv. Convenablement au sujet, au lieu, au temps, aux personnes, etc. *Parler à propos.* || *Mal à propos*, se dit dans le sens contraire. *Il parle toujours mal à propos.* || *Mal à propos*, Sans raison, sans sujet. *C'est mal à propos qu'on vous a dit cela.* Voyez Hors de propos. || À propos, tient quelquefois lieu d'adjectif, et signifie, Convenable. *On n'a pas jugé à propos de faire telle chose.* || À propos, en ce sens, s'emploie substantiv.; et alors on l'écrit avec un tiret. *L'à-propos fait le mérite de tout.* || À propos, Manière de parler dont on se sert dans le discours familier, lorsqu'on vient à parler de quelque chose dont on se souvient subitement. *A propos, pendant qu'il m'en souvient...* || À propos, Façon de parler dont on se sert, lorsque, à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque autre chose qui y a rapport. *A propos de ce que vous disiez.* || Absol. *A propos, vous parliez de nouvelles, il en est arrivé depuis peu.* || Hors de propos. loc. adv. Mal à propos, sans raison, sans sujet. *Il a parlé de cela hors de propos.* || À propos de rien. loc. adv. Hors de propos, sans motif raisonnable. || Prov., fig. et pop., *A propos de bottes*, a le même sens. || *A quel propos? A propos de quoi?* Pour quel sujet? Pour quelle cause? || À tout propos. loc. adv. En toute occasion, à chaque instant. || De propos délibéré. loc. adv. Avec dessein, de dessein formé.

PROPOSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *proponere*, proposer.) Qui peut être proposé.

PROPOSANT. s. m. Jeune théologien de la religion protestante, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSANT. adj. m. Il n'est usité que dans cette expression, *Cardinal proposant*, Cardinal établi à la cour de Rome, pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des évêchés dans des pays d'obédience, et pour les proposer aux autres cardinaux.

PROPOSER. v. a. Mettre quelque chose en avant de vive voix ou par écrit, pour qu'on l'examine, pour qu'on en délibère. *Proposer un plan, une question.* || *Proposer un sujet*, Mettre un sujet au concours, donner une matière à traiter. || Proposer, Offrir. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. || *Proposer un prix, une récompense*, Offrir, promettre un prix, une récompense. || *Proposer une personne pour un emploi, pour une dignité*, Indiquer une personne comme capable de remplir cet emploi, comme méritant cette dignité. || *Proposer quelqu'un pour modèle, pour exemple*, Donner quelqu'un pour exemple, pour modèle. || *Se proposer de faire quelque chose*, Avoir dessein, former le dessein de faire quelque chose. || *Se proposer une fin, un objet*, Avoir en vue une fin à laquelle on tende, un objet qu'on veuille remplir. || Prov., *L'homme propose et Dieu dispose*, Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances. || Proposé, ée. participe.

PROPOSITION. s. f. Discours qui affirme ou qui nie quelque chose. *Avancer une proposition. Altérer, défigurer une proposition.* || En t. de théologie, *Proposition malsonnante*, Proposition qui paraît contraire à la bonne doctrine. || Proposition, Chose proposée, afin qu'on l'examine, qu'on en délibère. *Il fit la proposition d'attaquer sur-le-champ.* || Particulièrement, Chose proposée pour arriver à la conclusion d'une affaire, à un arrangement, etc. *On n'a pas voulu entendre à mes propositions.* || Proposition, en t. de mathém., Théorème ou problème; discours par lequel on énonce une vérité à démontrer, ou une question à résoudre. || Dans la Loi mosaïque, *Pains de proposition*, Les pains que l'on mettait toutes les semaines sur la table, dans le sanctuaire.

PROPRE. adj. des 2 genres. (lat. *proprius*, propre.) Qui appartient à quelqu'un, exclusivement à tout autre. *C'est son propre fils. Écrire de sa propre main. Il a fait cela de son propre mouvement.* On dit aussi, *Le caractère propre, la valeur propre, les qualités propres, le mérite propre, etc., d'une chose.* Dans toutes ces phrases, *Propre* est employé par une espèce de rédondance, et pour donner plus d'énergie à la phrase. || *Nom propre*, Nom qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose: il est opposé à *Nom commun.* || *Le sens, la signification propre d'un mot*, Le sens naturel et primitif d'un mot; à la différence du *Sens figuré*, Celui qu'un mot ne reçoit que par métaphore. On dit, absol. et subst., *Le propre*, dans le même sens. *Au propre, ce mot signifie telle chose.* || *Le mot propre.* Voyez plus bas. || En astron., *Le mouvement propre d'un astre*, Le mouvement réel d'un astre, par opposition à son *mouvement apparent.* || En t. de géogr. ancienne, *La Grèce propre*, Cette partie de la Grèce proprement dite, que les Romains nommèrent Achaïe. *L'Afrique propre* était la même chose que *l'Afrique* proprement dite. || *Amour-propre*, L'amour qu'on a pour soi-même. Il se prend ordinairement en mauvaise part, et signifie alors, Un amour déréglé de sa propre personne, une opinion trop avantageuse de soi-même. *Il est pétri d'amour-propre.* || Propre, Même, exactement semblable. *C'est, en propres termes, ce qu'il a répondu.* Il se dit par rédon-

dance, et pour exprimer l'identité avec plus d'énergie. || PROPRE, Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. *Rien n'est plus propre à les réunir que votre présence.* || Il se dit souvent Des personnes, et signifie, Qui a l'aptitude, les qualités, les talents nécessaires pour réussir en quelque chose. *Cet homme est propre à l'étude. Il est propre à tout.* || Prov., *Qui est propre à tout, n'est propre à rien*, ou simplement, *Propre à tout, propre à rien.* || PROPRE, Qui peut servir, qui est d'usage à certaines choses. *Ce remède est propre à telle maladie.* || PROPRE, s'emploie quelquefois en parlant De ce qui peut produire un effet fâcheux, nuisible. *Ce remède est propre à augmenter la maladie.* || PROPRE, suivi de la préposition *de*, signifie non-seulement, Convenable, mais encore, Seul convenable, réservé à. *Le sable est le terrain propre de cette plante.* || *Le mot, le terme propre*, Le mot, le terme qui seul rend exactement l'idée. *Il s'est servi du mot propre.* || *Cette langue n'a point de mot propre pour désigner telle chose*, Elle n'a point de mot qui soit particulièrement destiné à désigner telle chose. || PROPRE, Net; et en ce sens il est opposé à Sale. *Avoir les mains propres.* || Bienséant, bien arrangé. *Il est toujours propre et bien mis. Être propre sur soi.* || PROPRE. subst. masc. La qualité particulière qui désigne un sujet, et qui le distingue de tous les autres. *C'est le propre de l'homme de penser et de parler.* || Ce qui convient particulièrement à chaque profession, à chaque caractère, à chaque âge, etc. *C'est le propre des jeunes gens d'être légers et présomptueux.* || PROPRE, s'est dit, en jurispr., Des biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession. || *Propres anciens*, Les biens immeubles qui étaient déjà des propres dans la main de celui à qui on succède. *Propre naissant*, Bien immeuble qui faisait partie des acquêts de celui dont on hérite. || PROPRE, s'est dit également, par rapport à la communauté conjugale, Des biens du mari ou de la femme qui n'entrent pas en communauté. || *Avoir, posséder en propre*, Avoir, posséder quelque chose en propriété. || En t. de liturgie cathol., *Propre du temps*, Ce qui ne se dit qu'en certains temps de l'année. *Propre des saints*, Ce qui ne se dit qu'en certaines fêtes. *Propre de certaines églises*, Ce qui ne se dit qu'en certains lieux.

PROPREMENT. adv. Précisément, exactement. || En gramm., Au propre, dans le sens propre, par opposition à Figurément. Dans cette acception, il est peu usité: on dit plus ordinairement, *Ce mot s'emploie au propre et au figuré.* || *Parler proprement*, Parler avec correction, avec pureté, en bons termes. || *Proprement dit*, se dit De certains termes pris dans leur signification expresse et particulière. || *La Grèce proprement dite*, L'Achaïe, le Péloponèse, etc., à la différence des autres pays que l'on comprend aussi sous le nom de *Grèce*, quand on le prend dans une signification plus étendue. *L'Asie, l'Afrique proprement dite*, Les deux provinces d'Asie et d'Afrique, qui furent sous la domination des Romains, et qu'on désigne ainsi pour les distingner de toute l'Asie et de toute l'Afrique en général. || PROPREMENT, Avec propreté. || D'une manière bienséante, convenable. *S'habiller proprement.* || Avec adresse, avec régularité et netteté, avec grâce. *Travailler proprement.* || En t. d'arts, *Cela est fait proprement*, se dit D'un ouvrage exécuté avec une certaine justesse et une certaine élégance. || À PROPREMENT PARLER, PROPREMENT PARLANT. loc. adverb. Pour parler en termes précis et exacts. *A proprement parler, c'est une friponnerie.*

PROPRET, ETTE. adj. Qui se met proprement et avec une sorte de recherche. Fam. || Substantiv. *C'est un propret.*

PROPRETÉ. s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté et d'ordure. || La manière convenable, bienséante de s'habiller, d'être meublé. *C'est la propreté même.* || *Cette personne est d'une grande propreté*, Elle a grand soin que tout ce qui lui appartient soit propre. || *Ce peintre a une grande propreté de pinceau*, se dit D'un peintre dont les ouvrages sont terminés, la couleur bien fondue; par opposition À celui dont les couleurs sont sales et heurtées.

PROPRÉTEUR. s. m. (lat. *prœtor*, même signif.) Nom que les Romains donnèrent d'abord à ceux qui pendant un an avaient exercé la charge de préteur, et dans la suite à ceux qui commandaient dans les provinces avec l'autorité de préteur.

PROPRIÉTAIRE. s. des 2 genres. (lat. *proprietas*, propriété.) Celui ou celle à qui une chose appartient en propriété.

PROPRIÉTÉ. s. f. Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. || *Nue propriété*, Propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit. || PROPRIÉTÉ, La chose qui appartient en propre à quelqu'un. *Il faut respecter la propriété d'autrui.* || Il s'emploie absol., et se dit Des biens-fonds, comme terres, maisons. *Cet homme a des propriétés considérables.* || PROPRIÉTÉ, Ce qui appartient essentiellement à une chose. *Les propriétés chimiques.* || La vertu particulière des plantes, des minéraux, et des autres objets naturels. *Les propriétés naturelles des plantes.* || Ce qui distingue particulièrement une chose d'avec une autre du même genre. *La propriété de cette machine est de produire tel effet.* || PROPRIÉTÉ, L'emploi du mot propre, du terme propre. *La propriété des termes.*

PROPYLÉES. s. m. pl. (grec *propylaion*, vestibule.) t. d'archit. ancienne. Edifice à plusieurs portes qui était orné de colonnes et de sculptures, et qui formait l'entrée principale de l'enceinte d'une citadelle, d'un temple.

PRORATA. s. m. Terme emprunté du latin, dont on ne se sert que dans cette locution adverbiale, *Au prorata*, À proportion.

PROROGATIF, IVE. adj. (lat. *prorogare*, proroger. Qui proroge.

PROROGATION. s. f. Délai, prolongation de temps. || En t. de législation politique, Acte de l'autorité royale qui suspend les séances des chambres, et en remet la continuation à un certain jour. || En t. de jurispr., *Prorogation de juridiction*, Action de se soumettre, pour le jugement d'une affaire, à la juridiction d'un tribunal dont on n'est pas justiciable.

PROROGER. v. a. Prolonger le temps qui avait été pris, qui avait été donné pour quelque chose || En t. de législation politique, Suspendre les séances des Chambres par un acte de l'autorité royale, et en remettre la continuation à un certain jour. || PROROGÉ, ÉE. participe.

PROSAÏQUE. adj. des 2 genres. (lat. *prosaïcus*, prosaïque.) Qui tient de la prose, qui appartient à la prose. Il s'emploie ordinairement pour condamner, dans la poésie, des expressions et un style qui tiennent trop de la prose.

PROSAÏSER. v. n. Écrire en prose. Peu usité.

PROSAÏSME. s. m. Défaut des vers qui manquent de poésie, qui contiennent un trop grand nombre de tours et d'expressions appartenant à la prose.

PROSATEUR. s. m. Auteur qui écrit principalement en prose.

PROSCENIUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce

Proscéniome.) t. d'antiq. La partie des théâtres des anciens où les acteurs venaient jouer la pièce, et que nous appelons aujourd'hui *Avant-scène.*

PROSCRIPTEUR. s. m. (lat. *proscribere,* proscrire.) Celui qui proscrit.

PROSCRIPTION. s. f. Condamnation à mort sans forme judiciaire, et qui peut être mise à exécution par quelque particulier que ce soit. || Par extens., Mesures violentes prises contre les personnes dans les temps de troubles civils. || Au fig., Abolition, destruction. *La proscription de ce mot est un caprice de l'usage.*

PROSCRIRE. v. a. Condamner à mort sans forme judiciaire, et en publiant simplement par une affiche le nom de ceux qui sont condamnés. Son plus grand usage est en parlant D'histoire romaine. || Il se dit, par extens., en parlant De certaines mesures violentes prises contre les personnes dans les temps de troubles civils. || PROSCRIRE, Éloigner, chasser, bannir. || Fig., Rejeter, abolir, détruire. *On a proscrit cet usage.* || PROSCRIT, ITE. participe. || Substantiv. *Être du nombre des proscrits.* || Il se dit, par extens., de Ceux qui n'osent retourner dans leur pays, à cause de quelque fâcheuse affaire. *Ce sont de malheureux proscrits.* || PROSCRIT, fig. et au sens moral, Banni, écarté de l'usage. *Ce mot est proscrit.*

PROSE. s. f. (lat. *prosa,* prose.) Discours qui n'est point assujetti à une certaine mesure, à un certain nombre de pieds et de syllabes. || Prov. et fig., *Faire de la prose sans le savoir,* Réussir par hasard et sans dessein. || PROSE, Sorte d'hymnes latines, où la rime et le nombre des syllabes remplacent la quantité, et que l'on chante à la messe immédiatement avant l'évangile, dans les grandes solennités.

PROSECTEUR. s. m. (lat. *prosector,* même signif.) (On prononce fortement l'S.) t. d'anat. Celui qui prépare ou fait les dissections pour un professeur.

PROSÉLYTE. s. des 2 genres. Terme emprunté du grec, qui signifie proprement, Étranger, nouveau venu dans un pays; mais que l'Écriture et les écrivains ecclésiastiques emploient pour désigner Une personne qui a passé du paganisme à la religion judaïque. || Il se dit d'Une personne nouvellement convertie à la foi catholique. || Il se dit, par extens., Des partisans qu'on gagne à une secte, à une opinion. *Cette opinion a fait beaucoup de prosélytes.*

PROSÉLYTISME. s. m. Zèle de faire des prosélytes. Il se prend ordinairement en mauvaise part. *La manie du prosélytisme.*

PROSODIE. s. f. (grec *prosôdia,* prosodie.) t. de gramm. Prononciation régulière des mots conformément à l'accent et à la quantité. *Traité de prosodie.*

PROSODIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la prosodie. || *Langue prosodique,* Langue dont la prosodie est bien marquée, où l'accent et la quantité des syllabes sont bien déterminés.

PROSOPOPÉE. s. f. (grec *prosôpopoiia,* même signif.) Figure de rhétorique par laquelle l'orateur introduit dans son discours soit une personne morte, absente ou feinte, soit une chose inanimée, qu'il fait parler ou agir.

PROSPECTUS. s. m. (On prononce l'S finale.) Mot emprunté du latin. Espèce de programme qui se publie avant qu'un ouvrage paraisse, et dans lequel on donne une idée de cet ouvrage, on annonce le format, le caractère, la quantité de volumes, et les conditions de la souscription, si l'on en propose une. || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant D'un établissement. *Prospectus d'un nouvel établissement.*

PROSPÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *prosper,* favorable.) Favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise. *Les destins lui ont été prospères.* || Heureux. *Être dans un état prospère.*

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, avoir la fortune favorable. *Il y a longtemps qu'il prospère.* || Il se dit Des choses, et signifie, Réussir, avoir un heureux succès. *Toutes choses lui ont prospéré. Son établissement prospère.*

PROSPÉRITÉ. s. f. Heureux état, heureuse situation, soit des affaires générales, soit des affaires particulières. || Au pluriel, Événements heureux. *Rien n'a interrompu le cours de ses prospérités.* || Fam., *Avoir un visage de prospérité,* Avoir l'air gai, content, le teint frais et fleuri.

PROSTATE. s. f. (grec *prostatès,* placé devant.) t. d'anat. Corps glanduleux situé à la jonction de la vessie et de l'urètre, chez l'homme. *Prostates inférieures* ou *Petites prostates,* Deux petits groupes de follicules muqueux, situés au devant de la prostate, et que l'on nomme autrement *Glandes de Cowper.*

PROSTERNATION. s. f. (lat. *prosternere,* prosterner.) Action, état de celui qui se prosterne, qui est prosterné. Peu usité.

PROSTERNEMENT. s. m. Action de se prosterner. Peu usité.

PROSTERNER (SE). v. pron. S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un, se baisser jusqu'à terre. *Il se prosterna devant lui.* || Fig. et fam., *Se prosterner devant quelqu'un,* Reconnaître sa supériorité en quelque genre que ce soit || PROSTERNÉ, ÉE. participe.

PROSTHÈSE. s. f. (grec *prosthèsis,* addition.) Figure de gramm., qui consiste dans l'addition d'une lettre au commencement d'un mot, sans en changer le sens. || PROSTHÈSE, en t. de chir., Addition artificielle d'une partie sur le corps humain, à la place de celle qui manque. Dans ce sens, on dit aussi, *Prothèse.*

PROSTITUER. v. a. (lat. *prostituere,* prostituer.) Livrer à l'impudicité d'autrui. Il se dit D'une personne qui, par autorité ou par persuasion, oblige ou engage une femme ou une fille à s'abandonner à l'impudicité. || Avec le pron. pers. *Elle s'est prostituée dès son plus jeune âge.* || Fig., *Cet homme se prostitue à la faveur, à la fortune,* Il se déshonore par un lâche dévouement aux volontés des hommes puissants ou riches. *Cet écrivain se prostitue,* Il écrit non ce qu'il sait être vrai, mais ce qui convient aux gens dont il sert les intérêts, les passions. || PROSTITUER, s'emploie fig., en parlant Des choses qu'on ravale, que l'on déshonore par l'usage indigne qu'on en fait. *Un juge accessible à la corruption prostitue sa dignité.* || *Cette femme a prostitué son honneur,* Elle s'est livrée elle-même à l'impudicité. || PROSTITUÉ, ÉE. participe. Il s'emploie plus ordinairement comme subst. *Une prostituée.* || Dans l'Apocalypse, *Babylone la grande prostituée,* Rome païenne. || Fig., *C'est un homme prostitué à la faveur,* se dit D'un homme dévoué aux volontés des gens puissants, des gens en crédit. *C'est une plume prostituée,* se dit D'un auteur dévoué aux passions de ceux qui le font écrire.

PROSTITUTION. s. f. Abandonnement à l'impudicité. En ce sens, il ne se dit que Des femmes et des filles qui vivent dans cet état de dégradation. || *Lieu de prostitution,* Maison de débauche. || Fig., *La prostitution de la justice, des lois,* Le mauvais usage qu'un

juge corrompu fait des lois et de la justice, en les faisant servir à ses intérêts. || PROSTITUTION, Dans le langage de l'Écriture, Abandonnement à l'idolâtrie.

PROSTRATION. s. f. (lat. *prostratus*, terrassé.) Il signifie la même chose que *Prosternation*. Voyez ce mot. || PROSTRATION, en t. de médec., Affaiblissement extrême, abattement.

PROSTYLE. s. m. (lat. *prostylos*, prostyle.) t. d'archit. Édifice qui n'a de colonnes qu'à sa façade antérieure. On l'emploie aussi comme adjectif.

PROTAGONISTE. s. m. (grec *prôtos agônistès*, premier acteur.) t. didactique. Le principal personnage d'une pièce de théâtre, celui qui y joue le premier rôle.

PROTASE. s. f. (grec *protasis*, même signif.) t. didactique. La partie d'un poëme dramatique, qui contient l'exposition du sujet de la pièce.

PROTATIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Personnage protatique*, Personnage qui ne paraît qu'au commencement d'une pièce de théâtre, pour en faire l'exposition.

PROTE. s. m. (grec *prôtos*, premier.) t. d'impr. Celui qui, sous les ordres de l'imprimeur, est chargé de diriger tous les travaux, de maintenir l'ordre dans l'établissement, et de payer les ouvriers. || Il se dit aussi de Ceux qui lisent et corrigent les épreuves.

PROTECTEUR, TRICE. s. (lat. *protegere*, défendre.) Défenseur; celui, celle qui protége les faibles et les affligés, qui les préserve de mal. *Il est le protecteur des pauvres.* || Patron, patronne, celui, celle qui prend soin des intérêts d'une personne, qui favorise l'accroissement, le progrès d'une chose. *Ce prince est le protecteur des lettres.* || Adjectiv. *Il prend des airs protecteurs.* || PROTECTEUR, Titre, dignité, fonction. *Le roi est le protecteur de l'Académie française.* || Particulièrement, Cardinal chargé, à Rome, du soin des affaires consistoriales de certains royaumes, ou des intérêts de certains ordres religieux. *Ce cardinal est protecteur des affaires de France.* Par ellipse, *Protecteur de France.*

PROTECTION. s. f. Action de protéger, de défendre quelqu'un, de veiller à ce qu'il ne lui arrive point de mal. *Prendre quelqu'un sous sa protection.* || Action de prendre soin de la fortune, des intérêts de quelqu'un, de favoriser l'accroissement, le progrès de quelque chose. *C'est un homme qui mérite votre protection.* || PROTECTION, se dit Des personnes qui en protégent, qui en favorisent d'autres. *Cet homme n'a aucune protection.* || PROTECTION, L'emploi de protecteur à Rome. *Le roi donna la protection de France à tel cardinal.*

PROTECTORAT. s. m. Dignité de protecteur. C'est le titre sous lequel Cromwell gouverna l'Angleterre après la mort de Charles Ier.

PROTÉE. s. m. Ce nom, qui est celui d'un personnage mythologique, sert quelquefois à désigner Un homme qui change continuellement de manières, d'opinions, qui joue toutes sortes de rôles.

PROTÉGER. v. a. (lat. *protegere*, protéger.) Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose, prêter secours et appui. *Protéger les opprimés.* || S'intéresser, contribuer à la fortune d'une personne, veiller au maintien, au progrès d'une chose. *Protéger les arts, l'agriculture, etc.* || Garantir, mettre à l'abri d'une incommodité, d'un danger. *Ces arbres nous protégent de leur ombre.* || PROTÉGÉ, ÉE. participe. || Subst. *C'est un protégé.*

PROTESTANT, ANTE. s. (lat. *protestari*, protester.) Nom qui a été donné d'abord aux luthériens, et qu'on a étendu depuis aux calvinistes et à ceux qui suivent la religion anglicane. || Adj. *Religion protestante.*

PROTESTANTISME. s. m. La croyance des Églises protestantes dans tous les points où elle diffère de la foi de l'Église catholique.

PROTESTATION. s. f. Témoignage public, déclaration publique que l'on fait de ses dispositions, de sa volonté. || Promesse, assurance positive. *Il lui a fait mille protestations d'amitié.* || Déclaration en forme, par laquelle on proteste contre quelque chose.

PROTESTER. v. a. Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. *Je vous proteste qu'il ne m'en a rien dit.* || PROTESTER, verbe neutre, Déclarer en forme qu'on tient pour nul, pour illégal, etc., ce qui a été résolu, ou fait, et que l'on se pourvoira contre cette injustice. *Protester contre une résolution.* || En t. de palais, *Protester de violence*, Déclarer que c'est par violence, par force, que l'on condescend à quelque chose. On dit de même, *Protester de nullité, protester d'incompétence.* || PROTESTER, en t. de banque et de commerce, Faire un protêt. Dans ce sens, il est actif. || Il se dit, quelquefois, en parlant Des personnes. *Ce négociant a déjà été protesté deux fois.* || PROTESTÉ, ÉE. participe.

PROTÊT. s. m. t. de banque et de commerce. Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change à l'époque déterminée, on déclare que celui sur qui elle est tirée et son correspondant, seront tenus de tous les préjudices qu'on en recevra. || Acte semblable par lequel on fait constater le non-payement de tout autre effet de commerce.

PROTHÈSE. s. f. t. de chirurg. *Voyez* PROSTHÈSE.

PROTOCANONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *prôtos*, premier, *canôn*, règle.) Il se dit Des livres sacrés qui étaient reconnus pour tels avant même qu'on eût fait des canons. *Voyez* DEUTÉROCANONIQUE.

PROTOCOLE. s. m. (grec —*cólon*, membre.) Formulaire pour dresser des actes publics. || Chez les secrétaires d'État, chez les secrétaires des grands princes, et dans les administrations publiques, Formulaire contenant la manière dont les rois, les grands princes et les chefs d'administration traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. || PROTOCOLE, en diplomatie, Registre où l'on inscrit les délibérations, les actes d'un congrès, d'une diète, etc.; et souvent Ces délibérations, ces actes mêmes.

PROTONOTAIRE. s. m. (grec *prôtos*, premier, lat. *notarius*, notaire.) Nom donné à des officiers de la cour de Rome, qui ont un degré de prééminence sur tous les notaires de la même cour, et qui reçoivent les actes des consistoires publics, et les expédient en forme.

PROTOSYNCELLE. s. m. (grec —*sygcéleuéin*, ordonner ensemble.) Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Église grecque.

PROTOTYPE. s. m. (grec —*typos*, modèle.) Original, modèle, premier type, premier exemplaire. Il se dit proprement Des choses qui se moulent ou qui se gravent. || Fig. et par plaisanterie. *Cet homme est un prototype de sagesse.*

PROTOXYDE. s. m. (grec —*oxys*, aigu.) t. de chimie. L'oxyde le moins oxydé de tous ceux que peut former une substance quelconque en se combinant avec l'oxygène.

PROTUBÉRANCE. s. f. (lat. *protuberare*, avancer.) t. d'anat. Avance, éminence, saillie.

PROTUTEUR. s. m. (lat. *protutor*, même signif.)

Celui qui est nommé pour gérer les affaires d'un mineur domicilié en France et ayant des biens dans les colonies; et Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est néanmoins fondé à gérer et administrer les affaires d'un mineur.

PROU. adv. (lat. *probè*, beaucoup.) Assez, beaucoup. Il est vieux, et ne s'emploie que dans ces locutions familières : *Peu ou prou. Ni peu ni prou.*

PROUE. s. f. (lat. *prora*, proue.) La partie de l'avant d'un navire.

PROUESSE. s. f. (lat. *probus*, preux.) Action de preux, acte de valeur. En ce sens, il est vieux, et ne se dit que par plaisanterie. || Fig. et par plaisanterie, Certains excès, surtout excès de débauche. *Il a fait de grandes prouesses.* || Ironiq., *Voilà une belle prouesse*, se dit en parlant De quelque action ridicule, ou blâmable.

PROUVER. v. a. (lat. *probare*, prouver.) Établir la vérité de quelque chose par un raisonnement convaincant, ou par un témoignage incontestable, ou par des pièces justificatives. *Prouver un fait.* || PROUVER, par extension, Montrer, marquer, donner lieu de connaître. *Cette réponse prouve beaucoup de présence d'esprit.* || PROUVÉ, ÉE. participe.

PROVÉDITEUR. s. m. Nom que les Vénitiens donnaient à certains officiers publics qui avaient le commandement d'une flotte, ou d'une province, ou d'une place de guerre, ou qui étaient chargés de quelque inspection particulière.

PROVENANCE. s. f. (lat. *provenire*, provenir.) t. de commerce et de douanes. Il se dit de Tout ce qui provient d'un pays, de tout ce qui est transporté d'un pays dans un autre; et il s'emploie surtout au pluriel.

PROVENANT, ANTE. adj. Qui provient.

PROVENDE. s. f. Provision de vivres. Fam. et peu usité. || En économie rurale, Mélange de pois, d'avoine, de vesce, etc., qu'on donne aux brebis et aux moutons.

PROVENIR. v. n. Procéder, venir, dériver, résulter. *Cette maladie provenait d'un amas d'humeurs. Les biens qui proviennent de la succession.* || PROVENU, UE. participe.

PROVERBE. s. m. (lat. *proverbium*, proverbe.) Espèce de sentence, de maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. *Cela a fait proverbe dans l'instant. Cela a passé en proverbe.* || *Proverbes de Salomon*, Les sentences, les paraboles de Salomon, contenues dans le livre qui porte le titre de Proverbes. || PROVERBE, Espèce de petite comédie qui se joue en société, et qui renferme le sens d'un proverbe qu'on donne à deviner.

PROVERBIAL, ALE. adj. Qui tient du proverbe.

PROVERBIALEMENT. adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE. s. f. (lat. *providentia*, providence.) La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. *C'est un coup de la Providence.* || Fig. et fam., *Être la providence de quelqu'un*, Contribuer beaucoup à sa fortune ou à son bonheur, songer pour lui à tout ce qui peut lui être utile ou agréable. *Cet auteur est la providence des libraires.*

* PROVIDENTIEL, LE. adj. De la Providence.

PROVIGNEMENT. s. m. (lat. *pro*, au lieu de, *vinea*, vigne.) t. d'agricult. Action de provigner.

PROVIGNER. v. a. t. d'agricult. Coucher en terre les jeunes pousses d'un cep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'elles prennent racine, et qu'il s'en forme d'autres ceps. || Il se dit, par extens., en parlant De plusieurs autres genres de plantes. || Neutre, Multiplier. || PROVIGNÉ, ÉE. participe.

PROVIN. s. m. t. d'agricult. Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE. s. f. (lat. *provincia*, province.) Étendue de pays qui fait partie d'un État, et qui comprend plusieurs villes, bourgs, villages, etc., pour l'ordinaire sous un même gouvernement. || Il se dit, par extens., Des habitants mêmes d'une province. *Cette province était surchargée d'impôts.* || *Les Provinces-Unies*, Les sept provinces qui composaient la république de Hollande. || PROVINCE, en parlant De la France, se dit, au singulier, Des provinces, des départements en général ou dans un sens indéterminé, et presque toujours par opposition à La capitale ou à La cour. *Homme de province. Il n'aime pas la vie de province.* || Il se dit aussi Des habitants des provinces en général. *Toute la province en parle.* || *Il a encore un air de province*, se dit D'un homme venu depuis peu de sa province, et qui n'a pas encore pris les manières des habitants de la capitale. On dit dans le même sens : *Accent de province. Cela sent la province.* || Dans l'ancienne circonscription ecclésiastique de la France, *Province ecclésiastique*, L'étendue de la juridiction d'une métropole. En ce sens, on disait plus ordinairement, *Province*, absol. *La province de Lyon.* || PROVINCE, parmi les religieux, Certain nombre de monastères soumis à la direction d'un même supérieur, appelé *Provincial.* || PROVINCE, en t. d'hist. romaine, Pays conquis hors de l'Italie, assujetti aux lois romaines et administré par un gouverneur romain.

PROVINCIAL, ALE. adj. Qui appartient à une province, qui concerne une province. *Assemblée provinciale.* || Il se dit souvent De l'air, des manières, du langage, etc., des personnes de province, par opposition À l'air, aux manières, etc., des habitants de la capitale. *Manières provinciales, accent provincial.* || Subst., en parlant Des personnes; il se dit presque toujours par une espèce de dénigrement, par moquerie. *C'est un provincial.* || PROVINCIAL, parmi les religieux, Le supérieur général qui a inspection sur toutes les maisons d'une province de son ordre.

PROVINCIALAT. s. m. Dignité de provincial d'un ordre religieux. || Le temps durant lequel un religieux a été revêtu de cette dignité.

PROVISEUR. s. m. (lat. *providere*, pourvoir.) Chef d'un collége royal. *Proviseur du collége de Louis le Grand, etc.*

PROVISION. s. f. Amas de choses nécessaires ou utiles, soit pour la subsistance d'une maison, d'une ville, d'une province, soit pour la défense d'une place de guerre. Par extens., *Faire provision de livres.* || *Faire ses provisions*, Se pourvoir des choses nécessaires. || *Provisions de carême*, Le beurre, l'huile, le poisson salé, les légumes, les fruits secs, et tout ce que les catholiques mangent ordinairement pendant le carême. || En t. de comm. et de banque, *Provision de lettre de change*, La somme qui, dans les mains de celui sur lequel une lettre de change est tirée, doit servir au payement de cet effet. || PROVISION, fig. en parlant Des choses morales, Nombre, quantité, dose. *Il faut avoir une grande provision de patience.* || PROVISION, en t. de palais, Ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant le jugement définitif, et sans préjudice des droits réciproques au principal. || PROVISION, en matière ecclésiastique, Droit de pourvoir à un bénéfice. || PROVISIONS, au pluriel, Les lettres par lesquelles un bénéfice

ou un office est conféré à quelqu'un. *Il n'avait pas encore ses provisions. Faire enregistrer ses provisions.* Dans la même acception, l'on dit, *Des lettres de provision*, au singulier. || Il s'emploie aussi au sing., en parlant Des bénéfices, et signifie, L'acte du supérieur qui a donné le titre. *La provision est nulle et vicieuse.* || PAR PROVISION. loc. adv. Provisoirement, en attendant et préalablement. || Il s'emploie dans le langage familier et par plaisanterie. *Comme nous ne dînerons qu'à six heures, je vais par provision déjeuner un peu.*

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui se fait par provision, en attendant ce qui sera réglé définitivement.

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par provision.

PROVISOIRE. adj. des 2 genres. t. de procéd. Il se dit D'un jugement rendu par provision. *Jugement provisoire.* || *Mainlevée provisoire*, Mainlevée qui a été ordonnée en jugement par provision. || *Matière provisoire*, Ce qui requiert célérité. On dit dans un sens analogue, *Demande provisoire.* || *Exécution provisoire*, Celle qui a lieu nonobstant l'appel du jugement. || PROVISOIRE, dans le langage ordinaire, signifie, Qui se fait en attendant une autre chose, préalablement à une autre chose. *Nous avons fait un arrangement provisoire.* || Il s'emploie substantiv. dans ses deux acceptions.

PROVISOIREMENT. adv. Par provision. Il est particulièrement d'usage en t. de palais. || Dans le langage fam., En attendant. *On arrange mon appartement, et provisoirement je loge dans ce cabinet.*

PROVISORAT. s. m. Dignité, qualité de proviseur. || La durée des fonctions d'un proviseur.

PROVISORERIE. s. f. Office, emploi de proviseur. En parlant Des proviseurs actuels, on dit, *Provisorat.*

PROVOCATEUR, TRICE. subst. (lat. *provocare*, provoquer.) Qui provoque. *C'est lui qui a été le provocateur.* S'emploie quelquefois adject., *Agent provocateur.*

PROVOCATION. s. f. Action de provoquer.

PROVOQUER. v. a. Inciter, exciter. *On l'avait provoqué à se battre.* || *Provoquer le sommeil*, Faciliter le sommeil, faire dormir; et, *Provoquer le vomissement*, Exciter à vomir. || PROVOQUÉ, ÉE. participe.

PROXÉNÈTE. s. m. (grec *proxénètès*, courtier.) Courtier, celui qui négocie un marché. Il ne s'emploie guère aujourd'hui qu'en mauvaise part, et s'applique Aux entremetteurs de marchés honteux entre les deux sexes. Il n'est point usité dans le langage commercial.

PROXIMITÉ. s. f. (lat. *proximitas*, voisinage.) Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. *Avoir une chose à proximité.* || PROXIMITÉ, La parenté qui est entre deux personnes. *Il y a proximité de sang entre eux.*

PRUDE. adj. des 2 genres. (lat. *prudens*, sage.) Qui affecte un air de sagesse, une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la pudeur et à la bienséance. Dans un sens analogue, *Air, mine prude.* Il se dit ordinairement Des femmes. || Il est subst.; mais alors on ne le dit jamais que Des femmes. *C'est une prude.*

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence.

PRUDENCE. s. f. Vertu qui fait apercevoir et éviter les dangers et les fautes, qui fait connaître et pratiquer ce qui est convenable dans la conduite de la vie. *Une prudence consommée. Je m'en remets à votre prudence.* || Dans le style de l'Écriture sainte, *Prudence mondaine, de la chair, du siècle*, L'habileté dans la conduite, lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde, et qu'elle n'a point de rapport à celles du ciel; par opposition à *Prudence chrétienne*, Celle qui nous apprend à discerner ce qui conduit à Dieu de ce qui en éloigne, et nous fait préférer l'un à l'autre. || Prov., *Avoir la prudence du serpent*, Être fort prudent.

PRUDENT, ENTE. adj. Qui a de la prudence, qui est doué de prudence. || Il se dit De la conduite dans les affaires du monde, et des choses qui y ont rapport. *Il fit une retraite fort prudente.*

PRUDERIE. s. f. Affectation de paraître sage, circonspection excessive sur des choses frivoles qui semblent regarder la pudeur et la bienséance. Il ne se dit qu'en parlant Des femmes.

PRUD'HOMIE. s. f. (lat. —*homo*, homme.) Probité, sagesse dans la conduite. Vieux.

PRUD'HOMME. s. m. Vieux mot qui signifiait autrefois, Un homme sage, un homme d'honneur et de probité. On ne s'en sert plus que pour désigner Un homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses. || Il se dit particulièrement, dans les ports et les villes de la Méditerranée, de Pêcheurs élus par les gens de leur profession, pour connaître des contraventions et des contestations relatives à la pêche maritime.

PRUNE. s. f. (lat. *prunum*, prune.) Fruit à noyau dont la chair est couverte d'une peau lisse et fleurie, et dont il y a diverses espèces. *Prune de damas, de reine-Claude, de Monsieur, de mirabelle.* || POUR DES PRUNES. loc. adv. et prov. Pour peu de chose, pour rien. On ne l'emploie guère qu'avec la négative ou dans une interrogation qui vaut une négative. *Ils ne sont pas là pour des prunes.* Locut. popul.

PRUNEAU. s. m. Prune séchée au four ou au soleil.

PRUNELAIE. s. f. Lieu planté de pruniers.

*PRUNELÉE. s. f. Confiture grossière de prunes.

PRUNELLE. s. f. Sorte de petite prune sauvage, dont le suc desséché entre dans quelques préparations pharmaceutiques. || Fig. et fam., *Du jus de prunelle*, Du vin fort mauvais et fort âpre.

PRUNELLE. s. f. L'ouverture qui paraît noire dans le milieu de l'œil, et par laquelle les rayons passent pour peindre les objets sur la rétine. || Prov., *Jouer de la prunelle*, Jeter des œillades, faire quelques signes des yeux. Il se dit ordinairement en parlant Des signes qu'un homme et une femme se font l'un à l'autre, quand ils sont d'intelligence. || Prov., *Conserver quelque chose comme la prunelle de ses yeux*, La conserver soigneusement, précieusement.

PRUNELLE. s. f. Espèce d'étoffe de laine.

PRUNELLIER. s. m. Prunier sauvage, arbrisseau épineux qui porte les prunelles.

PRUNIER. s. m. Arbre qui porte des prunes.

PRURIGINEUX, EUSE. adj. (lat. *prurigo*, démangeaison.) t. de médec. Qui cause de la démangeaison.

*PRURIGO. s. m. Démangeaison.

PRURIT. s. m. t. de médec. Démangeaison vive. || Particulièrement, Démangeaison ou chatouillement agréable.

*PRUSSIATE. s. m. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide prussique avec les différentes bases.

PRUSSIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit D'un acide qu'on obtient de différentes substances animales ou végétales, et qui, combiné avec le fer, donne le bleu de Prusse.

PRYTANE. s. m. (lat. *prytanès*, même signif.) t.

d'antiq. grecque. Nom qu'on donnait à l'un des premiers magistrats, dans certaines républiques. À Athènes, ce nom était commun aux cinquante sénateurs de la tribu qui avait à son tour la préséance dans le sénat.

PRYTANÉE. s. m. t. d'antiq. grecque. Édifice destiné à l'habitation des prytanes, et à d'autres usages civils et religieux.

PSALLETTE. s. f. (grec *psallëin*, chanter.) Lieu où l'on élève et exerce des enfants de chœur.

PSALMISTE. s. m. (grec *psalmos*, psaume.) Nom donné particulièrement et par excellence à David, comme auteur des psaumes.

PSALMODIE. s. f. (grec *—ôdé*, chant.) Manière de chanter ou de réciter, à l'église, les psaumes et le reste de l'office. *Voyez* PSALMODIER. || Fig., Manière monotone de déclamer, de débiter des vers ou de la prose.

PSALMODIER. v. n. Réciter des psaumes, dans l'église, sans inflexion de voix, et toujours sur une même note. || Fig., Déclamer des vers ou de la prose d'une manière monotone.

PSALTÉRION. s. m. (grec *psaltèrion*, même signif.) Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes de fil de fer ou de laiton, que l'on touche avec une petite verge de fer ou avec un petit bâton recourbé.

PSAUME. s. m. (grec *psalmos*, psaume.) Il se dit Des cantiques sacrés composés par David, ou qui lui sont communément attribués. *Psaumes graduels :* voyez GRADUEL. || *Les Psaumes de la pénitence*, ou *Les Psaumes pénitentiaux*, et vulgairement, *Les sept Psaumes*, Sept psaumes que l'Église a choisis pour servir de prière à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs péchés.

PSAUTIER. s. m. (grec *psaltèrion*, même signif.) Recueil des psaumes composés par David, ou qui lui sont communément attribués.

PSEUDO. Mot tiré du grec qui s'unit à certains noms pour marquer que la qualité qu'ils expriment est fausse, ou qu'elle ne convient pas exactement à la chose ou à la personne. *Pseudo-prophète.*

PSEUDONYME. adj. des 2 genres. (grec *pseudès*, faux, *onoma*, nom.) Il se dit Des auteurs qui publient des livres, des écrits sous un nom supposé. || Il se dit Des ouvrages mêmes. *Ouvrage pseudonyme.*

PSORA ou PSORE. s. m. t. de médec. emprunté du grec, synonyme de Gale.

PSORIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui est de la nature de la gale. || Il se dit Des remèdes qu'on emploie contre la gale.

PSYCHÉ. s. f. Grand miroir mobile que l'on peut incliner à volonté, au moyen de deux axes qui l'attachent par le milieu aux deux montants d'un châssis.

PSYCHOLOGIE. s. f. (grec *psychè*, âme, *logos*, traité.) (Dans ce mot et les deux suivants, CH se prononce K.) Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations.

PSYCHOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE ou PSYCHOLOGUE. s. m. Celui qui s'occupe de psychologie, ou qui en traite.

PSYLLE. s. m. (grec *psylleus*, même signif.) Charlatan qui apprivoise des serpents, qui joue avec des serpents. Il n'est guère employé qu'en parlant Des anciens, et dans les Relations de voyages.

PTYALISME. s. m. (grec *ptyein*, cracher.) t. de médec. Crachement fréquent et presque continuel.

PUAMMENT. adv. (lat. *putere*, puer.) Avec puanteur. Peu usité.

PUANT, PUANTE. adj. Qui sent mauvais. || En t. de chasse, *Bêtes puantes*, Certaines bêtes, comme les renards, les blaireaux, etc. || Fam. et fig., *Mensonge puant*, Mensonge grossier et impudent; et, *Puant menteur*, Celui qui fait des mensonges de cette espèce. || PUANT, est quelquefois subst. *C'est un puant.* Dans cet emploi, il est populaire.

PUANTEUR. s. f. Mauvaise odeur.

PUBÈRE. adj. et s. des 2 genres. (lat. *puber*, même signif.) t. de physiologie. Qui a atteint l'âge de puberté. || Il signifie, en jurispr., Qui a atteint l'âge où la loi permet qu'on se marie.

PUBERTÉ. s. f. L'état des garçons et des filles qui sont nubiles. *L'âge de puberté.* || *Âge de puberté*, L'âge auquel la loi permet qu'on se marie.

*PUBESCENCE. s. f. Le velu de tout végétal.

PUBESCENT, ENTE. adj. t. de botan. Qui est garni de poils fins, courts et mous, plus ou moins rapprochés, mais distincts.

PUBIEN, ENNE. adj. t. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport au pubis.

PUBIS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'anat. Os situé à la partie antérieure et supérieure du bassin. On dit aussi adjectivement, *L'os pubis.* || PUBIS, L'espèce d'éminence qui termine le bas-ventre, et qui se garnit de poil à l'époque de la puberté.

PUBLIC, IQUE. adj. (lat. *publicus*, public.) Qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. *Le service public. L'opinion publique s'est déclarée en sa faveur. Soulager la misère publique. Exercer des fonctions publiques.* || *Personnes publiques*, Les personnes qui sont revêtues de l'autorité publique, qui exercent quelque emploi, quelque magistrature. || *Vie publique*, Les actions d'un homme revêtu de quelque dignité, ou chargé de quelque emploi, en tant qu'elles ont rapport à cette dignité, à cet emploi; par opposition à *Vie privée.* || *Ministère public*, Magistrature établie près de chaque tribunal, pour y veiller aux intérêts publics, et y requérir l'exécution et l'application des lois. || *La partie publique*, Le magistrat qui, dans les causes civiles ou criminelles, porte la parole au nom de la société. || *Officier public, fonctionnaire public*, Celui qui exerce quelque charge ou fonction publique. || *Charges publiques*, Les impositions que tout le monde est obligé de payer pour subvenir aux dépenses et aux besoins de l'État. || *Droit public*, Science qui fait connaître la constitution des États, leurs droits, leurs intérêts, etc. || PUBLIC, Commun, à l'usage de tous. *La voie publique. Les tribunes publiques.* || *Édifices publics*, Édifices employés aux différents services publics. || *Femmes, filles publiques*, Les prostituées. || PUBLIC, Qui est manifeste, qui est connu de tout le monde, qui est répandu parmi le peuple. *Rendre une chose publique. Cela est de notoriété publique.* || Particulièrement, Ce qui a lieu en présence de tout le monde. *Séance publique. Cours public.* || PUBLIC, s'emploie substantiv., et se dit Du peuple en général. *Travailler pour le public. Que dit-on dans le public ? Avis au public.* || Particulièrement, Nombre plus ou moins considérable de personnes, réunies pour assister à un spectacle, pour voir une exposition d'objets d'arts, etc. *Le public a mal accueilli cette tragédie.* || EN PUBLIC, loc. adv. En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde. *Paraître en public.*

PUBLICAIN. s. m. (lat. *publicanus*, publicain.) Parmi les Romains, on appelait ainsi Les fermiers des deniers publics. *L'ordre des publicains.* Les gens de cette profession étaient odieux parmi les Juifs; c'est

pourquoi l'Évangile dit, *Il faut le traiter comme un païen et comme un publicain.* || Il est quelquefois appliqué, chez les modernes, Aux traitants, aux financiers, à ceux qui se chargent de percevoir les revenus publics; et alors on le prend toujours en mauvaise part.

PUBLICATION. s. f. (lat. *publicare*, publier.) Action par laquelle on rend une chose publique et notoire. *La publication des bans d'un mariage.* || *La publication d'un livre*, L'action de le mettre en vente, de le faire paraître. On dit dans un sens analogue, *La publication d'un journal.*

PUBLICISTE. s. m. Celui qui écrit sur le droit public, celui qui a fait de profondes études sur cette science.

PUBLICITÉ. s. f. Notoriété publique. || Plus ordinairement, Qualité de ce qui est rendu public. *Il a donné toute la publicité possible à ses réclamations.*

PUBLIER. v. a. Rendre public et notoire. *Publier une loi, un édit.* || *Publier un livre, un journal*, Le mettre en vente, le faire paraître. || Fam., *Publier quelque chose sur les toits*, Le divulguer avec éclat. || PUBLIÉ, ÉE. participe.

PUBLIQUEMENT. adv. En public, devant tout le monde. *Professer publiquement une doctrine.*

PUCE. s. f. (lat. *pulex*, puce.) Petit insecte sans ailes, qui a six pattes, qui saute, qui se nourrit du sang de l'homme et de divers animaux. *Le saut d'une puce.* || Prov. et fig., *Avoir la puce à l'oreille*, Être inquiet touchant le succès de quelque affaire; et, *Mettre à quelqu'un la puce à l'oreille*, Lui inspirer des inquiétudes. || PUCE. adj. des 2 genres. Qui est d'un brun semblable à celui de la puce. *Couleur puce.*

PUCEAU. s. et adj. m. (lat. *puer*, jeune garçon.) Garçon qui n'a point connu de femme. Peu usité.

PUCELAGE. s. m. État d'un homme qui n'a point connu de femme, et d'une femme qui n'a point connu d'homme. Fam. et libre. || PUCELAGE, en hist. nat., Espèce de petit coquillage univalve du genre des Porcelaines.

PUCELLE. s. f. (lat. *puella*, jeune fille.) Fille qui n'a point connu d'homme. Fam., excepté dans cette dénomination, *La Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc. || Dans la poésie badine, *Les doctes pucelles*, Les Muses.

PUCELLE. s. f. Poisson qui ressemble à l'alose, mais qui est moins estimé.

PUCERON. s. m. (lat. *pulex*, puce.) Petit insecte qui s'attache aux feuilles et aux rameaux des plantes, et qui les suce.

PUDEUR. s. f. (lat. *pudor*, pudeur.) Honte honnête, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser la décence, la modestie, l'honnêteté. || Sorte de discrétion, de retenue ou de modestie qui empêche de dire ou d'entendre ou de faire de certaines choses sans embarras. *Il a eu la pudeur de ne point me parler de son aventure.* || *C'est un homme sans pudeur*, C'est un homme qui ne rougit de rien.

PUDIBOND, ONDE. adj. Qui a une certaine pudeur naturelle. Il n'est guère usité que dans des phrases familières, et ne se dit que par plaisanterie. *Un jeune homme pudibond.* || *Rougeur pudibonde*, Rougeur du visage produite par la timidité, par la pudeur.

PUDICITÉ. s. f. Chasteté.

PUDIQUE. adj. des 2 genres. Chaste et modeste dans les mœurs, dans les actions et dans les discours. *Le pudique Joseph. La pudique Lucrèce.* On le dit aussi Des mœurs, des discours, etc. *Avoir les mœurs pudiques. Un amour pudique.* Il n'est guère usité que dans la poésie et dans le style soutenu.

PUDIQUEMENT. adv. D'une manière pudique.

PUER. v. n. (lat. *putere*, puer.) (Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait, au futur de l'indicatif et au conditionnel présent. *Je pue, tu pues, il pue; nous puons, vous puez, ils puent. Je puais. Je puerai. Je puerais.*) Sentir mauvais. || Prov. et fig., *Il pue comme un rat mort, comme un bouc, comme la peste*, se dit D'un homme qui sent fort mauvais. || Prov. et pop., *Paroles ne puent point*, ou au singulier, *Parole ne pue point*, se dit, par manière d'excuse, Quand on se trouve obligé de nommer quelque chose de puant ou de sale. || Fig. et pop., *Cela lui pue au nez*, Il en est rebuté, dégoûté. || PUER, s'emploie activ. *Cet homme pue le vin.* || *Cela pue le musc, l'ambre, la civette*, se dit D'une chose qui a une odeur de musc, d'ambre ou de civette, excessive et incommode.

PUÉRIL, ILE. adj. (lat. *puerilis*, puéril.) Qui appartient à l'enfance. || *La Civilité puérile.* Titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || PUÉRIL, se dit, par extens., De ce qui est frivole, et qui tient de l'enfance, soit dans le raisonnement, soit dans les actions. *Raisonnement puéril. Frayeur puérile.*

PUÉRILEMENT. adv. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ. s. f. Ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions; discours, action d'enfant. Il ne se dit qu'en parlant De personnes qui ont passé l'âge de l'enfance. *Il ne dit que des puérilités.*

PUERPÉRALE. adj. f. (lat. *puerperium*, enfantement.) t. de médec. Il n'est usité que dans cette expression, *Fièvre puerpérale*, Fièvre qui attaque les femmes en couche.

PUGILAT. s. m. (lat. *pugilatus*, pugilat.) Combat à coups de poing qui était en usage dans les gymnases des anciens.

PUINE. s. m. t. de gruerie. Il se dit Des arbrisseaux qui sont censés mort-bois. *Voyez* Mort-bois, *à l'article* Bois.

PUÎNÉ, PUÎNÉE. adj. (lat. *post natus*, né après.) Qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs. || Il s'emploie substantiv. pour distinguer de l'aîné Ses frères et sœurs. *C'est mon puîné.* Dans la conversation, l'on se sert plus ordinairement du nom de *Cadet.*

PUIS. adv. de temps. (lat. *posteà*, ensuite.) Ensuite, après. || Il est quelquefois adverbe de lieu. *Derrière lui était assis un tel, puis un tel.* || *Et puis*, D'ailleurs, au reste. || Fam. et par forme d'interrogation, *Et puis?* Eh bien, qu'en arrivera-t-il, que s'ensuivra-t-il, que fera-t-on après? ou Qu'en arriva-t-il, que s'ensuivit-il?

PUISAGE. s. m. (lat. *puteus*, puits.) Action de puiser.

PUISARD. s. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir des eaux inutiles et les absorber.

PUISER. v. a. Prendre de l'eau avec un vaisseau qu'on plonge dans une rivière, dans une fontaine, etc. || Il s'emploie ordinairement au neutre. *Puiser à la rivière.* || Il se dit aussi en parlant D'un liquide quelconque contenu dans un grand vaisseau. || Prov. et fig., *Il n'est rien de tel que de puiser à la source*, Autant qu'on le peut, il faut essayer de remonter jusqu'à l'origine des choses, pour en être bien instruit. || Fig., *Puiser à la source, aux sources*, Lire, consulter les

auteurs originaux sur les matières dont on traite. || Fig., *Puiser dans la bourse de quelqu'un*, Lui emprunter librement de l'argent, quand on en a besoin. || PUISER, s'emploie fig. et au sens moral. *J'ai puisé dans vos discours tout le courage dont j'avais besoin.* Absol. *C'est un auteur qui puise partout.* || PUISÉ, ÉE. participe.

PUISQUE. Conjonction servant à marquer une cause, un motif, une raison. (L'E s'élide ordinairement devant les pronoms *Il, elle, on*, et devant *Un, une.*) *Ce fait est vrai, puisqu'il est si bien attesté.* Quelquefois on sépare le *que* de *Puis. Puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT. adv. (lat. *posse*, pouvoir.) Avec force, d'une manière puissante. || Beaucoup, extrêmement. *Il est puissamment riche.* || Ironiq., *C'est puissamment raisonner*, se dit en parlant D'un raisonnement ridicule.

PUISSANCE. s. f. Pouvoir, autorité. *Puissance temporelle, civile. Puissance législative, exécutive.* || *Toute-puissance*, Puissance sans bornes. Il ne se dit proprement que De Dieu. || *Avoir une personne, une chose en sa puissance*, En être le possesseur, en pouvoir disposer à son gré. || *Ce jeune homme est en puissance de père et de mère*, Il ne peut disposer de rien sans le consentement de son père, de sa mère. *Cette femme est en puissance de mari*, Elle ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari. || *Puissance du glaive*, L'autorité de condamner à mort, qui réside dans la personne du souverain, et qu'il fait exercer suivant les lois. || *Puissance des clefs*, Le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, donné par JÉSUS-CHRIST à son Église, en la personne de saint Pierre et en celle de ses apôtres. || *Puissance de fief*, Les différents droits qu'un seigneur suzerain pouvait exercer sur ses vassaux en vertu de son fief. || *De notre pleine puissance.* Formule dont le roi se servait en certaines lettres patentes. || PUISSANCE, Domination, empire. *Les Grecs furent soumis à la puissance des Romains.* || PUISSANCE, État souverain. *Puissance continentale, maritime. Les puissances belligérantes.* || *Hautes Puissances*, est Le titre que prenaient les états-généraux des Provinces-Unies; et, *Nobles Puissances*, Celui que prenaient les états particuliers de chacune des sept provinces. || *Traiter de puissance à puissance*, D'égal à égal. || PUISSANCE, se dit, fam., de Ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. *Les puissances du jour.* || Fam., *Il devient une puissance*, se dit D'un homme qui acquiert du crédit et du pouvoir; et, *Il croit être une puissance*, se dit D'un homme qui croit mal à propos avoir de l'autorité, du crédit. || PUISSANCES, au pluriel, est Le nom d'une des hiérarchies des anges. || PUISSANCE, signifie simplement, Pouvoir de faire une chose. *Il n'est pas en sa puissance de me faire céder.* || PUISSANCE, se dit, au sens moral, en parlant Des choses qui exercent beaucoup d'empire sur l'âme ou sur l'esprit. *Telle est la puissance de la vertu.* || PUISSANCE, Faculté. *L'objet émeut la puissance.* || PUISSANCE, en parlant De certains remèdes, de certaines substances, se dit de L'efficacité qu'on leur attribue. *L'aimant a la puissance d'attirer le fer.* On dit plus ordinairement, *La vertu, la propriété.* || PUISSANCE, en t. de philosophie scolastique, Ce qui est opposé à Acte, et qui peut se réduire en acte. *Réduire la puissance en acte.* || PUISSANCE, en t. de mécanique, se dit Des forces mouvantes, de tout ce qui imprime ou peut imprimer du mouvement. *Puissance motrice.* || PUISSANCE, en mathém., Les différents degrés auxquels on élève une grandeur, une quantité en la multipliant toujours par elle-même. || Au tric-trac, *Prendre son coin par puissance*, Diminuer un point sur chacun des deux dés que l'on a amenés, et par ce moyen prendre son coin.

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup de pouvoir. || *Tout-puissant, toute-puissante*, Qui peut tout. *Dieu seul est tout-puissant.* Par exagér., Qui a un très-grand pouvoir, un très-grand crédit. *Il était tout-puissant à la cour.* || *Tout-Puissant*, s'emploie quelquefois comme substantif; mais il ne se dit que de Dieu seul. || PUISSANT, Qui est capable de produire un effet considérable. *Cette considération sera très-puissante sur son esprit.* || *Puissant calculateur, puissant logicien*, Habile et profond calculateur, logicien exact et serré. Ces expressions s'emploient souvent dans un sens ironique. || PUISSANT, Riche, extrêmement riche. *Puissant capitaliste.* || Qui a beaucoup d'embonpoint. *Cet homme est devenu très-puissant.* Fam. et presque pop. || PUISSANT, s'emploie comme subst.; mais il n'est guère usité que dans cette phrase du style de la Chaire, *Les puissants du siècle, de la terre*, Les grands.

PUITS. s. m. (lat. *puteus*, puits.) Trou profond, ordinairement revêtu de pierre en dedans, et que l'on a fait exprès pour en tirer de l'eau. *Puits mitoyen.* || *Puits artésien*, Trou pratiqué en terre à l'aide de la sonde, souvent à une très grande profondeur, et d'où l'eau jaillit d'elle-même. || *Puits perdu*, Puits dont le fond est de sable, et où les eaux se perdent. || Prov. et fig., *Il faut puiser tandis que la corde est au puits*, Il faut profiter de l'occasion. || Prov. et fig., *La vérité est au fond d'un puits*, Elle est cachée, il faut des recherches profondes pour la découvrir. || *C'est un puits*, se dit D'un homme qu'il est impossible de faire parler sur les choses qu'il doit taire. || Fig. et fam., *C'est un puits de science*, C'est un homme extrêmement savant. *C'est un puits d'or*, C'est un homme extrêmement riche. || PUITS, en t. de guerre, se dit de Trous creusés au devant d'une circonvallation ou d'un autre retranchement, et que l'on recouvre ordinairement de branchages et de terre, pour y faire tomber la cavalerie. || Creux très-profond en terre, qu'on fait, dans un siége, pour découvrir et pour éventer les mines des assiégeants. || PUITS, se dit des Trous creusés perpendiculairement pour extraire de la terre différentes matières qui y sont renfermées.

PULLULER. v. n. (lat. *pullulare*, pulluler.) Multiplier en abondance, en peu de temps. || Il se dit, fig., Des erreurs, des opinions et des écrits dangereux ou méprisables, qui se répandent facilement.

PULMONAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *pulmo*, poumon.) t. d'anat. et de médec. Qui appartient au poumon. || *Phthisie pulmonaire*, Maladie de consomption et d'amaigrissement, qui est occasionnée par quelque vice organique du poumon. || PULMONAIRE, s'emploie comme substantif féminin, et se dit de Certaines plantes dont les feuilles sont ordinairement parsemées de taches brunes semblables à celles qu'on remarque parfois sur le poumon. || *Pulmonaire de chêne*, Espèce de lichen qui s'attache sur le tronc des chênes ou des hêtres, et quelquefois sur les pierres.

PULMONIE. s. f. Maladie du poumon.

PULMONIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectés. || Substantiv. *C'est un pulmonique.*

PULPATION. s. f. (lat. *pulpa*, pulpe.) t. de pharmacie. Action de réduire en pulpe.

PULPE. s. f. t. de botan. Substance charnue ou molle des fruits et des légumes. || Particulièrement, en pharmacie, La pulpe des végétaux réduite en une es-

pèce de pâte ou de bouillie. *Pulpe de prune.* || En anat., *La pulpe cérébrale*, La partie molle du cerveau.

PULPER. v. a. t. de pharmacie. Réduire en pulpe. || PULPÉ, ÉE. participe.

PULPEUX, EUSE. adj. t. de botan. Qui est de la pulpe, qui est formé d'une pulpe plus ou moins épaisse.

PULSATIF, IVE. adj. (lat. *pulsatio*, battement.) t. de médec. Il se dit D'un battement douloureux qui accompagne ordinairement les inflammations.

PULSATION. s. f. t. didactique. Battement. Il se dit particulièrement en parlant Du pouls. *Pulsation fréquente.* || Il se dit, en physiq., Des mouvements de vibration de tous les fluides élastiques. *La pulsation du son.*

PULVÉRIN. s. m. (lat. *pulvis*, poudre.) Poudre à canon écrasée et passée au tamis, dont on se sert pour amorcer, pour faire des traînées, et pour la composition des artifices. || Espèce de poire où l'on met cette sorte de poudre.

PULVÉRISATION. s. f. Action de pulvériser, ou Le résultat de cette action.

PULVÉRISER. v. a. Réduire en poudre. || Fig., Détruire, réfuter complétement. *Il a pulvérisé cet argument.* || PULVÉRISÉ, ÉE. participe.

PULVÉRULENT, ENTE. adj. t. didactique. Qui se réduit facilement en poudre. || Il se dit, en botan., Des parties de certaines plantes qui sont couvertes d'un duvet d'une telle ténuité, qu'il ressemble à de la poussière.

PUMICIN. s. m. Huile de palme.

PUNAIS, AISE. adj (lat. *putere*, puer, *nasus*, nez.) Qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé du sentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. || Substantiv. au masc. *C'est un punais.*

PUNAISE. s. f. Insecte de forme plate, et qui sent très-mauvais : l'espèce commune n'a point d'ailes, suce le sang de l'homme, et se tient surtout dans les bois de lit. || Prov. et pop., *Avoir le ventre plat comme une punaise*, Avoir le ventre vide. Il se dit communément en parlant D'une personne qui a été longtemps sans manger.

PUNAISIE. s. f. Maladie du punais.

PUNCH. s. m. (angl. *punch*, punch.) (On prononce *Ponche.*) Sorte de liqueur ordinairement composée de rum ou de rack ou d'eau-de-vie, d'infusion de thé, de jus de citron, et de sucre.

PUNIQUE. adj. (lat. *punicus*, punique.) Il ne s'emploie guère que dans ces locutions : *Les guerres puniques*, Les trois guerres des Romains contre Carthage; *Foi punique*, Mauvaise foi insigne, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR. v. a. (lat. *punire*, punir.) Faire subir à quelqu'un la peine de sa faute. *On l'a puni de mort.* || Prov., *Dieu le punira*, Son crime ne demeurera pas impuni. || PUNIR, se dit en parlant Du crime, de la faute. *C'est un crime qu'on ne saurait punir trop sévèrement.* || Mal reconnaître ce qu'on a fait pour nous, rendre le mal pour le bien. *Il a été bien puni de sa folle amitié pour ses enfants.* || PUNI, IE. participe. || Fig. et fam., *Le voilà bien puni*, se dit D'un homme fort mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il demandait. || Fig. et fam., *Être puni par où l'on a péché*, Éprouver du dommage, de la peine par suite des choses mêmes où l'on a cherché et trouvé de l'avantage, du plaisir, etc.

PUNISSABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite punition.

PUNISSEUR. adj. et s. m. Qui punit. Il a vieilli.

PUNITION. s. f. Action de punir. Peu usité en ce sens. || Plus ordinairement, Châtiment, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute, pour quelque crime. *On en a fait une punition exemplaire.* || *Cet accident lui est arrivé par punition de Dieu*, C'est Dieu qui lui a envoyé cette disgrâce pour le châtier, pour le corriger. Absol., dans le même sens, *C'est une punition de Dieu, du ciel.*

PUPILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *pupillus*, pupille.) (On prononce les L dans ce mot et les suivants, mais sans les mouiller.) t. de jurispr. Qui appartient au pupille. || En t. de droit romain, *Substitution pupillaire*, La substitution testamentaire, faite d'une autre personne à un pupille institué héritier, par celui en la puissance de qui il est, au cas que le pupille décède avant que d'être parvenu à la puberté. || En anat., *Membrane pupillaire*, Membrane qui ferme la pupille, dans le fœtus.

PUPILLARITÉ. s. f. t. de droit. Le temps qu'un enfant est pupille. Peu usité.

PUPILLE. s. des 2 genres. Personne mineure qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux, et qui est sous la conduite d'un tuteur. || Fig., Jeune enfant par rapport à son gouverneur.

PUPILLE. s. f. t. d'anat. L'ouverture de l'iris de l'œil, la prunelle.

PUPITRE. s. m. (lat. *pulpitum*, pupitre.) Meuble dont on se sert soit pour écrire, soit pour poser des livres ou des cahiers de musique, de manière qu'on puisse les lire commodément.

PUR, URE. adj. (lat. *purus*, pur.) Qui est sans mélange. *Boire de l'eau pure.* || Il signifie aussi, Qui n'est point altéré, vicié, corrompu, souillé. *Son sang est très-pur.* || *Une lumière pure, une clarté pure, un jour pur*, Une lumière, une clarté nette et vive, que rien n'altère, n'obscurcit. *Un ciel pur*, Un ciel sans nuage. || En théologie, *L'état de pure nature*, L'état où était Adam avant le péché. || *L'état de pure nature*, L'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation. || Fam., *Être en état de pure nature*, Être tout nu, sans aucun vêtement. || En métaphys., *L'esprit pur*, L'esprit considéré sans égard à son union avec la matière. || *Mathématiques pures*, Celles qui considèrent la grandeur d'une manière abstraite, comme purement susceptible d'accroissement et de diminution. || En jurispr., *Obligation pure et simple, promesse pure et simple, mainlevée pure et simple, démission pure et simple*, Obligation, promesse, mainlevée, démission sans aucune condition, sans aucune restriction ni réserve. || PUR, au sens phys. et au sens moral, se joint avec divers substantifs, Pour mieux marquer l'essence, la vraie nature des choses, ou pour donner plus de force à la signification des mots auxquels on l'associe. Alors il précède ordinairement le substantif; mais il le suit, quand il est précédé lui-même du mot *Tout*, qui ajoute encore à son énergie. *C'est la pure vérité. Il a agi en cela par bonté pure. Ce latin est du Cicéron tout pur.* || PUR, fig., au sens moral, Sans mélange. *Éprouver une joie pure.* || Sans altération, sans corruption, sans tache, sans souillure. *Un cœur pur.* || Il signifie particulièrement, Chaste. *Elle s'est toujours conservée pure.* || PUR, est quelquefois suivi de la particule *de*, tant au sens physique qu'au sens moral. *Une liqueur pure de tout mélange.* || PUR, lorsqu'il s'agit de style et de discours, marque La propriété des termes et la régularité de la construction. *Style pur.* || Il se dit, dans les arts du dessin, pour désigner La netteté, l'exactitude, la

correction du trait. *Un trait pur.* || PUR, en t. de blason, se dit Des armoiries qui ne consistent que dans le seul émail du champ de l'écu, sans aucune pièce héraldique. On dit aussi *Plein*, dans le même sens. || EN PURE PERTE. loc. adv. Inutilement, vainement. *Vous vous tourmentez en pure perte.* On le dit aussi en parlant D'une perte qui n'est compensée par aucune utilité. *Cela tombe en pure perte pour lui.* || EN PUR DON. loc. adv. On l'emploie en parlant D'un don fait sans aucune condition. || À PUR ET À PLEIN. loc. adv. Entièrement, tout à fait, sans aucune réserve. *Être absous à pur et à plein.*

PURÉAU. s. m. t. de couvreur. La partie d'une tuile ou d'une ardoise, qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE. s. f. Sorte de bouillie tirée des pois ou autres légumes de cette espèce, cuits dans l'eau. || *Purée de gibier*, Gibier pilé et cuit de manière à être réduit en bouillie.

PUREMENT. adv. Il prend différentes significations, selon les différentes phrases où il est employé. *Vivre purement*, Vivre d'une manière pure et innocente. *Parler, écrire purement*, Parler, écrire avec une grande propriété d'expressions, n'employer que des tours conformes à l'usage et au génie de la langue. *Dessiner purement*, Dessiner d'une manière exacte, correcte. *Il a fait telle chose purement par plaisir*, Il l'a faite uniquement par plaisir et sans autre vue que de se divertir. || *Purement et simplement*, Sans réserve et sans condition.

PURETÉ. s. f. Qualité par laquelle une chose est pure et sans mélange. || PURETÉ, fig., au sens moral, Intégrité, droiture, innocence, exemption d'altération, de corruption, de souillure. *La pureté de ses intentions, de ses mœurs.* || Particulièrement, Chasteté; et, en ce sens, il s'emploie presque toujours absol. *Pureté virginale.* || PURETÉ, lorsqu'il s'agit de style et de discours, Exactitude dans le choix, l'emploi et l'arrangement des termes et des phrases. *Pureté de style.* || Il se dit, en t. d'arts, de La correction, de l'exactitude du trait. || *La pureté du goût*, La justesse et la délicatesse du goût, dans la littérature, dans les arts.

PURGATIF, IVE. adj. (lat. *purgare*, purger.) Qui a la faculté de purger. || PURGATIF, est aussi substantif. *Donner un purgatif fort doux.*

PURGATION. s. f. Évacuation par le moyen d'un remède qui purge. *Il se porte beaucoup mieux depuis sa purgation.* || Plus ordinairement, Le remède que l'on prend pour se purger. || *Purgations menstruelles*, L'évacuation de sang que les femmes ont ordinairement tous les mois jusqu'à un certain âge. || En jurispr. canonique, *Purgation canonique*, Action par laquelle un accusé se justifie devant le juge ecclésiastique, selon les formes prescrites par les canons, à la différence de la *Purgation vulgaire*, qui se faisait par les épreuves du combat, de l'eau, du feu, etc.

PURGATOIRE. s. m. Lieu où, selon la doctrine de l'Église catholique, les âmes de ceux qui meurent en état de grâce, vont expier les péchés dont ils n'ont pas fait une pénitence suffisante en ce monde. || Fig. et fam., *Faire son purgatoire en ce monde*, Y avoir beaucoup à souffrir.

*PURGE. s. f. Boisson, potion purgative; il est familier. On dit mieux : Purgation, médecine. || T. de prat. Affranchissement d'hypothèque.

PURGER. v. a. Purifier, nettoyer. Particulièrement, en médecine, Ôter, faire sortir ce qu'il y a dans le corps d'impur, de grossier, de superflu, de malfaisant, avec des remèdes pris ordinairement par la bouche. On dit dans un sens analogue, *Purger le cerveau*, Dégager le cerveau. || *Cette drogue purge la bile*, Elle chasse la bile. || *Son médecin l'a purgé*, Il lui a fait prendre une médecine, une purgation. || *Purger les métaux*, Les dégager de tout ce qu'ils ont d'impur et d'étranger. On dit de même, *Purger le sucre.* || *Purger l'État, la contrée de voleurs, etc.*, Faire disparaître les voleurs d'un État, d'un pays. *Purger sa maison de fripons. Purger la mer de pirates.* || Fig., *Purger sa conscience*, Ne rien souffrir sur sa conscience qu'on se puisse reprocher; se confesser. || Fig., *Purger son esprit d'erreurs, de préjugés*, Se défaire de ses erreurs, de ses préjugés. || Fig., *Purger une langue*, En retrancher les expressions barbares, triviales ou incorrectes. || En t. de poétique, *Purger les passions*, Détruire, modérer, épurer ou diriger les passions. || Fig., *Purger son bien de dettes*, Acquitter toutes ses dettes, en sorte que ce qui reste du bien soit net et liquide. || En t. de jurispr., *Purger les hypothèques*, Remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien cesse d'être grevé d'hypothèques. || En matière criminelle, *Purger la contumace*, Se constituer prisonnier pour se justifier du crime à raison duquel on a été condamné par contumace. || *Purger la mémoire d'un mort*, Le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avait été condamné. || PURGER, s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Cet homme a besoin de se purger.* || *Se purger d'une accusation, d'un crime*, S'en justifier, faire connaître qu'on est innocent. *Se purger par serment*, Se justifier devant les juges, en jurant qu'on est innocent. || PURGÉ, ÉE. participe.

*PURGERIE. s. f. Lieu où l'on fait blanchir les formes de sucre.

PURIFICATION. s. f. (lat. *purificare*, purifier.) Action de purifier, d'ôter d'une substance ce qui s'y trouve d'impur et d'étranger. || PURIFICATION, L'action que le prêtre fait à la messe, lorsque, après avoir pris le sang de Notre-Seigneur, immédiatement avant l'ablution, il prend du vin dans le calice. || *Purifications légales*, Les cérémonies par lesquelles on se purifiait dans la loi de Moïse. || PURIFICATION, se dit particulièrement d'Une fête que l'Église célèbre en l'honneur de la sainte Vierge, et en mémoire de ce qu'elle se soumit comme les autres femmes à la cérémonie légale de la purification, après ses couches.

PURIFICATOIRE. s. m. Linge dont les prêtres se servent à l'autel pour essuyer le calice après la communion.

PURIFIER. v. a. Ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier, d'étranger. *Purifier l'air. Cela purifie le sang.* || Fig., *Purifier son cœur, son âme, ses intentions*, En retrancher tout ce qu'il peut y avoir de contraire à la vertu, à la droiture, à l'innocence. On dit de même, *Purifier les mœurs*, Les rendre plus honnêtes, plus conformes à la vertu. || PURIFIER, avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré, Devenir pur, plus pur. *L'air se purifie par le feu.* || Il signifie particulièrement, lorsque l'on parle Des cérémonies de la loi judaïque, Faire ce qui était ordonné pour les purifications légales. || PURIFIÉ, ÉE. participe.

PURIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *pus*, pus, *forma*, forme.) t. de méd. Qui ressemble à du pus.

PURISME. s. m. (lat. *purus*, pur.) Défaut de celui qui affecte la pureté du langage.

PURISTE. s. Celui ou celle qui affecte la pureté du langage, et qui s'y attache trop scrupuleusement.

PURITAIN, TAINE. s. Nom donné aux presbytériens rigides d'Angleterre, qui se piquaient de sui-

vre la religion la plus pure. On dit adjetc., *Un ministre puritain.*

PURITANISME. s. m. La doctrine des puritains.

PURPURIN, INE. adj. (lat. *purpura*, pourpre.) Qui approche de la couleur de pourpre.

PURPURINE. s. f. Le bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis.

PURULENCE. s. f. (lat. *purulentus*, purulent.) t. de médec. Qualité de ce qui est purulent.

PURULENT, ENTE. adj. t. de médec. Qui est mêlé de pus. || *Foyer purulent.* Voyez FOYER.

PUS. s. m. (lat. *pus*, pus.) Matière liquide, épaisse, blanchâtre, qui se forme dans les abcès, qui sort des plaies et des ulcères. || En médec. et en chir., *Pus louable*, Pus de bonne qualité, qui est de couleur uniforme, et qui n'a point de mauvaise odeur.

PUSILLANIME. adj. des 2 genres. (lat. *pusillanimis*, même signif.) (Dans ce mot et le suivant, on prononce les L, mais sans les mouiller.) Qui manque de cœur, qui a l'âme faible, lâche.

PUSILLANIMITÉ. s. f. Excessive timidité, manque de courage, lâcheté.

PUSTULE. s. f. (lat. *pustula*, pustule.) Petite tumeur inflammatoire qui s'élève sur la peau, et qui se termine par suppuration.

PUSTULEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est accompagné de pustules, ou Qui en a l'apparence.

PUTAIN. s. f. (lat. *putere*, puer.) Terme injurieux et malhonnête, Prostituée.

PUTANISME. s. m. t. malhonnête. Désordre dans lequel vivent les prostituées. || Commerce avec les femmes prostituées.

PUTASSERIE. s. f. t. malhonnête. La fréquentation habituelle des femmes de mauvaise vie.

PUTASSIER. s. m. t. malhonnête. Celui qui est adonné aux femmes de mauvaise vie.

PUTATIF, IVE. adj. (lat. *putativus*, même sign.) Qui est réputé être ce qu'il n'est pas. On ne l'emploie guère que dans cette expression, *Père putatif*, Celui qu'on croit être le père d'un enfant, quoiqu'il ne le soit pas en effet.

PUTPUT. s. m. Huppe, oiseau.

PUTOIS. s. m. (lat. *putor*, puanteur.) Animal sauvage assez semblable à la fouine, mais qui répand une odeur beaucoup plus fétide, et dont la peau sert à faire des fourrures.

PUTRÉFACTION. s. f. (lat. *putrefieri*, pourrir.) Action par laquelle un corps se pourrit; État de ce qui est putréfié.

PUTRÉFAIT, AITE. adj. Corrompu, infect, puant. Peu usité : on dit, *Putréfié.*

PUTRÉFIER. v. a. Corrompre, faire pourrir. || || Avec le pron. pers., Se corrompre, se pourrir. *Le fumier se putréfie dans les fosses où on le met.* || PUTRÉFIÉ, ÉE. participe.

PUTRIDE. adj. des 2 genres. (lat. *putridus*, pourri.) t. de chirurg. et de médec. Il se dit Des humeurs corrompues et fétides. *Suppuration putride.* || *Fièvre putride*, Fièvre qu'on attribue à la corruption des humeurs, parce que l'haleine et les excréments du malade exhalent une odeur fétide.

PUTRIDITÉ, s. f. État de ce qui est putride.

PYGARGUE. s. m. (grec *pygargos*, pygargue.) Oiseau de proie, à queue blanche.

PYGMÉE. s. m. (grec *pygmæos*, même signif.) Nom que l'antiquité donnait à de petits hommes qu'elle supposait n'avoir qu'une coudée de hauteur. || Fam., *C'est un pygmée*, se dit D'un nain, d'un fort petit homme. || PYGMÉE, fig. et par mépris, Tout homme sans talent, sans mérite ou sans crédit, qui s'efforce vainement de nuire à quelqu'un d'illustre ou de puissant.

PYLÔNE. s. m. (grec *pylôn*, même signif.) t. d'archit. Il se dit de Ces grands portails, surmontés d'une tour carrée, qui décorent la façade des temples égyptiens.

PYLORE. s. m. (grec *pylôros*, pylore.) t. d'anat. Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les aliments entrent dans les intestins.

PYLORIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE. s. f. (grec *pyr*, feu, *acantha*, épine.) Plante qu'on nomme aussi *Buisson ardent.* Voyez BUISSON.

PYRAMIDAL, ALE. adj. (grec *pyramis*, pyramide.) Qui est en forme de pyramide. En t. d'anat. : *Muscles pyramidaux. Corps pyramidaux.*

PYRAMIDALE. s. f. t. de botan. Espèce de campanule qui s'élève en pyramide, et qui porte des fleurs bleues depuis sa base jusqu'à son sommet.

PYRAMIDE. s. f. Solide composé de triangles, ayant un même plan pour base, et dont les sommets se réunissent en un même point. Dans le langage ordinaire, il s'entend presque toujours des ouvrages d'architecture à quatre faces, qui sont faits dans la forme qu'on vient de décrire. || *Une pyramide de fruits*, Une certaine quantité de fruits rangés et élevés les uns sur les autres en forme de pyramide. || *En pyramide*, En forme de pyramide ou à peu près.

PYRAMIDER. v. n. t. d'art. Être disposé en pyramide, former la pyramide. Il s'emploie surtout en peinture.

PYRÈTHRE. s. m. (grec *pyréthron*, même signif.) t. de botan. Plante, espèce de camomille dont on mâche la racine pour exciter la salivation et soulager le mal de dents.

* PYRÉTOLOGIE. s. f. (grec *pyrétos*, fièvre, *logos*, traité.) Traité des fièvres.

PYRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *pyrricos*, rougeâtre.) Qui concerne le feu. Il se dit De certains feux d'artifice qu'on fait jouer dans un lieu clos et couvert.

PYRITE. s. f. (grec *pyritès*, pyrite.) t. de chimie. Combinaison de soufre avec le fer ou le cuivre.

PYRITEUX, EUSE. adj. t. de minéralogie. Qui est de la nature de la pyrite, qui contient de la pyrite.

PYROLIGNEUX. adj. (grec *pyr*, feu, lat. *ligneus*, de bois.) t. de chimie. Il n'est usité que dans cette expression, *Acide pyroligneux*, Acide acétique qui tient en dissolution de l'huile empyreumatique, et qui est un des produits de la distillation du bois.

PYROMÈTRE. s. m. (grec *pyr*, feu, *métron*, mesure.) t. de physiq. Instrument qui sert à mesurer les dilatations produites par l'action du feu dans les corps solides.

PYROPHORE. s. m. (grec *—phéréin*, porter.) Préparation chimique qui a la propriété de s'enflammer à l'air.

PYROTECHNIE. s. f. (grec *—technè*, art.) L'art de se servir du feu. || Il se dit plus communément en parlant Des feux d'artifice.

PYROTECHNIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la pyrotechnie.

PYRRHIQUE. adj. f. (grec *pyrrikè*, pyrrhique.) Il n'est usité que dans cette expression, *La danse pyrrhique*, ou substant., *La pyrrhique*, Danse militaire, inventée, dit-on, par Pyrrhus, fils d'Achille.

PYRRHONIEN, IENNE. adj. Qui appartient à une école de philosophes, dont Pyrrhon était le chef, et où l'on faisait profession de douter des choses les

plus certaines. || Il se dit, par extension, De quiconque doute ou affecte de douter des choses que les autres regardent comme les plus certaines. || Il s'emploie plus ordinairement comme substantif.

PYRRHONISME. s. m. Doctrine de Pyrrhon et de ses disciples ; Habitude ou affectation de douter de tout.

PYTHAGORICIEN, ENNE. adj. Qui appartient à une école de philosophes, dont Pythagore était le chef, et dont il avait formé une sorte de corporation monastique vouée à des pratiques austères. || Il s'emploie aussi comme substantif.

PYTHIE. s. f. t. d'antiq. Nom que les Grecs donnaient à la prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

PYTHIEN. adj. *Voyez* PYTHIQUES.

PYTHIQUES. adj. pl. des 2 genres. t. d'antiq. Nom des jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon, surnommé *Pythien*. On dit aussi, *Les jeux Pythiens*.

PYTHONISSE. s. f. (grec *pythônissa*, pythonisse.) t. d'antiq. La pythie de Delphes ; et, par extension, Toute femme qui se mêlait de prédire l'avenir.

QUA

Q. s. m. Lettre consonne, la dix-septième de l'alphabet. On la nomme *Qu* (*ku*), suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Que* (*ke*), suivant la méthode moderne. || Q, ne s'écrit jamais sans être suivi d'un U, si ce n'est dans quelques mots où il est final, tel que *Coq*, *cinq*. Les deux lettres QU se prononcent comme s'il n'y avait qu'un simple K, excepté dans les mots qui seront indiqués ci-après.

QUADRAGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *quadraginta*, quarante.) (On prononce *Coua.*) Qui contient quarante unités. || Qui est âgé de quarante ans. En ce sens, il est aussi subst. Peu usité.

QUADRAGÉSIMAL, ALE. adj. (On prononce *Coua.*) Appartenant au carême. Il n'est usité que dans ces locutions : *Jeûne quadragésimal. Abstinence quadragésimale. Féries quadragésimales.*

QUADRAGÉSIME. s. f. (On prononce *Coua.*) Il n'est usité que dans cette phrase, *Le dimanche de la Quadragésime*, Le premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *quadrangulus*, même signif.) (On prononce *Coua.*) t. de géom. Qui a quatre angles.

QUADRAT. adj. m. (lat. *quadratus*, carré.) (On prononce *Coua.*) t. d'astrologie. Il n'est usité que dans cette locution, *Quadrat aspect*, La position de deux planètes, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingt-dix degrés ou d'un quart de cercle. Vieux : *voy.* QUADRATURE.

QUADRAT. s. m. t. d'impr. *Voyez* CADRAT.

QUADRATIN. s. m. t. d'impr. *Voyez* CADRATIN.

QUADRATRICE. s. f. (lat. *quadratura*, quadrature.) (On prononce *Coua.*) t. de géom. Courbe inventée par les anciens pour parvenir à la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE. s. f. (On prononce *Coua.*) Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré équivalent en surface. || QUADRATURE, en t. d'astron., Aspect de deux astres, quand ils sont éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle.

QUADRATURE. s. f. t. d'horlogerie. (On prononce *Kadrature.*) Assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran, et à faire aller la répétition, quand la montre ou l'horloge est à répétition.

QUADRIENNAL. adj. *Voyez* QUATRIENNAL.

QUADRIFIDE. adj. des 2 genres. (lat. *quadrifidus*, même signif.) (On prononce *Coua.*) t. de botan. Qui a quatre divisions. *Calice quadrifide.* — Plusieurs autres termes de botanique, auxquels il serait inutile de consacrer ici des articles particuliers, sont formés de la même manière : *Quadriflore* (à quatre fleurs).

QUADRIGE. s. m. (lat. *quadrigæ*, même signif.) (On prononce *Coua.*) t. d'antiq. Char monté sur deux roues, et attelé de quatre chevaux de front, dont l'usage passa des jeux Olympiques aux autres jeux solennels de la Grèce et de l'Italie.

QUADRILATÈRE. s. m. (lat. *quadrilaterus*, même signif.) (On prononce *Coua.*) t. de géom. Figure qui a quatre côtés.

QUADRILLE. s. f. (lat. *quadrini*, quatre.) Troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel. || Chaque groupe de quatre danseurs et de quatre danseuses, qui figurent dans les ballets, dans les grands bals, et qui se distingue des autres groupes par un costume particulier. Dans cette acception, on le fait ordinairement masculin.

QUADRILLE. s. m. Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre.

QUADRINÔME. s. m. (lat. *quatuor*, quatre, grec *nomè*, partie.) (On prononce *Coua.*) t. d'algèbre. Expression algébrique composée de quatre termes.

QUADRUMANE. adj. des 2 genres. (lat. —*manus*, main.) (On prononce *Coua.*) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des mains comme l'homme, et des pieds conformés comme des mains. Subst. *Les quadrumanes.*

QUADRUPÈDE. adj. des 2 genres. (lat. *quadrupes*, même signif.) (On prononce *Coua.*) Qui a quatre pieds. Il ne se dit que Des animaux. || Il est plus ordinairement subst. ; et alors on le fait toujours masc.

QUADRUPLE. s. m. (lat. *quadruplus*, même signif.) (On prononce *Coua.*) Quatre fois autant. *Il me l'a vendu au quadruple.* || Il est aussi adjectif des deux genres. *Vingt est quadruple de cinq.* || En t. de musique, *Quadruple croche*, Note qui ne vaut que le quart d'une croche, ou la moitié d'une double croche. || QUADRUPLE, subst., double pistole d'Espagne. || Pièce de quatre louis qui n'a jamais eu cours forcé.

QUADRUPLER. v. a. (On prononce *Coua.*) Prendre quatre fois le même nombre. *Quadrupler une somme.* || QUADRUPLER, Être augmenté au quadruple. || QUADRUPLÉ, ÉE. participe.

QUAI. s. m. Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière, entre la rivière même et les maisons, pour rendre le chemin plus commode, et pour empêcher le débordement de l'eau. || Rivage d'un port de mer, qui sert pour la charge et la décharge des marchandises.

QUAIAGE. s. m. *Voyez* QUAYAGE.

QUAICHE. s. f. t. de marine. Petite embarcation des mers du Nord.

QUAKER ou QUACRE. s. m. (On prononce *Couacre.*) Nom anglais qui signifie Trembleur, et qu'on donne à une secte religieuse établie principalement en Angleterre et dans les États-Unis d'Amérique. On dit au féminin, *Quakeresse.*

QUALIFICATEUR. s. m. (lat. *qualitas*, qualité, *facere*, faire.) Nom qu'on donne, en Espagne et en Italie, aux théologiens chargés de déterminer par leur avis la nature, la qualité et le degré d'un crime quelconque déféré à un tribunal ecclésiastique, et d'examiner les livres mis à l'index, et les propositions dénoncées.

QUALIFICATIF, IVE. adj. t. de gram. Qui qualifie.

QUALIFICATION. s. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFIER. v. a. Marquer de quelle qualité est une chose, une proposition, une action. *L'ouvrage fut qualifié d'hérétique.* || Il s'emploie en parlant Des personnes. *Qualifier quelqu'un de fourbe.* Le traiter de fourbe. || Attribuer un titre, une qualité à une personne. *Les lettres du roi le qualifient chevalier, prince, etc.* On dit dans la conversation, *Qualifier de.* || Il s'emploie quelquefois, en ce sens, avec le pronom personnel. *Il se qualifie de marquis.* || QUALIFIER, juger sévèrement. *Voilà une conduite que je ne veux pas qualifier.* || QUALIFIÉ, ÉE. participe. || *Une personne qualifiée,* Une personne de qualité.

QUALITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, grande ou petite, etc. *Cette étoffe est de bonne qualité. Cela n'est pas de la qualité requise.* || *Ce vin a de la qualité,* Il a une sève qui le distingue des vins communs. || Dans l'ancienne Philosophie, *Qualité occulte,* Propriété des corps dont la cause est inconnue. || QUALITÉ, Inclination, habitude, talent, disposition bonne ou mauvaise. *Qualités naturelles. Il a de grandes qualités.* || Il se dit quelquefois Des bonnes qualités seulement. *Il a beaucoup de qualités.* || QUALITÉ, Noblesse distinguée. *C'est un homme de qualité.* || QUALITÉ, se dit Des titres que prend, que reçoit une personne à cause de sa naissance, de sa charge, de sa dignité, de sa profession, etc. *Il prend la qualité de noble, etc.* || Particulièrement, en jurisprud., Titre qui rend habile à exercer quelque droit. *La qualité de légataire, de tuteur, etc.* || Fig. et fam., *Avoir qualité pour faire une chose,* Avoir titre pour la faire, être autorisé à la faire. || En ter. de procéd., *Les qualités d'un arrêt, d'un jugement,* La partie d'un arrêt, d'un jugement qui contient les noms, professions, demeures, etc., des parties, ainsi que leurs différentes demandes et conclusions. || EN QUALITÉ DE. loc. prépos. Comme, à titre de. *Il procède en qualité de tuteur. En ma qualité de père, etc. En cette qualité, j'ai droit de...*

QUAND. adv. de temps. (lat. *quando,* quand.) Lorsque, dans le temps que. *J'irai vous trouver, mais je ne sais ni quand ni comment.* || Il s'emploie par interrogation; et signifie, Dans quel temps? ou Quel temps? *De quand êtes-vous ici? A quand la partie est-elle remise?* || QUAND, sert de conjection, et signifie, Encore que, quoique, alors même que. *Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas.*

QUANQUAM. s. m. (On prononce *Couancouam.*) t. de collége, emprunté du latin. Harangue latine que prononçait d'ordinaire un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie. Vieux.

QUANQUAN. s. m. t. corrompu du latin *Quanquam.* Voyez CANCAN.

QUANT. adv. (lat. *quantùm,* autant que.) Il est toujours suivi de la préposition *à,* et signifie, Pour, employé dans le sens de, Pour ce qui est de. *Quant à lui, il en usera comme il lui plaira.* || Fam., *Tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi,* Prendre un air réservé et fier, ne répondre qu'avec circonspection. On dit également, *Se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi,* Faire le suffisant, le hautain.

QUANTES. adj. f. pl. Il n'est usité que dans ces locutions familières, *Toutes et quantes fois que,* ou *Toutes fois et quantes que,* Toutes les fois que, autant de fois que. Il a vieilli.

QUANTIÈME. subst. masc., Le quantième jour. *Quel quantième du mois avons-nous?* || *Montre à quantième,* Montre qui marque le quantième du mois.

QUANTITÉ. s. f. Il se dit de Tout ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution. || En mathémat., *Quantité continue,* L'étendue d'un corps en longueur, largeur et profondeur; et, *Quantité discrète,* L'assemblage de plusieurs choses distinctes les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. || QUANTITÉ, nom collectif, Multitude, abondance. *Il a recueilli cette année une grande quantité de blé.* || *Quantité de gens, de personnes,* Un grand nombre de personnes. *Quantité de gens ont dit cela.* || QUANTITÉ, en t. de gramm. et de prosodie, La mesure des syllabes longues et des syllabes brèves, qu'il faut observer dans la prononciation. *Faute de quantité.* || En t. de musiq., La durée relative que les notes ou les syllabes doivent avoir. *La quantité produit le rhythme.*

QUARANTAINE. s. f. coll. (lat. *quadraginta,* quarante.) Nombre de quarante. || Absol., *Jeûner la quarantaine,* Jeûner quarante jours; et, *Jeûner la sainte quarantaine,* Jeûner pendant tout le carême. || QUARANTAINE, pris absol., L'âge de quarante ans. *Elle a passé la quarantaine.* Dans cette acception, il est famil. || QUARANTAINE, séjour que les personnes et les marchandises qui viennent d'un pays infecté ou soupçonné de contagion, sont obligées de faire dans un lieu séparé de la ville où elles arrivent.

QUARANTE. adj. numéral des deux genres. Quatre fois dix. || Dans la liturgie cathol., *Les prières de quarante heures,* ou, elliptiq., *Les quarante heures,* Prières extraordinaires que l'on fait devant le saint sacrement dans les calamités publiques, et pendant le jubilé. || Absol., *Les quarante de l'Académie française,* ou simplement, *Les Quarante,* Les membres de l'Académie française. || *Le tribunal des Quarante.* Voyez QUARANTIE. || *Le trente et quarante,* Jeu de hasard, qui se joue avec des cartes. || QUARANTE, se prend quelquefois substantiv. *Le quotient de quarante divisé par huit est cinq.* On dit de même: *Le nombre quarante.*

QUARANTIE. s. f. Nom qu'on donnait, dans la république de Venise, à un tribunal composé de quarante membres.

QUARANTIÈME. adj. des deux genres. Nombre ordinal de quarante. || *La quarantième partie d'un tout,* Chaque partie d'un tout qui en a quarante. Substantiv., *Le quarantième.*

QUARDERONNER. v. a. t. d'architect. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois, d'un battant de porte, etc. || QUARDERONNÉ, ÉE. participe.

QUARRE. s. f. *Voyez* CARRE.

QUARRÉ. adj. et s. *Carré.*

QUARRÉMENT. adv. *Voyez* CARRÉMENT.

QUARRER (SE). v. pron. *Voyez* CARRER.

QUARRURE. s. f. *Voyez* CARRURE.

QUART. s. m. (lat. *quartus,* quatrième.) La quatrième partie d'un tout. || *Une pendule qui sonne les quarts. Cette étoffe a cinq quarts de largeur. Il y entre pour un quart.* || Fam., *Le tiers et le quart,* Toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix. *Médire du tiers et du quart.* || *Portrait de trois quarts,* Portrait où un des côtés de la figure est vu de face, et l'autre côté en raccourci. || *Levraut de trois quarts,* ou *Levraut trois quarts,* Un levraut qui est presque parvenu à la grandeur d'un lièvre. || Fam., *Passer un mauvais quart d'heure,* Éprouver quelque chose de fâcheux. || Prov. et fig., *Le quart d'heure de Rabelais,* Le moment où il faut payer son écot; et, par

extension, Tout moment fâcheux, désagréable. || *Demi-quart*, La moitié d'un quart. || *Quart d'écu*, Ancienne monnaie qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui, plus tard, en a valu souvent davantage. || *Quart de cercle*, Instrument de mathématique, qui est la quatrième partie d'un cercle divisé par degrés, minutes et secondes. || *Quart de cercle mural*, Instrument d'astronomie, qui consiste en un grand cercle de cuivre, fixé contre un mur dans le plan du méridien, et portant une lunette mobile autour de son centre, pour observer le passage des astres à diverses hauteurs. || En t. de marine, *Quart de vent, de rumb*, La quatrième partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux. || Dans les Exercices militaires, *Quart de conversion*, Mouvement par lequel une des ailes d'une troupe parcourt un quart de cercle, tandis que l'autre aile pivote en raccourcissant le pas ; de manière que le front devient perpendiculaire à la ligne qu'il occupait. || En archit., *Quart de rond*, Moulure tracée au compas, et qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. || En musiq., *Quart de soupir*, Valeur de silence qui est la quatrième partie d'un soupir et l'équivalent d'une double croche. || En t. de manége, *Quart en quart*, Sorte de volte. || QUART, en t. de marine, Le temps qu'une partie de l'équipage est à faire une certaine fonction que tous doivent faire tour à tour. Il se dit surtout en parlant de la garde du bâtiment.

QUART, ARTE. adj. Quatrième. Il n'est guère usité que dans les locutions suivantes : || En t. de finances, *Le quart denier*, Droit qui se payait aux parties casuelles, pour la résignation des offices. || En t. de chasse, *Le quart an*, ou en un seul mot, *Le quartan d'un sanglier*, Sa quatrième année. || En médec., *Fièvre quarte*, Sorte de fièvre intermittente qui laisse au malade deux jours d'intervalle. || *Fièvre double-quarte*, Celle qui vient deux jours consécutifs, qui cesse le troisième, et qui revient le quatrième.

QUARTAINE. adj. f. Il n'est plus usité que dans cette loc. popul., *Fièvre quartaine*, qu'on dit quelquefois par imprécation. *Que la fièvre quartaine te serre !*

QUARTAN. s. m. *Voyez* QUART, ARTE.

QUARTANIER. s. m. t. de chasse. Sanglier de quatre ans.

QUARTATION. s. f. Opération de métall., par laquelle on joint avec de l'or assez d'argent pour que dans la masse totale il n'y ait qu'un quart d'or contre trois quarts d'argent, parce que, sans cela, l'eau-forte n'agirait pas sur l'alliage. Cette opération se nomme aussi *Inquart*.

QUARTAUT. s. m. Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid.

QUARTE. s. f. Ancienne mesure contenant deux pintes. || QUARTE, La soixantième partie de la tierce, qui est elle-même la soixantième partie de la seconde. || QUARTE, en t. de musiq., L'intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant. On dit aussi, *L'intervalle d'une quarte, de quarte*. || QUARTE, en t. d'escrime, La manière de porter un coup d'épée ou de fleuret en tournant le poignet en dehors. || QUARTE, au jeu de piquet, signifiait autrefois, Quatre cartes de même couleur qui se suivent. On dit aujourd'hui, *Quatrième*. || En t. de droit romain, *Quarte Falcidie* ou *Falcidienne*, Le quart des biens que peut retenir l'héritier surchargé de legs; et, *Quarte Trébellienne* ou *Trébellianique*, Le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre. || QUARTE, en t. d'art vétérinaire, *Voyez* SEIME.

QUARTENIER. s. m. *Voyez* QUARTINIER.

QUARTERON. s. m. Poids qui est la quatrième partie d'une livre. || La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids. La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. || *Demi-quarteron*, La moitié du poids d'un quarteron. La moitié d'un quarteron dans les choses qui se vendent au poids ou par compte.

QUARTERON, ONNE. s. Celui, celle qui provient d'un blanc et d'une mulâtre, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI. s. m. (lat. *quartus dies*, quatrième jour.) (On prononce *Couar*.) Le quatrième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

QUARTIER. s. m. (lat. *quartus*, quatrième.) La quatrième partie de certains objets. *Un quartier de mouton*. || *Son corps a été mis en quartiers*, se dit en parlant D'un homme condamné à mort, dont on expose les membres en différents endroits après son supplice. || Prov. et fig., *Je me mettrais en quatre quartiers pour lui, pour son service*, Il n'y a rien que je ne voulusse faire pour le servir. Par ellipse, *Je me mettrais en quatre pour...* || *Quartier de réduction*, Instrument qui sert à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les triangles semblables. || *Quartier sphérique*, Instrument nautique à l'aide duquel, connaissant la latitude du lieu et la déclinaison du soleil, on trouve l'heure de son lever, de son coucher, son amplitude, etc. || Il se dit, par extens., Des portions d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. *Un quartier de pain, de terre*. || *Bois de quartier*, Bois à brûler fendu en quatre. || *Quartier de lard*, Grande pièce de lard tirée de dessus un cochon. || *Quartiers de pierre*, Gros morceaux de pierre. Il se dit, particulièrement, Des grosses pierres dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux. || En archit., *Quartier tournant*, Les marches qui sont dans l'angle d'un escalier, et qui tournent autour du noyau. || *Quartier de soulier*, La pièce ou les deux pièces de cuir qui environnent le talon. || En t. de sellier, *Les quartiers d'une selle*, Les parties sur lesquelles les cuisses du cavalier portent et reposent. || QUARTIER, en t. d'art vétérinaire, Chacune des parois latérales du sabot du cheval. || *Ce cheval fait quartier neuf*, se dit D'un cheval dont un des quartiers tombe par quelque cause que ce soit, et se trouve chassé par un autre quartier qui croît. || QUARTIER, se dit d'Une des parties dans lesquelles une ville est divisée. *Commissaire du quartier*. || Certaine étendue de voisinage. *J'habite un quartier fort tranquille*. || Il se dit de Tous ceux qui demeurent dans un quartier. *Tout le quartier était en rumeur*. || *Nouvelles de quartier*, Certaines nouvelles qui n'ont guère de cours que dans le quartier où on les débite. *Faire des visites de quartier*, Aller faire visite à toutes les personnes un peu considérables qui demeurent dans le quartier où l'on vient de s'établir. || Fam., *C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier*, se dit De celui qui est regardé dans son quartier comme un homme réjouissant et de belle humeur. || Fam., *Cette personne est la gazette du quartier*, Elle rapporte toutes les petites nouvelles, toutes les médisances qu'elle entend dire. || QUARTIERS, au pluriel, famil., en parlant Des provinces et de la campagne, signifie, Environs, voisinage. *Mandez-nous ce qui se passe dans vos quartiers*. || QUARTIER, en t. de guerre,

L'endroit, le bâtiment d'une ville ou d'une place forte dans lequel une troupe est casernée. *Quartier de cavalerie. Aller au quartier.* || Ville non fermée où il y a de la troupe en garnison; par opposition à Ville de guerre, à ville forte. *Être en quartier.* || Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes, et Le corps de troupes lui-même. || Dans les siéges, Campement fait sur quelqu'une des principales avenues d'une place, pour empêcher les convois et les secours. || *Quartier des vivres,* Le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche, et où l'on cuit le pain qui se distribue journellement aux troupes. || *Quartier d'hiver,* L'intervalle de temps compris entre deux campagnes. Le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. *L'armée va prendre ses quartiers d'hiver.* || *Quartier de rafraîchissement,* Le lieu où des troupes fatiguées vont se remettre et se rétablir pendant que la campagne dure encore. || *Quartier général,* Lieu choisi ordinairement au centre du camp, de la position, des quartiers d'une armée ou d'un corps d'armée, et où est établi le logement du roi, ou du général qui commande en chef. On nomme aussi *Quartier général,* La réunion des officiers qui composent l'état-major général. || *Quartier d'assemblée,* Lieu où les différents corps d'une armée se réunissent, pour de là marcher ensemble à l'ennemi. Ville où les soldats d'un corps se rendent pour y passer la revue. Il se dit encore, dans une ville ou dans un camp, Du lieu où les différents corps doivent se rendre en cas d'alarme, et se réunir toutes les fois qu'il faut prendre les armes. || *Mettre, donner l'alarme au quartier,* Avertir les troupes qui composent le quartier que l'ennemi approche, et qu'elles aient à se tenir sur leurs gardes. || Fig. et fam., *Mettre, donner l'alarme au quartier,* Débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qu'elle intéresse. || QUARTIER, Vie que l'on accorde ou Traitement favorable que l'on fait à des troupes vaincues dans un assaut ou dans une bataille. *Donner quartier. Point de quartier.* || Fig. et fam., *Demander quartier,* Demander grâce, demander de n'être pas traité à la rigueur. *Ce créancier ne fait point de quartier à ses débiteurs.* || QUARTIER, se dit, dans les colléges, Des différentes salles où les écoliers étudient et font leurs devoirs. || *Maître de quartier,* Maître chargé de surveiller et de répéter les écoliers dans leur quartier. || QUARTIER, L'espace de trois mois, qui fait la quatrième partie de l'année. On ne l'emploie guère qu'en parlant De certaines personnes qui s'acquittent tour à tour de fonctions qui leur sont communes. || *Cet officier est de quartier* ou *en quartier,* Il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. || *Officiers de quartier,* Ceux qui servent par quartier, à la distinction de Ceux qui sont ordinaires, et qui servent toute l'année. || *Quartier de la lune,* La quatrième partie du cours de la lune, à partir de la nouvelle lune. || QUARTIER, Ce qui se paye de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, rentes, gages, etc. *On lui doit deux quartiers de sa pension.* || Il se dit quelquefois de La demi-année, lorsqu'il s'agit de payements. || QUARTIER, en t. de blason, La quatrième portion d'un écusson écartelé. || Il se dit aussi Des parties d'un grand écusson qui contient des armoiries différentes, quoiqu'il y en ait plus de quatre. || *Franc-quartier,* Le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef, et qui est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelure. || QUARTIER, en t. de généalogie, se dit de Chaque degré de descendance dans une ligne soit paternelle, soit maternelle.

QUARTIER-MAÎTRE. s. m. Officier qui est chargé de la comptabilité d'un corps de troupes, et qui fait partie de l'état-major. || QUARTIER-MAÎTRE, Sous-officier de marine qui est l'aide du maître d'équipage et du contre-maître.

QUARTIER-MESTRE. s. m. (—ital. *maestro,* maître.) Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

QUARTILE. adj. (On prononce *Coua.*) t. d'astrologie. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Quartile aspect,* L'aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque, ou de quatre-vingt-dix degrés. En astron., on dit *Quadrature :* voyez ce mot.

QUARTINIER. s. m. Officier de ville, qui était préposé pour avoir soin d'un certain quartier. Quelques-uns disent, *Quartenier.*

QUARTO (IN). *Voyez* IN-QUARTO.

QUARTZ. s. m. (On prononce *Couartz.*) t. de minéralogie. Mot emprunté de l'allemand. Substance minérale de la classe des pierres, assez dure pour rayer le verre, auquel elle ressemble beaucoup.

QUARTZEUX, EUSE. adj. De la nature du quartz.

QUASI. s. m. t. de boucherie et de cuisine. *Un quasi de veau,* Un morceau de la cuisse d'un veau.

QUASI. adv. (lat. *quasi,* presque.) Presque, peu s'en faut, il ne s'en faut guère. Famil. et peu usité.

QUASI-CONTRAT. s. m. (lat. —*contractus,* contrat.) t. de jurispr. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement quelconque envers un tiers, et quelquefois un engagement réciproque des deux parties, sans qu'il y ait eu convention ni consentement.

QUASI-DÉLIT. s. m. (lat. —*delictum,* délit.) t. de jurispr. Dommage que l'on cause involontairement à quelqu'un par imprudence ou par négligence.

QUASIMODO. s. f. Terme latin qui se trouve en tête de l'introït de la messe du dimanche d'après Pâques, et par lequel ce jour est désigné dans la liturgie.

QUATERNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *quaternarius,* même signif.) (On prononce *Coua.*) Qui vaut quatre, ou Qui est divisible par quatre.

QUATERNE. s. m. (lat. *quaterni,* quatre par quatre.) Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. || Au loto, Quatre numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale ou de la même couleur.

*QUATERNÉ, ÉE. adj. Disposé par quatre sur un même point.

QUATORZAINE. s. f. (lat. *quatuordecim,* quatorze.) t. de pratique ancienne. L'espace de quatorze jours qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement.

QUATORZE. adj. numéral des 2 genres. Dix et quatre, quatre avec dix. || Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures,* Chercher des difficultés où il n'y en a point. || Prov. et par exagérat., *Faire en quatorze jours quinze lieues,* Marcher, voyager fort lentement. Il se dit, fig. et fam., D'une personne qui est fort lente à ce qu'elle fait. || QUATORZE, se prend quelquefois pour Quatorzième. *Chapitre quatorze. Louis quatorze.* On écrit ordinairement, *Louis XIV.* || QUATORZE, s'emploie aussi comme subst. masc. *Quatorze multiplié par deux donne vingt-huit.* || Le quatorzième jour d'une période. *Nous sommes au quatorze du mois.* || Au jeu de piquet, Les quatre as, ou les quatre rois, ou les quatre dames, ou les quatre valets, ou les quatre dix; parce que ces quatre cartes ensemble valent quatorze

points. || Fig. et fam., *Avoir quinte et quatorze*, Avoir dans une affaire une grande avance, une grande probabilité de succès.

QUATORZIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal de quatorze. || *La quatorzième partie*, Chaque partie d'un tout qui en a quatorze. || QUATORZIÈME, substantiv. au masc., Le quatorzième jour. *Le quatorzième de la lune.* || Une quatorzième part ou partie.

QUATORZIÈMEMENT. adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN. s. m. (lat. *quatuor*, quatre.) Petite pièce de poésie qui contient quatre vers, dont les rimes sont ordinairement croisées. || Quatre vers qui font partie d'un sonnet, d'une stance, etc. *Cette ode est composée de quatrains.*

QUATRE. adj. numéral des 2 genres. Nombre composé de deux fois deux. *Ils défilaient quatre à quatre.* || Fam., *Cela est clair comme deux et deux font quatre.* || Fig. et fam., *Se mettre en quatre*, S'employer de tout son pouvoir pour rendre service. || Prov. et fig., *Faire le diable à quatre*, Faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre, s'emporter à l'excès. || Fig. et pop., *Il y a fait le diable à quatre*, se dit D'un homme qui s'est beaucoup tourmenté pour faire réussir une affaire, ou pour la traverser. || *Il faut le tenir à quatre*, se dit en parlant D'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts réunis de plusieurs personnes. || Fig. et fam., *Se tenir à quatre*, Faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater. || *Tirer un criminel à quatre chevaux*, Écarteler un criminel, en attachant chacun de ses membres à un cheval, et faisant tirer les quatre chevaux chacun de son côté en même temps. || Fam., *Être tiré à quatre épingles*, Être ajusté avec un extrême soin, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure. || Fam., *Marcher à quatre pattes*, Marcher avec les mains et les pieds. || Fam., *Entre quatre yeux*, Tête à tête. (On prononce ordinairement, par euphonie, *Entre quatre-z-yeux.*) || Fig. et fam., *Comme quatre*, Beaucoup, excessivement. *Il boit comme quatre.* || QUATRE, s'emploie quelquefois pour Quatrième. *Page quatre. Henri quatre :* on écrit ordinairement, *Henri IV.* || QUATRE, est quelquefois subst. masc. *Quatre multiplié par huit donne trente-deux.* On dit de même : *Le nombre quatre* ou *de quatre.* || *Le quatre du mois*, Le quatrième jour du mois. *Sa lettre est datée du quatre.* || QUATRE, se dit Du caractère qui marque en chiffre le nombre de quatre. *Le chiffre quatre.* || Fig., *Quatre de chiffre*, Sorte de piége dont on se sert pour prendre des rats, des souris, des oiseaux, etc. : il consiste en une planche soutenue par trois petits morceaux de bois assemblés en forme de quatre, et qui tombent au moindre choc. || QUATRE. subst. Aux jeux de cartes, La carte qui est marquée de quatre cœurs, de quatre trèfles, etc. ; et, au jeu de dés, La face du dé qui est marquée de quatre points.

QUATRE-TEMPS. s. m. pl. (lat. *quatuor*, quatre, *tempus*, saison.) Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année, et où les évêques ont coutume de faire les ordinations.

QUATRE-VINGTIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *quater*, quatre fois, *viginti*, vingt.) Nombre ordinal de quatre-vingts. || *La quatre-vingtième partie d'un tout*, Chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. Substantiv. *Un quatre-vingtième.*

QUATRE-VINGTS. adj. numéral des 2 genres. Quatre fois vingt. Il s'écrit toujours avec une *s* quand il n'est pas suivi d'un autre nombre. *Quatre-vingts hommes.* Il ne prend point d'*s* quand il précède un autre nombre auquel il est joint. *Quatre-vingt-un.* On disait autrefois, *Octante.*

QUATRIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *quartus*, quatrième.) Nombre ordinal de quatre. || *La quatrième partie d'un tout*, Chaque partie d'un tout qui en a quatre. || QUATRIÈME, s'emploie aussi comme substantif dans plusieurs acceptions. Ainsi on dit : || *Nous sommes au quatrième du mois, au quatrième de la lune*, Au quatrième jour du mois, de la lune. On dit, plus ordinairement, *Au quatre du mois.* || En parlant Du jeu, *Vous venez à propos, nous attendions un quatrième*, Un quatrième joueur. || *Être dans une affaire pour un quatrième*, Y être intéressé pour un quart. || *Loger au quatrième*, Au quatrième étage. || *Cet écolier est en quatrième*, Il étudie dans la quatrième classe. Dans un sens analogue : *Ce professeur fait la quatrième. C'est un quatrième*, Écolier qui étudie en quatrième. || *La quatrième des enquêtes*, La quatrième chambre des enquêtes au parlement de Paris. || QUATRIÈME. subst. Au jeu de piquet, Suite de quatre cartes de même couleur : il est féminin.

QUATRIÈMEMENT. adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE. adj. (lat. —*annus*, année.) Il se dit D'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. || Officier qui exerce cette fonction. || Substantiv., au masc., Il se dit de La charge et de l'officier.

QUATUOR. s. m. (lat. *quatuor*, quatre.) (On prononce *Coua.*) t. de musique. Morceau de musique vocale ou instrumentale, qui est à quatre parties récitantes. *Exécuter un quatuor.*

QUAYAGE. s. m. t. de comm. maritime. Droit que payent les marchands pour avoir la liberté de se servir du quai d'un port, et d'y placer leurs marchandises.

QUE. (lat. *qui*, lequel.) Pronom relatif des 2 genres et des 2 nombres, servant de régime au verbe qui le suit. Il s'élide devant une voyelle. *Celui que vous avez vu. Les choses qu'elle a dites.* || Il remplace quelquefois De qui, à qui, pour qui, etc. *C'est de vous que je parle.* || Il remplace aussi, en parlant Des choses, Pendant lequel, dans lequel, etc. *L'hiver qu'il fit si froid. Où est-ce qu'on trouvera ce livre ?* || Il se dit aussi pour Quelle chose. *Que faites-vous là ? Je ne sais qu'en penser.* || Fam., *Je n'ai que faire*, Je n'ai aucune affaire. *Je n'ai que faire de lui*, Je n'ai aucun besoin de lui. *Je n'ai que faire à cela*, Je n'ai aucun intérêt à cela. *Je n'ai que faire là*, Je ne suis pas nécessaire là. *Je ne puis que faire à cela*, Il ne dépend pas de moi d'y remédier. || QUE, s'emploie souvent, comme conjonction, entre deux membres de phrase qui ont chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu, pour marquer que le dernier est régi par le premier, ou lui est subordonné. *Il faut que je le paye. Que cela soit, j'y consens.* Dans cette dernière phrase, il y a ellipse d'un verbe avant Que. || Fam., *Être toujours sur le que si, que non*, Être toujours prêt à contrarier. || Elliptiq., *Qu'il fasse le moindre excès, il est malade*, S'il arrive qu'il fasse le moindre excès, il en est malade. *Qu'il parle, tout se tait*, Quand il se met à parler, tout le monde se tait. *Etc.* || QUE, conjonct., s'emploie quelquefois avec ellipse du premier membre de phrase, dans le titre des chapitres et des sections d'un livre, pour indiquer De quelle matière on y traite. || Il est aussi particule de souhait, d'imprécation, de commandement, de consentement, de répugnance, de blâme, etc. ; et s'emploie avec ellipse des verbes dont on se sert pour souhaiter, pour commander, pour consentir, etc. *Que je meure, si cela n'est pas vrai ! Qu'il fasse*

ce qu'il lui plaira! || Il est particule d'admiration, d'ironie, d'indignation; et alors il signifie, Combien. *Qu'il fait beau!* Il se met aussi, dans certaines phrases exclamatives, entre un adjectif et le verbe *Être*. *Insensé que j'étais de croire à leur bonne foi! La cruelle qu'elle est reste sourde à nos gémissements. Etc.* || Que, Pourquoi? au commencement de certaines phrases interrogatives. *Que ne se corrige-t-il?* En ce sens, il s'emploie rarement sans négation, excepté dans ces phrases : *Que tardez-vous? Que différez-vous?* et quelques autres semblables. || *Que sert de se flatter, de dissimuler, etc.?* À quoi sert de se flatter, de dissimuler, etc.? || Que, est corrélatif des mots *Tel, quel, même, autre, meilleur, pire,* et se met toujours après. *Un homme tel que vous. Votre vin est meilleur que le mien.* || Il est également corrélatif des adverbes de comparaison, et de quelques autres. *Il est aussi modeste qu'habile. Tant tués que blessés. Si peu que rien.* || Famil., *Que bien que mal,* En partie bien, en partie mal. On dit plus ordinairement, *Tant bien que mal.* || Que, signifie quelquefois, Si ce n'est. *A qui puis-je confier ce secret qu'à vous seul?* || Il s'emploie dans certaines phrases avec ellipse des mots *Autre chose* ou *Autrement;* et alors il est toujours précédé de la négation. Ainsi on dit : *Il ne cherche que la vérité,* Il ne cherche autre chose que la vérité. *Il ne parle que par sentences,* Il ne parle point autrement que par sentences. — *Ne... que* peut, dans certains cas, être considéré comme entièrement synonyme de l'adv. Seulement. *Je ne veux que le voir,* Je veux seulement le voir. || Il s'emploie quelquefois avec ellipse de certaines prépositions et de certains adverbes auxquels on a coutume de le joindre. *Approchez que je vous parle,* Afin que je vous parle. *Je lui parlai qu'il était encore au lit,* Lorsqu'il était encore au lit. *A peine était-il sorti, que la maison s'écroula,* Lorsque la maison s'écroula. *Je n'irai point là que tout ne soit prêt,* Avant que tout soit prêt. || *On le régala que rien n'y manquait,* Si bien, de telle sorte que rien n'y manquait. || Fam., *Si j'étais que de vous,* Si j'étais à votre place. On dit plus ordinairement, *Si j'étais de vous.* || Que, se dit pour Comme, Quand et Si, lorsque, à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature. *Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour...* || Que, s'emploie quelquefois par rédondance. *Que si vous m'objectez...,* Si vous m'objectez... || Il s'emploie souvent pour donner plus de force à ce qu'on dit. *C'est une belle chose que de garder le secret.* Ici on peut supprimer le *que. C'est une belle chose de garder le secret.* En ce sens, il s'emploie aussi devant les substantifs, mais on ne saurait le supprimer qu'en changeant toute la construction. *C'est une belle qualité que la discrétion.*

QUEL, QUELLE. (lat. *qualis*, quel.) Adjectif dont on se sert pour demander ce que c'est qu'une personne, qu'une chose, son nom, ses qualités, ou pour marquer de l'incertitude, du doute. *Quel temps fait-il?* || Il s'emploie aussi, quelquefois, dans une phrase affirmative. *Je vous ai dit quel homme c'est.* || Il se dit aussi par exclamation. *Quelle pitié!* || *Quel que soit,* De quelque sorte, de quelque espèce que soit ou la personne ou la chose dont il s'agit. || Quel, se met quelquefois après tel : *Tel quel;* et c'est une façon de parler familière dont on se sert pour marquer qu'une chose est médiocre dans son espèce, qu'elle est plutôt mauvaise que bonne. *C'est un avocat tel quel.*

QUELCONQUE. adj. des deux genres. (lat. *qualiscumque*, quelconque.) Quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit. Il s'emploie, en général, avec la négation, et il se place toujours après le substantif. *Il ne lui est demeuré chose quelconque.* En t. de palais, *Nonobstant opposition ou appellation quelconque.* || Sans négation dans le style didactique, Quel qu'il soit, quelle qu'elle soit; et alors il a un pluriel. *Une ligne quelconque étant donnée.* || Il s'emploie quelquefois de même dans la conversation. *D'une manière quelconque.*

QUELLEMENT. adv. (lat. *qualiter*, même signif.) Il ne s'emploie que dans cette loc. fam., *Tellement quellement,* Ni fort bien ni fort mal, mais plutôt mal que bien. *Je me porte tellement quellement.*

QUELQUE. adj. des 2 genres. Un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. *Si cela était, quelque historien en aurait parlé.* || Fam. et par ellipse, *Quelque sot,* Je ne suis pas assez sot pour faire, pour dire cela. || *Quelque chose.* Voyez Chose. || Quelque, sert à indiquer un petit nombre, une quantité peu considérable. *Cette affaire souffre quelque difficulté.* || Il se joint aussi avec Peu. *Quelque peu d'argent, quelque peu d'amitié,* Un peu d'argent, un peu d'amitié. || Quelque, Quel que soit le, quelle que soit la. *Quelques efforts que vous fassiez.* || Quelque, s'emploie comme adverbe; et signifie, Environ, à peu près. *Il y a quelque soixante ans.*

QUELQUEFOIS. adv. De fois à autre, parfois.

QUELQU'UN, UNE. s. Un, une entre plusieurs. || Quelqu'un, pris absol., s'emploie pour les deux genres, et signifie, Une personne. *Quelqu'un m'a dit.* || Quelques-uns, au pluriel, Plusieurs dans un plus grand nombre.

QUÉMANDER. v. n. Mendier par pure fainéantise, mendier clandestinement. Il a vieilli.

QUÉMANDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui quémande. Il a vieilli.

QU'EN-DIRA-T-ON. s. m. Les propos que pourra tenir le public. Il est toujours précédé de l'article Le. *Se moquer du qu'en-dira-t-on.* Fam.

* Quenelle. s. f. Ragoût de viande, de pâte et de pommes.

QUENOTTE. s. f. Dent de petit enfant. Très-fam.

QUENOUILLE. s. f. Sorte de petite canne ou de bâton, que l'on entoure, vers le haut, de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc., pour filer. || Soie, chanvre, lin, laine dont une quenouille est chargée. *Filer une quenouille.* || Prov., *Allez filer votre quenouille,* se dit À une femme qui veut se mêler de choses qui passent sa capacité. || Fig., *Cette maison est tombée en quenouille,* Une fille en est devenue héritière. || Fig. et fam., *L'esprit est tombé en quenouille dans cette famille,* Les filles y ont plus d'esprit que les garçons. || *Quenouilles de lit,* Les colonnes, les piliers qui sont aux quatre coins de certains lits. || Quenouille, se dit, en agricult., Des arbres fruitiers qui sont taillés de manière que le branchage se rapproche de la forme d'une quenouille.

QUENOUILLÉE. s. f. La quantité de laine, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

* Quenouillette. s. f. Petite quenouille. || Quenouillette, Outil de fondeur.

QUÉRABLE. adj. (lat. *quærere*, chercher.) t. de jurispr. *Rente* ou *Redevance quérable,* Celle que le créancier doit aller chercher, par opposition à *Rente* ou *Redevance portable,* Celle que le débiteur doit acquitter dans un lieu désigné par le titre. On dit aussi, *Requérable.*

QUERCITRON. s. m. (lat. *quercus*, chêne, *citrus*, citronnier.) t. de botan. Espèce de chêne vert de l'Amérique septentrionale, dont l'écorce sert à teindre en jaune.

QUERELLE. s. f. (lat. *querela*, plainte.) Démêlé, dispute mêlée d'aigreur et d'animosité. *Chercher querelle à quelqu'un. Prendre querelle. Ils sont en querelle.* || *Entrer dans une querelle*, S'intéresser dans une querelle, y prendre parti. || *Embrasser, épouser, prendre la querelle de quelqu'un*, Prendre le parti de quelqu'un contre ceux avec qui il a querelle. *Prendre querelle pour quelqu'un*, Déclarer qu'on entreprend de le venger de ceux qui l'ont offensé, prendre son parti avec chaleur, mal-mener ceux qui sont contre lui. || Prov., *Querelle d'Allemand*, Querelle faite légèrement, sans sujet. || En t. de droit romain, *Querelle d'inofficiosité*. Voyez INOFFICIOSITÉ.

QUERELLER. v. a. Faire querelle à quelqu'un. || Avec le pron. réciproque, Disputer l'un contre l'autre avec des paroles aigres. *Ils se querellent toujours.* || QUERELLER, Gronder, réprimander. *Son père l'a querellé.* || Absol. *Cet homme aime fort à quereller.* || QUERELLÉ, ÉE. participe.

QUERELLEUR, EUSE. adj. Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. *Cette femme est méchante et querelleuse.* || Subst. *C'est un grand querelleur.*

QUÉRIMONIE. s. f. (lat. *querimonia*, plainte.) (On prononce *Cué.*) t. d'officialité. Requête présentée au juge d'Église, pour obtenir la permission de faire publier un monitoire.

QUÉRIR. v. a. (lat. *quærere*, chercher.) Chercher avec charge d'amener la personne, ou d'apporter la chose dont il est question. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et avec les verbes *Aller, venir, envoyer*. Il a vieilli.

QUESTEUR. s. m. (lat. *quæstor*, questeur.) (On prononce *Cués.*) t. d'antiq. romaine. C'était le nom de Certains magistrats chargés, à Rome, dans les armées ou dans les provinces, de l'administration des finances, et de diverses autres fonctions, comme de recevoir les ambassadeurs, etc. || QUESTEUR, se dit, dans certains corps, Des membres qui sont chargés de diriger et de surveiller l'emploi des fonds.

QUESTION. s. f. (lat. *quæstio*, question.) Demande que l'on fait pour s'éclaircir de quelque chose. *Il m'a fait question sur question.* || Ironiq., *Belle question!* se dit À une personne qui fait une question inutile ou ridicule. On dit dans le même sens, *Quelle question!* || QUESTION, Proposition qu'il y a lieu d'examiner, de discuter. *Soulever une question. Question de droit, de fait, d'état. Ce n'est pas là la question. Sortir de la question. Aborder la question. Le ferai-je ou ne le ferai-je pas? voilà la question.* || *Il est question, il n'est pas question de*, Il s'agit, ou il ne s'agit pas de. On dit de même : *Voici la chose, la personne dont il est question;* et fam., *Voici la personne en question.* || Dans le langage des délibérations publiques, *Demander la question préalable*, Demander qu'on décide s'il y a ou s'il n'y a pas lieu de délibérer sur une proposition qui vient d'être faite; et, dans l'usage ordinaire, Demander qu'on ne délibère pas sur cette proposition. || QUESTION, La torture, la gêne donnée aux accusés et aux condamnés, en matière criminelle, pour leur arracher des aveux. *Question préparatoire. On l'a mis à la question.* || Pop., *Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait*, se dit D'un homme qui parle trop, et qui dit tous ses secrets.

QUESTIONNAIRE. s. m. Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés.

QUESTIONNER. v. a. Interroger quelqu'un, lui faire des questions. Avec le pron. réciproque, *Se questionner l'un l'autre.* || Il se prend souvent en mauvaise part, et se dit De ceux qui ont coutume de faire des questions importunes. || QUESTIONNÉ, ÉE. participe.

QUESTIONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait sans cesse des questions. Adject. *Cette femme est bien questionneuse.*

QUESTURE. s. f. (lat. *quæstura*, questure.) (On prononce *Cués.*) Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. || Bureau des questeurs d'une assemblée.

QUÊTE. s. f. (lat. *quærere*, chercher.) Action par laquelle on cherche. *Se mettre en quête.* || En t. de chasse, L'action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer, et L'action du chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc., qu'on veut détourner. || Il se dit de même en parlant De la chasse des perdrix. || QUÊTE, L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres, ou pour des œuvres pieuses.

QUÊTE. s. f. t. de marine. Saillie que font l'étrave et l'étambot hors de la quille.

QUÊTER. v. a. t. de chasse. Chercher. || Il s'emploie quelquefois absol. *Un épagneul qui quête bien.* || Fig., *Quêter des louanges, des suffrages, etc.*, Chercher à se faire donner des louanges, des suffrages, etc. *Quêter des voix pour quelqu'un.* || QUÊTER, Demander et recueillir des aumônes. *Quêter de porte en porte.* || QUÊTÉ, ÉE. participe.

QUÊTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui quête pour quelqu'un.

QUEUE. s. f. (lat. *cauda*, queue.) La partie qui termine le corps de la plupart des animaux, par derrière. || En parlant Des quadrupèdes, Cette partie qui est un prolongement de l'épine du dos. || *Queue prenante*, La queue de certains animaux qui peut s'enrouler avec force autour des objets, et dont ils se servent pour s'attacher, pour se suspendre. || En parlant Des chevaux, *Queue à l'anglaise*, Celle qui a été coupée selon la méthode anglaise. *Queue en catogan*, Celle qui a été coupée très-court, près de la racine. *Queue en balai*, Celle dont les crins sont plus abondants à la partie inférieure qu'à la partie supérieure. *Queue de rat*, Celle qui est dégarnie de crins. *Queue en trompe*, Celle qui est relevée dans l'exercice. || Chez les Turcs, *Pacha à une queue, à trois queues*, Pacha qui a droit de faire porter devant lui une queue, trois queues de cheval, comme marque de sa dignité. *Voyez* TOUG. || *Queue de mouton*, Pièce de viande qui est prise du quartier de derrière d'un mouton, et où ordinairement la queue tient. || *Queue de martre*, La peau et le poil de la queue d'une martre, passée et accommodée, pour servir de fourrure. || Prov. et fig., *Brider son cheval, son âne par la queue*, S'y prendre maladroitement et à contre-sens dans une affaire. || Prov., fig. et pop., *Il s'en est retourné honteusement la queue entre les jambes*, se dit D'un homme qui a paru confus de ce qu'une affaire ne lui avait pas réussi. || Prov. et fig., *Quand on parle du loup on en voit la queue*, se dit Lorsqu'un homme arrive dans une société, au moment où l'on parle de lui. || Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à se procurer de quoi vivre. || *Queue-de-cheval*, Plante. *Voyez* PRÊLE. || *Queue-de-cochon*, Tarière terminée en vrille, qui sert dans différents

métiers. || *Queue-de-lion*, ou *Léonurus*, Plante labiée qui croît principalement en Afrique, et dont les fleurs, d'un beau rouge de feu, naissent en verticilles à l'extrémité des rameaux. || *Queue-de-pourceau*, Plante ombellifère dont la racine est grosse, longue, et pleine d'un suc jaune fétide. || *Queue-de-rat*, Lime ronde, terminée en pointe, qui sert à agrandir et à limer des trous. — En t. d'art vétérinaire, Espèce de dartre allongée qui survient aux jambes des chevaux, et qui forme une ligne dégarnie de poil. — En t. de marine, Forme que l'on donne au bout d'une manœuvre, en la travaillant en pointe, pour faciliter son entrée dans certaines poulies ou conduits. || *Queue-du-chat*, Figure de contredanse. || *Queue-de-renard*, Petite plante à laquelle on trouve quelque ressemblance avec la queue du renard, et qui vient ordinairement dans les lieux humides. || *Queue-de-souris*, Plante qui croît dans les champs, les prés et les jardins, et qui porte des fleurs dont le réceptacle s'allonge après la floraison, de manière à prendre la forme d'une queue de souris. || QUEUE, en parlant Des oiseaux, se dit Des grandes plumes qui leur sortent du croupion, et qui leur servent ordinairement comme de gouvernail pour se conduire dans l'air. || *Queue-d'aronde*, Espèce de tenon, en queue d'hirondelle, fait à une pièce de bois ou de fer, et qui doit entrer dans une entaille de même forme. || QUEUE, en parlant Des poissons, des serpents, et de quelques insectes, La partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. || Prov. et fig., *Écorcher l'anguille par la queue*, Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où l'on devrait finir. || QUEUE, en parlant Des fleurs, des feuilles, des fruits, Cette partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. *Cerises à courte queue.* En parlant De certaines fleurs, comme les tulipes, les lis, les narcisses, on appelle *Queue*, lorsqu'elles sont cueillies, ce qu'on nomme *Tige* dans ces mêmes fleurs, lorsqu'elles sont encore sur pied. || Prov. et pop., *Il n'en reste pas la queue d'un, d'une*, Il n'en reste, il n'en est resté aucun, aucune. || QUEUE, en parlant Des hommes, se dit Des cheveux de derrière, lorsqu'ils sont attachés avec un cordon et couverts d'un ruban roulé tout autour. || QUEUE, se dit encore de Plusieurs autres choses qui ressemblent en quelque façon à une queue. || En t. de chancellerie, *Lettres scellées sur simple queue*, Celles dont le sceau est sur cette partie du parchemin qu'on coupe en forme de queue pour y attacher le sceau; et, *Lettres scellées sur double queue*, Celles dont le sceau est sur une bande de parchemin qui passe au travers des lettres. || *La queue d'un g, d'un p, d'un q, etc.*, Ce qui excède par en bas le corps de ces différentes lettres. || *La queue d'une note*, Le trait qui tient au corps de la note, et qui monte ou descend perpendiculairement à travers la portée. || *La queue d'une comète*, La longue traînée de lumière qui suit le corps de la comète. || *La queue d'une poêle*, La longue pièce de fer qui sert à tenir une poêle. *La queue d'un gril, d'une casserole, etc.* || Prov. et fig., *Il n'y en a point de si empêché que celui qui tient la queue de la poêle*, Celui qui est le principal agent d'une affaire est le plus embarrassé. || *La queue d'un moulin*, Cette grande pièce de bois qui sert à faire tourner un moulin à vent sur son pivot. || *Piano à queue*, Piano dont la forme se rapproche beaucoup de celle des anciens clavecins, et dont les cordes se prolongent horizontalement sur une surface plus étendue que dans les pianos ordinaires. || *La queue d'un manteau, d'une robe, etc.*, L'extrémité d'un manteau, d'une robe, etc., lorsqu'elle traîne par derrière. || QUEUE, en archit., L'extrémité d'une pierre longue qui entre dans la construction d'un mur ou d'une voûte. || QUEUE, au jeu de billard, Instrument dont on se sert le plus communément à ce jeu pour pousser les billes. || *Queue à procédé*, Celle dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir, et avec laquelle on exécute des coups qui seraient impossibles avec la queue ordinaire, tels que celui d'imprimer à la bille un mouvement composé et rétrograde. || *Faire fausse queue*, Toucher la bille à faux avec la queue. || QUEUE, fig., Le bout, la fin de quelque chose. *La queue du bois, de l'hiver. Le proverbe dit : Mi-mai, queue d'hiver.* || Fam., *La queue d'une affaire*, Les derniers soins qu'elle exige quelquefois, après qu'elle semble terminée. || Fam., *On a pris cette affaire par la tête et par la queue*, On l'a tournée et examinée de toutes les manières. || Prov. et fig., *Prendre le roman par la queue*, Avant le mariage, vivre maritalement. || QUEUE, à certains jeux, se dit d'Une somme indépendante de l'enjeu principal. *Mettre à la queue.* || QUEUE, La dernière partie, les derniers rangs de quelque corps, de quelque compagnie. *La queue d'un cortége, d'un régiment. Mettre un soldat à la queue de la compagnie pour fait d'indiscipline. Prendre en flanc et en queue.* || *A la queue, en queue*, À la suite, immédiatement après. *Ce régiment était à la queue des chariots.* || *A la queue, en queue*, À la poursuite de quelqu'un, aux trousses de quelqu'un. *Avoir les ennemis en queue.* || Fam., *Faire queue*, Se ranger par ordre, les uns derrière les autres, afin de passer chacun à son tour à une audience, à une distribution, etc. *On faisait queue à la porte des boulangers.* || *Queue à queue*, À la file, immédiatement l'un après l'autre. || Fig., *A la queue leu leu.* Jeu d'enfants, ainsi appelé parce qu'à ce jeu on marche à la suite les uns des autres, comme marchent les loups, qu'on appelait autrefois *Leux.*

QUEUE. s. f. Sorte de futaille contenant environ un muid et demi. || *Demi-queue*, Futaille contenant la moitié de ce que contient une queue.

QUEUE. s. f. Sorte de pierre à aiguiser. On écrit aussi, *Queux.*

QUEUSSI-QUEUMI. loc. adv. et fam. Absolument de même.

QUEUTER. v. n. t. de billard. Pousser d'un seul coup les deux billes avec sa queue.

QUEUX. s. m. (lat. *coquus*, cuisinier.) Vieux mot qui signifiait autrefois, Cuisinier. || QUEUX, Pierre à aiguiser. On écrit plus ordinairement, *Queue.*

QUI. (lat. *qui*, qui.) Pronom relatif des 2 genres et des 2 nombres. Lequel, laquelle. Précédé d'une préposition, il ne s'emploie ordinairement qu'en parlant Des personnes. *Celui pour qui je plaide.* || Il s'emploie d'une manière absolue. *Vous trouverez à qui parler. C'est à qui l'aura. Je ne sais qui.* || Il s'emploie quelquefois de cette même manière en parlant Des choses. *Voilà qui est beau. Qui pis est.* || Subst. et fam., *Un je ne sais qui*, Un homme de nulle considération. || *Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc.*, Quiconque, quelque personne que ce soit, etc. Quand il est employé avec la négative, il signifie, Nul, aucune personne. *Je n'y ai trouvé qui que ce soit.* || QUI, absol., et par interrogation, Quel homme, quelle personne? *A qui pensez-vous parler?* || QUI, répété, est quelquefois distributif, et signifie, Ceux-ci, ceux-là, les uns, les autres. *Ils étaient dispersés qui çà, qui là.* Il vieillit dans cette acception; cependant on en fait

encore usage quelquefois dans la poésie familière.

QUIA. (On prononce *Cuia.*) t. emprunté du latin. Il n'est usité que dans ces phrases proverbiales, *Être à quia, mettre à quia*, Être réduit ou réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre.

QUIBUS. s. m. (On prononce *Cuibusse.*) Terme populaire qui n'est guère usité que dans cette phrase, *Avoir du quibus*, Être riche.

QUICONQUE. (lat. *quicumque*, quiconque.) Pronom masculin indéfini, qui n'a point de pluriel. Toute personne qui, quelque personne que ce soit qui. || Il est quelquefois féminin, et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il a déterminément rapport à une femme. *Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.*

QUIDAM, QUIDANE. s. (lat. *quidam*, quelqu'un.) (On prononce *Kidan.*) t. de palais et d'officialité, emprunté du latin. Il s'emploie dans les monitoires, procès verbaux, informations, etc., pour désigner Les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. *Il aurait appris de certains quidams, que...* || QUIDAM, se dit quelquefois encore par mépris, dans la conversation. On n'emploie jamais de cette manière le féminin *Quidane.*

QUIDDITÉ. s. f. (lat. *quid*, quoi.) (On prononee *Cui*, et on fait sentir les deux D.) t. de philosophie scolastique. Ce qu'une chose est en elle-même.

QUIESCENT, ENTE. adj. (lat. *quiescere*, reposer.) (On prononce *Cui.*) t. de gramm. hébraïque. Il se dit Des lettres qui ne se prononcent point.

QUIET, ÈTE. adj. (On prononce *Cui* dans ce mot et dans les trois suivants.) adj. Tranquille, point agité. Il est vieux.

QUIÉTISME. s. m. Erreur de certains mystiques, qui, par une fausse spiritualité, font consister toute la perfection chrétienne dans le repos ou l'inaction complète de l'âme, et négligent entièrement les œuvres extérieures.

QUIÉTISTE. adj. des deux genres. Qui suit les erreurs du quiétisme. || Subst. *Un quiétiste.*

QUIÉTUDE. s. f. t. du langage mystique. Tranquillité, repos. || Il s'emploie quelquefois dans le langage ordinaire.

QUIGNON. s. m. Gros morceau de pain. Famil.

QUILLAGE. s. m. (ital. *chiglia*, quille.) (On mouille les L dans ce mot et les suivants.) Il n'est usité que dans cette locution, *Droit de quillage*, Droit que les navires marchands payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE. s. f. t. de marine. Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire, et qui lui sert comme de fondement.

QUILLE. s. f. Morceau de bois long et rond, plus mince par le haut que par le bas, servant à un jeu où il y a neuf de ces morceaux de bois, qu'on range ordinairement trois à trois en carré, pour les abattre avec une boule. *Il est planté comme une quille.* || Prov., fig. et pop., *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très-mauvais accueil. || Prov., fig. et pop., *Prendre, trousser son sac et ses quilles*, Plier bagage, se sauver, se retirer promptement. *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, Le chasser. *Ne laisser aux autres que le sac et les quilles*, Prendre pour soi ce qu'il y a de meilleur, et n'abandonner aux autres que ce qui a peu de prix.

QUILLER. v. n. Il se dit Lorsque, avant de faire une partie de quilles, chaque joueur en jette une, et vise à la placer le plus près de la boule, pour savoir ceux qui seront ensemble, ou celui qui jouera le premier.

QUILLETTE. s. f. t. d'agricult. Il se dit Des brins d'osier gros comme le petit doigt, et longs d'un pied, qu'on enfonce en terre d'un demi-pied, pour qu'ils prennent racine.

QUILLIER. s. m. L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. || L'assemblage de toutes les quilles prises ensemble.

QUINA. s. m. *Voyez* QUINQUINA.

QUINAIRE. adj. (lat. *quinarius*, même signif.) (On prononce *Cui.*) t. de mathém. Il se dit D'un nombre divisible par cinq.

QUINAIRE. s. m. t. d'antiq. Nom par lequel les monétaires anciens et les antiquaires désignent les pièces de monnaie de la troisième grandeur, fabriquées soit en or, soit en argent.

QUINAUD, AUDE. adj. Confus, honteux d'avoir eu le dessous dans quelque contestation. Vieux.

QUINCAILLE. s. f. Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre, comme chandeliers, ciseaux, etc. || Fig., et par mépris, La monnaie de cuivre. Peu usité.

QUINCAILLERIE. s. f. marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER. s. m. marchand, vendeur de quincaille.

QUINCONCE. s. m. (lat. *quincunx*, quinconce.) Disposition de plant qui est faite à distances égales en ligne droite, et qui présente plusieurs allées d'arbres en différents sens. || Lieu planté de cette manière.

QUINDÉCAGONE. s. m. (lat. *quindecim*, quinze, grec *gônia*, angle.) (On prononce *Cuin.*) t. de géom. Figure qui a quinze angles ou quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS. s. m. pl. (lat.—*vir*, homme.) (On prononce *Cuin.*) t. d'antiq. rom. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires, ainsi que de quelques cérémonies religieuses, dans certaines conjonctures où la république se croyait menacée : ces officiers furent ainsi appelés parce que leur nombre avait été porté à quinze par Sylla.

QUINE. s. m. (lat. *quinio*, quine.) t. du jeu de trictrac. Coup de dés qui amène deux cinq. || QUINE, Cinq numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. || Fig. et fam., *C'est un quine à la loterie*, se dit D'un avantage qu'il est très-difficile d'obtenir, qu'on ne peut guère espérer. || QUINE, au loto, Cinq numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur.

QUININE. s. f. t. de chim. Substance alcaline et amère qu'on extrait de diverses espèces de quinquina.

QUINOLA. s. m. Nom du valet de cœur, au jeu de reversi.

QUINQUAGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *quinquaginta*, cinquante.) (On prononce *Cuincouagénaire.*) Qui est âgé de cinquante ans. Il est aussi subst.

QUINQUAGÉSIME. s. f. (On prononce *Cuincouagésime.*) Il se dit Du dimanche qui précède le premier dimanche de carême.

QUINQUE. s. m. (On prononce *Cuincué.*) t. de musique, emprunté de l'italien. Morceau de musique à cinq parties.

QUINQUENNAL, ALE. adj. (lat. *quinquennalis*, même signif.) (On prononce *Cuincuennal.*) Qui dure cinq ans, ou Qui se fait de cinq en cinq ans. || *Fêtes quinquennales*, et substantiv., *Quinquennales*, Fêtes qui se célébraient du temps des empereurs, à Rome et dans les provinces, au bout des cinq premières années de leur règne, et ensuite de cinq en cinq ans.

QUINQUENNIUM. s. m. (On prononce *Cuincuennióme.*) Mot emprunté du latin. Cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie, et trois en théologie. Il a vieilli.

QUINQUENOVE. s. m. (lat. *quinque, novem*, cinq, neuf.) Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf.

QUINQUERCE. s. m. (lat. *quinquertium*, même signif.) (On prononce *Cuincuerce.*) t. d'antiq. romaine. La réunion des cinq espèces de combats où un même athlète devait être vainqueur dans le même jour, pour obtenir le prix.

QUINQUÉRÈME. s. f. (lat. *quinqueremis*, même signif.) (On prononce *Cuincuerème.*) t. d'hist. et d'antiq. Galère à cinq rangs de rames.

QUINQUET. s. m. Sorte de lampe à un ou à plusieurs becs, et à double courant d'air; ainsi appelée du nom de Quinquet, son inventeur.

QUINQUINA. s. m. Écorce amère et fébrifuge qui est fournie par un arbre du Pérou. || En botan., L'arbre même qui fournit cette écorce.

QUINT. s. m. (lat. *quintus*, cinquième.) La cinquième partie dans quelque somme, dans quelque marché, dans quelque succession. On dit plus ordinairement, *Un cinquième.* || QUINT, en jurispr. féodale, Droit qu'on payait en quelques lieux, pour l'acquisition d'un fief, au seigneur dont le fief était mouvant: ce droit était la cinquième partie du prix de la vente. || *Droit de quint et requint*, Le droit de la cinquième partie du prix d'un fief, et de la cinquième partie de cette cinquième partie. || QUINT, est aussi adjectif; mais on ne l'emploie guère que dans ces dénominations, *Charles-Quint, empereur; Sixte-Quint, pape.*

QUINTAINE. s. f. t. de manége. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. || L'action de courir le quintan.

QUINTAL. s. m. Poids de cent livres. || Fam. et par exagérat., *Cela pèse un quintal*, se dit D'une chose fort lourde. || *Quintal métrique*, Le poids de cent kilogrammes.

QUINTAN. s. m. t. de manége. Mannequin monté sur un pivot, et qui a la main armée d'un fouet ou d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappe maladroitement avec la lance et qu'on le fait tourner, il en donne un coup sur le dos du cavalier. On dit autrement, *Faquin.*

QUINTANE. adj. f. t. de médec. *Voyez* QUINTE, *adjectif.*

QUINTE. s. f. (lat. *quintus*, cinquième.) t. de musiq. Intervalle de cinq notes consécutives, y compris les deux extrêmes. || *Quinte naturelle*, ou simplement *Quinte*, Celle dont la valeur est de trois tons et demi; *Quinte diminuée*, Celle qui ne comprend que trois tons; et *Quinte augmentée*, Celle qui est formée de quatre tons. Autrefois la *Quinte diminuée*, s'appelait absolument, *Fausse quinte.* || QUINTE, Espèce de violon un peu plus grand que le violon ordinaire, et monté comme celui-ci de quatre cordes, mais à une quinte au-dessous : on le nomme ordinairement *Alto*, et quelquefois *Viole* ou *Viola.* || QUINTE, au jeu de piquet, Suite non interrompue de cinq cartes de la même couleur. || QUINTE, en t. d'escrime, La cinquième garde. || QUINTE, Accès de toux violent et prolongé. || QUINTE, fig. et fam., Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout d'un coup. *Quand sa quinte le tient.* || QUINTE, en t. de manége, Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier, et dans lequel il s'arrête tout court. || QUINTE, adject., se dit, en médecine. D'une fièvre qui revient tous les cinq jours. On dit aussi, et même plus ordinairement, *Fièvre quintane.*

QUINTEFEUILLE. s. f. (lat. *quinque folia*, cinq feuilles.) Plante rosacée, ainsi nommée parce qu'elle a cinq feuilles sur un même pétiole, rangées en forme de main ouverte.

QUINTESSENCE. s. f. (lat. *quinta essentia*, quinte essence.) t. de philosophie ancienne. La substance éthérée. || La partie la plus subtile extraite de quelques corps. *Quintessence d'absinthe.* || Fig., Ce qu'il y a de principal, de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours, dans un livre. *J'ai tiré la quintessence de cet ouvrage.* || Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une charge, d'une entreprise, d'une terre à ferme.

QUINTESSENCIER. v. a. Raffiner, subtiliser. || QUINTESSENCIÉ, ÉE. participe.

QUINTETTO. s. m. (On prononce *Cuin.*) t. de musique, emprunté de l'italien : il fait au pluriel *Quintetti.* Morceau de musique à cinq parties, moins étendu que le *quinque.*

QUINTEUX, EUSE. adj. Fantasque, qui est sujet à des quintes, à des fantaisies, à des caprices. || QUINTEUX, en t. de manége, se dit D'un cheval sujet à faire des quintes.

QUINTIDI. s. m. (lat. *quintus dies*, cinquième jour.) (On prononce *Cuin.*) Le cinquième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

QUINTIL, ILE. adj. (lat. *quintilis*, quintil.) (On prononce *Cuin.*) t. d'astrol. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Quintil aspect*, La position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la cinquième partie du zodiaque, ou de soixante-douze degrés.

QUINTUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *quintuplicare*, quintupler.) (On prononce *Cuin.*) Qui vaut cinq fois autant. || Il est subst. masc. *Rendre le quintuple.*

QUINTUPLER. v. a. Rendre cinq fois plus grand, multiplier un nombre par cinq. || QUINTUPLÉ, ÉE. participe.

QUINZAIN. (lat. *quindecim*, quinze.) Terme indéclinable dont on se sert au jeu de paume, pour indiquer que les joueurs ont chacun quinze.

QUINZAINE. s. f. collectif. Nombre de quinze ou environ. || Absol., Quinzaine de jours. *Faire assigner quelqu'un à la quinzaine.* || *La quinzaine de Pâques*, Les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement.

QUINZE. adj. numéral des 2 genres. Trois fois cinq, ou dix et cinq. || Prov. et par plaisanterie, *Cela la en vaut quinze*, Cela est remarquable, cela est plaisant. || À Paris, *Les Quinze-Vingts*, L'hôpital fondé par saint Louis pour trois cents aveugles. Fam., *Un Quinze-Vingt*, Un des aveugles reçus dans cet hôpital. || QUINZE, se prend quelquefois pour Quinzième. *Chapitre quinze.* || QUINZE. subst. masc. *Quinze multiplié par trois.* || Le quinzième jour d'une période. *Nous sommes au quinze du mois.* || Jeu de cartes où gagne celui des joueurs qui compte quinze par les points de ses cartes, ou qui approche le plus de ce nombre. || QUINZE, au jeu de paume, Un des quatre coups dont un jeu est composé. || *J'ai quinze à trente*, J'ai quinze contre trente. || *Donner quinze*, Donner l'avantage de quinze, à chaque jeu de la partie. || *Demi-quinze*, L'avantage de quinze qu'on donne à prendre, de deux jeux l'un, dans tout le cours de la partie. || Fig. et fam., *Avoir quinze sur la partie*, Avoir déjà quelque avantage dans l'affaire dont il s'agit.

QUINZIÈME. adj. des 2 genres. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le quatorzième. || *La quinzième*

partie, Chaque partie d'un tout qui en a quinze. || QUINZIÈME, substantiv., Le quinzième jour. *Le quinzième du mois.* || Une quinzième partie ou portion. *Il est dans cette affaire pour un quinzième.*

QUINZIÈMEMENT. adv. En quinzième lieu.

QUIPOS. s. m. pl. Cordons noués qui servaient d'écriture aux anciens Péruviens.

QUIPROQUO. s. m. Expression empruntée du latin, pour signifier, Une méprise. Fam. || *Un quiproquo d'apothicaire*, Un médicament donné par méprise en place d'un autre.

QUITTANCE. s. f. (lat. *quietare*, tranquilliser.) Écrit que l'on donne à quelqu'un, et par lequel on déclare qu'il a payé, acquitté quelque somme d'argent, quelque droit, etc. || *Quittances de finance*, Les quittances des sommes qui étaient versées dans les coffres du roi, pour prix d'un office, d'une charge, d'une augmentation de gages, d'un domaine aliéné, etc.

QUITTANCER. v. a. Décharger une obligation, un contrat, etc., en écrivant au dos, au bas ou à la marge, que le débiteur a payé tout ou partie de la somme qu'il devait. || QUITTANCÉ, ÉE. participe.

QUITTE. adj. des 2 genres. Qui est libéré de ce qu'il devait, qui ne doit plus rien. *Je vous tiens quitte de ce que vous pouvez me devoir.* || Par extension, *Être quitte envers quelqu'un*, S'être acquitté envers lui de ce qu'exigeait la reconnaissance. || Ironiq., *Je l'en tiens quitte*, se dit en parlant De quelqu'un dont les services sont à charge ou suspects, et signifie, Je l'en dispense. || QUITTE, s'emploie adverb. dans les phrases suivantes : *Jouer à quitte ou à double ;* et plus ordinair., *Jouer quitte ou double*, Jouer une dernière partie qui doit acquitter celui qui a déjà perdu, ou doubler le gain de celui qui a déjà gagné. Absol., dans le même sens, *Quitte ou double.* || Fig. et fam., *Jouer à quitte ou double*, et plus ordinairement, *quitte ou double*, Hasarder tout, pour se tirer d'une mauvaise affaire. || *Être quitte à quitte*, au jeu, dans les affaires, dans les comptes que l'on se rend les uns aux autres, Ne se devoir plus rien de part ni d'autre. || Fig. et fam., *Nous voilà quitte à quitte*, se dit Lorsqu'on a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille. || QUITTE, Qui est délivré, débarrassé de quelque chose. *Il a couru un grand danger, mais il en a été quitte pour la peur.* || Absol., dans le style familier. *Quitte à être grondé.*

QUITTEMENT. adv. t. de palais. Il s'emploie seulement Pour exprimer que la chose qu'on vend, qu'on achète, dont on hérite, etc., est franche de toutes dettes; et il se joint toujours avec le mot *Franchement.* Il a vieilli.

QUITTER. v. a. Laisser quelqu'un en quelque endroit, se séparer de lui. *Je vous quitte pour un moment.* Avec le pron. réciproque. *Ils ne se pouvaient quitter.* || *Cet homme a quitté sa femme*, Il l'a abandonnée. || *Son portrait ne me quitte pas*, Je le porte toujours sur moi. Au sens moral : *Son image ne me quitte pas*, Son image est sans cesse présente à mon esprit. *Ce souvenir ne me quittera jamais*, Je me souviendrai toujours de cela. *Quand l'âme quitte le corps*, Lorsque l'âme abandonne le corps, s'en sépare. || QUITTER, Se retirer de quelque lieu. *Il a quitté son pays.* || *Quitter la chambre*, Sortir. *Il ne quitte pas la chambre.* || *Quitter le lit*, Se lever. || *Quitter le grand chemin*, S'écarter, se détourner du grand chemin. || Fig., *Quitter le droit chemin*, S'écarter de son devoir. || Fig., *Quitter le barreau, le théâtre*, Renoncer à la profession d'avocat, de comédien. *Quitter le trône*, Abdiquer le pouvoir royal. || Prov. et pop., *Qui quitte sa place la perd*, Quand on a abandonné sa place, on n'y a plus de droit. || QUITTER, Abandonner une chose, s'en désister, cesser de s'y appliquer, de s'y adonner. *Il a quitté ce parti. Quitter le commerce.* || *Quitter la partie*, Convenir que celui contre qui l'on joue, a gagné. Fig., Se désister de quelque chose, y renoncer. || Prov., *Qui quitte la partie la perd*, Celui qui quitte le jeu avant que la partie soit achevée, perd. || *Quitter ses mauvaises habitudes*, Y renoncer, s'en défaire. || *Quitter le commerce du monde*, Se priver du commerce du monde. || Fig., *Quitter la vie*, Mourir. || QUITTER, Ôter quelque chose de dessus soi, s'en débarrasser. *Quitter ses vêtements.* || *Il a quitté sa peau*, se dit D'un serpent qui a fait nouvelle peau; et, fig. et fam., De quelqu'un qui a renoncé à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère. || Fig., *Quitter la robe, l'épée, la soutane, le froc*, Renoncer à la profession de la robe, de l'épée, de l'état ecclésiastique, de la vie religieuse. || *Cet arbre quitte ses feuilles*, Il se dépouille de ses feuilles. || *Ces fruits quittent le noyau*, Le noyau s'en détache facilement. || QUITTER, Lâcher, laisser aller. *On ne put jamais lui faire quitter prise.* || Fig., *Quitter prise*, Abandonner un dessein, s'en désister. || Elliptiq., *C'est un homme qui ne quitte pas aisément, qui ne quitte jamais*, C'est un homme qui suit obstinément ce qu'il a commencé, qui n'y renonce jamais. || QUITTER, Céder, délaisser. *J'aime mieux quitter que de disputer.* || Fam., *Je vous quitte la place*, Je vous laisse, je me retire; et, fig., Je ne veux point contester, je vous cède mes prétentions. || *Il ne quitte rien du sien*, se dit De celui qui renonce à une chose où il n'avait point de droit. || QUITTER, Exempter, affranchir, décharger, tenir quitte. *Je vous quitte de tout ce que vous me devez.* || Fam., *Je vous quitte de tous vos compliments, de tous vos remerciments, etc.*, Je ne veux point de vos compliments, je n'ai que faire de vos remerciments, je vous en dispense. || QUITTER, à certains jeux de renvi, comme le brelan, Abandonner la vade qu'on a faite, plutôt que de vouloir tenir une nouvelle somme, dont un des joueurs a renvié. En ce sens, il est neutre. || QUITTÉ, ÉE. participe.

QUITUS. s. m. (lat. *quietus*, tranquille.) (On prononce *Cui*, et on fait sentir l'S.) t. de finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte, par lequel, après la correction, le comptable est déclaré quitte.

QUI-VA-LÀ. Cri d'une personne qui entend du bruit, et qui craint quelque surprise. (On écrit plus ordinairement, *Qui va là ?*)

QUI-VIVE. t. de guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc., qui entend du bruit, qui aperçoit une personne ou une troupe. || Subst. masc., fig. et fam., *Être sur le qui-vive*, Être très-attentif à ce qui se passe. Il se dit aussi D'un homme inquiet et craintif, et D'un homme ombrageux et pointilleux.

QUOAILLER. v. n. t. de manége. Il se dit D'un cheval qui remue perpétuellement la queue quand on le monte ou quand on le panse.

QUOI. (lat. *quid*, quelle chose.) Pronom qui tient lieu quelquefois du pronom relatif *Lequel, laquelle*, tant au singulier qu'au pluriel, lorsqu'il est précédé d'une préposition. Il ne se dit que Des choses. *Il n'y a rien sur quoi l'on ait tant disputé.* || Absol., Quelle chose. *Quoi de plus heureux que ce qui vous arrive ?* || *Il a manqué à son ami; en quoi il est doublement coupable*, En cela il est doublement coupable. *C'est en quoi vous vous trompez*, C'est en cela que vous vous trompez. *Il n'y a pas de quoi me remercier*, Il n'y a pas un sujet suffisant de me faire des remerci-

ments. || Pop., *Avoir de quoi*, Avoir de l'argent, être dans l'aisance. || En t. de palais, *Quoi faisant, en quoi faisant*, En faisant laquelle chose. || *Je ne sais quoi*, ou substantiv., *Un je ne sais quoi*, se dit d'Une qualité, d'un sentiment indéfinissable. *Je ne sais quoi m'avertissait que je devais me défier de lui.* || Fam., *Comme quoi*, Comment. *Prouvez-lui comme quoi il se trompe.* || *Quoi que*, Quelque chose que. *Quoi qu'il en arrive.* || Quoi, est aussi particule admirative, et sert à marquer l'étonnement, l'indignation, etc. *Quoi! vous avez fait cette imprudence!* On y ajoute quelquefois l'interjection *Eh.*

QUOIQUE. conjonction qui régit toujours le subjonctif. (lat. *quanquam*, quoique.) Encore que, bien que. *Quoique peu riche, il est généreux.*

QUOLIBET. s. m. (lat. *quod libet*, la première chose venue.) Façon de parler basse et triviale, qui renferme ordinairement une mauvaise plaisanterie.

QUOTE. adj. f. (lat. *quot*, combien.) Il n'est usité que dans cette locution, *Quote-part*, La part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale. *Voyez* Cote.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. (lat. *quotidianus*, quotidien.) De chaque jour. Il ne s'emploie guère que dans les expressions suivantes: || *Journal quotidien, feuille quotidienne*, Journal, gazette qui paraît tous les jours. || *Fièvre quotidienne*, Fièvre qui revient tous les jours. || Dans l'Oraison dominicale, *Notre pain quotidien*, Notre nourriture de chaque jour, ou Ce qui suffit à nos besoins journaliers. || Fig. et fam., *C'est son pain quotidien*, se dit D'une chose qui est ordinaire à quelqu'un, dont il use tous les jours, qu'il fait tous les jours ou très-souvent.

QUOTIENT. s. m. (lat. *quoties*, combien de fois.) t. d'arithm. Nombre qui résulte de la division d'un nombre par un autre.

QUOTITÉ. s. f. (lat. *quot*, combien.) La somme fixe à laquelle monte chaque quote part. || *Impôt de quotité*, Celui par lequel on détermine immédiatement ce que chaque personne doit payer; par opposition à *Impôt de répartition.* || En matière féodale, *La quotité du cens*, La somme à laquelle montait le cens dû par un vassal à son seigneur. Il se dit maintenant en Matière électorale. *La quotité du cens nécessaire pour être électeur, pour être éligible.* || En t. de droit, *Légataire d'une quotité*, Celui auquel un défunt a légué un tiers, un quart, un dixième, en un mot, une partie aliquote de sa succession. *Quotité disponible* ou *Portion disponible*, La portion de biens dont la loi permet de disposer par donation ou testament.

R

R. s. f. et m. Lettre consonne, la dix-huitième de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Erre*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin. *Une R* (*erre*). Lorsqu'on l'appelle *Re*, suivant la méthode moderne, ce nom est masculin. *Un R* (*re*). || R, ne se fait point sentir à la fin des substantifs et des adjectifs en *ier*, comme *Officier*, qu'on prononce *Officié;* excepté *Fier.* Elle ne se prononce pas non plus à la fin des verbes en *er*, comme *Aller;* excepté dans la lecture et le discours soutenu, lorsque le mot suivant commence par une voyelle : *Aller au combat* (*Allé-r au combat*). Elle est également nulle à la fin de quelques autres mots, tels que *Berger, monsieur, etc.* || R double, se prononce comme si elle était simple, excepté dans *Errer, abhorrer, concurrent, interrègne, narration, terreur, torrent*, et quelques autres; dans la plupart des mots qui commencent par *irr : Irrégulier, irrévocable;* ainsi que dans le futur et le conditionnel des verbes *Acquérir, mourir, courir* et ses dérivés.

RABÂCHAGE. s. m. Défaut de celui qui rabâche. *Sujet au rabâchage.* || Ordinairement Discours de celui qui rabâche. Fam dans les deux sens.

RABÂCHER. v. n. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit. Fam. || Activ. *Il rabâche toujours les mêmes choses.* || Rabâché, ée. participe.

RABÂCHERIE. s. f. Discours ou écrit plein d'inutilités et de répétitions fatigantes. Fam., et s'emploie le plus ordinairement au pluriel.

RABÂCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rabâche. Fam.

RABAIS. s. m. (ital. *abbassare*, abaisser.) Diminution de prix et de valeur. || *Rabais des monnaies*, La diminution que le gouvernement fait sur la valeur pour laquelle la monnaie a cours. || Rabais, La diminution du prix de toutes sortes de denrées et de marchandises. *Livres vendus au rabais.* || Fig., *Mettre trop au rabais quelqu'un, quelque chose*, En parler trop désavantageusement. || Rabais, Mode d'adjudication publique, suivant lequel les ouvrages, les travaux, les fournitures sont adjugés à celui des concurrents qui s'en est chargé au moindre prix.

RABAISSEMENT. s. m. Action de rabaisser, de diminuer. Il ne s'emploie guère qu'en parlant De la valeur des monnaies ou du montant des impôts. Peu usité.

RABAISSER. v. a. Mettre plus bas, placer une chose au-dessous du lieu où elle était. || *Rabaisser la voix*, Élever moins la voix. || *Cet oiseau a rabaissé son vol*, Il est descendu de la hauteur où il s'était élevé, il vole plus bas. || Fig., *Rabaisser l'orgueil de quelqu'un*, Réprimer l'orgueil, la vanité de quelqu'un. || Prov. et fig., *Rabaisser le caquet de quelqu'un*, Confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité, un homme qui parle mal à propos ou insolemment. *Rabaisser, faire rabaisser le ton à quelqu'un.* || Rabaisser, Diminuer. *Rabaisser le taux des denrées.* || Rabaisser, Déprécier, estimer une chose au-dessous de sa valeur. *Vous rabaissez trop sa marchandise.* || En t. de manége, *Rabaisser les hanches du cheval*, Asseoir un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher et à travailler sur les épaules. || Rabaissé, ée. participe.

RABAT. s. m. (ital. *abbattere*, abattre.) Partie de l'habillement des ecclésiastiques et de certaines professions, consistant en un morceau de toile qui descend sur la poitrine, divisé en deux portions oblongues. || Rabat, Toit d'un jeu de paume, qui sert à rejeter la balle. Il se dit, par extens., Du coup qui vient du rabat. *Jouer le rabat.* || Rabat, au jeu de quilles, par opposition à *Venue*, Le coup que le joueur joue de l'endroit où sa boule s'est arrêtée. || Rabat, en t. de chasse, L'action de rabattre le gibier.

RABAT-JOIE. s. m. Sujet de chagrin qui vient troubler l'état de joie où l'on était. || Fam., *C'est un rabat-joie*, se dit D'une personne triste, ou ennemie de la joie des autres.

RABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Rabaisser, faire descendre. *Rabattre ses cheveux sur son front.* On le joint quelquefois au pron. pers. *La fumée se rabat.* || En t. d'escrime, *Rabattre un coup*, Le détourner, le rompre en rabaissant le fer de son ennemi. || *Rabattre les plis, les coutures d'un habit, d'une robe*, Les aplatir. || En t. de labourage, *Rabattre*

les avoines, Faire passer un rouleau sur les avoines déjà levées, pour aplanir la terre. || *Rabattre les ornières*, *les sillons*, Les remplir de la terre qui s'est élevée au bord. || *Rabattre un arbre*, Le couper de manière qu'il ne soit plus aussi élevé. On dit de même, *Rabattre une branche*, afin que la partie conservée produise un rameau plus vigoureux. || RABATTRE, fig., Abaisser, réprimer. *Rabattre l'orgueil*, *le ton de quelqu'un*. || RABATTRE, Diminuer, retrancher de la valeur d'une chose, et du prix qu'on en demande. *Il faut rabattre beaucoup du prix que vous demandez*. || Au sens moral. *Rabattre de l'estime qu'on avait pour quelqu'un*. || *Il n'en veut rien rabattre*, se dit D'un homme qui, dans une affaire, ne veut rien diminuer de ses prétentions. || Fam., *J'en rabats beaucoup*, se dit en parlant D'une personne qui a donné lieu de l'estimer moins qu'on ne faisait auparavant. || En t. de palais, *Rabattre un défaut*, se dit Lorsque à l'audience le juge révoque le défaut qu'il avait donné contre une des parties, faute par elle d'avoir comparu. || En t. de manége, *Rabattre les courbettes*, se dit Lorsqu'on force un cheval qui travaille à courbettes, de poser à terre, en un seul et même temps, les deux pieds de derrière. || En t. de chasse, *Rabattre le gibier*, Battre la campagne, pour rassembler le gibier dans l'endroit où sont les chasseurs. || RABATTRE, neutre, Quitter un chemin, se détourner tout d'un coup pour passer dans un autre. || Dans le même sens, avec le pron. pers. *L'armée*, *après divers mouvements*, *se rabattit sur telle place*, Elle quitta tout d'un coup la route qu'elle tenait, pour se porter au siége de cette place. || Il se dit, au sens moral, De celui qui, après avoir parlé de quelque matière, change tout d'un coup de propos. *Après avoir parlé quelque temps de choses indifférentes*, *il se rabattit sur la politique*. || Se borner, se restreindre. *Après avoir exigé telles et telles conditions*, *il se rabattit à demander simplement que...* || RABATTU, UE. participe. || *Épée rabattue*, Épée qui n'a ni pointe ni tranchant. || *Dames rabattues*, Sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac avec les dés et les dames. || Prov., *Tout bien compté et rabattu*, Tout bien examiné.

RABBANISTE. s. m. *Voyez* RABBINISTE.

RABBIN. s. m. On appelle ainsi Les docteurs des juifs. || *Grand rabbin*, Le chef d'une synagogue ou d'un consistoire israélite. || Lorsque le mot *Rabbin* précède immédiatement le nom d'un docteur juif, on supprime l'*n* finale, et l'on retranche aussi l'article. On doit toujours dire *Rabbi*, en adressant la parole à un rabbin.

RABBINAGE. s. m. L'étude qu'on fait des livres des rabbins. Il ne se dit guère que par une sorte de dérision, de dénigrement.

RABBINIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux rabbins, qui est particulier aux rabbins.

RABBINISME. s. m. La doctrine, les écrits des rabbins.

RABBINISTE. s. m. Celui qui suit la doctrine des rabbins, ou qui étudie leurs livres. On a dit aussi, *Rabbaniste*.

RABDOLOGIE. s. f. (grec *rhabdos*, baguette, *logos*, compte.) Espèce d'arithmétique, qui consiste à faire des calculs par le moyen de petites baguettes sur lesquelles sont écrits les nombres simples.

RABDOMANCE ou RABDOMANCIE. s. f. (grec —*mantia*, divination.) Prétendue divination qui se faisait avec une baguette, et de plusieurs manières différentes. || Particulièrement, Moyen par lequel on prétend découvrir les sources, les mines, les trésors enfouis, etc., en tenant par les deux bouts une baguette de coudrier, qui tourne à l'approche de l'objet qu'on cherche.

RABÊTIR. v. a. (lat. *bestia*, bête.) Rendre bête, stupide. || Neutral., Devenir bête. *Il rabétit de jour en jour*. Fam. dans les deux sens. || RABÊTI, IE. participe.

RABIOLE. s. f. *Voyez* RAVE.

RÂBLE. s. m. La partie de certains quadrupèdes qui s'étend depuis le bas des épaules jusqu'à la queue. Il ne se dit guère que Du lièvre et du lapin. || Il se dit, par plaisanterie, en parlant Des personnes qui sont fortes et robustes. || RÂBLE, en chim., Barre de fer en crochet, dont on se sert pour remuer des substances que l'on calcine.

RÂBLU, UE. adj. Qui a le râble épais, qui est bien fourni de râble. Quelques-uns disent, *Râblé*. || Il se dit, par plaisanterie, D'un homme fort et robuste.

RABONNIR. v. a. (lat. *bonus*, bon.) Rendre meilleur. Il n'est usité qu'en parlant De certaines choses qui, n'étant guère bonnes d'elles-mêmes, ou qui ayant été gâtées, deviennent ensuite meilleures. || Neutre. *Il a rabonni*. || RABONNI, IE. participe.

RABOT. s. m. Outil de menuisier, composé d'une espèce de ciseau ajusté dans un fût de bois, et servant à dresser, à aplanir, à unir la surface du bois. || Fig. et fam., *Passer le rabot sur un ouvrage de vers*, *de prose*, Le corriger, le polir. || RABOT, Outil dont on se sert pour unir et polir différents métaux, ou pour y faire des filets et des moulures. || RABOT, Certain instrument en forme de T, qui est composé d'un morceau de bois avec un long manche, et dont on se sert pour remuer, pour détremper la chaux. || RABOT, Espèce de pierre dure dont on se sert pour paver.

RABOTER. v. a. Dresser, aplanir, rendre uni avec le rabot. || Fig et fam. en parlant Des ouvrages d'esprit, Retrancher, réformer, corriger, polir. *Il y a bien à raboter dans cet ouvrage*. || Fig. et fam., *Il y a bien encore à raboter*, se dit en parlant D'un jeune homme qui n'est pas encore formé, façonné pour le monde. || RABOTÉ, ÉE. participe.

RABOTEUR. s. m. Ouvrier qui se sert du rabot pour les huisseries, les cadres, les moulures, les marches d'escalier, etc.

RABOTEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Du bois, et signifie, Noueux, inégal. || Il se dit aussi De toute superficie inégale, et principalement des chemins, du sol où l'on marche. *Des chemins raboteux*. || Il se dit fig. Du style, des ouvrages de vers ou de prose, et signifie, Grossier, rude, mal poli. *Vers raboteux*.

RABOUGRIR. v. n. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des arbres et des plantes que la mauvaise nature de la terre, les mauvais vents, ou quelque autre cause, empêchent de profiter. || Avec le pron. pers. *Quand les racines touchent le tuf*, *les arbres se rabougrissent*. || RABOUGRI, IE. participe. || Il se dit, fig. et adjectiv., D'une petite personne de mauvaise conformation et de mauvaise mine.

RABOUILLÈRE. s. f. Trou, espèce de terrier peu profond, que les lapines creusent pour y faire leurs petits.

RABOUTIR. v. a. Il n'est guère usité qu'en parlant De morceaux d'étoffe qu'on met bout à bout l'un de l'autre. Popul. || RABOUTI, IE. participe.

RABROUER. v. a. Rebuter quelqu'un avec rudesse. Il est fam. et s'emploie surtout quand il s'agit De propositions que l'on désapprouve, que l'on rejette. || RABROUÉ, ÉE. participe.

RACAILLE. s. f. La lie et le rebut du peuple, ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable dans la populace. || Il se dit, fig., de Toutes les choses de rebut. *On a pris tout ce qu'il y avait de bon, et l'on n'a laissé que la racaille.* Fam. dans les deux sens.

RACCOMMODAGE. s. m. (lat. *rursùs accommodare*, accommoder de nouveau.) Le travail d'un ouvrier qui a raccommodé, réparé quelque meuble, quelque vêtement, etc.

RACCOMMODEMENT. s. m. Réconciliation après une petite querelle, une petite brouille.

RACCOMMODER. v. a. Réparer, remettre en bon état. || Remettre dans un état plus convenable, plus propre, et plus selon la bienséance. *Raccommodez votre perruque, elle est de travers.* || En parlant Des ouvrages d'esprit, Réformer ce qu'il peut y avoir de mauvais. || Il se dit aussi en parlant Des affaires. *Cet événement ne raccommodera pas ses affaires.* || *Raccommoder une sottise*, La réparer. || RACCOMMODER, Mettre d'accord des personnes qui s'étaient brouillées. || Avec le pron. pers. *Se raccommoder avec quelqu'un.* || RACCOMMODÉ, ÉE. participe.

RACCOMMODEUR, EUSE. s. Celui, celle qui raccommode. Il ne se dit guère que Des gens qui raccommodent habituellement certaines choses. *Raccommodeur de faïence.*

RACCORD. s. m. t. d'arts. Liaison, accord que l'on établit entre deux parties contiguës d'un ouvrage qui offrent ensemble quelque inégalité de niveau, de surface, ou dont l'une est vieille et l'autre récente, etc. Il s'emploie surtout en termes d'archit. || Il se dit, fig., en parlant Des ouvrages d'esprit.

RACCORDEMENT. s. m. t. d'arts. Action de faire des raccords à quelque ouvrage.

RACCORDER. v. a. t. d'arts. Faire un raccord, des raccords, ou Exécuter un raccordement. *Voyez* RACCORD *et* RACCORDEMENT. || Il s'emploie, fig. et au sens moral, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il a fait beaucoup de coupures dans les trois premiers actes de sa pièce, il faut maintenant raccorder tout cela.* || RACCORDÉ, ÉE. participe.

RACCOURCIR. v. a. (lat. *curtus*, accourci.) Accourcir, rendre plus court. *Raccourcir un manteau. Raccourcir un discours.* || *Raccourcir des étriers*, Rehausser, relever les étrivières, auxquelles tiennent les étriers. *Raccourcir le bras*, Le plier en dedans, le retirer. *Raccourcir ses pas en dansant*, Les étendre moins. En t. de manége, *Raccourcir des demi-voltes*, Les faire dans un moindre espace. Fig., *Raccourcir un cheval*, Ralentir son allure en le retenant dans la main, en le rassemblant sous le cavalier. *Raccourcissez votre cheval.* || RACCOURCIR, avec le pron. pers., Devenir plus court. *Nous voici arrivés à l'époque où les jours se raccourcissent.* || Il se dit quelquefois D'un homme qui se replie, qui se ramasse sur lui-même. || RACCOURCIR, neutre, Devenir plus court. *Les jours raccourcissent.* || RACCOURCI, IE. participe. || *A bras raccourci*, Hors de garde, hors de mesure, et de toute sa force. *Il tomba sur son adversaire à bras raccourci.* || RACCOURCI, Trop court. *Une taille raccourcie.* || Au sens moral, Abrégé. *Cet historien n'a présenté qu'un tableau raccourci de tous ces grands événements.* || RACCOURCI, subst. en t. de peinture, se dit de L'effet de perspective par lequel les objets vus de face paraissent plus courts qu'ils ne le sont en effet. *Ce peintre entend bien les raccourcis.* || EN RACCOURCI. loc. adv. En abrégé.

RACCOURCISSEMENT. s. m. L'action de raccourcir; Le résultat de cette action.

RACCOUTREMENT. s. m. L'action de raccoutrer; Le résultat de cette action. Vieux.

RACCOUTRER. v. a. Raccommoder, recoudre. Vieux. || RACCOUTRÉ, ÉE. participe.

RACCOUTUMER (SE). v. pron. Reprendre une habitude. Fam.

RACCROC. s. m. Terme usité dans certains jeux d'adresse. On appelle *Coup de raccroc*, ou simplement *Raccroc*, Un coup inattendu, qui répare un coup manqué, et ordinairement Un coup où il y a plus de bonheur que d'adresse.

RACCROCHER. v. a. Accrocher de nouveau. On emploie aussi ce verbe avec le pron. pers. || Fig. et fam., *Il s'est raccroché au service*, se dit D'un homme qui avait quitté le service, et qui y est rentré. || *Se raccrocher à une chose*, La saisir, s'en aider pour se sauver d'un danger, pour se tirer d'un embarras. *Quand on le presse, il se raccroche à des prétextes.* || Fig. et fam., *Se raccrocher à une chose*, S'y attacher pour regagner d'un côté ce qu'on avait perdu de l'autre. *Il avait peu réussi dans la peinture; il s'est raccroché au commerce des tableaux.* Absol., *Se raccrocher*, Regagner en tout ou en partie les avantages qu'on avait perdus. || RACCROCHER, se dit fig. et fam., Des filles de mauvaise vie, qui pressent les passants d'entrer chez elles. || RACCROCHÉ, ÉE. participe.

RACCROCHEUSE. s. f. Fille de mauvaise vie qui raccroche les passants.

RACE. s. f. coll. (ital. *razza*, race.) Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille. *Il est de la race royale.* || RACE, par extens., Multitude d'hommes qui sont originaires du même pays, et se ressemblent par les traits du visage, par la conformation extérieure. *La race mongole.* || *La race mortelle, la race humaine*, Les hommes en général. || Poétiq., *Les races futures, les races à venir*, Les hommes à naître. || RACE, Classe d'hommes exerçant la même profession, ou ayant des inclinations, des habitudes qui leur sont communes. En ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Les usuriers sont une race maudite.* || Fam., *Méchante petite race*, se dit À de petits enfants, par manière de reproche, de réprimande. On dit de même au pluriel : *Ce sont de méchantes races.* || RACE, se dit Des espèces particulières de quelques animaux domestiques, comme chiens, chevaux, etc. *Ce cheval est de bonne race.* || Absol., *C'est un cheval de race*, C'est un cheval de bonne race. || Prov. et fig., *Bon chien chasse de race*, Les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères; et dans le même sens, *Cet homme chasse de race.* Cela se dit en bonne et en mauvaise part; mais on ne le prend jamais qu'en mauvaise part lorsqu'il s'agit D'une femme. || Fig., *Race de vipères.* Expression employée quelquefois dans l'Écriture pour désigner Les pharisiens, et qu'on applique aujourd'hui à de Méchantes gens.

RACHAT. s. m. Action par laquelle on recouvre une chose qu'on avait vendue, en en rendant le prix à l'acheteur. || *Le rachat d'une rente, d'une pension*, Le payement d'une certaine somme pour l'amortissement, pour l'extinction d'une rente, d'une pension. On dit de même, *Le rachat d'une servitude.* || RACHAT, Délivrance, rédemption. *Le rachat des captifs.* || RACHAT, en matière féodale, La somme à laquelle était estimé le revenu d'une année du fief qui devait le droit de relief. || *Rachat de marchandises*, Payement d'une certaine somme pour obtenir la remise des marchandises capturées en mer par un corsaire.

RACHETABLE. adj. des 2 genres. Qu'on a droit de racheter.

RACHETER. v. a. Acheter ce qu'on a vendu. *J'avais vendu mon cheval à un tel, mais je le lui ai racheté.* || Acheter des choses de même espèce que celles qu'on a vendues, ou qu'on ne possède plus par quelque cause que ce soit. *Il avait vendu ses tableaux, il en a racheté d'autres.* || *Racheter une rente, une pension*, Se décharger d'une rente, d'une pension, moyennant une certaine somme une fois payée. || RACHETER, Délivrer à prix d'argent un captif, un prisonnier. *On le racheta des mains des pirates.* || Dans ce sens, avec le pron. pers. *Se racheter de captivité.* On dit de même : *Se racheter d'une peine, du pillage. Etc.* || RACHETER, se dit aussi en parlant De Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Il a racheté le genre humain par son sang.* || *Je voudrais l'avoir rachetée de beaucoup*, se dit en parlant D'une chose dont on regrette la perte; et, *Je voudrais l'avoir rachetée de mon sang*, en parlant D'une personne qui est morte, et qu'on aimait beaucoup. || RACHETER, Compenser, balancer, faire pardonner, faire oublier. *Racheter ses défauts par ses agréments.* || Dans un sens analogue, avec le pron. pers. *Ces défauts se rachetaient en lui par de bonnes qualités.* || *Racheter ses péchés par l'aumône*, Obtenir la rémission de ses péchés en faisant l'aumône. || RACHETER, en t. d'architect., Corriger, rendre moins sensible un vice, un défaut de construction ou de décoration, une irrégularité. *Cette irrégularité de terrain est rachetée par une rampe.* || RACHETÉ, ÉE. participe.

*RACHEVER. v. a. t. de métier. Terminer, donner la dernière façon.

*RACHEVEUR. s. m. Ouvrier qui termine l'ouvrage des fondeurs.

RACHIDIEN, ENNE. adj. t. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient à la colonne vertébrale, appelée en grec *Rachis.*

RACHITIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des personnes nouées, et affectées de rachitisme. *Affection rachitique*, Affection qui tient du rachitisme. || RACHITIQUE, se dit, par extens., Des blés avortés.

RACHITIS. s. m. (On fait sentir l'S.) t. de médec., emprunté du grec. *Voyez* RACHITISME.

RACHITISME. s. m. t. de médec. Maladie qui consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs, avec gonflement des articulations. On dit aussi, *Rachitis.* || Par extens., Maladie du blé, qui empêche la tige de se développer, et la rend noueuse.

RACINAGE. s. m. (lat. *radix*, racine.) Décoction d'écorce de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL. s. m. t. de charpenterie. Il se dit de Grosses pièces de bois, qui servent au soutien ou à l'affermissement des autres.

RACINE. s. f. La partie par laquelle les arbres et les autres plantes tiennent à la terre, et en tirent leur principale nourriture. *Arbre séché dans sa racine.* || Fig. et fam., *Il y veut prendre racine, il y prendra racine*, se dit D'un homme qui prolonge trop sa visite, son séjour quelque part. || RACINE, particulièrement La racine de certains arbres, dont on fait des ouvrages d'ébénisterie et de tour. *Un meuble de racine d'orme.* || Il se dit également en parlant De certaines plantes ou herbes, telles que les raves, les betteraves, les carottes, les navets, etc., dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre. || En jurispr., *Fruits pendants par racines*, Fruits qui ne sont pas encore coupés et cueillis. || RACINE, La partie des ongles, des dents, des cheveux par où ils tiennent à la chair. || Il se dit de même en parlant Des cancers, des polypes, des loupes, des cors, et des autres maux de même nature qui surviennent au corps humain, *Couper un cor jusqu'à la racine.* || RACINE, se dit fig. Des principes, des commencements de certaines choses, ou morales ou physiques. *Cette erreur a pris racine dans les esprits. Il faut couper le mal dans sa racine.* || RACINE, se dit, en t. de gramm., Des mots primitifs de chaque langue, d'où les autres sont dérivés, ou dont ils sont composés. || En t. d'arithm., *La racine carrée d'un nombre proposé*, Le nombre qui, multiplié par lui-même, produit ce nombre-là; et, *La racine cube* ou *cubique*, Le nombre qui, multiplié par son carré, produit le nombre proposé. On dit de même, *Racine quatrième*, Le nombre qui, multiplié par son cube, donne le nombre proposé.

RACK ou ARACK. s. m. Liqueur spiritueuse qu'on fait aux Indes, et qu'on tire du riz fermenté. || Liqueur qu'on tire du sucre dans les Indes orientales, et qu'on appelle *Tafia* en Amérique.

*RACLÉE. s. f. (lat. *radere*, racler.) Décharge de coups. *Donner, recevoir une raclée.* Pop.

RACLER. v. a. Enlever, emporter, avec quelque chose de rude ou de tranchant, quelques parties de la superficie d'un corps. *Racler de l'ivoire. Racler des allées.* || *Racler une mesure de grain*, Passer la racloire sur une mesure, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords. || Fig. et fam. *Ce vin racle le gosier*, Il est dur et âpre. || Fig. et fam., *Cela racle les boyaux*, se dit D'un breuvage médicinal, d'un vin trop vert, et de quelques autres choses qui donnent des tranchées. || Fig. et fam., *Il ne fait que racler le boyau*, ou simplement, *Il ne fait que racler*, se dit D'un homme qui joue mal du violon, de la basse, etc. On dit de même, par dénigrement, *Racler un air.* || RACLÉ, ÉE. partic.

RACLEUR. s. m. t. de dénigrement, qui se dit d'Un mauvais joueur de violon.

RACLOIR. s. m. Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE. s. f. Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure, telle qu'un boisseau de blé, pour faire tomber le grain qui s'élève au-dessus des bords.

RACLURE. s. f. Les petites parties qu'on a emportées de la superficie de quelque corps en le raclant.

RACOLAGE. s. m. Métier de racoleur.

RACOLER. v. a. Engager, soit de gré, soit par astuce, des hommes pour le service militaire. || Il se dit fig. et fam. *Cet homme a racolé quelques partisans.* || RACOLÉ, ÉE. participe.

RACOLEUR. s. m. Celui qui fait profession d'engager des hommes pour le service militaire.

RACONTER. v. a. Conter, narrer une chose, vraie ou fausse. || Fam., *En raconter*, Raconter beaucoup. *Il en a raconté bien long.* || RACONTÉ, ÉE. participe.

RACONTEUR, EUSE. Celui, celle qui a la manie de raconter. Fam.

RACORNIR. v. a. (lat. *cornu*, corne.) Donner à quelque chose la consistance de la corne. || Dessécher, rendre dur et coriace. *Le feu a racorni ce cuir.* || Avec le pron. pers., Devenir dur et coriace *Le cuir se racornit au feu.* || RACORNI, IE. participe. || Fam., Qui semble rapetissé, qui ne peut plus se développer et s'étendre. *Cet homme a un rhumatisme qui lui donne un air racorni.*

RACORNISSEMENT. s. m. État de ce qui est racorni.

RACQUITTER (SE). v. pron. t. de jeu. Regagner ce qu'on avait perdu. || Par extens., Se dédommager de quelque perte. || Il s'emploie quelquefois, dans les deux significations, sans le pron. pers. et comme verbe actif. *Il avait beaucoup perdu; mais j'ai pris son jeu, et je l'ai racquitté.* || RACQUITTÉ, ÉE. participe.

RADE. s. f. (angl. *road*, rade.) Certaine étendue de mer, enfoncée dans les terres, qui est à l'abri de certains vents, et où les bâtiments peuvent tenir à l'ancre. *Les bâtiments sont en rade.* || *Rade foraine*, Rade mal fermée, ceinte en partie de terres plus ou moins élevées, et où les bâtiments ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large. || *Être en grande rade*, Être au mouillage de la rade le plus éloigné du port. On dit dans un sens contraire, *Être en petite rade.* || *Mettre en rade*, Sortir du port.

RADEAU. s. m. Assemblage de plusieurs pièces de bois liées ensemble, et qui forment une sorte de plancher, dont on se sert quelquefois pour porter sur l'eau des hommes, des chevaux, des marchandises, etc. || Espèce de train de bois à brûler, de bois de construction, de planches, etc., que l'on fait descendre à flot sur une rivière.

RADER. v. a. t. de marine. Mettre un bâtiment à la rade. || RADÉ, ÉE. participe.

RADER. v. a. (lat. *radere*, raser.) t. de mesureur de grains, de sel, etc. Passer une règle ou un autre instrument sur la surface d'une mesure pleine de grains, de sel, etc., pour rendre cette surface égale, et par ce moyen avoir la mesure juste. || RADÉ, ÉE. participe.

RADEUR. s. m. Mesureur de sel.

RADIAL, ALE. adj. (lat. *radius*, rayon.) t. d'anat. Qui a rapport au radius.

RADIANT, ANTE. adj. t. didactique. Qui renvoie des rayons. Peu usité.

RADIATION. s. f. (lat. *radiare*, rayer.) t. de finance et de palais. Action de rayer. Il se dit Lorsque, par autorité judiciaire ou administrative, on raye quelque article d'un compte, ou l'on biffe quelque acte, quelques parties d'un écrit pour les annuler. *Radiation de compte.* || La raie que l'on passe sur un article de compte. *On a fait plusieurs radiations sur ses comptes.* || RADIATION, L'action de rayer une personne de la matricule d'un corps auquel elle appartenait. || L'action d'effacer le nom d'une personne d'une liste sur laquelle elle avait été portée injustement ou par erreur. *Solliciter sa radiation d'un rôle de contributions.*

RADIATION. s. f. t. didactique. Action d'un corps qui lance des rayons de lumière. Peu usité.

RADICAL, ALE. adj. (lat. *radix*, racine.) t. didactique. Il n'est usité au propre qu'en t. de botan. et dans ces expressions, *Feuilles radicales*, *pédoncules radicaux*, Feuilles, pédoncules, qui naissent du collet de la racine. || Il se dit fig. De ce qui est regardé comme le principe, l'essence de quelque chose, et De ce qui a rapport au principe d'une chose, à son essence. || *Humide radical*, Sorte de fluide imaginaire qu'un préjugé médical supposait être le principe de la vie dans le corps humain. || *Vice radical*, Vice qui en produit d'autres. *Guérison, cure radicale*, Guérison complète, qui a détruit le mal dans sa racine. || En jurispr., *Nullité radicale*, Nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être valide. || En gramm., *Terme radical*, Mot qui est la racine de plusieurs autres. *Lettres radicales*, Lettres qui sont dans le mot primitif, et qui se conservent dans les mots dérivés. On dit substant., *Un radical, des radicaux.* On dit souvent, *Le radical d'un mot*, La partie invariable d'un mot, par opposition Aux différentes terminaisons ou désinences que ce mot est susceptible de recevoir. || En algèbre, *Signe radical*, Certain signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine, et qui est figuré de cette manière $\surd$. *Quantité radicale*, Quantité qui est précédée du signe radical. || RADICAL, subst., en t. de chimie, se dit Des corps qui, unis à l'oxygène, forment les oxydes et le plus grand nombre des acides.

* RADICAL. s. m. En Angleterre, partisan du système politique d'une réforme radicale.

RADICALEMENT. adv. t. didactique. Essentiellement, dans le principe, dans la source.

* RADICALISME. s. m. Système des radicaux anglais.

RADICANT, ANTE. adj. t. de botan. Qui produit des racines distinctes de la racine principale.

RADICULE. s. f. t. de botan. Petite racine qui sort de la grande dans les plantes, les arbres, etc. || Il se dit, plus ordinairement, Du rudiment de la racine, dans un germe qui se développe.

RADIÉ, ÉE. adj. (lat. *radius*, rayon.) t. de bot. Il se dit Des fleurs dont le disque est composé de fleurons, et la circonférence de demi-fleurons qui forment des rayons, comme le tournesol. *Fleur radiée.* On le dit, substant., Des plantes à fleurs radiées. *La pâquerette est une radiée.* || En t. de numismatique et de blason, *Couronne radiée*, Couronne qui a des rayons.

RADIER. s. m. t. d'archit. Grille de charpente, assemblage de madriers sur lequel on établit dans l'eau les fondations des écluses, des bâtardeaux, etc.

RADIEUX, EUSE. adj. Rayonnant, brillant, qui jette des rayons de lumière. || Il est principalement d'usage en poésie. || Fig. et fam. *Avoir le visage, l'air radieux*, Avoir un air de santé et de satisfaction. On dit dans le même sens : *Je l'ai trouvé radieux. Il était tout radieux. Etc.*

RADIOMÈTRE. s. m. (lat.—, grec *métron*, mesure.) Instrument d'astron. qui servait autrefois sur mer à prendre la hauteur méridienne du soleil.

RADIS. s. m. (lat. *radix*, racine.) Sorte de raifort cultivé. *Manger des radis.*

RADIUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'anat., emprunté du latin. Le plus petit des deux os dont l'avant-bras est composé.

RADOIRE. s. f. (lat. *radere*, raser.) Instrument qui sert à rader le sel.

RADOTAGE. s. m. Radoterie, discours sans suite, dénué de raison, de bon sens. Fam. || L'état de celui qui radote. *Il est tombé dans le radotage.*

RADOTER. v. n. Tenir des discours, des propos qui prouvent un manque de sens, un affaiblissement d'esprit. *Il est si vieux, qu'il radote.* || Fig. et fam., Dire des choses sans raison, sans fondement. *C'est un homme qui radote.*

RADOTERIE. s. f. Extravagance qu'on dit en radotant. On ne l'emploie guère que dans la conversation.

RADOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui radote.

RADOUB. s. m. (On prononce le B.) t. de marine. Réparation qui se fait au corps d'un bâtiment endommagé par quelque accident, ou par le temps. || Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des voiles. *Nos voiles ont besoin d'un radoub.*

RADOUBER. v. a. t. de marine. Faire des réparations au corps d'un bâtiment. On dit quelquefois *Radouber des voiles.* || Fig. et fam., avec le pron. pers., Réparer une perte, un dommage qu'on a soufferts, reprendre de la santé, de l'embonpoint. *Il s'est bien radoubé.* || RADOUBÉ, ÉE. participe.

* RADOUBEUR. s. m. Qui radoube.

RADOUCIR. v. a. (lat. *dulcis*, doux.) Rendre plus doux. || Fig., Apaiser, rendre moins aigre, moins rude. *Radoucir quelqu'un.* || Il s'emploie avec le pron. pers., au propre et au figuré. *Le temps s'est bien radouci depuis peu.* || RADOUCI, IE. participe

RADOUCISSEMENT. s. m. Diminution de la violence du froid ou du chaud, par rapport à l'air. Il se dit principalement Du froid. || Fig., Diminution dans les maux, changement en mieux dans les affaires. *Les esprits étaient fort aigris contre lui, mais il y a eu quelque radoucissement.*

RAFALE. s. f. t. de marine. Il se dit de Certains coups de vent de terre, à l'approche des montagnes, des côtes élevées.

RAFFE. s. f. *Voyez* RAFLE.

RAFFERMIR. v. a. (lat. *affirmare*, affermir.) Rendre plus ferme. || Fig., Remettre dans un état plus assuré, plus stable. *Le bon air a raffermi sa santé. Raffermir l'esprit à un homme inquiet.* || Au propre et au figuré, avec le pron. pers., Devenir plus ferme, plus stable. *Ses jambes se raffermissent de plus en plus. Son crédit se raffermit de jour en jour.* || RAFFERMI, IE. participe.

RAFFERMISSEMENT. s. m. Affermissement, ce qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle était.

RAFFINAGE. s. m. Action de raffiner.

RAFFINEMENT. s. m. Extrême subtilité. *Raffinement de politique.* || L'excès de recherche que l'on met en certaines actions, en certaines habitudes de la vie. *Les raffinements du luxe, de la volupté.*

RAFFINER. v. a. Rendre plus fin, plus pur. || Subtiliser. *Il raffine sur tout.* || Avec le pron. pers., Devenir plus fin, moins simple. *Le monde se raffine tous les jours.* || RAFFINÉ, ÉE. participe. *Sucre raffiné.*

RAFFINERIE. s. f. Lieu où l'on raffine. Il se dit principalement d'Un lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR. s. m. Celui qui raffine.

RAFFOLER. v. n. Se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose. *Raffoler de quelqu'un.* Fam.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. Il ne se dit guère que dans cette phrase peu usitée, *Vous me feriez raffolir.*

RAFLE. s. f. Grappe de raisin qui n'a plus de grains. Quelques-uns disent, *Raffe*, et d'autres, *Râpe.* || RAFLE, se dit, aux jeux de dés, Quand les dés amènent chacun le même point. || Prov. et fig., *Faire rafle*, Enlever tout sans rien laisser.

RAFLER. v. a. Emporter tout très-promptement. *Les voleurs sont entrés dans cette maison, et ont tout raflé.* Fam. || RAFLÉ, ÉE. participe.

RAFRAÎCHIR. v. a. (lat. *refrigerare*, rafraîchir.) Rendre frais, donner de la fraîcheur. *Il est venu une pluie qui a rafraîchi l'air.* || En ce sens, avec le pron. pers. *Le temps se rafraîchit.* || Neutre, Devenir frais. *Tandis que le vin rafraîchit.* || *Rafraîchir le sang*, Le rendre plus calme par les remèdes ou par le régime. Absol., dans le même sens, *Cette boisson rafraîchit.* || Fig., *Rafraîchir le sang*, se dit D'une chose qui fait plaisir, qui calme les inquiétudes, qui donne de la tranquillité. *Cette nouvelle m'a rafraîchi le sang.* || Fig., *Se rafraîchir la tête*, Se reposer la tête, se calmer l'esprit. || RAFRAÎCHIR, Réparer, remettre en meilleur état. Ainsi on dit : *Rafraîchir un mur*, Y mettre un nouvel enduit; *Rafraîchir un tableau*, Lui rendre la vivacité des couleurs, en le nettoyant et en le vernissant. || Fig., *Rafraîchir à quelqu'un la mémoire d'une chose*, Lui en rappeler le souvenir. || RAFRAÎCHIR, Rogner, couper, tailler l'extrémité d'une chose. *Rafraîchir les cheveux.* || RAFRAÎCHIR, en parlant Des personnes, Les rétablir par la bonne nourriture et par le repos. On l'emploie surtout en termes de guerre. || Il s'emploie, en ce sens, avec le pron. pers. *Ces troupes se sont rafraîchies.* || *Rafraîchir une place d'hommes et de munitions*, ou simplement, *Rafraîchir une place*, Y faire entrer de nouvelles troupes et de nouvelles munitions. On dit de même, en t. de marine, *Cette escadre, cette flotte a besoin d'être rafraîchie*, A besoin de prendre des provisions fraîches. || RAFRAÎCHIR, avec le pron. pers., Boire un coup, faire collation, etc. *Venez vous rafraîchir.* Neutral., dans le même sens, *Faites rafraîchir vos gens.* || RAFRAÎCHI, IE. participe.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE. adj. t. de médec. Il se dit De certains remèdes propres à rafraîchir le corps, à en éteindre la trop grande chaleur, à calmer l'agitation des humeurs. || Substantiv. *Il ne lui faut que des rafraîchissants.*

RAFRAÎCHISSEMENT. s. m. Ce qui rafraîchit. || L'effet de ce qui rafraîchit. *Cela vous procurera du rafraîchissement.* || Fig., Recouvrement de forces par le repos et par les bons traitements. *L'armée a besoin de rafraîchissement.* || *Quartier de rafraîchissement*, Lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. || RAFRAÎCHISSEMENTS, au pluriel, se dit, en t. de guerre, de Tous les vivres dont on rafraîchit une place, une armée. || Il se dit également, en t. de marine, Des vivres frais de toute espèce qu'on embarque sur un bâtiment, soit au départ, soit dans les relâches; par opposition Aux aliments secs ou salés. || Il se dit Des mets, des boissons fraîches, des fruits et autres choses semblables, que l'on sert dans une fête, ou que l'on offre à une personne, à une compagnie, hors des repas. *On a servi à ce bal beaucoup de rafraîchissements.*

RAGAILLARDIR. v. a. Redonner de la gaieté. Fam. || RAGAILLARDI, IE. participe.

RAGE. s. f. (lat. *rabies*, rage.) Délire furieux accompagné d'horreur pour les liquides et d'envie de mordre, et qui revient ordinairement par accès. Cette maladie se nomme aussi *Hydrophobie.* || *Rage blanche*, La rage ordinaire, où le chien enragé écume et mord; et, *Rage muette*, La rage où l'animal atteint de cette maladie, écume et ne mord point. || Prov. et fig., *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, Quand on veut perdre quelqu'un, ou lui nuire, ou lui faire une injustice, on lui suppose des vices, des défauts, des torts qu'il n'a pas. || RAGE, par exagér., Douleur violente. *Avoir une rage de dents.* || RAGE, fig., Violent transport de dépit, de colère, de haine, de cruauté, etc. *Il a la rage dans le cœur. Quelle rage! apaisez-vous.* || Fig. et fam., Violente passion, penchant outré, goût excessif. *Il joue sans cesse, c'est une rage. La rage d'amour. Il a la rage de parler.* || Fig. et fam., *Aimer quelqu'un, quelque chose à la rage*, L'aimer avec fureur, avec excès. || Fig. et fam., *Faire rage*, Faire un grand désordre. || Fig. et fam., *Dire rage de quelqu'un*, En dire tout le mal imaginable.

RAGOT, OTE. adj. Qui est de petite taille, court et gros. Fam. et peu usité. || Substantiv. *C'est un ragot.*

|| Il se dit, en t. de manége, d'Un cheval ramasse, qui est bien pris dans sa taille, et qui a le cou court. || RAGOT, en t. de chasse, Sanglier qui a quitté les compagnies, mais qui n'a pas encore trois ans faits.

*RAGOTER. v. n. Murmurer.

RAGOÛT. s. m. (lat. *gustus*, goût.) Mets composé de différents ingrédients, et apprêté pour satisfaire le goût, pour exciter l'appétit. || Fam., *Quel ragoût trouvez-vous à cela?* Quel plaisir y trouvez-vous?

RAGOÛTANT, ANTE. adj. Qui ragoûte, qui plaît au goût, qui excite l'appétit. || Fig., Qui flatte, qui intéresse, qui est agréable. *Voilà une femme bien ragoûtante.* Très-fam. || Fig. et fam., *Cela est peu ragoûtant*, se dit D'une chose dont on craint du désagrément, pour laquelle on a de la répugnance.

RAGOÛTER. v. a. Redonner du goût, remettre en appétit. *Ragoûter un malade.* || Avec le pron. pers. *Il fait tout ce qu'il peut pour se ragoûter.* || RAGOÛTER, fig., Exciter de nouveau, réveiller le désir. *Il est tellement blasé, qu'on ne trouve rien de nouveau pour le ragoûter.* || RAGOÛTÉ, ÉE. participe.

RAGRAFER. v. a. Agrafer de nouveau. || RAGRAFÉ, ÉE. participe.

RAGRANDIR. v. a. (lat. *grandis*, grand.) Rendre plus grand ce qui l'était déjà. Avec le pron. pers. *L'ouverture s'est ragrandie.* || RAGRANDI, IE. participe.

RAGRÉER. v. a. (lat. *recreare*, refaire.) terme d'arts. Il signifie, en architecture, Mettre la dernière main à une construction, en repassant le marteau et la ripe aux parements des murs, pour les rendre unis et polis, et en terminant les corniches et les moulures qui ne sont qu'en masse. Il se dit aussi De l'opération analogue par laquelle on remet un édifice à neuf. || *Ragréer un ouvrage de menuiserie, de serrurerie*, Y mettre la dernière main; en faire disparaître toutes les inégalités avec les outils qui servent à unir, à polir. || *Ragréer une branche d'arbre*, Après qu'une branche a été sciée, couper, enlever avec la serpette la superficie du moignon. || RAGRÉER, en t. de marine, s'emploie avec le pron. pers., et signifie, Se réparer. *Ils travaillèrent à se ragréer d'une grande vergue.* Absol., *Se ragréer.* || RAGRÉÉ, ÉE. participe.

RAGRÉMENT. s. m. t. d'arts. Action de ragréer un ouvrage, ou Le résultat de cette action. Il s'emploie surtout en archit.

RAGUÉ. adj. t. de marine. Il se dit D'un câble altéré, écorché, et coupé en partie.

RAÏA. s. m. Nom donné aux sujets de l'empire turc qui sont soumis à la capitation, tels que les chrétiens, les juifs, etc.

RAIDE. adj. des 2 genres. *Voyez* ROIDE.

RAIE. s. f. (lat. *radiare*, rayer.) Trait tiré de long avec une plume, un crayon, un pinceau, une pointe de couteau, etc. || RAIE, se dit de Toutes les lignes beaucoup plus longues que larges, soit naturelles, comme celles qui se trouvent sur la peau de quelques animaux, sur les marbres, etc., soit artificielles, comme celles qu'on fait sur des étoffes, pour les orner. *Étoffe à grandes raies.* || L'entre-deux des sillons. *Le long de la raie.* || Certaine séparation de cheveux qui se fait, naturellement ou avec le peigne, sur le haut de la tête.

RAIE. s. f. (lat. *raia*, raie.) Poisson de mer plat et cartilagineux.

RAIFORT. s. m. (lat. *radix fortis*, racine forte.) Plante crucifère dont il y a plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue le *Raifort cultivé*, qui est connu à Paris sous le nom de Rave et de Radis, et le *Raifort sauvage*, que l'on appelle vulgairement *Cran.*

RAILLER. v. a. Plaisanter quelqu'un, le tourner en ridicule. *Il raille ses meilleurs amis.* Absol. *Il raille sans cesse.* || Neutr., il se dit Des personnes et des choses. *Railler de tout le monde.* || Ne parler pas sérieusement. *On ne sait s'il raille ou s'il parle sérieusement.* || Fam., avec le pron. pers. *Vous vous raillez, je crois.* || Se moquer. *Il se raille de tout ce qu'on lui peut dire.* || RAILLÉ, ÉE. participe.

RAILLERIE. s. f. Action de railler. *Fine raillerie. Raillerie innocente, piquante, offensante, froide. Il a tourné cela en raillerie, au lieu de s'en fâcher.* || Fam., *Cela passe la raillerie*, se dit D'une raillerie trop forte, D'une chose qui a des suites fâcheuses. || *Entendre bien la raillerie*, Avoir le talent de bien railler; et, *Entendre raillerie*, Ne point s'offenser des railleries dont on est l'objet. || *Il n'entend pas raillerie là-dessus*, se dit D'un homme sensible et épineux sur une certaine chose. || Fam., *C'est une raillerie*, se dit D'une chose qu'on entend dire, mais qu'on ne croit point, et qui ne paraît pas vraisemblable. Dans le sens contraire, *Il n'y a point de raillerie à cela, ce n'est point une raillerie*, Ce que je vous dis est sérieux, ce n'est pas un conte fait à plaisir. || *Raillerie à part, sans raillerie*, Sérieusement, tout de bon. || Prov. et fam., *Cette raillerie passe jeu*, Elle est trop forte.

RAILLEUR, EUSE. adj. Porté à la raillerie. *Esprit railleur. Humeur railleuse.* || *Discours railleur, ton railleur*, Discours plein de raillerie, ton de plaisanterie. || RAILLEUR, EUSE. subst. Qui aime à railler. *Un agréable, un fade railleur. Une fine railleuse.* || Prov., *Souvent les railleurs sont railles*, On se moque souvent de ceux qui veulent se moquer des autres.

RAINCEAU. s. m. *Voyez* RINCEAU.

RAINE. s. f. (lat. *rana*, grenouille.) Vieux mot encore en usage dans quelques provinces, Grenouille.

RAINETTE. s. f. t. d'hist. nat. Reptiles semblables aux grenouilles, dont les pattes postérieures sont fort longues, et les doigts terminés par une espèce de pelote visqueuse.

RAINETTE. s. f. Sorte de pomme. *Voyez* REINETTE.

RAINURE. s. f. t. de menuiserie. Petite entaillure faite en long sur l'épaisseur d'un morceau de bois ou d'une planche, pour y assembler une autre pièce, ou pour servir à une coulisse. || RAINURE, t. d'anat., Cavités allongées, en forme de fentes, qui se remarquent à la surface des os, et dans lesquelles passent ou sont insérées différentes parties.

RAIPONCE. s. f. (lat. *rapum*, rave.) Plante, espèce de campanule, dont les racines se mangent en salade.

RAIRE ou RÉER. v. n. t. de vénerie. Il se dit Du cri du cerf.

RAIS. s. m. pl. (lat. *radius*, rayon.) Rayons. Il est vieux. || RAIS, Pièces qui entrent par un bout dans le moyeu de la roue, et par l'autre dans les jantes. En ce sens, il a un singulier. *Il y a un rais rompu à cette roue.* || En archit., *Rais de cœur*, Ornement en forme de cœur, propre à la moulure appelée Talon.

RAISIN. s. m. (lat. *racemus*, raisin.) Le fruit de la vigne. *Cette vigne porte de beaux raisins. Raisin muscat. Raisins blancs. Raisins noirs. Raisins secs. Raisin de Damas. Raisin de Corinthe.* || Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin*, Moitié de gré, moitié de force. En partie bien, en partie mal. Partie sérieusement, partie en plaisantant. || *Raisin d'ours*, Arbrisseau traînant, espèce d'arbousier toujours vert. || *Grand raisin.* Nom d'une sorte de papier qui s'emploie sur-

tout pour les ouvrages qu'on imprime avec un certain luxe.

RAISINÉ. s. m. Confiture liquide faite avec du raisin doux, auquel on ajoute quelquefois des poires ou des coings. *Raisiné de Bourgogne.*

RAISON. s. f. (lat. *ratio*, raison.) Faculté intellectuelle par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. *L'homme est doué de raison. L'animal est un être privé de raison. Il n'est pas encore en âge de raison. La raison humaine est bornée. Souvent la raison est bien faible contre les passions.* || *Perdre la raison*, Tomber en démence. Il se dit, par exagér., D'un homme qui fait une chose contraire à la raison. || Raison, Le bon sens. *Je compte sur votre raison. J'en appelle à votre raison. Cela choque la raison. La raison s'y oppose. La raison a fait de grands progrès chez ce peuple. La loi est la raison écrite.* || *Parler raison*, Parler sagement. *Il faut autant qu'on peut parler raison aux enfants.* Devenir accommodant, traitable. *Voilà parler raison.* || Prov. et fig., *Il n'y a ni rime ni raison*, se dit en parlant D'un raisonnement, d'un discours de travers, d'un ouvrage d'esprit très-mal fait, etc. *Ce discours, cet écrit, etc., n'a ni rime ni raison.* || *Être de raison*, par opposition à *Être réel*, se dit de Ce qui n'existe que dans l'esprit, dans l'imagination. *Une montagne d'or, un palais de diamants.* || *Mariage de raison*, Mariage où les rapports d'état et de fortune ont été plus consultés que l'inclination. || Raison, Ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. *Se rendre à la raison. Se mettre à la raison. La droite raison le veut. Mettre la raison de son côté.* Prov., *Où force domine, raison n'a point de lieu.* || Fam., *Mettre quelqu'un à la raison*, signifie quelquefois, Réduire quelqu'un par la force. || *Avoir raison*, Être fondé dans ce qu'on dit, dans ce qu'on fait. *C'est un homme qui veut toujours avoir raison.* || *Donner raison à quelqu'un*, Prononcer en sa faveur. || *Entendre raison*, Acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. || *Il n'entend pas raison là-dessus*, se dit D'un homme qui sur quelque point se montre inflexible. || *Comme de raison*, Comme il est raisonnable de faire. || *Plus que de raison*, Plus qu'il n'est raisonnable. || En style de palais, *Pour valoir, pour servir ce que de raison*, Pour valoir ce qui sera de justice, d'équité. || Raison, Satisfaction sur quelque chose qu'on demande. *Je vous ferai avoir raison de vos prétentions.* || La réparation d'un outrage. *Il m'a offensé, j'en ai tiré raison.* || *Se faire raison soi-même*, Se faire justice par force, de sa propre autorité. || *Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée*, Boire avec lui à la santé de la personne qu'il a nommée. || Fam., *Faites-moi raison d'un tel*, Rendez-moi compte des motifs pour lesquels il en use comme il fait. || *Demander à quelqu'un raison de quelque chose*, Demander à quelqu'un qu'il rende compte d'une chose qu'il a faite ou dite, qu'il en explique les motifs. || *Rendre raison à quelqu'un*, Se battre en duel avec lui. || Dans toutes les acceptions qui précèdent, *Raison* n'a point de pluriel. || Raison, Preuve par discours. Dans cette acception, il a un pluriel. *Raison valable. Raison frivole. Chercher, trouver, apporter, exposer, développer des raisons. Il m'a payé de bonnes raisons, de mauvaises raisons.* || Fam., *Point tant de raisons*, Façon de parler dont un supérieur se sert envers un inférieur, pour lui imposer silence, et lui marquer que ses objections et ses répliques déplaisent. || Raison, Cause, motif. *J'ai de bonnes raisons pour en user ainsi. Chacun a sa raison, ses raisons.* || *A plus forte raison*, Par un motif d'autant plus fort. *Si l'on est obligé de faire du bien aux étrangers, à plus forte raison en doit-on faire à ses parents.* || *Pour raison à moi connue*, Pour un sujet, pour un motif que je ne veux pas faire connaître. *Pour raison à vous connue*, Pour un sujet, pour un motif que je n'ai pas besoin de vous dire. || Fig. et fam., *Conter ses raisons à quelqu'un*, L'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, lui expliquer les motifs de la conduite qu'on a tenue. || *Raison d'État, raison de famille*, Les considérations d'intérêt par lesquelles on se conduit dans un État, dans une famille. || Raisons. plur. t. de pratique. Titres et prétentions qu'une personne peut avoir. *Céder ses droits, noms, raisons et actions.* || Raison, t. de mathémat. Le rapport d'une quantité, soit étendue, soit numérique, à une autre quantité. *Raison géométrique. Raison arithmétique.* || Raison, t. de banque et de commerce, Les noms des associés rangés et énoncés de la manière que la société a déterminée pour signer les lettres missives, billets et lettres de change. *Cette maison de banque est sous la raison Gautier, Lefèvre et compagnie.* || T. de charpent., *Mettre les pièces de bois en leur raison*, Mettre chaque morceau, chaque pièce en sa place. || À TELLE FIN QUE DE RAISON. loc. adv. dont on se sert en style d'affaires, Pour exprimer qu'on fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi. || Fam., À tout événement. || À RAISON DE, EN RAISON DE. loc. prépositives. À proportion de, sur le pied de. *Il doit être payé en raison du temps qu'il y a mis.* || EN RAISON DE, En considération de. *En raison des circonstances.*

RAISONNABLE. adj. des 2 genres. Qui est doué de raison, qui a la faculté de raisonner. || Qui se gouverne selon la raison, le droit et l'équité. *Ce jeune homme est devenu fort raisonnable. Ce marchand est fort raisonnable. Allons, soyez raisonnable.* || Résigné. *Je l'ai trouvé beaucoup plus raisonnable que je ne croyais.* || Fam., *Cet enfant parle comme une personne raisonnable.* || En parlant Des choses, Conforme à la raison, à l'équité. *Il m'a fait des objections raisonnables. Des prétentions raisonnables.* || Qui est suffisant, qui est convenable. *On lui a donné une pension raisonnable. Le blé est à un prix raisonnable.* || Qui est au-dessus du médiocre. *Il est d'une taille raisonnable.*

RAISONNABLEMENT. adv. Conformément à la raison, à l'équité. *C'est parler raisonnablement.* || Suffisamment, convenablement. *Il a du bien raisonnablement.* || Passablement, D'une manière au-dessus du médiocre. *Sa maison est raisonnablement grande.* En plaisantant, *Elle est raisonnablement laide.*

RAISONNEMENT. s. m. La faculté ou l'action de raisonner. *C'est un homme d'un raisonnement profond, solide, juste.* || Argument, syllogisme dont on se sert dans une question, dans une affaire. *Raisonnement solide, juste, clair, faux, obscur, captieux.* || Fam., *Faire des raisonnements à perte de vue*, Faire des raisonnements vagues, et qui ne concluent rien. || Fam., *Point tant de raisonnements*, Façons de parler dont un supérieur se sert à l'égard d'un inférieur, pour lui marquer qu'il veut être obéi sans réplique.

RAISONNER. v. n. Se servir de sa raison pour connaître, pour juger. *Raisonner faux, conséquemment.* || Chercher et alléguer des raisons pour éclaircir une question, pour appuyer une opinion, etc. *La loi ne raisonne pas, elle commande.* || Répliquer, alléguer des excuses, au lieu de recevoir docilement des ordres ou des réprimandes. *Je n'aime pas les enfants qui raisonnent.* || *Ne raisonnez pas tant; vous raisonnez, je crois...* Façons de parler dont on se sert en-

vers une personne inférieure, lorsqu'on se sent offensé ou importuné de ses discours, de ses répliques. || Prov. et fig., *Raisonner comme une pantoufle*, Raisonner de travers. || RAISONNER, en t. de marine, se dit D'un bâtiment que l'on envoie reconnaître par la chaloupe, et qui est obligé de montrer ses passeports, et de rendre compte de sa route. || RAISONNER, activ., Appliquer le raisonnement à quelque chose. *C'est un homme qui raisonne toutes ses actions.* || RAISONNÉ, ÉE. participe. || Adj. Appuyé de raisons et de preuves. *Requête raisonnée.* || Il se dit De toute méthode ou traité qui rend raison des règles d'un art, d'une science. || *Analyse raisonnée*, Analyse accompagnée de réflexions.

RAISONNEUR, EUSE. s. Qui raisonne. || Il se prend ordin. en mauvaise part, et se dit d'Une personne qui importune par de longs, par de mauvais raisonnements. *C'est un raisonneur éternel.* || Sans épithète, il se dit de Celui qui, au lieu de recevoir docilement les réprimandes qu'on lui fait ou les ordres qu'on lui donne, allègue beaucoup d'excuses. *Elle fait bien la raisonneuse.* || Adjectiv. *Ce valet est trop raisonneur.* || RAISONNEUR, Certains personnages de comédie, dont le langage est ordinairement celui de la morale et du raisonnement.

RAJAH ou RAJA. s. m. Nom des princes indous, qui étaient autrefois vassaux de l'empereur du Mogol.

RAJEUNIR. v. a. (lat. *juvenis*, jeune.) Rendre jeune, rendre la jeunesse. *Selon la Fable, Médée rajeunit Éson.* || Rendre l'air de la jeunesse. *Cette bonne nouvelle l'a tout rajeuni.* || Fig. et fam., Faire la barbe. || Par extens. en parlant Des choses. *Rajeunir une pensée par l'expression.* || RAJEUNIR, neutre, Redevenir jeune, reprendre l'air de la jeunesse. *Il semble que cette femme rajeunisse.* || Fig., *Au printemps la nature rajeunit.* || Avec le pron. pers., Se donner l'air jeune. *Il croit se rajeunir en portant perruque.* || Fam., Se dire plus jeune qu'on ne l'est réellement. *Elle dit n'avoir que trente ans, je crois qu'elle se rajeunit un peu.* || RAJEUNI, IE. participe.

RAJEUNISSEMENT. s. m. Action de rajeunir; État de celui qui est ou paraît rajeuni.

RAJUSTEMENT. s. m. (lat. *justus*, juste.) Action de rajuster, Le résultat de cette action.

RAJUSTER. v. a. Ajuster de nouveau, remettre en bon état. *Rajustez ce ressort. Rajuster un habit.* || Fig. au sens moral. *Le temps rajuste bien des choses.* || Il se dit D'un mécontentement qu'on apaise, d'une brouillerie qu'on fait cesser. || RAJUSTER, avec le pron. pers., Raccommoder son habillement, son ajustement qui a été dérangé. || RAJUSTÉ, ÉE. participe.

RÂLE. s. m. Oiseau de rivage qui a le bec comprimé, la queue courte et les doigts allongés.

RÂLE. s. m. (*onomatopée.*) L'action de râler. Le bruit qu'on fait en râlant. *Le râle de l'agonie. Il a déjà le râle.*

RÂLEMENT. s. m. Signifie la même chose que Râle, action de râler.

RALENTIR. v. a. (lat. *lentus*, lent.) Rendre plus lent. *Ralentir sa marche.* || Fig. *Cet accident a ralenti son zèle.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig., Devenir plus lent, moins actif. *Ce mouvement s'est ralenti. Les passions de la jeunesse se ralentissent avec le temps.* || RALENTI, IE. participe.

RALENTISSEMENT. s. m. Diminution de mouvement, d'activité. *Le ralentissement des travaux d'un siége.* || Fig. *Le ralentissement de son zèle.*

RÂLER. v. n. Rendre en respirant un son enroué, causé par la difficulté de la respiration. Il se dit proprement Des agonisants. Par extens., *Râler en dormant.*

RALINGUE. s. f. t. de marine. Cordage que l'on coud autour des voiles pour en renforcer les bords. || *Mettre une voile en ralingue*, Mettre ses ralingues dans une direction parallèle à celle du vent, en sorte qu'elle ne le reçoive sur aucune face.

RALINGUER. v. a. t. de marine. Garnir une voile de ses ralingues. || Neutral., *Mettre une voile à ralinguer*, La mettre en ralingue. || RALINGUÉ, ÉE. participe.

RALLIEMENT. s. m. (lat. *religare*, réunir.) (On prononce *Raliment.*) t. de guerre. Action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent. *Le ralliement des troupes, d'une flotte.* || *Mot de ralliement*, Mot qu'un chef donne à ses troupes pour qu'elles se rallient, en cas de déroute et de séparation. Mot que l'on donne à la suite du mot d'ordre. *Voyez* ORDRE. || *Signe de ralliement*, aux armées, Certains signes dont on convient pour se reconnaître. || *Point de ralliement*, L'endroit marqué aux troupes pour se rallier. || Par extens., *Mot, signe de ralliement*, Mot, signe caractéristique auquel une secte, un parti se reconnaît, ou par lequel on le désigne; et, *Point de ralliement*, Lieu où les personnes d'une même société, d'un même parti se rassemblent. *Point de ralliement*, fig., Opinion sur laquelle s'accordent des personnes divisées sur d'autres points.

RALLIER. v. a. (On ne prononce qu'une L dans ce mot et les suivants.) Rassembler, remettre ensemble. Il se dit principalement en t. de guerre et de tactique navale. *Rallier des troupes, une flotte.* || Il se dit dans le langage ordinaire, au figuré. *Les esprits étaient divisés, cette proposition les a ralliés.* || Avec le pron. pers. *Ils se rallièrent derrière l'infanterie.* || En t. de marine, *Rallier son poste*, Manœuvrer pour le reprendre, après l'avoir quitté. *Rallier un vaisseau*, Le rejoindre. *Rallier le vent*, Gouverner aussi près de la source du vent que l'espèce du bâtiment le permet. *Se rallier à terre*, S'approcher de terre. || RALLIÉ, ÉE. participe.

RALLONGE. s. f. (lat. *elongare*, allonger.) Ce qui sert à rallonger une chose.

RALLONGEMENT. s. m. Action de rallonger, Le résultat de cette action.

RALLONGER. v. a. Rendre une chose plus longue en y ajoutant quelque pièce, quelque bout d'une chose à peu près semblable. *Rallonger une jupe, une table.* || Simplement, Allonger. || RALLONGÉ, ÉE. participe.

RALLUMER. v. a. (lat. *lumen*, lumière.) Allumer de nouveau. *Rallumer le feu.* || Fig., Donner une nouvelle ardeur, une nouvelle force à quelque chose. *Rallumer la guerre. Cette médecine a rallumé la fièvre.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Le feu vint tout d'un coup à se rallumer.* || RALLUMÉ, ÉE. participe.

RAMADAN ou RAMAZAN. s. m. Mois que les mahométans consacrent à un jeûne qui est une espèce de carême.

RAMAGE. s. m. (lat. *ramus*, branche.) Rameau, branchage. Ne se dit guère que d'Une représentation de rameaux, de branchages, de feuillages, de fleurs, etc., sur une étoffe. *Velours à ramage.*

RAMAGE. s. m. Le chant des petits oiseaux. || Fig. et fam., Babil des enfants, Certains discours dénués de sens.

RAMAGER. v. n. Se dit Des oiseaux qui font entendre leur ramage. Peu usité.

RAMAIGRIR. v. a. (lat. *macer*, maigre.) Rendre

maigre de nouveau. || Neutre, Retomber dans le premier état de maigreur, redevenir maigre. || RAMAIGRI, IE. participe.

RAMAS. s. m. (grec *amaô*, j'amasse.) Assemblage de diverses choses. N'est guère usité qu'en parlant D'objets qu'on regarde comme étant de peu de valeur. *Faire un ramas de tableaux bons et mauvais.* || Au sens moral. *Ce discours n'est qu'un ramas de lieux communs.* || En parlant Des personnes. *Un ramas de vagabonds.*

RAMASSE. s. f. Espèce de traîneau guidé par un homme, et dans lequel les voyageurs descendent des montagnes où il y a de la neige.

RAMASSER. v. a. Faire un amas, une collection de plusieurs choses. *J'ai ramassé tout ce que j'ai pu trouver de médailles de tel empereur.* || Réunir, assembler ce qui est épars. *On a ramassé tout ce qu'on a pu trouver de soldats. À l'aspect de l'orage, la poule ramasse ses poussins sous ses ailes.* || Au jeu, *Ramasser les cartes*, Les rassembler. || Fig., *Ramasser ses forces*, Réunir toutes ses forces pour quelque effort extraordinaire. || RAMASSER, avec le pron. pers., dans le sens précédent. *Ils s'étaient ramassés sur la place publique.* || Se replier sur soi-même, se pelotonner. *Le hérisson se ramasse dès qu'on le touche.* || Prendre, relever ce qui est à terre. *Ramasser ses gants.* || *Ramasser une personne*, Relever une personne qui est par terre. Emmener avec soi une personne qu'on a trouvée dans l'embarras, dans la misère, s'en charger. *Où avez-vous ramassé cet homme-là?* || Traîner dans une ramasse. || RAMASSÉ, ÉE. participe. || Adjectiv., Épais, trapu, vigoureux. *Cet homme est ramassé. Avoir la taille ramassée.*

RAMASSEUR. s. m. Celui qui conduit une ramasse.

RAMASSIS. s. m. Assemblage de choses ramassées sans choix. *La population de ce quartier n'est qu'un ramassis d'étrangers.*

RAMAZAN. s. m. *Voyez* RAMADAN.

RAMBOUR. s. m. Pomme fort grosse, un peu acide.

RAME. s. f. (lat. *ramus*, branche.) Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des pois, des haricots, etc.

RAME. s. f. (lat. *remus*, rame.) Longue pièce de bois dont on se sert pour faire voguer une embarcation. *A force de rames. Faire force de rames.* || Fig. et fam., *Être à la rame, tirer à la rame*, Travailler beaucoup, être dans un emploi très-pénible.

RAME. s. f. Vingt mains de papier mises ensemble. || Chez les imprimeurs et les libraires, *Mettre un livre à la rame*, Faute de débit, en vendre les feuilles pour servir à envelopper des marchandises.

RAMEAU. s. m. (lat. *ramus*, branche.) Petite branche d'arbre. || Fig., *Présenter le rameau d'olivier*, Offrir la paix, faire des propositions d'accommodement. || *Dimanche des Rameaux*, Le dimanche d'avant Pâques, ainsi appelé à cause des rameaux qu'on porte ce jour-là à la procession, en mémoire de l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem. || RAMEAU, par extens., t. d'anat., Diverses branches ou divisions des artères, des veines et des nerfs. || T. de métall., Différentes branches d'une mine. || T. d'art milit., Galerie de petite dimension, qui établit une communication entre une galerie principale et un fourneau de mine. || RAMEAU, fig., en généal., Différentes sous-divisions d'une branche de la même famille. || Subdivisions d'une science, d'une secte.

RAMÉE. s. f. Assemblage de branches entrelacées. *Danser sous la ramée.* || Branches coupées avec leurs feuilles vertes. *On tapissa la porte de ramée.*

RAMENDER. v. n. (lat. *emendare*, corriger.) Baisser, diminuer de prix. Se dit principalement Des denrées. *Le blé est bien ramendé.* V. act. *Les boulangers ont ramendé le pain.* Pop. || RAMENDÉ, ÉE. participe.

RAMENER. v. a. (lat. *mino*, je mène.) Amener de nouveau. Aux jeux de dés, *Il avait amené cinq sept, etc., il ramena ce même nombre.* || RAMENER, Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie, la faire revenir avec soi. *Les voitures publiques mènent et ramènent les voyageurs. Il a ramené deux fois les troupes à l'assaut, au combat.* || En parlant Des animaux. *Ramener un cheval à l'écurie.* || En parlant Des choses. *Je vous prête ma voiture, vous me la ramènerez.* || RAMENER, en parlant Des choses qu'on amène d'un lieu à son retour, quoiqu'on ne les y ait pas menées. *Ce charretier avait emmené du vin, et il a ramené des cerceaux.* || RAMENER, fig., Faire revenir. *Ramener quelqu'un à la raison. Ramener les esprits.* || Absol., *Ramener quelqu'un*, Le radoucir, le faire revenir de son emportement. || Fam., *Je le ramènerai bien*, Je le ferai bien revenir à la raison. || *Ce médecin a parfaitement ramené son malade*, Il a rétabli sa santé, qui semblait désespérée. *Il l'a ramené des portes de la mort.* || *Ramener des affaires de bien loin*, Rétablir des affaires qui paraissaient désespérées. Au jeu, dans le même sens, *Ramener une partie.* || RAMENER, fig., Faire renaître, rétablir. *La paix a ramené l'abondance. Ramener une vieille mode.* || RAMENER, t. de manége, Faire baisser le nez d'un cheval qui porte au vent. || *Ce cheval se ramène bien*, Il porte bien sa tête. || RAMENER, au jeu de la longue paume, Rechasser un coup de volée. || RAMENÉ, ÉE. participe..

RAMENTEVOIR. v. a. (lat. *mente videre*, voir en esprit.) Remettre en mémoire, rappeler au souvenir. Avec le pron. pers. régime indirect. *Se ramentevoir une chose*, S'en souvenir. Il est vieux.

RAMEQUIN. s. m. Espèce de pâtisserie faite avec du fromage.

RAMER. v. a. (lat. *ramus*, branche.) Soutenir avec des rames des pois ou quelque plante dont la tige a besoin d'appui. *Ramer des pois.* || Prov., *Il s'y entend comme à ramer des choux*, se dit De quelqu'un qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien. || RAMÉ, ÉE. participe. *Pois ramés.* || *Balles ramées*, Deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. *Boulets ramés*, Boulets composés de deux demi-globes de fer joints par une barre ou par une chaîne.

RAMER. v. n. (lat. *remus*, rame.) Tirer à la rame. || RAMER, fig. et fam., Prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue.

RAMEREAU. s. m. (lat. *ramus*, branche.) Jeune ramier.

RAMETTE. s. f. t. d'impr. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu, et qui sert à imposer les ouvrages d'une seule page, comme les placards, etc.

RAMEUR. s. m. (lat. *remus*, rame.) Celui qui tire à la rame.

RAMEUX, EUSE. adj. (lat. *ramus*, branche.) Qui a des rameaux. Il s'emploie surtout en botanique.

RAMIER. s. m. Gros pigeon sauvage qui niche sur les arbres. Adjectiv., *Pigeon ramier.*

RAMIFICATION. s. f. Production de rameaux, disposition des branches. Peu usité en ce sens. || Par extens., t. d'anat., Division, distribution d'une grosse veine, d'une artère, d'un nerf, en plusieurs moindres

veines, etc., qui en sont comme les rameaux. || Rameaux, divisions mêmes d'une veine, d'une artère ou d'un nerf. || RAMIFICATION, fig., Subdivisions d'une science qu'on analyse. || En parlant D'une conspiration, d'un complot. *Les ramifications de ce complot s'étendaient fort loin.*

RAMIFIER (SE). v. pron. Se diviser en plusieurs branches, en plusieurs rameaux. Se dit Des arbres, des artères, des veines, des nerfs, des mines, etc. || Fig., Des sciences, des sectes qui se partagent en plusieurs branches. || RAMIFIÉ, ÉE. participe.

RAMILLES. s. f. pl. Petites branches d'arbres qui ne sont bonnes qu'à mettre dans les fagots.

RAMINGUE. adj. des 2 genres. t. de manége. Se dit D'un cheval qui se défend de l'éperon, qui refuse d'avancer lorsqu'on le lui fait sentir.

RAMOITIR. v. a. Rendre moite. || Il s'emploie aussi avec le pron. pers. || RAMOITI, IE. participe.

RAMOLLIR. v. a. (lat. *mollis*, mou.) Amollir, rendre mou et maniable. *La chaleur ramollit la cire.* || Avec le pron. pers. *La cire se ramollit.* || Fig., *Son cœur s'est un peu ramolli*, se dit D'un homme qui n'est plus si dur, si courroucé qu'il l'était auparavant. || En fauconnerie, *Ramollir un oiseau*, Redresser son pennage avec une éponge trempée. || RAMOLLI, IE. participe.

RAMOLLISSANT, ANTE. adj. t. de médec. Se dit Des remèdes qui ramollissent, qui relâchent. || Subst., masc. *La guimauve, la graine de lin sont des ramollissants.*

RAMON. s. m. (lat. *ramus*, branche.) Vieux mot, Balai.

RAMONAGE. s. m. Action de ramoner.

RAMONER. v. a. Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie. || RAMONÉ, ÉE. participe.

RAMONEUR. s. m. Celui dont le métier est de ramoner les cheminées.

RAMPANT, ANTE. adj. (lat. *repo*, je rampe.) Qui rampe. Se dit Des animaux et des plantes. *Animal, lierre rampant.* || Fig., Qui s'abaisse trop devant les gens puissants, qui descend à de honteuses complaisances pour obtenir des faveurs, des emplois. *Médiocre et rampant, on arrive à tout. Caractère rampant.* || Il se dit D'un style bas et plat. *Son style est rampant.* || RAMPANT, se dit encore De la surface inclinée d'un ouvrage d'architecture. On l'emploie souvent comme subst. masc.

RAMPE. s. f. La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre. || Plus ordinairement, Balustrade qu'on met le long de l'escalier pour servir d'appui à ceux qui montent ou qui descendent. || RAMPE, Plan incliné par lequel on monte et l'on descend, qui tient lieu d'escalier dans les jardins, dans les places fortes, etc. || Pente d'une colline.

RAMPE. s. f. Dans les théâtres, La rangée de lumières qui est placée au bord de la scène, et qu'on lève ou qu'on baisse à volonté.

RAMPEMENT. s. m. Action de ramper. Peu usité.

RAMPER. v. n. Se traîner sur le ventre. Ne se dit au propre que Des serpents, des vers, etc. || Se dit, par extens., Des plantes qui n'ont pas la tige assez forte pour se soutenir, et dont les branches se couchent sur la terre, ou s'attachent aux arbres, comme le lierre, la vigne. || Se dit, fig., Des personnes qui sont dans un état abject et humiliant. || De ceux qui s'abaissent excessivement devant les gens puissants, qui sont leurs bas flatteurs et leurs complaisants intéressés. || Fig., *Cet auteur ne fait que ramper*, Il n'écrit rien que de bas et de très-commun. *Son style rampe*, Son style est bas et plat.

RAMPIN. adj. m. t. de manége. Il se dit D'un cheval qui n'appuie les pieds de derrière que sur la pince. Autrement, *Pinçard.*

RAMURE. s. f. (lat. *ramus*, branche.) Le bois d'un cerf, d'un daim. || Toutes les branches d'un arbre. *Une belle ramure.* En ce sens, il est peu usité.

RANCE. adj. des 2 genres. (lat. *rancidus*, rance.) Qui avec le temps a contracté une odeur forte et un goût désagréable. Se dit particulièrement Des substances grasses et huileuses. || Des confitures, quand elles sont trop vieilles. || RANCE, subst. masc. *Ce lard sent le rance.*

RANCHER. s. m. Sorte d'échelle; pièce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons.

RANCIDITÉ. s. f. *Voyez* RANCISSURE.

RANCIO. adj. m. t. emprunté de l'espagnol. Il n'est usité que dans cette expression, *Vin rancio*, Vin d'Espagne qui, de rouge qu'il était, est devenu jaunâtre en vieillissant.

RANCIR. v. n. (lat. *rancesco*, je rancis.) Devenir rance. || RANCI, IE. participe.

RANCISSURE ou RANCIDITÉ. s. f. Qualité, état de ce qui est rance.

RANÇON. s. f. (lat. *redemptio*, même sign.) Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre. *Mettre à rançon.* || *C'est la rançon d'un roi*, par exagération et par plaisanterie, Somme qui paraît excessive. || RANÇON, Composition en argent, moyennant laquelle un vaisseau relâche un bâtiment ennemi qu'il a capturé.

RANÇONNEMENT. s. m. Action de rançonner. || Fig., L'action par laquelle on exige des choses un prix exorbitant. Peu usité.

RANÇONNER. v. a. Mettre à rançon. En parlant D'un vaisseau qui relâche un bâtiment marchand, moyennant une certaine somme. || Se dit, par extension, Des gens de guerre et autres qui exigent de force ce qui ne leur est point dû. || Fig., Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour quelque chose, en se prévalant du besoin où il est, ou du pouvoir qu'on a sur lui. || RANÇONNÉ, ÉE. Participe.

RANÇONNEUR, EUSE. s. Qui rançonne, en exigeant plus qu'il ne faut pour le prix de quelque chose. Fam. et peu usité.

RANCUNE. s. f. Ressentiment qu'on garde d'une offense. *Il lui garde rancune.* || Fam., *Sans rancune*, Oublions les sujets que nous pouvons avoir de nous plaindre l'un de l'autre. || *Rancune à part.* Façon de parler dont on se sert, pour exprimer qu'on laisse de côté le mécontentement qu'on peut avoir contre quelqu'un. Dans un sens réciproque, pour convenir que, de part et d'autre, on laissera de côté, toute disposition hostile. || *Rancune tenante*, ou *Rancune tenant.* Autre façon de parler qui indique qu'on garde son ressentiment.

RANCUNIER, IÈRE. adj. Qui garde sa rancune, qui est sujet à rancune. Subst. *C'est un rancunier.* Fam.

RANDONNÉE. s. f. t. de chasse. Circuit que fait autour du même lieu une bête qui, après avoir été lancée, se fait chasser dans son enceinte, avant de l'abandonner.

RANG. s. m. Ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur une même ligne. *Un rang d'hommes, d'ormes, de colonnes, de perles, de dents. Garniture à deux rangs, à triple rang.* || RANG, t. de guerre, suite de soldats placés à côté les

uns des autres. *Mettre une troupe sur deux rangs, sur trois rangs. Le canon a bien éclairci les rangs.* || *Entrer dans les rangs d'une armée,* être incorporé dans une armée. *Nous l'avons admis dans nos rangs. Il fut chassé des rangs de l'armée. Etc.* || T. de tournoi et de combat de barrière, *Se mettre sur les rangs,* Se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice. || Fig., *Être sur les rangs,* Être en état, en passe, en concurrence pour parvenir à quelque charge, à quelque établissement, etc. || RANG, place qui appartient, qui convient à chaque personne ou chaque chose parmi plusieurs autres. *On a rang selon l'ordre de sa réception. Chacun opine selon son rang. Rang d'ancienneté, de taille. Remettre un livre à son rang.* || RANG, fig., Le degré d'honneur qui convient à chacun selon sa naissance ou son emploi. *Le rang suprême. Que chacun se tienne dans son rang. Soutenir son rang. Être déchu de son rang.* || Les différentes classes de la société. *Cette révolution a confondu tous les rangs. Les rangs intermédiaires, les derniers rangs de la société.* || La place qu'une personne, qu'une chose tient dans l'estime des hommes. *Entre les pierres précieuses, il faut donner le premier rang au diamant. C'est un écrivain du premier rang.* || *Mettre au rang,* Mettre au nombre. || Prov., *Mettre une chose au rang des péchés oubliés,* Ne s'en souvenir plus. || T. de marine, *Vaisseaux du premier rang,* Vaisseaux à trois ponts, *du second, du troisième rang,* Vaisseaux qui n'ont que deux ponts. || EN RANG D'OIGNON. Loc. adv. et fam. dont on se sert en parlant De plusieurs personnes qui sont rangées à côté les unes des autres.

RANGÉE. s. f. Suite de plusieurs choses mises sur une même ligne.

RANGER. v. a. Mettre dans un certain ordre, dans un certain rang. *Ranger des papiers. Ranger des troupes en bataille.* || *Ranger une chambre, une bibliothèque, etc.,* Mettre chaque chose à sa place dans une chambre, dans une bibliothèque. || Fig., *Ranger sous sa domination, sous ses lois, une province, etc.,* La soumettre à son pouvoir. || Fig., *Ranger quelqu'un à la raison, à son devoir,* L'obliger à faire ce qu'il doit. || Absol. et fam., *Ranger quelqu'un,* Le soumettre, le réduire à faire ce qu'on exige de lui. || RANGER, Mettre au nombre. || RANGER, Mettre de côté, détourner quelqu'un ou quelque chose pour rendre le passage libre. *Rangez cette table. Les gardes firent ranger le peuple.* || RANGER, avec le pron. pers. dans plusieurs de ses acceptions. *Les troupes se rangèrent en bataille. Il se rangea en un coin. Rangez-vous donc.* || *Se ranger autour du feu, autour d'une table.* || *Se ranger sous les étendarts d'un prince,* Embrasser le parti d'un prince, servir dans ses troupes. Fig., *Se ranger sous l'obéissance d'un prince.* || *Se ranger du parti de quelqu'un,* Embrasser le parti de quelqu'un. *Se ranger à l'avis de quelqu'un,* Déclarer qu'on est de l'avis de quelqu'un. || RANGER, avec le pron. pers., fam., Adopter une manière de vivre plus régulière. *C'était un libertin, mais il s'est rangé.* || T. de marine, Passer auprès. *Ranger la terre, la côte. Ranger le vent.* || *Le vent se range au nord, etc.,* Le vent commence à souffler du côté du nord, etc. || RANGÉ, ÉE. participe. || *Bataille rangée,* Combat entre deux armées rangées en bataille. || *Un homme rangé,* Un homme qui a beaucoup d'ordre dans sa conduite, dans ses affaires.

RANIMER. v. a. (lat. *animare,* animer.) Rendre à la vie, redonner la vie. || Par ext., Redonner de la vigueur et du mouvement à une partie qui est comme morte. || Fig., Réveiller les sens assoupis, faire revenir quelqu'un d'une espèce de langueur de corps ou d'esprit. || Redonner du courage. *Ce discours ranima les troupes.* || Fig., en parlant Des choses physiques ou morales, Exciter, rendre l'activité, la vigueur, l'éclat. *Il faut ranimer ce feu qui s'éteint. La danse, la joie a ranimé son teint. Cette nouvelle a ranimé son espoir. La conversation tombait, il la ranima.* || Avec le pron. pers. *La nature se ranime.* || RANIMÉ, ÉE. participe.

RANULAIRE. adj. des deux genres. (lat. *ranula,* ranule.) t. d'anat. Se dit Des veines et des artères qui sont sous la langue.

RANULE. s. f. t. de médec. Tumeur œdémateuse qui vient sous la langue, auprès du frein ou du filet de cette partie. On la nomme aussi *Grenouillet.*

RANZ. s. m. (allem. *ranzen,* s'enflammer d'amour.) *Le ranz des vaches,* Air célèbre parmi les Suisses, que leurs jeunes bouviers jouent sur la cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes.

RAPACE. adj. des deux genres. (lat. *rapax,* rapace.) Avide et ardent à la proie. Se dit principalement Des oiseaux de proie. || Fig. et fam., Qui est avide et enclin à la rapine. *C'est un homme rapace.* || RAPACE, en métall., se dit Des substances qui, non-seulement se dissipent elles-mêmes par l'action du feu, mais qui contribuent encore à enlever les autres.

RAPACITÉ. s. f. Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie. || Fig., Avidité d'un homme qui s'empare du bien d'autrui.

RAPATELLE. s. f. Toile de crin, qui sert à faire des tamis, des sas.

RAPATRIAGE ou RAPATRIEMENT. s. m. Réconciliation. Fam.

RAPATRIER. v. a. Réconcilier, raccommoder des personnes qui étaient brouillées. || Avec le pron. pers. *Ils se sont rapatriés.* Fam. || RAPATRIÉ, ÉE. participe.

RÂPE. s. f. (lat. *rado,* je râpe.) Ustensile de ménage, fait d'une plaque de métal hérissée d'aspérités, ordinairement courbée, et clouée sur une planchette à manche. Cet ustensile sert à mettre en poudre du sucre, de la croûte de pain, et autres choses semblables. || *Râpe à tabac,* Râpe plate pour mettre en poudre du tabac. || RÂPE, lime dont les sculpteurs et certains ouvriers se servent.

RÂPE. s. f. Grappe de raisin de laquelle tous les grains sont ôtés. On dit aussi, RAFLE. || RÂPES, plur., Crevasses ou fentes transversales qui se forment au pli du genou d'un cheval.

RÂPÉ. s. m. Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour raccommoder le vin quand il se gâte. || Vin qui a passé par le râpé. || *Râpé de copeaux,* Certaine quantité de copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin.

RÂPER. v. a. Mettre en poudre avec la râpe. || User la surface d'un corps avec l'espèce de lime appelée *Râpe.* || RÂPÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Un habit râpé,* Un habit usé jusqu'à la corde.

RAPETASSER. v. a. (grec, *rhaptô,* je raccommode.) Raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux meubles, y mettre des pièces. Fam. || RAPETASSÉ, ÉE. participe.

RAPETISSER. v. a. Rendre ou faire paraître plus petit. *La distance rapetisse les objets à l'œil.* || Neut., Devenir plus petit. *Les jours rapetissent.* || Avec le pron. pers., *Une étoffe qui se rapetisse.* || Au sens moral, Se faire petit, s'abaisser. || RAPETISSÉ, ÉE. participe.

RAPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *rapidus*, rapide.) Se dit D'un mouvement extrêmement vite, et De tout ce qui se meut avec vitesse. *Le cours rapide d'un fleuve. Le vol rapide des aigles.* || Fig., se dit Des choses qui se font avec une grande célérité. *Expédition rapide. Progrès rapides. J'ai jeté un coup d'œil rapide sur cet ouvrage.* || *Style rapide*, Style où les idées, les mouvements se succèdent sans interruption. *Narration rapide*, Narration où les faits se pressent. *Éloquence rapide*, Éloquence animée, qui entraîne l'auditeur ou le lecteur. || Comme subst. masc. en t. de navigation, Courant rapide.

RAPIDEMENT. adv. Avec rapidité, d'une manière rapide.

RAPIDITÉ. s. f. Célérité, grande vitesse. || Fig. *La facilité de son expression obéit à peine à la rapidité de sa pensée. La rapidité de son éloquence entraîna l'auditoire.*

RAPIÉCER. v. a. Mettre des pièces à du linge, à des meubles. || Rapiécé, ée. participe.

RAPIÉCETAGE. s. m. L'action de rapiéceter; Les choses rapiécetées.

RAPIÉCETER. v. a. Mettre pièces sur pièces, mettre beaucoup de petites pièces à quelque chose, pour le raccommoder. || Rapiécété, ée. participe.

RAPIÈRE. s. f. Vieille et longue épée. || Il se dit simplement d'Une épée, pour jeter quelque ridicule sur celui qui la porte.

RAPINE. s. f. (lat. *rapina*, rapine.) Action de ravir quelque chose par violence. *C'est un animal né pour la rapine.* || Ce qui est ravi par violence. *Un oiseau qui vit de rapine.* || En parlant Des hommes, Pillage, volerie, larcin, concussion. *Cet homme s'est enrichi par ses rapines.*

RAPINER. v. n. Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé. Activ. *Il rapine toujours quelque chose.* Fam. || Rapiné, ée. participe.

*Rapineur. s. m. Fripon. Fam.

RAPPAREILLER. v. a. (lat. *parilis*, pareil.) Rejoindre à une chose une ou plusieurs choses pareilles. || Rapparéillé, ée. participe.

RAPPARIER. v. a. (lat. *par*, paire.) Rejoindre à une chose une autre chose qui refasse la paire. || En parlant Des animaux domestiques qu'on a par paires. *Je voudrais rapparier ce pigeon, dont j'ai perdu la femelle.* || Rapparié, ée. participe.

RAPPEL. s. m. (lat. *appello*, j'appelle.) Action par laquelle on rappelle. *Cet ambassadeur a obtenu son rappel.* || Principalement en parlant De ceux qui ont été disgraciés ou exilés. *Après son rappel à la cour.* || *Rappel de ban*, Lettres du prince, par lesquelles il rappelait quelqu'un du bannissement. || Dans les assemblées politiques, *Rappel à l'ordre*, Action de rappeler à l'ordre l'orateur qui s'en est écarté. *Demander la parole pour un rappel au règlement*, Pour réclamer contre une violation du règlement. || En t. de droit, *Rappel à succession*, Disposition qui appelle à une succession des parents qui en étaient naturellement exclus. || En t. d'art militaire, Manière de battre le tambour pour rassembler une troupe, pour faire revenir les soldats au drapeau. || En t. d'administr. et de comptabilité, se dit Lorsqu'on accorde et que l'on paye à quelqu'un une portion d'appointements restée en suspens, ou Lorsque, après avoir payé une somme à quelqu'un, il y a lieu, d'après une décision ou vérification ultérieure, de lui payer quelque chose de plus. || En peinture, *Rappel de lumière*, Artifice qui consiste à proportionner la lumière dont les divers objets d'un tableau sont éclairés, au degré d'importance qu'ils doivent avoir dans l'ensemble de la composition.

RAPPELER. v. a. Appeler de nouveau. || Ordinairement, Faire revenir une personne qui s'en va, encore qu'on ne l'ait point déjà appelée. || Fig., *Mes affaires me rappellent à la ville*, Mes affaires m'obligent d'y retourner. || Fig., *Rappeler quelqu'un à la vie*, Le faire revenir à la vie. || Fig. et en style religieux, *Dieu l'a rappelé à lui*, Il est mort. || Fig., *Rappeler quelqu'un à son devoir*, Le faire rentrer dans son devoir. || Fig., *Rappeler ses esprits, ses sens, son courage*, Reprendre ses esprits, ses sens, son courage. || Dans les assemblées politiques, *Rappeler quelqu'un à l'ordre*, Le réprimander, pour s'être écarté du bon ordre, des bienséances. || En t. de droit, *Le testateur a rappelé un de ses parents à sa succession*, Par son testament, il a ordonné que ce parent aurait part à sa succession. || Rappeler, signifie encore, Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avait envoyé pour y exercer certaines fonctions. *Rappeler un ambassadeur. Les malversations de ce commissaire sont cause qu'on l'a rappelé.* || Faire revenir ceux qui ont été disgraciés, chassés ou exilés. *Il fut rappelé à la cour. Il a été rappelé d'exil.* || Rappeler, fig., Faire revenir dans la mémoire. *Rappeler le temps passé. Se rappeler quelque chose. Rappelez-moi à son souvenir. Je me rappelle avec attendrissement le séjour de mon enfance. Il ne saurait rappeler ses idées. Je me rappelle qu'il m'a conté cette histoire.* || *Il avait oublié cette affaire, je lui en ai rappelé la mémoire. Rappelez-lui le souvenir de notre ancienne amitié.* || *Rappeler sa mémoire*, Tâcher de se ressouvenir. || En peinture, *Rappeler la lumière.* Voyez *Rappel de lumière.* || Rappeler, en parlant Du service de l'infanterie, signifie, Battre le tambour d'une certaine manière, pour rassembler une troupe, ou pour rendre honneur à certaines personnes. || Rappelé, ée. participe.

RAPPORT. s. m. (lat. *reporto*, je rapporte.) Revenu, ce que produit une chose. *Ce champ est d'un bon rapport. Cette terre est de meilleur rapport que l'autre.* || *Être en rapport, en plein rapport*, se dit D'une propriété qui est parvenue à l'époque de son produit. *N'être pas encore en rapport*, se dit de Ce qui ne produit pas encore tout ce qu'on peut en tirer par la suite. || Fam., *Cette place est d'un bon rapport*, Les profits, les émoluments de cette place sont considérables. || Récit, témoignage. *Il fait un fidèle rapport de ce qu'il a vu. Rapport inexact. Le fait est vrai, si j'en crois au rapport de mes yeux et de mes oreilles. Au rapport de tel chroniqueur.* || Compte qu'on rend à quelqu'un de quelque chose dont on est chargé. *Je ne manquerai pas d'en faire rapport à la compagnie. Rapport d'un officier de police. Rapport au roi.* || En t. de vénerie, *Faire le rapport*, Rendre compte de la quête qu'on a faite, et du lieu où est la bête qu'on a détournée. || Rapport, Récits qu'on fait, par indiscrétion ou par malignité, de certaines choses qu'on a vu faire ou entendu dire. *Il ne faut quelquefois qu'un faux rapport pour brouiller deux amis.* || L'exposition, le récit qu'un juge fait d'un procès devant les autres juges du même tribunal. || L'exposé dans lequel on rend compte d'un travail, d'un examen particulier faits par un comité, par une commission. *Faire un rapport sur des pétitions. Le rapport de la commission lui fut très-favorable.* || Témoignage que rendent, par ordre de justice ou autrement, les médecins, les chirurgiens, ou les experts en quelque sorte d'art que ce soit. || Rapport, Convenance, conformité, analogie. *La langue italienne a*

de grands rapports avec la langue latine. Il y a un grand rapport d'humeurs entre ces deux hommes. || Particulièrement, L'accord, la correspondance des diverses parties d'un ouvrage, d'un tout. *Il y a un rapport parfait entre la masse et les détails de cet édifice. Le style n'est pas en rapport avec le sujet.* || L'espèce de liaison, de relation que certaines choses ont ensemble. *Ce que vous dites aujourd'hui n'a aucun rapport avec ce que vous disiez hier. Toutes les parties du corps ont un certain rapport les unes avec les autres.* || Relations que les hommes ont entre eux. *Rapports de commerce, d'intérêt. Je n'ai jamais eu aucun rapport avec lui.* || *Mettre une personne en rapport avec une autre,* Donner à une personne les moyens de conférer avec une autre. || RAPPORT, La relation des choses à une fin, leur tendance vers un but. *Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin. Toutes les actions d'un chrétien doivent être faites par rapport à Dieu. Cet homme ne fait rien que par rapport à ses intérêts. Il a fait cela par rapport à vous.* || RAPPORT, en t. de gramm., La relation que les mots ont les uns avec les autres, dans la construction. *Rapport vicieux.* || RAPPORT, en t. de mathém., La relation que deux grandeurs ou quantités ont l'une avec l'autre. || RAPPORT, en t. de jurispr., L'action par laquelle celui qui a reçu un bien, rapporte à l'hérédité, pour faire compte au partage. || En administr., L'action par laquelle un comptable rapporte la somme qu'il a mal à propos portée en dépense. || RAPPORT, Vapeur incommode, désagréable, qui monte de l'estomac à la bouche. || *Terres de rapport,* Terres qu'on est allé prendre dans un lieu, pour les apporter dans un autre. || *Pièces de rapport,* Petites pièces de diverses couleurs, soit de métal, soit de bois ou de pierre, que l'on assemble et que l'on arrange sur un fond, pour représenter certaines figures. Fig., en parlant D'un ouvrage d'esprit composé de choses prises çà et là. *Cette comédie est un ouvrage de pièces de rapport.* || PAR RAPPORT À. loc. prépositive. Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde. || Par comparaison, en proportion de.

RAPPORTABLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Il se dit Des choses que les héritiers en ligne directe doivent rapporter à la succession de leurs ascendants.

RAPPORTER. v. a. Apporter une chose du lieu où elle est, au lieu où elle était auparavant. *Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté.* || Il se dit en parlant Des choses qu'on apporte d'un lieu à son retour, sans les y avoir portées. *Il a été à la Chine, et en a rapporté bien des curiosités.* || Fig. *Il a rapporté de ses voyages moins d'instruction que de suffisance.* || Fam. *Il n'en a rapporté que des coups. Ce soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de fusil.* || Fig., *Il a rapporté beaucoup de gloire de cette affaire,* Il y a acquis beaucoup de gloire. || RAPPORTER, se dit encore en parlant Des choses qu'on a enlevées, et qu'on apporte dans un lieu où elles n'étaient pas, et à quelqu'un à qui elles n'appartenaient pas auparavant. || RAPPORTER, en t. de chasse, se dit D'un chien qui apporte au chasseur le gibier que celui-ci a tué. || Il s'emploie presque toujours absol. *Un chien qui rapporte bien.* || RAPPORTER, Joindre, ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. *Il a fallu rapporter une bordure à cette tapisserie.* || *Rapporter des terres en quelque endroit,* Les aller prendre dans un lieu, afin de les porter dans un autre. || RAPPORTER, en matière de succession et de partage, Remettre dans la masse de la succession ce qu'on a reçu d'avance, ou en tenir compte sur la part qu'on doit avoir. || Il se dit de même en parlant Des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à d'autres gens intéressés dans quelque affaire lucrative. || En t. de législation et d'administration, Révoquer, abroger, annuler. || RAPPORTER, Faire le récit de ce qu'on a vu, ou entendu, ou appris. *Ce témoin rapporte et dépose que... Il y a dans cette aventure des circonstances qu'on ne peut rapporter.* || Particulièrement, Redire par légèreté ou par malice ce qu'on a entendu dire. || Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. || RAPPORTER, Alléguer, citer. *L'exemple qu'il a rapporté ne prouve rien.* || Référer, diriger vers une fin, vers un but. *Un véritable chrétien doit rapporter toutes ses actions à Dieu. Il rapporte tout à soi.* || Attribuer, faire remonter. *La famille des Jules rapportait son origine à Énée. On rapporte à tel temps la prise de cette ville.* || *Rapporter l'effet à la cause,* Attribuer un certain effet à une certaine cause. || RAPPORTER, Produire, donner un certain revenu. *Des arbres qui rapportent de beaux fruits. Cette charge rapporte tant. Son argent lui rapporte six pour cent.* || *Cet emploi ne rapporte ni profit ni honneur.* || Fig., *Cette mauvaise action ne lui rapportera rien.* || RAPPORTER, en t. de palais, Déduire, exposer l'état d'un procès par écrit. || Absol. *Ce juge rapporte bien.* || RAPPORTER, Faire le narré, l'exposition d'une affaire au nom d'une commission, d'un comité; énoncer l'avis du comité, de la commission. || RAPPORTER, en t. d'arpenteur, Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. || RAPPORTER, avec le pron. pers., Avoir de la conformité, de la convenance, de la ressemblance. *Leurs caractères se rapportent en toutes choses. Ces deux couleurs se rapportent bien.* || Il signifie aussi, Avoir rapport, relation. On le dit surtout en termes de grammaire. || *Se rapporter à quelqu'un de quelque chose,* et absolument, *S'en rapporter à quelqu'un,* S'en remettre à sa décision sur quelque chose. || *S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose,* Y avoir confiance, y ajouter foi. *Je m'en rapporte à vous, à votre témoignage.* || *S'en rapporter au serment de quelqu'un,* S'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire. || RAPPORTÉ, ÉE. participe. || *Ouvrage de pièces rapportées,* Ouvrage de pièces de rapport. Se dit au propre et au figuré. *Voyez* RAPPORT, *à la fin.*

RAPPORTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui, par légèreté ou par malice, a coutume de rapporter ce qu'il a vu ou entendu. *Les rapporteurs sont des gens odieux.* || En t. de palais, Celui qui fait le rapport d'une affaire. || *Rapporteur d'un comité, d'une commission,* Celui qu'un comité, qu'une commission a chargé d'exposer une affaire, et en même temps de faire connaître l'avis de la commission, du comité. || *Officier rapporteur,* ou simplement, *Rapporteur,* Celui qui fait les fonctions de juge d'instruction et d'accusateur public, dans un conseil de guerre ou de discipline. || En t. de géométrie, Instrument, demi-cercle gradué avec lequel on rapporte sur le papier les angles mesurés sur le terrain.

RAPPRENDRE. v. a. Apprendre de nouveau. || RAPPRIS, ISE. participe.

RAPPROCHEMENT. s. m. (lat. *appropinquo*, j'approche.) Action de rapprocher, le résultat de cette action. || Fig., en parlant De personnes qui étaient brouillées, et qu'on dispose à un accommodement. *Travailler au rapprochement de deux familles.* || Fig., L'action de rapprocher des idées ou des faits, de ma-

nière qu'ils s'éclairent l'un par l'autre, ou qu'on en fasse plus aisément la comparaison. Le résultat de cette action. *Le rapprochement des circonstances éclaircit beaucoup cette affaire.*

RAPPROCHER. v. a. Approcher de nouveau. || Approcher de plus près. *Rapprochez cette table.* || Il s'emploie dans les deux acceptions avec le pron. pers. || Fig., *Les lunettes à longue vue rapprochent les objets,* Elles les font paraître plus proches. || Fig., *L'amour rapproche les distances,* L'inégalité des conditions disparaît entre les personnes qui s'aiment. || RAPPROCHER, signifie, fig., Disposer à la confiance, à l'union, à la bienveillance. *L'intérêt divise les hommes, le besoin les rapproche.* || *Rapprocher deux personnes,* Les mettre sur la voie d'une réconciliation, les disposer à un raccommodement. Avec le pron. récipr., Se rapprocher. *Ils étaient brouillés, mais ils se sont rapprochés. Nous étions divisés d'opinions sur cette question, mais nous commençons à nous rapprocher.* || RAPPROCHER, s'emploie, fig., en parlant Des faits ou des idées que l'on met à côté l'un de l'autre pour les comparer, et pour en mieux reconnaître ou en faire mieux sentir soit le rapport, soit la différence. *En rapprochant toutes les circonstances de sa conduite, on en devine le motif.* || En t. de vénerie, *Rapprocher un cerf,* Faire tenir doucement aux chiens la voie d'un cerf qui a passé deux ou trois heures auparavant. || RAPPROCHÉ, ÉE. participe.

RAPSODE. s. m. (grec *rhapsódia,* rapsodie.) t. d'antiq. grecque. Nom qu'on donnait à ceux qui allaient de ville en ville chanter des morceaux détachés de l'Iliade et de l'Odyssée.

*RAPSODER. v. a. Raccommoder mal et sans soin.

*RAPSODEUR. s. m. Qui rapsode.

RAPSODIE. s. f. Chez les anciens, Morceaux détachés des poésies d'Homère, que chantaient les rapsodes. || Fig. et fam., Mauvais ramas, soit de vers, soit de prose.

RAPSODISTE. s. m. Celui qui ne fait que de mauvaises compilations, de mauvais ramas de vers ou de prose.

RAPT. s. m. (lat. *raptus,* même signif.) (On fait sonner le T final.) Enlèvement d'une fille ou d'un fils de famille, d'une femme ou d'une religieuse.

RÂPURE. s. f. (lat. *rado,* je râpe.) Ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant.

RAQUETTE. s. f. (allemand *raket,* raquette.) Instrument dont on se sert pour jouer à la paume ou au volant : il est fait d'un bâton courbé en espèce d'ovale, et garni de cordes à boyau en long et en travers; les deux bouts du bâton, attachés ensemble et couverts de cuir, forment le manche. || *Monter une raquette,* La garnir de cordes. || RAQUETTE, Certaine machine que les sauvages du Nord attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément sur la neige, et qui est faite à peu près en forme de raquette. || RAQUETTE, Nom vulgaire de l'*Opuntia,* plante du genre des Cactiers, dont la tige est formée de parties ovales et aplaties qui se joignent par des articulations.

RAQUETTIER. s. m. Ouvrier qui fait des raquettes.

RARE. adj. des 2 genres. (lat. *rarus,* rare.) Qui n'est pas commun, qui n'est pas ordinaire, qui se trouve difficilement. *Il est rare de voir des amis fidèles. Il est rare qu'on excelle dans un art, si l'on n'a point d'enthousiasme. Vos visites deviennent bien rares.* || *C'est un homme rare,* se dit D'un homme qui a un mérite extraordinaire. Il se dit aussi par une sorte de plaisanterie ou de reproche. || *Devenir, se rendre rare,* Aller moins souvent dans les sociétés qu'on avait l'habitude de fréquenter. || RARE, signifie quelquefois, Clair-semé. *Il a la barbe rare* || En t. de physique, Corps dont les parties sont très-peu serrées, très-écartées. En ce sens, il est opposé à Compacte ou dense. || En t. de médecine, se dit Du pouls, lorsqu'il bat moins de fois qu'à l'ordinaire, dans un temps donné. Il est opposé à Fréquent.

RARÉFACTIF, IVE. adj. (lat. *rarefacio,* je raréfie.) t. didactique. Qui a la propriété de raréfier. Peu usité.

RARÉFACTION. s. f. t. didactique. Action de raréfier; État de ce qui est raréfié. Opposé à Condensation.

RARÉFIANT, ANTE. adj. t. didactique. Qui raréfie, qui dilate.

RARÉFIER. v. a. t. didactique. Augmenter considérablement le volume d'un corps, sans augmenter sa matière propre ni son poids. Il est opposé à Condenser. *La chaleur raréfie l'air.* Avec le pron. pers. *Un gaz qui se raréfie.* || RARÉFIÉ, ÉE. participe.

RAREMENT. adv. (lat. *rarus,* rare.) Peu souvent, peu fréquemment.

RARETÉ. s. f. Se dit Des choses qui sont en petit nombre, en petite quantité. Est opposé à Abondance. *Cette étoffe est chère à cause de sa rareté.* || Se dit aussi Des choses qui se trouvent peu, qui n'arrivent pas souvent. *Il y a dans son cabinet des pièces d'une rareté singulière. C'est une rareté que de voir des asperges en hiver.* Par extens. et fam., *Vous devenez d'une grande rareté.* || Prov., *Pour la rareté du fait,* Pour la singularité de la chose. *Je voudrais bien voir cela, pour la rareté du fait.* || RARETÉ, Objets rares, singuliers, curieux. Dans ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel. *Un cabinet de raretés.*

RARISSIME. adj. des deux genres. Très-rare. Fam.

RAS, ASE. adj. (lat. *rado,* je rase.) Qui a le poil coupé jusqu'à la peau. || Qui a le poil fort court. *Un chien à poil ras. Du velours ras.* || Par extens., *Rase campagne,* Campagne fort plate et qui n'est coupée ni d'éminences, ni de vallées, ni de bois, ni de rivières. || Par extens., *Table rase,* Lame, plaque de métal, pierre unie, planche, etc., sur laquelle il n'y a encore rien de gravé. || *Table Rase,* se dit fig. en parlant d'une personne qui, n'ayant pas encore de notions sur la matière dont il s'agit de l'instruire, peut aisément recevoir les impressions, les idées qu'on veut lui donner. *Son esprit est une table rase où l'on gravera tout ce que l'on voudra.* || En t. de marine, *Bâtiment ras,* Bâtiment moins élevé au-dessus de l'eau qu'un autre bâtiment de la même espèce. Dans un sens différent, *Ce bâtiment est ras comme un ponton,* Il a perdu tous ses mâts. || *Boisseau ras, mesure rase,* Mesure remplie de manière que le grain, etc., n'excède pas les bords; par opposition à Boisseau comble. || *Verser du vin à ras bord,* Verser plein le verre, jusqu'aux bords. || RAS, subst. masc., se dit de Plusieurs sortes d'étoffes croisées, fort unies, dont le poil ne paraît point, et qui sont faites les unes de laine, les autres de soie. || En t. de marine, Espèce de plate-forme flottante, sur laquelle se mettent les ouvriers qui travaillent à la carène d'un bâtiment. || *Au ras de l'eau, à ras l'eau,* Presque au niveau de l'eau. || *Ras de marée,* Bouillonnement occasionné, en quelque endroit de la mer, par la rencontre de deux marées, de deux courants opposés.

RASADE. s. f. Verre de vin ou d'autre liqueur, plein jusqu'aux bords.

RASANT, ANTE. adj. t. de fortification. Qui rase. *Ligne de défense rasante,* La ligne droite qui, partant du flanc du bastion, se trouve être dans la direction de la face du bastion voisin; *Flanc rasant,* Le flanc d'où part cette ligne; et, *Feu rasant,* Les coups de canon qu'on tire dans la direction de cette ligne. || En t. de paysage, *Vue rasante,* Vue qui s'étend à proximité sur un pays uni et varié.

RASEMENT. s. m. Action de raser une fortification, une place, etc., ou Le résultat de cette action.

RASER. v. a. Tondre, couper le poil tout près de la peau avec un rasoir. *Se faire raser la tête de temps en temps.* || En parlant De la barbe, il s'emploie toujours absolument. *Un perruquier qui rase bien.* || Dans la même acception, avec le pron. pers. *Se raser soi-même.* || Il signifie quelquefois, Se faire raser. *Je ne veux me raser que demain.* || Prov. et fig., *Un barbier rase l'autre,* se dit Lorsque les gens d'une même profession se soutiennent réciproquement. || RASER, en parlant D'un édifice, Abattre rez pied rez terre. *Raser un bâtiment. Raser une place.* || *Raser un vaisseau,* Ôter à un vaisseau la partie supérieure de ses œuvres mortes. || RASER, fig., Passer tout auprès avec rapidité. *Un boulet de canon lui rasa l'épaule. Les hirondelles rasent la terre. Ce cocher a rasé la borne.* || Effleurer, passer tout auprès. *Le bâtiment rasa un écueil, et pensa périr.* || *Raser la côte,* Naviguer le long de la côte. || En t. de manége, *Ce cheval rase le tapis,* Ses épaules ont peu de mouvement, et il ne relève point assez en marchant; ses pieds sont trop près de terre; il va butter. || *Ce cheval commence à raser,* Il ne marque presque plus; la cavité des dents incisives ne paraît plus, ou presque plus. Dans ce sens, *Raser* est neutre. || En t. de chasse, *Se raser, être rasé,* se dit D'une perdrix ou d'un lièvre qui se tapit contre terre pour se cacher. || RASÉ, ÉE. participe.

RASIBUS. préposit. (On fait sentir l'S finale.) t. popul. et bas, qui veut dire, Tout contre, tout près.

RASOIR. s. m. Instrument d'acier qui a le tranchant très-fin, et dont on se sert pour raser la barbe. *Ce rasoir est bien rude. Faire tomber le morfil d'un rasoir.* || Fam., *Couper comme un rasoir.* || *Pierre à rasoir,* Pierre sur laquelle on passe les rasoirs pour les rendre plus coupants; *Cuir à rasoir,* Cuir préparé pour le même usage.

RASSADE. s. f. Petits grains de verre ou d'émail de diverses couleurs, qu'on porte aux nègres d'Afrique, et dont ils se parent.

RASSASIANT, ANTE. adj. (lat. *satio,* je rassasie.) Qui rassasie.

RASSASIEMENT. s. m. État d'une personne rassasiée, pour avoir beaucoup mangé. || Fig., *Le rassasiement des plaisirs,* L'état de satiété que produit l'usage trop fréquent des plaisirs.

RASSASIER. v. a. Donner suffisamment à manger, pour apaiser la faim. *Il y a des mets qui rassasient d'abord.* || Fig., en parlant Des désirs, des passions que l'on apaise en les satisfaisant. *Il a des désirs qu'on ne peut rassasier.* || Au sens physique et au sens moral, Satisfaire jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût. *On le rassasia de fêtes.* || *Rassasier quelqu'un de dégoûts, d'injures.* || RASSASIER, s'emploie avec le pronom personnel. *Ce mets lui semble si bon, qu'il ne peut s'en rassasier.* || RASSASIÉ, ÉE. participe.

RASSEMBLEMENT. s. m. Action de rassembler ce qui est épars, séparé. *Le rassemblement des pièces nécessaires dans cette affaire, sera une opération fort longue.* Plus ordinairement en parlant Des troupes. *Se rendre au lieu du rassemblement.* || Concours, attroupement de personnes. *Cela causa un rassemblement. Dissiper les rassemblements.*

RASSEMBLER. v. a. Assembler de nouveau des personnes ou des choses qui étaient dispersées. *Rassembler les débris d'une armée. Rassemblez vos livres qui sont çà et là. Rassembler ses idées, ses forces.* || Mettre ensemble, unir, assembler ce qui était divisé, épars. *C'est un homme qui a rassemblé quantité de curiosités. Rassembler des faits pour composer une histoire.* || *Rassembler des troupes,* Les mettre en corps d'armée. || Avec le pron. pers. *Tous les soldats dispersés se rassemblèrent autour du drapeau. C'est chez lui que nous nous rassemblons.* || RASSEMBLER, se dit aussi en parlant Des pièces de menuiserie ou de charpente qui ont été désassemblées, et qu'on remet dans l'état où elles étaient. || En t. de manége, *Rassembler un cheval,* Le mettre ensemble; agir simultanément des mains et des jambes, de manière que le cheval, s'asseyant sur les hanches, ait le devant plus libre pour l'exécution des mouvements. || RASSEMBLÉ, ÉE. participe.

RASSEOIR. v. a. (lat. *sedeo,* je m'assieds.) Il se conjugue comme *Asseoir.*) Asseoir de nouveau, replacer. *Il faut rasseoir ce malade. Rasseoir une statue sur sa base. Rasseoir une pierre. Rasseoir un fer au pied d'un cheval.* || Il s'emploie plus souvent avec le pronom personnel, et signifie, Se mettre sur son siége. *Il s'est rassis.* Avec ellipse du pronom, *Je m'étais levé pour sortir, mais il me fit rasseoir.* || RASSEOIR, s'emploie fig. et signifie, Reposer, calmer, remettre dans une situation tranquille. *Donnez-lui le temps de rasseoir ses esprits.* || Il s'emploie, dans ce sens, avec le pronom personnel. || Il se dit Des liqueurs qui s'épurent en se reposant. *Ce vin a besoin de se rasseoir.* Avec ellipse du pronom : *Il faut laisser rasseoir ce vin.* || RASSIS, ISE. participe. || Il est adj. dans cette locution, *Pain rassis,* Pain qui n'est plus tendre. || Fig., *De sens rassis,* Sans être ému, sans être troublé. || Fig., *Esprit rassis,* Esprit calme, mûri par la réflexion. || RASSIS, subst. masc., Fer de cheval qu'on remet, qu'on rattache, qu'on rassied avec des clous neufs, lorsqu'il est encore bon.

RASSÉRÉNER. v. a. (lat. *serenus,* serein.) Rendre serein. || Fig. *Il paraissait chagrin, cette nouvelle lui a rasséréné le visage.* || Avec le pron. pers., Devenir serein. *Le temps s'est rasséréné.* || RASSÉRÉNÉ, ÉE. participe.

RASSOTER. v. a. Faire devenir sot, infatuer, entêter. Fam. et vieux. || RASSOTÉ, ÉE. participe.

RASSURANT, ANTE. adj. (lat. *securus,* tranquille.) Qui est propre à rassurer, à rendre la sécurité.

RASSURER. v. a Affermir, rendre stable. *Il faut rassurer cette muraille, elle menace ruine.* || Fig., au sens moral. *Rassurer un homme dans la foi. Le gain de cette bataille a rassuré son pouvoir.* || Ordinairement, Redonner l'assurance, rendre la confiance, la tranquillité. || Avec le pron. pers. *Rassurez-vous, il n'y a pas tant à craindre que vous le pensez.* || *Il faut attendre que le temps se rassure,* Il faut attendre que le temps se remette entièrement au beau. || RASSURÉ, ÉE. participe.

RAT. s. m. (all. *ratte,* rat.) Petit quadrupède de l'ordre des Rongeurs, auquel les chats donnent la chasse, et qui ronge et mange les grains, la paille, les meubles, etc.: il a les pattes courtes, le museau pointu, la queue longue et couverte de petite écailles. || Fam., *Mort aux rats,* Composition où il entre de l'arsenic, dont on

se sert pour détruire les rats. || Prov., *Il est gueux comme un rat d'église ;* absol., *Gueux comme un rat,* se dit D'un homme qui est très-pauvre. || Fam., *Il pue comme un rat mort,* se dit d'un homme qui sent fort mauvais. || Prov. et fig., *A bon chat, bon rat,* Bien attaqué, bien défendu. || Fig. et fam., *Nid à rats,* Logement étroit, obscur et sale. || Prov., *Être dans un endroit comme rat en paille,* Y être à son aise, y trouver tout abondamment, sans qu'il en coûte rien. || *Queue-de-rat.* Voyez QUEUE. || Fig. et fam., *Avoir des rats dans la tête,* Avoir des caprices, des fantaisies. || *Ce cheval à une queue de rat,* Il a la queue petite et dégarnie de crins. || Pop., *Donner des rats,* Marquer les habits des passants avec de la craie ou de la farine dont on a frotté un petit morceau d'étoffe coupé ordinairement en forme de rat. || Fig., *Prendre un rat,* se dit D'une arme à feu, quand le coup ne part pas. Dans une acception fam. et plus fig., Manquer son dessein, son coup. *Voyez* RATER. || Fig., pop. et par injure, *Rats de cave,* Commis des contributions indirectes, qui visitent les boissons dans les caves. || Fig. et fam., *Rat de cave,* Espèce de bougie mince et longue, roulée sur elle-même, dont on se sert pour descendre à la cave. || *Rat d'eau,* rat amphibie, qui se retire dans des trous au bord des rivières, et qui a des pattes palmées. || *Rat de Pharaon.* Voyez ICHNEUMON.

RATAFIA. s. m. Liqueur spiritueuse composée avec de l'eau-de-vie, et tirée des noyaux de certains fruits, ou des fruits mêmes.

RATATINER (SE). v. pron. Se raccourcir, se resserrer. || RATATINÉ, ÉE. participe. || *Pomme ratatinée,* ridée, flétrie. || Se dit, fam., des personnes, et signifie, Raccourci, rapetissé par l'âge ou par quelque maladie.

RATE. s. f. t. d'anat. Viscère mou, situé dans l'hypocondre gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. || Fig. et fam., *Désopiler, épanouir la rate,* Divertir, faire rire. Avec le pron. pers. régime indirect. *Il aime à rire et à s'épanouir la rate.*

RÂTEAU. s. m. (lat. *rastellus,* râteau.) Instrument d'agriculture et de jardinage, qui a des dents de fer ou de bois, et qui est ajusté au bout d'un long manche : il sert à ramasser du foin dans les prés, de l'orge, de l'avoine dans les champs, à briser les mottes sur des terres labourées, à nettoyer des allées dans les jardins, etc. *Passer des allées au râteau.* || Instrument en forme de râteau sans dents, avec lequel on ramasse l'argent sur les tables de jeu.

RÂTELÉE. s. f. Ce que l'on peut ramasser en un seul coup de râteau. || Prov. et fig., *Dire sa râtelée,* Dire librement tout ce qu'on sait ou tout ce qu'on pense de quelque chose.

RÂTELER. v. a. Amasser avec le râteau. || Passer le râteau dans des allées, pour en ôter les cailloux, les herbes, etc., les rendre plus unies. || RÂTELÉ, ÉE. participe.

RÂTELEUR. s. m. Homme de journée qu'on paye pour râteler des foins, des orges, des avoines, etc.

RÂTELIER. s. m. Espèce de balustrade qui ressemble à une échelle posée horizontalement, et qu'on attache au-dessus de la mangeoire, dans les écuries, pour contenir le foin ou la paille que mangent les chevaux, les bœufs, etc. || Prov. et fig., *Manger à plus d'un râtelier,* Tirer du profit de plusieurs emplois différents. || Prov. et fig., *Mettre le râtelier bien haut à quelqu'un,* Lui rendre une chose si difficile, qu'il ne puisse y réussir qu'avec beaucoup de peine. || RÂTELIER, dans les casernes, Deux montants garnis de chevilles ou de crochets sur lesquels on pose des fusils, des carabines, etc.; ou bien Deux pièces de bois horizontales établies à trois ou quatre pieds l'une au-dessus de l'autre, et qui servent à placer les fusils verticalement dans un certain ordre. || Prov. et fig., *Remettre les armes au râtelier,* Quitter les armes, ne plus faire la guerre. || RÂTELIER, fig., Deux rangées de dents.

RATER. v. n. Il se dit D'une arme à feu qui manque à tirer. *Son pistolet a raté deux fois.* || Activ., se dit De celui dont l'arme rate au moment où il veut tirer. *Rater une pièce de gibier.* || Il se dit fam., au fig., D'un homme qui n'a pas réussi à quelque chose qu'il avait entrepris. *Il a raté cette place.* || RATÉ, ÉE. participe.

RATIER, IÈRE. adj. Terme populaire et peu usité, qui se dit D'une personne pleine de bizarreries, de caprices, de fantaisies. Substantiv., *C'est un ratier.*

RATIÈRE. s. f. Petite machine à prendre les rats. Prov., *Il a été pris comme dans une ratière.*

RATIFICATION. s. f. (lat. *ratum facio,* je ratifie.) Approbation, confirmation, dans la forme requise, de ce qui a été fait ou promis. || L'acte dans lequel la ratification est contenue. *L'échange des ratifications a eu lieu.*

RATIFIER. v. a. Approuver, confirmer ce qui a été fait ou promis. *Je ratifie tout ce qu'on vous a dit de ma part.* || RATIFIÉ, ÉE. participe.

RATINE. s. f. Étoffe de laine ou drap croisé dont le poil est tiré en dehors, et frisé de manière à former comme de petits grains.

RATINER. v. a. t. de manufact. Passer une étoffe, un drap à la machine à friser, pour en faire de la ratine. || RATINÉ, ÉE. participe.

RATION. s. f. (lat. *ratio,* ration.) Portion journalière soit de vivres, soit de fourrage, qui se distribue aux troupes. || Sur mer, La quantité de pain ou de biscuit, de viande, de boisson, etc., qui se distribue chaque jour à chaque homme de l'équipage.

RATIONAL. s. m. Morceau d'étoffe carré, que le grand prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

*RATIONALISME. s. m. Manière d'envisager les objets par abstraction.

RATIONNEL, ELLE. adj. (lat. *ratio,* intelligence.) t. didactique. Ce que l'on ne conçoit que par l'entendement. *Les abstractions ont, dans notre esprit, une sorte d'existence rationnelle.* || En géogr. astronomique, *Horizon rationnel,* Celui qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères; par opposition à *Horizon sensible* ou *apparent,* Celui qui est sensible à la vue. || En géométrie, *Quantités rationnelles,* Quantités dont le rapport avec l'unité peut être exprimé par des nombres. || RATIONNEL, Qui est raisonné, fondé sur le raisonnement. *Méthode rationnelle.* En médecine, *Traitement rationnel.*

RATISSAGE. s. m. (lat. *rado,* je ratisse.) Action de ratisser.

RATISSER. v. a. Ôter, en raclant, la superficie de quelque chose, ou l'ordure qui s'est attachée dessus. || RATISSÉ, ÉE. participe.

RATISSOIRE. s. f. Instrument de fer avec lequel on ratisse des allées, des degrés, une cour, etc.

RATISSURE. s. f. Ce qu'on ôte en ratissant.

RATON. s. m. Petite pièce de pâtisserie, faite avec du fromage mou en forme de tarte. || Le mot et la chose ont vieilli.

RATON. s. m. (allem. *ratte,* rat.) Petit rat. Ne s'emploie guère qu'au figuré, dans le langage familier

des bonnes avec les enfants. || Quadrupède carnassier, du nouveau continent, à peu près de la taille d'un blaireau, et qui vit à la manière des ours.

RATTACHER. v. a. Attacher de nouveau. *Rattachez les bas de cet enfant.* || Il s'emploie fig., avec le pron. pers., dans le même sens. *Il s'est rattaché à cette femme, qu'il avait quittée.* || RATTACHER, signifie quelquefois, Attacher. || Fig., dans le même sens. *Rattacher une question à une autre.* || Il s'emploie avec le pron. pers. dans l'une et l'autre acception. || RATTACHÉ, ÉE. participe.

RATTEINDRE. v. a. (lat. *attingo*, j'atteins.) Rattraper. || Rejoindre une personne qu'on vient de quitter, et qui a pris les devants. || RATTEINT, EINTE. participe.

RATTRAPER. v. a. Reprendre, ressaisir. || Rejoindre quelqu'un à qui on a laissé prendre les devants. Dans cette acception et dans la suivante, il est familier. || Regagner, recouvrer par ses soins ce qu'on avait perdu. *Il a de la peine à rattraper la santé.* || RATTRAPER, tant au propre qu'au figuré, Attraper de nouveau, attraper une seconde fois. Au figuré, il est familier. || Fam., *On ne m'y rattrapera plus; bien fin qui m'y rattrapera*, Je serai tellement sur mes gardes, qu'on ne me trompera plus en pareil cas. Je ne m'exposerai plus à semblable aventure. || RATTRAPÉ, ÉE. participe.

RATURE. s. f. (lat. *rado*, j'efface.) Effaçure faite par quelques traits de plume qu'on passe sur ce qu'on a écrit.

RATURER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en passant quelques traits de plume par-dessus. || RATURÉ, ÉE. participe. *Un manuscrit très-raturé.*

RAUCITÉ. s. f. (lat. *raucus*, rauque.) Rudesse, âpreté de voix. Peu usité.

RAUQUE. adj. des 2 genres. Il ne se dit guère que Du son de la voix, et signifie, Rude, âpre, et comme enroué. *Il a quelque chose de rauque dans la voix.*

RAVAGE. s. m. (lat. *rapere*, ravir.) Dommage fait avec violence et rapidité. *Les ennemis font de grands ravages dans la campagne.* || Dommages que causent les tempêtes, les vents, etc. *Rien n'est à l'abri des ravages du temps.* || En parlant Des maladies. *La petite vérole a fait un grand ravage sur sa figure.* || Fig., Désordre que les passions causent. *Les passions font de grands ravages dans le cœur des hommes.* || Fam., *Faire ravage dans une maison*, Y faire beaucoup de désordre. Peu usité.

RAVAGER. v. a. Faire du ravage. || RAVAGÉ, ÉE. participe.

RAVAGEUR. s. m. Celui qui ravage. Il n'est usité que dans le style soutenu.

RAVALEMENT. s. m. t. d'archit. Travail qu'on fait à un mur, à une façade, etc., lorsque, après les avoir élevés, on les crépit de haut en bas; ou L'ouvrage qui résulte de ce travail. || Ragrément d'une construction de pierre. || Fig., L'action de ravaler, de déprimer quelqu'un, ou L'abaissement, l'avilissement dans lequel une personne tombe. Peu usité, surtout dans la seconde acception.

RAVALER. v. a. Avaler de nouveau. || Fig. et fam., en parlant De la contrainte qu'on se fait, lorsque, étant sur le point de dire quelque chose, on se retient par quelque considération. *Il a bien fait de ravaler ce qu'il voulait dire.* || Fig. et fam., *Je lui ferai bien ravaler ses paroles*, Pour exprimer qu'on empêchera quelqu'un de se servir de paroles offensantes, ou qu'on le fera repentir de s'en être servi. || RAVALER, Rabattre, rabaisser, remettre plus bas. Il est peu usité en ce sens. || Fig., Déprimer, rabaisser. *Ravaler la gloire d'une belle action. Ce philosophe voudrait ravaler l'homme à l'état des brutes.* || Il s'emploie, en ce sens, avec le pron. pers. *Il s'est beaucoup ravalé par cet acte de lâcheté.* || RAVALER, en termes de maçonnerie et d'architecture, Faire le ravalement d'une construction. || RAVALÉ, ÉE. participe.

RAVAUDAGE. s. m. (grec *zhaptô*, je couds.) Raccommodage de méchantes hardes qui se fait à l'aiguille. || Fig. et fam., Besogne faite grossièrement. Ouvrages d'esprit qu'on trouve mauvais.

RAVAUDER. v. a. Raccommoder de méchantes hardes à l'aiguille. || Absol. *Elle gagne sa vie à ravauder.* || RAVAUDÉ, ÉE. participe.

RAVAUDERIE. s. f. Discours plein de niaiseries, de bagatelles. Fam.

RAVAUDEUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier est de raccommoder des bas, de vieux habits, etc. Principalement d'usage au féminin. || Fig., Homme importun, qui ne dit que des balivernes. Fam. et peu usité.

RAVE. s. f. (lat. *rapum*, rave.) Plante crucifère dont la racine est une sorte de gros navet rond, large et aplati. || Plante potagère dont la racine, qui porte le même nom, est longue, d'un rouge foncé, tendre, succulente et cassante.

RAVELIN. s. m. Ouvrage de fortification extérieure, composé de deux faces qui font un angle saillant, et qui sert ordinairement à couvrir une courtine, un pont, etc. C'est la même chose qu'une *Demi-lune.*

RAVIGOTE. s. f. (lat. *vigere*, être en vigueur.) t. de cuisine. Sauce verte, piquante.

RAVIGOTER. v. a. Remettre en vigueur une personne, un animal qui semblait faible et atténué. On l'emploie aussi avec le pron. pers. Fam. || RAVIGOTÉ, ÉE. participe.

RAVILIR. v. a. (lat. *vilis*, vil.) Rabaisser, rendre vil et méprisable. Avec le pron. pers. *En faisant des actions d'humilité, un chrétien ne se ravilit pas.* || RAVILI, IE. participe.

RAVIN. s. m. Lieu que la ravine a creusé. || Chemin creux, quoique ce ne soient pas les ravines qui l'aient creusé.

RAVINE. s. f. Espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement des lieux élevés. || Lieu que la ravine a cavé.

RAVIR. v. a. (lat. *rapio*, j'enlève.) Enlever de force, emporter avec violence. *Ravir une femme.* || figur., Enlever, ôter, priver. *Ravir à un général la gloire d'une action. César ravit la liberté aux Romains.* || Fig., Charmer quelqu'un, faire éprouver un transport d'admiration, de plaisir, etc. *Cette musique a ravi tous ceux qui l'ont entendue.* || À RAVIR, loc. adv. et fam. Admirablement bien. *Elle chante à ravir. Elle est mise à ravir.* || RAVI, IE. participe. *Saint Paul fut ravi jusqu'au troisième ciel*, Il fut enlevé jusqu'au troisième ciel. || *Être ravi en extase*, Être transporté hors de soi par un sentiment très-vif d'admiration. || Dans le langage mystique, Être transporté hors de soi par une forte contemplation, et par l'effet d'une grâce particulière. || Par exagérat. et fam., *Être ravi de quelque chose*, En éprouver un vif plaisir, en être bien aise. *Je suis ravi de vos succès.*

RAVISER (SE). v. pron. Changer d'avis. || RAVISÉ, ÉE. participe.

RAVISSANT, ANTE. adj. (lat. *rapio*, je ravis.) Qui enlève par force. *Un loup ravissant.* || Merveil-

leux, qui charme l'esprit ou les sens. *Une beauté ravissante.* || Fam., *Homme d'une humeur ravissante*, Homme qui se rend très-agréable dans la société. *Cette femme est ravissante*, Elle est pleine d'agréments.

RAVISSEMENT. s. m. Enlèvement qu'on fait avec violence. || L'état, le mouvement de l'esprit, lorsqu'il est transporté de joie, d'admiration, etc. *Il était dans le ravissement.* || *Le ravissement de saint Paul*, L'état de saint Paul enlevé au troisième ciel.

RAVISSEUR. s. m. Celui qui enlève avec violence. || Ordinairement, Celui qui ravit une femme.

RAVITAILLEMENT. s. m. (lat. *victualia*, vivres.) Action de ravitailler.

RAVITAILLER. v. a. Remettre des vivres et des munitions dans une place. || RAVITAILLÉ, ÉE. participe.

RAVIVER. v. a. (lat. *vivus*, vif.) Rendre plus vif. Principalement en parlant Du feu. || *Cet élixir ravive les esprits*, Il les ranime. || *Raviver un tableau*, Rendre à ses couleurs l'éclat qu'elles ont perdu. || En chir., *Raviver une plaie*, La rendre vermeille. || RAVIVER, fig., Ranimer. *Cette nouvelle a ravivé ses espérances.* || Avec le pron. pers., fig. *Une haine qui se ravive.* || RAVIVÉ, ÉE. participe.

RAVOIR. v. a. (lat. *habeo*, j'ai.) Avoir de nouveau. N'est usité qu'à l'infinitif. || Recouvrer. *Il plaide pour ravoir son bien.*

RAYER. v. a. (lat. *rado*, je raye.) (Il se conjugue comme *Payer.*) Faire des raies. *Rayer de la vaisselle. Rayer du papier avec le crayon.* || Effacer, raturer ce qui est écrit. *Il faut rayer cette clause. On l'a rayé des contrôles de l'armée, etc.* || *On lui a rayé sa pension*, On a supprimé sa pension || Prov. et fig., *Rayez cela de vos papiers*, Pour faire entendre à quelqu'un qu'il ne doit pas compter sur quelque chose. || RAYÉ, ÉE. participe. *Diamant rayé.* || Plus souvent adj., Qui a des raies. *Une étoffe rayée.* || *Canon rayé*, Canon de certaines armes à feu, qui a de petites cannelures en dedans.

RAYON. s. m. (lat. *radius*, rayon.) Trait de lumière considéré comme isolé, dans toute l'émission d'un corps lumineux. *Un rayon de lumière. Les rayons du soleil.* En phys., dans un sens analogue, *Des rayons de calorique.* || En phys., *Rayon direct*, Celui qui arrive à l'œil en ligne droite; *Rayon rompu*, Celui qui s'écarte de cette ligne en passant d'un milieu dans un autre; *Rayon réfléchi*, Celui qui, après avoir rencontré une surface polie, est renvoyé par elle suivant une nouvelle direction; *Rayons parallèles*, Ceux qui, partant de divers points, conservent toujours la même distance entre eux; *Rayons convergents*, Ceux qui, partant de divers points, aboutissent à un même centre; *Rayons divergents*, Ceux qui, partant du même point, s'écartent et s'éloignent les uns des autres; *Rayons visuels*, Ceux qui partent des objets, et par le moyen desquels les objets sont vus. || RAYON, fig., au sens moral, Émanation, lueur, apparence. *Un rayon de la sagesse divine semblait éclairer son âme.* || RAYON, en géom., La ligne droite tirée du centre à la circonférence. || Par extens., *A vingt lieues, etc., de rayon*, À vingt lieues, etc., à la ronde. *Dans un rayon de tant de lieues.* || RAYON, par anal., Certaines choses qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. *Une étoile à cinq rayons.* En botan., *Les rayons d'une ombelle. Les rayons médullaires.* || *Les rayons d'une roue*, Bâtons qui vont du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. || RAYON, en agricult., Petit sillon tracé le long d'un cordeau tendu sur une planche labourée et passée au râteau, ou sur le bord d'une allée pour en fixer la largeur. || RAYON, Planches posées dans les armoires, dans les boutiques, qui forment des séparations pour y ranger différents objets. || Tablettes où l'on place les livres dans une bibliothèque. || *Rayon de miel*, Morceau du gâteau de cire, lorsque le miel y est encore.

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui rayonne. *Rayonnant de lumière.* || En phys., *Le calorique rayonnant*, Celui qui émane des corps en tous sens; à la différence de Celui qui se communique par contact. || Fig., *Être tout rayonnant de gloire.* || Fig., *Être rayonnant de joie, Être rayonnant*, se dit De celui dont la figure exprime une vive satisfaction. *Visage rayonnant.*

RAYONNÉ, ÉE. adj. Disposé en rayons, en lignes qui partent d'un centre commun et vont en divergeant. Il s'emploie surtout en termes d'anatomie.

RAYONNEMENT. s. m. Action de rayonner. *Le rayonnement des astres, du feu, du calorique.*

RAYONNER. v. n. Jeter, envoyer des rayons. || Fig., *Son visage rayonne de joie*, Sa figure exprime une joie très-vive.

RAYURE. s. f. La manière, la façon dont une étoffe est rayée. || *La rayure d'une carabine*, Les cannelures faites dans l'intérieur du canon d'une carabine.

RE. (lat. *re*, même signif.) Sorte de particule qui entre dans la composition de plusieurs mots, et qui sert ordinairement à indiquer un sens contraire, ou itératif, ou augmentatif. Dans *Repousser, réagir*, elle indique un sens contraire. Dans *Redire, refaire*, elle a un sens itératif. Dans *Retentir, rembourrer, etc.*, elle a un sens augmentatif, etc. || On peut donner à beaucoup de verbes, surtout dans le langage familier, une signification itérative, en les faisant précéder de la particule *Re. Regreffer, réinterroger, etc.* Plusieurs des mots ainsi formés, ne se disent guère que dans des phrases où on les joint à ceux dont ils dérivent. *Il conte et reconte toujours la même histoire.*

RÉ. s. m. t. de musiq. La seconde note de la gamme. Nom du signe qui représente cette note.

RÉACTIF, IVE. adj. (lat. *ago*, j'agis.) Qui a de la réaction. || Subst., en t. de chim., Substances qu'on emploie pour reconnaître la nature des corps, pour déterminer et séparer leurs éléments.

RÉACTION. s. f. t. de phys. Action d'un corps sur un autre qui agit ou vient d'agir sur lui. || Fig., en parlant D'un parti opprimé qui se venge et agit à son tour. *Les réactions politiques.*

RÉAGGRAVE. s. m. (lat *aggravo*, j'aggrave.) t. de droit canon. Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions et après l'aggrave.

RÉAGGRAVER. v. a. Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. || RÉAGGRAVÉ, ÉE. participe.

RÉAGIR. v. n. (lat. *ago*, j'agis.) Se dit D'un corps qui agit sur un autre dont il a éprouvé l'action. || Au sens moral. *Les sentiments manifestés par un auditoire réagissent souvent sur l'orateur.*

RÉAJOURNEMENT. s. m. t. de procéd. Ajournement réitéré. Peu usité.

RÉAJOURNER. v. a. t. de procéd. Ajourner une seconde fois. Peu usité. || RÉAJOURNÉ, ÉE. participe.

RÉAL, ALE. adj. (lat. *regalis*, royal.) Il n'était d'usage qu'en parlant De la principale des galères du roi. *La galère réale. Pavillon réal, patron réal, médecin réal, etc.*, Le pavillon, le patron, le médecin

de cette galère. || Subst., au fém. *La réale de France.*

RÉAL. s. m., et RÉALE. s. f. Pièce de monnaie qui a cours en Espagne, et qui vaut un quart de franc, lorsqu'elle est d'argent. Le pluriel du masc. est *Réaux*, celui du féminin est *Réales*.

RÉALGAR. s. f. t. de chimie. Sulfure rouge d'arsenic.

RÉALISATION. s. f. (lat. *res*, chose.) Action de réaliser.

RÉALISER. v. a. Rendre réel et effectif. *Il a réalisé toutes les espérances qu'il avait données.* || *Réaliser sa fortune*, Convertir en biens-fonds ou en espèces les biens qu'on peut avoir en entreprises, en effets de commerce, etc. || En t. de palais, *Réaliser des offres*, Faire des offres à deniers découverts. || RÉALISER, avec le pron. pers. *Mes espérances se réalisèrent.* || RÉALISÉ, ÉE. participe.

*RÉALISME. s. m. Système, secte des réalistes.

RÉALISTES. s. m. pl. Secte de philosophes qui regardaient les idées abstraites comme des êtres réels.

RÉALITÉ. s. f. Existence effective, chose réelle. *La réalité du corps de Notre-Seigneur au saint sacrement de l'autel. L'imagination va toujours au delà de la réalité.* || EN RÉALITÉ. loc. adv. Réellement, effectivement.

RÉAPPARITION. s. f. (lat. *appareo*, j'apparais.) t. didactique. Action de reparaître, d'apparaître de nouveau. || Particul., en astron., La vue d'un astre qui commence à reparaître après une éclipse, ou après avoir été longtemps trop éloigné pour être aperçu.

RÉAPPEL. s. m. (lat. *appello*, j'appelle.) Second appel, qui se fait après le premier.

RÉAPPELER. v. a. Faire un second appel, recommencer l'appel. || RÉAPPELÉ, ÉE. participe.

RÉAPPOSER. v. a. (lat. *appono*, j'appose.) Apposer de nouveau. || RÉAPPOSÉ, ÉE. participe.

RÉAPPOSITION. s. f. Action de réapposer.

RÉASSIGNATION. s. f. (lat. *assigno*, j'assigne.) Seconde assignation devant un juge. || Nouvelle assignation sur un autre fonds que celui qui avait été d'abord affecté au payement d'une somme. Vieux en ce sens.

RÉASSIGNER. v. a. Assigner une seconde fois. || Assigner sur un autre fonds. Vieux en ce sens. || RÉASSIGNÉ, ÉE. participe.

RÉATTELER. v. a. Atteler de nouveau. || RÉATTELÉ, ÉE. participe.

REATU (IN). (On prononce *Ré.*) Expression latine qui s'employait dans cette phrase de palais, *Être in reatu*, Être accusé et prévenu d'un crime.

REBAISSER. v. a. (grec *bassón*, plus profond.) Baisser de nouveau. || REBAISSÉ, ÉE. participe.

REBANDER. v. a. (allem. *band*, lien.) Bander de nouveau. || REBANDÉ, ÉE. participe.

REBAPTISANTS. s. m. pl. (grec *baptizó*, je baptise). Certains hérétiques des premiers siècles, qui rebaptisaient ceux qui avaient déjà été baptisés.

REBAPTISER. v. a. Baptiser une seconde fois. || REBAPTISÉ, ÉE. participe.

RÉBARBATIF, IVE. adj. (lat. *barba*, barbe.) Rude et rebutant. Fam.

REBÂTIR. v. a. Bâtir de nouveau.

REBATTRE. v. a. (lat. *batuo*, je bats.) (Il se conjugue comme *Battre.*) Battre de nouveau. || *Rebattre un matelas*, Le refaire, et battre avec des baguettes la laine qu'il contient. || *Rebattre un tonneau*, En resserrer les douves, en frappant sur les cerceaux pour les faire avancer du côté de la bonde. || En termes de chasse, *Ce chien rebat ses voies*, se dit D'un chien courant lorsqu'il revient à plusieurs reprises sur les mêmes voies. || REBATTRE, fig. et fam., Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse. *Faudra-t-il vous le rebattre cent fois ?* || REBATTU, UE. participe. || Fig. et fam., *Être rebattu de quelque chose, en avoir les oreilles rebattues*, Être las d'en entendre parler.

REBAUDIR. v. a. t. de chasse. Caresser les chiens. || REBAUDI, IE. participe.

REBEC. s. m. Espèce de violon à trois cordes.

REBELLE. adj. des 2 genres. (lat. *rebellis*, rebelle.) Qui désobéit à une autorité légitime, se soulève contre elle. *Rebelle à la justice. Un fils rebelle aux volontés de son père.* || Subst. *C'est un rebelle.* || Fig., en style de dévotion, *La chair est rebelle à l'esprit*, Les sens se révoltent contre l'âme. || *Les esprits rebelles*, Les anges déchus, les démons. || Fig., *Une fièvre, etc., rebelle aux remèdes*, Une fièvre, etc., qui ne cède point aux remèdes. || Fig., *Une matière rebelle à la poésie*, Matière qui ne peut se traiter que difficilement en vers. || REBELLE, en métall., se dit Des substances qui ont de la peine à entrer en fusion.

REBELLER (SE). v. pron. Se révolter, se soulever contre l'autorité légitime. || Fig., *Les passions se rebellent contre la raison*, Ne se soumettent pas à la raison, ne la suivent pas. || REBELLÉ, ÉE. partic.

RÉBELLION. s. f. Révolte, soulèvement, résistance ouverte aux ordres de l'autorité légitime. || Fig., *La rébellion des sens contre la raison*, Le soulèvement des sens contre la raison. || RÉBELLION, en t. de palais, Action d'empêcher par violence et par voie de fait l'exécution des ordres de la justice.

REBÉNIR. v. a. (lat. *benedico*, je bénis.) Bénir une seconde fois. || REBÉNI, IE. participe.

REBÉQUER (SE). v. pron. Répondre avec quelque fierté à une personne à qui on doit du respect. Fam.

REBLANCHIR. v. a. (ital. *bianco*, blanc.) Blanchir de nouveau. || REBLANCHI, IE. participe.

REBONDI, IE. adj. Se dit de Certaines parties charnues que la graisse fait paraître plus arrondies. *Des joues rebondies.* Fam.

REBONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. *Un ballon qui rebondit.*

REBONDISSEMENT. s. m. Action d'un corps qui reboudit.

REBORD. s. m. (allem. *bord*, bord.) Bord élevé et ordinairement ajouté, rapporté. *Les rebords d'un quai.* || *Le rebord d'une cheminée*, Le bord en saillie d'une cheminée. || REBORD, Bord replié, renversé. *Rebord d'un manteau de velours.*

REBORDER. v. a. Mettre un nouveau bord. || REBORDÉ, ÉE. participe.

REBOTTER. v. a. Botter de nouveau. Il ne s'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Se rebotter.* || REBOTTÉ, ÉE. participe.

REBOUCHER. v. a. (ital. *bocca*, bouche.) Boucher de nouveau. || Avec le pron. pers. *L'ouverture de ce tuyau s'est rebouchée.* || REBOUCHÉ, ÉE. partic.

REBOUILLIR. v. n. (lat. *bullire*, bouillir.) Bouillir de nouveau.

REBOUISAGE. s. m. Action de rebouiser.

REBOUISER. v. a. t. de chapelier. Nettoyer et lustrer un chapeau à l'eau simple. || REBOUISÉ, ÉE. part.

REBOURS. s. m. Sens contraire de ce qui est, ou de ce qui doit être. Se dit principalement du contre-poil des étoffes. || Plus ordinairement au fig., Le contre-pied, tout le contraire de ce qu'il faut. *Tout ce qu'il fait est le rebours du bon sens.* Fam. || À RE-

BOURS, AU REBOURS. loc. adverbiales et prépositives. En sens contraire, à contre-poil. *Lire à rebours.* || Fig., À contre-pied, tout au contraire de ce qu'il faut. *Il prend tout à rebours.*

REBOURS, OURSE. adj. Revêche, peu traitable. Fam. Peu usité surtout au fém.

REBOUTEUR. s. m. *Voyez* RENOUEUR.

REBOUTONNER. v. a. (angl. *button*, bouton.) Boutonner de nouveau. Pronominalement, *Se reboutonner*, Reboutonner son vêtement. || REBOUTONNÉ, ÉE. participe.

REBRASSER. v. a. (lat. *brachium*, bras.) Retrousser. Vieux. || REBRASSÉ, ÉE. participe.

REBRIDER. v. a. Brider de nouveau. || RÉBRIDÉ, ÉE. participe.

REBROCHER. v. a. Brocher de nouveau. REBROCHÉ, ÉE. participe.

REBRODER. v. a. Broder sur ce qui est déjà brodé. || Refaire une broderie. || REBRODÉ, ÉE. participe.

REBROUSSER. v. a. Ne se dit guère au propre qu'en parlant Des cheveux et du poil, lorsqu'on les relève du sens contraire à celui dont ils sont naturellement couchés. *Rebrousser la moustache.* || Fig., *Rebrousser chemin*, et absol., *Rebrousser*, Retourner subitement en arrière. || *Les rivières rebrousseront contre leur source, avant que...* Elles remonteront vers leur source, avant que... || À REBROUSSE-POIL. loc. adv. À contre-poil. || Fig. et fam., A contre-sens. || REBROUSSÉ, ÉE. partic.

REBUFFADE. s. f. (ital. *rabbuffo*, rebuffade.) Mauvais accueil, accompagné de paroles dures.

RÉBUS. s. m. (On fait sentir l'S.) (mot latin, par des choses.) Jeu d'esprit qui consiste à exprimer des mots, par des figures d'objets dont les noms offrent à l'oreille une ressemblance avec les mots qu'on veut exprimer. || Par extens., Allusions, équivoques, mots pris en un autre sens que celui qui leur est naturel. || Fig., Toute sorte de mauvaises plaisanteries et de mauvais jeux de mots. || *Écriture in rebus*, Celle dans laquelle on exprime par des figures les choses qu'on veut dire. Dans cette locution, *in* se prononce *inne*, et *rebus* s'écrit sans accent.

REBUT. s. m. (italien *ributtare*, rebuter.) Action de rebuter. || Ce dont on n'a point voulu, ce qu'il y a de plus mauvais en chaque espèce. *Vous n'avez que le rebut d'un tel.* || *Marchandises de rebut*, Marchandises qui ont été rebutées, ou qui méritent de l'être. *Mettre au rebut.* || *C'est le rebut du genre humain*, se dit D'un homme vil et méprisable. || En t. d'administ. des postes, *Mettre une lettre au rebut*, Mettre à l'écart une lettre, quand on a renoncé à trouver la personne à qui elle est adressée.

REBUTANT, ANTE. adj. Qui rebute, qui décourage. || Choquant, déplaisant.

REBUTER. v. a. Rejeter avec dureté, avec rudesse. || Simplement, Refuser. || Décourager, dégoûter par des obstacles, par des difficultés, etc. || En ce sens, avec le pronom personnel. *Il ne faut pas se rebuter aisément.* || REBUTER, Choquer, déplaire. *Cet homme a une mine qui rebute tous ceux qui ont affaire à lui.* || REBUTÉ, ÉE. participe.

RECACHETER. v. a. Cacheter de nouveau. || RECACHETÉ, ÉE. participe.

RÉCALCITRANT, ANTE. adj. (lat. *recalcitro*, je récalcitre.) Qui résiste avec humeur, avec opiniâtreté. *Un esprit récalcitrant.* || Substantivement. *Faire le récalcitrant.*

RÉCALCITRER. v. n. Regimber. || Fig. et fam., Résister avec opiniâtreté. Peu usité. *Voyez* RÉCALCITRANT.

RÉCAPITULATION. s. f. (lat. *recapitulo*, je récapitule.) Répétition sommaire, résumé de ce qui a déjà été dit ou écrit.

RÉCAPITULER. v. a. Résumer, redire sommairement ce qu'on a déjà dit. || RÉCAPITULÉ, ÉE. participe.

RECARDER. v. a. Carder de nouveau. || RECARDÉ, ÉE. participe.

* RECARRELER. v. a. Carreler de nouveau.

RECASSER. v. a. (lat. *quasso*, je casse.) Casser de nouveau. || RECASSÉ, ÉE. participe.

RECÉDER. v. a. (lat. *cedo*, je cède.) Rendre à quelqu'un ce qu'il avait cédé auparavant. || Céder à quelqu'un à prix d'argent une chose qu'on a achetée. *Recédez-moi ce tableau.* || RECÉDÉ, ÉE. participe.

RECÉLÉ. s. m. (lat. *celo*, je cèle.) t. de jurispr. Le recèlement des effets d'une société, d'une succession, etc.

RECÈLEMENT. s. m. Action de recéler.

RECÉLER. v. a. Garder et cacher une chose que l'on sait être volée. || Détourner, cacher les effets d'une succession, d'une société, etc. || Cacher chez soi des personnes auxquelles les lois défendent de donner retraite. || RECÉLER, fig., Contenir, renfermer. *La mer recèle de grands trésors dans son sein.* || En t. de vénerie, neutral. *Le cerf recèle*, Quand le cerf reste deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir. || RECÉLÉ, ÉE. participe.

RECÉLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui cache une chose qu'il sait être volée.

RÉCEMMENT adv. (lat. *recens*, nouvellement.) Nouvellement, depuis peu de temps.

RECENSEMENT. s. m. (lat. *recenseo*, recenser.) Dénombrement de personnes, d'effets, de droits, de suffrages, etc. *Il a fait le recensement de ses rentes. Il faut procéder au recensement des voix.* || Nouvelle vérification de marchandises.

RECENSER. v. a. Faire un recensement. || RECENSÉ, ÉE. participe.

RÉCENT, ENTE. adj. (lat. *recens*, nouveau.) Nouveau, nouvellement arrivé. *Événement récent. Elle ne se consolera pas sitôt, sa douleur est trop récente.* || *La mémoire en est encore toute récente*, se dit De choses qui sont arrivées il n'y a pas longtemps.

RECÉPAGE. s. m. (lat. *recipere*, reprendre.) Action de receper, ou Le résultat de cette action.

RECEPÉE. s. f. La partie d'un bois qu'on a recepée.

RECEPER. v. a. Tailler une vigne jusqu'au pied en coupant tous les sarments. || Il se dit Des arbres et arbustes qu'on coupe par le pied, afin qu'ils poussent mieux. || Des pilotis que l'on coupe sous l'eau et à fleur du sol. *Machine à receper.* || RECEPÉ, ÉE. part.

RÉCÉPISSÉ. s. m. t. emprunté du latin. Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc.

RÉCEPTACLE. s. m. (lat. *recipere*, recevoir.) Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. Ordinairement en mauvaise part. *C'est le réceptacle de toutes les ordures de la ville.* || En parlant Des personnes. *Cette caverne est le réceptacle des voleurs, etc.* || RÉCEPTACLE, en t. d'archit. hydraulique, Bassin destiné à rassembler des eaux, amenées de plusieurs endroits. || RÉCEPTACLE, en t. de botan., Le fond du calice d'une fleur, au milieu duquel est fixé l'ovaire. On le dit aussi quelquefois du Placenta. *Voyez* PLACENTA.

RÉCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit. En ce sens, il ne se dit guère que De certaines choses,

comme lettres, paquets, ballots, etc. *Accusez-moi réception de ma lettre;* simplem., *Accusez-moi réception.* || Au palais, *Réception de caution*, Acte par lequel on est reçu comme caution de quelqu'un. || RÉCEPTION, Accueil, manière de recevoir. Ne se dit que Des personnes. *Faire une bonne réception à quelqu'un.* || L'action de recevoir plusieurs visites à la fois, avec une espèce de cérémonial. *Il y a eu hier réception chez le roi.* || RÉCEPTION, Cérémonie par laquelle quelqu'un est reçu dans une compagnie, installé dans une charge. *Le jour de sa réception au conseil d'État. La réception d'un officier.*

RECERCLER. v. a. (lat. *circulus*, cercle.) Cercler de nouveau, ou Mettre de nouveaux cercles. || RECERCLÉ, ÉE. participe.

RECETTE. s. f. (lat. *recipere*, recevoir.) Ce qui est reçu en argent ou autrement. || *Forcer en recette*, Augmenter, à la charge du comptable, la recette qu'il accuse. || RECETTE, L'action et la fonction de recevoir, de recouvrer ce qui est dû. *Faire la recette d'une terre. Avoir la recette des contributions.* || Bureau où l'on reçoit les deniers. || RECETTE, La composition de certains remèdes. *Une bonne recette pour la fièvre.* || L'écrit qui indique la manière de faire cette composition. *Donnez-moi la recette de ce remède.* || Dans les deux acceptions, Certaines méthodes, certains procédés, dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique, etc. *Une recette pour conserver des fruits.*

RECEVABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être admis, qui doit être reçu. *Des offres recevables.* || En t. de palais, *Il a été déclaré non recevable dans sa demande*, Sa demande a été rejetée par des fins de non-recevoir.

RECEVEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a charge de faire une recette.

RECEVOIR. v. a. (*Je reçois, tu reçois, il reçoit; nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. Je recevais. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Je recevrais. Reçois, recevez. Que je reçoive. Que je reçusse. Recevant. Reçu.*) Accepter, prendre ce qui est offert sans qu'il soit dû. *Recevoir un don. Recevoir l'aumône.* Absol. *C'est un homme qui aime à recevoir.* PROV. *Il vaut mieux donner que recevoir.* || Toucher ce qui est dû. *Recevoir des appointements. Recevoir une indemnité.* || En parlant De tout ce qui est délivré, procuré à quelqu'un. *Recevoir sa ration. L'armée va recevoir des renforts.* || Particulièrement, en parlant Des choses adressées à quelqu'un, lorsqu'elles parviennent jusqu'à lui. *Recevoir des lettres, une nouvelle, une injonction, un ordre.* Cette dernière phrase se dit quelquefois en parlant D'ordres donnés de vive voix. || En parlant Des personnes. *Recevoir un messager, des députés.* || RECEVOIR, en parlant Des biens qui arrivent, des choses qui sont données comme grâce, récompense, etc. *Recevoir des inspirations du ciel. Les agréments qu'il a reçus de la nature. Recevoir des caresses, un bon accueil, le prix de ses services. Recevoir des respects.* || Fig., *Recevoir le chapeau de cardinal, la croix d'honneur, etc.*, Être nommé cardinal, membre de la Légion d'honneur, etc. || RECEVOIR, en parlant Des maux qui arrivent, de ce qu'on éprouve de fâcheux. *Recevoir un coup d'épée, un grand dommage, un outrage, des reproches, un châtiment, des marques de mécontentement, etc. Recevoir la mort.* || RECEVOIR, se dit, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant Des impressions, des modifications, etc., qu'une chose subit. *La terre reçoit les influences du ciel. La cire reçoit toutes les formes qu'on veut lui donner. Recevoir l'impulsion. Ce passage peut recevoir diverses interprétations. L'armée reçut une nouvelle organisation. Recevoir un nom, etc.* || RECEVOIR, en parlant De ce qui est transmis, communiqué. *Recevoir la vie, de l'instruction.* || Dans ce sens, en parlant Des sacrements. *Recevoir le baptême, la confirmation.* || *Ce malade a reçu tous ses sacrements*, Les sacrements lui ont été administrés, parce qu'il paraît être en danger de mourir. || RECEVOIR, Tirer, emprunter, faire venir de. *Cette maison ne reçoit ses jours que de la rue. Il reçoit cette marchandise de tel pays.* || RECEVOIR, se dit Des choses qui servent à recueillir, à contenir celles qui viennent y aboutir. *La mer reçoit tous les fleuves. Ce port reçoit plus de bâtiments que tel autre.* || Il se dit Des personnes, et signifie, Retenir. *Recevoir dans un vase le sang qui coule d'une saignée. Il tombait et se serait tué, si je ne l'eusse reçu entre mes bras.* || RECEVOIR, en parlant De certaines paroles ou de certains écrits qui sont donnés pour servir d'assurance, de gage, etc. *J'en ai reçu son billet. Il a reçu ma foi.* || En parlant De ce qui est confié. *Recevoir de l'argent en dépôt. Recevoir une confidence.* || Fig., *Recevoir les derniers soupirs de quelqu'un*, L'assister à sa mort. || En t. de guerre, *Recevoir le mot d'ordre*, Prendre le mot d'ordre; se faire dire le mot d'ordre par ceux de qui on a droit de l'exiger. || RECEVOIR, en parlant De certaines choses, Agréer, accepter. *Je reçois vos offres. Les comédiens n'ont pas voulu recevoir sa pièce.* || *Bien recevoir, mal recevoir*, signifient aussi, Approuver, désapprouver. *Cette opinion fut bien reçue dans le public.* || RECEVOIR, en parlant Des personnes, Accueillir. *Recevoir un ambassadeur. Il m'a reçu à bras ouverts. Il l'a reçu froidement.* || *Il l'a reçu en brave*, se dit D'un homme qui s'est présenté courageusement à un ennemi qui venait l'attaquer. || *Les ennemis ont été reçus à grands coups de canon.* || PROV. et pop., *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très-mauvais accueil. || *Être reçu chez quelqu'un*, Être admis dans sa société. || *Recevoir des visites*, Être visité par diverses personnes. Admettre chez soi les personnes par qui l'on est visité. *Pendant le premier mois de son deuil, elle ne recevra pas de visites.* Absol. *On reçoit demain à la cour. Etc.* || RECEVOIR, Donner retraite chez soi. || RECEVOIR, Admettre. *Recevoir quelqu'un au nombre de ses amis.* || Dans le même sens en t. de procéd. *Recevoir quelqu'un à serment.* || *Fin de non-recevoir*, Exception préalable qui consiste à soutenir que la partie adverse n'est pas recevable dans sa demande. || RECEVOIR, Déférer à quelque chose, comme à une loi, à une vérité reconnue. *Recevoir une décision avec respect. Les premiers principes de la loi naturelle sont reçus partout.* || *Recevoir les ordres de quelqu'un*, Être soumis à sa volonté, à ses ordres. Savoir de lui ce qu'on peut faire qui lui soit agréable. || RECEVOIR, Installer dans une charge, dans un emploi, etc., avec le cérémonial ordinaire. *Cet officier fut reçu à la tête des troupes. Il a été reçu docteur depuis peu.* || REÇU, UE. participe. || Adjectiv. pour Établi, consacré. *Les usages reçus.* || REÇU. subst. masc. Écrit par lequel on déclare avoir reçu quelque chose. *Je vous donnerai un reçu de cette somme.*

RECEZ. s. m. (lat. *recessus*, retraite.) t. de droit public, relatif aux diètes de l'Empire. L'acte où, avant qu'une diète se sépare, on recueille et l'on rédige les délibérations qu'elle a prises.

RÉCHAMPIR. v. a. (lat. *campus*, champ.) t. de peintre en bâtiments. Détacher les objets du fond

sur lequel on peint. On dit aussi, *Echampir.* || En t. de doreur, Réparer avec du blanc de céruse les taches que la couleur jaune destinée à recevoir la dorure a pu faire sur les fonds. || RÉCHAMPI, IE. participe.

RECHANGE. s. m. Se dit en parlant De certains objets que l'on tient en réserve pour remplacer, au besoin, d'autres objets semblables. En ce sens, il ne s'emploie jamais qu'avec la préposition *de. Des armes, des cordages de rechange.* || *Corps de rechange*, Parties de certains instruments à vent qu'on change selon les divers tons dans lesquels on veut jouer. || RECHANGE, en t. de commerce, Le droit d'un nouveau change qu'on fait payer par celui qui a tiré une lettre de change, lorsqu'elle a été protestée.

RÉCHAPPER. v. n. (ital. *scappare*, échapper.) Être délivré, se tirer d'un grand péril. Fam. || RÉCHAPPÉ, ÉE. participe. Substantivement dans cette phrase pop., *Un réchappé de la potence*, Vaurien, un homme capable des plus mauvaises actions.

RECHARGEMENT. s. m. (ital. *carica*, charge.) Action de recharger. Il ne se dit guère qu'en parlant De marchandises.

RECHARGER. v. a. Charger de nouveau, imposer de nouveau quelque charge. *On a rechargé ces marchandises sur le même bâtiment.* || Avec le pron. pers., Reprendre son fardeau, sa charge. *Après s'être reposé un instant, il se rechargea et partit.* || RECHARGER, Charger de nouveau une arme à feu. || Faire une nouvelle attaque, retourner au combat. || En t. de charron, *Recharger un essieu*, Grossir les bras d'un essieu, usés et affaiblis par le frottement. || RECHARGÉ, ÉE. participe.

RECHASSER. v. a. (ital. *cacciare*, chasser.) Chasser, expulser une seconde fois. || Repousser d'un lieu en un autre. || Fam., Aller de nouveau chasser en quelque endroit. || RECHASSÉ, ÉE. participe.

RÉCHAUD. s. m. (lat. *calidus*, chaud.) Ustensile de ménage dans lequel on met du feu pour chauffer les mets, et pour d'autres usages.

*RECHAUFFAGE. s. m. Répétition, plagiat. Fam.

RÉCHAUFFEMENT. s. m. (lat. *recalfacio*, réchauffer.) t. de jardinage. Il se dit Du fumier neuf dont on se sert pour réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER. v. a. Chauffer ce qui était refroidi. *Réchauffer le potage. Une mère qui réchauffe son enfant sur son sein.* || Prov. et fig., *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein.* || En t. de jardinage, *Réchauffer une couche*, Y mettre du réchauffement, du fumier neuf. || RÉCHAUFFER, fig., au sens moral. *Ses amis s'étaient fort refroidis, mais cette bonne nouvelle les a réchauffés.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Le temps se réchauffe.* || RÉCHAUFFÉ, ÉE. participe. || Subst. *Ce dîner n'est que du réchauffé.* || Fig. et fam., *Cet ouvrage n'est que du réchauffé.*

RÉCHAUFFOIR. s. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

RECHAUSSER. v. a. (lat. *calceo*, chausser.) Chausser de nouveau. Avec le pron. pers. *Il ne fait que se déchausser et se rechausser.* || *Rechausser un arbre*, Remettre de la terre au pied d'un arbre. || RECHAUSSER, en t. d'archit., Refaire le pied d'une vieille construction, ou Le fortifier avec de nouvelles pierres. || RECHAUSSÉ, ÉE. participe.

RÊCHE. adj. des 2 genres. Rude au toucher.

RECHERCHE. s. f. (ital. *ricercare*, rechercher.) Action de rechercher, perquisition. *Travailler à la recherche de la vérité. Le coupable a échappé à toutes les recherches.* || Souvent, surtout au pluriel, Travaux de science et d'érudition, et Leurs résultats. || RECHERCHE, Examen, perquisition de la vie et des actions de quelqu'un. *La recherche des faux nobles.* || Poursuite que l'on fait en vue de se marier. *Faire la recherche d'une demoiselle.* || RECHERCHE, Soin, art, raffinement qu'on met dans certaines choses. Il emporte assez ordinairement une idée de blâme. *Il y a de la recherche dans sa parure. Il y a trop de recherche dans son style. Des recherches de volupté.* || RECHERCHE, en t. de couvreur et de paveur, La réparation que l'on fait en remettant des tuiles, des ardoises ou des pavés aux endroits où il en manque. || RECHERCHE, en t. d'eaux et forêts, L'opération par laquelle on s'assure des arbres qui manquent et qui doivent être remplacés.

RECHERCHER. v. a. Chercher de nouveau. || Chercher avec soin. *Rechercher la cause d'un phénomène.* || Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un. || Tâcher de se procurer, d'obtenir. *On recherche beaucoup les tableaux de cet artiste. Rechercher la faveur du prince.* || *Rechercher une demoiselle en mariage*, ou absol., *Rechercher une demoiselle*, Faire les poursuites nécessaires pour obtenir de l'épouser. || RECHERCHER, en parlant Des personnes, Désirer de voir, de fréquenter. *C'est un homme aimable que tout le monde recherche.* Dans ce sens, avec le pron. pers. *Les hommes de goût se recherchent mutuellement.* || RECHERCHER, en t. de sculpt., de peint., etc., Réparer avec soin les moindres défauts d'un ouvrage, en retrancher jusqu'aux moindres choses qui pourraient nuire à sa beauté, en exprimer avec soin les plus petits détails. || En t. de manége, *Rechercher un cheval*, L'animer, redoubler d'action sur lui, solliciter une plus grande vivacité dans la sienne, hâter ses mouvements. || RECHERCHÉ, ÉE. participe. || RECHERCHÉ, adj., se dit Des choses où le travail et l'art se font trop sentir, où il y a de l'affectation. *Parure recherchée. Personne recherchée dans sa parure, dans ses expressions.* || *Un homme fort recherché dans le monde*, Homme qu'on désire de fréquenter, qu'on s'empresse de recevoir chez soi. || En t. de peint., de sculpt., etc., *Figure bien recherchée*, Figure bien travaillée, bien finie.

RECHIGNER. v. n. Témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est, la répugnance qu'on éprouve. *Il fait les choses en rechignant.* Fam. || RECHIGNÉ, ÉE. participe. Qui rechigne.

RECHOIR. v. n. (lat. *recidere*, retomber.) Tomber de nouveau. Fig., Retomber dans une même maladie, dans une même faute. Vieux. || RECHU, UE. participe.

RECHUTE. s. f. Seconde chute, nouvelle chute. Ne se dit guère qu'au figuré, en parlant Du retour d'une maladie dont il n'y avait pas longtemps qu'on était guéri. *Les rechutes sont dangereuses.* || Figurement, Retour au péché, ou, en général, à la même faute.

RÉCIDIVE. s. f. (lat. *recidivus*, qui récidive.) Rechute dans une faute; Action de commettre de nouveau le même crime. *Je vous pardonne pour cette fois, mais prenez garde à la récidive.*

RÉCIDIVER. v. n. Retomber dans une faute; Commettre de nouveau le même délit.

RÉCIF. s. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau. On écrit aussi, *Rescif* et *Ressif.*

RÉCIPÉ. s. m. Mot emprunté du latin, où il signifie, *Prenez.* Ordonnance d'un médecin pour quelque malade. || Par extens., Toute sorte de recettes et de formules de remède.

RÉCIPIENDAIRE. s. m. (lat. *recipere*, recevoir.)

Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie, avec une certaine solennité, avec un certain cérémonial.

RÉCIPIENT. s. m. Vase destiné à recevoir les produits d'une distillation ou de toute autre opération chimique. || La cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, et où l'on renferme les corps que l'on veut mettre dans le vide.

* RÉCIPROCATION. s. f. (lat. *reciprocus*, réciproque.) *Réciprocation du pendule*, Mouvement qu'on a cru être imprimé aux pendules par le mouvement de la terre.

RÉCIPROCITÉ. s. f. État, qualité, caractère de ce qui est réciproque.

RÉCIPROQUE. adj. des 2 genres. Mutuel. *Mouvement réciproque de deux pendules mis en présence. L'action réciproque des lois sur les mœurs, et des mœurs sur les lois.* || Subst. dans cette phrase familière, *Je vous rendrai le réciproque*, Je vous rendrai la pareille. || En gramm., *Verbes réciproques*, Les verbes pronominaux qui expriment l'action réciproque de plusieurs sujets les uns sur les autres. *Ces deux propositions se contredisent.* Souvent on ajoute les mots *l'un l'autre*, ou un des adverbes *réciproquement, mutuellement*, ou l'on place le mot *entre* avant le verbe. *Ces deux hommes s'aident l'un l'autre*, ou *s'aident réciproquement* ou *s'entr'aident.* || En logiq., *Propositions réciproques*, Deux propositions telles que le sujet de l'une peut devenir l'attribut de l'autre, et réciproquement. || En mathém., *Raison réciproque*, est la même chose que Raison inverse. *Voyez* INVERSE.

RÉCIPROQUEMENT. adv. Mutuellement, d'une manière réciproque.

RÉCIT. s. m. (lat. *recito*, réciter.) Relation, narration d'une chose. || Fam., *Faire un grand récit de quelqu'un, de quelque chose*, En parler avantageusement, en dire beaucoup de bien. *On m'en a fait un récit fort avantageux.* || RÉCIT, en t. d'art dramat., La narration détaillée d'un événement important qui vient de se passer. || RÉCIT, en t. de musique, Ce qui est chanté par une voix seule, ou joué par un instrument seul. || La partie qui, dans une symphonie, exécute le sujet principal.

RÉCITANT, ANTE. adj. t. de musique. Se dit Des voix et des instruments qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale. || *Partie récitante*, Celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument, ou Celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR. s. m. Celui qui récite quelque chose par cœur. Peu usité.

RÉCITATIF. s. m. t. de musique. Sorte de chant qui n'est point assujetti à la mesure, et qui doit être débité d'une manière plus ou moins soutenue. || *Récitatif obligé*, Récitatif accompagné et coupé par les instruments.

RÉCITATION. s. f. Action de prononcer un discours qu'on sait par cœur, en prenant un ton moins élevé que celui de la déclamation, et plus élevé que le ton de la simple lecture. || L'action de réciter, en musique.

RÉCITER. v. a. Prononcer à voix haute, et d'une manière soutenue, quelque morceau qu'on sait par cœur. || Raconter, faire un récit. || RÉCITER, en t. de musique, Chanter ou exécuter un récit. || RÉCITÉ, ÉE. participe.

RÉCLAMATION. s. f. (lat. *reclamo*, réclamer.) Action de réclamer, de revendiquer, de revenir contre quelque chose. || *Être en réclamation*, Avoir réclamé, et attendre le résultat de sa réclamation. || *Réclamation d'état*, Action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté.

RÉCLAME. s. m. t. de fauconnerie. Le cri et le signe qu'on fait à un oiseau pour le faire revenir au leurre ou sur le poing.

RÉCLAME. s. f. t. d'imprim. Le mot qu'on met au-dessous de la dernière ligne d'une feuille ou même d'une page d'impression, et qui est le premier de la feuille, de la page suivante. || La note manuscrite qui rappelle au prote ou correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. || *Vérifier la réclame*, s'assurer qu'il n'y a ni bourdon ni doublon dans le passage d'une feuille à l'autre || RÉCLAME, dans le plain-chant, La partie du répons que l'on reprend après le verset.

RÉCLAMER. v. a. Implorer, demander avec instance. || *Réclamer les saints*, Implorer le secours des saints. || RÉCLAMER, Revendiquer, demander une chose à laquelle on a des droits. *Je réclame l'exécution de votre promesse.* || S'interposer en faveur de quelqu'un qu'on doit protéger. || *Se réclamer de quelqu'un*, Déclarer qu'on est à son service, qu'on est son parent, qu'on en est connu ou protégé. || En t. de fauconnerie, *Réclamer un oiseau*, L'appeler pour le faire revenir sur le poing ou au leurre. || RÉCLAMER, neutre, Contredire, s'opposer de paroles. *Cela a été résolu; y a-t-il quelqu'un qui réclame.* || Protester, revenir contre quelque acte. || RÉCLAMÉ, ÉE. participe.

RECLOUER. v. a. (lat. *claudo*, fermer.) Clouer de nouveau. || RECLOUÉ, ÉE. participe.

RECLURE. v. a. (lat. *recludere*, renfermer.) (Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux temps formés du participe.) Renfermer dans un isolement rigoureux, où l'on n'a aucune communication avec le reste des hommes. || Avec le pron. pers. *Se reclure dans une cellule.* || RECLUS, USE. participe. || *Il est reclus dans sa chambre*, Il n'en sort point, et ne veut voir personne. || Subst. *Vivre comme un reclus.*

RECLUSION. s. f. (Quelques-uns écrivent et prononcent *Réclusion.*) L'état d'une personne renfermée. || Particulièrement, La peine infligée aux personnes qu'on renferme dans une maison de force.

RECOGNER. v. a. Cogner de nouveau. || Fig., Repousser, battre. En ce sens il a vieilli, et ne se dit plus que popul. || RECOGNÉ, ÉE. participe.

RÉCOGNITIF. adj. m. (lat. *recognosco*, reconnaître.) (Le G se prononce dur.) t. de jurispr. Il ne s'emploie que dans l'expression, *Acte récognitif*, Acte par lequel on reconnaît ou on ratifie une obligation, en rappelant le titre qui l'a créée.

* RÉCOGNITION. s. f. Examen. Peu usité.

RECOIFFER. v. a. Coiffer une seconde fois, réparer le désordre d'une coiffure. Avec le pron. pers., *Se recoiffer.* || RECOIFFÉ, ÉE. participe.

RECOIN. s. m. (lat. *cuneus*, coin.) Coin plus caché, moins en vue. || Fig. et fam., *Les recoins du cœur, de la conscience*, Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, dans la conscience.

RÉCOLEMENT. s. m. (lat. *recolo*, récoler.) t. d'ancienne jurispr. Action par laquelle on récolait les témoins. || En t. de procéd., *Faire le récolement d'un inventaire*, Vérifier tous les effets, tous les papiers contenus dans un inventaire. *Faire le récolement de meubles et d'effets saisis*, Vérifier s'ils sont tous portés sur le procès-verbal de saisie. On dit de même, *Procès-verbal de récolement.* || RÉCOLEMENT, Procès-verbal de visite que font les agents de l'administration forestière, pour vérifier si une coupe de

bois a été faite conformément aux ordonnances.

RÉCOLER. v. a. t. d'ancienne jurispr. Lire à des témoins qui ont été entendus dans une procédure criminelle, la déposition qu'ils ont faite, pour voir s'ils y persistent. || RÉCOLÉ, ÉE. participe.

RÉCOLLECTION. s. f. (lat. *recolligo*, recueillir.) t. de spiritualité. Action par laquelle on se recueille en soi-même. Vieux.

RECOLLER. v. a. (grec *colla*, colle.) Coller de nouveau. || RECOLLÉ, ÉE. participe.

RÉCOLLETS. s. m. pl. (lat. *recolligo*, recueillir.) Religieux réformés de l'ordre de Saint-François, ainsi nommés parce qu'ils n'admettaient dans leur ordre que ceux qui avaient l'esprit de récollection ou de recueillement. Il y avait aussi des *Récollettes*.

RÉCOLLIGER (SE). v. pron. t. de spiritualité. Se recueillir en soi-même. || RÉCOLLIGÉ, ÉE. participe.

RÉCOLTE. s. f. (lat. *colligo*, récolter.) Action de recueillir les biens de la terre, et Produit en nature qui en résulte. *La récolte a manqué. Serrer la récolte.* || Fig., en parlant De certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. *Il a fait une abondante récolte d'objets curieux.*

RÉCOLTER. v. a. Faire une récolte. || RÉCOLTÉ, ÉE. participe.

RECOMMANDABLE. adj. des deux genres. (lat. *commendo*, recommander.) Estimable, qui mérite d'être considéré.

RECOMMANDARESSES. s. f. pl. Femmes préposées par l'autorité, pour tenir un bureau où l'on se procurait des nourrices.

RECOMMANDATION. s. f. Action de recommander quelqu'un. *Puissante recommandation. Recommandation pressante.* || *Prière de la recommandation de l'âme*, La prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants. || RECOMMANDATION, L'estime qu'on a pour la vertu, pour le mérite. || RECOMMANDATION, en t. de procéd., Acte par lequel on déclare s'opposer à la sortie d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un.

RECOMMANDER. v. a. Charger quelqu'un de faire quelque chose. *J'ai recommandé à mes gens de vous obéir comme à moi-même.* || *Recommander le secret à quelqu'un.* || RECOMMANDER, Exhorter une personne à quelque chose, conseiller fortement quelque chose. *On lui a recommandé d'être sage.* || Prier d'être favorable à, d'avoir attention à, d'avoir soin de. *Je vous recommande mon affaire. Je recommande cet homme à vos bontés.* || *Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles*, Exhorter à prier Dieu pour lui, à lui faire des charités. *Recommander quelqu'un au prône*, Le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône. || *Il recommande son âme à Dieu*, ou, avec le pronom personnel. *Il se recommande à Dieu*, Il réclame le secours de Dieu, il prie Dieu d'avoir pitié de lui. || Prov. et fig., *Il se recommande à tous les saints et saintes du paradis.* || *Se recommander à quelqu'un, à ses bontés, etc.* Expression de politesse, formule de compliment. || *Cette personne, cette chose se recommande d'elle-même*, Elle a assez de mérite, de valeur, pour qu'il ne soit pas nécessaire de la vanter. || RECOMMANDER, Rendre recommandable. || RECOMMANDER, S'opposer, par un nouvel écrou, à l'élargissement d'un prisonnier. || En parlant Des avis qu'on donne aux orfèvres et aux autres marchands, pour qu'ils aient à retenir des objets volés, dans le cas où l'acquisition leur en serait proposée. || RECOMMANDÉ, ÉE. participe.

RECOMMENCER. v. a. (ital. *ricominciar*, même signific.) Commencer de nouveau à faire ce qu'on a déjà fait. || *Recommencer un élève*, Reprendre son instruction depuis les premiers éléments. || En terme de manége, *Recommencer un cheval.* || Fam., *Recommencer de plus belle, sur nouveaux frais*, Faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois. || Fig. et famil., *Recommencer sur nouveaux frais*, Recommencer un ouvrage, comme si rien n'en eût été fait. || Fam., *C'est toujours à recommencer*, se dit en parlant D'un ouvrage où il y a toujours quelque chose à refaire, D'une chose qu'on répéterait inutilement. || RECOMMENCER, neut. *La pluie recommence.* || RECOMMENCÉ, ÉE. part.

RÉCOMPENSE. s. f. (lat. *compenso*, compenser.) Le bien qu'on fait à quelqu'un, en reconnaissance d'un service, ou en faveur de quelque bonne action. *La vertu est elle-même sa récompense.* || Châtiment, peine due à une mauvaise action. *L'échafaud sera la récompense de ses crimes.* || Compensation ou dédommagement. *On lui donna tant pour sa récompense.* || Particulièrement, en jurispr., L'indemnité ou le remploi dû lorsqu'on fait des liquidations de communautés conjugales ou de successions. || EN RÉCOMPENSE. loc. adv. En revanche, en retour.

RÉCOMPENSER. v. a. Faire du bien à quelqu'un en reconnaissance de quelque service, ou en faveur de quelque bonne action. *Il y a un Dieu qui récompense et qui punit. Récompenser le mérite.* || Punir, infliger la peine due à une mauvaise action. *Il a été justement récompensé de ses perfidies.* || Dédommager. *Nous ferons un autre marché qui vous récompensera.* || *Récompenser le temps perdu*, Réparer une perte de temps. || RÉCOMPENSER, avec le pron. pers. *Il s'est bien récompensé de ses pertes.* || RÉCOMPENSÉ, ÉE. participe.

RECOMPOSER. v. a. (lat. *recompono*, recomposer.) Composer une seconde fois. || RECOMPOSER, en t. de chimie, Réunir les parties d'un corps qui avaient été séparées par quelque opération. || RECOMPOSÉ, ÉE. participe.

RECOMPOSITION. s. f. t. de chimie. Action de recomposer un corps, L'effet qui résulte de cette action.

RECOMPTER. v. a. (lat. *computare*, compter.) Compter de nouveau. RECOMPTÉ, ÉE. participe.

RÉCONCILIABLE. adj. des deux genres. (lat. *reconcilio*, réconcilier.) Qui peut être réconcilié. Il ne s'emploie guère qu'avec une négation.

RÉCONCILIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION. s. f. Raccommodement de personnes qui étaient mal ensemble. *Réconciliation plâtrée, normande.* || RÉCONCILIATION, chez les Catholiques, L'acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'Église, et absous des censures qu'il avait encourues. || La cérémonie qu'on fait pour rebénir une église profanée.

RÉCONCILIER. v. a. Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées. || *Cette bonne action me réconcilie avec lui*, Elle me fait revenir sur son compte, elle me fait oublier les griefs que j'avais contre lui. || Chez les Catholiques, *Réconcilier un hérétique à l'Église*, Lui donner l'absolution après qu'il a abjuré son hérésie. *Réconcilier une église*, La rebénir avec certaines cérémonies, quand elle a été profanée. || RÉCONCILIER, fig. en parlant De certaines choses qui sont ou qui semblent opposées, Concilier, accorder. *Réconcilier le théâtre avec la morale.* || RÉCONCILIER, avec le pron. pers., se dit Des personnes qui, après avoir été brouillées, se raccommodent. *Je me*

suis réconcilié avec lui. || *Se réconcilier avec soi-même,* Se remettre bien avec soi-même, en apaisant les reproches de sa conscience. || *Se réconcilier avec Dieu,* Demander pardon à Dieu de ses péchés, et rechercher la grâce par le moyen des sacrements. || RÉCONCILIÉ, ÉE. participe.

RÉCONDUCTION. s. f. (lat. *reconduco,* louer de nouveau.) t. de jurispr. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Tacite réconduction,* La continuation de la jouissance d'une ferme, d'une maison au même prix et aux mêmes conditions après l'expiration du bail, et sans qu'il ait été renouvelé.

RECONDUIRE. v. a. (lat. *reconduco,* même sign.) Accompagner quelqu'un lorsqu'il s'en retourne. || Accompagner par civilité une personne dont on a reçu visite, lorsqu'elle s'en va. *Ne faites point de cérémonie, ne me reconduisez pas.* || Ironiq. et fam., en parlant D'un homme qu'on chasse, qu'on expulse en le maltraitant. *Reconduire un insolent à coups de bâton.* || RECONDUIT, ITE. participe.

RECONDUITE. s. f. Action de reconduire quelqu'un. || Il s'emploie surtout iron. *La reconduite qu'on lui fit ne fut pas agréable.*

RÉCONFORT. s. m. (lat. *conforto,* conforter.) Consolation, secours dans l'affliction. Vieux.

RÉCONFORTATION. s. f. Action de réconforter. Vieux.

RÉCONFORTER. v. a. Conforter, fortifier. || Il signifie aussi, Consoler dans l'affliction. En ce sens, il est vieux. || RÉCONFORTÉ, ÉE. participe.

RECONNAISSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *recognosco,* reconnaître.) Facile à reconnaître. *Il est si changé, qu'il n'est pas reconnaissable.*

RECONNAISSANCE. s. f. Action par laquelle on se remet dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose ou d'une personne, quand on vient à la revoir. *Une lettre fut cause de leur mutuelle reconnaissance.* Dans une pièce de théâtre. *Reconnaissance bien filée, bien amenée.* || L'action d'examiner en détail certains objets pour en constater l'espèce, le nombre, etc. *Faire la reconnaissance des lieux, des papiers.* || RECONNAISSANCE, en t. de guerre, L'action d'examiner la position, la nature d'un terrain, et les dispositions des ennemis. || En terme de marine, L'action de découvrir des côtes, des rades, etc., en naviguant. || Marques, telles que les balises, qui indiquent des passes ou quelque danger. || RECONNAISSANCE, Acte par écrit, pour reconnaître qu'on a reçu quelque chose, ou qu'on est obligé à quelque chose. || *Reconnaissance de promesse* ou *d'écriture,* Acte par lequel un homme reconnaît qu'une promesse est de lui, que l'écriture qu'on lui représente est de sa main. || Vérification. || *Reconnaissance d'enfant,* Acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. || RECONNAISSANCE, en diplom., L'action de reconnaître un gouvernement étranger. || Aveu, confession d'une faute. || RECONNAISSANCE, Gratitude, souvenir des bienfaits reçus. || Récompense qu'on donne pour reconnaître un bon office, un service. En ce sens, il est peu usité.

RECONNAISSANT, ANTE. adj. Qui a de la reconnaissance, de la gratitude.

RECONNAÎTRE. v. a. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne, quand on vient à la revoir ou à l'entendre. *Je l'ai reconnu à sa démarche. Ce chien a reconnu la voix de son maître.* || Connaître, distinguer, à quelque signe, d'après quelque indication, une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. *Je l'ai reconnu au portrait que vous m'en aviez fait.* || Au sens moral. *On reconnaît un écrivain à son style. Je vous reconnais bien là.* || *Se faire reconnaître,* Donner des indications pour prouver qui on est. || RECONNAÎTRE, avec la négation, Oublier, ne plus avoir égard, ne plus écouter. *Il ne reconnaît plus la voix de la nature.* || RECONNAÎTRE, Parvenir à connaître, à découvrir la vérité de quelque chose. *On a reconnu son innocence.* || Admettre une chose comme incontestable. *Reconnaître les vérités de l'Évangile.* || RECONNAÎTRE, Considérer, observer, remarquer. *Reconnaître les lieux. Reconnaître les dispositions de quelqu'un.* || En t. de guerre. *Reconnaître un pays, une place.* || En t. de marine, *Reconnaître un bâtiment,* Le découvrir. *Reconnaître une terre,* En observer la situation. || RECONNAÎTRE, Avouer, confesser. *Il a reconnu sa faute. Je reconnais mon insuffisance.* || *Reconnaître pour,* Avouer pour, reconnaître en telle qualité. *Ces peuples l'ont reconnu pour leur roi.* || *Reconnaître son seing, sa signature. Reconnaître une lettre.* || *Reconnaître un enfant,* Reconnaître authentiquement qu'on est le père ou la mère d'un enfant naturel. || *Reconnaître une redevance,* En passer un aveu, une reconnaissance. || *Reconnaître un gouvernement,* Déclarer, d'une manière expresse ou tacite, qu'il a été légitimement établi. || En t. de guerre, *Faire reconnaître un officier,* Le proclamer en présence de la troupe où il doit commander. || RECONNAÎTRE, Avoir de la gratitude. *Je reconnaîtrai tout ce que vous avez fait pour moi.* || *Reconnaître un service,* Le récompenser. || RECONNAÎTRE, avec le pron. pers., Trouver son image, sa ressemblance dans un miroir, dans un portrait. || Fig., Retrouver ses sentiments, ses opinions dans un autre. *Il se reconnaît dans son fils.* || Se remettre dans l'esprit l'idée d'un lieu, d'un pays qu'on a quitté, et où l'on se retrouve. *Je me reconnais dans cet endroit.* || *Ce manuscrit est si plein de ratures, que je ne puis m'y reconnaître.* || RECONNAÎTRE, avec le pron. pers., Connaître qu'on a péché et s'en repentir. || Reprendre ses sens, ou Penser à ce qu'on doit faire, y faire réflexion. *Donnez-moi le loisir de me reconnaître.* || RECONNU, UE. participe.

RECONQUÉRIR. v. a. (lat. *conquiro,* acquérir.) (Il se conjugue comme *Conquérir.*) Remettre sous sa domination par voie de conquête. || Fig., *Reconquérir l'estime,* Recouvrer l'estime. || RECONQUIS, ISE. participe. *Pays reconquis.*

RECONSTITUTION. s. f. (lat. *constituo,* établir.) t. de jurispr. Il se dit d'Une constitution de rente à prix d'argent, lors de laquelle celui qui emprunte s'oblige d'employer la somme à lui prêtée, au remboursement d'une autre rente par lui due, ce qui s'exécute par le même acte; au moyen de quoi, le nouveau créancier est subrogé aux hypothèques de l'ancien.

RECONSTRUCTION. s. f. (lat. *construere,* construire.) Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE. v. a. Rebâtir, relever, rétablir un édifice. || RECONSTRUIT, ITE. participe.

RECONVENTION. s. f. (lat. *conventio,* convention.) t. de palais. Action que l'on forme contre celui qui en a lui-même formé une devant le même juge.

RECOPIER. v. a. Transcrire de nouveau. || RECOPIÉ, ÉE. participe.

RECOQUILLEMENT. s. m. Action de se recoquiller; État de ce qui est recoquillé. Popul.

RECOQUILLER. v. a. Retrousser en forme de coquille. *Les feuilles de cet arbre se sont toutes recoquillées.* Pop. || RECOQUILLÉ, ÉE. participe.

RECORDER. v. a. (lat. *recordor,* même signif.)

Répéter quelque chose, afin de l'apprendre par cœur. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Recorder sa leçon.* || *Se recorder avec quelqu'un*, Se concerter avec lui. || RECORDÉ, ÉE. participe. || En t. de pratique, *Exploits recordés*, Ceux dans lesquels l'huissier doit être assisté de deux témoins ou recors. Vieux.

RECORRIGER. v. a. (lat. *recorrigo*, même signif.) Corriger de nouveau. || RECORRIGÉ, ÉE. participe.

RECORS. s. m. Celui qu'un huissier mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin.

RECOUCHER. v. a. (lat. *culcita*, couche.) Coucher de nouveau. || Plus ordinairement avec le pron. pers., Se remettre au lit. *Je me suis recouché.* || RECOUCHÉ, ÉE. participe.

RECOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Coudre.*) Coudre une chose qui est décousue ou déchirée. *Votre manche s'est déchirée, faites-la recoudre. Recoudre une plaie.* || RECOUSU, UE.

RECOUPE. s. f. (grec *coptô*, couper.) Il se dit Des éclats qui s'enlèvent des pierres, quand on les taille, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. || RECOUPE, La farine qu'on tire du son remis au moulin.

RECOUPEMENT. s. m. t. d'archit. Retraites faites à chaque assise de pierre, pour donner plus d'empatement et de solidité à un bâtiment.

RECOUPER. v. a. Couper de nouveau. || RECOUPÉ, ÉE. participe.

RECOUPETTE. s. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes mêmes.

RECOURBER. v. a. (lat. *recurvo*, recourber.) Courber en rond par l'extrémité, par le bout. || RECOURBÉ, ÉE. participe.

RECOURIR. v. n. (lat. *recurro*, recourir.) (Il se conjugue comme *Courir.*) Courir de nouveau. || Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose. *Recourir à Dieu dans l'affliction, à l'autorité supérieure.* En t. de procéd., *Recourir en cassation*, Se pourvoir en cassation. || En parlant Des choses, Y avoir recours. *Recourir aux remèdes, à l'artifice.*

RECOURS. s. m. Action par laquelle on recherche de l'assistance, du secours. *Avoir recours à Dieu, à la justice.* || Refuge; dans cette acception, il ne se construit guère qu'avec le verbe *Être.* || RECOURS, en t. de jurispr., Le droit de reprise par voie légale, l'action qu'on peut avoir contre quelqu'un pour être garanti ou indemnisé. || *Recours en cassation*, Pourvoi en cassation. *Voyez* POURVOI. || *Recours en grâce*, Demande par laquelle on s'adresse au prince pour obtenir la remise ou la commutation d'une peine infligée par jugement.

RECOUSSE. s. f. (angl. *rescue*, sauver.) Reprise d'une personne ou d'une chose emmenée, enlevée par force. Vieux, ne se dit plus qu'en parlant D'un navire repris sur l'ennemi dans les vingt-quatre heures qui suivent le moment de son amarinage.

RECOUVRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *recupero*, recouvrer.) t. de finance. Qui peut se recouvrer.

RECOUVRANCE. s. f. Vieux mot qui signifiait, Recouvrement, action de recouvrer.

RECOUVREMENT. s. m. (lat. *cooperio*, couvrir.) t. d'archit. La partie d'une pierre, d'un morceau de bois, d'une tuile, etc., qui couvre un joint, une entaille.

RECOUVREMENT. s. m. (lat. *recupero*, recouvrer.) Action de recouvrer ce qui est perdu. *Recouvrement de titres.* || En parlant De la santé, des forces du corps. *Cela contribua beaucoup au recouvrement de ses forces.* || La perception des deniers qui sont dus, et les diligences qui se font pour les recouvrer. *Faire un recouvrement.* || RECOUVREMENTS, au plur., se dit Des dettes actives, des créances d'un avoué, d'un huissier, d'un notaire.

RECOUVRER. v. a. Retrouver, rentrer en possession; acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. *Il a recouvré sa bourse, la vue, la raison, l'estime publique.* || Recevoir le payement d'une somme due; particulièrement, Faire la perception des impôts. || RECOUVRÉ, ÉE participe. || Prov., *Pour un perdu, deux recouvrés.*

RECOUVRIR. v. a. (lat. *cooperio*, couvrir.) (Il se conjugue comme *Couvrir.*) Couvrir de nouveau. || *Le temps, le ciel se recouvre*, Il s'obscurcit de nouveau par des nuages. || RECOUVRIR, fig., Masquer, cacher avec soin, sous des apparences louables, quelque chose de vicieux. || RECOUVERT, ERTE. participe.

RECRACHER. v. a. Rejeter de la bouche une chose qui excite le dégoût. || Cracher de nouveau. || RECRACHÉ, ÉE. participe.

RÉCRÉANCE. s. f. (lat. *recreare*, recréer.) t. de jurispr. canonique. La jouissance provisionnelle des fruits d'un bien qui est en litige. || *Lettres de récréance*, Lettres qu'un prince envoie à son ambassadeur ou ministre, pour les présenter au prince d'auprès duquel il le rappelle; Lettres qu'un prince donne à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'auprès de lui, pour les remettre au prince qui le rappelle.

RÉCRÉATIF, IVE. adj. Qui récrée. Fam.

RÉCRÉATION. s. f. Occupation qui fait diversion au travail, et qui sert de délassement, || Dans les maisons d'éducation et dans les communautés religieuses, *L'heure de récréation, l'heure de la récréation*, ou simplement, *La récréation*, Certain temps accordé aux religieux, aux élèves pour se délasser, pour se divertir. *Cet écolier est en récréation.*

RECRÉER. v. a. Donner une nouvelle existence, remettre sur pied. *On a recréé ce tribunal.* || RECRÉÉ, ÉE. participe.

RÉCRÉER. v. a. Réjouir, divertir. *Il faut des jeux qui récréent et qui ne fatiguent pas l'esprit. Il est bon de se récréer un peu.* || Fig., *Le vin récrée les esprits. Le vert récrée la vue.* || RÉCRÉÉ, ÉE. participe.

RÉCRÉMENT. s. m. (lat. *recrementum*, même signif.) t. de médec. Se dit Des humeurs telles que la salive, la bile, etc., qui, après avoir été séparées du sang, y sont reportées, ou sont retenues en certains endroits du corps pour différents usages.

RÉCRÉMENTEUX, EUSE, ou RÉCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. t. de médec. Il se dit Des humeurs appelées Récréments.

RECRÉPIR. v. a. Crépir de nouveau. || Fig. et fam., *Recrépir son visage.* || Fig. et fam., *Recrépir un vieux conte, une vieille histoire*, Les renouveler en les accommodant à sa guise. || RECRÉPI, IE. participe.

RÉCRIER (SE). v. pron. (grec *crizô*, crier.) Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend et qui paraît extraordinaire. *Il s'est récrié d'admiration à la vue de ce tableau.* || En t. de chasse, se dit Des chiens qui redoublent de voix, lorsque, après avoir relevé un défaut et rapproché l'animal, ils viennent à le relancer.

RÉCRIMINATION. s. f. (lat. *criminari*, accuser.) Accusation, reproche, injure tendante à repousser

une autre accusation, un autre reproche, une autre injure.

RÉCRIMINATOIRE. adj. des 2 genres. Qui contient une récrimination, qui se fait par récrimination.

RÉCRIMINER. v. n. Répondre à des accusations, à des reproches, par d'autres accusations, d'autres reproches.

RÉCRIRE. v. a. (lat. *rescribo*, récrire.) Écrire de nouveau ce qu'on a déjà écrit. || Écrire une seconde, une troisième lettre. || Faire réponse par lettre. || Au fig., Changer considérablement le style d'un ouvrage. || RÉCRIT, ITE. participe.

RECROÎTRE. v. n. (lat. *recresco*, recroître.) (Il se conjugue comme *Croître.*) Prendre une nouvelle croissance. || RECRÛ, UE. participe.

RECROQUEVILLER (SE). v. pron. (On mouille les deux L.) Se dit De certaines choses, telles que le parchemin, le cuir, etc., qui se retirent et qui se replient lorsqu'elles sont exposées à l'action d'une chaleur trop vive. || RECROQUEVILLÉ, ÉE. participe.

RECRU, UE. adj. Harassé, excédé de fatigue.

RECRUE. s. f. (lat. *recrescere*, recroître.) Nouvelle levée de gens de guerre, pour remplacer ceux qui manquent dans un régiment. || L'action de lever des hommes pour des recrues. || Hommes qu'on a levés. *Il nous est arrivé des recrues.* || Fig. et fam., Gens qui surviennent dans une compagnie sans y être attendus.

RECRUTEMENT. s. m. Action de recruter.

RECRUTER. v. a. Faire des recrues. || Avec le pron. pers., Faire ses recrues. *Ce régiment s'est recruté dans telle province.* || RECRUTER, fig. et fam., en parlant Des personnes qu'on attire dans une association, dans un parti. *Il recrute partout des associés. Ce parti se recrute de gens malintentionnés.* || RECRUTÉ, ÉE. participe.

RECRUTEUR. s. m. Celui qui fait des recrues.

RECTA. adv. (Mot latin.) Ponctuellement. Fam.

RECTANGLE. adj. des 2 genres. (lat. *rectus angulus*, même signif.) t. de géom. Triangle qui a un angle droit, Parallélogramme qui a quatre angles droits. || Substantiv., Un parallélogramme qui a ses quatre angles droits.

RECTANGULAIRE. adj. t. de géom. Figure qui a quatre angles droits, triangle qui a un angle droit.

RECTEUR. s. m. (lat. *rector*, directeur.) Autrefois Chef d'une université. || Aujourd'hui Chef de chacune des académies qui composent l'université de France. || Dans quelques provinces, Curé d'une paroisse.

RECTEUR. adj. m. t. de chimie. Il ne s'emploie que dans cette expression, *Esprit recteur*, La partie aromatique d'une plante.

RECTIFICATION. s. f. (lat. *rectum facio*, redresser.) Action de rectifier. || En chimie, Opération par laquelle une liqueur distillée est rendue plus pure au moyen d'une ou de plusieurs nouvelles distillations. || En géom., *Rectification d'une courbe*, Opération par laquelle on trouve une ligne droite égale en longueur à une ligne courbe.

RECTIFIER. v. a. Redresser une chose, la remettre dans l'état, dans l'ordre où elle doit être. *Rectifier une phrase, une affaire, un acte de l'état civil. Rectifier les idées de quelqu'un.* || Avec le pron. pers. *Les idées se rectifient par la réflexion.* || En chimie, *Rectifier une liqueur*, La distiller de nouveau pour la rendre plus pure. || En géom., *Rectifier une courbe*, Trouver une ligne droite qui lui soit égale en longueur. || RECTIFIÉ, ÉE. participe.

RECTILIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *recta linea*, même signif.) t. de géom. Figures terminées par des lignes droites. *Triangles rectilignes*, par opposition aux *Triangles sphériques*, dont les côtés sont des arcs de cercle.

RECTITUDE. s. f. (lat. *rectitudo*, droiture.) Conformité à la règle droite, à la saine raison.

RECTO. s. m. (Mot latin.) La première page d'un feuillet. Par opposition à *Verso*, qui est La seconde page.

RECTORAL, ALE. adj. (*rector*, directeur.) Qui appartient au recteur.

RECTORAT. s. m. Charge, office, dignité du recteur. || Temps durant lequel on exerce cette charge.

RECTUM. s. m. (On prononce *Rectome.*) t. d'anat., emprunté du latin. Le dernier des trois gros intestins, qui aboutit à l'anus.

REÇU. s. m. (lat. *recipio*, recevoir.) Quittance sous seing privé, par laquelle on reconnaît avoir reçu une somme. || Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu quelque chose.

RECUEIL. s. m. (lat. *recolligo*, recueillir.) Assemblage, réunion de divers actes ou écrits, d'ouvrages en prose ou en vers, de pièces de musique, d'estampes, etc.

RECUEILLEMENT. s. m. Action de se recueillir; État d'une personne qui se recueille.

RECUEILLIR. v. a. (Il se conjugue comme *Cueillir.*) Amasser, serrer les fruits d'une terre, faire la récolte des fruits d'une terre. *C'est un pays où l'on ne recueille ni blé ni vin.* || Fig., *Recueillir du fruit de quelque chose*, En tirer de l'utilité, du profit. *Il n'a recueilli aucun fruit de ses travaux.* || RECUEILLIR, fig., en parlant Des biens qu'on reçoit par voie d'hérédité. *Recueillir une succession.* || RECUEILLIR, Rassembler, ramasser plusieurs choses dispersées. *Recueillir les débris d'une armée.* || Fig. et au sens moral. *Je veux recueillir les sentiments de mes amis.* || *Recueillir les voix, les suffrages*, Prendre les voix, les suffrages de ceux qui se trouvent dans une assemblée. || *Recueillir ses esprits, ses idées*, Rappeler ses esprits, ses idées, son attention, afin de s'appliquer à l'examen de quelque chose. || *Recueillir ses forces*, Les rassembler pour faire quelque action qui exige toute la vigueur dont on est capable. || RECUEILLIR, Réunir en un corps plusieurs choses de même nature éparses dans un auteur, dans plusieurs auteurs. || RECUEILLIR, Recevoir ce qui tombe, ce qui découle. *Recueillir de la gomme.* || Fig. et au sens moral, *C'est moi qui ai recueilli ses derniers soupirs.* || RECUEILLIR, Inférer, tirer quelque induction. *Tout ce que j'ai pu recueillir de ce long discours, c'est que...* || RECUEILLIR, Recevoir charitablement chez soi ceux qui sont dans le besoin. || RECUEILLIR, avec le pron. pers., Rassembler toute son attention pour s'occuper d'une seule chose. *J'ai besoin de me recueillir.* || En t. de dévot., Détacher son esprit des objets de la terre, et le ramener en soi, pour se livrer à la méditation religieuse, à de pieuses contemplations. || RECUEILLI, IE. participe.

RECUIRE. v. a. (lat. *recoquo*, recuire.) Cuire de nouveau. || Se dit dans un grand nombre d'arts où l'on remet l'ouvrage au feu pour sa perfection et sa conservation, etc. *On recuit le verre soufflé et façonné.* || RECUIT, ITE. participe. || Extrêmement cuit. *Cela est cuit et recuit.* || Adjectiv., en médec., Humeurs, matières durcies, épaissies, échauffées, qui se trouvent dans le corps humain. || RECUIT, substantiv., L'opération de recuire quelque ouvrage. *Le fer forgé se*

convertit en acier par un recuit. Au fém., *Recuite.*

RECUL. s. m. (lat. *culus*, derrière.) (On prononce l'L.) Mouvement d'une chose qui recule. Il se dit principalement Du canon. || En t. d'horlogerie, *Échappement à recul*, Celui qui fait reculer la roue de rencontre.

RECULADE. s. f. Action d'une ou de plusieurs voitures qui reculent. || Se dit, au propre et au fig., De ceux qui, s'étant trop avancés, sont obligés de faire des pas en arrière. Fam.

RECULÉE. s. f. Il ne s'emploie que dans cette locution familière et peu usitée, *Feu de reculée*, Grand feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT. s. m. Action de reculer. || En t. de sellier, La pièce du harnais d'un cheval de trait, qui sert à le soutenir en reculant, principalement à la descente.

RECULER. v. a. Tirer ou pousser en arrière. *Reculez un peu votre chaise. Reculez-vous de là.* || *Reculer une muraille, une haie*, Les reporter plus loin. || Fig., *Reculer les bornes d'un État.* || RECULER, fig., Éloigner quelqu'un du but qu'il se propose, retarder quelque affaire. *Cet événement l'a fort reculé.* || RECULER, verbe neutre, Aller en arrière. *Faites reculer cette voiture.* || Il se dit, fig., Des affaires et des personnes. *Il est trop avancé pour reculer.* || *Il ne recule jamais*, se dit D'un homme très-brave; fig., D'un homme qui soutient avec fermeté ses droits, ses opinions. || Prov. et fig., *Reculer pour mieux sauter*, Céder, temporiser, pour mieux prendre ses avantages. || RECULER, fig., Différer, éviter de faire quelque chose. *Je l'ai tellement pressé, qu'il ne peut plus reculer.* || Fam., *Il ne recule à rien*, se dit D'un homme qui ne craint point le travail, qui se prête à tout ce qu'on exige de lui. || RECULÉ, ÉE. participe. || Éloigné, lointain. *Il loge dans le quartier de la ville le plus reculé. Les temps les plus reculés.* || Fig., *Être bien reculé*, Être bien moins avancé que les autres. *Cet écolier est bien reculé.*

RECULONS (À). loc. adv. En reculant, en allant en arrière. || Fig. et fam., *Cette affaire marche à reculons*, Au lieu d'avancer vers son terme, elle s'en éloigne.

*RÉCUPÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *recupero*, recouvrer.) Que l'on peut récupérer.

RÉCUPÉRER. v. a. Recouvrer. || Plus usité comme verbe pronominal. *Se récupérer de ses pertes.* Absol., *Se récupérer.* || RÉCUPÉRÉ, ÉE. participe.

RÉCURER. v. a. *Voyez* ÉCURER.

RÉCUSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *recuso*, récuser.) Qui peut être récusé. || Il se dit De ceux auxquels on est dispensé d'ajouter foi. || Il se dit Des choses. *Témoignage récusable.*

RÉCUSATION. s. f. Action par laquelle on récuse.

RÉCUSER. v. a. Refuser de soumettre sa cause à la connaissance et à la décision d'un juge. || Il se dit en parlant D'un témoin, d'un expert contre lequel on a des reproches à alléguer. || En parlant De toutes les personnes dont on rejette l'autorité ou le témoignage. || Il se dit en parlant D'un témoignage, d'une autorité. *Je récuse votre témoignage.* || Avec le pron. pers. *Ce juge, voyant qu'on le voulait récuser, se récusa lui-même.* || RÉCUSÉ, ÉE. participe.

RÉDACTEUR. s. m. (lat. *redigo*, réduire.) Celui qui rédige.

RÉDACTION. s. f. Action par laquelle on rédige, et Le résultat de cette action. *La rédaction d'un acte. Une mauvaise rédaction.*

REDAN. s. m. t. d'archit. Ressauts qu'on est obligé de faire de distance en distance, en construisant un mur sur un terrain en pente. On ne l'emploie guère qu'au pluriel. || En t. de fortificat., Lignes, faces qui forment des angles saillants et rentrants, de manière à se flanquer réciproquement.

RÉDARGUER. v. a. (lat. *redarguo*, reprendre.) (L'U se prononce.) Reprendre, blâmer. Il a vieilli. || RÉDARGUÉ, ÉE. participe.

REDDITION. s. f. (lat. *redditio*, même signif.) Action de rendre. Se dit en parlant D'une place qu'on remet entre les mains de l'armée qui l'assiége. || En parlant D'un compte qu'on présente pour qu'il soit examiné, arrêté. *La reddition d'un compte.*

REDÉFAIRE. v. a. (lat. *facio*, faire.) Défaire de nouveau. || REDÉFAIT, AITE. participe.

REDEMANDER. v. a. (lat. *demandare*, confier.) Demander de nouveau. || Ordinairement, Demander à quelqu'un ce qu'on lui a donné, ce qu'on lui a prêté. *Rendez-lui ses meubles, il vous les redemande.* || REDEMANDÉ, ÉE. participe.

RÉDEMPTEUR. s. m. (lat. *redemptor*, rédempteur.) Celui qui rachète. Terme consacré pour signifier, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui a racheté les hommes par son sang.

RÉDEMPTION. s. f. Rachat. Terme consacré pour signifier, Le rachat du genre humain par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. || *La rédemption des captifs*, Le rachat des captifs chrétiens qui sont au pouvoir des infidèles.

REDESCENDRE. v. n. (lat. *descendo*, descendre.) Descendre de nouveau. *La baromètre redescend.* || Il est actif, et signifie, Ôter de nouveau d'un lieu élevé. *Redescendez ce tableau.* || REDESCENDU, UE. participe.

REDEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *debeo*, devoir.) Qui n'a pas tout payé, qui est reliquataire après un compte rendu. || Se dit D'un débiteur quelconque. *Il m'est redevable de six cents francs.* || Il se dit fig. De tous ceux qui ont obligation à quelqu'un. *Redevable de la vie.* || Subst. *Je suis votre redevable.*

REDEVANCE. s. f. Rente foncière ou autre charge que l'on doit payer ou acquitter à des termes fixes.

REDEVANCIER, IÈRE. s. Qui est obligé à des redevances. Il a vieilli.

REDEVENIR. v. n. (lat. *devenio*, devenir.) Devenir de nouveau, recommencer à être ce qu'on était auparavant. || REDEVENU, UE. participe.

REDEVOIR. v. a. (lat. *debeo*, devoir.) Être en reste, devoir après un compte fait. || REDÛ, UE. participe. || Subst. *Le redû.*

RÉDHIBITION. s. f. (lat. *redhibitio*, même signif.) t. de jurispr. Action attribuée dans certains cas à l'acheteur d'une chose mobilière défectueuse, pour faire annuler la vente.

RÉDHIBITOIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Ce qui peut opérer la rédhibition.

RÉDIGER. v. a. (lat. *redigo*, réduire.) Mettre par écrit des lois, des décisions, des résolutions prises dans une assemblée, ou les matériaux d'un ouvrage, etc. *Rédiger les délibérations d'une assemblée. Rédiger la déposition des témoins.* || Réduire en peu de paroles un discours, un ouvrage fort étendu, en conservant l'essentiel. || RÉDIGÉ, ÉE. participe.

RÉDIMER (SE). v. pron. (lat. *redimo*, racheter.) Se racheter, se délivrer. Il se dit principalement en parlant Des poursuites judiciaires et des vexations exercées contre quelqu'un. || RÉDIMÉ, ÉE. participe.

REDINGOTE. s. f. (angl. *riding-coat*.) Mot formé de deux mots anglais qui signifient, Habit pour monter à cheval. Vêtement plus long et plus large qu'un habit.

REDIRE. v. a. (lat. *redico*, redire.) (Il se conjugue comme *Dire*.) Répéter, dire une même chose plusieurs fois. *Vous redites toujours la même chose.* || Redire ce qu'un autre a dit. || Révéler ce qu'on a appris de quelqu'un en confidence. *Il va redire tout ce qu'on lui dit.* || Reprendre, blâmer, censurer. En ce sens, il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et avec la préposition *à*. *Je n'ai rien trouvé à redire dans cet ouvrage.* || En parlant D'un compte, d'une appréciation infidèle. *Il y a beaucoup à redire à ce compte.* || REDIT, ITE. participe.

REDISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui répète plusieurs fois les mêmes choses. Fam.

REDITE. s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite. *Tomber dans des redites ennuyeuses.*

RÉDONDANCE. s. f. (lat. *redundo*, rédonder.) (Dans ce mot et dans ses dérivés, bien des personnes écrivent et prononcent *Re*.) Superfluité de paroles dans un discours.

RÉDONDANT, ANTE. adj. Superflu, qui est de trop dans un discours. || Fig., *Style rédondant*, Style où il y a beaucoup de rédondances.

RÉDONDER. v. n. Être superflu, surabonder dans un discours, dans un écrit.

REDONNER. v. a. (lat. *redono*, redonner.) Donner de nouveau la même chose. || Donner même pour la première fois une chose qu'avait déjà eue celui à qui on la donne. *Il m'a redonné l'espérance.* || Par exagérat., *Ce remède m'a redonné la vie*, Il a rétabli ma santé dans un moment où j'étais en grand danger de mourir. || REDONNER, neutre, Se livrer, s'abandonner de nouveau à quelque chose. *Le voilà qui redonne dans les folles dépenses.* || *Se redonner au soin de ses affaires.* || REDONNER, neutre, en t. de guerre, Revenir à la charge. || Fam., *La pluie redonne de plus belle*, Elle redouble. || REDONNÉ, ÉE. participe.

REDORER. v. a. (lat. *deauro*, dorer.) Dorer de nouveau. || Fig. et poétiq., *Le soleil vient redorer les coteaux*, Le soleil levant éclaire la cime des coteaux. || REDORÉ, ÉE. participe.

REDOUBLEMENT. s. m. (lat. *duplico*, doubler.) Accroissement, augmentation. *Redoublement d'ennui, de tendresse, etc.* || En médec., Augmentation dans l'intensité des symptômes d'une maladie, et particulièrement des fièvres. || REDOUBLEMENT, t. de gramm. grecque, La répétition de la consonne initiale du radical devant l'augment, aux parfait et plus que parfait des verbes.

REDOUBLER. v. a. Réitérer, renouveler avec quelque sorte d'augmentation. *Redoubler ses instances, ses soins.* || Augmenter beaucoup. *Vos bontés redoublent mon zèle.* || Neutr. *Le froid a redoublé. Ma crainte redouble.* || *Redoubler de soins*, Augmenter ses soins. || Fam., *Redoubler de jambes*, Marcher plus vite. || REDOUBLER, Remettre une doublure; et, dans cette acception, il est actif. || REDOUBLÉ, ÉE. participe. || En t. d'art militaire, *Pas redoublé*, Pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. || En versific., *Rimes redoublées*, Certain nombre de rimes semblables qui se suivent.

REDOUTABLE. adj. des 2 genres. (ital. *ridottare*, redouter.) Qui est fort à craindre.

REDOUTE. s. f. Pièce de fortification détachée; petit fort fermé, propre à recevoir de l'artillerie. || REDOUTE, dans quelques villes, Endroit public où l'on s'assemble pour jouer, pour danser.

REDOUTER. v. a. Craindre fort. || REDOUTÉ, ÉE. participe.

REDRESSEMENT. s. m. (lat. *directus*, droit.) Action de redresser, ou L'effet de cette action. *Le redressement d'une pièce de bois courbée.* || Fig., *Le redressement d'un tort*, La réparation d'un tort.

REDRESSER. v. a. Rendre droite une chose qui l'avait été auparavant, ou qui devait l'être. *Redresser un arbre, la tête, la taille.* Avec le pron. pers. *Un arbre qui se redresse.* || *Redressez-vous*, se dit À une jeune personne pour l'avertir de se tenir droite. || *Se redresser, commencer à se redresser*, se dit fig. De tous ceux qui paraissent enorgueillis de quelque nouvel avantage. || REDRESSER, fig. et au sens moral. *Redresser le jugement, les opinions de quelqu'un.* || *Redresser les griefs*, Réparer les injustices, réformer les abus du gouvernement ou de l'administration. || Dans le style des vieux romans, *Redresser les torts.* Ne se dit plus aujourd'hui que fam. et ironiq. || REDRESSER, Élever, ériger de nouveau. *Redresser une statue.* || Ironiq., Châtier, mortifier. *Il faisait l'impertinent; mais on l'a redressé.* || Fam. Tromper, attraper. || REDRESSÉ, ÉE. participe.

REDRESSEUR. s. m. Celui qui redresse. *Redresseur de torts*, Chevalier errant qui se faisait un devoir de secourir et de venger les victimes de l'injustice ou de la violence. Fam. et ironiq., *Redresseur de torts*, Homme qui a la manie de blâmer tout ce qu'on fait, de vouloir réformer les autres.

RÉDUCTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *reduco*, réduire.) Qui peut ou qui doit être réduit. On ne l'emploie guère qu'en parlant De figures géométriques, de mesures ou de monnaies, de legs, de rentes, etc. || En t. de chir. *Hernie réductible.*

RÉDUCTIF, IVE. adj. t. didactique. Qui réduit.

RÉDUCTION. s. f. Action de diminuer, de réduire ou de se réduire; Le résultat de cette action. *La réduction de sa fortune le force à l'économie. La réduction d'un liquide par l'évaporation.* || En t. de jurispr., *La réduction d'un legs*, La diminution d'un legs plus fort que la loi ne permet. || *La réduction d'une rente*, La diminution d'une rente à un taux plus bas. || RÉDUCTION, en géom., L'opération par laquelle on change une figure en une autre semblable, mais plus petite; et L'opération par laquelle on divise une figure en plusieurs parties. || En peint., L'opération par laquelle on copie un objet dans une grandeur moindre que celle de l'original. || RÉDUCTION, L'action de soumettre, de subjuguer, et Le résultat de cette action. || RÉDUCTION, L'opération par laquelle on trouve le rapport que les différents nombres, les différents poids, les différentes mesures, les différentes monnaies ont les uns avec les autres. *Réduction des fractions en nombres entiers.* || En t. de marine, *Quartier de réduction*, Instrument qui sert à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les angles semblables. || En logique, *Réduction à l'impossible, à l'absurde*, Argument par lequel on démontre une proposition, en faisant voir que le contraire serait impossible ou absurde. || RÉDUCTION, en chir., L'opération par laquelle on réduit les os luxés ou fracturés, les hernies, etc. || RÉDUCTION, en chimie, Opération par laquelle on sépare d'un oxyde le métal qu'il renferme, en lui enlevant l'oxygène.

RÉDUIRE. v. a. Restreindre, diminuer, ou faire diminuer. *Il a réduit le nombre de ses domestiques. Réduire le prix d'une marchandise, les dimensions d'un objet.* || *Réduire un plan, un dessin, un tableau*, Les mettre en petit avec les mêmes proportions. || En géom., *Réduire une figure*, La changer en une autre semblable et plus petite; et, *Réduire une figure en différentes parties*, La diviser en différentes parties

|| Réduire, Contraindre, nécessiter, obliger. *Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait.* || *Réduire quelqu'un au silence*, L'obliger, le forcer à se taire. || *Réduire quelqu'un à la dernière extrémité*, Être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. *Réduire quelqu'un à l'hôpital, au désespoir.* || Réduire, Soumettre, subjuguer. *Réduire des rebelles à l'obéissance.* Simplement, *Réduire des rebelles.* || *Réduire quelqu'un à la raison, à son devoir*, et simplement, *Le réduire*, Le ramener par force à la raison, le ranger à son devoir. *Je saurai bien le réduire à la raison.* || *Réduire un cheval*, L'habituer à faire ce qu'on exige de lui. || Réduire, Résoudre une chose en une autre, changer la figure, l'état d'un corps. *On réduit le blé en farine.* || *Réduire une ville en poudre*, La détruire. *Réduire une maison en cendre*, La consumer. || Fig. et par exagérat., *Réduire quelqu'un en poudre*, Remporter sur lui un très-grand avantage. || *Réduire les francs en centimes, des milles d'Italie en lieues de France, etc.*, Évaluer les espèces de monnaie, les différentes mesures les unes par rapport aux autres. || *Réduire une proposition à sa plus simple expression*, Exprimer cette proposition de la manière la plus simple, la plus précise. || Réduire, Rédiger dans un certain ordre, former, arranger. *Réduire en art, en système.* || Réduire, en t. de chir., Remettre à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins qui sortent, etc. || Réduire, en t. de chimie, Séparer d'un oxyde le métal qu'il renferme. || Réduire, s'emploie avec le pron. pers. dans la plupart de ses acceptions. *Il se réduisait à la moitié de ce qui lui était dû. Tout ce discours se réduit à prouver que...* || Réduit, ite. participe. Absol. *Il était dans une grande opulence, mais le voilà bien réduit*, Il est maintenant dans une position étroite, et obligé d'épargner.

RÉDUIT. s. m. (lat. *reductus*, réduit.) Retraite, petit logement. || Réduit, en t. de fortif., Petit ouvrage construit dans un plus grand, pour assurer une retraite aux défenseurs.

RÉDUPLICATIF, IVE. adj. (lat. *duplico*, doubler.) t. de gramm. Il se dit Des mots qui expriment la réitération des actions. Re *est une particule réduplicative.* || Substantiv., au masc. Recharger *est le réduplicatif de* Charger.

RÉDUPLICATION. s. f. t. de gramm. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

RÉÉDIFICATION. s. f. (lat. *reædifico*, réédifier.) Action de réédifier.

RÉÉDIFIER. v. a. Rebâtir. || Réédifié, ée, participe.

RÉEL, ELLE. adj. (lat. *res*, chose.) Qui est véritablement, effectivement, sans fiction, ni figure. *Un payement réel. L'aventure est réelle.* Subst., au masc. *Il y a du réel dans cette fiction.* || En jurispr., *Droits réels*, Ceux qui ont rapport à des immeubles. *Actions reelles*, Celles qui s'exercent sur les biens immeubles; à la différence des *Actions personnelles*, qui s'exercent contre les personnes et contre les biens meubles. *Saisies réelles*, Les saisies qu'on fait par justice, d'un fonds, d'un héritage, d'une maison, ou d'autres immeubles. *Offres réelles*, Les offres qui se font en argent comptant, à deniers découverts.

RÉÉLECTION. s. f. (lat. *eligo*, élire.) Action d'élire de nouveau.

RÉÉLIRE. v. a. Élire de nouveau. || Réélu, ue. participe.

RÉELLEMENT. adj. (lat. *res*, chose.) En effet, effectivement, véritablement. || Fam., Pour donner un peu plus de force à ce qu'on dit. *Cela est réellement incroyable.* || En jurispr., *Saisir réellement*, Saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de justice.

RÉER. v. n. *Voyez* Raire.

RÉEXPORTATION. s. f. (lat. *exporto*, exporter.) Action de réexporter.

RÉEXPORTER. v. a. Transporter hors d'un État des marchandises qui y avaient été importées. || Réexporté, ée. participe.

RÉFACTION. s. f. (lat. *refacio*, refaire.) t. de commerce. Réduction qui a lieu sur le prix des marchandises, au moment de la livraison, lorsqu'elles ont souffert quelque dommage, ou lorsqu'elles ne se trouvent pas de la qualité convenue. || En t. de douanes, La remise de l'excédant du poids d'une marchandise qui a été mouillée.

REFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Faire encore ce qu'on a déjà fait. *Refaire un ouvrage.* || Réparer, rajuster une chose ruinée ou gâtée. *Refaire une muraille.* || Refaire, Recommencer. *Si c'était à refaire, je ne le ferais pas.* Fam., *Avec cet homme-là c'est toujours à refaire.* || Refaire, aux jeux de cartes, Redonner des cartes. || Refaire, Remettre en vigueur et en bon état. *Refaire un malade.* || Avec le pron. pers. *Je commence à me refaire.* || Fig., *Commencer à se refaire*, Rétablir sa fortune, se récupérer de ses pertes || Refait, aite. participe. || *Un cheval refait*, Un cheval ruiné, qu'on a engraissé et laissé reposer quelque temps. Il ne se prend qu'en mauvaise part. || Refait, adj., se dit Du bois de charpente, lorsqu'il est bien équarri et dressé sur toutes les faces.

REFAIT. s. m. A certains jeux, coup, partie qu'il faut recommencer, parce que les deux adversaires ayant le même point ou le même avantage, aucun des deux n'a perdu, ni gagné. || En t. de vénerie, Le nouveau bois du cerf.

REFAUCHER. v. a. (lat. *falx*, faux.) Faucher de nouveau. || Refauché, ée. participe.

RÉFECTION. s. f. (lat. *refectio*, réfection.) Réparation, rétablissement d'un bâtiment. Il est vieux. || Réfection, Repas. Il n'est usité, en ce sens, que dans les Communautés religieuses.

RÉFECTOIRE. s. m. Dans les communautés, dans les colléges, dans les hospices, Lieu où l'on se réunit pour prendre les repas. *L'heure du réfectoire*, L'heure où l'on est au réfectoire.

REFEND. s. m. (lat. *findo*, fendre.) Action de partager, de fendre. Il ne s'emploie que dans ces locutions : *Mur de refend*, Mur qui est dans œuvre, et qui partage l'intérieur du bâtiment; à la différence Des gros murs, qui forment l'enceinte du bâtiment; et, *Bois de refend*, Bois qui a été scié de long, par opposition à *Bois de brin.* || Refend, Lignes plus ou moins creuses tracées sur les bâtiments pour marquer les assises de pierres et les joints verticaux.

REFENDRE. v. a. Fendre de nouveau. || En t. d'arts, Scier en long, fendre, diviser. || Refendu, ue. participe.

RÉFÉRENDAIRE. s. m. (lat. *refero*, rapporter.) Officier qui faisait le rapport des lettres royaux dans les chancelleries, pour qu'on décidât si elles devaient être signées et scellées. || *Grand référendaire de la chambre des pairs*, Celui des pairs de France qui appose le sceau de la chambre à tous les actes émanés d'elle, et qui a la garde de ses archives et de son palais. || En Pologne, *Grand référendaire*, Grand officier au-dessous du chancelier. || Adjectiv., *Conseillers référendaires à la cour des comptes*, Magistrats de cette cour qui sont chargés d'examiner les pièces de comptabilité, et d'en faire leur rapport. || *Tiers*

référendaire, se disait autrefois, parmi les procureurs, de Celui qui était appelé en tiers pour la taxe des dépens. || À Rome, *Référendaires de l'une et de l'autre signature*, Certains prélats de la cour de Rome qui rapportent les causes, soit de justice, soit de grâce.

RÉFÉRER. v. a. Rapporter une chose à une autre. *A quoi référez-vous cet article ?* || Attribuer. *Je vous en réfère tout l'honneur.* || En jurispr. *Référer le serment à quelqu'un*, S'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. || *Référer à quelqu'un le choix d'une chose*, Lui laisser le choix de la même chose dont il nous donnait le choix. || RÉFÉRER, avec le pron. pers., Avoir rapport. *Cette note se réfère à tel endroit du texte.* || S'en rapporter. *Se référer à l'avis de quelqu'un.* || RÉFÉRER, en t. de palais, Faire rapport ; en ce sens il est neutre. *Il faut en référer à la chambre.* || RÉFÉRÉ, ÉE. participe. || Subst. masc., Le recours au juge qui, dans le cas d'urgence, a le droit de statuer provisoirement.

REFERMER. v. a. (lat. *firmo*, consolider.) Fermer de nouveau. || En t. de chirur., *Refermer une plaie*, Reprendre et unir les chairs de telle sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture. || Avec le pron. pers. *La porte s'est refermée sur lui. La plaie se referme.* || REFERMÉ, ÉE. participe.

REFERRER, v. a. (lat. *ferrum*, fer.) Remettre à un cheval le fer qui s'est détaché. || REFERRÉ, ÉE. participe.

RÉFLÉCHIR. v. a. (lat. *reflecto*, réfléchir.) Renvoyer, repousser. Se dit de tous les corps qui répercutent les autres corps dont ils ont été frappés, ou quelque chose de l'impression qu'ils en ont reçue. *Les miroirs réfléchissent l'image des objets. L'écho réfléchit la voix.* || Fig., *La gloire des grands hommes réfléchit son éclat sur leurs descendants.* || RÉFLÉCHIR, neutre, Rejaillir, être renvoyé. || Fig., *La honte de cette action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé.* || RÉFLÉCHIR, avec le pronom personnel, Être réfléchi. *Son image se réfléchissait dans l'eau.* || Fig., en gramm., *L'action du verbe se réfléchit quelquefois sur le sujet, etc.* || RÉFLÉCHIR, fig., Penser mûrement à quelque chose : en ce sens, il est toujours neutre. *Je vous prie de réfléchir sur cette affaire.* || RÉFLÉCHI, IE. participe. Qui est renvoyé par la réflexion. || Fig., en gramm., *Verbes réfléchis*, verbes pronominaux exprimant une action ou un état qui ne se rapporte qu'au sujet du verbe. *Pronom réfléchi de la troisième personne*, Le pronom *Se, soi*, qui sert à la conjugaison de ces verbes. || RÉFLÉCHI, adj., Qui est fait ou dit avec réflexion. *Action réfléchie.*

RÉFLÉCHISSEMENT. s. m. Rejaillissement, réverbération. *Le réfléchissement de la voix.*

RÉFLECTEUR. adj. m. t. de physiq. Se dit De certains corps particulièrement destinés à réfléchir la lumière. || Ordinairement subst. *Un réflecteur.*

REFLET. s. m. La réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Particulièrement d'usage en peinture. *Le reflet d'une étoffe sur une autre. Les reflets de l'eau contenue dans ce vase éclairent le plafond.* || Fig. *Sa réputation est un reflet de la gloire de son père.*

REFLÉTER. v. a. Renvoyer la lumière ou la couleur sur un corps voisin. *Cette draperie rouge reflète agréablement sur la personne qui est auprès.* Avec le pron. pers. *Une couleur qui se reflète.* || Fig. *La gloire de ses belles actions reflète sur toute sa famille.* || REFLÉTÉ, ÉE. participe. *Lumière reflétée.*

REFLEURIR. v. n. (lat. *refloresco*, refleurir.) Fleurir de nouveau. || Fig., Reprendre de l'éclat, mériter et obtenir plus d'estime, plus d'admiration. *Les lettres commencent à refleurir.* || REFLEURI, IE. participe.

RÉFLEXIBILITÉ. s. f. (lat. *reflecto*, réfléchir.) t. de physiq. Propriété d'un corps susceptible de réflexion.

RÉFLEXIBLE. adj. des 2 genres. t. de physiq. Qui est propre à être réfléchi.

RÉFLEXION. s. f. Rejaillissement, réverbération. *La réflexion des rayons.* || En t. de marine, *Instruments à réflexion*, Instruments astronomiques dont on se sert, dans les voyages de long cours, pour prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon, pour mesurer des distances de la lune au soleil, etc. || RÉFLEXION, fig., Action de l'esprit qui réfléchit ; méditation sérieuse sur quelque chose. *Cela me fit faire de sérieuses réflexions.* || *C'est un homme de réflexion*, C'est un homme qui ne fait rien sans y avoir bien songé. || RÉFLEXION, Pensées qui résultent de cette action de l'esprit. *Belles, savantes réflexions.*

REFLUER. v. n. (lat. *refluo*, refluer.) Se dit Du mouvement des fluides qui retournent vers le lieu d'où ils ont couié, ou qui, pressés dans un endroit, se portent dans un autre. *Quand la mer monte, elle fait refluer les rivières.* || En t. de médec., *La bile a reflué dans le sang*, Elle s'est mêlée avec le sang. || REFLUER, fig. *La chute du Bas-Empire fit refluer les sciences.*

REFLUX. s. m. Mouvement réglé de la mer qui se retire du rivage après le flux. || Fig., *La fortune a son flux et reflux.*

REFONDER. v. a. (lat. *refundo*, reverser.) t. d'ancienne pratique. Il ne s'employait que dans cette phrase, *Refonder les dépens de contumace*, Rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant. || REFONDÉ, ÉE. participe.

REFONDRE. v. a. Mettre à la fonte une seconde fois, fondre de nouveau. || Fig. en parlant D'un ouvrage d'esprit, d'une législation, etc., qui contient de bonnes choses, mais qui a besoin de recevoir une meilleure forme, un meilleur ordre. *Il faut refondre ce discours.* || En parlant Des personnes, Changer le caractère, les habitudes. *Il est difficile de refondre une nation.* || Avec le pron. pers., *Je ne puis me refondre.* || REFONDU, UE participe.

REFONTE. s. f. Action de refondre les monnaies, pour en faire de nouvelles espèces. || Il se dit D'un ouvrage d'esprit, d'une législation, etc., dont on change la forme, l'ordre.

RÉFORMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *reformo*, réformer.) Qui peut ou qui doit être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui réforme. || *S'ériger en réformateur*, Se mêler mal à propos de vouloir réformer les autres. || *Les prétendus réformateurs*, et plus ordinairement, *Les réformateurs*, Les chefs de la religion réformée.

RÉFORMATION. s. f. Rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme. *La réformation d'un monastère, de la justice, etc.* || *La réformation des abus, des désordres*, Le retranchement des abus, des désordres. || *La réformation des monnaies*, L'action de refrapper des espèces, sans les refondre, soit pour en changer la valeur, soit pour en changer l'empreinte. || RÉFORMATION, se dit absol. Des changements que les protestants ont faits à la doctrine et à la discipline du christianisme.

RÉFORME. s. f. Rétablissement dans l'ordre, dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme. *Ces choses-là ont besoin de réforme.* || *La réforme des abus*, Le retranchement des abus. || *La réforme*,

Le changement que les protestants ont introduit dans la doctrine du christianisme. Corps de doctrine adopté par les protestants, et La communion formée par les Églises protestantes. || RÉFORME, en parlant De religieux, Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. || RÉFORME, Changement de mal en bien relativement à la conduite, aux mœurs, et particulièrement à la piété. || RÉFORME, en parlant Des gens de guerre, Licenciement partiel, réduction des troupes à un moindre nombre. *La réforme des troupes se fait à la fin de la guerre.* Ce sens est moins usité que les suivants. || En parlant Des officiers auxquels on ôte leur emploi, en leur conservant, pendant un certain nombre d'années, une partie de leurs appointements, qu'on appelle *Traitement de réforme. Être mis à la réforme.* || *Congé de réforme*, ou simplement, *Réforme*, Le congé qu'on donne à un soldat reconnu impropre au service. || RÉFORME, en parlant Des chevaux de la cavalerie, de l'artillerie, etc., qui ne sont pas en état de servir. || Il se dit Des chevaux réformés. *Tel jour on vendra les réformes du régiment.* || RÉFORME, Réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. *Il y a une grande réforme dans ce ministère.* || *Faire une grande réforme dans sa maison*, Diminuer sa table ou ses équipages, renvoyer une partie de ses domestiques.

REFORMER. v. a. Former de nouveau. *L'ordre fut donné de reformer le régiment qu'on venait de licencier.* || Avec le pron. pers. *Il s'est reformé un abcès dans sa poitrine.* || En t. de guerre, Se rallier et reprendre son ordre. *Ce corps, ayant été rompu, s'est reformé à quelque distance.* || REFORMÉ, ÉE. participe.

RÉFORMER. v. a. Rétablir dans l'ancienne forme, donner une meilleure forme à une chose; la corriger. *Réformer le calendrier, l'État, un écrit.* || Corriger, changer en bien, en mieux. *Réformer ses mœurs.* || Retrancher ce qui est nuisible ou de trop. *Réformer les abus, le luxe.* || *Réformer son train, sa maison*, Diminuer son train, réduire sa dépense. || *Réformer des troupes*, Les réduire à un moindre nombre. || *Réformer un officier*, Lui retirer son emploi, en lui conservant une partie de ses appointements. *Réformer un soldat*, Lui donner un congé de réforme. || *Réformer de chevaux*, Les retirer du service auquel ils étaient affectés, comme n'y étant plus propres. On dit de même, *Réformer une partie du matériel.* || *Réformer les monnaies*, Changer la valeur ou l'empreinte des espèces, sans faire de refonte. || RÉFORMER, avec le pron. pers., Renoncer à de mauvaises habitudes, prendre une conduite plus régulière. || RÉFORMÉ, ÉE. participe. || *La religion réformée, le culte réformé*, Le protestantisme; et, subst., *Les réformés*, Ceux qui suivent cette religion. || RÉFORMÉ, subst., Religieux qui suivent la réforme établie dans l'ordre auquel ils appartiennent; par opposition aux religieux qui n'ont point reçu cette réforme, et qu'on appelle Religieux de la commune observance, ou Anciens.

REFOULEMENT. s. m. (allem. *füllen*, emplir.) Action de refouler, L'effet de cette action.

REFOULER. v. a. Fouler de nouveau. *Refouler une étoffe.* || REFOULER, tant au propre qu'au figuré, Faire refluer; neutr., Refluer, retourner en arrière. *La marée refoule. Il refoula ces hordes dans le pays d'où elles étaient sorties.* || En t. de marine, *Refouler la marée, le courant*, Aller contre le cours de la marée. || REFOULER, en t. d'artill. Bourrer une pièce de canon avec le refouloir. || REFOULÉ, ÉE. participe.

REFOULOIR. s. m. t. d'artill. Bâton garni à l'une de ses extrémités d'un gros bouton aplati, et qui sert à bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *refractarius*, même signif.) Rebelle, désobéissant. *Réfractaire aux ordres du roi.* || Subst., et dans la législation militaire, Celui qui se soustrait à la loi du recrutement et refuse de se ranger sous les drapeaux. || RÉFRACTAIRE, en chimie, se dit d'une Substance minérale qui ne peut point se fondre, ou qui ne fond que très-difficilement.

RÉFRACTER. v. a. (lat. *refractus*, réfracté.) t. de physiq. Produire la réfraction. Avec le pron. pers. *Des rayons lumineux qui se réfractent.* || RÉFRACTÉ, ÉE. participe. *Rayon refracté.*

RÉFRACTIF, IVE. adj. t. de physiq. Qui cause, qui produit la réfraction.

RÉFRACTION. s. f. t. de physiq. Changement de direction qui se fait dans un rayon de lumière, lorsqu'il passe obliquement d'un milieu dans un autre.

REFRAIN. s. m. (lat. *refringere*, diviser.) Un ou plusieurs mots qui se répètent à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, etc. || Fig. et fam., Ce qu'une personne ramène toujours dans ses discours. *Son refrain, c'est toujours de l'argent. C'est son refrain.*

RÉFRANGIBILITÉ. s. f. (lat. *refringo*, réfracter.) t. de physiq. Propriété des rayons de la lumière, en tant qu'ils sont susceptibles de réfraction.

RÉFRANGIBLE. adj. des 2 genres. t. de physiq. Qui est susceptible de réfraction.

REFRAPPER. v. a. Frapper de nouveau. || REFRAPPÉ, ÉE. participe.

REFRÉNER. v. a. (lat. *refræno*, refréner.) Réprimer. Il ne s'emploie que fig. et au sens moral. *Refréner ses passions, sa langue.* || REFRÉNÉ, ÉE. participe.

RÉFRIGÉRANT, ANTE. adj. (lat. *refrigero*, refroidir.) En chimie, Ce qui sert à produire un refroidissement considérable. || En médec., Ce qui est rafraîchissant. || Subst., au masc. *L'orgeat est un bon réfrigérant.*

RÉFRIGÉRANT. s. m. t. de chimie. Vaisseau que l'on remplit d'eau, et avec lequel on couvre la partie supérieure d'un alambic, pour refroidir et condenser les vapeurs que le feu y a fait monter.

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. t. de médec. Qui a la propriété de rafraîchir. || Subst., au masc. *Employer les réfrigératifs.*

REFRIGÉRATION. s. f. t. de chimie. Refroidissement.

RÉFRINGENT, ENTE. adj. (lat. *refringo*, réfracter.) t. de physiq. Qui a la propriété de changer la direction des rayons de la lumière, lorsqu'ils passent obliquement.

* REFRIRE. v. a. Frire de nouveau. Fig. *Il n'y a rien à refrire*, Il n'y a aucun profit à en retirer. Fam.

RÉFROGNEMENT ou RENFROGNEMENT. s. m. (lat. *frons*, front.) Action de se refrogner.

REFROGNER (SE) ou RENFROGNER (SE). v. pron. Contracter la peau de son visage, de son front, de manière à y former des plis, qui donnent l'air du mécontentement, du chagrin. *Se renfrogner le visage.* || REFROGNÉ, RENFROGNÉ, ÉE. participes.

REFROIDIR. v. a. (lat. *refrigero*, refroidir.) Rendre froid. || Neutre, Devenir froid. *Laissez refroidir ce bouillon.* || Avec le pron. pers. *Le temps s'est refroidi.* || Fig., Diminuer l'ardeur, l'activité, etc. *Leur amitié se refroidit de jour en jour.* || REFROIDI, IE. participe.

REFROIDISSEMENT. s. m. Diminution de chaleur. *Refroidissement de l'air, de l'âge.* || Fig. La diminution dans l'amour, dans l'amitié, dans les passions. || Refroidissement, Indisposition causée par un froid subit, dans un moment où l'on avait chaud, où l'on transpirait. || Particulièrement, Maladie du cheval, provenant du passage subit d'une action vive et forcée, à une action lente et tardive, ou à un repos entier dans un temps froid; ou bien de la trop grande fraîcheur d'une boisson prise au moment où le cheval avait chaud.

REFUGE. s. m. (lat. *refugium*, refuge.) Asile, lieu où l'on se sauve pour être en sûreté. || *Maison de refuge*, ou simplement, *Refuge*. Nom de certaines maisons d'asile pour les indigents, et de correction pour les femmes qu'on veut retirer du désordre. || Refuge, se dit fig. Des personnes dont on attend, dont on implore la protection, le secours. *Il est le refuge des misérables. C'est mon unique refuge.* || Des choses. *Vous avez contre lui le refuge de la loi.* || Fig., Des prétextes, des raisons apparentes sous lesquelles l'erreur ou la mauvaise foi cherche à se mettre à couvert. *Quel misérable refuge que ce prétexte.*

RÉFUGIER (SE). v. pron. Se retirer en quelque lieu ou auprès de quelqu'un pour être en sûreté. *Il s'est réfugié dans une église.* || Fig. *Il se réfugie dans des subtilités, pour échapper à la vérité qui le presse.* || Réfugié, ée. participe. || Subst. *C'est un réfugié.* || Absol., *Les réfugiés*, Les calvinistes que la révocation de l'édit de Nantes fit sortir de France. || Adj., *Style réfugié*, Le style des écrivains protestants qui, étant sortis du royaume, ont ignoré les changements introduits par l'usage dans la langue française.

REFUIR. v. n. (lat. *refugio*, même signif.) t. de vénerie. Se dit Du cerf ou autre animal qui, lorsqu'il est poursuivi, revient sur ses pas, afin de donner le change.

REFUITE. s. f. t. de vénerie. L'endroit où une bête a coutume de passer lorsqu'on la chasse. || Ruses d'une bête qu'on chasse. *Un cerf qui use de refuites.* || Fig., Retardements affectés d'une personne qui ne veut point terminer une affaire. Peu usité en ce sens.

REFUS. s. m. (lat. *recuso*, je refuse.) Action de refuser. *Essuyer des refus.* || *Avoir une chose au refus de quelqu'un*, Ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée; et, *Faire une chose au refus de quelqu'un*, La faire après qu'un autre a refusé de s'en charger. || Fam., *Cela n'est pas de refus*, J'accepte volontiers ce que vous m'offrez. || Refus, Ce qu'un autre a refusé. *Je ne veux point du refus d'un autre.* || En t. de chasse, *Un cerf de refus*, Un cerf de trois ans. || *Enfoncer un pieu jusqu'à refus de mouton*, Jusqu'à ce que le mouton ne puisse l'enfoncer davantage.

REFUSER. v. a. Rejeter une offre, ne pas accepter ce qui est offert. *Refuser des conditions avantageuses.* || Absol. et prov., *Tel refuse, qui après muse*, ou, *Qui refuse, muse*, Souvent on se repent d'avoir refusé ce qui était offert. || Refuser, Rejeter une demande, ne vouloir pas faire ce qui est prescrit. *On lui a refusé la grâce qu'il demandait. Refuser obéissance.* || Absol., dans la même acception. *Il refuse si poliment, qu'on ne peut en être offensé.* || *Refuser la porte à quelqu'un*, Ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu, de quelque maison, etc. || En t. de manége, *Ce cheval refuse*, Il ne peut pas ou ne veut pas obéir. || En t. de marine, *Le vent refuse*, Le vent devient contraire. || Refuser, se dit quelquefois Des personnes auxquelles on refuse, ou dont on ne veut pas. *Cet homme refuse ses meilleurs amis.* || *Refuser une fille en mariage*, Ne pas vouloir donner sa fille en mariage à quelqu'un qui la demande. Il se dit aussi De celui qui ne veut pas épouser une fille qui lui est offerte en mariage. || Refuser, fig., ne pas donner. *La nature lui a refusé la beauté. Je ne puis refuser mon admiration à une telle conduite.* || Refuser, s'emploie avec le pron. pers., régime indirect ou direct. *Se refuser* (Refuser à soi) *une chose*, S'en priver, ne pas se la permettre. *Il ne se refuse rien, quand il est question de nuire. Se refuser* (Refuser soi) *à une chose*, Ne pas vouloir la faire. *Il se refuse à travailler.* Ne pas s'y livrer, ne pas s'y rendre, y résister. *Il est impossible de se refuser à l'évidence de ses preuves.* || *Le temps se refuse à cela, les circonstances s'y refusent*, Le temps, les circonstances ne le permettent pas. *Ma fortune se refuse à une si grande dépense.* || Refuser, se dit en t. de tactique. *L'ennemi refusait sa droite*, L'ennemi évitait d'engager sa droite. || Refusé, ée. participe.

RÉFUSION. s. f. (lat. *refundo*, reverser.) t. d'ancienne pratique. Il ne s'employait que dans cette phrase, *Réfusion de dépens*, Action de rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

* Réfutable. adj. des 2 genres. (lat. *refuto*, réfuter.) Qui peut être réfuté.

RÉFUTATION. s. f. Discours ou écrit par lequel on réfute. || Fig., *Sa conduite est la meilleure réfutation de cette calomnie*, Sa conduite suffit pour montrer la fausseté de cette calomnie. || Réfutation, absol., en rhétor., La partie du discours par laquelle on répond aux objections.

RÉFUTER. v. a. Combattre, détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé, prouver que ce qu'un adversaire a dit est mal fondé ou n'est pas vrai. || *Réfuter un livre*, Combattre ce qui a été avancé dans un livre. || Réfuté, ée. participe.

REGAGNER. v. a. (all. *gewinnen*, gagner.) Gagner ce qu'on avait perdu. *Regagner son argent.* || Fig. *Regagner les bonnes grâces de quelqu'un.* || En t. de guerre, *Regagner un ouvrage de fortification*, Le reprendre sur l'ennemi. || *Regagner du terrain*, Repousser l'ennemi, après avoir été forcé par lui de reculer. *Regagner le dessus*, Reprendre le dessus; et, *Regagner l'avantage*, Recouvrer l'avantage qu'on avait perdu. || En t. de marine, *Regagner le dessus du vent*, Reprendre l'avantage du vent. || Fig. et fam., *Regagner le dessus du vent*, Rétablir ses affaires. || Regagner, Rejoindre. *Ils regagnèrent le corps d'armée.* || Regagné, ée. participe.

REGAIN. s. m. Herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés. || Fig. et fam., La fraîcheur et l'embonpoint qui viennent quelquefois aux femmes, après qu'elles ont passé leur temps critique. Dans le même sens, *Un regain de jeunesse.*

RÉGAL. s. m. (lat. *regalis*, de roi.) Festin, grand repas. || Fig. et fam., *C'est un régal pour moi*, se dit D'un mets que l'on aime beaucoup.

RÉGALADE. s. f. Manière de boire en portant la tête en arrière, et en versant la boisson dans la bouche, sans que le vase touche les lèvres. || Feu vif et clair qu'on allume pour réchauffer promptement des personnes qui arrivent. Famil. dans les deux acceptions.

RÉGALANT, ANTE. adj. Amusant, divertissant. Il est familier et ne s'emploie guère qu'avec la néga-

tion ou dans un sens ironique. *Cela n'est pas régalant.*

RÉGALE. s. m. t. de musiq. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches.

RÉGALE. s. f. Droit que le roi avait de percevoir les fruits des évêchés vacants, des abbayes vacantes, et de pourvoir pendant ce temps-là aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque. || *Bénéfice vacant en régale*, Celui qui se trouvait vacant pendant la vacance de l'évêché, de l'abbaye dont il dépendait. *Être pourvu en régale*, Obtenir des provisions pour un bénéfice vacant en régale.

RÉGALE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Eau régale*, Liqueur produite par la combinaison de l'acide nitrique et de l'acide muriatique, dont les chimistes se servent pour dissoudre l'or et le platine.

REGALEMENT. s. m. (lat. *æqualis*, égal.) Travail qui se fait pour dresser et aplanir la surface d'un terrain.

RÉGALER. v. a. (lat. *regalis*, de roi.) Faire un régal, donner un régal. Avec le pron. pers. *Il s'est bien régalé au repas de noces.* || Par extens., en parlant Des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour les divertir. *Il les régala d'un concert.* || En mauvaise part, Maltraiter. *On le régala de vingt coups de bâton.* Fam. || RÉGALÉ, ÉE. participe.

RÉGALER. v. a. (lat. *æqualis*, égal.) Dresser, aplanir un terrain, après avoir enlevé ou rapporté des terres. || RÉGALÉ, ÉE. participe.

RÉGALIEN. adj. m. (lat. *regalis*, royal.) Il n'est usité que dans cette locution, *Droit régalien*, Droit attaché à la souveraineté.

RÉGALISTE. s. m. Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

REGARD. s. m. (ital. *sguardo*, regard.) Action de la vue, action par laquelle on regarde. *Regard fixe. Lancer, laisser tomber un regard sur quelqu'un. Composer ses regards. Soutenir les regards de son juge.* || Pop., *Avoir un regard*, se dit Des femmes qui, pendant leur grossesse, frappées de quelque objet extraordinaire, mettent au monde des enfants marqués de quelque signe qu'on attribue à cette cause. || REGARD, fig., Attention : dans cette acception, on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Cet ouvrage ne peut manquer de fixer les regards de la postérité.* || REGARD, en t. de peint., se dit de Deux portraits peints de telle manière, que les deux figures qui y sont représentées, se regardent l'une l'autre. *Il a dans son cabinet un regard d'un Christ et d'une Vierge que les connaisseurs estiment fort.* Se dit aussi en parlant De deux personnes peintes dans le même tableau, et qui se regardent. || REGARD, Ouverture maçonnée, pratiquée pour faciliter la visite d'un aqueduc, d'un conduit, etc., et où sont quelquefois établis des robinets servant à la distribution des eaux. || EN REGARD. loc. adv. Vis-à-vis. Cette locution ne s'emploie guère qu'en parlant D'un ouvrage traduit, dans lequel la traduction se trouve à côté du texte. || AU REGARD. loc. adv. Par rapport, en comparaison. Vieux.

REGARDANT. s. m. Celui qui regarde. || Adj., Qui regarde de trop près à quelque chose, qui est trop exact, trop ménager. *Il ne faut pas être si regardant.* Fam.

REGARDER. v. a. Jeter la vue sur quelque chose, porter ses regards sur quelque chose. *Regarder fixement, de côté, à la dérobée.* || *Il n'oserait le regarder en face*, fam., *entre deux yeux*, se dit D'un homme qui en craint un autre. || *Regarder de près*, Avoir la vue basse. || Fam., *Regarder quelqu'un sous le nez*, Le regarder au visage de très-près, avec affectation. || Prov. et pop., *Un chien regarde bien un évêque*, On ne doit pas s'offenser d'être regardé par un inférieur. || REGARDER, avec le pron. pers. *Cette femme passe les jours entiers à se regarder.* || *Les deux armées ont été longtemps à se regarder avant que de combattre*, Elles ont été longtemps en présence sans attaquer. || *Regarder quelqu'un du haut en bas, de travers, de mauvais œil*, Le regarder avec mépris, avec dédain. || *Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil, etc.*, Témoigner à quelqu'un qu'on a de la bienveillance pour lui. || *Regarder quelqu'un en pitié*, Le regarder avec des sentiments de compassion. *Regarder en pitié*, Regarder avec mépris, avec dédain. || *Dieu l'a regardé en pitié*, se dit en parlant D'un homme qui était dans l'affliction, et à qui il est arrivé quelque chose d'heureux. || REGARDER, se dit aussi Des choses, et signifie fig., Être vis-à-vis. *Cette maison regarde l'orient.* Comme verbe réciproque. *Ces deux maisons se regardent.* || *Cette maison regarde sur la rivière.* De cette maison, on voit la rivière. || REGARDER, fig., Considérer avec attention. *En cela il n'a regardé que le bien général. Vous ne regardez pas que...* || REGARDER, fig., Prendre garde, faire attention à quelque chose ; en ce sens, il s'emploie neutralement, et se joint à la préposition *à*. *Avec lui je ne regarde point à mes intérêts.* || *Y regarder à deux fois*, Réfléchir, prendre garde à ce qu'on va faire. || *Il ne faut pas y regarder après lui*, se dit en parlant D'un homme d'une probité reconnue, ou d'un jugement exquis. || *Regarder de près à toutes choses*, Être exact, prendre garde aux moindres choses. || *C'est un homme avec lequel il n'y faut pas regarder de si près*, se dit D'un homme sujet à faire des fautes, qui a souvent besoin d'indulgence, et dont il ne faut pas examiner la conduite trop sévèrement. || REGARDER, Estimer, juger, réputer ; et, en ce sens, il se joint avec l'adverbe *comme*. *On le regarde comme un homme de bien.* || Avec le pron. pers. *Il se regarde comme réservé à de hautes destinées.* || REGARDER, Concerner. *Cela ne me regarde point. Cette question regarde la médecine.* || REGARDÉ, ÉE. participe.

REGARNIR. v. a. Garnir de nouveau. || REGARNI, IE. participe.

RÉGENCE. s. f. (lat. *rego*, gouverner.) La dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un État pendant la minorité ou l'absence du souverain. || Temps que la régence dure. *Au commencement de la régence. Les troubles d'une régence.* || RÉGENCE, Gouvernement de certaines villes, de certains petits États, *La régence d'Amsterdam, d'Alger.* || Par extens., Territoire qu'administre, que gouverne une régence : on l'emploie surtout en parlant Des régences d'Afrique. || RÉGENCE, L'exercice des fonctions de régent, dans un collége. Il a vieilli.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE. s. (lat. *regenero*, régénérer.) Celui, celle qui régénère. || Adject. *Principe régénérateur.*

RÉGÉNÉRATION. s. f. Reproduction. || Fig., Réformation, amélioration, renouvellement. *La régénération des mœurs.* || RÉGÉNÉRATION, fig., en parlant Du baptême, Renaissance.

RÉGÉNÉRER. v. a. Engendrer de nouveau, donner une nouvelle naissance. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *Le baptême nous régénère en* JÉSUS-CHRIST. || Fig., Réformer, améliorer, renouveler. *Régénérer les mœurs.* || Avec le pron. pers. *Un peuple qui se régénère.* || Se reproduire. *Ce caustique em-*

pêche les chairs de se régénérer. || RÉGÉNÉRÉ, ÉE. participe.

RÉGENT, ENTE. adj. (lat. *rego*, diriger.) Qui régit, qui gouverne l'État pendant la minorité ou l'absence du souverain. || Subst. *Le régent du royaume.* || Il se disait autrefois de Ceux qui enseignaient dans un collége. *Régent de philosophie.* Cette dénomination est encore usitée dans les colléges communaux. || *Docteur régent.* Titre qu'on donnait autrefois aux docteurs professeurs en théologie, en droit, en médecine. || *Régent de la banque de France.* Titre de chacun des membres qui composent le conseil général de la Banque.

RÉGENTER. v. n. Enseigner en qualité de régent. || Activ. dans quelques phrases. *Régenter la sixième.* Il a vieilli, et ne se dit plus guère que fam. ou par plaisanterie. || RÉGENTER, se dit, fig., De ceux qui aiment à dominer, et qui veulent toujours que leurs avis prévalent. Neutre et act. *Il veut régenter partout. Je ne me laisse pas ainsi régenter.* || RÉGENTÉ, ÉE. participe.

RÉGICIDE. s. m. (lat. *regis cædes*, même signif.) Assassinat d'un roi. Celui qui commet cet assassinat. || Adjectiv. *Doctrine régicide.*

RÉGIE. s. f. (lat. *rego*, gouverner.) Administration de biens à la charge de rendre compte. || Particulièrement, Administrations chargées de la perception des impôts indirects, ou de certains services publics. || *Régie intéressée*, Celle où le régisseur a une part des produits.

REGIMBER. v. n. (ital. *gamba*, jambe.) Il ne se dit au propre que Des bêtes de monture qui ruent au lieu d'avancer, lorsqu'on les touche de l'éperon ou du fouet. || Fig. et fam., *Regimber contre l'éperon*, ou simpl., *Regimber*, se dit D'un inférieur qui résiste à son supérieur, et qui refuse de lui obéir.

RÉGIME. s. m. (lat. *regimen*, gouvernement.) Règle dans la manière de vivre, par rapport à la santé. *Les médecins lui ont prescrit un régime sévère.* || Absol., Manière de vivre où l'on s'observe beaucoup sur la qualité et la quantité des aliments. *Se mettre au régime. Il vit de régime.* || RÉGIME, La manière de gouverner les États. *Régime arbitraire.* || *Régime féodal*, Constitution féodale. *Régime représentatif*, Celui où la nation concourt, par ses représentants, à l'exercice de la puissance législative. || *Le nouveau régime*, La nouvelle forme de gouvernement; et, *L'ancien régime*, L'ancienne forme. || Dans le même sens, en parlant De certains établissements publics et des maisons religieuses. *Le régime des prisons.* || En jurispr., *Régime dotal*, L'ensemble des dispositions législatives qui régissent la société conjugale, lorsque la dot reste la propriété de la femme; *Régime communal* ou *de la communauté*, L'ensemble de ces dispositions, lorsque les époux vivent en communauté. || RÉGIME, en t. de gramm., Le mot qui dépend immédiatement d'un verbe ou d'une préposition, et qui en forme le complément. || *Régime direct*, Celui sur lequel tombe directement l'action du verbe, qui est l'objet immédiat de cette action; et, *Régime indirect*, Celui sur lequel cette action ne tombe pas directement. || RÉGIME, en t. de botan., Assemblage de fruits formant une espèce de grappe à l'extrémité d'un rameau de palmier, de bananier, etc.

RÉGIMENT. s. m. Corps de gens de guerre, composé de plusieurs compagnies, et dont le chef s'appelle Colonel. || Fig. et fam., Grand nombre, multitude. *Il a un régiment de créanciers à ses trousses.*

RÉGIMENTAIRE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *École régimentaire*, École formée dans un régiment pour enseigner aux soldats à lire, à écrire et à compter.

RÉGION. s. f. (lat. *regio*, région.) Grande étendue de pays. || Il se dit aussi De l'espace que présente le ciel. || RÉGION, en t. de phys. anc., Trois différentes hauteurs dans l'atmosphère: *La basse région*, Celle qui touche la terre et l'environne immédiatement; *La moyenne région*, Celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes; et, *La haute région, La région supérieure*, Celle qui s'étend par delà. || Suivant les philosophes anciens, *La région du feu, la région éthérée*, La partie de l'air la plus élevée. || RÉGION, fig., en parlant De la philosophie, des sciences, etc., Le degré qu'on y occupe, le point où l'on s'y élève. *Il s'élance dans les hautes régions de la philosophie.* || RÉGION, en t. d'anat., Certains espaces déterminés de la surface du corps ou de différents organes, par rapport aux parties voisines.

RÉGIR. v. a. (lat. *rego*, gouverner.) Gouverner, conduire. *Régir un État. Les lois qui régissent l'univers.* || Administrer, gérer. *Il fait régir ses biens par un homme de confiance.* || RÉGIR, en t. de gramm., se dit Des verbes et des prépositions, et signifie, Avoir ou exiger pour régime, pour complément. || RÉGI, IE. participe.

RÉGISSEUR. s. m. Celui qui régit, qui gère par commission, à la charge de rendre compte. *Le régisseur d'une terre.*

RÉGISTRATEUR. s. m. Nom de certains officiers de la chancellerie romaine, qui enregistrent les bulles et les suppliques.

REGISTRE. s. m. (Quelques-uns écrivent et prononcent *Regître.*) Livre où l'on écrit les actes, les affaires de chaque jour, pour y avoir recours au besoin. || *Charger un registre*, Écrire sur le registre. *Décharger un registre*, Donner une décharge, et l'écrire sur le registre. || *Tenir registre de quelque chose*, Écrire quelque chose sur le livre, sur le registre. || Fig., *Cet homme tient registre de tout*, Il remarque tout exactement, et il s'en souvient. || REGISTRE, en parlant D'un orgue, se dit Des bâtons qu'on tire pour faire jouer les différents jeux d'un orgue. || REGISTRE, en t. de chimie, Certaines ouvertures qui sont au fourneau, et qu'on bouche ou qu'on débouche, selon les degrés de chaleur qu'on veut donner. || REGISTRE, en t. d'imprim., La correspondance que les lignes des deux pages d'un feuillet ont l'une avec l'autre. *Bon registre*, L'exactitude de cette correspondance. *Mauvais registre*, Le défaut de cette correspondance. *Faire son registre*, Tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, de manière que les lignes se répondent exactement.

REGISTRER. v. a. (Quelques-uns prononcent et écrivent *Regîtrer.*) Terme de formule, qui se dit quelquefois pour Enregistrer, insérer dans le registre. || REGISTRÉ, ÉE. participe.

REGÎTRE. s. m. *Voyez* REGISTRE.

REGÎTRER. v. a. *Voyez* REGISTRER.

RÈGLE. s. f. (lat. *regula*, règle.) Instrument long, droit et plat, qui sert à tirer des lignes droites. || RÈGLE, fig., Principe, maxime, loi, enseignement, tout ce qui sert à conduire, à diriger l'esprit et le cœur. *C'est une règle certaine pour discerner le vrai d'avec le faux.* || Ordre, bon ordre. *Il n'y a point de règle dans cette maison.* || Exemple, modèle. *Sa conduite n'est point une règle pour moi.* || Il se dit Des lois humaines, des ordonnances, des coutumes, des usages. *Telle est la règle établie par la loi.* ||

Il est de règle que, Il est conforme à l'usage, à la bienséance que. || *Ce procédé est dans les règles*, Il est conforme à tel principe de morale ou de bienséance. || *Être en règle, se mettre en règle*, Être, se mettre dans l'état que la loi, la coutume ou l'usage demande. *Votre affaire est en règle. Vos papiers ne sont pas en règle. Etc.* || *Un procès en règle*, Un procès suivi par-devant les juges. *Une affaire en règle*, Un combat suivant les règles de la guerre : cela se dit aussi d'Un duel. || Fam., *Un repas en règle*, Un repas où l'ordre du service est observé avec soin. || Fam., *Une sottise dans toutes les règles*, Une sottise complète, à laquelle rien ne manque. || Prov., *Il n'y a point de règle sans exception*, Une loi, une maxime, quelque générale qu'elle soit, n'est point applicable à tous les cas particuliers. *L'exception confirme la règle*, La nécessité où l'on est d'excepter les cas particuliers dans lesquels une loi, une maxime n'est point applicable, prouve qu'elle doit s'appliquer dans tous les autres cas. || *Dans la règle, en bonne règle*, Suivant la loi, l'usage, la bienséance. || Elliptiq., *Règle générale*, Généralement, dans tous les cas. || Règle, en parlant Des sciences et des arts, Préceptes qui servent à les enseigner, principes et méthodes qui en rendent la connaissance plus facile et la pratique plus sûre. *S'attacher aux règles. Enfreindre les règles. Attaquer une place dans les règles. Traiter un malade selon les règles, etc.* || *Cette tragédie est dans les règles*, Toutes les règles du théâtre y sont exactement observées. || Au théâtre, *Cette pièce nouvelle est tombée dans les règles*, se disait autrefois Lorsque la recette commençait à être au-dessous d'une certaine somme fixée. || Règle, en t. d'arithm., Opération qui se fait sur des nombres donnés, pour trouver des sommes ou des nombres inconnus. || Règle, Statuts que les religieux d'un ordre sont obligés d'observer. *La règle de Saint-Basile. Ce religieux fait fort bien sa règle*, Il l'observe très-exactement. || Règles, au pluriel, Purgations menstruelles des femmes.

RÈGLEMENT. s. m. Ordonnance, statut qui détermine et prescrit ce que l'on doit faire. *Règlement d'administration publique.* || Particulièrement, Statuts d'une assemblée délibérante. *Le règlement de la chambre des députés.* || L'ordre à observer, la distribution des exercices, des travaux, etc., dans une communauté, dans une manufacture, etc. || Règlement, L'action de régler, de déterminer. *Travailler au règlement des limites.* || En t. de procéd., *Règlement de juges*, Arrêt qui décide devant quels juges un procès doit être porté. || Règlement, particulièrement L'action de régler les mémoires des ouvriers, d'en réduire les articles à leur juste valeur. *Règlement de compte.*

RÉGLÉMENT. adv. Avec règle, d'une manière réglée. || Il se dit Des choses qui se font toujours précisément de la même manière, dans le même temps.

RÉGLEMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient au règlement, qui concerne le règlement. || Il se dit aussi en mauvaise part, en parlant D'une administration qui multiplie les règlements à l'excès.

RÉGLEMENTER. v. n. Faire beaucoup de règlements, multiplier les règlements à l'excès. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

RÉGLER. v. a. Tirer avec la règle des lignes sur du papier, du parchemin, du vélin, du carton, etc. || Fig., Conduire, diriger suivant certaines règles, assujettir à certaines règles. *Régler sa vie, ses désirs. Régler sa dépense sur son revenu.* || *Régler ses affaires*, Les mettre dans un bon ordre. || *Régler sa dépense, son équipage*, Mettre un certain ordre dans la dépense de sa maison, etc. Retrancher de sa dépense, de son équipage, etc. || Avec le pron. pers., *Se régler sur quelqu'un*, Se conduire d'après l'exemple de quelqu'un ; et, *Se régler sur quelque chose*, Se conformer à ce qui a été décidé relativement à quelque chose. || *La fièvre commence à se régler*, se dit D'une fièvre dont les premiers accès ont été irréguliers, et qui commence à se tourner en tierce, en quarte, etc. || *Régler une pendule, une montre*, La mettre en état d'aller bien, de marcher régulièrement ; La mettre à l'heure du soleil ou d'une horloge. || Régler, Déterminer, décider une chose d'une façon ferme et stable. *Nous réglerons cela plus tard.* || *Régler un différend*, Le terminer, soit par un jugement, soit par un accommodement. *Régler une affaire, régler un compte*, Terminer une affaire, arrêter un compte. *Régler le mémoire d'un ouvrier*, En mettre tous les articles à leur juste valeur. || En t. d'ancienne pratique, *Régler les parties à écrire et produire*, c'était Ordonner que les parties écriraient et produiraient dans un certain temps. On dit aussi, en termes de pratique, *Régler de juges*, Décider devant quels juges les parties procéderont. || Réglé, ée. participe. || Prov., *Il est réglé comme un papier de musique*, se dit D'un homme qui fait tous les jours les mêmes choses, à peu près aux mêmes heures. || Réglé, s'emploie dans plusieurs phrases plutôt comme adjectif que comme participe ; et alors il signifie, Sage, régulier. *C'est un jeune homme réglé dans ses mœurs.* || *Ordinaire réglé*, Ordinaire qui est tous les jours le même. *Pouls réglé*, Pouls dont les battements sont égaux, sans être trop forts ni trop fréquents. *Fièvre réglée*, Fièvre dont les accès sont réguliers. || *Des bois en coupe réglée*, Bois dont on coupe tous les ans une certaine quantité d'arpents à un certain âge, en sorte que les coupes différentes se succèdent les unes aux autres. || *Femme bien réglée*, Femme qui a ses règles tous les mois exactement. *Fille réglée*, Une fille qui a commencé à avoir ses règles. || *Troupes réglées*, Troupes entretenues sur pied, pour les distinguer Des gardes nationales, des milices. || *Être en correspondance réglée avec quelqu'un*, Avoir par lettres une correspondance régulière avec lui. || *Visites réglées*, Visites qui se font à certains jours et à certaines heures. || *Dispute réglée*, Discussion suivie et méthodique.

RÉGLET. s. m. t. d'impr., synonyme de Filet. Le mot de *Filet* est beaucoup plus usité. || Réglet, en t. d'archit., Petite moulure plate qu'on emploie pour former des compartiments.

RÉGLETTE. s. f. t. d'impr. Petites règles de bois ou de fonte, qui servent principalement à former des garnitures.

RÉGLEUR. s. m. Ouvrier dont le métier est de régler du papier de musique, des registres, etc.

RÉGLISSE. s. f. (grec *riza*, racine, *glycys*, doux.) Plante légumineuse dont la racine est d'un grand usage en médecine dans les tisanes pectorales. || *Jus de réglisse*, Le suc de cette racine, préparé, soit en blanc, soit en noir.

RÉGNANT, ANTE. adj. (lat. *regno*, régner.) Qui règne. || En parlant D'un souverain qui n'a pas le titre de roi. *L'empereur régnant.* || *Maison régnante*, La maison dont le chef règne. || Régnant, fig., en parlant Des choses. *Le goût régnant.*

RÈGNE. s. m. Gouvernement d'un roi, d'une reine, ou de tout autre prince souverain qui n'a pas le titre de roi. *Règne glorieux, orageux.* || Dans le style de l'Écriture sainte, *Le règne de* Jésus-Christ *sur les*

ames. || REGNE, fig., en parlant Des choses qui ont de l'autorité, de l'influence, ou qui sont en vogue, en crédit. *Le règne des lois, des arts.* || En théol., *Le règne de la grâce*, Le pouvoir de la grâce; et, *Le règne du péché*, L'empire du péché sur les hommes. || En hist. natur., *Le règne animal, végétal, minéral*, Les animaux, les végétaux, les minéraux en général. || RÈGNE, Tiare du pape; Couronnes suspendues au-dessus du maître autel d'une église. La tiare se nomme aussi *Trirègne.*

RÉGNER. v. n. Régir, gouverner un État avec le titre de roi. || Il se dit, par extens., Des princes souverains, quoiqu'ils n'aient pas le titre de roi. || Fig., Dominer, avoir de l'autorité, de l'influence; ou Être en vogue, en crédit. *Ce prince a fait régner les lois.* || Prédominer, se faire remarquer, exister; durer plus ou moins longtemps. *L'affectation règne dans son style. Il règne dans ce tableau une couleur jaunâtre. La discorde régnait dans le camp. Le froid règne dans ce pays une grande partie de l'année.* || *Une corniche, un balcon, etc., règne le long de ce bâtiment, etc.*, Une corniche, etc., s'étend tout le long de ce bâtiment, etc.

REGNICOLE. adj. et s. des 2 genres. (lat. *regnicola*, même signif.) (Le G se prononce dur.) t. de jurispr. et de chancellerie. Il se dit Des habitants naturels d'un royaume, par rapport aux droits dont ils peuvent jouir; et il s'emploie, par extension, en parlant Des étrangers naturalisés auxquels sont accordés les mêmes droits. On le fait plus ordinairement substantif qu'adjectif.

REGONFLEMENT. s. m. (lat. *conflare*, gonfler.) Élévation des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

REGONFLER. v. a. Gonfler de nouveau. || Il est aussi verbe neutre, et se dit Des eaux courantes qui s'enflent et s'élèvent quand elles sont arrêtées par quelque obstacle. || REGONFLÉ, ÉE. participe.

REGORGEMENT. s. m. (lat. *gurges*, gouffre.) Action de ce qui regorge. *Le regorgement de la bile.*

REGORGER. v. n. S'épancher hors de ses limites. Il ne se dit au propre que De l'eau et des autres fluides. || Fig. et fam., *Faire regorger à quelqu'un ce qu'il s'est indûment approprié*, L'obliger à le rendre. Absol. *On l'a fait regorger.* || REGORGER, fig., Avoir une grande abondance de quelque chose. *Cette province regorge de blé. On regorge d'écrits politiques.* || Absol., dans le même sens. *Les magasins regorgent.* || Fam., *Regorger de santé*, Jouir d'une santé brillante. || REGORGER, Être fort abondant. *L'argent regorge sur la place, on veut du papier.* Peu usité.

REGOULER. v. a. (lat. *gula*, gueule.) Repousser avec des paroles rudes et fâcheuses une personne qui dit quelque chose. Pop. || REGOULÉ, ÉE. participe.

REGRAT. s. m. Petit négoce qui consiste à vendre en détail et de la seconde main certaines denrées. Peu usité. || Lieu où l'on vendait le sel à petite mesure, à petits poids.

REGRATTER. v. a. Gratter de nouveau. || Racler. Il se dit proprement en parlant Des bâtiments de pierre de taille dont on enlève la superficie pour les faire paraître neufs. *Regratter une maison.* || REGRATTÉ, ÉE. participe.

REGRATTERIE. s. f. Commerce des regrattiers; Marchandise de regrat.

REGRATTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend certaines denrées en détail et de la seconde main. Particulièrement, autrefois, Ceux qui vendaient du sel à petite mesure, à petits poids.

REGRÈS. s. m. (lat. *regressus*, même signif.) t. de jurispr. bénéficiale. Droit, pouvoir de rentrer dans un bénéfice qu'on avait résigné. || Il se disait en parlant De charges, d'offices de judicature, sur la vente desquels on pouvait revenir, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite en faveur de l'acquéreur.

REGRET. s. m. (latin *regressus*, retour en arrière.) Déplaisir d'avoir perdu un bien qu'on possédait, ou de n'avoir pu obtenir celui qu'on désirait. || Particulièrement, Chagrin que cause la perte d'une personne. *La perte de cet ami m'a causé un grand regret.* || Toute sorte de déplaisir ou léger ou considérable. *J'ai regret de ne pouvoir vous rendre ce service. Il a été destitué à mon grand regret.* || REGRET, Repentir, déplaisir d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. *Regret cuisant. Avoir regret de ses fautes.* || REGRETS, au pluriel, Lamentations, plaintes, doléances. *Se consumer en regrets superflus.* || À REGRET. loc. adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite d'être regretté.

REGRETTER. v. a. Être affligé d'une perte qu'on a faite, ou d'avoir manqué un bien qu'on désirait acquérir, d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. *Regretter le temps passé, sa peine. Regretter ses amis. Il s'est fait regretter généralement. Je regrette de ne lui avoir pas donné ce conseil.* || REGRETTÉ, ÉE. participe.

RÉGULARISATION. s. f. (lat. *regula*, règle.) t. de comptabilité. Action de régulariser.

RÉGULARISER. v. a. Rendre régulier ce qui n'a point été fait selon les règles. Il s'emploie surtout en matière de comptabilité. *Régulariser un compte.* || RÉGULARISÉ, ÉE. participe.

RÉGULARITÉ. s. f. Conformité à des règles, soit naturelles, soit de convention. *La régularité du mouvement des corps célestes. Cet édifice est assez beau, mais la régularité n'y est pas bien observée.* || En géom., *Régularité dans une figure*, L'égalité de tous les côtés et de tous les angles d'une figure. || RÉGULARITÉ, en parlant Des ordres religieux, L'exacte observation des règles de chaque ordre. || L'état religieux, par opposition à L'état séculier. *Il y a plusieurs chapitres dont on a ôté la régularité, pour les séculariser.*

RÉGULATEUR. s. m. t. de mécanique. Toute pièce, tout appareil qui s'applique à une machine pour en modérer les mouvements et les rendre réguliers. || RÉGULATEUR, se dit Des personnes, et signifie, Celui qui conduit, qui dirige.

RÉGULATEUR, TRICE. adj. Qui sert de règle, qui règle. Il ne s'emploie que dans un petit nombre de phrases. *Marchés régulateurs du prix des grains.*

RÉGULE. s. m. Terme que les anciens chimistes employaient pour désigner Les métaux cassants, qui, pour eux, n'étaient que des demi-métaux.

RÉGULIER, IÈRE. adj. Qui a de la régularité, qui est conforme à des règles, soit naturelles, soit de convention. *Les mouvements réguliers des corps célestes. Un édifice régulier. Un acte régulier.* || Qui se conforme avec exactitude aux préceptes de la religion, aux devoirs de la morale. *Sa conduite a toujours été fort régulière.* || Exact, ponctuel. *Il a toujours été très-régulier à tenir sa parole.* || En géom., *Figure régulière*, Celle dont tous les côtés et tous les angles sont égaux; et, *Corps réguliers*, Les cinq polyèdres dont toutes les surfaces sont des polygones réguliers égaux entre eux. || En gramm., *Verbes réguliers*, Ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles

générales des conjugaisons. || Régulier, par opposition à Séculier, se dit Des ordres religieux, ou De ce qui leur appartient, de ce qui leur est propre. || Subst., Un religieux, par opposit. à Un ecclésiastique séculier.

RÉGULIÈREMENT. adv. D'une manière régulière. *Il vit fort régulièrement.* || Exactement, uniformément. *Il dîne régulièrement à midi.*

RÉHABILITATION. s. f. (lat. *habilis*, habile.) t. de chancellerie et de jurispr. Action de réhabiliter, rétablissement dans le premier état. *Lettres de réhabilitation.*

RÉHABILITER. v. a. t. de chancellerie et de jurispr. Rétablir dans son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives, etc., celui qui en était déchu. *Réhabiliter un failli. Réhabiliter la mémoire d'un homme condamné en justice.* || Dans l'ancienne jurispr., *Réhabiliter un mariage*, Réparer le vice d'un mariage par une nouvelle célébration. || Réhabiliter, fig., Faire recouvrer l'estime publique, l'estime de quelqu'un. *Cette action l'a réhabilité dans mon esprit. Il est parvenu à se réhabiliter dans l'opinion publique.* || Réhabilité, ée. participe.

RÉHABITUER. v. a. (lat. *habitudo*, habitude.) Faire reprendre une habitude perdue. || Il s'emploie plus souvent avec le pron. pers. || Réhabitué, ée. part.

REHAUSSEMENT. s. m. (lat. *exaltare*, hausser.) Action de rehausser. || *Le rehaussement des monnaies*, L'augmentation de la valeur numéraire ou nominale des monnaies.

REHAUSSER. v. a. Hausser davantage. || Fig., *Rehausser le courage de quelqu'un*, Lui relever le courage. || Rehausser, Augmenter. *Le prix du blé est rehaussé.* || *Rehausser les monnaies*, En augmenter la valeur numéraire ou nominale. || Rehausser, fig., Faire paraître davantage. *Cette parure rehaussait sa beauté.* || Particulièrement, en parlant De certaines hachures ou retouches que l'on fait à la peinture de bâtiment. *Ces ornements seront rehaussés d'or.* || *Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie*, En relever la beauté en y mêlant de l'or et de la soie. || Fig., *Rehausser l'éclat d'une action*, Relever le mérite d'une action, lui donner un nouvel éclat. || Rehausser, fig., Vanter avec excès, faire beaucoup valoir. || Rehaussé, ée. participe. || *Un dessin rehaussé de blanc*, Un dessin dont les lumières sont rendues plus vives par des touches de crayon blanc.

REHAUTS. s. m. pl. t. de peinture. Retouches ou hachures brillantes servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures peintes ou dessinées.

RÉIMPORTER. v. a. (lat. *importare*, importer.) Importer de nouveau. || Réimporté, ée. participe.

RÉIMPOSER. v. a. (lat. *imponere*, imposer.) Faire une nouvelle imposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée. || Réimposer, en t. d'impr., Imposer de nouveau, soit parce que les pages de la feuille ou de la forme étaient mal placées, soit pour changer les garnitures, afin d'obtenir des marges plus grandes ou plus régulières. || Réimposé, ée. participe.

RÉIMPOSITION. s. f. Nouvelle imposition faite pour achever le payement d'une somme qui n'a pu être entièrement acquittée. || Réimposition, en t. d'impr., Action de réimposer une feuille, une forme.

RÉIMPRESSION. s. f. (lat. *impressio*, impression.) Action de réimprimer; Le résultat de cette action.

RÉIMPRIMER. v. a. Imprimer de nouveau. || Réimprimé, ée. participe.

REIN. s. m. (lat. *renes*, reins.) Viscère double dont le principal usage est de recevoir et de filtrer les sérosités du sang qui forment l'urine, et qui passent ensuite dans la vessie. || Reins, au plur., par extens., Les lombes, le bas de l'épine du dos, et la région voisine. || Prov. et fig., *Presser quelqu'un l'épée dans les reins*, Le presser vivement de conclure une affaire; ou Le presser dans la dispute par de si fortes raisons, qu'il ne sait que répondre. || Reins, au plur., L'épine du dos, par rapport à la force, à la souplesse, etc. *Il s'est donné un tour de reins.* || Fam., *Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles*, se dit aussi D'un homme qui entreprend quelque chose au-dessus de ses forces. || En t. d'archit., *Les reins d'une voûte*, Les parties d'une voûte comprises entre la portée et le sommet.

REINE. s. f. (lat. *regina*, reine.) Femme de roi, ou Princesse qui de son chef possède un royaume. || *La reine du ciel, la reine des anges, etc.*, La sainte Vierge. || *La reine du bal*, Celle pour qui on donne le bal. *La reine de la fève*, Celle qui a la fève, le jour des Rois. || Fam., *Cette femme a un port de reine*, Elle a une belle taille et un maintien noble. || Fig., *La beauté est la reine des cœurs*, La beauté subjugue tous les cœurs. *L'opinion est la reine du monde.* || Reine, fig., La plus excellente en son genre. *Rome fut appelée la reine des cités.* || Fam., *C'est la reine des femmes*, se dit D'une femme pleine de vertus et de bonnes qualités. || Reine, au jeu des échecs, Pièce moins grande que le roi, et qui est la seconde du jeu. || *Reine-des-prés.* Nom vulgaire de la spirée ulmaire.

REINE-CLAUDE. s. f. Espèce de prune très-estimée.

REINE-MARGUERITE. s. f. *Voyez* Marguerite.

REINETTE. s. f. Sorte de pomme très-estimée.

RÉINSTALLATION. s. f. (lat. *stabilio*, établir.) Action de réinstaller.

REINSTALLER. v. a. Installer de nouveau. || Réinstallé, ée. participe.

REINTÉ, ÉE. adj. (lat. *renes*, reins.) Large de reins, qui a les reins larges et forts. || Il s'emploie ordinairement dans la vénerie, en parlant D'un chien dont les reins sont larges et élevés en arc.

RÉINTÉGRANDE. s. f. (lat. *redintegrare*, réintégrer.) t. de jurispr. Rétablissement dans la jouissance d'un bien dont on avait été dépossédé par force.

RÉINTÉGRATION. s. f. Action de réintégrer, et Le résultat de cette action.

RÉINTÉGRER. v. a. t. de jurispr. Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont il avait été dépouillé. *Il fut réintégré dans ses droits.* || *Réintégrer quelqu'un dans les prisons*, Le remettre en prison. || *Faire réintégrer des meubles*, Les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés. || Réintégrer, en parlant Des personnes qu'on rétablit dans leur emploi, dans leurs fonctions. *On vient de le réintégrer dans ses fonctions.* || Réintégré, ée. participe.

REIS. s. m. Terme emprunté de l'arabe, qui signifie, Chef, et qui est Le titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc.

RÉITÉRATION. s. f. (lat. *reiterare*, réitérer.) Action de réitérer.

RÉITÉRER. v. a. Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. *Réitérer un ordre, une sommation.* || Absol. *Vous avez déjà parlé en sa faveur, il faut réitérer.* || Réitéré, ée. participe.

REÎTRE. s. m. (allem. *reiten*, aller à cheval.) On appelait ainsi, dans le seizième siècle, Un cavalier allemand. Quelques-uns écrivent, *Rêtre.* || Figure et famil., *Vieux reître*, se dit d'Un homme qui a vu beaucoup de pays, et qui a de l'expérience

et même de l'astuce. En mauvaise part ou par plaisanterie.

REJAILLIR. v. n. (lat. *salire*, jaillir.) Il se dit Des corps liquides, et il signifie la même chose que Jaillir. *Faire rejaillir de l'eau.* || Il se dit De la lumière. *Les rayons qui rejaillissent d'un miroir.* || REJAILLIR, se dit D'un corps solide qui, ayant frappé un autre corps, est repoussé, renvoyé sur un troisième. *La pierre a rejailli du mur sur un passant.* || Il se dit fig. De l'honneur, du déshonneur, de la gloire, de la honte, du bien ou du mal qui revient de quelque chose à une personne. *La honte en a rejailli sur nous.*

REJAILLISSEMENT. s. m. Action, mouvement de ce qui rejaillit.

REJET. s. m. (lat. *rejicio*, rejeter.) Action de rebuter une chose, de n'en pas vouloir, de ne pas l'agréer, l'admettre. *Il a voté pour le rejet de la loi proposée.* || REJET, en t. de finances, Renvoi d'une partie d'un compte, qui doit être portée sur un autre chapitre du même compte ou sur un autre compte. || REJET, en t. de prosodie, Un ou plusieurs mots, complément de la pensée, et que l'on rejette au vers suivant.

REJET. s. m. t. d'agricult. Nouveau bois, nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre. || Rejeton. *Les rejets de cet arbre empêchent qu'il ne profite.*

REJETABLE. adj. des 2 genres. Qui doit être rejeté.

REJETER. v. a. Jeter de nouveau. || Repousser, renvoyer. || Jeter une chose dans l'endroit d'où on l'avait tirée. || Jeter dehors, pousser hors de soi. *La mer a rejeté sur ses bords les débris du naufrage.* || Il se dit, particulièrement, Des arbres qui repoussent après avoir été coupés. *Depuis qu'on a étêté cet arbre, il a rejeté beaucoup de branches.* || REJETER, Mettre une chose en un endroit, après l'avoir ôtée de celui où elle était. *Il faut rejeter l'eau de ce bassin dans cette cuve.* || Fig., dans l'ancienne administr. financière, *Rejeter une taxe sur une ville*, Faire une réimposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être payée entièrement. || Fig., *Rejeter une faute sur quelqu'un*, L'en accuser pour se disculper. || REJETER, fig., Rebuter, ne vouloir pas recevoir. *Il a rejeté les offres qu'on lui faisait, ses prières, sa demande. On a rejeté ses conseils.* || REJETÉ, ÉE. participe.

REJETON. s. m. Nouveau jet que pousse une plante. *Un arbre provenu de rejeton.* || Fig., dans le style soutenu et en poésie, Enfant, descendant. *Noble rejeton d'un héros.*

REJOINDRE. v. a. (lat. *jungo*, joindre.) (Il se conjugue comme *Joindre.*) Réunir des parties qui avaient été séparées. *Rejoindre les deux lèvres d'une plaie.* || Rattteindre, retrouver des gens dont on s'était séparé. *Il nous rejoignit à Orléans.* || Il s'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Nous nous rejoindrons à Paris.* || REJOINT, OINTE. participe.

REJOINTOYER. v. a. t. d'archit. Remplir d'un nouveau mortier les joints des pierres d'un vieux bâtiment. || REJOINTOYÉ, ÉE. participe.

REJOUER. v. n. (lat. *jocari*, jouer.) Jouer de nouveau, se remettre à jouer. || Il est quelquefois actif. *Rejouons la partie.* || REJOUÉ, ÉE. participe.

RÉJOUIR. v. a. (lat. *gaudeo*, se réjouir.) Donner de la joie. || Fig., *Cette couleur réjouit la vue*, Elle est agréable, elle plaît aux yeux. || Fam., *Le vin réjouit le cœur*, Il réconforte, il égaye. || RÉJOUIR, Donner du divertissement. *Il fit venir des musiciens pour réjouir la compagnie qui était chez lui.* || *Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un*, Amuser une compagnie par des plaisanteries qui tombent sur quelqu'un. || RÉJOUIR, avec le pron. pers., Passer le temps agréablement, se divertir. *Se réjouir avec ses amis.* || *Se réjouir de quelque chose*, S'en faire un plaisir. *Je me réjouis de lui apprendre cette bonne nouvelle.* Par compliment, Se féliciter, éprouver une vive satisfaction de quelque chose. *Je me réjouis de vous voir en si bonne santé.* || RÉJOUIR, avec le pron. pers., se dit, au jeu de la bête et à quelques autres, Lorsque, tous les joueurs ayant passé, on change la retourne qui fait l'atout; ce qui peut avoir lieu jusqu'à trois fois. || RÉJOUI, IE. participe. *Figure réjouie*, Figure gaie. || Subst. et fam., Une personne grasse, d'une physionomie gaie et de bonne humeur. *Un gros réjoui.*

RÉJOUISSANCE. s. f. Démonstration de joie. || || RÉJOUISSANCE, au Jeu du lansquenet, Carte que celui qui donne tire après la sienne, et sur laquelle tous les coupeurs et autres peuvent mettre de l'argent. || RÉJOUISSANCE, en t. de boucher, Certaine portion de basse viande qu'on oblige l'acheteur de prendre avec la bonne, et au même prix.

RÉJOUISSANT, ANTE. adj. Qui réjouit.

RELÂCHANT, ANTE. adj. (lat. *relaxo*, relâcher.) t. de médec. Se dit Des remèdes propres à relâcher, à amollir quelque partie du corps. || Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *Employer les relâchants.*

RELÂCHE. s. m. Discontinuation de quelque étude, de quelque exercice. *Travailler sans relâche.* || Repos, intermission dans quelque état douloureux. *Son mal ne lui laisse point de relâche.* || *Il ne donne point de relâche*, se dit D'un créancier qui presse continuellement son débiteur. || RELÂCHE, dans les Théâtres, se dit lorsque les comédiens suspendent les représentations pendant un ou plusieurs jours. || RELÂCHE, en t. de marine, Lieu propre pour y relâcher; fém. || L'action de relâcher. *Faire plusieurs relâches avant d'arriver.*

RELÂCHEMENT. s. m. L'état d'une chose qui devient moins tendue qu'elle n'était, qui a perdu de son ressort. *Le relâchement des cordes d'un violon.* || Disposition du temps à s'adoucir. *Relâchement dans le froid.* || L'état de celui qui se relâche, soit dans le travail ou dans quelque exercice, soit dans les mœurs ou dans la piété. *Relâchement de la discipline militaire, dans les mœurs.* || RELÂCHEMENT, en bonne part, Délassement, état de repos, utile cessation de travail ou d'exercice.

RELÂCHER. v. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. *Le temps humide relâche le papier des châssis.* Avec le pron. pers. *Les cordes d'un violon se relâchent.* || *Le temps se relâche*, Il s'adoucit. || Fig., *Se relâcher l'esprit*, Se délasser l'esprit, se reposer. || RELÂCHER, Laisser aller; en parlant D'un prisonnier, de quelqu'un qu'on retenait malgré lui, et à qui on rend la liberté. || RELÂCHER, Céder, remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions. *Il ne veut rien relâcher de ce qu'on lui doit.* || Avec le pron. pers. *Il faut se relâcher un peu de ses prétentions.* || RELÂCHER, Diminuer, rabattre de sa première exactitude, de sa première ardeur, etc.; et alors il est neutre. || Avec le pron. pers. *Se relâcher de sa première ferveur.* || RELÂCHER, neutral. en t. de mar., S'arrêter en quelque endroit pour cause de besoin ou de danger. || RELÂCHÉ, ÉE. participe. || Adj., en parlant Du relâchement dans les mœurs et dans les devoirs de la religion. *C'est un homme fort relâché.*

RELAIS. s. m. Il se dit d'Un ou de plusieurs chevaux frais, que l'on poste en quelque endroit, pour

que les voyageurs ou les chasseurs s'en servent à la place de ceux qu'ils quittent. || *Avoir des chevaux de relais, des équipages de relais*, Avoir des chevaux, des équipages en assez grand nombre, pour se pouvoir servir tantôt des uns, tantôt des autres. || Fig., *Avoir des habits, des meubles de relais.* || RELAIS, se dit aussi en parlant Des chiens qu'on poste, soit à la chasse du cerf, soit à celle du sanglier. || *Donner le relais*, Lâcher, après la bête que l'on court, les chiens placés en relais. || RELAIS, Le lieu où l'on met les relais. || Particulièrement, Stations de poste. *Il y a tant de relais de Paris à Lyon.*

RELAIS. s. m. t. de fortification. Espace de quelques pieds de largeur qu'on réserve entre le pied du rempart et l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui s'éboulent. || RELAIS, Terrain que laisse à découvert l'eau courante qui se retire insensiblement de l'une de ses rives, en se portant sur l'autre. || Terrains que la mer abandonne entièrement.

RELAIS. s. m. t. de manufacture de tapisseries. Ouverture que l'ouvrier laisse dans une tapisserie quand il change de couleur et de figure.

RELAISSÉ. adj. t. de chasse. Il se dit d'un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER. v. a. (ital. *lanciare*, lancer.) t. de chasse. Lancer de nouveau. En parlant Des bêtes fauves, quand, après avoir été lancées, elles se reposent, et qu'ensuite on les fait partir du lieu de leur repos. || Fig. et fam., *Relancer quelqu'un*, L'aller trouver au lieu où il est, pour l'engager à quelque chose à quoi il ne songeait point, ou qu'il n'avait pas envie de faire. *Ils sont venus me relancer chez moi.* || Fig. et fam., *Relancer quelqu'un*, Lui répondre rudement, recevoir très-mal ce qu'il se permet de dire. || RELANCÉ, ÉE. participe.

RELAPS, APSE. adj. (lat. *relapsus*, retombé.) (On prononce les deux dernières lettres.) Qui est retombé dans l'hérésie. || Substantiv. *C'est un relaps.* || Dans l'ancienne Église, Ceux qui tombaient dans le péché pour lequel ils avaient déjà fait pénitence publique.

RÉLARGIR. v. a. (lat. *largus*, large.) Rendre plus large. RÉLARGI, IE. participe.

RELATER. v. a. (lat. *relatus*, rapporté.) Rapporter. Il ne s'emploie guère qu'en style de Procédure et dans les actes. || RELATÉ, ÉE. participe.

RELATIF, IVE. adj. (lat. *relatio*, relation.) Qui a quelque relation, quelque rapport. *Cette clause est relative à la précédente.* || Par opposition à *Absolu*. Homme *est un terme absolu*, Père *est un terme relatif.* || En gramm., *Pronoms relatifs*, ou substant. *relatifs*, Les pronoms qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, et qu'on appelle antécédent.

RELATION. s. f. Rapport d'une chose à une autre. || RELATION, en t. de philos., Rapport qui est entre deux personnes, entre deux choses que l'on considère ensemble, et respectivement l'une à l'autre. *La relation du père au fils.* || Commerce, liaison, correspondance. *J'avais des relations dans ce pays-là. Je suis en relation avec lui.* || RELATION, Récit, narration qu'on fait de ce qui s'est passé, de ce que l'on a vu, entendu. *Il a donné une relation de ses voyages.*

RELATIVEMENT. adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELAVER. v. a. (lat. *relavo*, relaver.) Laver de nouveau. || RELAVÉ, ÉE. participe.

RELAXATION. s. f. (lat. *relaxo*, relâcher.) t. didactique. Relâchement, état d'une chose qui n'a pas sa tension ordinaire. Particulièrement en médecine. || RELAXATION, Terme de droit canon, qui ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Relaxation des peines canoniques*, Diminution ou rémission des peines canoniques. || En jurispr., *La relaxation d'un prisonnier*, L'action de relaxer un prisonnier.

RELAXER. v. a. t. de jurispr. Il se dit en parlant D'un prisonnier qu'on remet en liberté. || RELAXÉ, ÉE. participe. || En chirur., Muscles, nerfs, tendons, qui ont perdu de leur tension naturelle. *Muscles relaxés.*

RELAYER. v. a. (On le conjugue comme *Payer.*) Il se dit en parlant Des ouvriers, des travailleurs, etc., qu'on occupe les uns après les autres à quelque ouvrage. *On envoyait cinquante pionniers relayer ceux qui travaillaient. Il y avait tant d'ouvriers qui se relayaient l'un l'autre.* || RELAYER, Prendre des relais de chevaux frais. *Nous relayâmes à tel endroit.* || RELAYÉ, ÉE. participe.

RELÉGATION. s. f. (lat. *relego*, reléguer.) t. de jurispr. Exil dans un lieu déterminé.

RELÉGUER. v. a. Envoyer en exil dans un lieu déterminé. || Il se dit, par extens., en parlant D'une personne que l'on envoie demeurer dans un lieu, dans un pays retiré. || Avec le pron. pers. *Se reléguer à la campagne.* || RELÉGUER, se dit fig. en parlant De certaines choses que l'on éloigne, qu'on met à l'écart, parce qu'on n'en fait plus de cas. *On a relégué ce portrait dans une antichambre.* || RELÉGUÉ, ÉE. participe. || Fig., *Ces usages, ces préjugés sont relégués au village*, On ne les trouve plus que parmi les gens de la campagne.

RELENT. s. m. (lat. *redolens*, puant.) Mauvais goût que contracte une viande renfermée dans un lieu humide.

RELEVAILLES. s. f. pl. (lat. *relevare*, relever.) Cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une femme y va pour la première fois après ses couches, pour se faire bénir par le prêtre.

RELEVÉE. s. f. t. de procéd. Le temps de l'après-dînée.

RELÈVEMENT. s. m. Action par laquelle on relève une chose. *Le relèvement d'un mur.* || RELÈVEMENT, Relevé, énumération exacte. *On a travaillé au relèvement de toute la dépense.* || RELÈVEMENT, en t. de mar., se dit Des parties d'un bâtiment qui sont plus exhaussées que les autres. || RELÈVEMENT, en t. d'hydrogr., Action de relever un objet, d'en déterminer la position; et Le résultat de cette opération. *Faire des relèvements de caps, d'îles, etc.*

RELEVER. v. a. Remettre debout ce qui était tombé; remettre une chose dans la situation où elle doit être, une personne dans son attitude naturelle. *Relever une chaise qu'on a fait tomber.* || En t. de mar., *Relever un bâtiment*, Le remettre à flot. || Au Jeu, *Relever les mains* ou *levées qu'on a faites*, Ramasser les cartes qui ont été jouées, les retourner et les mettre devant soi. *Relever les cartes*, Les rassembler, réunir le jeu. || RELEVER, avec le pron. pers., Se remettre dans sa situation naturelle, se redresser. *Le navire, qui penchait, se releva lentement.* Se remettre sur ses pieds. || Absol., Sortir de nouveau du lit; Se lever du lit par quelque motif extraordinaire. *Il a été obligé de se relever quatre fois cette nuit.* || Neutr. *Relever de maladie*, Commencer à se porter mieux. *Il relève d'une grande maladie.* || *On ne croit pas qu'il en relève*, se dit en parlant D'un homme bien malade, et qu'on croit qui n'en réchappera pas. || *Cette femme relève de couches*, Elle est rétablie de ses couches, elle commence à sortir. || RELEVER, Rétablir ce qui était

tombé en ruine, ce qui était fort dégradé. *Relever des murailles.* || Fig., *Relever une maison, une famille*, La remettre dans l'opulence, dans l'éclat où elle a été. || Fig., *Se relever de quelque perte, etc.*, Se remettre de quelque perte, etc. *Cette monarchie s'était relevée de ses malheurs.* || *Leur puissance tomba pour ne plus se relever.* || Fig., *Cette pièce, presque tombée à la première représentation, s'est relevée à la seconde*, Elle y a obtenu du succès. || Fig., *Relever le courage, les espérances de quelqu'un*, Ranimer son courage, faire revivre ses espérances. || RELEVER, Trousser, retrousser. *Relevez votre robe.* || RELEVER, Hausser, rendre plus haut. *Ce terrain est trop bas, il faut le relever de trois pieds.* || *Relever la tête*, la hausser lorsqu'elle était baissée. Fig., Reprendre du courage, de l'audace. || *Relever la moustache*, La retrousser. || RELEVER, se dit absol., en t. de man., Des chevaux qui ont le galop élevé, qui lèvent les pieds très-haut en galopant. || *Relever un cheval*, Le soutenir de la main et de l'éperon pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches. || RELEVER, Donner un goût plus piquant à des assaisonnements, à des ragoûts. || Fig., dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Son ouvrage est d'une insipidité que ne relève aucun trait spirituel.* || RELEVER, fig., Faire paraître davantage une chose, lui donner plus de relief, plus d'éclat. *La parure relève la bonne mine.* || *Relever en broderie*, Rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. || *Relever sa condition, son état, sa fortune*, Augmenter sa dignité, ses richesses. *Relever sa condition*, Honorer sa condition. || RELEVER, fig., Faire valoir, louer, exalter une chose. *Relever une bonne action.* || Faire remarquer; en bonne et en mauvaise part. *Il a dit mille choses spirituelles que personne n'a relevées.* || *Relever un mot piquant, etc.*, Répondre vivement à celui qui l'a dit. || Fig., *Relever quelqu'un*, Le reprendre avec aigreur, en lui faisant voir qu'il avait parlé mal à propos. || En t. de vén., *Relever un défaut*, ou simpl., *Relever*, Retrouver la voie qu'on avait perdue. || RELEVER, en t. d'hydrogr., Déterminer, au moyen du compas de mer ou autrement, la position d'un objet que l'on aperçoit. *Relever un cap.* On le dit, en t. d'arpent., Des opérations analogues qui se font sur terre, avec la planchette, avec la boussole. || RELEVER, en t. de guerre, Remplacer, mettre un nouveau corps de troupes à la place d'un autre. *Relever la garde.* || *Relever une sentinelle, un factionnaire.* || En t. de mar., *Relever le quart, le timonier, etc.*, Les changer. || En t. de cuis., *Relever un service par un autre*, Desservir les plats qui sont sur la table, pour en servir d'autres. || RELEVER, se dit, par extens., en parlant De toute occupation dans laquelle on remplace une autre personne. *Je suis fatigué de lire, relevez-moi.* || Comme verbe réciproque. *Nous nous relevions d'heure en heure.* || RELEVER, en t. de jurispr., Libérer d'un engagement, lequel est déclaré nul ou cassé pour cause de lésion ou d'une nullité de fait ou de droit. || *Se faire relever de ses vœux*, Faire déclarer ses vœux nuls. *Relever quelqu'un d'un serment.* || *Relever quelqu'un d'une interdiction*, Lever l'interdiction portée contre lui. || En t. d'ancienne prat., *Relever un appel*, Se faire autoriser, par lettres du sceau ou par un arrêt, à poursuivre l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. || RELEVER, en t. de jurispr. féodale, Être dans la mouvance d'une seigneurie, dans la féodalité d'un seigneur. En ce sens, il est neutre, et il se disait tant Des terres et des fiefs, que Des personnes. || *Relever un fief d'un seigneur*, Reconnaître avec les formalités requises qu'un fief était mouvant de lui. || RELEVER, neutre, par extens., Être dans une sorte de dépendance de quelqu'un, ressortir de. *Cette administration relève de telle autre.* || RELEVÉ, ÉE participe. || En t. de sculpt. et de broderie, *Ouvrages relevés en bosse*, Ouvrages de relief qui sont attachés à un fond. || Fig., *Être d'une condition relevée*, Être de grande qualité. *Avoir des sentiments relevés*, Avoir des sentiments nobles, généreux. Plus ordinairement, *Élevés.* || *Ragoût, sauce d'un goût relevé*, Ragoût, sauce d'un haut goût. || RELEVÉ. subst. masc. L'extrait des articles d'un compte, d'un inventaire, d'un registre, qui sont relatifs à un même objet. *J'ai fait le relevé des sommes qui vous sont dues.* || *Faire le relevé de toutes les fautes d'un ouvrage, etc.*, En faire une liste, un état. || RELEVÉ, L'ouvrage que fait un maréchal en levant le fer d'un cheval, et en le rattachant. || RELEVÉ, en t. de cuisine, Services ou mets qui en remplacent d'autres. *Un relevé de potage.* || RELEVÉ, en t. de vénerie, Le temps où la bête sort du lieu où elle a passé le jour, pour aller repaître.

RELEVEUR. adj. m. t. d'anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est de relever les parties auxquelles ils sont attachés. || Subst. *Le releveur de l'œil.*

RELIAGE. s. m. (lat. *religare*, relier.) Action de relier des cuves, des tonneaux, etc.

RELIEF. s. m. (lat. *relevare*, relever.) Ouvrage de sculpture relevé en bosse. *Haut relief* ou *Relief entier*, Celui qui est de l'épaisseur de toute la chose représentée; *Demi-relief*, Celui où la représentation des objets sort à moitié d'un fond sur lequel elle semble posée; et *Bas-relief*, Celui où la représentation des objets a moins de saillie encore. || Dans un sens analogue, en t. de grav. sur métaux et sur pierres fines. || En peint., La saillie apparente des objets. || RELIEF, fig., L'éclat que certaines choses reçoivent de l'opposition ou du voisinage de quelques autres. *La laideur d'une femme donne du relief à la beauté d'une autre.* || Fig., L'éclat, la considération que donne une dignité, un emploi, une bonne action, etc. || RELIEF, en t. de fortif., La hauteur d'un ouvrage au-dessus du terrain sur lequel il est construit. || En t. de marine, La hauteur d'un bâtiment au-dessus de la surface de l'eau. || RELIEF, en t. de jurispr. féodale, Droit que le vassal payait à son seigneur lors de certaines mutations. || RELIEF, L'ordre du prince qu'obtenait un officier qui avait été absent pour une cause légitime, afin de toucher ses appointements échus durant son absence. || En t. d'ancienne prat., *Lettres de relief d'appel*, ou simplement, *Relief d'appel*, Lettres de la petite chancellerie, qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. || *Lettres de relief*, Lettres de réhabilitation de noblesse.

RELIER. v. a. (lat. *religare*, relier.) Lier de nouveau. || Coudre ensemble les feuillets d'un livre, et y mettre une couverture. || Remettre, ou simplement, mettre des cercles, des cerceaux à un tonneau. || RELIÉ, ÉE. participe.

RELIEUR. s. m. Celui dont le métier est de relier les livres.

RELIGIEUSEMENT. adv. (lat. *religio*, religion.) Avec religion. || Exactement, scrupuleusement. *Observer religieusement les traités.*

RELIGIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la religion. *Cérémonies religieuses.* || Pieux, qui vit selon les règles de la religion, conforme à la religion. *C'est un homme religieux.* || Exact, ponctuel, scrupuleux.

Il est religieux observateur de sa parole. || Qui appartient à un ordre régulier. *L'habit religieux.*

RELIGIEUX, EUSE. s. Personnes qui se sont engagées par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église.

RELIGION. s. f. Le culte qu'on rend à la Divinité. *Les pratiques d'une religion.* || *Guerres de religion*, Guerres occasionnées par la différence des religions, particulièrement les guerres entre les catholiques et les protestants. || *La religion réformée*, ou simplement, *La religion*, La croyance des calvinistes. || RELIGION, Foi, croyance, piété, dévotion. *C'est un homme plein de religion, sans religion.* || RELIGION, L'état des personnes engagées par des vœux à suivre une certaine règle autorisée par l'Église. || *Mettre une fille en religion*, La faire religieuse. || RELIGION, absol., L'ordre de Malte. *Les galères de la religion.* || *Se faire une religion d'une chose, s'en faire un point de religion*, S'en faire une obligation indispensable. || *Violer la religion du serment*, Manquer à son serment, se parjurer. || *Surprendre la religion du prince, d'un tribunal*, Surprendre la justice du prince, des juges, etc.

RELIGIONNAIRE. s. Dans le temps des guerres de religion, Celui, celle qui faisait profession de la religion réformée.

*RELINGUER. v. n. t. de marine. Présenter les relingues au vent.

*RELINGUES. s. f. pl. Cordages dont on renforce le bord des voiles.

RELIQUAIRE. s. m. (lat. *reliquus*, qui reste.) Sorte de boîte, de coffret, etc., où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT. s. m. t. de jurispr., de comptabilité et de commerce. Ce qui reste dû d'après la clôture et l'arrêté d'un compte.

RELIQUATAIRE. s. t. de jurispr., de comptabilité, etc. Celui ou celle qui, après son compte rendu, doit quelque chose de reste.

RELIQUE. s. f. Ce qui reste d'un saint après sa mort. || Tout ce qui reste des instruments de la passion de Notre-Seigneur, de celle des martyrs; généralement, Ce qui a servi à l'usage des saints, comme leurs habits, leurs ornements sacerdotaux, etc. || Prov., *Garder une chose comme une relique*, La garder soigneusement. *Il veut en faire des reliques.* || RELIQUES, au pluriel, dans le style oratoire et poétique, avec une épithète, Les restes de quelque chose de grand. *Les froides reliques de vos aïeux.* Dans cette acception, il vieillit.

RELIRE. v. a. (lat. *legere*, lire.) (Il se conjugue comme *Lire*.) Lire de nouveau. || RELU, UE. participe.

RELIURE. s. f. (lat. *religare*, relier.) L'ouvrage d'un relieur, et La manière dont un livre est relié.

RELOCATION. s. f. (lat. *relocare*, relouer.) t. de jurispr. Acte par lequel on reloue, on sous-loue une chose. Plus ordinairement, *Sous-location*.

RELOUER. v. a. Louer de nouveau. || Sous-louer; louer à d'autres une partie de ce qu'on a loué. || RELOUÉ, ÉE. participe.

RELUIRE. v. n. (lat. *reluceo*, reluire.) Briller, luire en réfléchissant la lumière. *Les pierreries reluisent. Dans cette maison, tout y reluit jusqu'au plancher.* || Prov. et fig., *Tout ce qui reluit n'est pas or*, Ce qui a beaucoup d'éclat n'est pas toujours ce qui est le plus solide. || RELUIRE, fig., Paraître avec éclat. *La vertu reluit davantage dans l'adversité.* Cette acception vieillit.

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit.

RELUQUER. v. a. (angl. *look*, regarder.) Lorgner du coin de l'œil. Très-fam. || RELUQUÉ, ÉE. participe.

REMÂCHER. v. a. (lat. *mastico*, mâcher.) Mâcher une seconde fois. || Fig. et fam., Repasser plusieurs fois dans son esprit. || REMÂCHÉ, ÉE participe.

REMANIEMENT. s. m. (lat. *manus*, main.) (On prononce et plusieurs écrivent, *Remaniment*.) Action de remanier, ou L'effet, le résultat de cette action. || Particulièrement, en t. d'impr., Travail qu'on fait, lorsqu'on change des pages composées, de petit en grand, de grand en petit; ou lorsqu'on est obligé de morceler et de reformer plusieurs lignes de suite, ou de transporter des lignes d'une page, d'une colonne dans une autre.

REMANIER. v. a. Manier de nouveau. || En parlant De certains ouvrages, Les raccommoder, les changer, les refaire. *Remanier un pavé.* || En t. d'impr. *Remanier une feuille, une page.* || Retourner en divers sens, et par parties, le papier qui a été trempé, afin que les feuilles soient toutes également pénétrées d'humidité. || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit qu'on retouche, auxquels on fait de grands changements. *Il y a dans cette tragédie deux ou trois scènes qu'il faudrait remanier.* || REMANIÉ, ÉE. participe.

REMARIER. v. a. (lat. *maritare*, marier.) Faire passer à de nouvelles noces. || Avec le pron. pers., Passer à de nouvelles noces. || REMARIÉ, ÉE. participe.

REMARQUABLE. adj. des 2 genres. (allem. *mark*, marque.) Qui est digne d'être remarqué. En bien et en mal. *Défauts remarquables. Talent remarquable.*

REMARQUABLEMENT. adv. D'une manière remarquable.

REMARQUE. s. f. Action de remarquer; Observation, note. *Remarque judicieuse. J'en ai fait la remarque.* || Fam., *Ma remarque subsiste*, Les objections qu'on a faites ne la détruisent pas.

REMARQUER. v. a. Marquer de nouveau. || Observer quelque chose, faire attention à quelque chose. *Remarquez bien ce passage. Je vous ferai remarquer que...* || Distinguer parmi plusieurs autres personnes ou plusieurs autres choses. *J'ai remarqué un tel dans la foule.* || REMARQUÉ, ÉE. participe.

REMBALLER. v. a. (grec *emballein*, mettre dedans.) Remettre ses marchandises en balle, en ballot. || REMBALLÉ, ÉE. participe.

REMBARQUEMENT. s. m. (lat. *barca*, barque.) Action de rembarquer.

REMBARQUER. v. a. Embarquer de nouveau. || Avec le pron. pers., Se mettre de nouveau sur mer. *Il s'est rembarqué sur le même navire.* || Fig. et fam., Se hasarder de nouveau à quelque chose. *Il s'est rembarqué dans cette affaire.* || REMBARQUÉ, ÉE. participe.

REMBARRER. v. a. (ital. *barra*, barre.) Repousser vigoureusement. Il n'est plus guère d'usage dans le sens propre. || Fig. et fam., *Rembarrer quelqu'un*, Rejeter avec fermeté les discours qu'il tient, les propositions qu'il fait. || REMBARRÉ, ÉE. participe.

REMBLAI. s. m. Terre rapportée, gravois pour élever un terrain ou pour combler un creux. || L'action même de remblayer.

REMBLAYER. v. a. Apporter des terres, du gravois, pour combler un creux. || REMBLAYÉ, ÉE. participe.

REMBOÎTEMENT. s. m. Action de remboîter, ou Le résultat de cette action.

REMBOÎTER. v. a. Remettre en sa place ce qui était désemboîté. *Remboîter un os.* Avec le pron. pers. *L'os s'est remboîté de lui-même.* || REMBOÎTÉ, ÉE. participe.

REMBOURREMENT. s. m. (ital. *borra*, bourre.) Action de rembourrer; Le résultat de cette action.

REMBOURRER. v. a. Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. || Rembourré, ée. participe. || Fig. et fam., *Un siége rembourré avec des noyaux de pêches*, Un siége très-dur.

REMBOURSABLE. adj. des 2 genres. (ital. *borsa*, bourse.) Qui doit être remboursé, qui est susceptible d'être remboursé.

REMBOURSEMENT. s. m. Action de rembourser; payement qui se fait pour rendre une somme que l'on doit. *Faire un remboursement.* || *Le remboursement est tout prêt*, se dit Pour exprimer qu'on a l'argent comptant qu'il faut pour rembourser la somme qu'on doit.

REMBOURSER. v. a. Rendre l'argent qui a été déboursé, payer à quelqu'un le prix de ce qu'il avait acheté et qu'il cède; dédommager des dépenses qu'on a fait faire ou des pertes qu'on a causées. *Rembourser une somme.* || Avec le pron. pers. *Il s'est remboursé par ses mains.* || *Rembourser une rente*, En acquitter le principal. || Remboursé, ée. participe.

REMBRUNIR. v. a. (all. *braun*, brun.) Rendre brun, rendre plus brun. || Fig., Attrister. *Cette nouvelle a rembruni mes idées.* || Avec le pron. pers. *Mes idées se rembrunissaient.* || Rembruni, ie. participe.

REMBRUNISSEMENT. s. m. État de ce qui est rembruni, de qui s'est rembruni.

REMBUCHEMENT. s. m. t. de vénerie. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER (SE). v. pron. (ital. *bosco*, bois.) t. de vénerie. Il se dit Des bêtes sauvages lorsqu'elles rentrent dans le bois. || Rembuché, ée. participe.

REMÈDE. s. m. (lat. *remedium*, remède.) Ce qui sert à guérir quelque maladie, ce qu'on emploie dans ce dessein. *Remède innocent, infaillible. On a eu recours aux derniers remèdes.* || Prov., *Il y a remède à tout, fors à la mort.* || Prov., *Le remède est pire que le mal*, se dit D'un remède qui paraît très-désagréable, ou dangereux, ou nuisible. Il se dit aussi fig. || Ironiq., *C'est un remède à tous maux*, se dit D'un remède dont on ne fait point de cas. || *Remède de bonne femme*, Remède simple et populaire. || *Le grand remède*, Le mercure qui se donne pour la guérison des maux vénériens. || Prov., *Aux grands maux les grands remèdes.* Propre et fig. || Remède, particulièrement, Un lavement. *Prendre un remède.* || Remède, fig., Ce qui sert à guérir les maladies de l'âme. *La connaissance de soi-même est un remède contre l'orgueil.* || Prov., *C'est un remède d'amour*, se dit D'une femme vieille ou laide. || Remède, fig., Tout ce qui sert à prévenir, à faire cesser quelque malheur, quelque disgrâce. *Son malheur est sans remède.* || En t. de monnayage, *Remède de loi*, La quantité d'alliage dont la loi tolère l'emploi dans la fabrication des espèces d'or et d'argent au delà de ce qu'elle a réglé. *Remède de poids*, La quantité de poids dont la loi permet aux monnayeurs de faire les espèces plus légères qu'elle ne l'a prescrit. On dit aujourd'hui, *Tolérance.*

REMÉDIER. v. n. Apporter remède, apporter du remède. || Fig., *Remédier à un inconvénient.*

REMÊLER. v. a. (lat. *remisceo*, remêler.) Mêler de nouveau. || Remêlé, ée. participe.

REMEMBRANCE. s. f. (lat. *rememorare*, remémorer.) Souvenir. Vieux.

REMÉMORATIF, IVE. adj. Qui sert à rappeler la mémoire. Peu usité.

REMÉMORER. v. a. Remettre en mémoire. Il a vieilli. || *Se remémorer quelque chose*, Le rappeler dans sa mémoire. Il vieillit. || Remémoré, ée. participe.

REMENER. v. a. (lat. *mino*, mener.) Mener, conduire une personne, un animal au lieu où il était auparavant. || Remener, en parlant De choses qui se voiturent, signifie, Les revoiturer où elles étaient auparavant. || Remené, ée. participe.

REMERCIER. v. a. Rendre grâce. *Remercier Dieu de ses bienfaits.* || Fam., *Il peut bien remercier Dieu que je ne me sois pas trouvé là*, Il est bien heureux de ce que je ne me suis pas trouvé là. || Remercier, Refuser honnêtement. *Il s'offrait pour exercer cet emploi, mais on l'a remercié.* || Par civilité, Pour marquer le refus qu'on fait d'accepter quelque chose. *Je vous remercie de vos offres.* || Fam. et ironiq., *Je vous remercie de vos conseils*, Pour marquer qu'on n'est pas disposé à les suivre. || Fam., *En vous remerciant*, Je vous remercie. || Remercier, Congédier, destituer quelqu'un honnêtement. *Plusieurs officiers de l'armée ont été remerciés.* || Remercié, ée. participe.

REMERCÎMENT ou REMERCIEMENT. s. m. Action de grâces, discours par lequel on remercie.

RÉMÉRÉ. s. m. (lat. *redimere*, racheter.) t. de jurispr. Recouvrement d'un immeuble vendu, et dont on rend le prix à l'acheteur. *Faculté de réméré*, Le droit de racheter dans un certain délai la chose qu'on vend, en remboursant à l'acheteur le prix principal et les frais de son acquisition. *Action de réméré*, L'action qui tend à exercer le droit. *Vente à réméré. Pacte de réméré*, La condition par laquelle on se réserve la faculté de réméré.

REMETTRE. v. a. (lat. *remitto*, remettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Mettre une chose au même endroit où elle était auparavant. || Mettre de nouveau. *Remettre à la voile. Remettre quelqu'un sur la voie.* || Avec le pron. pers. *Se remettre à table, à travailler, etc.* || *Remettre une chose à quelqu'un devant les yeux*, La lui représenter, la lui faire considérer de nouveau. || *Se remettre quelque chose, se remettre quelqu'un*, S'en rappeler l'idée, le souvenir. || En t. de chasse, *Une perdrix qui se remet*, se dit D'une perdrix, lorsque, après avoir fait son vol, elle s'abat en quelque endroit. || Remettre, fig., Rétablir les personnes, les choses dans l'état où elles étaient auparavant. *On l'a remis dans ses biens. Remettre une chose en usage.* || *Remettre bien ensemble des personnes qui étaient brouillées*, Les réconcilier, les raccommoder. Avec le pron. pers., *Se remettre bien avec quelqu'un.* || Remettre, Raccommoder, remboîter un membre, un os démis, cassé. Dans un sens analogue, *Remettre la luette.* || Remettre, Rétablir la santé, redonner des forces. *Après une longue convalescence, le voilà tout à fait remis.* || Avec le pron. pers., Recouvrer la santé, les forces. *J'ai été six mois à me remettre de cette chute.* || Rétablir ses affaires après une perte. *Il s'est bien remis de la banqueroute qu'il a essuyée.* || Remettre, Rassurer, faire revenir du trouble, de la frayeur où l'on était. *Ce que vous lui avez dit lui a un peu remis l'esprit.* || Avec le pron. pers. *Il changea de visage en le voyant, mais aussitôt il se remit.* || *Remettez-vous*, se dit À une personne agitée de quelque passion, ou fatiguée d'un exercice violent, pour l'engager à se calmer, à reprendre ses esprits. || Remettre, Rendre une chose à quelqu'un à qui elle appartient, ou à qui elle est destinée. *Remettre un fils entre les mains de son père. Remettre une lettre en main propre.* || *Remettre un bénéfice*, Se dessaisir d'un bénéfice entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. *Le ministre de la justice a remis les sceaux*, Il a reçu, donné sa démission de la fonction de garde des sceaux. || En t. de comm., *Remettre de l'argent dans une ville*, Y faire

tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. || Remettre, Différer, renvoyer à un autre temps. *On a remis la partie à demain.* || Obliger à recommencer une étude, un apprentissage, un exercice. *On l'a remis aux premiers éléments.* || Au jeu d'échecs, *Remettre une partie*, Lorsque, ni l'un ni l'autre des joueurs ne pouvant donner échec et mat à celui contre qui il joue, la partie reste indécise, et qu'il faut la recommencer. || Fig. et fam., *La partie est remise*, Il faut recommencer comme s'il n'y avait rien de fait. || Au jeu de paume, *Au dernier à remettre*, signifie Que la chasse est au dernier, et que, si celui contre qui on joue met aussi au dernier, il faudra recommencer le coup. || Remettre, Faire grâce à une personne de quelque chose qu'on était en droit d'exiger d'elle. *On lui a remis le tiers des intérêts qu'il devait.* || Au jeu d'échecs, *Remettre un coup à quelqu'un*, L'autoriser à recommencer un coup qu'il avait mal joué. || Remettre, Pardonner. *Je lui remets de bon cœur toutes les offenses qu'il m'a faites.* || Remettre, Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence de quelqu'un. *Il remit le commandement des troupes à un tel. Je remets cela à votre discrétion.* || *Remettre une affaire à quelqu'un*, Lui en confier l'inspection, la disposition. || *Remettre une affaire au jugement de quelqu'un*, Consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera. || *Remettre un criminel entre les mains de la justice*, Le livrer à ceux qui sont préposés pour rendre la justice. || Avec le pron. pers., *Se remettre en prison*, Se constituer prisonnier. || *Se remettre entre les mains de quelqu'un*, Avoir recours à lui en se mettant à sa disposition; être prêt à faire tout ce qui conviendra à la personne entre les mains de qui on se remet. *Se remettre entre les mains de Dieu*, Se résigner entre les mains de Dieu. || *Se remettre de quelque chose à quelqu'un*, plus communément, *S'en remettre à quelqu'un*, S'en rapporter à lui. || Remis, ise. participe.

REMEUBLER. v. a. (lat. *mobile*, meuble.) Regarnir de meubles. || Remeublé, ée. participe.

RÉMINISCENCE. s. f. (lat. *reminisci*, se rappeler.) Ressouvenir, renouvellement d'une idée presque effacée. || Pensée, expression, etc., de quelque auteur, qui s'offre à la mémoire et qu'on emploie involontairement ou à dessein, dans un ouvrage, comme si on l'eût conçue ou trouvée soi-même. *Un ouvrage plein de réminiscences.*

REMISE. s. f. (lat. *remitto*, remettre.) Action de remettre, de rendre, de livrer, etc. *La remise des prisonniers s'est effectuée tel jour.* || En t. de jurispr. et d'administr. *La remise d'un gage, d'un nantissement.* || Remise, en parlant De l'argent que des négociants font remettre à leurs correspondants, soit par lettres de change, soit autrement. *Il a fait une grande remise d'argent dans telle ville.* || Remise, Délai, renvoi à un autre temps. *Je partirai demain sans remise. La remise d'une audience.* || Remise, La grâce que l'on fait à un débiteur, en lui remettant une partie de ce qu'il doit. *On lui a fait remise de la moitié des intérêts.* || Il se dit en parlant Des peines. *Le roi lui a fait remise de l'amende.* || Remise, La somme que l'on abandonne à celui qui est chargé de faire une recette, un recouvrement, et qu'il ajoute à ses appointements, ou qui lui en tient lieu. || Rabais que les libraires accordent à certaines personnes, sur le prix porté au catalogue. || Au reversi, au boston, etc., L'amende qu'on nomme *Bête* à divers autres jeux. || Remise, Lieu pratiqué dans une maison pour y mettre à couvert les carrosses et autres voitures. || *Voiture de remise*, ou simplement, *Remise*, Voiture à quatre places, sans numéro, qui se loue ordinairement par jour ou par mois. || Remise, L'endroit où une perdrix se remet après avoir fait son vol. || Taillis de peu d'étendue, planté dans une campagne, pour servir de retraite aux lièvres, aux perdrix, etc.

REMISER. v. a. Placer sous une remise. || Absol. *Ce cocher a eu bien de la peine à remiser.* || Remisé, ée. participe.

RÉMISSIBLE. adj. des 2 genres. Qui est pardonnable, qui est digne de rémission. *C'est un cas fort rémissible.*

RÉMISSION. s. f. Pardon. Il n'est usité, dans ce sens, qu'en t. de théologie. *La rémission des péchés.* || La grâce que le prince fait à un criminel, en lui remettant la peine de mort, lorsque les circonstances de l'action la rendent digne de pardon. Moins usité que *Grâce.* || *Lettres de rémission*, ou absolument, *Rémission*, Lettres patentes expédiées en chancellerie, et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel la rémission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. || Rémission, dans une acception plus étendue, L'adoucissement, l'indulgence dont use une personne qui a droit, autorité ou avantage sur une autre. *Il vous traitera sans rémission.* || *Homme sans rémission*, Homme implacable, qui ne pardonne point, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû. || Rémission, en t. de médec., Diminution, relâchement; se dit en parlant De la fièvre, des maladies aiguës, lorsqu'elles perdent de leur force, de leur intensité. On dit aussi, *Il y a de la rémission dans le pouls.*

RÉMISSIONNAIRE. s. m. t. de jurispr. Celui qui était porteur de lettres de rémission, qui avait obtenu des lettres de rémission.

RÉMITTENT, ENTE. adj. t. de médec. Il se dit Des maladies, et principalement des fièvres qui éprouvent des rémissions.

*Remmailler. v. a. (lat. *macula*, maille.) Emmailler de nouveau, reprendre des mailles.

*Remmancher. v. a. (lat. *manicæ*, manches.) Remettre un manche.

REMMENER. v. a. (lat. *mino*, mener.) (On prononce *Ranmener.*) Emmener ce qu'on avait amené. Il se dit en parlant Des personnes et des animaux. || Remmené, ée. participe.

RÉMOLADE ou RÉMOULADE. s. f. Espèce de sauce piquante. || Il se dit aussi d'Une espèce de remède dont les maréchaux se servent pour guérir les foulures des chevaux.

REMOLE. s. f. t. de marine. Tournant d'eau qui est quelquefois dangereux pour les navires. Très-peu usité. *Voyez* Remous.

REMONTAGE. s. m. t. de cordonnier. Action de remonter des bottes; L'ouvrage qui en résulte.

REMONTE. s. f. Il se dit en parlant Des chevaux qu'on donne à des cavaliers, pour les remonter. *Des chevaux de remonte.* || L'achat des chevaux nécessaires pour la remonte. *Aller à la remonte.* || Remonte, en t. de haras, Tous les sauts que l'étalon donne à la jument après le premier.

REMONTER. v. n. (lat. *mons*, mont.) Monter une seconde fois, monter de nouveau; Retourner où l'on était avant de descendre. || Fig., *Remonter sur le trône*, Recouvrer l'autorité royale. || Remonter, se dit Des choses qui retournent vers le lieu, vers le point d'où elles étaient descendues. *La rivière remontera vers sa source avant que cela arrive.* || Fig., *Cette maison remonte jusqu'à tel temps*, La descendance de cette maison est bien prouvée depuis tel temps. || *Le soleil*

remonte, Lorsque, après le solstice d'hiver, les jours commencent à croître. || Fig., *La rente remonte*, Le prix du capital, qui était descendu, redevient plus élevé. || Fig. et fam., *Ses actions remontent*, En parlant D'un homme qui commence à recouvrer du crédit, de l'aisance. || *Sa goutte remonte*, L'humeur de la goutte, qui se portait aux extrémités de son corps, est rentrée, s'est reportée au dedans. || *Remonter vers la source d'un fleuve*, Aller vers sa source, soit en naviguant sur ses eaux, soit en suivant à terre un de ses bords. || REMONTER, fig., dans un discours, dans une narration, Reprendre les choses de plus loin. *Pour entendre cette affaire, il faut remonter plus haut.* || Par exagérat., *Remonter au déluge, à la création, etc.*, Reprendre les choses de trop loin dans un récit. || Fig., *Remonter à la source, au principe*, Considérer une chose dans son origine, dans son principe. || Fig., en t. d'ancienne jurispr., *Les propres ne remontent point*, Les ascendants ne succèdent point aux propres, mais seulement aux meubles et acquêts. || REMONTER, S'élever, faire un mouvement de bas en haut. || REMONTER, s'emploie comme verbe actif dans plusieurs phrases. *Remonter la montagne, les degrés, etc.*, Monter de nouveau la montagne, les degrés, etc. || *Remonter une compagnie de cavalerie*, Donner des chevaux à une compagnie de cavalerie qui était démontée. *Remonter un cavalier.* || *Remonter un laboureur*, L'équiper de nouveau; et, *Remonter une ferme, une métairie*, Remettre dans une ferme tout ce qui est nécessaire pour la faire valoir. Avec le pron. pers., *Se remonter*, Se fournir de nouveau de toutes les choses nécessaires pour une exploitation, pour une fabrication, etc. || *Remonter des bottes*, Y mettre une empeigne et des semelles neuves. || *Remonter un fusil, des pistolets*, Y mettre un bois neuf. || *Remonter un violon, une basse*, Les garnir de cordes neuves. || *Remonter une montre, une pendule, etc.*, Les remettre en état d'aller. || Fig., *Remonter la tête de quelqu'un*, Le ramener à la raison, le guérir de fausses alarmes. *Lui remonter l'imagination, le courage*, Relever son imagination, son courage, qui étaient abattus. || REMONTÉ, ÉE. participe.

REMONTRANCE. s. f. (lat. *monstro*, montrer.) Discours par lequel on représente à quelqu'un les inconvénients d'une chose qu'il a faite, ou qu'il est sur le point de faire. || Avertissements qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, etc., pour l'obliger à se corriger. *Remontrance paternelle.* || REMONTRANCES, au plur., Certains discours adressés aux rois par les parlements et autres compagnies souveraines, et dans lesquels ils exposaient les inconvénients d'un édit, d'une loi fiscale, etc.

REMONTRER. v. a. Montrer de nouveau. On ne l'emploie guère en ce sens qu'avec le pron. pers. || REMONTRER, Représenter à quelqu'un les inconvénients d'une chose qu'il a faite ou qu'il est sur le point de faire. *Vous me permettrez de vous remontrer que...* || REMONTRER, en t. de vénerie, Donner connaissance de la bête qui est passée. || REMONTRÉ, ÉE. participe.

RÉMORA. s. m. (lat. *remora*, retard.) Petit poisson ainsi appelé du latin *Remora*, parce que les anciens lui attribuaient le pouvoir d'arrêter les vaisseaux dans leur course. Quelques-uns disent *Rémore*, subst. fém. || Fig. et fam., Obstacle, retardement.

REMORDRE. v. a. (lat. *remordeo*, remordre.) Mordre de nouveau. || Plus ordinairement comme verbe neutre. *Remordre à l'hameçon.* || Fig. et fam., Attaquer de nouveau. || Fig. et fam., *Il n'y veut plus remordre*, se dit D'un homme rebuté de quelque entreprise, de quelque étude, qui ne veut plus s'y remettre. || REMORDU, UE. participe.

REMORDS. s. m. Reproche violent que le coupable reçoit de sa conscience. *Remords cuisant, importun. Les remords de la conscience.* Les poëtes écrivent quelquefois *Remord*, au singulier.

RÉMORE. s. f. *Voyez* RÉMORA.

REMORQUE. s. f. (grec *rhumoulkeô*, remorquer.) t. de marine. Action de remorquer. *Traîner à la remorque.* || *Câble de remorque*, ou absol., *Remorque*, Câble par lequel un bâtiment est attaché à celui qui le remorque.

REMORQUER. v. a. t. de marine. Il se dit D'un bâtiment qui en traîne un autre derrière soi. *Il se fit remorquer par des chaloupes.* || REMORQUÉ, ÉE. participe.

REMORQUEUR. s. m. t. de marine. Bâtiment qui remorque. Surtout en parlant Des bâtiments qui servent habituellement à remorquer.

RÉMOTIS (À). Expression empruntée du latin, qui signifie, À l'écart. (On fait sentir l'S.)

*REMOUCHER. v. a. Moucher de nouveau. || Fig., Remettre à sa place quelqu'un qui se méconnaît. Popul.

REMOUDRE. v. a. (lat. *molere*, moudre.) Moudre de nouveau. *Voyez* MOUDRE. || REMOULU, UE. partic.

RÉMOUDRE. v. a. Émoudre de nouveau. *Voyez* ÉMOUDRE. || RÉMOULU, UE. participe.

RÉMOULADE. s. f. *Voyez* RÉMOLADE.

RÉMOULEUR. s. m. Celui qui émoud les couteaux, les ciseaux, etc. On dit autrement, *Gagne-petit.*

REMOUS. s. m. t. de marine. Tournoiement d'eau occasionné par le mouvement d'un navire. || Tournoiement d'eau causé par un obstacle, par un corps solide quelconque.

*REMPAILLAGE. s. m. (lat. *palea*, paille.) Ouvrage de rempailleur.

REMPAILLER. v. a. Empailler de nouveau, garnir d'une nouvelle paille. || REMPAILLÉ, ÉE. participe.

REMPAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui regarnit des siéges de paille.

REMPARER (SE). v. pron. (lat. *parare*, préparer.) Se faire une défense contre quelque attaque. || REMPARÉ, ÉE. participe.

REMPART. s. m. Levée de terre qui environne et défend une place. *Rempart revêtu de pierre.* Simplement, *Rempart revêtu.* || REMPART, fig., Ce qui sert de défense. *Cette place est le rempart de toute la province. Son capitaine lui fit un rempart de son corps.*

REMPLAÇANT. s. m. (lat. *platea*, place.) Il se dit de Celui qui remplace un jeune homme appelé au service militaire. || Généralement, Toute personne qui en remplace une autre.

REMPLACEMENT. s. m. L'action de remplacer une chose par une autre; Le résultat de cette action. || Il se dit en parlant Des personnes, particulièrement Des hommes qui sont appelés au service militaire. *Pourvoir au remplacement d'un employé.* || Emploi utile des deniers qui proviennent d'un immeuble vendu, d'une rente rachetée, etc., et qu'on est obligé de placer ailleurs.

REMPLACER. v. a. Succéder à quelqu'un dans une place, dans un emploi. *C'est son fils qui le remplace dans son emploi.* Avec le pron. pers., *Se remplacer*, Prendre la place l'un de l'autre, successivement ou alternativement. || Particulièrement, Faire à la place de quelqu'un le temps de service militaire imposé par la loi. *N'ayant pu se faire réformer, il s'est fait remplacer.* || Tenir lieu d'une personne, d'une chose. *La*

paix de l'âme est un bien que rien ne remplace. || Donner pour successeur, mettre à la place. *Il ne vous sera pas difficile de remplacer ce meuble, etc.* || *Il est difficile de remplacer un tel capitaine, etc.*, Il est difficile de trouver un sujet qui puisse dignement remplir sa place. || REMPLACER, Faire un emploi utile des deniers provenants d'une rente rachetée, d'une terre vendue, etc. || REMPLACER, avec le pron. pers., en t. de comm., Acheter de nouvelles marchandises pour remplacer dans le magasin celles qu'on a vendues. || REMPLACÉ, ÉE. participe.

REMPLAGE. s. m. (lat. *replere*, remplir.) Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout à fait pleine. || *Vin de remplage*, Le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin. || REMPLAGE, en t. de maçonnerie, Blocage de moellons ou briques et de mortier, dont on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur en pierre. || Cailloux qu'on jette entre un mur de revêtement et les terres. || En t. de charpent., Petits bois qui garnissent un pan de bois, une cloison ou une ferme.

REMPLI. s. m. (lat. *replico*, remplier.) t. de tailleur, de tapissier et de couturière. Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe, à une tapisserie, pour les rétrécir, sans en rien couper.

REMPLIER. v. a. t. de tailleur, de tapissier et de couturière. Faire un rempli. || REMPLIÉ, ÉE. participe.

REMPLIR. v. a. (lat. *repleo*, remplir.) Emplir de nouveau. || Emplir, rendre plein. *Remplir un vase, un fossé.* || Avec le pron. pers., Devenir plein. *La salle commençait à se remplir.* || Pop., *Cette nourriture remplit beaucoup*, Elle rassasie promptement. *Cette nourriture ne remplit pas assez*, Elle est trop légère. || *Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, etc.*, En rendre le nombre complet. || *Remplir une société d'ignorants, etc.*, Y faire entrer beaucoup d'ignorants, etc. || *Remplir une transaction, une quittance, etc.*, Écrire ce qui manquait à l'endroit qu'on y avait laissé en blanc. || *Remplir un blanc seing*, Écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance. || *Remplir des bouts rimés*, Faire des vers sur des rimes données. || *Remplir de la dentelle*, Refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à de la dentelle, ou y en ajouter de nouvelles. || *Remplir un canevas, une toile, un dessin*, Faire des points à l'aiguille pour couvrir ce canevas, cette toile, pour exécuter ce dessin. || Fig., *Ces vers remplissent bien l'oreille*, Ils sont bien cadencés, bien nombreux, ils frappent l'oreille agréablement. || Fig., *Remplir une place*, Occuper une place, une charge, un emploi. *C'est un homme capable de remplir les premières places.* || Fig., *Remplir sa place*, S'acquitter des devoirs qu'elle impose. *Cet homme remplit sa place indignement.* || REMPLIR, fig. et par exagér., en parlant De ce qui abonde dans un lieu, qui en occupe une grande partie. *La fumée remplit cette chambre. Remplir l'air de ses cris. Remplir l'univers du bruit de ses exploits.* || Au sens moral. *Remplir les peuples de crainte. Cette passion remplit son cœur.* || Fig., en parlant Du temps, de la durée, Occuper, employer. *La lecture et le jeu remplissent ses soirées. Il remplit bien son temps.* || REMPLIR, fig., Exécuter, accomplir, réaliser. *Remplir un devoir, sa promesse. Remplir les espérances, les vues de quelqu'un.* || *Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on s'est faite de quelque chose, de quelqu'un*, Offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée promet, de tout ce qu'elle renferme. || *Cet homme a rempli son sort*, Il a fait les actions, il a éprouvé les événements auxquels il paraissait destiné. || REMPLIR, en t. de jurispr. et de comptabilité, Restituer à quelqu'un ce qu'il a avancé, ce qu'il a droit de réclamer. Avec le pron. pers., *Se remplir de ses frais, etc.* || REMPLIR, au jeu de trictrac, se dit Lorsque l'on complète les cinq cases du petit jan, ou les six cases du grand jan, ou enfin celles du jan de retour. || REMPLI, IE. participe. || Adjectiv., Plein, qui abonde en quoi que ce soit. *Ville remplie d'étrangers. Un ouvrage rempli de beautés.* || *Être rempli de soi-même*, Avoir une trop haute opinion de ce qu'on vaut. || Absol., *Être rempli*, se disait D'un indultaire ou d'un gradué, pourvu d'un bénéfice assez considérable pour n'être pas en droit d'en requérir un autre en vertu de son indult ou de ses grades.

REMPLISSAGE. s. m. Même chose que Remplage, lorsqu'il s'agit de vin ou de maçonnerie. || L'ouvrage que fait une ouvrière en fil, en remplissant du point, de la dentelle. || REMPLISSAGE, en parlant Des ouvrages d'esprit, se dit, fig., de Tout ce qui s'y trouve d'inutile, d'étranger au sujet. *Les trois quarts de ce livre ne sont que du remplissage.* En t. de peint., *Figure de remplissage.* || En musique, *Parties de remplissage*, Parties du milieu, celles qui sont entre la basse et le dessus.

REMPLISSEUSE. s. f. Ouvrière qui remplit et raccommode des points, des dentelles.

REMPLOI. s. m. t. de jurispr. Remplacement, nouvel emploi.

REMPLOYER. v. a. Employer de nouveau. || REMPLOYÉ, ÉE. participe.

REMPLUMER. v. a. (lat. *pluma*, plume.) Regarnir de plumes. Il n'est guère d'usage qu'en parlant D'un clavecin qu'on regarnit de plumes. || REMPLUMER, avec le pron. pers., se dit Des oiseaux à qui les plumes reviennent. || Fig. et fam., Rétablir ses affaires, regagner ce qu'on avait perdu. *Il commence à se remplumer.* || Reprendre de l'embonpoint après une maladie. || REMPLUMÉ, ÉE. participe.

REMPOCHER. v. a. (angl. *poke*, poche.) Remettre dans sa poche. || REMPOCHÉ, ÉE. participe.

REMPOISSONNEMENT. s. m. (lat. *piscis*, poisson.) Action de rempoissonner, et Le résultat de cette action.

REMPOISSONNER. v. a. Repeupler de poisson un vivier, un étang. || REMPOISSONNÉ, ÉE. participe.

REMPORTER. v. a. (lat. *reporto*, remporter.) Reprendre et rapporter de quelque lieu ce qu'on y avait apporté. || Simplement, Enlever d'un lieu. *On le remporta percé de coups.* || REMPORTER, Gagner, obtenir. *Il a remporté la victoire.* || Fig., *Remporter la palme.* Voyez PALME. || REMPORTÉ, ÉE. participe.

REMPOTAGE. s. m. (grec *potèrion*, vase.) t. de jardinage. Action de rempoter.

REMPOTER. v. a. t. de jardinage. Remettre une plante dans un pot; Changer une plante de pot.

REMUAGE. s. m. (lat. *removere*, remuer.) Action de remuer une chose.

REMUANT, ANTE. adj. Qui est sans cesse en mouvement. || Fig., *Un esprit remuant*, Un esprit actif, ennemi du repos, propre à exciter des troubles.

REMUE-MÉNAGE. s. m. Dérangement de plusieurs meubles, de plusieurs choses que l'on transporte d'un lieu à un autre. || Il se dit, fig., Des troubles et des désordres qui arrivent dans les familles, dans les villes, par des changements subits. Fam. dans les deux acceptions.

REMUEMENT ou REMÛMENT. s. m. Action de ce qui remue. || *Remuement des terres*, Le transport de beaucoup de terres d'un lieu à un autre. || REMUE-

MENT, fig., Mouvement, trouble excité dans un pays, dans une maison.

REMUER. v. a. Mouvoir quelque chose. || Prov., *Il ne remue ni pied ni patte*, Il est sans mouvement. || *Remuer de la terre*, Transporter de la terre d'un lieu à un autre. || En t. de fortific., *Remuer la terre*, Fouir et porter de la terre pour faire des retranchements, etc. || Fig. et fam., *Remuer ciel et terre*, Faire agir toutes sortes de ressorts, employer toutes sortes de moyens. || Fig. et fam., *Remuer une affaire*, Poursuivre ou réveiller une affaire négligée ou interrompue. || Fig., *Il ne faut point remuer les cendres des morts*, Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer. || Fig. et fam., *Il ne faut point remuer l'ordure*, Il y a des choses dont les bienséances ne permettent pas de parler. || Fig. et fam., *Remuer l'argent à la pelle*, Avoir beaucoup d'argent, être fort riche. || REMUER, fig., Émouvoir, exciter quelque sentiment, quelque mouvement dans l'âme. *Des paroles si touchantes remuèrent l'auditoire.* || REMUER, absol., Faire quelque mouvement, changer de place. *Dès que l'enfant remue dans le ventre de la mère.* || Fig. et fam., Tenter, agir. *On ne vous conseille pas de remuer.* || Exciter des troubles dans un État. || REMUER, avec le pron. pers., Se mouvoir. *Il est si las, qu'il ne peut se remuer.* || Se donner du mouvement, faire des démarches pour réussir à quelque chose. *Il s'est beaucoup remué pour cette affaire.* || *Faire remuer les puissances*, Faire agir les personnes qui ont l'autorité en main. || REMUÉ, ÉE. participe.

REMUEUSE. s. f. Femme spécialement chargée de remuer un enfant, c'est-à-dire, de le nettoyer et de le changer de langes.

REMUGLE. s. m. Odeur qu'exhale ce qui a été longtemps enfermé, ou dans un mauvais air. Il est vieux.

RÉMUNÉRATEUR. s. m. (lat. *remunerari*, récompenser.) Celui qui récompense. *Dieu est le souverain rémunérateur de la vertu.* Adjectiv. *Le Dieu rémunérateur et vengeur.* Style soutenu.

RÉMUNÉRATION. s. f. Récompense.

RÉMUNÉRATOIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui tient lieu de récompense.

RÉMUNÉRER. v. a. Récompenser. Style soutenu. || RÉMUNÉRÉ, ÉE. participe.

RENÂCLER. v. n. (*onomatopée.*) Faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colère. Pop. || Fig. et fam., Témoigner de la répugnance pour quelque chose.

RENAISSANCE. s. f. (lat. *renascor*, renaître.) Seconde, nouvelle naissance, renouvellement. || Principalement au fig. *La renaissance des lettres, de la verdure.* || Absol. *La renaissance*, Époque où les arts et les lettres ont refleuri en Europe.

RENAISSANT, ANTE. adj. Qui renaît. *Des besoins sans cesse renaissants. L'herbe renaissante.*

RENAÎTRE. v. n. Naître de nouveau. || Par exagérat., *Renaître à la vie*, Recouvrer la santé après une maladie qui avait semblé mortelle. || Fig., *Renaître au bonheur*, Redevenir heureux, après avoir éprouvé beaucoup d'infortunes. || Fig., *Renaître par le baptême, par la pénitence*, Rentrer en état de grâce, etc. || RENAÎTRE, se dit De certains êtres animés, de certains objets qui prennent la place des objets de même nature, qui ont péri. *Ses cheveux commencent à renaître.* || Il se dit Des végétaux, et signifie, Repousser, croître de nouveau. *Les arbres renaissent au printemps.* || Reparaître. *Nous allons voir renaître les beaux jours.* || Fig., au sens moral. *Cet événement fit renaître les espérances. Faire renaître une occasion.*

RÉNAL, ALE. adj. (lat. *renes*, reins.) t. d'anat. Il se dit Des parties qui ont rapport aux reins.

RENARD. s. m. Quadrupède, à longue queue touffue, qui mange les poules, les oies, les lapins, etc., et qui est fort rusé. || Fig. et fam., *Cet homme est un vieux renard*, Il est cauteleux, fin, rusé. || Fam., *Faire la guerre en renard*, Faire la guerre avec ruse, agir finement. || Prov. et fig., *Un bon renard ne mange point les poules de son voisin*, Tout homme rusé qui fait une action blâmable, la fait plutôt dans un quartier éloigné que dans son voisinage. || Prov. et fig., *Coudre la peau du renard à celle du lion*, Ajouter la ruse à la force. || *Jeu du renard*, Jeu où une pièce principale, qu'on appelle *Renard*, en attaque douze autres qu'on appelle *Poules.* || *Renard marin*, Gros mammifère de l'ordre des cétacés. || RENARD, en parlant De canaux, Fentes, trous par lesquels les eaux d'un bassin ou d'un réservoir se perdent, et qu'il est difficile de trouver. || *Queues-de-renard*, Certaines touffes de racines qui se forment quelquefois dans les tuyaux des fontaines, et qui les bouchent. || *Queue-de-renard*, Plante qui croît dans les lieux humides, et qui a quelque ressemblance avec une queue de renard.

RENARDE. s. f. Femelle du renard.

RENARDEAU. s. m. Petit renard.

RENARDIER. s. m. Celui qui, dans une terre, a le soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE. s. f. Tanière du renard.

RENCAISSAGE. s. m. (grec *capsa*, caisse.) Action de rencaisser.

RENCAISSER. v. a. t. de jardinage. Remettre dans une caisse. Il ne se dit guère qu'en parlant Des arbres et des arbrisseaux que l'on change de caisse. || RENCAISSÉ, ÉE. participe.

RENCHÉRIR. v. a., et quelquefois neutre. (lat. *carus*, cher.) Il se conjugue comme *Enchérir*; et il a les mêmes significations, tant au propre qu'au figuré. || RENCHÉRI, IE. participe. || Fam., *Faire le renchéri*, Faire le difficile.

RENCHÉRISSEMENT. s. m. Il signifie la même chose qu'Enchérissement.

RENCOGNER. v. a. (grec *gônia*, coin.) Pousser, serrer quelqu'un dans un coin. Très-fam. || RENCOGNÉ, ÉE. participe.

RENCONTRE. s. f. (lat. *contrà*, vis-à-vis.) Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne, une chose. *Faire rencontre de quelqu'un.* || *Aller, venir à la rencontre*, Aller, venir au-devant de quelqu'un. || *Marchandise de rencontre*, Celle qu'on trouve à acheter par hasard. *J'ai eu cela de rencontre*, et *C'est une rencontre*, en parlant D'une chose qu'on a achetée d'occasion et bon marché. || RENCONTRE, Concours, conjonction des corps. *La rencontre des atomes.* || En t. de gramm. et de versific., *La rencontre des voyelles*, se dit Lorsqu'un mot qui se termine par une voyelle non muette est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. C'est ce qu'on nomme aussi *Hiatus.* || En horlog., *Roue de rencontre*, Roue dont les dents engrènent dans les deux saillies latérales de l'espèce de pivot qui fait mouvoir le balancier d'une montre. || RENCONTRE, Le choc de deux corps de troupes, lorsqu'il se fait par hasard. *Sanglante rencontre.* || Combat singulier non prémédité. || RENCONTRE, fig., Trait d'esprit, bon mot. Il vieillit

en ce sens. || Rencontre, Occasion, conjoncture. *Je vous servirai en toute rencontre.*

RENCONTRER. v. a. Trouver une personne, une chose. *Rencontrer une pierre en son chemin. Il fut surpris de rencontrer en elle tant de résolution. Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage.* || *Rencontrer les yeux de quelqu'un*, Le regarder au moment où l'on est regardé par lui. || Rencontrer, s'emploie avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Nous nous sommes rencontrés en route.* || Fig., Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet. *Les beaux esprits se rencontrent.* || Passivement, Exister, être trouvé, paraître. *Cela ne se rencontre pas tous les jours.* || Rencontrer, Être bien ou mal servi par le hasard dans quelque affaire; Deviner juste ou se tromper dans ses conjectures. Dans ce sens, il s'emploie souvent absolument. *Il a bien rencontré en se mariant. Il a bien rencontré dans ses conjectures.* || Il signifie encore, Dire un mot heureux, un mot qui est à propos. Dans ce sens, il s'emploie toujours absolument. *Il rencontre heureusement.* || Rencontrer, en t. de chasse, se dit Des chiens qui commencent à trouver la piste du gibier. || Rencontré, ée. participe.

RENCORSER. v. a. (lat. *corpus*, corps.) t. de tailleur et de couturière. Mettre un corsage neuf à à une robe. || Rencorsé, ée. participe.

RENDANT, ANTE. s. (lat. *reddo*, rendre.) t. de jurispr. et de comptabilité. Celui, celle qui rend un compte. On dit aussi, *Le rendant compte.*

RENDEZ-VOUS. s. m. Convention que deux ou plusieurs personnes font de se trouver ensemble, à certaine heure, en un lieu désigné. *Le rendez-vous général de l'armée. J'ai rendez-vous à telle heure.* || Lieu où l'on se doit rendre; en général, Lieu où certaines personnes ont coutume de se réunir. *Je suis arrivé le premier au rendez-vous. Ce jardin est le rendez-vous du beau monde.* || Par extens., en parlant Des animaux. *Cette forêt est le rendez-vous des oiseaux de proie, etc.*

RENDONNÉE. s. f. t. de vénerie. *Voy.* Randonnée.

RENDORMIR. v. a. (lat. *dormio*, dormir.) Faire dormir de nouveau quelqu'un qui était réveillé. || Avec le pron. pers., Recommencer à dormir. *Je me suis rendormi.* || Rendormi, ie. participe.

RENDOUBLER. v. a. (lat. *duplico*, doubler.) Remplier un vêtement pour le raccourcir. || Redoublé, ée. participe.

RENDRE. v. a. (lat. *reddo*, rendre.) (*Je rends, tu rends, il rend; nous rendons, vous rendez, ils rendent. Je rendais. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Je rendrais. Rends, rendez. Que je rende. Que je rendisse. Rendant. Rendu.*) Restituer, remettre une chose entre les mains de celui à qui elle appartient. *Rendre à quelqu'un l'argent qu'on lui a emprunté. Rendre un dépôt.* || Fig., au sens moral. *Je lui ai rendu mon amitié.* || Prov. et fam., *Il faut rendre à César ce qui appartient à César*, Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû. Tant au propre qu'au figuré. || *Rendre le reste d'une pièce de monnaie*, Donner ce qui reste de la valeur d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui était dû. || *Rendre un paquet, une lettre*, Remettre une lettre entre les mains de celui à qui elle est écrite, un paquet à celui à qui il est adressé. || *Rendre un ballot, des marchandises en un lieu*, Les y porter, les y conduire. Dans ce sens, *Rendre* se dit en parlant Des personnes. *Montez dans mon cabriolet, dans deux heures je vous rends là.* || *Rendre de l'ouvrage*, Le remettre à celui pour qui on l'a fait. || Fig., *Rendre à quelqu'un sa parole*, Le dégager de la promesse qu'il avait faite. || Rendre, se dit fig. en parlant De certains devoirs, de certaines obligations dont on s'acquitte, de certaines marques de respect, de civilité, etc., que l'on donne à quelqu'un. *Rendre ses devoirs à quelqu'un. Rendre les derniers devoirs à son ami. Rendre hommage. Rendre réponse. Rendre grâce à Dieu.* || En t. de féodalité, *Rendre foi et hommage, rendre aveu*, S'acquitter de ces sujétions. || *Rendre visite à quelqu'un*, L'aller visiter; *Rendre à quelqu'un sa visite*, L'aller visiter après avoir reçu de lui une visite. *Rendre ses visites*, Faire les visites que l'usage prescrit dans certaines circonstances. || *Rendre le salut*, Saluer quelqu'un dont on vient de recevoir un salut. || *Rendre service à quelqu'un*, Servir, obliger quelqu'un. || Rendre, Payer de retour, soit en bien, soit en mal. *Rendre avec usure. Rendre le mal pour le bien.* || *Dieu vous le rende!* Expression de reconnaissance, dont se servent ceux à qui on donne l'aumône, à qui l'on fait quelque petit présent, à qui l'on rend quelque bon office. || Rendre, Faire recouvrer certaines choses dont on était privé, qu'on avait perdues, comme la santé, les forces du corps, etc. *Rendre la santé. Cet arrêt lui a rendu l'honneur, l'espoir.* || Fam. et par exagérat., *Vous me rendez la vie*, Vous me tirez de peine, je vous ai une obligation extrême. || Rendre, en parlant Des personnes, dans une acception à peu près semblable, Les faire rentrer en possession d'une chose dont elles étaient privées. *Il vient d'être rendu à la liberté. Cela le rendit à lui-même*, Cela fit cesser l'illusion, qui égarait sa raison, qui l'empêchait de juger sainement. || Rendre, Faire devenir; être cause qu'une personne, qu'une chose devient ce qu'elle n'était pas auparavant. *Sa vertu l'a rendu illustre. Le commerce rend un pays florissant. Rendre un chemin praticable.* || Dans le même sens avec le pron. pers., Devenir, avec ou sans intention, mais par son propre fait. *Il veut se rendre agréable. A force d'excès, il s'est rendu malade. Les ennemis se sont rendus maîtres de la place.* || En t. de jurispr., *Se rendre partie contre quelqu'un*, Se déclarer partie contre quelqu'un. || Rendre, Produire, rapporter. *Un grain de blé en rend quelquefois plus de soixante. Sa terre lui rend dix mille francs par an.* || *Ce fermier rend tant de sa ferme*, Il en paye tant. || *Cette orange rend beaucoup de jus*, Il en sort beaucoup de jus quand on la presse. *Cette volaille a rendu beaucoup de graisse*, Il en a dégoutté beaucoup de graisse quand on l'a fait cuire. || *Cette fleur rend une odeur agréable*, Il s'en exhale une agréable odeur. *Cet instrument rend un son harmonieux*, Il en sort des sons harmonieux quand on en joue. || Absol., *Cette raquette rend bien, mal*, Elle est bien ou mal tendue. || Rendre, se dit encore en parlant De ce que le corps rejette par les voies naturelles ou autrement. *Rendre de la bile.* || Absol., *Cette plaie rend beaucoup*, Il en sort du pus. || Pop., *Rendre gorge*, Vomir après avoir trop bu ou trop mangé. Fig. et fam., Restituer par force ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. || Fig., *Rendre l'esprit, l'âme, le dernier soupir*, Mourir. || Rendre, Représenter, exprimer. *Cette copie ne rend pas bien l'original.* || *Rendre témoignage*, Témoigner. || *Rendre un arrêt*, Prononcer un arrêt. *Rendre des oracles*, Prononcer des oracles. || *Rendre la justice*, Administrer la justice. || *Rendre justice à quelqu'un*, Reconnaître son mérite, ses droits. Dans un sens analogue: *C'est une justice à lui rendre.* || *Rendre raison*, Expliquer pourquoi on fait quelque chose, pourquoi

quelque chose est ou se fait. *Il y a des phénomènes dont on ne peut rendre raison.* || *Rendre raison à quelqu'un*, Se battre en duel avec lui pour réparation d'une offense. || *Rendre compte d'une chose*, La détailler, en donner l'explication. *Rendre ses comptes. Se rendre compte à soi-même de quelque chose*, Réfléchir sur la chose dont il s'agit, de manière à la bien connaître. || RENDRE, Traduire. || Répéter. *L'écho rend les sons, les paroles.* || RENDRE, Aboutir; et, dans cette acception, il est neutre. *Ce chemin rend à tel village.* || Il s'emploie ordinairement, dans le même sens, avec le pron. pers. *Les fleuves se rendent à la mer.* || *Se rendre en quelque endroit*, lorsqu'il s'agit Des personnes, Se transporter en quelque endroit, y aller. *Se rendre à son régiment, à son poste, aux ordres d'un supérieur.* || *Se rendre à son devoir*, Se rendre au lieu où le devoir appelle. || RENDRE, Livrer, céder. *Rendre les armes.* || Fig., *Rendre les armes*, S'avouer vaincu dans une discussion. || En t. de manége, *Rendre la bride à son cheval*, La tenir moins haute, moins ferme. On dit aussi, *Rendre la main à un cheval.* || RENDRE, avec le pron. pers., Céder, se mettre au pouvoir, se soumettre. *Les assiégés ne voulurent point se rendre. Cette femme s'est rendue à ses désirs.* || *Je me rends*, se dit Lorsque, dans une discussion, on finit par céder. *Il ne se rend jamais*, C'est un opiniâtre qui ne cède jamais. || RENDRE, avec le pron. pers., N'en pouvoir plus. *Quoi! vous vous rendez déjà?* || *Ce cheval se rend*, Il est outré à force d'avoir marché ou d'avoir travaillé. Cela se dit aussi D'un cheval qui finit par obéir, après quelque résistance. || RENDU, UE. participe. *Le vin de Bourgogne coûte tant, rendu à Paris*, Voituré à Paris. || Prov., *Fille qui chante et ville qui parlemente, sont à demi rendues.* || *Compte rendu*, Exposé ou récit de certains faits particuliers. *Compte rendu de l'état des finances. Etc.* || *Cet homme est rendu*, Il est las, outré, il ne peut plus marcher. || RENDU, Arrivé où l'on voulait aller. *Nous voilà bientôt rendus.* || RENDU, subst., se dit d'Un soldat d'une armée ennemie qui se rend à l'autre. Il est vieux. || Fig. et fam., *C'est un rendu*, se dit en parlant D'un tour qu'on vient de jouer à quelqu'un, et qui vaut bien celui qu'il a fait auparavant. *C'est un prêté rendu.*

* RENDUIRE. v. a. (lat. *inducere*, enduire.) Enduire de nouveau.

RENDURCIR. (lat. *induro*, endurcir.) Rendre plus dur ce qui l'était déjà. Avec le pron. pers., *Se rendurcir.* || RENDURCI, IE. participe.

RÊNE. s. f. (lat. *regimen*, conduite.) Courroie de la bride d'un cheval. || Fig. et dans le style soutenu, *Les rênes de l'empire, du gouvernement*, La haute administration de l'État.

RENÉGAT, ATE. (lat. *nego*, nier.) Celui, celle qui a renié la religion chrétienne pour embrasser une autre religion, et particulièrement le mahométisme.

RÉNETTE. s. f. Instrument dont les maréchaux se servent pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER. v. a. t. de maréchal. Couper le sabot par sillons, et y pratiquer des raies avec la rénette. RÉNETTÉ, ÉE. participe.

RENFAÎTAGE. s. m. (lat. *fastigo*, enfaîter.) L'action de renfaîter; L'ouvrage qui en est le résultat.

RENFAÎTER. v. a. Raccommoder le faîte d'un toit. || RENFAÎTÉ, ÉE. participe.

RENFERMER. v. a. (lat. *firmare*, mettre en sûreté.) Enfermer de nouveau. || Simplement, Enfermer. *C'est un fou qu'il faudrait renfermer.* Avec le pron. pers., *Il se renferma dans sa maison.* || *Renfermer un prisonnier*, Le resserrer plus étroitement qu'auparavant. || Fig., *Se renfermer en soi-même*, Se recueillir, afin de penser avec plus d'attention aux choses dont on est occupé. || RENFERMER, tant au propre qu'au figuré, Comprendre, contenir. *Ce livre renferme plusieurs vérités.* || RENFERMER, fig., Restreindre, réduire dans de certaines bornes. *Ce prédicateur a renfermé son sujet en deux points.* || En ce sens, avec le pron. pers. *Cet auteur s'est renfermé dans son sujet.* || En t. de manége, *Renfermer un cheval*, Le tenir dans la main et dans les jambes : dans la main, le cavalier la mettant à soi, ce qui occasionne une plus forte tension des rênes et ce qui retient le devant; dans les jambes, en les approchant du corps de l'animal, ce qui chasse le derrière sur le devant. || RENFERMÉ, ÉE. participe. || Subst., *Cela sent le renfermé*, se dit Des choses qui ont contracté une mauvaise odeur, pour avoir été trop longtemps renfermées. De même, *Odeur de renfermé*, en parlant D'un appartement où il sent mauvais, parce qu'on n'a pas ouvert les fenêtres depuis un certain temps.

RENFLEMENT. s. m. (lat. *inflare*, enfler.) État de ce qui est renflé. Particulièrement, en architecture, Augmentation insensible du diamètre d'une colonne depuis la base jusqu'au tiers de la hauteur du fût. || En botanique, L'endroit où une tige, un rameau, etc., est comme enflé, dilaté.

RENFLER. v. n. Il se dit Des choses qui augmentent de grosseur en cuisant ou en fermentant. || RENFLÉ, ÉE. participe. || Il se dit adjectiv. De certaines choses qui vont en grossissant dans quelques parties de leur longueur. *Voyez* RENFLEMENT.

RENFONCEMENT. s. m. (lat. *fundus*, fond.) t. d'art. Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. || Creux que forment certaines parties d'un ouvrage; surtout en architecture. || RENFONCEMENT, en t. d'imprimerie, Action de renfoncer une ligne.

RENFONCER. v. a. Enfoncer de nouveau, enfoncer plus avant. || En t. d'imprim., *Renfoncer une ligne*, La faire commencer plus ou moins en arrière de celles qui suivent ou qui précèdent. || RENFONCÉ, ÉE. participe.

RENFORCEMENT. s. m. (lat. *fortificare*, fortifier.) Action de renforcer, ou L'effet de cette action.

RENFORCER. v. a. Fortifier, rendre plus fort. *Renforcer des troupes. Renforcer le quartier d'un soulier.* || *Renforcer la dépense*, Augmenter la dépense d'une maison. || *Renforcer la voix*, Lui donner plus de force, plus d'éclat. || RENFORCER, avec le pron. pers., au propre et au figuré, signifie, Se fortifier, devenir plus habile. *Je trouve que vous vous êtes renforcé dans le calcul, aux échecs.* || RENFORCÉ, ÉE. participe. || *Étoffe renforcée*, Étoffe plus forte et plus épaisse que ne le sont ordinairement les étoffes de la même espèce. || *Un bidet renforcé*, Un double bidet. || Fig. et fam., *C'est un paysan renforcé*, se dit d'un homme de campagne qui a de l'aisance, et qui fait un peu l'important. *Un fat, un sot renforcé*, Un homme, extrêmement fat, extrêmement sot.

RENFORMIR. v. a. (lat. *formo*, former.) t. de maçonnerie. Mettre des moellons ou des pierres où il en manque, crépir un vieux mur pour consolider la construction. || RENFORMI, IE. participe.

RENFORMIS. s. m. t. de maçonnerie. Réparation d'un vieux mur, sans démolition.

RENFORT. s. m. (lat. *fortis*, fort.) Augmentation de force. *L'armée a reçu des renforts.*

RENFROGNER (SE). v. pron. *Voyez* REFROGNER.

RENGAGEMENT. s. m. (ital. *gaggio*, gage.) Action de se rengager.

RENGAGER. v. a. Engager de nouveau. *Rengager un domaine.* || Avec le pron. pers., *Se rengager dans les procès.* || RENGAGÉ, ÉE. participe.

RENGAÎNER. v. a. (lat. *vagina*, gaîne.) Remettre en gaîne, dans le fourreau. Absol. dans le sens de Rengaîner son épée. *Il leur fallut rengaîner.* || Fig. et fam., *Rengaîner son compliment*, Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait envie de dire. || RENGAÎNÉ, ÉE. participe.

RENGORGER (SE). v. pron. (lat. *gurges*, gouffre.) Il se dit Des femmes, lorsque, pour avoir meilleure grâce, elles avancent la gorge, et retirent la tête un peu en arrière. || Des hommes, lorsque, par un mouvement semblable, ils affectent un air de fierté. || Il se dit également De certains animaux. *Le paon se rengorge quand on le regarde.* || Il se dit, fig., D'un homme qui fait l'important. Dans toutes ses acceptions, il est familier. || RENGORGÉ, ÉE. participe.

RENGRAISSER. v. a. (lat. *crassus*, gras.) Faire redevenir gras, engraisser de nouveau. || Neutre, Redevenir gras. *Depuis qu'il prend du lait, il a rengraissé.* || RENGRAISSÉ, ÉE. participe.

RENGRÉGEMENT. s. m. Augmentation, accroissement. Il ne se dit que Des maux, et il est vieux.

RENGRÉGER. v. a. Augmenter, accroître. Il ne se dit qu'en parlant Du mal, de la douleur. || Avec le pron. person. *Son mal se rengrége.* Il est vieux. || RENGRÉGÉ, ÉE. participe.

RENGRÉNEMENT. s. m. (lat. *crenæ*, crans.) Action de rengréner.

RENGRÉNER. v. a. t. de monnaie. Remettre sous le balancier les monnaies, les médailles qui n'ont pas bien reçu l'empreinte, ou qui exigent pour leur fabrication plus d'un coup de balancier, de manière que toutes leurs parties rentrent exactement dans le creux des coins. || Il se dit De tout ce qui a reçu une empreinte, et qui rentre juste dans le creux de la matrice. || RENGRÉNÉ, ÉE. participe.

RENIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *negare*, nier.) Il n'est guère usité que dans cette phrase proverbiale, *Tous vilains cas, tous mauvais cas sont reniables ;* Lorsqu'un homme a commis quelque crime, a fait quelque faute considérable, et que la honte ou la crainte du châtiment fait qu'il le nie.

RENIEMENT ou RENÎMENT. s. m. Action de renier. Il n'est usité que dans cette locution, *Le reniement de saint Pierre.*

RENIER. v. a. Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît point une personne, une chose. || *Renier quelqu'un pour son parent, pour son ami,* Refuser de le reconnaître pour tel. || RENIER, Désavouer une chose de fait, la nier. *Renier sa patrie.* || Renoncer entièrement à une chose, n'y vouloir plus avoir de part. *Il a renié sa religion.* || Absol., Renier sa religion. || *Renier Dieu,* et absol., *Renier,* Jurer le nom de Dieu : il se joint presque toujours avec le verbe *Blasphémer.* || RENIÉ, ÉE. participe. || Prov. et par exagérat., *Il est renié de Dieu et des hommes,* se dit D'un méchant homme en horreur au ciel et à la terre. || *Un moine renié,* Un moine qui a renoncé à ses vœux et à son habit. *Un chrétien renié,* Un homme qui a renoncé à la religion chrétienne. Dans ces locutions, *Renié* prend une signification active, et se dit au lieu de Qui a renié.

RENIEUR. s. m. Celui qui renie. Il a vieilli.

RENIFLEMENT. s. m. (*onomatopée.*) Action de renifler.

RENIFLER. v. n. Retirer, en aspirant un peu fort, l'humeur ou l'air qui est dans les narines. || Il se dit, fig. et fam., De ceux qui marquent de la répugnance pour quelque chose.

RENIFLERIE. s. f. Action de renifler. Il est populaire.

RENIFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui renifle.

RENNE. s. m. Quadrupède mammifère du même genre que les cerfs, et qu'on trouve dans les pays du Nord.

RENOM. s. m. (lat. *nomen*, nom.) Réputation, opinion que le public a d'une personne, d'une chose. *Un homme de renom.* Quand *Renom* est employé tout seul, il se prend ordinairement en bonne part.

RENOMMÉE. s. f. Renom, réputation. *Noircir la renommée de quelqu'un.* || En t. de palais, *Rétablir quelqu'un en sa bonne fame et renommée.* || Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,* Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche. || RENOMMÉE, La voix publique qui annonce quelque action, quelque événement remarquable, qui répand l'éloge ou le blâme sur quelque personnage. *J'ai appris cette action par la renommée.* || En t. de palais, *Enquête de commune renommée,* Sorte d'enquête ordonnée pour constater certains faits. || RENOMMÉE, Être mythologique et allégorique, représenté ordinairement sous les traits d'une femme ailée, qui embouche la trompette, pour publier en tous lieux les divers événements. || Il s'emploie avec l'acception qui précède dans plusieurs phrases figurées du style oratoire et poétique. *Les cent bouches, les cent voix de la renommée.*

RENOMMER. v. a. Nommer, élire de nouveau. || Nommer avec éloge. *Ce héros qu'on renomme en tous lieux.* || Avec le pron. pers., *Se renommer de quelqu'un,* Se réclamer de quelqu'un, s'autoriser, se servir du nom de quelqu'un auprès d'un autre. Cette acception a vieilli. || RENOMMÉ, ÉE. participe.

RENONCE. s. f. (lat. *renuntiare*, renoncer.) Terme dont on se sert, à certains Jeux de cartes, pour exprimer qu'on n'a point d'une certaine couleur.

RENONCEMENT. s. m. Action de renoncer. Il ne se dit que dans les sujets de morale, et particulièrement de morale chrétienne. *Le renoncement aux honneurs, à soi-même.*

RENONCER. v. n. Se désister, se déporter de quelque chose. *Renoncer à la couronne.* || Abandonner la possession, la prétention, le désir ou l'affection de quelque chose. *Renoncer à l'empire, à une entreprise.* || Absol. *La veuve a renoncé, à cause des dettes,* c'est-à-dire, A renoncé à la communauté. || En style de dévotion, *Il faut renoncer à soi-même,* Il faut se dépouiller de tout amour propre. || RENONCER, à certains Jeux de cartes, Mettre une carte d'une autre couleur que celle qui est jouée. || RENONCER, v. a. Renier, ne vouloir plus reconnaître quelqu'un pour ce qu'il est ou pour ce qu'on le croyait. || RENONCÉ, ÉE. participe.

RENONCIATION. s. f. Acte par lequel on renonce à quelque chose.

RENONCULE. s. f. (lat. *ranunculus*, même signif.) Plante dont il y a un grand nombre d'espèces, les unes cultivées, les autres venant sans culture dans les bois, les marais, etc.

RENOUÉE. s. f. (lat. *renodare*, renouer.) t. de botanique. Plante dont les tiges ont beaucoup de nœuds.

RENOUEMENT ou RENOÛMENT. s. m. Rétablissement, renouvellement. Il a vieilli.

RENOUER. v. a. Nouer une chose dénouée. || Sim-

plement, Nouer pour l'ornement. || Fig., *Renouer un traité, une alliance,* Renouveler un traité dont le terme est expiré, une alliance qui avait été rompue. *Renouer des négociations,* Reprendre des négociations qui avaient été interrompues. || *Renouer amitié avec quelqu'un,* Renouveler amitié avec quelqu'un; absol., *Renouer,* Renouveler une liaison rompue ou interrompue. || Fig. et fam., *Renouer une partie,* Reprendre le projet d'une partie qui avait été rompue. *Renouer la conversation.* || RENOUÉ, ÉE. participe.

RENOUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait le métier de remettre les membres disloqués. On dit aussi, *Rebouteur* et *Rhabilleur.*

RENOUVEAU. s. m. (lat. *renovare,* renouveler.) Le printemps, la saison nouvelle. Il est vieux.

RENOUVELER. v. a. Rendre nouveau en substituant une chose à la place d'une autre de même espèce. || *Renouveler une vigne, un troupeau.* || *Renouveler le meuble d'un appartement.* || *Renouveler sa maison, son service,* Changer tous ses domestiques. || *Il a vu renouveler la plus grande partie du régiment,* Il y a vu entrer la plupart des hommes qui y sont. || *Le retour du soleil renouvelle toute la nature, etc.,* Il donne un nouvel aspect, une nouvelle vie à tous les êtres. || *Cette révolution a renouvelé la face de l'Europe,* Elle y a changé les gouvernements, les habitudes, les mœurs. || En t. de l'Écriture, *Nous sommes renouvelés par le baptême,* Nous sommes régénérés en JÉSUS-CHRIST par le baptême. || *Renouveler le mal, la douleur de quelqu'un,* Lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. || *Renouveler son attention,* Avoir une plus grande attention. || *Renouveler le souvenir d'une chose,* En rappeler la mémoire. || *Renouveler un édit,* Le publier de nouveau, le remettre en vigueur. || RENOUVELER, Recommencer, faire de nouveau. *Renouveler un procès.* || *Renouveler un traité, un bail,* Faire un nouveau traité, un nouveau bail, avec les mêmes personnes, et à peu près aux mêmes conditions. || RENOUVELER, avec le pron. pers. *La nature se renouvelle au printemps. Sa douleur se renouvelle tous les jours.* || *Se renouveler dans le souvenir de quelqu'un,* Se rappeler à la mémoire de quelqu'un. || RENOUVELER, s'emploie neutr. avec la préposition *De,* dans les phrases suivantes : *Renouveler d'appétit, renouveler de jambes,* Reprendre de l'appétit, des jambes. || RENOUVELÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Invention renouvelée des Grecs,* Invention connue très-anciennement, et donnée pour nouvelle.

RENOUVELLEMENT. s. m. Rénovation, rétablissement d'une chose dans son premier état ou dans un état meilleur. *Le renouvellement de la lune. Renouvellement d'un billet.* || Accroissement. *Renouvellement de ferveur.* || Réitération. *Renouvellement de vœux.*

RÉNOVATION. s. f. Renouvellement, rétablissement d'une chose dans l'état où elle était.

RENSEIGNEMENT. s. m. (lat. *resigno,* indiquer.) Indice, instruction qui met sur la voie de quelque chose, qui sert à faire connaître une chose. *Fournir des renseignements. Aller aux renseignements.*

RENSEIGNER. v. a. Enseigner de nouveau, avec un nouveau soin. || RENSEIGNÉ, ÉE. participe.

RENTE. s. f. (ital. *rendita,* rente.) || Ordinairement Ce qui est dû tous les ans pour un fonds aliéné, cédé ou affermé. *Rente foncière. Rente en grains.* || Ce qui est dû annuellement, pour une somme d'argent aliénée par contrat de constitution. *Rente sur l'État.* || RENTE, absol., La rente constituée par l'État. *La rente à cinq pour cent. Le taux de la rente.* || RENTE, par extens., Certaines charges qu'on s'impose à soi-même, et qui reviennent à peu près périodiquement.

RENTER. v. a. Assigner certain revenu à un hôpital, à une communauté, pour une fondation que l'on fait. || RENTÉ, ÉE. participe. Qui a des rentes, du revenu.

RENTIER, IÈRE. s. Celui, celle qui a des rentes constituées sur l'État, ou sur quelque communauté. || Bourgeois qui vit de son revenu. *Un gros rentier.* || Celui qui devait des rentes seigneuriales. *Cette seigneurie avait beaucoup de rentiers.*

RENTOILAGE. s. m. (lat. *tela,* toile.) Action de rentoiler.

RENTOILER. v. a. Remettre de la toile neuve à la place de celle qui est usée. Se dit Des choses garnies de dentelle, de point, ou d'autres ornements de fil. || En peint., Coller un vieux tableau sur une toile neuve, ou Transporter une peinture d'une vieille toile sur une neuve. || RENTOILÉ, ÉE. participe.

RENTRAIRE. v. a. (lat. *retrahere,* retirer.) (Il se conjugue comme *Traire.*) Rejoindre deux morceaux de drap, ou de quelque autre étoffe épaisse, qui ont été déchirés, coupés; ou Joindre bord contre bord deux morceaux qui n'étaient pas joints, en sorte que la couture ne paraisse point. || RENTRAIT, AITE. participe.

RENTRAITURE. s. f. Couture de ce qui est rentrait.

RENTRANT. adj. (lat. *intrare,* entrer.) t. de géom. et de fortific. Se dit Des angles dont l'ouverture est en dehors, par opposition Aux angles saillants.

RENTRANT. s. m. t. de jeu. Celui qui prend la place du joueur qui a perdu la partie.

RENTRAYEUR, EUSE. s. (lat. *retrahere,* retirer.) Celui, celle qui sait rentraire.

RENTRÉE. s. f. (lat. *intrare,* entrer.) Action de rentrer. Il se dit Des tribunaux, des colléges, etc., lorsqu'ils recommencent leurs fonctions, leurs exercices après les vacations, après les vacances. *Rentrée des classes.* || Il se dit en parlant D'un acteur, lorsqu'il reparaît sur la scène après une absence un peu longue. || En t. de chasse, Retour des animaux dans le bois au point du jour, après qu'ils ont été faire leur nuit en plaine. || RENTRÉE. Perception d'un revenu, recouvrement d'une somme. *La rentrée des impôts.* || A certains jeux, Les cartes que l'on prend dans le talon, à la place de celles qu'on a écartées.

RENTRER. v. n. Entrer de nouveau, entrer après être sorti. || *Rentrer dans l'alignement,* Se remettre sur l'alignement en reculant. || Fig., *Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un,* Obtenir de nouveau les bonnes grâces de quelqu'un. || Fig., *Rentrer dans son bien, dans ses droits,* Les recouvrer. || Fig., *Rentrer dans son bon sens,* Revenir en son bon sens. || Fig., *Rentrer dans l'ordre,* Se remettre, se rétablir dans l'ordre. *Rentrer dans le devoir,* Se remettre à son devoir. || Par exagérat., *Faire rentrer quelqu'un dans la poussière,* L'accabler par des menaces. Dans le même sens, *Faire rentrer quelqu'un cent pieds sous terre.* || Fig., *Rentrer en soi-même,* Faire réflexion sur soi-même. || RENTRER, fig., Recommencer, reprendre certaines choses, s'y remettre. *Rentrer en charge.* || *Rentrer en fureur,* Se remettre en fureur. || RENTRER, se dit absol. Des tribunaux qui reprennent leurs fonctions, des colléges qui recommencent leurs exercices, etc., après les vacations, après les vacances. || Il se dit D'un acteur qui, après une absence, reparaît sur la scène. || RENTRER, en parlant Des revenus, des sommes à recouvrer, Arri-

ver, être touché, perçu. *Ce revenu a peine à rentrer.* || Rentrer, se dit vulgairement Des humeurs qui se répercutent. *Un charlatan lui a fait rentrer ses dartres.* || Rentrer, en gravure, Repasser la pointe ou le burin dans les tailles déjà faites, pour les approfondir. || Rentrer, à certains jeux de cartes, se dit Des cartes que l'on prend au talon à la place de celles qu'on a écartées. || Rentrer, verbe actif, Porter ou reporter dedans ce qui était dehors. *Rentrer les foins.* || En t. d'impr., *Rentrer, faire rentrer une ligne*, La renfoncer. || Rentré, ée. part.

RENVERSÉ (À LA). (lat. *reversus*, renversé.) loc. adv. Sur le dos, le visage en haut.

RENVERSEMENT. s. m. Action de renverser; État d'une chose renversée. Peu usité en ce sens. || Dérangement, désordre. || Fig., *Le renversement de sa tête, de son esprit*, Le trouble, le désordre de ses idées. || Renversement, en chir., se dit d'Une situation vicieuse de certains organes, dans laquelle ils sont retournés, et présentent en dehors ce qui devrait être en dedans. || Fig., Ruine, décadence, destruction totale. *Le renversement des lois, de la religion.* || Renversement, en t. de marine, Transport de la charge d'un navire dans un autre. Vieux : on dit, *Transbordement.* || Renversement, en musique, se dit Des accords où les notes sont disposées autrement que dans l'accord fondamental dont ils sont dérivés. || En arithm., *Le renversement d'une fraction*, Transposition du dénominateur à la place du numérateur, et réciproquement.

RENVERSER. v. a. Faire tomber une personne, une chose. *Il renversa la table. Le vent renversa de très-grands arbres.* Avec le pron. pers. *La table s'est renversée.* On dit, en chir., qu'*Un organe se renverse.* Voyez Renversement. || *Se renverser sur le dos*, absol. *Se renverser*, Se coucher sur le dos. || *Renverser sens dessus dessous*, absol. *Renverser*, Retourner quelque chose de manière que ce qui était en haut soit en bas, et réciproquement. || En t. de guerre, *Renverser les travaux des ennemis*, Les abattre, les raser, les combler. *Renverser un corps de troupes*, Le mettre en déroute. *Renverser un corps de troupes sur un autre*, Pousser un corps de troupes de manière qu'en reculant il mette le désordre dans un autre, et qu'il l'entraîne dans sa déroute. || Renverser, Troubler, confondre l'arrangement des choses, mettre tout sens dessus dessous. *Il a renversé tous mes papiers.* || Fig., Détruire, troubler l'état, l'ordre des choses politiques ou morales. *Renverser un système, un établissement.* || Fig., *Renverser l'esprit de quelqu'un, à quelqu'un*, Lui troubler l'esprit, lui donner des idées fausses. Dans le même sens et fam., *Cet événement lui a renversé la cervelle.* || En t. de marine, *Renverser des marchandises d'un bâtiment dans un autre*, Les transporter immédiatement dans un autre, sans les décharger à terre. Il est vieux : on dit, *Transborder.* || Renverser, Transposer. *Renverser les termes d'un rapport.* Voyez Renversement. || Renversé, ée. participe. || Fig. et fam., *Avoir la physionomie renversée*, Avoir les traits fort altérés par l'effet de quelque émotion violente ou profonde. || Prov., *C'est le monde renversé*, se dit D'une chose qui est contre l'ordre naturel et la raison. || En t. de manége, *Encolure renversée*, Encolure dont le contour ou la rondeur se trouve en dessous, tandis qu'elle devrait se trouver en dessus. || Renversé, adjectiv., en géom. et en optique, se dit Des objets qui sont ou qui paraissent dans une situation opposée à leur situation la plus habituelle. *Un cône renversé.*

RENVI. s. m. t. de certains jeux de cartes. Ce que l'on met par-dessus la vade ou l'enjeu. || *Jeux de renvi*, Ceux où l'on fait des renvis.

RENVIER. v. n. Mettre une certaine somme d'argent au jeu du brelan, etc., par-dessus la vade ou l'enjeu.

RENVOI. s. m. (lat. *in viâ*, en chemin.) Envoi d'une chose à la personne qui l'avait envoyée. || *Chevaux de renvoi, voitures de renvoi, etc.*, Les chevaux et les voitures qui s'en retournent ou qui devaient s'en retourner à vide. || *Le renvoi du son, des paroles par l'écho*, Leur répercussion. || Renvoi, en parlant D'un livre, Certaine marque qui renvoie le lecteur à une pareille marque placée hors du texte et sous laquelle il doit trouver une citation, une remarque, une explication, etc. || Avertissement qui indique qu'on trouvera à une autre page du même livre, la suite de ce qui est interrompu. || En parlant d'Un acte, d'un écrit, La marque qui renvoie à une addition écrite en marge ou au bas de la page et qui doit se joindre au texte. L'addition même. || En t. de musique, Signe qui, correspondant à un autre signe semblable, indique qu'il faut retourner à l'endroit où ce dernier se trouve placé. || Renvoi, L'action de renvoyer quelqu'un, le congé qu'on lui donne. *Le renvoi des troupes.* || Renvoi, L'action de renvoyer une demande, une proposition, etc., à ceux qui doivent l'examiner, y faire droit, ou en rendre compte. *La chambre des députés a ordonné le renvoi au ministre de la guerre.* || Particul., en jurispr., L'action de renvoyer une partie, un procès devant tel ou tel juge. *Demande en renvoi.* || Renvoi, Ajournement, remise. *Le renvoi de la cause à huitaine.* || Renvoi, en médec., surtout au plur., Substances gazeuses ou liquides, qui remontent de l'estomac ou de l'œsophage dans la bouche, sans être accompagnées des efforts qui caractérisent le vomissement.

RENVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Envoyer.*) Envoyer de nouveau. || Faire reporter à une personne une chose qu'elle avait envoyée. *On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé.* || Faire reporter à une personne une chose qui lui appartient, qu'elle avait prêtée, ou perdue. || Renvoyer, en parlant Des personnes, Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était parti. *Aussitôt qu'il fut arrivé, il renvoya ses gens.* || Congédier quelqu'un. *On a renvoyé une partie des troupes, un domestique.* || Fig. et fam., *Renvoyer quelqu'un bien loin*, Le refuser sèchement, le rebuter. Absol., dans le même sens, *Je l'ai renvoyé.* || Renvoyer, Adresser une personne à quelqu'un ou en quelque lieu, pour l'éclaircissement de quelque chose. *Un auteur est souvent obligé de renvoyer son lecteur à ce qu'il a dit plus haut.* || Renvoyer, Remettre à un autre temps. || Prov. et fig., *Renvoyer aux calendes grecques*, Remettre à un temps qui n'arrivera jamais. || Renvoyer, Repousser, réfléchir, répercuter. *Un joueur qui renvoie la balle. La lune renvoie la lumière du soleil. Etc.* || Fig. et fam., *Se renvoyer la balle*, se dit en parlant De deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'embarras d'une affaire. || Renvoyer, se dit en parlant Des demandes, des propositions, etc., que l'on communique à ceux qui doivent les examiner, y faire droit, ou en rendre compte. || Renvoyer, en jurispr., Ordonner qu'une partie se pourvoira, qu'un accusé sera traduit devant tel ou tel juge. *La cour royale a renvoyé l'affaire au tribunal compétent.* || *Renvoyer un accusé quitte et absous, le renvoyer d'accusation*, Le décharger de l'accusation intentée contre lui. De même, *Il a été renvoyé de la*

plainte. || *Renvoyer les parties à se pourvoir*, Se déclarer incompétent. *Renvoyer un plaideur de sa demande*, La lui refuser par un jugement. || RENVOYÉ, ÉE. participe. *La décision de cette affaire est renvoyée*, Est remise à un autre temps.

RÉORDINATION. s. f. (lat. *ordinare*, ordonner.) Action par laquelle quelqu'un est réordonné.

RÉORDONNER. v. a. Conférer pour la seconde fois les ordres sacrés à quelqu'un dont la première ordination a été déclarée nulle par jugement de l'Église. || RÉORDONNÉ, ÉE. participe.

RÉORGANISATION. s. f. (grec *organon*, instrument.) Action d'organiser de nouveau, et Le résultat de cette action.

RÉORGANISER. v. a. Organiser de nouveau. *Réorganiser une administration.* Avec le pronom personnel. *Leur armée se réorganisa.* || RÉORGANISÉ, ÉE. participe.

RÉOUVERTURE. s. f. (lat. *apertura*, ouverture.) Action de rouvrir. En parlant D'un théâtre, d'un établissement de commerce, qui était resté fermé quelque temps.

REPAIRE. s. m. (lat. *recipere se*, se retirer.) Lieu où se retirent des bêtes malfaisantes, féroces, etc. || Fig., Lieu où se retirent ordinairement les voleurs, les brigands, etc. *Cette maison est un repaire de brigands.* || REPAIRE, en t. de chasse, La fiente des loups, des lièvres, et de quelques autres animaux sauvages.

REPAIRE. s. m. t. d'arts et métiers. *Voyez* REPÈRE.

REPAÎTRE. v. n. (lat. *pascere*, manger.) (Il se conjugue comme *Paître*, et a de plus un prétérit défini et un prétérit indéfini : *Je repus. J'ai repu.*) Manger. Il se dit Des hommes et des chevaux. || Il est verbe actif, et signifie, Donner à manger, nourrir. *Il faut repaître ces animaux.* Dans ce sens et le précédent, il est peu usité. || Plus ordinairement au fig. *Repaître quelqu'un d'espérances.* || *Repaître ses yeux d'un spectacle*, Le regarder avec avidité. || REPAÎTRE, avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Cette espèce d'animaux se repait de chair. Il ne se repait que de sang et de carnage*, se dit, par exagérat., D'un homme cruel et sanguinaire. || REPU, UE. participe.

RÉPANDRE. v. a. (lat. *expandere*, étendre.) Épancher, laisser tomber un liquide. Par extens., *Répandre du sel, du poivre, etc.* || Neutral., *Prenez garde de répandre*, se dit À une personne qui porte un vase plein de quelque liqueur. || *Répandre des larmes*, Pleurer. || *Répandre du sang*, Blesser ou tuer. || *Répandre son sang*, Être blessé, ou Mourir pour une cause honorable, sacrée, ou qu'on regarde comme telle. || RÉPANDRE, Départir, distribuer à plusieurs personnes. *Répandre des bienfaits.* || Étendre au loin, dispêrser en plusieurs endroits. *Ces fleurs répandaient une odeur agréable. Il avait répandu ses troupes dans les villages.* || Fig., au sens moral, *Cet auteur a répandu de mauvaises maximes dans son livre. Il a répandu l'alarme dans le quartier.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Les eaux se répandirent dans la campagne. Ce mal s'est répandu dans tout le pays.* || *Se répandre en longs discours, en louanges, en propos, etc.*, Tenir de longs discours, donner beaucoup de louanges, etc. || *Cet homme cherche à se répandre dans le monde*, Il fréquente les sociétés. || RÉPANDU, UE. participe. || Vulg., *Avoir la bile répandue dans le sang*, Avoir la jaunisse. || *Être fort répandu dans le monde*, Voir beaucoup de monde, aller souvent dans la société.

RÉPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *reparare*, réparer.) Qui se peut réparer. Il se dit dans tous les sens du verbe.

REPARAÎTRE. v. n. (lat. *parere*, paraître.) Paraître de nouveau. *Les ennemis ne reparaîtront pas.*

RÉPARATEUR. s. m. (lat. *reparare*, réparer.) Celui qui répare. || Adjectiv. *Un gouvernement réparateur.* || Fam. et ironiq., *Réparateur des torts*, Celui qui se mêle de venger des injures ou de corriger des abus qui ne le regardent point.

RÉPARATION. s. f. Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. *Réparations urgentes.* || Il se dit, particulièrement, Des travaux d'entretien que l'on fait aux maisons. *Grosses, menues réparations. Cette maison me ruine en réparations.* || RÉPARATION, La satisfaction d'une offense faite à quelqu'un. *Réparation d'honneur. Il n'y a point de réparation pour une pareille injure.* || En jurispr., *Réparations civiles*, Somme adjugée par un tribunal de justice à la partie civile, pour la dédommager du tort que le crime ou le délit lui a causé. Dommages-intérêts accordés à un accusé contre la personne qui l'a injustement dénoncé.

RÉPARER. v. a. Refaire, rétablir quelque chose à une construction, à un ouvrage, le raccommoder. *Réparer une muraille, un tableau. Etc.* || *Réparer une figure qui a été jetée en moule*, Ôter les défauts qui y sont survenus par le jet, y mettre la dernière main. Les doreurs sur bois disent de même, *Réparer un cadre, des moulures, etc.*, Les gratter pour leur rendre les formes que les couches de blanc ont altérées ou masquées. || Fig., *Réparer ses affaires*, Rétablir sa fortune ébranlée ou détruite. || Fig., *Réparer ses forces*, Rétablir ses forces. || Fig., *Réparer son honneur*, Effacer par quelque bonne action, la honte d'une mauvaise action précédente. || Fig., *Réparer l'honneur, la réputation de quelqu'un*, Donner les satisfactions convenables à quelqu'un dont on a offensé l'honneur. || RÉPARER, au sens moral, Effacer, faire disparaître. *Il a bien réparé sa faute.* Dans un sens analogue, *Réparer un oubli.* || *Réparer une offense*, Donner des satisfactions proportionnées à cette offense. || *Réparer le dommage que l'on a causé à quelqu'un*, Dédommager quelqu'un du tort qu'on lui a fait. || *Réparer une perte*, S'en dédommager. *Il travaille à réparer ses pertes.* || *Réparer le temps perdu*, Redoubler son travail pour faire en peu de temps ce qu'on avait négligé de faire jusqu'alors. || Dans le langage de la chevalerie, *Réparer les torts*, Venger les injures reçues, rétablir dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés. || RÉPARÉ, ÉE. participe.

RÉPARITION. s. f. t. d'astron. *Voyez* RÉAPPARITION.

REPARLER. v. n. (ital. *parlare*, parler.) Parler de nouveau.

REPARTIE. s. f. (lat. *partiri*, séparer.) Réplique, réponse prompte. *Il est prompt à la repartie.*

REPARTIR. v. actif, et quelquefois neutre. (Il se conjugue comme *Partir.*) Répliquer, répondre sur-le-champ et vivement. *Il ne lui a reparti que des impertinences.* || REPARTI, IE. participe.

REPARTIR. v. n. (Il se conjugue comme le verbe ci-dessus.) Retourner, ou Partir de nouveau. *A peine était-il arrivé, qu'il fut obligé de repartir.* || REPARTI, IE. participe.

RÉPARTIR. v. n. (*Je répartis, tu répartis, il répartit; nous répartissons, vous répartissez, ils répartissent. Je répartissais. Je répartis. Je répartirai. Je répartirais. Répartis, répartissez. Que je répartisse.*

Répartissant.)Partager, distribuer. *Répartir les contributions.* || RÉPARTI, IE. participe.

RÉPARTITEUR. s. m. t. d'administration. Celui qui fait, qui est chargé de faire une répartition. || Adjectivem., *Commissaires répartiteurs*, Commissaires chargés de répartir les impositions entre les contribuables.

RÉPARTITION. s. f. Partage, division, distribution. *Faire la répartition des troupes pour les quartiers d'hiver.* Voyez QUOTITÉ.

REPAS. s. m. (lat. *pastus*, pâture.) Nourriture que l'on prend à certaines heures réglées. Principalement Dîner et souper. *Léger repas. Repas de noces. Repas de corps. Prier d'un repas.* || *Un repas prié*, Un repas qui se donne à un certain nombre de personnes invitées. || *Faire ses quatre repas*, Déjeuner, dîner, goûter et souper. || *Ne faire qu'un repas*, Dîner seulement. *Le dîner est son meilleur repas*, C'est celui où il mange le plus.

REPASSAGE. s. m. Action de repasser.

REPASSER. v. n. (lat. *passus*, pas.) Passer de nouveau; après être allé d'un lieu à un autre, revenir de celui-ci au premier, traverser de nouveau l'espace qui est entre-deux. *Il vient de repasser en Angleterre.* Fig. *Ce bien a repassé dans notre famille.* || REPASSER, verbe actif, Traverser de nouveau. *Repasser la mer, les monts.* || Transporter de nouveau. *Le même batelier vous repassera.* || *Repasser des couteaux, etc., sur la meule, sur la pierre*, Leur donner de nouveau le taillant et le fil. || *Repasser la lime sur quelque ouvrage de fer, de cuivre, etc.*, Le polir de nouveau avec la lime. || Fig., *Repasser la lime sur un ouvrage de prose ou de vers*, Y travailler de nouveau, pour achever de le polir. || *Repasser des étoffes à la teinture*, Les remettre à la teinture lorsqu'elles n'ont pas bien pris d'abord la couleur qu'on voulait leur donner, ou qu'elles l'ont perdue par le temps. || *Repasser des cuirs*, Leur donner un nouvel apprêt. *Repasser un vieux chapeau*, Lui donner un nouvel apprêt, un nouveau lustre. || *Repasser du linge, une étoffe, un chapeau*, Passer un fer chaud sur du linge, etc., pour le rendre plus uni, pour en ôter les mauvais plis. || Fig. et pop., *Repasser quelqu'un*, Le battre. Il se dit D'un homme qu'on a gourmandé, qu'on a bien réprimandé. || Fig., *Repasser quelque chose dans son esprit*, Se remettre quelque chose dans l'esprit. || *Repasser un sermon, un rôle, etc.*, Répéter un sermon, un rôle, etc., qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. || REPASSÉ, ÉE. participe.

REPASSEUSE. s. f. Celle dont le métier est de repasser du linge.

REPAVER. v. a. (lat. *pavimentum*, pavé.) Paver de nouveau. || REPAVÉ, ÉE participe.

REPÊCHER. v. a. (lat. *piscor*, pêcher.) Retirer de l'eau ce qui y était tombé. || REPÊCHÉ, ÉE. participe.

REPEINDRE. v. a. (lat. *repingo*, repeindre.) Peindre de nouveau. || REPEINT, EINTE. participe. || Subst., Endroits d'un tableau sur lesquels on a appliqué de nouvelles couleurs.

REPENSER. v. n. (lat. *repensare*, examiner.) Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose.

REPENTANCE. s. f. Regret, douleur qu'on a de ses péchés. Il ne s'emploie guère que dans le langage de la piété.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui se repent d'avoir péché.

REPENTIR (SE). v. pron. Avoir une véritable douleur, un véritable regret. *Se repentir de ses fautes.* Par menace : *Je l'en ferai bien repentir.* || REPENTI, IE. participe. Il n'est plus usité qu'au féminin, dans cette locution, *Les Filles repenties;* simplement, *Les Repenties*, Certaines maisons religieuses où des filles qui ont vécu dans le désordre se retirent ou sont renfermées pour faire pénitence.

REPENTIR. s. m. Regret sincère d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Particulièrement en parlant Des fautes qu'on a commises. *Le repentir suit ordinairement le crime.* || REPENTIR, en dessin et peint., La trace d'une première idée qu'on a voulu corriger.

REPERCER. v. a. Percer de nouveau. || En t. d'orfèvre, *Repercer un ouvrage*, Découper un ouvrage tracé pour être à jour. || REPERCÉ, ÉE. participe.

RÉPERCUSSIF, IVE. adj. (lat. *repercutio*, répercuter.) t. de médec. Qui a la propriété de répercuter. Il se dit Des médicaments qu'on applique sur un exanthème, sur une tumeur, pour faire refluer au dedans du corps les humeurs qui l'occasionnent. || Subst. *Les astringents, la glace sont des répercussifs.*

RÉPERCUSSION. s. f. t. didactique. Action des humeurs qui refluent au dedans du corps; Action des médicaments répercussifs. || En parlant Des sons, de la lumière, de la chaleur, il signifie, Renvoi, réflexion. *La répercussion des sons.*

RÉPERCUTER. v. a. t. didactique. Il se dit en parlant Des humeurs, lorsque, étant en mouvement pour sortir, quelque cause les fait rentrer au dedans. || Il se dit en parlant Des sons, de la lumière, et signifie alors, Réfléchir, renvoyer. || Il s'emploie dans les deux acceptions avec le pron. pers. || RÉPERCUTÉ, ÉE. participe.

REPERDRE. v. a. (lat. *perdo*, perdre.) Perdre de nouveau. || REPERDU, UE. participe.

REPÈRE. s. m. (lat. *reperio*, trouver.) t. commun à beaucoup d'arts et métiers. Principalement, Trait ou marque que l'on fait à différentes pièces d'un ouvrage, pour les ajuster avec exactitude et sans tâtonnement. On dit de même, *Point de repère.* || Marques que l'on fait aux tubes d'une lunette pour les allonger ou les accourcir au juste point de celui qui s'en sert. || Marques que l'on fait sur un mur, sur un jalon, sur un terrain, etc., pour indiquer ou retrouver un alignement, un niveau.

RÉPERTOIRE. s. m. Inventaire, table, recueil où les choses, les matières sont rangées dans un ordre qui fait qu'on les trouve facilement. || Fig. et fam., Une personne qui se souvient de beaucoup de choses en quelque matière que ce soit, et qui est toujours prête à en instruire les autres. *Cette femme est un répertoire vivant de tout ce qui se passe dans son quartier.* || RÉPERTOIRE, est Le titre de certains recueils. *Répertoire de jurisprudence.* || RÉPERTOIRE, en t. de théâtre, La liste des pièces restées au théâtre. || La liste des pièces que les comédiens doivent donner dans la semaine.

RÉPÉTAILLER. v. a. (lat. *repetere*, répéter.) Répéter la même chose jusqu'à l'ennui. Fam. || RÉPÉTAILLÉ, ÉE. participe.

RÉPÉTER. v. a. Redire, dire ce qu'on a déjà dit soi-même. *On ne saurait trop répéter ces paroles.* || Il se dit avec le pron. pers., D'un homme qui recommence les mêmes histoires; d'un auteur, d'un peintre, qui dans leurs ouvrages se servent souvent des mêmes tours, des mêmes traits. *Ce vieillard est sujet à se répéter.* || Il se dit Des mots, des phrases, etc., qui sont répétées. *Le même vers se répète à la fin de chaque couplet.* || RÉPÉTER, Redire ce qu'un autre a dit. || *Cette pendule répète les heures, les quarts*, En poussant un

ressort, on lui fait sonner l'heure et les quarts. || En t. de marine, *Répéter les signaux*, Faire les mêmes signaux que le commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir ou les entendre. || *Répéter une expérience, une observation*, Faire une expérience, une observation qui a déjà été faite. || Avec le pron. pers., *Cela se répète tous les jours*, Cela a lieu tous les jours. On le dit surtout De ce dont le retour est fâcheux, fatigant. || RÉPÉTER, Rapporter ce qu'on a entendu. Il s'emploie dans un sens de blâme. *Cet homme est sujet à répéter ce qu'on a dit*, ou simplement, *à répéter*. || Il se dit, fig., Des choses qui représentent, qui réfléchissent l'image des objets. *L'eau du ruisseau répétait son image*. || Il se dit, fig., en parlant D'une disposition symétrique qui présente d'un côté l'équivalent, le pareil de ce qu'on voit de l'autre. *On a répété cet ornement à droite et à gauche*. || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les deux acceptions qui précèdent. *Les objets se répètent à l'infini dans ces deux glaces*. || RÉPÉTER, Dire ou faire en particulier plusieurs fois une même chose, pour la pouvoir prononcer ou exécuter en public. *Répéter sa leçon, son rôle*. || RÉPÉTER, Exercer des élèves en particulier, leur expliquer plus amplement ce que le professeur leur enseigne dans ses leçons. || RÉPÉTER, Redemander ce qu'on a donné, ce qu'on prétend qui a été pris contre les règles ordinaires. En parlant Des personnes et des choses. *Répéter un prisonnier, un cheval*. Il ne s'emploie guère qu'en t. de jurispr. civile ou militaire. || *Répéter des frais sur quelqu'un*, ou mieux, *contre quelqu'un*, Demander qu'il rembourse les frais qu'on a faits. || En t. d'officialité, *Répéter des témoins*, Entendre en déposition des témoins qui sont venus à révélation sur la publication d'un monitoire, d'un réaggrave. || RÉPÉTÉ, ÉE. participe.

RÉPÉTITEUR. s. m. Celui qui répète des élèves, qui fait profession de répéter. || RÉPÉTITEUR, en t. de marine, se dit Des vaisseaux d'une escadre qui répètent les signaux de l'amiral.

RÉPÉTITION. s. f. Redite, retour de la même idée, du même mot. *Il y a trop de répétitions dans ce discours*. || *Montre à répétition*, Montre qui répète l'heure quand on pousse un petit ressort. || RÉPÉTITION, Figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois les mêmes mots, le même tour. || RÉPÉTITION, se prend quelquefois pour Réitération. *La répétition fréquente des mêmes actes*. || RÉPÉTITION, L'exercice des écoliers qu'on répète. *Faire des répétitions*. || L'action d'essayer en particulier certaines choses, pour les mieux exécuter en public. *Cette tragédie va être mise en répétition. La répétition générale*. || *Être en répétition*, se dit quelquefois De l'auteur même dont on répète la pièce. || RÉPÉTITION, en jurispr., L'action par laquelle on redemande en justice ce qu'on a payé de trop, ce qu'on a avancé pour un autre, etc.

REPEUPLEMENT. s. m. (lat. *populus*, peuple.) Action de repeupler.

REPEUPLER. v. a. Peupler de nouveau un pays dépeuplé. || *Repeupler un étang*, Remettre du poisson dans un étang où il n'y en avait plus. *Repeupler une terre. Repeupler une garenne*. || *Repeupler une forêt, un bois*, Les replanter, les regarnir d'arbres. || REPEUPLER, avec le pron. pers. *Cette ville s'est promptement repeuplée*. || REPEUPLÉ, ÉE. participe.

RÉPIC. s. m. t. du jeu de piquet. Il se dit Lorsque l'un des joueurs, avant de jouer aucune carte, compte jusqu'à trente, sans que celui contre qui il joue ait pu rien compter; ce qui fait qu'au lieu de compter simplement trente, il compte quatre-vingt-dix. || Fig. et fam., *Faire quelqu'un repic et capot*, Le réduire à ne pouvoir répondre.

*REPIQUER. v. a. Piquer de nouveau.

RÉPIT. s. m. (lat. *reputo*, réfléchir.) Relâche, délai, surséance. *Il ne me donne pas de répit*. || *Lettres de répit*, ou simplement, *Répit*, Lettres par lesquelles le roi accordait à un débiteur un délai pour payer ce qu'il devait, une surséance des poursuites de ses créanciers.

REPLACER. v. a. (lat. *platea*, place.) Remettre en place. *Replacer une statue. Le domestique que vous avez renvoyé est replacé*. Avec le pron. pers. *Replacez-vous*. || REPLACÉ, ÉE. participe.

REPLANTER. v. a. (lat. *plantare*, planter.) Planter de nouveau. *Replanter un bois*. || REPLANTÉ, ÉE. participe.

REPLÂTRAGE. s. m. (grec *plastès*, potier.) Action de replâtrer; Le résultat de cette action. Il se dit surtout d'Une réparation superficielle, faite avec du plâtre. || Fig. et fam., Mauvais moyen qu'on emploie pour réparer une faute. *Cette démarche n'est qu'un replâtrage*. || Réconciliation peu sincère, peu durable. *C'est un replâtrage qui ne tiendra pas*.

REPLÂTRER. v. a. Renduire de plâtre. || Fig. et fam., Chercher à couvrir une faute, une sottise. || REPLÂTRÉ, ÉE. participe.

REPLET, ÈTE. adj. (lat. *repletus*, replet.) Qui a trop d'embonpoint, qui est trop gras. Il ne se dit point Des animaux.

RÉPLÉTION. s. f. Abondance de sang et d'humeurs, excès d'embonpoint, surcharge d'aliments. *Il n'est malade que de réplétion*. || En matière bénéficiale, L'état d'un gradué dont le droit avait été rempli par un bénéfice.

REPLI. s. m. (lat. *replicare*, replier.) Pli doublé. || Sinuosités, cercles que forme un reptile quand il se meut; et, par extens., Certaines choses qui ont un mouvement à peu près semblable. Dans ce sens, il s'emploie surtout au pluriel. *Serpent qui se traînait à longs replis. Les replis d'une écharpe, d'un drapeau*. || Fig., Ce qu'il y a de plus secret, de plus caché dans l'âme. *Les replis du cœur humain*.

REPLIER. v. a. Plier une chose qui avait été dépliée. *Il faut replier cette marchandise*. || Courber, plier une ou plusieurs fois. Dans cette acception, on l'emploie surtout avec le pron. pers. *Se replier en tous sens. Le fleuve se replie tout à coup, et se dirige vers l'est*. || En t. d'équitation, *Ce cheval se replie sur lui-même*, Il tourne subitement de la tête à la queue. || REPLIER, avec le pron. pers., se dit fig., D'un homme qui sait prendre de nouveaux biais pour parvenir à ses fins. *Il se replie en cent façons*. | Fig., *Se replier sur soi-même*, Se recueillir, réfléchir sur soi-même. || REPLIER, avec le pron. pers., se dit, en t. de guerre, Du mouvement que fait un corps de troupes en arrière et en bon ordre. *Ces trois escadrons se replièrent sur la seconde ligne*. || REPLIÉ, ÉE. participe.

RÉPLIQUE. s. f. t. de palais. Réponse sur ce qui a été répondu; réponse à la réponse faite par la partie adverse. || RÉPLIQUE, signifie simplement, Réponse à ce qui a été dit ou écrit. *Cet écrit ne demeurera pas sans réplique*. || RÉPLIQUE, en musique, Répétition; se dit Des octaves, parce qu'on les regarde comme n'étant proprement que la répétition du son dont elles sont les octaves. || La répétition que fait un instrument, phrase de chant déjà exécutée par un autre instrument ou par la voix. || RÉPLIQUE, en t. de théâtre, Dernier mot que dit un acteur avant que son interlocuteur prenne la parole. *Donner la réplique*. Dans ce sens, on prononce souvent, *Replique*.

RÉPLIQUER. v. a. Répondre sur ce qui a été répondu par celui à qui l'on parle. *Je n'ai rien à répliquer.* || Simplement, Répondre. *Sur ce que je lui reprochais, il me répliqua que...* || Répondre avec humeur, parler quand on devrait obéir et se taire. *Ne répliquez pas.* || RÉPLIQUÉ, ÉE. participe.

RÉPLONGER. v. a. Plonger de nouveau. Avec le pron. pers. *Se replonger dans l'eau.* || Fig. *Replonger une nation dans la barbarie.* || REPLONGER, neutr., signifie, S'enfoncer de nouveau dans l'eau à une profondeur considérable, pour y chercher quelque chose. || REPLONGÉ, ÉE. participe.

REPOLIR. v. a. (lat. *repolire*, repolir.) Polir de nouveau. || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Polissez et repolissez sans cesse vos écrits.* || REPOLI, IE. participe.

REPOLON. s. m. t. de manége. Volte que le cheval forme en cinq temps.

RÉPONDANT. s. m. (lat. *respondere*, répondre.) Celui qui subit un examen public. *Ce répondant a fort bien soutenu sa thèse.* || Celui qui répond la messe. || Celui qui se rend caution pour quelqu'un. *Ce domestique a de bons répondants.*

RÉPONDRE. v. a. (*Je réponds, tu réponds, il répond; nous répondons, etc. Je répondais. Je répondis. Je répondrai. Je répondrais. Que je réponde. Que je répondisse. Etc.*) Faire une réponse à ce qui a été dit ou demandé. *Il ne sut que répondre.* || *Répondre une requête*, se dit Du juge qui met son ordonnance au bas d'une requête. *Répondre une pétition, un placet*, Écrire ou faire mettre au bas sa résolution, sa décision sur l'objet dont il s'agit. || *Répondre la messe*, Prononcer à haute voix les parcles que doit dire celui qui sert la messe. || RÉPONDRE, s'emploie souvent absolument. *Répondre nettement, d'une manière évasive.* || *Vous ne répondez point, ce n'est pas répondre*, Vous ne répondez pas précisément. Proverb., *Répondre en Normand.* || Fam., *Répondre ad rem*, Répondre précisément à la question proposée. || *L'écho répond*, Il répète les sons. *Les échos répondirent seuls à ses cris.* || *Des chœurs de musique qui se répondent*, Qui chantent l'un après l'autre alternativement. || Fig., *Nos cœurs se répondent*, Ils s'entendent, ils sont unis par une étroite sympathie. || En t. de manége, *Ce cheval répond parfaitement aux aides*, Il sent les appels du cavalier, et leur obéit. || RÉPONDRE, signifie particulièrement, Alléguer des excuses, des prétextes, au lieu de reconnaître son tort; raisonner, au lieu d'obéir promptement. || RÉPONDRE, Écrire à quelqu'un de qui l'on a reçu une lettre. || Parler à ceux qui appellent, qui frappent à la porte. *Ce portier est obligé de répondre à une foule de gens.* || RÉPONDRE, Parler ou écrire pour réfuter. *Il a répondu à toutes les objections qu'on lui a faites.* || Absol., Soutenir une thèse, subir un examen. *Ce récipiendaire a bien répondu.* || RÉPONDRE, Aboutir en quelque endroit. *Les allées qui répondent à ce grand bassin.* || *Le bruit répond en tel endroit*, Il s'étend jusque-là, il y retentit. En ce sens, *La sonnette répond dans cette pièce, etc.* || *La douleur lui répond à la tête, etc.*, Il éprouve en telle partie du corps une douleur qui se fait sentir par communication à la tête, etc. || RÉPONDRE, se dit Des choses entre lesquelles il y a rapport, proportion, correspondance. *Toutes les portes de cet appartement se répondent*, Sont vis-à-vis les unes des autres. || Être égal, conforme à, s'accorder avec; Suffire, satisfaire à. *Cet ouvrage ne répond pas à l'idée qu'on avait de l'auteur. Le succès ne répondit pas à ses efforts.* || En parlant Des personnes, Réaliser les espérances qu'on a données. *Il n'a pas répondu à l'attente publique.* || Faire de son côté ce qu'on doit, payer de retour. *C'est mal répondre à tout ce qu'on a fait pour vous.* Dans un sens analogue, *Répondre aux caresses de quelqu'un.* || *Répondre à l'amour de quelqu'un*, Témoigner qu'on éprouve pour lui le même sentiment. || *Répondre au salut de quelqu'un*, Le lui rendre. || RÉPONDRE, Être caution, être garant pour quelqu'un. *Répondre pour quelqu'un.* Prov., *Qui répond paye.* || Être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été commis à notre garde, et que nous sommes tenus de représenter. *Répondre d'un prisonnier corps pour corps.* || Simplement, Être garant de quelqu'un, de quelque chose; donner quelque assurance. *Le médecin répond de sa vie. Je ne vous réponds de rien. Je vous réponds qu'il partira.* || *Je vous en réponds, je t'en réponds*, se dit fam. Pour exprimer son assentiment à une chose que l'on entend dire quelquefois ironique. || RÉPONDU, UE. participe.

RÉPONS. s. m. Paroles qui se disent ou se chantent dans l'office de l'Église après les leçons ou après les chapitres, et que l'on répète et entières et par parties. || Signe d'imprimerie qui sert à marquer les répons, et qui a la figure d'une R barrée (℟).

RÉPONSE. s. f. Ce que nous disons à celui qui nous fait une demande ou une question. *Rendre réponse de quelque chose. Je lui porterai moi-même la réponse. Faire réponse. Il a réponse à tout.* || Prov., *Réponse de Normand*, Réponse équivoque. || Prov., *Telle demande, telle réponse*, Celui qui fait une demande sotte, impertinente, s'attire ordinairement une réponse peu agréable. Dans le même sens, *A sotte demande, sotte réponse. A sotte demande, point de réponse.* || RÉPONSE, Réfutation. || En t. de pratique, Écritures qu'une partie fait signifier pour répondre aux moyens que l'autre a présentés. || RÉPONSE, Une lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre. *Il m'a fait réponse que...*

REPORT. s. m. (lat. *reporto*, reporter.) t. de comptabilité. Action de reporter une somme, un total; La somme, le total même qu'on a reporté.

REPORTER. v. a. Porter au lieu où la chose était auparavant. || Transporter, placer dans un autre lieu. *Il faut reporter cette note à la fin du volume.* || Fig., avec le pron. pers., Se transporter en esprit à un temps antérieur. *Reportez-vous au temps des croisades, etc.* || REPORTÉ, ÉE. participe.

REPOS. s. m. (lat. *repono*, reposer.) Privation, cessation de mouvement. *Se tenir en repos.* || Cessation de travail. *Le dimanche est le jour de repos.* En t. de commandement militaire, on dit elliptiq., *Repos*, et *En place repos.* || REPOS, Quiétude, tranquillité, exemption de toute peine d'esprit. *Je suis en repos de ce côté-là. C'est un procès qui lui ôte le repos. Laissez-moi en repos*, Cessez de me fatiguer de vos importunités. || Fig., *Dormir en repos sur une affaire*, N'en avoir aucune inquiétude. || REPOS, en parlant Des états, Exemption de trouble, de sédition. *Troubler le repos public.* || REPOS, Sommeil. *Prendre son repos.* || *Lit de repos*, Espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour. || Fig., *Troubler le repos des morts*, Les exhumer, violer leur sépulture. Parler contre la mémoire des morts, contre leur réputation. || *Le repos éternel*, État où sont les âmes des bienheureux. || *Champ du repos*, dans le style soutenu, Cimetière. || REPOS, en parlant d'armes à feu, L'état où elles sont, lorsque le chien n'est ni abattu, ni bandé. *Ce fusil est parti au repos.* Dans ce sens et dans ceux qui précèdent, *Repos* n'a point de pluriel.

|| Repos, en versification française, La césure placée dans les grands vers après la sixième syllabe, et dans les vers de dix syllabes, après la quatrième. || La pause qui doit être placée dans les stances de six ou de dix vers; dans celles de six, après le troisième vers, et dans celles de dix, après le quatrième et après le septième vers. || Repos, en t. de musique, L'endroit où la phrase se termine, et où le chant se repose plus ou moins parfaitement. || Pauses que l'on fait en prononçant un discours, en déclamant, en lisant à haute voix. || Repos, en parlant Des ouvrages d'esprit, Certains morceaux, certains passages, où le lecteur peut s'arrêter, et se délasser de son application à ce qui précède. || Repos, en t. de peinture, Parties d'une composition dans lesquelles les objets de détail sont plus rares, les lumières moins vives, etc., pour que l'œil du spectateur ne s'y arrête pas, et qu'il se fixe plus aisément à l'endroit du tableau où se passe l'action principale. || L'attitude des figures représentées sans mouvement ou avec peu de mouvement. || Repos, en t. d'archit., Espèce de petit palier qui interrompt la suite des marches, et qui est souvent formé d'une marche plus large que les autres. || Repos, en général, Lieu propre à se reposer.

REPOSÉE. s. f. t. de chasse. Le lieu où une bête fauve se repose.

REPOSER. v. a. Mettre en état de tranquillité. *Reposer sa tête sur un oreiller.* || Fig., *N'avoir pas où reposer sa tête*, Être sans asile et dans un extrême dénûment. || Fig., *Reposer ses yeux sur un objet*, Les y arrêter avec plaisir, avec complaisance. || *Cela repose la vue*, en parlant D'un vaste ensemble d'objets, et principalement d'un tableau, se dit Des parties qui n'excitent pas autant d'attention que les autres, et qui sauvent ainsi une trop grande fatigue à l'organe de la vue. || *Le sommeil repose le teint*, Il le rend frais. *Cela repose les humeurs*, Cela calme les humeurs, cela les adoucit. || Fig., *Reposer la tête, l'esprit*, Lui procurer du calme. || Reposer, neutre, Dormir. *Il n'a pas reposé de toute la nuit.* || Il se dit en parlant D'un état de repos, de tranquillité. *Il est là, qui repose.* || Reposer, Être déposé, placé en quelque endroit. Dans ce sens, on ne le dit guère que Du saint sacrement, des reliques d'un saint, des restes mortels d'une personne. *C'est sous cette pierre que ses cendres reposent. Ici repose....* || Reposer, Être établi, appuyé, fondé. *La base de l'édifice repose sur le roc.* || Fig., et au sens moral, dans la même acception. *Ce raisonnement ne repose sur rien. Son crédit ne repose que sur de faibles bases.* || Reposer, se dit Des liqueurs qu'on laisse rasseoir, afin que ce qu'il y a de plus grossier, d'impur, tombe au fond. *Quand ce vin sera reposé, il sera bon.* || Fig., *Laisser reposer ses esprits*, Les laisser rasseoir, se calmer. *Vous êtes trop agité, laissez reposer vos esprits.* || Reposer, avec le pron. pers., signifie, Cesser de travailler, d'agir. *Il faut que l'esprit se repose. La vue se repose* (s'arrête) *avec plaisir sur cette partie du tableau.* On l'emploie avec ellipse du pron. pers. après les verbes *Faire* et *Laisser*. *Vous ferez bien de faire reposer votre équipage.* || *Laisser reposer une terre labourable*, La laisser en jachère, sans l'ensemencer. || Fig., *Laisser reposer un ouvrage*, Le garder pendant un certain temps, sans le relire, sans le montrer, afin de le revoir après à loisir et de sang-froid. || Fig., *Se reposer sur quelqu'un*, Avoir confiance en lui. || Fig., *Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire*, S'en remettre à lui de la conduite d'une affaire, s'en rapporter à lui comme à une personne en qui l'on a une entière confiance. *Je m'en repose sur votre parole, sur votre amitié pour moi.* || Fig., *Se reposer sur ses lauriers*, Demeurer tranquille après avoir eu quelque succès. Neutral. dans le même sens, *Reposer sur ses lauriers.* || Reposé, ée. participe. || *Teint reposé*, Teint qui a de la fraîcheur. Il ne se dit guère qu'en parlant Des femmes. || À tête reposée. loc. adv. Mûrement et avec réflexion.

REPOSOIR. s. m. Autel qu'on élève dans les lieux où la procession passe le jour de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le saint sacrement.

REPOUSSANT, ANTE. adj. (lat. *repulsare*, repousser.) Qui inspire de l'aversion, du dégoût.

REPOUSSEMENT. s. m. Action de repousser. Il ne se dit guère que D'une arme à feu, qui, pour être trop chargée, repousse celui qui la tire.

REPOUSSER. v. a. Rejeter, renvoyer. || Pousser quelqu'un en le faisant reculer avec quelque effort. *Il le repoussa de la main. Etc. Repousser les efforts de l'ennemi. Etc.* || Fig., *Il a été repoussé avec perte*, Il a reçu un grand échec. || *Repousser la force par la force*, Employer la force pour se défendre contre celui qui attaque. || Fig., *Repousser une injure*, S'en défendre avec force, avec vivacité. || Fig., *Repousser la calomnie*, La réfuter hautement. || Fig., *Repousser la raillerie*, Faire taire le railleur, le réduire au silence. || Fig., *Repousser une tentation*, La rejeter de son esprit. || Fig., *Repousser une demande, une proposition, etc.*, L'écarter, la rejeter. || Repousser, s'emploie dans quelques phrases comme verbe neutre. *Ce ressort repousse trop*, Il a trop de force. *Ce fusil repousse*, La crosse donne rudement contre l'épaule de celui qui tire. || Fig. et fam., *Il a une figure, des manières qui repoussent*, Il a une figure, des manières qui inspirent de l'éloignement pour lui, qui causent de la répugnance. || Repousser, neutre. Pousser de nouveau. *Ces ormes repoussent déjà.* On dit activ., dans un sens analogue, *Cet arbre, etc., a repoussé de plus belles branches, etc.* || Repousser, en t. d'imprim., Marquer, imprimer à la main une lettre, un signe qui manque dans une feuille tirée. || Repoussé, ée. participe.

REPOUSSOIR. s. m. Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville de fer ou de bois. || Instrument dont les dentistes se servent pour arracher les chicots; Instrument que les chirurgiens introduisent dans l'œsophage, pour repousser les corps étrangers qui y sont engagés. || Dans plusieurs arts et métiers, Certains instruments et outils dont les usages diffèrent. || Repoussoir, en peint., se dit Des objets vigoureux de couleur ou très-ombrés, qu'on place sur le devant d'un tableau, pour faire paraître les autres objets plus éloignés.

RÉPRÉHENSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *reprehendere*, reprendre.) Qui mérite répréhension, qui est digne de blâme.

RÉPRÉHENSION. s. f. Réprimande, blâme, correction.

REPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Prendre de nouveau. *Reprendre les armes. Reprendre à son service un ancien domestique. Il reprit sa place au sénat.* || *Reprendre un chemin*, Y rentrer après l'avoir quitté. || Fig., *Reprendre le dessus*, Regagner l'avantage qu'on avait perdu. Se rétablir après une longue maladie. || Fam., *On ne m'y reprendra plus*, Je me garderai de m'exposer de nouveau au même danger, au même ennui. Par forme de menace, *Que je ne vous y reprenne plus.* || Reprendre, Continuer quelque chose qui avait été interrompu. *Il a*

repris son travail. Reprendre le fil de son discours. || *Reprendre une histoire de plus haut,* La raconter en la commençant d'un temps plus éloigné, pour rendre la narration plus claire, pour mieux éclaircir le fait. || *Reprendre les choses de plus haut,* Remonter à des vérités antérieures, à des principes généraux. || *Reprit-il, il reprit.* Expressions dont on se sert lorsque, rapportant une conversation, on fait parler de nouveau l'un des interlocuteurs. *Il reprit en ces termes.* Dans ces phrases, *Reprendre* s'emploie absolument. || En t. de procéd., *Reprendre une instance,* Continuer avec une nouvelle partie ou avec la même, un procès commencé, et qui avait été interrompu. || *Reprendre une tragédie, une comédie, etc.,* La remettre au théâtre. || *Reprendre un mur,* En réparer, en fermer les crevasses. || *Reprendre un mur, etc., en sous-œuvre,* Reconstruire les parties inférieures d'un mur, d'un pilier, etc., en soutenant le reste par des étançons. || Fig., *Reprendre sous œuvre un projet, un ouvrage,* S'en occuper en suivant le même plan, mais avec certaines modifications, certains changements. || *Reprendre une toile, un bas,* Rejoindre les parties qui sont rompues. || REPRENDRE, signifie aussi, Recouvrer. *Reprendre ses forces, ses esprits. Cette manufacture a repris un peu d'activité.* || *Reprendre son haleine,* Recommencer à respirer après une interruption accidentelle, plus ou moins longue. || Fig., *Reprendre haleine,* Se reposer pour se mettre en état de recommencer à parler, à marcher, à travailler, etc. || REPRENDRE, Réprimander, blâmer, censurer quelqu'un parce qu'on prétend qu'il a fait ou dit mal à propos quelque chose. *Reprendre aigrement, rudement.* || Avec le pron. pers., Se corriger, se rétracter de quelque chose qu'on a dit mal à propos avec ou sans intention. *Il dit un mot pour un autre, mais il se reprit aussitôt.* || REPRENDRE, Blâmer, censurer, critiquer quelque chose, y trouver à redire. *Il trouve à reprendre à tout ce qu'on fait.* || REPRENDRE, se dit neutral., Des arbres, des plantes, qui prennent racine de nouveau, lorsqu'ils sont transplantés. *Ce pommier a bien repris.* On le dit également Des greffes. || Il se dit Des blessures, des chairs qui ont été coupées, séparées; et il signifie, Se refermer, se rejoindre. *Les chairs reprennent.* || En ce sens, avec le pron. pers. *La plaie se reprend.* || *Ce convalescent a bien repris,* Sa santé est bien rétablie. || *Cette pièce de théâtre a repris,* Après être tombée d'abord, elle s'est relevée. || REPRENDRE, neutre, Recommencer. *Le froid a repris.* || *La rivière a repris,* A commencé à geler de nouveau. || *La fièvre, etc., lui a repris,* Elle lui est revenue. Activ., dans le même sens, *La goutte, etc., l'a repris.* || REPRENDRE, neutral., en t. de manége, se dit D'un cheval qui cesse, au galop, d'entamer avec la même jambe, et qui entame avec l'autre; ce qui s'appelle aussi, Changer de pied. || REPRIS, ISE. participe. || Fam., *Vous y voilà repris,* Vous vous êtes remis dans un cas fâcheux. *Je n'y serai plus repris,* Je ne m'y exposerai plus. || *Homme repris de justice,* Homme qui a été puni ou réprimandé par justice, qui a subi une condamnation pénale. Substantiv., *Un repris de justice.*

REPRÉSAILLE. s. f. Traitement fâcheux que l'on fait à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé, ou pour se venger d'une violence qu'il a exercée contre le droit de la guerre. || Plus ordinairement au pluriel. *User de représailles. Droit de représailles.* || Fig., *User de représailles,* Repousser une injure par une autre injure, une raillerie par une autre raillerie, etc.

REPRÉSENTANT. s. m. (lat. *repræsentare,* représenter.) Celui qui en représente un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui des pouvoirs pour agir en son nom. *Les ambassadeurs sont les représentants des souverains qui les envoient.* || En jurispr., Ceux qui sont appelés à une succession, du chef d'une personne prédécédée et dont ils exercent les droits. || Ceux qui ont le droit des héritiers, par vente, échange ou autrement.

REPRÉSENTATIF, IVE. adj. Qui représente. *Caractère représentatif.* || Il se dit De la forme de gouvernement suivant laquelle la nation ou une partie de la nation élit des députés qui votent l'impôt et concourent à la formation de la loi. *Gouvernement, système représentatif.*

REPRÉSENTATION. s. f. Exhibition, exposition devant les yeux. *Il intervint un arrêt qui ordonnait la représentation des titres.* || Il se dit en parlant Des objets qu'on représente par la peinture, la sculpture, la gravure. *La représentation d'une bataille, d'une histoire.* || Il se dit de L'action de représenter des pièces de théâtre. *La représentation d'une tragédie, d'un opéra.* || REPRÉSENTATION, absol., Espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. || REPRÉSENTATION, L'état que tient une personne distinguée par son rang, par sa dignité, etc. *Frais de représentation.* || La bonne mine, la figure imposante d'un homme grand et bien fait. *C'est un homme d'une belle représentation.* || REPRÉSENTATION, en jurispr., se dit en parlant De ceux qui recueillent une succession, comme prenant la place et exerçant les droits de parents morts qu'ils représentent. || Dans certains États, *Représentation nationale,* Assemblée d'hommes élus par la nation ou par une partie de la nation, pour faire les lois ou pour concourir à la formation des lois. || REPRÉSENTATION, Sorte d'objection ou de remontrance qu'on fait à quelqu'un avec égards, avec mesure. *Permettez-moi de vous faire mes représentations.*

REPRÉSENTER. v. a. Présenter de nouveau. Avec le pron. pers. *Qu'il ne se représente plus devant moi.* || En t. de jurispr. et d'administration, Exhiber, exposer devant les yeux. *Il se fit représenter les registres. Etc.* || *Représenter quelqu'un,* Le faire comparaître personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avaient confié à notre garde. *On le mit à la garde d'un huissier pour le représenter dans deux mois.* En parlant Des choses. *Il fut condamné à représenter les effets qu'on avait mis en dépôt entre ses mains.* Avec le pron. pers., *Se représenter,* Comparaître personnellement en justice, ou se remettre au même état où l'on était lorsqu'on a été élargi. *On lui a ordonné de se représenter dans trois mois.* || REPRÉSENTER, Mettre dans l'esprit, rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose. *Cet enfant me représente son père.* || Avec le pron. pers. régime indirect, Se mettre dans l'esprit, se rappeler le souvenir d'une personne, d'une chose, se figurer une chose. *Représentez-vous une riche campagne.* || REPRÉSENTER, Rendre l'image d'un objet. *Cette glace représente fidèlement les objets.* || Plus ordinairement, Figurer par le pinceau, par le ciseau, par le burin, etc. *Le théâtre représente un palais.* || Exprimer, peindre par le récit, par le discours. *Ce poëte a bien représenté le caractère de son héros.* || Imiter par l'action et par la parole; et il se dit particulièrement Des comédiens. *Représenter une tragédie, un opéra, etc.* || REPRÉSENTER, dans le langage théologique, Être le type, la figure de quelque chose. || REPRÉSENTER, Tenir la place d'une ou de

plusieurs personnes, en vertu du droit qu'on a reçu d'elles. Il se dit particulièrement Des délégués à certaines assemblées délibérantes, des envoyés d'un souverain, et de quelques hauts fonctionnaires. *Cet ambassadeur a dignement représenté la France.* || Il se dit également De celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre. || Il se dit encore Des héritiers qui sont reçus à recueillir ou à partager une succession, comme étant à la place de parents morts dont ils exercent les droits. || REPRÉSENTER, se dit De ceux qui, dans de certaines cérémonies publiques, font des fonctions à la place et au nom des personnes qui auraient droit de les faire si elles étaient présentes. || REPRÉSENTER, se dit neutral. D'une personne constituée en dignité, qui sait se faire respecter, et faire respecter sa place, en conservant les dehors convenables lorsqu'elle remplit ses fonctions. *C'est un homme qui représente bien.* || D'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde, et qui, par une grande dépense, fait noblement les honneurs de sa place ou de sa fortune. *Il est assez riche pour bien représenter.* || D'une personne qui, par son extérieur, impose une sorte de respect à ceux qui la voient. || REPRÉSENTER, Remontrer. *On lui représenta que c'était se précipiter dans un péril évident. Un tel représente très-humblement à Votre Majesté, à Votre Excellence :* formule dont on se servait ordinairement dans les placets. || REPRÉSENTÉ, ÉE. participe.

REPRESSIF, IVE. adj. (lat. *reprimere*, réprimer.) Qui réprime.

RÉPRESSION. s. f. Action de réprimer. *La répression des crimes.*

RÉPRIMABLE. adj. des 2 genres. Qui doit ou peut être réprimé.

RÉPRIMANDE. s. f. Répréhension, correction faite avec autorité. *Faire des réprimandes.*

RÉPRIMANDER. v. a. Reprendre quelqu'un avec autorité, lui reprocher sa faute. *Je l'ai fortement réprimandé.* || RÉPRIMANDÉ, ÉE. participe.

RÉPRIMANT, ANTE. adj. Qui réprime, qui est capable de réprimer.

RÉPRIMER. v. a. Arrêter l'action, l'effet, le progrès de quelque chose. *Réprimer l'effervescence du sang.* || Il est plus usité au sens moral. *Réprimer les progrès du mal. Réprimer ses passions, son impétuosité.* || RÉPRIMÉ, ÉE. participe.

REPRISE. s. f. (lat. *reprehendere*, reprendre.) Continuation de ce qui a été interrompu. *Ils se sont battus à deux reprises sans se blesser.* || En t. de procéd., *La reprise d'un procès*, Le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. || *Reprise d'une pièce dramatique*, La remise de cette pièce au théâtre. || REPRISE, Vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson, que l'on reprend, que l'on répète pour refrain. || REPRISE, en musique, Toute partie d'un air qui doit être exécutée deux fois, quoiqu'elle ne soit écrite qu'une fois. || La seconde partie d'un air. || Chacune des parties d'un rondeau, qui en a souvent trois, dont on ne répète que la première. || Signe qui marque que l'on doit répéter la partie de l'air qui le précède. || REPRISE, en t. de finances, se dit de Ce que le comptable emploie en dépense dans la fin de son compte, parce qu'il l'a employé en recette, quoiqu'il ne l'eût pas reçu. || REPRISES, au pluriel, se dit en jurisprudence, de Ce que chacun des époux a droit de prélever, avant partage, sur la masse des biens de la communauté, lorsqu'elle est dissoute. || REPRISE, en t. de jeu, Partie qui est d'un certain nombre de coups limité. *Ils ont joué trois reprises d'hombre.* || REPRISE, en architect., La réparation qu'on fait à un mur, à un pilier, etc. || REPRISE, La réparation qu'on fait à une étoffe, à une dentelle qui a été déchirée, à un tissu dont une maille s'est échappée. || REPRISE, en t. de marine, Navire capturé par les ennemis, et repris ensuite par la nation sur laquelle il avait été pris. || REPRISE, en t. de manége, Chaque leçon donnée au cavalier ou au cheval, et après laquelle ils se reposent. || Nombre de cavaliers qui travaillent en même temps et ensemble.

* REPRISER. v. a. Priser de nouveau. || Faire une reprise à une étoffe, à un tissu.

RÉPROBATEUR, TRICE. adj. (lat. *reprobare*, réprouver.) Qui annonce, qui exprime la réprobation. *Un ton réprobateur.*

RÉPROBATION. s. f. Action par laquelle on réprouve, on rejette. Il se dit, en théologie, Du jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitents. *Sceau de la réprobation. Frappé de réprobation.* || Simplement, Blâme. *Encourir la réprobation des gens de bien.*

REPROCHABLE. adj. des 2 genres. (lat. *exprobrare*, reprocher.) Qui mérite reproche. || Il se dit, en t. de procéd., Des témoins, des témoignages suspects qui peuvent être récusés.

REPROCHE. s. m. Ce qu'on dit à une personne, pour lui causer du regret ou pour lui faire honte. *Sanglant reproche. Reproches amers. On l'a accablé de reproches.* || *Homme sans reproche*, Homme à qui l'on ne peut rien reprocher. || REPROCHES, au plur., en t. de procéd., Raisons qu'on produit pour récuser des témoins. *Fournir des reproches.* || SANS REPROCHE, loc. adv. Sans prétendre faire des reproches. *Soit dit sans reproche, je lui ai rendu plus d'un service.*

REPROCHER. v. a. Dire à quelqu'un, une chose qu'on croit devoir lui causer du regret ou lui faire honte. *Reprocher à quelqu'un son ingratitude. Ma conscience ne me reproche rien.* || *Reprocher un plaisir, un bienfait à quelqu'un*, Lui remettre devant les yeux un bienfait, un plaisir, pour l'accuser de les avoir oubliés. || Fam., *Reprocher les morceaux à quelqu'un*, Faire sentir à quelqu'un qu'il mange beaucoup, et paraître y avoir regret. || En t. de procéd., *Reprocher des témoins*, Alléguer des raisons pour récuser des témoins. REPROCHÉ, ÉE. participe. || Prov., *Bienfait reproché tient lieu d'offense.*

REPRODUCTEUR, TRICE. adj. (lat. *produco*, produire.) t. didactique. Qui reproduit, qui sert à la reproduction.

REPRODUCTIBILITÉ. s. f. t. didactique. Faculté d'être reproduit.

REPRODUCTIBLE. adj. des 2 genres. Susceptible d'être reproduit.

REPRODUCTION. s. f. Action par laquelle les êtres vivants perpétuent leurs espèces. *La reproduction des êtres.* || Il se dit, en zoologie, Des nouvelles parties qui, dans certains animaux, succèdent à celles qui été ont arrachées, mutilées. *La reproduction des pattes d'une écrevisse.* || Il se dit aussi, en botanique, De tous les moyens naturels et artificiels qui servent à perpétuer les espèces des plantes, à multiplier les végétaux. *Les organes de la reproduction.*

REPRODUIRE. v. a. Produire de nouveau. || Présenter de nouveau, montrer de nouveau. *Le copiste a reproduit jusqu'aux fautes d'orthographe.* || Avec le pron. pers., dans les deux acceptions. *Cette mau-*

vaise herbe se reproduit toujours. Les mêmes fautes se reproduisent souvent dans le monde. || *Il commence à se reproduire dans le monde*, se dit D'un homme qui s'était retiré de la société, et qui commence à la fréquenter de nouveau. || REPRODUIT, ITE. participe.

REPROUVER. v. a. (lat. *probare*, prouver.) Prouver de nouveau. || REPROUVÉ, ÉE. participe.

RÉPROUVER. v. a. (lat. *reprobare*, réprouver.) Rejeter une chose, la désapprouver, la condamner. *L'église a réprouvé cette doctrine.* || Il se dit, en théologie, par opposition à Prédestiner. *Dieu réprouva Saül pour sa désobéissance.* || RÉPROUVÉ, ÉE. participe. || *Abandonner quelqu'un à son sens réprouvé*, Le laisser dans l'erreur, à cause de son obstination. || RÉPROUVÉ, subst., se dit de Ceux que Dieu a rejetés et maudits. *Il a les sentiments d'un réprouvé.* || Fam., *Avoir une face de réprouvé*, Avoir quelque chose de sinistre dans la physionomie.

REPS. s. m. Étoffe de soie très-forte qui se fabrique principalement à Lyon.

REPTILE. adj. des 2 genres. (lat. *reptilis*, reptile.) Qui rampe, qui se traîne sur le ventre. || Plus ordinairement subst. masc.; et il se dit non-seulement de Tous les animaux qui n'ont point de pieds, et qui rampent effectivement, mais aussi de Tous ceux qui ont les pieds si courts, qu'ils semblent se traîner sur le ventre. Les naturalistes ne l'emploient que pour désigner Les animaux vertébrés à sang froid qui respirent par des poumons. || Fam., *C'est un reptile*, se dit D'un homme qui emploie des moyens bas et vils pour s'avancer ou pour nuire.

RÉPUBLICAIN, AINE. adj. (lat. *respublica*, république.) Qui appartient à la république. || Qui affectionne, qui favorise le gouvernement républicain. *Esprit républicain.* || Subst., Celui qui est passionné pour le gouvernement républicain. *C'est un vrai républicain.*

RÉPUBLICANISME. s. m. Affectation d'opinions républicaines.

RÉPUBLIQUE. s. f. Gouvernement de plusieurs; État gouverné par plusieurs. Il est opposé à monarchie. || Il se dit quelquefois de Toute sorte d'État, de gouvernement; et alors il signifie, La chose publique. || Fig., *La république des lettres*, Les gens de lettres en général, considérés comme s'ils faisaient une nation. || Fig., *C'est une petite république*, se dit D'une famille, d'une communauté, d'une société nombreuse, D'une maison où il y a un grand nombre de ménages.

RÉPUDIATION. s. f. (lat. *repudiare*, répudier.) Action de répudier.

RÉPUDIER. v. a. Renvoyer sa femme suivant les formes légales. || Fig., Rejeter, repousser. *Il a répudié la gloire de ses pères.* || En t. de jurispr., *Répudier une succession, un legs*, Renoncer à une succession, à un legs. || RÉPUDIÉ, ÉE. participe.

RÉPUGNANCE. s. f. (lat. *repugnare*, répugner.) Opposition, sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, à faire quelque chose. *Je ne saurais surmonter, vaincre la répugnance que j'ai pour lui.*

RÉPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, opposé.

RÉPUGNER. v. a. Être plus ou moins opposé. *Cela répugne au sens commun.* || Absol., *Cela répugne*, Cela se contredit. || RÉPUGNER, Éprouver un sentiment de répugnance. *Le prince répugnait à cet avis.* || Causer, inspirer de la répugnance. *Cet homme me répugne.*

RÉPULLULER. v. n. (lat. *repullulare*, répulluler.) Renaître en grande quantité. *Les insectes ont répullulé pendant ces grandes chaleurs.*

RÉPULSIF, IVE. adj. (lat. *repulsus*, repoussé.) t. de physiq. Qui repousse. *Vertu répulsive. Force répulsive.*

RÉPULSION. s. f. t. de physiq. Action de ce qui repousse; État de ce qui est repoussé.

RÉPUTATION. s. f. (lat. *reputare*, estimer.) Renom, opinion que le public a d'une personne. *Il est en réputation d'homme sage.* || RÉPUTATION, absol. et sans épithète, se prend toujours en bonne part. *Se faire une réputation. Flétrir, entamer, noircir la réputation de quelqu'un. Mettre quelqu'un en réputation. Je le perdrai de réputation. Survivre à sa réputation.* || Il se dit en parlant Des choses qui ont le renom d'être excellentes dans leur espèce. *Ce vin a de la réputation.*

RÉPUTER. v. a. Estimer, présumer, croire; tenir pour. *Il est réputé fort riche.* || RÉPUTÉ, ÉE. participe. Censé.

REQUÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *requirere*, requérir.) t. de jurispr. Qui doit être demandé par le créancier, qu'il doit aller chercher lui-même; par opposition à *Portable*. Ce terme était surtout usité dans les anciennes coutumes.

REQUÉRANT, ANTE. adj. t. de procéd. Qui requiert, qui demande en justice. *Les parties requérantes.* || Ordinairement comme subst. *Le requérant.*

REQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Acquérir*.) Prier de quelque chose. *Il en a été requis.* || Plus ordinair., Sommer. *Je vous requiers de faire telle chose.* || Réclamer, demander. *Requérir aide et assistance.* || Particulièrement, en t. de procéd., Demander quelque chose en justice. *Requérir l'application de la loi.* || *Requérir un bénéfice*, s'est dit De celui qui se présentait au collateur pour être pourvu d'un bénéfice vacant, sur lequel il avait droit en vertu de ses grades, ou d'un indult, ou du serment de fidélité. || REQUÉRIR, se dit fig. Des choses, et signifie, Demander, exiger. *Cela requiert votre présence.* || REQUIS, ISE. participe. || *Il a les qualités requises pour être admis*, Les qualités nécessaires.

REQUÊTE. s. f. t. de jurispr. Demande par écrit, présentée à qui de droit et suivant certaines formes établies. *Signifier une requête. Les fins d'une requête. Ordonnance rendue sur requête.* || *Requête civile*, Voie extraordinaire, admise dans certains cas, pour obtenir qu'un arrêt en dernier ressort soit rétracté. *Se pourvoir en requête civile.* || À la cour de cassation, *Section des requêtes*, Celle qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation. || *Maître des requêtes*, s'est dit autrefois de Magistrats qui rapportaient les requêtes des parties dans le conseil du roi, présidé par le chancelier. Aujourd'hui *Maîtres des requêtes*, Magistrats chargés de rapporter les affaires au conseil d'État. || *Les requêtes de l'hôtel*, Tribunal où siégeaient les maîtres des requêtes, au palais; et, *Les requêtes du palais*, Tribunal où l'on jugeait en première instance les causes des privilégiés qui s'y pourvoyaient. || *Néant à la requête*, Locution familière qui s'emploie pour exprimer un refus. || REQUÊTE, dans le langage fam., Demande verbale, une simple prière. *Ayez égard à la requête que je vous fais.* || Dans les exploits, etc., *A la requête de telle personne*, A la demande, à la réquisition de telle personne.

REQUÊTÉ. s. m. Ton de chasse pour rappeler les chiens à soi.

REQUÊTER. v. a. t. de vénerie. Quêter de nouveau. || Requêté, ée. participe.

REQUIEM. s. m. (On prononce *Récuième.*) Mot emprunté du latin. Prière que l'Église fait pour les morts. || *Messes de requiem,* Messes qui se disent pour le repos des âmes des morts.

REQUIN. s. m. (lat. *canis,* chien.) Gros poisson de mer très-vorace, du genre des squales ou chiens de mer.

REQUINQUER (SE). v. pron. Il se dit Des vieilles qui se parent plus qu'il ne convient à leur âge. On le dit aussi, en général, De tous ceux qui se parent d'une manière affectée. Il est iron. et fam. || Requinqué, ée. participe.

REQUINT. s. m. (lat. *quintus,* cinquième.) t. de jurispr. féod. La cinquième partie du quint, que l'on payait au seigneur, dans certaines coutumes, outre le quint, quand on vendait un fief qui relevait de sa seigneurie.

RÉQUISITION. s. f. (lat. *requirere,* requérir.) t. de jurispr. et d'administration. Action de requérir. *Sur la réquisition du procureur du roi.* || Demande que fait l'autorité publique, de mettre à sa disposition des personnes ou des choses. *On a mis tous les chevaux du pays en réquisition.*

RÉQUISITOIRE. s. m. t. de procéd. Acte de réquisition que fait par écrit celui qui remplit dans un tribunal les fonctions du ministère public.

RESCIF. s. m. *Voyez* Récif.

RESCINDANT. s. m. (lat. *rescindere,* détruire.) t. de pratique. Demande tendante à faire annuler un acte, un jugement. *On a jugé le rescindant.*

RESCINDER. v. a. t. de pratique. Casser, annuler un acte, un partage, etc. || Rescindé, ée. participe.

RESCISION. s. f. t. de pratique. Annulation d'un acte, d'un partage, etc.

RESCISOIRE. s. m. t. de pratique. L'objet principal pour lequel on s'est pourvu, soit contre un acte, soit contre un jugement, et qui reste à juger, quand l'acte ou le jugement a été annulé.

RESCRIPTION. s. f. (lat. *rescriptio,* nouvel écrit.) Ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher certaine somme sur quelque fonds, sur quelque personne. On dit aussi, *Mandat.*

RESCRIT. s. m. La réponse des empereurs romains aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les gouverneurs des provinces, les juges, ou les particuliers dans leurs différends. || Rescrit, Réponse du pape sur quelque question de théologie, pour servir de décision ou de loi. On nomme également ce rescrit *Bulle* ou *Monitoire.*

RÉSEAU. s. m. (lat. *retiolum,* réseau.) Petit rets. *Tendre un réseau.* || Plus ordinairement Ouvrage de fil, de soie, fait par petites mailles, en forme de rets. || Réseau, en anatom., Entrelacement de vaisseaux sanguins, de nerfs, etc. || En géodésie, *Réseau de triangles,* L'ensemble des triangles tracés sur la surface d'un pays pour en avoir la topographie.

RÉSÉDA. s. m. (lat. *reseda,* réséda.) Plante herbacée, d'une odeur très-agréable, qui croît à la hauteur d'environ un pied, et dont les feuilles sont alternes, les fleurs irrégulières et d'un jaune verdâtre.

RÉSERVATION. s. f. (lat. *reservare,* réserver.) Action par laquelle on réserve. Il ne se dit guère que Du droit en vertu duquel le pape, dans les pays d'obédience, se réserve la nomination, la collation de certains bénéfices, lorsqu'ils viendront à vaquer. || Quelquefois, Droits qu'on s'est réservés dans un acte.

RÉSERVE. s. f. Action de réserver. || Il se dit aussi Des choses réservées. *Les réserves de sa terre montent plus haut que ce qui est affermé.* || En jurispr., *Réserve légale,* Portion de biens que la loi déclare non disponibles, en les réservant à certains héritiers. || En t. de guerre, *Armée de réserve,* ou simplement, *Réserve,* La partie de l'armée qu'on laisse dans ses foyers, et qu'on appelle sous les drapeaux quand les circonstances l'exigent. || *Corps de réserve,* Troupes que le chef d'une armée réserve, un jour de bataille, afin de les faire donner quand l'occasion le demandera. On dit aussi simplement, *Réserve.* || *Réserve,* dans les villes de garnison, Garde qui n'a pas de surveillance à exercer et qui est réunie seulement pour attendre des ordres. C'est ce qu'on nomme autrement *Piquet.* || En t. de marine, *Réserve,* Certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes, et destinés à secourir ceux qui en ont besoin, ou à remplacer ceux qui sont trop désemparés pour conserver leur poste. || En t. de chasse, *Canton de réserve,* ou simplement, *Réserve,* Canton qui est réservé pour celui à qui la chasse appartient. || *Bois de réserve,* ou simplement, *Réserve,* Canton de bois qu'on laisse croître en futaie, et qu'on ne peut couper qu'après en avoir prévenu l'autorité compétente. || Réserve, au sens moral, Discrétion, circonspection, retenue. *Il se tient sur la réserve.* || À la réserve de. loc. prépositive. À l'exception de. || Sans réserve. loc. adv. Sans exception. *Parlez-moi sans réserve.* || En réserve. loc. adv. À part, de côté. *Il a toujours de l'argent en réserve.*

RÉSERVÉ, ÉE. adj. Circonspect, discret, qui ne se hâte pas trop de dire ni de faire connaître ce qu'il pense. *Il faut être fort réservé avec ces gens-là. Conduite réservée.* || Substantiv., *Cet homme fait bien le réservé.*

RÉSERVER. v. a. Retenir quelque chose d'un tout, une chose entre plusieurs autres. *Le ministre s'est réservé la connaissance de cette affaire.* || Garder une chose pour un autre temps, pour un autre usage, la ménager pour une autre occasion. *Il réserve ce cheval pour un jour de bataille.* || *Se réserver de faire quelque chose,* Attendre, remettre à faire cette chose quand on le trouvera à propos, en temps et lieu. *Je me réserve de lui en dire mon avis en temps et lieu.* Dans un sens analogue, avec le pron. pers. régime direct : *Je me réserve pour une autre occasion.* || Au barreau, *Se réserver la réplique,* Déclarer qu'on veut répliquer. || Réservé, ée. participe. || *Cas réservés,* Les péchés dont on ne peut être absous que par le pape ou l'évêque, ou par les prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. *Voyez aussi* Réservé, adjectif.

RÉSERVOIR. s. m. Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. Plus spécialement Lieu où l'on amasse des eaux pour les distribuer, suivant le besoin, en divers endroits, et Bassin rempli d'eau dans lequel on conserve du poisson. || Réservoir, en t. d'anat., Toute cavité du corps humain, dans laquelle s'amasse un fluide. *Le réservoir des larmes.*

RÉSIDANT, ANTE. adj. (lat. *resideo,* résider.) Qui réside, qui demeure. *Voyez aussi* Résident.

RÉSIDENCE. s. f. Demeure ordinaire en quelque lieu. *Il fait sa résidence en tel lieu.* || Séjour actuel et obligé d'un évêque, d'un magistrat, d'un préposé, etc., dans le lieu où ils exercent leurs fonctions. *Cet emploi demande résidence.* || Résidence, se dit encore de L'emploi d'un résident auprès d'un prince.

RÉSIDENT. s. m. Celui qui est envoyé de la part d'un souverain vers un autre pour résider auprès de lui, et qui est moins qu'un ambassadeur, mais plus qu'un agent. La femme du résident s'appelle *Madame la résidente.*

RÉSIDER. v. n. Faire sa demeure en quelque endroit. || Fig. *Là réside l'innocence et la paix.* || *Toute l'autorité réside dans la personne d'un tel,* Il a toute l'autorité. || *Cet homme croit que toute la sagesse reside dans sa tête,* Il croit être le seul sage. || RÉSIDER, fig., Consister. *C'est en lui seul que notre espoir réside.* || RÉSIDER, se dit absol. D'un évêque, d'un bénéficier qui demeure dans le lieu de son diocèse, de son bénéfice.

RÉSIDU. s. m. t. de commerce. Le restant. Il a vieilli : on dit, *Reliquat.* || En arithm., Nombre qui reste d'une division. On dit plus ordinairement, *Le reste.* || En chimie, Ce qui reste d'une ou de plusieurs substances soumises à l'action de divers agents.

RÉSIGNANT. s. m. (lat. *resignare,* résigner.) Celui qui résigne un office ou un bénéfice à quelqu'un.

RÉSIGNATAIRE. s. m. Celui à qui on a résigné un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATION. s. f. t. de jurispr. Abandon en faveur de quelqu'un. || La démission d'un office, d'une charge; en ce sens, il a vieilli. || En jurispr. canoniq., La démission d'un bénéfice dans les mains du collateur ou du pape. || RÉSIGNATION, au sens moral, Soumission à la volonté de Dieu. *Il est mort avec une entière résignation aux volontés du ciel.* || Soumission à son sort, à son malheur. *Il a subi sa disgrâce, son exil avec résignation.*

RÉSIGNER. v. a. Se démettre d'un office, d'un bénéfice en faveur de quelqu'un. Absol., il s'entend ordinairement D'un bénéfice. *Il est mort sans résigner.* || *Résigner son âme à Dieu,* Remettre son âme entre les mains de Dieu. || RÉSIGNER, avec le pron. pers., S'abandonner, se soumettre. *Je me résigne à la volonté de Dieu.* || RÉSIGNÉ, ÉE. participe.

RÉSILIATION. s. f. (lat. *resiliare,* résilier.) t. de jurispr. Résolution, annulation d'un acte. *La résiliation d'un bail.* On dit aussi *Résiliment,* et quelques-uns écrivent, *Résiliement.*

RÉSILIER. v. a. Casser, annuler un acte. || RÉSILIÉ, ÉE. participe.

RÉSILIMENT ou RÉSILIEMENT. s. m. *Voyez* RÉSILIATION.

RÉSILLE. s. f. (lat. *retiolum,* réseau.) Sorte de coiffure espagnole, espèce de filet ou de réseau qui enveloppe les cheveux.

RÉSINE. s. f. (lat. *resina,* résine.) Matière inflammable, grasse et onctueuse, qui suinte de certains arbres, etc. || Particulièrement, Celle qui sort des pins et des sapins. *Un flambeau de résine.*

RÉSINEUX, EUSE. adj. Qui produit la résine, ou Qui en a quelque qualité. *Arbres résineux. Odeur résineuse.* || En physique, *Fluide électrique résineux,* ou *Electricité résineuse,* Un des deux fluides dont on est obligé d'admettre la présence pour expliquer les phénomènes de l'électricité.

RÉSIPISCENCE. s. f. (lat. *resipiscentia,* même signif.) Reconnaissance de sa faute avec amendement.

RÉSISTANCE. s. f. (lat. *resistere,* résister.) Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. *Cette étoffe n'a point de résistance.* || En physique, *La résistance des solides,* La force par laquelle ils résistent à l'impression d'un corps en mouvement. *Résistance des fluides,* La force par laquelle les corps qui se meuvent dans des milieux fluides, sont retardés dans leurs mouvements. || RÉSISTANCE, Obstacle, difficulté. *Je voulus pousser la porte, mais je sentis quelque résistance.* || RÉSISTANCE, La défense que font les hommes, les animaux, contre ceux qui les attaquent. *Les assiégés ont fait une longue résistance.* || Fig. et au sens moral, Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentiments d'un autre. *La chose a passé malgré toute la résistance qu'il y a faite.* || Fig. et fam., *Il a fait une belle résistance,* se dit De quelqu'un qui s'est refusé longtemps aux propositions, aux instances qu'on lui faisait. || Dans un repas, *Pièce de résistance,* Pièce considérable, où il y a beaucoup à manger.

RÉSISTER. v. n. Il se dit proprement D'un corps qui ne cède pas, ou qui cède difficilement au choc, à l'effort d'un autre corps. *Un chapeau qui résiste à la pluie.* || Se défendre, opposer la force à la force. *Résister aux agents de la force publique.* || *Ce cheval résiste au cavalier,* Le cavalier a de la peine à le faire obéir. || RÉSISTER, fig., au sens moral, S'opposer aux desseins, aux volontés de quelqu'un, tenir ferme contre quelque chose de fort, de puissant. *Résister fortement à quelqu'un. Résister à la grâce, à la tentation, à l'adversité.* || Supporter facilement la peine, le travail; et il se dit Des hommes et des animaux. *Cet homme résiste à toutes les fatigues. Résister à la douleur.* || Fam., *On n'y peut plus résister,* se dit en parlant De quelque incommodité qu'on a peine à supporter. *C'est un homme d'un ennui mortel, il n'y a pas moyen d'y résister.*

RÉSOLUBLE. adj. des 2 genres. (lat. *resolvere,* résoudre.) t. didactique. Qui peut être résolu. Il se dit principalement, en mathématiques, Des questions et des problèmes dont on peut trouver la solution par quelque méthode connue.

RÉSOLÛMENT. adv. Avec une résolution fixe et déterminée, absolument. *Résolûment je n'en ferai rien.* || Hardiment, avec courage, avec intrépidité.

RÉSOLUTIF, IVE. adj. t. de médec. Il se dit Des remèdes qui déterminent la résolution des tumeurs, des engorgements. || Subst. *Un bon résolutif.*

RÉSOLUTION. s. f. Cessation totale de consistance, réduction d'un corps en ses premiers principes. *La résolution de l'eau en vapeur.* || En médec., L'action par laquelle une partie tuméfiée, engorgée, revient peu à peu, et sans suppuration, à son état naturel. || En jurispr., La cassation ou rescision d'un bail, d'un contrat. || RÉSOLUTION, Décision d'une question, d'une difficulté. *Résolution d'un problème.* || RÉSOLUTION, Dessein que l'on prend. *Il prit la resolution de faire ce voyage. Affermir quelqu'un dans sa résolution.* || Par extens., Fermeté, courage. *Cet homme a de la résolution.* || *Un homme de résolution,* Celui qui exécute avec beaucoup de courage, de fermeté ce qu'il a entrepris.

RÉSOLUTOIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Il se dit De ce qui a pour effet de résoudre quelque acte.

RÉSOLVANT, ANTE. adj. t. de médec. Qui résout. || Subst. *C'est un résolvant.*

RÉSONNANCE. s. f. (lat. *resonare,* résonner.) Prolongation de la durée du son.

RÉSONNANT, ANTE. adj. Retentissant, qui renvoie le son. *Cette voûte est bien résonnante.* || Qui rend un grand son, beaucoup de son. *Violon bien résonnant.*

RÉSONNEMENT. s. m. Retentissement et renvoi du son.

RÉSONNER. v. n. Retentir, renvoyer le son. || Fig., *Tout résonnait du bruit de ses exploits,* On s'entre-

tenait partout de ses exploits. || Résonner, Rendre un grand son, beaucoup de son. *Cette voix résonne bien. Sa voix résonnait sous ces voûtes.*

RÉSORPTION. s. f. (lat. *resorbere*, absorber.) t. didactique. Action d'absorber une seconde fois. || Il se dit particulièrement, en médec., Lorsqu'un liquide que les vaisseaux exhalants ou autres avaient déposé dans quelque partie du corps, vient à rentrer dans la circulation.

RÉSOUDRE. v. a. (lat. *resolvo*, résoudre.)(*Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolvais. Je résolus. J'ai résolu. Je résoudrai. Je résoudrais. Résous, résolvez. Que je résolve. Que je résolusse. Résolvant.*) Faire cesser la consistance, détruire l'union qui existe entre les parties d'un tout. *Résoudre un corps en poussière.* || Avec le pron. pers. *Le brouillard se résout en eau.* || En médec., *Résoudre une tumeur, un engorgement*, Les faire disparaître peu à peu et sans suppuration. || Fig., *Tout ce que vous dites là se résout à rien*, Il n'en résulte rien. || Résoudre, Décider un cas douteux, une question. *Il n'est pas aisé de résoudre la question, etc.* || Résoudre, en jurispr., Casser, annuler, détruire un acte par un acte contraire. || Résoudre, Déterminer, décider une chose. *On a résolu d'attendre.* || *Résoudre quelqu'un*, Le déterminer à quelque chose. *On ne saurait le résoudre à faire cette démarche.* Dans un sens analogue, avec le pron. pers. *Je me résolus à plaider.* || Résolu, ue. participe. || Adject., Déterminé, hardi. *Voilà un drôle bien résolu.* || Subst. *C'est un gros résolu.* Fam. || Résous. Autre participe du verbe *Résoudre*. Il n'est usité qu'en parlant Des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres; et il ne se dit point au féminin.

RESPECT. s. m. (lat. *respectus*, égard.) Égard, relation. Ce sens est vieux. || Respect, plus ordinairement, La vénération, la déférence qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose. *Respect religieux. Sa présence imprime le respect, impose le respect. Manquer au respect que l'on doit à quelqu'un.* || *Lieu de respect*, Lieu où l'on doit être dans le respect. Il a vieilli. || *Sauf le respect, sauf votre respect.* Termes d'adoucissement dont on se sert, dans le style familier, quand on veut dire quelque chose qui pourrait choquer ceux devant qui on parle. Popul. : *Parlant par respect.* || Par forme de compliment, *Assurer quelqu'un de son respect, de ses très-humbles respects.* || *Rendre ses respects à quelqu'un*, Lui rendre visite pour l'assurer de son respect. || *Je suis avec un profond respect, etc.* Formule par laquelle on termine ordinairement ses lettres à un supérieur. || *Se faire porter respect*, Se faire craindre. Subst., *Un porte-respect*, Une arme qui impose, ou Une marque extérieure de dignité, ou Une personne grave et sérieuse dont la présence impose. || *Tenir quelqu'un en respect*, Le contenir, lui imposer. *La crainte du châtiment le tient en respect.* || *Respect humain*, La crainte qu'on a du jugement et des discours des hommes.

RESPECTABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite du respect.

RESPECTER. v. a. Honorer, révérer, porter respect. || Fig., Épargner, ne point endommager, ne point attaquer. *Je respecte votre erreur.* || Respecter, avec le pron. pers., Garder avec soin la décence et la bienséance convenables. *C'est une femme qui se respecte.* || Respecté, ée. participe.

RESPECTIF, IVE. adj. Qui a rapport à chacun en particulier, qui concerne réciproquement les parties intéressées, les choses correspondantes. *Droits respectifs.*

RESPECTIVEMENT. adv. D'une manière réciproque, d'une manière respective. || En t. de censure théologique, *Ces propositions sont respectivement fausses, etc.*, Il n'y a aucune de ces propositions prises ensemble à laquelle ne convienne quelqu'une de ces dénominations.

RESPECTUEUSEMENT. adv. Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE. adj. Qui témoigne du respect. || Qui marque du respect; et, en ce sens, il se dit Des choses. *Il l'aborda d'un air fort respectueux. Sommations respectueuses.*

RESPIRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *respirare*, respirer.) Qu'on peut respirer.

RESPIRATION. s. f. L'action de respirer. *La respiration libre, difficile.*

RESPIRATOIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de physiol. Qui sert, qui a rapport à la respiration.

RESPIRER. v. n. Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. || *Il ne respire plus*, Il est mort. || Respirer, Vivre. *Tout ce qui respire.* || Fig., *L'amour du bien public respire dans toutes ses actions*, Tout ce qu'il fait annonce qu'il est animé de l'amour du bien public. || Respirer, fig., Prendre quelque relâche après de grandes peines, après un travail pénible. *Respirer de ses fatigues. Il est si occupé qu'il n'a pas le temps de respirer.* || Respirer, activ. *Respirer un bon air.* || Fig., Annoncer, exprimer, témoigner vivement. *Ses discours respirent la bonté.* || Désirer ardemment. *Il respire la guerre.* || Neutralem., *Respirer après quelque chose*, Souhaiter quelque chose avec passion, avec ardeur. || Respiré, ée. participe.

RESPLENDIR. v. n. (lat. *resplendere*, briller.) Briller avec grand éclat. Il n'est que du style soutenu.

RESPLENDISSANT, ANTE. adj. Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT. s. m. Grand éclat formé par l'expansion, par la réflexion de la lumière.

RESPONSABILITÉ. s. f. (lat. *respondere*, répondre.) Obligation de répondre de ses actions ou de celles des autres, d'être garant de quelque chose. *La responsabilité des ministres. Responsabilité morale.*

RESPONSABLE. adj. des 2 genres. Qui doit répondre de ses actions ou de celles des autres, qui doit être garant de quelque chose. *Être civilement responsable des faits de quelqu'un.*

RESPONSIF, IVE. adj. t. de palais. Qui contient une réponse.

RESSAC. s. m. t. de marine. Retour violent des vagues vers le large, après qu'elles ont frappé avec impétuosité un obstacle.

RESSAIGNER. v. a. (lat. *sanguis*, sang.) Saigner de nouveau. || Neutr., en parlant Du sang qui coule de nouveau, qui recommence à couler. *Ma plaie ressaigne.* || Ressaigné, ée. participe.

RESSAISIR. v. a. (angl. *seize*, saisir.) Se remettre en possession de quelque chose. || Dans le même sens, avec le pron. pers. *Je me suis ressaisi de mes effets.* || Ressaisi, ie. participe.

RESSASSER. v. a. Sasser de nouveau. || Fig. et fam., en parlant Des affaires, des comptes, Examiner, discuter de nouveau. || *Ressasser un ouvrage*, L'examiner avec soin, pour en découvrir jusqu'aux moindres défauts. || *Ressasser quelqu'un*, Examiner avec soin la conduite de quelqu'un, pour voir si elle n'a rien de blâmable. || *Il ne fait que ressasser les mêmes choses*, se dit D'un homme qui cause de l'ennui, en revenant toujours sur les mêmes idées. || Ressassé, ée. participe.

RESSAUT. s. m. (lat. *resilire*, saillir.) t. d'archit. Saillie, avance que forme quelque partie, en dehors d'une ligne ou d'une surface. || Passage brusque d'un plan horizontal à un autre.

RESSAUTER. v. n. Sauter de nouveau. || Comme verbe actif. *Ressauter un fossé.* || RESSAUTER, en t. d'archit., se dit Des parties qui font ressaut, qui ont des ressauts; et, dans cette acception, il est toujours neutre. || RESSAUTÉ, ÉE. participe.

RESSEMBLANCE. s. f. (lat. *similis*, semblable.) Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses. *Ressemblance frappante. Il y a beaucoup de ressemblance entre leurs humeurs.* || Particulièrement, en t. de peint., de sculpt., etc., La conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. *Ce peintre saisit bien la ressemblance.* || *Se tromper à la ressemblance*, Prendre pour la même chose ou pour la même personne, deux choses ou deux personnes qui se ressemblent. || *Ce fils est la vraie ressemblance de son père*, Il y a beaucoup de ressemblance entre eux.

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui ressemble.

RESSEMBLER. v. n. Avoir du rapport, de la conformité avec quelqu'un, avec quelque chose. *Ce fils ressemble à son père, etc. Leurs caractères se ressemblent.* || Il se dit particulièrement, en peint., en sculpt., etc., De ce qui offre l'imitation exacte d'un objet. *Ce portrait vous ressemble.* || *Cela ne ressemble à rien*, se dit quelquefois, en bonne part, D'une chose d'un goût original et nouveau; et, plus ordinairement en mauvaise part, D'une chose d'un goût bizarre et très-mauvais. *Cela ne se ressemble pas*, se dit De deux choses fort différentes. || *Cela ne vous ressemble pas*, Cela n'est pas conforme à votre caractère, à tout ce que l'on connaît de vous. || *Ce peintre, ce musicien, etc., se ressemble*, Il se copie lui-même, et ne met point assez de variété dans ses ouvrages. || Prov., *Les jours se suivent, et ne se ressemblent pas*, La vie est mêlée de biens et de maux. || Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau*, Elles se ressemblent parfaitement. || Prov., *Qui se ressemble, s'assemble*, Les personnes de même caractère, de même goût, se recherchent mutuellement. Il se prend souvent en mauvaise part.

RESSEMELAGE. s. m. Action de ressemeler, et Le résultat de cette action.

RESSEMELER. v. a. Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. || RESSEMELÉ, ÉE. participe.

RESSEMER. v. a. (lat. *reseminare*, ressemer.) Semer de nouveau. || RESSEMÉ, ÉE. participe.

RESSENTIMENT. s. m. (lat. *sentire*, sentir.) Faible attaque, faible renouvellement d'un mal qu'on a eu. *Il vient d'avoir encore un léger ressentiment de sa colique.* || Au sens moral, Le souvenir qu'on garde des injures, avec désir de s'en venger. *Il a étouffé son ressentiment. Je vous sacrifie tous mes ressentiments.*

RESSENTIR. v. a. Sentir, éprouver. || Au sens moral. *Elle ressent vivement cette injure.* || RESSENTIR, avec le pron. pers., Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. *Il se ressent de son rhumatisme.* || Tant au sens physique qu'au sens moral, Éprouver les conséquences fâcheuses, l'influence nuisible de quelque chose. *Il se ressentira longtemps des débauches de sa jeunesse. L'auteur se ressent un peu des préjugés de son siècle.* || Il se prend quelquefois en bonne part. *On se ressent toujours d'une bonne éducation.* || *Se ressentir d'une injure*, S'en souvenir avec amertume, être disposé à s'en venger. Dans le sens opposé, *Il m'a fait un mauvais tour, mais il s'en ressentira*, Il m'a fait un mauvais tour, mais il en sera puni. || RESSENTI, IE. participe. || Il se dit, en peint. et sculpt., Des formes, des traits, des touches auxquelles l'artiste a donné du caractère et de la force.

RESSERREMENT. s. m. (lat. *serare*, fermer.) Action par laquelle une chose est resserrée. || Fig., *Le resserrement de l'argent*, L'effet de la crainte que les capitalistes éprouvent dans un temps de discrédit, et qui les empêche de prêter leur argent.

RESSERRER. v. a. Serrer davantage ce qui s'est lâché. *Resserrez cette ceinture.* || Fig., *Cet événement n'a servi qu'à resserrer les liens de leur amitié*, N'a servi qu'à rendre leur amitié plus étroite. || RESSERRER, fig., signifie, Rendre moins étendu, renfermer dans des bornes plus étroites. *Resserrer une rivière dans son lit.* || *Cette place est resserrée de très-près*, Les assiégeants l'entourent, il est fort difficile d'y faire entrer des secours. || *Ce pays est fort resserré par la mer*, Il n'a pas d'étendue à cause du voisinage de la mer. || *Resserrer un prisonnier*, L'enfermer dans un lieu où il ait moins de communication avec le dehors, le garder plus exactement. || RESSERRER, se dit, fig., en parlant Des ouvrages d'esprit, et signifie, Abréger. || Remettre une chose dans le lieu d'où on l'avait tirée, et où elle était enfermée. *Resserrez ce papier dans votre bureau.* || RESSERRER, Rendre le ventre moins libre, moins lâche. || *Le froid resserre les pores*, Il les rend moins ouverts, il les rétrécit. || RESSERRER, s'emploie avec le pron. pers. dans quelques-unes des acceptions précédentes. *Ce pays se resserre*, Il se rétrécit vers telle partie. *Le ventre se resserre*, Il devient moins libre. || Fig. et fam., *Dans un temps de disette chacun se resserre*, Chacun retranche de sa dépense. *L'argent se resserre*, On craint de prêter son argent. || Fig., *Le temps se resserre*, Il devient plus froid. || RESSERRÉ, ÉE. participe. || Absol., *Être resserré*, Être constipé.

RESSIF. s. m. *Voyez* RÉCIF.

RESSORT. s. m. t. de physiq. La propriété par laquelle les corps pressés, pliés ou tendus se rétablissent d'eux-mêmes dans leur premier état. *Le ressort de l'air.* || *Faire ressort*, se dit D'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. *Une branche pliée fait ressort.* || RESSORT, Un morceau de fer, de cuivre, d'acier, ou d'autre matière, fait et posé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation, quand il cesse d'être comprimé. *Ce ressort joue mal. Presser un ressort.* || Fig., *Cette personne ne se remue que par ressort*, Tous ses mouvements sont étudiés et contraints. || Fig., *Cette personne n'agit que par ressort*, Elle n'agit que par l'instigation d'autrui, et selon qu'elle est poussée. || RESSORT, fig., tant au sens physique qu'au sens moral, Activité, force, énergie. *Donner du ressort à l'estomac, à l'esprit. Il y a du ressort dans ce caractère.* || RESSORT, fig., Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. *Il fait mouvoir toutes sortes de ressorts pour venir à ses fins.* || *Faire jouer tous ses ressorts*, Employer tous les moyens dont on peut disposer.

RESSORT. s. m. Étendue de juridiction. *Cette affaire est du ressort de la cour royale de Paris.* || *Juger en dernier ressort*, Juger souverainement et sans appel. Quelquefois par opposition, *Juger en premier ressort.* || Par extens., *Cela n'est pas de mon ressort*, Il ne m'appartient pas d'en juger. *Cela est du ressort de la théologie, de la jurisprudence, etc.*

RESSORTIR. v. n. (*Je ressors, tu ressors, il ressort; nous ressortons, vous ressortez, ils ressortent. Je ressortais; etc. Ressortant.*) Sortir de nouveau,

après être déjà sorti, ou Sortir après être entré. || Ressortir, se dit fig. Des choses que leur opposition avec d'autres rend plus frappantes, plus saillantes. *Ces ornements ne ressortent pas assez.* || Fig., *Les ombres font ressortir les lumières*, De légers défauts semblent faire ressortir davantage d'heureuses qualités. || Ressorti, ie. participe. Sorti de nouveau.

RESSORTIR. v. n. (lat. *sortiri*, écheoir.)(*Je ressortis, tu ressortis, il ressortit; nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. Je ressortissais; etc. Ressortissant.*)Être du ressort, de la dépendance ou de la compétence de quelque juridiction.

RESSORTISSANT, ANTE. adj. Qui ressortit.

RESSOUDER. v. n. (lat. *solidare*, consolider.) Souder de nouveau, refaire une soudure. || Ressoudé, ée.

RESSOURCE. s. f. (lat. *surgere*, s'élever.) Ce qu'on emploie, ce à quoi on a recours dans une extrémité fâcheuse, pour se tirer d'embarras, pour vaincre des difficultés. *Il n'y a plus de ressource.* || *Ce cheval a de la ressource*, Après une longue fatigue, on lui trouve encore de la vigueur. || Fig., *Un homme de ressource*, Un homme fertile en expédients, en moyens de réussir. *Ville de ressource*, Ville où l'on trouve facilement tout ce dont on a besoin ou envie. || Fam., *Faire ressource*, Se procurer un moyen de raccommoder, de rétablir ses affaires.

RESSOUVENIR (SE). v. pron. (lat. *subvenire*, subvenir.) Se souvenir d'une chose. || Considérer, faire attention, faire réflexion. *Ressouvenez-vous que celui qui vous parle est le fils de votre meilleur ami.* || Par manière de menace, *Je m'en ressouviendrai quelque jour*, Je m'en vengerai. *Vous vous en ressouviendrez tôt ou tard*, Vous en serez puni. || Ressouvenir, s'emploie comme verbe impersonnel. *A présent il m'en ressouvient.*

RESSOUVENIR. s. m. Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée. *Il m'en reste seulement un léger ressouvenir.* || Sentiment d'une douleur qui se renouvelle.

RESSUAGE. s. m. (lat. *resudare*, ressuer.) Action, état d'un corps qui ressue. || Ressuage, en métall., Opération, autrement appelée *Liquation*, qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, en faisant fondre l'alliage avec une certaine quantité de plomb. *Voyez* Liquation.

RESSUER. v. n. Il se dit Des corps qui rendent et laissent sortir leur humidité intérieure. *Il faut laisser ressuer les plâtres.* || Il se dit aussi en métallurgie. *Voyez* Ressuage.

RESSUI. s. m. t. de vénerie. Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou après la rosée du matin.

RESSUSCITER. v. a. (lat. *resuscitare*, ranimer.) Ramener de la mort à la vie. || Prov. et par exagérat., *Cette liqueur serait capable de ressusciter un mort.* || Par extens., *Ce remède l'a ressuscité*, Il l'a guéri d'une maladie qui paraissait désespérée; fig., *Cette bonne nouvelle l'a ressuscité*, Elle l'a tiré du chagrin mortel où il était. || Ressusciter, fig., Renouveler, faire revivre. *Il a ressuscité un vieux procès, une querelle.* || Ressusciter, n., signifie, Revenir de la mort à la vie. *Notre-Seigneur ressuscita le troisième jour.* || Ressuscité, ée. participe.

RESSUYER. v. n. Sécher. *Se ressuyer au soleil.* || Ressuyé, ée. participe.

RESTANT, ANTE. adj. (lat. *restare*, rester.) Qui reste. || Subst., Ce qui reste d'une plus grande somme, d'une plus grande quantité. On dit plus ordinairement, *Le reste.*

RESTAUR. s. m. (lat. *restaurare*, réparer.) t. de comm. maritime. *Voyez* Ristorne.

RESTAURANT, ANTE. adj. Qui restaure, qui répare les forces. || Plus ordinairement comme subst. *C'est un bon restaurant que le vin.* || Particulièrement, Consommé fort succulent, d'un pressis de viande. || Par extens., L'établissement d'un restaurateur. *Il tient un restaurant.*

RESTAURATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui répare, qui rétablit. Il ne se dit guère, au propre, qu'en parlant des villes et des monuments publics. || Plus ordinairement au sens moral. *Ce prince est le restaurateur des arts.* || Restaurateur, Traiteur chez lequel on trouve à toute heure des aliments dont l'espèce et le prix sont indiqués sur une sorte de pancarte, et qui se servent par portions. *La carte d'un restaurateur.*

RESTAURATION. s. f. Réparation, rétablissement. *La restauration d'un monument public.* || Au sens moral. *La restauration des lois, etc.* || Particulièrement, en archit., Travail fait d'après un édifice antique, pour en rétablir les parties qui n'existent plus. || Restauration, se dit encore Du rétablissement d'une ancienne dynastie sur le trône. On l'emploie particulièrement en parlant des Stuarts au XVIIe siècle, et des Bourbons au XIXe.

RESTAURER. v. a. Réparer, remettre en bon état, en vigueur. *Ce remède est bon pour restaurer l'estomac.* || Il s'emploie fam., avec le pron. pers., dans le sens de Rétablir ses forces en prenant de la nourriture. *Il a bien besoin de se restaurer.* || Restaurer, se dit, au sens moral, en parlant Des lettres, du commerce, des lois, de la discipline, du gouvernement. || Des ouvrages de sculpture, d'architecture, de peinture. *Restaurer une statue, une colonne, etc.* || Restauré, ée. participe.

RESTE. s. m. (lat. *restare*, rester.) Ce qui demeure d'un tout, d'une plus grande quantité. Tant au sens phys. qu'au sens moral. *Voilà le reste de son argent. Le reste du dîner, d'un naufrage, d'une nation. Restes de maladie, de beauté. Il y va de mon reste.* || Prov., *Le porteur vous dira le reste*, Phrase dont on se sert ironiquement pour se moquer d'une lettre beaucoup trop longue. || *Et le reste.* Mots qu'on ajoute en rapportant un passage qu'on abrége. || Dans le style soutenu, *Les restes d'une personne*, Ce qui reste d'une personne après sa mort; ses cendres. || *Ce n'est plus qu'un beau reste*, se dit D'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli. || *Le reste des hommes*, Les autres hommes, les hommes d'une autre nation, les hommes d'un autre caractère, par opposition à Ceux dont on parle. || Prov. et fig., *Voici le reste de notre écu*, se dit, en plaisantant, D'une personne qu'on voit arriver dans une compagnie. || *Faire son reste*, Mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi. || Prov. et fig., *Jouer son reste*, faire ses derniers efforts, employer ses dernières ressources. || Aux jeux de la paume, du volant, etc., *Donner le reste à quelqu'un*, Lui pousser la balle, le volant de tel sorte qu'il ne puisse le renvoyer. || Fig. et fam., *Je lui ai donné son reste*, Je l'ai corrigé, je l'ai battu. Cette phrase signifie aussi, Je lui ai reparti de telle sorte qu'il a été réduit au silence. || Fig. et fam., *Il ne demande pas son reste*, se dit D'un homme qui, ayant reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais traitement de fait ou de paroles, se retire promptement sans rien dire. || *Être en reste*, Devoir encore une partie d'une plus grande somme. Fig. *Il ne voulut pas demeurer en reste de générosité.* || Reste, en

arithm., Résultat que donne la soustraction, et qu'on nomme autrement *Excès* ou *Différence.* || Ce qui reste d'une somme, quand on l'a divisée par une autre. || RESTE, Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé. *Il n'a eu que mes restes.* || DE RESTE. loc. adv. Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. *Il a de l'argent de reste.* || AU RESTE DU RESTE. loc. adverb. Au surplus, d'ailleurs, cependant, malgré cela. *Au reste, je vous dirai que...*

RESTER. v. n. Être de reste. *Il est resté seul de son nom.* || Impersonnellement. *Il ne resta de tout le bataillon que trente hommes.* || *Reste tel article à examiner, reste à savoir, etc.*, Il reste à examiner tel article, il reste à savoir, etc. || RESTER, Demeurer. *Il reste en place, malgré les dégoûts qu'on lui donne. On l'attendait à Paris, mais il est resté à Lyon. Il resta sans appui. La victoire resta indécise entre les deux armées. Cela m'est resté dans la mémoire. Quand j'ai voulu prendre cet outil, le manche m'est resté dans la main.* || *Il est resté sur la place*, et absol., *Il y est resté*, se dit D'un homme qui a été tué sur le champ de bataille. || Fig. et fam., *Rester sur la bonne bouche*, Cesser de manger ou de boire, après qu'on a mangé ou bu quelque chose qui flatte le goût. Dans un emploi plus figuré, S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement fâcheux. || *En rester à*, Se borner à. *Il n'en restera pas là; il voudra avancer encore.* S'arrêter. *J'en resterai là pour aujourd'hui. Restons-en là.* || RESTER, en t. musique, Faire une tenue. || RESTER, en t. de marine, Être situé. *Cette île nous restait à telle aire de vent.* || RESTÉ, ÉE. participe.

RESTITUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *restituere*, restituer.) Que l'on doit rendre. || En t. de palais, Qui peut être rétabli, remis en son premier état.

RESTITUER. v. a. Rendre ce qui a été pris, ou ce qui est possédé indûment, injustement. *Restituer le bien d'autrui.* || *Restituer l'honneur à quelqu'un*, Rétablir, réparer son honneur. || RESTITUER, Rétablir, remettre une chose en son premier état. On l'emploie surtout en parlant De textes anciens. *Restituer un passage de quelque auteur.* || En t. d'archit., *Restituer un monument, un édifice*, Faire la représentation d'un monument, d'un édifice entièrement détruit. || RESTITUER, en t. de palais, Remettre une personne dans l'état où elle était avant un acte ou un jugement qui est annulé. || RESTITUÉ, ÉE. participe. || *Les lieux donnés à loyer doivent être restitués par le locataire tels qu'il les a reçus*, Ils doivent être rétablis et rendus dans le même état. || En t. de numismatique, *Médaille restituée.* Voyez RESTITUTION.

RESTITUTION. s. f. Action par laquelle on restitue, on rend. *Vous êtes obligé à restitution.* || L'action par laquelle on rétablit, on remet une chose en son premier état. *La restitution d'un texte.* || En t. de numismatique, *Médailles de restitution*, ou *Médailles restituées*, ou simplement, *Restitutions*, Médailles qui reproduisent des médailles précédemment frappées, et qui portent le nom de celui qui les a renouvelées. Médailles fabriquées pour rappeler le souvenir de quelques anciennes familles ou de quelques empereurs. || En t. d'archit., *La restitution d'un monument, d'un édifice*, La représentation d'un monument, d'un édifice entièrement détruit. || RESTITUTION, en t. de palais, se dit Des jugements qui relevent quelqu'un d'un engagement qu'il avait contracté.

RESTREINDRE. v. a. (lat. *restringere*, restreindre.) Resserrer. Il n'est plus guère d'usage au sens propre. || Fig., Réduire, borner. *Ils restreignirent son autorité.* || Avec le pron. pers., *Se restreindre à une chose*, S'y borner, s'y réduire. || RESTREINT, EINTE. participe.

RESTRICTIF, IVE. adj. Qui restreint, qui limite. *Clause restrictive.*

RESTRICTION. s. f. Condition qui restreint, modification. *Apporter quelque restriction.* || *Restriction mentale*, Réserve qu'on fait d'une partie de ce que l'on pense, pour induire en erreur ceux à qui l'on parle.

RESTRINGENT, ENTE. adj. t. de médec. Qui a la vertu de resserrer une partie relâchée. || Subst., *Appliquer un restringent.* On dit plus ordinairement, *Astringent.*

RÉSULTANT, ANTE. adj. (lat. *resultare*, rejaillir.) Qui résulte. Il ne se dit guère qu'en termes de procéd.

RÉSULTANTE. s. f. t. de dynamique. La force qui résulte de la composition de plusieurs forces appliquées à un point donné.

RÉSULTAT. s. m. Ce qui résulte, ce qui s'ensuit d'une délibération, d'un principe, d'un événement, etc. *Quel a été le résultat de la discussion? Ce principe est riche en résultats. Tant de dépenses n'ont amené aucun résultat.*

RÉSULTER. v. n. (Il se conjugue avec le verbe *Avoir* et avec le verbe *Être.*) S'ensuivre. Il ne se dit qu'à l'infinitif et à la troisième personne des autres temps, et il s'emploie pour marquer les inductions, les conséquences qu'on tire d'un discours, d'une recherche, etc. *Cette preuve résulte de tel acte, de telle pièce.* || Il se dit Des suites de certains événements, des effets de certaines causes. *De ces dissensions, il résulta une guerre civile.*

RÉSUMER. v. a. (lat. *resumere*, reprendre.) Resserrer et rendre en peu de paroles ce qu'il y a de plus important dans un discours, dans un argument. *Il a fort bien résumé ce long discours.* || RÉSUMER, avec le pron. pers., Reprendre en peu de mots ce qu'on a dit, en tirer un résultat. *Je me résume, et je finis en demandant que...* || RÉSUMÉ, ÉE. participe. || Subst. *Le résumé des débats d'un procès criminel.* || Particulièrement, Certains précis ou abrégés. *Résumé de l'histoire de France.* || AU RÉSUMÉ, EN RÉSUMÉ. loc. adverb. En résumant, en récapitulant tout.

RÉSUMPTE. s. f. La dernière thèse qu'un docteur en théologie est obligé de soutenir après sept ans de doctorat, pour avoir le droit de présider aux thèses.

RÉSUMPTÉ. adj. m. Il se dit Du docteur qui a soutenu sa résumpte.

RÉSUMPTION. s. f. t. didactique. Action de résumer. Peu usité.

RÉSURRECTION. s. f. (lat. *resurrectio*, même signif.) Retour de la mort à la vie. || Fig., *C'est une résurrection, une véritable résurrection*, se dit D'une guérison surprenante, inopinée.

RETABLE. s. m. (lat *tabula*, tableau.) Ornement d'architecture contre lequel est appuyé l'autel, et qui enferme ordinairement un tableau.

RÉTABLIR. v. a. (lat. *stabilire*, établir.) Remettre une personne ou une chose en son premier état, en meilleur état. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Sa maison tombait en ruine, il l'a fait rétablir. Il a bien rétabli ses affaires, ses forces. Ce général a rétabli la discipline.* || Avec le pron. pers. *Il se rétablit à vue d'œil.* || *Rétablir un passage d'un auteur*, Le remettre dans l'état où il était avant d'avoir été altéré par les copistes. || En t. de jurispr., *Rétablir un homme dans sa bonne fame et renommée*,

Rendre un jugement par lequel un homme est réhabilité, est lavé de l'infamie dont il avait été noté. Il est vieux. || Rétabli, ie. participe.

RÉTABLISSEMENT. s. m. Action de rétablir ; État d'une personne, d'une chose rétablie.

RETAILLE. s. f. (lat. *tollere*, enlever.) Morceau qu'on retranche d'une chose en la façonnant.

RETAILLER. v. a. Tailler de nouveau. || Retaillé, ée. participe.

RETAPER. v. a. Retrousser les bords d'un chapeau en les serrant contre la forme. Cette acception a vieilli. || Il signifie aujourd'hui, Remettre un chapeau à neuf. || En t. de perruquier, *Retaper une perruque*, La friser et la poudrer. *Retaper les cheveux*, Les peigner à rebours et les faire renfler. || Fig. et pop., *Il a été bien retapé*, Il a été fort maltraité. || Retapé, ée. participe.

RETARD. s. m. (lat. *retardo*, retarder.) Retardement, délai, remise. *Vous êtes en retard. Partez sans retard.* || *Le retard d'une pendule, d'une montre*, La partie d'une pendule, d'une montre, qui sert à retarder ou à avancer son mouvement.

RETARDATAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des contribuables qui sont en retard de payer. || Il se dit aussi Des jeunes soldats appelés sous les drapeaux et qui ne s'y rendent pas à temps. || Il s'emploie comme subst. *Les retardataires.*

RETARDATION. s. f. Le ralentissement du mouvement d'un corps, lorsque ce ralentissement est l'effet d'une cause particulière. *Les lois de la retardation du mouvement des corps dans les fluides.*

RETARDATRICE. adj. f. t. de physiq. Il se dit De la force qui retarde le mouvement des corps.

RETARDEMENT. s. m. Délai, remise; action de retarder.

RETARDER. v. a. Différer. || Empêcher de partir, d'avancer, être cause qu'une chose vienne à être différée. *On a retardé le courrier. Cela retarda beaucoup ses progrès.* || *Retarder une horloge*, Faire qu'elle marque une heure moins avancée, ou qu'elle aille moins vite. || Retarder, neutre, se dit D'une horloge qui va trop lentement. *Ma montre retarde de dix minutes.* Dans le même sens, *Je retarde de cinq minutes, etc.* || *La lune retarde tous les jours de trois quarts d'heure ou environ*, Tous les jours elle tarde de tant à paraître. Dans le même sens, *La marée retarde, la fièvre retarde.* || Retardé, ée. participe.

RETEINDRE. v. a. (lat. *retingere*, reteindre.) Teindre de nouveau, soit de la même couleur, soit d'une couleur différente. || Reteint, einte. participe.

RETENDRE. v. a. (lat. *tendere*, tendre.) Tendre de nouveau. || Retendu, ue. participe.

RETENIR. v. a. (lat. *retinere*, retenir.) Ravoir, tenir encore une fois. || Fam., *Il voudrait bien retenir ce qu'il a dit*, Il voudrait bien ne l'avoir pas dit. || Retenir, signifie aussi, Garder par-devers soi ce qui est à un autre. *Retenir le bien d'autrui.* || Retenir, Garder toujours ce que l'on a, ne point s'en dessaisir. Au Palais, on dit, *Donner et retenir ne vaut*, Une donation n'est point valable, si on ne se dessaisit pas en effet de ce que l'on donne. || Il se dit, dans ce sens, en parlant Des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises que l'on n'a point perdues. *Retenir l'accent de son pays.* Ce sens vieillit : on dit plus ordinairement, *Conserver.* || Retenir, Réserver. *Il a donné son bien, il en a retenu l'usufruit.* || En t. d'arithm., *Retenir un chiffre*, Le réserver pour le joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après. || En t. de procéd., *Les juges ont retenu cette cause*, Ils s'en sont réservé la connaissance, en décidant qu'elle leur appartenait. *Retenir une cause*, signifie aussi, La conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. || Retenir, Prélever, déduire d'une somme. *Il a retenu tant pour les frais, pour ses peines.* || Retenir, S'assurer par précaution de ce qu'un autre aurait pu prendre. *Retenir une place à la diligence. Je vous retiens à dîner. Retenir un domestique. Retenir la parole.* || *Retenir date*, Indiquer à quelqu'un un jour où l'on exigera de lui telle chose. || *Retenir une date en cour de Rome*, S'assurer d'une date en cour de Rome. || *Ce conseiller a retenu le bureau*, Il s'est assuré d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé. || Retenir, Arrêter, faire demeurer, ne pas laisser aller. *Retenir quelqu'un en prison. Retenir son haleine, ses cris. La goutte le retient au lit.* || Il se dit, avec le pron. pers., en parlant Des besoins, des mouvements naturels. || Retenir, S'opposer à l'effet prochain d'une action. *Il serait tombé dans le précipice, si je ne l'eusse retenu.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de S'arrêter avec effort. *Se retenir au milieu de sa course.* || S'accrocher, se prendre à quelque chose, afin de ne pas tomber. *Il s'est retenu aux branches.* || *Retenir une poutre*, L'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber. || Retenir, Réprimer, modérer, empêcher de s'emporter. *Cette considération me retient.* || Dans cette acception avec le pron. pers. *Il allait le frapper, mais il s'est retenu.* || Retenir, Mettre, imprimer, garder quelque chose dans sa mémoire. *Retenir par cœur.* || Retenir, absol. en parlant De la génération des animaux, signifie, Concevoir. || Retenir, se dit, absol., Des chevaux de carrosse ou de charroi qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente. || Il se dit, en t. de manége, avec le pron. pers., Des chevaux qui ne veulent point se porter librement en avant. || Retenu, ue. participe. || Adj. Circonspect, sage, modéré.

RÉTENTION. s. f. Réservation, réserve. || En méd., *Rétention d'urine*, ou simpl., *Rétention*, Maladie dans laquelle la vessie ne peut se débarrasser de l'urine qu'elle contient. || En t. de palais, *La rétention d'une cause*, L'action des juges qui retiennent une cause. *La rétention d'une cause*, se dit aussi de La décision par laquelle une cause est retenue. *Voyez* Retenir.

RÉTENTIONNAIRE. s. m. t. de jurispr. Celui qui retient ce qui appartient à d'autres. Peu usité.

RETENTIR. v. n. Rendre, renvoyer un son éclatant. || Fig., *Toute la terre retentit de ses louanges*, On le loue par toute la terre. De même, *Tout retentit du bruit de ses exploits.* || Retentir, Faire ou produire un bruit éclatant. *Ce bruit m'a retenti dans l'oreille.* || Fig., *Il faisait partout retentir les louanges de son libérateur.*

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit.

RETENTISSEMENT. s. m. Son rendu, renvoyé avec plus ou moins d'éclat.

RETENTUM. s. m. (lat. *retinere*, retenir.) (On prononce *Rétaintome.*) t. de procédure criminelle, qui a passé du latin dans le français. Il se disait d'Un article que les juges n'exprimaient pas dans un arrêt qu'ils rendaient, mais qui ne laissait pas d'en faire partie, et d'avoir son exécution. || Fam., Ce qu'on retient, ce qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un.

RETENUE. s. f. Modération, discrétion, modestie. *Ne garder aucune retenue dans sa conduite.* || Retenue, en t. de fin. et de compt., se dit de Ce qu'on retient sur

un traitement, ou sur une rente. || *Pension exempte de retenue*, Pension sur laquelle on ne retient aucune imposition. || *Brevet de retenue*, Brevet par lequel le roi assurait au titulaire d'une charge non héréditaire, ou à ses héritiers, une certaine somme payable par celui qui devait posséder la charge après lui. || RETENUE, en t. d'ancienne jurispr., Faculté accordée par quelques coutumes au seigneur, de retenir l'héritage qui était dans sa censive, et qui avait été vendu par le censitaire, en rendant à l'acquéreur le prix de la vente. || Dans les colléges, *Être en retenue*, se dit D'un écolier qu'on empêche de sortir, ou qu'on prive de la récréation, pour le punir de quelque faute.

RETERSAGE. s. m. (lat. *retergere*, nettoyer.) t. d'agricult. Action de reterser, ou Le résultat de cette action.

RETERSER. v. a. t. d'agricult. Donner un second labour à la vigne, pour détruire l'herbe. || RETERSÉ. ÉE. participe.

RÉTIAIRE. s. m. (lat. *rete*, filet.) (On prononce *Réciaire*.) t. d'antiq. Espèce de gladiateurs dont l'arme principale était un filet qu'ils jetaient sur leur adversaire, pour l'envelopper de manière à lui ôter l'usage de ses membres et les moyens de se défendre.

RÉTICENCE. s. f. (lat. *reticentia*, même signif.) Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire. La chose même qu'on n'a pas dite. *Il a usé avec moi de réticence.* || Particulièrement, Cette figure de rhétorique par laquelle l'orateur en s'interrompant fait entendre ce qu'il ne veut pas dire expressément.

RÉTICULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *reticulum*, réseau.) t. d'anat. Qui ressemble à un réseau.

RÉTICULÉ, ÉE. adj. t. d'archit. et d'antiq. Il se dit D'un revêtement de petites pierres ou de briquetage en carrés longs, dont la disposition offre à l'œil l'image d'un réseau. || RÉTICULÉ, se dit, en botan., Des parties qui sont marquées de nervures croisées en réseau.

RÉTIF, IVE. adj. (lat. *resistere*, résister.) Qui s'arrête ou qui recule au lieu d'avancer. Il ne se dit au propre que Des chevaux et autres bêtes de monture. *Un cheval rétif.* || Au sens moral, Difficile à conduire, à persuader.

RÉTINE. s. f. (lat. *retina*, rétine.) t. d'anat. Membrane formée dans le fond de l'œil par une expansion du nerf optique.

RETIRADE. s. f. (lat. *retrahere*, retirer.) Ancien terme de fortific. Retranchement fait derrière un ouvrage, et dans lequel les assiégés se retirent quand les assiégeants ont emporté l'ouvrage.

RETIRATION. s. f. t. d'imprim. Action d'imprimer le second côté d'une feuille de papier, autrement dit, *le verso*.

RETIREMENT. s. m. Contraction, raccourcissement. Il n'est usité qu'en chirur., et dans ces phrases, *Le retirement des nerfs, des muscles.*

RETIRER. v. a. Tirer de nouveau. || Tirer à soi ce que l'on avait poussé dehors, ou porté en avant. *Retirer sa main, son bras.* || Fam., *Retirer son haleine*, Faire rentrer de l'air dans sa poitrine. || Fig., *Retirer sa parole*, Se dégager de la parole qu'on avait donnée. || Fig., *Retirer son amitié, sa confiance, etc.*, Cesser de les accorder. En langage de dévotion, *Dieu retire ses grâces.* || *Retirer son compliment*, Ne pas faire un compliment qu'on voulait faire, ou Le rétracter quand on l'a fait. || RETIRER, Tirer une chose, une personne d'un lieu où elle était entrée. *Retirer des effets qui étaient en gage. Retirer quelqu'un du péril.* || Prov. et fig., *Retirer son épingle du jeu*, Se dégager d'une affaire dangereuse. || *Retirer son enjeu*, Reprendre ce qu'on avait mis au jeu ; et, fig., Se retirer d'une entreprise, d'une affaire où l'on courait quelques risques. || Fig., *Retirer quelqu'un du vice, de la débauche, etc.*, Faire en sorte qu'il ne s'y livre plus. || RETIRER, en parlant Des choses qui produisent un revenu, signifie, Percevoir, recueillir. *Il retire beaucoup de ce domaine. Etc.* || Il s'emploie fig. dans cette acception, en bonne et en mauvaise part. *Retirer de la gloire, de la honte.* || RETIRER, Donner asile, retraite. *Il m'a retiré chez lui dans ma détresse.* || RETIRER, en t. de palais, Retraire, rentrer dans la propriété et possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avait donné. || RETIRER, avec le pronom personnel, signifie, S'en aller, s'éloigner d'un lieu. *Retirez-vous d'ici.* || S'en aller, rentrer chez soi, dans son cabinet, etc. *Ils se retirèrent chacun chez eux.* || Il se dit, absol., D'une personne qui rentre chez elle, le soir, pour n'en plus sortir que le lendemain. || Quitter la profession qu'on exerçait, le genre de vie qu'on menait. || Absol., *Il s'est retiré, il s'est tout à fait retiré*, Il a quitté le commerce du monde, ou Il mène une vie moins dissipée. *Cet officier se retire*, Il quitte le service. Au jeu, *Ce joueur se retire*, Il quitte le jeu. *Se retirer sur sa perte, sur son gain*, Quitter le jeu lorsqu'on perd, lorsqu'on gagne. || Prov. et fig., *Se retirer sur la bonne bouche*, Quitter la conversation, le jeu, etc., après quelque petit succès agréable. || RETIRER, avec le pron. pers., Aller dans un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. *Il s'est retiré en province.* || Se mettre en sûreté, se réfugier. *Se retirer en lieu de sûreté. L'armée se retira sur une hauteur.* || En t. de procéd., *Se retirer par-devers un juge, un magistrat*, S'adresser à lui pour avoir justice. || RETIRER, joint au pron. pers., se dit aussi Des choses, et signifie, Se raccourcir. *Le froid fait retirer les nerfs.* || Il se dit en outre des eaux qui rentrent dans leur lit après s'être débordées, après avoir monté. *La rivière se retire.* || En t. de marine, *La mer retire*, Elle est dans le reflux. Dans cette phrase, *Retirer* est neutre. || RETIRÉ, ÉE. participe. || Adj., Solitaire, peu fréquenté. *Les lieux les plus retirés.* || *Être retiré, mener une vie fort retirée*, Vivre dans un grand éloignement du commerce des hommes. *Être retiré*, se dit aussi D'une personne qui est chez elle le soir, et qui ne reçoit plus de visite. || *Il est toujours retiré en lui-même*, se dit D'un homme silencieux, qui fuit les communications, la société.

RETOMBÉE. s. f. t. d'archit. Cette portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre, et qui porte sur le mur ou sur un pied-droit.

RETOMBER. v. n. Tomber encore. || Fig., Être attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri. *S'il retombe, il en mourra.* || Plus ordinairement au sens moral. *Retomber dans une faute qu'on avait déjà commise. Cet État est retombé dans la barbarie.* || RETOMBER, Tomber ; se dit Des choses qui, ayant été élevées, tombent. *La balle est retombée en cet endroit.* || Il s'emploie fig. en parlant De quelque perte, de quelque dommage, de quelque blâme, etc. *La honte en retombera sur lui.* || *Le sang qu'il a versé retombera sur sa tête*, Il portera la peine du meurtre qu'il a commis. Par imprécation : *Puisse leur sang retomber sur lui, etc.!* || RETOMBÉ, ÉE. participe.

RETONDRE. v. a. (lat. *retondere*, retondre.) Tondre de nouveau. || RETONDRE, en archit., Retrancher

à la surface d'une construction les ornements inutiles ou de mauvais goût ; ou seulement Recouper des ornements pour en rendre les arêtes plus vives. || RETONDU, UE. participe.

RETORDEMENT. s. m. (lat. *retorquere*, retordre.) t. de manufacture. Action de retordre, ou Le résultat de cette action. Il ne se dit guère qu'en parlant Des soies.

RETORDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Tordre*.) Tordre de nouveau. || Simplement, Tordre ; et dans ce sens il ne se dit guère qu'en parlant Du fil ou de la ficelle, quand on tord deux ou trois brins ensemble. || Prov. et fig., *Donner du fil à retordre à quelqu'un*, Lui susciter bien des embarras. || RETORDU, UE. participe.

RÉTORQUER. v. a. Employer contre son adversaire les raisons, les arguments dont il s'est servi. || RÉTORQUÉ, ÉE. participe.

RETORS, ORSE. adj. Qui a été retordu plusieurs fois. *Du fil retors.* || Fig. et fam., *C'est un homme retors*, ou substantiv., *C'est un retors*, se dit D'un homme fin, artificieux.

RÉTORSION. s. f. t. de dialectique. Emploi que l'on fait contre son adversaire, des raisons, des preuves dont il s'est servi.

RETORTE. s. f. t. de chimie. Vaisseau de terre ou de verre, qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient. On dit plus ordinairement, *Cornue*.

RETOUCHE. s. f. (lat. *tangere*, toucher.) t. de peint. Endroits d'un tableau auxquels on a changé, corrigé quelque chose. || Endroits qu'on a repeints, parce qu'ils étaient effacés ou gâtés. || Il se dit, en termes de gravure, de L'action de repasser le burin dans les tailles d'une gravure à demi usée, pour en raviver les traits.

RETOUCHER. v. n. Toucher de nouveau. || Plus ordinairement, Corriger, réformer, perfectionner ; et alors on peut l'employer activement : *Il faut retoucher cet ouvrage.* || *Retoucher une planche*, Repasser le burin sur une planche gravée, qui commence à être usée. || RETOUCHÉ, ÉE. participe.

RETOUR. s. m. (ital. *ritornare*, retourner.) Tour contraire ou presque contraire, tour multiplié. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'au pluriel et avec le mot *tours*. *Les tours et retours que fait cette rivière.* || RETOUR, Action de revenir, de retourner. *A mon retour de tel lieu, je le trouvai en chemin.* || Fam., *Il a toujours l'esprit de retour*, se dit D'un homme qui, étant éloigné de son pays, conserve le désir d'y retourner. Il se dit par extens., en droit, Des animaux domestiques, comme les pigeons, etc. || *Être sur son retour*, Être près de partir pour retourner. || Fig., *Être sur le retour*, Commencer à déchoir, à vieillir, à perdre de sa vigueur, de son éclat. *Cette femme est sur le retour.* || *Le retour d'une âme à Dieu*, L'action d'un pécheur qui se convertit. || Fig., *Faire un retour sur soi-même*, Faire de sérieuses réflexions sur sa conduite. || RETOUR, en vénerie, se dit de L'action du cerf qui revient sur lui-même, c'est-à-dire, sur les mêmes voies, pour les confondre et dérouter les chiens. || Fig. et par analogie, Ruse, artifice. || Au jeu de trictrac, *Jan de retour*, se dit Lorsqu'on passe ses dames dans le jeu de l'adversaire pour y faire son plein. || RETOUR, Arrivée au lieu d'où l'on était parti. *Le retour d'un courrier, d'un navire, de la paix, d'un accès.* || *Être de retour*, Être revenu. *Quand il fut de retour chez lui.* Elliptiq., *De retour chez moi.* || En t. de comm. maritime, *Les retours d'un navire*, Les marchandises qu'il a rapportées en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. || *Retour de chasse*, Repas que l'on fait après la chasse, avant l'heure ordinaire du souper. || RETOUR, se dit fig. Du changement, de la vicissitude des affaires. *Il est perdu sans retour. La fortune a ses retours.* || Fig., *Il a de fâcheux retours*, se dit D'un homme bizarre, quinteux. || Prov. et fig., *A beau jeu beau retour*, se dit Pour faire entendre qu'on saura bien rendre la pareille, ou même qu'on l'a déjà rendue. || RETOUR, Ce qu'on ajoute, ce qu'on joint à la chose qu'on troque contre une autre, pour rendre le troc égal. *Combien me donnerez-vous de retour ?* || RETOUR, au fig., Reconnaissance, réciprocité de sentiments, de services, etc. *Payer quelqu'un de retour.* || Fam., *Il semble qu'on lui doive du retour*, se dit en parlant D'une personne qui par orgueil reçoit froidement les civilités qu'on lui fait, ou ne témoigne pas assez de reconnaissance des services qu'on lui rend. || RETOUR, en jurispr., Réversion, droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. || *Retour conventionnel*, La réversion qu'un donateur stipule à son profit, pour le cas de prédécès du donataire. || *Douaire sans retour*, Douaire préfix stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété. || *Retour* ou *soulte de partage*, Ce qu'on ajoute au lot d'un des cohéritiers, pour le compléter. || RETOUR, en architect., Encoignure d'un bâtiment ; angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. || Profil d'un entablement, d'une corniche, etc., qui ressaute. || *Retour d'équerre*, Retour à angle droit.

RETOURNE. s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux, quand chacun des joueurs a le nombre de cartes qu'il doit avoir : elle détermine la triomphe ou l'atout.

RETOURNER. v. n. Aller de nouveau en un lieu où l'on a déjà été. *Retourner sur ses pas.* || Fig., *Retourner en arrière*, Abandonner une entreprise dont on est rebuté. || Fig., *Retourner à Dieu*, Se convertir. || RETOURNER, signifie encore, Recommencer à faire les mêmes choses, les mêmes actions. *Retourner à l'ouvrage.* || Par manière d'avertissement, de réprimande, *N'y retournez pas*, Ne faites pas une autre fois la même faute. || RETOURNER, verbe actif, Tourner d'un autre sens. *Retourner un habit, une carte.* || En agricult., *Retourner un sol*, Le bêcher pour le disposer à recevoir une autre culture. *Retourner de la luzerne, du gazon*, Bêcher un terrain semé de luzerne, etc. || Fig. et fam., *Retourner quelqu'un*, Lui faire changer d'avis, de parti. || Fig. et fam. *Je l'ai tourné et retourné de tous sens*, J'ai pris différents biais, je lui ai tenu différents discours pour le faire parler. || RETOURNER, s'emploie aussi avec le pron. pers. *Il ne fait que se tourner et se retourner dans son lit.* || Fig. et fam., Prendre d'autres biais, prendre d'autres mesures, selon les différentes circonstances. || *S'en retourner*, S'en aller. *Il s'en retourna comme il était venu.* || RETOURNER, se dit neutral., à certains jeux de cartes, De la carte qu'on retourne après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils devaient avoir. || Fig. et fam., *Vous ne savez pas de quoi il retourne*, Vous ne savez pas ce qui se passe, quel est l'état des choses. *Voyons de quoi il retourne*, Voyons de quoi il est question, voyons ce qui se passe. || RETOURNÉ, ÉE. participe.

RETRACER. v. a. (lat. *retrahere*, tirer de nouveau.) Tracer de nouveau, ou d'une manière nouvelle. || Figur., Raconter les choses passées et con-

nues, en renouveler la mémoire, les décrire. *Retracer les exploits d'un héros. Tout le retrace à mes yeux*, Tout me le rappelle. || Avec le pron. pers., Se rappeler une chose. || Être retracé, être rappelé dans la mémoire. *Ce fait se retrace à mon esprit comme s'il était encore présent à mes yeux.* || RETRACÉ, ÉE. participe.

RÉTRACTATION. s. f. (lat. *retractare*, rétracter.) Acte, discours ou écrit contenant le désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit précédemment.

RÉTRACTER. v. a. Déclarer qu'on n'a plus l'opinion que l'on avait avancée, se dédire d'une chose qu'on avait dite ou écrite, la désavouer. *Il avait avancé telle proposition, il l'a rétractée.* || Avec le pron. pers. *Il a été contraint de se rétracter des choses qu'il avait avancées.* || RÉTRACTÉ, ÉE. partic.

RÉTRACTILE. adj. des 2 genres. (lat. *retrahere*, retirer.) t. d'hist. nat. Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. Dans un sens analogue, *Force, mouvement rétractile.*

RÉTRACTILITÉ. s. f. t. d'hist. nat. Qualité de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION. s. f. t. de méd. Raccourcissement, contraction d'une partie.

RETRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) t. de jurispr. Exercer un retrait. Plus communément, *Retirer.* || RETRAIT, AITE. participe. || Il est adjectif, et se dit Des grains qui mûrissent sans se remplir, et contiennent beaucoup moins de farine que les grains bien conditionnés. *Blé retrait.*

RETRAIT. s. m. t. de jurispr. Action en justice, par laquelle on retire un héritage qui avait été vendu. || *Retrait lignager. Retrait féodal. Retrait conventionnel.* On l'appelle aussi, *Réméré.* || *Le retrait d'un projet de loi*, L'action de retirer un projet de loi qui a été présenté à une assemblée législative.

RETRAIT. s. m. Le lieu secret d'une maison, où l'on va aux nécessités naturelles. Peu usité.

RETRAIT. s. m. Diminution de volume du mortier, de la terre, etc., lorsqu'ils sont secs, et des métaux lorsqu'ils sont refroidis. On dit aussi *Retraite.*

RETRAITE. s. f. Action de se retirer. *Songeons à la retraite.* || Particulièrement, La marche que font des troupes pour s'éloigner de l'ennemi après un combat désavantageux, ou pour abandonner un pays où elles ne peuvent plus se maintenir. *Ce général a fait une retraite glorieuse. Les ennemis sont en pleine retraite.* || *Battre en retraite*, Se retirer. *Se battre en retraite*, Se battre en faisant retraite. || Fig. et fam., *Battre en retraite*, Céder, cesser de soutenir un avis, une prétention. || RETRAITE, L'obligation où sont les gens de guerre, dans les villes, de se retirer à une certaine heure, et Signal qu'on leur donne en conséquence *L'heure de la retraite.* || En vénerie, *Sonner la retraite*, Rappeler les chiens et les faire retirer. || RETRAITE, L'action de se retirer du monde, de la cour, des affaires. *Il fait des projets de retraite.* || L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du tumulte de la société. *Il vit dans une profonde retraite.* || L'éloignement où l'on se tient du commerce du monde pendant quelques jours, pour mieux se recueillir, et ne vaquer qu'aux exercices de piété. *Ce religieux est en retraite.* || RETRAITE, par extens., Le lieu même où l'on se retire. *Il s'est bâti une petite retraite.* || Un lieu de refuge. *Donner retraite à quelqu'un.* || *Retraite de brigands*, Lieu où se retirent les brigands. || RETRAITE, Emploi tranquille, pension, récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service. Principalement en parlant Des officiers et des employés d'administration. *Être mis à la retraite. Prendre sa retraite.* || Récompense qu'on donne à un domestique à la fin de ses services. || RETRAITE, en t. d'archit., La diminution progressive d'épaisseur qu'on donne à un mur en partant du pied; le petit espace qui existe entre la ligne verticale et le plan d'une construction, lorsque celui-ci est légèrement incliné en arrière. || RETRAITE, se dit encore pour Retrait, diminution de volume. || RETRAITE, en t. de maréchalerie, Pointe de clou demeurée dans l'ongle du cheval.

RETRAITE. s. f. t. de banque et de commerce. Traite que le porteur d'une lettre de change protestée, faute d'acceptation ou de payement, fait sur celui qui avait donné la lettre. || Lettre de change qu'un négociant ou banquier tire sur le négociant ou banquier qui vient d'en tirer une sur lui.

RETRAITÉ, ÉE. adj. Qui est à la retraite, qui reçoit la pension de retraite. *Officier retraité.*

RETRANCHEMENT. s. m. (lat. *truncare*, tronquer.) Suppression de quelque partie d'un tout. *Le retranchement d'une partie de sa pension l'incommode fort.* || Suppression totale. *Le retranchement des abus.* || RETRANCHEMENT, Espace retranché d'un plus grand. || RETRANCHEMENT, Les travaux qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert contre les attaques des ennemis. || Fig., *Forcer quelqu'un dans ses retranchements*, Détruire les dernières raisons, les plus fortes raisons de quelqu'un.

RETRANCHER. v. a. Séparer une partie du tout, ôter quelque chose d'un tout. *Il y a plusieurs endroits à retrancher dans ce livre.* || Ôter entièrement, supprimer. *On lui a retranché sa pension.* || *Retrancher quelqu'un de la communion des fidèles*, L'excommunier. || RETRANCHER, avec le pron. pers., Se restreindre, se réduire. || Absol., Diminuer sa dépense. *Il s'est bien retranché.* || RETRANCHER, en t. de guerre, Faire des lignes, des tranchées et autres travaux, pour se mettre à couvert des attaques de l'ennemi. || Plus ordinairement, dans le même sens, avec le pron. pers. *Nos gens se retranchèrent à la vue de l'ennemi.* || Fig., dans une acception analogue. *Il se retranche dans un silence mystérieux.* || RETRANCHÉ, ÉE. participe.

RETRAVAILLER. v. a. Travailler de nouveau. || RETRAVAILLÉ, ÉE. participe. Fam.

RETRAYANT, ANTE. s. (lat. *retrahere*, retirer.) t. de jurispr. Celui, celle qui exerce un retrait.

RÊTRE. s. m. *Voyez* REÎTRE.

RÉTRÉCIR. v. a. (lat. *strictus*, étroit.) Rendre plus étroit, moins large. *Rétrécir un chemin.* || Fig. *La servitude rétrécit l'âme.* || Neutre, Devenir plus étroit. *Cette toile a rétréci au blanchissage.* || Dans le même sens, avec le pron. pers. *Le cuir se rétrécit au feu.* || En t. de manége, *Rétrécir un cheval*, Le faire travailler sur un terrain plus étroit, en resserrant insensiblement l'espace et l'étendue. *Votre cheval se rétrécit*, Il ne parcourt plus autant de terrain. || RÉTRÉCI, IE. participe. || Adject. au fig., Étroit, borné. *Esprit rétréci.*

RÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est rétrécie; État d'une chose rétrécie. || Fig., *Le rétrécissement de l'esprit.*

RETREMPER. v. a. Tremper de nouveau. || Fig., au sens moral, Redonner de la force, de l'énergie. *Le malheur a retrempé son âme.* || Il s'emploie, dans cette acception, avec le pron. pers. *Il s'est retrempé dans l'adversité.* || RETREMPÉ, ÉE. participe.

RÉTRIBUER. v. a. (lat. *retribuere*, rétribuer.) Don-

ner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite. || Rétribué, ée. participe.

RÉTRIBUTION. s. f. Salaire, récompense du travail qu'on a fait, de la peine qu'on a prise pour quelqu'un, ou du service qu'on lui a rendu.

RÉTROACTIF, IVE. adj. (lat. *retroagens*, rétroactif.) Qui agit sur le passé. Il s'emploie principalement avec le mot *Effet*. *Les lois ne doivent point avoir d'effet rétroactif.*

RÉTROACTION. s. f. Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROACTIVITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDER. v. a. (lat. *retrocedere*, même signific.) t. de jurispr. Remettre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé. || Rétrocédé, ée. participe.

RÉTROCESSION. s. f. t. de jurispr. Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROGRADATION. s. f. (lat. *retrogradior*, retrograder.) t. d'astron. Mouvement par lequel les corps célestes vont ou paraissent aller contre l'ordre des signes. || Il se dit pareillement Du mouvement des équinoxes.

RÉTROGRADE. adj. des 2 genres. Qui se fait en arrière. *Marche rétrograde.* || Il se dit particulièrement Des corps célestes, lorsqu'ils vont ou paraissent aller contre l'ordre des signes.

RÉTROGRADER. v. n. Retourner en arrière. || Il se dit particulièrement Des corps célestes, lorsqu'ils vont ou paraissent aller contre l'ordre des signes. || Fig. *Il avait fait quelques progrès, maintenant il rétrograde.*

RETROUSSEMENT. s. m. Action de retrousser.

RETROUSSER. v. a. Relever en haut ce qui est détroussé. *Retroussez votre robe*, ou absol. avec le pron. pers., *Retroussez-vous.* || Retrousser, a aussi la même signification que *Trousser;* mais, outre cela, on l'emploie dans des sens auxquels *Trousser* convient moins. *Retrousser ses cheveux.* || Retroussé, ée. participe. || *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, Avoir ses manches retroussées de manière que le bras soit nu jusqu'au coude. || *Nez retroussé*, Nez dont le bout est un peu relevé en haut. || *Ce cheval a les flancs retrousses.* Il a les flancs creux.

RETROUSSIS. s. m. La partie du bord d'un chapeau retroussée à l'ancienne mode, à la Henri IV. || La partie des pans ou basques d'un uniforme, qui est ou qui semble être retroussée. || Pièce de cuir qui se rabat ou semble se rabattre sur le haut des bottes, et qui est ordinairement jaune. *Bottes à retroussis.* On dit mieux, *Bottes à revers.*

RETROUVER. v. a. (ital. *trovare*, trouver.) Trouver de nouveau. || Trouver ce qu'on avait perdu, oublié. *J'ai retrouvé ma montre. J'ai retrouvé ce que je voulais dire.* || Fig., Reconnaître. *On le retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'honneur.* || Il s'emploie, dans ses différentes acceptions, avec le pron. pers. Avec l'idée de réciprocité, *Ils se cherchèrent longtemps les uns les autres, mais ils ne purent se retrouver.* || Retrouvé, ée. participe.

RETS. s. m. (lat. *rete*, filet.) Filet, ouvrage de corde, de fil, etc., noué par mailles et à jour, pour prendre du poisson, des oiseaux. *Cet esturgeon a donné dans les rets.* || Fig., *Prendre quelqu'un dans ses rets*, Le faire tomber dans les piéges qu'on lui a tendus.

RÉUNION. s. f. (lat. *unio*, union.) Action de rapprocher, de réunir des parties qui avaient été divisées, isolées; et L'effet qui résulte de cette action. || Fig. en parlant Des volontés et des esprits, Réconciliation. *La réunion des esprits. La réunion des princes chrétiens.* || En matière de fiefs, d'héritages, etc., L'action de rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie; de joindre pour la première fois une chose à une autre. || Tant au sens physique qu'au sens moral, L'action de rassembler ce qui est épars, ou Le résultat de cette action. *La réunion de tous ces petits ruisseaux forme une rivière. Point de réunion.* || Il se dit, particulièrement, d'Une assemblée de personnes.

RÉUNIR. v. a. Rejoindre ce qui est désuni, séparé. || Il se dit, quelquefois, De ce qui sert à unir une chose avec une autre. *Le cou réunit la tête au corps.* || Fig., Réconcilier, remettre en bonne intelligence. *Cela a réuni les deux partis.* || Réunir, en parlant De fiefs, de domaines, etc., Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie. *Réunir un grand fief à la couronne.* || Joindre pour la première fois une chose à une autre. *Ce roi, par son mariage, a réuni telle province à la couronne.* || Réunir, tant au propre qu'au figuré, Rassembler ce qui était épars. *Réunir plusieurs corps d'armée en un seul. Il réunit des qualités très-opposées.* || Il s'emploie avec le pron. pers. dans ses diverses acceptions. *Ils se sont réunis contre l'ennemi commun. Tous les arts se réunissaient pour donner de l'éclat à ces fêtes.* || Réuni, ie. participe. *Les efforts réunis d'un grand nombre d'hommes.*

RÉUSSIR. v. n. (ital. *riuscire*, réussir.) Avoir un succès heureux. Il se dit Des personnes et des choses. *Cet avocat réussit au barreau. Cette pièce de théâtre a réussi. Ce projet n'a pas réussi.* || *Les pommiers, etc., réussissent dans ce terrain*, Ils y viennent bien. *Les vignes, les blés ont bien réussi cette année*, La récolte a été bonne. || Réussir, se dit en général pour signifier, Avoir un bon ou un mauvais succès. *Il faut voir comment cet ouvrage réussira.*

RÉUSSITE. s. f. Bon succès. Il ne se dit que Des choses. || Bon ou mauvais succès, issue. *Il faut voir quelle sera la réussite de cette affaire.*

REVALOIR. v. a. (lat. *valere*, valoir.) (Il se conjugue comme *Valoir.*) Rendre la pareille en bien ou en mal, et plus communément en mal. *Cet homme m'a fait une injure, je lui revaudrai cela.* Fam. || Revalu, ue. participe. Fam.

REVANCHE. s. f. (lat. *vindicare*, venger.) Action par laquelle on se revanche du mal qu'on a reçu. || Il se dit aussi en bonne part. *Vous m'avez rendu de bons offices, je tâcherai d'avoir ma revanche.* Fam. || Revanche, au jeu, La seconde partie que joue le perdant, pour se racquitter de la première. || Toute reprise de jeu demandée pour regagner ce qu'on a perdu auparavant. || En revanche. loc. adv. En récompense, pour rendre la pareille, soit en bien, soit en mal.

REVANCHER. v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué. || Avec le pronom pers., Se défendre. *Il m'est venu attaquer, et je me suis revanché.* || Rendre la pareille d'une injure, d'un mal qu'on a reçu. || Il se dit quelquefois en bien. *Se revancher d'un bienfait.* Fam. dans toutes ses acceptions. || Revanché, ée. participe.

REVANCHEUR. s. m. Celui qui revanche, qui défend quelqu'un. Très-peu usité.

RÊVASSER. v. n. (lat. *evigilare*, éveiller.) Avoir de fréquentes et diverses rêveries pendant un sommeil inquiet. || Quelquefois, Penser vaguement à quelque chose. *Vous me trouvez rêvassant à mon affaire.* Dans ce sens, il est fam.

RÊVASSERIE. s. f. Action de rêvasser; État de celui qui rêvasse. || Fig. *C'est un homme à projets, qui débite bien des rêvasseries.* Dans ce sens, il est fam.

RÊVASSEUR. s. m. Celui qui rêvasse. Il est fam., et ne s'emploie guère qu'au figuré.

RÊVE. s. m. Songe. || Fig., *Il a fait un beau rêve*, se dit D'un homme qui a joui d'un bonheur fort court, ou qui n'a eu qu'une espérance trompeuse et de peu de durée. || Fig. et fam., *C'est un rêve que de vous voir ici*, On s'y attendait si peu, qu'il semble qu'on rêve. || RÊVE, se dit au fig. Des projets sans fondement, des idées chimériques. *Ce projet est le rêve d'un homme de bien.*

REVÊCHE. adj. des 2 genres. Rude, âpre au goût. || *Diamant revêche*, Diamant auquel on ne peut faire prendre le poli dans toutes ses parties. || REVÊCHE, se dit fig. Des personnes rudes, peu traitables, rébarbatives. *Esprit revêche.*

RÉVEIL. s. m. (lat. *evigilare*, réveiller.) Cessation de sommeil. || Fig., *Il a eu un fâcheux réveil*, se dit D'un homme qui a été détrompé cruellement de quelque illusion flatteuse. || RÉVEIL, Machine d'horlogerie appelée aussi quelquefois *Réveille-matin.*

RÉVEILLE-MATIN. s. m. (lat. —*matutinè*, matin.) Horloge, montre, ou partie d'une horloge, d'une montre qui sonne pendant un certain espace de temps, pour éveiller à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant.

RÉVEILLER. v. a. Faire cesser le sommeil de quelqu'un. || *Réveiller quelqu'un d'un assoupissement*, Tirer quelqu'un d'un assoupissement. || Prov. et fig., *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*, Il ne faut pas renouveler une méchante affaire, une querelle assoupie. Il ne faut pas irriter un homme dangereux dans le moment où il est tranquille. || RÉVEILLER, fig., Exciter de nouveau, ranimer. *Ce jeune homme a besoin qu'on le réveille.* || Il se dit aussi en parlant Des choses, et signifie, Renouveler, faire renaître. *Cela réveilla leur courage. Ce mets réveille l'appétit.* || RÉVEILLER, avec le pron. pers., signifie, S'éveiller. *Je me suis réveillé trois ou quatre fois cette nuit.* || Fig. en parlant Des personnes et des choses, Se ranimer, se renouveler. *Il s'est réveillé au bruit des exploits de son rival. Ses douleurs se réveillent.* || *Se réveiller de son assoupissement*, Sortir de son assoupissement; et fig., Sortir de son indolence, de son inaction. || RÉVEILLÉ, ÉE. participe.

RÉVEILLON. s. m. Petit repas extraordinaire qui se fait vers le milieu de la nuit. *Faire réveillon.* || RÉVEILLON, en peint., se dit de Certaines touches claires et brillantes que le peintre place dans quelques endroits de son tableau, pour y faire sentir la lumière, et la rendre plus piquante.

RÉVÉLATEUR, TRICE. s. (lat. *revelare*, révéler.) Celui, celle qui fait la révélation d'un complot politique, ou de quelque association criminelle.

RÉVÉLATION. s. f. Action de révéler. *Révélation d'un secret.* En t. d'officialité: *On publia des monitoires pour avoir révélation de telle chose.* || RÉVÉLATION, L'inspiration par laquelle Dieu a fait connaître surnaturellement aux prophètes, aux saints, à son Église, ses mystères, sa volonté, sa venue, etc. || Il se dit quelquefois Des choses révélées. *Les révélations de saint Jean.* || Absol., La révélation divine, ou La religion révélée. *Croire à la révélation.*

RÉVÉLER. v. a. Découvrir, déclarer, faire savoir une chose qui était inconnue et secrète. On l'emploie quelquefois avec le pron. pers. *Son génie se révéla tout à coup.* || Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Révéler ses complices.* || RÉVÉLÉ, ÉE. participe. || Absol., *La religion révélée*, Le christianisme.

REVENANT, ANTE. adj. (lat. *revenire*, revenir.) Qui plaît, qui revient.

REVENANT. s. m. Il se dit Des esprits qu'on suppose revenir de l'autre monde. *Des contes de revenants.*

REVENANT-BON. s. m. (lat. —*bonum*, bon.) Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, etc. || Les deniers qui restent entre les mains d'un comptable, après qu'il a rendu ses comptes. On dit plus ordinairement, *Boni.* || Fig., Toutes sortes de profits et d'avantages qui viennent par une espèce de hasard. *Le plaisir d'obliger est le revenant-bon de mon emploi.* || Prov., *C'est le revenant-bon du métier*, se dit Des profits attachés à telle profession, à telle situation. Ironiq. *Cet espion a été roué de coups, c'est le revenant-bon du métier.*

REVENDEUR, EUSE. s. (lat. *revendere*, revendre.) Celui, celle qui revend, qui achète pour revendre. || Il se dit particulièrement, au fém., Des femmes dont le métier est d'acheter de vieilles hardes pour les revendre. || *Revendeuse à la toilette*, Femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre.

REVENDICATION. s. f. (lat. *vindicare*, revendiquer.) t. de jurispr. Action de revendiquer. *Voyez* SAISIE.

REVENDIQUER. v. a. Réclamer une chose qui nous appartient, et qui est dans les mains d'un autre. || REVENDIQUÉ, ÉE. participe.

REVENDRE. v. a. (lat. *revendere*, revendre.) Vendre ce qu'on a acheté. || Fig. et fam., *Avoir d'une chose à revendre*, En avoir abondamment. || Fig. et fam., *Il vous en revendrait*, Il est plus fin que vous. || En t. de procéd., *Revendre à la folle enchère*, Vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix. || REVENDU, UE. participe.

REVENIR. v. n. (lat. *revenire*, revenir.) Venir une autre fois, de nouveau. || Il se dit Des choses qui croissent de nouveau, qui repoussent après avoir été coupées, arrachées, etc. *Ses cheveux commencent à revenir.* || Il se dit aussi De certaines choses qui reparaissent après avoir disparu, qui arrivent, ou se font sentir de nouveau. *Le soleil revient sur l'horizon. C'est un besoin qui revient tous les jours.* || *Cela me revient à l'esprit*, Je m'en ressouviens à l'instant même. Absol., *Ce nom ne me revient point*, Je ne m'en ressouviens plus. || REVENIR, Retourner au lieu d'où l'on était parti. *Je reviens à vous dans le moment. Revenir sur l'eau après avoir plongé.* || *S'en revenir*, se dit fam. dans le même sens. || Fig., *Revenir au giron de l'Église*, Rentrer dans le sein de l'Église catholique. || Prov. et fam., *Il revient de l'autre monde*, se dit D'un homme qui n'est pas instruit d'un événement public et remarquable, arrivé depuis peu. || Prov. et fig., *Revenir sur l'eau*, Rétablir sa fortune, recouvrer du crédit, rentrer en faveur. || *Il revient des esprits dans cet endroit*, On croit y voir des fantômes, on y entend des bruits que le vulgaire attribue à des esprits. || REVENIR, se dit en outre De certains aliments qui, lorsqu'on les a mangés, causent des rapports. *Le boudin que j'ai mangé me revient.* || REVENIR, Recommencer à faire ou à dire les mêmes choses que l'on a faites ou dites précédemment. || *Les troupes reviennent à la charge*, Après avoir plié, elles retournent au combat. || Fig., *Revenir à la charge*, Réitérer ses instances, ses reproches, ses invectives, etc. || Fig., *Pour en revenir à ce que nous disions*, se dit Quand, après une digression ou une interruption, l'on reprend son sujet. On dit simplement, dans le même cas, *Revenons.* || Fig., *J'en reviens toujours là, qu'il faut...*,

Je persiste à penser, à représenter qu'il faut... || Prov. et fig., *Revenir à ses moutons*, Reparler d'une chose qu'on a fort à cœur, retourner à son principal sujet après quelque digression. || Fig., *Revenir sur une matière, sur une affaire*, En reparler, la traiter de nouveau. || REVENIR, Se rétablir, se remettre, être rétabli, être remis dans le même état où l'on était auparavant. *Revenir en son bon sens.* || *Revenir à soi*, ou simplement, *Revenir*, Reprendre ses esprits après un évanouissement, une faiblesse, etc. || Fam., *Le vin, les liqueurs, etc., font revenir le cœur*, Le vin, les liqueurs, etc., réparent, rétablissent les forces. || *Revenir d'une maladie*, Se rétablir, recouvrer sa santé. Absol., dans le même sens, *Il revient à vue d'œil. En revenir*, Guérir d'une maladie, n'en pas mourir. || Fam., *Il en est revenu d'une belle.* || Prov., *La jeunesse revient de loin*, Les jeunes gens reviennent souvent des maladies les plus dangereuses. Il se dit aussi pour faire entendre que La jeunesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements. || Fig., *Revenir d'une frayeur, d'une surprise, etc.*, Reprendre ses esprits, reprendre le courage que la frayeur avait ôté, etc. || Absol., *Je n'en reviens pas*, Je ne reviens pas de mon étonnement. || REVENIR, fig., Abandonner l'opinion dont on était, pour se ranger à l'avis d'un autre. *Je reviens à l'avis d'un tel. Je reviendrai peut-être à mon ancien projet. Etc.* || *Revenir de ses erreurs*, S'en désabuser. Dans le même sens : *Je suis bien revenu des choses du monde.* || *Revenir de ses débauches, des égarements de sa jeunesse*, S'en corriger, y renoncer. || *Revenir sur ce qu'on avait dit*, Changer de sentiments, se dédire de ce qu'on avait promis. || *Revenir sur le compte de quelqu'un*, Abandonner une mauvaise opinion qu'on avait de lui, pour en prendre une meilleure. || *Revenir à soi*, Prendre de meilleurs sentiments. *Après de longs égarements, on peut encore revenir à soi.* Se calmer. *La colère l'emporta, mais il revint à lui presque aussitôt.* || REVENIR, fig., Se réconcilier, s'apaiser. *Quand on l'a fâché une fois, il ne revient jamais.* || REVENIR, Résulter à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un. *Il en reviendra un million à l'État.* || Coûter; et alors il se joint à la préposition *à*. *Cet habit me revient à tant.* || REVENIR, Avoir du rapport, être conforme. *Cette couleur revient à celle de votre habit.* Dans le même sens, *Cela revient au même.* || REVENIR, Plaire. *Son humeur me revient fort.* || *Il me revient de toutes parts que vous vous plaignez de moi*, Beaucoup de personnes me le rapportent; on me le dit de tous côtés. || En cuisine, *Faire revenir de la viande*, La mettre en état d'être piquée ou bardée, pour la faire rôtir ensuite. On dit aussi, *Faire revenir des légumes dans de la graisse.* || En jurispr., *Revenir sur quelqu'un*, Exercer contre quelqu'un une action en garantie. || En t. de procéd., *Revenir par opposition contre un jugement*, Se pourvoir en justice contre un jugement. || REVENU, UE. participe.

REVENTE. s. f. (lat. *revendere*, revendre.) Seconde vente, nouvelle vente. || *Tapisserie de revente, lit de revente, etc.*, Lit, tapisserie, etc., qu'on n'achète pas de la première main. || *Revente à la folle enchère*, Nouvelle vente d'un bien dont le premier adjudicataire n'a pas payé le prix.

REVENU. s. m. (lat. *revenire*, revenir.) Ce qu'on retire annuellement d'un domaine, d'un emploi, d'une pension, d'une constitution de rente, etc. || *Revenus casuels*, Profits qui ne sont point compris dans les revenus ordinaires. || *Revenus publics*, ou *Revenus de l'État*, Tout ce que l'État retire, soit des contributions, soit de ses propriétés.

REVENUE. s. f. t. d'eaux et forêts. Il se dit Du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis.

RÊVER. v. n. (latin *evigilare*, réveiller.) Faire des songes. || Famil., *Cet homme rêve tout éveillé*, Son imagination crée des chimères, des fantômes. || RÊVER, s'emploie activement. *J'ai rêvé telle chose.* || Famil., *Vous avez rêvé cela*, se dit À une personne qui rapporte, qui raconte des choses que l'on se refuse à croire. || RÊVER, Être en délire, dans une fièvre chaude ou dans quelque autre maladie. || Par extens., Dire des choses déraisonnables, extravagantes. *C'est un vieux radoteur, il ne fait plus que rêver.* || RÊVER, Être distrait, laisser aller son imagination sur des choses vagues, sans aucun objet fixe et certain. || RÊVER, Penser, méditer profondément sur quelque chose. *Cela donne à rêver.* || Activ., surtout en poésie, Désirer quelque chose vivement, avec passion. *Il ne rêve que fortune.* || RÊVÉ, ÉE. participe.

RÉVERBÉRATION. s. f. (lat. *reverberare*, réfléchir.) Réfléchissement, réflexion. Il ne se dit guère que De la lumière et de la chaleur. *La réverbération des rayons du soleil.*

RÉVERBÈRE. s. m. Miroir réflecteur que l'on adapte à une lampe, pour ramener vers les objets que l'on veut éclairer, la portion de sa lumière qui se perdrait dans l'espace. || Par extens. et plus ordinairement, Lanternes de verre qui contiennent une lampe munie d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui servent à éclairer pendant la nuit les rues, les grandes cours et d'autres lieux. || *Chasse au réverbère* ou *au flambeau*, Chasse que l'on fait aux canards sauvages pendant la nuit, au moyen d'une espèce de fanal placé au bout d'une perche en avant du bateau qui porte les chasseurs. || En chimie, *Feu de réverbère*, Feu appliqué de manière que la flamme est obligée de se rabattre et de rouler sur les matières que l'on expose à son action, comme dans un four ou sous un dôme.

RÉVERBÉRER. v. a. Réfléchir, repousser, renvoyer. Il ne se dit proprement qu'en parlant De la lumière et de la chaleur. || Neutr. *Cette plaque de fer réverbère fortement.* || RÉVERBÉRÉ, ÉE. participe.

REVERDIR. v. a. (lat. *revirescere*, reverdir.) Repeindre en vert. || Il est plus ordinairement neutre, et signifie, Redevenir vert. *Les arbres reverdissent au mois de mai.* || Il se dit fig. D'un vieillard dont les forces se raniment, qui semble rajeunir. || REVERDI, IE. participe.

RÉVÉREMMENT. adv. (lat. *revereri*, respecter.) Avec respect, avec révérence. Peu usité.

RÉVÉRENCE. s. f. Respect, vénération. || Pop., *Sauf révérence, parlant par révérence*, se dit Quand on parle de quelque chose dont on craint que l'idée ou l'expression ne blesse. || RÉVÉRENCE, Titre d'honneur qu'on donnait aux religieux qui étaient prêtres. || RÉVÉRENCE, Le mouvement du corps qu'on fait pour saluer, soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. *Humble, profonde révérence.* || Pop., *Tirer sa révérence à quelqu'un*, Le saluer. Cette manière de parler s'emploie quelquefois dans le langage familier, et signifie, Saluer en s'en allant, s'en aller. Fig. : *Je vous tire ma révérence, ne comptez pas sur moi.* || *Faire la révérence à quelqu'un*, Lui rendre ses respects, et le saluer pour la première fois, ou quand on a été longtemps sans le voir. || RÉVÉRENCE, se dit aussi d'Une sorte d'hommage rendu aux souverains dans certaines occasions. *Le roi a reçu les révérences.*

RÉVÉRENCIELLE. adj. f. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Crainte révérencielle*, Le sentiment

mêlé de crainte et de respect que les enfants doivent avoir pour leurs pères et mères.

RÉVÉRENCIEUSEMENT. adv. Avec respect, d'une manière humble et cérémonieuse.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE. adj. Qui affecte de faire quantité de révérences. Il est familier, et ne se dit que par moquerie. || Fig., Humble et cérémonieux.

RÉVÉREND, ENDE. adj. Digne d'être révéré. Il ne s'emploie que comme un titre d'honneur qu'on donne aux prélats, aux religieux et aux religieuses. Subst., *Mon révérend.*

RÉVÉRENDISSIME. adj. des 2 genres. Titre d'honneur plus relevé que celui de Très-révérend, et que l'on donne aux évêques, aux archevêques et aux généraux d'ordres.

RÉVÉRER. v. a. Honorer, respecter. || RÉVÉRÉ, ÉE. participe. *Un prince révéré.*

RÊVERIE. s. f. (lat. *evigilare*, éveiller.) État de l'esprit occupé d'idées vagues qui l'intéressent, Les pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. *S'enfoncer dans une sombre rêverie. Promener ses rêveries.* || Idée extravagante, chimérique. *Les rêveries des astrologues.* || Délire causé par une maladie, ou L'effet de ce délire. *Des rêveries de malade.*

* REVERNIR. v. a. Vernir de nouveau.

REVERQUIER. s. m. *Voyez* REVERTIER.

REVERS. s. m. (lat. *reversus*, retourné.) Le côté d'une chose opposé à celui que l'on regarde ou qui se présente d'abord. *Le revers de la main. Le revers d'une montagne.* || *Un coup de revers*, ou simplement, *Un revers*, Coup d'arrière-main; coup donné de gauche à droite avec la main ou avec un instrument, avec une arme quelconque. || *Frapper de revers*, Frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc., que l'on tient de la main droite. || Fig., *Un revers de fortune*, ou simplement, *Un revers*, Une disgrâce, un accident qui change une bonne situation en une mauvaise. || *Les revers d'un habit*, se dit Des deux parties d'un habit qui se joignent sur la poitrine, et qui sont ou qui semblent repliées en dessus de manière à montrer une portion du revers ou de la doublure de l'habit. || *Revers de botte*, Le haut de la tige d'une botte, lorsqu'il paraît se rabattre et montrer le côté du cuir qui n'est pas noirci. || REVERS, en parlant De monnaies ou de médailles, Le côté opposé à celui où est l'empreinte de la tête du prince ou du personnage au nom ou en l'honneur duquel la médaille a été frappée. || Fig. et fam., *Le revers de la médaille*, Le mauvais côté d'une personne ou d'une chose. || Prov. et fig., *Toute médaille a son revers*, Chaque chose a deux faces, un bon côté et un mauvais. || *Revers de pavé*, Partie inclinée du pavé d'une rue depuis les maisons jusqu'au ruisseau. || En t. de fortific., *Le revers de la tranchée*, Le côté de la tranchée tourné vers la campagne, opposé à celui qui regarde la place. On dit de même, *Le revers du fossé*, Le bord extérieur, opposé à celui de l'enceinte. || En t. de guerre, *Prendre, battre à revers une troupe, un ouvrage de fortification*, Prendre, battre cette troupe ou cet ouvrage, soit en flanc, soit à dos. || En t. de marine, *Manœuvres de revers*, Les écoutes, boulines et amures de dessous le vent des basses voiles, c'est-à-dire, qui ne se trouvent pas du côté du vent.

RÉVERSAL, ALE. adj. Il s'est dit D'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. *Diplôme réversal*, ou substantiv., *Réversales.* || *Lettres réversales*, ou *Réversales*, se dit aussi de Lettres par lesquelles on fait une concession en échange, en retour d'une autre.

REVERSEMENT. s. m. (lat. *reversare*, retourner.) t. de mar. Action de reverser. On dit mieux, *Transbordement.*

REVERSER. v. a. Verser de nouveau. || En t. de marine, Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre. On dit plus ordinairement, *Transborder.* || Fig., en t. de finance et de comm. *Cet excédant sera reversé sur tel chapitre.* || REVERSÉ, ÉE. participe.

REVERSI. s. m. (Plusieurs écrivent *Reversis.*) Sorte de jeu de cartes où celui des joueurs qui fait le moins de levées gagne la partie, et où le valet de cœur, qu'on nomme le *Quinola*, est la carte principale. || Il se dit également, à ce jeu, Du coup qui consiste à faire toutes les levées, et qui, par une exception à la règle ordinaire, procure le gain de la partie

RÉVERSIBILITÉ. s. f. (lat. *revertere*, retourner.) t. de jurispr. Qualité de ce qui est réversible.

RÉVERSIBLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Il se dit Des biens, des terres qui doivent en certains cas retourner au propriétaire qui en a disposé. || Il se dit aussi Des rentes viagères constituées sur plusieurs têtes, ou d'une pension assurée à d'autres personnes après la mort du titulaire.

RÉVERSION. s. f. t. de jurispr. Retour, droit de retour, en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre, lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfants.

REVERTIER. s. m. Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac, et qui consiste à faire revenir ses dames dans la même table d'où elles sont parties. On disait autrefois, *Reverquier.*

REVESTIAIRE. s. m. (lat. *revestire*, revêtir.) Lieu séparé dans l'église, où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin. Vieux.

REVÊTEMENT. s. m. t. d'archit. Espèce de placage, etc., qu'on fait à une construction pour la rendre plus agréable, ou plus riche, ou même plus solide. || Ouvrage de pierre, ou de quelque autre matière, servant à retenir les terres d'un fossé, d'un bastion, d'une terrasse.

REVÊTIR. v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) Donner des habits à quelqu'un qui en a besoin. *Revêtir les pauvres.* || Avec le pron. pers., *Se revêtir d'un habit*, Le mettre sur soi, s'en couvrir. Dans le même sens, *Revêtir un habit.* || REVÊTIR, se dit aussi en parlant Des habits de cérémonie ou des autres marques de dignité. *Le roi était revêtu des habits royaux.* || Il se dit fig. en parlant Des emplois, des dignités, de l'autorité dont on est investi. *Il est revêtu d'une belle charge. Le roi l'a revêtu d'un plein pouvoir.* || Fig. dans quelques autres acceptions. *Revêtir ses pensées d'un style brillant*, Les exprimer d'une manière brillante. *Revêtir le mensonge des apparences de la vérité*, Donner au mensonge l'air de la vérité. || En jurispr., *Cet acte est revêtu de toutes les formalités requises*, Toutes les formes nécessaires pour qu'il soit valide y ont été observées. *Cet écrit est revêtu de la signature de telle personne*, Il porte la signature de telle personne. || REVÊTIR, signifie, Prendre, s'attribuer telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. *Revêtir la figure de quelqu'un. Les formes que revêt la pensée. Revêtir un personnage.* || REVÊTIR, en t. d'archit., Faire un revêtement. *Revêtir un fossé, un bastion.* || Dans une acception plus générale, Recouvrir, enduire. *Revêtir l'aire d'une grange d'une couche de sable et de terre battus. Etc.* || REVÊTU, UE. participe.

|| Fam., *Gueux revêtu*, Homme de rien qui a fait fortune, et qui en est devenu arrogant. || Revêtu, s'emploie souvent, fig., dans le sens d'Orné, décoré. *Les qualités aimables dont il était revêtu.*

RÊVEUR, EUSE. adj. Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. || Subst. *C'est un rêveur perpétuel.* || *C'est un rêveur*, se dit D'un homme dont les idées sont hors du sens commun.

REVIRADE. s. f. (lat. *gyrare*, tourner.) t. du jeu de trictrac. Action d'un joueur qui, pour faire une case avancée, emploie une ou deux dames de cases déjà faites.

REVIREMENT. s. m. t. de marine. Action de revirer. Mieux, *Virement.* || En t. de banque et de comm., *Revirement de parties, de fonds, de deniers*, et simplement, *Revirement*, Manière de s'acquitter envers une personne en lui faisant le transport d'une dette active équivalente à la somme qu'on lui doit.

REVIRER. v. n. t. de marine. Tourner d'un autre côté. || Fig. et fam., *Revirer de bord*, Changer de parti. || Revirer, au jeu de trictrac, Faire une revirade.

REVISER. v. a. (lat. *revisere*, reviser.) Revoir, examiner de nouveau. *Reviser une affaire, un procès.* || Revisé, ée. participe.

RÉVISEUR. s. m. Celui qui revoit après un autre.

RÉVISION. s. f. Action par laquelle on revoit, on examine de nouveau. *La révision des lois.* En imprim., *Faire la révision d'une feuille, pour s'assurer qu'il n'y reste plus de fautes.* || Particulièrement en matière de comptes et de procès. *Révision de comptes. Révision d'un procès.* || *Conseil de révision*, Tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre.

RÉVIVIFICATION. s. f. (lat. *revivere*, revivre, *faciere*, faire.) t. de chim. Opération par laquelle on fait reparaître sous sa forme naturelle un métal qui était masqué sous une forme différente. *Voyez* Réduction.

RÉVIVIFIER. v. a. Vivifier de nouveau. || Fig., en chimie, *Révivifier le mercure*, Le remettre en son état naturel, le rendre à sa forme métallique. || Fig., en théologie, *La grâce révivifie le pécheur*, Elle lui donne une nouvelle vie spirituelle. || Révivifié, ée. participe.

REVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre.*) Ressusciter, revenir à la vie. Par exagérat., *Voilà du vin capable de faire revivre un mort.* || Fig., Vivre pour ainsi dire de nouveau. *Les pères revivent dans leurs enfants.* || Il se dit Des choses, et signifie, Renaître, se renouveler. *A la paix, l'industrie sembla revivre.* || En langage de dévotion, *Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché*, Il faut renoncer entièrement au péché, si l'on veut revenir en état de grâce. || Fig. et par exagérat., *Faire revivre une personne*, Lui rendre des forces, de la vigueur, lui redonner de l'espérance, de la joie. || Fig., *Faire revivre une chose*, La renouveler, la ranimer, ou La remettre de nouveau en honneur, en vogue. *Faire revivre de vieilles dettes. Faire revivre la mémoire des grands hommes.* || *Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres*, Il imite les grandes actions de ses ancêtres. || *Faire revivre des droits, des prétentions, etc.*, Les faire valoir de nouveau. || *Faire revivre une charge*, Rétablir une charge qui avait été éteinte ou supprimée. || *Le vernis fait revivre les couleurs*, Il leur donne un nouvel éclat.

RÉVOCABLE. adj. des 2 genres. (lat. *revocare*, révoquer.) Qui peut être révoqué, qui peut être destitué. *Donations révocables. Employés révocables.*

RÉVOCATION. s. f. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui révoque.

REVOICI et REVOILÀ. Prépositions réduplicatives, qui signifient, Voici et voilà de nouveau. Famil.

REVOIR. v. a. (lat. *revidere*, revoir.) (Il se conjugue comme *Voir.*) Voir de nouveau. Comme verbe réciproque. *Ils se revirent. Quand nous reverrons-nous?* || Il s'emploie substantiv. dans cette phrase fam., *Adieu jusqu'au revoir*, ou simplement, *Au revoir.* || En vén., *Revoir d'un cerf*, Prendre connaissance de la force du cerf, etc. || Revoir, Examiner de nouveau. *Revoir un manuscrit, des épreuves.* || *A revoir*, Loc. dont on se sert pour dire qu'il faut faire un nouvel examen d'un compte, d'une citation, d'un écrit, etc. || Revu, ue. participe.

REVOLER. v. n. (lat. *revolare*, revoler.) Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. Il se dit au propre et au figuré.

REVOLIN. s. m. t. de marine. Effet du vent lorsqu'il est réfléchi, renvoyé par un objet quelconque.

RÉVOLTANT, ANTE. adj. (lat. *revolutus*, retourné.) Qui révolte, qui choque excessivement, qui indigne. *Abus révoltant. Un faste révoltant.*

RÉVOLTE. s. f. Rébellion, soulèvement des sujets contre le souverain, ou d'un inférieur contre son supérieur. *Être en révolte. Avoir l'esprit de révolte.* || Fig., au sens moral. *La révolte des sens, des passions, etc.*

RÉVOLTER. v. a. Soulever, porter à la révolte. *C'est lui qui a révolté ces provinces.* || Fig., au sens moral. *La volupté révolte les sens contre la raison.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Toute cette province s'est révoltée. Quand les passions se révoltent.* || Il s'emploie neutral. avec le verbe *Faire*, tant au propre qu'au figuré. || Révolter, Choquer excessivement, indigner. *La proposition qu'il fit révolta tout le monde. Ce système révolte la raison par son absurdité.* || Avec le pron. pers., S'indigner. *Quelle âme ne se révolterait contre une telle injustice?* || Révolté, ée. participe. || Subst. *On envoya des troupes pour réduire les révoltés.*

RÉVOLU, UE. adj. Il se dit Du cours des astres, lorsque, par leur mouvement périodique, ils sont revenus au même point d'où ils étaient partis. || Il se dit aussi Des périodes de temps, et signifie, Achevé, complet. *Le mois n'était pas encore révolu.*

RÉVOLUTION. s. f. Le retour d'un astre au même point d'où il était parti. *Révolutions célestes.* Dans un sens analogue, *La révolution des siècles, des saisons, etc.* || *Révolution d'humeurs*, Mouvement extraordinaire dans les humeurs. *Cela m'a causé une révolution*, se dit D'une émotion violente qui occasionne une révolution d'humeurs. || Révolution, se dit fig. Du changement qui arrive dans les choses du monde, dans les opinions, etc. *Révolution dans les arts, les esprits, les modes, les idées.* || Il se dit Des changements brusques et violents qui ont lieu dans le gouvernement des États. || Absol., La révolution politique la plus mémorable qui ait eu lieu dans un pays. || *Les révolutions de la terre, du globe*, Les événements naturels par lesquels la face de la terre a été changée.

RÉVOLUTIONNAIRE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux révolutions politiques, qui est favorable à ces révolutions. *Mesures révolutionnaires.* || Sub-

stantiv., Ami, partisan des révolutions. *C'est un révolutionnaire.*

*RÉVOLUTIONNER. v. a. Opérer une révolution. *Il a révolutionné ce pays.*

REVOMIR. v. a. (lat. *revomere*, revomir.) Vomir ce qu'on a avalé. || Vomir de nouveau. || REVOMI, IE. participe.

RÉVOQUER. v. a. (lat. *revocare*, révoquer.) Rappeler, destituer. Il se dit proprement De ceux à qui on ôte, par des raisons de mécontentement, les fonctions, l'emploi amovible qu'on leur avait donné || En parlant Des choses, Annuler, déclarer de nulle valeur à l'avenir. *Révoquer son testament.* || *Révoquer en doute,* Mettre en doute. || RÉVOQUÉ, ÉE. participe.

REVUE. s. f. (lat. *revisere*, revoir.) Recherche, inspection exacte. *J'ai fait la revue de mes livres. Passer en revue les actions de quelqu'un, etc.* || Il se dit principalement en parlant Des troupes que l'on met en bataille, et que l'on fait ensuite défiler, pour voir si elles sont complètes, et si elles sont en bon ordre. || *La revue du roi, du général, etc.,* Celle que fait le roi, le général, etc. || Fam., *Nous sommes gens de revue,* Nous nous voyons souvent, nous avons souvent occasion de nous revoir. || REVUE, est aussi Le titre de certains écrits périodiques. *La Revue d'Édimbourg. La Revue médicale. Etc.*

RÉVULSIF, IVE. adj. (lat. *revulsio*, révulsion.) t. de médec. Il se dit Des moyens employés pour détourner d'un organe le principe d'une maladie qui semble s'y être fixé. Subst., au masc. *Faire usage des révulsifs.*

RÉVULSION. s. f. t. de médec. L'action par laquelle, au moyen de médicaments ou d'autres agents, on détourne la cause d'une maladie d'une partie du corps vers une autre.

REZ. préposition. (lat. *rasus*, ras.) Tout contre, joignant. Il n'est plus usité que dans ces locutions, *Rez pied, rez terre,* À fleur de terre, au niveau du sol.

REZ-DE-CHAUSSÉE. s. m. Niveau du terrain. || Plus ordinairement La partie d'une maison qui est, ou à peu près, au niveau du terrain. *Être logé au rez-de-chaussée.*

RHABDOLOGIE. s. f. *Voyez* RABDOLOGIE.

RHABILLAGE. s. m. (lat. *habitus*, extérieur.) Raccommodage. Fam. || Il se dit, fig. et fam., en parlant D'une affaire, d'un ouvrage qu'on a essayé de changer en mieux, de corriger, sans y avoir réussi.

RHABILLER. v. a. Habiller une seconde fois. || Fournir de nouveaux habits *Il a rhabillé tous ses domestiques.* || Avec le pron. pers. *Elle s'est rhabillée.* || RHABILLER, fig. et fam., Rectifier ce qu'il y a de défectueux dans une affaire, tâcher de justifier, de pallier une faute. *Il a rhabillé tout cela du mieux qu'il a pu.* || RHABILLÉ, ÉE. participe.

RHABILLEUR. s. m. *Voyez* RENOUEUR.

RHAGADE. s. f. (grec *rhagas*, fente.) t. de médec. Certaines gerçures, certains ulcères étroits et allongés qui se forment à l'origine des membranes muqueuses, et qui sont dus en général au virus vénérien. On ne l'emploie guère qu'au pluriel.

RHAPONTIC. s. m. (grec *rhapys*, rave.) t. de botanique. Espèce de rhubarbe qui purge très-violemment.

RHAPSODE. s. m. *Voyez* RAPSODE.

RHAPSODIE. s. f. *Voyez* RAPSODIE.

RHAPSODISTE. s. m. *Voyez* RAPSODISTE.

RHÉTEUR. s. m. (grec *rhêtôr*, rhéteur.) Celui qui enseigne l'art de bien dire, et qui ordinairement fait profession de donner des règles et des préceptes d'éloquence, soit de vive voix, soit par écrit. || Il se dit, en mauvaise part, d'Un homme dont toute l'éloquence consiste dans un style apprêté, emphatique et déclamatoire. *Cela sent le rhéteur.*

RHÉTORICIEN. s. m. Celui qui sait la rhétorique. *Un rhétoricien consommé.* || Plus ordinairement Écolier qui étudie en rhétorique.

RHÉTORIQUE. s. f. L'art de bien dire. || *Figures de rhétorique,* Formes particulières de langage, qui servent à donner ou de la force ou de la grâce au discours. *Voyez* FIGURE. || Dans les colléges, *La classe de rhétorique,* ou absol., *La rhétorique,* La classe où l'on enseigne la rhétorique. || RHÉTORIQUE, Titre de certains traités de rhétorique. *La Rhétorique d'Aristote.* || RHÉTORIQUE, se dit, fig. et fam., de Tout ce qu'on emploie dans le discours pour persuader quelqu'un. *J'ai employé toute ma rhétorique pour le persuader.* || Il se dit aussi, en mauvaise part, pour désigner L'affectation d'éloquence, les discours vains et pompeux.

RHINGRAVE. s. m. (allem. *Rhein*, Rhin, *graf*, comte.) Comte du Rhin. Il se disait Des juges, des gouverneurs de villes situées le long du Rhin, et de Quelques princes d'Allemagne. La femme du Rhingrave était appelée *Madame la rhingrave.*

RHINGRAVE. s. f. Nom qu'on donnait autrefois à une espèce de culotte ou haut-de-chausses fort ample, attaché par le bas avec plusieurs rubans.

RHINOCÉROS. s. m. (grec *rhinos kéras*, corne du nez.) (On prononce l'S.) Grand quadrupède sauvage et féroce, portant une ou deux cornes sur le nez.

RHODIUM. s. m. (On prononce *Rodiome.*) t. de chimie. Métal très-difficile à fondre, et fort rare, qu'on n'a encore trouvé qu'allié au platine.

RHODODENDRON. s. m. (grec *rhodon*, rose, *dendron*, arbre.) t. de botan. Arbrisseau toujours vert, qui appartient à la famille des Rosacées, et dont les diverses espèces sont recherchées pour la beauté de leurs fleurs. On le nomme aussi *Rosage.*

RHOMBE. s. m. t. de géom. Quadrilatère plan dont les côtés opposés sont parallèles entre eux, sans que ses angles soient droits. *Tout rhombe est un parallélogramme à angles obliques. Le losange est un rhombe dont les quatre côtés sont égaux.* || RHOMBE, en hist. nat., se dit d'Un genre de coquillages univalves. || Il se dit également de Certains poissons, tels que le turbot.

RHOMBOÏDAL, ALE. adj. Qui a la figure du rhombe ou du rhomboïde. Il s'emploie principalement dans ce dernier sens. *Cristal rhomboïdal. Forme rhomboïdale.*

RHOMBOÏDE. s. m. t. de géom. Corps solide ayant six faces parallèles deux à deux, et dont chacune est un rhombe.

RHUBARBE. s. f. (grec *rha*, racine, *barbaros*, étranger.) Plante médicinale dont la racine, qui porte le même nom, est très-grosse, jaune, amère, tonique à de petites doses, et purgative à des doses plus élevées. || *Rhubarbe des moines.* Nom vulgaire d'une espèce de patience originaire des Alpes, dont les propriétés sont semblables à celles de la rhubarbe, mais dans un degré plus faible.

RHUM. s. m. (On prononce *Rom*, en faisant sentir l'*m*.) Eau-de-vie de sucre.) Quelques personnes écrivent *Rum.*

RHUMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *rheuma*, fluxion.) t. de méd. Il a le même sens que Rhumatismal.

RHUMATISMAL, ALE. adj. Qui appartient au rhumatisme.

RHUMATISME. s. m. Maladie inflammatoire qui affecte, tantôt les muscles, tantôt les articulations, et qui est accompagnée de difficulté dans les mouvements.

RHUME. s. m. Fluxion causée par l'irritation ou par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse la gorge, et accompagnée de toux, d'enrouement, d'expectoration, quelquefois d'un peu de fièvre. *Gros rhume. Rhume opiniâtre.* || *Rhume de cerveau*, Fluxion causée par l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez. On l'appelle autrement *Coryza.*

RHUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de bot. *Voyez* SUMAC.

RHYTHME. s. m. (grec *rhythmos*, rhythme.) Nombre, cadence, mesure.

RHYTHMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au rhythme.

RIANT, ANTE. adj. (lat. *ridens*, riant.) Qui annonce de la gaieté, de la joie. *Mine riante. Un air riant.* || Agréable à la vue, qui plaît aux yeux. *Maison riante.* || Gracieux, agréable à l'esprit. *Des idées riantes.*

RIBAMBELLE. s. f. Fam. et en mauvaise part, pour signifier, Kyrielle, longue suite.

RIBAUD, AUDE. adj. (ital. *ribaldo*, gueux.) Luxurieux, impudique. *C'est un ribaud.* Pop. et grossier.

RIBAUDERIE. s. f. Action de ribaud, divertissement licencieux. C'est un terme de mépris et de blâme, mais non pas un mot grossier comme *Ribaud.* L'un et l'autre sont peu usités.

RIBLEUR. s. m. Celui qui court les rues la nuit, comme les filous. Pop. et vieux.

RIBORDAGE. s. m. t. de marine. Dommage que le choc d'un bâtiment cause à un autre dans un port ou dans la rade, en changeant de place.

RIBOTE. s. f. Débauche, excès de table ou de boisson. Ce mot et ses dérivés sont populaires.

RIBOTER. v. n. Faire ribote.

RIBOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui aime à riboter.

RICANEMENT. s. m. Action de ricaner. Ce mot et les trois suivants sont familiers.

RICANER. v. n. Rire à demi, soit par sottise, soit par malice. *Il ne fait que ricaner.*

RICANERIE. s. f. Ris moqueur.

RICANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ricane. || Adj. *Un air ricaneur.*

RIC-À-RIC. loc. adv. et fam. Avec une exactitude rigoureuse.

RICHARD. s. m. (allem. *reich*, riche.) Celui qui a beaucoup de bien. Il ne se dit ordinairement que Des personnes d'une condition médiocre, qui ont fait fortune. Il est familier.

RICHE. adj. des 2 genres. Qui a beaucoup de bien, qui possède de grands biens. *Homme puissamment riche.* || Prov., *Est assez riche qui ne doit rien, est assez riche qui est content.* || Prov., *Être riche comme un Crésus*, Être extrêmement riche. Familier dans le même sens, *Être riche comme un juif, riche à millions.* || *Cet homme a fait un riche mariage*, Il a épousé une femme fort riche. || *C'est un riche parti*, se dit D'un jeune homme et plus ordinairement d'une jeune fille très-riche, qui est à marier. || RICHE, se dit fig. en parlant Des qualités personnelles. *Riche en vertus.* || Fam., *Il est riche en ridicules*, se dit D'un homme qui prête beaucoup à la raillerie. || *Riche taille*, Taille au-dessus de l'ordinaire, et qui est bien proportionnée. RICHE, Abondant, fertile. *La moisson a été riche. Un musée riche en tableaux. Etc.* || Fig., *Langue riche*, Langue abondante en mots et en tours. || RICHE, De grand prix, magnifique. *Une riche broderie. De riches dépouilles.* || Il se dit en parlant De certains ouvrages de peint., de sculpt. et d'archit., et signifie, Accompagné d'ornements précieux par la matière ou par le travail. || RICHE, fig., en parlant des ouvrages d'esprit, signifie, Fécond en idées, en images. *Comparaison riche.* || En versific., *Rimes riches*, Celles qui vont au delà de l'exactitude exigée. || En t. de peint., *Composition riche*, Composition remarquable par le nombre des figures, par l'expression de leurs traits, par la beauté de leurs formes, par la justesse et la variété de leurs attitudes. || RICHE, s'emploie subst. *Le riche et le pauvre.* || *Le mauvais riche*, Celui dont Notre-Seigneur a parlé dans l'Évangile; et, par comparaison, *Un mauvais riche*, Un homme fort riche qui n'a point de charité pour les pauvres.

RICHEMENT. adv. D'une manière riche, magnifiquement. || *Marier une fille richement*, Lui faire épouser un homme qui a de grands biens; et, *Pourvoir richement ses enfants*, Leur donner des établissements considérables. || Par plaisanterie, *Cette femme est richement laide*, Elle est fort laide. || *Ce poëte rime richement*, Il n'emploie ordinairement que des rimes très-riches.

RICHESSE. s. f. Abondance de biens. *Son talent fait toute sa richesse.* || Prov., *Contentement passe richesse*, Mieux vaut être pauvre et content, que riche et tourmenté par des inquiétudes. || En termes d'économie politique, *La richesse publique*, Le produit du sol, de l'industrie et du commerce d'un État. Dans un sens analogue, *La richesse des nations.* || RICHESSE, L'abondance des productions naturelles. *La nature étale ici toute sa richesse.* || RICHESSE, se dit en parlant De certaines choses dont la matière ou les ornements sont riches et précieux. *La richesse d'une étoffe, d'un ameublement.* || Fig., *Richesse de rimes*, Exactitude, justesse de rimes portée au delà de ce qui suffit. || Fig., *La richesse d'une langue*, L'abondance d'une langue en expressions et en tours. || En t. de peint., *La richesse d'une composition*, Le nombre et la belle ordonnance des figures, la beauté de leur expression, de leurs formes, de leurs attitudes. || RICHESSE, au plur.; il signifie toujours, De grands biens. *Richesses prodigieuses, innombrables.*

RICHISSIME. adj. superlatif. Extrêmement riche. Fam.

RICIN. s. m. (lat. *ricinus*, ricin.) t. de bot. Genre de plantes exotiques à fleurs unisexuelles et sans corolle : l'espèce la plus remarquable est le *Palma-christi.*

RICOCHER. v. n. t. d'artill. Faire des ricochets.

RICOCHET. s. m. Bond que fait une pierre plate et légère, ou quelque autre chose semblable, jetée obliquement sur la surface de l'eau. || En t. d'artill., *Tirer à ricochets*, Battre une place assiégée avec des pièces qui, au lieu d'être opposées perpendiculairement à la face d'un ouvrage, sont pointées haut, comme les mortiers, en sorte que le boulet vient plonger sur le rempart derrière le parapet, où il fait plusieurs bonds et nuit beaucoup aux assiégés. || RICOCHET, se disait autrefois d'Une espèce de petit oiseau qui répète continuellement son ramage. Dans ce sens on dit proverb. et fig., *C'est la chanson du ricochet*, C'est toujours le même discours. || RICOCHET, fig., Suite d'événements amenés les uns par

les autres. *Combien d'événements agréables ou fâcheux arrivent par ricochet.* || Prov. et fig., *Cette nouvelle est venue par ricochet*, se dit D'une nouvelle qu'on ne tient pas de la première main, et qu'on n'a reçue qu'après qu'elle a eu fait des circuits.

RIDE. s. f. (lat. *ruga*, ride.) Pli qui se fait sur le front, sur le visage, sur les mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge. || Fig., *Le vent forme des rides sur l'eau*, Il frise légèrement la surface de l'eau, et il y fait comme de petits plis.

RIDEAU. s. m. Morceau d'étoffe, de toile, etc., qu'on emploie pour cacher, couvrir, entourer, ou conserver quelque chose, et auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, et qui servent à le tirer facilement, pour l'ouvrir ou pour le fermer. *Rideau de fenêtre.* || *Tirer le rideau*, Fermer le rideau, cacher quelque chose avec le rideau. Ouvrir le rideau de devant quelque chose. *Tirez les rideaux de mon lit.* || Fig., *Tirer le rideau sur une chose*, Ne plus parler, ne plus s'occuper l'esprit de quelque chose de fâcheux, de désagréable. || Prov. et fig., *Il se tient derrière le rideau*, se dit d'Un homme qui a soin de ne pas se laisser apercevoir dans une affaire qu'il conduit. || RIDEAU, par extens., La toile qu'on lève ou qu'on baisse pour montrer ou pour cacher la scène aux spectateurs, à la place du rideau dont on se servait autrefois pour le même usage. *Au lever du rideau.* || Prov. et fig., *Tirez le rideau, la farce est jouée*, C'en est fait; tout est fini. || RIDEAU, se dit fig. Des arbres ou arbrisseaux plantés en haie ou en palissade, pour produire de l'ombre, ou pour rompre la violence des vents. De même, *Cette suite de maisons forme rideau*, Elle arrête la vue, et cache les objets plus éloignés. || RIDEAU, en t. de guerre, se dit d'Une petite élévation de terre qui a quelque étendue en longueur, et derrière laquelle on peut se cacher pour n'être pas vu.

RIDELLE. s. f. Chacun des deux côtés d'une charrette, qui sont faits en forme de râtelier.

RIDER. v. a. Faire des rides, causer des rides. *Le chagrin ride le front.* || Avec le pron. pers. *Son visage commence à se rider.* || Fig. et poétiq., *Le vent ride la surface de l'eau*, Il y cause de légères ondulations qui ressemblent à de petits plis. || RIDÉ, ÉE, participe. || *Pomme ridée*, Pomme ratatinée, flétrie.

RIDICULE. adj. des 2 genres. (lat. *ridiculus*, ridicule.) Digne de risée, de moquerie. *Discours ridicule. Conduite ridicule.* || Il s'emploie subst. en parlant Des personnes. *Cet homme est un ridicule.* Ce sens est peu usité. || RIDICULE, subst., signifie ordinairement, Ce qui est ridicule, ce qu'il y a de ridicule dans une personne ou dans une chose. *Ridicule affreux. Cela est d'un ridicule achevé. Le comble du ridicule.* || *Tourner quelqu'un en ridicule*, Se moquer de lui, faire voir aux autres ce qu'il y a de ridicule dans sa personne, dans ses actions, dans ses discours. || RIDICULE, signifie encore, Les actes, les discours par lesquels on se moque d'une personne, on fait rire les autres à ses dépens. *Traits du ridicule. Manier l'arme du ridicule. Etc.*

RIDICULEMENT. adv. D'une manière ridicule.

RIDICULISER. v. a. Rendre ridicule, tourner en ridicule. || RIDICULISÉ, ÉE. participe.

RIDICULITÉ. s. f. Qualité de ce qui est ridicule. || Action ou parole ridicule. Fam. et peu usité.

RIÈBLE. s. m. *Voyez* GRATERON.

RIEN. s. m. Néant, nulle chose. *Il ne sent rien. Cela ne signifie rien. Ne faites semblant de rien. Je ne ferais cela pour rien au monde. N'avoir rien au monde. Tout ou rien. Je ne veux vous nuire en rien. Moins que rien. Si peu que rien.* || Fam., *Ne savoir rien de rien*, Ne savoir absolument rien, *Ne dire rien de rien*, Ne dire rien du fait principal, ni des circonstances qui peuvent y avoir rapport. || Fam., *Cela ne fait rien*, Cela n'importe pas. || *Cette affaire ne tient à rien*, Rien n'empêche qu'elle ne se fasse. *Il ne tint à rien qu'il ne fît telle chose*, Il ne s'en fallut presque rien. || *Cela s'est réduit à rien*, Il n'en est presque rien resté. On le dit aussi D'une affaire dont on se promettait un grand succès, et qui n'en a eu aucun. || *Cet homme ne fait rien*, signifie quelquefois, Cet homme n'a aucun emploi. || *Cet homme s'est élevé de rien*, Il est d'une fort basse naissance. Ces phrases ont vieilli. Absol., dans le même sens, *C'est un homme de rien.* || *Cet homme ne m'est rien*, Il n'est point mon parent; et famil., *Cet homme ne m'est de rien*, Je n'y prends aucun intérêt. || *C'est un homme qui ne met rien contre lui*, se dit D'un homme très-circonspect dans sa conduite et dans ses discours. || Prov., *On ne fait rien de rien*, On ne saurait réussir dans aucune affaire, si on n'a quelque chose, quelques moyens, quelques secours pour y parvenir. *On ne fait rien pour rien*, Il entre presque toujours quelques vues d'intérêt personnel dans les services que rendent les hommes. || Prov. : *Qui ne risque rien, n'a rien. Qui prouve trop, ne prouve rien.* || RIEN, quelquefois, par exagér., Peu de chose. *Il a eu cette maison pour rien. Il vit de rien. Dans ce pays-là on vit pour rien. Il se fâche de rien.* || RIEN, s'emploie aussi pour signifier, Quelque chose. *Y a-t-il rien de si beau que...* || RIEN, au plur., Bagatelles, choses de nulle importance. *S'amuser à des riens.* || COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT. loc. adv. Comme si la chose dont il s'agit n'était pas arrivée. || EN MOINS DE RIEN. loc. adv. Très-promptement, en très-peu de temps.

RIEUR, EUSE. s. (lat. *risor*, rieur.) Celui, celle qui rit. || Celui, celle qui aime à rire. *C'est un grand rieur.* || Celui, celle qui raille, qui se moque. *Vous êtes un rieur.* || *Avoir les rieurs de son côté*, Avoir pour soi l'approbation du plus grand nombre.

RIFLARD. s. m. Espèce de grand rabot à deux poignées, qui sert à dresser le bois de charpente. || Un ciseau, en forme de palette, qui sert aux maçons pour ébarber les ouvrages de plâtre.

RIGAUDON. s. m. *Voyez* RIGODON.

RIGIDE. adj. des 2 genres. (lat *rigidus*, sévère.) Sévère, exact, austère. *Un rigide observateur des lois. Mœurs rigides.* || RIGIDE, se dit aussi De ceux qui, étant d'une secte religieuse ou philosophique, font profession publique d'en soutenir les dogmes sans la moindre altération. *Un puritain rigide.*

RIGIDEMENT. adv. Avec rigidité.

RIGIDITÉ. s. f. Grande sévérité, exactitude rigoureuse, austérité. *La rigidité de ses mœurs.*

RIGODON. s. m. (lat. *gaudere*, prendre du plaisir.) Air à deux temps, très-animé. On écrit aussi, *Rigaudon.* || La danse qu'on exécutait sur cet air. || Certain pas qui entre dans la danse ordinaire.

RIGOLE. s. f. (lat. *rigare*, arroser.) Petite tranchée, petit fossé qu'on fait dans la terre; petit canal qu'on creuse dans des pierres de taille, pour faire couler de l'eau. || RIGOLE, Petite tranchée qu'on fait pour planter des bordures de buis, de thym, ou des palissades de charme, etc.

RIGORISME. s. m. (lat. *rigor*, rigueur.) Morale trop sévère.

RIGORISTE. s. des 2 genres. Celui, celle qui pousse

trop loin la sévérité dans certains principes, et particulièrement dans ceux de la morale. *C'est un rigoriste en matière de littérature.* || Adjectiv. *Cet homme est très-rigoriste.*

RIGOUREUSEMENT. adv. Avec rigueur, d'une manière dure et sévère. *Vous le jugez bien rigoureusement.* || *Cela est rigoureusement vrai,* Cela est d'une vérité incontestable.

RIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de sévérité dans sa conduite, dans ses maximes à l'égard des autres. || Rigoureux, se dit aussi Des choses, et signifie, Sévère, dur, difficile à supporter. *Arrêt, supplice rigoureux.* || Il se dit particulièrement De la température, et signifie, Rude, âpre, dur à supporter. *Hiver rigoureux.* || En parlant Des choses, Rigide, austère, qui demande ou qui prouve une exactitude sévère. *Subir un examen rigoureux* || *Diète rigoureuse,* Régime sévère, abstinence presque entière. || *Démonstration rigoureuse,* Démonstration sans réplique. || *Preuves rigoureuses,* Preuves incontestables.

RIGUEUR. s. f. Sévérité, dureté, austérité. *Vous me traitez avec la dernière rigueur. Tenir rigueur à quelqu'un. Les rigueurs d'une belle.* || En parlant De la température, Dureté, âpreté. *La rigueur de la saison.* || Rigueur, Grande exactitude, sévérité dans la justice. *Juger suivant la rigueur des lois.* En littérature, dans un sens analogue, *La rigueur des règles, de la rime.* || *La loi de rigueur,* La loi de Moïse, par opposition à *La loi de grâce,* qui est La loi nouvelle. || *Cette chose est de rigueur,* Elle est indispensable. || Au jeu, *Jouer de rigueur,* Jouer exactement, suivant la règle. || À la rigueur, en rigueur. loc. adverb. Dans la dernière exactitude, avec une extrême sévérité, sans faire aucune grâce. || *Cela est prouvé en toute rigueur,* Cela est prouvé d'une manière incontestable. || À la rigueur, signifie aussi, À la lettre, sans modification, sans adoucissement. *Expliquer une loi à la rigueur.*

RIMAILLER. v. n. (grec *rhythmos,* rhythme.) Faire de mauvais vers. Fam.

RIMAILLEUR. s. m. Celui qui fait de mauvais vers. Fam.

RIME. s. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots. *La contrainte de la rime se fait sentir dans ses vers.* || *Mettre en rimes,* Mettre en vers. Par plaisanterie. || *Rimes croisées,* Rimes masculines et féminines mêlées et entrelacées les unes avec les autres. *Rimes plates,* Celles qui ne sont point croisées. || Prov., *Il n'y a ni rime ni raison,* Il n'y a point de bon sens. || Rime, s'emploie au pluriel pour signifier, Vers.

RIMER. v. n. Il se dit Des mots dont les dernières syllabes ont la même terminaison, et forment le même son. *Ces deux mots riment bien.* || *Ces deux mots riment à la fois aux yeux et aux oreilles,* Les syllabes qui les terminent ont le même son, et sont orthographiées de même. || Fig. et fam., *Ces deux choses ne riment pas ensemble,* Elles n'ont aucun rapport entre elles. *Cela ne rime à rien,* Cela ne signifie rien. || Rimer, se dit aussi Du poëte, du versificateur même, par rapport à l'obligation, au soin de faire rimer les mots. *Ce poëte rime bien.* || Par extens., Faire des vers. *Il emploie tout son temps à rimer.* Il se dit alors avec quelque sorte de mépris. || Rimer. v. a. Mettre en vers. *Il a rimé ce conte.* || Rimé, ée. participe. || *Bouts-rimés,* Rimes données pour faire des vers. || *Bout-rimé,* au singulier, Pièce de vers composée sur des rimes données.

RIMEUR. s. m. Il ne se dit guère que par mépris, en parlant d'Un mauvais poëte. || Il se dit quelquefois d'Un homme qui n'emploie que des rimes très-riches dans ses vers.

RINCEAU. s. m. t. d'archit. et de peint. Ornement sculpté ou peint, composé de branches et de fruits, ou de feuilles d'acanthe disposées par enroulement. || Il se dit également, en t. de blason, de Branches chargées de feuilles.

RINCER. v. a. Nettoyer en lavant et en frottant. Il ne se dit qu'en parlant Des bouteilles, des verres, des tasses, et de quelques autres vases. || *Rincer sa bouche,* ou *Se rincer la bouche,* Laver sa bouche. || Rincé, ée. participe. || Pop., *Il a été bien rincé,* se dit D'un homme qui a été fort mouillé. Il se dit aussi, fig. et pop., D'un homme qui a été fortement réprimandé ou battu.

RINÇURE. s. f. L'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille, etc. || Par exagér., *De la rinçure de verre,* Du vin dans lequel on a mis trop d'eau.

RINGRAVE. s. m. et f. *Voyez* Rhingrave.

RIOTER. v. n. (lat. *rideo,* rire.) Rire à demi. Pop.

RIOTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ne fait que rioter. Pop.

RIPAILLE. s. f. Il n'est usité que dans cette locution familière, *Faire ripaille,* Faire grande chère, faire la débauche à table.

RIPE. s. f. Outil qui sert à gratter un enduit, de la pierre, une figure, etc.

RIPER. v. a. Ratisser avec la ripe. || Ripé, ée. participe.

RIPOPÉE. s. f. Mélange que les cabaretiers font de différents restes de vin. Fam. et ne se dit que par mépris. || Il se dit également Du mélange de différentes liqueurs, de différentes sauces. || Fig. et fam., Ouvrage, écrit composé d'idées communes, incohérentes ou mal liées entre elles.

RIPOSTE. s. f. (lat. *reponere,* répondre.) Réponse vive faite sur-le-champ, repartie prompte pour repousser quelque raillerie. *Avoir la riposte en main. Il lui fit une riposte fâcheuse. Être prompt à la riposte.* Fam. || Fig. et fam., Ce qui se fait sur-le-champ pour repousser quelque injure. *Il lui donna un démenti; la riposte fut un soufflet.* || En t. d'escrime, Botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER. v. n. Répondre, repartir vivement et sur-le-champ pour repousser quelque raillerie. || Repousser vivement une injure, un coup, etc. *Il riposta d'une autre injure.* Fam. dans l'une et l'autre acception. || Riposter, en escrime, Parer et porter la botte du même mouvement.

RIPUAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *ripa,* rive.) Il se disait Des anciens peuples des bords du Rhin et de la Meuse, et il se dit encore Du code de leurs lois.

RIRE. v. n. (lat. *ridere,* rire.)(*Je ris, tu ris, il rit; nous rions, etc. Je riais; nous riions, vous riiez. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Je rirais. Ris* ou *Ri, riez. Que je rie. Que je risse. Riant. Ri.*)Faire un certain mouvement de la bouche, souvent accompagné d'éclat, et causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de gai, de plaisant. *Rire aux éclats. Rire à gorge déployée. Crever, étouffer, pouffer, pâmer de rire. Rire de bon cœur. Rire aux larmes.* || *Il n'y a pas le mot pour rire dans cet ouvrage,* se dit D'un ouvrage qui a été fait pour réjouir, et où il n'y a rien de plaisant. || Fam., *Et de rire,* se dit quelquefois en terminant un récit, et signifie, Alors on se mit à rire. || Analogue: *Il n'y a pas de quoi rire pour vous. Il n'y a pas tant à rire.* En parlant D'une chose affligeante, *Il n'y a pas là de quoi rire.* || Prov. et fig., *Rire du*

bout des dents; rire jaune, Rire sans en avoir envie, à contre-cœur. || Prov. et fig., *Rire sous cape, dans sa barbe*, Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler. || Prov. et fig., *Il rit aux anges*, se dit De celui qui est tellement transporté de joie, qu'il paraît comme extasié. Il se dit aussi De celui qui rit seul, niaisement, et sans sujet connu. || RIRE, se dit au fig. en parlant De ce qui est agréable, de ce qui plaît. *Cela rit à l'imagination.* || Fig., *La fortune lui rit, tout rit à ses désirs*, se dit D'un homme heureux, à qui tout réussit. || RIRE, dans le style fam., Se divertir, se réjouir. Prov., *Plus on est de fous, plus on rit.* || *Rire aux dépens d'autrui*, Se divertir à relever les défauts, les ridicules de quelqu'un. || Fam., *Rire de quelqu'un*, Se moquer de quelqu'un; et, *Rire au nez de quelqu'un*, Se moquer de quelqu'un en face. || Fam., *Appréter à rire*, se dit D'une personne qui donne sujet de se moquer d'elle. || Fam., *Vous me faites rire*, se dit À une personne qui tient des discours ou qui fait des propositions déraisonnables ou ridicules. || Prov. et fig., *Se chatouiller pour se faire rire*, S'exciter à la gaieté, pour un faible sujet, ou même sans sujet. || Prov. et fig., *Rira bien qui rira le dernier*, se dit en parlant De quelqu'un qui se flatte du succès, dans une affaire où l'on compte l'emporter sur lui. || Prov. et fig., *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera*, Souvent la tristesse succède en peu de temps à la joie. || RIRE, Railler, badiner, ne parler pas tout de bon, n'agir pas sérieusement. *Est-ce que vous riez, ou si c'est tout de bon? En riant, je n'ai pas laissé de lui dire ses vérités.* || Fam., *Vous voulez rire*, se dit À quelqu'un qui fait une proposition peu convenable, ou qui dit des choses peu croyables. || RIRE, Ne se point soucier de quelque chose; témoigner qu'on n'en tient point de compte, qu'on ne s'en soucie pas; s'en moquer. *Il rit de toutes les remontrances qu'on lui fait.* || Dans le même sens, avec le pron. pers. *Je me ris de ses menaces.*

RIRE. s. m. Action de rire. *Rire amer, forcé, convulsif. Fou rire.* || *Rire inextinguible*, Rire qui ne peut être arrêté. || *Gros rire*, Rire bruyant et prolongé. || *Un rire sardonique* ou *sardonien*. Voyez RIS.

RIS. s. m. Il signifie la même chose que *Rire*, subst. || *Ris sardonique* ou *sardonien*, Espèce de ris convulsif, causé par une contraction dans les muscles du visage. || Fig. et poétiq., *Les Grâces et les Ris. Les Ris et les Jeux.* Dans ces phrases, les ris sont personnifiés.

RIS. s. m. Corps glanduleux placé sous la gorge du veau, et qui est un manger assez délicat.

RIS. s. m. pl. t. de marine. Œillets qui sont à une voile, au-dessous de la vergue, et dans lesquels on passe de petites cordes qu'on nomme *Garcettes*, pour raccourcir la voile quand le vent est trop fort; ce qui s'appelle *Prendre des ris.* || Au sing., Chaque bande ou rangée de ris.

RISBAN. s. m. t. de fortification. Terre-plein garni de canons pour la défense d'un fort.

RISDALE. s. f. *Voyez* RIXDALE.

RISÉE. s. f. (lat. *risus*, risée.) Grand éclat de rire que font plusieurs personnes ensemble, en se moquant de quelqu'un ou de quelque chose. || Simplement, Moquerie. *Ceci est une risée.* || L'objet de la risée, de la moquerie. *Il est devenu la risée de la ville.*

RISIBILITÉ. s. f. t. de l'école. Faculté de rire.

RISIBLE. adj. des 2 genres. t. de l'école. Qui a la faculté de rire. Il n'est usité qu'en parlant De l'homme. || Dans le discours ordinaire et fam., Qui est propre à faire rire. *Ce quiproquo est risible.* || Digne de moquerie; et alors il se dit aussi bien Des personnes que Des choses. *C'est un homme risible.*

RISQUABLE. adj. des 2 genres. (ital. *rischio*, risque.) Où il y a du risque. || Qu'on peut risquer avec quelques chances de succès. *Cette entreprise n'est pas sûre, mais elle est risquable.*

RISQUE. s. m. Péril, danger. *Il courut grand risque d'être condamné.* || *Entreprendre une chose à ses risques et périls*, L'entreprendre en courant volontairement le hasard de tout ce qui peut en arriver. || Fam., *A tout risque*, À tout hasard.

RISQUER. v. a. Hasarder, mettre en danger. *Risquer sa vie, sa réputation, son argent.* Prov., *Qui ne risque rien, n'a rien.* || *Risquer le tout pour le tout*, Risquer beaucoup, dans un cas difficile ou désespéré, pour tâcher de se tirer d'affaire. || RISQUER, Courir le risque, le hasard de. *Vous risquez de tomber.* || Absol. *Il faut savoir risquer.* || Fig. et fam., *Risquer le paquet*, S'abandonner au hasard, tenter la fortune. || RISQUER, s'emploie quelquefois avec le pron. pers. || RISQUÉ, ÉE. participe.

RISSOLE. s. f. (ital. *rosolare*, rissoler.) Sorte de menue pâtisserie faite de viande hachée, enveloppée dans de la pâte, et frite dans du saindoux.

RISSOLER. v. a. Cuire, rôtir de manière que ce que l'on rôtit prenne une couleur dorée et appétissante. || Avec le pron. pers. *Cette viande commence à se bien rissoler.* || RISSOLÉ, ÉE. participe.

RISTORNE. s. f. (Quelques-uns disent, *Ristourne.*) t. de commerce. Annulation d'une police d'assurance, lorsqu'elle fait double emploi avec une autre police, d'une date antérieure, ou lorsqu'elle se trouve sans objet. || La diminution qui doit se faire sur la somme que l'armateur a fait assurer d'après un avis de chargement, lorsque cette somme, mentionnée dans la police, se trouve excéder la valeur de l'objet chargé.

RIT ou RITE. s. m. (lat. *ritus*, rit.) (On prononce toujours *Rite*.) Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. Il se dit surtout en parlant De ce qui regarde la religion chrétienne, et ne s'emploie guère que dans le dogmatique. On écrit toujours *Rites*, au pluriel. || Quelquefois, au pluriel, Cérémonies mêmes d'un culte. *Les rites du paganisme.*

RITOURNELLE. s. f. (ital. *ritornare*, retourner.) Petit morceau de musique instrumentale qui précède un chant, et qui quelquefois le suit. || Fam., par extens. et ironiq., Retour fréquent des mêmes choses, des mêmes idées dans le discours.

RITUALISTE. s. m. (lat. *ritus*, rit.) Auteur qui traite des différents rites.

RITUEL. s. m. Livre contenant les cérémonies, les prières, etc., qui regardent l'administration des sacrements, et particulièrement les fonctions curiales.

RIVAGE. s. m. (lat. *ripa*, rive.) Les rives, les bords de la mer. || Des fleuves, des rivières, des lacs.

RIVAL, ALE. s. (lat. *rivalis*, rival.) Celui qui aspire, qui prétend aux mêmes avantages, aux mêmes succès qu'un autre. *Il a supplanté tous ses rivaux.* || Adject. *Deux peuples rivaux. Deux nations rivales.*

RIVALISER. v. n. Disputer de talent, de mérite, etc., avec quelqu'un, en approcher, l'égaler. *Ils ont rivalisé de courage.*

RIVALITÉ. s. f. Concurrence de deux ou de plusieurs personnes qui aspirent, qui prétendent à la même chose. *La rivalité de ces deux maisons a cause de grands désordres.*

RIVE. s. f. (lat. *ripa*, rive.) Le bord d'un fleuve, d'une rivière, d'un étang, d'un lac. || Prov. et fig., *C'est une affaire où on ne voit ni fond ni rive*, C'est

une affaire fort embrouillée. || Par extens., *La rive d'un bois*, Le bord, la lisière d'un bois.

RIVER. v. a. (ital. *ribadire*, river.) Abattre la pointe d'un clou sur l'autre côté de l'objet qu'il perce, et l'aplatir pour la fixer. || Prov. et fig., *River à quelqu'un son clou*, Lui répondre vertement, en sorte qu'il n'ait rien à répliquer. || Fig., *River les fers de quelqu'un*, Rendre son esclavage plus assuré. Il n'est usité que dans le style soutenu. || Rivé, ée. participe.

RIVERAIN. s. m. (lat. *ripa*, rive.) Celui qui habite le long d'une rivière. || Ceux qui ont des héritages le long d'une forêt, d'une rue, d'un chemin, etc. || Adject. *Les propriétaires riverains.*

RIVET. s. m. (ital. *ribadire*, river.) t. de maréchalerie. L'extrémité inférieure, tronquée et relevée, du clou broché dans la corne du pied d'un cheval.

RIVIERE. s. f. (lat. *rivus*, rivière.) Cours naturel et abondant d'eaux qui coulent dans un lit, et qui se jettent dans une autre rivière, ou dans un fleuve, ou dans la mer. *Le bras d'une rivière.* || *Cette ville est sur telle rivière*, Elle est située sur les bords de telle rivière. || *La rivière est marchande*, se dit D'une rivière lorsqu'elle n'est ni trop haute, ni trop basse, et que le transport des marchandises est facile par la navigation. || *Oiseaux de rivière*, Les canards sauvages et autres oiseaux qui fréquentent les rivières, et qui se nourrissent de poissons et d'insectes aquatiques. *Veaux de rivière*, Les veaux qui sont élevés en Normandie, dans les prairies voisines de la Seine. *Vins de rivière*, Les vins de Champagne qu'on recueille sur les bords de la rivière de Marne. || Prov. et fig., *C'est porter de l'eau à la rivière*, se dit Lorsqu'on porte en un lieu des choses qui s'y trouvent en abondance. || Prov. et fig., *Il ne trouverait pas de l'eau à la rivière*, se dit D'une personne malhabile qui ne trouve pas les choses les plus faciles à trouver. || Prov. et fig., *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, Plusieurs petites sommes réunies en font une grande. || *La rivière de Gênes*, La côte de l'ancien État de Gênes. || Fig., en t. de joaillier, *Rivière de diamants*, Collier composé de plusieurs chatons enchaînés les uns aux autres, et dans lesquels sont enchâssés des diamants.

RIVURE. s. f. (ital. *ribadire*, river.) t. de serrurerie. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches, pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE. s. f. (allem. *reichs thaler*, même sign.) Monnaie d'argent qui a cours dans quelques États du Nord, et dont la valeur n'est pas partout la même.

RIXE. s. f. (lat. *rixa*, rixe.) Querelle entre deux ou plusieurs personnes, accompagnée d'injures, de menaces et quelquefois de coups. || Débat, dispute vive, discussion orageuse.

RIZ. s. m. (lat. *oryza*, riz.) Plante céréale que l'on cultive dans les terres humides et marécageuses des pays chauds : elle produit un grain farineux qu'on appelle également *Riz*, et qu'on mange en substance ou en farine. || *Faire du riz*, Faire cuire du riz.

RIZE. s. m. Monnaie de compte dans les États du Grand Seigneur.

RIZIÈRE. s. f. Terre dans laquelle on cultive du riz.

ROB. s. m. (grec *rhophèma*, potion.) (On prononce le B.) t. de pharm. Suc dépuré de fruits cuits en consistance de miel ou de sirop très-épais.

ROB ou ROBRE. s. m. t. de jeu de whist, formé par corruption de l'anglais *Rubbers*, qui signifie, Partie double, ou Parties liées.

ROBE. s. f. (ital. *roba*, robe.) Sorte de vêtement long, ayant des manches, qui est différent selon les personnes qui le portent. || *Arrêts rendus en robe rouge*, Arrêts solennels que rendent les juges étant en robes rouges. || Robe, dans quelques phrases, La queue d'une robe de femme, *Cette petite bourgeoise se faisait porter la robe.* || *Robe de chambre*, Robe que les hommes portent dans la chambre. || Robe, L'habit long des anciens Romains. Les antiquaires ne font guère usage de ce mot, et disent, *Toge* ou *Tunique*, selon le vêtement qu'ils veulent désigner. || Robe, sert particulièrement à désigner, La profession des gens de judicature. *Les gens de robe. Il est entré dans la robe.* || Les gens de judicature. *Les prétentions de la robe.* || *La haute robe*, se disait autrefois Des premiers magistrats ; et, *L'ancienne robe*, des familles anciennes de la robe. || *Juges de robe courte*, se disait Des prévôts des maréchaux, de leurs lieutenants, et de quelques autres officiers non gradués, qui jugeaient l'épée au côté. || Robe, désigne également, La profession des ecclésiastiques, des religieux ; mais alors il est toujours précédé d'un adjectif possessif. Fam. || Robe, pas extens., Poil de quelques animaux, par rapport à sa couleur. || L'enveloppe de certains légumes ou de certains fruits. *Robe d'une fève.*

ROBIN. s. m. Terme de mépris, de dénigrement ou de plaisanterie, dont on se servait en parlant Des gens de robe. Fam. et peu usité.

ROBIN. s. m. Nom propre qu'on ne met ici que parce qu'il est employé dans quelques phrases proverbiales et figurées. || *Toujours souvient à Robin de ses flûtes*, On se rappelle volontiers les goûts de sa jeunesse ; On revient facilement à d'anciennes habitudes. || *C'est un plaisant Robin*, C'est un homme sans considération, un homme dont on fait peu de cas.

ROBINET. s. f. Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à retenir l'eau, et à la faire couler quand on veut. || *Robinet de deux pouces, de trois pouces*, Robinet par où passent deux pouces, trois pouces d'eau. || Robinet, Tout tuyau qui sert à donner et à retenir la liqueur contenue dans un vase ou ailleurs. *Le robinet d'un tonneau, etc.* || *Le robinet d'une machine pneumatique*, Ce qui sert à retenir l'air dans cette machine, et à l'en faire sortir. || Robinet, quelquefois La seule clef du robinet. Fig. et fam., *C'est un robinet d'eau tiède*, se dit D'un homme qui parle longuement et ne dit que des choses communes, d'un écrivain qui a de la facilité à produire des ouvrages médiocres.

ROBINIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, qui comprend des arbres et des arbrisseaux, originaires de l'Asie et de l'Afrique septentrionale.

ROBORATIF, IVE. adj. (lat. *robur*, force.) t. de médec. Qui fortifie. Peu usité : on dit, *Corroborant.*

ROBRE. s. m. t. de jeu. *Voyez* Rob.

ROBUSTE. adj. des 2 genres. (lat. *robustus*, robuste.) Fort, vigoureux. Il se dit principalement Des personnes. || Il se dit Des animaux et même des végétaux. *Ce cheval est peu robuste.* || Fig., *Avoir une foi robuste*, Avoir une foi ferme, inébranlable. Cette phrase s'emploie plus souvent par plaisanterie, et signifie alors, Avoir trop de crédulité.

ROBUSTEMENT. adv. D'une manière robuste. Peu usité.

ROC. s. m. (grec *róx*, fente.) Masse de pierre très-dure, qui tient à la terre. *Bâtir sur le roc. Roc vif.* || Roc, est aussi le nom qu'on donnait autrefois à la pièce du jeu des échecs, appelée aujourd'hui *Tour.*

ROCAILLE. s. f. Décoration, ouvrage fait avec des

coquillages et des pierres irrégulières et brutes ou des cailloux incrustés.

ROCAILLEUR. s. m. Celui qui travaille en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE. adj. Plein de petits cailloux. || Fig., *Style rocailleux*, Style dur, désagréable à l'oreille.

ROCAMBOLE. s. f. Espèce d'ail moins fort que l'ail ordinaire, et qu'on appelle aussi *Échalote d'Espagne*. || ROCAMBOLE, fig. et fam., Ce qu'il y a de plus piquant dans quelque chose. *La rocambole de la galanterie*. Ce sens vieillit.

ROCHE. s. f. (grec *rôx*, fente.) Il a la même signification que *Roc*, avec cette différence que la roche entre moins avant dans la terre, et qu'elle est quelquefois isolée. *Roche dure. La pointe d'une roche.* || Prov. et fig., *Il y a quelque anguille sous roche*, Il y a dans cette affaire quelque chose de caché. Il se prend ordinairement en mauvaise part. || ROCHE, en minéral., se dit Des substances minérales considérées en masse. *Le granit est une roche composée.* || *Cristal de roche*, Pierre transparente qui est une cristallisation du quartz ou de la terre siliceuse pure. || En t. de carrier et de maçon, *Pierre de roche*, ou simplement, *Roche*, La pierre la plus dure d'une carrière. || Fig., *Cœur de roche*, Cœur dur, insensible. || *Roche d'émeraudes, roche de topazes, etc.*, Roche contenant des émeraudes, des topazes, etc. || *Turquoises de la vieille roche*, Turquoises tirées d'une mine ancienne. || Fig. et fam., *C'est un homme de la vieille roche*, C'est un homme d'une probité reconnue. On dit aussi, *Noblesse de la vieille roche*, Noblesse ancienne; et, *Amis de la vieille roche*, Amis sûrs, éprouvés.

ROCHER. s. m. Il a la même signification que *Roc* et *Roche*, avec cette différence que le rocher est ordinairement très-élevé, très-escarpé, et terminé en pointe. *Chaîne de rochers. Rochers à fleur d'eau.* || *Rocher artificiel*, Amas de pierres disposées de manière à imiter un rocher naturel. || Fig., *Cœur de rocher*, Cœur dur, insensible.

ROCHET. s. m. (ital. *roccetto*, rochet.) Sorte de surplis à manches étroites, que portent les évêques et plusieurs autres ecclésiastiques. || En t. de mécan., *Roue à rochet*, Roue dentée, dont les dents sont recourbées.

ROCK. s. m. *Voyez* ROUC.

ROCOU. s. m. *Voyez* ROUCOU.

RÔDER. v. n. (lat. *rotare*, tourner.) Tournoyer, courir, errer çà et là. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part.

RÔDEUR. s. m. Celui qui rôde.

RODOMONT. s. m. Fanfaron qui se vante de prétendus actes de bravoure pour se faire valoir et se faire craindre. Fam.

RODOMONTADE. s. f. Fanfaronnade, vanterie en fait de bravoure, etc. Fam.

ROGATIONS. s. f. pl. (lat. *rogatio*, prière.) t. de liturgie cathol. Prières publiques accompagnées de processions, que l'Église fait pour les biens de la terre pendant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension.

ROGATOIRE. adj. des 2 genres. t. de procéd. Il n'est usité que dans cette phrase, *Commission rogatoire*, Commission qu'un juge adresse à un autre juge, et par laquelle il l'invite à faire quelque acte de procédure, d'instruction, dans l'étendue de son ressort.

ROGATON. s. m. Il se dit Des restes de viandes ramassés. || Plats composés de choses qui ont déjà été servies. *Il ne nous a donné à dîner que des rogatons.* || Par extens., en littérature, Petits ouvrages de rebut. Fam. dans les trois acceptions.

ROGNE. s. f. (ital. *rogna*, rogne.) Gale invétérée.

ROGNE-PIED. s. m. (lat. *rodere*, ronger, *pes*, pied.) Espèce de couteau avec lequel le maréchal rogne et retranche des portions inutiles de l'ongle du cheval.

ROGNER. v. a. Retrancher, ôter quelque chose. *Rogner un manteau, du papier, des louis.* || Prov. et fig., *Rogner les ongles à quelqu'un*, Lui diminuer ou même lui retrancher ses profits, son autorité. || ROGNER, fig. et fam., Ôter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient. *On lui rogne sa portion.* || ROGNÉ, ÉE. participe.

ROGNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui rogne. Il ne se dit guère que de Ceux qui rognent les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a la rogne.

ROGNON. s. m. (lat. *renes*, reins.) Le rein d'un animal. Il ne se dit guère qu'en parlant De certains animaux dont les reins sont bons à manger. || Pop. et par plaisanterie. *Avoir les poings sur les rognons*, Sur les hanches. || ROGNON, en parlant De certains animaux, signifie, Testicules. || En métallurgie, *Mine en rognons*, Celle qui se trouve en masses détachées, et non par couches ou par filons suivis.

ROGNONNER. v. n. Gronder, grommeler entre ses dents. Pop.

ROGNURE. s. f. Ce qu'on retranche, ce qu'on enlève quand on rogne quelque chose. || ROGNURES, au pluriel, fig. et fam., Les restes des matériaux qui ne sont point entrés dans un grand ouvrage pour lequel ils avaient été préparés.

ROGOMME. s. m. Eau-de-vie ou autre liqueur forte. Pop. || *Voix de rogomme*, Voix rauque d'une personne qui fait usage de liqueurs fortes.

ROGUE. adj. des 2 genres. (allem. *roh*, grossier.) Fier, arrogant, superbe. Fam.

ROI. s. m. (lat. *rex*, roi.) Monarque, prince souverain d'un État ayant le titre de royaume. || Prov., *Il vit en roi*, se dit D'un homme magnifique; *Il a un cœur de roi*, D'un homme généreux et libéral; *Il est heureux comme un roi*, D'un homme extrêmement heureux dans sa condition. || Prov., *C'est un morceau de roi*, se dit D'un mets exquis et délicieux. || Prov., *C'est un plaisir de roi*, C'est un plaisir très-grand, très-vif. || Prov. et fig., *C'est un roi en peinture, un roi de carreau, de théâtre*, se dit D'un roi qui est très-faible, ou dont le pouvoir est fort limité, fort borné. || Prov. et fig., *C'est la cour du roi Pétaud*, se dit D'une maison, d'une compagnie où la subordination n'existe point, où chacun veut commander. || Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois*, se dit Lorsque quelqu'un n'obtient l'avantage sur les autres que parce qu'il a moins de défauts, moins d'incapacité qu'eux. || ROI, absol., s'entend presque toujours Du roi qui règne dans le pays où l'on est. || *Le feu roi*, Le prédécesseur du roi régnant. || *Être noble comme le roi*, Être d'une noblesse ancienne et généralement reconnue. || *Être sur le pavé du roi*, Être dans la rue, dans un chemin, d'où personne n'a droit de chasser celui qui s'y trouve; par plaisant., *Loger dans la maison du roi*, Être en prison. || *Manger le pain du roi*, se disait Des soldats, et aussi Des prisonniers. || Prov. et pop., *Aller où le roi ne va qu'en personne, où le roi va à pied, etc.*, Aller à la garde-robe. || *Le roi ne meurt point*, se dit, en France, pour signifier qu'À la mort du roi, son parent mâle le plus proche est dans l'instant et par le

seul droit de sa naissance, en possession de la couronne et de l'autorité royale. || *De par le roi.* Formule qui signifie, De la part du roi, au nom du roi, et qui se met au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. || *Vive le roi!* Acclamation publique pour la longue vie et la prospérité du roi. || Fig., *La maison du roi,* Tous les officiers domestiques de la maison du roi. *La maison du roi,* ou simplement, *La maison,* Troupes destinées à la garde de la personne et de la demeure du roi. || Fig., *La bouche du roi,* ou simplement, *La bouche,* Officiers qui apprêtent à manger pour le roi, et Les offices où ils travaillent. || *Commissaire du roi, homme du roi,* Celui qui a commission du roi pour quelque affaire relative au service du roi ou du public. *Procureur général du roi, Avocat du roi,* Officiers publics dont le ministère est de défendre la loi et les intérêts du public près d'une cour de justice. *Procureur du roi,* Officier qui remplit les mêmes fonctions auprès d'un tribunal de première instance. || *Lieutenant de roi de telle place,* Celui qui en a le commandement en l'absence du gouverneur. || *Coin du roi,* Morceau de fer trempé et gravé pour marquer la monnaie; *Taux du roi,* Le prix d'une chose réglée par l'autorité du roi; *Poids du roi,* et plus ordinairement, *Poids de roi,* Le lieu où l'on pèse les grosses marchandises. Les deux dernières expressions ne sont plus usitées maintenant: on dit, *Taux légal* et *Poids public.* || *Les deniers du roi,* se disait autrefois Du produit des impositions. || Fig., *Les coffres du roi,* Les finances du roi. || Fig., *Pied de roi,* Mesure qui contient douze pouces en longueur. || *Les livres des Rois,* Les quatre livres de l'Ancien Testament qui contiennent l'histoire du peuple de Dieu depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone. || Chez les cathol., *Le jour des Rois,* Le jour de l'Épiphanie. || *Faire les Rois,* Dîner ou souper en famille ou avec des amis pour partager un gâteau dans lequel il y a une fève. On appelle *Gâteau des Rois,* Ce même gâteau; et *Roi de la fève,* ou simplement *Roi,* Celui à qui échet la part où se trouve la fève. On nommait autrefois, *Chandelle des Rois,* Une grosse chandelle cannelée, dont les marchands chandeliers faisaient présent à leurs pratiques le jour des Rois. || *Roi d'armes,* Le chef des hérauts d'armes. || *Le roi du bal,* Celui qui donne le bal, ou Celui pour qui on le donne, et qui ouvre la danse. || Parmi les clercs du palais, *Le roi de la basoche,* Celui d'entre eux qui présidait une certaine juridiction qu'ils tenaient autrefois. *Voyez* BASOCHE. || ROI, se dit aussi en parlant De certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de tous. *Le lion est le roi des animaux.* || ROI, se dit, aux jeux de cartes, de La principale figure de chaque couleur. || Fig., au jeu du piquet à écrire, Division de la partie qui comprend deux ides. || Aux échecs, La principale pièce du jeu.

ROIDE. adj. des 2 genres. (lat. *rigidus,* roide.) (En conversation et quelquefois dans le discours soutenu, on prononce *Rède, rèdeur, rèdir;* aussi plusieurs écrivent-ils, *Raide, raideur, raidir.*) Qui est fort tendu, et qu'on a de la peine à plier. *Il était tout roide de froid. Ce cheval a les jambes roides.* || Il se dit particulièrement De ce qui manque ou paraît manquer de souplesse, de grâce, et s'emploie surtout dans le langage des arts d'imitation. *Contours roides et secs.* || Fam., *Tomber roide mort,* Tomber mort, être tué tout d'un coup. || *Ce linge est tout roide d'empois,* Il est trop ferme, trop dur, parce qu'on y a mis trop d'empois. || Fig. et fam., *Se tenir roide,* Ne pas fléchir, persister, s'obstiner dans sa résolution. || ROIDE, fig., Inflexible, opiniâtre, dur. *Il a un caractère roide.* || ROIDE, Qui est difficile à monter. *Cette montagne est roide.* || Qui a un mouvement rapide et fort. *Le cours de cette rivière est roide.* || Adverb., Vite. || Fam., *On a mené cette affaire bien roide,* On l'a poussée fort vivement.

ROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est roide. *La roideur des mouvements, d'une draperie, etc.* || Rapidité, impétuosité de mouvement. *Une balle lancée avec roideur.* || Il se dit encore d'Une montagne, d'un escalier, quand la pente en est si roide, qu'ils sont difficiles à monter et à descendre. || ROIDEUR, fig., Fermeté excessive, extrême sévérité. *Il a de la roideur dans l'esprit.*

ROIDILLON. s. m. Petite élévation qu'on ne peut regarder comme une montagne, et qui se trouve dans un chemin.

ROIDIR. v. a. Tendre ou étendre avec force, rendre roide. || Neutre, Devenir roide. *Le linge mouillé roidit par la gelée.* || Avec le pron. pers., *Ses membres se roidissent.* || Fig. avec le pron. pers., Tenir ferme, ne vouloir point se relâcher. *Il faut se roidir contre l'adversité.* || ROIDI, IE. participe.

ROITELET. s. m. (lat. *regulus,* même signif.) Fort petit oiseau à bec fin, dont le plumage est olivâtre, et qui a sur la tête une tache d'un beau jaune. || ROITELET, Petit roi, roi d'un très-petit État. Il ne se dit que par dénigrement, et pour déprimer la puissance du roi dont on parle.

RÔLE. s. m. (all. *rolle,* rôle.) Autrefois Une ou plusieurs feuilles de papier, de parchemin, collées bout à bout, sur lesquelles on écrivait des actes, des titres. || Aujourd'hui, en t. de pratique, Un feuillet ou deux pages d'écriture. || RÔLE, Liste, catalogue. *Les rôles des contributions.* || Il se dit particulièrement, en termes de palais, de la liste sur laquelle on inscrit les causes dans l'ordre où elles doivent se plaider. || Fig., *A tour de rôle,* Chacun à son tour, ou à son rang. || RÔLE, en t. de chancellerie, signifiait, Les registres sur lesquels étaient portées toutes les oppositions faites au sceau des provisions des offices, et qui avaient été signifiées à des officiers nommés *Gardes des rôles.* || RÔLE, Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre. || Il se dit également Du personnage représenté par l'acteur. *Il joue toujours les premiers rôles.* || *Cet acteur a bien saisi son rôle, l'esprit de son rôle,* Il en a bien exprimé son caractère. *Il a outré son rôle,* Il en a chargé, forcé l'expression. || RÔLE, fig., La manière dont on agit dans les affaires du monde, dans certaines occasions, personnage qu'on y fait, ou caractère qu'on y montre. *Il joue un grand rôle dans le monde. Jouer toute sorte de rôles.*

RÔLER. v. n. Faire des rôles d'écriture. Il est Fam. peu usité, et ne se dit qu'en mauvaise part.

RÔLET. s. m. Petit rôle. Il n'est plus guère d'usage qu'au figuré dans ces deux phrases proverbiales: *Jouer bien son rôlet,* Jouer bien son personnage; et, *Être au bout de son rôlet,* Ne savoir plus que dire ni que faire.

ROMAIN, AINE. adj. (lat. *Romanus,* Romain.) Il se dit Des personnes et des choses qui appartenaient à l'ancienne Rome. || Comme subst. *Un Romain. La grandeur des Romains.* || *Chiffres romains,* Les lettres numérales, comme C. D. I. L. M. V. X. || ROMAIN, se dit fig. De ce qui rappelle la grandeur d'âme, le courage, l'austérité, le patriotisme des anciens Romains. *Une vertu romaine.* || *Beauté romaine,* se dit d'Une femme qui a de grands traits bien marqués, et

un air, un port majestueux. || Romain, se dit aussi Des personnes et des choses qui appartiennent à la Rome moderne, considérée surtout comme le siége de la religion catholique, dont le pape est le chef. *L'Église romaine. La pourpre romaine.* || *Laitue romaine*, ou simplement, *Romaine*, Espèce de laitue longue, que les jardiniers font ordinairement blanchir en la liant.

ROMAIN. s. m. t. d'imprim. On appelle *Gros romain*, Le caractère qui est entre le petit parangon et le gros texte; et *Petit romain*, Celui qui est entre la philosophie et la gaillarde. || Il se dit aussi, dans chaque corps de caractère, Du caractère dont les traits sont perpendiculaires; à la différence de l'*Italique*, dont les traits sont inclinés. Adjectiv. *Caractère romain.*

ROMAINE. s. m. Peson, instrument dont on se sert pour peser avec un seul poids.

ROMAN. s. m. Proprement Histoires, narrations, vraies ou feintes, écrites en vieux langage, soit en vers, soit en prose; et, par extens., Toute histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt, soit par le développement des passions, soit par la peinture des mœurs, soit par la singularité des aventures. || *Roman historique*, Roman dont le fond est tiré de l'histoire. || Roman, se dit, par allusion, Des aventures extraordinaires, et des récits dénués de vraisemblance. *Cela tient du roman.* || Fig., *Un héros de roman*, Un homme qui affecte d'agir et de parler à la manière des héros de roman. || Prov. et fig., *Prendre le roman par la queue*, Vivre maritalement avant le mariage.

ROMAN, ANE. adj. Il se dit De la langue qui s'est formée de la corruption du latin, et qui a été parlée et écrite dans le midi de l'Europe, depuis le dixième siècle jusqu'à la fin du treizième. || Substantiv., au masc. *Des histoires écrites en roman.*

ROMANCE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *La langue romance*, qui signifie la même chose que *La langue romane.*

ROMANCE. s. f. Ancienne histoire écrite en petits vers simples et naïfs, dont le sujet est ordinairement touchant, et qui est faite pour être chantée. || Il se dit, par extens., de Toute chanson tendre ou plaintive.

ROMANCIER. s. m. On appelle ainsi Les auteurs des anciens romans écrits en vieux langage. || Il se dit aussi Des auteurs de romans modernes.

ROMANESQUE. adj. des 2 genres. Qui tient du roman; qui est merveilleux comme les aventures de roman, ou exalté comme les personnages de roman, comme les sentiments qu'on leur prête. *Style romanesque. Passion romanesque.* || Substantiv., au masc. *Il y a du romanesque dans cet ouvrage.*

ROMANESQUEMENT. adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poëmes et des romans. *Site romantique.* || Romantique, se dit encore De certains écrivains qui affectent de s'affranchir des règles de composition et de style établies par l'exemple des auteurs classiques. Il se dit également Des ouvrages de ces écrivains. || Il s'emploie substantiv., au masc., et se dit Du genre romantique. *Le romantique est un genre nouveau.* || *Les classiques et les romantiques*, Les partisans du genre classique et ceux du genre romantique.

ROMARIN. s. m. (lat. *rosmarinus*, romarin.) Arbuste aromatique de la famille des labiées

ROMPEMENT. s. m. (lat. *rumpere*, rompre.) Il ne s'emploie que dans cette locution peu usitée, *Rompement de tête*, La fatigue que cause le grand bruit, ou un discours importun, ou une forte application, etc.

ROMPRE. v. a. (*Je romps, tu romps, il rompt; nous rompons, etc. Je rompais. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Je romprais. Romps. Que je rompe. Que je rompisse. Rompant. Rompu.*) Briser, casser, mettre en pièces. *Il lui rompit sa canne sur le dos. Il a le bras rompu. Se rompre une veine.* || En t. de l'Écriture, *Rompre le pain*, Faire la cène, la communion. Fig., *Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles*, Prêcher la parole de Dieu. || *Rompre un criminel*, Rompre les os des bras et des jambes à un criminel avec une barre de fer. || En matière de joutes et de tournois, *Rompre une lance*, Briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. || Fig., *Rompre une lance avec quelqu'un*, Disputer en règle avec lui sur quelque sujet. || Fig., *Rompre une lance pour quelqu'un*, Prendre le parti de quelqu'un dans une conversation où il est attaqué. || Fig., *Rompre en visière à quelqu'un*, Lui dire en face et brusquement quelque chose de désobligeant. || Fig., *Rompre ses fers, ses chaînes*, S'affranchir, s'évader, se mettre en liberté. *Rompre ses fers, ses liens*, Se dégager d'une passion, d'un attachement. || Prov. et fig., *Rompre la glace*, Faire les premiers pas dans une affaire, dans une découverte, etc., en surmonter les premières difficultés. || Prov. et fig., *Rompre la tête, rompre les oreilles à quelqu'un*, Lui faire trop de bruit, ou L'importuner par des discours inutiles et hors de saison. *Se rompre la tête à quelque chose*, S'y appliquer trop fortement et inutilement. || *Rompre les chemins*, Gâter les chemins. *Rompre les passages, rompre les ponts*, Les rendre impraticables, pour n'être pas atteint lorsqu'on est poursuivi par l'ennemi. || Fig., *Rompre le fil de son discours*, Quitter tout à coup la suite de son discours, et entrer dans un autre sujet. || Prov. et fig., *Rompre la paille*, Annuler un accord, un marché, etc. || En t. de guerre, *Rompre un bataillon, etc.*, Enfoncer un bataillon, le mettre en désordre. || En t. de théorie, *Rompre les divisions, les pelotons*, Partager les divisions en pelotons, les pelotons en sections, dans une colonne qui est en marche. *Rompre le carré*, Reformer en colonne une troupe qui formait le carré. || En t. d'imprim., *Rompre une forme*, Séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans les cassetins. On dit plus ordinairement, *Distribuer.* || En t. de gravure, *Rompre une planche*, La briser ou la rayer de manière qu'elle ne puisse plus servir. || Fig., *Rompre une assemblée*, Faire cesser, congédier une assemblée. || Fig., en t. de guerre, *Rompre le camp*, Renvoyer les troupes dans leurs quartiers. || Au jeu de trictrac, *Rompre son plein*, Être obligé de lever une des deux dames qui complètent chaque case du plein. || Rompre, Arrêter, détourner le mouvement droit de quelque corps. *Rompre le vent, le fil de l'eau.* || *Rompre un coup*, En amortir l'effet. || Aux jeux de dés, *Rompre le coup*, Arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement. On dit de même, *Rompre le dé.* || Fig., *Rompre le coup*, Empêcher le succès d'une entreprise. || En t. d'escrime, *Rompre la mesure à son adversaire*, Le mettre hors d'état de porter le coup qu'il voulait; et simplement, *Rompre la mesure*, Reculer en parant. On dit aussi, *Rompre la semelle*, Reculer de la longueur du

pied. || En t. de chasse, *Rompre les chiens*, Les arrêter, les empêcher de suivre une voie. || Fig., *Rompre les desseins de quelqu'un*, Empêcher qu'il n'exécute son dessein. || Fig., *Rompre un enchantement*, En détruire l'effet. || ROMPRE, en parlant D'amitié, de relations, d'alliance, de traité, etc., fig., Détruire, faire cesser, rendre nul. *Rompre l'amitié, l'entretien.* || Absol. dans le sens de Renoncer à l'amitié, aux liaisons qu'on avait avec quelqu'un. *Ils ont rompu avec éclat.* || Fig., *Rompre un mariage*, Rompre un projet de mariage. *Rompre son voyage*, Ne point faire un voyage qu'on avait résolu de faire. || Fig., *Rompre un tête-à-tête*, Survenir dans la compagnie de deux personnes. || Fig., *Rompre le sommeil de quelqu'un*, Éveiller quelqu'un, troubler le sommeil de quelqu'un. || Fig., *Rompre le silence*, Cesser de se taire. || ROMPRE, fig., Manquer à une obligation, cesser pour toujours ou momentanément de la remplir. *Rompre son serment, ses engagements.* || *Rompre le jeûne*, Enfreindre la loi du jeûne, soit en prenant quelque nourriture avant l'heure prescrite, soit en usant d'aliments défendus. || *Rompre sa prison*, S'évader; et, *Rompre son ban*, Ne pas garder son ban, sortir des lieux où l'on était relégué, rentrer dans le pays d'où l'on était banni. || ROMPRE, fig., Styler, dresser, exercer, accoutumer. *On l'a mis dans tel emploi pour le rompre aux affaires.* || *Rompre la volonté, le caractère d'un enfant*, L'accoutumer à être doux et docile. || En t. d'équitation, *Rompre un cheval*, Le débourrer, l'assouplir. || ROMPRE, en dioptrique, se dit Des milieux qui occasionnent la réfraction, qui obligent les rayons de lumière à se détourner de leur première direction. || Dans la pratique du coloris, *Rompre les couleurs*, Les mêler avec d'autres pour en adoucir l'éclat. || ROMPRE, s'emploie aussi avec le pron. pers. || ROMPRE, neutre, signifie, Se casser, se briser. *Cet arbre est si chargé de fruits, qu'il en rompt.* || Prov. et fig., *Vous verrez beau jeu, si la corde ne rompt*, Vous verrez des choses qui vous surprendront, si les moyens dont on se sert pour les faire réussir ne manquent pas. || Prov. et fig., *Il vaut mieux plier que rompre*, Il vaut mieux céder que de se perdre. *Il rompra plutôt que de plier*, Il périra plutôt que de céder. || ROMPRE, en théorie, se dit D'une troupe qui passe de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. *Rompre par divisions, par sections.* || À TOUT ROMPRE. loc. adv. Tout au plus, à toute extrémité. Ce sens fam. a vieilli. || À TOUT ROMPRE, se dit plus ordinairement en parlant D'un acteur, d'une pièce de théâtre, et en général D'un ouvrage lu ou prononcé en public, qui a été applaudi avec transport. *On applaudit cette scène à tout rompre.* || ROMPU, UE. participe. || Par exagérat., *Être rompu de fatigue*, Être extrêmement fatigué. || Fig., *Être rompu aux affaires, aux calculs, etc.*, Y être fort exercé. || En arithm., *Nombre rompu*, Fraction, partie d'unité. On dit plus ordinairement, *Fraction*. || *Bâtons rompus*, Certaines pièces de compartiment dans des vitres et dans d'autres ouvrages. Sorte de tapisserie où l'on représente plusieurs bâtons rompus, et entremêlés les uns dans les autres. || À BÂTONS ROMPUS. Loc. adv. dont on se sert en parlant Des choses qui se font ou qui se disent avec de fréquentes interruptions et à diverses reprises. *Travailler à quelque chose à bâtons rompus.*

RONCE. s. f. Arbuste épineux et rampant, de la famille des Rosacées, qui vient dans les haies et dans les bois, et qui porte un fruit assez semblable à une petite mûre. || Fig. Difficultés, désagréments qui se trouvent dans les affaires. *La vie est semée de ronces et d'épines.*

* RONCERAIE. s. m. Endroit rempli de ronces.

ROND, ONDE. adj. (lat. *rotundus*, rond.) Qui est de telle figure, que toutes les lignes droites tirées du centre à la circonférence sont égales. Il se dit Des surfaces comme Des solides. || Il se dit quelquefois De ce qui est cylindrique. *Un bras rond et potelé.* || *Chevaliers de la Table ronde*, Les douze chevaliers qu'un vieux roman dit avoir été compagnons d'Artus, ancien roi des Bretons. || En terme de sculpture, *Figures de ronde bosse*, Figures dont les différentes parties ont tout leur contour, par opposition Aux figures de demi-bosse et de bas-relief. || Par exagérat., *Il est tout rond, rond comme une boule*, se dit D'un homme gros et court. || Fig. et fam., *Cet homme est tout rond*, Il agit sans façon, avec sincérité. De même, *C'est un homme rond en affaires.* || Fig., en t. de musique, *Voix ronde*, Voix pleine, égale, unie. || Fig., *Compte rond*, Compte dont la somme est parfaite ou sans fraction. || *Fil rond*, Fil un peu retordu; et, par extension, *Toile ronde*, Toile dont le fil est un peu retordu. || *Lettre ronde*, ou simplement, *Ronde*, Sorte d'écriture dont les traits sont presque perpendiculaires.

ROND. s. m. Figure circulaire, cercle. *Des arbres plantés en rond. Danser en rond.*

RONDACHE. s. f. Espèce de grand bouclier dont on se servait autrefois.

RONDE. s. f. La visite qui se fait la nuit pour observer si les sentinelles, les corps de garde font leur devoir, et si tout est en bon état. *Ronde-major*, Celle que fait le major. || Il se dit dans un sens analogue, en t. de marine militaire. || Visites de nuit que font les employés des douanes, des octrois, etc. || La troupe ou la personne même qui fait la ronde. *Quand la ronde passe.* || Fig., *Faire sa ronde*, Tourner autour d'un jardin, d'une maison, etc., pour observer, pour épier. Visiter toutes les parties d'un appartement, pour voir si tout est en ordre, en sûreté. || RONDE, Chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond. *Danser une ronde.* || RONDE, au lansquenet, L'argent que chaque joueur paye pour les cartes avant de se mettre au jeu. || À LA RONDE. loc. adv. Alentour. *Dix lieues à la ronde.* || *Boire à la ronde*, Boire tour à tour, les uns après les autres.

RONDE. s. f. t. de musiq. La plus longue de toutes les notes, celle qui a le plus de valeur : elle a la figure d'un O incliné à droite (𝅝).

RONDE. s. f. Sorte d'écriture. *Voyez* ROND, adj., *dernier alinéa.*

RONDEAU. s. m. Petite pièce de poésie particulière aux Français, composée de treize vers sur deux rimes, avec une pause au cinquième et une au huitième, et dont le premier mot, ou les premiers mots se répètent après le huitième vers et après le dernier, sans faire partie des vers. || RONDEAU, en t. de musiq., Air à deux ou à plusieurs reprises, dans lequel, après chaque reprise, on recommence la première avant de passer à celle qui suit, et qu'on termine par cette même première reprise.

RONDELET, ETTE. adj. Diminutif de Rond. Il ne se dit que Des personnes, et signifie, Qui a un peu trop d'embonpoint. Fam.

RONDELETTES. s. f. pl. Toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne.

RONDELLE. s. f. Petit bouclier rond, dont les gens de pied armés à la légère se servaient autrefois.

|| En t. d'arts, Certaines pièces rondes, de métal, de cuir, etc., qui sont percées dans le milieu, et qui entrent ordinairement dans la construction de certains appareils. || Espèce de ciseau arrondi dont on se sert en sculpture.

RONDEMENT. adv. Uniment, également. || Promptement, avec vitesse. || *Mener rondement une affaire*, La conduire avec suite et activité. || RONDEMENT, fig., Sincèrement, sans artifice, sans façon. *Il va rondement en affaires.* Fam. dans toutes ses acceptions.

RONDEUR. s. f. Figure de ce qui est rond, de ce qui est sphérique ou cylindrique. *La rondeur d'une boule.* || Fig., *Ce style manque de rondeur*, Il n'y a point assez de nombre, assez d'harmonie. || RONDEUR, se dit fig. en parlant D'une personne qui a de la franchise, qui est sans façon. *C'est un homme qui a de la rondeur.*

RONDIN. s. m. Morceau de bois de chauffage, qui est rond. || RONDIN, Gros bâton.

RONDINER. v. a. Donner à quelqu'un des coups de rondin. Pop. || RONDINÉ, ÉE. participe.

RONDON. s. m. t. de fauconn. Il n'est usité que dans cette phrase, *Fondre en rondon*, qui se dit D'un oiseau lorsqu'il fond avec impétuosité sur sa proie.

ROND-POINT. s. m. t. d'archit. Partie demi-circulaire qui termine quelquefois le fond d'une église. || Grande place circulaire, à laquelle aboutissent plusieurs avenues ou allées.

RONFLANT, ANTE. adj. (grec *rhogchos*, ronflement.) Sonore et bruyant. || Il se dit particulièrement Des phrases, des mots, etc. *Style ronflant.* || Fig., *Promesses ronflantes*, Grandes et vaines promesses.

RONFLEMENT. s. m. Bruit qu'on fait en ronflant. || Fig., Certains bruits qui ont quelque rapport avec le ronflement d'un homme. *Le ronflement d'une toupie.*

RONFLER. v. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. *Il y a des chiens qui ronflent comme les hommes.* || Il se dit aussi D'un cheval, quand la peur, la vivacité, la colère, etc., lui font faire un certain bruit de narines. || Il se dit, fig. et par extens., De certaines choses qui font un bruit prolongé, comme le tonnerre, le canon, l'orgue, etc. Fam. || Fig. et fam., *Faire ronfler des vers*, Les déclamer avec une certaine emphase.

RONFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ronfle, qui a l'habitude de ronfler.

RONGE. s. m. (lat. *rodere*, ronger.) t. de vénerie. Il n'est usité que dans cette phrase, *Le cerf fait le ronge*, Il rumine.

RONGER. v. a. Couper avec les dents à plusieurs et à fréquentes reprises. *Les souris rongent le pain.* Entamer et détruire à la longue. *Les vers rongent le bois. Ronger ses ongles.* || *Ce cheval ronge son frein*, Il mâche son frein. || Fig. et fam., *Ronger son frein*, Retenir son dépit en soi-même, sans en rien laisser éclater au dehors. || RONGER, se dit, fig., De certaines choses qui minent, corrodent ou consument peu à peu d'autres choses. *La rouille ronge le fer. Cet homme a un ulcère qui le ronge.* || Il se dit aussi fig., au sens moral, Des choses qui tourmentent l'esprit, la conscience etc. *L'envie le ronge.* || Il se dit encore, fig., De ceux qui consument le bien d'autrui. *Il vous rongera jusqu'aux os.* || RONGÉ, ÉE. participe.

RONGEUR. adj. Qui ronge. Il s'emploie surtout dans cette expression figurée, *Le ver rongeur*, Le remords qui tourmente le coupable. *Les remords, les soucis rongeurs.* || RONGEURS, au plur., se dit, en hist. nat., d'Un ordre de quadrupèdes qui ont, à chaque mâchoire, deux longues incisives, sans canines; disposition de dents qui les rend particulièrement propres à ronger.

* ROPALIQUE. adj. (grec *rhopalos*, massue.) Vers dont la réunion présente à la vue la forme d'une massue.

ROQUEFORT. s. m. Fromage très-estimé, qui tire son nom d'un lieu du Languedoc où il se fabrique.

ROQUENTIN. s. m. Terme burlesque dont on se sert pour désigner Un vieillard ridicule.

ROQUER. v. n. t. du jeu des échecs. Mettre sa tour auprès de son roi, et faire passer le roi de l'autre côté de la tour.

ROQUET. s. m. Sorte de petit chien très-commun. || Fig. et fam., *C'est un roquet qui aboie*, se dit D'un homme méprisable qui dit des injures.

ROQUETTE. s. f. (lat. *eruca*, même signif.) Plante crucifère, espèce de chou d'une odeur forte, que l'on cultive dans les potagers, et qui se mange en salade. || *Roquette sauvage*, Plante crucifère à fleurs jaunes et d'une odeur très-fétide, qui croît abondamment sur les murailles et dans les lieux incultes.

ROQUILLE. s. f. Petite mesure de vin, contenant le quart du setier. Il a vieilli.

ROSACE. s. f. (lat. *rosa*, rose.) Ornement d'architecture en forme de grande rose, qu'on place dans le renfoncement des caissons d'une voûte ou d'un plafond.

ROSACÉES. s. f. pl. t. de botan. Famille de plantes dont les corolles se composent de pétales disposés comme ceux de la rose. Adj. *Une fleur rosacée.*

ROSAGE. s. m. *Voyez* RHODODENDRON.

ROSAIRE. s. m. Grand chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge.

ROSAT. adj. des 2 genres. (lat. *rosa*, rose.) Il se dit De quelques compositions dans lesquelles il entre des roses.

ROSBIF. s. m. Mot pris de l'anglais *Roastbeef*, qui se prononce *rôstbif*, Du bœuf rôti.

ROSE. s. f. (lat. *rosa*, rose.) Fleur odoriférante, ordinairement d'un rouge un peu pâle, et qui croît sur un arbuste épineux. *Rose simple*, ou *Rose double. Rose des quatre saisons. Rose blanche. Rose rouge. Rose muscade. Rose mousseuse. Rose pompon. Bouton de rose. Guirlande de roses.* || *Eau de rose*, et plus communément, *Eau rose*, L'eau qu'on tire des roses par distillation; et, *Lit de roses*, Couche de feuilles de roses qu'on étend pour en tirer de l'essence. || Fig., *Être sur un lit de roses*, Jouir d'un état de mollesse, de félicité. || Prov. et fig. *Il n'est point de roses sans épines*, Il n'y a point de plaisir sans peine. || Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses*, Découvrir le secret de quelque galanterie, de quelque friponnerie, etc. || Fig., *La Rose blanche*, et *La Rose rouge*. Noms des anciennes factions d'York et de Lancastre, en Angleterre. || *Bois de rose*, Bois à odeur de rose et d'une couleur rouge, fourni par une espèce de liseron, et dont on se sert pour faire différents meubles. || ROSE, s'emploie, au propre et au fig., en parlant D'un teint frais et vermeil, d'un teint mêlé de blanc et d'incarnat. *Elle a un teint de lis et de rose. Les roses de son teint.* || *Des lèvres de rose*, Des lèvres vermeilles. Poétiquement, dans un sens analogue, *L'Aurore aux doigts de rose.* || ROSE, se dit aussi de Diverses fleurs qui ressemblent plus ou moins à la rose. || En joaill., *Une rose de diamants, de rubis, etc.*, Diamants, rubis, etc., montés, assemblés en forme de rose. *Diamant en rose*, ou sim-

plement, *Rose*, Diamant taillé par-dessus en facettes pointues, et plat en dessous. || Rose, en t. d'archit., Petit ornement à feuilles et circulaire, qu'on place dans les plafonds des corniches, ou dans le milieu de l'abaque du chapiteau corinthien. || Grands vitraux circulaires et à compartiments, placés dans les églises gothiques, aux extrémités de la grande nef, et au-dessus des portails latéraux. || *Rose de compartiment*, Ornement formé au milieu d'un pavé de marbre ou d'un parquet de menuiserie, et entouré d'une figure circulaire. || En t. de marine, *Rose des vents* ou *du compas*, La figure où sont marqués les trente-deux vents.

ROSE. adj. des 2 genres. Qui est de la couleur de la rose. *Taffetas rose. Une robe rose.* || Comme subst. masc. *Cette robe est d'un joli rose.* || Fig. et fam., *Voir tout couleur de rose*, Voir tout en beau.

ROSÉ, ÉE. adj. Qui est d'un rouge faible approchant de la couleur de la rose.

ROSEAU. s. m. Plante aquatique dont la tige, fort lisse et fort droite, est ordinairement creuse et remplie de moelle. || Fig., *C'est un roseau qui plie à tous vents*, se dit D'un homme qui cède à toutes les impulsions qu'on veut lui donner. || Fig., *Il s'appuie sur un roseau*, Celui en qui il met sa confiance, n'a pas la force, le crédit, l'autorité nécessaire pour le soutenir.

ROSE-CROIX. s. m. Nom d'une certaine secte d'empiriques qui prétendaient posséder toutes les sciences, avoir la pierre philosophale, rendre les hommes immortels, etc.

ROSÉE. s. f. (lat. *ros*, rosée.) Vapeur qui s'élève dans l'air le matin ou le soir, et qui retombe sur la terre, où elle se résout en petites gouttes d'eau. || En botan., *Rosée-du-soleil*. Voyez Rossolis. || Rosée, en t. d'hippiatrique, se dit Des petites gouttelettes de sang qui sortent à travers les pores de la sole, lorsqu'on pare le pied du cheval trop près du vif.

ROSERAIE. s. f. (lat. *rosa*, rose.) Terrain qui n'est planté que de rosiers.

ROSETTE. s. f. Petite rose. Il n'est point usité au propre, mais il se dit au figuré de Certains ornements qui sont faits en forme de rose, et que l'on emploie dans la broderie et dans la sculpture. || Petits fleurons de métal que les couteliers emploient pour monter les rasoirs, les lancettes, etc. || Nœud de ruban; ruban noué en forme de rose. || Rosette, en t. d'horlogerie, Petit cadran pour avancer ou retarder le mouvement d'une montre.

ROSETTE. s. f. Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. || Sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre. || *Cuivre de rosette*, ou simplement, *Rosette*, Le cuivre rouge pur.

ROSIER. s. m. Arbuste qui porte des roses.

ROSIÈRE. s. f. Celle des jeunes filles qui, dans certains villages, a obtenu la rose destinée à être le prix de la sagesse.

ROSON. s. m. *Voyez* Rosace.

ROSSE. s. f. (allem. *ross*, cheval.) Cheval sans force, sans vigueur.

ROSSER. v. a. Battre quelqu'un violemment. Fam. || Rossé, ée, participe.

ROSSIGNOL. s. m. (lat *luscinia*, rossignol.) Petit oiseau à bec fin et à plumage grisâtre, dont le chant est fort agréable. || Fam., *Cette femme a une voix de rossignol*, se dit D'une personne qui a la voix pure et très-flexible. Fig., dans le même sens, *C'est un rossignol.* || Ironiq., *Un rossignol d'Arcadie*, Un âne. || Rossignol, Sorte de petite flûte à piston, qui se fait ordinairement avec un tuyau d'écorce détaché d'une branche de bois vert dans le temps de la sève. || Au plur., Un des jeux de l'orgue, qui imite le chant du rossignol. || Rossignol, en t. de serrur., Crochet dont on se sert pour ouvrir toutes sortes de serrures.

ROSSIGNOLER. v. n. Imiter le chant du rossignol. Fam.

ROSSINANTE. s. f. Nom que Cervantes donne au cheval maigre et efflanqué de don Quichotte, et que l'on applique par plaisanterie à Un cheval ruiné et de mauvaise mine. L'usage a rendu féminin ce mot; il n'est masculin qu'en parlant Du cheval de don Quichotte.

ROSSOLIS. s. m. (lat. *rosa*, rose, *oleum*, huile.) Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de quelques parfums. || Rossolis, en botan., Plante dont les feuilles sont hérissées de poils rougeâtres terminés par des glandes transparentes qui ressemblent à de petites gouttes d'eau.

ROSTRALE. adj. f. (lat. *rostrum*, bec.) t. d'antiq. Il n'est usité que dans *Couronne, colonne rostrale*, Couronne, colonne ornée de proues de navires.

ROSTRES. s. m. pl. t. d'antiq. La tribune aux harangues, chez les Romains; plate-forme située au milieu de la place de Rome, et dont la base était ornée de becs ou éperons de navires pris sur les Antiates. || En archit. et sculpt., Ornements ayant la forme de becs ou éperons de navires antiques.

ROT. s. m. (lat. *ructus*, rot.) Vent qui sort de l'estomac par la bouche avec bruit. Il est bas, et l'on évite de s'en servir.

RÔT. s. m. (lat. *tostus*, rôti.) Rôti, viande rôtie à la broche. *Gros rôt*, La grosse viande rôtie, comme longe de veau, dindon, etc. *Petit rôt, menu rôt*, Les poulets, bécasses, etc. || Rôt, dans les festins et aux grandes tables, Service qui suit immédiatement celui des potages et des entrées.

ROTANG. s. m. *Voyez* Rotin.

ROTATEUR. adj. m. (lat. *rotare*, tourner.) t. d'anat. Il se dit Des muscles qui font tourner sur leur axe les parties auxquelles ils sont attachés. || Subst. *Rotateurs de la cuisse.*

ROTATION. s. f. t. de physiq. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même. || En anat., Mouvement en rond qui peut être exécuté par certaines parties du corps.

ROTE. s. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ecclésiastiques nommés *Auditeurs de rote*, et pris dans les quatre nations d'Italie, France, Espagne et Allemagne.

ROTER. v. n. (lat. *ructare*, roter.) Faire un rot, des rots. Ce mot est bas, et l'on évite de s'en servir.

RÔTI. s. m. (lat. *tostus*, rôti.) Viande rôtie.

RÔTIE. s. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir sur le gril ou devant le feu. || Par extens., Tranche de pain sur laquelle on a étendu des confitures ou quelque autre chose d'agréable à manger.

ROTIN ou ROTANG. s. m. Genre de plantes des Indes, à tige articulée et percée d'une infinité de très-petites tubulures longitudinales.

RÔTIR. v. a. (lat. *torreo*, rôtir.) Faire cuire de la viande à la broche en la tournant devant le feu. || Prov. et par exagérat., *C'est un feu à rôtir un bœuf*, se dit D'un très-grand feu. || Rôtir, Griller, faire cuire sur le gril. *Rôtir de la viande.* || Il se dit encore en parlant De certaines choses qu'on fait cuire dans la braise et dans les cendres. *Rôtir des marrons.* || *Rôtir au four*, Faire cuire de la viande dans le four. || Rôtir, neutre. *Faire rôtir de la viande à la broche.* || Il s'em-

ploie aussi avec le pron. pers. || Quelquefois, par exagérat. et fam., Se chauffer de trop près, ou Être toujours auprès du feu. *Cet enfant se rôtit.* || RÔTIR, se dit encore De l'effet que cause la trop grande chaleur du soleil; et il est quelquefois actif, quelquefois neutre, quelquefois aussi pronominal. *Il se rôtit au soleil.* || RÔTI, IE. participe.

RÔTISSERIE. s. f. Le lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes rôties ou prêtes à rôtir.

RÔTISSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui vend des viandes rôties ou prêtes à rôtir. || *Rôtisseur en blanc*, Rôtisseur qui vend et fournit les viandes lardées prêtes à rôtir, mais qui ne les vend point toutes rôties.

RÔTISSOIRE. s. f. Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE. s. f. (lat. *rotundus*, rond.) t. d'archit. Édifice de forme circulaire à l'extérieur comme à l'intérieur, et surmonté d'une coupole. || Abri formé d'une petite coupole ou toit circulaire, porté par des colonnes, et ordinairement placé dans un jardin.

ROTONDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rond. Il ne s'emploie guère que fam., en parlant D'une personne fort grosse.

ROTULE. s. f. (lat. *rotula*, rotule.) t. d'anat. Os placé en avant du genou, à l'endroit où le fémur s'articule avec les os de la jambe.

ROTURE. s. f. L'état d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. || Il se dit aussi, collectivement, Des roturiers. *En France, la roture était sujette à la taille.*

ROTURIER, IÈRE. adj. Qui n'est pas noble. || Qui n'a rien de noble, qui est grossier. *Cet homme a l'air roturier.* Ce sens a vieilli. || Substantiv. *C'était un roturier.*

ROTURIÈREMENT. adv. À la manière des roturiers, selon les lois qui concernent la roture. || D'une manière basse et ignoble. Ce sens a vieilli.

ROUAGE. s. m. (lat. *rota*, roue.) La réunion, l'ensemble des roues d'une machine. || Il se dit quelquefois Des roues mêmes. *Les rouages de cette machine sont trop nombreux.* || Dans ce sens au fig. *Les rouages de cette administration sont trop compliqués.* || *Bois de rouage*, Celui qu'on emploie à faire des roues.

ROUAN. adj. et s. Il n'est usité qu'au masculin, et en parlant Des chevaux dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai. *Rouan vineux*, se dit lorsque le bai domine; et, *Rouan cap de more*, lorsque la tête et les extrémités sont noires.

ROUANNE. s. f. Instrument dont les employés des contributions indirectes se servent pour marquer les pièces de vin.

ROUANNER. v. a. Marquer avec la rouanne. || ROUANNÉ, ÉE. participe.

ROUANNETTE. s. f. Instrument dont les charpentiers se servent pour marquer les bois.

ROUBLE. s. m. Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ quatre francs de France. C'est aussi Une monnaie de compte et Un papier-monnaie.

ROUC ou ROCK. s. m. Oiseau fabuleux qu'on suppose être d'une force et d'une grandeur prodigieuses.

ROUCHE. s. f. t. de marine. Carcasse d'un navire sur le chantier, sans mâture et sans manœuvres.

ROUCOU. s. m. Pellicule rougeâtre qui enveloppe les semences du roucouyer, et dont on fait une sorte de pâte propre à teindre en rouge. || Quelquefois, Le roucouyer même.

ROUCOUER. v. a. Peindre en rouge avec du roucou. Il s'emploie communément avec le pron. pers. || ROUCOUÉ, ÉE. participe.

ROUCOULEMENT. s. m. (*onomatopée.*) Bruit que font les pigeons et les tourterelles en roucoulant.

ROUCOULER. v. n. Il se dit en parlant Du murmure triste et tendre que les pigeons et les tourterelles font avec le gosier. || Il se dit, fig. et par plaisanterie, D'un homme qui tient à une femme des propos tendres et langoureux. || Comme verbe actif. *Roucouler ses plaintes.* || ROUCOULÉ, ÉE. participe.

ROUCOUYER. s. m. Arbre de la famille des Liliacées, qui croît sur le bord des eaux dans l'Amérique méridionale et dans l'archipel des Indes, et dont les semences fournissent une belle couleur rouge. *Voyez* ROUCOU.

ROUDOU ou REDOUL. s. m. t. de botan. Plante dont les feuilles, réduites en poudre, sont fort employées pour la teinture des étoffes et le tannage des cuirs, et dont les fruits sont vénéneux. On lui donne aussi le nom d'*Herbe aux tanneurs.*

ROUE. s. f. (lat. *rota*, roue.) Machine de forme circulaire qui, en tournant sur son essieu, sert au mouvement de quelque chose. || Fig. et fam., *Pousser à la roue*, Aider quelqu'un à réussir dans une affaire. || Fig. et fam., *Mettre, jeter des bâtons dans la roue*, Susciter des obstacles, entraver une affaire. || Prov., *Cela sert comme une cinquième roue à un carrosse*, se dit D'une chose fort inutile. || Fig. et fam., *Faire la roue*, se dit Des enfants et des sauteurs qui font le moulinet avec leur corps, au moyen de leurs mains et de leurs pieds qu'ils posent par terre alternativement. || *Faire la roue*, se dit aussi De certains oiseaux qui déploient les plumes de leur queue de manière à en former une espèce d'éventail. || Fig. et fam., *Cet homme fait la roue*, Il se pavane, il fait le beau. || ROUE, se dit aussi Des pièces, des objets en forme de roue, qui entrent dans la construction des machines, et qui servent à les faire mouvoir. *Roue d'une horloge, d'une grue, de gouvernail.* || En t. de marine, *Roue de câble*, Chacun des cercles ou cerceaux qu'on fait faire à un câble pour le plier. || En t. de loterie, *Roue de fortune*, Le tambour en forme de roue, où l'on enferme les numéros pour les tirer au sort. || Fig., *La roue de la fortune*, Les révolutions et les vicissitudes dans les événements humains. En des sens analogues, *Être au haut de la roue*, Être dans une grande élévation, dans une grande prospérité; et, *Être au bas de la roue*, Être dans l'abaissement et dans la misère. || ROUE, Supplice où, après avoir rompu les bras, les jambes et les reins au criminel, on l'attache sur une roue. || Fig., *Être sur la roue*, Souffrir de grandes douleurs, ou Être dans une grande inquiétude.

ROUELLE. s. f. Tranche de certaines choses coupées en rond. *Rouelle de citron, de pomme.* || *Rouelle de veau*, Partie de la cuisse d'un veau coupée en travers, et qui se trouve aussi de figure ronde.

ROUENNERIE. s. f. Dans le comm., Toiles de coton peintes que l'on tire des fabriques de Rouen, ou qu'on fabrique ailleurs par imitation.

ROUER. v. a. (lat. *rota*, roue.) Punir du supplice de la roue. *On l'a roué vif.* || Fig. et fam., *Rouer quelqu'un de coups*, Le battre excessivement. || Fig. et fam., *Être roué de fatigue*, ou simplement, *Être roué*, Être tellement fatigué, qu'on a le corps tout rompu, et qu'on a peine à se remuer. || En t. de marine, *Rouer un câble, une manœuvre*, Plier un câble, une manœuvre en rond, en cerceaux. || ROUÉ, ÉE. participe. || Il se dit adjectiv., en vénerie, Du bois du cerf, lorsqu'il est serré et peu ouvert. || Substantiv. et fam., au fig., Un homme sans principes et sans mœurs, dont la conduite est désordonnée. Il a vieilli dans ce sens.

ROUERIE. s. f. Action de roué, tour de roué. Fam.

ROUET. s. m. Machine à roue, qui sert à filer. || Rouet, en parlant De certaines armes à feu dont on se servait autrefois, Petite roue d'acier qui, étant appliquée sur la platine de l'arquebuse, et montée avec une clef, fait du feu en se débandant sur une pierre de mine. || Rouet, Plateforme circulaire de bois de chêne, qu'on place sous la fondation d'un puits.

ROUGE. adj. des 2 genres. (lat. *ruber*, rouge.) Qui est d'une couleur semblable à celle du feu, du sang, etc. *Rouge comme un coq. Rouge comme du feu. Cet homme devint tout rouge de colère.* || *Perdrix rouge*, Espèce de perdrix qui a les pieds et le bec rouges. || *Fer rouge*, Fer qui est devenu rouge au feu. *Boulets rouges*, Boulets de canon qu'on fait rougir avant que d'en charger le canon, et qui mettent le feu aux matières combustibles qu'ils frappent. || Fam., *Un rouge bord*, Un verre de vin plein jusqu'aux bords. Dans le même sens, *Boire à rouge bord.* Ces phrases ont vieilli. || Prov., *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, Le ciel rouge au soir, et blanc au matin, présage un beau temps. || Rouge, se dit quelquefois en parlant Des cheveux, du poil; et alors il signifie, Extrêmement roux. || Fig. et fam., *Il est méchant comme un âne rouge*, se dit D'un homme ou d'un enfant très-méchant. || Rouge, subst. masc., signifie, Couleur rouge. *Rouge écarlate. Rouge sanguin.* || *Le rouge lui monte au visage*, se dit en parlant D'une personne à qui le sang monte subitement au visage, par un effet de la pudeur, de la honte ou de la colère. || Fam., *Se fâcher tout rouge*, Se fâcher sérieusement. || Rouge, Certaines substances minérales ou végétales, qu'on emploie à divers usages, et qui sont de couleur rouge. *Rouge d'Andrinople, de Portugal.* || Dans un sens particulier, Espèce de fard rouge dont les femmes usaient beaucoup autrefois, et qui n'est plus guère employé qu'au théâtre. Par exagérat., *Cette femme a un pied de rouge.*

ROUGE. s. m. Oiseau de rivière qui ressemble à un canard, et qui a les pieds rouges.

ROUGEÂTRE. adj. des 2 genres. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, AUDE. adj. Qui a naturellement le visage rouge, un peu haut en couleur. Fam. || Subst. *Un gros rougeaud.*

ROUGE-GORGE. s. m. Petit oiseau à bec fin qui a la gorge et la poitrine rouges, et qui est très-bon à manger.

ROUGEOLE. s. f. Maladie contagieuse qui se manifeste par une éruption universelle de petites taches rouges, et qui est accompagnée de fièvre.

ROUGE-QUEUE. s. m. On donne ce nom à plusieurs oiseaux à bec fin de différents pays et de diverses grandeurs.

ROUGET. s. m. On donne ce nom, en Provence, au *Surmulet*, petit poisson rouge qui a deux longues barbes sous la mâchoire inférieure; mais, à Paris, il désigne le *Grondin rouge*, poisson à tête cuirassée et épineuse.

ROUGETTE. s. f. t. d'hist. nat. Sorte de chauve-souris. *Voyez* Roussette.

ROUGEUR. s. f. Couleur rouge. *La rougeur lui monte au visage. La rougeur virginale, de l'innocence.* || Quelquefois, surtout au pluriel, Taches rouges qui viennent au visage, et en général sur la peau. *Il lui est venu des rougeurs au front.*

ROUGIR. v. a. Rendre rouge; peindre ou teindre en rouge. || *Ne faire que rougir son eau*, Ne boire que très-peu de vin avec beaucoup d'eau. || Fig., *Rougir ses mains de sang*, Assassiner, exercer des proscriptions sanglantes. || Rougir, neutre. Devenir rouge. *Les cerises commencent à rougir. Faire rougir la pelle.* || Il se dit aussi Des personnes. *Rougir de honte, de colère.* || Rougir, fig., Avoir honte, confusion. *Il devrait rougir de sa mauvaise conduite.* || Rougi, ie. participe. || *De l'eau rougie*, De l'eau où il n'y a que fort peu de vin.

ROUILLE. s. f. (lat. *rubigo*, rouille.) Oxyde, espèce de crasse brune ou rougeâtre qui se forme sur la partie du fer ou de l'acier la plus exposée à l'air, à l'humidité. *La rouille mange le fer.* || L'oxyde qui se forme sur le cuivre, et sur quelques autres métaux. || Parties d'une glace où le tain est altéré, terni par l'humidité. *Il y a des taches de rouille à cette glace.* || Fig., au sens moral, Traces d'ignorance et de grossièreté qu'on remarque dans certains siècles ou dans certains écrits. *La rouille des préjugés, du temps.* || Rouille, en botan. et agricult., Maladie qui attaque les tiges et les feuilles de plusieurs plantes, et qui se manifeste par une substance pulvérulente de la couleur du fer rouillé.

ROUILLER. v. a. Produire de la rouille sur la surface d'un corps. || Avec le pron. pers. *Le fer se rouille aisément.* Avec ellipse du pronom, *Il a laissé rouiller ses armes.* || Rouiller, se dit fig. Des facultés intellectuelles qui s'altèrent, qui s'affaiblissent faute d'exercice. *L'oisiveté rouille l'esprit.* || Dans ce sens avec le pron. pers. *Le goût se rouille dans l'oisiveté.* || Rouillé, ée. participe. || Il se dit, adjectiv., Des plantes attaquées de la rouille.

ROUILLURE. s. f. Effet de la rouille.

ROUIR. v. a. Il ne se dit qu'en parlant Du lin et du chanvre que l'on fait tremper dans l'eau, afin que les filets puissent aisément se séparer de la partie ligneuse. || Neutre. *Faire rouir du lin.* || Roui, ie. participe. || Roui, substantiv., signifie, L'action de rouir. || *Cette viande sent le roui*, Elle a un mauvais goût, qui vient de la malpropreté du vase où elle a été cuite.

ROUISSAGE. s. m. Action de faire rouir le lin ou le chanvre.

ROULADE. s. f. (allem. *rollen*, rouler.) Action de rouler de haut en bas. Fam. || Roulade, en musique, Agrément de chant formé de plusieurs inflexions de voix sur une même syllabe.

ROULAGE. s. m. Facilité de rouler. || Le transport des marchandises sur des voitures à roues. || Établissements où l'on se charge de ce transport. *Une maison de roulage.*

ROULANT, ANTE. adj. Qui roule aisément. || *Avoir un carrosse bien roulant*, Avoir un carrosse bien entretenu. Cette phrase a vieilli. || *Ce chemin est bien roulant*, Il est beau et commode pour les voitures, pour le charroi. || *Chaise roulante*, Voiture à deux roues, traînée par un cheval de brancard, et par un ou deux chevaux de côté. || En chirur., *Vaisseau roulant, veine roulante*, Vaisseau, veine qui vacille, qui change de place quand on met le doigt dessus. || En t. de guerre, *Feu roulant*, Feu de mousqueterie continu. || Fig. et fam., *Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, etc.*, Plusieurs saillies, plusieurs épigrammes, etc., qui sont dites, lancées coup sur coup. || En t. d'imprim., *Presse roulante*, Presse qui travaille, qui est en activité.

ROULEAU. s. m. Paquet de quelque chose qui est roulé. *Rouleau de papier, de louis d'or.* || *Rouleau*

d'orgeat, etc., Une fiole de forme cylindrique, contenant du sirop d'orgeat, etc. || Prov. et fig., *Être au bout de son rouleau*, Avoir épuisé tous ses arguments, toutes ses ressources. || ROULEAU, Cylindre de bois, de pierre, etc., servant à divers usages. || Particulièrement, en imprim., Cylindre de bois sur lequel on a coulé une composition de colle et de mélasse, et qui sert à étendre l'encre sur les formes. || Il se dit de Certaines pièces de bois cylindriques sur lesquelles on fait rouler des fardeaux. || ROULEAU, en hist. natur., s'est dit Des coquillages qu'on nomme maintenant *Volutes*.

ROULEMENT. s. m. Mouvement de ce qui roule. || *Roulement d'yeux*, Le mouvement par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre, en sorte que la vue paraît égarée. Mouvement d'yeux où l'on remarque de l'affectation. || ROULEMENT, en musique, Plusieurs tons différents poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. || ROULEMENT, Bruit formé par un ou par plusieurs tambours que l'on bat continuellement à coups égaux et pressés. || ROULEMENT, au fig., L'action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions, à un certain rang, etc.

ROULER. v. a. Faire avancer une chose d'un lieu à un autre en même temps qu'elle tourne sur elle-même. *Rouler une boule. Un torrent qui roule des cailloux.* || Avec le pron. pers., *Se rouler sur l'herbe, etc.*, Se tourner de côté et d'autre étant couché sur l'herbe, etc. || *Rouler les yeux*, Tourner les yeux de côté et d'autre avec violence, effort ou affectation. Neutral., *Les yeux lui roulaient dans la tête.* || Pop., *Rouler carrosse*, Avoir un carrosse à soi. || Fig. et fam., *Rouler doucement sa vie*, Passer sa vie dans une fortune médiocre, sans être ni pauvre, ni riche. *Rouler sa vie comme on peut*, Mener une vie assez pauvre, assez malheureuse. || Fig., *Rouler de grands projets dans sa tête*, Méditer de grands desseins. || ROULER, signifie aussi, Plier en rouleau. *Rouler un tableau.* || ROULER, neutre. Avancer en tournant sur soi-même. *Il tomba et roula du haut en bas de l'escalier.* || *Les astres roulent sur nos têtes*, se dit en parlant Du mouvement circulaire apparent du ciel et des astres. || *Il fait beau rouler*, Le chemin est bien uni, il est beau pour les voitures. || *Faire rouler la presse*, Faire imprimer des ouvrages. On dit, en t. d'imprim., qu'*Une presse roule*, lorsque la mise en train est terminée et que le tirage se continue sans interruption. || Fig., *L'argent roule dans cette maison*, L'argent y est en abondance. || Fig. et fam., *Rouler sur l'or et sur l'argent*, Être fort riche. || Prov. et fig., *Pierre qui roule n'amasse point de mousse*, Celui qui change souvent de condition ou de profession ne fait pas fortune. || Fig., *La conversation roule sur telle matière*, Cette matière en est le principal sujet. || Fig., *Tout roule là-dessus*, C'est là le point principal, l'affaire principale dont tout le reste dépend. || Fig., *L'affaire roule sur lui*, Il en est principalement chargé, ou Il y aura la principale influence. || Fig., *Le revenu de son emploi roule entre telle et telle somme*, Il monte à une somme moyenne entre telle et telle somme. || Fig., *Mille pensées lui roulent dans l'esprit*, Lui passent et lui repassent dans l'esprit, sans qu'il se fixe à aucune. || ROULER, fig., Errer sans s'arrêter, sans se fixer en un lieu. *Il y a longtemps qu'il roule par le monde.* || Fig. et fam. Subsister, trouver moyen de subsister. *Il n'a point de bien, mais il ne laisse pas de rouler.* || ROULER, se dit, fig., De plusieurs personnes qui ont quelque commandement, quelque séance, quelque rang, quelque fonction alternativement. *Ils roulent ensemble.* || ROULER, en marine, se dit D'un bâtiment qui, étant agité par les vagues, lorsque la mer est grosse, se balance alternativement de l'un et de l'autre côté, dans le sens de sa largeur. *Nous roulâmes toute la nuit*, Notre vaisseau roula toute la nuit. || ROULÉ, ÉE. participe.

ROULETTE. s. f. Petite roue ou petite boule de bois, de fer, de cuivre, etc., servant à faire rouler la machine ou le meuble auquel elle est attachée. || Fig. et fam., *Cela va comme sur des roulettes*, se dit D'une affaire qui marche facilement, sans lenteur et sans obstacle. || *Roulette d'enfant*, Machine roulante où de petits enfants se tiennent debout sans pouvoir tomber, et qui les aide à marcher. || ROULETTE, Petite chaise à deux roues, dans laquelle on allait autrefois par la ville, en se faisant tirer par un homme, et qu'on appelait plus ordinairement *Brouette* ou *Vinaigrette*. || Certains petits lits fort bas qu'on peut mettre sous de grands lits. || ROULETTE, en t. de relieur, Instrument de fer en forme de petite roue, pour tracer un filet sur le bord des reliures.

ROULETTE. s. f. Jeu de hasard, où une petite boule d'ivoire, lancée dans un grand cercle divisé en trente-huit cases numérotées en rouge et en noir, décide de la perte ou du gain, suivant qu'elle s'arrête dans une case du numéro pair ou impair et de la couleur rouge ou noire.

ROULEUR. s. m. On appelle ainsi Le charançon de la vigne.

ROULEUSE. s. f. On appelle ainsi Des chenilles qui roulent des feuilles, dans lesquelles elles subissent leur métamorphose.

ROULIER. s. m. Voiturier par terre, qui transporte des marchandises sur des chariots, charrettes, fourgons, et autres voitures roulantes de cette espèce.

ROULIS. s. m. t. de marine. Agitation d'un navire qui penche alternativement de droite à gauche et de gauche à droite.

ROULOIR. s. m. t. de cirier. Outil qui sert à rouler sur une table les bougies et les cierges.

ROUPIE. s. f. Humeur qui découle du cerveau, et qui pend au nez par gouttes. Fam.

ROUPIE. s. f. Monnaie des Indes orientales, dont la valeur n'est pas partout la même.

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a souvent la roupie au nez. Substantiv., *Un vieux roupieux.* Peu usité.

ROUPILLER. v. n. Sommeiller à demi. Fam.

ROUPILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui roupille fréquemment. Fam.

ROURE. s. m. *Voyez* ROUVRE.

ROUSSÂTRE. adj. des 2 genres. (lat. *russeus*, roux.) Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU. s. m. Homme qui a les cheveux et le poil roux. Adjectiv. *Cet homme est rousseau.* Fam.

ROUSSELET. s. m. Sorte de poire d'été, qui a la peau rougeâtre, et qui est d'un parfum agréable.

ROUSSETTE. s. f. Espèce de squale ou chien de mer, dont la peau sert aux gaîniers à couvrir des étuis, des boîtes, etc. || Genre de grandes chauves-souris, nommées autrement *Rougettes*, qui se trouvent aux Indes orientales et dans les îles d'Afrique. || Petit oiseau à plumage presque entièrement roux, qui habite les forêts, et qu'on nomme aussi *Fauvette des bois*.

ROUSSEUR. s. f. Qualité de ce qui est roux. || Particulièrement, Certaines taches rousses qui viennent au visage et sur les mains. *Taches de rousseur.*

ROUSSI. s. m. Cuir qui vient de Russie, teint en rouge ou en brun, et qui a une odeur forte. On dit

aussi, *Cuir de Russie.* Voyez le participe du verbe ROUSSIR.

ROUSSIN. s. m. Cheval entier, un peu épais, et entre deux tailles. || Fig. et fam., *Un roussin d'Arcadie*, Un âne.

ROUSSIR. v. a. Faire devenir roux. || Neutre, Devenir roux. *Les perruques roussissent avec le temps.* || ROUSSI, IE. participe. || Il est aussi subst. masc., et signifie, L'odeur d'une chose que le feu a roussie, et qui est près de brûler. *Odeur de roussi.*

ROUT. s. m. (On fait sentir le T. Quelques-uns prononcent *Raout.*) Mot emprunté de l'anglais. Assemblée nombreuse de personnes du grand monde.

ROUTAILLER. v. a. (angl. *road*, route.) t. de chasse. Suivre une bête avec le limier, pour la faire tirer par les chasseurs armés de fusils. || ROUTAILLÉ, ÉE. participe.

ROUTE. s. f. Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. *L'entretien des routes.* || Direction qu'on suit ou qu'on peut suivre, par terre ou par mer, pour aller en quelque lieu. *La flotte prit la route d'Alger. Il est en route pour venir. Il est resté en route. Le vaisseau a fait route vers le nord.* || *La route de tel lieu à tel autre est très-bonne, peu sûre, etc.*, se dit en parlant Des commodités ou des incommodités qu'on trouve sur une route. || En t. de marine, *Faire fausse route*, Se détourner de la route qu'on avait prise, et en prendre une différente, pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. S'écarter de son droit chemin, sans le vouloir. || Fig., *Faire fausse route*, Se tromper dans quelque affaire, employer des moyens contraires à la fin qu'on se propose. || ROUTE, en t. de guerre, Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. || *Feuille de route*, ou simplement, *Route*, Écrit qui indique les logements d'une troupe en voyage, et le chemin qu'elle doit tenir. Écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. || ROUTE, particul. Grande allée percée dans un bois, dans une forêt, pour la commodité du charroi, de la chasse, de la promenade, etc. *On a percé une route dans ce bois.* || ROUTE, L'espace que parcourent les astres, les eaux, etc., en se dirigeant d'un point vers un autre. *La route du soleil.* || ROUTE, fig., La conduite qu'on tient dans la vue d'arriver à quelque fin; les moyens qui mènent à quelque fin. *La route des dignités, de la vertu, du ciel. Etc.* || À VAU-DE-ROUTE. loc. adv. Précipitamment et en désordre. On ne l'emploie qu'avec les verbes *Fuir, aller,* et en parlant Des gens de guerre. Vieux.

ROUTIER. s. m. Livre qui marque, qui enseigne les chemins, les routes de mer, les caps, les mouillages, les ancrages, les gisements des côtes, etc., particulièrement pour les voyages de long cours. || Adj., *Carte routière*, Carte de géographie où les routes sont marquées avec un soin particulier, et qui sert de guide aux voyageurs.

ROUTIER. s. m. Celui qui sait bien les routes et les chemins. Il n'est guère d'usage qu'au figuré, dans cette expression familière, *Un vieux routier*, Un homme exercé aux affaires par une longue expérience, un homme fin et cauteleux.

ROUTINE. s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par une longue expérience, que par le secours de l'étude et des règles. *Il a quelque routine.* || L'usage depuis long-temps consacré de faire une chose toujours de la même manière. *Être esclave de la routine.* Fam. dans les deux acceptions, et se prend ordinairement en mauvaise part.

ROUTINER. v. a. Habituer quelqu'un à faire une chose, la lui faire apprendre par routine. Peu usité. || ROUTINÉ, ÉE. participe.

ROUTINIER, ÈRE. s. m. Celui, celle qui agit par routine. || Adj. *Esprit routinier.*

ROUTOIR. s. m. (allem. *rosten*, rouir.) Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN. adj. m. t. de métall. On ne l'emploie que dans cette locution, *Fer rouverin*, Fer rempli de gerçures, et cassant lorsqu'on le fait rougir au feu.

ROUVIEUX ou ROUX-VIEUX. s. m. t. d'art vétérinaire. Maladie cutanée du cheval, espèce de gale. On le dit aussi de La gale invétérée des chiens. || Adjectiv. *Mon cheval devient rouvieux.*

ROUVRE ou ROURE. s. m. (lat. *robur*, chêne.) Espèce de chêne qui s'élève moins droit et moins haut que le chêne ordinaire.

ROUVRIR. v. a. (lat. *aperire*, ouvrir.) Ouvrir de nouveau. Avec le pron. pers. *Sa blessure vint à se rouvrir.* || Fig., *Rouvrir la plaie de quelqu'un*, Renouveler son chagrin. || ROUVERT, ERTE. participe.

ROUX, OUSSE. adj. (lat. *russeus*, roux.) Qui est d'une couleur entre le jaune et le rouge. || *Homme roux*, Homme qui a les cheveux roux. Substantiv. et fam., *Un roux, une rousse.* || *Beurre roux*, Beurre fondu de telle sorte qu'il devient roux. || En t. d'agricult., *Vents roux*, ou *Roux vents*, Vents d'avril froids et secs, qui font tort aux arbres fruitiers. || *Lune rousse*, La lune d'avril. || ROUX, subst., signifie, Couleur rousse. *Il est d'un roux ardent.* || Substantiv., Sauce faite avec du beurre ou de la graisse qu'on a fait roussir. *Faire un roux.*

ROUX-VIEUX. s. et adj. m. *Voyez* ROUVIEUX.

ROYAL, ALE. adj. (lat. *regalis*, royal.) Qui appartient, qui a rapport à un roi. *Prérogative royale. Sanction royale.* || *Maison royale*, Tous les princes et toutes les princesses du sang royal. || *Famille royale*, Les enfants et petits-enfants du roi régnant, en ligne masculine. Il se dit aussi Des enfants et petits-enfants du roi défunt, nés avant sa mort. || *Prince royal.* Titre de l'héritier présomptif de la couronne, dans quelques États. || *Altesse royale.* Titre qui se donne en France et ailleurs à certains princes et à certaines princesses. Par abréviation, *S. A. R.* || *Chant royal*, Ancienne espèce de poésie française. || En t. d'ancienne chancellerie, *Lettres royaux, ordonnances royaux*, Ordonnances, lettres émanées de l'autorité royale. || *Almanach royal*, Livre où sont contenus les noms de la famille royale et des maisons souveraines de l'Europe, et ceux des hommes attachés à la cour et de tous les fonctionnaires civils et militaires. || ROYAL, se dit aussi De certains établissements qui sont, d'une manière spéciale, sous la surveillance ou sous la protection du roi. *Musée royal.* || Qui est digne d'un roi. *Magnificence royale.* || ROYAL, est aussi Un titre, un signe de prééminence. *Cour royale*, Cour de justice qui prononce sur les appels des tribunaux inférieurs de son ressort. || En t. de fortific., *Bastion royal*, Grand bastion. || *Route royale*, Grande route qui mène à une ville considérable, et dont l'entretien est à la charge de l'administration centrale. || *Tigre royal, aigle royal*, Tigre, aigle de la plus grande espèce.

ROYALE. s. f. Sorte de moustache, bouquet de barbe qu'on laisse croître sous la lèvre inférieure.

ROYALEMENT. adv. D'une manière royale, noblement, magnifiquement.

ROYALISME. s. m. Parti du roi, ou Attachement au parti du roi.

ROYALISTE. adj. des 2 genres. Qui soutient les

droits et les intérêts du roi, qui est attaché au parti du roi. || Substantiv. *C'est un royaliste.*

ROYAUME. s. m. État gouverné par un roi. *Centre, cœur, extrémités du royaume.* || Dans l'Écriture sainte, *Le royaume des cieux, de* Jésus-Christ, Le paradis. || Par exagérat. et fam., *Je ne ferais pas cela pour un royaume,* Je ne ferais pas cela pour quelque récompense que ce fût. || Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois,* se dit en parlant De gens médiocres qui se distinguent parmi des hommes absolument dépourvus de talents et de savoir.

ROYAUTÉ. s. f. Dignité de roi. || Il se dit aussi en parlant Du roi de la fève. *Il a payé sa royauté,* Il a donné un repas à ceux avec qui il avait fait les Rois.

RU. s. m. (lat. *rivus,* ruisseau.) Canal fourni par un petit ruisseau, ou par une saignée faite à une rivière.

RUADE. s. f. (lat. *ruere,* ruer.) Action d'un cheval, d'un mulet, etc., qui jette un pied ou les pieds de derrière en l'air, en baissant le devant. *Lancer, détacher la ruade.* || Fig. et fam., Brutalité inattendue de quelque homme grossier et emporté.

RUBACE ou RUBACELLE. s. f. (lat. *ruber,* rouge.) t. de joaillier. Espèce de rubis d'une couleur claire.

RUBAN. s. m. Tissu de soie, de fil, de laine, etc., plat et mince, qui ordinairement n'a guère plus de trois ou quatre doigts de large. || Ruban, en archit., Ornement en forme de ruban tortillé, qu'on taille dans les baguettes et les rudentures. || En botan., *Ruban-d'eau,* Plante qui croît dans les ruisseaux, et dont les feuilles flottantes ont quelquefois plusieurs pieds de longueur; ce qui lui a fait donner son nom.

RUBANERIE. s. f. Profession du rubanier; commerce de rubans.

RUBANIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait du ruban.

RUBARBE. s. f. *Voyez* Rhubarbe.

RUBÉFACTION. s. f. (lat. *rubefacere,* rougir.) t. de médec. Inflammation, rougeur de la peau, causée par des médicaments irritants.

RUBÉFIANT, ANTE. adj. t. de médec. Il se dit Des médicaments qui, appliqués sur la peau, y causent de l'inflammation, de la rougeur. || Subst. au masc. *Un rubéfiant.*

RUBÉFIER. v. a. t. de médec. Rendre rouge, enflammé par l'application des rubéfiants. || Rubéfié, ée. participe.

RUBIACÉES. s. f. pl. t. de botan. Nom d'une famille de plantes qui fournissent une teinture rougeâtre, et dont la plupart ont leurs feuilles disposées en étoiles ou verticilles.

RUBICAN. adj. m. (lat. *ruber, canus,* rouge, blanc.) Il se dit De tout cheval dont la robe, et surtout les flancs, sont semés çà et là de poils blancs. || Substantiv., Cette couleur de la robe d'un cheval.

RUBICOND, ONDE. adj. Rouge. Il ne s'emploie que dans ces locutions. *Visage rubicond. Face rubiconde.* Se dit presque toujours en plaisantant.

RUBINE. s. f. t. de chimie. Certaines préparations de métaux, dont la couleur est d'un rouge approchant de celui du rubis.

RUBIS. s. m. Pierre précieuse, transparente, et d'un rouge plus ou moins vif. || *Rubis balais,* Celui qui est d'un rouge léger. *Rubis spinelle,* Celui qui est d'un rouge mêlé d'une légère teinte de jaune. || Prov. et fig., *Faire rubis sur l'ongle,* se dit, parmi les buveurs, Lorsqu'on vide si bien son verre, qu'en le penchant sur l'ongle, on ne peut faire tomber qu'une petite goutte qui ne s'écoule point et qui présente l'apparence d'une perle rouge, d'un rubis. || Rubis, fig. et pop., Boutons ou élevures rouges qui viennent au visage, sur le nez.

RUBRICAIRE. s. m. (lat. *rubrica,* rubrique.) Homme qui sait bien les rubriques de bréviaire.

RUBRIQUE. s. f. Espèce de terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang, et pour faire des emplâtres siccatifs. || Sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois qu'ils veulent équarrir. || Rubrique, Titres qui sont dans les livres de droit civil, de droit canon, parce qu'autrefois on les écrivait en rouge. || Au pluriel, Certaines règles qui sont au commencement du bréviaire et du missel, et qui enseignent la manière dont il faut dire ou faire l'office divin. || De même, au pluriel, Certaines petites règles qui sont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire, et qui marquent ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des heures canoniales. || Par extens., dans les journaux, Titre, date qui indique le lieu d'où une nouvelle est venue. || Rubrique, fig. et fam., Méthodes, règles, pratiques anciennes. *Il a suivi une vieille rubrique.* || Ruse, détour, finesse. *Il sait toutes sortes de rubriques.*

RUCHE. s. f. Sorte de panier en forme de cloche, où l'on met les mouches à miel, et qui est fait ordinairement d'osier, de paille, etc. || *Ruche de verre,* ou *Ruche vitrée,* Boîte vitrée, en forme de pyramide tronquée, dans laquelle on met les abeilles, pour observer leurs travaux. || Ruche, se dit quelquefois Du panier et des mouches qui sont dedans. || *Châtrer une ruche,* Enlever, avec un couteau de fer fait exprès, la cire et le miel d'une ruche. || Prov. et fig., *Il ne faut point fâcher une ruche,* Il ne faut point s'attirer une foule de petits ennemis.

RUCHER. s. m. L'endroit où sont les ruches.

RUDÂNIER, IÈRE. adj. (lat. *rudis,* rude.) Qui est rude à ceux à qui il parle. Pop., et peu usité au masc.

RUDE. adj. des 2 genres. Âpre au toucher, et dont la superficie est inégale et dure. *Peau rude. Barbe rude.* || Il se dit aussi De ce qui est âpre au goût. *Voilà du vin qui est rude.* || Rude, signifie aussi, Raboteux; et en ce sens il se dit, au propre, Des chemins qui sont âpres et difficiles. || Il se dit pareillement De tout ce qui cause de la peine, de la fatigue. *Il a entrepris une rude tâche. Un carrosse rude.* || *Ce cheval est rude,* Il a le train rude, fatigant. || Rude, se dit, par extens., De plusieurs autres choses qui, par leur dureté, sont choquantes, désagréables à voir, à entendre, à lire, etc. *Les manières rudes. Voix rude. Style rude.* || *Ce peintre a le pinceau rude,* Il peint d'une manière dure et sans grâce. *Ce barbier a la main rude,* Il ne rase pas légèrement. *Ce cavalier a la main bien rude,* Il mène durement son cheval. || *Des mœurs rudes,* Des mœurs d'une simplicité grossière. || Rude, Violent, impétueux. *Rude choc. Rude tempête.* || Difficile à supporter, rigoureux. *L'hiver a été rude.* || Fig., *Les temps sont rudes,* se dit Des temps où l'on a beaucoup à souffrir, surtout des temps où il y a peu de travail et beaucoup de misère. || Fig., *C'est un rude coup pour lui,* Cet événement est très-fâcheux pour lui. || *Rude épreuve,* Situation difficile et délicate. || *Rude tentation,* Tentation à laquelle il est difficile de ne pas succomber. || *Ce trait est un peu rude,* se dit D'un propos ou d'un procédé

difficile à supporter, à dissimuler. || RUDE, Fâcheux, dur, extrêmement sévère. *Faire une rude réprimande.* || Prov. et pop., *Il est rude aux pauvres gens,* se dit D'un homme qui traite avec dureté, avec hauteur ceux qui ont affaire à lui. || RUDE, Rigide, austère. || RUDE, Redoutable. *Vous avez là un rude adversaire.* Dans cette acception, il s'emploie souvent par ironie. || Fig. et fam., *C'est un rude joueur,* C'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer. || Fam., *C'est un rude jouteur.* On le dit au propre et au figuré.

RUDEMENT. adv. D'une manière rude. *Vous y allez bien rudement.* || Fam., *Aller rudement en besogne,* Travailler vigoureusement et sans relâche. || Fam., *Il y va rudement,* se dit D'un homme qui fait quelque chose avec un excès d'ardeur, avec violence.

RUDENTÉ, ÉE. adj. (lat. *rudens,* câble.) t. d'archit. Il se dit Des pilastres et des colonnes dont les cannelures sont remplies, jusqu'au tiers de leur hauteur, d'une espèce de bâton uni ou sculpté.

RUDENTURE. s. f. t. d'archit. Espèce de bâton uni ou sculpté dont les cannelures d'une colonne ou d'un pilastre sont remplies dans leur partie inférieure.

RUDÉRAL, ALE. adj. (lat. *rudera,* ruines.) t. de botan. Qui croît dans les décombres.

RUDESSE. s. f. (lat. *rudis,* rude.) Qualité de ce qui est rude, âpre au toucher. *La rudesse de la barbe.* || Il se dit, par extens., en parlant De diverses choses qui, par leur dureté, sont choquantes, désagréables à voir, à entendre, à lire, etc. *La rudesse de sa voix, de son style.* || RUDESSE, fig., Ce qu'il y a de rude dans l'esprit, dans le caractère, dans l'humeur, dans les manières d'agir de certaines gens. *La rudesse de son caractère.*

RUDIMENT. s. m. (lat. *rudimentum,* rudiment.) Au pluriel, Éléments, premières notions de quelque science, de quelque art que ce soit. || Particulièrement, Petit livre qui contient les premiers principes de la langue latine. || RUDIMENT, en hist. nat., Premiers linéaments de la structure des organes. || Organes réduits, dans certaines espèces, à de très-petites dimensions. *Un rudiment de queue.*

RUDOYER. v. a. (lat. *rudis,* rude.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Traiter rudement. Il ne se dit ordinairement que Du mauvais traitement qui se fait en paroles. *Il ne faut pas rudoyer les enfants.* || *Rudoyer un cheval,* Le mener rudement, en le frappant du fouet, en le piquant de l'éperon, etc. || RUDOYÉ, ÉE. participe.

RUE. s. f. (lat. *ruta,* rue.) t. de botan. Plante ligneuse, et d'une odeur très-forte, dont les feuilles ont un goût âcre et amer, et à laquelle on attribue diverses propriétés médicales.

RUE. s. f. Chemin dans une ville, un village, entre des maisons ou des murailles. *Enfiler une rue. On ne voit que lui par les rues.* || Prov., *Avoir pignon sur rue,* Avoir une maison à soi; et, par extens., Avoir des biens immeubles, des héritages en propre. || Fam., *Être fou à courir les rues,* Être extrêmement fou. || Fam., *Cette nouvelle court les rues,* Elle est sue de tout le monde. *L'esprit court les rues,* L'esprit est commun, tout le monde en a. || Prov., *Être vieux comme les rues,* Être fort vieux. Il se dit Des personnes et des choses. || Prov. et fig., *Les rues en sont pavées,* se dit en parlant De choses extrêmement communes.

RUELLE. s. f. Petite rue. || Fig., *La ruelle du lit,* ou simplement, *La ruelle,* L'espace qu'on laisse entre un des côtés du lit et la muraille. || Fig. et fam., *Cet homme passe sa vie dans les ruelles,* Il est souvent chez les dames, et il se plaît dans leur conversation. Cette phrase, et autres semblables, ont vieilli, et ne s'emploient que par dénigrement.

RUELLER. v. a. t. d'agricult. Il n'est usité que dans cette phrase, *Rueller la vigne,* Y faire une ruelle, un petit chemin, en relevant d'un et d'autre côté la terre contre les ceps.

RUER. v. a. (lat. *ruere,* ruer.) Jeter avec impétuosité. || Fam., *Ruer de grands coups,* Frapper de grands coups. || Fam., *Ruer à tort et à travers,* Frapper de tous côtés dans une foule. Dans cette phrase, *Ruer* s'emploie neutral. || Il s'emploie le plus souvent avec le pron. pers., et signifie, Se jeter impétueusement sur quelqu'un, sur quelque chose. *Il se rua sur lui, et le maltraita.* || RUER, neutre, se dit D'un cheval, d'un mulet, etc., qui jette le pied ou les pieds de derrière en l'air avec force et en baissant le devant. || RUÉ, ÉE. participe.

RUEUR, EUSE. adj. t. de manége. Qui a l'habitude de ruer.

RUFIEN. s. m. (ital. *ruffiano,* même signif.) Homme débauché, qui vit avec des femmes de mauvaise vie, ou qui en procure aux libertins. Il a vieilli.

RUGINE. s. f. Instrument dont les chirurgiens se servent pour ratisser les os.

RUGINER. v. a. t. de chirur. Racler, ratisser un os avec la rugine. || RUGINÉ, ÉE. participe.

RUGIR. v. n. (lat. *rugire,* rugir.) Il se dit Du cri du lion, du tigre, et de plusieurs autres animaux féroces. || Par extens., *Rugir comme un lion,* se dit D'un homme qui pousse des cris de fureur, de colère. De même, *Rugir de colère, de fureur.*

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit.

RUGISSEMENT. s. m. Cri du lion, et de quelques autres animaux féroces.

RUGOSITÉ. s. f. (lat. *ruga,* ride.) t. de science. Il se dit Des espèces de rides qu'on voit sur une surface raboteuse.

RUGUEUX, EUSE. adj. Qui a des rugosités. Il s'emploie surtout en botan.

RUILÉE. s. f. Bordure de plâtre ou de mortier que les couvreurs mettent sur une rangée de tuiles ou d'ardoises, pour les lier avec les murs ou avec les jouées de lucarnes.

RUINE. s. f. (lat. *ruina,* ruine.) Dépérissement, destruction d'un bâtiment. *Qui menace ruine.* || *Battre une place en ruine,* La battre avec la grosse artillerie, la bombarder, etc. || Fig., *Battre quelqu'un en ruine,* L'attaquer avec tant de force dans une discussion, dans une contestation, qu'il ne lui reste aucun moyen de se défendre. De même, *Battre en ruine un système, une doctrine.* || RUINE, fig., La perte du bien, des richesses, de la fortune. *Il est menacé d'une ruine totale.* || La perte de l'honneur, de la réputation, du crédit, du pouvoir, etc. *Cette aventure a causé la ruine de sa réputation.* || *La ruine d'un État,* Sa chute, son entière décadence. *Cet empire est sur le penchant de sa ruine.* || RUINE, fig., Ce qui est cause de la ruine de quelque chose, et particulièrement Ce qui entraîne une grande dépense. *C'est une ruine que cet enfant.* || RUINES, au pluriel, signifie, Les débris d'un édifice abattu, les restes d'un édifice détruit. *Il fut enseveli sous les ruines.* || RUINE, en peint., en architect., tant au singulier qu'au pluriel, La représentation des édifices ruinés. || *Pierres de ruines,* Certaines pierres sur lesquelles il y a naturellement des représentations de vieilles ruines, qui semblent avoir

été faites au pinceau. || RUINES, au pluriel, s'emploie figur., au sens moral. *S'élever sur les ruines d'un autre.*

RUINER. v. a. Abattre, démolir, détruire. *Ruiner de fond en comble.* || Il se dit Du ravage que fait la tempête, la grêle sur les biens de la terre. || RUINER, fig., Causer la perte du bien, des richesses, de la fortune. *Ruiner une famille.* || Causer la perte de l'honneur, du crédit, de la santé, etc. *Son crédit est ruiné.* || Il se dit, particulièrement, Des causes qui usent et détériorent les chevaux. || RUINER, s'emploie aussi avec le pron. pers. *Ce château commence à se ruiner.* || RUINÉ, ÉE. participe.

RUINEUX, EUSE. adj. Qui menace ruine. || RUINEUX, Qui cause du dommage par des dépenses excessives. *Luxe ruineux. Goûts ruineux.*

RUINURE. s. f. t. de charpentier. Entaille faite dans la charpente avec le ciseau ou la cognée, pour recevoir la maçonnerie.

RUISSEAU. s. m. (lat. *rivus*, ruisseau.) Courant d'eau d'une largeur trop peu considérable pour recevoir le nom de rivière. || Prov. et fig., *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, Plusieurs petites sommes réunies en font une grande. || RUISSEAU, quelquefois Canal par où passe un courant d'eau. || RUISSEAU, dans les villes, L'eau qui coule ordinairement au milieu des rues. || Prov. et fig., *Cette chose traîne dans le ruisseau*, Elle est triviale, commune, elle ne mérite pas d'être dite; et, *Cette nouvelle est ramassée dans le ruisseau*, Elle a été prise dans les rues, dans le bas peuple. || RUISSEAU, L'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. *Il y a un ruisseau de chaque côté de la chaussée.* || RUISSEAU, se dit fig. de Toutes les choses liquides qui coulent en abondance. *Des ruisseaux de vin, de sang.*

RUISSELANT, ANTE. adj. Qui ruisselle.

RUISSELER. v. n. Couler en manière de ruisseau. *La sueur ruisselait sur son corps.* || Il se dit, quelquefois, Des corps sur lesquels un liquide coule en manière de ruisseau. *Son visage ruisselle de sueur.*

RUM. s. m. *Voyez* RHUM.

RUMB. s. m. (grec *rhombos*, rhombe.) (On prononce *Romb*, en faisant sentir le *b*.) Il se dit de Chacune des trente-deux parties de la boussole, de l'horizon desquelles part l'un des trente-deux vents.

RUMEUR. s. f. (lat. *rumor*, rumeur.) Bruit sourd et général excité par quelque mécontentement, et annonçant quelques dispositions au soulèvement, à la sédition. *Tout le palais est en rumeur. De sourdes rumeurs.* || Bruit qui vient à s'élever tout à coup, et qui est l'effet de la surprise que cause quelque accident, quelque événement imprévu. || RUMEUR, Bruit confus de plusieurs voix qui paraissent animées. || La réunion des opinions ou des soupçons du public contre quelqu'un. *La rumeur publique.*

RUMINANT, ANTE. adj. (lat. *ruminare*, ruminer.) t. d'hist. natur. Qui rumine. Subst., au masc. *La famille des ruminants.*

RUMINATION. s. f. Action de ruminer.

RUMINER. v. a. Remâcher. Il ne se dit au propre que De certains animaux à plusieurs estomacs, qui font revenir du premier les aliments qu'ils ont avalés, pour les mâcher de nouveau. On l'emploie presque toujours absol. || Fig. et fam., Penser et repenser à une chose, la tourner et retourner dans son esprit. *Il rumine quelque chose dans sa tête.* || RUMINÉ, ÉE. participe.

RUNIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des caractères, de la langue, de la poésie, et des monuments de quelques anciens peuples du Nord.

RUPTOIRE. s. m. (lat. *ruptus*, rompu.) t. de chirur. Nom qu'on a donné au cautère potentiel, parce qu'il corrode, brûle et produit une solution de continuité. || Adjectiv. *Des médicaments ruptoires.*

RUPTURE. s. f. Fracture, action par laquelle une chose est rompue; État d'une chose rompue. || RUPTURE, quelquefois, Hernie, descente de boyau. || RUPTURE, fig., La division qui arrive entre des personnes qui étaient unies par traité, par amitié, etc. *Ils en sont venus à une rupture.* || Fig., L'annulation, la résolution des traités et des actes publics ou particuliers. *La rupture de la paix.* || *Rupture d'un mariage*, Rupture d'un projet de mariage. || RUPTURE, en peint., Action de mélanger les couleurs, les teintes sur la palette.

RURAL, ALE. adj. (lat. *rus*, champ.) Qui appartient aux champs, qui concerne la campagne. || *Doyen rural*, Curé commis par l'évêque pour avoir inspection sur les curés d'un certain district.

RUSE. s. f. Finesse, artifice, moyen dont on se sert pour tromper. *Ruse de guerre.* || *Ruses innocentes*, Certaines petites finesses dont on se sert à bon dessein. || RUSE, se dit aussi Des détours dont le lièvre, le cerf, le renard, etc., se servent quand on les chasse.

RUSÉ, ÉE. adj. Fin, adroit, qui a de la ruse, qui est plein de ruses. || Prov. et pop., *C'est un rusé compère*, se dit D'un homme adroit, subtil et artificieux. De même, *Une rusée commère.* || RUSÉ, Qui annonce de la finesse, de la ruse. *Elle a une mine rusée.* || Substantiv. *C'est une rusée.*

RUSER. v. n. Se servir de ruses. || Il se dit particulièrement Du cerf, du lièvre, du renard, etc., qui se servent de toutes sortes de détours et de ruses pour se dérober aux chiens qui les poursuivent.

RUSTAUD, AUDE. adj. (lat. *rusticus*, rustique.) Qui est grossier, qui tient du paysan. *Avoir l'air rustaud.* || Subst. *C'est un gros rustaud*, C'est un gros paysan; et fig., *C'est un rustaud*, C'est un homme grossier, brutal. Fam.

RUSTICITÉ. s. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE. adj. des 2 genres. Champêtre, qui appartient aux manières de vivre de la campagne. || RUSTIQUE, Inculte, sauvage, sans art. *Ces rochers ont un air rustique qui ne déplaît pas.* || Dans les parcs, dans les jardins, *Banc rustique*, Banc taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique. || En archit., *Genre rustique*, Genre d'ouvrage fait de pierres brutes ou de pierres taillées à l'imitation des pierres brutes. *L'ordre rustique*, ou substantiv., *Le rustique*, L'ordre dont les colonnes et les membres de l'entablement sont ornés de bossages vermiculés, etc. || RUSTIQUE, fig., Grossier, impoli, rude. *Avoir l'air rustique.*

RUSTIQUEMENT. adv. D'une manière grossière.

RUSTIQUER. v. a. t. d'archit. Travailler ou crépir la surface d'une construction, d'un édifice dans le genre rustique. || *Rustiquer des pierres*, Les tailler, les travailler de manière à leur donner une apparence brute. || RUSTIQUÉ, ÉE. participe.

RUSTRE. adj. des 2 genres. Fort rustique, fort grossier. || Subst. *C'est un rustre.*

RUT. s. m. (lat. *ruere*, ruer.) (On prononce le T.) Il se dit en parlant Des cerfs et de quelques autres bêtes fauves quand elles sont en amour.

RUTOIR. s. m. *Voyez* ROUTOIR.

RYTHME. s. m. *Voyez* RHYTHME.

S

S. s. m. et f. Lettre consonne, la dix-neuvième de l'alphabet. Lorsqu'on la nomme *Esse*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est fém. Lorsqu'on l'appelle *Se*, suivant la methode moderne, ce nom est masc. || S finale ne se prononce point devant les consonnes. *Sans peur et sans reproche* (prononcez : *San peur et san reproche*). || S se joint, comme lettre euphonique, à l'impératif des verbes dont l'infinitif est en *er*, lorsqu'il est suivi des particules *en* ou *y* : *Manges-en la moitié. Touches-y.* || Fig. et fam., *Faire des S*, se dit D'une personne que l'ivresse ou quelque vertige empêche de marcher droit devant elle, et qui va tantôt à droite, tantôt à gauche.

SA. adj. possessif fém. de la troisième personne. Masc., *Son*. Voyez SON.

SABAÏSME. s. m. *Voyez* SABÉISME.

SABBAT. s. m. (hébreu *sabbath*, repos.) Nom donné chez les Juifs au dernier jour de la semaine. || SABBAT, L'assemblée nocturne que, suivant l'opinion populaire, les sorciers tiennent pour adorer le diable. || Fig. et fam., Grand bruit qui se fait avec désordre, avec confusion, tel que l'on s'imagine celui du sabbat des sorciers. *Ces chats ont fait un sabbat épouvantable.* || Fig. et pop., Criailleries d'une femme contre son mari, ou d'un maître contre ses valets. *Il m'a fait un sabbat du diable.*

SABBATINE. s. f. Petite thèse de controverse que les écoliers de philosophie soutenaient au milieu de la première année de leur cours.

SABBATIQUE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locution, *Année sabbatique*, qui se disait, chez les Juifs, de Chaque septième année.

SABÉEN. s. m. Celui qui professe le sabéisme. || Adj., Qui appartient, qui a rapport au sabéisme. *Le culte sabéen.*

SABÉISME. s. m. Nom de la religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. Quelques-uns disent aussi, *Sabisme* et *Sabaïsme*.

SABINE. s. f. t. de botan. Espèce de genévrier qui croît en Tartarie, en Grèce et dans la France méridionale, dont la saveur est âcre, l'odeur très-forte, et qui contient beaucoup d'huile volatile.

SABISME. s. m. *Voyez* SABÉISME.

SABLE. s. m. (lat. *sabulum*, sable.) Gravier réduit en poudre ou en petits grains. Sorte de terre argileuse, sans aucune consistance, et souvent mêlée de petits grains de gravier. || Fig., *Bâtir sur le sable mouvant*, ou simplement, *Bâtir sur le sable*, Fonder des projets, des établissements, des entreprises sur quelque chose de peu solide. || En chimie, *Bain de sable*, Sable dont on entoure un vaisseau qu'on veut chauffer. || SABLE, vulgairement, Certain gravier qui s'engendre dans les reins, et qui forme la gravelle. || SABLE, synonyme peu usité de *Sablier*. Voyez ce dernier mot. || SABLE, en t. de fondeur, Composition faite avec du sable ou de la poussière d'os desséchés, etc., où l'on jette en moule des monnaies, des médailles, etc. || SABLE, en t. de blason, est le nom de La couleur noire.

SABLER. v. a. Couvrir de sable. || SABLER, fig. et fam., Boire tout d'un trait, fort vite; par allusion à la promptitude avec laquelle un fondeur doit opérer lorsqu'il jette en sable. || SABLÉ, ÉE. participe. || *Fontaine sablée*, Vaisseau de cuivre ou de quelque autre matière, dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable, pour la rendre plus claire, pour l'épurer.

SABLEUX, EUSE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Farine sableuse*, Celle dans laquelle se trouve mêlé du sable.

SABLIER. s. m. Espèce d'horloge de verre, composée de deux fioles ajustées de manière que du sable fin qui est dans l'une, s'écoule dans l'autre, par une petite ouverture, et sert à mesurer un certain espace de temps. || SABLIER, Petit vaisseau contenant du sable propre à être répandu sur l'écriture pour la sécher. || SABLIER, en botan., Petit arbre d'Amérique, dont le fruit, qui est une capsule dure et très-sèche, peut s'employer en guise de sablier, de vase à mettre du sable pour sécher l'écriture.

SABLIÈRE. s. f. Lieu creusé dans la terre, duquel on tire du sable pour bâtir. || SABLIÈRE, en t. de charpent., Pièce de bois posée horizontalement, et destinée à recevoir, à porter l'extrémité de certaines autres pièces de charpente.

SABLON. s. m. Sable fin, très-menu.

SABLONNER. v. a. Écurer avec du sablon. || SABLONNÉ, ÉE. participe.

SABLONNEUX, EUSE. adj. Où il y a beaucoup de sable.

SABLONNIER. s. m. Celui qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on tire du sablon, du sable fin.

SABORD. s. m. t. de marine. Ouverture ou embrasure faite à un vaisseau, et par laquelle le canon tire.

SABOT. s. m. Chaussure de bois faite toute d'une pièce, et creusée de manière à contenir le pied. || Fig. et pop., *Elle a cassé son sabot*, se dit D'une fille qui, par sa conduite, a donné quelque atteinte à son honneur. || SABOT, par analogie, La corne du pied du cheval et de plusieurs autres animaux. || Ornements, ordinairement de métal, qui sont au bas des pieds d'un bureau, d'une commode, etc. || Toute garniture de métal ou de bois qui entoure l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau, etc. || SABOT, Baignoire faite en forme de sabot. || Plaque de fer un peu courbe et à rebord qu'on met sous l'une des roues d'une voiture, pour qu'elle ne tourne pas et ne fasse que glisser. || En hist. nat., Genre de mollusques à coquille univalve, épaisse et dure. || SABOT, se dit, fig. et fam., d'Un mauvais violon. *Ce violon n'est qu'un sabot.* || SABOT, Certain jouet d'enfant, de figure cylindrique, se terminant en pointe par le bas, et que l'on fait pirouetter en le frappant avec un fouet, avec une lanière. || *La sabot dort*, se dit Quand le sabot, à force d'avoir été fouetté, tourne si vite sur un même point, qu'il paraît immobile. || Prov. et pop., *Dormir comme un sabot*, Dormir profondément.

SABOTER. v. n. Jouer au sabot, faire aller un sabot.

SABOTIER. s. m. Ouvrier qui fait des sabots. || Il se dit quelquefois de Ceux qui portent des sabots.

SABOTIÈRE. s. f. Sorte de danse qu'exécutent des gens en sabots.

SABOULER. v. a. Tourmenter, tirailler, renverser, houspiller une personne de côté et d'autre plusieurs fois. || Fig., Réprimander, tancer quelqu'un avec véhémence. Pop. dans les deux sens. || SABOULÉ, ÉE. participe.

SABRE. s. m. (allem. *sabel*, sabre.) Espèce de coutelas recourbé, qui ne tranche que d'un côté. || Sorte d'épée droite et large, qui a un dos et un tranchant. || *Coups de plat de sabre*, Coups appliqués avec le

plat de la lame; par opposition à *Coups de sabre*, Ceux qui sont donnés avec le tranchant.

SABRENAS. s. m. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement. Pop. Il a vieilli.

SABRENASSER ou SABRENAUDER. v. a. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit. Pop. || SABRENASSÉ, ÉE, ou SABRENAUDÉ, ÉE. participe.

SABRER. v. a. Donner des coups de sabre. || Fig. et fam., *Sabrer une affaire*, L'expédier avec précipitation, sans se donner la peine de l'examiner. || SABRÉ, ÉE. participe.

SABRETACHE. s. f. Mot emprunté de l'allemand. Espèce de sac plat qui pend à côté du sabre d'un hussard, d'un lancier, et qui lui sert de poche.

SABREUR. s. m. Militaire qui ne sait point l'art de la guerre, mais qui est brave et qui se bat bien. Fam.

SABURRAL, ALE. adj. (lat. *saburra*, gros sable.) t. de médec. Qui appartient à la saburre.

SABURRE. s. f. t. de médec. Il se dit Des sucs altérés qui se trouvent dans les premières voies, et qui proviennent de mauvaises digestions.

SAC. s. m. (grec *saccos*, sac.) Sorte de poche de cuir ou d'étoffe, que l'on coud par le bas et par les côtés, laissant seulement le haut ouvert pour mettre dedans ce qu'on veut. *A la gueule du sac.* || *Sac de papier*, Sorte de poche de papier en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, au lieu d'être cousus. || *Sac à blé, à charbon*, Sac à mettre du blé, du charbon. *Sac de blé, de charbon, etc.*, Sac plein de blé, de charbon, etc. Dans le même sens, *Un sac d'argent, d'écus, etc.* || *Sac à poudre*, Le sac dans lequel les perruquiers mettent leur poudre. || *Sac de blé, sac de farine*, se disent aussi d'Une certaine mesure de blé, de farine. || Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire. || Prov., *Un homme de sac et de corde*, Un scélérat, un mauvais garnement. || Fig. et pop., *Un sac à vin*, Un ivrogne. || Prov. et fig., *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, Le prendre sur le fait. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un au sac*, Le mettre hors d'état de répondre aux objections qu'on lui fait. || Fam., *Cet habit ressemble à un sac*, se dit D'un habit mal fait, mal taillé et trop large. || *Le sac d'un soldat*, Le havresac de peau dans lequel chaque fantassin renferme les objets à son usage, et qui se porte sur le dos à l'aide de deux bretelles. || Prov. et fig., *Prendre son sac et ses quilles*, Prendre ses hardes et s'en aller. *Donner à quelqu'un son sac et ses quilles*, Lui donner son congé, le chasser. || *Sac de nuit*, Sac où l'on met, en voyage, ses hardes de nuit. *Sac à ouvrage*, Sac où les femmes renferment l'ouvrage auquel elles travaillent. *Sac d'église*, Sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion et de prières pour aller à l'église. || En t. de guerre, *Sac à terre*, Sac plein de terre dont on se sert en faisant les tranchées, logements, batteries, etc., pour mettre les soldats à couvert du feu des ennemis. || *Sac de procès*, et absol., *Sac*, Sac contenant les pièces d'un procès. On dit plus ordinairement aujourd'hui, *Les pièces* ou *Le dossier*. || Fig. et fam., *Votre affaire est dans le sac*, Tout est préparé pour qu'elle réussisse, on peut la regarder comme terminée. || Prov. et fig., *Voir le fond du sac*, Pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché. || Fig., *Vider son sac*, Dire tout ce qu'on a à dire sur tel sujet, dans telle occasion. || Prov. et fig., *Juger sur l'étiquette du sac*, Prononcer sur une question difficile, sans se donner la peine de s'en instruire suffisamment. || SAC, Habit de pénitence, d'affliction, d'humiliation. *Porter le sac et le cilice.* || SAC, Dépôt d'humeurs, de matière, qui se forme en quelque partie du corps auprès d'une plaie ou d'un abcès. || En t. d'anat., *Sac lacrymal*, Petite cavité qui est placée au côté interne de l'orbite de l'œil, et qui sert de réservoir à l'humeur fournie par la glande lacrymale. || En chirur., *Sac herniaire*, La portion de membrane qui enveloppe une hernie extérieure. || SAC, fig. et pop., Estomac, ventre. *Remplir son sac*, Manger beaucoup. *Vider son sac*, Se décharger le ventre, se purger. || *Cul-de-sac*, Petite rue qui n'a point d'issue. || Fig., *Être enfourné dans un cul-de-sac*, Être engagé dans une affaire dont l'issue est difficile.

SAC. s. m. Pillage entier d'une ville. *Mettre à sac une ville prise d'assaut.*

SACCADE. s. f. Brusque et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. || Fig., Secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. || Fig. et fam., Rude réprimande, correction rude. || SACCADE, se dit encore de Tout mouvement brusque et irrégulier. *N'aller que par saccades.*

SACCADER. v. a. t. de manége. Donner des saccades à un cheval. || SACCADÉ, ÉE. participe. || Fig., *Mouvements saccadés*, Mouvements brusques et irréguliers. *Style saccadé*, Style dont les phrases sont courtes et peu agréables à l'oreille.

SACCAGE. s. m. Bouleversement, confusion.

SACCAGEMENT. s. m. Sac, pillage.

SACCAGER. v. a. Mettre à sac, mettre au pillage. || Fam. et par exagérat., *On a tout saccagé chez lui*, On y a tout bouleversé. || SACCAGÉ, ÉE. participe.

SACERDOCE. s. m. (lat. *sacerdotium*, sacerdoce.) Prêtrise. || Ministère de ceux qui, dans l'Ancien Testament, avaient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le peuple. *Le sacerdoce de Melchisédech.* || SACERDOCE, se dit quelquefois Du corps ecclésiastique. *Les querelles du sacerdoce et de l'empire.*

SACERDOTAL, ALE. adj. Appartenant au sacerdoce.

SACHÉE. s. f. (lat. *saccus*, sac.) Ce qu'un sac peut contenir.

SACHET. s. m. Petit sac. || Sorte de petit coussin où l'on met des parfums, des senteurs. *Des sachets de senteurs.*

SACOCHE. s. f. Nom qu'on donne à deux bourses de cuir jointes ensemble par une large courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant. || Sac de toile forte ou de peau, dans lequel les porteurs d'argent des maisons de banque et de commerce mettent les espèces qu'ils sont chargés de donner ou de recevoir en payement. Il se dit de même Du sac et de ce qu'il contient.

SACRAMENTAIRE. s. m. (lat. *sacramentum*, sacrement.) Nom d'une secte de réformés qui ont publié des opinions contraires à celles des catholiques, touchant l'eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE, ou SACRAMENTEL, ELLE. adj. Qui appartient à un sacrement. *Paroles sacramentelles.* || Fig. et fam., *Mots sacramentaux, paroles sacramentelles*, Les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire, d'un traité.

SACRAMENTALEMENT ou SACRAMENTELLEMENT. adv. D'une manière sacramentelle.

SACRE. s. m. Grand oiseau de proie du genre des faucons. En t. de fauconn., il ne se disait que de La femelle. *Voyez* SACRET.

SACRE. s. m. (lat. *sacrare*, sacrer.) Action par laquelle on sacre un roi. || L'action par laquelle on sacre un évêque.

SACRÉ, ÉE. adj. *Voyez le participe du verbe* SACRER.

SACREMENT. s. m. (lat. *sacramentum*, sacrement.) Signe visible d'une chose invisible, institué de Dieu pour la sanctification des âmes. || Il se dit particulièrement, chez les catholiques, Des sept sacrements de la loi nouvelle, institués par JÉSUS-CHRIST, pour conférer la grâce dont ils sont le signe. || *S'approcher des sacrements*, Se confesser et communier; et, *Fréquenter les sacrements*, Se confesser et communier souvent. || *Il a reçu tous ses sacrements*, se dit D'un homme extrêmement malade qui a reçu le sacrement de pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. || *Le saint sacrement de l'autel*, ou absol., *le saint sacrement*, L'eucharistie. || *Le saint sacrement*, L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent qui est destiné à renfermer l'hostie. || SACREMENT, absol. et par plaisant., Le sacrement de mariage, ou Le mariage même.

SACRER. v. a. (lat. *sacrare*, sacrer.) Conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies religieuses. *Il fut sacré dans telle église.* || SACRÉ, ÉE. participe. || Adject., par opposition à Profane, se dit Des choses qui concernent la religion, qui ont pour objet le culte de Dieu. || *Ordres sacrés*, La prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat, par opposition aux *Ordres mineurs*. || *Les livres sacrés*, L'ancien et le Nouveau Testament. || *Le sacré collége*, Le collége des cardinaux. On a dit de même, *La sacrée faculté*, La faculté de théologie. || SACRÉ, se dit également Des choses qui concernaient la religion, le culte chez les païens. *Le bœuf sacré des Égyptiens.* || Fig., *Le feu sacré*, Certains sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se communiquent, chez les nations et les individus. *Le feu sacré de la liberté. Ce poëte est animé du feu sacré*, Il a du génie. || SACRÉ, se dit encore Des choses auxquelles on doit une grande vénération, qu'on ne doit point violer, enfreindre, ou qu'on ne doit point divulguer, auxquelles on ne doit point ou on ne veut point toucher, etc. *Un titre sacré.* || *C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré*, se dit D'un homme qui n'est retenu sur rien par aucun respect de religion ni de morale. || SACRÉ, se dit aussi Des personnes que leur qualité rend inviolables. *La personne du roi est inviolable et sacrée.* || *Sacrée Majesté*, Titre que l'on donne à l'empereur d'Autriche, mais seulement quand on lui parle. || SACRÉ, est quelquefois Une épithète ajoutée à des termes d'injure, pour leur donner plus de force. Ce sens est du langage le plus bas, et ne doit jamais être employé. On ne l'indique ici que parce qu'il sert à faire comprendre une acception du verbe *Sacrer*. Voyez ci-dessous. || SACRÉ, s'emploie quelquefois subst. *Il mêle dans ses ouvrages le sacré et le profane.* || SACRÉ, en t. d'anat., se dit De ce qui appartient ou a rapport à l'os sacrum.

SACRER. v. n. Jurer, blasphémer, faire des imprécations. Fam.

SACRET. s. m. t. de fauconn. Tiercelet ou mâle du sacre.

SACRIFICATEUR. s. m. (lat. *sacrificare*, sacrifier.) Celui qui sacrifie, ministre préposé pour faire les sacrifices. Ce mot n'est usité qu'en parlant Des Hébreux et des païens.

SACRIFICATURE. s. f. La dignité, l'office, la fonction de sacrificateur. En parlant Des Hébreux et des païens.

SACRIFICE. s. m. Action par laquelle on offre certaines choses à Dieu avec certaines cérémonies, pour rendre hommage à sa souveraine puissance. *Le saint sacrifice de la messe*, ou simplement, *Le saint sacrifice.* || Il se dit aussi en parlant Du culte qu'on rendait aux idoles, aux fausses divinités, en leur offrant des victimes ou des dons. || En t. de l'Écriture sainte, *Offrir un sacrifice de louanges*, Célébrer les louanges de Dieu. || Prov. et fig., *Obéissance vaut mieux que sacrifice*, Rien ne plaît à Dieu autant qu'une entière soumission à ses volontés. || SACRIFICE, fig., Abandon de quelque chose de considérable, d'agréable, etc., privation que l'on s'impose, ou à laquelle on se résigne, pour l'amour de Dieu ou d'une personne, ou en considération de quelque chose. *Il a fait de grands sacrifices pour l'éducation de ses enfants.*

SACRIFIER. v. a. Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, pour lui rendre un hommage souverain. *Sacrifier des victimes.* Absol. *Sacrifier à Dieu.* || Il se dit aussi en parlant Des sacrifices offerts aux idoles, aux fausses divinités. *Il refusa de sacrifier aux idoles.* || Fig., *Sacrifier aux Grâces*, Acquérir ou mettre de la grâce dans ses manières, dans son style. || Fig., *Sacrifier aux préjugés de son siècle, etc.*, Se conformer par faiblesse à ce que veulent les préjugés, etc. || Fig., *Sacrifier quelque chose à Dieu, à une personne*, Se priver de quelque chose, y renoncer, en considération, pour l'amour de Dieu ou d'une personne. On dit *Sacrifier pour*, dans un sens analogue. *J'ai tout sacrifié pour vous.* || Avec le pron. pers., *Se sacrifier pour quelqu'un*, Se dévouer à lui sans réserve, souffrir tout pour son service, pour l'amour de lui. || *Sacrifier une chose, une personne à une autre*, Perdre, délaisser une chose, une personne, pour en acquérir ou en conserver une autre. *Sacrifier sa fortune à son honneur. Cet architecte sacrifie la solidité à l'élégance.* || *Sacrifier tout son temps, tout son loisir à quelque chose*, Y employer tout son temps, tout son loisir. || *Sacrifier son repos, etc., à celui d'un autre*, Renoncer au repos, etc., pour assurer le repos de quelqu'un. || *Sacrifier tout à ses intérêts*, Préférer ses intérêts à tout. De même, *Sacrifier tout à sa passion, etc. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment, etc.* || Absol., *Sacrifier quelqu'un*, Le rendre victime de quelque vue ou de quelque intérêt. *Ce ministre a été sacrifié.* || SACRIFIÉ, ÉE. participe.

SACRILÉGE. s. m. (lat. *sacrilegium*, sacrilége.) Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. || Toute action par laquelle on attente sur une personne sacrée, on outrage une personne digne de vénération, d'égards. || Fig. et fam., *Ce serait un sacrilége de retoucher à ce tableau*, Il y aurait une sorte de profanation à retoucher ce tableau.

SACRILÉGE. adj. des 2 genres. Qui commet un sacrilége. || Il se dit aussi Des choses qui participent du sacrilége, qui en ont le caractère. *Pensée sacrilége.* || Subst. en parlant Des personnes. *La morale condamne les sacriléges, etc.*

SACRILÉGEMENT. adv. Avec sacrilége, d'une manière sacrilége.

SACRIPANT. s. m. Rodomont, faux brave, tapageur. Fam.

SACRISTAIN. s. m. (lat. *sacer*, sacré.) Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE. s. f. Lieu destiné pour serrer les vases sacrés, les ornements d'église, et où les prêtres, les diacres, tous ceux qui servent à l'autel, vont se revêtir des habits d'usage pour le service divin. || Quelquefois Ce qui est contenu dans la sacristie.

La sacristie de telle paroisse est très-riche. || Dans plusieurs églises, Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes, des services et des prières.

SACRISTINE. s. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRUM. s. m. t. d'anat., emprunté du latin. (Prononcez *Sacrome.*) On appelle *Os sacrum*, ou simplement *Sacrum*, La dernière des vertèbres, celle qui termine l'épine dorsale, et qui forme la partie postérieure du bassin.

SADUCÉENS. s. m. pl. t. d'hist. et d'antiq. Nom d'une secte fameuse chez les Juifs.

SADUCÉISME. s. m. Doctrine des saducéens.

SAETTE. s. f. *Voyez* SAGETTE.

SAFRAN. s. m. (ital. *zaffrano*, safran.) Plante bulbeuse qui fleurit au commencement de l'automne, et qui porte une fleur bleue mêlée de rouge et de purpurin, du milieu de laquelle sort une houppe, qu'on emploie à une multitude d'usages en médecine, en teinture, et même dans la cuisine. On la nomme aussi *Crocus* (prononcez l'S.) || Ordinairement Cette même houppe séchée et réduite en poudre, qui, étant délayée, jaunit la liqueur où on la met. || Abusiv. Certaines plantes qui ont quelque rapport avec le safran. || SAFRAN, en chim., Quelques préparations brunes, jaunes ou rouges, faites avec du fer ou de l'antimoine.

SAFRANER. v. a. Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran. || SAFRANÉ, ÉE. participe. Il est plus usité que le verbe. || Fig. et fam., *Avoir le teint, le visage safrané*, Avoir le visage jaune.

SAFRE. adj. des 2 genres. (grec *sapros*, dégoûtant.) Glouton, qui se jette avec avidité sur le manger. Il se dit particulièrement Des animaux domestiques, quelquefois Des personnes, et surtout des enfants. Pop.

SAFRE. s. m. (allem. *saflor*, safre.) t. de chimie. Oxyde de cobalt impur mêlé à du sable pulvérisé, et avec lequel on prépare le bleu d'azur.

SAGACE. adj. des 2 genres. (lat. *sagax*, prudent.) Doué d'une pénétration d'esprit propre aux affaires et aux sciences.

SAGACITÉ. s. f. Pénétration d'esprit, perspicacité qui fait découvrir et démêler promptement ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile.

SAGE. adj. des 2 genres. Prudent, circonspect, judicieux. || Modéré, retenu, qui est maître de ses passions, réglé dans ses mœurs, dans sa conduite. || *Cet enfant est sage, est bien sage*, Il est posé, il n'est point turbulent. Proverb. et popul., dans le même sens, *Il est sage comme une image.* || *Montrez-vous le plus sage*, se dit À un homme qui a une querelle, pour l'engager à être modéré, ou à cesser le premier la dispute. || *Soyez sage à l'avenir*, se dit, par manière d'avertissement, À une personne qui a commis quelque faute. *C'est pour vous apprendre à être sage*, se dit À une personne à qui l'on vient d'infliger une correction. || SAGE, se dit aussi Des animaux, *Ce cheval est sage*, Il est doux, il n'a pas trop d'ardeur. || SAGE, par opposition à Fou, extravagant; signifie, Qui a sa raison. *Il se croit sage, et il est fou.* || SAGE, quand on parle D'une fille ou d'une femme, signifie ordinairement, Modeste, chaste. || *Il est sage comme une fille*, se dit D'un jeune homme timide, et d'une bonne conduite. || SAGE, se dit encore Des actions, des paroles, etc., où la prudence, la sagesse se fait remarquer. *De sages réflexions. Un style sage.* || SAGE, s'emploie aussi comme subst. masc. *Le sage est maître de ses passions.* || Absol., *Le Sage*, se dit de Salomon, pour exprimer qu'il a mérité le nom de sage par excellence. || SAGE, est aussi Le nom qu'on donne à ceux qui se sont distingués autrefois par une profonde connaissance de la morale ou des sciences.

SAGE-FEMME. s. f. Celle dont la profession est d'accoucher les femmes.

SAGEMENT. adv. D'une manière sage, prudente, correcte. *Vous parlez sagement.*

SAGESSE. s. f. Prudence, bonne conduite dans le cours de la vie. || Modération, retenue. *Il faut beaucoup de sagesse pour ne pas s'emporter en pareille occasion.* || *Cet enfant a de la sagesse*, Il est posé, docile, studieux. *Le prix de sagesse*, Le prix qu'on donne, dans les écoles, à l'élève le plus sage. || SAGESSE, Modestie, chasteté; et, en ce sens, il se dit plus ordinairement Des filles et des femmes. || SAGESSE, en parlant Des ouvrages d'esprit ou des ouvrages d'art, signifie, Le soin que l'on met à éviter ce qui est outré, extravagant, à se renfermer dans les bornes prescrites par la raison et par le goût. || SAGESSE, La connaissance naturelle ou acquise des choses, les lumières de l'esprit. *Les règles de la sagesse humaine.* || Quelquefois, La connaissance inspirée des choses divines et humaines. *Sagesse donnée de Dieu.* || *Le livre de la Sagesse*, ou simplement, *La Sagesse*, Un des livres de l'Écriture sainte. || *La Sagesse éternelle, la Sagesse incréée*, Le Verbe, ou la seconde personne de la Trinité; et, *La Sagesse incarnée*, Le Verbe revêtu de notre humanité.

SAGETTE ou SAETTE. s. f. (lat. *sagitta*, flèche.) Flèche. Vieux.

SAGITTAIRE. s. m. Archer. Il n'est en usage que pour signifier, Le neuvième des douze signes du zodiaque, représenté ordinairement sous la figure d'un Centaure qui tient un arc prêt à tirer.

SAGITTAIRE. s. f. t. de botan. Plante à fleurs blanches, appelée aussi *Flèche d'eau*, qui croît au bord des rivières, dans les étangs, etc., et dont les feuilles flottantes sont taillées en fer de flèche.

SAGITTALE. adj. f. t. d'anat. Il se dit D'une des sutures du crâne, celle qui sépare les deux pariétaux.

SAGITTÉ, ÉE. adj. t. de botan. Il se dit Des feuilles, des stipules qui ont la forme d'un fer de flèche.

SAGOU. s. m. Fécule qu'on retire de plusieurs espèces de palmiers des Indes orientales.

SAGOUIN. s. m. Sorte de petit singe. || Fig. et fam., Homme malpropre. *C'est un vrai sagouin.* || Dans ce sens, il peut se dire au féminin. *C'est une sagouine.*

SAGUM. s. m. (Mot latin.) (Prononcez *Sagome*), ou SAIE. s. f. Vêtement court, qui ne passait pas les genoux, et que les Perses, les Romains et les Gaulois portaient en temps de guerre.

SAIE. s. f. *Voyez* SAGUM *et* SAYON.

SAIGNANT, ANTE. adj. (lat. *sanguinare*, saigner.) Qui dégoutte de sang. || *Viande saignante, encore toute saignante*, Viande rôtie qui n'est pas assez cuite. || Prov., *Bœuf saignant, mouton bêlant*, Il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient guère cuits. || Fig., *La plaie est encore saignante*, L'injure est encore toute récente; Le malheur est encore tout nouveau.

SAIGNÉE. s. f. Ouverture de la veine pour tirer du sang. || Sang qu'on tire par l'ouverture de la veine. *Abondante saignée.* || Fig., *C'est une grande saignée qu'on a faite à sa bourse*, se dit Quand on a tiré de quelqu'un beaucoup d'argent, quand on a exigé de lui une somme considérable qu'il ne devait pas ou qu'il

espérait ne pas payer. || SAIGNÉE, Pli formé par le bras et l'avant-bras, et qui est l'endroit où l'on ouvre ordinairement la veine. || SAIGNÉE, par anal., Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT. s. m. Écoulement, épanchement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER. v. a. Tirer du sang en ouvrant la veine. *Saigner jusqu'au blanc.* || *Saigner la viande*, La purger de sang grossier. || Par anal., *Saigner un fossé*, Faire écouler par des rigoles une partie de l'eau d'un fossé; et, *Saigner une rivière*, Faire prendre un autre cours à une partie de l'eau d'une rivière. || SAIGNER, en t. de boucherie et de cuisine, Tuer, égorger. *Saigner un porc, un poulet.* || SAIGNER, fig. et fam., Exiger, tirer de quelqu'un une somme considérable qu'il ne devait pas, ou qu'il espérait ne pas payer. || Avec le pron. pers., Donner jusqu'à se gêner. *C'est un bon père, il se saigne pour ses enfants.* || SAIGNER, neutre, signifie, Perdre du sang. On le dit tant De la personne ou de l'animal, que De la partie d'où le sang coule. || Fam., *Saigner comme un bœuf*, Rendre beaucoup de sang par la partie qui a été coupée. || Prov. et fig., *Saigner du nez*, Manquer de résolution, de courage dans l'occasion. Manquer à un engagement pris. || Fig., *La plaie saigne encore, c'est une plaie qui saignera longtemps*, se dit en parlant D'une offense, d'un malheur dont on conserve encore, dont on conservera longtemps le souvenir. || Fig., *Le cœur me saigne*, se dit en parlant D'une chose dont on est sensiblement touché. *Cela fait saigner le cœur.* || SAIGNÉ, ÉE. participe.

SAIGNEUR. s. m. Il ne se dit guère que d'Un médecin qui aime à ordonner la saignée. Fam. et peu usité.

SAIGNEUX, EUSE. adj. Sanglant, taché de sang. || *Bout saigneux de veau, de mouton*, Le cou d'un veau ou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie; absol., *Bout saigneux*, Le cou d'un mouton.

SAILLANT, ANTE. adj. (lat. *salire*, saillir.) Qui avance, qui sort en dehors. || *Angle saillant d'une figure, d'une fortification*, Celui dont le sommet est dirigé en dehors, et dont l'ouverture regarde le dedans. || SAILLANT, en parlant Des ouvrages d'art ou d'esprit, se dit fig. De ce qui est vif, brillant, frappant. *Une pensée saillante.* || SAILLANT, en t. de blason, se dit D'une chèvre, d'un mouton ou d'un bélier en pied.

SAILLIE. s. f. Élan, mouvement, sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption. *Ce jet d'eau ne vient que par saillies.* || Fig., Emportement, boutade, échappée. *C'est une saillie de gaieté qu'il faut pardonner à son âge.* || Il se dit plus ordinairement de Certains traits brillants et surprenants qui semblent échapper soit dans la conversation, soit dans un ouvrage d'esprit. *Cet écrivain a d'heureuses saillies.* || SAILLIE, se dit encore, surtout dans le langage didactique, Des éminences, des bosses qui sont à la surface de certains objets. *La saillie que forme l'os de la pommette.* || En archit., L'avance que forment les différents membres d'architecture; et Celle qu'une pièce ou partie de l'édifice forme sur une autre. *Cette corniche a trop de saillie.* Les architectes nomment aussi, et plus exactement, *Projecture*, La saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture. || Il se dit, en peint., Du relief apparent des objets représentés dans un tableau.

SAILLIR. v. n. (*Je saillis, tu saillis, il saillit; nous saillissons, etc. Je saillissais. J'ai sailli. Je saillis. Je saillirai. Je saillirais. Que je saillisse. Saillissant.* On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelque temps.) Sortir avec impétuosité et par secousses. Il ne se dit, en ce sens, que Des choses liquides. On dit plus ordinairement, *Jaillir.* || SAILLIR, se dit, en archit., De ce qui est en saillie, de ce qui déborde le nu du mur. Dans ce sens, on le conjugue ainsi : *Il saille, il saillait, il saillera, etc.* || Il se dit, en peint., Des objets qui paraissent avoir beaucoup de relief, qui semblent sortir de la toile. || SAILLIR, verbe actif, se dit pour exprimer L'action de quelques animaux lorsqu'ils couvrent leurs femelles : alors il se conjugue comme dans la première acception. || SAILLI, IE. participe.

SAIN, AINE. adj. (lat. *sanus*, sain.) De bonne constitution, qui n'est point sujet à être malade. *Sain de corps et d'esprit.* || *Revenir sain et sauf*, Réchapper de quelque péril; ou Après avoir essuyé quelque grande fatigue, être en parfaite santé. || Fig., *Ces marchandises sont arrivées saines et sauves*, Elles sont arrivées sans avoir éprouvé d'avarie, de dommage. || SAIN, se dit aussi Des parties du corps, et signifie, Qui n'est point altéré, gâté, qui est en bon état. || Il se dit dans le même sens Des fruits, des plantes et d'autres choses inanimées. *Les fondements de cet édifice paraissent sains et entiers.* || SAIN, se dit aussi Du jugement, de l'esprit, et De leurs opérations, de leurs conceptions. *Idées saines et justes. Une saine philosophie.* || *La saine raison*, La droite raison. *La saine critique*, La critique judicieuse. || *Saine doctrine*, La doctrine orthodoxe et conforme aux décisions de l'Église. Il se dit aussi, en morale et en littérature, Des doctrines conformes à la vertu, à la raison, au bon goût. || SAIN, Salubre, qui contribue à la santé. *L'exercice est sain.*

SAINBOIS. s. m. Il se dit, dans les pharmacies, de L'écorce du garou, qui sert à faire des vésicatoires, et entre dans la composition d'une pommade épispastique.

SAINDOUX. s. m. Graisse de porc fondue.

SAINEMENT. adv. (lat. *sanè*, sainement.) D'une manière saine. || Fig., *Juger sainement des choses*, En bien juger, en juger selon la droite raison. On dit de même : *Raisonner sainement. Cela est sainement pensé.*

SAINFOIN. s. m. (lat. *sanus*, sain, *fœnum*, foin.) Plante vivace, de la famille des légumineuses, dont une espèce, nommée autrement *Esparcette*, est employée à former des prairies artificielles.

SAINT, AINTE. adj. (lat. *sanctus*, saint.) Essentiellement pur, souverainement parfait. Il ne se dit en ce sens que De Dieu. || Il se dit, par extens., Des créatures les plus parfaites et des esprits bienheureux. *Les saints patriarches. Les saints Pères.* Par abrév., on écrit, *S. Jean* ou *St. Jean, Ste. Geneviève, les SS. Pères, etc.* || *Sainte Famille*, se dit aussi Des tableaux qui représentent la sainte Vierge, saint Joseph et l'enfant Jésus. *Sainte Famille de Raphaël.* || SAINT, se dit également Des hommes qui vivent selon la loi de Dieu, et qui suivent fidèlement ses préceptes et ses conseils. *Un saint homme.* || Il se dit de même Des choses qui sont conformes à la loi de Dieu, à la piété. *Une action sainte.* || SAINT, se dit aussi De ce qui appartient à la religion, de ce qui est dédié, consacré à Dieu, ou qui sert à quelque usage sacré. *Les saints mystères. Le saint ciboire.* || *Le saint père*, Titre que l'on donne au pape. En lui parlant ou en lui écrivant, *Très-Saint Père.* || *Le saint-siége*, Le siége du chef de la religion catholique. On le dit aussi de

La cour de Rome, du pape même. || *Le saint office*, La congrégation de l'inquisition établie à Rome; Le tribunal de l'inquisition. || *Le saint empire*, L'empire d'Allemagne. || *Les lieux saints*, Les lieux où se sont opérés les principaux mystères de notre rédemption. *Le saint sépulcre*, Le lieu où Notre-Seigneur fut inhumé. *La terre sainte*, La Palestine. || *Terre sainte*, Terre qui a été bénite pour inhumer les fidèles. || *La semaine sainte*. On nomme ainsi La semaine qui précède le jour de Pâques; et tous les jours de cette semaine s'appellent *saints*. || *Semaine sainte*, Livre qui contient l'office de la quinzaine de Pâques. || *L'année sainte*, L'année du grand jubilé, qui est la dernière année de chaque siècle; et même L'année de chaque jubilé, qui arrive de vingt-cinq en vingt-cinq ans. || SAINT, se dit, par extens., D'une chose qui est digne d'un grand respect, d'une vénération particulière. *La sainte hospitalité.* || SAINT, est aussi substantif en parlant Des personnes. *C'est un saint.* || *La communion des saints*, La société des fidèles. || *La Saint-Jean, etc.*, Le jour où l'on célèbre la fête de saint Jean, etc. *L'église Saint-Germain, etc.*, et absolument, *Saint-Germain, etc.*, L'église consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Germain, etc. *Le village de Saint-Cloud. La porte Saint-Antoine.* || Fig. et fam., *C'est un pauvre saint*, se dit D'un homme qui a peu de mérite, qui ne peut être d'aucun secours. || Prov. et fig., *Il ne sait à quel saint se vouer*, Il n'a plus de ressource, il ne sait plus à qui avoir recours. || Prov. et fig., *Comme on connaît les saints on les honore*, Quand on veut se rendre quelqu'un favorable, on se conforme à ses goûts, à ses opinions. || Prov. et fig., *Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints*, Il vaut mieux s'adresser au roi qu'à ses ministres; à un homme puissant qu'à ses subalternes. || Prov. et fig., *Prêcher pour son saint*, Louer une personne, une chose dans des vues d'intérêt personnel. || Fig. et fam., *Le saint du jour*, se dit d'Un homme qui est à la mode ou en crédit depuis peu. || Pop., *Mal Saint-Jean*, et plus communément, *Mal de saint*, Le haut mal, l'épilepsie. *Feu Saint-Antoine*, Espèce d'érésipèle qui brûlait et desséchait la partie attaquée. || *Le saint des saints*, La partie la plus intérieure et la plus sacrée du tabernacle, et ensuite du temple de Salomon, celle où l'arche était renfermée.

SAINT-AUGUSTIN. s. m. t. d'imprimerie. Caractère qui est entre le gros-texte et le cicéro, et dont le corps est de douze points environ.

SAINTE-BARBE. s. f. t. de marine. Il désignait autrefois L'endroit d'un vaisseau où l'on serrait la poudre et les ustensiles d'artillerie. *Le feu prit à la sainte-barbe.* La partie d'un vaisseau où l'on serre les poudres se nomme aujourd'hui *Soute aux poudres.*

SAINTEMENT. adv. D'une manière sainte.

SAINTE NITOUCHE. s. f. *Voyez* NITOUCHE.

SAINTETÉ. s. f. Qualité de ce qui est saint. *Il est mort en odeur de sainteté.* || Il se dit par excellence en parlant de Dieu. *Dieu est la sainteté même.* || SAINTETÉ, Titre dont on se sert en parlant au pape ou du pape, et dont on se servait autrefois en parlant ou en écrivant aux évêques, et même aux prêtres.

SAINT-GERMAIN. s. m. Sorte de poire.

SAÏQUE. s. f. t. de marine. Bâtiment de charge dont on se sert sur la Méditerranée.

SAISIE. s. f. (angl. *seize*, saisir.) t. de procédure. L'acte d'un créancier qui, pour la sûreté de sa créance et afin d'en avoir le payement, arrête et met sous la main de la justice, les biens meubles ou immeubles de son débiteur. L'acte par lequel on arrête juridiquement des biens meubles qu'on prétend avoir droit de revendiquer. || En matière de douanes, de contributions indirectes et de police, L'action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention, ou qui peuvent fournir la preuve d'un crime, d'un délit.

SAISINE. s. f. t. de jurispr. La possession qui appartient de plein droit à un héritier; et, en général, La possession où l'on est d'un bien immeuble. || *Complainte en cas de saisine et de nouvelleté*, Action qu'on intente pour être maintenu dans la possession d'un immeuble, ou pour y être réintégré. *Voyez* COMPLAINTE. || En jurispr. féodale, *Droit de saisine*, Le droit qui était dû au seigneur pour la prise de possession d'un héritage qui relevait de lui.

SAISIR. v. a. Prendre tout d'un coup et avec vigueur ou avec vitesse. *Saisir quelqu'un au collet. Saisir au vol.* || Quelquefois simplement, Prendre quelque chose pour le tenir ou le porter. *Saisir par l'anse une marmite qui est sur le feu.* || Fig., *Saisir l'occasion, saisir le moment favorable*, En profiter. *Saisir un prétexte*, S'en servir, sans se donner le temps d'examiner s'il est bon ou mauvais. || SAISIR, fig., Discerner, comprendre, interpréter. *Vous avez mal saisi ce que j'ai dit. L'acteur n'avait pas bien saisi son rôle.* || SAISIR, avec le pron. pers. et la préposition *De*, S'emparer, se rendre maître d'une personne ou d'une chose. *Il faut se saisir de cet homme-là.* || SAISIR, se dit fig. Des maux du corps, et des passions qui s'emparent vivement et fortement d'une personne. *Le froid l'a saisi. Le désespoir l'a saisi. Cela saisit et entraîne.* || Absol., *Être saisi*, Être frappé subitement, touché de plaisir, pénétré de douleur. || SAISIR, s'emploie aussi dans le sens qui précède avec le pron. pers. Il vieillit. || SAISIR, en t. de procéd., et en matière de douanes, de contributions indirectes et de police, Faire une saisie, arrêter, retenir par voie de saisie. *Saisir des meubles. On a saisi tous ses papiers. On a saisi ce journal.* || En jurispr., *Le mort saisit le vif*, À l'instant où quelqu'un meurt, son héritier devient propriétaire de son bien, sans qu'il soit besoin de formalités de justice. || *Saisir d'une affaire un tribunal, une juridiction*, Procéder devant un tribunal, porter devant lui une affaire. || SAISI, IE. participe. || *Le voleur a été trouvé saisi du vol*, On a trouvé sur lui le vol qu'il avait fait. Dans le même sens, *On l'a trouvé saisi d'une lettre qui a découvert toute l'intrigue, etc.* || SAISI, substantiv., en t. de procéd., signifie, Le débiteur sur lequel on a fait une saisie, la partie saisie. *Le saisi et le saisissant.* || *Tiers saisi*, Celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition.

SAISISSABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être saisi. On ne l'emploie guère qu'en termes de procédure.

SAISISSANT, ANTE. adj. Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. En ce sens, il ne se dit guère que Du froid. || Il est employé en t. de procéd. et d'administr. fiscale, et se dit De celui qui saisit, au nom de qui se fait une saisie. || Substantiv. dans le même sens. *Le saisissant.*

SAISISSEMENT. s. m. Impression subite et violente causée par le froid. *En se jetant dans la rivière, il a éprouvé un saisissement qui l'a rendu malade.* || Il s'emploie plus ordinairement au sens moral. *Il est mort d'un saisissement.*

SAISON. s. f. (anglais *season*, saison.) L'une

des quatre parties de l'année, qui contiennent chacune trois mois, et dont il y en a deux qui commencent aux solstices, et deux aux équinoxes. || *La saison nouvelle*, Le printemps. *L'arrière-saison*, L'automne, le commencement de l'hiver. || *La belle saison*, La partie de l'année où le temps est beau, c'est-à-dire, l'été, la fin du printemps et le commencement de l'automne. *La mauvaise saison*, La fin de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps. || SAISON, Temps où dominent, où se font le plus remarquer certains états, certains changements de l'atmosphère. *La saison des frimas, des orages.* || Temps où paraissent certaines productions de la terre, où l'on a coutume soit de semer, soit de recueillir certains grains, certains fruits. *La saison des fleurs, des fruits.* || *La saison est avancée*, Les fruits de la saison sont plus avancés, plus mûrs qu'ils ne le sont ordinairement à pareille époque. || SAISON, Le temps propre pour faire quelque chose. *Ces fruits-là ne sont plus de saison.* || Se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses morales. *Ce que vous dites est hors de saison.* || SAISON, se dit, par extens., Des âges de la vie. *La première saison de la vie*, La jeunesse. *La dernière saison de la vie*, La vieillesse.

SALADE. s. f. (lat. *sal*, sel.) Mets composé de certaines herbes ou de certains légumes assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile; quelquefois avec du poivre, de la moutarde, etc. || Il se dit même Des herbes avant qu'elles soient assaisonnées. *Cueillir une salade.* || SALADE, se dit aussi de Plusieurs autres mets composés de fruits, ou de viandes froides ou de poissons salés et assaisonnés comme les salades d'herbes et de légumes. || SALADE, Mélange de pain et de vin qu'on donne aux chevaux pour les rafraîchir, quand on veut qu'ils fassent de suite une grande traite sans entrer dans l'écurie.

SALADE. s. f. Sorte d'habillement de tête pour la guerre. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant Des derniers siècles.

SALADIER. s. m. Jatte où l'on sert la salade. || Panier à jour dont on se sert pour secouer la salade, après qu'elle a été lavée.

SALAGE. s. m. Action de saler, ou Le résultat de cette action.

SALAIRE. s. m. (lat. *salarium*, salaire.) Payement, récompense pour travail ou pour service. || Fig., Châtiment, punition que mérite une mauvaise action. *Il a eu le salaire de ses crimes.*

SALAISON. s. f. (lat. *salsedo*, salaison.) Action de saler les viandes ou autres provisions, pour les conserver longtemps. *Pendant le temps de la salaison.* || Viandes salées, poisson salé qu'on embarque pour la nourriture des équipages dans les voyages de long cours.

SALAMALEC. s. m. t. emprunté de l'arabe, qui signifie, *La paix soit avec vous.* Révérence profonde. Il est fam. et ne se dit que par plaisanterie.

SALAMANDRE. s. f. (lat. *salamandra*, salamandre.) Reptile amphibie, à quatre pieds, à longue queue, et sans écailles, auquel on attribuait anciennement la faculté de vivre dans le feu. || SALAMANDRE, en langage cabalistique, se disait Des prétendus esprits du feu. || SALAMANDRE, est aussi Le nom qu'on donnait autrefois, par extension, à l'amiante flexible. *Voyez* AMIANTE.

SALANT. adj. m. (lat. *salsus*, salé.) Il n'est guère usité que dans ces locutions, *Marais salant*, *puits salant*, Marais, puits d'où l'on tire du sel par évaporation.

SALARIER. v. a. (lat. *salarium*, salaire.) Récompenser, donner le salaire qui est dû. || SALARIÉ, ÉE. participe. Qui reçoit des gages, un salaire. *Un homme salarié.* || Substantiv. *Les salariés du gouvernement.*

SALAUD, AUDE. s. (lat. *squalidus*, sale.) Celui, celle qui est sale, malpropre. On l'emploie aussi comme adjectif. *Cet homme est bien salaud.* Injur. et fam.

SALE. adj. des 2 genres. Qui est malpropre, qui n'est pas net, qui est plein d'ordures. Il se dit Des personnes et des choses. Il s'emploie aussi substantiv. *Fi, le sale!* || En t. de marine, *Vaisseau sale*, Vaisseau dont le fond extérieur est couvert de coquillages, d'herbes qui s'y sont attachées. *Côte sale*, Côte le long de laquelle il y a beaucoup de roches ou d'écueils cachés sous l'eau. || *Gris sale*, Gris terne qui n'a pas l'œil du gris ordinaire. || *Son pinceau est sale*, se dit en parlant D'un peintre dont les teintes sont embrouillées, confuses, mal fondues. || SALE, fig., Déshonnête, obscène, qui blesse la pudeur et la modestie. *Des paroles sales. Des images sales.* || Il se dit aussi fig. De certaines choses qui sont contraires à l'honneur, à la délicatesse. *C'est une affaire bien sale.* || Prov. et fig., *Son cas est sale*, se dit en parlant D'un homme qui a eu part à quelque mauvaise action, et qui doit craindre les poursuites de la justice.

SALEMENT. adv. D'une manière sale.

SALEP. s. m. Substance nourrissante qu'on tire des racines bulbeuses et mucilagineuses de certains orchis.

SALER. v. a. (lat. *sal*, sel.) Assaisonner avec du sel. *Saler une soupe.* Absol. *Ce cuisinier sale trop.* || *Saler le pot*, Mettre du sel dans le pot où cuit la viande. || SALER, Mettre du sel sur des chairs crues pour les préserver de corruption et les garder longtemps. *Saler du bœuf, des morues.* || SALÉ, ÉE. participe. *Cela est salé comme mer.* Fam. || Il est aussi adjectif, comme dans ces expressions, *Eaux salées*, *sources salées*, Eaux, sources dont on retire du sel par évaporation. || Fig. et fam., *Épigramme salée*, Où il y a du sel, qui est piquante, vive, offensante. || SALÉ, subst. masc., signifie, Chair de porc salée. *Voilà de bon salé.* || *Petit salé*, La chair de cochon nouvellement salée.

SALERON. s. m. La partie supérieure et creuse d'une salière, celle où l'on met le sel.

SALETÉ. s. f. (lat. *squalor*, saleté.) Qualité de ce qui est sale, malpropre. || Ordures, choses qui sont sales par elles-mêmes. *Il y a ici de la saleté.* || Fig., Obscénité. *La saleté de cette chanson.* || Parole, image sale et obscène. *Ce livre est plein de saletés.*

SALEUR. s. m. (lat. *sal*, sel.) Celui qui sale.

SALICAIRE. s. f. (lat. *salix*, saule.) terme de botan. Plante à fleurs rouges et verticillées, qui croît parmi les saules, sur les bords des ruisseaux et des mares, et dont la décoction est légèrement astringente.

*SALICINE. s. f. Substance extraite du saule, et destinée à remplacer le sulfate de quinine.

SALICOQUE. s. f. (lat. *sale coquere*, cuire avec du sel.) Espèce d'écrevisse de mer.

SALICOR. s. m. ou SALICORNE. s. f. t. de botan. Genre de plantes qui croissent sur le bord de la mer, dans les marais salants, et dont on retire de la soude.

SALICOT. s. m. t. de botan. *Voyez* BACILE.

SALIENS. adj. m. pl. (lat. *salii*, même signif.) t. d'antiq. Nom par lequel on désignait, à Rome, Les prêtres de Mars et Les poëmes chantés en l'honneur

de ce dieu. || Il s'emploie aussi comme subst., en parlant Des prêtres saliens.

SALIÈRE. s. f. (lat. *sal*, sel.) Pièce de vaisselle pour mettre le sel qu'on sert sur la table. || Ustensile de cuisine, ordinairement de bois, où l'on met le sel, et qu'on pend à la cheminée pour le tenir sèchement. || SALIÈRE, se dit, par analogie, de Certains creux qui se forment au-dessus des yeux des chevaux quand ils vieillissent. Il se dit quelquefois en parlant Des personnes. || Pop., Certains creux que les femmes ont quelquefois vers les clavicules.

SALIFIABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*fieri*, devenir.) t. de chimie. Il se dit Des substances qui jouissent de la propriété de former des sels en se combinant avec les acides.

SALIGAUD, AUDE. s. (lat. *squalidus*, sale.) Celui, celle qui est sale, malpropre. Pop.

SALIGNON. s. m. (lat. *sal*, sel.) Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

SALIN, INE. adj. Qui contient du sel, qui est de la nature du sel. *Substance saline.* || SALIN, subst., signifie, Une saline. *Les salins de Peccais.* || Le produit brut qu'on obtient en faisant évaporer jusqu'à siccité la lessive des cendres végétales. *La potasse est le salin calciné.*

SALINE. s. f. Chair salée, poisson salé. Dans ce sens, il est peu usité. || Plus particulièrement, Le poisson salé, comme morues, harengs, etc. || SALINE, Lieux où l'on fabrique le sel en évaporant l'eau des puits ou des marais salants, ou celle des sources, des fontaines salées, soit par la chaleur du soleil, soit par le moyen du feu. || Rochers, mines de sel gemme.

SALIQUE. adj. des 2 genres. Il ne s'emploie guère que dans ces expressions : *Terres saliques*, Terres qui furent distribuées aux guerriers francs après la conquête de la Gaule; et, *La loi salique*, Ancienne loi qui, entre autres dispositions, déclarait les femmes incapables de posséder les terres saliques.

SALIR. v. a. (lat. *squalere*, être sale.) Rendre sale. || Avec le pron. pers. *Cet enfant s'est sali.* || Fig., *Il s'est sali*, se dit D'un homme qui a fait quelque action fort nuisible à sa réputation. || Fig., *Salir l'imagination*, Présenter à l'imagination des idées obscènes. || Fig. et fam., *Salir la réputation de quelqu'un*, Y porter atteinte par des discours, par des calomnies. || SALI, IE. participe.

SALISSANT, ANTE. adj. Qui salit. || Qui se salit aisément.

SALISSON. s. f. Il se dit d'Une petite fille malpropre. Pop.

SALISSURE. s. f. Ordure, souillure, ce qui rend une chose sale.

SALIVAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *saliva*, salive.) t. d'anat. Qui a rapport à la salive.

SALIVATION. s. f. t. de médec. Écoulement de la salive, provoqué par quelque remède ou occasionné par quelque maladie.

SALIVE. s. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui coule dans la bouche.

SALIVER. v. n. Rendre beaucoup de salive.

SALLE. s. f. (all. *saal*, salle.) Grande pièce dans un appartement. || *Salle d'audience, de réception*, Le lieu où les princes, les ministres, les personnes constituées en dignité donnent audience. *Salle à manger*, La pièce d'un appartement dans laquelle on mange, on prend les repas. *Salle de billard*, Pièce où l'on joue au billard. *Salle de bal*, Grande pièce où l'on donne des bals. *Salle d'armes*, Espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues. *Salle d'armes*, ou *Salle d'escrime*, Lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes; et, *Prévôt de salle*, Celui qui donne leçon aux écoliers, sous le maître d'armes. || Chez le roi, *Salle du trône*, Le lieu où est placé le trône. *Salle des gardes*, Le lieu où se tiennent les gardes du corps. || *Ce garde est de salle aujourd'hui*, Il est aujourd'hui de garde à la salle. || SALLE, se dit encore de Certains lieux couverts, destinés pour l'usage et pour le service, ou pour le plaisir public. *La grand'salle du palais. Salle de spectacle.* Dans un sens analogue : *Les salles d'un musée, etc.* || Dans les hôpitaux, Dortoirs où sont les lits des malades. *Il est dans telle salle.* || SALLE, se dit aussi d'Un lieu planté d'arbres qui forment un couvert, une espèce de salle dans un jardin. || *Salle de verdure*, Réduit particulier entouré de charmilles épaisses ou d'arbrisseaux serrés, et dont la grandeur et la forme sont ordinairement celles d'un salon de compagnie.

SALMIGONDIS. s. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées. || Fig. et fam., Conversation, discours, écrit mêlé confusément de toutes sortes de choses disparates. *Ce livre est un salmigondis.*

SALMIS. s. m. Ragoût de certaines pièces de gibier déjà cuites à la broche.

SALOIR. s. m. (lat. *sal*, sel.) Vaisseau de bois dans lequel on met le sel. || Vaisseau, communément de bois, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler.

SALON. s. m. (all. *saal*, salle.) Pièce, dans un appartement, ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et qui sert à recevoir compagnie. || Il s'emploie fig., surtout au pluriel, pour désigner, La bonne compagnie, les gens du beau monde. *Des nouvelles de salon. Un poëte de salon.* || SALON, absol., La galerie du Louvre, où se fait l'exposition périodique des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, etc., des artistes vivants. || Quelquefois, par extens., L'exposition même. *Il a exposé ce tableau au dernier salon.*

SALOPE. adj. des 2 genres. (lat. *squalidus*, sale.) Qui est sale et malpropre. Fam. et peu usité. || Il s'emploie plus ordinairement comme subst. fém. *C'est une vraie salope.* || Fig. et par injure, *Une salope*, Une femme de mauvaise vie. || En t. de marine, *Marie-salope*, Petit bâtiment d'une construction particulière, destiné à porter, à une certaine distance des ports, les vases et les sables qu'on en retire.

SALOPEMENT. adv. D'une manière salope. Fam. et peu usité.

SALOPERIE. s. f. Saleté, grande malpropreté. || Discours, propos ordurier. *Dire des saloperies.* Fam. dans les deux acceptions.

SALORGE. s. m. (lat. *sal*, sel.) t. de commerce. Amas de sel.

SALPÊTRE. s. m. (lat. —*petra*, pierre.) Sel neutre formé de potasse et d'acide nitrique. || Prov. et fig., *Faire péter le salpêtre*, Faire beaucoup de décharges de canons, de fusils et autres armes à feu. || Fig. et fam., *Il est pétri de salpêtre*, se dit D'un homme, d'un enfant extrêmement vif et prompt.

SALPÊTRER. v. a. Mettre du salpêtre sur un espace de terrain, le mêler avec la terre, qu'on frappe ensuite fortement, pour rendre ce mélange dur et impénétrable à la pluie. || Faire naître du salpêtre. *L'humidité commence à salpêtrer ce mur.* || Avec le pron. pers. *Ces vieilles démolitions se salpêtrent* || SALPÊTRÉ, ÉE. participe.

SALPÊTRIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE. s. f. Lieu où l'on fait le salpêtre. || À Paris, *La salpétrière*, Hôpital de femmes, qui

était en même temps maison de correction, et qui est aujourd'hui un hospice pour les femmes âgées et pour les femmes en démence.

SALSEPAREILLE. s. f. t. de botan. Plante d'Amérique dont la racine est souvent employée en médecine comme dépurative et sudorifique.

SALSIFIS. s. m. Plante à fleurs composées, dont la racine, qui porte le même nom, est bonne à manger.

SALTATION. s. f. (lat. *saltatio*, même signif.) t. d'antiq. romaine. Il se dit de L'art qui comprenait la danse, la pantomime, l'action théâtrale, l'action oratoire, etc.

SALTIMBANQUE. s. m. Bateleur, charlatan. || Fig., Bouffon de société, et mauvais orateur qui débite, avec des gestes outrés, des plaisanteries déplacées.

SALUADE. s. f. (lat. *salutatio*, salutation.) Action de saluer en faisant la révérence. Vieux.

SALUBRE. adj. des 2 genres. (lat *saluber*, salubre.) Qui contribue à la santé. *Nourriture salubre.*

SALUBRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est salubre. || Il se dit, particulièrement, en parlant Des soins que l'administration prend de la santé publique. *Mesures de salubrité.*

SALUER. v. a. (lat. *salutare*, saluer.) Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité ou de respect, en l'abordant, en le rencontrant, ou en quelques autres occasions. || *J'ai l'honneur de vous saluer*, se dit quelquefois, par civilité, À une personne que l'on aborde. || Prov., *Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas*, Nous sommes froidement ensemble. || *Aller saluer quelqu'un*, Aller lui faire visite, lui rendre ses devoirs. *Les officiers de la garnison sont allés saluer le gouverneur.* || Saluer, se dit aussi Des marques de respect qu'on donne à de certaines choses. *Saluer de loin le lieu de sa naissance.* On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. *Saluer l'autel.* On disait de même autrefois : *Saluer les armes. Saluer le lit du roi.* || Saluer, quelquefois, Faire ses compliments par lettre. *J'ai bien l'honneur de vous saluer.* || Saluer, s'emploie aussi pour signifier Les marques de civilité, de déférence, de respect qui sont en usage dans les troupes de terre et dans la marine. *Les vaisseaux saluèrent la citadelle.* || En marine, *La mer salue la terre*, Les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse, doivent la saluer en tirant le canon. || Saluer, en parlant Des anciens Romains qu'on élevait à l'empire, signifie, Proclamer. *Il fut salué César.* || Salué, ée. participe.

SALURE. s. f. (lat. *salsedo*, salaison.) Qualité que le sel communique.

SALUT. s. m. (lat. *salus*, salut.) Conservation ou rétablissement dans un état heureux, dans un état convenable. *Il y va de votre salut.* || Cessation de danger, recouvrement de sûreté. *Il a cherché son salut dans la fuite.* || Salut, La félicité éternelle. *Le salut des âmes. Faire son salut.* || Fig., *Point de salut*, se dit quelquefois en parlant D'une condition indispensable pour obtenir un succès. *Sans imagination, point de salut dans les arts.*

SALUT. s. m. Action de saluer. *Profond salut.* || *Saluts de mer*, Coups de canon que tire un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, à une place, etc., ou pour en reconnaître la supériorité. || Salut, Terme qu'on emploie dans le préambule des lois et ordonnances, dans les lettres patentes du roi, dans les bulles des papes, dans les mandements des archevêques et évêques, etc., envers ceux auxquels ils sont adressés. On termine quelquefois les lettres et les billets par des formules analogues. *Salut et amitié.* || Prov., *A bon entendeur salut*, se dit Quand on veut faire entendre quelque chose en ne s'expliquant qu'à demi. || Salut, s'emploie souvent, dans le style élevé ou poétique, comme une exclamation de respect ou d'admiration. *Salut, jeune héros.* || Salut, en t. de liturgie catholique, se dit Des prières qu'on chante le soir en de certains jours dans quelques églises, après l'office, et qui se terminent par la bénédiction du saint sacrement.

SALUTAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *salutaris*, même signif.) Utile, avantageux pour la conservation de la vie, des biens, de l'honneur, de la santé, pour le salut de l'âme.

SALUTAIREMENT. adv. Utilement, avantageusement pour la conservation de la vie, des biens, etc.

SALUTATION. s. f. (lat. *salutare*, saluer.) Action de saluer. Il n'est guère usité, en ce sens, que dans la conversation familière et en parlant d'Une manière de saluer un peu extraordinaire. *Il m'a fait une profonde salutation.* || *Salutation angélique*, Les paroles que l'ange dit à la sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. || *Recevez mes salutations, etc.* Formules dont on se sert quelquefois pour terminer des lettres ou des billets.

SALVAGE. s. m. (lat. *salvare*, sauver.) t. de marine. Il n'est usité que dans cette locution, *Droit de salvage*, Le droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un bâtiment naufragé. Il est vieux : on dit maintenant, *Droit de sauvetage.*

SALVANOS. s. m. (lat. *salva nos*, sauvez-nous.) t. de marine. (On fait sentir l'S finale.) Bouée de sauvetage. *Voyez* Bouée.

SALVATIONS. s. f. pl. t. d'ancienne pratiq. Écritures par lesquelles on répondait aux réponses à griefs.

SALVE. s. f. (lat. *salve*, salut.) Décharge d'un grand nombre de canons ou de fusils tirés soit en l'honneur de quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance. || Par extens., Plusieurs coups de fusil ou de canon, qui se tirent en même temps à l'exercice ou dans le combat. || *Le canon tire en salve*, se dit Quand plusieurs pièces de canon tirent en même temps. || *Une salve d'applaudissements*, Le bruit que font un grand nombre de personnes assemblées, en applaudissant toutes à la fois.

SALVÉ. s. m. Prière que l'Église catholique chante en l'honneur de la sainte Vierge, et que le peuple chantait autrefois à l'exécution d'un criminel.

SAMEDI. s. m. (lat. *Saturni dies*, jour de Saturne.) Le septième jour de la semaine. || *Samedi saint*, Le samedi qui précède le jour de Pâques.

SAMSCRIT, ITE. adj. et s. *Voyez* Sanscrit, ite.

SAN-BENITO. s. m. (On prononce *Bénito*.) t. emprunté de l'espagnol. Sorte de casaque de couleur jaune, que l'inquisition fait revêtir à ceux qu'elle a condamnés.

SANCIR. v. n. (allem. *sinken*, s'enfoncer.) t. de marine. Il se dit D'un navire qui coule bas en plongeant son avant le premier. Fam.

SANCTIFIANT, ANTE. adj. (lat. *sanctificare*, sanctifier.) Qui sanctifie.

SANCTIFICATION. s. f. L'action et l'effet de la grâce qui sanctifie. *Opérer la sanctification dans les âmes.* || *La sanctification des dimanches, des fêtes*, La célébration des dimanches, des fêtes, suivant la loi et l'intention de l'Église.

SANCTIFIER. v. a. Rendre saint. *La grâce nous sanctifie.* || *Ce prélat sanctifie tous ses diocésains par son exemple,* Il les met dans la voie du salut et de la sanctification par les bons exemples qu'il leur donne. || Dans l'Oraison dominicale, *Votre nom soit sanctifié,* Que votre nom soit loué, soit honoré dignement. || *Sanctifier le jour du dimanche,* Le célébrer suivant la loi, suivant l'intention de l'Église. || SANCTIFIÉ, ÉE. participe.

SANCTION. s. f. (lat. *sanctio*, sanction.) Acte par lequel le roi, exerçant une partie de l'autorité législative, donne à une loi l'approbation, la confirmation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. *La sanction royale.* || Par extens., La simple approbation que l'on donne à une chose. *Le public n'a pas donné sa sanction à cet établissement.* || SANCTION, La peine ou la récompense qu'une loi porte, décerne pour assurer son exécution. || SANCTION, Constitution, ordonnance sur les matières ecclésiastiques; et il ne se dit guère qu'avec le mot de Pragmatique. *La pragmatique sanction de saint Louis.* Absol., *La pragmatique sanction,* L'ordonnance faite à Bourges en 1438 par Charles VII, pour adopter ou modifier quelques décrets du concile de Bâle, et qui fut remplacée par le concordat entre Léon X et François Ier.

SANCTIONNER. v. a. Donner la sanction, approuver, confirmer. || SANCTIONNÉ, ÉE. participe.

SANCTUAIRE. s. m. (lat. *sanctuarium*, même signif.) On appelait ainsi, chez les Juifs, Le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche, et qu'on nommait autrement *Le Saint des Saints.* || Parmi les chrétiens, L'endroit d'une église où est le maître-autel, et qui est ordinairement enfermé d'une balustrade. || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des temples consacrés aux divinités du paganisme, aux idoles. || Fig., *Les prérogatives du sanctuaire,* Les prérogatives de l'Église, du sacerdoce. || Fig., *Le sanctuaire des lois,* se dit d'Un tribunal où l'on rend la justice. || Fig., *Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus,* L'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées.

SANDAL ou SANTAL. s. m. Bois des Indes, dont on fait de petits meubles, et dont on se sert pour faire une couleur, une teinture rougeâtre, qui porte le même nom. Il y a aussi du *Sandal jaune* et du *Sandal blanc,* qui ont l'un et l'autre une odeur fort agréable.

SANDALE. s. f. (grec *sandallon*, sandale.) Espèce particulière de chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied, et dont se servent principalement certains religieux.

SANDALIER. s. m. Celui qui fait des sandales. Peu usité.

SANDARAQUE. s. f. (grec *sandaraké*, même signif.) Résine odorante qui coule d'une espèce de thuya, par les incisions que l'on y fait en été.

SANDJIAK. s. m. *Voyez* SANGIAC.

SANDJIAKAT. s. m. *Voyez* SANGIACAT.

SANG. s. m. (lat. *sanguis*, sang.) Liqueur rouge qui circule dans les veines et dans les artères de l'homme et des animaux vertébrés. *Coup de sang. Flux de sang. Bouillonnement du sang. Larmes de sang. Nager dans son sang.* || *Il y a eu beaucoup de sang répandu dans cette guerre,* Beaucoup d'hommes y ont péri. *Faire couler le sang,* Être cause d'une guerre, ou d'une rixe sanglante. On dit de même, *Le sang a coulé, a été répandu,* Il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. Dans un sens analogue, et par exagérat., *Inonder de sang une ville, un pays.* || *Se battre au premier sang,* Se battre en duel, avec l'intention de cesser le combat aussitôt qu'un des deux adversaires aura été blessé. || *Mettre un pays à feu et à sang,* Y commettre toutes sortes de cruautés. || *Mettre quelqu'un en sang, tout en sang,* Blesser quelqu'un de manière qu'il soit tout couvert de son sang. || *Fouetter, pincer jusqu'au sang,* Jusqu'à entamer la chair et en faire sortir le sang. || Fig. et fam., *Suer sang et eau,* Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peines, souffrir beaucoup. || Fig., *Il est altéré de sang, il se plaît dans le sang,* se dit D'un homme cruel qui aime à répandre le sang. On dit de même, *Se baigner dans le sang,* Faire mourir beaucoup de monde, par cruauté. || Fig., *Verser le sang, tremper ses mains dans le sang,* Donner la mort à un homme, à des hommes. *Épargner le sang,* Épargner la vie des hommes. || Fig., *Le sang de cet homme crie vengeance,* Il faut que le meurtre de cet homme soit vengé. || Fig., *Payer une chose de son sang,* Être mis à mort pour l'avoir faite ou dite. || Fig., *Laver son injure dans le sang,* Se venger de quelque insulte flétrissante, en tuant ou blessant celui de qui on l'a reçue. || Fig., *Je donnerais le plus pur de mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour...,* se dit Quand on veut exprimer la grande affection qu'on a pour quelque personne, ou pour quelque chose. || *Je le signerais de mon sang,* se dit quelquefois Pour assurer la vérité d'une chose. || Fig., *Cela calme le sang, met du baume dans le sang,* se dit De ce qui arrive d'agréable. *Cela fait faire du mauvais sang,* se dit De ce qui arrive de fâcheux. || Fig., *Cela fait bouillir le sang,* se dit De ce qui cause beaucoup d'impatience; *Cela glace le sang,* De ce qui cause un grand effroi; et, *Cela allume le sang,* De ce qui irrite, de ce qui anime excessivement. || Fig., *Le sang lui bout dans les veines,* se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, qui est dans la première vigueur de l'âge. || Fig., *Le sang lui monte à la tête,* Il est près de se fâcher, de se mettre en colère. || Fig., *Sucer le sang du peuple, s'engraisser du sang du peuple,* se dit Des gens en place qui font des concussions, qui pillent le peuple. || Prov. et fig., *Cet homme a du sang dans les veines,* Il est sensible à l'injure, il sait la repousser avec vigueur; et, *Il a le sang chaud,* Il est prompt et colère. || Fig., *Sang-froid,* L'état de l'âme lorsqu'elle est calme, lorsqu'elle se maîtrise. || *Tuer quelqu'un de sang-froid,* Le tuer de dessein prémédité, et sans être emporté par aucun de ces mouvements de colère qui peuvent diminuer l'atrocité du crime. || En termes d'hist. nat., *Animaux à sang blanc,* Les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc; par opposition aux *Animaux à sang rouge,* Les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons. || SANG, en t. de l'Écriture sainte, signifie, La nature corrompue; et dans cette acception il est ordinairement joint au mot *Chair.* || *Baptême de sang,* Le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. || SANG, Race, extraction, famille. *Être de noble sang, d'un sang abject.* || Il se dit quelquefois, dans un sens moins étendu, Des enfants par rapport à leur père. *Je reconnais mon sang à cette noble résolution.* || En France, *Princes du sang,* Les princes qui sont de la maison royale. || *Droit du sang,* Le droit que la naissance donne. || *La force du sang, la voix du sang,* Les sentiments secrets qu'on prétend que la nature donne quelquefois pour une personne de même sang, quoiqu'on ne la connaisse pas. || Prov. et fam., *Bon sang ne peut mentir,* Les personnes nées d'honnêtes parents ne dégénèrent point. Il se dit quel-

quefois, par ironie, en parlant D'une fille qui est coquette comme sa mère l'a été ou l'est encore. || *Cela est dans le sang*, se dit Quand une personne a quelque bonne ou quelque mauvaise qualité, qu'elle tient de famille. Il se dit aussi D'une bonne ou d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament. || *C'est un beau sang*, se dit D'une famille composée de personnes belles et bien faites. || *Le sang est beau dans ce pays*, Les habitants en sont ordinairement beaux et bien faits. || SANG, se dit aussi dans le sens de Race, en parlant Des chevaux.

SANG-DE-DRAGON. s. m. t. de botan. Espèce de patience, dont les feuilles rendent un suc rouge comme du sang. || SANG DE-DRAGON, Gomme-résine d'un rouge foncé, fournie par différents végétaux exotiques, et qu'on employait beaucoup autrefois en médecine comme astringente. On dit également, *Sang-dragon*.

SANGIAC. s. m. Dans l'empire ottoman, Chacun des districts ou arrondissements territoriaux qui forment les principales subdivisions des provinces. || Gouverneur d'un sangiac.

SANGIACAT. s. m. Titre du gouverneur d'un sangiac; ou Le sangiac même, le territoire d'un sangiac.

SANGLADE. s. f. (lat. *cingula*, sangle.) Grand coup de fouet, de sangle.

SANGLANT, ANTE. adj. (lat. *sanguinolentus*, sanglant.) Taché de sang, souillé de sang. || *Combat sanglant, défaite sanglante*, Combat, défaite où il y a eu beaucoup de sang répandu. || *Mort sanglante*, Mort violente avec effusion de sang. || *Viande sanglante*, Viande rôtie qui est peu cuite. On dit plus ordinairement, *Saignante*. || Fig., *La plaie est encore toute sanglante*, La douleur, l'affliction est encore toute récente, ou Il y a peu de temps que l'injure a été faite. || *Sacrifice non sanglant*, Le sacrifice de la messe. || SANGLANT, fig., Outrageant, très-offensant. *Injure sanglante*.

SANGLE. s. f. (lat. *cingula*, sangle.) Bande plate et large, qui sert à ceindre, à serrer, et à divers autres usages. *Lit de sangle*. || *La sangle d'une selle*, Sangle qui passe sous le ventre du cheval, et qui est fixée à la selle des deux côtés, de manière à la maintenir. On dit de même, *La sangle d'un bât*.

SANGLER. v. a. Ceindre, serrer avec une sangle, avec des sangles. Avec le pron. pers. *Il faut se bien sangler*. || Fam. et par extens., *Cette femme se sangle trop*, Elle se serre trop dans son corsage, dans son corset. || Fig. et fam., *Sangler un coup de poing, un coup de fouet, etc.*, Appliquer avec force un coup de poing, etc. || Fig. et fam., *Il a été sanglé*, se dit D'un homme qui a essuyé quelque mauvais traitement, ou quelque perte considérable. || SANGLÉ, ÉE. participe.

SANGLIER. s. m. Porc sauvage. || SANGLIER, Poisson de mer dont le museau a quelque ressemblance avec celui d'un cochon.

SANGLOT. s. m. (lat. *singultus*, sanglot.) Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée. Son plus grand usage est au pluriel. *Étouffer ses sanglots*.

SANGLOTER. v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE. s. f. (lat. *sanguisuga*, sangsue.) (On ne prononce point le G.) Ver aquatique qui suce le sang des parties du corps auxquelles il s'applique. || Fig., Ceux qui tirent de l'argent du peuple par de mauvaises voies, par des exactions. || Ceux qui dans leur profession exigent une plus forte rétribution que celle qui leur appartient légitimement. *Cet homme de loi est une sangsue pour ses clients*.

SANGUIFICATION. s. f. (lat. *sanguinem facere*, faire du sang.) (On fait sentir l'U.) t. de physiologie. Le changement de la nourriture ou du chyle en sang.

SANGUIN, INE. adj. (lat. *sanguinarius*, même signif.) Qui appartient au sang. En anat., *Vaisseaux sanguins*, Les vaisseaux qui servent à la circulation du sang; *Système sanguin*, L'ensemble de ces vaisseaux. || Il signifie aussi, En qui le sang prédomine. *Tempérament sanguin*. || *Maladies, affections sanguines*, Celles qui sont dues à la trop grande abondance du sang. || SANGUIN, Qui est de couleur de sang. *Rouge sanguin*. || *Jaspe sanguin*, Le jaspe vert marqueté de rouge.

SANGUINAIRE. adj. des 2 genres. Qui se plaît à répandre le sang humain. *Homme sanguinaire*. || Il se dit aussi Des actions cruelles, et des sentiments, des opinions qui portent à la cruauté.

SANGUINE. s. f. (lat. *sanguineus*, sanguin.) Mine de fer, sorte de schiste, d'un rouge foncé, qui sert à polir certains métaux, et dont on fait des crayons. || SANGUINE, Sorte de pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. (lat. *sanguinolentus*, même signif.) Teint de sang. Il ne se dit guère qu'en médecine et dans ces locutions : *Crachats sanguinolents. Déjections sanguinolentes*.

SANHÉDRIN. s. m. (grec *synédrion*, assemblée.) Nom donné aux tribunaux des Juifs.

SANICLE. s. f. t. de botan. Plante ombellifère, à fleurs blanches et à tige rougeâtre, qui passe pour astringente et résolutive.

SANIE. s. f. (lat. *sanies*, sanie.) t. de chirur. Pus séreux qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE. adj. t. de chirur. Chargé de sanie.

SANITAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *sanitas*, santé.) Qui a rapport à la santé, et particulièrement à la conservation de la santé publique. || *Cordon sanitaire*, Ligne de troupes placées de manière à empêcher toute communication avec un pays infecté de quelque maladie contagieuse.

SANS. Préposition exclusive. (lat. *sine*, sans.) *Être sans argent, sans ressource. Passer la nuit sans dormir. Cela va sans dire.* || Il se met assez souvent au commencement des phrases. Ainsi on dit : *Sans argent, point d'affaires*, À moins de donner de l'argent, etc. *Sans mentir, c'est un drôle de corps*, À parler vrai, c'est, etc. *Il a fait beaucoup, sans ce qu'il fera encore*, Pour ne rien dire de ce qu'il pourra faire encore. *Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni*, Autrement, sinon vous serez puni. || Il est quelquefois suivi de *que* et du subjonctif. *Sans que cela paraisse. Deviez-vous agir sans qu'on vous l'eût ordonné?* || SANS, entre aussi dans plusieurs manières de parler adverbiales. *Sans doute. Sans faute. Sans vanité. Sans exception. Sans fin. Sans façon. Sans cesse. Sans délai. Sans miséricorde. Etc.*

SANS-DENT. s. f. (lat. *sine dente*, sans dent.) t. popul. dont on se sert pour désigner Une vieille femme qui a perdu ses dents.

SANS-FLEUR. s. f. (lat. *—flore*, fleur.) Sorte de pomme appelée aussi *Pomme-figue*.

SANS-PEAU. s. f. (lat. *—pelle*, peau.) Sorte de poire d'été, qui est une variété du rousselet.

SANSCRIT, ITE. adj. L'ancienne langue des brahmanes, qui est restée la langue sacrée de l'Indostan. On le dit également De ce qui a rapport à cette langue.

|| Il s'emploie comme subst. masc. *L'étude du sanscrit.*

SANSONNET. s. m. Oiseau noir, semé de taches blanches ou fauves, qui apprend facilement à siffler et même à parler. On le nomme aussi *Étourneau.* || Sansonnet, Poisson de mer qui est un petit maquereau.

SANTAL. s. m. *Voyez* Sandal.

SANTÉ. s. f. (lat. *sanitas*, santé.) État de celui qui est sain, qui se porte bien. *Santé robuste. Santé chancelante. Il crève de santé.* || Fam. et par exagér., *Santé insolente*, Santé que rien n'altère. Proverb., dans le même sens, *Santé de crocheteur.* || *Officiers de santé*, Médecins d'un ordre inférieur. || Chez le roi, *Service de santé*, Les médecins et chirurgiens attachés au service de la santé du roi. || *Maison de santé*, Maison où l'on reçoit des malades pour les soigner moyennant un prix convenu. || *Bureau de santé*, Établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments qui viennent du Levant, ou de tout autre pays infecté ou soupçonné de contagion. Dans un sens analogue. *Canot de santé. Garde de santé. Billet de santé.* || *Chocolat de santé*, Propre à entretenir la santé. || Santé, se dit quelquefois en parlant Du moral. *La santé de l'esprit.* || *A votre santé.* Façon de parler dont on se sert à table, lorsqu'on boit à quelqu'un. *Porter des santés.*

SANTOLINE. s. f. t. de botan. Genre de plantes très-odorantes et très-amères, qui appartient à la famille des Composées. || Santoline, Nom pharmaceutique de La graine de diverses espèces d'armoises, qui s'emploie comme vermifuge, et qu'on appelle autrement *Semen-contra.*

SANTON. s. m. Sorte de moines chez les mahométans.

SANVE. s. f. (grec *sinèpi*, sénevé.) Nom vulgaire du sénevé sauvage.

SAOUL, SAOULER. *Voy.* Soûl, Soûler.

SAPA. s. m. t. de pharm. Moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel. *Voyez* Raisiné.

SAPAJOU. s. m. Singe d'Amérique, qui a la queue prenante, et qui est fort petit. || Fig. et fam., Petit homme laid et ridicule.

SAPAN. s. m. Nom d'un bois propre à la teinture, et qui vient du Japon.

SAPE. s. f. (allem. *sappe*, sape.) t. qui s'emploie principalement dans le génie. Travail de la tranchée, lorsque les assiégeants, arrivés à portée de mousqueton de la place, emploient, pour se couvrir, des paniers cylindriques appelés gabions. || Il se dit aussi de l'ouvrage même qu'on fait en sapant.

SAPER. v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. || Il se dit figur. en parlant De religion, de morale, de politique. *Saper les fondements d'un État.* || Sapé, ée, participe.

SAPEUR. s. m. Celui qui est employé à la sape. || Particulièrem., Espèce de soldats armés d'une hache et portant un grand tablier de peau, qui marchent en tête des régiments d'infanterie. || *Sapeur-pompier.* Voyez Pompier.

SAPHÈNE. s. f. (grec *saphènès*, évident.) t. d'anat. Nom donné à Deux veines de la jambe que l'on aperçoit aisément sous la peau, près de chaque malléole, et à l'une ou l'autre desquelles se pratique la saignée du pied.

SAPHIQUE. adj. et s. m. Sorte de vers composé de onze syllabes, fort en usage chez les Grecs et les Latins, et qu'on prétend avoir été inventé par Sapho.

SAPHIR. s. m. (grec *saphès*, clair.) Pierre précieuse moins dure que le diamant, brillante et de couleur bleue.

SAPHIRINE. s. f. Variété de calcédoine, qui a la couleur du saphir.

SAPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *sapidus*, même signif.) t. didactique. Qui a de la saveur.

SAPIENCE. s. f. (lat. *sapientia*, sagesse.) Sagesse. Vieux. || Absol., *La sapience*, en style théologiq., Livre de Salomon qu'on appelle autrement *La Sagesse.*

SAPIENTIAUX. adj. m. pl. Il ne se dit que De certains livres de l'Ecriture sainte.

SAPIN. s. m. (lat. *sapinus*, sapin.) Grand arbre résineux et toujours vert, dont le tronc est ordinairement fort droit. || Prov. et fig., *Il sent le sapin*, se dit D'un homme qui a mauvais visage, et qui paraît devoir mourir bientôt. || Sapin, fig. et fam., Voiture de place, fiacre.

SAPINE. s. f. Solive ou planche de bois de sapin.

* Sapinette. s. f. Sapin du Canada.

SAPINIÈRE. s. f. Lieu planté de sapins.

SAPONAIRE. s. f. (lat. *sapo*, savon.) t. de bot. Plante de la famille des Œillets, à laquelle on attribue des vertus fondantes : ses feuilles, broyées dans de l'eau, y forment une écume semblable à celle du savon, et la rendent propre à blanchir le linge, les dentelles, etc.

SAPORIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *sapor*, saveur, *facere*, faire.) t. didactique. Qui produit la saveur. Peu usité.

SAPOTE ou SAPOTILLE. s. f. Fruit du sapotier ou sapotillier.

SAPOTIER ou SAPOTILLIER. s. m. Arbre des Antilles qui porte un fruit excellent.

SARABANDE. s. f. (espagn. *zarabanda*, sarabande.) Danse grave sur un air à trois temps. || L'air sur lequel on danse une sarabande.

SARBACANE. s. f. (esp. *cerbatana*, sarbacane.) Long tuyau par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant.

SARBOTIÈRE. s. f. t. de limonadier. Vase de métal dans lequel on prépare les liqueurs qui doivent être servies en glaces ou en sorbets.

SARCASME. s. m. (grec *sarcasmos*, sarcasme.) Raillerie amère et insultante. *Essuyer des sarcasmes.*

SARCASTIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient du sarcasme.

SARCELLE. s. f. Oiseau aquatique semblable au canard, mais plus petit.

SARCLAGE. s. m. (lat. *sarculare*, sarcler.) Action de sarcler, et Le résultat de cette action.

SARCLER. v. a. Arracher avec la main, ou couper avec un instrument tranchant, les mauvaises herbes qui croissent dans un champ, dans un jardin. || *Sarcler les orges*, Arracher les herbes d'un terrain où l'on a semé de l'orge. || Sarclé, ée. participe.

SARCLEUR. s. m. Homme de journée qu'on emploie à sarcler un champ, un jardin.

SARCLOIR. s. m. Instrument propre à sarcler.

SARCLURE. s. f. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin en le sarclant.

SARCOCÈLE. s. m. (grec *sarx*, chair, *kèlè*, tumeur.) t. de chir. Tumeur charnue et dure qui se forme au scrotum : c'est le squirre ou cancer du testicule.

SARCOCOLLE. s. f. (grec —*colla*, colle.) Matière végétale résineuse que l'on employait autrefois comme astringente et détersive, et que l'on croyait propre à hâter la consolidation des plaies.

SARCOCOLLIER. s. m. t. de botan. Arbuste de

l'Éthiopie et des bords de la mer Rouge, duquel découle la matière résineuse appelée *Sarcocolle*.

SARCOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des chairs et des parties molles.

SARCOMATEUX, EUSE. adj. t. de chir. Qui tient du sarcome.

SARCOME. s. m. t. de chir. Toute excroissance ou tumeur qui a la consistance de la chair.

SARCOPHAGE. s. m. (grec —*phagéin*, manger.) Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler, et qui était fait, dit-on, d'une sorte de pierre caustique propre à consumer les chairs en peu de temps. || Il se dit aujourd'hui Du cercueil ou de sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

SARCOPHAGE. adj. des 2 genres. t. de médec. Médicaments qui brûlent les chairs, et qu'on nomme aussi *Cathérétiques*. || Subst. au masc. *Les sarcophages*.

SARCOTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il s'est dit Des remèdes propres à accélérer la régénération des chairs, et que l'on appelait aussi *Incarnatifs*. || Subst. au masc. *Les sarcotiques*.

SARDANAPALE. s. m. Nom d'un monarque d'Assyrie qui vécut dans la mollesse et dans la volupté : on l'applique, par antonomase, Aux princes et aux grands qui mènent une vie efféminée, dissolue.

SARDINE. s. f. (lat. *sardina*, sardine.) Poisson de mer qui ressemble au hareng commun, mais qui est plus petit.

SARDOINE. s. f. (lat. *sardonix*, même signif.) Sorte d'agate, non transparente, qui est de deux ou trois couleurs.

SARDONIEN ou SARDONIQUE. adj. m. (lat. *sardonicus*, sardonique.) Il ne s'emploie que dans la locution, *Ris sardonien* ou *sardonique*, Sorte de ris convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. || Fig., *Il a un ris sardonique*, se dit D'un homme qui rit à contre-cœur et par grimace ; et plus ordinairement D'un homme dont le ris annonce beaucoup de malignité.

SARIGUE. s. m. t. d'hist. nat. Animal mammifère dont la femelle a sous le ventre une espèce de bourse ou de poche dans laquelle elle porte ses petits.

SARMENT. s. m. (lat. *sarmentum*, sarment.) Le bois que pousse un cep de vigne.

SARMENTEUX, EUSE. adj. Il se dit D'une vigne qui pousse beaucoup de sarment. || Il se dit, par extens., en botan., Des plantes dont la tige est longue, flexible et grimpante comme le sarment.

SARONIDE. s. m. (grec *sarônis*, vieux chêne.) Nom d'une classe de prêtres gaulois.

SARRASIN. adj. m. *Blé sarrasin*, Espèce de renouée, qu'on appelle autrement *Blé noir*, et qui porte de petites graines noires et anguleuses. || Il s'emploie plus ordinairement comme subst. *Semer du sarrasin*.

SARRASINE. s. f. t. de fortific. Herse formée de gros pieux de bois ferrés en pointe par le bas, que l'on suspend entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château fort, etc., pour la baisser au besoin.

SARRAU. s. m. (lat. *sagum*, casaque.) Espèce de souquenille que portent les paysans, les rouliers, etc., et qui faisait autrefois partie de l'équipement des soldats.

SARRETTE ou SERRETTE. s. f. Plante vivace, à fleurs composées, qui fournit une couleur jaune assez solide.

SARRIETTE. s. f. Plante odoriférante de la famille des Labiées, qui sert pour assaisonner des ragoûts.

SARROT. s. m. *Voyez* SARRAU.

SAS. s. m. Tissu de crin, de soie, etc., entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, des liquides, etc. || *Plâtre au sas*, Celui qui, étant passé au sas ou au tamis, sert à faire les enduits. || Prov. et fig., *Passer une chose au gros sas*, L'examiner légèrement, avec peu de soin.

SAS. s. m. t. d'archit. hydraulique. Bassin ménagé, dans la longueur d'un canal de navigation, pour y retenir les eaux, qu'on verse, suivant le besoin, dans la chambre d'écluse au-dessus de laquelle il est situé.

SASSAFRAS. s. m. Arbre grand et rameux, de la famille des Lauriers, qui croît principalement dans l'Amérique septentrionale, et dont le bois et l'écorce sont d'un grand usage en médecine comme sudorifiques et diurétiques.

SASSE. s. f. t. de marine. Sorte de pelle creuse qui a une anse ou poignée : elle sert à jeter l'eau hors des petites embarcations. *Voyez* ESCOPE.

SASSENAGE. s. m. Fromage qui tire son nom d'un lieu du Dauphiné où il se fait.

SASSER. v. a. Passer au sas. || Fig. et fam., Discuter, examiner, rechercher avec exactitude. || SASSÉ, ÉE. participe.

SATAN. s. m. (lat. *Satanas*, Satan.) Nom que l'Écriture donne ordinairement à l'esprit tentateur. || En langage de dévotion, *Le royaume de Satan*, Le monde; et, *Les fils de Satan*, Les pervers. || Prov. et fam., *Un orgueil de Satan*, Un orgueil extrême.

SATANIQUE. adj. des 2 genres. De Satan. Il est synonyme de *Diabolique*, et plus fort, Satan étant réputé le chef des démons. Fam.

SATELLITE. s. m. (lat. *satelles*, satellite.) On appelle ainsi Tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, comme le ministre et l'exécuteur de ses violences. Il ne se prend qu'en mauvaise part. || SATELLITE, en astron., Petits astres qui tournent autour d'une planète, comme la lune autour de la terre. || En anat., *Veines satellites*, Veines qui avoisinent les artères.

SATIÉTÉ. s. f. (lat. *satietas*, satiété.) Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. || Il se dit aussi fig. *La satiété des plaisirs*.

SATIN. s. m. Étoffe de soie plate, fine, douce, moelleuse et lustrée. || Prov., *Avoir la peau douce comme un satin*, Avoir la peau fort douce et fort unie.

SATINADE. s. f. Petite étoffe de soie très-mince qui imite le satin.

SATINAGE. s. m. Action de satiner, ou Le résultat de cette action.

SATINER. v. a. Donner à une étoffe, à un ruban, à du papier, l'œil du satin. || En t. de fleuriste, *Cette tulipe satine*, Elle approche, par sa blancheur, de l'éclat du satin. Dans cette phrase, *Satiner* est neutre. || SATINÉ, ÉE. participe. || Fig., *Une peau satinée*, Une peau douce comme du satin. *Une tulipe satinée*, Une tulipe d'un très-beau blanc de satin.

SATIRE. s. f. (lat. *satyra*, satire.) Ouvrage en vers, fait pour reprendre, pour censurer, pour tourner en ridicule les vices, les passions déréglées, les sottises, les impertinences des hommes. || Certains autres ouvrages, ordinairement mêlés de prose et de vers, qui sont faits dans la même intention. || Fig., *Sa conduite fait la satire de la vôtre*, La régularité de sa conduite fait remarquer davantage les torts de la vôtre. || SATIRE, signifie aussi, Tout écrit ou discours piquant

médisant, contre quelqu'un. *Il a fait une longue satire contre vous.*

SATIRIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. *Ouvrage satirique.* || Enclin, porté à la médisance. *Esprit satirique.* || Substantiv., Auteur de satires.

SATIRIQUEMENT. adv. D'une manière satirique.

SATIRISER. v. a. Railler quelqu'un d'une manière piquante et satirique. Peu usité. || SATIRISÉ, ÉE. participe.

SATISFACTION. s. f. (lat. *satisfacere*, satisfaire.) Contentement. *Les choses se passèrent à la satisfaction générale.* || SATISFACTION, L'action par laquelle on satisfait quelqu'un, en réparant l'offense qu'on lui a faite. *Vous n'aurez jamais satisfaction de cette injure.* || En langage de dévotion, Ce qu'on est obligé de faire à l'égard de Dieu, pour réparation des péchés qu'on a commis.

SATISFACTOIRE. adj. des 2 genres. t. dogmatique. Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises. Dans cette acception, il ne se dit que De la mort de JÉSUS-CHRIST, et Des œuvres de pénitence qu'on fait en satisfaction de ses péchés.

SATISFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Contenter, donner sujet de contentement. *Un écolier qui satisfait ses maîtres.* || *Satisfaire ses créanciers, satisfaire ses ouvriers*, Leur payer ce qui leur est dû. *Cet ouvrier n'a plus rien à me demander, je l'ai satisfait.* || *Satisfaire un homme qu'on a offensé*, Lui faire réparation. *Vous l'avez offensé, il faut le satisfaire.* || *Satisfaire sa passion, sa vanité, etc.*, Contenter sa passion, etc.; se laisser aller aux mouvements de sa passion, de sa vanité, et exécuter ce qu'elles conseillent. || *Satisfaire un besoin*, Faire ce que ce besoin exige. || *Satisfaire l'esprit, l'oreille, etc.*, se dit Des choses qui plaisent à l'esprit, aux sens, etc. Dans le sens contraire, *Son discours, etc., ne m'a pas satisfait*, Il ne m'a pas plu. || *Satisfaire l'attente de quelqu'un*, Remplir l'attente, répondre à l'attente de quelqu'un. || SATISFAIRE, avec le pron. pers., Contenter le désir qu'on a de quelque chose. || *Se satisfaire soi-même*, Tirer soi-même raison d'une offense, d'une injure. || SATISFAIRE, Faire ce qu'on doit par rapport à quelque chose. En ce sens, et lorsqu'il reçoit un complément, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Satisfaire à son devoir.* || SATISFAIT, AITE. participe. || Adjectiv., Content. *Il est satisfait de son sort.*

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui satisfait. *Manières satisfaisantes.*

SATRAPE. s. m. (lat. *satrapes*, satrape.) Titre des gouverneurs de province, chez les anciens Perses. || Fig., *C'est un satrape*, se dit D'un grand seigneur orgueilleux, voluptueux et despote.

SATRAPIE. s. f. Gouvernement d'un satrape.

SATURATION. s. f. (lat. *saturare*, saturer.) t. de chimie. État d'un liquide qui est saturé.

SATURER. v. a. t. de chimie. Dissoudre dans un liquide le plus de matière qu'il est possible; mettre dans un liquide tout ce qu'il peut dissoudre d'une matière, en sorte que ce qu'on ajoute au delà reste libre et ne se dissout point. || SATURÉ, ÉE. participe. || *Eau de chaux saturée*, Eau dans laquelle on a mis une quantité de chaux suffisante pour que cette eau ne puisse en dissoudre davantage. || Fig., *Le public est saturé de ce genre d'ouvrages*, On en a tant publié, qu'il n'en veut plus lire, plus acheter.

SATURNALES. s. f. pl. (lat. *Saturnus*, Saturne.) Fêtes en l'honneur de Saturne. || Fig., Certains temps de licence, de désordre.

SATURNE. s. m. t. d'astron. Nom emprunté à la mythologie, et donné à une des planètes du système solaire. || En t. d'ancienne chimie, *Saturne*, Le plomb; *Sel de Saturne*, La combinaison de l'acide du vinaigre avec l'oxyde de plomb, quand cette combinaison est solide; et, *Extrait de Saturne*, Cette même combinaison, quand elle est à l'état de sirop.

SATYRE. s. m. (lat. *satyrus*, satyre.) Sorte de demi-dieu qui, selon la Fable, habitait les bois, et qui avait des jambes et des pieds de bouc. || Fig. et fam., *C'est un satyre*, se dit D'un homme extrêmement adonné aux femmes.

SATYRE. s. f. t. d'antiq. Chez les Grecs, Certains poëmes ainsi nommés, parce que les satyres en étaient les principaux personnages.

SATYRIASIS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) t. de médec. Maladie qui consiste en une érection continuelle.

SATYRION. s. m. t. de botan. Plante de la famille des orchis, qui exhale une odeur de bouc fort désagréable.

SATYRIQUE. adj. des 2 genres. t. d'antiq. Qui appartient aux satyres.

SAUCE. s. f. (lat. *salsus*, salé.) Assaisonnement liquide où il entre du sel, et ordinairement quelques épices pour y donner du goût. || *Cette sauce n'est pas faite*, N'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée. || *Sauce courte*, Sauce peu abondante. || Fam., *Donner ordre aux sauces*, Aller dans la cuisine prendre soin que tout soit bien apprêté. || Prov., *Il n'est sauce que d'appétit*, Quand on a faim, on trouve bon tout ce qu'on mange. || Prov. et fig., *La sauce vaut mieux que le poisson*, L'accessoire vaut mieux que le principal. On dit à peu près dans le même sens, *La sauce fait manger le poisson.* || Prov. et fig., *On ne sait à quelle sauce le mettre*, se dit D'un homme qu'on ne sait à quoi employer, qui n'est propre à rien. Dans un sens contraire, *Il est bon à toutes sauces*, se dit D'un homme qui est propre à tout. || *Sauce du tabac*, Eau salée dans laquelle on a mis quelques autres ingrédients, et dont on se sert pour la préparation du tabac en poudre.

SAUCER. v. a. Tremper du pain, de la viande, etc., dans la sauce. || Fig., fam. et par plaisant., *Cet homme a été saucé dans la boue, dans la rivière*, Il est tombé dans la boue, etc. || Fig. et pop., *Saucer quelqu'un*, Le gronder, le réprimander fortement. || SAUCÉ, ÉE. participe. || En numismatique, *Médailles saucées*, Médailles de cuivre couvertes d'une feuille d'étain.

SAUCIÈRE. s. f. Vase creux dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE. s. f. Boyau de porc ou d'autre animal, rempli de viande crue, hachée et assaisonnée.

SAUCISSON. s. m. Sorte de saucisse qui est fort grosse et de très-haut goût. || Par analogie, en t. d'artificier, Sorte de grosse fusée. || En t. de guerre, Long rouleau de toile rempli de poudre dont on se sert pour porter le feu à un fourneau de mine. || Fagots très-longs qu'on emploie pour revêtir les talus intérieurs et les embrasures des batteries.

SAUF, AUVE. adj. (lat. *salvus*, même signif.) Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. On le joint souvent avec *Sain. Il en est revenu sain et sauf.* || SAUF, est quelquefois invariable, et signifie, Sans blesser, sans donner atteinte à. *Sauf votre respect.* || Sans exclure, sans préjudice de. *Sauf meilleur avis. Sauf à changer.* || En t. de chancellerie, *Sauf en autre chose notre droit, et l'autrui en toutes*, se disait pour

marquer que Le roi n'entendait jamais préjudicier à ses droits ni à ceux de personne. || En t. de palais, *Adjudication sauf huitaine*, Sans préjudice de pouvoir enchérir dans la huitaine. *Sauf l'appel.* || En t. de finances, *Sauf erreur de calcul, sauf erreur ou omission.* || SAUF, invariable, Excepté, à la réserve de *Il lui a cédé tout son bien, sauf ses rentes.*

SAUF-CONDUIT. s. m. (lat. —*conducere*, conduire.) Sorte de passeport par lequel il est permis à une personne d'aller en quelque endroit, sans crainte d'être arrêtée. || Particulièrement, Sauvegarde temporaire que les magistrats accordent, en certains cas, aux débiteurs exposés à la contrainte par corps. || Permission qu'en temps de guerre un général donne à un ennemi de passer, librement et en sûreté, sur le terrain qu'occupe son armée.

SAUGE. s. f. (lat. *salvia*, sauge.) Plante aromatique employée en médecine comme tonique et antispasmodique.

SAUGRENU, UE. adj. (lat. *sal*, sel, *granum*, grain.) Impertinent, absurde, ridicule. Il ne se dit que Des choses. Fam.

SAULE. s. m. (lat. *salix*, saule.) Arbre qui croît ordinairement dans les prés et le long des ruisseaux. || *Saule pleureur*, Espèce de saule dont les branches sont plus longues et plus flexibles que celles du saule ordinaire, et retombent vers la terre.

SAUMÂTRE. adj. des 2 genres. (lat. *salsedo*, salaison.) Il ne s'emploie que dans ces expressions : *Eau saumâtre*, Eau qui a un goût approchant de celui de l'eau de mer. *Goût saumâtre*, Saveur qui ressemble au goût de l'eau de mer.

SAUMON. s. m. (lat. *salmo*, saumon.) Poisson de mer qui remonte les rivières, et dont la chair est rouge. || SAUMON, Masse de plomb ou d'étain, telle qu'elle est sortie de la fonte.

SAUMONÉ, ÉE. adj. Il se dit De certains poissons, particulièrement des truites, quand la chair en est rouge comme celle des saumons.

SAUMONEAU. s. m. dimin. Petit saumon, saumon qui n'a pas encore acquis toute sa croissance.

SAUMURE. s. f. (lat. *salsugo*, même signif.) Liqueur qui se fait du sel fondu et du suc de la chose salée.

SAUNAGE. s. m. (lat. *sal*, sel.) Débit, trafic de sel. || *Faux-saunage*, La vente, le débit du sel en fraude et contre les ordonnances.

SAUNER. v. n. Faire du sel.

SAUNERIE. s. f. Nom collectif qu'on donne au lieu, aux bâtiments, puits, fontaines et instruments propres à la fabrique du sel.

SAUNIER. s. m. Ouvrier qui travaille à faire le sel. || Celui qui débite, qui vend le sel. || *Faux-saunier*, Celui qui vend, qui débite du sel en fraude et contre les ordonnances.

SAUNIÈRE. s. f. Vaisseau où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET. s. m. (lat. —*pungere*, piquer.) t. de cuisine. Sauce ou ragoût qui pique, qui excite l'appétit.

SAUPOUDRER. v. a. (lat. —*pulverare*, poudrer.) Poudrer de sel. || Il se dit aussi en parlant De ce qu'on poudre d'autre chose que de sel, comme de farine, de poivre, etc. || SAUPOUDRÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Critique saupoudrée de quelques éloges*, Mêlée de quelques éloges.

SAUR. adj. m. (allem. *saur*, âcre.) *Voyez* SAURE.

SAURAGE. s. m. t. de fauconnerie. Première année d'un oiseau avant qu'il ait mué.

SAURE. adj. des 2 genres. De couleur jaune qui tire sur le brun. Il ne se dit guère que Des chevaux. *Un cheval saure.* || *Hareng saur*, par abréviation de *Saure*, Le hareng salé, demi-séché à la fumée. On dit aussi, *Hareng sauret*; mais on écrit plus ordinairement, *Hareng saur.* || SAURE, en fauconnerie, se dit De l'oiseau pendant sa première année, où il porte encore son premier pennage, qui est roux.

SAURER. v. a. Faire sécher à la fumée. || SAURÉ, ÉE. participe.

SAURET. adj. m. *Voyez* SAURE.

SAURIENS. s. m. pl. (grec *sauros*, lézard.) t. d'hist. nat. Nom donné à l'une des quatre grandes divisions des reptiles : c'est celle qui comprend les lézards et les crocodiles. On l'emploie quelquefois adjectiv.

SAUSSAIE. s. f. (lat. *salix*, saule.) Lieu planté de saules.

SAUT. s. m. (lat. *saltus*, saut.) Action de sauter. *Il s'élança tout d'un saut. Ce cheval ne va que par sauts et par bonds. Le saut de la carpe.* || Fig., *Saut de carpe*, Saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || *Saut périlleux*, Saut qu'exécutent les danseurs de corde et les baladins quand le corps fait un tour entier en l'air. Il se dit, fig., de Résolutions violentes et hasardées. || Fig., en t. de manége, *Saut de mouton*, Saut capricieux par lequel un cheval se jette de côté, de manière souvent à désarçonner son cavalier. || Par exagérat., *Ne faire qu'un saut d'un endroit à un autre*, Aller d'un lieu à un autre avec une extrême promptitude. || Fig., *N'aller que par sauts et par bonds*, Parler avec une vivacité déréglée, sans garder aucun ordre dans son discours. Il se dit aussi en parlant Des actions, de la conduite, lorsqu'elles manquent de suite. || Fig. et fam., *Faire un grand saut*, Aller s'établir dans un lieu fort éloigné de celui où l'on était. Cela se dit aussi D'un homme qui, d'un petit ou médiocre emploi, parvient tout d'un coup à une place importante. || Fig., *Il y est monté d'un saut*, se dit D'un homme qui a été élevé à une place importante, sans passer par les degrés inférieurs. || Fig. et fam., *Faire le saut*, Se déterminer enfin à prendre un parti où il y a du péril. Il se prend ordinairement en mauvaise part. || Fig. et fam., *Faire faire le saut à quelqu'un*, Lui faire perdre son emploi. || Fam., *Au saut du lit*, Au sortir du lit. || SAUT, Chute. Fam. || Fam., *Saut de Breton*, Saut d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte. || SAUT, Chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. || *Saut de moulin*, Chute d'eau qui fait aller un moulin. || *Saut de loup*, Fossé que l'on fait au bout d'une allée, à l'extrémité d'un parc ou d'un jardin, pour en défendre l'entrée sans borner la vue. || SAUT, en t. de haras, se dit de L'action d'un étalon qui couvre une jument.

SAUTE. s. f. t. de marine. Il ne s'emploie que dans l'expression, *Saute de vent*, Changement subit de plusieurs quarts dans le vent régnant.

SAUTÉ. s. m. t. de cuisine. Sorte de ragoût. || Adjectiv. *Rognons sautés au vin de Champagne.*

SAUTELLE. s. f. t. d'agricult. Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTER. v. n. S'élever de terre avec effort, ou S'élancer d'un lieu à un autre. *Sauter en selle.* || *Sauter à bas de son lit*, Descendre de dessus son lit avec vivacité. || Fam., *Faire sauter quelqu'un par la fenêtre*, Le jeter par la fenêtre. || Prov. et fig., *Reculer pour mieux sauter*, Temporiser pour mieux prendre ses avantages. || Fig. et fam., *Sauter aux nues*, Se mettre en colère. Dans un sens analogue, *Vous me feriez sauter au plancher*, Vous me poussez à bout, vous

soutenez des choses absurdes. || SAUTER, se dit particulièrement en parlant Des choses que l'explosion d'une mine, ou d'un amas de poudre, renverse et fait voler en éclats. *Les assiégeants ont fait sauter le bastion. Se faire sauter,* Faire sauter son vaisseau. || Fig. et fam., *Faire sauter un mauvais lieu, etc.,* Fermer un mauvais lieu, etc. || Fig. et fam., *Faire sauter quelqu'un,* Lui faire perdre son emploi, sa place. || Fig. et fam., *Faire sauter des bouteilles,* Boire des bouteilles de vin. || Aux jeux de hasard, *Faire sauter la banque,* Gagner tout l'argent du banquier. || *Faire sauter la cervelle à quelqu'un,* Lui casser la tête d'un coup de pistolet ou autrement. || En t. de billard, *Faire sauter une bille,* La faire tomber, en jouant, hors de la table du billard. || *Faire sauter la coupe,* Rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. || SAUTER, S'élancer et saisir avec vivacité quelqu'un, quelque chose. *Sauter au collet, aux yeux de quelqu'un.* || *Sauter au cou de quelqu'un,* L'embrasser avec empressement. || Fig., *Sauter aux yeux,* se dit D'une chose qui est évidente, qui se fait voir d'abord, qu'on aperçoit sans peine. *Il y a dans ce tableau des défauts qui sautent aux yeux.* || SAUTER, fig., Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par les degrés intermédiaires. *Il a sauté de la troisième classe en rhétorique.* || Passer subitement, rapidement d'une chose à une autre qui est différente de la première, qui n'a point de liaison avec elle. *Il saute d'un objet à l'autre.* || SAUTER. v. a. Franchir. *Sauter un fossé.* || Fig. et fam., *Sauter le fossé, le pas,* Prendre un parti hasardeux, après avoir longtemps balancé. || Fam., *Sauter à pieds joints par-dessus quelque chose,* Faire quelque chose sans s'embarrasser des obstacles, des considérations contraires. || SAUTER, actif, signifie, fig., Omettre, passer quelque chose, soit en lisant, soit en transcrivant. *Il a sauté deux feuillets.* En ce sens, on dit aussi, *Sauter par-dessus;* mais alors *Sauter* est neutre. || SAUTER, en t. de haras, se dit D'un étalon qui couvre une jument. || SAUTÉ, ÉE. participe.

SAUTEREAU. s. m. Petite pièce de bois, garnie d'une languette de plume, qui, en sautant par le mouvement de la touche, fait sonner la corde d'un clavecin.

SAUTERELLE. s. f. Insecte ailé qui s'avance en sautant, à l'aide de ses deux pattes postérieures, beaucoup plus longues que les autres. || SAUTERELLE, en t. de maçonnerie, de charpenterie, etc., La fausse équerre mobile; instrument formé de deux règles assemblées à l'une de leurs extrémités par une charnière, et qui sert à prendre et à tracer toutes sortes d'angles.

SAUTEUR, EUSE. s. Celui, celle dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. || SAUTEUR, se dit, en t. de manége, d'Un cheval dressé à exécuter les différents sauts, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. || SAUTEUSE est aussi Le nom d'une sorte de danse.

SAUTILLANT, ANTE. adj. Qui sautille, qui ne fait que sautiller.

SAUTILLEMENT. s. m. Action de sautiller, d'avancer en faisant de petits sauts.

SAUTILLER. v. n. Sauter à petits sauts.

SAUTOIR. s. m. Figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de Saint-André ✕. On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale, *En sautoir.* || *Porter quelque chose en sautoir,* Le porter sur le dos à l'aide de deux bretelles ou cordons qui se croisent sur la poitrine, ou même à l'aide d'une seule bretelle ou d'un seul cordon qui passe de gauche à droite ou de droite à gauche.

SAUVAGE. adj. des 2 genres. (ital. *selvaggio,* sauvage.) Il se dit proprement De certains animaux qui vivent dans les lieux éloignés de la fréquentation des hommes. || SAUVAGE, signifie aussi, Qui n'est point apprivoisé. En ce sens, il se dit généralement De tous les animaux qui ne sont point domestiques. *Un chat sauvage. Une oie sauvage.* || SAUVAGE, se dit, par extens., Des lieux incultes et inhabités. *Un pays sauvage.* || SAUVAGE, se dit encore De certains peuples qui vivent ordinairement dans les bois, sans habitation fixe, et plutôt en bêtes qu'en hommes. En ce sens, il est aussi substantif. *Les sauvages de l'Amérique.* || SAUVAGE, se dit fig. D'une personne qui se plaît à vivre seule. *C'est un homme d'une humeur sauvage.* En ce sens, il s'emploie substantiv. *Ce jeune homme est un sauvage qui ne se montre jamais dans le monde.* || Qui a quelque chose de farouche. *Air sauvage. Vertu sauvage.* || SAUVAGE, se dit aussi De certaines plantes qui viennent naturellement, sans qu'on prenne soin de les cultiver. *Olivier sauvage.* || *Chicorée sauvage,* Espèce de chicorée verte et amère, qu'on ne laisse pas de cultiver dans les jardins. || *Ce fruit a un goût sauvage,* Il a un goût âpre et désagréable. || *Huile sauvage,* L'huile qui a un petit goût amer, ce qui ne la rend que meilleure. || Fig. et pop., *Feu sauvage,* Sorte de gale qui vient quelquefois au visage des enfants.

SAUVAGEON. s. m. t. d'agricult. Jeune arbre venu sans culture. || Arbre venu de semis, et qui n'a pas été greffé. *Voyez* FRANC.

SAUVAGERIE. s. f. Manière, humeur, habitudes sauvages. Fam.

SAUVAGIN, INE. adj. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Goût sauvagin,* Goût, odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang. || Plus ordinairement comme subst. *Cela sent le sauvagin.*

SAUVAGINE. s. f. coll. Oiseaux de mer et de marais qui ont le goût sauvagin. || L'odeur de ces oiseaux. *Cela sent la sauvagine.*

SAUVEGARDE. s. f. (lat. *salvare,* sauver.) Protection accordée par une autorité quelconque. *Le magistrat l'a pris sous sa sauvegarde.* || Détachement qu'un chef militaire envoie dans un endroit pour le garantir d'insulte. || Titre par lequel une sauvegarde est accordée. || SAUVEGARDE, se dit fig. d'Une chose ou d'une personne qui sert de garantie contre un danger qu'on redoute. *Son obscurité lui servit de sauvegarde contre la proscription.*

SAUVER. v. a. Garantir, tirer du péril, mettre en sûreté. *Sauver un homme du supplice. Sauver l'honneur. Sauver son nom de l'oubli.* || Il se construit quelquefois avec un régime indirect et un régime direct, l'un désignant la personne, et l'autre la chose que la personne était menacée de perdre ou de subir. *Vous m'avez sauvé la vie.* || Épargner une chose à quelqu'un, l'en exempter. *Cela lui a sauvé beaucoup de dépense.* || *Sauver les dehors, sauver les apparences,* Faire en sorte qu'il ne paraisse rien au dehors dont les gens puissent être blessés. || Prov. et fig., *Vouloir sauver la chèvre et le chou,* Vouloir ménager en même temps des intérêts différents ou opposés. || Au jeu de paume, *Sauver la grille, sauver le dedans,* Parer les coups qui poussent la balle dans la grille ou dans le dedans. Au jeu de billard, *Sauver à quelqu'un une blouse, etc.* || *Sauver une contradiction,* Concilier deux propositions contraires. || En musique, *Sauver une dissonance,* La faire suivre d'un accord conve-

nable. || *Sauver les défauts d'un ouvrage*, Les pallier, empêcher qu'ils ne paraissent. || *Sauver les défauts de la taille d'une personne*, Cacher quelque difformité de sa taille, par la manière de l'habiller. || SAUVER, Rendre éternellement heureux dans le ciel. *Dieu a envoyé son Fils pour sauver les hommes.* || SAUVER, avec le pron. pers., S'échapper. *Il s'est sauvé à toutes jambes.* || Fig. et fam., *Se sauver à travers les broussailles*, Se tirer d'embarras comme on peut. || *Se sauver d'un péril, etc.*, S'y dérober. On dit de même, *Se sauver de l'oubli, etc.* || Fam. et par ellipse, *Sauve qui peut*, Se tire du péril qui pourra. || SAUVER, avec le pron. pers., Se retirer promptement. *Il se fait tard, je me sauve.* Fam. || Aller dans un lieu pour y chercher un asile, s'y réfugier. *L'épidémie s'étant déclarée dans la ville, nous nous sauvâmes à la campagne.* || Faire son salut éternel. || Se dédommager. *Ce marchand se sauve sur la quantité.* || SAUVÉ, ÉE. participe.

SAUVETAGE. s. m. t. de marine. Action de retirer des flots et de recueillir les débris d'un naufrage. || *Bouée de sauvetage*, Plateau de liége garni de bouts de corde, qu'on jette à la mer lorsqu'un homme y est tombé et qu'il est impossible de le secourir autrement.

SAUVETÉ. s. f. État d'une personne, d'une chose mise hors de péril. Vieux.

SAUVEUR. s. m. Celui qui sauve, libérateur. || Il se dit, par excellence, de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. || Adjectiv. *Un dieu sauveur.*

SAUVE-VIE. s. f. (lat. —*vita*, vie.) Nom vulgaire d'une espèce de petite fougère qui croît dans les fentes des vieux murs. On la nomme aussi *Rue de muraille.*

SAVAMMENT. adv. (lat. *sapienter*, même signif.) D'une manière savante. || *Parler savamment d'une chose*, En parler avec connaissance.

SAVANE. s. f. Nom que l'on donne, en Canada, aux forêts d'arbres résineux; et, dans la Guyane, à tous les endroits où il n'y a pas de grandes forêts. || Plus ordinairement, Une vaste prairie, cultivée ou sauvage.

SAVANT, ANTE. adj. (lat. *sapere*, savoir.) Qui sait beaucoup en matière d'érudition ou de science. || Il se dit aussi Des ouvrages où il y a de la science, de l'érudition. *Livre savant. Des recherches savantes.* || *Langues savantes*, Les langues anciennes, et celles qui ne sont connues que d'un petit nombre de personnes. || SAVANT, Qui est bien instruit, bien informé de quelque chose, de quelque affaire. *Après tout ce qu'il m'a dit, je n'en suis pas plus savant.* || *Cette jeune fille est bien savante*, Elle sait des choses qu'elle devrait ignorer. || SAVANT, se dit encore De certaines choses où il y a de l'art, de l'habileté. *Une marche savante. Savantes dispositions.* || SAVANT, est aussi subst., en parlant Des personnes. *Les savants disent...*

SAVANTASSE. s. m. (En poésie, on écrit quelquefois, *Savantas.*) t. de dénigrement. Homme qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVATE. s. f. (ital. *ciabatta*, savate.) Vieux soulier fort usé. || Fam., *Traîner la savate*, Être dans l'indigence.

SAVATERIE. s. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers.

SAVETER. v. a. Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement. Pop. || SAVETÉ, ÉE. participe.

SAVETIER. s. m. Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers. || Fig. et pop., *C'est un savetier*, se dit D'un mauvais ouvrier en quelque métier que ce soit.

SAVEUR. s. f. (lat. *sapor*, saveur.) Qualité qui est l'objet du goût, qui se fait sentir au goût. || Prov., *Cela n'a ni goût ni saveur*, se dit D'une viande, d'une sauce insipide. || Fig., *Il n'y a là ni goût ni saveur*, se dit en parlant D'une composition littéraire où il n'y a rien d'agréable, rien de piquant.

SAVOIR. v. a. (lat. *sapere*, savoir.) (*Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. Je savais. Je sus. J'ai su. Je saurai. Je saurais. Sache, sachez. Que je sache. Que je susse. Sachant. Su.*) Connaître, avoir connaissance de. *Il sait le chemin. Je ne sais où j'en suis. Il sait cela de bonne part. Tout se sait à la longue.* || *Il en sait bien long, il en sait plus d'un*, se dit D'un homme qui se conduit habilement, qui va bien à ses fins. || Fam., *Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit*, se dit D'un homme qui ne dit rien, ne fait rien de ce qu'il devrait faire ou dire. || Fam., *Il sait mieux qu'il ne dit*, Il parle contre sa propre connaissance. || Fam., *Ne savoir rien de rien*, Être dans une ignorance complète de toutes choses, ou de telle chose en particulier. || Fam., *Je sais ce que je sais*, se dit Quand on ne veut pas s'expliquer. || Subst. et fam., *Un je ne sais qui*, Un homme que personne ne connaît ou ne considère. || *Je ne sais quoi*, ou substantiv., *Un je ne sais quoi*, se dit D'une qualité ou d'un sentiment indéfinissable. *Je ne sais quoi m'avertissait de me défier de lui. Il y a dans ces vers un je ne sais quoi qui me charme.* || Par manière de doute et d'interrogation : *Qu'en savez-vous ? Reste à savoir si...* || *Dieu sait.* Locution familière dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose sous le rapport de la quantité ou autrement. *Il a des écus, Dieu sait.* || Fam., *Je ne sache personne*, Je ne connais personne. Dans ces sortes de phrases, on n'emploie jamais le subjonctif qu'avec la négation. || *Que je sache*, se met à la fin d'une phrase Pour signifier que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. *Il n'y a personne à la maison, que je sache.* || *Savoir bon gré à quelqu'un de quelque chose*, Être satisfait d'une chose que quelqu'un a dite, qu'il a faite. || SAVOIR, Posséder quelque science, être instruit en quelque profession, en quelque exercice. *Il sait les affaires. Savoir son métier. Vous verrez ce que je sais faire.* || Prov., *Ne savoir ni A ni B*, Être fort ignorant. || Prov. et fig., *Savoir la carte du pays*, ou absol., *Savoir la carte*, Connaître parfaitement les intrigues, les manières du monde, d'une société, etc. || SAVOIR, Être accoutumé, exercé à une chose, la bien faire. *Il sait plaire. Il sait se vaincre.* || Fam., *Il ne sait pas distinguer sa main gauche de sa main droite*, Il est sans intelligence. || *Savoir vivre*, Se conduire dans le commerce du monde avec tous les égards, les précautions qu'un honnête homme est obligé d'avoir avec les autres. Voyez SAVOIR-VIVRE. || *Savoir bien le monde*, Savoir bien la manière de vivre dans la société. *Il sait son monde.* || SAVOIR, Avoir dans la mémoire. *Il sait sa leçon.* || Fig. et fam., *Savoir quelqu'un par cœur*, Connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. || SAVOIR, absol., Avoir l'esprit orné et rempli de choses utiles. || Prov., *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, Si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force. || SAVOIR, Avoir le moyen de faire quelque chose. *Je saurai bien le réduire. Je n'y saurais que faire.* || SAVOIR, Apprendre, être informé de quelque chose. *Vous saurez que...* || *Faire*

savoir, Informer quelqu'un par message. *Je lui ai fait savoir le succès de cette affaire.* || *Savoir faisons.* Formule de chancellerie et de palais. || *C'est à savoir*, et plus ordinairement, *Savoir.* Façons de parler dont on se sert Pour spécifier les choses dont il s'agit. On s'en sert, fam., Pour marquer qu'on doute de quelque chose. *Vous me dites qu'ils contribueront tous également à cette affaire, c'est à savoir s'ils le pourront.* || Su, ue. participe. || Substantiv., La connaissance qu'on a de quelque chose. Il n'est guère usité que dans cette façon de parler adverbiale, *Au vu et au su de tout le monde.*

SAVOIR. s. m. Érudition, connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. *C'est un homme de peu de savoir.* Il n'est d'usage qu'au singulier.

SAVOIR-FAIRE. s. m. (lat. *—facere*, faire.) Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend. *Il manque de savoir-faire.*

SAVOIR-VIVRE. s. m. (lat. *—vivere*, vivre.) Connaissance des usages du monde et des égards de politesse que les hommes se doivent en société.

SAVON. s. m. (lat. *sapo*, savon.) Pâte ou composition faite avec de l'huile ou autre matière grasse, et un alcali, et qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. || Fig. et pop., *Donner un savon à quelqu'un*, Le réprimander, le tancer fortement.

SAVONNAGE. s. m. Nettoiement, blanchissage par le savon.

SAVONNER. v. a. Nettoyer, blanchir avec du savon. || En t. de barbier, Couvrir d'écume de savon le menton d'un homme, avant d'y passer le rasoir. || Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit Des différents tissus qui peuvent supporter le savonnage. *Cette étoffe peut se savonner.* || Fig. et pop., *Savonner quelqu'un*, Lui faire une réprimande. || Savonné, ée. participe.

SAVONNERIE. s. f. Lieu où l'on fait le savon. || Absol., *La Savonnerie*, Manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabrique des étoffes de laine longue et brillante.

SAVONNETTE. s. f. Petite boule de savon préparé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

SAVONNEUX, EUSE. adj. Qui tient de la qualité du savon. || *Terre savonneuse*, Terre argileuse, très-fine et douce au toucher, telle que la terre à foulon.

SAVONNIER. s. m. Fabricant de savon. || Savonnier, en botan., Arbre du Brésil et des Antilles, dont le fruit rend l'eau blanche, écumeuse, et propre à blanchir le linge.

SAVOUREMENT. s. m. (lat. *sapor*, saveur.) Action de savourer. Peu usité.

SAVOURER. v. a. Goûter avec attention et avec plaisir. || Fig., Jouir de quelque chose avec délectation, avec une sorte de lenteur qui prolonge le plaisir. *Savourer les plaisirs.* || Savouré, ée. participe.

SAVOURET. s. m. Gros os de trumeau de bœuf, que les pauvres gens mettent dans leur pot, pour donner du goût au bouillon; os de porc salé qu'on fait cuire avec des choux pour leur donner de la saveur.

SAVOUREUSEMENT. adv. En savourant. Peu usité.

SAVOUREUX, EUSE. adj. Qui a une bonne saveur, une saveur agréable. *Fruits savoureux.*

SAXATILE. adj. des 2 genres. (lat. *saxum*, pierre.) t. d'hist. nat. Qui se trouve, qui croît parmi des pierres.

SAXIFRAGE. adj. des 2 genres. (lat. *—frangere*, rompre.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qu'on a crus propres à dissoudre la pierre dans la vessie. Il est synonyme de *Lithontriptique*, mais beaucoup moins usité.

SAXIFRAGE. s. f. t. de botan. Genre de plantes grasses dont il y a un grand nombre d'espèces.

SAYON. s. m. (lat. *sagum*, casaque.) Espèce de casaque ouverte, que portaient anciennement les gens de guerre.

SBIRE. s. m. (ital. *sbirro*, archer.) Nom qu'on donne en différents pays, et surtout à Rome, à un archer. || Par extens. et par mépris, Hommes armés qui sont chargés de protéger l'exécution des sentences judiciaires et des mesures de police.

SCABELLON. s. m. (lat. *scabellum*, escabeau.) t. d'archit. Sorte de piédestal ou de socle sur lequel on pose des bustes, des girandoles, etc.

SCABIEUSE. s. f. (lat. *scabies*, gale.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des composées.

SCABIEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui ressemble à la gale.

SCABREUX, EUSE. adj. (lat. *scabrosus*, même signif.) Rude, raboteux. || Il s'emploie plus ordinairement au figuré, Dangereux, difficile. *Affaire scabreuse. Conte scabreux*, difficile à raconter décemment.

SCALDE. s. m. Nom que les anciens Scandinaves donnaient à leurs poëtes.

SCALÈNE. adj. (grec *scalènos*, inégal.) t. de géom. Triangle dont les trois côtés sont inégaux.

SCALPEL. s. m. (lat. *scalpellum*, scalpel.) t. d'anat. Couteau d'une forme particulière, dont on se sert pour disséquer, etc.

SCALPER. v. a. Il se dit Des sauvages qui arrachent la peau du crâne à un ennemi vaincu, après l'avoir coupée circulairement avec une espèce de couteau. || Scalpé, ée. participe.

SCAMMONÉE. s. f. (lat. *scammonia*, même signif.) t. de matière médicale. Sorte de gomme-résine concrète, très-purgative, qui nous vient de l'Orient. || La plante qui fournit cette substance.

SCANDALE. s. m. (grec *scandalon*, même signif.) Ce qui est occasion de tomber dans l'erreur, dans le péché. || Scandale, plus ordinairement, Occasion de chute que l'on donne par quelque mauvaise action, par quelque discours corrupteur. *Pécher sans scandale.* On dit de même, *Devenir une occasion de scandale.* || L'indignation qu'on a des actions et des discours de mauvais exemple. *Il avança des propositions impies, au grand scandale de tous ceux qui l'écoutaient.* || L'éclat que fait une action honteuse. *Cela causa un grand scandale.* || Fig., *Pierre de scandale*, se dit aussi de Tout ce qui cause du scandale. *Cette discussion pourrait bien devenir une pierre de scandale.* || En t. d'ancienne procéd. crimin., *Un amené sans scandale*, Un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui, sans éclat.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui cause du scandale.

SCANDALISER. v. a. Donner, exciter du scandale. || Avec le pron. pers., Prendre du scandale, s'offenser. *Il se scandalise de tout.* || Scandalisé, ée. participe.

SCANDER. v. a. (lat. *scandere*, scander.) t. de versification. Mesurer un vers pour juger s'il est selon les règles. || Scandé, ée. participe.

SCAPHANDRE. s. m. (grec *scaphè*, barque, *anèr*, homme.) Corset garni de liége, au moyen duquel un homme peut facilement se soutenir sur l'eau.

SCAPULAIRE. s. m. (lat. *scapulæ*, épaules.) Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, et que portent plusieurs religieux sur leurs habits. || Deux petits morceaux d'étoffe bénite, qui sont joints ensemble, et qu'on porte sur la poitrine à l'aide d'un ruban passé autour du cou. || En chir., Bande qui s'appuie sur les épaules, et dont les extrémités sont fixées à un bandage appliqué sur le corps, de manière à l'empêcher de glisser. || SCAPULAIRE, s'emploie aussi comme adj. fém., et se dit, en anat., De diverses parties qui appartiennent à l'épaule.

SCARABÉE. s. m. (lat. *scarabæus*, scarabée.) Il se dit en général Des insectes dont les ailes sont recouvertes par des étuis cornés; particulièrement, de Ceux qui ont des antennes terminées par plusieurs feuillets.

SCARAMOUCHE. s. m. Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne.

SCARE. s. m. (grec *scaros*, scare.) Nom d'un poisson de mer connu des anciens, et auquel ils attribuaient la faculté de ruminer. Les naturalistes l'appliquent aujourd'hui à Un genre de poissons qui ont de larges mâchoires semblables à un bec de perroquet.

SCARIFICATEUR. s. m. (lat. *scarificare*, scarifier.) t. de chir. Espèce de boîte dans laquelle sont renfermées dix à douze pointes de lancettes qui en sortent par la détente d'un ressort, et qui font d'un même coup autant de scarifications à la peau.

SCARIFICATION. s. f. Opération de chirurgie, par laquelle on fait plusieurs incisions à la peau avec une lancette ou un bistouri.

SCARIFIER. v. a. t. de chir. Faire des scarifications. || SCARIFIÉ, ÉE. participe. || *Ventouses scarifiées*, Celles qu'on applique sur un endroit de la peau où l'on a fait des scarifications ou des mouchetures.

SCARIOLE. s. f. *Voyez* ESCAROLE.

SCARLATINE. s. f. (ital. *scarlattino*, écarlate.) t. de médec. Maladie contagieuse dont le phénomène le plus remarquable est la couleur écarlate que prend toute la peau. On la nomme aussi *Fièvre scarlatine*; et alors *Scarlatine* est pris adjectiv.

SCASON ou SCAZON. s. m. (grec *scazón*, boiteux.) Sorte de vers latin, dont le cinquième pied est un ïambe, et le sixième un spondée : il est d'ailleurs semblable au vers ïambe.

SCEAU. s. m. (lat. *sigillum*, sceau.) Lame de métal qui a une face plate, ordinairement de figure ronde ou ovale, dans laquelle sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un roi, d'un État, d'une communauté, et dont on fait des empreintes sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc., pour les rendre authentiques. || L'empreinte même faite par le sceau. *Le sceau était presque tout effacé.* || Absol., *Les sceaux*, Les sceaux de l'État, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de l'autorité souveraine. *La cassette des sceaux*, La cassette où ils sont renfermés. *Garde des sceaux*, Le ministre à qui ils sont confiés. || *Le roi lui a donné les sceaux*, Le roi l'a nommé garde des sceaux. Dans le sens opposé, *Il a rendu les sceaux.* Il a donné sa démission de garde des sceaux, etc. || SCEAU, se dit, par extens., de L'action de sceller, ainsi que Du temps et du lieu où l'on scelle, où l'on appose les sceaux de l'État aux actes qui en doivent être revêtus. || *Ces lettres de grâce ont passé au sceau*, On les a scellées. *Ces lettres ont été refusées au sceau*, On n'a point voulu les sceller. || *S'opposer au sceau*, S'opposer à ce que des lettres soient scellées. || *Officiers du sceau*, Ceux dont les fonctions particulières ont rapport au sceau. || Fig., *Confier quelque chose sous le sceau du secret*, À condition que le secret en sera inviolable. || Fig., *Mettre le sceau à une chose*, La consommer. || Fig., *Le sceau du génie*, se dit quelquefois en parlant Des ouvrages que le génie seul a pu produire. *Ses écrits sont empreints du sceau du génie.* || Fig., *Sceau de réprobation*, Sorte de flétrissure, qui fait qu'un homme est repoussé ou évité par les autres. Quelquefois, dans le style soutenu, *Marquer du sceau de sa colère.* || En bot., *Sceau-de-Salomon*, Espèce de muguet : *voyez* GRENOUILLET. — *Sceau-de-Notre-Dame :* voyez TAMINIER.

SCEL. s. m. Sceau. Il n'était usité que dans ces phrases de palais et de chancellerie : *Sous le scel du châtelet de Paris. Sous notre scel secret.*

SCÉLÉRAT, ATE. adj. (lat. *sceleratus*, même signif.) Coupable ou capable de grands crimes. || Il se dit quelquefois Des choses, et signifie, Perfide, noir, atroce. *Une conduite scélérate.* || Subst. *C'est un franc scélérat.*

SCÉLÉRATESSE. s. f. Méchanceté noire.

SCÉLITE. s. f. (grec *skelos*, jambe.) Pierre figurée qui représente la jambe humaine.

SCELLÉ. s. m. (lat. *sigillum*, sceau.) t. de procéd. et de police. La cire empreinte d'un cachet qu'on a apposé à des serrures, à un cabinet, etc., par autorité de justice, pour empêcher de les ouvrir. *L'apposition, la levée des scellés.* || *Bris de scellé*, Le délit que l'on commet en brisant illégalement le scellé.

SCELLEMENT. s. m. terme de maçonnerie. Action de sceller, ou L'ouvrage qui en résulte. || L'extrémité même d'une pièce de bois ou de métal, qui est engagée dans un trou et retenue par du plomb, du plâtre ou du mortier.

SCELLER. v. a. Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie, etc. || Apposer, appliquer, par autorité de justice, un cachet à une porte, etc., pour empêcher d'en rien enlever. || SCELLER, en t. de maçonnerie, Arrêter, fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal. *Sceller des gonds, des crampons.* || *Sceller un vase*, Le boucher avec une espèce de mastic. || En chimie, *Sceller hermétiquement un vaisseau de verre*, Fermer le col, en le faisant fondre à la lampe d'émailleur, de manière que les bords s'unissent tellement l'un contre l'autre, qu'il ne puisse rien entrer dans le vaisseau, et qu'il n'en puisse rien sortir. || SCELLER, fig., Confirmer, affermir. *Ils dînèrent tous ensemble pour sceller leur réconciliation.* || SCELLÉ, ÉE. participe.

SCELLEUR. s. m. Celui qui appose le sceau.

SCÈNE. s. f. (grec *skènè*, scène.) La partie du théâtre où les acteurs représentent devant le public. || *Avant-scène*, La partie du théâtre la plus rapprochée des spectateurs. || *Avant-scène*, fig., Ce qui est raconté dans l'exposition d'une pièce dramatique, comme s'étant passé avant l'action. || Fig., *Ensanglanter la scène*, Mettre sous les yeux des spectateurs la mort violente d'un personnage. || *Mettre un personnage sur la scène*, Le représenter dans un ouvrage dramatique. || *Mettre un ouvrage en scène*, Régler la manière dont les acteurs doivent le représenter. On dit en ce sens, *La mise en scène d'une pièce.* || Fig., *Paraître sur la scène*, se dit D'un homme qu'on vient de nommer à un emploi qui attire les yeux sur lui. Il se dit aussi De celui qui commence à prendre une part considérable aux affaires publiques. *Figurer sur la scène du monde.* || SCÈNE, La décoration du théâtre.

|| Fig., *La scène change*, se dit D'un changement considérable qui vient d'arriver. || Scène, dans certaines phrases, L'action même qu'on représente sur le théâtre, ou La représentation d'une pièce de théâtre. || *La scène est à Rome, à Paris, etc.*, L'action qui fait le sujet de la pièce s'est passée à Rome, à Paris, etc. || *Ouvrir la scène*, Paraître le premier sur le théâtre. || Scène, fig., L'art dramatique. *Les chefs-d'œuvre de la scène.* || Scène, Chaque partie d'un acte du poëme dramatique, où l'entretien des acteurs n'est interrompu, ni par l'arrivée d'un nouvel acteur, ni par la sortie d'un de ceux qui sont sur le théâtre. *Les scènes sont bien liées dans cette pièce. Une scène bien filée.* || Scène, se dit, par extens., d'Un ensemble d'objets qui s'offre à la vue. *Dans ce pays, la scène change à chaque pas.* || Il se dit également de Toute action qui offre quelque chose de vif, d'animé, d'intéressant, d'extraordinaire. *Je viens d'être témoin d'une scène bien attendrissante.* || *Faire une scène à quelqu'un*, L'attaquer violemment de paroles. || *Il ne faut point donner de scène au public*, Il ne faut pas faire parler de soi mal à propos.

SCÉNIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la scène, au théâtre.

SCÉNOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) t. de peint. L'art de représenter les objets en perspective, particulièrement les sites et les édifices. On l'applique surtout à L'art de peindre les décorations scéniques. || Il se dit Des représentations mêmes, des objets représentés.

SCÉNOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. t. de peint. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIE. s. f. (grec *skènè*, tente, *pègnumi*, dresser.) Nom que les Grecs donnaient à une des plus grandes solennités de l'année juive. C'était la fête des Tabernacles.

SCEPTICISME. s. m. (grec *skepticos*, sceptique.) Doctrine d'une secte de philosophes anciens, dont le dogme principal était de tenir leur jugement en suspens sur chaque chose. || Il se dit aussi en parlant Des personnes qui affectent de douter de tout. *Cet homme se pique de scepticisme.*

SCEPTIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit D'une secte de philosophes anciens qui établissaient pour principe qu'il n'y a rien de certain. || Il se dit aussi Des personnes qui affectent de douter de tout ce qui n'est pas prouvé d'une manière évidente, incontestable. *Esprit sceptique.* || Substantiv. *C'est un sceptique.*

SCEPTRE. s. m. (grec *skèptron*, sceptre.) Espèce de bâton de commandement, qui est une des marques de la royauté. || Fig., *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, Depuis les rois jusqu'aux bergers. || Sceptre, se dit quelquefois fig. Du pouvoir souverain, de la royauté même. *Il lui arracha le sceptre avant de lui ôter la vie.* || Fig., *Sceptre de fer*, Autorité dure et despotique. || Sceptre, fig., La supériorité, la prééminence en quelque chose que ce soit. *Cette nation a le sceptre des mers.*

SCHABRAQUE. s. f. Mot emprunté de l'allemand. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Chabraque.*) Sorte de couverture qu'on étend sur la selle des chevaux de cavalerie.

SCHAH. s. m. (On prononce *Chá.*) Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse.

SCHAKO. s. m. *Voyez* Shako.

SCHALL. s. m. *Voyez* Châle.

SCHEIK. s. m. *Voyez* Cheik.

SCHELLING. s. m. (On prononce *Chelin.*) Monnaie d'argent en usage en Angleterre, qui vaut environ un franc vingt centimes de France. || Schelling, est aussi Le nom de diverses monnaies de Hollande, de Flandre et d'Allemagne.

SCHÈNE. s. m. (grec *schoinos*, même signif.) (On prononce *Skène.*) t. d'antiq. Mesure itinéraire en usage chez les anciens, surtout en Égypte, et qui valait environ trois mille de nos toises.

SCHÉRIF. s. m. *Voyez* Chérif *et* Shérif.

SCHISMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *schisma*, schisme.) (On prononce *Chismatique.*) Qui fait schisme, qui se sépare de la communion d'une religion. || Substantiv. *Les schismatiques.*

SCHISME. s. m. (On prononce *Chisme.*) Séparation du corps et de la communion d'une religion. On le dit surtout en parlant De ceux qui se détachent ou se sont détachés d'une communion pour en former une nouvelle. || *Le grand schisme d'Occident*, La division qui eut lieu, dans l'Église catholique, durant une partie du quatorzième et du quinzième siècle, et pendant laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes. || Schisme, se dit, par analogie, en matière de politique, de morale, de littérature, etc. *Il est l'auteur du schisme qui divise en ce moment la littérature.*

SCHISTE. s. m. (grec *schistos*, schisteux.) (On prononce *Chiste.*) t. de minéralogie. Il se dit de Certaines pierres qui peuvent aisément se partager en lames ou feuilles, comme l'ardoise.

SCHISTEUX, EUSE. adj. t. de minéralogie. Qui peut se diviser en lames ou feuilles.

SCHLAGUE. s. f. (On prononce *Chelague.*) Mot emprunté de l'allemand. Il se dit en parlant Des coups de baguette qu'on donne aux soldats de certains pays du Nord, quand ils ont commis une infraction à la discipline.

SCHLICH. s. m. (On prononce *Chelik.*) t. de métallurgie, emprunté de l'allemand. Le minerai écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion.

SCHNAPAN. s. m. *Voyez* Chenapan.

SCHOLAIRE, SCHOLIE, et leurs dérivés. *Voyez* Scolaire, Scolie, etc.

SCIAGE. s. m. (lat. *secare*, scier.) L'action, le travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. || *Bois de sciage*, Celui qui provient d'une pièce de bois refendue dans sa longueur.

SCIATÉRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *skia*, ombre, *tèreô*, j'observe.) t. de gnomonique. Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style.

SCIATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ischion*, hanche.) t. d'anat. Qui a rapport à la hanche, à l'os ischion.

SCIATIQUE. s. f. Douleur fort vive qui affecte le grand nerf sciatique, et qui se fixe principalement à la hanche, à l'emboîture des cuisses. Ajectiv. *Goutte sciatique.*

SCIE. s. f. (lat. *secare*, scier.) Lame de fer longue et étroite, ordinairement taillée d'un de ses côtés en petites dents, et dont on se sert pour diviser certaines matières solides, comme le bois, la pierre, etc. || *Le trait de la scie*, La marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier. || *Trait de scie*, Chaque coupe qui est faite dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. || Scie, en hist. nat., Poisson de mer dont le museau se prolonge en une sorte de lame plate garnie de pointes des deux côtés.

SCIEMMENT. adv. (lat. *scientia*, science.) (On prononce *Ciaman.*) Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion.

SCIENCE. s. f. Connaissance qu'on a de quelque

chose. *Cela passe ma science.* || SCIENCE, Ensemble, systeme de connaissances sur quelque matière. *Les sciences naturelles. La science de l'histoire.* || Il se dit en général Du savoir qu'on acquiert par la lecture, par la méditation. *Cet homme est un puits de science.* || *La science infuse*, Celle qui est surnaturelle, qui vient de Dieu par inspiration. || SCIENCE, La connaissance de certaines choses qui servent à la conduite de la vie ou à celle des affaires. *La science du monde.*

SCIENTIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. —*facere*, faire.) Qui concerne les sciences.

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une manière scientifique.

SCIER. v. a. (lat. *secare*, scier.) Couper avec une scie. || Il se dit aussi en parlant Des blés qu'on coupe avec la faucille. *C'est le temps de scier les blés.* || SCIER, en mar., Ramer à rebours pour rétrograder. || SCIÉ, ÉE. participe.

SCIERIE. s. f. Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par quelque agent naturel ou mécanique, scient le bois en long pour en faire des planches.

SCIEUR. s. m. Celui dont le métier est de scier. || *Scieur de long*, Celui qui scie le bois en long pour en faire des planches. || SCIEUR, se dit aussi de Ceux qui scient les blés.

SCILLE. s. f. (lat. *scilla*, scille.) t. de botan. Plante bulbeuse, dont l'espèce la plus connue, appelée *Scille marine*, croît dans les pays chauds, sur les plages sablonneuses, et a une racine fort grosse qui passe pour un puissant diurétique.

SCILLITIQUE. adj. des 2 genres. t. de pharmacie. Qui est fait ou modifié avec la scille.

SCINDER. v. a. (lat. *scindere*, fendre.) Couper, diviser. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Scinder une question.* || SCINDÉ, ÉE. participe.

SCINQUE. s. m. (lat. *scincus*, même signif.) t. d'hist. nat. Sorte de lézard du Levant, couvert d'écailles luisantes, qu'on employait beaucoup autrefois en médecine contre les poisons et comme aphrodisiaque.

SCINTILLANT, ANTE. adj. (lat. *scintillare*, étinceler.) (On prononce les deux L, sans les mouiller.) Qui scintille.

SCINTILLATION. s. f. (On prononce les deux L, sans les mouiller.) t. d'astron. Vif mouvement d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, dont la rapidité produit l'illusion de véritables étincelles.

SCINTILLER. v. n. (On prononce les deux L, sans les mouiller.) t. d'astron. Avoir un mouvement de scintillation, étinceler.

SCIOGRAPHIE. s. f. (grec *skia*, ombre, *graphè*, description.) t. d'archit. Représentation de l'intérieur d'un bâtiment.

SCION. s. m. t. d'agricult. Petit brin, petit rejeton tendre et très-flexible d'un arbre, d'un arbrisseau.

SCISSILE. adj. des 2 genres. (lat. *scissus*, divisé.) t. de minéralogie. Qui peut être fendu.

SCISSION. s. f. Division dans une assemblée politique, dans un parti, etc. || Partage des opinions ou des voix dans les compagnies.

SCISSIONNAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit De ceux qui font scission dans une assemblée politique. *Les membres scissionnaires.* || Il s'emploie aussi comme substantif.

SCISSURE. s. f. t. d'anat. Il se dit de Certaines fentes qu'on observe sur les os et sur divers organes.

SCIURE. s. f. (lat. *secare*, scier.) L'espèce de poussière qui tombe du bois ou de toute autre matière dure que l'on scie.

SCLÉROPHTHALMIE. s. f. (grec *sklèros*, dur, *ophthalmos*, œil.) t. de médec. Ophthalmie avec rougeur, douleur, dureté et difficulté de mouvement dans le globe de l'œil.

SCLÉROTIQUE. s. f. t. d'anat. Nom d'une membrane fibreuse qui enveloppe l'œil entier.

SCOLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *schola*, école.) (Plusieurs, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Scholaire.*) Qui a rapport aux écoles. *Année scolaire.*

SCOLARITÉ. s. f. t. de jurispr. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Droit de scolarité*, Le droit que les écoliers des universités avaient d'en réclamer les priviléges.

SCOLASTIQUE. adj. des 2 genres. Appartenant à l'école. Il ne se dit guère que De ce qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire de l'école. || Subst. fém., il signifie, La théologie scolastique. *Il était plus savant dans la scolastique que dans la positive.* || Subst. masc.; et alors il signifie, Celui qui traite de la théologie scolastique. *Il n'y a pas un seul scolastique qui ait dit...*

SCOLASTIQUEMENT. adv. D'une manière scolastique.

SCOLIASTE. s. m. (grec *scholiastès*, même signif.) Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique.

SCOLIE. s. f. t. de philologie. Note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence des auteurs classiques, et particulièrement des auteurs grecs. || SCOLIE, subst. masc., en géom., signifie, Une remarque qui a rapport à une proposition précédente.

SCOLOPENDRE. s. f. (grec *scolopendrion*, même signif.) t. de botan. Espèce de capillaire dont les feuilles sont larges d'un à deux pouces, longues de douze à quinze, et qui croît dans les puits, les fossés humides, etc. || SCOLOPENDRE, t. d'entomologie, Un genre d'insectes sans ailes, de la famille des Mille-pieds, qui ont le corps long et très-étroit, et qui vivent sous les pierres, dans le bois pourri, etc.

SCOMBRE. s. m. (grec *scombros*, même signif.) t. d'hist. nat. Nom d'un genre de poissons de mer, qui comprend un assez grand nombre d'espèces.

SCORBUT. s. m. (angl. *scurvy*, scorbut.) Maladie qui corrompt la masse du sang, et qui se manifeste ordinairement par l'enflure et le saignement des gencives.

SCORBUTIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de la nature du scorbut. *Affection scorbutique.* || Qui est malade du scorbut; et dans cette acception, il est souvent employé comme subst. *C'est un scorbutique.*

SCORIE. s. f. (grec *scoria*, scorie.) t. de chimie et de minéralogie. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage comme une écume à la surface des métaux en fusion. || *Scories volcaniques*, Certains produits des volcans, qui ressemblent aux scories des métaux.

SCORIFICATION. s. f. (lat. *scoria*, scorie, *facere*, faire.) Action de réduire en scories, ou Le résultat de cette action.

SCORIFICATOIRE. s. m. Têt ou écuelle à scorifier, dont on se sert dans la coupelle en grand.

SCORIFIER. v. a. Séparer d'un métal les scories que la fusion y a produites. || SCORIFIÉ, ÉE. participe.

SCORPIOÏDE. s. f. (grec *scorpios*, scorpion, *eidos*, forme.) t. de botan. Plante légumineuse dont la gousse est hérissée, roulée sur elle-même, et a quelque ressemblance avec la queue d'un scorpion.

SCORPIOJELLE. s. f. (grec —*élaion*, huile.) Huile de scorpion.

SCORPION. s. m. Insecte venimeux, dont le venin se communique par la blessure qu'il fait avec un cro-

chet dont sa queue est armée. || *Huile de scorpion*, Huile dans laquelle on a fait mourir des scorpions. || Scorpion, Le nom d'un des douze signes du zodiaque, de celui qui est entre le signe de la Balance et le signe du Sagittaire.

SCORSONÈRE. s. f. (ital. *scorzonera*, même sign.) t. de botan. Plante potagère, dont la racine, noire en dessus et blanche en dedans, se mange cuite, comme le salsifis.

SCOTIE. s. f. (grec *scotos*, obscurité.) t. d'archit. Moulure concave qui fait le plus souvent partie de la base de la colonne.

SCRIBE. s. m. (lat. *scriba*, scribe.) Parmi les Juifs, on appelait ainsi Les docteurs qui enseignaient la loi de Moïse, et qui l'interprétaient au peuple. || Scribe, Copiste, homme qui gagne sa vie à écrire, à copier.

SCRIPTEUR. s. m. t. de chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles.

SCROFULAIRE. s. f. (lat. *scrofulæ*, scrofules.) t. de botan. Plante à tige carrée, haute de deux ou trois pieds, qui croît dans les lieux ombragés, etc., et qu'on a beaucoup vantée autrefois contre les écrouelles ou scrofules. || *Scrofulaire aquatique*, Plante qu'on appelle encore *Herbe du siége*, et dont les propriétés sont les mêmes que celles de la scrofulaire terrestre.

SCROFULES. s. f. pl. t. de médecine, synonyme d'Écrouelles.

SCROFULEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui cause ou accompagne la maladie nommée *Écrouelles* ou *Scrofules*. || Il se dit aussi Des personnes qui ont des écrouelles. Dans ce sens, on l'emploie souvent comme substantif.

SCROTOCÈLE. s. f. (lat. *scrotum*, scrotum, grec *kèlè*, tumeur.) t. de chirur. Hernie complète qui descend jusqu'au scrotum.

SCROTUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Scrotome*.) t. d'anat. Enveloppe commune des testicules.

SCRUPULE. s. m. (lat. *scrupulum*, même signif.) Petit poids de vingt-quatre grains, c'est-à-dire, du tiers d'un gros. || Il se dit aussi, en astron., d'Une très-petite partie de la minute.

SCRUPULE. s. m. (lat. *scrupulus*, scrupule.) Peine, inquiétude de conscience, qui fait regarder comme une faute ce qui n'en est pas une, ou comme une faute très-grande ce qui n'en est qu'une légère. *Lever les scrupules de quelqu'un.* || *Faire un scrupule de quelque chose à quelqu'un*, Lui en donner du scrupule. || Scrupule, Une grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. *Il est exact jusqu'au scrupule.* || Il se dit encore de La grande sévérité d'un auteur, d'un artiste dans la correction d'un ouvrage. *Il corrige ses ouvrages avec beaucoup de scrupule.* || Scrupule, se dit également d'Une grande délicatesse en matière de procédés, de mœurs. *Je ne me fais point un scrupule de lui demander telle chose.* || Reste de difficulté, nuage qui reste dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire.

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à avoir des scrupules. *Conscience scrupuleuse.* || *Il n'est pas scrupuleux*, Il n'est pas délicat sur les moyens de réussir. || *Exactitude scrupuleuse*, Très-grande exactitude. || Scrupuleux, s'emploie substantiv.; et alors il ne se dit guère que dans un sens de blâme.

SCRUTATEUR. s. m. (lat. *scrutari*, scruter.) Celui qui scrute. || Il s'emploie adjectiv. dans ce sens. *Des regards scrutateurs.* || Scrutateur, dans les assemblées où l'on fait des élections par suffrages secrets, Ceux qui sont désignés pour prendre part à la formation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement.

SCRUTER. v. a. Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer dans les choses sacrées. *Scruter les merveilles de la nature.* || Scruté, ée, participe.

SCRUTIN. s. m. Manière dont les assemblées, les compagnies donnent leurs suffrages secrets dans les élections ou dans les délibérations, soit par billets pliés, soit par petites boules. *Scrutin de ballottage.* || *Scrutin individuel*, Celui où les votants ne désignent chacun, sur leur bulletin, qu'une seule personne. *Scrutin de liste*, Celui où les votants écrivent chacun, sur leur bulletin, autant de noms qu'il y a de nominations à faire.

SCUBAC. s. m. Liqueur spiritueuse dont le safran est la base.

SCULPTER. v. a. (lat. *sculpere*, sculpter.) (On prononce *Sculter*, *Sculteur* et *Sculture*.) Faire avec le ciseau quelque figure, quelque image ou ornement de pierre, de marbre, de bois, de métal, etc. || Sculpté, ée. participe. || Qui est orné de sculptures. *Un meuble sculpté.*

SCULPTEUR. s. m. Celui qui fait avec le ciseau des statues, des ornements, etc.

SCULPTURE. s. f. L'art de sculpter. || L'ouvrage du sculpteur. *Cette frise est trop chargée de sculpture.*

SCYTALE. s. f. (grec *scytalè*, même signif.) t. d'antiq. grecque. Chiffre dont les Lacédémoniens se servaient pour écrire des lettres mystérieuses.

SE. (lat. *se*, soi.) Pronom de la troisième personne, de tout genre et de tout nombre. Il précède toujours le verbe dont il est le régime direct ou indirect. || Il s'emploie avec les verbes pronominaux, réciproques, réfléchis; et quelques grammairiens lui donnent aussi le nom de pronom réfléchi de la troisième personne. *Voyez* Pronominal, Réciproque, Réfléchi. || Il sert aussi à donner au verbe actif une signification passive. *Il se trouve là de belles choses.*

SÉANCE. s. f. (lat. *sedere*, s'asseoir.) Droit de s'asseoir, de prendre place dans une compagnie réglée. *Prendre séance.* || Séance, Le temps pendant lequel un corps politique, un conseil, un tribunal ou autre compagnie réglée est assemblée pour s'occuper de ses travaux; et La réunion, l'assemblée même des membres de ce corps, de cette compagnie, etc. || *La séance est ouverte; la séance est levée.* Formules par lesquelles le président d'une assemblée annonce que la séance commence, ou qu'elle est terminée. || *Séance tenante*, Dans le cours de la séance, avant que la séance soit terminée. || *Accorder à quelqu'un les honneurs de la séance*, Lui permettre, à titre d'honneur, d'assister à la séance. || *Cette assemblée tient ses séances en tel endroit*, Elle s'assemble dans cet endroit. || Séance, se dit quelquefois Du temps qu'on passe à table, dans une partie de jeu, dans une visite, etc. *Cet homme fait des séances qui ne finissent pas. Ils ont fait une longue séance à table.* || Ironiq., *Il ne se presse pas de lever la séance*, se dit D'un homme qui fait ses visites trop longues. || Séance, se dit encore Du temps pendant lequel un dessinateur, un peintre travaille de suite d'après une personne pour faire son portrait. || En t. de palais, *La séance des prisonniers*, ou simplement, *La séance*, Audience que le parlement donnait avant chacune des quatre grandes fêtes de l'année, et qui avait pour objet de prononcer sur les demandes en élargissement des prisonniers pour dettes, et sur les plaintes relatives à la police des prisons.

SÉANT. Participe de *Seoir*, verbe qui n'est plus en usage. Il se dit dans certaines phrases de chancellerie et de palais, où il signifie, Qui siége, qui tient actuellement ou habituellement séance en quelque lieu. *La cour royale séant à Paris.* Quelques-uns le font adjectif, et disent au féminin, *Séante.* || SÉANT, subst. masc., signifie, La situation, la posture d'un homme assis dans son lit. On ne l'emploie qu'avec l'adjectif possessif. *On le fit mettre sur son séant.*

SÉANT, ANTE. adj. (lat. *decens*, séant.) Décent, qui sied bien, qui est convenable. *Cette parure n'est pas séante à son âge.*

SEAU. s. m. (ital. *secchia*, seau.) Vaisseau ordinairement fait de bois, qui sert à puiser, tirer, porter de l'eau. || Vaisseaux de toute sorte de matière propres à contenir de l'eau. || *Seaux de la ville*, ou *Seaux à incendie*, Seaux d'osier garnis de cuir en dedans, dont on se sert pour porter de l'eau dans les incendies. || SEAU, se dit aussi de La quantité de liquide contenue dans un seau. *Un seau de vin.* || Fam. et par exagérat., *Il pleut à seaux*, Il pleut bien fort.

SÉBACÉ, EE. adj. (lat. *sebaceus*, de suif.) t. d'anat. Il se dit De certaines glandes qui filtrent une humeur dont la consistance est à peu près semblable à celle du suif. Il se dit aussi De cette humeur.

SÉBESTE. s. m. Fruit du sébestier.

SÉBESTIER. s. m. t. de botan. Genre d'arbres dont une espèce croît en Égypte, et porte un fruit qu'on employait beaucoup autrefois pour les tisanes pectorales.

SÉBILE. s. f. Vaisseau de bois rond et creux.

SEC, ÈCHE. adj. (lat. *siccus*, sec.) Aride, qui a peu ou point d'humidité. *Pays sec. Branches sèches. Temps sec. Tempérament sec.* || *Cet homme a le pouls sec*, Au battement de son pouls, on connaît qu'il a une fièvre ardente. || SEC, est quelquefois opposé à Vert, frais, récent, lorsqu'on parle Des herbes, des plantes. *Des herbes sèches.* || Il se dit également De certaines choses que l'on rend par art moins humides qu'elles ne l'étaient. *Fruits secs. Morue sèche.* || *Confitures sèches*, Fruits confits, conservés hors du sirop. || SEC, se dit encore par opposition à Moite, à mouillé, à onctueux, à gras, etc. *Chemins secs.* || *Passer un bras de rivière à pied sec*, Traverser le lit d'un bras de rivière lorsqu'il n'y a point d'eau, ou lorsqu'il y en a si peu qu'en mettant le pied sur quelques pierres, on ne se mouille point. || *Fossé sec*, Le fossé d'un château, d'une place, dans lequel il n'y a point d'eau, et qui n'est point fait pour en avoir. || *Regarder quelque chose d'un œil sec*, Sans s'attendrir, sans verser des larmes. *Il a vu mourir son ami d'un œil sec.* || *Avoir une toux sèche*, Tousser sans cracher. || *Ce vin est sec*, Il n'est point liquoreux. || *Martin-sec*, Sorte de petite poire d'hiver très-estimée pour les compotes et le raisiné. || *Ce cheval a la tête sèche*, Il n'a pas la tête chargée de chair; et, *Il a les jambes sèches*, Il a les jambes nerveuses, peu chargées de chair: ce dernier se dit aussi Des hommes. On dit dans un sens analogue, *Un homme sec, un grand homme sec*, et même substantiv., dans le langage familier, *Un grand sec.* || *Pain sec*, Du pain pour tout aliment. || *Messe sèche*, La récitation des prières de la messe qui n'est point accompagnée de la consécration. || En maçonnerie, *Muraille de pierres sèches*, Muraille faite de pierres mises l'une sur l'autre, sans chaux, sans plâtre, sans mortier. || Fig., *Coup sec*, Coup donné avec promptitude, sans appuyer ni rester sur l'objet frappé. || En t. de graveur, *Graver à la pointe sèche*, Faire des traits ou des hachures sur la planche avec une pointe aiguë, au lieu de se servir d'un burin, et sans employer l'eau-forte. || Fig., *Argent sec*, Argent comptant. || Fig., en peint. et en sculpt., *Un ouvrage sec*, Un ouvrage où les contours sont marqués durement, sans agrément et sans moelleux. On dit dans un sens analogue, *Contours secs, coloris sec, etc.* || Fig., *Un esprit sec*, Un esprit dénué d'agrément. *Cet auteur, ce poëte est sec*, Il n'a ni douceur ni grâce. *Ce style est sec*, Il est dépourvu d'ornements, il est sans charme. On dit dans un sens analogue: *Morale sèche et rebutante. Etc.* || Fig., *Cette matière est sèche*, Elle offre peu de ressources pour la traiter avec intérêt. || Fig., *Une âme sèche*, Une âme froide et peu sensible. || Fig., *Cet homme est sec*, Il a une humeur un peu dure, il n'est point affable, gracieux, riant. || Fig., *Mine sèche*, Mine froide, qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. || Fig., *Réponse sèche*, Réponse froide, désobligeante et brève. || Fig., *Il lui a fait un compliment fort sec*, Il lui a parlé d'une manière brève et un peu dure. || SEC, est aussi substantif. *Le sec et l'humide.* || Il se dit particulièrement pour signifier, Du fourrage sec, c'est-à-dire, Le foin, la paille et l'avoine. *Donner du sec aux chevaux.* || Prov. et fig., *Employer le vert et le sec*, Employer toutes sortes de moyens pour réussir à quelque chose. || En t. d'office, *Tirer des confitures au sec*, Les tirer de leur sirop. *Une corbeille de sec*, Une corbeille remplie de confitures sèches, et que l'on sert au fruit dans un repas. || SEC, s'emploie comme adverbe dans ces phrases: *Boire sec*, Boire sans eau; et, *Répondre sec à quelqu'un*, Lui faire une réponse brusque, rebutante. || À SEC. loc. adv. Sans eau. *Mettre un étang à sec.* || Fig. et fam., *Être à sec, se trouver à sec*, N'avoir plus de bien, avoir perdu tout son argent. *Le pauvre homme est à sec.* Dans le même sens, *Il est sec.* On dit aussi, *Mettre à sec.* || En marine, *Aller à sec*, Aller à mâts et à cordes, sans aucune voile, comme on fait durant les tempêtes.

SÉCABLE. adj. des 2 genres. (lat. *secare*, couper.) t. didactique. Qui peut être coupé.

SÉCANTE. s. f. t. de géom. C'est une droite menée du centre d'un cercle à l'extrémité d'un arc, et terminée à la tangente de cet arc.

SÈCHE ou SEICHE. s. f. (lat. *sepia*, même signif.) t. d'hist. nat. Animal de mer, de la classe des mollusques, qui jette en certaines occasions une liqueur noire, et qui a dans le dos un os de substance dure et friable.

SÈCHEMENT. adv. (lat. *siccus*, sec.) D'une manière sèche, en lieu sec. || Fig., D'une manière froide et peu agréable. *Il lui parla sèchement.* || Fig., *Écrire sèchement*, signifie aussi, Avoir un style sec, dénué d'agrément. *Peindre sèchement*, Peindre en marquant durement les contours.

SÉCHER. v. a. Rendre sec. Avec le pron. pers. *Ils se mirent devant le feu pour se sécher.* || Mettre à sec. *La chaleur a séché les ruisseaux.* || Fig., *Sécher les larmes*, Consoler, faire cesser les pleurs, l'affliction. || SÉCHER, neutre, Devenir sec. *Les arbres sèchèrent sur pied.* || Fig., *Sécher sur pied*, Se consumer d'ennui, de tristesse, Être agité d'une vive impatience, d'une grande inquiétude, qui cause une sorte d'abattement. || Fig., *Sécher d'ennui, etc.*, Se consumer d'ennui, etc. || SÉCHÉ, ÉE participe.

SÉCHERESSE. s. f. État, qualité de ce qui est sec. || SÉCHERESSE, se dit absolument de La disposition de l'air et du temps quand il fait trop sec. *La sécheresse a fait fendre cette boiserie.* || SÉCHERESSE, fig., La manière de répondre avec une froideur marquée

à quelqu'un. || Il se dit aussi fig., en parlant Des ouvrages d'esprit qui manquent de douceur, de grâce et d'ornements. || Il se dit également en parlant Des ouvrages de peinture où les contours manquent de moelleux, et sont marqués durement. || SÉCHERESSE, en t. de dévotion, se dit de L'état de l'âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété.

SÉCHOIR. s. m. Dans les manufactures, dans les fabriques, Lieu où l'on étend les toiles, les cuirs, les papiers, etc., pour les faire sécher. || Carré de bois où les parfumeurs font sécher leurs pastilles, leurs savonnettes, etc.

SECOND, ONDE. adj. ordinal. (lat. *secundus*, second.) Deuxième, qui est immédiatement après le premier. (Dans ce mot et dans ses dérivés, le C se prononce comme un G, surtout dans la conversation.) || En chimie, *Eau seconde*, Eau-forte affaiblie. || *Acheter une chose de la seconde main*, L'acheter à celui qui l'a lui-même achetée au producteur. || Fig. et fam., *Ne tenir une nouvelle que de la seconde main*, Ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. || SECOND, est subst., dans diverses phrases. Ainsi, || Il se dit Du second étage d'une maison. *J'occupe le second. Il loge au second.* || Il se dit, dans une partie de paume, de Celui qui tient le second lieu d'un côté. || Il se dit encore, dans un jeu de paume, de Cette ouverture de la galerie qui est entre le dernier et la porte. || SECOND, subst., se dit aussi de Celui qui accompagnait un homme dans un duel, et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. On dit aujourd'hui, *Les témoins.* || Sur les bâtiments de commerce, L'officier qui est immédiatement après le capitaine. || Fig., Quelqu'un qui en aide un autre dans une affaire, dans un emploi. || EN SECOND. loc. adv. qui marque Subordination, infériorité, et qu'on emploie surtout en parlant D'un homme qui sert sous un autre. *Il ne tient pas la première place, il n'est qu'en second.* || *Capitaine en second*, Le capitaine qui doit commander au défaut du capitaine en pied. Dans le même sens, *Colonel en second, lieutenant en second.* || *Signer en second*, se dit D'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

SECONDAIRE. adj. des 2 genres. Accessoire, qui ne vient qu'en second. || En astron., *Planètes secondaires*, se dit pour désigner Les satellites.

SECONDAIREMENT. adv. D'une manière secondaire, accessoirement.

SECONDE. s. f. La classe qui précède la rhétorique. || SECONDE, La soixantième partie d'une minute d'heure ou de degré. || En musique, *Intervalle de seconde*, ou simplement, *Seconde*, Intervalle compris entre deux sons différents à distance l'un de l'autre d'un seul degré, tels que *Ut ré, mi fa, etc.* || En escrime, *Estocade de seconde*, ou simplement, *Seconde*, Botte semblable à la botte de tierce, excepté que la lame passe sous le bras de l'adversaire. On la nomme aussi *Tierce basse.*

SECONDEMENT. adv. En second lieu.

SECONDER. v. a. (lat. *secundare*, aider.) Aider, favoriser quelqu'un dans une affaire. *Seconder les désirs de quelqu'un.* || SECONDER, au jeu de paume, Servir de second dans une partie. || SECONDÉ, ÉE. participe.

SECONDINES. s. f. pl. t. d'accoucheur. L'arrière-faix.

SECOUEMENT. s. m. *Voyez* SECOÛMENT.

SECOUER. v. a. (lat. *succutere*, secouer.) Remuer quelque chose fortement et à plusieurs reprises, en sorte que toutes les parties en soient ébranlées. || *Secouer la poussière d'un habit*, Secouer un habit pour détacher et faire tomber la poussière qui le couvre. || *Secouer la tête*, Faire un mouvement de la tête, pour refuser quelque chose, ou pour se moquer de quelqu'un. || Prov. et fig., *Secouer les oreilles*, Ne pas tenir compte de quelque chose, s'en moquer. Il se dit aussi D'un homme en place qui ne veut point accorder quelque chose qu'on lui demande. || Prov. et fig., *Il n'y a qu'à secouer un peu l'oreille, et cela est passé*, se dit en parlant D'une petite peine qu'on oublie bientôt. || Fig. et fam., *Cette maladie l'a bien secoué*, Elle l'a bien tourmenté. || SECOUER, Se défaire de quelque chose par un mouvement violent. *Ce taureau a secoué le joug.* || Fig., *Secouer le joug*, S'affranchir de la domination, se mettre en liberté. || Fig., *Secouer le joug des passions*, S'affranchir de la tyrannie des passions, dompter ses passions. || SECOUER, avec le pron. pers., Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. || Fig. et fam., *Il faut se secouer*, se dit A une personne à qui l'exercice, le mouvement est nécessaire. Fig., Il faut agir dans cette circonstance, il ne faut pas demeurer oisif et spectateur indifférent. || SECOUÉ, ÉE. participe.

SECOÛMENT. s. m. Action de secouer. Peu usité.

SECOURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *succurrere*, secourir.) Qui aime à secourir les autres, à les soulager dans leurs besoins. *Tendre une main secourable.* || SECOURABLE, se dit passivement D'une place de guerre qui peut être secourue; et, en ce sens, il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Cette place est si bien investie, qu'elle n'est plus secourable.*

SECOURIR. v. a. (Il se conjugue comme *Courir.*) Aider, assister qui en a besoin. *Secourir une place pressée par les ennemis.* || SECOURU, UE. participe.

SECOURS. s. m. Aide, assistance dans le besoin. *Il a péri faute de secours. Implorer le secours de quelqu'un. Crier au secours. Les secours de l'art. A mon secours, au secours!* || Particulièrement, Troupes qui viennent secourir, seconder ceux qui sont trop faibles pour résister avec avantage à des ennemis. *Le secours arriva au moment de la bataille.* || *Porte de secours*, La porte d'une citadelle qui donne dans la campagne, et par laquelle on peut recevoir du secours ou se retirer.

SECOUSSE. s. f. (lat. *succussus*, secousse.) Agitation, ébranlement de ce qui est secoué. *Les secousses que donne un cheval. Les secousses de ce tremblement de terre ont été très-violentes.* || Il se dit fig. en parlant Des atteintes portées à la santé, à la fortune, au crédit, à l'ordre établi dans un État, etc. *Il a reçu de terribles secousses de la fortune. Secousse politique.*

SECRET, ÈTE. adj. (lat. *secretus*, secret.) Qui n'est connu que d'une ou de fort peu de personnes; que l'on tient caché aux autres. *Passion secrète. Faire jouer des ressorts secrets.* || *Sciences secrètes*, se dit de Prétendues connaissances que quelques gens se vantent d'avoir, principalement sur l'alchimie, sur la magie, et sur la nécromancie. || *Maladie secrète*, Maladie honteuse, qui est ordinairement le fruit du libertinage. || *Escalier secret*, Escalier dérobé, par lequel on peut monter dans les appartements d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. || *Conseil secret du roi*, Conseil où l'on agitait les affaires les plus importantes, et où certains membres du conseil d'État seulement avaient droit de siéger. || *Comité secret*, se dit Des assemblées réglées, lorsqu'elles excluent le public de leur salle, pour délibérer en secret. || *Partie secrète*, se dit

d'Une personne qui sollicite contre une autre dans quelque affaire, et qui ne veut point paraître. || Secret, se dit aussi Des personnes qui savent se taire, et tenir une chose secrète. *C'est un homme fort secret.* || Secret, subst. masculin, Ce qu'il ne faut dire à personne. *Pénétrer dans les secrets de quelqu'un. Je ne veux pas vous surprendre votre secret. Ce secret commence à transpirer. Il m'a fait un secret de cette affaire. Les secrets d'État.* || *Être dans le secret*, Avoir part à quelque résolution, à quelque délibération où peu de gens sont admis. || *Avoir le secret de quelqu'un*, Savoir son secret. || Prov. et fig., *C'est le secret de la comédie*, se dit D'une chose qui est sue de tout le monde, et dont quelqu'un veut faire un secret. Dans le même sens, *C'est le secret de Polichinelle.* || Fam., *C'est mon secret*, se dit À une personne pour refuser de lui donner connaissance d'une chose. || Secret, Discrétion, silence sur une chose confiée. *Je vous demande le secret. Sous le sceau du secret. Sous le secret de la confession.* || *Je vous dis cela dans le secret*, Je vous le confie à condition de ne le révéler à personne. || Secret, dans les sciences, dans les arts, Moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. || Fig., Moyens qu'on met en usage pour venir à bout de quelque chose. *Le secret de plaire, de parvenir.* Par plaisanterie, *Il a trouvé le secret de se ruiner.* || *Le secret de l'art d'écrire, etc.*, Partie la plus difficile et la plus essentielle de l'art d'écrire, etc. || Secret, se dit encore, dans quelques arts mécaniques, de Certains ressorts particuliers qui servent à divers usages. || Cache pratiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet. || Secret, dans les prisons, Lieu séparé où on enferme le prisonnier, en ne lui laissant de communication qu'avec le geôlier. *Il est au secret.* || En secret. loc. adv. En particulier, sans témoin. *Je lui ai parlé en secret.* || Au sens moral, D'une manière secrète, cachée. *Il feint de l'aimer, mais en secret il le déteste.*

SECRÉTAIRE. s. m. Celui dont l'emploi est de faire et d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché, dont il dépend. *Il m'a fait écrire par son secrétaire.* || *Secrétaire d'État*, est Le titre de chacun des ministres qui ont un département, et qui contre-signent les ordonnances du roi. || *Secrétaires du roi, maison, couronne de France et de ses finances*, Officiers qui dressaient les lettres expédiées en chancellerie. || *Secrétaire d'ambassade*, Celui qui est nommé par le chef du gouvernement, et qui reçoit un traitement du trésor public, pour faire et pour écrire les dépêches de l'ambassade. || Secrétaire, Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. || *Secrétaire général du conseil d'Etat, etc.* Employé supérieur qui a principalement le soin de garder les archives, d'entretenir la correspondance, et d'expédier les actes du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture. || *Secrétaire d'une mairie*, Celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie, et d'en donner des extraits. On dit également, dans les places de guerre, *Secrétaire de place;* et au palais, *Secrétaire de parquet.* || Secrétaire, Bureau sur lequel on écrit, et où l'on renferme des papiers. || Secrétaire, en hist. nat., Oiseau de l'ordre des Échassiers, qui porte derrière la tête une huppe formée d'un double rang de plumes étroites et longues, et dont les ailes sont armées de proéminences dures et arrondies.

SECRÉTAIRERIE. s. f. Lieu où les secrétaires d'un vice-roi, d'un gouverneur, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils en gardent les minutes.

SECRÉTARIAT. s. m. Fonction de secrétaire; Le temps durant lequel on l'exerce. *Pendant son secrétariat.* || Lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'un ambassadeur, etc., fait et délivre ses expéditions, et conserve les registres, les archives dont la tenue et la garde lui sont confiées.

SECRÈTE. s. f. t. de liturgie cathol. Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe, immédiatement avant la préface.

SECRÈTEMENT. adv. En particulier, en secret, sans être aperçu.

SÉCRÉTER. v. a. t. de physiologie. Opérer la sécrétion. || Sécrété, ée. participe.

SÉCRÉTEUR. adj. *Voyez* Sécrétoire.

SÉCRÉTION. s. f. (lat. *secretio*, sécrétion.) t. de physiologie. Filtration et séparation qui se fait des humeurs alimentaires, excrémentitielles et récrémentitielles. || Il se dit aussi Des urines et autres matières qui sortent du corps.

SÉCRÉTOIRE. adj. des 2 genres. t. de physiologie. Il se dit Des vaisseaux et des glandes où s'opèrent les sécrétions. *Organes sécrétoires.* On dit *sécréteur.*

SECTAIRE. s. m. (lat. *secta*, secte.) Celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. Il se dit surtout en parlant D'une secte encore nouvelle, qui s'efforce, par des prédications ou autrement, de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine.

SECTATEUR. s. m. Celui qui fait profession de suivre l'opinion de quelque philosophe, de quelque docteur, de quelque hérésiarque.

SECTE. s. f. coll. Il se dit de Plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine. || Il se dit aussi, en matière de religion, de Ceux qui suivent une opinion regardée comme hérétique ou erronée. *La secte des sacramentaires.* || Fig., *Faire secte à part*, Se distinguer des autres par des opinions singulières.

SECTEUR. s. m. (lat. *sector*, qui coupe.) t. de géom. La partie d'un cercle qui est comprise entre deux rayons quelconques et l'arc qu'ils renferment. || *Secteur sphérique*, Le solide engendré par un secteur de cercle tournant autour du rayon qui passe par le milieu de l'arc. || Secteur, se dit aussi d'Un instrument d'astronomie, qui a moins d'étendue que le quart de cercle.

SECTION. s. f. L'une des divisions ou subdivisions dont se compose une collection, un livre, un traité, etc. || Divisions d'une ville, d'un tribunal, d'un conseil, etc. || En t. de théorie militaire, La moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. || Section, Endroit où une chose est coupée, tranchée. Dans cette acception, on l'emploie surtout en termes de géométrie, et il se dit Des parties de l'espace où des lignes, des plans, des surfaces courbes se coupent mutuellement. || *Sections coniques, cylindriques*, se dit particulièrement Des diverses figures qui naissent des différentes coupes d'un cône, d'un cylindre. || *Point de section*, L'endroit où deux lignes s'entrecoupent.

SÉCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *secularis*, même signif.) Qui se fait de cent ans en cent ans. Il n'est guère usité qu'en parlant Des jeux séculaires des anciens, et Des poëmes que l'on faisait dans ces occasions. || Dans le style soutenu, Qui est âgé d'un siècle, qui a beaucoup d'années. *Un chêne séculaire.*

|| En astron., *Variations séculaires*, Variations dont les périodes embrassent plusieurs siècles, par opposition à *Variations périodiques*, Celles dont les périodes n'embrassent qu'un petit nombre d'années. || *Année séculaire*, L'année qui termine un siècle.

SÉCULARISATION. s. f. Action de sécula-riser un religieux, une communauté régulière.

SÉCULARISER. v. a. Rendre séculier. || SÉCULARISÉ, ÉE. participe.

SÉCULARITÉ. s. f. La juridiction séculière d'une église épiscopale ou autre, pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER, IÈRE. adj. Il se dit tant des ecclésiastiques que des laïques, par opposition Aux réguliers, à ceux qui sont engagés par des vœux dans une communauté religieuse. || *Jurisdiction séculière*, La justice temporelle. Figur., *Le bras séculier*, La puissance de la justice temporelle. || SÉCULIER, subst., ne se dit que des laïques. *C'est un séculier.*

SÉCULIÈREMENT. adv. D'une manière séculière.

SÉCURITÉ. s. f. (lat. *securitas*, sécurité.) Confiance, tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion qu'on n'a pas à craindre de danger. *L'industrie a besoin de sécurité.*

SEDAN. s. m. Sorte de drap fin qui se fabrique dans la ville de Sedan.

SÉDANOISE. s. f. t. d'imprimerie. *Voyez* PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE. adj. (lat. *sedare*, calmer.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui calment les douleurs. Il est synonyme de Calmant.

SÉDENTAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *sedentarius*, même signif.) Qui demeure ordinairement assis; et, par extens., Qui se tient presque toujours chez soi. || *Vie, profession sédentaire*, Vie qui se passe, profession qui s'exerce dans un même lieu. || SÉDENTAIRE, attaché à un lieu, par opposition à Ambulatoire. || Il se dit particulièrement, en t. de législ. et d'administr. militaire, Des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne.

SÉDIMENT. s. m. (lat. *sedimentum*, même sign.) Ce qu'il y avait de plus grossier dans une liqueur, et qui s'est précipité au fond du vaisseau. || *Sol* ou *terrain de sédiment*, se dit en géologie, Des couches formées par les matières que les mers ont laissées en se retirant de certaines parties du globe.

SÉDITIEUSEMENT. adv. (lat. *seditiosus*, séditieux.) D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE. adj. Il se dit De ceux qui font une sédition, qui ont part à une sédition. || Mutin, enclin à faire sédition. || Il est souvent employé comme substantif dans l'une et l'autre acception. *C'est un séditieux.* || SÉDITIEUX, Qui tend, qui provoque à la sédition. *Discours, écrits séditieux.*

SÉDITION. s. f. Émeute populaire, révolte, soulèvement contre la puissance établie. *Esprit de sédition.*

SÉDUCTEUR, TRICE. s. (lat. *seducare*, séduire.) Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou en faute. || Absol. Celui qui corrompt l'innocence, la vertu des filles ou des femmes. *C'est un séducteur.* || Comme adjectif. *Un discours séducteur. L'esprit séducteur*, Le diable.

SÉDUCTION. s. f. Action par laquelle on séduit. *La séduction est manifeste. Il employa l'argent et les promesses, et tout ce qui peut contribuer à la séduction.* || L'attrait, l'agrément qui rend certaines choses propres à séduire. *La séduction des richesses. Il y a de la séduction dans son style, dans son regard.*

SÉDUIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Réduire.*) Abuser, faire tomber dans l'erreur. *Le faux espoir qui nous avait séduits.* || Faire tomber en faute, suborner, débaucher. *Séduire des témoins. Elle s'est laissé séduire.* || Toucher, plaire, persuader. *Sa bonté séduit tous les cœurs.* || SÉDUIT, ITE. participe.

SÉDUISANT, ANTE. adj. Qui séduit, qui est propre à séduire. Il se dit ordinairement en bonne part. *Offres séduisantes.*

SEGMENT. s. m. (lat. *segmentum*, segment.) t. de géom. Partie d'un cercle comprise entre un arc quelconque et sa corde. || *Segment sphérique*, Le solide engendré par un segment de cercle tournant autour de la partie du rayon qui passe par le milieu de l'arc.

SÉGRAIRIE. s. f. (lat. *segregare*, séparer.) t. d'eaux et forêts. Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec l'État, soit avec des particuliers.

SÉGRAIS. s. m. t. d'eaux et forêts. Bois séparé des grands bois, et qu'on exploite à part.

SÉGRÉGATION. s. f. t. didactique. Action par laquelle on met quelqu'un ou quelque chose à part, on le sépare d'un tout, d'une masse.

SEICHE. s. f. t. d'hist. nat. *Voyez* SÈCHE.

SEIGLE. s. m. (lat. *secale*, seigle.) Sorte de blé plus menu, plus long et plus brun que le froment. || Il se dit aussi Du seigle avec la paille. *Une gerbe de seigle.* || *Faire les seigles*, Couper les seigles.

SEIGNEUR. s. m. (lat. *senior*, ancien.) Maître, possesseur d'un pays, d'un État, d'une terre. Il est principalement d'usage en termes de jurisprudence féodale. || SEIGNEUR, est aussi Le titre qu'on donnait à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang, pour leur faire plus d'honneur. *Un seigneur de la cour.* Voyez MONSEIGNEUR. || *Vivre en grand seigneur*, Vivre sans rien faire et magnifiquement. || Fam., *C'est un petit seigneur*, se dit D'un homme qui affecte de l'importance, et qui n'en a point. || Prov. *A tous seigneurs tous honneurs*, Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû d'après son rang, sa dignité. || Par excellence, *Le Seigneur*, Dieu; et, *Notre-Seigneur*, JÉSUS-CHRIST. || *Le Grand-Seigneur*, L'empereur des Turcs, le sultan.

SEIGNEURIAGE. s. m. Il se dit Du droit qu'un souverain prend sur la fabrication des monnaies. *Droit de seigneuriage.*

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au seigneur. || *Maison seigneuriale*, La maison affectée à l'habitation du seigneur du lieu. || SEIGNEURIAL, Qui donne des droits de seigneur. *Terre seigneuriale.*

SEIGNEURIE. s. f. Droit, autorité qu'un homme a sur la terre dont il est seigneur, et sur tout ce qui en relève. *La seigneurie de cette terre s'étendait fort loin.* || Il se dit quelquefois Des mouvances, des droits féodaux d'une terre, indépendamment de la terre même. || SEIGNEURIE, Terre seigneuriale. *Le roi érigea cette seigneurie en marquisat.* || SEIGNEURIE, en parlant De la république de Venise, se dit de L'assemblée de ceux qui avaient la principale part au gouvernement || SEIGNEURIE, est aussi un Titre d'honneur qu'on donne aux pairs de France. || Il se dit quelquefois par plaisanterie À des gens avec qui l'on est très-familier.

SEIME. s. f. t. d'art vétérinaire. Fente qui se forme au sabot du cheval, et qui s'étend quelquefois depuis la couronne jusqu'à la pince.

SEIN. s. m. (lat. *sinus*, sein.) La partie du corps

humain où sont les mamelles, et qui forme l'extérieur de la poitrine. *Il cachait un poignard dans son sein*, c'est-à-dire, Dans la partie de son vêtement qui lui couvrait le sein. || Fig., *Mettre à quelqu'un le poignard dans le sein*, Lui causer un extrême déplaisir. || Fig., *C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein*, C'est un homme que j'ai tiré de la misère, que j'ai reçu chez moi, et qui me paye d'ingratitude. || SEIN, se dit particulièrement Des mamelles des femmes. || Il se dit aussi de Chacune des mamelles. *Le sein droit, le sein gauche.* || *Donner le sein à un enfant*, Lui donner à téter. || SEIN, se dit quelquefois de La partie où les femmes conçoivent, et où elles portent leur fruit. || Dans le style de l'Écriture sainte, *Le sein d'Abraham*, Le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de JÉSUS-CHRIST. || En t. de théolog., *Le sein de la gloire*, Le séjour des bienheureux. || Fig., *Le sein de l'Église*, La communion de l'Église catholique. On dit aussi, *Mourir dans le sein de l'hérésie.* || Fig., *Le sein de la terre, de la mer*, Ce qui est au-dessous de la surface de la terre, de la mer. || *Porter la guerre dans le sein d'un royaume*, Porter la guerre bien avant dans un royaume. || SEIN, s'emploie souvent au fig., dans la signification de Milieu. *Il est né au sein de l'opulence. Vivre au sein de sa famille.* || SEIN, fig., L'esprit ou le cœur de l'homme. *Déposer ses secrets dans le sein d'un ami.* || *Porter quelqu'un dans son sein*, Le chérir tendrement.

SEINE. s. f. (lat. *sagena*, même signif.) t. de pêche. Sorte de filet qui a souvent un sac dans son milieu, et que l'on traîne sur les grèves.

SEING. s. m. (lat. *signare*, signer.) Le nom de quelqu'un écrit par lui-même au bas d'une lettre, d'une promesse, ou autre acte, pour le certifier, pour le rendre valable. *Il ne peut pas me dénier cette dette, j'ai son seing.* || *Seing privé*, Signature d'un acte qui n'a point été reçu par un officier public. *Une promesse sous seing privé.* || *Blanc seing*, Papier ou parchemin signé, que l'on confie à quelqu'un pour le remplir à sa volonté.

SEIZE. adj. numéral des 2 genres. (lat. *sexdecim*, seize.) Nombre formé de dix et de six. || En généalogie, *Faire preuve de seize quartiers de noblesse*, Prouver sa noblesse tant du côté des pères que du côté des mères, en remontant jusqu'à la quatrième génération. || SEIZE, s'emploie quelquefois pour Seizième. *Chapitre seize.* || Comme subst. masc. *Le produit de seize multiplié par deux.* || *Le seize du mois*, Le seizième jour du mois. || *Un seize*, La seizième partie d'une aune. || *Les Seize.* Nom donné aux seize principaux factieux qui ont joué un grand rôle du temps de la Ligue.

SEIZIÈME. adj. des 2 genres. Qui suit immédiatement le quinzième. || *La seizième partie*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en seize parties. || SEIZIÈME, subst. masc., signifie, Le seizième jour d'une période, ou La seizième partie d'un tout.

SEIZIÈMEMENT. adv. En seizième lieu.

SÉJOUR. s. m. (ital. *soggiorno*, séjour.) Résidence plus ou moins longue dans un lieu. *Il a fait un long séjour dans ce pays-là.* || Quelquefois, par anal., en parlant Des eaux qui restent plus ou moins longtemps en quelque endroit; du sang, des humeurs dont la circulation est arrêtée; etc. *Le séjour des eaux dans un terrain.* || SÉJOUR, Repos que l'on prend en voyage. || Temps qu'un bâtiment de guerre passe en relâche. || SÉJOUR, se dit encore d'Un lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y peut faire *Cette ville est le séjour des plaisirs.*

SÉJOURNÉ. adj. Reposé, qui a pris du repos. Il a vieilli.

SÉJOURNER. v. n. Demeurer quelque temps dans un lieu, ou S'y arrêter, s'y reposer lorsqu'on est en voyage. || Il se dit, fig., D'une masse d'eau qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit, et en général D'un liquide stagnant.

SEL. s. m. (lat. *sal*, sel.) Substance plus ou moins dure, sèche, friable, soluble dans l'eau, et composée de petites parties qui agissent sur l'organe du goût. Dans l'usage ordinaire, Sel qui se trouve mêlé avec l'eau de la mer, et qui reste après l'évaporation, ou qui se rencontre dans de certaines terres, et dont on se sert surtout pour assaisonner les aliments. || *Faux sel, sel de contrebande*, Le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait point été pris dans les greniers du roi. || *Ce jambon, ce ragoût, etc., sont d'un bon sel*, Ils ne sont ni trop, ni trop peu salés; et, *Ils sont roides de sel*, Ils sont trop salés. || *Manger une chose à la croque au sel*, La manger sans autre assaisonnement que le sel. || *Viande au gros sel*, se dit de La viande servie dans son bouillon, et qu'on a parsemée de gros sel. || SEL, se dit fig. de Ce qu'il y a de fin, de piquant dans les discours, dans les ouvrages d'esprit. *Cet ouvrage est plein de sel.* || *Sel attique*, La manière fine et délicate de penser et de s'exprimer qui était ordinaire aux Athéniens et à leurs écrivains. || SEL, en chimie, se dit de Toute substance, sapide ou non, formée par la combinaison d'un acide avec une base, laquelle est le plus souvent un oxyde métallique. || *Sel essentiel*, Sel qui se trouve tout formé dans les végétaux, et qu'on en tire par l'évaporation de leur jus ou de leur décoction. || *Respirer des sels*, Respirer l'odeur d'un sel volatil pour ranimer ses esprits.

SÉLAM ou SÉLAN. s. m. Bouquet de fleurs dont l'arrangement est une sorte d'écriture, de langage muet.

SÉLÉNITE. s. f. (grec *sélènè*, lune.) t. de chimie. Sel formé par l'union de la terre calcaire et de l'acide vitriolique.

SÉLÉNITEUX, EUSE. adj. t. de chimie. Qui a rapport à la sélénite.

SÉLÉNOGRAPHIE. s. f. (grec *—graphè*, description.) t. d'astron. Description de la lune.

SELÉNOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la description de la lune.

SELLE. s. f. (lat. *sella*, siège.) Sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval, d'une mule, etc., pour la commodité de la personne qui monte dessus. || *Être bien en selle*, Être bien à cheval. || Fig. et fam., *Être bien en selle*, Être bien affermi dans son poste, dans sa place. || *Selle à tous chevaux*, Selle faite de telle manière qu'on la peut faire servir à toutes sortes de chevaux quand on court la poste. Fig. et fam., Citation, lieu commun qu'une personne fait entrer dans toutes sortes de discours. || *Courir à toutes selles*, Courir la poste sans avoir une selle à soi, et en se servant indifféremment des selles que la poste fournit. || *Courir une ou deux selles*, Courir une ou deux postes. || Chez les maîtres de poste, *La première selle*, Le meilleur bidet de l'écurie. || *Cheval de selle*, Cheval propre à être monté par un cavalier. *Cheval de selle et de trait*, Cheval qu'on peut, à volonté, monter ou atteler à un cabriolet, à une voiture. || SELLE, L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe. || *Aller à la selle*, Aller à la garde-robe.

SELLER. v. a. Mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule, etc. || SELLÉ, ÉE. participe. *Sellé et bridé.*

SELLER (SE). v. pron. t. d'agricult. Il se dit D'un terrain qui se serre, se tasse, s'endurcit. || SELLÉ, ÉE. participe.

SELLERIE. s. f. Lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux. || Ouvrages qui se font pour l'équipement et le harnachement des chevaux.

SELLETTE. s. f. Petit siége de bois fort bas, sur lequel on obligeait un accusé de s'asseoir quand on l'interrogeait pour le juger, et que les conclusions du ministère public tendaient à une peine afflictive. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur la sellette*, Lui faire plusieurs questions pour l'obliger à déclarer quelque chose qu'il voudrait tenir secret. || SELLETTE, La partie d'une charrue sur laquelle le timon est appuyé. || Morceau de planche qui forme le fond des crochets du crocheteur. || Sorte de boîte où le décrotteur met ses brosses, son cirage, etc., et sur laquelle ceux qui se font décrotter posent leurs pieds l'un après l'autre.

SELLIER. s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON. préposition. (lat. *secundum*, selon.) Suivant, eu égard à, conformément à, à proportion de. *On l'a traité selon son mérite. Dépenser selon ses moyens. Agir selon sa conscience.* || *Selon moi*, Selon ce que je pense. || *L'évangile selon saint Matthieu, etc.*, L'évangile écrit par saint Matthieu, etc. || SELON, dans la conversation, s'emploie quelquefois absol. pour dire, Selon les occurrences, selon les différentes dispositions des personnes, etc.; et alors il ne s'emploie guère que pour marquer quelque doute, quelque incertitude à quelqu'un qui nous interroge. *Pensez-vous qu'il gagne son procès? C'est selon.*

SEMAILLE. s. f. (lat. *sementis*, semaille.) Action de semer les grains. Il ne s'emploie guère qu'au plur. || Quelquefois, Les grains semés. *Les grandes pluies ont gâté toutes les semailles.* || La saison, le temps durant lequel on ensemence les terres. *Semailles d'automne.*

SEMAINE. s. f. (lat. *septimana*, même signif.) Suite de sept jours, à commencer par le dimanche jusqu'au samedi inclusivement. || *Semaine sainte*, Livre qui contient l'office qu'on dit dans l'église pendant la semaine sainte, pendant la quinzaine de Pâques. || *Prêter à la petite semaine*, Tirer un intérêt exorbitant d'une petite somme remboursable à un terme très-court. || Prov. et pop., *La semaine des trois jeudis*, Jamais. || SEMAINE, se dit souvent en parlant De certaines fonctions dont on est chargé à son tour pendant une semaine. *Il est de semaine pour servir au réfectoire.* || SEMAINE, se prend aussi pour Une suite de sept jours que l'on commence à compter de quelque jour que ce soit. *J'ai passé à la campagne une semaine entière.* || Payement que les ouvriers reçoivent du travail de leur semaine. || Petite somme que l'on donne à un enfant pour ses menus plaisirs de la semaine.

SEMAINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse. || SEMAINIER, Comédien chargé pendant une semaine de tous les détails relatifs à la composition et à l'exécution du répertoire.

SÉMAPHORE. s. m. Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres, etc., des bâtiments venant du large, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

SEMBLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *similis*, semblable.) Pareil, qui ressemble, qui est de même nature, de même qualité. *Il ne s'est jamais rien vu de semblable.* || En géom., *Triangles semblables*, Ceux qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun. *Figures semblables*, Celles qui ont leurs angles égaux, chacun à chacun, et dans lesquelles, outre cela, les côtés qui comprennent ces angles sont proportionnels. || SEMBLABLE, est aussi substantif; alors il se joint toujours avec l'adjectif possessif. *C'est un homme qui n'a pas son semblable.* || Il se dit souvent d'Un ou de plusieurs hommes, par rapport aux autres hommes. *L'humanité nous oblige à avoir pitié de nos semblables.*

SEMBLABLEMENT. adv. Pareillement, aussi. Peu usité.

SEMBLANT. s. m. (lat. *simulare*, feindre.) Apparence. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. *Semblant d'amitié.* || *Faire semblant de*, Feindre de. *Cet homme fait semblant de dormir.* || Fam., *Ne faire semblant de rien*, Prendre un air indifférent, avoir attention à ne rien faire qui puisse donner à connaître ce que l'on pense.

SEMBLER. v. n. Paraître avoir une certaine qualité ou une certaine manière d'être. Il se dit Des personnes et Des choses. *Le vin lui semble amer. Ils me semblèrent un peu fâchés.* || Impersonn. *Il eût semblé ridicule d'insister sur ce point.* || Par manière de parenthèse, *Ce me semble*, Selon moi, à mon avis. *Il faudrait, ce me semble, user d'indulgence.* On dit quelquefois dans le même sens, *Ce semble.* || *Il me semble, il vous semble, etc., que*, Je crois, vous croyez, etc., que. || SEMBLER, impersonnel, se joint aussi avec la préposition *De*. *Que vous semble de cette affaire? Que vous en semble?* || Il se joint encore avec le mot *Bon*. *Si bon lui semble; comme bon vous semblera.*

SÉMÉIOLOGIE ou SÉMÉIOTIQUE. s. f. (grec *sèmeion*, signe, *logos*, traité.) Partie de la médecine qui traite des signes indicatifs des maladies et de la santé.

SEMELLE. s. f. Pièce qui fait le dessous du soulier, de la botte, de la pantoufle. || Il se dit aussi d'Un morceau d'étoffe dont on garnit le pied d'un bas. || *Semelles de liége, de feutre*, Morceaux de liége, de feutre taillés en semelles, qu'on met dans les souliers pour garantir les pieds de l'humidité. *Semelles de crin*, Espèce de coussinets de crin qui ont la même forme et qui servent au même usage. || *Sauter tant de semelles*, Sauter un espace de terre qui contient tant de fois la longueur du pied d'un homme. || En escrime, *Reculer d'une semelle, rompre la semelle*, Reculer de la longueur du pied. || Pop., *Battre la semelle*, Voyager à pied. Il se dit ordinairement Des artisans qui courent le pays en exerçant leur métier, et quelquefois Des vagabonds. || *Battre la semelle*, se dit aussi De deux enfants qui, pour s'échauffer, sautent en cadence, et lèvent une de leurs jambes ou toutes les deux alternativement, de manière à frapper la semelle l'un de l'autre. || SEMELLE, en charpent., Pièce de bois couchée horizontalement sous le pied d'un étai, ou servant d'entrait dans un comble. || Il se dit également, en marine, Des pièces de bois plates mises sous un corps pesant, pour servir à le faire glisser. || Il se dit aussi, en t. d'artillerie, d'Une planchette de bois fort épaisse, qui se place entre les deux flasques d'un affût, et sur laquelle le canon pose.

SEMENCE. s. f. (lat. *semen*, semence.) Le grain que l'on sème. || Il se dit aussi, généralement, de Tout ce qui se sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. || *Les quatre semences froides*, Les graines de melon,

de citrouille, de concombre et de courge. *Les quatre semences chaudes*, Les graines d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi. || Semence, fig., Cause d'où il doit naître, avec le temps, de certains effets. *Semences de vertu, de guerre.* || Semence, Le sperme, la matière dont les animaux sont engendrés. || *Semence de perles*, Très-petites perles dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain. || *Semence de diamants*, se dit de Très-petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux. || Semence, Espèce de clous fort petits.

SEMENCINE. s. f. t. de pharmacie. L'une des trois principales sortes de semen-contra.

SEMEN-CONTRA. s. m. (lat. *semen contrà*, semence contre...) (On prononce *Sémène.*) Nom pharmaceutique d'une graine âcre et aromatique fort usitée comme vermifuge, et qui est produite par diverses espèces d'armoises. On la nomme autrement *Santoline.*

SEMER. v. a. Épandre de la graine ou du grain sur une terre préparée, afin de les faire produire et multiplier. || *Semer un champ, une couche*, Y épandre, y semer de la graine. || Semer, s'emploie quelquefois absol. en parlant Des grains. *Il fait bon semer.* || Prov., *Il faut semer pour recueillir*, On ne doit pas espérer de recevoir une récompense, avant d'avoir travaillé. || Fig., *Semer en terre ingrate*, Faire du bien à une personne qui n'en a point de reconnaissance; ou Donner des leçons, des conseils, à quelqu'un qui n'a pas les dispositions nécessaires pour en profiter. || Semer, se dit fig. en parlant De certaines choses que l'on répand, que l'on jette çà et là, que l'on dissémine. *Il semait son argent le long des chemins. On a semé des libelles dans la ville, etc.* || Fig., *Semer de l'argent*, Distribuer de l'argent à plusieurs personnes pour les attirer dans son parti. || Prov. et fig., *Semer des perles devant les pourceaux*, Parler des choses sacrées devant des personnes profanes; Dire devant des sots et des ignorants, des choses qui sont au-dessus de leur portée. || Fig., *Semer des piéges sur les pas de quelqu'un*, Lui tendre de secrètes embûches. || Semer, s'emploie fig., au sens moral, pour Répandre. *Semer de faux bruits, des calomnies.* || Semé, ée. participe. || Fig., *Discours, écrit semé d'injures, de pointes, etc.*, Où il y a beaucoup d'injures, de pointes, etc. || Semé, s'emploie aussi en t. de blason. *Un écu semé de fleurs de lis, etc.* Cela ne se dit que lorsque les pièces dont on parle sont répandues sur l'écu de telle sorte, que vers ses bords elles ne sont point entières. || En t. de vénerie, *Un cerf mal semé*, Un cerf qui a plus d'andouillers d'un côté que de l'autre.

SEMESTRE. s. m. (lat. *semestris*, semestre.) L'espace de six mois consécutifs. || Il se dit aussi Des rentes mêmes, des traitements, etc., qui se payent par semestre, à la fin de chaque semestre. *Il a touché son semestre, etc.* || Semestre, se dit particulièrement en parlant De certains emplois qu'on est obligé de remplir pendant la moitié de l'année. *Servir par semestre.* || *Cet officier a servi son semestre*, Il a servi à son régiment les six mois qu'il est obligé d'y servir. || *Congé de semestre*, ou simplement, *Semestre*, Congé de six mois que l'on accorde à un militaire.

SEMESTRE. adj. des 2 genres. Il s'est dit Des compagnies qui servaient par semestre, comme le grand conseil, la chambre des comptes de Paris, etc. || Il s'est dit également De certains fonctionnaires publics qui ne servaient que par semestre dans une compagnie.

*Semestriel, elle. adj. Qui se fait chaque semestre.

SEMESTRIER. s. m. Militaire absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR. s. m. (lat. *semen*, semence.) Celui qui sème du grain. || Fig., *Semeur de discorde, etc.*, Celui qui se plaît à brouiller, à diviser les esprits; et, *Semeur de faux bruits*, Celui qui répand de fausses nouvelles.

SEMI. Mot pris du latin, et qui signifie, Demi. Il se joint toujours à un autre mot. *Fleur semi-double. Recueil semi-périodique.*

SÉMILLANT, ANTE. adj. Remuant, extrêmement vif. Fam. || Il s'emploie quelquefois au sens moral. *Un esprit sémillant.*

SÉMINAIRE. s. m. (lat. *seminarium*, pépinière.) Lieu destiné pour élever, instruire, former des ecclésiastiques dans la piété et dans les autres devoirs de leur état. || Tous les ecclésiastiques qui demeurent dans un séminaire. *Tout le séminaire assistait à ce sermon.* || Temps déterminé qu'on doit passer dans un séminaire, pour être admis aux ordres sacrés. *Il finit son séminaire.* || Séminaire, se dit quelquefois, par extension, Des lieux où l'on se forme à une profession quelconque. *Cette école est un séminaire de bons officiers.*

SÉMINAL, ALE. adj. (lat. *seminalis*, séminal.) t. d'anat. Qui a rapport à la semence. || En botan., *Lobes séminaux*, Les deux corps charnus qui sortent de la semence des dicotylédones, lorsqu'elle germe, et qui, dans plusieurs de ces plantes, se transforment en deux feuilles, appelées *Feuilles séminales.*

SÉMINARISTE. s. m. (lat. *seminarium*, pépinière.) Celui qui est élevé dans un séminaire.

SEMIS. s. m. (lat. *semen*, semence.) t. d'agricult. et de jardinage. Plant d'arbrisseaux, de plantes, de fleurs, venant de graines, et qui ont été semés. Il se dit aussi Du travail que fait le jardinier pour former cette sorte de plant.

SÉMITIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des langues qu'on regarde comme ayant été parlées par les enfants de Sem, et par leurs descendants.

SEMOIR. s. m. (lat. *semen*, semence.) t. d'agricult. Sac où le semeur met le grain qu'il répand sur la terre. || Machines inventées pour distribuer la semence avec plus d'exactitude et d'économie qu'il n'est possible de le faire quand on sème à la main.

SEMONCE. s. f. (lat. *submonere*, avertir.) Invitation faite dans les formes pour quelque cérémonie. En ce sens, il est vieux. || Semonce, Avertissement mêlé de reproches, fait par quelqu'un qui a autorité. *Il lui a fait une verte semonce.*

SEMONCER. v. a. Faire une semonce, une réprimande. Fam. || Semoncé, ée. participe.

SEMONDRE. v. a. Convier à quelque cérémonie.

SEMONNEUR. s. m. Celui dont la fonction est de porter des billets pour certaines convocations. Vieux.

SEMOULE. s. f. (ital. *semola*, semoule.) (On prononce *Semouille.*) Pâte faite avec la farine la plus fine, réduite en petits grains.

SEMPER VIRENS. (On prononce *Sainpair virainse.*) Expression latine, qui signifie, *Toujours verdoyant.* Sorte de chèvrefeuille qui, pendant toute l'année, porte des feuilles et des fleurs.

SEMPITERNEL, ELLE. adj. (lat. *sempiternus*, même signif.) (On prononce *Sain.*) Qui dure toujours. Il n'est plus guère usité que dans cette expression de dédain, *Une vieille sempiternelle*, Une femme très-vieille. Fam. || Il se dit, quelquefois, dans le sens de Continuel. *Un bruit sempiternel.*

SÉNAT. s. m. (lat. *senatus*, sénat.) Assemblée de patriciens qui formait le conseil suprême de l'ancienne Rome. Ce nom se donne aussi, dans quelques États, à Diverses assemblées dont les attributions sont plus ou moins étendues. || Lieu où le sénat s'assemble. *On*

força les portes du sénat. || Par extens., dans quelques pays, L'assemblée des personnes dont est composé un tribunal de justice qui juge en dernier ressort. *Le sénat de Chambéry.*

SÉNATEUR. s. m. Celui qui est membre d'un sénat. || À Rome, *Le Sénateur,* Le magistrat qui est à la tête du corps de ville.

*SÉNATORERIE. s. f. Terre dont l'usufruit était affecté à un sénateur.

SÉNATORIAL, ALE. adj. Qui appartient au sénateur.

SÉNATORIEN, IENNE. adj. Qui appartient aux sénateurs.

SÉNATRICE. s. f. Femme de sénateur. Il ne se dit que Des femmes des sénateurs de Pologne et de Suède. Il se dit aussi, à Rome, de La femme du Sénateur. *Madame la Sénatrice.*

SÉNATUS-CONSULTE. s. m. (lat. —*consultum,* décret.) (On fait sentir l'S finale de *Sénatus.*) Décision du sénat. On ne le dit guère qu'en parlant des actes émanés de l'ancien sénat de Rome; et de ceux du sénat conservateur qu'avait établi en France la constitution de l'an VIII.

SENAU. s. m. t. de marine. Grand bâtiment à deux mâts, dont on se sert principalement pour la course.

SÉNÉ. s. m. Arbrisseau qui croît dans le Levant, et dont les feuilles, que l'on nomme aussi *Séné,* sont employées comme purgatives. || *Follicules de séné,* L'enveloppe de la semence du séné. || *Séné bâtard,* ou *Émérus,* Arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui croît naturellement dans la plupart des contrées méridionales de l'Europe, et que l'on cultive dans les jardins pour l'ornement. *Séné d'Europe,* ou *Faux séné,* Le baguenaudier. Ces plantes sont ainsi nommées parce qu'elles ont des vertus analogues à celles du séné d'Orient.

SÉNÉCHAL. s. m. (ital. *siniscalco,* sénéchal.) Officier qui dans un certain ressort était chef de la justice, et qui était aussi chef de la noblesse quand elle était convoquée pour l'arrière-ban. || Officier royal de robe longue, qui était chef d'une justice subalterne. || Principal officier de justice des seigneurs particuliers qui avaient haute, moyenne et basse justice.

SÉNÉCHALE. s. f. Femme d'un sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE. s. f. Étendue de la juridiction d'un sénéchal. || Lieu où se tenait le tribunal dont le sénéchal était le chef. || Le tribunal même. *Cette sénéchaussée fut érigée en présidial.*

SENEÇON. s. m. (lat. *senecio,* seneçon.) Plante à fleurs composées, qu'on donne ordinairement à certains oiseaux, et qu'on emploie aussi en médecine comme émolliente.

SENELLE. s. f. *Voyez* CENELLE.

SÉNESTRE. adj. des 2 genres. (lat. *sinister,* gauche.) t. de blason. Gauche.

SÉNEVÉ. s. m. (grec *sinèpi,* sénevé.) La menue graine dont on fait la moutarde, et La plante même qui produit cette graine.

SÉNIEUR. s. m. (lat. *senior,* plus ancien.) Nom qu'on donnait dans plusieurs communautés au plus ancien, au doyen.

SÉNILE. adj. des 2 genres. (lat. *senilis,* même signif.) t. de médec. Qui tient à la vieillesse.

SENNE. s. f. t. de pêche. *Voyez* SEINE.

SENS. s. m. (lat. *sensus,* sens.) Faculté de l'homme et des animaux, par laquelle ils reçoivent l'impression des objets extérieurs et corporels. *Cela frappe, flatte les sens. Il perdit l'usage de ses sens. Reprendre ses sens. Erreur des sens. Témoignage des sens. Sens obtus, émoussés, blasés.* || *Cela tombe sous le sens,* se dit D'une chose claire, évidente. || SENS, signifie quelquefois, Concupiscence, sensualité; et alors il ne s'emploie qu'au pluriel. *Il n'écoute que ses sens. L'ivresse, le désordre des sens.* || En dévotion, *Mortifier ses sens,* Se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations. || SENS, signifie, La faculté de comprendre les choses, et d'en juger selon la droite raison. *C'est un homme de grand sens. Il est de sens rassis.* || *Sens commun,* La faculté par laquelle la plupart des hommes jugent raisonnablement des choses. *Cela choque le sens commun.* || SENS, La signification d'un discours, d'un écrit. *Le vrai sens de la loi. Un sens forcé. Des paroles à double sens. Cette sentence a un sens fort noble.* || Avis, opinion, sentiment. *J'abonde dans votre sens.* || SENS, Un des côtés d'une chose, d'un corps. *Cela a tant de pieds en tous sens. Couper un jambon du bon sens.* || Il se dit fig. en parlant Des affaires, et même Des personnes. *J'ai tourné cet homme-là de tous les sens, et je n'en ai pu rien tirer.* || SENS DESSUS DESSOUS. loc. adv. qui se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut, se trouve dessous ou en bas. || Cette locution s'emploie, fam., en parlant De ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. *Tous mes papiers sont sens dessus dessous.* || SENS DEVANT DERRIÈRE. loc. adv. dont on se sert en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devait être devant se trouve derrière. || À CONTRE-SENS. loc. adv. *Voyez* CONTRE-SENS.

SENSATION. s. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens. || Fig., *Faire sensation,* se dit De ce qui produit une impression marquée dans le public, dans une assemblée, dans un spectacle, etc. *Cet événement a fait sensation.*

SENSÉ, ÉE. adj. Qui a du bon sens, de la raison, du jugement. *Homme sensé.* || Conforme à la raison, au bon sens. *Un discours sensé.*

SENSÉMENT. adv. D'une manière sensée, d'une manière judicieuse.

SENSIBILITÉ. s. f. Qualité par laquelle un sujet est sensible aux impressions des objets. *Cet organe est d'une extrême sensibilité.* || Il se dit de même en parlant Des choses morales. *Sa sensibilité sur le point d'honneur est extrême.* || Il se dit absol. Des sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse. *Il a beaucoup de sensibilité.* || En phys., *La sensibilité d'une balance, d'un thermomètre, etc.,* La propriété qu'ont ces instruments de marquer les plus légères différences, les moindres variations.

SENSIBLE. adj. des 2 genres. Qui se fait sentir, qui fait impression sur les sens. *La lumière rend les objets sensibles à la vue.* || Il s'emploie fig., en parlant Des choses morales. *Il m'a fait un sensible plaisir. Cette mort m'a été fort sensible.* || Qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets. *L'œil est une partie fort sensible. Être sensible à la douleur.* || Au sens moral. *Sensible à l'amour, à la gloire.* || *C'est son endroit sensible,* se dit en parlant Des choses dont quelqu'un est le plus touché. || SENSIBLE, absol., signifie, Qui est aisément ému, touché, attendri. *Cœur sensible.* || SENSIBLE, Qui se fait apercevoir, qui se fait remarquer aisément. *Mouvement sensible. Progrès sensibles. Rendre des préceptes sensibles par des exemples.* || En phys., *Cette balance, etc., est sensible,* Cette balance, etc., marque les plus légères différences, les plus légères variations. || En musique, *Note sensible,* La note qui est à un demi-ton au-dessous de la tonique. Substantiv. *La sensible.*

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière sensible et perceptible. *On voit croître sensiblement la rivière.* || D'une manière sensible, et qui affecte le cœur. *Je vous suis sensiblement obligé.*

SENSIBLERIE. s. f. Sensibilité fausse et outrée, affectation de sensibilité. Fam.

SENSITIF, IVE. adj. t. didactique. Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE. s. f. Plante légumineuse qu'on appelle ainsi parce que, dès qu'on la touche, elle replie ses feuilles. *Voyez* MIMOSA.

SENSORIUM. s. m. (On prononce *Sainçoriome.*) t. didactique, emprunté du latin. La partie du cerveau que l'on suppose être le centre commun de toutes les sensations.

SENSUALITÉ. s. f. Attachement aux plaisirs des sens. *Boire avec sensualité.* || Au pluriel, Plaisirs sensuels. *Il se livre aux sensualités les plus recherchées.*

SENSUEL, ELLE. adj. Voluptueux, fort attaché aux plaisirs des sens. || Qui flatte les sens. *Les plaisirs sensuels.* On dit également, *Les appétits sensuels.* || Il s'emploie quelquefois substantiv. en parlant Des personnes. *Les sensuels.*

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière sensuelle.

SENTE. s. f. *Voyez* SENTIER.

SENTENCE. s. f. (lat. *sententia*, sentence.) Dit mémorable, maxime qui renferme un grand sens, une belle moralité. || Prov., *Ne parler que par sentences*, Affecter de parler gravement, et de dire à tout propos des moralités générales. || SENTENCE, Jugement rendu par des juges inférieurs. *Être condamné par sentence. Infirmer une sentence.* Il est peu usité aujourd'hui dans le langage de la jurisprudence; on dit presque toujours, *Jugement:* mais, dans le langage ordinaire, il est souvent employé, particulièrement lorsqu'il s'agit d'Un jugement qui prononce la peine capitale. || Fig., *Appeler de la sentence de quelqu'un*, Ne pas vouloir s'en tenir à sa décision. || SENTENCE, Jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique, et dont l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois sentences conformes. || SENTENCE, en parlant De quelques tribunaux des pays étrangers, se dit de Toutes les décisions, de tous les jugements qui s'y rendent. *Les sentences de la rote.* || SENTENCE, se dit aussi Du jugement de Dieu contre les pécheurs.

SENTENCIER. v. a. Condamner quelqu'un par une sentence. Il ne se disait qu'en matière criminelle, et n'était guère d'usage qu'au participe et aux temps qui en sont formés. || SENTENCIÉ, ÉE. participe.

SENTENCIEUSEMENT. adv. D'une manière sentencieuse. Il se prend ordinairement en mauvaise part, et ironiquement.

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient des maximes, des mots remarquables. *Langage sentencieux.* || Il se dit aussi Des personnes qui s'expliquent ordinairement par sentences, par maximes. || *Ton sentencieux*, Un ton qui annonce une affectation de gravité.

SENTÈNE. s. f. *Voyez* CENTAINE.

SENTEUR. s. f. (lat. *sentire*, sentir.) Odeur, ce qui frappe l'odorat. Vieux en ce sens. || Parfum, composition qui rend une odeur agréable. *Des eaux de senteur.*

SENTIER. s. m. (lat. *semita*, sentier.) Chemin étroit au travers des champs, des bois, etc. || Fig. *Le sentier de la gloire. Il suit les sentiers battus.*

SENTIMENT. s. m. (lat. *sentire*, sentir.) Perception que l'âme a des objets, par le moyen des sens. *Sentiment vif.* || La faculté qu'a l'âme de recevoir l'impression des objets par les sens. *Avoir le sentiment exquis.* || La faculté que nous avons de connaître, d'apprécier certaines choses sans le secours du raisonnement, de l'observation ou de l'expérience, et qui est en nous comme une sorte de tact ou d'instinct naturel. *Avoir le sentiment du juste, de l'injuste. Avoir le sentiment des convenances, de sa faiblesse.* || SENTIMENT, La sensibilité physique. *Il n'y a plus de sentiment dans son bras.* || SENTIMENT, se dit en outre De tous les mouvements de l'âme. *Il est mort dans les meilleurs sentiments d'humanité, de piété.* || Absol., *Avoir des sentiments*, Avoir des sentiments d'honneur, de générosité, de probité, etc. *Se piquer de sentiment*, Se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme. || *Sentiments naturels*, Certains mouvements qui sont inspirés par la nature. On dit dans le même sens, *Cet homme a perdu tous les sentiments de la nature.* || Par plaisanterie, *Pousser les beaux sentiments*, Affecter d'exprimer des sentiments passionnés. || SENTIMENT, La sensibilité morale, la disposition à être facilement ému, touché, attendri. *Feindre, jouer le sentiment.* || *Trait de sentiment, vers de sentiment*, Trait, vers qui exprime un mouvement du cœur. || SENTIMENT, L'opinion qu'on a de quelque chose. *J'entre dans votre sentiment.*

SENTIMENTAL, ALE. adj. Où il y a du sentiment, qui annonce du sentiment. Il ne s'emploie guère qu'ironiquement. *Un ton sentimental.* || Il se dit aussi Des personnes qui affectent une grande sensibilité. *Un homme sentimental.*

SENTINE. s. f. (lat. *sentina*, sentine.) t. de marine. Partie basse de l'intérieur d'un navire, dans laquelle les eaux s'amassent et croupissent. Il vieillit. || Fig., *C'est la sentine de tous les vices*, se dit D'un lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de très-mauvaise conduite. Dans un sens analogue, *Cet homme est une sentine de vices.*

SENTINELLE. s. f. (ital. *sentinella*, sentinelle.) Soldat à pied qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'une place, etc., et détaché pour cela d'un corps, d'un poste de gens de guerre. Quelques poëtes ont fait *Sentinelle* masc. || *Sentinelle perdue*, Soldat placé dans un poste avancé, et par conséquent dangereux. || SENTINELLE, La fonction de la sentinelle. *Faire sentinelle.* || Fig., *Mettre quelqu'un en sentinelle*, Le mettre dans un endroit où il puisse observer ce qui se passe. || Fig., *Faire sentinelle*, Attendre, guetter.

SENTIR. v. a. (lat. *sentire*, sentir.) (*Je sens, tu sens, il sent; nous sentons, etc. Je sentais. Je sentis. Je sentirai. Que je sente. Etc.*) Recevoir quelque impression par le moyen des sens. *Le froid se fait sentir. Quand on est bien las, on sent un grand plaisir à se reposer. Sentir une pesanteur dans le bras, des inquiétudes dans les jambes.* Il ne se dit point Des simples perceptions de la vue et de l'ouïe. || Absol. *La faculté de sentir.* || SENTIR, se dit également en parlant Des différentes affections que l'âme éprouve. *Je sens le besoin d'être utile aux autres. Il n'a jamais senti aucun remords.* || Être ému, affecté de quelque chose d'extérieur. *Il ne sent point les affronts. Vous ne sentez pas votre bonheur.* || *Sentir quelque chose pour quelqu'un*, l'Aimer, être disposé à l'aimer. *Elle ne sent rien pour lui.* || SENTIR, Flairer. *Sentir une rose.* || Fig. et fam., *Je ne puis pas sentir cet homme-là*, J'ai pour lui beaucoup de répugnance. || SENTIR, Exhaler une certaine odeur. *Sentir le renfermé.* Dans cette acception, on l'emploie souvent comme neutre. *Cela sent bon, sent mauvais.* || Absol., Sentir mauvais. *Cette viande commence à sentir.* De même, *Sentir des pieds, de la bouche.* || Im-

personnellem., *Il sent bon, il sent mauvais*, Il y a ici une bonne, une mauvaise odeur. || SENTIR, se dit, dans un sens analogue, Du goût, de la saveur d'un aliment ou d'une boisson. *Cette soupe ne sent rien.* || Fig. et fam., *Cela ne sent pas bon*, se dit D'une affaire qui prend une mauvaise tournure. || Fig., *Cet homme sent le terroir*, Il a les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. *Sentir le terroir*, se dit de même Des ouvrages d'esprit. || Fig. et fam., *Cette chanson sent le corps de garde.* || Prov. et fig., *Cet homme sent le sapin*, Il a la mine de mourir bientôt. || Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, se dit en parlant De ceux qui font voir qu'ils retiennent encore quelque chose de la bassesse de leur origine, ou des mauvaises impressions qu'ils ont reçues. || SENTIR, fig., Avoir les qualités, l'apparence de. *Il sent son homme de qualité. Cette proposition sent l'hérésie. Tout sent ici la joie et le bonheur.* || Prov., *Cet homme, ce valet sent son vieux battu*, Il est devenu insolent, négligent, parce qu'il n'a pas été châtié depuis longtemps. Cette phrase a vieilli. || SENTIR, S'apercevoir, connaître. *On sent dans ces vers quelque chose de dur. Il sent sa force. Je lui ferai sentir ma colère.* || *Je le sentis venir de loin*, Je pénétrai où il en voulait venir. || *Sentir de loin*, Prévoir les choses de loin. || SENTIR, avec le pron. pers., au sens physique et au sens moral, Connaître en quel état, en quelle disposition on est. *Il ne se sentit pas mourir. Il ne se sent pas de froid. Il ne se sent pas de joie.* || *Se sentir de quelque chose*, Sentir, éprouver quelque chose. *Depuis quand commence-t-il à se sentir de la goutte?* || *Se sentir de quelque mal, de quelque bien*, En avoir quelque reste. *Il se sentira longtemps de cette blessure. Ce pays se sent encore de la guerre.* || SENTI, IE, participe. || *Cela est senti*, se dit quelquefois, en littérature et dans les arts, De ce qui est exprimé avec vérité, avec âme.

SEOIR. v. n. (lat. *sedere*, s'asseoir.) Être assis. Il n'est plus guère en usage qu'à ses participes *Séant* et *Sis*. Voyez SÉANT et SIS.

SEOIR. v. n. (lat. *decere*, seoir.) Être convenable à la personne, à la condition, au lieu, au temps, etc. Ce verbe, dont l'infinitif n'est plus en usage, ne s'emploie que dans certains temps, et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel. *Il sied, ils siéent, il seyait, il siérait, il siéra.* Il n'a point de temps composés. || Il est souvent impersonnel. *Il ne vous sied pas de contrarier votre père.* Ironiq., *Il vous sied bien de vouloir réformer les autres.*

SÉPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *separare*, séparer.) Qui peut se séparer.

SÉPARATION. s. f. Action de séparer, ou Le résultat de cette action. *Un mur de séparation. Séparation difficile à supporter.* || La chose même qui sépare. Ainsi on dit, *Il faut ôter cette séparation*, Il faut ôter cette cloison, cette planche qui fait la séparation. || En chimie, *Séparation des métaux*, L'opération par laquelle on sépare des métaux qui étaient mêlés ensemble. || En jurispr., *Séparation de corps entre mari et femme*, L'arrêt par lequel il est permis à un mari de ne plus habiter avec sa femme. *Séparation de biens contractuelle*, La stipulation du mariage suivant laquelle il n'y a pas communauté de biens; et, *Séparation de biens par jugement*, L'arrêt qui rompt cette communauté.

SÉPARÉMENT. adv. À part l'un de l'autre. *Il faut traiter toutes ces questions séparément.*

SÉPARER. v. a. Désunir des parties d'un même tout. || Il se dit également en parlant De certaines choses de différente espèce, qui étaient sans distinction les unes avec les autres. *Séparer le bon grain d'avec le mauvais, les louis d'or d'avec les écus.* || Diviser un espace, un tout par quelque chose qu'on place entre ses parties. || Il se dit, dans le même sens, De ce qui fait une séparation entre deux choses. *Le mur qui sépare ces deux maisons.* Fig., *La ligne qui sépare le naïf du trivial.* || *Cette rivière sépare ces deux provinces, etc.*, Cette rivière sert de bornes communes à ces deux provinces, etc. || SÉPARER, signifie simplement, Partager. *Séparer les cheveux sur le front.* || SÉPARER, fig., Considérer à part, mettre à part. *Je ne sépare pas mes intérêts des vôtres.* || Rendre distinct. *La raison sépare l'homme de tous les animaux.* || SÉPARER, Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. *La fortune les a séparés.* || *Séparer deux hommes, etc., qui se battent*, Faire cesser leur combat, en les éloignant l'un de l'autre. || *Séparer deux amis*, Faire cesser leur amitié. || En jurispr., *Séparer de biens un mari et une femme*, Ordonner en justice qu'il n'y aura plus entre eux de communauté de biens; et, *Les séparer de corps*, Ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. *Se marier séparés de biens*, Convenir, par le contrat de mariage, qu'il n'y aura point de communauté de biens entre les époux. || En vénerie, *Séparer les quêtes*, Distribuer aux valets de limier une forêt par cantons, pour y détourner le cerf. || SÉPARER, s'emploie aussi avec le pron. pers. *Il est tard, il faut nous séparer. Cette rivière se sépare en plusieurs canaux.* || Il se dit particulièrement D'un corps, d'une compagnie régulière qui cesse de rester assemblée, ou de tenir ses séances, par quelque cause que ce soit. || En vénerie, *Le cerf cherche par des bonds à se séparer de sa voie*, ou simplement, *à se séparer*, A interrompre la trace, les émanations odorantes qui dirigent les chiens. || SÉPARÉ, ÉE. participe. || SÉPARÉ, se dit quelquefois adjectivement pour Différent, distinct. *Ils ont des logements séparés*

SÉPIA. s. f. Nom latin de la sèche : il se dit, en français, de La matière colorante que répand cet animal, et qui sert pour le dessin au lavis.

SEPS. s. m. (Mot latin.) t. d'hist. nat. Lézard dont les jambes et les pieds sont si courts et si peu apparents, qu'il ressemble à un serpent.

SEPT. adj. numéral des 2 genres. (lat. *septem*, sept.) Nombre impair qui suit immédiatement le nombre six. (On ne prononce pas le *P* dans *Sept* ni dans ses composés *Septième* et *Septièmement*; mais on le prononce dans tous les autres, *Septante, septénaire, etc.* Quant au *T*, on ne le prononce que lorsque le mot est pris à part, ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *H* non aspirée.) || Il s'emploie quelquefois pour Septième. *Page sept.* || Subst. *Sept multiplié par trois donne vingt et un.* || *Le sept du mois*, Le septième jour du mois. *Voyez* SEPTIÈME. || Aux jeux de cartes, Carte marquée de sept points.

SEPTANTE. adj. numéral des 2 genres. (lat. *septuaginta*, même signif.) Soixante et dix, nombre composé de sept dizaines. Vieux. || Subst. et absol., *Les septante*, Les soixante et dix interprètes qui, suivant l'opinion commune, traduisirent d'hébreu en grec, par ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, les livres de l'Ancien Testament.

SEPTEMBRE. s. m. (lat. *september*, même sign.) Le mois qui était le septième de l'année, quand elle commençait au mois de mars, et qui est maintenant le neuvième.

SEPTÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *septenarius*, même signif.) Qui vaut, qui contient sept.

SEPTENNAL, ALE. adj. (lat. *septennis*, même signif.) (On fait sonner les deux N.) Qui arrive ou qui est renouvelé tous les sept ans. *Assemblée, chambre septennale.*

SEPTENNALITÉ. s. f. Il se dit en parlant Des assemblées politiques dont la durée est de sept ans.

SEPTENTRION. s. m. (lat. *septentrio*, septentrion.) Le nord, celui des pôles du monde qui dans nos climats est élevé sur l'horizon. || SEPTENTRION, en t. d'astron., Constellation du nord qu'on appelle plus communément *La petite Ourse.*

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui est du côté du septentrion. *La partie septentrionale d'un pays.*

SEPTIDI. s. m. (lat. *septimus dies*, septième jour.) Le septième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

SEPTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal, qui suit immédiatement le sixième. || *La septième partie d'un tout,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en sept parties. || SEPTIÈME, subst. masc., signifie, Le septième jour d'une période, ou La septième partie d'un tout. *Le septième du mois. Le septième d'une somme.* || SEPTIÈME, subst., au jeu de piquet, Suite de sept cartes de même couleur; alors il est féminin. *Une septième majeure.* || En mus., Intervalle de deux sons différents, à distance l'un de l'autre de sept degrés.

SEPTIÈMEMENT. adv. En septième lieu.

SEPTIER. s. m. *Voyez* SETIER.

SEPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *sèpticos*, putréfiant.) t. de médec. Il se dit Des topiques qui font pourrir les chairs sans causer beaucoup de douleur.

SEPTUAGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *septuaginta*, soixante-dix.) Âgé de soixante et dix ans. || Subst. *Les septuagénaires sont exempts de certaines charges publiques.*

SEPTUAGÉSIME. s. m. t. du calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède la Sexagésime, et qui est le troisième avant le premier dimanche de carême.

SEPTUPLE. adj. des deux genres. (lat. *septuplus*, septuple.) Qui vaut sept fois autant. || Subst. masc. *Il a tiré de cette entreprise le septuple de ce qu'il espérait.*

SEPTUPLER. v. a. Rendre sept fois plus grand. || SEPTUPLÉ, ÉE. participe.

SÉPULCRAL, ALE. adj. (lat. *sepulcrum*, sépulcre.) Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. *Vase sépulcral.* || *Chapelle sépulcrale*, Chapelle destinée à contenir des tombeaux, et ornée dans le genre funéraire ou sépulcral. || Fig., *Cet homme a une figure sépulcrale*, Sa figure est pâle, triste, sombre. || Fig., *Voix sépulcrale*, Voix sourde, comme serait celle qui sortirait d'un souterrain.

SÉPULCRE. s. m. Tombeau, lieu particulier destiné pour y mettre un corps mort. Il ne se dit plus, dans le style ordinaire, que pour signifier Les tombeaux des anciens.

SÉPULTURE. s. f. Inhumation. *Frais de sépulture.* || *Être privé de sépulture*, N'être point inhumé. || *Droit de sépulture*, Le droit qu'on a d'être enterré en tel lieu; et, Ce qui est dû au curé ou à son église pour l'inhumation d'un mort. || SÉPULTURE, Le lieu où l'on enterre un corps mort. *Cette famille a sa sépulture dans tel cimetière.*

SÉQUELLE. s. f. coll. (lat. *sequi*, suivre.) Il se dit par mépris d'Un nombre de gens qui sont attachés aux intérêts de quelqu'un. Fam.

SÉQUENCE. s. f. t. de certains jeux de cartes. Suite de trois cartes au moins, de la même couleur et dans le rang que le jeu leur donne : elle prend son nom de la carte la plus haute. || L'arrangement particulier que chaque cartier a coutume de donner à ses jeux de cartes.

SÉQUESTRATION. s. f. (lat. *sequestrare*, séquestrer.) Action par laquelle on séquestre; État de ce qui est séquestré. *Séquestration de biens.*

SÉQUESTRE. s. m. t. de jurispr. État d'une chose litigieuse remise en main tierce par ordre de justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé et jugé à qui elle appartiendra. || Il se dit de même en parlant Des personnes. *Les parents demeurèrent d'accord de mettre cette fille en séquestre.* Voyez SÉQUESTRER. || Celui entre les mains de qui les choses sont mises en séquestre. *Il faut choisir un séquestre solvable.* || La chose séquestrée. *On a mis un gardien infidèle qui a pillé le séquestre.*

SÉQUESTRER. v. a. Mettre quelque chose en séquestre. *Les revenus furent séquestrés.* || Renfermer illégalement une personne, la mettre en chartre privée. *La loi inflige la peine des travaux forcés à ceux qui, sans mandat de justice, ont séquestré des personnes quelconques.* || SÉQUESTRER, fig., Écarter, séparer des personnes d'avec quelques autres. *C'est un homme fâcheux, il faut le séquestrer d'avec nous.* Avec le pron. pers. *Depuis sa dévotion, il s'est séquestré de tout commerce du monde.* || Il se dit quelquefois en parlant Des choses, et signifie, Mettre à part, mettre de côté. *Il avait séquestré les meilleurs effets.* || SÉQUESTRÉ, ÉE. participe.

SEQUIN. s. m. Monnaie d'or qui a cours dans le Levant.

SÉRAIL. s. m. (ital. *serraglio*, sérail.) Nom particulièrement affecté aux palais qu'habitent l'empereur des Turcs, les grands du pays, et plusieurs autres princes mahométans. || Plus communément, mais improprement, Palais, partie du palais où les femmes sont renfermées, et dont le véritable nom est *Harem.* || Par extension, Toutes les femmes qui sont dans le sérail, et leur suite. *Le Grand Seigneur a marché, mais son sérail n'a pas suivi.* || Abusiv., Maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir, et La réunion même de ces femmes.

SÉRANCOLIN. s. m. Sorte de marbre de couleur d'agate, qui tire son nom du lieu des Pyrénées où se trouve la carrière.

SÉRAPHIN. s. m. Esprit céleste de la première hiérarchie des anges.

SÉRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux séraphins.

SÉRASQUIER. s. m. Nom que les Turcs donnent à un général d'armée, à un commandant.

SERDEAU. s. m. Officier de la maison du roi, qui recevait des mains des gentilshommes servants, les plats que l'on desservait de la table royale. || Lieu où l'on portait les plats de cette desserte, et où mangeaient les gentilshommes servants. || L'endroit où se faisait la revente de cette desserte des tables.

SEREIN, EINE. adj. (lat. *serenus*, serein.) Qui est clair, doux et calme. Il se dit proprement De la constitution de l'air. *Un jour serein.* || Fig., Qui annonce une grande tranquillité d'esprit, ou Qui est exempt de trouble et d'agitation. *Voir le péril d'un visage serein.* || Fig. et poét., *Des jours sereins*, Des jours paisibles, heureux. || En médec., *Goutte sereine*, Privation de la vue, causée par la paralysie de la rétine ou du nerf optique.

SEREIN. s. m. Vapeur humide et froide, ordi-

nairement malsaine, qui se fait sentir au coucher du soleil. *Le serein est tombé. Aller au serein.*

SÉRÉNADE. s. f. Concert de voix ou d'instruments, que l'on donne, le soir, la nuit, dans la rue sous les fenêtres de quelqu'un.

SÉRÉNISSIME. adj. des 2 genres. Très-serein. Titre que l'on donne à quelques princes.

SÉRÉNITÉ. s. f. État du temps, de l'air, qui est serein. *La sérénité du ciel.* || Fig., L'état ou la marque d'un esprit tranquille, d'une âme exempte d'agitation. *La sérénité d'une âme innocente.* || *Rien ne trouble la sérénité de ses jours*, Le calme, le bonheur dont il jouit. || SÉRÉNITÉ, Titre d'honneur qu'on donnait à quelques souverains et à quelques princes.

SÉREUX, EUSE. adj. (lat. *serum*, sérosité.) t. de médec. Aqueux. || Trop chargé, trop plein de sérosité. || *Maladies séreuses*, Celles dans lesquelles l'exhalation séreuse est très-abondante. || En t. d'anat., *Membranes séreuses*, Certaines membranes minces et transparentes, humectées d'un fluide séreux.

SERF, ERVE. adj. (lat. *servus*, esclave.) (F se prononce.) Dont la personne ou les biens sont assujettis à des droits contraires à la liberté naturelle ou à la propriété. || Subst. *Les serfs de Russie.*

SERFOUETTE. s. f. (lat. *circumfodere*, serfouir.) t. de jardinage. Outil de fer, à deux branches ou à dents renversées, dont les jardiniers se servent pour donner un léger labour aux plantes potagères.

SERFOUIR. v. a. t. de jardin. Remuer légèrement la terre avec la serfouette. || SERFOUI, IE. participe.

SERFOUISSAGE. s. m. t. de jardinage. Action de serfouir.

SERGE. s. f. Étoffe légère, ordinairement faite de laine.

SERGENT. s. m. (ital. *sergente*, sergent.) Officier de justice. On se sert maintenant du mot *Huissier*. || SERGENT, Sous-officier dans une compagnie d'infanterie. || *Sergent major*, Le premier sous-officier d'une compagnie. || *Sergent d'armes*, se disait d'Une sorte d'officier qui servait dans les cérémonies, dans les tournois. || A Paris, *Sergents de ville*; Agents de police qui sont principalement chargés de maintenir le bon ordre dans les lieux publics. || SERGENT, en t. de menuisier, d'ébéniste, etc., Instrument de fer qui sert à tenir serrées l'une contre l'autre les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut cheviller.

SERGENTER. v. a. Presser par le moyen des sergents. || Fig., Presser, importuner pour obtenir quelque chose. Ce mot a vieilli. || SERGENTÉ, ÉE. participe.

SERGENTERIE. s. f. Office de sergent. Il est vieux.

SERGER ou SERGIER. s. m. Ouvrier qui fait, qui fabrique des serges.

SERGERIE. s. f. Fabrique ou commerce de serge.

SÉRIE. s. f. (lat. *series*, suite.) Suite, succession. *Une série d'idées. La série des faits.* || Différentes divisions dans lesquelles on classe, on distribue des objets nombreux. *Cette loterie est divisée en tant de séries.* || Particulièrement, en mathématiques, Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. *Trouver la somme d'une série.*

SÉRIEUSEMENT. adv. (lat. *serius*, grave.) D'une manière grave et sérieuse. || Sans plaisanterie. *Je vous parle sérieusement.* || Tout de bon, avec suite, avec ardeur. *Il y songe sérieusement.* || *Prendre une chose sérieusement*, Se formaliser d'une chose, quoiqu'elle ait été dite en badinant.

SÉRIEUX, EUSE. adj. Grave. Il est opposé à Enjoué, à Gai. *Maintien sérieux.* || Solide, important, et alors il est opposé à Frivole, léger, de peu de conséquence. *L'affaire dont il s'agit est sérieuse.* || Qui peut avoir des suites fâcheuses. *Querelle sérieuse. Maladie sérieuse.* || Sincère, vrai. *Ce que je vous dis là est sérieux.* || En t. de jurispr., *Un contrat, un traité sérieux*, Un contrat, un traité qui n'est pas simulé. *Une dette sérieuse*, Une dette qui n'est point feinte, point simulée. *Une intervention sérieuse*, Une intervention qui n'est point mendiée, ou qui est faite par une personne ayant un véritable intérêt dans l'affaire. || SÉRIEUX, subst., Gravité dans l'air, dans les manières. *Prendre son sérieux.* || *Cet acteur n'est bon que pour le sérieux*, Les rôles sérieux. || *Prendre une chose au sérieux*, Se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant et sans aucun dessein d'offenser.

SERIN, INE. s. Petit oiseau jaunâtre, à bec conique, dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler, à chanter des airs.

SERINER. v. a. Instruire un serin au moyen de la serinette. || Jouer un air avec la serinette. || SERINÉ, ÉE. participe.

SERINETTE. s. f. Instrument enfermé dans une boîte, duquel on joue par le moyen d'une manivelle, et dont le principal usage est d'instruire les serins.

SERINGAT ou SYRINGA. s. m. (grec *syrigx*, roseau.) Arbrisseau de la famille des Myrtes, qui porte, au printemps, des fleurs blanches dont l'odeur est très-forte.

SERINGUE. s. f. (ital. *sciringa*, seringue.) Petite pompe portative qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. || Particulièrement, L'instrument avec lequel on donne ou l'on prend soi-même des lavements.

SERINGUER. v. a. Pousser une liqueur avec une seringue. || *Seringuer une plaie*, Jeter avec une seringue quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer, pour la rafraîchir. || SERINGUÉ, ÉE. participe.

SERMENT. s. m. (lat. *sacramentum*, serment.) Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. *Serment de fidélité. Affirmer par serment. La religion du serment. Prêter serment. Vous m'avez déféré le serment, je vous le réfère. Relever quelqu'un de son serment. Rendre à quelqu'un ses serments*, L'en délier. || Prov., *Serment de joueur, d'ivrogne, d'amant*, se disent d'Un serment sur lequel il ne faut pas compter. || SERMENT, Jurement.

SERMENTÉ, ÉE. participe du verbe *Sermenter*, qui n'est point en usage. Qui a prêté le serment requis pour l'exercice d'une charge, d'une place, etc. On dit plus ordinairement, *Assermenté.*

SERMON. s. m. (lat. *sermo*, discours.) Prédication, discours chrétien, qui ordinairement se prononce en chaire, dans une église, pour instruire et pour exhorter le peuple. || Dans le style familier. Remontrance ennuyeuse et importune. *Il m'est venu faire un sermon.*

SERMONNAIRE. s. m. Recueil de sermons. Il vieillit dans ce sens. || Adj. Qui convient au sermon.

SERMONNER. v. a. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. Il est fam. || SERMONNÉ, ÉE. participe.

SERMONNEUR. s. m. Celui qui fait des remontrances ennuyeuses et hors de propos. On dit quelquefois au féminin, *Sermonneuse.*

SÉROSITÉ. s. f. (lat. *serum*, même signif.) t. didactique. La partie la plus aqueuse des humeurs ani-

males : elle est exhalée par les membranes séreuses, et fait partie constituante du sang, du lait, etc.

SERPE. s. f. (lat. *carpere*, tailler.) Instrument de fer, large, plat et tranchant, recourbé vers la pointe, emmanché de bois, dont on se sert pour émonder les arbres, pour les tailler, etc. || *Cela est fait à la serpe*, se dit, fig. et fam., D'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné.

SERPENT. s. m. (lat. *serpens*, serpent.) Reptile allongé, cylindrique et sans pieds. || Fig., *Les serpents de l'Envie, de la Calomnie*, L'envie, la calomnie. || Prov. et fig., *C'est une langue de serpent*, se dit D'une personne fort médisante. || En joaillerie, *Œil-de-serpent*, Petite pierre de peu de valeur qu'on monte en bague, et qui a quelque ressemblance avec un œil de serpent. || En botan., *Langue-de-serpent*, Voyez LANGUE. || *Bois de serpent*. Voyez SERPENTINE, subst. || SERPENT, Instrument à vent, dont on se sert dans les chœurs de musique d'église, pour soutenir les voix, et qui est fait à peu près en forme de gros serpent. || Il se dit aussi de Celui qui joue de cet instrument. *Il y a dans cette église un excellent serpent.*

SERPENTAIRE. s. m. (lat. *serpentaria*, même signif.) Nom vulgaire d'une espèce de cactier à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes. || *Serpentaire de Virginie*, Espèce d'aristoloche à tige flexible et marbrée, dont la racine est employée comme tonique et stimulante.

SERPENTAIRE. s. m. (lat. *serpens*, serpent.) t. d'astron. Constellation de l'hémisphère boréal, qu'on figure par Esculape tenant un serpent.

SERPENTE. s. f. Sorte de papier très-fin et transparent.

SERPENTEAU. s. m. Petit serpent éclos depuis peu. || SERPENTEAU, en t. d'artificier, se dit de Petites fusées enfermées dans une grosse, d'où elles sortent avec un mouvement tortueux comme celui d'un serpent.

SERPENTER. v. n. (lat. *serpere*, serpenter.) Il se dit Des choses qui ont un cours tortueux, une direction tortueuse. *Un ruisseau qui serpente dans la prairie.*

SERPENTIN. adj. m. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Marbre serpentin*, Marbre dont le fond est vert avec des taches rouges et blanches.

SERPENTIN. s. m. Pièce de la platine d'un mousquet, à laquelle on attachait autrefois la mèche. || SERPENTIN, en t. de chimie, Tuyau d'étain ou de cuivre étamé qui va en spirale depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas, et qui sert à condenser le produit de la distillation.

SERPENTINE. s. f. Pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent. || Il se dit aussi Du marbre serpentin. || SERPENTINE, en botanique, Plante exotique dont le bois, appelé *Bois de serpent*, était employé autrefois en médecine comme sudorifique, fébrifuge, etc.

SERPENTINE. adj. f. t. de manége. Il se dit De la langue du cheval, lorsqu'elle remue sans cesse au dehors ou au dedans de la bouche, ce qui déplace ordinairement le vrai point d'appui du mors.

SERPETTE. s. f. (lat. *carpere*, tailler.) Petite serpe qui sert à tailler la vigne, à couper les raisins en vendanges, à émonder les arbres, et à d'autres usages.

SERPILLIÈRE. s. f. Toile grosse et claire dont se servent les marchands pour emballer leurs marchandises. || Grosses toiles que les marchands mettent au devant de leurs boutiques pour se garantir du soleil. || Morceau de grosse toile que certains marchands mettent devant eux en forme de tablier, et qui est attaché par derrière avec une espèce d'agrafe.

SERPOLET. s. m. (lat. *serpyllum*, serpolet.) Petite plante odoriférante, et à fleurs labiées, qui vient dans les lieux extrêmement secs.

SERRE. s. f. (lat. *serare*, fermer.) Lieu clos et couvert où, pendant l'hiver, on renferme les plantes qui ont le plus besoin d'être à l'abri de la gelée. || *Serre chaude*, Bâtiment qu'on échauffe en hiver afin d'obtenir des fruits ou des légumes dans la saison où la nature les refuse, et pour conserver des plantes exotiques qui ne supportent pas notre climat. || Fig., *Cela est venu en serre chaude*, se dit Des talents précoces auxquels on n'a pas laissé le temps de se développer naturellement, dont on a hâté la maturité par des moyens extraordinaires. || SERRE, se dit aussi Du pied des oiseaux de proie, qui s'appelle Main en termes de fauconnerie. || SERRE, L'action de serrer, de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir, et qu'on serre à diverses reprises.

SERRE-FILE. s. m. t. de théorie militaire. Il se dit Des officiers et sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. || SERRE-FILE, en t. de mar., Vaisseau qui marche le dernier de tous.

SERRÉMENT. adv. D'une manière trop ménagère, avec trop d'économie. Peu usité.

SERREMENT. s. m. Action par laquelle on serre. || *Serrement de cœur*, L'état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse.

SERRE-PAPIERS. s. m. Arrière-cabinet où l'on serre des papiers. || Sorte de tablette divisée en plusieurs compartiments, qui se met ordinairement au bout d'un bureau, et où l'on range des papiers. || Petit meuble de marbre, de plomb, etc., qu'on pose sur les papiers d'un bureau pour les empêcher de se disperser.

SERRER. v. a. Étreindre, presser. *Serrer la main à quelqu'un. Serrer un nœud.* || Fig., *Serrer les pouces à quelqu'un*, Le contraindre, à force de menaces, à avouer la vérité. || Fig. et fam., *Serrer le bouton à quelqu'un*, Le presser vivement sur quelque chose. || Fig., *Cela serre le cœur*, se dit D'une chose qui excite vivement la sensibilité, qui cause une grande pitié. || *Que la fièvre le serre!* se dit, par imprécation, en parlant D'un homme de qui l'on a à se plaindre. || SERRER, Joindre près à près, mettre près à près. *Nous sommes trop serrés à cette table.* Avec le pron. pers. *Il faut nous serrer davantage.* || *Serrer les dents*, Presser la mâchoire d'en bas contre la mâchoire d'en haut. || *Serrer son écriture*, Rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. || Fig., *Serrer son style*, Retrancher ce qu'il y a de superflu dans le style. Écrire d'une manière très-concise. || En t. d'art militaire, *Serrer les rangs*, se dit D'une troupe en bataille dont les rangs étaient ouverts, et qui les rapproche. || *Se serrer contre le mur*, Se mettre tout à fait contre. *Serrer la muraille*, Passer très-près de la muraille. || *Serrer quelqu'un de près*, Le poursuivre vivement. *Serrer de près une ville*, En presser le siége. || En t. de marine, *Serrer les voiles*, Plier les voiles. *Serrer la terre*, Ranger la terre. *Serrer la ligne*, Tenir très-près les uns des autres les vaisseaux qui forment une ligne de combat. || Au jeu de trictrac, *Serrer son jeu*, Le presser, ne pas l'étendre, pour ne pas se découvrir. *Il serre son jeu.* || En t. d'escrime, *Serrer la mesure*, Presser vive-

ment son ennemi. Fig. et fam., Presser son adversaire dans la dispute. Dans le même sens, *Serrer la botte*, tant au propre qu'au figuré. || En t. d'équitation, *Serrer l'éperon à un cheval*, Lui donner de l'éperon pour le faire aller à toute bride. || SERRER, Mettre quelque chose en lieu où il ne soit exposé ni à être volé, ni à s'égarer, ni à être gâté. *J'ai serré ce papier.* || SERRÉ, ÉE. participe. || *Du drap bien serré*, Du drap qui a été bien frappé, bien battu avec le peigne. || *Avoir le cœur serré de douleur, etc.*, ou absolum., *Avoir le cœur serré*, Avoir le cœur saisi de douleur, etc. || *Avoir le ventre serré*, Ne pas aller facilement à la garde-robe. || *Un cheval serré*, Un cheval étroit. || Fig. et fam., *Un homme serré*, Un homme avare qui a peine à donner du sien, qui dépense avec regret. || Au trictrac, *Un jeu serré*, Un jeu qui n'est pas étendu, et où l'on ne se découvre point. || SERRÉ, adv., signifie, Bien fort. Alors il est ordinairement précédé d'un de ces adverbes *Bien, Si. Il a gelé bien serré cette nuit.* Fam. || *Jouer serré*, Ne jouer qu'à beau jeu, et ne point se hasarder. Fig., Agir avec beaucoup de prudence, de manière à ne pas donner prise sur soi.

SERRE-TÊTE. s. m. Ruban ou coiffe dont on se serre la tête.

SERRETTE. s. f. *Voyez* SARRETTE.

SERRON. s. m. Boîte dans laquelle on apporte des drogues des pays étrangers. Il vieillit.

SERRURE. s. f. (lat. *sera*, serrure.) Machine ordinairement de fer ou de cuivre, qu'on applique à une porte, à une armoire, etc., pour servir à les fermer et à les ouvrir, et qui s'ouvre et se ferme par le moyen d'une clef.

SERRURERIE. s. f. L'art du serrurier. || Il se prend aussi pour Les ouvrages mêmes des serruriers. *La serrurerie de cette maison est fort belle.*

SERRURIER. s. m. Artisan, ouvrier qui fait des serrures et plusieurs autres ouvrages de fer. *La boutique d'un serrurier.*

SERTIR. v. a. (lat. *insertare*, enchâsser.) t. de joaillier. Enchâsser une pierre dans un chaton. || SERTI, IE. participe.

SERTISSURE. s. f. Manière dont une pierre est sertie.

SÉRUM. s. m. (On prononce *Sérome.*) t. didactique pris du latin, et synonyme de Sérosité.

SERVAGE. s. m. (lat. *servus*, esclave.) t. des anciennes coutumes. État de celui qui est serf, esclave.

SERVAL. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède de la famille des Chats.

SERVANT. adj. m. (lat. *servire*, servir.) Qui sert. On ne l'emploie que dans certaines dénominations particulières. || Chez le roi, *Gentilshommes servants*, Officiers qui servaient à table par quartier. || Dans quelques ordres religieux, *Frères servants*, Les frères convers employés aux œuvres serviles du monastère. || En t. de jurispr. féod., *Fief servant*, Celui qui relève d'un autre fief appelé *Fief dominant.* || En t. d'artillerie, *Premier et second servant de droite, de gauche*, Les deux artilleurs qui se tiennent à droite et à gauche d'une pièce pour la servir.

SERVANTE. s. f. Femme ou fille qui est employée aux travaux du ménage, aux bas offices d'une maison, et qui sert à gages. || SERVANTE, Terme de civilité dont se servent les femmes, soit en parlant, soit en écrivant. *Je suis votre servante.* || *Je suis votre servante.* Phrase familière dont une femme se sert pour marquer à quelqu'un qu'elle n'est pas de son avis, qu'elle ne saurait faire ce qu'il désire. || SERVANTE, fig., Espèce de table qu'on met dans les repas tout près de la grande table, et sur laquelle on place des assiettes, des bouteilles, etc., pour suppléer au service des domestiques. || SERVANTE, en t. d'impr., Petite planche sur laquelle repose la frisquette, pendant que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer.

SERVIABLE. adj. des 2 genres. Qui est prompt et zélé à rendre service, qui aime à rendre de bons offices.

SERVICE. s. m. L'état ou les fonctions d'une personne qui sert en qualité de domestique. *Entrer en service. Un service pénible.* || *Le service d'un domestique*, La manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. *Il est content du service de son domestique.* || *Le service d'un maître*, La manière dont un maître se fait servir. *Le service de ce maître est dur.* || *Se consacrer au service de Dieu*, Embrasser la profession ecclésiastique, ou la profession religieuse; ou Se donner entièrement aux œuvres de piété. || Prov., *Service de grand n'est pas héritage*, On fait rarement fortune à servir les grands. || Fam., *Qu'y a-t-il pour votre service?* se dit A une personne qui se présente à nous et qui paraît vouloir nous demander quelque chose. || *Je suis à votre service.* Formule de civilité dont on se sert pour dire à quelqu'un qu'on est à sa disposition, qu'on est prêt à faire ce qui pourra lui être utile ou agréable. || SERVICE, L'emploi, la fonction de ceux qui servent l'État dans la magistrature, dans les finances, etc. *Ce président a tant d'années de service.* || Il s'emploie souvent d'une manière absolue, en parlant Du service militaire. *Il a vieilli au service. Il a trente ans de service.* || *Le service de la marine, de l'artillerie, etc.*, Les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, etc. || *Être de service*, Être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, de sa place, où on les exerce réellement, à moins d'un empêchement légitime. En t. de guerre, il signifie particulièrement, Monter la garde, être de piquet, etc. || *Service féodal*, Les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur. || En jurispr., *Services fonciers*, se dit quelquefois Des servitudes. || SERVICE, s'emploie quelquefois au pluriel, en parlant de La manière dont quelqu'un a servi, et Du temps pendant lequel il a servi. *Ses services ont été méconnus.* || SERVICE, Ensemble d'opérations, de travaux, etc., pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses, dans certaines administrations, dans certains établissements publics ou particuliers. *Le service de la poste. Selon les besoins du service.* || Il se dit particulièrement, dans la maison du roi, de Tous ceux qui sont nécessaires au service actuel du roi. || SERVICE, se dit aussi de L'usage qu'on tire de certains animaux et de certaines choses. || *Les jambes lui refusent le service*, Ses jambes ne font plus leurs fonctions qu'avec peine. || SERVICE, Assistance qu'on donne, bon office qu'on rend à quelqu'un. *Il est venu lui faire offre de service.* || *Rendre un mauvais service à quelqu'un*, Lui nuire, lui faire perdre l'estime d'autrui; ou simplement, Lui susciter de l'embarras. || SERVICE, en t. de liturgie, se dit de La célébration solennelle de l'office divin, de la messe, et de toutes les prières publiques qui se font dans l'église. || Il se dit aussi Des messes hautes et des prières publiques qui se disent pour un mort. || SERVICE, se dit encore d'Un nombre de plats qu'on sert à la fois sur table, et que l'on ôte de même. || Assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table. *Service d'argent.* || SERVICE, au jeu de la paume, se dit Du côté où est celui à qui on sert la balle. || Il se

dit aussi de L'action de celui qui sert et jette la balle sur le toit. *Un service difficile.*

SERVIETTE. s. f. Linge qui fait partie du couvert que chacun trouve devant soi en se mettant à table, et dont on se sert aussi à divers autres usages. *Déplier sa serviette.*

SERVILE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'état d'esclave, de domestique. *Emploi servile.* || Fig., Bas, rampant. || *Obéissance servile.* || En théologie, *Crainte servile*, se dit par opposition à *Crainte filiale.* || SERVILE, en t. de littérature et d'arts, Qui s'attache trop à l'imitation d'un modèle, ou à la lettre d'un original. *Imitateur servile.* Dans un sens analogue : *Imitation servile.*

SERVILEMENT. adj. D'une manière servile. || En t. de littérature et d'arts, Trop exactement, trop à la lettre. *Cela est traduit servilement.*

SERVILITÉ. s. f. Esprit de servitude, bassesse d'âme. || En t. de littérature et d'arts, Exactitude servile ou trop scrupuleuse. *Cette traduction a trop de servilité.*

SERVIR. v. a. (*Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent. Je servais, je servis. Je servirai. Etc.*) Être à un maître comme domestique. *Il y a dix ans qu'il me sert. Il ne sait pas se faire servir.* Absol. *Être réduit à servir.* || Par extension, Rendre à quelqu'un les mêmes services qu'un domestique rend à son maître. *Elle servait son amie malade.* || *Servir à la chambre, à la cuisine, etc.*, Être employé au service de la chambre, de la cuisine, etc. || Avec le pron. pers., *Se servir soi-même*, Faire soi-même pour son service ce que d'autres font faire par un domestique. || Dans le culte catholique, *Servir le prêtre à l'autel*, Être auprès de lui pour répondre la messe, pour lui présenter l'eau et le vin, etc. || *Servir Dieu*, Rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et s'acquitter de tous les devoirs de religion. || *Servir le roi, l'État*, Être dans quelque emploi, etc., pour le service du roi, de l'État. *Servir le roi dans ses armées.* Le verbe *Servir* s'emploie aussi absol. en ce sens ; et alors il se dit seulement Du service militaire. *Il a servi sous ce général.* || En t. de guerre. *Servir une batterie, un mortier, etc.*, Faire les manœuvres nécessaires pour tirer le canon, etc. || SERVIR, se dit aussi en parlant Des mets qu'on place sur la table. *C'est un mets qui se sert sur les meilleures tables. Le dîner est servi.* On dit dans le même sens, *Vous êtes servi.* || *Servir une table*, La couvrir de plats, de mets, etc. || *Servir à quelqu'un d'un mets*, Donner d'un mets à quelqu'un avec qui on est à table. On dit aussi, *Servir à boire à quelqu'un.* || Absol., *Servir quelqu'un*, Lui donner de ce qui est sur la table. On dit dans un sens analogue, *Il s'est servi le dernier.* || Prov. et fig., *Servir un plat de son métier*, Dire ou faire quelque chose qui tienne du caractère qu'on a, ou de la profession qu'on exerce. || En t. de finances, *Servir une rente*, Payer le revenu, l'intérêt d'une somme constituée en rente. || En jurispr., *Servir une redevance*, Acquitter la redevance convenue. || SERVIR, à certains jeux de dés, Mettre les dés dans le cornet de celui qui doit jouer. || SERVIR, aux jeux du ballon, de la longue paume, du volant, Jeter le ballon, la balle, le volant à celui contre qui l'on joue. || SERVIR, se dit en outre D'un marchand, d'un ouvrier, relativement aux personnes qu'il fournit, pour qui il travaille. *Le boucher vous a mal servi aujourd'hui.* || SERVIR, Rendre de bons offices à quelqu'un, l'aider, le seconder, l'assister. *Servir de son crédit.* || Il a quelquefois pour sujet un nom de chose. *Les circonstances l'ont bien servi.* || *Servir les passions de quelqu'un*, Lui fournir les moyens de satisfaire ses passions. *Son bras a mal servi sa valeur*, Il n'a pas eu autant de force que de courage. || *Servir la religion, servir sa patrie, etc.*, Faire quelque chose d'avantageux pour la religion, pour la patrie, etc. || SERVIR, avec la préposition *de*, est neutre, et signifie, Tenir lieu de, tenir la place de, faire l'office de. *Il m'a servi de père. Cela vous servira d'excuse.* || Fig., *Servir de jouet, de plastron*, Être en butte à toutes les railleries d'une ou de plusieurs personnes. || SERVIR, avec la préposition *à*, est également neutre, et signifie, Être destiné à tel usage ; ou Être utile, propre, bon à quelque chose. *Ce bateau sert à passer la rivière. Il ne sert à rien de s'emporter.* || Il signifie simplement, Être d'usage. *Ces gants pourront vous servir.* || Prov., *Cela est comme un emplâtre sur une jambe de bois, comme une cinquième roue à un carrosse, etc.*, Cela est tout à fait inutile. || SERVIR, joint à la préposition *de*, s'emploie aussi avec le pron. pers., et signifie Faire, usage de. *Il s'est servi de mon argent.* || Il se dit, quelquefois, en parlant Des personnes. *Il se sert depuis longtemps de ce tailleur.* || SERVI, IE. participe.

SERVITEUR. s. m. Celui qui est salarié par autrui pour quelque fonction subalterne. Il se dit surtout Des domestiques, et ne s'emploie guère, dans le style ordinaire, qu'avec une épithète, ou en certaines phrases. On se sert plus communément du mot de *Domestique*, mais, en t. de l'Écriture, on dit toujours, *Serviteur.* || *C'est un grand serviteur de Dieu*, C'est un homme de grande piété, d'une grande charité, uniquement occupé de la prière et des bonnes œuvres. || *Serviteur des serviteurs de Dieu*, Qualification que le pape se donne dans ses bulles. || *Serviteur de l'État, du roi*, se dit quelquefois d'Un homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État, le service du roi. || *Votre serviteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.* Fomule de politesse dont on se sert pour finir les lettres. || *Je suis votre serviteur*, ou elliptiquement, *Votre serviteur*, et quelquefois, *Serviteur.* Formule de civilité dont on se sert en saluant quelqu'un. || Ironiq. et fam., *Je suis votre serviteur*, se dit à quelqu'un, Pour marquer qu'on refuse ce qu'il demande ou ce qu'il propose, ou que l'on n'est point du même avis.

SERVITUDE. s. f. (lat. *servitus*, servitude.) Esclavage, captivité, état de celui qui est serf, qui est esclave. || Au sens moral, *La servitude du démon, du péché, des passions*, L'état d'un homme assujetti au péché, livré à ses passions. || SERVITUDE, Contrainte, assujettissement. *C'est une grande servitude de s'être imposé la nécessité de faire tous les jours certaines choses.* || En t. de droit, assujettissement imposé sur un fonds, un champ, une maison, etc., par lequel le propriétaire est obligé d'y souffrir certaines charges, certaines incommodités. || *Servitude réelle*, La servitude qui regarde les choses, les immeubles; par opposition à *Servitude personnelle*, Celle qui concerne les personnes.

SES. Pluriel de l'adjectif possessif *Son, sa.* Voyez ces mots.

SÉSAME. s. m. (grec *sèsamè*, sésame.) t. de botan. Plante à fleurs blanches et ponctuées de pourpre, dont les graines, un peu plus grosses que celles du millet, sont alimentaires, et fournissent une huile bonne à brûler.

SÉSAMOÏDE. adj. m. t. d'anat. Il se dit De certains petis os que l'on a comparés à la graine de sésame, et qui se trouvent dans les extrémités de quelques tendons.

SÉSÉLI. s. m. (grec *séséli*, seséli.) t. de botan. Plante ombellifère très-commune aux environs de Marseille, et qui porte une graine longue et âcre, employée dans la composition de la thériaque.

SESQUIALTÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *sesquialter*, même signif.) t. de mathém. Il se dit De deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.

SESSILE. adj. des 2 genres. (lat. *sedere*, s'asseoir.) t. de botan. Il se dit Des parties qui sont immédiatement fixées et comme assises sur celles d'où elles naissent, qui ne sont point portées par un pédicule, par un pétiole, etc. || Il s'emploie quelquefois, dans un sens analogue, en t. de zoologie.

SESSION. s. f. Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé. || Session, Séance d'un concile. || Par extens., L'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

SESTERCE. s. m. (lat. *sestercius*, sesterce.) t. d'antiq. romaine. Monnaie d'argent qui faisait originairement le quart d'un denier, et valait deux as et demi. C'est ce qu'on appelle *Petit sesterce*, pour le distinguer du *Grand sesterce*, qui était une monnaie idéale, comme la livre sterling chez les Anglais. Le grand sesterce valait mille petits sesterces.

SETIER. s. m. (lat. *sextarius*, même signif.) Ancienne mesure de grains ou de liqueurs, différente selon les lieux. On entend communément par *Demi-setier*, La moitié d'une chopine. || *Un setier de terre*, Autant de terre labourable qu'il en faut pour y semer un setier de blé.

SÉTON. s. m. (lat. *seta*, soie.) Petit cordon fait de plusieurs fils de soie ou de coton, ou petite bandelette de linge, effilée sur les bords, dont on se sert dans plusieurs opérations de chirurgie, en les passant au travers des chairs, pour y déterminer ou y entretenir un écoulement d'humeurs. || L'exutoire même qu'on entretient au moyen du séton.

SEUIL. s. m. (ital. *soglio*, seuil.) Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture de la porte, et qui la traverse.

SEUL, EULE. adj. (lat. *solus*, seul.) Qui est sans compagnie, qui n'est point avec d'autres. *Vous voilà bien seul.* || Fig., *Vivre seul dans le monde, être seul sur la terre*, N'être uni à personne par les liens de l'affection, vivre dans l'isolement. || Prov., *Cela va tout seul*, Sans difficulté. || Prov., *Un malheur ne vient jamais tout seul.* || En musique, *Voix seule*, Voix qui n'est point mêlée à d'autres, qui chante pendant que les autres se taisent. || Seul, Unique. *Il n'a pas un seul ami. C'est le seul bien qui me reste.* || *La seule pensée de cette action est criminelle*, La simple pensée de cette action est criminelle. *Il étonne de son seul regard.* || Substantiv., *Le gouvernement d'un seul*, La monarchie absolue.

SEULEMENT. adv. Rien de plus, pas davantage. *Je vous demande seulement votre parole. Regardez seulement. Je crains seulement qu'il n'arrive trop tard.* || Il s'emploie aussi dans quelques autres acceptions. *Cet homme, que l'on disait mort, n'a pas seulement été malade*, N'a pas même été malade. *Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui*, Le courrier n'est arrivé que d'aujourd'hui. || Non-seulement. loc. adv. *Voyez* Non.

SEULET, ETTE. adj. Diminutif de Seul. Il n'est plus guère en usage que dans de petites chansons pastorales.

SÉVE. s. f. (all. *saft*, séve.) Humeur nutritive qui se répand par tout l'arbre, par toute la plante, et qui lui fait pousser des fleurs, des feuilles, de nouveau bois. || *Arbre en séve*, Arbre dans lequel la séve fermente, circule avec force. || Séve, se dit quelquefois, par extens., D'une certaine vigueur qui est dans le vin, et qui le rend agréable. *Ce vin est trop vieux, il n'a plus de séve.* || Fig., dans un sens analogue, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Il y a de la séve dans cet ouvrage.*

SÉVÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *severus*, sévère.) Qui exige une extrême régularité, et qui pardonne peu ou point. *Un sévère censeur.* || Il se dit aussi Des choses. *Un arrêt sévère.* || Sévère, Austère, fort régulier. *Vertu sévère.* || En littérature et dans les arts, Ce qui est noble et régulier, sans élégance affectée, sans ornements recherchés. *Composition, style sévère.* || Figure qui a plus de régularité que d'attrait. *Une beauté sévère.*

SÉVÈREMENT. adv. D'une manière sévère.

SÉVÉRITÉ. s. f. Rigidité, rigueur. *User de sévérité.* || Austérité, grande régularité. *La sévérité de ses mœurs, de cette compositon.*

SÉVICES. s. m. pl. (lat. *sævire*, sévir.) t. de palais. Mauvais traitement que fait un mari à sa femme, ou un père à ses enfants, ou un maître à ses serviteurs, et qui va jusqu'aux coups.

SÉVIR. v. n. Traiter avec rigueur, châtier un coupable. *On a justement sévi contre ce scélérat.* | Il se dit aussi en parlant Des choses. *Il faut sévir contre cet abus.* || Il est particulièrement d'usage au palais, en parlant Des mauvais traitements d'un supérieur à l'égard d'un inférieur.

SEVRAGE. s. m. (lat. *separare*, séparer.) Action de sevrer un enfant. || Temps nécessaire pour accoutumer un enfant à se passer de teter. || *Maison de sevrage*, Pension où l'on prend des petits enfants pour les sevrer, pour les soigner au temps du sevrage.

SEVRER. v. a. Ôter à un enfant l'usage du lait de sa nourrice, pour le faire passer à une nourriture plus solide. || Il se dit aussi en parlant Des animaux. || *Sevrer une marcotte*, La séparer de l'arbre, de la plante qui l'a produite. || Sevrer, fig., Priver, frustrer quelqu'un de quelque chose. Avec le pron. pers. *Se sevrer des plaisirs du monde.* || Sevré, ée. participe.

SEVREUSE. s. f. Femme qui a le soin de sevrer un enfant.

SEXAGÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *sexaginta*, soixante.) Qui a soixante ans. || Subst. *C'est un sexagénaire.*

SEXAGÉSIME. s. m. t. du calendrier ecclésiastique. Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de carême.

SEX-DIGITAIRE. s. des 2 genres. (lat. *sex*, six, *digitus*, doigt.) Celui ou celle qui est né avec six doigts. || Adject. *Un enfant sex-digitaire.*

SEX-DIGITAL, ALE. adj. Il se dit D'une main ou d'un pied qui, par une monstruosité, a six doigts.

SEXE. s. m. (lat. *sexus*, sexe.) Différence physique et constitutive du mâle et de la femelle. || Il s'emploie collectivement pour désigner Les hommes ou Les femmes. || *Le beau sexe*, ou absol., *Le sexe*, Les femmes. || Sexe, se dit aussi en parlant Des plantes.

SEXTANT. s. m. (lat. *sextus*, sixième.) t. d'astrom. Instrument qui contient la sixième partie d'un cercle, c'est-à-dire, soixante degrés.

SEXTE. s. f. t. de liturgie cathol. Une des heures canoniales, appelées ordinairement *Les petites heures*, laquelle, selon l'institution, devait se dire à la sixième heure du jour, à compter depuis le soleil levé.

SEXTE. s. m. Le sixième livre des décrétales, rédigé par ordre de Boniface VIII.

SEXTIDI. s. m. (lat. —*dies*, jour.) Le sixième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

SEXTIL, ILE. adj. t. d'astrol. Il se dit pour marquer la distance de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante degrés.

SEXTULE. s. m. Poids de droguiste, qui pesait une drachme et un scrupule, ou quatre scrupules.

SEXTUPLE. adj. des 2 genres. Qui vaut six fois autant. || Comme subst. masc. *Le sextuple de deux est douze.*

SEXTUPLER. v. a. Rendre six fois plus grand, multiplier un nombre par six. || SEXTUPLÉ, ÉE. participe.

SEXUEL, ELLE. adj. (lat. *sexus*, sexe.) Qui caractérise le sexe dans les animaux et dans les plantes. || Qui tient au sexe. *Instinct sexuel.*

SGRAFFITE. s. m. t. emprunté de l'italien. Espèce de dessin tracé, avec une pointe, sur l'endroit d'un mur où l'on a appliqué une teinte grise.

SHAKO. s. m. (On prononce *Chaco.*) Sorte de bonnet à l'usage des hussards et de la plupart des corps d'infanterie.

SHALL. s. m. *Voyez* CHÂLE.

SHELING. s. m. *Voyez* SCHELLING.

SHÉRIF. s. m. (Mot anglais.) (On prononce *Chérif.*) Officier municipal en Angleterre, chargé de différentes fonctions de police et de justice.

SI. (lat. *si*, si.) Conjonction conditionnelle, qui signifie, En cas que, pourvu que, à moins que, supposé que. *Je vous donnerai tant, si vous faites ce que vous m'avez promis. Si ce n'est pas un bon livre, pourquoi le lisez-vous?* Cette conjonction s'emploie aussi dans plusieurs phrases où il s'agit, non d'une condition, d'une pure supposition, mais d'une chose certaine. Ainsi on dit : *Si je suis gai, c'est que j'en ai sujet*, Je ne suis gai, que parce que j'en ai sujet. — Dans certains cas, cette conjonction ne sert qu'à marquer opposition, comme quand on dit, *Si l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et fort.* || SI, devant le pronom *Il*, perd son *i*, qui est remplacé par une apostrophe; mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle que le mot commence, quand même ce serait par un *i*. *Il viendra, s'il peut. Si elle vient. Si Irène avait tenu une autre conduite.* || Il s'emploie quelquefois subst., *Il a toujours un si ou un mais.* || Prov., *Avec un si, on mettrait Paris dans une bouteille*, Avec de certaines suppositions, on rendrait tout possible. || *Si ce n'est*, signifie quelquefois, Excepté. *Il vous ressemble, si ce n'est qu'il est plus petit.* On dit de même, *Si ce n'était la crainte de vous déplaire, je ferais telle chose*, Sans la crainte de vous déplaire, etc. || Elliptiq., *Il parle comme s'il était le maître*, Comme il parlerait s'il était le maître. || *Que si*, s'emploie quelquefois pour *Si*, au commencement des phrases. *Que si vous alléguez telle raison, je répondrai que...* || Fam., *Si tant est que*, S'il est vrai que. || SI, est quelquefois particule affirmative, et s'oppose à Non. *Vous dites que non, et je dis que si.* Il est fam. || *Si fait*, Façon de parler familière dont on se sert pour affirmer le contraire de ce qu'un autre a dit. || SI, est quelquefois particule dubitative. *Dites-moi si vous irez là.* || Il signifie quelquefois, Combien. *Vous savez si je vous aime.* || SI, est aussi adverbe, il signifie, Tellement, à tel point; et alors il est suivi de *Que*. *Le vent est si grand, qu'il rompt tous les arbres.* || Absol. *Je ne connus jamais un si brave homme.* || Il se prend parfois dans le sens de Quelque. *Si petit qu'il soit.* || Il est aussi comparatif, et signifie, Autant, aussi; alors il ne s'emploie qu'avec la négation. *Il n'est pas si riche que vous.* || SI BIEN QUE. loc. adv. Tellement que, de sorte que. *La nuit nous surprit en chemin, si bien que nous nous égarâmes.* Fam.

SI. s. m. t. de musique. La septième note de la gamme. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note.

SIALAGOGUE. adj. des 2 genres. (grec *sialon*, salive, *agéin*, chasser.) t. de méd. Il se dit Des remèdes qui provoquent l'excrétion de la salive. On l'emploie quelquefois substantiv., au masc.

SIALISME. s. m. t. de médec. Évacuation abondante de salive.

*SIAM. s. m. Jeu de quilles.

SIAMOISE. s. f. Etoffe de coton fort commune, imitée des toiles de coton fabriquées à Siam.

SIBARITE. s. m. *Voyez* SYBARITE.

SIBYLLE. s. f. (lat. *sibylla*, sibylle.) (Les L ne se mouillent pas.) Les anciens ont appelé de ce nom certaines femmes auxquelles ils attribuaient la connaissance de l'avenir et le don de prédire. || Fig. et fam., *C'est une vieille sibylle*, se dit D'une femme âgée qui a quelque prétention à l'esprit, ou qui est méchante.

SIBYLLIN. adj. m. Il n'est guère usité qu'au pluriel, et dans ces locutions, *Les oracles, les livres, les vers sibyllins*, Les oracles, les livres et les vers des sibylles.

SICAIRE. s. m. (lat. *sicarius*, sicaire.) Assassin gagé.

SICCATIF, IVE. adj. (lat. *siccus*, sec.) Il se dit Des substances qui ont la propriété de faire sécher en peu de temps les couleurs auxquelles on les mêle. || Subst., au masc. *Cette huile est un bon siccatif.*

SICCITÉ. s. f. t. didactique. Qualité, état de ce qui est sec.

SICILIQUE. s. m. (lat. *sicilicus*, même signif.) Poids de droguiste, qui pèse un sextule et deux scrupules.

SICLE. s. m. Certain poids et certaine monnaie en usage particulièrement chez les Hébreux.

SICOMORE. s. m. *Voyez* SYCOMORE.

SIDÉRAL, ALE. adj. (lat. *sidus*, astre.) t. d'astron. Il n'est guère usité que dans ces locutions: *Révolution sidérale*, Retour à la même étoile; *Jour sidéral*, Le temps de la révolution de la terre, d'une étoile à la même étoile, par son mouvement diurne; et, *Année sidérale*, Le temps de la révolution de la terre, d'une étoile à la même étoile, par son mouvement annuel.

SIDÉRITIS. s. m. *Voyez* CRAPAUDINE.

SIÈCLE. s. m. (lat. *sæculum*, siècle.) Espace de temps composé de cent années. *A la fin des siècles.* || *Les siècles futurs*, La postérité. || *Les siècles les plus reculés*, Les siècles qui ont précédé de beaucoup le nôtre, ou ceux qui viendront longtemps après. || SIÈCLE, se dit aussi Des quatre différents âges du monde, tels que les poëtes les supposent. *Le siècle d'or, d'argent, d'airain, de fer.* || Fig., *Siècle d'or*, se dit D'un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. *Siècle de fer*, Temps rempli de malheurs, de guerres, de misères, etc. || SIÈCLE, Un grand espace de temps indéterminé. *Les mœurs de notre siècle.* || Il se dit, particulièrement, D'Un temps célèbre par le règne de quelque grand prince, ou par les actions, les ouvrages de quelque grand homme. *Le siècle de Périclès, d'Alexandre, d'Homère.* || Il se dit également par rapport au degré de civilisation, aux bonnes ou mauvaises qualités des hommes qui vivent ou qui ont vécu dans le temps dont on parle. *Charlemagne était au-dessus*

de son siècle. La corruption du siècle. Le siècle des lumières. || Siècle, se dit, par exagér. et fam., de Quelque espace de temps que ce soit, lorsqu'on le trouve trop long. *Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. Un siècle de tourments.* || En t. d'Écriture sainte, *A tous les siècles, aux siècles des siècles, dans tous les siècles des siècles*, Dans toute l'éternité. || *Le siècle futur*, La vie future. || Siècle, L'état de la vie mondaine, en tant qu'il est opposé à L'état d'une vie chrétienne, de la vie religieuse. *Les gens du siècle.*

SIÉGE. s. m. (lat. *sedes*, siége.) Meuble fait pour s'asseoir. || *Siéges de pierre, de gazon*, Bancs de pierre, petites élévations de gazon qu'on pratique quelquefois dans les jardins. Dans un sens analogue, *Siége rustique.* || *Le siége d'un cocher*, L'espèce de coussin sur lequel le cocher est assis pour conduire les chevaux et mener la voiture. || *Le siége d'une selle*, La partie de la selle sur laquelle le cavalier est assis. || Siége, La place où le juge s'assied pour rendre la justice. *Le juge était sur son siége.* || Corps et juridiction des juges subalternes. *Le ressort de ce siége était de telle étendue.* || Siége, Un évêché et sa juridiction. *Siége patriarcal. Siége épiscopal.* En ce sens, on dit absolument : *Cet évêque a tenu le siége tant d'années.* || *Le saint-siége, le siége apostolique*, Le siége de Rome. || Siége, se dit aussi de La ville capitale de certains empires. *Rome était le siége de l'empire romain.* || *Le siége d'un tribunal, d'une cour*, La ville où réside, où siége un tribunal, une cour de justice. || Siége, fig., Lieu où certaines choses résident principalement, où elles dominent. *Athènes était le siége des sciences et des beaux-arts. Le siége du mal est dans telle partie.* || Siége, Le fondement, ce que les médecins appellent L'anus. Il a vieilli, excepté dans cette phrase, *Mettre des sangsues au siége*, et dans cette locution, *Bain de siége.* || Siége, L'établissement et les opérations d'une armée devant une place, pour l'attaquer, la prendre. *Mettre le siége devant une place.* || Fig. et fam., *Lever le siége*, S'en aller, se retirer d'une compagnie. || *État de siége*, L'état où se trouve une place de guerre, lorsque, par suite de son investissement, l'autorité supérieure est remise au chef militaire, qui peut, en ce cas, faire telles réquisitions et prendre telles mesures qu'il juge convenables pour la défense de la place.

SIÉGER. v. n. Tenir le siége pontifical ou épiscopal. || Siéger, se dit aussi Des juges, des tribunaux. *Ce juge doit siéger dans telle affaire.* || *Ce n'est pas là que siége le mal*, Ce n'est pas là qu'il est établi.

SIEN, IENNE. adj. possessif et relatif de la troisième personne. (lat. *suus*, son.) *Ce n'est pas mon livre, c'est le sien.* || Fam., *Un sien neveu, un sien ami*, Son neveu, son ami, ou Un de ses neveux, de ses amis. || Sien, subst., signifie, Son bien. *Il y a mis du sien.* || Prov., *Chacun le sien n'est pas trop.* || Fig., *Mettre du sien dans quelque chose*, Y contribuer de son travail, de sa peine. Fam., Ajouter à un récit des faits, des détails imaginaires. *Il a mis du sien dans cette histoire.* || Siens, au pluriel, se dit substantiv. Des parents, des héritiers, des descendants, des domestiques, des soldats de celui dont on parle, et en général de tous ceux qui lui appartiennent, à quelque titre que ce puisse être. || Prov., *On n'est jamais trahi que par les siens*, se dit Lorsqu'on éprouve quelque mauvais procédé de la part d'un de ses parents. || Dans le langage de l'Écriture, *Dieu connaît les siens*, Ceux qui se consacrent, qui se dévouent à lui. || Fam., *Faire des siennes*, Faire des fredaines, soit de jeunesse, soit de friponnerie.

SIESTE. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Sommeil auquel on se livre après le dîner, pendant la chaleur du jour.

SIEUR. s. m. (lat. *senior*, ancien.) (Il n'est que d'une syllabe.) Espèce de titre d'honneur, dont l'usage ordinaire est renfermé dans les plaidoyers, dans les actes publics, et autres écritures de la même sorte. || Titre qu'un supérieur donne quelquefois à un inférieur dans les lettres missives et autres écritures particulières. || *Un sieur*, se dit quelquefois par une sorte de mépris. *Un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation.*

SIFFLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *sibilare*, siffler.) Qui mérite d'être sifflé.

SIFFLANT, ANTE. adj. Qui siffle; qui produit un sifflement, ou qui est accompagné d'un sifflement. || *Phrase sifflante*, Phrase où il y a beaucoup d'S, et qu'on ne peut prononcer qu'avec une sorte de sifflement.

SIFFLEMENT. s. m. Le bruit qu'on fait en sifflant. || Bruit que quelques animaux font en sifflant. *Le sifflement des serpents, des oies.* || Bruit aigu que fait le vent ou une flèche, une balle de fusil, une pierre lancée avec force, etc. || Certain bruit que l'homme et quelques animaux font lorsqu'ils respirent avec peine.

SIFFLER. v. n. Former un son aigu, soit en serrant les lèvres en rond, et en poussant son haleine, soit en soufflant dans un sifflet, dans une clef forée, etc. *Les voleurs sifflent pour s'avertir.* || *Il siffle en parlant*, Sa prononciation est accompagnée d'un certain sifflement. || Siffler, se dit aussi Du son aigu que font quelques animaux, comme les serpents, les cygnes, les oies, etc., quand ils sont en colère. || Il se dit également Du bruit aigu que fait le vent, ou une flèche, une balle de fusil, une pierre lancée avec force, etc. || Il se dit encore Du bruit que font naturellement ceux qui n'ont pas la respiration libre. *Sa poitrine siffle.* || Siffler. v. a. Chanter un air en sifflant. *Il siffle toutes sortes d'airs.* || *Siffler un oiseau*, Siffler près de lui pour lui apprendre à siffler des airs. || Prov., fig. et pop., *Siffler la linotte*, Boire plus que de raison, faire la débauche; Être en prison. || Fig. et fam., *Siffler quelqu'un*, L'instruire de ce qu'il aura à dire ou à faire en certaines occasions. *On l'a bien sifflé.* || Siffler, activ., Témoigner sa désapprobation d'une chose, son mécontentement d'une personne. Fig., Désapprouver avec dérision, avec mépris. *On a sifflé sa pièce.* || Sifflé, ée. participe.

SIFFLET. s. m. Petit instrument avec lequel on siffle. || *Un coup de sifflet*, L'action de souffler dans cet instrument, et Le bruit qui en résulte. || Sifflet, fig., Improbation manifestée par des coups de sifflet ou par quelque autre marque de mépris. *La pièce est tombée au bruit des sifflets.* || Sifflet, La trachée-artère, ou le conduit par lequel on respire; et il n'est usité que dans ces phrases populaires : *Couper, serrer le sifflet à quelqu'un.* || Fig. et fam., *Couper le sifflet à quelqu'un*, Le rendre comme muet, le mettre hors d'état de répondre.

SIFFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui siffle. || Il s'emploie aussi adjectiv. en parlant De certains oiseaux. *Les oiseaux siffleurs.* || En t. d'art vétérinaire, *Cheval siffleur*, Cheval qui fait entendre en respirant une espèce de sifflement.

SIGILLÉ, ÉE. adj. (lat. *sigillatus*, sigillé.) Il n'est guère usité que dans cette locution, *Terre sigillée*, Sorte de terre glaise qui vient des îles de l'Archipel, et qui ordinairement est marquée d'un sceau.

SIGISBÉE. s. m. t. emprunté de l'italien. Il se dit d'Un homme qui fréquente régulièrement une maison, qui rend des soins assidus à la maîtresse, et qui est à ses ordres. Quelques-uns écrivent et disent, *Cicisbée*. On l'appelle aussi *Cavalier servant*.

SIGMOÏDE. adj. des 2 genres. (grec *sigmoeidés*, même signif.) t. d'anat. Qui a la forme de la lettre grecque appelée *Sigma*.

SIGNAL. s. m. (lat. *signum*, signe.) Signe convenu entre deux ou plusieurs personnes, pour servir d'avertissement. *Signal du combat.* || Fig., *Donner le signal*, se dit De celui qui donne le premier l'exemple de quelque chose. *C'est lui qui a donné le signal de la révolte.* || SIGNAL, fig., Ce qui annonce et provoque une chose. *Cette émeute fut le signal de la révolution.*

SIGNALEMENT. s. m. Description que l'on fait de tout l'extérieur d'une personne qu'on veut faire reconnaître. *Son passe-port donnait son signalement.*

SIGNALER. v. a. Faire par écrit une espèce de description de la personne d'un soldat qu'on enrôle. Vieux. || Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire reconnaître. *Cet homme est signalé à la police.* || Par extens., Appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne ou sur une chose. *Je dois signaler ce fait à votre attention.* || Donner avis, par des signaux, qu'on aperçoit un vaisseau, une flotte, etc. *Signaler la terre, un corsaire, la latitude, etc.* || SIGNALER, fig., Rendre remarquable : il se dit en bonne et en mauvaise part. *Il a signalé son zèle. D'horribles cruautés ont signalé son passage.* || Avec le pron. pers., Se distinguer, se rendre célèbre : on le dit en bonne et en mauvaise part. *Il s'est signalé en diverses occasions.* || SIGNALÉ, ÉE. participe. || Adjectiv., Remarquable. *Un service signalé. Une victoire signalée.*

SIGNATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *signare*, signer.) Celui ou celle qui a signé.

SIGNATURE. s. f. Le seing, le nom d'une personne écrit de sa main, mis à la fin d'un billet, ou d'un acte quelconque, pour le rendre valable. *Il contrefait toutes les signatures. Aller contre sa signature.* || L'action de signer. *Ce ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature.* || *Envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature.* || *Signature en cour de Rome*, La minute originale d'un acte par lequel le pape accorde un bénéfice ou quelque autre grâce. || *Signature de justice, signature de grâce*, Nom de deux tribunaux établis à Rome pour connaître de différentes sortes d'affaires. || SIGNATURE, en t. d'impr., se dit Des lettres ou des chiffres que l'on met au bas des feuilles imprimées, pour en reconnaître l'ordre quand il s'agit de les assembler et d'en former un volume.

SIGNE. s. m. (lat. *signum*, signe.) Marque d'une chose présente, passée ou à venir. *C'est bon signe. Il ne donne plus aucun signe de vie.* || Fig., *Il n'a pas donné signe de vie*, se dit D'un homme absent qui n'écrit point, qui n'a donné aucune marque de son souvenir, dans les occasions où il aurait pu le faire. || SIGNE, se dit aussi de Certaines marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. || SIGNE, Certaines démonstrations extérieures que l'on fait pour donner à connaître ce que l'on pense ou ce que l'on veut. *Faire un signe de tête. Je lui ai fait signe de venir.* || *Le signe de la croix*, L'action que les catholiques font en portant la main de la tête à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. *Faire le signe de la croix.* || SIGNE, en t. d'Écriture sainte, signifie quelquefois, Miracle. || SIGNE, se dit encore, surtout au pluriel, Des phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel, et qu'on regarde comme des espèces de présages. || SIGNE, se dit aussi, en t. de science et d'art, de Ce qui sert à représenter une chose. *Les mots sont les signes de nos idées.* || SIGNE, en astronomie, La douzième partie de l'écliptique, c'est-à-dire, du grand cercle de la sphère céleste que le soleil semble parcourir dans l'intervalle d'une année tropique. Par extension, on l'emploie aussi pour désigner Un douzième de la zone zodiacale.

SIGNER. v. a. (lat. *signare*, signer.) Mettre son seing à une lettre, à un acte, pour le certifier, pour le rendre valable et pour s'engager soi-même. *Il signa aveuglément tout ce qu'on voulut.* || *Signer à un contrat*, Y mettre sa signature, comme témoin ou par honneur. || Figurém., *Je suis prêt à vous le signer de mon sang*, se dit Lorsqu'on veut marquer que ce qu'on dit est très-vrai, ou qu'on tiendra infailliblement ce que l'on promet. || Figur., *Les martyrs ont signé leur confession de leur sang*, Ils ont souffert la mort pour la défense de leur religion. || Fam., *Signer son nom*, Écrire son nom, sa signature. || SIGNER, avec le pron. pers., Faire le signe de la croix. *Se signer dévotement.* Fam. || SIGNÉ, ÉE. participe.

SIGNET. s. m. (lat. *signum*, marque.) (Le G ne se prononce pas.) On appelle ainsi Plusieurs petits rubans ou filets liés ensemble, qui tiennent à un bouton ou peloton, et qu'on met au haut d'un bréviaire, d'un missel, etc., pour marquer les endroits qu'on veut retrouver aisément. || SIGNET, se dit aussi d'Un petit ruban que les relieurs attachent à la tranchefile du haut d'un livre, pour servir à marquer l'endroit du livre où l'on a interrompu sa lecture.

SIGNIFIANT, ANTE. adj. (lat. *significare*, signifier.) Qui signifie. En théologie, *Les sacrements sont signes signifiants et effectifs de la grâce*, Ils la signifient et l'opèrent. || Fam., *Cela est très-signifiant*, Cela veut dire beaucoup.

SIGNIFICATIF, IVE. adj. Qui exprime bien, qui contient un grand sens. *Ce terme est bien significatif.* || *Un geste, etc., fort significatif*, Qui exprime sensiblement la pensée de celui qui le fait.

SIGNIFICATION. s. f. Ce que signifie une chose. *Ce mot a plusieurs significations.* || En t. de procéd., La notification que l'on fait, la connaissance que l'on donne d'un arrêt, d'un acte, par ministère d'huissier. *La signification d'un arrêt.*

SIGNIFIER. v. a. Marquer quelque chose, être signe de quelque chose. *Il comprit ce que signifiait ce regard.* || *Cela ne signifie rien*, se dit Des paroles qui ne vont point au fait, et dont on ne peut rien induire, rien conclure. || SIGNIFIER, en parlant De langue et de grammaire, se dit pour exprimer Ce qu'on entend par un mot, par une phrase. *Ce mot latin signifie telle chose en français.* || SIGNIFIER, Notifier, déclarer, faire connaître quelque chose par paroles expresses. *Je lui ai déjà signifié que je ne voulais pas qu'il mît le pied chez moi.* || Notifier par voie de justice, par ministère d'huissier. *Signifier un exploit.* || SIGNIFIÉ, ÉE. participe.

SIL. s. m. Terre minérale dont les anciens faisaient des couleurs rouges ou jaunes, selon ses diverses préparations.

SILENCE. s. m. (lat. *silentium*, silence.) Il ne se dit proprement qu'en parlant De l'homme, et sert à marquer L'état où est une personne qui se tait, qui s'abstient de parler. *Faites faire silence. Rompre le*

silence. Le médecin lui a prescrit le silence. || Il s'emploie quelquefois elliptiq., par forme d'interjection, au lieu de Faites silence, faisons silence. *Silence, messieurs.* || Fig., *Le silence des passions*, se dit de L'état opposé au trouble où les passions nous jettent, et qui nous empêche de bien juger des choses. || Fig., *Imposer silence à la calomnie*, etc., Faire que la calomnie, etc., ne trouve plus de crédit, et qu'elle soit par là forcée de se taire. || Fig., *Le silence de la loi*, se dit Pour signifier que le cas dont il s'agit n'est pas prévu par la loi. || En t. de chancellerie et en matière criminelle, *Le roi imposait silence à ses procureurs généraux*, lorsqu'il leur défendait de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il avait donné des lettres d'abolition. || SILENCE, sert aussi à indiquer Cessation de commerce de lettres entre personnes qui étaient dans l'habitude de s'écrire. || Il se dit encore pour faire connaître qu'un auteur n'a rien dit sur le fait ou le sujet dont on parle. Dans un sens analogue, *J'ai adressé une demande à cette administration ; mais elle garde le silence.* || *Passer une chose sous silence*, N'en point parler. || SILENCE, fig., Le calme, la cessation de toute sorte de bruit. *Le silence des bois, des tombeaux.* || *Faire quelque chose dans le silence*, Secrètement, avec mystère. || SILENCE, en musique, se dit de Certains signes qui répondent aux diverses valeurs des notes, et qui, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de la valeur doit être passé en silence.

*SILENCIEUSEMENT. adv. En silence.

SILENCIEUX, EUSE. adj. Qui ne parle guère, qui garde habituellement le silence. || Il se dit aussi Des lieux où l'on n'entend pas de bruit. *Bois silencieux.*

*SILÈNE. s. m. Papillon diurne.

SILEX. s. m. Mot emprunté du latin, et qui signifie, Caillou.

SILHOUETTE. s. f. Espèce de dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre du visage.

SILICE. s. f. (lat. *silex*, caillou.) t. d'hist. nat. Terre, substance siliceuse.

SILICEUX, EUSE. adj. t. d'hist. nat. Qui est de la nature du silex ou caillou.

SILICULE. s. f. (lat. *siliqua*, silique.) t. de botan. Silique dont la longueur n'excède pas la largeur.

SILICULEUX, EUSE. adj. t. de botan. Il se dit Des plantes dont le fruit est une silicule. Substantiv., au fém. *Les siliculeuses.*

SILIQUE. s. f. t. de botan. Enveloppe de fruit ; péricarpe formé de deux pièces unies par des sutures longitudinales où les semences sont attachées, et divisé en deux loges par une cloison membraneuse.

SILIQUEUX, EUSE. adj. t. de botan. Il se dit Des plantes dont le fruit est une silique. Substantiv., au fém. *Les siliqueuses.*

SILLAGE. s. m. (lat. *sulcare*, sillonner.) (On mouille les deux L.) t. de marine. Trace que fait un bâtiment lorsqu'il navigue. || *Faire bon sillage*, Naviguer heureusement et avec rapidité. || *Ce bâtiment double le sillage de tel autre*, Il va une fois plus vite. || *Mesurer le sillage d'un bâtiment*, Mesurer la vitesse de sa marche.

SILLE. s. m. (grec *sillos*, satire.) (On prononce *Sile.*) Poëme mordant en usage chez les anciens Grecs.

SILLER. v. n. (lat. *sulcare*, sillonner.) t. de marine. Il se dit D'un bâtiment qui coupe, qui fend les flots en avançant. Peu usité.

SILLER. v. a. t. de fauconnerie. Coudre les paupières d'un oiseau de proie, afin qu'il ne se débatte point. || SILLÉ, ÉE. participe.

SILLET. s. m. t. de luthier. Petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un violon, d'une guitare, ou autre instrument à cordes, et sur lequel portent les cordes.

SILLON. s. m. (lat. *sulcus*, sillon.) (On mouille les deux L.) Longue trace que le soc, le coutre de la charrue fait dans la terre qu'on laboure. || Fig., *Faire son sillon*, Faire l'ouvrage qu'on est tenu de faire, qu'on s'est imposé l'obligation de faire chaque jour. || SILLONS, au pluriel, se dit quelquefois absol. et poétiq., Des campagnes, des champs. *Trop de sang a abreuvé nos sillons.* || SILLON, fig. et poétiq., Traces que certaines choses laissent en passant. *La déesse traçait dans l'air un sillon de lumière.* || En hist. nat., Raies ou stries profondes. *Les valves de cette coquille ont des sillons.* || En t. d'anat., Certaines fentes ou rainures que présente la surface de quelques os et de divers organes. || Rides qui se trouvent au palais des grands quadrupèdes, et particulièrement des chevaux.

SILLONNER. v. a. Faire des sillons. Dans le sens propre, il n'est guère d'usage qu'au participe. || Il se dit, fig., De certaines choses qui font des traces en passant, qui laissent des traces de leur passage. *L'éclair a sillonné la nue. L'âge lui a sillonné le front.* || SILLONNÉ, ÉE. participe. || Il se dit adjectiv., en anat. et hist. nat., Des organes, des parties qui sont marquées de stries profondes, de fentes ou raies creuses.

SILO. s. m. Cavité pratiquée dans la terre pour y conserver du blé, des grains.

SILOUETTE. s. f. *Voyez* SILHOUETTE.

SILURE. s. m. (grec *siluros*, même signif.) t. d'hist. nat. Genre de poissons à nageoires pectorales et dorsales munies de rayons épineux.

SILVES. s. f. pl. (lat. *silvæ*, bocages.) Nom que quelques auteurs latins ont donné à des recueils de pièces détachées, qui n'ont aucun rapport entre elles.

SIMAGRÉE. s. f. (lat. *simulacrum*, feinte.) Il se dit de Certaines manières affectées, de certaines minauderies. *Tout son fait n'est que pure simagrée.* Fam.

SIMAISE. s. f. *Voyez* CYMAISE.

SIMAROUBA. s. m. t. de botan. Arbre de l'Amérique méridionale, dont l'écorce est d'un grand usage en médecine.

SIMARRE. s. f. (ital. *zimarra*, simarre.) Habillement long et traînant, dont les femmes se servaient autrefois. || Il se dit maintenant d'Une espèce de soutane que certains magistrats portent sous leur robe.

SIMBLEAU. s. m. Cordeau avec lequel les charpentiers tracent de grandes circonférences.

SIMILAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *similis*, semblable.) Il se dit D'un tout qui est de la même nature que chacune de ses parties, ou De parties qui sont chacune de la même nature que leur tout.

SIMILITUDE. s. f. Ressemblance, rapport exact entre deux choses. || SIMILITUDE, Figure de rhétorique, par laquelle on fait voir quelque rapport entre deux choses de différentes espèces.

SIMILOR. s. m. (lat. —*aurum*, or.) Composition métallique, qui est un mélange de cuivre et de zinc, et qui a l'aspect de l'or.

SIMONIAQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des choses où il entre, où il y a de la simonie. || Il se dit aussi Des personnes qui commettent simonie. || Il s'emploie substantiv. en parlant Des personnes. *C'est un simoniaque.*

SIMONIE. s. f. Convention illicite par laquelle on

donne ou on reçoit une récompense temporelle, pour quelque chose de saint et de spirituel.

SIMPLE. adj. des 2 genres. (lat. *simplex*, simple.) Qui n'est point composé. || *Bâtiment simple*, Bâtiment qui n'a qu'un rang de chambres; par opposition à *Bâtiment double*, Celui qui renferme deux rangs de chambres. || En botan., *Calice simple*, Celui qui n'est point environné d'un second calice extérieur. *Tige simple*, Celle qui n'est pas ramifiée; et, dans un sens analogue, *Stigmate simple, aigrette simple, etc.* || *Fleur simple*, Celle dont la corolle n'a que le nombre de pétales qu'elle doit avoir naturellement; à la différence Des fleurs doubles ou semi-doubles, qu'on obtient ordinairement par la culture. || En t. de liturgie, *Fête simple, office simple*, se dit par opposition à Fête ou office double ou semi-double; et, *Simple vigile*, d'Une vigile sans jeûne. || SIMPLE, Seul, unique. *Ce simple exposé des faits le justifie. La simple pensée de cette action est criminelle.* || *Il ne faut pour cela que le simple sens commun*, se dit en parlant D'une chose qui est aisée à comprendre. || *Simple manoir*, se dit quelquefois en parlant d'Une demeure modeste, par opposition à Une grande maison, à un château. || *Simple tonsure*, La tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques. || *Bénéfice à simple tonsure*, ou *Bénéfice simple*, Bénéfice qui n'a point charge d'âmes, qui ne demande point résidence, et que peut posséder un clerc qui n'a que la tonsure. || *Simple clerc*, Celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. *Simple prêtre*. Prêtre sans bénéfice. *Simple particulier*, Homme qui n'a point de fonctions publiques ou de rang dans la société. *Simple soldat, simple cavalier*, Fantassin, cavalier qui n'a point de grade. *Etc.* || *Donation pure et simple*, Donation sans condition. Dans le même sens, *Résignation pure et simple; etc.* || SIMPLE, Qui n'est point compliqué, qu'il est très-facile d'employer ou de comprendre, etc. *Une méthode très-simple.* || Fam., *C'est tout simple*, Cela est naturel, cela va sans dire. || SIMPLE, Qui est sans ornement, sans recherche, sans affectation. *Mise simple et décente. Nourriture simple et agréable.* || SIMPLE, signifie aussi, Qui est sans déguisement, sans malice. *Simple comme un enfant.* || Niais, qui se laisse facilement tromper. *Vous êtes bien simple, si vous le croyez.* || SIMPLE, se prend substantiv., au masc. *Le simple et le composé.* || Il se dit, en musique, d'Un air, d'une pièce chantée et jouée suivant le chant naturel et tout uni, par opposition à *Double*, qui se dit Du même air, de la même chanson, de la même pièce, quand on y ajoute des variations.

SIMPLE. s. m. Nom générique et vulgaire des herbes et des plantes médicinales. *La mélisse est un simple d'une grande vertu.* Il est plus usité au pluriel. *Les vertus des simples.*

SIMPLEMENT. adv. D'une manière simple. Cet adverbe reçoit différentes significations. Ainsi on dit: *Il est vêtu bien simplement*, Sans ornement, sans recherche; *C'est un bon homme, il y procède bien simplement*, Bonnement, sans finesse. *Il ne s'agit point de discuter, mais simplement de s'entendre*, Mais seulement de s'entendre. || *Purement et simplement*, Uniquement, sans réserve et sans condition.

SIMPLESSE. s. f. Simplicité naturelle, ingénuité accompagnée de douceur et de facilité. Il a vieilli.

SIMPLICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est simple. *Simplicité d'esprit, de style. La simplicité d'une composition.* || Niaiserie, trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. *C'est une grande simplicité de croire cela.*

SIMPLIFICATION. s. f. Action de simplifier, ou Le résultat de cette action. *La simplification d'une affaire.*

SIMPLIFIER. v. a. Rendre simple. *Simplifier une question.* On l'emploie quelquefois avec le pron. pers. *Notre affaire se simplifie.* || *Simplifier un bénéfice*, Faire d'un bénéfice à charge d'âmes, ou qui demande résidence, un bénéfice simple. || SIMPLIFIÉ, ÉE. participe.

SIMULACRE. s. m. (lat. *simulacrum*, simulacre.) Image, représentation de fausses divinités. Il ne se dit guère qu'au pluriel. || Spectre, fantôme. En ce sens, il se met ordinairement avec l'épithète de Vain. || Il se dit fig. d'Une vaine représentation de quelque chose; et, dans ce sens, il n'est guère d'usage qu'au singulier. *Après Jules César, il n'y eut plus qu'un vain simulacre de république.* || Il se dit également Des actions par lesquelles on feint d'exécuter quelque chose, on l'imite, on le représente. *Un simulacre de combat, etc.*

SIMULATION. s. f. (lat. *simulare*, simuler.) t. de jurispr. Déguisement, fiction.

SIMULER. v. a. t. de jurispr. Feindre, faire paraître comme réelle une chose qui n'est point. || Dans le langage ordinaire. *Simuler un combat.* || SIMULÉ, ÉE. participe.

SIMULTANÉ, ÉE. adv. (lat. *simul*, en même temps.) Il se dit De deux ou de plusieurs actions qui se font dans un même instant. *Action simultanée.* Plusieurs écrivent encore *Simultanée*, au masculin.

SIMULTANÉITÉ. s. f. t. didactique. Existence de deux ou plusieurs choses dans le même instant.

SIMULTANÉMENT. adj. En même temps, au même instant.

SINAPISÉ, ÉE. adj. (grec *sinapi*, moutarde.) t. de médec. Il se dit Des médicaments, des remèdes où l'on met de la farine de graine de moutarde, pour les rendre plus actifs.

SINAPISME. s. m. t. de médec. Médicament topique composé de substances chaudes et âcres, dont la graine de moutarde fait ordinairement la base.

SINCÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *sincerus*, sincère.) Vrai, qui est sans artifice, sans déguisement. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme sincère dans ses discours. Un repentir sincère.*

SINCÈREMENT. adv. D'une manière sincère.

SINCÉRITÉ. s. f. Candeur, franchise, qualité de ce qui est sincère. *Il paraît une grande sincérité dans ses actions.*

SINCIPITAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui a rapport au sinciput.

SINCIPUT. s. m. t. d'anat., emprunté du latin. La partie supérieure de la tête, qu'on appelle aussi *Le sommet.*

SINDON. s. m. (grec *sindôn*, toile.) t. de chirur. Petit morceau de toile ou petit plumasseau arrondi, soutenu par un fil, qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan. || SINDON, se dit, quelquefois, Du linceul dans lequel JÉSUS-CHRIST fut enseveli.

SINÉCURE. s. f. Mot emprunté de l'anglais, qui l'a pris du latin, *Sine curâ*. Place ou titre qui produit des émoluments, et qui n'oblige à aucune fonction, à aucun travail.

SINGE. s. m. (lat. *simius*, singe.) Animal quadrumane, fort souple et fort agile, qui, dans sa conformation, a plusieurs rapports avec l'homme. || Prov. et fig., *Payer en monnaie de singe*, Se moquer de celui

à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire. || *Il est malin comme un singe*, se dit D'un homme fort malin. || SINGE, fig., Qui contrefait, qui imite les gestes, les manières, le style de quelque autre. *Le courtisan est le singe de son maître.* || SINGE, fig., Instrument avec lequel on peut copier mécaniquement des dessins, des estampes, sans savoir dessiner. C'est ce qu'on appelle autrement *Pantographe.* || SINGE, Machine qui sert à élever et à descendre des fardeaux, et qui est formée d'un treuil tournant sur deux chevalets ou sur deux montants.

SINGER. v. a. Imiter, contrefaire. *Singer le grand seigneur.* Fam. || SINGÉ, ÉE. participe.

SINGERIE. s. f. Grimace, gestes, tours de malice. *Il a fait mille singeries.* || Imitation gauche ou ridicule.

SINGULARISER. v. a. (lat. *singularis*, singulier.) Rendre singulier, extraordinaire. || Il s'emploie plus ordinairement avec le pron. pers., Se distinguer, se faire remarquer par quelque singularité. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Il est dangereux de se singulariser.* || SINGULARISÉ, ÉE. participe.

SINGULARITÉ. s. f. Ce qui rend une chose singulière. *La singularité de cet événement.* || Manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler, etc., différente de celle de tous les autres. *Il croit se faire admirer par cette singularité.*

SINGULIER, IÈRE. adj. Particulier, qui ne ressemble point aux autres. *Esprit singulier. Destinée singulière.* || Rare, excellent. *Vertu singulière.* || Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, Bizarre, affectant de se distinguer. *Il est singulier dans ses opinions.* || Il signifie, Extraordinaire, et se dit pour marquer son étonnement de quelque chose. *Je vous trouve bien singulier de me parler de la sorte.* || *Combat singulier*, Combat d'homme à homme. || En gramm., *Nombre singulier*, ou substantiv., *Singulier*, par opposition à *Nombre pluriel*, ou *Pluriel*, Le nombre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose.

SINGULIÈREMENT. adv. Particulièrement, spécialement, principalement, beaucoup, sur toutes choses. *Il a été singulièrement affecté de cette nouvelle.* || Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, D'une manière affectée, d'une manière bizarre. *Il s'habille singulièrement.*

SINISTRE. adj. des 2 genres. (lat. *sinister*, sinistre.) Malheureux, funeste; qui cause des malheurs, ou qui en fait craindre. *Aventure sinistre. Avenir sinistre.* || En t. de chiromancie, *Ligne sinistre*, Ligne qui présage des malheurs. On disait, dans le même sens, en astrolog., *L'aspect sinistre des astres.* || *Avoir quelque chose de sinistre dans la physionomie*, Avoir dans la physionomie quelque chose de sombre et de méchant. || SINISTRE, Méchant, pernicieux. *Cet homme a des projets sinistres.* || SINISTRE, subst. masc., en matière d'Assurances, se dit Des pertes et dommages qui arrivent aux objets assurés, surtout Des incendies. *Évaluer, payer le sinistre.*

SINISTREMENT. adv. D'une manière sinistre. Peu usité.

SINON. conjonct. (lat. *si non*, sinon.) Autrement, faute de quoi, sans quoi. *Faites ce qu'il souhaite, sinon n'en attendez aucune grâce.* || Il se prend quelquefois pour Si ce n'est. *Il ne lui répondit rien, sinon que...*

SINOPLE. s. m. (grec *synoplos*, frère d'armes.) t. de blason, qui signifie, La couleur verte.

SINUÉ, ÉE. adj. (lat. *sinus*, sinuosité.) t. de botan. Il se dit Des parties, et particulièrement des feuilles dont le bord a des sinuosités.

SINUEUX, EUSE. adj. Tortueux, qui fait plusieurs tours et détours. Il n'est guère usité que dans la poésie. *Les replis sinueux d'un serpent. Le cours sinueux d'un fleuve.* || En chirur., *Ulcère sinueux*, Ulcère étroit, profond et tortueux.

SINUOSITÉ. s. f. Tours et détours que fait une chose sinueuse; État de ce qui est sinueux. || En chirur., *Cette plaie a beaucoup de sinuosités*, Elle fait des tours et des détours.

SINUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de mathém. La perpendiculaire menée d'une des extrémités d'un arc, sur le rayon qui passe par l'autre extrémité. || *Sinus verse*, La partie du rayon comprise entre le sinus et l'extrémité de l'arc. || *Sinus total*, Le sinus d'un arc ou d'un angle de quatre-vingt-dix degrés, lequel est égal au rayon.

SINUS. s. m. (lat. *sinus*, sinuosité.) (On prononce l'S.) t. d'anat. Il se dit de Diverses parties qui forment une cavité, ou qui se courbent et se recourbent en divers sens. || SINUS, en chirurgie, Cavité, espèce de poche qui se fait aux côtés ou au fond d'une plaie, d'un ulcère, et où s'amasse du pus.

SIPHILIS. s. f. *Voyez* SYPHILIS.

SIPHILITIQUE. adj. *Voy.* SYPHILITIQUE.

SIPHON. s. m. (grec *siphôn*, siphon.) Tuyau recourbé, dont les branches sont inégales, et dont on se sert principalement pour pomper une liqueur dans un vase et la faire passer dans un autre. || SIPHON, Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne, et qu'on appelle ainsi dans l'idée qu'il enlève et pompe l'eau de la mer. *Voyez* TROMBE.

SIRE. s. m. (lat. *kyrios*, seigneur.) Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois, en leur parlant ou en leur écrivant. || Il se disait autrefois dans le sens de Seigneur ou de Sieur. On dit encore fam. et en plaisantant : *Oui, sire. Oui, beau sire.* || Fam., *C'est un pauvre sire*, C'est un homme sans considération, sans capacité.

SIRÈNE. s. f. (grec *sirèn*, sirène.) Certains êtres fabuleux qui, selon les poètes, étaient moitié femme, moitié poisson; et qui, par la douceur de leur chant, attiraient les voyageurs sur les écueils de la mer de Sicile. || *Elle chante comme une sirène*, se dit D'une femme qui chante très-bien. || Fig., *C'est une sirène*, se dit D'une femme qui séduit par ses attraits, par ses manières insinuantes.

SIRIUS. s. m. (grec *sírios*, sirius.) (On prononce l'S.) t. d'astron. Étoile de la constellation du grand Chien.

SIROC ou SIROCO. s. m. Nom, sur la Méditerranée, du vent qui se nomme Sud-est dans l'Océan.

SIROP. s. m. (ital. *sciloppo*, sirop.) (On ne prononce point le P.) Liqueur formée d'une dissolution de sucre, à laquelle on ajoute le suc de certains fruits, de certaines herbes, etc., et qu'on fait cuire jusqu'à certaine consistance.

SIROTER. v. n. Boire avec plaisir, à petits coups et longtemps. Activ. *Il sirote son vin.* Fam. || SIROTÉ, ÉE. participe.

SIRSACAS. s. m. Étoffe de coton fabriquée aux Indes.

SIRTES. s. f. pl. (Mot latin.) Sables mouvants, tantôt amoncelés, tantôt dispersés, et souvent très-dangereux pour les navires. Il n'est guère usité parmi les marins.

SIRUPEUX, EUSE. adj. t. de pharm. Qui est de la nature ou de la consistance du sirop.

SIRVENTE. s. m. Sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères.

SIS, ISE. (lat. *situs*, situé.) Participe du verbe *Seoir*, qui n'est plus en usage. Il ne s'emploie guère que comme adjectif et en style de pratique, où il signifie, Situé, située. *Un domaine sis à tel endroit.*

SISON. s. m. (lat. *siser*, même signif.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, dont deux espèces sont employées en médecine comme aromatiques.

SISTRE. s. m. (lat. *sistrum*, sistre.) t. d'antiq. Instrument de musique dont les Égyptiens se servaient à la guerre et dans les cérémonies religieuses d'Isis.

SISYMBRE. s. m. (lat. *sisymbrium*, sisymbre.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Crucifères, auquel appartiennent le *Cresson de fontaine* et la *Roquette sauvage*.

SITE. s. m. (lat. *situs*, site.) Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente.

SITÔT. adv. *Voyez* TÔT.

SITUATION. s. f. (lat. *situs*, place.) Position d'une ville, d'une place de guerre, d'une maison, d'un château, d'un jardin, etc. || Il se dit en parlant Des hommes et des animaux, et signifie, La position, la posture où ils sont. *Ce malade est dans une situation fort incommode.* || Fig., L'état, la disposition de l'âme. *J'ai laissé son esprit dans une situation fort tranquille.* || L'état, la disposition des affaires. *Dans la situation où sont les choses. Il ne sent pas le bonheur de sa situation.* || SITUATION, en parlant Du drame, de l'épopée et des romans, se dit d'Un moment de l'action qui excite vivement l'intérêt. *Situation tragique, commune.* || *Ce personnage est en situation*, Il est placé en scène dans la pièce, de manière à exciter une vive attention, à produire de l'effet sur les spectateurs. || *Mot de situation*, Mot qui tire de la situation sa force et son mérite. On dit dans le même sens, *Beauté de situation.* || SITUATION, en t. de finances et d'administr., se dit de L'état où se trouve une caisse, un approvisionnement, etc. *J'ai examiné la situation de sa caisse.*

SITUER. v. a. Poser en certain endroit soit par rapport aux environs, soit par rapport aux aspects du ciel, aux différentes expositions. *On a mal situé ce château, il fallait le situer sur le bord de la rivière.* Il s'emploie plus ordinairement au participe passé. || SITUÉ, ÉE. participe. *Cette maison est bien située au nord.* On dit en t. de pratiq., *Une maison sise et située...*

SIX. adj. numéral des 2 genres. (lat. *sex*, six.) Nombre pair composé de deux fois trois, et qui se place entre cinq et sept. L'*X* ne se prononce pas quand le mot *Six* est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne. Ce cas excepté, on fait sentir l'*X*, en le prononçant comme une *S*. || Il signifie quelquefois, Sixième. *Page six.* || SIX, est quelquefois subst. masc. *Le produit de six multiplié par deux.* || SIX, substantiv., Caractère qui marque en chiffre le nombre six. || Aux jeux de cartes, de dés, etc., Carte, côté du dé marqué de six points. || *Double-six*, au jeu de domino, Le dé qui porte deux fois le point six. || En musiq., *Mesure à six-quatre*, Mesure composée de six noires; *Mesure à six-huit*, Mesure composée de six croches; et, *Mesure à six-seize*, Mesure composée de six doubles croches formant deux temps.

SIXAIN. s. m. (X se prononce comme Z.) Petite pièce de poésie composée de six vers. || Paquet de six jeux de cartes.

SIXIÈME. adj. des 2 genres. (X se prononce comme Z.) Nombre ordinal de six. || SIXIÈME, subst. masc., Le sixième jour d'une période. *Le sixième de janvier.* On dit plus ordinairement, *Le six de janvier.* || La sixième partie d'un tout. *Il est héritier pour un sixième.* || Aux jeux de cartes, Suite de six cartes de même couleur; et alors il est subst. fém. || Absol., *La sixième*, La sixième classe d'un collége; et La salle où se tient cette classe. On dit aussi, *C'est un sixième*, pour désigner Un écolier qui est dans cette classe.

SIXIÈMEMENT. adv. En sixième lieu.

SIXTE. s. f. t. de musiq. Intervalle de deux sons différents, à distance l'un de l'autre de six degrés en montant, comme *ut la, ré si, mi ut.*

SIZETTE. s. f. Jeu de cartes, ainsi nommé parce qu'il se joue à six personnes, et que chaque joueur y reçoit six cartes.

SLOOP. s. m. (On prononce, et quelques-uns écrivent, *Sloupe.*) t. de marine emprunté de l'anglais. Il se dit principalement, en France, d'Un petit bâtiment à un seul mât. || *Sloop de guerre*, Grande corvette anglaise.

SMILLE. s. f. t. de maçon. Marteau avec lequel on pique le moellon et le grès.

SMILLER. v. a. Piquer du moellon ou du grès avec la smille. || SMILLÉ, ÉE. participe.

SOBRE. adj. des 2 genres. (lat. *sobrius*, sobre.) Tempérant dans le boire et dans le manger. Il est opposé à Gourmand et à Ivrogne. || *Il a fait un repas sobre*, Il a fait un repas où il a peu bu et peu mangé. Dans un sens analogue, *Vie, régime sobre.* || SOBRE, fig., se dit De celui qui use de certaines choses avec discrétion, modération. *Il est fort sobre de louanges.*

SOBREMENT. adv. D'une manière sobre. || Fig., Avec circonspection, avec retenue. *Usez sobrement du pouvoir qu'on vous a confié.*

SOBRIÉTÉ. s. f. Tempérance dans le boire et le manger. || Fig., Réserve, modération. *Il faut user avec sobriété des plaisirs de la vie.* || Fig., d'après saint Paul, *Il faut être sage avec sobriété*, Il faut garder une certaine modération, même dans les meilleures choses, de peur de les outrer.

SOBRIQUET. s. m. Surnom, qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, et qui est fondé sur quelque défaut de corps ou d'esprit, ou sur quelque singularité.

SOC. s. m. (lat. *secare*, fendre.) Instrument de fer qui fait partie d'une charrue, et qui sert à fendre et à renverser la terre d'un champ qu'on laboure.

SOCIABILITÉ. s. f. (lat. *societas*, société.) Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE. adj. des 2 genres. Qui est naturellement porté à rechercher la société, qui est né propre à vivre en société. || Il signifie aussi, Avec qui il est aisé de vivre, qui est d'un bon et facile commerce. *Je le verrais quelquefois, s'il était plus sociable.*

SOCIABLEMENT. adv. D'une manière sociable. Peu usité.

SOCIAL, ALE. adj. Qui concerne la société. *L'ordre social.* || Dans l'hist. rom., *La guerre sociale*, La guerre que les peuples de l'Italie, alliés de Rome, firent à la république du temps de Marius et de Sylla. || SOCIAL, s'emploie aussi en parlant Des sociétés de commerce. *La raison sociale de cette maison.*

SOCIÉTAIRE. s. et adj. des 2 genres. Il se dit d'Une personne qui fait partie de quelque société. On

ne l'emploie guère qu'en parlant De certaines sociétés littéraires, musicales, etc., et De certaines entreprises dramatiques.

SOCIÉTÉ. s. f. Assemblage d'hommes qui sont unis par la nature ou par des lois; commerce que les hommes réunis ont naturellement les uns avec les autres. *L'homme est né pour la société.* || *Ces animaux vivent en société*, Ils vivent rassemblés, en troupes. || Société, Compagnie, union de plusieurs personnes jointes pour quelque intérêt, ou pour quelque affaire, et sous de certaines conditions. *Dissolution, liquidation d'une société de commerce.* On dit quelquefois dans un sens analogue, *La société conjugale.* || *Société léonine*, Celle où tous les avantages sont pour un ou pour quelques associés aux dépens des autres. || Société, Compagnie de gens qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer ensemble sur certaines sciences. *La société des jésuites.* || Société, Compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement pour la conversation, pour le jeu, ou pour d'autres plaisirs. *Société agréable, choisie.* || Il se dit, en général, Des rapports que les habitants d'un pays, d'une ville ont entre eux pour leurs amusements, pour leurs plaisirs. *Le ton de la société.* || *Vers de société*, Vers qui ont été faits pour le plaisir d'une réunion particulière, et qui ne sont point destinés au public.

SOCINIANISME, s. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères de la religion, particulièrement la divinité de Jésus-Christ.

SOCINIEN, IENNE. s. Nom des hérétiques qui suivent la doctrine de Socin, qui professent le socinianisme. Adjectiv. *La doctrine socinienne, etc.*

SOCLE. s. m. (ital. *zoccolo*, socle.) t. d'archit. Membre carré plus large que haut, et qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifices. || Sorte de petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.

SOCQUE. s. m. (lat. *soccus*, socque.) Chaussure de bois que portaient certains religieux. || Certaines chaussures de bois et de cuir, qui s'adaptent à la chaussure ordinaire, et qui servent à mieux garantir les pieds de l'humidité. || Socque, Chaussure dont les acteurs de l'antiquité se servaient dans les pièces comiques; à la différence du *Cothurne.*

SOCRATIQUE. adj. des 2. genres. (lat. *socraticus*, même signif.) Qui appartient à Socrate.

SODIUM. s. m. (On prononce *Sodiome.*) t. de chimie. Substance métallique qui, unie à l'oxygène, constitue la soude.

SODOMIE. s. f. Péché contre nature.

SODOMITE. s. m. Celui qui est coupable de sodomie.

SŒUR. s. f. (lat. *soror*, sœur.) Fille née de même père et de même mère qu'une autre personne, ou née de l'un des deux seulement. || *Sœur de père et de mère*, ou *Sœur germaine*, Celle qui est née de même père et de même mère qu'une autre personne. *Sœur de père*, ou *Sœur consanguine*, Celle qui n'est sœur que du côté paternel. *Sœur de mère*, ou *Sœur utérine*, Qui n'est sœur que du côté maternel. *Sœur germaine, consanguine* et *sœur utérine*, ne s'emploient qu'en jurisprudence. || *Sœur naturelle, sœur bâtarde*, Celle qui est née de même père ou de même mère, mais hors du mariage. || *Sœur de lait*, Celle qui n'est pas née des mêmes parents qu'une autre personne, mais qui a eu la même nourrice. || *Belle-sœur.* Voyez ce mot à son rang alphabétique, dans la lettre B. || Figur., *La poésie et la peinture sont sœurs*, Elles ont ensemble beaucoup de rapports; elles se ressemblent en beaucoup de points. || Poétiq., *Les neuf Sœurs*, Les Muses. || Sœur, Titre que les rois de la chrétienté donnent aux reines en leur écrivant. || Sœur, Nom que toute religieuse prend dans les actes publics, et que les religieuses qui ne sont point dans les charges, ou qui n'ont point encore atteint un certain âge, se donnent entre elles, et qu'on leur donne aussi ordinairement. || *Sœurs laies*, et plus ordinairement, *Sœurs converses*, Les religieuses qui ne sont employées qu'aux œuvres serviles du monastère. || *Sœur écoute*, Religieuse désignée pour accompagner une autre religieuse ou une pensionnaire qui va au parloir. || Sœur, Nom que l'on donne à certaines filles qui vivent en communauté, sans être religieuses.

SŒURETTE. s. f. Diminutif de *Sœur.* Petite sœur. Mot d'amitié qu'on emploie quelquefois dans le langage familier.

SOFA ou SOPHA. s. m. t. emprunté de la langue turque. Espèce d'estrade fort élevée et couverte d'un tapis. || Espèce de lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme d'un siége.

SOFFITE. s. m. t. d'archit. Plafond, dessous d'un plancher, d'un larmier, d'une architrave, orné de compartiments, de caissons, de rosaces, etc.

SOFI ou SOPHI. s. m. Nom que les Occidentaux donnaient au roi de Perse, et qu'ils ont remplacé par le titre de *Schah.*

SOI. pron. sing. de la troisième personne, et des deux genres. (lat. *se*, soi.) Absol., il est toujours accompagné d'une préposition, excepté dans la phrase *Être soi* (voyez plus bas). Quand on le dit Des personnes, il ne se rapporte ordinairement qu'à un sujet indéterminé. *Quiconque rapporte tout à soi, n'a pas beaucoup d'amis. Prendre sur soi pour ne pas se mettre en colère.* Quand on le dit Des choses, il se rapporte à un sujet déterminé. *Les remords que le crime traîne après soi.* (Voyez plus bas les expressions *De soi, en soi.*) || *Être à soi*, Ne dépendre de rien, de personne, être maître de son loisir. *Qu'il est fâcheux de ne pouvoir être à soi un quart d'heure!* || *N'être pas à soi*, signifie aussi avoir perdu le sens. *Dans le délire, on n'est plus à soi.* || *Rentrer en soi*, Faire des réflexions plus sérieuses, plus sages. *Revenir à soi*, Reprendre ses esprits; et fig., Reprendre son bon sens, son sang-froid. || *Rentrer chez soi*, Rentrer dans sa maison; *Vivre chez soi*, Vivre sans liaisons au dehors; et substantiv., *Avoir un chez-soi*, Avoir une habitation en propre. Ce dernier est fam. || *Être soi*, Garder son propre caractère, ne pas prendre celui d'un autre. || *De soi*, signifie quelquefois, De sa nature. *De soi le vice est odieux.* || *En soi*, signifie aussi, Dans sa nature. || *Sur soi*, signifie quelquefois, Sur son corps, sur sa personne. *Porter des armes sur soi.* || Fam. *A part soi*, En son particulier, sans communication avec les autres. || *Quant-à-soi*, se dit substantivement et fam., *Garder, tenir son quant-à-soi*, Prendre un air réservé et fier; ne répondre qu'avec circonspection. || Soi, joint à *Même* par un tiret, ne signifie rien de plus que *Soi* mis absolument; mais il exprime avec plus de force, et n'a pas toujours besoin d'être accompagné d'une préposition. *Il faut, autant qu'on le peut, faire ses affaires soi-même.*

SOI-DISANT. (lat. *se*, soi, *dicere*, dire.) t. de prat. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. *Un tel, soi-disant héritier, etc.* || Il se dit aussi par raillerie ou par mépris, dans le langage ordinaire. *Un tel, soi-disant docteur.*

SOIE. s. f. (lat. *seta*, soie.) Fil délié et brillant, produit par une espèce de ver, qu'on appelle Ver à soie. || Poétiq., *Des jours filés d'or et de soie*, Le cours d'une vie heureuse et brillante. || *Soie d'Orient, soie végétale*, Espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie, et dont on a essayé de faire des étoffes.

SOIE. s. f. Il se dit, surtout au pluriel, Du poil long et rude de certains animaux. *Des soies de sanglier.* || Par extens., Poil doux et long d'un barbet, d'un épagneul, d'un bichon. *Cet épagneul a de belles soies.*

SOIE. s. f. La partie du fer d'une épée, d'un sabre, d'un couteau, qui entre dans la poignée, dans le manche.

SOIE. s. f. t. d'art vétérinaire. *Voyez* SEIME.

SOIERIE. s. f. Il se dit de Toutes sortes de marchandises de soie. || SOIERIE, Fabrique de soie; manière de préparer la soie, et lieu où on la prépare.

SOIF. s. f. (lat. *sitis*, soif.) Altération; désir, besoin de boire. *Cela ne fait qu'irriter la soif.* || Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif*, Réserver quelque chose pour les besoins à venir. || SOIF, fig., Désir immodéré. *Soif d'honneurs, de gloire. Il a soif de mon sang.*

SOIGNER. v. a. (ital. *sognare*, songer.) Avoir soin de quelqu'un ou de quelque chose. *Soigner sa santé.* Avec le pron. pers. *Vous ne vous soignez pas assez.* || *Soigner un malade*, L'assister comme médecin, lui prescrire des médicaments et un régime convenables. *C'est le docteur un tel qui l'a soigné dans sa dernière maladie.* || *Soigner des enfants*, Avoir soin qu'ils soient propres, bien entretenus, etc. || SOIGNER, Apporter de l'attention, du soin à quelque chose. *Il soigne beaucoup son style.* || SOIGNÉ, ÉE. participe.

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec soin, avec attention, avec exactitude.

SOIGNEUX, EUSE. adj. Qui fait avec soin, avec attention ce qu'il fait. || Qui prend soin de quelque chose. *Il est soigneux de son honneur.*

SOIN. s. m. Attention, application d'esprit à faire quelque chose. *J'y donnerai tous mes soins.* || *Prendre soin de quelque chose*, Veiller à ce qu'il se conserve, à ce qu'il prospère, à ce qu'il réussisse. || *Prendre soin de quelqu'un*, Pourvoir à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune. || SOIN, La charge, la fonction, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. *Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires.* || *Les soins du ménage*, Les détails du ménage, et L'attention qu'ils demandent. || SOIN, se dit particulièrement, au pluriel, Des attentions qu'on a pour quelqu'un, des services qu'on lui rend, des peines qu'on lui épargne. *Sa sœur lui a donné les soins les plus tendres pendant sa maladie.* || *Donner des soins à un malade*, signifie quelquefois, L'assister comme médecin. || *Être aux petits soins avec quelqu'un*, Avoir pour lui des attentions recherchées, se montrer officieux, empressé à lui épargner les moindres peines.

SOIR. s. m. (lat. *serum*, soir.) La dernière partie du jour, les dernières heures du jour. || *A ce soir.* Loc. fam. dont on se sert en quittant, dans le cours de la journée, une personne qu'on a l'intention de revoir dans la soirée. || Fig. et poétiq., *Le soir de la vie*, La vieillesse.

SOIRÉE. s. f. L'espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. || SOIRÉE, Assemblées, réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver, ordinairement à jour fixe, pour causer, jouer, faire de la musique, etc. *Aller en soirée.*

SOIT. (lat. *sit*, même signif.) Façon de parler elliptique, pour dire, Que cela soit, je le veux bien. *Vous le voulez : soit.* Voyez ÊTRE. || *Ainsi soit-il*, Espèce de vœu par lequel on termine plusieurs prières religieuses. || SOIT, est souvent conjonction alternative. *Soit qu'il le fasse, soit qu'il ne le fasse pas.* Quelquefois, au lieu de répéter *Soit*, on met *Ou. Soit faiblesse ou bonté.* || SOIT, Signifie aussi quelquefois, Supposons. *Soit quatre à multiplier par six...* || TANT SOIT PEU. loc. adv. Si peu que ce soit, très-peu. *Il se souleva tant soit peu.*

SOIXANTAINE. s. f. coll. (lat. *sexaginta*, soixante.) Nombre de soixante ou environ. (X se prononce comme deux S dans ce mot et dans les mots suivants.) *Une soixantaine de personnes.* || Absol. et fam., *La soixantaine*, Soixante ans accomplis. *Il touche à sa soixantaine.*

SOIXANTE. adj. numéral des 2 genres. Nombre composé de six dizaines. || Il s'emploie quelquefois pour Soixantième. *Page soixante.* || Comme subst. masc. *Le produit de soixante multiplié par...*

SOIXANTER. v. n. t. du jeu de piquet. Compter soixante avant que l'adversaire ait rien compté.

SOIXANTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre d'ordre. || *La soixantième partie*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on suppose divisé en soixante parties. || SOIXANTIÈME, subst., signifie, La soixantième partie d'un tout.

SOL. s. m. Monnaie. *Voyez* SOU.

SOL. s. m. (lat. *solum*, sol.) Terrain, terroir considéré quant à sa nature ou à ses qualités productives. *Un sol ingrat, stérile.* || SOL, La superficie du terrain, la place sur laquelle on bâtit, on marche. *Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui.* || SOL, dans une mine, signifie, La muraille, la partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé.

SOL. s. m. t. de musiq. La cinquième note de la gamme d'ut. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note.

SOLACIER. v. a. (lat. *solatium*, consolation.) Consoler, soulager. Avec le pron. pers., Se divertir. Vieux. || SOLACIÉ, ÉE. participe.

SOLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *solaris*, solaire.) Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. *Rayons solaires. Éclipse solaire.* || *Système solaire*, L'ordre et la disposition des différents corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil, comme centre de leur mouvement. || En botan., *Fleurs solaires*, Celles qui s'épanouissent ou se ferment pendant que le soleil est sur l'horizon. || En anat., *Plexus solaire*, Réseau de nerfs qui appartient à la région abdominale du système nerveux sympathique, et qui est couché sur la colonne vertébrale, l'aorte et le diaphragme.

SOLANDRE. s. f. t. d'art vétérinaire. Maladie qui survient au pli du genou du cheval, à la différence de la Malandre, qui affecte le pli des jarrets.

SOLANÉES. s. f. pl. (lat. *solanum*, morelle.) t. de botan. Famille de plantes qui renferme les solanums. On l'emploie aussi au singulier.

SOLANUM. s. m. (On prononce *Solanome*.) t. de botan. Genre de plantes dont plusieurs espèces sont vénéneuses, et dont quelques autres fournissent des racines ou tubercules propres à la nourriture.

SOLBATU, UE. adj. (lat. *solea*, sole, *batere*, fouler.) t. d'art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont la sole a été comprimée par le fer, ou par l'appui répété sur des corps durs.

SOLBATURE. s. f. t. d'art vétérinaire. Maladie d'un cheval solbatu. Plus ordinairement, *Sole battue.*

SOLDANELLE. s. f. t. de botan. Nom d'une très-jolie petite plante, qui croît sur le sommet de nos plus hautes montagnes, auprès des neiges et des glaciers. || Espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer, et dont les feuilles et la racine sont très-purgatives.

SOLDAT. s. m. (ital. *soldare*, soudoyer.) Homme de guerre qui est à la solde d'un prince, d'un Etat. || Ordinairement, Celui qui sert dans l'armée, et qui n'a point de grade. *Un simple soldat.* || *Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine*, Il a montré plus de courage que d'habileté. || SOLDAT, se dit en général De la profession militaire, et de ce qui la caractérise. *La franchise d'un soldat.* || Il s'emploie quelquefois adjectiv. *Il a l'air soldat.*

SOLDATESQUE. s. f. coll. Il se dit quelquefois, par mépris, Des simples soldats; et, plus ordinairement, d'Une troupe de soldats indisciplinés.

SOLDE. s. f. La paye qu'on donne à ceux qui portent les armes pour le service d'un prince, d'un État. *Prendre à sa solde. Officier à demi-solde.*

SOLDE. s. m. t. de commerce et de comptabilité. Le payement qui se fait pour demeurer quitte d'un reste de compte. *Pour solde de tout compte.* || Dans la tenue des livres, *Solde de compte*, La somme qui fait la différence du débit et du crédit, lorsque le compte est vérifié et arrêté.

SOLDER. v. a. Donner une solde à des troupes, les avoir à sa solde. || SOLDÉ, ÉE. participe.

SOLDER. v. a. t. de commerce et de comptabilité. Acquitter un compte, une dette, en faire l'entier payement. *Solder un compte.* || SOLDÉ, ÉE. participe.

SOLE. s. f. (lat. *solum*, sol.) t. d'agricul. Certaine étendue de champ, sur laquelle on sème successivement par années, des blés, puis des menus grains, et qu'on laisse en jachère la troisième année.

SOLE. s. f. (lat. *solea*, sole.) Le dessous du pied d'un cheval, d'un mulet, d'un âne, d'un cerf, etc.

SOLE. s. f. Poisson de mer plat et de figure à peu près ovale.

SOLÉAIRE. adj. m. t. d'anat. Il se dit D'un muscle placé à la partie postérieure de la jambe, et qu'on a ainsi nommé parce que sa forme est comparée à celle d'une semelle de soulier.

SOLÉCISME. s. m. (grec *soloicismos*, même signif.) Faute contre la syntaxe. || Fig. et par plaisanterie, Faute quelconque. *Un solécisme en conduite.*

SOLEIL. s. m. (lat. *sol*, soleil.) L'astre qui produit la lumière du jour. *Le soleil est à son midi. Sa montre va comme le soleil.* || *Le soleil se lève*, Il paraît au-dessus de l'horizon; *Le soleil se couche*, Il disparaît pour nous. On dit de même: *Le lever du soleil. Le coucher du soleil. Le soleil levant. Le soleil couchant.* || Fig., en poésie, *Le char du soleil; les chevaux du soleil.* || *Le soleil est encore bien haut*, Le coucher du soleil est encore loin. *Il fait du soleil*, Le soleil n'est caché par aucun nuage. *Il fait trop de soleil*, Le soleil est trop ardent. || *Entre deux soleils*, Entre le lever et le coucher du soleil. || *Sous le soleil*, Sur la terre, dans le monde. || *Avoir du bien au soleil*, Avoir des propriétés en immeubles. || *Coup de soleil*, L'impression violente que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. || Dans les combats singuliers, *Partager le soleil entre les combattants*, c'était Placer les combattants de telle sorte, que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre. || Fig., *Adorer le soleil levant*, Faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. || Prov. et fig., *Le soleil luit pour tout le monde*, Il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. || Dans le langage de l'Écriture, *Le soleil de justice*, Dieu. || SOLEIL, Pièce d'artifice qui tourne autour d'un axe, et jette des feux en forme de rayons. || Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal, destiné à renfermer l'hostie consacrée, et qui est posé sur un pied ordinairement du même métal. || Plante herbacée à haute tige, et qu'on appelle aussi *Tournesol.*

SOLEN. s. m. (grec *sôlèn*, tuyau.) (Prononcez *Solèn.*) t. d'hist. nat. Coquillage qui a la forme d'un étui, ou d'un manche de couteau. || SOLEN, en chirurgie, Boîte ronde et oblongue qui servait autrefois à maintenir un membre fracturé, après qu'on avait réuni les parties disjointes par la fracture.

SOLENNEL, ELLE. adj. (lat. *solemnis*, solennel.) (On prononce toujours *Solanel*, et on fait l'*a* bref; il en est de même dans les dérivés. Plusieurs écrivent *Solemnel*, et de même dans les dérivés.) Accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. || *Vœu solennel*, Vœu fait en face de l'Église, avec les formalités prescrites par les canons; par opposition à *Vœu simple.* || SOLENNEL, Authentique, revêtu de toutes les formes, accompagné des formalités requises. *Serment solennel.* || SOLENNEL, Célèbre, pompeux, accompagné de cérémonies. *Audience solennelle.* || Fam., *Un ton solennel*, Un ton trop emphatique, trop important.

SOLENNELLEMENT. adv. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION. s. f. Action par laquelle on solennise.

SOLENNISER. v. a. Célébrer avec cérémonie. || SOLENNISÉ, ÉE. participe.

SOLENNITÉ. s. f. Cérémonie publique qui rend une chose solennelle. *La solennité d'une fête.* || Formalités qui rendent un acte solennel, authentique. *La solennité d'un testament.*

SOLFÉGE. s. m. (ital. *solfa*, gamme.) Recueil de leçons de musique vocale, dans lequel les difficultés du chant sont graduées.

SOLFIER. v. a. Chanter, en les nommant, les notes d'un air, d'un morceau ou d'un exercice de musique. || SOLFIÉ, ÉE. participe.

SOLIDAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *solidare*, garantir.) t. de jurispr. Qui fait que, de plusieurs personnes, chacune est obligée directement au payement de la somme totale. || Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui est obligé solidairement. *Il est solidaire.* || Il se dit fig. Des personnes qui répondent en quelque sorte les unes des autres. *Nous sommes solidaires.*

SOLIDAIREMENT. adv. t. de jurispr. D'une manière solidaire; tous ensemble, et chacun pour tous.

SOLIDARITÉ. s. f. t. de jurispr. Engagement par lequel deux ou plusieurs personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour toutes, s'il est nécessaire. || Il se dit également en parlant De plusieurs créanciers dont chacun a le droit de réclamer seul la totalité de ce qui leur est dû. || Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, de La responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. *La solidarité qui nous lie.*

SOLIDE. adj. des 2 genres. (lat. *solidus*, solide.) Qui a de la consistance, et dont les parties demeurent naturellement dans la même situation. Il est opposé à Fluide. *Les corps solides et les corps fluides.* || *Aliments solides*, Les aliments qui ont de la consistance, par opposition aux Aliments liquides. || SOLIDE, Qui a une fermeté capable de résister au choc des corps et à l'in-

jure du temps. En ce sens, il est opposé à Fragile et à Peu durable. *Cela n'est guère solide.* || SOLIDE, s'emploie substantiv., au masc., et se dit d'Un corps ferme, d'un corps qui a de la consistance. *Bâtir sur le solide.* || SOLIDE, en t. de mathémat., signifie, L'étendue considérée comme ayant les trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. En ce sens, il est opposé à Ligne et à Superficie, et il s'emploie aussi substantiv. || SOLIDE, signifie fig., Qui est réel, effectif, durable. En ce sens, il est opposé à Vain, chimérique, frivole, de peu de durée. *Un principe solide. C'est un homme solide, à qui on peut se fier. Amitié solide. Emploi solide.* || Il s'emploie substantiv., en ce sens. *Attachez-vous au solide.*

SOLIDEMENT. adv. D'une manière solide.

SOLIDIFIER. v. a. (lat. *—facere*, rendre.) t. didactique. Rendre solide ce qui était liquide, fluide. Il s'emploie souvent avec le pron. pers. || SOLIDIFIÉ, ÉE. participe.

SOLIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est solide. *La solidité d'un bâtiment, d'un discours.* || *Mesures de solidité*, Celles qui servent à mesurer les solides. || SOLIDITÉ, s'est dit autrefois fig., en jurispr., pour Solidarité.

SOLILOQUE. s. m. (lat. *solus*, seul, *loqui*, parler.) Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Les Soliloques de saint Augustin.*

SOLINS. s. m. pl. t. d'archit. Les intervalles qui sont entre les solives. || Plâtre qu'on met sur la poutre pour séparer les solives. || L'enduit de plâtre qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre et retenir les premières tuiles.

SOLIPÈDE. adj. des 2 genres. (lat. *—pes*, pied.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui n'ont qu'une corne ou sabot à chaque pied. On l'emploie aussi comme subst. masc. *La famille des solipèdes.*

SOLITAIRE. adj. des 2 genres. Qui est seul, qui aime à vivre dans la solitude, qui fuit le monde. || Il se dit aussi Des lieux déserts, des lieux éloignés du commerce du monde. *Ce lieu est fort solitaire.* || *Ver solitaire*, Ver blanc, plat, fort long et annelé, qui s'engendre dans les intestins, et qui est ordinairement seul. || En botan., *Fleurs solitaires*, Fleurs qui naissent séparées les unes des autres sur la plante qui les porte. || En archit., *Colonne solitaire*, Colonne isolée, qui ne fait pas partie d'un ordre, qui ne porte pas un entablement. || SOLITAIRE, subst., se dit Des anachorètes et des moines qui vivent dans la solitude. *Les solitaires d'Égypte.* || SOLITAIRE, Jeu qu'on joue seul au moyen d'une petite table percée de trente-sept trous, et avec trente-six chevilles pointues. || SOLITAIRE, en joaillerie, Un diamant détaché, monté seul: lorsque le diamant est petit, il se nomme Étincelle.

SOLITAIREMENT. adv. D'une manière solitaire.

SOLITUDE. s. f. État d'une personne qui est seule, qui est retirée du commerce du monde. *Venez partager ma solitude.* || Lieu éloigné du commerce, de la vue, de la fréquentation des hommes. *Les Alpes offrent des solitudes pittoresques.* || *Ce lieu est devenu une solitude*, se dit D'un lieu qui cesse d'être fréquenté. Fig., *Depuis son départ, ma maison n'est plus qu'une solitude.*

SOLIVE. s. f. (lat. *solum*, plancher.) Pièce de charpente qui sert à former et à soutenir le plancher d'une chambre, d'une salle, etc., et qui porte sur les murs ou sur les poutres. || En t. de gruerie, Pièce de bois d'un cubage déterminé.

SOLIVEAU. s. m. Petite solive.

SOLLICITATION. s. f. (lat. *sollicitare*, solliciter.) Action de solliciter. *Il s'est rendu à mes sollicitations.* || Le soin qu'on prend, les démarches qu'on fait pour le succès d'une affaire. *Il a employé bien du temps à la sollicitation de ses procès.* || Plus ordinairement, La recommandation qu'on fait à des juges. *Malgré toutes ses sollicitations, il a perdu son procès.*

SOLLICITER. v. a. Exciter à faire quelque chose. *Solliciter à la révolte.* || SOLLICITER, Demander quelque chose fortement, avec instance. *Solliciter son payement, son congé, une audience.* || *Solliciter une affaire*, Faire les démarches et les instances nécessaires pour arriver à la décision, pour obtenir un jugement, pour s'assurer un heureux succès. || *Solliciter ses juges*, Les prier d'être favorables. || SOLLICITER, s'emploie aussi absolum., en parlant Des procès, des places, des faveurs qu'on attend des personnes puissantes. *Je viens de solliciter.* || SOLLICITER, se dit quelquefois, surtout en médec., De ce qui provoque ou détermine quelque mouvement dans un corps, dans un organe. || SOLLICITÉ, ÉE. participe.

SOLLICITEUR. s. m. Celui qui est chargé de solliciter les procès, les affaires d'autrui. || Généralement, Tous ceux qui sollicitent un procès, une affaire, pour eux-mêmes ou pour leurs amis. *Vous êtes un bon solliciteur.* || Ceux qui postulent un emploi, qui demandent avec instance une place, une faveur à quelque personne puissante. || Dans les deux derniers sens, il se dit aussi au fém.

SOLLICITUDE. s. f. Soin affectueux. *On l'a soigné avec sollicitude.* || Souci, soin inquiet. *Cette affaire lui cause beaucoup de sollicitude.* || En t. de l'Écriture, *Les sollicitudes du siècle*, Les soins des choses temporelles.

SOLO. s. m. t. de musique emprunté de l'italien. Passage d'une pièce de musique qu'un instrument doit jouer seul; Pièce ou morceau de musique, qui se chante à voix seule, ou qui se joue sur un seul instrument avec un simple accompagnement de piano ou de basse.

SOLSTICE. s. m. (lat. *solstitium*, solstice.) t. d'astron. Temps auquel le soleil est arrivé à son plus grand éloignement de l'équateur, et paraît, pendant quelques jours, y être stationnaire.

SOLSTICIAL, ALE. adj. t. d'astron. Qui a rapport aux solstices.

SOLUBILITÉ. s. f. (lat. *solvere*, résoudre.) t. didactique. Qualité de ce qui est soluble.

SOLUBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être résolu. || Il se dit aussi Des substances qui ont la propriété de se fondre dans un liquide, de s'y résoudre en particules invisibles.

SOLUTION. s. f. Dénoûment d'une difficulté. *Donnez la solution de cette question.* || SOLUTION, en chimie, L'action de se fondre dans un liquide. *Un sel en solution dans l'eau.* || SOLUTION, Division, séparation des parties. Il n'est guère usité que dans cette phrase du langage didactique, *Solution de continuité.* || SOLUTION, en jurispr., Libération, payement final. *Jusqu'à parfaite solution et payement.*

SOLVABILITÉ. s. f. Les moyens qu'on a de payer.

SOLVABLE. adj. des 2 genres. Qui a de quoi payer.

SOMATOLOGIE. s. f. (grec *sôma*, corps, *logos*, traité.) t. de médec. Traité des parties solides du corps humain.

SOMBRE. adj. des 2 genres. (lat. *umbra*, ombre.) Qui est peu éclairé, qui reçoit peu de lumière. || *Il fait sombre*, Le temps est sombre. || *Couleur sombre*,

Couleur moins éclatante que les autres, et qui tire sur le brun. || Sombre, Obscur, ténébreux. *Cette nuit est bien sombre.* || En poésie, *Les sombres bords*, Les enfers, selon la croyance des anciens païens. || Sombre, fig., Mélancolique, morne, taciturne, rêveur, chagrin. *Un esprit sombre. De sombres pensées.*

SOMBRER. v. n. t. de marine. Il se dit D'un bâtiment, lorsque, étant sous voiles, il est renversé par un coup de vent qui le fait couler bas.

SOMMAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *summarium*, abrégé.) Qui expose un sujet en peu de paroles. *Traité sommaire.* || En termes de procéd., *Matières sommaires*, se dit de Certaines affaires qui doivent être jugées promptement et avec peu de formalités. || Sommaire, subst. masc. Extrait, abrégé. *Le sommaire d'un livre.*

SOMMAIREMENT. adv. D'une manière sommaire, brièvement.

SOMMATION. s. f. Action de sommer. || Plus particul., L'acte par écrit contenant la sommation faite en justice. *Voilà les trois sommations attachées ensemble.* || *Sommation respectueuse*, Acte extrajudiciaire qu'un fils de vingt-cinq ans ou une fille majeure de vingt et un ans sont tenus de faire signifier à leur père et à leur mère ou à leurs aïeuls et aïeules, pour leur demander conseil sur leur mariage, lorsque ces parents n'ont pas donné leur consentement.

SOMMATION. s. f. t. de mathém. Opération par laquelle on trouve la somme de plusieurs quantités, ou réduit à un petit nombre de termes un grand nombre de quantités.

SOMME. s. f. (lat. *summa*, somme.) Quantité d'argent. || *Somme totale*, La quantité qui résulte de plusieurs sommes jointes ensemble. || Somme, en mathém., La quantité qui résulte de plusieurs quantités jointes ensemble. *La somme des unités. La somme des termes d'une équation*, L'assemblage de tous les termes d'une équation. || Somme, s'emploie quelquefois fig. *Cela ne peut qu'ajouter à la somme de nos maux.* || Somme, est aussi Le titre de quelques ouvrages, de certains livres qui traitent en abrégé de toutes les parties d'une science, d'une doctrine, etc. || Somme toute. loc. adv. et fig. Enfin, en résumé, pour conclusion. On dit, *En somme*, dans le même sens. *En somme, c'est un fort bon domestique.*

SOMME. s. f. Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, un âne, etc. *Bête de somme.*

SOMME. s. m. (lat. *somnus*, sommeil.) Repos causé par l'assoupissement naturel de tous les sens : il ne se dit guère qu'en parlant De l'homme. *Faire un somme.* || Fam., *Il n'a fait qu'un somme toute la nuit.*

SOMMEIL. s. m. Il signifie la même chose que Somme, mais il a des usages différents : par exemple on ne dirait pas, *Faire un sommeil*, comme on dit, *Faire un somme. Être enseveli dans le sommeil.* || Il s'emploie dans plusieurs phrases du style poétique ou oratoire, où le sommeil est personnifié. *Il passa des bras du sommeil dans ceux de la mort.* || Il s'emploie quelquefois, fig., en parlant De la mort. *Il dort du sommeil éternel.* || Il se dit, aussi, fig., de L'état d'inactivité, d'inertie où se trouvent certaines choses. *Le sommeil de la nature, des sens.* || En botan., *Sommeil des plantes*, État dans lequel les plantes ont leurs feuilles et leurs fleurs pliées ou fermées, et que l'on attribue à l'absence de la chaleur et de la lumière. || Sommeil, Grande envie, grand besoin de dormir. *Il n'en peut plus de sommeil. Avoir sommeil. Tomber de sommeil.*

SOMMEILLER. v. n. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. || Quelquefois, au contraire, Dormir profondément. *La nuit, quand tout sommeille.* || Il se dit, fig., De certaines choses qui sont dans un état d'inactivité, d'inertie. *La nature sommeille. Sa raison, ses sens sommeillaient encore.*

SOMMELIER, IÈRE. s. (lat. *summus*, suprême.) Celui, celle qui, dans une maison, a en sa charge le linge, la vaisselle, le pain, le vin et les liqueurs.

SOMMELLERIE. s. f. La charge, la fonction de sommelier. || Le lieu où le sommelier garde le linge, la vaisselle qui lui sont confiés.

SOMMER. v. a. Signifier à quelqu'un dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose, sinon qu'on l'y obligera. *On somma les mutins de se disperser.* || *Sommer quelqu'un de sa parole*, Lui demander qu'il tienne sa parole. || *Sommer une place*, Sommer le commandant de la rendre. || Sommé, ée. participe.

SOMMER. v. a. (lat. *summa*, somme.) t. de mathémat. Trouver la somme de plusieurs quantités algébriques ou numériques. || Sommé, ée. participe.

SOMMET. s. m. (lat. *summitas*, sommet.) La partie la plus élevée de certaines choses, comme d'une montagne, de la tête, etc. *Le sommet d'une montagne, de la tête.* || Poétiq., *Le double sommet*, Le Parnasse. || Fig. et dans le style soutenu, *Le sommet des grandeurs*, Le comble des grandeurs. || En géom., *Le sommet d'un angle*, La pointe d'un angle. *Le sommet d'une courbe*, Le point de la courbe où sa courbure s'arrondit symétriquement, de manière à y borner son extension. || Sommet, se disait autrefois, en botanique, pour Anthère.

SOMMIER s. m. (lat. *summa*, somme.) t. de finances et de commerce. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent.

SOMMIER. s. m. Cheval de somme. || Sommier, Matelas de crin servant de paillasse. || Sommier, espèce de coffre, dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les différents tuyaux. || Sommier, en architect., Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte; ou Pièce de bois de charpente qui porte sur deux pieds-droits et sert de linteau à l'ouverture des portes, etc. || Sommier, se dit pareillement, de Deux pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse d'imprimerie. || Sommier, La pièce de bois dans laquelle entrent les fiches qui servent à tendre les cordes d'un clavecin, d'un piano.

SOMMITÉ. s. f. (lat. *summitas*, sommité.) (On prononce les deux M.) La partie la plus élevée de certaines choses. *L'armée ennemie occupa les sommités des montagnes*, ou absolument, *les sommités.* || Fig., en littérat. *Cet auteur n'a traité que les sommités de son sujet.* || Sommité, en botan., L'extrémité de la tige fleurie de quelques plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément; et L'extrémité, la pointe des arbustes et des branches d'arbres.

SOMNAMBULE. s. et adj. des 2 genres. (lat. *somnus*, sommeil, *ambulare*, marcher.) (On prononce l'M.) Celui ou celle qui se lève tout endormi, et qui marche, agit, parle sans s'éveiller.

SOMNAMBULISME. s. m. État, affection, incommodité du somnambule. || *Somnambulisme magnétique*, L'espèce de sommeil dans lequel tombent quelques-unes des personnes que l'on magnétise.

SOMNIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *somnus*, sommeil, *ferre*, porter.) (On prononce l'M.) t. de médec.

Qui provoque, qui cause le sommeil. || Subst. *Le pavot est un somnifère.*

SOMNOLENCE. s. f. (lat. *somnolentia*, même signif.) (On prononce l'M.) t. de médec. État intermédiaire entre le sommeil et la veille; Disposition habituelle à dormir.

SOMNOLENT, ENTE. adj. t. de médec. Qui a rapport à la somnolence.

SOMPTUAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *sumptus*, somptuosité.) Il se dit Des lois qui restreignent et règlent la dépense dans les festins, dans les habits, dans les édifices, etc.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, splendide, de grande dépense.

SOMPTUOSITÉ. s. f. Grande et magnifique dépense. *On célébra cette fête avec une grande somptuosité.*

SON, SA, SES. (lat. *suus*, son.) Adjectifs possessifs, qui répondent aux pronoms de la troisième personne *Soi*, *se*, *il*. On les met toujours devant le substantif. Le premier est du genre masculin. Le second est du genre féminin. Le troisième est des deux genres; il est le pluriel de *Son* et de *Sa*. || Quoique *Son* soit masculin, l'euphonie veut qu'il tienne lieu de féminin lorsque le nom qui suit commence par une voyelle ou par *h* sans aspiration : *Son amitié*. Mais quand ce nom commence par une *h* aspirée, on doit toujours employer le féminin *Sa* : *Sa honte*. || Dans le discours familier, *Son*, *sa*, joint au verbe *Sentir*, équivaut à l'article. *Il sent son homme de qualité*, Il a l'air d'un homme de qualité, etc. || *Posséder son Homère*, *etc.*, Connaître bien Homère, etc.

SON. s. m. La partie la plus grossière du blé moulu.

SON. s. m. (lat. *sonus*, son.) Bruit, ce qui frappe l'ouïe. *Publier quelque chose à son de tambour. Filer des sons.* || *Sons harmoniques*, Sons que l'on tire d'instruments à cordes, etc., en appuyant très-peu le doigt sur certaines divisions de la corde.

SONATE. s. f. Pièce de musique instrumentale, composée de deux, trois ou quatre morceaux d'un caractère et d'un mouvement différents.

SONDAGE. s. m. (angl. *sound*, sonder.) Action de sonder. Il se dit surtout en parlant Des terrains.

SONDE. s. f. Instrument qui consiste en un plomb attaché à une corde, et dont on se sert à la mer et dans les rivières pour connaître la profondeur de l'eau ou la qualité du fond. || Certains instruments qu'on enfonce dans un jambon, dans un melon, dans un fromage de forme, etc., pour en retirer une petite partie, et s'assurer de sa qualité. || Espèce de tarière qu'on enfonce dans la terre, soit pour reconnaître les différentes couches du terrain, ou la présence et la qualité des mines, soit pour forer un puits artésien, etc. || Fer emmanché de bois, dont les commis aux barrières des villes se servent pour connaître s'il y a des marchandises de contrebande dans les voitures chargées qui entrent. || Il se dit, en chir., Des instruments que l'on introduit dans la cavité de certains organes, pour découvrir la cause cachée de quelque mal, ou dans le trajet des plaies, des fistules, etc., pour en reconnaître l'état.

SONDER. v. a. Reconnaître par le moyen d'un plomb, attaché au bout d'une corde ou de quelque autre chose semblable, la qualité du fond ou la profondeur d'un lieu dont on ne peut voir le fond. || Enfoncer dans de certaines choses un instrument fait exprès, pour en connaître la nature ou la qualité. *Sonder un fromage. Sonder une poutre, une pièce de monnaie, etc.* || Fig., *Sonder le terrain*, Tâcher de connaître s'il n'y a point de danger dans une affaire, et de savoir comment il faudra s'y prendre pour réussir. || SONDER, en chirur., Chercher la cause d'un mal dans quelque cavité du corps, reconnaître l'état d'une plaie, etc., en y introduisant une sonde. || SONDER, se dit fig., au sens moral. *Sonder les intentions de quelqu'un. Il n'appartient qu'à Dieu de sonder les cœurs.* || SONDÉ, ÉE. participe.

SONDEUR. s. m. Celui qui sonde.

SONGE. s. m. (lat. *somniare*, rêver.) Rêve, idée d'une personne qui dort. || Prov., *Tous songes sont mensonges.* || Prov. et fig., *Mal d'autrui n'est que songe*, Le mal d'autrui ne nous touche guère. || Fig, *La vie n'est qu'un songe*, La vie passe comme un songe. || Fig., *Faire de beaux songes*, Se repaître de vaines espérances. || Fam., *Il me semble que c'est un songe*, ou fig., *C'est un songe*, se dit Pour exprimer un grand étonnement d'une chose qui est arrivée. || EN SONGE. Loc. adverb. dont on se sert en parlant Des songes qu'on a eus durant le sommeil. *J'ai vu cela en songe.*

SONGE-CREUX. s. m. Il se dit d'Un homme qui affecte d'avoir des pensées profondes, et qui déraisonne, ou d'un homme qui rêve habituellement à des projets chimériques. || Fam.

SONGE-MALICE. s. m. (lat. —*malitia*, malice.) Celui qui fait souvent des malices, de mauvais tours. Vieux.

SONGER. v. n. Faire un songe. || Activ. *J'ai songé telle et telle chose. Ne songer que bals, que fêtes.* Cette dernière phrase et ses analogues se disent aussi fig. Des personnes qui, dans l'état de veille, ne sont occupées que de bals, de fêtes, etc. || SONGER, neutre, se construit quelquefois avec la préposition *de*. *Il songe rarement d'affaires.* Fam. || SONGER, Penser, considérer, prendre garde. En ce sens, il est toujours neutre. *Il ne songe qu'à lui. Il y a longtemps que j'y songe.* On dit quelquefois activement et familièrement, *J'ai songé une chose.* || *Vous n'y songez pas, y songez-vous?* Phrases qui s'emploient quelquefois par manière de reproche, en parlant à une personne qui fait ou qui dit quelque chose qui ne paraît pas raisonnable. || *Songez-y bien.* Espèce de menace ou d'avertissement, suivant le ton que l'on prend pour le dire. || SONGER, Avoir quelque vue, quelque dessein, quelque intention. *Il songe à se marier.* || *Cet homme songe toujours à mal*, Il songe à faire quelque malice. Cette phrase signifie aussi, Il prête un sens trop libre à des choses dites très-innocemment. || *Cet homme songe creux*, Il rêve profondément à des choses chimériques. || SONGÉ, ÉE. participe.

SONGEUR. s. m. Celui qui a raconté ses songes. Il ne se dit guère que dans la phrase de l'Écriture, *Voilà notre songeur*, en parlant de Joseph.

SONICA. s. m. t. du jeu de la bassette. Il se dit d'Une carte qui vient, ou en gain ou en perte, le plus tôt qu'elle puisse venir pour faire gagner ou pour faire perdre.

SONNA. s. f. Nom d'un livre qui contient les traditions de la religion mahométane.

SONNAILLE. s. f. (lat. *sonare*, sonner.) Clochette attachée au cou des bêtes, lorsqu'elles paissent ou qu'elles voyagent.

SONNAILLER. s. m. L'animal qui, dans un troupeau ou dans un attelage, va le premier avec la clochette.

SONNAILLER. v. n. Sonner souvent et sans besoin. Fam.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend un son clair et distinct. || *Horloge sonnante, montre sonnante*, Horloge, montre qui sonne les heures. || *Espèces sonnantes*, Monnaie d'or, d'argent, etc. || *A l'heure sonnante*, À l'heure précise. || En théolog., *Propositions mal sonnantes*, Propositions qui peuvent être prises dans un sens peu orthodoxe. On écrit plus ordinairement *Malsonnant* en un seul mot.

SONNER. v. n. Rendre un son. *Les cloches sonnent. Cela sonne creux.* || *Sonner de la trompette, du cor*, ou absolument, *Sonner*, Faire rendre des sons à ces instruments. || En t. de gramm., *Faire sonner une lettre*, L'exprimer pleinement dans la prononciation. || Fig., *Ce mot sonne bien à l'oreille*, Le son en est agréable. || Fig. et fam., *Faire sonner bien haut une victoire, un service, etc.*, Exagérer, faire valoir beaucoup une victoire, un service qu'on a rendu, etc. || SONNER, Être indiqué, annoncé par quelque son. *Voilà midi qui sonne.* || SONNER, actif, Tirer du son d'une cloche, d'une sonnette, etc. *Sonner les cloches.* || Indiquer, marquer, annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. *Sonner la messe.* || Absol. *Sonner pour les morts.* || Prov. et fig., *On ne saurait sonner les cloches et aller à la procession*, On ne peut pas faire à la fois des choses différentes, qui s'excluent l'une l'autre. || *Sonner ses gens, etc.*, Sonner la sonnette pour faire venir ses domestiques, etc. || Absol., *Sonner à la porte de quelqu'un*, Tirer un cordon suspendu à la porte extérieure d'un appartement, et mettre en mouvement par ce moyen une sonnette placée dans l'intérieur, afin de se faire ouvrir. || Fig. et fam., *Ne sonner mot*, Ne dire mot. || SONNER, se dit Des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. || *Sonner la retraite, le boutesselle.* || *Sonner à cheval*, Sonner pour faire monter à cheval la cavalerie. || SONNÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Il a cinquante ans sonnés*, Il a cinquante ans révolus.

SONNERIE. s. f. coll. Le son de plusieurs cloches ensemble. || La totalité des cloches d'une église. *La sonnerie de cette église a coûté cher.* || SONNERIE, se dit également de Toutes les pièces qui servent à faire sonner une montre, une pendule. || SONNERIE, se dit encore Des différents airs que sonnent les trompettes d'un régiment.

SONNET. s. m. Ouvrage de poésie, composé de quatorze vers distribués en deux quatrains et en deux tercets : les quatrains sont sur deux rimes seulement.

SONNETTE. s. f. (lat. *sonare*, sonner.) Clochette, ordinairement fort petite, dont on se sert pour appeler ou pour avertir. *Agiter la sonnette.* || *Être assujetti à la sonnette*, Être obligé de quitter ses occupations, son sommeil, au bruit d'une sonnette, comme l'est un domestique. || SONNETTE, Grelot, boulette de cuivre ou d'argent, creuse et fendue, dans laquelle il y a un petit morceau de métal qui sonne et fait du bruit quand on l'agite. || SONNETTE, Machine dont on se sert pour enfoncer des pilotis et des pieux. || *Serpent à sonnettes*, Serpent ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux cornés et mobiles qui terminent sa queue.

SONNEUR. s. m. Celui qui sonne les cloches. || Prov., *Boire comme un sonneur*, Boire beaucoup, et jusqu'à s'enivrer.

SONNEZ. s. m. (On prononce *Sonè*.) Terme dont on se sert aux jeux de dés, particulièrement au trictrac, lorsque le coup de dés amène les deux six.

SONORE. adj. des 2 genres. (lat. *sonorus*, sonore.) Qui a un beau son, un son agréable et éclatant. *Voix sonore. Mot sonore.* || Qui renvoie bien le son, ou Qui rend un son. *Cette église est sonore.*

SONORITÉ. s. f. t. de physiq. Qualité de ce qui est sonore. On le dit surtout de La propriété qu'ont certains corps de renforcer les sons en les répercutant.

SOPEUR. s. f. t. de médec. *Voyez* SOPOR.

SOPHA. s. m. *Voyez* SOFA.

SOPHI. s. m. *Voyez* SOFI.

SOPHISME. s. m. (grec *sophisma*, sophisme.) Argument captieux, qui pèche ou dans le fond ou dans la forme.

SOPHISTE. s. m. Nom qui se donnait chez les anciens aux philosophes et aux rhéteurs. Il se prend aujourd'hui en mauvaise part, et signifie, *Celui qui fait des arguments captieux.*

SOPHISTICATION. s. f. Frelaterie, action de sophistiquer des drogues, etc.

SOPHISTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est de la nature du sophisme, qui contient des sophismes. || Qui fait usage du sophisme. *Un esprit sophistique.*

SOPHISTIQUER. v. a. Subtiliser avec excès. || Absol. *Il sophistique sans cesse.* || SOPHISTIQUER, Frelater, falsifier une liqueur, une drogue, en y mêlant quelque chose d'étranger. || SOPHISTIQUÉ, ÉE. participe.

SOPHISTIQUERIE. s. f. Excessive subtilité dans le discours, dans le raisonnement. Fam. || Frelaterie, altération dans les drogues, etc. Il est moins usité que *Sophistication.*

SOPHISTIQUEUR. s. m. Celui qui falsifie, qui altère les drogues. Fam., Celui qui subtilise avec excès.

SOPHORE. s. m. t. de botan. Genre de plantes de la famille des légumineuses, comprenant six ou huit espèces, cultivées dans les jardins d'agrément.

SOPHRONISTES. s. m. pl. (grec *sophronistès*, même signif.) t. d'antiq. grecque. Magistrats d'Athènes, dont les fonctions étaient les mêmes que celles des censeurs à Rome.

SOPOR. s. m. t. de médec. emprunté du latin. Sommeil lourd et pesant dont le réveil est difficile.

SOPORATIF, IVE. adj. (lat. *sopor*, sommeil.) Qui a la vertu d'endormir, d'assoupir. || Subst. *Le laudanum est un grand soporatif.*

SOPOREUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.

SOPORIFÈRE et SOPORIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *—ferre*, porter, *facere*, faire.) t. de méd., qui signifient la même chose que Soporatif; mais *Soporifique* est aujourd'hui le plus usité des trois. Ils se prennent aussi substantivement. || Fig. et fam., *Discours soporifique*, Un discours ennuyeux, qui endort.

SOPRANO. s. m. t. de musique emprunté de l'italien. Il désigne La voix qu'on appelle autrement Dessus. || Il se dit aussi Du chanteur qui a cette espèce de voix. *Ce chanteur n'est pas un ténor, c'est un soprano.* Pour éviter toute équivoque avec le sens suivant, on dit ordinairement, *Il a une voix de soprano.* || Il se dit, par euphémisme, d'Un castrat.

SOR, adj. m. *Voyez* SAURE.

SORBE. s. f. (lat. *sorbum*, sorbe.) Fruit du sorbier domestique ou cormier. On l'appelle aussi *Corme.*

SORBET. s. m. (lat. *sorbitio*, breuvage.) Composition faite de citron, de sucre, d'ambre, etc. || Breuvage que l'on fait de cette composition battue avec

de l'eau. *Un verre de sorbet.* || Certaines liqueurs à demi glacées. *Un sorbet au marasquin.*

SORBÉTIÈRE. s. f. *Voyez* SARBOTIÈRE.

SORBIER. s. m. (lat. *sorbus*, sorbier.) Arbre de la famille des Rosacées, dont il y a trois espèces : le *Sorbier domestique* ou *Cormier*; le *Sorbier des oiseaux* ou *Sorbier sauvage*; et le *Sorbier hybride*.

SORBONIQUE. s. f. Une des trois thèses que les bacheliers étaient obligés de soutenir pendant leur licence, et qui devait être soutenue dans la maison de Sorbonne.

SORBONISTE. s. m. Bachelier, docteur de la maison et société de Sorbonne.

SORBONNE. s. f. École célèbre de théologie fondée à Paris par Robert Sorbon, en 1252, et qui plus tard donna son nom à La faculté entière de théologie.

SORCELLERIE. s. f. (lat. *sortiger*, devin.) Opération de sorcier. *Il y a de la sorcellerie à cela.* || Il se dit, fig. et par plaisanterie, en parlant De certains tours d'adresse, de certaines choses qui paraissent au-dessus des forces de la nature. *Il faut qu'il y ait de la sorcellerie.*

SORCIER, IÈRE. s. Celui, celle qui, selon l'opinion des temps d'ignorance, a un pacte avec le diable, pour opérer des maléfices, et qui va à des assemblées nocturnes, qu'on nomme le Sabbat. || Fig. et pop., *C'est un vieux sorcier*, se dit D'un homme vieux et méchant. || Prov., *Cet homme n'est pas sorcier*, Il n'est pas fort habile. *Il ne faut pas être grand sorcier pour deviner telle chose.*

SORDIDE. adj. des 2 genres. (lat. *sordidus*, sale.) Sale, vilain. Il n'est d'usage qu'au fig., et il ne se dit Des personnes que par rapport à l'avarice. *C'est un avare des plus sordides.* || Il se dit aussi De l'avarice et des choses qui s'y rapportent. *Une avarice sordide.*

SORDIDEMENT. adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ. s. f. Mesquinerie, avarice. Peu usité.

SORET. adj. m. *Voyez* SAURET, *au mot* SAURE.

SORITE. s. m. (grec *sôritès*, sorite.) t. de logique. Raisonnement composé de plusieurs propositions liées entre elles, en sorte que la dernière proposition doit être implicitement comprise dans la première, si le raisonnement est juste.

SORNETTE. s. f. Discours frivole, bagatelle. *Quelles sornettes nous contez-vous là?* Ce mot est familier, et son plus grand usage est au pluriel.

SORT. s. m. (lat. *sors*, sort.) Dans le sens des anciens, La destinée considérée comme cause des divers événements de la vie. *Les caprices du sort.* || L'effet de la destinée, la rencontre fortuite des événements bons ou mauvais. *Mon sort est de vous obéir. Son sort est fort doux.* || Particulièrement, La condition, l'état d'une personne sous le rapport de la richesse. *Faire un sort à quelqu'un. On lui a assuré un sort.* || SORT, La manière de décider quelque chose par le hasard. *Le sort est tombé sur un tel.* || Fig., *Le sort en est jeté*, Le parti en est pris. || Fig., *Le sort des armes*, Le combat, considéré relativement à l'incertitude du succès.

SORT. s. m. Paroles, caractères, drogues, etc., par lesquelles des gens très-ignorants croient qu'on peut produire des effets extraordinaires, et presque toujours malfaisants, en vertu d'un pacte qu'ils supposent fait avec le diable. *Il prétend qu'on lui a jeté un sort.*

SORTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *sortiri*, avoir en partage.) Convenable, qui convient à l'état et à la condition des personnes. *Un mariage sortable.* Il s'emploie plus ordinairement sans complément.

SORTANT. adj. m. Qui sort. On l'emploie surtout dans ces expressions : *Numéros sortants*, Les numéros qui sortent de la roue de fortune, à chaque tirage de la loterie. Substantiv., *Les entrants et les sortants*, Les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent. || Il se dit aussi Des membres d'un corps, d'une assemblée qui cessent d'en faire partie, et qui doivent être remplacés ou réélus. *Député sortant.*

SORTE. s. f. Espèce, genre. *C'est une sorte de bel esprit qui n'a que du jargon. Il ne faut pas se fier à toute sorte de gens. Voilà une sorte d'habillement qui lui sied.* || *Un homme de sa sorte, un homme de votre sorte*, se dit également en bien et en mal, par estime et par mépris. || SORTE, Façon, manière de faire une chose. *Ceux-ci s'habillent d'une sorte, et ceux-là d'une autre.* || FAM., *Parler de la bonne sorte à quelqu'un*, Lui faire une réprimande, lui faire une correction. Dans le même sens, *Je l'ai traité de la bonne sorte.* || *De telle sorte*, De telle manière. *Il s'est compromis de telle sorte, qu'on aura bien de la peine à le tirer d'embarras.* || DE LA SORTE, loc. adv. Ainsi, de cette manière. *Quel droit avez-vous pour parler de la sorte?* || EN QUELQUE SORTE, loc. adv. Presque, pour ainsi dire. || DE SORTE QUE, EN SORTE QUE, loc. conjonctives. Tellement que, si bien que.

SORTIE. s. f. Action de sortir. *Faire sa sortie du port pour mettre en rade.* || *Faire une fausse sortie*, en t. de théâtre, se dit Lorsqu'un des personnages qui sont sur la scène feint d'en sortir, ou même en sort un instant, et y rentre aussitôt. || SORTIE, se dit aussi en parlant Des marchandises qu'on transporte, qu'on fait passer d'un lieu dans un autre. *L'entrée et la sortie des marchandises.* || SORTIE, Issue, endroit par où l'on sort. *Cette maison a deux sorties.* || Il se dit fig. en ce sens. *L'affaire était embarrassante, mais il s'était d'avance ménagé une sortie.* || SORTIE, en t. de jeu, se dit de Cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levées. || SORTIE, en t. de guerre, se dit de L'attaque que font des gens assiégés, lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeants, et pour ruiner les travaux. || Fig. et fam., *Faire une sortie à quelqu'un*, Lui faire une rude réprimande, lui dire brusquement quelque chose de très-dur. *Faire une sortie contre quelqu'un*, S'emporter violemment contre une personne. On dit quelquefois, dans l'un et dans l'autre sens, *Faire une sortie sur quelqu'un.* || À LA SORTIE DE, loc. prépositive. Au moment où l'on sort de. *À la sortie du sermon, du spectacle.*

SORTILÉGE. s. m. (lat. *sortilegus*, sorcier.) Maléfice dont se servent les prétendus sorciers.

SORTIR. v. n. (*Je sors, tu sors, il sort; nous sortons, vous sortez, ils sortent. Je sortais. Je sortis. Je sortirai. Je sortirais. Que je sorte. Que je sortisse. Sortant. Sorti.*) Passer du dedans au dehors. *Sortir du bain. Il sort de cette source une grande quantité d'eau. Cette porte est sortie de ses gonds. Sortir sur quelqu'un l'épée à la main. Il est sorti, mais il va rentrer.* || *Sortir de la messe, du spectacle*, Sortir du lieu où l'on a entendu la messe, etc. On dit aussi, *Sortir de table.* || *Sortir de prison*, En sortir par autorité de justice, être élargi. || *Ce jeune homme sort du collége*, Il vient d'achever ses études. || *Cet ouvrage sort des mains de l'ouvrier*, Il est tout neuf, il vient d'être achevé. || *Commencer à sortir*, se dit particulièrement D'une personne qui, ayant été malade, se porte assez bien pour ne plus garder la chambre. || Fig., en peint., *Cette figure sort bien*, Elle semble

être de relief et s'avancer hors du tableau. || Fig., *Cette pensée ne sort pas assez*, Il faut l'exprimer avec plus de force, la développer, la faire mieux sentir. On dit de même, *Faire sortir une pensée.* || Fig. et fam., *Les yeux lui sortent de la tête*, se dit D'une personne dont les yeux ont une ardeur, une vivacité extraordinaire, par l'effet de quelque passion violente. || *Cela sort des proportions ordinaires*, Cela est au-dessus des proportions ordinaires. || SORTIR, se dit fig. en parlant D'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition où l'on cesse d'être. *Sortir de l'enfance, de maladie, d'esclavage.* || Il s'emploie aussi fig. en parlant De choses morales. *Sortir d'erreur. Sortir de son sujet. Cela est sorti de ma mémoire. Les mêmes effets doivent sortir des mêmes causes. Sortir du respect, de son devoir.* || SORTIR, Se tirer, se dégager de quelque endroit difficile. *Nous ne sortirons jamais de ces montagnes.* || Fig., Se délivrer, s'affranchir, se tirer de quelque situation difficile, embarrassante, périlleuse. *Sortir d'affaire. J'en suis sorti à mon honneur.* || En t. de danse, *Sortir de cadence*, Ne plus danser en cadence. || En musique, *Sortir de mesure*, Ne plus chanter, ne plus jouer de mesure; *Sortir du ton*, Détonner, ou Passer d'un ton dans un autre. || En t. d'escrime, *Sortir de mesure*, Se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire. || SORTIR, Pousser au dehors, commencer à paraître. *Les fleurs commencent à sortir.* || SORTIR, se dit quelquefois dans la signification de S'exhaler; et alors il s'emploie presque toujours impersonnellement. *Il sort une agréable odeur de ces fleurs.* || Fig., *Le feu lui sort par les yeux*, Il a les yeux allumés de colère. || SORTIR, Être issu. *Il sort de bon lieu.* || Être produit, en parlant Des ouvrages de l'industrie, de l'art ou de l'esprit. *Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très-estimées. Cet écrit sort d'une bonne plume.* || SORTIR, s'emploie comme verbe actif dans quelques phrases du langage familier, où il signifie, Faire sortir, tirer. *Il est temps de sortir les orangers de la serre.* || AU SORTIR DE. loc. prépositive. Au temps, au moment que l'on sort de. *Au sortir de cette maison.* || SORTI, IE. participe.

SORTIR. v. a. (lat. *sortiri*, obtenir par le sort.) (Ce verbe se conjugue régulièrement comme *Finir. Il sortit. Ils sortissent. Il sortissait. Etc.*) Obtenir, avoir. Il n'est d'usage qu'en termes de jurisprudence, et seulement à la troisième personne. || En t. d'ancienne prat., *Cette somme de deniers sortira nature de propre*, Sera réputée et partagée comme propre.

SOT, OTTE. adj. (lat. *stultus*, sot.) Qui est sans esprit et sans jugement. *Je ne suis pas si sot que de le croire.* || Embarrassé, confus. *Il est resté tout sot.* || Il se dit aussi des choses faites sans esprit et sans jugement. *Une sotte entreprise. Un sot discours.* || Il se dit également De certaines choses fâcheuses ou ridicules. *Voilà une sotte aventure.* Fam. || Prov., *A sotte demande, point de réponse.* || SOT, est quelquefois substantif. *Taisez-vous, maître sot.* || Prov., *C'est un sot en trois lettres*, se dit D'un homme fort bête. || Fam. et par ellipse, *Quelque sot*, Quelque sot le dirait, le ferait, y croirait, y serait trompé.

SOTIE. s. f. Nom de certaines pièces bouffonnes du théâtre français à sa naissance.

SOT-L'Y-LAISSE. s. m. Morceau très délicat qui se trouve au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTTEMENT. adv. D'une sotte façon.

SOTTISE. s. f. Défaut d'esprit et de jugement. *C'est sottise à vous que de vous imaginer que...* || Il se dit aussi Des actions et des discours qui annoncent un manque d'esprit et de jugement. *Il lâchera quelque sottise.* || *Sottise des deux parts*, se dit en parlant De deux personnes qui ont tort chacune de leur côté. || SOTTISE, se dit encore Des paroles et des actions obscènes. *N'écoutez pas ce qu'il veut vous dire, c'est une sottise.* || Injure. *Il m'a dit cent sottises.*

SOTTISIER. s. m. Recueil de sottises. Il se dit particulièrement d'un recueil de chansons et autres vers libres. || Il se dit aussi de Celui qui débite des sottises, qui tient des propos libres. Dans l'un et l'autre sens il est familier.

SOU. s. m. (lat. *solidum*, paye.) Monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers. || La monnaie de cuivre qui avait cette valeur. *Il a sa poche pleine de sous.* || En t. d'ancienne pratique, *Sou tournois*, Sou de douze deniers; et, *Sou parisis*, Sou de quinze deniers. || Fam., *Il n'a pas le sou; ni sou ni maille; il n'a pas le sou vaillant*, Il n'a point d'argent; et, *Il n'a pas un sou de bien*, Il n'a aucune propriété. || *Mettre sou sur sou*, Épargner sur les plus petites choses, pour amasser. || Fam., *Cette terre vaut cent mille francs, comme un sou*, Elle les vaut amplement. || Prov., *Faire de cent sous quatre livres, et de quatre livres rien*, se dit D'un mauvais ménager. || *Au sou la livre*, Au prorata de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise, ou de ce qui lui est dû dans une affaire commune. || *Sou pour livre*, Certains droits additionnels imposés sur différents objets, et qui étaient analogues à ce qu'on nomme aujourd'hui *Centimes additionnels* et *Subvention de guerre.* || SOU A SOU. loc. adv. Par petites sommes.

SOUBARBE. s. f. *Voyez.* SOUS-BARBE.

SOUBASSEMENT. s. m. t. d'archit. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle semble porter tout l'édifice. On le dit surtout en parlant Des édifices à colonnes. || SOUBASSEMENT, en t. de tapissier, se dit d'une espèce de pente que l'on met au bas du lit, et qui descend jusqu'à terre.

SOUBRESAUT. s. m. (lat. *suprà*, en dessus, *saltus*, saut.) Saut subit, inopiné et à contre-temps. *Une voiture rude qui donne des soubresauts.* || *Avoir des soubresauts dans tes tendons*, Y avoir des tressaillements, des mouvements convulsifs..

SOUBRETTE. s. f. Nom que l'on donne, au théâtre, aux suivantes de comédie. || Famil. par mépris, femme subalterne et intrigante. *Elle fait la dame, et ce n'est qu'une soubrette.*

SOUBREVESTE. s. f. (lat. *supra*, sur, *vestis*, vêtement.) Sorte de vêtement sans manches, qui se mettait par-dessus les autres vêtements, par-dessus la cuirasse.

SOUCHE. s. f. La partie d'en bas du tronc d'un arbre, accompagnée de ses racines, et séparée du reste de l'arbre. || Fig. et fam., *C'est une souche*, se dit D'une Personne stupide et sans activité. || SOUCHE, en parlant De généalogie, se dit figur. de Celui de qui sort une génération, une suite de descendants. *Cet homme illustre a été la souche de plusieurs grandes familles.* || *Faire souche*, Commencer une branche dans une généalogie, être le premier d'une suite de descendants. || En term. de droit, *Succéder par souche*, Succéder par représentation. || En t. d'administ. La partie qui reste des feuilles d'un registre, lorsqu'on les a coupées, dans leur longueur, en zigzag, de manière qu'en rapprochant la partie coupée et détachée du registre de celle qui y est restée, on reconnaisse si elles se correspondent exactement. || Sou-

CHE, en ter. de maçonnerie, Le corps de la cheminée qui sort du toit et s'élève au-dessus du comble.

SOUCHET. s. m. t. de maçonnerie. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières.

SOUCHET. s. m. t. de botan. Plante monocotylédone, dont les diverses espèces croissent dans les endroits humides.

SOUCHETAGE. s. m. Visite qui se fait dans un bois après la coupe des arbres pour compter les souches.

SOUCHETEUR. s. m. Expert nommé pour assister au souchetage.

SOUCI. s. m. (lat. *solsequium*, souci.) Fleur jaune, radiée, qui a une odeur forte, et qui vient en automne. Plante qui porte cette fleur. || Fam., *Être jaune comme un souci*, Avoir le visage extrêmement jaune.

SOUCI. s. m. (lat. *sollicitudo*, inquiétude.) Soin accompagné d'inquiétude *Souci cuisant.* || Fam., *C'est là le moindre de mes soucis*, se dit D'une chose dont on ne se met nullement en peine. || Fam., *C'est un sans-souci*, C'est un homme qui ne se tourmente de rien, que rien n'empêche de se divertir.

SOUCIER (SE). v. pron. Se mettre en peine de quelque chose, prendre intérêt à quelque chose, faire cas de quelque chose. *Il se soucie fort peu de conserver ses amis. Faites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie guère.* Ironiq., *Je me soucie bien de cet homme-là.*

SOUCIEUX, EUSE. adj. Inquiet, pensif, chagrin, qui a du souci. || Qui marque du souci. *Air soucieux.*

SOUCOUPE. s. f. (lat. *sub*, sous, *cupa*, coupe.) Espèce de petite assiette de porcelaine, de faïence, etc., qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière, propre à prendre du café, du chocolat, etc. || Espèce d'assiette qui a un pied, et sur laquelle on sert des verres et des carafes.

SOUDAIN, AINE. adj Subit, prompt.

SOUDAIN. adv. Dans le même instant, aussitôt après. *Il reçut l'ordre, et soudain il partit.* On le dit surtout en poésie et dans le style soutenu.

SOUDAINEMENT. adv. Subitement.

SOUDAINETÉ. s. f. Qualité de ce qui est soudain. Peu usité.

SOUDAN. s. m. Nom qu'on donnait jadis à certains princes mahométans, et particulièrement au souverain d'Égypte.

SOUDARD ou SOUDART. s. m. (ital. *soldare*, soudoyer.) Vieux mot dont on se sert dans la conversation familière, en parlant d'Un homme qui a longtemps servi à la guerre.

SOUDE. s. f. (lat. *sal*, sel, *dare*, donner.) Genre de plantes qui croissent sur les bords de la mer, et dont les cendres fournissent un sel alcali. || Il se dit plus communément de l'espèce de sel alcali, autrement nommé *Alcali minéral*, qu'on tire de ces plantes, ou qu'on extrait du sel marin. || *Soude pure*, Substance que l'on obtient en traitant la soude ordinaire ou du commerce, par la chaux vive, puis par l'alcool.

SOUDER. v. a. (lat. *solidare*, consolider.) Joindre des pièces de métal ensemble, au moyen de l'étain ou du cuivre fondu. || Il se dit aussi en parlant Des pièces de métal qu'on amollit au feu et qu'on bat ensemble de manière à les unir et à n'en faire qu'une même pièce. On dit, par extension, en ter. d'anat., botan., etc., que *Deux parties se soudent, sont soudées*, lorsque, étant d'abord ou ordinairement distinctes, elles se rejoignent ou se trouvent unies de manière à ne plus former qu'une seule pièce. || SOUDÉ, ÉE. participe.

SOUDIVISER ou SOUS-DIVISER. v. a *Voyez* SUBDIVISER.

SOUDOYER. v. a. (lat. *solvere*, payer.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Entretenir des gens de guerre, leur payer une solde. Il vieillit : on dit plus ordinairement, *Solder.* || Il se dit, par extension, en parlant De tous ceux dont on s'assure le secours à prix d'argent. Dans ce sens, il est encore très-usité. || SOUDOYÉ, ÉE. participe.

SOUDRE. v. a. dont l'infinitif est seul employé. t. didactique. Donner la solution, résoudre. Vieux.

SOUDRILLE. s. m. (ital. *soldare*, soudoyer.) t. de mépris, qui se dit d'Un soldat libertin, fripon. Peu usité.

SOUDURE. s. f. (lat. *solidare*, consolider.) Composition ou mélange de divers métaux et minéraux, qui sert à souder, à unir ensemble des pièces de métal. || Le travail de celui qui soude. *Ce tuyau est bon, mais la soudure en est mal faite.* || L'endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. *Le tuyau est crevé à la soudure.*

SOUFFLAGE. s. m. (lat. *sufflare*, souffler.) L'art ou l'action de souffler le verre. || Bois qu'on ajoute par dehors à un navire, pour lui faire mieux porter la voile.

SOUFFLE. s. m. Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Par exagér., *Il est si faible, qu'on le renverserait d'un souffle.* || Fig. et fam. *Cette objection, ce système peuvent être renversés d'un souffle*, Ils sont faciles à détruire. || SOUFFLE, se dit aussi de la simple respiration. *Cet homme n'a qu'un souffle de vie*, ou simplement, *n'a que le souffle.* || Il se dit encore de L'agitation de l'air causée par le vent. *Il ne fait pas un souffle de vent.* || SOUFFLE, s'emploie figur. et signifie, Inspiration, influence. *Le souffle empoisonné de la haine, de la calomnie.*

SOUFFLER. v. a. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. || Il se dit également De tout ce qui pousse l'air. *Il souffle un vent frais, un vent rafraîchissant.* || Il se dit aussi De l'homme et des animaux quand ils respirent avec effort. *Ce cheval est poussif, voyez comme il souffle.* || *Laisser souffler des chevaux*, Les faire arrêter pour reprendre haleine. || Prov. et fig., *Il croit qu'il n'y a qu'à souffler et à remuer les doigts*, se dit D'un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, quoiqu'elle soit fort difficile. || Fig. et en termes de l'Écriture, *L'esprit souffle où il veut*, Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît. || Fig. et en t. de l'Écriture, *Dieu a soufflé sur cette race impie, et en a fait sécher la racine*, Il a détruit, exterminé cette race. || Fig. et fam. *N'oser souffler*, Ne pas oser ouvrir la bouche. || Fig., *Souffler aux oreilles de quelqu'un*, Lui parler souvent en secret pour le persuader, pour le gagner : cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. || SOUFFLER, est aussi actif. Ainsi on dit : *Souffler le feu*, Souffler sur le feu pour l'allumer; *Souffler une chandelle*, Souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre; *Souffler la poussière; Souffler un veau*, Souffler entre la chair et le cuir d'un veau, afin d'en séparer plus aisément la peau; *Souffler l'orgue*, Donner du vent aux tuyaux des orgues par le moyen des soufflets; et, *Souffler le verre*, Façonner quelque ouvrage de verre, en soufflant dans un tube de fer au bout duquel est la matière que l'on travaille. || Fig., *Souffler quelque chose aux oreilles de quelqu'un*, Lui dire quelque chose secrètement. || Fig., *Souffler le feu de la discorde, etc.*, et quelquefois simplement, *Souffler le feu*, Exciter la discorde, etc. || Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid*, Louer et blâmer une même chose, parler

pour et contre une personne. || Fig., *Souffler quelqu'un*, Lire bas à quelqu'un les endroits de son discours, de son rôle où la mémoire lui manque. *Il souffle les comédiens.* Absol. *Il souffle bien.* || Au jeu de dames, *souffler une dame*, L'ôter à celui contre qui l'on joue, parce qu'il ne s'en est pas servi pour prendre une autre dame qui était en prise. || Fig. et fam., *Souffler à quelqu'un un emploi, etc.*, Lui enlever un emploi, etc., sur lequel il comptait. || Fig. et fam., *Souffler un exploit*, se dit D'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, quoique l'original porte qu'elle a été remise. || En ter. de chasse, *Ce chien a soufflé le poil au lièvre*, Il a presque appuyé le museau dessus, et il l'a manqué. On dit aussi, *Il lui soufflait au poil*, il le suivait de très-près. || En ter. de marine, *Souffler un navire*, Renforcer le bordage de la carène d'un navire, revêtir un navire par dehors de nouvelles et fortes planches. || Souffler, pris absolument, signifie quelquefois, Chercher la pierre philosophale, chercher à faire de l'or, de l'argent par les opérations de l'alchimie. Fam. || Soufflé, ée. participe. || *Omelette soufflée*, Omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, mêlés et battus ensemble. Substantiv. dans le même sens, *Un soufflé.* || *Beignet soufflé*, Sorte de beignet dont la pâte renfle beaucoup.

SOUFFLERIE. s. f. L'ensemble des soufflets de l'orgue.

SOUFFLET. s. m. Instrument servant à souffler, à faire du vent. *L'âme d'un soufflet.* || *Soufflet à deux vents, à double âme*, Soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, en sorte qu'il souffle sans interruption. || Soufflet, se dit aussi Du dessus d'une calèche, d'un cabriolet qui se replie en manière de soufflet. || Soufflet, un coup du plat de la main ou du revers de la main sur la joue. || Fig. et fam., Dégoût, mortification qui arrive à quelqu'un relativement à une place, à un avantage qu'il avait lieu d'espérer, ou dont il jouissait. || Prov. et fig., *Donner un soufflet à Vaugelas*, Faire une faute grossière contre la langue française. || Fig., *Donner un soufflet au bon droit, au sens commun*, Faire ou dire quelque chose de fort contraire au bon droit, au sens commun. || Fig., *Donner un soufflet à quelqu'un sur la joue d'un autre*, Faire à celui-ci des reproches qui retombent sur le premier.

SOUFFLETADE. s. f. Plusieurs soufflets appliqués coup sur coup. Peu usité.

SOUFFLETER. v. a. Donner un soufflet, des soufflets à quelqu'un. || Souffleté, ée, participe.

SOUFFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui souffle comme ayant peine à respirer. Fam. || Adjectiv., *Cheval soufflеur*, Celui dont le flanc n'est pas agité au delà de ce qu'il doit être, quand l'animal a couru, mais qui souffle extraordinairement en courant. || Souffleur, homme qui souffle continuellement le feu. || *Soufflеur d'orgues*, Celui qui fait mouvoir les soufflets de l'orgue. || Souffleur, Celui qui, étant placé derrière une personne qui parle en public, prononce, de manière à être entendu d'elle seule, les mots qu'elle ne retrouve pas dans sa mémoire. || Particulièrement, au théâtre, homme ordinairement placé dans un trou, sur le bord de l'avant-scène, et qui, pendant la représentation, a la pièce sous les yeux, afin de pouvoir secourir la mémoire des acteurs. || Souffleur, Celui qui cherche la pierre philosophale par les opérations de l'alchimie.

SOUFFLEUR. s. m. t. d'hist. nat. Mammifère de l'ordre des cétacés et du genre des Dauphins. || Il se dit quelquefois Des mammifères cétacés en général, parce qu'ils font jaillir l'eau de leurs narines en soufflant.

SOUFFLURE. s. f. t. de fonderie. Cavité qui se trouve dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte ou de verre; renflement du verre ou du métal occasionné par l'air qui n'a pu s'échapper.

SOUFFRANCE. s. m. (lat. *sufferre*, souffrir.) Douleur, peine, état de celui qui souffre. || Souffrance, se dit aussi, en t. de jurispr., De La tolérance qu'on a pour certaines choses que l'on pourrait empêcher. || Souffrance, en comptabilité, Suspension par laquelle on diffère d'allouer ou de rejeter une partie mise en compte, jusqu'à ce que les pièces justificatives aient été rapportées. || Il se dit, par extension, en parlant Des différentes affaires qui sont en suspens. *Cet homme laisse toutes ses affaires en souffrance.*

SOUFFRANT, ANTE. adj. Qui souffre. || *La partie souffrante*, La partie du corps qui est affligée, affectée, malade. || Fig., *Cet homme est la partie souffrante de la compagnie*, La perte, la plaisanterie tombe sur lui. || *L'Église souffrante*, Les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. || Souffrant, Patient. *Il n'est pas d'une humeur souffrante.*

SOUFFRE-DOULEUR. s. m. (lat. — *dolor*, douleur.) Personne qu'on n'épargne point, et qu'on expose à toutes sortes de fatigues. || Personne continuellement exposée aux plaisanteries, aux malices des autres. || Cheval, certaines choses qu'on sacrifie à toutes sortes d'usages. Fam.

SOUFFRETEUX, EUSE. adj. Qui souffre de la misère, de la pauvreté. Fam. || Personne qui éprouve momentanément quelque douleur, quelque malaise. *Je suis tout souffreteux aujourd'hui.*

SOUFFRIR. v. n. (*Je souffre, tu souffres, il souffre; nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent. Je souffrais. Je souffris. Je souffrirai. Etc.*) Sentir de la douleur. *Il ne sait pas souffrir.* || *Il a cessé de souffrir*, se dit quelquefois pour Il est mort. || Souffrir, tant au sens physique qu'au sens moral, Éprouver de la peine, du dommage. *Je souffre de l'entendre parler ainsi. Souffrir dans sa réputation.* || Il se dit, fig., Des choses qui éprouvent quelque dommage sensible. *Les vignes ont souffert de la gelée.* || Souffrir, act., signifie, Endurer. *Souffrir la douleur.* || Fig. et fam., *Souffrir mort et passion*, Éprouver de grandes douleurs, ou Être très-impatienté. On dit de même, *Souffrir le martyre.* || *Souffrir une rude tempête*, Être agité d'une rude tempête. || Souffrir, Supporter. *Cet homme ne peut souffrir la mer.* || *Ne pouvoir souffrir une personne, une chose*, Avoir pour elle de l'éloignement, de l'aversion. || Prov., *Le papier souffre tout*, On écrit sur le papier tout ce qu'on veut, vrai ou faux, bon ou mauvais. || Souffrir, Tolérer, ne pas empêcher, quoiqu'on le puisse. *Il souffre tout à ses enfants.* || Permettre. *Je ne souffrirai pas que vous me parliez découvert.* || Souffrir, Admettre, recevoir, être susceptible; et il ne se dit que Des choses. *Cela ne souffre point de difficulté, de comparaison.* || Souffert, erte. participe.

SOUFRE. s. m. (lat. *sulphur*, soufre.) Minéral non métallique, sec, friable, et de couleur jaune, qui brûle avec une flamme bleue, et qui exhale, en brûlant, une odeur forte et pénétrante. || *Foie de soufre*, La combinaison d'un alcali fixe et du soufre.

SOUFRER. v. a. Enduire ou pénétrer de soufre. || *Soufrer une étoffe de soie, de laine*, La passer sur la vapeur de soufre. *Soufrer du vin*, Donner l'odeur de soufre au tonneau où on le met, par le moyen d'une

mèche soufrée qu'on brûle dedans. || SOUFRÉ, ÉE, participe.

SOUGARDE. s. f. *Voyez* SOUS-GARDE.

SOUGORGE. s. f. *Voyez* SOUS-GORGE.

SOUHAIT. s. m. Désir, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. *Il est parvenu au comble de ses souhaits.* || *Les souhaits de bonne année*, Les vœux qu'on fait pour quelqu'un à la nouvelle année. || A SOUHAIT. loc. adv. Selon ses désirs. *Tout lui réussit à souhait. Avoir tout à souhait.*

SOUHAITABLE. adj. des deux genres. Désirable.

SOUHAITER. v. a. Désirer. *Souhaiter avec passion. Il serait à souhaiter que...* || SOUHAITER, s'emploie aussi dans les formules de compliments, et lorsqu'on fait des vœux pour quelqu'un. *Souhaiter le bonjour, la bonne année.* || Fam., *Je vous en souhaite*, se dit À une personne qui témoigne avoir envie d'une chose qu'elle n'aura pas. *Vous espérez avoir cette place, je vous en souhaite.* || SOUHAITÉ, ÉE, participe.

SOUILLE. s. f. (lat. *suillus*, de cochon.) t. de chasse. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier. || SOUILLE, en t. de marine, enfoncement, espèce de lit que forme, dans la vase ou dans le sable mou, un navire échoué momentanément.

SOUILLER. v. a. Salir, couvrir de boue, d'ordure, etc. *Souiller ses habits de sang, etc.* || Il s'emploie plus ordinairement au fig. *Souiller sa gloire par des cruautés. Je ne souillerai pas ma bouche en répétant ses paroles.* || *Souiller ses mains du sang innocent*, Faire mourir un innocent. || *Souiller le lit nuptial*, Commettre un adultère. || SOUILLÉ, ÉE. participe.

SOUILLON. s. des 2 genres. Celui ou celle qui salit ses habits. On ne le dit guère que Des enfants, et ordinairement des petites filles. Fam. || *Souillon de cuisine*, ou simplement, *Souillon*, Servante employée à laver la vaisselle, et à d'autres bas services, qui exposent les vêtements à être salis.

SOUILLURE. s. f. Tache, saleté sur quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au fig. *C'est une souillure à son honneur.* || Parmi les Juifs, *Souillures légales*, L'impureté contractée, soit par certaines maladies, soit par certains accidents qui, selon l'opinion des juifs, rendent immonde.

SOÛL, OÛLE. adj. (ital. *satollo*, rassasié.) (On ne prononce pas l'L de *Soûl*.) Pleinement repu, extrêmement rassasié. Ce sens est peu usité. || Pop., *Être soûl de quelque chose*, En être rassasié jusqu'au dégoût. || Fig. et fam., *Être soûl de musique, de vers, etc.*, En être rebuté, ennuyé. || SOÛL, signifie ordinairement, Ivre, plein de vin. Proverb. dans le même sens, *Être soûl comme une grive.* || SOÛL, s'emploie comme subst. avec les pron. possess. *Mon, ton, son, etc.*, pour dire, Autant qu'il suffit, autant qu'on veut. *J'en ai tout mon soûl.*

SOULAGEMENT. s. m. (lat. *solari*, soulager.) Diminution de mal, de douleur; adoucissement d'une peine de corps ou d'esprit. *Elle consacre sa vie au soulagement des malheureux.*

SOULAGER. v. a. Débarrasser d'une partie de quelque fardeau. *Il faut soulager ce mulet, sa charge est trop lourde.* || *Soulager une poutre, un plancher*, Diminuer la charge que porte une poutre, un plancher. || *Soulager un navire dans une tempête*, Jeter à la mer une partie de sa plus grosse charge. || SOULAGER, fig., Diminuer et adoucir le travail, la peine, le mal de quelqu'un. *Il a un commis qui le soulage beaucoup. Soulager la douleur, le mal, la misère de quelqu'un. Cette pensée soulage.* || Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *La douleur se soulage par la plainte.* || Absol., *Se soulager*, Satisfaire quelque besoin naturel. || SOULAGÉ, ÉE.

SOÛLANT, ANTE. adj. (ital. *satollo*, rassasié.) Qui soûle, qui rassasie. Il est bas et vieux.

SOULAS. s. m. (lat. *solari*, consoler.) Soulagement, consolation. Vieux.

SOÛLER. v. a. (ital. *satollo*, rassasié.) Rassasier avec excès, gorger de vin, de viande. Avec le pron. pers. *J'aime ce mets, je m'en suis soûlé.* Popul. || Fig., *Soûler ses yeux de sang, de carnage*, Prendre plaisir à voir répandre le sang. || Fig., *Se soûler de plaisirs*, Prendre toutes sortes de plaisirs avec excès. || SOÛLER, absol., Enivrer. *On l'a tant fait boire, qu'on l'a soûlé.* || SOÛLÉ, ÉE. participe.

SOULEUR. s. f. Frayeur subite, saisissement. Fam. et peu usité.

SOULÈVEMENT. s. m. (lat. *sublevare*, soulever.) Il n'est guère d'usage au propre que dans ces locut., *Le soulèvement des flots*, La grande agitation des flots; et, *Soulèvement de cœur*, Mal d'estomac causé par le dégoût et l'aversion qu'on a pour quelque chose. || Fig. Commencement de révolte. *Le soulèvement d'une ville.* || Quelquefois, Mouvement d'indignation. *Ces paroles causèrent un soulèvement général contre lui.*

SOULEVER. v. a. Élever quelque chose de lourd, et ne le lever qu'à une petite hauteur. *Ce fardeau est si pesant, qu'on a peine à le soulever.* || *La marée soulève les navires qui sont sur la vase*, Elle les détache de la vase et elle les met à flot. *La tempête soulève les flots*, Elle les agite. *Le vent soulève la poussière*, Il la fait voler en tourbillon. *Etc.* || SOULEVER, se dit quelquefois, au propre et au figuré, en parlant De choses légères qui en cachent d'autres. *Il voulut soulever le voile qui couvrait la figure de cette femme.* || SOULEVER, fig., Exciter à la rébellion, à la révolte. *Il a soulevé toute la province.* || Fig., Exciter l'indignation. *Cette proposition souleva toute l'assemblée.* || Il s'emploie avec le pron. pers. dans ses diverses acceptions. || Neutral., *Le cœur lui soulève*, Il a mal au cœur, il a envie de vomir. De même, *Cela fait soulever le cœur.* || *Soulever une question*, La faire naître, la proposer, en provoquer la discussion. || SOULEVÉ, ÉE. participe.

SOULIER. s. m. (lat. *solea*, soulier.) Chaussure qui couvre tout le pied, ou seulement une partie du pied, et qui s'attache par-dessus. || Fig. et fam., *N'avoir pas de souliers*, Être fort pauvre. || Prov. et fam., *Je ne m'en soucie non plus que de mes vieux souliers*, se dit Pour exprimer qu'on ne se soucie nullement de quelque personne ou de quelque chose. On dit dans un sens encore plus méprisant, *Je n'en fais pas plus de cas que de la boue de mes souliers.* || Prov., *Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel*, Il lui est fort inférieur en mérite.

SOULIGNER. v. a. (lat. *sub*, sous, *linea*, ligne.) Tirer une ligne sous un mot, ou sous plusieurs mots. || SOULIGNÉ, ÉE. participe.

SOULOIR. v. n. (lat. *solere*, avoir coutume.) Avoir coutume. Il est vieux, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait.

SOULTE. s. f. (lat. *solutio*, payement.) (Quelques-uns disent, *Soute*.) t. de jurispr. Il s'emploie surtout en matière de successions et de partages, et signifie, Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres, pour rétablir l'égalité des lots, lorsque celui qui lui est échu ne peut se diviser, et qu'il se trouve d'une plus grande valeur que les autres lots. || Il se dit dans un sens analogue, en matière d'échanges, lorsque les

héritages échangés ne sont pas d'égale valeur. || Il se dit aussi Du payement qu'on fait pour demeurer quitte d'un reste de compte. Ce sens est vieux : on dit plus ordinairement, *Pour solde.*

SOUMETTRE. v. a. (lat. *submittere*, soumettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Ranger sous l'autorité, mettre dans un état d'abaissement et de dépendance. *Soumettre une province à ses lois. Soumettre sa raison à la foi.* Avec le pron. pers. *Se soumettre à la raison.* || *Se soumettre aux ordres de quelqu'un*, Y conformer ses actions, ses sentiments. || *Se soumettre à quelque chose*, Consentir à subir quelque chose. || *Soumettre ses idées à celles de quelqu'un*, Subordonner ses idées à celles d'un autre, être prêt à s'en désister, s'il y est contraire. || *Soumettre une chose au jugement de quelqu'un*, S'engager à déférer au jugement qu'il en portera. || *Soumettre une chose à l'attention de quelqu'un*, Appeler l'attention de quelqu'un sur une chose. || *Soumettre une question à l'examen*, La considérer en détail, pour la juger. *Soumettre une chose au calcul*, la déterminer, la fixer à l'aide du calcul. On dit de même, *Soumettre une chose à l'analyse*, La décomposer, pour connaître de quels éléments elle est formée. || SOUMIS, ISE. participe. || Adject., Qui est disposé à l'obéissance. *Des sujets soumis. Un air soumis.*

SOUMISSION. s. f. Disposition à obéir. *Soumission aux décrets de la Providence.* || L'action même d'obéir. *J'ai été très-content de sa soumission dans cette circonstance.* || L'action par laquelle on déclare se soumettre, se ranger à l'obéissance. *Cette ville a fait sa soumission tel jour.* || Il s'emploie quelquefois au pluriel, pour signifier, Les respects qu'un inférieur rend à ceux qui sont au-dessus de lui. *C'est un homme qui exige de grandes soumissions.* || Il se dit Des démonstrations respectueuses dont un inférieur use à l'égard d'un supérieur, pour apaiser son indignation, pour lui faire satisfaction. *Le roi reçut ses soumissions avec bonté.* || SOUMISSION, en parlant Des marchés avec concurrence que propose l'administration publique, Acte, écrit par lequel on déclare faire une acquisition, ou se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à telles et telles conditions. || SOUMISSION, L'action par laquelle on offre de payer, pour sa part, une certaine somme. *Voyez* SOUSCRIPTION. || En t. de procéd., *Faire sa soumission*, Déclarer qu'on s'oblige à l'exécution de ce qui est demandé ou de ce qui est jugé.

SOUMISSIONNAIRE. s. des 2 genres. t. d'admin. et de finances. Celui ou celle qui fait sa soumission pour quelque marché ou pour quelque payement.

SOUMISSIONNER. v. a. t. d'admin. et de finances. Faire sa soumission pour quelque marché, ou pour quelque payement. || SOUMISSIONNÉ, ÉE. partic.

SOUPAPE. s. f. t. de mécan. Sorte de languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, et qui se referme pour empêcher que l'eau ne retourne au lieu d'où elle est sortie. || Tout ce qui dans une machine donne passage à un fluide, et lui ferme le retour, lorsqu'il est une fois passé. *Voyez* SÛRETÉ. || Ce qui sert, dans l'orgue et autres instruments semblables, pour donner passage au vent, et pour empêcher qu'il ne rentre. || Tampon de forme conique, qui sert dans un réservoir pour boucher le trou par lequel l'eau peut aller dans les canaux.

* SOUPATOIRE. adj. (ital. *zuppa*, soupe.) Qui tient lieu de souper. Fam.

SOUPÇON. s. m. (lat. *suspicio*, soupçon.) Croyance désavantageuse, accompagnée de doute. *Il est au-dessus des soupçons.* || *Un cœur exempt de soupçon*, Qui ne soupçonne pas ; et, *Une conduite exempte de soupçon*, Qui ne peut être soupçonnée. || SOUPÇON, simple conjecture, simple opinion que l'on s'est faite de quelque chose. *J'ai quelque soupçon que c'est lui qui est venu pendant mon absence.* || Fam., Apparence légère, la plus petite quantité possible d'une chose. *Il a un soupçon de fièvre.*

SOUPÇONNER. v. a. Avoir une croyance désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un, ou quelque chose. *Soupçonner un homme d'un crime.* || Former une simple conjecture, avoir une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. *Je soupçonne qu'il est l'auteur de ces vers.* || Fam., *Vous ne soupçonnez pas ce que c'est que ce caractère*, Vous ne pouvez en avoir une juste idée. || SOUPÇONNÉ, ÉE. participe.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Défiant, qui est enclin à soupçonner, qui soupçonne aisément.

SOUPE. s. f. (ital. *zuppa*, soupe.) Sorte d'aliment ordinairement fait de bouillon et de tranches de pain, et qu'on sert au commencement du repas. || *Trempé comme une soupe*, Très-mouillé. || Prov., *Dès la soupe*, Dès le commencement du repas. || Prov., *La soupe fait le soldat*, Le soldat nourri simplement, mais abondamment, est plus propre aux fatigues du métier. || Prov., *S'emporter comme une soupe au lait*, Se mettre facilement et promptement en colère. || *Un cheval soupe au lait*, Un cheval qui est d'un blanc tirant sur l'isabelle. || *Soupe au vin, soupe à perroquet*, Morceaux de pain dans du vin. || SOUPE, Tranche de pain coupée fort mince. En ce sens, on dit, *Tailler la soupe*, Couper du pain par tranches pour en faire de la soupe.

SOUPENTE. s. f. (lat. *suspendere*, suspendre.) Assemblage de plusieurs larges courroies cousues l'une sur l'autre, et servant à soutenir le corps d'une voiture. || Longues et larges bandes de cuir croisées, qui servent à maintenir, à suspendre un cheval dans l'appareil qu'on nomme travail. || SOUPENTE, Retranchement pratiqué dans la hauteur d'une cuisine, ou d'un autre lieu, pour loger les domestiques, ou pour quelque autre usage.

SOUPER. v. n. (ital. *zuppa*, soupe.) Prendre le repas ordinaire du soir.

SOUPER ou SOUPÉ. s. m. Le repas ordinaire du soir. *Petits soupers.* || *Après-souper*, Le temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'à ce qu'on aille se coucher. On dit mieux, *Après-soupée.*

SOUPESER. v. a. (lat. *sub*, sous, *pendere*, peser.) Lever un fardeau avec la main, et le soutenir pour juger à peu près combien il pèse. || SOUPESÉ, ÉE. participe.

SOUPEUR. s. m. (ital. *zuppa*, soupe.) Celui qui est dans l'usage de souper.

SOUPIED. s. m. *Voyez* SOUS-PIED.

SOUPIÈRE. s. f. (ital. *zuppa*, soupe.) Vase large et profond, dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR. s. m. (lat. *suspirare*, soupirer.) (On fait sentir l'R, même devant une consonne.) Respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire, causée souvent par quelque passion. || *C'est l'objet de ses soupirs*, se dit D'une fille, d'une femme dont quelqu'un est fort amoureux. || *Dernier soupir*, Le dernier moment de la vie. || *Rendre le dernier soupir*, Mourir. || SOUPIR, en musique, Pause, silence qui équivaut à une noire. || Signe ayant à peu près la forme d'une virgule, qui marque l'endroit où l'on doit faire un soupir. || On dit aussi, *Demi-soupir, quart de soupir*, selon la différence des pauses.

SOUPIRAIL. s. m. Ouverture pratiquée à la partie inférieure d'un édifice, pour donner de l'air, du jour à une cave ou à quelque autre lieu souterrain.

SOUPIRANT. s. m. Celui qui aspire à se faire aimer d'une femme. Fam.

SOUPIRER. v. n. Pousser des soupirs. || SOUPIRER, Désirer ardemment, rechercher avec passion; et, en ce sens, il est ordinairement suivi de la préposition *Après*. *Il y a longtemps qu'il soupirait après cela.* || Il s'emploie dans le même sens, avec la préposition *Pour*. *Il soupire pour cette femme.* || SOUPIRER, est quelquefois actif au fig. *Soupirer ses peines.* Il n'est d'usage qu'en poésie. || SOUPIRÉ, ÉE. participe.

SOUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *sub*, sous, *plicare*, plier.) Flexible, maniable, qui se plie aisément sans se rompre, sans se gâter. *L'osier est souple.* || SOUPLE, se dit aussi Des personnes et de certains animaux qui ont une grande facilité à se mouvoir. *Ce cheval a le jarret souple.* || SOUPLE, fig., Docile, soumis, qui a l'humeur accommodante, l'esprit flexible aux volontés d'autrui. *Il a l'esprit souple.* || Prov., *Cet homme est souple comme un gant*, Il s'accommode à tout ce qu'on veut: presque toujours cela se dit en mauvaise part, Pour signifier une complaisance servile.

SOUPLEMENT. adv. D'une manière souple. Peu usité.

SOUPLESSE. s. f. Flexibilité, facilité à se mouvoir, à se plier. *La souplesse du jonc. Souplesse de corps.* || Fig., *Tours de souplesse*, Moyens subtils, artificieux, dont certaines gens se servent pour arriver à leurs fins. *Ce n'est que par des tours de souplesse qu'il est parvenu à ses fins.* || SOUPLESSE, se dit quelquefois, fig., en parlant De l'esprit, du style, de la voix. *Il a beaucoup de souplesse dans l'esprit.* || SOUPLESSE, fig., Docilité, complaisance, soumission, flexibilité aux volontés d'autrui. *Avoir de la souplesse dans les affaires.*

SOUQUENILLE. s. f. Espèce de surtout fort long, fait de grosse toile, et qu'on donne ordinairement aux cochers et aux palefreniers, pour s'en couvrir quand ils pansent les chevaux.

SOURCE. s. f. (lat. *surgere*, naître.) L'eau qui commence à sourdre, à sortir de terre en certain endroit pour prendre son cours vers un autre; et L'endroit, le lieu d'où l'eau sort. *Remonter jusqu'à la source d'une rivière. Détourner une source.* || *Source intermittente*, Source qui coule pendant un certain temps, et qui cesse ensuite de couler pendant un autre temps, pour recommencer à couler de nouveau, et ainsi de suite. || SOURCE, se dit, fig., Des pays qui sont abondants, fertiles en certaines choses, et qui les répandent au dehors. || Fig., Le principe, la cause, l'origine, le premier auteur de quelque chose, d'où quelque chose procède. *Ce fatal événement est la source de tous nos maux. Les sources de la prospérité publique. Il faut aller à la source. Je tiens cette nouvelle de bonne source*, Je la tiens de personnes qui doivent être bien informées. || Il se dit, dans un sens particulier, Des textes originaux. *Cet historien a puisé dans les meilleures sources.* || Fig., *Les sources de la vie*, Les principaux organes, nécessaires à la vie. || Fig., en théologie, *Les sources de la grâce*, se dit Des sacrements. || Fig. et fam., *Cela coule de source*, se dit en parlant De ce qu'une personne dit ou écrit d'une manière naturelle, ou conformément à son génie, au caractère de son esprit, aux sentiments de son cœur. || En t. de marine, *La source du vent*, Le point d'où il souffle.

SOURCIER. s. m. Celui qui prétend avoir des moyens particuliers pour découvrir des sources.

SOURCIL. s. m. (lat. *supercilium*, sourcil.) (On prononce *Sourci*.) Le poil qui est en forme d'arc au bas du front, au-dessus de l'œil. *Se faire les sourcils*, Les accommoder, les ajuster. || Fig., *Froncer le sourcil*, Montrer sur son visage de la mauvaise humeur, du mécontentement.

SOURCILIER, IÈRE. adj. t. d'anat. Qui a rapport aux sourcils. || *Arcade sourcilière*, La saillie que présente l'os coronal, au-dessus de l'orbite de l'œil.

SOURCILLER. v. n. (Les L sont mouillées.) Remuer le sourcil en signe de mécontentement, d'impatience, etc. Il ne s'emploie ordinairement qu'avec la négative. *Cet écolier n'ose pas sourciller devant son maître.* || *Il a entendu cette mauvaise nouvelle sans sourciller*, Il n'a laissé paraître alors aucune marque d'altération sur son visage.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Haut, élevé. Il ne s'emploie que fig. et poétiq. dans ces phrases: *Monts sourcilleux. Roches sourcilleuses.* || *Un front sourcilleux*, Un front où se peint l'orgueil; Un front empreint de tristesse.

SOURD, OURDE. adj. (lat. *surdus*, sourd.) Qui ne peut entendre, par le vice de l'organe de l'ouïe. || Fam., *Sourd comme un pot*, Extrêmement sourd. || Fig., *Être sourd aux prières, aux remontrances*, Être inexorable, insensible aux prières, etc. || SOURD, s'emploie aussi substantiv. *Un sourd. Un sourd-muet.* || Fam., *Frapper comme un sourd*, Frapper sans mesure et sans pitié. || Prov., *Il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre*, se dit en parlant D'un homme qui fait semblant de ne pas entendre une proposition qu'il entend très-bien, mais à laquelle il ne veut pas répondre. || Prov., *Faire la sourde oreille*, Faire semblant de ne pas entendre ce qu'on nous dit, et n'y avoir point d'égard. || SOURD, adj., se dit aussi De certaines choses, pour marquer qu'Elles ne retentissent pas autant qu'elles devraient. *Cette église est sourde.* || *Bruit sourd*, Bruit qui n'est pas éclatant. On dit dans un sens analogue, *De sourds gémissements, etc.* || Fig., *Il court un bruit sourd*, On se dit à l'oreille une nouvelle qui n'est pas encore publique ni certaine. || *Douleur sourde*, Douleur interne qui n'est pas aiguë. || *Lime sourde*, Lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. Il se dit fig. et fam. d'Une personne qui agit secrètement pour quelque mauvais dessein, ou qui, sous un air taciturne, cache de la malignité. || *Lanterne sourde*, Lanterne faite de telle façon, que celui qui la porte voit sans être vu, et qu'il en cache entièrement la lumière quand il veut. || En t. de joaillier, *Pierre sourde*, Pierre qui a quelque chose d'obscur, de sombre, de brouillé. || SOURD, se dit au fig. De certaines choses qui se font secrètement, sans bruit, sans éclat; et, dans ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Des pratiques sourdes.* || En mathém., *Quantités sourdes*, Les quantités incommensurables, c'est-à-dire, Celles qui ne peuvent être exprimées exactement, ni par des nombres entiers, ni par des fractions.

SOURD. s. m. Nom donné à la salamandre, dans quelques provinces.

SOURDAUD, AUDE. s. Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. Fam.

SOURDEMENT. adv. D'une manière sourde, peu retentissante, qui fait peu de bruit. || Fig., D'une manière secrète et cachée. *Négocier sourdement.*

SOURDINE. s. f. Ce qu'on met dans une trompette, et à certains instruments de musique, pour en affaiblir le son. || SOURDINE, en parlant D'une montre à répétition, Ressort qui, étant poussé, retient le marteau, et l'empêche de frapper sur le timbre ou sur la boîte de la montre. || À LA SOURDINE. loc. adv. et

fig. Avec peu de bruit, secrètement. *Les ennemis ont délogé à la sourdine.* Fam.

SOURDRE. v. n. (lat. *surgere*, même signif.) Sortir de terre. Il ne se dit que Des eaux, et n'est guère en usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne du présent de l'indicatif. *L'eau sourd de la terre.* || Il s'emploie quelquefois au figuré, pour signifier, Sortir, résulter; et alors il est seulement d'usage à l'infinitif.

SOURICEAU. s. m. (lat. *sorex*, souris.) Le petit d'une souris.

SOURICIÈRE. s. f. Piége, instrument pour prendre des souris. || Fig. et fam., *Se jeter dans la souricière*, Se mettre inconsidérément dans quelque embarras dont on ne peut sortir.

SOURIRE. v. n. (lat. *subridere*, sourire.) (Il se conjugue comme *Rire*.) Rire sans éclater, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. *Elle souriait de mon embarras.* || *Sourire à quelqu'un*, Lui témoigner, par un sourire, de l'estime, de la complaisance, de l'affection, etc. Fig., *La fortune lui sourit*, Le favorise. || *Sourire à quelqu'un*, se dit aussi Des choses qui présentent un aspect agréable, des idées riantes. *Cette affaire lui sourit beaucoup.*

SOURIRE. s. m. Action de sourire. *Elle a le sourire gracieux.*

SOURIS. s. m. Il signifie la même chose que Sourire, substantif.

SOURIS. s. f. (lat. *sorex*, souris.) Quadrupède de la famille des Rongeurs, qui se retire dans les trous des maisons, et qui attaque les grains, la paille, les meubles, etc. || Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris*, se dit D'un jeune enfant fort vif, fort remuant et fort gai. || Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, se dit Lorsque de grands projets n'aboutissent à rien. || Prov. et fig., *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise*, Quand on n'a qu'une ressource, il est difficile de se tirer d'affaire. || Fam., *On entendrait trotter une souris*, se dit Pour exprimer un grand silence. || *Couleur gris de souris*, se dit d'Un gris argenté. || Fig., en t. de fortificat., *Pas de souris*, Escalier étroit et roide pratiqué à la gorge d'un ouvrage avancé, pour établir une communication entre cet ouvrage et le fossé qui se trouve en arrière. || Souris, en t. de guerre, Appareil destiné à mettre le feu à un fourneau de mine. || Souris, Certain muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot de mouton, près de la jointure. || Souris, en t. de maréchalerie, désigne Un cartilage des naseaux du cheval.

SOURNOIS, OISE. adj. Qui est caché et dissimulé. *Air sournois.* || Substantiv. *C'est un sournois.*

SOUS. (lat. *sub*, sous.) Préposition qui sert à marquer La situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est par-dessus, qui est au-dessus. *Sous le ciel. S'asseoir sous un arbre. Avoir un carreau sous les genoux. N'avoir pas de quoi mettre sous la dent.* || Fam., *Regarder quelqu'un sous le nez*, Le regarder curieusement et de près, avec quelque marque de mépris, ou un manque de respect. || Fam., *Rire sous cape*, Rire de quelque chose, en cherchant à ne pas laisser voir qu'on en rit. || Par menace, *Je le ferai mourir sous le bâton*, Je l'assommerai à coups de bâton. || *Camper sous une ville*, Camper auprès d'une ville dont on est le maître, et qui peut tirer sur ceux qui viendraient attaquer le camp. || *Être sous le feu d'un bataillon, etc.*, Être exposé au feu d'un bataillon, etc. || *Cela s'est passé sous mes yeux*, se dit D'une chose dont on a été témoin oculaire. *Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un*, La lui présenter pour qu'il l'examine, et qu'il en décide. || *Ce cheval est sous la main du cocher*, ou simplement, *est sous la main*, se dit D'un cheval de carrosse qui est à la droite du timon. || Fig., *Être sous les armes*, se dit Des soldats, quand ils sont rangés en haie ou en bataille avec leurs armes. || Fig. et fam., *Être sous les armes*, se dit quelquefois D'une femme, d'une fille qui est parée à son avantage, et avec dessein de plaire. || *Être sous clef*, Être dans un lieu fermé à clef. *Être sous les verrous*, Être en prison. *Ce papier est sous le scellé*, Il est enfermé dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. || *Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, etc.*, Elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, et elle est énoncée ainsi dans l'inventaire. On dit de même, *Être inscrit sous tel numéro.* || En marine, *Être sous voiles*, se dit D'un bâtiment qui a ses voiles déployées. *Sous le vent*, se dit en parlant Du côté opposé à celui d'où le vent souffle. || En t. de manége, *Ce cheval est sous lui*, se dit D'un cheval dont les quatre extrémités se rapprochent sous le ventre. || Sous, sert aussi fig. à marquer La subordination et la dépendance. *Il a tant d'hommes sous lui. Ces religieux vivaient sous la règle de Saint-Benoît. J'entreprendrai cette affaire sous vos auspices.* || *Avoir quelque chose sous la main*, L'avoir à sa portée. || Fig., *Être sous la main d'un autre*, Être dans sa dépendance ou à son entière disposition. *Être sous la férule de quelqu'un.* || *Être sous la protection de quelqu'un*, En être protégé. On dit de même, *Se mettre sous la protection de quelqu'un, prendre quelqu'un sous sa protection.* On dit dans un sens analogue, en t. de marine, *Naviguer sous pavillon français.* || *Être sous les drapeaux*, Être en activité de service, être à son régiment, à son corps. || *Servir sous les drapeaux d'un prince, etc.*, Servir dans les troupes d'un prince, etc. || Sous, se joint à beaucoup de mots de la langue, pour en former d'autres qui indiquent Une infériorité de position, d'ordre, de qualité, de rang, d'attributions, etc. || Sous, sert quelquefois à marquer Le temps durant lequel un homme a vécu, un événement est arrivé, etc. *Il vivait sous tel roi. Sous l'administration d'un tel.* || *Je ferai telle chose sous peu, etc.*, Dans peu de temps, etc. || Sous, sert aussi à marquer La situation de deux lieux, dont l'un est plus élevé que l'autre. *La Ferté-sous-Jouarre.* || Sous, s'emploie dans plusieurs phrases figurées. *Il cachait une belle âme sous l'extérieur le plus grossier*, Il avait un extérieur grossier qui n'eût pas fait soupçonner la noblesse de ses sentiments. || *Sous prétexte de charité; sous le voile de la dévotion*, En se servant du prétexte de la dévotion et du voile de la charité. || *Sous tel nom, sous tel titre, etc.*, Avec tel nom, avec tel titre, etc. || *Plaider sous le nom de quelqu'un*, Se servir du nom de quelqu'un pour plaider. || *Faire un acte sous seing privé*, Reconnaître cet acte par sa simple signature, non authentique, et sans l'intervention des notaires. || *Sous ce rapport*, À cet égard. || *Passer quelque chose sous silence*, N'en point parler. || *Dire une chose sous le secret, sous le sceau de la confession*, La dire en grande confidence, et en exigeant le secret. || *Affirmer sous serment*, Faire un serment pour attester la vérité de quelque chose. || Sous, s'emploie quelquefois pour Moyennant, pour Avec. *Sous le bon plaisir de la cour.* || *Cela est défendu sous peine de la vie*, On encourra la peine de mort, si on fait telle chose. || Sous main. loc. adv. En cachette, clandestinement.

SOUS-AFFERMER, et quelquefois SOUS-FERMER. v. a. (lat *sub*, sous, *firmare*, assurer.) Donner à sous-ferme, ou Prendre à sous-ferme. || Sous-affermé et Sous-fermé, ée. participe.

SOUS-AMENDEMENT. s. m. (lat. —*emendare*, amender.) Amendement à un amendement.

SOUS-AMENDER. v. a. Amender un amendement. || Sous-amendé, ée. participe.

SOUS-ARBRISSEAU. s. m. (lat.—*arbustum*, arbrisseau.) t. de botan. Toute plante ligneuse dont les branches ne naissent jamais de boutons formés l'année précédente, comme celles des arbres et des arbrisseaux.

SOUS-BAIL. s. m. Bail que le preneur fait à un autre, d'une partie de ce qui lui a été loué ou donné à ferme.

SOUS-BARBE. s. f. (lat. —*barba*, barbe.) t. de manége. Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval, sur laquelle porte la gourmette.

*Sous-chef. s. m. Celui qui est au-dessous du chef, et commande en son absence.

SOUS-CLAVIER, IÈRE. adj. pris quelquefois substantiv. (lat. —*clavicula*, clavicule.) t. d'anat. Qui est sous la clavicule.

SOUSCRIPTEUR. s. m. (lat. —*scribere*, écrire.) Celui qui prend part à une souscription. Il se dit surtout de Ceux qui souscrivent pour quelque entreprise de librairie.

SOUSCRIPTION. s. f. Signature qu'on met au-dessous d'un acte pour l'approuver. || *La souscription d'une lettre*, La signature de celui qui l'a écrite, accompagnée de certains termes de civilité. || Souscription, L'engagement que prennent plusieurs personnes de fournir chacune une certaine somme pour quelque entreprise. Les sommes mêmes qui sont fournies. *On a déjà pour trois cent mille francs de souscriptions.* || Quelquefois, La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit.

SOUSCRIRE. v. a. Écrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver. || Fig., Consentir, approuver ce qu'un autre dit : en ce sens, il est toujours suivi de la préposition *à*. *Ils ont souscrit à cette proposition.* || Souscrire, S'engager à fournir une certaine somme pour quelque entreprise, pour quelque dépense commune. || Particulièrement, en librairie, S'engager à prendre, moyennant un prix convenu, un ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui doit être publié. || Souscrit, ite. participe.

SOUS-DÉLÉGUER. v. a. (lat. —*delegare*, déléguer.) *Voyez* Subdéléguer. || Sous-délégué, ée. participe, est plus usité pour les affaires ordinaires que *Subdélégué*. Voyez ce mot.

SOUS-DIACONAT. s. m. (lat. grec —*diaconos*, diacre.) Le troisième des ordres sacrés, celui qui est au-dessous du diaconat.

SOUS-DIACRE. s. m. Celui qui est promu au sous-diaconat.

SOUS-DIVISER. v. a. *Voyez* Subdiviser.

SOUS-DOMINANTE. s. f. (lat. —*dominari*, dominer.) t. de musique. La quatrième note d'un ton, celle qui est immédiatement au-dessous de la dominante.

SOUS-DOUBLE. adj. des 2 genres. (lat. —*duplex*, double.) t. de mathém. Qui est la moitié.

SOUS-DOUBLÉ, ÉE. adj. t. de mathém. Il n'est usité que dans cette phrase, *En raison sous-doublée*, En raison des racines carrées.

SOUS-ENTENDRE. v. a. (lat. —*intendere*, entendre.) Ne point exprimer dans le discours une chose qu'on a dans la pensée. || *Cette clause se sous-entend toujours*, Elle est réputée exprimée. On dit de même, *Cela est toujours sous-entendu.* || Sous-entendre, se dit aussi, en t. de gramm., De certains mots qu'on n'exprime pas, et qui peuvent être aisément suppléés. || Sous-entendu, ue. participe. Il s'emploie quelquefois substantiv. *Il y a là quelque sous-entendu.* Voyez le mot suivant.

SOUS-ENTENTE. s. f. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle.

SOUS-FAÎTE. s. m. (lat. —*fastigium*, faîte.) t. de charpent. Pièce d'un comble posée de niveau au-dessous du faîte, et liée par des croix de Saint-André.

SOUS-FERME. s. f. (lat. —*firmare*, assurer.) Sous-bail, convention par laquelle un fermier général ou principal cède la totalité ou une partie de sa ferme à un fermier particulier.

SOUS-FERMER. v. a. *Voyez* Sous-affermer.

SOUS-FERMIER, IÈRE. s. Celui, celle qui prend des biens ou des droits à sous-ferme.

SOUS-FRÉTER. v. a. (lat. — allem. —*frachten*, fréter.) Fréter à un autre le bâtiment qu'on avait affrété pour soi. || Sous-frété, ée. participe.

SOUS-GARDE. s. f. (lat.— allem. *warte*, garde.) t. d'arquebusier. Morceau de fer en forme de demi-cercle, qui est au-dessous de la détente d'une arme à feu, et qui empêche que, quelque chose venant à la toucher, elle ne se débande.

SOUS-GORGE. s. f. (lat. —*gurges*, trou.) t. de manége. Morceau de cuir qui est attaché à l'un des côtés de la bride ou du licol d'un cheval, et qui passe sous sa gorge, pour venir se rattacher de l'autre côté.

*Sous-lieutenance. s. f. (lat. —*locum*, *tenere*, tenir lieu.) Charge de sous-lieutenant.

*Sous-lieutenant. s. m. Officier du grade inférieur au lieutenant.

SOUS-LOCATAIRE. s. des 2 genres. (lat. —*locare*, louer.) Celui ou celle qui loue une portion d'une maison, et qui la tient du principal locataire.

SOUS-LOCATION. s. f. Action de sous-louer; Sous-bail.

SOUS-LOUER. v. a. Donner à loyer une partie d'une maison ou d'une terre dont on est locataire ou fermier. || Prendre à loyer une portion de maison du locataire principal. || Sous-loué, ée. participe.

*Sous-maître, Sous-maîtresse. s. (lat. —*magister*, maître.) Celui, celle qui remplace le maître, la maîtresse.

SOUS-MARIN, INE. adj. (lat. —*marinus*, marin.) Qui est au fond de la mer. || *Navigation sous-marine*, Celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments entre deux eaux.

SOUS-MULTIPLE. adj. des 2 genres. (lat. —*multiplex*, multiple.) t. d'arithm. Nombre qui se trouve compris plusieurs fois exactement dans un nombre plus grand.

SOUS-NORMALE. s. f. (lat. —*norma*, règle.) t. de géom. La partie de l'axe d'une courbe comprise entre les deux points où l'ordonnée et la perpendiculaire à la courbe menée du point touchant viennent rencontrer cet axe.

SOUS-ORDRE. s. m. (lat. —*ordo*, ordre.) t. de procédure. Ordre ou distribution de la somme qui a été adjugée à un créancier dans un ordre, laquelle est répartie entre les créanciers de ce créancier opposants sur lui. || *Opposants en sous-ordre*, Ceux qui sont opposants, non pas sur la partie saisie, mais sur un créancier de la partie saisie. || Par extens., *En sous-ordre*, se dit en général De tous ceux qui ne sont dans une affaire que subordonnément. || Sous-ordre, s'emploie substantiv., et signifie, Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, ou qui travaille sous lui à une affaire quelconque.

SOUS-PERPENDICULAIRE. s. f. (lat. —*perpendicularis*, même signif.) t. de géom. C'est la même chose que *Sous-normale.*

SOUS-PIED. s. m. (lat. —*pes*, pied.) Bande de cuir ou d'étoffe qui passe sous le pied et qui s'attache des deux côtés au bas d'une guêtre ou d'un pantalon, de manière à l'empêcher de remonter.

SOUS-PRÉFECTURE. s. f. (lat. *præfectura*, préfecture.) Portion de département qui est administrée par un sous-préfet. || Fonctions de sous-préfet, et Demeure du sous-préfet, lieu où il a ses bureaux.

SOUS-PRÉFET. s. m. Fonctionnaire public chargé d'administrer un arrondissement communal, sous la direction immédiate du préfet.

SOUS-SEL. s. m. (lat. — *sal*, sel.) t. de chimie. Nom donné aux sels avec excès de base.

SOUSSIGNÉ, ÉE. (lat. — *signare*, signer.) participe du verbe *Soussigner*, qui n'est point en usage. Terme de formule qui signifie, Dont la signature est ci-dessous. On ne l'emploie que dans ces sortes de phrases : *Je soussigné, je soussignée reconnais, confesse... Le conseil soussigné pense...*

SOUS-TANGENTE. s. f. (lat. —*tangere*, toucher.) t. de géom. La partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante.

SOUS-TENDANTE. s. f. (lat. —*tendere*, tendre.) t. de géom. La ligne droite qui, menée d'un point d'une courbe à un autre, forme la corde de l'arc compris entre eux.

SOUSTRACTION. s. f. (lat. *subtrahere*, soustraire.) Action de soustraire. || Soustraction, en arithmét., Opération par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre.

SOUSTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire*.) Ôter quelque chose à quelqu'un, le priver de certaines choses par adresse ou par fraude. || Soustraire, Dérober à, préserver de. *Rien ne peut le soustraire à ma fureur.* || *Soustraire des sujets à l'obéissance du prince*, Les faire révolter contre leur prince. || Soustraire, avec le pron. pers., S'affranchir, se dérober à. *Se soustraire à la tyrannie, aux importunités de quelqu'un.* || Soustraire, en arith., Ôter un nombre d'un autre nombre. || Soustrait, aite. participe.

SOUS-TRAITANT. s. m. (lat. *sub*, sous, *tractare*, traiter.) Sous-fermier; celui qui se charge de quelque partie d'une entreprise concédée à un premier traitant.

SOUS-TRAITÉ. s. m. Sous-ferme. *Voyez* Sous-traitant.

SOUS-TRAITER. v. n. Prendre une sous-ferme d'un fermier général. *Voyez* Sous-traitant. || Il se dit, généralement, De celui qui prend une entreprise, une ferme de la seconde main, et De celui qui la lui cède.

SOUS-TRIPLE. adj. des 2 genres. (lat. —*triplex*, triple.) t. de mathém. Il se dit D'un nombre qui est compris trois fois dans un autre.

SOUS-TRIPLÉ, ÉE. adj. t. de mathém. Il n'est usité que dans cette phrase, *En raison sous-triplée*, En raison des racines cubiques.

SOUSTYLAIRE. s. f. (lat. —*stylus*, aiguille.) t. de gnomonique. Ligne qui est la commune section du plan du cadran, et du méridien perpendiculaire à ce cadran.

SOUS-VENTRIÈRE. s. f. (lat. —*venter*, ventre.) Courroie attachée par ses deux extrémités aux deux limons d'une charrette, et qui passe sous le ventre du limonier.

SOUTANE. s. f. (ital. *sottana*, soutane.) Habit long à manches étroites, et boutonné du haut en bas, que portent les ecclésiastiques. || Fig., L'état ecclésiastique. *Il a pris la soutane.*

SOUTANELLE. s. f. Petite soutane qui ne descend que jusqu'aux genoux.

SOUTE. s. f. t. de jurispr. *Voyez* Soulte.

SOUTE. s. f. t. de marine. Retranchement fait dans les étages inférieurs d'un navire, et qui sert de magasins pour les munitions de guerre, pour les provisions, etc.

SOUTENABLE. adj. des 2 genres. (lat. *sustinere*, soutenir.) Qui se peut soutenir par de bonnes raisons. Il ne se dit guère que D'une opinion, d'une proposition, d'une cause, d'une affaire. || Qui se peut endurer, supporter. *Ce procédé n'est pas soutenable.*

SOUTENANT. s. m. t. d'école. Celui qui soutient thèse.

SOUTENEMENT. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Soutènement.*) t. de maçonnerie. Appui, soutien. || Soutenement, est aussi un t. de procéd., et se dit Des raisons que l'on donne par écrit, pour soutenir les articles d'un compte.

SOUTENEUR. s. m. Celui qui se fait le champion d'une maison de jeu ou de quelque autre mauvais lieu.

SOUTENIR. v. a. (Il se conjugue comme *Tenir*.) Porter, appuyer, supporter une chose. *Cette colonne soutient tout le bâtiment.* || Fig., *Soutenir le faix des affaires, soutenir une maison, etc.*, Avoir l'administration principale des affaires, faire subsister une maison, etc. || Fig., *Soutenir une dépense*, Fournir ce qu'il faut pour une dépense. || Fig, *Soutenir la conversation*, Fournir à la conversation, empêcher qu'elle ne vienne à languir. || Fig., *Soutenir son rang*, Vivre, agir d'une manière convenable à sa dignité. || Fig., *Soutenir son caractère*, Agir d'une manière conforme à l'idée qu'on a donnée de soi. *Soutenir sa réputation*, Faire des actions ou des ouvrages qui répondent à la réputation qu'on s'est acquise. || Fig., *Soutenir le courage de quelqu'un*, L'empêcher de céder à la crainte. On dit dans un sens analogue, *Cet espoir, cette pensée le soutient*, Elle l'empêche de tomber dans un entier découragement. || Fig., *Soutenir un état*, En empêcher la chute, la décadence. || En musiq., *La basse soutient le dessus*, Elle lui sert de fondement; *Les instruments soutiennent la voix*, Ils l'empêchent de baisser; *Ce chanteur soutient bien sa voix*, Il prolonge le son avec la même force. || En t. de guerre, *Soutenir une troupe*, L'appuyer dans le besoin. *On a commandé cinq cents hommes pour soutenir les travailleurs.* || En t. de manége, *Soutenir un cheval*, Lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de fléchir ou de tomber. || Soutenir, avec le pron. pers., Se tenir debout, se tenir droit. *Il a peine à se soutenir sur ses jambes.* || Être porté ou se retenir de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. *Les nageurs se soutiennent sur l'eau par le mouvement de leurs bras.* || *Ce bâtiment se soutient bien*, Il demeure à plomb et dans son entier. || Fig., *Cette personne se soutient bien*, Elle conserve sa santé et sa fraîcheur plus longtemps que son âge ne semble le permettre. || Fig., en parlant D'une maladie, *Le mieux se soutient*, Le malade continue d'aller mieux. || Fig., *Le cours des effets publics se soutient*, Il reste au même taux, sans baisser. || Fig., *Cette pièce de théâtre se soutient*, Elle continue d'être représentée. || *Cette étoffe se soutient*, Elle est ferme, elle ne s'amollit pas. *Cette couleur se soutient*, Elle ne change point. || Fig., *Ce dis-*

cours se soutient bien, Il est également bon d'un bout à l'autre. || SOUTENIR, Assurer qu'une chose est vraie. *Il soutient un mensonge comme un autre soutiendrait une vérité.* || Fam. *Soutenir son dire*, Persister dans son affirmation. || Fig. et fam., *Soutenir la gageure*, Pousser une entreprise jusqu'au bout. || SOUTENIR, Appuyer une opinion, une doctrine, etc. *Soutenir une proposition, un système.* || *Soutenir une thèse*, Répondre dans une dispute publique à tous les arguments présentés contre la thèse. || SOUTENIR, Supporter, résister à quelque attaque, à quelque chose dont il est difficile de se défendre. *Il soutint l'assaut des ennemis. Soutenir la fatigue.* || *Soutenir la torture*, Souffrir la torture sans rien avouer. || *Il y a des vins qui ne peuvent soutenir la mer*, Il y a des vins qui ne peuvent être transportés par mer, sans se gâter. || Fig., *Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression*, Il a paru beaucoup moins bon après avoir été imprimé et publié, qu'avant de l'être. || SOUTENIR, fig. et au sens moral, Supporter sans découragement, sans trouble, quelque chose de fâcheux, de mortifiant, etc. *Il a très-bien soutenu cette épreuve. Je ne puis soutenir cette idée cruelle.* || SOUTENIR, fig., Favoriser quelqu'un, l'appuyer de crédit, d'argent, de recommandation. *Il l'a soutenu contre tous ses ennemis.* || SOUTENIR, Sustenter, donner de la force; et il se dit Des aliments. *La bonne nourriture soutient. Une tasse de chocolat soutient.* || SOUTENU, UE. participe. || *Style soutenu*, Style constamment élevé, noble. || *Dans ce roman, les caractères sont bien soutenus*, Les personnages y gardent constamment les mêmes mœurs et les mêmes caractères.

SOUTERRAIN, AINE. adj. (lat. *subterraneus*, même signif.) Qui est sous terre, ou Qui vient de dessous terre. *Chemin souterrain. Feux souterrains.* || Fig., *Employer des voies souterraines*, Employer des pratiques cachées pour parvenir à ses fins. On ne le dit qu'en mauvaise part. || SOUTERRAIN, subst., signifie, Lieu voûté, pratiqué sous terre et ordinairement sous le rez-de-chaussée d'un édifice, pour différents usages.

SOUTIEN. s. m. (lat. *sustinere*, soutenir.) Ce qui soutient, ce qui appuie. *Ce pilier est le soutien de toute la voûte.* || Fig., Appui, défense, protection. *Le soutien de l'État.* || En t. de palais et d'administr., *Fournir les pièces au soutien*, Fournir les pièces justificatives.

SOUTIRAGE. s. m. (lat. *subtrahere*, soutirer.) Action de soutirer.

SOUTIRER. v. a. Transvaser du vin ou quelque autre liqueur d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. || Fig., Se faire donner par adresse, obtenir par finesse ou par importunité. *Cet homme lui a soutiré beaucoup d'argent.* || SOUTIRÉ, ÉE. participe.

SOUVENANCE. s. f. (lat. *subvenire*, subvenir.) Souvenir, mémoire. *J'ai souvenance.* Vieux.

SOUVENIR (SE). v. pron. (Il se conjugue comme *Venir*.) Avoir mémoire de quelque chose. *Se souvenir de son enfance.* || *Se souvenir de loin*, Se souvenir de choses qui sont arrivées il y a longtemps. || SE SOUVENIR, Garder la mémoire, soit d'un bienfait pour le reconnaître, soit d'une injure pour s'en venger. || Par forme de menace, *Je m'en souviendrai*, J'en marquerai mon ressentiment. *Il s'en souviendra*, Il s'en repentira. || SE SOUVENIR, Avoir soin, s'occuper de quelque chose. *Souvenez-vous de mon affaire.* || Impersonnell. *Il me souvient d'avoir lu. S'il m'en souvient bien.* || Fig. et fam., *C'est du plus loin qu'il me souvienne*, se dit D'une chose dont le souvenir est presque effacé.

SOUVENIR. s. m. Impression que la mémoire conserve de quelque chose. *Je n'en ai qu'un souvenir confus. Le souvenir de la mort*, La pensée qu'on doit mourir. || Il se prend pour La faculté même de la mémoire. *Vous serez toujours dans mon souvenir.* || Par extens., Ce qui rappelle la mémoire de quelque chose. *Acceptez cette bague, ce sera pour vous un souvenir de mon amitié.* || SOUVENIR, Certaines tablettes où l'on écrit les choses dont on veut se rappeler la mémoire.

SOUVENT. adv. de temps. (ital. *sovente*, souvent.) Fréquemment, plusieurs fois en peu de temps. *En faisant souvent une chose, on en contracte l'habitude.*

SOUVENTEFOIS. adv. Souvent, fréquemment. Vieux.

SOUVERAIN, AINE. adj. (ital. *soprano*, souverain.) Suprême, très-excellent, qui est au plus haut point en son genre. *Vertu souveraine.* On l'emploie quelquefois en mauvaise part. *J'ai pour lui un souverain mépris.* || Il se dit particulièrement De l'autorité suprême, et de ceux qui en sont revêtus. *Puissance souveraine.* || *Cour souveraine*, Tribunal qui juge sans appel; et, *Jugement souverain*, Jugement en dernier ressort. || SOUVERAIN, subst. masc., Celui qui possède, en qui réside l'autorité souveraine. *Il faut obéir au souverain.* || Il se dit particulièrement Des princes souverains, des monarques. *Grand souverain.* On peut employer *Souveraine*, féminin, dans le même sens.

SOUVERAINEMENT. adv. Excellemment, parfaitement. || Il se dit quelquefois en mal, dans le style familier. *Cet ouvrage est souverainement mauvais.* || D'une manière souveraine, sans appel. *Décider souverainement.*

SOUVERAINETÉ. s. f. Autorité suprême; pouvoir de faire des lois et d'en assurer l'exécution. *Souveraineté absolue. Aspirer à la souveraineté.* || La qualité et l'autorité d'un prince. *On lui dispute la souveraineté.* || L'étendue de pays où un prince exerce la souveraineté. *Sa souveraineté s'étend depuis tel endroit jusqu'à tel autre.*

SOY. s. m. (On prononce *Soé*.) Sorte de sauce, dont l'usage est venu du Japon.

SOYEUX, EUSE. adj. (lat. *seta*, soie.) Plein de soie, bien garni de soie. En ce sens, il ne se dit que Des étoffes de soie. || Fin et doux au toucher comme de la soie. *Cet enfant a les cheveux soyeux.* || En botan., hist. nat., etc., Qui est couvert de poils doux, fins et luisants comme de la soie.

SPACIEUSEMENT. adv. (lat. *spatium*, espace.) Au large, en grand espace.

SPACIEUX, EUSE. adj. Qui est de grande étendue.

SPADASSIN. s. m. (ital. *spadaccino*, spadassin.) Bretteur, ferrailleur.

SPADILLE. s. m. (ital. *spadiglia*, spadille.) Terme employé au jeu de l'hombre et à quelques autres jeux. L'as de pique, qui est la plus haute triomphe, en quelque couleur qu'on fasse jouer.

SPAHI. s. m. Soldat turc qui sert à cheval.

SPALME. s. m. t. de marine. Nom générique de toute espèce d'enduit employé à spalmer.

SPALMER. v. a. t. de marine. Enduire un navire de goudron, de brai, etc. || SPALMÉ, ÉE. participe.

SPALT. s. m. (allem. *spalten*, fendre.) Pierre luisante dont les fondeurs se servent pour mettre les métaux en fusion.

SPARADRAP. s. m. t. de chirur. et de pharm., emprunté de l'arabe. Nom donné à tout emplâtre

agglutinatif étendu sur du linge ou sur du papier.

SPARE. s. m. (grec *sparos*, spare.) t. d'hist. nat. Genre de poissons qui comprend les dorades et beaucoup d'autres espèces.

SPARTE. s. m. (grec *spartos*, sparte.) Plante de la famille des Graminees, dont on fait des nattes, des cordages, etc.

SPARTERIE. s. f. Manufacture de tissus de sparte. || Ouvrages faits avec le sparte.

SPASME. s. m. (grec *spasma*, spasme.) t. de médec. Contraction involontaire, mouvement convulsif des muscles ou des nerfs.

SPASMODIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui a rapport au spasme, qui tient du spasme, ou qui en est accompagné. || Remèdes employés contre les spasmes ou convulsions, et que l'on nomme plus ordinairement *Antispasmodiques*.

SPASMOLOGIE. s. f. (grec —, *logos*, traité.) t. de médec. Traité des spasmes ou convulsions.

SPATH. s. m. t. de minéralogie, emprunté de l'allemand. Nom donné à différentes substances pierreuses qui se trouvent souvent unies aux mines, et que l'on caractérise par une épithète. *Spath calcaire. Spath pesant. Etc.* Il s'applique plus particulièrement Aux cristaux calcaires. Quelques-uns disent, par corruption, *Spar*.

SPATHE. s. f. t. de botan. (grec *spathè*, tige.) Partie membraneuse, ordinairement sèche ou coriace, qui, dans certaines plantes, enveloppe toutes les parties de la fructification, et se fend ou se crève lorsqu'elles ont acquis un certain développement.

SPATULE. s. f. (grec *spathis*, spatule.) Instrument de chirur. et de pharm., rond par un bout et plat par l'autre, dont on se sert pour remuer ou étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. || SPATULE, est aussi Le nom d'un oiseau de rivage de la grosseur d'un héron, et dont le bec a la forme d'une spatule.

SPÉCIAL, ALE. adj. (lat. *specialis*, spécial.) Exclusivement déterminé à quelque chose en particulier. *Autorisation spéciale. Cela est exprimé par une clause spéciale.*

SPÉCIALEMENT. adv. Qui désigne une personne, une chose particulière.

SPÉCIALITÉ. s. f. Désignation d'une chose spéciale. On dit, en matière d'hypothèques, *Sans que la spécialité déroge à la généralité.* || En finances, L'application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépense. *On a dérogé à la spécialité*, On n'a pas appliqué le fonds à la dépense, suivant ce qui avait été prescrit.

SPÉCIEUSEMENT. adv. (lat. *speciosus*, spécieux.) D'une manière spécieuse, avec apparence de vérité.

SPÉCIEUX, EUSE. adj. Qui a une apparence de vérité et de justice. *Ce raisonnement est spécieux, mais il manque de solidité.*

SPÉCIFICATION. s. f. (lat. *species*, espèce, *facere*, faire.) L'expression, la détermination des choses particulières, en les spécifiant.

SPÉCIFIER. v. a. Exprimer, déterminer en particulier, en détail. *La loi ne peut pas spécifier tous les cas particuliers.* || SPÉCIFIÉ, ÉE. participe.

SPÉCIFIQUE. adj. des 2 genres. Propre spécialement à quelque chose. || *Pesanteur* ou *gravité spécifique*. Ce que pèse un corps pris sous un volume déterminé, par rapport à un autre corps de même volume, pris pour unité de pesanteur. || SPÉCIFIQUE, subst. masc., Remède propre à quelque maladie. *Le quinquina est un spécifique contre la fièvre.*

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN. s. m. (On prononce, au singulier et au pluriel, *Spécimène*.) Mot emprunté du latin. Modèle, échantillon. Il se dit surtout en parlant D'ouvrages scientifiques, d'éditions nouvelles, etc.

SPECTACLE. s. m. (lat. *spectaculum*, spectacle.) Il se dit de Tout objet ou ensemble d'objets qui attire les regards, l'attention. *Je ne saurais supporter un pareil spectacle. Jouir du spectacle de la nature.* || *Être en spectacle*, Être exposé à l'attention publique. || *Se donner en spectacle*, S'exposer aux regards et au jugement du public. *Servir de spectacle*, Être exposé à la risée, au mépris du public. || SPECTACLE, se dit particulièrement D'Une représentation théâtrale donnée au public. *Courir les spectacles.* || *Il y a beaucoup de spectacle dans cet opéra, etc.*, Il y a beaucoup de pompe, de magnificence dans la représentation de cet opéra. On dit dans un sens analogue, *Une pièce à spectacle, à grand spectacle.*

SPECTATEUR, TRICE. s. (lat. *spectator*, spectateur.) Celui, celle qui est témoin oculaire d'un événement, de quoi que ce soit. || Il se dit, particulièrement, de Ceux qui assistent à une représentation théâtrale, à quelque exercice, à quelque grande cérémonie ou réjouissance publique. *Cette pièce a ravi les spectateurs.*

SPECTRE. s. m. (lat. *spectrum*, spectre.) Fantôme, figure fantastique que l'on croit voir. || Fam. et par exagérat., *C'est un spectre*, se dit D'une personne grande, hâve et maigre. || En physiq., *Spectre solaire*, L'image colorée et oblongue qui se forme sur la muraille d'une chambre obscure, lorsqu'on y fait arriver un trait de lumière solaire, après l'avoir brisé et dispersé par la réfraction d'un prisme.

SPÉCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *speculari*, observer.) Il se dit De plusieurs minéraux à lames brillantes et réfléchissant la lumière.

SPÉCULATEUR. s. m. Celui qui spécule, qui observe les astres et les phénomènes du ciel. Cette acception a vieilli; on dit, *Observateur*. || Ceux qui font des spéculations de banque, de finance, de commerce, etc. *Cet homme est un hardi spéculateur.*

SPÉCULATIF, IVE. adj. Qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement. || Qui s'attache à la spéculation, sans avoir la pratique pour objet.

SPÉCULATION. s. f. Action de spéculer. *La spéculation des astres.* || Observations faites, écrites par un spéculateur. *Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière.* || Théorie; et en ce sens il est opposé à Pratique. *Cela est bon dans la spéculation, et ne vaut rien dans la pratique.* || Projets, calculs, entreprises que l'on fait en matière de banque, de finance, de commerce, etc. *Se ruiner par de fausses spéculations.*

SPÉCULER. v. n. Regarder ou observer curieusement les objets célestes ou terrestres. Cette acception a vieilli : on dit maintenant, *Observer*. || Méditer attentivement sur quelque matière; et alors il est neutre. *Il passe sa vie à spéculer sur les matières politiques.* || Faire des projets, des calculs, des entreprises en matière de banque, de finance, de commerce, etc. *Il a beaucoup spéculé sur les fonds publics.* || SPÉCULÉ, ÉE. participe.

SPECULUM. s. m. (On prononce, *Spéculome*.) Mot latin, qui signifie Miroir, et adopté pour désigner Divers instruments de chirurgie propres à ouvrir, à dilater certaines cavités, et à faciliter l'examen qu'on en veut faire.

SPÉE. s. f. t. d'eaux et forêts. Bois d'un an ou deux. On dit aussi, *Cépée*.

SPENCER. s. m. (On prononce *Spainçair.*) Mot emprunté de l'anglais. Vêtement qui a la forme qu'aurait un habit coupé entre la taille et les basques.

SPERGULE. s. f. (grec *spargân*, gonfler de lait.) t. de botan. Plante de la famille des Caryophyllées, qui augmente le lait des vaches, et dont on nourrit les poules et les pigeons.

SPERMA CETI. s. m. Voyez *Sperme de baleine*.

SPERMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *sperma*, sperme.) t. d'anat. Qui a rapport au sperme, à la semence. || *Animaux, vers spermatiques*, Animalcules que l'on découvre dans la semence, avec le microscope.

SPERMATOLOGIE. s. f. (grec *—logos*, traité.) t. d'anat. et de physiol. Traité ou dissertation sur le sperme.

SPERME. s. m. t. d'anat. et de physiol. La liqueur séminale, la semence dont l'animal est engendré. || *Sperme de baleine*, Matière concrète, blanche et demi-opaque, qui se trouve liquide dans certaines cavités du crâne des cachalots, et qui prend de la consistance à l'air. On l'appelle aussi, *Blanc de baleine* ou *Sperma ceti* (prononcez *céti*).

SPHACÈLE. s. f. (grec *sphakélès*, sphacèle.) t. de chir. Gangrène profonde d'un membre, d'un organe.

SPHACÉLÉ, ÉE. adj. t. de chir. Qui est affecté de sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. (grec *sphèn*, coin, *eidos*, forme.) t. d'anat. Qui a rapport au sphénoïde.

SPHÉNOÏDE. adj. et s. m. t. d'anat. Il se dit D'un des os de la tête, qui forme une partie de la base du crâne.

SPHÈRE. s. f. (grec *sphaira*, sphère.) t. de géom. Globe, corps solide dans lequel toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. || Sphère. plus ordinairement, Espèce de machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les astronomes imaginent dans le ciel. Les astronomes appellent cette sorte de sphère, *Sphère armillaire* ou *artificielle*. || Sphère, La disposition du ciel, suivant les cercles imaginés par les astronomes. *La sphère céleste est représentée par la sphère artificielle*. || La connaissance des principes d'astronomie qu'on apprend par le moyen d'une sphère. *Il étudie la sphère*. || L'espace dans lequel les astronomes conçoivent qu'une planète accomplit son cours. *La sphère de Jupiter*. || En physiq., *Sphère d'activité*, L'espace dans lequel l'influence d'un agent naturel peut s'étendre, et hors duquel elle n'a point d'action appréciable. || Fig., *Sphère d'activité*, L'étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. || Sphère, fig., Étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent et de génie. *Cela est hors de sa sphère*. || *Sortir de sa sphère*, se dit quelquefois D'une personne qui sort des bornes de son état, de sa condition. || Fig., *Étendre la sphère des connaissances humaines*, Ajouter aux connaissances que les hommes possèdent.

SPHÉRICITÉ. s. f. t. didactique. État de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE, adj. des deux genres. Qui est rond comme un globe. || Il signifie, surtout en géom., qui appartient à la sphère. *Traité des triangles sphériques*.

SPHÉRIQUEMENT. adv. D'une manière sphérique, en forme sphérique.

SPHÉRISTE. s. m. t. d'antiq. Celui qui enseignait les différents exercices où l'on se servait de balles.

SPHÉRISTÈRE. s. m. t. d'antiq. Lieu destiné aux différents exercices où l'on se servait de balles.

SPHÉRISTIQUE. adj. des 2 genres. Nom générique qui comprenait, chez les anciens, tous les exercices où l'on se servait de balles. Subst., on le fait féminin.

SPHÉROÏDE. s. m. (grec *—eidos*, forme.) t. de géom. Solide dont la figure approche de celle de la sphère.

SPHÉROMÈTRE. s. m. (grec *—métron*, mesure.) t. d'optique. Instrument qui sert à mesurer la courbure des surfaces sphériques.

SPHINCTER. s. m. (grec *sphigktèr*, même signif.) (On fait sentir l'R.) t. d'anat. Muscle circulaire qui a la faculté de se contracter, et qui sert à rétrécir ou à fermer certaines ouvertures naturelles.

SPHINX. s. m. (grec *sphigx*, sphinx.) Monstre imaginaire, que les poëtes disent avoir eu le visage et les mamelles d'une femme, le corps d'un lion, et les ailes d'un aigle. || En t. de sculpt., Figure qui a le visage et les mamelles d'une femme, et le reste du corps d'un lion. || Sphinx, en t. d'entomol., genre de papillons qui ont le corps gros, les yeux grands, et les ailes horizontales, ornées de couleurs vives et variées.

SPIC. s. m. (lat. *spica*, épi.) Nom vulgaire de la grande lavande, qui fournit une huile odorante et volatile.

SPICA. s. m. t. de chir. Sorte de bandage dont les tours, se couvrant en partie les uns les autres, représentent en quelque sorte les rangs d'un épi d'orge.

SPICILÉGE. s. m. (lat. *spicilegium*, spicilége.) t. didactique. Recueil, collection de pièces, d'actes, etc.

SPINAL, ALE. adj. (lat. *spina*, épine.) t. d'anat. Qui appartient à l'épine du dos.

SPINA-VENTOSA. s. m. (On prononce *vaintoza.*) t. de médec. Expression latine adoptée pour désigner Une maladie du système osseux.

SPINELLE. adj. et s. m. t. de joaillier. Il se dit D'un rubis d'un rouge pâle.

SPINOSISME. s. m. Doctrine professée par Spinosa, et suivant laquelle Dieu est un agent universel, une force répandue dans toute la nature.

SPINOSISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui admet les principes du spinosisme.

SPIRAL, ALE. adj. (grec *spira*, spirale.) Qui a la figure d'une spirale. Subst. *Le spiral d'une montre*.

SPIRALE. s. f. t. de géom. Courbe qui fait une ou plusieurs révolutions autour d'un point où elle commence, et dont elle s'écarte toujours de plus en plus. || *En spirale*, En forme de spirale.

SPIRATION. s. f. (lat. *spiratio*, spiration.) t. de théol. Il n'est d'usage que pour signifier comment le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

SPIRE. s. f. (lat. *spira*, spirale.) t. de géom. Il se dit quelquefois de La ligne spirale en général; et plus exactement d'Un seul de ses tours. || Spire, en archit., La base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant.

SPIRÉE. s. f. t. de botan. Genre de plantes de la famille des Rosacées.

SPIRITUALISATION. s. f. (lat. *spiritalis*, spirituel.) t. de chimie. Action d'extraire des liqueurs spiritueuses des corps solides et liquides. Vieux.

SPIRITUALISER. v a. t. de chimie. Extraire les

esprits des corps mixtes. *On spiritualise les liqueurs, les sels par la distillation.* Il est vieux. || SPIRITUALISER, Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. || SPIRITUALISÉ, ÉE. participe.

SPIRITUALISME. s. m. Doctrine mystique, excès, abus de la spiritualité. || Il se dit aussi dans le sens opposé à celui de Matérialisme.

SPIRITUALISTE. s. et adj. des 2 genres. Celui ou celle dont la doctrine est opposée au matérialisme.

SPIRITUALITÉ. s. f. Terme de Métaphysique, opposé à Matérialité. || Il se dit aussi de La théologie mystique, de celle qui regarde la nature de l'âme, la vie intérieure.

SPIRITUEL, ELLE. adj. Incorporel, qui est esprit. || SPIRITUEL, Qui a de l'esprit. || Il signifie, en parlant Des choses, Ingénieux, où il y a de l'esprit. *Pensée spirituelle.* || En peint., *Touche spirituelle*, Certains coups de pinceau par lesquels un peintre rend avec esprit les objets qu'il s'est proposé de représenter. || SPIRITUEL, en matière de Dévotion, Qui regarde la conduite de l'âme, l'intérieur de la conscience; par opposition à Sensuel, corporel. *Pensées spirituelles.* || SPIRITUEL, Qui regarde la religion, l'Église; par opposition à Temporel. || Substantiv. *Le spirituel d'un bénéfice.* || SPIRITUEL, signifie, Allégorique, par opposition à Littéral.

SPIRITUELLEMENT. adv. Avec esprit. || En esprit.

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Il se dit des liqueurs qui contiennent de l'esprit-de-vin ou alcool. || Subst. *Il fait abus des spiritueux.*

SPLANCHNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *splagchna*, entrailles.) (Dans ce mot et le suivant, CH se prononce K.) Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

SPLANCHNOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN. s. m. (On prononce *Spline.*) Mot emprunté de l'anglais. Maladie mentale qui consiste dans le dégoût de la vie.

SPLENDEUR. s. f. (lat. *splendor*, éclat.) Grand éclat de lumière. Il n'est usité que dans le style soutenu et en poésie. || Fig., Grand éclat d'honneur et de gloire. *La splendeur de son rang.* || Magnificence, pompe. *Il vit avec beaucoup de splendeur.*

SPLENDIDE. adj. des 2 genres. Magnifique, somptueux. *Il tient une table splendide.*

SPLENDIDEMENT. adv. D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *splèn*, rate.) t. d'anat. Qui appartient à la rate, qui a rapport à la rate. || Il se dit aussi Des médicaments propres aux maladies de ce viscère.

SPODE. s. f. (grec *spodion*, scorie.) t. de chimie. Ancien nom de l'oxyde de zinc obtenu par sublimation en calcinant la tutie.

SPOLIATEUR, TRICE. s. (lat. *spoliare*, dépouiller.) Celui, celle qui spolie. || Il est quelquefois adjectif. *Un acte spoliateur.*

SPOLIATION. s. f. Action par laquelle on dépossède par violence ou par fraude.

SPOLIER. v. a. Dépouiller par force ou par fraude. || SPOLIÉ, ÉE. participe.

SPONDAÏQUE. adj. et s. m. (grec *spondéios*, spondée.) t. de versific. latine et de versific. grecque. Vers hexamètre dont le cinquième pied est un spondée.

SPONDÉE. s. m. Pied, dans les vers grecs et latins, composé de deux syllabes longues.

SPONDYLE. s. m. (grec *spondylion*, spondyle.) t. d'anat. Vertèbre. Particulièrement La deuxième vertèbre du cou. || SPONDYLE, Genre de coquilles bivalves, très-voisin de celui des huîtres.

SPONGIEUX, EUSE. adj. (grec *spoggia*, éponge.) Poreux, de la nature de l'éponge, semblable à l'éponge. *Le poumon est spongieux.*

SPONGITE. s. f. Pierre remplie de plusieurs trous, et qui imite l'éponge.

SPONTANÉ, ÉE. adj. (lat. *spontaneus*, spontané.) Il se dit Des choses que l'on fait volontairement. *Mouvement spontané.* || Il se dit, en physiol., Des mouvements qui s'exécutent d'eux-mêmes ou sans cause extérieure apparente. || En médec., *Évacuation spontanée*, Celle qui n'est pas provoquée par un remède. *Lassitude spontanée*, Celle qui ne résulte pas de la fatigue. *Maladie spontanée*, Celle qui n'a point de cause apparente. *Etc.*

SPONTANÉITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT. adv. D'une manière spontanée.

SPONTON. s. m. *Voyez* ESPONTON.

SPORADIQUE. adj. des 2 deux genres. (grec *sporadicos*, errant.) t. de médec. Il se dit Des maladies qui ne sont point particulières à un pays, qui se montrent en tout temps, et qui attaquent chaque personne séparément par des causes particulières. Il est opposé à *Épidémique.*

SPORTULE. s. f. (lat. *sportula*, sportule.) t. d'ant. romaine. Dons en comestibles que les grands de Rome faisaient distribuer à leurs clients, par portions.

SPUTATION. s. f. (lat. *sputare*, cracher.) Action de cracher.

SQUALE. s. m. (lat. *squalus*, squale.) (On prononce *Scouale.*) t. d'hist. nat. Genre de poissons, vulgairement connus sous le nom de *Chiens de mer*, et dont le requin est une espèce.

SQUAMMEUX, EUSE. adj. (lat. *squamosus*, écailleux.) (On prononce *Scouammeux.*) t. d'anat. et de botan. Écailleux, qui est couvert d'écailles, ou qui a la forme d'une écaille.

SQUELETTE. s. m. (grec *skéléton*, squelette.) Assemblage de tous les ossements d'un corps mort et décharné, dans leur situation naturelle. || *Squelette artificiel*, Celui dont les ossements sont rattachés avec du fil d'archal, de laiton, ou de chanvre. Il y a aussi des squelettes artificiels d'ivoire. || SQUELETTE, se dit quelquefois, fig., Des ouvrages d'esprit où le sujet est présenté d'une manière sèche, aride.

SQUINANCIE. s. f. *Voyez* ESQUINANCIE.

SQUINE. s. f. t. de botan. Plante exotique, dont la racine est employée en médecine, comme sudorifique, et qu'on appelle autrement *Esquine* ou *China.*

SQUIRRE. s. m. (grec *skirrhos*, squirre.) Quelques-uns, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Squirrhe* et *Squirrheux.*) t. de médec. Tumeur dure et non douloureuse qui se forme en quelque partie du corps.

SQUIRREUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est de la nature du squirre.

ST, ST. Terme invariable, signe qu'on emploie dans l'écriture pour exprimer un son que forme quelquefois la voix, lorsqu'on appelle quelqu'un. Il se prononce *Sit, sit*, et on ne fait sentir l'*i* que très-faiblement.

STABILITÉ. s. f. (lat. *stabilis*, fixe.) Qualité de

ce qui est stable. *Ce pont de bois n'a point de stabilité.* En ce sens, on dit plus ordinairement, *Solidité.* || Fig., *La stabilité d'un État, des lois.* || STABILITÉ, L'état de permanence dans un lieu. *Faire vœu de stabilité dans une communauté religieuse.* || STABILITÉ, en mécan., signifie, La propriété qu'un corps, dérangé de son état d'équilibre, a de revenir à cet état. *Ce navire a peu de stabilité.*

STABLE. adj. des 2 genres. Qui est dans un état, dans une assiette, dans une situation ferme. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Solide.* || Fig., Assuré, durable, permanent. *Une paix ferme et stable.*

STADE. s. m. (grec *stadion*, stade.) t. d'antiq. Carrière où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui était de cent vingt-cinq pas géométriques de longueur, ou environ cent quatre-vingt-quatre mètres. || Longueur de chemin pareille à celle de cette carrière. || STADE, en médec., Chaque période ou degré d'une maladie, et particulièrement d'un accès de fièvre intermittente.

STAGE. s. m. (lat. *stare*, rester.) La résidence que doit faire chaque nouveau chanoine, afin de pouvoir jouir des revenus attachés à la prébende dont il a pris possession. || L'espace de temps pendant lequel les avocats sont obligés de fréquenter le barreau avant d'être inscrits sur le tableau.

STAGIAIRE. adj. m. Qui fait son stage. || Subst., *Les stagiaires de la cour royale.*

STAGNANT, ANTE. adj. (lat. *stagnosus*, stagnant.) (On prononce le G dur.) Il se dit principalement Des eaux qui ne coulent point. || Il se dit aussi Du sang et des humeurs lorsqu'ils cessent de circuler et s'accumulent dans quelque partie du corps.

STAGNATION. s. f. État de ce qui est stagnant. *La stagnation des eaux.* || Il se dit fig. en parlant Des affaires de commerce ou de banque qui languissent, qui sont suspendues. *La stagnation des affaires.*

STALACTITE. s. f. (grec *stalazô*, filtrer.) Concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des cavités souterraines, et dont la forme ressemble à celle des glaçons qui pendent en hiver aux toits des maisons.

STALAGMITE. s. f. Concrétion pierreuse qui se forme en mamelons sur le sol des cavités souterraines, par la chute des sucs lapidifiques.

STALLE. s. f. (lat. *statio*, place.) Dans les églises, Siéges de bois qui sont autour du chœur, dont le fond se lève et se baisse. Il était autrefois masculin, et quelques-uns le font encore de ce genre au pluriel. || Dans plusieurs théâtres, Certains siéges, dont le fond se lève et se baisse comme celui des stalles d'église.

STANCE. s. f. (lat. *stare*, s'arrêter.) Nombre déterminé de vers formant un sens complet, et assujetti, pour la mesure des vers et le mélange des rimes, à une règle qui s'observe dans toute la pièce. || STANCES, au pluriel, Pièce de poésie composée d'un certain nombre de stances. || *Stances irrégulières*, Pièce de vers dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers ou par l'entrelacement des rimes.

STAPHISAIGRE. s. f. (grec *staphis*, raisin, *agrios*, sauvage.) t. de botan. Plante dont la semence, réduite en poudre, et incorporée avec du beurre, forme une espèce d'onguent dont on frotte la tête pour faire mourir la vermine. On l'appelle aussi *Herbe aux poux.*

STAPHYLIN. s. m. (grec *staphylinos*, même signif.) t. d'entomol. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères, qui ont des antennes grenues, des élytres courts, et dont quelques espèces vivent dans le fumier, dans la carie des arbres, etc.

STAPHYLÔME. s. m. (grec *staphylôma*, staphylôme.) t. de chir. Tumeur qui se forme sur le globe de l'œil, et qui ressemble à un grain de raisin.

STAROSTE. s. m. Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

STAROSTIE. s. f. Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne, cédé par les rois à des gentilshommes, pour les aider à soutenir les frais des expéditions militaires.

STASE. s. f. (grec *stasis*, pause.) t. de médec. Il signifie la même chose que Stagnation; avec cette seule différence qu'il ne suppose pas une altération des liquides.

STATHOUDER. s. m. Mot emprunté du hollandais. Titre que l'on donnait au chef de l'ancienne république des Provinces-Unies.

STATHOUDÉRAT. s. m. Dignité du stathouder; Temps pendant lequel elle était exercée.

STATICE. s. f. (lat. *statice*, statice.) t. de botan. Genre de plantes qui renferme un très-grand nombre d'espèces : la plus connue, appelée vulgairement *Gazon d'Olympe*, est cultivée en bordure dans les jardins.

STATION. s. f. (lat. *statio*, station.) Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. || Il se dit particulièrement en parlant des églises, chapelles et autels désignés par le supérieur ecclésiastique, que l'on va visiter, pour y faire certaines prières, afin de gagner des indulgences. || *Donner une station à un prédicateur*, Le nommer pour prêcher dans une église pendant l'avent ou pendant le carême. || STATION, dans les Opérations trigonométriques et de nivellement, se dit Des différents lieux où l'on se place pour faire l'observation convenable. || STATION, en astron., L'état d'une planète lorsqu'elle paraît n'avancer ni ne reculer dans le zodiaque. || En marine, *Être en station*, se dit Des vaisseaux auxquels on a assigné une certaine étendue de mer, un certain parage, pour y établir leur croisière pendant un temps fixé. On dit en des sens analogues : *Station navale. Etc.* || STATION, en physiol., Action de se tenir debout.

STATIONNAIRE. adj. des 2 genres. t. d'astron. Il se dit D'une planète lorsqu'elle semble n'avancer ni ne reculer dans le zodiaque. || Dans l'empire romain, *Soldats stationnaires*, Soldats qui étaient distribués en différents lieux, pour avertir leur chef de ce qui s'y passait. || En médec., *Maladies stationnaires*, Maladies qui règnent plus généralement et plus constamment que les autres pendant une ou plusieurs années. || STATIONNAIRE, se dit fig. et au sens moral De certaines choses qui semblent rester au même point. *La science ne peut être stationnaire.* || STATIONNAIRE., subst. masc., en marine, Petit bâtiment de guerre mouillé en tête d'une rade, pour exercer une sorte de police sur les bâtiments qui entrent et qui sortent.

STATIONNALE. adj. f. Il se dit Des églises où l'on fait des stations dans les temps du jubilé.

STATIONNEMENT. s. m. Action de stationner. Il ne se dit qu'en parlant Des voitures.

STATIONNER. v. n. Faire une station, s'arrêter dans un lieu. Il ne se dit guère qu'en parlant Des voitures.

STATIQUE. s. f. (grec *statikè*, statique.) Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATISTIQUE. s. f. (grec *statizéin*, établir.) Science qui apprend à connaître un État sous les rapports de son étendue, de sa population, de son agriculture, de son industrie, etc. || Description détaillée d'un pays relativement à son étendue, à sa population, à ses ressources agricoles et industrielles, etc. || Il s'emploie aussi adjectiv.; et alors il est des 2 genres. *Mémoires statistiques.*

STATUAIRE. s. m. (lat. *statua*, statue.) Sculpteur qui fait des statues. Il se dit surtout Des sculpteurs de l'antiquité. || Adjectiv., *Marbre statuaire*, Marbre propre à faire des statues, qui est blanc et sans aucune tache ni veine; à la différence de celui qu'on emploie aux ouvrages d'architecture. || STATUAIRE, subst. fém., L'art. de faire des statues. On dit aussi quelquefois, adjectiv., *L'art statuaire.*

STATUE. s. f. Figure de plein relief, représentant un homme ou une femme en entier. *On lui décerna une statue.* || Fig., *C'est une statue*, se dit D'une personne qui est ordinairement sans action et sans mouvement. *C'est une belle statue*, se dit D'une femme qui est belle, mais froide, sans physionomie et sans esprit.

STATUER. v. a. (lat. *statuere*, ordonner.) Ordonner, régler, déclarer. *L'assemblée n'a rien statué sur cet objet.* || STATUÉ, ÉE. participe.

STATU QUO (IN). Mots pris du latin, qui signifient, Dans l'état où sont actuellement les choses, et qu'on emploie surtout en diplomatie, et dans le langage familier. || Les deux mots *Statu quo* se disent aussi subst. *Maintenir le statu quo.*

STATURE. s. f. (lat. *statura*, stature.) Hauteur de la taille d'une personne.

STATUT. s. m. (lat. *statutum*, ordonnance.) Loi, réglement, ordonnance. *Statuts réels*, Les lois qui sont relatives aux biens-fonds; et, *Statuts personnels*, Celles qui concernent les personnes. Peu usité en ce sens. || Plus ordinairement, Règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'une communauté, d'un ordre, etc. *Les statuts d'une confrérie.*

STÉATITE. s. f. (grec *stéatitès*, de suif.) Pierre onctueuse, d'un grain très-fin, qui se dissout dans l'eau, et y fait de l'écume comme du savon.

STÉATOCÈLE. s. f. (grec *stéar*, suif, *kèlè*, tumeur.) t. de chir. Tumeur du scrotum causée par l'accumulation d'une matière semblable à du suif.

STÉATÔME. s. m. (grec *stéatôma*, même signif.) t. de chir. Tumeur enkystée, qui contient une matière grasse pareille à du suif.

STÉGANOGRAPHIE. s. f. (grec *stéganôs*, mystérieusement, *graphéin*, écrire.) Art d'écrire en chiffres, et d'expliquer cette écriture.

STEGANOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la stéganographie.

STÈLE. s. f. (grec *stèlè*, colonne.) t. d'archit. Monument monolithe ayant la forme d'un fût de colonne, d'un obélisque, d'un cippe.

STELLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *stella*, étoile.) (On fait sentir les deux L.) t. d'astron. Qui a rapport aux étoiles.

STELLIONAT. s. m. (lat. *stellionatus*, même signific.) t. de jurispr. Crime que commet un homme en vendant un immeuble qui n'est pas à lui, ou en déclarant par un contrat que le bien qu'il vend est franc de toute hypothèque, quoiqu'il ne le soit pas.

STELLIONATAIRE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui commet le crime de stellionat.

STÉNOGRAPHE. s. m. (grec *sténos*, resserré, *graphéin*, ecrire.) Celui qui possède et exerce l'art de la sténographie.

STÉNOGRAPHIE. s. f. Art d'écrire par abréviations, d'une manière aussi prompte que la parole.

* STÉNOGRAPHIER. v. a. Écrire par abréviation.

STÉNOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la sténographie.

STENTOR. s. m. Nom d'un guerrier qui avait, dit-on, une voix si éclatante, qu'elle faisait seule plus de bruit que celle de cinquante hommes criant tous ensemble. On ne le met ici qu'à cause de son emploi comme nom appellatif dans l'expression familière et figurée, *Une voix de stentor*, Une voix forte et retentissante.

STEPPE. s. m. Nom donné, dans l'empire de Russie, à des plaines vastes, élevées. Plusieurs géographes font ce mot fém.

STÈRE. s. m. (grec *stéréos*, solide.) Mesure égale au mètre cube, et destinée particulièrement à mesurer le bois de chauffage.

STÉRÉOBATE. s. m. (grec —*bathos*, bas.) t. d'archit. Espèce de soubassement sans moulure, qui supporte un édifice.

STÉRÉOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) t. de perspective. Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. t. de perspective. Qui a rapport à la stéréographie.

STÉRÉOMÉTRIE. s. f. (grec —*métron*, mesure.) t. de géom. La science qui traite de la mesure des solides.

STÉRÉOTOMIE. s. f. (grec —*tomè*, coupe.) t. de géom. La science de la coupe des solides, et particulièrement de la coupe des pierres.

STÉRÉOTYPAGE. s. m. (grec —*typos*, type.) t. d'impr. Action de stéréotyper, ou L'ouvrage qui en résulte.

STÉRÉOTYPE. adj. des 2 genres. t. d'impr. Il se dit Des ouvrages imprimés avec des pages ou planches dont les caractères ne sont pas mobiles, et que l'on conserve pour de nouveaux tirages.

STÉRÉOTYPER. v. a. t. d'impr. Imprimer un livre avec des pages ou planches solides. || STÉRÉOTYPÉ, ÉE. participe.

STÉRÉOTYPIE. s. f. t. d'impr. Art de stéréotyper. || L'atelier où on stéréotype.

STÉRILE. adj. des 2 genres. (lat. *sterilis*, stérile.) Qui ne porte point de fruit. || En botan., *Fleur stérile*, Celle où ne s'opère point la fécondation. || *Femme stérile*, Femme qui ne peut pas avoir d'enfants. || *Année stérile*, Année dans laquelle la récolte est mauvaise. || Fig., *Ce siècle a été stérile en grands hommes*, Dans ce siècle-là, il y a eu peu de grands hommes. *Le temps est stérile en nouvelles*, Il y a peu de nouvelles en ce moment. || Fig., *Auteur stérile, etc.*, Qui ne produit rien de lui-même. || *Sujet stérile*, Sujet qui de lui-même fournit très-peu de matière à l'écrivain. *Louanges stériles*, Celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense, quoiqu'elles dussent l'être. *Admiration stérile. Travail stérile. Savoir stérile. Gloire stérile. Pitié stérile.*

STÉRILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est stérile. *La stérilité de ce champ.* || Fig., *La stérilité d'un auteur. Etc.* || Fig., *Il y a stérilité de nouvelles*, Il y a peu ou point de nouvelles.

STERLING. s. m. Monnaie de compte en Angleterre. Il ne se dit point seul et il est invariable. *Une livre sterling.*

STERNUM. s. m. (grec *sternon*, même signif.) (On

prononce *Sternome.*) t. d'anat. Partie osseuse et aplatie qui s'étend du haut en bas de la partie antérieure de la poitrine, et avec laquelle les côtes et les clavicules sont articulées.

STERNUTATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *sternutare*, éternuer.) Il se dit Des remèdes, des substances qui excitent l'éternument. || Substantiv., au masc. *Le tabac, la bétoine sont des sternutatoires.*

STÉTHOSCOPE. s. m. (grec *stèthos*, poitrine, *scopéin*, observer.) t. de médec. Sorte de cornet acoustique, formé d'un cylindre de buis percé dans sa longueur : on applique cet instrument sur la poitrine d'une personne malade pour mieux entendre les sons que produisent, par leur mouvement, les organes contenus dans cette partie, et reconnaître ainsi les altérations qu'ils peuvent avoir éprouvées.

STIBIÉ, ÉE. adj. (grec *stibi*, antimoine.) t. de médec. Il se dit Des remèdes où il entre de l'antimoine, appelé en latin *Stibium.*

STIGMATE. s. m. (grec *stigma*, stigmate.) Marque que laisse une plaie, une cicatrice. || *Les stigmates de saint François*, Les marques semblables à celles des cinq plaies de Jésus-Christ, que saint François avait aux pieds, aux mains et au côté. || *Les stigmates de la justice*, Les marques du fer rouge imprimées sur l'épaule des voleurs. || Fig., *Un stigmate flétrissant*, Une note d'infamie. || Stigmate, en botan., La partie supérieure du pistil, dans les fleurs. || Stigmate, en t. d'entomol., se dit de Petites ouvertures placées aux deux côtés du ventre de plusieurs insectes, et qui sont les organes extérieurs de la respiration.

STIGMATISER. v. a. Marquer une personne avec un fer rouge ou autrement. || Fig., Blâmer, critiquer quelqu'un avec dureté et publiquement. || Stigmatisé, ée. participe.

STIL DE GRAIN. s. m. Nom d'une couleur jaune que les peintres emploient.

STILLATION. s. f. (lat. *stilla*, goutte.) (On fait sentir les deux L, sans les mouiller.) t. de physique. Action d'un liquide qui tombe goutte à goutte.

STIMULANT, ANTE. adj. (lat. *stimulare*, aiguillonner.) t. de médec. Qui est propre à éveiller, à exciter. || Substantiv. *Employer un stimulant.* || Il se dit fig. de Ce qui excite, aiguillonne l'esprit. *L'émulation est un stimulant qu'il faut employer à propos.*

STIMULER. v. a. Aiguillonner, exciter. *Il a de bonnes intentions, mais il faut le stimuler.* || En médec., Exciter, animer. *Il ne faut stimuler l'estomac qu'avec précaution.* || Stimulé, ée. participe.

STIMULUS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) t. de médec. Mot emprunté du latin, qui signifie, Aiguillon, et dont on se sert pour désigner Tout ce qui peut produire une excitation dans l'économie animale.

STIPE. s. m. (lat. *stipes*, tronc.) t. de botan. Nom que l'on donne à la tige des palmiers, des grandes fougères, etc.

STIPENDIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *stipendiari*, payer.) Qui est à la solde de quelqu'un. Peu usité.

STIPENDIER. v. a. Payer quelqu'un, l'avoir à sa solde. || Il ne se dit plus guère qu'en parlant De gens qu'on veut employer à l'exécution de mauvais desseins. || Stipendié, ée. participe.

STIPULANT, ANTE. adj. (lat. *stipulari*, stipuler.) t. de jurispr. Qui stipule.

STIPULATION. s. f. t. de jurispr. Toutes sortes de clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat.

STIPULE. s. f. (lat. *stipula*, stipule.) t. de botan. Certains appendices membraneux ou foliacés qui, dans plusieurs plantes, accompagnent la base du pétiole ou de la feuille.

STIPULER. v. a. (lat. *stipulari*, stipuler.) t. de jurispr. Convenir de quelque chose dans un contrat ; demander, faire promettre à quelqu'un en contractant. *Ils ont stipulé que...* || Stipulé, ée. participe.

STOCKFISCH. s. m. (On prononce *Stokfiche.*) Mot emprunté de l'allemand. Toute sorte de poisson salé et séché. || Particulièrement, Espèce de morue séchée à l'air.

STOÏCIEN, IENNE. adj. (grec *stoïcos*, stoïcien.) Qui suit la doctrine de Zénon. || Il se dit aussi Des choses qui appartiennent à cette doctrine. *Maxime stoïcienne.* || Subst. Philosophe de la secte de Zénon. *Les stoïciens étaient de cet avis.* || Par extension, Un homme ferme, sévère et inébranlable. *C'est un vrai stoïcien.*

STOÏCISME. s. m. Philosophie de Zénon. || Fermeté, austérité, telle qu'était celle des stoïciens. *C'est par pur stoïcisme qu'il vit ainsi.*

STOÏQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de l'insensibilité et de la fermeté qu'affectaient les stoïciens. *Courage stoïque.*

STOÏQUEMENT. adv. En stoïcien, avec le courage et la fermeté d'un stoïcien.

STOKFICHE. s. m. *Voyez* Stockfisch.

STOMACAL, ALE. adj. (lat. *stomachus*, estomac.) Qui fortifie l'estomac.

STOMACHIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de médec. Qui appartient à l'estomac. Ce sens est peu usité. || Bon à l'estomac. *Élixir stomachique.* || Il s'emploie substantiv. au masc., dans le même sens. *C'est un bon stomachique.*

STORAX ou STYRAX. s. m. (grec *styrax*, même signif.) Espèce de résine odoriférante qui découle d'un arbre des Indes, et qui s'emploie dans la pharmacie.

STORE. s. m. (grec *storennumi*, étendre.) Espèce de rideau d'étoffe, qui se lève et se baisse par un ressort, et qu'on met devant une fenêtre ou à une portière de carrosse, pour se garantir du soleil.

STRABISME. s. m. (grec *strabismos*, même signif.) t. de médec. Disposition vicieuse des yeux qui ne sont pas dirigés simultanément vers le même objet.

STRAMONIUM. s. m. (On prononce *Stramoniome.*) t. de botan. Plante de la famille des Solanées, à feuilles larges et à grandes fleurs blanches.

STRANGULATION. s. f. (grec *straggaloô*, étrangler.) t. didactique. Action d'étrangler, étranglement.

STRANGURIE. s. f. (grec *straggouria*, même signif.) t. de médec. Difficulté extrême d'uriner, dans laquelle on ne peut rendre l'urine qu'en petite quantité, goutte à goutte, et avec douleur.

STRAPASSER. v. a. (ital. *strapazzare*, même signif.) Maltraiter de coups. Vieux. || En peint., Peindre ou dessiner à la hâte et sans correction, en affectant la négligence et la facilité. Peu usité. || Strapassé, ée. participe.

STRAPASSONNER. v. a. t. de peinture, synonyme de *Strapasser*, mais encore moins usité. || Strapassonné, ée. participe.

STRAPONTIN. s. m. Siége garni, que l'on met sur le devant dans les carrosses coupés, ou aux portières dans les grands carrosses, et qui peut se lever et s'abaisser.

STRAS. s. m. (On prononce l'S finale.) Composition qui imite le diamant, et qui tire son nom de celui qui en est l'inventeur.

STRASSE. s. f. Bourre ou rebut de la soie.

STRATAGÈME. s. m. (grec *stratègèma*, même signif.) Ruse de guerre. || Fig., Finesse, tour d'adresse, surprise dont on use dans toutes sortes d'affaires. *Inventer un stratagème.*

STRATÉGIE. s. f. (grec *stratègia*, stratégie.) La partie de l'art militaire qui s'applique aux grandes opérations de la guerre.

STRATÉGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la stratégie, ou auquel on applique la stratégie.

STRATÉGISTE. s. m. Celui qui connaît la stratégie.

STRATÈGUE ou STRATÉGE. s. m. t. d'antiq. Celui qui commandait les armées chez les Athéniens.

STRATIFICATION. s. f. (lat. *stratum facere*, placer par couches.) t. de chimie. Arrangement de diverses substances qu'on place par couches dans un vaisseau.

STRATIFIER. v. a. t. de chimie. Arranger des substances par couches dans un vaisseau. || STRATIFIÉ, ÉE. participe.

STRATOCRATIE. s. f. (grec *stratos*, armée, *cratos*, empire.) Gouvernement militaire. Peu usité.

STRATOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) Description d'une armée, et de tout ce qui la compose, des différentes armes, de la manière de camper, etc. Peu usité.

STRÉLITZ. s. m. pl. Corps d'infanterie moscovite, qui avait à peu près la même organisation que celui des janissaires turcs.

STRIBORD. s. m. t. de marine. (On prononce toujours, et on écrit plus ordinairement, *Tribord.*) Le côté droit du navire, en allant de la poupe à la proue. Il est opposé à *Bâbord.*

STRICT, ICTE. adj. (lat. *strictus*, serré.) Étroit, resserré. Il ne s'emploie qu'au sens moral, et signifie, Rigoureux. *Obligation stricte.* || Il se dit quelquefois Des personnes, et signifie, Exact, sévère. *Il est strict en affaires.*

STRICTEMENT. adv. D'une manière stricte.

STRIÉ, ÉE. adj. (grec *strigx*, strie.) Dont la surface présente des stries. || Il se dit, en archit., Des colonnes et des pilastres qui sont ornés, dans toute leur hauteur, de cannelures avec listel.

STRIES. s. f. pl. Petites côtes ou filets séparés par des raies ou lignes enfoncées. Il s'emploie surtout en hist. nat. et en botan. *Les stries d'une coquille.* || Il se dit, en archit., Des cannelures avec listel qui ornent des colonnes, des pilastres.

STRIGILE. s. m. (lat. *strigilis*, strigile.) Instrument dont les anciens se servaient dans le bain pour racler la peau et en détacher la crasse.

STRIURES. s. f. pl. (grec *strigx*, strie.) Synonyme de *Stries*, se dit souvent en parlant Des coquilles ou des colonnes striées.

STROBILE. s. m. (grec *strobilos*, cône.) t. de botan., synonyme de Cône. *Voyez* CÔNE.

STROPHE. s. f. (grec *strophè*, strophe.) Couplet ou stance d'une ode.

STRUCTURE. s. f. (lat. *structura*, structure.) La manière dont un édifice est bâti. || *La structure du corps humain*, La manière dont les parties du corps humain sont arrangées entre elles. || Fig., *La structure d'un discours*, la disposition, l'arrangement des parties d'un discours.

STRYGE. s. m. (grec *strygx*, stryge.) Synonyme de vampire.

STUC. s. m. (allem. *stuck*, stuc.) Espèce de mortier fait de marbre blanc pulvérisé, mêlé avec de la chaux et diverses couleurs.

STUCATEUR. s. m. Ouvrier qui travaille en stuc.

STUDIEUSEMENT. adv. (lat. *studiosus*, studieux.) Avec soin, avec application.

STUDIEUX, EUSE. adj. Qui aime l'étude.

STUPÉFACTIF, IVE. adj. (lat. *stupefacere*, stupéfier.) t. de médec., synonyme de Stupéfiant. Peu usité.

STUPÉFACTION. s. f. Engourdissement d'une partie du corps. || Fig., Étonnement extraordinaire et extatique. *A cette nouvelle, il fut frappé de stupéfaction.*

STUPÉFAIT, AITE. adj. Que la surprise rend comme interdit et immobile. *Il en fut stupéfait.* Fam.

STUPÉFIANT, ANTE. adj. t. de médec. Qui stupéfie. || Substantiv. *Tous les narcotiques sont des stupéfiants.* Voyez NARCOTIQUE.

STUPÉFIER. v. a. t. de médec. Diminuer ou suspendre le sentiment et le mouvement. Peu usité. || Fig., Causer une grande surprise. || STUPÉFIÉ, ÉE. participe.

STUPEUR. s. f. (lat. *stupor*, stupeur.) t. de méd. Suspension des facultés intellectuelles, accompagnée d'immobilité et d'une expression d'étonnement ou d'indifférence dans la physionomie. || Fig., Espèce d'immobilité causée par une grande surprise ou par un grand effroi. *Nous étions tous dans la stupeur.*

STUPIDE. adj. des deux genres. Hébété, d'un esprit lourd et pesant. || Il se dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Silence stupide.* Il est aussi substantif, en parlant Des personnes. *Un stupide.*

STUPIDEMENT. adv. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ. s. f. Pesanteur d'esprit, privation d'esprit et de jugement. *Admirez la stupidité de cet homme.* || Il signifie aussi, Parole, action stupide.

STYGMATE. s. m. *Voyez* STIGMATE.

STYGMATISER. v. a. *Voyez* STIGMATISER.

STYLE. s. m. (grec *stylos*, style.) t. d'antiq. Sorte de poinçon ou de grosse aiguille, avec la pointe de laquelle les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire. || L'aiguille d'un cadran solaire. *Ce style est mal posé.* || STYLE, fig., et par extens., La manière d'exprimer par écrit les pensées. *Style sec et décharné. Style châtié. Style décousu.* || *Il n'a point de style*, se dit D'un auteur qui n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, ou qui écrit d'une manière commune, sans force et sans agrément. || *Style barbare*, Manière d'écrire rude, grossière, incorrecte. || *Les finesses, les grâces du style*, Certains arrangements d'expressions, certains tours qui donnent de la finesse et de la grâce au style. || *Style de palais*, Les termes dont on ne se sert que dans la procédure et dans les plaidoiries. || *Vieux style*, La manière dont on comptait dans le calendrier, avant sa réformation par Grégoire XIII, et qui est encore suivie en Grèce et en Russie. *Nouveau style*, La manière dont on compte depuis cette réformation. || STYLE, fig. et famil., La manière d'agir, de parler. || STYLE, dans les Beaux-Arts, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique, La manière d'exécuter particulière à l'artiste. || Caractère de la composition. *Cette peinture est d'un bon style.* || STYLE, en botan. La partie du pistil qui est entre l'ovaire et le stigmate, et qui est ordin. allongée en forme de filet plus ou moins délié.

STYLER. v. a. Former, dresser, habituer. *On l'a stylé à cela.* Fam. || STYLÉ, ÉE. participe.

STYLET. s. m. Sorte de poignard, dont la lame est très-menue et ordinairement triangulaire.

STYLITE. adj. m. Surnom donné à quelques soli-

taires qui avaient placé leurs cellules au-dessus de portiques ou de colonnades en ruine.

STYLOBATE. s. m. (grec *stylobatès*, stylobate.) t. d'archit. Piédestal ou soubassement qui porte des colonnes.

STYPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *stypticos*, styptique.) t. de médec. Qui a la vertu de resserrer. || Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. *Un styptique.*

STYRAX. s. m. *Voyez* STORAX.

* STYX. s. m. (Mot grec.) Fleuve des enfers.

SUAIRE. s. m. (lat. *sudarium*, mouchoir.) Linceul dans lequel on ensevelit un mort. || *Saint suaire*, Linge que l'on dit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur. || Petite représentation en peinture du saint suaire

SUANT, ANTE. adj. (lat. *sudare*, suer.) Qui sue.

SUAVE. adj. des 2 genres. (lat. *suavis*, suave.) Qui est d'une douceur agréable aux sens, et particulièrement à l'odorat. *Un parfum suave.*

SUAVITÉ. s. f. Qualité de ce qui est suave. *La suavité de cette odeur, de cette mélodie.* || En ter. de spiritualité, Certaine douceur qui se fait sentir à l'âme quand Dieu la favorise.

SUBALTERNE. adj. des 2 genres. (lat. *sub*, sous, *alter*, autre.) Subordonné, inférieur, secondaire. || Fig., *C'est un esprit subalterne*, se dit D'un homme dont l'esprit est médiocre, incapable de grandes choses. || SUBALTERNE, s'emploie substantiv. en parlant Des personnes. *Ce n'est qu'un subalterne.*

SUBDÉLÉGATION. s. f. (lat. *sub*, sous, *delegare*, déléguer.) Action de subdéléguer; Commission par laquelle une personne est autorisée à agir en la place d'une autre.

SUBDÉLÉGUER. v. a. Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier. Il se dit lorsqu'un homme investi de quelque autorité par son gouvernement, commet quelqu'un pour agir en sa place. || SUBDÉLÉGUÉ, ÉE. participe. || SUBDÉLÉGUÉ, est aussi subst. masc. *Il était subdélégué dans cette ville.*

SUBDIVISER. v. a. (lat. *subdividere*, subdiviser.) Diviser en plusieurs parties quelque partie d'un tout déjà divisé. || Avec le pron. pers. *Les deux branches de cette rivière se subdivisent en plusieurs canaux.* || SUBDIVISÉ, ÉE. participe.

SUBDIVISION. s. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé. *Faire une subdivision.*

SUBHASTATION. s. f. (lat. *subhastatio*, même signif.) t. de coutumes. Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur. Vieux.

SUBINTRANTE. adj. f. (lat. *subintrare*, survenir.) t. de médec. Il n'est usité que dans cette locution, *Fièvre subintrante*, Fièvre primitivement intermittente, dont un accès commence avant que le précédent soit fini.

SUBIR. v. a. (lat. *subire*, subir.) Supporter de gré ou de force le commandement d'un supérieur, la peine qui est imposée, un mal, un mauvais traitement quelconque. *Subir la loi du vainqueur, le joug, la mort.* || *Subir la question*, Être mis à la question. *Subir un examen*, Passer à l'examen, suivant les formalités ordinaires. *Subir une épreuve;* cette phrase peut s'appliquer Aux choses, dans un sens analogue. || *Subir un interrogatoire*, Comparaître devant le juge, et répondre à ses interrogations. || *Subir son jugement*, Subir la peine à laquelle on a été condamné par un jugement. || *Subir des changements, une réforme, etc.*, se dit Des choses qui viennent à être changées, modifiées, etc. || SUBI, IE. participe.

SUBIT, ITE. adj. (lat. *subitus*, subit.) Soudain, qui arrive tout à coup.

SUBITEMENT. adv. Soudainement, d'une manière subite.

SUBITO. Adverbe latin qui signifie, Subitement, tout à coup; et qu'on emploie quelquefois en français, dans le langage familier.

SUBJONCTIF. s. m. (lat. *subjunctivus*, même signif.) t. de gramm. Mode du verbe, qui se place toujours après un autre verbe, ou une conjonction, et dans une phrase ou proposition subordonnée ou incidente.

SUBJUGUER. v. a. (lat. *subjugare*, subjuguer.) Réduire en sujétion par la force des armes. || Fig., Prendre de l'empire, prendre le dessus. *Il se laisse subjuguer par tous ses valets.* || SUBJUGUÉ, ÉE. participe.

SUBLIMATION. s. f. (lat. *sublimis*, élevé.) Opération de chimie par laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent au haut du vaisseau.

SUBLIMATOIRE. s. m. t. de chimie. Vaisseau dans lequel on recueille les parties volatiles élevées par le moyen du feu.

SUBLIME. adj. des 2 genres. Haut, relevé. Il n'est usité qu'en parlant Des choses morales ou intellectuelles. *C'est un génie sublime.* || Substantiv., il se dit de Ce qu'il y a de grand et d'excellent dans les sentiments, dans les actions vertueuses, dans le style. *Il y a du sublime dans cette action.*

SUBLIMÉ. s. m. t. de chimie. Le produit de la sublimation. Il se dit particulièrement de Certaines préparations de mercure.

SUBLIMEMENT. adv. D'une manière sublime. Il est peu usité.

SUBLIMER. v. a. t. de chimie. Élever les parties volatiles d'un corps, d'une substance sèche, par le moyen du feu, dans un matras ou dans une cornue. || SUBLIMÉ, ÉE. participe.

SUBLIMITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sublime. *La sublimité du style.*

SUBLINGUAL, ALE. adj. (lat. *sub linguâ*, sous la langue.) (On prononce *goual.*) t. d'anat. Qui est placé sous la langue.

SUBLUNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *—luná*, la lune.) t. didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. || *Le monde sublunaire*, La terre.

SUBMERGER. v. a. (lat. *submergere*, inonder.) Inonder, couvrir d'eau. || Plonger, enfoncer entièrement dans l'eau. *Ce navire a été submergé*, Il a péri en enfonçant dans l'eau. || SUBMERGÉ, ÉE. participe.

SUBMERSION. s. f. Grande et forte inondation qui couvre totalement le terrain inondé. || Il se dit aussi en parlant D'un navire ou de quelque autre objet qui est entièrement enfoncé dans l'eau.

SUBODORER. v. a. (lat. *subodorari*, même signification.) Sentir de loin, à la trace. Peu usité. || SUBODORÉ, ÉE. participe.

SUBORDINATION. s. f. (lat. *sub.*, sous, *ordinare*, ordonner.) Certain ordre établi entre les personnes, et qui fait que les unes dépendent des autres. || Particulièrement, La dépendance d'une personne à l'égard d'une autre. *Il y a subordination du lieutenant au capitaine.* || La dépendance où certaines sciences et certains arts sont à l'égard de quelques autres. *La subordination de la gravure à la peinture.*

SUBORDONNÉMENT. adv. En sous-ordre. Peu usité.

SUBORDONNER. v. a. Établir un ordre de dé-

pendance de l'inférieur au supérieur. *Les règlements de cette maison subordonnent tous les employés au directeur.* || Il se dit aussi en parlant Des choses. || SUBORDONNÉ, ÉE. participe. || Il s'emploie quelquefois substantivement.

SUBORNATION. s. f. (lat. *subornare*, suborner.) Séduction par laquelle on engage quelqu'un à faire quelque chose contre son devoir.

SUBORNER. v. a. Porter à faire une mauvaise action, une action contre le devoir. *Suborner des enfants de famille.* || SUBORNÉ, ÉE. participe.

SUBORNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui suborne. || Adject. *Des conseils suborneurs.*

SUBRÉCARGUE. s. m. t. de commerce maritime, emprunté de l'espagnol. Celui qui est chargé de gérer une cargaison, pour en faire la vente et les retours.

SUBRÉCOT. s. m. (lat. *super*, au dessus, *quotus*, combien.) Le surplus de l'écot, ce qu'il en coûte au delà de ce qu'on s'était proposé de dépenser. || Fig. Demande qui vient par-dessus les autres, et à laquelle on ne s'attendait point. Dans les deux acceptions, il est fam.

SUBREPTICE. adj. des 2 genres. (lat. *subreptio*, subreption.) t. de jurispr. et de chancellerie. Il se dit Des lettres, grâces, provisions, concessions, etc., qui sont obtenues sur un faux exposé; à la différence d'*Obreptice.* || Il se dit, par extension, De certaines choses qui se font furtivement et illicitement. *Édition subreptice.*

SUBREPTICEMENT. adv. D'une manière subreptice.

SUBREPTION. s. f. Surprise qu'on fait à un supérieur, en obtenant de lui des grâces sur un faux exposé. || *Moyens d'obreption et de subreption*, Les moyens par lesquels on prouve que des lettres accordées en chancellerie sont obreptices et subreptices, pour en obtenir la nullité.

SUBROGATION. s. f. (lat. *subrogare*, subroger.) t. de jurispr. Acte par lequel on subroge.

SUBROGER. v. a. t. de jurispr. Substituer, mettre en la place de quelqu'un. On le dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des choses. || *Subroger un rapporteur*, Nommer un juge en la place d'un autre qui était rapporteur. || SUBROGÉ, ÉE. participe. *Subrogé tuteur*, Celui qui est nommé par les parents et par le juge, pour empêcher que le tuteur ou la tutrice ne fasse rien contre les intérêts du mineur.

SUBSÉQUEMMENT. adv. (lat. *subsequens*, suivant.) t. de jurispr. Ensuite, après.

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui suit, qui vient après.

SUBSIDE. s. m. (lat. *subsidium*, subside.) Levée de deniers qu'on fait sur le peuple pour les nécessités de l'État. || Secours d'argent qu'un prince donne à un autre prince son allié, en conséquence des traités faits entre eux.

SUBSIDIAIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui sert à fortifier un moyen principal dans une affaire contentieuse; ce qu'on allègue à la suite des raisons qu'on a déjà employées. || *Conclusions subsidiaires*, Conclusions conditionnelles, qu'on prend en second lieu, et pour le cas seulement où les conclusions principales ne seraient pas adjugées. || *Hypothèque subsidiaire*, seconde hypothèque qui sert à assurer davantage la première, et qui n'a d'effet qu'au défaut de l'autre. || Dans le langage ordinaire, *Raison subsidiaire*, Raison qui vient à l'appui des précédentes, et qu'on donne par surcroît.

SUBSIDIAIREMENT. adv. t. de jurispr. D'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE. s. f. (lat. *subsistere*, subsister.) Nourriture et entretien. *Il n'a aucun moyen de subsistance.* || Il se dit, au pluriel, de Tout ce qui est nécessaire à la subsistance d'une armée. *Cette armée tire ses subsistances de tel pays.* || En term. d'administr. militaire, *Mettre un homme en subsistance dans un régiment*, Recueillir un soldat isolé dont le corps est éloigné, le nourrir et le solder jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son drapeau.

SUBSISTER. v. n. Exister encore, continuer d'être. Dans ce sens, il ne se dit que Des choses. *La plus grande partie du Colisée subsiste encore.* || SUBSISTER, Demeurer en force et en vigueur. Il se dit particulièrement Des lois, des coutumes, des propositions qu'on avance, et autres choses semblables. *Cette loi subsiste encore. L'amitié ne peut subsister sans l'estime.* || SUBSISTER, Vivre et s'entretenir. *Quoiqu'il ait peu de bien, il ne laisse pas de subsister honnêtement.*

SUBSTANCE. s. f. terme de philosophie. Être qui subsiste par lui-même, à la différence de L'accident, qui ne subsiste qu'étant adhérent à un sujet. || SUBSTANCE, se dit, dans les sciences et dans le langage ordinaire, de Toute sorte de matière. *Ce fruit est d'une substance molle et aqueuse. Substance nutritive, compacte.* || SUBSTANCE, se dit absolument de Ce qu'il y a de plus succulent, de plus nourrissant en quelque chose. *Les plantes attirent la substance de la terre.* || Fig., *Il y a beaucoup de paroles et peu de substance dans ce discours*, Il y a beaucoup de verbiage et peu d'idées. || SUBSTANCE, fig., Ce qu'il y a de plus essentiel dans un discours, dans un acte, dans une affaire, etc. *Je n'ai pu retenir tout ce qu'il a dit, mais je vous en rapporterai la substance.* || SUBSTANCE, se dit encore, figur., de Ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. *Il s'est engraissé de la substance du peuple.* || EN SUBSTANCE. loc. adv. Sommairement, en gros. *Voici en substance de quoi il s'agit.*

SUBSTANTIEL, ELLE. adj. Qui est succulent, nourrissant, rempli de substance. *Nourriture substantielle.* || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *On a extrait de ce livre ce qu'il y a de plus substantiel.* || En ter. de l'ancienne école, *Formes substantielles*, Substance qui détermine la matière à être une certaine chose.

SUBSTANTIELLEMENT. adv. Quant à la substance. Il n'est guère usité que dans la théologie catholique.

SUBSTANTIF. adj. m. t. de grammaire. Tout nom qui seul, et sans le secours d'aucun autre mot, signifie tout être, toute chose qui est l'objet de notre pensée. || Il s'emploie aussi substantivement. || *Verbe substantif*, Le verbe *Être*, quand il n'est pas auxiliaire.

SUBSTANTIVEMENT. adv. En manière de substantif.

SUBSTITUER. v. a. (lat. *substituere*, substituer.) Mettre une chose, une personne à la place d'une autre. || SUBSTITUER, en jurispr. Appeler quelqu'un à une succession après un autre héritier, ou à son défaut. Voy. SUBSTITUTION. || SUBSTITUÉ, ÉE. participe.

SUBSTITUT. s. m. Celui qui tient la place d'un autre, qui exerce les fonctions d'un autre, en cas d'absence ou d'empêchement légitime. || Particulièrement, Magistrat chargé de remplacer au parquet le procureur général, le procureur du roi.

SUBSTITUTION. s. f. Action de mettre une chose, une personne à la place d'une autre. || SUBSTITUTION, en jurispr., Disposition par laquelle on appelle à sa succession un ou plusieurs héritiers successivement,

après celui qu'on a institué, de manière que celui-ci ne peut aliéner les biens sujets à la substitution.

SUBSTRUCTION. s. f. (lat. *substructio*, même signif.) Fondement d'un édifice, ou Construction souterraine, construction d'un édifice sous un autre.

SUBTERFUGE. s. m. (lat. *subterfugere*, échapper.) Moyen détourné et artificieux pour se tirer d'embarras. Il ne se prend qu'en mauvaise part. *User de subterfuges.*

SUBTIL, ILE. adj. (lat. *subtilis*, fin.) Délié, fin, menu. Il est opposé à Grossier, à épais. *On a fait évaporer ce qu'il y avait de plus subtil.* || Il se dit aussi De certaines choses qui sont de nature à pénétrer, à s'insinuer promptement. *Poison subtil.* || Fig., *Avoir la vue subtile, l'ouïe subtile.* Voir, entendre aisément ce que la plupart des autres personnes ne voient, n'entendent que difficilement. On dit de même: *Avoir des sens très-subtils, etc.* || SUBTIL, signifie fig., Qui est adroit à faire des tours de main, et dont la dextérité ne laisse pas apercevoir la manière dont ils se font. *Ce joueur de gobelets est fort subtil. Le singe est fort subtil. Ce vol est subtil,* Il est fait avec beaucoup d'adresse. || Il se dit également en parlant De l'adresse de l'esprit en certaines choses. *Ce raisonnement est plus subtil que solide.* || Il signifie, Qui est trop raffiné, qui échappe à l'intelligence par un excès de finesse.

SUBTILEMENT. adv. D'une manière subtile, très-adroite.

SUBTILISATION. s. f. t. de chimie. Action de subtiliser certains liquides par la chaleur du feu. Vieux.

SUBTILISER. v. a. Rendre subtil, délié, pénétrant. || Famil., Attraper, tromper subtilement. *Si vous n'y prenez garde, il vous subtilisera.* Ce sens et le précédent vieillissent. || Neut., Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire. *On s'éloigne quelquefois de la vérité à force de subtiliser.* || SUBTILISÉ, ÉE. participe.

SUBTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est subtil, ou De celui qui est subtil. *Subtilité des atomes, du poison, d'esprit, d'un escamoteur.* || Quelquefois, surtout au pluriel, Ruses qu'une personne emploie dans les affaires; et plus ordinairement Raisonnements, distinctions qui sont trop subtiles et qui échappent à l'intelligence.

SUBULÉ, ÉE. adj. (lat. *subula*, alêne.) t. de botan. Qui se termine insensiblement en pointe, comme une alêne.

SUBURBICAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *suburbium*, faubourg.) Il se dit Des provinces d'Italie qui composent le diocèse de Rome, et Des églises établies dans ces provinces.

SUBVENIR. v. n. (lat. *subvenire*, subvenir.) (Il s'emploie avec la préposition *à*, et se conjugue comme *Venir*, avec cette différence que, dans les temps composés il prend l'auxiliaire *Avoir*, et non l'auxiliaire *Être*.) Secourir, soulager. || Plus ordinairement en parlant Des choses, Pourvoir, suffire. *On ne peut pas subvenir à tout. On a subvenu à ses besoins.*

SUBVENTION. s. f. Secours d'argent accordé ou exigé pour subvenir dans un cas pressant à une dépense imprévue de l'État. *Subvention de guerre.* || Il se dit aussi Des fonds que le gouvernement accorde pour soutenir une entreprise. *Ce théâtre vient d'obtenir une subvention.*

SUBVERSIF, IVE. adj. (lat. *subvertere*, renverser.) Qui renverse, qui détruit. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Principe subversif.*

SUBVERSION. s. f. Renversement. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Cela causa l'entière subversion de cet État.*

SUBVERTIR. v. a. Renverser. Il n'est d'usage qu'au figuré. Il est moins usité que ses dérivés. || SUBVERTI, IE. participe.

SUC. s. m. (lat. *succus*, suc.) Liqueur qui s'exprime de la viande, des plantes, des herbes, des légumes, des fleurs, etc., et qui contient ce qu'elles ont de plus substantiel. *Exprimer le suc d'un fruit.* || Il se dit aussi de Certaines liqueurs qui se trouvent dans le corps des animaux, ou dans la terre. *Le suc nourricier, gastrique.*

SUCCÉDANÉ, ÉE. adj. (lat. *succedere*, remplacer.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qu'on peut substituer à d'autres, parce qu'ils ont les mêmes propriétés. On l'emploie aussi comme substantif, au masculin. *Un bon succédané.*

SUCCÉDER. v. n. qui s'emploie avec la préposition *à*. Venir après, prendre la place de. *La nuit succède au jour. L'ennui succède souvent aux plaisirs bruyants. Les événements se succèdent avec rapidité.* || *Succéder à quelqu'un*, Posséder après lui une charge, un emploi, une dignité, etc. || *Succéder à l'empire, à la couronne*, Parvenir à l'empire, à la couronne, après un autre. *Succéder au crédit, à la faveur, aux honneurs de quelqu'un.* || SUCCÉDER, Recueillir l'héritage d'une personne par droit de parenté. *Les enfants succèdent au père.* || *Être habile à succéder*, Être capable de succéder. || SUCCÉDER, Réussir, avoir une heureuse issue.

SUCCÈS. s. m. (lat. *successus*, succès.) Ce qui arrive à quelqu'un de conforme ou de contraire au but qu'il se proposait dans une affaire, dans une entreprise, dans un travail. *Le succès de cette affaire est douteux. Cet ouvrage a obtenu un succès durable.* || Succès, absol., se prend toujours en bonne part. *Le succès de ses armes.* || *Succès de circonstance*, Succès dû presque entièrement aux circonstances pour lesquelles l'ouvrage qui l'obtient a été fait. — *Succès du moment*, Succès passager. || *Succès d'estime*, Succès sans éclat, qu'obtient un ouvrage estimable, mais dépourvu de grandes beautés. *Succès de vogue*, Succès bruyant qui n'est pas toujours une garantie du mérite d'un ouvrage. *Succès d'enthousiasme, Succès fou.*

SUCCESSEUR. s. m. (lat. *succedere*, succéder.) Celui qui succède à un autre et entre à sa place dans ses biens, dans une dignité, dans un emploi. *Il désigna son successeur à l'empire.*

SUCCESSIBILITÉ. s. f. t. de jurispr. et de droit politique. Droit de succéder.

SUCCESSIBLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui est ou qui rend habile à succéder.

SUCCESSIF, IVE. adj. Il se dit De certaines choses dont les parties n'existent point ensemble, mais se succèdent les unes aux autres sans interruption. *L'ordre successif des nuits et des jours.* || Il se dit également De certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. *Découvertes, guerres successives.* || En jurispr., *Droits successifs*, Les droits qu'on a à une succession, à un héritage.

SUCCESSION. s. f. Suite de personnes ou de choses qui se succèdent les unes aux autres sans interruption, ou à peu d'intervalle l'une de l'autre. *La succession des êtres. Une succession d'idées. Il n'est rien arrivé de semblable dans toute la succession des siècles.* || *Par succession de temps*, Par une longue suite de temps. || SUCCESSION, Hérédité, les biens, les effets qu'une personne laisse en mourant. *L'ouverture de la succession.* || Il se dit aussi de La manière dont se fait la transmission des hérédités. *Succession directe. Succession ab intestat.*

SUCCESSIVEMENT. adv. L'un après l'autre.

SUCCIN. s. m. (lat. *succinum*, succin.) C'est la même chose que l'ambre jaune.

SUCCINCT, INCTE. adj. (lat. *succinctus*, court.) Court, bref. Il est opposé à Prolixe, et ne se dit proprement que Du discours. || Il se dit aussi Des personnes, par rapport au discours. *Cet homme est succinct dans ses réponses.* || Fig. et par plaisanterie, *Un repas succinct*, Repas où il y a peu à manger.

SUCCINCTEMENT. adv. D'une manière succincte, en peu de mots. || Fig. et fam., *Dîner succinctement*, Dîner légèrement.

SUCCION. s. f. (lat. *suctus*, succion.) t. didactique. Action de sucer.

SUCCOMBER. v. n. (lat. *succumbere*, succomber.) Être accablé sous un fardeau que l'on porte. *Succomber sous le faix.* || Fig., Ne pouvoir résister, être vaincu, céder. *Succomber sous le travail. Succomber à la fatigue.* || Absol., Mourir, périr. *Le malade a succombé.* || SUCCOMBER, fig., Avoir du désavantage en quelque chose qu'on entreprend contre quelqu'un. *N'entreprenez pas cette affaire-là, vous y succomberiez.*

SUCCUBE. s. m. (lat. *succuba*, même signif.) Démon qui, suivant l'opinion populaire, prend la forme d'une femme, pour avoir commerce avec un homme.

SUCCULENT, ENTE. adj. (lat. *succulentus*, succulent.) Qui a beaucoup de suc, et qui est fort nourrissant. Il ne se dit que Des aliments. *Viande succulente.*

SUCCURSALE. adj. f. (lat. *succurrere*, aider.) Il est usité surtout dans cette dénomination, *Eglise succursale*, Église qui supplée à l'insuffisance de l'église paroissiale. || Substantiv. *Une succursale.* || Par extens., Un établissement subordonné à un autre, et créé dans le même but. *Cet hôpital a une succursale.*

SUCCURSALISTE. s. m. Desservant d'une succursale.

SUCEMENT. s. m. (lat. *sugere*, sucer.) Action de sucer.

SUCER. v. a. Tirer quelque liqueur, quelque suc avec les lèvres et à l'aide de l'aspiration. Il se dit également en parlant De la liqueur qu'on attire, et Du corps dont on attire la liqueur. *Sucer un os, le sang.* || Fig., *Sucer avec le lait une doctrine, un sentiment*, Être de bonne heure imbu d'une doctrine. On dit de même, *Sucer le lait de la doctrine évangélique.* || SUCER, fig. et fam., Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne. *C'est une vraie sangsue qui le suce jusqu'à la moelle des os.* || SUCÉ, ÉE. participe.

SUCEUR. s. m. Celui qui suce. Il se disait particulièrement de Certaines personnes qui suçaient les plaies pour les guérir. || En hist. nat., Certains insectes qui sont pourvus d'une espèce d'organe appelé *Suçoir.*

SUÇOIR. s. m. t. d'hist. nat. Organe qui sert à sucer.

SUÇON. s. m. Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement.

SUÇOTER. v. a. Sucer plusieurs fois et à plusieurs reprises. Fam. || SUÇOTÉ, ÉE. participe.

SUCRE. s. m. (lat. *saccharum*, sucre.) Suc très-doux, qui se tire de plusieurs végétaux, principalement d'une espèce de graminée appelée *Canne à sucre*, et qui s'épaissit, se durcit, se cristallise par le moyen du feu. || *Sucre brut*, Le sucre qui, ayant été cuit, n'est pas encore raffiné. *Sucre raffiné*, Sucre brut qu'on a blanchi par le raffinage. *Sucre royal*, Le sucre qui a été raffiné deux fois. || *Sucre candi*, Sucre cristallisé. *Sucre de pomme*, Sucre préparé avec du jus de pomme. *Sucre d'orge*, Espèce de pâte jaunâtre, transparente et solide, faite avec du sucre et de l'eau d'orge, et dont on se sert pour le rhume. || *Confitures à mi-sucre*, Confitures où l'on ne met que la moitié du sucre qu'on a coutume de mettre dans les autres. || Fig. et fam., *Cet homme est tout sucre et tout miel*, Il est fort doucereux. || Fam., *En pain de sucre*, En forme de cône.

SUCRER. v. a. Mettre du sucre en masse ou en poudre dans quelque chose. || SUCRÉ, ÉE participe. || Il se dit adjectivement Des fruits, des légumes qui sont fort doux, qui ont le goût du sucre. *Ces poires sont sucrées.* || Prov. et fig., *Faire la sucrée*, se dit D'une femme qui par des manières affectées fait la modeste, l'innocente, la scrupuleuse. On dit de même, *Un air sucré.*

SUCRERIE. s. f. Lieu destiné pour faire le sucre. Le lieu où on le raffine. Le mot de *Raffinerie* est plus usité. || SUCRERIE, se dit encore de Certaines choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc.; et, en ce sens, il n'est guère d'usage qu'au pluriel. *Je n'aime point les sucreries.*

SUCRIER. s. m. Pièce de vaisselle dans laquelle on met du sucre en poudre ou en morceaux.

SUCRIN. adj. m. Qui a le goût de sucre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des melons.

SUD. (allem. *süd*, sud.) s. m. (On prononce le D.) Le midi, la partie du monde opposée au nord. || Adjectiv., *Le pôle sud*, Le pôle antarctique ou austral. *Degrés de latitude sud*, Ceux qui vont de l'équateur à ce pôle. || SUD, employé absolument, signifie, Le vent du sud.

SUD-EST. s. m. (all. —*est*, est.) La partie du monde qui est entre le sud et l'est. || Le vent qui tient le milieu entre le sud et l'est. Adj., *Le vent est sud-est.*

SUDORIFÈRE, et plus communément SUDORIFIQUE, adj. des 2 genres. (lat. *sudor*, sueur, *ferre*, porter, *facere*, faire.) t. de médec. Qui provoque la sueur. || Subst. *On lui a donné un sudorifique.*

SUD-OUEST. s. m. (allem. *süd*, sud, *west*, ouest.) La partie du monde qui est entre le sud et l'ouest. || Vent qui tient le milieu entre le sud et l'ouest. Adj. *Le vent est sud-ouest.*

SUÉE. s. f. (lat. *sudare*, suer.) Inquiétude subite et mêlée de crainte. Pop.

SUER. v. n. Rendre par les pores une humeur aqueuse. *Suer à grosses gouttes. Suer d'ahan.* Voy. AHAN. || Activement *Suer du sang*, Rendre du sang par les pores. || Fig. et fam., *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts, se donner une grande peine pour quelque chose. || SUER, neutre, fig., Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose. *J'ai bien sué pour cette affaire.* || Fig. et fam., *C'est un homme qui fait suer*, se dit D'un homme dont la conversation est pesante et importune. || SUER, se dit, par extension, en parlant De l'humidité qui sort de certaines choses, ou qui s'attache à leur superficie. *Les murailles suent pendant le dégel.* || SUÉ, ÉE. participe.

SUETTE. s. f. t. de médec. Nom sous lequel on désigne deux affections qui ont pour symptôme principal des sueurs abondantes.

SUEUR. s. f. Humeur aqueuse qui sort par les pores de la peau. || Il se dit aussi de La sortie de cette humeur. *Il lui prit une petite sueur.* || Prov., *Gagner son pain à la sueur de son corps, de son front*, En travaillant beaucoup, en se donnant beaucoup de peine. || SUEURS, se dit fig., au pluriel, Des peines

qu'on s'est données pour réussir à quelque chose. *Une terre fécondée par les sueurs de l'homme.*

SUFFÈTES. s. m. pl. (lat. *suffes*, même signif.) t. d'antiq. Nom que portaient à Carthage les premiers magistrats de la république, qui étaient annuels, comme les consuls de Rome.

SUFFIRE. v. n. (lat. *sufficere*, suffire.) (*Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. Je suffisais. J'ai suffi. Je suffirai. Je suffirais. Suffis, suffisez. Que je suffise.*) Pouvoir fournir, pouvoir satisfaire à quelque chose. Quand il se dit Des choses, il signifie, qu'Elles sont de la qualité ou dans la quantité nécessaire; et quand il se dit Des personnes, il signifie, qu'Elles ont les talents et les moyens nécessaires pour faire ce qu'elles se proposent, ou ce qu'on exige d'elles. *Cent écus par an lui suffisent pour sa subsistance. On ne peut pas suffire à tout.* || Fam., *Cela me suffit*, et simplement, *Suffit*, Voilà qui est bien, c'est assez, n'en parlons plus. || *Se suffire à soi-même*, Trouver en soi les moyens de satisfaire à ses besoins. || SUFFIRE, s'emploie souvent impers. *Il suffit de tant de blé pour tant d'hommes.*

SUFFISAMMENT. adv. Assez.

SUFFISANCE. s. f. Ce qui suffit, ce qui est assez. *Il a sa suffisance de bien.* Il est ordinairement familier. || Vanité sotte, Présomption impertinente. *N'êtes-vous pas choqué de la suffisance de cet homme-là?* || À SUFFISANCE, EN SUFFISANCE. loc. adverbiales et familières. Suffisamment, assez.

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui suffit. *Cette somme est suffisante.* En théologie, *La grâce suffisante.* || SUFFISANT, Orgueilleux, vain, présomptueux. *Je vous trouve bien suffisant.* || Substantiv. dans le même sens. *Faire le suffisant.*

SUFFOCANT, ANTE. adj. (lat. *suffocare*, suffoquer.) Qui suffoque, qui fait perdre ou gêne la respiration.

SUFFOCATION. s. f. Étouffement, perte de respiration, ou grande difficulté de respirer.

SUFFOQUER. v. a. Faire perdre la respiration. Il se dit ordinairement Du manque de respiration qui arrive par quelque cause intérieure, ou par l'effet de quelque vapeur nuisible. *Les larmes la suffoquent.* || Fig. et fam., *Cela suffoque*, se dit D'un événement qui excite le trouble et l'indignation. || SUFFOQUER, neutre, Perdre la respiration. *Il va suffoquer.* || Fam. et par exagérat., *Si vous ne le laissez parler, il va suffoquer*, se dit en parlant D'un homme qui a une extrême envie de parler. || *Suffoquer de colère*, Être animé d'une vive colère que l'on renferme avec effort au dedans de soi. || SUFFOQUÉ, ÉE. participe. || *Viandes suffoquées*, La chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang.

SUFFRAGANT. adj. m. (lat. *suffragium*, suffrage.) Il se dit D'un évêque à l'égard de son métropolitain. || Il s'emploie plus ordinairement comme substantif. *L'archevêque de Tours a pour ses suffragants les évêques d'Angers, etc.*

SUFFRAGE. s. m. Déclaration qu'on fait de son sentiment, de sa volonté, à l'occasion d'une élection, d'une délibération. *Il a réuni tous les suffrages.* || Approbation. *Cette pièce a enlevé les suffrages.* || SUFFRAGES, au pluriel, en t. de liturgie catholique, Certaines prières qui se disent dans l'office à la fin de laudes et de vêpres, en certains jours de l'année, pour la commémoration des saints. || *Suffrages de l'Église*, Les prières que l'Église universelle fait pour les fidèles.

SUFFUMIGATION. s. f. (lat. *suffumigatio*, fumigation.) Il signifie la même chose que *Fumigation*, et s'emploie particulièrement en médecine, ou en parlant de certaines cérémonies superstitieuses.

SUFFUSION. s. f. (lat. *suffusio*, suffusion.) t. de médec. Épanchement. Il se dit Du sang et de la bile. Il a vieilli.

SUGGÉRER. v. a. (lat. *suggerere*, suggérer.) (Dans ce mot et le suivant, on prononce le premier G comme *gue*, et le second comme *j*.) Insinuer, faire entrer dans l'esprit, inspirer à une personne quelque chose, quelque dessein. *Je prendrai le parti que la circonstance me suggérera.* || *Suggérer un testament*, Faire faire un testament par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un. || SUGGÉRÉ, ÉE. participe.

SUGGESTION. s. f. Instigation. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Céder aux suggestions de l'amour-propre.*

SUICIDE. s. m. (lat. *sui cædes*, suicide.) Action de celui qui se tue lui-même. *Les suicides deviennent fréquents.* || Celui qui se tue lui-même.

* SUICIDER (SE). v. pron. Se causer la mort volontairement.

SUIE. s. f. Matière noire et épaisse que la fumée laisse, et qui s'attache au tuyau de la cheminée ou du poêle.

SUIF. s. m. (lat. *sevum*, suif.) La graisse de certains animaux, dont on se sert principalement pour faire de la chandelle. || *La mèche de cette chandelle n'a pas encore pris suif*, Le suif n'est pas encore liquéfié par la flamme, et n'a pas encore monté dans la mèche. || *Arbre à suif*, Arbre de la Chine, dont le fruit a quelques-unes des qualités du suif. || En t. de marine, *Donner un suif à un bâtiment*, Enduire sa carène d'un mélange de suif, de brai et de soufre fondus ensemble.

SUIFFER. v. a. *Voyez* SUIVER.

SUINT. s. m. (lat. *sudare*, suer.) Humeur épaisse qui suinte du corps des bêtes à laine.

SUINTEMENT. s. m. Action de suinter.

SUINTER. v. n. Il se dit D'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement. *L'eau suinte à travers ces rochers.* || Il se dit également Du vase d'où la liqueur coule, de la plaie, du lieu d'où l'humeur sort. *Ce tonneau suinte.*

SUISSE. s. m. (allem. *schweitzer*, suisse.) Nom donné au domestique à qui est confiée la garde de la porte d'une maison. || *Le suisse d'une église*, Celui qui est chargé de la garde d'une église, et qui précède le clergé dans les processions, etc.

SUITE. s. f. coll. (lat. *sequi*, suivre.) Ceux qui suivent, ceux qui vont après. || Fam., *N'avoir point de suite*, N'avoir point d'enfants, ni de proches parents. || SUITE, Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur, qui sont autour de lui, devant ou après lui, pour lui faire honneur. *Le prince arriva avec les gentilshommes de sa suite* || *Carrosses de suite*, Carrosses qui sont chez un prince, chez un ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques. *Vin de suite*, Le vin destiné pour la table des domestiques d'une maison. || SUITE, Ce qui suit, ce qui est après. *Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite.* || Continuation, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. *La Suite de Don Quichotte.* || SUITE, Série, se dit surtout en parlant De plusieurs choses arrivées les unes après les autres, soit par enchaînement, soit par simple succession. *La vie de cet homme n'a été qu'une suite de disgrâces.* || *La suite des temps*, La succession des siècles. *La suite d'une affaire*, La sé-

rie des événements qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. || SUITE, Certain nombre de choses de même espèce, que l'on range selon l'ordre des temps ou des matières. *Une belle suite de médailles, de monnaies.* || Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. *Une longue suite d'aïeux.* || SUITE, en mathémat., Termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. *Suite arithmétique,* Suite de nombres dont chacun surpasse de la même quantité celui qui précède. || SUITE, se dit en outre Des événements causés par quelque chose qui a précédé. *Cette querelle peut avoir bien des suites. Il est mort des suites d'une chute. Il avait eu une fort bonne idée, mais il n'y a point donné suite.* || Absol., *Cela peut avoir des suites,* Il en peut arriver quelque chose de fâcheux. || SUITE, se dit quelquefois Des temps qui suivent une époque déterminée. *Tel est le plan qu'il avait conçu, mais il le réforma beaucoup dans la suite.* || SUITE, Ordre, liaison. *Il n'y a point de suite dans ce discours.* || Fig., *Cet homme n'a point de suite dans l'esprit,* Il n'est pas capable d'une attention continue, de persévérance. *Il n'y a point de suite dans sa conduite,* Il y a beaucoup d'inégalité dans sa conduite. || SUITE, est aussi un terme de jurisprudence. *Les meubles n'ont pas de suite par hypothèque,* Il ne peut point y avoir d'hypothèque sur les meubles. || À LA SUITE. loc. prépositive qui s'emploie dans plusieurs phrases différentes. *Être à la suite d'un ambassadeur,* Être de son cortége. *Être à la suite du tribunal,* Suivre le tribunal pour quelque affaire que l'on y a; et, *Être à la suite d'une affaire,* La poursuivre, la solliciter. Cette dernière phrase signifie aussi, Être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire, en observer tous les incidents. || Absol., *Officier à la suite,* Officier qui attend son tour pour être mis en activité. || À LA SUITE, se construit encore avec quelques autres verbes, et signifie, Après. *Marcher, entrer à la suite de quelqu'un,* Marcher, entrer après lui. || DE SUITE. loc. adv. L'un après l'autre, sans interruption. || Il se dit encore De l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées. *Ces médailles ne sont point de suite.* || TOUT DE SUITE. loc. adv. Sur-le-champ, aussitôt, sans délai. *Il faut boire ce vin tout de suite, parce qu'il n'est pas de garde.* || Sans interruption. *Il a couru vingt postes tout de suite.* Dans ce sens, souvent on dit simplement, *De suite.* || PAR SUITE. loc. adverbiale et prépositive. Par une conséquence naturelle, par un résultat nécessaire.

SUITES. s. f. pl. (lat. *sus*, sanglier.) t. de vénerie. Les testicules d'un sanglier; par corruption de *Luites*, qui est le vrai nom.

SUIVANT, ANTE. adj. (lat. *sequi*, suivre.) Qui est après, qui va après. *Le livre suivant contient l'histoire de... Le jour suivant il se mit en route.* || *Demoiselle suivante*, et substantiv., *Suivante*, Demoiselle attachée au service d'une grande dame. *Suivante* n'est plus guère en usage que dans les pièces de théâtre. || Poétiq., *Les suivants d'Apollon*, Les poëtes, les hommes qui cultivent les lettres.

SUIVANT. préposition. Selon, conformément à. *Suivant ce qu'il me dira.* || À proportion de, en raison de. *Travailler suivant ses forces.* || SUIVANT QUE. loc. conjonctive. Selon que. *Je le récompenserai suivant qu'il m'aura servi.*

SUIVER. v. a. (lat. *sevum*, suif.) (Quelques-uns disent, *Suiffer.*) Enduire de suif. || SUIVÉ, ÉE. participe.

SUIVRE. v. a. (lat. *sequi*, suivre.) (*Je suis, tu suis, il suit; nous suivons, vous suivez, ils suivent. Je suivais. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Je suivrais. Suis, suivez. Que je suive. Etc.*) Aller, venir après. *Je l'ai suivi longtemps. Suivez pas à pas.* On l'emploie quelquefois avec le pron. pers., comme verbe récipr. || Prov., *Qui m'aime me suive*, Que celui qui a de l'attachement pour moi, fasse ce que je ferai, qu'il prenne mon parti, qu'il se déclare pour moi. || Fig., *Suivre des yeux une personne, une chose*, Regarder attentivement une personne, une chose qui s'éloigne. || SUIVRE, signifie particulièrement, Aller après pour atteindre, et pour prendre. *Suivre un lièvre.* || Observer, épier. *Si vous ne le suivez de près, il vous fera quelque sottise. Suivre la génération des idées.* || SUIVRE, Accompagner, escorter, aller avec. *Il a suivi ce prince dans tous ses voyages.* || SUIVRE, Aller, continuer d'aller dans une direction tracée, ou en prenant quelque objet pour direction. *Suivre son chemin. Suivez cette lumière, elle vous conduira au château.* || Fig., *Suivre le chemin de la vertu. Suivre le fil de ses idées.* || Fig. et fam., *Suivre sa pointe*, Continuer son entreprise. || *Suivre une affaire, etc.*, S'attacher à une affaire avec persévérance, et ne rien négliger de ce qui peut la faire réussir. *Cet homme ne suit rien.* On dit aussi absol., *Quand on a commencé, il faut suivre.* || Fig., *Suivre le parti de quelqu'un*, Être du parti de quelqu'un. || *Suivre une doctrine*, Faire profession d'une doctrine; et, *Suivre Aristote, Platon*, Être du sentiment d'Aristote, de Platon. || *Suivre une profession*, L'exercer. || *Suivre un prédicateur*, Être assidu aux sermons d'un prédicateur. || *Suivre le théâtre*, Aller souvent au spectacle. || *Suivre quelqu'un dans un raisonnement*, Être attentif à son raisonnement, en sorte qu'on n'en perde rien. *Cet orateur parle si rapidement, qu'il est difficile de le suivre.* || SUIVRE, S'abandonner à, se laisser conduire par. *Suivre son imagination, ses goûts, ses penchants.* || Se conformer à. *Suivre la mode d'un pays. Suivre les conseils de quelqu'un. Suivre sa religion, les préceptes de sa religion.* || SUIVRE, fig., Être après, par rapport au temps, au lieu, à la situation, au rang, etc. *L'été suit le printemps.* || Prov., *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas*, La vie est mêlée de biens et de maux. || *Ces pages, ces numéros se suivent bien*, Ces pages sont dans leur ordre naturel. On dit, dans un sens analogue, que *Les parties d'un discours se suivent bien, ne se suivent pas*, lorsqu'elles ont la liaison convenable, ou qu'elles en manquent. || SUIVRE, se dit fig. et au sens moral D'une chose qui résulte d'une autre, qui en est la conséquence. *L'embarras suit les grandeurs.* || Il s'emploie quelquefois neutral. dans le même sens. *L'une de ces propositions ne suit pas toujours de l'autre.* || Il s'emploie aussi quelquefois impersonnell. dans cette acception. *Il ne suit pas de là que vous ayez raison.* || SUIVI, IE. participe. || *Ce prédicateur, ce professeur est fort suivi*, Il attire un grand nombre d'auditeurs. || SUIVI, se dit quelquefois adjectiv. De ce qui est continu, sans interruption. *Un travail suivi.* || *Un discours, un raisonnement bien suivi, etc.*, Discours, raisonnement, etc., dont toutes les parties ont entre elles l'ordre et la liaison qu'elles doivent avoir.

SUJET, ETTE. adj. (lat. *subjectus*, sujet.) Soumis, subordonné, qui est dans la dépendance, qui est obligé d'obéir. || Obligé à supporter quelques charges, et à payer certains droits. *Tout propriétaire est sujet à l'impôt foncier.* || Astreint à quelque nécessité inévitable. *Tous les hommes sont sujets à la mort.* || *Être sujet à l'heure*, Être obligé de se trouver en quelque

endroit, de faire quelque chose à certaine heure précise. || Sujet, s'emploie aussi absol. *Cette femme est fort sujette auprès de son mari,* Elle se tient continuellement auprès de lui. || Il se dit de même en parlant D'un emploi qui oblige à une grande assiduité. *C'est un emploi où l'on est fort sujet.* || Sujet, Qui a accoutumé de faire quelque chose, qui s'y trouve porté par inclination ou par habitude. *Il est sujet à boire. Être sujet au vin, sujet aux femmes.* || Sujet, Qui est exposé à éprouver fréquemment de certains accidents. *Tout homme est sujet à se tromper.* || *Cette démarche est sujette à bien des inconvénients,* Il y a des inconvénients à faire cette démarche. *Ce passage est sujet à plusieurs interprétations différentes,* Il est susceptible de différentes interprétations. || Prov., *Il est sujet à caution,* se dit D'un homme auquel il ne faut pas trop se fier. || Sujet, subst., signifie, Celui qui est soumis à une autorité qui gouverne. *C'est un prince qui aime ses sujets.*

SUJET. s. m. Cause, motif. *J'ai sujet de me plaindre. Il a reçu des reproches au sujet de sa conduite.* || Sujet, La matière sur laquelle on compose, sur laquelle on écrit, sur laquelle on parle. *Traiter un sujet. Manier bien un sujet. Épuiser un sujet.* || *Être plein de son sujet,* L'avoir bien médité, en être bien instruit, bien pénétré. || Il se dit également en parlant Des arts. *Le sujet de ce tableau est l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem.* || Sujet, L'objet d'une science. *Le sujet de la médecine, c'est le corps humain.* || Il se dit, en musique, de L'air sur lequel on fait les parties; et surtout de La phrase qui commence une fugue, et qui lui sert de thème, de motif. || Il signifie, en logique et gramm., Le terme de toute proposition, duquel on affirme où l'on nie quelque chose. || Sujet, se dit en outre d'Une personne, par rapport à sa capacité, à ses talents, ou à ses mœurs. *C'est un sujet précieux pour une administration. Bon, mauvais sujet. Pauvre sujet.* || Sujet, parmi les anatomistes, se dit d'Un cadavre que l'on dissèque. || En méd., *Ce malade est un bon sujet, un mauvais sujet,* Il est d'une bonne ou d'une mauvaise constitution. || Sujet, en t. de jardinage, se dit d'Un végétal sur lequel on pose, ou on doit poser une greffe; et particulièrement Des sauvageons qu'on élève en pépinière, pour les transplanter et les greffer.

SUJÉTION. s. f. Dépendance, état de ce qui est astreint, de ce qui est obligé à quelque chose, à quelque nécessité. *Vivre dans la sujétion.* || Sujétion, L'assiduité d'un domestique auprès de son maître, d'une femme auprès de son mari, d'une garde auprès d'un malade, etc. || L'assiduité que demande une charge, un emploi. *C'est un emploi d'une grande sujétion.* || Certaines incommodités et certaines servitudes auxquelles une maison est sujette. *C'est une maison où il y a de grandes sujétions.*

SULFATE. s. m. (lat. *sulphur*, soufre.) t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfurique avec différentes bases.

SULFITE. s. m. t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfureux avec différentes bases.

SULFURE. s. m. t. de chimie. Nom générique des combinaisons du soufre avec les alcalis, les terres et les métaux.

SULFUREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du soufre. || En chimie, *Acide sulfureux,* Acide dont l'odeur est piquante, et qui se forme par la combustion du soufre dans l'air.

SULFURIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit De l'acide du soufre le plus oxygéné.

SULTAN. s. m. Titre qu'on donne à l'empereur des Turcs. || Titre de dignité qui se donnait à plusieurs autres princes mahométans, et en particulier aux princes tartares. || Fig. et fam., Homme absolu, tyrannique.

SULTAN. s. m. Meuble de toilette à l'usage des dames : il consiste en une corbeille recouverte d'une étoffe de soie.

SULTANE. s. f. Titre qu'on donne aux femmes du Grand Seigneur.

SULTANE. s. f. Sorte de vaisseau de guerre turc.

SULTANIN. s. m. Nom d'une monnaie d'or, de Turquie.

SUMAC. s. m. t. de botan. Genre d'arbres et d'arbrisseaux qui comprend un grand nombre d'espèces.

SUPER. v. n. t. de marine. Se boucher. *La voie d'eau a supé,* L'ouverture s'est bouchée par quelque corps que le hasard y a introduit.

SUPERBE. s. f. (lat. *superbia*, orgueil.) Orgueil, vaine gloire, présomption, arrogance. *La superbe précipita le démon dans les enfers.* Il n'est guère usité que dans les matières de dévotion, et il a vieilli dans l'usage ordinaire.

SUPERBE. adj. des 2 genres. Orgueilleux, arrogant, qui s'estime trop, qui présume trop de lui. || Substantiv. dans cette acception. *Dieu résiste au superbe.* || Superbe, s'emploie communément pour exprimer La belle apparence, la magnificence, la richesse. En ce sens, il se dit Des personnes et des choses. *Arbre superbe. Superbe tableau. Festin superbe. Train superbe. Temps superbe.* || Il se dit quelquefois Des ouvrages d'esprit, dans un sens analogue. *Un superbe discours.*

SUPERBEMENT. adv. Orgueilleusement, d'une manière superbe. Ce sens vieillit. || Avec magnificence. *Être superbement meublé.*

SUPERCHERIE. s. f. (ital. *soperchieria*, supercherie.) Tromperie, fraude avec finesse.

SUPERFÉTATION. s. f. (lat. *super*, par-dessus, *fetare*, concevoir.) t. de physiologie. Conception d'un fœtus, lorsqu'il y en a déjà un dans la matrice. || Fig., dans le langage ordinaire, en parlant Des ouvrages d'esprit, Rédondance, double emploi de pensée et d'expression.

SUPERFICIE. s. f. (lat. *superficies*, superficie.) t. de géom. La surface ou l'étendue d'un corps solide, considéré quant à sa longueur et à sa largeur, sans égard à sa profondeur, à son épaisseur. || En langage ordinaire, La simple surface, l'étendue d'une surface. *La superficie d'un champ.* || En t. de droit, *La superficie cède au fonds,* La surface du terrain et, en conséquence, tout ce qui est bâti ou planté dessus, appartiennent au propriétaire du fonds. || Superficie, La surface des corps, considérée comme ayant quelque épaisseur, quelque profondeur. || Il se dit fig., dans plusieurs phrases, en parlant De ceux qui n'ont ou ne prennent qu'une légère connaissance des choses. *Il s'amuse à la superficie.*

SUPERFICIEL, ELLE. adj. Qui n'est qu'à la superficie. || Il est plus souvent figuré, et se dit, au sens moral, De ce qui s'arrête à l'extérieur, de ce qui effleure et n'approfondit pas. *Il n'a qu'une connaissance superficielle de la chose.* || Il se dit également Des personnes. *Un homme superficiel.*

SUPERFICIELLEMENT. adv. D'une manière superficielle. || Il s'emploie plus souvent au figuré. *Il ne sait ces choses que superficiellement.*

SUPERFIN, INE. adj. Terme surtout employé dans le commerce, pour signifier, Un degré supérieur de

finesse dans des choses de même nature. || Substantiv., *C'est du superfin*, Cela est très-fin, cela est de la qualité la plus recherchée.

SUPERFLU, UE. adj. (lat. *superfluus*, superflu.) Qui est de trop. || Inutile. *Des paroles superflues.* || SUPERFLU, subst., signifie, Ce qui est de trop, ce qui est au delà du nécessaire. *Les sages ne désirent que le nécessaire, ils se mettent peu en peine du superflu.*

SUPERFLUITÉ. s. f. Abondance vicieuse, ce qui est superflu. *La superfluité est condamnable en toutes choses.*

SUPÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *superior*, supérieur.) Qui est situé au-dessus. Il est opposé à Inférieur. *La région supérieure de l'air.* || Il se dit, en t. de géographie ancienne, Des pays les plus rapprochés de la source du fleuve ou de la rivière qui les traverse. *La Germanie supérieure.* || En astron., *Planètes supérieures*, Celles qui sont plus rapprochées du soleil que de la terre. || SUPÉRIEUR, Qui est au-dessus d'un autre, qui l'emporte sur les autres pour la condition, la dignité, le mérite, l'autorité, les forces, etc. *Les classes supérieures de la société. Génie supérieur. Puissance, force supérieure.* || *Être supérieur aux événements, etc.*, Avoir un courage à l'épreuve des événements, etc. || *Être supérieur à sa place*, Avoir plus de talents que n'en exige la place qu'on occupe. || *Cours, tribunaux supérieurs*, Cours, tribunaux qui jugent en dernier ressort.

SUPÉRIEUR, EURE. s. Celui, celle qui a autorité sur un autre, qui a le droit de commander à un autre. *Il faut obéir à ses supérieurs.* || Dans les couvents, *Le supérieur, la supérieure*, Celui ou celle qui gouverne un monastère.

SUPÉRIEUREMENT. adv. D'une manière supérieure. || Absol., sans qu'il y ait de comparaison exprimée, signifie, Très-bien, parfaitement. *Cet homme écrit supérieurement.*

SUPÉRIORITÉ. s. f. Prééminence, autorité, élévation, excellence au-dessus des autres. *La supériorité de rang, de génie, de courage.* || L'emploi, la dignité de supérieur dans un couvent, dans une communauté. *Il aspire à la supériorité de cette maison religieuse.*

SUPERLATIF, IVE. adj. (lat. *superlativus*, superlatif.) t. de gramm. Qui exprime la qualité bonne ou mauvaise, portée au plus haut degré. || Il est plus ordinairement subst., au masc. *Il faut éviter l'abus des superlatifs.* || *Superlatif absolu*, Celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre chose. *Superlatif relatif*, Celui qui exprime la qualité avec rapport à autre personne ou à autre chose. || Adv. et fam., *Cela est bon au superlatif*, Cela est extrêmement bon. *Cet homme est bête au superlatif.*

SUPERLATIVEMENT. adv. Au superlatif. Il est peu usité, et ne se dit guère que par plaisanterie.

SUPERPOSER. v. a. (lat. *superponere*, superposer.) t. didactique. Poser une ligne, une surface, un corps sur un autre. || SUPERPOSÉ, ÉE. participe.

SUPERPOSITION. s. f. t. didactique. Action de superposer, ou État des choses superposées.

SUPERPURGATION. s. f. (lat. *super*, au delà, *purgatio*, purgation.) t. de médec. Purgation excessive.

SUPERSÉDER. v. n. (lat. *supersedere*, surseoir.) t. de jurispr. Surseoir, différer pour un temps. Il est vieux : on dit, *Surseoir.*

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. (lat. *superstitio*, superstition.) D'une manière superstitieuse. || Il se dit, fig., en parlant De toutes les choses où l'on porte jusqu'à l'excès l'attention, l'exactitude, le scrupule. *Il ne faut pas s'attacher superstitieusement aux choses indifférentes.*

SUPERSTITIEUX, EUSE. adj. Qui a de la superstition. *Un dévot superstitieux.* On l'emploie quelquefois substantiv. *C'est un superstitieux.* || Il se dit aussi Des choses où il y a de la superstition. *Culte superstitieux.* || Il se dit fig. De ceux qui pèchent par excès d'exactitude en quelque matière que ce soit. *Il est si exact, qu'il en est presque superstitieux.*

SUPERSTITION. s. f. Fausse idée que l'on a de certaines pratiques de religion, auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou trop de confiance. || Il se dit aussi Des pratiques superstitieuses. *Chez ce peuple, le culte religieux n'est qu'un amas de superstitions.* || Il se dit encore Du vain présage qu'on tire de certains accidents qui sont purement fortuits. *Il y a de la superstition à croire qu'une salière renversée présage un malheur.* || Fig., Tout excès d'exactitude, de soin, en quelque matière que ce soit.

SUPIN s. m. (lat. *supinum*, supin.) t. de gramm. latine. Partie du verbe latin qui sert à former plusieurs temps, et qui est une sorte de nom substantif verbal.

SUPINATEUR. s. m. (lat. *supinare*, mettre en dessus.) t. d'anat. Il se dit de Deux muscles qui font mouvoir l'avant-bras et la main de manière que, lorsqu'ils se contractent, le plat de la main se tourne en dehors.

SUPINATION. s. f. t. didactique. En physiologie, *Mouvement de supination*, Mouvement que les muscles supinateurs font subir à l'avant-bras et à la main. || SUPINATION, en t. de pathologie, Position d'un malade couché à la renverse sur son lit, la tête jetée en arrière, les bras et les jambes étendus.

* SUPPLANTATION. s. f. (lat. *supplantare*, supplanter.) L'action de supplanter.

SUPPLANTER. v. a. Faire perdre à quelqu'un le crédit, l'autorité, l'établissement qu'il avait auprès d'une personne, et se mettre à sa place. *Il a supplanté son rival.* On l'emploie avec le pron. pers., comme verbe réciproque. || SUPPLANTÉ, ÉE. participe.

SUPPLÉANT. s. m. (lat. *supplere*, suppléer.) Celui qui remplace quelqu'un, qui le représente, qui fait ses fonctions à son défaut. On lui donne quelquefois un féminin, *Suppléante.* || Adjectiv. *Juge suppléant.*

SUPPLÉER. v. a. Ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. *Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins, je le suppléerai.* || Ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu. Il est allé à Notre-Dame, *il faut suppléer*, l'église de. || *Suppléer quelqu'un*, Tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions. || SUPPLÉER, est aussi neutre, et signifie, Réparer le manquement, le défaut de quelque chose. *Suppléer aux omissions. Dans les arts, le travail ne peut suppléer au génie.* || SUPPLÉÉ, ÉE. participe.

SUPPLÉMENT. s. m. Ce qu'on donne pour suppléer, et quelquefois Ce qu'on donne en sus. *Supplément de dot.* || Dans les théâtres, *Prendre un supplément*, Échanger le billet qu'on avait acheté, contre un autre d'une place supérieure, et payer le surplus du prix. *Bureau de supplément* ou *des suppléments.* || *Le supplément d'un auteur, d'un livre*, Ce qu'on a ajouté à un livre, pour suppléer à ce qui y manquait. || *Le supplément d'un journal*, Feuille que l'on ajoute quelquefois à un journal, lorsque son étendue ordinaire ne suffit pas pour contenir tout ce

qu'on veut publier. || En géom., *Le supplément d'un angle*, Ce qu'il faut ajouter à un angle pour former deux angles droits.

SUPPLÉMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui sert de supplément. *Articles supplémentaires.* || *Jurés supplémentaires.*

SUPPLÉTIF, IVE. adj. Qui complète, qui sert de supplément.

SUPPLIANT, ANTE. adj. (lat. *supplicare*, supplier.) Qui supplie. *Posture suppliante.* || Il est aussi subst. *Une foule de suppliants.* || Il s'est dit particulièrement Des personnes qui présentent des requêtes en justice ou à quelque puissance, pour obtenir quelque chose. Maintenant, on dit au palais, *Requérant, requérante*, et dans les administrations, *Pétitionnaires.*

SUPPLICATION. s. f. Prière avec soumission. || Supplications, au pluriel, dans l'hist. romaine, Certaines prières publiques ordonnées par le sénat en diverses occasions importantes, et accompagnées de cérémonies religieuses. || Remontrances de vive voix que le parlement faisait au roi en certaines occasions.

SUPPLICE. s. m. (lat. *supplicium*, supplice.) Punition corporelle ordonnée par la justice. || *Condamner quelqu'un au dernier supplice*, Le condamner à mort. *Mener quelqu'un au supplice*, Le mener à un supplice qui est suivi de la mort. || *Les supplices éternels*, Les peines de l'enfer. || Supplice, par extens., Tout ce qui cause une vive douleur de corps, et qui dure quelque temps. || Fig., Tout ce qui cause une peine, une inquiétude violente et de quelque durée. *C'est un supplice pour moi d'entendre cet homme-là.* || Fig. et fam., *Être au supplice*, Souffrir beaucoup de quelque mal, de quelque incommodité. *Depuis que j'ai cet accès de goutte, je suis au supplice.* On le dit aussi en parlant De sujets peu graves. *Je suis au supplice quand il faut que je l'entende.*

SUPPLICIER. v. a. Faire souffrir le supplice de la mort. On dit plus ordinairement, *Exécuter.* || Supplicié, ée. participe. || Subst. *Le lieu où l'on enterre les suppliciés.*

SUPPLIER. v. a. (lat. *supplicare*, supplier.) Prier avec soumission, avec instance. *Je vous supplie de croire.* Autrefois les requêtes commençaient par cette formule, *Supplie humblement un tel...* || Supplié, ée. participe.

SUPPLIQUE. s. f. Requête qu'on présente pour demander quelque grâce. || Fig. et fam., *Ayez égard à ma supplique*, Ayez égard à ma prière, à ma demande.

SUPPORT. s. m. (lat. *supportare*, supporter.) Ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle pose. *La tige de cette plante a besoin d'un support.* || Fig., Aide, appui, soutien, protection. *Ce fils est le support de sa famille.* || Support, en t. de blason, se dit des figures d'anges, d'hommes ou d'animaux qui soutiennent un écusson; et, en ce sens, il n'est guère d'usage qu'au pluriel.

SUPPORTABLE. adj. des 2 genres. Tolérable, qu'on peut supporter, souffrir. *Le froid qu'il fait est supportable. L'humeur de cet homme-là n'est pas supportable.* || Excusable, qu'on peut tolérer, excuser. *Cela n'est pas supportable à un homme de son âge.*

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière supportable, tolérable. Peu usité.

SUPPORTER. v. a. Porter, soutenir. *Ces piliers supportent toute cette maison.* || Souffrir, endurer. *Supporter impatiemment quelque chose.* || Être à l'épreuve de. *Ce vase peut supporter le feu. Cet ouvrage ne supporte pas l'examen.* || Supporté, ée. participe.

SUPPOSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *supponere*, supposer.) Qu'on peut supposer.

SUPPOSER. v. a. Poser une chose pour établie, faire une hypothèse, afin d'en tirer ensuite quelque induction. *Supposons que ce fait soit vrai. En supposant qu'il y consente.* || Former une conjecture, présumer en bien ou en mal. *Vous le supposez donc bien lâche.* || Supposer, Alléguer ou produire pour vrai quelque chose de faux. *Supposer des faits, un complot.* || *Supposer un enfant*, Vouloir le faire passer pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. || Supposer, se dit en outre D'une chose qui demande, qui exige que quelque autre chose soit ou ait été. *La justification suppose une accusation.* || Supposé, ée. participe. || *Cela supposé*, Dans cette supposition. On dit aussi, *Supposé que*, Dans la supposition que.

SUPPOSITION. s. f. Proposition que l'on suppose comme vraie ou comme possible, afin d'en tirer quelque induction. *Cette supposition est inadmissible.* || Conjecture, opinion favorable ou défavorable qui ne résulte pas de preuves positives. *Ce qu'il dit là est une pure supposition.* || Production d'une fausse pièce, allégation d'un fait controuvé. *La supposition d'un contrat, d'un titre.* || *Supposition de nom, de personne*, L'action de mettre un nom, une personne à la place d'une autre. || *Supposition d'enfant*, L'action de celui qui veut faire passer un enfant pour fils ou fille de ceux dont il n'est pas né. || En jurispr., *Supposition de part*, Crime qui se commet en attribuant un enfant à une femme qui n'est point accouchée, ou en en substituant un à celui dont elle est mère.

SUPPOSITOIRE. s. m. Espèce de médicament que l'on met dans le rectum pour lâcher le ventre ou pour agir comme adoucissant.

SUPPÔT. s. m. Celui qui est membre d'un corps, et qui remplit de certaines fonctions pour le service de ce corps. Il a vieilli en ce sens. || Suppôt, Celui qui est fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal, qui sert aux mauvais desseins d'un autre. *Les vils suppôts d'un tyran.* || Fig. et fam., *C'est un suppôt de Satan*, se dit D'un méchant homme.

SUPPRESSION. s. f. (lat. *supprimere*, supprimer.) Action de supprimer. || *Édit de suppression*, Édit qui éteignait et supprimait quelque charge, quelque impôt, etc. || Suppression, en médec., Suspension d'une évacuation accoutumée. || En jurispr., *Suppression de part* ou *d'enfant*, Crime de celui ou de celle qui fait disparaître les traces de la naissance d'un enfant, ou qui ôte la connaissance de son existence et de son état.

SUPPRIMER. v. a. Empêcher de paraître, ou faire cesser de paraître, ne pas publier un écrit, un livre, un libelle. *Cet article fut supprimé par la censure.* || Simplement, en jurispr., Blâmer un écrit et en défendre la publication. *On a supprimé son mémoire.* || Il se dit aussi, en parlant D'un acte, ou de quelque autre pièce, dont on veut dérober la connaissance. *Supprimer une pièce essentielle.* || Taire, passer sous silence, ne pas exprimer. *On a supprimé un mot essentiel.* || Retrancher. *Ce discours est trop long, il en faut supprimer la moitié.* || Supprimer, Abolir, annuler. *On a supprimé quelques emplois inutiles.* || Supprimé, ée. participe.

SUPPURATIF, IVE. adj. (lat. *suppurare*, suppurer.) t. de chir. et de médec. Qui facilite la suppu-

ration, qui aide les plaies à suppurer. || Il est quelquefois subst., au masculin.

SUPPURATION. s. f. t. de chir. et de médec. La formation, l'écoulement du pus.

SUPPURER. v. n. t. de chir. et de médec. Rendre du pus.

SUPPUTATION. s. f. (lat. *supputare*, supputer.) Calcul. *Supputation des temps.*

SUPPUTER. v. a. Calculer, compter à quoi montent plusieurs nombres. *Supputer un compte. Supputons combien il a d'années.* || SUPPUTÉ, ÉE. participe.

SUPRÉMATIE. s. f. (lat. *supremus*, suprême.) Supériorité au-dessus de tous les autres. *Il prétend à la suprématie dans son art.*

SUPRÊME. adj. des 2 genres. Qui est au-dessus de tout en son genre, en son espèce. *Une vertu suprême. Il est parvenu au suprême degré de la science, de la félicité.* || En poésie et dans le style soutenu, *Le moment suprême*, L'heure de la mort. *Les volontés suprêmes d'un mourant*, Ses dernières dispositions. *Les honneurs suprêmes*, Les funérailles. || AU SUPRÊME DEGRÉ. loc. adv. et fam. Beaucoup, extrêmement.

SUR, URE. adj. (allem. *sauer*, sur.) Qui a un goût acide et aigret.

SÛR, ÛRE. adj. (lat. *securus*, sûr.) Certain, indubitable, vrai. *Je vous donne cela pour sûr.* || Il se dit aussi Des choses qui doivent arriver infailliblement, ou qu'on regarde comme devant nécessairement arriver. *Ce profit est sûr.* || *L'affaire est sûre*, Le succès en est certain. || SÛR, Qui produit ordinairement son effet. *Le remède dont je vous parle est un remède sûr.* || *Avoir un coup sûr à quelque jeu*, Avoir un coup presque immanquable. || *Il a la mémoire sûre*, Sa mémoire ne le trompe jamais. || *Avoir le goût sûr*, Discerner parfaitement la qualité des mets, du vin. || Fig., *Avoir le goût sûr*, Juger bien des ouvrages d'esprit. || *Avoir le coup d'œil sûr*, Juger d'une manière à peu près exacte, à la simple vue. Fig. *Pour diriger les affaires difficiles, il faut avoir le coup d'œil sûr.* || *Avoir la main sûre*, Avoir une main ferme, qui ne tremble point. || *Ce cheval a le pied sûr, la jambe sûre, il est sûr*, Il ne bronche jamais. || SÛR, se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui sait quelque chose d'une manière certaine. *Je suis sûr de ce que je vous dis.* || *Être sûr de son fait, de son coup*, Être certain du succès de ce qu'on a entrepris. || *Être sûr de quelqu'un*, Compter fermement sur lui; être assuré de ses bons sentiments, de ses bonnes opinions. || En parlant de musiq., *Être sûr de sa partie*, La savoir de telle manière, qu'on est sûr de la chanter ou de l'exécuter sans faire de faute. || Au jeu, *Être sûr de sa partie*, Avoir fait sa partie de manière qu'on est assuré de gagner. || Fig. et fam., *Jouer à jeu sûr*, Être certain du succès des moyens qu'on emploie, dans une affaire. || SÛR, En qui on se peut fier. *C'est un ami sûr.* || SÛR, en parlant des lieux, des chemins, et de certaines autres choses, signifie, Où l'on est en sûreté, dont on peut se servir sans danger. *Les chemins sont sûrs. Cette échelle est sûre.* || *Le temps n'est pas sûr*, Il y a apparence que le temps deviendra bientôt mauvais || *Il ne fait pas sûr en ce lieu-là*, On n'y est pas en sûreté. || *Mettre quelqu'un en lieu sûr*, Le mettre en lieu de sûreté, où il n'a rien à craindre. Le mettre en prison, en quelque lieu où l'on soit assuré de sa personne. || Subst. et absol., *Le plus sûr*, Le parti le plus sûr. || À COUP SÛR. loc. adv. Immanquablement, infailliblement. || POUR SÛR. loc. adv. et fam. Certainement, infailliblement.

SUR. (lat. *super*, sur.) Préposition de lieu, qui sert à marquer La situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient. *Sur le haut d'une maison. Monter sur une échelle. Un bâtiment porté sur des colonnes.* || *Cet oiseau se soutient sur ses ailes*, Il plane. || *Se soutenir, revenir sur l'eau*, A la surface de l'eau. || *Passer le balai, l'éponge, etc., sur quelque chose*, Balayer, frotter avec l'éponge la surface de quelque chose. || *Avoir, porter une chose sur soi*, L'avoir, la porter dans sa poche. || SUR, sert aussi à marquer Ce qui est simplement au-dessus. || SUR, Joignant, tout proche. *Les villes qui sont sur la Seine, sur le Rhin. Une maison sur le grand chemin.* || Il se dit encore, dans plusieurs phrases, par rapport à La situation voisine ou supérieure des choses dont on parle. *Cet hôtel ouvre sur deux rues.* || En t. de mar., *Ce navire chasse sur ses ancres*, Il entraîne ses ancres, et leur fait labourer le fond. || SUR, se dit aussi en parlant De ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. *Donner un coup sur la tête.* || Il se dit également en parlant De ce qu'on grave, de ce qu'on dessine, de ce qu'on écrit, etc., de ce qui est gravé, dessiné, écrit, etc., à la surface de quelque chose.. *Graver sur le marbre. Avoir une marque sur la joue. Écrire sur le sable.* || Il signifie À, dans quelques phrases qui expriment Addition. *Il fallut mettre quatre chevaux sur cette voiture.* || *Être toujours sur les livres*, Être sans cesse à lire, à étudier. On dit même, *Pâlir sur les livres.* || SUR, précédé et suivi du même mot, marque Succession rapide ou Accumulation. *Il fait folies sur folies.* || SUR, équivaut aussi à Vers, du côté de. *Tourner sur la droite. Tirer sur quelqu'un. Il plaça la cavalerie sur les ailes. Revenir sur ses pas, sur le passé. Etc.* || En t. de commerce, *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, Faire une lettre de change pour qu'il l'acquitte. || SUR, se prend quelquefois dans le sens de Parmi. *Sur dix, il n'y en avait pas un de bon.* || SUR, se dit fig. en parlant de toute sorte d'imposition sur les choses ou sur les personnes. *Les subsides qu'on lève sur les peuples.* || On dit à peu près dans le même sens : *Assigner une pension sur les produits d'une terre. On lui retiendra tant sur ses gages. Etc.* || Il sert aussi à marquer La supériorité, la domination, l'excellence, l'avantage, l'influence d'une personne, d'une chose à l'égard d'une autre. *Régner sur plusieurs nations. Avoir l'œil sur quelqu'un. Je ne peux rien sur lui. Cette péroraison produisit beaucoup d'effet sur les auditeurs.* || Touchant, concernant, à l'égard de. *Il y a diversité d'opinions sur ce point. Qu'a-t-on décidé sur cela ? Je me suis trompé sur son caractère, sur sa paresse.* || D'après, en conséquence, en considération de, moyennant. *Juger sur les apparences. Il l'excusa sur son âge. Il croit qu'il trouvera de l'argent sur sa bonne mine. Écrire, croire sur parole*, Sur la foi d'autrui. || *Se fonder sur quelque chose*, S'en autoriser, le faire valoir à l'appui de ce qu'on prétend ou de ce qu'on avance. *Il se fonde sur une possession de tant d'années.* || SUR, sert quelquefois à marquer L'affirmation, la garantie de quelque chose. *Sur mon honneur.* || *Jurer sur les saints Évangiles*, Faire un serment en mettant les mains sur le livre des Évangiles. || SUR, sert aussi à indiquer La matière, le sujet sur lequel on travaille. *Il travaille sur l'or. Faire des notes sur un mémoire.* || *Faire des paroles sur un air*, Accommoder des paroles à un air déjà fait. || Il sert enfin à marquer Le temps; et alors il signifie, Durant, environ, vers.

Il vint sur la brune. Sur l'heure. Sur la fin de l'hiver. Une femme qui est sur le retour. || SUR, s'emploie dans plusieurs autres façons de parler dont l'explication est renvoyée aux noms qui servent à les former. *Je compte sur vous. Marcher sur les traces de ses ancêtres. Prendre quelqu'un sur le fait. Il aura toujours cela sur le cœur. Être sur le qui-vive. Être sur un bon pied. Demeurer sur son appétit. Être sur les dents. Prendre sur soi. Etc.* || SUR, entre dans la composition de plusieurs mots pour signifier, Ce qui est sur quelque chose ou au-dessus, soit par sa position, soit par sa qualité, par son excès, etc. On trouvera à leur place alphabétique les mots de cette espèce qui sont consacrés par l'usage. || SUR TOUTE CHOSE, SUR TOUTES CHOSES. loc. adv. Principalement, par préférence à toute autre chose. *Voyez* SURTOUT. || SUR LE TOUT. loc. adv. et fam. En somme, en résumé. || SUR LE TOUT, en t. de blason, se dit en parlant D'un écusson qui se met au milieu d'une écartelure. || *Brochant sur le tout*, se dit D'une pièce qui va d'un côté à l'autre d'un écu dans lequel il y a d'autres pièces dont elle couvre une partie.

SURABONDAMMENT. adv. (lat. *superabundare*, surabonder.) Plus que suffisamment.

SURABONDANCE. s. f. Très-grande abondance. *Surabondance de blé, de paroles.*

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui surabonde. || Superflu.

SURABONDER. v. n. Être très-abondant.

SURACHETER. v. a. (lat. *super*, au-delà, *acceptare*, prendre.) Acheter une chose plus qu'elle ne vaut. Il est peu usité. || SURACHETÉ, ÉE. participe.

SURAIGU, GUË. adj. (lat. —*acutus*, aigu.) t. de musiq. Fort aigu.

SURAJOUTER. v. a. (lat. —*addere*, ajouter.) Ajouter à ce qui a été déjà ajouté. || SURAJOUTÉ, ÉE. participe.

SUR-ALLER. v. n. t. de vénerie. Il se dit D'un limier ou chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire.

SUR-ANDOUILLER. s. m. t. de vénerie. Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

SURANNATION. s. f. (lat. —*annus*, année.) Cessation de l'effet d'un acte qui n'est valable que pour un temps déterminé. || *Lettres de surannation*, Lettres qu'on obtenait du prince, pour rendre la validité à celles qui étaient surannées.

SURANNER. v. n. Avoir plus d'un an de date. Il se dit surtout Des lettres de chancellerie, des passeports, etc. || SURANNÉ, ÉE. participe. Il se dit De certains actes publics, lorsque l'année ou le temps, au delà duquel ils ne peuvent avoir d'effet, est expiré. *Un brevet est suranné après tel temps.* || Il se dit, figur., De certaines choses qu'on regarde comme déjà vieilles. *Cet habit est un peu suranné.* || Il se dit de même Des personnes. *Un galant suranné.*

SUR-ARBITRE. s. m. (lat. —*arbiter*, arbitre.) Arbitre choisi par les parties ou par le juge pour la décision d'une contestation sur laquelle les arbitres sont partagés. Plus ordinairement, *Tiers arbitre.*

SURARD. adj. m. (allem. *sauer*, sûr.) Il ne s'emploie que dans cette loc., *Vinaigre surard*, Vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURBAISSÉ, ÉE, adj. (lat. *super*, sur, grec *bathus*, profond.) t. d'archit. Il se dit Des arcades et des voûtes qui ne sont pas en plein cintre, qui vont en s'abaissant vers le milieu.

SURBAISSEMENT. s. m. t. d'archit. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCENS. s. m. (lat. —, *census*, cens.) t. de jurispr. féod. Rente seigneuriale dont un héritage était chargé par-dessus le cens.

SURCHARGE, s. f. (lat.—ital. *carica*, charge.) Nouvelle charge ajoutée à une autre. || Figur., Surcroît, augmentation de peines, de maux. *C'est une grande surcharge à un homme qui était déjà si accablé de douleur.* || Il se dit aussi Des mots écrits sur d'autres mots dont on a employé les lettres ou parties de lettres en les renforçant pour en former de nouvelles.

SURCHARGER. v. a. Imposer une charge excessive, un trop grand fardeau. || *Se surcharger l'estomac.* Manger excessivement. || Fig., *Être surchargé de travail*, Avoir trop de travail. On dit également, avec le pron. pers., *Se surcharger de travail.* || SURCHARGER, se dit aussi en parlant D'impôts excessifs. *Ce royaume est surchargé d'impôts.* SURCHARGER, faire une surcharge dans l'écriture. *Surcharger un mot.* || SURCHARGÉ, ÉE. participe.

SURCHAUFFER. v. a. (lat. —*calefacere*, chauffer.) t. de forge. Donner trop de feu au fer, le brûler en partie. || SURCHAUFFÉ, ÉE. participe.

SURCHAUFFURE. s. f. t. de forge. Défaut du fer surchauffé.

SURCOMPOSÉ, ÉE. adj. (lat. —*componere*, composer.) t. de gram. Il se dit Des temps des verbes dans la conjugaison desquels on redouble l'auxiliaire *Avoir.* Peu usité. || En botan., *Feuille surcomposée*, Feuille dont le pétiole se divise en plusieurs pétioles secondaires, qui sont eux-mêmes divisés ou subdivisés.

SURCOMPOSÉ. s. m. t. de chimie. Corps qui résulte de la combinaison de corps que l'on appelle *Composés.*

SURCROÎT. s. m. (lat. — *crescere*, croître.) Augmentation, ce qui est ajouté à quelque chose, et qui en accroît le nombre, ou la quantité, ou la force. *Voici un surcroît de compagnie. Par un surcroît de malheur.*

SURCROÎTRE. v. n. Il ne se dit guère que Des chairs qui se forment dans les plaies avec trop d'abondance et de rapidité. Il n'est point usité dans le langage médical.

SURDENT. s. f. (lat. — *dens*, dent.) Dent qui vient hors de rang sur une autre, ou entre deux autres. || Il se dit, en termes d'art vétérinaire, en parlant D'un cheval qui a quelques dents plus longues que les autres.

SURDITÉ. s. f. (lat. *surditas*, surdité.) Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe.

SURDORER. v. a. (lat. *super deaurare*, surdorer.) Dorer doublement, dorer à fond, solidement. || SURDORÉ, ÉE. participe.

SURDOS. s. m. (lat. *super dorsum*, surdos.) t. de sellier. Bande de cuir qui porte sur le dos du cheval de carrosse, et qui sert à soutenir les traits et le reculement.

SUREAU. s. m. (grec. *syrigx*, roseau.) Arbre dont les branches sont remplies d'une moelle tendre et abondante, et qui produit des fleurs blanches d'une odeur particulière, auxquelles succèdent des fruits rouges-noirâtres.

SÛREMENT. adv. (lat. *securè*, sûrement.) Avec sûreté, en sûreté, en assurance. || Certainement. *Cela est sûrement arrivé comme on le dit.*

SURÉMINENT, ENTE. adj. (lat. *supereminens*, même signific.) Éminent au suprême degré. Il est peu usité.

SURENCHÈRE. s. f. (lat. *super*, sur, *carus*, cher.) Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère.

SURENCHÉRIR. v. n. Faire une surenchère.

SURÉROGATION. s. f. (lat. — *erogatio*, surérogation.) Ce qu'on fait de bien au delà de ce qu'on est obligé de faire. On ne l'emploie proprement qu'en parlant Des obligations du christianisme ou de la profession religieuse.

SURÉROGATOIRE. adj. des 2 genres. Qui est au delà de ce qu'on est obligé de faire. *Œuvre surérogatoire.*

SURET, ÈTE, adj. (allem. *sauer*, sur.) Diminutif de Sur. Un peu acide, un peu aigre.

SÛRETÉ. s. f. (lat. *securitas*, sûreté.) Éloignement de tout péril, état de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. *Pourvoir à sa sûreté. Se mettre en lieu de sûreté.* || *Être en lieu de sûreté*, Être dans un lieu où l'on n'a rien à craindre pour sa personne. *Mettre quelqu'un en lieu de sûreté*, se dit quelquefois dans le sens qui précède ; mais ils signifie plus souvent, Mettre quelqu'un en prison, s'assurer de sa personne. || *En sûreté de conscience*, Sans que la conscience soit blessée. || Prov., *Méfiance est mère de sûreté.* || *Serrure de sûreté*, Serrure qu'il est moins facile d'ouvrir ou de forcer que les serrures ordinaires. || *Soupape de sûreté d'une machine à vapeur*, Celle qui est destinée à laisser échapper la vapeur, en se levant d'elle-même, lorsque le degré de dilatation est tel, que la chaudière éclaterait, si la vapeur ne trouvait point d'issue. || SÛRETÉ, caution, garantie que l'on donne pour l'exécution d'un traité. *Quand il fait une affaire, il prend toutes les sûretés possibles.* || *Places de sûreté*, Places qu'un État donne ou retient pour la sûreté de l'exécution d'un traité. || SÛRETÉ, fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, pour faire une opération chirurgicale, etc. *Ce chirurgien a beaucoup de sûreté dans la main.* Fig., *Sûreté de tact, de goût.*

SUREXCITATION. s. f. (lat. *super excitatio*, surexcitation.) t. de physiologie. Augmentation de l'énergie vitale dans un tissu, dans un organe.

SURFACE. s. f. (lat. *superficies*, surface.) Superficie, l'extérieur, le dehors d'un corps. || Fig., Extérieur, dehors, apparence. *Il s'arrête à la surface des choses.*

SURFAIRE. v. a. (lat. *superfacere*, surfaire.) (Il se conjugue comme *Faire.*) Demander plus qu'il ne faut d'une chose qui est à vendre. || Neut. *Les marchands surfont ordinairement.* || SURFAIT, AITE. participe.

SURFAIX. s. m. (lat. —*fascis*, faix) t. de sellier. Sangle de cheval qui se met sur les autres sangles, et qui, passant sur la selle, embrasse le dos et le ventre du cheval.

SURGEON. s. m. (lat. *surculus*, surgeon.) t. d'agricult. et de jardinage. Rejeton qui sort du tronc, du pied d'un arbre.

SURGIR. v. n. (lat. *surgere*, surgir.) Arriver, aborder. Il a vieilli et n'est guère usité qu'à l'infinitif. *Surgir à bon port.* || SURGIR, fig., Sortir de, s'élever au-dessus de. *La discussion a fait surgir de nouvelles difficultés.*

SURHAUSSEMENT. s. m. (lat. *super*, sur, *altus*, haut.) Action de surhausser ; État de ce qui est surhaussé. *Le surhaussement d'une voûte.*

SURHAUSSER. v a. t. d'archit. Élever plus haut. Il se dit surtout en parlant Des voûtes qu'on élève au delà de leur plein cintre. || SURHAUSSER, Mettre à un plus haut prix ce qui était déjà assez cher. || SURHAUSSÉ, ÉE. participe.

SURHUMAIN, AINE. adj. (lat. *super*, sur, *humanus*, humain.) Qui est au-dessus de l'humain, soit au physique soit au moral. *Un courage surhumain.*

SURINTENDANCE. s. f. (lat. *super*, sur, *intentio*, attention.) Inspection générale au-dessus des autres ; Charge, commission de surintendant, de surintendante. || Dans les Maisons royales, demeure du surintendant des bâtiments.

SURINTENDANT. s. m. Celui qui a l'intendance de quelque chose au-dessus des autres. Voyez INTENDANT.

SURINTENDANTE. s. f. La femme du surintendant. || Titre qu'on donne à La principale directrice des maisons d'éducation établies pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

SURJET. s. m. (lat. —*jacere*, jeter.) Couture qu'on fait en tenant les deux étoffes qui doivent être jointes, appliquées l'une sur l'autre bord à bord, et en les traversant toutes deux à chaque point d'aiguille.

SURJETER. v. a. t. de couture. Coudre en surjet. || SURJETÉ, ÉE. participe.

SURLENDEMAIN. s. m. Le jour qui suit le lendemain. *Le surlendemain de son départ.*

SURLONGE. s. f. (lat. *super*, sur, *longus*, long.) t de boucher. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule et la cuisse.

SURMENER. v. a. (lat. —*minare*, mener.) Il se dit en parlant Des bêtes de somme, et signifie, Les excéder de fatigue, en les faisant aller trop vite, ou trop longtemps. || SURMENÉ, ÉE. participe.

SURMONTABLE. adj. des 2 genres. (lat. —*mons*, mont.) Qu'on peut surmonter.

SURMONTER. v. a. Monter au-dessus. Absolum. *L'huile, mêlée avec de l'eau, surmonte toujours.* || Plus ordinairement au figuré, Vaincre, dompter. *Surmonter sa colère, etc. Surmonter tous les obstacles.* Avec le pronom personnel. *Se surmonter soi-même.* || Surpasser ; il ne se dit que quand il y a une espèce de concurrence, de combat. *Il a surmonté tous ses concurrents.* || SURMONTER, se dit quelquefois D'un objet qui s'élève, qui règne au sommet d'un autre. Dans ce sens, on l'emploie surtout en architect., et en t. de décorateur, de tapissier. *Cette colonne est surmontée d'une statue.* || SURMONTÉ, ÉE. participe. || En t. de blason, *Pièce surmontée*, Pièce au-dessus de laquelle il y en a une autre qui la touche immédiatement.

SURMOÛT. s. m. (lat. — *mustum*, moût.) Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni avoir été pressuré.

SURMULET. s. m. (lat. —*mulus*, mulet.) Poisson de mer dont la mâchoire inférieure porte deux longs barbillons. On le nomme autrement *Rouget.*

* SURMULOT. s. m. (lat. —*mus*, rat.) Quadrupède rongeur, plus gros que le rat.

SURNAGER. v. n. (lat. *supernatare*, surnager.) Se soutenir sur la surface d'un fluide. || Il se dit fig. D'une chose qui subsiste, par opposition à d'autres choses qui se détruisent, qui s'oublient. *A la longue les erreurs tombent, et la vérité surnage.*

SURNATUREL, ELLE. adj. (lat. *super*, sur, *naturalis*, naturel.) Qui est au-dessus des forces de la nature. *Vertu surnaturelle.* || *Vérités surnaturelles*, Les vérités que l'on ne connaît que par la foi. || SURNATUREL, par exagérat., Extraordinaire, singulier, fort au-dessus du commun. *Cet enfant a un esprit surnaturel.*

SURNATURELLEMENT. adv. D'une manière surnaturelle.

SURNOM. s. m. (lat. *super*, sur, *nomen*, nom.) Le nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une

famille, et qui désigne quelque qualité ou quelque circonstance particulière.

SURNOMMER. v. a. Ajouter une épithète au nom d'une personne, pour la désigner par quelque chose de remarquable. || SURNOMMÉ, ÉE. participe.

SURNUMÉRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *supernumerarius*, même signif.) Qui est au-dessus du nombre déterminé. || Subst. *On vient de le recevoir surnuméraire dans cette compagnie.* || Particulièrement, Commis qui travaille sans appointements, jusqu'à ce qu'on l'admette au nombre des commis en titre.

SURNUMÉRARIAT. s. m. Il se dit Du temps pendant lequel on est employé comme surnuméraire.

SUROS. s. m. (lat. *sura*, jambe.) t. d'art vétérin. Tumeur dure qui se forme sur la jambe du cheval, et qui dépend de l'os même.

SURPASSER. v. a. (lat. *superare*, surpasser.) Excéder, être plus haut, plus élevé. *Cela surpasse la muraille de deux pieds.* || Fig., Être au-dessus de quelqu'un, le surmonter en quelque chose; et il se dit en bien et en mal. *Il les surpasse tous en science.* || Avec le pron. pers., Faire encore mieux qu'on ne fait à son ordinaire, ou qu'on n'a fait jusqu'à présent. *Ce comédien s'est surpassé lui-même.* || SURPASSER, Excéder les forces, l'intelligence, les ressources. *Cet effort surpasse mon courage.* || Particulièrement, Causer un étonnement qui confond les idées. *Cet événement me surpasse.* || SURPASSÉ, ÉE. participe.

SURPAYER. v. a. Payer au delà de la juste valeur. || En parlant Des personnes, Leur payer au delà de ce qui leur est dû. || SURPAYÉ, ÉE. participe.

SURPEAU. s. f. Il signifie la même chose qu'Épiderme. *Voyez* ÉPIDERME.

SURPLIS. s. m. (lat. *super*, sur, *plicare*, plier.) Sorte de vêtement d'église, fait de toile, qui va à mi-jambes, et qui a ordinairement, au lieu de manches, des espèces d'ailes longues et plissées qui pendent par derrière. || *Cet ecclésiastique porte le surplis dans telle paroisse*, Il est du clergé de cette paroisse. Cela se dit particulièrement Des jeunes clercs.

SURPLOMB. s. m. (lat. —*plumbum*, plomb.) État, défaut de ce qui n'est pas à plomb, de ce dont le haut avance plus que la base ou le pied. On le dit surtout en parlant De constructions.

SURPLOMBER. v. n. Être hors de l'aplomb, être en surplomb.

SURPLUS. s. m. (lat. —*plus*, plus.) Ce qui reste, l'excédant. || AU SURPLUS. loc. adv. Au reste. *Au surplus vous saurez...*

SURPRENANT, ANTE. adj. (lat. —*prehendere*, prendre.) Étonnant, qui cause de la surprise.

SURPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Prendre quelqu'un sur le fait, le trouver dans une action, dans un état où il ne croyait pas être vu. *Je l'ai surpris à me dérober de l'argent, en flagrant délit. Je l'ai surprise mettant du rouge.* || Communément, Prendre à l'improviste, au dépourvu. *Nos gens ont surpris l'ennemi.* || Il se dit également De toutes les choses auxquelles on ne s'attendait point. *La nuit nous surprit en chemin.* || Il se dit particulièrement D'un mal qui arrive d'une manière subite, inopinée. *La mort le surprit au milieu de ses projets.* || Fig., *Le feu a surpris cette viande, cette pâtisserie*, Un feu trop vif l'a brûlée avant qu'elle fût cuite. || SURPRENDRE, Tromper, abuser, induire en erreur. *Il s'est laissé surprendre à cet air de candeur. Il a surpris la religion de ses juges.* || Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. *Il a surpris mon consentement, ma signature.* || *Surprendre des lettres*, Les prendre furtivement, les intercepter. || *Surprendre la confiance de quelqu'un*, La gagner par artifice. *Surprendre le secret de quelqu'un*, Découvrir son secret par adresse ou par hasard. || SURPRENDRE, se dit quelquefois en parlant Des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font connaître sa pensée malgré lui. || Dans un sens analogue, avec le pron. pers. *Je me suis surpris à pleurer comme un enfant.* || *Surprendre chez quelqu'un un moment de faiblesse*, Apercevoir en lui un moment de faiblesse. || SURPRENDRE, se dit encore dans le sens d'Étonner. *Cette nouvelle m'a extrêmement surpris.* || SURPRIS, ISE. participe.

SURPRISE. s. f. Action par laquelle on surprend. *Il s'est rendu maître de cette place par surprise. Se défendre de la surprise des sens.* || SURPRISE, Étonnement, trouble. *Je ne reviens pas de ma surprise.*

SURSAUT. s. m. (lat. —*saltus*, saut.) Mouvement brusque occasionné par quelque sensation subite et violente. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *S'éveiller en sursaut*, Être éveillé subitement par quelque grand bruit ou par quelque violente agitation.

SURSÉANCE. s. f. (lat. *supersedere*, surseoir.) Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise. || *Lettres de surséance*, Lettres qu'un débiteur obtenait du sceau, pour faire suspendre les poursuites de ses créanciers.

SURSEMER. v. a. (lat. *superseminare*, sursemer.) Semer une nouvelle graine dans une terre déjà ensemencée. || SURSEMÉ, ÉE. participe.

SURSEOIR. v. a. (lat. *supersedere*, surseoir.) (*Je sursois, tu sursois, il sursoit; nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient. Je sursoyais. Je sursis. Je surseoirai. Je surseoirais. Que je sursisse. Sursoyant.* Les autres temps ne sont point en usage.) Suspendre, différer. Il ne se dit guère qu'en parlant Des affaires, des procédures. *Surseoir une délibération.* || Plus ordinairement comme verbe neutre, il est suivi de la préposition *à*. *Il sera sursis à l'exécution de l'arrêt.* || SURSIS, ISE. participe. || SURSIS, substantiv., Délai. *On a ordonné un sursis.*

SURSOLIDE. adj. des 2 genres. (lat. *super*, sur, *solidus*, solide.) t. d'algèbre. Il se dit De la quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAUX. s. m. (lat. —*taxare*, taxer.) Taxe, imposition excessive. Il n'est guère usité que dans cette phrase, *Présenter une plainte en surtaux*, Se plaindre à l'autorité compétente d'avoir été taxé trop haut.

SURTAXE. s. f. Taxe ajoutée à d'autres, nouvelle taxe. || Taxe excessive et illégale.

SURTAXER. v. a. Taxer trop haut. *Il se plaint de ce qu'on l'a surtaxé.* || SURTAXÉ, ÉE. participe.

SURTOUT. adv. (lat. —*totum*, tout.) Principalement, plus que toute autre chose.

SURTOUT. s. m. Sorte de justaucorps fort large, que l'on met sur tous les autres habits. || SURTOUT, Grande pièce de vaisselle d'argent, de cuivre doré, etc., qu'on place au milieu des grandes tables. || Espèce de petite charrette fort légère, faite en forme de grande manne, et qui sert à porter du bagage.

SURVEILLANCE. s. f. (lat. —*vigilare*, veiller.) Action de surveiller.

SURVEILLANT, ANTE. s. Celui, celle qui surveille. || Il est quelquefois adjectif.

SURVEILLE. s. f. Avant-veille, le jour qui précède immédiatement la veille.

SURVEILLER. v. n. Veiller particulièrement et

avec autorité sur quelque chose. *Un général d'armée doit surveiller à tout ce qui se passe.* || Activ. *Surveiller des travaux.* || SURVEILLÉ, ÉE. participe.

SURVENANCE. s. f. (lat. —*venire*, venir.) t. de jurispr. Arrivée que l'on n'a point prévue. Il ne se dit guère qu'en parlant Des enfants qui surviennent après une donation faite.

SURVENANT, ANTE. adj. Qui survient. On l'emploie presque toujours substantivement.

SURVENDRE. v. a. (lat. —*vendere*, vendre.) (Il se conjugue comme *Vendre.*) Vendre trop cher, plus cher que les choses ne valent. || Neutral. *Vous avez tort de survendre.* || SURVENDU, UE. participe.

SURVENIR. v. n. (lat. —*venire*, venir.) (Il se conjugue comme *Venir.*) Arriver inopinément. *Comme ils étaient ensemble, il survint du monde.* || Arriver de surcroît. *Si la fièvre survenait.* || SURVENU, UE. participe.

SURVENTE. s. f. (lat. —*venditio*, vente.) Vente à un prix excessif.

SURVIDER. v. a. (lat. —*viduare*, vider.) Ôter une partie de ce qui est dans un vase, dans un sac trop plein. || SURVIDÉ, ÉE. participe.

SURVIE. s. f. (lat. —*vivere*, vivre.) t. de jurispr. État de celui qui survit à un autre. || *Gains de survie*, ou *Gains nuptiaux*, Avantages qui se font entre époux, en faveur du survivant.

SURVIVANCE. s. f. Faculté de succéder à un homme dans sa charge après sa mort.

SURVIVANCIER. s. m. Celui qui a la survivance d'une charge.

SURVIVANT, ANTE. adj. Qui survit à un autre. On l'emploie presque toujours substantiv. *Le survivant des époux.*

SURVIVRE. v. n. (Il se conjugue comme *Vivre.*) Demeurer en vie après une autre personne. *Il survécut à ses enfants.* || Fig., *Survivre à son honneur, à sa fortune*, Vivre encore après la perte de son honneur, de sa fortune. On dit de même, *Survivre à la ruine de sa patrie, etc.* || *Survivre à soi-même*, Perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles, comme la mémoire, l'ouïe, la vue, la raison. Il se dit particulièrement De ceux qui tombent en enfance. || *Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages*, Laisser après soi des enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait, des talents qu'on possédait.

SUS. préposition. (lat. *super*, sur.) Sur. Il n'est plus guère usité que dans cette phrase de Déclarations, d'Ordonnances, etc., *Courir sus à quelqu'un.* || EN SUS. loc prépositive ou adverbiale. Au delà. || Dans l'usage ordinaire, *La moitié, le quart en sus*, L'addition qu'on fait à une somme de la moitié, du quart de cette somme.

SUS. (lat. *sursùm*, sus.) Interjection familière dont on se sert pour exhorter, pour exciter. *Sus mes amis, levez-vous.*

SUSCEPTIBILITÉ. s. f. (lat. *suscipere*, recevoir.) Disposition à se choquer trop aisément. *C'est un homme d'une extrême susceptibilité.*

SUSCEPTIBLE. adj. des 2 genres. Capable de recevoir certaine qualité, certaine modification. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *La matière est susceptible de toutes sortes de formes.* || *Ce passage est susceptible de plusieurs sens*, Ce passage peut être expliqué, peut être interprété de bien des façons différentes. || SUSCEPTIBLE, se dit absolum. Des personnes, et signifie, Qui est facile à blesser, qui s'offense aisément. *Il est fort susceptible.*

SUSCEPTION. s. f. L'action de prendre les ordres sacrés. || Il se dit aussi de Deux fêtes de l'Église catholique. *La susception de la sainte croix, de la sainte couronne.*

SUSCITATION. s. f. (lat. *suscitare*, susciter.) Suggestion, instigation. Vieux.

SUSCITER. v. a. Faire naître, faire paraître dans un certain temps. Il se dit particulièrement en parlant Des hommes extraordinaires que Dieu inspire, qu'il conduit et pousse à exécuter ses volontés. || En t. de l'Écriture, *Susciter lignée à son frère*, Faire revivre le nom de son frère mort sans postérité, en épousant sa veuve pour en avoir des enfants; ce qui était d'usage parmi les Juifs. || SUSCITER, se prend plus ordinairement en mauvaise part, et signifie, Faire naître à quelqu'un des embarras, dans le dessein de lui nuire. *Il lui a suscité des ennemis. Son mérite lui a suscité bien des envieux, etc.* || SUSCITÉ, ÉE. participe.

SUSCRIPTION. s. f. (lat. *super*, sur, *scriptio*, écriture.) Adresse écrite sur le pli extérieur d'une lettre missive.

SUSDIT, ITE. adj. (lat. *suprà dictus*, susdit.) Nommé ci-dessus. Il ne s'emploie guère qu'en style de pratique. *La susdite maison.* On le dit quelquefois substantiv., surtout dans le style familier, et par plaisanterie, en parlant Des personnes. *Le susdit.*

SUSPECT, ECTE. adj. (lat. *suspectus*, suspect.) Qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être. Il se dit Des choses et des personnes. *Cet homme m'est suspect. Votre silence m'est suspect.* || *Pays suspect de contagion*, ou absolument, *Pays suspect*, Pays qu'on soupçonne être infecté d'une contagion.

SUSPECTER. v. a. Soupçonner, tenir pour suspect. *Je suspecte fort la fidélité de ce domestique.* || SUSPECTÉ, ÉE. participe.

SUSPENDRE. v. a. (lat. *suspendere*, suspendre.) Élever quelque corps en l'air, le soutenir en l'air avec un lien, de telle sorte qu'il pende et qu'il ne porte sur rien. *Suspendre des lustres. Suspendre le corps d'une voiture.* || Avec le pron. pers. *Se suspendre à une branche, à une corde.* || SUSPENDRE, fig., Surseoir, cesser pour quelque temps. *Suspendre l'exécution d'un arrêt, les hostilités, son ressentiment.* || *Suspendre sa marche*, Interrompre sa marche, s'arrêter pour quelque temps. || *Suspendre son travail*, Interrompre son travail. || *Suspendre son jugement sur quelque chose*, Attendre, pour porter son jugement, qu'on soit plus éclairé. || SUSPENDRE, se dit fig., en parlant D'un ecclésiastique, d'un agent quelconque dont on interrompt les fonctions, sans lui ôter son caractère. || SUSPENDU, UE. participe. || Il se dit, par extens., Des choses qui sont en équilibre, et qui paraissent se soutenir d'elles-mêmes. *Les nuées sont suspendues en l'air.*

SUSPENS. adj. m. Interdit. Il n'est usité qu'en parlant D'un ecclésiastique qu'on suspend des fonctions de son état. *Un prêtre suspens.* || EN SUSPENS. loc. adv. Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. *Tenir quelqu'un en suspens.*

SUSPENSE. s. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. || L'état où un ecclésiastique est mis par cette censure.

SUSPENSEUR. adj. m. t. d'anat. Qui soutient, qui tient suspendu.

SUSPENSIF, IVE. adj. t. de jurispr. Qui suspend, qui arrête et empêche d'aller en avant, de continuer. || En gramm. *Points suspensifs*, Plusieurs points mis

à la suite les uns des autres pour marquer suspension ou interruption du sens.

SUSPENSION. s. f. L'action de suspendre, ou L'état d'une chose suspendue. *Le point de suspension d'une balance.* || Plus ordinairement au sens moral, Surséance, cessation d'opération pour quelque temps. *La suspension du payement des rentes, des facultés de l'âme.* || *Suspension d'armes,* Cessation momentanée des actes d'hostilité. || SUSPENSION, L'action d'interdire un fonctionnaire public de ses fonctions pour un temps. || SUSPENSION, Figure de rhétorique qui consiste à tenir les auditeurs en suspens. || Il se dit également, en grammaire, d'Un sens interrompu brusquement, et qui n'est point achevé.

SUSPENSOIR ou SUSPENSOIRE. s. m. t. de chirur. Bandage dont on se sert pour soutenir le scrotum, et pour prévenir les descentes d'intestins et autres incommodités de ce genre.

SUSPICION. s. f. (lat. *suspicio*, soupçon.) Soupçon, défiance. Il n'est guère usité qu'en termes de jurisprudence.

SUSTENTER. v. a. (lat. *sustentare*, sustenter.) Entretenir la vie par le moyen des aliments. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes. On l'emploie aussi avec le pron. pers. || SUSTENTÉ, ÉE. participe.

SUTURE. s. f. (lat. *sutura*, suture.) t. d'anat. Jointure de deux parties du crâne qui entrent l'une dans l'autre par des dentelures, et qui paraissent comme cousues ensemble. || En botan., L'endroit où les pièces, les valves qui forment l'enveloppe de certains fruits, se joignent et adhèrent entre elles par leurs bords. || En chirur., La réunion des lèvres d'une plaie, soit que cette réunion s'opère avec les aiguilles et le fil, soit qu'on l'obtienne par le moyen des emplâtres. || SUTURE, se dit quelquefois fig., en parlant Des ouvrages d'esprit dont on a retranché quelque partie, et signifie, Le travail que l'on fait pour empêcher que la suppression ne paraisse.

SUZERAIN, AINE. adj. (ital. *soprano*, souverain.) t. de féodalité. Il se dit D'un seigneur qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent. || Substantiv. *Le vassal et le suzerain.*

SUZERAINETÉ. s. f. Qualité de suzerain.

SVELTE. adj. des 2 genres. (ital. *svelto*, léger.) t. de peint., de sculpt., et d'archit. Léger, délié, dégagé. || Il se dit aussi Des personnes, dans le langage ordinaire.

SYBARITE. s. m. Par allusion aux anciens habitants de la ville de Sybaris, Homme qui mène une vie molle et voluptueuse.

SYCOMORE. s. m. (grec *sycomoréa*, sycomore.) Arbre qui tient du figuier pour les fruits et du mûrier pour les feuilles. || Arbre du genre des Érables, appelé aussi *Faux platane*, qui croît naturellement en France, et qui sert à orner les parcs, les promenades, etc.

SYCOPHANTE. s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie, Fourbe, menteur, fripon, délateur, coquin.

SYLLABAIRE. s. m. (grec *syllabè*, syllabe.) Petit livre élémentaire dans lequel les enfants apprennent à lire.

SYLLABE. s. f. Voyelle ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. *Il ne lui répondit pas une syllabe.* Il ne lui répondit absolument rien.

SYLLABIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux syllabes.

SYLLEPSE. s. f. (grec *syllepsis*, syllepse.) Figure de grammaire, par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales. || Figure par laquelle un mot est employé à la fois au propre et au figuré. *Galatée est pour Corydon plus douce que le miel du mont Hybla.*

SYLLOGISME. s. m. (grec *syllogismos*, syllogisme.) t. de logique. Argument composé de trois propositions : la majeure, la mineure, et la conséquence.

SYLLOGISTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au syllogisme.

SYLPHE, PHIDE. s. Nom que les cabalistes donnaient aux prétendus génies élémentaires de l'air.

SYLVAIN. s. m. (lat. *sylva*, forêt.) Dieu des forêts, selon la Fable.

* SYLVESTRE. adj. t. de botan. Qui vient dans les bois.

SYMBOLE. s. m. (grec *symbolon*, symbole.) Figure ou image qui sert à désigner quelque chose, soit par le moyen de la peinture ou de la sculpture, soit par le discours. *Le lion est le symbole de la valeur.* || Particulièrement, Certaines marques, certaines figures qu'on voit sur les médailles, et qui servent à désigner des hommes ou des divinités, des parties du monde, des royaumes, des provinces ou des villes. || Parmi les catholiques, *Symboles sacrés*, ou simplement, *Symboles*, Les signes extérieurs des sacrements. || SYMBOLE, Formulaire qui contient les principaux articles de la foi. Absol., *Le symbole*, Celui des apôtres.

SYMBOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui sert de symbole.

SYMBOLISER. v. n. t. didactique. Avoir de la conformité. Peu usité.

SYMÉTRIE. s. f. (grec *symmétria*, symétrie.) Proportion et rapport de grandeur et de figure que les parties d'un corps ont entre elles, et avec leur tout. *La symétrie du corps humain.* || Il se dit aussi en parlant De toutes les choses arrangées suivant une certaine proportion, un certain ordre. *La symétrie d'une plantation.* || L'ordre, la disposition, l'économie d'un ouvrage d'esprit. *La symétrie d'un discours.* || *Symétrie du style*, Correspondance de mots et de membres d'une phrase entre eux, ou même de plusieurs phrases entre elles.

SYMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT. adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER. v. n. Faire symétrie.

SYMPATHIE. s. f. (grec *sympathia*, sympathie.) Correspondance que les anciens imaginaient entre les qualités de certains corps; aptitude qu'ont certains corps à s'unir, à se pénétrer. *Il semble qu'il y ait de la sympathie entre certaines plantes.* || *Poudre de sympathie*, Poudre préparée que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait agir sur la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. || SYMPATHIE, en médec., Correspondance entre certaines parties du corps, qui fait qu'un organe ne peut être affecté ou excité, sans que d'autres le soient en même temps. || SYMPATHIE, Rapport, convenance que certaines choses ont entre elles. *Ces couleurs ont de la sympathie.* || SYMPATHIE, Convenance, rapport d'humeurs et d'inclinations qui attire deux personnes l'une vers l'autre. *Éprouver de la sympathie pour quelqu'un.* || Dans le langage philosophique, La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs les uns des autres.

SYMPATHIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit De ce qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie. || *Encre sympathique*, Encre sans couleur qui

noircit lorsqu'on présente le papier au feu, ou qu'on y applique quelque agent chimique.

SYMPATHISER. v. n. Avoir de la sympathie. Il ne se dit guère qu'au moral. *Leurs humeurs ne sympathisent pas ensemble.*

SYMPHONIE. s. f. (grec *symphónia*, symphonie.) Concert d'instruments de musique. || Morceau de musique composé pour être exécuté par des instruments concertants. || Instruments de musique qui accompagnent les voix. || Corps des symphonistes.

SYMPHONISTE. s. m. Celui qui compose des symphonies, ou qui fait sa partie dans une symphonie.

SYMPHYSE. s. f. (grec *symphysis*, union.) t. d'anat. Liaison ou connexion de deux os ensemble. || *Opération de la symphyse*, Celle qui consiste à procurer l'accouchement par la séparation des os pubis.

SYMPTOMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *symptóma*, symptôme.) (On prononce le P.) t. de médec. Qui est l'effet ou le symptôme de quelque autre affection.

SYMPTÔME. s. m. Signe ou assemblage de signes dans une maladie, lesquels indiquent sa nature. Les médecins le disent de Tout changement appréciable observé dans un organe ou dans une fonction, et qui est lié à l'existence d'une maladie. || Fig., Indice, présage. *Symptômes de décadence, de mécontentement.*

SYNAGOGUE. s. f. (grec *synagógè*, synagogue.) L'assemblée des fidèles, sous l'ancienne loi. || Il se dit, depuis la publication de l'Évangile, par opposition à Église. || Lieu où les Juifs s'assemblaient hors du temple, pour faire des prières publiques. || Il se dit présentement Des lieux où les juifs s'assemblent pour l'exercice public de leur religion. || Prov. et fig., *Enterrer la synagogue avec honneur*, Finir une entreprise par quelque chose de remarquable. Il ne se dit qu'en bonne part.

SYNALÈPHE. s. f. (grec *synaleiphó*, mêler.) t. de gramm. Jonction de deux mots en un seul.

SYNALLAGMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *synallagmaticos*, même signif.) t. de jurispr. Il se dit Des contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties.

SYNARTHROSE. s. f. (grec *synarthrósis*, même signif.) t. d'anat. Articulation immobile, c'est-à-dire, qui ne permet point aux os qu'elle unit de se mouvoir l'un sur l'autre.

SYNCELLE. s. m. (grec *sygcéleuó*, commander avec.) Dans l'ancienne Église grecque, Officier placé auprès des patriarches, des évêques, etc., pour avoir inspection sur leur conduite.

SYNCHONDROSE. s. f. (grec *sygchondrósis*, synchondrose.) (CH se prononce K.) t. d'anat. Symphyse cartilagineuse, union de deux os par un cartilage.

SYNCHRONE. adj. des 2 genres. (grec *sygchronos*, contemporain.) (Dans ce mot et dans les deux suivants, CH se prononce K.) t. didactique. Il se dit Des mouvements qui se font dans un même temps. On dit plus ordinairement *Isochrone.*

SYNCHRONIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. On l'emploie surtout dans cette locution, *Tableau synchronique*, Tableau où l'on rapproche les événements arrivés en différents lieux, à la même époque.

SYNCHRONISME. s. m. t. didactique. Rapport de deux choses qui se font dans un même temps. || Il se dit aussi en parlant Des événements qui sont arrivés dans le même temps.

SYNCHYSE. s. f. (grec *sygchysis*, synchyse.) t. de gramm. Confusion, transposition de mots qui trouble l'ordre et l'arrangement d'une phrase, d'une période.

SYNCOPE. s. f. (grec *sygcopè*, syncope.) Pâmoison; perte, ordinair. subite, du sentiment et du mouvement. || Syncope, fig. de grammaire, qui consiste dans le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Syncope, en musiq., note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPER. v. n. t. de musique, Faire une syncope.

SYNCOPÉ, ÉE. adj. t. de grammaire et de musique. *Mot Syncopé*, Mot du milieu duquel on a retranché une lettre ou une syllabe. *Note syncopée*, Note qui fait une syncope.

SYNCRETISME. s. m. (grec *sygcrètismos*, même signif.) t. didactique. Conciliation, rapprochement de diverses sectes, de différentes communions.

SYNDÉRÈSE. s. f. (grec *syntèrèsis*, examen.) t. de dévotion. Remords de conscience.

SYNDIC. s. m. (grec *syndicos*, même signif.) Celui qui est élu pour prendre soin des affaires d'un corps dont il est membre, ou d'une réunion de créanciers, etc.

SYNDICAL, ALE. adj. Qui appartient au syndicat. || Il se dit principalement avec le mot de Chambre. *La chambre syndicale d'un diocèse.*

SYNDICAT. s. m. Fonction de syndic. || Temps pendant lequel on exerce la fonction de syndic.

SYNECDOCHE ou SYNECDOQUE. s. f. (grec *synecdochè*, même signif.) Fig. par laquelle on prend le genre pour l'espèce, ou l'espèce pour le genre, le tout pour la partie, ou la partie pour le tout.

SYNÉRÈSE. s. f. (grec *synairésis*, même signif.) t. de gram. Contraction, réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot, mais sans aucun changement de lettres.

SYNÉVROSE. s. f. (grec *synnévrósis*, même signif.) t. d'anat. Symphyse ligamenteuse, union de deux os par le moyen des ligaments.

SYNGÉNÉSIE. s. f. (grec *syggenèsis*, même signif.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs ont leurs étamines réunies par les anthères.

SYNODAL, ALE. adj. (grec *synodos*, synode.) Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT. adv. En synode.

SYNODE. s. m. Assemblée des curés et autres ecclésiastiques, qui se fait dans chaque diocèse par le mandement d'un supérieur. || Parmi les Réformés, L'assemblée de leurs ministres et de leurs anciens, pour ce qui regarde leur religion.

SYNODIQUE. adj. des 2 genres. t. de l'histoire ecclésiast. *Lettres synodiques*, Lettres écrites au nom des conciles, aux évêques absents. || En astron., *Mouvement synodique de la lune*, Le mouvement de cet astre depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre. *Mois synodique*, Le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives.

SYNONYME. adj. des 2 genres. (grec *synónymos*, synonyme.) Mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification presque semblable. || Il est aussi subst. m.

SYNONYMIE. s. f. Qualité des mots synonymes. || Fig. de rhétorique qui exprime la même chose par des mots synonymes. || En hist. nat. et en botan., Rapprochement, concordance des divers noms qui

ont été donnés à un même animal, à une même plante.

SYNONYMIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient à la synonymie.

SYNOPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *synopticos*, même signif.) t. didactique. Qui permet d'embrasser d'un même coup d'œil les diverses parties d'un ensemble.

SYNOQUE. adj. et s. f. t. de médec. (grec *synochos*, continu.) Mot consacré par les anciens pour désigner Une fièvre continue sans redoublement.

SYNOVIAL, ALE. adj. (grec *syn*, avec, *ôon*, œuf.) t. d'anat. Qui a rapport à la synovie. Il n'est guère usité que dans cette dénomination, *Glandes synoviales*, Glandes que l'on suppose exister dans les articulations des os, et sécréter une humeur appelée *Synovie*.

SYNOVIE. s. f. t. de physiol. Liqueur visqueuse et mucilagineuse qui se trouve dans toutes les articulations mobiles.

SYNTAXE. s. f. (grec *syntaxis*, syntaxe.) Construction des mots et des phrases selon les règles de la grammaire. || Les règles mêmes de la construction des mots et des phrases. || Le livre qui comprend ces règles. *Cet écolier a perdu sa Syntaxe.*

SYNTAXIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la syntaxe.

SYNTHÈSE. s. f. (grec *synthésis*, synthèse.) t. didactique. En t. de logique, Méthode de composition qui descend des principes aux conséquences, des causes aux effets. || Synthèse, en t. de mathém., Démonstration des propositions successives par la seule composition de celles qui sont déjà prouvées précédemment : elle est inverse de la méthode algébrique. || Synthèse, en chirurg., Opération par laquelle on réunit les parties divisées ou écartées. || Synthèse, en chim., Action de recomposer un corps avec ses éléments séparés. || Synthèse, en pharm. Composition des remèdes.

SYNTHÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la synthèse.

SYNTHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière synthétique.

SYPHILIS. s. f. t. de médec. La maladie vénérienne.

SYPHILITIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la syphilis.

SYPHON. s. m. *Voyez* Siphon.

SYRIAQUE. adj. des 2 genres. Il se dit De la langue que parlaient les anciens peuples de la Syrie. || Subst. *Etudier le syriaque.*

SYRINGA. s. m. *Voyez* Seringat.

SYRINGOTOME. s. m. (grec *syriggotomion*, même signif.) t. de chirurg. Instrument dont on se servait autrefois dans l'opération de la fistule à l'anus.

SYRINGOTOMIE. s. f. t. de chirur. Opération de la fistule.

SYROP. s. m. *Voyez* Sirop.

SYRTE. s. f. *Voyez* Sirte.

SYSTALTIQUE. adj des 2 genres. (grec *systalticos*, même signif.) t. de physiol. Qui a la vertu de contracter et de dilater alternativement.

SYSTÉMATIQUE. adj. des 2 genres (grec *système*, système.) Qui appartient au système. || En mauvaise part, Qui tient à un système imaginaire, qui repose sur ce système plutôt que sur les faits et sur la raison. || Qui fait des systèmes, partisan des systèmes, *Écrivain systématique.*

SYSTÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière systématique.

SYSTÈME. s. m. Assemblage de principes mis dans un certain ordre et enchaînés ensemble, de manière à en tirer des conséquences pour établir une opinion, une doctrine, etc. On le dit souvent en mauvaise part. *Il faut se défendre de l'esprit de système.* || Système, en hist. nat., Distribution méthodique et artificielle des êtres, propre à en faciliter l'étude. Voyez Méthode. || Dans plusieurs sciences, assemblage de corps, ensemble de parties qui concourent au même résultat. *Le système planétaire.* En parlant De la constitution des États, *Système féodal, représentatif, etc.* || Système, dans le langage ordinaire, Plan qu'on se fait, moyens qu'on se propose d'employer pour réussir en quelque chose. *Système de conduite.* || *Se faire un système de quelque chose*, S'y tenir avec entêtement, et vouloir y donner une apparence de raison.

SYSTOLE. s. f. (grec *systolè*, même signif.) t. de physiologie. Mouvement du cœur lorsqu'il se resserre.

SYSTYLE. s. m. (grec *systylos*, même signif.) t. d'archit. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entre-colonnement est de deux diamètres ou quatre modules. || Il s'emploie aussi, et même ordinairement, comme adj. des 2 genres.

SYZYGIE. s. f. (grec *syzygia*, conjonction.) t. d'astron. Les points de l'orbite de la lune dans lesquels cette planète est en conjonction ou en opposition avec le soleil, c'est-à-dire, dans lesquels, vue de la terre, elle se trouve en ligne droite avec le soleil. Dans le premier point, la lune est nouvelle; et, dans le second, elle est pleine. || Il se dit également Des autres planètes.

TAB

T. s. m. Lettre consonne, la vingtième de l'alphabet. On la nomme *Té*, suivant l'appellation ancienne et usuelle; et *Te*, suivant la méthode moderne. *Le* t *est une consonne dentale. Plusieurs retranchent le* t *au pluriel des mots en* aut *et* ent : *Des enfans, des présens.* || Au milieu des mots, *T* suivi d'un *i* et d'une autre voyelle, se prononce fort souvent comme *C* dans *Ce : Patience, etc.* (prononcez : *Pacience, etc.*). Les grammairiens ont déterminé par des règles nombreuses les cas où le *T* prend cette valeur accidentelle, et ceux où il garde sa valeur propre; mais de telles règles souffrent des exceptions qui ajoutent à l'inconvénient de leur multiplicité : il est plus facile et plus sûr d'apprendre ces distinctions par l'usage. || T final ne se prononce ordinairement que devant les mots commençant par une voyelle ou par une *H* sans aspiration. Cependant on le fait sentir, même devant une consonne, dans *Accessit, brut*, et autres. || Lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *Il, Elle, On*, on met, par euphonie et pour éviter l'hiatus, un *T* entre le verbe et le pronom. *Dira-t-on ?* — Dans l'expression *Va-t'en*, le *t* n'est point une lettre euphonique : c'est le pronom *toi*, qui répond à *vous* de l'expression analogue *Allez-vous-en.* On écrit de même, *Procure-t'en, etc.*

TA. adj. possessif fém. de la seconde personne. (lat. *tuus*, ton.) *Ta mère. Ta hardiesse.* Devant les noms fém. qui commencent par une voyelle ou par une *H* sans aspiration, on dit, *Ton* au lieu de *Ta. Ton adresse. Ton honnêteté.* Voyez Ton. || *Tes* au pluriel. *Tes affaires.*

TABAC. s. m. (On ne fait point sonner le C dans la prononciation familière.) Plante originaire d'Amérique, que l'on prépare de diverses manières, qui se prend en mâchicatoire, ou en fumée par la bouche, ou en poudre par le nez, et qui est aussi quelquefois employée en médecine. Les botanistes la nomment *Nicotiane ;* et elle était appelée *Petun* par les habitants de l'île de Tabago, d'où le premier tabac fut apporté en Espagne. *Fumer une pipe de tabac. Mâcher du tabac. Tabac à chiquer. Prendre du tabac,* Prendre du tabac en poudre par le nez. || Prov., *Je n'en donnerais pas une prise de tabac,* se dit D'une chose dont on ne fait aucun cas.

TABAGIE. s. f. Lieu public où l'on va fumer du tabac. || Petite cassette dans laquelle on serre du tabac, des pipes, et tout ce qui est nécessaire pour fumer.

TABARIN. s. m. Nom propre, devenu nom appellatif. Farceur qui représente dans les places publiques, monté sur des tréteaux. || *Il fait le Tabarin,* se dit D'un homme qui fait ordinairement le bouffon. A vieilli, ainsi que son dérivé.

TABARINAGE. s. m. Action de Tabarin ou Bouffonnerie.

TABATIÈRE. s. f. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre.

TABELLION. s. m. (lat. *tabellio*, tabellion.) Officier public qui, dans les juridictions subalternes et seigneuriales, faisait les fonctions de notaire.

TABELLIONAGE. s. m. Office, exercice, fonction de tabellion.

TABERNACLE. s. m. (lat. *tabernaculum*, tente.) Tente, pavillon. N'est usité qu'en parlant Des tentes, des pavillons des Hébreux. || *Le tabernacle du Seigneur,* et par excellence, *Le Tabernacle,* La tente où reposait l'arche d'alliance pendant le séjour des Israélites dans le désert, jusqu'au temps où le temple fut bâti. || *La fête des tabernacles,* Une des trois grandes solennités des Hébreux, qui se célébrait après la moisson, sous des tentes, sous des feuillées, et que les juifs d'aujourd'hui célèbrent encore de la même manière. *Voyez* SCÉNOPÉGIE. || Dans le Nouveau Testament, *Les tabernacles éternels,* Le ciel, la demeure des bienheureux. || TABERNACLE, dans les églises catholiques, Ouvrage de menuiserie, d'orfévrerie, etc., fermant à clef, et mis au-dessus de la table de l'autel, pour y renfermer le saint ciboire.

TABIDE. adj. des 2 genres. (lat. *tabidus,* même signif.) t. de médec. Qui est d'une maigreur excessive, ou atteint de marasme.

TABIS. s. m. Espèce de gros taffetas ondé par la calandre.

TABISER. v. a. Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis. || TABISÉ, ÉE. participe.

TABLATURE. s. f. (lat. *tabella,* tablette.) Arrangement de plusieurs lettres ou signes sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent, ou qui jouent des instruments. Le mot et la chose ne sont plus usités dans la musique actuelle. || Fig. et fam., *Il entend la tablature,* se dit D'une personne avisée, rusée, capable de réussir en intrigue. || Fig. et fam., *Il lui donnerait de la tablature sur cette matière,* Il est plus habile que lui en cette matière, et il le redresserait. || Fig. et fam., *Donner de la tablature à quelqu'un,* Lui donner de l'embarras, lui susciter quelque affaire fâcheuse.

TABLE. s. f. (lat. *tabula,* table.) Meuble ordinairement de bois, et posé sur un ou plusieurs pieds, qui sert à divers usages. *Table de cuisine à manger, à écrire, à ouvrage, à jouer.* || *Table de nuit,* Petite table d'une forme particulière, qui se place à côté du lit, et sur laquelle on met les choses dont on peut avoir besoin durant la nuit. || Dans les anciens romans, *Les chevaliers de la Table ronde,* se dit de Certains chevaliers qui s'asseyaient autour d'une table ronde pour éviter toute préséance. || TABLE, absol., Table à manger, et surtout Table servie, couverte de mets. *Mettre sur table. Servir à table.* || *Propos de table,* Propos variés et enjoués que l'on tient ordinairement en mangeant. *Chanson, ronde de table.* || *Se mettre à table,* S'asseoir auprès de la table pour manger; et, *Sortir de table, quitter la table, se lever de table,* Interrompre ou finir le repas. *Être hors de table.* || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sous la table,* L'enivrer. || Dans les grandes maisons, *La première table,* La table des maîtres; *La seconde table,* La table des principaux domestiques; et, *La table du commun,* La table des valets. || *La grande table,* La table des grandes personnes; par opposition à *Petite table,* La table des enfants. || *Tenir table,* Donner ordinairement à manger. || *Tenir table ouverte,* Tenir une table où l'on reçoit beaucoup de personnes, même celles qui n'ont pas été priées. || *Tenir table,* Demeurer longtemps à table. || *Donner la table à quelqu'un,* Le nourrir en le faisant manger à sa table. || *Admettre quelqu'un à sa table,* Inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. || *Avoir la table et le logement chez quelqu'un,* Y être nourri et logé. || *Courir les tables, piquer les tables,* Aller manger chez ceux qui tiennent table. Fam. Ne se dit que Des parasites. || *Vivre à la même table,* Manger habituellement ensemble. || *Table d'hôte,* Table servie à heure fixe, dans une hôtellerie ou ailleurs, et où l'on peut aller manger, moyennant un certain prix réglé. || TABLE, par extens., Repas qu'on prend à table, relativement à la dépense qu'ils occasionnent, ou au nombre et à la délicatesse des mets. *Table délicate, frugale.* || *Aimer la table,* Aimer la bonne chère. *Les plaisirs de la table.* || *La sainte table,* L'autel où l'on communie; et fig., La communion. || TABLE, Lame ou plaque de cuivre ou d'autre métal; morceau de pierre ou de marbre plat et uni sur lequel on peut écrire, graver, peindre, etc. *La loi des Douze Tables.* || Plaques ou pièces de plomb dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. || *Table rase,* ou *Table d'attente,* Lame, pierre, planche sur laquelle il n'y a encore rien de gravé. || Fig., *Table rase,* se dit D'un enfant, d'une personne qui, n'ayant pas encore de notions sur les matières dont il s'agit de l'instruire, peut aisément recevoir les impressions, les idées qu'on voudra lui donner. || Fig., *Faire table rase,* se dit D'un homme qui, regardant les opinions ou notions qu'il a comme douteuses et incertaines, les rejette pour les adopter de nouveau, les modifier, ou les proscrire définitivement, après un sérieux et mûr examen. || En t. d'anat., *Les tables du crâne,* Les deux lames osseuses qui revêtent à l'extérieur les os du crâne. || TABLE, Index fait ordinairement par ordre alphabétique, pour donner les moyens de trouver facilement les matières ou les mots qui sont dans un livre. *Table alphabétique. Table des matières.* || *Table des chapitres,* La table où l'on indique la matière qui est traitée dans chaque chapitre d'un livre. || TABLE, Feuille, planche sur laquelle des matières didactiques, historiques, etc., sont offertes méthodiquement et en raccourci, afin qu'on les puisse voir facilement et d'un même coup d'œil. *Table généalogique, chronologique.* || *Tables météorologiques,* Tables où l'on inscrit, jour

par jour, les changements qui ont lieu dans l'atmosphère. || *Table isiaque.* Voyez ISIAQUE. || *Tables astronomiques,* Tables calculées d'après les lois physiques du mouvement des astres, et au moyen desquelles on peut assigner d'avance la position de ces corps pour un temps quelconque. || *Table pythagorique,* ou *de Pythagore,* Table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, les uns par les autres, depuis un jusqu'à neuf. || *Tables de logarithmes,* Tables de nombres en progression arithmétique, correspondant à des nombres d'une progression géométrique, dont l'emploi ramène les multiplications et les divisions numériques à de simples additions et soustractions. || *Tables des sinus,* Tables qui contiennent par ordre les longueurs des sinus, tangentes et sécantes de tous les degrés et minutes d'un quart de cercle, exprimées numériquement en parties du rayon qu'on prend pour le sinus total. || *Table de réduction,* Table indiquant le rapport que différents poids, différentes mesures, différentes monnaies, etc., ont les unes avec les autres. || TABLE, au jeu de trictrac, Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi *Jans.* || Il se disait autrefois de Ce qu'on nomme aujourd'hui *Dames;* de là les expressions de *Jan de deux tables, jan de six tables.* || TABLE, en parlant De certains instruments de musique, Partie supérieure de ces instruments, sur laquelle les cordes sont tendues. *Table de guitare, de piano. Etc. Table d'harmonie.* || TABLE, Terme dont on se sert en parlant De pierreries. *Diamant en table,* Diamant taillé de manière que la surface en est plate. *Toute-table,* etc.

TABLEAU. s. m. Ouvrage de peinture sur une table de bois, de cuivre, etc., ou sur de la toile. *Le fond, le devant, le premier, le second plan, les ombres d'un tableau.* || Fig., *C'est une ombre au tableau,* se dit D'un léger défaut qui n'efface point ou même qui fait mieux sentir les beautés d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne. || TABLEAU, fig., Un ensemble d'objets qui frappe la vue, dont l'aspect fait impression. *Le magnifique tableau que présente cette vallée.* || Représentation naturelle et frappante d'une chose, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. *Le tableau des passions, de la vie humaine.* || TABLEAU, Table, carte, ou feuille sur laquelle les noms des personnes qui composent une compagnie sont écrits selon l'ordre de leur réception. || Feuille, planche sur laquelle des matières didactiques, historiques et autres, sont rédigées et rangées méthodiquement, pour être vues d'un coup d'œil. *Tableau synoptique, statistique.* || TABLEAU, Table de bois, ordinairement noircie, sur laquelle on trace avec de la craie des caractères, des figures, etc., et qui est principalement en usage dans les classes, dans les écoles. || Cadre de menuiserie qu'on fixe sur une muraille, en un lieu apparent, pour y afficher certains actes publics ou autres, et qui est quelquefois fermé par un grillage. || En t. de marine, Cadre de menuiserie placé à l'arrière, et dans lequel est la figure qui donne son nom au bâtiment, ou ce nom seul, entouré de sculptures. || En phys., *Tableau magique,* Plaque de verre, garnie d'une feuille d'étain, dont on se sert pour donner la commotion électrique. || TABLEAU, en archit., Partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre, qui est en dehors de la fermeture.

* TABLÉE. s. f. t. popul. Tous ceux qui sont à la même table.

TABLER. v. n. t. du jeu de trictrac. Poser, arranger les tables ou dames du trictrac suivant les points qu'on a amenés. Aujourd'hui, *Caser.* || Fig. et fam., *Vous pouvez tabler là-dessus,* Vous pouvez compter là-dessus.

TABLETIER, IÈRE. s. Qui fait et vend des échiquiers, des trictracs et des tables ou dames, pour jouer aux échecs, au trictrac, etc., des billes pour jouer au billard, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène, etc.

TABLETTE. s. f. Planche posée pour mettre quelque chose dessus. *Les tablettes d'une armoire.* || Pièce de marbre, de pierre ou de bois de peu d'épaisseur, posée à plat sur le chambranle d'une cheminée, sur l'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, etc., sur le haut de quelque ouvrage de maçonnerie. || TABLETTE, chez les pharmaciens, Médicament solide, d'une forme aplatie, ordinairement composé d'une poudre unie au sucre. || Certaines autres compositions sèches, auxquelles on donne une forme semblable. *Tablette de chocolat, de bouillon. Etc.* || TABLETTES, plur., Plusieurs feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier préparé, etc., qui sont attachées ensemble, et qu'on porte ordinairement dans la poche, pour écrire avec un crayon, ou avec une aiguille d'or ou d'argent, les choses dont on veut se souvenir. || Planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur lesquelles les anciens écrivaient. *Voyez* STYLE. || Prov. et fig., *Rayez cela de vos tablettes,* Ne vous attendez pas à cela, ne comptez plus là-dessus. || Prov. et fig., *Vous êtes sur mes tablettes,* Vous m'avez déjà donné sujet de me plaindre de vous. Se dit de supérieur à inférieur, et par manière de menace ou de reproche. || TABLETTES, plur., Titre de quelques ouvrages dans lesquels des matières historiques ou autres sont rédigées par ordre et en raccourci. *Tablettes chronologiques, etc.*

TABLETTERIE. s. f. Le métier et le commerce du tabletier; Les ouvrages qu'il fait.

TABLIER. s. m. Échiquier ou damier, distingué par soixante-quatre carrés de deux différentes couleurs, comme blanc et noir, rouge et jaune, etc.; et sur lequel on joue aux échecs, aux dames, etc. Vieux : on dit, *Damier, Échiquier.* || La totalité d'un trictrac, qui est divisée par un demi-bord en deux parties, sous-divisées chacune en deux tables.

TABLIER. s. m. Pièce de toile, de serge, de cuir, etc., que les femmes et les artisans mettent devant eux pour conserver leurs habits en travaillant. || Morceau de gaze, de mousseline, de taffetas, etc., que les femmes mettent devant elles pour l'ornement. || *Rôle à tablier,* Rôle d'artisan, dans l'opéra comique. || *Cette actrice a pris le tablier,* Elle joue des rôles de soubrette. || *Tablier de timbale,* Morceau d'étoffe enrichi de broderie, qui se met autour d'une timbale. || TABLIER, Morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture, pour garantir de la pluie et des éclaboussures. || TABLIER, en t. de sculpt., Ornement sculpté sur la face d'un piédestal. || TABLIER, en t. de fortific., La partie d'un pont-levis qui s'abaisse pour donner passage sur le fossé. || TABLIER, en t. de marine, Doublure que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres.

TABLOIN. s. m. t. de guerre. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons.

TABOURET. s. m. (espagn. *taburete,* tabouret.) Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos. || *Avoir le tabouret,* Avoir droit de s'asseoir sur un tabouret ou sur un siége pliant, en présence du roi, de la reine. || TABOURET, Siége sur lequel sont exposés en place publique ceux qui ont été condamnés à quelque peine infamante.

TABOURET. s. m. Plante. Voy. *Bourse-à-pasteur.*

TAC. s. m. Maladie contagieuse qui attaque les brebis et les moutons.

TACET. s. m. (lat. *tacere*, se taire.) (On prononce le T.) t. de musique. *Tenir le tacet, faire le tacet*, se disent D'une partie qui se tait pendant que les autres chantent. || Fam. et par extens., *Il a toujours gardé le tacet*, se dit D'un homme qui est demeuré sans rien dire dans une conversation.

TACHE. s. f. (ital. *tacca*, tache.) Souillure sur quelque chose, marque qui salit, qui gâte. *Enlever, ôter, effacer une tache.* || Prov. et fig., *C'est une tache d'huile*, se dit D'une flétrissure, d'une atteinte à la réputation, qui ne peut pas s'effacer, se réparer. || Fig., *La tache du péché*, La souillure que l'âme contracte par le péché. || TACHE, Marques naturelles qui paraissent sur la peau, qui se forment sur certaines membranes, sur certains organes. *Avoir des taches de rousseur. Avoir une tache sur l'œil.* || Marques qui sont sur la peau ou sur le poil de certaines bêtes. *Un chien blanc qui a des taches noires.* || Fig., *L'Agneau sans tache*, JÉSUS-CHRIST. || Il se dit De certaines parties des végétaux. *Les taches d'un œillet.* || TACHE, Parties obscures qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, de la lune, des planètes et des satellites. || Prov. et fig., *Il veut trouver des taches dans le soleil*, se dit D'un homme qui cherche à trouver des défauts dans d'excellents ouvrages, dans des chefs-d'œuvre. || Fig., *Il y a des taches, il se trouve des taches dans cet ouvrage*, se dit en parlant D'un ouvrage, d'ailleurs très-bon, où il y a des choses répréhensibles. || TACHE, absol. et fig., Tout ce qui blesse l'honneur, la réputation. *C'est une tache à son honneur, à sa réputation.*

TÂCHE. s. f. (angl. *task*, tâche.) L'ouvrage, le travail qu'on donne à faire à une ou à plusieurs personnes, à certaines conditions, dans un certain espace de temps. *Donner une tâche à des ouvriers. S'imposer une tâche. Remplir sa tâche.* || *Travailler à la tâche, être à la tâche, etc.*, se dit Des ouvriers qui travaillent à un ouvrage qu'ils ont entrepris en gros, et dont ils doivent être payés, suivant le marché fait avec eux, sans égard au nombre des journées qu'ils y auront employées. *Donner un ouvrage à la tâche.* || Fig., *Prendre à tâche de faire une chose*, S'attacher à faire une chose, ne perdre aucune occasion de la faire. *Il semble qu'il ait pris à tâche de me ruiner.* || EN BLOC ET EN TÂCHE. loc. adv. En gros, et sans entrer en discussion du détail. Peu usité.

TACHÉOGRAPHIE. s. f. *Voyez* TACHYGRAPHIE.

TACHER. v. a. (ital. *tacca*, tache.) Souiller, salir, faire une tache. || Fig., *Il ne faut qu'une mauvaise action pour tacher la plus belle vie.* || TACHÉ, ÉE. part.

TÂCHER. v. n. (angl. *task*, tâche.) Faire des efforts pour venir à bout de quelque chose. || Suivi de la préposition *à*, ou de l'équivalent, Viser à. *Il tâche à me nuire.* || Absol., Faire des efforts en s'appliquant péniblement à un ouvrage auquel on n'est pas propre. Il vieillit. || Fam., *Il n'y tâchait pas*, se dit en parlant De quelque chose qu'une personne a fait sans intention. || Fam., *Pardonnez-lui, il n'y tâchait pas*, se dit aussi, par plaisanterie, Quand un homme a fait quelque chose de bien, plutôt par hasard qu'à dessein.

TACHETER. v. a. (ital. *tacca*, tache.) Marquer de diverses taches. Il se dit Des taches qui sont sur la peau des hommes et de certains animaux. *Le grand soleil lui a tacheté le visage.* || Des taches artificielles. *Il faudra tacheter de rouge le fond jaune de cette étoffe.* || TACHETÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en botan., De ce qui est marqué de taches dont on ne détermine pas le nombre. *Fleurs tachetées de rouge, de jaune.*

TACHYGRAPHE. s. m. (grec *tachygraphos*, même signif.) Celui qui s'occupe de tachygraphie.

TACHYGRAPHIE. s. f. L'art d'écrire très-vite à l'aide des abréviations. *Voyez* STÉNOGRAPHIE.

TACHYGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la tachygraphie.

TACITE. adj. des 2 genres. (lat. *tacitus*, tacite.) Qui n'est point formellement exprimé, mais qui est sous-entendu, ou qui se peut sous-entendre. *Condition, convention, pacte, consentement, approbation, aveu tacite.* Il n'est usité que dans ces sortes de phrases. || *Tacite reconduction*, La continuation de la jouissance d'une ferme, d'une maison, etc., au même prix et aux mêmes conditions après l'expiration du bail, et sans qu'il ait été renouvelé.

TACITEMENT. adv. D'une manière tacite, sans être formellement exprimé.

TACITURNE. adj. des 2 genres. Qui est de tempérament et d'humeur à parler peu. *Homme, esprit, caractère taciturne.*

TACITURNITÉ. s. f. Humeur, tempérament, ou état d'une personne taciturne.

TACT. s. m. (lat. *tactus*, toucher.) (Le C et le T se prononcent.) Le toucher, l'attouchement, celui des cinq sens par lequel on connaît ce qui est chaud ou froid, dur ou mou, uni ou raboteux, etc. || Fig., *Avoir le tact fin, exercé, sûr, etc.*, ou absol., *Avoir du tact*, Juger finement, sûrement en matière de goût, de convenances, d'usage du monde. On dit aussi, *C'est un homme de tact.*

TAC TAC. s. m. (*onomatopée.*) Mot dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

TACTICIEN. s. m. (grec *tacticos*, même signif.) Celui qui possède, qui entend bien la tactique.

TACTILE. adj. des 2 genres. (lat. *tactus*, toucher.) t. didactique. Qui se peut toucher, qui est ou peut être l'objet du tact.

TACTION. s. f. t. didactique. Action du toucher. Très-peu usité.

TACTIQUE. s. f. (grec *tactikè*, tactique.) L'art de ranger des troupes en bataille, de camper, de faire les évolutions militaires, etc. *La tactique navale.* || Fig., Marche qu'on suit, moyens qu'on emploie pour réussir dans quelque affaire. *Je vois votre tactique.*

TAEL. s. m. Monnaie de compte de la Chine.

TAFFETAS. s. m. Étoffe de soie fort mince et tissue comme de la toile. || *Taffetas d'Angleterre*, Taffetas gommé d'un côté, et qu'on applique sur les coupures pour tenir les parties rapprochées.

TAFIA. s. m. Eau-de-vie de sucre.

TAÏAUT. Cri du chasseur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TAIE. s. f. (lat. *tegere*, couvrir.) Linge en forme de sac, qui sert d'enveloppe à un oreiller. || TAIE, Tache blanche et opaque qui se forme quelquefois sur l'œil. N'est plus usité dans le langage méd.

TAILLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *tollere*, ôter.) Sujet à la taille. || TAILLABLE, se disait Des provinces et des villes dont les habitants étaient sujets à la taille.

TAILLADE. s. f. Coupure, entaille, balafre dans la chair, dans les chairs. || Coupures en long qu'on fait dans de l'étoffe, dans des habits, soit que ces coupures gâtent l'étoffe ou l'habit, soit qu'on les fasse pour orner l'habit.

TAILLADER. v. a. Faire des taillades. Il se dit tant Des balafres qu'on fait sur la peau et dans les chairs, que des coupures qu'on fait dans de l'étoffe. TAILLADÉ, ÉE. participe.

TAILLANDERIE. s. f. Métier, art, commerce du taillandier. || Ferrements, outils, ouvrages que fait un taillandier.

TAILLANDIER. s. m. Artisan qui fait toute sorte d'outils pour les charpentiers, les charrons, etc., comme faux, haches, etc.

TAILLANT. s. m. Le tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, etc.

TAILLE. s. f. Le tranchant d'une épée. *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant. || Taille, Coupe, manière dont on coupe certaines choses, dont certaines choses sont coupées, taillées. || *Habit galonné sur les tailles, sur toutes les tailles*, Habit galonné sur tous les endroits où il est taillé, sur toutes les coutures. Plus ordin., *Galonné sur toutes les coutures.* || Taille, se dit Du bois, de la pierre ou du marbre que l'on coupe avec art et selon certaines dimensions, pour les employer dans une construction. || *Pierre de taille*, Pierre dure qui est ou qui doit être taillée pour entrer dans une construction. || Taille, Manière dont on travaille les pierres précieuses. || Manière dont on taille une plume pour écrire. || Taille. t. de grav. L'incision qui se fait avec le burin dans le cuivre ou autre matière. || *Taille-douce*, Gravure qui se fait au burin seul, sans le secours de l'eau-forte, sur une planche de cuivre. *Taille de bois*, Celle qui se fait sur une planche de bois. || *Taille-douce*, Estampe tirée sur une taille-douce. *Taille de bois*, Celle qui est tirée sur une taille de bois. || Taille. t. de monn. Division d'un marc d'or ou d'argent, en une certaine quantité de pièces égales. || Taille, en chir., Opération qu'on fait pour extraire les calculs qui se sont formés dans la vessie. || Taille, stature du corps. *Belle, grande, moyenne, riche, petite taille.* Il se dit De quelques animaux. *Chien de bonne taille. Cheval entre deux tailles*, Cheval d'une taille médiocre. || Conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. *Taille fine, noble, dégagée.* || *Cette femme n'a point de taille*, Elle est grosse et courte. || Taille, Bois qui commence à revenir après avoir été coupé. || Taille, chez les boulangers, les bouchers, etc., Petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font de petites entailles, pour marquer la quantité de pain, de viande, etc., que l'un fournit à l'autre. || Taille, t. de finances. Imposition de deniers qu'on levait sur toutes les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption. || Taille, au pharaon, au trente et un, etc., Série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. || Taille, t. de mus. Celle de quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre. *Voix de taille.* On la nomme plus ordinairement *Ténor.* || *C'est une bonne taille, une belle taille*, se dit D'un homme qui a une belle voix de taille. || *Haute-taille*, Voix qui approche de la haute-contre; et, *Basse-taille*, Voix qui approche de la basse, ou même Voix de basse. || *Basse-taille*, t. de sculpt., Figures de peu de saillie, exécutées sur le marbre, sur la pierre, etc. On appelle ces sortes de figures *Bas-reliefs.*

TAILLE-MER. s. m. t. de marine. La partie inférieure de l'éperon d'un bâtiment, ainsi nommée parce qu'elle fend l'eau la première, lorsque le bâtiment avance.

TAILLER. v. a. Couper, retrancher d'une matière, en ôter avec le marteau, le ciseau, ou autre instrument, ce qu'il y a de superflu, pour le rendre propre à tel ou tel usage. *Tailler une pierre, un bloc de marbre, des arbres, la vigne, une plume à écrire, un diamant.* || Tailler, se dit aussi De certaines choses qui se coupent en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux. *Tailler la soupe, un habit, des chemises, etc.* || Fig., *Tailler en pièces une armée, un régiment, une compagnie*, Les défaire entièrement. || Fig. et fam., *Tailler des croupières à une troupe de gens de guerre. Tailler des croupières à quelqu'un.* Voyez Croupière. || Fig. et fam., *Tailler de la besogne à qu'un.* Voyez Besogne. || Fig. et fam., *Tailler les morceaux à quelqu'un*, Lui limiter ce qu'il doit dépenser, ou Lui prescrire bien exactement ce qu'il doit faire. || Prov. et fig., *Tailler et rogner*, Disposer des choses à sa fantaisie. || Prov. et fig., *Il peut tailler en plein drap, il a de quoi tailler en plein drap*, Il a amplement et abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution de son dessein. *Il a taillé en plein drap*, Il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu. || Tailler, absol., Inciser, faire une incision au périnée ou au-dessus du pubis, pour extraire les calculs renfermés dans la vessie. *Voyez* Lithotomie. || Tailler, t. de monn., Diviser un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces de monnaie. || Tailler, se dit neut., à certains jeux de cartes, comme le pharaon, le vingt et un, etc., pour désigner la fonction du joueur qu'on nomme banquier, lequel tient les cartes et joue seul contre tous les autres joueurs. || Taillé, ée. participe. || *Cet homme est bien taillé*, Il est bien fait, il a le corps bien proportionné. || *Cote mal taillée*, Arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. || Fam., *C'est de la besogne toute taillée*, se dit D'un ouvrage quelconque, dont les matériaux sont si bien préparés, qu'il n'y a plus qu'à en faire usage. || Taillé, t. de blason, se dit D'un écu lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe.

TAILLERESSE. s. f. t. de monn. Il se disait autrefois d'Ouvrières qui réduisaient les pièces au poids de l'ordonnance.

TAILLEUR. s. m. Celui qui taille. || Tailleur, absol., Tailleur d'habits, artisan qui fait des habits. || Tailleur, t. de jeu, Celui qui taille dans une maison de jeu.

TAILLIS. adj. m. *Bois taillis*, Bois que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps. || Subst. *Un taillis.* || Prov. et fig., *Gagner le taillis*, S'enfuir et se mettre en sûreté.

TAILLOIR. s. m. Assiette de bois sur laquelle on coupe de la viande. || Tailloir, t. d'archit., Partie supérieure du chapiteau des colonnes, tablette carrée sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON. s. m. Imposition de deniers qui se levait anciennement de la même manière que la taille, et qui en était comme un supplément.

TAIN. s. m. (lat. *stannum*, même signif.) Feuille ou lame fort mince, formée d'un mélange d'étain et de vif-argent, qu'on applique derrière des glaces pour en faire des miroirs.

TAIRE. v. a. (lat. *tacere*, taire.) (*Je tais, tu tais, il tait; nous taisons, vous taisez, ils taisent. Je taisais. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Je tairais. Tais, qu'il taise; taisons, taisez. Que je taise. Que je tusse. Tâisant.*) Ne dire pas. *Il sait taire ce qu'il faut taire.* || Avec le pron. pers., Garder le silence, s'abstenir de parler. *Tais-toi.* Avec ellipse du pron., *Faites taire cet enfant.* || Prov., *Qui se tait, consent*, Quand on

ne dit mot sur quelque proposition, c'est une marque qu'on ne s'y oppose point. Plus ordin., *Qui ne dit mot, consent.* || *Ne pouvoir se taire d'une chose*, La publier partout, en parler sans cesse. || Fig., *Il a fait taire son ressentiment*, Il l'a maîtrisé, il l'a oublié dans telle occasion. *Ils ont fait taire les lois*, Ils ont négligé ou empêché l'exécution des lois. *Les affections doivent se taire, etc.* || TAIRE, avec le pron. pers., Ne point faire de bruit. Il se dit Des animaux, et généralement De tout ce qui est capable de faire du bruit. *Faites taire ces chiens. La mer et les vents se turent à la voix de* JÉSUS-CHRIST. Cette dernière phrase est du style soutenu, ainsi que cette autre sur Alexandre, *La terre se tut devant lui*, c'est-à-dire, Se soumit. || *Notre canon a fait taire celui des ennemis*, Il a mis celui des ennemis hors d'état de continuer à tirer. || TU, UE. participe.

TAISSON. s. m. Blaireau, quadrupède sauvage qui se terre. || Au Chili, Poisson sans arête et fort délicat.

TALAPOIN. s. m. Prêtre idolâtre, dans certaines parties de l'Inde.

TALC. s. m. (allem. *talk*, talc.) (Le C se prononce comme un K, même devant les consonnes.) Pierre qui se divise en feuillets transparents, et qui, étant cuite, produit un plâtre extrêmement fin.

TALED. s. m. Voile dont les juifs se couvrent la tête dans leurs synagogues.

TALENT. s. m. (lat. *talentum*, talent.) Poids d'or ou d'argent, qui était différent selon les divers pays où l'on s'en servait anciennement. || TALENT, fig., Don de la nature, disposition et aptitude naturelle pour certaines choses, capacité, habileté. *Talent rare, particulier, extraordinaire. Enfouir, déployer ses talents.* Fam. *Cet homme a le talent d'ennuyer tout le monde, etc.* || *Homme de talent*, Celui qui a du talent, qui possède un talent; et, *Gens à talents*, Ceux qui professent bien certains arts qui demandent du talent, tels que la musique, le dessin, etc. || TALENT, fam., La personne qui possède un talent. *C'est un talent, un vrai talent.*

TALER. s. m. *Voyez* THALER.

TALION. s. m. (lat. *talio*, même signif.) Punition par laquelle on traite un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres.

TALISMAN. s. m. Pièce de métal fondue et gravée sous certains aspects de planètes, et à laquelle on attribue des vertus extraordinaires. Certaines figures et certaines pierres chargées de caractères, auxquelles on attribue les mêmes vertus.

TALISMANIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au talisman.

TALLE. s. f. (grec *thalléin*, pousser.) Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied, et que l'on en sépare avec un couteau si elle est trop forte. || Rejetons que l'on détache avec la main, au pied des plantes bulbeuses et ligamenteuses.

TALLER. v. n. Pousser une ou plusieurs talles.

TALLIPOT. s. m. Palmier qui croît à Ceylan et au Malabar, et dont les feuilles sont très-grandes.

TALMOUSE. s. f. Pièce de pâtisserie faite avec de la crème, de la farine, du fromage, des œufs, du beurre et du sucre.

TALMUD. s. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et les traditions des juifs.

TALMUDIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au Talmud.

TALMUDISTE. s. m. Celui qui est attaché aux opinions du Talmud.

TALOCHE. s. f. Coup donné sur la tête à quelqu'un avec la main. Pop.

TALON. s. m. (lat. *talus*, talon.) La partie postérieure du pied. || Il se dit De quelques animaux, du cheval, du cerf. || TALON, par ext., Partie d'un soulier ou d'une botte, sur laquelle pose le derrière du pied. || Fig. et fam., *Marcher sur les talons de quelqu'un*, Le suivre de très-près. Fig., Suivre quelqu'un de près pour l'âge ou la fortune ou les succès. || Fig. et fam., *Il est toujours à mes talons, sur mes talons*, Il me suit partout, il m'importune en ne me quittant pas. || Fig. et fam., *Montrer les talons*, S'enfuir. *Montrez-nous les talons*, Allez-vous-en, délivrez-nous de votre présence. || Prov., fig. et pop., *Il a l'esprit aux talons*, se dit d'un homme qui, par étourderie ou par préoccupation, ne pense point à ce qu'il dit. || Prov., fig. et pop., *Se donner des talons, du talon dans le derrière*, Donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver; Vivre en toute liberté, perdre son temps en promenades, en parties de plaisir. || TALON, t. de manége, L'éperon dont le talon d'un cavalier est armé. *Ce cheval répond aux talons.* || *Serrer les talons, pincer des deux talons*, Appuyer deux coups d'éperon à son cheval. *Ce cheval est bien dans les talons*, Il est sensible à l'éperon, il y obéit, il le craint. *Promener un cheval dans la main et dans les talons*, Le gouverner avec la bride et l'éperon. *Porter un cheval d'un talon sur l'autre*, Lui faire fuir tantôt l'éperon droit, tantôt l'éperon gauche, dans un même manége. || TALON, par analogie, Fer dont est garnie la partie inférieure d'une hallebarde, d'une pique, etc. || Partie inférieure ou postérieure de certaines autres choses. *Le talon d'une pipe*, La petite saillie qu'on laisse au bas du godet d'une pipe. *Le talon d'un bâtiment*, L'extrémité de la quille, du côté de l'arrière. || TALON, t. d'archit., Moulure composée d'une partie concave et d'une partie convexe, et qu'on emploie dans les profils d'architecture. On dit, *Talon droit, talon renversé*, selon la position des deux parties qui composent le talon. || TALON, à certains jeux de cartes, Ce qui reste de cartes après qu'on a donné à chacun des joueurs le nombre qui lui en revient. || *Talon de souche*, Chiffre ou vignette imprimée en forme de bande à l'endroit d'un registre à souche où doivent être coupés, avec les ciseaux, les feuillets dont on veut détacher une partie.

TALONNER. v. a. Poursuivre de près. || Importuner, presser vivement, jusqu'à l'importunité. Fam. dans les deux acceptions. || TALONNER, neut., t. de marine, Toucher le fond de la mer avec le talon du bâtiment, par secousses plus ou moins fortes. || TALONNÉ, ÉE. participe.

TALONNIÈRE. s. f. ailes que, selon les poëtes anciens, Mercure portait aux talons.

TALUS. s. m. Pente ou inclinaison de haut en bas que l'on donne à la surface verticale d'une construction ou d'un terrain. || Terrain en pente qui forme le côté d'une terrasse, le bord d'un fossé, etc. || *Tailler, couper une chose en talus*, La couper obliquement, en biseau.

TALUTER. v. a. Construire ou mettre en talus. || TALUTÉ, ÉE. participe.

TAMARIN. s. m. (lat. *tamarix*, tamarin.) Fruit du tamarinier ou tamarin.

TAMARIN. s. m. t. d'hist. natur. Petit singe de l'Amérique, du genre des Ouistitis.

TAMARINIER. s. m. t. de botan. Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît naturellement dans

les pays chauds, et dont le fruit est une gousse grosse comme le pouce et longue comme le doigt, qui renferme une pulpe purgative et astringente. On l'appelle aussi *Tamarin*.

TAMARIS, TAMARISC ou TAMARIX. s. m. t. de botan. Arbrisseau à feuilles très-petites, et à fleurs en épis, dont l'écorce est employée en médecine comme astringente et fébrifuge.

TAMBOUR. s. m. (ital. *tamburo*, tambour.) Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. *La garnison sortit tambour battant.* || *Battre du tambour*, Tirer des sons du tambour, jouer du tambour. || *Battre le tambour*, Donner un signal avec le tambour. *Battre*, sans régime, *Battre aux champs. Le tambour bat. Le tambour appelle.* Fig. et fam., *Mener quelqu'un tambour battant.* Voy. BATTRE. || Prov., *Avoir le ventre tendu comme un tambour*, Avoir le ventre enflé, ou par maladie, ou pour avoir trop mangé. || Prov., *C'est vouloir prendre des lièvres au son du tambour*, se dit en parlant D'une entreprise qui a besoin de secret pour réussir, et que l'on divulgue mal à propos avant de l'avoir exécutée. || *Tambour de basque*, Petit tambour qui n'a qu'un fond de peau tendue sur un cercle de bois, autour duquel il y a des plaques de cuivre et des grelots, et dont on joue avec le bout des doigts ou en l'agitant. || Prov. et fig., *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour*, Le bien acquis trop facilement ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé. || TAMBOUR, par extens., Celui dont la fonction est de battre du tambour. || *Tambour-major*. Le chef des tambours, celui qui leur donne le signal, qui les commande. || *Tambour-maître*, Tambour qui a le grade de caporal. || TAMBOUR, Petite enceinte de menuiserie avec une ou plusieurs portes, placée aux principales entrées des édifices ou des grandes salles, pour empêcher le vent de pénétrer dans l'intérieur. || T. de fortific., Retranchement qui couvre la porte d'une ville, ou l'entrée d'un ouvrage. || Dans certains jeux de paume, avance ou saillie de maçonnerie faite en biais, qui est du côté de la grille, et qui, en détournant le cours de la balle, la rend plus difficile à jouer. || TAMBOUR, t. d'archit., Chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis. || TAMBOUR, t. de mécan., Roue placée autour d'un axe, et au sommet de laquelle sont enfoncés deux leviers, pour pouvoir plus facilement tourner l'axe et soulever les poids. || TAMBOUR, t. d'horlog., Cylindre sur lequel est roulée la corde ou la chaîne qui sert à monter une horloge. || TAMBOUR, t. d'arts, Instrument d'une forme circulaire sur lequel est tendue une toile ou étoffe de soie pour y exécuter à l'aiguille différents dessins de broderie. || TAMBOUR, t. d'anat., Membrane qui termine le conduit auditif, et qu'on appelle aussi *Tympan de l'oreille*, ou simplement *Tympan*.

TAMBOURIN. s. m. Tambour moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une seule baguette, et qu'on accompagne ordinairement avec une petite flûte, pour faire danser. || Par ext., Celui qui joue du tambourin || Air vif et gai, dont on marque la mesure sur le tambourin.

TAMBOURINER. v. n. Battre le tambour ou le tambourin. Se dit Des enfants lorsqu'ils battent de petits tambours qui leur servent de jouet. || TAMBOURINER, act., Réclamer au son du tambour un objet perdu. || TAMBOURINÉ, ÉE. participe.

TAMBOURINEUR. s. m. Celui qui tambourine.

TAMINIER. s. m. (lat. *tamnus*, vigne sauvage.) t. de botan. Genre de plantes grimpantes, de la famille des Asperges, dont l'espèce commune, appelée vulgairement *Sceau-de-Notre-Dame*, a une racine très-grosse, employée par les médecins vétérinaires comme résolutive à l'extérieur, et purgative à l'intérieur.

TAMIS. s. m. Sas qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses. || Fig. et fam., *Passer par le tamis*, Être examiné sévèrement sur son savoir ou sur ses mœurs.

TAMISER. v. a. Passer par le tamis. || TAMISÉ, ÉE. participe.

TAMPON. s. m. (espag. *tapar*, boucher.) Bouchon, morceau de bois servant à boucher un tuyau, un muid, une cruche, etc., ou quelque autre ouverture. *Tampon de liége, de bois.* || Bouchon fait avec du linge ou du papier. || T. de chir. *Tampon de charpie, d'amadou.* || Pop., *Je m'en soucie comme de Colin Tampon*, se dit en parlant d'une chose dont on ne se soucie pas, dont on ne s'inquiète nullement.

TAMPONNER. v. a. Boucher avec un tampon. || TAMPONNÉ, ÉE. participe.

TAM-TAM. s. m. (*onomatopée.*) Instrument de percussion en usage chez les Orientaux, et qu'on admet quelquefois dans notre musique militaire et dans nos orchestres : il consiste en une espèce de disque de métal, d'un assez grand diamètre, dont les bords sont légèrement recourbés, et qui rend, lorsqu'on le frappe, un son très-retentissant.

TAN. s. m. (angl. *tan*, tan.) Écorce de chêne moulue, avec laquelle on prépare les cuirs et les peaux de mouton appelées Basanes.

TANAISIE. s. f. t. de botan. Plante qui porte des fleurs jaunes et flosculeuses, disposées à l'extrémité des tiges en corymbe très-épais, et qui a une odeur forte et une saveur amère.

TANCER. v. a. (lat. *tangere*, toucher.) Réprimander. Fam. || TANCÉ, ÉE. participe.

TANCHE. s. f. (lat. *tinca*, tanche.) Poisson d'eau douce, du genre de la Carpe, dont les écailles sont petites, et la peau noirâtre et gluante.

TANDIS. adv. (lat. *tamdiù*, aussi longtemps.) Toujours suivi de *que*. Pendant le temps.

TANDOUR. s. m. Nom que les Arméniens, les Grecs et les Turcs donnent à une table ronde ou carrée, couverte d'un tapis qui descend jusqu'à terre, et sous laquelle on met un réchaud rempli de braise.

TANGAGE. s. m. (lat. *tangere*, toucher.) t. de marine. Balancement d'un navire de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant, alternativement.

TANGARA. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau de la famille des Passereaux, qui a de belles couleurs.

TANGENCE. s. f. (lat. *tangere*, toucher) t. de géom., synonyme de Contact. *Point de tangence*, Point où deux lignes, deux surfaces se touchent sans se couper.

TANGENTE. s. f. t. de géom. Ligne droite qui touche une courbe en quelqu'un de ses points, sans la couper dans ce point-là. || *Tangente d'un angle*, est, dans le cercle, Une tangente menée à l'une des extrémités de l'arc que l'angle embrasse, et terminée au prolongement du rayon qui passe par l'autre extrémité. || Prov. et fig., *S'échapper par la tangente*, S'esquiver, se tirer d'affaire adroitement.

TANGIBLE. adj. des 2 genres. t. didactique, synonyme de Tactile.

TANGUER. v. n. t. de marine. Il se dit D'un navire qui éprouve le balancement de tangage. || D'un

navire qui enfonce trop dans l'eau par son avant.

TANIÈRE. s. f. (ital. *tana*, caverne.) Caverne, concavité dans la terre, dans le roc, où des bêtes sauvages se retirent. || Fig. et fam., *Il est toujours dans sa tanière*, se dit D'un homme d'humeur sauvage, qui sort rarement de chez lui.

TANIN. s. m. (angl. *tan*, tan.) t. de chimie. Substance qui se trouve dans l'écorce du chêne, et dans les autres matières propres à tanner les peaux.

TANNAGE. s. m. Action de tanner les cuirs; ou Le résultat de cette action.

TANNANT. adj. m. *Voyez* TANNER.

TANNE. s. f. Petit bulbe durci qui se forme dans les pores de la peau.

TANNER. v. a. Préparer les cuirs avec du tan, de maniere à les rendre plus solides et imperméables à l'eau, sans cependant leur enlever leur souplesse. || TANNER, fig. et pop. Fatiguer, ennuyer, molester. *C'est un homme tannant.* || TANNÉ, ÉE, participe. || TANNÉ, adj. Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan. || Subst. *Cela tire sur le tanné.*

TANNERIE. s. f. Lieu où l'on tanne les cuirs. || Prov. et fig. *A la boucherie toutes vaches sont bœufs, et à la tannerie tous bœufs sont vaches*, Quand on veut faire passer des marchandises pour meilleures qu'elles ne sont, on les appelle du nom qui peut les faire débiter plus facilement.

TANNEUR. s. m. Celui qui tanne des cuirs, qui vend des cuirs tannés.

TANT. (lat. *tantùm*, tant.) Adv. qui exprime Une quantité indéfinie, et qui a souvent pour corrélatif la conjonction *Que*. *Il a tant d'amis qu'il ne manquera de rien. Tant et tant, tant et plus. Tant soit peu.* || *Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes*, Tout ce que nous sommes de gens, tout ce que vous êtes de gens. || Pop., *Il pleut tant qu'il peut*, Il pleut beaucoup. || Prov., *Tant tenu, tant payé*, se dit pour exprimer que Le service d'une personne ou l'usage d'une chose a été ou sera payé en raison de sa durée. Qu'on est quitte envers quelqu'un, en le payant à proportion du service qu'il a rendu. || Prov. et fig., *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre* ou *la terre*, C'est l'industrie, l'intelligence du maître qui fait valoir, plus ou moins, son bien, sa charge, etc. || TANT, En si grande quantité, à un tel excès. *Il mangea tant, qu'il en creva.* || Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise.* Voyez CRUCHE. || TANT, Toute sorte de nombre qu'on n'exprime point. *Il y aura tant pour vous et tant pour moi.* || Fam., au jeu, *Nous sommes tant à tant*, Notre jeu est égal, nous avons autant de points, autant de parties l'un que l'autre. || TANT, Certaine proportion, certain rapport entre les choses dont on parle. *Tant bon que mauvais.* || TANT, avec la négation, Autant. || TANT, par forme d'exclamation, A tel point. *Tant le monde est crédule!* || *S'il faisait tant que...; Quand il faisait tant que...*, S'il se portait jusque-là; Quand il se portait jusqu'à faire telle chose. || TANT, suivi de *que*, Aussi loin que. *Tant que la terre le pourra porter.* En abrégeant, *Tant que terre, etc.* || Aussi longtemps que. *Tant que je vivrai.* || TANT PLUS QUE MOINS. Loc. adv. et fam. A peu près. || TANT MIEUX. Loc. adv. pour marquer q'une chose est avantageuse, qu'on en est bien aise. || TANT PIS. Loc. adv. pour marquer qu'une chose est désavantageuse, et qu'on en est fâché. || Fam., *Tant pis, tant mieux*, se dit Pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir. || TANT S'EN FAUT QUE. Bien loin que. || Fam., *Tant s'en faut qu'au contraire*, s'emploie, par plaisanterie, pour dire simplement, Au contraire. || TANT Y A QUE. Loc. fam. Quoi qu'il en soit. *Tant y a qu'il est mort.* || SI TANT EST. Loc. fam. Si la chose est, supposé que la chose soit.

TANTE. s. f. (lat. *amita*, tante.) La sœur du père ou de la mère. || *Grand'tante*, La sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. *Tante à la mode de Bretagne*, La cousine germaine du père ou de la mère.

TANTET. s. m. (lat. *tantum*, tant.) Une très-petite quantité, un peu, tant soit peu. Adv., *Un tantet.* Très-fam.

TANTINET. s. m. Diminutif de Tantet. Une très-petite quantité. Adv. *Un tantinet.* Très-fam.

TANTÔT. adv. de temps qui s'emploie pour le futur, Dans peu de temps. Sa signification est ordinairement renfermée dans l'espace du jour où l'on parle. *Je finirai cela tantôt.* || Pour le passé, Il y a peu de temps; mais toujours en parlant de la même journée. *Je l'ai vu tantôt.* || Fam., *A tantôt*, se dit pour exprimer qu'on se reverra, qu'on reparlera d'une affaire dans la même journée. || TANTÔT, désigne dans le style fam., Un temps plus indéterminé: alors il équivaut à *Bientôt*, et les verbes que l'on y joint se mettent ordinairement au présent. *Il est tantôt nuit.* || TANTÔT, redoublé, marque Des changements consécutifs et plus ou moins fréquents d'un état à un autre, et en général Une diversité quelconque, soit dans une même chose, soit dans les choses de même nature. *Il se porte tantôt bien, tantôt mal.*

TAON. s. m. (lat. *tabanus*, taon.) (On prononce *Ton*.) Nom de plusieurs espèces de grosses mouches à deux ailes qui, durant l'été, tourmentent de leurs piqûres les bœufs, les chevaux, etc., et qui quelquefois attaquent aussi les hommes.

TAPABOR. s. m. Bonnet de campagne, dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps. Vieux.

TAPAGE. s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. || Reproches faits avec bruit, criailleries. *Voilà bien du tapage pour peu de chose.* Fam. dans les deux sens.

TAPAGEUR. s. m. Celui qui fait du tapage, qui a l'habitude de faire du tapage. Adj., *Cet enfant est bien tapageur.* Fam.

TAPE. s. f. (*onomatopée.*) Coup de la main, soit ouverte, soit fermée. Fam.

TAPECU s. m. Bascule qui s'abaisse par un contre-poids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière. || Par dérision, Voiture cahotante et rude. *Ce cabriolet est un vrai tapecu.*

TAPER. v. a. Frapper, donner un ou plusieurs coups. Fam. || *Taper les cheveux*, Les arranger et les relever avec le peigne, d'une certaine manière qui les renfle et les fait paraître davantage. A vieilli; on dit, *Créper.* || *Taper du pied*, Frapper la terre, le plancher avec le pied. *Taper* est neutre. || TAPER, t. de peint., se dit D'une manière de peindre très-libre, très-négligée, très-hardie, du moins en apparence, et telle que l'artiste semble n'avoir fait que donner çà et là quelques coups de brosse sur la toile. || TAPÉ, ÉE, participe. || Il se dit De certains fruits aplatis et séchés au four. *Des pommes, des poires tapées.* || Fig. et pop., *Voilà une réponse bien tapée, un mot bien tapé*, se dit D'une réponse faite à propos et piquante, d'un mot vif et piquant.

TAPINOIS (EN). loc. adv. (grec. *tapinos*, humble.) Sourdement, en cachette. || Il se dit D'un

homme rusé et dissimulé, qui va adroitement à ses fins par des voies sourdes et détournées.

TAPIOCA ou TAPIOKA. s. m. Fécule qui se sépare de la racine de manioc lorsqu'on prépare la cassave, et qui sert à la nourriture de l'homme.

TAPIR (SE). v. pron. (grec *tapinos*, humble.) Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie ou resserrée. || Tapi, ie. participe.

TAPIR. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède de la taille du bœuf, dont le museau est allongé en forme de trompe, et qui habite principalement dans les forêts et les savanes de l'Amérique.

TAPIS. s. m. (grec *tapès*, tapis) Pièce d'étoffe, ou de tissu, dont on couvre une table, une estrade, le carreau ou le parquet d'une chambre, etc. *Tapis de table, de pied.* || Fig. *Mettre une affaire, une question sur le tapis*, La proposer pour l'examiner, pour en juger. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur le tapis*, Parler de lui, en faire le sujet de la conversation; et, *Être sur le tapis*, Être le sujet de l'entretien. || Fig. et fam., *Amuser le tapis*, Entretenir la compagnie de choses vaines et vagues. || *Tapis de billard*, Le drap vert qui recouvre la table d'un billard, et qui est fortement tendu au moyen des clous qui l'attachent. || Fig. *Tapis vert*, se dit Du lieu où s'assemblent des administrateurs, etc. D'une table à jouer. || Fig. *Tapis vert*, endroit gazonné dans un jardin. *Un tapis de verdure, de gazon, etc.* || Fig. t. de manége, *Ce cheval rase le tapis*, Ses épaules ont peu de mouvement, et il ne relève point assez en marchant; les pieds sont trop près de terre, il va butter.

TAPISSER, v. a. Revêtir, orner de tapisserie les murailles d'une salle, d'une chambre, etc. || Il se dit, par ext., De toutes les autres choses qui couvrent ou qui ornent les murs d'une chambre, etc. *Tapisser une chambre de papier peint, de portraits, de dessins. Ce mur est tapissé d'affiches.* || Par ext., De diverses choses qui couvrent et revêtent une surface. *La terre est tapissée de fleurs.* || Tapissé, ée. participe.

TAPISSERIE. s. f. Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. *Chaise de tapisserie.* || Grandes pièces d'ouvrages faites au métier avec de la laine, de la soie, de l'or, servant à revêtir et à parer les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. *Tapisserie de haute, de basse lisse. à personnages, relevée d'or et de soie.* || *Garnir une tapisserie*, La doubler de toile. || Tapisserie, Toute sorte d'étoffe, de tissu servant à couvrir et à orner les murailles d'une chambre, etc. *Tapisserie de cuir doré, de brocatelle, de velours, etc.* || Fig. *Faire tapisserie*, se dit Des personnes qui assistent à un bal ou à quelque autre grande réunion, sans y prendre part, et qui sont ordinairement rangées contre les murs de la salle.

TAPISSIER, IÈRE. s. Qui travaille en toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe. *Valet de chambre tapissier.* || Tapissière, ouvrière qui fait de la tapisserie. Peu usité. || Tapissière, Voiture légère, ouverte de tous côtés, qui sert principalement aux tapissiers pour transporter des meubles, des tapis, etc., et qu'on emploie aussi pour les déménagements, pour le transport de certaines marchandises.

TAPON, s. m. (espag. *tapar*, tamponner.) Se dit Des étoffes, de la soie, du linge, etc., qu'on bouchonne et qu'on met tout en un tas.

TAPOTER. v. a. (*onomatopée.*) Donner de petits coups à plusieurs reprises. Fam. || Tapoté, ée. part.

TAQUER. v. a. t. d'impr. Passer le taquoir sur une forme. || Taqué, ée. participe.

TAQUET. s. m. t. de marine. Nom qu'on donne à différentes sortes de crochets de bois, où l'on amarre diverses manœuvres. || Taquet, en t. de menuisier ébéniste, Petits morceaux de bois taillés pour maintenir l'encoignure d'un meuble.

TAQUIN, INE. adj. (ital. *taccagno*, avare.) Mutin, querelleur, contrariant. *Cet enfant est taquin.* || Vilain, avare, qui chicane sur la dépense. A vieilli. || Subst. *Vieux taquin.*

TAQUINEMENT. adv. D'une manière taquine. Peu usité.

TAQUINER. v. n. Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets. || Act. *Il m'a taquiné tout un jour.* Verbe réciproque. *Ils sont toujours à se taquiner.* || Taquiné, ée. participe.

TAQUINERIE. s. f. Caractère de celui qui est taquin, ou Action de celui qui taquine. *Il est d'une taquinerie insupportable.*

TAQUOIR. s. m. t. d'impr. Morceau de bois de sapin, de la grandeur d'une page in-octavo, et doublé de bois de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet pour faire entrer également dans le châssis tous les caractères dont une forme est composée.

TARABUSTER. v. a. (ital. *tarabuso*, butor.) Importuner par des interruptions, par du bruit, par des discours à contretemps. Fam. || Tarabusté, ée. participe.

TARARE. Interjection fam. pour marquer qu'On se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas. || *Tarare-pon-pon*, se dit Pour se moquer de la vanité que quelqu'un étale dans un récit, dans des projets. Peu usité.

TARAUD. s. m. (grec *teiró*, percer.) t. d'arts mécan. Morceau d'acier taillé en vis et dont on se sert pour tarauder.

TARAUDER. v. a. t. d'arts mécan. Tailler, creuser en spirale les parois d'un trou fait à une pièce de bois ou de métal, de manière qu'il puisse recevoir une vis. || Taraudé, ée. participe.

TARD. adv. de temps. (lat. *tardus*, tardif.) Après le temps nécessaire, déterminé, convenable; après le temps ordinaire et accoutumé. *Se lever, se coucher tard.* || Prov., *Il vaut mieux tard que jamais.* || Tard, par rapport seulement à la durée du jour, Vers la fin de la journée. || Tard, adj. *Il est bien tard.* || Subst. *Il est arrivé sur le tard.*

TARDER. v. n. Différer à faire quelque chose. *Que tardons-nous?* On peut dire *Tarder de*, mais l'usage préfère *Tarder à.* || S'arrêter, ou aller lentement, en sorte qu'on vienne tard. *Allez et ne tardez pas.* || Tarder, impers., régit *de*, quand c'est un infinitif qui suit. Il se dit pour marquer que L'on a impatience de quelque chose, et que le temps semble long dans l'attente de ce qu'on souhaite. *Il me tardait de vous voir.*

TARDIF, IVE. adj. Qui tarde, qui vient tard. *Repentir tardif.* || Lent. *Mouvement, pas tardif.* || Qui se forme lentement, qui n'arrive que lentement à son état de bonté, de perfection. *Ces sortes d'esprits sont tardifs.* || *Fruits tardifs*, Les fruits qui ne mûrissent qu'après les autres de même espèce. *Agneaux, poulets, perdreaux tardifs*, Agneaux, poulets, perdreaux qui naissent après les autres.

TARDIVEMENT. adv. D'une manière tardive.

TARDIVETÉ. s. f. t. de jardin. Croissance tardive. Il se dit Des fleurs, des fruits et des plantes qui viennent après le temps ordinaire.

TARE. s. f. (lat. *terere*, user.) Déchet, diminution, soit pour la quantité, soit pour la qualité. || Fig., Vice, défaut, défectuosité. || Au sens moral. *C'est un*

homme sans tare. Il a vieilli. || TARE. t. de marchands, Poids des barils, pots, etc., qui contiennent les marchandises; à la différence de *Net*, qui se dit Des marchandises mêmes, déduction faite de la tare.

TARENTELLE. s. f. Nom d'une espèce de danse des environs de Tarente, en Italie.

TARENTISME. s. m. Maladie fort commune autrefois dans la Pouille, et que l'on croyait occasionnée par la piqûre de la tarentule.

TARENTULE. s. f. Grosse araignée qui se trouve principalement aux environs de Tarente, et dont la piqûre passait autrefois pour causer un grand assoupissement ou une profonde mélancolie, qu'on ne pouvait dissiper qu'en s'agitant beaucoup. || TARENTULE. Espèce de petit lézard.

TARER. v. a. (lat. *terere*, user.) Causer de la tare, du déchet; gâter, corrompre. Fig., *Tarer la réputation de quelqu'un.* Avec le pron. pers. *Cette poire commence à se tarer.* Le participe est beaucoup plus usité. || TARER, Peser un vase, un baril, etc., avant d'y mettre quelque chose, afin qu'en le repesant après, on puisse savoir au juste le poids de ce qu'on y a mis. || TARÉ, ÉE. participe. || Fig., *Un homme taré*, Un homme dont la réputation est tachée par une ou plusieurs mauvaises actions.

TARGE. s. f. (ital. *targa*, targe.) Espèce de bouclier.

TARGETTE. s. f. Petite plaque de métal, qui porte un verrou plat, et qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour servir à les fermer.

TARGUER (SE). v. pron. Se prévaloir, tirer avantage avec ostentation.

TARGUM. s. m. (On prononce *Targome.*) Nom des commentaires chaldaïques du texte hébreu de l'Ancien Testament.

TARI. s. m. Liqueur qui se tire des palmiers et des cocotiers, et que l'on administrait autrefois comme tonique.

TARIÈRE. s. f. (grec *teiró*, percer.) Outil de fer dont les charpentiers, les charrons, les menuisiers se servent pour faire des trous ronds dans une pièce de bois. || Instrument dont on se sert pour percer la terre. *Voyez* SONDE. || T. d'hist. nat. Instrument dont les femelles de quelques insectes sont pourvues, et qui leur sert pour faire des incisions, soit dans quelques parties des végétaux, soit dans la peau de quelque animal, pour y déposer leurs œufs.

TARIF. s. m. (ital. *tariffa*, tarif.) Rôle, tableau qui marque le prix de certaines denrées, ou les droits d'entrée, de sortie, de passage, etc., que chaque sorte de marchandise doit payer. || *Tarif des glaces*, La table qui marque le prix des glaces proportionnellement à leur grandeur. || *Tarif des monnaies*, Le rôle, la table qui marque la valeur courante des monnaies. || *Tarif des frais et dépens*, Règlement qui fixe le coût des divers actes et les droits de vacations en matière de procédure civile, criminelle et de police.

TARIFER. v. a. Appliquer un tarif, fixer d'après un tarif les droits que doivent payer les choses qui y sont sujettes. TARIFÉ, ÉE. participe.

TARIN. s. m. Petit oiseau à bec conique et pointu, et à plumage verdâtre.

TARIR. v. a. (lat. *arere*, sécher.) Mettre à sec. *Tarir un puits.* || Neutre, Être mis à sec, cesser de couler. *Une source qui ne tarit jamais.* Avec le pron. pers. *Une source qui s'est tarie.* || TARIR, fig., tant à l'act. qu'au neut. Faire cesser, ou Cesser, arrêter, ou S'arrêter. *La miséricorde de Dieu est une source que l'on ne saurait tarir, qui ne tarit point.* || Fig., *Ne point tarir sur un sujet*, En parler sans cesse, y revenir souvent. || TARI, IE. participe.

TARISSABLE. adj. des 2 genres. Qui se peut tarir, qui peut être tari.

TARISSEMENT. s. m. Desséchement, état de ce qui est tari.

TARLATANE. s. f. Espèce de mousseline très-claire, dont les fils sont un peu gros.

TAROTÉ, ÉE. adj. *Cartes tarotées*, Cartes dont le dos ou revers est marqué de grisaille en compartiments.

TAROTS. s. m. pl. Cartes à jouer, marquées d'autres figures que les cartes ordinaires, et dont le dos est imprimé de grisaille en compartiments. || Jeu qu'on joue avec ces cartes; quelquefois au singulier. *Jouer aux tarots* ou *au tarot.*

TAROUPE. s. f. Le poil qui croît entre les sourcils.

TARSE. s. m. t. d'anat. (grec *tarsos*, même signif.) La partie du pied qu'on appelle communément Coude-pied. || En t. d'ornithologie, Le troisième article du pied des oiseaux, terminé par des doigts; en t. d'entomologie, La troisième ou dernière partie des pattes des insectes, divisée en plusieurs anneaux articulés et terminée par un ou plusieurs ongles.

TARSIEN, IENNE. adj. t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au tarse.

TARSIER. s. m. t. d'hist. nat. Genre de mammifères de l'ordre des Quadrumanes, qui ont le pied ou tarse de derrière d'une longueur excessive.

TARTAN. s. m. Étoffe de laine à carreaux de diverses couleurs, dont les Écossais et les habitants des îles Hébrides se font des vêtements. || Par extens., Vêtement de tartan.

TARTANE. s. f. (ital. *tartana*, tartane.) t. de mar. Petit bâtiment dont on se sert sur la mer Méditerranée, et qui porte une voile triangulaire.

TARTARE. s. m. (grec *Tartaros*, Tartare.) Nom que les poëtes donnent au lieu où les coupables sont tourmentés dans les enfers.

TARTARE. s. m. Nom qu'on donnait aux valets qui servaient les troupes à cheval de la maison du roi en campagne.

TARTAREUX, EUSE. adj. (ital. *tartaro*, tartre.) t. de chimie. Qui a la qualité du tartre. Il a vieilli.

TARTARIQUE. adj. *Voyez* TARTRIQUE.

TARTE. s. f. (ital. *tartara*, tarte.) Pâtisserie dans laquelle on met de la crème, des fruits cuits ou des confitures, et qui est couverte symétriquement de petits filets de pâte coupés avec un instrument guilloché.

TARTELETTE. s. f. Petite tarte.

TARTINE. s. f. Tranche de pain recouverte de quelque chose. *Tartine de beurre.*

TARTRATE. s. m. (ital. *tartaro*, tartre.) t. de chimie. Nom générique des sels formés d'une ou deux bases et d'acide tartrique. *Tartrate de potasse et de fer* (tartre chalybé). *Tartrate de potasse et d'antimoine* (tartre stibié). *Etc.*

TARTRE. s. m. Dépôt terreux et salin, produit dans les tonneaux par la fermentation du vin, et qui s'attache aux douves, s'y durcit et se forme en croûte. *Tartre blanc, rouge, vitriolé. Huile, sel, crème de tartre.* || *Tartre émétique*, ou simplement, *Émétique*, Vomitif composé de crème de tartre et de verre d'antimoine. On l'appelle aussi *Tartre stibié.* Voyez TARTRATE. || TARTRE, Sédiment crayeux et salin qui s'attache aux dents.

TARTRIQUE ou TARTARIQUE. adj. m. t. de chimie. Nom que l'on donne à l'acide du tartre.

TARTUFE. s. m. Faux dévot, hypocrite. || *Tartufe*

de mœurs, Homme vicieux qui affecte de grands principes de morale.

TARTUFERIE. s. f. Caractère ou Action de tartufe. Fam.

TAS. s. m. (grec *tasséin*, ranger.) Monceau, amas de quelque chose. *Tas de foin, de fagots, etc.* || Prov. et pop., *Mettre plusieurs choses ablativo tout en un tas*, Les mettre ensemble confusément. || Fam., *Se mettre tout en un tas*, S'accroupir, se ramasser, et se mettre tout en un peloton. || Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé*, Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance. || Fig. et fam., *Il a fait un tas de mensonges, de friponneries*, Il a fait beaucoup de mensonges, de friponneries les unes sur les autres. || Tas, Multitude de gens amassés ensemble; ne s'emploie qu'en mauvaise part et par mépris. *Un tas de coquins.* || Tas, Enclume portative, qui sert aux orfèvres et à divers autres ouvriers.

TASSE. s. f. (ital. *tazza*, tasse.) Vase qui sert à boire, et dont les bords ne sont pas fort élevés. *Boire à pleine tasse.* || Gobelets à anses, dans lesquels on prend du thé, du café, etc. || La liqueur qui est contenue dans la tasse. *Une demi-tasse de café*, et simplement *une demi tasse.* || Prov., fig. et pop., *Boire à la grande tasse*, Se noyer dans la mer.

TASSEAU. s. m. t. de menuiserie. Petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette.

TASSEMENT. s. m. (grec *tasséin*, ranger.) L'effet des constructions, des terres qui s'affaissent par leur propre poids.

TASSER. v. a. Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. || Avec le pron. pers., se dit Des constructions, des terres, etc., qui s'affaissent par leur propre poids. || Neutre: Croître, multiplier, s'élargir. *Cette giroflée a bien tassé.* || Tassé, ée. participe.

TASSETTE. s. f. On appelait ainsi Les pièces d'une armure qui étaient au bas et au défaut de la cuirasse.

TÂTER. v. a. (lat. *tactus*, toucher.) Toucher, manier doucement une chose, pour connaître si elle est dure ou molle, sèche ou humide, etc. || *Tâter le pouls*, Presser légèrement l'artère pour connaître le mouvement du sang; fig. et fam., *Tâter le pouls à quelqu'un sur une affaire*, Essayer de connaître ses dispositions, ses sentiments sur une affaire. || Fam., *Il tâte le pavé*, se dit D'un homme qui ne peut pas s'appuyer fortement en marchant. || En t. de manége, *Ce cheval tâte le terrain*, Il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || Fig. et fam., *Tâter le pavé, le terrain*, Agir avec précaution, avec circonspection. || Tâter, Goûter à quelque chose, goûter de quelque chose. *Tâtez de ce vin-là.* || Fig. et fam., *Je n'ai point tâté de ce mets*, Je n'en ai point mangé. || Prov. et fig., *Il n'en tâtera que d'une dent*, Il n'en aura que peu; il n'en aura point du tout; il n'obtiendra pas ce qu'il désire. || Tâter, fig., Essayer de quelque chose, connaître par expérience ce que c'est. Fam. || Fig., Essayer de connaître la capacité, les sentiments d'une personne. *Je l'ai tâté sur cette affaire.* || *Tâter l'ennemi*, Faire des mouvements, de petites attaques pour connaître les dispositions de l'ennemi; et, *Tâter le courage de quelqu'un*, ou *Tâter quelqu'un*, Commencer à l'offenser, à l'attaquer, pour voir comment il se défendra. || Tâter, fig., avec le pron. pers., S'examiner, se sonder sur quelque chose. || Être trop attentif à sa santé. *Il se tâte continuellement.* || Tâté, ée. participe.

TÂTEUR, EUSE. s. Qui agit avec irrésolution, avec timidité. Fam. et peu usité.

TÂTE-VIN. s. m. (lat. —*vinum*, vin.) Instrument de fer-blanc, qui a la forme d'un tuyau conique par le bas, et dont on se sert pour tirer le vin par le bondon, lorsqu'on veut le goûter.

TATILLON. s. des 2 genres. Qui tatillonne. On dit aussi au fém., *Tatillonne.*

TATILLONNAGE. s. m. Action de tatillonner. Pop.

TATILLONNER. v. n. Entrer mal à propos, inutilement, dans toute sorte de petits détails. Fam.

TÂTONNEMENT. s. m. Action de tâtonner. || En physiq. et en mathém., *Méthode de tâtonnement*, Méthode par laquelle on cherche à résoudre une question en essayant différentes suppositions et différents moyens.

TÂTONNER. v. n. Chercher dans l'obscurité en tâtant. || Tâter avec les pieds et les mains pour se conduire plus sûrement; il ne s'emploie guère qu'au participe présent. *Marcher en tâtonnant.* || Fig., Procéder avec timidité ou avec incertitude, faute d'avoir les lumières nécessaires.

TÂTONNEUR, EUSE. s. Qui tâtonne.

TÂTONS (À). loc. adv. En tâtonnant dans l'obscurité. || Fig., Sans les lumières et les connaissances nécessaires, d'une manière incertaine, en essayant de divers moyens dont on n'est pas sûr.

TATOU. s. m. t. d'hist. nat. Genre de quadrupèdes sauvages dont le corps est couvert d'un test écailleux en forme de cuirasse, et divisé en plusieurs bandes ou ceintures.

TATOUAGE. s. m. Action de tatouer, ou Le résultat de cette action.

TATOUER. v. a. Terme employé par les Voyageurs, pour désigner L'usage où sont les sauvages de l'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, etc., de peindre, piquer, barioler leur corps de différentes figures et de diverses couleurs. Avec le pron. pers. régime direct, *Se tatouer.* || Tatoué, ée. participe.

TAUDION. s. m. *Voyez* Taudis. *Taudion* est pop.

TAUDIS. s. m. Petit logement en mauvais état. || Fam., *C'est un taudis, un vrai taudis*, se dit D'une chambre, d'un appartement où tout est en désordre et malpropre.

TAUPE. s. f. (lat. *talpa*, taupe.) Petit quadrupède qui a le museau pointu, les yeux fort petits et le poil noir, court et délié: il vit sous terre, et fouille au moyen de ses pieds de devant qui sont élargis et armés d'ongles tranchants. *Noir comme une taupe.* || Prov., *Ne voir pas plus clair qu'une taupe*, se dit D'une personne qui ne voit pas bien. || Fig. et fam., *C'est une vraie taupe, c'est proprement une taupe*, se dit D'un sournois dangereux, qui agit par des voies souterraines. || Prov., *Il va comme un preneur de taupes*, se dit D'un homme qui marche doucement sans faire de bruit. || Prov. et pop., *Cet homme est allé au royaume des taupes*, Il est mort. || Taupe, Tumeur à la tête des hommes et de quelques animaux. Vieux.

TAUPE-GRILLON. s. m. (lat. —*gryllus*, grillon.) Insecte de la famille des Grillons, qui habite sous terre comme la taupe. Autrement *Courtilière.*

TAUPIER. s. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE. s. f. Morceau de bois creusé, muni d'une soupape, et qui sert à prendre des taupes

TAUPINIÈRE ou TAUPINÉE. s. f. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. || Fam. et en plaisantant, Petite élévation de terre, monti-

cule, au milieu de la campagne. || Petite maison de campagne basse et sans apparence.

TAUPINS. s. m. pl. Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII.

TAURE. s. f. (lat. *taura*, même signif.) Jeune vache qui n'a point encore porté. Peu usité.

TAURÉADOR. s. m. *Voyez* TORÉADOR.

TAUREAU. s. m. (grec *tauros*, taureau.) Bête à cornes qui est le mâle de la vache. *Taureau sauvage, domestique, banal.* || Fig. et fam., *C'est un taureau*, se dit D'un homme extrêmement robuste, et dont la taille annonce la force. *Une voix de taureau*, Une très-grosse voix. *Un cou de taureau*, Un cou large et musculeux. || TAUREAU, en astron., Nom d'un des douze signes du zodiaque.

TAUROBOLE. s. m. (grec *taurobolos*, même signif.) t. d'antiq. Sacrifice expiatoire, où l'on immolait un taureau en l'honneur de Cybèle, avec des cérémonies particulières. || Autel sur lequel ce sacrifice était fait.

TAUTOCHRONE. adj. des 2 genres. (grec *tautó chronó*, du même temps. (Qui a lieu en des temps égaux.

TAUTOCHRONISME. s. m. Égalité du temps durant lequel certains effets sont produits.

TAUTOGRAMME. s. m. (grec *tauto gramma*, la même lettre.) Poëme où l'on affecte de n'employer que des mots qui commencent tous par la même lettre.

TAUTOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, discours.) t. didactique. Répétition inutile d'une même idée en différents termes.

TAUTOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la tautologie. || *Écho tautologique*, Écho qui répète plusieurs fois les mêmes sons.

TAUX. s. m. (lat. *taxatio*, taxe.) Prix établi pour la vente des denrées. || Il se dit Des frais de justice, des fonds publics, etc. *Réduire des écritures au taux convenable.* || Du denier auquel les intérêts de l'argent sont réglés, établis ou stipulés. *Prêter de l'argent au taux légal.* || TAUX, Somme à laquelle une personne est taxée pour ses impositions.

TAVAÏOLLE. s. f. (ital. *tovaglia*, nappe.) Linge garni de dentelles, et quelquefois fait tout entier de dentelle, dont on se sert à l'église pour rendre le pain bénit, ou pour présenter des enfants au baptême.

TAVELER. v. a. Moucheter, tacheter. Il s'emploie avec le pron. pers. en parlant De la peau de certains animaux. *La peau de cet animal commence à se taveler.* || TAVELÉ, ÉE. participe.

TAVELURE. s. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE. s. f. (lat. *taberna*, taverne.) Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. Se dit par mépris. || En Angleterre, Lieu où l'on donne à manger à prix d'argent.

TAVERNIER, IÈRE. s. Qui tient taverne. Vieux.

TAXATEUR. s. m. (lat. *taxare*, taxer.) Celui qui taxe. Il se dit principalement Du commis qui taxe à la poste les lettres et les paquets. || En procédure, Celui qui taxe les dépens.

TAXATION. s. f. Action de taxer. || TAXATIONS, plur., Avantages pécuniaires alloués à des employés de quelques administrations.

TAXE. s. f. Règlement fait par autorité publique pour le prix des denrées ou des frais de justice. || Prix établi par le règlement. || Taxation, règlement fait par autorité de justice, de certains frais que la poursuite d'un procès a occasionnés. || TAXE, Imposition en deniers faite en certains cas sur les personnes. || Somme portée par le règlement d'imposition.

TAXER. v. a. Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises, et de quelque autre chose que ce soit. *On a taxé les vivres.* || TAXER, Faire une imposition soit en deniers, soit en denrées. || TAXER, avec le pron. pers., Fixer une somme qu'on s'engage à donner pour un certain objet. *Il s'est taxé lui-même.* || TAXER, Accuser. *On le taxe d'avarice.* || Absol., *Je ne taxe personne*, Je ne fais tomber sur personne nommément le soupçon, l'accusation, le reproche dont il s'agit. || TAXÉ, ÉE. participe.

TE. Pronom personnel. *Voyez* TU.

TÉ. s. m. t. de fortific. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TECHNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *technè*, art.) Propre à un art, qui appartient à un art. Il se dit Des mots affectés aux arts. *Mot, expression, langage technique.* || *Vers techniques*, Vers faits pour aider la mémoire, en y rappelant en peu de mots beaucoup de faits, de principes, etc.

TECHNOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Traité des arts en général.

TECHNOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux arts en général.

TE DEUM. s. m. (Prononcez *Té Déome*.) Cantique de l'Église, qui commence par ces mots latins, *Te Deum laudamus :* il se dit à la fin de matines, et se chante avec pompe et cérémonie, pour rendre grâces à Dieu d'une victoire ou de quelque autre événement heureux. || Cérémonie qui accompagne cette action de grâces.

TÉGUMENT. s. m. (lat. *tegumentum*, enveloppe.) t. d'hist. nat. et de botan. Ce qui sert à envelopper, à couvrir.

TEIGNASSE. s. f. *Voyez* TIGNASSE.

TEIGNE. s. f. (lat. *tinea*, teigne.) Éruption chronique, qui se manifeste presque exclusivement au cuir chevelu, et qui donne lieu à des écailles ou à des croûtes plus ou moins épaisses et de formes variées. || Gale qui vient à l'écorce des arbres. || Prov. et fam., *Cela tient comme teigne*, se dit D'une chose qui tient bien, qu'on ne peut aisément enlever. || TEIGNE, Insecte qui ronge les étoffes, les livres, etc.

TEIGNE. s. f. t. d'art vétérinaire. Maladie qui consiste dans la pourriture de la fourchette du pied du cheval; pourriture occasionnée par une sérosité fort âcre, et qui se décèle par une odeur fétide, par une démangeaison violente, par le heurt continuel du pied contre terre, et par la chute de la partie pourrie.

TEIGNEUX, EUSE. adj. Qui a la teigne. Subst. *Un teigneux.* || Prov. et par mépris, *Il n'y a que trois teigneux et un pelé*, se dit D'une assemblée où il y a peu de personnes, et où il n'y a que des gens méritant peu de considération. || En t. d'imprim., *Balles teigneuses*, Balles dont le cuir est trop gras, et sur lesquelles l'encre ne peut pas prendre.

TEILLE. s. f. *Voyez* TILLE.

TEILLER. v. a. *Voyez* TILLER.

TEINDRE. v. a. (lat. *tingere*, teindre.) (*Je teins, tu teins, il teint; nous teignons, vous teignez, ils teignent. Je teignais. Je teignis. J'ai teint. Je teindrai. Je teindrais. Teins, teignez. Que je teigne. Que je teignisse. Teignant.*) Faire prendre à une étoffe ou à quelque autre chose, une couleur différente de celle qu'elle avait, en la plongeant dans une liqueur préparée et chargée d'une substance colorante qui la pénètre et qui s'y arrête. || *Drap teint en laine*, Drap dont la laine a été teinte avant d'être employée à fa-

briquer l'étoffe. || TEINDRE, se dit Des choses qui colorent l'eau et les autres liqueurs où on les jette. *On teint le vin blanc avec de gros vin rouge.* || De plusieurs autres choses qui impriment ordinairement une couleur qu'il est difficile de faire disparaître. || TEINT, EINTE. participe. || Fig., *Il est encore teint du sang de ses victimes, ses mains sont teintes de sang*, se dit D'un homme qui a commis ou ordonné des meurtres.

TEINT. s. m. Manière de teindre. *Le grand teint*, ou *Le bon teint*, Le teint qui se fait avec des drogues chères, propres à donner une couleur solide; et, *Le petit teint*, ou *Le faux teint*, ou *Le mauvais teint*, Celui qui se fait avec des drogues de moindre prix, dont la couleur tient peu.

TEINT. s. m. Le coloris du visage. *Teint brun, blanc, vermeil, plombé, couperosé.*

TEINTE. s. f. t. de peinture. Il se dit Des nuances qui résultent du mélange de deux ou de plusieurs couleurs. || Du degré de force que le peintre donne aux couleurs. *Voyez* TON. || *Teinte plate*, Teinte uniforme. || *Demi-teinte*, Teinte extrêmement faible; et plus ordinairement, Ombre légère, ton moyen entre la lumière et l'ombre. || TEINTE, fig. et au sens moral, Apparence légère. *Il y a dans tout ce qu'il dit une teinte de malice.*

TEINTER. v. a. t. de peint. et d'archit. Colorier d'une manière plate, plus ou moins foncée. || TEINTÉ, ÉE. participe.

TEINTURE. s. f. Liqueur préparée pour teindre. || Impression de couleur que cette liqueur laisse sur les étoffes et sur les autres choses que l'on teint. || TEINTURE, en t. de pharm. et de chim., Dissolution d'une substance colorée dans l'esprit-de-vin ou dans quelque autre liqueur. || TEINTURE, fig., Connaissance superficielle dans quelque science, dans quelque art. *Avoir une légère teinture des belles-lettres.* || Impression que la bonne ou mauvaise éducation laisse dans l'âme. *Il lui est resté quelque teinture de vertu.*

TEINTURIER, IÈRE. s. Qui exerce l'art de teindre. || Prov. et fig., *Il a fait cela avec son teinturier*, se dit D'un homme qui s'attribue un ouvrage d'esprit qu'il n'a point fait, ou qu'on l'a beaucoup aidé à faire.

TELLE, ELLE. adj. (lat. *talis*, tel.) Pareil, semblable, qui est de même, de la même qualité. *Je ne vis jamais rien de tel.* || Il se construit avec *Que*, lorsqu'il sert à marquer le rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare ensemble. *Il est tel que son père.* || Dans plusieurs phrases, il tient lieu d'un adj. qui serait joint à la particule *Si*. *Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien.* On le met quelquefois au commencement de la phrase. *Telle est sa bonté, qu'il se fait chérir de tout le monde.* || *Tel est le caractère des hommes, qu'ils ne sont jamais contents de ce qu'ils possèdent*, Les hommes sont faits de telle manière, que... || *Un homme tel que lui*, Un homme de son mérite, de son rang, etc. Au contraire, par une sorte de mépris. *Qu'attendre d'un homme tel que lui*, ou *d'un tel homme?* || Prov., *Tel maître, tel valet*, Ordinairement les valets suivent l'exemple de leur maître. || Prov., *Telle vie, telle fin*, D'ordinaire on meurt comme on a vécu. || TEL, s'emploie dans le style soutenu, pour exprimer une comparaison. *Il est tel qu'un lion.* || En poésie, au lieu de la conjonction *Ainsi*, pour indiquer une comparaison. *Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux*, pour *Ainsi Hercule, etc.* Quelquefois on répète l'adjectif *Tel*, lorsqu'on fait l'application de la comparaison. *Tel qu'un lion rugissant met en fuite les bergers épouvantés, tel Achille...* || TEL, se dit Des personnes, des lieux, des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut désigner qu'indéterminément. *J'arriverai à telle époque. Par telle et telle raison. Tel homme est récompensé, qui méritait d'être puni.* || TEL, employé seul, Quelqu'un indéterminément. *Tel croit prendre, qui est pris.* || TEL, s'emploie par rapport aux choses qu'on a déjà dites. *Tel fut le résultat.* || TEL QUEL. Aussi mauvais que bon, et même Plus mauvais que bon. Fam. || TEL QUEL, Sans changement, dans le même état, ou de la même valeur. Il vieillit. || DE TELLE SORTE, QUE; EN TELLE SORTE, QUE. loc. conjonctives. À un tel point, que.

TÉLAMONS. s. m. pl. (lat. *telamones*, même signif.) Statues employées dans l'architecture pour porter les corniches et les entablements.

TÉLÉGRAPHE. s. m. (grec *tèlé*, loin, *graphéin*, écrire.) Machine placée sur un lieu élevé, laquelle exécute certains mouvements convenus que répètent des machines pareilles placées de distance en distance, de manière à transmettre au loin et en très-peu de temps un avis, une nouvelle.

TÉLÉGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport au télégraphe. || *Nouvelle, dépêche télégraphique*, Nouvelle qui est arrivée par le télégraphe.

TÉLESCOPE. s. m. (grec —*scopéin*, regarder.) Nom générique de tous les instruments d'astronomie, qui servent à observer les objets éloignés. || Il ne se dit plus guère que Des télescopes à réflexion.

TÉLESCOPIQUE. adj. des 2 genres. Qui se fait avec le télescope, ou Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope.

TELLEMENT. adv. (lat. *taliter*, tellement.) De telle sorte. || TELLEMENT, De sorte. *Tellement donc que vous ne voulez point vous mêler de cette affaire.* Fam. || TELLEMENT QUELLEMENT. loc. adv. et fam. D'une manière telle quelle, ni fort bien, ni fort mal, mais plutôt mal que bien.

TELLIÈRE. Beau papier qu'on emploie surtout pour les impressions de bureau et pour les pétitions.

TELLURE. s. f. (lat. *tellus*, terre.) t. de chimie. Métal solide, d'un blanc bleuâtre, très-brillant, lamelleux et fragile.

TÉMÉRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *temerarius*, téméraire.) Hardi avec imprudence. Il se dit Des personnes et des choses. *Esprit, action téméraire.* || En matière de morale et de théologie, *Proposition téméraire*, Proposition trop hardie, de laquelle on peut tirer des inductions contraires à la véritable doctrine. || *Jugement téméraire*, Jugement qu'on fait en mauvaise part d'une personne ou d'une action, sans être fondé sur des preuves suffisantes. || TÉMÉRAIRE, substantiv. *Un jeune téméraire.*

TÉMÉRAIREMENT. adv. Avec une hardiesse imprudente, inconsidérément.

TÉMÉRITÉ. s. f. Hardiesse imprudente et présomptueuse. *Une noble témérité. Il y a de la témérité dans cette assertion.*

TÉMOIGNAGE. s. m. (lat. *testimonium*, même signif.) Action de témoigner, rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait. *Témoignage de vive voix, par écrit, irréprochable, faux, suspect.* || *Il faut toujours rendre témoignage à la vérité*, Aucune considération ne doit empêcher de dire vrai. || *Le témoignage de la conscience*, Le sentiment et la connaissance que chacun a en soi-même de la vérité ou de la fausseté d'une chose, et de la bonté ou de la mé-

chance'é d'une action. || *Le témoignage des sens*, Ce que les sens nous apprennent, nous font connaître sur l'existence et les qualités des objets extérieurs. || *Ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses yeux*, N'ajouter foi qu'aux faits dont on a été témoin. || TÉMOIGNAGE, Preuve, marque de quelque chose. *Donner à quelqu'un des témoignages d'amitié, de bienveillance, d'estime.*

TÉMOIGNER. v. a. Porter témoignage, servir de témoin. Il ne s'emploie guère qu'absol. *Témoigner en justice.* || TÉMOIGNER, Marquer, faire connaître ce qu'on sait, ce qu'on sent, ce qu'on a dans la pensée. *Témoigner du chagrin, de la joie, de l'amitié, du mépris.* || TÉMOIGNÉ, ÉE. participe.

TÉMOIN. s. m. Celui qui a vu ou entendu quelque fait, et qui en peut faire rapport. *Témoin oculaire, auriculaire, suspect, irréprochable.* || Il s'emploie en parlant d'Une femme, sans changer de genre. || TÉMOIN, se dit Des personnes dont on se fait assister pour certains actes. *Servir de témoin pour un mariage. Témoins instrumentaires*, par opposition Aux témoins qui déposent en justice, et qu'on nomme *Témoins judiciaires.* || De Ceux qui accompagnent un homme qui doit se battre en duel. || TÉMOIN, Celui qui voit quelque chose, qui en est spectateur, ou qui l'entend. *Nous fûmes témoins d'une scène fort touchante.* || *Mes yeux en sont témoins*, se dit en parlant D'une chose qu'on a vue soi-même. || Par une espèce de serment, *Dieu m'est témoin, Dieu m'en est témoin*, Dieu sait que ce que je dis est véritable. || *Prendre quelqu'un à témoin*, Invoquer son témoignage, le sommer de déclarer ce qu'il sait. *A témoin*, étant adv., on dit de même, lorsqu'il est question de plusieurs personnes, *Je les ai pris tous à témoin.* On dit aussi, *Vous m'êtes tous témoins que...* || *Témoins nécessaires*, Témoins qui ne sont reçus que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. *Les domestiques sont des témoins nécessaires en certaines occasions.* || *Témoin muet*, Chose qui peut servir d'indice, ou d'une sorte de preuve, ordinairement dans une affaire criminelle. || TÉMOIN, Marque, monument, ce qui sert à faire connaître. *Telles et telles églises sont les témoins de la piété de nos rois.* || TÉMOIN, adv. au commencement d'une phrase, se dit d'Une chose qui sert à prouver ce qu'on vient d'avancer. *Témoin telle chose.* || TÉMOIN, plur., Petits morceaux de tuile, d'ardoise, etc., qu'on enterre sous les bornes d'un champ, d'un héritage, afin de connaître dans la suite si ces bornes n'ont point été déplacées. || Buttes ou élévations de terre, qu'on laisse pour faire voir de quelle hauteur étaient les terres qu'on a enlevées tout autour. || Feuillets d'un livre, que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge autant qu'il lui a été possible. || EN TÉMOIN DE QUOI. loc. adv. t. de pratique. En témoignage de quoi. Il a vieilli : on dit, *En foi de quoi.*

TEMPE. s. f. (lat. *tempus*, tempe.) La partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front. *Les tempes du cheval se nomment ordinairement Larmiers.*

TEMPÉRAMENT. s. m. (lat. *temperare*, tempérer.) Complexion, constitution du corps, qui résulte de la proportion des principes tant solides que liquides dont il est composé. En parlant Des personnes. *Tempérament fort, délicat, bilieux, sanguin, lymphatique, nerveux.* || Il se dit Du caractère, en y joignant une épithète. *Un tempérament violent.* || Absol., *Avoir du tempérament*, Être fort porté et fort propre au plaisir physique de l'amour. || TEMPÉRAMENT, fig., Expédients et adoucissements qu'on propose pour concilier les esprits, et pour accommoder les affaires. *Il faut essayer de trouver un tempérament à cela.* || TEMPÉRAMENT, en musique, Altération légère qu'on fait subir à de très-petits intervalles, pour que la même corde puisse exprimer, sans dissonnance choquante, l'un ou l'autre des deux sons voisins entre lesquels ces intervalles se trouvent compris. *Tempérament du piano, etc.*

TEMPÉRANCE. s. f. Vertu morale qui règle, qui modère les passions et les désirs, particulièrement les désirs sensuels. || Sobriété, usage modéré du boire et du manger.

TEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de tempérance. || Il se dit, en médec., d'Un remède qui a la vertu de tempérer, de calmer. || S'emploie substantiv. dans les deux acceptions.

TEMPÉRATURE. s. f. État sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. || Degré de chaleur qui se manifeste dans un lieu ou dans un corps.

TEMPÉRER. v. a. Modérer, diminuer l'excès d'une qualité, de quelque manière que ce soit. *Tempérer l'aigre par le doux.* || Fig., *Tempérer sa bile*, Réprimer sa colère. || TEMPÉRER, s'emploie fig., au sens moral. *Le temps a tempéré sa douleur.* || TEMPÉRÉ, ÉE. participe. || TEMPÉRÉ, adj. *Climats tempérés*, Les climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. *Air tempéré*, L'air qui n'est ni trop froid ni trop chaud. *Zone tempérée*, Chacune des deux zones placées entre la zone torride et une des deux glaciales, à vingt-trois degrés et demi de l'équateur et du pôle. || Subst., en parlant Du baromètre et du thermomètre. *Le thermomètre est au tempéré.* || TEMPÉRÉ, adj., fig., Modéré, posé, sage. A vieilli. || Il se dit, en t. de rhétorique, D'un genre mitoyen entre le genre simple et le genre sublime, et qui admet plus d'ornements que le premier, moins de mouvements que le second. *Genre, style tempéré.* Subst. *Le tempéré.* || *Monarchie tempérée*, Celle où le monarque n'exerce pas seul la puissance législative, et n'est point investi d'une autorité absolue.

TEMPÊTE. s. f. (lat. *tempestas*, tempête.) Orage, violente agitation de l'air, souvent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre, etc. Il se dit plus ordinairement Des orages qui arrivent sur mer. || TEMPÊTE, fig., Grande persécution qui s'élève contre quelqu'un pour le perdre, pour l'accabler. *Conjurer, détourner la tempête.* || Fig., Trouble violent dans un État, ou dans l'âme de quelqu'un. *L'État est menacé de quelque tempête.*

TEMPÊTER. v. n. Faire bien du bruit par mécontentement. Fam.

TEMPÊTUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux tempêtes, ou qui cause les tempêtes. Peu usité.

TEMPLE. s. m. (lat. *templum*, temple.) Édifice public consacré à Dieu, ou à ce qu'on révère comme Dieu. *Dédier, consacrer, profaner un temple.* || Absol., et par excellence, Le temple que Salomon bâtit à Jérusalem par ordre de Dieu. || Absol., Les lieux où demeuraient, en certaines villes, les chevaliers nommés Chevaliers du Temple, ou Templiers. || TEMPLE, Les lieux où les protestants s'assemblent pour l'exercice de leur religion. || Les églises catholiques, mais seulement en poésie et dans le style soutenu. || Poétiq., *Son nom est écrit dans le temple de la Gloire, au temple de Mémoire*, Il est assuré d'une réputation immortelle. || Fig., dans le style de la chaire, *Les fidèles sont les temples du Saint-Esprit.*

TEMPLIER. s. m. Nom des chevaliers d'un ordre

militaire et religieux, institué au commencement du XIIe siècle, pour défendre contre les infidèles les pèlerins qui allaient visiter la Terre sainte. || Prov., *Boire comme un templier*, Boire beaucoup, boire avec excès.

TEMPORAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *tempus*, temps.) Qui est pour un temps. *Pouvoir temporaire.*

TEMPORAIREMENT. adv. Pour un temps.

TEMPORAL, ALE. adj. (lat. *tempus*, tempe.) terme d'anatomie. Qui a rapport aux tempes. *Os temporal.*

TEMPORALITÉ. s. f. (lat. *tempus*, temps.) Nom qu'on donnait à la juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye, etc.

TEMPOREL, ELLE. adj. Qui passe avec le temps, périssable. Il est opposé à Éternel et à Spirituel. || Séculier, par opposition à Ecclésiastique. *Père temporel.* Voyez PÈRE. || TEMPOREL, subst., Revenu qu'un ecclésiastique tire de son bénéfice. || Puissance temporelle des rois.

TEMPORELLEMENT. adv. Il se dit par opposition à Éternellement.

TEMPORISATION. s. f. Action de temporiser.

TEMPORISEMENT. s. m. Retardement, dans l'attente d'un moment plus favorable. Peu usité.

TEMPORISER. v. n. Retarder, différer, dans l'attente d'une occasion favorable, d'un temps plus favorable.

TEMPORISEUR. s. m. Celui qui temporise, qui est dans l'habitude de temporiser.

TEMPS. s. m. (Le P ne se prononce point.) La durée des choses, marquée par certaines périodes ou mesures, et principalement par le mouvement et la révolution apparente du soleil. *Compter, mesurer le temps. Temps passé, présent, à venir. Le temps dévore tout*, A la longue, tout se détruit. || *Un temps*, Un certain espace de temps. || *Cela n'a qu'un temps*, se dit D'une chose qui ne dure que fort peu. || *Laps de temps.* Voyez LAPS. || En astron., *Temps vrai* ou *apparent*, Le temps mesuré par le mouvement réel et inégal de la terre autour du soleil; et, *Temps moyen*, Le temps mesuré par un mouvement uniforme, réglé sur la vitesse moyenne de la terre. || TEMPS, Succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux différents travaux, aux diverses occupations des personnes. *Faire un bon usage du temps. Ménager bien le temps.* || *Perdre le temps*, ou *Perdre son temps*, Ne rien faire, ou Faire des choses inutiles. *Je n'ai pas de temps à perdre*, Je n'ai pas de temps à employer inutilement. *Je n'ai pas de temps à perdre pour arriver à tel endroit*, Je n'ai que le temps nécessaire pour ne pas y arriver trop tard. || *Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps*, Profiter mieux du temps qu'on n'a fait par le passé, en faire un meilleur usage; redoubler son travail pour faire en peu de temps ce qu'on avait négligé jusqu'alors. || Prov., *Le temps perdu ne se répare point, ne se recouvre point.* || *Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose*, L'y employer : cela ne se dit que des occupations futiles. || Absol., *Passer le temps*, Se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. || Fam., *Passer bien le temps, son temps;* et *Se donner du bon temps*, Se divertir. *Passer mal le temps, son temps*, S'ennuyer beaucoup, ou Souffrir beaucoup, être fort maltraité. || Fig. et fam., *Tuer le temps*, Faire des riens, des inutilités pour se désennuyer. *Couler le temps*, Laisser écouler le temps, dans l'attente de quelque occasion plus favorable. *Pousser le temps avec l'épaule*, se dit proverbialement dans des sens analogues à ceux des deux phrases précédentes. || TEMPS, Terme préfix, ou durée limitée. *Devancer le temps. Le temps s'approche.* || *Il a fait son temps*, se dit D'un homme qui sort d'un emploi dont le temps était limité, ou qui n'est plus propre aux choses dont il s'est mêlé autrefois avec succès. *Cet habit a fait son temps*, Il a été porté autant qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir. || TEMPS, Délai. *Accorder, obtenir du temps.* || *Cet homme ne cherche qu'à gagner du temps*, Il ne cherche qu'à différer. || Prov., *Qui a temps, a vie*, Quand le terme où l'on doit satisfaire à quelque chose est encore éloigné, on a du loisir pour se préparer à remplir son obligation. || TEMPS, Loisir. *Je n'ai pas le temps de vous parler.* || Prov., *Le temps est à Dieu et à nous*, Nous avons le loisir de faire ce dont il s'agit, ou, en général, de faire ce qu'il nous plaît. || TEMPS, Conjoncture, occasion propre. *Le temps est favorable.* || *Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps*, Prendre ou ne pas prendre le moment favorable pour faire quelque chose. *Prendre quelqu'un sur le temps*, Saisir une occasion subite et favorable pour lui faire faire quelque chose, ou Ne lui pas laisser le temps de la réflexion. || *Prendre son temps*, Faire une chose à loisir, sans se presser. *Prendre le temps de quelqu'un*, Attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. || Prov., *Il y a temps pour tout. Il y a temps de rire et temps de pleurer, temps de parler et temps de se taire.* || Prov., *Tout vient à temps pour qui peut attendre*, Avec le temps et la patience on vient à bout de tout. || *Un temps viendra*, Il arrivera une circonstance, une conjoncture favorable. || TEMPS, Saison propre à chaque chose. *Dans le temps des perdreaux*, Dans le temps où l'on va à la chasse des perdreaux. || *Le temps de Pâques, le temps pascal*, Les jours pendant lesquels se célèbrent les fêtes de Pâques. *Le temps des vacances*, L'époque de l'année où les tribunaux, les colléges, etc., sont fermés. || *Quatre-Temps*, Les trois jours de jeûne ordonnés par l'Église en chacune des quatre saisons de l'année. || TEMPS, Les siècles, les différents âges, les différentes époques, et par rapport à la chronologie. *Les temps fabuleux, héroïques, inconnus, historiques.* || *La nuit des temps*, Les temps les plus éloignés, et dont on n'a aucune connaissance certaine. || *Avant tous les temps, avant les temps, avant le temps*, Avant la création du monde. *Dans le cours des temps, dans la suite des temps*, Dans un temps futur fort éloigné de celui dont on a parlé. || En t. de l'Écriture sainte, *Dans la plénitude des temps*, Dans le temps auquel Notre-Seigneur est venu accomplir les prophéties; et, *A la consommation des temps*, A la fin du monde. || Prov. et pop., *Du temps du roi Guillemot, du roi Dagobert, du temps qu'on se mouchait sur la manche*, se dit pour marquer Des siècles éloignés, des siècles grossiers. || TEMPS, se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, pour les manières de vivre, pour les modes, etc. *C'était un temps heureux, un temps de corruption, de trouble. En temps de paix, de guerre.* Prov., *Autre temps, autres mœurs.* || *Le temps des scélérats, des délateurs*, Le temps qui leur est favorable; le temps où il y en a beaucoup. || TEMPS, Disposition de l'air; état de l'atmosphère. *Temps sec, humide, froid, inconstant.* || Prov., *Il fait un temps de demoiselle*, Il ne fait ni poussière ni soleil. || Prov. et fig., *Prendre le temps comme il vient*, Ne s'inquiéter de rien, et s'accommoder à tous les événements. || Fig. et fam., *Il y fait la pluie et le beau temps*, se dit D'un homme qui est

en grand crédit dans un pays ou dans une maison particulière. || À la mer, *Gros temps*, Temps d'orage. || En vénerie, *Revoir de bon temps*, Trouver une voie fraiche et de la nuit. || TEMPS, en t. de danse, d'escrime, d'exercices militaires, etc., Moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements qui sont distingués et séparés par des pauses. *La charge en douze temps. Observer les temps de la danse. Pousser une botte en deux, en trois temps. Temps d'arrêt.* || En équitation, *Un temps de galop*, Une galopade qui ne dure pas très-longtemps. || TEMPS, en t. de musique, Principales divisions de la mesure, dont les unes sont plus marquées que les autres dans l'exécution, quoique d'ailleurs elles soient égales en durée. *Mesure à deux, à trois, à quatre temps. Appuyer sur les temps forts*, Les faire sentir. || Dans la déclamation, Pauses, silences qu'on observe ou qu'il faut observer entre certaines phrases, entre certains mots. *Après ce vers, il y a un temps à garder.* || TEMPS, en t. de gramm., Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps auquel se rapporte l'action ou l'état dont on parle. *Le présent, l'imparfait, le futur, sont des temps différents. Les temps de l'indicatif, du subjonctif. Temps simples, composés.* || À TEMPS. loc. adv. Assez tôt. || *Cette chose n'a point été faite à temps*, Elle a été faite trop tôt ou trop tard. || À TEMPS, Pour un temps fixé. || AU MÊME TEMPS, EN MÊME TEMPS. loc. adverbiales. Dans le même instant, à la même heure, ensemble. || DE TOUT TEMPS. loc. adv. Toujours. || DE TEMPS EN TEMPS, DE TEMPS À AUTRE. loc. adv. De fois à autre, quelquefois. || EN TEMPS ET LIEU. loc. adv. Dans le temps et le lieu convenables. || SUIVANT OU SELON LE TEMPS, SUIVANT OU SELON LES TEMPS. loc. adv. Conformément à la circonstance : cela se dit en bonne et en mauvaise part.

TENABLE. adj. des 2 genres. (lat. *tenere*, tenir.) t. de guerre. Il se dit D'un lieu, d'un poste, d'une place où l'on peut se défendre, où l'on peut demeurer sans un trop grand péril. Il s'emploie principalement avec la négation. *Ce poste n'est pas tenable.* || Fig., il se dit dans l'usage ordinaire, D'un lieu, d'un endroit où l'on ne peut demeurer commodément. *La place n'est pas tenable.*

TENACE. adj. des 2 genres. Visqueux, adhérent, qui résiste à la séparation. || Fig. et fam., Avare, qui ne donne qu'avec peine. || Fig., Qui est attaché opiniâtrément à ses idées, à ses projets, à ses prétentions. || Fig., *Avoir la mémoire tenace*, Ne point oublier ce qu'on a appris. || TENACE, se dit, en botan., Des plantes et des parties de plantes qui s'attachent, s'accrochent à ce qui les touche, telles que les tiges et les semences du grateron.

TÉNACITÉ. s. f. Qualité de ce qui est tenace. || Propriété en vertu de laquelle certains corps soutiennent une pression, une force, un tiraillement considérable sans se rompre. || Fig., Avarice; et plus ordinairement, Attachement invariable à une idée, à un projet, etc. || Fig., *Sa mémoire est d'une grande ténacité*, Il a la faculté de retenir toujours ou longtemps ce qu'il a appris.

TENAILLE. s. f. Instrument de fer composé de deux pièces attachées l'une à l'autre par une goupille, autour de laquelle elles s'ouvrent et se resserrent pour tenir ou pour arracher quelque chose. On le dit plus ordinairement au plur. || TENAILLE, en t. de fortific., Ouvrage composé de deux faces qui présentent un angle rentrant vers la campagne, et qui sert à couvrir une courtine.

TENAILLER. v. a. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes. || TENAILLÉ, ÉE. participe.

TENAILLON. s. m. t. de fortific. Petite tenaille, ouvrage construit vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune. Il y en a ordinairement deux, qui se nomment aussi *Lunettes*.

TENANCIER, IÈRE. s. t. de droit. Qui tenait des terres en roture, dépendantes d'un fief auquel il était dû des cens ou autres droits. || TENANCIER, Fermier d'une petite métairie dépendante d'une plus grosse ferme.

TENANT, ANTE. adj. Qui tient. *Les plaids tenants*, A l'audience. *Séance tenante*, Dans le cours de la séance.

TENANT. s. m. Celui qui, dans un tournoi, entreprenait de tenir contre toutes sortes d'assaillants. || Fig. et fam., Celui qui, dans une discussion, soutient une opinion contre ceux qui la combattent. || Celui qui défend une personne dans une conversation. *Il est le tenant d'un tel.* || *Il est le tenant dans cette maison*, se dit D'un homme qui va souvent dans une maison, et qui y est comme le maître. || *Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, d'un héritage*, Les héritages ou pièces de terre, etc., qui y sont adjacents, qui la bornent de divers côtés. || Fig., *Savoir tous les tenants et aboutissants d'une affaire*, En bien connaître toutes les circonstances et tous les détails. || TOUT EN UN TENANT, TOUT D'UN TENANT. loc. adv. en parlant D'héritages, Sans interruption, d'une même continuité.

TÉNARE. s. m. (lat. *Tænarus*, Ténare.) En style poétique, L'enfer des païens.

TENDANCE. s. f. (lat. *tendere*, tendre.) t. de statique et de dynamique. L'action, la force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers un côté, ou à pousser un autre corps qui l'en empêche. || La simple direction du mouvement. || Fig., au sens moral, Direction sensible, apparente vers un but, vers une fin. *L'homme a une tendance naturelle à l'égoïsme.*

TENDANT, ANTE. adj. Qui tend à quelque fin, qui va à quelque fin.

TENDEUR. s. m. Celui qui tend quelque chose.

TENDINEUX, EUSE. adj. t. d'anat. Qui a du rapport au tendon, qui approche de la nature des tendons.

TENDON. s. m. t. d'anat. Partie fibreuse, blanchâtre, ronde ou aplatie, qui forme l'extrémité des muscles, et qui sert à les attacher aux os ou à d'autres parties. || *Tendon d'Achille*, Gros tendon aplati, situé à la partie postérieure et inférieure de la jambe. || TENDON, en t. d'art vétérinaire, La partie postérieure des jambes des chevaux, qu'on appelait autrefois Le nerf. || *Tendon failli*, Celui qui est trop faible. *Tendon féru*, Celui qui est blessé.

TENDRE. adj. des 2 genres. (lat. *tener*, tendre.) Qui peut être aisément coupé, divisé : il est opposé à Dur. *Bois tendre. Pierres tendres.* || Il se dit De la viande, lorsqu'elle est aisée à couper, à inciser, à broyer avec les dents. || Fam., *Cette viande est tendre comme rosée*, Elle est extrêmement tendre. La même chose se dit Des herbes et des légumes. || TENDRE, se dit Du pain nouvellement cuit. *Manger du pain tendre.* || TENDRE, Sensible, délicat, qui est aisément pénétré par les impressions de l'air. *Avoir la peau tendre.* || *Ce cheval est tendre à l'éperon*, Il est extrêmement sensible à l'éperon. *Il a la bouche tendre*, Il a la bouche délicate, et il ne faut pas le gourmander de la main. *Il est tendre aux mouches*, Il est extrêmement sensible aux moindres piqûres de mouches. || Fig. et fam., *Il est tendre aux mouches*, se dit D'un

homme qui est sensible aux moindres incommodités, ou qui s'offense des moindres choses. || *Avoir la vue tendre, les yeux tendres,* Avoir la vue délicate et faible. || Fig., *Avoir la conscience tendre,* Être délicat sur les choses qui intéressent la conscience. || *Dès ses plus tendres années, dès sa plus tendre jeunesse, dans un âge tendre,* Dès son enfance, dès sa plus grande jeunesse, dans la grande jeunesse. || TENDRE, fig., Qui a de la tendresse, qui est sensible à l'amitié, à la compassion, et plus particulièrement à l'amour. *Ami, père, mère tendre.* || Il se dit Des choses propres à exprimer, à inspirer l'amitié, la compassion, et principalement l'amour. *Discours tendre. Vers, sentiments tendres.* || *Avoir le son de la voix tendre, un son de voix tendre,* Avoir le son de la voix touchant et gracieux. || En musique, *Un air tendre,* Un air touchant et passionné. || TENDRE, en t. de peint., se dit De certains coups de pinceau extrêmement délicats. *Ce peintre a le pinceau tendre,* Il a le pinceau fort délicat. A vieilli. || *Couleur tendre,* Couleur délicate, qui ne fatigue point la vue. || TENDRE, subst., Tendresse. *Il a du tendre pour cette femme.* Fam.

TENDRE. v. a. (lat. *tendere,* tendre.) (*Je tends, tu tends, il tend; nous tendons, vous tendez, ils tendent. Je tendais. J'ai tendu. Je tendis. Je tendrai. Je tendrais. Tends. Que je tende. Que je tendisse. Tendant.*) Tirer et bander quelque chose, comme une corde, un arc, etc. *Tendre des filets aux oiseaux;* et absol., *Tendre aux oiseaux.* || *Tendre un piége,* Le placer de manière que l'animal puisse s'y prendre. Cela se dit De toutes sortes de piéges, même de ceux dont on ne tend aucune partie. *Tendre une souricière, des gluaux.* || Fig., *Tendre un piége, un panneau à quelqu'un,* Chercher à le faire tomber dans quelque ridicule, dans quelque indiscrétion, l'induire à commettre quelque faute, à faire quelque fausse démarche, etc., dont on espère profiter. || *Tendre un pavillon, une tente,* Les dresser et les mettre en état de servir. *Tendre un lit, une tapisserie.* || *Tendre une chambre, une salle, etc.,* La tapisser, la parer de tapisserie. || TENDRE, absol., Tapisser, orner de tapisserie. *La coutume est ce jour-là de tendre dans toutes les rues, de tendre partout,* c'est-à-dire, De tapisser le devant de toutes les maisons. || TENDRE, Présenter en avançant. *Tendre la main, le dos, les épaules, la joue, les mains au ciel.* || *Cette personne tend le cou, le ventre,* Elle avance trop le cou, le ventre. || Fig., *Tendre les mains à quelqu'un,* L'aider, lui offrir ses secours, son appui; s'il a des torts, être prêt à les lui pardonner. || Fig., *Tendre les bras à quelqu'un,* Implorer son secours. *Tendre les bras vers quelqu'un, tendre les mains à quelqu'un, vers quelqu'un.* || TENDRE, v. n., Aller à un certain terme, aboutir. *Où tend ce chemin-là?* || Fig. *A quoi tendent vos désirs, vos desseins?* || *Cette maladie tend à la mort,* Elle est mortelle. *Le malade tend à sa fin,* Il est bien près de sa fin. || Fig., *C'est un homme qui tend à ses fins,* Il va constamment, avec adresse, vers le but qu'il s'est proposé. || TENDU, UE. participe. || Fig., *Avoir l'esprit tendu, toujours tendu,* Avoir l'esprit fortement appliqué à quelque chose. || Fig., *Style tendu,* Style qui laisse voir l'effort, qui manque d'aisance, de souplesse.

TENDREMENT. adv. (lat. *tener,* tendre.) Avec tendresse. || *Peindre tendrement,* Avoir le pinceau délicat et léger. A vieilli.

TENDRESSE. s. f. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit que de La sensibilité à l'amitié, à l'amour, aux affections de la nature. *Tendresse maternelle.* || TENDRESSE, La passion même de l'amour. || TENDRESSES, plur. Caresses, témoignages d'affection. *Il me fait mille tendresses.*

TENDRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est tendre. Il ne se dit guère qu'en parlant Des viandes, des fruits, des légumes. Peu usité.

TENDRON. s. m. Bourgeon, rejeton tendre de quelques arbres, de quelques plantes. || Fig. et fam., *Un jeune tendron,* Une jeune fille. || TENDRON, Cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux.

TÉNÈBRES. s. f. pl. (lat. *tenebræ,* ténèbres.) Privation de lumière, obscurité. *Dissiper les ténèbres.* || Fig., au sens moral. *Les ténèbres de l'idolâtrie, de l'ignorance. Le prince des ténèbres,* Le diable. || TÉNÈBRES, dans la liturgie catholique, Les matines qui se chantent l'après-dînée du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte.

TÉNÉBREUX, EUSE. adj. Sombre, obscur. *Les voiles ténébreux de la nuit.* || En poésie, *Le séjour ténébreux,* L'enfer. || Fig., *Les temps ténébreux de l'histoire,* Les temps où l'histoire est obscure et incertaine. || Fig., *Il est sombre et ténébreux, il a l'air sombre et ténébreux,* se dit D'un homme sombre et mélancolique. || Fig., *Un coquin ténébreux,* Un malhonnête homme qui s'enveloppe de ténèbres, qui cache avec soin ses intentions coupables. *Une conduite ténébreuse.*

TÉNEMENT. s. m. (lat. *tenere,* tenir.) t. de jurispr. féodale. Métairie dépendante d'une seigneurie.

TÉNESME. s. m. (lat. *tenesmus,* même signif.) t. de médec. Épreintes fort douloureuses qu'on sent au fondement, avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle. || *Ténesme vésical,* Envie continuelle d'uriner.

TENETTES. s. f. pl. (lat. *tenere,* tenir.) Instrument de chirurgie, qui sert à saisir et à tirer la pierre de la vessie, dans l'opération de la taille.

TENEUR. s. f. (lat. *tenor,* teneur.) Ce qui est contenu mot à mot dans un écrit, son texte littéral. T. de pratique.

TENEUR. s. m. (lat. *tenere,* tenir.) t. de comm. *Teneur de livres,* Celui qui, chez un négociant, écrit régulièrement sur les livres ou registres ce qui entre dans la caisse et ce qui en sort, ce qui est acheté et ce qui est vendu, ce qui est payé et ce qui est dû.

TÉNIA. s. m. (lat. *tænia,* même signif.) Le ver solitaire. *Voyez* VER.

TENIR. v. a. (lat. *tenere,* tenir.) *Je tiens, tu tiens, il tient; nous tenons, vous tenez, ils tiennent. Je tenais. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Je tiendrais. Tiens, tenez. Que je tienne. Que je tinsse. Tenant. Tenu.*) Avoir à la main, avoir entre les mains. *Tenir un livre, une épée.* || Fam., *Se tenir les côtés de rire,* Rire démesurément. || *Tenir quelqu'un à la gorge,* Lui serrer la gorge avec les mains. Fig., Le réduire dans un état à ne pouvoir faire aucune résistance à ce qu'on exige de lui. *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un.* Fig., *Tenir le poignard sur la gorge à quelqu'un.* || Fig. et pop., *Tenir quelqu'un au cul et aux chausses.* Voy. CHAUSSES. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un dans sa manche,* Disposer souverainement de quelqu'un, être en état d'en exiger tout ce qu'on voudra. *Tenir quelque chose dans sa manche,* En être assuré. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau,* Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer; Le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive. || *Tenir des chevaux au filet,* Les attacher avec un filet

dans la bouche, afin de les empêcher de manger. Fig. et fam., *Tenir quelqu'un au filet*, Lui faire longtemps espérer quelque chose, sans jamais lui rien donner; l'amuser, le faire attendre. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un de court*, Ne pas lui laisser la liberté de faire ce qu'il voudrait. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un par les lisières*, Le mener, le gouverner comme un enfant. || Prov. et fig., *Cet homme tient le bon bout par-devers lui*, Il est nanti, il a ses sûretés. || Fig., *Tenir le fil d'une intrigue*, En avoir saisi le nœud, le secret. *Je tiens le sens de ce passage, le mot de cette énigme*, ou simplement, *Je tiens cette énigme.* || Au jeu de dés, *Tenir les dés*, Tenir le cornet, avoir la main pour jeter les dés. || Fig. et fam., *Tenir le dé dans la conversation*, S'en rendre le maître. || *Il faut le tenir à quatre*, se dit en parlant D'un fou, d'un furieux, qui ne peut être contenu que par les efforts réunis de plusieurs personnes. || Fig. et fam., *Il faut le tenir à quatre*, se dit D'un homme difficile et emporté, qu'on a de la peine à contenir, à empêcher de faire des violences. || Fig. et fam., *Il se fait tenir à quatre*, se dit D'un homme qui fait le difficile dans un accommodement. || Fig. et fam., *Se tenir à quatre*, Faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, pour ne pas se mettre en colère. || Absol., *Tenez*, Prenez ce que je vous présente. *Tenez*, se dit quelquefois, fam., Pour s'attirer l'attention. *Tenez, tout ce que vous me dites là ne me touche pas.* Pour avertir de prendre garde à quelque chose, et dans le même sens qu'on a coutume de dire, Voyez. *Tenez, le voilà qui passe.* || Prov., *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, La possession d'un bien présent, quelque modique qu'il soit, vaut mieux que l'espérance d'un plus grand bien à venir, qui est incertain. || Prov. et pop., *Serrez la main, et dites que vous ne tenez rien*, se dit À quelqu'un de qui on se moque, en faisant semblant de lui donner une chose qu'on ne lui donne pas. || Prov. et par plaisanterie, *Il ne tient rien*, se dit D'un homme qui manque à réussir dans quelque chose. || Prov., fig., et avec une espèce de joie maligne, *Il en tient*, se dit d'un homme à qui il arrive quelque chose de fâcheux, de désagréable, d'embarrassant, de honteux. Très-fam. *Cette femme lui a donné dans la vue, il en tient*, Il en est amoureux; *Il a bu plus que de raison, il en tient*, Il est ivre. || Prov., *Cet homme tient bien ce qu'il tient*, Il n'est pas aisé de lui faire quitter prise; ou bien, Il est avare. || Prov. et fig., *Je tiens mon homme, je le tiens*, Je l'ai amené dans le piége; ou Je l'ai réduit en tel état qu'il ne peut plus tergiverser. || *Tenir un enfant sur les fonts de baptême*, ou simplement, *Tenir un enfant*, En être le parrain ou la marraine. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un sur les fonts*, S'en entretenir avec détail, soit en bien, soit en mal. Questionner quelqu'un, le faire parler, l'examiner. A vieilli; on dit, *Tenir quelqu'un sur le tapis.* || TENIR, Posséder, occuper. *Tenir une terre à bail, une maison à loyer.* || *Cet officier, ce commandant tient telle ville, telle place de guerre pour le roi, pour le service de tel prince*, Il y commande, il la garde pour les intérêts du prince : cela se dit ordinairement Quand on parle de temps de troubles, de temps de guerre, ou quand il s'agit de droits contestés. || *Tenir une terre par ses mains*, La faire valoir soi-même, au lieu de l'affermer. || Fig., *Tenir quelque chose de quelqu'un*, Lui en avoir l'obligation. || Fig., *Ne tenir rien de quelqu'un*, Ne lui avoir aucune obligation, ne point dépendre de lui. || *Tenir la vie de quelqu'un*, Lui avoir obligation de la vie. *Ceux dont* ou *de qui je tiens la vie*, Mon père et ma mère. || *Tenir quelque chose de quelqu'un*, L'avoir appris de quelqu'un. || *Tenir une chose de race, de naissance*, se dit D'une chose qui s'est transmise avec le sang, et qu'on a reçue de ses ancêtres, qu'on a apportée en naissant. *Ils tiennent cela de race*, ou simplement, *ils tiennent de race.* || *Tenir quelque chose de son père et de sa mère*, Leur ressembler en cette chose. Absol., *Tenir de son père et de sa mère*, Leur ressembler, soit par la figure et les manières, soit par les inclinations et par les mœurs. || *Il a de qui tenir*, se dit D'un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère. Il s'emploie neutral. *Cet événement tient du prodige, etc.* : alors *Tenir* signifie, Participer. || TENIR, se dit Des maladies tant du corps que de l'esprit, et Des différentes passions de l'âme, dont on est comme possédé ou saisi. *La fièvre, sa belle humeur, sa mauvaise humeur le tient.* || *Qu'a-t-il, qu'est-ce qui le tient ?* Quel sujet, quelle raison a-t-il d'agir ainsi ? || TENIR, Occuper, remplir, en parlant De l'espace. *Vous tenez trop de place.* || *Tenir une maison, un appartement*, Occuper une maison, un appartement, y loger. || Fig., *Tenir lieu d'une personne, d'une chose*, La remplacer, la suppléer. || T. de guerre, *Cette armée tient la campagne*, Elle est en campagne, en état de s'opposer aux ennemis, ou d'entreprendre sur eux. || T. de mar., *Tenir la mer*, Naviguer, courir la haute mer, loin des ports et des rades. || *Ce navire tient le vent*, Il ne dérive pas, ou il dérive peu sous l'effort du vent. || T. de pratiq., *Tenir prison*, Demeurer en prison. || *Tenir le lit, tenir la chambre*, Demeurer dans son lit, dans sa chambre. || TENIR, se dit De certains lieux que l'on occupe, de certaines choses dont on fait métier ou profession, pour l'utilité et la commodité du public. *Tenir auberge, boutique.* || *Tenir table ouverte.* Absol., *Tenir table.* Voyez TABLE. || *C'est lui qui tient la table*, se dit De celui qui fait les honneurs d'une table chez les princes et les grands seigneurs, qui ordonne à ceux qui la servent. || TENIR, se dit De l'ordre dans lequel les personnes ou les choses sont placées, du rang qu'elles occupent, soit en effet, soit dans l'opinion des hommes. *Tenir le premier rang, le haut bout, le haut du pavé.* || Fig., *Tenir bien son rang, sa place, son poste.* Occuper dignement l'emploi où l'on est, l'exercer avec dignité, avec capacité. Fam., *Tenir bien son coin.* || T. de mus., *Tenir sa partie*, Chanter ou jouer sa partie. || Fig. et fam., *Tenir bien sa partie*, S'acquitter bien de ce qu'on doit, faire bien ce qu'on a à faire dans l'emploi qu'on remplit. || TENIR, se dit Des assemblées, des fonctions publiques qui regardent le gouvernement et la politique d'un État. *Le roi tient conseil. Tenir les plaids. L'Académie tient ses séances.* || *Tenir chapelle.* Voyez CHAPELLE. || TENIR, Mettre et garder en quelque lieu. *Il tient tous ses papiers sous la clef. On le tient en prison, en chartre privée.* || *Cet homme tient sa femme à la campagne, dans un couvent*, Il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un couvent. *Il tient son fils dans un collége, au collége*, Il l'a mis au collége, afin qu'il y étudie. || *Tenir des écoliers en pension*, Les avoir en pension chez soi. || *Tenir quelqu'un chez soi*, L'avoir chez soi. Loger quelqu'un chez soi, lui donner sa table. || *Ce prince tient un ambassadeur, un résident auprès de tel prince, dans telle cour*, Il entretient un ambassadeur, un résident, etc. || *Tenir garnison dans une ville*, Y entretenir une garnison. || TENIR, Maintenir, entretenir. *Tenir une chose en bon état.* || *Tenir en exercice, en haleine.* Voyez HALEINE. || T. de manége, *Tenir un cheval*,

Le maintenir dans les différents exercices auxquels on le soumet. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en bride*, L'assujettir, l'arrêter, le conduire malgré lui. || TENIR, Contenir, renfermer, ou Être susceptible de contenir, de renfermer. *Un muid doit tenir tant de pintes.* || *Ce muid, ce seau, etc., tient bien l'eau, tient bien le vin*, L'eau ou le vin qu'on y met ne s'enfuit point. || TENIR, Arrêter, fixer. *Il est si vif, qu'on ne le saurait tenir.* || Réprimer, empêcher de faire, de dire. *Un homme qui ne peut tenir sa langue.* || *Je ne sais qui me tient que je ne me fâche contre lui, que je ne lui rompe en visière*, Je ne sais qui m'empêche, qui me retient. || *Il n'y a parenté, amitié, etc., qui tienne*, Il n'y a aucune considération de parenté, d'amitié, etc., qui empêche que... || TENIR, avec le pron. pers. *Il ne s'en peut tenir.* || *Tenez-vous en repos*, se dit À une personne qui importune par des gestes incommodes ou trop libres. Fam., *Tenez-vous, tenez-vous donc.* || TENIR, Faire qu'une personne ou qu'une chose demeure dans une certaine situation. *Tenir les peuples dans le devoir, les esprits en suspens, les affaires en balance.* || *Cette place de guerre tient le pays en respect, tient le pays en crainte*, Tout le pays est en quelque sorte sous sa domination, sous sa dépendance. || *Ce corps de troupes a tenu les ennemis en respect*, Par le poste qu'il occupait, et par sa contenance, il les a empêchés de faire aucune entreprise. || *Cet emploi tient en sujétion*, Il ne laisse guère de loisir, guère de temps libre. || *Tenez cela secret*, Gardez le silence sur cela, n'en parlez point. || Prov., *Il nous a tenu le cas secret*, Il a affecté de n'en point parler, il en a fait mystère. || TENIR, Occuper durant quelque temps. *Cela m'a tenu plus que je ne pensais.* || TENIR, Réputer, estimer, croire. *Je tiens cela vrai, pour vrai. Il tient ce propos à injure.* || Professer. *Selon la loi, l'opinion, le dogme que nous tenons.* || TENIR, Réputer, avec le pron. pers. *Je me tiens pour satisfait.* || *Je me le tiens pour dit*, Il n'est pas besoin que vous m'en avertissiez davantage, que vous m'en fassiez davantage souvenir. *Tenez-vous pour dit que...* Soyez assuré que..., ou Souvenez-vous que... || TENIR, act., s'emploie dans plusieurs autres phrases. || *Tenir un chemin, une route*, Suivre un chemin, une route. || Fig., *Tenir une bonne conduite, une mauvaise conduite*, Se conduire bien, se conduire mal. || *Tenir le milieu dans une affaire*, Prendre un tempérament, un expédient entre deux extrémités. || *Tenir le parti de quelqu'un*, Suivre le parti de quelqu'un. || *Tenir sa parole, tenir sa promesse*, Exécuter ce qu'on a promis. || Prov., *Promettre et tenir sont deux*, Souvent on manque à ce qu'on a promis. || *Tenir un traité, un marché, une convention*, Exécuter un traité, une convention, un marché. || *Tenir des discours, tenir des propos, tenir un langage*, Parler d'une certaine façon, avancer de certains propos, dire de certaines choses. || *Tenir sa gravité, tenir sa morgue*, Affecter d'avoir une mine fière et dédaigneuse. || *Tenir rigueur à quelqu'un*, Persister à ne pas le voir, ou à le traiter avec froideur, malgré les avances qu'il fait pour renouer les liens qu'on avait avec lui. || *Tenir la plume dans une compagnie*, Être préposé pour écrire les actes, les délibérations de cette compagnie. || *Tenir la caisse chez un banquier, chez un receveur, etc.*, Être chargé du soin de recevoir l'argent et de payer pour un banquier, pour un receveur, etc.; et, *Tenir les livres chez un banquier, chez un receveur, chez un négociant*, Être chargé du soin d'écrire dans les livres les choses qui doivent y être portées. || *Tenir registre de quelque chose*, Écrire quelque chose dans le livre, dans le registre. *Tenir note de quelque chose*, En prendre note pour s'en souvenir. || Fig., *Cet homme tient registre de tout*, Il remarque tout exactement, et il s'en souvient. || *Tenir compte d'une somme à quelqu'un*, Lui passer cette somme en compte. || Fig., *Je vous tiendrai compte de cela*, Je chercherai les occasions de reconnaître les obligations que je vous ai. || Fig., *Ne tenir compte, ne tenir aucun compte de quelqu'un, de quelque chose*, N'en faire point de cas, ne s'en pas soucier. || Fig., *Tenir tête à quelqu'un*, Lui résister, ne lui point céder. || Fig. et fam., *Tenir pied à boule*, Être extrêmement assidu, s'attacher à quelque travail avec beaucoup d'application et de persévérance. Fig., *Tenir la main à quelque chose*, Veiller de près à ce qu'on l'exécute, à ce qu'on l'exécute bien. || *Faire tenir des lettres, faire tenir des effets, faire tenir de l'argent*, Faire en sorte que des lettres soient rendues, faire rendre des lettres, faire que des effets soient remis, faire toucher de l'argent. || *Tenir jeu à quelqu'un*, Continuer à jouer contre lui autant qu'il veut. Dans les jeux de renvi, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, *Tenir* se dit pour Accepter, y aller de tout l'argent dont un autre y va. *Vous y allez de cinq francs, je les tiens, je tiens tout;* et absol., *Je le tiens, je tiens.* || TENIR, absol. au trictrac, N'être pas forcé par le dé de rompre son plein, ou Continuer à jouer sans lever les dames. || TENIR, neut., Être attaché à quelque chose, être difficile à ôter, à arracher ou à déplacer. *Sa chemise lui tient au dos. Cela ne tient ni à fer, ni à clou.* || Prov., *Cela tient comme poix*, se dit D'une chose qui tient fortement à une autre. *Cela tient comme teigne.* || Fig., *Sa vie ne tient qu'à un fil, à un filet*, se dit D'un infirme ou d'un malade qui est sur le point de mourir. || Fig., *Cette affaire lui tient au cœur*, Il l'affectionne extrêmement, il s'y intéresse fort. *Cette injure lui tient au cœur*, Il en a du ressentiment. || Fig., *Ses pieds ne tiennent pas à terre, il ne tient pas à terre*, se dit D'un enfant, d'un jeune homme vif, qui est toujours en mouvement, ou D'un homme qui marche, qui danse fort légèrement. || Fig., en t. de dévotion, *Il ne tient plus à la terre*, se dit D'un homme détaché des choses du monde. || Fig., *Tenir à quelqu'un*, Lui être attaché par quelque lien d'intérêt, d'amitié, de reconnaissance, etc. || Fig., *Tenir à la vie, à l'argent, à son opinion, etc.*, Y être extrêmement attaché. || Fig., *Je tiens à vous convaincre de mon innocence*, J'en ai un extrême désir. || Fig., *Me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien*, Rien ne m'arrête, rien ne m'en empêche. || TENIR, fig., Dépendre, résulter, provenir de. *Cet événement tient à telle cause.* || Il se dit aussi impersonn. Des obstacles, des considérations qui empêchent de faire quelque chose. *A quoi tient-il que nous ne partions? Il ne tient pas à moi.* Quelquefois, en disant qu'*Il ne tient pas à une personne que telle chose ne se fasse*, on veut faire entendre, non-seulement qu'elle n'y apportera point d'obstacle, mais même qu'elle y contribuera de tout son pouvoir. || TENIR, Être contigu. *Ma maison tient à la sienne.* || *Tenir pour quelqu'un*, Être dans les intérêts, dans le parti de quelqu'un; être de l'opinion, du sentiment de quelqu'un. *Il tient pour le bon parti.* || TENIR, Résister, tant au propre qu'au fig. *Ce bâtiment ne saurait tenir à la mer. Cet homme ne tient pas contre l'argent, contre les louanges.* || *La compagnie est trop mauvaise, on n'y peut pas tenir, c'est à n'y pas tenir*, On ne peut pas résister à l'ennui qu'elle donne, ou à la honte qu'on éprouve de s'y trouver. || *Cet homme ne tient pas contre la*

raillerie, contre la plaisanterie, Dès qu'on le raille, qu'on le plaisante, il s'embarrasse, il se décontenance. || *Tenir bon, tenir ferme*, Résister, se défendre. Ne se point relâcher, ne se point laisser aller aux persuasions d'autrui. || TENIR, en parlant D'un traité, d'une convention, d'un marché, Subsister sans aucun changement, sans aucune altération. *Il faut que le traité tienne.* || TENIR, Demeurer en un certain état. *Sa frisure ne tient pas.* T. de musiq., *Cet instrument ne tient pas d'accord*, et activ., *ne tient pas l'accord.* || *Cette couleur ne tient pas*, Elle n'est pas solide, elle se déteint aisément. || *Le temps ne tiendra pas*, Le temps ne restera pas beau comme il est. || T. de chasse, *Les perdrix ne tiennent pas*, Elles parent de suite. || T. de guerre, *Les ennemis ne tiendront pas*, Ils n'attendront pas qu'on aille à eux. || TENIR, Être compris dans un certain espace, dans une certaine mesure. *Tout le monde ne peut pas tenir ici.* Impers. *Il tient tant de veltes dans un muid.* || Prov. et pop., *Je n'en ai non plus qu'il en pourrait tenir dans l'œil, dans mon œil*, se dit D'une chose dont on veut assurer qu'on n'a point du tout. || TENIR, en parlant De certains corps délibérants, Tenir ses séances, être assemblé. *Tant que l'assemblée tiendra.* || Des foires, des marchés, etc., Durer, avoir lieu. *Le marché tient tous les mercredis.* || SE TENIR, Se prendre, s'attacher à quelque chose pour s'empêcher de tomber. || *Il se tint à une branche.* || *Se tenir bien à cheval*, Y être ferme et de bonne grâce; et, dans le sens opposé, *S'y tenir mal.* || Fig., *Se tenir, s'en tenir à quelque chose*, S'y arrêter, s'y fixer de telle sorte, qu'on ne veuille rien de plus. *Je m'en tiens là.* À certains jeux de cartes, *Je m'y tiens*, Je suis content des cartes que j'ai, je n'en demande pas d'autres. || *S'en tenir à son mot*, S'arrêter, se fixer à ce qu'on a annoncé d'abord; cela se dit D'un marchand lorsqu'il demeure ferme à ne vouloir rien rabattre du prix de sa marchandise. Entre gens qui vendent et achètent, et entre personnes qui traitent ensemble, *Se tenir à peu de chose, se tenir à peu*, S'arrêter, se fixer tellement aux propositions, aux offres qu'on a faites d'abord, que, quoiqu'il s'agisse de peu de chose de plus ou de moins, on ne veuille pas de part ou d'autre, ni se relâcher, ni passer outre. *Se tenir à rien*, Se tenir à très-peu de chose. || SE TENIR, Être, demeurer dans un certain lieu. *Tenez-vous là.* || *Un tel se tient six mois à la campagne, et six mois à la ville*, Il passe six mois à la campagne, et six mois à la ville. || Prov. et comme par dépit, *S'il est bien, qu'il s'y tienne*, se dit D'un homme dont on entend vanter le bonheur. || Prov., *Quand on est bien, il faut s'y tenir*, Il ne faut pas changer légèrement, pour peu qu'on se trouve bien dans son état. || Prov., *Quand on est bien, on ne s'y peut tenir*, Le seul désir du changement fait qu'on s'ennuie de tout. || SE TENIR, Être, demeurer dans un certain état. *Se tenir coi, à genoux, debout.* || Fig. et fam., *Se tenir les bras croisés*, Rester oisif lorsqu'il faudrait travailler; demeurer dans l'inaction lorsqu'on devrait agir. || Par forme de menace et fam., *Vous avez offensé un homme qui ne pardonne jamais; vous n'avez qu'à vous bien tenir.* Par forme d'avertissement, *Tenez-vous bien*, Prenez garde à vous, tenez-vous sur vos gardes. || *Se tenir bien, se tenir mal*, Avoir un bon, un mauvais maintien. || Fam., *Il ne sait comment se tenir*, Il ne sait quelle attitude prendre, quel maintien avoir. || SE TENIR, en parlant D'assemblées publiques ou particulières, de foires, de marchés, Avoir lieu. || TENU, UE, participe. || Prov., *Tant tenu, tant payé.* Voyez TANT. || TENU, Qui est obligé à faire quelque chose. *Je ne suis pas tenu à cela.* || Prov., *A l'impossible, nul n'est tenu.*

TENON. s. m. t. d'arts. L'extrémité d'une pièce de bois ou de métal diminuée d'une partie de son épaisseur, qu'on fait entrer dans une mortaise, c'est-à-dire, dans un trou de même forme et de même grandeur fait à une autre pièce. || TENON, t. d'arquebusier, Petite cheville de fer qui sert à assujettir le canon d'une arme sur son bois. || Partie postérieure de la grande capucine d'un fusil de munition, qui est percée de manière à laisser passer la baguette.

TÉNOR. s. m. (ital. *tenore*, ténor.) t. de musique. Voix de taille, ou simplement taille, c'est-à-dire, voix moyenne entre la haute-contre et la basse-taille. || Chanteur qui a ce genre de voix.

TENSION. s. f. (lat. *tensio*, tension.) État de ce qui est tendu. || Fig. *Tension d'esprit*, Grande application.

TENSON. s. m. (ital. *tenzone*, dispute) t. d'ancienne poésie. Dispute sur une question de galanterie entre deux ou plusieurs poètes.

TENTACULE. s. m. (lat. *tentare*, tâter.) t. d'hist. nat. Filaments dont plusieurs animaux sont pourvus, et qu'ils tendent en avant, soit pour tâter le terrain ou les objets environnants, soit pour saisir leur proie.

TENTANT, ANTE. adj. (lat. *tentare*, tenter.) Qui tente, qui cause une envie, un désir.

TENTATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui tente. || Absol., dans le langage de la dévotion, *Le tentateur*, Le démon. Adj., L'esprit tentateur.

* TENTATIF, IVE, adj. Qui tente. Peu usité.

TENTATION. s. f. Mouvement intérieur par lequel on est porté, sollicité à des choses qui sont d'elles-mêmes indifférentes, et quelquefois même à des choses qui ont quelque sorte d'inconvénient. *Il avait une grande tentation de bâtir.* || En matière de religion, Mouvement intérieur qui excite l'homme au mal, et qui vient ou de quelque objet extérieur, ou de la suggestion du diable, ou de la concupiscence. *Résister, succomber, céder à la tentation.*

TENTATIVE. s. f. Action par laquelle on tente, on essaye de faire réussir quelque chose. *Tentative de vol, d'assassinat.* || TENTATIVE, Premier acte que fait, première thèse que soutient celui qui veut être reçu licencié en théologie.

TENTE. s. f. (lat. *tentorium*, tente.) Pavillon fait ordinairement de toile, de coutil, etc., dont on se sert à la guerre, à la campagne, pour se mettre à couvert. *Camper sous des tentes.* || TENTE, en chir. Petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt, pour dilater une ouverture ou un canal.

TENTER. v. a. (lat. *tentare*, tenter.) Essayer, éprouver, mettre quelque moyen en usage pour faire réussir quelque chose. *Tenter l'impossible.* || *Tenter fortune*, Hasarder quelque chose dans l'espérance du succès. || TENTER, t. de l'Écriture sainte, Éprouver la fidélité. *Dieu tenta Abraham.* || Dans le même langage, *Tenter Dieu*, Lui demander des miracles, des effets de sa toute-puissance, sans nécessité. || TENTER, Donner envie, inspirer le désir, l'envie de faire quelque chose. *De si beaux fruits ne vous tentent-ils pas?* || Fam., *Être bien tenté de faire quelque chose*, En avoir une extrême envie. || TENTER, Solliciter au péché, au mal. *On l'a tenté avec de l'argent.* || TENTÉ, ER participe.

TENTURE. s. f. (lat. *tendere*, tendre.) Pièces de tapisserie ordinairement de même dessin, de même facture, se servant l'une à l'autre de pendants, ou

représentant des sujets qui font suite l'un à l'autre. || Étoffes, cuir, papier peint, etc., qui servent à tapisser une chambre.

TÉNU, UE. adj. (lat. *tenuis*, délié.) t. didactique. Qui est fort délié, qui est peu compacte.

TENUE. s. f. (lat. *tenere*, tenir.) Temps pendant lequel certaines assemblées se tiennent. Assiette ferme d'un homme à cheval. *C'est un homme qui n'a point de tenue à cheval.* || *Cette selle n'a point de tenue*, Il n'est pas aisé de se tenir ferme sur cette selle. || T. de mar., *Ce fond est de bonne tenue, de mauvaise tenue*, L'ancre y tient ou n'y tient point. || Fig., *Le temps n'a point de tenue*, Il est fort variable. || *Manquer de tenue, n'avoir point de tenue*, Avoir une mauvaise manière de se tenir, manquer de maintien dans le monde, dans la société. || Fig., *N'avoir pas de tenue*, Être léger, changer souvent d'avis. || T. milit., *La tenue d'une troupe, d'un régiment, d'un soldat*, Sa manière d'être vêtu, entretenu. *Tenue d'hiver. Tenue d'été. Être en grande tenue*, Être en habit de parade; et, par opposition, *Être en petite tenue*, N'avoir que la tenue exigée pour le service ordinaire. Simplement, *Être en tenue.* || Par ext., *Avoir une bonne tenue*, Être propre et soigné sans recherche dans ses habits. || TENUE, t. de trictrac, L'action du joueur qui, ayant gagné un ou plusieurs trous, pourrait s'en aller, et ne s'en va pas. *Tenue de livres, tenue d'un registre*, L'action de tenir les livres, de tenir un registre. || TENUE, t. de mus., Continuation d'une même note pendant quelques mesures. || TOUT D'UNE TENUE. loc. adv. Tout d'un tenant.

TÉNUITÉ. s. f. (lat. *tenuitas*, même signific.) t. didactique. Qualité d'une chose ténue.

TENURE. s. f. (lat. *tenere*, tenir.) t. de matière féodale. Mouvance, dépendance et étendue d'un fief.

TÉORBE. s. m. Luth à long manche dont les cordes sont simples, et dont on se sert soit pour jouer des pièces, soit pour accompagner la voix. Quelques-uns écrivent *Théorbe*, et d'autres *Tuorbe*.

TERCER ou TERSER. v. a. (lat. *tertius*, troisième.) t. de vigneron. Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne. || TERCÉ, ÉE. participe.

TERCET. s. m. Couplet ou stance de trois vers.

TÉRÉBENTHINE. s. f. (grec *térébinthos*, térébinthe.) Résine qui coule du térébinthe et d'autres arbres résineux.

TÉRÉBINTHE. s. m. t. de botan. Arbre résineux et toujours vert, dont le fruit vient par grappes, et est à peu près de la grosseur de la graine de genièvre.

TÉRÉBRATION. s. f. (lat. *terebrare*, percer.) Action de percer un arbre pour en tirer la gomme, la résine, etc.

TERGIVERSATION. s. f. (lat. *tergiversari*, tergiverser.) Action de tergiverser.

TERGIVERSER. v. n. Prendre des détours, prendre des faux-fuyants pour éloigner ou pour éluder la conclusion d'une affaire, la décision d'une question, pour ne pas faire une réponse positive, etc.

TERME. s. m. (lat. *terminus*, terme.) Fin, borne des actions et des choses qui ont quelque étendue de lieu ou de temps. *Le terme d'une course, de la vie. Il est un terme à tout.* || *Il est à son dernier terme*, se dit D'un homme qui est à l'article de la mort. || *Terme de comparaison, de relation*, Chacun des deux objets que l'on compare l'un avec l'autre, qui ont de la relation, du rapport entre eux. || En mathém., *Terme d'un rapport, d'une proportion, d'une progression*, Chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression; et, *Terme d'une expression algébrique*, Chacune des quantités qui composent cette expression, et qui sont séparées par les signes *plus* (+) ou *moins* (—). || En logique, *Les termes d'un syllogisme*, Les trois termes dont les idées combinées deux à deux forment les trois propositions. || *Moyen terme.* Voyez MOYEN. || TERME, Un temps préfix de payement. *Payer dès que le terme est échu.* || *Terme de rigueur*, Terme passé lequel il n'y a plus de délai à espérer. || TERME, par extens., Somme due au bout du terme. *Il a payé son terme.* || Prov., *Qui a terme ne doit rien*, On ne peut être contraint de payer avant le terme échu. *Le terme vaut l'argent*, Quand on a beaucoup de temps devant soi pour payer, on a bien des moyens de satisfaire à ses engagements. || TERME, Temps au bout duquel une femme doit accoucher, dans le cours ordinaire de la nature. Il se met ordinairement sans article ou avec l'adj. possessif. *Elle n'est pas à terme. Elle approche de son terme.* || Il se dit Des femelles de quelques animaux, des vaches, des juments, etc. || TERME, Borne que surmonte un simulacre de tête humaine; buste terminé en gaîne. || *Il est planté là comme un terme*, se dit D'un homme qui reste longtemps quelque part, debout et immobile. || TERME, Mot, diction. *Terme propre, figuré, barbare, nouveau, usité. Je lui ai dit cela en propres termes*, Dans les mêmes termes que je viens de rapporter. || *S'exprimer en termes propres*, Employer des termes convenables à la chose dont on parle. *Mesurer, peser, composer ses termes*, Parler avec circonspection. *Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes*, En dire du bien ou du mal. || Fam., *Ne pas ménager ses termes*, Dire avec dureté des choses désagréables. || TERME, Façons de parler particulières à quelque art, à quelque science. *Terme technique, didactique.* || TERMES, plur., État où est une affaire; position où est une personne à l'égard d'une autre, par rapport à une affaire. *En quels termes est cette affaire? En quels termes êtes-vous avec lui?*

TERMÈS. s. m. (lat. *tarmes*, même signif.) t. d'hist. nat. Insectes vulgairement appelés *Fourmis blanches*, qui naissent dans les pays très-chauds, et qui sont fort destructeurs. On les nomme aussi *Termites*.

TERMINAISON. s. f. (lat. *terminus*, terme.) État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. || En t. de gramm., Désinence d'un mot. *Terminaison masculine, féminine.*

TERMINAL, ALE. adj. t. de botan. et de zoologie. Il se dit De ce qui termine une partie, de ce qui en occupe ou en forme l'extrémité supérieure.

TERMINER. v. a. Borner, limiter, être à la fin, marquer la fin. *Ce bois termine agréablement la vue.* || Achever, finir. *Terminer une campagne, un procès, un ouvrage.* || Avec le pron. pers., Se passer, s'achever. *Tout cela s'est heureusement terminé.* || Il se dit De la désinence d'un mot, de la manière dont un mot s'écrit et se prononce à la dernière syllabe. *Les verbes dont l'infinitif se termine en* er, *en* ir, *etc. Les noms qui se terminent en* eur, *en* euce, *etc.* || TERMINÉ, ÉE. participe. || *Traits, contours terminés*, Traits continus, qui sont bien arrêtés, qui n'ont rien de vague, d'indécis.

TERMITE. s. m. *Voyez* TERMÈS.

TERNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *ternarius*, même signif.) *Nombre ternaire*, Nombre de trois.

TERNE. adj. des 2 genres. Qui n'a point l'éclat qu'il doit avoir, ou qui en a peu en comparaison d'une autre chose. *Le cristal est terne auprès du diamant.* || En t. de peint., *Coloris terne*, Coloris sans éclat. Fig., *Un style terne.*

TERNE. s. m. (lat. *terni*, trois.) t. de loterie. Réunion de trois nombres pris à la loterie, et liés ensemble de manière qu'ils ne doivent produire un gain, qu'à condition qu'ils sortiront tous trois au même tirage. || *Terne sec*, Trois numéros qu'on prend sans jouer l'extrait ni l'ambe. || Fig. et fam., *C'est un terne à la loterie*, se dit D'un avantage, d'un bien que le hasard seul procure. || TERNE, au loto, Trois numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur.

TERNÉ, ÉE. adj. t. de botan. Il se dit Des parties qui sont au nombre de trois sur un support commun.

TERNES. s. m. t. du jeu de dés. Il se dit Lorsque le coup de dés amène deux trois. On dit aussi, *Un terne*.

TERNIR. v. a. Rendre terne, obscur; ôter ou diminuer l'éclat de quelque chose. *L'haleine ternit la glace d'un miroir.* || Il se dit fig. Des choses morales. *Ternir sa réputation, sa gloire.* || Avec le pron. pers., au propre et fig. *Son teint, sa réputation commence à se ternir.* || TERNI, IE. participe.

TERNISSURE. s. f. État de ce qui est terni.

TERRAGE. s. m. (lat. *terra*, terre.) t. de nos anciennes coutumes. Droit qu'avaient plusieurs seigneurs de prendre en nature une certaine partie des fruits provenus sur les terres qui étaient dans leur censive.

TERRAGE. s. m. t. de raffineur. Action de terrer le sucre.

TERRAIN. s. m. Espace de terre, considéré, soit par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourrait faire, soit par rapport à quelque action qui s'y passe. *Reconnaître le terrain. Il a un beau terrain pour bâtir.* || *Ménager le terrain*, Employer utilement le peu d'espace de terre qu'on a. || Fig. et fam., *Ménager le terrain*, Se servir avec prudence de ce que l'on a de moyens pour réussir dans une affaire. || Fig., *Disputer le terrain*, Se défendre pied à pied, soutenir avec force son opinion, ses intérêts, ou ceux d'autrui, dans quelque contestation que ce soit. *Connaître bien le terrain*, Connaître fort bien l'humeur, les inclinations, les intérêts des personnes avec qui l'on a à traiter. *Reconnaître, tâter, sonder le terrain.* || Fig., *Gagner du terrain*, Avancer peu à peu dans une affaire. Dans le sens contraire, *Perdre du terrain.* || Fig., *Être sur son terrain*, Parler de choses que l'on connaît bien, agir dans une affaire du genre de celles dont on a l'habitude. Dans un sens différent, *Il n'est pas, il n'est plus sur son terrain.* || Prov. et fig., *Il s'est placé sur un bon, sur un mauvais terrain*, Il a embrassé une bonne, une mauvaise cause; il a bien choisi, il a mal choisi ses moyens d'attaque ou de défense. || TERRAIN, en t. de manége, La piste qu'on suit dans le manége en travaillant son cheval. || *Ce cheval tâte le terrain*, Il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || TERRAIN, La terre, par rapport à certaines qualités. *Le terrain est mauvais, bon, mou, dur, inégal.* || *Défoncer un terrain*, Le fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds, en ôter les pierres ou les gravois, et mettre à la place du fumier ou de la terre nouvelle. || TERRAIN, en géologie, Différentes couches de terre par rapport à leur ancienneté et à leur position.

TERRAL. s. m. t. de marine. Vent de terre. Très-peu usité.

TERRAQUÉ, ÉE. adj. (lat. —*aqua*, eau.) Composé de terre et d'eau. *Le globe terraqué*, Le globe que nous habitons.

TERRASSE. s. f. Levée de terre soutenue par de la maçonnerie, et procurant ou la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue, dans un jardin, etc. *La terrasse des Tuileries, de Saint-Germain.* || *Ce jardin est en terrasse*, Il est élevé en forme de terrasse; et, *Ce jardin est tout en terrasses*, Il est composé de plusieurs terrasses plus élevées les unes que les autres. || *Travaux de terrasse*, Tous les ouvrages qu'on fait en remuant, en fouillant, en exhaussant des terres. || TERRASSE, Ouvrage de maçonnerie en forme de balcon, de galerie découverte. || Couverture d'un édifice, lorsqu'elle est en plate-forme. || TERRASSE, en t. de peint., Le devant, le premier plan des paysages.

TERRASSEMENT. s. m. Action de transporter des terres en quelque endroit, et d'en former un amas, que l'on consolide par de la maçonnerie ou autrement.

TERRASSER. v. a. Mettre un amas de terre derrière une muraille, pour la fortifier, et pour divers autres usages. || TERRASSER, Jeter de force par terre. || Fig., Consterner, abattre, faire perdre courage. *Cette nouvelle l'a terrassé.* || *Terrasser quelqu'un à force de raisons*, L'accabler de raisons si fortes, qu'il n'a rien à répondre. || TERRASSÉ, ÉE. participe.

TERRASSIER. s. m. Entrepreneur de terrassements; ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres.

TERRE. s. f. Le sol sur lequel nous marchons, sur lequel nos maisons sont construites, qui produit et nourrit les végétaux. *Les animaux qui vivent dans la terre. Les fruits, les habitants de la terre. Jeter un homme à terre. Tremblement de terre.* || *A terre, par terre*, se disent abusivement Des choses qui tombent ou qu'on jette, quoique ce soit dans une chambre, sur le carreau, sur un parquet, sur un tapis. *Votre livre est tombé à terre.* || Fig. et fam., *Battre quelqu'un à terre*, Abuser de son avantage contre un homme déjà battu et hors de défense, ou qui ne se défend plus. || Fig. et fam., *Il a peur que terre ne lui manque*, se dit D'un homme avare et timide, qui craint à tout moment que le nécessaire ne vienne à lui manquer. || Fig. et fam., *Donner du nez en terre*, Échouer dans une affaire. || Fig. et fam., *Cette parole, ce propos, n'est pas tombé à terre*, On l'a relevé, on y a pris garde. || En t. de manége, *Ce cheval va, travaille terre à terre*, Son galop est de deux temps et de deux pistes. Subst., *Le terre à terre.* (Voyez plus loin un autre emploi de la même expression.) || Fig., *Il ne va que terre à terre*, se dit D'un homme qui a les vues peu élevées, d'un auteur dont les idées sont communes, dont le style manque d'originalité. || Fig., *Raser la terre*, Ramper, ne pas s'élever. || En t. de fortific., *Remuer de la terre, la terre*, Fouir et transporter de la terre pour faire des retranchements, etc. *Se couvrir de terre. Ouvrage de terre. Bastion de terre. Sac à terre.* || Dans le langage ordinaire, *Il a bien remué de la terre*, se dit De quelqu'un qui a fait transporter beaucoup de terre d'un endroit à l'autre, dans un parc, dans un jardin. || Prov. et fig., *Faire de la terre le fossé*, Tirer de la chose même de quoi subvenir aux dépenses nécessaires pour l'agrandir, ou pour l'entretenir. Il se dit plus souvent D'un dissipateur qui se ruine par des emprunts successifs, dont l'un rembourse l'autre. || TERRE, se dit aussi par rapport à l'action d'inhumer. *On l'a mis, on l'a porté en terre. Ouvrir la terre.* Prov., *Six pieds de terre suffisent pour le plus grand homme.* || *Être enterré, inhumé en terre sainte*, Être enterré dans une église, ou dans un cimetière bénit. || TERRE, se dit Des diverses natures de terre, de sol, par rapport à leur état ou à leurs

qualités. *Terre grasse, stérile, sèche, fertile, sablonneuse, ingrate. Labourer, fumer des terres.* || Prov., *Bonne terre, mauvais chemins,* Dans les terres grasses, les chemins sont mauvais. || *Terres rapportées,* Terres que l'on a tirées d'un endroit pour les porter dans un autre. || TERRE, La terre considérée comme matière ou substance particulière. *Terre calcaire, argileuse, siliceuse.* || *Terre à potier,* ou simplement, *Terre,* Terre argileuse dont les potiers se servent pour faire leurs ouvrages, et qu'on emploie aussi à quelques autres usages. || *Terre cuite,* Cette même terre façonnée en statues, en vases, etc., et durcie au feu. || TERRE, Tout le globe de terre et d'eau que nous habitons. *Le globe, les deux pôles de la terre.* || Communément, *On ne voit ni ciel ni terre,* se dit Lorsqu'on est dans une grande obscurité. || Fig. et fam., *Remuer ciel et terre,* Faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens pour arriver au but qu'on se propose. || Prov., *Tant que terre nous pourra porter,* Aussi loin que nous pourrons aller. Dans le même sens, *Tant que terre,* absol. || *Être sur terre,* Vivre, exister. || TERRES, plur., Les diverses parties ou portions du globe de la terre. *Les terres boréales, australes.* || Tant au sing. qu'au plur., L'étendue d'un pays. *Les terres de France, d'Espagne.* || *La terre de promission,* ou *La terre promise, la terre sainte,* La Palestine, que Dieu avait promise au peuple d'Israël, et où JÉSUS-CHRIST a pris naissance. || TERRE, Domaine, fonds rural. *Vendre, acheter, faire valoir une terre.* || *Terre bien plantée,* Terre où il y a beaucoup de plantations; et, *Terre bien bâtie,* Terre où il y a un château bien bâti, une belle maison d'habitation. || *N'avoir pas un pouce de terre,* N'avoir point de bien en fonds de terre. *Être riche en fonds de terre,* Posséder beaucoup de terre. || Prov., *Qui terre a, guerre a,* Qui a du bien est sujet à avoir des procès. || Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre* ou *la terre,* Les terres, les fonds de commerce, etc., rapportent en proportion de la capacité de celui qui les possède, de l'art de les faire valoir; et en général, Chacun réussit dans son état en proportion de sa capacité personnelle. || Prov. et fig., *Chasser sur les terres d'autrui,* Empiéter sur les droits d'autrui, prétendre à une chose qui appartient à un autre. || TERRE, La terre qui est sur le bord de la mer. En t. de marine, *Côtoyer la terre. Terre haute. Terre basse. Descendre à terre.* || *Prendre terre,* Aborder, descendre à terre, mettre à terre. || *Perdre terre,* se dit D'un bâtiment qui s'éloigne assez de terre, pour qu'il la perde de vue. || *Perdre terre,* se dit aussi Lorsque, étant dans l'eau, on trouve des endroits où l'on ne peut pas, étant debout, toucher le fond avec les pieds. || Fig., *Faire perdre terre à quelqu'un dans une discussion,* Le réduire à ne savoir que répondre. || *Aller terre à terre,* se dit Des petits bâtiments qui ne s'éloignent pas des côtes. *Raser la terre,* se dit D'un bâtiment quelconque, lorsqu'il va près des côtes. || *Cette ville est bien avant dans les terres,* Elle est bien éloignée de la mer. || *Terre ferme,* Le continent, et tout ce qui tient au continent, sans être environné d'eau; à la différence des îles. Les marins disent plus ordinairement, *La grande terre.* || *Terre ferme,* La partie des États de Venise qui était située sur le continent de l'Italie, par opposition à Venise et aux îles. || *Armée de terre, forces de terre,* Les troupes qui combattent sur terre; par opposition à *Armée de mer, forces de mer.* || TERRE, fig., Les habitants de la terre. *Toute la terre se tut devant lui.* || Un grand nombre de personnes, par rapport au lieu et aux circonstances où l'on se trouve. *Toute la terre le sait. Cela est reçu par toute la terre;* fam., *par toute terre.* || TERRE, fig., en t. de morale chrétienne, Les biens et les plaisirs de la vie présente. *Vous tenez trop à la terre.*

TERREAU. s. m. Terre mêlée de fumier pourri, dont les jardiniers font des couches dans les jardins potagers. || Terre naturelle répandue partout à des profondeurs inégales, selon les différents terrains, et qu'on appelle autrement *Terre franche, terre végétale.*

*TERREAUTER. v. a. Répandre du terreau sur....

TERREIN. s. m. *Voyez* TERRAIN.

TERRE-NEUVIER. s. m. (lat. *—nova,* neuve.) Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Navires qui servent à cette pêche. Adj., *Bâtiment terre-neuvier.*

TERRE-NOIX. s. f. (lat. *—nux,* noix.) t. de botan. Plante ombellifère, qui croît dans les bois et les lieux humides, et qui produit une racine tuberculeuse dont le goût approche de celui de la châtaigne.

TERRE-PLEIN. s. m. (lat. *—plenus,* plein.) t. de fortification. Surface plate et unie d'un amas de terre élevé. || Terrain élevé que soutiennent des murailles.

TERRER (SE). v. pron. Il se dit au propre De certains animaux, Se cacher sous terre. *Le lapin, le renard, le blaireau se terre.* || En t. de guerre, Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. || TERRER, neutre, désigne La manière dont se logent certains animaux en creusant la terre. *Le lapin terre.* || TERRÉ, ÉE. participe.

TERRER. v. a. t. d'agricult. et de jardinage. Mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante. *Terrer un arbre, une vigne.* || *Terrer une étoffe,* La glaiser ou l'enduire de terre à foulon. || *Terrer un artifice,* En garnir la gorge de poussière de terre. || *Terrer du sucre,* Le blanchir en couvrant d'une terre grasse le fond des formes où on le fait purger. || TERRÉ, ÉE. participe.

TERRESTRE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la terre, qui vient de la terre, qui tient de la nature de la terre. || *Paradis terrestre,* Le lieu où Dieu plaça Adam et Ève lorsqu'il les eut créés. || Fig., *C'est un paradis terrestre, un vrai paradis terrestre,* se dit D'un lieu, d'un jardin, d'un pays délicieux et abondant. || TERRESTRE, en t. de morale chrétienne, se dit par opposition à Spirituel et à Éternel. *Pensées terrestres.*

TERREUR. s. f. (lat. *terror,* terreur.) Émotion profonde causée dans l'âme par la présence, l'annonce ou la peinture d'un grand mal ou d'un grand péril; épouvante, crainte violente. *Répandre, faire régner la terreur. Être saisi, glacé de terreur.* || *Il remplit tout de la terreur de son nom,* se dit D'un conquérant dont le nom imprime la terreur partout. || *Il est la terreur des ennemis,* se dit D'un grand capitaine. *Il est la terreur des coupables,* se dit D'un juge sévère. || *Terreur panique,* Terreur subite, dont on est troublé sans sujet.

TERREUX, EUSE. adj. (lat. *terra,* terre.) Mêlé de terre. || *Goût terreux, odeur terreuse,* Goût de terre, odeur de terre. || TERREUX, Qui est sali de terre, qui est plein de crasse et de poussière. *Un enfant qui a le visage terreux.* || *Avoir le visage terreux,* Avoir le visage malsain, le visage d'un mort. || *Ce peintre a une couleur terreuse,* Sa couleur est terne, n'a pas de transparence. || TERREUX, en t. de joaillier, Qui est couleur de terre.

TERRIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *terribilis,* terrible.) Qui cause de la terreur, qui est propre à donner de la terreur. *Son aspect est terrible.* || Fig. et fam., Étonnant, étrange, extraordinaire dans son genre.

Voilà une terrible aventure. || *C'est un terrible homme*, se dit, dans la conversation, D'un homme importun, fatigant. || TERRIBLE, se dit quelquefois par dérision. *C'est un terrible faiseur de vers.*

TERRIBLEMENT. adv. De manière à inspirer de la terreur. || Fam., Extrêmement, excessivement. *Manger terriblement.*

TERRIEN, IENNE. s. (lat. *terra*, terre.) Qui possède beaucoup de terres, qui est seigneur de plusieurs terres. *Grand terrien*, Seigneur qui possède plusieurs terres; Grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays. A vieilli dans la dernière acception.

TERRIER. adj. m. t. de féodalité. *Papier terrier*, Registre contenant le dénombrement, les déclarations des particuliers qui relèvent d'une seigneurie, et le détail des droits, cens et rentes qui y sont dus. || Subst., *Faire un nouveau terrier.*

TERRIER. s. m. Trou, cavité dans la terre, où certains animaux se retirent. *Terrier de lapin.* || Fig. et fam., *Cet homme s'est retiré dans son terrier*, Il ne paraît plus dans le monde, il vit dans une retraite profonde; et, *Il est allé mourir dans son terrier*, Il est allé finir sa vie dans sa maison, dans son pays natal.

*TERRIFIER. v. a. (lat. *terror*, terreur, *facere*, faire.) Frapper d'épouvante, de terreur.

TERRINE. s. f. (lat. *terra*, terre.) Vaisseau de terre, de figure ronde, plat par en bas, et qui va toujours en s'élargissant par en haut. || Ragoût fait dans une espèce de terrine, et qu'on sert froid. *Terrine de dinde, de perdreaux aux truffes. Pâté en terrine.*

TERRINÉE. s. f. Plein une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. Fam.

TERRIR. v. n. Il se dit proprement Des tortues qui, sortant de la mer en certains temps, viennent sur le rivage, et, après y avoir fait un trou dans le sable, y pondent leurs œufs, puis les recouvrent. || En t. de marine, Arriver à la vue d'une terre.

TERRITOIRE. s. m. Espace, étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une principauté, d'une seigneurie, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. || *Donner territoire, prêter territoire*, se dit D'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales.

TERRITORIAL, ALE. adj. Qui concerne, qui comprend le territoire.

TERROIR. s. m. Terre considérée par rapport à l'agriculture. *Terroir fertile, gras, sec, humide.* || *Ce vin sent le terroir, il a un goût de terroir*, Il a une certaine odeur, un certain goût qui vient de la qualité du terroir. || Fig. et fam., *Cet homme sent le terroir*, Il a les défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. *Sentir le terroir*, se dit également Des ouvrages d'esprit, quand ils ont des défauts qu'on peut attribuer aux habitudes du pays où l'auteur est né, a vécu.

*TERRORISME. s. m. (lat. *terror*, terreur.) Système, régime de terreur.

*TERRORISTE. s. m. Agent, partisan du terrorisme.

TERSER. v. a. *Voyez* TERCER.

TERTRE. s. m. (lat. *terrestris*, de terre.) Monticule, colline, éminence de terre dans une plaine.

TES. plur. de l'adj. possessif *Ton, ta.* Voyez ces mots.

TESSON. s. m. (lat. *testa*, vase.) Débris de bouteille cassée, de pot cassé. On dit aussi, *Tét.*

TEST. s. m. (Plusieurs disent, *Tét.*) t. de chimie et de métallurgie. Écuelle ou vaisseau de terre dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand, et qu'on appelle aussi *Scorificatoire*, ou *Tét à vitrifier, tét à rôtir.*

TEST. s. m. t. d'hist. nat. Enveloppe dure des mollusques testacés et crustacés. || Enveloppe des tortues et des tatous.

TEST. s. m. t. d'hist. moderne. Épreuve. *Le serment du Test*, Acte par lequel on nie la transsubstantiation, et l'on renonce au culte de la Vierge et des saints.

TESTACÉ, ÉE. adj. (lat. *testaceus*, testacé.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux à coquille. || Subst. *Les testacés.*

TESTAMENT. s. m. (lat. *testari*, tester.) Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés. *Donner, léguer par testament. Révoquer, ouvrir un testament.* || *Testament olographe*, Celui qui est écrit, daté et signé de la main du testateur. *Testament par acte public*, Celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins. *Testament mystique* ou *secret*, Testament écrit, ou au moins signé par le testateur, et remis par lui clos et scellé à un notaire, en présence de six témoins. *Testament inofficieux*, Testament dans lequel le testateur ne fait aucune mention de quelqu'un de ses plus proches héritiers de droit. *Testament ab irato*, Celui qui est fait par un motif de haine ou de colère. *Testament militaire*, Testament fait à l'armée, sans toutes les formalités nécessaires aux autres testaments. || *Testament de mort*, La déclaration libre et volontaire d'un criminel, après sa condamnation à mort. Peu usité. || Par ext., *Testament de mort*, Écrit qui atteste les derniers sentiments d'une personne. || *L'Ancien Testament*, Les livres saints qui ont précédé la naissance de JÉSUS-CHRIST; et, *Le Nouveau Testament*, Les livres saints postérieurs à la naissance de JÉSUS-CHRIST. Ils se disent l'un et l'autre de L'alliance de Dieu avec les hommes. || *Testament politique*, Écrits politiques attribués à certains hommes d'État, contenant les vues, les projets, les motifs qui ont dirigé, ou qu'on suppose avoir dirigé leur conduite.

TESTAMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui concerne le testament. *Disposition testamentaire*, Disposition contenue dans un testament; *Exécuteur testamentaire*, Celui qu'un testateur charge de l'exécution de son testament; *Héritier testamentaire*, Héritier institué par testament.

TESTATEUR, TRICE. s. Qui fait un testament.

TESTER. v. n. Déclarer par un acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort.

TESTICULE. s. m. (lat. *testiculus*, testicule.) t. d'anat. Corps glanduleux qui sert, dans le mâle, à préparer la matière destinée à la génération.

TESTIF. s. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, ALE. adj. (*testimonium*, témoignage.) Il ne s'emploie guère qu'au fém. *Lettres testimoniales*, Lettres qui rendent témoignage de la vie et des mœurs de quelqu'un; *Preuves testimoniales*, Preuves par témoins.

TESTON. s. m. Ancienne monnaie d'argent, qui n'a plus de cours en France.

TESTONNER. v. a. (lat. *testa*, crâne.) Peigner les cheveux, les friser, les accommoder avec soin. Vieux. || TESTONNÉ, ÉE. participe.

TÊT. s. m. *Voyez* TESSON.

TÊT. s. m. t. de chimie et de métallurgie. *Voyez* TEST.

TÊT. s. m. (lat. *testa*, crâne.) Le crâne, les os qui couvrent le cerveau. Vieux. || En vénerie, La partie

de l'os frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. *Ce cerf a les meules dans le tét,* Il a les meules très-basses. || Tét, t. d'hist. nat. *Voyez* Test.

TÉTANOS. s. m. (mot grec.) (On fait sentir l'S.) t. de médec. Convulsion permanente d'un plus ou moins grand nombre de muscles.

TÊTARD. s. m. (lat. *testa*, crâne.) Nom qu'on donne au petit de la grenouille, lequel, peu de jours après qu'il est éclos, paraît sous la forme d'un poisson ayant la tête très-grosse et une queue mince. || Têtard, en agriculture, Saule qu'on étête et dont on émonde les branches inférieures, de manière qu'il se forme une touffe épaisse au sommet du tronc.

TÉTASSES. s. f. (grec *titthè*, mamelle.) t. de dénigrement. Mamelles flasques et pendantes. Très-fam.

TÊTE. s. f. (lat. *testa*, crâne.) Chef, la partie qui est le siége du cerveau et des principaux organes des sens; et qui, dans l'homme et dans la plupart des animaux, tient au reste du corps par le cou. *Lever, baisser, tourner la tête. Examiner quelqu'un de la tête aux pieds. Tomber cul par-dessus tête.* Fam. || T. de manége, *Mettez la tête* (du cheval) *à la muraille; placez la tête; relevez la tête; portez la tête en dedans.* || *Tête de mort*, Tête humaine dont il ne reste que la partie osseuse. || Prov. et fig., *Grosse tête, peu de sens*, La grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit. || Tête, Le crâne, la partie de la tête qui comprend le cerveau et le cervelet *Cet homme-là s'est cassé la tête.* || *Tête pelée, tête chauve*, se disent D'une personne qui n'a point du tout de cheveux, ou qui n'en a point sur une partie de la tête. || *Avoir la tête pesante, embarrassée*, Éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur, d'embarras. *Mal de tête, douleur de tête. Tête* signifie, Le dedans de la tête. || Prov., *Tête de fou ne blanchit jamais*, se dit soit parce que la folie abrége communément les jours, soit parce que les fous ne sont point sujets aux chagrins et aux tristes prévoyances qui font blanchir les cheveux avant le temps. || Fig. et fam., *Il a la tête mal timbrée, la tête fêlée; il a un coup de hâche, de marteau à la tête*, se dit D'un homme léger, vain, étourdi, ou bizarre, extravagant. Fam., *C'est une tête fêlée, mal timbrée.* || Prov. et fig., *Il a la tête près du bonnet*, se dit D'un homme prompt, colère, qui se fâche aisément. *Ce sont deux têtes dans un bonnet*, se dit de Deux personnes qui sont liées d'amitié ou d'intérêt, et qui sont toujours de la même opinion, du même sentiment. || *Avoir cinquante ans, soixante ans, etc., sur la tête*, Être âgé de cinquante ans, de soixante ans, etc. || Fig., *Avoir des affaires par-dessus la tête*, Avoir beaucoup d'affaires. *Avoir des dettes par-dessus la tête*, Être accablé de dettes. || Fig. et fam., *Ne savoir où donner de la tête*, Ne savoir que devenir. || Prov. et fig., *C'est vouloir donner de la tête contre les murs*, C'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. On dit aussi, *C'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur.* || Prov. et fig., *A laver la tête d'un More, à laver la tête d'un âne, on perd sa lessive*, Inutilement on se donne beaucoup de soin et de peine pour faire comprendre à un homme quelque chose qui passe sa portée, ou pour corriger un homme incorrigible. || *Laver la tête à quelqu'un*, Lui faire une sévère, une forte réprimande. || Fig., *Aller partout tête levée, la tête levée*, Aller partout sans craindre, sans appréhender aucun reproche, aucun affront. || Fig., *Lever la tête*, Se montrer, paraître avec plus de hardiesse. *Relever la tête.* || Fig. et fam., *Il y va tête baissée*, se dit D'un homme qui se précipite aveuglément dans le péril; D'un homme qui entreprend avec chaleur une affaire. *Il y donne tête baissée*, se dit D'un homme qui donne complétement dans un piége. || Prov., fig. et pop., *Y aller de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix*, S'employer avec ardeur et sans précaution pour faire réussir quelque chose. || Fig. et fam., *Il s'y est jeté la tête la première*, se dit D'un homme qui s'est engagé brusquement et inconsidérément dans une affaire périlleuse. || Fig. et fam., *Fendre la tête à quelqu'un*, L'incommoder en faisant un grand bruit. || Fig. et fam., *La tête me fend*, J'ai un très-grand mal de tête. || Fig., *La tête lui tourne, la tête lui a tourné; tourner la tête à quelqu'un.* Voyez Tourner. || Fig. et fam., *Crier à pleine tête, crier à tue-tête, du haut de sa tête*, Crier de toute sa force. *Rompre la tête à quelqu'un de quelque chose*, L'en importuner. *Se rompre la tête à quelque chose*, S'y appliquer avec une grande contention, un grand travail d'esprit. || Fig. et fam., *C'est un casse-tête.* Voyez Casse-tête. || *Porter à la tête*, se dit D'une odeur forte, de la vapeur du charbon, de certains vins. *Ce vin monte à la tête*, Il envoie des fumées à la tête. || *Il a une bonne tête, il a la tête bonne*, se dit D'un homme qui a de la force d'esprit et une raison solide. || *Il a la tête bonne*, signifie aussi, Il boit beaucoup sans s'enivrer. || Prov. et fig., *Avoir martel en tête*, Avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent, qui troublent, qui donnent de la défiance, du souci. || Fig. et pop., *Jeter une marchandise à la tête*, L'offrir à vil prix. || Fig. et fam., *Jeter une chose à la tête de quelqu'un*, La lui offrir sans qu'il la demande. || Fig. et fam., *Il ne faut pas se jeter à la tête des gens*, Il ne faut pas faire trop d'avances, il est bon quelquefois de se faire un peu rechercher. || *Mettre la tête de quelqu'un à prix*, Promettre une somme à qui le tuera. || *Porter sa tête sur un échafaud*, Avoir la tête tranchée sur un échafaud. || Par exagér., *Je parie ma tête, je parie ma tête à couper, je mettrais ma tête à couper que cela est*, Je parie tout ce qu'on voudra que cela est; je me soumets à perdre tout ce qu'on voudra, si cela n'est pas. Quelquefois on termine une affirmation, en disant, *J'y mettrais ma tête.* || *Il lui en coûta la tête, il paya de sa tête*, Il subit la mort. *Hasarder sa tête. Il y va de votre tête.* || Fig., *Il y a eu beaucoup de têtes cassées à ce siége*, On y a tué beaucoup de gens. *La prise de cette place a coûté bien des têtes*, Il en a coûté la vie à bien du monde. || Fam., *Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose*, Il n'y a aucun homme assez hardi... || Prov., *Autant de têtes, autant d'opinions*, Autant de personnes, autant de manières de voir différentes. || *Tête couronnée*, Empereur ou roi. || Tête, Esprit, imagination, différentes conformations et dispositions des organes qui servent aux opérations de l'esprit. *Se remplir la tête de sottises, de chimères. Avoir la tête dure, légère, faible, forte. Mettez-vous bien dans la tête que...*, Soyez bien convaincu, bien persuadé que... || *C'est une bonne tête, une excellente tête, une forte tête*, C'est un homme d'un esprit droit, de beaucoup de jugement, de beaucoup de capacité. || *C'est un homme de tête*, C'est un homme qui réunit la capacité à la fermeté. || Fig. et fam., *C'est une tête carrée*, C'est un homme qui a beaucoup de justesse et de solidité de jugement. || *C'est une tête sage, une tête rassise, posée*, se dit D'un homme d'un jugement droit, d'une imagination réglée. *C'est une tête faible*, D'un homme sujet à se laisser entraîner par l'imagination, par la terreur, ou à se laisser aller trop facilement à tout ce qu'on lui suggère. *C'est une tête folle*, D'un extravagant, d'un jeune homme étourdi,

inappliqué. *C'est une tête légère*, D'un homme qui a peu de suite et de tenue dans ses idées, dans sa conduite. *C'est une tête à l'évent*, désigne en général Le manque de jugement, de conduite, la frivolité d'esprit, la légèreté de caractère. Dans le même sens, *Tête éventée, écervelée, sans cervelle, de linotte, de girouette.* || *C'est une mauvaise tête*, se dit D'une personne sujette à beaucoup d'écarts et de travers, soit dans sa conduite, soit dans ses opinions. || Prov., *Mauvaise tête et bon cœur*, Les gens étourdis et inconsidérés ont souvent de bonnes intentions, un bon cœur. || *Cet homme a la tête chaude*, Il prend feu, il s'emporte aisément; et, *Cet homme a la tête froide*, Il conserve son sang-froid. || *Avoir de la tête*, Avoir du jugement et du calme. Dans le sens contraire, *N'avoir pas de tête.* || *Avoir de la tête*, Être opiniâtre, capricieux. || *Conserver sa tête*, Garder le sang-froid nécessaire pour prendre un parti. Dans le sens contraire, *Perdre la tête, n'avoir plus sa tête, n'avoir plus sa tête à soi.* || *C'est une tête perdue*, se dit D'une personne qui montre de l'égarement dans sa conduite, dans ses discours. *Sa tête n'y est plus.* || *Il a encore toute sa tête*, se dit D'un malade ou d'un vieillard dont le jugement n'est point affaibli. Dans le sens contraire, *Il n'a plus de tête, il n'a plus sa tête.* || Fam., *Faire un coup de tête*, Faire étourdiment et sans réflexion une chose hardie; et, *Faire des coups de tête*, Faire des étourderies. || Fam., *Faire un coup de sa tête*, Se déterminer de soi-même, sans avoir pris conseil de personne. *N'en faire qu'à sa tête, ne vouloir rien faire qu'à sa tête.* || *Faire un coup de sa tête*, Faire une fausse démarche, faute d'avoir pris conseil. || Fig., *Tenir tête à quelqu'un, faire tête à quelqu'un*, S'opposer à lui, et lui résister, ne lui point céder en quelque chose. || Fig., *Faire tête à l'orage*, Montrer de la fermeté dans une occasion périlleuse. || *Mettre un homme en tête à quelqu'un*, Opposer à quelqu'un un homme qui puisse lui résister. || *Avoir quelqu'un en tête*, Avoir quelqu'un pour concurrent, pour adversaire. || *Mettre une rente viagère sur la tête de quelqu'un*, Constituer une rente viagère pour en jouir durant la vie de quelqu'un. || *Cette rente, cette pension passera sur la tête d'un tel*, Il aura cette rente, cette pension après le décès de la personne qui en jouit maintenant. || Tête, Individu, personne. *Une rente sur plusieurs têtes.* On le dit Des animaux. *Il a un troupeau composé de tant de têtes.* || *Payer tant par tête de loup*, Payer tant à celui qui tue un loup, et qui en apporte la tête. || En jurispr., *Succéder par tête*, se dit Lorsque des copartageants viennent de leur chef à la succession, et sans représentation d'aucun autre. || Tête, représentation, imitation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur, etc. *Tête antique. Tête d'étude.* || En parlant Des monnaies et des médailles, *La tête*, Le côté où est l'effigie. || *Tête à perruque*, Figure de tête d'homme faite de bois, sur laquelle on place une perruque pour la friser. Fig. et fam. Vieillard qui a peu d'esprit et qui tient opiniâtrément à de vieux préjugés. || Tête, par ext., Chevelure. *Tête frisée.* || *Tête naissante*, Cheveux qui reviennent après avoir été coupés, et qui sont déjà un peu longs. || Tête, par ext., en vénerie, Bois des cerfs. || *Tête portant trochures*, Bois qui porte trois ou quatre andouillers à la sommité. *Tête en fourche*, Bois dont les andouillers du sommet font la fourche. *Tête paumée*, Bois dont le sommet s'ouvre et représente les doigts et la paume de la main. *Tête couronnée*, Bois dont les andouillers du sommet forment une espèce de couronne. || Tête, s'applique, par analogie, à Diverses choses qui ont avec la tête un certain rapport de position ou de forme. Il se dit Du sommet de certaines choses, et particulièrement des arbres. *Une montagne, un chêne qui porte sa tête dans les nues.* || *Cet oranger fait bien sa tête*, La tête en est bien garnie et bien ronde. || T. de mar., *La tête d'un mât, d'un gouvernail, etc.*, Leur extrémité supérieure. || Tête, en parlant De certaines plantes, de certains légumes; à l'égard des uns, L'extrémité d'en haut, *Des têtes de pavot, d'artichaut, de chou;* à l'égard des autres, L'extrémité d'en bas, *La tête d'un oignon, d'un poireau.* || De certains fruits, L'extrémité opposée à la queue. *Poire à deux têtes.* || *La tête d'un clou, d'une vis*, L'extrémité ronde ou aplatie qui est opposée à la pointe. *Clou, vis à tête perdue*, Clou, vis dont la tête n'excède point la surface de ce qu'ils attachent ou retiennent. || *La tête d'une épingle*, Le petit bouton arrondi, ajusté à l'extrémité opposée à la pointe, pour retenir l'épingle dans la toile ou l'étoffe, et l'empêcher de passer d'outre en outre comme ferait une aiguille. *La tête d'une aiguille*, Le bout qui est percé pour y passer le fil. || *La tête d'un compas*, La partie ronde où les deux jambes d'un compas sont assemblées par une charnière. *La tête d'un marteau, d'une cognée*, La partie dans laquelle entre le manche. || *Boulet à deux têtes*, Boulet ramé. || En anat., *La tête du fémur, de l'humérus, etc.*, L'extrémité de ces os qui est ronde et soutenue par une partie plus rétrécie, nommée *Le col.* || En musiq., *La tête d'une note*, La partie la plus grosse et la plus apparente, qui est ordinairement arrondie, et dont la position sur la portée détermine quelle est la note. || En astron., *La tête d'une comète*, Nébulosité plus ou moins lumineuse, qui semble former le corps de cet astre. || *Tête-de-More*, Vaisseau de cuivre étamé en dedans, qui sert dans quelques distillations. En chimie, *Tête morte*, Ce qui reste d'une substance après la distillation. On dit plus souvent, *Caput mortuum.* || En architect., *Tête de nef*, La partie antérieure d'une nef. *Tête de voussoir*, La face antérieure du voussoir. *Tête de mur*, L'épaisseur d'un mur à son extrémité. || *La tête d'un canal, d'un bois, etc.*, L'endroit où il commence. || T. de guerre, *La tête de la tranchée*, L'endroit de la tranchée qui est le plus avancé du côté de la place assiégée. || *La tête du camp*, La partie du camp qui regarde le terrain destiné pour y mettre les troupes en bataille. || *Tête de pont*, Le bout du pont qui est du côté des ennemis. *La tête d'un défilé.* || Tête, commencement d'un livre, d'une liste, d'une lettre, etc. *Il a mis une belle préface à la tête de son livre.* || En impr., *Ligne de tête*, Celle qui est ordinairement occupée par le titre courant, et par le numéro ou folio de la page. || Tête, partie d'une armée, d'une colonne de troupes, d'un cortége, etc., qui marche la première, qui ouvre la marche. || *Il fut cassé à la tête de sa compagnie*, En présence de sa compagnie, devant les premiers rangs. || *A la tête*, A la première place, au premier rang, emporte toujours l'idée de supériorité, d'autorité, de commandement. *Marcher à la tête de l'armée.* || *Être à la tête des affaires*, Avoir la principale direction des affaires. *Être à la tête d'une maison, etc.* || *Ce régiment a la tête de tout*, Il forme l'avant-garde de toute l'armée. || Tête, Corps de troupes qui avance vers quelque endroit, soit pour s'opposer à l'ennemi, soit pour lui dérober la connaissance de quelque chose. Peu usité. || *Têtes de vin*, Les premières cuvées des meilleurs vins de Champagne et de Bourgogne. *Tête*

du blé, Le blé de la meilleure qualité. || TÊTE À TÊTE. loc. adv. Seul à seul. || TÊTE-À-TÊTE, subst., conversation, entrevue de seul à seul. || TÊTE POUR TÊTE, loc. adv. fam. L'un devant l'autre. Vieillit.

TETER. v. a. (grec *titthè*, mamelle.) (On prononce et on écrit aussi, *Téter*.) Sucer le lait de la mamelle d'une femme, ou de la femelle de quelque animal. *Teter une femme, une vache.* || *Cet enfant a teté de plusieurs laits*, Il a eu plusieurs nourrices. *Il a teté de mauvais lait.* || TETER, absol., *Cet enfant tette bien.* || TETÉ, ÉE. participe.

TÊTIÈRE. s. f. (lat. *testa*, crâne.) Petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. || Partie supérieure de la bride, qui passe derrière le toupet du cheval, et qui soutient le mors. On dit aussi, *Dessus de tête*. Peu usité.

TETIN. s. m. (grec *titthè*, mamelle.) Le bout de la mamelle, soit aux hommes, soit aux femmes. || Toute la mamelle. Vieux.

TETINE. s. f. Il ne se dit proprement que Du pis de la vache ou de la truie, considéré comme bon à manger. || TETINE, Enfoncement qu'un coup de fusil, de pistolet, fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre.

TETON. s. m. Mamelle. En parlant des femmes.

TETONNIÈRE. s. f. Pop. et grossier. Femme qui a beaucoup de gorge.

TÉTRACORDE. s. m. (grec *tessares*, quatre, *chordè*, corde.) t. de musiq. ancienne. Lyre à quatre cordes. || Suite de quatre sons dont les deux extrêmes sonnent la quarte.

TÉTRADRACHME. s. f. (grec *—drachmè*, drachme.) Monnaie grecque, qui valait quatre drachmes, ou environ trois francs soixante et dix centimes de notre monnaie.

TÉTRADYNAMIE. s. f. (grec *—dynamis*, puissance.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de six étamines, dont quatre longues et deux courtes.

TÉTRAÈDRE. s. m. (grec *—édra*, siége.) t. de géom. Corps régulier dont la surface est formée de quatre triangles égaux et équilatéraux.

TÉTRAGONE. adj. des 2 genres. (grec *—gónia*, angle.) t. de géom. Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRALOGIE. s. f. (grec *—logos*, discours.) t. d'antiq. grecque. Nom donné à un ensemble de quatre pièces de théâtre que les poëtes tragiques présentaient au concours : les trois premières étaient des tragédies, ordinairement liées entre elles; et la quatrième, un drame satirique ou bouffon. *Voyez* TRILOGIE.

TÉTRANDRIE. s. f. (grec *—anèr*, homme.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à quatre étamines égales.

TÉTRARCHIE. s. f. (grec *—archè*, commandement.) Quatrième partie d'un État démembré.

TÉTRARQUE. s. m. t. d'hist. et d'antiq. Titre par lequel on désignait des princes du second ordre, subordonnés à une puissance supérieure, et ainsi nommés parce que leurs États étaient censés faire à peu près la quatrième portion d'un royaume démembré.

TÉTRASTYLE. s. m. (grec *—stylos*, colonne.) t. d'archit. Temple à quatre colonnes de front.

TETTE. s. f. (grec *titthè*, mamelle.) Le bout de la mamelle. En parlant Des animaux.

TETU, UE. adj. (lat. *testa*, crâne.) Opiniâtre, obstiné, qui est fort attaché à son sens, à ses opinions, à sa volonté.

TEUTONIQUE. adj. des 2 genres. (all. *deutsch*, allemand.) Qui a rapport, qui appartient au pays des anciens Teutons. *L'ordre Teutonique*, Ordre religieux et militaire fondé par des seigneurs allemands à l'époque des croisades; *Hanse teutonique :* voyez HANSE.

TEXTE. s. m. (lat. *textus*, texte.) Les propres paroles d'un auteur, considérées par rapport aux notes, aux commentaires, aux gloses qu'on a faites dessus. || *Restituer un texte*, Rétablir l'ordre, les mots, ou la ponctuation dont on suppose que l'auteur s'est servi. || TEXTE, Passage de l'Écriture sainte, qu'un prédicateur prend pour sujet de son sermon. || Fig. et fam., *Il prend mal, il a mal pris son texte*, se dit D'un homme qui prétend s'autoriser d'une raison ou d'un exemple qui ne lui est pas favorable. || Fig. et fam., *Revenir à son texte*, Revenir au sujet principal dont il est question. || En impr., *Gros texte*, Caractère qui est entre le gros romain et le saint-augustin; et, *Petit texte*, Caractère qui est entre la gaillarde et la mignonne.

TEXTILE. adj. des 2 genres. (lat. *textilis*, même signif.) Qui peut être tiré, divisé en filets propres à faire un tissu.

TEXTUAIRE. s. m. (lat. *textus*, texte.) Livre où il n'y a que le texte sans commentaire.

TEXTUEL, ELLE. adj. Qui est dans le texte d'un livre, d'une loi, d'une ordonnance, etc.; qui est cité conformément au texte.

TEXTUELLEMENT. adv. D'une manière entièrement conforme au texte.

TEXTURE. s. f. (lat. *textura*, texture.) L'état d'une chose tissue, l'action de tisser. Peu usité. || Par ext., dans le langage didactique, Disposition, entrelacement des parties qui composent un corps. || Fig., *La texture d'un ouvrage, d'une pièce de théâtre, d'un poëme, etc.* La liaison des différentes parties de cet ouvrage, etc.

THALER. s. m. (On fait sentir l'R. Quelques-uns écrivent, *Taler*.) Monnaie d'Allemagne et de Pologne, qui vaut un peu moins de quatre francs. On dit quelquefois *Daler*.

THAUMATURGE. adj. (grec, *thaumatourgos*, même signific.) Qui fait des miracles. Subst. *C'est un thaumaturge.*

THÉ. s. m. Arbrisseau qui croît à la Chine et au Japon, et dont les feuilles, auxquelles on donne ce même nom, servent à faire une infusion qui se prend chaude. *Boîte à thé.* || Infusion de thé. *Prendre du thé.* || *Thé de Suisse*, ou *Thé suisse*, Mélange de plusieurs espèces de plantes aromatiques recueillies dans les Alpes, et que l'on conserve coupées et desséchées, pour en faire des infusions médicinales. || THÉ, collation dans laquelle on sert du thé, et qui offre l'occasion de réunir, le soir, une société nombreuse. *Donner un thé.*

THÉATIN. s. m. Sorte de religieux.

THÉÂTRAL, ALE. adj. (grec *théatron*, théâtre.) Qui appartient au théâtre, qui est propre au théâtre; ou Qui ne convient guère qu'au théâtre. *Situation théâtrale. Manières théâtrales.* || *Année théâtrale*, Le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la clôture de la semaine sainte.

THÉÂTRE. s. m. Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques, où l'on donne des spectacles. || *Il y a un théâtre français à Saint-Pétersbourg, un théâtre italien à Londres, etc.*, Il y a à Saint-Pétersbourg un théâtre où l'on joue des pièces françaises, etc. || THÉÂTRE, La scène, la partie élevée où les acteurs, vus de tous les points de l'enceinte, exécutent les représentations dramatiques. *La décora-*

tion, le devant, le fond du théâtre. || *Habits de théâtre,* Habits servant dans les représentations dramatiques. || *Écrire, travailler pour le théâtre,* Composer des tragédies ou des comédies. *Mettre un sujet au théâtre,* En faire une comédie ou une tragédie ; et, *Mettre une pièce au théâtre,* La donner aux comédiens, la faire représenter. || *Les personnes de théâtre,* Les acteurs et les actrices de profession. || *Monter sur le théâtre,* Exercer la profession de comédien. || *Quitter le théâtre,* se dit D'un comédien qui renonce à sa profession. D'un poëte qui ne veut plus faire de pièces de théâtre. Dans les deux sens, *Renoncer au théâtre.* || *Cet acteur a l'habitude, l'usage, l'expérience du théâtre,* Il connaît son art, il en a la pratique. || *Fermer le théâtre,* Cesser les représentations pendant quelque temps. *Rouvrir le théâtre,* Recommencer à jouer. || Fig., *Ce n'est qu'un roi de théâtre,* se dit D'un roi qui n'a aucune autorité dans ses États. || Théâtre, par ext., Règles de la poésie dramatique, ou La poésie dramatique même. *Les règles, la pratique du théâtre.* || *Coup de théâtre,* Événement imprévu, quoique préparé, qui arrive dans une pièce. Fig. *L'arrivée de son frère fut un coup de théâtre.* || *Accommoder un sujet au théâtre,* Disposer un sujet de telle sorte, qu'il soit propre à être représenté sur le théâtre. || Théâtre, Recueil de toutes les pièces d'un auteur qui a travaillé pour le théâtre. || *Le théâtre grec* ou *des Grecs, le théâtre latin,* Les tragédies et les comédies faites par les auteurs grecs, par les auteurs latins. *Le théâtre français, anglais, italien, espagnol, etc.* || Théâtre, fig., Lieu où se passent des actions remarquables, où des hommes figurent et sont, pour ainsi dire, en spectacle. *Cette province est le théâtre de la guerre.*

THÉIÈRE. s. f. Vase pour faire infuser le thé.

THÉIFORME. adj. *Infusion théiforme,* Infusion que l'on prépare comme le thé.

THÉISME. s. m. (grec *Théos,* Dieu.) Croyance de l'existence de Dieu.

THÉISTE. s. des 2 genres. Qui croit à l'existence de Dieu. Il est opposé à Athée.

THÈME. s. m. (grec *théma,* thème.) Sujet, matière, proposition que l'on entreprend de prouver ou d'éclaircir. N'est usité que dans le style didactique. || Fig. et fam., *Il a mal pris son thème,* se dit De quelqu'un qui a avancé quelque chose mal à propos, quelque chose de faux qu'il ne peut soutenir. || Thème, Ce qu'on donne aux écoliers à traduire de la langue qu'ils savent dans celle qu'on veut leur apprendre. || La composition de l'écolier. *Corriger un thème.* || Fig., *Faire son thème en deux façons,* Dire, écrire la même chose de deux manières différentes. Tendre à un même but par des moyens différents. || Thème, parmi les gramm. Radical primitif d'où un verbe a été tiré; et en gramm. grecque, Le présent du verbe, parce que les autres temps en sont formés. || Thème, t. de mus., air sur lequel on compose des variations. || T. d'astrol., *Thème céleste,* ou simplement, *Thème,* La position où se trouvent les astres, par rapport au moment de la naissance de quelqu'un, et au lieu où il est né; position de laquelle les astrologues tirent ces conséquences conjecturales qu'ils appellent *Horoscope.*

THÉMIS. s. f. (grec *Thémis,* Thémis.) On prononce l'S finale.) Nom de la déesse de la justice. En poésie et dans le style oratoire, La justice même.

THÉOCRATIE. s. f. (grec *Théos,* Dieu, *cratos,* gouvernement.) Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme étant les ministres de Dieu.

THÉOCRATIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la théocratie, qui a le caractère de la théocratie.

THÉODICÉE. s. f. (grec — *diké,* justice.) Justice de Dieu.

THÉOGONIE. s. f. (grec — *gonia,* génération.) Génération des dieux. Tout système religieux imaginé dans le paganisme. || Poëme d'Hésiode, intitulé, *La Théogonie,* ou *Généalogie des dieux.*

THÉOLOGAL. s. m. (grec — *logos,* discours.) Chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale, pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions.

THÉOLOGALE. s. f. Qualité, dignité de théologal.

THÉOLOGALE. adj. f. t. dogmatique. Il se dit Des vertus qui ont principalement Dieu pour objet.

THÉOLOGIE. s. f. Science qui a pour objet les choses divines, les dogmes et les préceptes religieux. On le dit proprement en parlant De la religion chrétienne. *Théologie positive, scolastique, morale, mystique. Faire sa théologie,* Faire son cours de théologie. || Par ext., Dogmes admis dans les religions autres que la religion chrétienne. *La théologie des païens.* || *Théologie naturelle,* Ce que la raison nous apprend de l'existence et des attributs de Dieu, et des vérités premières et fondamentales de la philosophie. || Théologie, Doctrine théologique. || Opinions particulières, plus ou moins reçues, parmi les écrivains ecclésiastiques. || Recueil des ouvrages théologiques d'un auteur.

THÉOLOGIEN. s. m. Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. || Par ext., Les Étudiants en théologie. || Il peut se dire au fém., en parlant D'une femme ou d'une fille qui saurait ou qui prétendrait savoir la théologie.

THÉOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière théologique, selon les principes de la théologie.

* Théorbe. s. m. *Voyez* Téorbe.

THÉORÈME. s. m. (grec, *théórèma,* théorème.) t. didactique. Proposition d'une vérité spéculative qui se peut démontrer. Il est plus usité dans les mathématiques que dans les autres sciences.

THÉORICIEN s. m. (grec. *théória,* théorie.) Celui qui connaît les principes d'un art, sans les pratiquer.

THÉORIE. s. f. Spéculation, connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique. *Théorie de la musique, etc.* || *Théorie des planètes,* La science qui apprend à connaître les lois de leurs mouvements, etc. *Théorie de la gravitation, etc.* || Théorie, t. d'art milit., Principes de la manœuvre. *Faire la théorie,* L'enseigner. || Leçons de théorie. || Théorie, t. d'antiq. grecque, Députation solennelle que les Athéniens envoyaient tous les ans à Delphes et à Délos.

THÉORIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la théorie, qui concerne la théorie.

THÉORIQUEMENT. adv. D'une manière théorique.

THÉRAPEUTES. s. m. pl. (grec. *thérapeutès,* même signification.) Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative et mortifiée.

THÉRAPEUTIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux thérapeutes.

THÉRAPEUTIQUE. s. f. (grec *thérapeuéin,* soigner.) Partie de la méd. qui a pour objet la manière de traiter, de soigner et de guérir les maladies.

THÉRIACAL, ALE. adj. (grec *thériakè,* même

signific.) Qui contient de la thériaque, ou Qui participe des propriétés de la thériaque.

THÉRIAQUE. s. f. t. de pharm. et de médec. Médicament en forme d'opiat, dans la composition duquel il entre un grand nombre de substances, qui est stomachique, et qu'on a cru propre à guérir de la morsure des animaux venimeux.

THERMAL, ALE. adj. (grec. *thermos*, chaud.) Il se dit particulièrement Des eaux minérales chaudes.

THERMANTIQUE adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des remèdes excitants. On l'emploie comme subst. masc.

THERMES. s. m. pl. t. d'antiq. romaines. Édifices originairement destinés à l'usage des bains, mais qui plus tard devinrent de vastes palais, où il y avait aussi des palestres, des gymnases, etc.

THERMIDOR. s. m. Le onzième mois du calendrier républicain.

THERMOMÈTRE. s. m. (grec —*métron*, mesure.) Instrument fait pour indiquer les degrés de la chaleur ou du froid actuel, par le moyen de la dilatation ou de la condensation qu'éprouve la liqueur ou le mercure enfermé dans un tube de verre.

THÉSAURISER. v. n. (grec *thèsauros*, trésor.) Amasser de l'argent.

THÉSAURISEUR, EUSE. s. et adj. Qui thésaurise. Peu usité.

THÈSE. s. f. (grec *thésis*, thèse.) Toute proposition qu'on énonce, toute question qu'on met en avant dans le discours ordinaire, avec l'intention de la défendre si elle est attaquée. || Propósition, soit de philosophie, soit de théologie, soit de droit, soit de médecine, qu'on soutient publiquement dans les écoles, dans les universités. || L'ensemble des propositions, des thèses qu'on soutient, qu'on se propose de soutenir. || La dispute des thèses. *Présider, disputer, argumenter à une thèse.* || Fig. *Soutenir thèse pour quelqu'un*, Prendre les intérêts, la défense de quelqu'un contre ceux qui l'attaquent par leurs discours. || Fig. et fam., *Cela change la thèse*, Cela me fait changer d'opinion, d'intention à l'égard de telle personne ou de telle chose. || THÈSE, grande feuille ou cahier où les propositions de celui qui doit soutenir thèse sont imprimées. *Distribuer, présenter, afficher des thèses.*

THESMOTHÈTE s. m. (grec *thesmothétès*, même signif.) t. d'antiq. Titre qu'on donnait à Athènes aux magistrats gardiens des lois.

THÉURGIE. s. f. (grec *Théos*, Dieu, *ergon*, ouvrage.) Espèce de magie par laquelle on croyait entretenir commerce avec les divinités bienfaisantes.

THÉURGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la théurgie.

THIBAUDE. s. f. Tissu grossier fait avec du poil de vache, et dont on se sert pour doubler les tapis de pied.

THLASPI. s. m. (grec *thlaspi*, thlaspi.) t. de bot. Plante de la famille des Crucifères, qui croit dans les terres humides et sablonneuses.

THON. s. m. (grec *thynnos*, thon.) Gros poisson de mer, du genre des Scombres, dont la pêche est très-abondante dans la Méditerranée.

THORACHIQUE ou THORACIQUE. adj. des 2 genres. (grec *thorax*, poitrine.) t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à la poitrine. || *Canal thorachique*, Vaisseau qui des intestins porte le chyle dans la veine sous-clavière gauche. || THORACHIQUE, se dit, en médecine, Des médicaments qui sont propres aux maladies de poitrine, et qu'on appelle aussi *Pectoraux.*

THORAX. s. m. terme d'anatomie. La capacité de la poitrine, où sont enfermés le poumon et le cœur.

THROMBUS. s. m. (grec *thrombos*, caillot.) (On fait sentir l'S.) t. de chirur. Petite partie graisseuse qui se détache du tissu cellulaire, et vient fermer l'orifice de la saignée et arrêter l'écoulement du sang, jusqu'à ce qu'elle ait été enlevée par la lancette du chirurgien.

THUIA ou THUYA. s. m. (grec *thuïa*, thuia.) t. de botan. Arbre de la famille des Conifères, qui se rapproche beaucoup du cyprès, et dont le feuillage aplati et toujours vert s'élève en pyramide.

THURIFÉRAIRE. s. m. (lat. *thus*, encens, *ferre*, porter.) Le clerc qui, dans les cérémonies de l'église, a la fonction de porter l'encensoir et la navette où est l'encens.

THUYA. s. m. *Voyez* THUIA.

THYM. s. m. (grec *thymos*, thym.) Plante odoriférante de la famille des Labiées, que l'on cultive dans les jardins, et dont les fleurs sont verticillées et en épi.

THYRSE. s. m. (grec *thyrsos*, thyrse.) Javelot environné de pampre et de lierre, et terminé par une pomme de pin, dont les Bacchantes étaient armées.

TIARE. s. f. (grec *tiara*, tiare.) Ornement de tête autrefois en usage chez les Perses, chez les Arméniens, etc., et qui servait aux princes et aux sacrificateurs. || Présentement, Bonnet orné de trois couronnes, que le pape porte dans certaines cérémonies. || Fig., *Porter la tiare*, Être pape. *Poser, mettre la tiare sur la tête de quelqu'un*, Le faire pape. || TIARE, fig., La dignité papale.

TIBIA. s. m. (lat. *tibia*, même signif.) t. d'anat. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie antérieure de ce membre.

TIBIAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au tibia.

TIC. s. m. (ital. *ticchio*, tic.) Habitude vicieuse que contractent les chevaux et les bêtes à cornes : il y en a de plusieurs sortes. *Tic rongeur*, Celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger la terre, les murs, le fer, etc. *Tic en l'air*, Celui par lequel un cheval élève la tête et rote. *Tic de l'ours*, Habitude de se balancer constamment d'un côté à l'autre. || TIC, Sorte de mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes. *Tic douloureux*, ou *Névralgie faciale.* || Par extens., Certaines habitudes plus ou moins ridicules, que l'on a contractées sans s'en apercevoir.

TIC TAC. (*onomatopée.*) Mot dont on se sert pour exprimer un mouvement réglé, accompagné d'un petit bruit.

TIEDE. adj. des 2 genres. (lat. *tepidus*, tiède.) Qui est entre le chaud et le froid. Il ne se dit proprement que Des choses liquides. || Fig., Nonchalant, qui manque d'activité, d'ardeur, de ferveur dans les choses où l'on a besoin d'en avoir. *Amitié, dévotion tiède.*

TIÈDEMENT. adv. Avec tiédeur, avec nonchalance.

TIÉDEUR. s. f. Qualité de ce qui est tiède. || Fig., Nonchalance, manque d'activité et de ferveur dans les choses où l'on a besoin d'en avoir.

TIÉDIR. v. n. Devenir tiède. || TIÉDI, IE. participe.

TIEN, TIENNE. adj. possessif, relatif à la seconde personne du sing. (lat. *tuus*, tien.) *Voilà mes livres, où sont les tiens ?* Il faut remarquer que *Tien* et *Tienne* ne se mettent jamais devant un nom, et qu'on les fait ordinairement précéder par l'article *Le* ou *La.* Quelquefois on les met sans article, mais cette tournure a vieilli. *Ces biens-là peuvent devenir tiens.* || TIEN, subst., Le bien qui t'appartient. || *Le tien et le mien*,

La propriété en général. || TIENS, plur., subst., Tes proches, tes alliés, ceux qui t'appartiennent en quelque façon, et qui te sont attachés.

TIERCE. s. f. (lat. *tertius*, troisième.) t. de musique. Intervalle composé de deux sons de la gamme, entre lesquels il n'y en a qu'un selon l'ordre des notes de la gamme. *La tierce majeure* ut mi *comprend deux tons. La tierce mineure* mi sol *n'est que d'un ton et demi.* || TIERCE, au jeu de piquet, Trois cartes d'une même couleur qui se suivent. || TIERCE, en t. d'escrime, La position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, et au-dessus du bras de l'adversaire, en laissant son épée à droite. *Tirer de tierce.* || *Porter une tierce, une botte en tierce*, et absolument, *Porter en tierce*, Porter une botte dans cette position. || TIERCE, dans la liturgie catholique, Une des heures canoniales, laquelle dans son institution se chantait à la troisième heure du jour, suivant la manière de compter des anciens, et qui, selon la nôtre, répond à neuf heures du matin. || TIERCE, en t. d'impr., Dernière épreuve que le prote confère avec la précédente, pour être sûr que toutes les corrections sont exécutées. || TIERCE, en t. de mathém. et d'astron., La soixantième partie d'une seconde, comme la seconde est la soixantième partie d'une minute.

*TIERCÉ. adj. t. de blas. Divisé en trois parties.

TIERCELET. s. m. Le mâle de quelques oiseaux de proie, ainsi nommé parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle. || Fig. et par mépris, Homme qu'on prétend être fort au-dessous de ce qu'il croit être. A vieilli.

TIERCEMENT. s. m. t. de pratique ancienne. Surenchère du tiers du prix principal pour lequel une adjudication avait été faite. || TIERCEMENT, Augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle.

TIERCE OPPOSITION. s. f. *Voyez* TIERS.

TIERCER. v. a. et n. t. de pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après que l'adjudication en a été faite. || TIERCER, neutre, Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. || TIERCER, au jeu de la paume, Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde. *Il tierce bien.* || TIERCER, actif, Donner aux terres le troisième labour, la troisième façon. On dit également, *Tercer.* || TIERCÉ, ÉE. participe.

TIERCERON. s. m. t. d'archit. Arc qui naît des angles dans une voûte gothique.

TIERÇON. s. m. Ancienne mesure de liquides, contenant le tiers d'une mesure entière.

TIERS, ERCE. adj. Troisième. *La tierce partie d'un tout. Tiers arbitre. Tiers parti.* || En médecine, *Fièvre tierce*, Fièvre périodique qui revient de deux jours l'un, et par conséquent le troisième jour. *Fièvre double-tierce*, Fièvre intermittente dont les accès reviennent tous les jours, de telle manière que le troisième est semblable au premier, et le quatrième au second. || *Le tiers état*, se disait autrefois de La partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé, ni dans la noblesse. || TIERS, subst. masc., se dit Des personnes. *Il survint un tiers. Les sommes seront déposées entre les mains d'un tiers.* || En t. de jurispr., *Tiers détenteur*, Celui qui est actuellement possesseur d'un bien sur lequel une personne, autre que celle dont il le tient, a une hypothèque à exercer, un droit à réclamer. || En t. de procéd., *Tiers saisi*, Celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. *Tiers opposant*, Celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et s'oppose à l'exécution : on appelle *Tierce opposition*, L'acte qu'il fait signifier à cette fin. || Fam., *Le tiers et le quart*, Toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix. || TIERS, en parlant Des choses, Une des parties d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en trois parties égales. *Le tiers lui appartient. Toile de deux tiers*, Qui a deux tiers de largeur. *Douze francs et le tiers en sus font seize francs.* || *Le tiers consolidé*, Le capital des rentes sur l'État qui a été réduit au tiers.

TIERS-POINT. s. m. (lat. —*punctum*, point.) t. d'archit. Nom que les ouvriers donnent au point de section qui est au sommet d'un triangle équilatéral. || Courbure des voûtes gothiques qui sont composées de deux arcs de cercle.

TIGE. s. f. (lat. *stipes*, tige.) La partie du végétal qui sort de la terre et qui pousse des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits. || *Arbres à haute tige*, ou simplement, *Hautes tiges*, Arbres fruitiers dont on laisse la tige s'élever; par opposition, *Arbres à basse tige*, ou simplement, *Basses tiges*, Ceux dont on empêche la tige de s'élever. || TIGE, se dit plus spécialement Des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. *Tige de lis, de pavot.* || TIGE, en terme de généalogie, Le premier père duquel sont sorties toutes les branches d'une famille, tant la branche aînée que la cadette. *Il sort d'une tige illustre.* || TIGE, s'emploie par analogie dans plusieurs arts et métiers. *La tige d'une colonne*, Le fût. *La tige d'un rinceau*, L'espece de branche qui part d'un culot ou fleuron, et qui porte les feuillages d'un rinceau d'ornement. *La tige d'une clef*, La partie longue et cylindrique qui est entre l'anneau et le panneton. *La tige d'une roue de montre*, L'arbre de cette roue, quand il est un peu mince. *La tige d'un flambeau*, La partie d'un flambeau qui prend depuis le pied jusqu'à la bobèche inclusivement. *La tige d'un guéridon*, La partie qui prend depuis le pied jusqu'à la tablette. *La tige d'une botte*, La partie de la botte qui enveloppe la jambe.

TIGETTE. s. f. t. d'archit. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes, dans le chapiteau corinthien.

TIGNASSE. s. f. Mauvaise perruque. Pop.

TIGNON. s. m. La partie des cheveux qui est derrière la tête. En parlant Des femmes. Populaire, le mot propre est *Chignon.*

TIGNONNER. v. a. Mettre en boucles les cheveux du chignon. || TIGNONNER, avec le pron. pers., Se prendre l'une l'autre par le tignon. Pop. || TIGNONNÉ, ÉE. participe.

TIGRE, TIGRESSE. s. (grec *tigris*, tigre.) Bête féroce dont le poil est rayé ou moucheté, qui ressemble à un chat quant à la forme, mais qui est beaucoup plus grand. || Fig., *C'est un tigre, un vrai tigre, c'est un cœur de tigre*, se dit D'un homme cruel et impitoyable. || *Il est jaloux comme un tigre*, Il est jaloux jusqu'à la rage. || Adjectiv., *Chevaux tigres, chiens tigres*, Chevaux, chiens qui sont tavelés et mouchetés à peu près comme des tigres. || TIGRE, Insectes mouchetés qui viennent audessous des feuilles des arbres, et principalement des poiriers en espaliers.

TIGRÉ, ÉE. adj. Moucheté comme un tigre, imitant les couleurs du tigre.

TILBURY. s. m. (Mot anglais.) Cabriolet ordinairement non couvert, et fort léger.

TILLAC. s. m. Le pont d'un navire. En parlant

Des bâtiments du commerce. || Il se dit aussi De certains grands bateaux et coches de rivière.

TILLE. s. f. (lat. *tilia*, tilleul.) La petite peau qui est entre l'écorce et le bois du tilleul. || Tille, Écorce du brin de chanvre, qu'on appelle aussi *Teille*. || Tille, Instrument qui sert à la fois de hache et de marteau. || Tille, t. de mar. Portion de tillac formant une sorte de cabane à l'avant ou à l'arrière d'un petit bâtiment non ponté.

TILLER ou TEILLER. v. a. (lat. *tollere*, enlever.) Détacher avec la main le filament du chanvre, en brisant la chènevotte. || Tillé, ée. participe.

TILLEUL. s. m. (lat. *tilia*, tilleul.) Arbre dont le bois est blanc, tendre, léger, et propre à faire divers ouvrages.

TIMAR. s. m. Bénéfice d'un timariot.

TIMARIOT. s. m. Soldat turc qui jouit d'un bénéfice militaire, au moyen duquel il est obligé de s'entretenir lui et quelques autres miliciens qu'il fournit.

TIMBALE. s. f. (lat. *tympanum*, timbale.) Tambour à l'usage de la cavalerie : il consiste en une caisse de cuivre, faite en demi-globe, et couverte d'une peau corroyée et tendue. || Timbale, Gobelet qui a la forme d'une timbale ou d'un verre sans pied. || Timbale, Petites raquettes couvertes de peau des deux côtés, dont on se sert pour jouer au volant.

TIMBALIER. s. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRE. s. m. Cloche immobile qui est frappée par un marteau placé ordinairement en dehors. *Le timbre d'une pendule, d'une montre.* || *Le timbre d'un tambour*, La corde à boyau mise en double au-dessous de la caisse d'un tambour, pour le faire mieux résonner. || Timbre, Son que rend le timbre. || Fig., Retentissement de la voix. *Cette voix a du timbre.* || Timbre, Premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié, pour indiquer sur quel air ce dernier doit être chanté. || Timbre, Marque imprimée sur le papier dont la loi oblige à se servir pour certaines écritures, et même pour certaines impressions. *Timbre à l'extraordinaire*, Timbre apposé après coup sur des actes qui auraient dû être écrits sur du papier timbré. || *Bureau du timbre*, Bureau où l'on débite le papier timbré. || *Timbre sec*, Timbre qui n'est marqué que par la pression du coin sur lequel il est gravé. || Timbre, Marque particulière que chaque bureau des postes imprime sur les lettres qu'il fait partir, pour indiquer le lieu et le jour du départ ; et sur celles qu'il reçoit, pour constater le jour de leur arrivée. || Timbre, t. d'armoiries, Casque qui est au-dessus de l'écu. || Fig. et fam., *Il a le timbre fêlé*, se dit D'un homme un peu fou.

TIMBRER. v. a. Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi, pour qu'il puisse servir aux usages qu'elle a déterminés. || Imprimer sur une lettre une marque qui indique de quel bureau de poste elle part, ou qui fait connaître soit le jour du départ, soit celui de l'arrivée. *Timbrer les livres d'une bibliothèque*, Les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier qui sert à les faire reconnaître. || Timbrer, t. de procéd. et d'adminis., Écrire en tête d'un acte la nature de cet acte, sa date, et le sommaire de ce qu'il contient. || Timbrer, t. de blason, Mettre au-dessus d'un écu un timbre ou quelque autre marque d'honneur, de dignité. || Timbré, ée. participe. || Fig. et fam., *Une cervelle, une tête timbrée, un cerveau mal timbré*, Un écervelé, un fou. *Cet homme est timbré.* || Timbré, t. de blason, se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBREUR. s. m. Celui qui timbre, qui marque avec le timbre.

TIMIDE. adj. des 2 genres. (lat. *timidus*, timide.) Craintif, peureux, qui manque de hardiesse ou d'assurance. On le dit Des personnes, ainsi que De leurs actions, de leurs discours, etc. *Ame, caractère, esprit timide.* || *Écrivain timide, style timide*, Écrivain, style qui manque de hardiesse, d'énergie. || Fig., *Marche timide*, Conduite excessivement prudente.

TIMIDEMENT. adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ. s. f. Qualité de celui qui est timide. || Il se dit Des actions, des discours.

TIMON. s. m. (lat. *temo*, timon.) Pièce de bois du train de devant d'un carrosse ou d'un chariot, qui est longue et droite, et aux deux côtés de laquelle on attèle les chevaux. || *Timon d'une charrue*, Longue pièce de bois en forme de timon, à laquelle sont attelés les chevaux ou les bœufs. || Timon, t. de mar., Longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire, et qui sert à le mouvoir par la force du levier. C'est ce que les marins appellent plus ordinairement La barre du gouvernail. Dans le discours ordinaire, Le gouvernail même. || Fig., *Prendre le timon des affaires, de l'État*, Prendre le gouvernement des affaires, de l'État.

TIMONIER. s. m. Celui qui gouverne le timon d'un navire sous les ordres du pilote. || Il se dit Des chevaux qu'on met au timon ; à la différence de ceux qu'on met à la volée.

TIMORÉ, ÉE. adj. (lat. *timor*, crainte.) Qui est pénétré d'une crainte salutaire. En parlant de la crainte d'offenser Dieu. *Conscience timorée.* || Qui porte très-loin le scrupule. *Vous êtes bien timoré.*

TIN. s. m. t. de mar. Morceau de bois, sorte de billot qu'on emploie, comme support ou garniture, pour maintenir une pièce de bois pendant qu'on la travaille.

TINCTORIAL, ALE. adj. (lat. *tingere*, teindre.) Qui sert à teindre.

TINE. s. f. (lat. *tina*, tine.) Tonneau qui sert à transporter de l'eau.

TINETTE. s. f. Vaisseau qui s'ouvre par le haut, et qui est ordinairement plus large par en haut que par en bas.

TINTAMARRE. s. m. (*onomatopée.*) Bruit éclatant, accompagné de confusion et de désordre. Fam.

TINTAMARRER. v. n. Faire du tintamarre. Pop. et vieux.

TINTEMENT. s. m. (lat. *tinnitus*, tintement.) Prolongement du son d'une cloche, lequel va toujours en diminuant dans l'air après que le coup a frappé. || Action de tinter, bruit, son même de la cloche qu'on tinte. || Tintement. Sensation que l'on éprouve quelquefois dans les oreilles sans cause extérieure, comme si l'on entendait un son aigu et continu, tel que le tintement d'une cloche.

TINTENAGUE. s. f. *Voyez* Toutenague.

TINTER. v. a. (lat. *tinnire*, tinter.) Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne touche que d'un côté. Absol., *On tinte à la paroisse.* || *Tinter la messe, tinter le sermon*, Tinter la cloche, afin d'avertir que la messe ou le sermon va commencer. || Tinter, neut., *La cloche tinte*, On tinte la cloche. *Voilà la messe qui tinte*, La cloche tinte pour avertir que la messe va commencer. || *Faire tinter un verre*, Lui faire rendre un son en le frappant comme une cloche. || *L'oreille lui tinte*, Par un mouvement

qui n'est que dans son oreille, il entend un son pareil à celui d'une petite cloche. || Prov. et fig., *Les oreilles doivent vous avoir bien tinté*, se dit Pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence. || Fig. et fam., *Le cerveau lui tinte*, Il a la tête fêlée, la tête dérangée. || TINTÉ, ÉE. participe.

TINTER. v. a. t. de mar. Appuyer sur des tins, assujettir avec des tins. || TINTÉ, ÉE. participe.

TINTOUIN. s. m. Bourdonnement, bruit dans les oreilles. || Fig., Inquiétude qu'on a du succès de quelque chose, Embarras que cause une affaire. Fam. dans les deux acceptions.

TIQUE. s. f. (angl. *tick*, tique.) Insecte parasite à huit pattes et sans aile, qui s'attache aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER. v. n. Avoir un tic. Il se dit proprement Des chevaux. *Ce cheval tique.*

TIQUETÉ, ÉE. adj. Tacheté, marqué de petites taches. *Un œillet tiqueté.*

TIQUEUR, EUSE. adj. t. d'art vétérinaire. Cheval, jument qui tique.

TIR. s. m. (ital. *tirare*, tirer.) L'action ou l'art de tirer une arme à feu dans une direction déterminée. On dit de même, *Le tir de l'arbalète.* || Ligne suivant laquelle on tire, surtout en parlant Du canon. || *Ce fusil n'a pas le tir juste*, On n'est pas assuré de l'effet de la direction. || TIR, Lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu.

TIRADE. s. f. Morceau qui fait partie d'un ouvrage en prose ou en vers, et qui roule ordinairement sur une même idée, sur un même fait. || Dans les pièces de théâtre, Suite de phrases, de vers, qu'un des personnages débite sans être interrompu. || En mauvaise part, Lieux communs qu'on emploie avec quelque développement, et qui n'ont qu'un rapport éloigné au sujet de l'ouvrage. || Fam., *Une tirade d'injures*, Beaucoup d'injures dites de suite. || TIRADE, t. de musiq., Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre, par les notes diatoniques distinctement articulées. || TOUT D'UNE TIRADE. loc. adv. et fam. Tout de suite, sans s'arrêter.

TIRAGE. s. m. Action de tirer. || TIRAGE, t. d'impr., L'action de mettre les feuilles sous la presse et d'y imprimer les caractères. *Cet ouvrage a beaucoup de débit, on en a déjà fait plusieurs tirages*, c'est-à-dire plusieurs réimpressions avec les mêmes formes ou planches. *Premier, second tirage.* On le dit aussi Des estampes et des dessins lithographiés. || *Le tirage des métaux*, L'action de les faire passer par la filière. || *Le tirage de la soie*, L'action de faire passer le fil du cocon sur le dévidoir. || *Le tirage d'une loterie*, L'action de tirer les billets, les numéros. || *Tirage au sort*, Action de tirer au sort. || TIRAGE, sur le bord des rivières, L'espace qu'on laisse libre pour le passage des chevaux qui tirent les bateaux. || *Chevaux de tirage*, Les chevaux employés à tirer les bateaux.

TIRAILLEMENT. s. m. Action de tirailler; L'effet de cette action. || Malaise ou sensation importune excitée dans certaines parties intérieures du corps, qui les fait sentir comme tiraillées.

TIRAILLER. v. a. Tirer une personne à diverses reprises, avec importunité ou avec violence. Verbe récipr. *Les écoliers, en se tiraillant entre eux, déchirent souvent leurs habits.* || Il se dit, fig., pour indiquer seulement Des instances répétées. *Il s'est bien fait tirailler pour consentir à ce qu'on voulait de lui.* || Neutr., Tirer d'une arme à feu mal et souvent. Fam. || Il se dit, en t. de guerre, De l'action des soldats qui, dispersés en avant d'une colonne, commencent l'attaque par un feu irrégulier et à volonté. || TIRAILLÉ, ÉE. participe.

TIRAILLERIE. s. f. Action de tirailler. A la guerre, Tirer sans ordre et sans but.

TIRAILLEUR. s. m. Celui qui tiraille, soit à la chasse, soit à la guerre.

TIRANT. s. m. Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. || Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'attacher sur le cou-de-pied, de manière que le pied soit ferme et le talon bien emboîté. || Anses faites d'un tissu de fil ou de soie, cousues aux deux côtés de la partie supérieure et intérieure d'une botte, dans lesquelles on passe des crochets, pour tirer la botte plus facilement lorsqu'on veut la chausser. || Nœud fait de cuir, qui sert à tendre la peau d'un tambour, en bandant les ficelles qui y sont attachées. || TIRANT, en t. d'archit., Pièce de bois ou barre de fer, arrêtée aux deux extrémités par des ancres, pour empêcher l'écartement d'une charpente, etc. || Portions de nerfs de couleur jaunâtre, qui se trouvent dans la viande de boucherie. || TIRANT, en t. de marine, Quantité d'eau que tire un navire, nombre de pieds dont un navire enfonce dans l'eau.

TIRASSE. s. f. t. de chasse. Filet pour prendre des cailles, des alouettes, etc.

TIRASSER. v. a. Chasser à la tirasse, prendre à la tirasse. || Absol. *Ils s'amusent à tirasser.* || Neutre. *Tirasser aux cailles.* || TIRASSÉ, ÉE. participe.

TIRE. s. f. *Tire-d'aile* (voyez plus bas). Adverb. et fam., *Tout d'une tire*, Sans discontinuation, tout de suite.

TIRE-BALLE. s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour retirer la balle restée dans une blessure faite par une arme à feu. || Instrument dont on se sert pour tirer d'un fusil ou d'une carabine la balle qui y est entrée de force.

TIRE-BOTTE. s. m. Petite planche où peut s'emboîter le pied d'une botte, et dont on se sert pour se débotter seul. || Crochets de fer qu'on passe dans les tirants d'une botte, lorsqu'on veut la chausser. || Par extens., Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles. Maintenant, *Anglaise.*

TIRE-BOUCHON. s. m. Vis de fer ou d'acier dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles. || *Des cheveux frisés en tire-bouchon, des cheveux en tire-bouchon*, Des cheveux dont les mèches sont frisées en spirale, à peu près dans la forme d'un tire-bouchon.

TIRE-BOURRE. s. m. Instrument composé de deux mèches de fer tordues en spirale, qui sert à tirer la bourre, afin qu'on puisse ensuite ôter la charge.

TIRE-BOUTON. s. m. Instrument en forme de crochet, dont on se sert pour faire entrer les boutons dans les boutonnières.

TIRE-D'AILE. s. m. Battement d'aile prompt et vigoureux que fait un oiseau, quand il vole vite. || Adverbial., *Voler à tire-d'aile*, Voler aussi rapidement qu'il est possible.

TIRE-FOND. s. m. Anneau de fer qui se termine en vis, et qui sert aux tonneliers pour élever la dernière douve du fond d'un tonneau, afin de la faire entrer dans la rainure. Il sert aussi à divers autres usages, comme à suspendre un lustre ou un ciel de lit au plafond d'une chambre. || Instrument de chirurgie dont on se servait autrefois pour enlever les pièces d'os séparées par le trépan.

TIRE-LAISSE. s. m. t. fam., emprunté d'un ancien jeu, et qui s'emploie Lorsqu'un homme vient à être frustré tout d'un coup d'une chose qu'il croyait ne lui pouvoir manquer. Vieux.

TIRE-LARIGOT. Prov. et pop., *Boire à tire-larigot*, Boire excessivement. Quelques-uns prétendent qu'il faudrait écrire, *Tire la rigaud*.

TIRE-LIGNE. s. m. Petit instrument de métal dont on se sert pour tirer des lignes plus ou moins grosses.

TIRELIRE. s. f. (ital. *tirare*, tirer, *lira*, livre.) Petit vaisseau fait en forme de boîte ou de petit tronc, et ayant une fente en haut, par laquelle on fait entrer des pièces de monnaie pour les mettre en réserve, et se former un petit amas d'argent.

TIRE-MOELLE. s. m. Petit instrument dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os.

TIRE-PIED. s. m. Courroie ou grande lanière de cuir, dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux, quand ils travaillent.

TIRER. v. a. Mouvoir vers soi, amener vers soi, ou après soi. *Tirer un bateau à bord. Tirer quelqu'un par le bras, par l'habit.* || *Tirer le verrou*, Fermer une porte au verrou. || Fig. et fam., *Se faire tirer l'oreille*, Avoir de la peine à consentir à quelque chose. || Fig. et fam., *Cette comparaison, cette interprétation, ce raisonnement, cette pensée est tirée par les cheveux*, Elle est amenée, elle est présentée d'une manière peu naturelle et forcée. || Fig. et fam., *Tirer la couverture à soi, de son côté*, Prendre plus que sa part, chercher dans une affaire à s'emparer de profits, d'avantages qu'on doit partager avec d'autres. Dans le même sens, *Cet homme tire tout à lui.* || Prov., fig. et pop., *Tirer ses chausses, tirer ses grègues*, S'en aller, s'enfuir. || En t. de manége, *Tirer à la main*, se dit D'un cheval qui résiste à l'action de la bride. || Fig. et fam., *On aura bien à tirer dans cette affaire*, On aura bien de la peine à la faire réussir. *Il a encore bien à tirer pour en venir là*, se dit D'un homme qui a encore beaucoup à travailler, beaucoup de choses à faire avant que de parvenir à son but. || Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à subsister. || *Tirer un criminel à quatre chevaux*, L'attacher par les pieds et par les mains à quatre chevaux, qui le tirent chacun d'un côté, et le démembrent. || Fig. et fam., *Tirer quelqu'un à quatre*, Lui faire les plus grandes instances pour le décider à quelque chose. || Fam., *Être tiré à quatre épingles*, Être ajusté avec un extrême soin, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure. || Prov. et fig., *Après lui il faut tirer l'échelle*, se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux. || *Ce cuir tire l'eau comme une éponge*, Il s'imbibe, il s'abreuve de beaucoup d'eau. || En t. de marine, *Ce navire tire tant d'eau, tant de pieds d'eau*, Il enfonce dans l'eau de tant de pieds. || TIRER, Ôter, faire sortir une chose d'une autre, d'un lieu. *Tirer l'épée du fourreau. Tirer de l'eau d'un puits, du vin d'un tonneau.* Absol., *Tirer de l'eau, tirer du vin.* || *Tirer du vin au clair*, Le mettre en bouteilles quand il a été bien reposé; et fig., *Tirer au clair un fait, une difficulté*, L'éclaircir. || Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, L'affaire est engagée, et il n'y a plus à reculer. || *Tirer du sang*, Saigner. || *Tirer une vache*, La traire. || *Tirer la langue*, Avancer la langue hors de la bouche. || Prov., fig. et pop., *Faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long*, Le faire languir dans l'attente de quelque assistance dont il a grand besoin. On dit D'une personne dont on n'a aucune compassion, *Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau.* || *Tirer l'épée contre quelqu'un*, Se battre contre lui. *Faire tirer l'épée à quelqu'un*, L'obliger à se battre. Fig., *Tirer l'épée contre son prince*, Se révolter contre son prince. || *Tirer des sons d'un instrument*, Lui faire rendre des sons. || *Tirer du feu d'un caillou*, En faire jaillir du feu en le frappant. || *Tirer des larmes des yeux de quelqu'un*, Le faire pleurer. || *Tirer les bas, les bottes à quelqu'un*, Les lui ôter des jambes. || Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu*, Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. Retirer à temps, pour ne pas perdre, des avances qu'on a faites dans une affaire qui devient mauvaise. || Prov. et fig., *Tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, Faire faire par un autre quelque chose de dangereux, pour en tirer soi-même le profit. || Prov. et fig., *Tirer à quelqu'un les vers du nez*, Lui faire dire ce qu'on veut savoir, en le questionnant adroitement. || Fig. et fam., *Se tirer une épine du pied*, Surmonter un obstacle, se délivrer d'un grand embarras. || Fig. et fam., *Tirer pied ou aile d'une chose*, En tirer quelque profit de manière ou d'autre. *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un*, Attraper quelque chose à quelqu'un. || Prov. et fig., *Tirer d'un sac deux moutures*, Prendre double profit dans une même affaire. || TIRER, Ôter, faire sortir une personne de quelque endroit, l'éloigner de quelque chose. *On ne saurait le tirer de son cabinet, de ses livres.* || Fig., *On ne peut le tirer de là*, se dit en parlant D'un homme qui se tient attaché à une idée, et qui répond toujours la même chose. || Fig., *Tirer quelqu'un d'un mauvais pas*, Le dégager d'une affaire difficile, embarrassante, fâcheuse. || Fig., *Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière*, Le faire sortir d'un état misérable et bas. *Tirer quelqu'un de son obscurité.* || TIRER, avec le pron. pers. *Vous ne vous tirerez jamais de ce mauvais chemin.* || Prov., *Il se tirerait d'un puits*, se dit D'un homme qui vient de sortir heureusement d'un danger, d'un embarras très-grand; et, en général, D'un homme qui est ordinairement très-heureux ou très-habile. || TIRER, Délivrer, dégager quelqu'un. *Tirer quelqu'un de peine, d'erreur.* Avec le pron. pers. *Se tirer d'affaire, d'embarras.* || Absol., *S'en tirer, s'en bien tirer*, Sortir heureusement d'une maladie, d'une difficulté, d'un procès, d'une affaire fâcheuse. || *Se tirer du pair, se tirer de pair*, S'élever au-dessus de ses égaux. || TIRER, Étendre, allonger. || *Tirer l'or, tirer l'argent, etc.*, Les étendre, les allonger en fils déliés, afin de s'en servir ensuite à divers usages. *Tirer une corde, la tirer ferme*, La bander le plus qu'on peut. Neutr., *Cette corde tire*, Elle est bandée extrêmement ferme. || *Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton*, En faire sortir, en faire paraître le poil, en le tirant avec une espèce de carde. || *Tirer bien ses bas*, Les étendre bien sur la jambe, de manière qu'ils ne fassent point de plis. || *Tirer les rideaux*, Ouvrir ou fermer les rideaux. Fig., *Tirer le rideau sur quelque chose*; absol., *Tirer le rideau*, Ne plus parler, ne plus s'occuper l'esprit de quelque chose de fâcheux, de désagréable. || Prov. et fig., *Tirer la courroie*; absol., *Tirer*, Employer beaucoup d'économie pour soutenir une dépense jusqu'à une certaine époque. || Pop., *Tirer sa révérence à quelqu'un*, Le saluer. Fam., Saluer en s'en allant, s'en aller. Fig., Pour exprimer un refus. *Ce que vous me proposez ne me convient pas; je vous tire ma révérence.* || Fig., *Tirer une affaire en longueur*, En éloigner la conclusion. || TIRER, fig., Recueillir, percevoir,

obtenir, recevoir. *Tirer du profit. L'instruction, les leçons qu'on peut tirer de l'histoire.* || *Tirer de l'argent de quelqu'un*, Se faire donner de l'argent par quelqu'un, à force de sollicitations, de poursuites, etc. || *Tirer quelque grâce de quelqu'un*, En obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. || *Tirer promesse, tirer parole de quelqu'un*, Faire en sorte qu'il donne sa promesse, qu'il engage sa parole. || *Tirer un éclaircissement de quelqu'un*, Faire en sorte qu'il donne l'éclaircissement qu'on souhaite de lui. || *On ne saurait tirer un mot de lui, on ne peut rien tirer de lui*, se dit D'un homme qui ne veut point répondre sur quelque chose. *On ne peut parvenir à tirer la vérité de sa bouche*, se dit D'un accusé qui ne veut rien avouer. || *On ne saurait tirer raison de cet homme*, On ne peut obtenir de lui qu'il fasse ce qu'il doit. || *Tirer raison, tirer satisfaction d'une injure, d'une offense*, Faire réparer l'injure, l'offense. *Tirer vengeance*, Se venger. || *Tirer parti de quelqu'un, tirer parti de quelque chose*, En tirer des services, de l'avantage. || *Tirer vanité d'une chose*, En faire vanité; et, *Tirer avantage d'une chose*, La tourner, l'interpréter à son avantage. || *Tirer son origine, tirer sa source de*, Descendre, être issu, tenir son origine de. *Les généalogistes tirent l'origine de cet homme de telle maison*, Ils prétendent que cet homme descend de telle maison. || *Tirer des marchandises, des denrées d'un pays, d'une province, etc.*, Les faire venir de ce pays, etc. || Tirer, Extraire par voie de distillation ou autrement. *Tirer le suc des herbes, des viandes.* || Prov. et fig., *Il tire la quintessence de tout*, se dit D'un homme habile, adroit, qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui en tire tout l'avantage qu'elle peut procurer, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire. || Prov. et par exagérat., *Il tirerait de l'huile d'un mur*, se dit D'un homme qui sait tirer profit de tout. *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de tirer de l'argent de lui*, se dit D'un homme avare et tenace. || En arithm., *Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre*, Trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre. || Tirer, fig., Extraire, puiser, emprunter. *Il a tiré sa comédie d'une anecdote connue. Mots tirés du latin.* || *C'est de là que cette ville, que cette rivière tire son nom*, C'est à telle circonstance que cette ville, que cette rivière doit le nom qu'elle porte. || Tirer, Inférer, conclure. *De cela je tire une conséquence. Tirer un bon, un mauvais augure de quelque chose.* || Neutral., *Cette chose tire à conséquence*, On pourrait s'en autoriser, s'en prévaloir à l'avenir pour quelque chose de pareil. *Sans que cela puisse tirer à conséquence*, ou elliptiquement, *sans tirer à conséquence.* || *Tirer l'horoscope d'une personne*, Faire l'horoscope d'une personne suivant les règles et les principes de la fausse science appelée Astrologie judiciaire. *Tirer les cartes à quelqu'un*, Lui prédire sa destinée d'après l'arrangement fortuit des cartes que l'on consulte. || Tirer, Tracer. *Tirer une ligne, un plan sur du papier.* || *Tirer en ligne de compte*, Employer, comprendre dans un compte. Plus ordinairement, *Mettre en ligne de compte.* || Tirer, Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture. Vieux. || Tirer, Imprimer. *Tirer des feuilles, des estampes.* || *Tirer une copie, tirer la copie, tirer copie d'un acte, d'une lettre, d'un dessin, etc.*, Les copier. || Tirer, t. d'escrime. *Tirer des armes*, ou simplement, *Tirer*, Faire des armes. *Tirer* est neutre. || *Tirer une estocade, un coup d'estocade*, Porter, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes, ou contre qui on se bat véritablement. *Tirer* est actif. || Prov. et fig., *Tirer l'estocade, une estocade à quelqu'un*, Lui demander de l'argent à emprunter, quoiqu'on manque du pouvoir ou qu'on n'ait pas l'intention de le lui rendre. A vieilli comme le sens propre. || *Tirer sur le temps*, Tirer au moment où l'adversaire se prépare à tirer lui-même. Fig., Saisir prestement l'occasion de dire ou de faire quelque chose. || Tirer, neutr., Faire usage d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. *Tirer de l'arc, de l'arbalète. Tirer à poudre, à plomb, à balle.* || *Tirer au vol* ou *en volant*, Tirer sur un oiseau lorsqu'il vole. || *Tirer à l'oiseau*, Chercher à abattre un oiseau de bois placé au haut d'une perche. || Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un*, Dire des choses offensantes de quelqu'un; *Tirer à cartouche, à boulets rouges sur quelqu'un*, En dire les choses les plus offensantes; et, *Tirer sur quelqu'un à bout portant*, Lui dire en face les choses les plus dures. Ces phrases se prennent quelquefois dans un sens moins sérieux, en parlant D'épigrammes, de plaisanteries. || Prov. et fig., *Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens*, Vous attaquez ceux qui sont dans vos intérêts. || Tirer, dans le sens qui précède, verbe actif. *Tirer des flèches, des bombes. Tirer un feu d'artifice, des fusées, etc.* || *Tirer un oiseau, tirer un lièvre*, Tirer dessus. || Fig. et fam., *Pour lui parler, il faut le tirer au vol, le tirer en volant*, se dit D'un homme à qui il est difficile de parler, parce qu'il passe toujours avec précipitation. || Prov. et fig., *Tirer sa poudre aux moineaux*, Employer pour des bagatelles son crédit, ses amis, son argent, dont on aurait pu se servir plus utilement. || Fig., *Tirer une lettre de change*, Signer une sorte d'effet de commerce, une sorte de lettre par laquelle on charge un correspondant de payer la somme énoncée, à celui qui présentera cette lettre. *Tirer une lettre de change sur quelqu'un*, ou simplement, *Tirer sur quelqu'un.* || *Tirer par seconde de change, la première ne l'étant*, Faire la copie d'une première lettre de change qui a été envoyée à l'acceptation, et qui reste entre les mains d'un tiers, à la disposition du porteur de la seconde. || Tirer, neutre, se dit Des armes à feu, lorsqu'elles détonent, lorsqu'elles partent et font explosion. *Un fusil qui tire juste*, Qui ne fait point dévier la balle ou le plomb de la direction dans laquelle on a voulu les lancer. || Tirer, se dit Des choses qu'on remet à la décision du sort; il est neutre. *On les fit tirer au sort.* || Prendre au sort, au hasard; il est actif. *Tirer les billets, les numéros d'une loterie.* || *Tirer une loterie*, Tirer les billets, les numéros d'une loterie, pour savoir à qui le sort fera échoir les lots. || *Tirer le gâteau des Rois*, ou simplement, *Tirer les Rois*, Distribuer les parts du gâteau, pour voir à qui la fève écherra. || Au jeu, *Tirer à qui fera*, À qui commencera, à qui donnera les cartes. || Tirer, neutre, Aller, s'acheminer. *Tirons de ce côté.* Fam. || *Tirer de long*, S'esquiver, s'enfuir; Apporter des délais dans une affaire. || *Tirer au large*, S'enfuir. || *Tirez, tirez.* Terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien. || *Tirer à sa fin*, Être bien près de finir, d'être terminé. || *Ce malade tire à sa fin, à la fin*, Il approche de la mort. || Tirer, neutre, avec la préposition *sur*, Avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Se dit principalement Du rapport que les couleurs ont ensemble. *Cette pierre tire sur le vert.* || Tiré, ée. participe. || *Un visage tiré*, Un visage abattu, maigri. || Prov., *Ils en sont aux couteaux tirés, à couteaux tirés*, Ils sont ennemis déclarés. || Tiré, subst., Chasse au fusil. *Le roi fit hier un beau tiré.*

TIRET. s. m. Petit morceau de parchemin coupé

en long et tortillé, servant à enfiler et à attacher des papiers ensemble. || Petit trait horizontal qu'on fait au bout de la ligne, quand un mot n'est pas fini, ou dont on se sert pour joindre certains mots, qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme *Tout-puissant*, *Belles-lettres*, *etc.* Les grammairiens disent plus ordinairement *Trait d'union*, et les imprimeurs *Division*.

TIRETAINE. s. f. Droguet, drap tissu grossièrement, moitié laine, moitié fil.

TIRE-TÊTE. s. m. Instrument de chirurgie qui sert à tirer la tête d'un enfant mort dans la matrice, lorsque des accouchements difficiles l'exigent, ou que la tête séparée du corps est restée dans la matrice.

TIREUR. s. m. Celui qui tire. *Tireur d'or*, Ouvrier dont le métier est de tirer l'or en fils déliés. *Tireur d'armes*, Celui dont la profession est de montrer à faire des armes. Ce dernier est vieux. || *Tireuse de cartes*, Prétendue devineresse qui prédit aux personnes ce qui doit leur arriver, d'après les diverses combinaisons des cartes à jouer. || TIREUR, absol., Chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. || Tout homme qui chasse au fusil. || Soldats envoyés pour faire une ou plusieurs décharges d'armes à feu. || TIREUR, en t. de commerce et de banque, Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un.

TIROIR. s. m. Petite caisse ou layette emboîtée dans une armoire, dans une table, dans un comptoir, dans une commode, et qui se tire par le moyen d'un bouton, d'un anneau, d'une clef. *Ouvrir, fermer un tiroir.* || Fig., *Pièce à tiroir*, Pièce de théâtre dont les scènes, quoique réunies par un lien commun, souvent très-léger, ne tiennent pas l'une à l'autre, et ne forment point une action. || TIROIR, fig. et fam., parmi les militaires, Le second rang d'une troupe formée sur trois rangs.

TIRONIEN, IENNE. adj. Il se dit Des caractères d'abréviation dont Tiron, affranchi de Cicéron, fut l'inventeur.

TISANE. s. f. (grec *ptisanè*, tisane.) Eau dans laquelle on a fait bouillir ou infuser de l'orge, de la réglisse ou autre substance, pour en composer une boisson médicamenteuse. *Tisane purgative*, Celle où l'on a mêlé quelque purgatif. || *Tisane de Champagne*, Espèce de vin de Champagne plus léger et moins spiritueux que le vin ordinaire du même terroir.

TISON. s. m. (lat. *titio*, tison.) Reste d'une bûche, d'un morceau de bois, dont une partie a été brûlée. || Fam., *Garder les tisons, être toujours sur les tisons, avoir toujours le nez sur les tisons*, se dit D'une personne qui est ordinairement auprès du feu. || Fig. et fam., *Cracher sur les tisons*, se dit Des vieilles gens qui sont toujours auprès du feu. || Prov. et fig., *Tison d'enfer*, se dit, par exagérat., d'Un méchant homme, d'une méchante femme, qui excite au mal par ses discours, par ses exemples. *Tison de la discorde, tison de discorde*, Caractère séditieux et funeste au repos de la société. *Tison de discorde*, se dit aussi d'Une chose qui est une matière de discorde, un sujet de longues dissensions.

TISONNÉ. adj. m. *Gris tisonné* ou *charbonné*, pour désigner Le poil d'un cheval sur lequel on observe des taches irrégulièrement éparses, comme si le poil eût été noirci dans ces endroits avec un tison.

TISONNER. v. n. Remuer les tisons sans besoin.

TISONNEUR, EUSE. s. Qui aime à tisonner.

TISONNIER. s. m. t. de forgeron, de maréchal ferrant, etc. Instrument de fer, étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

TISSAGE. s. m. (lat. *texere*, tisser.) Action de tisser, et L'ouvrage de celui qui tisse.

TISSER. v. a. Faire de la toile ou d'autres étoffes en croisant ou entrelaçant les fils dont elles doivent être composées. *Tisser du lin, etc.* Il ne se dit point au figuré. *Voyez* TISTRE. || TISSÉ, ÉE. participe.

TISSERAND. s. m. Ouvrier qui fait de la toile. || Ouvrier qui fait des étoffes de laine ou de soie. *Tisserand en drap, en soie.*

TISSERANDERIE. s. f. Profession de ceux qui tissent, ou qui vendent les ouvrages faits par les tisserands.

TISSU. s. m. *Voyez* TISTRE.

TISSURE. s. f. Liaison de ce qui est tissu. || Fig., *La tissure d'un discours, d'un poème, etc.*, La disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poème. A vieilli ; on dit, *Tissu.*

TISSUTIER. s. m. Rubanier, ouvrier qui fait toutes sortes de tissus, de rubans, etc.

TISTRE. v. a., synonyme de *Tisser*. Il n'est plus en usage que dans les temps formés de *Tissu*, qui est son participe. || Fig., *C'est lui qui a tissu cette intrigue*, C'est lui qui l'a conduite, qui l'a menée. || TISSÉ, ÉE. participe. || TISSU, subst., Petit ouvrage tissu au métier. *Tissu de soie, d'or, de cheveux.* || Les étoffes tissues. *Les riches tissus de l'Inde.* || Par extens., Tissure, texture. *Le tissu de cette étoffe est lâche, est serré.* || TISSU, par analogie, en t. d'anat., Substances de nature diverse qui forment les différents organes de l'homme et des animaux, et qui résultent d'un entrelacement de fibres, d'une certaine liaison ou combinaison des parties élémentaires. *Tissu fibreux, cellulaire, Etc.* || TISSU, fig., en parlant D'ouvrages d'esprit, quelquefois Du discours ordinaire, Ordre, suite, enchaînement. *Le tissu de son discours, de son style est plein, serré. Cet ouvrage est un tissu de mensonges, de calomnies.* || En parlant Des actions. *Sa vie est un tissu de belles actions.*

TITAN. s. m. N'est guère usité qu'au pluriel. Nom des géants qui, selon la Fable, voulurent escalader le ciel et détrôner Jupiter.

TITHYMALE. s. m. (grec *tithymalos*, même signif.) t. de botan. Nom que l'on donne aux euphorbes indigènes, telles que l'épurge, l'ésule, etc.

TITILLATION. s. f. (lat. *titillare*, chatouiller.) (On prononce les L, mais sans les mouiller.) Légère agitation qui se remarque dans certains corps. || Chatouillement.

TITILLER. v. a. (On prononce les L, mais sans les mouiller.) Causer une légère agitation qui produit ce qu'on appelle Titillation, chatouiller. || TITILLÉ, ÉE. participe.

TITRE. s. m. (lat. *titulus*, titre.) Inscription qui fait connaître la matière d'un livre, et ordinairement le nom de l'auteur qui l'a composé, etc. Inscriptions placées au commencement des divisions d'un livre. *Juger un livre sur le titre.* || T. d'impr. *Le faux titre d'un livre*, Premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier. *Titre courant*, Ligne en petites capitales, qui est mise au haut des pages d'un livre, pour indiquer le sujet dont il traite. || TITRE, par ext., subdivision employée dans les codes de lois, dans les recueils de jurisprudence, etc. || TITRE, Petit trait que l'on met au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour marquer abréviation. Ainsi, pour écrire *Votre*, on écrit quelquefois *Vre*. || TITRE, Qualité honorable, nom de dignité. *Ce pair de France a le titre de duc, de marquis., etc.* || Qualification que l'on donne par honneur. *Votre*

Sainteté aux papes ; aux rois, Votre Majesté, etc. || Qualifications qu'on donne aux personnes, pour exprimer certaines relations. *Le titre de père, d'époux, d'ami, etc.* || TITRE, se dit aussi De certaines églises de Rome, ou des environs, dont les cardinaux prennent le nom. *Cardinal du titre de Sainte-Sabine.* || TITRE, Propriété d'une charge, d'un office. *Professeur en titre*, par opposition à Professeur suppléant ou agrégé; *Commis en titre*, Commis en pied, par opposition à Surnuméraire. *Etc.* || Fig. et fam., *C'est un fripon en titre d'office*, C'est un grand fripon. A vieilli. || TITRE, se dit De certaines professions qui ne peuvent être exercées qu'en vertu d'un brevet, d'un diplôme, etc. *Il a le titre de notaire, d'avocat, etc.* || TITRE, Acte, écrit, pièce authentique qui sert à établir un droit, une qualité. *Titres de noblesse.* || *Titre nouvel*, Acte par lequel un nouveau possesseur, un héritier s'oblige de payer la même rente ou redevance que devait celui qu'il représente. Nouvel engagement que l'on est en droit d'exiger du débiteur originaire, lorsque le temps de la prescription approche. || TITRE, Droit qu'on a de posséder, de demander, ou de faire quelque chose. *Il possède cette maison à titre d'achat. Possession vaut titre. Titre onéreux, lucratif, gratuit.* || *A juste titre*, Justement, avec raison. On dit de même, *A bon titre.* || TITRE, par ext., Capacité, services, qualités qui donnent droit à une chose. *Il a des titres à mon amitié, à mon estime.* || TITRE, t. de monnaie, Degré de fin de l'or ou de l'argent monnayé. *Cette monnaie n'est pas au titre légal.* || Il s'étend À la vaisselle et aux matières d'or et d'argent non fabriquées. *Cette vaisselle est à tel titre.* || À TITRE DE. loc. prépositive. En qualité, sous prétexte de. *A titre d'héritier.* || *A titre de grâce, à titre de dette*, Comme une grâce, comme une dette. || À TITRE D'OFFICE. loc. adv. En vertu de sa qualité, de sa charge.

TITRER. v. a. Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. Donner à une personne les prérogatives attachées à certains titres. || TITRÉ, ÉE. participe.

TITRIER. s. m. Ne se dit qu'en mauvaise part. Un falsificateur de titres, un fabricateur de faux titres. Peu usité.

TITUBATION. s. m. (lat. *titubare*, chanceler.) Action de chanceler. Il ne se dit guère que du mouvement de nutation de l'axe de la terre.

TITULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *titulus*, titre.) Qui a le titre et le droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en remplir la fonction. || Il se dit De quiconque est revêtu d'un titre, soit qu'il en remplisse, soit qu'il n'en remplisse pas la fonction. *Professeur, juré titulaire.* || Subst., dans le même sens. *Cette chaire a été supprimée depuis la mort du dernier titulaire.*

* TMÈSE. s. f. (grec *tmèsis*, division.) Division en deux d'un mot composé. Gramm.

TOAST. s. m. (mot anglais.) (On prononce et quelques-uns écrivent, *Toste.*) Proposition de boire à la santé de quelqu'un, à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement.

TOASTER. v. a. et n. *Voyez* TOSTER.

TOCANE. s. f. Vin nouveau de la mère goutte.

TOCSIN. s. m. (*onomatopée.*) Bruit d'une cloche qu'on tinte à coups pressés et redoublés pour donner l'alarme, pour avertir du feu, etc. || Dans quelques villes, *La cloche du tocsin*, ou simplement, *Le tocsin*, La cloche destinée à sonner le tocsin. || Fig., *Sonner le tocsin sur quelqu'un*, Exciter contre lui le public. || Fig., *Il a sonné le tocsin*, se dit D'un orateur, d'un écrivain dont les paroles sont propres à soulever, à enflammer la multitude.

TOGE. s. f. (lat. *toga*, toge.) t. d'antiq. Robe de laine fort longue, qui était le vêtement particulier des Romains, et qu'ils mettaient par-dessus la tunique.

TOI. pron. pers. *Voyez* TU.

TOILE. s. f. (lat. *tela*, toile.) Tissu de fils de lin, de chanvre ou de coton. *Toile fine, ronde, de ménage.* || Il se dit de Quelques autres tissus. *Toile de crin, d'amiante, métallique.* || *Toile de mai*, Toile qu'on enduit d'un emplâtre agglutinatif dans lequel il entre un peu de beurre, et une certaine quantité d'alcool affaibli, en place de térébenthine. || *Toile cirée*, Toile enduite d'une composition qui fait que l'eau ne la traverse pas. || Prov. et fig., *C'est la toile de Pénélope*, se dit D'une affaire qui recommence toujours, et ne finit point. || *Toile peinte*, Toile de coton peinte de diverses couleurs. Toile peinte aux Indes, ou à la manière des Indes, avec des couleurs solides et durables. || *Toile imprimée*, Toile peinte par impression. Toile préparée pour recevoir les couleurs du peintre. || *Les toiles d'un moulin à vent*, Les toiles tendues sur les ailes d'un moulin. || *Toile d'or, toile d'argent*, Certains tissus légers dont la trame est d'or ou d'argent, et la chaîne de soie. || *Toile d'araignée*, Tissu que font les araignées avec des fils qu'elles tirent de leur ventre et qu'elles tendent pour prendre des mouches. || TOILE, Rideau qui cache la scène, dans un théâtre. || TOILE, Tente. A vieilli. || TOILES, plur., t. de chasse, pièces de toile avec lesquelles on fait une enceinte en forme de parc, pour prendre des sangliers. || Grands filets que l'on tend pour prendre des biches, des chevreuils, etc. || Fam., *Il va se mettre dans les toiles*, Il va se coucher. || TOILES, plur., Rideaux qui descendent depuis le toit jusque sur la muraille d'un jeu de paume, et que l'on tire pour se mettre à l'abri du soleil.

TOILERIE. s. f. Marchandise de toile.

TOILETTE. s. f. Toile qu'on étend sur une table, pour mettre ce qui sert à l'ornement et à l'ajustement des hommes et des femmes. || *Toilette de point*, Point préparé pour servir de toilette. || TOILETTE, flambeaux, boîtes, flacons, etc., qui servent à une femme lorsqu'elle se pare. || *Dessus de toilette*, Pièce de velours, de damas, etc., bordée de dentelle ou de frange, avec laquelle on couvre tout ce qui est sur la toilette. || TOILETTE, Tout ce qui couvre et garnit le meuble devant lequel une femme se place, lorsqu'elle veut se parer. || Le meuble même qui est garni de ce qui sert à la parure d'une femme. || *Voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette*, La voir, l'entretenir pendant qu'elle se coiffe. || Fig. et fam., *Pilier de toilette*, Homme qui assiste assidûment à la toilette d'une ou de plusieurs femmes. A vieilli. || *Revendeuse à la toilette, marchande à la toilette*, Femme qui va porter dans les maisons des hardes, des étoffes, des bijoux à vendre. || TOILETTE, Détails de l'ajustement, action de se parer, de s'habiller, pour paraître en public, en société. *Une toilette soignée, recherchée.* || *Cabinet de toilette*, Petite chambre où l'on s'habille, où l'on se pare. || TOILETTE, Morceau de toile dont les marchands d'étoffe enveloppent leurs marchandises, et les tailleurs les habits qu'ils vont rendre.

TOILIER, IÈRE. s. Qui vend de la toile. *Marchand toilier.* || TOILIER, ouvrier qui fabrique de la toile.

TOISE. s. f. (ital. *tesa*, toise.) Mesure longue de six

pieds. || Prov., *On ne mesure pas les hommes à la toise,* C'est par leur degré de mérite qu'il faut les apprécier. || Prov. et fig., *Mesurer les autres à sa toise,* Les juger d'après soi, les comparer à soi. || Toise, Longueur de six pieds. || *Toise courante,* La mesure en longueur de quelque chose que ce soit, dont la hauteur ou la largeur est supposée partout la même. || *Toise carrée,* Surface carrée dont le côté est une toise. || *Toise cube,* Cube dont chaque face a une toise carrée. Par ext., Quantité de matière équivalente à celle qui est renfermée dans un corps cubique de six pieds.

TOISÉ. s. m. Mesurage à la toise. || En mathém., La science ou l'art de mesurer les surfaces et les solides, et d'exprimer leur étendue ou leur volume en parties de certaines unités convenues : par exemple, en toises ou en mètres carrés, s'il s'agit de surfaces ; cubes, s'il s'agit de volumes.

TOISER. v. a. Mesurer à la toise. || *Toiser un soldat,* Mesurer sa taille. || Fig. et fam., *Toiser quelqu'un, toiser un homme, son homme,* L'examiner avec attention pour apprécier son mérite, ou pour lui témoigner du dédain. || Toisé, ée. participe. || Fig. et pop., *Cette affaire est toisée,* se dit D'une affaire terminée. Le plus souvent, en mauvaise part, D'une affaire terminée désavantageusement. || Fig. et pop., *C'est un homme toisé,* C'est un homme dont la valeur est appréciée. En mauvaise part.

TOISEUR. s. m. Celui qui toise, dont la profession est de toiser.

TOISON. s. f. (lat. *tondere,* tondre.) La laine d'une brebis, d'un mouton. *Abattre, laver, éplucher les toisons.* || *La toison d'or,* La toison du bélier sur lequel les anciens poëtes feignent que Phryxus et Hellé passèrent la mer. || *La Toison d'or,* ou absolument, *La Toison,* Nom d'un ordre de chevalerie institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

TOIT. s. m. (lat. *tectum,* toit.) Partie supérieure des bâtiments, des maisons, qui sert à les couvrir et à les abriter. *Toit plat, en pointe, en ardoise, de tuile, de plomb.* || *Habiter sous le même toit,* Loger dans la même maison. || *Le toit paternel,* La maison paternelle. || Fig., *Un toit hospitalier, un toit protecteur,* Une maison où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge. *Un humble toit,* Une petite maison de peu d'apparence, une chaumière qu'habitent de pauvres gens. || Fig., d'après l'Évangile, *Publier, prêcher une chose sur les toits,* En parler publiquement, l'annoncer hautement. Fam., *Dire une chose sur les toits,* La répandre, la divulguer partout. || Toit, dans un jeu de paume, Les ais en forme de toit qui couvrent la galerie, le côté du dedans, et l'autre bout du jeu où est la grille. || Prov. et fig., *Servir quelqu'un sur les toits,* Lui faciliter les moyens de réussir dans ce qu'il souhaite, ou Lui donner occasion de paraître, de se faire valoir. || *Toit à cochons, à porcs,* La petite loge où l'on enferme ces animaux. || Fig. et fam., *C'est un toit à cochons,* se dit D'une chambre malpropre. || Toit, dans les mines, La partie de la roche qui couvre la mine ou le filon.

TOITURE. s. f. Ce qui compose le toit d'une maison, d'un bâtiment.

TÔLE. s. f. Fer battu et réduit en feuilles ou plaques minces, dont on fait des poêles et d'autres ouvrages.

TOLÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *tolerare,* supporter.) Qu'on peut tolérer, qu'on peut supporter.

*Tolérablement. adv. D'une manière supportable.

TOLÉRANCE. s. f. Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut empêcher, ou qu'on croit ne devoir pas empêcher. *Il ne jouit de cela que par tolérance.* || En matière de religion, *Tolérance théologique* et *Tolérance civile.* || *Tolérance théologique* ou *ecclésiastique* ou *religieuse,* La condescendance qu'on a les uns pour les autres, touchant certains points qui ne sont pas regardés comme essentiels à la religion. || *Tolérance civile,* La permission qu'un gouvernement accorde de pratiquer, dans l'État, d'autres religions que celles qui y sont établies, reconnues par les lois, pratiquées par le plus grand nombre des citoyens. || Tolérance, dans l'art du monnayage, Ce qu'on appelait autrefois Remède. *Voyez* Remède.

TOLÉRANT, ANTE. adj. Qui tolère. Il se dit principalement en Matière de religion. || Quelquefois D'un homme indulgent dans le commerce de la vie.

TOLÉRANTISME. s. m. En théologie, L'opinion de ceux qui étendent trop loin la tolérance théologique. || Par dénigrement, Système de ceux qui croient qu'on doit tolérer dans un État toutes sortes de religions.

TOLÉRER. v. a. Supporter, avoir de l'indulgence pour des abus ; supporter des choses qui d'elles-mêmes ne sont pas bien, ou que l'on croit n'être pas bien. *On tolère toutes sortes de religions dans ce pays-là. Tolérer les défauts de son prochain. Tolérer quelqu'un.* || Toléré, ée. participe.

TOLLÉ. (On prononce les L.) (Mot latin.) Fam., *Crier tollé sur quelqu'un, contre quelqu'un,* Crier afin d'exciter de l'indignation contre quelqu'un.

TOMAISON. s. m. (grec *tomos,* division.) t. d'impr. et de librairie. Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression, dans les ouvrages qui ont plusieurs tomes.

TOMAN. s. m. Somme de compte en usage dans la Perse, et qui vaut environ cinquante francs de notre monnaie.

TOMATE. s. f. Plante, espèce de morelle, autrement nommée *Pomme d'amour,* qui porte des fruits d'un rouge vif, auxquels on donne le même nom, et dont le suc légèrement acide sert à faire une certaine sauce.

TOMBAC. s. m. (On prononce le C.) Métal factice, composé de cuivre et de zinc.

TOMBANT, ANTE. adj. (grec *tumbos,* tombe.) Qui tombe. *Des cheveux tombants,* Des cheveux longs qui ne sont pas rattachés.

TOMBE. s. f. Grande table de pierre, de marbre, de cuivre, etc., dont on couvre une sépulture. || Tombe, Sépulcre. *Descendre dans la tombe,* Mourir.

TOMBEAU. s. m. Sépulcre, monument élevé à la mémoire d'un mort dans l'endroit où il est enterré. *Dresser, élever, violer, profaner un tombeau.* || *Cette famille a son tombeau en tel endroit,* On enterre ordinairement en tel endroit les morts de cette famille. || *Les tombeaux sont sacrés,* Il faut respecter le lieu où les morts sont enterrés. || Tombeau, fig., La mort. *Je vous serai fidèle jusqu'au tombeau.* Poétiquement, *L'horreur, la nuit du tombeau, etc.* || *Mettre, conduire, mener quelqu'un au tombeau,* Causer sa mort. || *Descendre au tombeau,* Mourir. *Tirer quelqu'un du tombeau,* Lui sauver la vie, le rendre à la vie. || *Suivre quelqu'un au tombeau,* Mourir peu de temps après lui. || Tombeau, en parlant Des choses, fig., Fin, destruction. *L'anarchie est le tombeau de la liberté.*

TOMBÉE. s. f. *A la tombée de la nuit,* Au moment où le jour tombe, où la nuit approche.

TOMBELIER. s. m. Charretier qui conduit un tombereau.

TOMBER. v. n. Être emporté, entraîné de haut

en bas par son propre poids. Il se dit Des personnes et des choses. *Tomber lourdement, à la renverse, de son haut, tout à plat. La pluie, la neige tombe.* Ordinairement à l'impers., *Il tombe de la pluie, de la neige.* || *Ce bâtiment, cet édifice tombe de vétusté, tombe en ruine,* Il est dans un tel état de vétusté, de délabrement, qu'il en tombe de temps en temps quelque partie. || *Tomber roide mort, tomber mort,* Mourir tout d'un coup en tombant. || *Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un,* S'y jeter, ou s'abaisser devant lui aux plus humbles supplications. || Fig. et fam., *Tomber sur ses pieds,* Se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même position qu'auparavant. On dit de même, *Il ne peut tomber que debout.* || Prov. et fig., *Tomber de son haut,* Être extrêmement surpris de quelque chose. *Les bras me tombèrent,* Ma surprise fut si grande, que je demeurai sans action. || Fig. et fam., *Cet homme est tombé les quatre fers en l'air,* Il est tombé à la renverse; fig., Il a été frappé d'étonnement. || Prov. et fig., *Tomber des nues,* Être extrêmement surpris, étonné. *Cet homme semble tomber des nues,* Il est embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. *Cet homme est tombé des nues,* Il n'est connu ni avoué de personne, ou Il est arrivé sans être attendu. || En parlant d'un ouvrage d'imagination, *Ce personnage, cet incident, ce dénoûment tombe des nues,* Il est mal amené, mal préparé. || Prov. et fig., *Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe,* Quand les affaires sont venues à un certain point, il faut nécessairement qu'elles éclatent. || Fig. et fam., *Ce mot, ce propos n'est pas tombé à terre,* On l'a remarqué; on l'a relevé. || Fig., *Laisser tomber ses paroles,* Parler nonchalamment. || Fig., *Laisser tomber sur quelqu'un un regard de pitié, etc.,* Le regarder avec pitié, etc. || *Tomber sur quelqu'un,* Se jeter, se précipiter, fondre sur lui, le charger, l'attaquer vigoureusement. || T. de fauconn., *L'oiseau a tombé sur la perdrix,* Il a fondu tout d'un coup sur elle. || Fig. et fam., *Tomber sur quelqu'un, lui tomber rudement sur le corps, tomber sur sa friperie,* Dire de quelqu'un des choses dures et désobligeantes, soit en sa présence, soit en son absence. || Fig. et fam., *Tomber sur un mets,* En manger avec avidité. || Fig. *Tomber sur un passage, etc.,* Le rencontrer par hasard dans un livre. || Fig., *Il est bien tombé,* Il a bien rencontré, le hasard l'a bien servi. || Fig. et fam., *Tomber sur les bras de quelqu'un,* Se trouver inopinément à sa charge. *Tomber sous la main de quelqu'un,* Se trouver sous sa dépendance, ou à portée de sa colère, de son ressentiment. || Fig. et fam., *Tomber sous la main,* se dit quelquefois Des choses qui se trouvent fortuitement, sans qu'on les cherche. || Fig., *Faire tomber les armes des mains,* Fléchir quelqu'un, l'apaiser. *Faire tomber la plume des mains,* Décourager quelqu'un, le dégoûter d'écrire, faire qu'il s'interrompe tandis qu'il écrit. || Tomber, s'applique, par ext., A différentes maladies ou affections maladives dont on est saisi, surpris. *Tomber en démence, en syncope, en léthargie.* || *Tomber malade,* Devenir malade. *Tomber d'épilepsie, du haut mal,* Avoir le mal caduc. *Tomber de faiblesse, tomber d'inanition,* Être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. *Tomber de sommeil,* Avoir un besoin extrême de dormir. || Fig., *Tomber dans la pauvreté, dans la misère, dans le malheur,* Devenir pauvre, malheureux. *Tomber dans le mépris,* Devenir un objet de mépris. *Tomber en disgrâce, tomber dans la disgrâce,* N'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur. || Fig. et fam., *Tomber dans la dévotion,* Devenir dévot. || Fig., *Tomber en faute, tomber dans le crime, dans le péché,* Commettre une faute, un crime, un péché. Absol., dans le langage de l'Écriture, *Tomber,* Pécher. Fig., dans le style de l'Écriture, *Tomber dans l'aveuglement, dans l'endurcissement,* Devenir insensible aux vérités de la religion. || *Tomber en désuétude,* Cesser d'être en usage. *Cela est tombé dans l'oubli,* On ne s'en souvient plus. || Fig., *Sa voix tombe,* Sa voix faiblit. *Laisser tomber sa voix.* || Tomber, fig., Dégénérer, descendre, se laisser aller à quelque chose de blâmable. *Cela tombe dans le burlesque, dans le galimatias, dans l'affectation.* || *Tomber dans le ridicule, dans quelque inconvénient,* Faire quelque action ridicule, faire quelque démarche qui a des suites fâcheuses. *Tomber dans l'erreur, dans la contradiction, en contradiction,* Se tromper, se contredire. || *Tomber à rien,* Se réduire à très-peu de chose. || *Cette dépense tombe en pure perte,* Elle ne produit rien. || *Cette maison est tombée en quenouille,* Il n'en reste que des filles. *Cette couronne, cette souveraineté tombe en quenouille,* Les filles en peuvent hériter au défaut des mâles. || *Tomber en putréfaction, en pourriture,* Se pourrir. || *Tomber en poussière,* Se réduire en poussière. Les chimistes disent, *Tomber en déliquescence, en déliquium.* || Tomber, fig., Déchoir de réputation, de crédit, perdre de sa vogue. *Ce livre, cet homme, cette mode commence à tomber.* || Succomber, périr, s'anéantir. *On vit ces empires tomber les uns après les autres.* || Tomber, Cesser, discontinuer. *Le jour tombe,* La nuit approche. || *Il faut laisser tomber cela,* Il faut, pour empêcher qu'on n'y fasse attention, n'y pas faire attention soi-même. || *Ces bruits commencent à tomber,* On parle moins de ce qui faisait le sujet de ces bruits. || Tomber, en parlant D'ouvrages dramatiques, Ne pas réussir. *Cette pièce est tombée à plat, tout à plat.* || *Cette pièce de théâtre est absolument tombée,* On ne la joue plus, on n'en fait fait plus aucun cas. *Ces études sont tombées,* On les néglige beaucoup aujourd'hui. *Son goût pour la musique est bien tombé,* S'est bien affaibli. || *C'est un homme qui tombe, un homme qui est tombé,* se dit D'un homme affaibli de corps et d'esprit. || Tomber, se dit, fig., De toute position fâcheuse ou périlleuse dans laquelle on se trouve jeté, engagé fortuitement ou malgré soi. *Tomber dans les fers, dans une embuscade. Il tomba au milieu de gens qui lui étaient inconnus.* || Prov. et fig., *Tomber de Charybde en Scylla,* En voulant éviter un mal, tomber dans un autre. || Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal,* Tomber d'un état fâcheux dans un pire. || Tomber, fig., Échoir. *Cela est tombé dans son lot.* || *Ce document, cet écrit, etc., est tombé entre mes mains, le hasard l'a fait tomber entre mes mains,* C'est à une circonstance fortuite que je dois la possession, la connaissance de ce document, de cet écrit, etc. || *Faire tomber la conversation sur quelque sujet,* L'y amener. || *Le soupçon tomba sur lui,* Se porta sur lui. || *Cela m'est tombé dans l'esprit,* Cela m'est venu tout d'un coup dans l'esprit. *Cela ne peut tomber que dans l'esprit, que dans la tête d'un fou,* Il n'y a qu'un fou qui puisse imaginer pareille chose. *Etc.* || *Les biens de cette maison sont tombés dans telle autre par un mariage,* Ils y sont passés. || *Le sort tomba sur lui,* Ce fut lui que le sort désigna. || Tomber, sert à marquer Jonction, coïncidence, rapport, tant au sens physique qu'au sens moral. ||

Ce chemin tombe dans tel autre, cette rivière tombe dans telle autre, Ce chemin aboutit à tel autre, cette rivière se décharge dans telle autre. || *Cette fête tombe au jeudi*, Elle arrive, on la chôme un jeudi. || *Faire tomber les pages les unes sur les autres en imprimant*, Faire que les pages imprimées sur l'un des côtés d'une feuille, répondent exactement à celles qui sont imprimées sur l'autre côté. || *Tomber d'accord avec quelqu'un*, Convenir avec lui; et simplement, *Tomber d'accord*, Avouer, convenir que. || *Tomber dans le sens, tomber dans le sentiment de quelqu'un*, Être de même avis que lui, se rendre à son avis. || *Cela ne tombe pas sous le sens*, se dit D'une chose qui paraît absurde, qui blesse le sens commun. *Cela tombe sous le sens, sous les sens*, se dit D'une chose claire, évidente. || Tomber, Être pendant. *Ses cheveux lui tombent sur les épaules.* || Tombé, ée. participe. || *Un auteur tombé*, Un auteur dramatique dont la pièce a été sifflée.

TOMBEREAU. s. m. Charrette entourée d'ais, servant à porter de la boue, du sable, des pierres, etc. || Ce qui est contenu dans un tombereau.

TOME. s. m. (grec *tomos*, division.) Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. || Quelquefois simplement, Volume. *Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un tome.* || Fig. et fam., *Faire le second tome de quelqu'un*, Lui ressembler en quelque chose. Ne se prend guère qu'en mauvaise part.

TOMENTEUX, EUSE. adj. (lat. *tomentum*, substance pulpeuse.) t. de botan. Qui est couvert de poils courts et serrés de manière à offrir l'apparence du drap ou du velours.

TON. (lat. *tuus*, ton.) adj. possessif masc. qui répond au pron. pers. *Tu, toi, te. Ton Dieu.* Il se joint, par euphonie, avec les subst. et les adj. fém. qui commencent par une voyelle ou par une H sans aspiration. *Ton épée. Ton habileté.* || Fém. *Ta. Ta femme.* || *Tes.* plur. masc. et fém. *Tes parents. Tes affaires.*

TON. s. m. (grec *tonos*, ton.) Degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou de quelque autre son. *Ton de voix, aigre, doux, haut, bas.* || Par extens., Manière de parler, non-seulement par rapport au son de la voix, mais relativement à la nature des discours. *Parler d'un ton de maître, d'un ton ferme, hautain, railleur, amical, tranchant.* || Fig. et fam., *Parler à quelqu'un du bon ton, d'un bon ton*, Lui parler d'une manière propre à le persuader, à lui imposer. || Fig. et fam., *Le prendre sur un ton, sur un certain ton*, Prendre de certaines manières, avoir une certaine conduite, un certain procédé, un certain langage. || Fig. et fam., *Faire baisser le ton à quelqu'un*, L'obliger à rabattre des airs de supériorité qu'il se donne, à parler d'un ton moins impérieux ou moins emporté. || Fig. et fam., *Changer de ton*, Changer de conduite, de manières, de langage. || Fig. et fam., *Prendre un ton*, Prendre des airs, affecter une sorte de supériorité. || *Le bon ton*, Le caractère propre au langage et aux manières du monde poli, élégant. Dans le sens contraire : *Un homme, un propos de mauvais ton.* Dans des sens analogues : *Le ton de la ville, de la cour, des halles. Etc.* || Ton, en parlant Des ouvrages d'esprit, Caractère, genre de style. *Le ton de cet ouvrage est soutenu, oratoire, pathétique.* || Ton, en musique, Intervalle entre deux notes consécutives de la gamme, excepté du *mi* au *fa*, et du *si* à l'*ut*. || *Demi-ton*, ou *Semi-ton*, La moitié d'un ton, ou à peu près. *Il y a un demi-ton du* mi *au* fa, *et un autre du* si *à l'*ut. || Ton, Gamme que l'on adopte pour un air, pour un morceau de musique, et qui prend son nom de la note où elle commence. *Ton d'ut, de ré, de mi, etc.*, Le ton dont la note principale, appelée *Tonique*, est l'ut, le ré, etc. *Ton d'*ut, *mode majeur. Ton de* la, *mode mineur.* || *Ton majeur*, Celui dans lequel la tierce est composée de deux tons. *Ton mineur*, Celui dans lequel la tierce est composée d'un ton et d'un demi-ton. || Ton, se dit De la musique d'église. *Les tons du plain-chant se divisent en tons authentiques et tons plagaux.* || *Donner le ton*, Marquer en chantant, ou en touchant un instrument, le ton sur lequel un morceau doit être chanté ou joué. || Fig., *Donner le ton*, Exercer sur les autres une influence qui les oblige, qui les amène à dire ou à faire les mêmes choses que soi, et de la même manière. || Fig. et fam., *Je le ferai bien chanter sur un autre ton*, Je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. || Prov. et fig., *C'est le ton qui fait la musique*, C'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit. || Ton, Degré d'élévation du son des instruments. *Son violon était monté sur ce ton-là.* || Fig., *Sa maison est montée sur ce ton-là*, Telle est la manière dont on y vit, dont les dépenses y sont réglées, etc. || Fig., *Se mettre au ton de quelqu'un*, Se conformer à lui pour les idées, le langage, les goûts. || Ton, en t. de peint., Teintes, suivant leur différente nature et leur différent degré de force ou d'éclat. *Tons obscurs, clairs, chauds, vigoureux, faux, blafards.* || Ton, en t. de médecine, État de tension, d'élasticité ou de fermeté naturel aux différents organes du corps.

TONARION. s. m. (Mot grec.) t. d'antiq. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

*Tonca, Tonka. s. m. Espèce de fève qui sert à aromatiser le tabac.

TONDAISON. s. f. *Voyez* Tonte.

TONDEUR, EUSE. s. (lat. *tondere*, tondre.) Qui tond.

TONDRE. v. a. (*Je tonds, tu tonds, il tond; nous tondons, etc. Je tondais. J'ai tondu. Je tondis. Je tondrai. Tonds, tondez, etc.*) Couper la laine ou le poil aux bêtes. || Fig. et fam., *Tondre la brebis de trop près*, Mettre des impôts trop lourds sur le peuple. || Fig. et fam., *Se laisser tondre la laine sur le dos*, Supporter patiemment des injustices, des vexations, des exactions. || *Tondre les draps, les feutres, etc.*, En couper les poils de manière à les rendre plus unis et plus ras. || *Tondre une palissade*, La rendre unie en coupant les feuilles et les branches qui débordent. || *Les brebis ont tondu entièrement ce pré*, Elles en ont brouté toute l'herbe. || Tondre, fam., en parlant Des personnes, Couper les cheveux de près avec des ciseaux. || Pop. et par forme de serment, *Je veux être tondu, je veux qu'on me tonde, si je fais telle chose*, Je ne la ferai pas. || Prov. et fig., *Il tondrait sur un œuf*, se dit D'un avare qui veut épargner sur les plus petites choses. || Tondu, ue. participe. || Prov. et fig., *Il n'y avait que trois tondus et un pelé*, se dit D'une réunion peu nombreuse, où il n'y avait que des gens de peu de considération. *Tondu* est subst. || Prov. et fig., *A brebis tondue Dieu mesure le vent*, Dieu ne nous envoie pas plus d'afflictions que nous n'en pouvons supporter.

TONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *tonicos*, tonique.) t. de médec. Il se dit Du mouvement de contraction insensible des fibres du corps vivant, qui leur donne successivement différents degrés de tension. || Des remèdes qui augmentent graduellement l'activité de nos organes, de nos tissus. || Subst. masc. *On a ordonné à ce malade les toniques.* || Tonique, en t. de

musique, Note principale ou fondamentale d'un ton, d'un mode. || Subst. fém. *La tonique et la dominante.*

TONLIEU. s. m. Droit qui se payait pour les places où l'on étalait dans un marché.

TONNAGE. s. m. (lat. *tina*, vase.) Capacité d'un navire, d'un bateau. || *Droit de tonnage*, Droit que paye un navire en raison de sa capacité.

TONNANT, ANTE. adj. (lat. *tonare*, tonner.) Qui tonne. || Fig., *Une voix tonnante*, Une voix forte et éclatante. || Poétiq., *L'airain tonnant*, Le canon.

TONNE. s. f. (lat. *tina*, vase.) Vaisseau de bois à deux fonds, en forme de muid, qui est plus grand et plus renflé par le milieu que le tonneau. || *Tonne d'or*, suivant la manière de compter de Hollande et de quelques autres pays, se dit d'Une certaine somme d'argent. Elle est de cent mille florins en Hollande, et de cent mille thalers en Allemagne. || Fig., *Cette affaire a coûté des tonnes d'or*, Elle a coûté beaucoup. *Il a épousé des tonnes d'or*, Il a fait un riche mariage.

TONNEAU. s. m. Grand vaisseau de bois, de forme à peu près cylindrique, fait pour mettre des liquides ou pour enfermer des marchandises. *Boire sur le cul d'un tonneau. Enfoncer, défoncer un tonneau. Mettre un tonneau en perce.* || La liqueur contenue dans le tonneau. || Fig. et fam., *C'est un tonneau*, se dit quelquefois D'un ivrogne, d'un homme habitué à boire excessivement. || Tonneau, Mesure qui tient deux, trois, ou quatre muids de vin, de cidre, etc., plus ou moins, selon la différence des lieux. || Tonneau, en t. de marine, Le poids de deux mille livres, ou L'espace de quarante pieds cubes. *Un bâtiment de cent, de deux cents tonneaux.* || Tonneau, Jeu; machine de bois, à peu près de la hauteur d'un tonneau et percée au-dessus de plusieurs ouvertures, dans lesquelles on cherche à jeter de loin des petits palets de cuivre, pour gagner un certain nombre de points.

TONNELER. v. a. t. de chasse. Prendre à la tonnelle. || Tonnelé, ée. participe.

TONNELET. s. m. Diminutif. Petit baril destiné à contenir du vin, de l'eau-de-vie, ou quelque autre boisson.

TONNELEUR. s. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER. s. m. Artisan qui fait et qui raccommode des tonneaux.

TONNELLE. s. f. Berceau de treillage couvert de verdure. || En archit., Construction, voûte en plein cintre.

TONNELLE. s. f. t. de chasse. Espèce de filet à prendre des perdrix.

TONNELLERIE. s. f. Profession du tonnelier. || Lieu où l'on fabrique des tonneaux.

TONNER. v. n. (lat. *tonare*, tonner.) Il se dit Du bruit causé par le tonnerre. || Prov., *C'est un bruit si grand, qu'on n'entendrait pas Dieu tonner*, se dit en parlant D'un très-grand bruit, d'un bruit qui assourdit. || Tonner, se dit, par extens. et poétiq., D'un grand bruit qui imite celui du tonnerre. *L'airain tonne.* || Tonner, fig., Parler contre quelqu'un ou contre quelque chose, avec beaucoup de force et de véhémence. *Ce prédicateur a tonné contre l'ambition, etc.*

TONNERRE. s. m. Bruit éclatant causé par l'explosion des nuées électriques. || La foudre. *Le feu du tonnerre.* || Prov. et fig., *Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas*, Des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet. || Fig., *C'est un tonnerre, c'est une voix de tonnerre*, se dit D'un homme dont la voix est très-forte et très-éclatante. || Fig., *Ce fut un coup de tonnerre pour lui*, se dit D'un événement imprévu et fatal, qui a frappé quelqu'un tout à coup. || Poétiq., *Le séjour, la région du tonnerre*, Le ciel, la région supérieure de l'atmosphère. *Le maître du tonnerre*, Jupiter. *L'oiseau qui porte le tonnerre*, L'aigle, qui était l'oiseau de Jupiter. || Tonnerre, Endroit du canon d'un fusil, d'un pistolet, où se met la charge.

TONNES. s. f. pl. t. d'hist. nat. Genre de coquilles univalves de forme arrondie.

TONSURE. s. f. (lat. *tondere*, tondre.) Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque introduit un homme dans l'état ecclésiastique, et lui donne le premier degré de la cléricature, en lui coupant une partie des cheveux. || *Prendre la tonsure*, Entrer dans l'état ecclésiastique. || Prov. et fig., *Un docteur à simple tonsure*, Un docteur qui n'est pas fort habile. || Tonsure, Couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc., en leur rasant des cheveux.

TONSURER. v. a. Donner la tonsure. || Tonsuré, ée. participe. || Subst. *Un tonsuré.*

TONTE. s. f. L'action de tondre, et La laine qu'on retire en tondant un troupeau. || Temps où l'on tond les troupeaux.

TONTINE. s. f. Rentes viagères avec droit d'accroissement pour les survivants. *Avoir des actions à la tontine.*

TONTINIER, IÈRE. s. Qui a des rentes de tontine.

TONTISSE. adj. f. Il se dit De l'espèce de bourre qui tombe des draps lorsqu'on les tond. *Bourre tontisse*, ou *Tonture.* || Subst., Tenture faite en toile, sur laquelle on a appliqué des tontures de drap pour figurer différents dessins. || *Papier-tontisse*, Papier de tenture fait de la même manière.

TONTURE. s. f. Poil que l'on tond sur les draps. Branches et feuilles que l'on coupe, que l'on taille aux palissades, aux bordures de buis, etc.

TOPAZE. s. f. (grec *topazion*, topaze.) Pierre précieuse, transparente, brillante, de couleur jaune.

TÔPER. v. n. (espagn. *topar*, heurter.) t. de jeu de dés. Consentir à aller d'autant que met au jeu celui contre qui on joue. || Elliptiq., *Tope*, Je tope, ou j'accepte votre offre. *L'un des joueurs ayant dit, Masse dix pistoles, l'autre a dit, Tope.* On dit aussi, *Tope et tingue*, Je tope et je tiens. || *Tope et tingue*, Nom d'une sorte de jeu de dés. || Tôper, fig. et fam., Consentir à une offre, adhérer à une proposition. *Je tope à cela*, ou absolument, *Tope.*

TOPINAMBOUR. s. m. Plante à fleurs radiées, qui pousse des racines garnies d'une multitude de tubercules dont la peau est brune et la chair blanche. On donne le même nom à ces tubercules, qui sont bons à manger.

TOPIQUE adj. des 2 genres. (grec *topicos*, topique.) t. de médec. *Remède topique*, Médicament qu'on applique à l'extérieur, comme les cataplasmes, les emplâtres, etc. || Subst. masc. *C'est un excellent topique.*

TOPIQUES. s. m. pl. Traité sur les lieux communs d'où l'on tire des arguments. Ne se dit qu'en parlant Des rhéteurs de l'antiquité.

TOPOGRAPHIE. s. f. (grec *topos*, lieu, *graphè*, description.) Description détaillée d'un lieu, d'un canton particulier; à la différence de Géographie, qui est la description générale de la terre, d'un royaume, ou d'une province.

TOPOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la topographie.

TOQUE. s. f. (ital. *tocco*, toque.) Chapeau à pe-

tits bords, couvert de velours, de satin, etc., plat par dessus, et plissé tout autour.

TOQUER. v. a. (ital. *toccare*, toucher.) (Vieux mot.) Toucher, frapper. Prov., *Qui toque l'un, toque l'autre*, Qui offense l'un, offense l'autre. || TOQUÉ, ÉE. participe.

TOQUET. s. m. (ital. *tocco*, toque.) Coiffure, bonnet qui, dans certains pays, est à l'usage des femmes du menu peuple et des paysannes. || Bonnet que portaient les enfants.

TORCHE. s. f. (ital. *torcia*, torche.) Flambeau grossier fait de résine ou de cire, et consistant quelquefois en un bâton de sapin ou de quelque autre bois résineux entouré de cire et de mèche. *Allumer les torches. Torches funéraires.* Fig., *Les torches de la Discorde.*

TORCHE-CUL. s. m. (lat. *tergere*, torcher, *culus*, cul.) Linge, papier, ou autre chose, dont on s'essuie le derrière après qu'on a été à la garde-robe. Il est bas. || Fig. et très-fam., Écrit fort méprisable.

TORCHE-NEZ. s. m. (lat. —*nasus*, nez.) t. de manége. Corde ou ficelle dans laquelle on passe et on engage la lèvre antérieure du cheval, et que l'on serre ensuite avec un morceau de bois. Plus ordin., *Serre-nez.*

TORCHER. v. a. Essuyer, frotter pour ôter l'ordure. || Prov., fig. et pop., *Il n'a qu'à s'en torcher le bec*, se dit Pour exprimer qu'un homme n'aura pas ce qu'il désire. || Fig. et pop., *Cela est mal torché, est torché à la diable*, se dit De tout ouvrage fait grossièrement. || Fig. et pop., *Torcher quelqu'un*, Le battre. *Il se fera torcher.* || TORCHÉ, ÉE. participe.

TORCHÈRE. s. f. (ital. *torcia*, torche.) Flambeau grossier, vase de fer et à jour, placé à l'extrémité d'un long manche, dans lequel on met des matières combustibles destinées à donner de la lumière. || Candélabres qui portent des flambeaux, des girandoles, des bougies, et qui servent à éclairer les vestibules, les escaliers, les salles des palais et des grandes maisons.

TORCHIS. s. m. (lat. *torquere*, rouler.) Mortier composé de terre grasse et de paille ou de foin coupé, qu'on emploie pour certaines constructions.

TORCHON. s. m. (lat. *tergere*, essuyer.) Serviette de grosse toile, dont on se sert pour torcher, pour essuyer la vaisselle, la batterie de cuisine, les meubles, etc.

TORDAGE. s. m. (lat. *torquere*, tordre.) Action de tordre, façon qu'on donne à la soie, en doublant les fils sur les moulinets.

TORDRE. v. a. (*Je tords, tu tords, il tord; nous tordons, etc. Je tordais. J'ai tordu. Je tordis. Je tordrai. Tords, tordez, etc.*) Tourner un corps long et flexible par ses deux extrémités en sens contraire, ou par l'une des deux, l'autre étant fixe. *Tordre du fil, un lien, des cordes, du linge, une branche.* Avec le pron. pers. *Cette branche s'est tordue.* || *Tordre le cou*, Faire mourir en tournant le cou et en disloquant les vertèbres. || *Tordre les bras à quelqu'un*, Les lui tourner violemment et de manière à lui faire mal. On dit de même, *Se tordre les mains.* || *Tordre le cou, la bouche*, Tourner le cou, la bouche de travers. || Prov. et pop., *Ne faire que tordre et avaler*, Manger trop avidement, et avaler presque sans mâcher. || Fig., *Tordre une loi, un passage, etc.*, Détourner une loi, un passage, etc., de son sens naturel, pour lui en donner un différent plus convenable aux vues de celui qui l'emploie. *Tordre le sens d'un auteur, d'un passage*, Lui donner une interprétation fausse et forcée. || TORDU, UE. participe.

TORE. s. m. (grec *toreuô*, ciseler.) t. d'archit. Moulure ronde, faisant ordinairement partie de la base des colonnes, ou placée à l'extrémité du fût d'une colonne ou d'un piédestal circulaire.

TORÉADOR. s. m. (Mot espagnol.) Cavalier qui combat les taureaux, dans les courses publiques.

TORMENTILLE. s. f. (lat. *tormentum*, tortillement.) t. de botan. Plante de la famille des Rosacées, qui croît dans les bois et dans les lieux ombragés, et dont la racine est astringente.

TORON. s. m. Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde, d'un câble. || TORON, en t. d'archit., Gros tore à l'extrémité d'une surface droite.

TORPEUR. s. f. (lat. *torpor*, engourdissement.) Engourdissement, pesanteur insolite qui rend presque incapable de sentir et de se mouvoir. || Fig., État de l'âme qui cause son inaction. *Les esprits étaient dans la torpeur.*

TORPILLE. s. f. (lat. *torpedo*, torpille.) t. d'hist. nat. Poisson du genre des Raies, qui a la propriété de donner une commotion électrique d'où résulte l'engourdissement de la main de celui qui le touche, soit immédiatement, soit avec un bâton.

TORQUET. s. m. Pop., *Donner un torquet, donner le torquet*, Tromper quelqu'un, lui dire une chose contraire à ce qu'on pense, pour lui donner le change. *Donner dans le torquet*, Donner dans le panneau, se laisser duper. Vieux.

TORQUETTE. s. f. Certaine quantité de marée arrangée dans de la paille, pour l'envoyer à une distance plus ou moins éloignée.

TORRÉFACTION. s. f. (lat. *torrefacere*, rôtir.) t. didactique. Action de torréfier.

TORRÉFIER. v. a. t. didactique. Griller, rôtir des substances végétales ou animales. || TORRÉFIÉ, ÉE. part.

TORRENT. s. m. (lat. *torrens*, torrent.) Courant d'eau rapide, qui ordinairement est produit par des orages ou des fontes de neige, et qui ne dure que peu de temps. || TORRENT, se dit fig. de Certaines choses par rapport à leur abondance, ou à leur impétuosité, ou à l'une et l'autre ensemble. *Un torrent de paroles, d'injures, de larmes, d'éloquence. Céder, s'opposer au torrent.* On dit dans un sens analogue, *Cette multitude de barbares se précipita comme un torrent vers les contrées méridionales.*

TORRIDE. adj. f. (lat. *torridus*, brûlant.) Brûlant, excessivement chaud. *Zone torride*, La portion de la terre ou du ciel qui est entre les deux tropiques.

TORS, ORSE. adj. (lat. *torquere*, tordre.) Qui est tordu, ou qui paraît l'être. *Soie torse. Jambes torses.* On dit pop. *Torte*, au fém., De ce qui est contourné, difforme. *Jambes tortes.* || Fig. et fam., *Un cou tors*, Un hypocrite.

TORSADE. s. f. t. de passementier. Frange tordue en spirale, qu'on emploie pour orner les tentures, les rideaux et les draperies. || Ornements d'or ou d'argent tordus en forme de petits rouleaux, qui servent de marque distinctive pour les épaulettes des grades supérieurs.

TORSE. s. m. t. de sculpt. Figure tronquée, qui n'a qu'un corps sans tête, ou sans bras, ou sans jambes. || Tronc, buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. *Cet homme a le torse trop court.*

TORSION. s. f. Action de tordre, État de ce qui est tordu. Surtout dans le langage didactique.

TORT. s. m. Ce qui est opposé à la justice et à la raison. *Reconnaître, réparer ses torts.* || *Mettre quelqu'un dans son tort*, Lui faire une offre, une proposition qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est

déraisonnable ou injuste; avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. || Prov., *Le mort a toujours tort*, Un homme mort ne pouvant plus se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. *Les absents ont tort.* || Tort, Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. *Réparer le tort qu'on a fait.* || À TORT. loc. adv. Sans raison, injustement. || À TORT ET À TRAVERS. loc. adv. Sans considération, sans discernement. || À TORT ET À DROIT. loc. adv. Sans examiner si la chose est juste ou injuste. || À TORT OU À DROIT, À TORT OU À RAISON. loc. adverbiales. Avec droit ou sans droit, avec ou sans raison valable.

TORTE. adj. f. *Voyez* Tors.

TORTELLE. s. f. Plante. *Voyez* Vélar.

TORTICOLIS. s. m. (lat. *tortum*, tors, *collum*, cou.) Rhumatisme, qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur. || Qui porte le cou de travers. *Cette attaque d'apoplexie l'a rendu torticolis.* Il est adj. || Se dit, fig. et fam., Des faux dévots. *Ne vous fiez pas à ces torticolis.* Il est subst.

TORTILLAGE. s. m. (lat. *tortilis*, tortueux.) Façon de s'exprimer confuse et embarrassée. Très-fam.

TORTILLE. s. f. Petites allées, étroites et tortueuses, qu'on pratique dans un bois, dans les taillis d'un jardin ou d'un parc, pour s'y promener à l'ombre. *Cette tortille est sombre et fraîche.* Quelques-uns disent aussi, *Tortillère.*

TORTILLEMENT. s. m. Action de tortiller, État d'une chose tortillée. || Tortillement, fig. et fam., Petits détours, petites finesses qu'on cherche dans les affaires.

TORTILLER. v. a. Tordre à plusieurs tours. En parlant Des choses faciles à plier, comme le papier, la filasse, le ruban, etc. || Il se dit, avec le pron. pers., Des serpents et des vers qui se tordent, qui se replient sur eux-mêmes en plusieurs façons. || Fig. et fam., Chercher des détours, des subterfuges. Il est neutre. || Fam. et par plaisanterie, *Tortiller des hanches*, Marcher avec un mouvement, un balancement trop marqué des hanches. || Tortillé, ée. participe.

TORTILLÈRE. s. f. *Voyez* Tortille.

TORTILLON. s. m. Coiffure d'une fille du bas peuple. Par extens., Une petite servante prise au village. Vieux mot.

TORTIONNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *torquere*, vexer.) t. de jurispr. Inique et violent. *Emprisonnement, exécution, saisie, etc., tortionnaire.*

TORTIS. s. m. (lat. *tortus*, tors.) Assemblage de plusieurs fils de chanvre, etc., tordus ensemble. || Tortis, Couronne ou guirlande de fleurs. Vieux. || En t. de blason, Fil de perles qui entoure la couronne des barons.

TORTU, UE. adj. Qui n'est pas droit, qui est de travers. *Homme, arbre, sentier tortu.* || Fam., *Le bois tortu*, La vigne. || Fig. et fam., *Avoir l'esprit tortu*, Manquer de justesse dans l'esprit, voir les choses autrement qu'elles ne sont. *Faire des raisonnements tortus.*

TORTUE. s. f. (lat. *testudo*, tortue.) Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont tout le corps, à la réserve de la tête, des pieds et de la queue, est couvert d'une grande enveloppe dure et le plus souvent garnie d'écailles. *Tortue de mer, de rivière, de terre. Écaille, œufs, chair, bouillon de tortue.* || Fam., *A pas de tortue*, Lentement. || Tortue, chez les Romains, Espèce d'abri ou de toit que les soldats formaient en tenant leurs boucliers au-dessus de leur tête, et en les serrant les uns contre les autres, pour être à couvert des traits de l'ennemi en approchant du pied des murailles d'une ville assiégée. || Machine de guerre montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer de même jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée.

TORTUER. v. a. (lat. *tortuosus*, tortueux.) Rendre tortu. || Avec le pron. pers. *Se tortuer.* || Tortué, ée. participe.

TORTUEUSEMENT. adv. D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE. adj. Qui fait plusieurs tours et retours. Il ne se dit guère que Des rivières, des chemins et des serpents. || Fig., *Une marche, une conduite tortueuse*, Une manière d'agir sans franchise, pleine de détours.

TORTUOSITÉ. s. f. État de ce qui est tortueux. Peu usité.

TORTURE. s. f. (lat. *tortura*, torture.) Gêne, tourment qu'on fait souffrir. || Tourment qu'on fait souffrir à quelqu'un par ordre de justice, pour l'obliger à confesser la vérité. *Donner, souffrir la torture.* On se sert plus ordinairement du mot de *Question.* || Fig., *Mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture, être à la torture*, Travailler avec une grande contention d'esprit à la recherche, à l'examen, à la discussion de quelque chose. || Fig., *Mettre quelqu'un à la torture*, Lui causer un trouble, un embarras pénible, ou une vive impatience. *Être à la torture.*

TORTURER. v. a. Faire éprouver la torture. || Fig., *Torturer un texte, le sens d'un texte, le sens d'un mot*, Lui faire signifier, comme par violence, ce qu'il ne dit pas. || Torturé, ée. participe.

TORY. s. m. Nom donné en Angleterre aux partisans de Charles II, et qui depuis est resté le nom générique du parti qui prétend soutenir la prérogative royale, et qui cherche même à l'étendre. Il est opposé à *Whig.* || Adjectiv. *Ministère, journal tory.*

TOSCAN, ANE. adj. (lat. *tuscus*, étrusque.) t. d'archit. Il se dit Du plus simple et du plus solide des cinq ordres d'architecture, et De ce qui appartient à cet ordre. *Architecture toscane*, Celle qui est essentiellement composée d'arcades et de bossages.

TOSTE. s. m. *Voyez* Toast.

TOSTER. v. a. (angl. *toast*, toster.) Porter un toast, des toasts; boire en annonçant un vœu, un sentiment pour quelque personne, ou quelque événement heureux. || Neutre. *Nous passâmes la soirée à toster.* || Tosté, ée. participe.

TÔT. adv. de temps. (ital. *tosto*, vite.) Promptement, vite, dans peu de temps. *Allez tôt. Revenez tôt. Vite et tôt.* Pop. *Tôt ou tard. Il faut finir plus tôt que plus tard.* Voyez Plus, à la fin. || Joint aux adv. *Bien, si, aussi*, il forme avec eux un seul mot. *Vous avez eu bientôt fait. Il n'arrivera pas sitôt. Il n'est pas arrivé aussitôt qu'il l'avait promis.* Voyez Bientôt. || *Sitôt que, aussitôt que*, Dès que, du moment que.

TOTAL, ALE. adj. (lat. *totus*, entier.) Complet, entier. *Ruine, somme totale.* || Total, subst. masc., Le tout, l'assemblage de plusieurs choses considérées comme faisant un tout. *Prenez le total.* || Au total, en total. loc. adverbiales. Tout compensé. || Somme totale. loc. adv. En comptant tout.

TOTALEMENT. adv. Entièrement, tout à fait.

TOTALITÉ. s. f. Le total, le tout.

TOTON. s. m. (lat. *totum*, tout.) Espèce de dé qui est traversé d'une petite cheville sur laquelle on le fait tourner, et qui est marqué de différentes lettres sur ses quatre faces latérales. Quand, après avoir tourné,

le dé tombe en présentant la face marquée d'un T, celui qui a joué gagne *tout* ce qui est au jeu.

TOUAGE. s. m. t. de marine. Action de touer, Résultat de cette action. *Voyez* TOUÉE.

TOUAILLE. s. f. Linge pendu sur un rouleau auprès d'un lieu où l'on se lave les mains, et qui sert à les essuyer.

TOUC. s. m. *Voyez* TOUG.

TOUCAN. s. m. Oiseau d'Amérique, dont le bec est très-gros et très-long. || TOUCAN, Constellation de l'hémisphère austral.

TOUCHANT, ANTE. adj. (ital. *toccare*, toucher.) Qui touche le cœur, qui émeut. Surtout en parlant D'émotions douces et attendrissantes. *Discours, sermon touchant. Musique, scène touchante.*

TOUCHANT. préposition. Concernant, sur le sujet de.

TOUCHE. s. f. Chacune des petites pièces d'ébène, d'ivoire, etc., qui composent le clavier d'un orgue, d'un piano, d'un clavecin, etc. *Touches blanches, noires.* || TOUCHE, en parlant De la guitare et de quelques autres instruments à long manche, Petits filets saillants appliqués sur le manche de distance en distance, et qui servent à faire les demi-tons. || TOUCHE, Épreuve qu'on fait de l'or par le moyen de la pierre de touche. || *Pierre de touche*, Pierre noirâtre très-dure dont on se sert pour éprouver l'or. Fig., au sens moral. *L'adversité est la pierre de touche de l'amitié.* || TOUCHE, fig. et fam., Pertes de biens, maladies et autres accidents fâcheux. Vieillit. || TOUCHE, Brin de bois ou de quelque autre chose, dont les enfants qui apprennent à lire touchent les lettres qu'ils veulent épeler. || TOUCHE, Petite baguette d'os ou d'ivoire, courbée par un bout, dont on se sert aux jonchets pour lever chaque pièce, après qu'on les a toutes laissées tomber pêle-mêle. || TOUCHE, en t. de peint., Manière dont le peintre indique et fait sentir le caractère des objets. *Touche vigoureuse, large, moelleuse, molle, maigre, dure.* || Il s'applique, fig., Au style. *On reconnaît la touche de cet écrivain.* || TOUCHE, en t. d'impr., Action d'appliquer l'encre sur la forme avec les balles ou le rouleau.

TOUCHER. v. a. Mettre la main sur quelque chose, à quelque chose. *Toucher de la main, du doigt.* || Se mettre en contact avec un objet de quelque autre manière que ce soit. *Toucher du pied, du bras, du coude.* || Neutre. *Ne touchez pas à cela.* || Fig., *Faire toucher une chose au doigt et à l'œil*, La démontrer clairement, en convaincre par des preuves indubitables, telles que sont ordinairement celles qu'on acquiert par la vue et par le toucher. || En t. de manége, *Toucher de la gaule*, Aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. || *Toucher dans la main*, Mettre sa main dans celle d'un autre, en signe de réconciliation, d'amitié, ou de conclusion de marché, etc. *Il me tendit la main, et me dit : Touchez là, l'affaire est faite.* || Par exagérat., *Il ne touche pas des pieds à terre*, se dit D'un homme qui danse ou court légèrement. || Fig. et fam., *Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre*, Il ne donne pas le temps de se reconnaître, de respirer. || Fig. et fam., *Il n'a pas l'air d'y toucher, on ne dirait pas qu'il y touche*, se dit D'un homme fin et dissimulé. || En vénerie, *Toucher au bois*, se dit Des cerfs lorsqu'ils se frottent contre les arbres, pour dépouiller leur nouvelle tête de la peau qui l'enveloppe. || *Toucher à quelque chose*, Atteindre à quelque chose. || Fig., *Toucher à un certain temps*, En être proche. *Toucher à sa fin.* || *Toucher à quelque chose*, En prendre, en ôter. *On ne doit jamais toucher à un dépôt. Voilà des mets auxquels on n'a pas touché.* || Fig., *Toucher à une chose, à une affaire*, Y apporter quelque changement. || *Il y a touché*, se dit D'un homme qui a eu part à un ouvrage d'esprit. || *Toucher une pièce d'or, un lingot d'or*, L'éprouver avec la pierre de touche. || TOUCHER, en t. d'impr., Étendre, appliquer l'encre sur la forme avec les balles ou avec le rouleau. || TOUCHER, Frapper pour faire aller, chasser devant soi ; en parlant Des bêtes, comme vaches, bœufs, chevaux, etc. *Il touchait un troupeau devant lui.* Absol. : *Touchez, cocher, allons plus vite.* || Avec la préposition *Sur. Toucher sur les uns et sur les autres.* || TOUCHER, se dit Du contact qui a lieu entre toutes sortes de corps, lorsqu'ils se joignent tellement qu'il n'y a rien entre deux. *Ma maison touche la sienne.* Verbe récipr. *Ces deux maisons se touchent.* || *Ils ne laissent pas toucher la balle à terre*, se dit De bons joueurs de paume. || Fig. et fam., *Cette affaire ne touchera pas à terre*, Elle passera sans difficulté. || En géom., *Cette ligne droite touche cette courbe*, Elle la rase en un seul point, sans la couper. || En t. de marine, *Ce navire touche*, se dit Quand, faute d'eau, la quille touche le fond, ou que, par quelque accident, il vient à toucher une roche, un banc de sable, etc. *Toucher à une île, à un port*, c'est, lorsqu'on fait route, Y aborder, y mouiller pour très-peu de temps. || TOUCHER, en parlant D'une somme d'argent, Recevoir. || TOUCHER, en parlant De certains instruments de musique, En jouer. *Toucher la lyre, le piano.* On dit, abusivement, *Toucher du piano.* || Fig. et fam., *Toucher la grosse corde*, Parler de ce qu'il y a de principal et de plus essentiel dans une affaire. *C'est une corde qu'il ne faut pas toucher, il ne faut pas toucher cette corde-là*, se dit Pour faire entendre qu'une affaire ou qu'une circonstance est délicate, et qu'il n'en faut pas parler. || TOUCHER, fig., Traiter, exprimer. *Ce poëte, cet orateur touche bien les passions.* || *Toucher une chose, une matière*, En parler incidemment dans un discours. || En peinture, *Ce tableau est bien touché*, Les coups de pinceau y sont donnés avec beaucoup d'entente, de force, de hardiesse, etc. || TOUCHER, fig., Émouvoir. *Il est sensiblement, vivement touché, touché jusqu'aux larmes, jusqu'au fond du cœur.* Absol. *Ce qui est affecté ne peut toucher.* || TOUCHER, fig., Concerner, regarder, intéresser. *Cela ne me touche point.* Neutral. *Les choses qui touchent à l'honneur.* || Appartenir par le sang. *Il me touche de près.* || TOUCHÉ, ÉE. participe. || Aux jeux de dames et de trictrac, *Dame touchée, dame jouée ;* et au jeu d'échecs, *Pièce touchée, pièce jouée*, signifient que, Quand on a touché une pièce, il faut la jouer. || *Jouer au gage touché.* Voyez GAGE.

TOUCHER. Le tact, celui des cinq sens par lequel on connaît les qualités palpables, comme le mou et le dur, le froid et le chaud, l'humide et le sec. || *Ce pianiste, ce joueur de guitare, etc., a un beau toucher, un toucher délicat, un toucher brillant*, Il joue délicatement, agréablement, d'une manière brillante du piano, de la guitare, etc.

TOU-COI. t. de chasse. Mot qu'on emploie pour faire taire un limier lorsqu'il crie. *Tou-coi, chien, tou-coi.*

TOUE. s. f. Bateau qui sert de bac.

TOUÉE. s. f. t. de marine. Action de touer, de se touer. || Longueur de câble de cent vingt brasses.

TOUER. v. a. t. de marine. Faire avancer un navire en tirant d'un point fixe un câble à force de

bras ou au moyen du cabestan; à la différence de *Remorquer,* Faire avancer un navire, le tirer par le moyen d'un ou de plusieurs bâtiments à voiles ou à rames. || Avec le pronom pers. *Se touer pour sortir d'un port.* || Toué, ée participe.

TOUFFE. s. f. (allem. *zopf,* touffe.) Assemblage de certaines choses, comme arbres, herbes, fleurs, etc., lorsqu'elles sont en quantité et près à près.

TOUFFEUR. s. f. (lat. *tepefactus,* tiède.) Exhalaison chaude qui saisit en entrant dans un lieu où la chaleur est extrême. Fam.

TOUFFU, UE. adj. (allem. *zopf,* touffe.) Qui est en touffe, qui est épais, bien garni.

TOUG ou TOUC. s. m. Demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or, et qu'on porte en manière d'étendard devant les vizirs, les pachas, et les sangiacs ou gouverneurs.

TOUJOURS. adv. de temps. Continuellement, sans interruption, sans cesse, sans relâche, sans fin. *Source qui coule toujours.* || *Ils se sont dit adieu pour toujours,* Ils se sont quittés pour ne plus se revoir. || Prov., *Toujours va qui danse,* Pour s'amuser, il n'est pas besoin de bien danser, il suffit qu'on danse. Se dit fig. D'un homme qui fait le mieux qu'il peut, qui fait tant bien que mal ce qu'il a à faire. || Toujours, Sans exception, en toute rencontre, en toute occasion. || Le plus souvent, ordinairement. *Il est toujours en colère.* || Toujours, En attendant, cependant, néanmoins. *Je vous suivrai de près, allez toujours. Toujours est-il que....* || Au moins. *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

TOUPET. s. m. (allem. *zopf,* touffe.) Petite touffe de poil, de cheveux, de crin, de laine. *Un toupet de barbe.* Plus ordin., *Un bouquet de barbe.* || Absol. Touffe de cheveux qui est au haut du front. *Il porte un faux toupet.* || Fam., *Se prendre au toupet,* Se prendre aux cheveux. || Fig. et fam., *Son toupet lui prend,* se dit D'une personne qui a un mouvement de caprice, d'impatience. || Fig. et fam., *Avoir du toupet,* Avoir du feu, de la verve, de la hardiesse. || Toupet, Partie de la crinière qui passe entre les deux oreilles du cheval, et qui lui tombe sur le front.

TOUPIE. s. f. (anglais *top,* toupie.) Jouet de bois fait en forme de poire, et qu'on enveloppe d'une corde tournée en spirale, par le moyen de laquelle, lorsqu'on l'en dégage en le jetant, il tourne sur une pointe de fer dont il est armé au bout. || *Toupie d'Allemagne,* Espèce de toupie creuse et percée d'un côté, qui fait du bruit en tournant.

TOUPILLER. v. n. Tournoyer comme une toupie. En parlant Des personnes, Ne faire qu'aller et venir dans une maison sans savoir pourquoi. Fam.

TOUPILLON. s. m. (all. *zopf,* toupet.) Petit toupet. || Il se dit Des branches inutiles et confuses d'un oranger.

TOUR. s. f. (lat. *turris,* tour.) Bâtiment élevé, rond ou carré, ou à plusieurs côtés, dont on fortifiait jadis l'enceinte des villes, des châteaux, etc., ou qui sert de prison, de phare, de clocher, etc. *Le haut, le pied, les créneaux d'une tour. Tour de dôme, tour de moulin à vent.* || Machines en forme de tours que les anciens attachaient sur le dos des éléphants destinés à combattre, et dans lesquelles ils plaçaient ordinairement des archers. || Fig. et fam., *Tour de Babel,* Lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. || Tour, au jeu des échecs, Pièce de ce jeu, qu'on appelait autrefois Roc.

TOUR. s. m. (grec *tornos,* tour.) Mouvement en rond. *Tour de boule, de roue, de meule.* || Fam., *D'ici là il n'y a qu'un tour de roue,* Il y a peu de distance. || Fam., *A tour de bras,* De toute la force du bras. || Fam. et par exagér., *En un tour de main,* En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. || *Tour de reins,* Rupture ou foulure de reins causée par quelque effort. || *Tour de broche,* Révolution que fait la broche en tournant sur elle-même, et en présentant successivement à l'ardeur du feu toutes les parties de la pièce de viande qui y est attachée pour rôtir. || Tour, se dit, par extens., de Plusieurs autres sortes de mouvements, quoiqu'ils ne soient pas en rond. *Faire un tour,* Aller et venir. || *Il est allé faire un tour de promenade,* Il est allé se promener; et, *Il est allé faire un tour,* Il est sorti pour revenir bientôt. || Prov. et fig., *Il ne fera point telle chose, il n'ira point en tel lieu, qu'il n'ait fait ses quinze tours,* Avant d'y aller, il fera, selon sa coutume, mille choses inutiles. || Tour, se dit De certaines choses qui vont en serpentant, et qui reviennent sur elles-mêmes. *Les tours et les retours d'un labyrinthe.* On dit aussi, *Les tours et détours.* || *Un tour de trictrac,* Les douze trous. || À certains jeux de cartes, *Jouer un tour, faire un tour,* Jouer un certain nombre de coups, en sorte que tous les joueurs successivement aient une fois la main. Au brelan, *Jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, et un tour au louis d'or,* Jouer onze tours en tout, à condition que, pendant les cinq premiers, chaque joueur mettra à chaque coup un écu devant lui, etc. || Tour, Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. *Le tour de la ville, du parc, du village, du jardin.* || *Faire le tour de,* Parcourir toute la circonférence de, ou S'étendre autour de. || Fam., *Faire son tour de France, d'Europe,* Parcourir la France, l'Europe. Il se dit surtout Des artisans qui voyagent pour travailler de leur état dans différentes villes. || *Le tour du visage,* La circonférence du visage. || *Tour de lit,* L'étoffe qui environne le lit, et qui est attachée au bois d'en haut. || *Cette tenture de tapisserie, cette garniture, cette robe a tant d'aunes de tour,* Elle a tant d'aunes de cours. || En t. de jurispr., *Tour de l'échelle,* Servitude qui donne au propriétaire du bâtiment auquel elle est due, le droit de placer une échelle sur l'héritage du voisin, pour réparer son mur. *Tour du chat,* Intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs qui sont dans leur voisinage, suivant les usages de Paris. *Tour de la souris,* Intervalle de deux à trois pouces qui doit rester vide entre une chausse d'aisances et un mur mitoyen contre lequel elle est posée. || Fig. et fam., *Tour du bâton,* Profit secret, illicite ou abusif, qu'un homme tire de l'emploi, du poste qu'il occupe. || Tour, se dit de Différentes choses dont on se sert, soit pour l'habillement, soit pour la parure, et qui sont mises en rond. *Un tour de gorge, de cheveux.* || Tour, Action qui exige la promptitude, la subtilité et l'adresse de la main, ou la souplesse, l'agilité, la force du corps. *Tour de gibecière, d'adresse, de cartes.* || Fig., *Tour de force,* Action qui exige beaucoup de force. Au sens moral. *Une si longue improvisation est un tour de force.* || Tour, fig. et fam., Trait d'habileté, ruse, finesse, manière d'agir où il entre ordinairement de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. *Il lui a joué un tour.* || Fig., *Cela vous jouera un mauvais tour,* se dit À quelqu'un pour l'avertir qu'une chose lui sera dangereuse ou préjudiciable. || Prov. et fig., *Un tour de maître Gonin,* Un tour d'homme rusé. || Tour, en parlant D'une affaire, Manière dont on la fait

voir, dont elle se présente, dont elle marche. *Cette affaire prend un bon, un mauvais tour.* || Tour, en parlant D'éloquence, de poésie, de style, ou d'une phrase, d'une période, Manière dont on exprime ses pensées, et dont on arrange ses termes, soit en parlant, soit en écrivant. *Tour noble, naturel, agréable, figuré, hardi.* || *Cet homme a un tour d'esprit agréable, il a un tour agréable dans l'esprit,* Il présente les choses sous une forme agréable. || Tour, Rang successif, alternatif. *Je parlerai à mon tour. A tour de rôle.* Voyez Rôle. || Au théâtre, *Tour de faveur,* Décision du comité des comédiens qui fait passer la représentation d'une pièce avant celle d'autres ouvrages qui la précèdent dans l'ordre du tableau de réception. || Tour, Machine dont on se sert pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. *Tour en l'air, ovale, figuré.* || *Cette femme a le bras, la main, la gorge faits au tour,* Elle les a parfaitement bien faits. *Cet homme, cette femme sont faits au tour.* || Tour, Armoire ronde et tournant sur un pivot, qui est posée dans l'épaisseur du mur, et qui sert aux religieuses pour faire passer ce qu'elles reçoivent du dehors, ou ce qu'elles y envoient. *Faire passer quelque chose par le tour.* On se sert d'une pareille machine au conclave, dans certains hospices et dans les prisons. || Tour à tour. loc. adv. L'un après l'autre, alternativement, à diverses reprises.

TOURBE. s. f. (angl. *turf,* tourbe.) Substance combustible spongieuse, légère, brune ou noirâtre, qui est formée par l'accumulation des débris de végétaux. *Tourbe de marais.*

TOURBE. s. f. (lat. *turba,* foule.) Multitude confuse composée de menu peuple.

TOURBEUX, EUSE. adj. (angl. *turf,* tourbe.) Qui contient de la tourbe.

TOURBIÈRE. s. f. Endroit d'où l'on tire de la tourbe.

TOURBILLON. s. m. (lat. *turbo,* tourbillon.) Vent impétueux qui va en tournoyant. || Eau qui tournoie avec violence. || T. de philos. cartésienne, Quantité de matière qu'on suppose tourner autour d'un astre. || Fig., Tout ce qui entraîne les hommes. *Vivre dans le tourbillon du monde.*

TOURBILLONNER. v. n. Aller en tournoyant.

TOURD. s. m. (lat. *turdus,* même signif.) t. d'hist. nat. Poisson de mer.

TOURD. s. m. ou TOURDELLE. s. f. (lat. *turdus,* grive.) Espèce de grive.

TOURDILLE. adj. *Gris tourdille,* Couleur du poil d'un cheval qui est d'un gris sale approchant de la couleur d'une grive.

TOURELLE. s. f. (lat. *turris,* tour.) Diminutif. Petite tour.

TOURET. s. m. (grec *tornos,* tour.) Petite roue qui, dans les machines à tourner, reçoit son mouvement d'une plus grande. || Pièce mécanique de fer, de cuivre, etc., ayant deux branches parallèles unies en haut et en bas par une partie pleine qui reçoit un tourillon et une vis, dont l'effet est de tendre ou de détendre une corde, etc. || Dévidoir ou rouet à l'usage des cordiers. || Rouet à filer. || Petit tour à l'usage des graveurs en pierres fines.

TOURIÈRE. s. f. Dans les monastères de filles, Domestique de dehors, qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte. || *Mère tourière,* La religieuse préposée pour avoir soin du tour en dedans.

TOURILLON. s. m. t. de plusieurs arts. Axes de fer sur lesquels se meuvent les treuils, les bascules, etc. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, une grille, un pont-levis. || Les deux parties rondes et saillantes qui sont vers le milieu d'un canon, et qui servent à l'assujettir sur son affût. || Partie mobile d'un touret qui sert à tendre et à détendre une corde, etc.

TOURMALINE. s. f. Pierre cristallisée, qui, étant échauffée, devient électrique, et attire la poussière de charbon, les cendres, et autres corps légers.

TOURMENT. s. m. (lat. *tormentum,* torture.) Grande, violente douleur corporelle. || Tortures qu'on fait souffrir à quelqu'un. *Les tourments des martyrs.* || Fig. Grande peine d'esprit. *Cette affaire m'a bien donné du tourment.*

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente.

TOURMENTE. s. f. Orage, bourrasque, tempête sur la mer. || Ouragans qui s'élèvent dans les hautes montagnes. || Fig., Troubles qui agitent un pays.

TOURMENTER. v. a. Faire souffrir quelque tourment de corps. || Il se dit Des douleurs causées par quelque maladie, ou par une opération de chirurgie, ou par la piqûre de quelque insecte, etc. *Il est tourmenté de la goutte, des cousins, etc.* || Tourmenter, fig., Donner de la peine, faire souffrir quelque peine d'esprit. *Son procès le tourmente.* || Importuner beaucoup, harceler. *Ses créanciers le tourmentent tous les jours.* || Tourmenter, Agiter violemment. *Vaisseau tourmenté par la tempête.* || *Tourmenter un ouvrage,* Le retravailler avec un effort qui se fait sentir. *Tourmenter son style.* || Tourmenter, avec le pron. pers., S'agiter, se remuer. || Fig., *Ce bois se tourmente,* Il se déjette. || S'inquiéter, se donner bien de la peine de corps et d'esprit. *A quoi sert de vous tourmenter si fort?* || Tourmenté, ée. participe.

TOURMENTEUX, EUSE. adj. t. de marine. Il se dit de parages sujets aux tempêtes. Peu usité.

TOURMENTIN. s. m. t. de marine. Petit foc qu'on nomme ainsi, parce que, dans les grands bâtiments, on ne s'en sert que durant la tempête. *Voyez* Trinquette.

TOURNAILLER. v. n. (grec *torneuô,* tourner.) Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner du même lieu, du même point. || Rôder autour. Fam. dans les deux acceptions.

TOURNANT. s. m. Le coin des rues, le coin des chemins, et L'endroit où le cours d'une rivière fait un coude. || L'espace où l'on fait tourner un carrosse, une charrette, etc. *Ce cocher n'a pas bien pris son tournant,* Il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner. || Tournant, Endroit dans la mer, dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement, et qui est dangereux pour les bâtiments. || *Moulin à deux tournants,* Moulin à deux roues qui font tourner deux meules. || Tournant, fig., Moyen détourné employé pour réussir. Très-fam.

TOURNANT, ANTE. adj. Qui tourne.

TOURNEBRIDE. s. m. Cabaret établi auprès d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des étrangers qui y viennent.

TOURNEBROCHE. s. m. Machine servant à faire tourner la broche. || Petit garçon qui tourne la broche. || Chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche.

TOURNÉE. s. f. Voyage qu'on fait en divers endroits. Courses que certains fonctionnaires publics font avec autorité dans leur ressort, dans leur département. || Voyages annuels ou périodiques qu'un particulier fait pour ses affaires ou pour celles d'une

compagnie. || Fam., Petites courses qu'on fait dans différents endroits.

TOURNELLE. s. f. (lat. *turris*, tour.) Petite tour. Vieux. On l'emploie en parlant de Quelques anciens bâtiments. *Le palais des Tournelles.* De là on dit encore, *La rue des Tournelles, le pont, le quai de la Tournelle, à Paris.*

TOURNELLE. s. f. Chambre du parlement, composée d'un certain nombre de juges, pris moitié dans la grand'chambre et moitié dans les chambres des enquêtes, pour juger les affaires criminelles.

TOURNEMAIN. s. m. *En un tournemain*, En aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Il a vieilli : on dit, *En un tour de main.*

TOURNER. v. a. (grec *torneuô*, tourner.) Mouvoir en rond. || Il se dit De plusieurs autres mouvements, pour peu qu'ils tiennent du mouvement en rond. *Tourner la tête, les yeux.* || Avec le pron. pers. *Se tourner dans son lit.* || *Tourner les pieds en dedans, en dehors*, Porter la pointe des pieds en dedans ou en dehors. *Tourner ses souliers*, Les déformer en marchant de telle manière que le pied ne puisse plus y être à sa juste place. || Fam., *Tournez-moi les talons*, Partez, éloignez-vous de moi. || *Tourner le dos à quelqu'un*, Tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit, fig. et fam., Lorsqu'on quitte quelqu'un et qu'on le laisse là par mépris, par indignation, ou Lorsqu'on abandonne ses intérêts. Fig., *La fortune lui a tourné le dos*, La fortune lui est devenue contraire. *Tourner le dos aux ennemis*, ou simplement, *Tourner le dos*, Fuir. Fam., *Il tourne le dos où il veut aller*, se dit D'un homme qui, au lieu d'aller où il veut, prend un chemin tout opposé. || Prov., fig. et pop., *Tourner le dos à la mangeoire*, Se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire. || *Tourner tête*, Se tourner pour faire tête, pour faire face aux ennemis. || Fig. et fam., *Ne savoir de quel côté se tourner*, Être dans un grand embarras. || *Tourner ses pas vers un endroit*, Marcher, se diriger vers un endroit. || *Ce prince tourna ses armes, ses forces contre tel État*, Il fit marcher ses troupes de ce côté-là, pour y porter la guerre. || Fig., *Tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose*, Y appliquer toutes ses pensées, s'y adonner entièrement. *Tourner son cœur à Dieu; se tourner vers Dieu.* || Fig., *Tourner une personne à son gré*, Manier son esprit en sorte qu'on lui fasse faire tout ce qu'on veut. || *Tourner quelqu'un de tous les sens, de tous les côtés*, Lui faire diverses questions et diverses propositions, afin de tirer de lui ce qu'il sait, ou pour découvrir quel est son sentiment, son dessein. || Absol., *Tourner quelqu'un*, L'interroger avec adresse. Le circonvenir. || Fig., *Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose*, Lui donner un bon, un mauvais aspect. || T. de chasse, *Tourner un lièvre, tourner des perdrix*, Tourner autour du lièvre, autour des perdrix. || T. de guerre, *Tourner un poste, une montagne, etc.*, Les prendre à revers. || TOURNER, se dit De certaines choses qu'on change de sens. *Tourner une carte.* || Prov. et fig., *Tournez la médaille*, Voyez cette personne, cette affaire du côté opposé à celui dont vous venez de la considérer. || Fig. et fam., *Tourner casaque*, Changer de parti. || *Tourner bride*, se dit D'un cavalier qui retourne sur ses pas. || *Tourner tout en bien, tourner tout en mal*, Interpréter tout en bonne part, en mauvaise part. *Tourner les choses à son avantage*, Les interpréter avantageusement pour soi, ou Savoir en tirer de l'avantage. || *Tourner quelqu'un en ridicule*, Le rendre ridicule par des traits de plaisanterie. || *Tourner une chose en raillerie*, La prendre comme dite en raillant et sans dessein de fâcher. Se moquer de quelque chose, en faire des railleries. || TOURNER, Traduire. Vieux. || TOURNER, Façonner au tour des ouvrages de bois, d'ivoire, de pierre, de métal. Absol. *Il s'amuse à tourner.* || TOURNER, Arranger d'une certaine manière les paroles, les pensées dans un ouvrage de prose ou de vers, leur donner un certain tour. *Il tourne bien les vers, une lettre, une pensée.* || TOURNER, v. n., Se mouvoir en rond. *La terre tourne autour du soleil.* || TOURNER, Se mouvoir à droite ou à gauche, quoique le mouvement ne se fasse pas tout à fait en rond. *Tourner à droite, à gauche.* || T. de chasse, *Tourner au change*, se dit Des chiens, lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute. || Fig., *Tourner court*, Abréger. *L'orateur a tourné court après cette réflexion.* Il se dit Des choses. *Cette maladie a tourné court*, Elle s'est terminée par une mort prompte et inattendue. *Ce dénoûment tourne trop court*, Il arrive d'une manière trop brusque, trop peu préparée. || *Le vent tourne au nord, tourne au sud, etc.*, Il passe au nord, au sud, etc. || Fig. et fam., *Tourner à tout vent, tourner comme une girouette*, Avoir l'esprit variable et inconstant, changer souvent de sentiment, d'opinion. || *La tête lui tourne*, se dit D'une personne qui se trouve étourdie pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé. De ceux à qui il survient des étourdissements et des vertiges. || *La tête lui a tourné*, se dit D'un homme qui est devenu fou. Fig., D'un homme qui se méconnaît dans la bonne fortune, ou à qui quelque malheur imprévu a tourné l'esprit, ou qui, par crainte, par vanité, ou par quelque autre passion, fait des choses extravagantes. || *Il est si embarrassé, que la tête lui tourne, la tête lui en tourne*, se dit D'un homme qui a tant d'affaires, ou qui se trouve dans une situation si pénible, si difficile, qu'il ne sait quel parti prendre. || *Tourner la tête à quelqu'un*, L'étourdir, l'importuner, l'excéder; Lui faire changer de résolution de bien en mal, l'égarer. *Cette femme lui a tourné la tête*, Elle lui a inspiré un amour violent. || Fig. et fam., *Tourner autour du pot, ne faire que tourner autour du pot*, Ne point aller au fait, à la conclusion d'une affaire. || Fig., *Tourner du côté de quelqu'un*, Se ranger de son parti. || Fig., *Ne savoir plus de quel côté se tourner*, Ne savoir plus que faire, que devenir, n'avoir plus de ressource. || Fig., *Cette maladie, cette affaire tourne mal*, Il y a lieu de craindre qu'elle n'ait une issue fâcheuse. *L'affaire a bien tourné, a mal tourné, a tourné autrement qu'il ne pensait.* || Fig., *Ce jeune homme tourne mal*, Il ne soutient pas les bonnes espérances qu'on avait conçues de lui. Dans le sens contraire, *Il tourne bien.* || Fig., *La chance a tourné*, Les choses ont changé de face. || Fig., *Cette chose tournera à sa honte, à sa gloire, lui tournera à bien, à mal, etc.*, Elle produira pour lui de la honte, de la gloire, du bien, du mal, etc. || Fig., *Il a tourné tout d'un coup à la mort*, se dit D'un malade qui tout d'un coup est tombé dans un état qui a fait juger qu'il allait mourir. *La maladie tourne à la mort.* || TOURNER, S'altérer, changer en mal. *Ce vin commence à tourner.* || Par exagér., *Cela fait tourner le sang*, se dit en parlant D'un saisissement, d'une émotion violente et pénible. || *Le raisin, les cerises, les groseilles tournent, commencent à tourner*, Ils commencent à mûrir, à se colorer. || À quelques jeux de cartes, *Il tourne cœur, il tourne carreau, etc.*,

La carte qu'on découvre, qu'on montre, est de la couleur nommée cœur, carreau, etc. || TOURNER, avec le pron. pers., Se changer, passer d'un état à un autre. *La verdeur de ce vin se tournera en force.* || *Sa fièvre tierce s'est tournée en quarte, en continue,* Elle est devenue quarte, continue. *Tout ce qu'il mange se tourne en bile, etc.,* Devient bile, etc. || TOURNÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Un homme bien tourné,* Qui est bien fait, qui a bon air. || Fig., *C'est un esprit mal tourné,* se dit D'un homme qui prend ordinairement les choses de travers. || *Cette maison est bien, est mal tournée,* Elle est dans une bonne, dans une mauvaise exposition.

TOURNESOL. s. m. (grec — lat. *sol,* soleil.) (L'S doit se prononcer fortement.) Plante à grande fleur radiée, ainsi nommée parce qu'on a prétendu qu'elle se tournait du côté du soleil. On la nomme vulgairement *Soleil.* || TOURNESOL, dans les arts, Teinture bleue dont la graine du tournesol est la base.

TOURNEUR. s. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour. || Celui qui tourne longtemps et rapidement sur lui-même. Adj., *Derviches tourneurs.*

TOURNEVIS. s. m. (On prononce la finale S.) t. d'arts. Instrument de fer ou d'acier avec lequel on serre et l'on desserre des vis.

TOURNIQUET. s. m. Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, dans une rue, dans un chemin, pour ne laisser passer que des gens de pied. || En menuiserie, Morceau de bois tournant qui sert à soutenir un châssis à coulisse lorsqu'il est levé. || Instrument de chirurgie qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations.

TOURNIS. s. m. t. d'art vétérinaire. Maladie des moutons qui est produite par le ver-coquin, et dans laquelle ils tournent et exécutent des mouvements convulsifs. On dit aussi, *Tournoiement.*

TOURNOI. s. m. Fête publique et militaire, où il y avait un grand concours de princes, de seigneurs, etc., et où l'on s'exerçait à plusieurs sortes de combats, soit à cheval, soit à pied.

TOURNOIEMENT ou TOURNOÎMENT. s. m. Action de ce qui tournoie. *Voyez* TOURNIS. || *Tournoiement de tête,* Indisposition de cerveau, durant laquelle il semble à celui qui en est atteint, que tous les objets tournent.

TOURNOIS. adj. des 2 genres. (lat. *Turones,* Tours.) Nom que l'on donnait à la monnaie qui se frappait autrefois à Tours. Il s'est dit ensuite Des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis, qui en valaient vingt-cinq. Des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis, qui en valaient quinze.

TOURNOYER. v. n. (grec *torneuéin,* tourner.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Tourner en faisant plusieurs tours. *Cet homme ne fait que tournoyer.* || Fig. et fam., N'aller pas droit à la conclusion d'une affaire, biaiser, chercher des détours.

TOURNURE. s. f. Tour. Ne se dit qu'au fig. *Tournure d'esprit, de phrase.* || Fam., Taille, habitude du corps.

TOURTE. s. f. (ital. *torta,* tourte.) Espèce de pâtisserie.

TOURTEAU. s. m. Sorte de gâteau. Vieux. || Masse formée du résidu de certaines graines, de certains fruits, dont on a exprimé de l'huile.

TOURTEREAU. s. m. (lat. *turtur,* tourterelle.) Jeune tourterelle.

TOURTERELLE. s. f. Oiseau qui ressemble beaucoup au pigeon, mais qui est plus petit. *Voyez* TOURTRE. || Fig., *Ce sont des tourtereaux, ils s'aiment comme deux tourterelles,* se dit De deux jeunes époux qui ont beaucoup d'amour l'un pour l'autre.

TOURTIÈRE. s. f. (ital. *torta,* tourte.) Ustensile de cuisine qui sert à faire cuire des tourtes.

TOURTRE. s. f. (lat. *turtur,* tourterelle.) Tourterelle, quand on parle de cet oiseau comme bon à manger. Il a vieilli. *Voyez* TOURTERELLE.

TOUSELLE. s. f. Froment dont l'épi est sans barbe.

TOUSSAINT. s. f. La fête de *tous* les *saints,* qui est toujours le premier novembre.

TOUSSER. v. n. (lat. *tussire,* tousser.) Faire l'effort et le bruit que cause la toux. || Faire ce même bruit à dessein.

TOUSSEUR, EUSE. s. Qui tousse souvent. Fam.

TOUT, TOUTE. adj. (lat. *totus,* tout.) Qui comprend l'intégrité d'une chose considérée par rapport au nombre, à l'étendue, ou à l'intensité d'action. *Tous les animaux. Toutes les plantes.* || *Ils sont tous étonnés, ils sont tous vivants, tous entiers, etc.,* Il n'y en a aucun parmi eux qui ne soit étonné, qui ne soit vivant, entier, etc. *Voyez* TOUT, adverbe. || TOUT, dans la signification de Chaque, n'est point suivi de l'article. *Toute peine mérite salaire. A tout moment. De toute part. De toute sorte. Etc. A tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, etc.* || *Tous deux,* ou *Tous les deux,* L'un et l'autre. La première de ces locutions marque ordinairement simultanéité. *Ils partirent tous deux. Tous les deux sont morts. Tous trois, tous quatre,* et *Tous les trois, tous les quatre.* Au delà de ce dernier nombre jusqu'à *dix,* on supprime rarement l'article; et au delà de *dix* on l'emploie toujours. *Tous les cinq, etc.; tous les seize, etc.* || *Tous les jours, tous les mois, tous les ans,* Chaque jour, chaque mois, etc.; *Tous les deux jours, tous les trois jours, etc., tous les deux mois, tous les trois mois, etc.,* De deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, de deux mois en deux mois, etc. *Toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, etc.,* De deux heures en deux heures, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, etc. || *Par tout pays, par toute terre,* En quelque lieu que ce soit. || *Somme toute,* Somme totale, toutes les sommes jointes ensemble. Fig., À tout prendre. || *Aller, courir à toutes jambes, à toute bride,* Aller, courir fort vite. || *Être à toutes mains,* Se prêter à tout, être propre à tout. || *Prendre de toutes mains,* Prendre de tous côtés, acquérir par toutes sortes de voies, justes ou injustes. || *Se faire tout à tous,* S'accommoder à toutes les opinions, à tous les caractères. || Fam., *Ce sont toutes fables que ce que vous contez là, ce sont tous contes à dormir, ce sont toutes visions, etc.,* Ce ne sont que des fables, que des contes, que des visions, etc. || *A tout hasard.* Loc. dont on se sert Pour marquer qu'on veut courir le risque de tout ce qui peut arriver. || *A toute force,* Par toutes sortes de moyens. À la rigueur, absolument parlant.

TOUT. s. m. Une chose qui a des parties, considérée en son entier. *Le tout est plus grand qu'une de ses parties.* Au pluriel, il conserve le *t. Plusieurs touts distincts les uns des autres.* || Il s'emploie sans être précédé de l'art. *Il veut tout avoir. Tout ou rien.* || *Il y a de la différence, une différence du tout au tout,* se dit De deux choses que quelqu'un compare ensemble, et qui diffèrent extrêmement l'une de l'autre. || *Mettre, risquer, jouer le tout pour le tout,* Hasarder de tout perdre pour tout gagner. || Au jeu de brelan, *Va-tout, faire va-tout, faire un va-tout,* se dit Lorsqu'on hasarde en un seul coup tout l'argent qu'on a devant soi. || Fam., *C'est un bon homme, et puis c'est tout,*

Il n'a que de la bonté, ce n'est qu'un bon homme. || *Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout,* Ce n'est pas assez, il ne suffit pas. || Tout, sans l'article, Toutes choses, toutes sortes de choses. *C'est un homme qui se met à tout.* || Tout le monde, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. *Femmes, enfants, vieillards, tout fut massacré.* || Fam., *Se faire à tout, se prêter à tout,* S'habituer, se prêter aux usages, aux convenances, etc., suivant les temps, les lieux et les personnes. || Fam., *Tout compté, tout rabattu,* ou *Tout bien compté et rabattu,* Tout étant bien examiné, toutes compensations faites. || Le tout, Façon de parler dont on se sert après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. *Le tout monte à tant.* || *Le tout ensemble,* Ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties formant un tout. *Il y a quelques beaux vers dans cette pièce, mais le tout ensemble n'en vaut rien.* || Le tout, Ce qu'il y a de principal, de plus important dans une chose. *Le tout est de bien finir.* || *Il en fait son tout,* Il l'aime uniquement. Cela ne se dit qu'en parlant Des personnes. *C'est son Dieu, c'est son tout.* || En t. de blason, *Sur le tout,* se dit D'un écusson mis sur les quartiers. On dit, *Sur le tout du tout,* D'un écusson posé sur les quartiers de l'écu qu'on dit être sur le tout. *Brochant sur le tout,* se dit D'une pièce qui paraît tout entière sur les autres pièces de l'écu. || Tout, au jeu, La troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche, et où l'on joue autant d'argent que l'on en a joué dans les deux premières parties ensemble. || *Le tout du tout,* La partie qui se joue après que la même personne a perdu partie, revanche et le tout, et dans laquelle on joue autant d'argent que l'on en a joué dans les trois parties précédentes. || À tout. loc. adv. propre à certains jeux de cartes, et qui se dit De la couleur qui emporte toutes les autres. On en fait un seul mot, *Atout,* subst. masc. || À tout prendre. loc. adv. À considérer tout l'ensemble des qualités d'une personne ou d'une chose, tout ce qu'elle a de bien et de mal. || Après tout. loc. adv. Dans le fond, tout bien considéré. || Sur-tout. loc. adv. *Voyez* Surtout. || Du tout. loc. adv., qui se joint avec *Rien, point, pas,* pour rendre la négative plus forte, En aucune façon, nullement, absolument rien, non. *Il n'aura rien du tout. Pas du tout.* Quand ces locutions servent de réponse, on dit *Du tout,* elliptiquement. || En tout. loc. adv. Pour supputer, pour compter. Sans rien omettre, tout étant compris. *Cela fait cent écus en tout.* || Fam., *En tout et par tout,* Entièrement. *Voyez* Partout.

TOUT. adv. Entièrement, complétement, sans exception, sans réserve. *Je suis tout à vous.* || Tout. adv., immédiatement devant un adj. fém. qui commence par une consonne ou une H aspirée, reçoit le genre et le nombre du nom ou du pron. auquel cet adj. se rapporte. *Elle est toute malade, toute honteuse.* Devant les adj. fém. qui commencent par une voyelle ou une H non aspirée, *Tout* redevient invariable. *Des femmes tout éplorées.* || Il y a néanmoins certains cas où *Tout,* placé devant un adj. fém. sing., commençant par une voyelle ou une H non aspirée, reçoit également le genre du nom ou du pron. auquel cet adj. se rapporte, et redevient lui-même un véritable adj. : c'est lorsqu'il sert moins à exprimer une sorte d'excès ou d'intensité, qu'à désigner l'ensemble, la totalité des différentes parties d'une chose. *La forêt lui parut toute enflammée.* Souvent l'adj. fém. est remplacé par une expression équivalente; on observe alors la même distinction. Ainsi, on emploie *tout* adv. lorsqu'il s'agit d'exprimer l'excès, l'intensité. *Elle était tout en larmes,* Elle pleurait beaucoup, excessivement; *Elle est tout à son devoir,* Elle est entièrement occupée de son devoir. Au contraire, on emploie l'adj. *toute,* lorsqu'on veut exprimer la totalité. *La maison était toute en feu,* Toute la maison brûlait. *Cette maison est toute à lui,* Il n'y a aucune partie de cette maison qui ne lui appartienne. || Il faut aussi distinguer entre ces deux locutions : *C'est tout autre chose,* et *Demandez-moi toute autre chose.* Dans la première, *tout* est adv. et signifie Entièrement, tout à fait. Dans la seconde, *toute* est adj. : *Demandez-moi toute chose autre* que celle que vous me demandez. || Si une femme écrit, *Je suis tout à vous,* c'est une expression de politesse, qui signifie, *Je suis entièrement à vous.* Mais si elle écrit, *Je suis toute à vous,* c'est une expression de tendresse qui veut dire : *Je vous consacre ma vie, mon existence entière.* || On écrivait et l'on imprimait autrefois *Toute* devant les adj. fém., commençant par une voyelle ou par une H non aspirée. Quelques personnes suivent encore cette ancienne orthographe. || Dans *Tout entier,* employé comme une seule expression, *Tout* reste invariable, soit qu'on veuille indiquer la totalité ou l'intensité de quelque chose. *Ce pain est encore tout entier. Une heure tout entière.* Voyez Tout adj. || Tout, reste également invariable dans les locutions, *Tout cœur, tout esprit, tout zèle, etc.,* Plein de cœur, plein d'esprit, plein de zèle, etc. *Être tout œil et tout oreille, tout yeux et tout oreilles,* Regarder et écouter attentivement. || Fam., *Cet enfant est tout le portrait de son père,* Il lui ressemble parfaitement. || Tout, se joint avec plusieurs prépositions ou adverbes, et avec plusieurs loc., pour leur donner plus d'énergie. *Tout doucement, tout haut, tout bas. Tout autant. Etc.* || Il sert à former certaines loc. dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. *Tout à coup. Tout à fait.* Voyez Coup, Fait, etc. || Fam., *Ce que vous dites là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions,* Les choses que vous nous dites ne sont que des fables, des visions. || Fam., *C'est tout un,* Cela revient au même, cela est égal. Prov., *C'est tout un, mais ce n'est pas de même,* Cela revient au même, quoique ce ne soit pas la même chose. || Tout, adv., s'emploie avec toutes sortes d'adj., et même avec certains subst., dans la signification de Quoique, encore que, ou de Quelque. Il prend l'accord devant les adj. fém. qui commencent par une consonne ou une H aspirée. *Tout sage qu'il est. Toute femme qu'elle est. Toutes raisonnables qu'elles sont...* On dit de même, *Tout en riant, tout en plaisantant, etc.,* Bien que ce soit, que ce fût en riant, en plaisantant, etc.

TOUTE-BONNE. s. f. (lat. —*bonus,* bon.) Sauge, qu'on appelle autrement *Orvale.*

TOUTE-ÉPICE. s. f. Nielle, qui est légèrement âcre et odorante, et qui sert, dans quelques pays, à l'assaisonnement des viandes. On la nomme aussi *Herbe aux épices* ou *de toutes épices.*

TOUTEFOIS. adv. Néanmoins, cependant, mais, pourtant. *Et toutefois je vous dirai...*

TOUTENAGUE. s. f. Alliage métallique blanc fait avec de l'étain et du bismuth. On le nomme aussi *Tintenague.*

TOUTE-PUISSANCE. s. f. *Voyez* Puissance.

TOUTE-SAINE. s. f. (lat. —*sanus,* sain.) Arbrisseau ainsi nommé, parce qu'il est fort utile en médecine, surtout comme vulnéraire.

TOU-TOU. s. m. Nom que les enfants donnent aux chiens.

TOUT-OU-RIEN. s. m. Partie de la répétition d'une montre, d'une pendule, qui fait qu'elle répète entièrement l'heure indiquée par les aiguilles, ou qu'elle ne répète rien; ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton.

TOUT-PUISSANT. adj. et s. *Voyez* PUISSANT.

TOUX. s. f. (lat. *tussis*, toux.) Expiration bruyante de l'air, plus ou moins violente et plus ou moins répétée, accompagnée d'un petit mouvement convulsif du larynx et de la trachée-artère. *Une quinte de toux.* || *Toux sèche*, Toux qui n'est point accompagnée de crachats. Par opposition, *Toux humide.*

TOXICODENDRON. s. m. (grec *toxicon*, poison, *dendron*, arbre.) t. de botan. Sumac fort vénéneux, qui produit des boutons à la peau, lorsqu'on en touche les feuilles.

TOXICOLOGIE. s. f. (grec —*logos*, traité.) Science qui traite des poisons, des toxiques; Traité sur les poisons.

TOXIQUE. s. m. Nom générique qui se donne à toutes sortes de poisons.

TRABAN. s. m. (En allemand, Garde.) Militaires armés de hallebarbes, et chargés d'un service particulier.

TRABÉE. s. f. (lat. *trabea*, trabée.) Chez les Romains, Robe de cérémonie qui était différente selon les personnes. Les archéologues emploient de préférence le mot latin *Trabea.*

TRAC. s. m. (ital. *traccia*, trace.) Allure du cheval, du mulet, etc. || La trace et la piste des bêtes. Vieux dans les deux sens.

TRAÇANT, ANTE. adj. *Racine traçante*, Racine d'arbre ou de plante qui s'étend entre deux terres; à la différence de *Racine pivotante*, Celle qui s'enfonce perpendiculairement dans le terrain.

TRACAS. s. m. (lat. *tricæ*, embarras.) Mouvement accompagné d'embarras, le plus souvent pour des choses de peu d'importance. || Fig, au sens moral. *Le tracas des affaires.* Fam.

TRACASSER. v. n. Aller et venir, s'agiter, se tourmenter pour peu de chose. || Il se dit Des manières d'agir d'un esprit inquiet, indiscret, brouillon et malin, qui fait des tracasseries. || Verbe actif, Inquiéter, tourmenter quelqu'un. Fam. dans les trois sens. || TRACASSÉ, ÉE. participe.

TRACASSERIE. s. f. Chicane, mauvais incident, mauvaise difficulté. || Propos, rapport qui tend à brouiller des gens les uns avec les autres. || Effet des mauvais propos. Fam. dans les trois sens.

TRACASSIER, IÈRE. s. Qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui est sujet à faire de mauvaises difficultés dans les affaires dont il se mêle. Adj., *Administration, police tracassière.* || Brouillon, indiscret qui, par de mauvais rapports, commet des personnes les unes avec les autres.

TRACE. s. f. (ital. *traccia*, trace.) Vestige qu'un homme ou quelque animal laisse à l'endroit où il a passé. *Suivre des voleurs à la trace.* || Fig., *Marcher sur les traces, suivre les traces de quelqu'un*, L'imiter, suivre son exemple. On le dit plus ordinairement en bien. || TRACE, Marque, impression que laisse un chariot, un carrosse, ou autre voiture. Toute autre marque et impression qui reste de quelque chose. *Suivre la trace d'un chariot. La petite vérole n'a laissé sur son visage que des traces imperceptibles.* || Fig., Impression que les objets font dans l'esprit, dans la mémoire. *Je n'en retrouve pas la moindre trace dans ma mémoire.* || Fig., Toute autre marque ou impression que laisse une chose quelle qu'elle soit. *On ne trouve aucune trace de cet événement dans l'histoire.* || TRACE, Lignes que l'on fait sur le terrain, pour marquer le dessin d'un jardin, l'alignement d'un mur, le plan d'un édifice. || Premiers points d'aiguille, premiers traits que l'on fait sur du canevas, pour marquer les contours des figures d'un ouvrage de tapisserie.

TRACEMENT. s. m. Action de tracer.

TRACER. v. a. Tirer, disposer les lignes d'un dessin, d'un plan, sur le papier, sur la toile, sur le terrain, sur un mur, etc. *Tracer un plan, un dessin.* || Indiquer, marquer par une ou plusieurs lignes le contour de quelque chose. *Tracer une circonférence. Tracer une ligne droite, un sillon, etc.*, Faire une ligne droite, un sillon, etc. || Faire sur le canevas les premiers points, pour marquer le contour des objets dans un ouvrage de broderie, de tapisserie. || Fig., *Tracer le chemin à quelqu'un*, Lui donner exemple. *Tracer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir.* || *Tracer des caractères*, Écrire. (Style soutenu). || Fig., *Tracer l'image, le tableau de quelque chose*, Représenter quelque chose par le discours, le décrire. || TRACER, se dit Des arbres dont les racines s'étendent en rampant sur la terre, et ne s'enfoncent presque pas. Neutre, opposé à *Pivoter.* || TRACÉ, ÉE. participe. || Subst., *Le tracé d'une broderie.*

TRACHÉE-ARTÈRE. s. f. (grec *trachéia*, rude, *artèria*, artère.) t. d'anat. Canal communiquant du larynx aux bronches, et servant au passage de l'air pendant l'aspiration et l'expiration. || TRACHÉE, seul, en hist. nat., Petits vaisseaux des insectes et des plantes qui sont formés d'un fil élastique contourné en spirale.

TRACHÉOTOMIE. s. f. (grec —*tomè*, division.) t. de chir. Opération qui consiste à ouvrir la trachée-artère.

TRADITEUR. s. m. (lat. *tradere*, livrer.) t. d'hist. ecclésiastique. Ceux qui, dans la persécution, avaient livré les livres sacrés aux païens.

TRADITION. s. f. t. de jurispr. et de liturgie. Action par laquelle on livre une chose à quelqu'un. || TRADITION, dans l'Église catholique, Voie par laquelle la connaissance des choses qui concernent la religion, et qui ne sont point dans l'Écriture sainte, se transmet de siècle en siècle. *Tradition écrite, orale, authentique, apocryphe.* || Il se dit, par ext., Des choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. *Ce point de discipline n'est qu'une tradition.* || *Traditions judaïques*, Les interprétations que les docteurs juifs avaient données à la loi de Moïse, et les additions qu'ils y avaient faites, lesquelles ont été depuis recueillies par les rabbins. || TRADITION, se dit Des faits purement historiques qui nous ont été transmis d'âge en âge, et qui, sans aucune preuve authentique, se sont conservés en passant de bouche en bouche. || Ces faits mêmes. *Beaucoup de traits d'histoire ne sont que de fausses traditions.* || TRADITION, Toutes les opinions, tous les procédés, tous les usages, etc., qui se transmettent de génération en génération par le moyen de l'exemple ou de la parole. *Ceci est une tradition de nos maîtres.*

TRADITIONNAIRE. s. m. Il se dit Des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud.

TRADITIONNEL, ELLE. adj. Fondé sur la tradition.

TRADITIONNELLEMENT. adv. Suivant la tradition, d'après la tradition.

TRADUCTEUR. s. m. (lat. *traducere*, traduire.) Celui qui traduit d'une langue en une autre. *Traducteur exact, élégant, servile.*

TRADUCTION. s. f. Action de traduire. || Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. *Traduction fidèle, servile, libre, littérale.*

TRADUIRE. v. a. t. de palais. Transférer d'un lieu à un autre, en parlant Des personnes. || *Traduire devant un juge, devant un tribunal,* Citer ou renvoyer quelqu'un devant un juge, un tribunal. || TRADUIRE, Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. || *Traduire un auteur,* Traduire ses ouvrages. || Fig., *Traduire quelqu'un en ridicule.* A vieilli ; on dit, *Tourner en ridicule.* || TRADUIRE, par ext., Expliquer, interpréter, éclaircir. *Traduisez-moi votre pensée en termes un peu plus clairs.* || TRADUIT, ITE. participe.

TRADUISIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut se traduire.

TRAFIC. s. m. (ital. *traffico,* trafic.) Négoce, commerce de marchandises. *Bon, grand, riche trafic.* || Fig., et en mauvaise part, Profit qu'on tire de certaines choses. *Il fait trafic de son crédit.*

TRAFIQUANT. s. m. Commerçant, négociant.

TRAFIQUER. v. n. Faire trafic. *Trafiquer en gros, en détail.* || Act., *Trafiquer des billets.* A vieilli : on dit, *Négocier.* || Fig., Tirer de certaines choses un profit illicite, malhonnête, honteux. *Trafiquer de son honneur.* || TRAFIQUÉ, ÉE. participe.

TRAGACANTHE. s. f. (grec *tragacantha,* même signif.) Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre Astragale, qui donnent la gomme adragant. *Voyez* ADRAGANT.

TRAGÉDIE. s. f. (grec *tragédia,* tragédie.) Pièce de théâtre qui offre une action importante, des personnages illustres, qui est propre à exciter la terreur ou la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. *Composer, représenter une tragédie.* || *Les tragédies de Sophocle, de Corneille, etc.,* Les tragédies composées par ces auteurs. *La tragédie d'Œdipe, de Brutus, etc.,* La tragédie dont Œdipe, Brutus, etc., est le sujet, et à laquelle il a donné son nom. || TRAGÉDIE, fig., Événement funeste.

TRAGÉDIEN, ENNE. s. Acteur, actrice tragique.

TRAGI-COMÉDIE. s. f. (grec *tragicos,* tragique, *cómódia,* comédie.) Pièce de théâtre, dans laquelle on représente une action sérieuse entre des personnes considérables, mêlée d'incidents et de personnages qui peuvent appartenir à la comédie, et dont le dénoûment n'est point tragique. || Pièce de théâtre, du même genre, où il n'y a ni incidents ni personnages comiques. || *Le Cid a été donné sous le nom de tragi-comédie.*

TRAGI-COMIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit De quelque accident fâcheux qui tient du comique. Fam.

TRAGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la tragédie. *Poëte, acteur tragique. Situation, dénoûment, style tragique.* || Subst. masc., Le genre tragique. *Ce poëte s'est voué au tragique.* || Subst., Auteur de tragédies. || TRAGIQUE, fig., Funeste. *Événement, mort, histoire tragique.* || Fig., *Cette affaire a tourné au tragique, tourne au tragique,* Elle a eu, elle menace d'avoir une issue funeste. || Fig., *Prendre les choses au tragique,* Les considérer d'une manière trop sérieuse, trop grave, d'une manière triste, alarmante.

TRAGIQUEMENT. adv. D'une manière tragique.

TRAHIR. v. a. (lat. *tradere,* trahir.) Faire une perfidie à quelqu'un, lui manquer de foi. *Trahir son roi, sa patrie, ses amis. Trahir les intérêts, la confiance de quelqu'un.* || Fig., *Trahir la vérité,* Parler contre la vérité. || Fig., *Trahir ses sentiments, sa conscience, son devoir, etc.,* Parler, agir contre ses sentiments, son devoir, etc. || Avec le pron. pers., *Se trahir soi-même,* Agir contre ses propres intérêts. Découvrir par hasard ou imprudemment ce qu'on voulait tenir caché. || *Trahir le secret de quelqu'un,* Révéler le secret de quelqu'un. || TRAHIR, en parlant Des choses, Ne pas seconder, rendre vain, décevoir. *La fortune a trahi nos efforts.* || TRAHI, IE. participe.

TRAHISON. s. f. Action de celui qui trahit, acte d'une méchanceté perfide. *Trahison lâche, insigne, noire, horrible.* || *Haute trahison,* se dit Des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État.

TRAILLE. s. f. (lat. *trahere,* tirer.) Bateau qui sert à passer les grandes rivières ; espèce de bac qu'on nomme aussi, *Pont volant.*

TRAIN. s. m. Allure. Il se dit des chevaux et des autres bêtes de voiture. || *Ce cheval n'a point de train,* Il n'a point d'allure réglée. *Train rompu,* Celui qui est composé de deux allures. || *Aller bon train,* se dit aussi D'une personne qui va fort vite, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture. || *Au train dont nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser,* Nous allons si vite, que nous ne tarderons pas à les dépasser ; et, dans un sens contraire, *Au train dont nous allons, nous n'arriverons jamais,* Nous allons si lentement, que nous n'arriverons jamais. || Fig., *Au train dont il va, il aura bientôt fini son travail,* ou *Au train dont il va, il aura bientôt fini,* Il va si vite en besogne, qu'il aura bientôt fini son travail ; et, dans un sens contraire, *Au train dont il va, dont il y va, son travail ne sera pas fini avant un mois,* Il va si lentement, que, etc. *Aller un train de poste,* Aller très-vite. || Fig. et fam., *Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, beau train, grand train,* Ne le point ménager dans une affaire, l'obliger à faire ce qu'on veut, remporter sur lui l'avantage en peu de temps. || TRAIN, en parlant Des chevaux et des autres bêtes de service, Partie de devant et de derrière d'où partent leurs mouvements. || TRAIN, en parlant D'un carrosse, d'un chariot, Tout le charronnage qui porte le corps du carrosse ou du chariot. || T. d'impr., *Train de la presse,* La partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle. || TRAIN, Suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. *Augmenter, réformer, diminuer son train.* || Suite de bêtes destinées soit à la subsistance, soit au transport. || *Train d'artillerie,* ou absol., *Train,* Tout l'attirail qui compose l'artillerie destinée pour un siége, pour une campagne. Troupe qui conduit les engins d'artillerie. *Soldat, chevaux du train.* || TRAIN, Bruit, tapage, vacarme, comme en font d'ordinaire les gens ivres, les gens mal élevés, grossiers. || *Faire le train,* Se réjouir avec bruit. || TRAIN, Long assemblage de bois, assujetti avec des perches et des liens en forme de radeau, et qu'on met à flot sur un canal ou sur une rivière. || TRAIN, fig., Le courant, la marche des affaires. *L'affaire va son train.* || *L'affaire va bon train, va grand train,* On y travaille avec beaucoup d'activité, et elle avance. || TRAIN, Genre de vie. || Fig. et fam., *Aller son train,* Continuer. || *Être en train, mettre en train,* Être en action, en mouvement. || *Être en train de jouer, de courir, etc.,* Être en humeur de jouer, de courir ; jouer, courir actuellement. *Il est en train de se ruiner,* Il mène une vie propre à le ruiner. || Fam., *Mettre les autres en train,* Les exciter à la joie, au plaisir.

Mettre en train de, Exciter à. *Mettre une affaire en train*, La commencer, la faire commencer. *La mettre en bon train*, En avancer le succès. || T. d'impr., *Mise en train*, Action de tout disposer pour le tirage d'une forme. || Pop., *Boute-en-train*, se dit d'Un homme qui excite les autres à la joie, qui met toute la compagnie en train.

TRAÎNAGE. s. m. Action de traîner. Il se dit principalement Des voitures appelées traîneaux.

TRAÎNANT, ANTE. adj. Qui traîne à terre. || *Drapeaux traînants*, Les drapeaux qu'on portait renversés, et qu'on laissait traîner, à la pompe funèbre d'un général d'armée. *Piques traînantes*, Les piques qu'on y portait renversées, le fer traînant à terre. || Fig., *Discours traînant*, *Style traînant*, Discours, style languissant, qui renferme peu de choses en beaucoup de paroles. *Voix traînante*, Voix monotone et lente.

TRAÎNARD. s. m. Soldat qui reste en arrière de la troupe avec laquelle il doit marcher. Voyez TRAÎNEUR. || Par extens., Homme lent, négligent. Fam.

TRAÎNASSE. s. f. Nom que l'on donne quelquefois à la renouée commune, parce que ses tiges sont couchées.

TRAÎNE. s. f. *Des perdreaux qui sont en traîne*, Des perdreaux qui ne peuvent pas encore voler, ni se séparer de leur mère; *Un bateau qui est à la traîne*, Un bateau qui est traîné par un autre.

TRAÎNEAU. s. m. Voiture sans roues, dont on se sert pour aller sur la neige ou sur la glace. || Voiture sans roues, dont on se sert en toutes saisons pour transporter des marchandises dans les rues. || TRAÎNEAU, Grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des alouettes, etc., ou dans les rivières pour prendre du poisson.

TRAÎNÉE. s. f. Petite quantité de certaines choses répandues en longueur, comme blé, farine, etc. || Longue suite de poudre à canon dont on se sert pour porter le feu à l'amorce. || Trace qu'on fait avec des morceaux de charogne, pour attirer un loup dans le piége.

TRAÎNER. v. a. Tirer après soi. *Traîner un homme en prison, dans la boue.* || *La rivière traîne bien des immondices, bien du sable*, Elle emporte avec elle bien du sable, bien des immondices. || *Traîner toujours après soi une longue suite de valets*, Les mener partout avec soi. *Traîner quelqu'un partout*, Le mener partout où on va. En mauvaise part. || Fig., *Cette action a traîné après elle une longue suite de malheurs*, Elle a été suivie de beaucoup de malheurs, dont elle a été la source. || *Cet homme traîne la jambe*, Il ne marche pas ferme de cette jambe-là, et il ne la porte que lentement après l'autre. *Un oiseau traîne l'aile*, Ses ailes pendent; ce qui marque qu'il est blessé ou malade. || Fig., *Traîner une vie languissante et malheureuse*, Être accablé de chagrins ou d'infirmités. || Fig., *Traîner ses paroles*, Parler lentement. || Fig., *Cet homme traîne son lien*; et prov., *N'est pas sauvé qui traîne son lien*, se dit en parlant D'un homme qui n'est pas tout à fait échappé d'un danger, affranchi d'une passion, délivré d'une mauvaise affaire. || *Il traîne sa partie dans tous les tribunaux*, se dit D'un plaideur qui traduit sa partie adverse de tribunal en tribunal. || Fig., *Traîner quelqu'un dans la boue*, Proférer ou écrire contre lui des injures graves, des imputations diffamantes. || En t. de maçonnerie, *Traîner une corniche, une moulure*, L'exécuter au moyen d'un calibre qu'on traîne sur le plâtre frais. || TRAÎNER, Allonger, différer, se dit De celui qui ne veut pas finir, qui ne veut pas terminer une affaire dont il est le maître. *Il m'a traîné longtemps avant de me payer.* || TRAÎNER, avec le pron. pers., Se glisser en rampant. || Marcher avec grande peine. *Je me traînerai là comme je pourrai.* || Fig. *L'action ne fait que se traîner.* || TRAÎNER, neutre, Pendre jusqu'à terre. || Il se dit, par extens., De certaines choses qu'on laisse exposées où elles ne devraient pas être, au lieu de les mettre à leur place. *Vous laissez traîner vos clefs.* || Fig., *Cela traîne dans tous les livres, cela traîne partout*, se dit par mépris D'une pensée, d'une expression, etc., qu'on rencontre dans un livre, et qu'on a déjà trouvée dans beaucoup d'autres. || TRAÎNER, se dit D'une personne qui est en langueur sans pouvoir se rétablir. || || *Cette affaire traîne*, Elle n'avance point. *Ce discours traîne*, Il est froid, languissant, etc. || TRAÎNER, se dit Des soldats qui, dans les marches, se trouvent derrière la troupe, à quelque distance; Des bâtiments d'une flotte, d'un convoi, qui restent toujours en arrière. || Des chiens de meute qui ne suivent pas le gros de la meute dans la chasse. || TRAÎNER, en t. de billard, Conduire sa bille sans qu'elle quitte le bout de la queue. || TRAÎNÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Autant vaut traîné que porté*, se dit De certaines choses qu'il vaut presque autant faire d'une façon que d'une autre.

TRAÎNEUR. s. m. Celui qui traîne quelque chose. *Traîneur d'épée*, Vagabond, fainéant qui porte l'épée et qui n'est engagé dans aucun service, qui n'a aucune charge. Fam. et peu usité. || Chasseur au traîneau. || TRAÎNEUR, se dit Des soldats qui ne marchent pas avec leur troupe, et qui demeurent derrière. On dit aussi, *Traînard*. || Des bâtiments d'une flotte, d'un convoi, qui restent toujours en arrière. || En t. de chasse, Des chiens qui ne suivent pas le gros de la meute.

TRAIRE. v. a. (*Je trais, tu trais, il trait; nous trayons, vous trayez, ils traient. Je trayais. J'ai trait. Je trairai. Je trairais. Trais, trayez. Que je traie. Que j'eusse trait. Trayant.*) Tirer. En parlant De certaines femelles d'animaux dont on tire le lait. *Traire les vaches, une brebis, une chèvre, une ânesse*, On dit de même, *Traire du lait.* || TRAIT, AITE. participe. || Il se dit Des métaux passés par la filière, et qui ne sont point encore mis sur la soie. Substantiv. *Boutons de trait.*

TRAIT. s. m. Terme générique, Flèches qu'on tire avec l'arc ou avec l'arbalète, Dards, javelots qui se lancent avec la main. *Décocher, lâcher, lancer un trait.* || *Gens de trait*, Ceux qui tiraient de l'arc, de l'arbalète, ou qui lançaient le javelot. || Fam., *Comme un trait d'arbalète*, ou absol., *Comme un trait*, Fort vite. || *Ce lieu est à un trait d'arbalète de tel autre*, Il y a entre deux un espace à peu près égal à la portée d'un trait. || Fig., *Les traits de l'Amour*, Les atteintes de l'amour. || TRAIT, fig., Attaque de la raillerie, de la médisance, de la calomnie, etc. *Repousser les traits de la calomnie, de la satire.* || TRAIT, longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent. || *Cheval de trait*, Celui qui sert au tirage, et particulièrement au tirage des voitures; par opposition à *Cheval de monture* ou *de selle.* || TRAIT, en t. de chasse, Longe à laquelle est attaché le limier qu'on mène au bois. On dit qu'*Un limier bande sur le trait*, Lorsque, étant près de la reposée du cerf, il fait effort pour s'avancer de ce côté-là. || *Trait de bateaux*, Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remon-

ter une rivière. || Trait, Ce qui emporte l'équilibre de la balance, et la fait trébucher. || Trait, Ce qu'on avale de liqueur, ou l'action d'avaler quelque liqueur tout d'une haleine. || *Boire à longs traits,* Boire lentement en savourant ce qu'on boit. Fig., *Goûter, savourer un plaisir à longs traits.* || Trait, Ligne qu'on trace avec la plume. *Trait de plume. Trait d'union :* voyez Tiret. || *Enrichir, ruiner quelqu'un d'un trait de plume,* Faire ou détruire la fortune de quelqu'un, en écrivant ou en rayant quelques mots. || Trait, en peint., Ligne au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet. || *Copier trait pour trait,* Copier exactement, fidèlement. || Fig., *Peindre à grands traits,* Raconter, décrire d'une manière animée et rapide. || Trait, collectif, Lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. || Tracé des opérations nécessaires pour tailler et pour appareiller les matériaux d'une construction. *L'art du trait.* || *Pièce de trait,* Modèle ou partie de construction faite selon l'art du trait. || Trait, dans les arts, Ligne qu'on trace pour servir de marque. || *Le trait de la scie,* La marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier. Ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qu'on scie. || *Trait de scie,* Chaque coupe qui est faite avec la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. *Ce bois a été coupé à trois traits de scie,* c'est-à-dire Chaque bûche a été partagée en quatre morceaux avec la scie. || Trait, Linéaments du visage; il s'emploie surtout au plur. *Traits mignons, fins, délicats, agréables.* || Trait, fig., Action qui marque une intention favorable, ou nuisible à quelqu'un. *Le trait est noir.* || Actions qui ont quelque chose de remarquable. *Trait de courage, de générosité, d'esprit.* || En parlant D'histoire, Fait, événement remarquable. *Les beaux traits de notre histoire.* || Ce qui distingue ou caractérise une personne, une chose. *C'est là le trait caractéristique de cette époque.* || *Un trait de caractère,* Une action ou une parole bien conforme au caractère de celui qui la fait, qui la dit. || Trait, fig., Beau passage d'un discours, ce qu'il y a de plus saillant, de plus brillant dans un discours. *Trait d'éloquence.* || En musique. *Il y a dans ce morceau des traits hardis.* || Trait, Pensée vive, brillante, imprévue. *Cet ouvrage est plein de traits, petille de traits. Trait de sentiment,* Pensée qui exprime un mouvement du cœur. || Trait, dans la liturgie catholique, Verset que l'on chante à la messe entre le graduel et l'évangile. || Trait, au jeu d'échecs et au jeu de dames, L'avantage de jouer le premier. || Trait, Rapport d'une chose à une autre. *Cela a trait à ce que je vous disais.*

TRAITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *tractare,* traiter.) Doux, maniable, avec qui on peut facilement traiter. *Esprit traitable.*

TRAITANT. s. m. Celui qui se chargeait du recouvrement des impositions ou deniers publics, à certaines conditions réglées par un traité.

TRAITE. s. f. Étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter, sans se reposer. || Traite, Transport de certaines marchandises, d'une province à une autre, ou d'un État à un autre. || Trafic que font des bâtiments de commerce sur les côtes d'Afrique, en échangeant leurs marchandises contre des dents d'éléphants, de la gomme, de la poudre d'or, etc., ou même contre des esclaves. *La traite des nègres,* ou absol., *La traite.* || Traite, Commerce des banquiers. *Ce qui caractérise une lettre de change, c'est la traite de place en place.* || Les lettres de change mêmes. || Traite, Certains droits qu'on levait sur les marchandises qui sortaient du royaume, ou qui y entraient, ou même qui passaient d'une province dans une autre. || Traite, en t. de monnaie, autrefois Tout ce qui faisait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnayées. Hors d'usage.

TRAITÉ. s. m. Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. *Traité de mathématiques, de physique, de morale, etc.* || Traité, Convention faite entre des souverains, entre des États. *Traité de paix, de commerce, d'alliance. Négocier, conclure, signer, ratifier, rompre un traité.* || Traité, Convention des particuliers entre eux, ou avec le souverain, avec le gouvernement, avec l'administration. *Traité avantageux, ruineux, frauduleux.*

TRAITEMENT. s. m. Accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un. *Bon, mauvais traitement.* || *Mauvais traitements,* plur., Violences, coups, voies de fait. || Traitement, Appointements attachés à une place, à un emploi. || Traitement, Honneurs qu'on rend, dans les cours, à des personnes de distinction. *Le traitement de prince.* || Traitement, Manière de conduire une maladie.

TRAITER. v. a. Discuter, agiter, discourir sur, raisonner sur. *Traiter un sujet à fond, superficiellement, l'effleurer.* || Neutre. *Traiter d'une matière.* || En peint., *Traiter un sujet,* Faire une composition, exécuter un tableau sur un sujet. *Cette composition est bien traitée,* Elle est bien et soigneusement exécutée. Dans quelques arts manuels, *Cet ouvrier traite bien son ouvrage.* || Traiter, Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire, chercher les moyens d'en convenir, en régler les clauses, les conditions, etc. *Traiter la paix, une réconciliation, un mariage.* || Neutre. *Il traite d'un mariage.* || Absol. *Ces princes traitèrent ensemble.* || Neutral., Entrer en négociation pour vendre, pour acheter, ou pour donner à ferme; passer les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. *Traiter d'une charge, d'une terre.* || *Traiter d'une dette, d'une prétention,* Prendre sur cette dette, sur cette prétention un arrangement quelconque. || Traiter, actif, Agir avec quelqu'un, en user avec lui de telle ou de telle manière. *Traiter honorablement, humainement, à toute rigueur.* || Fam., *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison,* Le réprimander, le châtier sans aucun ménagement, sans aucun égard. On dit de même, *Traiter quelqu'un de haut en bas, le traiter cavalièrement.* || Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More,* Le traiter avec toute la rigueur possible. || Traiter, Qualifier, donner à quelqu'un tel ou tel titre, en lui parlant, en lui écrivant, etc. || *Traiter quelqu'un de fat, de fou, d'impertinent, etc.,* L'appeler fat, fou, impertinent, etc. || Traiter, Régaler, faire bonne chère, donner à manger. *Traiter magnifiquement.* Avec le pron. pers., *Cet homme se traite bien,* Il fait un bon ordinaire. || Absol. *C'est à son tour à traiter.* || Il se dit De ceux qui donnent à manger pour de l'argent. *Traiter à table d'hôte.* || Traiter, Panser, médicamenter. *Ce chirurgien le traite mal.* || Il se dit Du médecin qui prend soin d'un malade. *C'est tel médecin qui le traite.* Avec le pron. pers. *Ce médecin se traite lui-même. Traiter une maladie.* || Traiter, en t. de chimie, Soumettre une substance à l'action de quelque agent, pour y opérer une décomposition, un changement quelconque. || Traité, ée. participe.

TRAITEUR. s. m. Celui qui apprête, qui donne habituellement à manger pour de l'argent, ou qui

entreprend de grands repas, tels que des repas de noces. || Traiteur, Celui qui fait la traite avec les sauvages de la Louisiane.

TRAÎTRE, ESSE. adj. (lat. *traditor*, traître.) Qui trahit. || Prov. et pop., *Traître comme Judas.* || Pop., *Cet homme n'est pas traître à son corps*, Il ne s'épargne rien, il ne se refuse point les commodités de la vie. || Traître, se dit De quelques animaux, comme des chiens, des chats, des chevaux, qui mordent, qui égratignent, qui ruent lorsqu'on y pense le moins. || Traître, se dit Des actions de trahison, de perfidie. *Faveurs traîtresses.* || De certaines choses, pour marquer qu'Elles sont plus dangereuses qu'elles ne le paraissent. *Ce vin-là est traître.* || Fam., *Il ne m'en a pas dit le traître mot*, Il ne m'en a pas dit un seul mot. || Traître, substantiv., Qui fait une trahison. *C'est un traître.* || En traître. loc. adv. En trahison, traîtreusement.

TRAÎTREUSEMENT. adv. En trahison. Fam.

TRAJECTOIRE. s. f. (lat. *trajicere*, traverser.) t. de géom. Il se dit de La route droite ou courbe que parcourt actuellement un corps soumis à des forces motrices quelconques.

TRAJET. s. m. Espace à traverser d'un lieu à un autre par eau. || Par extens., Espace traversé ou à traverser par terre, pour arriver d'un lieu à un autre. || Action de traverser l'espace d'un lieu à un autre, soit par eau, soit par terre. || En chir., *Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc.*, L'espèce de canal ou de conduit que forme sa cavité.

TRAMAIL. s. m. (lat. *trans*, au delà, *macula*, maille.) t. de pêche. Filet qu'on tend pour prendre du poisson.

TRAME. s. f. (lat. *trama*, trame.) Fil passé, conduit par la navette entre les fils qu'on nomme *Chaîne*, et qui sont tendus sur le métier, pour faire de la toile, de la serge, du drap, etc. || Fig. et poét., *La trame de sa vie, la trame de ses jours*, Le cours de sa vie, la durée de sa vie. || Trame, fig., Complot.

TRAMER. v. a. Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. || Fig., Machiner, faire un complot. Impers. *Il se trame quelque chose.* || Tramé, ée. participe.

TRAMONTANE. s. f. (lat. *trans*, au delà, *mons*, montagne.) Dans la Méditerranée, ce qu'on nomme Vent du nord dans l'Océan. || Le côté du nord. || L'étoile du nord. || Fig. et fam., *Perdre la tramontane*, Se troubler, ne savoir plus ce qu'on fait ni ce qu'on dit.

TRANCHANT, ANTE. adj. (lat. *truncare*, trancher.) Qui tranche. || *Écuyer tranchant*, Officier qui coupe les viandes à la table des rois et des princes. || En vénerie, *Côtés tranchants*, Les côtés du pied de l'animal, lorsqu'ils ne sont pas usés. || Fig., *Couleurs tranchantes*, se dit de Couleurs mises à côté l'une de l'autre, lorsqu'elles sont fort vives, et qu'il n'y a aucun adoucissement, aucune nuance entre elles. || Tranchant, fig., Décisif, péremptoire. *Argument tranchant.* || Il se dit Des personnes, Qui décide hardiment.

TRANCHANT. s. m. Le fil, le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, etc. || Fig., *Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie est une épée à deux tranchants*, Ce mot, ce raisonnement décide deux questions à la fois; cette raillerie attaque à la fois deux personnes, ou deux ridicules dans une même personne. Simplement, *Argument à deux tranchants.* D'après saint Paul, *La parole de Dieu est une épée à deux tranchants*, Elle frappe et atteint vivement jusqu'au fond de l'âme.

TRANCHE. s. f. Morceau coupé un peu mince. Se dit Des choses qu'on mange. *Tranche de pain, d'aloyau, etc.* || En t. de cuisine, *Un morceau de tranche*, Un morceau de cuisse de bœuf. || Tranche, Surface unie que présente l'épaisseur de tous les feuillets d'un livre du côté où on les a rognés.

TRANCHÉE. s. f. Ouverture, excavation pratiquée dans la terre, afin d'asseoir les fondations d'un mur, de placer des conduites pour les eaux, etc. || En maçonn., *Tranchée de mur*, Entaille en longueur faite dans un mur pour y recevoir une solive, ou pour retenir les tuyaux des cheminées. || Tranchée, en t. de guerre, Fossé qu'on creuse pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une place qu'on assiége, et dont les terres, jetées du côté de la place, forment un parapet. *L'ouverture, la tête, la queue, le revers de la tranchée.* || Double rempart qu'on forme avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est de roche ou difficile à creuser. || Tranchées, plur. Douleurs très-aiguës qu'on ressent dans le ventre, dans les entrailles. || En parlant Des chevaux, *Tranchées rouges*, Tranchées fort violentes.

*Tranchefil. s. m. (lat. —*filum*, fil.) Outil pour faire le velouté des tapis.

TRANCHEFILE. s. f. t. de relieur. Petit rouleau de papier ou de parchemin, recouvert de soie ou de fil, qui se met aux deux extrémités du dos d'un livre, pour tenir les cahiers assemblés, et résister à l'effort de la main qui tire le livre.

TRANCHELARD. s. m. (lat. —*lardum*, lard.) Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers et les rôtisseurs se servent pour couper des tranches de lard.

TRANCHE-MONTAGNE. s. m. (lat. —*mons*, montagne.) Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses prétendus exploits. Fam.

TRANCHER. v. a. Couper, séparer en coupant. *Trancher la tête à quelqu'un.* || Fig. et poétiq., *La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours*, Il est mort. || Trancher, fig., *Trancher la difficulté, le nœud de la difficulté*, Résoudre tout d'un coup une question difficile; lever tout d'un coup un obstacle, une difficulté. || *Trancher le mot*, Donner une réponse nette et décisive. Dire sa pensée sans ménagement. || *Trancher dans le vif*, Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || Trancher, fig., neutre, Décider hardiment. *Il tranche sur tout.* || Fam., *Trancher court*, Terminer en peu de mots une conversation, un discours. *Trancher net*, S'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement. || *Trancher du grand seigneur, du bel esprit, etc.*, Faire le grand seigneur, le bel esprit, etc. || *Ces couleurs tranchent*, Elles sont fort vives, et fort différentes les unes des autres. || *Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, dans son écrit*, Elle est d'un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. || Tranché, ée. participe. || Il se dit, en t. de blason, quand l'écu est coupé en ligne diagonale de droite à gauche.

TRANCHET. s. m. Outil à l'usage des cordonniers, des bourreliers, etc., servant à couper le cuir.

TRANCHOIR. s. m. Tailloir, espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANQUILLE. adj. des 2 genres. (*tranquillus*, tranquille.) (Dans ce mot et ses dérivés, les L ne se mouillent point, et on n'en fait sonner qu'une.) Pai-

sible, calme, sans aucune agitation. *Sommeil, séjour tranquille.* || Au sens moral. *Esprit, conscience tranquille.* || Qui ne trouble le repos de personne. *Homme tranquille et rangé.*

TRANQUILLEMENT. adv. D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, ANTE. adj. Qui tranquillise.

TRANQUILLISER. v. a. Calmer, rendre tranquille. *Tranquilliser les sens, l'esprit.* || Avec le pron. pers., Se reposer, se tenir tranquille, n'être pas inquiet. || TRANQUILLISÉ, ÉE. participe.

TRANQUILLITÉ. s. f. État de ce qui est tranquille. *La tranquillité de l'air, de la mer.* || Au sens moral. *Tranquillité d'esprit, d'âme.*

TRANS. prép. inséparable. (Mot latin) qui entre dans la composition de plusieurs mots français, pour ajouter à leur signification naturelle celle de *Au delà, à travers, entre*, comme *Transcendant, transparent, etc.* Plusieurs dénominations géographiques sont formées avec cette préposition. *Voyez* TRANSALPIN, TRANSRHÉNANE.

TRANSACTION. s. f. (lat. *transactio*, même sign.) (On prononce *Tranzaction.*) Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. *Transaction sous seing privé, par-devant notaire.* || Actes, conventions, relations d'intérêt entre les hommes, soit dans le commerce, soit dans la vie ordinaire. || Quelques académies étrangères ont donné le nom de *Transactions* au Recueil de leurs mémoires, de leurs travaux.

TRANSALPIN, INE. adj. (lat. *trans*, au delà, *Alpes*, Alpes.) (On prononce *Tranzalpin.*) Qui est au delà des Alpes.

TRANSBORDEMENT. s. m. t. de marine. Action de transborder.

TRANSBORDER. v. a. t. de marine. Transporter tout ou partie de la cargaison d'un bâtiment dans un autre. || TRANSBORDÉ, ÉE. participe.

TRANSCENDANCE. s. f. (lat. —*scandere*, monter.) Supériorité marquée, éminente, d'une personne ou d'une chose sur une autre. Peu usité.

TRANSCENDANT, ANTE. adj. Élevé, sublime, qui excelle en son genre. Il se dit particulièrement De l'esprit, et de certaines choses qui y ont rapport. *Esprit, mérite transcendant.* || *Géométrie transcendante*, Celle qui emploie l'infini dans ses calculs. || TRANCENDANT, se dit, en t. de philos. scolastique, Des attributs ou des qualités qui sont susceptibles d'une très-grande généralité, comme *Un, vrai, bon.*

TRANSCRIPTION. s. f. (lat. — *scribere*, écrire.) Action de transcrire, et Le résultat de cette action. *Transcription d'un manuscrit, d'un contrat, d'un jugement.*

TRANSCRIRE. v. a. Copier un écrit. || TRANSCRIT, ITE. participe.

TRANSE. s. f. (lat. *transire*, pénétrer.) Frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSFÉRER. v. a. (lat. *trans*, au delà, *ferre*, *porter*.) Transporter, porter d'un lieu à un autre, faire passer d'un lieu à un autre. *Transférer un prisonnier, un corps mort, des reliques.* || Il se dit De la juridiction, de l'autorité, de la puissance, lorsque d'un tribunal, d'une ville, etc., elle vient à passer à un autre. || Par ext., *Transférer une fête*, La remettre d'un jour à un autre. || TRANSFÉRER, fig., Céder, transporter une chose à quelqu'un en observant les formalités requises. *Transférer une obligation.* || TRANSFÉRÉ, ÉE. participe.

TRANSFERT. s. m. t. de finance et de commerce. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action de la Banque, etc. ou d'une marchandise en entrepôt.

TRANSFIGURATION. s. f. (lat. — *figura*, figure.) Changement d'une figure en une autre. *La transfiguration de Notre-Seigneur*, L'état glorieux où JÉSUS-CHRIST parut sur le mont Thabor, en présence de trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. *Le tableau de la Transfiguration par Raphaël.* Elliptiq., *La Transfiguration de Raphaël.*

TRANSFIGURER (SE). v. pron. Changer d'une figure en une autre. *Notre-Seigneur se transfigura sur le mont Thabor.* || TRANSFIGURÉ, ÉE. participe.

TRANSFORMATION. s. f. (lat. —*forma*, forme.) Métamorphose, changement d'une forme en une autre.

TRANSFORMER. v. a. Métamorphoser, donner à une personne ou à une chose une autre forme que celle qui lui est propre ou qu'elle avait précédemment. || Au sens moral. *Transformer une action criminelle en un acte de vertu.* || Avec le pron. pers. *La chenille se transforme en papillon.* Il se dit, fig., D'un homme qui se déguise, qui prend plusieurs caractères, selon ses vues et ses intérêts. || T. d'alg., *Transformer une équation*, La changer en une autre équation dont la forme soit différente. || TRANSFORMÉ, ÉE. participe.

TRANSFUGE. s. m. (lat. — *fugere*, fuir.) Celui qui, à la guerre, abandonne le parti dont il est, pour passer dans celui des ennemis. || Fig., Quiconque abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. *Transfuge de la vertu, des bons principes.*

TRANSFUSER. v. a. (lat. —*fusus*, versé.) t. didactique. Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre; Faire la transfusion du sang. Peu usité. || TRANSFUSÉ, ÉE. participe.

TRANSFUSION. s. f. t. didactique. Action de transfuser. Opération par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans celui d'un autre.

TRANSGRESSER. v. a. (lat. *transgredi*, transgresser.) Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. || Violer les préceptes divins. || TRANSGRESSÉ, ÉE. part.

TRANSGRESSEUR. s. m. Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION. s. f. Action de transgresser.

TRANSIGER. v. n. (lat. *transigere*, transiger.) (On prononce *tranziger.*) Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. *Transiger sous seing privé. Transiger par-devant notaire.* || Fig., *Transiger avec son devoir, avec sa conscience*, S'autoriser de quelques raisons peu solides, pour faire une chose contraire au devoir, à la délicatesse.

TRANSIR. v. a. (lat. *transire*, traverser.) Pénétrer et engourdir de froid. *Je suis transi de froid.* || Il se dit De l'effet que produit la peur ou l'affliction. *Être transi de peur.* || Neut., *Transir de froid, de peur.* || TRANSI, IE. participe. || Par plaisanterie, *Un amoureux transi*, Un amant que l'excès de sa passion rend tremblant et interdit auprès de sa maîtresse.

TRANSISSEMENT. s. m. L'état où est un homme transi. Peu usité.

TRANSIT. s. m. (On prononce *Tranzite.*) t. de douanes et de contributions indirectes. Faculté de faire passer des marchandises, des denrées à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée.

TRANSITIF. adj. m. (On prononce *Tranzitif.*) t. de gram. Il se dit des verbes qui marquent l'action du sujet de la proposition sur la chose ou la personne que désigne le régime ou complément direct du verbe. || De certaines conjonctions qui marquent un passage ou une transition d'une chose à une autre, comme *Or, au reste, cependant.*

TRANSITION. s. f. (On prononce *Tranzicion.*) Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier ensemble les parties d'un discours, d'un ouvrage. *Transition heureuse, ingénieuse.* || Fig., Passage d'un régime politique, d'un état de choses à un autre. *Il s'est fait dans l'atmosphère une prompte transition du chaud au froid.*

TRANSITOIRE. adj. des 2 genres. (On prononce *Tranzitoire.*) t. didactique. Passager. || Qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. *Régime transitoire.*

TRANSLATER. v. a. (lat. *translatus*, transporté.) Traduire d'une langue en une autre. Vieux. || TRANSLATÉ, ÉE. participe.

TRANSLATEUR. s. m. Traducteur. Vieux.

TRANSLATIF, IVE. adj. t. de droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un.

TRANSLATION. s. f. Transport, action par laquelle on fait passer quelque chose d'un lieu à un autre. || *Célébrer la translation d'un saint*, Célébrer le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre.

TRANSMETTRE. v. a. (lat. *transmittere*, transmettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Céder, mettre ce qu'on possède en la possession d'un autre. || Faire passer. *Transmettre des ordres.* || Fig., *Les pères transmettent souvent à leurs enfants leurs vices ou leurs vertus.* || *Transmettre son nom, sa gloire à la postérité*, Faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité. || TRANSMIS, ISE. participe.

TRANSMIGRATION. s. f. (lat. *transmigrare*, transmigrer.) Action d'un peuple, d'une troupe d'hommes qui abandonnent leur pays pour en aller habiter un autre. || T. de l'Écriture sainte, *La transmigration de Babylone*, Le transport du peuple juif à Babylone, et le séjour qu'il y fit. || *La transmigration des âmes*, Le passage des âmes d'un corps dans un autre, selon l'opinion des pythagoriciens. *Voyez* MÉTEMPSYCOSE.

TRANSMISSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *transmittere*, transmettre.) Qui peut être transmis.

TRANSMISSION. s. f. Action de transmettre, ou Le résultat de cette action.

TRANSMUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *transmutare*, transformer.) T. didactique. Qui peut être transmué.

TRANSMUER. v. a. t. didactique. Changer, transformer. En parlant Des métaux. TRANSMUÉ, ÉE. part.

TRANSMUTABILITÉ. s. f. t. didactique. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION. s. f. t. didactique. Changement d'une chose en une autre.

TRANSPARENCE. (lat. *trans*, au travers, *parere*, paraître.) Qualité de ce qui est transparent.

TRANSPARENT, ENTE. adj. Diaphane, au travers de quoi l'on peut voir les objets. || Fig., *Cette allégorie est transparente*, On découvre facilement le sens qu'elle cache.

TRANSPARENT. s. m. Papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier lorsqu'on écrit. || Papier huilé derrière lequel on place des lumières dans les décorations. || Tableau qu'on expose la nuit, dans certaines occasions de réjouissance, et derrière lequel on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente.

TRANSPERCER. v. a. (lat. — angl. *pierce*, percer.) Percer de part en part. Avec le pron. pers., *Se transpercer.* || Fig. *Transpercer le cœur de quelqu'un*, Le pénétrer de douleur. Il vieillit. || TRANSPERCÉ, ÉE. participe.

TRANSPIRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *transpirare*, transpirer.) t. didactique. Qui peut sortir par la transpiration. Très-peu usité.

TRANSPIRATION. s. f. Exhalation qui s'opère habituellement à la surface de la peau. *Exciter, arrêter la transpiration.* || En botan., Exhalation à peu près semblable à la surface des végétaux.

TRANSPIRER. v. n. S'exhaler, sortir du corps par les pores, d'une manière imperceptible aux yeux. || Il se dit Du corps même. *Cet homme transpire beaucoup.* || Il se dit figur. De ce qu'on s'efforce de tenir secret, mais dont quelque chose commence à être connu, divulgué, révélé. *Ce secret commence à transpirer.*

TRANSPLANTATION. s. f. (lat. *transplantare*, transplanter.) Action de transplanter.

TRANSPLANTER. v. a. Ôter une plante, un arbre de l'endroit où il est, et le replanter dans un autre. || Fig., Faire passer, transporter des personnes, ou certaines choses d'un pays dans un autre, pour les y établir. || Avec le pron. pers., se dit D'une famille, d'une personne qui passe d'une province ou d'une ville dans une autre, pour s'y établir. || TRANSPLANTÉ, ÉE. participe.

TRANSPORT. s. m. (lat. *transportare*, transporter.) Action par laquelle on transporte quelque chose d'un lieu à un autre. *Bâtiment, voiture, frais de transport.* || Par extens., Voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée. || Bâtiment de transport. || TRANSPORT, en t. de procéd., Action d'une personne qui, par autorité de justice, se rend, se transporte sur les lieux où sont les choses sujettes à un examen, à une vérification, à une visite. || TRANSPORT, fig., Cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. *Faire, accepter un transport.* || TRANSPORT, fig., Passions violentes qui nous mettent en quelque sorte hors de nous-mêmes. *Transport de joie, de colère, d'amour, de jalousie.* || Absol., Tout mouvement passionné. *Contenir, modérer ses transports.* || Enthousiasme. *Transport poétique, prophétique.* || *Transport au cerveau*, ou absolument, *Transport*, Délire, égarement d'esprit causé par la maladie.

TRANSPORTABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être transporté.

TRANSPORTER. v. a. Porter d'un lieu dans un autre. *Transporter par terre, par eau.* || Fig., *Transporter un mot du propre au figuré.* || En t. de droit, *Transporter un droit à quelqu'un*, Céder, transférer à quelqu'un le droit qu'on a sur quelque chose. || Fig., *La colère, la joie, etc., transporte cet homme*, Elle le met hors de lui-même. || TRANSPORTER, avec le pron. pers., Se rendre en un lieu. On le dit principalement De ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. *Le magistrat se transporta sur les lieux.* || Au sens moral, avec le pron. pers., *Transportez-vous par la pensée au milieu de ces peuples sauvages*, Supposez, figurez-vous que vous y êtes réellement. || TRANSPORTÉ, ÉE. participe. Fig., *Transporté d'amour, de fureur, etc.* Simplement, *Transporté*, pour Transporté de joie ou de plaisir.

TRANSPOSER. v. a. (lat. *transponere*, transposer.) Mettre une chose à une autre place que celle où elle était. *Transposer des mots, des phrases, des chiffres.* || TRANSPOSER, en t. de musique, se dit Lorsque la personne qui chante ou qui joue d'un instrument, chante ou joue sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté. || TRANSPOSER, à certains jeux, comme

la bassette, le pharaon, Transporter son argent d'une carte sur une autre. || Transposé, ée. participe.

TRANSPOSITEUR. adj. m. *Piano transpositeur*, Piano qui opère la transposition d'un ton dans un autre, d'une manière toute mécanique.

TRANSPOSITIF, IVE. adj. *Langue transpositive*, Celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où, par conséquent, on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la pensée.

TRANSPOSITION. s. f. Action de transposer, ou Le résultat de cette action. || Renversement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. *Transposition vicieuse, élégante.* || Il se dit Des feuilles d'impression, des cahiers d'écriture transposés. *Ce livre est plein de transpositions.* || En musique, *S'exercer à la transposition.*

TRANSRHÉNANE. adj. f. (lat. *trans*, au delà, *Rhenus*, Rhin.) Qui est au delà du Rhin.

TRANSSUBSTANTIATION. s. f. (lat. —*substantia*, substance.) Changement d'une substance en une autre. Changement miraculeux de la substance du pain et du vin, en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER. v. a. Changer une substance en une autre. Dans le langage théologique, en parlant De l'eucharistie. || Transsubstantié, ée. participe.

TRANSSUDATION. s. f. (lat. —*sudare*, distiller.) t. didactique. Action de transsuder.

TRANSSUDER. v. n. t. didactique. Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur.

TRANSVASER. v. a. (lat. —*vas*, vase.) Verser une liqueur d'un vase dans un autre. || Transvasé, ée. participe.

TRANSVERSAL, ALE. adj. (lat. *transversus*, même signif.) t. didactique. *Ligne transversale, section transversale*, Ligne, section qui coupe en travers. En t. d'anat., Certaines parties qui sont placées, qui se dirigent obliquement.

TRANSVERSALEMENT. adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE. adj. des 2 genres. Oblique. T. d'anat., synonyme de *Transversal*.

TRANTRAN. s. m. Le cours de certaines affaires, la manière la plus ordinaire de les conduire, la routine qu'on y suit. Fam.

TRAPÈZE. s. m. (grec *trapéza*, table.) t. de géom. Quadrilatère plan dont deux côtés sont inégaux et parallèles. || En t. d'anatom., Un os et un muscle qui ont à peu près la forme d'un trapèze. Il peut être pris adjectiv.

TRAPÉZOÏDE. s. m. (grec — *eidos*, forme.) t. de géom. Quadrilatère plan dont tous les côtés sont obliques entre eux. || En t. d'anat., Un os et un ligament qui ressemblent à un trapézoïde. Il peut être pris adjectiv.

TRAPPE. s. f. (grec *trépô*, tourner.) Porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée, ou au niveau d'un plancher. L'ouverture même. *Lever, ouvrir la trappe.* || Trappe, Porte, fenêtre qui se hausse et qui se baisse dans une coulisse. || Trappe, Piége pour prendre des bêtes dans un trou que l'on fait en terre, et que l'on couvre d'une bascule ou de branchages et de feuillages, afin que la bête, venant à passer sur la bascule ou sur les branchages, tombe dans le trou. *Tendre, dresser une trappe.*

TRAPPISTE. s. m. Religieux d'un ordre très-sévère, dont le chef-lieu était à la Trappe, près de Mortagne.

TRAPU, UE. adj. Gros et court. Il ne se dit que Des hommes et des animaux.

TRAQUE. s. f. (ital. *traccia*, trace.) t. de chasse. Action de traquer.

TRAQUENARD. s. m. Amble ou entre-pas. || Traquenard, Danse gaie, qui était autrefois en usage. || Traquenard, Piége dont on se sert pour prendre des animaux nuisibles.

TRAQUER. v. a. t. de chasse. Fouler un bois pour en faire sortir le gibier. Faire une enceinte dans un bois, de manière qu'en la resserrant toujours, on oblige les bêtes que l'on chasse d'entrer dans les toiles, ou de passer sous le coup des chasseurs. || Il se dit, par extens., Des personnes que l'on resserre dans une enceinte pour les prendre. *Traquer des voleurs.* || Traqué, ée. participe.

TRAQUET. s. m. Piége qu'on tend aux bêtes puantes. || Prov. et fig., *Donner dans le traquet*, Se laisser tromper par quelque artifice.

TRAQUET. s. m. Claquet, morceau de bois attaché à une corde, lequel passe au travers de la trémie, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule du moulin. || Fig. et fam., *C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin*, se dit D'une personne qui parle beaucoup.

TRAQUET. s. m. t. d'hist. nat. Petit oiseau à bec fin, qui fait son nid sous les pierres ou dans les terriers.

TRAQUEUR. s. m. t. de chasse. Un de ceux qu'on emploie pour traquer.

TRAUMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *trauma*, blessure.) t. de chirur. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures.

TRAVAIL. s. m. (ital. *travaglio*, travail.) Labeur, fatigue, peine qu'on prend pour faire quelque chose. Il se dit De l'esprit comme du corps. *S'endurcir, s'accoutumer, se mettre au travail. Quitter, aimer, fuir le travail.* || *Homme de travail*, Celui qui gagne sa vie par un métier pénible; et, *Homme de grand travail*, Celui qui est fort laborieux. || *Maison de travail*, Maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || *Travail d'enfant*, ou simplement, *Travail*, se dit Des opérations de la nature pour procurer l'accouchement. || Travail, L'ouvrage même, de quelque nature qu'il soit, et La manière dont il est fait. *Un travail de longue haleine. Ce bijou est d'un beau travail*, Le travail en est délicat. || La manière dont on travaille habituellement. *Il a le travail facile, lent, etc.* || L'ouvrage qui est à faire, ou que l'on fait actuellement. *Entreprendre des travaux.* || Travail, Remuements de terre que font des troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Tranchée que font les assiégeants pour attaquer une place. *Cet ingénieur conduisait le travail.* || Au plur., Ouvrages que l'on fait pour l'attaque ou pour la défense des places, pour la fortification d'un camp, d'un poste. *Combler, ruiner les travaux des ennemis.* || Ouvrages que l'on fait pour l'embellissement ou l'assainissement des villes, pour l'utilité générale. *Directeur des travaux publics.* || *Travaux forcés*, Une des peines afflictives et infamantes prononcées par le code pénal, et qui remplace les galères. Dans la législation militaire, *Travaux publics*, se dit d'Une peine analogue, mais moins grave, infligée aux militaires qui ont déserté à l'intérieur. || Travaux, plur., Certaines entreprises remarquables. *Il est au terme de ses travaux.* || *Les travaux d'Hercule*, Les douze entreprises que la Fable lui attribue.

|| Travail, Compte que chaque ministre rend au roi des affaires de son département. Rapport que les commis font au ministre de celles qui leur ont été renvoyées. Plur., *Travails.* || Travail, Machine de bois à quatre piliers, entre lesquels les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les ferrer ou pour les panser. *Travails* au plur.

TRAVAILLER. v. n. Faire un ouvrage, faire de l'ouvrage; se donner de la peine pour faire, pour exécuter quelque chose. *Travailler sans relâche, nuit et jour, à la journée, en boutique, en chambre.* || Avoir de l'occupation, de l'ouvrage, se dit De ceux qui exercent quelque profession mécanique ou industrielle. *Ce cordonnier travaille beaucoup.* || *Ce bois travaille,* Il se déjette. *Ce mur travaille,* Il déverse, il s'entr'ouvre. || *Son estomac travaille,* Il a de la peine à digérer. || Travailler, se dit Du vin, de la bière et des autres liqueurs qui fermentent. || Fig., *Son esprit travaille, sa tête travaille,* Son esprit, sa tête fermente, est dans une sorte d'agitation causée par quelque projet, par quelque ouvrage. || *Faire travailler son argent,* Le placer, lui faire produire intérêt. *Son argent travaille sans cesse,* Il est continuellement replacé, il produit toujours un nouvel intérêt. || *Travailler en grand,* Travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. || Travailler, avec la prép. *à,* S'occuper, s'efforcer de. *Travailler à son salut, à faire sa fortune.* || Travailler. v. a. Soigner, exécuter avec soin. *Travailler son champ, son style.* || Travailler, Tourmenter, causer de la peine. *Cette fièvre le travaille cruellement.* || *Travailler un cheval,* L'exercer, le manier; ou Le fatiguer. || Travailler, Façonner; se dit De certaines choses, comme le fer, le marbre, etc. Les boulangers disent, *Travailler la pâte.* || Travailler, avec le pron. pers., Se tourmenter, s'inquiéter, s'efforcer. *Vous vous travaillez mal à propos.* Avec le pron. pers. régime indirect, *Se travailler l'esprit, l'imagination.* || Travaillé, ée. participe. || *Ce cheval a les jambes travaillées,* Il a les jambes fatiguées, ruinées par le travail.

TRAVAILLEUR. s. m. Homme adonné au travail. *Un travailleur infatigable.* Fém., *Une bonne travailleuse.* || Il se dit, absol. et au plur., Des soldats qu'on emploie à remuer la terre, soit pour l'attaque d'une place, soit pour le retranchement d'un poste, etc. *Les travailleurs employés aux lignes.*

TRAVÉE. s. f. (lat. *trabes,* poutre.) t. de charpenterie et d'archit. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. || Galeries supérieures d'une église, qui règnent au-dessus des arcades de la nef; parce que, dans les anciennes constructions, ces galeries étaient de bois. || *Les travées d'un pont de bois,* Les parties de la charpente qui sont entre les files de pieux et qui forment les arches. || *Travée de comble,* Distance d'une ferme à l'autre. *Travée de balustres,* Rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. *Travée de grille,* Rang de barreaux entre deux pilastres.

TRAVERS. s. m. (lat. *transversum,* travers.) L'étendue d'un corps considéré dans sa largeur. || Travers, Biais, irrégularité d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, etc. *Il y a bien du travers dans ce bâtiment.* || Travers, fig., Bizarrerie, caprice, irrégularité d'esprit et d'humeur. *Se donner des travers.* || Fam., *Donner dans le travers,* Tomber dans l'inconduite, prendre des habitudes déréglées. || En travers. loc. adv. D'un côté à l'autre, suivant la largeur. || En t. de marine, *Se mettre en travers,* Se mettre en panne. || De travers. loc. adv. Obliquement. *Il est bigle, il regarde de travers.* || Fig., *Regarder quelqu'un de travers,* Le regarder d'une manière qui marque du mécontentement, ou de la colère, ou de l'aversion. || Prov. et fig., *Mettre son bonnet de travers,* Entrer en mauvaise humeur. || De travers, De mauvais sens, à contre-sens, tout autrement qu'il ne faudrait; il est souvent précédé de l'adverbe *Tout. Il écrit, il va tout de travers. Il a les jambes de travers.* || Fig., *Juger, répondre tout de travers.* || *Cet homme a l'esprit de travers,* Il a l'esprit mal fait, mal tourné. || A travers, au travers. loc. prépositives, dont la première est toujours suivie d'un régime simple, et l'autre de la préposition *de.* Au milieu, par le milieu. *A travers,* se dit pour désigner Un passage vide, libre. *Au travers,* pour désigner Un passage qu'on se procure entre des obstacles. Mais cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée. *Aller à travers les bois, à travers champs. On ne voyait le soleil qu'au travers du brouillard.* || Fig. et fam., *Tout au travers des choux,* et plus simplement, *A travers choux,* Inconsidérément, sans jugement, sans aucun égard. || A travers, au travers, De part en part. *Un coup d'épée au travers du corps, à travers le poumon.* || Fig., avec les verbes *Voir, découvrir, remarquer,* et autres semblables. *A travers ces artifices, je découvre, il est aisé de remarquer, on voit bien que...* || A tort et à travers. loc. adv. et fig. Sans discernement, inconsidérément. *Il frappe, il parle à tort et à travers.* || Par le travers. loc. prép. t. de mar. A la hauteur, vis-à-vis, à l'opposite. *La flotte était par le travers de tel cap.*

TRAVERSE. s. f. Pièce de bois qu'on met en travers à certains ouvrages de menuiserie et de charpente, pour les assembler ou pour les affermir. || En serrurerie, *Les traverses d'une grille,* Les barres transversales qui servent à maintenir et à fortifier les barreaux. || Traverse, en t. de fortific., Tranchée qui se fait dans un fossé sec d'une place assiégée, ou pour le passer, ou pour empêcher qu'on ne le passe. || Retranchements que l'on fait pour se défendre plus longtemps, et pour n'être pas enfilé. || Traverse, Route particulière qui conduit à un lieu où ne mène pas le grand chemin, ou qui est plus courte. *Rue de traverse,* Petite rue qui va d'une grande rue à une autre. || Au jeu, *Des paris de traverse,* Des paris qui ne sont pas du courant du jeu. || Traverse, fig., Obstacle, empêchement, opposition, affliction, revers. || A la traverse. loc. adv. se dit De ce qui survient inopinément et apporte quelque obstacle. *Notre marché eût été conclu, si un tel ne fût venu à la traverse.*

TRAVERSÉE. s. f. t. de marine. Trajet qui se fait par mer, d'une terre à une autre terre opposée. *Faire une heureuse, une longue traversée.* || Toute sorte de voyages par mer, excepté les voyages de long cours, et ceux où l'on ne fait que suivre une côte.

TRAVERSER. v. a. Passer à travers, d'un côté à l'autre. *Traverser une province, une forêt, une rivière.* En t. de marine, *Traverser la lame.* || Être au travers de quelque chose. *La Seine traverse Paris. Une pièce d'assemblage qui traverse.* Dans cette dernière phrase, il est neutre. || Percer de part en part. *Une balle lui a traversé le bras.* || Traverser, fig., Susciter des obstacles pour empêcher le succès de quelque entreprise. *Traverser un dessein.* || En t. de manége, *Ce cheval se traverse,* Ses hanches et ses épaules ne sont point exactement sur la même ligne qu'il doit décrire. || Traversé, ée. participe. || *Un homme tout traversé de la pluie,* Tout trempé, tout mouillé par la pluie. || *Un cheval bien traversé,* Un cheval fort du dessous, et large du poitrail.

TRAVERSIER, IÈRE. adj. Qui traverse. || En t. de marine, *Vent traversier*, Vent qui permet aux bâtiments de se rendre alternativement d'un lieu à un autre, dans les deux sens opposés. || *Barque traversière*, Barque qui sert habituellement à traverser d'un endroit à un autre peu éloigné. || En t. de musique, *Flûte traversière*, Flûte dont on joue en la mettant presque horizontalement sur les lèvres. On l'appelle aussi *Flûte allemande*, et simplement *Flûte*.

TRAVERSIN. s. m. Chevet, oreiller long qui s'étend de toute la largeur du lit, et sur lequel on repose la tête. || *Faux traversin*, Oreiller long que l'on met au pied du lit, pour faire symétrie avec celui qui est placé à la tête. || TRAVERSIN, en t. de marine, Pièce de bois posée en travers d'une charpente de bâtiment. *Traversin d'écoutille, de lune. Etc.*

TRAVERTIN. s. m. Pierre calcaire des environs de Tivoli, en Italie.

TRAVESTIR. v. a. (lat. *trans*, par delà, *vestire*, vêtir.) Déguiser en faisant prendre l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition. || Avec le pron. pers., *Il se travestit souvent.* || Fig., Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère. *Il a le don de se travestir comme il lui plaît.* || Fig., *Travestir un auteur, travestir un ouvrage*, Faire une sorte de traduction libre d'un ouvrage sérieux, pour le rendre comique, burlesque; le parodier. || *Travestir la pensée de quelqu'un*, L'interpréter mal, la rendre d'une manière inexacte, infidèle. || TRAVESTI, IE. participe.

TRAVESTISSEMENT. s. m. Déguisement.

TRAYON. s. m. (lat. *trahere*, tirer.) Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., que l'on prend dans les doigts pour traire le lait.

TRÉBELLIANIQUE ou TRÉBELLIENNE. adj. f. (lat. *trebellianus*, même signif.) t. de droit romain. *Quarte trébellianique* ou *trébellienne*, Le quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommis, en remettant l'hérédité.

TRÉBUCHANT, ANTE. adj. (ital. *traboccare*, trébucher.) Qui trébuche. En parlant De monnaies d'or et d'argent, Qui est de poids.

TRÉBUCHEMENT. s. m. Action de trébucher. Peu usité.

TRÉBUCHER. v. n. Faire un faux pas. || Prov., *Qui trébuche et ne tombe point, avance son chemin.* || Fig., *Trébucher dans une affaire*, Broncher, faire un faux pas dans une affaire. || TRÉBUCHER, Tomber. Vieux. Fig., *Trébucher du faîte des grandeurs.* || TRÉBUCHER, en matière de poids, se dit D'une chose qui emporte par sa pesanteur celle contre laquelle elle est pesée. *Ce n'est pas assez qu'une pièce de monnaie d'or soit entre deux fers, il faut qu'elle trébuche.*

TRÉBUCHET. s. m. Piége en forme de cage, dont on se sert pour attraper des oiseaux. || Prov. et fig., *Prendre quelqu'un au trébuchet*, L'amener par adresse à faire une chose qui lui est désavantageuse, ou qui est contraire à ce qu'il avait résolu. || TRÉBUCHET, Petite balance pour peser des monnaies, ou autres objets d'un poids léger.

TRÉFILER. v. a. (lat. *trahere*, tirer, *filum*, fil.) Passer du fer ou du laiton par la filière. || TRÉFILÉ, ÉE. participe.

TRÉFILERIE. s. f. Fabrique où l'on tréfile.

TRÉFILEUR. s. m. Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE. s. m. (grec *triphyllon*, trèfle.) Plante herbacée de la famille des Légumineuses, dont les feuilles, de forme ronde, sont attachées trois à trois à une même queue. || *Trèfle d'eau*, Plante aquatique, qui ressemble au trèfle. || TRÈFLE, Une des quatre couleurs des cartes, parce que les cartes qui sont de cette couleur sont marquées d'une figure de feuille de trèfle. || TRÈFLE, Ornement d'architecture imité de la feuille de trèfle.

TRÉFONCIER. s. m. (lat. *terra*, terre, *fundus*, fonds.) t. de coutume. Propriétaire du fonds et du tréfonds.

TRÉFONDS. s. m. t. de coutume. Le fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol même. On écrit aussi, *Très-fonds.* || Fig. et fam., *Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*, La posséder parfaitement.

TREILLAGE. s. m. (lat. *trahere*, tirer.) Assemblage de perches, de lattes ou d'échalas, liés l'un à l'autre par petits carrés, pour former des berceaux ou des espaliers dans les jardins. Il y en a aussi qui ne servent qu'à la décoration.

*TREILLAGER. v. a. Garnir de treillages.

TREILLAGEUR. s. m. Ouvrier qui fait des treillages ou des treillis.

TREILLE. s. f. Berceau ou couvert fait de ceps de vigne entrelacés et soutenus par un treillage, par des perches ou par des barreaux de fer. *Vin de treille.* || Ceps de vigne qui montent contre une muraille ou contre un arbre. || *Une treille de verjus, de muscat*, Une treille qui produit du verjus, du muscat. || Fig., *Le jus de la treille*, Le vin.

TREILLIS. s. m. Ouvrage de métal ou de bois, qui imite les mailles en losange d'un filet, et qui sert de clôture, sans intercepter l'air ni la vue. || TREILLIS, Toile gommée, lissée et luisante. || Grosse toile dont on fait des sacs, et dont s'habillent des paysans, des manœuvres, etc.

TREILLISSER. v. a. Garnir de treillis. || TREILLISSÉ, ÉE. participe.

TREIZE. adj. numéral des 2 genres. (lat. *tredecim*, treize.) Dix et trois. *Treize personnes. Treize cents. Treize mille.* || Treizième. *Chapitre treize. Louis treize.* On écrit ordinairement, *Louis XIII.* || Subst. masc. *Le produit de treize multiplié par deux. Le nombre, le numéro treize.* || *Le treize du mois*, Le treizième jour du mois.

TREIZIÈME. adj. des 2 genres. Qui suit immédiatement le douzième. *Le treizième jour du mois*, ou elliptiq., *Le treizième du mois.* || *La treizième partie*, ou substant., *Le treizième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en treize parties égales.

TREIZIÈMEMENT. adv. En treizième lieu.

TRÉMA. adj. des 2 genres et des 2 nombres. (grec *tréô*, trembler.) Il se dit D'une voyelle accentuée de deux points qui avertissent qu'elle se détache de la voyelle précédente ou suivante. Ces deux points ne se mettent que sur trois voyelles, *ë*, *ï*, *ü*. (Poëte, naïf, Saül.) *Un* ë, *un* ï, *un* ü *tréma.* || Subst. masculin. Se dit de Ces deux points. *Mettez un tréma sur cet* i.

TREMBLAIE. s. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui tremble. || *Pièce de bœuf tremblante*, Pièce de bœuf si grosse et si entrelacée de graisse, qu'elle tremble au moindre mouvement.

TREMBLE. s. m. Peuplier dont les feuilles tremblent au moindre vent.

TREMBLÉ, ÉE. adj. *Écriture tremblée*, Écriture tracée par une main tremblante. Écriture particulière dont les traits, au lieu d'être droits, sont sinueux. *Des lignes tremblées.* || TREMBLÉ, subst., t. d'impr., Filet serpentant, et alternativement gras et maigre.

TREMBLEMENT. s. m. Agitation de ce qui trem-

ble. *Tremblement de main, de nerfs.* || *Tremblement de terre*, Secousse qui ébranle violemment la terre. || TREMBLEMENT, t. de musiq., Cadence précipitée, qui se fait, soit en chantant, soit en jouant de quelque instrument. || TREMBLEMENT, fig., Grande crainte. *Il ne faut point de tremblement dans cette affaire.*

TREMBLER. v. n. Être agité, être mû par de fréquentes secousses. *La tête, la voix, la main lui tremble. Trembler de froid, de peur; trembler de tous ses membres.* || Il se dit Des choses qui ne sont pas fermes, et qui s'ébranlent facilement. *Ce plancher, ce pont tremble.* || Activ. et pop., *Trembler la fièvre*, Être dans le frisson de la fièvre. || TREMBLER, fig., Craindre, appréhender, avoir grand'peur. *Son aspect les fit trembler. Je tremble pour vous.* Par exagér., *Il mange à faire trembler.*

TREMBLEUR, EUSE. s. Qui tremble. Fig., Une personne trop circonspecte, trop craintive. || TREMBLEUR, Nom que l'on donne à certains enthousiastes religieux appelés *Quakers* par les Anglais. *Voyez* QUAKER.

TREMBLOTANT, ANTE. adj. Qui tremble.

TREMBLOTER. v. n. Diminutif de Trembler. Fam.

TRÉMIE. s. f. (ital. *tramoggia*, trémie.) Grande auge carrée, large par le haut, et étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entre les meules pour être réduit en farine. || TRÉMIE, Mesure dont on se sert pour le sel. || Boîte dans laquelle on donne à manger aux faisans parqués.

TRÉMIÈRE. adj. f. *Rose trémière*, Grande mauve dont la fleur a quelque ressemblance avec la rose.

TRÉMOUSSEMENT. s. m. (lat. *tremere*, trembler.) Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (SE). v. pron. Remuer, se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. *Un chien qui se trémousse.* || Fig. et fam., Faire des démarches, prendre des soins, se donner beaucoup de mouvement pour faire réussir une affaire. || Neut., en parlant De quelques mouvements d'oiseaux. *Ces oiseaux trémoussent de l'aile.*

TRÉMOUSSOIR. s. m. Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice, sans sortir de la chambre.

TREMPE. s. f. (lat. *temperare*, tempérer.) Action, manière de tremper le fer. || Qualité que le fer contracte quand on le trempe. *Cette épée est d'une bonne trempe.* || Fig., Constitution du corps de l'homme, qualité de son âme, de son caractère. *Corps, esprit d'une bonne trempe.* || TREMPE, t. d'impr., Action de tremper, d'humecter le papier sur lequel on veut imprimer.

TREMPER. v. a. Mouiller une chose en la mettant dans quelque liqueur. *Tremper un linge dans de l'eau; du pain, du biscuit dans du vin.* || *Tremper la soupe*, Verser le bouillon sur les tranches de pain. || *Tremper du fer, de l'acier*, Le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir. || *La pluie a trempé la terre*, Il a plu abondamment, et la terre est pénétrée d'eau. || *Tremper son vin*, Y mettre de l'eau en assez grande quantité. || Fig., *Tremper ses mains dans le sang*, Commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, y consentir. || T. d'impr., *Tremper le papier*, ou absol., *Tremper*, Imbiber d'eau, humecter le papier destiné à l'impression. || TREMPER, neut., Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans une autre liqueur. *Faire tremper de la morue, des pois, des pruneaux.* || Fig., *Tremper dans un crime, dans une conspiration, etc.*, En être complice. || TREMPÉ, ÉE. participe. || *Cet homme est tout trempé, a son habit tout trempé*, Il a été extrêmement mouillé. || *Il est tout trempé de sueur*, se dit D'un homme qui a beaucoup sué, qui est couvert de sueur.

TREMPERIE. s. f. L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier.

TREMPLIN. s. m. Planche inclinée et très-élastique, sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux.

TRENTAIN. (lat. *triginta*, trente.) Terme dont on se sert à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente.

TRENTAINE. s. f. coll. Nombre de trente ou environ. *Une trentaine de francs.* || Absol., L'âge de trente ans. Fam.

TRENTE. adj. numéral des 2 genres. Trois fois dix. *Trente hommes, etc.* || Trentième. *Page trente. Chapitre trente.* || TRENTE, au jeu de la paume, La moitié d'un jeu, qui est de quatre points, dont chacun vaut quinze. || *Trente et quarante*, Jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || TRENTE, subst., *Le produit de trente multiplié par six. Le nombre, le numéro trente.* || *Le trente du mois*, Le trentième jour du mois.

TRENTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal de trente. *Le trentième jour du mois*, ou elliptiq., *Le trentième du mois.* || *La trentième partie d'un tout*, ou subst., *Le trentième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en trente parties égales.

TRÉPAN. s. m. (ital. *trapano*, trépan.) Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, et spécialement ceux du crâne. || L'opération qui se fait avec cet instrument.

TRÉPANER. v. a. Faire l'opération du trépan à quelqu'un. || TRÉPANÉ, ÉE. participe.

TREPAS. s. m. (ital. *trapassare*, trépasser.) Décès, mort de l'homme, passage de la vie à la mort. On l'emploie souvent dans la poésie et dans le style soutenu. *Affronter le trépas.* || Fam., *Aller de vie à trépas*, Mourir, trépasser. Vieux.

TRÉPASSEMENT. s. m. Trépas. Vieux.

TRÉPASSER. v. n. Mourir, décéder, rendre l'âme. Se dit Des personnes qui meurent de leur mort naturelle, et n'est guère usité. || TRÉPASSÉ, ÉE. participe. || Subst. *Pâle comme un trépassé. Le jour des trépassés :* on dit plus ordinairement, *Le jour des morts.*

TRÉPIDATION. s. f. (lat. *trepidare*, trembler.) En médec., Tremblement des membres, des nerfs, etc. || T. d'astron., Balancement que d'anciens astronomes attribuaient au firmament, du septentrion au midi, et du midi au septentrion.

TRÉPIED. s. m. (grec *tripodion*, trépied.) Ustensile de cuisine, qui a trois pieds, et qui sert à divers usages, comme à soutenir sur le feu un poêlon, un chaudron, etc. || *Le trépied de Delphes, le trépied d'Apollon*, Siége à trois pieds, sur lequel la prêtresse de Delphes s'asseyait pour rendre des oracles. || Fig., *Il est sur le trépied*, se dit D'un homme qui parle avec enthousiasme.

TRÉPIGNEMENT. s. m. (lat. *tripudiare*, trépigner.) Action de trépigner.

TRÉPIGNER. v. n. Frapper des pieds contre terre en les remuant d'un mouvement prompt et fréquent. *Il trépigne de colère, d'impatience. Ce cheval ne fait que trepigner.*

TRÉPOINTE. s. f. (lat. *trans*, au delà, *pungere*, piquer.) Bande de cuir mince que les cordonniers, les coffretiers, etc., mettent entre deux cuirs plus épais qu'ils veulent coudre ensemble, afin de soutenir la couture.

TRÈS. (lat. *trans*, au delà.) Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe ou à un adverbe. *Très-bon, très-mauvais, très-peu.*

TRE-SEPT. s. m. (lat. *tres*, trois, *septem*, sept.) Jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept.

TRÉSOR. s. m. (grec *thèsauros*, trésor.) Amas d'or, d'argent, ou d'autres choses précieuses mises en réserve. *Enfouir, trouver un trésor.* || Lieu où le trésor est renfermé. || Dans certaines églises, Lieu où l'on garde les reliques et les ornements. Ces reliques et ces ornements. || *Trésor public, de l'État*, Les revenus de l'État, les sommes destinées au service public. Lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés. En ce sens, il s'emploie absol. *Aller au Trésor royal, au Trésor.* || TRÉSORS, plur., s'emploie pour exprimer de Grandes richesses. *Cet homme a de grands trésors.* || TRÉSOR, fig., Tout ce qui est d'une excellence, d'une utilité singulière. *L'économie est un trésor. Les trésors de la science.* || *Ce livre est un trésor de doctrine, un trésor de recherches*, Il renferme beaucoup de science, de recherches précieuses. Par allusion, l'on a donné le titre de *Trésor* à Certains ouvrages d'érudition. *Le Trésor de la Langue grecque. Le Trésor des Origines de la langue française.* || Poétiq., *Les trésors de la terre*, Les productions de la terre. *Les trésors de Cérès*, Les moissons, le blé. *Les trésors de Bacchus*, Les raisins, le vin. *Les trésors du printemps*, Les fleurs. *Etc.* || TRÉSOR, dans le langage de l'Écriture et en style de piété, soit au sing., soit au plur., et tant au sens physique qu'au sens moral, Amas, assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises. *Le trésor des miséricordes divines, des vengeances célestes.* || *L'Église ouvre ses trésors*, se dit Des indulgences que l'Église accorde. || TRÉSOR, fig., Toutes les choses pour lesquelles on a un grand attachement *Cet enfant est son trésor.* || TRÉSOR, autrefois Lieu où l'on gardait les archives d'une seigneurie, d'une communauté.

TRÉSORERIE. s. f. Lieu où l'on garde et où l'on administre le trésor public. || En Angleterre, Ce qu'on appelle en France le département des finances. *Les lords de la trésorerie.*

TRÉSORIER. s. m. Officier établi pour recevoir et pour distribuer les deniers d'un roi, d'une communauté, etc. *Trésorier de la maison du roi, de la ville de Paris.* || TRÉSORIER, Celui qui était pourvu d'une dignité ecclésiastique qu'on appelait Trésorerie, et qui était la première dignité dans quelques chapitres.

TRÉSORIÈRE. s. f. Celle qui, dans une communauté, dans une association, reçoit les revenus, le montant des souscriptions, etc.

TRESSAILLEMENT. s. m. (lat. *transilire*, sauter.) Agitation, émotion subite d'une personne qui tressaille. *La peur et la joie donnent des tressaillements.* || Vulg., *Tressaillement de nerfs*, Mouvement soudain et convulsif dans les nerfs. *Tressaillement d'un nerf*, Déplacement d'un nerf.

TRESSAILLIR. v. n. (*Je tressaille, tu tressailles, il tressaille*; quelques prosateurs célèbres ont écrit, par euphonie, *Il tressaillit*, au présent de ce verbe; *nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent. Je tressaillais. Je tressaillis. Je tressaillirai. Je tressaillirais. Que je tressaille. Que je tressaillisse. Tressaillant.*) Être subitement ému, éprouver une agitation vive et passagère. *Il tressaille de joie, de peur, etc.* || TRESSAILLI, IE, participe || Vulg., *Nerf tressailli*, Nerf déplacé, nerf sorti de sa place par un effort violent.

TRESSE. s. f. (ital. *treccia*, tresse.) Tissu plat fait de petits cordons, ou de fils, de cheveux, etc., entrelacés. || Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les perruquiers font les perruques.

TRESSER. v. a. Mettre, arranger en tresses. || TRESSÉ, ÉE. participe.

TRESSEUR, EUSE. s. Qui tresse des cheveux pour en faire une perruque.

TRÉTEAU. s. m. Pièce de bois longue et étroite, qui sert à soutenir des tables, des échafauds, des théâtres, etc. || Plur., Théâtre d'opérateur, de saltimbanque, de farceur; et, par extens., Théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes et populaires. *C'est un comédien qui n'est bon qu'à monter sur des tréteaux.* || Fig., *Monter sur les tréteaux*, Monter sur le théâtre, se faire comédien.

TREUIL. s. m. Cylindre de bois qu'on fait tourner au moyen de leviers, et autour duquel se roule une corde qui sert à élever ou à tirer des fardeaux.

TRÊVE. s. f. (allem. *treue*, bonne foi.) Suspension d'armes, cessation de tout acte d'hostilité pour un certain temps, par convention faite entre deux États, entre deux partis qui sont en guerre. *Faire, demander, accorder une trêve. Prolonger, rompre, enfreindre la trêve.* || *Trêve marchande*, Trêve durant laquelle le commerce est permis entre deux États qui sont en guerre. || TRÊVE, fig., Relâche. *Donnez quelque trêve à votre esprit.* || Fig. et fam., *Trêve de cérémonie, trêve de compliments*, Ne faisons plus de cérémonie, plus de compliments. *Trêve de raillerie, faisons trêve à nos railleries*, Cessons de railler. *Faites trêve à vos plaintes*, Suspendez vos plaintes.

TRI. s. m. (lat. *tres*, trois.) Jeu d'hombre qu'on joue à trois, et où l'on ne conserve de la couleur de carreau que le roi.

TRIAGE. s. m. (angl. *try*, essayer.) Choix. Action par laquelle on choisit. Les choses choisies. *Faire le triage. Voilà un beau triage.* || TRIAGE, en t. d'eaux et forêts, Certains cantons de bois, eu égard aux coupes qu'on en fait.

TRIAIRES. s. m. pl. (lat. *triarii*, même signif.) t. d'antiq. Soldats du troisième corps de la légion romaine.

TRIANDRIE. s. f. (grec *treis*, trois, *andres*, hommes.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à trois étamines.

TRIANGLE. s. m. (lat. *tres*, trois, *angulus*, angle.) t. de géom. Figure qui a trois côtés et trois angles. *Triangle équilatéral, rectangle, isocèle.* || *Triangle sphérique*, Celui dont les côtés sont des arcs de grands cercles de la sphère. || TRIANGLE, Constellation de l'hémisphère boréal. *Triangle austral*, Constellation de l'hémisphère austral. || TRIANGLE, en musique, Instrument d'acier fait en forme de triangle, et qu'on frappe intérieurement avec une tringle de même métal, pour accompagner certains airs de musique.

TRIANGULAIRE. adj. des 2 genres. Qui a trois angles. *Figure triangulaire.*

* TRIANGULAIREMENT. adv. En triangle.

TRIANGULATION. s. f. Action de faire les opérations trigonométriques nécessaires pour lever le plan d'un terrain; Le résultat de cette action.

TRIBADE. s. f. (grec *tribas*, même signif.) Femme qui abuse de son sexe avec une autre femme. On évite d'employer ce mot.

TRIBORD. s. m. t. de marine. Le côté droit du navire, en partant de la poupe. || Fig. et fam., *Faire*

feu de tribord et de bâbord, Faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

* TRIBRAQUE. s. m. (grec *tribrachus*, tribraque.) t. de prosodie. Pied composé de trois brèves.

TRIBU. s. f. (lat. *tribus*, tribu.) On donnait ce nom, chez quelques nations anciennes, à Certaines divisions qui formaient ensemble la totalité du peuple. || TRIBU, chez les Juifs, Tous ceux qui étaient sortis d'un des douze patriarches. || Dans le style de la chaire, *La tribu sacrée, la tribu sainte*, se dit de L'ordre ecclésiastique, par allusion à la tribu de Lévi, qui était vouée au culte. || TRIBU, Une peuplade ou un petit peuple, relativement à une grande nation dont il fait partie. *Une tribu de sauvages.*

TRIBULATION. s. f. (lat. *tribulatio*, tribulation.) Affliction, adversité. || Les adversités considérées dans des vues religieuses. *Dieu exerce, éprouve ses élus par des tribulations.*

TRIBUN. s. m. (lat. *tribunus*, tribun.) t. d'hist. et d'antiq. Nom que portaient, à Rome, certains magistrats chargés de défendre les droits et les intérêts du peuple. || *Il s'est fait tribun du peuple, il se croit un tribun*, se dit D'un factieux, d'un démagogue qui cherche à entraîner le peuple, en feignant le zèle du bien public. || *Tribuns militaires*, Magistrats qui, durant un temps, eurent dans Rome toute l'autorité des consuls, mais qui étaient en plus grand nombre. || *Tribuns de légion* ou *des soldats*, Officiers supérieurs qui commandaient tour à tour un corps de gens de guerre, une légion. || TRIBUN, Nom que portaient, en France, les membres du tribunat, corps politique qui avait été créé par la constitution de l'an VIII.

TRIBUNAL. s. m. (lat. *tribunal*, tribunal.) Siége du juge, du magistrat. || Juridiction d'un magistrat, ou de plusieurs qui jugent ensemble; Ces magistrats mêmes. *Tribunal civil, criminel, de première instance, d'appel.* || *Prendre la voie des tribunaux*, Avoir recours à la justice pour faire décider une affaire. || *Le tribunal des maréchaux de France*, L'assemblée des maréchaux de France, devant laquelle se portaient certaines affaires relatives au point d'honneur. || *Tribunal de famille*, Assemblée de parents, qui jugent les contestations élevées entre mari et femme, père et mère, frère et sœur, etc. || Parmi les catholiques, *Le tribunal de la pénitence*, Le lieu où l'on administre le sacrement de pénitence. || Fig., *Le tribunal de la conscience*, La conscience même. Dans le même sens, *Cet homme est condamné à son propre tribunal.* || Fig., *Le tribunal de Dieu*, La justice de Dieu. *Le tribunal de l'opinion publique, de la postérité.* || TRIBUNAL, en architecture, Partie postérieure des basiliques, qui a souvent la forme d'un hémicycle.

TRIBUNAT. s. m. (lat. *tribunatus*, tribunat.) Charge de tribun. || Temps de l'exercice de cette charge. || En France, à une certaine époque, Assemblée qui concourait à la formation de la loi. *Voyez* TRIBUN.

TRIBUNE. s. f. Lieu élevé d'où les orateurs grecs et les orateurs romains haranguaient le peuple. || Dans les assemblées délibérantes, Lieu élevé d'où parlent les orateurs. || *L'éloquence de la tribune*, Le genre d'éloquence propre aux débats des assemblées politiques. || *La tribune sacrée*, La chaire où montent les ecclésiastiques pour parler au peuple. Style soutenu. || TRIBUNE, Lieu plus ou moins élevé, où se mettent certaines personnes qui doivent occuper une place séparée, dans les églises, dans les grandes salles d'assemblée publique. *Tribune des musiciens, des autorités, de la famille royale. Les tribunes publiques.* || *Tribune d'orgues*, Grande tribune où est placé le buffet d'orgues, dans une église.

TRIBUNITIEN, IENNE. adj. (lat. *tribunicius*, tribunitien.) t. d'antiq. rom. Qui appartient au tribunat. Ne s'emploie guère qu'au fém.

TRIBUT. s. m. (lat. *tributum*, tribut.) Ce qu'un État paye à un autre de temps en temps, pour marque de dépendance. || *Enfants de tribut*, Les enfants que le Turc lève en certains pays par forme de tribut, sur les chrétiens qui sont ses sujets. || TRIBUT, Impôt que les princes lèvent dans leurs États. *Lever, imposer un tribut.* || Fig., au sens moral, Ce qu'on est obligé d'accorder, de souffrir, de faire. *L'estime, le respect, les louanges sont un tribut qu'on paye au mérite.* || *Il a payé le tribut à la mer*, se dit D'un homme qui s'est embarqué sur mer pour la première fois, et qui s'en est trouvé incommodé. || *Payer le tribut à la nature*, Mourir. || Fig. et poétiq., *Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes*, Ils s'y jettent, ils s'y déchargent.

TRIBUTAIRE. adj. des 2 genres. Qui paye tribut à un prince. Il se dit D'un État qui paye tribut à un autre État, à un prince, sous la domination ou sous la protection duquel il se trouve. || Subst. *Il est son tributaire.* || Fig. *Nous sommes tous tributaires de la mort.*

TRICEPS. adj. et s. m. (Mot latin.) (On prononce *Tricèpce*.) t. d'anat. Il se dit De certains muscles qui ont trois faisceaux charnus à l'une de leurs extrémités.

TRICHER, v. a. (ital. *treccare*, tromper.) Tromper au jeu. || Absol. *Il aime à tricher.* || Fig., Tromper en quelque chose que ce soit, mais principalement en de petites choses, et par des voies petites et basses. || En t. d'arts et de métiers, Rendre moins sensible un défaut de symétrie, de régularité, en le partageant. Fam. dans toutes ses acceptions. || TRICHÉ, ÉE. participe.

TRICHERIE. s. f. Tromperie au jeu. || Fig. *Il m'a fait une tricherie.* Fam. || Prov., *Tricherie revient à son maître*, se dit en parlant D'un trompeur qui a été dupe de ses propres inventions.

TRICHEUR, EUSE. s. Qui triche, qui trompe au jeu. Fam.

TRICLINIUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Tricliniome*.) t. d'antiq. rom. Salle à manger où il y avait trois lits, sur chacun desquels se plaçaient trois convives.

TRICOISES. s. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux, pour ferrer et déferrer les chevaux.

TRICOLOR. s. m. (lat. *tres*, trois, *colores*, couleurs.) Plante, espèce d'amarante à grandes feuilles, qui d'abord ne sont que vertes, et qui ensuite deviennent mêlées de jaune, de vert et de rouge.

TRICOLORE. adj. des 2 genres. De trois couleurs. || Il s'applique particulièrement Aux couleurs adoptées par les Français, et qui sont le bleu, le blanc, et le rouge. *Drapeau, pavillon, cocarde, écharpe, ruban tricolore.*

TRICOT. s. m. (allem. *stricken*, tricoter.) Tissu fait en mailles, soit à la main, soit au métier.

TRICOT. s. m. Bâton gros et court. Fam., et lorsqu'on parle de battre quelqu'un. *Il lui donna du tricot.*

TRICOTAGE. s. m. (all. *stricken*, tricoter.) Travail d'une personne qui tricote. L'ouvrage qu'elle fait.

TRICOTER. v. a. Former des mailles avec un fil, à l'aide de certaines aiguilles longues et émoussées, pour faire des bas, des camisoles et autres ouvrages. || Il se dit Des dentelles de fil ou de soie qui se font sur un oreiller avec des épingles et des fuseaux. || TRICOTÉ, ÉE. participe.

TRICOTETS. s. m. pl. Espèce particulière de danse. Vieux mot.

TRICOTEUR, EUSE. s. Qui tricote.

TRICTRAC. s. m. (*onomatopée.*) Jeu où l'on joue avec deux dés et trente dames, quinze d'une couleur, et quinze d'une autre, dans un tablier qui consiste en deux compartiments, chacun marqué par de petites flèches d'ivoire, qui sont alternativement de deux couleurs différentes, et sur lesquelles on place les dames conformément aux règles du jeu. || Le tablier même, le meuble dans lequel on joue.

* TRICYCLE. s. f. (grec *treis*, trois, *cyclos*, roue.) Voiture à trois roues.

TRIDE. adj. des 2 genres. t. de manége. Vif, prompt, serré. *Ce cheval a des mouvements trides.*

TRIDENT. s. m. (lat. *tridens*, trident.) Fourche à trois dents ou pointes, que les poëtes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune.

TRIDI. s. m. (lat. *tres*, trois, *dies*, jour.) Le troisième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

TRIENNAL, ALE. adj. (grec *triénos*, de trois ans.) Qui dure trois ans. || Qui est conféré pour trois ans, ou Qui est élu, nommé pour trois ans.

TRIENNALITÉ. s. f. Se dit D'un emploi, d'une dignité, d'une administration dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT. s. m. L'espace de trois ans, l'exercice d'un emploi pendant trois ans.

TRIER. v. a. (angl. *try*, essayer.) Choisir, tirer d'un plus grand nombre avec choix, avec préférence. *Trier des raisins, des pois, du café.* || Prov. et fig., *Trier sur le volet.* Voyez VOLET. || TRIÉ, ÉE. participe.

TRIÉRARQUE. s. m. (grec *triérarchos*, triérarque.) t. d'antiq. Capitaine de galère. A Athènes, on étendait cette dénomination aux citoyens obligés par la loi d'armer une galère et de l'équiper, du moins en grande partie.

TRIFIDE. adj. des 2 genres. (lat. *trifidus*, trifide.) t. de botan. Qui a trois divisions. *Calice trifide.* — Quelques autres termes de botanique sont formés de la même manière : *Trilobé* (à trois lobes). *Triloculaire* (à trois loges). *Triphylle* (à trois folioles). *Trivalve* (à trois valves). *Etc.*

TRIGAUD, AUDE. adj. (ital. *treccare*, tromper.) Qui n'agit pas franchement, qui se sert de détours, de mauvaises finesses. Fam. || Subst. *Un trigaud.*

TRIGAUDER. v. n. N'agir pas franchement, se servir de mauvais détours, de mauvaises finesses. Fam.

TRIGAUDERIE. s. f. Action de trigaud.

TRIGLYPHE. s. m. (grec *triglyphos*, triglyphe.) t. d'archit. Partie, ornement de la frise dorique, qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures profondes et verticales.

TRIGONOMÉTRIE. s. f. (grec *trigónon*, triangle, *métron*, mesure.) La partie de la géométrie qui enseigne à calculer tous les éléments d'un triangle, quand un certain nombre de ces éléments sont donnés. *Trigonométrie rectiligne*, Celle qui enseigne à calculer les triangles rectilignes; et, *Trigonométrie sphérique*, Celle qui enseigne à calculer les triangles sphériques.

TRIGONOMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT. adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRIL. s. m. t. de musiq. *Voyez* TRILLE.

TRILATÉRAL, ALE. adj. (lat. *trilaterus*, qui a trois côtés.) Qui a trois côtés.

TRILATÈRE. s. m. Synonyme de triangle. Peu usité.

TRILLE. s. m. (ital. *trillo*, trille.) t. de musique, Battement de gosier qui se fait ordinairement sur l'avant-dernière note d'une phrase de chant, et qu'on appelait autrefois Cadence.

TRILLION. s. m. t. d'arithm. Mille billions, ou mille fois mille millions.

TRILOGIE. s. f. (grec *trilogia*, trilogie.) terme d'antiq. grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies que présentaient les poëtes dramatiques lorsqu'ils concouraient pour obtenir la couronne, et qui formaient la partie la plus importante de la Tétralogie. *Voyez* TÉTRALOGIE.

TRIMBALER. v. a. Traîner, mener, porter partout. Pop. || TRIMBALÉ, ÉE. participe.

TRIMER. v. n. (grec *drémein*, courir.) Marcher vite et avec fatigue. Pop.

TRIMESTRE. s. m. (lat. *trimestris*, de trois mois.) Espace de trois mois. || Ce que l'on paye au commencement ou à la fin de chaque trimestre. *Payer le trimestre échu.*

TRIMESTRIEL, ELLE. adj. Qui dure trois mois, qui paraît ou qui revient tous les trois mois. *Recueil trimestriel.*

TRIMÈTRE. s. m. (grec *trimétros*, trimètre.) t. de prosodie latine. Vers iambique de six pieds qui était particulièrement employé dans la tragédie, et qui se déclamait en le séparant en trois mesures de deux pieds chacune. Adjectiv., *Vers trimètre.*

TRIN, ou plus communément TRINE. adj. m. (lat. *trinus*, triple.) t. d'astrol. *Trin* ou *trine aspect*, se dit en parlant De deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGA. s. m. t. d'hist. nat. Genre d'oiseaux de l'ordre des Échassiers.

TRINGLE. s. f. (lat. *triangulum*, triangle.) Verge de fer, menue, ronde et longue, servant à soutenir un rideau, une draperie. || TRINGLE, Baguette équarrie, longue et étroite, qui sert à former des moulures ou à remplir un vide entre deux planches.

TRINGLER. v. a. Tracer, sur une pièce de bois, qu'on veut façonner, une ligne droite, avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge. || TRINGLÉ, ÉE. participe.

TRINITAIRE. s. m. (lat. *trinitas*, trinité.) Religieux d'un certain ordre fondé pour la rédemption des captifs.

TRINITÉ. s. f. Un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit. || Le premier dimanche qui suit la Pentecôte.

TRINÔME. s. m. (grec *treis*, trois, *nomè*, part.) t. d'algèbre. Quantité composée de trois termes.

TRINQUER. v. n. (allem. *trinken*, boire.) Boire en choquant les verres et en se provoquant l'un l'autre. Fam.

TRINQUET. s. m. (lat. *trinus*, trois.) t. de marine. Mât de misaine des bâtiments gréés en voiles triangulaires ou latines.

TRINQUETTE. s. f. t. de marine. Voile triangulaire, espèce de voile latine qu'on hisse le long de l'étai du mât des petits bâtiments. *Tourmentin* sur les grands navires. || Voile de misaine d'un bâtiment à voiles latines.

TRIO. s. m. (Mot italien.) Composition de musique à trois parties. *Chanter, jouer un trio.* || Fig. et par raillerie, *C'est un beau trio*, se dit De trois per-

sonnes réunies, ou qui sont liées ensemble de parenté, d'intérêts, d'opinions.

TRIOLET. s. m. Petite pièce de poésie de huit vers, dont le premier se répète après le troisième; et ce premier et le second se répètent encore après le sixième.

TRIOMPHAL, ALE. adj. (lat. *triumphus*, triomphe.) Appartenant au triomphe. *Char, arc triomphal. Couronne, pompe triomphale.* || *Porte Triomphale*, Porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la voie Sacrée, pour se rendre au Capitole le jour du triomphe.

TRIOMPHALEMENT. adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Qui triomphe. || Victorieux, qui a vaincu. *Le parti triomphant. Armes, mains triomphantes.* || Fam., *Air triomphant*, L'air de confiance et de contentement que donne un succès obtenu ou espéré. || *L'Église triomphante*, Les bienheureux qui sont dans le ciel, par opposition à L'Église militante. || TRIOMPHANT, Pompeux, superbe. Vieux.

TRIOMPHATEUR. s. m. Le général d'armée qui entrait en triomphe dans Rome, après une grande victoire. || Par extens., Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE. s. m. Honneur accordé chez les Romains à des généraux d'armée après de grandes victoires, et qui consistait à faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome. || *Mener des captifs en triomphe*, Les mener chargés de chaînes, après le char du triomphateur. || *Porter quelqu'un en triomphe*, Le soulever de terre, le porter sur les bras pour lui faire honneur, pour lui témoigner la joie qu'on a de le voir. || *Son entrée fut un triomphe, un véritable triomphe*, On l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, etc. || TRIOMPHE, Victoires, grands succès militaires. *Les triomphes d'Alexandre.* || Succès éclatants qu'on obtient dans les lettres, dans les arts; et, en général, Tout avantage signalé qu'on obtient sur quelqu'un. *J'ai assisté à votre triomphe.* || *C'est son triomphe*, se dit D'une chose où quelqu'un excelle, où il réussit particulièrement. || Fig., *Le triomphe de la vertu, le triomphe de la vérité, etc.*, Les victoires que la vertu, que la vérité remportent sur le vice, sur l'erreur, etc. || Poét., *Le triomphe de l'amour, le triomphe de la beauté*, Les grands effets de l'amour, de la beauté. *Le triomphe de l'éloquence.* || *Jour de triomphe*, Jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage qu'on a remporté sur ses ennemis ou sur ses rivaux.

TRIOMPHE. s. f. Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. || TRIOMPHE, à certains jeux de cartes, La couleur de la carte qu'on retourne après qu'on a donné aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut, ou La couleur que celui qui fait jouer a nommée, et qui emporte toutes les autres cartes.

TRIOMPHER. v. n. En parlant Des anciens Romains, Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après quelque insigne victoire. || TRIOMPHER, Vaincre par la voie des armes. || Fig., Remporter quelque avantage que ce soit sur quelqu'un. *Triompher de ses envieux, de ses rivaux.* || Fig., au sens moral, Vaincre, subjuguer, surmonter. *Triompher de ses passions.* || TRIOMPHER, Exceller en traitant quelque sujet. *Quand il est sur cette matière, il triomphe.* || TRIOMPHER, Être ravi de joie. || Faire vanité de quelque chose. *Il triomphe de son crime, du gain de son procès.*

TRIPAILLE. s. f. coll. (ital. *trippa*, tripe.) Amas de tripes. Intestins, entrailles d'animaux, considérées comme une chose sans valeur, ou comme un objet de dégoût. *Ce n'est que de la tripaille.*

TRIPARTITE. adj. f. (lat. *tripartitus*, même signif.) Qui est divisée en trois. Se dit De l'histoire qui est l'abrégé de celle d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène.

TRIPE. s. f. (ital. *trippa*, tripe.) Boyaux des animaux, Certaines parties de leurs intestins, lorsqu'on les a retirés du ventre, ou lorsqu'ils en sortent par quelque accident. *Manger de la tripe. Mou comme tripe.* Son plus grand usage est au plur. *Vendre des tripes.* || En t. de cuisine, *OEufs à la tripe*, OEufs durs coupés par tranches et fricassés.

TRIPE. s. f. Étoffe de laine ou de fil, travaillée comme le velours. On dit, *Tripe de velours*, afin de prévenir toute équivoque.

TRIPE-MADAME. s. f. *Voyez* TRIQUE-MADAME.

TRIPERIE. s. f. Lieu où l'on vend les tripes.

TRIPETTE. s. f. Petite tripe. Pop., *Cela ne vaut pas tripette*, Cela ne vaut rien.

TRIPHTHONGUE. s. f. (grec *treis*, trois, *phthoggos*, son.) t. de gramm. Triple son, syllabe composée de trois sons qu'on fait entendre en une seule émission de voix. || Il se dit, improprement, Du concours de trois voyelles formant un seul son. Eau, oie, etc.

TRIPIER. adj. m. (ital. *trippa*, tripe.) t. de fauconnerie. Il se dit Des oiseaux de proie qui ne peuvent être dressés.

TRIPIER, IÈRE. s. Qui revend en détail ce qu'on nomme les issues des animaux tués à la boucherie.

TRIPLE. adj. des 2 genres. (lat. *triplex*, triple.) Qui contient trois fois une chose, une grandeur, un nombre. *Un bâtiment à triple étage. Neuf est le triple de trois.* || *Triple croche*, Note de musique marquée d'un triple crochet, et qui vaut le huitième d'une noire. || Fig. et fam., *Un menton à triple étage*, Un menton qui descend fort bas, et qui fait plusieurs plis. || TRIPLE, subst. masc., Trois fois autant. *Rendre au triple. Augmenter du triple.*

TRIPLEMENT. s. m. Augmentation jusqu'au triple. T. de finance. Vieux.

TRIPLEMENT. adv. En trois façons.

TRIPLER. v. a. Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. *Triplez la récompense, si vous triplez le travail.* || Neut., Devenir triple. *La somme a triplé.* || TRIPLÉ, ÉE. participe. || En mathém., *Raison triplée*, Le rapport qui est entre des cubes.

TRIPLICATA. s. m. Troisième copie, troisième expédition d'un acte.

TRIPLICITÉ. s. f. Nombre ou quantité triplée; qualité de ce qui est triple. Peu usité. || Il se dit, dans le langage théologique, De la Trinité. *Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes, mais il n'y a pas triplicité de substances.*

TRIPOLI. s. m. Pierre tendre, d'un jaune rougeâtre et d'un grain très-fin, dont on se sert pour polir les glaces, les métaux.

TRIPOT. s. m. Jeu de paume. Vieux : on dit maintenant, *Jeu de paume.* || Fam. et par une sorte de dénigrement, *Cet homme est dans son tripot*, Il est dans un lieu où il a de l'avantage. || TRIPOT, Maison de Jeu, et par ext., Maison où s'assemble mauvaise compagnie. || Fam. *Le tripot comique*, se dit quelquefois, par dénigrement, d'une assemblée de comédiens.

TRIPOTAGE. s. m. Mélange qui produit quelque chose de malpropre ou de mauvais goût. || Assemblage

confus de choses qui ne s'accordent point ensemble. || Intrigues, calomnies, médisances qui tendent à brouiller une affaire, à semer la discorde entre des personnes. Fam. dans les trois acceptions.

TRIPOTER. v. n. Brouiller, mélanger différentes choses ensemble, et en faire quelque chose de mauvais ou de malpropre. || Fig., en parlant D'affaires, *Il a tripoté de telle sorte, qu'il a tout gâté.* || Intriguer, calomnier, médire dans la vue de brouiller une affaire, de semer la discorde entre des personnes. || TRIPOTER, act. *Ils ont tripoté cette affaire.* || Fam. dans toutes ses acceptions. || TRIPOTÉ, ÉE. participe.

TRIPOTIER, IÈRE. s. Qui fait des tripotages, de petites et basses intrigues. Fam.

TRIQUE. s. f. Gros bâton, tricot. Pop.

TRIQUE-BALE. s. f. t. d'art. Machine propre à transporter des pièces de canon.

TRIQUE-MADAME. s. f. t. de botan. Petite joubarbe à fleurs jaunes, qu'on emploie quelquefois dans les salades avec les autres fournitures.

TRIQUET. s. m. Battoir fort étroit, dont on se sert pour jouer à la paume.

TRIRÈGNE. subst. m. (lat. *tres*, trois, *regnum*, royaume.) Nom qu'on donne quelquefois à la tiare du pape.

TRIRÈME. s. f. (lat. — *remus*, rame.) Galère des anciens à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, EULE. s. (lat. — *avus*, aïeul.) Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISECTION. s. f. (lat. — *sectio*, section.) (On prononce l'S fortement.) T. de géom. Division d'une chose en trois parties égales. Division d'un angle en trois angles égaux.

TRISMÉGISTE. adj. m. (gr. *tris*, trois fois, *mégistos*, très-grand.) Surnom que les Grecs donnaient au Mercure égyptien ou Hermès. || TRISMÉGISTE, t. d'imprim. Subst. Caractère qui est entre le gros et le petit canon, et dont le corps a trente points ou cinq lignes.

TRISSYLLABE. adj. des 2 genres. (gr. *trisyllabos*, trissyllabe.) Qui est de trois syllabes. || Subst. masc. *Le mot* amitié *est un trissyllabe.*

TRISTE. adj. des deux genres. (lat. *tristis*, triste.) Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. *Triste à mourir.* || Mélancolique, qui n'a point de gaieté. *Avoir la figure, l'œil, le regard triste.* Il se dit aussi Des animaux. *Les lévriers sont tristes.* || Prov. et fig., *Cet homme est triste comme un bonnet de nuit*, Il est chagrin et mélancolique. || Fig., *Avoir une triste figure, une triste mine*, Avoir mauvaise mine. || *Faire une triste figure quelque part*, Y avoir l'air gêné, s'y trouver déplacé, mal à l'aise. || *Faire triste mine*, Avoir la mine chagrine. || *Faire triste mine à quelqu'un*, Lui faire un mauvais accueil, le recevoir froidement. || *Cet homme a le vin triste*, Lorsqu'il a bu, il est triste et chagrin. || TRISTE, se dit De ce qui est inspiré par le chagrin, par la mélancolie. *Triste adieu.* || Substantiv., *Les Tristes d'Ovide*, Recueil de pièces élégiaques, la plupart en forme d'épîtres, qu'Ovide écrivit de son exil à ses amis de Rome, et à l'empereur Auguste. || TRISTE, affligeant, chagrinant, ennuyeux, qui inspire de la mélancolie, du chagrin, de l'ennui. *Souvenir, événement, spectacle, chant triste. De tristes vérités.* || *Faire un triste repas*, Faire un repas où l'on ne se réjouit point. Faire mauvaise chère. || TRISTE, Pénible, fâcheux, difficile à supporter. Il ne s'emploie guère qu'avec le verbe *Être*, pris impersonnellement. *Il est triste de se voir traiter de la sorte.* || Malheureux, funeste, déplorable. *Cet homme a fait une triste fin.* || TRISTE, Obscur, sombre. *Ce jardin est triste. Cette étoffe est d'une couleur triste.* || *Cette maison a des vues tristes*; ou simplement, *Cette maison est triste*, Elle n'a que des vues peu agréables. || *Le temps est triste*, Il est obscur, bas, couvert, etc. || TRISTE, Qui offre peu de ressources, qui est très-insuffisant, qui est fort au-dessous de ce qu'on avait espéré, de ce qu'on pouvait attendre; il précède toujours le substantif. *Triste consolation. Triste divertissement. Triste écrivain.*

TRISTEMENT. adv. D'une manière triste.

TRISTESSE. s. f. Affliction, déplaisir, abattement de l'âme, causé par quelque accident fâcheux. *Être accablé de tristesse. Se livrer, s'abandonner à la tristesse. Chasser, dissiper la tristesse.* || Mélancolie de tempérament. *Un homme né avec un fonds de tristesse* || Il se dit Des choses qui manquent d'agrément, qui ne procurent pas le plaisir qu'on doit en attendre. *Le dîner, le bal a été d'une grande tristesse.* Fam.

TRITON. s. m. (lat. *Triton*, Triton.) t. de mythologie, Dieux marins qui sont de figure humaine, depuis la tête jusqu'à la ceinture, et qui se terminent en poisson.

TRITON. s. m. (grec *tritonos*, triton.) terme de musique. Intervalle dissonant, composé de trois tons entiers.

TRITOXYDE. s. m. (gr. *tritos*, troisième, *oxys*, acide.) t. de chimie. Le troisième oxyde d'un métal.

TRITURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *triturare*, triturer.) t. didactique. Qui peut être trituré.

TRITURATION. s. f. t. didactique. Broiement, réduction d'un corps solide en parties très-menues, ou même en poudre. || Il se dit De la digestion. *La digestion se fait par voie de trituration.*

TRITURER. v. a. t. didactique. Broyer, réduire en parties très-menues, ou même en poudre. || TRITURÉ, ÉE. participe.

TRIUMVIR. s. m. (lat. *tres*, trois, *vir*, homme.) Dans ce mot et dans les deux suivants, *Trium* se prononce *Triome.*) t. d'hist. Titre par lequel on désignait originairement, à Rome, Tout magistrat ou officier public chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration. || Il se dit particulièrement, de Pompée, de César et de Crassus, qui s'associèrent sous ce titre pour gouverner la république, ainsi que d'Octave, d'Antoine et de Lépide, qui plus tard s'emparèrent sous le même nom de l'autorité suprême.

TRIUMVIRAL, ALE. adj. t. d'hist. rom. Qui appartient aux triumvirs.

TRIUMVIRAT. s. m. On désigne par ce mot, dans l'Histoire romaine, L'association illégitime de trois citoyens puissants, qui s'unissaient pour envahir toute l'autorité. || Il se dit, par ext., de Trois personnages qui exercent en commun une grande influence.

TRIVELIN s. m. Nom d'un comédien de l'ancienne troupe italienne, qu'on applique à un baladin, à un bouffon. Peu usité.

TRIVELINADE. s. f. Bouffonnerie dans le goût de celles que faisait Trivelin. Peu usité.

TRIVIAIRE. adj. (lat. *tres*, trois, *via*, rue.) Peu usité. *Carrefour triviaire*, Carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

TRIVIAL, ALE. adj. Ne se dit guère que Des pensées et des expressions; Qui est extrêmement commun, usé, rebattu. *Pensée, phrase, expression, pointe triviale.* Le pluriel masc., *Triviaux*, est peu usité.

TRIVIALEMENT. adv. D'une manière triviale.

TRIVIALITÉ. s. f. Caractère, qualité de ce qui est

trivial. || Choses triviales. *Discours plein de trivialités.*

TROC. s. m. (angl. *truck*, troc.) Échange de nippes, de meubles, de bijoux, de chevaux et autres choses semblables. || *Troc pour troc*, se dit pour marquer L'échange d'une chose contre une autre, sans donner de supplément, de retour.

TROCART ou TROIS-QUARTS. s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions, et donner issue à quelque liquide.

TROCHAÏQUE. adj. (grec *trochaicos*, trochaïque.) (On prononce *Trokaïque.*) Composé de trochées, ou principalement de trochées. *Vers trochaïque.* || Subst. *Un trochaïque.*

TROCHANTER. s. m. (grec *trochaó*, tourner.) On prononce *Trokantèr.*) t. d'anat., se dit de Deux apophyses du fémur, où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHÉE. s. m. (grec *trochaios*, trochée.) t. de versification grecque et de versification latine. Pied de deux syllabes, une longue et une brève.

TROCHÉE. s. m. (grec *trochos*, roue.) t. d'agricult. L'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand on l'a coupé à quelques pouces de terre.

TROCHES. s. f. pl. t. de chasse. Fumées à demi formées des bêtes fauves, fumées d'hiver.

TROCHET. s. m. t. de jardinage. Il se dit Des fleurs et des fruits qui viennent et qui croissent ensemble comme par bouquets. Peu usité.

TROCHISQUES. s. m. pl. (grec *trochiscos*, pastille.) Médicaments solides, composés d'une ou de plusieurs poudres séchées, réunies par un mucilage ou des sucs de plantes, etc.

TROCHURE. s. f. t. de vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

TROËNE. s. m. Arbrisseau très-rameux et à fleurs blanches, qui porte en automne de petites grappes de baies noires, et qui sert à former des haies, des palissades.

TROGLODYTES. s. m. pl. (grec *tróglè*, trou, *dynein*, entrer.) Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. On l'appliquait autrefois, par ext., Aux ouvriers qui travaillent, qui habitent sous terre, tels que les mineurs, etc.

TROGNE. s. f. (allem. *trunken*, ivre.) Fam. et par plaisanterie, Visage plein qui a quelque chose de facétieux, et qui annonce l'amour de la bonne chère et du vin. || *Rouge trogne, trogne enluminée*, le visage d'un ivrogne.

TROGNON. s. m. (lat. *truncus*, tronc.) Le cœur, le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qu'il y avait de meilleur à manger. Il se dit principalement Des poires et des pommes. || *Le trognon d'un chou, un trognon de chou*, La tige d'un chou dont on a ôté les feuilles. || Fig. et pop., *Voilà un joli petit trognon*, se dit D'une jeune fille.

TROIS. adj. numéral des 2 genres. (lat. *tres*, trois.) Nombre impair contenant deux et un. *Les trois Grâces. Les trois Parques.* || Fam., *Les trois quarts du temps*, La plus grande partie du temps, le plus ordinairement. || En arithm., *Règle de trois*, Règle par laquelle, ayant trois termes connus, on parvient à trouver un quatrième terme inconnu, qui doit être en proportion géométrique avec les trois premiers. || TROIS, Troisième. *Folio trois. Henri trois.* On écrit plus ordinairement, *Henri III.* || TROIS, subst. masc. *Le produit de trois multiplié par deux. Le nombre trois.* || *Le trois du mois*, Le troisième jour du mois. || TROIS, subst., Le chiffre qui marque trois. *Le chiffre trois* (3). *Le numéro trois.* || Au jeu de cartes, *Un trois de pique, etc.*, Une carte marquée de trois piques, etc. *Un trois*, au jeu de dés, La face du dé marquée de trois points.

TROISIÈME. adj. des 2 genres. Nombre d'ordre. Qui est après le deuxième. *Le troisième jour.* || *Il est arrivé, il est venu lui troisième*, Il est arrivé, venu accompagné de deux autres. || TROISIÈME, subst. *Nous n'étions que deux, il nous arriva un troisième.* Une troisième personne. *Loger, monter au troisième, à un troisième*, Au troisième étage. || *Cet écolier étudie en troisième, est en troisième*, Il étudie dans la troisième classe. *Élève de troisième*, ou elliptiq., *Un troisième.*

TROISIÈMEMENT. adv. En troisième lieu.

TROIS-MÂTS. s. m. (lat. —*malus*, mât.) t. de mar. Navire de commerce à trois mâts.

TROIS-QUARTS. s. m. t. de chirur. *Voyez* TROCART.

TRÔLER. v. a. (angl. *troll*, même signif.) t. pop. Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. || Neut. Courir çà et là. || TRÔLÉ, ÉE. participe.

TROLLE. s. f. t. de vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois, pour quêter et lancer un cerf, parce que l'on n'a pas eu la précaution de le détourner avec le limier. *Aller à la trolle.*

TROMBE. s. f. (grec *strombos*, tourbillon.) Amas de vapeurs semblable à un nuage fort épais, mû en tourbillon par le vent, s'allongeant de bas en haut ou de haut en bas en forme de cylindre ou de cône renversé, et capable d'engloutir des vaisseaux, de renverser des maisons, de déraciner des arbres, etc. *Trombe de mer, de terre, ascendante, descendante.* On l'appelle autrement *Siphon* ou *Typhon.*

TROMBLON. s. m. Grosse espingole montée sur chandelier, qu'on emploie sur les bâtiments de guerre, et qui porte une balle d'une livre, ou plusieurs balles à mousquet.

TROMBONE. s. m. (ital. *trombone*, trombone.) t. de musiq. Grande trompette composée de quatre branches emboîtées les unes dans les autres, et qu'on allonge ou qu'on raccourcit à volonté pour produire les différents tons.

TROMPE. s. f. (grec *strombos*, conque.) Tuyau d'airain recourbé, dont on se sert à la chasse pour sonner. || TROMPE, Trompette. *Publier à son de trompe, crier à son de trompe*, Publier quelque chose au son de la trompette. || Fig. et fam., *Publier une chose à son de trompe*, L'annoncer, la raconter à beaucoup de gens, afin qu'elle se divulgue. || TROMPE, Partie du museau de l'éléphant qui s'allonge et se recourbe pour divers usages. || La bouche de certains insectes, avec laquelle ils sucent et tirent ce qui est propre pour leur nourriture. || TROMPE, Coquilles de mer en forme spirale. || T. d'anat., *Trompe d'Eustache*, Canal de communication pour l'air extérieur entre la bouche et le tympan de l'oreille. *Trompes de la matrice* ou *de Fallope*, Les deux conduits qui partent du fond de la matrice, et qui aboutissent aux ovaires. || TROMPE, t. d'archit., Portion de voûte en saillie, servant à porter l'encoignure d'un bâtiment, ou toute autre construction qui semble se soutenir en l'air. || TROMPE, Petit instrument de fer, qui a une languette au milieu, et dont on tire du son en le mettant entre les dents, et en touchant la languette avec le bout du doigt. Plus ordinair. *Guimbarde.*

TROMPE-L'ŒIL. s. m. t. de peinture. Sorte de

tableaux où des objets de nature morte sont représentés avec une vérité qui fait illusion.

TROMPER. v. a. Décevoir, user d'artifice pour induire en erreur. *Tromper adroitement, hardiment, effrontément.* || *Cette femme trompe son mari*, Elle lui est infidèle. || *Tromper la vigilance de quelqu'un*, Tromper quelqu'un malgré sa vigilance, échapper à sa surveillance. || *Tromper la loi*, L'éluder. || TROMPER, se dit fig. Des choses qui donnent lieu à quelque erreur, à quelque méprise. *L'horloge nous a trompés. Nos sens nous trompent souvent.* || Fam., *C'est ce qui vous trompe*, À cet égard vous êtes dans l'erreur. || TROMPER, fig., Faire ou dire quelque chose de contraire à l'attente de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. *Il a trompé nos espérances. J'ai été agréablement trompé.* || Il se dit Des choses. *L'événement a trompé leurs conjectures.* || Fig., *Tromper son ennui, ses ennuis, ses peines*, Se distraire de ses ennuis, du sujet de son ennui, de ses peines. *Tromper le temps*, S'amuser, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas trouver le temps long. || TROMPER, avec le pron. pers., Errer, s'abuser. *Cet auteur s'est trompé. Ne vous y trompez pas. Cela ressemble, à se tromper, à s'y tromper*, Au point qu'on y peut être trompé. || *Se tromper de route, d'heure, etc.*, Prendre une route, prendre une heure pour une autre, etc. || Fig. et par ironie, *C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit*, C'est un homme qui ne s'abuse que dans les choses où l'erreur peut tourner à son avantage. || *Si je ne me trompe.* Loc. employée en forme de correctif, quand on n'est pas parfaitement certain d'un fait, ou quand on veut éviter le ton d'assurance et de présomption en donnant son avis. Passiv., *Je suis bien trompé si telle chose n'est pas ainsi*, Ou je me trompe fort, ou telle chose est ainsi. || TROMPÉ, ÉE. participe.

TROMPERIE. s. f. Fraude, artifice employé pour tromper.

TROMPETER. v. a. (grec *strombos*, conque.) Publier, crier à son de trompe. En parlant Des personnes que l'on assignait autrefois de cette manière à comparaître au ban de trois jours, ou, en t. de pratique, à trois briefs jours. || Fig., Divulguer une chose qu'on devait tenir cachée. Fam. || TROMPETÉ, ÉE. participe.

TROMPETER. v. n. Il se dit Du cri de l'aigle.

TROMPETEUR. s. m. t. d'anat. Muscle de la bouche. *Voyez* BUCCINATEUR.

TROMPETTE. s. f. Instrument à vent, tuyau d'airain ou d'autre métal, qui a un son très-éclatant, et dont on sonne principalement à la guerre, et dans les réjouissances publiques. *Sonner de la trompette. Emboucher la trompette.* Il y a dans l'orgue un jeu qu'on appelle *Le jeu de trompettes.* || Fig., *Emboucher la trompette*, Prendre le ton élevé, sublime. Se dit Des poëtes. || Prov. et fig., *Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette*, Déloger, se retirer secrètement, sans faire de bruit. Se dit surtout D'un homme qui part ainsi pour ne pas payer ce qu'il doit ou pour fuir un danger. || TROMPETTE, fig. et fam., Une personne qui a coutume de publier tout ce qu'elle sait. *C'est la trompette de la ville, etc.* || *Trompette parlante*, Grande trompette, ordinairement de fer-blanc, dont on se sert pour faire entendre la voix de fort loin. Plus communément, *Porte-voix.* || *Trompette marine*, Instrument de musique qui n'a qu'une corde. || TROMPETTE, t. de conchyliologie, Genre de mollusques à coquille univalve tournée en spirale, qu'on nomme autrement *Buccin.*

TROMPETTE. s. m. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. *Brigadier-trompette. Trompette-major.* || Prov., fig. et pop., *Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit.* Voy. BRUIT.

TROMPEUR, EUSE. adj. Qui trompe. *Visage, discours trompeur. Promesses, marchandises, apparences trompeuses.* || Subst. *Un trompeur. Une trompeuse.* || Prov., *A trompeur trompeur et demi*, Un trompeur mérite de trouver, ou trouve un trompeur plus fin que lui.

TROMPILLON. s. m. (grec *strombos*, conque.) Diminutif. t. d'archit. Petite trompe. || *Trompe de voûte*, Pierre ronde faisant partie des voussoirs d'une niche.

TRONC. s. m. (lat. *truncus*, tronc.) Le C ne se prononce pas.) Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. || T. d'anat. *Le tronc d'une artère, d'une veine*, Leur partie la plus considérable qui n'a pas encore formé de branche. || TRONC, t. d'anat., Partie principale du corps, à laquelle les membres sont attachés, et qui comprend la tête, le thorax et le bassin. || Buste du corps humain, dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. || En archit., *Tronc de colonne*, Fragment d'un fût de colonne. || TRONC, fig., en généal., Ligne directe des ascendants et des descendants, d'où partent les branches ou lignes collatérales. || TRONC, Boîte, coffre de bois ou de fer posé ordinairement dans les églises, et qui a une fente pour recevoir l'argent des aumônes. || Prov. et fig., *Voler le tronc des pauvres*, Faire des profits illégitimes aux dépens de ceux qui sont dans la nécessité.

TRONCHET. s. m. Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

TRONÇON. s. m. Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large. *Tronçon de lance, d'épée, de colonne.* || Morceaux que l'on coupe de certains poissons, de certains reptiles, qui ont plus de longueur que de largeur. *Tronçons d'anguille, de brochet, etc.*

TRONÇONNER. v. a. Couper quelque chose par tronçons. || TRONÇONNÉ, ÉE. participe.

TRÔNE. s. m. (grec *thronos*, siége.) Siége élevé où les rois, les empereurs, etc., sont assis dans les fonctions solennelles de la souveraineté. *La salle du trône.* || TRÔNE, fig., La puissance souveraine des rois, des empereurs, etc. *Monter sur le trône*, Prendre possession de la royauté. *Relever un trône abattu. Tomber, descendre du trône. L'héritier du trône. Trône héréditaire, électif.* || *Le discours du trône*, Le discours que le roi prononce à l'ouverture de chaque session des chambres législatives. || TRÔNE, Siége élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. || *Trône épiscopal*, Le siége qui est au haut du chœur, dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. || TRÔNES, plur., t. de théol. Nom d'Un des neuf chœurs des anges.

TRONQUER. v. a. (lat. *truncare*, tronquer.) Retrancher, couper une partie de quelque chose. Au propre, il se dit Des statues. || Il se dit fig. Des ouvrages d'esprit. *Il a tronqué ce livre, ce passage.* En mauvaise part. || TRONQUÉ, ÉE. participe. || Fig., *Cet ouvrage est tronqué*, Quelque partie essentielle de cet ouvrage a été évidemment omise ou retranchée. || TRONQUÉ, se dit De certaines choses dont l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, ou qu'elles ne l'aient jamais eue. *Colonne, pyramide tronquée.* || En botan., De ce qui est terminé brusquement à son extrémité, comme si on l'avait coupé transversalement.

TROP. adv. de quantité. (ital. *troppo*, trop.) Plus

qu'il ne faut, avec excès. *Trop loin. Trop tôt. Trop riche. Trop plein. Trop de vin. Il boit trop.* || Prov., *Chacun le sien, ce n'est pas trop.* || Prov. *Trop est trop, rien de trop,* Tout excès est condamnable. || Prov. et fig., *Qui trop embrasse mal étreint,* Qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien. || Fam., *Vous n'êtes pas de trop,* se dit À une personne pour lui témoigner qu'elle peut rester, qu'on n'a rien à lui cacher de ce qu'on veut dire. || Fam., *Par trop,* Excessivement, d'une manière fatigante, importune, révoltante. || Trop, précédé de la nég. *Pas,* Guère. *Cela n'est pas trop bien.* Suivi de l'adverbe *Peu,* Pas assez. *Il en a trop peu.* || Trop, subst. *Ôtez le trop.*

TROPE. s. m. (grec *tropos*, tour.) t. de rhétorique. Figure, emploi d'une expression dans un sens figuré. Cent voiles, *pour dire,* Cent vaisseaux. *Le Traité des tropes,* ou simplement, *Les Tropes de Dumarsais.*

TROPHÉE. s. m. (grec *tropæon*, trophée.) La dépouille d'un ennemi vaincu, que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dont on avait coupé les branches. || Assemblage d'armes élevées et disposées avec art, pour conserver le souvenir d'une victoire, d'une conquête. *Dresser, ériger un trophée.* || Fig. et dans le style soutenu, Victoire. *De glorieux trophées.* || Fig. et en mauvaise part, *Faire trophée d'une chose,* En tirer vanité, en faire gloire. || Trophée, en t. de peint. et de sculpt., par extens., Espèce d'ornement représentant un assemblage de divers objets employés dans une science ou dans un art, et qui en sont comme les attributs.

TROPIQUE. s. m. (grec *tropikos*, tropique.) t. de géogr. astron. Chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, qui passent par les points solsticiaux, c'est-à-dire, par des points éloignés de l'équateur de vingt-trois degrés et demi environ, et entre lesquels s'opère le mouvement annuel du soleil. *Passer le tropique. Passer sous le tropique.* || Tropique, adj. *Année tropique,* L'espace de temps qui s'écoule entre le moment d'un équinoxe, et celui où le soleil revient au même équinoxe. || En botan., *Plantes tropiques,* Celles dont les fleurs s'ouvrent le matin et se ferment le soir. Peu usité.

TROPOLOGIQUE. adj. des 2 genres. (grec *tropos*, trope, *logos*, discours.) t. de rhétorique. Figuré. Il est peu usité.

TROP-PLEIN. s. m. Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde.

TROQUER. v. a. (angl. *truck*, troquer.) Échanger, donner en troc. || Prov. et fig., *Troquer son cheval borgne contre un aveugle,* Faire par erreur l'échange d'une mauvaise chose contre une pire. || Troqué, ée. part.

TROQUEUR, EUSE. s. Qui aime à troquer.

TROT. s. m. (*onomatopée.*) Allure des bêtes de voiture, de somme ou de charge, entre le pas et le galop. *Grand trot. Petit trot. Bon trot.* || Fig. et fam., *Mener une affaire au trot, au grand trot,* La conduire d'une manière expéditive. Plus ordinairement, *Grand train.*

TROTTE s. f. Espace de chemin. Pop.

*Trotte-menu, ue. adj. Qui trotte à petits pas. Fam.

TROTTER. v. n. Aller le trot. || Il se dit, fam. et par extens., D'une personne qui marche beaucoup à pied. *Il a trotté tout le jour.* || Fig. et fam., Faire bien des courses, bien des démarches pour quelque affaire. *Il est allé trotter pour des emplettes.* || Prov., *On entendrait une souris trotter,* se dit Pour exprimer qu'on n'entend pas le plus léger bruit. || Fig. et fam., *Cette idée lui trotte dans la tête, par la tête,* Cette idée l'occupe, il y pense souvent.

TROTTEUR. s. m. t. d'équitation. Cheval qu'on a dressé à n'aller que le trot dans le manége. || *Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur,* Il trotte bien ou mal.

TROTTIN. s. m. t. pop. et bas, par mépris. Petit laquais. Vieux.

TROTTINER. v. n. t. d'équitation. Trotter en raccourci; mauvaise allure.

TROTTOIR. s. m. Chemin élevé, que l'on pratique le long des ponts, des quais et des rues, pour la commodité des gens qui vont à pied. || Fig. et fam., *Être sur le trottoir,* Être dans le chemin de la considération, de la fortune.

TROU. s. m. (grec *trôô*, trouer.) Ouverture faite dans un corps, et dont la largeur et la longueur sont à peu près égales; ce qui distingue le Trou de la Fente, qui est une ouverture étroite et longue. *Regarder par le trou de la serrure. Les trous d'une flûte. Trou de lapin, de souris. Boucher, agrandir, remplir un trou.* || Fig. et fam., *Cet homme boit comme un trou, ces gens ont bu comme des trous,* Cet homme boit, ces gens ont bu beaucoup. || Fig. et fam., *Il le ferait mettre dans un trou, dans un trou de souris,* se dit D'un homme qui en fait trembler un autre par sa présence. || Fig. et fam., *N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille,* N'avoir aucune connaissance des choses du monde. || Fig. et fam., *Boucher un trou,* Payer une dette. || Prov. et fig., *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise,* Celui qui n'a qu'un expédient, qu'une ruse, qu'une finesse, a souvent bien de la peine à se tirer d'affaire, à réussir. || Prov. et fig., *Faire un trou à la lune,* S'enfuir sans payer ses créanciers. || Prov., fig. et pop., *Autant de trous, autant de chevilles; autant de chevilles que de trous,* se dit en parlant D'une personne qui trouve à tout des réponses, des défaites, des expédients. || Prov. et fig., *Mettre la pièce à côté du trou,* Employer, pour remédier à quelque chose, un autre moyen que celui qu'il faudrait. || Trou, au jeu du trictrac, L'avantage de douze points, que celui qui les gagne marque par un fichet qu'il met dans un trou. || Trou, dans les jeux de paume carrés, Ouverture qui est au pied de la muraille, dans le coin opposé à la grille. || Trou, fig. et fam., Lieu habitable dont on veut indiquer la petitesse, d'une manière exagérée. *On m'a logé dans un trou.*

TROUBADOUR. s. m. (ital. *trovare*, trouver.) Nom donné aux anciens poëtes provençaux.

TROUBLE. adj. des 2 genres. (lat. *turbidus*, trouble.) Qui est brouillé, qui n'est pas clair. Il se dit De l'eau, du vin et autres liqueurs. || *L'air est trouble, le temps est trouble,* Il y a beaucoup de nuages, de brouillard, le temps n'est pas serein. *Ce verre est trouble,* Il n'est pas bien net, bien clair. || *Avoir la vue trouble,* et adverbialement, *Voir trouble,* Ne voir pas nettement, distinctement, par quelque vice dans l'organe de la vue. || Fig. et fam., *Pêcher en eau trouble,* Tirer du profit, de l'avantage des désordres publics ou particuliers.

TROUBLE. s. m. (lat. *turba*, trouble.) Confusion, désordre, agitation désordonnée. *Le trouble des éléments.* || Brouillerie, mésintelligence. *Le trouble se met dans cette famille.* || Au plur., Soulèvements, émotions populaires, guerres civiles. *Fomenter, calmer les troubles. Troubles civils, religieux.* || Inquiétude, agitation de l'âme, de l'esprit. *Sentir, éprouver du trouble.* || *Le trouble des sens, le trouble de la voix,* L'altération causée dans les sens, dans la voix par l'agitation de l'esprit. || Trouble, en t. de jurispr., Action par la-

quelle on inquiète un possesseur dans la jouissance de sa propriété.

TROUBLE ou TRUBLE. s. f. t. de pêche. Filet en forme de poche, monté sur un cercle ou un ovale, et traversé par un bâton qui sert de manche.

TROUBLE-FÊTE. s. m. (lat. *turbare*, troubler, *festum*, fête.) Un importun, un indiscret qui vient interrompre la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. || Une chose, un événement qui produit le même effet. Fam.

TROUBLER. v. a. Rendre trouble. *Les pluies ont troublé la rivière.* || Fig. et fam., *On dirait qu'elle ne sait pas troubler l'eau*, se dit D'une personne qui paraît simple, mais qui ne l'est pas. || TROUBLER, Causer une agitation désordonnée. *La tempête trouble les airs.* || Apporter du trouble, du désordre; Causer de la brouillerie, de la mésintelligence. *Troubler l'ordre, le repos public, un royaume, une famille.* || Il se dit Des sens, et des facultés de l'âme. *Troubler les sens, la raison, la mémoire.* || *Troubler quelqu'un*, Troubler son attention, sa mémoire, son jugement, etc.; lui ôter la présence d'esprit nécessaire. Inquiéter une personne dans la possession, dans la jouissance de quelque bien. || TROUBLER, Interrompre d'une manière désagréable. *Troubler un entretien, une fête.* || *Cela trouble la digestion, les fonctions digestives*, Cela empêche que la digestion ne se fasse bien. || TROUBLER, avec le pron. pers., *Le vin se trouble*, Il devient trouble. *Le temps commence à se troubler*, Il commence à se charger de nuages. *Ma vue se trouble, mes yeux se troublent*, Ma vue s'obscurcit. *Son esprit se trouble*, Ses idées se confondent, et il éprouve une sorte d'égarement. *Etc.* || Éprouver une émotion, un trouble qui fait qu'on s'embarrasse, qu'on ne sait plus que dire, que répondre. *L'orateur, l'accusé s'est troublé. Sa mémoire se trouble.* || TROUBLÉ, ÉE. part.

TROUÉE. s. f. (grec *trôô*, trouer.) Espace vide, ou abatis fait à dessein, qui perce tout au travers d'un bois. || Ouverture faite dans toute l'épaisseur d'une haie. || Effet du canon qui éclaircit les rangs ennemis, ou d'une charge de cavalerie qui les renverse. || Ouverture que se fait une troupe dans une ligne ennemie, en l'enfonçant et en pénétrant à travers.

TROUER. v. a. Percer, faire un trou. *Les vers ont troué cet habit.* Avec le pron. pers., *Votre habit commence à se trouer.* || TROUÉ, ÉE. participe.

TROU-MADAME. s. m. Jeu auquel on joue avec de petites boules ordinairement d'ivoire, qu'on tâche de pousser dans des ouvertures en forme d'arcades, marquées de différents chiffres. || La machine ouverte en forme d'arcades, dans lesquelles on pousse les boules.

TROUPE s. f. (lat. *turba*, troupe.) Nombre plus ou moins considérable de gens assemblés. *Une troupe de paysans, d'archers, de voleurs.* On le dit Des animaux. *Une troupe d'oies sauvages.* || *Troupe de comédiens*, Un nombre d'acteurs, associés, ou réunis par un directeur, pour jouer la comédie en public. || *Aller en troupe, marcher en troupe*, se dit Des gens qui vont ensemble en grand nombre. Des animaux. *Les oies sauvages vont en troupe.* || *Aller par troupes, marcher par troupes*, En formant plusieurs bandes ou troupes distinctes. || TROUPE, en parlant Des gens de guerre, Corps de cavalerie ou d'infanterie. *Voilà une belle troupe.* || Collectiv., au plur., Les divers corps de gens de guerre qui composent une armée. *Troupes d'élite, réglées, légères, à pied, à cheval, nationales, étrangères. Rassembler, lever, solder des troupes.* On dit souvent au sing., *La troupe de ligne.* On dit de même, surtout parmi le peuple: *Voici de la troupe qui passe.* || TROUPE, se dit collectiv., au sing., Des sous-officiers et soldats, par opposition Aux officiers. *Chevaux, enfant de troupe.*

TROUPEAU. s. m. Troupe d'animaux domestiques de même espèce, qui sont élevés et nourris dans un même lieu. *Troupeau de moutons, de vaches, de cochons. Garder, faire paître les troupeaux.* || Par extens., *Troupeau de dindons, troupeau d'oies*, Troupe de dindons ou d'oies que l'on mène paître aux champs. || TROUPEAU, absol., Troupeau de moutons ou de brebis. || Fig., *Le troupeau de* JÉSUS-CHRIST, L'Église. || Fig., *Le troupeau de l'évêque, du curé*, Le peuple de son diocèse, de sa paroisse. || TROUPEAU, fig. et par mépris, Une troupe, une multitude d'hommes. *Un troupeau d'imbéciles, d'ignorants.*

TROUSSE. s. f. (allem. *tross*, bagage.) Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. *Trousse de linge, d'herbes, de fourrage, de cordages.* || TROUSSE, Carquois. Vieux. || TROUSSE, Étui où les barbiers mettent tout ce qui est nécessaire pour faire la barbe et les cheveux. Portefeuille dans lequel les chirurgiens mettent les instruments dont ils se servent pour les opérations ordinaires. || TROUSSES, plur., Chausses que portaient autrefois les pages. || AUX TROUSSES. loc. prépos. et fam. À la poursuite. *Il est aux trousses des ennemis.* || *Être aux trousses de quelqu'un*, Être toujours à sa suite, ne pas le quitter. || EN TROUSSE. loc. adv. On le dit D'une personne qui est sur la croupe d'un cheval, derrière un cavalier qui est en selle. Plus ordinairement, *En croupe.* || Des valises, des paquets qu'un cavalier porte derrière lui sur son cheval.

TROUSSEAU. s. m. Petite trousse. *Un trousseau de clefs, de flèches.* || Hardes, habits, linge, tout ce qu'on donne à une fille lorsqu'on la marie ou qu'elle se fait religieuse. *Elle a un beau trousseau.* || Dans les colléges, dans les maisons d'éducation, etc., Hardes, habits, linge et autres effets que doit apporter un élève, ou qu'on lui fournit, lorsqu'il entre. *Son trousseau n'est pas complet.*

TROUSSE-ÉTRIERS. s. m. *Voyez* PORTE-ÉTRIERS.

TROUSSE-GALANT. s. m. Maladie violente qui amène fréquemment une mort prompte, et qu'on appelle aujourd'hui *Choléra-morbus.* Fam.

TROUSSE-PÈTE. s. f. t. pop. de mépris, qui se dit d'Une petite fille. *Taisez-vous, trousse-pète.*

TROUSSE-QUEUE. s. m. Morceau de cuir, de toile, etc., garni de boucles, dans lequel on fait passer le haut de la queue d'un cheval, en retroussant le reste.

TROUSSEQUIN. s. m. Pièce de bois cintrée qui s'élève sur le derrière d'une selle, comme les arçons sur le devant.

TROUSSER. v. a. Replier, relever. Il se dit Des vêtements qu'on a sur soi. *Trousser sa robe.* || Des personnes, Trousser leur vêtement. *Troussez cet enfant.* Avec le pron. pers., *Troussez-vous.* || Fam., *Trousser une femme*, Lui lever les jupes. Il s'emploie fig. dans un sens obscène. || Fig. et fam., *Trousser bagage*, Partir brusquement, déloger brusquement. || En t. de cuisine, *Trousser une volaille*, Rapprocher du corps les ailes et les cuisses, la préparer pour la mettre à la broche. || Fig. et fam., *Trousser une affaire*, L'expédier précipitamment. || Fig. et fam., *Une maladie violente a troussé cet homme en deux jours*, Elle l'a fait mourir en deux jours. || TROUSSÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *C'est un petit homme bien troussé*, se dit D'un petit homme bien fait, bien proportionné. *C'est un cheval bien troussé*, C'est un cheval bien fait, bien

pris, et un peu ramassé. || Fig. et fam., *Une petite maison bien troussée*, Une jolie petite maison. *Un compliment bien troussé*, Un compliment bien tourné. *Un petit dîner bien troussé.* || Fig. et fam., *Cela est troussé à la diable*, Cela est fort mal arrangé.

TROUSSIS. s. m. Pli qu'on fait à une robe, à une jupe, etc., pour la raccourcir et pour l'empêcher de traîner.

TROUVAILLE. s. f. (ital. *trovare*, trouver.) Chose trouvée heureusement. Fam. || *Faire une trouvaille*, Rencontrer heureusement quelque chose par hasard.

TROUVER. v. a. Rencontrer quelqu'un ou quelque chose, soit qu'on le cherche, soit qu'on ne le cherche pas. *Je vous trouve à propos. Il a trouvé un trésor.* || *Aller trouver, venir trouver quelqu'un*, L'aller voir, venir lui parler. || Prov. et fig., *Il a trouvé à qui parler*, Il a trouvé de l'opposition, de la résistance à ce qu'il prétendait. || Prov. et fig., *Il a trouvé son maître*, Il a eu affaire à quelqu'un de plus fort, de plus habile, de plus fin que lui. || Prov. et fig., *Trouver quelqu'un en son chemin, sur son chemin*, Être traversé par lui dans ses desseins. || Prov. et fig., *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, se dit par plaisanterie D'un homme qui croit mal à propos avoir fait quelque découverte importante, quelque rencontre très-heureuse pour lui. || Prov., *Cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval*, Cela ne se trouve pas facilement. || TROUVER, Surprendre. *On les trouva en tête-à-tête.* || TROUVER, se dit Par rapport à l'état où est une personne ou une chose au moment où on la voit, où on l'examine, où on s'en occupe, etc. *Je l'ai trouvé malade.* || TROUVER, se dit fig. De certaines choses qui arrivent, qui se présentent, qui se montrent, qu'on rencontre. *Il a trouvé la mort dans les combats.* Des personnes. *Trouver des protecteurs, un appui.* || *Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un*, Lui plaire, gagner sa bienveillance. Ces phrases, qui supposent une grande infériorité d'une personne à l'égard d'une autre, ne sont employées que dans le style soutenu. || *Trouver son compte à quelque chose*, Y trouver son avantage. || TROUVER, se dit De ce qu'on découvre ou de ce qu'on invente par le moyen de l'étude ou de la méditation. *Trouver un moyen, un expédient, la solution d'un problème.* || Fam. et par manière de reproche, *Où avez-vous trouvé cela ?* Qu'est-ce qui vous fait imaginer une chose pareille ? || TROUVER, Estimer, juger par l'esprit ou par les sens. *Je trouve ces vers fort beaux, cet homme fort laid, cette soupe bonne.* || Fig. et fam., *Trouver le temps long*, S'ennuyer. || *Trouver bon, trouver mauvais que quelqu'un fasse une chose*, Approuver, désapprouver, consentir, ne pas consentir qu'il la fasse. || *Trouver à*, Trouver le moyen, l'occasion de. *Cet avoué trouve à se défaire de son étude.* || *Trouver à redire*, Trouver quelque défaut, quelque sujet de blâme. || *Trouver à dire*, dans la même acception. *Que trouvez-vous à dire au parti qu'il a pris ?* || TROUVER, Remarquer, reconnaître en quelqu'un ou en quelque chose une modification, une qualité bonne ou mauvaise. On l'emploie toujours avec un complément indirect. *Je lui trouve de l'esprit, de la douceur.* || TROUVER, avec le pron. pers., se dit Des personnes et des choses, Se rencontrer quelque part, ou Se rendre en un lieu, y être. *Je me suis trouvé hier avec lui. Il s'est trouvé à cette bataille.* Des choses, en parlant Du lieu où elles sont, de l'endroit où l'on peut se les procurer. *Son livre se trouve chez tel libraire.* || Impersonnell., *Il se trouva un homme assez hardi pour lui dire la vérité*, Il y eut un homme, etc. *Il se trouva que*, Il arriva que, on reconnut que. || TROUVER, avec le pron. pers., se dit fig. Par rapport à l'état, à la situation d'une personne ou d'une chose. *Se trouver en danger, dans l'embarras, dans le besoin. La nouvelle se trouva fausse.* || Estimer, juger, sentir qu'on est dans telle situation, qu'on jouit de tel avantage, qu'on éprouve tel inconvénient. *Il se trouve heureux.* || *Se trouver bien*, Éprouver du bien être. Être satisfait de sa position. Dans un sens contraire, *Se trouver mal.* || *Se trouver mal*, Tomber en faiblesse, en défaillance. || *Se trouver bien de quelqu'un, de quelque chose*, Avoir sujet d'être content de quelqu'un, de quelque chose. || TROUVÉ, ÉE. participe. || *Un enfant trouvé*, Un enfant qui a été exposé. || *Un mot trouvé, une expression trouvée*, Une expression neuve et heureuse.

TROUVÈRE ou TROUVEUR. s. m. Nom qu'on donnait aux anciens poëtes français des provinces du Nord, et particulièrement de la Picardie. *Trouvère* est plus usité que *Trouveur*.

TRUAND, ANDE. s. (allem. *trügend*, fourbe.) Vaurien, vagabond qui mendie par fainéantise. Pop. et peu usité.

TRUANDAILLE. s. f. coll. Ceux qui truandent. Pop. et peu usité.

TRUANDER. v. n. Gueuser, mendier. Pop. et peu usité.

TRUANDERIE. s. f. La profession de truand, de mendiant vagabond. Pop. et peu usité.

TRUBLE. s. f. *Voyez* TROUBLE, subst. fém.

*TRUC. s. m. t. pop. Secret, manière de faire. *Avoir le truc.*

TRUCHEMAN ou TRUCHEMENT. s. m. (allem. *treue*, bonne foi, *man*, homme.) Interprète, celui qui explique à deux personnes qui parlent deux langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. *S'expliquer par un truchement.* || Fig., Une personne qui parle à la place d'une autre, qui explique les intentions d'une autre. *Cela s'entend bien sans truchement.*

TRUCHER. v. n. Mendier par fainéantise. Pop. et vieux.

TRUCHEUR, EUSE. s. Qui truche, qui mendie. Pop. et vieux.

TRUELLE. s. f. (lat. *trulla*, truelle.) Outil dont les maçons se servent pour employer le plâtre ou le mortier : il est formé d'une lame triangulaire de fer ou de cuivre poli, dont le manche recourbé est garni d'une poignée de bois. || Fam., *Aimer la truelle*, Aimer à faire bâtir. || TRUELLE, Instrument d'argent, à peu près de la même forme, avec lequel on découpe et on sert le poisson à table.

TRUELLÉE. s. f. La quantité de plâtre ou de mortier qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE. s. f. (lat. *tuber*, tubercule.) Corps végétal, de la famille des Champignons, très-savoureux et très-odoriférant, qui se trouve dans la terre en petites masses charnues, et qui n'a ni tiges, ni feuilles, ni fleurs, ni racines apparentes. *Dinde, sauce, saucisse aux truffes.*

TRUFFER. v. a. Garnir de truffes. || TRUFFÉ, ÉE. participe.

TRUFFIÈRE. s. f. Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE. s. f. (ital. *troia*, truie.) La femelle du porc.

TRUITE. s. f. (ital. *trota*, truite.) Poisson caractérisé par des dents crochues et par une petite nageoire sans rayons sur l'arrière du dos : il se trouve ordinairement dans les eaux vives et dans les lacs. *Truite saumonée*, Qui tient du goût et de la couleur du saumon.

TRUITÉ, ÉE. adj. Marqueté de petites taches rougeâtres comme une truite, en parlant De certains chevaux, de certains chiens dont le poil est marqueté de la sorte. || Il se dit De certaine porcelaine du Japon.

TRULLISATION. s. f. (lat. *trulla*, truelle.) t. d'archit. Travail de diverses sortes d'enduits ou de crépis, qu'on fait avec la truelle.

TRUMEAU. s. m. (grec *trumè*, trou.) t. d'archit. L'espace d'un mur entre deux fenêtres. || Parquet de glace qui occupe l'espace du mur entre deux fenêtres, dans l'intérieur d'un appartement, ou qui est placé au-dessus d'une cheminée.

TRUMEAU. s. m. t. de boucher. Le jarret d'un bœuf, la partie d'au-dessus de la jointure du genou d'un bœuf, lorsqu'elle est coupée pour être mangée.

TSAR. s. m. Nom qu'on donnait autrefois au souverain de la Russie. *Voyez* CZAR.

TU, TOI, TE. pron. de la seconde personne. (lat. *tu*, toi.) Des deux genres, mais seulement du nombre sing. Ne diffèrent entre eux que par la place qui leur est assignée dans le discours. || TU, ne peut jamais être que le sujet de la proposition; et il ne peut être séparé du verbe que par un autre pron. pers., ou par une de ces particules, *Ne*, *en*, *y*. *Tu es heureux. Tu me parleras. Tu en apprendras des nouvelles. Tu y étais.* || TOI, employé seul comme réponse, peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui sera chargé de le lui annoncer? Toi*, c'est-à-dire, Tu seras chargé de, etc.: il est sujet. *Qui a-t-on voulu désigner? Toi*, c'est-à-dire, On a voulu te désigner: il est régime direct. || Il s'emploie par apposition et réduplication, soit comme sujet, soit comme régime. *Toi, tu oserais le défier! Voudrais-je t'affliger, toi que j'aime tant!* || Elliptiq., *Toi, me trahir! faire une bassesse, toi! etc.*, Serais-tu capable de me trahir, de faire une bassesse, etc.? ou bien, As-tu pu me trahir, faire une bassesse, etc? || TOI, s'emploie de même par apposition avec un nom ou un autre pronom. *Toi et moi. Toi et ta sœur.* || TOI, se construit avec les pronoms *Ce* et *Il*. *C'est toi qui l'as fait. Il n'y a que toi qui puisses le faire.* || Après une préposition, il n'y a que le pronom *Toi* qui puisse exprimer la seconde personne du singulier. *On a parlé de toi.* || Il en est de même après une conjonction. *Ta sœur et toi. Ni ton frère ni toi.* || On emploie également ce même pronom, comme régime direct ou indirect, après la seconde personne de l'impératif, en l'y joignant par un tiret. *Tais-toi. Fais-toi rendre ton argent.* || Lorsqu'il se trouve ainsi après la seconde personne de l'impératif, et qu'il est suivi de l'une des particules *en* ou *y*, on élide toujours la diphthongue *oi*. *Va-t'en. Mets-t'y.* Il ne serait pas incorrect de dire, *Mets-y toi*; mais on évite ordinairement ces façons de parler bizarres. La première construction n'est elle-même usitée qu'avec un très-petit nombre de verbes: on ne dirait pas, *Accroche-t'y, réfugie-t'y, etc.*; il faut prendre un autre tour. || TE, ne peut jamais être que le régime direct ou indirect du verbe, et il s'élide devant une voyelle. *Je te donne cela. Je t'en remercie.* || On ne se sert ordinairement de ces pronoms, ainsi que de l'adj. possessif *Ton*, et du relatif *Le tien*, que quand on parle à des personnes fort inférieures, ou avec qui on est en très-grande familiarité. Quelquefois, au contraire, on les emploie, dans le style oratoire ou poétique, en s'adressant aux personnes qu'on respecte le plus, aux rois, aux princes, à Dieu même. On s'en sert encore en faisant parler certaines nations, et principalement les Orientaux, lorsqu'on veut leur conserver un caractère étranger; et quelquefois aussi dans la poésie. Hors de là, on emploie le pronom pluriel *Vous*, l'adj. possessif *Votre*, et le relatif *Le vôtre*. || Fam., *Être à tu et à toi avec quelqu'un*, Être tellement lié avec lui, qu'on le tutoie, et qu'on est tutoyé par lui.

TUABLE. adj. des 2 genres. (grec *thuéin*, immoler.) Il se dit Des animaux domestiques bons à tuer. *Ce cochon est tuable*, Il est temps de le tuer, il est assez gras. Fam.

TUANT, ANTE. adj. Fatigant, qui cause beaucoup de peine. *Ce travail est tuant.* || Ennuyeux, importun. *C'est un homme tuant.* Plus ordin., *Assommant.* Fam. dans les deux sens.

TU-AUTEM. s. m. Expression fam. empruntée du latin, dont on se sert pour dire, Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire. *C'est là le tu-autem.*

TUBE. s. m. (lat. *tubus*, tube.) Tuyau de plomb, de verre, de fer, etc., par où l'air et les autres fluides peuvent passer et avoir une issue libre, peuvent circuler. *Tube capillaire, acoustique, électrique.* Il ne se dit guère que Des instruments et des tuyaux dont on se sert pour faire des observations et des expériences. || En botan. *Le tube d'une corolle*, La partie inférieure d'une corolle monopétale, lorsqu'elle forme une sorte de tuyau. *Le tube d'un calice.* On appelle aussi *Tubes* Les petits tuyaux parallèles qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons.

TUBERCULE. s. m. (lat. *tuberculum*, tubercule.) t. de jardinage. Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante. || Celles qui se forment à la racine de certaines plantes alimentaires, comme *Les pommes de terre, les topinambours.* || TUBERCULE, en médec., élevures qui surviennent à la peau. || Production morbide ordinairement arrondie, d'un blanc jaunâtre, ferme à son origine, se ramollissant ensuite, et plus ou moins promptement remplacée par une cavité ulcéreuse.

TUBERCULEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du tubercule. En médec., *La matière tuberculeuse.*

TUBÉREUSE. adj. f. (lat. *tuberosus*, tubéreux.) t. de jardinage. *Racine tubéreuse*, Racine tuberculeuse, c'est-à-dire, charnue et renflée.

TUBÉREUSE. s. f. Plante venant d'un oignon, dont la tige est fort haute, et dont la fleur, qui porte le même nom, est blanche et très-odoriférante.

TUBÉROSITÉ. s. f. t. d'anat. Éminence plus ou moins volumineuse, à surface inégale, qui se trouve sur un os, et où s'attachent des muscles et des ligaments. || T. de botan., Excroissances charnues.

TUBULÉ, ÉE. adj. (lat. *tubulatus*, tubulé. Qui a une ou plusieurs tubulures. || En botan., Ce qui est en forme de tube. *Corolle tubulée. Calice tubulé.* || T. d'archéol., *Draperie tubulée*, Draperie qui, dans les statues anciennes, tombe par plis arrondis en forme de tubes ou de tuyaux.

TUBULEUX, EUSE. adj. t. d'hist. nat. Qui est long et creux intérieurement comme un tube.

TUBULURE. s. f. Ouverture particulière de certains vaisseaux de chimie, qui est ordinairement destinée à recevoir un tube. || Petits tubes ou tuyaux dont certaines productions naturelles sont traversées.

TUDESQUE. adj. des 2 genres. (ital. *Tedesco*, Allemand.) Synonyme de Germanique, en parlant De la langue des Germains. *Langue, grammaire tudesque.* || Subst. masc. *Le tudesque est un idiome très-ancien.* || Il se dit, par dénigrement, Des expressions, du style,

etc., qui manquent de régularité, d'élégance, de grâce, qui ont quelque chose de rude, de grossier. *Langage, style, jargon tudesque.*

* TUDIEU. loc. interject. Exclamation de surprise.

TUE-CHIEN. s. m. Plante. *Voyez* COLCHIQUE.

TUER. v. a. (grec *thuéin*, immoler.) Ôter la vie d'une manière violente. *Tuer d'un coup d'épée, de pistolet, de bâton. Tuer un homme de sang-froid, en traître, à son corps défendant.* Avec le pronom personnel : *Il s'est tué d'un coup de pistolet.* On ne se sert point du verbe *Tuer* en parlant Des morts violentes par exécution de justice, ni en parlant De ceux qui ont été noyés, étouffés ou empoisonnés. || Il se dit De toutes les morts violentes qui arrivent par accident, et de toutes les morts naturelles causées par des maladies. *Une tuile, un coup de sang l'a tué.* Avec le pron. pers., *Un couvreur tomba du haut du toit, et se tua.* || De tout ce qui cause la mort. *La tristesse, l'excès du travail l'a tué.* || Par exagér., Des choses qui fatiguent excessivement le corps, ou qui peuvent altérer la santé. *Il porte de trop grands fardeaux, cela le tue. Le chagrin le tue.* Avec le pron. pers., *Il se tue à force de travail.* Elliptiq., *Il se tue de travail.* || De tout ce qui incommode, de tout ce qui importune extrêmement. *Il me tue avec ses compliments. Le grand bruit me tue.* || Fam. et par exag., *Se tuer le corps et l'âme*, et absol., *Se tuer*, Se donner beaucoup de peine. || Fam., *Se tuer à plaisir*, Faire sans nécessité des choses évidemment nuisibles à sa santé. || Fam. et par exagér., *On s'y tue*, se dit D'une grande affluence de monde en quelque endroit. || Fig., *Tuer un auteur; tuer son original, son modèle*, Le surpasser au point de le faire oublier. || Fig., en t. de l'Écriture, *Le péché tue l'âme*, Il la dégrade, la souille, et lui fait perdre le bonheur éternel. || Fig., *La lettre tue, et l'esprit vivifie*, Pour bien comprendre une loi, un précepte, etc., souvent, au lieu de s'attacher servilement au sens de telle expression, il faut chercher à saisir la pensée, l'intention de l'auteur. Cela se dit aussi Des traducteurs serviles. || TUER, se dit Des animaux que les bouchers égorgent ou assomment. *Tuer des bœufs, des moutons.* Fam. *Ce boucher tue de meilleure viande que tel autre.* Absol. *Ce boucher ne tue qu'une fois la semaine.* || En parlant D'autres animaux. *Tuer des poulets, des perdrix, etc.* || Faire périr, détruire, en parlant Des arbres, des plantes, des insectes, etc. *Le grand froid a tué les oliviers, les vers à soie.* || Fig. et fam., *Cela tue l'effet du spectacle; cela tue tout le plaisir de la partie*, Cela le contrarie, le détruit, le réduit à rien. || Fig. et fam., *Tuer le temps*, S'amuser à des riens, afin de passer le temps sans ennui. || À TUE TÊTE, loc. adverb. et fam. *Crier à tue-tête, disputer à tue-tête*, Crier, disputer de toute sa force. || TUÉ, ÉE. participe. || Fam. et en parlant De dispute, *Être tué*, Être réfuté complétement, n'avoir plus rien à répliquer. On emploie plus ordin. le mot *Battu.*

TUERIE. s. f. Carnage, massacre. || Fam. et par exagér., *N'allez pas là, c'est une tuerie*, se dit Pour détourner quelqu'un d'aller dans un lieu où il y a une foule d'où il est difficile de se tirer sain et sauf. || TUERIE, Lieu où l'on tue des animaux pour en vendre la chair à la boucherie.

TUEUR. s. m. Celui qui tue. Fam., *C'est un tueur de gens*, se dit par plaisanterie D'un homme qui fait le brave. On dit, *C'est un tueur*, De celui qui a tué plusieurs hommes dans des affaires particulières.

TUF. s. m. (lat. *tofus*, tuf.) Substance blanchâtre et sèche, qui tient plus de la nature de la pierre que de celle de la terre, et qu'on trouve assez ordinairement au-dessous de la terre franche, de la bonne terre. || Fig., *Pour peu qu'on l'approfondisse, on rencontre le tuf*, se dit D'un homme qui n'a qu'une légère connaissance des choses, et qui ne sait rien à fond. || TUF, Pierre blanche et fort tendre, qui devient plus dure et plus blanche lorsqu'elle est employée. *La plupart des maisons de cette province sont bâties de pierre de tuf*, ou absol., *de tuf.* On dit quelquefois *Tuffeau.*

TUFFEAU. s. m. *Voyez* TUF.

TUFIER, IÈRE. Qui est de la nature du tuf.

TUILE. s. f. (lat. *tegula*, tuile.) Carreau de peu d'épaisseur, fait de terre grasse pétrie, séchée et cuite au four, dont on se sert pour couvrir les maisons, les bâtiments. *Tuile plate. Tuile creuse, vernie, faîtière.* || Morceaux de marbre, de pierre ou de bronze, qui ont la même forme et servent aux mêmes usages que les tuiles de terre cuite. || Fam., *Être logé près des tuiles, sous les tuiles, sous la tuile*, Être logé au plus haut étage de la maison. || Prov. et fig., *Cet homme ne trouverait pas du feu, de feu sur une tuile*, On ne voudrait pas lui donner, lui prêter la moindre chose, lui accorder le moindre secours. || Fig. et fam., *C'est une tuile qui lui est tombée, qui m'est tombée sur la tête*, se dit D'un accident imprévu, et que l'on n'a pu éviter.

TUILEAU. s. m. Morceau, fragment de tuile cassée.

TUILERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la tuile. || Absol., *Les Tuileries*, Le palais que le roi habite à Paris, et Le jardin qui en dépend. || *Le cabinet des Tuileries*, Le gouvernement français considéré dans ses relations avec les puissances étrangères.

TUILIER. s. m. Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE. s. f. (ital. *tulipano*, tulipe.) Plante printanière de la famille des Liliacées, qui porte une belle fleur, appelée aussi *Tulipe*, dont il existe un très-grand nombre de variétés. *Planter, lever des tulipes. Oignon, caïeu de tulipe.*

TULIPIER. s. m. t. de botan. Grand et bel arbre de l'Amérique septentrionale, qu'on a transplanté en Europe, où il sert pour la décoration des jardins, et dont la fleur ressemble à celle de la tulipe.

TULLE. s. m. Tissu en réseau, très-mince et très-léger, qui s'emploie toujours pour les ajustements de femme. *Tulle uni, brodé.*

TUMÉFACTION. s. f. (lat. *tumefacere*, tuméfier.) t. de médec. et de chir. Enflure, augmentation de volume dans quelque partie du corps.

TUMÉFIER. v. a. t. de médec. et de chir. Causer de la tuméfaction dans quelque partie du corps. Avec le pron. pers. *Se tuméfier.* Peu usité. || TUMÉFIÉ, ÉE. participe.

TUMEUR. s. f. (lat. *tumor*, tumeur.) t. de médec. et de chir. Éminence ou saillie plus ou moins considérable, développée dans quelque partie du corps, soit par une maladie, soit par une autre cause. *Tumeur dure, molle. Résoudre une tumeur.*

TUMULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *tumulus*, tombeau.) Qui appartient, qui a rapport aux tombeaux. *Pierre, inscription tumulaire.*

TUMULTE. s. m. (lat. *tumultus*, tumulte.) Grand mouvement accompagné de bruit et de désordre. *Tumulte populaire. Apaiser le tumulte.* || *Le tumulte du monde, des affaires*, L'agitation qui règne dans le monde, celle que causent les affaires. || Fig., *Le tumulte des passions*, Le trouble que les passions exci-

tent dans l'âme. || EN TUMULTE, loc. adv. En confusion, en désordre.

TUMULTUAIRE. adj. des 2 genres. Qui se fait en tumulte, avec précipitation, contre les formes et les lois. *Assemblée, délibération tumultuaire.*

TUMULTUAIREMENT. adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT. adv. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE. adj. Qui se fait avec tumulte, avec bruit et confusion. *Bruit, cris tumultueux.*

TUMULUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) t. d'antiq. Grand amas de terre, ou construction de pierre, en forme de cône, que les anciens élevaient au-dessus des sépultures, pour servir de tombeau.

TUNIQUE. s. f. (*tunica*, tunique.) Vêtement de dessous que portaient les anciens. || Aujourd'hui, vêtement de femme. || TUNIQUE, Habillement que les évêques portent sous leur chasuble, quand ils officient pontificalement. || Habillement des diacres et des sous-diacres, qu'on nomme aussi *Dalmatique.* || Veste dont les rois de France étaient revêtus, à leur sacre, sous le manteau royal. || TUNIQUE, t. d'anat., membranes qui enveloppent certaines parties du corps de l'animal. || T. de botan. *L'oignon est formé de plusieurs tuniques superposées.*

TUORBE. s. m. *Voyez* TÉORBE.

TURBAN. s. m. (ital. *turbante*, turban.) Coiffure des Turcs et de plusieurs autres peuples orientaux, faite d'une longue pièce d'étoffe, roulée et entrelacée autour d'un bonnet. || *Prendre le turban*, Se faire mahométan.

TURBE. s. f. (*turba*, troupe.) t. de proc. ancienne. *Enquête par turbes*, Enquête faite en prenant le témoignage de plusieurs habitants pour constater les usages, les coutumes des lieux.

TURBINÉ, ÉE. adj. (*turbineus*, turbiné.) t. de conchyliol. Il se dit Des coquillages univalves qui ont la forme d'un cône contourné en spirale. || t. de bot., se dit De ce qui a la forme d'un cône renversé, d'une toupie.

TURBINITE. s. f. t. d'hist. natur. Coquille en spirale.

TURBITH. s. m. Liseron qui croît dans l'île de Ceylan, et dont la racine était employée comme purgative. || *Turbith bâtard*, Plante dont les propriétés sont à peu près les mêmes, mais qui purge plus violemment. || *Turbith minéral*, Sulfate jaune de mercure.

TURBOT. s. m. (angl. *turbot*, turbot.) Poisson de mer du genre des poissons plats.

TURBOTIÈRE. s. f. t. de cuisine. Vaisseau de cuivre destiné à faire cuire des turbots, et qui est à peu près de la forme de ce poisson.

TURBOTIN. s. m. Petit turbot.

TURBULEMMENT. adv. (lat. *turbulentus*, turbulent.) D'une manière turbulente. Peu usité.

TURBULENCE. s. f. Caractère, défaut de celui qui est turbulent.

TURBULENT, ENTE. adj. Impétueux, qui est porté à faire du bruit, ou à exciter du trouble, du désordre. *Esprit, caractère turbulent.*

TURC. s. m. Nom de nation, qui s'emploie fam. ou prov. *Cet homme est fort comme un Turc*, Il est extrêmement robuste. Fig., *Cet homme est un vrai Turc*, Il est rude, inexorable, il n'a aucune pitié. || Prov. et fig., *Traiter quelqu'un de Turc à More*, Sans quartier, avec toute sorte de rigueur. || *Se faire Turc*, Se faire mahométan. || Adjectiv., *Chien turc*, Chien sans poil. || A LA TURQUE. loc. adv. A la façon des Turcs. Popul. *Traiter quelqu'un à la turque*, Le traiter sans ménagement.

TURC. s. m. t. d'hist. nat. Petit ver qui s'engendre entre l'écorce et le bois des arbres, et qui en suce la sève.

TURCIE. s. f. Levée au bord d'une rivière, pour en contenir les eaux et empêcher le débordement.

TURELURE. s. f. Refrain de chanson, dont on a fait un subst. fém. Fam. *C'est toujours la même turelure*, C'est toujours la même chose.

TURGESCENCE. s. f. (lat. *turgescere*, s'enfler.) t. didactique. Gonflement.

TURGESCENT, ENTE. adj. t. didactique. Qui se gonfle.

TURLUPIN. s. m. Nom d'un acteur de nos anciennes farces : on le donne par mépris à Un homme qui fait des allusions froides et basses, de mauvais jeux de mots.

TURLUPINADE. s. f. Mauvaise plaisanterie, fondée ordinairement sur quelque allusion basse, sur quelque froid jeu de mots.

TURLUPINER. v. n. Faire des turlupinades. || Act., Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule par des turlupinades. Fam. dans les deux sens. || TURLUPINÉ, ÉE. participe.

TURNEPS. s. m. (angl. *turnip*, navet.) Gros navet qui est une excellente nourriture pour le bétail, et surtout pour les vaches.

TURPITUDE. s. f. (lat. *turpitudo*, turpitude.) Ignominie qui résulte de quelque action honteuse. || *Découvrir, révéler les turpitudes de quelqu'un, d'une famille*, Découvrir quelque chose qui doit faire honte à quelqu'un, à une famille. || TURPITUDE, Action honteuse.

TURQUETTE. s. f. t. de botan. Petite plante à fleurs verdâtres, qui croît dans les lieux arides et sablonneux, et qu'on emploie quelquefois en médecine comme diurétique, astringente, etc.

TURQUIN. adj. m. Il ne s'emploie qu'avec *Bleu.* Foncé, couvert. *Drap bleu turquin.*

TURQUOISE. s. f. Pierre précieuse qui est de couleur bleue, et qui n'est point transparente. *Turquoise de la vieille roche*, Turquoise tirée d'une mine ancienne.

TUSSILAGE. s m. Plante. *Voyez* PAS-D'ÂNE.

TUTÉLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *tutela*, tutelle.) Qui tient sous sa garde, sous sa protection. *Dieu, génie tutélaire. Bonté, puissance tutélaire.* Fig., *Vous êtes mon ange tutélaire.*

TUTELLE. s. f. Autorité donnée conformément à la loi, pour avoir soin de la personne et des biens d'un mineur, ou d'un interdit. *Tutelle légale, dative, testamentaire.* || *Être dispensé de la tutelle*, se dit De ceux que la loi dispense d'être tuteurs ou curateurs. || *Tutelle officieuse*, Protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter, lorsqu'il sera devenu majeur. || *Ces enfants sont en tutelle, sont hors de tutelle*, Ils sont encore, ils ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur. || Fig., *Il est en tutelle, comme en tutelle; on le tient en tutelle*, se dit D'un homme qui est gêné et contraint par quelque personne qui a pris une grande autorité sur lui, en sorte qu'il ne peut pas faire librement ce qu'il veut. || TUTELLE, fig., Protection. *Je me mets sous votre tutelle.*

TUTEUR, TUTRICE. s. Celui, celle à qui la tutelle est confiée, déférée. *Tuteur honoraire, officieux, onéraire, légal, testamentaire. Subrogé tuteur.* || *Il n'a pas besoin de tuteur*, se dit d'un homme entendu,

qui sait conduire ses affaires. || *Tuteur* ad hoc, Celui qui est nommé à un mineur pour un objet déterminé. || TUTEUR, t. de jardinage, Forte perche qu'on met en terre à côté d'un jeune arbre, et à laquelle on l'attache pour le soutenir ou pour le redresser.

TUTIE. s. f. t. de chimie. Oxyde de zinc qui s'attache aux cheminées des fourneaux où l'on fait fondre les mines de ce métal.

TUTOIEMENT ou TUTOÏMENT. s. m. Action de tutoyer.

TUTOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) User des mots de *Tu* et de *Toi* en parlant à quelqu'un. || Avec le pron. pers., comme v. récipr. *Ces deux personnes se tutoient.* || TUTOYÉ, ÉE. participe.

TUYAU. s. m. (lat. *tubus*, tube.) Tube ou canal de fer, de plomb, etc. *Tuyau de fontaine, d'orgue, de poêle.* || Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. || Ouverture et canal d'un privé. || *Tuyau dévoyé*, Tuyau de cheminée qui est détourné de la direction verticale. || TUYAU, Bout creux, tige de la plume des oiseaux. || Tige du blé et des autres plantes, lorsqu'elle est creuse. || Fam., *Parler dans le tuyau de l'oreille*, Parler bas à quelqu'un, lui dire quelque chose en secret.

TUYÈRE. s. f. Ouverture pratiquée à la partie inférieure et latérale d'un fourneau, et destinée à recevoir le tuyau ou bec des soufflets.

TYMPAN. s. m. (grec *tympanon*, tambour.) t. d'anatomie. Membrane lisse, mince et transparente qui sépare l'oreille externe de l'oreille interne, et que vient frapper l'air porté par le canal auditif. || Par exagér., *Un bruit à briser le tympan, le tympan de l'oreille*, Un bruit très-éclatant et très-fort. || TYMPAN, t. d'impr., Châssis composé de quatre barres de bois ou de fer, sur lesquelles est tendu un morceau d'étoffe ou un parchemin. || TYMPAN, t. d'archit., Espace uni qui se trouve encadré par les trois corniches du fronton : on y place quelquefois des statues, des bas-reliefs ou des ornements. || Espace triangulaire qui résulte d'une arcade circonscrite par des lignes droites. || TYMPAN, panneau de menuiserie renfermé entre des moulures. || TYMPAN, en mécan. et en horl., Pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISER. v. a. Décrier hautement et publiquement quelqu'un, déclamer contre lui. Fam. || TYMPANISÉ, ÉE. participe.

TYMPANITE. s. f. t. de médec. Enflure du ventre, causée par l'accumulation des gaz dans le conduit digestif, ou dans le péritoine.

TYMPANON. s. m. Instrument de musique, monté avec des cordes de fil de fer ou de laiton, et qu'on touche avec deux petites baguettes de bois.

TYPE. s. m. (grec *typos*, modèle.) Modèle, figure originale. Style didactique. *Le type du beau.* || TYPE, en parlant de l'Ancien Testament par rapport au Nouveau, Ce qui est regardé comme la figure, le symbole des mystères de la loi nouvelle. *L'agneau pascal est le type de* JÉSUS-CHRIST. || TYPE, Figure symbolique empreinte sur une médaille. || Caractère d'imprimerie. *Type mobile.* || T. d'astron., Description graphique. || TYPE, t. de médec., Ordre dans lequel se développent et se succèdent les symptômes d'une maladie.

TYPHON. s. m. *Voyez* TROMBE.

TYPHUS. s. m. (grec *typhos*, vapeur.) (On prononce l'S.) t. de médec. Nom donné par quelques auteurs à la peste (*Typhus d'Orient*), à la fièvre jaune (*Typhus d'Amérique*), et plus spécialement à cette maladie contagieuse (*Typhus d'Europe*) désignée jusque dans ces derniers temps sous le nom de *Fièvre des hôpitaux, des camps, des prisons*, et qui est due primitivement à l'entassement d'un grand nombre d'hommes dans un espace étroit.

TYPIQUE. adj. des 2 genres. (grec *typos*, caractère.) t. didactique. Symbolique, allégorique.

TYPOGRAPHE. s. m. (grec —*graphein*, écrire.) Celui qui sait, qui exerce l'art de la typographie.

TYPOGRAPHIE. s. f. L'art de l'imprimerie; et, plus spécialement, La réunion de tous les arts qui concourent à l'imprimerie. || Grand établissement typographique.

TYPOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la typographie. *Caractères, presses, procédés typographiques.*

TYRAN. s. m. (grec *tyrannos*, roi.) Celui qui a usurpé, envahi la puissance souveraine dans un État. *Denys le Tyran.* A vieilli. || Prince qui gouverne avec cruauté, avec injustice, et sans aucun respect des lois divines et humaines. || Tous ceux qui abusent de leur autorité contre le droit et la raison. || *Il est le tyran de sa compagnie*, se dit D'un homme qui a pris, dans sa compagnie, une trop grande autorité, une influence dont il abuse. || *Il est le tyran de sa famille, de son domestique, de sa femme; il est tyran dans sa maison*, se dit D'un homme qui exerce durement son autorité dans sa famille. *Ce chef est un tyran pour ses subordonnés.* || Fig., *L'usage est le tyran des langues*, L'usage prévaut sur les règles de la grammaire.

TYRANNEAU. s. m. Tyran subalterne. Fam.

TYRANNIE. s. f. Domination usurpée et illégale. || Gouvernement légitime, mais injuste et cruel. *Gémir sous la tyrannie. S'affranchir de la tyrannie.* || Toute sorte d'oppressions et de violences. *C'est une véritable, une insupportable tyrannie.* || TYRANNIE, fig., Pouvoir que certaines choses ont ordinairement sur les hommes. *La tyrannie de la beauté, de la mode, des passions.*

TYRANNIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent, contre droit et raison. *Gouvernement, pouvoir, loi tyrannique.*

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une manière tyrannique.

TYRANNISER. v. a. Traiter tyranniquement. *Tyranniser les consciences.* || Il se dit Des choses morales. *Les passions tyrannisent l'âme.* || TYRANNISÉ, ÉE. participe.

TZAR. s. m. *Voyez* CZAR.

UBI

U. s. m. La vingt et unième lettre de l'alphabet, et la cinquième des voyelles. *Un grand* U. *Un petit* u. On met un tréma sur l'*ü*, lorsqu'on veut indiquer qu'il ne se lie point avec la voyelle précédente, comme dans *Saül, Ésaü.* || Il se place toujours après la consonne Q (*Que, qui, etc.*), excepté dans les mots où cette consonne est finale, comme *Cinq, coq.* || Il se met également après le G, quand on veut donner le son dur à cette consonne, devant les voyelles *e* et *i*, comme dans *Guenon, guide, etc.* || On distinguait autrefois deux sortes d'*U* : l'un voyelle (*U*), et l'autre consonne (*V*); ce dernier, dans l'usage actuel, se nomme *Vé* ou *Ve*.

UBIQUISTE. s. m. (lat. *ubique*, partout.) (On prononce *Ubikuiste*.) Dans l'université de Paris, on le

disait d'Un docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière, telles que les maisons de Sorbonne, de Navarre, etc. || Fam., *Il est ubiquiste*, se dit D'un homme à qui les lieux sont indifférents, qui se trouve bien partout.

UBIQUITAIRE. s. des 2 genres. Nom d'une des sectes du protestantisme, qui se sont divisées d'opinion relativement à l'eucharistie.

UBIQUITÉ. s. f. t. dogmatique. État de ce qui est partout.

UHLAN. s. m. (L'U est aspiré.) Cavalier dans l'armée autrichienne, espèce de lancier d'origine tartare. On écrit aussi *Hulan* et *Houlan*.

UKASE. s. m. Terme de la langue russe, Édit de l'empereur de Russie. *Ukase impérial.*

ULCÉRATION. s. f. (lat. *ulcus*, ulcère.) t. de médec. et de chir. Formation d'un ulcère; ulcère superficiel.

ULCÈRE. s. m. Plaie, solution de continuité dans quelque partie du corps, ordinairement déterminée, et, plus souvent encore, entretenue par une cause interne ou un vice local. *Ulcère malin, chancreux. Les bords, les lèvres d'un ulcère.*

ULCÉRER. v. a. Produire, causer un ulcère. Avec le pron. pers. *Sa plaie s'est ulcérée.* || Fig., Faire naître dans le cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. *Ce discours l'a fort ulcéré.* || ULCÉRÉ, ÉE. participe. || Fig., *Une conscience ulcérée*, Une conscience chargée de crimes, et pressée de remords depuis longtemps. || Fig., *Un cœur ulcéré*, Un cœur qui garde un profond ressentiment.

ULCÉREUX, EUSE. adj. t. de médec. et de chir. Qui est couvert ou plein d'ulcères; Qui est tout ulcéré.

ULÉMA. s. m. Nom donné, chez les Turcs, aux docteurs de la loi.

ULMAIRE. s. f. (lat. *ulmus*, orme.) t. de botan. Spirée à fleurs odorantes, autrement *Reine-des-prés*, assez commune dans nos campagnes.

ULTÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *ulterior*, ultérieur.) t. de géographie. Qui est au delà, par opposition à Citérieur. || Fig., Qui se fait après, qui arrive après. *Prétentions, nouvelles ultérieures.*

ULTÉRIEUREMENT. adv. Par delà, outre ce qui a été dit ou fait. || Postérieurement, ensuite. Ce sens est le plus ordinaire.

ULTIMATUM. s. m. (lat. *ultimus*, dernier.) (On prononce *Ultimatome.*) t. de diplomatie. Les dernières conditions que l'on met à un traité, et auxquelles on tient irrévocablement.

ULTRAMONTAIN, AINE. adj. (lat. *ultrà*, au delà, *montes*, montagnes.) Qui est situé, qui habite au delà des Alpes, par rapport à celui qui parle. || Substantiv. *Les ultramontains.* || Il se dit, adjectiv. et substantiv., Des maximes, des prétentions de la cour de Rome, en ce qui touche la puissance ecclésiastique. *Principes ultramontains. Les ultramontains.*

UMBLE. s. m. (lat. *umbra*, umble) (On prononce *Omble.*) t. d'hist. nat. Poisson qui tient beaucoup de la truite, mais qui n'en a pas les grandes dents. Il y en a une espèce qu'on appelle *Umble-chevalier.* On dit et on écrit communément, *Ombre, ombre-chevalier.*

UN. s. numéral. (lat. *unus*. un.) Le premier de tous les nombres. || UN, Le chiffre qui marque Un. || UN, adj.; fém. *Une. Un homme. Une femme.* || UN, Seul, qui n'admet point de pluralité. *Dieu est un.* || *La vérité est toujours une*, Elle n'est jamais contraire à elle-même. || UN, Simple. *Il faut que dans un poëme l'action soit une.* || Fam., *C'est tout un*, Il n'importe, cela est égal. || UN, s'oppose à Autre; alors on y joint l'article, et il tient lieu d'un subst. *J'ai vu l'un et l'autre.* || Fam., *Les uns et les autres*, Tout le monde sans distinction. || Fam., *Sur les une heure*, Vers une heure, à une heure environ. On prononce *les* comme si la première syllabe d'*une* était aspirée. || Fig. et pop., *Il m'en a donné d'une*, Il m'a attrapé; il m'a dit un mensonge, il m'a fait une fourberie. || UN, indéfinim., Quelqu'un d'une manière indéterminée. *Un philosophe a dit que...* || *C'est un César, c'est un Cicéron, etc.*, C'est un homme aussi intrépide que César, aussi éloquent que Cicéron, etc. || UN, Tout, Quiconque. *Un chrétien doit faire cela*, Tout chrétien, quiconque est chrétien. *Un homme peut-il raisonner de cette manière?* Quiconque est homme peut-il, etc.? *Un jardin bien cultivé, une terre bien cultivée doit produire, etc.*, Tout jardin, toute terre, etc. || UN À UN. loc. adv. L'un après l'autre, et un seul à la fois. *Je les ai comptés un à un.* || L'UN PORTANT L'AUTRE, L'UNE PORTANT L'AUTRE. loc. adv. Faisant compensation de ce qui est moindre dans l'un avec ce qui est plus considérable dans l'autre. Dans le même sens, *L'un dans l'autre.*

UNANIME. adj. des 2 genres. (lat. *unanimis*, unanime.) Qui réunit tous les suffrages, qui est d'un commun accord. *Consentement unanime.* || Il se dit Des personnes. *Nous avons été unanimes sur cette question.*

UNANIMEMENT. adv. D'une commune voix, d'un commun sentiment.

UNANIMITÉ. s. f. Conformité de sentiments, accord de suffrages entre plusieurs personnes.

UNAU. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur, et qui diffère de l'aï en ce qu'il est dépourvu de queue. *Voyez* PARESSEUX.

UNCIALE. adj. f. *Voyez* ONCIALE.

UNGUIS. s. m. (lat. *unguis*, ongle.) (On prononce *Onguice.*) t. d'anat. *Os unguis*, Le plus petit des os de la face, ainsi appelé à cause de sa transparence et de sa forme, qui ressemble assez à celle d'un ongle. On le nomme aussi *Os lacrymal.*

UNIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *unus*, un.) Nombre d'ordre qui répond à Un. Il s'emploie avec les nombres Vingt, trente, etc. *Le vingt et unième du mois.*

UNIÈMEMENT. adv. Il s'emploie, comme le mot *Unième*, avec les nombres Vingt, trente, etc. *Vingt et unièmement.*

UNIFLORE. adj. des 2 genres. (lat. *unus flos*, une fleur.) t. de botan. Qui ne porte qu'une fleur. — Quelques autres t. de botan. sont formés de la même manière: *Unilatéral* (qui est situé d'un seul côté). *Uniloculaire* (qui n'a qu'une seule loge). *Etc.*

UNIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *uniformis*, uniforme.) Semblable, égal, qui a la même forme, où l'on n'aperçoit aucune variété. Il se dit D'une chose dont les différentes parties ont de la ressemblance entre elles. *Architecture, conduite, doctrine uniforme.* || *Style uniforme*, Style dont les détails n'ont point de variété, dont le ton, le mouvement, la couleur sont partout les mêmes. || *Mouvement uniforme*, Le mouvement d'un corps qui parcourt des espaces égaux en temps égaux. || UNIFORME, se dit De deux ou de plusieurs choses qui se ressemblent entre elles. *Des habits, des sentiments uniformes.* || *Habit uniforme*, Habit fait suivant le modèle prescrit à un corps militaire. *Il ne quitte jamais son habit uniforme.* Substantiv: *Un bel uniforme.* Absol., *L'uniforme*, L'habit

militaire en général. || Fig., *Quitter l'uniforme*, Se retirer du service militaire.

UNIFORMÉMENT. adv. D'une manière uniforme.

UNIFORMITÉ. s. f. Ressemblance des parties d'une chose ou de plusieurs choses entre elles. *Uniformité de doctrine, de style. L'uniformité des édifices d'une place publique.*

UNIMENT. adv. (lat. *unus*, un.) Également et toujours de même sorte. *Ce fil est filé uniment.* || Simplement, sans façon. *Il vit uniment.*

UNION. s. f. (lat. *unio*, union.) Jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. *L'union des parties d'un même tout.* || En t. de théol., *Union hypostatique*, L'union du Verbe divin avec la nature humaine dans une même personne. | *Trait d'union.* Voyez TRAIT et TIRET. || UNION, fig., Concorde, liaison étroite, bonne intelligence. *Union conjugale, fraternelle.* || Absol., Le mariage. *Union bien, mal assortie, illégale.* || *Esprit d'union*, Esprit de paix et de concorde. || En t. de procéd., *Contrat d'union*, Contrat par lequel des créanciers s'unissent pour agir de concert, et renoncent à faire des poursuites séparées contre le débiteur commun. || En t. de peint., *Union de couleurs*, L'accord des couleurs qui conviennent bien ensemble, et qui sont bien assorties par rapport à la lumière du tableau. || UNION, Jonction de deux ou de plusieurs choses qui de leur nature étaient séparées. *L'union de deux terres, de deux charges.* || *Bulles d'union*, Les bulles du pape qui unissent un bénéfice à un autre, ou à une communauté. || UNION, absol., La confédération des États-Unis de l'Amérique. *Les provinces de l'Union.* || UNION, en t. de manége, L'ensemble d'un cheval.

UNIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *unicus*, unique.) Seul. *Fils, frère, héritier unique.* || UNIQUE, fig. et par exagérat., Qui est infiniment au-dessus des autres, et auquel les autres ne peuvent être comparés. *C'est un homme, une femme unique.* Il se dit par dérision D'un homme ridicule, d'un extravagant, pour dire qu'il n'a pas son semblable. || Fam., *Voilà qui est unique, c'est unique*, se dit D'une chose à laquelle on ne s'attendait pas : il se prend souvent en mauvaise part. || En t. de l'Écriture sainte, *L'unique nécessaire*, L'affaire du salut.

UNIQUEMENT. adv. Exclusivement à toute autre chose. *Il est uniquement occupé de cela.* || Au-dessus de tout, préférablement à tout. *Il l'aime uniquement.*

UNIR. v. a. (lat. *unire*, unir.) Joindre deux ou plusieurs choses ensemble. *Ils ont uni leurs forces.* || En t. de manége, *Unir un cheval*, Le mettre ensemble. || UNIR, se dit fig. Des personnes qui ont des liens entre elles. *L'amitié les unit.* || Avec le pron. pers. *S'unir par le mariage.* || UNIR, Rendre égal, ôter les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. *Il faut unir cette pierre, ce chemin.* || UNI, IE, participe. || En t. de manége, *Galop uni*, Celui dans lequel la jambe de derrière suit exactement celle de devant qui entame. *Ce cheval est uni*, Il galope régulièrement. || *Provinces-Unies*, Les provinces qui composaient la république de Hollande. *États-Unis*, États qui forment une grande république dans l'Amérique septentrionale. || UNI, adj. *Toile unie*, Toile où il n'y a point de nœuds, d'aspérités, et qui est également serrée partout. *Fil uni*, Fil qui est filé également. || Qui n'a aucun ornement, comme galon, dentelle, etc. *Étoffe unie.* || Fig., *Un style uni, un chant uni*, Simple et sans ornements. || Fig., *Une vie unie, une conduite unie*, Une vie, une conduite égale, uniforme. || Fig., *Un homme tout uni*, Un homme simple et sans façon, ou qui a un extérieur modeste. || UNI, adv., Uniment, également. *Cela est filé bien uni.* || À L'UNI. loc. adv. De niveau. Il vieillit.

UNISEXUEL, ELLE. adj. (lat. *unus sexus*, un seul sexe.) (L'S doit se prononcer fortement comme dans *Sexe*.) t. de botan. Il se dit Des fleurs qui ne réunissent point les deux sexes, qui n'ont que des étamines ou des pistils.

UNISSON. s. m. (lat. *unus sonus*, un seul son.) t. de musique. Accord de plusieurs voix, de plusieurs cordes, de plusieurs instruments, qui ne font entendre qu'un même ton. *Chanter à l'unisson.* || Fig., au sens moral. *Leurs esprits sont à l'unisson.*

UNITAIRE. s. et adj. des 2 genres. (lat. *unitas*, unité.) Nom d'une secte qui, en admettant la révélation, ne reconnaît qu'une seule personne en Dieu.

UNITÉ. s. f. Principe du nombre. *Le nombre est composé d'unités.* || Qualité de ce qui est un, par opposition à Pluralité. *L'unité de Dieu, de l'Église.* || En parlant De poëmes dramatiques, *Les trois unités, l'unité d'action, l'unité de lieu, et l'unité de temps*, Les règles qui veulent qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce, que cette action se passe dans le même lieu, et qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures.

UNITIF, IVE. adj. (lat. *unire*, unir.) t. de dévotion mystique. *Vie unitive*, État de l'âme dans l'exercice du pur amour.

UNIVALVE. adj. des 2 genres. (lat. *una*, une, *valva*, valve.) t. d'hist. natur. Il se dit Des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. || Subst. masc. *Les univalves.* || UNIVALVE, adj., se dit, en botan., D'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté.

UNIVERS. s. m. (lat. *universus*, universel.) Le monde entier. || La terre, et quelquefois même Une grande partie de la terre. *Au bout de l'univers.* || Les habitants de la terre. *Tout l'univers était à ses genoux.*

UNIVERSALITÉ. s. f. (lat. *universalis*, universel.) Généralité, ce qui renferme les différentes espèces. *L'universalité des êtres, des sciences, des arts.* || En jurispr., Totalité. *L'universalité des biens.* || En t. de logique, Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSAUX. s. m. pl. *Voyez* UNIVERSEL, subst.

UNIVERSEL, ELLE. adj. Général, qui s'étend à tout, qui s'étend partout. *Bien, mal, remède universel. Jouir de l'estime universelle.* || Qui embrasse, qui renferme, qui comprend tout. *Esprit universel.* || *Cet homme est universel*, Il a une grande étendue de connaissances. || UNIVERSEL, subst. en t. de logique, Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. Plur. *Universaux. L'universel* à parte rei, *et l'universel* à parte mentis.

UNIVERSELLEMENT. adv. Généralement.

UNIVERSITAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'université. || Subst. *Un véritable universitaire.*

UNIVERSITÉ. s. f. Corps de professeurs établi par autorité publique, pour enseigner les langues, les belles-lettres, la philosophie et les sciences. *Recteur, chancelier, régent, grand maître de l'université.*

UNIVOCATION. s. f. (lat. *univocus*, univoque.) t. de scolastique. Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE. adj. des 2 genres. t. de scolastique. Il se dit Des noms qui s'appliquent dans le même sens à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'es-

pèces différentes. Animal *est univoque à l'aigle et au lion.* Homme *est univoque à Pierre et à Paul.*

UPAS. s. m. t. de botan. Grand arbre de l'île de Java, qui appartient à la famille des Urticées, et d'où il découle un suc très-vénéneux.

URANE ou URANIUM. s. m. (grec *ouranos*, ciel.) t. de chimie. Métal nouvellement découvert.

URANOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphéin*, décrire.) t. didactique. Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'uranographie.

URANOSCOPE. s. m. (grec —*scopéin*, regarder.) t. d'hist. nat. Poisson de mer, ainsi nommé parce qu'il a les yeux placés au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

URANUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'astron. Planète découverte par Herschel, dont elle a porté le nom pendant quelque temps.

URATE. s. m. (grec *ouron*, urine.) t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec différentes bases.

URBAIN, AINE. adj. (lat. *urbanus*, de la ville.) De ville, de la ville; par opposition à Rural. En t. d'administr. et de jurispr. *Maisons, servitudes urbaines.*

URBANITÉ. s. f. Politesse que donne l'usage du monde. || La politesse des anciens Romains. *L'urbanité romaine.*

URCÉOLÉ, ÉE. adj. (lat. *urceolus*, petite outre.) t. de botan. Renflé comme une petite outre, et rétréci vers l'orifice.

URE. s. m. (grec *ouros*, ure.) Taureau sauvage, autrement *Aurochs.*

URÉE. s. f. (grec *ouron*, urine.) t. de chimie. Substance qui colore l'urine, et qui est le radical de l'acide urique.

URETÈRE. s. m. (grec *ourètèr*, uretère.) terme d'anat. Les deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie.

URÈTRE. s. m. t. d'anat. Canal par où sort l'urine. Quelques-uns écrivent, *Urèthre.*

URGENCE. s. f. (lat. *urgere*, presser.) Qualité de ce qui est urgent. *En cas d'urgence. Vu l'urgence.*

URGENT, ENTE. adj. Pressant, qui ne souffre point de retardement. *Besoin, cas urgent.*

URINAIRE. adj. des 2 genres. (grec *ouron*, urine.) t. d'anat. et de médec. Qui a rapport à l'urine.) *Voies urinaires.*

URINAL. s. m. Vase à col incliné, où les malades urinent commodément. || Réservoir qu'on adapte à la verge, dans quelques cas d'incontinence d'urine, et qui reçoit ce liquide à mesure qu'il s'écoule.

URINE. s. f. Liquide excrémentitiel, ordinairement d'une couleur citrine, sécrété par les reins, conduit par les uretères dans la vessie, et de là poussé dehors à des intervalles plus ou moins longs. *Urine chargée, claire, mordicante, purulente, sanguinolente. Suppression, rétention d'urine.* Il se dit plus ordinairement De l'homme, et ce terme est plus honnête que celui de *Pissat.* || *Médecin des urines,* Celui qui prétend connaître toutes les maladies par l'inspection des urines.

URINER. v. n. Évacuer l'urine. *Il a une difficulté d'uriner.* On ne le dit guère que Des malades.

URINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'urine, qui a l'odeur de l'urine fermentée.

URIQUE. adj. des 2 genres. t. de chimie. Il se dit D'un acide produit par la combinaison de l'urée avec l'oxygène, et qui forme la plupart des calculs de la vessie.

URNE. s. f. (lat. *urna*, urne.) Vase qui, chez les anciens, servait à divers usages, comme à renfermer les cendres des morts, et qui sert maintenant à recevoir les billets pour tirer au sort, etc. *Urne sépulcrale. L'urne du scrutin.* || Vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses des fleuves et des fontaines. || Vases de porcelaine, de faïence ou d'autre matière, qui ont la forme des urnes antiques. || Par analogie, en botan., Capsule qui forme la fructification des mousses, et qui ressemble ordinairement à une petite urne.

URSULINES. s. f. pl. Ordre de religieuses qui suivent la règle de Sainte-Ursule.

URTICAIRE. s. f. (lat. *urtica*, ortie.) t. de médec. Éruption assez semblable à celle que produirait l'application des feuilles d'orties sur la peau.

URTICATION. s. f. pl. t. de chirur. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties, pour exciter une vive irritation à la peau.

URTICÉES. s. f. pl. t. de botan. Famille de plantes dont les caractères principaux sont ceux qui appartiennent à l'ortie.

US. s. m. (lat. *usus*, usage.) (On prononce l'S.) Usages. t. de droit qui se joint presque toujours avec *Coutumes.* Les règles, la pratique qu'on a coutume de suivre en quelque pays, en quelque lieu, touchant certaines matières. *Garder les us et coutumes.*

USAGE. s. m. Coutume, pratique reçue. *Constant, ancien, perpétuel usage. Suivre, braver l'usage.* || Usage, Emploi d'une chose. *Faire usage d'un aliment, d'un remède, de son temps, de son crédit.* || Emploi qu'on fait des mots de la langue; il offre deux sens bien distincts. En général il se dit de L'emploi des mots, tel que la coutume l'a réglé. *Ce mot est d'usage, n'est plus en usage, est hors d'usage.* Quelquefois il se dit de L'emploi particulier qu'on fait des mots, soit que, servi par son talent et consultant l'analogie, on trouve des moyens neufs de s'exprimer, soit qu'on tombe dans des fautes qu'entraîne le défaut de goût et de raison. *Il a fait de ce mot un usage heureux, tout nouveau, vicieux, barbare.* || Usage, Le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. *En vendant sa bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant.* || En jurispr., Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pacage d'y couper le bois qui leur est nécessaire, ou d'y mener paître leur bétail. *J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans tel bois.* || Usage, Habitude, pratique d'une chose. *Il est dans l'usage de rentrer tard.* || Expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs, d'en observer les usages. *L'usage du monde, de la vie,* ou simplement, *L'usage.* || Usages, plur., en librairie, Livres dont on se sert pour le service divin, comme bréviaires, rituels, etc. Vieux.

USAGER. s. m. t. de jurispr. Celui qui a droit d'usage dans certains bois, ou dans certains pacages.

USANCE. s. f. Usage reçu. Vieux. || En parlant Des lettres de change, Terme de trente jours. *Lettre à usance, à deux, à trois usances.*

USANTE. adj. f. (lat. *uti*, user.) t. de jurispr. *Fille majeure usante et jouissante de ses droits,* Fille majeure qui n'a ni père ni mère, et qui n'est sous l'autorité de personne.

USER. v. n. Faire usage de quelque chose, s'en servir. *User des remèdes. Usez-en sobrement.* Il ne se met qu'avec la préposition *de,* ou avec *en,* qui en est l'équivalent. Absol. *Usez, n'abusez pas,* Usez modérément de telle chose. *Ce n'est pas user, c'est abuser.* || Il se

dit Des choses morales. *User de menaces, de prières, de violence.* || *User bien de quelque chose,* En faire un bon usage; et, *User mal de quelque chose,* En faire un mauvais usage, en abuser. || *En user bien, en user mal avec quelqu'un,* Agir bien ou mal avec lui. || *En user librement, familièrement avec quelqu'un,* Avoir avec quelqu'un un procédé libre, une manière d'agir familière. || Absol., *En user,* Agir de telle et telle manière. || USER, act., Consommer les choses dont on se sert. *On use bien du bois dans cette maison.* || Détériorer imperceptiblement les choses, en les diminuant à force de s'en servir. *Les enfants usent beaucoup de souliers.* || Fig., *User ses ressources,* Les prodiguer et les affaiblir. || Fig., *User sa jeunesse auprès de quelqu'un,* Passer sa jeunesse à servir quelqu'un. *User ses yeux à force de lire,* S'affaiblir la vue à force de lire. *Il n'y a rien qui use tant un homme que la débauche.* || USER, Diminuer par le frottement. *Le pavé use le fer des chevaux.* || Au sens moral, Amoindrir, affaiblir. *La jouissance use l'amour.* || T. de chir., Consumer. *Poudre pour user les chairs.* || USER, avec le pron. pers. *Tout s'use à la longue.* || USER, subst., se dit Des choses qui durent longtemps. *Ce drap est d'un bon user.* || Fig. et fam., *Cet homme est bon à l'user,* Plus on le fréquente, plus on le trouve officieux, honnête, d'un commerce agréable et sûr. || USÉ, ÉE. participe. || *Ce cheval est usé, a les jambes usées,* Ses jambes ne valent plus rien. || Fam., *C'est un homme usé,* Il est très-affaibli par le travail, par les maladies, ou par les débauches. || *Une pensée usée,* Une pensée qui a été employée souvent, et à laquelle on ne fait plus attention. || *Une passion usée,* Un amour refroidi, diminué par le temps. || Fig., *Avoir le goût usé,* Avoir le goût émoussé par le trop fréquent usage des ragoûts forts et piquants, ou des liqueurs violentes.

USINE. s. f. Établissement tel que forge, verrerie, moulin, etc.

USITÉ, ÉE. adj. (lat. *usus,* usage.) Qui est en usage, qui est pratiqué communément. || Il se dit principalement Des mots et des phrases qui sont en usage dans une langue. *Mot usité. Façon de parler peu usitée.*

USQUEBAC. s. m. Liqueur. *Voyez* SCUBAC.

USTENSILE. s. m. (lat. *utensile,* ustensile.) Toutes sortes de petits meubles servant au ménage, et principalement Ceux qui servent à l'usage de la cuisine. || Divers instruments propres à certains arts. *Les ustensiles du jardinage.*

USTION. s. f. (lat. *ustio,* brûlure.) Action de brûler. t. de chir. Effet du cautère actuel. || T. de chim. Calcination par laquelle on réduit en cendres une substance.

USUCAPION. s. f. (lat. *usucapio,* même signific.) t. de droit romain. Manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

USUEL, ELLE. adj. (lat. *usus,* usage.) Dont on se sert ordinairement. *Meubles, termes usuels.*

USUELLEMENT. adv. Communément, à l'ordinaire.

USUFRUCTUAIRE. adj. des deux genres. (lat. *fructus,* fruit.) Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

USUFRUIT. s. m. t. de droit. Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage, des intérêts d'un capital, dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE. s. t. de droit. Qui a l'usufruit. || *Réparations usufruitières,* Celles qui sont à la charge de l'usufruitier. *Usufruitières* est adj.

USURAIRE. adj des 2 genres. (lat. *usura,* usure.) Où il y a de l'usure. *Contrat, intérêt, prêt usuraire.*

USURAIREMENT. adv. D'une manière usuraire.

USURE. s. f. Intérêt, profit qu'on exige d'un argent ou d'une marchandise prêtée, au-dessus du taux fixé par la loi ou établi par l'usage en matière de commerce. *Prêter, emprunter à usure.* || Fig., *Rendre avec usure, payer avec usure,* Rendre, en bien ou en mal, au delà de ce qu'on a reçu. || USURE, Dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles, etc., par le long usage qu'on en fait. Fam.

USURIER, IÈRE. s. Qui prête à usure. || Par ext., Qui profite des malheurs ou des nécessités d'autrui pour accroître sa fortune.

USURPATEUR, TRICE. s. (lat. *usurpare,* usurper.) Qui, par violence ou par ruse, s'empare d'un bien, d'un pouvoir, etc., qui ne lui appartient pas. En parlant De choses importantes. *Les usurpateurs sont rarement tranquilles.* || Absol. Celui qui a usurpé une souveraineté. *L'usurpateur fut renversé du trône.*

USURPATION. s. f. Action d'usurper, ou Le résultat de cette action. || La chose même qui est usurpée.

USURPER. v. a. S'emparer, par violence ou par ruse, d'un bien, d'une dignité, d'un titre qui appartient à un autre. *Usurper la couronne, un titre, un droit.* || Fig., *Usurper la réputation, la gloire, l'estime,* L'obtenir par fraude, sans droit légitime. || USURPER, neut. *Ce laboureur tâche toujours d'usurper sur ses voisins,* c'est-à-dire, D'accroître son terrain en poussant sa culture sur le leur. || USURPÉ, ÉE. participe. || Fig., *Réputation usurpée,* Qui n'est fondée sur rien, ou qui surpasse de beaucoup le mérite de celui qui l'obtient.

UT. s. m. (On fait sentir le T.) t. de musiq. La première des notes de la gamme. Signe qui représente cette note. *Le ton d'ut.*

UTÉRIN, INE. adj. (lat. *uterus,* ventre.) Il se dit Des frères et des sœurs nés de même mère, mais non pas de même père. *Frère utérin.* || Subst. plur., surtout en jurisprud. *Les utérins.* || En médec., *Fureur utérine,* ou *Nymphomanie,* Maladie du sexe féminin, qui consiste en un penchant irrésistible et insatiable à l'acte vénérien.

UTÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'anat., Synonyme de matrice.

UTILE. adj. des 2 genres. (lat. *utilis,* utile.) Profitable, avantageux, qui sert à quelque chose. *Emploi, travail utile.* || T. de procéd., *Jours utiles,* Les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les lois, et dans lesquels les parties peuvent réciproquement agir en justice. || *Ordre utile,* Le rang des créanciers qui, d'après la date de leur hypothèque, seront payés sur les biens du débiteur. || *En temps utile,* Dans le temps prescrit, déterminé. Surtout en t. d'administr. || UTILE, subst. masc. Ce qui est utile. *Joindre l'agréable à l'utile.*

UTILEMENT. adv. D'une manière utile. || T. de procéd., *Être utilement colloqué,* Être colloqué en ordre utile, de telle manière qu'on sera payé de sa créance.

UTILISER. v. a. Tirer de l'utilité, tirer parti d'une chose. || UTILISÉ, ÉE. participe.

UTILITÉ. s. f. Profit, avantage. *Utilité publique, particulière.* || *Cela n'est d'aucune utilité,* Cela n'est d'aucun usage, ou Cela ne sert de rien. || UTILITÉS, plur., au théâtre, L'emploi des acteurs qui jouent toutes sortes de rôles de peu d'importance.

UTOPIE. s. f. (grec *ou,* non, *topos,* lieu.) Ce qui n'est en aucun lieu, nulle part. Plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bon-

heur de chacun, comme au pays fabuleux d'Utopie, décrit par Thomas Morus dans un livre qui porte ce titre.

UVÉE. s. f. (ital. *uvea*, uvée.) t. d'anat. Une des tuniques de l'œil.

VAC

V. s. m. La vingt-deuxième lettre de l'alphabet, qu'on appelait abusivement *U* consonne, et que, suivant l'usage moderne, on nomme *Vé* ou *Ve*.

VA. (lat. *vadere*, aller.) Impératif du verbe *Aller*, adv. et fam., Soit, j'y consens. *Voyez* ALLER. || Aux jeux de la bassette, du pharaon, etc., *Sept et le va, quinze et le va, etc.*, Sept fois, quinze fois la vade.

VACANCE. s. f. (lat. *vacare*, vaquer.) Le temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie. En ce sens, il n'est d'usage qu'au sing. *Durant la vacance du saint-siége.* || VACANCES, plur., Temps auquel les études cessent dans les écoles, dans les colléges. *Prolonger les vacances*, Ne pas reprendre le travail aussitôt après que les vacances sont finies. || Temps où les tribunaux interrompent leurs fonctions, autrement *Vacations.* || Quelquefois au sing. *Un jour de vacance.*

VACANT, ANTE. adj. Qui n'est pas occupé, qui est à remplir. Il se dit Des maisons, lieux et places qui ne sont pas occupés. *Maison vacante. Lit vacant dans un hôpital.* || Fig., Des emplois, des places, des dignités, etc. *Le saint-siége était vacant. Cette place est vacante.* || En jurispr., *Succession vacante*, Succession que personne n'a réclamée lorsqu'elle a été ouverte, ou à laquelle on a renoncé. *Curateur aux biens vacants*, Curateur établi pour la régie et conservation des biens qui n'ont point de propriétaire certain.

VACARME. s. m. Tumulte, grand bruit, bruit de gens qui se querellent ou qui se battent. *Faire vacarme. Apaiser le vacarme.* || Fam., *Il est allé faire du vacarme dans cette maison*, Il y est allé quereller quelqu'un, faire du bruit.

VACATION. s. f. (lat. *vacare*, vaquer.) Métier, profession. Vieux. || Chacun des espaces de temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. *Il y a eu ce jour-là deux vacations.* || Au plur., Salaires, honoraires qu'on paye aux gens d'affaires, aux gens de loi. *On lui a taxé ses vacations.* || VACATIONS, plur., La cessation des séances des gens de justice. || *Chambre des vacations*, Chambre composée d'un président et de plusieurs conseillers ou juges, tirés des différentes chambres, dans laquelle on administre la justice pendant les vacations. || VACATION, Vacance, en parlant De choses non occupées.

VACCIN. s. m. (lat. *vacca*, vache.) t. de médec. Matière tirée de certaines pustules qui se forment au pis des vaches, ou de celles qui sont produites par la vaccination, et qu'on inocule pour préserver de la petite vérole. Adj., *Le virus vaccin.*

VACCINATION. s. f. Action de vacciner.

VACCINE. s. f. Maladie propre à la vache, et qu'on transmet à l'homme au moyen de l'inoculation, pour le préserver de la petite vérole. || Procédé employé pour cette inoculation.

VACCINER. v. a. Inoculer le vaccin. || VACCINÉ, ÉE. participe.

VACHE. s. f. La femelle du taureau. *Traire, garder les vaches.* || Fam., *Roux comme une vache*, Extrêmement roux. Fig., *Poil de vache*, Poil roux. || *Ranz des vaches.* Voyez RANZ. || Prov. et fig., *Manger de la vache enragée*, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues. || En t. de manége, *Ce cheval rue en vache*, Il rue du pied de derrière en le jetant en avant, comme s'il voulait se frapper le ventre. || Prov. et fig., *Quand chacun fait son métier, les vaches sont bien gardées, en sont mieux gardées*, Toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire. || Prov. et fig., *Bonhomme, garde ta vache*, se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe. || Prov., *Il n'est rien de tel, que le plancher des vaches*, Il y a plus de sûreté à aller par terre que par eau, à rester sur terre qu'à s'embarquer. || Prov., fig. et pop., *Il a eu, il a pris la vache et le veau*, se dit D'un homme qui a épousé une fille grosse d'un enfant dont il n'est pas le père. || Prov., fig. et pop., *Parler français comme une vache espagnole*, Parler fort mal le français. || Fig. et fam., *Vache à lait*, se dit d'Une personne ou d'une chose dont on tire un profit continuel. || Prov., bassem. et par moquerie, *C'est une vache, une grosse vache*, se dit D'une femme qui a trop d'embonpoint. *Elle devient vache*, Elle prend trop d'embonpoint. || VACHE, Peau de vache corroyée, et propre à faire des souliers, des bottes, des harnais de chevaux, etc. *Vache passée, parée, retournée.* || Panier revêtu de cuir, qu'on place sur l'impériale des voitures de voyage, et qui en les dimension.

VACHER, ÈRE. s. Qui mène paître les vaches et qui les garde.

VACHERIE. s. f. Lieu destiné à retirer les vaches.

VACILLANT, ANTE. adj. (lat. *vacillare*, vaciller.) (On fait sentir les deux L dans ce mot et dans les deux suivants.) Qui vacille. *Démarche, main, lueur vacillante.* || Fig., Incertain, irrésolu, chancelant.

VACILLATION. s. f. Mouvement de ce qui vacille. || Fig., Incertitude, irrésolution, variation. *Vacillation dans les opinions, dans les projets.*

VACILLER. v. n. Branler, chanceler, n'être pas bien ferme. *La main lui a vacillé. Une lumière, une clarté qui vacille.* || Fig., *Vaciller dans ses réponses*, Répondre tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. || Fig., *Cet homme vacille toujours, ne fait que vaciller*, Il est incertain, irrésolu, il n'est point ferme dans ce qu'il veut.

VACUITÉ. s. f. (lat. *vacuus*, vide.) t. didactique. L'état d'une chose vide. Peu usité.

VADE. s. f. (lat. *vadimonium*, engagement.) t. du jeu de brelan et de certains autres jeux. La somme, quelle qu'elle soit, dont un des joueurs ouvre le jeu.

*VA-DE-LA-GUEULE. s. des 2 genres. Personne très-gourmande. Popul.

VADEMANQUE. s. f. t. de banque. Diminution du fonds d'une caisse. Vieux.

VADE-MECUM. s. m. (Mots latins.) (On prononce *Vadé-mécome.*) Chose qu'on porte ordinairement et commodément sur soi. *Ce petit livre est mon vade-mecum.* Dans le même sens, *Veni-mecum.*

VA-ET-VIENT. s. m. t. de mécan. (Beaucoup de personnes prononcent *Vatetvient.*) Partie de machine qui va et vient d'un point à un autre, lorsque la machine est en mouvement. *Mouvement de va-et-vient.* || Petit bac qui sert à traverser une petite rivière, un ruisseau.

VAGABOND, ONDE. adj. (lat. *vagabundus*, errant.) Qui erre çà et là. || Fig., Désordonné, déréglé. *Tête, imagination vagabonde.* Poétiq., *Course vagabonde.* || Subst., en mauvaise part, homme sans aveu, sans état, sans domicile.

VAGABONDAGE. s. m. L'habitude de vagabonder.

VAGABONDER ou VAGABONNER. v. n. Être vagabond, faire le vagabond. Fam.

VAGIN. s. m. (lat. *vagina*, gaine.) t. d'anat. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui a rapport au vagin.

VAGISSEMENT. s. m. (lat. *vagitus*, vagissement.) Cri des enfants nouveau-nés.

VAGUE. s. f. (lat. *vagus*, vague.) L'eau, soit de la mer, soit d'une rivière, soit d'un lac, lorsqu'elle est agitée et élevée au-dessus de la superficie par les vents, par la tempête, ou par quelque autre cause. *Il fut englouti par les vagues.*

VAGUE. adj. des 2 genres. Indéfini, qui n'a point de bornes fixes et déterminées. *Espaces, douleurs vagues.* || *Terres vaines et vagues*, Terres incultes, qui ne rapportent rien. || VAGUE, figur., Incertain, qui manque de fixité, de solidité. *Pensées, discours, raisonnements vagues.* || Il se dit De certaines causes et de certains effets, dont on ne peut nettement se rendre compte, et qui plaisent par ce qu'ils ont d'incertain et d'indéfini. *Vague et douce mélancolie.* || En t. de peint., De ce qui manque de précision, de netteté; et souvent, par éloge, Des formes indécises, des teintes aériennes ou vaporeuses qui donnent à la composition une sorte de charme mystérieux. *Couleur, lumière vague.* || Subst. masc., dans l'une et l'autre acception. *Il y a du vague dans ses pensées. Le vague de la couleur et des détails ajoute à l'effet de ce tableau.* || VAGUE, subst., Un grand espace vide, ou qu'on se figure comme tel. *Le vague de l'air.* || Fig., *Se perdre dans le vague*, Faire de longs raisonnements sans solidité, sans conclusion.

VAGUEMENT. adv. D'une manière vague. Il n'est d'usage qu'au fig. *Parler, répondre vaguement.*

VAGUEMESTRE. s. m. (allem. *wagenmeister*, vaguemestre.) Officier chargé de la conduite des équipages d'une armée. || Officier de la maison du roi et de celle des princes.

VAGUER. v. n. (lat. *vagari*, errer.) Errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure.

VAILLAMMENT. adv. (lat. *valere*, avoir de la vigueur.) Avec valeur.

VAILLANCE. s. f. Valeur, courage. *Héroïque vaillance.* S'emploie principalement dans la poésie et dans le style oratoire.

VAILLANT, ANTE. adj. Valeureux, courageux.

VAILLANT. s. m. Le fonds du bien d'une personne, son capital. Fam. || Adv., *Il a dix mille écus vaillant.* || *Il n'a pas un sou vaillant*, Il est sans bien, sans argent.

VAILLANTISE. s. f. Action de valeur. Vieux et fam.

VAIN, AINE. adj. (lat. *vanus*, vain.) Inutile, qui ne produit rien. || *Terres vaines et vagues*, Terres incultes, qui ne rapportent rien. || *Vaine pâture*, se dit Des terres dont la pâture est libre, où tous les habitants d'une commune peuvent conduire leurs bestiaux; et généralement de Toutes celles où il n'y a ni semences ni fruits. || VAIN, Frivole, chimérique, qui n'a aucun fondement solide et raisonnable. *Espérance, pensée vaine. Vains scrupules.* || Orgueilleux, superbe; ne se dit que Des personnes. *Homme vain. Ame vaine.* || *Vaine gloire*, Orgueil, sotte gloire. || EN VAIN. loc. adv. Inutilement. || *Prendre le nom de Dieu en vain*, L'employer dans un serment sans nécessité.

VAINCRE. v. a. (lat. *vincere*, vaincre.) (*Je vaincs, tu vaincs, il vainc; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquais. Je vainquis. Je vaincrai. Je vaincrais. Que je vainque. Que je vainquisse, etc.* Le présent et l'imparfait de ce verbe sont peu usités.) Remporter quelque grand avantage sur ses ennemis, dans la guerre. *Il faut vaincre ou mourir.* || Il se dit Des avantages qu'on remporte sur ses concurrents, sur ses compétiteurs. *Vaincre ses rivaux.* || Surpasser, lorsqu'il y a une sorte d'émulation entre les personnes. *Vaincre les autres en générosité, en politesse.* || Il se dit Des obstacles qu'on surmonte. *J'ai vaincu sa résistance.* || Des passions qu'on surmonte. *Vaincre sa colère, son amour.* || Avec le pron. pers., *Se vaincre soi-même*, Dompter sa passion, ses passions. || *Se laisser vaincre à la pitié, à des raisons*, ou absol., *Se laisser vaincre*, Se laisser toucher, se laisser persuader. || VAINCU, UE. participe. || Subst., *Épargner les vaincus.*

VAINEMENT. adv. (lat. *vanus*, vain.) En vain, inutilement.

VAINQUEUR. s. m. (lat. *vincere*, vaincre.) Celui qui a vaincu. *Vainqueur généreux, inhumain.* || *Le vainqueur de Pharsale, de Coutras, de Rocroy, d'Austerlitz, etc.*, Celui qui a vaincu à Pharsale, à Coutras, à Rocroy, à Austerlitz, etc. || VAINQUEUR, Celui qui a remporté quelque avantage sur son concurrent. *Être vainqueur à la course, à la lutte.* || Il se dit Des obstacles qu'on surmonte, des passions que l'on dompte. *Le sage est vainqueur de ses passions.* || Ironiq. et adjectiv., *Un air vainqueur, des airs vainqueurs*, Un air de hardiesse, de suffisance, de confiance extrême.

VAIR. s. m. (lat. *varius*, varié.) Anciennement, Fourrure blanche et grise. Aujourd'hui, en parlant D'armoiries, Un des métaux du blason, composé de plusieurs petites pièces égales, qui sont ordinairement d'argent et d'azur, rangées alternativement, et disposées de telle sorte, que la pointe des pièces d'azur est opposée à la pointe des pièces d'argent, et la base à la base.

VAIRON. adj. m. Se dit proprement De l'œil d'un cheval quand la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre, ou quand le cheval a un œil d'une façon et un d'une autre. Il se dit quelquefois Des hommes.

VAIRON. s. m. t. d'hist. nat. Petit poisson ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs.

VAISSEAU. s. m. (lat. *vas*, vaisseau.) Vase, ustensile de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liquides. *Vaisseau de terre, de bois, de cuivre, d'argent.* || VAISSEAU, Bâtiment de bois, construit d'une manière propre à transporter des hommes et des marchandises par mer et sur les grands fleuves. Dans les ports de mer, on ne donne ordinairement le nom de *Vaisseau* qu'aux bâtiments de l'État. *Vaisseau de guerre, à deux ponts, à trois ponts. La poupe, la proue, le gouvernail, les mâts, les voiles, les cordages, les ancres d'un vaisseau. Vaisseau plat, de bas bord, de haut bord. Vaisseau marchand. Équiper, armer, désarmer, calfater, radouber, lester, fréter, lancer, remorquer un vaisseau.* || *Un vaisseau de tant de canons*, Un vaisseau portant tel nombre de canons. On dit quelquefois, *Un vaisseau de 74, de 80, etc.*, en sous-entendant *canons.* || VAISSEAU, fig., *Le vaisseau de l'État*, L'État, considéré par rapport à la manière dont il est ou doit être gouverné. || VAISSEAU, Église, galerie, et autres grandes pièces d'un bâtiment, considérées en dedans. *Cette église est un beau vaisseau.* || VAISSEAU, Veines, et tous les petits conduits qui contiennent quelque humeur dans le corps de l'homme et des animaux. *Vaisseaux sanguins, lymphatiques, capillaires, variqueux.* || Tuyaux, tubes de l'intérieur des plantes.

VAISSELLE. s. f. Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, etc. *Vaisselle d'or, d'argent, d'étain, de terre, de porcelaine.* || *Vaisselle montée*, Celle qui est composée de plusieurs pièces jointes ensemble avec de la soudure; et, *Vaisselle plate*, Celle où il n'y a point de soudure. Cela ne se dit que De la vaisselle d'argent ou d'or. || *Vaisselle plate*, se dit Des plats et des assiettes d'argent, à la différence de la Vaisselle de porcelaine, de faïence, etc.

VAL. s. m. (lat. *vallis*, vallée.) Vallée, espace de terre contenu entre deux coteaux. *L'abbaye, le château du Val. L'église du Val-de-Grâce.* || Plur., *Par monts et par vaux. Les vaux de Cernai.*

VALABLE. adj. des 2 genres. (lat. *valere*, valoir.) Qui doit être reçu en justice. *Acte, quittance, caution valable.* || *Cette excuse, cette raison n'est pas valable*, Elle n'est pas recevable, elle n'est pas bonne.

VALABLEMENT. adv. D'une manière valable. || *Ce mineur n'a pas été valablement défendu*, Il n'a pas été défendu comme il pouvait et devait l'être en sa qualité de mineur.

VALÉRIANE. s. f. t. de botan. Genre de plantes dont une espèce sert en médecine.

VALET. s. m. Domestique, serviteur. *Valet à tout faire. Être à la merci de ses valets.* Les défauts attribués aux valets ont rendu ce nom fâcheux à donner: on dit ordinairement, *Domestique.* Il y a néanmoins quelques dénominations où ce terme n'emporte point une idée de mépris; telles sont, *Valet de ferme, valet de charrue.* || *Valet de chambre*, Le domestique attaché plus particulièrement au service de la personne de son maître. || *Maître valet*, Celui qui, dans une terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres valets. || Prov., *Tel maître, tel valet*, Les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || Prov., *Les bons maîtres font les bons valets*, En traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir. || Fam., *Cet homme fait le bon valet*, Il fait le complaisant, l'empressé. || Fam., *Je suis votre valet*, se dit Quand on refuse de faire ou de croire quelque chose. || Prov., *Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande*, se dit D'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit. || *Faire le bas valet, le plat valet, se conduire en valet*, Avoir des habitudes, des mœurs serviles. *Âme de valet*, Âme basse. || *Valet à louer*, Domestique qui n'a plus de maître. Fig. et fam., Homme qui a perdu son emploi, et qui en cherche un autre. || *Valet de comédie*, Valet adroit et propre à l'intrigue, qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. || VALET, Dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison du roi et dans celle des princes. *Valet de garde-robe. Valet de pied.* || VALET, Carte sur laquelle est peinte la figure d'un valet, et qui existe dans chacune des quatre couleurs d'un jeu. || Fig. et fam., *Valet de carreau*, se dit d'Un homme qui ne mérite point de considération. || VALET, par analogie, Poids qui pend avec une corde derrière la porte, pour faire qu'elle se ferme sans qu'on y touche. || Instrument de fer qui sert à un menuisier pour fixer le bois qu'il travaille. || *Valet de miroir*, Petite pièce de bois attachée derrière un miroir de toilette, pour le soutenir.

VALETAGE. s. m. Service de valet. Vieux.

VALETAILLE. s. f. Multitude de valets. Se dit par mépris.

VALET-A-PATIN. s. m. Instrument de chirurgie. Pince qui sert à saisir les vaisseaux ouverts, dont on doit faire la ligature

VALETER. v. n. Avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt. || Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine, et demandent de la patience. Fam. dans les deux sens.

VALÉTUDINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *valetudo*, santé.) Maladif, qui est souvent malade. || Substantiv., *Les valétudinaires.*

VALEUR. s. f. (lat. *valere*, valoir.) Ce que vaut une chose, suivant la juste estimation qu'on en peut faire. *Il a augmenté, doublé la valeur de ce bien par une meilleure culture.* || En parlant De monnaies, *Valeur nominale*, La valeur arbitraire donnée aux pièces par la loi; à la différence de *Valeur réelle* ou *intrinsèque*, La valeur du métal dont la pièce est formée. || *Pièces de nulle valeur, papiers de nulle valeur*, Pièces, papiers inutiles et qui ne servent à rien. || *Cette denrée, cette marchandise est en valeur*, Elle se vend bien, avantageusement. || *Cette terre, cette ferme est en valeur*, Elle est bien cultivée, et en état de rapporter ce qu'elle doit produire. || *Mettre, remettre une terre, une ferme, des bois, des vignes en valeur*, Y donner des soins, y faire des dépenses de manière à en tirer un bon produit. || *Attacher de la valeur à quelque chose*, En faire grand cas, l'estimer beaucoup. || VALEUR, en t. de banque et d'économie politique, Toute sorte de biens disponibles. *Déposer des valeurs. Valeurs mortes, fictives.* || VALEUR, en musique, Durée que doit avoir chaque note, et qu'indique sa figure. || VALEUR, Juste signification des termes, suivant l'usage reçu. || Fig., *Donner de la valeur à ce qu'on dit*, Ajouter de la force ou de la grâce à un discours par la manière de le débiter. || LA VALEUR DE. Loc. fam. pour exprimer L'estimation approximative qu'on fait de quelque espace de lieu ou de temps, et de quelque autre chose que ce soit. *Nous avons fait la valeur de deux lieues. Il a été à l'église la valeur d'une heure. Il a bu la valeur d'un verre de vin.* || VALEUR REÇUE. Loc. dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change, Pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. || VALEUR EN COMPTE. Autre loc. dont on se sert dans les lettres de change, Pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite.

VALEUR. s. f. Bravoure, vaillance, vertu qui consiste à s'exposer courageusement à tous les périls de la guerre. *Valeur héroïque, à toute épreuve.*

VALEUREUSEMENT. adv. Avec valeur. N'est plus usité que dans le style soutenu.

VALEUREUX, EUSE. adj. Brave, qui a beaucoup de valeur.

VALIDATION. s. f. (lat. *validus*, valide.) t. de procéd. et de comptabilité. Action de valider.

VALIDE. adj. des 2 genres. Valable, qui a les conditions requises par les lois pour produire son effet. Se dit Des contrats ou autres actes, et Des sacrements. || VALIDE, Sain, vigoureux, par opposition à Malade ou infirme. *Mendiants valides.* || Subst., *Il y a dans cet hospice tant de valides.*

VALIDÉ. s. f. Titre que les Turcs donnent à la mère du sultan régnant.

VALIDEMENT. adv. (lat. *validus*, valide.) Valablement, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet.

VALIDER. v. a. Rendre valide. || VALIDÉ, ÉE. participe.

VALIDITÉ. s. f. La force et la vertu que certaines choses reçoivent de l'accomplissement des formalités

et des conditions qui leur sont nécessaires. *Validité d'un titre, d'un acte, des sacrements.*

VALISE. s. f. (allem. *felleisen*, valise.) Sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur, propre à être porté sur la croupe d'un cheval, et dans lequel on met des hardes pour sa commodité.

VALISNÈRE ou VALISNÉRIE. s. f. t. de botan. Plante aquatique et monoïque, dont les fleurs femelles sont portées par des pédoncules en spirale qui s'allongent ou se raccourcissent selon que les eaux montent ou s'abaissent, et dont les fleurs mâles, qui naissent au fond de l'eau, se détachent de la tige au moment de la fécondation, et viennent s'épanouir à la surface pour verser le pollen sur les fleurs femelles.

VALKYRIES. s. f. pl. Nom que les anciens Scandinaves donnaient à certaines nymphes qui habitaient le palais d'Odin, et dont la fonction était de verser la bière et l'hydromel aux héros tués dans les combats.

VALLAIRE. adj. f. (lat. *vallaris*, vallaire.) (On fait sentir les deux L.) t. d'antiq. *Couronne vallaire*, Couronne que, chez les Romains, on donnait à celui qui avait le premier franchi les retranchements de l'ennemi.

VALLÉE. s. f. (lat *vallis*, vallée.) Espace entre deux ou plusieurs montagnes. *Vallée abondante, fertile.* || Prov., *Nous ne nous reverrons qu'à la vallée de Josaphat*, se dit quand on se sépare les uns des autres, dans l'idée qu'on ne se reverra plus. || En t. de dévotion, on appelle Ce bas monde *La vallée de larmes, une vallée de misère*, par opposition au Bonheur de la vie future. || À Paris, *La Vallée*, Lieu où l'on vend de la volaille et du gibier.

VALLON. s. m. Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. || Poétiq., *Le sacré vallon*, Le vallon qui est entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la Fable, était le séjour des muses. Fig., pour exprimer Plusieurs choses qui ont rapport à la poésie. *Il a été nourri dans le sacré vallon. La gloire du sacré vallon.*

VALOIR. v. n. (lat. *valere*, valoir.) *Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, etc. Je valais. J'ai valu. Je valus. Je vaudrai. Je vaudrais. Vaux, valez. Que je vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Que je valusse. Valant.*) Être d'un certain prix, avoir un certain mérite. *Cette étoffe vaudrait tant.* || Fam., *Cette chose vaut de l'argent*, Elle est d'un prix considérable. || Prov., *Cette chose vaut son pesant d'or*, Elle est extrêmement bonne dans son genre, et on ne la peut trop payer, trop acheter. Fam., *C'est un homme qui vaut son pesant d'or*, se dit d'Un homme dont on veut vanter les bonnes qualités. || Prov., *Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix*, Il ne faut rien déprécier, ni donner à personne des louanges qui vont à rabaisser les autres. || Prov., *Cet homme en vaut bien un autre*, Cet homme mérite autant d'estime qu'aucun autre. || Prov., *Monsieur vaut bien madame*, ou *Madame vaut bien monsieur*, Le mari et la femme sont dignes l'un de l'autre, sont aussi riches, aussi beaux, aussi spirituels l'un que l'autre. Le plus souvent dans un sens ironique. || Prov. et fig., *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on en prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait. || Prov. et fig., *Savoir ce qu'en vaut l'aune*, se dit en parlant Des choses que par expérience on sait être difficiles, fâcheuses, de grande dépense, etc. || *Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde*, se dit, par mépris, D'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation. || *Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine d'y penser*, se dit D'une chose, d'une affaire de peu de conséquence. Dans le sens contraire, *Cette chose, cette affaire vaut bien la peine d'y penser, la peine qu'on y pense*, Elle est importante, et elle mérite qu'on prenne du temps pour en délibérer. Absol., dans l'un et l'autre sens. *Cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine.* || Fig. et fam., *Cela ne vaut pas un sou, ne vaut pas un clou à soufflet, ne vaut pas le ramasser, ne vaut pas le diable*, Cela ne vaut quoi que ce soit, cela n'est bon à rien, ne mérite pas qu'on le ramasse, ne vaut rien. || *Cette chose ne vaut rien*, Cette chose n'a presque aucun mérite, n'est presque d'aucune valeur, elle n'a pas les qualités requises pour être bonne; cela se dit tant des choses qui se vendent que des autres, même Des ouvrages d'esprit. *Cela ne vaut rien. Cet ouvrage ne peut rien valoir.* || *Cette chose ne vaut rien*, se dit D'une chose qui est entièrement usée et hors d'état de servir. *Cet habit ne vaut rien, ne vaut plus rien. Cet homme ne vaut rien*, C'est un méchant homme, un homme dangereux. *Voyez* VAURIEN. || *Cela ne vaut rien*, Cela est mauvais, relativement à telle ou telle autre circonstance. *Il relève de maladie, les ragoûts ne lui valent rien.* || *Cela ne vaut rien*, Cela ne signifie rien de bon, cela est de mauvais augure. *Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien.* || Fam., *N'avoir rien qui vaille*, N'avoir rien de bon. *Ne faire rien qui vaille*, Faire de mauvaise besogne. || *Valoir mieux*, Être meilleur, préférable. || Prov., *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, La possession d'un bien modique est préférable à l'espérance d'un plus grand bien. || Impers., *Il vaut mieux*, Il est plus expédient, plus convenable. || VALOIR, Rapporter, donner du profit. *Cette terre, cet emploi vaut tant.* || Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.* Voyez TANT. || *Faire valoir une chose*, Tirer d'une chose le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. *Faire valoir une terre.* Absol., *Faire valoir*, Exploiter soi-même sa terre. || *Faire valoir une chose*, Lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. *Cet acteur a l'art de faire valoir ses rôles.* || *Faire valoir une chose*, En relever, en vanter le mérite, l'importance. *Il fait valoir ses services.* || *Faire valoir sa marchandise*, se dit au propre Des marchands qui, par leurs discours et par leur adresse, savent donner une grande idée de ce qu'ils veulent vendre. Fig., De ceux qui louent beaucoup tout ce qu'ils ont, et jusqu'aux moindres choses qu'ils font ou qu'ils disent. || *Se faire valoir*, Soutenir sa dignité, ses droits, ses prérogatives. En mauvaise part, S'attribuer de bonnes qualités qu'on n'a pas. || Prov., *Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir*, Un homme n'obtient du crédit, de la réputation dans le monde, qu'autant qu'il saisit les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite, ses talents. || VALOIR, Tenir lieu, avoir la force, la signification de. *L'M en chiffre romain vaut mille. En chiffre arabe, un 1 devant un 0 vaut dix.* || Prov., *Un bon averti en vaut deux*, Lorsqu'on a été prévenu de ce qu'on doit craindre ou de ce qu'on doit faire, on est doublement en état de prendre ses précautions ou ses mesures. Par forme de menace: Prenez-y garde; si vous ne tenez compte de l'avertissement que je vous donne, vous vous en repentirez. || Prov., *Cela vaut fait*, Regardez la chose comme faite, soyez sûr qu'elle se fera. *La chose n'est pas encore faite, mais autant vaut.* || Prov. et fig., *Au-*

tant vaut traîné que porté. Autant vaut être mordu du chien que de la chienne. Etc. Voyez PORTER, ETC. — Quelquefois *Vaut* est sous-entendu, *Autant faire cela sur-le-champ que de différer.* || *Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison*, c'est-à-dire, Par pure précaution, pour servir dans l'occasion autant qu'il sera juste et raisonnable. || VALOIR, Procurer, faire obtenir, produire; il est actif. *Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. Ses exploits lui ont valu une gloire immortelle.* || À VALOIR. t. de comm. et de fin. Ce qu'on fournit, soit en billets, soit en marchandises, à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir. On dit aussi, *J'ai reçu telle chose* ou *telle somme à valoir sur....* Je l'ai reçue en déduction de.... || VAILLE QUE VAILLE, TOUT COUP VAILLE. loc. adv. et fam. A tout hasard. || TOUT COUP VAILLE, à de certains jeux, signifie qu'en attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. || VALANT. participe présent. || VALU, UE. participe.

VALSE. s. f. (all. *walzen*, walser.) Danse dans laquelle un homme et une femme tournent ensemble, et parcourent ainsi la salle en variant leurs attitudes. || L'air sur lequel on exécute cette danse.

VALSER. v. n. Danser la valse.

VALSEUR, EUSE. s. Qui valse.

VALUE. s. f. (lat. *valere*, valoir.) *Plus value*, La somme que vaut une chose au delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée.

VALVE. s. f. (lat. *valva*, valve.) t. de conchyliologie, qui se dit pour Coquille, et qui sert à former les mots *Univalve*, en parlant Des coquillages qui n'ont qu'une seule coquille; *Bivalve* et *Multivalve*, en parlant De ceux qui en ont deux ou plusieurs. || T. de botan. Sert à désigner les pièces qui forment un péricarpe sec.

VALVULE. s. f. t. d'anat. Membrane qui, dans les vaisseaux ou autres conduits du corps de l'homme et de l'animal, dirige les liqueurs dans un certain sens, et les empêche de refluer.

VAMPIRE. s. m. Nom qu'on donne en Allemagne à des êtres chimériques, à des cadavres qui, suivant la superstition populaire, sortent de leurs tombeaux pour sucer le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie. || Fig., Celui que l'on accuse de s'enrichir par des gains illicites et aux dépens du peuple. || VAMPIRE, Nom que les naturalistes donnent à une très-grosse chauve-souris.

VAN. s. m. (lat. *vannus*, van.) Instrument d'osier, dont on se sert pour remuer le grain, en le jetant en l'air, afin de séparer la paille et les ordures d'avec le bon grain.

VANDALE. s. m. Nom d'un ancien peuple de la Germanie. Fig. , Ceux qui détruisent les monuments des arts, qui voudraient ramener les temps de barbarie.

VANDALISME. s. m. Conduite, opinion de ceux qui sont ennemis des lumières.

VANDOISE. s. f. t. d'hist. nat. Poisson d'eau douce du genre des Carpes, et de forme allongée. On lui a aussi donné le nom de *Dard*, parce qu'il s'élance avec beaucoup de vitesse.

VANILLE. s. f. (ital. *vaniglia*, vanille.) (On mouille les L.) Plante sarmenteuse et grimpante qui croît en Amérique. Son fruit, qu'on nomme aussi *Vanille*, a la forme d'un cornichon long de quatre à cinq pouces, et gros comme le petit doigt : il est d'une saveur aromatique, d'une odeur très-agréable, et contient une multitude de petites semences noires. *Crème chocolat à la vanille. Liqueur de vanille*, ou simplement *Vanille*. || Plante qu'on nomme plus ordinairement *Héliotrope*, et dont les fleurs ont une odeur agréable, très-ressemblante à celle du fruit de la vanille américaine.

VANILLIER. s. m. Nom de la plante qu'on appelle aussi *Vanille*. Voyez ce mot.

VANITÉ. s. f. (*vanitas*, vanité.) Inutilité, peu de solidité. *Mépriser les vanités du monde.* || Amour-propre qui a pour objet des choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut. *Flatter, Blesser la vanité de quelqu'un.* || *Faire vanité d'une chose*, S'en glorifier, en faire gloire. Ordin. en mauvaise part. || SANS VANITÉ. loc. adv. dont on se sert fam., Quand on dit de soi quelque chose d'avantageux, et pour le faire passer.

VANITEUX, EUSE. adj. Qui a une vanité puérile et ridicule, soit en actions, soit en paroles. Fam. || Subst. *Un vaniteux.*

VANNE. s. f. Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, etc., et qui se hausse ou se baisse pour laisser aller l'eau ou la retenir quand on veut.

VANNEAU. s. m. Oiseau de l'ordre des Échassiers, qui est de la grosseur d'un pluvier, et qui a une huppe noire sur la tête || *Vanneau armé*, Espèce de vanneau dont les ailes sont garnies d'éperons.

VANNER. v. a. (lat. *vannus*, van.) Nettoyer les grains par le moyen d'un van. || VANNÉ, ÉE. participe.

VANNERIE. s. f. Le métier de vannier; la marchandise du vannier.

VANNETTE. s. f. Grand panier rond, plat, et à petit bord, dont on se sert ordinairement pour vanner l'avoine, avant de la donner aux chevaux.

VANNEUR. s. m. Celui qui vanne les grains.

VANNIER. s. m. Ouvrier qui travaille en osier, et qui fait des vans, des corbeilles, etc.

VANTAIL. s. m. Battant d'une porte, d'une fenêtre qui s'ouvre des deux côtés.

VANTARD, ARDE. adj. (lat. *venditare*, vanter.) Qui a l'habitude de se vanter. Fam. et peu usité. || Subst. *C'est un vantard.*

VANTER. v. a. Louer, priser extrêmement. || Avec le pron. pers. *Il se vante trop.* || Suivi de la préposition *de*, ou précédé de la particule relative *en*, Se glorifier, se faire honneur de. *Il m'a rendu service, mais il s'en vante trop.* || Se faire fort de. *Il se vante d'en venir à bout.* || Prov., *Il n'y a pas de quoi se vanter*, se dit De quelqu'un ou à quelqu'un qui a fait une chose blâmable, honteuse. || Prov., *Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure. || VANTÉ, ÉE. participe.

VANTERIE. s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même, et qui marque de la présomption. Fam.

VA-NU-PIEDS. s. m. fam. Vagabond, homme très-misérable.

VAPEUR. s. f. (lat. *vapor*, vapeur.) En phys., Substance liquide ou solide réduite en gaz. *Vapeur d'eau, d'éther. La vapeur du charbon asphyxie.* || VAPEUR, vulg., Fumée qui s'élève des choses humides par l'effet de la chaleur. *Vapeur grossière, subtile, épaisse, méphitique.* || *Machine à vapeur*, Machine mise en jeu par la vapeur de l'eau bouillante. *Une machine à vapeur de la force de douze chevaux. Bateau à vapeur, paquebot à vapeur*, Bateau, paquebot qui marche au moyen de roues mues par une machine à vapeur. || T. de chim., *Bain de vapeurs*, Distillation dans laquelle le vaisseau où sont renfermées les matières à distiller, est échauffé par la

vapeur de l'eau bouillante. || *Bain de vapeurs,* Celui qu'on prend en demeurant exposé, dans un lieu clos, à des vapeurs chaudes qui s'exhalent d'un liquide, ou des parois mêmes du mur, dans les lieux où se trouvent des eaux thermales. || *Les vapeurs du vin,* Les fumées du vin, l'effet que le vin, bu en trop grande quantité, produit sur le cerveau. || VAPEURS, plur., vulg., Affections hypocondriaques et hystériques, qu'autrefois on croyait dues à des vapeurs élevées de l'estomac ou du bas-ventre vers le cerveau. || VAPEUR, en peint., au sing., Manière douce et affaiblie, qui montre et cache des objets comme à travers un voile transparent, à l'imitation de la vapeur du ciel.

VAPOREUX, EUSE. adj. Qui a de la vapeur. Il se dit De l'état du ciel, lorsque les vapeurs y sont répandues de manière à éclairer doucement les objets. || En peint., De la manière d'imiter cette vapeur. || VAPOREUX, Qui est sujet aux vapeurs. Subst., *C'est un vaporeux.* || VAPOREUX, se dit De certaines choses qui, prises intérieurement, causent des vapeurs. Peu usité.

VAPORISATION. s. f. Passage d'une substance de l'état liquide à celui de vapeur.

VAPORISER. v. a. Faire passer une substance de l'état de liquide à celui de vapeur. Avec le pron. pers., *Se vaporiser.* || VAPORISÉ, ÉE. participe.

VAQUER. v. n. (lat. *vacare*, vaquer.) Être vacant, n'être point occupé, n'être point rempli. Il se dit proprement Des emplois, des dignités, etc. *Voilà un emploi qui vaquera bientôt. Il y a une chaire de droit qui vaque.* || Il se dit Des logements. *Il y a, près de chez moi, une maison qui vaque.* || VAQUER, se dit Des tribunaux de justice, lorsque les fonctions ordinaires y cessent pendant quelque temps. *La cour royale vaque pendant tel temps,* Pendant ce temps elle ne tient point ses audiences. || VAQUER, avec la préposition *à*, S'occuper de quelque chose, s'y appliquer. *Vaquer à ses affaires.*

VARAIGNE. s. f. L'ouverture par laquelle l'eau de la mer entre dans le premier réservoir d'un marais salant.

VARANGUE. s. f. t. de mar. Membre d'un navire, qui porte sur la quille.

VARE. s. f. Mesure espagnole qui vaut un peu moins d'un mètre.

VARECH. s. m. (On prononce *Varek.*) Plante marine, autrement *Fucus*, qui croît sur les roches que la mer tantôt couvre et tantôt laisse à sec. || Par ext., Tous les débris que la mer rejette sur ses côtes. *Droit de varech,* Droit de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur ses côtes. || Navire submergé, coulé à fond.

VARENNE. s. f. (lat. *arena*, sable.) Terrains incultes, où les bestiaux trouvent quelque pâture, et que le gibier fréquente.

VARIABILITÉ. s. f. (lat. *variare*, varier.) Disposition habituelle à varier. *La variabilité du temps, des goûts.*

VARIABLE. adj. des 2 genres. Sujet à varier, qui change souvent. *Temps, vent, esprit variable.* || En mathém., *Quantités variables,* Celles qui varient de grandeur; par opposition à *Quantités constantes,* Celles qui ne varient point. || En médec, *Pouls variable,* Celui qui est tantôt régulier, tantôt irrégulier, fort ou faible. || VARIABLE, subst., Degré du baromètre qui indique un temps incertain, sujet à varier.

VARIANT, ANTE. adj. Qui change souvent. Peu usité.

VARIANTE. s. f. Il se dit Des diverses leçons d'un même texte. Son plus grand usage est au plur.

VARIATION. s. f. Changement. *La variation du temps, du baromètre, des vents, des témoins. Histoire des Variations des Églises protestantes,* ou absol., *Histoire des Variations.* || T. de mar., *Variation de l'aiguille aimantée, de la boussole, du compas,* La dérivation de l'aiguille de la boussole qui, au lieu de regarder droit vers le nord, décline plus ou moins vers l'est ou vers l'ouest. Autrement *Déclinaison.* || VARIATIONS, plur., en musique, Changements faits à un air, en y ajoutant des ornements qui laissent subsister le fond de la mélodie et le mouvement. *Composer, exécuter, improviser des variations.*

VARICE. s. f. (lat. *varix*, varice.) t. de chir. Tumeur formée par la dilatation des veines.

VARICELLE. s. f. (lat. *varius*, bigarré.) Nom que les médecins donnent à la petite vérole volante.

VARICOCÈLE. s. f. (lat. *varix*, varice, grec *kèlè*, tumeur.) t. de chir. Tumeur formée par la dilatation variqueuse des veines du scrotum et du cordon spermatique.

VARIER. v. a. (lat. *variare*, varier.) Diversifier. *Varier les mets, les ornements, son style, ses plaisirs, ses occupations.* || Fam., *Varier la phrase,* Dire la même chose en d'autres termes. || En mus., *Varier un air,* Le changer en y ajoutant des notes et des ornements qui en laissent subsister le motif, la mélodie et le mouvement. || VARIER, neut., Changer. *Le temps varie continuellement. Son caractère, son humeur varie à chaque instant.* || Il se dit De plusieurs personnes qui sont d'un avis différent, qui rapportent diversement le même fait. *Les historiens varient sur ce fait.* || D'une chose qui diffère d'elle-même, ou De plusieurs choses qui ont des formes, des qualités différentes, suivant les diverses circonstances. *Les mœurs varient selon les pays, les époques.* || VARIER, se dit De l'aiguille aimantée, lorsqu'elle s'écarte du nord, soit du côté de l'est, soit du côté de l'ouest. || VARIÉ, ÉE. participe.

VARIÉTÉ. s. f. Diversité. *La variété d'un paysage, d'un parterre, des opinions.* || VARIÉTÉS, pluriel, Titre de certains recueils qui contiennent des morceaux sur différents sujets. *Variétés morales, philosophiques.* || VARIÉTÉS, en hist. nat., Différences qui, dans une même espèce d'animaux ou de plantes, distinguent les individus les uns des autres. *Les tulipes ont beaucoup de variétés.*

VARIETUR (NE). (Mots latins.) (On prononce *Né variétur.*) Se dit, au palais, Des précautions que la justice prend pour constater l'état actuel d'une pièce, et prévenir les changements qu'on pourrait y faire. *On a ordonné que la pièce serait signée et paraphée,* ne varietur.

VARIOLE. s. f. (lat. *varius*, bigarré.) Nom que les médecins donnent à la petite vérole.

VARIOLIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui appartient à la variole ou petite vérole.

VARIQUEUX, EUSE. adj. (lat. *varix*, varice.) t. de chir. Qui est affecté de varices, qui appartient à la varice. || T. de conchyliol., *Coquille variqueuse,* Coquille qui a extérieurement des renflements assez semblables aux varices.

VARLET. s. m. t. d'hist. Synonyme de Page, dans l'ancienne chevalerie.

VARLOPE. s. f. Grand rabot qui sert aux menuisiers.

VASCULAIRE, ou VASCULEUX, EUSE. adj. (lat. *vas*, vaisseau.) Le premier est des deux genres, t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux vaisseaux, ou Qui est rempli, formé de vaisseaux.

VASE. s. f. Bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des marais, etc.

VASE. s. m. (lat. *vas*, vase.) Ustensile fait pour contenir des liqueurs, des fruits, des fleurs, des parfums. Vaisseau de forme élégante et à bords évasés qui sert d'ornement dans les jardins, dans les palais, etc. *Vase d'or, d'argent, de cristal, de porcelaine, de bronze, de marbre, de porphyre.* || *Vases sacrés,* Le calice, le ciboire, et quelques autres vases dont on se sert dans l'administration des sacrements. || *Vases sacrés,* Vases qui servaient au temple de Jérusalem. Ceux qui servaient d'ordinaire aux usages de la religion païenne. || Fig., et en style mystique, *Vase de miséricorde, vase de pureté, etc.*, Qui est rempli de miséricorde, de pureté, etc. || En archit., *Vase de chapiteau,* La masse du chapiteau corinthien, qu'on orne de feuillages de caulicoles et de volutes.

VASEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la vase, qui a de la vase.

VASISTAS. s. m. (all. *was ist das*, qu'est-ce?) (On prononce *Vazistasse.*) Petite partie d'une porte ou d'une fenêtre, laquelle s'ouvre et se ferme à volonté.

VASSAL, ALE. s. Qui relève d'un seigneur à cause d'un fief.

VASSELAGE. s. m. État, condition de vassal.

VASTE. adj. des 2 genres. (lat. *vastus*, vaste.) Qui est d'une fort grande étendue || Il se dit fig. Des choses morales, des conceptions de l'esprit, etc. *Il a de vastes desseins, des idées vastes.* || *Cet homme a l'esprit vaste, c'est un esprit vaste, un vaste génie,* C'est un esprit d'une étendue extraordinaire, qui embrasse plusieurs sortes de sciences, ou qui est capable de grandes affaires, de grandes entreprises. || T. d'anat., *Vaste interne, vaste externe,* se dit de Deux faisceaux musculaires qui concourent avec le muscle crural à former le triceps crural.

VATICAN. s. m. (lat. *vaticinium*, prophétie.) Palais de Rome, demeure habituelle du pape. La cour de Rome. *Les foudres du Vatican,* Les bulles d'excommunication, les interdits, etc., lancés par le pape.

VA-TOUT. s. m. t. de brelan et autres jeux de renvi. La vade ou le renvi de tout l'argent qu'on a devant soi.

VAU-DE-ROUTE (À). *Voyez* ROUTE.

VAUDEVILLE. s. m. Chanson qui court par la ville, dont l'air est facile à chanter, et dont les paroles sont faites ordinairement sur quelque aventure, sur quelque événement du jour. || Fig. et fam., *C'est un vaudeville,* se dit D'une pièce de théâtre ou d'une brochure qui a pour sujet un événement présent. Il vieillit. || VAUDEVILLE, Pièce de théâtre où le dialogue est entremêlé de couplets faits sur des airs de vaudeville ou empruntés à des opéras-comiques. *Faire, jouer un vaudeville. Le théâtre du Vaudeville,* ou elliptiquement, *Le Vaudeville.* || *Vaudeville final,* La chanson en plusieurs couplets qui termine les pièces de ce genre, et dont chaque personnage chante un couplet.

VAU-L'EAU (À). *Voyez* AVAL.

VAURIEN. s. m. Fainéant, fripon, libertin. || Dans un sens moins sévère. *Cet écolier est un petit vaurien. Un aimable vaurien.* Fam. dans les deux acceptions.

VAUTOUR. s. m. (lat. *vultur*, vautour.) Gros oiseau de proie, à tête et à col nus. || *Peau de vautour,* La peau du ventre du vautour préparée et garnie de son duvet.

VAUTRAIT. s. m. t. de vénerie. Équipage de chasse pour le sanglier.

VAUTRER (SE). v. pron. (lat. *volutare*, rouler.) S'enfoncer, s'étendre, se rouler dans la boue. || Par extens., *Se vautrer sur un lit, sur l'herbe,* S'y étendre. || Fig., *Se vautrer dans le vice, dans la débauche, dans les voluptés,* S'y abandonner entièrement. || VAUTRÉ, ÉE. participe.

VAYVODE. s. m. Titre qu'on donne aux souverains et aux gouverneurs de la Valachie, de la Moldavie, de la Transylvanie, et de plusieurs autres endroits.

VEAU. s. m. (lat. *vitulus*, veau.) Le petit de la vache. || *Veau de lait,* Veau qui tette encore sa mère. || *Veaux de rivière,* Veaux qu'on engraisse d'une façon particulière, aux environs de Rouen. || *Veau marin,* Phoque, quadrupède carnassier, qui a les pieds courts et palmés, et qui vit dans la mer. || VEAU, Veau qu'on a mis en quartiers à la boucherie, et qu'on y débite. *Longe, fraise, pied, tête, côtelette de veau.* || La chair du veau. *Veau rôti.* || *Eau de veau,* Eau dans laquelle on a fait bouillir, sans sel, un morceau de veau. || Prov. et fig., *Tuer le veau gras,* Faire quelque régal, quelque fête extraordinaire, pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un. || Fig. et fam., *Faire le pied de veau,* Témoigner à quelqu'un une complaisance basse, ou Faire auprès de lui une démarche servile. || Prov., fig. et pop., *Il a eu, il a pris la vache et le veau.* Voyez VACHE. || Fam., *Il s'étend comme un veau, il fait le veau,* se dit D'un homme qui s'étend nonchalamment. || Fam., *Pleurer comme un veau,* Pleurer immodérément. || Fig., *Adorer le veau d'or,* Faire la cour à ceux qui n'ont d'autre mérite que leur pouvoir, leur crédit, leurs richesses. || VEAU, Cuir de veau. *Reliure de veau fauve, noir, marbré.*

VECTEUR. adj. m. (lat. *vector*, porteur.) t. d'astron. *Rayon vecteur,* Rayon tiré du soleil à une planète ou à une comète, et à l'extrémité duquel la planète ou la comète se trouve. Rayon tiré du centre d'une planète à un satellite, et à l'extrémité duquel le satellite se trouve.

VÉDA. s. m. Livre sacré des Indiens.

VEDETTE. s. f. (ital. *vedetta*, vedette.) Sentinelle de cavalerie. || *Mettre en vedette,* Mettre un cavalier en fonction de vedette; et, *Être en vedette,* Être en fonction de vedette. || VEDETTE, Petite guerite ou tourelle placée sur un rempart, et dans laquelle les sentinelles peuvent se retirer. || VEDETTE, dans une lettre, Place du titre de la personne à qui l'on écrit, détaché et mis seul au-dessus de la première ligne de la lettre. *Écrivez* Monsieur *en vedette et non pas à la ligne.*

VÉGÉTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *vegetare*, végéter.) Qui végète, qui peut végéter.

VÉGÉTAL. s. m. Ce qui végète. Il se dit Des arbres et des plantes.

VÉGÉTAL, ALE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux végétaux, ou Qui en provient, qui en est tiré. *Physiologie végétale.* || *Terre végétale,* Celle qui est la plus propre à la végétation, autrement *Terre franche* ou *Terreau.*

VÉGÉTANT, ANTE. adj. Qui prend nourriture ou accroissement du suc de la terre, et des fluides atmosphériques.

VÉGÉTATIF, IVE. adj. Qui fait végéter. || Ce qui est dans l'état de végétation.

VÉGÉTATION. s. f. Action de végéter. || Collectiv., Les arbres et les plantes.

VÉGÉTER. v. n. Il se dit Des arbres et des plantes, et il exprime L'action de se nourrir et de

croître. || Fig., Vivre dans l'inaction, ou dans une situation gênée ou obscure. || *Ne faire plus que végéter*, N'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles.

VÉHÉMENCE. s. f. (lat. *vehemens*, véhément.) Impétuosité, mouvement fort et rapide. *Parler, agir avec véhémence. La véhémence de ses passions, de ses désirs.* || *Cet orateur a de la véhémence*, Il a une éloquence mâle, vigoureuse, accompagnée d'une action vive. || VÉHÉMENCE, Impétuosité du vent.

VÉHÉMENT, ENTE. adj. Impétueux, qui se porte avec ardeur, avec impétuosité à tout ce qu'il fait. *Esprit véhément. Passion, action, prononciation véhémente.* || *Orateur véhément*, Orateur qui a une éloquence forte, entraînante. *Discours véhément*, Discours plein de chaleur, de force et de rapidité. *Éloquence véhémente.*

VÉHÉMENTEMENT. adv. t. de procédure criminelle. Très-fort. N'est plus usité.

VÉHICULE. s. m. (lat. *vehiculum*, véhicule.) t. didactique. Ce qui sert à conduire, à transmettre, à faire passer plus facilement. || Fig., Ce qui prépare l'esprit à quelque chose.

VEILLE. s. f. (lat. *vigilare*, veiller.) Privation, absence du sommeil dans le temps destiné à dormir. Plus ordinairem. au plur. *Les fréquentes veilles altèrent la santé.* || *État de veille*, État du corps de l'homme ou de l'animal, dans lequel les sens sont en action; par opposition à *État de sommeil*, Celui dans lequel l'action des sens est suspendue. || *Être entre la veille et le sommeil*, N'être ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. || *Lit de veille*, Lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit. || *Chandelle de veille*, Chandelle assez longue pour durer toute la nuit. *Bougie de veille*, Très-petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit, au moyen d'une mèche extrêmement fine. *Mortier de veille*, Gros morceau de cire avec une mèche allumée au milieu, pour éclairer une chambre pendant toute la nuit. Ces locutions ont vieilli. || VEILLES, plur., fig., Grande et longue application qu'on donne à l'étude, aux productions de l'esprit, ou aux grandes affaires. *Doctes, glorieuses, pénibles veilles.* || VEILLE, Partie de la nuit, dans la division qu'en faisaient les anciens. *La première, la seconde veille.* || VEILLE, Le jour précédent. *La veille de Pâques.* || Fig., *Être à la veille de*, Être sur le point de.

VEILLÉE. s. f. Veille que plusieurs personnes font ensemble. Se dit Des assemblées que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble, en causant. *Les contes de la veillée.* || VEILLÉE, Action de garder un malade pendant la nuit.

VEILLER. v. n. S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. *Veiller auprès d'un malade.* || Absol., Ne point dormir. *Je doute si je veille.* || Fig., Prendre garde, appliquer ses soins, son attention à quelque chose. *Veiller au salut de l'État. Veiller sur soi-même.* || VEILLER, actif, Veiller auprès de quelqu'un la nuit. *Veiller un malade.* || *Des prêtres, des religieux veillent le mort*, Ils passent la nuit en prières auprès du corps. || En fauconnerie, *Veiller un oiseau*, Empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément. || Fig., *Veiller quelqu'un*, Prendre garde à sa conduite. || VEILLÉ, ÉE. participe.

VEILLEUR. s. m. Celui qui veille. Il se dit Des ecclésiastiques qui veillent un mort.

VEILLEUSE. s. f. Petite lampe qu'on laisse brûler pendant la nuit dans une chambre à coucher. || Petite mèche enduite de cire, qui brûle dans une veilleuse, et qui est portée sur l'huile par une petite rondelle de carte doublée de liége.

VEINE. s. f. (lat. *vena*, veine.) Vaisseau, petit canal par lequel le sang, venant des artères, retourne au cœur. Il se dit, au plur., de Tout le système des vaisseaux sanguins. *Veine cave, jugulaire, veine porte.* || *Ouvrir la veine*, Saigner. || Fig., *L'âge ou le sang bouillonne dans les veines, où le sang est glacé dans les veines*, La jeunesse, la vieillesse. || Fig., *Le sang lui bout dans les veines*, se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, dans la première vigueur de l'âge. || Par exagérat., *Il n'a pas une goutte de sang dans les veines*, se dit D'un homme qui est saisi d'effroi, d'épouvante, d'horreur. || Fig., *Cet homme n'a point de sang dans les veines*, Il n'a aucun courage, aucun sentiment de fierté. || *Tant que le sang, tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines*, Aussi longtemps que je vivrai. || Fig., *Veine poétique*, et absol., *Veine*, Le génie poétique, le talent pour la poésie. || *Il est en veine*, Il est dans une disposition d'esprit favorable au travail de la poésie, de l'éloquence, des arts. || VEINE, en géol., Parties longues et étroites où la roche, la terre est d'une autre qualité ou d'une autre couleur que celle qui est auprès. || Endroits d'une mine où se trouve le métal ou le minéral. *Veine d'or, d'argent, etc.* De là, fig.: *Cet homme est tombé sur une bonne veine*, Il a rencontré heureusement. || *Veine d'eau*, Petite source qui court sous terre. || VEINE, Marques longues et étroites qui vont en serpentant dans le bois, et dans les pierres dures. *C'est un bois plein de veines. Le lapis a des veines d'or.*

VEINÉ, ÉE. adj. Qui a des veines. Se dit Du bois, du marbre, et de quelques pierres.

VEINER. v. a. Imiter par des couleurs les veines du marbre ou du bois. || VEINÉ, ÉE. participe.

VEINEUX, EUSE. adj. Plein de veines. || *Les vaisseaux veineux, le sang veineux*, se dit par opposition Au sang artériel et aux vaisseaux artériels ou lymphatiques.

VEINULE. s. f. t. d'anat. Il se dit Des petites veines, des vaisseaux capillaires.

VÉLAR. s. m. t. de botan. Plante de la famille des Crucifères, qui sert à la préparation d'un sirop assez usité comme pectoral et légèrement tonique. Vulg. *Herbe aux chantres.*

VELAUT. t. de chasse. Cri dont on se sert pour annoncer qu'on voit le sanglier, le loup, le renard, ou le lièvre. On crie, *Taïaut*, lorsqu'on voit le cerf, le daim, ou le chevreuil.

VELCHE. s. m. Nom d'un ancien peuple barbare, fam., Homme ignorant, sans goût, ennemi de la raison et des lumières.

VÊLER. v. n. (lat. *vitulus*, veau.) Il se dit D'une vache qui met bas.

VÉLIN. s. m. (angl. *vellum*, vélin.) Peau de veau préparée, qui est plus mince et plus unie que le parchemin. *Écrire, peindre, imprimer sur du vélin. Reliure en vélin.* On dit aussi, *Peau de vélin.* || *Papier vélin*, Papier imitant la blancheur et l'uni du vélin, et où il ne paraît aucune des marques appelées *Pontuseaux* et *Vergeures.*

VÉLITES. s. m. pl. (lat. *velites*, vélites.) Soldats légèrement armés. Ils étaient, dans la milice romaine, ce que sont aujourd'hui dans nos armées les troupes légères. || Corps de chasseurs qui avait été créé, en France, par Napoléon.

VELLÉITÉ. s. f. (lat. *velle*, vouloir.) (On prononce les deux L.) Volonté faible et imparfaite, qui n'a point d'effet.

VÉLOCE. adj. des 2 genres. (lat. *velox*, rapide.) t. d'astron., pour exprimer La vitesse du mouvement d'une planète. Vieux.

* VÉLOCIFÈRE. s. m. (lat. —*ferre*, porter.) Voiture légère et rapide.

VÉLOCITÉ. s. f. Vitesse, rapidité. N'est que du style soutenu.

VELOURS. s. m. (lat. *villosus*, velu.) Étoffe de soie à poil court et serré. On dit, *Velours à deux poils, à trois poils, à quatre poils*, selon que le poil en est plus ou moins serré. *Velours plain* ou *uni*, *figuré*, *ciselé*. || *Velours ras*, Velours qui n'a point de poil. || *Velours d'Utrecht*, Velours de laine à longs poils et ordinairement façonné, dont on se sert pour faire des meubles. *Velours de coton*, Velours fait avec du coton, au lieu de soie. || Prov. et fig., *Habit de velours, ventre de son*, se dit D'une personne qui épargne sur sa nourriture, et qui fait des dépenses d'ostentation. || Fig., *Marcher sur le velours*, Marcher sur une pelouse fine et douce. || Fig. et fam., *Jouer sur le velours*, Jouer sur son gain. || Prov., *Faire patte de velours*, se dit D'un chat, lorsqu'il retire ses griffes en donnant la patte. Fig., De ceux qui cachent sous des dehors caressants le dessein qu'ils ont de nuire.

VELOUTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des étoffes dont le fond n'est point de velours, et qui ont des fleurs, des ramages faits de velours. || De certains papiers qui servent pour tenture, et dont les dessins, les ornements imitent le velours. || Par ext., Qui est doux au toucher comme du velours, ou Qui a l'apparence du velours. On le dit particulièrement De certaines fleurs, *Les pensées, les œillets d'Inde, les amarantes.* || *Vin velouté*, Bon vin qui est d'un beau rouge un peu foncé, et qui n'a nulle âcreté. || *Crème veloutée*, Crème cuite qui se sert à l'entremets. || *Membrane veloutée.* Voyez VELOUTÉ substantif. || VELOUTÉ, en t. de joaillier, se dit Des pierres qui sont d'une couleur riche, foncée.

VELOUTÉ. s. m. Galon fabriqué comme du velours, ou plain, ou figuré. || *Le velouté de l'estomac, des intestins, etc.*, La surface intérieure de ces parties, qui est comme hérissée d'un nombre infini de petits filets enduits d'une substance glaireuse ou mucilagineuse, servant à défendre ces mêmes parties de l'impression trop vive des corps qui les touchent. *La membrane veloutée de l'estomac, etc.* N'est plus guère usité dans le langage médical.

* VELOUTER. v. a. t. de manuf. Donner l'apparence du velours.

VELTAGE. s. m. Mesurage fait avec la velte.

VELTE. s. f. Mesure de liquide qui contient six pintes. || Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER. v. a. Mesurer à la velte. || VELTÉ, ÉE. participe.

VELTEUR. s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

VELU, UE. adj. (lat. *villosus*, velu.) Couvert de poil. Il ne se dit ni par rapport aux cheveux, ni par rapport à la barbe. *Il est velu comme un ours.* || Il se dit, en botan., Des parties qui sont couvertes de poils longs, mous et rapprochés ou serrés. *Feuilles velues. Tige velue.*

VELVOTE. s. f. t. de botan. Linaire, à tiges couchées et velues, qui croît dans les terres labourées et parmi les blés.

VENAISON. s. f. (lat. *venari*, chasser.) Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, daim, chevreuil, sanglier, etc. || *Les cerfs, les sangliers sont en venaison*, Ils sont en graisse.

VÉNAL, ALE. adj. (lat. *venalis*, vénal.) Qui se vend, qui se peut vendre. Se dit au propre Des charges et des emplois qui s'achètent à prix d'argent. || *Valeur vénale*, La valeur actuelle d'une chose dans le commerce, son prix marchand. || VÉNAL, fig., Qui vend sa conscience, qui ne fait rien que par un intérêt sordide, que pour de l'argent. *Homme, orateur vénal. Éloquence vénale.* || *C'est une plume vénale*, C'est un auteur qui écrit pour de l'argent, ou pour quelque autre intérêt, suivant la passion de ceux qui le payent.

VÉNALEMENT. adv. D'une manière vénale.

VÉNALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est vénal.

VENANT. adj. m. (lat. *venire*, venir.) Qui vient. Substantiv. *Les allants et les venants.* || *A tout venant*, Au premier venu. || *Il a dix mille francs de rente bien venant*, Son revenu consiste en dix mille francs de rente, dont il est payé régulièrement.

VENDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *vendere*, vendre.) Qui peut être vendu.

VENDANGE. s. f. (lat. *vindemia*, vendange.) Récolte de raisins pour faire du vin. *Porter la vendange au pressoir. Fouler la vendange.* || Par extens., au plur., Temps où se fait la récolte des raisins. *Pendant les vendanges.* || Prov. et fig., *Il prêche sur la vendange, il ne fait que prêcher sur la vendange*, se dit D'un homme qui a le verre en main, et qui s'amuse à parler au lieu de boire. || Prov., *Adieu paniers, vendanges sont faites*, se dit Lorsque les vendanges sont passées, ou qu'il est arrivé malheur aux vignes. Se dit aussi fig., De toutes les affaires manquées sans ressource, De celles qui sont entièrement terminées. || Fig. et fam., *Faire vendange*, Faire un gain considérable. *Il comptait faire vendange dans cette place, on l'a chassé.*

VENDANGER. v. a. Faire la récolte des raisins. || Absol. *On vendange partout.* || Prov. et fig., *Il vendange tout à l'aise, tout à son aise*, se dit De quelqu'un qui fait des profits illicites dans une place, sans craindre la surveillance. || Fig., *La pluie, la grêle, l'orage, les soldats ont tout vendangé*, Ils ont fait de grands dégâts, ils ont tout dévasté. Par ext., en parlant Des blés et des autres fruits de la terre, *La grêle a tout vendangé; tout est vendangé.* || VENDANGÉ, ÉE. participe.

VENDANGEUR, EUSE. s. Qui cueille les raisins, qui sert à faire les vendanges.

* VENDÉE. s. f. Figurém., est pris pour une guerre civile semblable à celle de la Vendée. *Faire une Vendée.*

VENDÉMIAIRE. s. m. (lat. *vindemia*, vendange.) Le premier mois du calendrier républicain : il commençait le 22 ou le 23 septembre.

VENDEUR, DERESSE. s. (lat. *vendere*, vendre.) Qui vend, qui a vendu. *Vendeur de bonne foi.* — *Venderesse* n'est que du style de pratique.

VENDEUR, EUSE. s. Dont la profession est de vendre. || *Vendeurs de marée*, et *Vendeurs de volaille*, Officiers préposés pour faire vendre la marée et la volaille. Les commissaires-priseurs sont aussi *Vendeurs de meubles.* || *Vendeur d'orviétan, de mithridate*, Celui qui dans les places publiques débite quelque drogue médicinale. || *C'est un vendeur d'orviétan*, se dit D'un médecin qui se vante d'avoir des remèdes pour toutes sortes de maux. Par ext., D'un hâbleur, d'un trompeur. || Fig. et fam., *C'est un ven-*

deur de fumée, se dit D'un homme qui fait parade d'un crédit qu'il n'a point, et qui cherche à en tirer quelque avantage. || *Faux vendeur*, Celui qui vend ce qui n'est pas à lui, ou qui use de quelque fraude dans le contrat de vente; celui qui vend à faux poids, à fausse mesure.

VENDICATION. s. f. *Voyez* REVENDICATION.

VENDIQUER. v. a. *Voyez* REVENDIQUER.

VENDITION. s. f. t. de droit. Vente. Vieux.

VENDRE. v. a. (*Je vends, tu vends, il vend; nous vendons, vous vendez, ils vendent. Je vendais. Je vendis. Je vendrai. Vends, vendez. Que je vende. Que je vendisse. Etc.*) Aliéner une chose, transporter, céder à quelqu'un la propriété d'une chose, pour un certain prix. *Vendre à réméré, avec garantie, sans garantie, à l'encan.* || Il se dit De ceux qui vendent habituellement au public certaines marchandises, certaines denrées, etc. *Il vend toutes sortes d'étoffes, etc., des comestibles, du vin, etc. Vendre cher, à bon marché, à prix fixe, en gros et en détail, à faux poids et à fausse mesure.* || *Cette marchandise, cette denrée se vend bien*, Elle est d'un prix élevé, ou L'on en a un prompt débit; et, *Elle se vend au poids de l'or*, Elle se vend fort cher. Dans le sens contraire, *Cette marchandise, cette denrée ne se vend pas.* || Fig., *Vendre bien cher sa vie, vendre chèrement sa vie*, Défendre bien sa vie, et faire périr beaucoup d'ennemis avant de succomber. Pop., *Vendre bien cher sa peau.* || *Ce n'est pas vendre, c'est donner*, se dit en parlant Des choses qu'on vend à vil prix. || Prov. et fig., *C'est un homme qui est à moi, à vendre et à dépendre*, C'est un homme dont je puis entièrement disposer. *Dépendre* signifie ici, Dépenser. *Voyez* DÉPENDRE. || *Cet homme les vendrait tous, il les vendrait à beaux deniers comptants*, Cet homme est plus fin qu'eux. A vieilli. Cet homme est capable de les sacrifier au moindre intérêt. || Prov. et fig., *Ce n'est pas tout que de vendre, il faut livrer*, Il ne suffit pas de promettre, il faut tenir ce que l'on promet; ou Il ne suffit pas de former un projet, il faut encore avoir les moyens de l'exécuter. || Prov. et fig., *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre*, Il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder, il ne faut pas se flatter trop tôt d'un succès incertain. || Prov. et fig., *A qui vendez-vous vos coquilles? à ceux qui reviennent de Saint-Michel?* ou simplement, *A qui vendez-vous vos coquilles?* A qui pensez-vous avoir affaire? Cela se dit Pour donner à entendre qu'on n'est pas dupe de la finesse de celui à qui l'on parle. || Prov. et fig., *Cet homme vend bien ses coquilles*, Il fait bien valoir sa marchandise, son travail. || Fig., *Vendre son suffrage, sa protection, etc.*, Se faire payer pour donner son suffrage, pour accorder sa protection, etc. || Fig., *Cet homme vend son honneur*, Il reçoit de l'argent pour faire une action honteuse. *Cette femme vend son honneur*, Elle s'abandonne par intérêt. Prov., avec le pron. pers. *Femme qui prend, se vend.* || Fig., *Se vendre à un parti, à une cabale*, Se livrer à un parti, à une cabale par des vues intéressées. || VENDRE, Trahir, révéler un secret par quelque raison d'intérêt. *Vendre sa patrie, son roi. Ne nous vendez pas.* || VENDU, UE. participe. || *C'est un homme vendu*, se dit D'un homme livré à quelqu'un ou à un parti par intérêt.

VENDREDI. s. m. (lat. *Veneris dies*, jour de Vénus.) Le sixième jour de la semaine. || *Vendredi saint*, Le vendredi de la semaine sainte. || Prov. et fig., *Tel qui rit le vendredi, pleure le dimanche*, Bien souvent la tristesse succède à la joie en très-peu de temps.

VÉNÉFICE. s. m. (lat. *veneficium*, vénéfice.) Empoisonnement, crime d'empoisonnement, dans lequel on prétend qu'il y a eu du sortilége. Usité dans les anciennes procédures criminelles.

VENELLE. s. f. (lat. *venire*, venir.) Petite rue. Vieux. Fig, prov. et pop., *Enfiler la venelle*, Prendre la fuite.

VÉNÉNEUX, EUSE. adj. (lat. *venenum*, poison.) Qui a du venin. Il signifie la même chose que Venimeux, avec cette différence qu'il ne se dit que Des végétaux. *Arbre, fruit vénéneux.*

VENER. v. a. (lat. *venari*, chasser.) Chasser, courre une bête pour en attendrir la chair. En parlant Des animaux domestiques. || *Faire vener de la viande*, La faire mortifier. || Ce verbe n'est guère en usage; on ne s'en sert qu'à l'infinitif, et aux temps formés du participe. || VENÉ, ÉE. participe. || *Voilà de la viande qui est un peu venée*, se dit De la viande qui commence à se gâter et à sentir.

VÉNÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *venerari*, respecter.) Digne de vénération, de respect. *Vieillard, assemblée, figure vénérable. Monument vénérable*, Qui est consacré par la religion, ou qui réveille de grands souvenirs. || VÉNÉRABLE, Titre d'honneur qu'on donne aux prêtres et aux docteurs en théologie, dans les actes publics.

VÉNÉRATION. s. f. Respect qu'on a pour les choses saintes; honneur qu'on rend aux choses saintes. || Estime respectueuse qu'on a pour certaines personnes. *J'ai beaucoup de vénération pour sa vertu.*

VÉNÉRER. v. a. Porter honneur, révérer. Il se dit proprement en parlant Des choses saintes. *Vénérer les saints.* || Des personnes pour qui l'on a une estime respectueuse. *Je vous vénère comme un second père.* || VÉNÉRÉ, ÉE. participe.

VÉNERIE. s. f. (lat. *venari*, chasser.) L'art de chasser avec des chiens courants à toutes sortes de bêtes, et principalement aux bêtes fauves. || Tout ce qui concerne l'art de la vénerie. || Corps des officiers attachés à ce service chez le roi. || Lieu destiné à loger les officiers et tout l'équipage de la vénerie du roi.

VÉNÉRIEN, IENNE. adj. (lat. *venerius*, vénérien.) Qui a rapport à Vénus, en parlant Du commerce charnel entre les hommes et les femmes. *Acte, plaisir vénérien.* On évite d'employer ce mot. || Il se dit De la maladie, des maux qui sont le résultat d'un commerce impur. || Subst., Les personnes atteintes de la maladie vénérienne. *Les vénériens.*

VENETTE. s. f. (lat. *venari*, chasser.) Peur, inquiétude, alarme. Pop. *Avoir la venette, donner la venette*, Avoir peur, inspirer de la peur.

VENEUR. s. m. Celui qui est chargé de faire chasser les chiens courants. || *Grand veneur*, Celui qui commande à toute la vénerie du roi.

VENGEANCE. s. f. (lat. *vindicare*, venger.) Action par laquelle on se venge, ou par laquelle on punit. *Vengeance mémorable, éclatante. Goûter le plaisir de la vengeance.* || *Tirer vengeance, prendre vengeance*, Se venger. || VENGEANCE, Désir de se venger. *Mouvement, sentiment, esprit de vengeance.*

VENGER. v. a. Tirer raison, tirer satisfaction de quelque injure, de quelque outrage, de quelque acte coupable. Il se dit Des choses dont on veut tirer satisfaction, et Des personnes qu'on regarde comme offensées. *Venger une injure, un crime, son ami, sa patrie.* || Avec le pron. pers., *Se venger de ses ennemis, d'un outrage.* || VENGÉ, ÉE. participe.

VENGEUR, GERESSE. s. Qui venge, qui punit. *Il est le vengeur des crimes, des innocents, des opprimés.* Le fém. n'est que du style soutenu. || Adj., ne se dit au fém. que dans le style soutenu. *Un Dieu vengeur. La foudre vengeresse.*

VENIAT. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Véniate.*) t. de chancellerie et de palais. Ordre donné par le juge supérieur à un juge inférieur, de venir se présenter en personne, pour rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE. adj. (lat. *venia*, pardon.) Qui peut être pardonné. Se dit Des péchés légers, et qui, dans le langage des théologiens, ne font point perdre la grâce; par opposition Aux péchés mortels. || Fam., *Ce ne sont que des fautes vénielles, que des péchés véniels*, se dit Des légers manquements dans ce qui regarde certains petits devoirs, certaines petites bienséances.

VÉNIELLEMENT. adv. *Pécher véniellement*, Faire une faute légère; par opposition à *Pécher mortellement.*

VENI-MECUM. s. m. *Voyez* VADE-MECUM.

VENIMEUX, EUSE. adj. (lat. *venenum*, poison.) Qui a du venin. Il signifie la même chose que Vénéneux, avec cette différence que *Venimeux* ne se dit proprement que Des animaux, tels que le *scorpion*, la *vipère.* || Il se dit Des choses que l'on croit infectées du venin de quelque animal. *On dit que les herbes sur lesquelles le crapaud et la chenille ont passé, sont venimeuses.* || Fig., *C'est une langue venimeuse*, se dit D'une personne médisante et maligne, dont les propos font du mal.

VENIN. s. m. Sorte de poison. Liqueurs qui sortent du corps de quelques animaux. *Venin dangereux, mortel, subtil.* || Prov. et fig., *A la queue le venin*, C'est souvent à la fin des affaires que l'on trouve le plus de difficulté. *Morte la bête, mort le venin*, On n'a plus rien à craindre d'un ennemi mort. || VENIN, par extens., Principe et action des maladies contagieuses. *Le venin de la peste, de la petite vérole.* Peu usité dans le langage médical. *Voyez* VIRUS. || VENIN, fig., Rancune, haine cachée, malignité. *Le venin de la calomnie.* || *Il a jeté tout son venin*, Dans l'emportement de sa colère, il a dit tout ce qu'il avait sur le cœur. || *C'est un homme sans venin, qui n'a point de venin*, Il n'a point de rancune, point de malignité. || VENIN, fig., en langage de dévotion, Ce qui est contraire à la doctrine de l'Église. *Le venin de l'hérésie.*

VENIR. v. n. (lat. *venire*, venir.) (*Je viens, tu viens, il vient; nous venons, vous venez, ils viennent. Je venais. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Je viendrais. Viens, venez. Que je vienne. Que je vinsse. Venant.*) Se transporter d'un lieu à un autre dans lequel est, était, ou sera celui qui parle, ou à qui l'on parle, ou dans lequel se suppose celui qui parle. *Il est venu ici*, ou simplement, *Il est venu. Il est venu à pied, à cheval, en voiture, en poste.* Impers., *Il venait dans cette maison toutes sortes de gens.* || Il se dit Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle: *Il est venu de Rome à Lyon;* et Du mouvement qui se fait d'un lieu éloigné au lieu où est celui qu'on fait parler: *César fit venir des Gaules telle légion.* || VENIR, Arriver au lieu où est celui qui parle. *Vous venez fort à propos.* || Il se dit Du mouvement qui se fait d'un lieu proche à un lieu éloigné; mais seulement lorsque celui qui parle invite un autre à l'accompagner. *Nous allons à la promenade, venez avec nous.* || Il se construit avec les pron. pers. et la particule *En*, sans que cela change rien au sens. *Nous nous en vînmes ensemble.* || Prov., *Ne faire qu'aller et venir*, Être toujours en mouvement. || Fam. et ironiq., *C'est un beau venez-y voir, voilà un beau venez-y voir*, C'est peu de chose, c'est une chose qui ne mérite pas d'être remarquée. Cela se dit pour rabaisser ce qu'un autre voudrait faire valoir. || *Mouvement de va-et-vient.* Voyez VA-ET-VIENT. || Prov., *Il semble qu'il vienne de l'autre monde*, se dit D'un homme qui paraît ignorer ce qui se passe publiquement, et les choses que tout le monde sait. Prov., *D'où venez-vous?* || Fig., *Je le verrai venir, il faut le voir venir*, Je verrai, il faut voir ce qu'il fera, quel est son dessein. *Je vous vois venir*, Je devine ce que vous pensez, ce que vous allez faire ou dire. || Fig., *Laisser venir, voir venir*, Attendre, ne se pas presser. *Dans cette affaire, nous n'avons qu'à voir venir, qu'à laisser venir.* || *Faire venir quelqu'un*, Le mander, lui donner ordre ou avis pour qu'il vienne. || *Venir de faire une chose*, Avoir fait une chose depuis très-peu d'instants. Fam., *Il vient de venir.* || VENIR, en parlant Des choses inanimées, s'emploie comme verbe impers. *Le vent vient du nord.* || Prov., *Après la pluie vient le beau temps*, Le beau temps succède à la pluie. Fig. et fam., Après un temps fâcheux, il en viendra un favorable. || Prov., *Cela fait venir l'eau à la bouche*, se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. Fig., De tout ce qui peut exciter les désirs. || *Faire venir quelque chose*, Donner ordre ou commission pour qu'une chose soit envoyée d'un lieu quelconque au lieu où l'on est. *Faites venir un fiacre.* || *Cette denrée, cette marchandise vient, nous vient de tel pays, de telle ville*, Elle nous est apportée de tel pays, de telle ville. || Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin*, Procurer à soi ou aux siens des avantages, de l'utilité, de l'argent, etc., par son industrie, par son adresse. || Au jeu de la paume, un joueur dit à son compagnon, *Laissez-moi venir ce coup-là*, Laissez-le-moi jouer. || Prov. et fig., *La balle vient au joueur, au bon joueur*, L'occasion semble chercher ceux qui sont les plus capables d'en profiter. || A différents jeux de cartes, *Laissez-moi venir cette main*, Laissez-moi faire cette levée. || VENIR, se dit Des choses qui arrivent fortuitement, par accident, inopinément. On l'emploie impers. *Tout lui vient à souhait. Un malheur ne vient jamais seul.* || Elliptiq., *Vienne une maladie, un revers, etc.*, Qu'il arrive une maladie, un revers, etc. || VENIR, se dit De ce que l'esprit conçoit, imagine, ou se rappelle. *Il me vient une idée, un souvenir.* || Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre*, Dans les affaires de ce monde, on vient à bout de tout avec du temps et de la patience. || Prov., *Le bien lui vient en dormant*, se dit D'une personne qui devient riche sans rien faire. || Fig., *Cela vint à ma connaissance, cette nouvelle est venue jusqu'à moi, le bruit en est venu jusqu'ici*, J'ai appris cela, j'ai su cette nouvelle, le bruit en est parvenu jusqu'ici. || VENIR, Arriver par succession, par quelque hasard, échoir. *Après la mort du père et de la mère, les biens viennent aux enfants.* || Succéder, arriver suivant l'ordre des choses. *Le printemps vient après l'hiver. Prendre le temps comme il vient. L'année, le mois, la semaine qui vient*, L'année prochaine, le mois prochain, la semaine prochaine. || *Vienne la Saint-Martin, viennent les Rois, etc.*, Quand la Saint-Martin arrivera, quand les Rois arriveront, etc. Pop., *Elle aura quinze ans viennent les prunes*, L'été prochain. || VENIR, Être issu, être sorti.

C'est un homme qui vient de bon lieu, de bas lieu. ‖ *Ce mot vient de tel autre,* Il en est dérivé. *Ce mot, cette expression vient du grec, etc.* ‖ VENIR, Naître, croître, être produit. *Il ne vient point de blé dans ce pays-là. Cette plante vient de bouture. Les dents commencent à venir à cet enfant.* Fig., *La raison lui viendra avec l'âge.* ‖ *Venir bien,* Profiter, croître comme il faut, réussir; et, dans un sens contraire, *Venir mal. Cet enfant ne vient pas bien :* on dit aussi, *Il a de la peine à venir.* ‖ VENIR, en parlant Des choses liquides qu'on tire d'un vaisseau où elles étaient contenues, Sortir. *Cela ne vient que goutte à goutte.* ‖ Procéder, émaner. *Cela vient de bonne main. D'où vient cet usage, cette façon de parler?* ‖ VENIR, Monter, s'élever. *Votre fils me vient à l'épaule.* ‖ VENIR, s'emploie, avec la prép. *à*, dans un grand nombre de phrases, la plupart fig. ‖ *En venir aux mains,* Commencer à se battre. ‖ *En venir aux reproches, aux menaces, aux injures, aux prises, etc.,* Pousser l'aigreur de la conversation, porter la dispute jusqu'aux reproches, aux injures, aux coups, etc. ‖ *En venir aux extrémités, à la violence, à la force,* Employer la violence, la force. *Il en fallut venir à un procès,* Il fallut plaider. ‖ *Il faut en venir là,* se dit De la mort et de tout ce qu'on regarde comme nécessaire, inévitable. De ce qu'on regarde comme plus expédient. ‖ *C'est où j'en voulais venir,* C'est à ce but que tendaient mes actions, mes discours. *Où veut-il en venir?* ‖ *Ils en vinrent au point de faire telle chose,* Ils furent réduits à faire telle chose; ou bien, Ils se portèrent à de telles extrémités, qu'ils firent telle chose. ‖ *Les choses vinrent à un point, que... à un tel point, que... si avant, que...* Elles furent portées à un tel excès, si loin, que... *Il vint à un tel point d'insolence, que...,* Il fut, il devint si insolent, que... ‖ *Venir au fait, à la question, à la discussion d'une affaire, à la conclusion,* Parler de la chose dont il s'agit, agiter la question, discuter une affaire, conclure. ‖ *Faire venir à la raison,* Mettre à la raison, soit par la persuasion, soit par la force. Fig. et fam., *Faire venir à jubé; venir à jubé.* Voyez JUBÉ. ‖ *Venir à une succession,* Hériter. ‖ *Venir à compte, à partage, à composition,* Compter, partager, composer. ‖ *Venir à maturité, en maturité,* Mûrir. ‖ *Cet enfant est venu au monde tel jour,* Il est né tel jour; *Il est venu à terme,* Il est né à l'époque ordinaire de la naissance; et, *Il est venu avant terme,* Il est né avant le terme ordinaire de la gestation. ‖ Absol., *Cet enfant nouveau-né est bien venu,* La mère en est accouchée heureusement : et au moment où elle accouche, on dit que *L'enfant vient bien,* lorsqu'il se présente de la manière la plus naturelle. ‖ *On craint que son fruit ne vienne pas à bien,* se dit Lorsqu'une femme grosse est maladive, ou a fait une chute, un effort, dont on craint les suites. ‖ *Ses enfants ne viennent pas à bien,* se dit D'une femme dont les enfants meurent très-jeunes. ‖ *Venir bien à,* Être approprié à la chose, à la personne, lui convenir. *Cet habit, cette coiffure vient bien à la taille, à l'air du visage.* ‖ *Ce que je vais dire vient à mon sujet,* Convient au sujet de mon discours. ‖ *Ces couleurs viennent bien ensemble,* Elles s'assortissent bien ensemble. Vieillit. ‖ En t. d'impr., *Cette feuille, cette estampe est bien, est mal venue,* Elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse. ‖ *Venir à rien,* Diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. Fig., *Tous ses grands projets viendront à rien,* Tous ses grands projets n'auront aucune suite, aucun succès. ‖ *Venir à bout de ses desseins,* Y réussir. *Venir à bout de faire une chose, venir à bout d'une chose,* Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin. *Venir à bout de ses ennemis,* Les surmonter. *En venir à son honneur,* Réussir dans ce qu'on avait entrepris. ‖ *Venir à son but, à ses fins,* Arriver à son but, à ses fins, réussir. ‖ *Venir à la traverse,* Traverser, troubler un dessein, une affaire. ‖ Par menace, *Qu'il y vienne,* Qu'il s'en avise, qu'il ait cette hardiesse. ‖ VENIR, suivi de la prép. *à*, se construit avec toutes sortes de verbes à l'infinitif, *Venir à faire, venir à dire, etc.,* pour marquer ce qu'une action a d'inattendu, de fortuit, ou pour exprimer le dernier terme d'une gradation, etc. *S'il venait à mourir,* S'il arrivait qu'il mourût. *Si le secret venait à être découvert,* Si, par hasard, le secret était découvert. *Nous vînmes à parler de telle chose,* Nous parlâmes de telle chose, la conversation tomba sur tel sujet. *Il vint jusqu'à me déclarer...* Il poussa l'entêtement, l'audace, etc., jusqu'à me déclarer... *Il en vint jusqu'à le menacer, jusqu'à l'insulter, etc.* ‖ VENIR, subst., *L'aller et le venir.* ‖ À VENIR. Loc. qui tient lieu d'adj., Qui doit venir, qui doit arriver. *Le temps, les siècles à venir.* Voyez AVENIR. ‖ VENU, UE. participe. ‖ *Soyez le bien venu, la bien venue.* Formule de bienveillance ou de civilité dont on se sert à l'égard d'une personne qui arrive. On écrit aussi, *Bienvenu, bienvenue,* en un seul mot. ‖ *Être bien venu partout,* Être bien reçu partout. ‖ *Cet homme est nouveau venu,* Il est nouvellement arrivé. Subst., *Un nouveau venu,* Un homme qui vient d'arriver ou d'être admis dans une société. Fém., *Une nouvelle venue.* Plur., *Les nouveaux venus, les nouvelles venues.* ‖ *Le premier venu,* Celui qui arrive le premier. Fig., *Confier son secret au premier venu,* Le confier sans discernement. ‖ *Le dernier venu,* Celui qui arrive le dernier; le dernier admis. ‖ Fém., *La première venue, la dernière venue.* Plur., *Les premiers venus, les dernières venues.*

VENT. s. m. (lat. *ventus,* vent.) Mouvement plus ou moins rapide de l'air, suivant une direction déterminée. *Les quatre vents principaux ou cardinaux sont : le vent du nord, le vent du sud, le vent d'est, le vent d'ouest. Vent impétueux, froid, chaud, humide, mou, pluvieux, doux, agréable, frais.* ‖ *Vents souterrains,* Vents qui se forment dans les concavités de la terre. ‖ *Vent coulis,* Vent qui passe par de petites ouvertures. ‖ En t. de jardinage, *Arbres en plein vent* ou *de plein vent,* Les arbres fruitiers de haute tige, qui ne sont point plantés en espalier, et qui sont exposés au vent de tous côtés. Dans le langage ordinaire, *Une boutique, un théâtre en plein vent; etc.* ‖ Par exagérat., *Il va comme le vent,* se dit D'un homme, d'un cheval, etc., qui est fort léger à la course. *Il fend le vent,* se dit D'un oiseau qui vole avec une grande rapidité. ‖ *Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent,* Il n'est point gouverné. *Ses cheveux flottent au gré du vent,* Ils flottent en l'air, agités par le souffle du vent. ‖ Prov. et fig., *Regarder de quel côté vient le vent,* S'amuser à regarder dehors sans aucun dessein, et comme un homme oisif. Observer le cours des affaires et les diverses conjonctures, pour régler sa conduite suivant ce que l'on découvre. Se prend en mauvaise part. ‖ Prov. et fig., *Jeter la plume au vent,* Prendre sa résolution au hasard. ‖ Fam. et par plaisanterie, *Mettre flamberge au vent,* Tirer l'épée. ‖ Prov., *Petite pluie abat grand vent,* Une petite pluie fait ordinairement cesser un grand vent; et, fig., Un peu de douceur apaise souvent un grand emportement; ou Une cause légère, un petit incident fait cesser quelquefois de grands troubles, de grandes

querelles. || Prov., *Autant en emporte le vent*, se dit en parlant De promesses auxquelles on n'ajoute point de foi, ou De menaces dont on ne craint point les effets. || Fig. et fam., *C'est une girouette qui tourne à tout vent; il tourne à tout vent*, se dit D'un homme dont l'esprit est léger, inconstant. || *Moulin à vent*, Moulin que le vent fait mouvoir. || Dans les contrées maritimes, *Vent de terre*, ou *Brise de terre*, Vent qui vient de la terre, et qui souffle la nuit. *Vent de mer*, ou *Brise de mer*, Vent qui vient de la mer, et qui souffle pendant le jour. || En t. de marine, *Avoir vent arrière, avoir bon vent*, Avoir un vent qui porte directement le navire vers le point où l'on veut aller; et, dans un sens opposé, *Avoir vent debout, vent contraire*, Avoir un vent directement opposé à la route que l'on veut faire. *Être vent devant*, se dit D'un navire qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant. || *Avoir le vent en poupe*, ne se dit plus guère au propre dans la marine. Fig., Être favorisé par les circonstances. || Fig., dans le style soutenu, *Le vent des prospérités, de l'adversité*, La fortune favorable ou défavorable. *Le vent de la faveur*, L'avantage du crédit, de la faveur du prince. *Le vent tourne*, Le cours des choses change, devient favorable, ou cesse de l'être. || En t. de marine, *Serrer le vent, rallier le vent* ou *au vent, tenir le vent. Aller au plus près du vent*, ou elliptiq., *Aller au plus près*, Disposer ses voiles de telle sorte, que le navire aille le plus près qu'il est possible de la ligne sur laquelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle. || *Être au vent d'un navire, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un navire*, Se trouver ou se mettre entre le lieu d'où le vent souffle, et le navire dont il s'agit. Se dit aussi D'une île. *Cette île était au vent à nous*, Elle était entre nous et l'endroit d'où soufflait le vent; et, *Cette île nous restait sous le vent*, Nous étions entre cette île et l'endroit d'où le vent soufflait. || Fig. et fam., *Avoir le dessus du vent*, Avoir l'avantage sur quelqu'un. *Être au-dessus du vent*, Être en état de ne rien craindre. N'est point usité au propre dans la marine. || En t. de marine, *Vent fait*, Vent qui ne varie plus, et qui paraît devoir durer. || *Vents alizés*, Vents faits et réglés, que l'on trouve presque toujours en certains parages entre les deux tropiques, et qui sont d'un très-grand secours pour les voyages de l'Amérique ou des Indes orientales. || *Vent frais*, Vent médiocrement fort, et bon pour faire route. On dit, *Un bon frais, un bon petit frais*, sans ajouter *Vent*. *Vent forcé*, Vent violent et plus fort qu'il ne faut. || *Avoir vent et marée*, se dit D'un bâtiment qui se trouve avoir en même temps le vent et la marée favorables pour la route qu'il fait. Contrair., *Aller contre vent et marée*, se dit Lorsque la marée et le vent se trouvent contraires à la route qu'un bâtiment veut tenir. || Fig. et fam., *Cet homme a vent et marée*, Tout favorise ses desseins. *Il va contre vent et marée*, Il poursuit obstinément ses projets, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent. || Prov., *Selon le vent, la voile*, Il faut déployer plus ou moins de voiles, selon que le vent est plus fort ou plus faible, plus ou moins favorable; et, fig., Il faut proportionner ses entreprises à ses moyens, ou ses démarches aux circonstances. || *Aller selon le vent*, Régler sa navigation sur le vent. *Aller tout d'un vent, d'un même vent*, Faire sa route avec un seul vent. Prov.: *On va d'un même vent à deux endroits opposés. On va de tout vent à un même endroit.* || Fig. et fam., *Aller selon le vent*, S'accommoder au temps. || En t. de chasse, *Chasser au vent, aller dans le vent*, Aller contre le vent. || *Porter au vent, porter le nez au vent*, se dit Des animaux, surtout des chevaux, lorsqu'ils portent la tête haute. || Fig. et fam., *Cet homme porte le nez au vent*, Il tient la tête haute, il a l'air fier, dédaigneux. || Fig. et fam., *Quel bon vent vous amène?* se dit A une personne qui arrive, pour lui témoigner qu'on est surpris et bien aise de la voir. || VENT, L'air agité par quelque moyen particulier. *Faire du vent avec un chapeau, un soufflet, un éventail. Le vent d'un boulet de canon*, L'air agité par le passage d'un boulet de canon. En artillerie, Vent se dit aussi pour *Évent*. || *Instruments à vent*, Les instruments de musique dont le son est formé par l'air qu'on y introduit; par opposition aux Instruments à cordes, où le son est formé par les vibrations des cordes. *La trompette, la flûte, la clarinette, l'orgue, etc.* || *Fusil à vent*, Espèce de fusil où l'air, comprimé dans la crosse, fait le même effet que la poudre dans les autres fusils. || VENT, L'air ou plutôt les gaz retenus dans le corps de l'homme ou des animaux. *Avoir, lâcher des vents.* || *Donner vent à un tonneau*, Y faire quelque petite ouverture pour en laisser sortir l'air, pendant que le vin travaille. *Donner vent au vin*, Faire une ouverture au tonneau pour y faire entrer l'air. || VENT, pop., Respiration, souffle, haleine. *Prendre, reprendre, retenir, retirer son vent.* || VENT, en t. de vénerie, L'odeur qu'une bête laisse dans les lieux où elle a été. || L'odeur qui vient des émanations d'un corps. *Le sanglier prend le vent de tous côtés avant que de sortir de sa bauge*, Il flaire de tous côtés. *Les corbeaux ont eu le vent d'une bête morte*, L'odeur en est parvenue jusqu'à eux. || Fig. et fam., *Avoir vent de quelque chose, avoir vent que quelque chose se passe*, En recevoir quelque avis. Prov., *N'avoir ni vent ni nouvelle, ni vent ni voie de quelque chose* ou *de quelqu'un*. || Fig. et fa., *Le vent du bureau*, Ce qu'on connaît ou ce qu'on présume des dispositions où sont ceux de qui dépend la décision d'une affaire. || VENT, fig., Vanité. *Toute cette apparence n'est que du vent.*

VENTAIL. s. m. t. de blason. Partie inférieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume.

VENTE. s. f. (lat. *venditio*, vente.) Contrat par lequel une chose est aliénée moyennant un prix. *Vente volontaire, forcée, simulée, frauduleuse, par licitation.* || *Mettre une chose en vente*, Faire savoir qu'on veut la vendre. *Exposer une chose en vente*, La mettre sous les yeux du public, afin qu'elle trouve des acheteurs. || *Ce livre est en vente*, On le vend actuellement à ceux qui veulent l'acheter, il vient d'être publié. || *Cette marchandise est de vente, de bonne vente*, Elle est de nature à être bien vendue, ou Le temps est favorable pour la vendre avantageusement. *Elle est dure à la vente*, Le débit n'en est pas aisé. Peu usité. || *Cette marchandise est hors de vente*, Elle n'est plus de débit. Peu usité. || Les marchands disent, *La vente va, ne va pas*, lorsqu'ils ont ou qu'ils n'ont pas du débit. || VENTE, Place publique où l'on vend des marchandises. A vieilli. || VENTE, en t. d'eaux et forêts, Les différentes coupes, qui se font dans un bois, dans une forêt, en des temps réglés. *Il y a plusieurs ventes dans cette forêt.* || *Asseoir les ventes*, Marquer le bois qui doit être coupé. || VENTE, La partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée. *Acheter du bois dans la vente.* || *Vider, nettoyer les ventes*, Enlever le bois qui est coupé. || *Jeunes ventes*, Les ventes où le bois coupé commence à revenir, à repousser. || VENTES, plur., en t. de jurispr. féodale, Redevance qui était due au seigneur de fief pour la vente d'un héritage compris dans sa censive. N'était guère usité qu'avec le mot de Lods.

VENTER. v. n. (lat. *ventus*, vent.) Faire vent. Impers. *Il a venté toute la nuit.* || Construit avec le mot de *Vent*, Souffler. Prov. *On ne peut pas empêcher le vent de venter.*

VENTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux vents. *Plage, saison venteuse.* || VENTEUX. Qui cause des vents dans le corps. *Légume venteux.* || *Colique venteuse*, Colique causée par des vents.

VENTILATEUR. s. m. (lat. *ventilare*, ventiler.) Machine qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé, tel qu'une salle de spectacle, un vaisseau, etc. || Machine de rotation destinée à produire un courant d'air continu, pour alimenter le feu d'un fourneau sans le secours d'une cheminée.

VENTILATION. s. f. Action de renouveler l'air au moyen de ventilateurs.

VENTILATION. s. f. t. de jurispr. Action de ventiler. *Ventilation de biens.*

VENTILER. v. a. t. de jurispr. Évaluer une ou plusieurs portions d'un tout vendu, non pas quant à la valeur réelle, mais relativement au prix total. || Discuter une affaire, agiter une question avant que d'en délibérer en forme. Vieux. || VENTILÉ, ÉE. participe.

VENTOLIER. s. m. (lat. *ventus*, vent.) t. de faucon. *Oiseau bon ventolier*, Celui qui résiste au vent.

VENTÔSE. s. m. Le sixième mois du calendrier républicain.

VENTOSITÉ. s. f. Amas de vents dans le corps de l'homme ou des animaux. S'emploie plus ordinairement au plur. Peu usité.

VENTOUSE. s. f. Instrument de chir. : vaisseau de verre, de cuivre, etc., arrondi, dont l'entrée est plus étroite que le fond, qu'on applique sur la peau, et dans la capacité duquel on fait le vide par le moyen du feu, ou d'une pompe aspirante, afin de soulever la peau, et de produire une irritation locale. || *Ventouses sèches*, Les ventouses qu'on applique sans faire ensuite de scarification; par opposition à *Ventouses humides* ou *scarifiées*, Celles qu'on applique, en scarifiant ensuite. || VENTOUSE, par analogie, en hist. nat., Organes dont quelques animaux aquatiques sont pourvus, et à l'aide desquels ils s'attachent aux différents corps, ou sucent, en faisant le vide. || VENTOUSE, Ouverture pratiquée dans un conduit, pour donner passage à l'air par le moyen d'un tuyau.

VENTOUSER. v. a. t. de chir. Appliquer des ventouses à un malade. || VENTOUSÉ, ÉE. participe.

VENTRAL, ALE. adj. (lat. *venter*, ventre.) t. d'hist. nat. Qui appartient au ventre, qui s'y trouve placé. Se dit Des nageoires des poissons.

VENTRE. s. m. La capacité du corps de l'homme et des animaux, où sont les intestins. *Avoir le ventre gonflé, libre, dur, paresseux. Flux, cours de ventre.* || *Le bas-ventre*, La partie inférieure du ventre, à laquelle tiennent les parties sexuelles. || *Le petit ventre*, L'estomac. Vieux. || *Se coucher sur le ventre, à plat ventre*, Se coucher sur le devant du corps. *Le capitaine ordonna à ses soldats de se coucher sur le ventre. Il les fit mettre ventre à terre.* || *Ce cheval va ventre à terre*, Il court avec une grande vitesse. *Ce cavalier va ventre à terre*, Il fait aller son cheval ventre à terre. *Ce cocher nous a menés ventre à terre.* || Fig., *Marcher sur le ventre, passer sur le ventre à quelqu'un*, Le terrasser; Parvenir malgré lui à ce qu'on veut. || Prov. et fam., *Tout fait ventre*, Les aliments les plus communs rassasient comme les plus délicats. || Prov. et fig., *Habit de velours, ventre de son*, se dit D'une personne qui épargne sur sa nourriture, et qui fait des dépenses d'ostentation. || Prov. et fig., *Se faire un Dieu de son ventre*, Préférer à tout les plaisirs de la table. *Boire et manger à ventre déboutonné*, Boire et manger excessivement. || *Être le dos au feu, le ventre à table*, Prendre toutes ses commodités en mangeant. || Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, L'homme pressé par la faim n'écoute rien. || Fam., *Il boude contre son ventre*, se dit D'un enfant qui se mutine, et qui ne veut pas manger. Fig., D'un homme qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'il désire et qui lui convient. || VENTRE, par ext., La partie intérieure du corps qui est sous les côtes. || Prov. *Tant que le cœur me battra dans le ventre*, Tant que je vivrai. || Fig. et fam., *Je saurai ce qu'il a dans le ventre*, Je ferai épreuve de sa valeur; ou Je découvrirai ce qu'il a dans la pensée, ou bien encore, J'examinerai, je saurai quelle est sa capacité. || Fig. et fam., *Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un*, Lui donner, lui redonner du courage. *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, L'irriter, l'aigrir, le mettre en colère. || Prov. et fig., *Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un*, Le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer. || Prov., *Cet homme n'a pas six mois dans le ventre*, Il ne saurait vivre encore six mois; fig., Il ne sera pas encore six mois dans la situation avantageuse où il se trouve. || Prov. et fig., *Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre*, se dit D'un auteur qui n'a produit qu'un seul ouvrage, ou qui, après en avoir fait un bon, n'en a plus donné que de mauvais. || VENTRE, en parlant Des femmes et des femelles des animaux, La partie où se forment et se nourrissent les enfants, les petits de l'animal. || En jurispr., *Curateur au ventre*, Curateur que l'on nomme à l'enfant dont une femme est enceinte au moment du décès de son mari. || *Le ventre anoblit*, se dit De certains pays où les femmes transmettent la noblesse à leurs enfants. || VENTRE, t. d'anat., Les trois grandes capacités qui contiennent les viscères. *Le ventre supérieur*, ou *Le cerveau. Le ventre moyen*, ou *La poitrine. Le ventre inférieur*, ou *Le bas-ventre, l'abdomen.* || VENTRE, dans quelques autres phrases, a différentes significations. *Ce cheval n'a point de ventre*, Il est serré des flancs. *Cette muraille fait le ventre*, Elle bombe, elle menace ruine. *Le ventre d'une bouteille, d'un flacon, etc.*, La partie la plus grosse et la plus large d'une bouteille, d'un flacon, etc.

*VENTRE-BLEU, VENTRE-SAINT-GRIS. Sorte de jurements. Fam.

VENTRÉE. s. f. Portée, tous les petits que les femelles d'animaux font en une fois.

VENTRICULE. s. m. t. d'anat. Certaines capacités qui sont dans le corps, et principalement Celles du cerveau et du cœur. || VENTRICULE, absol., L'estomac de certains animaux.

VENTRIÈRE. s. f. Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval de carrosse, pour empêcher que le harnais ne tourne, et pour tenir les traits en tel état, qu'ils ne puissent ni monter trop haut, ni incommoder le ventre du cheval. Plus ordin., *Sous-ventrière.* || Sangle dont on se sert pour soulever des chevaux quand on veut les embarquer, ou les tenir suspendus.

VENTRILOQUE. adj. des 2 genres. (lat. —*loqui*, parler.) Il se dit D'une personne qui, ayant la voix sourde et caverneuse, semble parler du ventre. || Plus ordin. De certaines personnes qui ont la faculté de

parler et de se faire entendre sans remuer les lèvres, et de modifier tellement leur voix, qu'elle semble ne pas venir d'eux. || Subst. *Un ventriloque.*

VENTROUILLER (SE). v. pron. Se vautrer dans la boue. Peu usité.

VENTRU, UE. adj. Qui a un gros ventre, une grosse panse. Fam. || Subst. *Un gros ventru.*

VENUE. s. f. (lat. *venire*, venir.) Arrivée. || *La venue du Messie*, son premier avénement. || *Allées et venues*, se dit de L'action d'aller et de venir plusieurs fois, et particulièrement Des pas et des démarches qu'on fait pour une affaire. *Le temps se passa en allées et venues*, On employa bien du temps à faire des pas et des démarches sans rien conclure. || *Il est d'une belle venue*, se dit D'un jeune arbre grand et droit, ou D'un jeune homme grand et bien fait. || Prov., *Être tout d'une venue*, se dit d'un homme grand, mal fait; et d'une taille longue, droite, qui n'est marquée ni aux épaules, ni aux hanches. || Prov. et pop., *Il a la jambe tout d'une venue*, se dit D'un homme qui n'a pas le gras des jambes marqué. || VENUE, au jeu de quilles, par oppos. à Rabat, Le coup qui se joue en poussant, en jetant la boule de l'endroit dont on est convenu.

VÉNUS. s. f. (lat. *Venus*, Vénus.) (On prononce l'S.) Nom d'une divinité des païens, qu'on supposait être la mère de l'Amour et la déesse de la beauté. || Fig., *C'est une Vénus*, se dit D'une femme d'une grande beauté. || Poétiq., *Les plaisirs de Vénus*, Les plaisirs de l'amour.

VÉNUS. s. f. Une des sept planètes, la plus proche du soleil après Mercure. || VÉNUS, dans l'ancienne nomenclature chimique, Le cuivre. *Vitriol de Vénus*, Vitriol bleu ou de cuivre (sulfate de cuivre.) L'acétate de cuivre porte souvent encore le nom de *Cristaux de Vénus.*

VÊPRE. s. m. (lat. *vespera*, soir.) Le soir, la fin du jour. Vieux. Ne se dit qu'en plaisantant.

VÊPRES. s. f. pl. t. de liturgie cathol. Cette partie des heures de l'office divin, qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi. *Dire, chanter, entendre, sonner les vêpres.*

VER. s. m. (lat. *vermis*, ver.) Animal à sang blanc, long, rampant, et qui n'a ni enveloppe cornée, ni membres articulés. *Les vers naissent dans la terre, dans le corps des animaux, dans les fruits, dans le bois, etc.* || *Ver luisant*, Genre d'insecte qui jette une lueur dans l'obscurité. || *Ver à soie*, Espèce de chenille qui fait la soie. C'est la chenille d'un papillon que les entomologistes appellent *Bombyx.* || *Ver solitaire*, Ver intestinal, plat comme un ruban, fort long, et annelé. On le nomme aussi *Ténia.* || Prov., *Être nu comme un ver*, Être entièrement nu. || Fig., *C'est un ver de terre*, se dit D'un homme qui est dans un état fort abject. || *Je l'écraserai comme un ver*, se dit par menace en parlant D'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément. || Prov. et fig., *Un ver se recoquille bien*, ou *se recroqueville bien quand on marche dessus*, Il n'est point d'homme si faible et si chétif qui n'éprouve quelque ressentiment quand on l'offense. || Prov. et fig., *Tirer les vers du nez à quelqu'un*, L'amener à dire ce qu'on veut savoir, en le questionnant adroitement. || Fig., *Ver rongeur*, Le remords qui tourmente continuellement le coupable, Chagrin dont la cause est cachée.

VÉRACITÉ. s. f. (lat. *verax*, véridique.) Attachement constant à la vérité. || VÉRACITÉ, t. dogmatique, Attribut de la Divinité, qui signifie que Dieu ne peut jamais tromper.

VERBAL, ALE. adj. (lat. *verbum*, parole.) t. de gramm. Qui vient du verbe. || *Adjectif verbal*, se dit plus communément d'Un participe présent devenu adj., et soumis aux règles de l'accord. *Livres amusants, couleur changeante, cris perçants.* || VERBAL, qui n'est que de vive voix, et non par écrit. *Promesse verbale.* || *Procès-verbal*, Rapport par écrit que fait un officier public, de ce qu'il a vu, ou de ce qui a été dit et fait devant lui. On dit quelquefois simplement, *Verbal.* || *Procès-verbal*, Narré par écrit de ce qui s'est passé dans une séance, dans une cérémonie, etc. Résumé des actes et des délibérations d'un corps.

VERBALEMENT. adv. De vive voix, et non par écrit.

VERBALISER. v. n. Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un procès-verbal. || Dresser un procès-verbal. || Fam., Faire de grands discours inutiles et qui n'aboutissent à rien. Moins injurieux que *Verbiager.* A vieilli.

VERBE. s. m. t. de gramm. Partie d'oraison qui exprime, soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. *Verbe substantif, actif* ou *transitif, neutre* ou *intransitif, passif, impersonnel, pronominal, réfléchi, réciproque, auxiliaire, anomal* ou *irrégulier, simple, composé.*

VERBE. s. m. Parole, ton de voix. Fam., *Avoir le verbe haut*, Avoir une voix fort élevée; fig., Décider avec hauteur, parler avec présomption.

VERBE. s. m. t. de théol. La seconde personne de la sainte Trinité.

VERBÉRATION. s. f. (lat. *verberare*, frapper.) t. de physiq. Il se dit De l'air frappé qui produit le son. Vieux.

VERBEUX, EUSE. adj. (lat. *verbum*, parole.) Qui abonde en paroles, diffus. *Éloquence verbeuse.*

VERBIAGE. s. m. Abondance de paroles qui ne disent presque rien. Fam.

VERBIAGER. v. n. Employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Fam.

VERBIAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Fam.

VERBOSITÉ. s. f. Caractère, défaut de ce qui est verbeux.

VER-COQUIN. s. m. Sorte de ver, de chenille de vigne. || Frénésie ou vertige qui atteint certains animaux, et qui est attribuée à la présence, dans le cerveau, d'un ver auquel on donne le même nom. || Fig. et fam., Fantaisie, caprice.

VERD. adj. *Voyez* VERT.

VERDÂTRE. adj. des 2 genres. (lat. *viridis*, vert.) Qui tire sur le vert.

VERDÉE. s. f. Petit Vin blanc de Toscane, dont la couleur tire sur le vert.

VERDELET, ETTE. adj. Diminutif de Vert. *Vin verdelet*, Vin qui est un peu vert, qui a une petite pointe d'acide. Fig. et fam., *Cet homme est encore un peu verdelet*, se dit D'un vieillard qui a encore de la vigueur.

VERDERIE. s. f. Étendue de bois qui était soumise à la juridiction d'un verdier.

VERDET. s. m. Sel de cuivre impur et de couleur verdâtre, dont la préparation en grand forme une branche importante de commerce. On le nomme aussi *Vert-de-gris.* Voyez ce mot.

VERDEUR. s. f. L'humeur, la séve qui est dans

le bois lorsqu'il n'est pas mort, ou qu'il n'est pas encore sec. || VERDEUR, Acidité du vin. || Fig., La jeunesse et la vigueur des hommes. || Fig., Âcreté des paroles.

VERDIER. s. m. t. d'eaux et forêts. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises.

VERDIER. s. m. Oiseau du genre des moineaux, dont le plumage est vert.

VERDIR. v. a. Donner une couleur verte, peindre en vert. || Neut. Devenir vert. Il se dit Des arbres et des herbes. *Tout commence à verdir.* || Il se dit Du cuivre, quand il se couvre de vert-de-gris. || VERDI, IE. participe.

VERDOYANT, ANTE. adj. Qui verdoie. Est plus de la poésie que de la prose. || *Couleur verdoyante*, Tirant sur le vert.

VERDOYER. v. n. Devenir vert.

VERDURE. s. f. Couleur verte que présentent les herbes, les plantes, les feuilles des arbres, surtout au printemps. *La verdure des prés, des champs, des bois.* || Il se dit Des herbes, des plantes et des feuilles mêmes. *Cabinet, lit de verdure. Tapis de verdure*, Tapis de gazon. || Des plantes potagères dont on mange les feuilles, comme persil, cerfeuil, oseille, etc. || *Tapisserie de verdure*, ou simplement, *Verdure*, Tenture de tapisserie qui représente principalement des arbres.

VERDURIER. s. m. Celui qui a soin de fournir les salades dans les maisons royales.

VÉREUX, EUSE. adj. (lat. *vermis*, ver.) Il se dit proprement Des fruits dans lesquels se trouvent des vers, comme les bigarreaux, les prunes, les pommes, etc. || Fig., D'une personne ou d'une chose fortement suspecte d'un vice essentiel et caché. *Caution, créance véreuse.* Fam. || Prov. et fam., *Son cas est véreux*, Il a une mauvaise affaire, son affaire est mauvaise.

VERGE. s. f. (lat. *virga*, baguette.) Petite baguette longue et flexible. *La verge d'un fouet de charretier, des magiciens de Pharaon.* En parlant d'autres magiciens, on dit *Baguette.* || Prov., *N'avoir ni verge ni bâton*, N'avoir aucune arme, aucun moyen d'attaquer, ni même de se défendre. || VERGE, Grand morceau de baleine, garni d'argent par les bouts, et que le bedeau porte à la main dans l'église, quand il est en fonctions. || Baguette, ordinairement garnie d'ivoire, que portaient les huissiers appelés *Huissiers à verge.* || *Verge de fer, verge de cuivre*, Longue tringle de fer, de cuivre. || Fig., *Ce prince gouverne ses peuples avec une verge de fer*, Il les traite durement. || T. d'horlog., *La verge du balancier*, Le long pivot sur lequel se meut le balancier, et qui a deux petites saillies plates où engrène la roue de rencontre. || En botan., *Verge-d'or*, Plante radiée qui porte un long épi de fleurs jaunes. || VERGE, en certains pays, Mesure dont on se servait pour mesurer les terres. Mesure pour les étoffes. || VERGES, pl., Plusieurs menus brins de bouleau, d'osier, etc., avec lesquels on fouette. *Poignée de verges.* On dit quelquefois, *Verge* au sing. *Cet enfant craint la verge.* || Fig., *Il n'est plus sous la verge d'un tel*, Il n'est plus sous sa direction, il ne craint plus ses réprimandes. || Fig. et fam., *Faire baiser les verges à quelqu'un*, Le contraindre à demander pardon après qu'on l'a châtié, ou L'obliger à reconnaître la justice du châtiment. || Prov. et fig., *Donner des verges pour se fouetter*, Fournir des armes contre soi-même. Dans la discipline milit., *Faire passer quelqu'un par les verges, par les baguettes*, Le faire passer entre deux rangs de soldats qui sont armés de verges ou baguettes d'osier, dont ils frappent sur les épaules nues de celui qui passe. Ce genre de châtiment n'est plus en usage dans les troupes françaises. || VERGES, fig., Peines et afflictions dont Dieu se sert pour punir les hommes. || VERGE, Anneau sans chaton. Vieux. || VERGE. Le membre génital.

VERGÉ, ÉE. adj. Se dit D'une étoffe où se trouvent quelques fils d'une soie plus grossière que le reste, ou d'une teinture soit plus forte soit plus faible.

VERGÉE. s. f. Autrefois L'étendue d'une verge carrée.

VERGER. s. m. (lat. *viridarium*, verger.) Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGER. v. a. (lat. *virga*, verge.) Mesurer une étoffe avec la verge; jauger avec la verge. *Voyez* VERGE. || VERGÉ, ÉE. participe.

VERGETER. v. a. (lat. *verrere*, balayer.) Nettoyer avec une vergette. || VERGETÉ, ÉE. participe. || *Teint vergeté, peau vergetée*, Teint, peau où il paraît de petites raies de différentes couleurs, et plus ordinairement rouges.

VERGETIER. s. m. Artisan qui fait et qui vend des vergettes, des décrottoires, etc.

VERGETTES. s. f. pl. Époussette, brosse composée de soies de cochon, de sanglier ou de menus brins de bruyère attachés ensemble, et servant à nettoyer des habits, des étoffes, etc. On dit aussi, *Une vergette.*

VERGEURE. s. f. (On prononce *Verjure.*) t. de papetier. Fils de laiton attachés en long sur la forme où l'on coule le papier. || Raies que font ces fils, et qui sont marquées sur la feuille de papier.

VERGLAS. s. m. (allem. *verglasen*, vitrer.) Glace mince étendue sur la terre, sur le pavé, et formée par une petite pluie qui se gèle au moment où elle tombe.

VERGNE. s. m. Arbre. *Voyez* AUNE.

VERGOGNE. s. f. (lat. *verecundia*, honte.) Honte. Fam.

VERGUE. s. f. (lat. *virga*, verge.) t. de marine. Pièce de bois longue et ronde, qui est attachée en travers des mâts d'un navire pour en soutenir les voiles. *La grande vergue*, ou *La vergue du grand mât. La vergue de misaine, de perroquet, etc. Les marins nomment* Antennes *les vergues très-longues et flexibles qui portent les voiles latines.* || *Ces deux bâtiments sont vergue à vergue*, Ils sont l'un à côté de l'autre, de manière que les extrémités des vergues de l'un et de l'autre se correspondent et sont très-près.

VÉRICLE. s. f. t. de joaillier. Il se dit Des pierres fausses, contrefaites avec du verre ou du cristal.

VÉRIDICITÉ. s. f. (lat. *veridicus*, véridique.) Caractère de vérité dans un discours, dans un témoignage. || Il se dit Du narrateur, du témoin même. || Plus ordin., *Véracité.*

VÉRIDIQUE. adj. des 2 genres. Qui aime à dire la vérité, qui a l'habitude de la dire.

VÉRIFICATEUR. s. m. (lat. *verus*, vrai, *facere*, faire.) Celui qui est commis pour vérifier des ouvrages, des devis, des comptes, des écritures, etc., pour examiner s'ils sont tels qu'ils doivent être, ou tels qu'on les a déclarés.

VÉRIFICATION. s. f. Action de vérifier.

VÉRIFIER. v. a. Examiner, rechercher si une chose est vraie, si elle est telle qu'elle doit être ou qu'on l'a déclarée. *Vérifier un fait, un calcul, un compte, des signatures, des écritures.* || VÉRIFIER, Faire voir la vérité, l'exactitude d'une chose, d'une proposition, d'une assertion. *L'événement a vérifié*

votre prédiction. Avec le pron. pers. *Votre prédiction s'est vérifiée.* || VÉRIFIÉ, ÉE. participe.

VÉRIN. s. m. Machine composée d'une vis et d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très-grands fardeaux.

VÉRINE. s. f. Nom de la meilleure espèce de tabac que l'on cultive en Amérique.

VÉRINE. s. f. (lat. *vitrum*, verre.) t. de marine. Lampe de verre à cul rond, qu'on suspend au-dessus du compas de route dans l'habitacle, pour éclairer le timonier pendant la nuit.

VÉRITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *veritas*, vérité.) Vrai, en tant que Vrai est opposé à Falsifié, à Contrefait. *De véritable or.* || *Un véritable ami*, Un ami effectif, un ami solide. || VÉRITABLE, Qui contient la vérité, qui est conforme à la vérité. *Discours, relation, histoire véritable.* || *Être véritable dans ses paroles, dans ses promesses*, Dire toujours la vérité, tenir tout ce qu'on promet. || VÉRITABLE, Réel. *Il connaît le véritable prix des choses.* || Bon, excellent dans son genre. *C'est un véritable capitaine.*

VÉRITABLEMENT. adv. Conformément à la vérité. || Réellement, de fait. *Je suis véritablement très-affligé de ce qui vous arrive* || Adv. d'acquiescement, de consentement. A la vérité. *Véritablement je vous dois cette somme.*

VÉRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est vrai; conformité de l'idée avec son objet, d'un récit avec un fait, de ce que l'on dit avec ce que l'on pense. *Chercher, déguiser, altérer, taire, trahir, éclaircir, démêler la vérité.* || Prov., *Le temps découvre la vérité.* Fig., *La vérité est cachée au fond d'un puits; Il faut tirer la vérité du fond du puits.* || Fig. et par personnification, *Le flambeau, le miroir de la Vérité; etc.* || Prov., *Il n'y a que la vérité qui offense;* Les reproches mérités sont ceux qui offensent le plus. || Fam., *Dire à quelqu'un ses vérités*, Dire librement à quelqu'un ses défauts, ses vices, ses fautes. || Prov., *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.* || VÉRITÉ, par opposition à Fausse opinion, à Erreur. *La vérité de la religion chrétienne. Confesser la vérité.* || Axiome, principe certain, maxime constante. *Vérité importante, sensible, palpable, reconnue de tout le monde. Vérité physique, métaphysique, morale, mathématique.* || Sincérité, bonne foi. *C'est un homme plein de vérité.* || VÉRITÉ. t. de peint., Imitation, expression fidèle de la nature. *Ce portrait est d'une grande vérité.* || || Il se dit dans les autres arts d'imitation. *Il y a bien de la vérité dans le style de ce poëte, dans le jeu de cet acteur.* || EN VÉRITÉ. loc. adv. Certainement, assurément, de bonne foi. *Cela est, en vérité, fort étrange. En vérité, croyez-vous.....* ou simplement, par interrogation, *En vérité?* || À LA VÉRITÉ. loc. adv. Se dit Lorsqu'on avoue quelque chose, qu'on explique ou qu'on restreint aussitôt. *A la vérité je l'ai frappé, mais il m'avait offensé.*

VERJUS. s. m. (lat. *viride jus*, verjus.) Suc acide qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. || Raisin qu'on cueille encore vert. || Raisin qui n'est pas bon à faire du vin, et dont les grains longs et gros ont la peau fort dure. || *Ce n'est que du verjus*, se dit D'un vin qui est trop vert. || Prov. et fig., *C'est jus vert ou verjus*, se dit de deux choses entre lesquelles on ne remarque aucune différence, et dont le choix est indifférent. || Fam., *Avoir un caractère aigre comme verjus*, Être fort acariâtre.

VERJUTÉ, ÉE. adj. Où l'on a mis du verjus. || Qui a une pointe d'acide comme le verjus. Peu usité.

VERMEIL, EILLE. adj. Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat. Il se dit principalement Des fleurs et du teint. *Bouche vermeille. Vermeil comme la rose.* || *Une plaie vermeille*, Celle dont les chairs sont d'un rouge vif, ne sont point livides.

VERMEIL. s. m. Argent doré.

VERMICELLE ou VERMICEL. s. m. (lat. *vermis*, ver.) Pâte en forme de vers longs et menus, dont on fait des potages. || Potage fait avec cette pâte. *Vermicelle au gras, au maigre, au lait.*

VERMICELLIER. s. m. Celui qui fabrique, qui vend du vermicelle, des macaronis, et autres pâtes semblables.

VERMICULAIRE. adj. des 2 genres. Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble à quelque égard. *Pouls vermiculaire.*

VERMICULÉ, ÉE. adj. t. d'archit. Il se dit Des ouvrages travaillés de manière qu'ils représentent des traces de vers.

VERMICULURES. s. f. pl. t. d'archit. Travail qui représente des vers.

VERMIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *—forma*, forme.) t. d'anat. Il se dit De Certains muscles qui ont la forme d'un ver.

VERMIFUGE. adj. des 2 genres. (lat. *—fugare*, chasser.) t. de médec. Il se dit Des remèdes propres à faire mourir les vers engendrés dans le corps humain, ou à les en chasser. || Subst. masc. *C'est un excellent vermifuge.*

VERMILLER. v. n. t. de vén. Il se dit Des sangliers qui fouillent la terre avec leur boutoir, pour y chercher des vers, des oignons ou des racines. *Voy.* VERMILLONNER, neutre.

VERMILLON. s. m. (ital. *vermiglio*, vermeil.) Minéral d'une couleur rouge fort vive, qui est une combinaison de soufre et de mercure. Autrement *Cinabre.* On fabrique aussi du *Vermillon artificiel.* || VERMILLON, Couleur vive et éclatante qui se tire, soit du vermillon de mine, soit du vermillon artificiel. || VERMILLON, Couleur vermeille des joues et des lèvres.

VERMILLONNER. v. a. Enduire de vermillon. || VERMILLONNÉ, ÉE. participe.

VERMILLONNER. v. n. t. de vén. employé pour le blaireau dans la même acception que *Vermiller* pour le sanglier. *Voyez* VERMILLER.

VERMINE. s. f. coll. (lat. *vermis*, ver.) Toute sorte d'insectes malpropres, nuisibles et incommodes, comme les poux, les puces, les punaises, etc. *Il est mangé, rongé de vermine.* || Fig., Toute sorte de gens de mauvaise vie, de garnements dangereux et incommodes pour la société. *La vermine du quartier.*

VERMINEUX, EUSE. adj. t. de médec. Il se dit Des maladies causées ou entretenues par des vers intestinaux.

VERMISSEAU. s. m. Petit ver de terre.

VERMOULER (SE). v. pron. Être piqué des vers || VERMOULU, UE. participe. Il se dit Du bois, du papier, etc., quand il est percé en plusieurs endroits par les vers.

VERMOULURE. s. f. La trace que les vers laissent dans ce qu'ils ont rongé. || La poudre qui sort des trous faits par les vers.

VERMOUT. s. m. (lat. *viridis*, vert, *mustum*, vin.) Vin dans lequel on a mêlé de l'absinthe.

VERNAL, ALE. adj. (lat. *vernus*, vernal.) t. didactique. Qui appartient au printemps. Peu usité.

VERNE. s. m. Arbre. *Voyez* AUNE.

VERNIR. v. a. Enduire de vernis. || VERNI, IE. participe.

VERNIS. s. m. Espèce d'enduit liquide dont on

couvre la surface des corps pour la rendre lisse et luisante, ou pour les préserver de l'action de l'air et de l'humidité. *Vernis à l'essence, à l'esprit-de-vin, gras.* || En botan., *Sumac au vernis*, ou *Vernis du Japon*, Arbrisseau commun en Asie et en Amérique, et qui fournit un suc laiteux dont les Japonais font leur vernis. || VERNIS, fig., Ce qui donne une apparence, une couleur favorable ou défavorable. *Il couvre ses vices d'un vernis d'élégance.* || VERNIS, Enduit composé de substances vitrifiables, dont on couvre des vases de terre, et la porcelaine.

VERNISSER. v. a. Vernir. Parlant De la poterie. || VERNISSÉ, ÉE. participe.

VERNISSEUR. s. m. Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie.

VERNISSURE. s. f. Application du vernis.

VÉROLE. s. f. (lat. *varius*, bigarré.) Maladie vénérienne qui se communique le plus souvent par le commerce charnel avec une personne infectée du même mal. On évite par bienséance de se servir de ce mot. Les médecins disent ordinair. *La syphilis.* || *Petite vérole*, Maladie qui se manifeste par une éruption de boutons pustuleux, la plupart déprimés à leur centre, et qui laissent ordinairement de petits creux dans la peau après leur guérison. *La petite vérole sort bien, est rentrée. Il est marqué de petite vérole. La vaccine préserve de la petite vérole.* Les médecins la nomment plus ordinair. *Variole.* || *Petite vérole confluente*, Petite vérole dont les boutons, et particulièrement ceux du visage, se touchent en beaucoup de points. *Petite vérole discrète*, Celle dont les boutons ne se touchent point. || *Petite vérole volante*, Maladie éruptive, dans laquelle les boutons ont quelque analogie avec ceux de la variole, mais qui n'a rien de dangereux.

VÉROLÉ, ÉE. adj. Qui a la vérole. || Subst. *Un vérolé.* On évite par bienséance d'employer ce mot.

VÉROLIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Appartenant à la vérole.

VÉRON. s. m. *Voyez* VAIRON.

VÉRONIQUE. s. f. t. de botan. Genre de plantes qui comprend un grand nombre d'espèces, la plupart à fleurs bleues. *Véronique mâle*, appelée aussi Thé d'Europe, *de Virginie, à feuilles tournées, aquatique.*

VERRAT. s. m. (lat. *verres*, verrat.) Pourceau qui n'est point châtré. || Pop., *Il écume comme un verrat*, se dit D'un homme qui écume de colère.

VERRE. s. m. (lat. *vitrum*, verre.) Corps transparent et fragile, produit par la fusion d'un mélange de sable et d'alcali ou de chaux, ou d'oxyde de plomb. *Verre de fougère, de cristal, épais, double, mince, concave, convexe, lenticulaire, objectif, oculaire, à facettes. Souffler, fondre polir le verre.* || Fig. et fam., *Cela est à mettre sous verre*, se dit D'une chose précieuse, qui mérite d'être conservée. On dit, d'une femme mignonne et bien parée, qu'*Elle est à mettre sous verre.* || *Châssis de verre*, c'est-à-dire, Garni de carreaux de verre. || *Verre dormant, châssis à verre dormant*, Verre, châssis qui ne s'ouvre jamais. Simplem., *Un dormant.* Voyez DORMANT. || *Verre ardent*, Verre convexe au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil, pour brûler les matières qu'on lui oppose à une certaine distance. || *Verre de plomb, verre d'antimoine*, Verre produit par la fusion de la silice avec les oxydes de ces métaux. || *Illumination en verres de couleur*, Illumination formée avec de petits vases de verre coloré, dans chacun desquels est placée une lumière. || VERRE, Vase à boire, fait de verre. *Verre de cristal, à patte. Laver, rincer un verre. Boire à plein verre. Cela se casse comme un verre.* || Fam., *Choquer le verre*, Faire toucher son verre plein de vin contre celui d'une personne avec qui l'on boit. *Entre les verres et les pots*, A table, en buvant. || Prov. et fig., *Qui casse les verres les paye*, Celui qui fait quelque dommage doit le réparer. || T. d'art vétér., *L'œil de ce cheval est cul de verre*, Le cristallin de son œil a une opacité qui annonce une cataracte. || VERRE, La liqueur que contient ou peut contenir un verre ordinaire. *Verre d'eau, de vin, de limonade.*

VERRÉE. s. f. Plein un verre. Peu usité.

VERRERIE. s. f. Lieu où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. || L'art de faire du verre. || Coll., Toute sorte d'ouvrages de verre.

VERRIER. s. m. Ouvrier qui fait du verre et des ouvrages de verre. Adj., *Gentilhomme verrier*, Gentilhomme qui travaillait en verrerie. || Celui qui vend des ouvrages de verre. Il a vieilli : on dit, *Faiencier.* || VERRIER, Ustensile de ménage, ordinairement fait d'osier, dans lequel on range les verres à boire, les carafes, etc.

VERRIÈRE. s. f. ustensile de table. Cuvette remplie d'eau, dans laquelle on place les verres.

VERRIÈRE ou VERRINE. s. f. Morceau de verre qu'on met au devant des châsses, des reliquaires, ou devant des tableaux, pour les conserver. Vieux.

VERROTERIE. s. f. t. de comm. Menue marchandise de verre, comme grains, bagues, patenôtres, etc.

VERROU. s. m. (lat. *veru*, broche.) Pièce de fer plate ou cylindrique, qu'on applique à une porte, afin de pouvoir la fermer, et qui va et vient entre deux crampons. *Verrou à ressort, de sûreté.* || *Mettre, tirer le verrou.* || *Tenir quelqu'un sous le verrou*, Le tenir enfermé. *Être sous les verrous*, Être en prison. Dans un sens analogue, *L'or ouvre tous les verrous.*

VERROUILLER. v. a. Fermer au verrou. Avec le pronom pers., *Se verrouiller*, S'enfermer au verrou. VERROUILLÉ, ÉE. participe.

VERRUE. s. f. (lat. *verruca*, verrue.) Poireau, petite tumeur qui se forme à la surface du corps, surtout au visage et aux mains, et qui paraît due à l'épaississement de l'épiderme.

VERS. s. m. (lat. *versus*, vers.) Assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles fixes et déterminées. *Vers héroïques, lyriques, burlesques, etc.; naturels, coulants, faciles, doux, élégants, tendres, passionnés, durs, faibles, ampoulés. Comédie, discours, épître, conte en vers. Faire, composer, dire, réciter des vers.* || Au sing., dans un sens collectif, *Le vers de ce poëte est concis, énergique.* || *Vers libres*, Vers de différentes mesures, qui ne sont pas soumis au retour d'un rhythme régulier, comme le sont les stances d'une ode. || *Vers blancs*, Vers non rimés, dans les langues où la rime est en usage. || Prov. et par antiphrase, *Faire des vers à la louange de quelqu'un*, Médire de quelqu'un.

VERS. (lat. *versus*, vers.) Prépos. de lieu servant à désigner à peu près Un certain côté, un certain endroit, une certaine situation. *Vers l'orient. Lever les yeux vers le ciel.* || VERS, se met au lieu d'une autre prépos. *Envoyé vers tel prince d'Allemagne*, Ministre auprès de tel prince d'Allemagne. || Prép. de temps. Environ. *Vers les quatre heures.*

VERSANT, ANTE. adj. (lat. *versare*, retourner.)

Qui verse facilement, qui est sujet à verser. En parlant Des carrosses et autres voitures semblables.

VERSANT. s. m. La pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes.

VERSATILE. adj. des 2 genres. Qui est sujet à tourner, à changer. Au moral. *Un esprit versatile.*

VERSATILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est versatile.

VERSE (À). loc. adv. *Il pleut à verse,* Il pleut abondamment. *Voyez* AVERSE.

VERSE. adj. m. t. de géom. *Le sinus verse d'un angle,* La partie du rayon du cercle qui est comprise entre l'arc et le pied du sinus.

VERSEAU. s. m. t. d'astron. L'un des douze signes du zodiaque, qui répond au mois de janvier.

VERSEMENT. s. m. t. de finance. Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER. v. a. Épancher, répandre, transvaser. *Verser de l'eau dans une aiguière, du vin dans un verre.* Voyez RÉPANDRE. || Il se dit Des grains, comme Des substances liquides. *Verser du blé dans un sac.* || Absol., Mettre du vin ou quelque autre boisson dans un verre. *Verser à boire.* || *Verser des larmes,* Pleurer. || *Verser son sang pour la foi, pour la patrie, pour le service du roi, de l'État,* Répandre son sang, donner sa vie pour la foi, etc. *Verser le sang humain, le sang des hommes,* Faire mourir des hommes, ordonner leur mort. *Verser le sang innocent.* || Fig., *Verser l'or à pleines mains,* En dépenser beaucoup. || Fig., *Verser ses chagrins dans le cœur d'un ami,* Les lui confier. *Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré,* Adoucir ses peines. *Vos discours sages et consolants versent du baume sur mes blessures,* Ils suspendent mes maux, mes souffrances. || Fig., *Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un,* En parler de manière à le rendre méprisable ou ridicule. || VERSER, se dit Des fonds qu'on apporte à une caisse, qu'on y vient déposer. || *Verser des fonds dans une affaire,* Y mettre, y employer des fonds. || VERSER, se dit De toute voiture, lorsque par accident elle tombe sur le côté. Il est neutre. Des personnes qui sont dans la voiture. *Verser en beau chemin.* || Il est act. dans le même sens. *Ce cocher nous a versés deux fois.* || VERSER, se dit neut. Des blés sur pied, lorsque la pluie ou le vent les couche. *S'il pleut longtemps, les blés verseront.* Quelquefois act. *L'orage a versé les blés.* || VERSÉ, ÉE. participe. || Adj. Exercé, expérimenté. *C'est un homme versé dans les affaires.*

VERSET. s. m. (lat. *versus,* vers.) Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. En parlant Des livres de l'Écriture. || VERSET, se dit de Quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture, et suivies quelquefois d'un répons, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'Église. || Par extens., Signe d'imprimerie qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un V barré (℣).

VERSICULES ou VERSICULETS. s. m. pl. Diminutif de Vers. Fam.

VERSIFICATEUR. s. m. (lat. *versificare,* versifier.) Celui qui fait des vers. Partic., Celui qui a plus de facilité pour la construction du vers, qu'il n'a de génie et d'invention.

VERSIFICATION. s. f. Art de faire les vers; manière de tourner les vers. *Versification noble, facile, douce, lâche, dure, pénible.*

VERSIFIER. v. n. Faire des vers. || VERSIFIÉ, ÉE. participe. || *Une pièce bien, mal versifiée,* Une pièce dont les vers sont bien tournés, mal tournés.

VERSION. s. f. (lat. *vertere,* tourner.) Interprétation, traduction d'une langue en une autre. *Version fidèle, exacte.* Lorsqu'il s'agit de La traduction d'un livre, le plus grand usage de ce mot est en parlant Des anciennes traductions de l'Écriture. || Traductions que les écoliers font dans les colléges d'une langue en leur propre langue. *Son fils a remporté le prix de version latine, de version grecque.* || VERSION, fam., Manière de raconter un fait. *Cette version n'est pas fidèle.*

VERSO. s. m. (Mot latin.) La seconde page, le revers d'un feuillet. Par opposition à Recto, La première page du feuillet.

VERSTE. s. f. Mesure itinéraire de Russie, qui vaut cinq cents toises.

VERT, ERTE. adj. (lat. *viridis,* vert.) Qui est de la couleur des herbes et des feuilles des arbres. *Drap, satin vert. Lunettes vertes. Vert comme pré.* || VERT, se dit Des arbres et des plantes qui ont encore quelque sève. *Cet arbre est encore vert.* || Fig. et fam., *Il est encore vert,* se Dit d'un homme âgé qui a encore de la vigueur. || VERT, se dit Du bois qui n'a pas encore perdu son humidité naturelle depuis qu'il est coupé. *Ce bois est bien vert.* || *Pierres vertes,* Pierres fraîchement tirées de la carrière. *Cuir vert,* Cuir qui n'a pas été corroyé. || *Morue verte,* Morue qui n'a pas été séchée. || VERT, Qui n'est pas encore dans la maturité requise. *Fruits, raisins verts.* || *Vin vert,* Vin qui n'est pas encore assez mûr, assez fait. || *Pois verts,* Pois nouveaux, par opposition aux pois qui se gardent secs. || Fig. et fam., *La verte jeunesse,* Les premiers temps de la jeunesse, de la grande jeunesse. *Une verte vieillesse,* Une vieillesse saine et robuste; dans un sens analogue, *Ce vieillard est encore vert.* || Fig. et fam., *C'est un vert galant,* se dit D'un homme vif, alerte et vigoureux. || Prov. et figur., *Il trouve les raisins trop verts,* Il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir. || VERT, figur., Ferme, résolu. *C'est un homme vert, qui ne passe rien. Faire une verte réprimande.*

VERT. s. m. La couleur verte, la couleur des herbes et des feuilles des arbres. *Vert brun, foncé, tendre, naissant.* || *Vert de montagne,* Terre verte, colorée par le cuivre. || VERT, Herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux dans le printemps. *Mettre des chevaux au vert. Les retirer du vert.* || Fig. et fam., *Manger son blé en vert,* Manger son revenu d'avance. || Prov. et fig., *Employer le vert et le sec dans une affaire,* Employer toutes ses ressources pour la faire réussir. || *Jouer au vert,* Jouer, dans le mois de mai, à une sorte de jeu où l'on est obligé, sous de certaines peines, d'avoir toujours sur soi quelques feuilles de vert cueillies le jour même, et où chacun tâche de surprendre son compagnon dans un temps où il n'a point de vert. Fig. et par allusion à ce jeu, *Prendre quelqu'un sans vert,* Le prendre au dépourvu. || VERT, Acidité du vin qui n'est pas bien mûr. *Ce vin-là a du vert.*

VERT-DE-GRIS. s. m. Rouille verte produite par un sel qui se forme à la surface des objets de cuivre, lorsqu'on néglige de les nettoyer, et surtout lorsqu'ils demeurent quelque temps exposés à l'action réunie de l'air et des acides. || Un composé d'oxyde de cuivre et d'acide acétique produit par l'action du cuivre sur le marc de raisin. Autrement *Verdet.*

VERTÉBRAL, ALE. adj. (lat. *vertebra,* vertèbre. t. d'anat. Qui a rapport aux vertèbres.

VERTÈBRE. s. f. t. d'anat. Un des os qui, s'articulant les uns avec les autres, composent l'épine du

dos, chez l'homme et chez un grand nombre d'animaux.

VERTÉBRÉ, ÉE. adj. t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui ont des vertèbres, par oppos. à ceux qui n'en ont pas, tels que les mollusques, les vers, etc.

* VERTE-LONGUE. s. f. Sorte de poire.

VERTEMENT. adv. (lat. *viridis*, vert.) Avec fermeté, avec vigueur. *Il lui parla vertement.*

VERTICAL, ALE. adj. (lat. *vertex*, sommet.) t. de mathémat. Perpendiculaire au plan de l'horizon. *Cadran, plan vertical.*

VERTICALEMENT. adv. Perpendiculairement au plan de l'horizon.

VERTICILLE. s. m. t. de botan. Assemblage de fleurs et de feuilles disposées circulairement autour d'un même point de la tige.

VERTICILLÉ, ÉE. adj. t. de botan. Qui forme des anneaux. Il se dit Des fleurs et des feuilles des plantes, lorsqu'elles naissent en verticilles autour de la tige.

VERTIGE. s. m. (lat. *vertigo*, vertige.) Tournoiement de tête, indisposition dans laquelle il semble à ceux qui en sont atteints, que toutes choses tournent autour d'eux, ou qu'ils tournent eux-mêmes. || VERTIGE, fig., Égarement de sens, folie momentanée. *Une sorte de vertige s'empara de tous les esprits.* || *Esprit de vertige*, Esprit d'erreur, de folie, d'égarement.

VERTIGINEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui a des vertiges, qui est sujet aux vertiges. Peu usité.

VERTIGO. s. m. Caprice, fantaisie. Fam. || VERTIGO, Maladie des chevaux.

VERTU. s. f. (lat. *virtus*, vertu.) Disposition ferme, constante de l'âme, qui porte à faire le bien et à fuir le mal. *Vertu sublime, héroïque, solide, éprouvée. Vertus naturelles, acquises, surnaturelles* ou *infuses.* || Dispositions particulières propres à telle ou telle espèce de devoirs ou de bonnes actions. *Vertu chrétienne. Vertu morale, stoïque. Vertus guerrières, publiques, domestiques.* || Il se dit Des personnes vertueuses. *Persécuter, honorer, récompenser la vertu.* || Prov., *Faire de nécessité vertu*, Se résoudre à faire de bonne grâce, une chose qui est désagréable, mais qu'on ne peut se dispenser de faire. || Fam., *Vous avez bien de la vertu*, se dit À quelqu'un qui vient de faire une chose pour laquelle on se sent de la répugnance. || VERTU, Chasteté, pudicité, en parlant Des femmes. *Cette femme ne parle que de sa vertu.* || VERTU, Qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet. *Vertu occulte, secrète, spécifique, magnétique.* || *Il n'a ni force ni vertu*, se dit D'un homme sans courage et sans caractère. || Prov., *Face d'homme porte vertu*, La présence d'un homme sert bien à ses affaires. || VERTUS, plur., t. de théol., Nom d'un des ordres de la hiérarchie céleste. || EN VERTU, loc. prépositive. En conséquence, à cause du droit, du pouvoir. *Il a saisi en vertu d'un jugement.*

VERTUEUSEMENT. adv. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la vertu. || Il se dit De ce qui est inspiré par la vertu. *Résolution, action vertueuse.* || *Cette femme est vertueuse*, Elle est chaste.

VERTUGADIN. s. m. (espagn. *vertugado*, même sign.) Bourrelet que les dames portaient jadis au-dessous de leur corps de robe.

VERVE. s. f. (lat. *vera vis*, véritable force.) Chaleur d'imagination qui anime le poëte, l'orateur, l'artiste dans la composition de leurs ouvrages. *Être, entrer en verve. Sa verve est refroidie, s'éteint.* || Fam., Caprice, bizarrerie, fantaisie. Peu usité.

VERVEINE. s. f. (lat. *verbena*, verveine.) Plante odorante, de la famille des Labiées, que les anciens employaient dans les cérémonies religieuses et dans les conjurations magiques.

VERVELLE. s. f. Anneau qu'on met au pied d'un oiseau de fauconnerie, et sur lequel on grave le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartient.

VERVEUX. s. m. t. de pêche. Sorte de filet à prendre du poisson.

VÉSANIE. s. f. (lat. *vesania*, folie.) t. de médec. Nom générique sous lequel plusieurs médecins comprennent les différentes espèces d'aliénations mentales.

VESCE. s. f. (lat. *vicia*, vesce.) t. de botan. Plante à fourrage, de la famille des Légumineuses, dont le grain est rond. || Le grain même. || *Donner de la vesce à la volaille.*

* VESCERON. s. m. Vesce sauvage.

VÉSICAL, ALE. adj. (lat. *vesica*, vessie.) t. d'anat. Qui a rapport à la vessie.

VÉSICATOIRE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui fait venir des ampoules, qui détermine le soulèvement de l'épiderme. *Onguent, emplâtre, taffetas vésicatoire.* || Subst. masc. *Le vésicatoire n'a pas pris.* || Par extens., Plaie causée par l'application du vésicatoire. *Panser un vésicatoire.*

* VÉSICULAIRE. adj. t. de botan. En forme de petite vessie.

VÉSICULE. s. f. t. d'anat. Sac membraneux semblable à une petite vessie. || En ichthyol., *Vésicule aérienne*, Sac membraneux rempli d'air, qu'on trouve dans la plupart des poissons, et qui est destiné à les rendre plus ou moins légers, selon qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau. Autrement *Vessie natatoire.*

VESOU. s. m. Suc liquide qui sort de la canne à sucre écrasée par le moulin.

VESPÉRIE. s. f. (lat. *vespera*, soir.) Le dernier acte de théologie ou de médecine, que soutenait autrefois un licencié avant de prendre le bonnet de docteur, et où celui qui présidait donnait quelques avis au répondant. || Fig. et fam., Réprimande. Peu usité.

VESPÉRISER. v. a. Réprimander quelqu'un. Il a vieilli. || VESPÉRISÉ, ÉE. participe.

VESPÉTRO. s. m. Ratafia, auquel on attribue un grand nombre de propriétés, et qui est surtout employé comme stomachique et carminatif.

VESSE. s. f. (lat. *visire*, vesser.) Vent d'une odeur désagréable, qui sort sans bruit par le derrière. || En botan., *Vesse-de-loup*, ou *Vesse-loup*, Sorte de champignon qui n'est plein que de vent et de poussière.

VESSER. v. n. Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui vesse, qui a l'habitude de vesser.

VESSIE. s. f. (lat. *vesica*, vessie.) Sac ou réservoir membraneux, servant à recevoir et à contenir l'urine. *Le col de la vessie. Un ulcère à la vessie. Une pierre dans la vessie. Le catarrhe de la vessie.* || Cette partie, tirée du corps de l'animal et desséchée. *Enfler une vessie.* || Prov., fig. et pop., *Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes*, se dit D'un homme qui veut faire croire des choses absurdes et bizarres. || VESSIE, vulg., Petite ampoule sur la peau. || *Vessie natatoire.* Voyez VÉSICULE.

VESSIGNON. s. m. t. d'art vétérinaire. Tumeur molle qui survient au jarret du cheval.

VESTA. s. f. (lat. *Vesta*, Vesta.) t. d'astron. Pla-

nète fort petite qui fut découverte en 1807, par Olbers.

VESTALE. s. f. Nom que les Romains donnaient à des vierges consacrées à la déesse Vesta. || Fig., Femme, fille d'une chasteté exemplaire. *C'est une vestale. Elle fait la vestale.*

VESTE. s. f. (lat. *vestis*, habillement.) Vêtement qui se porte sous l'habit, et qui est à quatre pans, dont les deux de devant ont des poches. || Habillement long que les Orientaux portent sous leur robe. *Veste à la turque.* || Vêtement qui tient lieu de l'habit, et dont les basques sont beaucoup plus courtes. *Veste d'ouvrier, de chasse.*

VESTIAIRE. s. m. Le lieu où l'on serre les habits destinés aux religieux et aux religieuses, ou les costumes des membres d'un tribunal, d'une assemblée politique, etc. || Vestiaire, Dépense que l'on fait pour les habits des religieux et des religieuses, ou L'argent qu'on leur donne pour s'habiller.

VESTIBULE. s. m. (lat. *vestibulum*, vestibule.) La pièce d'un édifice qui s'offre la première à ceux qui entrent, et qui sert de passage pour aller aux autres pièces. || Vestibule, en t. d'anat., Cavité de forme irrégulière qui fait partie du labyrinthe ou de l'oreille interne.

VESTIGE. s. m. (lat. *vestigium*, vestige.) Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. Plus usité au plur. *Je vois des vestiges d'homme.* Surtout dans le style soutenu. || Vestige, par extens., Certaines marques qui restent sur la terre, et qui montrent qu'il y a eu dans le lieu où elles se trouvent des maisons, des fortifications, des remparts, des retranchements, etc. || Fig., au sens moral. *On ne trouve aucun vestige de ce fait dans l'histoire.*

VÊTEMENT. s. m. (lat. *vestimentum*, vêtement.) Habillement, ce qui sert à couvrir le corps. *Un vêtement léger, chaud, commode.*

VÉTÉRAN. s. m. (lat. *veteranus*, vétéran.) Chez les Romains, Soldats qui, après avoir servi un certain temps, obtenaient leur congé et les récompenses dues à leurs services. || Parmi nous, Soldats qui, en considération de leurs années de service ou pour quelque autre cause, ont été admis dans de certaines compagnies chargées d'un service tranquille et sédentaire. || Vétéran, autrefois Anciens officiers de magistrature qui, après avoir servi un certain temps, jouissaient encore, en vertu des lettres du prince, d'une partie des prérogatives de leurs charges, quoiqu'ils ne les possédassent plus. || Dans les colléges, *Un vétéran de rhétorique, de seconde, etc.*, Un élève qui étudie une seconde année en rhétorique, en seconde, etc.

VÉTÉRANCE. s. f. Qualité de vétéran.

VÉTÉRINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *veterinarius*, vétérinaire.) En parlant De la médecine des chevaux, des bestiaux, et généralement des animaux domestiques. *Médecine, art, école, artiste, médecin vétérinaire* || Substantiv., Artiste vétérinaire, Celui qui connaît et qui traite les maladies des chevaux et des bestiaux. *Consulter le vétérinaire.*

VÉTILLARD, ARDE. s. *Voyez* Vétilleur.

VÉTILLE. s. f. (lat. *vitilitigare*, vétiller.) Bagatelle, chose de peu de conséquence, de nulle conséquence. Fam.

VÉTILLER. v. n. S'amuser à des vétilles. || Faire des difficultés sur de petites choses.

VÉTILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui s'amuse à des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE. adj. Qui demande qu'on prenne des soins minutieux, qu'on fasse attention aux plus petits détails. *Occupation vétilleuse.* || Il se dit Des personnes qui s'amusent, qui s'arrêtent à des vétilles. *C'est un esprit vétilleux.*

VÊTIR. v. a. (lat. *vestire*, vêtir.) (*Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Vêts; vêtons, vêtez. Que je vête. Que je vêtisse. Vêtant.* Le singulier du présent de l'indicatif et l'impératif ne sont guère usités.) Habiller, donner des habits à quelqu'un. *Vêtir les pauvres, les nus.* || *Vêtir un enfant*, Lui donner sa première robe. Peu usité. || *Vêtir une robe, une camisole, etc.*, Mettre sur soi une robe, une camisole, etc. || Vêtir, avec le pron. pers., Mettre son habillement sur soi, s'habiller. *Il faut se vêtir selon son état.* || *Se vêtir à la française, à la turque, etc.*, Suivre la mode des Français, des Turcs, etc., dans ses habillements. || Vêtu, ue. participe. || Il se dit particul. Des habits de dignité. *Le roi était vêtu de ses habits royaux.* || *L'oignon est fort vêtu cette année*, Ses enveloppes sont plus épaisses et plus nombreuses qu'à l'ordinaire. || Prov., *Être vêtu comme un oignon*, Avoir plusieurs vêtements l'un sur l'autre.

VETO. (On prononce *Véto.*) (Mot latin.) Formule qu'employait à Rome tout tribun du peuple, lorsqu'il s'opposait aux décrets du sénat, ou aux actes des magistrats. On l'emploie aujourd'hui, en parlant De certains gouvernements, pour exprimer Le refus que fait le chef de l'État, de sanctionner une loi proposée ou adoptée par le parlement, par les chambres. || *Veto absolu, suspensif*, La faculté de refuser à un acte législatif le caractère de loi, ou pour toujours, ou pour un temps limité. || Par extension, *Chaque chambre a le veto sur l'autre*, A le droit de refuser un projet proposé ou approuvé par l'autre chambre. || Fig. et fam., *J'y mets mon veto*, Je m'oppose à cela.

VÊTURE. s. f. (lat. *vestis*, habit.) Cérémonie qui se fait dans les couvents, lorsqu'on donne l'habit à un religieux, à une religieuse, et qui précède communément d'une année la profession solennelle. Plus ordinairem., *Prise d'habit.*

VÉTUSTÉ. s. f. (lat. *vetustas*, vétusté.) Ancienneté. En parlant Des choses que le laps de temps a fait dépérir, a détériorées. *Cet arbre tombe de vétusté.*

VÉTYVER. s. m. (lat. *vetare*, empêcher, *vermis*, ver.) t. de botan. Plante graminée, dont les racines très-odorantes servent à préserver le linge et les vêtements de l'atteinte des insectes.

VEUF, EUVE. adj. (lat. *viduus*, veuf.) (F se prononce, même au pluriel.) Celui dont la femme est morte, et qui n'est point remarié; Celle dont le mari est mort, et qui n'est point remariée. || Substantiv. *Un veuf. Une pauvre veuve.* || Prov. et fig., *Le denier de la veuve*, Ce qu'on donne en prenant sur son nécessaire. || Veuf, fig., Privé de. *Cette église est veuve de son évêque.* || *Église veuve*, Église collégiale qui a été cathédrale, et dans laquelle il y avait anciennement un évêque. || Veuve, parmi les fleuristes, Tulipe panachée de blanc et de violet, Scabieuse à fleurs d'un noir pourpré.

VEULE. adj. des 2 genres. Mou, faible. A vieilli. || Il se dit, en t. de jardin., D'une terre trop légère, et Des branches longues et faibles.

VEUVAGE. s. m. (lat. *viduitas*, veuvage.) État de l'homme dont la femme est morte, et qui n'est point

remarié ; ou de la femme dont le mari est mort, et qui n'est point remariée.

VEXATION. s. f. (lat. *vexare*, vexer.) Action de vexer. *Exercer, Éprouver, essuyer des vexations.*

VEXATOIRE. adj. des 2 genres. Qui a le caractère de la vexation.

VEXER. v. a. Tourmenter, faire de la peine injustement à quelqu'un. || Pop., *Cela me vexe*, Cela me fait de la peine, me contrarie. || VEXÉ, ÉE. participe.

VIABILITÉ. s. f. (lat. *vita*, vie.) t. de médec. légale. État, qualité de l'enfant viable.

VIABLE. adj. des 2 genres. t. de médec. légale. Qui est assez fort, dont les organes sont assez bien conformés pour faire espérer qu'il vivra.

VIAGER, ÈRE. adj. Qui est à vie, dont on ne doit jouir que durant sa vie. *Rente, pension viagère.* || Subst. masc. *Il n'a que du viager.*

VIANDE. s. f. (ital. *vivanda*, viande.) La chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. *Viande mortifiée, fraîche, gâtée, bouillie, rôtie, grillée, indigeste, piquée, lardée, bardée, etc.* || *Viande neuve*, Viande qui est servie pour la première fois. || *Viande blanche*, La viande de volaille, de lapin, de veau, etc. *Viande noire*, La viande de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. *Grosse viande*, ou *Viande de boucherie*, Le bœuf, le veau, le mouton. *Menue viande*, La volaille, le gibier, etc. || *Viande faisandée, hasardée*, Viande de gibier qui est près de se gâter. || VIANDE, en général, Toutes les chairs, soit des animaux terrestres et des oiseaux, soit des poissons, qui servent à la nourriture. *Le saumon n'est pas une viande de malade.* || *Viandes de carême*, Le poisson salé, la morue, le hareng, le saumon, etc. || Fig. et fam., *Viande creuse*, Mets qui ne nourrit point, qui n'est point solide. Divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. *Se repaître de viandes creuses*, Se remplir d'imaginations chimériques et d'espérances mal fondées. || Prov. et fig., *Ce n'est pas viande pour ses oiseaux*, se dit D'une chose à laquelle un homme ne peut pas prétendre.

VIANDER. v. n. t. de vénerie. Pâturer. Il ne se dit que Des cerfs et autres bêtes fauves.

VIANDIS. s. m. t. de vénerie. Pâture du cerf et d'autres bêtes fauves ; brout de la superficie du jeune taillis.

VIATIQUE. s. m. (lat. *viaticum*, viatique.) Provisions ou argent qu'on donne à quelqu'un pour un voyage. Vieux, et n'était usité que chez les religieux. || Fig. et absol., Le sacrement de la sainte eucharistie, quand on l'administre aux malades qui sont en péril de mort. *Il a communié en viatique*, Sans avoir été obligé d'être à jeun.

VIBORD. s. m. t. de marine. Grosse planche posée de champ, qui borde et embrasse le pont supérieur d'un vaisseau, le tillac, et qui lui sert de parapet.

VIBRANT, ANTE. adj. (lat. *vibrare*, vibrer.) Qui vibre, qui est mis en vibration. || En médec., *Pouls vibrant*, Pouls qui est grand, dur, et qui frappe les doigts comme le ferait une colonne de mercure qui remplirait l'artère.

VIBRATION. s. f. t. de physique. Mouvement alternatif qui fait décrire a un point ou à un corps des excursions rapides et successivement réitérées, autour d'un certain état de repos. On l'emploie surtout au pluriel. *Les vibrations d'une corde sonore, d'un diapason.* On dit aussi, mais rarement, *Les vibrations d'un pendule :* cette sorte de mouvement étant en général peu rapide, le terme d'*Oscillation* lui convient mieux.

VIBRER. v. n. t. de physique. Exécuter des vibrations.

VICAIRE. s. m. (lat. *vicarius*, vicaire.) Celui qui est établi sous un supérieur pour tenir sa place en certaines fonctions. || Celui qui fait des fonctions ecclésiastiques sous un supérieur. *Vicaire perpétuel, amovible. Grand vicaire, vicaire général.* || *Vicaire apostolique.* Titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion. || Dans certaines communautés, *Le père vicaire*, Le religieux qui en l'absence du supérieur en fait les fonctions. || Dans l'Église catholique, *Le vicaire de* JÉSUS-CHRIST, Le pape. || À Rome, *Cardinal-vicaire*, Le cardinal à qui le pape a confié particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome.

VICAIRIE. s. f. La fonction du vicaire d'une paroisse. La même chose que *Vicariat*, mais moins usité.

VICARIAL, ALE. adj. Qui a rapport au vicariat.

VICARIAT. s. m. Fonction, emploi du vicaire. || Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire, soit séculier, soit ecclésiastique.

VICARIER. v. n. Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. || Fig. et fam., Être réduit à une place subalterne.

VICE. s. m. (lat. *vitium*, vice.) Défaut, imperfection. *Vice de nature, de conformation, du sang, de forme, de style, de caractère, de cœur.* || Faute, *C'est un vice de clerc.* A vieilli : on dit, *Un pas de clerc.* || VICE, absol., Disposition habituelle au mal ; il est opposé à Vertu. *Se plonger dans le vice. Cacher, déguiser ses vices.* || Prov., *Nul sans vice.* On dit aussi, *Pauvreté n'est pas vice.* || VICE, Débauche, libertinage. *Croupir dans le vice.* || Prov., *Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice*, se dit D'un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il ne puisse les satisfaire. || VICE, se dit Des personnes vicieuses. *Punir, protéger, honorer le vice.*

VICE-AMIRAL. s. m. (lat. *vice*, à la place de.....) Officier de marine dont le grade est au-dessous de celui d'amiral, et répond au grade de lieutenant-général dans les armées de terre. || Le second vaisseau de la même flotte. *Il servait sur le vice-amiral.*

VICE-AMIRAUTÉ. s. f. Charge, grade de vice-amiral.

VICE-BAILLI. s. m. Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux.

VICE-CHANCELIER. s. m. (lat. *—cancellarius*, chancelier.) Celui qui fait la fonction de chancelier en l'absence de cet officier ou dignitaire.

VICE-CONSUL. s. m. (lat. *—consul*, consul.) Celui qui supplée le consul en son absence, ou qui fait les fonctions de consul dans les lieux où il n'y a point de consul.

VICE-CONSULAT. s. m. Emploi de vice-consul.

VICE-GÉRANT. s. m. (lat. *—gerens*, gérant.) Celui qui supplée le gérant en son absence, ou qui le seconde lorsqu'il est présent.

VICE-GÉRENT. s. m. Celui qui tient la place de l'official en son absence.

VICE-LÉGAT. s. m. (lat. *—legatus*, légat.) Prélat établi par le pape pour exercer les fonctions du légat en l'absence de celui-ci.

VICE-LÉGATION. s. f. Emploi de vice-légat.

VICENNAL, ALE. adj. (lat. *vicennalis*, vicennal.) Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. Peu usité.

VICE-PRÉSIDENCE. s. f. (lat. *vice*, à la place du, *præsidens*, président.) Les fonctions, la dignité de vice-président.

VICE-PRÉSIDENT. s. m. Celui qui, dans certaines compagnies ou assemblées, exerce la fonction du président en son absence.

VICE-REINE. s. f. (lat. —*regina*, reine.) La femme du vice-roi. || Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi.

VICE-ROI. s. m. (lat. —*rex*, roi.) Gouverneur d'un État qui a ou qui a eu le titre de royaume. || Gouverneur de quelques provinces, quoiqu'elles n'aient pas eu le titre de royaume.

VICE-ROYAUTÉ. s. f. Dignité de vice-roi. || Pays gouverné par un vice-roi.

VICE-SÉNÉCHAL. s. m. Officier de robe courte, qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui jugeait les cas prévôtaux. C'était en quelques provinces la même fonction que celle de vice-bailli en d'autres.

VICE VERSÂ. (Mots latins.) (On prononce *Vicé*.) Adverbial., Réciproquement.

VICIER. v. a. (lat. *vitium*, vice.) Gâter, corrompre. T. de jurispr., Rendre nul, rendre défectueux. *Ce qui abonde ne vicie pas.* || VICIÉ, ÉE. participe. || En t. de médec., Gâté, altéré.

VICIEUSEMENT. adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE. adj. Qui a quelque défaut, quelque imperfection. *Conformation, clause, façon de parler vicieuse.* || *Cercle vicieux*, Manière défectueuse de raisonner, qui consiste à supposer d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite à donner pour preuve ce qu'on a supposé. || VICIEUX, se dit Des chevaux, mulets, et autres bêtes de voiture, qui mordent et ruent, qui sont ombrageux ou rétifs. || VICIEUX, Qui a une disposition habituelle au mal, et particulièrement à la débauche et au libertinage. *Caractère vicieux.* || Substantiv. *Le vicieux se plaît dans son vice.* || VICIEUX, se dit Des choses qui tiennent du vice, qui ont rapport au vice. *Penchants vicieux.*

VICINAL, ALE. adj. (lat. *vicinalis*, vicinal.) *Chemin vicinal*, Chemin qui sert de moyen de communication entre plusieurs villages.

VICISSITUDE. s. f. (lat. *vicissitudo*, vicissitude.) Révolution, changement de choses qui se succèdent les unes aux autres. *La vicissitude des saisons.* || Instabilité, mutabilité des choses humaines, disposition qu'elles ont à changer très-promptement de mal en bien, de bien en mal. || Ces changements mêmes. *Voilà une terrible vicissitude.* Il s'emploie plus ordinairement au plur.; et se dit plutôt pour Un changement de bien en mal, que pour Un changement de mal en bien. *Éprouver, subir des vicissitudes. La langue suit les vicissitudes des mœurs.* || *Il y a beaucoup de vicissitudes dans son humeur*, se dit D'une personne très-changeante.

VICOMTE. s. m. (lat. *vice comitis*, à la place de comte.) Seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. || VICOMTE, Titre de noblesse audessous de comte et au-dessus de baron.

VICOMTÉ. s. f. Titre de noblesse attaché à une terre.

VICOMTESSE. s. f. La femme d'un vicomte, ou Celle qui de son chef possédait une vicomté.

VICTIMAIRE. s. m. (lat. *victima*, victime.) t. d'antiq. Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes d'après l'ordre du sacrificateur.

VICTIME. s. f. Dans l'ancienne Loi, Animaux qu'on immolait et que l'on offrait en sacrifice. *Victime propitiatoire, d'expiation.* || Les animaux et les hommes que les païens offraient en sacrifice à leurs dieux. || *La victime offerte pour le salut des hommes*, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. || VICTIME, fig., Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui, ou à qui ses propres passions sont funestes, ou même à qui sa vertu devient fatale. *Il est la victime de la calomnie. Il a péri victime de ses excès, de son imprudence, de sa bonne foi, de sa générosité.*

* VICTIMER. v. a. Sacrifier à ses plaisanteries.

VICTOIRE. s. f. (lat. *victoria*, victoire.) Avantage qu'on remporte à la guerre sur les ennemis, dans une bataille, un combat. *Victoire sanglante, douteuse, complète. Courir de victoire en victoire.* || Tout avantage qu'on remporte sur un rival, un concurrent, etc. || Fig., *Remporter la victoire sur ses passions, sur soi-même*, Surmonter ses passions, les assujettir à la raison. || Fam., *Chanter victoire*, Se glorifier du succès. || VICTOIRE, Nom d'une divinité des anciens païens, qui la représentaient sous la figure d'une femme ayant des ailes, et tenant une couronne d'une main, une palme de l'autre. *Temple, statue de la Victoire.* || VICTOIRE, s'emploie, par personnification, dans plusieurs phrases figurées. *Enchaîner la victoire. Les palmes, les trophées de la victoire.*

VICTORIEUSEMENT. adv. D'une manière victorieuse. Fig. *Il l'a réfuté victorieusement.*

VICTORIEUX, EUSE. adj. Qui a remporté la victoire. || Fig. *Moyens victorieux.*

VICTUAILLE. s. f. coll. (lat. *victus*, nourriture.) Provisions servant à la nourriture des hommes. Fam. et peu usité. || Au plur., Vivres qu'on charge sur un navire. *Voyez* VIVRES.

VIDAME. s. m. (lat. *vice domini*, à la place du maître.) Celui qui anciennement tenait des terres d'un évêché, à condition de défendre le temporel de l'évêque, et de commander ses troupes.

VIDAMÉ. s. m., ou VIDAMIE. s. f. Dignité de vidame.

VIDANGE. s. f. (lat. *viduus*, vide.) Action de vider. *Vidange d'une fosse. Vidange des terres.* || État d'un vase qui n'est pas plein. *Tonneau, bouteille en vidange.* On le dit De la liqueur. *Vin en vidange.* || VIDANGES, plur., Immondices, ordures retirées d'un lieu qu'on vide ou qu'on nettoie. || VIDANGES, en t. de médec., Évacuations que les femmes ont après l'accouchement.

VIDANGEUR. s. m. Celui qui vide les fosses des privés.

VIDE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas rempli, qui n'est rempli que d'air. *Place, espace, tonneau, bouteille vide.* || *Avoir la tête vide*, Avoir peu d'idées, peu de sens. *Avoir le cerveau vide*, Éprouver la faiblesse de tête que produit le manque de nourriture. || Fig., *Le cœur vide*, se dit Pour exprimer le manque d'affection et de sentiments. || Fam., *Un temps vide*, Un temps libre d'occupation. || Fig., *Les mains vides*, Les mains dégarnies, ne contenant rien. En parlant Des présents qu'on fait, ou qu'il faudrait faire. *Il ne vient jamais les mains vides.* De profits, le plus souvent illicites, qu'on fait ou qu'on ne fait pas. *Il s'est retiré les mains vides.* || *Un habit brodé tant plein que vide*, Un habit où ce qui est brodé occupe autant de place que ce qui ne l'est pas. En archit., *Espacer tant plein que vide.* || Fig., *Un ouvrage vide de sens, de*

raison, Où il n'y a ni sens ni raison, où il n'y a rien de solide. || En parlant Des pièces dramatiques, *Le théâtre, la scène est vide, reste vide*, se dit Lorsque, dans le courant d'un acte, les acteurs qui étaient en scène étant sortis, ceux qui leur succèdent commencent une autre scène qui n'a aucune liaison avec celle qui vient de finir. *Scène vide, acte vide*, Scène, acte sans événement, sans action. || VIDE, subst. masc., Espace vide. *De quoi remplira-t-on ce grand vide qui est dans votre jardin ?* || Il se dit, fig. et au sens moral, par rapport Aux personnes ou aux occupations dont on vient d'être privé. *La mort de ce prince fait un grand vide à la cour.* || Fig., Vanité, néant. *Il connut le vide des grandeurs humaines.* || VIDE, en archit., Toute ouverture ou baie dans un mur, tout espace entre les poteaux d'une cloison ou les solives d'un plancher. || *Ce mur pousse au vide*, Il perd son aplomb, il déverse ou fait ventre. || VIDE, en t. de physique, Espace qui ne contient point d'air. *Faire le vide au moyen de la machine pneumatique.* || *Vide absolu*, Espace absolument vide de toute matière. || À VIDE, loc. adv. qui signifie que ce dont on parle ne contient rien. *La diligence de Lyon est partie à vide.* || Fig. et fam., *Mâcher à vide*, Se repaître de fausses espérances. || En t. de musique, *Corde à vide*, Celle dont on tire du son avec l'archet sans y porter aucun doigt.

VIDE-BOUTEILLE. s. m. Petite maison avec un jardin, près de la ville. Fam.

VIDER. v. a. Rendre vide, ôter d'un sac, d'un vaisseau, ou de quelque lieu que ce soit, ce qui le remplissait, ce qui y était contenu. *Vider un tonneau, un vase, un étang, un sac.* Avec le pron. pers., *Le réservoir s'est vidé en moins de rien*, L'eau qu'il contenait s'est écoulée très-promptement. *La salle se vida lentement*, Les personnes qui étaient dans la salle se retirèrent lentement les unes après les autres. *Etc.* || Fig. et fam., *Vider une bouteille, un verre*, Boire la liqueur qu'ils contiennent; et, *Vider les bouteilles, les pots, les verres*, Boire beaucoup, faire la débauche. || Fig. et fam., *Vider son coffre-fort*, Débourser beaucoup d'argent. || *Vider une volaille, du gibier, du poisson*, En tirer ce qui n'est pas bon à manger. || En t. de maréchalerie, *Vider un cheval*, Passer la main dans son fondement pour en retirer les crottins. || En t. de fauconnerie, *Vider un oiseau*, Le purger. || *Ce chien se vide*, Il rend ses excréments. || *Vider une clef*, La creuser par le bout. *Vider un canon de pistolet, de fusil.* || *Vider les lieux, etc.*, Sortir des lieux, etc., par crainte, par force, ou par autorité de justice. || En t. de palais, *Vider ses mains*, Se dessaisir de l'argent qu'on avait entre les mains, et le payer à qui il est ordonné par la justice. || VIDER, fig., en parlant Des affaires, Les terminer par jugement, par accommodement, ou d'une autre manière. *Ce rapporteur vide bien des procès. Vider une querelle, un différend.* || *Vider ses comptes*, Les terminer. || VIDÉ, ÉE. participe. || En parlant D'un cheval, *Des jarrets bien vidés*, Des jarrets qui ne sont pas gras.

VIDIMER. v. a. (lat. *vidimus*, vu.) t. de prat. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme. Fort peu usité. || VIDIMÉ, ÉE. participe.

VIDIMUS. s. m. (On prononce l'S.) Terme de chancellerie ou de pratique, Pour dire qu'un acte a été collationné sur l'original. Vieux.

VIDRECOME. s. m. (allem. *wiederkommen*, retourner.) Un grand verre à boire. Peu usité.

VIDUITÉ. s. f (lat. *viduitas*, veuvage.) Veuvage. L'état du mari dont la femme est morte, et qui n'est pas remarié; et L'état de la femme dont le mari est mort, et qui n'est pas remariée. Il se dit plus ordinairement Des femmes que des hommes.

VIE. s. f. (lat. *vita*, vie.) L'état des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations et du mouvement. *Il est encore tout plein de vie. Il ne donnait plus aucun signe de vie. Aimer, mépriser, perdre la vie. Exposer, prodiguer, défendre, vendre bien cher sa vie. Il y va de la vie. Droit de vie et de mort. Vie mortelle, animale, sensitive.* || *Être en vie*, Être vivant; et, *Mourir tout en vie*, Mourir dans un état où l'on est encore plein de force. || *Recommander quelque chose à quelqu'un sur la vie*, Le lui recommander avec la dernière instance. || *Être entre la vie et la mort*, Être dans un extrême péril. || Fig., *Sa vie ne tient plus qu'à un fil*, se dit D'un homme moribond. *Il n'a qu'un filet, qu'un souffle de vie*, se dit D'un homme infirme, qui n'a point de vigueur. Au contraire, *Cet homme, cet animal a la vie dure*, Il est difficile de le tuer, de le faire mourir. || *Donner la vie à son ennemi*, Ne pas le tuer, quoiqu'on le puisse. *Le prince a donné la vie, a fait grâce de la vie à ce criminel*, Il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt qui condamnait le criminel à mort ne fût exécuté. || *Demander la vie*, se dit D'un homme qui prie son ennemi de ne pas le tuer. || *Il doit la vie à cet homme, il lui est obligé de la vie*, se dit De celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie. || Fig., *Cela lui a redonné la vie*, se dit D'une bonne nouvelle ou de quelque autre chose d'agréable, arrivé à une personne qui était dans de grandes alarmes, dans une vive inquiétude. || Fig., *Il y a bien de la vie dans cet homme*, se dit D'un vieillard ou d'un malade qui conserve encore de la force. || Fig., *Il y a bien de la vie dans ce tableau*, L'action y est vive, et les figures en sont fort animées. *Ce portrait est plein de vie*, Il a beaucoup d'expression et de vérité. || Fig., *Ce style, ce discours est sans vie*, Il est sans force, sans énergie. Dans le sens contraire, *Ce discours, le style de cet auteur, de cet ouvrage a de la vie, est plein de vie, etc.* || En t. de dévotion, *La grâce est la vie de l'âme.* || VIE, L'espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort. *Le cours, la durée, la fin de la vie.* || Une partie considérable de cet espace. *Il en a pour sa vie.* Voyez les locutions adverbiales. || *Élixir de longue vie.* Nom donné à une sorte d'élixir. || *Eau-de-vie*, Liqueur spiritueuse tirée par distillation du vin, ou du cidre, du blé, du riz, des pommes de terre, etc. || VIE, L'existence de l'âme après la mort. On l'appelle *La vie future, l'autre vie*, par opposition à *La vie présente.* || *La vie éternelle*, L'état des bienheureux dans le ciel. || VIE, Ce qui regarde la nourriture et la subsistance. *Mendier, demander sa vie*, Demander l'aumône. *Gagner sa vie.* || Fam., *La vie est chère dans ce pays*, Les denrées y sont à un prix élevé. || VIE, La manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. *Faire bonne vie. Mener joyeuse vie.* Fam. || Absol. et fam., *Faire la vie*, Faire bonne chère, se livrer à la débauche. || Prov., *Il faut faire vie qui dure*, Il faut ménager son bien, ne pas le dépenser tout d'un coup. On le dit, dans un sens analogue, en parlant De la santé. || VIE, Ce qui regarde l'usage, les commodités ou incommodités de la vie. *Mener une vie douce, heureuse, triste, misérable. Traîner une vie languissante, douloureuse. Il coule doucement sa vie ;* et fam., *Il roule doucement sa vie.* || *Tourmenter sa vie*, Se donner beaucoup de mouvement, s'agiter. || *Rendre la vie dure à quelqu'un*, Lui faire de la peine, le cha-

griner à tout propos. || Vie, Ce qui regarde la conduite et les mœurs. *Mener une vie sans reproche, réglée, sage, obscure, oisive. Vie déréglée.* || Fam., *Faire vie de garçon*, Mener une vie libre et peu régulière. || *Femme de mauvaise vie*, Prostituée. || Pop., *Mener une vie de cochon*, Vivre dans la crapule, dans la débauche. Prov. et fig., *Vie de cochon, courte et bonne*, Vie passée dans la crapule, et qui s'abrége par les excès. || Prov., *Telle vie, telle fin*, ou *Telle vie, telle mort*, On meurt ordinairement de la même manière qu'on a vécu. || Vie, se dit par rapport Aux occupations et aux professions différentes de la vie. *Vie religieuse, active, contemplative, laborieuse.* || Fam., *C'est sa vie*, se dit D'une chose où un homme se plaît extrêmement, et dont il fait sa principale occupation. || Vie, par extens., Histoire, récit des choses remarquables de la vie d'un homme. *Les vies des saints. Il nous a raconté toute sa vie.* Dans le même sens, *Mémoires de sa vie.* || Vie, se dit aussi Des plantes, des arbres, pendant qu'ils ont un principe de végétation. *Vie végétative.* || Vie, pop., mais toujours avec quelque épithète, Crierie qui se fait en querellant quelqu'un, en lui reprochant quelque chose, en le réprimandant. *Votre femme vous fera une belle vie, une terrible vie.* || Pour la vie, à la vie et à la mort. loc. adverb. Pour toujours. || Pour la vie, Pour longtemps. || À vie. loc. adv. Pendant tout le temps qu'on a à vivre. *Pension, bail à vie.* Dans le même sens, *Ma vie durant, sa vie durant.* || De la vie, de ma vie, de sa vie, etc. loc. adverb. Jamais.

VIÉDASE. s. m. Terme injurieux, qui dans son origine signifiait, Visage d'âne. Il est grossier.

VIEIL ou VIEUX, VIEILLE. adj. (lat. *vetulus*, vieux.) Qui est fort avancé en âge. Quand cet adj. masc. est placé après le subst., on dit toujours *Vieux*. Quand il précède le subst., et que ce subst. commence par une voyelle ou par une H non aspirée, on dit plus ordinairement *Vieil*. *Vieux cheval. Vieil oiseau. Un vieil homme. Un vieux homme.* || Dans le langage mystique, *Le vieil homme*, se dit Des inclinations vicieuses, mais anciennes, qui tiennent à notre nature. || Prov., *Vieux comme les rues*, Fort vieux. Il se dit Des personnes et des choses. *Vieux comme les chemins, vieux comme Hérode.* || Fam., *Cet homme ne fera pas de vieux os*, Il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. || *Se faire vieux*, Vieillir, avoir acquis de l'âge. || *Être vieux avant l'âge*, Avoir toutes les apparences de la vieillesse avant l'âge ordinaire. || *Il se fait plus vieux qu'il n'est*, Il se dit plus avancé en âge qu'il ne l'est réellement. || Vieux, L'apparence de la vétusté, les dehors de la vieillesse. *Il a un air vieux.* || Vieux, avec les adv. *Plus* et *Moins*, et autres semblables, marque La différence d'âge entre deux personnes. *Vous êtes plus vieux que lui.* || Vieux, se dit D'une personne qui exerce une profession, un métier, qui mène un certain genre de vie depuis longtemps. *Vieux magistrat.* Il sert aussi à marquer Les anciennes habitudes, et surtout les habitudes vicieuses. *Vieux ivrogne.* || Il s'emploie dans des phrases de dénigrement. *Vieux drille. Vieux sorcier. Vieux fou.* || *Une vieille fille*, Une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. *Un vieux garçon.* || *Un vieil ami*, Un ami qui l'est depuis longtemps. || Prov., *Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs*, ou, *Vieux amis, vieux écus.* || Vieux, exprime la vénération qu'inspire le nom d'un homme célèbre mort depuis longtemps, en laissant une grande renommée. *Le vieux Corneille. Le vieil Homère.* || Vieux, en parlant Des choses, Ancien, antique, qui existe depuis longtemps. *Le bon vieux temps. Vieux proverbe. Vieil arbre.* || *Ce mot, ce terme est vieux, est tout à fait vieux*, Il a cessé, il a tout à fait cessé d'être en usage. *Une vieille locution, le vieux langage, etc.* || Fig., *Un homme de la vieille roche*, Un homme d'une probité antique et rare. *Noblesse de la vieille roche*, Noblesse ancienne. || Vieux, se dit De certaines choses par comparaison et par opposition à Nouveau. *La vieille ville. Du vin vieux.* || *Vieux Testament*, L'Ancien Testament, par opposition au *Nouveau Testament :* l'usage préfère *Ancien.* || *Vieux style*, La manière dont on comptait dans le calendrier avant sa réformation par Grégoire XIII, et qui est encore suivie en Grèce et en Russie. L'ère chrétienne, par opposition à L'ère républicaine des Français, commencée le 22 septembre 1792. || Vieux, se dit Des choses qui sont usées, principalement Des habits, hardes et meubles, par opposition à Neuf. *Vieil habit. Vieux linge.* || Vieux et Vieille. subst. *Un vieux. Une bonne vieille.* || *Faire le vieux*, Prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. || Fam., *Contes de vieille*, se dit Des fables ridicules, absurdes, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules. || Vieux, subst., absol., Ce qui est vieux, usé. *Coudre du vieux avec du neuf.*

VIEILLARD. s. m. Homme qui est dans le dernier âge de la vie. *Grave, sage vieillard.* || Il se dit, au plur., Des hommes et des femmes, en parlant d'une manière générale. *On doit respecter les vieillards.*

VIEILLERIE. s. f. Vieilles hardes, vieux meubles. *On ne vend là que de la vieillerie.* || Il se dit, fig. et fam., Des idées rebattues et des phrases usées.

VIEILLESSE. s. f. Le dernier âge de la vie. *Verte, heureuse, honorable vieillesse. Vieillesse décrépite.* || Fig., *Bâton de vieillesse*, Celui ou celle qui sert de soutien à son père, à un vieillard. || Vieillesse, Vétusté, ancienneté, en parlant Des choses. *Cette maison, ce bâtiment tombe de vieillesse.* || Les vieilles gens en général. *La vieillesse est chagrine, etc.* || Prov., *Si jeunesse savait et vieillesse pouvait*, Si les jeunes gens avaient plus d'expérience, et les vieillards plus de forces.

VIEILLIR. v. n. Devenir vieux. *Il a vieilli dans les affaires, sous le harnais.* || Vieillir, se dit De choses qui avec le temps perdent de leur force, de leur vigueur. *L'esprit vieillit comme le corps.* || De ce qui commence à n'être plus d'usage, à passer, à perdre de sa vogue, de son importance, de son utilité. *Ce mot, cette locution, cette mode, cette opinion vieillit.* || *Cette affaire vieillit*, On commence à l'oublier, à n'y plus prendre d'intérêt. || *Laisser vieillir du vin*, Le garder pour qu'avec le temps il acquière certaines qualités. *Ce vin a besoin de vieillir, etc.* || Vieillir, Paraître vieux. *Il ne vieillit point.* || Rendre vieux, faire paraître vieux avant le temps; il est actif. *Les chagrins l'ont bien vieilli.* Avec le pron. pers., *Il se mit une perruque et des lunettes pour se vieillir*, Pour paraître plus âgé qu'il n'était. || Vieilli, ie. participe.

VIEILLISSANT, ANTE. adj. Qui devient vieux. Style poétique.

VIEILLISSEMENT. s. m. État de ce qui vieillit, acheminement à la vieillesse. Peu usité.

VIEILLOT, OTTE. adj. et s. Qui commence à avoir l'air vieux. Se dit par plaisanterie, et ordinairement Des gens de petite taille.

VIELLE. s. f. (espag. *viguela*, vielle.) Instrument de musique à cordes de boyau, dont on joue par le moyen de quelques touches et d'une petite roue qu'on tourne avec une manivelle. *Vielle organisée.* || Prov., fig. et pop., *Il est du bois dont on fait les vielles*, se

dit D'un homme dont l'humeur est aisée, accommodante.

VIELLER. v. n. Jouer de la vielle. || Fig. et pop., User de longueurs inutiles dans une affaire, dans un ouvrage. Il a vieilli.

VIELLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui joue de la vielle.

VIERGE. s. f. (lat. *virgo*, vierge.) Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *La couronne des vierges.* || Fig. et fam., *C'est l'amoureux des onze mille vierges*, se dit D'un homme qui devient souvent et facilement amoureux. || VIERGE, se dit par excellence de Marie, mère de Dieu. *La Vierge. La sainte Vierge.* || VIERGE, Un des douze signes du zodiaque, le sixième à commencer par le Bélier. || VIERGE. adj. des 2 genres. Se dit Des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans une continence parfaite. *Ce garçon est encore vierge.* || *Terre vierge*, Terre qui n'a jamais été soumise à la culture. *Sol, nature vierge.* || *Métaux vierges*, Ceux qui se trouvent purs et sans mélange dans le sein de la terre. *Argent, or, mercure vierge, etc.*, Argent, or, mercure qui n'ont point passé par le feu. || Fig., *Une réputation vierge*, Une réputation intacte. || *Cire vierge*, La cire preparée, ordinairement mise en pain, et qui n'a encore été employée à aucun ouvrage. *Huile vierge*, La première huile qui sort des olives, sans qu'on les ait encore pressées. *Parchemin vierge*, Le parchemin qui est fait de la peau des petits agneaux ou chevreaux mort-nés. || En botan., *Vigne vierge*, Arbrisseau sarmenteux et grimpant, qui a des feuilles semblables à celles de la vigne, et qui porte des fleurs d'un blanc sale, auxquelles succèdent des baies d'un vert noirâtre.

VIEUX. adj. *Voyez* VIEIL.

VIF, IVE. adj. (lat. *vivus*, vif.) Qui est en vie. *Enterrer vif.* || *Chair vive*, en parlant D'un corps vivant, par opposition à Chair morte. *Le chirurgien doit couper jusqu'à la chair vive.* || Substantiv., en jurispr., *Le mort saisit le vif*, Dès qu'un homme est mort, ses biens passent à son héritier légitime, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité de justice. || VIF, Qui a beaucoup de vigueur et d'activité. *Enfant, cheval vif.* || *Avoir les yeux vifs*, Avoir les yeux brillants et pleins de feu. *Avoir le regard vif.* || *Avoir le sentiment vif, les sens vifs*, Être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. *Avoir les passions vives, les sentiments vifs*, Avoir l'âme extrêmement sensible, avoir les passions violentes. *Être vif, être fort vif*, Sentir vivement. || *Être vif*, se dit D'une personne qui s'impatiente, qui s'emporte facilement. On dit aussi, *Vif comme la poudre.* || *Avoir l'esprit vif, l'imagination vive*, Avoir un esprit, une imagination qui conçoit et qui produit promptement et facilement. || VIF, se dit De certaines choses, soit physiques, soit morales, Pour marquer la force, la violence de l'impression qu'elles font sur nous. *Un froid vif. Une vive douleur. Amour vif. Une vive émotion.* || *Air vif*, Air pur et frais, tel que celui des hautes montagnes, et qui fait impression sur la poitrine. || *Les objets font sur lui une impression vive*, Ils produisent sur lui une impression forte et prompte. || *Couleur vive*, Couleur fort éclatante. *Le vif éclat des couleurs, des pierreries, etc.; une vive clarté, une vive lumière. Un teint vif*, Un teint fort coloré. || *Une vive canonnade, une vive fusillade*, Canonnade, fusillade rapide et continue. *Les ennemis firent un feu très-vif.* || *Une attaque vive*, Une attaque forte et prompte. || *Foi vive*, La foi qui est accompagnée des œuvres. Une foi ardente et que rien n'ébranle. || VIF, se dit De ce qui est exprimé avec force, avec chaleur, de ce qui est énergique, animé. *De vifs reproches. De vives instances. Une vive prière.* || *Expressions vives*, Expressions où se fait sentir le feu de l'imagination; et, *Traits vifs*, Traits piquants. || *Des propos vifs*, Des propos qui approchent de l'insulte. || VIF, s'emploie dans quelques autres acceptions. *Haie vive*, Haie formée d'arbustes, ordinairement épineux, qui ont pris racine et qui sont en pleine végétation; par opposition à *Haie morte* ou *sèche*, Celle qui est formée d'épines ou d'autres bois morts entrelacés. *Bois vif*, en t. d'administr. forestière, Arbres qui donnent des branches et des feuilles; par opposition à *Bois mort*. Voyez MORT, participe. *Chaux vive*, La chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. *Dartre vive*, Dartre qui paraît extrêmement enflammée. *Eau vive*, Eau qui coule de source, et quelquefois Eau qui est trop crue. *Les eaux trop vives sont malsaines. Roche vive*, Roche dont la surface n'a pas été altérée. *Le roc vif*, Ce qui forme le roc même, par opposition à La terre ou au sable dont il est recouvert. *Vive aréte*, Le tranchant des angles du bois, de la pierre, etc., lorsqu'ils ne sont ni écornés, ni émoussés. En mécanique, *Force vive*, Le produit de la masse par le carré de la vitesse. || VIF, subst. masc., Chair vive. *Il faut couper dans le vif.* || Fig., *Trancher, couper dans le vif*, Se priver tout d'un coup et absolument d'une chose qui fait beaucoup de plaisir, et à laquelle on est très-sensible. Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou Prendre des mesures énergiques dans une affaire. || Fig., *Piquer au vif*, Faire une offense très-sensible. *Être touché au vif*, Être sensiblement touché de quelque chose. || Dans les ports de mer, *Le vif de l'eau*, se dit Des plus fortes marées, et Du temps où elles ont lieu; par opposition à *Morte eau*. Voyez MORT, participe. || DE VIVE VOIX. loc. adv. En parlant, en employant la parole. || DE VIVE FORCE. loc. adv. Avec violence, en surmontant tous les obstacles.

VIF-ARGENT. s. m. (lat. —*argentum*, argent.) Métal liquide, autrement Mercure. On dit aussi *Argent vif.* || Fig. et fam., *Cet homme a du vif-argent dans les veines; c'est du vif-argent*, Il est d'une telle vivacité, d'une telle mobilité d'esprit, qu'il dit, qu'il fait souvent des étourderies.

VIGIE. s. f. (lat. *vigilia*, veille.) t. de mar., *Être en vigie*, Être en sentinelle, pour découvrir les objets qui peuvent se présenter à l'horizon. || VIGIE, Le matelot même qui est en vigie. Pointes de rochers isolés au milieu des mers et à fleur d'eau.

VIGILAMMENT. adv. Avec vigilance. Peu usité.

VIGILANCE. s. f. Attention que l'on porte avec diligence, avec activité, sur quelque chose ou sur quelqu'un. *Vigilance continuelle. Vigilance pastorale. Tromper la vigilance de quelqu'un.*

VIGILANT, ANTE. adj. Attentif, appliqué, qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. *Des soins vigilants. L'œil vigilant d'un père.*

VIGILE. s. f. Veille de certaines fêtes de l'Église catholique. *Vigile et jeûne.* || *Vigiles des morts*, Les matines et les laudes de l'office que l'on dit ordinairement la veille d'un service pour les morts.

VIGNE. s. f. (lat. *vinea*, vigne.) La plante qui porte le raisin : elle a une tige ligneuse et ordinairement tortue, qui pousse des jets grimpants, longs et flexibles, appelés *Sarments Cep, feuilles, pampre, bourgeon, pleurs de vigne.* || *Vigne vierge.* Voyez VIERGE. || VIGNE, étendue de terre plantée de ceps de vigne. *Planter, arracher, vendanger, labourer, fumer une vigne.* || *Raisin de vigne*, Raisin propre à faire du vin; par opposition à *Raisin de treille* ou

Chasselas, Raisin qu'on sert sur les tables. || *Pêche de vigne*, fruit du pêcher venu en plein vent, par opposition à *Pêche d'espalier*. || Fig., *Travailler à la vigne du Seigneur*, S'employer à l'instruction et à la conversion des âmes. || *Un mariage de Jean des Vignes, tant tenu, tant payé*, ou simplement, *Le mariage de Jean des Vignes*, Un concubinage couvert de l'apparence d'un mariage. || Prov., fig. et pop., *Être dans les vignes du seigneur*, Être ivre. || VIGNE, par ext., Autrefois, Maisons de plaisance aux environs de Rome et de quelques autres villes d'Italie. Aujourd'hui, *Villa*.

VIGNERON, ONNE. s. Celui, celle qui cultive la vigne.

VIGNETTE. s. f. Petite estampe ou dessin dont on orne le commencement ou la fin des chapitres d'un livre, et qui ne représentait autrefois pour l'ordinaire que des pampres et des raisins, mais où l'on grave maintenant toutes sortes de figures. Il y a aussi Des vignettes qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc. || *Papier à vignettes*, Papier à lettres dont les bords sont ornés de petites guirlandes.

VIGNOBLE. s. m. Étendue de pays plantée de vignes. || Adj. *Un pays vignoble*.

VIGOGNE. s. f. Animal de la taille d'un mouton, qui tient du chameau, mais qui n'a point de bosse, et dont la laine est très-fine. || La laine de cet animal mise en œuvre. || Absol., *Vigogne*, Chapeau fait de laine de vigogne; il est masc. *Un bon vigogne*.

VIGOUREUSEMENT. adv. (lat. *vigor*, vigueur.) Avec vigueur. || T. de peint. *Tableau vigoureusement colorié*.

VIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a de la vigueur. *Homme, cheval vigoureux*. || Il se dit Des choses qui se font avec vigueur, où il y a de la vigueur. *Attaque, résistance vigoureuse. Discours vigoureux*. || T. de peint. *Dessin, coloris vigoureux*.

VIGUERIE. s. f. (lat. *vicarius*, suppléant.) Charge, fonctions de viguier.

VIGUEUR. s. f. (lat. *vigor*, vigueur.) Force pour agir, énergie. *La vigueur du corps, du tempérament*. || Il se dit Des végétaux. *Cette plante a encore de la vigueur*. || VIGUEUR, fig., au sens moral. *Vigueur d'esprit, de l'âme, du caractère, de pensée, de style*. || T. de peint., *La vigueur du dessin, du coloris*. || *Être en vigueur*, se dit Des lois, des coutumes, des maximes qui conservent toute leur autorité, qui sont suivies.

VIGUIER. s. m. (lat. *vicarius*, suppléant.) Juge qui, en Languedoc et en Provence, faisait les mêmes fonctions que les prévôts royaux dans les autres provinces de France.

VIL, ILE. adj. (lat. *vilis*, vil.) Bas, abject, méprisable. *Un homme vil, de vile condition. Une âme vile et basse*. || *Cette marchandise est à vil prix*, Elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. || *Vendre à vil prix*, Vendre quelque chose fort au-dessous de sa juste valeur.

VILAIN. s. m. (lat. *villa*, campagne.) Autrefois, Paysan, roturier, homme de néant. || Prov. et fig., *Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra*, Caressez un malhonnête homme, il vous fera du mal; faites-lui du mal, il vous caressera. || Prov., *Jeux de main, jeux de vilain*, ou, au sing., *Jeu de main, jeu de vilain*, Il n'y a que les gens mal élevés qui se divertissent à se donner des coups.

VILAIN, AINE. adj. Qui déplaît à la vue. *Vilain pays. Vilaine étoffe*. || Incommode, désagréable. *Vilain temps. Vilain gîte*. || Fam. et adv., *Il fait vilain*, Le temps est désagréable. *Il fait vilain marcher*. || VILAIN, en parlant Des personnes, des paroles et des actions, Sale, déshonnête, fâcheux, méchant, infâme. *Vilain caractère. Vilaine action. Vilain discours. Vilain métier*. || Prov., *Tous vilains cas sont reniables*. || Fam., *C'est un vilain; fi le vilain!* se disent D'un homme sale et déshonnête en paroles, en actions; et pop., *C'est une vilaine*, se dit D'une prostituée. Dans ces phrases, dont la dernière a vieilli, *Vilain* et *Vilaine* sont subst. || VILAIN, Dangereux, *Voilà un vilain rhume*. || VILAIN, Avare, qui vit mesquinement; prov. et pop., *Il est vilain comme lard jaune*. || Subst. *C'est un vilain*. || Prov., *Il n'est chère que de vilain*, Lorsqu'un avare se résout à donner un repas à quelqu'un, il y met plus de profusion qu'un autre. || Prov. et fig., *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle*, Un avare, pour se dispenser de la reconnaissance, se plaint même des services qu'on lui rend. A vieilli.

VILAINEMENT. adv. D'une vilaine manière. *On l'a reçu vilainement*, Grossièrement. *Il s'enfuit vilainement*, Honteusement et lâchement. *Il m'a vilainement trahi*, D'une manière infâme. *Il fait toutes choses vilainement*, Sordidement. *Il s'est logé vilainement*, Désagréablement. *Il mange vilainement*, Malproprement.

VILEBREQUIN. s. m. (allem. *viel brechen*, couper bien.) Outil d'artisan, qui sert à trouer, à percer du bois, de la pierre, du métal, par le moyen d'une mèche de fer qui a un taillant en spirale, et qu'on fait entrer en la tournant.

VILEMENT. adv. (lat. *vilis*, vil.) D'une manière vile.

VILENIE. s. f. Ordure, saleté. || Parole injurieuse. || Obscénité. || Avarice sordide. || Action basse et vile. || Mauvaise nourriture, nourriture malsaine.

VILETÉ. s. f. Bas prix d'une chose. *La vileté des denrées. La vileté du prix*. || Le peu d'importance d'une chose. *La vileté de la matière*.

VILIPENDER. v. a. (lat. *vilipendere*, même signif.) Traiter de vil, déprimer, traiter avec beaucoup de mépris. Fam. || VILIPENDÉ, ÉE. participe.

VILITÉ. s. f. *Voyez* VILETÉ.

VILLA. s. f. *Voyez* VIGNE, dernier alinéa.

VILLACE. s. f. (lat. *villa*, campagne.) Grande ville mal peuplée et mal bâtie. Très-fam.

VILLAGE. s. m. Lieu non fermé de murailles, composé principalement de maisons de paysans. *Gros, petit village. Curé, noce, fête de village*. || Fig. et fam., *Le coq du village*, Celui qui a le plus de crédit dans le village. || Prov. et fig., *Il ne faut point se moquer des chiens qu'on ne soit hors du village*, Il faut se mettre à l'abri du danger avant de s'en moquer. || Prov., *Cet homme est bien de son village*, Il est bien mal instruit de ce qui se passe dans le monde.

VILLAGEOIS, OISE. s. Habitant de village. || Adj. Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. *Des manières villageoises*.

VILLANELLE. s. f. Sorte de poésie pastorale, dont les couplets finissent par le même refrain. || Air fait pour danser.

VILLE. s. f. Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, et souvent entourées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. *Ville fermée, ouverte, démantelée, capitale, épiscopale, maritime, frontière, de guerre, de commerce. Fortifier, assiéger, bâtir, raser une ville*. || *Le corps de ville*, ou simpl., *La ville*, Le corps des officiers municipaux. || *L'hôtel de ville, la maison de ville*, L'hô-

tel, la maison où se réunit habituellement le conseil municipal. || *Il avait une partie de son bien sur la ville*, Il avait une partie de son bien en rentes sur l'hôtel de ville de Paris. || *Sergent de ville*. Voyez SERGENT. || *Bonne ville*, Qualification honorable accordée par nos rois à certaines villes plus ou moins considérables. || Communément, *La ville est bonne*, On y trouve aisément tout ce dont on a besoin. || Fam., *Être à la ville*, N'être point à la campagne; et, *Être en ville*, N'être pas actuellement chez soi. *Dîner, souper en ville*, Dans une maison où l'on est invité. || Prov. et fig., *Ville qui parlemente est à moitié rendue*, Une personne qui écoute les propositions qu'on lui fait n'est pas éloignée d'accorder ce qu'on lui demande. || Fig. et fam., *Avoir ville gagnée*, se dit en parlant De toute difficulté vaincue, surmontée. || Ville, Les habitants d'une ville. *Toute la ville est allée au-devant de lui*. || VILLE, absol., Le séjour des villes, la vie qu'on y mène, et les mœurs qui y règnent; par opposition Au séjour, à la vie et aux mœurs de la campagne. *Il préfère la campagne à la ville*.

VILLETTE. s. f. Diminutif. Très-petite ville. Fam.

VIMAIRE. s. f. (lat. *vis major*, force majeure.) t. d'eaux et forêts. Dégât causé dans les forêts par les ouragans.

VIN. s. m. (lat. *vinum*, vin.) Liqueur destinée à être bue, que l'on tire du raisin. *Vin rouge, blanc, gris, clairet, rosé, mousseux, nouveau, vieux, généreux, faible, vert, léger, fumeux, traître, capiteux, passé, besaigre, éventé. Faire, encaver, percer, coller, tirer, boire du vin.* || *Vin de deux feuilles, de trois feuilles, de quatre feuilles*, Vin qui a deux ans, trois ans, quatre ans. || *Vin du cru*, Vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. Prov., *Il faut se défier du vin du cru*, parce que beaucoup de crus sont mauvais. || *Vin de copeau*, Vin que l'on a fait passer sur les copeaux, c'est-à-dire, dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus prompt à boire. || *Vin doux*, Vin qui n'a point encore cuvé. *Vin bourru*, Vin nouveau qui n'a guère cuvé, et qui se conserve doux. *Vin coupé*, Vin mêlé avec d'autre vin. *Vin de cerneaux*, Vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux. || *Vin en cercles*, Le vin qui est dans des tonneaux. || *Vin de prunelles*, Boisson que font les paysans avec des prunelles ou prunes sauvages. Fig. et fam., *Vin de prunelles*, Mauvais vin, vin qui est aigre et faible. || *Vin de veille*, Vin qu'on met dans la chambre du roi et des princes, en cas qu'ils en aient besoin durant la nuit. || *Vins d'honneur*, Vins que les officiers municipaux offrent à de hauts personnages, lorsque ceux-ci font leur entrée dans certaines villes. On dit aussi, *Vin de ville*. || *Vin de l'étrier*, Vin que l'on boit au moment du départ, lorsqu'on est près de monter à cheval. || Prov. et fig., *Du vin à faire danser les chèvres*, Du vin très-aigre. || Prov. et fig. *A bon vin, point d'enseigne*, Ce qui est bon n'a pas besoin d'être vanté, prôné. || *Vin de liqueur*, Vin qu'on boit, en petite quantité, à l'entremets et au dessert. || *Esprit-de-vin*, ou *Alcool*, La partie la plus spiritueuse du vin, qui fait sa principale force, et qu'on en retire par la distillation. || *Cet homme est en pointe de vin*, Le vin commence à le mettre en gaieté. *Il est chaud de vin*, Il commence à être ivre. *Il est pris de vin*, Il est déjà ivre. || *Porter bien le vin, son vin*, Boire beaucoup sans qu'il y paraisse. || Fig. et fam., *Être entre deux vins*, Approcher de l'ivresse. || Fig. et fam., *Cuver son vin*, Dormir afin de laisser passer son ivresse; fig., Se donner le temps de s'apaiser, de revenir à la raison. || Fig. et pop., *C'est un sac à vin*, se dit D'un grand ivrogne. *Le vin lui sort par les yeux*, se dit D'un homme qui est extrêmement ivre. || Fig., *Cet homme a le vin mauvais, gai, triste, etc.*, Il est querelleur, gai, triste, etc., quand il a bu. || Fig. et fam., *S'enivrer de son vin*, S'entêter de ses propres idées. || Prov., *Après bon vin, bon cheval*, On est plus hardi quand on a bien bu. *Faire jambes de vin*, Bien boire, pour être en état de marcher plus délibérément. || Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, se dit Pour marquer qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer. || Fig. et fam., *Mettre de l'eau dans son vin*, Se modérer sur quelque affaire, sur quelque prétention, montrer moins de chaleur, etc. || Fig. et fam., *Pot de vin*, Ce qui se donne par manière de présent au delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour un marché, tel qu'une vente, un bail à ferme, etc. *Voyez* POT. || Fam., *Boire le vin du marché*, se dit De ceux qui vont boire ensemble, après avoir conclu quelque affaire. || *Tache de vin*, Tache rouge que quelques personnes apportent en naissant sur quelque partie du corps. || VIN, se dit de Plusieurs préparations médicinales faites avec du vin auquel on a mêlé d'autres substances. *Vin d'absinthe, de quinquina, antiscorbutique. Etc.* || VIN, La force même du vin. On dit D'un vin qui a peu de force ou beaucoup de force, *Il a peu de vin, il a beaucoup de vin*.

VINAIGRE. s. m. (lat. —*acre*, aigre.) Vin rendu aigre par artifice, et qui sert à une foule d'usages dans l'économie domestique. *Vinaigre rouge, blanc, simple, distillé.* || *Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'ail, à l'estragon, etc.*, Vinaigre dans lequel on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, de l'ail, de l'estragon, etc. || *Vinaigre de cidre, de bière, etc.*, Vinaigre qu'on obtient avec du cidre, de la bière, etc. || *Vinaigre de bois*, ou *Acide pyroligneux*, Acide tiré du bois par distillation. || *Vinaigre des quatre voleurs*, Vinaigre composé qu'on porte sur soi pour se préserver de l'infection. || *Sel de vinaigre*, Sel extrait du vinaigre, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement. || Prov. et fig., *On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre*, On réussit mieux dans les affaires, on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté et la rigueur.

VINAIGRER. v. a. Assaisonner avec du vinaigre. || VINAIGRÉ, ÉE. participe.

* VINAIGRERIE. s. f. Laboratoire pour distiller.

VINAIGRETTE. s. f. Sauce froide, faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule. || Viande apprêtée avec cette sauce. || VINAIGRETTE, autrefois, Brouette ou petite chaise à deux roues, traînée par un homme.

VINAIGRIER. s. m. Artisan qui fait et vend du vinaigre et de la moutarde. || Vase à mettre du vinaigre.

VINAIRE. adj. m. *Vaisseaux vinaires*, Vaisseaux destinés à contenir du vin, tels que tonneaux, cuves, etc.

VINDAS. s. m. (allem. *winden*, tourner.) (On fait sentir l'S.) Machine composée d'un treuil vertical, sur lequel se roule un câble, et qu'on fait tourner avec deux leviers. On l'appelle aussi *Cabestan*, en t. de marine.

VINDICATIF, IVE. adj. (lat. *vindicare*, ven-

ger.) Qui aime à se venger, qui est porté à la vengeance. *Homme, esprit vindicatif.* En mauvaise part.

VINDICTE. s. f. t. de jurispr. *La vindicte publique*, La poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE. s. f. (lat. *vinum*, vin.) Récolte de vin.

VINEUX, EUSE. adj. Il se dit proprement Du vin qui a beaucoup de force. || Qui a un goût, une odeur de vin. *Pêche vineuse. Melon vineux.* || Qui est de couleur rouge, comme le vin rosé. || *Rouan vineux*, se dit D'un cheval rouan, lorsque le bai domine.

VINGT. adj. numéral des 2 genres. (lat. *viginti*, vingt.) Deux fois dix. *Vingt hommes.* || *Quatre-vingts*, Quatre fois vingt. Autrefois on disait, *Six vingts*, et même quelquefois, *Sept vingts, huit vingts ;* mais l'usage n'a jamais admis les locutions, *Deux vingts, trois vingts, cinq vingts,* ni *Dix vingts.* || *Quinze-Vingts,* Hôpital fondé par saint Louis pour trois cents aveugles appelés *Les Quinze-Vingts, Un Quinze-Vingts,* Un des aveugles placés aux Quinze-Vingts. || VINGT, prend toujours une S, lorsque, multiplié par un autre nombre, il précède immédiatement un subst. *Cent quatre-vingts francs, quatre-vingts ans.* Mais on n'ajoute point l'S quand *Vingt* précède un autre nombre auquel il est joint. *Quatre-vingt-deux, etc.* || VINGT, nombre indéterminé, Beaucoup, maintes fois. *Je vous l'ai dit vingt fois.* || VINGT, Vingtième. *Chapitre vingt.* || *Le vingt du mois,* Le vingtième jour du mois. || VINGT, subst. masc. *Vingt multiplié par deux. Le nombre, le numéro vingt.* || *Vingt et un*, Jeu de hasard, qui se joue avec des cartes, et où le nombre de vingt et un points est le plus avantageux.

VINGTAINE. s. f. collectif. Nombre de vingt ou environ. *Une vingtaine de personnes.*

VINGTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal de Vingt. *Il est le vingtième. Le vingt et unième, etc. Le vingtième, le vingt et unième jour du mois,* ou elliptiq., *Le vingtième, le vingt et unième du mois.* || *La vingtième partie,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en vingt parties égales. || VINGTIÈME, subst., La vingtième partie. *Il est héritier pour un vingtième.*

VINIFICATION. s. f. (lat. *vinum*, vin, *facere*, faire.) Art de faire le vin.

VIOL. s. m. (lat. *violare*, violer.) Violence qu'on fait à une fille, à une femme que l'on prend de force.

VIOLACÉ, ÉE. adj. (lat. *viola*, violette.) t. de botan. et de médec. D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLAT. adj. m. *Sirop violat,* Sirop fait avec des violettes ; *Miel violat,* Miel où l'on a mis infuser des violettes.

VIOLATEUR, TRICE. s. (lat. *violare*, violer.) Celui, celle qui viole les droits, les lois, les traités, etc.

VIOLATION. s. f. Action de violer un engagement, de porter atteinte à un droit, de profaner une chose sacrée, d'enfreindre des règles. *La violation du serment, d'un traité, des sépultures, d'une loi.*

VIOLÂTRE. adj. des 2 genres. (lat. *viola*, violette.) D'une couleur tirant sur le violet.

VIOLE. s. f. (ital. *viola*, viole.) Instrument de musique à sept cordes de boyau, dont on joue avec un archet. Cet instrument n'est presque plus en usage, et souvent on donne son nom à La partie d'alto ou quinte.

VIOLEMENT. s. m. (lat. *violare*, violer.) Infraction, contravention à ce qu'on doit observer. Peu usité. || Violence qu'on fait à une fille, à une femme que l'on prend de force. Plus ordinairement, *Viol.*

VIOLEMMENT. adv. (lat. *violentus*, violent.) Avec violence, avec impétuosité, avec ardeur. *Haïr, aimer violemment.*

VIOLENCE. s. f. Qualité de ce qui est violent. *La violence des vents, du mal. La violence de ses paroles, de son discours.* || VIOLENCE, Force dont on use contre le droit commun, contre les lois, contre la liberté publique. *User de violence.* || Fig., *Faire violence à la loi*, Y donner un sens forcé et contraire à son véritable esprit.

VIOLENT, ENTE. adj. Impétueux, qui agit avec impétuosité, avec force. *Vent, choc violent. Mouvement, remède violent.* || Il se dit D'une douleur grande et aiguë. *Fièvre violente.* || Des personnes, des sentiments et des actions. *Homme violent. Action, passion violente.* || *Mort violente,* Mort causée par force ou par quelque accident, et non par une cause naturelle et ordinaire. || Fam., *Cela est violent, est trop violent,* se dit Lorsqu'il s'agit de quelque chose d'oppressif, d'injuste, de trop rude, de trop difficile, etc. *La proposition est violente.*

VIOLENTER. v. a. Contraindre, faire faire par force. *On ne veut point le violenter.* || VIOLENTÉ, ÉE. participe.

VIOLER. v. a. Enfreindre, agir contre. *Violer les lois, sa foi, le droit des gens, la propriété.* || *Violer un asile*, Violer les droits et les privilèges d'un asile. *Violer une sépulture*, La dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables. || VIOLER, Faire violence à une fille, à une femme, la prendre de force. Absol. *Les soldats pillèrent et violèrent.* || VIOLÉ, ÉE. participe.

VIOLET, ETTE. adj. (lat. *viola*, violette.) De couleur de la fleur qu'on nomme Violette. *Drap, ruban violet. Pêches violettes.* || VIOLET, subst. masc., Couleur violette. *Être vêtu de violet.*

VIOLETTE. s. f. Petite fleur printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé. *Violette simple, double. Poudre, conserve, fleurs, infusion, sirop de violette.* || Fam. et collectiv., *De la violette*, Des violettes. || *Bois de violette*, Bois dont la couleur a du rapport avec celle de la violette.

VIOLIER. s. m. Plante qui vient sur les murs sans être cultivée, et qui porte des fleurs jaunes d'une odeur douce et agréable. On l'appelle aussi *Giroflée.*

VIOLON. s. m. (ital. *violino*, violon.) Instrument de musique à quatre cordes, et dont on joue avec un archet. *Jouer du violon. L'âme d'un violon.* || Celui qui joue du violon. || *Symphonie, concerto de violon,* Symphonie, concerto où le violon exécute la principale partie. *Solo, accompagnement de violon,* Solo, accompagnement exécuté par le violon. || Fam., *Donner les violons,* Payer les violons d'un bal, donner une sérénade, etc. || Fig. et fam., *Les autres ont dansé, et il a payé les violons,* Il a payé les frais d'une chose dont les autres ont eu tout l'honneur, tout le profit, ou tout le plaisir. Simplem., *Il a payé les violons.* || VIOLON, Prison contiguë à un corps de garde. *On l'a mis au violon.*

VIOLONCELLE. s. m. Instrument de musique, à quatre cordes, de même forme que le violon, mais d'une bien plus grande dimension, dont on joue aussi avec un archet, et qui se place entre les jambes. Autrement *Basse.*

VIOLONISTE. s. des 2 genres. Celui, celle qui

joue du violon. Il se dit Des artistes d'un talent remarquable.

VIORNE. s. f. (lat. *viburnum*, viorne.) t. de bot. Arbrisseau à fleurs blanches et à feuilles velues, dont les rameaux sont très-flexibles, et qui porte des baies noirâtres réunies par bouquets. Il y a une espèce de Clématite qu'on nomme *Clématite-viorne*.

VIPÈRE. s. f. (lat. *vipera*, vipère.) Serpent venimeux, et vivipare, à la différence de la plupart des autres, qui sont ovipares. *Vipère grise, noire. Fiel, dent, chair, poudre, bouillon de vipère.* || Fig., *Langue de vipère*, ou simplem., *Vipère*, se dit D'une personne fort médisante.

VIPEREAU. s. m. Le petit d'une vipère.

VIPÉRINE. s. f. t. de botan. Plante commune, à tige hérissée de petits tubercules noirs terminés par des poils rudes, et à fleurs bleues et purpurines, disposées en épis latéraux.

VIRAGO. s. f. (Mot latin.) Fille ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme. Fam., ne se dit que par dérision.

VIRELAI. s. m. Ancienne petite pièce de poésie française, qui est toute sur deux rimes, et composée de vers courts, avec des refrains.

VIREMENT. s. m. (grec *gyroó*, tourner.) En t. de marine, *Virement de bord*, Action de virer de bord. *Virement d'eau*, Retour de marée, ou renvoi d'eau. || En t. de banque et de commerce, *Virement de parties*, ou simplem., *Virement*, Le transport d'une dette active fait à un créancier à qui l'on doit une somme de pareille valeur.

VIRER. v. n. Aller en tournant. Il se joint ordinairement avec *Tourner*, fam. *Tournez et virez tant qu'il vous plaira.* || VIRER, actif, fig. et pop., *Tourner et virer quelqu'un*, Lui tenir divers discours pour le faire parler, pour savoir de lui quelque chose. || Actif aussi bien que neutre en t. de marine, Tourner d'un côté sur l'autre. *Virer de bord. Etc.* || Fig. et fam., *Virer de bord*, Changer la direction de sa conduite, s'attacher à un autre parti. || *Virer le cabestan*, ou *Virer au cabestan*, Le faire tourner sur son axe pour lever l'ancre, ou tout autre fardeau considérable. || VIRÉ, ÉE. participe.

VIREUX, EUSE. adj. (lat. *virus*, poison.) Qui tient du poison.

VIREVOLTE. s. f. (grec *gyroó*, tourner, ital. *volta*, tour.) terme de manége. Tour et retour fait avec vitesse.

VIREVOUSSE ou VIREVOUSTE. s. f. Fig. et fam., par corruption de Virevolte. Il a vieilli.

VIRGINAL, ALE. adj. (lat. *virgo*, vierge.) Appartenant aux vierges, annonçant la virginité. *Pudeur virginale. Bandeau virginal.* || *Lait virginal*, Cosmétique liquide dont les femmes se servent pour se blanchir le teint.

VIRGINITÉ. s. f. État d'une personne vierge. *Garder, perdre sa virginité.*

VIRGOULEUSE. s. f. Poire fondante, qui se mange en hiver.

VIRGULE. s. f. (lat. *virgula*, virgule.) Petit signe fait à peu près en forme de *c* renversé, et dont on se sert dans la ponctuation, pour séparer les membres de phrases, et indiquer qu'il faut s'arrêter un peu en lisant. || En horlogerie, *Montre à virgule*, Celle dont la verge ne porte qu'une seule saillie, en forme de crochet ou de virgule.

VIRIL, ILE. adj. (lat. *virilis*, viril.) Qui appartient à l'homme, en tant que mâle. *Sexe, membre viril.* || *Age viril*, L'âge d'un homme fait. || *Robe ou toge virile*, Toge que les enfants des sénateurs romains prenaient après avoir quitté la prétexte. || Fig., *Ame virile, courage viril, action virile, etc.*, Âme ferme, courage digne d'un homme, action vigoureuse, etc. || En jurispr., *Portion virile*, Celle qui revient à chaque cohéritier dans une succession également partagée. *La succession a été partagée par portions viriles*, Par portions égales.

VIRILEMENT. adv. D'une manière virile, avec vigueur.

VIRILITÉ. s. f. Âge viril. || Capacité d'engendrer.

VIROLE. s. f. (grec *gyroó*, tourner.) Petit cercle de fer, de cuivre ou d'autre métal, qu'on met au bout du manche d'un couteau, au bout d'une canne, etc., pour tenir le bois en état, ou pour quelque autre usage.

VIROLÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des cornes, trompes, etc., qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

VIRTUALITÉ. s. f. (lat. *virtus*, puissance.) t. didactique. Caractère, qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE. adj. t. didact. Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. *Chaleur, intention virtuelle.*

VIRTUELLEMENT. adv. D'une manière virtuelle. Opposé à Formellement et Actuellement.

VIRTUOSE. s. des 2 genres. Homme ou femme qui a des talents pour les beaux-arts, et particulièrement pour la musique.

VIRULENCE. s. f. (lat. *virus*, poison.) Qualité de ce qui est virulent.

VIRULENT, ENTE. adj. t. de médec. Il se dit Des maladies produites par un virus. || Fig., se dit surtout Des discours, des écrits où l'on attaque avec violence. *Style virulent.*

VIRUS. s. m. (On fait sentir l'S.) t. de médec. et de chir. Principe, inconnu dans sa nature, qui est l'agent de la contagion, et qui paraît être le produit d'une sécrétion morbide. *Virus syphilitique, variolique. Etc.*

VIS. s. f. (ital. *vite*, vis.) (On prononce *Visse*.) Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en ligne spirale, et qui entre en tournant dans un trou cannelé de même. Clou terminé en vis qu'on fait entrer dans le bois en tournant, et qui tient plus fortement qu'un simple clou. *Vis de bois, de fer, de cuivre, à tête perdue, à tête plate, à tête ronde.* || *Pas de vis*, L'espace compris entre deux filets d'une vis. || *Vis sans fin*, Vis dont les pas engrènent dans une roue, et qui est tellement fixée entre deux points, qu'elle tourne sur son axe, sans pouvoir avancer ni reculer comme les vis ordinaires; ce qui oblige la roue à tourner quand on fait tourner la vis. || *Vis d'Archimède*, ou *Limace*, Machine propre à élever les eaux, consistant en un cylindre incliné qui tourne sur deux pivots, et autour duquel est roulé en spirale un cylindre creux. || *Escalier à vis*, Escalier tournant en spirale autour d'un noyau de pierre ou de bois, qui soutient toutes les marches.

VISA. s. m. (Mot latin.) Formule qui se met sur un acte, et qui doit être signée par celui-là même dont la signature rend l'acte authentique ou valable, en sorte qu'il ne serait pas en forme, si ce *visa* n'y était pas. || En t. de prat., Formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte judiciaire lui a été remis ou présenté.

VISAGE. s. m. (lat. *visus*, vue.) La face de l'homme, la partie antérieure de la tête, qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche, le menton et les oreilles. *Visage pâle, rouge, enflammé, couperosé, boursou-*

flé, agréable, choquant, efféminé. Le visage est le miroir de l'âme. || Fam., *Il n'a rien d'humain que le visage*, se dit D'un homme cruel, barbare. || Fam., *Son visage lui fait honneur*, se dit D'une personne qui a le corps maigre et le visage plein. || Fig. et fam., *Il a un visage de pleine lune*, se dit D'un homme qui a une face large. || Prov., *Cela paraît comme le nez au milieu du visage;* et par ironie, *Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage*, se dit D'une chose qui paraît beaucoup, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || *Tourner visage aux ennemis*, Se tourner vers les ennemis pour les combattre. Se dit De ceux qui fuient, et qui tout d'un coup se retournent pour faire face à ceux par lesquels ils sont poursuivis. || Fig. et pop., *Trouver visage de bois*, se dit Lorsque, venant chez quelqu'un, on y trouve la porte fermée. Par extens., Pour dire qu'on ne trouve personne, quoique la porte ne soit pas fermée. || VISAGE, L'air du visage. *Avoir un visage riant, ouvert, serein, triste, refrogné, mélancolique.* || Fam., *Avoir un visage d'excommunié, de déterré, un visage de l'autre monde*, Être hâve, pâle et défait. || *Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un*, Lui faire bonne ou mauvaise mine. *Se composer le visage*, Prendre un air sérieux. *Changer de visage*, Changer de couleur, rougir, pâlir, etc.; *Changer de visage, se démonter le visage, prendre tel visage qu'on veut*, Prendre un air sérieux ou enjoué, triste ou gai, selon les diverses occasions. || VISAGE, La personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. *Des visages nouveaux.* Par mépris, *Voilà un plaisant visage.* Fam. || À VISAGE DÉCOUVERT. loc. adv. Sans masque, sans voile. Fig. *C'est un homme qui se montre à visage découvert.*

VIS-À-VIS DE. loc. prépositive. (lat. —*ad*, vers, *visum*, la vue.) En face, à l'opposite de. On supprime quelquefois le *de*, dans le style fam. *Vis-à-vis l'église.* || VIS-À-VIS, adv. *Il était vis-à-vis.* || VIS-À-VIS, subst., Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à table. *Il était mon vis-à-vis.* Fam.

VIS-À-VIS. s. m. Voiture en forme de berline, où il n'y a qu'une seule place dans chaque fond.

VISCÉRAL, ALE. adj. (lat. *viscera*, viscères.) t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux viscères.

VISCÈRE. s. m. t. d'anat. Nom donné aux divers organes renfermés dans les grandes cavités du corps, et dont l'action est plus ou moins essentielle à l'entretien de la vie, *Le cerveau, les poumons, le cœur, etc.*

VISCOSITÉ. s. f. (lat. *viscosus*, visqueux.) t. didactique. Qualité de ce qui est visqueux.

VISÉE. s. f. (lat. *visio*, vision.) Direction de la vue à un but pour y atteindre. *Prendre sa visée.* || Fig. et fam., *Changer de visée*, Changer de dessein.

VISER. v. n. Regarder un but pour y adresser un coup de pierre, d'arme à feu, une flèche, etc. *Il visait à ce but-là.* || Activ. *Viser un homme au cœur.* || Prov. et fig., *Ce n'était pas mal visé pour un borgne*, se dit D'un homme qui a mieux réussi qu'on ne croyait dans quelque chose qu'il avait entrepris. *Voilà bien visé pour un borgne*, dans le sens contraire, Lorsqu'on veut se moquer de ce qu'un homme n'a point réussi. || VISER, fig., Avoir en vue certaine fin, certain résultat. *Il ne vise pas à cet emploi.*

VISER. v. a. Examiner une expédition, prendre connaissance d'un acte, d'une pièce, etc., et mettre dessus, *Vu, Visa*, ou quelque mot semblable. *Il a fait viser son passe-port.* || VISÉ, ÉE. participe.

VISIBILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité qui rend une chose visible.

VISIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être vu, qui est l'objet de la vue. || *Être visible, n'être pas visible*, Vouloir ou ne vouloir pas recevoir une visite, être ou n'être pas en état de la recevoir. || VISIBLE, Évident, manifeste. *Fausseté, imposture visible.*

VISIBLEMENT. adv. D'une manière visible. || Manifestement, évidemment. *Il vous trompe visiblement.*

VISIÈRE. s. f. Pièce du casque qui se haussait et se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait. *Baisser, lever la visière.* || *Rompre en visière*, autrefois, au propre, Quand un homme d'armes rompait sa lance dans la visière de celui contre qui il courait. Fig. et fam., Attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement et violemment. || *La visière d'un shako, d'une casquette, etc.*, La partie d'un shako, d'une casquette, etc., qui abrite le front et les yeux. || VISIÈRE, fam., La vue. *Il a la visière nette, trouble.* || Fig., *Avoir la visière courte*, Avoir peu de sagacité, peu de pénétration. || Fig. et fam., *Donner dans la visière à quelqu'un*, Lui inspirer de l'amour. || VISIÈRE, Rainure ou petit bouton de métal qui est au bout du canon d'un fusil pour conduire l'œil, lorsqu'on vise.

VISION. s. f. t. de physique. Action de voir. *Phénomène, mécanisme, théorie de la vision. Vision directe, réfléchie, réfractée.* || En théol., *Vision béatifique, intuitive*, Celle par laquelle les bienheureux voient Dieu. || VISION, se dit Des choses que Dieu, ou quelque autre intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit, ou par les yeux du corps. *Les visions des prophètes.* || Chimère, image vaine que la peur, la folie, ou quelque autre cause particulière, produit dans l'esprit. *Cette femme a des visions.* || Fig., Idée folle, extravagante. *Il a des visions cornues.*

VISIONNAIRE. adj. des 2 genres. Qui croit faussement avoir des visions, des révélations. || Il se dit fig. De celui ou de celle qui a des idées folles, des imaginations extravagantes, des desseins chimériques. || Subst., *C'est un visionnaire.*

VISIR. s. m. *Voyez* VIZIR.

VISITANDINE. s. f. (lat. *visitare*, visiter.) Religieuse de l'ordre de la Visitation.

VISITATION. s. f. *La Visitation de la Vierge, la fête de la Visitation*, La fête instituée en mémoire de ce que la sainte Vierge alla visiter sainte Élisabeth, sa cousine. Ordre de religieuses, qu'on appelle *L'ordre de la Visitation.*

VISITE. s. f. Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. *Visite ordinaire, de cérémonie, du jour de l'an. Faire, recevoir des visites.* || Fig. et fam., *Visite en robe détroussée*, Visite de cérémonie. || *Rendre visite à quelqu'un*, L'aller visiter; et, *Rendre à quelqu'un sa visite*, Faire à quelqu'un une visite après en avoir reçu une de lui. || *Cartes de visite*, Cartes sur lesquelles on a écrit ou fait graver son nom, et qu'on laisse à la porte des personnes qu'on est venu visiter, quand on ne les a pas trouvées chez elles. || VISITE, se dit Des personnes. *J'ai eu des visites.* || VISITE, se dit D'un médecin, d'un chirurgien, qui va voir un malade. *On paye tant par visite à ce médecin.* || Des médecins et des chirurgiens d'un hôpital, lorsqu'ils parcourent les salles, accompagnés de leurs élèves, pour voir les malades, et prescrire le traitement. *La visite du matin, du soir.* || VISITE, Recherche, perquisition qu'on fait dans certains lieux, soit pour y trouver quelque chose, quelque personne, soit pour voir si tout y est bien en ordre. *On a ordonné une visite domiciliaire. Visite des lieux.* || *Visite de*

matrones, L'examen que des sages-femmes font, par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille. || *Visite de cadavre*, L'examen que les chirurgiens, nommés par la justice, font d'un corps mort. || *La visite des bois, d'un bâtiment*, L'examen des bois, d'un bâtiment, fait ordinairement par des experts nommés par la justice. || VISITE, Tournée que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères de leur ordre, pour examiner l'état des lieux, et voir si tout y est dans l'ordre.

VISITER. v. a. Aller voir quelqu'un chez lui. *Visiter son ami.* || Faire une visite, des visites. *Visiter ses chefs, ses juges.* || VISITER, Aller voir par charité ou par dévotion. *Visiter les pauvres, les hôpitaux, les églises.* || VISITER, Aller voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. *Visiter les côtes, les frontières, les arsenaux.* || Examiner quelque chose avec soin, pour en tirer quelque connaissance ou quelque conjecture. *Le chirurgien a visité sa plaie. On a visité ses papiers.* || Neutr., *Il a visité partout.* || Fam., *Cet avare visite souvent son coffre-fort*, Il va souvent à son coffre-fort pour voir s'il n'est pas volé, ou pour jouir du plaisir de regarder son argent. || En t. de l'Écriture, *Dieu visite ses élus*, Il les éprouve par des tribulations, par des afflictions. || VISITÉ, ÉE. participe.

VISITEUR. s. m. Celui qui est commis pour visiter. || VISITEUR, dans les Ordres religieux, Celui qui est chargé d'aller visiter les maisons du même ordre, dans un certain district. || Fam., *C'est un grand visiteur*, se dit D'un homme qui passe son temps à faire des visites.

VISON-VISU. loc. adv. et fam. (lat. *visum visu*, vis-à-vis.) Vis-à-vis l'un de l'autre.

VISORIUM. s. m. (On prononce *Visoriome.*) t. d'impr. Instrument qui sert à tenir la copie sous les yeux du compositeur, et qui se fixe à la casse par une pointe : il est formé d'une petite planchette longue sur laquelle on applique les feuillets, en les arrêtant au moyen d'une pince mobile de bois.

VISQUEUX, EUSE. adj. (lat. *viscosus*, visqueux.) Gluant. *Liqueur, humeur, plante visqueuse.*

VISSER. v. a. (ital. *vite*, vis.) Attacher, fixer avec des vis. || Il se dit De ce qui est terminé en vis, ou creusé en manière d'écrou, et qu'on tourne comme une vis pour le fixer à quelque chose. Avec le pron. pers. *Le tire-bourre se visse à l'extrémité de la baguette du fusil.* || VISSÉ, ÉE. participe.

VISUEL, ELLE. adj. (lat. *visus*, vue.) t. de physiq. Qui appartient à la vue. *Rayon, point visuel.*

VITAL, ALE. adj. (lat. *vita*, vie.) Qui appartient à la vie, qui sert à la conservation de la vie, et sans quoi l'homme ou l'animal ne saurait vivre. *Principe vital. Propriété, force vitale.* On a dit autrefois, *Les esprits vitaux.*

VITALITÉ. s. f. Disposition des corps organisés à opérer les mouvements, les actions qui constituent la vie. Peu usité.

VITCHOURA. s. m. Vêtement garni de fourrure, que l'on met par-dessus ses habits pour se garantir du froid extérieur, et que l'on quitte dans l'appartement.

VITE. adj. des 2 genres. (lat. *citus*, prompt.) Qui se meut avec célérité, avec grande promptitude. Il se dit Des animaux et de certaines choses dont le mouvement est rapide. *Cheval vite comme le vent. Il a le pouls fort vite.*

VITE. adv. Avec vitesse. *Courez vite.* || *Aller bien vite dans une affaire*, Agir inconsidérément et avec précipitation, ne pas agir avec la circonspection et avec les précautions nécessaires. || Fam., *Aller vite en besogne*, Être prompt, expéditif. Il se dit, fig., D'un dissipateur, qui mange son patrimoine.

VITEMENT. adv. Vite. Fam.

VITESSE. s. f. Célérité, grande promptitude. *La vitesse d'un mouvement, d'un cerf, d'un cheval, d'un oiseau.* || *Gagner quelqu'un de vitesse*, Arriver avant lui, parce qu'on est allé plus vite. Fig., Gagner sur quelqu'un l'avantage du temps et de la célérité pour réussir dans le même projet.

VITRAGE. s. m. coll. (lat. *vitrum*, verre.) Toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. || Châssis de verre qui sert de cloison, de séparation dans une chambre.

*VITRAIL. s. m. Sing. de

VITRAUX. s. m. pl. Les grands panneaux des vitres des églises.

VITRE. s. f. Pièce de verre qui se met à une fenêtre. *Laver, nettoyer les vitres. Ce bruit a fait trembler les vitres.* || Fig. et fam., *Casser les vitres*, Ne rien ménager dans ses propos. || VITRE, pop., Assemblage de plusieurs pièces de verre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. *Ouvrir, fermer la vitre.*

VITRER. v. a. Garnir de vitres, de glaces. || VITRÉ, ÉE. participe. || En t. d'anat., *Humeur vitrée*, Une des trois humeurs de l'œil, celle qui remplit le fond du globe. || En physiq., *Fluide électrique vitré*, ou *Électricité vitrée.* Voyez RÉSINEUX.

VITRERIE. s. f. Art et commerce du vitrier; Marchandise qui est l'objet de ce commerce.

VITRESCIBLE. adj. des 2 genres. *Voyez* VITRIFIABLE.

VITREUX, EUSE. adj. t. de minéralogie. Qui a de la ressemblance avec le verre. || *OEil vitreux*, OEil qui a l'aspect du verre.

VITRIER. s. m. Artisan qui travaille en vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc. *Vitrier ambulant. Vitrière*, La femme d'un vitrier, ou Celle qui fait le commerce de vitrerie.

VITRIFIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *—facere*, faire.) Susceptible d'être changé en verre. On dit aussi, *Vitrescible.*

VITRIFICATION. s. f. t. de physiq. Action de vitrifier, ou de se vitrifier; État de ce qui est vitrifié. || Par extens., Fusion des matières qui, après le refroidissement, offrent l'éclat, la transparence et la dureté du verre.

VITRIFIER. v. a. t. de physiq. Fondre une substance de manière qu'elle se transforme en verre. Avec le pron. pers., *Cette matière se vitrifie promptement.* || VITRIFIÉ, ÉE. participe. *Matières vitrifiées*, Matières transformées en verre, ou auxquelles la fusion a donné l'apparence du verre. *Voyez* VITRIFICATION.

VITRIOL. s. m. Nom donné, dans l'ancienne Chimie, aux sulfates, ou sels composés d'oxydes métalliques et d'acide sulfurique ou vitriolique. *Vitriol blanc*, Celui qui est fait avec du zinc (sulfate de zinc); *Vitriol bleu*, Celui qui est fait avec du cuivre (sulfate de cuivre); *Vitriol vert, vitriol martial*, Celui où il entre du fer, et qu'on nomme aussi *Couperose* (sulfate de fer); *Etc.* || *Huile de vitriol*, Acide sulfurique concentré.

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Où il y a du vitriol.

VITRIOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de la nature du vitriol. *Acide vitriolique.* Aujourd'hui, *Acide sulfurique.*

VITUPÉRÉ. s. m. (lat. *vituperare*, blâmer.) Blâme. Vieux.

VITUPÉRER. v. a. Blâmer. Vieux. || VITUPÉRÉ, ÉE. participe.

VIVACE. adj. des 2 genres. (lat. *vivax*, vivace.) Qui a en soi des principes d'une longue vie. Il se dit Des espèces et des individus. || Il se dit, par extens., De ce qui est de longue durée ou difficile à détruire. *Les préjugés sont vivaces.* || En botan., Des plantes qui durent plus de deux ans, quoique leurs tiges se renouvellent chaque année.

VIVACITÉ. s. f. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir. *Ce jeune homme a beaucoup de vivacité.* || *La vivacité des passions*, L'ardeur et l'activité des passions. || *Avoir de la vivacité dans les yeux*, Avoir les yeux brillants et pleins de feu. *Avoir une physionomie pleine de vivacité*, Avoir un visage mobile, expressif. || Fig., *La vivacité de l'esprit, de l'imagination*, La prompte pénétration de l'esprit, la promptitude à concevoir, à imaginer. *La vivacité des sentiments, des sensations.* || *La vivacité des couleurs, la vivacité du teint*, L'éclat des couleurs, l'éclat du teint. || VIVACITÉ, Ardeur, promptitude avec laquelle une chose est faite. *La vivacité du combat, du discours, du dialogue, des mouvements.* || Absol., au plur., Emportements légers et passagers. *Réprimer ses vivacités.*

VIVANDIER, IÈRE. s. (ital. *vivanda*, viande.) Celui, celle qui suit un corps de troupes, et qui vend des vivres.

VIVANT, ANTE. adj. (lat. *vivere*, vivre.) Qui vit. || *Le Dieu vivant*, se dit, par excellence, Pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même. || Fam., *Il n'y a homme vivant qui puisse assurer...*, Il n'y a personne qui puisse assurer... *J'ai été en tel lieu, je n'y ai trouvé âme vivante*, Je n'y ai trouvé personne. || Fam., *De la vie vivante, de ma vie vivante*, Jamais. || Fig., *C'est une bibliothèque vivante*, se dit D'un homme très-savant. Fig., *Ce jeune homme est le portrait vivant, est l'image vivante de son père*, Il a tous ses traits, toute sa physionomie. || *Langue vivante*, Langue que tout un peuple parle actuellement ; par opposition à *Langue morte*, Langue que tout un peuple a parlée, mais qui ne se trouve plus que dans les livres. || *Quartier vivant*, Quartier de ville où il y a beaucoup de monde et de mouvement. *Rue vivante.* || VIVANT, subst., *On est jaloux des vivants.* || Fam., *Un bon vivant*, Un homme d'une humeur facile et gaie, et qui aime à se réjouir sans faire tort à personne. || Pop. et absol., *Un vivant*, Un homme d'un caractère décidé : ce qu'on ajoute à cette locution détermine le sens qu'on veut lui donner. *C'est un vivant qu'on ne déconcerte point, qui n'a point de scrupules.* || VIVANT, subst., La vie. *Du vivant d'un tel. En son vivant*, ne se trouve plus que dans quelques anciennes épitaphes.

VIVAT. (On fait sentir le T.) Mot latin dont on se sert pour applaudir une personne. *Tout le monde cria Vivat.* || Subst. masc., Acclamation par laquelle on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. *Des vivat répétés.* Fam.

VIVE. s. f. Espèce de poisson de mer, de la grosseur du maquereau.

VIVEMENT. adv. (lat. *vivus*, vif.) Avec vivacité, avec ardeur, avec vigueur, sans relâche. *Attaquer, presser, réprimander quelqu'un vivement.* || Sensiblement, profondément. *Sentir vivement la douleur, le froid, un bienfait.*

VIVIER. s. m. (lat. *vivarium*, vivier.) Pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit, on conserve du poisson.

VIVIFIANT, ANTE. adv. (lat. *vivificare*, vivifier.) Qui vivifie, qui ranime, qui est propre à redonner du mouvement. *Principe vivifiant.* || En t. de théologie, *Esprit vivifiant. Grâce vivifiante.*

VIVIFICATION. s. f. Action par laquelle on ranime, on vivifie. N'est point usité dans le langage médical.

VIVIFIER. v. a. Donner la vie et la conserver. || Fig., en parlant Du soleil et de quelques autres agents naturels, Donner de la vigueur, de la force. || Il se dit fig., en théologie, Des effets que Dieu produit dans l'âme par la grâce. || Prov., *La lettre tue et l'esprit vivifie.* Voyez TUER. || VIVIFIER, Rendre un pays, un lieu bien vivant, faire qu'il y ait du mouvement, de l'activité, de l'industrie. || VIVIFIÉ, ÉE. participe.

VIVIFIQUE. adj. des 2 genres. Qui a la propriété de vivifier. Plus ordinairement, *Vivifiant.*

VIVIPARE. adj. des 2 genres. (lat. *vivum parere*, enfanter vivant.) t. de zoologie. Il se dit Des animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivants. || Subst. masc., *Les vivipares.*

VIVOTER. v. n. (lat. *vivere*, vivre.) Vivre petitement, subsister avec peine. Fam.

VIVRE. v. n. (*Je vis, tu vis, il vit ; nous vivons, vous vivez, ils vivent. Je vivais. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Je vivrais. Vis, vivez. Que je vive. Que je vécusse. Vivant.*) Être en vie. *Les hommes et les animaux vivent sur la terre, les oiseaux dans l'air, les poissons dans l'eau. Cesser de vivre. Être las de vivre.* || Prov., *On ne sait qui meurt, ni qui vit*, se dit Pour exprimer l'incertitude où l'on est sur la durée de la vie et sur le moment de la mort. || Fig. : *Il est toujours malade, ce n'est pas vivre. Il ne vit pas, il ne fait que languir. Ne vivre que pour soi*, Ne songer qu'à soi, ne s'occuper que de ses intérêts. *Ne vivre que pour étudier. Ne vivre que pour les autres.* || *Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même*, se dit Pour exprimer que l'existence de Dieu est éternelle et indépendante. *Les bienheureux vivront éternellement avec Dieu dans la gloire*, Ils jouiront de la vue de Dieu pendant l'éternité. || VIVRE, fig., Durer, subsister. Dans le style soutenu : *Un si grand prince vivra éternellement dans l'histoire. Cet ouvrage vivra*, Il passera à la postérité. || Il se dit, en t. de dévotion, par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. *Un pécheur converti vit de la vie de la grâce.* Dans l'Écriture sainte, il est dit, *Le juste vit de la foi.* || VIVRE, Se nourrir, soutenir sa vie par le moyen des aliments. *Vivre de peu, sobrement, aux dépens d'autrui, sur le commun.* || *Vivre de régime*, Vivre avec beaucoup de règle, pour rétablir ou pour conserver sa santé. || *Vivre à table d'hôte*, Manger habituellement à une table commune où chacun paye tant par repas. *Ils vivent en commun*, se dit De plusieurs personnes qui n'ont qu'une table à frais communs. || Prov., *Il faut que tout le monde vive*, Il faut laisser ou fournir à chacun les moyens de pourvoir à son existence. || VIVRE, se dit De tout ce qui fournit les moyens de subsister, de se soutenir. *Vivre de son bien, de son travail, d'emprunt, d'aumônes, de rapine.* || Fam., *Vivre de ménage*, Vivre avec économie. Fig., par plaisanterie, Vendre ses meubles pour subsister. || *Vivre d'industrie*, Trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire. En mauvaise part. || Fig., *Vivre d'espérance*, Vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente. || Fig. et fam., *Il vit de la grâce de Dieu*, se dit D'un homme à qui on ne connaît aucune ressource pour subsister. D'un homme qui mange très-peu, et à peine autant qu'il faut pour se soutenir. || *Vivre au jour*

la journée, N'avoir pour subsister que ce qu'on gagne chaque jour par son travail. || Prov. et fig., *Vivre au jour le jour*, S'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance. || Prov., *Item il faut vivre*, La nécessité de pourvoir à sa subsistance doit excuser beaucoup de choses que l'on fait, et que l'on ne ferait pas sans cela. || *Vivre à discrétion*, se dit Des soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une ville, pour se faire traiter à leur gré par les habitants. || VIVRE, se dit Par rapport à la dépense qu'on fait pour sa table, pour ses habits, pour son train, et par rapport aux commodités ou incommodités de la vie. *Vivre splendidement, honorablement, en prince, en gueux, avec économie, mesquinement.* || *Vivre noblement*, Mener un genre de vie dans lequel il n'y a rien qui puisse déroger à la noblesse. A vieilli. || VIVRE, se dit Par rapport à la manière de passer sa vie dans les divers états que l'on embrasse, dans les différents lieux que l'on habite, dans une situation heureuse ou malheureuse, etc. *Vivre dans le célibat, dans le mariage, dans la solitude, dans la joie, dans la tristesse, dans les plaisirs.* || Prov., *Il faut laisser chacun vivre à sa mode*, Il faut que chacun en use, agisse comme il lui plaît, en ce qui le regarde. *Chacun vit à sa mode.* || VIVRE, Se conduire, se comporter bien ou mal, eu égard aux mœurs, à la religion. *Vivre en homme de bien, régulièrement, en bon chrétien, en libertin.* || *Vivre bien avec quelqu'un*, Vivre avec lui de bon accord, en bonne intelligence. *Vivre mal avec quelqu'un*, N'être point avec lui en bonne intelligence. || *Vivre bien avec quelqu'un*, Se comporter avec lui convenablement, décemment, ne point manquer aux égards que prescrit le savoir-vivre. Dans le sens contraire, *Vivre mal avec quelqu'un. Il vit mal avec des parents auxquels il a de grandes obligations.* || Fam., *Vivre avec quelqu'un*, signifie quelquefois, Être avec quelqu'un dans un état de concubinage. || *On ne saurait vivre avec cet homme-là*, Il est d'une humeur à laquelle on ne saurait s'accoutumer. *Cet homme est aisé à vivre, est commode à vivre*, Cet homme est d'un commerce doux et facile, il est aisé de vivre avec lui. Dans le sens contraire, *C'est un homme difficile à vivre.* || *Savoir vivre*, Avoir les manières du monde, savoir se conduire suivant les usages reçus parmi les gens bien élevés. || Substantiv., *Le savoir-vivre*, La connaissance et la pratique des bienséances et des usages reçus parmi les gens du monde. *Apprendre à vivre*, Acquérir cette connaissance, s'instruire de ces usages. || Fam., *Je lui apprendrai à vivre*, Je le corrigerai, je le punirai de sa faute, de ses torts. || VIVRE, se dit Par rapport au gouvernement politique, aux lois, aux usages du pays dans lequel on demeure. *Vivre sous les lois d'un prince. C'est ainsi qu'on vit dans ce pays sauvage.* || En t. de galanterie, *Vivre sous les lois d'une femme.* || *Vive Dieu!* Sorte d'affirmation tirée de l'Écriture sainte. Elle a vieilli. || VIVE LE ROI! Acclamation pour témoigner qu'on souhaite longue vie et prospérité au roi. || VIVE, t. fam. dont on se sert Pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. *Vive un tel. Vivent les arts. Vive le vin. Vive l'amour. Vive la joie.* || Substantiv., *C'est un vive-la-joie*, C'est un homme joyeux. || QUI VIVE? t. dont les sentinelles et les patrouilles se servent, Pour demander à toute personne qui approche ou qu'elles rencontrent, de quelle nation, de quelle armée, de quel parti elle est. Subst. masc., il s'écrit, *Qui-vive. Les deux troupes en vinrent au qui-vive.* || Fig. et fam., *Être sur le qui-vive*, Être très-attentif à ce qui se passe. Être dans un état d'alarme et de défiance. *Il faut toujours être sur le qui-vive avec lui*, se dit D'un homme susceptible et difficile à vivre.

VIVRE. s. m. Nourriture. || Plus usité au pluriel, Toutes les choses dont une personne peut se nourrir. *Munir une place de vivres. Des vivres frais. Embarquer des vivres*, ou *Faire les vivres.* || Entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. *L'administration des vivres.*

VIZIR. s. m. Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. *Grand vizir*, Le premier ministre de l'empire ottoman. || Fig. et fam., *C'est un vizir*, se dit D'un homme en place qui a le caractère absolu, le commandement hautain. On dit de même, *Il parle en vizir.*

VIZIRAT ou VIZIRIAT. s. m. Dignité, fonction de vizir. Le temps qu'un vizir est en place.

VOCABULAIRE. s. m. (lat. *vocabulum*, mot.) Liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, et accompagnés d'une explication succincte. || Les mots qui appartiennent particulièrement à une science, à un art. *Le vocabulaire de la chimie, etc. Le vocabulaire de ce peuple est peu étendu.*

VOCABULISTE. s. m. Auteur d'un vocabulaire. Peu usité.

VOCAL, ALE. adj. (lat. *vocalis*, même sign.) Qui s'énonce, qui s'exprime par la voix. *Prière, oraison vocale*, par opposition à Oraison mentale; *Musique vocale*, par opposition à Musique instrumentale; et, *L'organe vocal*, L'organe de la parole. || VOCAUX, plur., substantiv., dans les communautés ecclésiastiques, séculières ou régulières, Ceux qui ont droit de donner leur voix dans quelque élection.

VOCALISATION. s. f. Action de vocaliser.

VOCALISER. v. n. t. de musique. Parcourir en chantant une échelle de sons pour se former la voix, faire les premiers exercices du chant, sans nommer les notes.

VOCATIF. s. m. (lat. *vocare*, appeler.) t. de gramm. Cas dont on se sert quand on adresse la parole à quelqu'un. Dans notre langue, où il n'y a point de cas, on y supplée par l'interjection *O*, que l'on sous-entend communément. *O mon Dieu! Mon Dieu!*

VOCATION. s. f. Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. *Répondre, résister à sa vocation.* || Inclination que l'on se sent pour un état. *Avant que de choisir un état, il faut examiner sa vocation.* || Disposition, talent. *Il a une vocation décidée pour la peinture, etc.* || Certain ordre de la Providence que l'on doit suivre. *La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables.* || VOCATION, Ordre extérieur de l'Église, par lequel les évêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. || *La vocation des gentils*, La grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile. || *La vocation d'Abraham*, Le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants.

VOCIFÉRATIONS. s. f. pl. (lat. *vociferari*, vociférer.) Paroles accompagnées de clameurs.

VOCIFÉRER. v. n. Parler avec l'accent de la colère, pousser des clameurs.

VOEU. s. m. (lat. *votum*, vœu.) Promesse faite à Dieu par laquelle on s'engage à quelque œuvre que l'on croit lui être agréable, et qui n'est point de précepte. *Vœu solennel. Vœu sacré. Faire, accomplir un vœu. Rompre, violer son vœu.* || *Vœu simple*, Vœu qui n'est pas fait en face de l'Église avec les formalités prescrites par les canons. On l'oppose à *Vœu solennel.* || Fig. et fam., *Je n'ai pas fait vœu de faire*

telle chose, J'ai la liberté de la faire ou de ne pas la faire, je ne me suis engagé à rien. || Voeu, Promesse qu'on s'est faite à soi-même, résolution ferme qu'on a prise de faire ou de ne pas faire une chose. *J'ai fait vœu de vous être attaché pour la vie.* || Voeu, Offrande promise par un vœu. *Ce tableau est un vœu.* On dit aussi, *Ce tableau est un ex-voto.* || Voeu, Suffrage, en quelque lieu, dans certaines élections et délibérations. *Donner, refuser, écrire son vœu.* || Voeu, Souhait, désir. *C'est mon vœu le plus cher.* || Il s'emploie plus ordin. au plur., dans le même sens. *Combler les vœux de quelqu'un. Faire, former des vœux pour quelqu'un. Borner ses vœux. Des vœux indiscrets.* || *Le vœu de la loi,* Ce qu'a prescrit la loi. || Voeux, plur., Cérémonie de la profession solennelle de l'état religieux. *Prononcer ses vœux.* || *Renouvellement des vœux,* La commémoration annuelle de la profession.

VOGUE. s. f. (all. *woge,* flot.) terme de marine. Impulsion, mouvement d'une galère ou autre bâtiment, causé par la force des rames. Vieux. || Fig., Crédit, réputation dont jouit une personne et qui attire les autres à elle. *Ce prédicateur, ce marchand, cet ouvrier a la vogue.* || Il se dit Des choses qui ont un grand cours, qui sont fort à la mode. *Cet ajustement, ce livre, cette pièce a la vogue.*

VOGUER. v. n. Être poussé sur l'eau à force de rames. || Naviguer de quelque manière que ce soit. *Nous voguions à pleines voiles.* Les marins disent aujourd'hui, *Siller, marcher, aller de l'avant.* || Ramer, mouvoir, faire aller avec la rame. Peu usité. || Prov. et fig., *Vogue la galère,* Arrive ce qui pourra.

VOGUEUR. s. m. Rameur. Il a vieilli : on dit, *Rameur.*

VOICI. prépos. Ce mot sert à montrer, à désigner Une personne ou une chose qui est proche de celui qui parle. *Nous voici quatre. L'homme que voici.* || Il s'emploie Lorsqu'on va immédiatement énoncer, dire, expliquer ou détailler quelque chose. *Voici la cause de cet événement.* || Fam., *En voici d'une autre, en voici bien d'une autre,* se dit en parlant D'une chose qui paraît singulière. || Voici, s'emploie pour exprimer Un état actuel, ou une action qui a lieu dans le moment même. *Nous voici donc arrivés. Voici qu'il vient.* || Fam., *Nous y voici,* se dit en parlant d'une chose qui arrive comme on l'avait prévu. Pour exprimer qu'on arrive à la question. || Autrefois, on mettait *Voici* avant l'infinitif, surtout pour le verbe *Venir :* cette forme s'est conservée dans quelques phrases. *Comme il parlait à la femme, voici venir le mari,* Le mari survint. *Voici venir le printemps,* Le printemps approche.

VOIE. s. f. (lat. *via,* route.) Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. Les grands chemins des anciens Romains, ces routes conduites de Rome aux extrémités de l'Europe et par delà, dont il reste encore des vestiges. *La voie Appienne.* || Prov., *Il est toujours par voie et par chemin.* || Absol., *La voie publique,* se dit en général Des rues, des places publiques, des chemins, etc. || Voie, fig. en t. de religion, de dévotion. *La voie du paradis, du ciel, du salut.* || T. de l'Écriture, *La voie étroite,* La voie du salut; par opposition, *La voie large,* Le chemin de perdition. || Voie, t. de l'Écriture, Les commandements de Dieu, ses lois. *Seigneur, enseignez-nous vos voies.* Moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines. *Les voies du Seigneur, de la Providence sont incompréhensibles, impénétrables.* Il ne s'emploie guère qu'au plur. *L'impie s'est égaré dans ses voies. Toute chair avait corrompu sa voie,* Les hommes s'étaient abandonnés à toute sorte de crimes. || Fig., en astron., *Voie lactée,* Grande trace de lumière blanche et diffuse qui traverse presque toute la sphère céleste, à peu près du nord au sud, et qui, vue au télescope, se résout en une multitude innombrable d'étoiles distinctes. || Voie, Espace qui est entre les deux roues d'une voiture. *La voie d'une charrette.* || *Cette voiture a la voie, n'a pas la voie,* Ses roues ont ou n'ont pas entre elles la distance convenable, réglée par les ordonnances ou par les usages du pays. || Voie, Trace que la voiture fait ou a faite en marchant. *On a suivi la voie du carrosse.* || Prov. et fig., *Laisser une chose en voie,* La laisser sans la serrer. Plus ordinair., *Laisser en vue.* || Voie, t. de chasse, Le chemin par où la bête a passé. *Les chiens sont sur la voie, sur les voies, à bout de voie.* || Fig., *Mettre quelqu'un sur les voies, sur la voie,* Lui donner des indications propres à le faire parvenir au but qu'il se propose. || Fig. et fam., *Être à bout de voie,* Avoir épuisé toutes ses ressources et n'avoir plus aucun moyen de réussir dans son entreprise. || Fig. et fam., *N'avoir ni vent ni voie d'une chose* ou *d'une personne,* N'en rien savoir, n'être point informé de ce qu'elle est devenue. || Voie, Voiture par laquelle les personnes, les marchandises sont transportées d'un lieu à un autre. *Prendre la voie de terre, de mer, des rouliers, de la poste.* || T. d'anat., *Les voies digestives* ou *premières voies,* Les organes qui reçoivent immédiatement les aliments, tels que l'œsophage, l'estomac, les intestins. *Les voies urinaires, les voies biliaires, etc.,* Les conduits de l'urine, de la bile, etc. || Voie, figur., Moyen dont on se sert. *Il a fait sa fortune par la voie des armes, de la faveur. Voies obliques, de conciliation, de rigueur.* || Il se dit, en chimie, de La manière d'opérer. *La voie sèche,* Celle qui emploie le feu, sans intermède de liquide. *La voie humide,* Celle qui emploie les dissolvants. *Voie de distillation.* || En jurispr., *Voies de droit,* Le recours à la justice, suivant les formes légales. *Voies de fait,* Les actes de violence, les mauvais traitements, les coups donnés à quelqu'un. *Voie de fait,* singul., Tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a point de droit reconnu. || *Être en voie d'accommodement, de s'accommoder, en voie de faire quelque chose,* Y travailler, s'y disposer; être en train de..., être prêt à... || T. de législ. et de financ., *Voies et moyens,* Les revenus de tout genre que l'État applique à ses dépenses. || Voie, Charretée, mesure qui contient environ une charretée. *Voie de bois, de pierre, de sable, de plâtre.* || *Voie de charbon,* Sachée de charbon, telle qu'un homme la peut porter. || *Voie d'eau,* Les deux seaux d'eau que porte un homme. || T. de mar., *Voie d'eau,* Ouverture faite accidentellement à un navire, et par laquelle l'eau entre.

VOILÀ. prép. Ce mot a une signification analogue à celle de *Voici,* mais il sert à marquer Une chose un peu éloignée de celui qui parle. *Le voilà qui arrive.* || Il se dit Des choses seulement exprimées par le discours. Il se rapporte toujours à ce qui vient d'être dit, expliqué, détaillé; au lieu que *Voici* se rapporte toujours à ce qu'on va dire. *Voilà ce qui en est résulté. Vous lui remettrez cette lettre; voilà tout,* c'est-à-dire, Voilà tout ce que je vous prescris de faire. Fam., *Voilà ce que c'est que de faire l'impertinent,* Tels sont les désagréments, les traitements fâcheux auxquels on s'expose, quand on fait l'impertinent. || Il s'emploie pour marquer Un état prochain, ou même actuel, et Une action qui a lieu présentement. *Voilà*

qui est fait tout à l'heure, Cela ne tardera pas à être fait. *Voilà qui est bien*, C'est assez. *Voilà qui va bien, qui marche bien*, Cela est bien, et promet pour la suite. || Il est quelquefois suivi de *que*. *Voilà qu'on sonne*. || Il marque, dans le langage fam., Ce qu'une chose a d'inopiné, de subit. *Comme nous étions à la promenade, voilà qu'une ondée vint à tomber*. || *Ne voilà-t-il pas!* Sorte d'exclamation de surprise.

VOILE. s. m. (lat. *velum*, voile.) Pièce de toile ou d'étoffe destinée à cacher quelque chose. *Voile épais, clair. Lever, écarter son voile*. || Fig., *Avoir un voile devant les yeux*, se dit Lorsque les préjugés, l'amour, la haine, ou quelque autre passion nous empêche de voir les choses comme elles sont. || Fig. et poétiq., *Les voiles de la nuit*, Les ténèbres de la nuit. || VOILE, Couverture de tête que portent les religieuses. *Cette fille a pris le voile*, Elle est entrée au noviciat, elle a pris le voile que portent les novices. || Par extens., Étoffe dont se font les voiles des religieuses, à quelque usage qu'on l'emploie. *Un habit, un manteau de voile*. || VOILE, Grand rideau. *A la mort de* JÉSUS-CHRIST, *le voile du temple se déchira*. || Fig., Apparence, couleur spécieuse, prétexte, moyen dont on se sert pour tenir une chose cachée. *Un scélérat qui se couvre du voile de la piété*. || Fig., Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. *Comment soulever le voile qui nous cache l'avenir?* || T. d'anat., *Voile du palais*, Expansion charnue fixée supérieurement au bord de la voûte palatine, libre et flottante intérieurement, et dont les bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par des replis que l'on appelle *Piliers du voile du palais*.

VOILE. s. f. Pièce de toile forte, ordinairement composée de plusieurs lés, et que l'on attache aux vergues ou antennes des mâts, pour prendre, pour recevoir le vent. *La grande voile*, ou *La voile du grand mât. Voile d'artimon, de perroquet, de l'avant, latine* ou *triangulaire, carrée; etc. Déployer, amener, carguer les voiles. Plier, serrer, caler, ferler, déferler une voile*. || *Voiles d'étai*, Voiles attachées sans vergues aux étais. || *Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile;* absol., *Mettre à la voile*, Partir du port, de la rade, commencer la navigation. || *Faire voile*, Naviguer; et, *Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors*, Déployer toutes les voiles pour faire une plus grande diligence. || Fig. et fam., *Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames*, Faire tous ses efforts, mettre tout en œuvre pour réussir. || Fig. et fam., *Caler la voile dans quelque affaire*, Se relâcher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur. || VOILE, Navire, vaisseau. *Une flotte de tant de voiles*.

VOILER. v. a. Couvrir d'un voile. *Voiler sa figure, son visage. Se voiler le visage;* ou absol., avec le pron. pers. régime direct, *Se voiler*. || Par ext., Dérober la vue de quelque chose en le couvrant comme d'un voile. *Des nuages voilaient le soleil*. || Fig., *Voiler son amour des apparences de l'amitié*. || VOILÉ, ÉE. participe. || Fig., *Une voix voilée, un peu voilée*, Une voix qui, par quelque indisposition de l'organe, n'a qu'une partie de son timbre et de son éclat. *Un organe voilé*.

VOILÉ, ÉE. adj. t. de mar. Il se dit D'un bâtiment par rapport à sa voilure et à la forme de ses voiles. *Un bâtiment voilé en brick, en goëlette, etc.*

VOILERIE. s. f. Lieu où l'on fait, où l'on raccommode les voiles des bâtiments.

VOILIER. s. m. t. de mar. Celui qui fait et raccommode les voiles des bâtiments. || VOILIER, se dit d'Un bâtiment par rapport à la propriété qu'il a d'aller plus ou moins vite. Se joint toujours soit avec les épithètes *Bon* ou *mauvais*, soit avec des termes équivalents. *Votre navire est bon, fin voilier*.

VOILURE. s. f. coll. L'assortiment, l'ensemble des voilures d'un bâtiment. || La quantité de voiles que porte un bâtiment, par rapport au vent qu'il a, et à la route qu'il veut faire. *Nous fûmes obligés de changer de voilure quatre fois en un jour*.

VOIR. v. a. (lat. *videre*, voir.) (*Je vois, tu vois, il voit; nous voyons, vous voyez, ils voient. Je voyais; nous voyions, vous voyiez. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Je verrais. Voi* ou *vois, voyez. Que je voie; que vous voyiez. Que je visse. Que j'eusse vu. Voyant.*) Recevoir l'image des objets par l'organe de la vue. *Voir le jour, la lumière*. Avec le pron. pers., *Se voir dans une glace*. || Il se dit Par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. *Il n'aime pas à voir souffrir, à voir les gens tristes*. || En parlant Des faits, des événements contemporains, soit qu'on en ait été témoin, soit qu'on en ait seulement entendu parler. *Cette réforme aura lieu, mais nous ne la verrons pas*, Nous serons morts avant qu'elle ait lieu. || Absol., *Voir clair, trouble, double, de près, de loin. Il n'y voit goutte*. || Fig., *Voir de loin, voir bien loin*, Avoir beaucoup de pénétration, de prévoyance. || Prov. et fig., *Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez*, se dit D'un homme qui a peu de lumières, peu de prévoyance. || Fig., *Cet homme a vu la mort de près*, Il a été sur le point de périr. || Fig., *Voir quelqu'un de bon œil, de mauvais œil*, Avoir à l'égard de quelqu'un des dispositions favorables ou défavorables, être bien aise ou fâché de le voir. *Voir quelque chose de bon œil, de mauvais œil*. || *Cette maison voit sur un jardin*, De cette maison l'on a des vues sur un jardin. || *Cette hauteur voit la place*, De là on découvre la place, en sorte qu'on est à portée de la battre avec du canon. *Cette hauteur voit tel ouvrage à revers*, De cette hauteur on voit l'ouvrage, et on peut le battre par derrière. || *Cette mer a vu bien des naufrages, cette plaine a vu bien des combats, etc.*, Il y a eu de fréquents naufrages sur cette mer, cette plaine a été le théâtre de beaucoup de combats, etc. || Fam., *Qui ne l'a pas vu, n'a rien vu*, se dit par exagér., pour louer extrêmement quelque chose. || *Cela se voit tous les jours*, Cela arrive journellement, fréquemment. *Cela ne s'est jamais vu, ne s'était point encore vu*, Cela n'est jamais arrivé, n'a jamais été. || *Vit-on jamais rien d'égal?* se dit par indignation, par étonnement, par admiration. *Qui vit jamais rien de si extraordinaire. Voyez quelle insolence! Voyez l'insolence! Etc.* || *J'ai vu l'heure que, le moment que*, Peu s'en est fallu que, il ne s'en est rien fallu que. *J'ai vu le temps que l'on faisait...*, Dans un temps, dont j'ai été témoin, on faisait... || *Aller voir quelqu'un*, Aller chez lui pour lui rendre visite, pour lui rendre ses devoirs, pour l'entretenir, etc. Dans ce sens, un aveugle même dit, *J'irai vous voir*. || *Il n'a point encore vu le roi depuis son retour*, Il n'a point encore salué le roi, il ne s'est point présenté devant le roi depuis son retour. *Il a vu le roi dans son cabinet*, Il a eu une audience particulière du roi. || *Voir ses juges*, Aller les solliciter chez eux. || *C'est ce médecin qui voit un tel*, C'est ce médecin qui prend soin d'un tel pendant sa maladie, qui le traite. On dit la même chose D'un directeur ou d'un confesseur qui, pour le spirituel, donne ses soins à un malade.

|| Fig., *Voir venir quelqu'un*, Démêler, découvrir, connaître, par les démarches de quelqu'un, quel est son dessein. Attendre qu'une personne fasse les premières démarches, pour régler sur cela les siennes, et voir quelle conduite on doit tenir. On emploie quelquefois *Voir venir* sans régime. *Il faut attendre et voir venir.* || Fam., comme par défi : *Je voudrais bien voir cela. Faites cela pour voir. C'est ce qu'il faudra voir. Nous verrons bien. Je voudrais bien vous y voir.* || Ironiquem., *Il fait beau vous voir, à votre âge, vous amuser à ces bagatelles-là. Il ferait beau voir que...* || Poétiq., *Voir le jour*, Être né, vivre. || *Il n'est pas digne de voir le jour*, se dit D'un homme qui a fait une action infâme, pour signifier qu'Il n'est pas digne de vivre. || *Ce livre n'a pas encore vu le jour*, Il n'est pas encore imprimé, publié. || *Voir en songe*, Imaginer en dormant, croire voir en dormant. || Voir, se dit Des observations et des remarques qu'on fait en lisant. *J'ai vu dans Tite-Live, dans Tacite.* On emploie l'infinitif *Voir*, et plus ordinairement l'impér. *Voyez*, lorsqu'on veut indiquer un renvoi. *Voyez ci-dessous. Voir* (consulter), *sur cette matière, l'ouvrage de tel auteur.* || Voir, Regarder, considérer avec attention. *Voyez ce tableau, il mérite d'être vu.* L'impér. *Voyons* ne se rapporte souvent qu'à la personne qui parle ou à qui l'on parle, et n'est, dans beaucoup de phrases, qu'une expression d'encouragement, d'exhortation, etc. *Voyons, parlez-moi franchement.* || *Voyez-vous, vois-tu*, se disent fam., sans ajouter au sens de la phrase, et seulement pour attirer l'attention. *C'est que, voyez-vous, il faut prendre garde à ce que l'on fait.* || *A voir*, Lorsque l'on considère. *A voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère.* || Fam., *Si vous ne le croyez pas, allez-y voir*, se dit À une personne qui doute de ce qu'on lui dit. *J'aime mieux le croire que d'y aller voir*, se dit D'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier, d'examiner. || Voir, Inspecter avec autorité. *Voyez à ce qui se passera.* || Il se dit également De l'application qu'on apporte à examiner quelque chose. *Voir une affaire à fond. Ceci est à voir*, À examiner, à vérifier. || *Je verrai, nous verrons ; Il faut voir*, se disent en parlant D'une affaire sur laquelle on se réserve de prendre un parti, et signifient, J'examinerai, nous examinerons; Il faut examiner. || *C'est à vous à voir qu'il ne lui manque rien*, Vous devez veiller à ce qu'il ne lui manque rien, faites en sorte qu'il ne lui manque rien; et, *Voyez à nous faire souper, à nous loger, etc.*, Ayez soin de nous faire souper au plus vite, de nous procurer un logement. Langage de la conversation. || Voir, S'informer. *Voyez s'il est chez lui.* || Voir. Éprouver, Essayer. *Voyez si cet habit vous va bien.* || Il se dit Des choses que l'on connaît, dont on juge par le sens du goût, de l'odorat, du toucher, de l'ouïe. *Voyez si le vin est bon, si c'est la même odeur.* || Voir, se dit De la connaissance qu'on acquiert des choses du monde, dans les voyages ou dans la fréquentation et le commerce des hommes. *Il a vu beaucoup de pays. Il faut voir le grand monde pour se façonner.* || Prov. et fig., *Faire voir du pays à quelqu'un*, Lui donner bien de l'occupation, bien de la peine, lui susciter beaucoup d'embarras. || Prov. et fig., *Cet homme a vu le loup*, Il a vu le monde, il est aguerri et expérimenté. *Elle a vu le loup*, se dit D'une fille à qui l'on attribue des aventures galantes. || *Ce soldat n'a pas encore vu le feu*, Il n'a pas encore assisté à des combats contre l'ennemi. || Prov., *Nous en avons bien vu d'autres*, se dit Pour faire entendre qu'on n'a pas peur des menaces de quelqu'un, qu'on n'est pas troublé par les événements dont on est témoin ou qui sont près d'arriver. || Voir, Fréquenter. *Voir bonne, mauvaise compagnie.* || *Ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir*, se dit D'un homme ou d'une femme de mauvaise réputation, qu'il n'est pas convenable de fréquenter. || *Il ne voit personne*, se dit D'un homme qui vit dans la retraite, D'un homme qui ne reçoit pas, qui a défendu sa porte. *J'ai été à sa porte aujourd'hui, mais on ne le voyait point. Personne ne peut le voir.* Cette dernière phrase peut s'appliquer À un prisonnier. || *Ces deux personnes ne se voient point*, Elles sont mal ensemble, ou Elles ne veulent point avoir de commerce l'une avec l'autre. Dans le sens contraire: *Nous nous voyons souvent.* || *Voir une femme*, Avoir un commerce intime avec elle. || Voir, fig., S'apercevoir, comprendre. *Je vois son dessein. Voir clair dans une affaire.* || T. de prat., *Assigner pour voir dire et ordonner...*, Pour être présent quand on dira, quand on ordonnera... || Voir, Connaître par l'intelligence. *Dieu voit, les anges voient*, Dieu connaît, les anges connaissent. *Dieu voit toutes choses. La béatitude consiste à voir Dieu.* || Voir, précédé du verbe *Faire*, Montrer, faire connaître. *Il fit voir sa blessure au chirurgien. Cela vous fait voir que...* || Il s'emploie avec le verbe *Laisser. Laissez-moi voir ce tableau. Il m'a laissé voir* (Il m'a donné à connaître) *qu'il ne serait pas éloigné de...* || Prov. et par menace, *Je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il a affaire*, Je lui ferai bien connaître, je lui apprendrai bien... || Voir, Juger. *Chacun a sa manière de voir. C'est un homme qui voit tout de travers, tout en beau.* Avec le pron. pers. *Ils se virent perdus.* || Voir, avec le pron. pers., équivaut quelquefois à peu près au verbe Être. *Se voir dans la misère, abandonné, méprisé, sans ressource.* || Vu, ue, participe. || T. de banque, *Cette lettre de change est payable à lettre vue*, Celui sur qui elle est tirée doit la payer dès qu'elle lui sera présentée. Plus ordin., *Payable à vue.* Voyez Vue, subst. || Vu, s'emploie d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique, de chancellerie et d'administration. *Vu par la cour les pièces mentionnées*, Les pièces mentionnées ayant été vues. *Vu les raisons et allégations de part et d'autre.* || Dans le langage ord., Attendu, eu égard à. *Vu la difficulté de réussir. Vu l'urgence.* || *Vu que*, Attendu que, puisque. || Vu, subst., en style de pratique: *Le vu d'un arrêt, d'une sentence*, Ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendue sur les productions respectives, les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif. T. d'admin., *Sur le vu des pièces*, Après avoir examiné les pièces. || Dans le langage ordin. *Cette chose s'est faite au vu de tout le monde ;* plus ordin., *au vu et au su de tout le monde*, Tout le monde en a été témoin, en a été instruit.

VOIRE. adv. (lat. *verè*, vraiment.) Vraiment. Vieux. || Même. *Tout le monde était de cet avis, voire monsieur un tel.* On le joint souvent au mot *Même. Ce remède est inutile, voire même pernicieux.* Fam.

VOIRIE. s. f. (lat. *via*, route.) La partie de l'administration publique qui a pour objet la police des rues et des chemins publics, l'alignement et la solidité des édifices. || Voirie, Lieu où l'on porte les boues, charognes, et autres immondices.

VOISIN, INE. adj. (lat. *vicinus*, voisin.) Qui est proche, qui est auprès, qui demeure auprès. *La maison voisine. Les États voisins.* || Fig., Qui approche, qui est sur le point de. *Il est voisin de sa ruine de sa*

perte. || Subst., ne se dit guère que Des personnes, Celui, celle qui est, qui demeure auprès d'un autre. *Mon voisin. Bon, mauvais voisin.* || Prov., *Qui a bon voisin, a bon matin,* Qui a un bon voisin, vit en repos et sans inquiétude, parce qu'il peut compter sur le secours et l'assistance de son voisin.

VOISINAGE. s. m. Collectiv., Les voisins, Les lieux voisins. *Bon, mauvais voisinage.* || La proximité d'un lieu à l'égard d'un autre. *Les maisons du voisinage.*

VOISINER. v. n. Visiter familièrement ses voisins. Fam. || Prov., *Il n'est voisin qui ne voisine,* Ce n'est pas être bon voisin, que de ne pas voir ses voisins; ou bien, On fréquente ordinairement ses voisins.

VOITURE. s. f. (lat. *vectura,* voiture.) Ce qui sert au transport des personnes, des marchandises, etc. *Voiture douce, rude, suspendue, publique, particulière, par eau, par terre.* || Carrosse. *Monter en voiture. Descendre de voiture. Il a mis bas sa voiture. Il a mis voiture bas, à bas.* Ces deux dernières phrases sont famil. || *Voiture de place,* Voiture que l'on trouve dans les grandes villes sur certaines places, et qu'on prend à la course ou à l'heure. *Voiture de remise,* Voiture qu'on loue ordinairement au mois ou à la journée. || VOITURE, Les choses ou les personnes que l'on transporte. *Le roulier, le voiturier n'a que demi-voiture. Il a voiture complète.* || *Voiture de vin, de sucre, etc.*. Voiture chargée de ces marchandises. || VOITURE, Le port, le transport des marchandises, des hardes, des personnes. *On a payé tant pour la voiture de ces marchandises.* || *Lettre de voiture,* Lettre qui contient l'indication des choses dont un voiturier est chargé, et d'après laquelle il doit en rendre compte pour recevoir son salaire.

VOITURER. v. a. Transporter par voiture. En parlant Des denrées, des marchandises. *Voiturer par eau, par terre.* || VOITURER, fam., Mener quelqu'un dans sa voiture. || VOITURÉ, ÉE. participe.

VOITURIER. s. m. Celui qui fait métier de voiturer. *Voiturier par eau, par terre.*

VOITURIN. s. m. Celui qui loue à des voyageurs des voitures attelées, et qui les conduit. || La voiture même que conduisent les voiturins.

VOIX. s. f. (lat. *vox,* voix.) Le son qui sort de la bouche. *Voix forte, faible, grêle, aigre, haute, basse, cassée, harmonieuse, douce. Sa voix mue.* || Fig., *Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un,* Parler ouvertement en faveur de quelqu'un ou à son désavantage. *Élever la voix,* Parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit. || VOIX, se dit De certains animaux. *La voix des oiseaux.* || T. de chasse, *La voix des chiens,* L'aboiement des chiens après leur gibier. || Fig., en style de l'Écriture, *La voix du sang de l'innocent s'élève jusqu'au ciel, crie vengeance, etc.* || Poétiq., *La déesse aux cent voix,* La Renommée. || Fig., *Apprendre quelque chose par la voix de la renommée,* L'apprendre par le bruit public. || VOIX, La voix modifiée par le chant. *Un beau port, une grande étendue, un grand volume de voix. Ménager, conduire sa voix. Voix expressive, flexible, légère, juste, fausse.* || *La voix humaine,* Un des jeux de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante. || VOIX. Un chanteur ou une chanteuse. *Un concert de voix et d'instruments.* || *Un canon à trois voix, un nocturne à deux voix,* Un canon qui doit être chanté par trois personnes, un nocturne qui doit l'être par deux. || VOIX, t. de gramm., Son représenté par la voyelle. *Voix articulée, inarticulée, grave, aiguë, nasale.* || Différentes formes que prennent les verbes, selon qu'ils sont employés dans des propositions dont le sujet fait l'action ou la reçoit, est actif ou passif. *Voix active, passive. Dans la langue grecque, les verbes ont une voix moyenne.* Voyez, plus loin, un autre sens des locutions *Voix active* et *Voix passive.* || VOIX, fig., Mouvement intérieur qui nous porte à faire quelque chose ou qui nous en détourne. *La voix de la nature, de l'humanité, de l'honneur, des passions.* || Conseil, avertissement donné avec instance, vive supplication. *Écoutez la voix de votre ami, d'une mère, de ces infortunés.* || VOIX, Suffrage, opinion. *Donner sa voix. Recueillir, compter les voix. D'une voix unanime.* || Droit de suffrage. *Voix délibérative. Il a voix consultative.* On entend son opinion, mais on ne la compte pas. || *Voix active,* Le pouvoir d'élire; et, *Voix passive,* La capacité d'être élu. || Fig. et fam., *Avoir voix au chapitre, en chapitre,* Avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. || VOIX, Sentiment, jugement, opinion. *La voix publique est pour lui, est contre lui.* Abs., *La voix publique,* Approbation. || Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu,* Le sentiment général est ordinairement bien fondé.

VOL. s. m. (lat. *volatus,* vol.) Mouvement des oiseaux et de quelques insectes, qui se soutiennent et avancent dans l'air par le moyen de leurs ailes. *Vol élevé, roide, rapide.* On dit, *Le vol de la chauve-souris, d'un poisson volant, etc.* || *Tirer, tuer un oiseau au vol,* Le tirer, le tuer pendant qu'il vole. || VOL, L'étendue et la longueur du vol qu'un oiseau fait ordinairement en une fois. *Le vol de la perdrix n'est pas long.* || Fig., *Prendre un vol trop haut,* S'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières plus hautes que celles qui conviennent à la qualité dont on est. Dans le même sens : *Il a pris un trop grand vol. Il faut mesurer son vol à ses forces;* quelquefois, en bonne part, *Prendre un vol hardi,* surtout en parlant Des poëtes. || Fig. et fam., *Il est parvenu de plein vol,* se dit D'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires. || VOL, au théâtre, L'action de la machine au moyen de laquelle un ou plusieurs personnages montent ou descendent, ou traversent le théâtre soutenus en l'air comme s'ils volaient. || VOL, collect., en faucon., Un nombre d'oiseaux de proie qu'on entretient pour prendre diverses sortes de gibier. *Le vol pour le héron, pour la corneille.* || Chasse qu'on fait avec les oiseaux de proie. || Distance qu'il y a entre les deux bouts des ailes d'un oiseau, lorsqu'elles sont étendues autant qu'elles peuvent l'être. *Cet oiseau a tant de pieds de vol.* En hist. nat. *Envergure* || À VOL D'OISEAU. loc. adv. En ligne droite.

VOL. s. m. Action de celui qui prend furtivement ou par force la chose d'autrui, pour se l'approprier. *Vol de grand chemin, avec effraction, domestique, de nuit, à main armée.* || La chose volée. *Receleur d'un vol.*

VOLABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être volé.

VOLAGE. adj. des 2 genres. (lat. *volare,* voler.) Qui est changeant et léger. *Cœur, esprit, humeur volage.* Subst. *Vous êtes un volage.* || *Feu volage,* Sorte d'éruption qui vient au visage, et particulièrement aux lèvres, surtout chez les enfants.

VOLAILLE. s. f. Il se dit collect., Des oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour, et surtout Des poules, poulets et chapons. Quand on

dit, *Mettre une volaille au pot*, on parle D'une poule ou d'un chapon.

VOLANT, ANTE. adj. Qui a la faculté de voler. || *Petite vérole volante*, Sorte de maladie éruptive, dans laquelle les boutons ont quelque analogie avec ceux de la petite vérole, mais qui n'a rien de dangereux. Les médecins la nomment *Varicelle*. || *Fusée volante*, Fusée qui est attachée à une baguette, et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. || T. de peint., *Draperie volante*, Draperie légère, qui paraît agitée par le vent. || Prov. et fig., *Pistole volante*, Pistole qu'on suppose revenir toujours à celui qui la dépense. || VOLANT, se dit De certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté. T. de marine : *Cabestan volant. Manœuvre volante. Etc.* || *Feuille volante*, Simple feuille d'écriture ou d'impression, qui n'est attachée à aucune autre. || *Assiettes volantes*, Assiettes qui ne font point partie du service, et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. || *Table volante*, Petite table légère qui n'a point de place fixe dans un appartement. Aujourd'hui, *Table à ouvrage*. || T. de guerre, *Camp volant*, Petite armée composée surtout de cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis ou pour les observer. || *Artillerie volante*, Sorte d'artillerie dont les canonniers sont à cheval, et qui se transporte avec rapidité. Aujourd'hui, *Artillerie légère* et *Artillerie à cheval*. || *Cachet volant, cerf-volant, pont volant*. Voyez CACHET, CERF, PONT.

VOLANT. s. m. Petit morceau de bois, d'os, d'ivoire, de liége, garni de cuir, etc., percé de plusieurs trous où l'on fait entrer des plumes par le moyen desquelles il se soutient quelque temps en l'air après qu'on l'a poussé ou lancé avec des raquettes, des palettes, etc. *Jouer au volant*. || VOLANT, Aile de moulin à vent. || VOLANT, en mécaniq., Arbre garni de quatre ailes, qui sert à modérer la rapidité d'un mouvement à roues, comme dans une pendule, dans un tourne-broche. || VOLANT, Garniture qu'on attache au bas des robes de femme, et qu'on peut mettre ou ôter à volonté.

VOLATIL, ILE. adj. t. de chimie. Qui s'élève et se résout en vapeur ou en gaz par l'action du feu. Il est opposé à Fixe. *Sel, alcali volatil*.

VOLATILE. s. m. Animal qui vole. Son plus grand usage est au pluriel. || Adj. des 2 genres. *L'espèce volatile*.

VOLATILISATION. s. f. Opération chimique par laquelle on rend volatil un corps qui était fixe. || L'action de se volatiliser.

VOLATILISER. v. a. Rendre volatil. Avec le pron. pers., *L'arsenic se volatilise aisément*, La chaleur fait aisément dissiper l'arsenic. || VOLATILISÉ, ÉE. participe.

VOLATILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOLATILLE. s. f. Dans un sens générique, Petites espèces d'oiseaux bons à manger. *Il ne leur donna à dîner que de la volatille*. Fam.

VOL-AU-VENT. s. m. Pâtisserie chaude dans laquelle on met du poisson ou de la viande délicate, et dont les bords assez élevés sont de pâte feuilletée.

VOLCAN. s. m. (lat. *Vulcanus*, dieu du feu.) Ouverture, gouffre qui s'ouvre dans la terre, et plus ordinairement dans les montagnes, et d'où il sort de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. *Le cratère, la bouche, les éruptions, les laves d'un volcan. Le volcan mugit, est en travail. Volcans sous-marins.* || Fig., Imagination vive, ardente, impétueuse. *Son imagination est un volcan.* || Fig., Intrigues sourdes, conspirations, dangers imminents, mais cachés. *Se placer, dormir sur un volcan*.

VOLCANIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au volcan, qui est de la nature du volcan. *Produits volcaniques.* || Fig., *Une tête, une imagination volcanique*, Une tête, une imagination ardente, qui est toujours en fermentation.

VOLCANISÉ, ÉE. adj. Il se dit Des lieux où il y a des volcans, où il reste des traces d'anciens volcans.

VOLE. s. f. (ital. *volta*, tour.) Il se dit, à quelques jeux de cartes, Quand l'un des joueurs fait toutes les mains. *Il a fait la vole*.

VOLÉE. s. f. (lat. *volare*, voler.) Le vol d'un oiseau. || Fig. et fam., *Il a pris la volée*, se dit D'un jeune homme qui, de bonne heure, s'affranchit de tutelle, de surveillance. De personnes qui sont parties inopinément, sans qu'on s'y attendit. || VOLÉE, collectiv., Bande d'oiseaux qui volent tous ensemble. || En parlant Des pigeons, *La volée de mars, la volée d'août*, Les pigeons éclos en mars, en août. || VOLÉE, se dit fig. et fam. De gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition, et surtout des jeunes gens. *Une volée de jeunes écoliers.* || VOLÉE, fig. et fam., Rang, qualité, élévation, mérite. *C'est une personne de la première volée.* || Fig., *Une volée de canons*, La décharge de plusieurs canons faite en même temps. || *Une volée de canon*, se dit quelquefois d'Un seul coup de canon. || *La volée d'une pièce de canon*, La partie de la pièce comprise entre la bouche et le second renfort. || En t. d'artill., *Tirer à toute volée*, Tirer en pointant la pièce sous le plus grand angle qu'elle puisse faire avec le plan horizontal. || *Sonner à toute volée*, Mettre les cloches tout à fait en branle; et, *Sonner une, deux, trois volées*, Mettre les cloches en branle une, deux, trois fois. || Fig. et fam., *Une volée de coups de bâton*, Un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. || Au jeu de paume et de ballon, *Jouer de volée, prendre de volée, à la volée*, Pousser la balle, renvoyer la balle avant qu'elle ait touché à terre. *Cet homme a la volée bonne, la volée sûre*, Il est fort adroit à prendre la balle de volée et à la placer. || VOLÉE, Pièce de bois de traverse, qui s'attache au timon d'une voiture, d'un chariot, et à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. *Un cheval de volée.* || À LA VOLÉE. loc. adv. et fam. En l'air, au passage. *Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée.* || Très-promptement, en profitant du moment favorable. *Il faut le prendre à la volée.* || Inconsidérément. *Il parle à la volée.* || En t. d'agricult., *Semer à la volée*, Semer en jetant les graines, les semences par poignées sur la terre préparée pour les recevoir.

VOLER. v. n. Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. *Un oiseau qui vole bas, haut, à tire-d'aile.* || Fig., *Vouloir voler avant d'avoir des ailes*, Faire de la dépense avant d'avoir de quoi la soutenir; entreprendre quelque chose sans avoir les fonds et les moyens nécessaires pour y réussir. || Fig., *Voler de ses propres ailes*, Agir par soi-même, sans le secours d'autrui. || VOLER, par extens., Courir avec une grande vitesse. *Ce cheval vole.* || Fig., *Le temps vole.* || Il se dit Des bruits et de la renommée. *Sa renommée volait partout.* || VOLER, se dit Des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse, comme les traits, les pierres, etc. *Les flèches volaient.* || Fig., *Faire voler la tête de quelqu'un*, La lui abattre d'un seul coup. || VOLER, actif, Chasser. Se dit De certains oiseaux de proie

qui sont dressés à chasser, à poursuivre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. *Cet oiseau vole la perdrix.* || Des personnes qui emploient ces oiseaux à la chasse. *J'irai voler la pie.*

VOLER. v. a. Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui, pour se l'approprier. *Voler de l'argent, des hardes. Voler un nom, un titre, etc.*, S'attribuer un nom, un titre qui appartient à un autre, qu'on n'a pas droit de porter. || *Voler quelqu'un*, Lui prendre quelque chose qui lui appartient. || Fig. et fam., *Il ne l'a pas volé*, se dit De quelqu'un à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux ou d'heureux, et qui l'a bien mérité. || VOLER, absol. *Voler sur les grands chemins, avec effraction.* || VOLER, se dit fig. De ceux qui s'approprient les pensées et les expressions des autres, et qui s'en servent sans indiquer la source où ils ont puisé. *Il a volé cela dans tel livre.* || VOLÉ, ÉE. participe. || Prov., *Bien volé ne profite pas, ne profite jamais*, On le dissipe, ou bien il est repris.

VOLEREAU. s. m. Diminutif de Voleur. Fam.

VOLERIE. s. f. t. de fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux, ou quelque autre sorte de gibier. *Haute volerie*, La volerie du faucon sur le héron, les canards et les grues; celle du gerfaut sur le sacre et le milan, etc. *Basse volerie*, Celle du laneret et du tiercelet de faucon, qui volent la perdrix, la pie, etc.

VOLERIE. s. f. Larcin, pillerie. Fam.

VOLET. s. m. Panneau de menuiserie qui sert à garantir en dedans de la chambre les châssis d'une fenêtre, et qui s'ouvre et se ferme suivant le besoin. || *Volet brisé*, Volet qui peut se plier dans le sens de sa hauteur. || VOLET, Pigeonnier; lieu où l'on retire des pigeons, et dont l'ouverture se ferme par un petit ais. || L'ais qui sert à fermer l'entrée du volet ou pigeonnier. || L'ais fixé horizontalement à l'entrée du pigeonnier. || VOLET, Tablette, petit ais rond, sur lequel on trie des choses menues, comme des graines, des pois, etc.

VOLETER. v. n. (lat. *volitare*, voleter.) Voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux qui n'ont pas la force de voler longtemps, ou comme les papillons. *Le papillon ne cesse de voleter autour de la chandelle.*

VOLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a volé, ou qui vole habituellement. *Voleur de grands chemins, domestique, de nuit. Crier au voleur.* || Fam., *Il est fait comme un voleur*, se dit De quelqu'un dont l'habillement est en désordre, est en mauvais état. || VOLEUR, par exagérat., Celui qui exige plus qu'il ne devrait demander.

VOLIÈRE. s. f. Lieu ordinairement fermé de fil d'archal, où l'on nourrit des oiseaux pour son plaisir. *Une volière à l'air, découverte.* || Grande cage qui a plusieurs séparations, pour mettre différentes sortes d'oiseaux. || Réduit où l'on nourrit des pigeons.

VOLIGE. s. f. Planche mince de bois de sapin, ou d'autre bois blanc.

VOLITION. s. f. (lat. *volo*, vouloir.) t. de l'école. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *voluntas*, volonté.) Qui se fait sans contrainte, de pure volonté. *Action, mouvement, contribution, enrôlement volontaire.* || VOLONTAIRE, en parlant Des personnes, Qui ne veut s'assujettir à aucune règle, ni dépendre de personne, qui ne veut faire que sa volonté. || Substantiv., *C'est un petit volontaire.* || Substantiv., Celui qui sert dans une armée sans y être obligé. *Un corps de volontaires.*

VOLONTAIREMENT. adv. De bonne et franche volonté, sans contrainte.

VOLONTÉ. s. f. Faculté, puissance de l'âme, par laquelle on veut. || Prov., *Les volontés sont libres*, se dit en parlant Des choses qu'on laisse à la liberté de quelqu'un de faire ou de ne pas faire, ou dont on se réserve à soi-même la liberté. || VOLONTÉ, Cette faculté en tant qu'elle est agissante; et, par extens., Les actes mêmes de la volonté, ce qu'une personne veut, prescrit ou désire. *Volonté efficace, absolue, ferme. Faire sa volonté.* || *La volonté de Dieu*, Ses ordres, ses décrets. || Par exagérat., *Cet homme n'a point de volonté*, Il est toujours de l'avis des autres. || *Avoir une grande volonté, une volonté forte*, Avoir beaucoup d'ardeur pour les choses qu'on entreprend, ou Être d'un caractère ferme et savoir se faire obéir. || Fam., *Il n'en fait jamais qu'à sa volonté*, Il est entêté, opiniâtre. || *Bonne* ou *mauvaise volonté*, La bonne ou mauvaise disposition où l'on est pour quelqu'un, pour quelque chose. *Ce jeune homme est plein de bonne volonté*, Il est plein du désir de bien faire. || *Cet officier, ce soldat, etc., est de bonne volonté*, Il est prêt à exécuter tous les ordres qu'on lui donne, et même à s'offrir dans les occasions périlleuses. || *Les dernières volontés d'une personne*, Ce qu'une personne veut qui soit fait après sa mort. *Acte de dernière volonté*, Testament. || VOLONTÉS, plur., en mauvaise part, Fantaisies, caprices. *Cet enfant a bien des volontés.* || À VOLONTÉ. loc. adv. Quand on veut. || *Billet payable à volonté*, Billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé.

VOLONTIERS. adv. De bonne volonté, de bon gré, de bon cœur. || Facilement, aisément, ordinairement. *On croit volontiers ce qu'on désire.* || Il se dit Des êtres inanimés. *Cette plante vient volontiers de bouture.*

VOLTE. s. f. (ital. *volta*, tour.) terme de manége. Certain mouvement que le cavalier fait exécuter au cheval en le menant en rond; Le cercle tracé par le cheval dans ce mouvement. || *Demi-volte*, La moitié de la volte, le demi-rond que fait le cheval. || VOLTE, en t. d'escrime, Mouvement pour éviter les coups de l'adversaire.

VOLTE-FACE. s. f. (ital.—lat. *facies*, face.) *Faire volte-face*, Se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit.

VOLTER. v. n. t. d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGE. s. f. (lat. *volitare*, voltiger.) Corde lâche sur laquelle certains bateleurs font des tours. || Danse, exercice sur la corde lâche. || En t. d'équit., L'art de monter à cheval légèrement et sans étriers.

VOLTIGEMENT. s. m. Mouvement de ce qui voltige.

VOLTIGER. v. n. Voler à petites et fréquentes reprises, sans aucune direction déterminée. *Les abeilles, les papillons voltigent de fleur en fleur.* || Il se dit, fig., De certaines choses légères que le vent soulève et fait aller çà et là. *Des cheveux, un étendard qui voltigent au gré du vent.* || Fig., *Il ne fait que voltiger*, se dit D'un homme inconstant et léger, qui va de maison en maison sans aucun attachement, ou qui change souvent d'occupation, de conversation, d'étude, etc. *Voltiger d'objet en objet; voltiger de belle en belle.* || VOLTIGER, Faire des tours de souplesse et de force sur une corde élevée et attachée par les deux bouts, mais qui est fort lâche. || VOLTIGER, Faire dif-

férentes sortes d'exercices sur le cheval de bois, pour s'accoutumer à monter à cheval sans étriers. || Voltiger, Courir à cheval çà et là. *Un parti de cavalerie vint voltiger autour du camp.*

VOLTIGEUR. s. m. Celui qui voltige sur un cheval. || Celui qui voltige sur une corde lâche attachée par les deux bouts. || Dans l'armée, Soldats de petite taille qui forment une compagnie d'élite placée à la gauche du bataillon, et qui sont principalement destinés à tirailler, à se porter rapidement de côté et d'autre.

* Volubilis. s. m. (lat. *volubilis*, qui se roule.) Plante qui s'entortille, liseron.

VOLUBILITÉ. s. f. Facilité de se mouvoir, ou d'être mû en rond. *Cela tourne avec une grande volubilité.* || Fig., Articulation nette et rapide. *Parler avec volubilité.* || *Volubilité de langue*, Grande habitude de parler trop et trop vite. Simplement, *Volubilité.*

VOLUME. s. m. (lat. *volumen*, volume.) L'étendue, la grosseur d'une masse, d'un corps, d'un paquet. *Cela est d'un gros volume et d'un petit poids.* || Volume, Livre relié ou broché. *Gros, beau, grand, petit volume.* || *Volume in-folio*, Livre où la feuille de papier fait deux feuillets; *Volume in-quarto*, Celui où la feuille pliée fait quatre feuillets; et, *Volume in-octavo, in-douze, in-seize, etc.* Celui où la feuille pliée fait huit, douze, seize feuillets, etc. || En musique, *Le volume de la voix*, La force ou l'étendue de la voix.

VOLUMINEUX, EUSE. adj. Qui est fort étendu en tous sens, qui occupe beaucoup de place. || Il se dit D'un ouvrage d'esprit, d'une collection qui contient un grand nombre de volumes.

VOLUPTÉ. s. f. (lat. *voluptas*, plaisir.) Plaisir corporel, plaisir des sens. || Les plaisirs de l'âme. *L'âme a ses voluptés comme le corps.* || Volupté, absol., soit au sing., soit au plur., Plaisirs des sens. *Résister à la volupté. Se plonger, languir dans le sein des voluptés. Les raffinements de la volupté.*

VOLUPTUAIRE. adj. des 2 genres. t. de droit. Il se dit Des dépenses consacrées aux constructions, aux embellissements de luxe ou de fantaisie.

VOLUPTUEUSEMENT. adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE. adj. Qui aime et qui cherche la volupté. *Voluptueux dans ses repas.* || Qui inspire la volupté, qui fait éprouver un sentiment de volupté. *Pose, attitude voluptueuse.* || Qui exprime la volupté. *Langueur, image, description, danse voluptueuse.* || Substantiv. *Un voluptueux.* En mauvaise part.

VOLUTE. s. f. (lat. *voluta*, volute.) t. d'archit. Ornement du chapiteau de la colonne ionique et de la colonne composite, fait en forme de spirale. || Volute, en hist. nat., Coquille univalve tournée en cône pyramidal.

VOLVA. s. m. (Mot latin.) t. de botan. Enveloppe des champignons. *Voyez* Bourse.

VOMIQUE. adj. f. (lat. *vomere*, vomir.) *Noix vomique*, Espèce de noix qui est un poison pour quelques animaux, comme les chiens, etc.

VOMIQUE. s. f. t. de médec. Amas de pus qui est quelquefois évacué par une sorte de vomissement.

VOMIR. v. a. Rejeter par la bouche, et ordinairement avec effort, des matières contenues dans l'estomac. Il se dit Des animaux ainsi que Des hommes. *Il a vomi de la bile. Vomir le sang. Se faire vomir.* || *Envies de vomir*, Nausées, soulèvements de cœur. || Fig. et populaire, *Vomir tripes et boyaux.* || Fig., *Cela est à faire vomir*, Cela est fort dégoûtant. || Fig., *Vomir des injures, des blasphèmes*, Proférer des injures, des blasphèmes. || *Ce volcan vomit des flammes, des cendres, de la lave*, Il jette des flammes, des cendres de la lave. *La mer vomit des débris de naufrage, etc.* || Vomi, ie. participe.

VOMISSEMENT. s. m. Action de vomir. *Arrêter le vomissement. Vomissement de sang.*

VOMITIF, IVE. adj. t. de médec. Qui fait vomir. || Subst. masc. *Puissant vomitif.*

VOMITOIRE. s. m. Synonyme de *Vomitif*; vieux. || Vomitoire, en parlant Des théâtres des anciens Romains, Larges issues par où le peuple sortait à la fin du spectacle.

VORACE. adj. des 2 genres. (lat. *vorax*, vorace.) Qui dévore, qui mange avec avidité. || *Cet homme est vorace*, Il mange goulûment, il mange avec avidité. || *Son estomac est vorace*, Il a besoin de beaucoup de nourriture.

VORACITÉ. s. f. Avidité à manger.

VOTANT. s. m. (lat. *votum*, vœu.) Celui qui vote. Adjectiv. *Les membres votants.*

VOTATION. s. f. Action de voter. Peu usité.

VOTE. s. m. Vœu énoncé suffrage donné.

VOTER. v. n. Donner sa voix, son suffrage dans une élection, dans une délibération. *Voter par assis et levé.* || Activem., *Voter une loi, un impôt*, Exprimer, au moyen des votes, son consentement à une loi, à un impôt proposé. *Voter une adresse au roi. Etc.* || Voté, ée. participe.

VOTIF, IVE. adj. Qui appartient au vœu. *Tableau votif*, Tableau qui a été offert pour acquitter un vœu. || *Messe votive*, Messe dite dans quelque intention particulière, pour les malades, pour les voyageurs, pour les défunts, et qui n'est point de l'office du jour.

VOTRE. adj. possessif des 2 genres qui répond au pron. pers. *Vous.* (lat. *vester*, votre.) Il se met devant le subst., et fait *Vos* au plur. On le dit en parlant à une personne ou à plusieurs. *Votre père. Vos femmes.*

VÔTRE. adj. possessif et relatif des 2 genres. Il ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé, et d'une manière elliptique, le subst. auquel il se rapporte étant sous-entendu. *Ma maison et la vôtre.* On supprime quelquefois l'article dans le langage familier. *Ces effets sont vôtres.* || Vôtre, subst. masc., Ce qui est à vous, ce qui vous appartient. *Le vôtre et le nôtre.* || Ce qui vient de vous. *Vous y avez mis du vôtre.* || Vôtres, plur., substantiv., Vos parents, ou vos compatriotes, vos amis, vos adhérents, etc. *Vous et les vôtres.* || *Cette personne est des vôtres*, Elle est de votre parti, ou de votre compagnie. || Fam., *Je suis bien le vôtre, je suis tout vôtre, je n'en suis pas moins le vôtre*, forme de salutation, se dit par rapport au mot *Serviteur*, qui a précédé ou qui est sous-entendu. || Fam., *Vous faites des vôtres*, se dit À quelqu'un qui fait des folies, de bons tours, ou même des actions répréhensibles.

VOUER. v. a. (lat. *vovere*, vouer.) Consacrer. Il se dit proprement par rapport à Dieu. *Vouer un enfant à Dieu.* Par extens., mais toujours par rapport à Dieu : *Vouer sa fille à la Vierge.* || Avec le pron. pers. *Se vouer, se consacrer à Dieu, au service de Dieu.* || *Vouer un enfant au blanc*, Le vouer à être toujours vêtu de blanc, jusqu'à tel âge. || Prov. et fig., *Ne savoir à quel saint se vouer*, Ne savoir à qui recourir, quel moyen employer pour sortir d'embarras. *Se vouer à tous les saints.* || Vouer, Promettre par vœu. *Vouer un temple à Dieu, une lampe à la Vierge.*

|| Fig., Promettre d'une manière particulière. *L'amitié que je lui ai vouée.* || Employer particulièrement avec zèle, avec suite. *Il a voué sa plume à la vérité.* || Voué, ée. participe.

VOULOIR. v. a. (lat. *volo*, vouloir.) (*Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulais. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Je voudrais. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. Que je voulusse. Voulant.* L'impératif *Veux, voulons, voulez*, n'est usité que dans certaines occasions très-rares où l'on engage à s'armer d'une ferme volonté. Voir plus bas *Veuillez.*) Avoir intention de faire quelque chose, s'y déterminer. *Il veut partir demain.* || Commander, exiger avec autorité. *Il le veut.* || Il se dit Des choses qui ont autorité sur l'homme. *La loi, la raison, la religion, la morale, l'humanité veut que...* || *Le malheur a voulu que...*, Il est arrivé par malheur que... || Vouloir, Désirer, souhaiter. *On vous donnera tout ce que vous voudrez.* || *Il ne sait ce qu'il veut*, se dit D'un homme irrésolu, qui ne sait pas prendre un parti. || *Je voudrais*, se dit au lieu de *Je veux*, pour exprimer modestement Le désir d'obtenir une chose. *Je voudrais vous entretenir en particulier.* Pour exprimer Une sorte de défi. *Je voudrais bien voir cela.* || *Faire de quelqu'un ce qu'on veut, tout ce qu'on veut*, Avoir un grand empire sur ses sentiments, sur ses actions. || *Cet homme veut ce qu'il veut*, Il l'exige, il le veut fortement. || Prov., *Ce que femme veut, Dieu le veut*, Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir. || Par forme de souhait, *Dieu le veuille.* Ou Pour marquer qu'on doute d'une chose, quoiqu'on la souhaite. || *Je veux bien que vous sachiez*, se dit au lieu de Sachez, apprenez, pour marquer une espèce d'autorité, comme de supérieur à inférieur. || *Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un*, Avoir de l'affection ou de la haine pour lui. On dit, *Que le mal que je lui veux m'arrive, me puisse arriver*, pour annoncer qu'on est loin de souhaiter du mal à quelqu'un. || *Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un*, Gagner son affection, s'attirer son inimitié. || *En vouloir à quelqu'un*, Avoir contre lui un sentiment de malveillance. || *En vouloir à la vie de quelqu'un*, Avoir formé le projet de le tuer. || *Je m'en veux d'avoir fait cela*, J'en ai du regret, du repentir. || *En vouloir à une personne, à une chose*, fam., Avoir quelque prétention sur cette personne, sur cette chose, en avoir quelque désir. || *A qui en voulez-vous?* Qui demandez-vous? qui cherchez-vous? Qui prétendez-vous attaquer, offenser? || *A qui en veut-il?* De qui se plaint-il? de qui lui vient son chagrin? || *Que veut dire cet homme?* Que prétend cet homme? que demande-t-il? que prétend-il me faire entendre? || *Que veut dire ce mot? que veut dire ce procédé?* Que signifie ce mot? que signifie ce procédé? *Que veut dire cette clause?* Cette clause ne signifie rien. || *Que veut dire cela? que veut dire ceci?* s'emploie quelquefois pour marquer Un simple étonnement; et, *Qu'est-ce que cela veut dire?* pour exprimer Un sentiment mêlé d'improbation. || Vouloir, Consentir. *Oui, je le veux bien.* || Par civilité, à la seconde personne du plur. de l'impér., qui fait alors *Veuillez*, Ayez la bonté, la complaisance de. *Veuillez n'en rien dire à personne.* || Fam., *Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit*, Je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas; ou Quand cela serait vrai... || *Voulez-vous bien*, formule impérative. *Voulez-vous bien vous taire?* Taisez-vous. || Vouloir, Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. *Combien voulez-vous de ce cheval?* || Vouloir, Être d'un caractère ou d'une nature à demander, à exiger telle chose ou telle autre. *Il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte. Cela veut du temps.* || Vouloir, en parlant Des choses inanimées, Pouvoir. *Ce bois ne veut pas bruler.* || Voulu, ue. participe.

VOULOIR. s. m. Acte de la volonté, action de vouloir. *Il en a le pouvoir et le vouloir.* || Fam., *Malin vouloir*, Intention maligne, intention de nuire.

VOUS. pron. pers., plur. de *Tu.* (lat. *vos*, vous.) On s'en sert aussi au sing. par une civilité d'usage. *Vous êtes le maître.* Voyez Tu.

VOUSSOIR ou VOUSSEAU. s. m. (lat. *voluta*, voûte.) t. d'archit. Chacune des pierres qui forment le cintre d'une voûte. *Voussoir* est plus usité que *Vousseau.*

VOUSSURE. s. f. t. d'archit. Courbure, élévation d'une voûte, ce qui en forme le cintre. On le dit aussi Des portes et des fenêtres en arc.

VOÛTE. s. f. Ouvrage de maçonnerie fait en arc, et dont les pièces se soutiennent les unes les autres. *Voûte en plein cintre, en anse de panier, en demi-globe, surbaissée, en ogive.* || *La clef de la voûte*, La pierre du milieu de la voûte: elle sert à fermer la voûte, et à soutenir tous les autres voussoirs. || Fig., *C'est la clef de la voûte*, se dit Du point capital d'une affaire. || Par analogie, *La voûte d'une caverne, d'un antre, etc.*, La partie supérieure d'une caverne, etc., parce qu'elle est ordinairement cintrée comme une voûte en maçonnerie. || Fig., *Une voûte de feuillage, de verdure*, Un berceau formé par des branches d'arbres, par des plantes grimpantes. || Fig. et poétiq., *La voûte du ciel, des cieux. La voûte azurée, étoilée, céleste*, Le ciel. || En t. de maréchalerie, *La voûte du fer d'un cheval*, La partie intérieure de l'arc de ce même fer, laquelle est opposée à la pince. || En t. d'anat., *La voûte palatine* ou *du palais*, La cloison horizontale qui sépare la bouche et les fosses nasales. *La voûte du crâne*, La partie supérieure du crâne.

VOÛTER. v. a. Faire une voûte qui termine le haut d'un édifice, ou d'une pièce dans un édifice. || Avec le pron. pers., se dit Des personnes dont la taille commence à se courber. *Il commence à se voûter.* || Voûté, ée. participe.

*Voûté, ée. adj. Courbé par l'âge.

VOYAGE. s. m. (lat. *via*, chemin.) Le chemin qu'on fait pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est éloigné. *Grand, petit, long voyage. Voyage par mer, par terre, en voiture, à cheval, en poste, en aérostat.* || *Voyages d'outre-mer*, Les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour faire la guerre aux musulmans. || *Voyages de long cours*, Les grands voyages sur mer. || Fig. et fam., *Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage*, Mourir. || Fig., *La vie est un voyage*, Nous ne faisons que passer sur la terre. || *Relation d'un voyage*, ou simplement, *Voyage*, Relation des événements d'un voyage, et de ce qu'on a vu, découvert, ou appris en voyageant. || *Voyage pittoresque*, Relation d'un voyage, avec des vues, des tableaux, des gravures. || Voyage, Allée et venue d'un lieu à un autre. *J'ai fait deux voyages à Versailles.* || Allée ou venue qu'on fait faire à un homme de peine, à un commissionnaire, soit pour porter quelque chose, soit pour remplir quelque message. *Ce crocheteur a fait tant de voyages pour moi.* || Séjour dans un lieu où l'on ne fait point sa demeure ordinaire. *Il est du voyage de Compiègne.*

VOYAGER. v. n. Faire voyage, aller en pays éloigné. *Il a bien voyagé, il a bien vu du pays.* On le dit De certains oiseaux, *Les grues, les hirondelles.* || Prov. et fig., *Qui veut voyager loin ménage sa monture,* Il ne faut point faire d'excès, il faut user avec ménagement de ses forces, de ses facultés, pour les conserver longtemps. On dit plus souvent, *Qui veut aller, etc.*

VOYAGEUR, EUSE. s. Celui, celle qui est actuellement en voyage. || Ceux qui ont fait ou qui font de grands voyages. *Les récits des voyageurs.* || Adj., *Des oiseaux voyageurs.* || *Commis voyageur,* Commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

VOYANT, ANTE. adj. (lat. *videre,* voir.) Qu'on voit. Ne se dit que Des couleurs qui sont extrêmement éclatantes. Fam.

VOYANT, ANTE. adj. Qui voit. Dans l'hospice des Quinze-Vingts, on appelle *Frères voyants,* Ceux de cet hospice qui voient clair, et qui sont mariés à une femme aveugle; et *Sœurs voyantes,* Les femmes qui voient clair, et qui sont mariées à des aveugles. || Voyant, subst. masc., en t. de l'Écriture, Celui qui voit. Il a le même sens que Prophète. Dans cette acception, Samuel est appelé *Le voyant.*

VOYELLE. s. f. (lat. *vocalis,* voyelle.) t. de gramm. Lettre qui a un son par elle-même, et sans être jointe à une autre. *Les principales voyelles de notre alphabet sont* a, e, i, o, u. *Voyelle brève, longue, accentuée, muette, finale.* || Les voix, les sons mêmes que les voyelles sont destinées à représenter. *La diphthongue se forme de deux voyelles prononcées ensemble, comme dans* Ciel, Dieu, oui. || *Points-voyelles,* Points ou petits signes destinés à représenter les voyelles, dans l'écriture hébraïque, où toutes les lettres sont consonnes.

VOYER. s. m. et adj. (lat. *via,* route.) Officier préposé à la police des chemins à la campagne, et à celle des rues dans les villes.

VRAI, AIE. adj. (lat. *verus,* vrai.) Véritable, qui est conforme à la vérité. *Cette proposition est vraie.* || *Cet homme est vrai,* Il parle et il agit sans déguisement. || Fam., *Aussi vrai qu'il fait jour, vrai comme il faut mourir, aussi vrai que nous sommes ici, etc.,* se disent Pour affirmer quelque chose. || *Il est vrai de dire,* ou simplement, *Il est vrai,* s'emploie Lorsqu'on veut expliquer, modifier ou restreindre ce qu'on vient de dire. *Je me sens un peu fatigué; il est vrai que j'ai travaillé plus que de coutume.* || *Toujours est-il vrai de dire,* ou simplement, *Toujours est-il vrai,* Néanmoins. *Vous avez beau contester, toujours est-il vrai que...* || Vrai, en parlant Des ouvrages d'esprit ou d'art, Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. *Style, coloris vrai.* || Vrai, Qui est réellement ce qu'on le dit être ou qu'il doit être, qui a toutes les qualités essentielles à sa nature. Il se met le plus souvent avant le subst. *Le vrai Dieu. Un vrai mérite. Un vrai bonheur.* En mauvaise part, *Un vrai fripon, un vrai libertin.* || Par exagérat., *Cet homme est un vrai cheval, un vrai singe, un vrai lion, etc.,* Cet homme a quelque chose de la nature du cheval, du singe, du lion, etc. *C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc.* || En astron., *Temps vrai.* Voyez Temps. || Vrai, au sens moral, Unique, ou Principal, essentiel. *La vraie cause de sa détermination est la crainte de vous désobliger.* || Convenable. *Voilà la vraie place de ce tableau.* || Vrai, subst., Vérité. *Discerner le vrai d'avec le faux.* || Vrai, adv., Vraiment. *Cela m'oblige, vrai.* Fam. || Au vrai. loc. adv. Selon le vrai, conformément à la vérité.

VRAIMENT. adv. Véritablement, effectivement. || Il se dit Pour affirmer plus fortement: *Oui vraiment;* et quelquefois ironiquement: *Ah! vraiment oui.*

VRAISEMBLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *verisimilis,* vraisemblable.) (On prononce l'S comme dans *Semblable.*) Qui paraît vrai, qui a l'apparence de la vérité. *Opinion vraisemblable.* || Subst. masc. *Préférer le vraisemblable au vrai.*

VRAISEMBLABLEMENT. adv. (On prononce l'S fortement.) Apparemment, selon la vraisemblance.

VRAISEMBLANCE. s. f. (On prononce l'S fortement.) Apparence de vérité. *Garder, observer la vraisemblance.*

VRILLE. s. f. (angl. *drill,* vrille.) Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à faire des trous dans le bois. || Pousses en spirale avec lesquelles la vigne et d'autres plantes s'attachent aux corps qui sont près d'elles.

VUE. s. f. (lat *visus,* vue.) La faculté par laquelle on voit; celui des cinq sens par lequel on perçoit la lumière et on distingue les couleurs, souvent même la forme, la distance et les mouvements. *Avoir la vue bonne, perçante, mauvaise, basse, trouble.* || L'organe même de la vue, les yeux, les regards. *Jetez la vue là-dessus. Baisser, détourner la vue.* || Fig., *Donner dans la vue,* Frapper, surprendre par un éclat agréable. *Cette étoffe donne dans la vue plus que l'autre.* Fig., Exciter le désir, l'ambition. *Cette fille, cette charge lui a donné dans la vue.* || *Tant que la vue se peut étendre,* Jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. *Jusqu'où la vue peut porter.* || *A perte de vue,* se dit D'une vue si étendue, si prolongée, qu'il est impossible de distinguer les objets qui la terminent. || Fig. et fam., *Faire des raisonnements, raisonner, discourir à perte de vue,* Faire des discours très-longs, fort éloignés du sujet, et qui ne concluent rien. *Des compliments à perte de vue.* || *Perdre de vue une personne, une chose,* Cesser de la voir. || Fig., *Cette mère ne perd point sa fille de vue,* Elle la surveille attentivement. || Fig., *J'ai perdu cet homme de vue,* J'ai cessé de le fréquenter, de le rencontrer dans le monde. *J'ai perdu de vue cette affaire,* J'ai cessé de m'en occuper. || Fig., *On ne peut le suivre, on le perd de vue,* se dit D'un homme qui tient des discours difficiles à suivre, à comprendre. || *Connaître une personne de vue,* La connaître de visage, mais sans jamais avoir eu des relations avec elle. || *Garder un prisonnier à vue,* Le garder de telle sorte, qu'on le voie toujours. *Chasser un cerf à vue.* || *A vue d'œil,* Autant qu'on en peut juger par la vue seule. *A vue d'œil, ce morceau de viande pèse tant.* Visiblement, se dit, par exagérat., Des choses dans lesquelles il arrive quelque changement imperceptible aux yeux pendant qu'il s'opère, mais qui ne laisse pas d'être sensible au bout de quelque temps. *Cet enfant croît à vue d'œil.* || Fig., *Avoir la vue sur quelqu'un,* Veiller actuellement sur sa conduite. || *Lunette de longue vue,* ou plus ordinairement, *Longue-vue,* Lunette d'approche qui sert à voir distinctement les objets éloignés. || *Seconde vue,* Faculté dont quelques habitants du Nord prétendent être doués, et qui consiste à voir par l'imagination des choses réelles, qui existent ou arrivent dans des lieux éloignés. || Vue, L'inspection des choses qu'on voit. *Regardez ces étoffes, la vue n'en coûte rien.* || En t. de banque et de commerce, *Une lettre de change payable à vue,* Au moment de sa présentation; et, *Payable à tant de jours de vue,* Tant de jours après sa présentation. || *Juger d'une chose à la première vue,* La première fois qu'on la voit, à la première inspec-

tion. || *Marcher à vue de pays*, Marcher sans savoir précisément la route de l'endroit où l'on va, et en se dirigeant d'après l'aspect des lieux. || Fig. et fam., *Juger à vue de pays*, Juger des choses en gros et sans entrer dans le détail, juger sur le premier aperçu et avant que d'avoir approfondi. || *Être en vue, être exposé à la vue*, Être en un lieu où l'on est vu, où l'on est exposé aux regards. *Mettre une chose en vue. Faire une chose à la vue de tout le monde.* || Vue, La manière dont les objets se présentent à la vue. *Vue de côté, de haut en bas, de bas en haut. Plan à vue d'oiseau*, Un plan de bâtiment, de jardin, etc., vu de haut en bas. || Vue, Toute l'étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. *La vue de ce château est très-variée.* || *Point de vue*, L'objet sur lequel la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Objet ou assemblage d'objets qui frappe, qui invite à le regarder. *Un beau point de vue.* En t. de perspective, Point vers lequel le peintre dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. *Déterminer, choisir le point de vue.* L'endroit précis où il faut se placer pour bien voir un objet. Celui où l'objet doit être placé pour être bien vu. *Ce tableau n'est pas dans son point de vue.* Fig., Les différentes manières dont une affaire, une question peut être considérée. *Voir une affaire sous son vrai point de vue.* || Fig. et fam., *C'est là son point de vue*, se dit D'une chose à laquelle un homme aspire, de ce qu'il tente d'obtenir, de posséder. || Vue, Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc., regardés de loin. *La vue d'un pont, d'une ruine, etc.* || Vue, Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. *Ouvrir, boucher, condamner des vues. Vue de servitude, de souffrance.* || Vue, fig., Dessein qu'on a, but, fin que l'on se propose dans une affaire. *Cet homme a des vues cachées, intéressées, droites, pures, honnêtes.* || *En vue de*, En considération de. || *Avoir une chose en vue*, Se la proposer pour objet. *Borner ses vues à telle chose*, N'avoir pour objet que telle chose. || *Avoir des vues pour quelqu'un*, Avoir dessein de lui procurer quelque avantage; *Avoir des vues sur quelqu'un*, Avoir dessein de l'employer à quelque chose; et, *Avoir des vues sur quelque chose*, Former le dessein, se proposer de l'acquérir, de l'obtenir. || Vue, Action par laquelle l'esprit connaît, découvre. *Grandes vues. Vues bornées. Bonnes vues. Vues saines, éloignées, profondes. Rien n'est caché à la vue de Dieu.*

VULGAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *vulgaris*, vulgaire.) Qui est commun, qui est reçu communément. *Préjugé, croyance, opinion, expression vulgaire.* || *Langues vulgaires*, par opposition à *Langues savantes*, Les différentes langues que les peuples parlent aujourd'hui. *L'idiome vulgaire.* || Vulgaire, Trivial. *Pensées, sentiments vulgaires*, Pensées triviales, sentiments tels que le commun du peuple est accoutumé d'en avoir. || Par mépris, *Homme vulgaire, âme vulgaire, esprit vulgaire*, se dit d'Un homme qui ne se distingue en rien du commun. || Vulgaire, subst. masc., Le peuple, le commun des hommes. *L'opinion, les erreurs du vulgaire.* || *Le vulgaire des auteurs, des artistes, des grands, etc.*, Ceux des auteurs, des artistes, des grands, etc., qui ne se distinguent point, qui forment cette classe nombreuse qu'on ne remarque pas.

VULGAIREMENT. adv. Communément.

VULGATE. s. f. (lat. *vulgatus*, publié.) Version latine de l'Écriture sainte, qui est en usage dans l'Église catholique.

VULNÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *vulnerare*, blesser.) Qui peut être blessé. Peu usité.

VULNÉRAIRE. s. f. t. de botan. Plante légumineuse, à fleurs jaunes, recommandée pour les plaies et les blessures récentes.

VULNERAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *vulnerarius*, même sign.) t. de médec. Il se dit Des médicaments regardés comme plus particulièrement propres à guérir les plaies. *Plante vulnéraire.* || *Eaux vulnéraires*, Celles qu'on emploie dans le traitement des blessures, celles qu'on tire des herbes vulnéraires. || Vulnéraire, subst. masc. *Un bon vulnéraire. Vulnéraires suisses.*

VULVE. s. f. (lat. *vulva*, vulve.) t. d'anat. L'orifice extérieur du vagin.

WHIG. s. m. (On prononce *Ouigue.*) Nom d'un parti célèbre en Angleterre, qui fait profession de défendre la liberté. || Adj. *Parti, ministère whig.*

WHIST. s. m. (Mot angl.) (On prononce *Ouiste.*) Jeu de cartes qui se joue entre quatre personnes, deux contre deux. Quelques-uns disent, *Wisk* (prononcez *Ouiske.*)

WISK. s. m. *Voyez* Whist.

WISKEY. s. m. (On prononce *Ouiski.*) Eau-de-vie de grains, dont on fait grand usage dans le Nord.

WISKI. s. m. (Mot anglais.) (On prononce *Ouishi.*) Cabriolet léger et très-élevé, dont la mode nous est venue d'Angleterre.

XÉR

X. s. m. Lettre consonne, la vingt-troisième de l'alphabet. Suivant l'appellation ancienne et usuelle, on la nomme *Ics;* et, suivant la méthode moderne, on l'appelle *Xe*, en prononçant comme dans la dernière syllabe du mot *Axe.* || X, tantôt a le son de CS joints ensemble, comme dans *Extrême;* tantôt de GZ, aussi joints ensemble, comme dans *Exercice;* tantôt d'un C dur, comme dans *Excepter;* tantôt de l'S forte, comme dans *Auxerre;* tantôt enfin du Z ou de l'S adoucie, comme dans *Deuxième, etc.* || A la fin des mots, tantôt il a le son de CS joints ensemble, comme dans *Styx, sphinx, etc.*, et dans *Préfix;* tantôt il a la valeur de l'S à la fin d'un mot, c'est-à-dire que, devant une voyelle, il a le son du Z, comme *Baux à longues années*, et que devant une consonne ou à la fin d'un sens, il ne sert qu'à rendre plus longue la dernière syllabe du mot, comme *Paix, choix.* || Dans certains mots, l'X sert à marquer le plur., au lieu de l'S, comme dans *Choux, oiseaux, etc.* || Dans quelques autres, tels que *Dix* et *Six*, il ne se prononce point devant le subst. dont il marque le nombre, lorsque ce subst. commence par une consonne : il a le son du Z devant une voyelle; et, quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme S.

XÉNÉLASIE. s. f. (grec *xénos*, étranger, *élasis*, expulsion.) t. d'antiq. Exclusion des étrangers, interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville.

XÉRASIE. s. f. (grec *xèros*, sec.) t. de médec. Maladie des cheveux qui deviennent secs, cessent de croître, et ressemblent à un duvet couvert de poussière.

XÉROPHAGIE. s. f. (grec —*phagéin*, manger.) Nom qu'on donnait, dans la primitive Église, à l'abstinence des premiers chrétiens, qui pendant le carême ne mangeaient que du pain et des fruits secs.

XÉROPHTHALMIE. s. f. (grec —*ophthalmos*, œil.) t. de médec. Ophthalmie sèche, qui consiste en une cuisson, une démangeaison et une rougeur dans les yeux, sans enflure ni écoulement de larmes.

XIPHIAS. s. m. (grec *xiphias*, même signif.) (On prononce l'S.) t. d'hist. nat. Poissons qui ont la mâchoire supérieure prolongée en forme de lame ou d'épée. || Xiphias, t. d'astron. Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

XIPHOÏDE. adj. m. (grec *xiphos*, épée, *eidos*, forme.) t. d'anat. Il se dit D'un prolongement qui termine la partie inférieure du sternum.

XYLOPHAGE. s. m. (grec *xylon*, bois, *phagein*, manger.) t. d'entomologie. Famille d'insectes coléoptères qui, à l'état de larve, vivent presque tous dans les vieux bois : elle comprend les plus grands insectes connus.

XYSTE. s. m. (grec *xyston*, xyste.) t. d'antiq. Lieu couvert destiné chez les anciens à divers genres d'exercices.

YUC

Y. s. m. On l'appelle ordinairement *I grec;* mais, selon la méthode moderne, on dit simplement *I*. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet français, tantôt caractère simple, tantôt caractère double. || Caractère simple, il n'a pas d'autre valeur que celle de l'I voyelle, et il n'est plus admis dans notre orthographe, pour les mots purement français, que dans le très-petit nombre de ceux qui seront rapportés ci-dessous; mais nous continuons à l'employer pour marquer l'origine de plusieurs mots dérivés du grec, *Hymen, étymologie, etc.* On le conserve aussi dans les noms propres, et dans quelques mots empruntés des langues étrangères, *York, yacht, etc.* || Caractère double, il vaut deux I accouplés, dont le premier fait partie d'une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *Citoyen, royal, etc.*, qui se prononcent comme s'il y avait *Citoi-ien, roi-ial, etc.* C'est mal à propos que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent *Citoïen, moïen, etc.*, avec un *ï* tréma.

Y. adv. relatif. En cet endroit-là. *Voulez-vous y aller?*

Y, dans cette acception, n'est quelquefois qu'Une espèce de particule explétive. *Il y a des gens.* || Il signifie aussi, À cela, à cette personne-là. *C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas. Fiez-vous-y.* Cette dernière locution s'emploie souvent par antiphrase, et signifie, Ne vous y fiez pas. || Quand Y est placé immédiatement après la seconde personne sing. de l'impér., on ajoute à cette seconde personne une S euphonique, comme dans : *Vas-y.*

YACHT. s. m. (Mot anglais.) (On prononce *Iaque*, et l'Y est aspiré.) Bâtiment qui va à voiles et à rames, et qui sert ordinairement pour la promenade.

YATAGAN. s. m. (L'Y est aspiré.) Poignard turc, coutelas dont la lame est oblique, et dont le tranchant forme, vers la pointe, une courbe rentrante.

YÈBLE. s. m. Plante. *Voyez* Hièble.

YEUSE. s. f. (lat. *ilex*, chêne.) Chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison, et qu'on nomme aussi *Chêne vert.*

YEUX. s. m. Pluriel d'OEil. *Voyez* OEil.

YOLE. s. f. (L'Y est aspiré.) Petit canot léger qui qui va à la voile et à l'aviron.

YPRÉAU. s. m. Orme à larges feuilles, qui nous est venu des environs de la ville d'Ypres.

YUCCA. s. m. (L'Y est aspiré.) t. de botan. Plante exotique de la famille des Liliacées, qui a l'aspect de l'aloès et qui porte une touffe de belles fleurs blanches.

ZÉR

Z. s. m. Lettre consonne, la vingt-cinquième et dernière de l'alphabet. Suivant l'appellation ancienne et usuelle, on la nomme *Zède*, et suivant la nouvelle, on la nomme *Ze*, en prononçant comme dans la dernière syllabe du mot *Onze.* || Fam., *Il est fait comme un Z*, se dit D'un homme tortu. Dans cette phrase, on conserve la dénomination ancienne.

ZAGAIE. s. f. Javelot dont se servent les habitants du Sénégal et la plupart des peuples sauvages.

ZAÏM. s. m. Soldat turc, dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du timariot.

ZAIN. adj. m. Il se dit D'un cheval dont la robe ou le poil, simple et uniforme, n'a aucune marque de blanc.

ZANI. s. m. Personnage bouffon dans les comédies italiennes.

ZÈBRE. s. m. Quadrupède d'Afrique, qui est de la grandeur et à peu près de la forme d'un mulet, et qui a la peau blanche ou jaunâtre, avec des raies noires parallèles sur le dos, la croupe et les jambes.

ZÉBRÉ, ÉE. adj. Marqué de raies semblables à celles du zèbre.

ZÉBU. s. m. t. d'hist. nat. Bœuf domestique qui a, sur le garot, une ou deux bosses charnues.

ZÉLATEUR, TRICE. s. (grec *zèlos*, émulation.) Celui, celle qui agit avec zèle pour la patrie, pour la religion. Il ne s'emploie jamais sans complément.

ZÈLE. s. m. Affection vive, ardente pour le maintien ou le succès de quelque chose, pour les intérêts de quelqu'un. Il se dit, particulièrement, en matière de religion. *Le zèle de la religion. Zèle pour la patrie, pour le bien public. Exciter, modérer le zèle de quelqu'un.* || T. de l'Écriture, *Le zèle de la maison de Dieu le dévore*, Il a un zèle extrême pour le service de Dieu. || *Zèle indiscret, zèle inconsidéré*, Zèle qui n'est pas réglé par la prudence ; et, *Faux zèle, zèle aveugle*, Zèle mal conduit, mal entendu ; et, par opposition, *Zèle prudent, zèle éclairé.*

ZÉLÉ, ÉE. adj. Qui a du zèle. *Prédicateur, serviteur, employé zélé.* || Subst. et fam., *C'est un zélé.*

ZEND-AVESTA ou ZEND. s. m. (On prononce *Zainde.*) Livre sacré des Persans, disciples de Zoroastre.

ZÉNITH. s. m. (On prononce le T.) t. d'astron. Le point du ciel qui, pour chaque lieu, est situé au-dessus de la surface terrestre, sur le prolongement de la ligne verticale. Il est opposé à Nadir.

ZÉNONIQUE. adj. des 2 genres. Conforme à la doctrine de Zénon. || *Points zénoniques*, Les points indivisibles que Zénon admettait dans sa philosophie.

ZÉNONISME. s. m. Philosophie de Zénon.

ZÉOLITHE. s. m. (grec *zèin*, bouillir, *lithos*, pierre.) t. d'hist. nat. Substances pierreuses qui, dissoutes dans les acides, prennent une consistance gélatineuse.

ZÉPHIRE. s. m. (grec *Zéphyros*, Zéphire.) Nom que les anciens donnaient au vent d'occident. || Le vent d'occident personnifié et qualifié de dieu par la Fable. Il ne prend jamais l'article. *Les amours de Flore et de Zéphire.*

ZÉPHYR. s. m. Toute sorte de vents doux et agreables. *Les doux zéphyrs.*

ZÉRO. s. m. (ital. *zero*, zéro.) en arithmétique, signe ou chiffre en forme d'O qui de lui-même ne marque aucun nombre, mais qui, étant mis après les autres

à multiplier par dix, à rendre dix fois plus grands les nombres qu'ils expriment. *1 et zéro font dix.* || Prov. et fig., *C'est un zéro, un vrai zéro, un zéro en chiffre,* se dit D'un homme qui n'est d'aucune considération. *Sa fortune est réduite à zéro,* Elle est réduite à rien, elle est entièrement dissipée. || Zéro, sert aussi à marquer, au thermomètre de Réaumur, La température de la glace fondante.

ZEST. s. m. (On prononce *Zeste.*) Prov. et fam., *Être entre le zist et le zest,* se dit D'une personne fort incertaine sur le parti qu'elle doit prendre, ou D'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise. || Zest, interjection. Fam. Quand on veut rejeter ce qu'une personne dit, qu'on veut s'en moquer. || Il indique aussi la promptitude, la légèreté. *A ces mots, zest il s'échappa.*

ZESTE. s. m. (grec *xestos*, râclé.) Cloison, séparation membraneuse qui divise en quatre l'intérieur d'une noix. || Partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'une orange, d'un citron, d'un cédrat, etc. || Fam., *Cela ne vaut pas un zeste, je n'en donnerais pas un zeste,* se dit Pour marquer le peu de cas qu'on fait d'une chose, ou son peu de valeur.

ZÉTÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *zètéin*, chercher.) t. didactique. Il se dit De la méthode de recherches qu'on emploie pour découvrir et pénétrer la raison et la nature des choses. *La méthode zététique.* Subst., *La zététique.* Peu usité.

ZIBELINE. s. f. Martre de Sibérie à poil très-fin. La peau de cet animal employée comme fourrure. *Une robe, un manchon de zibeline.* Adject., *Martre ou Marte zibeline.*

ZIGZAG. s. m. Suite de lignes formant entre elles des angles alternativement saillants et rentrants. *Chemin en zigzag. Etc.* || *Cet ivrogne fait des zigzags,* En marchant, il va tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. || Zigzag, Machine composée de plusieurs pièces de bois ou de fer, attachées de manière qu'elles se plient les unes sur les autres, et que l'on allonge ou que l'on raccourcit à volonté. || Zigzags, t. de guerre, Tranchées de peu de largeur formant une suite d'angles aigus, et tracées de manière que leurs prolongements ne rencontrent pas perpendiculairement la face de l'ouvrage contre lequel on dirige une attaque.

ZINC. s. m. (angl. *zinc*, étain.) Métal d'un blanc bleuâtre, qui brûle et se sublime aisément, et qui, uni à trois fois son poids de cuivre rouge, fait le cuivre jaune. *Sulfate de zinc.* || *Fleurs de zinc,* Zinc sublimé par le feu.

ZINZOLIN. s. m. Couleur qui est un violet rougeâtre. || Adj., *Taffetas zinzolin.*

ZIST. s. m. *Voyez* Zest.

ZIZANIE. s. f. (grec *zizanion*, ivraie.) Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. N'est plus usité au propre. || Fig., Désunion, mésintelligence.

ZODIACAL, ALE. adj. (grec *zódiacos*, zodiaque.) t. d'astron. Qui appartient au zodiaque.

ZODIAQUE. s. m. t. d'astron. C'est, dans le ciel, Une bande ou zone circulaire idéale, parallèle à l'écliptique, et comprenant les douze constellations principales qui se partagent la route annuelle apparente du soleil. Par analogie, L'ensemble de ces constellations ou des signes mobiles qui y correspondent. || La représentation du zodiaque. *Le zodiaque de Dendérah.*

ZOÏLE. s. m. Nom propre d'un ancien critique d'Homère. On l'applique, par antonomase, Aux envieux et aux mauvais critiques. *C'est un Zoïle.*

ZONE. s. f. (grec *zónè*, ceinture.) t. de géogr. astronomique. Chacune des cinq grandes divisions du globe terrestre, que l'on conçoit séparées par des cercles parallèles à l'équateur. *Zone torride*, Celle du milieu, qui est comprise entre les deux tropiques; *Zones tempérées*, Celles qui la touchent immédiatement de chaque côté; *Zones glaciales*, Celles que renferment les cercles polaires. || Les parties du ciel qui répondent aux divisions du globe terrestre appelées Zones. || Prov. et fig., *Passer la zone torride*, Traverser un endroit où le soleil est brûlant, où il n'y a aucune ombre. || Zone, dans les sciences natur., Bandes ou marques circulaires. La partie visible des couches superposées dont certains terrains, certaines pierres sont formées. *Dans l'onyx on voit plusieurs zones.* || En géom., Divisions d'une sphère, d'un corps, faites par des sections parallèles.

ZOOGRAPHIE. s. f. (grec *zóon*, animal, *graphéin*, décrire.) Description des animaux. Peu usité.

ZOOLÂTRIE. s. f. (grec —*latria*, culte.) Adoration des animaux.

ZOOLITHE. s. m. (grec — *lithos*, pierre.) Parties des animaux qui s'est changée en pierre.

ZOOLOGIE. s. f. (grec — *logos*, discours.) Partie de l'histoire naturelle qui a pour objet les animaux.

ZOOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne la zoologie.

ZOOLOGISTE. s. m. Celui qui possède la zoologie, qui en traite. On dit aussi, mais plus rarement, *Zoologue.*

ZOOPHORE. s. m. (grec —*phero*, porter.) t. d'archit. ancienne. Nom que quelques auteurs ont donné à la frise de l'entablement.

ZOOPHYTE. s. m. (grec —*phyton*, plante.) t. d'hist. nat. Il se dit de Certains animaux qui ont quelque chose de la forme et de l'organisation des plantes. *On met les éponges au nombre des zoophytes.*

ZYGOMA. s. m. (grec *zygóma*, même signif.) Nom donné par quelques anatomistes à L'os de la pommette.

ZYGOMATIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient au zygoma. *Arcade zygomatique*, Arcade osseuse formée au bas de la tempe, par l'os de la pommette et le temporal. *Muscles zygomatiques*, Les deux muscles qui tirent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire.

ZYMOLOGIE ou ZYMOTECHNIE. s. f. (grec *zymè*, fermentation, *logos*, discours, *technè*, art.) Partie de la chimie qui traite de la fermentation. Peu usités.

FIN DU TOME SECOND.



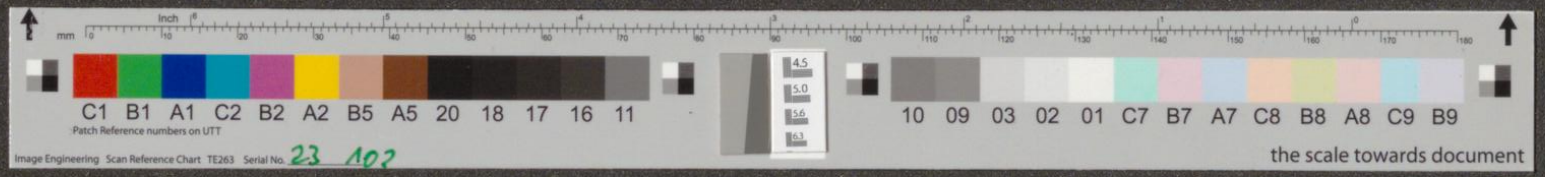
Inch
mm
C1 B1 A1 C2 B2 A2 B5 A5 20 18 17 16 11
Patch Reference numbers on UTT
4.5
5.0
5.6
6.3
10 09 03 02 01 C7 B7 A7 C8 B8 A8 C9 B9
Image Engineering Scan Reference Chart TE263 Serial No. 23 102
the scale towards document